BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

L'HYPNOTISME

PAR

LE Dr FOVEAU DE COURMELLES

Lauréat de l'Académie de Médecine
Licencié ès sciences physiques, ès sciences naturelles, en droit
Vice-président du Congrès Magnétique international de 1889

PRÉFECTURE DE LA SEINE
BIBLIOTHÈQUE MÉDICALE
CLINIQUE PSYCHIATRIQUE SAINTE-ANNE

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 42 VIGNETTES

PAR LAURENT-GSELL

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1890

Droits de traduction et de reproduction réservés.

A

ANDRÉE WEGL

STATUAIRE, OFFICIER D'ACADÉMIE

MA BIEN-AIMÉE FEMME

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PRÉFACE

Étudier l'*hypnotisme* — c'est-à-dire la science du sommeil provoqué — dans des pages de vulgarisation scientifique, est une œuvre difficile, mais nécessaire. On a émis tant d'hypothèses controversées, bouleversé tant de consciences, qu'il importe de projeter sur cette question troublante la vive lumière de la science et de la saine raison. N'est-ce pas le sujet de toutes les conversations que l'hypnotisme? Il est dans tout, partout. Des livres, ils abondent; des articles de journaux, ils pullulent. Un crime est-il commis? aussitôt, l'hypnotisme est invoqué, et la *suggestion* apparaît, dominant tout. Il est affirmé que le libre arbitre est un vain mot et le sujet hypnotisé, un automate. Voilà, certes,

plus qu'il n'en faut pour rendre rêveur le juré appelé à décider du sort de son semblable, pour faire réfléchir le philosophe sur l'existence de la volonté, pour émouvoir le penseur qui se préoccupe de l'au delà! Qu'y a-t-il de vrai dans ces notions étranges? Nous avons cru utile d'essayer de débrouiller l'inextricable réseau des opinions scientifiques, de parcourir le labyrinthe des dissertations, guidé par le fil d'Ariane de la raison et de l'expérience. D'ores et déjà, nous pouvons affirmer — sauf à le démontrer plus tard — que le libre arbitre n'est pas un vain mot. Ancien élève des Hôpitaux de Paris, vice-président du Congrès magnétique international de 1889, nous avons pu aller aux sources, nous avons pu vérifier nous-même bien des assertions, effectuer quelques guérisons et nous former une idée exacte sur le plus grand nombre des phénomènes. Nous avons interrogé aussi, tour à tour, le dénigré magnétiseur, l'humble praticien ou le savant académicien; et c'est de nos observations et de nos questions multiples qu'est sorti ce livre.

Des faits considérés encore comme merveil-

leux, des points secondaires, des essais de théorie ou des hypothèses multiples seront étudiés. Là, nous nous bornerons à être l'historien fidèle des faits et des expériences, à citer les sources et les noms des auteurs, leur laissant ainsi toute la responsabilité et le mérite de leur œuvre. — Mais nous serons affirmatif — nous le répétons — sur la question de la volonté, *qui subsiste malgré tout.*

Ne fût-ce qu'à ce dernier point de vue, il faudrait considérer un livre sur l'hypnotisme, à la portée de tous, comme nécessaire; mais il l'est encore au point de vue des guérisons à obtenir et des dangers à éviter par la connaissance des phénomènes hypnotiques.

Citons deux faits.

Appelé récemment, par une malade ayant des crises de sommeil spontané, nous proposons aux parents l'application, en leur présence, du sommeil provoqué, qui a donné de très bons résultats dans des cas identiques. Les intéressés, ignorant — bien qu'ils habitent Paris — l'existence de ce nouvel agent thérapeutique, nous ont pris sans doute pour un sorcier; car

nous ne les avons pas revus, et la jeune fille continue certainement à s'endormir des journées entières, au grand désespoir des parents.

Le second fait est plus grave encore. On amène un jour, dans un des grands hôpitaux de Paris, une jeune fille présentant de l'anxiété respiratoire à un degré extrême : craignant de la voir trépasser en cet état, un de nos grands chirurgiens fait la trachéotomie. Il eût suffi de l'endormir pour lui rendre la respiration !

Ces faits parlent assez éloquemment en faveur de l'étude que nous entreprenons : ils nous dispensent d'insister davantage sur son importance, qu'il ne faudrait cependant pas exagérer; car les phénomènes de l'hypnotisme ne sont que des exceptions. Puissions-nous rendre cette étude intéressante, rassurer les consciences et amener quelques guérisons : nous serons ainsi largement payé de nos efforts.

Dr Foveau de Courmelles.

Paris, le 1er octobre 1890.

L'HYPNOTISME

CHAPITRE I

LA GENÈSE DE L'HYPNOTISME.

L'hypnotisme est vieux comme le monde. Son nom est récent, il est vrai, mais il n'est autre que l'appellation scientifique du magnétisme. On peut remonter le cours des âges, fouiller les manuscrits poussiéreux, déchiffrer les hiéroglyphes,... et l'on trouvera des traces indélébiles de l'influence de l'homme sur l'homme.

Le temple d'Isis, consacré à la nature, montre par ses caractères idéographiques — figures exprimant des idées — que l'extase était connue des Égyptiens. Au zodiaque de la voûte du temple de Denderah, on voit Isis tenant d'une main un enfant et passant devant lui l'autre main dans la position du magnétiseur. Diodore de Sicile a écrit : « Les prêtres égyptiens prétendent que, du sein de son immortalité, Isis se plaît à manifester aux hommes, pendant leur sommeil, des

moyens de guérison ; elle indique à ceux qui souffrent les remèdes propres à leurs maux ; l'observation fidèle de ses avis a sauvé, d'une manière surprenante, des malades abandonnés des médecins. »

Prosper Alpinus, dans son traité de la médecine des Égyptiens, parle de leurs frictions mystérieuses et de leurs songes.

Dans l'Inde, la mythologie représente Vichnou avec les doigts laissant échapper une flamme. Certains sujets magnétisés affirment qu'ils voient des flammes bleues, violettes, s'échapper de l'expérimentateur ; il en devait être probablement ainsi au temps de Vichnou [1].

Hippocrate croyait aux facultés somnambuliques. On trouve, dans les récits des anciens, une série de croyances analogues ; en tenant compte de la part de crédulité qui paraît considérable, il reste acquis qu'il y avait chez certains sujets des états peu ordinaires, anormaux, qui frappaient l'esprit des observateurs. Il est acquis également que la mise en scène de ce charlatanisme existait, car Aristophane persifflait avec cynisme, devant les Athéniens, ces jongleurs d'antan.

L'histoire du moyen âge pullule de récits identiques. L'insensibilité, les stigmates, la sorcellerie, les exorcismes du prêtre Gasner en 1772, démontrent d'une façon irrécusable l'existence du magnétisme.

Citons les noms des expérimentateurs de ces temps

1. Louis Figuier, *Histoire du merveilleux*.

reculés, qui paraissent mériter le plus de confiance. Ce sont : Cardan, parlant d'une anesthésie produite par l'aimant; Paracelse, établissant sa théorie du double magnétisme et montrant que le *magnès* des personnes saines attire l'aimant dépravé de celles qui sont malades; Glocénius, Burgraeve, Hélinotius, Robert Fludd, le père Kircher, Maxwell, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle. Ces derniers virent dans l'aimant les propriétés du principe universel. Un grand nombre d'ouvrages plus ou moins nébuleux, remplis de termes abstraits, non toujours compris de ceux qui les créaient et les employaient, nous sont restés de ces époques tourmentées; ils nous démontrent l'influence de cette passion du merveilleux qui étreint l'humanité dans ses serres comme l'oiseau de proie la fauvette. Ne savons-nous pas, par une expérience de tous les temps et que justifie une fois de plus notre *fin de siècle*, que l'attirance vers l'impénétrable et l'attraction vers l'occulte nous captivent et nous dominent à nouveau lorsqu'un siècle va s'éteindre, disparaître et rejoindre dans le néant ou l'oubli ceux qui l'ont précédé?

Telle la fin du XVIII^e^ siècle se montre à nous, avec une activité fébrile et mystique absolument remarquable. Cette période séculaire, névrosée, surexcitée, dans l'attente de grandes choses, devait fatalement produire Mesmer.

Mesmer! A ce nom évoqué magiquement, notre fin

du siècle dix-neuvième voit un grand calomnié, qu'elle va presque adorer. Sa mémoire chargée d'anathèmes va être réhabilitée, et le charlatan d'antan est bien près de devenir le grand homme d'aujourd'hui.

Mesmer! C'est le créateur du magnétisme scientifique, c'est le savant méconnu, celui de l'héritage fécond duquel nous tenons l'hypnotisme, et dont les travaux et les idées ont provoqué les immenses recherches que nous avons à analyser dans le cours de ce livre.

Antoine Mesmer naquit en Allemagne, en 1734. Son esprit dut être porté de bonne heure vers l'inconnu et l'insondable — n'en sommes-nous pas tous un peu là? — car, à trente-deux ans, il soutenait devant la Faculté de Vienne sa thèse de doctorat en médecine sur « l'Influence des astres, des planètes sur la guérison des maladies. » Il est à croire que les juges partageaient ces mêmes aspirations mystiques, car je doute fort qu'une pareille thèse conférât aujourd'hui à son auteur le titre de docteur en médecine.

Pour Mesmer, le soleil, la lune et les corps célestes agissaient sur les êtres vivants au moyen d'un fluide subtil, qu'il appelait *magnétisme animal*, pour en indiquer les connexions intimes avec les propriétés de l'aimant. Quelques années plus tard (1774), le nouveau docteur rencontrait le P. Hell, jésuite, qui guérissait les maladies au moyen de fers aimantés. Il entrevit une analogie entre les deux groupes d'expé-

riences et essaya les aimants ; les journaux de Vienne chantèrent bientôt sur tous les tons ses nombreuses guérisons. Ostervald, directeur de l'Académie des sciences de Munich, atteint de paralysie, et Bauer, professeur de mathématiques, atteint d'une ophtalmie opiniâtre, se déclarèrent guéris. Les savants officiels acceptaient individuellement le nouvel agent thérapeutique, mais il n'en était plus de même en tant que corps savants. Bientôt Mesmer abandonna les aimants, se bornant à imposer les mains.

Forcé de quitter Vienne — on ne sait trop pourquoi — il vint à Paris et eut la bonne fortune de convertir à ses doctrines un des médecins régents de la Faculté de Médecine, D'Eslon, premier médecin du comte d'Artois. Le succès fut immense : tout le monde voulut être magnétisé, et l'heureux médecin Viennois dut prendre des aides. Laissons ici parler Deleuze, le bibliothécaire du Jardin des Plantes, qu'on a appelé l'Hippocrate du magnétisme :

« Dans une grande salle, était une cuve en bois de chêne, de quatre à cinq pieds environ de diamètre, d'un pied de profondeur, fermée par un couvercle en deux pièces et s'enchâssant dans une autre cuve ou *baquet*. Au fond, se plaçaient des bouteilles en rayons convergents et couchées de manière que le goulot se tournait vers le centre de la cuve. D'autres bouteilles partaient du centre en sens contraire ou en rayons divergents, toutes remplies d'eau, bouchées et magné-

tisées. On mettait souvent plusieurs lits de bouteilles; la machine était alors à *haute pression*. La cuve renfermait de l'eau, qui baignait les bouteilles; quelquefois, on y ajoutait du verre pilé et de la limaille de fer. Il y avait aussi des baquets à *sec*. Le couvercle était percé de trous pour la sortie des tringles en fer coudées, mobiles, plus ou moins longues, afin de pouvoir être dirigées, appliquées vers différentes régions du corps des malades qui s'approchaient du baquet.

« D'un anneau du couvercle partait une corde très longue, dont les patients entouraient leurs membres sans la nouer. On n'admettait pas, du reste, les affections pénibles à la vue, telles que les plaies, les loupes et les difformités. Enfin, les malades se rapprochaient pour se toucher par les bras, les mains, les genoux et les pieds. Les plus beaux, les plus jeunes et les plus robustes magnétiseurs tenaient, pardessus le marché, une baguette de fer dont ils touchaient les retardataires et les indociles. Comme le baquet, les tringles et les cordes étaient *préparées*; les patients entraient bientôt en crise. Les femmes, toujours les plus impressionnables de toutes les créatures, éprouvaient d'abord des bâillements, des pandiculations; leurs yeux se fermaient; leurs jambes ne les soutenaient plus; elles étaient menacées de suffocation. En vain, les sons de l'harmonica, les roucoulements du piano et des chants de voix se

Le baquet de Mesmer.

faisaient entendre : ces secours paraissaient accroître les convulsions des malades. Des éclats de rire sardonique, des gémissements douloureux, des torrents de pleurs éclataient de toutes parts. Les corps se renversaient en des mouvements tétaniques; la respiration devenait râleuse, tous les symptômes les plus effrayants se manifestaient. A ce moment, les acteurs d'une scène si étrange couraient les uns au devant des autres, éperdus, délirants; ils se félicitaient, s'embrassaient avec joie ou se repoussaient avec horreur.

« Cette pièce, matelassée, présentait un nouveau spectacle. On y délassait les femmes, qui battaient de leurs têtes les murailles ouatées ou se roulaient sur un parquet en coussins, avec des serrements à la gorge. Au milieu de cette foule palpitante, Mesmer se promenait en habit lilas, étendant sur les moins souffrantes une baguette magique, s'arrêtant devant les plus agitées, enfonçant ses regards dans leurs yeux, tenant leurs mains appliquées dans les siennes, avec les doigts majeurs en correspondance immédiate, pour se *mettre en rapport*; tantôt opérant par un mouvement à distance avec les mains ouvertes et les doigts écartés, à *grand courant*, tantôt croisant et décroisant les bras avec une rapidité extraordinaire, pour les *passes en définitive.* »

Bailly, témoin oculaire de ces crises, les a également décrites, et il parle longuement de l'influence

du magnétiseur, dont la voix, le regard, un signe tire les malades de leur assoupissement.

L'Enfer aux convulsions attira autour du thaumaturge autrichien les belles dames et les jeunes seigneurs, cherchant, qui du soulagement, qui des émotions. Ce fut alors une série d'exagérations, d'attaques nerveuses, qui émurent bientôt la conscience et la moralité publiques. L'enivrement du succès, la mise en scène, firent dévier Mesmer de sa véritable voie : la guérison des maladies par le magnétisme humain. Véritable savant au début, il devint la victime du charlatanisme et se perdit, lui et sa cause. Ne savons-nous pas, en effet, par l'expérience de tous les jours, que le terme *magnétiseur* est devenu pour quelques-uns synonyme de *charlatan*? Cela tient évidemment aux séances à grand orchestre qu'ont données Mesmer et ses imitateurs, même ceux de notre époque. Il ne faut pas cependant confondre avec eux les véritables magnétiseurs, qui ont fait progresser la science et la thérapeutique, et qui comptent dans leurs rangs un grand nombre de médecins. Une réaction se fait d'ailleurs en leur faveur et une nouvelle appellation, — non discréditée — celle de *magnétistes*, tend à se substituer à l'ancienne.

Pour Mesmer, sa trop grande faveur devait amener la réaction fatale sous laquelle il allait succomber. De la place Vendôme — qui n'était pas le quartier *high life* d'aujourd'hui — il s'était transporté

place de la Bourse, où il avait acheté l'hôtel Bullion. Il dut magnétiser un arbre, à l'extrémité de la rue de Bondy, et des milliers de malades s'y attachèrent avec des cordes, dans l'espérance de guérir.

C'était l'apogée, le Capitole si voisin de la roche Tarpéienne. Les Académies, priées par Mesmer de faire une enquête sur ses expériences, ne s'entendirent pas. A la Société royale de Médecine, D'Eslon fut menacé de radiation s'il ne se corrigeait.

Mesmer quitta Paris sur ces entrefaites ; il y revint bientôt, enseigna moyennant finance ; mais la dissension ne tarda pas à se mettre entre lui et ses élèves, et le gouvernement intervint enfin (1784).

Deux commissions furent nommées : l'une comprenant des membres de la Faculté de Médecine et de l'Académie des Sciences (Bailly, rapporteur, Franklin, Lavoisier) ; l'autre, des membres de la Société royale de Médecine (Laurent de Jussieu).

Comme l'écrivent Binet et Féré[1] : « Nous trouvons de l'intérêt à relire aujourd'hui les rapports de ces commissions, comme on relirait les débats d'une affaire obscure dont l'avenir aurait révélé une partie du secret ».

On chercha le fluide, non par les guérisons, dont l'étude fut avec raison trouvée trop complexe, mais par les *crises*. Celles-ci étaient considérées comme

1. *Le magnétisme animal* (1 vol. de la *Bibliothèque scientifique internationale*).

nécessaires, et facilement dirigeables par l'expérimentateur. On les étudia : elles ne se produisaient que lorsque les sujets savaient qu'on les magnétisait, elles étaient différentes selon qu'on opérait en public ou en petit comité. Enfin, — est-ce coïncidence ou vérité? — on ne vit que l'imagination, seul agent actif. Alors, d'Eslon arrive à dire : « Si la médecine d'imagination est la meilleure, pourquoi ne ferions-nous pas de la médecine d'imagination? »

Faut-il voir là une négation de l'existence du fluide de la part de celui qui l'avait tant préconisée? ou une sorte de raillerie, qu'il faudrait ainsi interpréter : « Vous voulez que cela soit de l'imagination, soit; mais, après tout, si cela guérit, servons-nous-en » ? Cette seconde hypothèse me semble la plus vraisemblable. La conclusion des deux commissions fut que les phénomènes étaient dus à l'imitation, l'imagination et l'attouchement, et qu'ils étaient dangereux; d'où la nécessité de les interdire. Arago, *soixante-dix ans plus tard*, était du même avis!

Laurent de Jussieu fut le seul membre des commissions de 1784 qui vit autre chose que l'imagination dans *l'Enfer aux convulsions*. Il crut à une vérité féconde, mais naissante, et il fit ses réserves les plus absolues à l'égard des affirmations de ses collègues.

Le docteur Pététin, président perpétuel de la Société de médecine de Lyon, ennemi des idées nou-

velles, releva cependant, dès 1787, sept cas de catalepsie et de transposition des sens. Puis, un élève du docteur Mesmer, le marquis Armand-Jacques-Marc Chastenet de Puységur, fit courir tous les savants à Buzancy, près de Soissons, où il obtint des miracles. Le docteur Cloquet vit, non plus des crises violentes et de l'hystérie, mais un sommeil calme, paisible, silencieux, réparateur. On peut dire que de là date le magnétisme vrai, efficace et utile. Et légitime cette fois — car il ne s'agissait que de soulager gratuitement les maux des contemporains — fut l'engouement qui saisit l'opinion publique ! Puységur put croire qu'il avait ressuscité le magnétisme. Son arbre, imprégné de fluide, était touché par des centaines de personnes accourues un peu de tous les côtés, et les effets en étaient des plus salutaires. Mesmer avait constaté le sommeil sans crise, mais il l'avait dédaigné.

Le savant naturaliste Deleuze fit, en 1813, l'*Histoire critique du Magnétisme animal*, qui résume l'état de la question à cette époque, et rien depuis n'a été écrit de mieux ni de plus complet, malgré les prétendues découvertes que chacun croit faire dans l'ordre *magnétique*.

En 1820, le docteur Bertrand, ancien élève de l'École polytechnique, fait un cours public de magnétisme ; la science officielle rend en quelque sorte sienne cette question passionnante. Le docteur Husson, à l'Hôtel-Dieu, les docteurs Georget et Rostan, à

la Salpêtrière, font faire au baron du Potet des expériences dans leurs services hospitaliers ; mais on crut les malades, dont le propre est souvent de dire qu'ils ont trompé les expérimentateurs.

Le docteur Foissac, en 1825, détermina l'Académie de Médecine à s'occuper de la question : le rapporteur Husson conclut à l'existence du magnétisme.

« Considéré, disent les membres de la commission, comme agent de phénomènes physiologiques ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales, et par conséquent les médecins seuls devraient en faire ou en surveiller l'emploi.

« La commission a recueilli et communiqué des faits assez importants pour penser que l'Académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme, comme une branche très sérieuse de *psychologie et d'histoire naturelle.*

« Ont signé : Bourdois, de la Motte, Fouquier, Guéneau de Mussy, Guersant, Itard, J. Leroux, Marc, Thillaye, Husson, *rapporteur*. »

L'Académie, étonnée, ne se prononça pas (juin 1831).

En 1837, l'Académie, *cherchant le merveilleux et ne l'obtenant pas*, conclut à la non-existence du magnétisme.

Le magnétisme est entre des mains honnêtes, il ne s'est pas fourvoyé encore. Il est permis de douter, de

L'arbre de Puységur.

traiter même de fous ses partisans ; mais, à part la cupidité de Mesmer, aucun de ses continuateurs n'a guéri pour de l'argent. Et même, contraste frappant avec le Maître, Puységur notamment n'a aucune exhibition publique, rien qui frappe l'imagination, aucun choix de sujets, pas de mélancoliques, mais des paysans et des paysannes, affectés souvent de maladies épaisses et tenaces. Puységur admettait le merveilleux, la lucidité somnambulique.

Bien que le prix de 3000 francs fondé en 1837, par Burdin jeune, membre de l'Académie de Médecine, pour la personne qui lirait à travers un bandeau dans des conditions scientifiquement déterminées, n'eût jamais été décerné, et pour cause, le phénomène se produisit toujours... loin des corps savants. « Les somnambules, disent Binet et Féré, continuèrent à voir à travers des corps opaques, à prédire l'avenir et à prescrire des remèdes, comme si l'Académie n'avait rien dit. »

A la même époque, le baron du Potet inventait le *miroir magique*, qui convulsionna tant de monde. Le fameux magnétiseur traçait sur le parquet, au moyen d'un morceau de braise, un cercle plein et noirci. Le sujet s'en approche et s'éloigne, regarde l'assemblée, puis le cercle : « C'est alors, dit du Potet, qu'on aperçoit un commencement d'effet : sa tête se baisse davantage, il devient inquiet de sa personne, tourne autour du cercle sans le perdre un instant de

vue ; il se penche davantage encore, se relève, recule de quelques pas, avance de nouveau, fronce les sourcils, devient sombre, et respire avec violence. On a alors sous les yeux la scène la plus étrange, la plus curieuse ; l'expérimenté voit, à n'en pas douter, des images qui viennent se peindre dans le miroir ; son trouble, son émotion, plus encore ses mouvements inimitables, ses sanglots, ses larmes, sa colère, son désespoir et sa fureur, tout enfin prouve le trouble et l'émotion de son âme. Ce n'est point un rêve, un cauchemar : les apparitions sont réelles ; devant lui se déroule une série d'événements représentés par des figures, des signes qu'il saisit, dont il se repaît, tantôt gai, tantôt rempli de tristesse, à mesure que les tableaux de l'avenir passent sous ses yeux. Bientôt même, c'est le délire de l'emportement, il veut saisir le signe, et plonge en lui un regard terrible ; puis enfin, il s'élance et frappe du pied le cercle charbonné, la poussière s'en élève, et l'opérateur s'approche pour mettre fin à ce drame rempli d'émotions et de terreurs. »

Du Potet voyait là de la magie : l'hypnotisme obtenu au moyen des agents physiques amène le même résultat.

A la même époque, les phénomènes *spiritiques* (tables tournantes, esprits frappeurs, etc.), faisaient leur apparition.

Le père Lacordaire reconnaissait le magnétisme dans son existence, du haut de la chaire de Notre-

Dame. L'ordre prophétique force l'humanité à s'incliner devant Dieu : « Plongé dans un sommeil factice, l'homme voit à travers les corps opaques ; il indique des remèdes qui guérissent, il paraît savoir des choses qu'il ne savait pas. »

L'enthousiasme devint général : les idées nouvelles trouvèrent des adeptes jusque dans le clergé, et une lettre encyclique de la Sainte Inquisition romaine et universelle à tous les évêques visa les abus du magnétisme (mercredi 30 juillet 1856).

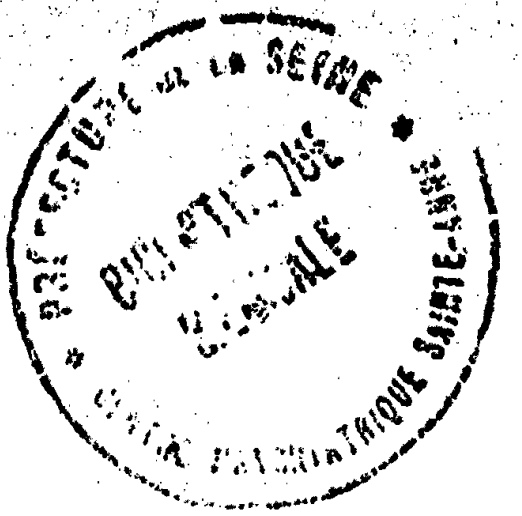

CHAPITRE II

L'ÉCOLE DE LA SALPÊTRIÈRE ET SES ORIGINES.

Nous avons vu le magnétisme naître, prospérer, puis décroître. Pas une fois encore le mot *hypnotisme* n'a été prononcé, et cependant c'était bien de lui qu'il s'agissait : sous le nom de *magnétisme animal*, il avait erré, il avait été honoré et bafoué, soumis aux destinées les plus diverses ; il n'avait pas, à proprement parler, été passé au crible éclairé, sagace et surtout tenace de l'investigation scientifique. Défendu par des hommes convaincus, mais enthousiastes, il n'avait dû ses succès qu'à l'auréole de merveilleux dont il était entouré. Il fallait le débarrasser de ces inutilités de mauvais aloi et lui rendre le crédit qu'il méritait. Sous son ancien nom, il était bien difficile de le réhabiliter ; et certes, ce n'est pas depuis lors que ses partisans à outrance ont rendu cette réhabilitation plus facile. Il faut rendre justice à ceux qui ont conservé l'étincelle sacrée du magnétisme, qui ont cru à son étoile ; mais il fau aussi constater leurs errements, leurs illusions et,

pour quelques-uns, le triomphe facile et rémunérateur d'expériences critiquables.

Souvent, j'ai entendu dire : « Pourquoi les savants ont-ils dénaturé le nom de la science du sommeil provoqué, et appelé hypnotisme ce qui n'est pas autre chose que le magnétisme animal? Est-ce pour cacher ce qu'ils lui empruntaient? » De prime abord, on peut être porté à le croire; et cependant il n'en est rien. L'hypnotisme est *lui*; le magnétisme aussi, je le démontrerai. On a eu le tort de confondre les deux. Le premier en date est dû à Mesmer et à ses devanciers; le second, l'hypnotisme — né de l'autre — est dû au médecin James Braid, chirurgien de Manchester.

Braid, quoi qu'on en dise, ne tua nullement le magnétisme. En effet il a écrit[1] :

« Pendant longtemps, je crus à l'identité des phénomènes, produits par ma façon d'opérer et par celle des partisans du mesmérisme; d'après les constatations encore actuelles, je crois tout au moins à l'*analogie* des actions exercées sur le système nerveux. Toutefois, et à en juger d'après ce que les magnétiseurs déclarent produire dans certains cas, il semble y avoir assez de différence pour considérer *l'hypnotisme et le mesmérisme comme deux agents distincts*. »

1. Page 27 du livre intitulé *Neurypnologie*, traduction du docteur Simon avec préface de Brown-Séquard, citée par le docteur Ochorowicz dans son ouvrage la *Suggestion mentale*.

Braid fut le précurseur de nos hypnotiseurs actuels, et en particulier de l'école de la Salpêtrière Voici comment il fut amené à faire sa découverte.

En novembre 1841, il assistait à une expérience publique du magnétiseur suisse, M. Lafontaine. Il crut à une comédie; puis, six jours après, à une seconde expérience, il vit que le patient ne pouvait ouvrir les yeux, et il crut à l'existence d'une cause physique. La fixité du regard devait, selon lui, épuiser et paralyser les centres nerveux dans les yeux et leurs dépendances. Il fit regarder à un ami le col d'une bouteille; à sa femme, l'ornement d'un sucrier en porcelaine : le sommeil se produisit. Désormais, l'hypnotisme existait, et *l'on pouvait endormir un sujet par les agents physiques*. C'est là — notons-le en passant — la différence essentielle entre les deux ordres de phénomènes qui nous occupent; car le magnétisme suppose une action du magnétiseur sur le magnétisé, action niée, avec raison, dans l'hypnotisme. Cette distinction n'est pas généralement faite; aussi la confusion entre ces notions est-elle complète. Nous faisons ici cette distinction une fois pour toutes. Quand nous emploierons le mot *hypnotisme*, le lecteur saura qu'il s'agit du sommeil provoqué par les agents physiques, la fixation du regard sur un objet quelconque (comme l'a trouvé Braid), ou l'audition d'un bruit soudain, du gong chinois (comme on le fait à la Salpêtrière). Quand

nous nous servirons du mot *magnétisme*, nous désignerons ainsi le passage du sujet de l'état de veille à celui de sommeil, dû à une action personnelle de l'expérimentateur sur l'expérimenté. Cette dernière explication n'est pas encore absolument admise dans la science ; mais nous montrerons, par des faits et par des opinions de la plus grande valeur, qu'il est bon d'en tenir compte, même en dehors de l'influence indiscutable de l'imagination et du mélange fréquent et forcé des actions hypnotiques et magnétiques.

Quoi qu'il en soit, Braid avait trouvé une méthode différente, une science nouvelle ; mais, nous le répétons, il ne s'est pas montré aussi affirmatif sur la négation du magnétisme qu'on nous l'a dépeint depuis. Il a remarqué les attitudes conservées de la catalepsie, l'influence du souffle pour le réveil, le changement des phases du sommeil, la suggestion verbale et à l'état de veille. Il a eu le tort d'énumérer ces phénomènes pêle-mêle, confusément, sans différenciation des périodes. « Cette lacune de l'œuvre de Braid — écrivent Binet et Féré, élèves du professeur Charcot — a été comblée par l'école de la Salpêtrière, qui a montré que l'hypnotisme était un état nerveux offrant des caractères assez variés par leur intensité, sinon par leur nature, pour qu'on ait pu distinguer plusieurs phases ou états pendant lesquels le sujet réagit différemment. »

Braid crut trouver les localisations des facultés

Première hypnotisation de Braid.

mentales en certains points du cerveau. En touchant certaines régions de la tête des hypnotisés, il donnait des idées de vol, de vénération, de prière, etc. On peut expliquer ces phénomènes tout aussi bien par une action réelle que par la suggestion inconsciente.

Braid était médecin ; c'est dire qu'il a songé immédiatement à appliquer l'hypnotisme à la thérapeutique, et il a rapporté de nombreuses observations de guérisons : vices de l'œil, tic douloureux, céphalagie d'origine nerveuse, épilepsie, etc.

Mais l'esprit humain n'était pas suffisamment préparé à accueillir cette nouveauté scientifique. Braid et Carpenter échouèrent à la section médicale de l'Association britannique, en 1842 : toute vérification des expériences fut rejetée. Braid continua de lutter avec l'énergie spéciale des novateurs.

En 1848, Grimes obtint en Amérique, à l'état de veille et par suggestion verbale, les phénomènes de l'hypnotisme. Cette *électro-biologie* eut un moment de succès.

En France, des extraits des livres de Braid furent publiés par Littré et Robin, Robin et Béraud, par M. Meunier, dans un feuilleton de la *Presse*, mais furent peu remarqués. Ce ne fut qu'en 1859, que le professeur Azam, de la Faculté de médecine de Bordeaux, refit les expériences de Braid et les publia[1] : il remarqua surtout l'anesthésie générale. Diverses opé-

1. *Archives de médecine*, 1860, page 8.

rations chirurgicales furent alors faites dans le sommeil hypnotique. C'est l'époque des travaux des docteurs Demarquay et Giraud Teulon, Gigot Suard, Liébeault, Philips (Durand de Gros), Mesnet (1860), Lasègue (1865).

Le docteur Philipps eut une théorie particulière, qu'il soutint dans ses ouvrages et dans une série de conférences publiques, faites surtout en Belgique. Dans le sommeil, la force nerveuse non utilisée par la pensée s'accumule, et un sens excité agit sur un point du cerveau : une impression mentale produit le même effet qu'une impression sensorielle.

En 1866, le docteur Liébeault, le fondateur de l'école de Nancy, émettait une théorie analogue sur laquelle nous reviendrons en étudiant cette école, toute récente en tant qu'école, et qui compte des adversaires et des partisans aussi acharnés que celle de la Salpêtrière.

Depuis 1866, Baillis (1868), Pau de Saint-Martin (1869), Mathias Duval (1874), Dechambre (1874) ont écrit sur la question, le dernier pour déclarer que le magnétisme animal n'existait pas. Enfin en 1875, M. Ch. Richet publiait[1] — sans qu'elles fissent grand bruit — ses recherches sur l'hypnotisme, entreprises sur les malades des hôpitaux pendant son internat.

Le docteur Dumontpallier, médecin de l'Hôtel-Dieu, président du premier Congrès international de l'Hypno-

1. *Journal de l'anatomie et de la physiologie*, 1875.

tisme de 1889, a bien voulu me raconter l'histoire des premières recherches qui devaient produire la nouvelle science.

C'était en 1876; un homme qui croyait sa fin prochaine écrivait à notre grand physiologiste Claude Bernard qu'il désirait savoir, avant de mourir, s'il ne s'était pas illusionné sur des faits observés par lui pendant un quart de siècle. Claude Bernard, président de la Société de biologie, vit là une demande dictée par un sentiment honorable et il crut bien d'y déférer. Une commission fut nommée : elle se composait de MM. Charcot, Luys et Dumontpallier, ce dernier rapporteur. Après une série d'expériences qui durèrent une année, on confirma la théorie métallothérapique du docteur Burq.

Voici comment celui-ci avait été amené à l'émettre.

Jeune médecin, ayant un jour à sortir, il avait enfermé une malade, lorsqu'il entend soudain la chute d'un corps. Il revient, et trouve une femme en catalepsie. M. Burq s'occupait alors de magnétisme; il se demanda la cause de la production du phénomène. Il remarqua à la porte un bouton en cuivre. Le lendemain, il entoure celui-ci d'un gant, enferme à nouveau la malade, et il ne se produit rien. Il interroge la patiente, qui ne peut donner aucune explication. Il essaie dans les hôpitaux, à la Salpêtrière, à Cochin, l'action du cuivre sur tous les sujets. Il en trouve un grand nombre qui y sont sensibles.

Il pouvait ainsi rendre aux malades la sensibilité dont elles étaient parfois privées depuis de longs mois.

A la Salpêtrière, on les faisait travailler, et Burq leur donnait des dés en cuivre. Il apprend par hasard que l'une d'elles, se servant d'un dé en acier, a recouvré sa sensibilité.

De ce jour, la métalloscopie était trouvée. Burq essaya tous les métaux et vit leur différence d'action.

Le magnétisme avait présidé à cette importante découverte, dont la vérification devait ressusciter Braid oublié et bien oublié. Aussi le docteur Dumontpallier, qui a trouvé en Burq un esprit chercheur, sagace et consciencieux, en fait le promoteur, inconscient peut-être, de la renaissance de l'hypnotisme.

Burq garda le secret. Parler alors de magnétisme c'eût été se perdre, lui, sa clientèle et surtout sa découverte. Il l'avait d'ailleurs appris à ses dépens ; car il avait été raillé au début, bafoué et même à peu près chassé des hôpitaux.

Inventeur notamment d'une balance pesant avec la même précision les quintaux et les centigrammes, ce savant modeste eut l'existence pénible et précaire qui est généralement le monopole des inventeurs. Il ne se décida à parler que lorsqu'il crut voir l'approche de sa fin : il ne devait cependant mourir que quelques années plus tard.

On refit des expériences à la Salpêtrière, qui avait

été le berceau de ces études. Charcot fut amené à y croire dans les circonstances suivantes : il avait un jour dans son service la visite de médecins anglais, qui affirmaient hautement la différenciation entre les névroses de leur pays et les nôtres. *Vérité en deçà de la Manche, erreur au delà*, telle pourrait être ici parodiée une phrase célèbre! L'anesthésie, notamment, était un des éléments de la distinction. Le maître la veut montrer, et il pique violemment le bras d'une malade qui ne bronchait jamais. Mais, ô stupeur ! la malade pousse des hurlements de douleur, et les médecins anglais se regardent avec des airs de satisfaction non dissimulée. Charcot interroge : il veut approfondir le mystère, si mystère il y a. Burq avait fait l'inconsciente plaisanterie d'appliquer une lame d'or sur le bras de la malade, qui ne sentait pas depuis plusieurs années, et la sensibilité était revenue. Charcot se joignit alors sérieusement à la commission d'examen de la métallothérapie, et il dut croire comme les autres.

Vulpian, un sceptique, vint voir un dimanche matin les expériences de Dumontpallier, à la Salpêtrière. Au premier essai, il ne se produit rien. On enlève la plaque entourée de linge, et Vulpian, sur la prière de l'observateur, la met dans sa poche; on essaye ensuite du cuivre, la sensibilité revient. On regarde alors la premère plaque : c'était de l'or, auquel la malade était insensible. Toutes les causes

d'erreur étaient éliminées. Ce n'était pas une action d'imagination : la malade, s'attendant à quelque chose, aurait dû être impressionnée dans les deux cas. Ce n'était pas une suggestion inconsciente de l'observateur : sinon il en aurait été de même. Ce n'était pas non plus l'influence du spectateur qui, n'y croyant pas, aurait dû faire manquer l'expérience dans les deux cas. Il fallait donc croire à une action réelle, ce que l'on fit. Tous les rapports de la Société de Biologie sont unanimes sur ce point. Ces détails montrent la rigueur d'observation qu'il convient d'apporter dans l'examen des faits scientifiques.

En 1878, le professeur Charcot et ses élèves sont donc entraînés à entreprendre une série de recherches sur le sujet et déterminent un nouveau mouvement scientifique qui se continue encore. En plus des expériences de Burq et apportant la force que donne la popularité même quand elle est malsaine, ce sont des magnétiseurs ambulants, dont quelques-uns ont acquis une notoriété considérable, leurs exhibitions publiques et les dangers qu'on leur attribue, qui amènent l'examen et le contrôle. Cet ensemble force, en quelque sorte, le monde savant à penser que tout pouvait bien n'être pas dit sur le magnétisme animal. Le Belge Donato, le Danois Hansen, les Français Durville, Alf. Reybaud, Auffinger, etc., font courir la foule à leurs séances et, malgré les proscriptions dont celles-ci ont été depuis l'objet, l'enthousiasme ne

Leçon du docteur Charcot à la Salpêtrière.

s'est pas ralenti : le mouvement venait d'en haut.

M. Charcot a eu[1] « la bonne fortune, non seulement de réhabiliter l'hypnotisme, mais encore de le venger de ses mésaventures académiques en lui faisant faire une rentrée triomphale à l'Académie des sciences[2]. » Ses leçons si suivies de la Salpêtrière y ont aussi largement aidé, et n'ont pas peu contribué à rallier les médecins à la cause de l'hypnotisme.

Depuis, les travaux se sont continués, multipliés outre mesure même, aussi bien à la Salpêtrière qu'à la Charité, à Paris qu'à Nancy, et à l'étranger[3]. Citons les noms des principaux auteurs : Charcot et ses élèves, Binet et Féré, Gilles de la Tourette, Babinski, pour la *Salpêtrière*; Luys et ses élèves, Bottey, L. R. Regnier, de Grandchamps, nous-même, pour la *Charité*; Liébeault, Bernheim, Beaunis, Liégeois, pour Nancy; Dumontpallier, à l'*Hôtel-Dieu*, de Paris; Heidenhain, Grützner, Berger, Baumler, Preyer, Schneider, Ladame, Tamburini et Seppili, Lombroso, Hack-Tuke, pour l'étranger[4].

1. Binet et Féré, déjà cités.

2. J. M. Charcot, *Essai d'une distinction nosographique des divers états compris sous le nom d'hypnotisme* (C. R., Acad. des sciences, 1882).

3. Binet et Féré, *Le magnétisme animal*. 1 vol. de la bibliothèque scientifique internationale, 1887

4. Toutes ces écoles nous ont communiqué avec la plus parfaite bonne grâce tous les documents qui nous ont été nécessaires pour ce livre. Témoignons ici notre reconnaissance aux docteurs Luys, Dumontpallier, Fort, Liébeault, et à M. Londe, chef du service photographique à la Salpêtrière.

On vient de trouver confondus amis et ennemis, partisans et adversaires; mais cela tient à ce que, pour nous, l'influence de l'école de la Salpêtrière est prédominante, parce que son chef est membre de l'Institut (Académie des sciences). Ce corps savant est justement considéré comme l'origine du savoir, l'artère vivifiante d'où il s'épanche : il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'hypnotisme, une fois entré dans le temple, ait été admis dans son existence et dans ses effets. Les phénomènes en eussent fatalement forcé la porte avec le temps; mais celui-ci a été abrégé par la puissante protection accordée au sommeil provoqué, protection qui ne pouvait venir que d'un maître adonné à ces études spéciales et occupant une haute situation dans le monde scientifique.

C'est la Salpêtrière qui a eu également l'idée de classer les phases du sommeil hypnotique : *léthargie*, *catalepsie*, *somnambulisme*, lesquelles sont niées par l'école de Nancy. Nous entrerons bientôt dans les détails.

CHAPITRE III

L'ÉCOLE DE NANCY.

Le docteur Liébeault, considéré à juste titre comme le fondateur de l'École de Nancy, n'a pas toujours eu la notoriété qu'on lui connaît et l'estime légitime dont on l'entoure aujourd'hui.

Au début, en 1866, ses idées publiées ne trouvèrent que des incrédules : « ses pratiques parurent tellement empreintes d'étrangeté que les médecins les rejetèrent sans plus ample examen ; l'auteur vécut à l'écart, en dehors du monde médical, tout entier à ses malades, presque tous des classes pauvres, et à ses convictions » (Bernheim).

M. Delbœuf, professeur à l'Université de Liège, en donne la biographie suivante[1], intéressante non seulement au point de vue du savant dont elle fait le portrait, mais encore et surtout en ce qu'elle nous montre comment on peut acquérir la notoriété scientifique à notre époque :

« M. Liébeault a aujourd'hui 65 ans. Il est né

1, *Le magnétisme animal. A propos d'une visite à l'École de Nancy*, 1889.

le 17 septembre 1823, à Favières (Meurthe), village à dix lieues de Nancy. C'est un petit homme, aux allures vives, au front profondément sillonné de rides horizontales coupées par d'autres rides, qui vont rayonnant en éventail à partir de la base du nez. Teint bistré de campagnard; œil brillant et animé; parole sonore et précipitée; physionomie ouverte, mélange de gravité et de simplicité, d'autorité et de douceur; une gaieté d'enfant; quelque chose du prêtre. Au surplus, c'est un apôtre, un apôtre qui a tout sacrifié à sa foi : fortune, considération, bien-être. Il ne sort pas de chez lui; en ville, il doit souvent demander son chemin; il ignore le nom des rues et s'égarera même en se dirigeant vers la station. Sa figure est peu connue des Nancéens, mais son nom est célèbre auprès du peuple à dix lieues à la ronde. »

Fils de cultivateurs, il étudia d'abord pour être prêtre, puis devint élève en médecine à l'Université de Strasbourg. En 1848, il lut quelque chose — il ne sait même plus quoi — sur le magnétisme. Il y vit ce fameux dilemme sur la question : dupes ou fripons. Il cherche un livre et un sujet; il les trouve, et sa conviction est faite. Il est alors docteur en médecine (1850). Il s'installe à Port-Saint-Vincent, à 13 kilomètres de Nancy, et s'y fait une belle clientèle. Il propose à un paysan de magnétiser sa fille épileptique : « Ce sont — dit l'homme des champs, un sage — choses nouvelles ; et vous savez comment on

accueille partout, mais surtout dans les campagnes, les innovations. Vous perdrez tous vos clients ». Liébeault ne revient à son étude de prédilection que dix ans plus tard, à la lecture d'une communication de Velpeau sur les expériences du docteur Azam, de Bordeaux. Il s'installe à Nancy, soigne gratis tous ceux qui veulent essayer la nouvelle médication, et enfin écrit, en 1866, son livre sur *Le sommeil et les états analogues, considérés surtout au point de vue de l'action du moral sur le physique.*

Depuis, le temps a marché, l'hypnotisme aussi; aujourd'hui M. Liébeault est en vue : on le revendique comme une gloire de la France, et on dit et écrit que tout ce qu'il fait est bien. Le succès ne l'a pas changé, et sa modestie nous empêche de donner ici son portrait; car, dit-il, « des photographies de la clinique ou du maître sont des choses qui ne donnent aucune valeur à la réputation d'une école ». Cela peut être vrai, et cependant on aime à connaître les novateurs. Les élèves de M. Liébeault l'ont révélé au monde savant : ce sont eux qui l'ont cité dans leurs travaux et l'ont imposé par leur autorité propre; c'est le professeur Liégeois, de la Faculté de droit, qui, feuilletant en 1866 le volume du maître, « l'avait trouvé trop cher »; ce sont les professeurs Bernheim et Beaunis, de la Faculté de Médecine, physiologistes éminents.

Le docteur Liébeault n'a pour clients que les dé-

sespérés, les uns trop incrédules, les autres trop confiants. C'est là le sort des praticiens expérimentant une nouvelle méthode. Son *modus faciendi* — et je tiens à y insister, car il caractérise la méthode de l'École de Nancy — a, dit le professeur Delbœuf, quelque chose de naïf et de simple, mais relevé par un air et un ton de conviction profonde; sa parole a une telle chaleur communicative qu'il en grise ses clients comme lui-même.

« Après avoir, si c'est nécessaire, demandé au malade de quoi il souffre, sans se livrer à un examen quelconque, il le fait asseoir, lui pose la main sur le front, et, sans même le regarder, lui dit : « Vous allez « dormir ». Puis, pour ainsi dire immédiatement, il lui ferme les paupières en lui assurant qu'il dort. Il lui lève le bras, et lui dit : « Vous ne pouvez plus « baisser le bras ». S'il le baisse, M. Liébeault n'a pas même l'air de le remarquer. Il lui fait ensuite tourner les bras, en lui assurant que le mouvement ne pourra pas être arrêté; ce disant, il tourne lui-même ses propres bras avec vivacité, le malade tenant toujours les yeux fermés; et il parle, il parle sans cesse, d'une voix forte et vibrante. Puis, les suggestions commencent : « Vous allez vous guérir; les digestions seront « bonnes; votre sommeil sera bon; vous ne tousserez « plus; la circulation sera libre et régulière; vous « allez sentir beaucoup de force dans vos membres; « vous allez marcher avec facilité, etc., etc. » Il varie à

peine ce couplet. Il tire ainsi sur toutes les maladies à la fois; c'est au client à reconnaître la sienne. Sans doute, il fait quelques recommandations spéciales, ayant rapport à l'affection dont souffre le patient; mais les recommandations générales prennent la plus grande place.

« Les suggestions sont faites un grand nombre de fois à la même personne, et, chose singulière, malgré la monotonie inévitable de ces discours, au fond toujours identiques, malgré l'uniformité du ton et de la voix, la parole du maître est si ardente, si pénétrante, si sympathique, que je n'ai pas cessé une seule fois d'y prêter attention et de l'admirer. »

L'École de Nancy n'admet pas de phases bien distinctes dans le sommeil provoqué, mais des degrés en déterminant l'intensité. C'est ce qui a fait dire que cette École ne connaissait que le *petit hypnotisme*, tandis que la Salpêtrière étudiait le *grand hypnotisme*. C'est une simple question de mots. Dans le premier degré, il y a engourdissement, pesanteur des paupières, somnolence; quelquefois, le sujet ne peut pas ouvrir les paupières. Dans le second, les paupières sont closes, les membres sont en résolution, il y a catalepsie; le bras levé reste levé. Dans le troisième degré, les mouvements automatiques suggérés continuent malgré le sujet; l'insensibilité est plus ou moins grande.

Comme son émule de Paris, l'École nancéenne

n'est pas unanime dans ses opinions, qui varient un peu selon ses membres.

Ainsi, le docteur Liébeault croit à l'action efficace en thérapeutique de *l'eau magnétisée*, qui est tout bonnement de l'eau simple dans laquelle le praticien fondateur de l'École trempe les doigts. En constatant l'influence de ce liquide sur des petits enfants de quelques mois ou de quelques semaines, il sentit — lui, l'adepte et l'apôtre de la théorie de la suggestion — ses convictions s'ébranler. Il se demanda si la suggestion était bien le dernier mot de l'hypnotisme, et si la théorie du fluide devait être définitivement condamnée. Le professeur Beaunis a émis des doutes analogues.

Le professeur Bernheim s'en tient à son système: ce qui suppose — dit M. Delbœuf — « qu'il est prêt à accorder aux tout jeunes enfants la suggestibilité et l'entendement nécessaires pour comprendre qu'ils ont du mal, et que le monsieur qui est devant eux et cause avec leur mère, a le pouvoir et la volonté de les soulager ».

Voici le portrait que fait, de ce savant, M. Delbœuf: « M. Bernheim est israélite. Il a le type juif, mais peu prononcé; petit, un peu replet, belle figure régulière, nez légèrement aquilin, chevelure serrée et grise, yeux bleuâtres, vifs et doux, moustaches et barbe en pointe à la militaire, voix caressante, perçante et pénétrante. »

Laissons encore parler le professeur de Liège, qui a étudié consciencieusement l'École de Nancy. Il s'agit de la façon de suggestionner du Maître. Un vieillard robuste, de soixante-quinze ans, est paralysé par une sciatique qui le fait horriblement souffrir : « Il ne peut poser le pied à terre sans pousser des cris de douleur. « Recouchez-vous, mon ami, je vais vous faire « passer vos souffrances. — Impossible, monsieur le « docteur. — Vous allez voir. — Oui, nous allons « voir, mais ce ne sera pas. » Sur cette réponse, je me dis : « La suggestion ne prendra pas ». Le vieux avait un air renfrogné et entêté. Chose étrange! il s'endormit très vite, tomba en catalepsie, se montra insensible aux piqûres. Mais quand M. Bernheim lui dit : « Maintenant, vous pouvez marcher. — Je ne sau- « rais, — répondit-il, — vous me demandez une chose « impossible ». Ici, bien qu'il dût échouer, je ne pus qu'admirer le grand art de M. Bernheim. De la persuasion par insinuation et caresse, il passa tout d'un coup à l'injonction impérieuse, et, de ce ton bref et sec qui n'admet pas de réplique : « Je vous dis que « vous le pouvez; levez-vous et marchez! — Vous le « voulez; soit! » Et l'homme sort du lit. Mais, en mettant le pied à terre, il crie plus fort que la première fois. M. Bernheim lui intime l'ordre de faire un pas. « Vous me demandez l'impossible. » Il ne marche pas. On dut le laisser se recoucher, et il garda tout le temps un air bougonneur et obstiné dans sa souffrance. »

Ce procédé impératif rappelle le thaumaturge Faria, venu des Indes, et qui opéra avec le même succès à Paris en 1813 : « Il faisait asseoir, disent Binet et Féré, le sujet dans un fauteuil, les yeux fermés, puis il criait d'une voix forte et impérieuse : « Dormez! »... *Ce charlatan avait bien vu que la cause du somnambulisme réside dans le sujet lui-même* » [1]. Être aussi catégorique est peut-être aventuré. Le Dr Luys disait aussi à l'une de ses leçons de la Charité (7 juin 1888) : « L'hypnotiseur n'est rien, l'hypnotisé est tout ».

Les phénomènes physiques de la Salpêtrière, dans le détail desquels nous entrerons, ne sont pour M. Bernheim que de la suggestion. Cette affirmation nous semble aussi aventurée que celle des deux élèves de la Salpêtrière cités à l'instant : la forme seule diffère.

M. Liégeois, le juriste, partage cette opinion. « Au physique, a dit M. Delbœuf, grand, robuste, un peu voûté comme tous ceux de sa taille, bon marcheur, mauvaise vue, physionomie douce et méditative; au moral, tenace, ardent, enthousiaste, éloquent, dehors extrêmement avenants, libre échangiste convaincu ; quelques points chatouilleux qu'on n'effleure point sans le faire sursauter, telles les dépenses de luxe. » Il admet la suggestion criminelle, c'est-à-dire la pos-

1. C'est intentionnellement que j'ai souligné ces mots, qui ne le sont pas dans le texte.

sibilité d'implanter suffisamment dans l'esprit du sujet l'idée d'un crime, pour le lui faire commettre. Tel n'est pas notre avis, et nous exposerons impartialement, dans la suite de cet ouvrage, les expériences faites en vue d'affirmer ou d'infirmer ces théories. La nouvelle science est remplie de contradictions, qui s'expliquent par l'obscurité qui la couvre et la couvrira longtemps encore. L'école de Nancy nie, nous le répétons, l'action réelle des agents physiques, des aimants par exemple, pour obtenir des phénomènes, émotions, contractures; et cependant les écoles de Paris, opérant avec des aimants cachés ou rendus invisibles par suggestion, obtenaient des faits, là où des aimants en bois — suggérés réels — ne produisaient rien (Luys, Binet et Féré).

Les expériences sont souvent contradictoires, variant avec les observateurs, les sujets, parfois chez un même sujet selon son état nerveux; aussi n'est-on pas près d'être complètement éclairé sur les phénomènes psycho-physiologiques de l'hypnotisme.

L'école de Nancy a fait porter sur son caractère ce jugement bien sévère, par l'école de la Salpétrière[1] :

« Il paraît absolument étrange qu'on n'ait jamais vu à Nancy se produire, chez les sujets endormis, de *la contracture* par excitation des nerfs, des tendons ou des muscles; ce phénomène banal, M. Richet l'a rencontré souvent en opérant sur des sujets sains;

1. Binet et Féré, *Le magnétisme animal*, 1887.

M. Bottey l'a constaté d'une manière constante, toutes les fois qu'il l'a cherché ; Braid lui-même en parle à plusieurs reprises, et cependant M. Bernheim, qui opère sur le même genre de sujets, ne le connaît pas. Que faut-il donc penser des sujets qui manquent à ce point de signes matériels? S'il est bien vrai qu'ils ne présentent jamais, quelles que soient les excitations auxquelles on les soumette, aucun caractère physique de l'hypnose, si tout se résume dans des phénomènes suggérés, nous sommes obligés d'en conclure qu'aucun de ces sujets ne nous fournit la preuve scientifique qu'il est réellement endormi. Certes, notre scepticisme n'est pas absolu; nous ne prétendons pas que les expérimentateurs de Nancy ont toujours eu affaire à des simulateurs; nous ne doutons pas de leurs expériences en général; mais si nous étions appelés à faire l'examen médico-légal d'un de leurs sujets en particulier, nous ne saurions décider en connaissance de cause s'il est sincère ou s'il ment.

« Mais nous sommes portés à croire que les sujets de Nancy ne sont pas différents des sujets de Paris. En réalité, les différences ne proviennent pas des sujets, mais des opérateurs; elles tiennent au *mode de culture* et surtout aux procédés d'étude. Ainsi que nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, les résultats des expériences dépendent du sens dans lequel on les dirige. Si on emploie la suggestion comme procédé unique, on ne recueillera que des effets de

suggestion; c'est ce qui arrive à Nancy. Mais si l'on s'attachait à l'étude des caractères physiques, on les observerait quelquefois d'emblée, et on les développerait à la longue chez un certain nombre d'autres sujets. »

C'est là un aveu bon à noter et qui nous servira pour défendre notre thèse — utile entre toutes — de la conservation de la volonté dans l'hypnotisme.

CHAPITRE IV

L'ÉCOLE DE LA CHARITÉ.

Reliant Nancy à la Salpêtrière, ensemble d'opinions mixtes en quelque sorte, est l'École de la Charité. Le docteur J. Luys, membre de l'Académie de Médecine, a fait en cet hôpital maintes expériences curieuses. Très discutés, maître et observations ; c'est là le sort des idées nouvelles et des novateurs. La production des émotions par les agents physiques, l'action des médicaments à distance, sont loin d'être admis par la science. Nous nous ferons l'historien fidèle des faits, après l'examen des phases du sommeil hypnotique.

Le docteur Luys, alors médecin de la Salpêtrière, fut membre de la commission nommée par la Société de Biologie pour examiner la découverte de Burq. Il put suivre et contrôler sur ses malades les affirmations de Charcot, arriver à se former une opinion, aller de l'avant et bouleverser, pour ainsi dire, le monde scientifique par ses découvertes et leurs conséquences.

L'action des agents physiques — même à distance — et de la suggestion est admise à la Charité. Des forces agissant en dehors d'elles ne peuvent être comprises dans leur existence si on les suppose localisées dans leur action. On démontre, en mécanique, que lorsqu'une force est appliquée à un point matériel d'un corps, on peut déplacer la force suivant sa propre direction sans que l'équilibre en soit changé. Dans la nature, nous sommes enveloppés d'un fluide subtil, que les savants ont appelé éther et que l'on suppose impondérable: ne pourrait-il se faire que ce milieu ambiant — de nature inconnue dans son essence — puisse transmettre les ébranlements de la force nerveuse? C'est à quoi conduisent, il me semble, les théories du docteur Luys, semblables en cela à celles des magnétiseurs. Les cellules nerveuses du cerveau vibrent sous l'influence de causes diverses; pourquoi supposer arrêté leur mouvement à la boîte crânienne? Que celle-ci le diminue, de par sa résistance, soit; mais qu'elle l'arrête complètement, sans l'emmagasiner ou le transformer, c'est ce que l'on ne peut admettre. Une force ne se détruit pas, le mouvement subsiste ou se modifie. Un projectile lancé à toute vitesse vient-il à s'arrêter brusquement, il s'échauffe; le frottement donne de l'électricité, de la chaleur, du son, de la lumière. La propagation des vibrations dans la nature se fait par ondes concentriques; telle, la pierre tombant dans l'eau déter-

mine autour d'elle des cercles de plus en plus grands. Les milieux offrent des résistances diverses aux propagations des courants, et ceux-ci, si l'on peut s'exprimer ainsi, prennent la *ligne droite*, c'est-à-dire le chemin qui leur offre la moindre résistance. Dans les cerveaux normaux, on peut *a priori* fixer la voie qui

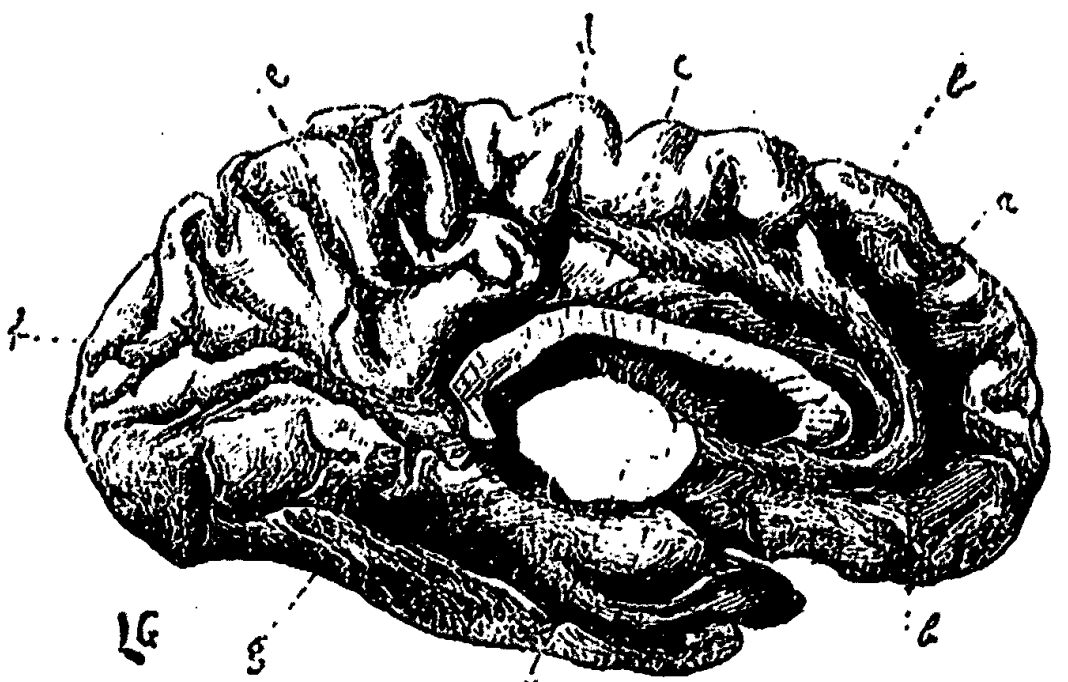

Cerveau d'une névropathe hypnotisable [1].

sera suivie, en quelque sorte, fatalement. Chez les névropathes, il n'en est plus ainsi; certaines régions sont atrophiées, d'autres hypertrophiées, et tous ces cou-

1. Ce cerveau est le premier et le seul qui ait encore été soumis à l'examen. *a*, *b*, *b*, circonvolutions frontales internes; *c*, circonvolution calloso-marginale; *d*, lobe paracentral; *e*, lobe carré dont les proportions sont exagérées; *f*, lobule cunéiforme; *g*, circonvolution fusiforme; *i*, corps strié; *j*, couche optique. Entre les lèvres antérieure et extérieure du sillon de Rolando, on trouve un lobule triangulaire anormal qui s'enclave dans ce sillon. Les lobes carrés sont très développés, et surtout celui du lobe gauche figuré ici.

rants sont là intervertis, déviés, perturbés. Les mouvements se transmettent dans tous les sens, et l'action de l'homme sur l'homme, des agents physiques sur l'être humain agissent peut-être de même.

Bien que nous ne soyons pas encore entré dans les détails de l'hypnose — c'est-à-dire les phénomènes proprement dits du sommeil provoqué — pour n'avoir pas à revenir sur telle ou telle école, nous allons esquisser à grands traits l'étude des phénomènes trouvés ou préconisés ardemment par le docteur J. Luys. Pour ceux qui lui sont communs avec toutes les écoles, ils trouveront place dans les chapitres suivants.

L'hypnose, produite le plus souvent par la contemplation d'un point brillant, lampe, œil humain, etc., est ici provoquée par des miroirs à alouettes perfectionnés. Tout le monde connaît la forme et l'usage des miroirs à facettes, tournant automatiquement, grâce à un mouvement d'horlogerie. Ces miroirs, formés de morceaux de bois prismatiques, renferment enchâssés des fragments de glace ; ils sont généralement doubles et disposés en croix. Ils servent aux chasseurs à attirer les alouettes par un beau soleil, dont ils réfléchissent les rayons dans tous les sens et vers tous les points de l'horizon. Si les petits miroirs de chaque branche deviennent parallèles et disposés en face des yeux, si la rotation est rapide, on amène bientôt une fatigue de l'appareil optique du

sujet, la sédation, le calme, la somnolence. Ce n'est pas au début un sommeil profond : les paupières sont à peine un peu lourdes, l'assoupissement est léger, mais réparateur. Peu à peu, avec l'entraînement, l'hypnose se différencie plus nettement du sommeil naturel, l'individu s'abandonne plus complètement, et il tombe dans l'une des phases du sommeil hypnotique. Sans parole, sans suggestion, sans autre action, le docteur Luys a obtenu des guérisons. L'oculiste de Wecker, se servant des mêmes procédés, a fait disparaître des spasmes des paupières. L'ophtalmologiste Javal, membre de l'Académie de Médecine, et moi, allons continuer les recherches dans ce sens.

Ce moyen particulier et ingénieux d'amener le sommeil n'est pas la seule trouvaille du docteur Luys. Parlons maintenant de ses divers modes de produire les *émotions* chez les sujets hypnotisés, émotions qu'il est inutile de décrire immédiatement, car elles seront longuement étudiées dans les phases de l'hypnose. Des attouchements sur certains muscles de la physionomie, des attitudes particulières les produisent. On les obtient encore en plaçant dans le cou des sujets des tubes qui renferment des substances médicamenteuses. Les docteurs Burot et Bourru, professeurs à l'École de Médecine de Rochefort, il y a quelques années, ont appelé sur ces faits l'attention du monde savant. A l'École de la Charité, ces expériences furent répétées : elles prirent un corps, furent discu-

tées à l'Académie de Médecine, soumises à l'examen d'une commission spéciale et finalement rejetées. Une idée ne faisant jamais de suite son chemin dans le monde, cela n'a rien d'étonnant. Quoi qu'il en soit, donnons le résumé de ces actions, d'après le Dr Luys.

Sujet sous l'influence d'un tube contenant de l'alcool.

Vient-on à placer dans le cou d'un sujet un tube fermé à la lampe et contenant un médicament qu'il ignore, on a de suite un effet variable avec chaque substance agissante. L'alcool donne l'ivresse gaie ou furieuse, selon qu'il est extrait des vins ou des grains ; l'eau produit l'hydrophobie; l'ipéca, les vomissements; l'huile volatile de laurier-cerise, l'extase et la dévotion; l'essence de mirbane, des secousses convulsives dans tout le corps; la valériane, des mouvements félins et la marche à quatre pattes, etc.

Il y eut même des expériences de contrôle faites involontairement. Ainsi, on apportait les tubes au hasard, et l'observateur, croyant tenir une substance, était tout étonné de voir se produire les effets d'une autre substance. Examen fait, on reconnaissait que l'expérimentateur s'était trompé, et que le sujet avait raison. L'idée de suggestion était donc à rejeter.

L'effroi sous l'action de l'eau.

En revanche j'ai entendu, en juin 1887, le docteur Jules Voisin, médecin de la Salpêtrière, raconter qu'il avait produit sur ses sujets les effets signalés, en annonçant à haute voix les substances, tandis qu'en réalité il n'approchait que des tubes vides. Quinze jours après, refaisant l'expérience sans rien dire, il obtenait dans le même ordre la série des phénomènes. Il concluait

donc à la seule action de la suggestion et à l'acuité de la mémoire chez les névrosés.

Mais, — comme me l'écrivait de Grenoble, le 20 juillet 1887, le colonel du génie Albert de Rochas, aujourd'hui administrateur de l'École polytechnique, — « de ce qu'un individu peut se raidir

Action de la valériane.

le doigt sous l'influence de la volonté ou même sous celle de l'idée de ce phénomène qui a été réveillée en lui par un procédé quelconque, il n'en résulte pas que la raideur ne puisse être produite sur ce doigt par le contact ou l'approche d'un corps étranger sans que l'esprit y prenne aucune part ».

La question, on le voit, est infiniment complexe : elle n'est d'ailleurs pas générale; car on n'a que peu

ou point l'occasion de la vérifier, les sujets qui présentent ces actions étant des plus rares.

Le docteur Luys provoque également les émotions par les boules colorées. Il a présenté ces phénomènes maintes fois au cours de ses leçons. Il emploie pour cela des boules creuses de verre, bleues, jaunes, rouges, vertes. Le sujet est endormi profondément (période de léthargie); on place un écran devant les yeux du sujet : on le voit tout à coup, sous l'action d'une de ces boules, ouvrir les yeux et ressentir une émotion déterminée. S'il s'agit d'une boule bleue, on a la terreur et l'épouvante[1]; si c'est une boule jaune, on a la gaieté, la joie. Selon que la surface colorée est plus ou moins grande, l'émotion est plus ou moins violente. Il en est de même pour les aimants : selon la nature du pôle, on a des expressions de physionomie différentes. C'est une action *psychique* intéressante. Ainsi, le pôle nord, placé dans la main, donne la gaieté ou la joie; le pôle sud amène la répulsion. La réunion des deux forces — c'est-à-dire un pôle placé dans chaque main — amène l'indifférence expérimentale.

Se basant sur le transfert de l'insensibilité, des émotions et des contractures d'un point à un autre

1. Cette antipathie pour certaines couleurs peut exister aussi dans l'état de veille. Ainsi j'ai rencontré récemment (août 1890) dans ma clientèle une jeune femme dont le mari, pendant son absence, avait bouleversé l'appartement, le faisant tendre en bleu indigo et qui, à la vue de cette couleur, pleura et devint triste pour quelque temps. On rencontre de même des cas de sympathie.

de l'organisme par l'action des aimants, sur l'analogie de ceux-ci avec le corps humain, le docteur Luys — après Babinski, auquel revient, dès 1886, la pensée de faire passer les maladies d'un sujet à un autre — eut l'idée de mettre en rapport les malades entre eux. C'est le *transfert*. Il est des individus très aptes à prendre, momentanément au moins, les affections des autres. Les met-on au contact de malades, ils guérissent ceux-ci, pour quelques instants.

Ainsi, le docteur Luys m'a montré une malade qui, au moyen des aimants, avait vu les battements de son cœur s'abaisser de 140 pulsations à 80 au contact d'une hypnotisée : cette dernière respirait bientôt difficilement, aussi l'expérience était-elle très écourtée. Malgré cela, trois séances suffirent à amener ce ralentissement considérable du pouls. Des *aortiques* ont vu aussi leur état amélioré par ce moyen.

Voici le mode opératoire :

On asseoit en présence l'un de l'autre le sujet entraîné, facilement hypnotisable, et le malade à soulager. On endort le premier, en lui faisant donner les mains au second ; on promène alors un fort aimant, en faisant d'abord un circuit fermé et circulaire, puis en mettant le pôle nord en face de la région ou de l'organe en possession de germes morbides ou de lésions pathologiques. Il se produit une sorte de contagion spéciale, de transfusion de vitalité, de propagation d'influx nerveux. L'hypnotisé souffre peu, mais

Leçon du docteur Luys à la Charité.

il souffre ; tandis que la partie adverse, son partenaire dans ce duel contre la maladie, se trouve soulagé.

Si on renouvelle souvent l'expérience, l'organisme du malade se repose, se débarrasse en quelque sorte peu à peu de sa morbidité. Les magnétiseurs affirment depuis longtemps que, pendant leurs passes curatives, ils gagnent le mal du patient. Ce serait — mais ceci exige des vérifications nouvelles — la démonstration du transfert.

Un hypnotisé a-t-il chaud ? la personne servant au transfert éprouve la même sensation, et la sueur perle aux mêmes endroits chez les deux individus.

Nous côtoyons le domaine du merveilleux, nous y pénétrons même ; mais ne sait-on pas, par une expérience de tous les jours, par l'histoire des découvertes, que telle chose merveilleuse pour une époque est normale pour une autre ? Les chemins de fer furent déclarés impossibles, le phonographe fut attribué par l'académicien Bouillaud à un effet de ventriloquie. Notre bon sens est formé des idées de notre éducation, de notre instruction, de notre milieu. Dans l'ordre scientifique, rien ne peut être déclaré absolu. Cependant, disons qu'en présence de faits nouveaux, inconnus, il convient d'apporter la plus grande défiance, de les vérifier, de les contrôler rigoureusement, et d'attendre enfin la consécration du temps. L'École de la Charité agit ainsi.

Elle va de l'avant, toujours de l'avant, et ses travaux

provoqueront l'éclosion de recherches dont la science s'enrichira et l'humanité profitera pour le soulagement de ses maux.

« L'hypnotisme est une science d'expérimentation — disait le docteur Dumontpallier, à la séance d'ouverture du Congrès hypnotique de 1889, qu'il présidait, — sa marche en avant est fatale. Pour assurer son progrès, il suffit de recommander la réserve, de solliciter le contrôle et de n'accepter comme exacts et acquis que les faits qui peuvent être confirmés par tous les expérimentateurs. Les résultats obtenus tiennent du miracle, disent les incrédules; mais tout paraît miraculeux au début des découvertes nouvelles. Oui, certaines expériences sont troublantes pour l'esprit qui voudrait se reposer dans le quiétisme; mais, quoi qu'on pense, les phénomènes existent, ils sont : on sait dans quelles conditions on peut les produire, en mesurer l'intensité, la durée, en commander le souvenir ou l'oubli aux sujets en expérience. Oui, tout cela est troublant; mais cela est, et force est bien de le reconnaître et d'en accepter les conséquences. »

Ajoutons cependant que lorsqu'il s'agit non seulement de nos idées scientifiques, mais peut-être même de nos idées morales, la plus absolue prudence s'impose.

CHAPITRE V

LES CONGRÈS DU SOMMEIL PROVOQUÉ.

Étant donné les diversités d'opinions et d'écoles la période des réunions savantes de 1889 ne pouvait manquer d'étudier le sommeil provoqué, ses applications et ses conséquences.

Le sommeil provoqué comprend : 1° le *magnétisme*, le premier en date et le plus fécond dans ses résultats, c'est-à-dire l'action de l'homme sur l'homme ; 2° *l'hypnotisme*, né avec Braid en 1841, c'est-à-dire l'action des agents physiques et de l'imagination du sujet.

Les magnétiseurs ou mesméristes avaient, dès 1888, pensé à organiser un congrès international de magnétisme. Ils ne pouvaient espérer l'appui de la science officielle, qui avait condamné et condamnait encore l'appellation même de leurs études : le magnétisme animal était considéré comme mort et enterré. Les médecins n'avaient que peu ou point cru au magnétisme. Ils auraient craint de se discréditer en l'employant ; souvent même ils en ignoraient

l'existence ou tout au moins la façon de s'en servir.

Les expériences souvent publiques, à effets fantastiques, ont provoqué, en même temps que des curiosités malsaines, toutes les recherches scientifiques de l'heure présente. Les mesméristes devaient donc se réunir, se communiquer leurs travaux, et lutter contre des envahissements venus de toutes parts. Cependant, puisqu'il est d'habitude de leur dénier toute science, ils s'adressèrent à quelques médecins, assez indépendants par leur situation et leur caractère pour être des leurs et même pour constituer le bureau de leur Congrès. La présidence fut offerte à un docteur en théologie, l'abbé A. de Meissas, premier aumônier du collège Rollin. Désormais, la science et la religion tendaient, chacune de son côté, la main à des idées nouvelles. La situation de président aurait mis trop en vue l'abbé de Meissas ; il se borna à être simple membre du Congrès. La réunion s'intitula *Congrès magnétique international pour l'étude des applications du magnétisme humain au soulagement et à la guérison des malades.*

Les séances se tinrent dans la salle de la Société nationale d'Horticulture, du 21 au 26 octobre, à la fin de l'Exposition universelle; le Congrès clôturait la série des réunions savantes. Les discussions y furent courtoises et avidement écoutées.

Après la retraite partielle de l'abbé de Meissas, le comte de Constantin avait été élu président. Les vice-

L'abbé A. de Meissas.

présidents étaient les docteurs Huguet de Vars[1], J. Gérard[2], Baraduc[3], le publiciste Fabart[4] et l'auteur de ce livre. Le président d'honneur était un vieillard, le docteur Puel — mort depuis — qui avait eu, quarante ans auparavant, un prix de l'Académie de médecine pour un mémoire sur la catalepsie spontanée. Les sujets traités se rapportèrent surtout aux applications curatives du magnétisme, aux actions des passes dans la veille. On y démontrait que le sommeil est loin d'être nécessaire, et la question de l'utilité des expériences publiques était soulevée. Donato, Reybaud, Auffinger, Durville, Ragazzi, Milo de Meyer, magnétiseurs, soutinrent leur cause contre un grand nombre des membres du Congrès et notamment contre moi-même. M. A. de Meissas jugea avec talent et autorité l'usage du magnétisme, au point de vue de la conscience. M. A. Bué, le colonel de Rochas, le docteur Ochorowicz, professeur de psychologie et de philosophie de la nature à l'Université de Lemberg, le docteur Moricourt, successeur de Burq, M. Millien, entrèrent dans les discussions avec tact et courtoisie. Somme toute, il fut bien établi qu'en dehors des agents physiques, il y avait une influence utile, bonne

1. Le docteur Huguet de Vars a été président de la Société magnétique de Paris.

2. Le docteur J. Gérard a écrit, dès 1870, *Le Magnétisme à la recherche d'une position sociale.*

3. Le docteur Baraduc s'occupe d'électro-magnétisme.

4. M. Fabart a écrit l'*Histoire politique et philosophique de l'occulte.*

et salutaire de l'individu sain sur le malade. C'est la *contagion de la santé*[1]. La volonté fut admise dans son existence. La nécessité d'études spéciales pour le magnétiseur fut déclarée utile.

Le *Congrès hypnotique* eut tous les grands noms

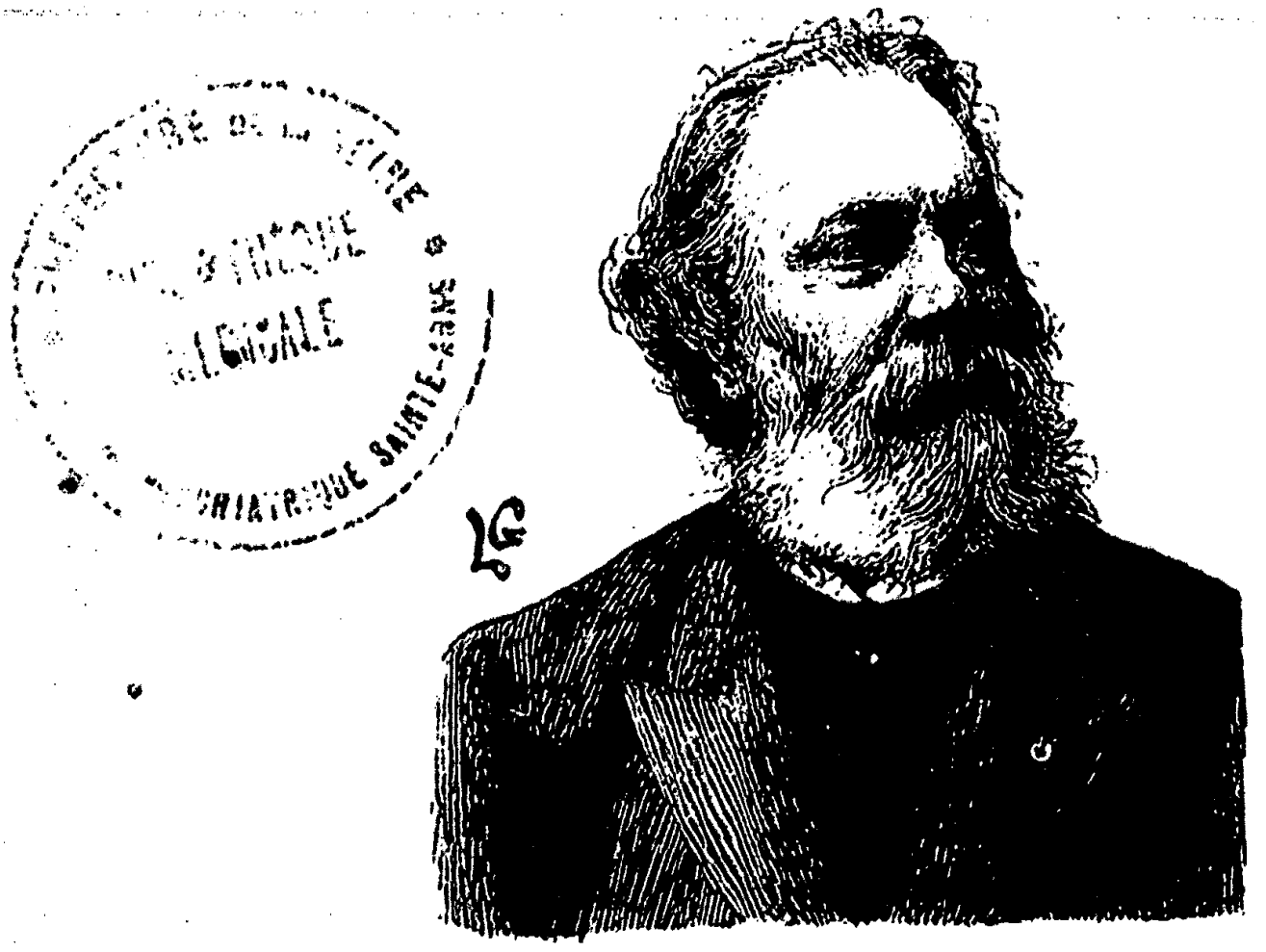

Le docteur Dumontpallier.

de la science officielle. Il se tint à l'Hôtel-Dieu, sous la présidence du docteur Dumontpallier, médecin de cet hôpital. Les vice-présidents étaient le docteur Gilbert Ballet, le professeur Grasset (de Montpellier), le professeur Liégeois (de Nancy), le docteur Aug. Voisin. Les

1. Dr Foveau de Courmelles, *Le magnétisme devant la loi.*

présidents d'honneur les docteurs Charcot, Brown Séquard, Brouardel, Ch. Richet, Azam, Lombroso, Mesnet.

Est-ce à dire, par comparaison avec l'autre Congrès, que dans le dernier se trouve seule la vérité? Ce serait une exagération du principe d'autorité, et l'on sait combien peu — lorsqu'il s'agit d'idées nouvelles — il convient d'en tenir compte; les faits sont les seuls éléments convenables pour se former une opinion solide.

Et ceci est tellement vrai et tellement l'opinion du vulgaire bon sens, pour quiconque veut étudier les phénomènes sans parti pris, que le docteur Ochorowicz a pu écrire : « On s'étonnera peut-être que je cite les magnétiseurs comme on cite les observateurs scientifiques. Il est vrai qu'il y a dix ans je ne l'aurais pas fait. Mais, depuis, j'ai constaté peu à peu qu'ils méritent confiance, au moins autant que les hypnotiseurs, et que si, parmi eux, il y a des gens crédules qui ont mal observé et mal interprété certains phénomènes extraordinaires, il n'y en a que trop, parmi ces derniers, qui ont mal observé et mal interprété certains phénomènes très ordinaires[1]. »

Du 8 au 12 août, se discutèrent tous les problèmes de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique, et, tout d'abord, celui de la nécessité d'interdire les séances publiques d'hypnotisme. Le Congrès fut pour la pro-

1. *La suggestion mentale*. Paris, 1887, préface du professeur Ch. Richet.

scription. Il y eut même une polémique ardente entre le professeur Delbœuf, de Liège, et le docteur Ladame, *privat docent* à l'Université de Genève.

L'École de Nancy fut pour l'abolition de la volonté; et cette abolition fut niée par l'École de la Salpêtrière.

L'action thérapeutique — c'est-à-dire bonne et salutaire pour les malades — fut démontrée.

Il n'est pas jusqu'au traitement moral des enfants vicieux qui ne fût préconisé, notamment par M. Félix Hément. Cette orthopédie des caractères n'est pas une idée nouvelle : les enseignements répétés de tous les jours, les bons exemples sont d'une utilité indéniable, tendant soit à contre-balancer les mauvais instincts de l'enfant, soit à développer les bons. Les aliénés, traités par la suggestion hypnotique, deviennent meilleurs (docteur A. Voisin).

Les deux Congrès magnétique et hypnotique ont eu l'un et l'autre le plus grand succès; mais il est presque inutile de dire que le premier — organisé par les légitimes descendants de Mesmer — a eu plus de sympathies. On aime en France ceux qui frondent, ceux qui osent, ceux qui luttent; aussi était-il fatal qu'il en fût ainsi. Ajoutons que — ouvert à tous, amis et ennemis — le Congrès magnétique international a eu une largeur d'allures et un cachet d'indépendance bien faits pour séduire tous les esprits.

CHAPITRE VI

LA LÉTHARGIE.

Nous pénétrons maintenant dans l'étude des phénomènes. Notre long historique, l'exposé des idées des diverses Écoles, nous ont initiés à quelques procédés de production du sommeil. Nous verrons que ceux-ci varient avec les auteurs et avec la phase du sommeil obtenu, ce qui a fait dire avec raison au docteur Ochorowicz[1] que l'éducation du sujet a un rôle considérable. Quoi qu'il en soit, exposons, d'après les Écoles de Paris, les caractères de l'hypnose et les moyens de l'obtenir. Il s'agit là d'une série d'états reliés entre eux, et qui constitue une sorte d'évolution, de processus. On y trouve d'abord un état profond, où les facultés mentales ont disparu, faisant place à des hyperacuités spéciales : c'est la *léthargie*, c'est le premier stade. Au-dessus sont la *catalepsie*, le *somnambulisme* et la *veille*.

Le docteur Luys suppose le sujet plongé brusquement dans un puits : il est alors dans l'obscurité sur la

1. *La suggestion mentale*, Paris 1887.

presque étendue de son organisme. C'est la *léthargie* à la base, et parfois même un état plus profond, l'*hypoléthargie*; l'organisme est dépourvu de toute réaction : c'est le sommeil absolu, l'inertie la plus complète. Peu à peu, le sujet remonte à la lumière, dont le *summum* est la *veille*.

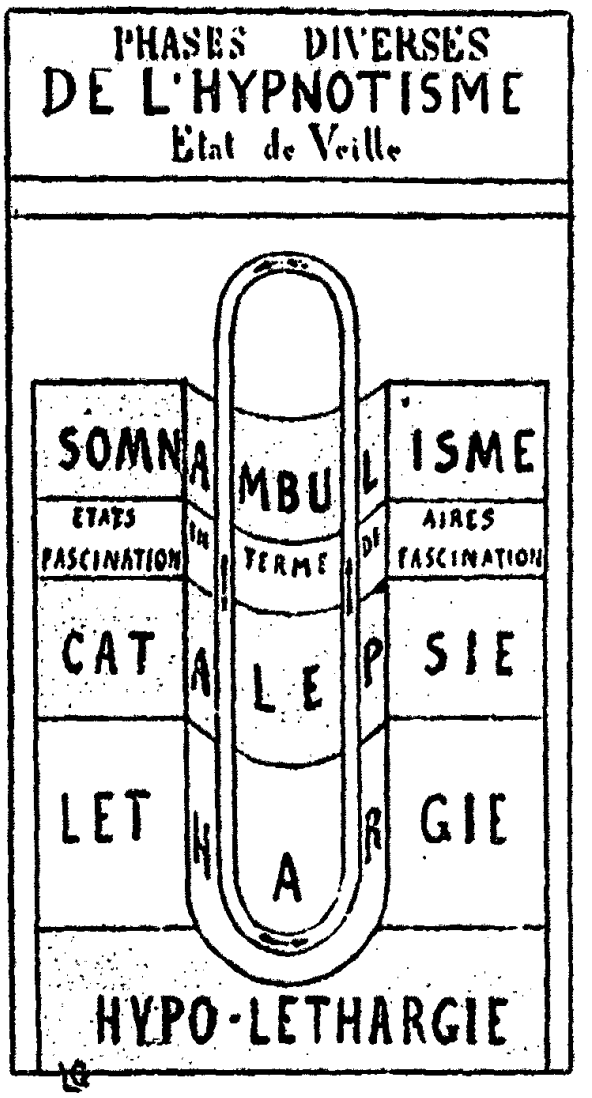

Processus des états hypnotiques par le Dr Luys.

Le procédé de Braid, c'est-à-dire la fixation du regard sur un objet lumineux ou même obscur comme un bâton noir, suffit pour produire l'hypnose. On tient l'objet près des yeux et un peu en haut : le sujet *louche*; les yeux deviennent humides et brillants, le regard est fixe et la pupille dilatée. Le sujet est alors en *catalepsie*. Si on laisse l'objet en face des yeux, la léthargie se produit.

La convergence des yeux — comme l'avait remarqué Carpenter — peut suffire, surtout la nuit.

D'autres excitations visuelles, comme l'attention

apportée à un travail d'aiguille, à une lecture, amènent parfois le même résultat. Une lumière intense — bien que produisant plutôt la catalepsie, — la pression sur les globes oculaires, plongent également le sujet en léthargie.

L'ouïe peut être impressionnée de même par l'audition des sons monotones, le tic tac d'une montre, les mélopées des nourrices, le bruit du vent, la crépitation des étincelles électriques, une voiture qui passe.

Binet et Féré ont provoqué le sommeil par l'impression prolongée du musc sur l'odorat, par les titillations du pharynx.

On a trouvé sur la peau certaines régions, le front, le lobule de l'oreille, le bras, le dos, qui pressées déterminent le sommeil; on a appelé ces régions, très restreintes en étendue, *des points hypnogènes*. Il en est qui endorment, d'autres qui réveillent.

L'ordre de dormir suffit, surtout chez les individus entraînés. On peut alors fixer d'avance l'instant où le phénomène arrivera.

La *polarité* a aussi été invoquée. Ce serait l'action des substances matérielles, assimilées à des aimants et ayant comme eux — le corps humain aussi — des pôles positif et négatif.

Les moyens sont donc multiples pour produire la léthargie : ses caractères sont peu marqués, si ce n'est l'*hyperexcitabilité neuromusculaire* de M. Charcot. C'est la faculté de contraction, de rigidité des muscles,

sous l'influence du moindre attouchement, friction, pression, choc, massage, ou encore d'un aimant placé à distance. Cette *contracture* ne peut disparaître que par des moyens identiques à ceux qui l'ont produite.

La contracture léthargique.

Prenons un exemple :

Si l'on frotte l'avant-bras un peu au-dessus de la paume de la main, celle-ci se fléchit et se courbe avec une intensité extrême. On peut suspendre le sujet par la main : le corps sera supporté sans qu'il y

ait *résolution*, c'est-à-dire sans ramener l'état normal. Pour arriver à ce dernier résultat, il suffit de frotter les muscles antagonistes, ou, en langage ordinaire, la partie diamétralement opposée à celle qui avait produit le phénomène : ce sera, dans ce cas, l'avant-bras un peu au-dessus des mains.

L'insensibilité à la piqûre.
(Bras traversés par des aiguilles.)

Il en est de même pour toutes les régions du corps.

Quant à l'aspect du sujet, il est celui d'une personne qui dort du sommeil le plus profond : les yeux sont clos ou demi-clos, les paupières frémissantes ; la figure est impassible et sans expression. Le corps est complètement affaissé ; la tête est renversée en arrière ; les membres sont pendants et flasques, et si, après les avoir soulevés, on les abandonne, ils retombent lourdement. L'insensibilité est complète : c'est la période où l'on peut piquer le sujet, le torturer, lui traverser le bras d'aiguilles, lui faire subir toutes les opérations possibles.

C'est dans cet état que les tubes médicamenteux et les boules colorées donnent les *émotions* que nous retrouverons dans la catalepsie (J. Luys). On peut encore les obtenir en contracturant certains muscles

L'action du fer.

de la physionomie par des attouchements sur leur trajet (Binet et Féré).

Ces contractures peuvent également se produire par les *métaux* (J. Luys). Le fer amène une sorte d'état tétanique généralisé, dont l'intensité est proportionnelle à l'étendue des surfaces.

Le léthargique, sous l'action de ces divers agents, passe de cet état à la catalepsie et il ouvre alors les yeux. Il monte un échelon dans le processus.

La durée est variable. Quand l'hypnose est provoquée, le sujet se réveille généralement seul, au bout d'un temps très court. Si l'hypnose est spontanée, le temps arrive à être considérable. Citons divers exemples.

Au mois d'août 1889, j'écrivais : « A l'hôpital de Mulhouse, se trouve en ce moment une malade intéressante. C'est une jeune fille de vingt-deux ans, profondément endormie depuis une douzaine de jours. Le teint est frais et rose, la respiration normale, les traits non altérés.

« Aucun organe ne semble malade, les fonctions vitales s'accomplissent comme à l'état de veille. On nourrit la névrosée de laitage, de bouillon et de vin qu'on lui fait prendre au moyen d'une cuiller ; même la bouche s'entr'ouvre parfois au contact de la cuiller, et elle avale sans difficulté ; d'autres fois les muscles œsophagiens restent inertes.

« L'insensibilité est complète sur le corps ; seul le front présente des phénomènes réflexes, sous l'action des attouchements ou des piqûres. Cependant, particularité éminemment intéressante, elle semble, par son horreur invincible pour l'éther, montrer une

1. Docteur Foveau de Courmelles, *La léthargie*, le *Voltaire*, 18 août 1880.

sorte de conscience et de sensibilité. Si on lui introduit dans la bouche une goutte de ce liquide, la physionomie se contracte et prend l'expression de la répugnance. En même temps, les bras et les jambes s'agitent, avec des mouvements d'impatience semblables à ceux d'un enfant à qui l'on veut faire avaler une potion détestée.

« Dans l'ordre intellectuel, le cerveau n'est pas absolument placé dans l'obscurité; c'est ainsi que, lors d'une visite de sa mère, la face du sujet s'est vivement colorée et quelques larmes ont perlé au bout de ses cils, mais sans troubler autrement la léthargie.

« Rien n'a pu encore l'arracher à cette torpeur, qui disparaîtra, sans nul doute, à un moment donné, sans cause extérieure. Elle rentrera dans la vie consciente aussi brusquement qu'elle en est sortie. Il est probable qu'elle n'aura conservé aucun souvenir de son état, que la notion du temps lui échappera, et qu'elle croira être au lendemain de ce sommeil normal quotidien qui s'est transformé en sommeil léthargique sans raideur des membres ni convulsion.

« Au physique, la dormeuse est de taille moyenne, svelte, nerveuse, jolie, sans caractère bien particulier. Au moral, elle est vive, enjouée, travailleuse, parfois fantasque, avec de légères crises nerveuses. »

Ce fait est le dernier bien observé et cité. Je ne parlerai pas, bien entendu, de la jeuneuse de Bour-

deilles, Marie B***, qui, disait-on, vivait depuis huit ans rien qu'en se rinçant la bouche avec de l'eau claire, et qui, bien observée par le docteur Lafon, présentait de l'amaigrissement et des symptômes d'inanition au bout de quinze jours (avril 1890).

Si l'on cherche des cas de léthargie spontanée, on en trouve de nombreux. Sans citer les prétendus morts enterrés vivants, léthargiques ou cataleptiques, — surtout en temps d'épidémie, — on trouve des faits où le dénouement n'est pas fatal.

Il y a quelques années, le village de Thenelles, près d'Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), était dans l'étonnement et la stupéfaction : une jeune fille dormait d'une façon continue depuis quatre ans! Il n'était bruit, dans tout le pays, que de cet étrange phénomène ; ce bruit arriva jusqu'à la Grand'Ville, et des médecins de la capitale se transportèrent sur les lieux. Ils écrivirent la relation de leur voyage, voulurent soigner la malade malgré la mère, essayèrent même de faire intervenir les pouvoirs publics; que sais-je? Que de bruit pour... quelqu'un qui n'en faisait pas!

Cette léthargique (mars 1887) avait alors vingt-cinq ans : elle présentait un amaigrissement assez considérable des membres inférieurs et de l'abdomen. Le sommeil n'avait jamais été interrompu. Les paupières closes montraient, par leur soulèvement, les yeux convulsés vers le haut; et si l'on venait à souffler sur ceux-ci, on ne déterminait aucun mouvement réflexe

des paupières. Les mâchoires étaient serrées, contracturées, et quelques dents avaient été brisées au niveau de la racine par des tentatives d'ouverture de la bouche.

Les muscles se contracturaient au moindre souffle, au moindre attouchement — symptôme caractéristique de la léthargie; les bras soulevés restaient dans la position qu'on leur donnait — symptôme de catalepsie.

Le sujet, très nerveux, très irritable, était tombé brusquement en cet état le 30 mai 1883, à la suite d'une frayeur intense. On l'a nourri en lui versant dans la bouche des aliments liquides.

On trouve de nombreux faits de ce genre, et on les exhume chaque fois qu'il est signalé un nouveau léthargique.

En 1883, le 13 juillet, le docteur Seimelaigne, directeur de la maison de santé de Saint-James, vit mourir dans son service un malade qui, en huit ans, avait présenté 1698 jours de sommeil. On l'avait nourri avec la sonde œsophagienne.

Le docteur Burette observa, en 1713, à la Charité, un malade qui dormit six mois.

Franck publia un cas de dix-huit mois.

Legrand du Saulle, le fameux aliéniste, mort en 1886, observa plusieurs fois ces phénomènes intéressants. Il trouva un matin, dans son service, un homme plongé dans un profond sommeil, qui dura

du 9 septembre 1868 jusqu'en avril 1869, époque de sa mort. Une autre fois, il s'agissait d'un individu de vingt-quatre ans qui dormit sans réveil du 3 avril au 1er octobre 1867.

Homberg, en 1707, lut, à l'Académie des sciences, le récit d'une léthargie de six mois chez un sujet appelé le *dormeur de la Hollande*. On a parlé aussi d'une malade de Louvain, la *Marmotte des Flandres*, prise chaque soir d'une léthargie qui durait jusqu'au lendemain.

Tout récemment, le docteur Jules Voisin, de la Salpêtrière, eut un sujet, Eudoxie R..., qui resta plusieurs mois dans un état d'immobilité et d'insensibilité complètes.

Dans le service du docteur Luys, à la Charité, nous avons rencontré une malade qui tomba, sans cause apparente, dans un sommeil identique à celui qu'on provoquait chez elle avec une extrême facilité. Elle fut toute contracturée pendant les trois jours que dura cet état, et se réveilla ensuite paralysée des membres inférieurs (30 septembre au 2 octobre 1886). Le docteur Luys a également présenté, au cours de ses leçons, une autre malade qui avait dormi trente-trois jours dans un hospice de Bordeaux.

CHAPITRE VII

LA CATALEPSIE.

Si l'on monte l'échelle ascendante des phases de l'hypnose, on trouve, au-dessus de la léthargie, l'état cataleptique. On peut l'obtenir directement, c'est-à-dire plonger le sujet de la veille dans cette période du sommeil provoqué, ou indirectement, en soulevant les paupières du léthargique. La lumière vient, en quelque sorte, éclairer le cerveau et le douer de propriétés nouvelles.

Les procédés directs se rapprochent de ceux employés pour obtenir l'état précédent : la fixation d'un objet brillant; un bruit soudain, gong chinois, tam-tam, coup de sifflet, vibration d'un diapason, foudre, etc.

L'apparition brusque de la lumière solaire dans une chambre obscure, l'action de regarder le soleil en face, l'incandescence subite d'une lampe au magnésium, d'une lampe électrique, donnent le même résultat.

Le sujet est alors figé dans la position qu'il occupe.

Qu'il soit assis, debout, en marche, à genoux, il reste dans cette attitude, avec une expression de frayeur sur la face et dans le geste. L'immobilité est la note dominante de cet état. Le sujet prendra toutes les poses qu'on lui donne : soulève-t-on les membres, on n'éprouve aucune résistance ; mais, au lieu de retomber lourdement comme dans l'état précédent, ils restent dans la position où ils sont lorsqu'on les abandonne à eux-mêmes. Les yeux ne sont plus fermés : ils sont largement ouverts, le regard est fixe, la physionomie impassible.

Le cataleptique ne garde pas indéfiniment les attitudes : au bout de quelques minutes, le sujet prend la position du repos ; parfois, il retombe en léthargie. Un homme vigoureux pourrait simuler cet état ; mais des appareils de contrôle (sphygmographe, cardiographe) montrent des différences dans les tracés chez l'individu qui dort et chez celui qui simule (Binet et Féré). Le pouls bat différemment, le cœur aussi ; la respiration est modifiée, et les variations sont appréciables. On peut cependant dire que la rigueur scientifique ainsi obtenue n'est pas la plus absolue qu'on puisse rêver : un individu s'exerçant un certain temps à simuler et un cataleptique peuvent arriver au même résultat.

Le *transfert* — qui peut exister dans la léthargie à l'égard des contractures qu'on porte d'un membre à l'autre — se représente ici pour les attitudes. Cette

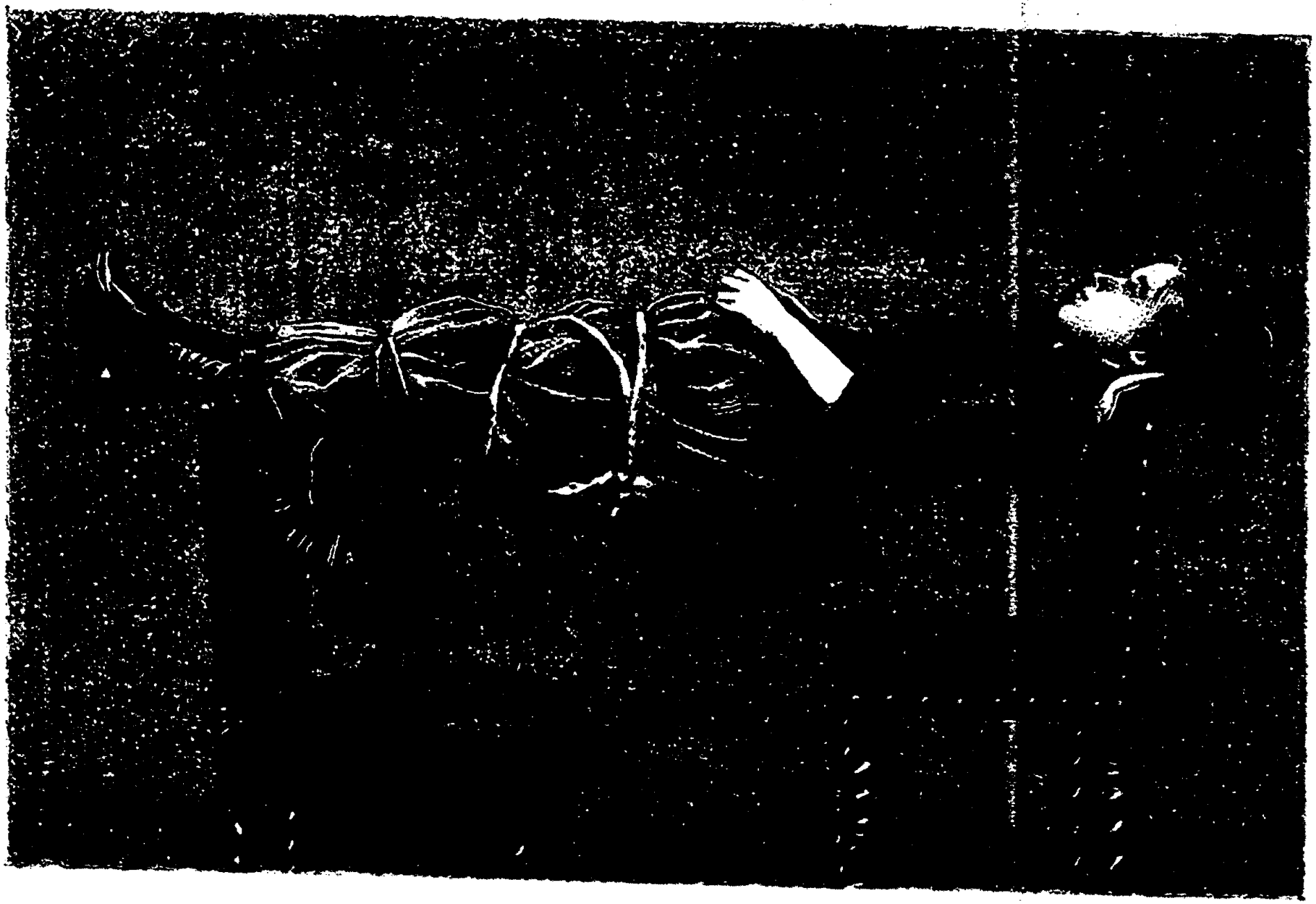

La raideur cataleptique (voy. p. 87).

appellation, qui a fait fortune, serait due — m'a raconté M. Dumontpallier — à l'idée qu'il aurait eue, en présence de ces faits dus aux aimants, de penser à de la rente qu'il avait fait *transférer* la veille de 4 1/2 pour 100 en 3 pour 100.

Dans le grand hypnotisme, les sujets gardent les attitudes sans aucune contracture. Cependant, si l'on presse quelques instants sur les muscles, les nerfs ou les tendons, on amène la paralysie, disparaissant rapidement au réveil sous l'influence de l'électrisation; la suggestion et l'excitation des antagonistes réussissent assez peu. Ce sont ces contractures, déterminées par la malaxation des muscles, qui arrivent à donner au sujet la raideur cadavérique et à permettre des expériences à sensation, comme celle qui consiste à placer le sujet la tête sur une chaise, les pieds sur une autre, le reste du corps étendu dans le vide. On peut alors monter sur le corps du sujet, s'y asseoir, sans qu'il bouge le moins du monde. Le public ému demande généralement grâce pour le sujet, ce qui fait très bien comme mise en scène. Les aimants n'opèrent pas seuls le transfert : certains agents — est-ce une application de la polarité ou une action spéciale? — agissent de même.

Voici comment on procède à la Salpètrière :

La malade est assise près d'une table, sur laquelle est placé un aimant; le coude gauche repose sur le bras du fauteuil, l'avant-bras et la main sont relevés

verticalement, le pouce et l'index sont étendus, les autres doigts sont dans la demi-flexion. A droite, l'avant-bras et la main sont étendus sur la table : l'aimant est sous un linge, à cinq centimètres environ. Au bout de deux minutes, l'index droit commence à trembler et à se lever; à gauche, les doigts étendus se fléchissent et la main reste un instant flasque. La main droite et l'avant-bras se lèvent et se placent dans la position primitive de la main gauche, qui s'étend sur le bras du fauteuil avec la mollesse cireuse de l'état cataleptique (Binet et Féré).

Il est intéressant de dédoubler en quelque sorte l'individu, de le plonger d'un côté en léthargie, de l'autre en catalepsie, ou encore de lui donner des émotions ou des attitudes qui jurent de se trouver réunies sur la même personne.

Pour obtenir l'hémi-léthargie et l'hémi-catalepsie, le procédé est très simple : obtenir d'abord la léthargie, puis soulever la paupière d'un seul côté, qui entrera seul dans la seconde phase du sommeil hypnotique. Un bras soulevé retombe lourdement, l'autre reste dans l'espace.

La production d'émotions variées est certainement le phénomène le plus intéressant de cet état. Qu'on l'obtienne par les boules colorées ou les substances médicamenteuses placées dans le cou du sujet léthargique, qui passe bientôt en catalepsie (docteur Luys); que l'on arrive au même résultat par les attitudes, ce

Le sujet avant le transfert.

Le sujet après le transfert.

qui est le cas le plus général, il y a là des poses de la plus grande vérité d'expression et parfois de la plus grande beauté.

Braid a remarqué le premier l'harmonie constante qui règne entre l'attitude corporelle et l'expression de la physionomie. Il y a une corrélation étroite, chez le cataleptique, entre les attitudes et les manifestations intellectuelles. On provoque une série d'hallucinations par la voie des sens, notamment par la vue, et par les positions données aux membres du sujet. Tout son être se met en quelque sorte à l'unisson du mouvement effectué — qu'il continuera automatiquement — ou de la pose plus ou moins fantaisiste dans laquelle on l'aura mis. Il y a coordination absolue des actes du sujet.

D'abord inerte, masse plastique de chair et d'os, sorte de cadavre d'où la pensée semble absente, le cataleptique se laisse pétrir. C'est une cire molle dans laquelle on imprime les émotions les plus bizarres. C'est un automate susceptible de s'animer. Nouveau Pygmalion, l'hypnotiseur anime Galatée, et le marbre vivant devient un être impulsif et actif.

Croit-on d'ailleurs que nous soyons si différents de cet automate, de cette statue? Non, nous-mêmes pouvons nous déclencher, pour ainsi dire, à volonté et amener en nous telle émotion que nous voulons. Je n'en veux pour preuve que ce passage de Dugald Stewart; il s'agit de la relation intime entre l'expres-

sion et l'émotion. Prend-on ou quitte-t-on une expression déterminée, l'émotion correspondante naît ou disparaît :

« De même que toute émotion de l'âme produit un effet sensible sur le corps, de même, lorsque nous donnons à notre physionomie une expression forte, accompagnée de gestes analogues, nous ressentons à quelque degré l'émotion correspondante à l'expression artificielle imprimée à nos traits. M. Burke assure avoir souvent éprouvé que la passion de la colère s'allumait en lui à mesure qu'il contrefaisait les signes extérieurs de cette passion, et je ne doute pas que, chez la plupart des individus, la même expérience ne donne les mêmes résultats. On dit, comme l'observe ensuite M. Burke, que lorsque Campanella, célèbre philosophe et grand physionomiste, désirait savoir ce qui se passait dans l'esprit d'une autre personne, il contrefaisait de son mieux son attitude et sa physionomie actuelles, en concentrant en même temps son attention sur ses propres émotions[1]. »

Ce sont ici des *suggestions motrices*. Définissons sommairement — car il nous y faudra longuement revenir avec maintes réserves — le mot *suggestion*. C'est l'implantation de la volonté de l'hypnotiseur chez son sujet, implantation qui se fait par la parole dans le somnambulisme, et par le geste ou la mimique dans la catalepsie. Les émotions de ce dernier état sont de

1. *Éléments de la philosophie de l'esprit humain.*

commande, dans la véritable acception de ce mot, car elles se produisent non par ordres exprimés verbalement, mais par mouvements expressifs.

Si l'on approche de la bouche les mains étendues, comme dans l'acte d'envoyer un baiser, la bouche sourit. Si l'on étend les bras en les repliant vers le coude, la physionomie prend une expression d'étonnement railleur. Les moindres nuances s'obtiennent par de légères variations dans les mouvements. Si l'on ferme les poings, les sourcils se contractent et la figure exprime la colère.

L'étonnement cataleptique.

Joue-t-on un air gai ou triste, montre-t-on des images gaies ou tristes, le sujet, fidèle miroir, rend à merveille ces expressions.

Ces réactions de gestes et de physionomie peuvent se rencontrer chez les somnambules, chez les sujets

éveillés ; mais jamais elles n'acquièrent le maximum d'intensité des réactions cataleptiques, ce qui tient à l'automatisme complet du sujet en cet état. Le moin-

La menace.

dre changement d'attitude provoque une expression déterminée, s'effectuant aussi rapidement que l'on veut et se modifiant de même. Si l'on ouvre les mains en les approchant des lèvres, c'est le sourire ; si on les ferme, c'est la colère.

On peut reproduire indéfiniment le phénomène; s'il s'agit du sourire, on le voit diminuer et disparaître en même temps que se fait l'éloignement de la main, réapparaître et grandir avec son rapprochement. Il y a mieux, on peut donner une double expression à la physionomie : on approche la main gauche de la bouche, et le côté gauche de la physionomie sourit; on ferme la main droite, et le sourcil droit se contracte.

MM. Charcot et Paul Richer ont produit, par l'électrisation partielle des muscles du visage, des émotions déterminées de la face auxquelles s'associent les positions des membres. Selon la force du courant, on a les différents degrés d'une même émotion.

« On s'est demandé bien souvent ce qui pouvait se passer dans l'esprit de la cataleptique, placée dans une attitude passionnelle. Son immobilité de statue et l'expression tragique de sa physionomie forment un curieux contraste; d'une part, elle semble ne rien voir, ne rien entendre, et d'autre part elle représente les passions les plus intenses. M. Richer a eu l'idée de résoudre ce problème en consultant les tracés respiratoires du sujet pendant les expériences. Il fait contracter les muscles de la terreur et, fait étonnant, malgré l'image de la plus vive frayeur qui reste peinte sur les traits et dans les gestes du sujet, la respiration, après un mouvement brusque d'expiration, reprend son calme et son immobilité cataleptique.

tiques. On peut donc croire que la suggestion par le sens musculaire, chez la cataleptique, reste plus superficielle que les suggestions du somnambulisme [1]. »

On impose des attitudes au sujet; on peut aller

Le baiser.

plus loin et déterminer des mouvements. Il peut envoyer indéfiniment des baisers, ou tourner ses mains l'une autour de l'autre; si on approche la main du nez, il se mouche; si on lui étend les bras,

1. Binet et Féré. *Le magnétisme animal*.

Catalepsie en croix.

ceux-ci restent étendus, la tête s'incline avec une expression de souffrance remarquable. Il existe donc l'association des mouvements, comme il existe l'association des idées.

Heidenhain a trouvé un degré plus élevé d'automatisme dans l'*imitation*. *On prend le regard* du sujet : rien n'est plus facile ; pour cela, on le regarde fixement, et ses yeux ne quittent bientôt plus ceux de l'expérimentateur. Si celui-ci recule, le sujet se lève pour le suivre ; il imite alors tous ses mouvements. On peut le faire rire, siffler, chanter, se moucher, frapper des mains et des pieds. Le malade est devenu un miroir ; il imite avec la main droite les mouvements de la main gauche de l'opérateur placé en face de lui. C'est l'*imitation spéculaire* de Despine.

Absolument comme avec les mouvements appropriés, on donnera au cataleptique toutes les attitudes expressives possibles et imaginables : extase, prière, tristesse, douleur, dédain, colère, peur.

L'extase de cette phase de l'hypnose est le phénomène le plus gracieux et le plus artistique. Voici comment opère Donato, qui est un maître en l'art de représenter avec le plus de mise en scène les phénomènes de l'hypnotisme. Il met en catalepsie plusieurs sujets, généralement des femmes jeunes et belles, en toilette de soirée. Un sujet masculin vient jeter — antithèse vivante — la note gaie dans le tableau pittoresque qui se déroule aux yeux des spectateurs ;

l'expression de ce sujet est un mélange d'admiration et d'ahurissement. Les femmes, le corps penché en avant dans une pose attentive, semblent chercher à saisir

L'extase musicale.

les sons de voix intérieures, ou d'accents mélodieux et lointains. Il semble que les cataleptiques ne veulent perdre aucune parcelle de leur ravissement intérieur.

La vision céleste

Si l'on vient alors, avec le piano, à produire des sons voilés, harmonieux, les expressions s'accentuent. Les corps se penchent davantage, essayant de prendre, de concentrer en eux toutes les vibrations sonores qui les charment.

Accentue-t-on la hauteur ou l'intensité des sons, on sent chez les sujets comme une désillusion, un heurt. On a troublé le sens artistique qu'avait développé l'hypnose. La figure exprime l'étonnement, la stupéfaction, la douleur. Reprend-on alors cette mélodie douce des sons harmonieux qui semblent venir de loin, la même béatitude réapparaît sur la physionomie rasserénée. Les visages sont séraphiques, célestes, quand il s'agit de sujets naturellement beaux; ils se bornent à s'idéaliser d'une beauté spéciale, quand le sujet est ordinaire ou même laid à l'état normal.

La pensée absente laisse vibrer l'être entier, et cependant, au réveil, nul souvenir; au moment de l'expression — si l'on en juge par les expériences de M. Paul Richer, — il n'y a non plus aucune accélération des battements du cœur, aucun trouble de la respiration. Le masque seul est en mouvement. La psychologie nous montre là des mystères insondables, un véritable dédoublement de nous-mêmes, des variations inconscientes de personnalité.

Les sujets arrivent encore à se pencher en arrière avec la grâce du plus parfait équilibriste, se soustrayant ainsi à toutes les lois connues de la mécanique.

On peut obtenir une courbure telle que la tête touche le sol et que le corps forme un véritable arc de cercle.

Les mains jointes, les yeux tournés vers le ciel, les lèvres balbutiant une prière de l'enfance, le sujet est admirable. Il prête à l'art. Il mérite de se voir ainsi fixé en traits indélébiles sur la toile ou gravé en caractères ineffaçables dans le marbre.

La musique est l'un des meilleurs moyens d'extase : on pourrait encore l'obtenir en faisant regarder au patient un extatique ou même un tableau représentant cet état. Avec la musique, vous ferez encore marcher au pas, danser, valser.

L'automatisme est aussi provoqué par rappel de l'usage d'un objet. Il y a donc mémoire inconsciente, suggestion par des objets connus. Si l'on met un pain de savon entre les mains de la cataleptique, elle le remue entre ses mains comme si elle voulait les laver ; si même de l'eau se trouve là, elle les lavera. Si on lui présente un parapluie, elle l'ouvre et s'abrite dessous en frissonnant, comme si elle sentait venir l'orage. L'association des idées qui relient un objet et un mouvement impulsif existe chez les hypnotiques ; elle existe aussi chez les fous : Max Simon raconte qu'un savant fut pris tout d'un coup, en se rasant, de l'idée obsédante de se couper la gorge et qu'il ne put résister qu'en abandonnant son opération.

L'acte se fait pendant un temps très long. Regnard a vu la malade se laver les mains pendant deux heures; si elle se chausse, elle lacè et délace indéfiniment les cordons; si elle fait un travail de crochet, elle répète sans cesse la même maille.

On peut alors diviser le sujet en deux, en fermant l'un des yeux. C'est encore l'hémiléthargie et l'hémicatalepsie. La main correspondant à l'œil fermé s'arrête; l'autre continue, essayant même de suppléer instinctivement à celle qui fait défaut (P. Richer).

Les actes absolument conscients ne peuvent être suggérés au cataleptique. Une plume ne le fait pas écrire. Cependant, vient-on à lui dicter à haute voix les mots ou les lettres, le sujet écrit irrégulièrement. On peut également le transformer en phonographe, le faire chanter, crier, tousser, éternuer, parler en plusieurs langues; il répète le tout avec une facilité étonnante. C'est *l'écholalie*, des auteurs de la Salpétrière. C'est une exception aux règles de la catalepsie, où il est admis communément que le sujet ne parle, ni n'entend. C'est plutôt de l'hémicatalepsie et de l'hémisomnambulisme; car on obtient ce phénomène en plaçant la main sur le crâne, le front ou la nuque du sujet (Berger, de Breslau).

On peut — grâce à l'association des idées et des mouvements — suggérer des émotions au patient. Si on imite avec le doigt les courbes aériennes que fait un oiseau qui vole, il cherchera à le saisir, et si on

fait le geste de poser l'animal ailé sur son doigt, il le caressera avec une expression gaie. Si, au contraire, à la surface du sol, on trace des mouvements de reptation, la figure prend une expression d'effroi, de terreur; le sujet se contracture et recule : il croit à la présence d'un serpent.

Les mêmes émotions sont amenées, chez certains sujets, par la présence de boules colorées ou de substances médicamenteuses placées dans leur voisinage (docteur Luys).

La catalepsie peut être spontanée; nous en donnerons quelques cas dans le chapitre des Dégénérés (extases de Socrate, Cardan; cas cités par le docteur Favrot, etc.).

CHAPITRE VIII

LE SOMNAMBULISME.

L'état le plus élevé du sommeil et le plus rapproché de la veille est le somnambulisme. On a là des connexions intimes avec la folie (docteur Luys). On peut créer celle-ci expérimentalement. Les malades pourront avoir des impulsions irrésistibles, des hallucinations, des conceptions délirantes. On obtient cet état, soit en frictionnant le vertex du cataleptique, soit directement par des passes magnétiques sur les sujets éveillés. Il en est qui ne présentent que cette phase du sommeil provoqué.

Des sphères spéciales, qui n'agissaient pas dans les états précédents, vont ici vibrer, s'allumer, agir.

La différence entre un sujet à l'état de veille et le même à l'état de sommeil est à peine sensible. La physionomie est la même ; les yeux sont le plus souvent ouverts, quelquefois fermés ou mi-clos ; la voix seule diffère de timbre dans le somnambulisme provoqué. C'est la phase la plus facile à simuler ; ce qui

ne veut pas dire qu'elle n'existe pas, mais qu'il est très difficile de la reconnaître.

C'est la période de la suggestion. Celle-ci amène la folie expérimentale, momentanée, où le cerveau du sujet devient une cire plastique pour ce qu'on veut lui faire voir, croire ou exécuter. Suivons l'école de la Salpêtrière, et en particulier MM. Binet et Féré, dans leur analyse des phénomènes du somnambulisme.

La question de la mémoire, notamment, a passionné les auteurs. Dans cet état, il y a une hyperexcitabilité considérable. M. Ch. Richet a imaginé une expérience qui met en relief ce phénomène. « J'endors V..., je lui récite quelques vers, puis je la réveille. Elle n'en a conservé aucun souvenir. Je la rendors de nouveau, elle se rappelle parfaitement les vers que je lui ai récités. Je la réveille, elle a oublié de nouveau. »

La mémoire de l'hypnotisé est plus vaste que dans la veille, et son exaltation a parfois fait croire à une lucidité miraculeuse. Les somnambules, dit M. Richet, se représentent avec un luxe inouï de détails les endroits qu'ils ont vus jadis, les faits auxquels ils ont assisté. M..., qui chante l'air du deuxième acte de *l'Africaine* pendant son sommeil, ne peut pas en retrouver une seule note quand elle est réveillée. M. Beaunis a eu un sujet qui se rappelait dans l'hypnose ce qu'il avait mangé et ne le pouvait dans la veille. Binet et Féré arrivaient à faire établir à un de

leurs sujets les menus des repas de huit jours, alors qu'à l'état normal il se rappelait à peine deux ou trois jours.

Il y a hypermnésie. Une somnambule étant dans le cabinet du docteur Charcot à la Salpêtrière, survient le docteur Parrot, médecin de l'hospice des Enfants-Assistés; elle le nomme. A l'âge de deux ans, elle avait été recueillie dans cet hospice, et elle reconnaissait très difficilement dans la veille le médecin qui l'avait alors soignée.

La mémoire est donc beaucoup plus fidèle qu'on ne le pense généralement; il n'y a, pour faire revivre tel souvenir affaibli, qu'à trouver les excitants appropriés au cerveau, hypnose ou médicaments spéciaux : les fumeurs d'opium, les consommateurs de haschisch prétendent ainsi exalter leur mémoire. Il ne faut cependant pas oublier que, pour le bon équilibre de notre organisme, il ne convient pas de surexciter telle partie du cerveau; car ce résultat ne s'obtient qu'au détriment du reste.

Les rêves font souvent réapparaître à nos yeux des personnages oubliés [1]. Au réveil, le songe réapparaît déjà vague, nébuleux, avec des contours indécis. Il en est de même des actes ou conversations du somnambule (il ne s'agit pas de l'état spontané, mais bien provoqué); souvent même il y a *amnésie*, c'est-à-dire disparition complète de la mémoire des faits

1. Maury, *Les rêves.* — Docteur Ph. Tissié, *Les rêves.*

accomplis. L'ordre de se souvenir rétablit celle-ci (Beaunis). On arrive au même résultat, quand le sujet est réveillé au milieu de l'action qu'il accomplit et dont il reste des traces (Delbœuf). Par exemple, l'opérateur fume un cigare imaginaire auprès de la malade endormie; il lui dit tout à coup que la cendre brûlante du cigare vient de tomber sur son fichu et de l'enflammer. Aussitôt la malade se lève et plonge le fichu dans l'eau; on la réveille alors, elle se rappelle tout. Il en est de même dans le sommeil naturel; le rêve d'un danger, par exemple, fait prendre des précautions pour s'en préserver. Se réveille-t-on en prenant l'une d'elles, on se rappelle aussitôt le rêve tout entier. Le rêve vécu, poursuivi dans la veille, est une sorte de folie, que nous étudierons dans la suite. *Extériosé*, il constitue la folie réelle. L'hypnotisme est une véritable folie expérimentale et permet dans l'état de somnambulisme de créer des hallucinations, se traduisant par des jeux de physionomie. L'histoire d'un méfait accompli dans des circonstances particulières provoque l'indignation la plus vive. La plus grande vivacité d'expression, la plus complète des sensations de colère indignée passionnent le sujet, qui est alors aussi remarquable que dans la catalepsie. Seuls, le mode d'ébranlement du système nerveux, la mise en jeu des activités cérébrales ont varié. Raconte-t-on un crime accompagné de détails horribles, que la répulsion, le désir de ne plus entendre se ma-

nifestent aussitôt avec la plus parfaite vérité. La mémoire est diminuée, non oblitérée, parfois augmentée : ses variations sont impossibles à délimiter.

L'*absence épileptique* n'est pas complète : il est des malades qui se souviennent de l'acte accompli (Ch. Féré)[1].

L'indignation.

Quels que soient les artifices employés pour conserver, après l'hypnose, la mémoire des actes accomplis pendant celle-ci, ou plutôt à cause de ces artifices mêmes, il est certain que la mémoire est lésée (Binet et Féré), mais plutôt superficiellement que profondément, « car un nouveau sommeil rend au sujet le souvenir complet qu'il semble avoir perdu quand il est éveillé. »

Contrairement au cataleptique, le somnambule n'est pas un automate : « c'est une personne qui a son

1 *L'épilepsie et les épileptiques*, 1890.

caractère, ses aversions et ses préférences. » Aussi a-t-on donné, et avec raison, à la vie somnambulique le nom de *condition seconde*, par opposition à l'état de veille. Il y a un *moi somnambulique*. Ne nous disons-nous pas, dans quelques-uns de nos rêves, qu'ils sont absurdes? Le pourrions-nous dire si nous étions alors complètement dépourvus de tout sens critique?

Semblable à ce qu'il était dans l'état de veille, tel sujet se distinguera de tel autre par un caractère différent; l'un est timide, l'autre est remuant.

L'influence de la voix et de la musique est considérable, et la tonalité du son semble plutôt agir que sa valeur propre. Des mots graves, même vides de sens, remuent certains sujets aussi profondément qu'un récit dramatique.

On a exagéré le changement profond amené par le somnambulisme dans le caractère ou les aptitudes intellectuelles des sujets; l'activité ne semble pas modifiée, la présence d'esprit subsiste : « Une malade, qui est entrée très jeune à la Salpêtrière, a pris l'habitude de tutoyer M. X..., lorsqu'elle se trouve seule avec lui ou en présence de personnes connues; il suffit de l'arrivée d'un étranger pour qu'elle cesse aussitôt le tutoiement. Or, même quand on la met en somnambulisme, la malade conserve le sentiment des convenances, tutoyant M. X... quand elle est seule avec lui et cessant de le tutoyer dès qu'il arrive un étranger ».

La répulsion.

Les sujets entraînés des hôpitaux, c'est-à-dire souvent endormis, ont l'habitude de tutoyer tout le monde. Cette forme de langage serait-elle la plus naturelle — au moins pour eux, — puisque « chassez le naturel, il revient au galop » ? C'est ce que je ne saurais dire.

La volonté même n'est pas modifiée, et l'implantation de celle d'autrui ne se fait pas comme on l'a dit et répété, comme on l'enseigne encore à Nancy; nous le démontrerons dans nos chapitres sur la suggestion. Le somnambule oppose de la résistance. Quant aux hallucinations qui entament moins sa personnalité, il les accepte plus volontiers si elles rentrent dans ses propres idées; l'acceptation est plus difficile si elles sont contraires. « Un de nos sujets, quand on veut le transformer en prêtre et lui donner une soutane, s'y refuse obstinément. Une malade de M. Richet, à qui l'on pratiquait par suggestion l'amputation d'un bras, poussait des cris de douleur en voyant le sang couler; mais, presqu'au même moment, elle comprenait que c'était une fiction et riait à travers ses larmes. Ce sont les faits de ce genre qui ont fait croire, bien à tort, à la simulation. » — Je me permettrai de poser à cette phrase un immense point d'interrogation. — « La malade de M. Richet avait une hallucination, elle avait réellement devant les yeux une image sensible, mais sa raison n'était pas complètement paralysée; elle avait encore la force de

se défendre contre la perception fausse qu'on lui suggérait » (Binet et Féré).

Les somnambules peuvent mentir (Pitres).

Citons maintenant (toujours d'après Binet et Féré) quelques exemples d'hallucination.

Surprise et colère.

Tous les sens sont susceptibles de troubles de ce genre. Les sujets sont capables de voir, d'entendre, de goûter, de sentir, de toucher des objets imaginaires et même d'en subir les influences : un sujet, regardant brusquement une lampe imaginaire, tombera en catalepsie. Il y aura horreur et dégoût pour une difformité, plaisir à l'audition de la parole connue et aimée, vomissement à l'idée d'une substance nauséeuse ou du contact d'une plaie, surprise et colère à l'idée ou à la vue d'une maladresse, tout cela sans l'action de la parole et sans aucune apparence de réalité. Le sujet peut se croire de verre et défendre qu'on le touche ; il peut encore être paralysé parce qu'on lui a dit qu'il l'était.

L'*Hypnotisme* du Dr Foveau de Courmelles (Bibliothèque des Merveilles avec 42 gravures de Laurent Gsell) renferme des vues scientifiques sinon entièrement nouvelles, du moins défendues avec des arguments et des faits nouveaux. La *conservation du libre arbitre* est démontrée d'une façon irréfutable avec l'expérience et l'autorité de l'auteur, appuyées s'il en était besoin de celles du professeur Charcot et de l'Ecole de la Salpêtrière. Les chapitres de la Simulation et de l'Imagination montrent combien sont difficiles, même impossibles à trouver les caractères d'un rigoureux et scientifique contrôle ; tout critérium absolu n'existant pas. Ennemi des expériences publiques, non fanatique de l'hypnotisme où il ne voit pas une panacée mais une source de fréquents dangers pour quelques guérisons, partisan du magnétisme humain qu'il différencie de l'hypnotisme, le Docteur Foveau de Courmelles écrit une œuvre bonne, salutaire et utile, en même temps que vivante, mouvementée et élégamment écrite.

Voici quelques exemples de délire créé à volonté, observés par M. Ch. Richet[1] :

« Sous l'influence de la suggestion, Mme A., respectable mère de famille, subit les métamorphoses suivantes. *En paysanne.* (*Elle se frotte les yeux, s'étire.*) « Quelle heure est-il? Quatre heures du « matin! » (*Elle marche comme si elle faisait traîner ses sabots.*) « Voyons, il faut que je me lève! Allons « à l'étable. Hue! la Rousse! allons, tourne-toi.... » (*Elle fait semblant de traire une vache.*) — *En actrice.* (*Sa figure prend un aspect souriant, au lieu de l'air dur et ennuyé qu'elle avait.*) — *En prêtre. Elle s'imagine être l'archevêque de Paris; sa figure prend un aspect très sérieux.* (*A part.*) « Il faut « pourtant que j'achève mon mandement. » (*Elle se prend la tête et réfléchit.*) (*Haut.*) « Ah! c'est vous, « monsieur le grand vicaire; que me voulez-vous? « Je ne voudrais pas être dérangé!... Oui, c'est « aujourd'hui le 1er janvier, et il faut aller à la « cathédrale.... Toute cette foule est bien respec- « tueuse, n'est-ce pas, monsieur le grand vicaire? Il « y a beaucoup de religion dans le peuple, quoi qu'on « fasse. Ah! un enfant! qu'il approche, je vais le « bénir. Bien, mon enfant. » (*Elle lui donne sa bague* (*imaginaire*) *à baiser. Pendant toute cette scène, avec la main droite, elle fait à droite et à gauche des gestes de bénédiction.*) »

1. *Revue philosophique*, mars 1884.

Les hallucinations peuvent être unilatérales, au lieu d'être bilatérales comme celles que nous venons de voir : un seul œil, un seul bras, une seule narine, verra, touchera, sentira, des objets imaginaires. Le docteur Dumontpallier a le premier étudié ce phénomène, fréquent dans l'aliénation mentale.

On suggère, par exemple, à la malade de voir, avec l'œil droit, un portrait sur un carton blanc. De l'autre œil, elle ne voit au réveil qu'un carton blanc; mais, avec le droit, elle voit le portrait.

On peut compliquer l'expérience, comme l'a fait M. Dumontpallier, en donnant à chacun des deux organes symétriques, à chaque œil ou à chaque oreille, une hallucination d'un caractère différent. Ainsi, le malade étant en somnambulisme, il lui dit, à l'oreille droite, qu'il fait beau; et pendant ce temps-là une autre personne lui dit, à l'oreille gauche, qu'il pleut. Du côté droit, le sujet sourit; tandis que sa mauvaise humeur se montre, à gauche, par l'abaissement de la commissure labiale. Puis, en mettant en jeu la vue et l'ouïe, on décrit à l'oreille droite une fête champêtre et on imite à gauche l'aboiement d'un chien. L'expression de gaieté de droite contraste vivement avec l'émotion de gauche. L'opposition est des plus saisissantes. Il semble y avoir fonctionnement isolé de chacun des lobes du cerveau.

Si on a donné au sujet l'hallucination de voir d'un œil un carton rouge vif et de l'autre un carton blanc,

et que l'on fasse regarder ledit carton des deux yeux ; de même si, à l'état normal, on regarde avec chaque œil deux cartons, l'un rouge vif, l'autre blanc, on voit, dans les deux cas, un seul carton de couleur rose. Il

Dualité de la physionomie [1].

y a modification par la *concurrence* ou *l'antagonisme des champs visuels*.

L'hallucination est une *image extériorisée*. Représentons-nous une personne absente, nous le pouvons plus ou moins. L'intensité et la facilité d'évo-

1. Un côté du visage exprime la gaieté, l'autre la tristesse.

quer, en quelque sorte, de *voir* des personnes ou des objets absents, serait un signe de facile hypnotisation d'après le docteur Liébeault. Pensons à une chose, et nous voyons, nous éprouvons des sensations en rapport avec l'idée. « Il y a très peu d'hommes, disait le psychologue écossais Dugald Stewart, qui puissent regarder en bas, du haut d'une tour très élevée, sans éprouver un sentiment de crainte. Et cependant, leur raison les convainc qu'ils ne courent pas plus de risque que s'ils étaient à terre sur leurs pieds. » — « En effet, dit M. Taine, quand le regard plonge tout d'un coup jusqu'au sol, nous nous imaginons subitement transportés et précipités jusqu'en bas, et cette seule image nous glace, parce que, pour un instant imperceptible, elle est croyance; nous nous rejetons instinctivement en arrière, comme si nous nous sentions tomber. »

Qu'on suppose cette faculté exagérée, que le nom de l'objet en éveille la vue, et on pourra ainsi expliquer les hallucinations des hypnotisés. Que ces sensations extériorisées se répètent souvent, et, même dans la veille, il y aura obsession permanente. Les mêmes idées reparaîtront encore dès la production de l'hypnose; on peut évoquer un souvenir de la vie normale, pour que l'hypnotique revive la période correspondante et la communique ainsi à son entourage.

Les hallucinations visuelles sont infinies. Citons

cette expérience du docteur Charcot. « On suggère à un sujet la présence d'un portrait sur un carton blanc, que l'on confond ensuite avec une douzaine de cartons tous semblables, au moins en apparence. A réveil, on prie le sujet de parcourir cette collection de cartons : il le fait sans comprendre pourquoi ; puis, quand il aperçoit le carton sur lequel on avait placé le portrait, il y retrouve ce portrait imaginaire.

« Il est probable qu'un point de repère insignifiant fixe, grâce à l'hyperacuité visuelle, l'image dans le cerveau du sujet[1]. »

On a voulu établir des différences bien tranchées entre le sommeil hypnotique et le sommeil naturel, oubliant que dans la nature rien n'est absolu et que les démarcations bien nettes n'existent pas. Les magnétiseurs prétendent transformer, par des passes, l'état physiologique en état provoqué. Chez les hypnotisables endormis naturellement, on peut facilement obtenir le somnambulisme. Il arrive fréquemment qu'à demi éveillé, on soutient une conversation dont on conserve peu ou point le souvenir au réveil complet. Cependant, on a vu des fous ou des candidats à la folie croire à leurs rêves, les *extérioriser*, et suivre les impulsions que leur donnaient leurs sensations (docteurs Liébeault, Ph. Tissié). Mais ces faits

1. A. Binet. *L'hallucination* (Revue philosophique, avril et mai 1884).

n'ont été constatés que dans la folie bien caractérisée. Il est donc impossible de se servir de cet argument pour assimiler les deux sommeils. Le somnambulisme naturel a, jusqu'à présent, offert plus de surprises que le somnambulisme provoqué. Peut-être trouvera-t-on les liens de transition et les stades qui, de l'un, conduisent à l'autre ?

CHAPITRE IX

FASCINATION ET PETIT HYPNOTISME.

Si l'on regarde brusquement un sujet sensible qui ne s'y attend pas, on le voit se précipiter vers l'expé-

La surprise instantanée.

rimentateur et s'emparer de son regard : c'est un des caractères de la catalepsie spontanée. Une lumière

vive, un objet brillant, quelque temps fixé, amèneraient le même résultat. Si on soulève les membres du sujet, ils restent dans la position qu'on leur a donnée.

Si l'on étudie plus complètement ces phénomènes caractéristiques de la catalepsie, on voit qu'ils sont confondus avec des symptômes d'autres états, souvent même un mélange des trois états que nous avons étudiés. C'est ce que l'École de la Salpêtrière appelle les hypnoses frustes. M. Pitres (de Bordeaux) a décrit l'état cataleptoïde les yeux fermés. Il existe également les yeux ouverts : c'est alors la *catalepsie* obtenue d'emblée. On y trouve le sourire, l'extase, et toutes les émotions communiquées par le geste ou les poses données aux membres.

L'hypnose s'applique non seulement aux individus nerveux, mais encore aux individus sains ou considérés comme tels. M. Richet[1] pense que « personne n'est absolument réfractaire au magnétisme ». Dès 1875, il a essayé les passes, et il arrivait à produire ce qu'il appelle le *somnambulisme*, état différent de celui que nous avons étudié sous ce nom et qui présente des degrés : *torpeur*, *excitation*, *stupeur*, caractérisés par l'aptitude à la contracture, la possibilité des réponses et l'automatisme.

Un médecin de la marine, le docteur Brémaud, a obtenu, chez des hommes soi-disant parfaitement sains, un état nouveau, qu'il appelle *fascination*.

1. *L'homme et l'intelligence*, Paris, 1884.

Ce serait, pour son inventeur, l'hypnotisme à son minimum d'intensité et qui deviendrait de la catalepsie au bout de quelques expériences.

Le fasciné de M. Brémaud, amené en cet état par la fixation d'un point brillant, est frappé comme de stupeur; il suit l'opérateur et imite servilement tous ses mouvements, ses gestes et ses paroles ; il est suggestible; on peut le contracturer par excitation des muscles, mais la plasticité cataleptique manque.

MM. Bernheim, Liégeois et Beaunis ne voient là que de la suggestion; l'École de Nancy n'obtient que le petit hypnotisme, bien peu différent de la veille.

Bien avant M. Brémaud, un magnétiseur de tréteaux, comme on l'a appelé dans le monde savant. mais à qui il faut rendre justice, croyait déjà avoir trouvé cette fascination à laquelle il avait même donné son nom. Voici son mode d'opérer. Après avoir, au commencement de ses séances publiques qui ont fait courir Paris, la France et l'étranger, opéré sur ses sujets et troublé ainsi l'imagination des spectateurs, il demandait des personnes de bonne volonté. Il s'en présentait. Il prenait alors l'une d'elles, la faisait s'appuyer sur ses mains, de façon à s'affaiblir en dépensant de la force musculaire. Tous deux, hypnotiseur et patient, restaient debout sur l'estrade, devant le public intéressé qui ne quittait pas des yeux cette scène : la lutte de quelqu'un qui veut dompter et de quelqu'un qui ne veut pas être soumis. L'énerve-

ment du patient, sous l'influence de cette multitude d'yeux braqués sur lui, arrivait bientôt au paroxysme. Alors, le fascinateur lui criait brusquement : « Regardez-moi ! » Le candidat-sujet se redressait et plongeait son regard dans les yeux de... l'autre. Celui-ci, avec des yeux ronds, énormes, flamboyants, regardait de haut sa malheureuse victime, et dans le plus grand nombre des cas il réussissait. Il y avait bien parfois quelques simulateurs, qui trompaient le dompteur et ne manquaient pas, en sortant, de s'écrier : « Quel charlatan ! » La mise en scène était soignée, grandiose parfois, il faut l'avouer; mais il est toujours imprudent d'induire de cas particuliers une règle générale.

La fascination fit ainsi son chemin. A force d'en lire l'annonce sur de gigantesques affiches, les savants s'émurent, virent les faits, n'y crurent pas d'abord, puis, ébranlés, les étudièrent : ils les rendirent scientifiques et surtout utiles au point de vue de la guérison des maladies. Ce ne fut plus un objet de curiosité malsaine, mais des procédés thérapeutiques que les médecins manièrent pour le plus grand bien de leurs malades.

Le docteur Luys eut l'idée d'un moyen spécial de fascination, — nous l'avons décrit en étudiant l'École de la Charité, — c'est la contemplation du miroir aux alouettes.

Le sujet est captivé, il a la crédulité voulue pour

accepter les suggestions; c'est l'état de *crédulité* du colonel de Rochas[1] ou de *crédivité* du docteur Luys. Souvent même, on n'arrive pas à provoquer un sommeil assez profond pour parler au sujet sans qu'il se

Sourire dans l'état de crédivité.

réveille. On a de la somnolence, de la sédation, du calme. Il semble que la fatigue de l'appareil visuel s'est propagée au cerveau, pour y amener le repos et même un certain bien-être.

1. A. de Rochas, *Les forces non définies*. 1889.

Braid avait, par sa fixation du point brillant, provoqué l'hypnose.

Le docteur de Jong (de la Haye) emploie divers procédés, et au Congrès Hypnotique[1] il en rendait compte en ces termes :

« Aucune méthode ne se montra infaillible. Avec toutes je réussis à éveiller l'hypnose, mais avec toutes aussi je fus déçu de temps en temps. Quelquefois, déçu par une méthode, une autre me servait à hypnotiser le même individu, et quelquefois assez facilement. C'est pour cela que j'eus la conviction qu'il faut chercher la méthode propre à chaque individu. Cette expérience m'apprit aussi à ne pas déclarer trop vite un individu réfractaire, à ne pas faire cela avant que toutes les méthodes connues eussent donné un résultat négatif,... quelquefois ces personnes furent mises en hypnose, du sommeil ordinaire. Une des dernières méthodes est celle du docteur Luys... Comme toutes les autres méthodes, celle-ci n'est pas universelle. Plusieurs personnes, qui se montraient réfractaires à toutes les autres, furent mises en hypnose par le miroir. Beaucoup d'autres, au contraire, sur lesquelles le miroir fut employé plusieurs fois sans résultat, étaient sensibles à un autre procédé d'hypnose, de sorte que cette méthode-ci n'a rien changé à ma manière de voir.

1. Comptes rendus du premier Congrès international de l'Hypnotisme, Paris 1900.

« Sans contradiction, l'emploi du miroir rotatif a l'avantage de faire gagner beaucoup de temps, parce qu'on peut hypnotiser à la fois un grand nombre de personnes, aussi grand que le nombre des miroirs qu'on a à sa disposition, et que, en même temps, on peut s'occuper à quelque autre chose. »

J'ai moi-même essayé tous les procédés d'hypnose, et me rallie entièrement à cette opinion qu'aucune méthode n'est absolue. La suggestion verbale, la pression des globes oculaires, les passes magnétiques et les autres procédés déjà décrits peuvent être tour à tour employés avec des succès différents.

Quelle que soit la méthode dont on s'est servi, il arrive un moment où les yeux restent clos; les bras tombent en résolution. Dans cet état, le sujet entend l'hypnotiseur. Alors même qu'il reste immobile, la face inerte comme un masque, il a conscience, il entend et parfois il voit à travers ses paupières micloses. Au réveil, il a souvent conservé, rarement perdu le souvenir. Il se réveille sans qu'on le touche, sans qu'on lui souffle sur les yeux, rien qu'à l'audition de ces mots plusieurs fois répétés, même doucement : « Réveillez-vous ».

Dans l'*hypnose fruste*, — comme on appelle encore ces états vagues et mal définis du petit hypnotisme, — le sujet est ouvert à toutes les suggestions. Soulève-t-on un bras, par exemple, en lui affirmant qu'il ne peut plus l'abaisser, il conserve passivement

l'attitude donnée. Si l'on imprime au membre du sujet un mouvement quelconque, il continue indéfiniment ce mouvement jusqu'à ce qu'on l'arrête. L'insensibilité est totale : on peut traverser la peau avec une épingle, sans que le patient accuse aucune douleur. Il est des sujets qui, exceptionnellement, restent sensibles; on peut enlever cette sensibilité par suggestion.

Les frictions du vertex — c'est-à-dire du sommet du crâne — le soulèvement ou l'occlusion des paupières ne modifient en rien les phénomènes.

La suggestibilité varie avec les sujets. Les uns n'ont que les yeux fermés, avec ou sans engourdissement; d'autres ont, en outre, de la résolution des membres, avec inertie ou inaptitude à se mouvoir spontanément; d'autres gardent les attitudes imprimées, les mouvements automatiques communiqués.

On obtient aussi l'obéissance irraisonnée et fatale, l'insensibilité, les illusions et les hallucinations provoquées : c'est une véritable ascension, dont le but est le somnambulisme. « Un sujet environ, sur cinq ou six de ceux que l'on hypnotise, arrive à ce degré profond. » (Binet et Féré.)

CHAPITRE X

LES DÉGÉNÉRÉS.

La médecine moderne, surtout contemporaine, s'est passionnée pour l'étude de la folie, et les travaux se sont multipliés. Ce sont les études d'Esquirol, Luys, Baillarger, Ball, Legrand du Saulle, Charcot, sur le système nerveux et l'aliénation mentale, qui ont tracé la voie. A côté des troubles bien caractérisés, nettement déterminés, existent des symptômes vagues, indéfinis, d'états nerveux mal équilibrés, de folie latente en quelque sorte, de troubles cérébraux peu connus. Aussi, le domaine des maladies mentales s'est-il étendu, trop étendu même, et il existe aujourd'hui en médecine une tendance à voir des fous un peu partout.

La folie est certainement la dégénérescence cérébrale la plus accusée; mais, à côté d'elle, combien d'autres déviations des facultés du cerveau : l'hystérie, l'épilepsie, l'hystéro-épilepsie et les diverses variétés de ces affections! L'hystérie, dont le vulgaire se fait une idée effrayante et très fausse, peut et doit être réhabilitée. C'est une déviation des courants ner-

veux, rendant l'organisme capable de simuler une maladie sans lésion réelle. Un jour, un médecin croira traiter *un* ou *une* phtisique, par exemple : il trouve tous les désordres, tous les signes irrécusables de cette maladie; il prescrit un traitement approprié, il revient le lendemain voir *son* ou *sa* malade et.... il voit que la maladie s'est fondue comme les neiges d'antan. Une autre fois, c'est un sujet devenu subitement muet; il n'a eu ni convulsions dans son enfance, ni troubles nerveux depuis; on électrise les cordes vocales, croyant à une paralysie du larynx, rien n'y fait; un beau jour, une émotion violente ou une cause inconnue a remis les choses en l'état normal, la parole est recouvrée. Une autre fois encore, un médecin se voit amener dans son cabinet un malade atteint d'une paralysie d'un membre qui date de plusieurs mois, sans qu'il existe cependant aucune atrophie musculaire, généralement consécutive et fatale à toute lésion organique : le praticien s'informe des antécédents nerveux; il les trouve souvent nuls; il prescrit alors un régime particulier, frictions toniques, massage, exercice forcé...., et tout échoue; il apprend, quelques mois plus tard et par hasard, que son malade, lassé des traitements, a tout cessé et qu'il s'est guéri seul.

Et les exemples identiques pourraient se multiplier indéfiniment.

Si les maladies se simulent ainsi, *inconscientes*

dans l'organisme qui n'en peut mais, il en doit être de même dans les facultés pensantes de l'être vivant. C'est ce qui arrive, en effet. Bien des cas, considérés comme de la folie, sont de l'hystérie localisée en un point déterminé du cerveau : de là, et momentanément, des impulsions irrésistibles de vol, d'assassinat même, des manies, des idées de voyage, etc.

Il arrive alors qu'un médecin voit entrer à l'hôpital un homme jeune encore, habillé de guenilles, se lamentant, se désolant. Cet homme arrive d'un long voyage fait à pied, dont il ne se souvient pas, qu'il a entrepris il ne sait quand et comment. Dans le cas d'Albert X., raconté par mon ami le Dr Ph. Tissié, de Bordeaux, et sur lequel je reviendrai bientôt plus longuement, le malade « ne pouvait s'empêcher de partir quand le besoin l'en prenait; alors, saisi, captivé par un désir impérieux, il quittait famille, travail, habitudes, et allait tout à coup devant lui, marchant vite, faisant 70 kilomètres à pied dans la journée, jusqu'à ce qu'enfin il fût arrêté comme vagabond et mis en prison ». Cette forme de délire est beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit communément.

Le jugement est dévoyé ; l'intelligence fait fausse route ; il n'y a pas d'hallucinations proprement dites, tout au moins au début. Un beau jour, une idée fixe s'empare des malades. Pour l'un, le spectacle du vice le constitue réformateur, civilisateur ; pour l'autre

l'idée de diminuer les efforts de ses contemporains lui fait trouver le mouvement perpétuel. Mon ami Henri Farjas et moi avons eu souvent, comme directeur et rédacteur en chef de la *Revue universelle des inventions nouvelles*, la visite de ces derniers, inventeurs malheureux, ayant une conscience absolue des circonstances ordinaires de la vie, et encore une demi-conscience quant à leur état : « Je ne vous conseillerai pas, disait l'un, d'appeler mon invention le mouvement perpétuel, car tout le monde raillerait cette prétention, mais le moteur automoteur.... »

Quant aux gens affectés de la manie ambulatoire, ils sont, disions-nous, nombreux; en dehors du cas cité plus haut, on peut en rapporter d'autres.

Mon maître, le Dr J. Luys, racontait — il y a quelques années, à l'une de ses leçons faites à l'hôpital de la Charité — l'histoire d'un homme jusque-là tranquille et qui, troublé par le fameux accident de gaz de la rue François-Miron, partit tout à coup de Paris et se reconnut à Milan. Il avait vécu en partie de racines et d'herbes pendant son voyage.

Le professeur Proust communiquait, en février dernier, à l'Académie des sciences morales et politiques, le cas d'un jeune avocat pris de fugues de ce genre, pendant lesquelles il est parfois condamné par défaut à la suite d'escroqueries commises. Arrêté enfin, une ordonnance de non-lieu a été rendue en sa faveur, sur un rapport des Drs Mottet et Ballet. Au réveil —

car cet état peut être considéré comme du somnambulisme spontané — le malade ne se souvient de rien.

L'idée folle qui guide l'impulsif, ou plutôt le lance en avant, n'est pas acceptée de prime abord : le sujet lutte; l'équilibre entre les représentations intellectuelles n'est encore qu'instable. Fugitive d'abord, la pensée revient, s'installe, obsédante, fixe, inéluctable bientôt. Il y a folie, et, d'après Leuret, la différence avec l'état sain est souvent nulle.

F. Leuret raconte le cas d'un homme de quarante ans, frappé dès sa jeunesse des vices de la société, et qui essaye de la réformer. Pour cela, il voyage, il étudie toutes les constitutions gouvernementales, les mœurs des sociétés humaines; il apprend plusieurs langues, écrit aux journaux pour exposer son système, publie des brochures, donnant les preuves de la plus vive intelligence. Il dépense sa fortune; puis, dans la misère, se nourrit de ce qu'il trouve, déterrant des betteraves ou des carottes, mendiant; enfin, toujours *incompris*, il se fait arrêter et est envoyé à Bicêtre. Le titre de sa principale brochure était : *L'humanisation, ou adresse au genre humain sur la doctrine infinie, tout à fait inconnue et toute nouvelle, de l'humanisation.* — Arrivée à ce degré, la folie n'était pas douteuse; mais elle était arrivée par gradations insensibles.

« On n'avait pas, dit Leuret[1], flatté la vanité de ce

1. *Du traitement moral de la folie*, par F. Leuret, Paris, 1840.

malade, mais personne ne l'avait repoussé. Il lui aurait fallu, avant l'époque de ses voyages, des amis assez dévoués ou des ennemis assez ardents pour lui dire la vérité; il a manqué des uns et des autres, et il est devenu fou. Peut-être que si l'on eût entrepris de le détromper, quand sa folie ne faisait que commencer, on serait parvenu à le guérir. »

D'autres malades ont le délire des persécutions et croient attachée à eux l'humanité tout entière, qui ne veut pas reconnaître leurs mérites. D'autres encore se croient un grand personnage, un roi disparu, Louis XVII, etc.

Toutes les classes de la société fournissent leur contingent au groupe des *aliénés*, quelles que soient les manifestations. On peut cependant classer les malades en *délirants*, *hallucinés*, *déments*, *impulsifs* et *captivés*. Les hystériques fournissent un certain nombre des leurs, ou — si l'on veut — on peut dire qu'il se surajoute assez souvent à l'hystérie des troubles mentaux. L'un des cas les plus intéressants de fugues est celui qu'a raconté le docteur Tissié et auquel il est arrivé à s'intéresser, comme nous l'avons dit plus haut. C'est le premier hystérique somnambule diurne bien étudié : on peut le comparer à un véritable Juif Errant, marchant indéfiniment. Il est poussé par un rêve, fait la nuit, et qu'il continue éveillé. La suggestion hypnotique déplace le *rêve actif* et a donné de bons résultats au docteur Ph. Tissié, bibliothé-

caire de la Faculté de médecine de Bordeaux[1]. Son sujet a pu être ainsi débarrassé de l'auto-suggestion du rêve et renoncer à quelques-uns de ses voyages.

L'histoire d'Albert — c'est le nom du sujet — est

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE RUE SAINTE-ABBE

Albert X, somnambule diurne.

vraiment curieuse, elle m'a été envoyée par le docteur Tissié pour le présent livre. « C'est l'odyssée d'un hypnotique, racontée par lui-même, soit à l'état de veille, soit dans l'état de sommeil hypnotique provoqué. En effet, Albert se rappelle dans ce dernier état

1. Dr Tissié, *Les Aliénés voyageurs*, Paris, 1888. *Les rêves*. Paris, 1890.

ce qu'il a fait dans l'état de somnambulisme, mais il oublie à l'état de veille les actes qu'il a accomplis à l'état de somnambulisme ou de sommeil provoqué. Il offre donc les deux états d'Azam : l'*état prime*, ou normal, et l'*état second*, ou somnambulique.

Qu'on se représente une personne endormie, les yeux ouverts, agissant comme à l'état de veille, mais vivant d'une vie particulière, *dans un état second* au milieu d'une société qui vit *à l'état prime* ; que cette personne passe, après un sommeil ordinaire, d'un état à l'autre, avec des oublis partiels ou complets, et l'on comprendra toute l'originalité, tout l'imprévu qu'offre une semblable existence.

Un jour, on envoie Albert acheter du coke à la Compagnie du gaz de Bordeaux et on lui remet 100 francs. Le lendemain, il est tout étonné de se retrouver en chemin de fer ; il est à Tours. On lui demande son billet ; il l'a pris pour Paris, où il arrive sans argent ; il est recueilli par la police, sur un banc de la gare du chemin de fer d'Orléans. On l'envoie à Mazas, il y reste quinze jours. Informations prises, la police le rend à sa famille, qui rembourse les 100 francs à son patron, et il revient à pied de Paris à Bordeaux, muni d'une feuille de route. Il avait alors quatorze ans ! Albert fait par jour et à pied jusqu'à 70 kilomètres, captivé par son rêve qui provoque des hallucinations de la vue et de l'ouïe. Il ne peut s'arrêter ; une force supérieure le pousse à marcher ; il va devant

lui, se dirigeant cependant, heureux quand il se trouve sur une route bien droite et bien longue.

Ses parents, connaissant ses goûts pour les voyages, le firent s'engager; il prit du service dans un régiment de ligne, à Valenciennes. Un beau jour, Albert ne répondit pas à l'appel : il avait déserté, il était passé en Belgique, pendant un de ses rêves; et, à partir de ce moment, il erra à travers l'Europe, mais surtout en Allemagne et en Autriche. Albert visita alors la Belgique, la Hollande où il faillit s'embarquer pour les Indes, la Suisse, l'Allemagne, la Prusse, l'Autriche, la Hongrie, la Turquie et la Russie, où il fut sur le point d'être pendu comme nihiliste.

« Je quittai Posen, dit-il, et errai longtemps à l'aventure. Un jour que j'étais égaré dans les champs, des paysans me dirent : « Puisque tu es Français, va donc « à ce château là-bas, on t'y donnera de l'argent et du « pain. » A peine étais-je dans le parc qu'un énorme chien s'élança sur moi, me roula par terre et me laboura le bras et le poignet droit avec ses crocs et ses griffes. On accourut à mon secours ; mais j'étais blessé, et le maître du domaine m'envoya, à ses frais, à l'hôpital de Varsovie, où je fus soigné pendant une quinzaine de jours. Quand je fus guéri, des juifs me conseillèrent d'aller jusqu'à Moscou, en me disant qu'il y avait beaucoup de Français, et que sûrement je trouverais de l'ouvrage dans cette ville. Je partis donc, faisant le voyage de Varsovie à Moscou dans des

fourgons où je soignais les bestiaux. J'arrivai à Moscou quelques jours après l'assassinat du tsar. La ville était très animée. Quant à moi, n'ayant pas mangé et étant sans travail, je ne savais que devenir. Le Gouvernement russe se chargea de me loger et de me nourrir pendant quelque temps, et voici comment :

« Je regardais une statue, au milieu d'une grande place, quand des agents de police éprouvèrent le besoin d'entrer en conversation avec moi. Fort embarrassé, car j'ignore la langue russe, je leur fis comprendre tout mon ennui de ne pouvoir leur répondre convenablement et d'employer une mimique que je cherchais pourtant à rendre très expressive.

« Peut-être comprirent-ils tout de travers, peut-être aussi furent-ils scandalisés de mon procédé : toujours est-il qu'ils me saisirent malgré mes protestations et qu'ils m'amenèrent devant un monsieur qui, ne connaissant pas la langue française, fit venir un interprète. J'étais devant un commissaire de police.

« — Vos papiers! où sont vos papiers? me dit-il.

« — Je n'en ai pas.

« — Quels sont vos moyens d'existence?

« — Nombreux, monsieur le commissaire : je « voyage beaucoup. Quand j'ai de l'argent, je m'en « sers; quand je n'en ai pas, j'en demande; quand « on ne m'en donne pas, je meurs de faim.

« — Pourquoi vous trouvez-vous à Moscou?

« — Je serais bien embarrassé de vous le dire, voici

« comment cela arrive. J'ai de grands maux de tête,
« je m'ennuie, je sens le besoin de marcher et je pars.
« Je vais toujours tout droit, et quand je reviens à moi,
« je suis loin : la preuve, c'est que, parti de Valen-
« ciennes, il y a quelques mois, je suis ici maintenant.

« — Plus de doute, s'écria le monsieur, nous en
« tenons un; et sa figure s'épanouit de joie.

« — Allons, ne cherchez pas à feindre, me dit l'in-
« terprète; on vous connaît.

« — Vous me connaissez? quelle chance! alors
« vous allez me procurer du travail?

« — Mais parbleu! plus je le regarde, plus sa
« ressemblance est frappante. Enfin nous le tenons!
« qu'on l'emmène! »

« Et l'on me saisit, on me pousse, on m'entraîne; je proteste :

« — Enfin, que me veut-on?

« — En prison, le nihiliste! crie le monsieur. »

« Eh! oui, j'étais nihiliste sans le savoir. Mon signalement répondait à celui d'un homme qu'on recherchait. Et voilà comment le Gouvernement russe me fournit, pendant trois mois, le gîte et le couvert; mais la perspective du nœud coulant ou des glaces de la Sibérie ne me souriait pas du tout.

« Dans le courant du quatrième mois, la cour de la prison se remplit de soldats. On appela les prisonniers un à un : quatre sortirent des rangs, la tête rasée; on allait les pendre. Je n'étais pas à l'aise. — On en

appela une cinquantaine pour être envoyés en Sibérie. Le gouvernement russe, ayant appris mon goût pour les voyages, allait m'en faire faire un là-bas, bien loin, bien loin. »

Albert fut incorporé dans un convoi de prisonniers qu'on expulsait et qu'on renvoyait à la frontière turque... Il arrive à Constantinople, il revient en France, où il bénéficie de l'amnistie accordée aux déserteurs; il est de nouveau incorporé à Valenciennes, et de nouveau il déserte. Il visite encore toute l'Europe, il se constitue une seconde fois prisonnier à Delle; il est condamné aux travaux publics en Algérie. — Mais ses notes sont si bonnes qu'il est gracié au bout d'un certain temps; puis, il est réformé pour perforation du tympan de l'oreille droite, au moment d'entrer dans un nouveau régiment. Il en a fini avec l'armée; mais il continue toujours ses rêves. Il reprend ses courses vagabondes à travers l'Europe, dont il connaît tous les grands chemins — car sa mémoire est excellente — et aussi toutes les prisons et un certain nombre d'hôpitaux.

Aujourd'hui, grâce à l'étude que j'en ai faite, aussi bien seul que devant le professeur Azam, et aux certificats constatant son état mental, Albert est protégé contre lui-même. En ce moment, il est à l'hôpital Saint-André, de Bordeaux. Il est venu y échouer en en arrivant à pied de Paris, où depuis quelque temps il habitait avec sa femme. Il avait rêvé, une nuit, que je

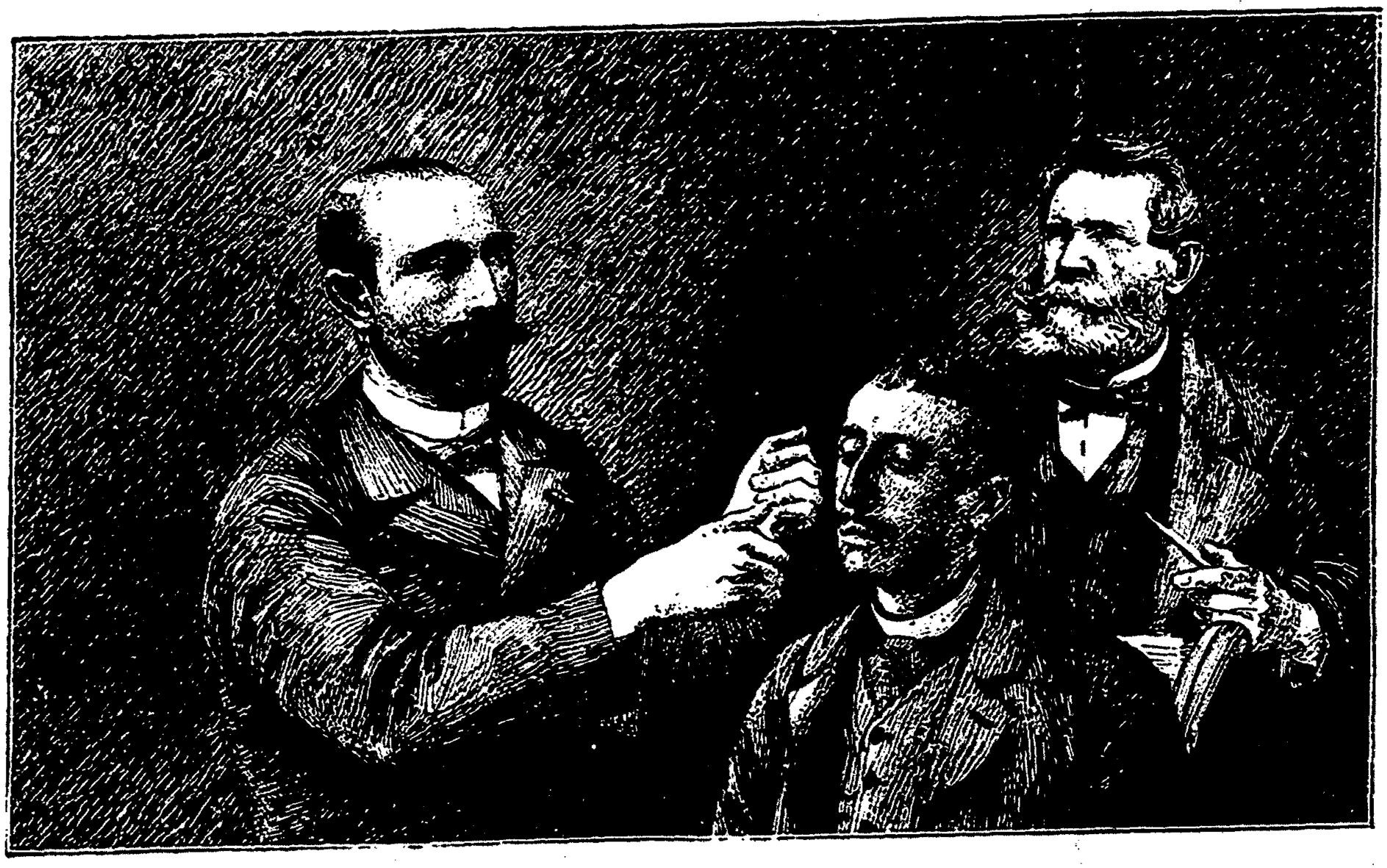

Le Dr Ph. Tissié hypnotisant Albert devant le professeur Azam.

lui conseillais de revenir à Bordeaux, où il trouverait du travail. Le lendemain matin, il partit à pied, mettant neuf jours pour faire ce trajet, ainsi que le prouvent les certificats médicaux recueillis sur son chemin et la feuille de route délivrée par les autorités, sur la vue des certificats que le docteur Charcot et moi lui avons donnés. Un jour, il a fait à pied une étape de 120 kilomètres!... »

Cet état particulier et spécial de folie ne se distingue extérieurement en rien de l'état normal. Aussi peut-on protester contre ces paroles d'un magistrat, paroles datant de 1830 : « Qu'avons-nous besoin du secours de la médecine pour apprécier les désordres de l'intelligence? Si la folie est évidente, tout homme peut la reconnaître à ses extravagances ou à ses fureurs; s'il y a doute, ce doute existe également pour le médecin! »

L'examen doit être prolongé, car la maladie n'éclate que par périodes, à intervalles plus ou moins longs, et son existence ne s'affirme que lors des crises. Quand celles-ci sont violentes, que le malade se jette à terre, se roule ou se contorsionne, le doute n'est que peu ou point permis. Il faut cependant, vis-à-vis des malades, penser toujours à la simulation qui, pour être parfois *inconsciente et involontaire*, n'en existe pas moins. C'est là une des caractéristiques de ces états de dégénérescence.

L'hystérie n'est pas le propre de la femme, comme

on l'a cru trop longtemps : le sexe fort — pour employer l'expression consacrée — n'en est nullement indemme, et il fournit sa large part à ce protée bizarre et insaisissable. C'est encore, comme la nature de cette maladie, une erreur qu'il importe de détruire.

L'épilepsie est également une névrose réagissant sur l'intelligence et qui, comme la précédente, offre, parmi les sujets qui en sont atteints, le plus grand nombre d'hypnotisables. On en connaît deux formes : le *grand mal* et le *petit mal*. L'*aura* est une série de phénomènes précurseurs de la première forme : c'est tantôt une sensation bizarre de vapeur froide ou chaude, ou une douleur vive qui part de la main, du pied, d'un point quelconque du corps, et va jusqu'à la tête ; tantôt, c'est un mouvement congestif et fluxionnaire de ces mêmes parties ; ou encore, un trouble fonctionnel subit, tel que vomissement, palpitation, angoisse de poitrine, constriction de la gorge, impulsion fatale de courir ou de tourner, hallucination (vue d'éclairs, audition de sifflements)... L'aura dure quelques secondes, quelques minutes, et parfois c'est là toute l'attaque. Celle-ci, dans toute sa violence, montre le malade tombant foudroyé après avoir poussé un cri. Il y a des convulsions, de l'écume aux lèvres, un état d'hébétement au réveil ; puis le malade retrouve ses idées, bien que confuses, et il a la sensation d'une grande fatigue.

De simples vertiges, avec absences et délires mo-

mentanés, constituent le petit mal. La conversation que soutient le sujet reste interrompue deux ou trois secondes : on lui voit quelques mouvements de mâchonnement, un regard fixe et comme hébété, puis plus rien.... le mal est déjà disparu.

La maladie donne au patient, lorsqu'elle éclate fréquemment et depuis un certain temps, une physionomie particulière, hébétée, qui est presque celle qu'il avait au début, pendant les instants qui suivaient la grande attaque.

Souvent héréditaire, l'épilepsie est souvent aussi acquise par de véritables empoisonnements (saturnisme ou intoxication par le plomb), par le mauvais fonctionnement des reins, par la présence de lombrics dans l'intestin. — Dans ces cas, la maladie disparaît lorsqu'on en supprime la cause.

L'hystérie et l'épilepsie se combinent souvent, et la résultante est une affection morbide à caractères communs.

L'amour exagéré pour les bêtes — ou *bétolatrie* — est une excentricité de caractère, qui indique un non-équilibre parfait des facultés mentales, confinant à ces maladies et appartenant à des dégénérés spéciaux. Ainsi s'expliquent des testaments bizarres, comme le legs par un professeur allemand de sa bibliothèque à son épagneul favori.

Et cependant, la dégénérescence sur certains points n'exclut pas le génie ; souvent même il semble que la

suractivité cérébrale s'accumule en raison directe de son inégale répartition. Aristote a dit qu'il n'y a pas d'esprits supérieurs sans une dose de démence. Aussi Hector Malot a-t-il pu placer ces mots dans la bouche d'un de ses héros[1] : « C'est par les demi-fous que l'humanité marche, progresse, jouit, brille : sans eux, elle s'éteindrait dans le crétinisme. César, Mahomet, Pierre le Grand, qui étaient épileptiques; Turenne, qui était bègue; Socrate, halluciné; Pascal, obsédé; Rousseau, mélancolique; Byron, scrofuleux; Mozart, névropathe; Buffon, louche, auraient bien des chances pour être internés s'ils vivaient de nos jours. »

On peut rapprocher de ces troubles ceux qui sont dus à l'hypnose spontanée, la léthargie, la catalepsie ou le somnambulisme naturels. Quelques auteurs attribuent ces états à la polarité, assimilant le corps humain, les animaux et tous les objets à de véritables aimants. Quoi qu'il en soit, ces phénomènes sont connus, et le colonel du génie A. de Rochas en a publié quelques-uns[2]. Les distractions avec extase de Socrate sont particulièrement curieuses :

« Un matin, — dit Platon (*Banquet*), — pendant le siège de Potidée, on aperçut Socrate debout, méditant sur quelque chose; ne trouvant pas ce qu'il cherchait, il ne s'en alla pas, mais continua de réfléchir dans la

1. Hector Malot, *Mère*, Paris, 1880.
2. *Les forces non définies*, 1887.

même posture. Il était déjà midi, nos gens l'observaient et se disaient avec étonnement les uns aux autres que Socrate était là, rêvant depuis le matin. Enfin, vers le soir, les soldats ioniens, après avoir soupé, apportèrent leurs lits de campagne dans l'endroit où il se trouvait, afin de coucher au frais (car on était en été) et d'observer en même temps s'il passerait la nuit dans la même attitude. En effet, il continua à se tenir debout jusqu'au lever du soleil. Alors, après avoir fait sa prière au soleil, il se retira. »

Au dire d'Aulu-Gelle (*Nuits attiques*), ces extases de Socrate étaient fréquentes :

« On prétend que, souvent, il restait debout dans la même attitude, la nuit, le jour, d'un soleil à l'autre, sans remuer les paupières, immobile, à la même place, les regards dirigés vers le même point, plongé dans des pensées profondes, comme isolé de son corps par la méditation. Phavorinus, parlant de la fermeté d'âme de ce sage, nous disait un jour en rappelant ce fait : souvent Socrate restait dans la même position d'un soleil à l'autre, immobile, plus droit qu'un tronc d'arbre. »

Saint Augustin (*Cité de Dieu*) parle d'un prêtre de Calama tombant à volonté en catalepsie. Cardan en raconte autant de lui-même. Enfin, la thèse inaugurale du Dr Favrot (1884) donne des cas plus récents de cette singulière faculté.

Ces troubles n'existent pas seulement dans l'hystérie

bien caractérisée, mais encore chez les individus en apparence les moins nerveux.

L'hystérie est une maladie protéiforme faussant le jugement, la volonté et l'intelligence.

Les hystériques et les névropathes, sujets les plus sensibles au magnétisme comme à l'hypnotisme, peuplent le monde des villes, lesquelles se trouvent être ainsi, en quelque sorte, un vaste hôpital. Tout le monde connaît leur penchant à mentir, à se mettre en vue par tous les moyens. Leurs amitiés ou leurs haines sont portées à l'extrême, le tout sans aucun motif. Leurs organes, leurs affections, leur intelligence, leurs goûts, tout est perturbé. Elles feraient monter un innocent sur l'échafaud [1].

« La femme hystérique — dit encore le professeur Dieulafoy — est exagérée en toute chose, volontiers elle se donne en spectacle; il faut qu'on s'occupe d'elle, et, pour se rendre intéressante, elle imagine toute sorte de *simulations*, elle est capable des actes les plus répugnants. Les hystériques sont souvent malicieuses, perverses, dissimulées, menteuses; certaines *mentent* avec une ténacité et une effronterie inouïes; elles sèment partout la brouille et la discorde; elles ne savent qu'inventer pour *qu'on s'occupe d'elles*; elles simulent un suicide, elles jettent le désespoir dans leur famille en annonçant qu'elles veulent se tuer, alors qu'elles n'en ont aucune envie;

1. Dr Foveau de Courmelles. *le Magnétisme devant la loi.*

elles s'accusent d'actes qu'elles n'ont pas commis, elles portent contre autrui de fausses accusations de vol et de meurtre. La plupart des hystériques ont des hallucinations pendant l'attaque convulsive; chez certaines, les hallucinations persistent en dehors des attaques; ainsi, telle femme, calme, tranquille, occupée à lire ou à travailler, se lève brusquement, pousse des cris, croyant voir des bêtes fantastiques sur le mur ou sur le parquet.... »

Cette description n'est pas flattée, et elle n'est heureusement vraie que dans des cas relativement rares.

A propos d'une criminelle sur laquelle nous aurons à revenir — non qu'elle soit intéressante par elle-même, mais par les discussions qu'elle a soulevées — le Dr J. Gérard disait[1] :

« La femme névrosée est sans volonté, mais quelque chose remplace cette faculté absente : elle est menteuse dans toutes les gammes du mensonge; elle invente, avec une facilité inouïe, les romans les plus machiavéliques; pour peu, surtout, qu'elle ait un point de départ vrai, elle brode à ravir; les arabesques se façonnent à plaisir; elle finit même par croire sincèrement à tout ce qu'elle imagine, dût-elle en bénéficier ou en souffrir.

« Toute hystérique veut avoir son piédestal, que ce soit un coussin de velours, la rampe d'un théâtre, voire le banc de la cour d'assises. »

1. Le *Rappel*, 6 février 1890.

Il existe des somnambules naturels qui, semblables à l'épileptique lors de son impulsion, *vont à leur but comme la pierre qui tombe* (Dr Liébeault) et accomplissent des actes dont ils ne conservent aucun souvenir.

CHAPITRE XI

LA SIMULATION.

Dans le précédent chapitre, nous avons dit beaucoup de mal des névrosés; il importe d'étayer cette accusation de preuves. Nous pourrons ainsi démontrer l'existence de la simulation. Celle-ci peut être consciente ou inconsciente. L'opinion de beaucoup de magnétiseurs est que la simulation de leurs sujets est *inconsciente*.

Montrons jusqu'où peut aller cette inconscience. Puisons, pour cela, dans le manuel de médecine légale du Dr Vibert, dans le Mémoire de M. Liégeois, professeur à la Faculté de droit de Nancy, et dans les comptes rendus du Congrès hypnotique.

Il s'agit d'erreurs judiciaires provoquées par des dégénérés :

1° La comtesse de W... avait accusé sa servante d'avoir voulu l'empoisonner. « Vous rappelez-vous, disait plus tard Chaix d'Est-Ange, tout Paris soulevé à ces immenses débats, ces femmes accourant, passionnées, à l'audience, et prenant parti pour la vic-

time? » La justice, égarée, condamna la servante à mort. Mais, l'arrêt ayant été cassé, un autre débat apporta la preuve de son innocence, et la malheureuse, vouée déjà à l'échafaud, fut acquittée par une décision unanime. Il fut établi que la comtesse de W... *s'était attachée elle-même* sur son lit, *qu'elle avait versé le poison* qui noircissait encore sa poitrine et ses lèvres.

2° L'auto-suggestion peut aussi égarer les magistrats les plus intègres et, en les lançant sur une fausse piste, fermer, pour ainsi dire, leurs yeux et leur intelligence à tout ce qui ne rentre pas dans l'idée préconçue.

Un sieur L..., poursuivi comme coupable de l'assassinat de Mme B..., femme du juge de paix de Vouziers (Ardennes), ne dut son salut qu'à *un partage égal des voix des jurés*.

Le véritable meurtrier était le fils de la victime, qu'un second crime mit sous la main de la justice. Le réquisitoire du procureur général constata, en propres termes, que, lors de la première instruction, l'autorité, « *aveuglée par l'atrocité même de l'attentat dont elle recherchait les auteurs*, s'était laissée aller à des *illusions* »; qu'elle s'était égarée; qu'elle n'avait fait, dans la maison de B..., (le parricide), *aucune perquisition à l'effet d'y rechercher les vestiges du crime et les instruments* qui avaient servi à le commettre.

J'ai cité M. Liégeois ; mais je crois que, dans ce dernier cas, l'hypnotisme ou même la névrose sont étonnés d'intervenir. C'est là une erreur judiciaire : *errare humanum est*. Cette auto-suggestion, de la part de magistrats, se retrouve dans la plupart de nos actes et ne rentre dans le domaine de la névrose que si l'on veut que tout ici-bas soit névrose.

3° Des hystériques volent, sans besoin aucun, dans les grands magasins.

4° Une garde-malade empoisonne neuf personnes, sans motif aucun de vengeance ou d'intérêt. De même, Hélène J..., de 1833 à 1851, empoisonne, sans motif explicable, vingt-six personnes, dont trois succombent.

5° Le docteur Dufay, sénateur de Loir-et-Cher, a été assez heureux pour démontrer à la justice l'innocence de la fille L. R... qui, en état de somnambulisme spontané, avait déposé en lieu sûr des bijoux appartenant à sa maîtresse, et que celle-ci l'accusait de lui avoir volés.

6° En 1885, la 10ᵉ chambre du Tribunal de la Seine condamnait à trois mois de prison la nommée Annette G..., pour vol d'une couverture. A peine arrivée à Saint-Lazare, cette fille dut être placée à l'infirmerie. Morphinomane et hystérique au plus haut degré, elle avait, au dire de ses codétenues, assisté inconsciente aux débats, et, les petits vols étant jugés à Paris avec une grande rapidité, les juges avaient pu ne pas s'en apercevoir. Sur l'appel, Mᵉ Lagasse, avocat

d'Annette G..., obtint la nomination d'experts chargés de s'assurer de l'état physique et mental de la condamnée; sur le rapport de MM. Charcot, Brouardel et Motet, qui trouvèrent que « la culpabilité disparaissait devant l'état pathologique », la Cour infirma le jugement.

7° En 1886, Ulysse X... avait pénétré dans une boutique de brocanteur, située en face de son propre domicile, à Paris, et là, sans se presser, il avait procédé à une sorte de déménagement du magasin; il transportait successivement, sans gêne aucune, divers objets mobiliers dans la cour de sa maison. X..., pris en flagrant délit, parut tout d'abord ahuri et hébété. Arrêté et conduit au dépôt, il a comme des *absences*, on lui parle, il ne répond pas, il a comme des attaques de sommeil; devant le magistrat instructeur, il s'endort.... Le docteur Paul Garnier, médecin de l'infirmerie de la Préfecture de police, conclut à son irresponsabilité.

La simulation de ces troubles mêmes est fréquente et relativement facile. Je ne sais qui a dit qu'il fallait beaucoup d'esprit pour faire la bête : ce n'est nullement un paradoxe; mais les criminels ont souvent l'intelligence suffisante pour cela. Il est vrai de dire qu'aujourd'hui la médecine a une tendance à voir partout, non des criminels, mais des fous. Dans les cas mêmes où la folie est démontrée, encore faut-il protéger la société.

La question est complexe et difficile à élucider. Comment reconnaître la simulation dans l'hypnotisme? Comment distinguer la conscience de l'inconscience, la volonté de son contraire?

« Il faut le reconnaître, disent Binet et Féré, la simulation, qui est déjà un écueil dans l'étude de l'hystérie, n'est nulle part aussi redoutable que dans l'étude qui nous occupe. »

« Tant qu'il s'agit de phénomènes physiques, l'expérimentateur est en sécurité. »

Ceci n'est nullement absolu. Comme je l'ai dit à propos de la catalepsie, les appareils enregistreurs, nouveaux et ingénieux, de la médecine contemporaine, ne donnent pas de complète certitude. Que la respiration et la circulation soient modifiées profondément sous des efforts anormaux, comme d'étendre le bras cinq minutes, soit; mais qu'il en soit de même si l'on s'est exercé dès l'enfance ou depuis longtemps à cet exercice, c'est ce que je ne concède pas. Il faut toujours tenir compte de la question d'entraînement et se rappeler cette histoire de Montaigne : une femme, qui avait pris l'habitude de porter son veau à sa naissance, le portait encore qu'il était devenu bœuf. La note, pour être un peu forcée, ne démontre pas moins l'importance de l'habitude.

On sait que bien des sujets des hôpitaux servant aux expériences du grand hypnotisme sont d'une moralité plus que douteuse; on sait encore les effets de

leur tempérament simulateur par excellence, effets qui augmentent par le voisinage de malades semblables à eux. Il faut les voir, s'excitant mutuellement à la simulation, se donnant à elles-mêmes, voire aux élèves du service — quantité négligeable pour elles! — des répétitions de leurs exercices. On les surprend encore s'exerçant à garder les contractures, les attitudes.... Et puis, n'est-ce pas devenu à l'heure actuelle presque une position sociale que celle de sujet hypnotique? On est nourri, payé, considéré, regardé, exhibé en public, admiré, choyé..., que sais-je? Il y a certes là de quoi rendre sceptique l'observateur le plus impartial. Sont-ce des raisons suffisantes pour nier à priori? Non ; mais elles le sont sûrement pour rendre le doute permis et légitime.

Quant aux phénomènes moraux, il faut croire le sujet, et l'embarras est plus grand encore. La suggestion ou l'hallucination données peuvent-elles être démontrées? Peut-on, en plongeant le sujet dans le sommeil hypnotique, être sûr de ce qu'il affirmera? C'est impossible, car simulation et somnambulisme ne sont pas des termes qui s'excluent forcément. M. Pitres a constaté que le sujet qui dort peut encore tromper.

Il y a bien les preuves morales; mais elles ne peuvent valoir que pour celui qui connaît les malades, et encore! N'y a-t-il pas la simulation inconsciente? « Ne connaît-on pas l'histoire de l'honnête Hublier,

que sa somnambule Émélie trompa pendant quatre années consécutives ? Cette histoire renferme une leçon de prudence qu'on fera sagement de recueillir. » (Binet et Féré.)

L'observation ne suffit pas, l'expérimentation non plus; mais elle aide à trouver, — sinon à s'y maintenir absolument, la voie de la vérité. C'est ainsi que l'école de la Salpêtrière a démontré que « la vision hallucinatoire est modifiée par des instruments d'optique comme la vision réelle, que l'hallucination d'une couleur provoque les mêmes effets de contraste coloré que la couleur réelle, que la paralysie motrice suggérée s'accompagne des mêmes caractères physiques qu'une paralysie de cause organique.... » Certes, ce serait supposer les névrosés bien forts en physique, en physiologie, que de les croire capables de semblables simulations. Mais n'avons-nous pas trouvé plus haut, à propos de l'hallucination du portrait vu sur un carton blanc, cette réflexion de Binet et Féré, que le cerveau s'est aidé d'un grain du papier pour y fixer l'image? Eh bien, n'est-ce pas ce grain, vu à travers les instruments d'optique, qui se dédoublera, se colorera, et fera croire à la vérité absente? Cette dernière expérience, je l'ai vu faire à des sujets éveillés. Faut-il conclure qu'elle ne se peut faire dans le sommeil? Non, encore une fois, mille fois non; mais, après cela, on ne doit pas se montrer trop affirmatif.

D'ailleurs, le sujet qui dort ne peut-il aussi faire

semblant de dormir? On a, au début, vérifié l'état du sujet; on s'est assuré qu'il dormait. On se relâche bientôt des précautions préliminaires; le temps manque, on veut aller de l'avant, trouver du nouveau. On se borne alors à dire au sujet : « Dors », ou à presser un point hypnogène. Il peut faire semblant de dormir ou avoir en lui-même affirmé sa volonté, pour que la pression du point hypnogène le laisse éveillé. Maintes fois, des sujets m'ont *dit* et *prouvé* : « Je ne dormirai pas, quoi que vous fassiez, parce que je ne veux pas dormir ». C'est là un aveu que nous reprendrons pour démontrer que la volonté subsiste.

Que les sujets ne simulent pas certains caractères, ou parce qu'ils ne savent pas, ou parce qu'ils ne peuvent pas, cela est impossible à affirmer d'une manière absolue. Les névrosés sont généralement très intelligents : ils causent entre eux, interrogent les autres malades, s'éduquent mutuellement. On a beau alléguer l'amnésie, c'est-à-dire la perte de mémoire des faits accomplis, nous avons vu qu'elle n'est pas fatale. Or, un sujet non simulateur peut, en racontant ce qu'il fait réellement, apprendre à un autre ce qu'il faut faire, et celui-ci l'imiter parfaitement, voire mieux encore. Les élèves des services hospitaliers font aussi parfois recopier leurs notes de cours ou leurs observations aux malades qui ont une belle écriture; c'est un excellent moyen de les instruire !

« *La méthode à suivre dans les faits de suggestion est l'expérimentation sur les phénomènes psychiques provoqués, et le but à atteindre est l'objectivation de ces troubles suggestifs.* »

Si le sujet prétend voir, alors qu'il ne voit rien, les appareils de physique déjouent la fraude.

Reste à savoir, et nous suivons toujours Binet et Féré, qui ont écrit sur cette question le travail le plus consciencieux, *si la simulation d'un sujet suggestible ne peut pas faire tout ce que fait la suggestion*. Nous avons déjà répondu par une citation du colonel A. de Rochas. La paralysie ou la douleur peuvent être créées par l'idée. Que cette idée vienne soit du sujet, simulant ou non, soit de l'opérateur, peu importe; le fait existe et peut être confondu avec un phénomène réel.

Pour les images hallucinatoires, on sait que certaines personnes, à l'état de veille, peuvent créer l'apparition d'une couleur quelconque. On a même fait, de cette application de la volonté, un caractère de facile hypnotisation. Entre l'apparition de l'image voulue et celle de l'image suggérée, il n'y a qu'une différence dans le temps.

Les paralysies psychiques peuvent être détruites par le malade lui-même. Cinq minutes d'efforts volontaires suffisent pour remuer le membre paralysé. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le phénomène inversé se produise, et à ce que l'hypnotisé ou l'hypnoti-

sable se donne à lui-même une paralysie. MM. Luys et Bacchi ont trouvé, en examinant le fond de l'œil des hypnotisés, une hypérémie de la rétine. Il faudrait encore savoir si cette hypérémie ne pourrait être obtenue par la volonté. C'est une expérience à faire et à répéter.

Voilà pour la simulation consciente.

Quant à la simulation inconsciente, elle vient de l'idée qu'ont le sujet et l'expérimentateur de faire réussir l'expérience. Le sujet s'attend donc à un phénomène et s'auto-suggestionne. En outre, il faut tenir compte de son hyperacuité sensorielle, qui fait qu'il entend en quelque sorte penser l'hypnotiseur ; d'où, l'idée de *suggestion inconsciente*, de *suggestion mentale*.

En physiologie, on est aujourd'hui à peu près d'accord sur notre dédoublement en deux êtres : l'un, *conscient*, soumis à la volonté ; l'autre, *inconscient*, agissant à notre insu (Ch. Richet). Les auteurs les ont encore appelés le *Moi I* et le *Moi II* (Dr Ochorowicz) ; ou *moi sensoriel* et *moi splanchnique* (Dr Ph. Tissié).

Entrons dans quelques détails.

Certaines personnes ont la faculté de se réveiller exactement à l'heure qu'elles se sont fixée. Ce n'est évidemment pas leur être conscient, plongé dans le sommeil, qui leur a donné la notion de l'heure.

Nous marchons, nous tournons les pages d'un livre, en pensant à autre chose. L'heure sonne près de nous :

distraits, nous ne l'entendons pas; puis, quelques minutes après, la conscience du phénomène apparaît.

Chez l'hystérique, l'inconscient est étendu et actif. Voici des expériences citées par M. Jules Héricourt[1] :

Si, cachant derrière un écran la main *insensible* — par suggestion ou stigmate — d'une hystérique, on touche cette main et on prie la personne de penser un nombre quelconque, la réponse donne le nombre des contacts de la main (A. Binet).

Si l'on hypnotise une hystérique anesthésique et que l'on convienne de signaux signifiant *oui* ou *non*, on communique ainsi avec l'inconscient. En effet, si l'on pique les régions insensibles et qu'on interroge la malade sur ses sensations, celle-ci affirme ne pas souffrir; mais son inconscient proteste, au moyen des signaux convenus (P. Janet.).

MM. Jules Héricourt et J. Delbœuf protestent contre le mode d'opérer de quelques expérimentateurs, le premier en ces termes :

« Maintes fois, il nous est arrivé d'entendre des expérimentateurs parler devant leurs sujets — des hystériques en état de crise ou des personnes hypnotisées — et leur indiquer ainsi, tout simplement, les différents phénomènes qu'ils devaient présenter. C'est de cette façon, bien souvent, que prennent naissance ces petites écoles particulières, toutes person-

1. *L'activité inconsciente de l'esprit* (*Revue scientifique*, 31 août 1889.)

nelles à tel ou tel opérateur, faites de phénomènes un peu différents de ceux qu'on observe autre part, très constants d'ailleurs, et dont l'origine est dans l'imprudence et la naïveté d'expérimentateurs qui croient très sincèrement que leurs sujets ne les entendent pas pérorer.

Certainement, chez ces sujets, la personne consciente, profondément inhibée, n'entend absolument rien ; mais le personnage inconscient ne perd rien de ce qui se passe autour de lui ; il enregistre surtout avec le plus grand soin les moindres indications qu'il peut saisir, et c'est lui qui plus tard *soufflera* sa ligne de conduite à la personne consciente. Celle-ci pourra, dès lors, tout à fait de bonne foi, se croire inspirée ou douée d'un véritable don de divination. »

Ce n'est pas tout. En dehors du langage exprimé, il y a celui des gestes, des mouvements inconscients (Chevreul et Ch. Richet), des expressions de physionomie (Stricker), que le sujet voit et enregistre.

Au Congrès de l'hypnotisme, le Dr Bourdon (de Méru, Oise), parlant d'une malade, d'une intelligence supérieure, endormie par lui, disait[1] :

« Dans le sommeil profond où elle se trouvait, je lui demandais : « Qu'est-ce que je pense ? — Telle chose, me répond-elle ; je vous ai entendu le penser.... » Et c'était exact.

Or, quelque temps après, mon ami, le Dr Adolphe

1. *Comptes rendus du Congrès*, 1890, p. 215.

Rousseau, m'écrivait : « Il est facile d'expliquer la suggestion *pseudo-mentale*. On ne peut pas penser sans que le larynx ne parle — à la muette — mais ne parle. » Or, de l'aveu du professeur Proust lui-même, la puissance sensorielle est portée au summum dans l'état de somnambulisme. — « Le moindre souffle dirigé sur la peau, — dit Georges Price, après l'éminent académicien, — le bruit le plus tenu, l'impression la moins vive, sont sentis et perçus, même à de longues distances. » L'ouïe du somnambule entend parfaitement les mouvements vibratoires du larynx de l'hypnotiseur, qui croit ne pas parler, mais qui parle... pour son sujet.

« Il y a des mois et des mois, ajoute mon ami, que cela me trottait en tête, que je m'étais dit ce mot du problème (voir, dans mes poésies philosophiques de la *Grande X, le Verbe de l'Ame*).

« Ces phénomènes extraordinaires de suggestion mentale ou *pseudo-mentale* ne seraient donc, en réalité, que des phénomènes de superacuité auditive. »

Sans être aussi affirmatif sur la négation de la suggestion mentale, nous sommes absolument d'accord sur le fond, c'est-à-dire sur l'existence d'éléments inconscients venant de l'observateur et compliquant la question de la simulation. Ces mouvements, non voulus et non perçus par celui qui les produit, sont indéniables. Donnons-en des exemples.

Il y a quelques années, le *Tout-Paris* élégant

s'extasiait devant les expériences de Cumberland. Cet habile prestidigitateur prenait la main d'un individu qui avait caché un objet ou qui pensait à un objet quelconque et, les yeux bandés, allait directement vers l'objet caché ou pensé. Plus récemment, Onofroff en faisait autant à la salle des Capucines. Il compliquait un peu la mise en scène. Loin de lui, on perpétrait... un assassinat imaginaire ; on désignait la victime, le criminel ; on cachait l'arme. Puis, une personne témoin des faits prenait par la main Onofroff, les yeux bandés, et celui-ci découvrait tout. Il fallait fixer sa pensée ; sinon il manquait au prestidigitateur le fil d'Ariane permettant la réussite de l'expérience. MM. Ch. Richet et Gley ont étudié cette question et ont obtenu des graphiques : il a été ainsi démontré clairement que, pendant toute la durée de l'expérience, il se produit dans la main du sujet des contractions fibrillaires, de petits mouvements de pression, et chez d'autres une sorte de mouvement de traction de la main et de tout le bras. Ces mouvements augmentent d'intensité quand on approche de l'objet, puis, quand on est devant, ils cessent tout à coup. Sur 25 personnes, 16 ont donné des résultats positifs. En réalité — disent Binet et Féré — il n'y a point de communication par la pensée, mais par des signes que le sujet saisit avec une acuité de perception véritablement inouïe.

L'homme n'est pas le seul à percevoir des mouve-

ments, même imperceptibles, qui le guident : l'animal est dans le même cas. Et j'ai pu ailleurs citer cette faculté, d'après le naturaliste Houzeau[1]. Il lui est arrivé souvent — étant à cheval — de vouloir s'arrêter à un endroit déterminé, de l'oublier, et cependant le cheval s'arrêtait : son inconscient avait imperceptiblement *voulu*.

L'insensibilité, ou anesthésie, a été fréquemment invoquée comme critérium du sommeil hypnotique. Il n'en est rien. Beaucoup d'hystériques ont, comme stigmate de leur maladie, l'insensibilité de tout un côté du corps ; phénomène que les aimants, d'autres agents et sans doute aussi la volonté ou l'imagination du sujet transfèrent d'un côté à l'autre.

La volonté est souvent assez forte pour que le symptôme douleur, sans cesser d'exister, n'apparaisse pas. J'ai vu, à la salle des Capucines, M. d'Avilly, dit l'aïssaoua parisien, donner à son corps la raideur cadavérique et se traverser le bras d'épingles tout en parlant au public. La conscience n'avait nullement disparu.

Parlons maintenant des aïssaouas et des Hindous : leur exemple montrera qu'au point de vue de la douleur, il est possible, sinon de tout simuler, au moins de souffrir sans le manifester le moins du monde.

1. Dr Foveau de Courmelles. *Les facultés mentales des animaux* ; 1 vol. de la *Bibliothèque scientifique contemporaine*, juin 1890.

Les *aïssaouas*, ou charmeurs de serpents, constituent une puissante secte religieuse du Maroc. Louis Jacolliot nous a raconté les phénomènes merveilleux qu'ils produisent; M. Georges Cuzon, membre du Parlement britannique, parlait, il y a quelque trois ans, de ceux de Kairouan[1]; de même Paul Bert[2], de ceux d'Algérie. En outre, tout le monde a pu voir ces derniers aux Expositions universelles de 1867, 1878, 1889. J'ai pu, à cette dernière, étudier de très près ces faits d'insensibilité à la douleur et de folie religieuse, qui sont des plus remarquables.

Les sectateurs d'Aïssa, ou aïssaouas, se procurent une sorte d'extase par des danses et des litanies spéciales exécutées en chœur, et par l'inhalation de parfums particuliers. Une musique bizarre, une mélopée étrange les accompagnent. D'abord assis en rond, graves, ils ont l'air convaincu. Chaque aïssaoua opère à son tour. Après une danse échevelée, sans rythme ni cadence, suivie de bonds désordonnés, des hurlements se font entendre et la musique cesse. C'est l'opérateur qui se sent animé de l'esprit divin et se déclare prêt à accomplir tout ce que l'on voudra. A l'Esplanade des Invalides, les aïssaouas se partageaient la besogne : ils répétaient, devant les spectateurs, les scènes de leur pays.

L'un mange des feuilles épineuses et coriaces de

1. *Fortnighty Review*.
2. *Le Voltaire*.

cactées ; un autre se perce les joues, la langue, le cou, le bras, de longues et grosses aiguilles terminées par une boule volumineuse ; un troisième mange avec délices des scorpions et des serpents vivants ; un quatrième broiera avec ses dents, en donnant des signes de satisfaction, des fragments tranchants de verre ; le sous-chef léchera une pelle chauffée au rouge et se fera sortir l'œil de l'orbite ; et tout cela à plusieurs reprises.

La peau est entamée, lacérée, et le sang coule à peine. En même temps qu'il s'inflige ces supplices, l'aïssaoua saute, bondit, hurle... puis embrasse ses collègues sur le front et va s'asseoir gravement.

Ils se percent également le ventre avec de longues aiguilles, qu'enfonce, à coups de maillet, un de leurs coreligionnaires.

Non contents de manger du verre, après l'avoir broyé au moyen des mâchoires, ils avalent des cailloux, ils mordent des couleuvres vivantes et s'en font mordre avec une volupté qu'ils ne prennent pas la peine de dissimuler.

Si l'on en croit Jacolliot, ancien juge au tribunal de Chandernagor, tout cela ne serait qu'un jeu. Dans son *Voyage aux pays des perles*, on lit que des centaines de fakirs, à la fête du dieu Siva, se précipitent sous les roues du char et se font broyer à l'envi sous l'attelage du dieu. D'autres sont allés jusqu'aux rives du fleuve sacré, le Gange, en mesurant la distance

avec leur corps; il en est qui ont accompli le même voyage en marchant sur les genoux ou sur les mains, ou les pieds attachés, en sautant tout le long de la route. Certains se sont condamnés à ne manger et à ne dormir que tous les trois jours, pendant toute la durée du parcours.

Les fakirs restent impassibles devant les supplices les plus horribles : ils s'étendent sur des planches garnies de longues pointes; ils se fixent, par des crochets en fer enfoncés dans la peau du dos, à une roue qui tourne; un autre s'est cousu les lèvres; il en est qui, en se croisant les mains de longues années, les ont clouées l'une contre l'autre par les ongles qui ont poussé et traversé les chairs.

Décidément, le philosophe grec qui disait : « O dou leur, tu n'es qu'un mot », devait avoir raison !

Que penser, après cela, de ce prétendu critérium du sommeil spécial que nous étudions, l'anesthésie? Si la réaction du moral sur le physique, l'action de la volonté sur l'organisme, peut être aussi intense, comment distinguer le sujet qui dort de celui qui ne dort pas?

En résumé, il ressort de ce long exposé de toutes les difficultés qui assaillent l'observateur, lorsqu'il veut éliminer de ses expériences les causes d'erreur, que cela est presque impossible. Les deux êtres dont chacun de nous est formé — *conscient* et *inconscient* du Dr Ch. Richet — se mêlent, s'enchevêtrent

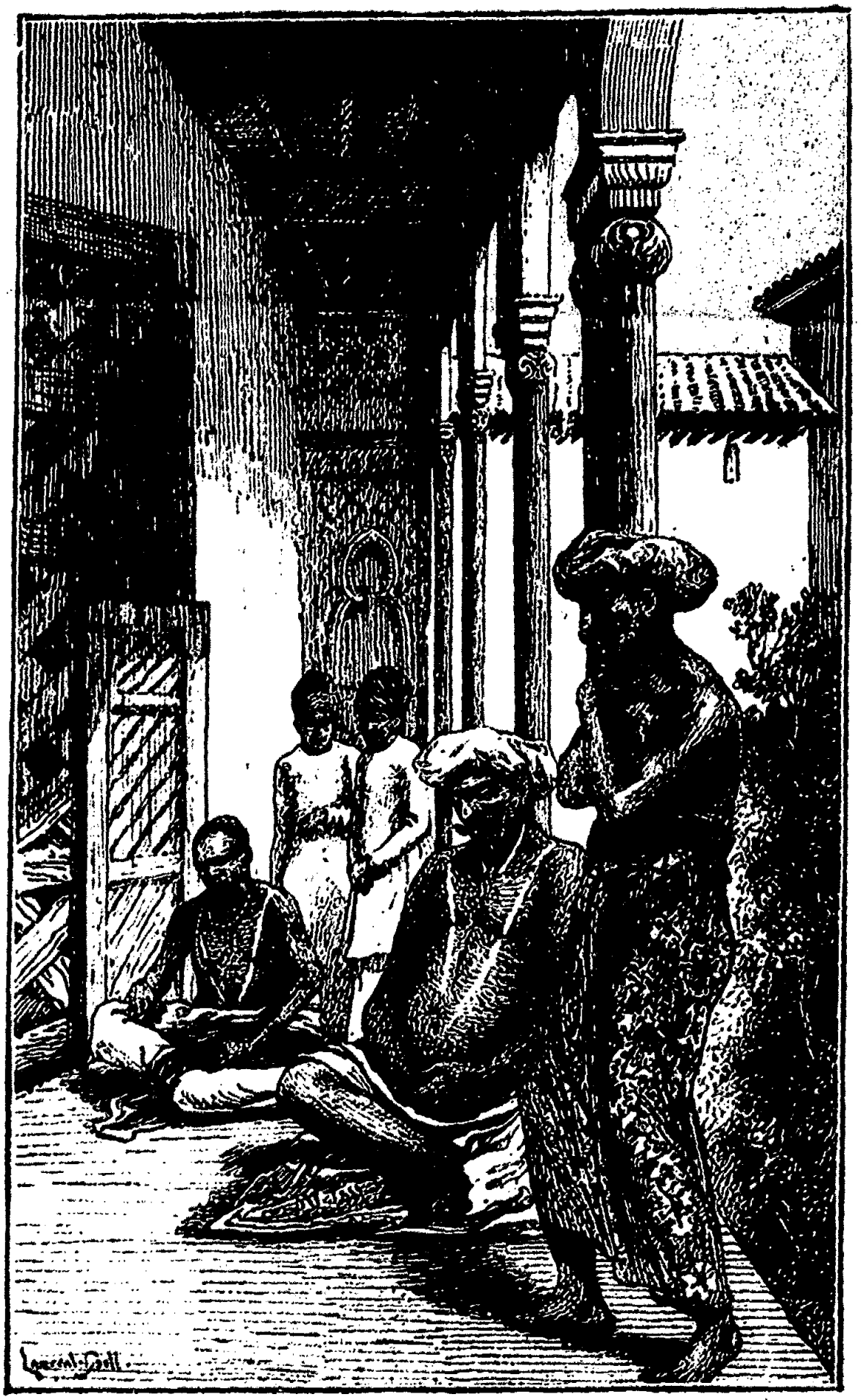

Les fakirs.

avec ceux du sujet, pour compliquer et rendre souvent indéchiffrables les résultats des expériences. Il faut donc une extrême prudence dans les affirmations, car celles-ci ne peuvent être basées sur des arguments irréfutables. Il n'y a pas de *critérium absolu* pour admettre sans réserve l'hypnotisme; et il y a souvent des faits contraires très probants, par exemple contre l'abolition de la volonté. Ce sera l'objet d'un de nos prochains chapitres.

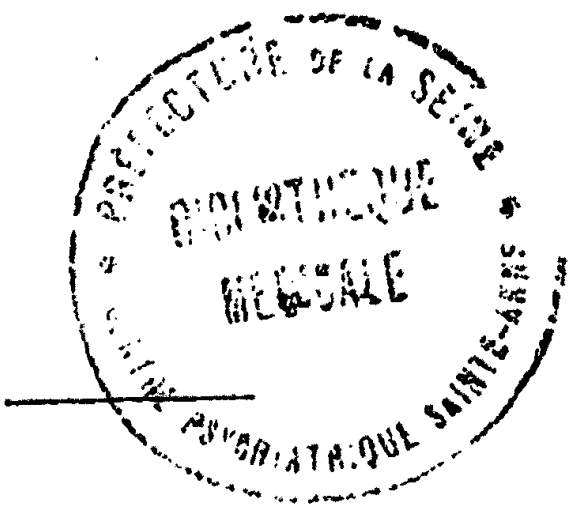
BIBLIOTHÈQUE MÉDICALE

CHAPITRE XII

LA SUGGESTION THÉRAPEUTIQUE.

La suggestion est un ordre donné au sujet hypnotisé et exécuté par lui, soit dans le sommeil, soit dans la veille. Sans insister davantage, en ce moment, sur cette définition, montrons l'efficacité de ces ordres au point de vue curatif des maladies. L'énumération des cas de guérison, pour être sèche et aride, n'en démontrera pas moins l'utilité incontestable du sommeil provoqué. Cependant il importe — nous en verrons plus tard les raisons — de n'employer ce moyen de guérison que comme procédé ultime. Lorsque tout l'arsenal thérapeutique a été essayé infructueusement, et seulement lorsque cela a été fait, le médecin est en droit de recourir à l'hypnotisme. Je n'en dirai pas autant du *magnétisme* qui, ne provoquant pas nécessairement le sommeil, n'étant que la *contagion de la santé*, peut s'exercer impunément quand il s'agit d'un individu sain par rapport à un malade.

Citons maintenant des faits : ils sont susceptibles de nombreuses interprétations, et les mémoires des Congrès en pullulent.

Le rapport du docteur Auguste Voisin est précieux à ce point de vue et renferme de sages enseignements :

« Je pense — dit-il — qu'il faut poser comme un principe absolu de ne jamais suggérer à un hypnotisé, ni illusion, ni hallucination, ni aucune idée, ni aucun acte mauvais ou nuisible, et de ne lui donner que de bons avis : obéir, travailler, penser au bien ; faire le bien ; détester le mal et le vice ; être agréable, se rendre utile, aimer les siens et son entourage. Il faut se garder de faire de l'hypnotisé un être à expériences et à curiosités. »

Le Dr Voisin conseille d'endormir les sujets isolément, afin que les suggestions qu'on leur donne ne soient pas détruites par leurs camarades.

Les aliénés et les nerveux se trouvent alors très bien de la suggestion : on arrive à guérir chez eux des troubles et des hallucinations de la vision, de l'audition, de l'odorat, du goût, de la sensibilité générale et spéciale ; des conceptions délirantes.

Des aliénés ont été guéris de troubles de la vue : les uns prenaient le rouge pour du noir ; d'autres, le bleu pour du vert, le vert pour du blanc, le jaune pour du rouge, le violet pour du jaune. — On leur a rendu la vision normale.

Des bourdonnements d'oreille ont disparu de même.

L'insensibilité ou anesthésie, l'exagération de la sensibilité ou hyperesthésie, l'hémiplégie nerveuse,

ainsi que la contracture névropathique d'un membre ou d'une partie de membre, ont été guéries de la même façon.

Une malade voyait des hommes et des ombres, armés de bâtons, qui restaient devant elle, l'effrayaient et l'empêchaient de dormir. Elle voulait mourir et demandait à être empoisonnée. La suggestion l'a débarrassée de toutes ces idées.

Une autre cherchait à attenter à ses jours, parce qu'elle entendait la voix de son père mort, qui l'appelait du fond du tombeau. Cet état durait depuis trois semaines; une séance l'a fait disparaître. Il en a été de même pour une hystéro-épileptique, qui avait des hallucinations de la vue et de l'ouïe très intenses et un délire furieux datant de cinq ans.

La dipsomanie et la morphinomanie, — abus immodéré des excitants cérébraux, alcool, morphine, etc., — sont « facilement guéries par la suggestion hypnotique. » Les individus atteints de ces manies — ainsi que les phtisiques et autres tuberculeux — sont très sensibles à l'hypnotisme. La ligue contre l'abus du tabac et son président M. Decroix ont même proposé au Congrès Hypnotique un prix de quatre cents francs, pour qui apporterait le récit de quatre guérisons authentiques de l'usage du tabac par le sommeil provoqué. Avis aux amateurs!

La mémoire peut être également développée : « J'ai pu — dit toujours le Dr A. Voisin — faire

apprendre à des arriérés sans instruction et leur faire réciter, par cœur et sans faute, des pages entières de la Bible, telles que la généalogie de Jésus-Christ dans saint Matthieu, des versets entiers, des fables, de longues pièces de vers, la table de Pythagore. »

Le redressement des caractères, l'éducation, se font toujours de la même façon : « J'ai pu transformer absolument, du tout au tout, les habitudes de penser, d'agir, d'enfants et de certains adolescents; je leur ai fait aimer le bien, alors qu'ils n'aimaient que le mal. Je les ai amenés à détester les vices auxquels ils s'adonnaient; c'est ainsi que j'ai fait disparaître chez eux les habitudes de mensonge, de vol. »

Le docteur Marcel Briand, médecin en chef de l'Asile de Villejuif, apporte des résultats identiques. Cependant les aliénés sont moins sensibles que les névropathes à l'action de l'hypnotisme. Il faut fixer l'attention et l'imagination du sujet à endormir, et cela est presque impossible pour les malades en proie à une conception fixe qui les captive ou dont les idées se succèdent dans le cerveau avec une rapidité absolument fantastique. « J'ai essayé maintes fois — dit le docteur Briand — d'endormir des aliénés délirants, ne présentant aucune tare hystérique, mais je n'ai jamais été assez heureux pour obtenir aucun résultat; — je me trompe : un certain nombre de mes malades ont fermé les yeux et ont poussé la complaisance

usqu'à paraître s'assoupir, mais je dois à la vérité de déclarer que tous ceux-ci ont fini tôt ou tard par m'avouer qu'ils avaient feint le sommeil pour mettre un terme à une insistance qui les ennuyait. »

Le docteur de Jong (de la Haye) a guéri des personnes de la peur, de la maladie du doute, de la crampe des écrivains.

MM. Burot et Bourru, professeurs à l'École de Médecine de Rochefort, ont guéri une malade qui avait une double personnalité intéressante, deux états de conscience, deux manières d'être physiques et morales, différentes et alternatives, bien que souvent enchevêtrées. « Dans l'une, la malade était engourdie, indifférente, demeurant — elle est très active — des journées entières, absolument inoccupée, sans conscience du temps écoulé, des événements petits ou grands; c'était là une vie somnambulique, on peut le dire. Dans l'autre état, qui rappelait sa vie d'autrefois, sa vie normale, Mme de M.... ressentait et exprimait ses impressions avec une grande facilité; mais cet état était toujours incomplet et fragile. Elle avait la conscience qu'elle sortait d'une vie de ténèbres et qu'elle renaissait.... » La guérison se fit par la suggestion, non sans que les améliorations obtenues peu à peu ne fussent précédées de crises intenses et violentes. J'ai eu, moi-même, deux cas analogues, où sans avoir jamais pu amener le sommeil — mais une simple somnolence à la contemplation des miroirs rotatifs —

j'ai pu cependant voir réussir les suggestions et guérir les deux malades[1].

J'ai également vu réussir l'ordre de parler, chez une jeune malade, institutrice, devenue subitement aphone.

Quelquefois, la suggestion a besoin d'éléments étrangers, surajoutés, et lui donnant plus de force. C'est là une sorte de mise en scène, ou, si l'on veut, de poudre jetée aux yeux du sujet. Ici, je laisse parler le docteur Luys, membre de l'Académie de Médecine, médecin de la Charité, dont le nom revient souvent dans le cours de cet ouvrage. Je me dispense ainsi de parler de moi et je suis d'accord avec l'auteur qui veut que « le moi soit haïssable. » L'observation qui va suivre a été reproduite en divers ouvrages du docteur Luys[2]. Elle fut d'abord publiée dans la *Gazette des Hôpitaux*[3].

« Je pense qu'il y a un grand intérêt à vulgariser un point des ressources nouvelles que peut offrir, à la thérapeutique des maladies nerveuses, la mise en œuvre des pratiques de l'hypnotisme. Les cas de guérison, qui se présentent çà et là dans les hôpitaux, en raison même du milieu spécial où ils sont re-

1. L'*Initiation*, 15 mars 1880.

2. *Leçons cliniques sur l'hypnotisme*, 1890. — *Revue d'hypnologie*, 1890. — *Les applications thérapeutiques de l'hypnotisme*, 1889.

3. Hôpital de la Charité. M. Luys. Nouveau cas de guérison d'une paraplégie hystérique par la suggestion hynotique (5 mars 1887).

cueillis, de la publicité donnée aux expériences, de la multiplicité des moyens de contrôle, permettent d'ajouter foi à leur récit et de les considérer comme des acquisitions utilisables dans la pratique.

« Il s'agit, en effet, d'une malade de mon service, la nommée Gabrielle C., qui, entrée dans les derniers mois de l'année dernière à la Charité, pour se faire traiter d'accidents de congestion pulmonaire, fut prise d'attaques hystéro-épileptiques violentes, à la suite desquelles elle eut les deux jambes contracturées d'abord, puis ensuite immobilisées par une impotence complète.

« Elle était dans cet état d'immobilité absolue depuis sept mois, et j'avais inutilement employé toutes les ressources de la thérapeutique usitée en pareil cas, sans aucun succès. Mon intention était de reconstituer tout d'abord l'état général du sujet, très affaibli par ce séjour prolongé au lit, et, au bout d'un temps variable, d'avoir recours aux pratiques de l'hypnotisme, pour lui suggérer au moment opportun l'idée de marcher.

« Ce cas était pour moi la reproduction, traits pour traits, d'une malade atteinte des mêmes troubles moteurs paraplégiques, la nommée Anna, et qui avait été guérie d'une façon miraculeuse, en quelque sorte, par M. le docteur Bottey, alors mon interne à la Salpêtrière, par les suggestions hypnotiques[1].

1. Bottey. — *Le magnétisme animal*, p. 158. — Paris, 1885.

« Je procédai donc de la même manière, et ce fut le docteur Foveau de Courmelles, élève de mon service à la Charité, qui, suivant mes indications, eut mission de commencer le traitement de l'hypnotisme thérapeutique.

« La malade fut donc mise tous les matins en état d'hypnotisme, en période de léthargie, puis de catalepsie, et enfin de somnambulisme. Au bout d'un temps donné en période de somnambulisme, elle commença à se mouvoir et à faire inconsciemment quelques pas dans la salle, et bientôt après, suivant le procédé employé précédemment par M. Bottey, on lui donna, les appoints de la locomotion ayant récupéré les conditions physiques de leur fonctionnement, les suggestions de marcher lorsqu'elle serait réveillée. C'est ce qu'elle fit, et, depuis plusieurs semaines, la guérison ne s'est pas démentie.

« Seulement, dans ce cas, M. Foveau de Courmelles eut l'idée ingénieuse, au moment où il l'incitait à marcher, de changer sa personnalité. La malade se croyait être une autre personne, et, en cette qualité et avec ce procédé détourné, on est arrivé d'une manière satisfaisante au but que l'on se proposait.

« Voici du reste, ci-joints, quelques détails relatifs à l'observation clinique, rédigée jour par jour, de la main même de M. Foveau de Courmelles, qui sont relatifs à ce nouveau procédé de suggestion, qu'il a très heureusement mis en œuvre. Nous continuons,

dit-il, à faire marcher la malade en période de somnambulisme, en la soutenant peu à peu, et en constatant qu'elle se perfectionne quotidiennement dans la marche. Mais, la période du réveil étant arrivée, l'effort s'épuisait, et la malade demeurait impotente de nouveau. Les choses étant en cet état, nous lui suggérâmes l'idée (étant dans la période de somnambulisme) qu'elle devait conserver au réveil, qu'elle n'était plus Gabrielle, que sa personnalité était changée et qu'elle était Yvonne, sa voisine, fille très alerte. Cette suggestion thérapeutique eut un plein succès; Gabrielle conserva, en effet, à l'état de veille, l'impulsion qui lui avait été envoyée. Elle crut, durant toute la journée, être Yvonne et prit son rôle au sérieux; elle se mit à marcher comme elle et à récupérer toutes ses allures naturelles. Ce n'est que le lendemain qu'elle se réveilla naturellement, énervée, disait-elle, avec un sentiment de malaise général et une sensation pénible *d'être dans la peau d'une autre*.

« Cette opération de la substitution de la personnalité et de guérison transitoire fut renouvelée avec le même succès, trois jours de suite; la malade, passant toute la journée, sous le nom d'Yvonne, à circuler dans la salle, s'endormait régulièrement le soir, pour se réveiller le lendemain avec le même sentiment de fatigue insolite.

« On la laissa deux jours au repos, sans rien lui faire, pour ne pas lui donner une fausse direction, et

le troisième jour, une fois en somnambulisme, on lui donna la suggestion qu'au réveil elle allait être guérie et qu'elle marcherait naturellement. C'est effectivement ce qui eut lieu. A partir du jour où elle récupéra ainsi la faculté de mouvoir ses membres par les procédés naturels, elle continua à aller de mieux en mieux, et les allures de sa marche, qui étaient hésitantes, saccadées, devinrent régulières et bien coordonnées.

« La guérison s'est, depuis trois semaines, maintenue d'une façon stable; la malade est plus calme qu'avant ses crises et semble entrer dans une phase de franche convalescence. »

Il y a aujourd'hui plus de trois ans, et l'état est le même; le sujet marche comme s'il n'avait jamais été paralysé.

Le docteur Luys a obtenu de nombreuses guérisons (paralysie agitante, tremblements...) par la suggestion donnée dans le sommeil provoqué par les miroirs rotatifs, alors même que la somnolence existait seule. Je suis arrivé également par cette méthode à la guérison d'un tremblement datant de deux ans.

CHAPITRE XIII

LA SUGGESTION CRIMINELLE.

§ I. — ADMISSION DE SON EXISTENCE.

Pour quiconque a le respect de la vérité et des convictions, et veut permettre à celles des autres de se former, il importe d'abord d'exposer fidèlement les faits, puis d'en montrer les interprétations possibles. Ce chapitre sera donc un ensemble de citations, empruntées aux partisans à outrance de la suggestion criminelle et portant sur les expériences qui semblent leur donner raison. Notre avis — et le chapitre suivant en sera la preuve — étant absolument différent, nous ne pourrions les analyser succinctement sans que la tentation d'amoindrir les faits n'apparaisse ou ne semble exister; aussi nous bornerons-nous à citer textuellement.

La suggestion agit — d'après les auteurs — au moment même où elle est donnée, si le sujet y consent, ce à quoi on arrive toujours en insistant. « Toute cellule cérébrale, dit le Dr Bernheim, actionnée par

une idée, tend à réaliser cette idée ; l'idée doit se faire acte; cette transformation se fait plus facilement quand l'automatisme cérébral est paralysé par l'engourdissement des facultés cérébrales supérieures (attention, perception). » Ce résultat serait obtenu par la suggestion hypnotique.

Le Dr Luys a, bien antérieurement, soutenu la thèse de l'automatisme des cellules nerveuses et il l'a appliquée à la suggestion.

Le Dr Ladame, privatdocent à l'Université de Genève, donne divers exemples de ces affirmations[1] :

« A S... — dit M. Bernheim — je suggérai, un jour, qu'à son réveil il verrait derrière lui, sur un meuble, une cuiller en argent, et qu'il la mettrait dans sa poche. Réveillé, il ne se retourna pas et ne vit pas la cuiller. Mais, sur la table, devant lui, était une montre; je lui avais suggéré, en outre, l'hallucination négative qu'il ne verrait personne dans la salle et se trouverait tout seul, ce qui se réalisa : l'idée du vol, suggérée par la cuiller, se présenta dans son cerveau pour la montre. Il la regarda, la toucha, puis dit : « Non, ce serait un vol, » et la laissa. Si la suggestion du vol de la cuiller lui avait été répétée avec

1. Dr Luys, *Leçons cliniques sur l'hypnotisme*, Paris, 1890. Dr Ladame, *L'hypnotisme et la médecine légale*, Paris, 1888. Voir Dr Liébault, *Du sommeil et des états analogues* 1866, 1889, et Liégeois, Mémoire sur la *Suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel*, présenté à *l'Académie des sciences morales et politiques*, 6 avril 1884.

force et impérieusement commandée, je ne doute pas qu'il ne l'eût prise.

« Depuis que ceci était écrit, j'ai eu l'occasion d'hypnotiser de nouveau S.... et je lui ai fait la même suggestion plus impérieusement : « Vous mettrez la « cuiller dans votre poche, vous ne pourrez faire « autrement. » A son réveil, il vit la cuiller, hésita un instant, puis dit : « Ma foi, tant pis ! » et la mit dans sa poche. »

M. Liégeois raconte l'expérience suivante : « Je fais dissoudre une poudre blanche dans de l'eau, et j'affirme à Mme C... (âgée de 35 ans) que c'est de l'arsenic. Je lui dis : « Voici M. D.... qui a soif, il va tout à l'heure demander à boire; vous lui offrirez ce breuvage. — Oui, monsieur. » — Mais M. D... fait une question que je n'avais pas prévue : il demande ce que contient le verre qu'on lui présente. Avec une candeur qui éloigne toute idée de simulation, Mme C... répond : « C'est de l'arsenic ! » Il faut alors que je rectifie ma suggestion. Je dis : « Si l'on vous demande ce que contient le verre, vous direz que c'est de l'eau sucrée. »

« Interrogée par M. le commissaire central, Mme C... ne se souvient absolument de rien. Elle n'a rien vu, rien fait, n'a donné à boire à personne; elle ne sait pas ce qu'on veut lui dire. »

L'*Indépendance Luxembourgeoise*, en 1887, contenait le récit d'une expérience de ce genre, faite à

Bruxelles. Un jeune homme s'était présenté au cabinet du juge d'instruction, s'accusant de parricide. Le désespoir, le repentir, les regrets les plus navrants étaient peints sur son visage. On arrête le malheureux, on l'interroge, on vérifie ses affirmations, et on le relâche bientôt : il n'avait rien fait !

Voici maintenant un exemple dû au docteur Gilles de la Tourette, exemple invoqué souvent, bien que son auteur — comme nous le montrerons — n'y voie qu'une expérience de laboratoire :

« Nous disons à H. E..., mise en somnambulisme et qui a eu quelques difficultés avec notre ami B..., l'interne du service :

« — Vous connaissez M. B...? — Oui, monsieur. — C'est un garçon charmant? — Oh! non, monsieur, il ne me soigne pas bien. — Vraiment! mais alors nous allons le faire disparaître, et il viendra certainement un autre interne qui vous soignera mieux que lui. — Mais je ne demande pas mieux. — Vous allez vous charger de la chose : voici un pistolet (et nous lui mettons une règle en main) ; quand vous serez réveillée, vous lui en tirerez un coup; il doit venir ici, attendez-le. »

« Nous soufflons sur les yeux de H. E..., qui, après son réveil, continue de causer avec nous, tout en jouant avec le revolver (ou la règle qui le représente à ses yeux). Alors, le dialogue se poursuit, la malade refuse de se dessaisir de son arme. La suggestion

n'étant pas encore accomplie, dit M. G. F..., elle ne consentira sous aucun prétexte à se séparer de son revolver : elle tuerait plutôt la personne qui viendrait s'en emparer.

« A ce moment, entre notre ami B..., qui est prévenu de la réception qui l'attend. H. le laisse approcher et, froidement, lui tire à bout portant un coup de pistolet. B... tombe à terre, en s'écriant : « Je suis mort ! — Comment, disons-nous à H.... vous avez tué M. B...! mais quels sont les motifs qui vous ont engagée à commettre un pareil forfait ? — M. B... me soignait mal, je me suis vengée. — Ce ne sont pas des raisons suffisantes. — Vous croyez ? tant pis, et puis j'en ai bien d'autres ; il devait, du reste ne mourir que de ma main. »

Une autre expérience analogue —qui m'a été communiquée par son auteur — a été faite par le Dr Dumontpallier, dans son service, à l'Hôtel Dieu, devant plusieurs littérateurs. Une malade du service est mise en hypnose. Peu jolie à l'état normal, elle présentait, dans l'état extatique, la plus grande beauté. Le docteur lui dit : « Il y a ici des gens qui m'ennuient. — Oh ! non, fait-elle. — Si, ils m'ennuient, surtout celui-là ; tu vas l'empoisonner (M. Dumontpallier montre Alexandre D....). — Non. — Je veux, je veux ! »

La physionomie montrait toutes les transes, toutes les hésitations, qu'Alexandre D.... suivait avec un intérêt visible.

« Tiens, voilà le verre ; tu entends le poison tomber ; porte-le. — Non, non. — Je veux ! »

La malade obéit, approche le verre d'Alexandre D.... et lui dit : « Il faut boire » ; et elle le fait presque boire de force.

Elle revient à sa place ; elle dit : « C'est fait », et tombe affaissée.

On la réveille, on lui raconte ce qu'elle a fait ; elle vient à Alexandre D.... et lui dit avec l'accent de la plus grande sincérité. : « Oh ! monsieur, un contre-poison, vite ! pardonnez-moi avant de mourir, si vous mourez ; dites.... »

L'accent de la supplication était navrant ; la malade se traînait aux pieds de sa prétendue victime, et, le visage convulsé, elle implorait.

Le Dr Dumontpallier — dont j'écris le récit une heure à peine après son amicale conversation — ajoutait, devant mes doutes : « Je défie mes contradicteurs, malgré leurs explications — données depuis peu de temps — de *crimes de laboratoire*, de se décider à se prêter, comme sujets d'expériences, aux essais de suggestion criminelle que je pourrais faire. »

Le Dr Luys a également écrit ceci, à propos des sujets hypnotisés [1], en particulier de ceux qui sont dans l'état de somnambulisme lucide : « Cet être sans défense, sans résistance aucune, vous pouvez non-seulement l'obliger à vous faire un don manuel,

1. Leçons cliniques sur l'hypnotisme, 1890.

Le Dr Luys.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SEINE
BIBLIOTHÈQUE
HISTORIQUE

mais encore à signer une promesse, une lettre de change, un engagement quelconque. — Vous pouvez lui faire écrire un testament olographe, parfaitement valable, qu'il va vous remettre et dont il *ne saura jamais l'existence*. — Les formalités légales les plus minutieuses, il est prêt d'ailleurs à les accomplir, avec un calme, une sérénité, un naturel qui tromperaient le plus exercé des officiers ministériels. — Ces somnambules ne reculeront pas davantage, soyez en sûrs, devant une dénonciation, un faux témoignage, et ils sont, comme je vous l'ai dit, les instruments passifs de toutes vos volontés. — Ainsi, voici E....; elle va écrire et signer devant vous une donation en ma faveur : bon pour mille francs. — Au point de vue criminel, le sujet suggestionné dans une direction pourra faire des dénonciations mensongères, accuser telle ou telle personne, et soutenir avec assurance avoir assisté à un crime imaginaire. — Je vous rappelle ces scènes d'assassinat fictif, dont je vous ai donné la représentation. J'ai eu soin de mettre entre les mains du sujet un morceau de papier, en guise de poignard ou de révolver; mais il est évident que, s'il se fût agi de véritables instruments de meurtre, cette scène aurait pu prendre un caractère tragique. »

M. Liégeois, professeur de droit à la Faculté de Nancy, a poussé un cri d'alarme, qui a porté le trouble dans la société contemporaine, sans s'inquiéter si la

recherche des vrais coupables devenait plus difficile.

« Au moyen-âge, dit-il, le combat judiciaire ou l'épreuve par le feu etaient bien plus *commodes*, pour rendre la justice, que les lenteurs, les formalités, les enquêtes, les longs débats prescrits par notre code d'instruction criminelle.... Il ne s'agit pas de savoir si la suggestion hypnotique rend la poursuite des crimes plus difficile, mais si elle peut être réellement employée pour commettre ou faire commettre des crimes. »

A cela le Dr Ladame, qui fait la citation, répond :

« Posée en termes aussi simples, la question ne peut être évidemment résolue que dans un sens affirmatif. Oui, la suggestion hypnotique peut être employée à l'accomplissement de délits et de crimes. La preuve en est faite expérimentalement. Et si les expériences de suggestion criminelle n'ont pas une valeur absolue, c'est qu'elles ont été faites jusqu'ici par d'honnêtes gens. »

Au lendemain du Congrès hypnotique, l'un de ses membres les plus autorisés, le Dr Guermonprez, professeur à la Faculté libre de médecine de Lille, écrivait sur la possibilité de la suggestion et les expériences publiques [1] :

« Un monsieur exprimait à une dame fréquemment hypnotisée ses regrets de ne pas la voir endormie et de la voir résister à un magnétiseur d'hippodrome.

1. *Le Monde*, 25 octobre 1889.

— « Non, non, monsieur. Dans une société où je connais tout le monde, je me prête volontiers à ces distractions; mais ici, en public, dans un cirque, que pensez-vous donc? Non, monsieur; non, jamais! — En s'exprimant avec véhémence, cette dame montrait bien tout le mépris qu'elle éprouvait pour le public de cette salle. Il faut le reconnaître, ce mépris était bien mérité. » Le magnétiseur avait endormi son sujet et soudain il lance le regard de celui-ci sur la dame, la regarde lui-même, et l'endort. Il lui fait faire diverses suggestions, rire, pleurer, se mettre à genoux.... Il lui recommande de ne se souvenir de rien au réveil : il la remet alors dans son état normal, et elle ne pense à rien.

A propos d'un livre qui niait l'abolition de la volonté dans l'hypnotisme [1], le Dr Guermonprez affirmait très nettement sa conviction contraire [2]. Les Drs Grasset (de Montpellier) et A. Forel (de Zurich) admettent également la suggestion criminelle.

En janvier dernier, une affaire criminelle ramenait sur le tapis la question de l'influence possible de la suggestion. Nous verrons, tout à l'heure, les autorités qui niaient la suggestion; mais le Dr Bernheim, de Nancy, affirme plus que jamais la destruction du libre arbitre, avec ou sans sommeil. « Tout,

1. Dr Foveau de Courmelles. *Le magnétisme devant la loi*, 1890.
2. *Le Monde*, 6 et 27 janvier 1890.

dans la vie, est suggestion. L'accusée est une excellente suggestible, pas plus[1]. »

Il semble que tout soit dit devant ces témoignages accablants; et le lecteur, timoré, inquiet, troublé, doit voir sa sécurité menacée, et suspendue sur sa tête cette nouvelle épée de Damoclès, inconnue des anciens : la suggestion. Il n'en est rien, heureusement. Prouvons-le.

1. *La Justice*, 31 janvier 1890.

CHAPITRE XIV

LA SUGGESTION CRIMINELLE.

§ II. — NÉGATION DE SON EXISTENCE.

Admettre la suggestion criminelle, c'est nier l'existence de la volonté. Sans entrer ici dans l'examen des doctrines philosophiques, on peut affirmer que tout le monde se croit libre et se comporte comme tel. Que nous soyons une girouette tournant à tous les vents et se figurant avoir une volonté, — comme l'a prétendu certain philosophe, — peu nous importe. On pourrait parodier ici cette phrase de Descartes : « Je pense, donc je suis, » — de la façon suivante : « J'agis, donc je veux. »

Les circonstances ont une influence sur nous, soit; mais souvent nous les avons fait naître, et, dans tous les cas, nous pesons leur valeur, nous pouvons suivre ou ne pas suivre l'impulsion qu'elles nous donnent. Nous ne nous laissons diriger par elles que si elles coïncident avec nos goûts, nos aspirations, notre disposition d'esprit, que sais-je ? Et encore

nous prend-il souvent fantaisie, au dernier moment, de les écarter ou d'agir en un sens absolument opposé à celui que ces circonstances comportaient.

Évidemment, elles sont une suggestion dans la véritable acception du mot, c'est-à-dire une tendance impulsive; mais elles ne sont nullement la force fatale qu'on en a voulu faire.

La suggestion — que nous n'avons pas encore absolument et nettement définie — est l'implantation de la volonté d'autrui dans un cerveau étranger. Le domestique exécutant un ordre est suggestionné : il cède à la volonté qui le paie. Le fiancé, se prêtant aux désirs de sa future, subit une volonté étrangère à la sienne. Le professeur, qui enseigne et répète tous les jours les mêmes principes à ses élèves, leur impose ses vues. Le père, qui gronde son fils après une faute, essaie de lui infuser sa propre volonté pour mieux faire. La mère, qui câline son enfant, tente par ses caresses d'arriver au même but. La femme qui, par la douceur et ses infinis moyens de persuasion, fait de son mari ce qu'elle veut, a implanté sa volonté. L'orateur qui captive son auditoire agit de même. Tout n'est donc que suggestion ici-bas, au moins dans la réelle acception du mot. Il n'est pas besoin de sommeil pour cela, et à ce point de vue nous sommes d'accord avec le professeur Bernheim.

Une lecture, la vue d'un accident ou d'une chose comique, l'audition d'un houra ou d'un morceau de

musique nous procurent des émotions gaies ou tristes, nous suggestionnent en un mot.

Les critiques d'art, tous les ans, lors des expositions de peinture, suggèrent au public attentif les œuvres qu'il convient d'admirer. Certains salons donnent la note du bel esprit et indiquent ce qui est bon en littérature ou en art. Une jolie femme peut faire adopter une mode, pourvu qu'elle sache la faire valoir. Les costumes, les ameublements, les fleurs de nos jardins sont soumis à des lois venues souvent on ne sait d'où. Il y a là — dit le Dr Luys — « les mêmes incitations latentes aveuglément suivies, parties d'une volonté autorisée qui dicte souverainement ses arrêts et se trouve écoutée de tous ceux qui se sentent nés pour être ses serviteurs. — Véritable hypnotiseur social, l'homme supérieur devient fatalement un chef de groupe qui donne son mot d'ordre à ses fidèles, le leader des assemblées qu'il fascine par son éloquence. Et tous ces fascinés inconscients, *proni in servitutem*, l'acclament, vivent de sa parole, et se sentent satisfaits d'être ainsi dirigés. »

Il est certain que nous sommes naturellement portés à obéir : la lutte et la résistance ne sont le propre que de rares individus ; mais de là à dire que nous soyons *fatalement obligés* d'obéir — même le plus petit d'entre nous — il y a un abîme.

On peut aller plus loin et dire encore dans le même sens :

Le principe d'autorité, devant lequel s'inclinent tant de gens, le respect des opinions constituées, des corps savants, c'est une suggestion qui peut être, dans certains cas, défectueuse. Galilée ne fut-il pas seul de son temps à publier une vérité — la rotation de la terre autour du soleil — et, l'abjurant de force, ne s'écriait-il pas encore : « E pur si muove ? » Les faits et les principes parlent plus haut que les hommes et doivent être d'abord écoutés.

Le malheureux qui meurt de faim et vole un pain à la devanture d'un boulanger est suggestionné par la faim, et cependant il est libre de voler ou de ne pas voler.

Si l'on élargit le sens d'un mot, on peut arriver à lui faire dire ce que l'on veut et à le détourner complètement de sa signification première. C'est ce qu'ont fait certains hypnotiseurs à propos de la question qui nous occupe. De ces suggestions diverses que nous donnent le milieu ambiant dans lequel nous vivons, l'éducation, les préjugés dont nous sommes imprégnés, ils sont arrivés à conclure qu'un ordre verbal pouvait transformer radicalement un sujet. Qu'à la longue, à force de lui répéter constamment la même proposition, on arrive à émousser son caractère, soit ; c'est là l'avantage et l'inconvénient des sociétés. Si celles-ci sont bonnes, le sujet qui en sort peut être bon, et le proverbe a pu dire exactement : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. » Et

encore les exceptions ne sont-elles pas nombreuses? Que de gens supérieurs ont des fils médiocres! Que d'honnêtes gens ont des scélérats pour enfants! Que de pères criminels n'ont pas été imités par leur descendance! Et les nombreux proverbes : « tel père, tel fils, » ou « bon chien chasse de race »... sont, comme tous les proverbes, susceptibles de multiples exceptions.

Pour nous, la suggestion hypnotique est l'ordre donné en quelques secondes, quelques minutes au plus, à un individu plongé dans le sommeil provoqué. Elle ne doit pas être comparée, ou elle ne peut l'être que de très loin, aux suggestions que nous venons d'envisager. Cette suggestion peut être répétée; mais *elle est absolument impuissante à transformer* — comme on l'a voulu — *un criminel en honnête homme* ou *vice versa*.

Après une affirmation aussi catégorique, il est nécessaire de produire des faits qui l'appuient. Nous avons vu ceux qui sont cités en faveur de l'opinion contraire. Des crimes imaginaires, exécutés par quelques névrosés, et quels névrosés encore! Voilà le bilan autrement chargé de passif — de preuves négatives — que d'actif ou preuves positives; voilà la base du raisonnement des suggestionnistes à outrance : « Nous faisons commettre des crimes... imaginaires; or, nos sujets n'ayant plus conscience [ce qu'il faudrait tout d'abord prouver] ils commettraient tout

aussi bien des crimes réels. » Mais alors, s'ils n'ont plus conscience, pourquoi — comme le dit le Dr Brouardel dans son cours de médecine légale de la Faculté de médecine de Paris — les somnambules ne réalisent-ils « que des suggestions agréables ou indifférentes que leur offre un individu agréable? (*Gazette des Hôpitaux*, 8 novembre 1887). » Voilà le principe d'autorité opposé au principe d'autorité. Et d'un!

M. Pierre Janet (du Havre), qui a soutenu en Sorbonne une thèse de doctorat ès lettres sur l'hypnotisme — on voit qu'aujourd'hui celui-ci a ses entrées partout, — disait au Congrès hypnotique : « Au point de vue uniquement psychologique, M. Bernheim a émis des opinions dangereuses et qui amèneraient la suppression de toute espèce de déterminisme; pour ma part, je n'hésite pas à affirmer que ses interprétations sont aussi antipsychologiques, car la psychologie, comme la physiologie, a des lois que la suggestion est incapable de faire fléchir. » Et de deux!

Les anciens maîtres : Puységur, Deleuze, Aubin Gauthier, l'abbé Loubert, etc., partagent également ces idées. Et *tutti quanti*.

Le Dr Charcot, *interviewé* à propos de l'affaire criminelle à laquelle nous faisons allusion dans le chapitre précédent, s'est montré très sceptique pour ce qui est de la suggestion. Il a dit que l'accusée est peut-être atteinte de ce que les Anglais ont les pre-

Le Dr Charcot.

miers appelé la « folie morale », maladie due à l'atavisme ou à un vice congénital, mais que l'on doit se borner à considérer comme une pure circonstance atténuante [1]. Et il ajoutait :

« L'École de Nancy prétend bien qu'au moyen de la suggestion, on peut influencer quelqu'un au point de lui faire commettre un crime; mais il n'y a pas d'exemple d'un crime de ce genre, et l'école de Nancy serait fort embarrassée de donner les preuves de ce qu'elle avance.

« ...Quant à la suggestion à l'état de veille, elle ne peut être invoquée non plus dans l'espèce. On peut bien agir sur une hypnotisée pour lui faire accomplir un acte insignifiant. Mais, encore une fois, il est sans exemple qu'on soit jamais parvenu à en faire une criminelle. « Il y a seulement — selon l'expression imagée de Gilles de la Tourette — des « crimes de laboratoire » [2].

« L'accusée était, depuis sa naissance, destinée au crime. Quand son complice a demandé de confectionner le sac où devait être enfermé le cadavre de la victime, elle a obéi simplement. S'il l'avait endormie pour lui faire accomplir cette besogne, elle ne se souviendrait de rien aujourd'hui : voilà qui est probant. » — Nous faisons nos réserves, car l'absence de mémoire après le fait accompli n'est nullement fatale;

1. *La Justice*, 1er février 1890.
2. *L'Écho de Paris*, 28 janvier 1890.

souvent même il faut éduquer le sujet pour qu'il ne se souvienne plus. — « Quel que soit l'état dans lequel on plonge la malade, l'instinct honnête subsiste toujours. Quand elle obéit et frappe comme on le lui a commandé, elle sait fort bien qu'elle ne fera pas de mal à sa victime »[1].

« L'accusée est tout simplement ce que nous appelons une *folle lucide*, dont la responsabilité peut être plus ou moins atténuée, mais existe. »

« Ce serait le premier exemple de suggestion criminelle, » a dit ailleurs le professeur Charcot. L'abbé A. de Meissas s'est prononcé nettement au *Congrès magnétique international de* 1889 pour la conservation de la volonté dans le sommeil provoqué.

Pour le Dr Bernheim, la suggestion expliquerait le crime, puis la démarche de la coupable venant se livrer sous l'influence d'une nouvelle suggestion due à un tiers. Pourquoi ce tiers a-t-il été plus fort que l'assassin, le donneur habituel de suggestions?

Toute la presse s'est passionnée pour cette affaire, non que les coupables ou la victime fussent intéressants, mais à cause des graves problèmes qu'elle soulevait. L'avis presque unanime, motivé par l'expérience de nombreux médecins *interwiewés*, a été la négation de la suggestion criminelle[2].

1. *L'Intransigeant*, 28 janvier 1890.
1. Dr Foveau de Courmelles. *Le Voltaire*, 28 janvier 1890. — L. Roger Milès. *L'Événement*, 31 janvier 1890.

Discutons maintenant, un à un, les faits allégués en faveur de la suggestion criminelle, et cités dans le chapitre précédent. L'expérience de M. Bernheim, portant sur le vol d'une cuillère, peut s'expliquer par la *façon consciente* d'agir du sujet, sachant qui lui donnait l'ordre et ayant l'assurance de l'impunité. Il en est de même pour l'empoisonnement proposé par M. Liégeois et l'acte similaire ordonné par le docteur Dumontpallier. L'assassinat par le pistolet, commandé par le docteur Gilles de la Tourette, est, selon sa propre expression, *un crime de laboratoire*[1].

Un sujet qui ne possède rien signera bien toutes les reconnaissances possibles et imaginables; il donnera et lèguera tout ce que l'on voudra! Le jeune hommes de Bruxelles, s'accusant de parricide, pouvait avoir rêvé et croire à la réalité de son rêve, ce qui indique une prédisposition à la folie[2].

Les affirmations de MM. Liégeois, Ladame, Grasset, Forel — malgré leur autorité — ne peuvent suffire, étant basées sur ces faits. L'expérience — citée par le docteur Guermonprez — du magnétiseur qui influençait une dame désolée de se montrer devant le public et l'amusant quelques minutes plus tard, peut

1. *Comptes rendus du Congrès hypnotique de* 1889, Paris 1890. *Comptes rendus du Congrès magnétique international de* 1889, Paris, 1890 : Mémoires de l'abbé de Meissas, le *Magnétisme et la conscience;* du mesmériste A. Bué; des magnétiseurs Donato, Alf. Reybaud,...

2. Dr Ph. Tissié, *Les rêves*, 1890.

s'expliquer par un revirement d'idées et un désir soudain d'exhibition. Elle a une valeur morale, tout au plus bonne pour son auteur. Le professeur Delbœuf, de Liège, est de mon avis, où — si l'on aime mieux, son œuvre étant contemporaine de la mienne, — nous sommes du même avis[1] ; et il démontre, par des expériences très concluantes, que même les hallucinations sensorielles sont *volontairement* acceptées par les sujets et qu'ils en ont conscience.

On voit combien peu il reste de ces faits terrifiants de prime abord. La plus simple raison n'indique-t-elle pas la conservation de la conscience? Alors que l'inconscient veille, au point que le sujet — comme nous l'avons vu dans le chapitre de la simulation — peut comprendre une série de signaux dans les états profonds de l'hypnotisme, on veut que le conscient, le moi, disparaisse dans un état élevé, le somnambulisme. N'y a-t-il pas quelque naïveté à supposer que le sujet, se voyant ordonner des crimes par des savants et des gens *posés* comme les expérimentateurs cités, ignore qu'on l'arrêtera à temps? Supposons même qu'on ne le puisse; mais il reste protégé par les instigateurs de son crime, et surtout par leurs théories dont il ne croit pas, et pour cause, un traître mot! Il est sûr de l'impunité; et, comme il y va de sa position sociale de sujet hypnotique de faire réussir l'ex-

1. J. Delbœuf, *Le magnétisme animal*, 1890.

périence, voire d'inventer du nouveau, il fera, et au-delà, ce que voudra son hypnotiseur.

Quant aux suggestions thérapeutiques et à leur efficacité, elles n'impliquent nullement l'idée de l'abolition de la volonté ; le sujet veut guérir, il s'y prête, et, son imagination aidant, il y arrive parfois.

Pour trouver des faits infirmant la négation du libre arbitre, il suffit d'interroger les magnétiseurs [1], ou même de constater ce qui se passe quotidiennement dans les hôpitaux : les bons sujets appartiennent au plus offrant. Et j'aime à croire que si le pouvoir fatal attribué à l'hypnotisme existait, un sujet bien éduqué ne pourrait jamais abandonner son premier maître. Qu'on le remarque bien, ce n'est pas une fois, mais des milliers de fois, que s'est produit ce fait — favorable aux intérêts du sujet — d'aller vers un nouveau maître, afin d'être payé plus cher. Lors de l'apparition de mon livre : *Le Magnétisme devant la loi*, je me servis de cet argument, en causant avec un de nos grands critiques, pour appuyer ma thèse de conservation de la liberté ; il me répondit : « Une expérience faite scientifiquement par des savants vaut mieux que cinq cents observations de magnétiseurs. » C'est une singulière extension du principe d'autorité, dont les annales de la science nous montrent trop souvent les erreurs.

1. Donato affirmait au *Congrès magnétique international de* 1880, qu'il avait endormi 30 000 personnes et qu'aucune d'elles n'avait pu l'être contre son gré ; de même Alf. Reybaud...

J'ai vu souvent donner aux sujets la suggestion de ne se laisser endormir que par leur hypnotiseur habituel, médecin des hôpitaux, magnétiseur,... et souvent aussi il m'est arrivé de trouver ces mêmes hypnotisés dans des exhibitions à grand spectacle où les endormait qui voulait.

Le professeur Delbœuf a essayé de violenter la volonté des sujets et il déclare n'y être pas arrivé. La *Revue scientifique*, à propos du livre de M. Liégeois, a écrit : « L'automatisme dans l'hypnotisme n'est pas absolu; et, pour notre part, nous avons vu des personnes hypnotisées se refuser énergiquement à faire tels ou tels aveux, mentir avec système et opiniâtreté, et ne subir en aucune façon certaines suggestions, celles précisément qui les touchaient de plus près et qui engageaient le plus leur responsabilité, alors qu'elles subissaient très docilement les suggestions insignifiantes ».

Le colonel A. de Rochas a tenté la suggestion suivante sur un excellent hypnotique. Celui-ci, abandonné quelques instants seul dans l'appartement, avait volé un objet de prix. Après son départ, on s'aperçoit de la disparition de l'objet. Quelques jours après, on suggère au sujet endormi des projets de restitution, on insiste, on ordonne, et... tout cela infructueusement. L'objet avait bien été volé par le sujet, qui l'avait vendu à un marchand d'antiquités, chez lequel on le retrouva d'après les indications d'une

tierce personne. Et cependant cet hypnotisé exécutait tous les crimes imaginaires qui lui étaient ordonnés.

Donato, Hansen, Alf. Reybaud, de Casti et tous les magnétiseurs, grands ou petits, sont d'un avis unanime sur ce point. Bien qu'ils aient été souvent victimes de simulateurs, qui, payant pour assister à leurs séances, avaient le droit de s'y amuser, ils ont endormi réellement un assez grand nombre de gens pour arriver à se former une opinion solide, qui est celle-ci : la volonté subsiste. Tout ce que peut faire l'expérimentateur, c'est de troubler le sujet et de développer en lui des phénomènes nerveux[1] : on produit souvent une véritable crise. Aussi peut-on dire que la suggestion n'est pas une implantation de volonté : c'est tout au plus une tentation violente donnée au sujet, mais à laquelle il est libre de résister.

L'individu, mourant de faim, placé devant un pain ; le gourmand, en face d'une table bien servie, sont tentés de manger, mais ils sont libres de le faire ou de ne pas le faire. Ces comparaisons, que j'ai trouvées très ingénieuses, m'ont été *suggérées* — puisqu'il y a de la suggestion partout ! — par l'abbé A. de Meissas. Qu'on enlève les excitations données, et les patients retrouvent le calme. Voilà pourquoi il convient de retirer un ordre donné. L'hypnotisé n'aura pas de crise si on suit cette règle. M. de Rochas enlève les

1. Comte R. de Maricourt. *Souvenirs d'un magnétiseur.*

suggestions de ses sujets — qu'il a remarqués être toujours anesthésiques lorsqu'ils vont les accomplir — par la friction du vertex ; et il leur apprend ce moyen, qui les rend non seulement libres, puisqu'ils peuvent résister, mais les débarrasse de pensées mauvaises. Si ces pensées coïncident avec leurs idées naturelles, elles augmentent leur tendance ; mais c'est là toute leur action.

Le critérium de la suggestion criminelle serait — semble-t-il — la preuve d'un véritable assassinat commis par suggestion : « Qu'on nous apporte — dit le docteur Gilles de la Tourette — un cas authentique ; nous nous déclarerons ébranlé, mais pas encore convaincu. » A cela, M. Liégeois répond qu'on ne peut apporter un cadavre, que la justice s'y opposerait.... Ce sont des arguments spécieux. Pour moi, les patients, dont c'est la position sociale d'être sujets hypnotiques, et ce n'est guère que sur cette classe peu intéressante que l'on opère d'ordinaire, *feront devant nos savants tout ce que l'on voudra, sûrs qu'ils sont de l'impunité*. On ne peut donc ainsi arriver à rien de concluant. Le critérium absolu serait de nombreux faits, bien et duement constatés par de nombreux observateurs, et accomplis d'une façon manifestement contraire à l'intérêt du sujet. Et encore faudrait-il que celui-ci ne se sache pas observé. Je crois même qu'il faudrait aller jusqu'au suicide ; et, alors même, le sujet pourrait croire qu'on l'arrêtera

au dernier moment. J'ai entendu, en effet, des sujets dire : « On me commanderait de me jeter par la fenêtre que je le ferais, tellement je suis sûr, ou qu'il y aurait quelqu'un en bas pour me recevoir, ou qu'on se précipiterait à temps pour empêcher l'événement. L'intérêt des expérimentateurs et les poursuites qui résulteraient d'un tel acte m'en sont un sûr garant. »

Après un tel aveu, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle et à dormir tranquille.

Les expériences faites au commencement d'avril 1890, à l'Hôtel-Dieu de Paris, dans le service du docteur Dumontpallier, par le docteur Bernheim, de Nancy, n'ont donc qu'une valeur très relative. Dans tous les cas, elles ne peuvent ni ne doivent troubler la conscience des jurés. Les suggestions et les idées sont contagieuses : c'est la *foi*. Cela est vrai pour tout le monde. Il n'y a pas de transition marquée entre les fous, les nerveux et les individus sains. La superstition, la calomnie, le doute, le meurtre se transmettent de proche en proche, sans qu'il soit besoin pour cela de parquer les gens dans une clinique; non seulement le sang porte avec lui ces germes funèbres, mais encore l'ascendant de l'exemple, l'instinct d'imitation, règnent à travers les masses brutales, et personne ne sera jamais assez perspicace pour savoir quelle nuance sépare, de l'enthousiasme du beau, de l'ardeur vers le bien, le fanatisme du mal et la pas-

sion de l'horrible. « Quand on examine avec froideur — dit M. Antoine Rauders[1] — les variations de la volonté, on finit par se déclarer à soi-même qu'il n'y a pas de moyen terme : nous sommes tous, si l'on parle d'état morbide, blessés et défaillants à des degrés divers; mais si l'on veut encore soutenir le langage du droit et de la loi, il n'y a pas d'irresponsables. — Et si l'on pose l'accusation de complicité contre celui qui a suggéré l'acte délictueux et infâmant, nous admettrons avec nos codes qu'il ait sa part de la peine; mais il n'y a pas lieu d'épargner le coupable réel, même s'il n'a été qu'un instrument.

« Loin de briser, en matière pénale, les ressorts de la jurisprudence, les travaux du docteur Bernheim indiquent au magistrat qu'il ne saurait frapper avec assez de sévérité. La pire des conséquences du crime, c'est la vulgarisation, le prosélytisme du crime. »

Nous avons depuis longtemps défendu ces mêmes idées, et nous écrivions récemment : « Alors même qu'il serait avéré — et c'est le contraire qui l'est — que certains névrosés ont, sous cette influence mal déterminée, commis un acte criminel, ces êtres sont dangereux au même titre qu'un animal venimeux et doivent être séparés de la société par les murailles de la maison de santé, de la prison ou de la tombe[2]. »

Quant aux changements de personnalité, ils peu-

1. *Le Voltaire*, avril 1890.
2. *Le Roquet*, *L'hypnotisme*, Dr Foveau de Courmelles, 22 mai 1890.

vent s'expliquer par la faculté d'assimilation de l'*inconscient*, dont la puissance d'intuition devient considérable par suite de l'obscurité dans laquelle sont plongées une grande partie des régions cérébrales. Là encore, pour être complètement édifié, il faudrait faire commettre un crime réel !

On pourrait finir par le côté gai et burlesque, dont s'est emparée la presse[1] : ce serait arriver ainsi à cette fabuleuse histoire du tribunal d'Helsingford.

Il s'agissait d'un étudiant en médecine hypnotisé fréquemment contre son gré, disait-il, et qui, appelant des témoins pour corroborer ses affirmations, les entendait raconter aux juges les histoires les plus invraisemblables. Un examen approfondi de la question montra que les déposants à la barre étaient hypnotisés.

Pourquoi pas les juges !

1. M. Le Coq. *Le Voltaire*, octobre 1889.

CHAPITRE XV

L'IMAGINATION.

L'imagination peut expliquer, sinon tous, au moins presque tous les phénomènes de l'hypnotisme. Déjà, nous lui avons attribué les guérisons dues à cet agent thérapeutique. Multiplions les faits, pour justifier notre opinion. Le docteur Liébeault a pu prendre avec raison, pour épigraphe de son livre[1], cette phrase des *Essais* de Montaigne : « C'est un grand ouvrier de miracles que l'esprit humain ». La « folle du logis, » de Pascal, est capable de grandes choses ; son action est évidemment doublée par l'*éducation* des sujets et l'*imitation* des phénomènes qu'ils voient.

Voici, à ce propos, ce que nous écrivions, il y a déjà quelques années[2]. Il s'agissait d'actions produites à l'état de veille et dues à une force spéciale et nouvelle.

« Il y a quelques jours, un magnétiseur donnait

1. Dr A. Liébeault. *Le sommeil et les états analogues*, 1866 et 1889.

2. Dr Foveau de Courmelles. *Le magnétisme animal*, dans *le Constitutionnel*, 3 avril 1888.

une séance chez M. X... ; nous y étions, et comme il demandait des gens de bonne volonté, nous nous présentâmes. Nous avons alors constaté qu'en posant sa main entre les épaules — ce qui est nécessaire, dit-il, pour agir sur le cervelet — il appuie fortement, qu'il le veuille ou non. Il fatigue donc matériellement le sujet. En outre, celui-ci, pour peu qu'il soit nerveux, se sentant sur l'estrade en face d'un public qui le regarde avidement, saisi d'une appréhension vague, énervé par ce qu'il a déjà vu, est intimidé. De là à une terreur muette, grossie par l'imagination et la fatigue matérielle qu'il éprouve, parce que — nous le répétons — le magnétiseur pèse lourdement sur lui, il n'y a qu'un pas très rapidement franchi. Aussi le sujet est-il bientôt — victime complète de son imagination — la proie de l'expérimentateur. Quand celui-ci l'a constaté, il agit alors, mais seulement alors, à distance, sur son sujet. Ne produisant rien sur nous, en appliquant fortement sa main sur nos épaules, le magnétiseur essaya de nous faire mettre à genoux. Il malaxe pour cela les muscles lombaires, ou de la région des reins, et ceux du mollet : il produit ainsi une sensation de fatigue, comme celle qui résulte d'une longue marche. Nous n'avons senti que de la fatigue, rien de plus; mais nous ne nous agenouillâmes nullement devant ce nouveau dieu! Nous le raillâmes même de son impuissance.... »

On voit à quel point nous avons voulu nous rendre

compte par nous-même de la réalité des phénomènes. Ceux-ci se produisaient sur quarante pour cent des sujets qui se présentaient. Y avait-il une force réelle? ou bien l'imagination, aidée par la mise en scène et l'annonce préalable des faits, était-elle le seul agent? ou bien encore, ces deux causes agissaient-elles? Il est bien difficile de débrouiller cet écheveau inextricable d'explications. On peut toutes les admettre, mais l'action de l'imagination s'impose indéniable.

La peur, que nous rencontrons aussi bien chez les animaux que chez l'homme, n'est pas autre chose qu'un produit de l'imagination, et Dieu sait cependant si ses conséquences sont parfois terribles. Voici des exemples[1] :

Des individus, sous l'action soudaine et intense de la peur, voient subitement leurs cheveux blanchir. Quelquefois, la moitié des cheveux seulement a changé de couleur, tandis que l'autre moitié a conservé sa coloration normale.

Boerhaave raconte qu'un condamné à mort lui fut abandonné. On lui banda les yeux et on fit le simulacre de le saigner aux quatre veines. Des robinets d'eau voisins laissaient écouler leur liquide, et simulaient ainsi l'écoulement du sang dans des bassins

1. Dr Foveau de Courmelles. *Science pour tous*, août 1886. Le même, *Les Facultés mentales des animaux*. 1 vol. de la bibliothèque scientifique contemporaine, 1890.

métalliques. Quand on enleva le bandeau, le malheureux était mort.

Un maître d'études d'une pension anglaise[1], détesté par ses élèves, est ligaturé. On lui recouvre les yeux d'un bandeau, et on lui place la tête dans une sorte de carcan. On fait tomber alors sur le cou du malheureux, non la hache préparée à l'avance et qu'il avait vue, mais un simple linge mouillé. Lui aussi, quand on l'enleva de cette guillotine improvisée, avait passé de vie à trépas.

Le professeur Mosso, de l'Université de Turin, cite aussi les faits suivants[2] :

Un homme expira de peur, le jour où on lui avait prédit qu'il mourrait. Quelques-uns tombent morts lorsqu'on leur annonce qu'ils sont condamnés à la peine capitale. Hallert avait déjà remarqué que la peur pouvait arrêter les battements du cœur et modifier profondément la circulation.

« Les chirurgiens savent mieux que personne que les malades peuvent mourir à la suite d'une violente secousse du système nerveux, par action traumatique ou par une cause morale. En pareil cas, la moelle allongée fonctionne déjà si faiblement, que la simple chloroformisation suffit pour arrêter la respiration et le cœur. Lorsqu'il arrivait à Porta, le grand chirurgien de l'Université de Pavie, de voir un malade suc-

1. Ch. Richet. *La Revue des Deux Mondes*, 30 juin 1886.
2. Mosso. *La Peur*. traduction Félix Hément. 1886.

comber pendant qu'il pratiquait une opération, il jetait dédaigneusement les instruments par terre et criait au cadavre, en manière de reproche : « Le lâche, il meurt de peur! »

Il y a des peurs qui ne disparaissent jamais, qui sont automatiques, en quelque sorte. Ainsi, le roi d'Écosse Jacques VI ne put, toute sa vie, s'empêcher de trembler à la vue d'une épée nue. Cela tenait à ce que Marie Stuart, sa mère, pendant sa grossesse, avait vu assassiner son favori sous ses yeux.

Montaigne cite également des soldats morts de peur.

Montrons comment l'imagination peut, dans certaines conditions favorables (inconnu, silence, obscurité), grossir démesurément les sensations et donner naissance à une peur vive, intense, longue et profonde.

Toute perception nette est impossible la nuit : les objets ont une forme vague et indécise, les bruits semblent mystérieux et intenses, la double volupté du silence et de l'ombre pèse sur la nature alanguie et endormie; l'imagination non distraite est plus active et prête aux mille riens qui s'imposent à elle une importance exagérée, que ne peuvent rectifier la vue ni les sens; le danger semble planer dans l'air, bruire aux oreilles, frôler les corps; la peur se change en épouvante. La vue hallucinée croit voir, dans son ombre parfois, des ennemis à taille fantastique; elle

les voit réellement, ils approchent, ils sont là, et l'individu effaré, terrifié, hagard, est inerte; il est cataleptisé; il est mort!

Supposons deux étudiants, par exemple, résolus à voir face à face un fantôme, qu'on dit habiter tel château abandonné. Ils sont jeunes et impressionnables. Ils se rendent, un soir, à la maison hantée, décidés à en avoir, comme l'on dit, « le cœur net ». Ils jouent aux cartes, jusqu'à onze heures du soir. L'un deux, Nicolas, incrédule et fatigué, s'endort paisiblement et d'un sommeil de plomb. Son compagnon, Serge, resté pour ainsi dire seul, se met à rêvasser, puis il songe au fantôme qui doit venir à minuit. Il est onze heures et demie; Serge essaye de réveiller son ami, il n'y parvient pas; la lampe baisse et finit par s'éteindre. Il est seul et secoue toujours Nicolas, sans parvenir à le réveiller; celui-ci se trouve soudainement éclairé par un pâle rayon de la lune. Pour Serge, il n'y a plus de doute; ce n'est pas Nicolas qu'il a devant lui, c'est un fantôme.

L'hypnotisme ne joue aucun rôle dans ces phénomènes; et cependant il y a là des effets identiques, des visions, des hallucinations, des phénomènes physiques, qui sont les mêmes. Aussi, peut-on être naturellement porté à voir deux causes initiales, de nature semblable, pour ne pas dire se confondant en une seule : l'imagination. L'artiste qui crée, le peintre qui fixe ses visions sur la toile, le statuaire qui grave

ses fictions dans le marbre et l'anime, agissent par l'imagination et *extériorisent leurs sensations*. Est-ce à dire qu'ils sont hypnotisés, fous ou hallucinés? Il n'y aurait plus, avec un tel système, de raisonnement possible.

Comment sont obtenues les guérisons par l'hypnotisme, sinon par l'imagination? Ne donne-t-on pas des maladies de cette façon? Tel capitaine de vaisseau se fait fort de donner le mal de mer, par un temps absolument calme, aux personnes un peu impressionnables. Aussi, recommande-t-on aux malades de ne pas se « frapper » : c'est un ordre d'idées identiques. Voyons comment on opère en général pour guérir.

On parle de la nouvelle méthode au malade, on la lui dépeint comme une panacée, on lui décrit le grand maître qui l'emploie. Il a essayé tous les moyens infructueusement. Souvent, c'est un névropathe doué seulement de maladies imaginaires. On répète, à différentes reprises, les merveilles de la nouvelle thérapeutique; on lui fait lire les journaux contenant la description des cures miraculeuses ainsi obtenues. L'imagination du patient travaille, occupé qu'il est sans cesse à penser à son mal. Un beau jour, il propose lui-même d'aller voir l'un des grands prêtres de l'art nouveau. Il est mûr pour l'expérience.

Il arrive, s'il est riche, devant un hôtel splendide; il monte un perron monumental. Un laquais à culotte courte lui ouvre la porte : il voit une antichambre su-

perbe, puis un salon plus superbe encore, dans lequel il attend. Là, il pense, anxieux, à l'attitude qu'il doit prendre, à l'accueil qu'il recevra. Il se trouve en nombreuse compagnie; il en a bien pour quatre heures à attendre, mais il se console aisément; cela prouve la célébrité du Maître de qui il espère la guérison. On parle à voix basse, au moins les personnes venues ensemble; les mots de guérison reviennent sans cesse. Des revues, des journaux, des livres attirent les regards; ils contiennent des éloges pour le grand médecin. L'imagination s'allume, s'enflamme. Le patient est sûr de la guérison. L'énervement de l'attente, dans ce silence troublant, le rend plus nerveux encore. Il compte ses collègues en maladie, qui doivent passer avant lui. Plus que quatre, que trois, deux, un!... Enfin, c'est son tour. Oh! comme il est long, ce dernier : c'est sans doute un ami; mais il n'en finira donc pas! Il a entendu un bruit de porte; c'est à lui. Comme les secondes lui paraissent longues! mais il n'y a pas eu autant d'intervalle que cela pour les autres! Que fait donc le Maître?... Enfin, cette fois, c'est bien son tour : il entre.

Un homme assis, grave, un binocle à branches d'or sur le nez, une calvitie précoce ou de longs cheveux — c'est variable — le reçoit. Le patient tremble, il raconte son cas. Ses yeux errent sur l'ameublement, la sébile aux pièces d'or, les murs couverts de bibliothèques, de tableaux, d'hommages

reconnaissants. Quelques questions brèves tombent de la bouche du praticien : des oracles ne seraient pas rendus avec plus de solennité. Enfin, le malade sort : il est guéri... quelquefois, pas toujours.

Est-il pauvre? Le procédé est différent. Il se dirige vers la clinique ou l'hôpital. Près de la clinique, un grand nombre de personnes attendent dans la rue, à la porte; beaucoup de gens de la campagne, quelques bourgeois. Puis, une salle de consultation, divisée en deux parties. Ameublement des plus simples : des bancs de bois, des chaises en fer, un sofa minuscule, un fauteuil rembourré, dans un coin une petite table avec un registre à notes, quelques enluminures, une modeste bibliothèque, un poêle en faïence, un tableau médical quelconque. Ici, on parle; beaucoup de gens se connaissent et sont déjà venus. On « se sent les coudes », on se raconte tout haut les guérisons obtenues. Il faut bien causer, pour ne pas trop s'ennuyer; il y a longtemps à attendre, et il n'y a là ni revues à lire, ni objets d'art à contempler pour tuer le temps. L'un émet des doutes; un fanatique lui répond, la discussion devient générale, et l'imagination prend parti *pour* ou *contre*. On dit tant de bien du praticien, il est si capable, si savant, si bon! un peu brusque parfois, mais du cœur à revendre. La mise en scène, pour être différente, n'en existe pas moins d'une façon intensive.

Il en est de même à l'hôpital. Il faut d'abord ob-

tenir, par de longues heures d'attente, le droit d'entrée dans les salles où l'on sera soigné. Un médecin, âgé, décoré, recouvert d'une calotte, brutal à de certains moments, vient d'entrer dans le petit cabinet où vont défiler un à un les malades. Il est suivi d'un jeune homme, qui a également une calotte sur la tête et un tablier blanc devant lui, parfois la traditionnelle pelote d'épingles accrochée au tablier : c'est l'interne du service. A son tour, — la préséance étant aussi bien observée que dans les cours, malgré l'absence d'un maître de cérémonies, — celui-ci est suivi de quatre ou cinq jeunes gens porteurs, eux aussi, de tabliers blancs, mais dépourvus de calotte : ce sont les externes. Après eux, d'autres jeunes gens, le chapeau sur la tête : ce sont de simples étudiants, qui aujourd'hui suivent ce service et demain en suivront un autre. Leur nombre est directement proportionnel à la célébrité du Maître. Lorsque ce défilé a duré quelques bonnes minutes, que le Maître s'est commodément installé devant une table où sont disposés des imprimés, parfois des instruments, alors entrent les malades, qui ont longuement attendu, entassés les uns sur les autres, mêlés entre eux, causant ou silencieux selon qu'ils sont hardis ou timides, coutumiers de l'hôpital ou y venant pour la première fois. Eux aussi comptent leur tour, mais très facilement, car ils ont des numéros — comme pour monter en omnibus. — Ils arrivent, sont malmenés parfois ; car ils

ne savent ou n'osent expliquer leur cas, devant tous ces gens qui ont les yeux rivés sur eux. Enfin, on leur donne un billet d'entrée. S'ils sont très malades, ils resteront dans les salles, où ils trouveront des camarades pour leur raconter les morts et les guérisons. Ils se sentent souvent isolés. A peine souffrants, ils viendront se faire soigner le matin : c'est le cas des candidats à l'hypnotisation. Ils trouveront une sorte de laboratoire, avec des tableaux représentant des cerveaux, des fous, des fascinés, dessins théoriques à dimensions gigantesques. Ils regarderont un miroir aux alouettes, ou recevront dans les yeux la clarté soudaine d'une lumière brillante. Ils seront toujours intimidés par l'examen de nombreux élèves. Leur imagination est également surexcitée, énervée, et le résultat attendu, plus rarement produit, est la guérison du malade.

Tout n'est que création de notre esprit ici-bas; ceux-là arrivent au succès qui en trouvent le mieux le chemin par les sens, par la mise en scène, et souvent aussi par la valeur réelle qui se manifeste d'une façon irrécusable.

L'action de l'esprit s'impose donc; mais elle se complique d'éléments étrangers, tels que l'influence réelle des agents physiques, des personnes, etc.

Voici maintenant des cas où l'imagination entre seule en cause. Les docteurs Bourru et Burot ont obtenu des faits d'hémorrhagies nasales et de sueurs

sanguines par la suggestion hypnotique. Chez le même sujet, les mêmes phénomènes ont réussi avec le Dr Mabille, de Lafond. Une autre expérience — reprise et réussie depuis (A. Bonjean) — est devenue célèbre; elle est due à M. Focachon, pharmacien alors à Charmes-sur-Moselle (Vosges), aujourd'hui à la Ferté-sous-Jouarre. A une hypnotisable, et en présence des docteurs Beaunis et Bernheim, au laboratoire de physiologie de la Faculté de médecine de Nancy, le 12 mai 1885, on dit appliquer dans le dos un vésicatoire : c'était simplement des timbres poste recouverts de diachylon. L'effet se produisit graduellement, comme pour un vésicatoire véritable.

Nos sentiments, l'affection, l'amitié, l'amour, enflamment notre imagination et nous font voir des qualités, des vertus et des beautés, là où souvent il n'en existe pas. En revanche, la haine, l'envie, la crainte, nous montrent des défauts, des vices et des laideurs aussi imaginaires.

Le courage est enflammé par l'imagination. Supposez un vieux grognard, le visage bronzé par le soleil d'Afrique et balafré par un coup de sabre, les yeux énergiques, enfoncés sous des arcades sourcilières broussailleuses. Écoutez sa voix mâle et vibrante narrer ses batailles, ses combats homériques, et vous ressentirez les émotions qu'il a éprouvées. Si c'est sur le champ de bataille, l'odeur de la poudre et de la fumée, le bruit du canon, les commandements

brefs et précipités vous électrisent et vous rendent brave. S'il s'agit d'un représentant du peuple aimé et respecté, accouru pour stimuler de sa présence le zèle des soldats, sa grande réputation, sa froide et impassible bravoure, sa marche en avant, décuplent les forces des soldats. Ce n'est plus de l'enthousiasme, c'est du délire. Les armées seront victorieuses ou disparaîtront tout entières, fauchées et décimées par la mitraille dont elles n'auront nul souci. Tel, le grand Carnot, l'organisateur de la victoire, à Wattignies; tel, Bonaparte, général de la République, électrisant ses soldats par sa présence et ses proclamations éloquentes; tel Bonaparte premier consul, tel Napoléon empereur. Il faut avoir entendu ces vieux grognards, qu'on a qualifiés si pittoresquement de glorieux débris de la grande armée, pour comprendre l'enthousiasme créé par la valeur, la mise en scène et l'imagination des sujets et aussi par une certaine force s'exhalant du héros. On rejette aujourd'hui les forces mystérieuses et occultes, indignes, croit-on, de la véritable science; mais il est indéniable que des individus petits, rachitiques, ont une réelle influence sur leurs contemporains, alors que des gens forts et vigoureux n'en ont aucune, et cela à talent égal. Parfois même, les gens dépourvus de tout pouvoir sur leurs semblables ont une valeur considérable et indéniable. Il y a donc quelque chose d'inhérent à la nature

humaine, une force qui lui est propre — *son magnétisme vivant* — dont nous parlerons bientôt plus longuement.

L'imitation aide cette influence dans des proportions considérables. L'automatisme du cataleptique est un phénomène de ce genre. Il y a des pensées par imitation — question de milieu — comme il y a des actes ayant la même origine. Alors, l'examen de la raison n'existe pas. Le sentiment domine nos sympathies et nos antipathies : joie, pleurs, mépris, horreur, haine, vengeance, sont adoptés de parti pris. La pitié est chez nous involontaire, et elle nous dicte instantanément nos impressions mentales. « Un homme a faim : on se met à sa place, on a faim ; il a soif, on s'affirme le même besoin ; il souffre, on souffre avec lui : il a des chagrins, on s'attriste et l'on pleure. Les maux dont on se donne conscience sans le vouloir, on est porté ensuite à les soulager pour se soulager[1]. » Les somnambules sont très portés à cette sympathie d'imitation.

Les maladies par sympathie sont connues. Malebranche cite une servante qui, en voyant quelqu'un saigner au pied, éprouva, dans le sien et à la même place, une douleur qui ne se dissipa qu'avec une extrême lenteur. Virey raconte qu'une femme de chambre, voyant un chirurgien percer un abcès au

1. Dr A.-A. Liébeault. *Le sommeil provoqué.*

bras de sa maîtresse, sentit à l'instant une douleur au même point. Hocquet a vu un homme ressentant une douleur très vive au talon et restant boiteux toute sa vie, rien que pour avoir aperçu un malheureux suspendu par cette partie du pied aux crochets d'une voiture. Bérigny a entendu une femme crier absolument de la même façon qu'une autre souffrant aux reins.

Certains misérables, qui voient fonctionner la guillotine, n'ont rien de plus pressé que de verser le sang humain. Le sang appelle le sang. Certains soldats, désireux de braver la mort, assassinent quelqu'un après avoir fusillé un des leurs, rien que pour prendre une pose martiale identique à celle de l'homme qui est tombé sous leurs yeux.

L'imitation est parfois contraire : quelqu'un se fait mal ou pleure, nous rions.

Les entraînements populaires et révolutionnaires sont de l'imitation collective. Celle-ci peut être épidémique, et alors naissent des maladies bizarres. On a cité des filles de Millet se pendant l'une après l'autre; d'autres, de Lyon, se noyant ensemble dans le Rhône; des guérites fatales, où ceux qui y montaient la garde se brûlaient la cervelle; une porte, aux Invalides, où les vétérans de cet asile venaient se pendre tour à tour. N'a-t-on pas vu, en Algérie, un grand nombre de soldats du 1er régiment étranger et du 8^{e} chasseurs se décharger leur fusil à l'envi dans le même poignet?

Les magnétisés calquent leurs actes, leurs attitudes, leurs théories, sur leur magnétiseur; « ils acceptent tout de lui, à leur insu; ils vivent de sa pensée et de sa chair; ils sont les os de ses os. » (Dr Liébeault.)

N'est-ce pas encore l'imagination, et surtout l'attention portée ailleurs, qui fait que des soldats blessés combattent sans avoir conscience de leurs blessures? que d'autres, frappés grièvement, ne ressentent aucune douleur? « J'ai eu, par-devers moi, — dit encore le Dr Liébeault — la preuve que l'on peut bien perdre la conscience de ses maux sur le théâtre d'un combat, un jour que, dans une tournée médicale, je fus renversé de voiture et lancé sur le sol. Je me relevai, je dételai mon cheval et, à l'aide des passants, je remis la voiture sur ses roues, en me félicitant de me sentir si ingambe. Ce fut seulement trois heures après, que je m'aperçus de souffrances à la malléole externe et au bras droit. J'étais affecté surtout d'une contusion du coude avec ecchymose, contusion qui m'empêcha près d'un mois de me servir librement du membre lésé. Je n'éprouvai donc de douleur que dès que mon excitation d'esprit, fort légitime, fut disparue. Pourquoi, si je ne ressentis pas mes maux à la suite d'une émotion accompagnant une simple chute, des soldats, animés au combat et concentrés par conséquent outre mesure, ne seraient-ils pas, à plus forte raison, insensibles? Voici ce qui arrive. Leur attention

est révulsée et accumulée sur des idées émotives; ils sont, par là. dans l'isolement des sens, dont ils ne se servent pas, ainsi qu'il advient dans le somnambulisme, et, par suite, ils perdent conscience des blessures qui, reçues de sang-froid, auraient été très douloureuses. »

L'École de Nancy partage — et au delà — les idées de son fondateur et n'admet que la suggestion — ou action sur l'imagination — comme seul agent de l'hypnotisme. Malgré son opinion, il faut reconnaître avec la Salpètrière qu'elle n'agit que sur les *nerveux*. Les phénomènes physiques des écoles de Paris sont — pour les Nancéens — dus à l'imagination dirigée dans un sens déterminé. Nous avons vu la réplique sévère de Binet et Féré; elle vient de se compléter — ainsi que me l'écrit le professeur Charcot — par celle du Dr J. Babinski, son ancien chef de clinique[1]. Deux des conclusions de ce dernier, coïncidant avec mes propres idées, sont bonnes à répéter : 1° les manifestations hypnotiques sont des tares nerveuses, parfois les seules existantes chez les individus, et par suite sont des exceptions; 2° les idées et les agents physiques produisent souvent les mêmes résultats; c'est-à-dire que l'imagination et la réalité sont bien près d'être choses identiques.

Fréquemment endormi, le sujet acquiert le besoin de l'être; est-ce là de l'imagination ou une

1. Dr J. Babinski, *Archives de neurologie*, t. XVII, p. 93.

passion organique comme l'alcoolisme?... Qui le sait?

Ne savons-nous pas encore que certains produits pharmaceutiques en vogue guérissent toutes les maladies pendant un certain temps... généralement très court. De là est venue l'expression : « Prenez vite tel médicament, pendant qu'il guérit. » La confiance du malade dans son médecin, le soulagement qu'il éprouve à sa vue, l'effet salutaire de substances inoffensives, mais déclarées efficaces,... sont des phénomènes du même genre, que mes confrères et moi rencontrons tous les jours dans notre clientèle médicale. Ces guérisons ou améliorations de maladies *même organiques* se produisent surtout chez les individus nerveux. Et d'ailleurs, qui oserait, à notre époque surexcitée, au milieu de l'agitation des villes, affirmer n'être pas tant soit peu névropathe et par suite susceptible de guérison par l'hygiène morale et psychique s'imposant surtout à l'esprit!

J'aurais pu ici même multiplier les exemples de cette affirmation, mais cela eût démesurément allongé ce chapitre; aussi les ai-je laissés pour mon livre en préparation : *Nerfs et Névroses.*

Quoi qu'il en soit de ces discussions et de ces exemples, et malgré les nombreux coefficients étrangers qui les obscurcissent quelque peu, il en ressort d'une façon indéniable que l'imagination, c'est-à-dire l'esprit humain, est capable de grandes choses.

CHAPITRE XVI

MAGNÉTISME ET CONTAGION.

Il doit exister — avons-nous dit — une force ou un ensemble de forces qui s'exhalent de l'individu. Les variations en sont multiples. Telle sympathie s'exercera entre deux êtres humains pour un temps déterminé, parfois pour la vie. L'antipathie, la haine peuvent aussi devenir de la sympathie, de l'amour. Il y a donc de véritables transformations, ou, si l'on veut, des changements de direction des forces qui, de divergentes, deviennent convergentes.

Si l'on compare ces phénomènes avec ceux du magnétisme minéral, par exemple, on y trouve des analogies : les pôles de noms contraires s'attirent, ceux de même nom se repoussent. Cela explique l'attraction qu'éprouvent l'un pour l'autre deux caractères dissemblables : c'est la loi des contrastes; la répulsion des caractères identiques peut tenir à la même cause.

Comparaison n'est pas raison, dira-t-on. L'analogie, cependant, entre le magnétisme animal et le magnétisme minéral, peut se poursuivre plus loin. Le magnétiseur peut susciter ou déplacer des émotions chez

son sujet; les agents physiques, et notamment les aimants, peuvent agir de même. Il semble y avoir des lignes de force, c'est-à-dire des courbes représentatives des émotions, dont les dimensions varient avec la force de l'expérimentateur et celle de l'aimant.

On a vu des sujets développer de l'électricité. Le plus célèbre d'entre eux fut Angélique Cottin, jeune fille de 13 ans, petite, robuste, extrêmement apathique au physique et au moral. Elle fut étudiée, le 15 janvier 1846, jour de l'apparition des phénomènes, par M. de Farémont; puis par les docteurs Beaumont, Chardon, de Mortagne et Tanchou, de Paris; et par MM. Arago, Mathieu, Laugier, Guyon. En la touchant, on sentait des commotions; les meubles et les ustensiles s'agitaient à son contact; les objets touchés par elle ou ses vêtements étaient violemment repoussés[1].

Les exemples de ce genre sont nombreux. Le Dr Ch. Féré a signalé (1884) le cas d'une jeune femme de 29 ans, dont les cheveux donnaient des étincelles au contact du peigne. Par tout le corps, le contact du linge donnait des crépitations lumineuses, et l'adhérence des vêtements était si intense que les mouvements en étaient entravés. Les émotions morales, quand elles étaient vives, augmentaient cet état. L'électricité obtenue était positive.

Les partisans de la polarité ont des arguments multiples pour trouver de l'analogie entre les forces

1. A. de Rochas. *Les forces non définies*, 1887.

physiques et les forces psychiques. En dehors des faits qui précèdent, ils ont assimilé le corps humain, les plantes, les animaux, les minéraux, à de véritables aimants, dont les actions se contrarient ou se favorisent selon leur disposition.

Il y a analogie seulement, non identité : sinon, les phénomènes seraient absolument semblables. A cet égard, nous pouvons nous en rapporter aux expérimentateurs de la Salpêtrière, que personne ne songera à taxer de mysticisme. Nous trouverons ici la différence entre l'hypnotisme — sommeil dû aux agents physiques — et le magnétisme — action de l'homme sur l'homme.

« Les phénomènes de *sensibilité élective*, — disent Binet et Féré, — acquièrent un grand développement pendant le somnambulisme. Les malades, en cet état, présentent souvent une sorte d'attraction pour l'opérateur qui les a endormies en les touchant sur le vertex. Si cette pression est faite avec un objet quelconque, on a le *somnambulisme indifférent*. Le sujet est calme : tout le monde peut l'approcher, faire ou défaire des contractures, lui donner des suggestions; il n'y a pas d'influence individuelle.

« Mais il en est tout autrement dans le *somnambulisme électif*. Lorsque l'expérimentateur a fait la pression du vertex avec sa main, ou bien s'est servi du souffle buccal, le sujet est comme attiré vers l'opérateur; aussitôt qu'il s'éloigne, le sujet manifeste

de l'inquiétude, du malaise; il suit parfois l'opérateur en gémissant, et ne trouve de repos qu'auprès de lui. Tout contact étranger provoque un signe de douleur. »

On obtient cet état spécial par les *passes* des magnétiseurs, l'intimation, la suggestion. Celle-ci peut provoquer le somnambulisme électif, à échéance fixe, et en l'absence de l'observateur (Beaunis).

L'*électricité* est *naturelle* chez certains sujets, *artificielle* chez d'autres : c'est une conséquence des sympathies et des antipathies naturelles.

On peut transformer l'état indifférent en électif par l'hyperesthésie du tact, en touchant avec la main nue le sujet plongé dans le premier état. Si, même, deux observateurs touchent une main du sujet, ils n'ont chacun que la sympathie de la moitié du corps correspondant à la main touchée (Ch. Richet).

Le patient n'entend, ne voit que la personne qui l'a plongé dans le somnambulisme électif; ses contractures ne seront défaites que par elle; ses suggestions seront seules écoutées.

Les esthésiogènes, les aimants, amènent la transformation de l'attraction en répulsion. Rien d'étonnant à ce que les forces psychiques se transmettent, même à distance, et expliquent ces variations d'action. La santé est un ensemble de forces et la source de toutes leurs manifestations. Il est tellement vrai que l'imagination du sujet et les agents physiques sont loin d'être tout, que l'on a obtenu des actions sur

des enfants de quelques jours et sur les animaux. On peut donc dire sans paradoxe[1] :

La santé et la maladie sont contagieuses, au même titre et très probablement avec la même intensité.

Ce sentiment est irraisonné et naturel en nous : l'aspect des maladies nous attriste et nous éloigne, et ce n'est que par l'éducation que nous arrivons au dévouement. L'aspect d'une personne bien portante, alerte, à figure épanouie, nous plaît et nous est sympathique. Certaines personnes semblent laisser échapper d'elles un parfum de santé; elles semblent dégager une atmosphère de force et d'énergie, dont on s'imprègne à leur contact; c'est ce qui explique le succès de jeunes filles ayant la « beauté du diable », c'est-à-dire la jeunesse et la fraîcheur, sans grâce ni esprit. Du même sentiment naissent les mariages ou les unions dissemblables, la jeune fille et le vieillard, la vieille femme et le jeune homme. L'un cherche un appui moral, l'autre la force.

Tout est contagieux ici-bas. Matière ou esprit, tout est soumis à cette loi. Un diapason en mouvement en fait vibrer un autre; une cartouche de dynamite qui explose en fait détoner une voisine; un cheval qui tombe en fait buter un autre... et tout cela sans raison apparente. Les corps sont des atomes de matière qu'unit une force invisible; la cohésion et les intervalles qui séparent ces atomes sont vides ou remplis

1. Dr Foveau de Courmelles. *Le Magnétisme devant la loi.*

de fluïde. Qu'est-ce que le fluide? dira-t-on. A cela je répondrai : Qu'est-ce que l'électricité? Nous ne connaissons pas l'essence de celle-ci, et nous ne la nions pas : pourquoi agir différemment avec l'autre? Traiter de *gens fous ou de mauvaise foi* les partisans convaincus du *magnétisme*, comme le font ses adversaires pour en nier l'agent efficace, est tout au moins *éminemment antiscientifique* ; car les simples affirmations n'ont jamais convaincu personne.

« Tout être vivant, dit Jussieu, dans le rapport dont nous avons parlé plus haut, est un véritable corps électrique, constamment imprégné de ce principe actif, mais non pas toujours en même proportion. Les uns ont plus, les autres moins.... Dès lors, on conçoit qu'il doit être poussé au dehors par les uns et attiré ou repompé avidement par les autres; que le voisinage de celui dans lequel il abonde est profitable à celui qui en manque. La cohabitation de l'enfant avec le vieillard est utile à celui-ci et nuisible à celui-là. Les végétaux errants, rapprochés en pépinière, sont vigoureux et frais; mais, voisins d'un grand arbre, ils se dessèchent et dépérissent. »

De là à expérimenter sur les animaux et à voir s'ils seraient aptes à nous donner la santé, il n'y a qu'un pas: il a été franchi, et cela a donné naissance à des préjugés ridicules, quoique nés d'une idée juste.

A Paris, la Ville-Lumière, il existe une quantité de gens qui appliquent des cervelles de pigeons, tués

pour la circonstance, sur la tête des enfants atteints de méningite.

En d'autres endroits, on place des crapauds sous l'oreiller des malades.

Autrefois, on prescrivait, en thérapeutique, les larmes versées par le cerf avant de mourir.

A notre époque, — et des observateurs consciencieux affirment la véracité des faits, — on a vu des chiens et des chats, se couchant sur les jambes de leurs maîtres, débarrasser ceux-ci, à leurs propres dépens, de douleurs rhumatismales. Tous les traitements avaient échoué, et une pauvre bête, qui probablement n'aurait pas poussé la générosité jusqu'à débarrasser son maître de rhumatismes, s'en emparait, à son grand désespoir sans nul doute!

Cette nouvelle branche de la médecine s'appelle la *Zoothérapie*; l'action parallèle du magnétisme sur les animaux s'appelle le *Zoomagnétisme* (Dr Liébeault).

De ces phénomènes semble résulter l'existence du *fluide*, si discuté encore aujourd'hui. Donnons des faits et citons les noms des auteurs, laissant — comme nous l'avons dit dans la préface — le mérite et la responsabilité aux observateurs; ce que nous avons fait, d'ailleurs, dans toute l'étendue du livre.

L'action humaine à distance s'enregistre mathématiquement, grâce au *magnétomètre* de l'abbé A. Fortin, de Chalette (Montargis). Cet instrument, présenté tout dernièrement par son inventeur à l'Académie

des sciences (août 1890), sert à annoncer à l'avance les tempêtes par les variations de son aiguille métallique, ni aimantée, ni aimantable, et très mobile. Il a en outre — ce qui nous importe ici — la curieuse propriété de dévier lorsqu'on en approche la main. On laisse celle-ci cinq minutes environ dans le voisinage de l'aiguille, dont elle est séparée par un globe de verre qui renferme l'instrument. Il ne se produit alors rien ; on enlève la main, et une ou deux minutes après, l'aiguille se déplace d'un angle variable avec l'opérateur. Nous avons, le colonel de Rochas et moi, constaté cette curieuse déviation que l'on ne peut attribuer — à cause de la lenteur d'action — ni à l'électricité ni au magnétisme minéral, tels que la science actuelle en connaît les actions[1].

L'*hypnoscope* d'Ochorowicz et le *sensitivomètre* de Durville, mesurant la facilité de sommeil provoqué chez les sujets, ne m'ont donné sur un grand nombre aucun résultat appréciable. Était-ce une série d'*insensibles* ou nullité d'action? je ne puis encore me prononcer.

Le Dr Ochorowicz admet la possibilité pour les somnambules « d'entrer en rapport » avec le malade et de connaître ses souffrances[2]. Le magnétiseur peut éga-

1. *Revue universelle des Inventions nouvelles*, 5 février et 5 mars 1890. *Initiation*, 15 septembre 1890. *Le Magnétomètre*, Dr Foveau de Courmelles. *Le Magnétisme atmosphérique*, par A. Fortin, Paris, 1890, p. 270.

2. Dr J. Ochorowicz. *La suggestion mentale*, avec préface du professeur Ch. Richet, 1887.

lement, au contact des malades, éprouver des sensations diverses, indépendantes de la température ou de la chaleur. Il y a, en dehors de ce dernier élément, d'autres moyens de perception, comme l'odorat par exemple; et le Dr Monin a pu écrire : « Les ondes odorantes révèlent toujours des changements chimiques importants... et jouent *dans tous les phénomènes biologiques* un rôle capital [1]. » Quoi qu'il en soit, tous les magnétiseurs — je parle seulement de ceux qui s'occupent de soulager leurs semblables — ressentent des impressions déterminées par le contact avec leurs malades.

« J'avais une malade, anémique au plus haut degré, qui trouvait toujours ma main chaude, même quand elle était glacée, — nous étions en hiver, — tandis qu'elle me donnait à moi une sensation de froid, malgré la chaleur de sa peau au contact direct. »

Chez des malades épuisés ou très fatigués, le Dr Ochorowicz eut la même sensation de froid. Chez un ataxique, le contact de l'aimant ou du médecin produisait une sensation froide à gauche, chaude à droite, sans que lui-même ressentit rien. Chez d'autres ataxiques, le phénomène inverse se produisait. Le docteur Ochorowicz a perçu des *souffles* circonscrits au trajet d'un *seul nerf affecté*.

« En revanche, — dit-il, — j'ai constaté un autre genre de sensation, qui m'a donné des résultats plus

1. Dr E. Monin, *Les odeurs du corps humain*, 1886.

positifs. J'ai enlevé le mal de tête à quelques centaines de personnes, par une simple imposition des mains. Malgré cette simplicité de la procédure, ce phénomène est compliqué, et je n'ai pas l'intention en ce moment d'aborder sa théorie. Deux choses cependant restent certaines : 1° que, par ce moyen, vieux comme le monde, j'enlève un mal de tête 80 fois sur 100 dans l'espace de quelques minutes; 2° que, très souvent, je peux indiquer le moment exact où la douleur s'affaiblit et disparaît sous ma main.

« Et voici comment : la tête qui souffre peut être chaude ou froide, et tout le monde sait qu'un mal de tête peut être occasionné par plusieurs causes différentes. Mais, indépendamment de ces différences, un caractère, perceptible seulement pour celui qui tient les mains sur la tête et qui a l'habitude d'observer, reste presque constant, à savoir : *une sensation d'échauffement sous les mains*, si la douleur disparaît, le *défaut de cette sensation*, si elle persiste..... Lorsque vous attrapez un mal de tête sans vous être douté de sa présence chez la personne que vous magnétisez, et que ce mal disparaît chez elle au moment où il apparaît chez vous, on a le droit de présumer une contagion nerveuse physique pure et simple.... »

Le mesmériste A. Bué a fait des constatations analogues[1].

1. Comptes rendus du *Congrès magnétique international de* 1889, Paris. 1890.

J'ai moi-même enlevé des maux de tête à mes amis, en leur annonçant à l'avance la production du phénomène. Était-ce imagination, suggestion, ou envoi réel de *force neurique rayonnante* (Dr Baréty)? Je l'ignore.

Tous les magnétiseurs savent que certaines personnes ne peuvent jamais endormir des sujets facilement hypnotisables. Ils admettent qu'il faut des *fluides sympathiques*, et que chacun peut trouver son hypnotiseur, alors même que de nombreuses tentatives de sommeil provoqué auraient échoué. Quoi qu'il en soit, l'impossibilité d'endormir qu'éprouvent quelques individus vis-à-vis de sujets entraînés prouve tout au moins l'existence d'une force négative.

N'arrive-t-il pas encore que l'on pense à ses amis au moment même où ceux-ci vous écrivent, souffrent ou songent eux-mêmes à vous? On trouve, dans une lettre de Ferdinand de Lesseps [1], un fait intéressant : Abd-el-Kader l'avait recommandé aux chefs arabes; et certains d'entre eux, qui par des moyens ordinaires ne pouvaient être avertis qu'en quatre jours, se trouvaient — dix-huit heures après — à son débarquement, connaissant le contenu de la lettre. Les rapports anglais sur la guerre des cipayes mentionnent la connaissance, dans les bazars indiens, du résultat des batailles, deux heures avant l'arrivée des

1. Napoléon Ney. *Un danger européen, les Sociétés secrètes musulmanes*, étude documentaire, linguistique et archéologique, Paris, 1890.

nouvelles par le télégraphe. Coïncidence, soit; mais singulière coïncidence, qui se renouvelle souvent. Un livre anglais ne vient-il pas de donner, sous le patronage des savants les plus éminents de l'Angleterre, les récits de *huit cents apparitions de gens vivants*, lesquels se montraient à leurs parents ou amis au moment précis de leur mort? Camille Flammarion, dans *Uranie*, a reproduit quelques-unes de ces histoires. Ceci nous mène en plein *spiritisme* et peut faire sourire, si l'on veut; mais, sans admettre ces théories, nous venons de citer des faits matériels, faciles à vérifier. D'ailleurs, ne peut-on — comme cela a été fait dans un travail récent[1] — ramener beaucoup des phénomènes du spiritisme à des états hypnotiques particuliers? On trouve, dans les deux cas, des changements de personnalité, des extases, des visions....

Il y aurait une action inexpliquée de nos deux systèmes nerveux : *vie de relation* et *grand sympathique*. Ce dernier, notamment, constituerait le *périsprit* des spirites et aurait un rôle considérable dans la production des faits (Papus).

Cette contagion universelle (santé, force) peut aussi comprendre celle de la pensée. On aurait ainsi les phénomènes dits de *suggestion mentale*, *transmission de pensée*. Il y aurait des vibrations se propageant à distance. La probabilité pour la suggestion

1. Papus. *Considérations sur les phénomènes du spiritisme Rapports de l'hypnotisme et du spiritisme*, Paris, 1890.

mentale, qu'a longuement étudiée le professeur Ch. Richet, peut être représentée, selon lui, par le coefficient $\frac{2}{3}$. La théorie des mouvements inconscients est insuffisante pour tout expliquer.

De nombreux expérimentateurs, MM. Ochorowicz, Pierre Janet (du Havre), le comte R. de Maricourt, Myers, Camille Flammarion, le baron du Potet, Ch. Lafontaine. Papus, ont constaté la vision des sujets dans le cerveau de leur magnétiseur, la lecture dans leur pensée, et parfois aussi la vue à distance dans le temps et l'espace. La prévision de l'avenir et surtout la vue à travers les corps opaques sont admises par bien des observateurs. Cependant un de mes confrères et amis a fait l'expérience suivante :

Un magnétiseur, dont le sujet lit à merveille les yeux bandés, lorsqu'il est en présence d'un nombreux public, vint un jour tenter un essai de ce genre dans le cabinet de mon ami. Celui-ci recopia une douzaine de phrases, extraites de livres divers, sur douze feuilles identiques de papier, les introduisit chacune dans une enveloppe et cacheta le tout à ses armes. Le sujet essaya de lire, à trois reprises différentes, et comme il s'agissait d'une somme relativement importante à gagner, il y mit tous ses efforts sans réussir. Il est donc probable qu'un peu de lumière arrivait obliquement à ses yeux dans les expériences publiques.

J'ai moi-même, en présence de résultats semblables, eu l'idée d'essayer les lunettes noires ou le bandeau-

ouaté qui servaient au sujet : j'ai toujours réussi à lire, la lumière m'arrivant de côté.

J'ai vu des sujets lire, les yeux collés avec du taffetas gommé : n'étaient-ils collés qu'en partie? Je l'ignore.

De ce qu'il y a parfois simulation, il ne faut pas conclure que celle-ci existe toujours. On n'imite, d'ailleurs, que ce qui existe : il est vrai qu'on invente parfois. Cependant, en présence des faits merveilleux dont on nous entretient, — prédiction de l'avenir, vision à distance,... — il est bon de méditer cette phrase d'Arago (*Éloge de Bailly*), qui sert d'épigraphe au livre du Dr Ochorowicz : « Celui qui, en dehors des mathématiques pures, prononce le mot *impossible*, manque de prudence. »

Certes, il faut bien penser à cette phrase pour ne pas sourire de pitié — et encore! — à la lecture de certains documents sur les prophéties ou sur la production de sommeil soudain et inopiné, à des kilomètres de distance. C'est là de la divination, ou de la contagion de la pensée et de la volonté bien puissante! Et cependant, quand on examine ces travaux, on trouve, chez les expérimentateurs, de la bonne foi, de la sagacité et parfois un grand contrôle scientifique. Doutons, soit; mais soyons sur la réserve, et attendons-nous à de grandes et prochaines découvertes dans le domaine du merveilleux!

CHAPITRE XVII

LA POLARITÉ. — ESSAI DE THÉORIE[1].

Les anciens magnétiseurs étaient convaincus que les effets du magnétisme étaient dus à un agent particulier, émanant du corps humain, qu'ils appelaient *le Fluide*; presque tous admettaient que l'homme présente, au point de vue de l'émission du fluide et de la perception de ses effets, des parties douées de propriétés contraires, comme les deux pôles d'un aimant.

Les premières recherches conduites scientifiquement dans cet ordre d'idées remontent à l'année 1845. Elles sont dues au baron de Reichenbach, chimiste autrichien très distingué, qui y consacra près de 30 ans de sa vie et une partie de sa grande fortune.

Reichenbach reconnut d'abord, à l'aide de sensations de chaud et de froid chez certains sujets, puis à l'aide d'impressions lumineuses éprouvées par ces mêmes sujets après un séjour prolongé dans une pro-

1. Ce chapitre a été rédigé, sur notre demande, par M. le lieutenant-colonel de Rochas, administrateur de l'École polytechnique : quelques-unes des expériences qu'il a faites sont publiées pour la première fois.

fonde obscurité [1], que les animaux, les végétaux, les cristaux et les aimants, en un mot tous les corps dont les molécules présentent une orientation bien accusée, laissaient échapper des effluves doués, comme le fluide électrique, de propriétés contraires, selon leur répartition dans le corps émissif; il constata également la production de ces effluves dans les phénomènes lumineux, calorifiques, chimiques, mécaniques, électriques, magnétiques, c'est-à-dire dans toutes les actions ayant pour effet de modifier l'état vibratoire de la matière.

Cette force, il l'appela *Od* [2], et il nomma *Sensitivité* la faculté d'en percevoir les effets, faculté que possède le système nerveux de certaines personnes.

La répartition de l'od dans les corps a lieu, pour les organismes supérieurs, suivant des lois assez compliquées qu'il est inutile d'indiquer ici. Il suffit de dire d'une façon générale : le côté droit de l'homme possède une polarité, c'est-à-dire une espèce d'od, différente de celle du côté gauche, et le devant du corps une polarité différente de celle du derrière de ce corps, *ces polarités se croisant et s'enchevêtrant sans s'influencer.*

« Elles agissent sur la structure du corps, prennent part à son développement et à sa configuration, et

1. M. de Rochas a obtenu ces sensations lumineuses chez presque tous les sujets, même en pleine lumière, en les amenant à un degré convenable de l'hypnose.

2. D'un mot sanscrit signifiant : *qui pénètre tout*.

assurent, en grande partie, l'équilibre des fonctions.

« Si l'équilibre odique est troublé à l'intérieur du corps, alors prennent naissance des signes plus ou moins marqués de sensitivité. Si cette rupture est plus considérable, elle constitue une véritable maladie; alors, apparaissent les contractures, la catalepsie, le somnambulisme et, dans les cas extrêmes, la folie.

« On a acquis quelque influence sur l'od distribué à l'intérieur du corps, au moyen de passes que l'on fait, depuis l'antiquité, avec les mains le long du corps. Cette modification de l'intensité odique constitue, dans quelques cas, un précieux agent thérapeutique; elle sauve souvent le malade, lorsque tout autre moyen serait resté impuissant.

« Les sources odiques dans l'homme sont en partie mécaniques, en partie chimiques. La circulation du sang fournit de l'od positif[1] par frottement; c'est aussi ce que font tous les mouvements. Les actes chimiques de la respiration, de la digestion, de la sécrétion par les glandes, donnent de l'od négatif. Le cerveau et les ganglions paraissent être les principaux centres de sa production et de sa mise en liberté.

« Le mouvement odique, appelé *courant*, sort

1. Reichenbach appelle *Od positif* celui qui produit le même effet sur l'organisme des sensitifs que le *pôle sud* d'un aimant. Beaucoup de physiciens ont pris, en effet, l'habitude d'appeler pôle négatif d'un aimant celui qui est attiré vers le nord, parce qu'ils ont supposé positif le pôle nord de la terre. En France, on admet généralement la convention inverse.

principalement du cerveau, descend le long des filets nerveux et les suit jusqu'à leurs dernières ramifications. Finalement, il s'exhale dans l'air et se rend sensible par les impressions qu'il occasionne aux sensitifs.... De bons sensitifs aperçoivent directement, dans l'obscurité, le cours du sang et les ramifications du système nerveux, grâce à la lumière plus intense qu'ils émettent[1]. »

Reichenbach a reconnu, en outre, que l'od traversait certains corps et était intercepté par d'autres; qu'il pouvait être réfléchi et réfracté, et par suite concentré au moyen de miroirs et de lentilles.

Ces expériences ont été reprises, d'abord par le Dr Ashburner, qui a donné une traduction anglaise, accompagnée de longs commentaires, des *Recherches physiques et physiologiques sur les dynamides*, etc., l'un des ouvrages les plus importants du chimiste autrichien; puis, également en Angleterre, par Grégory, Smith, Barett et quelques autres savants du *Comité de Reichenbach*.

Des recherches analogues ont été faites : en Suisse, par M. Martin Ziegler; en France, par MM. Durville, Pelletier et Dèele, les Drs Chazarain, Baréty, qui paraissent n'avoir que peu ou pas connu les travaux de Reichenbach.

Tous ont été d'accord pour reconnaître l'existence

1. Extrait des *Aphorismes sur l'Od et la Sensitivité*, dont la première traduction française est sous presse (Paris, 1860).

d'un fluide polarisé (d'une *force neurique rayonnante*, suivant l'expression du Dr Baréty) capable de reproduire les divers états hypnotiques décrits par l'École de la Salpêtrière et agissant suivant des lois dont la principale est celle-ci : l'od d'une polarité déterminée produit, sur les organes chargés d'od de même nom (action en *isonome*), l'anesthésie, puis le sommeil à ses divers degrés; il produit le réveil ou l'hyperesthésie, en agissant sur les organes chargés d'od de nom contraire (action en *hétéronome*).

Ils diffèrent, entre eux, par la répartition de la polarité, sans doute parce que, selon l'observation de Reichenbach, ces polarités sont multiples et s'entrecroisent, l'une quelconque d'entre elles pouvant prendre la prédominance, sur un sujet déterminé, soit par suite de la conformation de ce sujet, soit par suite de son *éducation*.

Il faut, en effet, ne point oublier que les conditions dans lesquelles se pose le problème à résoudre sont exceptionnellement compliquées. Non seulement on n'a, pour réactif, qu'une personne vivante et par conséquent sujette à des erreurs involontaires ou volontaires, par suite de son état physique ou moral ; mais encore le dégagement d'od, qui accompagne la plupart des phénomènes de la nature, en dehors de ceux qu'on observe spécialement, tend à compliquer et à fausser constamment dans leurs manifestations les lois qui président à ces actions.

L'état de la santé et l'orientation du sujet, l'heure du jour où l'on opère, le voisinage de certains corps sont autant d'influences (sans compter celles dont nous nous doutons à peine) qui peuvent arriver à donner des résultats en apparence contradictoires.

Mais quelle est la science qui n'a pas rencontré de telles hésitations à ses débuts?

M. de Rochas a cherché à tenir compte, autant que possible, de ces diverses causes d'erreurs ; il a poussé ses observations plus loin que ses prédécesseurs et en suivant toujours la même voie.

En prolongeant les actions de la polarité sur des sujets très sensibles, il a pu reproduire d'abord les différents états hypnotiques, puis la plupart de ceux dont font mention les magnétiseurs. En dosant, pour ainsi dire, l'od, il en a suivi, pas à pas, les effets, et il a classé ces états divers dans l'ordre où ils se présentent, chez la grande majorité des sujets [1], à mesure qu'on approfondit l'hypnose [2].

De plus, il a montré que ces états, avec leurs propriétés caractéristiques, pouvaient être produits non seulement par l'od humain, mais encore par l'od qui provient de toutes les sources indiquées par Reichen-

1. Certains sujets peuvent être comparés à une lyre, dont toutes les cordes vibrent ensemble à des degrés divers au moindre souffle; chez d'autres, il faut attaquer séparément chaque corde, pour en tirer un son.

2. A. de Rochas. *Les états profonds de l'hypnose* (Paris, 1888).

bach, notamment par l'électricité statique ou dynamique et les aimants.

Ainsi, un sujet dans lequel on fera passer le courant d'une pile dans un sens convenable arrivera à l'*état de rapport*, où il ne pourra plus voir, entendre ou sentir qu'une personne traversée par un courant de même sens. — En changeant le sens du courant, on ramène à l'*état de veille* le sujet, qui traverse de nouveau et en ordre inverse toutes les phases qu'il a parcourues en s'endormant.

Avec certains sensitifs, M. de Rochas a pu produire ces états, uniquement dans les parties positives de leur organisme, en les chargeant d'électricité positive au moyen d'une machine; puis, remplaçant l'électricité positive par de l'électricité négative, ramener d'abord ces parties à l'état normal et endormir à leur tour les parties négatives.

Il a trouvé également des *verres inverseurs*, qui changeaient les propriétés odiques ou neuriques d'un effluve quelconque, sans modifier les autres propriétés de cet effluve. Par exemple, le pôle nord d'un barreau aimanté agira sur le pôle nord d'une aiguille de boussole exactement de la même manière, avec ou sans interposition des verres en question, tandis que son action sur les sensitifs sera inversée quand son effluve aura traversé un de ces verres.

Des théories physiques actuellement admises dans la science et des observations précédentes, quelle que

soit encore leur incertitude, il semble qu'on puisse tirer les conclusions suivantes :

I. Tous les corps sont composés, en dernière analyse, d'*atomes*, c'est-à-dire de parties infiniment petites de l'*éther*, substance unique dont serait formé l'univers. Ces atomes vibrent constamment sous l'influence de la force créatrice, cette force que les anciens philosophes appelaient la *Respiration de l'Éternel*.

II. Les *molécules* des corps sont produites par des groupements divers des atomes ; par suite de la diversité de ces groupements, les molécules vibrent différemment suivant la nature des corps.

III. Chacun de nos sens perçoit quelques-unes de ces vibrations, quand elles remplissent des conditions déterminées de rapidité, de forme et d'amplitude.

IV. Il y a une infinité d'espèces de vibrations qui ne sont point perçues par nos sens ordinaires et qui sont cependant ressenties par certaines personnes et certaines races animales, constituant ainsi, à leur profit, des facultés spéciales, que l'on a qualifiées de *révélation d'intuition* ou *d'instinct*.

V. Le mode de vibration que Reichenbach a étudié, sous le nom d'od, est *un de ceux* qui sont perçus par le système nerveux des sensitifs. Quand il agit sur leur cerveau par les procédés actuellement en usage (imposition des mains, passes), il paraît produire les divers états décrits de M. de Rochas, en diminuant

progressivement l'activité des couches cérébrales externes et en refoulant cette activité vers les couches profondes. De là, inhibition de certaines facultés et apparition de facultés nouvelles, généralement latentes dans la vie ordinaire.

VI. Les premiers efforts de la science doivent tendre à déterminer expérimentalement les propriétés physiques et physiologiques de l'od, en l'étudiant à l'aide de procédés analogues à ceux que l'on emploie dans l'étude des autres modes de vibration de l'éther, et en *faisant varier son mode d'action sur le cerveau.*

VII. On pourra ensuite chercher à transformer en force odique ou neurique les autres forces de la nature, comme déjà on transforme l'énergie mécanique en énergie chimique, calorifique, lumineuse, etc....

C'est ainsi, sans doute, qu'on parviendra à reproduire, à volonté, la plupart des phénomènes que l'on considère aujourd'hui comme merveilleux, quand on en admet l'existence.

De cette consciencieuse étude du colonel A. de Rochas, il convient de rapprocher les phénomènes — déjà étudiés — de *transfert*, c'est-à-dire de transport d'un sujet à un autre — sous l'action des aimants — des contractures ou des maladies. Dès octobre 1878, le Dr Charcot avait obtenu le transfert des contractures ; le Dr Ladame, de Genève, opérant sur un sujet, indemne de toute hypnotisation, l'obtint également en 1881. Le transfert des maladies fut trouvé par le Dr Babinski, alors chef de clinique à la Salpêtrière, en 1886, et les résultats communiqués à la société de

psychologie physiologique (25 novembre 1886) et à la société de biologie (6 novembre 1886). Depuis, le Dr Luys devait donner à cette méthode thérapeutique une impulsion considérable (1890).

Il faut rapprocher de ces actions des aimants sur l'homme — transferts, actions d'instruments, tels que l'hypnoscope,... — les actions inverses, ou influence humaine sur les aimants et les substances métalliques — magnétomètre.... — Le magnétiseur Ch. Lafontaine raconte avoir fait, avec la main, dévier l'aiguille d'or ou encore celle d'un galvanomètre : c'était prouver le *fluide* et son analogie avec le magnétisme minéral ; — cependant, les 5, 15 et 19 novembre 1889 — ainsi que le raconte l'avocat belge suggestionniste M. Albert Bonjeau[1], — en présence d'un public de choix, il essaya plusieurs fois cette expérience te elle ne réussit pas, malgré toutes les volontés concentrées en vue de sa réussite. Tout n'est donc pas dit sur la polarité!

1. *L'Hypnotisme*, Paris, 1890.

CHAPITRE XVIII

LE SOMMEIL PROVOQUÉ CHEZ LES ANIMAUX.

L'homme n'est pas le seul être de la création capable d'être endormi. Je l'ai démontré dans un récent livre, auquel je vais faire de fréquents emprunts [1]. Dès 1636, Daniel Schwenter hypnotisait des coqs et des poules, et inventait une distraction qui est devenue populaire dans beaucoup de pays. Mais ce n'est qu'en 1646 que cette voie d'investigation a été suivie — au moins d'une façon authentique — par le P. Kircher, l'ingénieux inventeur de la harpe éolienne et des appareils à fantasmagorie. Il endormait des poules, en leur liant les pattes et en les plaçant devant une ligne tracée à terre. Cela rappelle le *cercle magique* du fameux magnétiseur baron du Potet, qui traçait sur le sol, à la craie ou au charbon, une figure géométrique quelconque, que ses sujets ne pouvaient franchir. En effet, le P. Kircher venait-il à

1. Dr Foveau de Courmelles. *Les facultés mentales des animaux*, 1 vol. de la *Bibliothèque scientifique contemporaine*, Paris, 1890.

débarrasser la poule de ses entraves, celle-ci restait immobile.

Binet et Féré citent[1] une curieuse pratique des fermières du pays de Caux. Pour faire couver une poule, on lui place la tête sous l'aile et on la balance doucement. La poule s'endort, et elle restera au réveil sur les œufs qu'on lui aura ainsi donnés. Cette méthode peut s'appliquer, soit à faire couver une poule qui n'en a pas envie, soit à mettre une poule d'un nid dans un autre sans qu'elle retourne à l'ancien.

Notre ami, le colonel du génie Albert de Rochas, cite[2] divers cas curieux d'hypnotisme appliqué aux animaux. Nous allons les énoncer et les compléter.

En 1881, à Boston, Bérard cataleptise des animaux par la peur, une lumière vive, la fixation des yeux, la musique, les passes magnétiques.

Antérieurement, en France, le magnétiseur Lafontaine anesthésiait, en séance publique, des chats, des chiens, des écureuils, des lions, au point de les rendre complètement insensibles aux piqûres et aux coups. Sur des lézards, il obtint un sommeil de plusieurs jours.

Les Harvys, ou Psylles de l'Égypte, réussissent, à l'aide d'une pression sur la tête de la vipère rayée, à

1. *Le Magnétisme animal*, 1 vol. de la *Bibliothèque scientifique internationale*, Paris, 1887.
2. A. de Rochas, *Les forces non définies*, 1887.

Le Père Kircher.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

la jeter dans une sorte d'état tétanique qui lui donne les apparences d'un bâton (E. W. Lane).

Des fakirs donnent la raideur cataleptique à des serpents, par une musique douce et monotone, suivie de l'action du regard et des passes (Louis Jacolliot [1]).

Puisque nous venons de citer l'ancien président du tribunal de Chandernagor, empruntons-lui quelques pages [2] sur les *aïssouas* ou charmeurs de serpents de la province de Sous (Maroc), que l'on a pu voir à notre dernière Exposition universelle ; il rapporte les mêmes faits à propos des fakirs. Nous avons parlé de leur insensibilité propre : parlons maintenant de leur action sur les serpents.

Les aïssaouas ont pour instruments de longs roseaux en forme de flûtes, percés aux deux bouts, dans l'un desquels ils soufflent en produisant des sons mélancoliques qu'ils prolongent d'une façon harmonieuse.

« ... Le principal enchanteur, dans une sorte de danse frénétique, se mit à tourbillonner avec vélocité autour d'un panier de jonc contenant les reptiles que recouvrait une peau de chèvre. Tout à coup, le jongleur s'arrête, plonge un bras nu dans le panier et en retire un *cobra-capel*, ou plutôt un *haje*, effrayant reptile qui peut gonfler sa tête en écartant les plaques

1. L. Jacolliot, *Voyage au pays des perles*, Paris 1884.
2. Jacolliot. *Afrique mystérieuse* et *Voyage au pays des perles.* — *Le charmeur de vipères à Laghouat*, tableau de A. E. Dinet, au Salon du Champ de Mars, 1890.

qui la recouvrent, et qu'on croit être l'aspic de Cléopâtre, le serpent d'Égypte. On le nomme *buska* dans le pays. L'enchanteur plie, replie, contourne, comme une souple mousseline, ce corps verdâtre et noir; il l'enroule, en turban, autour de sa tête, continue de danser, et le serpent conserve sa position, paraissant obéir à tous les mouvements et à toutes les volontés du danseur.

« Le buska fut ensuite posé à terre, et, se dressant sur sa queue, posture qu'il prend le long des chemins déserts pour attaquer les voyageurs, il commença à se balancer à droite et à gauche en se conformant à la mesure de l'air. Pirouettant alors en cercles de plus en plus rapides et de plus en plus rapprochés, l'aïssaoua plongea de nouveau sa main dans le panier pour en tirer successivement deux des plus venimeux reptiles des déserts de Sous, serpents plus gros que le bras d'un homme, longs de deux à trois pieds, dont la robe brillante et écailleuse est tachetée de noir et de jaune, et dont la morsure fait pénétrer dans les veines un feu qui brûle et qui consume; c'est probablement le *torrida dipsas* des anciens. Les Européens l'appellent *leffah*.

« Les deux leffahs, plus ardents et moins dociles que le buska, se tenant à demi roulés, la tête penchée de côté, prêts à l'assaut, suivaient d'un œil étincelant les mouvements du danseur.... Les charmeurs hindous sont encore plus extraordinaires; car ils jonglent

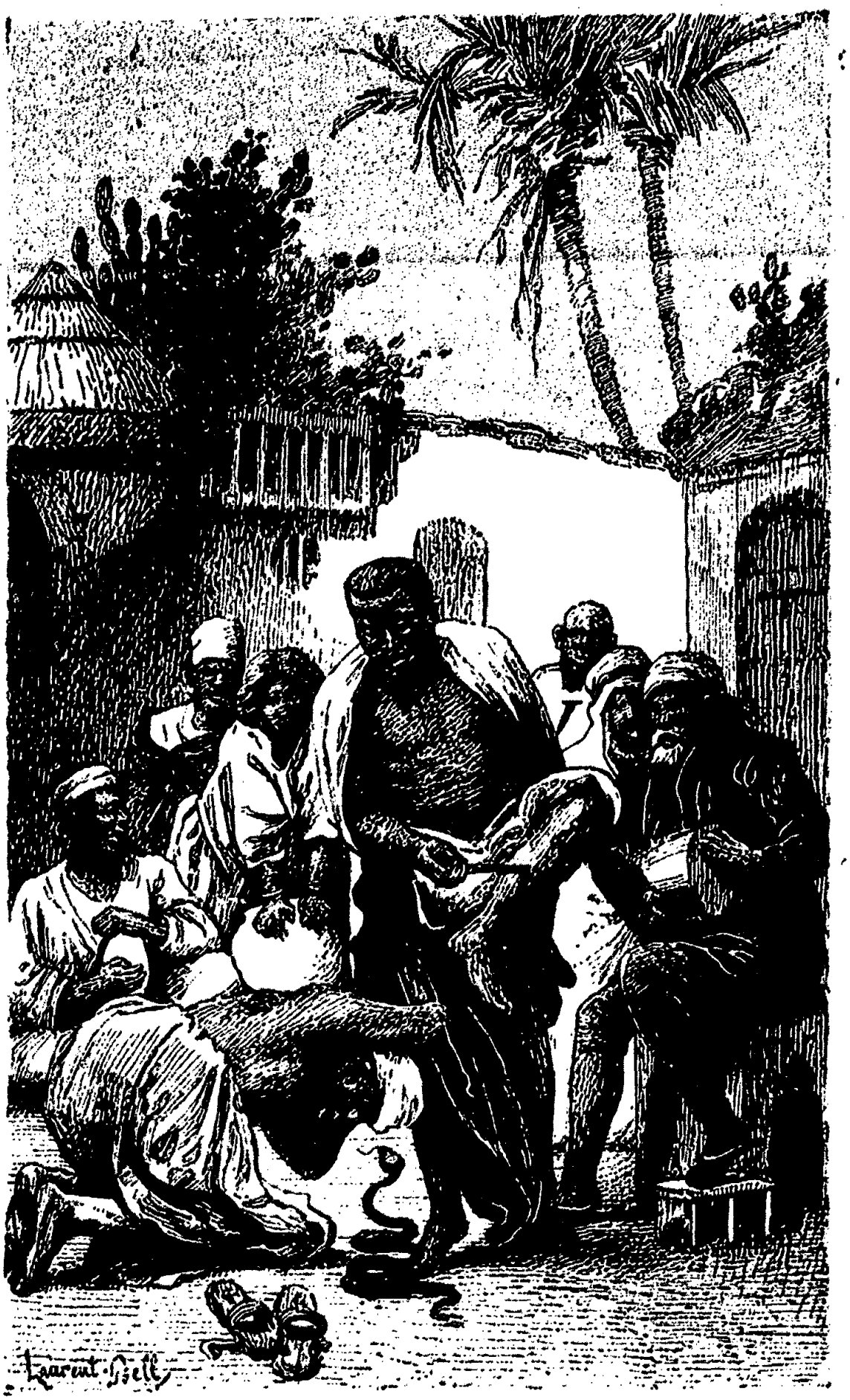

Les Aïssaouas.

avec une dizaine de reptiles d'espèces différentes, qui vont et viennent, sautent, dansent, se couchent au son d'un sifflet, comme les animaux les plus dociles et les mieux privés, et ils ne sont jamais mordus par eux. »

Voilà pour la fascination des serpents; eux, à leur tour, domptent leur proie par le regard, jusqu'à ce qu'épuisée elle vienne se livrer à eux. Combien de fois, dans les campagnes, avons-nous entendu dire — sans avoir l'occasion de le vérifier — que la vulgaire couleuvre se livre à cet exercice près des oiseaux de petite taille, le crapaud, la souris, etc., qui finissent fatalement par se jeter dans sa gueule. La peur qui produit ce sentiment, ou *ophidiophobie*, est générale chez l'homme et les animaux, et elle peut atteindre, chez quelques petites espèces, un état particulier de torpeur passive. Dans cet état, le cerveau est en *inhibition*, en arrêt absolu : l'appareil moteur est paralysé et la raideur cataleptique peut se déclarer.

Au seul bruit de la queue d'un serpent à sonnettes, on a vu des individus rester immobiles et ne pouvoir fuir. Des voyageurs racontent qu'ils se sont sentis entraînés vers des boas.

Dans une lettre à sir E. Tennent — que celui-ci a publiée — M. Reyne raconte qu'il s'est assuré qu'un charmeur de serpents lui offrant ses services ne cachait sur lui aucun serpent apprivoisé, et que ce charmeur le conduisit près d'une fourmilière, qu'il savait habitée

par un énorme cobra (*Naja*). Au son du fifre, le reptile se montra et dansa, après avoir mordu au genou le charmeur, qui se soulagea en appliquant sur la plaie une « pierre à serpents ». Le major Skiner connait, à Negomba, une famille qui se sert de cobras comme chiens de garde : ces serpents circulent dans les appartements, sans jamais faire de mal aux gens de la maison.

J.-C. Houzeau ne croit pas à la possibilité de fasciner les serpents. Il prétend que les charmeurs ont enlevé les dents venimeuses de leurs bêtes, qu'ils ne quittent jamais du regard et qu'ils voient parfois se révolter. Il a vu, en 1862, à Matamoros, un Indo-Espagnol charmer un serpent à sonnettes ; celui-ci était, paraît-il, un vulgaire serpent, non venimeux, auquel l'industriel avait attaché les castagnettes d'un crotale, dont l'animal ne se servait pas, bien entendu. Broderip a vu les mouvements de défense des reptiles.

Houzeau raconte qu'on ne peut attraper un pigeon si l'on se dirige vers lui en droite ligne, mais qu'il devient possible de le faire si l'on tourne en spirale autour de lui. Le pigeon tourne sur lui-même, ne quittant pas de l'œil l'expérimentateur et — comme il semble avoir perdu la notion de l'espace — on peut bientôt le saisir.

Romanes, Pennant, Thompson, Le Vaillant, croient à la fascination, ou plutôt à l'action de la peur exercée par les serpents sur les petits animaux. Ils ont vu des

cas de mort (écureuil, pie-grièche, souris). Sir Joseph Fayrer dit que fascination est seulement synonyme de peur. Le Dr Barton, de Philadelphie, est très sévère; il dit que le danger qui menace leurs nids fait seul peur aux oiseaux et que la fascination n'existe pas. Le Dr Liébeault a vu un petit oiseau tomber de peur devant un faucon. Montaigne parle d'un oiseau qui se laissa choir, à demi mort, entre les griffes d'un chat. La perdrix reste immobile devant les yeux du chien. On a constaté, à Londres, qu'un lapin mis en présence d'un boa reste paralysé de tous ses membres.

La fascination — doublée peut-être d'un sentiment de curiosité — peut aussi se produire pour le feu, la lumière. Un papillon nocturne vient se jeter contre une lampe. Le cheval du Paraguay, l'âne africain accourent aux feux des campements. Les dauphins sont attirés par les feux des pêcheurs. Les oiseaux migrateurs dévient de leur route nocturne, pour planer en masses serrées au-dessus de la clarté des grandes villes, autour des phares et des incendies. La nature de cette fascination peut devenir tout émotionnelle, lorsque, par exemple, on voit des moutons affolés de peur se précipiter dans une étable embrasée.

Cette fascination hypnotique a été souvent utilisée par l'homme. C'est ainsi que Balassa, en 1828, indiquait, comme moyen d'arriver à ferrer les chevaux les plus vicieux, de les fixer dans les yeux. Rarey domptait de même les chevaux rétifs, par des passes

sur le cou ou le nez, avec la répétition incessante de paroles prononcées avec la même intonation flatteuse. Czermack, en 1873, cataleptisait divers oiseaux, des salamandres, des écrevisses, des lapins, par simple fixation d'un objet (doigt, allumette) placé devant leurs yeux, à la condition de maintenir l'animal immobile. Le Dr Liébeault a essayé, deux fois, de rendre dociles des chiens hargneux et méchants, comme A.-S. Morin l'indiquait pour la ménagerie Martin. « Sur un chien courant, qui me montrait les dents au moment où j'entrais dans la maison de son maître, je fixai les yeux et m'avançai vers lui, présentant deux de mes doigts disposés en fourche. Il aboya longtemps, puis recula et alla se réfugier entre les jambes de quelqu'un. Alors je l'appelai : il vint à moi, reçut mes caresses et se coucha non loin. Je tentai encore pareille expérience sur un chien de même race, réputé méchant. Ce fut dans la rue, et il était libre ; il aboya beaucoup, mais n'osa approcher. »

Mais là où l'on fait de l'hypnotisme en grand, là où l'on en faisait avant que ce mot même existât, c'est dans les ménageries de bêtes féroces. Une bête fauve n'attaque jamais l'homme en face. L'art du dompteur n'est pas autre chose que la suggestion à l'état de veille, telle qu'elle se pratique sur l'homme, et qui est non pas l'implantation d'une volonté étrangère à la sienne — comme on définit communément la suggestion — mais bien la mise en jeu de son imagination troublée.

Seulement, ici, c'est toujours la même idée qui est suggérée à l'animal par la peur, celle d'une puissance supérieure à la sienne.

La suggestion faite par le regard plus ou moins puissant — lisez plus ou moins brillant — du dompteur est aidée par des moyens mécaniques de correction ou d'intimidation, et — disent les magnétiseurs — par le fluide. On affaiblit les animaux par la privation de sommeil et de nourriture, ou la distribution choisie d'aliments à la fois abondants et débilitants. Mais, avant tout, il faut le sang-froid, la fixité du regard et l'audace impérieuse et tranquille chez le dompteur. D'autres moyens lui viennent en aide : ce sont les regards d'une foule braqués sur le lion qu'ils intimident et sur l'homme qu'ils surexcitent; c'est une vive et soudaine lumière, qui aveugle l'animal placé en face; c'est encore une musique enfiévrée, damnée, toujours la même, qui assourdit le félin. L'homme apparaît : tout bruit cesse, comme à l'arrivée d'un maître; alors l'animal tremble, inquiet, et se soumet devant l'inconnu qui s'avance d'un pas ferme, frappe sur les barreaux un coup brutal avec la cravache plombée qu'il tient à la main, entre ou sort, les yeux toujours fixés sur la bête.

Cela va ainsi plus ou moins longtemps : l'animal docile obéit, puis, un beau jour, on apprend que le dompteur a été dévoré; ou encore, comme dans un récent procès, qu'une jeune fille hypnotisée et

introduite dans une cage a eu les membres arrachés.

L'animal a pris sa revanche. Cela est triste, mais cela est naturel. Que l'on supprime les ménageries, si l'on ne veut plus de semblables accidents.

On peut rencontrer, chez l'animal, tous les états du sommeil : la *léthargie*, avec l'inertie complète; la *catalepsie*, avec la raideur cadavérique; le *somnambulisme*, avec les rêves, les hallucinations du sommeil naturel, la suggestion du sommeil provoqué. En effet, le Dr Ph. Tissié a vu un chardonneret apprendre à siffler en l'entendant dans son sommeil [1].

La simulation de la mort est fréquente chez les animaux; souvent, elle est due à la catalepsie. Elle est alors involontaire et résulte d'une paralysie de l'appareil moteur, occasionnée par la peur.

« Dans une bibliothèque-placard obscure, — dit Couch, — il y avait certains objets alimentaires plus au goût des souris que les livres, et, comme une fois, en plein jour, on ouvrit la porte subitement, on vit une souris sur un des rayons; la petite créature était si bien fixée sur place qu'elle manifesta tous les signes de la mort, ne remuant pas un membre quand on la prit dans la main. Une autre fois, en ouvrant une porte du salon, en plein jour, on vit une souris fixe et immobile au milieu de la chambre; en s'approchant d'elle, on vit que son aspect ne différait en rien de celui d'un animal mort, sauf, cependant, qu'elle

1. D. Ph. Tissié, *Les rêves*, 1890.

n'était pas renversée sur le côté. Le fait se renouvela, même on put voir plusieurs souris à la fois, absolument immobiles. Aucune de ces créatures ne fit le moindre effort pour s'échapper; on les ramassa à loisir; elles n'avaient aucun mal, aucune lésion, car elles manifestèrent bientôt tous les signes de la vie et de la santé.

« Il n'est guère aisé de trouver une belette endormie ou qui ne soit pas sur ses gardes; mais ce qui semble moins vraisemblable encore, c'est qu'une belette se laisse impunément rouler, manier, piétiner par un chat. Il arriva pourtant que, tandis que Minette était tranquillement allongée, semblant ne s'occuper en rien du monde qui l'entourait, une belette passa d'une façon tout à fait inattendue, fut prise en un clin d'œil et emportée, pendante, vers la maison située à une petite distance. La porte étant fermée, Minette, déçue par l'état apparent de mort de sa victime, la déposa sur le seuil et miaula comme de coutume pour qu'il lui fût ouvert. Mais, à ce moment, l'alerte petite créature avait repris ses sens: elle planta ses dents dans le nez de son ennemi. Il est probable que, outre la surprise de la capture, la façon dont le chat tenait la belette par le milieu du corps avait empêché celle-ci de tenter une résistance quelconque avant ce moment, car, en les prenant de cette façon, nos petits quadrupèdes, qui mordent si férocement, peuvent être tenus sans crainte d'être blessés; mais on peut à peine

supposer que la belette ait eu l'intention de duper le chat tout le temps qu'elle fut dans sa bouche. »

Le professeur Preyer a fait des recherches sur l'hypnotisme des animaux et il a vu que la peur est une puissante cause prédisposante de la *catalepsie* (ou sommeil mesmérique) chez les animaux. Ce savant attribue même exclusivement à la catalepsie l'apparence des insectes qui « font le mort ». Cette influence produisant un état analogue dans le système neuro-musculaire des animaux supérieurs — jusqu'à l'écrevisse même, que l'on a pu faire se tenir sur la tête, en état hypnotique, — il était logique d'attribuer la feinte de la mort chez les insectes à la même cause.

La mort, et la mort simulée, diffèrent essentiellement, pour un animal déterminé, dans toute la série des êtres.

Les insectes, les araignées, les mille-pattes ou l'horloge-de-mort, l'écrevisse, tombent en état complet d'insensibilité (catalepsie) dès qu'ils sont alarmés, « mais en sortent, dit Romanes, aussitôt que la source d'excitations inquiétantes a disparu ».

Duncan[1], après avoir remarqué que les araignées qui font le mort « se laisseront piquer avec des épingles et mettre en pièces, sans manifester le moindre signe de terreur », ajoute que si la cause en était, comme on le suppose souvent, « une sorte de stu-

1. Duncan. *On instinct.*

peur provoquée par la terreur », l'animal ne devrait pas se remettre aussitôt que l'objet de sa terreur a disparu. Il en est réellement ainsi, et la catalepsie dure même après que la cause d'excitation n'existe plus. Le hibou, mis sur le dos, est insensible et reste tel, encore qu'on l'ait remis dans sa position naturelle.

Si l'on pince brusquement la queue d'un triton ou la patte d'une grenouille, l'animal reste pétrifié pendant un certain temps, quelquefois pendant plusieurs minutes; il ne peut pas remuer les membres.

Pour obtenir l'hypnose chez les animaux, il faut se servir d'excitations cutanées, douces et prolongées, ou fortes et courtes. Si l'on serre légèrement, avec une pince à pression, les narines d'un cochon d'Inde, on constate, au bout d'un temps assez long, que sa stupeur est telle qu'on peut le placer sans le réveiller dans les positions les plus bizarres.

Heubel a expérimenté sur la grenouille. Si l'on tient celle-ci entre les doigts, le pouce sur le ventre et les qyatre doigts sur le dos, sans la serrer, au bout de deux ou trois minutes l'animal devient complètement immobile : on peut l'étendre sur le dos et lui communiquer les positions les plus bizarres, sans qu'il fasse un mouvement de fuite ou de défense. On obtient le même état paralytique en grattant doucement le dos de la grenouille.

Quand on a vu la catalepsie chez l'homme — dans le sommeil provoqué par l'homme ou la maladie —

on peut craindre, en voyant le sujet raidi, qu'il se brise comme verre si on essayait de le plier. N'y a-t-il pas un phénomène analogue chez ce petit reptile à membres rudimentaires cachés sous la peau, l'*orvet*? Ne sait-on pas que ce petit animal, tenu à la main, se casse parfois, absolument comme le ferait une baguette de verre?

Darwin, en parlant de la simulation de la mort chez les animaux, a voulu comparer celle-ci avec la mort réelle, et il a constaté dans les positions des morts et des simulateurs des différences considérables.

Wrangel dit que les oies émigrent vers le Tuddras pour y opérer la mue, et qu'elles sont alors incapables de fuir. Elles simulent si bien la mort — en cas de danger — que « les jambes et le cou sont étendus raides » et que lui-même, voyant des oies dans cet état, les crut mortes. Cependant les indigènes, les renards, les loups, ne s'y laissent pas tromper.

Darwin rapporte encore qu'un lézard effrayé, — en Patagonie, — simula la mort, sur le sable dont il avait la couleur. « Il étendit les pattes, s'aplatit et ferma les yeux; si on le dérangeait encore, il se nichait rapidement sous le sable. »

La *léthargie*, sorte de sommeil avec inertie, existe dans l'*hibernation*. Les longs jours et les longs mois que passent endormis les marmottes, les loirs, les chauves-souris, doivent, il me semble, rentrer dans cette classe des phénomènes du sommeil provo-

qué. Appeler l'état hibernant sommeil cataleptique — comme l'a fait le Dr Liébeault, dans son livre sur le sommeil — me semble exagéré : a-t-on vu dans ces cas une raideur spéciale, propre à cette phase de l'état hypnotique? Y voir de la suggestion — comme le Dr Auguste Forel, de Zurich, — me paraît au moins aussi exagéré.

« L'accumulation de la graisse dans les tissus paraît rendre l'homme somnolent et pourrait bien être la cause organique de la suggestion hypnotique du loir, comme cela a déjà été supposé. L'amaigrissement provoquerait alors finalement la suggestion du réveil. Ce qui parle surtout pour l'action suggestive, c'est le passage relativement brusque de la veille au sommeil et *vice versa*, ainsi que certaines intermittences du sommeil, observées avant le réveil définitif. »

Le même expérimentateur a constaté des mouvements réflexes chez le loir endormi; il a vu que, suspendu à une branche dans cet état, il en descendait instinctivement et sans se réveiller.

CHAPITRE XIX

L'INSENSIBILISATION PAR L'HYPNOTISME.

Le sommeil provoqué peut amener la disparition de la sensibilité et être utilisé pour les opérations chirurgicales. L'anesthésie est l'une des caractéristiques de l'hypnose, bien qu'elle puisse exister sans elle et être l'un des stigmates de névrose. Désormais, plus de protoxyde d'azote, d'éther ou de chloroforme; mais l'hypnotisme. Nous répéterons, cependant, ce que nous avons dit déjà : on emploiera cet agent seulement dans les cas où il peut être utilisé sans danger et où l'on aura déjà constaté la facile production du sommeil provoqué. Autrement, ce serait s'exposer à des hésitations, à des tâtonnements, à des échecs. Il faut une préparation souvent longue pour endormir les sujets sains, et beaucoup sont réfractaires à l'hypnotisme.

Cependant l'anesthésie par l'hypnotisme présente cet avantage sur les autres procédés d'insensibilisation de pouvoir être localisée à la partie malade, soit au moyen de *passes*, soit par la suggestion.

Cloquet, le 12 avril 1829, avait amputé — *sans douleur* — le sein sur une femme magnétisée; mais le succès de l'opération fut nié, parce que la malade mourut, le dix-neuvième jour après l'opération, d'une pleurésie qu'elle avait gagnée, le dix-septième, en se promenant par un temps froid.

Cette observation fut communiquée à l'Académie de médecine. Le Dr Chapelain magnétisa la malade, qu'il rendait insensible à volonté. Le Dr Jules Cloquet, s'étant transporté chez la malade avec le Dr Pailloux et les internes de son service de l'hôpital Saint-Louis, la trouva *endormie, mais parlant et paraissant parfaitement calme; le pouls et la respiration n'offraient rien de particulier; elle préparait elle-même tout ce qui était nécessaire à l'opération; l'insensibilité était complète* (Dr Gigot-Suard).

Andral enseigna que le magnétisme rendait insensible[1].

Brivasac, à Condom, avait ouvert un abcès.

Voici le sommaire de quelques faits, d'après le Dr Charpignon, mort récemment médecin des prisons d'Orléans[2] :

En octobre 1842, amputation de la cuisse sur un homme de 42 ans, magnétisé sans somnambulisme par M. Topham, opéré par le Dr Ward.

1. Andral. *Cours de pathologie interne* de la Faculté de médecine de Paris, leçons recueillies et publiées par le Dr Latour, 1848, t. III, p. 178.
2. *Physiologie du magnétisme*, Paris, 1848.

En mars 1845, amputation de la cuisse sur un jeune homme de 18 ans, par le Dr Fauton.

En septembre 1845, amputation du bras sur Mme N..., par le Dr Jolly.

Vers la même époque, amputation de la cuisse sur Mlle L..., par le Dr Toswell.

Toutes ces opérations ont été faites en Angleterre, et « il est bien certain que nous n'avons pas connaissance de plusieurs autres ».

En France, voici « les opérations les plus importantes et les plus récentes que nous connaissions » :

En octobre 1845, amputation de la jambe sur Mlle Marie d'A..., faite à Cherbourg, par M. Durand, professeur de philosophie, et les Drs Loysel et Gibon. Il y eut somnambulisme.

En mai 1846, dissection et excision d'un paquet de glandes dégénérées, au nombre de sept, dont quelques-unes approchaient du volume d'un œuf, situées à la région sous-maxillaire et cervicale. Le sujet était M. B..., âgé de 18 ans. Il était magnétisé par M. Debute. Il fut somnambule. Opéré par le Dr Loysel, à Cherbourg. Celui-ci fit la même opération, en septembre de la même année, sur Mme L..., âgée de 30 ans. Magnétiseur, M. Durand. En 1847, encore une opération identique du même.

Cependant, vers 1860, Velpeau annonçait à l'Académie des sciences une « découverte nouvelle », et signalait une opération très douloureuse pratiquée sans

douleur, grâce au sommeil hypnotique, par Broca et Follin (1859). Quelques jours après, le Dr Guérineau, de Poitiers, avait recours à cette même anesthésie pour faire à un malade l'amputation de la cuisse.

« Après l'opération, qui dura une minute et demie, je lui adresse la parole — dit le Dr Guérineau — pour lui demander comment il se trouve; il me répond *qu'il se croit dans le Paradis*, saisit vivement ma main et la porte à ses lèvres pour la baiser. Il dit encore à un élève : *J'ai senti ce qu'on m'a fait, et la preuve c'est que la cuisse a été coupée au moment où vous me demandiez si j'éprouvais quelque douleur*[1]. »

Ce fut là un mouvement passager. On vit qu'il fallait un temps considérable et des préparations pour endormir les sujets; on recourut aux procédés rapides et plus sûrs : le chloroforme. Aussi, l'année 1860 vit naître et mourir la vogue qui s'attacha un instant au braidisme comme moyen d'anesthésie chirurgicale. Cependant le « Mesmeric Hospital », de Calcutta, continua à l'utiliser. De même et sans bruit, en 1872, une opération est faite, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, sans souffrance, grâce au sommeil hypnotique, par les Drs Ollier, La Saigne et L. Jullien. C'est à l'obligeance de ce dernier — aujourd'hui l'un de nos grands chirurgiens parisiens — que je dois de pouvoir exhumer ce fait.

1. *Gazette des hôpitaux*, 29 décembre 1859.

Depuis 1878 et les travaux des Écoles de la Salpêtrière, ce procédé est revenu sur l'eau. Les dents, notamment, sont enlevées sans douleur.

Le Dr Dumontpallier, médecin de l'Hôtel-Dieu, extrait les ongles incarnés. C'est là une opération très douloureuse à l'état de veille. Il faut couper l'ongle par le milieu et en arracher, en quelque sorte, violemment les deux parties, qui sont incrustées dans les chairs. Généralement, on anesthésie le patient par le chloroforme ; car la douleur est assez forte pour amener une syncope parfois mortelle. Chez les hypnotisables, le sommeil provoqué amène l'insensibilité à la douleur. Je semble me répéter en disant insensibilité à la douleur ; mais il n'en est rien, car les physiologistes ont trouvé à la surface du corps trois sensibilités différentes et donnant trois notions distinctes : le contact, la chaleur ou le froid, et la douleur. Eh bien, le sujet n'accuse pas de sensation de douleur, mais il sent le froid des ciseaux.

Il y a là une sorte de dissection extrêmement curieuse de la sensibilité, qu'a constatée le Dr Dumontpallier, et qu'il a fait remarquer au Congrès hypnotique dont il était président.

En 1887, une morphinomane hypnotisable du service du Dr Luys, à la Charité, se casse dans le bras l'aiguille d'une seringue hypodermique. Elle le dit quelques jours après. On l'endort, et le Dr Paul Segond, opère. L'aiguille avait cheminé dans les tissus : aussi

l'extraction est lente et *très douloureuse*. Le chirurgien recoud ensuite la longue incision de la peau avec l'aiguille de Reverdin, ce qui est plus douloureux encore. *La malade ne bronche pas;* et cependant, au réveil, elle déclare à quelques assistants dont j'étais qu'elle a simulé le sommeil et qu'elle a senti les piqûres de l'aiguille de Reverdin. — Notons à ce propos, et en passant, la rage de certains sujets à déclarer toujours qu'ils se moquent des expérimentateurs.

Tout le monde a pu lire, en juillet 1889, cet entrefilet des comptes rendus de l'Académie de médecine :

« A la dernière séance de l'Académie de médecine, M. le Dr Mesnet, au nom de ses collègues de l'Hôtel-Dieu, a communiqué les résultats d'une opération chirurgicale très importante, faite par M. le chirurgien Tillaux, sur une jeune femme en état d'hypnotisme.

« Pendant cette délicate opération, la patiente, insensible à l'action du bistouri, n'a manifesté aucune souffrance. A son réveil, elle n'avait aucun souvenir de ce qui s'était passé, et elle est aujourd'hui guérie sans savoir comment. »

Au Congrès hypnotique, quelques jours plus tard — 8 au 12 août 1889 — mon ami le Dr J.-A. Fort, ancien professeur libre d'anatomie, faisait la communication suivante :

« Le 21 octobre 1887, un jeune Italien, employé

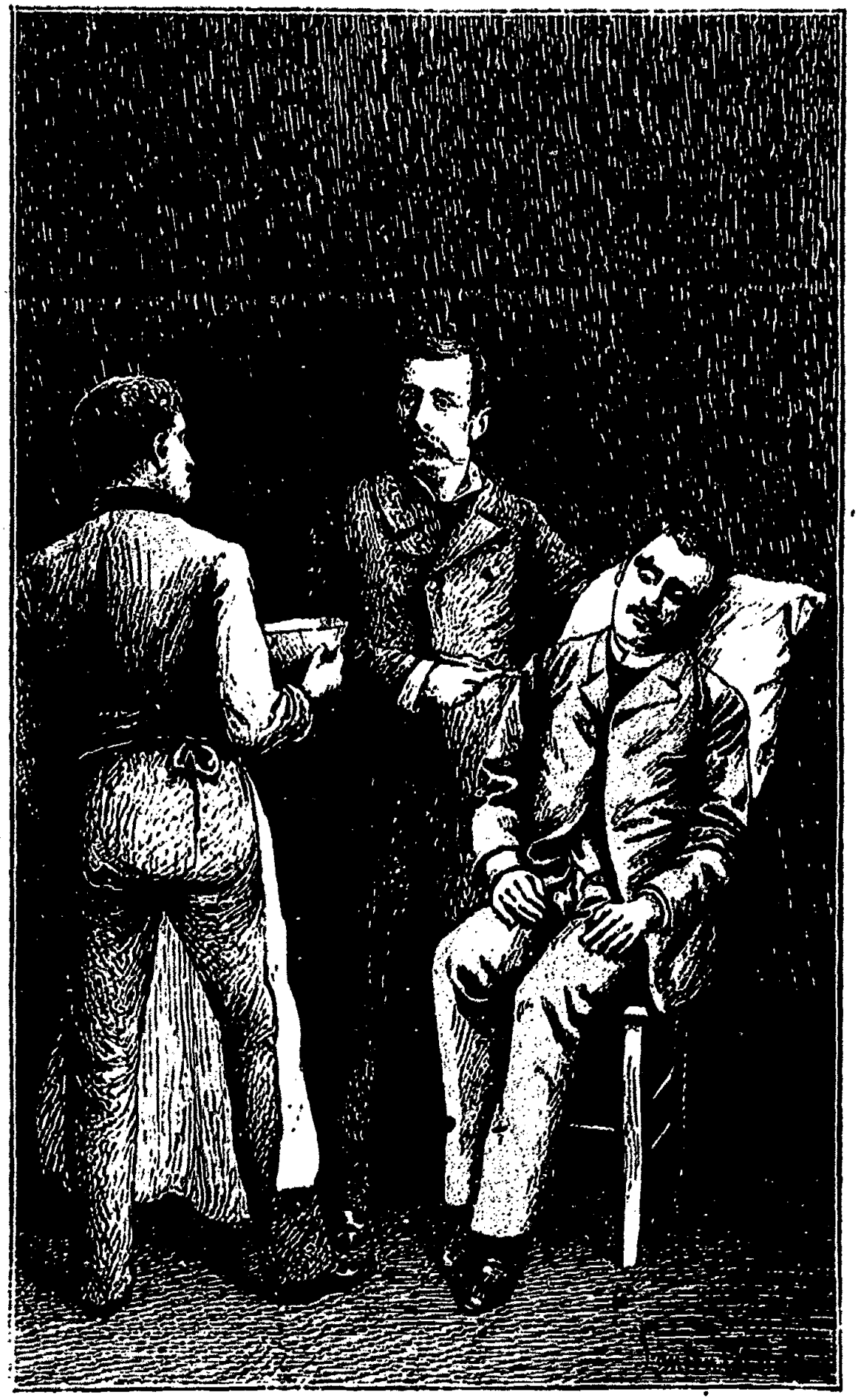

Opération du Dr Fort pendant le sommeil hypnotique.
(Extraction d'une loupe sur le sourcil droit.)

de commerce, âgé de 20 ans, Jean M..., se présente à moi et me demande de lui faire l'extraction d'une loupe siégeant à la région frontale, un peu au-dessus du sourcil droit. La tumeur a le volume d'une noix.

« Reculant devant l'emploi du chloroforme, que le malade désire, je me livre sur lui à une courte expérience d'hypnotisation. Voyant que j'ai affaire à un sujet hypnotisable, je lui promets de lui faire l'extraction de sa tumeur sans douleur et sans employer le chloroforme.

« Le lendemain, je le fais asseoir sur une chaise et je le plonge dans le sommeil hypnotique par la fixation du regard, ce qui a lieu en moins d'une minute. Les Drs Triani et Colombo, médecins italiens, présents à l'opération, constatent que le sujet a perdu toute sensibilité et que ses muscles conservent toutes les positions qu'on leur donne, comme dans l'état cataleptique. Il ne voit rien, il ne sent rien, il n'entend rien; son cerveau reste en communication avec moi seul[1].

« Dès que nous eûmes constaté que le malade était complètement plongé dans le sommeil hypnotique, je lui dis : « *Vous dormirez pendant un quart d'heure* », sachant que l'opération ne durerait pas plus longtemps. Il resta assis, parfaitement immobile.

« Je fis une incision transversale, de six centimètres de long, je disséquai la tumeur que j'enlevai

1. C'est là un phénomène de *sensibilité élective*.

entière, je pinçai des vaisseaux avec les pinces hémostatiques de Péan, je lavai la plaie et j'appliquai le pansement. Je ne fis pas une seule ligature.

« Le malade dormait toujours.

« Pour maintenir le pansement, j'enroulai une bande autour de la tête. Je disais au malade : « *Baissez la tête, levez la tête, penchez la tête à droite, à gauche* »; il obéissait avec une précision mathématique.

« Lorsque tout fut terminé, je lui dis : « *Réveillez-vous* ».

« Il se réveilla et déclara qu'il n'avait rien senti, qu'il ne souffrait pas; et il se retira à pied, comme s'il n'avait pas été touché.

« L'appareil fut enlevé cinq jours après; la cicatrisation était complète. »

J'ai moi-même pu — sans douleur pour les patients — déchirer des adhérences cicatricielles ou brûler au thermocautère, grâce au sommeil hypnotique.

N'insistons pas sur ces faits : ils parlent assez haut pour être entendus et être utilisés, sous réserve de *facile et inoffensive* hypnotisation du sujet.

CHAPITRE XX

L'HYPNOTISME, LA LITTÉRATURE ET L'ART.

L'amour du merveilleux est une caractéristique de l'humanité. Il en a toujours été ainsi, et les tendances de l'hypnotisme contemporain ne sont pas faites pour diminuer l'attrait de l'inconnu. Nous nous bornons à appeler fables ce qu'ont cru nos devanciers et à inventer des théories qui seront traitées de même par nos arrière-neveux. Les découvertes contemporaines, en reculant les limites de l'impossible, paraissent le supprimer : elles nous rendent croyants à l'endroit des nouveautés; elles produisent la foi aveugle.

Tout homme, si sceptique qu'il se prétende, si imbu qu'il soit de l'esprit scientifique, a au fond de lui-même un levain de foi et de mysticisme. Si ce levain fermente au contact de la science, le microbe de la crédulité se développe en colonies innombrables, et très rapidement envahit l'individu tout entier. Tel l'hypnotisme, devant quelques affirmations systématiques d'esprits convaincus, a troublé la conscience

des uns et enthousiasmé l'imagination des autres. Les littérateurs surtout ont suivi ce dernier courant; la science lâchant la bride à tout ce qu'on pouvait rêver de plus beau dans le domaine du merveilleux, l'homme devenant un automate comme les animaux au temps de Descartes, le noir esprit du crime dominant tout...., voilà, certes, de quoi passionner et de quoi névroser notre fin de siècle !

La vulgarisation scientifique a aidé à cette genèse bizarre et nébuleuse d'idées à peine germées, nullement démontrées et justement discutées. De la discussion, dit-on, jaillit la lumière ; mais il ne faut pas oublier que ce vieux proverbe n'est vrai que pour les gens d'égale valeur et dépourvus de parti pris. Les magnétiseurs ont été tour à tour anathématisés ou glorifiés, conspués ou honorés, brûlés (presque!) ou adorés.

Les vulgarisateurs ont rendu gaie et attrayante la science, aride et dépourvue de charmes en elle-même. Il en est qui ont abordé les problèmes les plus complexes de notre spiritualité, qui se sont servis de l'hypnotisme et du magnétisme pour étayer leurs théories. Ils ont drapé les abstractions du savoir dans les amples plis de leur large style : ils ont ainsi aidé leurs lecteurs à se maintenir à la hauteur voulue. Parmi ceux-là, il faut citer le lyrique et scientifique Camille Flammarion et son récent livre *Uranie*[1].

Il n'est pas de savant, à l'heure actuelle, qui n'ait

1. Camille Flammarion. *Uranie*, 1890.

consenti à descendre de son piédestal et à faire la moitié du chemin — le public faisant l'autre moitié — pour porter à la connaissance de la foule les phénomènes qui la troublent et la passionnent.

Citons le *Sommeil provoqué et les états analogues*, du Dr Liébeault; le *Magnétisme animal*, de Binet et Féré; les *Forces non définies*, de A. de Rochas; la *Suggestion mentale*, du Dr Ochorowicz; le *Somnambulisme*, de Beaunis; les *Souvenirs d'un magnétiseur*, du comte R. de Maricourt; l'*Art de magnétiser*, de Ch. Lafontaine; la *Physiologie du magnétisme*, du Dr Charpignon; les ouvrages des Drs Cullerre, Gilles de la Tourette, Paul Richer, Babinski, Charles Richet.... et tant d'autres.

A côté de ces livres sérieux, dans lesquels manque la note joyeuse, le rire gaulois, ou la note triste, avec le drame désespéré, se trouvent les romans dont la trame est basée sur l'hypnotisme. De la science nouvelle, la pléiade des romanciers a tiré des conceptions fécondes, des situations tendues et inextricables, des imbroglios du plus haut comique. L'idée bizarre de l'abolition de la volonté a été la plus exploitée. Malheureusement, certains littérateurs continuent ainsi à répandre des idées dangereuses et à propager le trouble dans les consciences.

Alexandre Dumas a été un précurseur dans cette voie : il a annoncé l'anesthésie par l'hypnotisme. Il a été l'historien de la nouvelle science, comme plu-

sieurs contemporains le sont de nos futures découvertes scientifiques. Et certainement on dira plus tard de ces hommes d'imagination que non seulement ils furent de grands écrivains — ce qui restera vrai, — mais encore de grands savants — ce qui est douteux; — qu'ils avaient deviné toutes les inventions que feront nos descendants, qu'ils furent méconnus de leur temps, qu'ils moururent pauvres et ignorés.... que sais-je? c'est ainsi que quelquefois on écrit l'histoire! Toujours est-il qu'Alexandre Dumas raconte, dans *Joseph Balsamo*, une opération faite sans douleur dans le sommeil hypnotique[1] :

Balsamo (ou Cagliostro) et Marat — qui est étudiant en médecine dans l'ouvrage — se trouvent ensemble à l'Hôtel-Dieu. On vient d'y apporter un pauvre diable dont la jambe a été broyée : une amputation est nécessaire.

Cagliostro s'intéresse au malade et déclare à Marat qu'il l'empêchera de souffrir en l'endormant, non pas à l'aide d'une préparation quelconque, mais *en l'endormant par sa seule volonté*. Marat émet des doutes :

« — Dormez, dit alors Balsamo, non seulement avec sa bouche, mais encore avec son regard, avec sa volonté, avec toute la chaleur de son sang, avec tout le fluide de son corps. »

« En ce moment, le chirurgien en chef commen-

1. Ludovic Lezain. *Paris-Revue*. 20 octobre 1889.

çait à palper la cuisse malade et à faire observer aux élèves l'intensité du mal.

« Mais, à ce commandement de Balsamo, le malade, qui s'était relevé sur son séant, oscilla un instant dans les bras des aides, sa tête se pencha, ses yeux se fermèrent.

« — Il se trouve mal, dit Marat.

« — Non, monsieur.

« — Mais ne voyez-vous pas qu'il perd connaissance ?

« — Non, il dort.

« — Comment, il dort?

« — Oui. »

« Chacun d'eux se tourna vers l'étrange médecin, que l'on prit pour un fou.

« Un sourire d'incrédulité passa sur les lèvres de Marat.

« Est-il d'habitude que l'on parle pendant l'évanouissement? demanda Balsamo.

« — Non.

« — Eh bien! interrogez-le, et il vous répondra.

« — Eh ! jeune homme ! cria Marat.

« — Oh ! vous n'avez pas besoin de crier si haut, dit Balsamo, parlez avec votre voix ordinaire.

« — Dites-nous un peu ce que vous avez ?

« — On m'a ordonné de dormir, et je dors, répondit le patient. »

« La voix était parfaitement calme et faisait un con-

traste étrange avec la voix qu'on avait entendue quelques instants auparavant.

« Tous les assistants se regardèrent.

« — Maintenant, dit Balsamo, détachez-le.

« — Impossible, dit le chirurgien en chef, un seul mouvement, et l'opération peut être manquée.

« — Il ne bougera pas.

« — Qui me l'assure?

« — Moi, et puis lui. Demandez-lui plutôt.

« — Peut-on vous laisser libre, mon ami?

« — On le peut.

« — Et promettez-vous de ne pas bouger ?.

« — Je le promets, si vous me l'ordonnez.

« — Je vous l'ordonne.

« — Ma foi, dit le chirurgien en chef, vous parlez avec une telle certitude, monsieur, que je suis tenté de faire l'expérience.

« — Faites, et ne craignez rien.

« — Déliez-le, dit le chirurgien en chef. »

« Les aides obéirent.

« Balsamo passa au chevet du lit.

« — A partir de ce moment, dit-il, ne bougez plus que je ne l'ordonne. »

« Une statue, couchée sur un tombeau, n'eût pas été plus immobile que ne le devint le malade à cette injonction.

« — Maintenant, opérez, monsieur, dit Balsamo, le malade est parfaitement disposé. »

L'extase religieuse.

« Le chirurgien prit son bistouri ; mais, au moment de s'en servir, il hésita.

« — Taillez, monsieur, taillez, vous dis-je, fit Balsamo, avec l'air d'un prophète inspiré. »

« Celui-ci, dominé comme Marat, comme le malade, comme tout le monde, approcha l'acier de la chair.

« La chair cria, mais le malade ne poussa pas un soupir, ne fit pas un mouvement.

« — De quel pays êtes-vous, mon ami? demanda Balsamo.

« — Je suis Breton, monsieur, répondit le malade en souriant.

« — Et vous aimez votre pays?

« — Oh ! monsieur, il est si beau ! »

« Le chirurgien faisait, pendant ce temps, les incisions circulaires à l'aide desquelles, dans les amputations, on commence par mettre l'os à découvert.

« — L'avez-vous quitté jeune? demanda Balsamo.

« — A dix ans, monsieur. »

« Les incisions étaient faites, le chirurgien approchait de l'os.

« — Mon ami, dit Balsamo, chantez-moi donc cette chanson que les sauniers de Batz chantent en rentrant le soir, après la journée faite. Je ne me rappelle que le premier vers.... »

Et la scène continue. Le malade chante, tandis qu'on lui coupe la jambe.

Cette histoire, que nous résumons, prouve

qu'Alexandre Dumas avait eu connaissance de l'opération de Cloquet en 1829, ou qu'il avait entendu sur ce sujet des histoires plus merveilleuses encore, auxquelles il a donné le mouvement et la vie.

Les romanciers contemporains ne pouvaient dédaigner la mine féconde que leur offrait l'hypnotisme. Les uns ont utilisé la suggestion, dont ils ont fait une arme servant à l'ambition et au crime. Les attitudes des sujets, véritables automates, les ont passionnés ; ils les ont montrés tour à tour raides, guindés, insensibles, inconscients — c'était la vie somnambulique : — ou passionnés, conscients — c'était la vie réelle.

Aller *parce qu'il le faut*, suivre une impulsion irrésistible, tel est le thème favori des auteurs amis de l'hypnotisme. Maintes arabesques ont été brodées sur ce canevas unique. Les assassinats, la difficulté de trouver les criminels, la mise en prison d'innocents, passionnent et émeuvent le lecteur. Un indice, un rien, des présomptions ou des intuitions font découvrir *la* coupable (les romanciers trouvent moins intéressant le sexe fort). Il y a négation à outrance, car la coupable ne se souvient pas. Elle ne doit pas se rappeler les actes de ses *rêves actifs* : ainsi le veulent les théories sur la suggestion. Aussi ces livres ont-ils un intérêt émouvant, mais qui a le tort de faire prendre pour des réalités des vues discutables, discutées et surtout niées, grâce à la saine critique. Arracher son secret à la personne qui ne

Extase et résignation.

veut pas parler, en l'endormant ou transformant son sommeil physiologique en sommeil provoqué, est parfois un épisode de livres où l'hypnotisme n'a qu'un rôle secondaire. Ainsi *Conscience*, d'Hector Malot.

La vision à distance a servi également de base à quelques œuvres littéraires. Retrouver, grâce au sommeil provoqué, des objets ou des personnes, telle est la trame mouvementée de récits palpitants dus à quelques contemporains. Cependant ces notions, utilisées dans de récentes affaires criminelles, n'ont pas donné de résultats sérieux.

A côté des partisans à outrance de l'hypnotisme et de ses conséquences, on rencontre les railleurs et les sceptiques.

Sur un plan plus éloigné des premiers, on trouverait les *occultistes* fervents, *mystiques* ou qualifiés tels. A ceux-là, il faut, non les phénomènes de la vieille Europe, mais ceux de la plus vieille Asie. Les mages, les fakirs hindous, les mahatmas permettent à l'imagination de croire au fantastique. Certains voyageurs dignes de foi semblent faire entrevoir une part de vérité dans ces idées étranges. Et certainement, la science, en découvrant des horizons nouveaux, des domaines inexplorés, ne peut qu'encourager l'esprit à suivre ces tendances inhérentes à la nature humaine. Les inventions et les découvertes, en reculant les bornes de l'impossible, rendent forcément crédule. La négation à outrance est aussi antirationnelle que

l'admission sans contrôle des nouveautés scientifiques.

L'art utilise l'hypnotisme en se servant des poses extatiques du cataleptique, lesquelles peuvent être gardées assez longtemps. Sans revenir ici longuement sur les extases, que nous avons étudiées dans le second état du grand hypnotisme, nous pouvons les caractériser. En effet, selon la tonalité de la musique et ses variations infinies, les attitudes données, la physionomie propre du sujet, on peut obtenir l'extase religieuse; celle où le cataleptique cherche à faire pénétrer en lui, en quelque sorte, les sons qui le captivent; celle de la contemplation muette et infinie; celle de la douleur timide et résignée.... Binet et Féré racontent que les Grecs connaissaient le sommeil provoqué et s'en servaient dans ce but. Les névroses ont inspiré les peintres et les sculpteurs des siècles passés. Certaines scènes rappellent la possession du démon, que l'on en a rapprochée. Les docteurs Charcot et Paul Richet ont même écrit dans ce sens les *Démoniaques dans l'art*.

Les Salons de ces dernières années ont consacré l'hypnotisme et ses maîtres. C'est ainsi qu'en 1887 on trouve aux Champs-Élysées le tableau de A. Brouillet : *Une leçon clinique à la Salpêtrière*. Le docteur Charcot montre à un public nombreux et choisi comment un sujet tombe en catalepsie. On trouve, parmi les assistants : Mathias-Duval, Jules Claretie —

Les fascinés de la Charité

s'inspirant là pour écrire *Jean Mornas*, — le sénateur Cornil, etc.

En cette même année, R. Bergh donne *Une suggestion*; c'est la prise du regard[1].

Il faut ensuite attendre trois années pour retrouver l'hypnotisme. C'est en 1890, au Salon des Champs-Élysées :

« M. Moreau, de Tours, le peintre par excellence de l'hypnotisme et de la névrose, nous présente les *Fascinés de la Charité*. Dans une salle, éclairée à gauche par de larges fenêtres, se groupent, autour d'une sorte de miroir à alouettes, une dizaine de femmes et quelques hommes. Les physionomies expriment, d'une manière très vivante, les impressions diverses produites sur les sujets par la rotation du miroir : admiration, crainte, joie, douleur, rêverie, attirance invincible ou répulsion; un peu en arrière, une jeune femme, les bras levés au ciel, contemple le miroir dans une sorte d'extase[2]. Au second plan, le docteur Luys et ses élèves observent attentivement les différentes phases de l'expérience[3]. »

1. Docteur Foveau de Courmelles, *Le salon de* 1887 *au point de vue médical : Indépendance luxembourgeoise*, 10 juin 1887; et *Journal des muses*, juillet 1887.

2. Dans notre gravure, nous avons donné, non la copie du tableau de M. Moreau de Tours, mais la représentation prise *de visu* des phénomènes de la Charité.

3. Dr Foveau de Courmelles. *La Science aux salons*, *Revue universelle des Inventions nouvelles*, 5 juin 1890.

Au Palais de la Société nationale des Beaux-Arts, au Champ de Mars, l'action fascinatrice de l'homme sur les animaux, et en particulier sur les serpents, est consacrée. J. de Cala donne le *Charmeur de serpents*, et Dinet, le *Charmeur de vipères à Laghouat*. L'action de la musique — renouvelée du divin Orphée — charme, captive et fait vibrer les ophidiens.

CHAPITRE XXI

LES DANGERS DE L'HYPNOTISME.

L'hypnotisme ne peut être manié sans danger. Si l'on voit les expériences publiques et la désinvolture avec laquelle les magnétiseurs manient leurs sujets, — véritables automates, du moins en apparence, — on peut croire que le sommeil provoqué est inoffensif. Il n'en est rien, au contraire. Les mesures de proscription dont ces expériences ont été récemment l'objet en sont une preuve suffisante. Que les médecins aient été accusés de les avoir provoquées, rien de plus naturel; mais que leurs demandes ne soient fondées sur aucune base exacte, c'est autre chose.

Supposons, pour un moment, l'absence de tout danger, et demandons-nous si les spectacles à grand orchestre sont bien moraux. « Est-il donc si amusant et si compatible avec la dignité humaine de se donner en spectacle? Montre-t-on en public un fou ou un aliéné? Non, n'est-ce pas? Pourquoi, si ces dernières exhibitions répugnent, montrer la *folie expéri-*

mentale, produite par l'exagération de l'hypnotisme[1] ? »

On a vu dans la suggestion une *arme dangereuse*. On avait exagéré quelque peu, puisque l'on supposait la volonté détruite, et nous avons vu ce qu'il fallait penser de cette affirmation. Nous avons vu aussi que les ordres fréquemment répétés affaiblissent la résistance du sujet, surtout si ses goûts et ses aspirations le portent à accomplir les actes ordonnés. Il ne suffit pas — nous le répétons — d'endormir une fois un malade pour lui faire faire ce que l'on veut ; mais il peut se produire dans son sommeil ce qui se produit dans la veille : une idée, sans cesse infusée dans l'esprit, devient obsédante. C'est une tentation permanente, comme celle du gourmand constamment placé devant une table chargée de ses mets de prédilection. Il est libre, mais il lui faut une résistance plus grande ; il sera plus entraîné à se laisser aller : tel, le sujet hypnotique, *constamment* et *fréquemment* suggestionné. On peut — tout au plus — augmenter ou diminuer, mais non détruire la volonté.

D'ailleurs, celle-ci existe, et il appartient au patient de ne pas se placer dans cet état de demi-dépendance en ne se *laissant jamais endormir*. Le faible devant être protégé par les lois, la liberté se limitant par l'intérêt d'autrui, les autorités constituées ont le droit et surtout le devoir d'arrêter l'extension donnée de-

1. Dr Foveau de Courmelles. Le *Voltaire*, 25 novembre 1888.

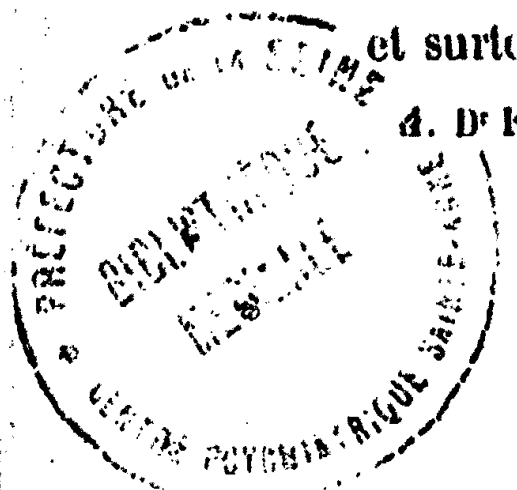

puis quelques années à la *position sociale de sujet hypnotique*.

Je ne suis pas de ceux qui sont prohibitionnistes à outrance et qui voudraient pénétrer dans les familles, pour y empêcher l'usage de l'hypnotisme et du magnétisme. Il est évident que c'est là une chose impossible et qu'on ne peut refuser aux gens, chez eux, le droit de s'hypnotiser... à la condition qu'il n'en résulte aucun dommage pour les voisins. Ce qu'il importe de faire, c'est de les instruire et de leur montrer les dangers d'agents considérés à tort comme inoffensifs. On apprend aux enfants le danger du feu, de la poudre; il faut enseigner aux hommes — de grands enfants par rapport aux choses nouvelles — les inconvénients de ces nouveautés. Telle doit être l'utilité des livres, et tel veut être — atteindra-t-il son but? — le présent ouvrage.

Or, interdire les exhibitions théâtrales et inutiles de l'hypnotisme; laisser faire, en en montrant les dangers, les séances intimes, impossibles à atteindre: tel est le meilleur *desideratum* en la matière. Enseigner ce qu'il y a de bon dans le *magnétisme* — influence, sans sommeil, de la femme, de la mère, du père, de l'ami, de l'affection sous toutes ses formes — et montrer comment la santé peut être infusée, transmise, donnée par *transfusion nerveuse*, voilà l'idéal à réaliser. Nous avons montré que cela est possible; montrons maintenant les dangers, et sur-

tout celui *des exhibitions, qui n'ont jamais guéri personne, au contraire!*

Aux magnétiseurs publics qui ne seraient pas de mon avis — et je le conçois — j'opposerai un des leurs, Ch. Lafontaine[1]. Ils me répondront peut-être que ces troubles n'existent que pour les ignorants; mais ont-ils la prétention de former, par leurs séances, des savants en magnétisme? Et combien de leurs spectateurs — voulant répéter leurs expériences — provoqueront ces dangers!

On peut amener — dit Lafontaine — de la suffocation. La frayeur provoque souvent une congestion, un afflux sanguin vers le cerveau. Si la digestion n'est pas encore terminée, surtout si le repas a été plus abondant que d'ordinaire, on peut produire la congestion et la mort presque instantanée. On a vu des convulsions atroces se manifester, à la suite de magnétisation trop forte du cerveau. Un mouvement convulsif put être tel que, brusquement, le corps se mit en cerceau; la tête touchait les talons et y semblait adhérente. Dans ce dernier cas, il y avait de la torpeur, mais pas de sommeil. Le réveil est parfois impossible à produire.

Un garçon de café de Nantes, magnétisé par un commis voyageur, fut deux jours en léthargie, et pendant trois heures le Dr Fouré et de nombreux assistants purent constater que « les extrémités étaient

1. Ch. Lafontaine. *L'art de magnétiser*, 1852, p. 145 et suiv.

glacées, le pouls ne battait plus, le cœur n'avait point de pulsations, la respiration était arrêtée, le souffle ne paraissait pas sur une glace; de plus, il était raide et avait l'œil terne et vitré; enfin, pour tous, il avait cessé de vivre ». Lafontaine a pu le ramener à la vie.

La paralysie d'un ou de plusieurs membres, de la langue, peut se produire au réveil. Ce sont là des effets de contracture de muscles intérieurs, qui sont dus à des attouchements parfois imperceptibles. Le diaphragme — et par suite la respiration — pourrait également être arrêté de cette manière. La catalepsie et surtout la léthargie permettent la production de ces phénomènes.

L'idiotisme, la folie furieuse, l'épilepsie sont aussi des conséquences du sommeil maladroitement provoqué. Lafontaine en signale plusieurs cas; le comte R. de Maricourt, dans ses *Souvenirs d'un magnétiseur*, en donne également des exemples.

J'ai vu moi-même deux cas intéressants de véritables névroses, amenées par la production malencontreuse du sommeil, et je les ai communiqués au Congrès magnétique international de 1889.

La première observation porte sur un jeune professeur de l'Université, au lycée de.... Il assistait, un soir, à des expériences publiques dans un café; il n'en fut nullement troublé ce jour-là, mais, le lendemain, en classe, un de ses élèves, en le regardant un peu fixement,... l'endormit. Les élèves renouvelèrent bientôt,

à qui mieux mieux, l'essai qui les amusait, et le malheureux professeur dut bientôt abandonner son poste et se faire soigner.

Le second fait porte sur une malade de l'hôpital de la Charité (service du Dr Luys, 1887). Il s'agissait d'une jeune fille, devenue sujette à de fréquentes et violentes attaques d'hystéro-épilepsie depuis son hypnotisation par une camarade d'atelier, au lendemain d'expériences publiques que cette dernière avait vues.

On m'alléguera peut-être qu'il y avait là des prédispositions, une maladie latente qui n'attendait que le moment voulu pour éclater. Mais cette maladie latente eût pu rester telle pendant toute la vie du sujet ou se guérir avec l'âge, d'une façon également latente, et dans ce cas on peut bien dire qu'elle se serait comportée comme si elle n'eût pas existé.

Les expériences publiques sont utiles, dira-t-on, car il faut bien expérimenter pour savoir. Cette dernière affirmation est vraie; mais il n'en est pas de même de la première. En public, il faut des faits sensationnels, *extraordinaires*, devant réussir quand même, et je ne sache pas qu'il y ait là le moindre intérêt pour la science. En revanche, la simulation y trouve son compte. Les phénomènes sont toujours produits sur les mêmes sujets et ne peuvent jamais amener à formuler des lois générales. Le médecin expérimente pour guérir, mais il ne doit ni ne peut aller

en aveugle, comme il le faut fatalement faire en hypnotisme : il agit sur les animaux d'abord, puis sur les malades désespérés qui demandent eux-mêmes, à cor et à cris, l'application des méthodes nouvelles. A la Salpêtrière, à la Charité.... on n'opère que sur les détraqués; il est inutile d'en faire, il y en a assez dans notre société.

Que tous les médecins n'aient pas approfondi la question du magnétisme, qu'en revanche il existe des magnétiseurs qui l'aient fait, — je le concède bien volontiers, — mais cette objection, souvent formulée par ces derniers, n'a rien à faire dans la question des expériences publiques.

Celles-ci — je l'ai dit en commençant cet ouvrage et je ne m'en dédis pas — ont forcé l'attention de la science, qui a cherché et cherche encore à tirer de l'hypnotisme ce qu'il peut renfermer de bien. On peut dire que c'est là une utilité *négative*, comparable à celle des propriétés de la dynamite lorsqu'elle était inconnue et qui ont amené les industriels à s'en servir dans les travaux publics.

Les sujets n'accusent pas de fatigue au réveil, — dira-t-on encore, — donc les dangers sont nuls. Ils ont rêvé, et des rêves il ne reste rien, ni trouble, ni fatigue. Qui ne sait le contraire? un cauchemar ne vous laisse-t-il pas énervé souvent pour toute une journée? Mon ami Tissié le démontre clairement[1].

1. Dr Ph. Tissié. *Les Rêves*, 1890.

Donnez les noms des personnes devenues malades par l'hypnotisme, — disent aux médecins les partisans de la liberté à outrance, — et nous vous croirons. Et le secret professionnel, que deviendrait-il en ces discussions stériles?

Je sais bien encore que des observateurs consciencieux — comme le professeur Delbœuf, de Liège, par exemple — n'ont jamais observé de dangers dans une longue pratique. Cela ne prouve pas qu'il n'en existe pas, mais cela peut tenir à leur prudence ou à la chance même qui les favorise. Il y a là des *séries heureuses*, comme on dit en médecine pour un nouveau médicament qui, au début, guérit toutes les maladies.

Il y a eu peut-être des cas cités de mauvaise foi, par rancune ou jalousie personnelle, du moins on l'a dit. Ce sont là de légitimes matériaux de défense pour les intéressés, mais insuffisants pour nous.

Quoi qu'il en soit, les séances publiques d'hypnotisme sont aujourd'hui prohibées un peu partout. Marseille, Bordeaux, Poitiers, puis Paris, ont suivi l'Italie, qui avait commencé le mouvement. On sait la part active qu'y a prise, dans ce dernier pays, le professeur Lombroso, devenu depuis l'ennemi redouté des magnétiseurs ambulants.

A ce propos, le professeur Delbœuf, de Liège, et le Dr Ladame, de Genève, ont poursuivi une polémique ardente, le premier *pour*, le second *contre* la liberté

des expériences publiques. Ce dernier signale de nombreux cas de *névrose hypnotique* qui ont suivi ces expériences [1]. Les sujets dorment alors spontanément. Les magnétiseurs prétendent — Ch. Lafontaine et Charpignon, entre autres — qu'un sujet endormi plusieurs fois ne peut plus résister au sommeil, quand son expérimentateur habituel veut le produire chez lui. Cependant cette faculté, peu désirable d'ailleurs, va en s'atténuant avec le temps.

La tendance à manier à tort et à travers le sommeil s'était répandue un peu partout ; l'armée et la marine n'y avaient pas échappé. Aussi, le *Temps* du lundi 14 avril 1890 publiait la note suivante, analogue à celle émanée deux mois auparavant de M. de Freycinet, Ministre de la guerre.

« M. Barbey, Ministre de la marine, a adressé la circulaire suivante aux vice-amiraux, commandants en chef :

« Messieurs,

« M. le président du Conseil supérieur de santé de la marine a appelé mon attention sur ce fait que, dans certains hôpitaux maritimes, des recherches, ayant pour objet l'étude de l'hypnotisme, étaient parfois pratiquées, et que ces expériences, pour lesquelles on allègue la nécessité de suivre les progrès de la science, avaient plus ou moins détourné l'enseigne-

1. *Mémoires du Congrès hypnotique de* 1889. Paris, 1890. Ces cas ont été niés par l'inculpé. (Mémoires du Congrès magnétique de 1889).

ment et la pratique du service médical de la clinique vraiment rationnelle.

« D'un autre côté, l'hypnotisme pouvant, même de l'aveu de ceux qui le préconisent, faire courir des dangers aux malades qui y sont soumis, j'ai accueilli les observations de M. le Dr Bérenger-Féraud.

« En conséquence, j'ai l'honneur de vous informer que j'interdis, d'une manière absolue, la pratique de l'hypnotisme dans la marine. Vous voudrez bien prescrire aux officiers du corps de santé, placés sous vos ordres, de n'y avoir recours pour quelque motif que ce soit.

« Recevez, etc.

E. Barbey. »

Ces mesures ont été vivement discutées, surtout par les médecins, — les médecins civils notamment. — Cependant la nécessité de l'interdiction s'imposait. Le faible a besoin d'être protégé contre tous, voire contre lui-même; et il est évident que le soldat, désireux de se faire bien venir de ses chefs hiérarchiques, d'avancer, d'éviter des corvées, peut être tenté de se prêter dans ce but à quelques expériences. En outre, il ne peut choisir son médecin, dont il dépend absolument. Il y avait donc urgence à établir des mesures qui, pour n'être pas générales, — puisqu'elles s'appliquent aux seuls médecins militaires, non aux officiers, non aux civils, — se justifient aisément. Le

médecin civil, qui connaît dans toute son âpreté la lutte pour l'existence, ne peut être comparé au médecin militaire au point de vue de la clientèle. Celle-ci le choisit, le paye et le fait vivre : d'où la nécessité pour lui d'être pour elle aux petits soins. Dans l'armée, il n'en est pas de même : il fallait nécessairement en protéger les membres contre des tendances, bonnes en elles-mêmes, mais qui peuvent devenir facilement exagérées. Il fallait réfréner l'expérimentation à outrance[1].

D'ailleurs, voici ce qu'écrivait le *Bulletin médical* du 30 mars 1890, après avoir fait une véritable enquête auprès de nombreux médecins militaires :

« L'un d'eux, homme considérable dans la médecine militaire, très indépendant d'esprit et de caractère et à la recherche de tout ce qui est progrès, nous disait à peu près textuellement ceci :

« Naturellement les partisans — pour ne pas dire les fanatiques de l'hypnotisme — devaient s'indigner de nous voir interdire l'emploi de pratiques qu'ils croient efficaces dans nombre de cas morbides. Mais les soldats qui sont confiés à nos soins ne sont pas des sujets à expériences, et nous n'avons pas moralement le droit d'essayer sur eux les nouveautés innombrables de la thérapeutique.

« La morphine, la cocaïne, le salicylate de soude, et bien d'autres substances aussi importantes, n'ont

1. Dr Foveau de Courmelles. *Le Voltaire*, 30 avril 1890.

été admises dans la pratique de la médecine militaire qu'après la sanction des sociétés savantes et notamment de l'Académie de médecine.

« Dans nos prescriptions, nous ne devons pas sortir du formulaire approuvé par le comité technique de santé. Or, jusqu'ici l'hypnotisme ne s'y trouve pas, et voilà tout.

« Qu'il fasse ses preuves, que l'Académie de médecine décide qu'il rend de réels services, qu'il convient de l'employer dans tels ou tels cas, et on verra alors. Mais il n'en est pas encore là, tout le monde le sait. Encore une fois, nos hommes ne sont pas des bêtes à expériences et nos hôpitaux ne sont pas des laboratoires.

« Et puis, la question de l'hypnotisme se présente dans l'armée sous une autre face, qui mérite qu'on s'y arrête.

« Il est certain — et les partisans les plus résolus de l'hypnotisme ne le contesteront pas — que la suggestion peut développer et développe souvent une hystérie jusqu'alors à l'état latent.

« Or, l'hystérie — que nous savons reconnaître, quoi qu'on en ait dit — est rare dans l'armée, et l'hypnotisme la rendrait, j'en suis convaincu, beaucoup plus fréquente. Cela pourrait nous mener loin, avec des sujets jeunes et réunis en masses plus ou moins considérables, dans des casernes et des hôpitaux.

« En outre, en dehors du développement de l'hys-

térie par imitation, il faut bien, au régiment, compter un peu avec les carottiers qui ne tarderaient pas, soyez-en sûrs, à devenir d'excellents *sujets* pour l'hypnotisme et le reste.

« A elles seules, ces considérations d'ordre militaire me paraîtraient de nature à nous faire éliminer les pratiques de l'hypnotisme.

« Au surplus, et en attendant qu'il ait pris place au Codex, que ses partisans veuillent bien retenir que le Ministre ne nous l'a pas interdit à perpétuité. C'est seulement *jusqu'à nouvel ordre*. »

Après tous ces développements, la question me semble jugée, je ne dirai pas sans appel pour l'avenir, mais au moins sans appel quant à l'heure présente.

Le magnétisme privé, les *passes* dans l'intimité, la curation des maladies *chez soi*, ne regardent que les intéressés. L'autorité ne doit et ne peut intervenir que dans les endroits publics, et où elle a le droit de surveillance. Là seulement, les dangers l'intéressent ; ailleurs, la liberté, étant le plus grand bien, ne peut être entravée, puisqu'elle se borne au plein exercice des droits de l'individu chez lui. La seule chose possible à atteindre, et elle l'est, c'est l'expérimentation publique.

Les rapports de l'hypnotisme avec la médecine légale sont moins importants qu'on ne le croit communément, — la suggestion étant niée, — mais ils n'en existent pas moins.

Dans la *léthargie* et la *catalepsie*, le sujet est inerte et passif, et peut être victime de toutes les tentatives. Il est évident que les traces ne seront pas différentes de ce qu'elles seraient à l'état de veille, et que les constatations pour apprécier les états seront impossibles.

D'un autre côté, le sujet pourra se poser facilement en victime, s'il est resté seul avec son magnétiseur. Le fait s'est d'ailleurs déjà produit. Il est très facile d'en éviter la reproduction : il ne faut jamais magnétiser sans la présence des parents, mari, femme, père, mère, frère, sœur, du sujet. Ce sera le meilleur moyen d'empêcher toute insinuation malveillante, toute accusation mensongère.

CONCLUSION

De notre argumentation, de notre exposé fidèle des faits et des théories émises, il se dégage cette question :

L'hypnotisme existe-t-il?

Le doute n'est pas permis : l'*hypnotisme EST, le magnétisme est également indéniable.*

Les discussions commencent pour l'existence de la volonté dans le sommeil provoqué. Là, nous avons montré quelle *presque impossibilité* présidait à la différenciation de l'hypnotisme réel et de l'hypnotisme simulé. Nous avons pu paraître trop affirmatif dans nos doutes : il n'en est rien. Nous aurions pu rappeler nos idées d'un précédent livre et démontrer comment les faits peuvent être diversement interprétés; comment les théories scientifiques, qui les groupent, ne sont pas autre chose que des moyens mnémotechniques; comment, enfin, rien n'est absolu dans le domaine des sciences positives.

Aussi, avons-nous essayé d'apporter le plus grand contrôle, le plus rigoureux examen, la plus sévère

critique, pour démontrer — *ce qui est notre conviction personnelle et absolue* — que la volonté humaine n'est pas un vain mot et subsiste. Nous avons été forcé ainsi de ne pas nous incliner devant le principe d'autorité, de discuter quiconque n'était pas de notre avis. Dans la chaleur de l'argumentation, nous avons pu émettre des vérités en apparence paradoxales et peut-être dures pour nos contradicteurs : l'importance de la cause que nous défendons serait notre excuse, s'il en était besoin. Sans volonté, rien ne subsiste. Société, morale, religion, famille, autant de mythes. Ce que nous avons de plus saint, de plus sacré, ce qui a été le soutien de toute l'humanité dès son berceau, ce qui a été admis depuis des siècles et des siècles, semblait disparaître tout à coup. C'était un véritable effondrement, qui, pour être amené de bonne foi, n'en constituait pas moins une calamité publique. Sans prétendre que nous ayons une vocation d'apôtre, nous avons cru bon de protester hautement, sciemment, avec des faits opposés aux faits, avec l'autorité mise en face de l'autorité, et de conclure en disant — nous ne craignons pas de nous répéter : — « *La volonté subsiste!* »

Les conclusions moins importantes de notre travail sont l'utilité et l'efficacité de l'*hypnotisme*, sommeil provoqué par les agents physiques, et surtout du *magnétisme humain*, action de l'homme sur l'homme. L'affection, l'amitié, l'amour sont encore et seront

toujours les meilleurs auxiliaires de la thérapeutique de tous les temps. Et un livre sur les questions troublantes qui ont passionné toutes les époques ne peut mieux finir que par une citation évangélique, qui résume toutes les actions guérissantes — sans médicaments — dont l'histoire nous a transmis le récit. Cette vérité s'adresse à l'humanité tout entière, et le lecteur dira avec nous :

« Aimons-nous les uns les autres. »

FIN

TABLE DES GRAVURES

	Pages.
Le baquet de Mesmer.	7
L'arbre de Puységur.	15
Première hypnotisation de Braid.	25
Leçon du docteur Charcot à la Salpétrière.	33
Cerveau d'une névropathe hypnotisable.	51
Sujet sous l'influence d'un tube contenant de l'alcool.	54
L'effroi sous l'action de l'eau.	55
Action de la valériane.	56
Leçon du docteur Luys à la Charité.	59
L'abbé A. de Meissas.	65
Le docteur Dumontpallier.	68
Processus des états hypnotiques par le docteur Luys.	72
La contracture léthargique.	74
L'insensibilité à la piqûre. (Bras traversés par des aiguilles.)	75
L'action du fer.	76
La raideur cataleptique.	85
Le sujet avant le transfert. — Le sujet après le transfert.	80
L'étonnement cataleptique.	93
La menace.	94
Le baiser.	96
Catalepsie en croix.	97
L'extase musicale.	100
La vision céleste.	101
L'indignation.	111
La répulsion.	113
Surprise et colère.	116
Dualité de la physionomie.	119
La surprise instantanée.	123
Sourire dans l'état de crédivité.	127

Albert X, somnambule diurne. 137
Le docteur Ph. Tissié, hypnotisant Albert devant le professeur Azam. 143
Les fakirs. 171
Le docteur Luys. 191
Le docteur Charcot. 203
Le père Kircher. 201
Les aïssaquas. 265
Opération du docteur Fort pendant le sommeil hypnotique. (Extraction d'une loupe sur l'œil.) 285
L'extase religieuse. 295
Extase et résignation. 299
Les faciués de la Charité. 303

TABLE DES MATIÈRES

Chapitres.		Pages.
	Dédicace.	I
	Préface.	III
I.	La genèse de l'hypnotisme.	1
II.	L'École de la Salpétrière et ses origines.	21
III.	L'École de Nancy.	37
IV.	L'École de la Charité.	40
V.	Les Congrès du sommeil provoqué.	63
VI.	La léthargie	71
VII.	La catalepsie.	83
VIII.	Le somnambulisme.	107
IX.	Fascination et petit hypnotisme	125
X.	Les dégénérés.	131
XI.	La simulation.	155
XII.	La suggestion thérapeutique.	175
XIII.	La suggestion criminelle. – § I. Admission de son existence.	185
XIV.	La suggestion criminelle. — § II. Négation de son existence.	197
XV.	L'imagination	217
XVI.	Magnétisme et contagion.	235
XVII.	La polarité. — Essai de théorie.	249
XVIII.	Le sommeil provoqué chez les animaux.	259
XIX.	L'insensibilisation par l'hypnotisme.	279
XX.	L'hypnotisme, la littérature et l'art.	289
XXI.	Les dangers de l'hypnotisme.	307
	Conclusion.	321
	Table des gravures.	325
	Table des matières.	327

21 105. — Paris. Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9.

INTRODUCTION

L'histoire du bronze suit pas à pas celle de la civilisation, dans les manifestations les plus diverses de son développement.

La découverte de l'alliage qui le compose est encore entourée de mystère. D'où qu'il vienne, nous le voyons apparaître dès les premiers temps connus de l'humanité, associé déjà aux armes de pierre des palafittes et des tombeaux préhistoriques, plus répandu et plus soigneusement travaillé à la belle époque du bronze, métal artistique déjà chez les Égyptiens, les Assyriens, les Phéniciens, les Étrusques.

La fin du septième siècle avant notre ère voit se créer l'art de fondre les statues d'un seul jet, et, de cette découverte capitale, qui conduit l'art du bronze dans une voie nouvelle, vont sortir les incomparables chefs-d'œuvre de la statuaire antique, depuis l'*Athena* de Phidias jusqu'à l'*Orateur* étrusque du musée de Florence, et le *Marc-Aurèle* du Capitole. Plus tard, la Renaissance, continuant les traditions oubliées et à nouveau reprises, nous laissera, comme merveilleux spécimens de sa culture

artistique, les œuvres impérissables de Donatello, de Verocchio, de Cellini, de Ghiberti, de Jean Bologne : le David et le Persée, la statue équestre de Colleoni, et ces portes du baptistère de Florence qui, au dire de Michel-Ange lui-même, « eussent mérité d'être placées à l'entrée du paradis ».

Parallèlement à la statuaire, l'architecture emploie largement le bronze, qu'il fasse partie intégrale du monument exécuté, ou qu'il joue simplement le rôle d'ornement extérieur. Le palais d'Alkinoos, que décrit Homère dans l'*Odyssée*, était entouré de murs d'airain. A l'imitation des demeures royales de l'Assyrie, revêtues de plaques de bronze repoussé, Agrippa fait orner de bronze le Panthéon de Rome, et sa charpente d'airain, respectée par les barbares, n'est arrachée que par le pape Urbain VII Barberini. *Quod non fecerunt barbari, fecere Barberini.*

Innombrables sont les vestiges de l'emploi du bronze dans l'art ornemental, armes, bijoux, amulettes, ustensiles de la vie domestique; nos musées en sont remplis. Aux temps des Pharaons déjà, les navigateurs de Tyr et de Sidon portaient au loin sur les rivages de la mer phénicienne les produits de leur industrie et ceux des peuples voisins. Pompéi nous initie aux mille applications du bronze dans la vie romaine. Il n'est point besoin d'insister sur les multiples effets que savent en tirer nos artistes modernes.

La première monnaie romaine, l'*æs signatum* de Servius Tullius, est en bronze, comme l'est encore notre

monnaie divisionnaire, comme le sont les fines médailles commémoratives des hauts faits de l'histoire.

L'art de la guerre s'empare du bronze, dès qu'il naît avec l'homme lui-même. Les armes des tumulus antiques, celles qu'a trouvées Schliemann dans les ruines d'Hissarlik, sont coulées avec le même alliage que les canons des Invalides. Le bronze règne en maître dans nos grands ateliers de construction industrielle; il forme en partie l'ossature de nos puissantes machines.

Partout, sur la surface entière du globe, chez les races les plus disparates, aux époques les plus diverses de l'histoire du monde, chez les peuples civilisés et chez les peuplades sauvages, chez les habitants primitifs du Nouveau-Monde et chez les fins et étranges artistes de l'Extrême-Orient, au fronton du Panthéon d'Agrippa et le long des spirales des colonnes triomphales, sur nos places publiques, dans nos musées, dans nos arsenaux, dans nos ateliers, le bronze apparaît, se pliant à tous les caprices de l'art, à tous les besoins de l'industrie, à toutes les exigences de la vie publique, métal véritablement universel, conservant dans la suite des siècles les œuvres des hommes, immortalisant ceux qui les ont accomplies.

MAXIME HÉLÈNE (Maxime Vuillaume).

LE BRONZE

L'ART ET L'HISTOIRE

I

QU'EST-CE QUE LE BRONZE?

Demandez-le à tous nos palais, à toutes nos places publiques, à tous les ornements de notre vie artistique, à tous les ustensiles dont nous nous servons chaque jour. Que vous parcouriez les humbles et sauvages cavernes des âges primitifs, que vous interrogiez le limon des palafittes, les restes pulvérisés des tombeaux ou les ruines des monuments antiques, partout le bronze vous apparaît sous mille formes diverses. Statues colossales, couchées aujourd'hui dans la terre, jadis resplendissantes dans les forums ou au faite des acropoles, bijoux plus modestes, servant à agrafer les ceintures des conquérants ou à rattacher les plis des péplums, épingles finement ciselées, poignées d'épée, vases, fibules, tout a jadis été fait en bronze, le premier et l'universel métal, avant même le

fer, avant le cuivre, qui forme cependant son principal élément.

Après l'âge de pierre, l'âge du bronze est le premier âge de l'humanité.

Or, qu'est-ce que le bronze? Le cuivre fut d'abord découvert à l'état natif, quoique très rare. Sa couleur brillante attira bientôt l'attention. Mais il ne fondait qu'à une chaleur très forte et se moulait mal. A force de chercher, on finit par l'associer à l'étain et le bronze fut trouvé.

Cet alliage présenta tout d'abord les plus grandes qualités. Il se fabriquait facilement, se prêtait bien à la fonte et se moulait à merveille. Il pouvait se travailler au marteau et devenait d'une dureté, d'une ténacité extrêmes. Aussi l'emporta-t-il bientôt sur le cuivre pur.

Partout, dans les fouilles qui trahissent les époques préhistoriques, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Danemark, en Belgique, en France et surtout en Suisse, on rencontre des traces d'objets fabriqués en bronze, en très grande quantité; mais, chose étrange, il paraîtrait que ce mélange de *cuivre* et d'*étain* aurait été connu avant l'*étain* lui-même.

En effet, pendant des siècles, le *laiton* ou cuivre jaune, alliage de cuivre et de zinc, a été fabriqué à l'aide du cuivre et du minerai de zinc, sans que le zinc fût connu à l'état de métal particulier. Les anciens fondeurs mélangeaient le minerai de cuivre avec du minerai d'étain d'une manière empirique et selon leurs traditions. Puis le mélange était soumis à l'action du feu au milieu des charbons incandescents; à la suite d'une réaction, les deux métaux étaient *réduits* à la fois, se combinaient immédiatement et se fondaient ensemble, de sorte que le produit était l'alliage lui-même directement obtenu. Dans ce procédé, la présence de l'étain facilite beaucoup la réduction et la fusion de l'autre métal, plus rebelle à l'action du feu.

On a longtemps présumé que, dans les temps primitifs, le bronze était fabriqué dans des creusets. Aujourd'hui les savants et les observateurs paraissent être d'une opinion contraire. Voici donc comment ils expliquent la manière de procéder des fondeurs de l'âge du bronze :

Le métal a été réduit tout d'abord dans de petits fourneaux de construction grossière, analogues à ceux qui servirent aux premiers forgerons pour le traitement du fer, c'est-à-dire ayant la forme générale des fourneaux dits à *cuve*. Imaginez une sorte de petite tourelle ronde, de 1 m. 50 à 2 mètres de hauteur, élevée en pierres dures cimentées avec de l'argile. La cavité intérieure, de forme à peu près cylindrique, est ce qu'on appelle la cuve; le fond de cette cuve, garni d'une épaisse couche d'argile, devait, pour la commodité du travail, se trouver au-dessus du niveau du sol environnant. Très peu au-dessus du fond de la *cuve*, plusieurs ouvertures, ménagées dans la maçonnerie grossière des parois, permettaient à l'air de s'introduire pour alimenter le combustible. Le combustible fut sans doute tout d'abord des branches sèches, rompues en moyens fragments; puis *du charbon de bois*, du bois plus ou moins irrégulièrement carbonisé par un commencement de combustion en tas. La cavité du fourneau remplie de charbon incandescent étant de forme assez élevée, un *tirage* très vif se produisait naturellement; l'air appelé affluait par les ouvertures inférieures, excitait violemment la flamme. Il suffisait alors de verser alternativement par la gueule de la fournaise des charges de combustible, et des corbeilles de minerais de cuivre et d'étain, broyés en sable grossier, et mélangés à l'avance en proportion convenable. En arrivant au sein de la masse embrasée, surtout aux environs des *ouvertures de tirage*, là où la chaleur est plus violente, les deux minerais étaient

décomposés : les deux métaux fondaient ensemble, s'alliaient, et l'alliage liquéfié coulait jusqu'au fond de la cuve, où il se réunissait, se maintenait en fusion. Pour le faire couler au dehors, il suffisait de pratiquer avec un outil pointu dans l'argile demi-calcinée une rainure, un petit canal par où le métal liquide s'épanchait sous la forme d'un petit filet ardent. On pouvait alors recevoir le jet dans l'ouverture des moules apportés près du fourneau, ou le recueillir dans un vase de terre, une sorte de cuiller pourvue d'un long manche, pour le jeter de là dans les moules. Dans une telle manière de procéder, une grande partie du métal se trouvait perdue, dans les cendres, parmi les déchets, et ces pertes ne furent évitées que lorsqu'on eut imaginé les *creusets*[1].

Le four alors devait être plus large et le brasier très ardent. A l'endroit où la combustion était plus active, les creusets étaient posés sur des supports de pierre dure. Ces *creusets* en terre devaient être assez épais et façonnés d'une argile assez résistante pour supporter, sans se briser, l'action du feu.

On les remplissait d'avance d'un mélange formé de trois substances différentes : les deux minerais et le charbon, car le contact du charbon incandescent est nécessaire pour la réduction des métaux. Sous l'action de la chaleur, les métaux *réduits* fondaient et s'alliaient, et l'alliage, par son poids, se concentrait au fond du creuset. Au-dessus de l'alliage en fusion surnageaient les charbons ardents, les *scories*, c'est-à-dire l'amas demi-fluide formé par les cendres calcinées, les sables vitrifiés, les résidus et les matières pierreuses de la gangue dont les minerais sont toujours mélangés.

Bientôt, le travail du bronze se montra partout, chez les

1. *Le Cuivre et le Bronze*, par C. Delon. L. Hachette et C^ie^, éditeurs.

Hindous, chez les Égyptiens, chez les Phéniciens qui trafiquaient du bronze de l'Inde, chez les Hébreux et, beaucoup plus tard seulement, chez les peuples de l'Occident.

Partout le bronze fournit à l'homme les premiers outils jusqu'à ce qu'il cédât la place au fer dans le domaine d'une industrie plus avancée.

Le cuivre est remarquable par sa belle couleur et il serait le rival de l'or, à ce point de vue, s'il ne se ternissait pas rapidement à l'air en finissant par s'oxyder. Sa densité est de 8,91, c'est-à-dire qu'il pèse presque 9 fois autant qu'un égal volume d'eau. En tout cas il est plus lourd que le fer, l'étain, le zinc, mais moins que l'or, le platine, l'argent et le plomb. Il est liant et flexible, mais sans élasticité et, après le fer, le plus tenace des métaux. Le cuivre est, en outre, éminemment malléable. A froid il s'amincit sous le choc du marteau comme l'argent et l'or, et s'étale en feuilles sous la pression du laminoir. C'est ce qui témoigne de sa grande ductilité. Il se fond difficilement et ce n'est que vers 1200 degrés qu'il entre en fusion. En outre, il est très bon conducteur de l'électricité.

Mais ses propriétés changent considérablement lorsqu'il entre en alliage avec d'autres métaux. On pourrait croire de prime abord que l'association intime de deux ou plusieurs métaux, appelée *alliage*, a pour résultat de présenter une moyenne des propriétés de chacun d'eux. Ce n'est cependant point le cas, et le plus souvent l'alliage offre des qualités inattendues, spéciales et tout à fait caractéristiques. Il en résulte que la découverte d'un nouvel alliage équivaut à celle d'un nouveau métal.

Quant au cuivre, il est très sociable et se prête à deux espèces d'alliage : l'alliage dur, peu malléable et se travaillant par le moulage, tel que le bronze, et l'alliage doux tel que le laiton. Le *bronze* lui-même, qui fait l'objet de cette étude, est, comme nous l'avons vu, un alliage de

cuivre et d'étain, mais il varie selon les proportions de chacun des deux métaux. Quelquefois même le zinc et le plomb entrent dans cette combinaison. En somme, plus il y entre d'étain, plus l'alliage est dur, cassant, sonore et de couleur claire. Ainsi le métal des canons, qui doit posséder une immense ténacité pour résister à la pression des gaz de la poudre, doit contenir de 8 à 11 parties d'étain pour 100 de cuivre; le métal des cloches, pour être sonore, doit contenir de 28 à 30 pour 100 d'étain. Enfin la composition des bronzes d'art est très variable et contient souvent plus de zinc que d'étain.

Voici un tableau des alliages les plus usités :

BRONZES	CUIVRE	ÉTAIN	ZINC	PLOMB
Bronze des canons.	100	de 8 à 11	»	»
— des cloches.	78	22	»	»
— des cymbales.	80	22	»	»
— des miroirs.	67	33	»	»
— des statues antiques.	86	14	»	»
— d'ustensiles antiques.	90	10	»	»
— égyptien.	91	9	»	»
— Statues de Versailles (frères Keller). . . .	91	1,7	5,55	1,39
— pour pendules. . . .	82	3	18	1,05
— pour médailles (modernes).	99	1	»	»
— pour pièces de machines.	75	10	12	3
— pour coussinets. . . .	75.60	9,50	9,00	7

Mais quelle que soit la composition de l'alliage, le pro-

cédé de fabrication est le même et consiste à mélanger les métaux en fusion. Autrefois le bronze s'obtenait en faisant fondre le minerai d'étain, qui est un oxyde, avec le cuivre, ce qui ne permettait pas un dosage exact et donnait ainsi des produits variables. Aujourd'hui le cuivre et l'étain sont d'abord amenés séparément à l'état métallique avant d'être fondus ensemble.

Avec des métaux neufs, on fond le cuivre en rosettes et l'étain en barres. Mais, lorsqu'il s'agit d'utiliser de vieux bronzes, il faut d'abord analyser leur composition afin d'établir la quantité de métal pur qui doit compléter l'alliage.

Le moulage du bronze se fait par trois procédés : au *sable*, en *terre* et en *coquilles*.

Pour fondre une pièce au sable, il faut construire un modèle exact de l'objet à mouler, d'après les dessins de l'artiste. Ces modèles sont ordinairement en bois. Les artistes emploient pour les *bronzes d'art* proprement dits, tels que statues, statuettes, ornements, la terre, le plâtre ou la cire. Enfin, quand il s'agit de reproduire certaines pièces à un grand nombre d'exemplaires, on fait le modèle en métal et il sert alors de moule. Le sable de fondeur doit, après avoir été pressé et battu, pouvoir s'enlever d'un bloc sans se rompre ni tomber en poussière. Le sable le plus recherché par les fondeurs de Paris s'extrait à Fontenay-aux-Roses. Pour les grosses pièces, on les moule au *sable vert*, c'est-à-dire au sable simple, et pour les pièces délicates, on emploie le sable passé à l'étuve et fortement desséché. Le sable est préalablement tassé dans des châssis de fonte ou de bois.

Quand l'objet n'a qu'une face, il suffit de le poser à plat sur le sable pour lui donner l'empreinte en creux dans lequel on n'aura qu'à couler le bronze. C'est le moulage à découvert

Quant aux objets qui ont deux ou plusieurs faces, il faut que le modèle soit entièrement entouré de sable, mais le moule doit s'ouvrir en deux parties afin de faciliter l'enlèvement du modèle par le démoulage. On place les deux parties du moule l'une sur l'autre par le remoulage, et le vide qu'elles laissent entre elles reproduit complètement le modèle. Pour que le métal puisse y entrer, on pratique des rigoles qui de l'extérieur aboutissent au vide du moule. C'est ce qu'on appelle les *jets*. De plus on pratique à la partie supérieure du moule des *évents* qui permettent à l'air dilaté par la chaleur de s'échapper.

Quand il s'agit de mouler des pièces creuses telles que des vases, il faut construire un noyau qui représente à son tour le creux de l'objet. On le fait en terre à mouleur mélangée d'argile, de sable de moulage, de crottin de cheval ou de bourre hachée, afin de donner à la masse de la liaison et d'éviter les fissures. La terre se pétrit et se modèle avec des ébauchoirs, puis on la sculpte, dès qu'elle est sèche, avec des outils tranchants. Si le noyau doit être rond, on le façonne sur le tour, puis on le dessèche à l'étuve. Au besoin on le soutient par des *armatures* ou des *lanternes*.

Dans le moulage à *cire perdue*, tel que l'employaient les sculpteurs en bronze de la Renaissance italienne, on ensevelissait dans le sable le modèle sculpté en cire, puis, après avoir pratiqué des *jets*, on portait le moule à l'étuve pour faire fondre la cire. On la faisait sortir par les jets, tandis que le reste était absorbé par le sable. Ainsi la cavité du moule restait vide et nette. Il ne s'agissait plus que d'y couler le bronze en fusion. Si, au lieu d'une statue pleine on voulait en faire une creuse, il fallait nécessairement un noyau. Celui-ci, ébauché en terre à modeler, était soutenu par une armature de fer. Ce noyau était ensuite desséché avec soin. Puis le sculpteur appli-

quait à sa surface une couche épaisse de cire à laquelle il donnait une forme achevée. Cette couche de cire représentait exactement l'épaisseur que devait avoir le métal. Une fois le noyau fixé, on faisait fondre la cire. Il ne restait plus autour du noyau que la place que le métal devait remplir. Pour les objets délicats, on enduit le modèle d'une couche de *barbotine*, ou boue liquide d'argile délayée avec de l'eau. Cette couche appliquée au pinceau est suivie de plusieurs autres qu'on fait sécher successivement. Puis

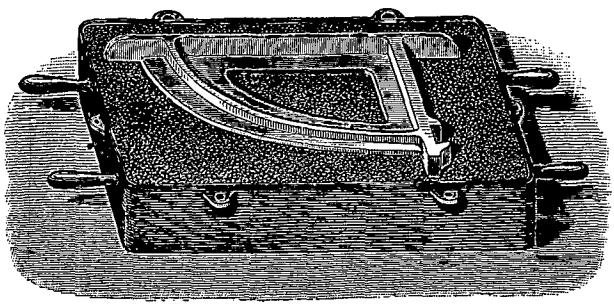

La fonte au sable d'une pièce de bronze.

on ensevelit le modèle dans le sable qui forme chape. On fait évacuer la cire fondue et l'on procède à la coulée. C'est ainsi qu'autrefois on fondait les statues et statuettes, les vases, les candélabres de bronze, etc. Ce procédé réalisait le rendu le plus parfait et était pratiqué presque entièrement par le sculpteur lui-même. Le malheur est qu'avec cette méthode, si la fonte est manquée, tout est perdu, l'œuvre artistique est anéantie.

On emploie aussi le moulage en terre, surtout pour les objets creux et régulièrement arrondis, tels que les cloches, les chaudières, les timbres. Pour les très grandes dimen-

sions, on ne saurait modeler à la main les noyaux et les fausses pièces. Alors on a recours au *modelage à la trousse*. Le noyau ébauché à la main est régularisé au moyen d'un *gabarit* ou panneau de bois entaillé qui représente le profil qu'il s'agit d'obtenir. Ce gabarit ou trousse tournant autour d'un axe vertical gratte et polit la terre molle en l'arrondissant. C'est ce que nous verrons en parlant plus tard de la fonte des cloches.

Enfin la *fonte en coquille* consiste à couler le bronze dans un moule de métal s'ouvrant et se démontant en plusieurs parties. Ce procédé n'est employé que pour les pièces destinées à être reproduites à de nombreux exemplaires.

Mais ce qui nous importe dans cette étude consacrée surtout au bronze artistique, c'est la manière de façonner et de couler les statues. Tandis que les anciens appelaient *sculpteurs* les artistes qui taillaient avec un ciseau la terre ou le marbre, ils réservaient le nom de *statuaires* à ceux qui faisaient des figures de bronze, car ces derniers ne sculptaient pas, ils modelaient.

La sculpture emploie diverses matières : la terre, le bois, la pierre, le marbre, l'or, l'argent, l'ivoire et le bronze. C'est à ce dernier que nous nous arrêterons. Le sculpteur qui veut faire une statue de bronze façonne d'abord en terre son modèle, puis le fait mouler en plâtre. Ce qui était en relief dans le modèle en terre se trouve être en creux dans le modèle en plâtre. Si l'on rapproche les morceaux du moule, la statue se trouve représentée par le vide, une fois la terre enlevée.

Dans ce vide, on coule alors du plâtre liquide qui se pétrifie instantanément; alors ce qui était un vide devient un plein, ce qui était creux devient relief et à la place du modèle en terre qui a disparu on a la figure en plâtre qui le reproduit identiquement.

Si l'on veut exécuter en bronze cette statue de plâtre,

il faut procéder à un second moulage. Après avoir enduit le plâtre d'un corps gras, on le recouvre d'un nouveau plâtre qui prend son empreinte sans s'y attacher. On a donc un nouveau moule creux dans lequel on pourrait couler le bronze, si tant est qu'un pareil moule pût subir l'opération. Mais, outre cet inconvénient, il convient que le bronze ne soit pas massif, car il dépenserait trop de métal et serait d'une pesanteur considérable. Il s'agit donc de le rendre aussi mince, aussi léger que possible.

A cet effet, on imbibe d'huile tous les creux du moule et on y applique des lames de cire de l'épaisseur qu'il s'agit de donner au bronze. Puis on établit une armature en fer affectant les formes et l'attitude de la statue et qui est destinée à la soutenir. Toutes les pièces du moule revêtues de cire sont rassemblées autour de l'armature, de manière à s'y appuyer sans déplacement possible, et forment une enceinte qu'on entoure de cercles de fer. Dans cette enceinte on fait couler, par le haut du moule, du plâtre liquide et de la brique en poudre, et ce ciment, auquel le moule imprime grossièrement les formes de la statue, devient le *noyau*. Celui-ci ne fait plus qu'un corps avec l'armature et la cire. Si l'on retire alors les cercles de fer et les pièces du moule, la figure paraît en cire telle qu'elle était en plâtre. Le sculpteur retouche alors la statue et efface les coutures que les joints du moule ont imprimées sur la cire.

Puis on attache à la cire des *égouts* par lesquels elle s'écoulera en se fondant; les *jets* par lesquels on coulera le bronze en fusion et les *évents* qui permettront à l'air de s'échapper quand le métal brûlant se précipitera. On enveloppe alors la figure entière d'un nouveau moule liquide dont les couches réitérées forment un ciment épais. On fait chauffer et couler la cire afin de préparer une place vide entre la masse du noyau et le moule exté-

rieur. Ce vide laissé par les cires fondues est alors rempli par la coulée du métal en fusion, et l'œuvre se trouve transformée en bronze.

On retire alors le noyau et l'on ne conserve de l'armature que les pièces nécessaires à la solidité de la statue. Ces pièces passent dans les jambes de la statue et vont se sceller dans le piédestal. Le statuaire n'a plus qu'à réparer le bronze comme il a réparé la cire et à enlever les rugosités, appelées *balèvres* par les fondeurs.

Il résulte de cette manière d'exécuter une figure en bronze qu'elle est, en général, très légère, ce qui permet au statuaire de laisser des parties de la figure s'avancer dans le vide et de rendre celles-ci plus minces que celles qui se rapprochent du piédestal et qui ont la mission de soutenir toute l'œuvre.

C'est ce qui arrive, par exemple, pour le cheval de la statue équestre de Louis XIV, que Bosio a élevée sur la place des Victoires, ainsi que pour celui de la fameuse statue équestre et colossale de Pierre le Grand à Saint-Pétersbourg, qui galope sur un rocher et n'a d'autre appui que les pieds de derrière. Ceux-ci sont probablement massifs, tandis que toute la partie antérieure de la statue est évidée et très légère.

Le statuaire en bronze a donc la liberté de risquer les plus hardis mouvements. Mais il faut encore que l'œil et le bon sens soient satisfaits et que la figure inspire l'idée de la solidité et du naturel. Le gracieux Génie qui couronne la colonne de la Bastille, malgré la pose hardie sur un seul pied, ne nous choque pas, d'abord parce qu'il a des ailes, et puis parce que la dorure lui donne une plus grande apparence de légèreté.

La sculpture en métaux, ou *torantique*, est, paraît-il, plus ancienne que la sculpture en marbre. M. Quatremère de Quincy, dans son livre sur le *Jupiter Olympien*, dit :

« Il y a une manière de sculpture qui consiste à faire des statues de toutes sortes de métaux, d'or, d'argent, de bronze et de beaucoup d'autres réunions de matières, par des morceaux rapportés, par compartiments, soit fondus séparément, soit battus, soit travaillés ou ciselés, soudés, rapprochés et formant un tout solide. Cette manière est la plus ancienne; elle a produit des ouvrages sans nombre. La Grèce lui a dû ses plus grands et ses plus rares monuments. »

Et non seulement la Grèce, mais l'ensemble des peuples qui ont pris part au grand développement de la civilisation depuis les époques les plus reculées de l'histoire, depuis les peuplades encore sauvages de l'âge du bronze jusqu'aux éblouissantes années de la Renaissance, jusqu'à l'art contemporain, marqué lui aussi au sceau de la grandeur et du génie.

II

LE BRONZE AUX AGES PRÉHISTORIQUES

Dans l'état actuel de la science archéologique, fondée sur les fouilles et les découvertes les plus récentes, l'âge du bronze est, après celui de la pierre, antérieur à toutes les civilisations connues.

Il ne vient cependant qu'en troisième ligne, remplaçant la pierre pour les outils, les instruments tranchants ou les armes, et précédant, chose étrange, le fer qui, quoique se présentant plus souvent à l'état natif, n'a cependant été découvert qu'après le bronze.

Après l'or, le métal qui a été le premier remarqué à cause de son éclat, de sa présence dans les rivières ou dans certains terrains à l'état natif, c'est le cuivre qui a réellement rendu à l'homme les premiers services. Ce métal abonde, en effet, un peu partout, se fond facilement, est suffisamment malléable, et se rencontre souvent à l'état natif, tandis que le fer n'apparaît que sous forme de minerais. Il en est de même de l'étain, qui attira de bonne heure l'attention à cause de son poids considérable. Quant à l'alliage de ces deux métaux (environ 9 parties de cuivre sur 1 partie d'étain), on remarqua bientôt que ses propriétés étaient bien supérieures à celles de chacun de ces métaux pris séparément, car après avoir sans doute employé le cuivre pur, on découvrit que l'addition d'une

petite quantité d'étain le rendait plus fusible, plus élastique et en même temps plus résistant.

Aussi, si l'on doit admettre qu'il ait existé un âge du cuivre antérieur à l'âge du bronze, entre autres dans l'Amérique du Nord, est-il probable que les instruments de ce métal étaient forgés et non fondus.

La découverte de la fonte ne vint que plus tard créer le métal si connu dans l'antiquité sous le nom d'airain, comme en témoignent les livres hébraïques, la Genèse entre autres, lorsqu'ils rappellent la légende de ce Tubalcaïn qui, appartenant à la septième génération après Adam, est appelé « le maître de tous ceux qui travaillent l'airain et le fer ».

Rappelons une fois pour toutes que ce que nous appelons aujourd'hui *le bronze* était connu dans l'antiquité sous le nom d'airain, de *æs*, cuivre. On désignait ainsi tout alliage de cuivre, non seulement avec l'étain, mais avec l'or, l'argent, le plomb ou la calamine. Tel était l'*airain de Corinthe*, alliage de cuivre, d'or et d'argent. Tel était sans doute le bouclier d'Achille que décrit Homère dans l'*Iliade*, la cuirasse d'Agamemnon ou la cuirasse d'Astérapæus. Tels étaient les revêtements et les ornements du Temple de Jérusalem, le taureau d'airain de Carthage évoqué par Flaubert dans *Salammbô*.

Aujourd'hui l'airain n'est plus qu'une expression chère aux poètes, synonyme de dur, d'impitoyable, comme dans l'ode d'Horace :

Illi robur et ÆS TRIPLEX
Circa pectus erat, qui fragilem trucı
Commisit pelaga ratem
Primus.

(Un triple chêne, *un triple airain* couvrait le cœur de

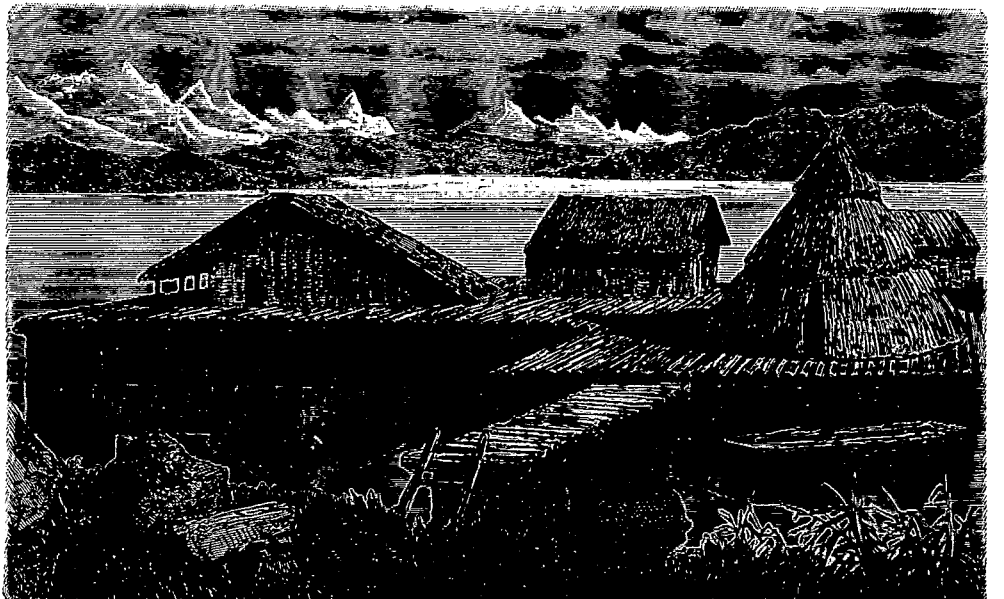

Une habitation lacustre de l'âge du bronze (lac de Zurich).

celui qui, le premier, confia aux flots redoutables une barque fragile.)

L'airain est aussi employé poétiquement pour *cloche* :

L'airain sacré tremble et s'agite...

ou pour canon : « L'airain tonne, l'airain lance la foudre ».

Pour en revenir à l'époque préhistorique, le bronze apparaît, pour la première fois et en plus grand nombre, à l'âge des habitations lacustres, et cela, d'après M. Chantre, sous trois formes de dépôts, celles : *de trésors*, amas d'objets n'ayant pas servi, abandonnés par leurs possesseurs ou par les fabricants, ou déposés en quelque lieu dans une intention votive; de *fonderies* à l'état incomplet, ou de *stations*, dans les villages sur pilotis, les palafittes ou autres habitations de l'âge du bronze.

La plupart des villages lacustres, si connus, de la Suisse, ceux des lacs de Genève, de Zurich, de Bienne, de Neuchâtel, appartiennent à l'âge du bronze. C'étaient des huttes suspendues sur pilotis et dans lesquelles les habitants se trouvaient à l'abri de l'attaque des bêtes sauvages ou d'autres ennemis. D'autres habitations étaient souterraines ou demi-souterraines, et quelques-unes d'entre elles, notamment en Écosse, se distinguent difficilement des tumuli funéraires.

En tout cas, la découverte de moules à fondre le bronze, en Irlande, en Écosse, en Angleterre, en Suisse, en Danemark, prouve que l'art du bronze était connu et pratiqué dans plusieurs pays, quoiqu'on doive cependant lui assigner avant tout une origine orientale.

Quoi qu'il en soit, dans ce livre où nous esquissons surtout l'histoire du bronze au point de vue esthétique, ce qui nous importe tout d'abord, c'est d'examiner les diverses formes sous lesquelles ce métal s'est produit en passant des plus primitives aux plus perfectionnées, des

simples armes, outils ou instruments aux plus merveilleuses productions du génie humain. La métallurgie de l'âge de bronze était assez avancée, car les armes et les ornements de cette époque sont tous coulés. Il y avait trois méthodes de coulage. L'une consistait à couler l'alliage dans un moule en pierre ou en métal, formé de deux parties, ainsi que le prouve la ligne de jonction marquée sur les objets découverts.

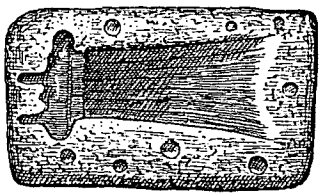

Moule en pierre pour hache de bronze.

Une seconde méthode consistait à faire un modèle en bois de l'objet et à presser ce modèle sur du sable fin, afin d'obtenir un creux correspondant. Le sable était contenu dans deux cadres se plaçant l'un sur l'autre comme les moules solides. Ce procédé était le plus facile et servait aux objets les plus simples.

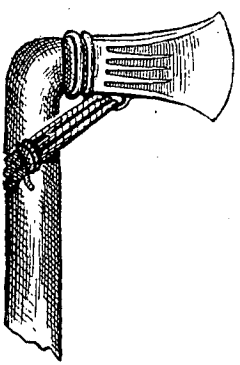

Hache de bronze emmanchée.

Enfin la troisième méthode consistait à couler à la cire. On entourait, comme nous l'avons exposé dans le précédent chapitre, le modèle d'argile mélangée de bouse de vache ou de quelque autre substance inflammable, afin que, soumise à la chaleur, cette terre devint poreuse. On chauffait alors cette enveloppe pour fondre la cire, qui s'écoulait par le trou destiné à l'introduction du métal. C'était, paraît-il, le mode de coulage le plus commun

pendant l'âge du bronze. Il nécessitait moins d'outils et ne

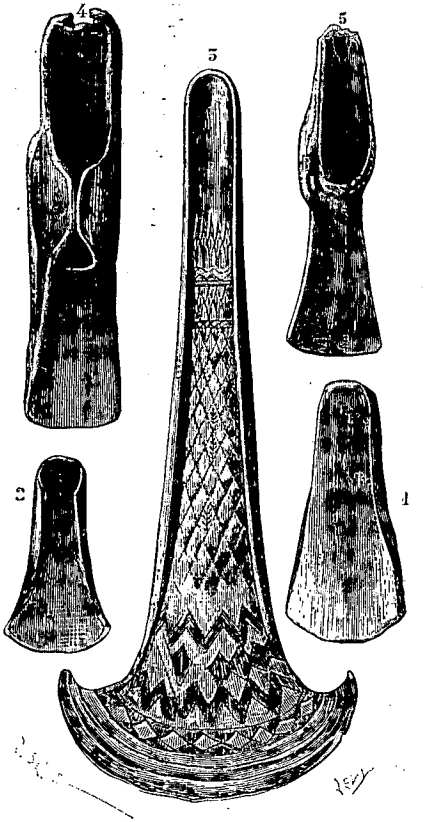

Haches de bronze de l'époque gauloise.

donnait pas, comme les autres procédés, une ligne de jonction toujours difficile à effacer.

Parmi les objets les plus communs et les plus caractéristiques de l'âge du bronze, il faut citer les *celts*, servant

de ciseaux ou de haches (de *celtis*, ciseau), divisés en celts plats, celts à rebord, dont les faces sont garnies de côtés, et celts à ailes, dont les rebords s'étendent des deux côtés de la lame de manière à former une douille pour recevoir le manche, et enfin les celts à douille.

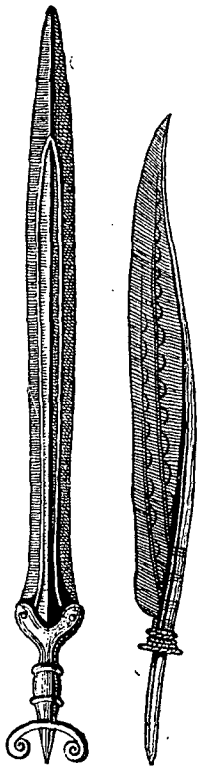

Épée et couteau en bronze.

Quelques-uns de ces instruments sont presque droits, comme les haches en pierre qu'ils étaient appelés à remplacer. D'autres sont évasés, d'autres enfin sont ornés de dessins faits au poinçon ou par une sorte de guillochure. L'Irlande en fournit des types nombreux.

La plupart des celts retrouvés, soit dans l'île de Chypre par le général di Cesuala, soit par le docteur Schliemann, dans les fouilles qu'il a faites pour retrouver la ville de Troie, sont plats comme les haches de pierre qu'ils étaient appelés à remplacer. Quelques-uns même étaient en cuivre pur.

Les plus remarquables, à coup sûr, des armes de l'âge du bronze sont les épées, dont on a retrouvé de si purs et si élégants spécimens dans la plupart des habitations lacustres, principalement en Suisse. Ces épées affectent généralement la forme d'une feuille allongée ; elles sont pointues et à deux fils, faites pour porter des coups de pointe plutôt que de tranchant. Elles sont sans garde, et souvent à poignée plate, ce qui fait supposer que celles-ci étaient

recouvertes d'os ou de bois. Enfin dès l'âge du fer, la lame étant faite de ce métal, les poignées seules sont en bronze.

A côté des épées on rencontre les *javelines* ou *flèches* de

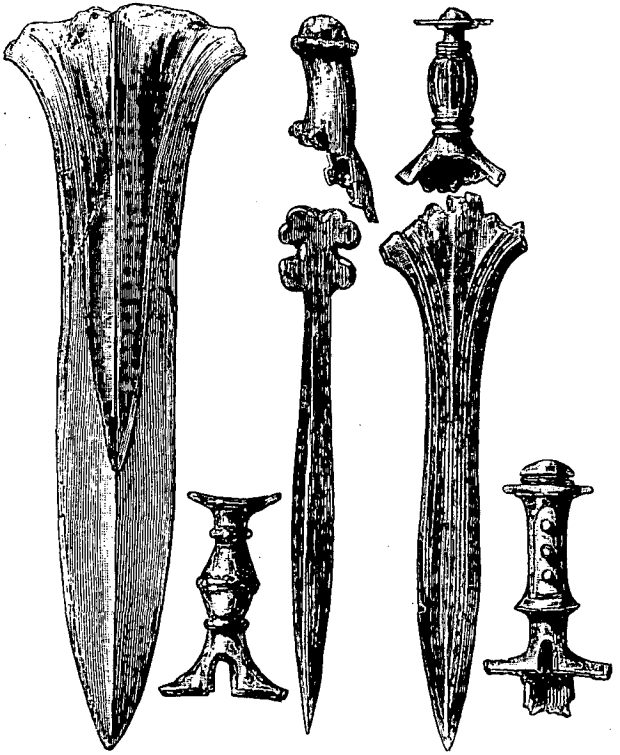

Poignards en bronze.

formes très variées, des *dagues*, des *poignards*, des *pointes* de *lance*, des *couteaux* et *couteaux-rasoirs*, souvent couverts d'ornements, des *hameçons*, etc.

Après avoir énuméré les armes offensives ou les outils de l'âge du bronze, passons aux armes défensives, qui se prêtent davantage à l'ornementation et à la variété des types.

Les premiers *boucliers* étaient d'osier, de bois ou de cuir, comme ceux des naturels de l'Océanie; mais dès que l'on connut le bronze, on put exécuter dans ce genre des œuvres d'une valeur bien supérieure. La grande surface circulaire ou ovale des boucliers permit d'y multiplier les ornements. Ce sont tantôt des lignes concentriques, des bandes avec des boutons alternant avec des filets en relief. D'autres fois tout le travail est repoussé et fait au marteau, ce qui devait exiger une grande habileté de la part des ouvriers.

Quant aux *casques*, on n'en a pas retrouvé datant de l'époque reculée de l'âge du bronze.

Les premiers casques de bronze connus, ceux d'Assyrie et d'Étrurie, appartiennent déjà à l'âge du fer. Cependant on a trouvé un casque étrusque, conservé au *British Museum*, qui date de la bataille de Cumes, en 474 avant Jésus-Christ, et d'autres en Styrie et en Allemagne, très simples, à demi ovales et surmontés d'un simple bouton, qui pourraient avoir appartenu au véritable âge du bronze.

Un instrument qui n'est ni offensif, ni défensif, mais qui servait sans doute à la guerre, c'est la *trompette*, dont on a retrouvé un certain nombre d'exemplaires, mais qui appartiennent probablement plutôt au premier âge du fer qu'à celui du bronze. Les unes sont fondues d'une seule pièce, d'autres sont faites d'une feuille de métal retournée et rivée pour former le tube. Les unes affectent la forme d'une trompe d'éléphant. D'autres sont plus recourbées et quelques-unes munies de piquants autour de leur pavillon, peut-être afin de servir au besoin d'armes défensives. On sait que les trompettes de guerre

ont été souvent signalées par les écrivains classiques, entre autres par Polybe et Diodore de Sicile.

Mais c'est parmi les ornements et les bijoux que nous trouverons la plus grande variété de types appartenant aux âges préhistoriques. On sait que l'homme primitif, comme les sauvages actuels, a songé à se couvrir d'ornements avant de s'appliquer à se vêtir. Aussi l'ornement le plus commun, les *épingles*, apparaissent-elles nombreuses et diverses à l'âge du bronze. On en a trouvé dans les palafittes, les tumuli et les cavernes, les unes simples, à tête, d'autres ornées d'or ou de perles en jais, en ambre ou en verre.

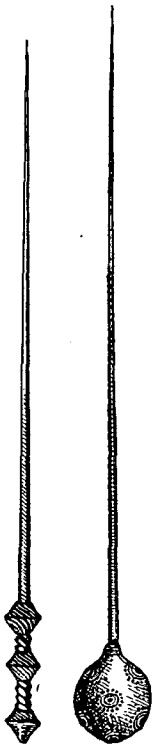

Épingles en bronze.

Quelques épingles sont ornées d'un anneau, d'autres sont tordues régulièrement, d'autres couvertes d'ornements artistement gravés.

Le *torque* (du latin *torquere*, tordre) était un collier en métal tordu, généralement en or, même à l'âge du bronze. Les torques en bronze étaient naturellement plus épais et plus massifs. La forme la plus fréquente porte le nom de funiculaire. Ils sont munis de crochets aux deux bouts, afin de se fixer autour du cou. Parfois ils imitaient une rangée de perles ou étaient ornés de pierres précieuses.

On trouve aussi des *bracelets* du même type; en général, l'intérieur du bijou est plus plat que l'extérieur, sans doute afin de ne pas blesser le poignet.

On rencontre aussi dans la dernière période de l'âge

du bronze des *anneaux* de diverses grandeurs. La plupart sont naturellement circulaires, mais on en trouve en forme de losange qui eussent été mal commodes à porter au doigt, mais qui servaient sans doute à réunir des courroies, des vêtements ou des cordes. Plusieurs, au lieu d'être faits d'une plaque de métal, sont creux. Certains anneaux sont coulés deux à deux et affectent la forme d'un 8. Il en est de trop grands et de trop petits pour être portés au doigt, aussi croit-on qu'ils servaient soit d'agrafes, soit de perles, soit même de monnaie annulaire.

Enfin on a trouvé dans plusieurs tumuli des squelettes de femmes avec des *boucles d'oreilles* en bronze. Elles étaient faites avec des bouts aplatis en forme de coquille, l'autre bout recourbé en épingle pour passer à travers le lobe de l'oreille.

Dans un ciste en pierre on en a découvert une fort allongée, en forme de gouttière et suspendue à un anneau. Cette forme exagérée se retrouve chez certains peuples de l'Afrique septentrionale.

En Allemagne et en Scandinavie, on a trouvé des bandelettes en forme de *diadème*, des spirales plates formées par l'enroulement de longs fils de métal, des bracelets formés de fils métalliques roulés en cylindre et des pendants décorés, surtout dans les habitations lacustres de la Suisse.

Si nous avons pu nous expliquer facilement l'usage des objets que nous venons d'énumérer, il n'en est pas de même de certains autres dont l'usage nous reste à peu près inconnu et qui donnent tous les jours lieu aux hypothèses plus ou moins ingénieuses des archéologues.

Parmi ces objets on a trouvé, en Angleterre et en France, des tubes à boucles en forme de D dont on ne peut s'expliquer l'usage, si ce n'est pour retenir une courroie, une magnifique épingle portant deux gros

anneaux qu'elle traverse, des boucles de forme étranger, des coulants, des plaques ovales irrégulières passées autour d'une boucle et qui servaient probablement de grelots qu'on attachait au harnais d'un cheval, des ustensiles de toute forme.

Ce n'est, paraît-il, que vers la fin de l'âge du bronze qu'on a découvert l'art de marteler ce métal, de manière à en faire des lames assez grandes pour être transformées en coupes et en vases, et remplacer les poteries surtout pour les usages funéraires.

Quelque moyen qu'on ait pris pour amincir le métal, certains grands vases de la période de transition entre le bronze et le fer, comme ceux de Hallstadt, sont des exemples merveilleux d'habileté à travailler le bronze.

En Écosse, on a trouvé aussi des chaudrons faits de plaques minces de bronze jointes au moyen de rivets.

En général, c'est dans les tumuli qu'on a trouvé les armes ou les ornements dont nous avons parlé, la coutume étant, dans ces âges reculés, d'enterrer avec les morts les armes dont ils devaient se servir dans une autre vie et les bijoux qui devaient les y faire bien accueillir.

Examinons en terminant cette question posée par les savants : Quel est le centre primitif d'où s'est propagé en Europe l'usage du bronze?

Les apparences plaident en faveur de l'Asie occidentale, et je pense que nous ne tarderons pas à nous en convaincre lorsque nous étudierons, dans le prochain chapitre, l'histoire du bronze chez les Chaldéens, les Assyriens, les Perses ou les Phéniciens.

En attendant, on a proposé de rattacher les antiquités du bronze de l'Europe à trois provinces différentes. (Chantre, *Age du bronze*, 2e part.)

1° La province Ouralienne, comprenant la Sibérie, la Russie et la Finlande;

2° La province Méditerranéenne, composée des subdivisions italo-grecque et franco-suisse.

M. Evans assigne la date de 1200 à 1400 avant Jésus-Christ à l'introduction du bronze aux Iles-Britanniques. Il est même probable que les Phéniciens y débarquèrent non pour y apporter le bronze, comme on l'a cru, mais pour y chercher l'étain qu'ils savaient y exister en grande quantité, afin de l'allier au cuivre.

D'un autre côté, en comparant les antiquités de bronze de l'Angleterre et de la France, on y remarque l'absence marquée d'un grand nombre de formes qui abondent dans les habitations lacustres de la Suisse et de la Savoie. La proportion considérable des bijoux et ornements par rapport aux outils et aux armes est non moins frappante.

Aussi existe-t-il évidemment un lien plus intime entre les antiquités en bronze du midi de la France et celles de la Suisse et de l'Italie septentrionale qu'avec celles du nord de la France.

Ce qui peut nous éclairer sur l'expansion du commerce à l'âge du bronze, c'est la présence dans l'Europe occidentale et septentrionale du verre et de l'ivoire dans les ornements, ces matières ne pouvant être des productions indigènes. C'est pourquoi il nous semble fort probable que beaucoup d'objets en bronze retrouvés dans les tumuli, les trésors ou les stations étaient d'origine asiatique. Mais, quel que fût le lieu de leur fabrication, tout fait croire qu'ils ont été importés ou répandus sur les divers points de l'Europe par les Phéniciens, qui furent les premiers navigateurs et les plus anciens commerçants de l'ancien monde.

III

LE BRONZE CHEZ LES ANCIENS PEUPLES DE L'ORIENT

Ce serait nier l'évidence et marcher contre le courant civilisateur que de supposer une autre origine au bronze que celle de l'Extrême Orient. Tout ne nous vient-il pas de ces pays de l'histoire la plus ancienne à laquelle la mémoire de l'homme puisse remonter, depuis la poésie de l'Inde jusqu'aux inventions pratiques de la Phénicie, depuis les plus obscures légendes jusqu'aux arts, aux métiers et aux sciences, répandus au nord de l'Afrique et au midi de l'Europe par le grand mouvement civilisateur des Maures?

C'est dans ces contrées primitives d'où part le soleil pour se diriger sur notre Occident, que le sentiment de l'art s'est tout d'abord révélé. Prenant sa source dans l'Inde ou dans l'extrême Orient avant de sortir d'Asie, le grand fleuve d'or forma deux courants parallèles, l'un traversant l'Assyrie et la Chaldée par la vallée de l'Euphrate, l'autre allant se déverser en Égypte, dans la vallée du Nil.

C'est sous des espèces de tumuli appelés *tells* que les archéologues modernes ont exhumé des débris de la plus haute antiquité asiatique. Une stèle du roi Nabu-pal-iddin, trouvée à Abu-Habbu, représente le tabernacle du dieu Samos, supporté par des colonnettes recouvertes de plaques

de bronze imbriquées simulant un tronc de palmier. C'est ainsi que, chez les Chaldéens, le bronze contribuait à la consolidation ou à l'ornement des monuments. M. de Sarzec parle de pivots servant à la fermeture d'une porte de palais, qui étaient revêtus de bronze pour en éviter l'usure.

Mais c'est surtout à la sculpture que s'appliquait le métal. Les Chaldéens travaillaient le bronze avec autant d'habileté que la pierre. On a retrouvé des statuettes de la forme la plus primitive. L'une d'elles, rappelant l'art grossier de l'âge du bronze, n'est qu'un cylindre dont, la partie supérieure est munie d'une tête humaine et de bras. Cette tête hideuse est surmontée de cornes. Une autre représente un taureau couché, une troisième plus complète est un homme barbu et coiffé d'une tiare, qui tient entre ses mains la base d'un cône. Une canéphore, mieux modelée encore jusqu'à la ceinture, se termine aussi comme un lingot allongé. Une statuette trouvée à Tello témoigne déjà d'un grand progrès dans l'art de la sculpture. C'est un lion accroupi et rugissant qui porte sur son dos le fragment inférieur d'une figure humaine, un prêtre sans doute, dont la robe raide et cylindrique est ornée de gravures représentant des rosaces et des franges.

Chez les Assyriens, on a retrouvé, dans les ruines de Khorsabad, un fragment de poutre de cèdre, de la grosseur d'un homme, encore enveloppé, comme la colonne d'Abu-Habbu, d'une feuille de bronze ornée de dessins au repoussé imitant l'écorce d'un tronc de palmier. Dans le palais de Sargon à Dur-Sargin datant de l'an 710 avant notre ère, on a recueilli un fût de colonne en bois recouvert d'une gaine en bronze, ce qui confirme la présomption que la pierre manquant aux Assyriens pour élever des colonnes comme en Égypte, ils étaient forcés de se servir du métal pour étayer leurs supports de

bois. D'après Hérodote, la gigantesque tour à étages ou *zigurat* de Khorsabad était en partie plaquée d'or et d'argent et peut-être même de bronze. On y a trouvé aussi, ainsi qu'à Telló, la représentation de grandes cuves probablement d'airain, comme celle du temple de Salomon, qui servaient à recueillir l'eau lustrale.

Sous les Sargonides, l'art métallurgique avait de beaucoup dépassé les manifestations que nous avons rencontrées chez les Chaldéens. On a trouvé dans les fouilles de ce pays un grand nombre de statuettes, de bas-reliefs repoussés au marteau, de vases, d'ustensiles, d'armes et de bijoux de bronze. Le plus important des monuments assyriens de ce métal, c'est une série de bandes qui revêtaient les portes du palais de Salmanazar III à Balawat. Elles étaient ornées de sujets repoussés en relief représentant les expéditions de ce souverain. On les trouva appliquées sur des vantaux en bois de 7 à 8 mètres de haut. Les sujets exécutés sont des batailles, des paysages, des arbres, des rivières, des montagnes et des personnages assez sommairement indiqués. C'est, d'après M. Perrot, une des œuvres les plus remarquables de l'art assyrien.

Certains vases de bronze sont de vrais chefs-d'œuvre, ainsi que des seaux sur lesquels on voit reproduits en relief des têtes de lion, des fleurs, des rosaces. Une statuette de lion trouvée à Khorsabad, d'une grande vérité d'expression, une grande tête de vache déterrée à Bagdad, une sirène de bronze, de la collection de M. de Vogüé, et un monstre à quatre ailes du musée du Louvre sont de précieuses reliques de l'art du bronze en Assyrie.

Cette dernière figure, à en juger par son inscription cunéiforme, représente *le Démon du vent du sud-est*. Ce monstre avec son corps difforme, ses griffes de lion, sa

tête aux yeux flamboyants et sa gueule rugissante, touche à la caricature, mais dans le sens terrifiant. Une plaque de bronze à deux faces, appartenant à la collection de M. de Clerq, représente l'*Enfer assyrien*. L'une des faces est occupée par un monstre à quatre ailes, analogue au précédent, qui regarde par dessus la plaque; de l'autre côté, la tête du monstre domine une série de tableaux disposés en quatre registres : en haut les figures symboliques des astres; plus bas une file de sept personnages vêtus de longues robes avec des têtes d'animaux. Ce sont

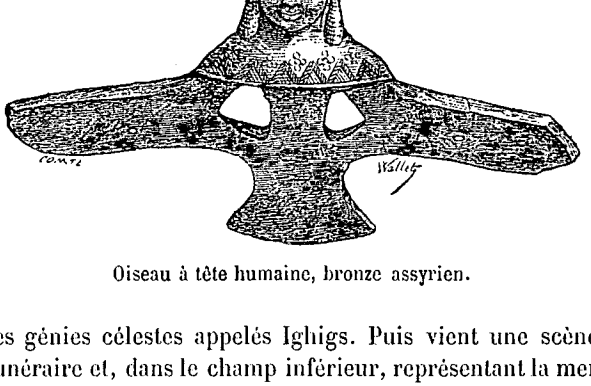

Oiseau à tête humaine, bronze assyrien.

les génies célestes appelés Ighigs. Puis vient une scène funéraire et, dans le champ inférieur, représentant la mer indiquée par des poissons, un cheval est agenouillé sur une barque, tandis qu'un monstre se tient sur son dos en agitant des serpents dans ses mains. Enfin un *étendard royal ciselé* et un *lion accroupi*, de la collection de Vogüé, complètent ces remarquables trouvailles de l'art du bronze en Assyrie, ainsi que des bijoux, tels que des bracelets, pendants d'oreille et colliers sur lesquels figure une croix analogue à la croix de Malte.

L'oiseau à tête humaine, prototype de la Harpie et de

la Sirène des Grecs, se rencontre très fréquemment dans l'ornementation des vases et des ustensiles assyriens. Il était, autant que peut le montrer le spécimen conservé au Louvre, utilisé par les fondeurs et les ciseleurs en bronze, comme plaques d'attache, fondues et gravées ensuite au burin, et fixées, à l'aide de clous rivés, sur des vases de métal battus au marteau, vases dont le diamètre se laisse facilement apprécier par la courbure de ces plaques. Ces plaques d'attache donnaient de la force au vaisseau à l'endroit où se trouvaient les anses, mobiles comme celles de nos seaux; ces anses étaient passées dans la bélière ou fixées au dos de la figurine. La tête de la figurine servait à manier le vase lorsqu'il était placé sur une table, l'anse étant abaissée. Cette forme a été choisie ici par l'artisan à cause du service qu'elle pouvait lui rendre, la queue et les ailes se prêtant très bien à épouser les rondeurs du vase et à lui donner de la solidité; mais cet emploi même prouve que le type appartenait au répertoire courant de l'ornemaniste[1].

Les tombes de la Chaldée et de l'Assyrie renfermaient des bracelets et des pendants d'oreilles en forme de cylindres amincis aux deux bouts. A Khorsabad on a recueilli des colliers et l'on possède au Louvre un bracelet de bronze de cette époque qui se termine par des têtes de lion. Les rois et les génies de Babylone et de Ninive étaient couverts de colliers, de pendants d'oreille, de diadèmes et de bracelets ainsi que nous le montrent les figures des bas-reliefs.

Les Assyriens connaissaient l'art de la damasquinure, qui rendit célèbres, au moyen âge, les glaives fabriqués dans cette région même, à Damas et à Bagdad; les armu-

1. Perrot et Chipiez. — *Histoire de l'Art dans l'antiquité*. Hachette et Cie, éditeurs.

riers arabes ne faisaient peut-être qu'appliquer là des procédés qui se seraient transmis, de temps immémorial, dans les ateliers des cités orientales. Ce qui est certain, c'est qu'on a trouvé à Nimroud deux petits cubes de bronze où, sur une des faces, un fil d'or, que le marteau a su incruster dans l'airain, dessine la figure d'un scarabé étendu.

De l'empire des Mèdes ou de la Perse qui n'en était qu'une satrapie, il ne nous est rien resté, avant l'époque de Cyrus (545-529 avant J.-C.) que les ruines de Suse, de

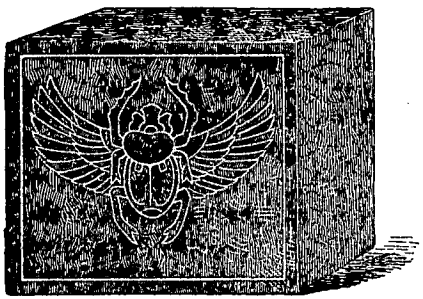

Cube damasquiné d'or, bronze assyrien. (Musée du Louvre).

Persépolis et de Persagade. Cyrus avait fait venir dans cette dernière résidence les prisonniers de guerre qu'il avait faits à Babylone et dans les villes grecques de l'Ionie et ce sont eux qu'il avait chargés de la construction et de l'ornementation de son palais. Pline cite un fondeur de bronze, Téléphanès de Phocée, qui passait aux yeux des contemporains pour le digne émule de Polyclète, de Myron et de Pythagoras, et que les rois de Perse, Darius et Xerxès, attirèrent à leur cour. On a pu juger récemment, par l'exposition des riches trouvailles de M. Dieulafoy, de la perfection de l'art indien, à cette époque, évidemment conçu

sous la triple influence chaldéo-assyrienne, égyptienne et gréco-ionique.

De même que les Babyloniens, les Perses aimaient à se couvrir d'ornements et de bijoux, d'orfèverie, de broderies et de tapisseries; leurs cylindres et leurs cachets portent un caractère d'originalité incontestable.

Le trait d'union entre la Syrie et l'Égypte se trouva formé par la Palestine, et l'art judaïque est tout entier résumé dans le *Temple de Jérusalem*. La Bible nous a livré la longue description de cet édifice construit et décoré par des ouvriers phéniciens. Mais aujourd'hui il ne reste des constructions fastueuses de Salomon que les citernes et le côté oriental de la seconde cour.

Incendié par un lieutenant de Nabuchodonosor, le temple fut reconstruit après la captivité de Babylone, mais dans de proportions moins grandioses puis restauré d'après les plans de Salomon, par le roi Hérode. La porte principale appelée *Porte Nicanor* était revêtue de vantaux en bronze de Corinthe. Il fallait vingt hommes pour les mouvoir et les fermer.

« Quand, dit l'historien Josèphe, les rayons du soleil levant frappaient sur les lames de métal qui recouvraient les portes et le toit du sanctuaire, quand ils éclairaient les dorures de la façade et la gigantesque vigne d'or qui s'enroulait sur le marbre blanc du pronaos, les yeux éblouis étaient obligés de se retourner, et l'étranger qui apercevait au loin le Temple croyait voir une montagne couverte d'une neige étincelante. »

L'intérieur de la maison de l'Éternel était orné avec un luxe inouï; les accessoires du culte, vases sacrés et candélabres, bassins, ustensiles divers, en bois précieux, or, argent bronze, ivoire, pierreries, étaient dus à des ciseleurs et à des fondeurs d'une remarquable habileté. L'arche d'alliance était abritée sous deux immenses *Keroubins* en bois incrustés

de lames d'or. L'arche elle-même, en forme de nef, était en bois d'acacia recouvert de lamelles d'or. La table des pains, les chandeliers à sept branches étaient en or. Enfin deux colonnes du parvis des prêtres étaient couronnées de chapiteaux de bronze, de cinq coudées de haut, et avaient la forme d'une fleur de lis épanouie, dont la partie inférieure renflée était couverte d'un ornement réticulé compris entre deux rangées de grenades.

C'est dans le parvis des prêtres, près de l'autel des holocaustes, recouvert de bronze, que se trouvait la fameuse *mer d'airain*, vaste réservoir d'eau lustrale. Cette cuve de bronze qui avait la forme du calice d'une tulipe avait 5 coudées de haut (2 m. 65) et 10 coudées (3 m. 25) de diamètre. Sa circonférence était de 30 coudées. Elle contenait 400 hectolitres. Elle était supportée par douze figures de bœufs en bronze, groupées trois par trois et qui devaient être plus grands que nature. Pour y puiser, on avait construit dix cuves roulantes aussi en bronze, chacune portée sur quatre roues. Elles étaient décorées de palmes, de coloquintes, de bœufs et de lions ailés en relief.

Quant aux Phéniciens, ils ne possédaient pas précisément un art original, leurs produits portant l'empreinte des styles assyrien et égyptien. Mais ce sont eux qui ont colporté sur toutes les côtes l'art des grandes civilisations asiatiques. En Syrie, en Cypre, à Malte, à Carthage, on cherche en vain des vestiges de leurs monuments, de leurs statues ou de leurs bijoux. Dans le temple de Curium, dans l'île de Cypre, M. di Cesuala a découvert récemment le fameux *trésor de Curium*, composé de la vaisselle du temple et des ex-voto offerts à la divinité. Dans les sarcophages phéniciens, on a trouvé des cercueils en bois de cèdre avec appliques de métal représentant généralement des mufles de lion en bronze. On y rencontre aussi des lampes, des amphores, des amulettes et des bijoux, surtout

Figure syrienne en bronze d'Astarté.

dans les tombeaux des femmes qui étaient ensevelies avec leurs colliers, leurs bagues, leurs bracelets, leurs pendants d'oreilles, leurs miroirs de métal et leurs boîtes à cosmétiques et à parfums.

Le bronze que nous représentons plus haut, que l'on a tout lieu de croire fondu en Syrie, doit être une image d'Astarté, la déesse chère aux Phéniciens, dont les temples sont célèbres dans l'histoire des religions passées. La tête

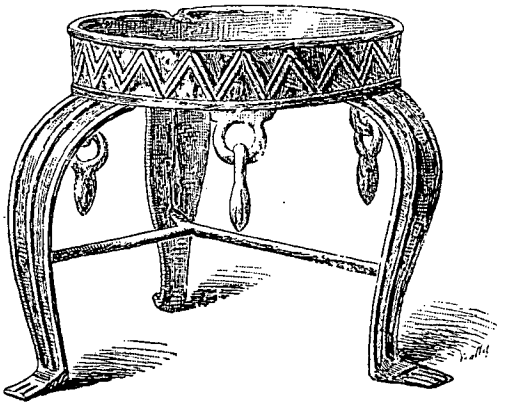

Le trépied du musée de New-York, bronze phénicien.

est surmontée du disque de la planète et des cornes de la lune. L'ureus se dresse au front de la déesse comme au front d'une Isis égyptienne.

Un des côtés les plus originaux de l'art phénicien, c'est la fabrication de coupes en bronze, en or ou en argent, ciselées ou repoussées au marteau. Salomon avait fait appel aux artistes de Tyr et de Sidon pour le mobilier du temple de Jéhovah. Les coupes phéniciennes trouvées à Nimroud, en Cypre, sont des spécimens de celles décrites par Homère. Le trésor de Curium a fourni à M. di Cesuala

un grand nombre de poteries et notamment un fragment représentant des lions debout, tenant des œnochées et vêtus d'une peau de poisson comme le dieu Anon. Cette pièce est au musée de New-York, de même qu'un superbe trépied aux élégantes modelures.

Chez les Égyptiens, nous trouvons les vrais modèles de l'art phénicien ou judaïque, du style le plus pur et le plus achevé. Le bronze était leur métal favori. Le fer était considéré par eux comme impur. Ils l'appelaient *l'os de Typhon* et le tenaient pour funeste.

Chaque espèce de bronze avait son emploi. Le bronze ordinaire pour les armes, les amulettes et les ustensiles de ménage; les bronzes alliés d'or et d'argent pour les miroirs, les armes de prix et les statuettes de luxe. Les autels, les armes, les anneaux et autres objets communs étaient en partie forgés, en partie coulés dans des moules en terre réfractaire. Toute œuvre d'art était coulée en un ou plusieurs morceaux, selon les cas; les pièces étaient ensuite ajustées, soudées et délicatement retouchées au burin.

La plupart des ustensiles de ménage égyptiens étaient en bronze; l'art et le métier se mariaient si bien que le chaudronnier lui-même s'appliquait à donner à ses œuvres une forme élégante et des ornements de bon goût. Telle marmite de Ramsès III était supportée par des pieds de lion.

L'anse d'une bouilloire représente une fleur de papyrus, le manche des couteaux ou des cuillers est un cou de canard ou d'oie recourbé, un bol est une gazelle liée, une poignée de sabre est un chacal, une paire de ciseaux du musée de Boulaq a, pour branche principale, un captif asiatique, les bras derrière le dos, un miroir est une feuille de lotus, une boîte à parfum un poisson, un oiseau ou un dieu grotesque. Partout l'imagination déborde,

témoin cette délicate cuiller à parfums représentant une svelte et fine nageuse guidée dans sa course élégante par un oiseau aux ailes éployées.

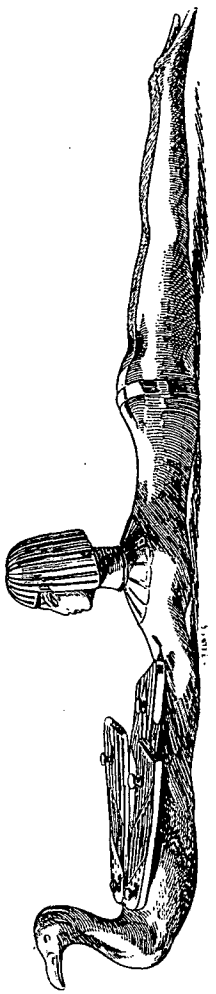

Cuiller à parfums, bronze égyptien.

« Quant aux statuettes artistiques représentant des idoles, on n'en a pas retrouvé qui soient antérieures à l'expulsion des Hyksos, c'est-à-dire appartenant à l'ancien empire des Pharaons. Quelques figures trouvées à Thèbes sont de la dix-huitième et de la dix-neuvième dynastie, telles que la tête de lion ciselée qui faisait partie des bijoux de la reine Ahhatpau, *l'Harpocrate* de Boulaq et plusieurs Ammons découverts à Médinet-Haban.

« Quelle que soit — écrit M. Perrot dans son *Histoire de l'Art* — la matière qu'emploie le statuaire, le plus haut emploi de son talent, c'est l'imitation de la figure humaine; mais il n'a pas non plus *dédaigné* de copier ces animaux à beaucoup desquels on rendait un culte. De la plupart d'entre eux, nous dossédons d'excellentes représentations. On en jugera par cette statuette de chatte,

en bronze, choisie presque au hasard dans l'une des vitrines du Louvre. »

Le lion n'a pas été moins bien rendu. Témoin le lion de Boulaq, que nous représentons ici, dont le corps est

La chatte du Louvre, bronze égyptien.

modelé avec une singulière puissance et un accent sincère de vérité. Comme nous l'apprend le bout de chaîne qu'il porte entre ses pattes, il décorait une sorte de cadenas.

Le petit sphinx de bronze de la Salle historique du Louvre, d'une allure si élégante, nous conserve, selon

M. de Rougé, le portrait du roi Ouaphra, l'Apriès des Grecs.

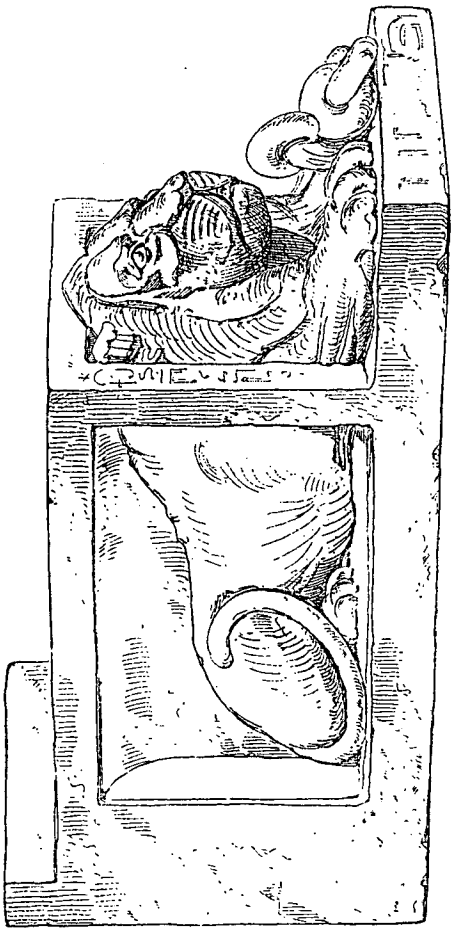

Le lion de Boulaq, bronze égyptien.

Les pièces les plus importantes appartiennent à la vingt-deuxième dynastie ou lui sont postérieures; beau-

coup d'entre elles ne remontent pas plus haut que les premiers Ptolémées. Une statue votive du roi Pétau-

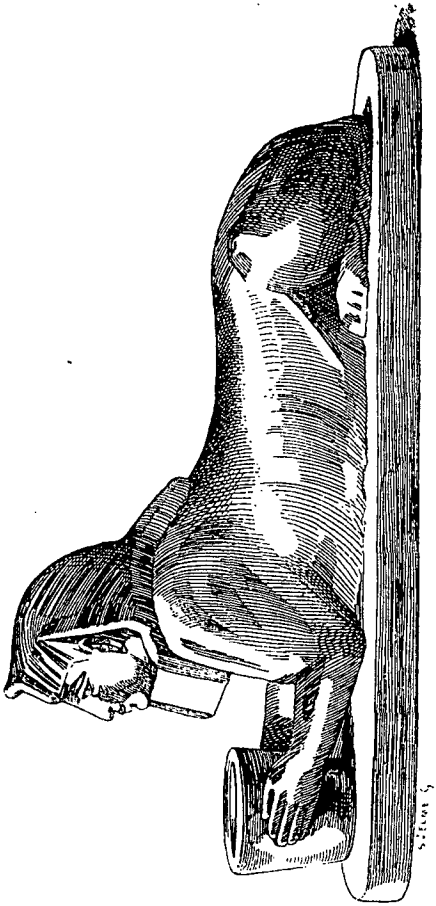

Le Sphinx du Louvre, bronze égyptien.

khanan recueillie dans les ruines de Tunis, aux deux tiers de grandeur naturelle, quatre figures de la collection

Pasna, qui sont au Louvre, et le génie agenouillé de Boulaq, sont originaires de Bubastis et datent d'avant Psammétik Ier. Il en est de même de la dame Pakoushit, gracieuse statue vêtue d'une robe collante, brodée de scènes religieuses, qui est évidemment un portrait. Le cuivre dont cette statuette est fabriquée est fortement mêlé d'or et a des reflets doux qui se marient de la façon la plus heureuse avec le riche décor de la broderie.

Les génies du temple d'Héliopolis ont la tête d'épervier et présentent des attitudes d'adoration. En outre des milliers de statuettes d'Osiris, d'Isis, de Neptys, d'Hor, etc., ont été retirés des décombres de Saqqarah, de Bubaste et de toutes les villes du Delta. Les unes, travaillées et fondues avec soin, sont vraiment précieuses, mais la plupart ne sont que des bibelots de commerce à l'usage des dévots et des pèlerins, dans le genre de nos objets de sainteté.

L'application de l'or et de métaux nobles sur le bronze était fréquente. Quand l'or renfermait 20 pour 100 d'argent on l'appelait *electrum* (asimon). Il avait alors une belle teinte jaune clair.

Les Égyptiens n'étaient pas moins amateurs de bijoux que les Asiatiques et notamment les Chaldéens et les Assyriens. Non seulement ils s'en couvraient à profusion pendant leur vie, mais encore, comme les peuples de l'âge du bronze, ils en couvraient le cou, les oreilles, le front, les bras, les doigts et les chevilles de leurs morts. Beaucoup de ces bijoux funéraires n'étaient que des objets de parade fabriqués pour la circonstance. Cependant les grands personnages étaient inhumés avec leurs bijoux personnels et l'on s'en aperçoit à la perfection de la matière et du travail. Les bagues étaient nombreuses, car elles n'étaient pas un simple ornement, mais un objet de première nécessité, les pièces officielles étant scellées

et non signées, et le cachet faisant foi en justice. Chaque Égyptien, riche ou pauvre, avait sa bague à cachet, qu'il portait constamment sur lui, en cuivre ou en argent pour les uns, en or et en pierres précieuses pour les autres. Le chaton mobile tournait sur un pivot. Il était souvent incrusté d'une pierre portant l'emblème ou la devise du propriétaire, un scarabée, un lion, un épervier, un cynocéphale. Pour la femme, la chaîne était l'ornement indispensable. Quelques-unes mesuraient plus d'un mètre de long. A Berlin se trouve la parure complète d'une Candace égyptienne, au Louvre celle du prince Psar, à Boulaq celle de la reine Ahhatpan, la plus complète de toutes.

La momie de cette reine avait été enlevée vers la fin de la vingtième dynastie, et enfouie par les voleurs avant qu'ils eussent eu le temps de la dépouiller en sûreté. Elle ne fut découverte qu'en 1860 par des fouilleurs arabes. Elle contenait des bijoux, un manche d'éventail lamé d'or, un miroir de bronze doré à poignée d'ébène garnie d'un lotus d'or ciselé, des bracelets très ornés, un collier, une plaque pectorale qui servait à cacher les seins; un poignard à lame d'or avec corps en bronze noir portait, comme plusieurs des autres bijoux, le nom d'Ahmas. Un autre poignard de la reine a la lame en bronze jaunâtre emmanchée d'un disque d'argent.

Sous la dix-neuvième dynastie, la décadence s'accentue en approchant de l'ère chrétienne. L'influence grecque se substitue peu à peu à l'art hiératique égyptien, et finit par en détruire toute l'originalité typique.

La Sardaigne, où la domination phénicienne et carthaginoise a laissé de si curieux vestiges, fournit aussi de précieux documents à l'histoire méditerranéenne du bronze. « Dans les régions de l'île où se rencontrent des édifices ou dans leur voisinage immédiat, on a recueilli,

sur bien des points, des objets de bronze qui offrent un caractère très singulier. Ce sont des figurines représentant des hommes ou des animaux, ce sont des armes et des ustensiles divers. Les statuettes surtout méritent d'attirer l'attention par l'étrangeté de leur style dur et sec, par certaines particularités de facture, par la variété des costumes et des attributs. Elles sont toujours de petite

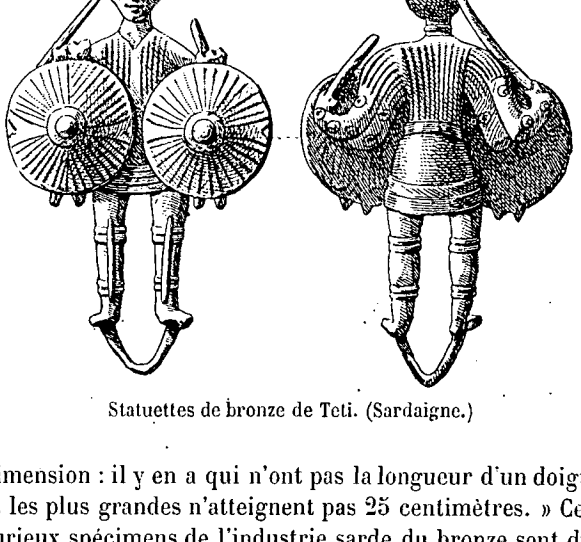

Statuettes de bronze de Teti. (Sardaigne.)

dimension : il y en a qui n'ont pas la longueur d'un doigt, et les plus grandes n'atteignent pas 25 centimètres. » Ces curieux spécimens de l'industrie sarde du bronze sont du reste fort rares en Europe; elles abondent par contre dans les musées de Cagliari et de Sassari, et dans les collections particulières, dont l'une des plus riches est celle de M. Léon Gouin, que nous avons visitée au cours de nos pérégrinations. Détail curieux, ces statuettes présentent souvent, comme celle que nous figurons ici, et qui a été

découverte à Teti, deux et même trois paires d'yeux et de bras. Cette multiplication des membres et des organes, l'entassement d'armes et de boucliers qui en résulte, semble montrer que l'artiste a voulu représenter une divinité, un être supérieur au commun des mortels. Ces statuettes, toutes différentes les unes des autres, étaient probablement coulées à moule perdu.

De nos jours, le travail oriental du bronze n'a guère progressé. Le mahométisme, en interdisant toute reproduction des êtres animés, a arrêté l'essor de l'art, comme l'avait fait le hiératisme égyptien. L'artiste oriental en est réduit à reproduire des ornements, des entre-croisements ingénieux, mais sans vie, des fleurs, des fruits, des rinceaux, des arabesques avec devises en langue arabe ou coufique.

Au commencement du septième siècle, le peuple arabe était encore plongé dans le culte des idoles. Mais Mahomet se présenta comme le Prophète envoyé pour rétablir la croyance d'Abraham, sous la formule : « Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète ». Ce fut une énergique réaction contre l'idolâtrie. Celle-ci était absolument interdite par le Coran. Mais Mahomet leur avait ordonné de marcher à la conquête du monde. Aussi s'emparèrent-ils d'abord de l'Égypte, puis s'étendirent à l'est jusqu'à l'Indus, à l'ouest dans l'Asie Mineure et jusqu'à Constantinople. Ils suivirent ensuite la côte de l'Afrique, tout le long de la Méditerranée, envahirent l'Espagne et cherchèrent même à s'emparer de la Gaule. Sous le nom de Sarrasins ils furent enfin repoussés à la bataille de Poitiers.

Sans doute, sous leur domination, les sciences, les arts et l'industrie florissaient à Bagdad, au Caire et à Cordoue. Partout s'élevaient de magnifiques mosquées. Mais, avec les défenses du Coran, la liberté d'imagination restait limitée. Elle se trouvait reléguée dans la représentation

du monde inorganique, à l'exception du règne végétal. Aussi l'art moresque se concentre-t-il tout entier dans l'architecture. « En interdisant la représentation de la figure humaine et des animaux, la religion de Mahomet, dit M. Charles Blanc, a condamné l'architecture arabe à une ornementation purement optique, sans signification et sans vie. Il faut que le soleil vienne inonder ces portiques, sous lesquels on voit se croiser, comme dans un rêve, ces enchevêtrements, ces arabesques, ces fleurons, ces entrelacs, ces figures fantastiques, ces caractères coufiques, ces ogives, ces voûtes en stalactites, pour leur donner un charme poétique et voluptueux. »

L'influence arabe se prolongea dans les Indes, dont l'architecture surchargée d'ornements est plus libre, par exemple, au point de vue de la sculpture, qui lui permet de représenter des dieux sous la figure humaine, des éléphants, des vaches, des singes. Mais, au point de vue de la sculpture en bronze, aucun progrès ne se produit. Les Orientaux traitent merveilleusement l'acier ou d'autres métaux, dans la fabrication de leurs armes et de leurs bijoux, mais, au point de vue de la statuaire proprement dite, ils n'ont rien appris et rien oublié.

IV

LE BRONZE CHEZ LES GRECS.

Il était réservé à l'art grec de fournir les plus beaux modèles de sculpture en bronze. Plus que le marbre même, le bronze se prêtait à l'élégance, à la netteté des contours, a la liberté de l'allure et, tandis que les artistes grecs sculptaient en or et ivoire les images de leurs dieux destinées à être placés dans le sanctuaire, en marbre les ornements du temple même, frises, frontons, métopes et autres, ils réservaient le bronze pour les statues isolées, placées à l'extérieur et capables de supporter les violences du temps.

Sans vouloir examiner tout d'abord la question controversée de savoir si la statuaire des Grecs procéda directement des Égyptiens, le fait est que leurs premières idoles étaient d'abord des pierres grossières, analogues aux menhirs, plantées en terre, puis des bornes ou poutres à tête humaine, appelées *xoana*, aux yeux clos, aux bras collés au corps, aux jambes immobiles, à peine indiquées. On les revêtait même d'étoffes à certaines époques solennelles, ainsi qu'on l'a dit de l'*Athena* conservée à Athènes dans l'Erechteion, ou de l'Artémise de Délos. Un sculpteur légendaire, venu d'Égypte, Dédale, ouvrit le premier les yeux des divinités aveugles, détacha de leur corps les bras emmaillottés contre les flancs, sépara les jambes et les pieds

cloués ensemble, comme chez les antiques Égyptiens, dans une raide immobilité.

Évidemment ce Dédale est un mythe qui représente toute une série d'époques d'initiation et de progrès. Ainsi naquirent peu à peu, sous le ciseau savant et sublime des artistes grecs, les deux types humains qui nous sont restés et qui demeureront éternellement nos modèles : le type masculin représentant la puissance, la force ou la beauté, avec Zeus, Héraklès ou Apollon; le type féminin résumé dans Athéna ou Vénus.

Mais revenons à notre bronze, à la statuaire métallique. C'est à Damas que se développe d'abord l'art de *travailler les métaux*. C'est à deux artistes de ce pays, Rhoecos et Théodoros, qu'on attribue l'invention de la fonte en forme, c'est-à-dire l'art de couler le bronze autour d'un noyau d'argile. Les fouilles récentes d'Olympie ont, d'un autre côté, fait découvrir une tête de Zeus en bronze, composée de morceaux de métal rivés ensemble, comme le sont encore certaines statues du douzième ou du treizième siècle.

Des maîtres crétois apportèrent à Sicyone des statues de dieux d'une technique encore supérieure. Tandis que Théodoros était appelé à Sparte pour y élever la *Skias*, édifice métallique en forme de tente, le Magnésien Bathyclès exécute pour le temple d'Apollon un trône magnifique, orné d'or et d'ivoire, où se déroulaient en relief les principaux mythes helléniques.

L'Apollon de Bathyclès ou Apollon d'Amyclée consistait en une colonne de bronze, pourvue d'une tête, de mains et de pieds. La tête était casquée; l'une des mains tenait un arc, l'autre une lance. Une tunique, que l'on renouvelait chaque année, dissimulait la rigidité du corps et tombait jusque sur les pieds. Le visage était doré. Cette statue avait pour piédestal un tombeau, celui d'Hyacinthe,

construit en forme d'autel. Elle avait trente coudées, c'est-à-dire quarante-cinq pieds de hauteur. Un trône gigantesque fut plus tard élevé derrière l'idole, qu'il entourait, comme un chœur, de trois côtés. Ce trône était un véritable monument : il était revêtu tout entier d'ivoire et d'or : quatre statues, deux grâces et deux Saisons, en formaient

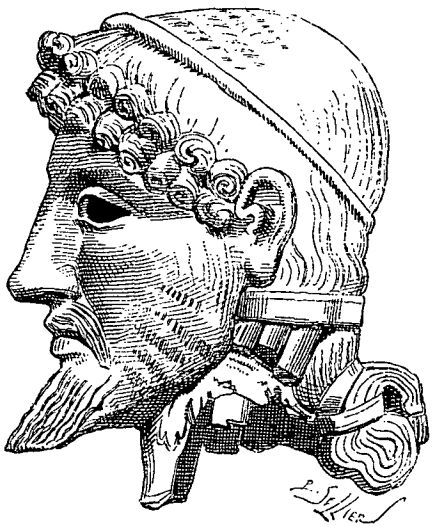

La tête de Zeus d'Olympie.

les pieds. Des sièges étaient rangés à droite et à gauche dans l'intérieur de cette espèce de chapelle. Des bas-reliefs, divisés en quarante-deux compartiments, et représentant des dieux et des déesses, des personnages fabuleux ayant donné leurs noms aux montagnes et aux fontaines de la Laconie, en décoraient les surfaces. Le tombeau d'Hyacinthe était également orné de sculptures. Ce trône, dont l'élévation devait égaler au moins celle de la statue, était

l'ouvrage de Baticlès de Magnésie, un des maîtres les plus célèbres de l'école asiatique, qui, après la prise de Sardes, s'était retiré avec ses élèves chez les Spartiates, alliés de

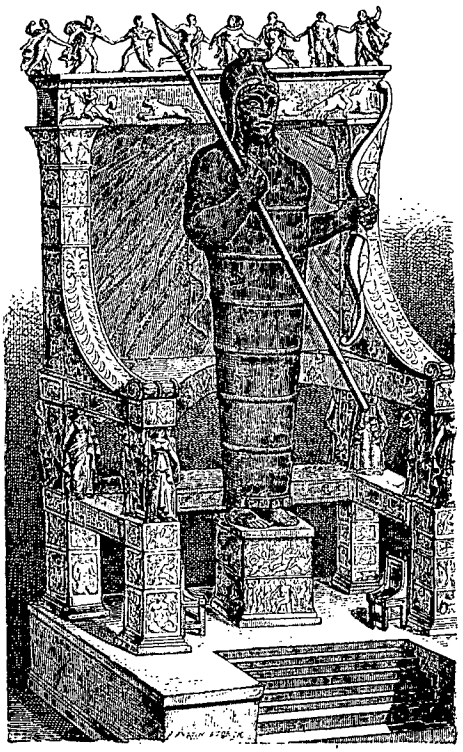

L'Apollon en bronze d'Amyclée.

Crésus. Bien que la beauté du monument d'Amyclée eût été sans doute justement vantée, la réunion de ce siège magnifique et de ce colosse rigide qui ne pouvait s'y

asseoir avait quelque chose de barbare et ne devait satisfaire ni l'esprit ni les yeux [1].

Le plus illustre des premiers artistes grecs du bronze est Kanakhos, dont il nous reste deux statues en bronze; l'un est au musée britannique et la seconde au Louvre. Le premier, connu sous le nom de bronze *Payne-Knigh* représente Apollon, avec la chevelure régulièrement bouclée autour du front, comme les dieux assyriens ou Égyptiens. La pose est un peu raide, mais les formes harmonieuses et élégantes. L'*Apollon de Piombino*, du Louvre, ou *Apollon Didyméen*, découvert à Piombino en Toscane, est encore plus caractéristique. Ses yeux, vides aujourd'hui, étaient d'argent, les lèvres et les boutons des seins sont incrustés en cuivre rouge, et sur le pied gauche on lit l'inscription suivante : Αθαναα δεκ ατας « Dédié à Athéna, avec le produit de la dîme ». L'Apollon Didyméen était figuré debout, tenant de la main gauche un arc, et de la main droite un cerf.

Parmi les marbres d'Égine, entre autres dans les frontons restaurés par Thorwaldsen pour la glyptothèque de Munich, certaines parties des statues étaient peintes et plusieurs accessoires exécutés en bronze.

Quoiqu'on soit fort peu certain que le *bouclier d'Achille* ait jamais existé, il a été cependant reconstitué par M. Quatremère de Quincy, d'après la description qu'Homère en fait dans l'*Iliade*, et dont voici les traits principaux (chant XVIII de l'*Iliade*) :

« Vulcain jette dans un brasier l'impénétrable airain, l'étain, l'argent et l'or précieux; il place ensuite sur un tronc l'énorme enclume; d'une main il saisit un lourd marteau et de l'autre ses fortes tenailles.

1. *Les Colosses*, par E. Lesbazeilles. *Bibliothèque des Merveilles*, L. Hachette et Cie.

« Il fait d'abord un bouclier large et solide, où il déploie toute son adresse, l'environne de trois cercles radieux, auxquels est suspendu le baudrier d'argent; cinq lames épaisses forment ce bouclier; sur la surface, Vulcain, avec une divine intelligence, trace mille tableaux variés.

« Dans le milieu, il représente la terre, les cieux, la mer, le soleil infatigable, la lune dans son plus bel éclat, et tous les astres dont se couronne le ciel; les Pléiades, les Hyades, le brillant Orion, l'Ourse, qu'on appelle aussi le Chariot, qui tourne toujours aux mêmes lieux en regardant l'Orion, et qui, seule de toutes les constellations, ne se plonge point dans les flots de l'Océan.

« Sur les bords il représente deux villes remplies de citoyens : dans l'une on célèbre des fêtes nuptiales et des festins splendides; on conduit, de leurs demeures, les épouses par la ville, à la clarté des flambeaux.... Près de là, le peuple est assemblé dans une place publique où s'élèvent de vifs débats.... Sur les remparts de l'autre ville paraissent deux armées resplendissantes d'airain.... A leur tête on voit Mars et la fière Pallas..., etc. »

Nous ne prolongeons pas cette description qui est dans la mémoire de tous les lettrés. Mais nous rappelons combien elle est instructive, soit au point de vue de la technique de Vulcain, soit à celui des mœurs et de l'histoire.

Mais c'est en Attique et dans le Péloponèse que l'art de la sculpture grecque atteignit le plus haut degré de perfection. Avant Phidias, Kalamis et Myron exécutent un grand nombre de statues en bronze, car Myron, élève d'Agéladas, comme Phidias, travaillait surtout le bronze. Ainsi on possède à Rome, au palais Massimo, une copie authentique du *Discobole* de Myron, qui est un vrai chef-d'œuvre d'élégance, de liberté et d'audace.

Les poètes de l'Anthologie ont loué à l'envi une vache

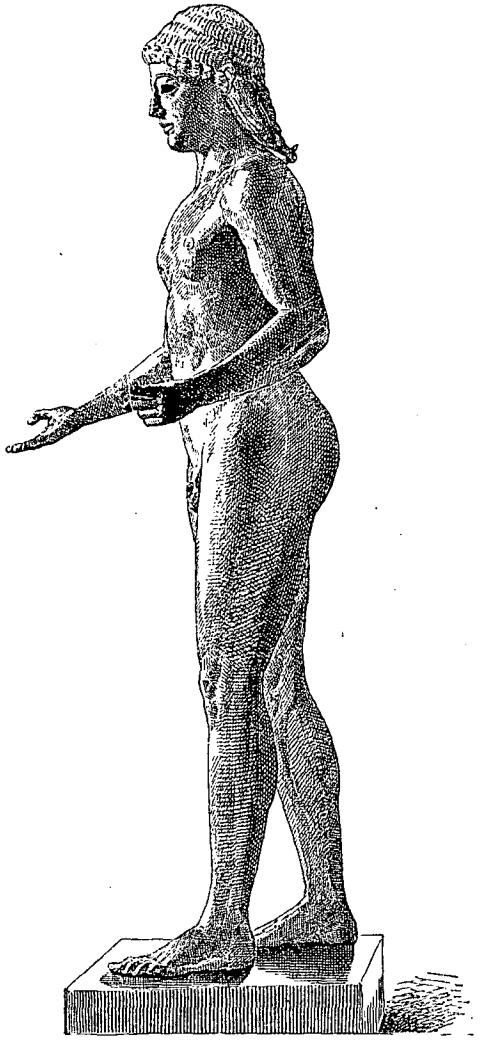

L'Apollon Didyméen de Piombino.
(Bronze du cabinet des antiques au Louvre.)

de bronze exécutée par lui, sur laquelle Anacréon avait fait l'épigramme suivante. « Berger, fais paître ton troupeau plus loin, de peur que, croyant voir respirer la vache de Myron, tu ne la veuilles emmener avec tes bœufs! »

D'un autre côté, Lucien décrivait ainsi le *Discobole* de bronze : « C'est un athlète qui se penche et prend élan pour jeter un disque le plus loin possible; sa tête se tourne vers la main droite, projetée en arrière, qui tient le disque, et tout le torse suit, pour ainsi dire, le mouvement de la tête. La jambe droite, solidement campée sur le sol, se plie au genou pour établir l'équilibre, et la jambe gauche, complètement infléchie, touche la terre de l'extrémité du pied, sans appuyer. »

Ainsi donc, par la violence même de son talent, Myron inaugurait la statuaire mouvementée, vivante et sortant tout à fait de l'archaïsme, qui imposait jusqu'alors aux personnages sculptés l'attitude du repos. Il fut ainsi le dernier et le plus fort des précurseurs.

Avec Phidias nous arrivons à l'époque de Périclès, c'est-à-dire la plus florissante de l'art grec. Sous Cimon, Phidias exécute une série de statues dont les sujets sont inspirés des guerres médiques, entre autres un groupe de bronze consacré à Delphes et fait avec la dîme du butin de Marathon. C'est à la même époque qu'on peut attribuer la statue colossale d'*Athéna Promakhos* placée dans le sanctuaire de l'Acropole. Elle s'appuyait d'une main sur la lance et de l'autre tenait son bouclier décoré par Mys. Une autre Athéna, en bronze, de Phidias, fut plus tard transportée à Rome.

Sous Périclès, le grand sculpteur entouré d'un groupe d'artistes travaillant sous ses ordres, Alcamenès, Agoracritos, Crésilos, Pœnias et Pancenos, exécute l'*Athéna Parthenos* et le *Zeus* d'Olympie, deux chefs-d'œuvre qui,

bien que non exécutés en bronze, se rattachent à la série superbe des œuvres métalliques. Voici comment Pausanias a décrit cette dernière statue.

« La statue d'Athéna est faite d'ivoire et d'or. Au milieu de son casque est la figure d'un sphynx, et de chaque côté des griffons. La statue est debout, vêtue d'une tunique talaire, et sur la poitrine elle porte la tête de Méduse en ivoire. La Victoire a environ quatre coudées de hauteur. D'une de ses mains, la déesse tient sa lance; à ses pieds est son bouclier et près de la lance un serpent qu'on dit représenter Erichthonius. Sur le piédestal de la statue est figurée la naissance de Pandore. » On sait qu'on a fait; d'après cette description, plusieurs essais de restauration de ce chef-d'œuvre de la torentique, entre autres la Minerve du sculpteur Simart pour le duc de Luynes.

Le *Jupiter olympien* n'est pas moins célèbre. Placé dans le temple d'Olympie, il portait cette inscription :

« Phidias, fils de Kharmidès, Athénien, m'a fait. »

Pausanias le décrit assis sur un trône d'or, d'ivoire, de marbre et d'ébène, décoré de figures en ronde bosse et de bas-reliefs. Il tenait d'une main la *Victoire ailée*, de l'autre le sceptre. Il était couvert d'un manteau d'or émaillé de fleurs et ses pieds reposaient sur un tabouret orné de lions d'or et de figures représentant le combat de Thésée contre les Amazones.

Ces deux chefs-d'œuvre de Phidias appartenaient à la statuaire chrysséléphantine, c'est-à-dire d'or et d'ivoire, sculpture polychrome qui a souvent été le modèle des grandes statues de bronze exécutées plus tard.

Polyclète, de quelques années plus jeune que Phidias, exécuta dans le même genre la fameuse statue d'*Héra* couronnée d'une stéphané où figuraient les Kharites et les Saisons. La Bibliothèque nationale possède une copie en bronze du *Diadumènos* de Polyclète d'une grande finesse

et d'une perfection de technique non encore atteinte.

Praxitèle, qui avait travaillé avec Scopas aux sculptures du mausolée d'Halicarnasse, vécut à Athènes, où il était célèbre pour son talent comme pour ses relations avec la courtisane Phryné. C'est d'après cette beauté renommée qu'il avait créé le type d'Aphrodite, dans la statue de Cnide, dont l'Anthologie disait : « Qui a donné une âme au marbre? qui a vu sur cette terre la déesse Cypris? qui a mis dans la pierre un si ardent désir de volupté? — C'est le travail des mains de Praxitèle. L'Olympe est privé de la déesse de Paphos, puisqu'elle est descendue à Cnide. » Le Musée britannique possède une tête d'Aphrodite, en bronze, qu'on croit inspirée par celle de Praxitèle.

C'est avec la même grâce qu'il exécuta l'*Apollon Sauroctone* ou « tueur de lézards », dont une belle copie est au Louvre. On voit à la villa Albani un petit bronze qui est la reproduction exacte du jeune Éphèbe au lézard.

Lysippe, de Sicyone, fournit une longue et glorieuse carrière, pendant laquelle il sculpta plus de quinze cents statues, dont chacune ferait la célébrité d'un artiste. Il nous est connu surtout par la fameuse statue en bronze du Vatican, l'*Apoxyoménos*, athlète qui porte sous son bras le strygile, espèce de racloir qui servait à enlever l'huile et le sable dont les athlètes soignaient leur corps dans les palestres. Cette statue, d'une grâce exquise, sort des règles du canon de Polyclète, en ce qu'elle est plus allongée, mince et svelte, d'autant plus que les statues de bronze allongent les formes et rongent les contours.

On sait que Lysippe avait seul le droit de reproduire en bronze la face auguste de son souverain, Alexandre le Grand. Malheureusement il ne nous est parvenu aucun de ces portraits authentiques. Mais les écrivains grecs rapportent que Lysippe avait saisi, d'une manière frappante, la physionomie du roi de Macédoine.

Rappelons ici une légende attestée par quelques historiens. On assure que Périclès, en homme d'État prudent et économe, avait chargé Phidias de disposer les bijoux d'or et les pierres précieuses qui ornaient l'*Athéna Parthenos*, au fond de sa cella, de manière à faire de cette statue le trésor public, quelque chose comme la caisse des dépôts et consignations de la république athénienne. De la sorte, le chef d'État n'avait qu'à aller enlever ces joyaux et à les fondre, si la guerre ou toute autre circonstance l'exigeait. En attendant, le trésor se trouvait sauvegardé par la piété même des citoyens envers leur déesse favorite.

On sait que Phidias lui-même fut accusé d'avoir dilapidé ces trésors, à la veille de la guerre du Péloponèse, et condamné pour ce fait à la prison. Mais on n'est pas certain que la sentence ait été exécutée, et l'on doit espérer que le grand statuaire aura réussi à se disculper des injurieuses accusations que l'envie, sans doute, avait dirigées contre lui.

Vers la fin de la grande période hellénique, il s'était formé à Rhodes une nouvelle école qui indiquait déjà la décadence, et tendait à reprendre la tradition des colosses des écoles asiatiques. C'est à cette tendance qu'on devait un grand nombre de statues monumentales, entre autres le fameux *Colosse du Soleil* qui fermait le port de Rhodes et qu'on attribue au sculpteur Charès de Lindos. Cette statue de bronze était haute de soixante-dix coudées. Elle fut renversée par un tremblement de terre, et encore du temps de Pline elle étonnait par sa masse. Peu d'hommes, dit cet écrivain, peuvent embrasser le pouce du colosse; ses autres doigts sont plus hauts que la plupart des statues; ses membres disjoints s'ouvrent comme de vastes cavernes, pleines de grands blocs de pierre destinés à l'origine à le fixer debout. On mit douze ans à

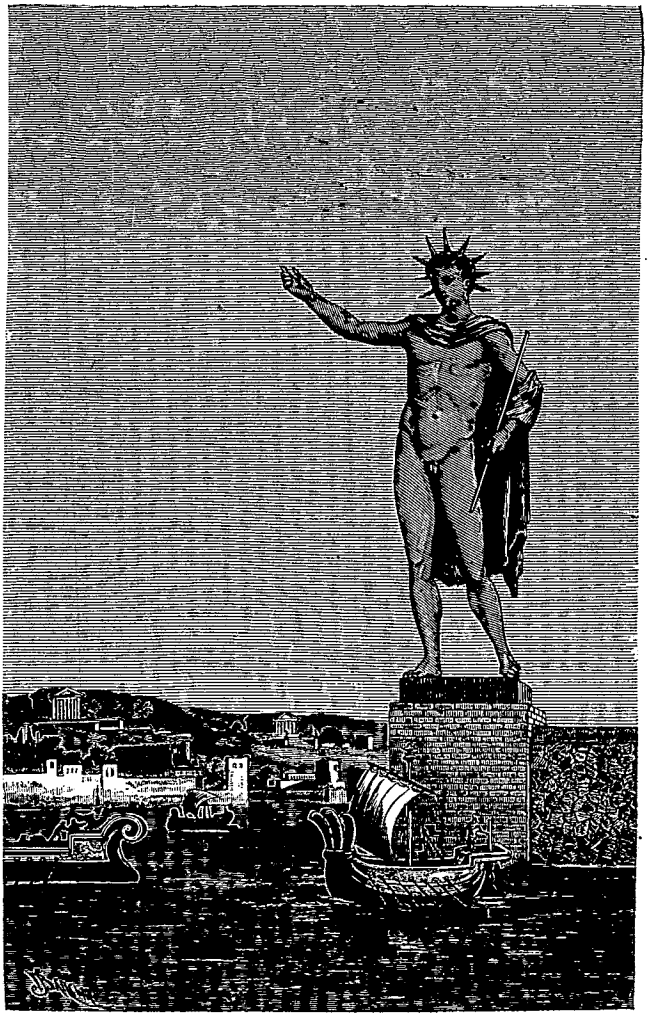

Le Colosse en bronze de Rhodes.

le construire et l'on y dépensa treize cents talents, la somme qu'on retira du matériel abandonné par Démétrius quand il se fut fatigué d'assiéger Rhodes. Il est probable que cette merveille du monde n'eut de merveilleux que sa masse, car la grandeur énorme s'obtient d'habitude au détriment de la perfection et de la beauté artistiques.

Dans les derniers temps de la période hellénique, l'art du bronze était exercé avec une grande habileté, et l'on reconnait, à ne s'y point tromper, dans les bronzes si nombreux retrouvés à Herculanum et à Pompéi, le cachet exquis du goût et de la grâce des artistes grecs qui n'avaient nullement perdu les traditions d'école.

Après avoir parlé des grands bronzes, si nous passons aux figurines de petites dimensions, nous les trouvons adaptées aux destinations les plus variées, soit par la nature du sujet, soit par la technique. Ainsi tantôt elles servaient d'images de culte, tantôt elles reproduisaient, sur les médailles ou les monnaies, les modèles célèbres des sculpteurs de la grande époque hellénique, et c'est ainsi que nous avons pu nous faire une idée de plusieurs de ces chefs-d'œuvre, tels que l'*Héro* de Polyclète, l'*Aphrodite* de Praxitèle, la *Minerve* ou le *Jupiter olympien* de Phidias. C'étaient encore des *ex-voto*, des objets de toilette, des pieds de miroir, des manches de strigile, ou des bijoux.

La légende veut que le *Taureau bondissant* ne soit que la reproduction du fameux taureau en airain que Phalaris d'Agrigente avait fait construire pour y enfermer ses victimes, et les y brûler à petit feu, se délectant au bruit horrible des rugissements humains du monstre gorgé de carnage.

Sur quelques-unes de ces figurines on trouve des inscriptions qui prouvent évidemment leur caractère

votif. Ainsi une statuette archaïque d'Apollon décou-

Le *Taureau Bondissant.*
(Bronze du cabinet des antiques du Louvre.)

verte à Naxos, porte cette dédicace au dieu lui-même :

« Deinajores m'a consacré au Dieu Apollon qui frappe de loin. »

(Δειναγορης μ'ανεθηκεν εκμβόλω 'Απολλονι)

Quelquefois même on dédiait à un dieu la statue d'un autre dieu. Telle est celle qu'on lit sur l'Apollon de bronze de Piombino, qui est au Louvre et dont nous avons parlé. On a découvert dans des fouilles pratiquées à Dodone, sur l'emplacement du temple de Jupiter, une riche collection de bronzes grecs consistant en une foule de figurines reproduisant les motifs les plus divers et qui étaient, sans doute, les offrandes consacrées à ce dieu par les dévots qui avaient visité son temple ou consulté son oracle.

Au cap Ténare on a découvert, il y a quelques années, une série de chevaux et autres animaux en bronze consacrés à Poseidon.

Quelques-uns des petits bronzes sont munis d'un anneau qui servait à les suspendre au cou, à titre d'amulettes.

Il est attesté aussi, par les découvertes faites à Herculanum, que beaucoup de ces objets d'art étaient destinés à la décoration du bâtiment, car on a trouvé dans une villa romaine l'une des pièces ornée de bustes représentant des personnages célèbres tels que Zénon, Épicure et autres.

Dans la notice sur les *Bronzes du Louvre*, M. de Longpérier a classé chaque série de ces figurines ou de ces ornements par ordre chronologique. De son côté M. Collignon, dans son manuel d'*Archéologie grecque*, répartit ces bronzes en deux groupes : 1° les bronzes d'ancien style grec; 2° les bronzes de la période de plein développement de l'art.

On confond quelquefois les bronzes grecs de style

ancien avec les bronzes étrusques, dont nous aurons l'occasion de parler dans un prochain chapitre en démontrant qu'ils ont une physionomie bien différente.

Parmi les plus anciens bronzes archaïques, les plus remarquables proviennent des fouilles de Dodone. Ils ont été décrits par le propriétaire de la collection, M. Carapanos, dans son ouvrage : *Dodone et ses ruines*. On y remarque entre autres : un *Satyre* à pieds de cheval, très énergiquement modelé et dansant, la main droite sur la hanche. Une bestialité joyeuse est empreinte sur son visage. Sa barbe et ses cheveux sont soigneusement frisés avec la naïveté des Assyriens et de l'art grec dans ses premiers essais.

La *Joueuse de flûte* (Auletria), trouvée également à Dodone, est de la même époque. Elle est, comme une statue égyptienne, étroitement serrée dans une tunique talaire d'étoffe très fine. Sa bouche est couverte de la bande de cuir qui sert à maintenir la double flûte, et elle en joue avec une grande vérité d'attitude.

Une autre statuette représente un homme assis, les cheveux nattés, la tête couverte du bonnet conique des Thraces et vêtu d'un simple manteau. Cela paraît être un personnage en costume royal.

On reconnaît la même raideur dans un *Apollon* de l'ancienne collection Pourtalès, sur lequel on lit l'inscription suivante : Πολυκράτης ἀνέ θηκε (dédié par Polycrate).

On a trouvé aussi, dans les substructions du vieux Parthénon brûlé par les Perses, des bronzes qui portent un caractère très réel et très intéressant d'authenticité, tels qu'une *Athéna*, dans l'attitude du combat et qui rappelle l'ancien palladium des Athéniens.

Comme dans la grande sculpture, on aperçoit fort bien aussi, dans les petits bronzes, la transition de l'art pri-

mitif à l'ancien style attique. Telle est la statuette d'*Héraklès combattant* qui est au cabinet des médailles. Voici ce qu'en dit le savant archéologue O. Rayet, dans ses *Monuments de l'art antique :* « Le dieu marche d'un mouvement rapide, et, la jambe gauche en avant, la droite en arrière, les jarrets tendus et les genoux raidis, il lève son bras droit armé de la massue et va frapper l'ennemi placé devant lui, tandis que de son bras gauche étendu, il tient son arc et semble s'en servir pour parer. » On croit reconnaître dans cette belle figurine une copie de l'Héraklès d'Onotos l'Éginète, auteur des statues du fronton d'Égine. Cette œuvre prouve qu'à l'époque éginétique, l'art du bronze était déjà à la hauteur de la grande sculpture.

Le *Faune dansant.*
(Bronze du musée de Naples.)

Quant aux figurines de la période florissante, on les trouve représentées en très grand nombre parmi les bronzes de Pompéi et d'Herculanum réunis au *Museo nazionale* de Naples. Mais la plupart appartiennent à l'art grec transporté en Italie. Cependant une *Aphrodite*, en costume dorien aux plis simples et droits et coiffée d'une couronne à fleurons, rappelle les œuvres grecques les plus achevées de la grande époque, tant la tête est pure et les formes de la plus exquise élégance, malgré son attitude encore hiératique.

Tel aussi le petit *Faune dansant*, chef-d'œuvre d'élégance et de grâce.

Le beau *bronze de Tarente*, qui est au Louvre, représentant un chef militaire, admirablement modelé, témoigne même d'une époque plus avancée.

Un fait qui paraît assez naturel, c'est qu'on retrouve dans les petits bronzes, non seulement la reproduction des sujets de la grande sculpture, mais surtout des motifs plus familiers touchant quelquefois à la caricature, tels que des faunes ivres, des Hercules buveurs, des Silènes au gros ventre; des satyres tels que celui de l'*antiquarium* de Berlin, trouvé à Pergame et contemporain des beaux marbres du temple de Jupiter.

Parmi les objets d'ornementation, il en est dont on ne saurait à coup sûr déterminer l'usage. Tels sont des bas-reliefs en bronze repoussé qui pouvaient servir soit à décorer des meubles, soit à faire partie d'une armure, ou des plaques de métal assez minces pour être cousues sur des étoffes ou sur des lanières de cuir.

Nous en trouvons un grand nombre parmi les bronzes de Dodone, de la collection Carapanos, déjà citée. Une belle plaque en bronze repoussé représente la *Dispute* d'*Apollon* et d'*Héraklès*, pour la possession du trépied de Delphes. Les deux divinités sont traitées dans le style hiératique consacré par la tradition. En revanche, la beauté du dessin et l'aisance des contours indiquent qu'ici l'archaïsme est affecté, car le travail trahit l'origine du quatrième siècle.

Une autre plaque de Dodone nous montre le combat de *Pollux contre Lyncée*. Ce bas-relief décore un *géniastère* ou garde-joue de casque. On reconnaît dans cette œuvre, aussi soignée que si elle était traitée en grand, le style et toutes les qualités de Lysippe et de son époque.

Quelques-uns des garde-joues de la collection Carapanos

imitent le visage humain comme de véritables masques. Souvent ils reproduisent les traits du guerrier, les détails de la barbe frisée avec soin ou largement massée et jusqu'à la courbe des moustaches. Coiffé d'un pareil casque, le soldat devait ressembler à une véritable statue de bronze, ce qui explique ce que raconte Hérodote des Égyptiens qui, lorsqu'ils virent pour la première fois pénétrer dans leur pays des hoplites grecs, les prirent avec terreur pour de véritables hommes d'airain.

Parmi les nombreux objets de toilette trouvés dans les sépultures grecques, on a mis au jour des fibules, des boîtes à fard, des strigiles, des peignes et surtout des miroirs, qui se prêtaient le mieux à l'ornementation métallique. L'attention des archéologues ne s'est appliquée qu'assez récemment aux miroirs grecs. On connaissait déjà les miroirs étrusques et latins, mais dans les miroirs grecs on découvrit toutes les recherches d'un art exquis. Ces miroirs étaient en bronze et affectaient généralement la forme arrondie. On les divise en deux classes :

1° Les miroirs simples, en forme de disques, avec une surface convexe, soigneusement polie, qui reflétait l'image et une surface concave ornée de figures tracées au burin. Ils étaient garnis d'un manche en forme de statuette munie d'un socle, qui permettait de les tenir à la main ou de les poser sur une table. On voit souvent de ces miroirs entre les mains des femmes représentées sur les vases peints. Sur un vase du musée Britannique, une femme se regarde dans un miroir et à côté d'elle on lit : αὐτοψία (la *vue* d'elle même).

2° Les miroirs figurant une boîte, se composant de deux disques métalliques s'emboîtant l'un dans l'autre, quelquefois réunis par une charnière. Le disque supérieur ou couvercle est orné extérieurement de figures en bas-relief, tandis qu'à l'intérieur il est poli et argenté avec

soin; c'est cette face qui réfléchit l'image. Le second disque, formant le corps de la boîte, est décoré à l'extérieur de figures gravées au trait; souvent le contour des figures est rempli par une légère couche d'argent, tandis que le fond est doré. Ainsi les miroirs grecs fournissent un triple sujet d'étude :

1° La gravure au trait; 2° les bas-reliefs; 3° les manches en forme de statuettes.

Les artistes grecs étaient très habiles dans l'art de graver au trait, et il est probable qu'ils le tenaient des Orientaux; mais les Grecs ont porté à la perfection la gravure au burin sur bronze, ce qui donne une haute valeur à leurs miroirs. Un des plus beaux exemplaires qui nous aient été conservés représente le *Héros éponyme de Corinthe* couronné par une femme personnifiant la colonie corinthienne de Leucade. Le héros, à demi nu, est assis sur un siège aux pieds massifs; un manteau descend de ses genoux sur ses jambes, le torse apparaît dans toute sa beauté et la tête a l'expression imposante d'un Jupiter. Il se tourne vers une jeune femme, Leukas, qui, drapée dans l'himation, couronne le héros. La composition est complétée par une rosace, des fleurs et des plantes marines. Cette composition témoigne des plus beaux temps de l'art hellénique.

Le miroir du musée de Lyon, le *Combat de coqs* et les *Danseuses* sont aussi de magnifiques spécimens de ce genre.

Les couvercles de miroirs à bas-relief ne sont pas moins remarquables. Ils rentrent dans la sculpture, dont nous avons déja amplement parlé, et quelques-uns d'entre eux appartiennent aussi à la meilleure époque. Tel est celui qui représente *Ganymède enlevé par l'aigle*, vrai chef-d'œuvre de grâce et d'élégance. Un autre représente un *Silène ivre* portant une ménade, tandis qu'un Éros aux

longues ailes vole devant le couple. En général, les reliefs des miroirs offrent des sujets empruntés aux cycles d'Aphrodite et de Bacchus avec leur joyeux cortége d'Éros, de Pans ou de ménades.

Enfin, les pieds des miroirs reproduisent aussi toutes les phases parcourues par la grande sculpture hellénique. Il en est d'archaïques, d'autres d'un style parfait. Telle est une figurine représentant une *cariatide* d'un style sévère, placée entre deux Éros qui voltigent au-dessous d'elle, en supportant le miroir. Tels étaient ces objets d'un usage journalier, que les Hellènes avaient le don d'élever à la hauteur des objets d'art les plus exquis.

De tout temps, chez les Grecs, l'ouvrier qui travaillait le bronze était en même temps orfèvre, et le travail sur métaux constituait une branche importante de la *torentique*, au moyen de laquelle nous avons vu les plus grands statuaires grecs exécuter des chefs-d'œuvre. Dans la légende hellénique, si les Cabires et les Dactyles étaient les premiers forgerons, les Telchines étaient les premiers orfèvres [1].

Or les bijoux d'or et d'argent, les vases en métaux précieux, étaient des objets de commerce importés en Grèce par le trafic des Phéniciens. C'est une vérité que les fouilles récentes de Mycènes sont venues confirmer. Le plus bel éloge que pût faire Homère, c'était de dire que les objets en métal qu'il décrivait avaient été fabriqués à Cypre ou à Sidon. Tels étaient le char d'Agamemnon, sa cuirasse, le cratère d'argent donné en prix par Achille aux jeux funèbres en l'honneur de Patrocle, etc.

Un bandeau d'or estampé trouvé à Athènes et qui est au musée du Louvre montre une suite d'animaux asiati-

1. *Manuel d'Archéologie grecque*, par Maxime Collignon. — *Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts*. — A. Quantin, éditeur.

ques. Le style oriental caractérise aussi les bijoux découverts à Rhodes par M. Salzmanos, dans la nécropole de Camiros. Avec les types d'ornementation, les Grecs avaient reçu de l'Orient les procédés techniques. Seulement, ils y apportaient leur grâce native et ce goût parfait qui n'a jamais été dépassé.

V

LE BRONZE CHEZ LES ÉTRUSQUES ET CHEZ LES ROMAINS

Les Étrusques sont incontestablement le premier peuple italiote qui ait été doué de sens artistique, et le seul de la Péninsule qui ait exercé une influence positive sur l'art romain. Cependant on n'est point encore fixé sur leur origine et on les a successivement rattachés aux Aryens, aux Celtes, aux Chananéens, aux Égyptiens, aux Pélasges et même, d'après Denys d'Halicarnasse, aux populations des Alpes rhétiques.

Mais, en étudiant leurs monuments et leurs produits artistiques, on est forcé de constater chez eux deux influences, l'une asiatique, l'autre hellénique, venant se greffer sur une souche réellement étrusque.

Ce peuple paraît avoir fondé en Italie, vers le onzième siècle avant notre ère, une vaste civilisation qui n'a pas duré moins de sept siècles. Cet État se composait de douze cités confédérées, établies entre le Tibre et l'Arno. Il régna d'abord, par les Tarquins, sur Rome naissante, puis finit par être conquis et absorbé par elle, au troisième siècle avant Jésus-Christ. De nombreuses découvertes faites dans les nécropoles de Vulci, de Chiusi, de Préneste, de Tarquinies, ont permis de reconstruire jusqu'à un certain point l'histoire de leur civilisation, de leur industrie et de leur art.

D'après certains amas de terre grasse mêlée d'ossements, de tessons, de détritus de toute espèce appelés *terramares*, on a pu reconstituer l'aspect de leurs villages primitifs. La plupart, situés dans le voisinage des cours d'eau, étaient établis sur pilotis comme les palafittes ou habitations lacustres de la Suisse, et les mœurs qu'ils révèlent étaient semblables. à en juger par les fragments d'ustensiles, d'armes, de poteries, d'objets de toute espèce que les fouilles ont mis au jour.

A côté de vestiges de l'âge de pierre, on y trouve un grand nombre d'objets en bronze ayant été coulés dans des moules de pierre, tels que faux, marteaux, pointes de lance, poignards, poinçons et celts.

Outre les terramares, la découverte d'un cimetière à Villanova, près de Bologne, contenant environ deux cents tombes intactes, a fourni au musée de Bologne une collection unique pour l'histoire des origines italiques. A côté d'un grand nombre d'urnes cinéraires d'une terre plus fine et d'une façon plus soignée que les tessons recueillis dans les terramares, on a découvert des armes en miniature, entre autres de petites haches, réductions faites en vue d'une destination funéraire, analogues aux bijoux sans valeur que les Grecs fabriquaient pour leurs tombeaux. On y a trouvé en outre des boucles, des grelots, des pièces métalliques pour le harnachement des chevaux, à côté d'objets de toilette tels que des bracelets, des colliers, des chaînettes, des épingles, des fibules et des rasoirs.

Les fibules, entre autres, analogues à nos épingles de nourrice, sont en nombre infini. On en a trouvé jusqu'à trente dans une seule tombe. Tantôt l'arc auquel l'épingle s'ajuste est un simple fil métallique, tantôt une torsade, tantôt une feuille gonflée et façonnée en forme de gondole avec des ornements au poinçon. Il y a là évidemment un

grand progrès sur la métallurgie des terramares. L'industrie du bronze y est déjà très avancée. Ce n'est plus le métal coulé dans de grossiers moules de pierre, mais il est

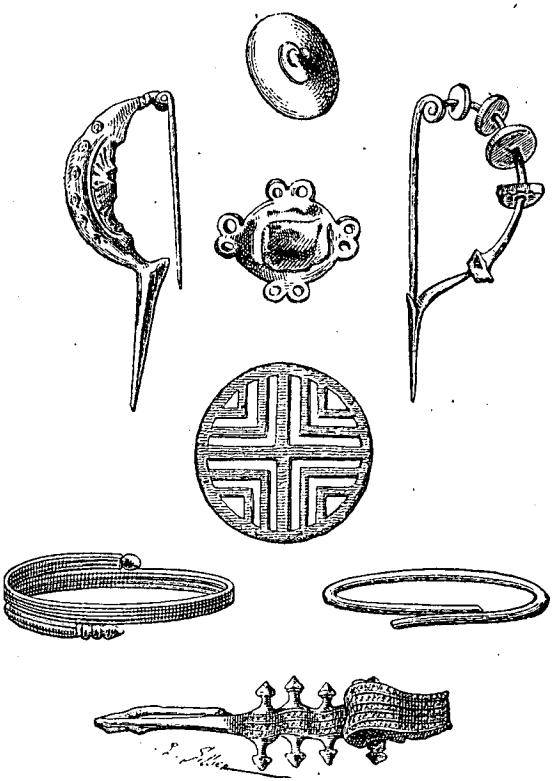

Bijoux étrusques en bronze. Fibules, bracelets, etc...

déjà martelé, aplati, découpé en rondelles ou en rubans, ployé, tordu, étiré, réduit en fils flexibles ou formant des ornements repoussés.

Une autre découverte, faite à Bologne en 1871, a mis au

jour une grande jarre pleine de bronzes cassés, d'ustensiles

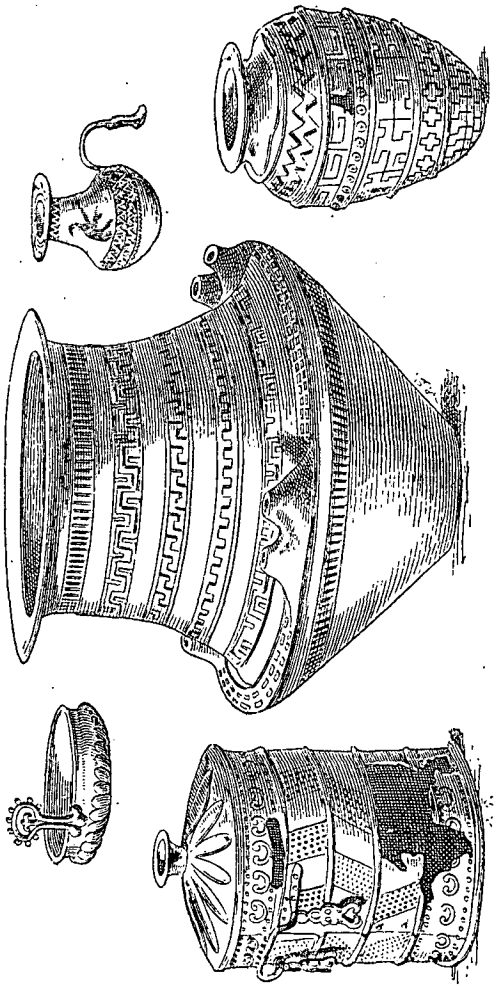

Vases étrusques en bronze trouvés à Bologne.

inachevés, de déchets d'atelier et de pains de métal sortant

du creuset. C'était évidemment le dépôt d'un fondeur. Ce dépôt pesait près de 1500 kilogrammes et se composait d'environ 14000 pièces, parmi lesquelles on retrouve tous

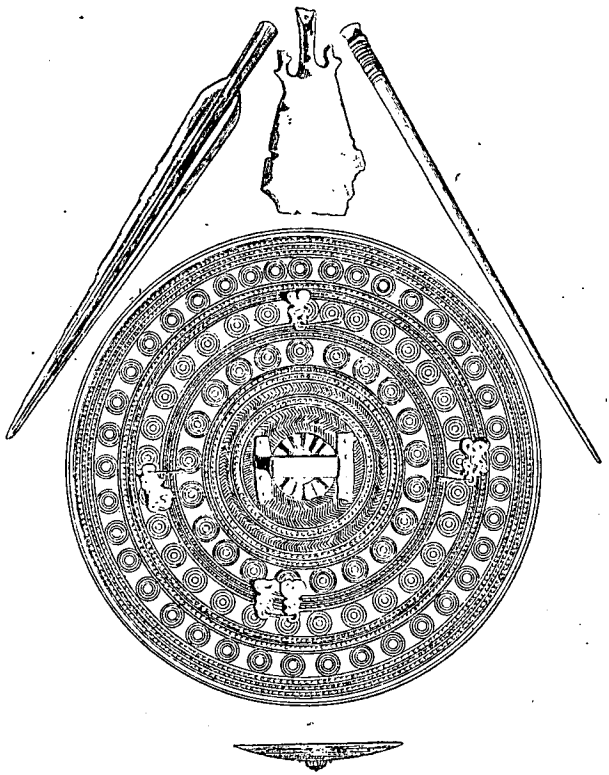

Bouclier et armes en bronze trouvés à Bologne.

les types de la nécropole de Villanova. Rien que les fibules s'y trouvaient au nombre de 2397. Quelques-unes sont entourées d'ornements et contournées en replis bizarres. Il

en est de même des rasoirs et des bracelets, ainsi que des grands vases de bronze, des boucliers, des *cistes* à anses et des seaux en bronze repoussé, ornés de zones de figures et d'animaux qui rappellent tout à fait la fantaisie asiatique.

Il est probable, en effet, que l'intermédiaire entre l'Orient et l'Italie centrale était une peuplade d'émigrants partis d'Asie Mineure et débarqués à l'embouchure du Tibre. C'est, du moins, la tradition reprise par Virgile dans l'Énéïde. Quoi qu'il en soit, cette hypothèse nous aide à comprendre pourquoi nous trouvons en Étrurie le même genre de sépultures qu'en Asie Mineure, le système de la voûte, imposé plus tard par les Étrusques aux Romains, es insignes royaux des Tarquins analogues à ceux des rois de Lydie, et le cachet asiatique des objets dont nous avons déjà parlé.

En outre, il est certain que l'Italie centrale a été un lieu d'importation orientale par le commerce méditerranéen.

On a découvert à Palestrina, en 1876, un trésor d'objets phéniciens, entre autres des coupes en argent doré et ciselé, semblables à celles recueillies dans les îles de Chypre, à Cirtium, à Larnaca, à Amathonte, présentant le même caractère, moitié assyrien, moitié égyptien, que l'art phénicien.

Après la fondation de Carthage, la mer Tyrrhénienne devint un lac phénicien. Ce peuple entoura bientôt l'Italie de tous côtés. Des relations étroites s'établirent entre les Carthaginois et les Étrusques, ce qui explique comment les objets de style asiatique servirent de modèles aux ouvriers indigènes, pour la fabrication des ustensiles de bronze, des bijoux et des anneaux. Ils reproduisent des palmettes, des rosaces, des fleurs de lotus sur les miroirs et les urnes cinéraires, ainsi que des lions, des sphynx, des griffons sur les sarcophages. Ces motifs étaient destinés à entrer plus tard dans l'art romain et de l'art ro-

main, à l'époque de la Renaissance, dans l'art moderne.

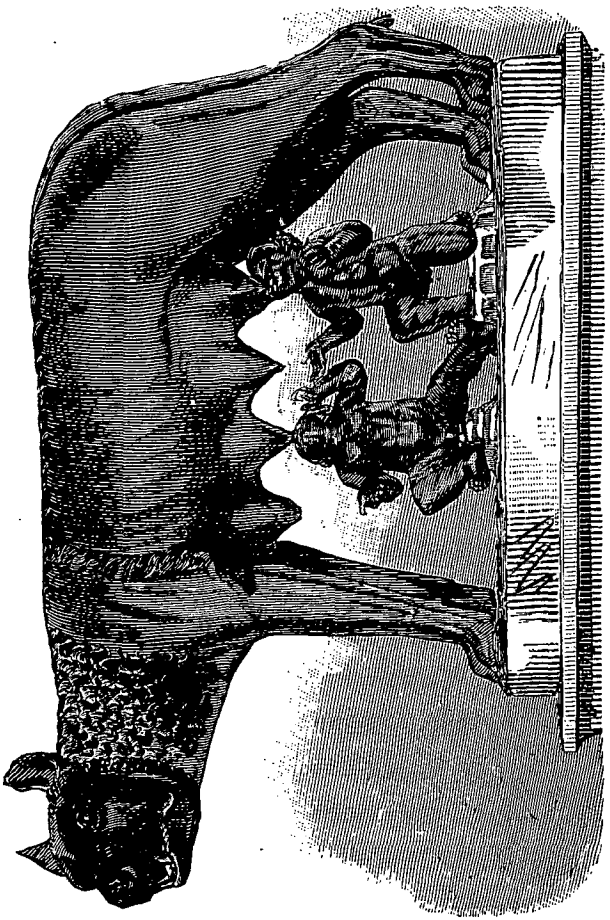

La *Louve du Capitole*. (Bronze étrusque.)

Mais c'est surtout à l'influence hellénique que l'art étrusque dut d'accomplir son entier développement. Les

relations entre la Grèce et l'Italie dataient de la plus haute antiquité. Les mythes si connus de Circé, des Sirènes, de Charybde et Scylla témoignent d'expéditions aventureuses des Grecs dans les parages de l'Occident. On doit ainsi aux Gréco-Pélasges la fondation de nombreuses villes, telles que Rhégian, Sybaris, Crotone, Tarente, Sélinonte, Agri-

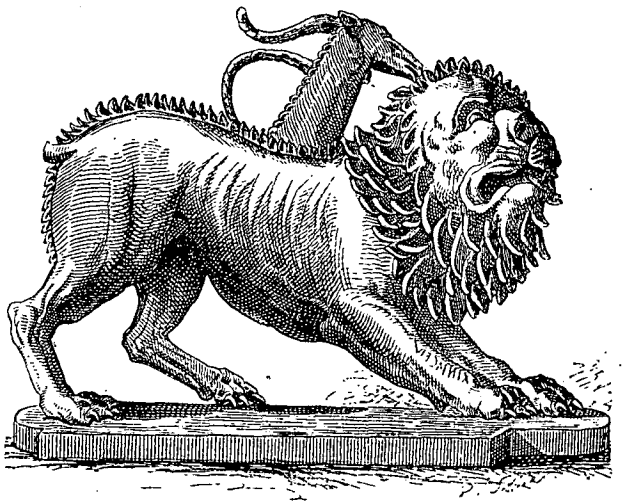

La *Chimère d'Arezzo.*
(Bronze étrusque du musée de Florence.)

gente, Pœstum, Locres, Métaponte, et, en Sicile, Naxos, Syracuse, Léontium, Hybla, qui formèrent la Grande-Grèce. Il s'établit en même temps, avec Démarate, une colonie corinthienne en Étrurie.

Parmi les produits importés par eux, rappelons ces fameux vases peints, longtemps appelés étrusques et qui, en réalité, sont des vases grecs. La collection des poteries corinthiennes qui est au Louvre provient presque tout en-

tière des villes étrusques de Cœé ou de Tarquinies. Les bronzes historiés découverts à Vulci étaient identiques à

L'*Orateur*. (Bronze étrusque du musée de Florence.)

ceux que les fabriques grecques répandaient parmi les populations campaniennes.

La sculpture en bronze des Étrusques était très supérieure à leur sculpture en terre. Ils étaient très habiles a

manier le métal. Parmi leurs statues on cite *la Louve* du Capitole, *la Minerve* et *la Chimère* d'Arezzo, *le Mars* de

Pélée poursuivant Thétis, (miroir en bronze.)

Todi, l'*Orateur* du musée de Florence, l'*Enfant à l'oiseau* du Vatican.

L'industrie étrusque du bronze était si développée au temps de Périclès, que ses lampes et ses plats étaient

déjà très recherchés en Attique. A la prise de Vulsinies,

Bacchus et Sémélé, (miroir en bronze.)

les Romains emportèrent d'Étrurie deux mille statues en bronze. Lorsque Scipion prépara son expédition contre

Carthage, la seule ville d'Aretium put lui fournir, en quinze jours, 30 000 boucliers, 50 000 javelots et tout l'attirail nécessaire pour armer en guerre une flotte de quarante navires.

Parmi le grand nombre de bronzes étrusques qui nous ont été transmis, on remarque de petites idoles, des images populaires de lares et de pénates, des figurines votives, et parmi les objets d'utilité, des ustensiles de ménage, des chaudrons, des trépieds, des aiguières, des seaux et des objets de toilette, tels que coffrets ou *cistes*, lampes, éventails et miroirs.

Les *miroirs*, imités des Grecs, étaient formés, comme nous l'avons dit déjà dans le précédent chapitre, d'un disque de bronze argenté ou doré et poli d'un côté, de façon à réfléchir les images. Il y avait le miroir à double boîte, avec relief sur le couvercle, et le miroir à disque simple avec un manche orné de dessins à la pointe ou *graffiti*. Parmi les plus beaux on cite le miroir Gerhard, représentant *Bacchus* d'un côté, *la Réconciliation d'Hélène et de Ménélas* de l'autre; *Hercule portant l'Amour;* enfin le miroir du musée Britannique : *la Rencontre d'Hélène et de Ménélas*, après la prise de Troie.

Le principal intérêt de ces miroirs est dans les sujets qui y sont gravés sur le bronze, empruntés à la mythologie ou à l'épopée. C'est : la Naissance de Minerve ou de Bacchus; la Réunion de Bacchus et de Sémélé; Vénus et Adonis; Pélée poursuivant Thétis, plus connu sous le nom de miroir de Pérouse; Castor et Pollux avec leur sœur Hélène; Achille et Penthésilée; Hercule vainqueur de Cerbère; la chasse de Méléagre; l'enlèvement du Palladium troyen; Vulcain fabricant le cheval de Troie, etc. Quant à la légende qui accompagnait ces sujets, car le nom des personnages était presque toujours inscrit à côté ou au-dessus d'eux, elle dénaturait les noms grecs à la manière étrusque,

Ainsi Ulysse devient *Uthuze;* Diomède *Zimthe;* Apollon *Apul;* Achille *Achle,* Castor et Pollux *Castur* et *Pultuce;* Adonis *Atunis;* Zeus *Tinia;* Athènes *Menora;* Aphrodite *Couran,* et Bacchus *Phuphlums.*

Quant aux *Cistes,* c'étaient des boîtes cylindriques ou ovales, formées d'une feuille de bronze enroulée et soudée. On les appelle en général cistes de Préneste, du lieu où l'on en a trouvé la plupart, ou cystes *mystiques,* on ne sait pourquoi, car ces coffrets n'avaient rien de religieux. C'étaient des meubles d'usage domestique, destinés à serrer tout l'attirail de la toilette féminine. Comme les miroirs, les cistes étaient ornés de sujets gravés, empruntés au cycle des légendes helléniques. La plus célèbre est la *ciste Ficosoni,* au musée Kircher (Rome), qui représente l'arrivée des Argonantes en Bithynie. Le roi des Bébrices ayant cherché à empêcher ces aventuriers de faire leur provision d'eau, Pollux le lie à un arbre, et les marins débarquent librement pour aller aux fontaines. Cette ciste porte l'inscription latine suivante :

NAVIOS PLAUTAS
MED ROMAI FECID-DINDIA MACALUIA FILEO DADIT,

dont l'orthographe archaïque indique une date antérieure à la fin de la deuxième guerre punique.

La salle des bronzes du Louvre, renferme une très belle collection de cistes que l'on peut consulter avec fruit.

La fabrication des cistes comprenait trois opérations. Dans un premier atelier, les feuilles de bronze, découpées en rectangles, recevaient leur décoration gravée. La surface étant plane, ce travail devenait facile. Une fois la feuille préparée, elle passait dans un second atelier où elle était rognée et courbée pour prendre la forme cylindrique, puis soudée et munie d'un fond et d'un couvercle. Enfin un dernier ouvrier la montait en lui adaptant une

poignée, des pieds et des anneaux reliés par des chaînettes. Cette division du travail rendait l'unité de style assez difficile.

Les Étrusques avaient la passion des bijoux et, dans leurs figures sculptées ou peintes, en couvraient leurs personnages, même quand il s'agissait de déesses grecques telles que Vénus ou Junon.

Le bijou le plus fréquent était le collier à bulles. La bulle est une sorte de capsule d'or, d'argent ou de bronze, faite de deux petites cuvettes rondes et suspendues à la chaîne d'un collier ou au cercle d'un bracelet. On lui prêtait la vertu d'une amulette. Tout Étrusque en portait au moins une et le plus souvent trois.

La chaîne était aussi très fréquente, tantôt à rubans, à anneaux, à perles, à pandeloques ou à tresses doubles ou triples, quelquefois formant un entre-croisement couvrant de métal le cou, la poitrine, les épaules, les hanches, plus semblable à un harnachement qu'à une parure. En général, il fallait aux Étrusques beaucoup de métal et de pierreries, et c'est surtout à la masse qu'ils appréciaient la valeur des bijoux.

L'art romain dérive, à son tour, de l'art étrusque et de l'art grec. La sculpture n'arrive pour la première fois à Rome qu'avec les Tarquins, c'est-à-dire avec l'avènement de la civilisation étrusque hellénisée. Ce sont des sculpteurs étrusques qui décorent de statues le temple de Jupiter Capitolin et font pour le sanctuaire l'image même du dieu. On commence alors à exécuter pour les temples des statues de métal. La première est celle de Cérès, soclée en bronze. Plus tard les deux mythologies grecque et latine se confondent et l'on se met à offrir aux dieux une partie du butin de la guerre sous forme de statues représentant les divinités helléniques. C'est ainsi qu'après la défaite des Samnites, Spurius Carvilius fera fondre une

image colossale de Jupiter Capitolin avec le bronze enlevé à l'ennemi.

Peu à peu les statues honorifiques se multiplient; on en décerne aux magistrats qui ont bien mérité de la patrie, et même à des étrangers tels qu'à Hermodore d'Éphèse, l'un des décemvirs préposés à la confection des Douze Tables, à Pythagore et à Alcibiade. On en élève tant et à des personnages si obscurs que Calia se refuse à tant d'honneur. « On me demandera, dit-il, pourquoi je n'ai pas de statue, j'aime mieux cela que la question contraire. »

Les guerres avec la Grèce firent enfin connaître aux Romains les chefs-d'œuvre de la sculpture grecque. Chaque fois qu'une ville grecque tombait en leur pouvoir, les généraux romains la dépouillaient de tous ses trésors, et les chefs-d'œuvre des Grecs venaient augmenter la splendeur de l'entrée triomphale des vainqueurs. C'est ainsi qu'au triomphe de Fulvius Nobilior, après la campagne d'Épire et d'Italie, on promena à travers les rues de Rome deux cent quatre-vingt-cinq statues de bronze et deux cent trente statues de marbre. Au triomphe de Paul-Émile, deux cent-cinquante chariots parurent chargés de statues et de tableaux, et cette magnificence fut encore dépassée par Mummius, le destructeur de Corinthe.

L'art devint alors une mode et tous les riches Romains voulurent avoir leur collection, parfois même leur musée, qu'ils augmentaient à prix d'or par la guerre ou, comme Verrès, par des vols administratifs dans les provinces.

Alors plusieurs sculpteurs grecs vinrent chercher fortune à Rome. L'un deux, Agasias d'Éphèse, dans l'Asie Mineure, est l'auteur du fameux *Gladiateur combattant*, du Louvre. Tout fait croire que cette statue, d'un mouvement si hardi et d'une si brillante exécution, est la copie en marbre d'un original en bronze. Ainsi s'explique

l'adjonction du tronc d'arbre contre lequel s'appuie l'athlète, et qui servait à soutenir la figure de métal trop élancée.

Les plus célèbres statues de Rome appartiennent à l'École attique, et que l'on nous permette à ce sujet une digression qui se rapportera tout aussi bien aux œuvres fondues en bronze qu'à celles simplement sculptées dans le marbre ou dans la pierre. L'histoire de l'art du bronze est si intimement liée, au point de vue surtout de la statuaire, à celle de la sculpture proprement dite, que nous nous voyons conduits à les réunir toutes deux, pour un instant, dans ce que nous avons à dire de l'art romain.

Le fameux *Torse* du Belvédère, celui qui fut à lui seul le professeur de Michel-Ange, qui aimait à s'appeler « l'élève du Torse » est signé d'Apollonios, qui appartenait à l'École de Lysippe. Glycon d'Athènes est l'auteur de l'*Hercule Farnèse*. C'est à un Athénien, Cléoménès, qu'on doit la *Vénus de Médicis*, la meilleure copie de la Vénus de Praxitèle. Cette délicieuse statue, le bijou de la tribune de Florence, qui renferme tant de chefs-d'œuvre, paraît avoir été exécutée d'après la description d'Homère : « La déesse, dit-il, vient de sortir de l'écume de la mer où elle a pris naissance. Sa beauté virginale paraît sur le rivage enchanté de Cythère. Si sa chevelure n'est pas flottante sur ses épaules divines, c'est que les Heures viennent de l'arranger de leurs mains célestes. » L'*Ariane* du Vatican est de la même école.

Enfin l'*Apollon pythien*, ou du Belvédère, trouvé vers la fin du quinzième siècle, à Capo d'Anzio (l'ancienne Antium), doit être l'œuvre d'un élève de Scopas.

Les leçons des grands artistes grecs n'avaient point été inutiles et les artistes romains finirent par s'inspirer de ces maîtres pour voler de leurs propres ailes.

On distingue dans la sculpture romaine deux périodes :

celle de l'épanouissement sous les Césars, les Flaviens et les Antonins, et celle de la décadence, depuis la dynastie syrienne jusqu'à la fin du monde romain.

En empruntant leurs motifs à la mythologie hellénique, les sculpteurs romains s'attachèrent à en reproduire

La *Junon Reine* de Vienne. (Bronze patiné d'argent.)

surtout les types gracieux et riants, tels que Bacchus et les Bacchantes, les Tritons, les Néréides, les Amours, les Silènes, les Satyres et les Nymphes. Telle cette superbe et fière *Junon Reine*, tête d'une statue en bronze, anciennement patinée d'argent, trouvée près de Vienne (Isère) en 1850; elle est maintenant au musée de Lyon. D'après

l'inscription gravée sur le diadème, le questeur L. Lélugius fit don de la statue à la colonie de Vienne.

Ils s'attachent aussi à figurer des allégories de nations, de peuplades ou de villes sur les arcs de triomphe, les portiques, les autels ou les monnaies et médailles. Mais leur spécialité, ce qui les distingue de leurs modèles, les artistes grecs, c'est le portrait. Le Forum est encombré de statues représentant les hommes de guerre ou les principaux magistrats de la cité. En général, ils sont idéalisés et représentés nus comme les héros d'Homère.

D'autres fois, quand il s'agit de représenter des princes ou des princesses, les sculpteurs romains leur donnent la figure des dieux, surtout de Jupiter, tandis que les impératrices sont en Cérès, en Vesta, en Diane, en Muses, et même, vers la fin de l'Empire, en Vénus et nues comme elle.

Antinoüs, le favori d'Hadrien est représenté en Bacchus, en Apollon, en Hercule ou en Ganymède. Les statues militaires, les bustes abondent.

Pour les bibliothèques on exécute, d'après les traditions, les bustes des sages de la Grèce ou des poètes d'autrefois : Homère, Solon, Lycurgue, Eschyle, Sophocle, Aristophane, Socrate, Xénon, Épicure, etc. On les exposait ainsi dans le lieu même, où comme le dit Pline, « les âmes immortelles de ces grands hommes parlaient encore ».

Le portrait était traité par les statuaires romains avec un véritable réalisme qui cherchait la ressemblance individuelle jusque dans les moindres détails. Plis de la bouche, fossettes, rides, chevelure, tout est traité avec une sincérité brutale. Quant aux draperies, elles sont exécutées d'une manière magistrale. La *Pudicité* du Vatican est un chef-d'œuvre dans ce genre. L'exécution des plis de sa toge est un prodige d'imitation et en même temps d'élégance.

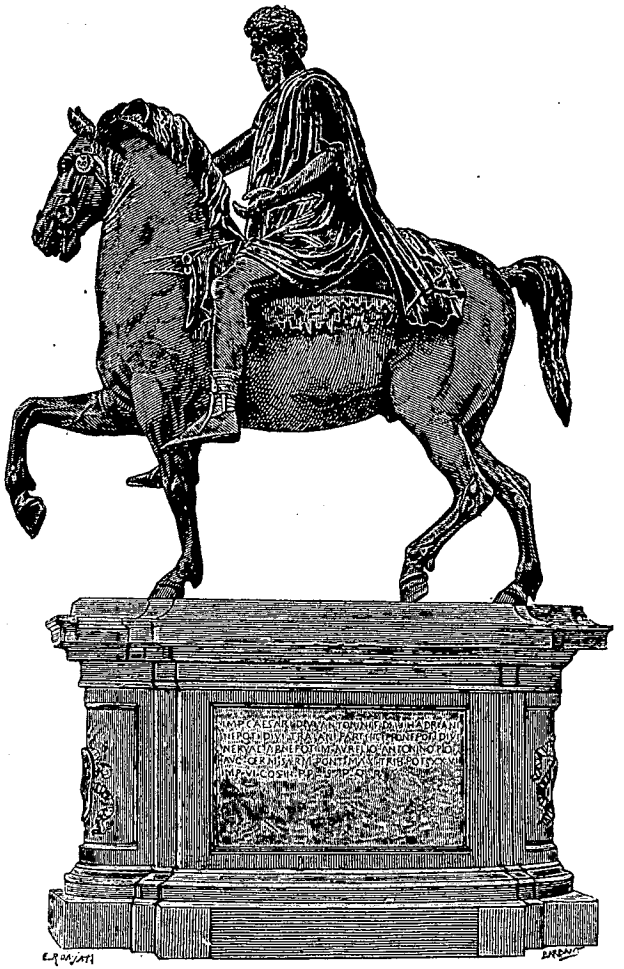

Statue équestre en bronze de Marc-Aurèle, au Capitole (Rome).

A l'époque des Césars, la coiffure étant simple et les figures glabres, l'artiste donnait toute son attention au modelé du visage; mais, à partir des Antonins, la barbe et les cheveux envahissant le visage, le sculpteur ne s'attache plus qu'à les reproduire. Il fouille le marbre ou le bronze pour imiter leurs boucles, qu'il creuse soigneusement à l'aide du trépan, et il triomphe surtout dans la coiffure compliquée des impératrices, qui couvrent, comme chez nous sous le Directoire, le front de toutes les belles Romaines, au point de ressembler à de colossales perruques.

L'imposante statue équestre de Marc-Aurèle, que l'on peut admirer à Rome sur la place du Capitole, est l'un des plus remarquables chefs-d'œuvre de la statuaire sous les Antonins.

Les bas-reliefs historiques sur les arcs de triomphe ou les colonnes isolées deviennent la décoration principale de ces monuments, comme on le remarque sur la *colonne Trajane*, élevée par le sénat romain en l'honneur de Trajan, après sa conquête de la Dacie. Elle se compose de trente-quatre tambours de marbre blanc évidés à l'intérieur en vis d'escalier. Le piédestal circulaire qui surmonte le chapiteau portait la statue de Trajan en bronze doré, remplacée au seizième siècle par celle de saint Pierre également en bronze. Ces bas-reliefs se composent de cent quatorze scènes dont la série s'enroule en spirale autour du fût. On sait que cette colonne a servi de modèle à l'architecture de notre colonne Vendôme.

Il en est de même de la colonne Antonine, l'arc de Titus, l'arc de Septime Sévère, au Forum, et de l'arc de Constantin, dont les bas-reliefs sont retombés dans la plus profonde décadence.

Mais qu'importaient alors aux Romains les vaines fantaisies de l'art! Maîtres du monde, leur ambition était

ailleurs. Virgile n'avait-il pas fait dire à l'un de ses personnages : « D'autres sculpteront plus délicatement le bronze et donneront la vie au marbre. Toi, Romain, souviens-toi que ton rôle est de gouverner les peuples. »

En dehors de la statuaire proprement dite, l'art romain du bronze nous a laissé de curieux et élégants vestiges de ses applications à l'ornementation des édifices ou à celles du mobilier, témoin cette admirable applique de porte, trouvée à Capoue, qui fait partie aujourd'hui des collections du duc de Luynes, au Cabinet des médailles. La tête de Méduse qui la décore en haut-relief est un des spécimens les plus parfaits de l'effigie de la Gorgone, embellie par l'idéal de l'art des grands siècles. Telle encore cette lampe de bronze surmontée d'un baladin, trouvée à Pompéi et conservée au musée de Naples.

Avant de quitter l'art romain du bronze, il nous reste à parler des médailles et des monnaies qui préoccupent à un si haut point les numismates modernes.

La première ou plutôt la plus ancienne valeur d'échange, chez les Romains, était le bétail. On payait avec un bœuf ou un mouton, et le nom en est resté, puisque le mot *pecunia* dérive de *pecus* (bétail). Puis on lui substitua le bronze, d'abord à l'état de lingots ou de morceaux irrégulièrement découpés (*æs rude*) et qu'il fallait peser à chaque transaction. Plus tard on imagina de donner aux lingots une forme régulière, de les peser une fois pour toutes et de garantir leur poids par une marque : L'*æs rude* devint l'*æs signatum*. Ce fut la première monnaie. On attribue cette innovation à Servius-Tullius.

L'*æs signatum* circulait sous deux formes, l'une quadrangulaire et l'autre circulaire.

Le premier était un lingot d'environ cinq livres romaines (un peu plus d'un kilogramme et demi), régulièrement aplati, de manière à figurer un carré long et

portant une empreinte sur chaque face : un bœuf, un

Méduse. Applique de bronze d'une porte de Capoue.
(Cabinet des Médailles.)

mouton ou un porc, image des animaux qui avaient servi aux transactions primitives.

L'*æs signatum* circulaire était l'unité monétaire par excellence, appelée l'*as*. La moitié était le *semis*, le tiers le *triens*, le quart le *quadrans*, le sixième le *sextans*, et l'*uncia* ou once, le douzième.

Toutes ces divisions portaient au revers une proue de navire avec la légende ROMA, mais sur la face chacune

Baladin sur une lampe en bronze, (musée de Naples).

portait une tête différente, Janus, Jupiter, Minerve, Hercule, ou la déesse Roma.

La forme carrée ne disparut pas entièrement devant la ronde, car on en connaît qui portent l'image d'un éléphant, et qui sont de l'époque de la guerre contre Pyrrhus 273 ans av. J.-C.)

Les unes et les autres, à reliefs très saillants, étaient fort habilement faites et dues sans doute à des sculpteurs grecs. Ces types se conservèrent jusqu'à la fin de la république. Depuis, les proues de navires disparurent pour faire place à l'effigie de l'empereur et à divers symboles.

L'as normal était lourd et incommode. Sans être comme les monnaies de Sparte, qu'il fallait charger sur des chariots quand on en transportait quelques-unes, les monnaies romaines de bronze ne se prêtaient plus à l'augmentation des transactions.

On eut alors recours à l'argent, et le bronze, ayant cessé d'être l'étalon monétaire, ne servit plus que comme appoint à la nouvelle monnaie. L'unité était devenue le *denarius* (denier), équivalant à dix as et comportant deux divisions : le *quinarius* ou demi-denier et le *sestertius* ou quart de denier.

La nouvelle monnaie portait sur la face la tête de Pallas ornée d'un casque ailé, et sur le revers les Dioscures (Castor et Pollux à cheval).

Plus tard le *victoriat*, importé d'Illyrie, porte sur la face la tête laurée de Jupiter, et au revers une Victoire qui couronne un trophée, avec la légende ROMA.

A la suite des désordres civils, les magistrats chargés de la fabrication des monnaies modifient les empreintes selon leur caprice, et y mettent même leurs noms et leurs images, avec des espèces de rébus analogues aux armes parlantes du moyen âge.

Ainsi Publicius Malleobus marque les deniers d'un marteau (*malleus*), Aquillius Flosus d'une fleur (*flos*), Furius Crassipes d'un pied (*pes*), Furius Purpureo du coquillage à pourpre (*murex*), Pampennis Musa de *muses*, ou d'Hercule Musagète, etc.

A l'époque de César commencent les monnaies impé-

riales. Sous Auguste, l'or devient l'étalon officiel avec le denier d'or (*aureus*) pour unité. Le Sénat ne garde plus son droit de frappe que pour les pièces de bronze.

Ce qui est curieux dans les monnaies impériales, et particulièrement pour les bronzes, ce sont les revers. Ils présentent une série de compositions qui sont comme le journal de la politique impériale. Ainsi ils font allusion à l'événement du jour, à un voyage de l'empereur, à la promulgation d'une loi, à des traités de paix, à une distribution d'argent, à une remise d'impôts, etc. Sur un bronze de Nerva, on voit deux mules paissant, en souvenir d'un décret bienfaisant qui avait délivré les populations de l'Italie de fournir, sur réquisition, la cavalerie de l'État. Un bronze de Titus montre le Colisée vu à vol d'oiseau, un bronze de Trajan l'image de la basilique Ulpia. A l'époque d'Hadrien, les bronzes reproduisent des statues d'Hercule, de Jupiter et d'Esculape. Nos gravures ci-contre nous montrent quelques-uns des plus remarquables spécimens des grands bronzes au temps des Césars.

Grand bronze de Vitellius.

Grand bronze à la colonne Trajane.

Les empereurs font souvent connaître par un médaillon la mythologie d'une nouvelle province conquise. D'Auguste aux Antonins, c'est la belle époque; les têtes gravées sur les pièces ou les médailles sont d'un beau style.

Après eux le dessin devient lourd, le modelé à peine indiqué, et ce n'est guère que par leurs attributs qu'on reconnaît les portraits des empereurs.

Néron lauré (grand bronze).

Quant aux *médaillons* proprement dits, ils sont généralement beaucoup plus grands que les monnaies ordinaires. Leur exécution est plus soignée et leur relief plus fin. Leurs empreintes reproduisent des allusions aux discours militaires, à la prospérité de l'empire ou à l'illustration des légendes nationales. Ils étaient problablement frappés sur l'ordre de l'empereur pour être distribués en son nom comme cadeaux officiels, marques de faveur, soit aux princes alliés, soit aux grands personnages de l'empire, soit aux légions. C'étaient comme les *ordres* de chevalerie de nos jours.

Hadrien haranguant ses soldats.

Les médaillons de bronze étaient, en revanche, frappés par le Sénat comme un

Hadrien et Sabine (grand bronze, face et revers).

hommage à l'empereur à l'occasion de quelque grande

circonstance. Mais ils ne portaient jamais les deux lettres S. C. (Senatus Consulto), qui seules caractérisaient les bronzes ayant cours. A l'époque de Constantin les *contorniates*, médaillons plus minces, marqués d'un sillon circulaire (contorna), représentaient des sujets mytho-

Grand bronze au Capitole restauré.

Allocution militaire (grand bronze de Galba).

logiques, historiques et héroïques, ainsi que des sujets relatifs au théâtre, aux jeux de cirque et de l'amphithéâtre, aux naumachies, aux combats de bêtes et aux luttes de gladiateurs. C'était la décadence qui arrivait à grands pas, avec les excès qui l'accompagnent dans toutes les civilisations mourantes.

VI

LE BRONZE CHEZ LES BYZANTINS

C'est au milieu d'une société très avancée et déjà arrivée à l'époque des collections et des musées que se produisit l'art chrétien ou byzantin. La religion nouvelle proscrivait les images. Saint Paul, à la vue des chefs-d'œuvre de l'antiquité, à Athènes, s'indignait contre les statues du paganisme. Il n'y voyait que des instruments de perversion et tenait l'art classique pour une abomination. Le Christ, d'après ses premiers apôtres, ne devait être représenté que sous une forme chétive. Mais le bon sens et le goût public firent bientôt justice de cet ostracisme. Sous le règne de Constantin, raconte Codinus, une grande quantité de statues furent apportées d'Athènes, de Cyzique de Césarée, de Tallès, de Sardes, de Mocissus, de Sebastia, de Satalie, de Chaldeia, d'Antioche la Grande, de Chypre, de Crète, de Rhodes, de Chios, d'Attalie, de Séleucie, de Smyrne, de Tyanée, d'Iconium, de Nicée en Bithynie, de Sicile et de toutes les autres villes de l'Orient et de l'Occident. Ainsi l'art byzantin ne rompit point brusquement toutes les traditions qui le rattachaient à l'antique.

Constantin avait appelé la sculpture à concourir à la décoration de la nouvelle capitale. Les fontaines qui se dressaient sur les places de Byzance étaient ornées de bas-

reliefs avec les images du Bon Pasteur et de Daniel dans la fosse aux lions. En même temps le goût de l'orfèvrerie se développe et répond à l'amour du luxe et du faste qui est le caractère dominant de l'art constantinien. Constantin multipliait partout l'or, l'argent, le bronze et les pierres précieuses, surtout dans cette basilique de Sainte-Sophie qui fut le type par excellence de l'art byzantin, aussi bien comme décoration que comme architecture. De plus, on élevait des statues aux empereurs. Procope décrit celle de Justinien qui se dressait sur l'Augustæon, en face de Sainte-Sophie, et qui subsista jusque vers l'époque de la prise de Constantinople par les Turcs. La statue de l'empereur, remarquable par son costume, qui était celui d'Achille, se dressait sur un cheval de bronze. Quand il s'agissait de fondre, soit des métaux précieux, soit le bronze, les Byzantins conservaient une habileté de technique remarquable, en même temps que la sculpture en marbre dégénérait.

Depuis la mort de Justinien jusqu'au commencement du huitième siècle, les iconoclastes arrêtent tout essor sculptural, mais l'art reprit le dessus avec Basile le Macédonien et ses successeurs. Il s'éleva à côté de Sainte-Sophie une nouvelle église dont Constantin le Porphyrogénète dit : « On y avait uni tout ce que l'art, la richesse et la volonté la plus active avaient pu rassembler, et Basile offrit cette église au Christ comme une épouse toute brillante de perles, d'or et d'argent, toute ornée de marbres aux couleurs variées, de mosaïques et de tissus de soie. » A l'extérieur, des tuiles en bronze doré recouvraient les coupoles; dans l'atrium se dressaient deux grandes fontaines en marbre décorées d'ornements en bronze.

L'art du bronze à Byzance était à son apogée. Ses ateliers étaient constamment mis à réquisition. Nombre de cathédrales possèdent encore les glorieux vestiges des œuvres

des bronziers byzantins. Telles les portes de bronze des vieilles basiliques, à Rome, à Palerme. Celles de Saint-Zénon de Vérone méritent une mention spéciale; raconter leur histoire, c'est dire celle de l'art byzantin du bronze.

Des cinquante églises ou à peu près que possède l'antique cité d'Odoacre et de Théodoric, la plus intéressante à coup sûr, celle qui frappe le plus l'imagination, autant par sa grandeur architecturale que par les lointains souvenirs qu'elle rappelle, et par l'origine, mystérieuse encore, de sa fondation, est la basilique de Saint-Zénon. Commencée, selon une tradition incertaine, par Pépin, fils de Charlemagne, sa construction était déjà très avancée au dixième siècle. Les chroniqueurs, entre autres l'évêque Raterius, nous apprennent que l'empereur Othon Ier, passant par Vérone pour se rendre à Rome, laissa à la ville « une grosse somme d'argent » pour l'achèvement de son église.

Saint-Zénon appartient à l'époque que l'on est convenu d'appeler *romane*. Par ses lignes architectoniques droites et sévères, par la disposition générale du monument, un temple élevé sur un autre temple, la basilique véronaise rappelle entièrement la forme des anciennes églises de la Syrie centrale, construites au deuxième siècle, ou encore celle des anciens sanctuaires de Rome, Sainte-Marie Majeure, Saint-Pierre hors les Murs, Saint-Pierre aux Liens, presque contemporains de la basilique *civile* de Constantin, commencée sous Maxence et achevée dans les premières années du quatrième siècle.

Les portes de Saint-Zénon, comme celles similaires exécutées entre le neuvième et le onzième siècle, appartiennent à cette époque toute spéciale de l'histoire de l'art que nous étudions ici, celle de la sculpture en métal et particulièrement la sculpture en bronze, qui devait mourir et renaître en Italie en même temps que gran-

dissait ou qu'expirait le flot des invasions barbares. Au cinquième siècle, lorsque Constantin avait déjà transporté depuis longtemps le siège de l'empire à Byzance, entraînant à sa suite les artistes qui peuplaient Rome, le pape saint Hilaire peut cependant encore faire exécuter en Italie des portes de bronze damasquinées d'argent pour les églises de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Jean-l'Évangéliste. Deux siècles plus tard, le pape Honorius, après avoir reconstruit l'église de Sainte-Agnès hors les Murs, fait élever au-dessus du tombeau de cette martyre un grand ciborium de bronze. C'est le dernier ouvrage en métal d'origine italienne que nous voyions mentionner jusqu'au neuvième siècle, et même jusqu'à l'arrivée, à la fin du onzième, des artistes grecs, premiers précurseurs de la Renaissance. Du neuvième au onzième siècle, les ouvrages en bronze seront tous d'origine byzantine.

Tombée en décadence en Italie, la sculpture en bronze était restée en assez grand honneur à Constantinople pour qu'elle n'eût point à souffrir même de la persécution des empereurs iconoclastes. Les artistes grecs jouissaient d'une réputation universelle qu'ils devaient en grande partie aux portes qu'ils exécutaient pour les églises. La porte de Sainte-Sophie de Constantinople, l'une des plus antiques, subsiste encore.

Au onzième siècle, l'activité des ateliers byzantins se manifeste par une série de travaux considérables destinés à l'Italie. Quelques années nous séparent seulement de l'an mille. C'est l'époque où, sous l'influence des terreurs superstitieuses, les sanctuaires sortent de terre, plus resplendissants les uns que les autres, fouillant le marbre de leurs façades, décorant leurs autels des plus riches spécimens de l'orfèvrerie. L'Italie marque sa trace dans ce grand mouvement religieux, et, par l'intermédiaire de ses comptoirs orientaux, adresse ses commandes aux

ateliers de Constantinople. C'est ainsi que deux membres de la riche famille des comtes Mauro d'Amalfi, Maurus et son fils Pantaleo, donnent à la cathédrale de leur cité natale des portes de bronze byzantines, où sont représentés, dans les quatre grands compartiments du centre, le Christ, la Vierge, saint Pierre et saint André. Quand Léon, abbé du Mont-Cassin, les vit, elles lui plurent tellement qu'il envoya à Constantinople les mesures des portes de son église. Pantaleo contribua encore à cette dépense, mais les portes du Mont-Cassin ne présentent point de figures; on y plaça des inscriptions qui énumèrent les possessions de l'abbaye.

Encadrées par le portail et par les bas-reliefs qui décorent leurs jambages, les lourdes portes du sanctuaire de Vérone nous frappent par leur ornementation étrange. Ces portes, qui passent inaperçues pour la plupart des visiteurs, occupent cependant une place unique dans l'histoire de l'art : « Ne manquez pas d'observer — dit déjà au dernier siècle l'historien véronais Maffei dans sa *Verona illustrata* — les portes de San-Zenon, en bois recouvert de plaques de bronze historiées. L'art en est tout barbare, étalant aux yeux, sous forme de grossiers fantoches, des scènes tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que de la chronique des miracles de saint Zénon. Notez surtout la Crucifixion, dans laquelle le soleil et la lune, rappelant le miracle de l'obscurité qui suivit le martyre du Christ, sont représentés par deux figures d'homme et de femme, à la manière des gentils. » La description que vient de nous donner Maffei se retrouve exactement sur l'une des plaques de la porte de la cathédrale de Saint-Zénon. Faisant ressortir ce qu'il appelle la grossièreté d'exécution de ces bas-reliefs, l'historien véronais ajoute : « Bonnano de Pise exécuta beaucoup mieux les portes de bronze du temple de Monreale, près de Palerme, en 1186. » Maffei,

lorsqu'il écrivit l'histoire de sa ville natale, ignorait certainement les vicissitudes qu'avait eu à subir l'art du bronze en Italie jusqu'à sa renaissance au douzième siècle.

En 1076, Pantaleo d'Amalfi donna à l'église de Sant'-Angelo in monte Gargano des portes dont la décoration est beaucoup plus intéressante pour l'histoire de l'art. Celles de l'église du Saint-Sauveur d'Atrani furent dues, en 1087, à la libéralité de son fils. A son tour, Robert Guiscard, après s'être emparé de Salerne (1077), offrit au dôme de cette ville des portes qui ont la même origine. On y voit, aux côtés de saint Matthieu, les figures de Robert Guiscard, de sa femme et du protosebastos Landulf Botromiles, qu'une inscription indique comme le fondateur de l'église.

Le plus magnifique spécimen de portes de bronze exécutées au onzième siècle à Constantinople fermait encore, avant l'incendie de 1823, l'église de Saint-Paul hors les Murs, de Rome. Ces portes, commandées par l'abbé de Saint-Paul, Hildebrand, le futur Grégoire VII, furent exécutées par un artiste du nom de Stauracios. Comme celles de Saint-Zénon, elles étaient en bois, recouvertes d'une feuille de bronze de 3 lignes d'épaisseur. Les sujets qui remplissent les cinquante-quatre compartiments sont tirés de l'histoire du Christ et de la Vierge, de celles des apôtres, des prophètes, etc. L'attention est surtout attirée par la technique même de l'œuvre byzantine. La décoration n'est point faite en effet en relief, l'artiste a dessiné en creux les traits des figures et les plis des vêtements, puis, dans les sillons ainsi ménagés, il a inséré des fils d'argent et d'or. Ce ne sont donc point des bas-reliefs, mais des figures damasquinées, à la façon des plaques d'airain réticulées d'or qui enrichissaient les parois de l'église byzantine des Saints-Apôtres. Nous retrouvons le même procédé et le même style, les mêmes figures allongées qui caractérisent

les œuvres de la fin du onzième siècle, dans l'ornementation des portes de Salerne et dans celle de l'une des portes de Saint-Marc de Venise, donnée en 1085 par Alexis Comnène aux Vénitiens.

Les portes de Saint-Zénon appartiennent-elles à la catégorie des œuvres fondues à Constantinople ou ont-elles été exécutées en Italie même, par des artistes indigènes, contemporains ou précurseurs des auteurs des portes des églises de Trani, de Monreale, de Pise, de Lucques? Leur ornementation ne rappelle en rien les procédés adoptés pour les portes ornées au trait et damasquinées de Salerne et de Saint-Paul; d'un autre côté, l'exécution rudimentaire des bas-reliefs ne permet guère de les classer dans la catégorie des portes déjà savamment ouvragées du douzième siècle. Les détails des différents sujets qui les ornent se ressentent évidemment de l'influence byzantine, autant par les dessins des entrelacs qui servent d'encadrement et de bordures que par la répétition du profil des façades à coupoles; nous inclinerions donc à croire qu'elles sont d'origine italienne, et que leur auteur s'est inspiré des artistes grecs appelés par l'abbé Didier, vers 1080, au Mont-Cassin. Faut-il encore chercher l'origine des portes de Saint-Zénon en Allemagne, où, dès les premières années du onzième siècle, en 1011, l'archevêque de Mayence, Willigis, fait fondre les portes de bronze de sa cathédrale, et où encore, en 1015, saint Bernward fait exécuter celles de la cathédrale d'Hildesheim, enrichies, comme celles de Saint-Zénon, de hauts-reliefs représentant des scènes de la Genèse et des Évangiles? On ne saurait guère chercher en France leur origine; ce n'est qu'en 1140 que l'abbé Suger fait exécuter les portes de l'église de Saint-Denis, les premières qui aient été fondues dans notre pays. Quoi qu'il en soit et à quelque solution que l'on s'arrête, les portes de l'église de Vérone doivent être con-

sidérées comme l'un des plus curieux spécimens de l'art du bronze à l'époque romane, et leur exécution procède, d'une façon plus ou moins directe, des procédés de l'école byzantine, dont l'influence se faisait sentir dans tous les centres artistiques du continent[1].

Mais abandonnons cette digression historique Aussi bien l'art byzantin, que nous avons vu briller d'un si vif éclat du neuvième au onzième siècle, tombe lui-même en décadence. L'école d'artistes grecs émigrés en Italie va jeter de profondes et vivifiantes racines, sur lesquelles viendra se greffer l'éblouissante époque de la Renaissance. Aux portes déjà remarquables de Bonnano de Pise viendront s'ajouter, en 1195, celles que Pietro et Uberto de Plaisance vont fondre, sur l'ordre de Célestin III, pour Saint-Jean de Latran. Un peu plus d'un siècle nous sépare encore des années glorieuses qui virent Andrea Pisano achever celles du Baptistère de Florence, et, plus tard, Lorenzo Ghiberti poser au même baptistère les fameuses « portes du Paradis ».

En dehors des portes mêmes des basiliques, le bronze servait en maintes applications à la décoration du mobilier ecclésiastique. Nous le voyons par une série d'objets conservés au musée du Vatican, tels que des croix où est représentée la Crucifixion ou des plaques de métal ornées d'images de saints et qui autrefois avaient été, sans doute, fixées sur des coffrets et des reliquaires. On signale, entre autres, une plaque de bronze du musée de Lyon provenant d'Athènes, et représentant la Vierge tenant l'Enfant Jésus.

A Ravenne, la ville d'Italie où l'on peut le mieux étudier

1. *Les portes de bronze des basiliques du* XI^e^ *siècle et l'église Saint-Zénon de Vérone.* — Voir, *Magasin pittoresque*, notre étude avec gravures (Août 1888).

l'art chrétien primitif du cinquième au huitième siècle, on trouve comme une répétition de Constantinople et de ses monuments. C'est le sol classique de l'alliance de l'art romain avec l'art byzantin. Au couvent des Camaldules, on voit encore une collection de bronzes très précieux pour l'étude de l'école byzantine. L'église de Saint-Vitale est une imitation de Sainte-Sophie et a servi elle-même de modèle à la basilique d'Aix-la-Chapelle. Les grilles de bronze de Saint-Apollinaire *in Classe* sont célèbres. Mais la sculpture de cette époque est déjà, en général, fort négligée ; elle ne reprendra son essor que vers la fin du quatorzième siècle, à l'aurore de la Renaissance italienne.

VII

LE BRONZE SOUS LA RENAISSANCE ITALIENNE

L'abaissement que l'avènement du christianisme avait fait subir aux arts plastiques et à l'idéal hellénique, pendant l'époque byzantine en Orient et l'époque romane en Occident, dura jusqu'au treizième siècle. La notion du beau et de la liberté artistique paraissait à tout jamais disparue. Comme aux époques primitives, on en était revenu aux grossières formules du symbolisme.

Mais, à cette époque, les républiques italiennes ayant fondé sur la liberté l'indépendance des citoyens, il se produisait dans le nord et le centre de la Péninsule un accroissement de richesse qui appelait de soi-même le progrès et l'émancipation des arts. On commence à étudier l'antique, non pour l'imiter servilement, mais pour s'inspirer de son idéal, pour en revenir à l'expression de la vie, à l'observation de la nature et à la science réelle.

C'est à Florence qu'éclatèrent les premières manifestations de la Renaissance italienne. Cimabue et Giotto en furent les initiateurs. Les sculpteurs suivirent leur exemple. Un élève de Giotto, Andrea Pisano, exécute les bas-reliefs de l'une des trois portes du Baptistère de Florence, que Lorenzo Ghiberti devait compléter.

Ghiberti n'avait que vingt-trois ans lorsque les magistrats de Florence ouvrirent un concours pour les deux portes

de bronze du Baptistère qu'il restait à exécuter. Il l'emporta sur ses concurrents plus âgés, Giacomo della Quercia, Brunellesco, et Bartoluccio, son propre beau-père. Il exécuta d'abord celle du nord, puis fut chargé de celle de l'est, à laquelle il travailla pendant vingt-huit ans (de 1424 à 1452). Cette porte est divisée en dix panneaux représentant des scènes de l'Ancien Testament.

Dans les intervalles il plaça vingt-quatre statuettes de personnages bibliques, et, entre les statuettes, vingt-quatre têtes. L'ensemble est entouré d'une grande bordure où des animaux se jouent au milieu de fleurs et de feuillages. L'effet décoratif est d'une grande richesse et les personnages de la plus haute élégance. On sait que Michel-Ange déclarait ces portes « dignes d'être placées à l'entrée du Paradis ». Quant à la composition des groupes, elle est si habile, que malgré le grand nombre de figures mises en scène, elle se déroule avec une ordonnance qui rappelle celle de la peinture. C'est en même temps le défaut qu'on a reproché à Ghiberti, qui a ménagé dans ses panneaux des plans successifs, de la ronde bosse aux lointains les plus délicats, comme s'il eût exécuté ses compositions sur la toile.

C'est ce défaut que sut éviter Donatello en traitant le bas-relief en sculpteur plutôt qu'en peintre, et en proscrivant les effets de perspective et de paysage. Donatello fut le précurseur de Michel-Ange. Comparé à Ghiberti et à Lucca della Robia, ses contemporains, partisans de la conciliation entre l'art grec et l'art chrétien, Donatello fut un révolutionnaire qui donna, le premier, un libre cours à son imagination puissante et originale. Nous devons à M. Eugène Müntz une étude très détaillée sur ce génial artiste qui, de concert avec son illustre ami Brunellesco, inaugura de la manière la plus brillante l'ère de la Renaissance.

Donatello naquit à Florence vers l'an 1386. Après avoir débuté dans l'atelier d'un orfèvre, il se voua à la sculpture; et alla se perfectionner à Rome. Vasari raconte, à ce propos, l'anecdote suivante : « Le jeune orfèvre-sculpteur venait de terminer, pour l'église de Santa-Croce, un crucifix de bois. Ayant consulté son ami Brunellesco sur le mérite du travail, celui-ci répondit que c'était un paysan et non le corps parfait du Christ qu'il avait cloué sur la croix.

« Piqué au vif, Donatello lui répliqua : — S'il était aussi facile d'exécuter que de critiquer, mon Christ te paraîtrait un Christ et non un paysan. Mais prends donc du bois et essaye d'en faire un à ton tour. Brunellesco ne voulut pas en avoir le démenti, et passa plusieurs mois à faire secrètement un crucifix auquel il réussit à donner toute la perfection désirable. Puis il invita Donatello à déjeuner avec lui. En route il achète quelques denrées et les remet à son ami : — Tiens, lui dit-il, porte cela à la maison, je te rejoins à l'instant. Donatello qui ne se doutait de rien, aperçoit en entrant le crucifix exposé dans son meilleur jour. Il se place devant pour l'examiner, puis, hors de lui d'admiration, ouvre les mains et laisse tomber œufs, fromage et le reste. C'est ainsi que Brunellesco le surprend : — Qu'est-ce à dire? s'écrie-t-il; que mangerons-nous si tu jettes tout à terre? — Pour ma part, répond Donatello, j'en ai assez; mais brisons là : à toi il appartient de sculpter des Christs, à moi de sculpter des paysans. »

Ces deux crucifix existent encore à Florence : celui de Donatello dans l'église de Santa-Croce, celui de Brunellesco dans celle de Santa-Maria-Novella.

Cette anecdote prouve que la première tendance de Donatello, affranchi de toute école, était le réalisme. Mais il devait le réchauffer, dans ses œuvres suivantes, par l'originalité et la puissance de l'expression. D'un autre

côté, l'étude de l'antique l'avait sans doute convaincu de la nécessité de subordonner la recherche du caractère et de la vie à celle de la beauté. Il le prouva dans ses premières statues, à Or' San Michele : *saint Pierre* et *saint Marc*, et dans le *saint Louis* en bronze, de Santa-Croce. Mais il revient parfois à son réalisme primitif, entre autres dans une statue en bronze de *saint Jean-Baptiste*, qui est au musée de Berlin.

Dans le *David*, en bronze, exécuté pour Cosme de Médicis et transporté en 1490 au palais de la *Signoria*, à Florence, Donatello a entrepris, le premier des artistes de la Renaissance, de remettre en honneur l'étude du nu, si longtemps proscrite, et il y a magistralement réussi. Le jeune pâtre, n'ayant pour tout vêtement qu'un pétase et des jambières, est debout, un pied légèrement posé sur la tête de Goliath, le glaive dans la main droite, la pierre dans la gauche, qu'il appuie contre sa hanche. Son visage, encadré par de longs cheveux, rayonne de joie ; son corps jeune et souple trahit sa vigueur. Il est en même temps fier et ingénu, d'une expression tout originale et vivante qui donne comme un avant-goût de la fraîcheur d'inspiration de Michel-Ange, cent ans avant le grand maître.

Une statue, en bronze, de *Cupidon*, du musée de Florence, est exécutée dans un sentiment analogue. Le jeune dieu, grotesquement attifé de culottes mal attachées, respire une gaieté naïve incomparable.

Les portes de la *sacristie de San-Lorenzo* représentent quarante apôtres ou saints affrontés deux par deux dans les attitudes les plus variées et les plus imprévues, de face, de profil, de trois quarts, se courbant, se redressant, s'élançant ou se reculant et gesticulant sans souci de leur dignité traditionnelle. C'est plein d'esprit, d'ironie et de verve. Il fallait, en effet, toute l'imagination d'un Donatello pour éviter la monotonie d'une pareille donnée.

La *Judith* de Donatello.
(Bronze de la *Loggia dei Lanzi*. Florence.)

La statue de *Gattamelata*, à Padoue, passe pour la plus belle statue équestre de la Renaissance. C'est une œuvre colossale dans laquelle on voyait pour la première fois un cheval figuré d'après nature. Le mouvement de l'animal paraît avoir été imité d'après un des chevaux de Venise. Le général, solidement campé sur sa monture, a l'attitude aisée et imposante, sans raideur aucune.

On voit aussi au musée de Naples une superbe *tête de cheval*, en bronze, qu'on avait prise pour un antique et qui passe aujourd'hui pour être l'œuvre de Donatello.

L'une de ses œuvres les plus célèbres est la *Judith*, coulée en bronze pour Cosme de Médicis, et qu'on voit aujourd'hui à Florence dans la *Loggia dei Lanzi*. Après l'expulsion des Médicis, elle avait été exposée sur la place de la *Signoria*, avec cette fière épigraphe que l'on peut lire encore sur le piédestal :

ÆXEMPLUM SALUTIS PUBLICE CIVES POSUERE.

Pendant sa longue carrière, car il mourut âgé de plus de quatre-vingts ans, Donatello avait fait de nombreux élèves : le Basso, Giovanni de Pise, Simone Ferrucci, Hanni di Banco, Agostino di Dulcia, Desiderio da Settignano, Bertolda, Vellano, Andrea Riccio, Andrea del Aquila et bien d'autres.

L'un d'eux, Verrochio, professait pour lui une telle admiration que, sur son lit de mort, il demanda qu'on lui plaçât entre les mains un crucifix sculpté par son glorieux maître.

Le nom de Verrochio, que nous allons retrouver plus loin, nous conduit à citer au moins celui de son élève, Léonard de Vinci, ce génie universel qu'aucune branche du savoir humain ne laissa indifférent. Comme sculpteur, Léonard travailla de longues années à la *statue équestre*

de François Sforza; mais quand son œuvre fut terminée en terre, il ne sut point se déterminer à la fondre en bronze, et son modèle fut bientôt détruit. On n'a pu le reconstituer que par les dessins qu'il en a laissés.

Oublierons-nous *Michel-Ange*, bien qu'il affectionnât particulièrement le marbre, et qu'il ne nous ait laissé que de rares œuvres en bronze, pour la plupart perdues à jamais, comme la statue en bronze du pape *Jules II*, détruite à Bologne dans une émeute, et le *David* de bronze, envoyé à Blois et disparu sans que l'on puisse en retrouver les traces?

Comme sculpteur, Michel-Ange avait exécuté à Florence le *Combat des Centaures*, bas-relief en bronze rempli de fougue et de mouvement. Ses fameuses statues de la chapelle de Médicis, à San-Lorenzo, *le Jour* et *la Nuit*, *l'Aurore* et *le Crépuscule*, *le Pensieroso*, image de Laurent de Médicis, sont reproduits partout et dominent, de toute la hauteur du génie, la sculpture de la Renaissance et des temps modernes. Et cependant ce génie si adulé, même de son vivant, était rongé de mélancolie. « La peinture, la sculpture, la fatigue et la bonne foi m'ont miné, écrivait-il, et tout va de mal en pis. Il aurait bien mieux valu pour moi que dès ma jeunesse je me fusse établi fabricant d'allumettes, je ne souffrirais pas toutes les douleurs que j'endure. »

On attribue aussi à Michel-Ange le dessin du piédestal de la *statue équestre de l'empereur Marc Aurèle* à Rome, que nous avons citée dans un précédent chapitre. Il en a si bien calculé la hauteur que la tête du cavalier se trouve à la portée de la vue du spectateur, contrairement aux statues équestres, qui sont placées beaucoup trop haut.

Cette statue, autrefois dorée, avait été primitivement placée, de 1187 à 1538, sur la place du Palais de Latran, sur le Forum, près de l'arc de *Septime Sévère*. On doit,

Le *Persée* de Benvenuto Cellini.
Bronze de la *Loggia dei Lanzi* (Florence).

paraît-il, son état parfait de conservation à la croyance populaire qui en faisait une statue de Constantin, le premier empereur chrétien. La superstition romaine attachait encore, au siècle dernier, d'après une tradition populaire, l'espérance d'un retour au bon et heureux temps des Antonins à cette statue, pour le jour où la dorure, qui ne s'y fait plus voir que par places, la recouvrirait de nouveau tout entière.

Un des plus grands sculpteurs en bronze de l'Italie fut *Benvenuto Cellini*. Parmi et au-dessus de ses innombrables ciselures d'aiguières, de vases ou de coffrets, il faut placer son *Persée* avec la tête de Méduse, statue en bronze placée, comme la *Judith*, à la *Loggia dei Lanzi*, à Florence. C'est une œuvre élégante, bien modelée, mais un peu surchargée de détails. Le héros foule aux pieds le corps de sa victime et présente de la main gauche la tête de la Méduse dégouttante de sang. Un immense casque très richement orné et muni d'ailerons couvre sa tête, tandis que sa main droite tient un large coutelas. Le piédestal, très orné et portant sur ses quatre faces des niches renfermant des statuettes, est d'une haute élégance. On doit aussi à Cellini les statuettes et les bas-reliefs du piédestal de la *Délivrance d'Andromède*. On sait que cet aventurier artiste, fut attiré en France par François Ier, et qu'il y prit part, surtout comme habile orfèvre, à la Renaissance française.

L'histoire du bronze sous la Renaissance italienne a laissé du reste des traces resplendissantes dans celles des grandes cités qui furent, à cette époque lumineuse de l'art, des centres de production et de création artistiques. Florence, Venise, Bologne, Padoue, et avec elles Rome, cette ville au trésor inépuisable, nous montrent à chaque pas que nous faisons dans leurs rues ou dans leurs musées, tout un amoncellement de merveilles.

Au *Bargello* de Florence, l'ancien palais du Podestat, aujourd'hui musée nationnal, c'est d'abord, dans la *salle des bronzes*, le *David* de Donatello et son *saint Georges*; un *chien*, bas-relief par Benvenuto Cellini, des *grotesques* en bronze, des *figures de fontaine*, un *paon* et des statuettes d'*Apollon* et de *Junon*, de l'école de Jean Bologne, dont la France revendique le génie; *l'Amour terrassant un reptile*, de Donatello; *Mercure*, par Jean Bologne ; un *David* par Andrea Verrochio, statue charmante de naïveté et de jeunesse.

Dans la même salle est le buste colossal du grand-duc *Cosme Ier*, par Benvenuto Cellini, œuvre richement ornée qui rappelle un peu le *Persée*, ainsi que des modèles en cire et en bronze. On y voit aussi une belle *urne cinéraire* avec des anges, modelée par Ghiberti; le *Sacrifice d'Abraham*, par Brunellesco, et le même sujet par Ghiberti : ce sont les deux bas-reliefs du concours pour les portes en bronze du Baptistère, dans lequel Ghiberti l'a emporté sur son rival. En les contemplant, on est forcé de reconnaître que les juges ont eu raison. Chez Ghiberti, en effet, il y a plus de calme dans la composition, plus de science dans les draperies et un sentiment mieux inspiré de l'antiquité. Chez Brunellesco, au contraire, règnent une agitation pénible et une certaine affectation dans les poses. Enfin, à la sortie du Bargello, on voit un *buste de Michel-Ange*, en bronze, provenant d'une succession, et qui a le mérite de nous livrer les traits authentiques du grand artiste. Citons, en passant, au *Mercato Nuovo*, une magnifique copie du *Sanglier antique* en bronze, par Pietro Tacca.

A la chapelle Sixtine on voit, sur l'autel, un *tabernacle* en bronze doré figurant la basilique portée par des anges. A Saint-Pierre, le *Baldaquin* en bronze, supporté par quatre colonnes torses richement dorées, mais sur-

chargé d'ornements de mauvais goût, a été fait en 1633, sous Urbain VIII, d'après le Bernin, avec le métal enlevé au Panthéon d'Agrippa. En même temps ce pape, qui était de la famille Barberini, consacrait une partie de ce bronze à des canons pour le fort Saint-Ange. Ce fut alors que Pasquin fit le jeu de mots célèbre : « *Quod non fecerunt Barbari, fecere Barberini.* »

La hauteur du baldaquin, avec la croix, est de 29 mètres et il pèse 63 054 kilogrammes. C'est sous ce baldaquin que se trouve le maître-autel où le pape dit la messe les jours de fête. Des portes en bronze doré provenant de l'ancienne église ferment la niche qui contient le sarcophage de Saint Pierre. Quant à la statue du saint elle-même qui se trouve à droite, près du baldaquin, elle passe pour avoir été fondue avec le bronze du *Jupiter Capitolin*, d'origine antique.

Dans l'abside se trouve la chaire de Saint-Pierre, siège en bronze par le Bernin, renfermant le trône. On a employé à cette œuvre de mauvais goût 74 260 kilogrammes de bronze. La *Sacristie* contient des candélabres de Benvenuto Cellini et de Michel-Ange. Comme le Vatican, comme le Capitole et les nombreux monuments qui font la gloire de Rome, Saint-Pierre du reste regorge de chefs-d'œuvre, dont la description nous entraînerait en dehors du cadre de la Renaissance.

A Venise, quelques artistes se sont inspirés des maîtres dont nous avons parlé en premier lieu. Ainsi, à la base du Campanile, qui, quoique isolé de la basilique, est le Clocher de Saint-Marc, on remarque des *portes de bronze* de *Sansovino* et les statues également en bronze de *la Paix*, d'*Apollon*, de *Mercure* et de *Pallas*. Devant l'église même de Saint-Marc, s'élèvent trois beaux *mâts vénitiens* sur des piédestaux de bronze en forme de candélabres, sculptés par Alexandre *Léopardo* en 1505. Ces mâts portaient jadis les

drapeaux des trois royaumes de Chypre, de Candie et de Morée, en mémoire de leur soumission à la République. Depuis 1866, on y monte, les dimanches et jours de fête, le drapeau de la maison de Savoie.

Dans le chœur de Saint-Marc, sur la balustrade de chaque côté, se trouvent trois bas-reliefs en bronze, de Sansovino, représentant des scènes de la vie de saint Marc, et sur les stalles du chœur les quatre évangélistes en bronze du même artiste. Enfin, sur le maître-autel se trouve la fameuse *pala d'oro*, ornement composé de plaques d'or et d'argent émaillées et couvertes de pierreries. Cette merveille de richesse et d'ornementation byzantine fut exécutée en 1105, à Constantinople.

La porte du côté du maître-autel est décorée de bas-reliefs en bronze du même Sansovino. Dans le Baptistère, de grands fonts baptismaux en bronze, et le monument du cardinal Jean-Baptiste Zeno; sur le sarcophage est la statue colossale du cardinal. L'autel et le baldaquin sont également en bronze. Le trésor de Saint-Marc contient des candélabres attribués à Benvenuto Cellini.

Ne quittons point Saint-Marc sans mentionner, bien qu'ils appartiennent à l'art antique, le fameux quadrige de *chevaux de bronze doré*, haut de 1 m. 60, qu'on attribuait autrefois à l'école grecque de Lysippe, mais dans lesquels on croit aujourd'hui avoir découvert une œuvre romaine de l'époque de Néron. Ce sont des chefs-d'œuvre d'autant plus précieux qu'ils constituent le seul quadrige antique qui soit parvenu jusqu'à nous. Il est probable que dans l'origine ils ont décoré l'arc de triomphe de Néron, puis celui de Trajan.

Du reste, fidèles à leur destination, ils ont beaucoup voyagé. Constantin les fit transférer à Constantinople; le doge Dandolo les remporta à Venise en 1204, et en 1797 Bonaparte les enleva pour les conduire à Paris, où ils ont

orné l'arc de triomphe du Carrousel. L'empereur François es a réclamés, et le sculpteur *Canova* les a réintégrés à leur ancienne place, en 1815.

Enfin, pour terminer notre revue des bronzes de Venise, mentionnons la *statue équestre de Bart. Colleoni*, général de la République, modelée par Verocchio, dont elle fut la dernière œuvre, et coulée en bronze par Al. Leopardo, qui

Statue équestre en bronze de Bartolomeo Colleoni. (Venise.)

en a exécuté le magnifique piédestal. Cette statue se trouve placée devant la *Scuola di Marco* (la confrérie de Saint-Marc), couvent érigé en hôpital, et dont la chapelle renfermait autrefois le tombeau de Marino Faliero.

A Pise, les portes de bronze de la cathédrale (le Dôme) ont été exécutées, d'après les dessins de Jean Bologne, par Mocchi, Tucca et Mora. Une, plus ancienne, est de

Bonnamus et présente vingt-quatre sujets bibliques. Dans la même église, la lampe en bronze suspendue au milieu de l'église suggéra à Galilée l'invention du pendule.

A Padoue, dans la basilique de Saint-Antoine, l'autel est orné de bas-reliefs représentant les miracles de saint Antoine, exécutés en bronze par Donatello. Devant l'église s'élève la *statue équestre de Gattamelata*, commandant en chef les armées de Venise de 1434 à 1444.

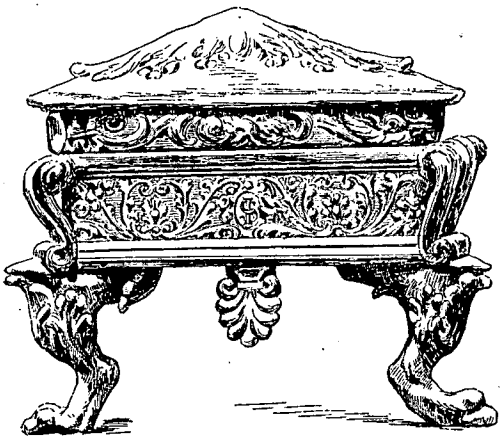

Encrier en bronze de Malatesta.

Cette statue, l'un des chefs-d'œuvre de Donatello et dont nous avons déjà parlé à propos de cet initiateur de la Renaissance, est la première statue en bronze qu'ait produite l'art moderne en Italie. Elle fut coulée par l'auteur et érigée en 1443. On voit au *Salame*, ou palais de justice de cette ville, un grand cheval de bois qui fut probablement construit par Donatello comme maquette de son cheval de Gattamelata, et il est probable qu'il avait pris pour modèle l'un des chevaux de Saint-Marc.

Il paraît qu'on s'en servit pour figurer le cheval de Troie à l'occasion d'un carnaval.

C'est à peine si, dans cette rapide énumération, il nous a été possible de signaler les plus précieux parmi les innombrables chefs-d'œuvre que nous a laissés la Renaissance italienne. « On pourrait, dit M. Müntz dans son

Mortier en bronze du Louvre.

Histoire de l'art, appeler la première Renaissance *l'âge du bronze*, car c'était bien la matière qu'elle se plaisait par dessus tout à mettre en œuvre : elle ne le recherchait pas seulement pour les grandes sculptures ornementales, elle le faisait intervenir sans cesse dans la vie journalière. Le bronze lui tenait lieu d'ustensiles en faïence, en verre, en ivoire, en bois, en fer. Encriers, coffrets, mortiers

candélabres, armes, bénitiers, fonts baptismaux, canons historiés, grilles monumentales, il n'était instrument petit ou grand que le bronze ne s'enorgueillit de fournir. » Deux de ces remarquables spécimens de l'art du bronze sous la Renaissance sont : cet encrier en bronze au chiffre de Sigismond Malatesta, conservé dans une collection particulière à Rimini, et le superbe mortier en bronze que l'on peut admirer au Musée du Louvre.

VIII

LE BRONZE SOUS LA RENAISSANCE FRANÇAISE

La France, sous l'influence funeste de l'invasion romaine, de celle des Francs et des luttes successives entre les Huns, les Goths, les Allemands et les Bourguignons, se réveilla plus tard que l'Italie des ténèbres du moyen âge. Les Gaulois avaient laissé un art presque original; mais, depuis César, les Gallo-Romains, succédant aux Gaulois autochtones, avaient évidemment subi l'influence du vainqueur. Les villes du Midi ont conservé des ruines de temples, de thermes, d'arènes, analogues aux monuments de Rome. Le musée de Lyon possède notamment un siège et un brasier identiques aux bronzes découverts dans les fouilles de Pompéi.

Il faut remonter à Dagobert pour découvrir la source de notre art du métal. Ce fut ce roi réformateur qui enrichit le premier la basilique de Saint-Denis du tombeau de ce saint et de ses deux compagnons de martyre, Rustique et Eleuthéra. Il plaça dans le chœur et sur l'autel de cette église des ornements d'une grande richesse, entre autres une grande croix d'or pur couverte de perles et de pierres précieuses, exécutée par l'orfèvre Éloi, disciple d'artistes grecs que Dagobert avait accueillis à sa cour.

Le cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale

possède encore le *grand fauteuil* de bronze doré provenant de l'ancien trésor de Saint-Denis, attribué à Saint-Éloi qui l'aurait exécuté sur l'ordre de Dagobert.

Ce trône, car c'était évidemment sa destination, est du plus beau style grec et a la forme d'une chaise curule. Les pieds simulent des consoles à têtes et à griffes de lion. Le dossier, en forme d'arc en double cintre, est appuyé sur quatre montants à boule qui soutiennent des panneaux dont les ornements sont à jour. Ce dossier n'est plus du même style que le siège lui-même. Il doit y avoir été ajouté par l'abbé Suger qui, sous Louis le Jeune, rebâtit l'église de Saint-Denis et l'enrichit de superbes monuments. En même temps qu'il faisait construire ce fameux fauteuil, si populaire en France, Dagobert faisait enlever les portes de bronze de la basilique de Poitiers pour les placer à Saint-Denis, son église de prédilection.

Après l'anarchie qui suivit le règne de ce roi, ce fut Charlemagne qui ramena les arts en France en faisant venir de Constantinople les artistes chassés par les iconoclastes, pour décorer ses palais et son église d'Aix-la-Chapelle. Il avait commandé quatre tables, une d'or et trois d'argent, ces dernières représentant des plans cavaliers de Rome, de Constantinople et d'autres villes. Une partie de ces pièces d'orfèvrerie est répartie entre le trésor impérial de Vienne et le Louvre. L'atelier artistique qu'il avait fondé se développa en Lotharingie où une légion de fondeurs en bronze, d'orfèvres, de sculpteurs sur cuivre et d'architectes, préparèrent les grands chefs-d'œuvre que devaient produire le douzième et le treizième siècle. La basilique d'Aix-la-Chapelle conserve un riche revêtement de chaire en orfèvrerie incrustée d'émaux et de pierreries, qui aurait été offert par Charlemagne, et plusieurs grands bronzes placés au-dessus des portes et au triforium de l'église.

Au douzième siècle, il se produisit une réaction des corporations laïques contre le monachisme et l'abaissement de l'art roman. Favorisée par le clergé séculier, cette première Renaissance, comme on pourrait l'appeler, produisit, d'abord dans l'Ile de France, puis dans les autres provinces, ces magnifiques cathédrales qu'on a appelées à tort *gothiques*, tandis qu'on pourrait les appeler *nationales*, et qui donnèrent le jour à l'art *ogival*.

Avec cette nouvelle et opulente architecture, la sculpture était appelée à prendre une forme toute nouvelle. On commence à sculpter richement le bois, le bronze ou l'ivoire. On découpe comme des dentelles les pierres ou les stalles des églises, et l'on couvre de riches ornements des coffres, des armoires, des bahuts, soit pour les églises, soit pour les palais, les châteaux ou autres édifices publics ou privés.

Aussi, lorsque l'art italien commença à pénétrer en France à la suite de la guerre de Charles VIII en Italie, il trouva des hommes capables de se l'assimiler promptement. Ce roi en avait ramené des artistes tels que les architectes Fra Giocondo et Barnabé de Cortone, dit le Boccador, et des sculpteurs, entre autres Paganino, qui exécuta le tombeau de Charles VIII à Saint-Denis. Mais c'est surtout sous François Ier que se produit l'invasion de l'art italien, avec Léonard de Vinci, Andrea del Sarto, le Rosso, Primatice et Nicolo de l'Abbata, que le roi chargea de décorer Fontainebleau. Benvenuto Cellini orne de bas-reliefs allégoriques la *Porte dorée* de ce palais. Il exécute pour ce roi galant le magnifique bas-relief en bronze de Diane de Poitiers, la *Nymphe de Fontainebleau*, qui fut placé d'abord au château d'Anet et qui se trouve maintenant au Louvre.

A côté de cette œuvre de statuaire, le même artiste cisèle un grand nombre d'objets d'orfèvrerie, entre autres

la fameuse *salière* de François Ier, coupe en lapis-lazzuli, couverte d'ornements en or et en pierres précieuses. On disait alors de cet homme étrange, apte à tout, au bien comme au mal : « En cet homme estoit l'estoffe pour en parfaire deux aultres. »

Vers le milieu du seizième siècle apparaît enfin un vrai Français, *Jean Goujon*, qui sculpte le jubé de Saint-Germain l'Auxerrois avant d'exécuter ses chefs-d'œuvre de grâce et d'élégance tels que les *Nymphes* de la Fontaine des Innocents, la *Diane* du château d'Anet, les cariatides de la salle des gardes et autres sculptures au Louvre. Avec lui la statuaire française était créée et atteignait du premier coup le premier rang. Après lui, Pierre Bontemps et *Germain Pilon* exécutent, sous la direction de Philibert Delorme, les bas-reliefs et les statues du *tombeau de François Ier*, à Saint-Denis.

La sévère et imposante figure du mausolée de *René de Birague*, la *Mise au tombeau*, toutes deux au Louvre, sont dues au ciseau du grand maître de la Renaissance française.

Au Louvre aussi, les trois figures du tombeau du connétable *Anne de Montmorency*, par Barthélemy Prieur, et ce superbe et audacieux *Mercure* d'un autre grand artiste, Jean Bologne, né en 1527 à Douai, qui vécut une grande partie de sa longue carrière en Italie, où il a laissé dans toutes les cités des traces immortelles de son séjour : entre autre à Bologne, la grande fontaine de Neptune, dont la statue colossale pèse plus de dix mille kilogrammes, et pour laquelle on avait versé au sculpteur 70 000 écus d'or.

C'est à Jean Bologne que Cosme de Médicis confia l'exécution de sa statue équestre, que l'on peut admirer sur la place della Signoria de Florence, côte à côte avec le *Persée* de Benvenuto Cellini. Ce fut un élève de

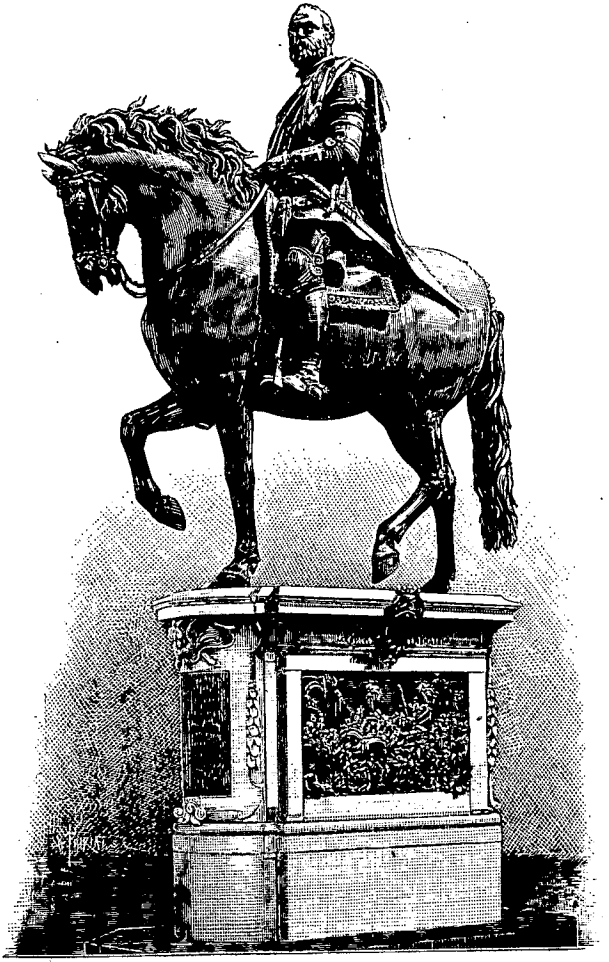

Statue équestre en bronze de Cosme de Médicis, de Jean Bologne
Place *Della Signoria* (Florence).

Jean de Bologne, *Francheville*, qui exécuta les reliefs de *la statue d'Henri IV*, au pont Neuf, dont nous reparlerons plus loin.

Les œuvres de bronze de la Renaissance et celles de l'époque qui lui succéda, que l'on est convenu d'appeler

Le *Mercure* de Jean Bologne. (Bronze du Louvre.)

encore époque moderne, sont nombreuses et témoignent toutes d'un art accompli. Exemple cette superbe et gracieuse *Diane* de Houdon, qui est au Louvre, l'*Apollon* du même artiste, des bustes, comme ceux de Rousseau et de Voltaire, pleins de vérité et de vie. L'*Apollon* et la *Diane*, entre autres, peuvent être comparés aux plus pures productions de l'art antique.

A Versailles, pour ne parler que des statues de bronze qui se rattachent à notre sujet, on peut admirer : dans la cour d'honneur, la *Statue équestre de Louis XIV*, dont le cheval est de Cartellier et la figure de Petitot; sur le grand escalier, quatre figures de bronze : un *Silène*, un *Antinoüs*, un *Apollon* et un *Bacchus*, exécutés et fondus par les frères Keller. C'est à eux aussi qu'on doit, à la fontaine du Point-du-Jour, les groupes suivants d'animaux en bronze : *Deux lions combattant un sanglier*, *et Un loup*, *un ours et un tigre*, *Un cerf et un chien*. Au bassin de Latone, les grenouilles, lézards, tortues, etc., ont été fondus par les frères Marsy.

Au bassin d'Apollon, l'*Apollon* avec son quadrige entouré de tritons et de dauphins est généralement connu sous le nom du *Char embourbé*. Il est en plomb, et a été coulé par Tuby.

Au bassin de Neptune on admire cinq groupes en bronze : *Neptune et Amphytrite*, l'*Océan*, *Protée* gardant les troupeaux de Neptune, et deux *dragons* montés par Cupidon.

Les salles incomparables de notre Musée du Louvre renferment aussi de nombreux bronzes, reproduisant pour la plupart, en dehors de nos bronzes nationaux et des bronzes antiques dont nous parlerons plus loin, les reproductions des chefs-d'œuvre les plus célèbres des collections étrangères.

Parcourez les grandes galeries du rez-de-chaussée, et vous y rencontrerez entre autres : le *Tireur d'épine*, copie du bronze antique du Capitole, fondu à la fin du XVI^e^ siècle, l'*Apollon* du Vatican, la *Diane à la biche*, *les Centaures* du Capitole, la *Vénus de Médicis*, la *Vénus de Cnide* du Vatican, le *Mercure* de Florence, l'*Ariane*, l'*Amazone*, le *Commode* en Hercule, le *Laocoon*, tous au Vatican, dont les moulages sont pour beaucoup du Primatice, et la fonte des frères Keller. N'oublions point le

célèbre *Arrotino* de Florence, que l'on prend à volonté pour un rémouleur ou pour un espion. Les uns ont même prétendu que la célèbre statue accroupie représentait l'esclave qui découvrit la conspiration des fils du premier Brutus pour rétablir les Tarquins; d'autres, que c'était l'esclave qui découvrit la conspiration de Catilina. Autour de la salle sont les bustes d'*Adrien*, de *Néron*, de *Poppée*, aux yeux vides, jadis étincelants avec leur prunelle d'émail et de pierres précieuses.

IX

LE BRONZE DANS L'AMEUBLEMENT

Les grandes traditions des siècles précédents tendirent, au dix-huitième siècle, à se rétrécir, mais pour pénétrer de plus en plus dans la vie de tous les jours et pour y prendre la part la plus intime. C'est ainsi que le bronze devint alors la principale ornementation du meuble.

Longtemps l'art du meuble s'était développé en France en dehors de toute influence extérieure et avec une originalité qui permettait de la classer géographiquement et par provinces. Ce n'est guère que vers le milieu du dix-huitième siècle qu'on commença à pratiquer en France l'art de la marqueterie et de l'incrustation en cuivre. On rencontre sous Louis XIII quelques pièces de marqueterie telles que des *cabinets* dont les panneaux sont revêtus d'une marqueterie d'écaille profilée de cuivre et ornés de pierres encastrées. L'un d'eux figure au musée de Cluny sous le titre de *Bureau du maréchal de Créqui*. Des sculpteurs italiens, Philippe Caffieri et Domenico Cucci, importèrent en France l'art de fondre et de ciseler le cuivre.

C'est d'après les gravures d'Abraham Bosse que nous connaissons tous les détails concernant les costumes et l'ameublement à l'époque de Louis XIII. On y reconnaît l'influence flamande qui devait se modifier plus tard et devenir franchement française avec les Boule, les Cressent

et les Riesener. Les plus grandes richesses de cette époque se trouvaient réunies au château de Vaux, chez le fameux surintendant Nicolas Fouquet, qui paya si cher son orgueilleuse devise : *Quo non ascendam!* Les artistes qu'il employait à la décoration de son palais n'étaient autres que les sculpteurs Michel Auguier, Nicolas Legendre, Puget et Lepaultre, et les peintres Lebrun, Poussin, Lallemand et Baudoin Yvart. L'établissement des Gobelins n'était que le développement de la création artistique du surintendant.

Parmi ceux qui travaillaient aux galeries du Louvre se trouvait André Charles *Boule*, le plus célèbre des ébénistes du règne de Louis XIV, né le 11 novembre 1642. Il était de la famille de Jean Boule et de Pierre Boule et suivait les traditions de cette dynastie de savants ornemanistes. Par brevet royal, Boule avait reçu le titre de premier ébéniste de la maison royale, avec les qualifications d'architecte, de graveur et de sculpteur. Ce fut lui qui, le premier, appliqua le bronze, et surtout le bronze doré, à la confection des meubles ornés de cuivre ciselé.

Il avait exécuté la plupart des pièces du logement du dauphin, qui était alors la merveille artistique de Versailles, et que le roi s'empressait de montrer aux ambassadeurs ou aux princes qu'il recevait.

Modeleur habile, — écrit M. de Champeaux dans son beau livre *le Meuble*[1], — Boule appliquait sur ses meubles des bronzes dorés dont l'expression large et spirituelle rappelait les beaux ouvrages de Coysevox, de Girardon, de Coustou, et de cette école de sculpture que développèrent les grands travaux entrepris par Louis XIV pour la décoration des résidences royales.

1. A. de Champeaux. *Le Meuble. Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts.* — Quantin, éditeur.

Les ornements se détachaient sur un fond de marqueterie d'écaille noire incrustée d'arabesques de cuivre, dont la finesse et l'originalité ne seront sans doute jamais surpassées. La composition est si habilement pondérée que la grâce des détails ne vient jamais distraire de l'harmonie des lignes générales. Chaque meuble de Boule présente une forme architectonique dont chacune des parties se fait respectivement valoir. Ses fils l'imitèrent pendant de longues années après sa mort, et après eux, vers le commencement du règne de Louis XVI, « le Boule » revint à la mode et fait encore aujourd'hui le plus riche ornement de nos demeures. Le garde-meuble de la place de la Concorde en possède une riche collection, ainsi que la collection des meubles incrustés du musée du Louvre. Enfin l'ameublement actuel de la galerie d'Apollon se compose d'une réunion d'ouvrages de Boule pris au hasard. On y rencontre les différentes formes qu'il suivait dans ses ateliers, comprenant des armoires basses à trois vantaux avec les représentations des saisons sur leur partie pleine; d'autres à deux volets décorés de figures allégoriques et d'enfants portant des attributs; des cabinets veufs de leurs consoles à doubles ou à triples pilastres, sur lesquels est placée, entre une double rangée de tiroirs, *la statue pédestre de Louis XIV* en costume héroïque et tenant la massue avec laquelle il a terrassé ses ennemis; ailleurs enfin, le médaillon du roi, disposé au milieu de trophées, surmonte un panneau rectangulaire décoré de marqueterie de bois ou d'incrustations de cuivre ou d'étain sur fond d'ébène. Les bas-reliefs, imités des compositions de Desjardins et de Coysevox, sont d'une ciselure largement exécutée, très voisine des beaux ornements de Domenico Cucci.

Comme modeleur, fondeur et ciseleur de bronzes, Boule a produit une quantité considérable de lustres, de

flambeaux, de cartels, de torchères, de miroirs, de reproductions de statues antiques, etc.

Boule avait créé ainsi une véritable école dont le style s'imposa et qui fit le talent et la fortune des Pierre Poitou, Jacques Sommer, Jean Normant et Jean Oppenhard.

Un autre sculpteur pour meubles, des plus célèbres, fut Philippe *Caffieri*, que le cardinal Mazarin avait appelé de Rome et qui travaillait dans l'enclos des Gobelins pour la cour de Louis XIV. Il reçut en 1665 des lettres de naturalisation qui permettent de le classer parmi nos artistes nationaux. Les portes sculptées par Caffieri à Versailles, ouvrant sur l'escalier des Ambassadeurs, dont il ne reste que quelques panneaux, sont un des spécimens les plus purs de l'art décoratif français. Dans sa fonderie il exécutait des serrures, des verrous, et les ciselait avec une adresse incomparable.

Antoine Lepautre, architecte des bâtiments du roi, exerça plus d'influence sur les ornemanistes de son temps par ses gravures que par ses travaux d'architecture. C'était encore le style du grand règne. Mais, avec de Cotte, le mobilier se transforme. Il devient plus léger et moins solennel. *De Cotte* fut un des artistes les plus féconds de l'école française.

A l'époque de la Régence, ce fut *Charles Cressant* qui devint le premier ébéniste de la maison du duc d'Orléans. Petit-fils d'un ébéniste et fils d'un sculpteur, il s'assimila de bonne heure ces deux arts. Ses ouvrages se distinguent par un grand style. Il exécuta entre autres un *Buste de bronze* représentant le duc d'Orléans, fils du Régent, mort en 752 à l'abbaye Sainte-Geneviève. Cette sculpture, qui n'a jamais cessé de figurer dans la bibliothèque de cette église, avait été commandée pour perpétuer le souvenir du legs, fait à l'abbaye, du cabinet de pierres gravées adpartenant au prince. La famille d'Orléans échangea ces

pierres contre une collection de médailles renfermées dans une armoire à deux corps et ornée de bronzes dorés que surmontait le buste de Cressant. Ce meuble est conservé actuellement au Cabinet des médailles.

Dès 1724, il répara un *Jupiter* en bronze, modelé par Girardon, et un *Mars* de l'un des frères Anguier. Plus tard il exécuta douze grands médaillons d'empereurs romains fondus en bronze et entourés de bordures d'ébène. Les ornements de cuivre tiennent la place la plus importante dans les meubles de Cressant et même l'ébénisterie n'y joue qu'un rôle accessoire destiné à faire ressortir la richesse et l'élégance de ses bronzes. Rien ne surpasse, au point de vue technique, la perfection de ces meubles aux courbes larges et savantes. Cressant a été l'un des premiers à mettre en vogue les commodes dites à la Régence, à la Charolais, à la Havant, à la Dauphin.

Plusieurs de ses œuvres ont été décrites par lui-même, entre autres une *commode* de la collection de Selle, dont il dit : « C'était une commode d'un contour agréable, de bois de violette, garnie de quatre tiroirs et ornée de bronzes dorés, d'or moulu. Cette commode est un ouvrage (quant aux bronzes) d'une richesse extraordinaire; ils sont très bien réparés et la distribution bien entendue : on voit, entre autres pièces, le buste d'une femme représentant une espagnolette qui se trouve placée sur une partie dormante entre les quatre tiroirs; deux dragons dont les queues relevées en bosse servent de mains aux deux tiroirs d'en bas; on peut dire que cette commode est une véritable pièce curieuse. » On peut en dire autant de ce morceau de description littéraire, en même temps emphatique et parfaitement exact et dans lequel on sent la main du maître.

Les consoles et les tables sculptées du règne de Louis XV succèdent avec succès à celles du règne précédent. On

en doit les meilleurs exemplaires à *Boucher* qui, pendant près d'un quart de siècle fournit les manufactures de Beauvais et des Gobelins de cartons destinés à être traduits en tapisseries, mais qui prêtent à la sculpture un style baroque et maniéré. Après lui, la famille Martin, du faubourg du Temple, chercha à imiter les laques de Chine : les Martins devinrent de grands peintres vernisseurs. Leurs meubles étaient le plus souvent ornés d'appliques de bronze qui en rehaussaient les surfaces polies.

L'un des plus célèbres ébénistes de l'époque de Louis XV fut Jean Henri Riesener, né à Cologne, mais venu jeune à Paris. Il fut ébéniste du roi. « On ne saurait, — dit M. de Champeaux, — rencontrer de faute de goût dans aucun de ses meubles dont les lignes, toujours étudiées, sont complétées par des sujets en marqueterie d'une très grande finesse et par des bronzes de la délicatesse la plus achevée. » Il était doué d'un véritable génie créateur et les principes du dessin lui étaient certainement familiers. On ne saurait lui reprocher, vers la fin de sa carrière, qu'un penchant pour les formes grêles et trop étudiées; mais, à ce moment même, cette légère tendance est rachetée par l'originalité et la belle composition de ses bronzes.

Il accomplit des travaux importants pour l'ameublement de Versailles, dans lesquels on remarque d'admirables bronzes à guirlandes et à nœuds de rubans ciselés avec le goût le plus parfait. Il a produit presque autant d'œuvres que Boule. Beaucoup de ses plus beaux meubles sont à l'étranger, mais il en reste au musée du Louvre, au palais de Fontainebleau et dans les collections particulières, un assez grand nombre pour servir de modèles aux ornemanistes modernes.

Pour donner une idée du mérite que les connaisseurs donnent à l'œuvre de Riesener, rappelons que, lorsqu'il y a deux ans, on mit en vente les raretés de toute sorte

que renfermait la résidence d'Hamilton Palace, en Écosse, ce sont les œuvres de l'ameublement français qui ont le plus excité l'enthousiasme des curieux et, parmi elles, les meubles de Riesener ont atteint des prix inouïs. Ces meubles, destinés au Palais de Saint-Cloud, étaient les derniers travaux de Riesener. Ce qui leur donne une valeur exceptionnelle, c'est l'exécution merveilleuse des bronzes qui les décorent. Ce sont des bouquets, des couronnes de fleurs, des rubans, des guirlandes d'une végétation luxuriante et ciselés à la perfection.

X

LE BRONZE CONTEMPORAIN

A notre époque, l'art du bronze a pris, par les améliorations des procédés de fonte, une telle extension, qu'on peut le comparer, autant pour les procédés industriels eux-mêmes que pour les conceptions artistiques, à tout ce qui a été exécuté sous la Renaissance.

Nombreux sont les artistes qui font couler en bronze leurs œuvres préférées. Entrez au Louvre, vous y trouverez ce superbe *Mercure rattachant sa talonnière*, ou encore le *Jeune pêcheur napolitain*, deux bronzes de Rude; le Louvre vous montre, debout, à l'une de ses portes, le fameux *Lion assis*; le jardin des Tuileries, le chef-d'œuvre du grand animalier, le *Lion au serpent*, deux bronzes encore. Sur la place de l'Observatoire, se dresse la grandiose fontaine de Carpeaux, avec son groupe central, si vivant, représentant les *Quatre nations* portant le monde, et entraînées avec lui dans son mouvement. Barye, Carpeaux, Rude, trois grands artistes, aujourd'hui entrés dans la postérité, et qui sont la gloire de notre siècle.

Barye, comme ses illustres devanciers, comme Donatello, comme Benvenuto Cellini, commença par être orfèvre. Est-ce à cela qu'il doit cet amour du métal qui lui fait choisir exclusivement le bronze pour la représentation artistique de ses œuvres? Qu'il modèle un tigre,

un lion ou une gazelle, la statue équestre de Napoléon Ier ou le projet de couronnement de l'arc de triomphe, ce sera toujours au bronze que pensera Barye pour l'interprétation définitive de sa pensée. La liste seule des chefs-d'œuvre qu'il nous a laissés, et dont la plupart sont populaires, est longue et glorieuse. C'est d'abord, dès son début en 1831, son *Tigre dévorant un crocodile*; puis, deux ans plus tard, deux de ses œuvres les plus remarquables, le *Lion Combattant un serpent* et *Charles VI dans la forêt du Mans*. Viennent ensuite, à de courts intervalles, la *Gazelle morte*, le *Jeune lion terrassant un cheval*, la *Panthère dévorant une gazelle*, et, enfin, l'œuvre capitale, le *Lion au serpent* du jardin des Tuileries.

« Regardez ce groupe, écrit cet autre grand artiste, L. Bonnat, dans une magistrale étude sur le grand animalier. Un lion passait, un boa lui barre le passage; la terrible griffe s'abat, et, tandis que le serpent, pris comme dans un étau, se replie sur lui-même, éperdu de douleur, et dans un effort suprême essaye, mourant, de se venger, la puissante bête reste impassible devant son perfide ennemi; à peine si elle daigne détourner sa tête gigantesque et légèrement hérisser sa crinière. Tout au plus oppose-t-elle un sourd grognement aux sifflements désespérés de son ennemi. Mais la griffe travaille, cette griffe merveilleuse, et tout est là. Admirez-la, les poils se sont écartés pour laisser aux ongles, armes terribles, la faculté de pénétrer sans encombre, de jouer dans la charnière, et, tranchants comme des couperets, ils n'ont qu'à se fermer, se replier sur eux-mêmes. Et tout sera dit, le drame sera fini. »

Tout aussi majestueux, tout aussi vivant, est ce magnifique *Lion assis*, que nous représentons ci-contre. Plus de drame comme dans le *Lion au serpent*, le roi des

forêts regarde droit devant lui, calme et comme au repos. La grande ligne qui part du museau et va jusqu'à la queue est superbe, et on éprouve en regardant ce beau bronze un sentiment de force tempéré par la beauté.

Que dire du *Jaguar dévorant un lièvre*, qui est au

Le *Lion assis* de Barye. (Porte du Louvre.)

musée du Louvre? « C'est beau comme l'*Esclave* de Michel-Ange, » dit encore M. Bonnat. De sa gueule, le jaguar a saisi le lièvre par les entrailles; la patte droite avance, son ongle déchire le bassin de la victime, et, lentement, aplati, le ventre contre terre, rampant comme un serpent, il va la dévorer dans l'ombre de sa tanière. Déjà il la savoure avec une joie d'une

intensité féroce, « avec la volupté gourmande du sang », comme dit Edmond de Goncourt dans sa pénétrante description du jaguar. « Ses oreilles sont collées contre son cou, dont les muscles puissants dénotent la force. Des crispations nerveuses courent tout le long de son échine, jusqu'aux dernières vertèbres de la queue; les yeux, farouches, terribles, convergent vers le centre et ont la fixité de l'œil d'une vipère. Malheur à qui s'approcherait pour lui ravir sa proie! Il se dégage de ce bronze merveilleux, ainsi conçu et exécuté, une impression de férocité et de sauvagerie extraordinaires. C'est du génie. »

Quel mouvement dans le *Cavalier arabe tuant un lion*, et dans cet admirable groupe de *Charles VI dans la forêt du Mans*, qu'a inspiré à Barye l'anecdote historique connue de tous. Le roi Charles, traversant à peu près seul la forêt du Mans, voit tout à coup un homme à demi nu s'élancer vers lui, saisir la bride de son coursier, et s'écrier : « Roi, ne chevauche pas plus avant! Retourne, tu es trahi! » L'attitude épouvantée du jeune roi, dressé sur sa selle, les bras élevés, l'homme renversé sous les pieds du cheval qui se cabre, font de ce groupe une œuvre incomparable.

C'est par centaines que Barye a produit ses chefs-d'œuvre, mêlant invariablement à ses sujets des animaux, groupés ou isolés, dans les attitudes les plus diverses et les plus osées. Lions, tigres, panthères, jaguars, ours, chiens, chevaux, taureaux, cerfs, ont été traités par le grand artiste avec une science consommée. *Angélique et Roger montés sur l'hippogriffe*, *Thésée combattant le centaure*, le *Cavalier africain surpris par un serpent*, le *Lion dévorant une biche*, le *Singe monté sur une antilope*, le beau *Lion marchant*, tout est à citer dans l'œuvre du grand sculpteur.

En dehors de ses groupes, Barye ne s'attaqua que rarement à la sculpture proprement dite. Le *Napoléon Ier* à cheval qu'il fit pour la ville d'Ajaccio; le *Napoléon III* qui décorait, avant le 4 septembre 1870, la façade du pavillon du Louvre, en face le pont des Saints-Pères, sortent de sa ligne habituelle. Faut-il rappeler, fût-ce seulement par curiosité, son projet de couronnement de l'Arc de triomphe de l'Étoile, qu'il fit sur la demande de M. Thiers, et qui ne fut du reste point mis à exécution? Barye avait imaginé de représenter l'oiseau impérial, pour ainsi dire encore soutenu par le vent, au moment où il va saisir sa proie; cette proie, c'était un monceau de canons, de boulets, les insignes des villes, des provinces, des empires, où s'étaient promenées nos armées. L'aigle colossal que Barye voyait dans son imagination ne mesurait pas moins de 25 mètres d'envergure. La crainte de blesser l'amour-propre des puissances fit renoncer à ce projet, et certainement la gloire de Barye n'y perdit rien.

Terminons cette courte étude sur Barye par le jugement de l'un de ses plus illustres critiques, Théophile Gautier : « Barye ne traite pas les bêtes au seul point de vue zoologique, écrivait le grand artiste, quand il fait un lion, un ours, un éléphant, il ne se contente pas d'être exact et vrai au plus haut degré, il sait que la reproduction de la nature ne constitue pas l'art; il agrandit, il simplifie, il idéalise les animaux et leur donne du style : il a une façon fière, énergique et rude, qui en fait comme le Michel-Ange de la ménagerie. »

A son génie d'artiste, Barye ajoutait encore la patience du praticien, et c'est à cette qualité si rare que nous devons d'avoir des reproductions aussi merveilleuses de ses œuvres. S'agissait-il de faire une réduction de l'un de ses groupes les plus populaires, Barye modelait lui-même

la cire, surveillait la fonte, dirigeait la ciselure, en vrai admirateur du métal auquel il confiait le soin d'immortaliser sa pensée d'artiste.

François Rude, l'illustre auteur du puissant haut-relief de l'Arc de triomphe de l'Étoile, était contemporain de Barye. Comme ce dernier il nous a laissé de superbes œuvres en bronze, dans un autre ordre d'idées toutefois. Son *Maréchal Ney* de la place de l'Observatoire, dont nous parlerons plus loin, sa statue couchée de *Godefroy Cavaignac* au cimetière Montmartre, suffiraient à sa renommée. Son *Jeune pêcheur à la tortue*, son *Mercure rattachant sa talonnière*, deux bronzes d'une élégance exquise, sont au Louvre, tout près du *Jeune pêcheur dansant la tarentelle* et du *Jeune danseur napolitain* de Duret, deux bronzes qu'ont popularisés de nombreuses réductions, et de cette admirable série de médaillons des célébrités contemporaines dues au grand David d'Angers. Une particularité peu connue de la jeunesse artistique de Rude : ce fut lui qui modela, en 1807, une partie des armes et des costumes qui décorent le piédestal de la colonne Vendôme.

Le grand sculpteur laissait, en mourant, un élève, Carpeaux, que rendit célèbre son fameux groupe de la *Danse* à l'Opéra. Son *Jeune pêcheur napolitain*, qui est au Louvre, écoutant avec une joie naïve le bruit de la mer au fond d'un coquillage, est un des meilleurs ouvrages en bronze de l'école moderne; l'élève s'y est évidemment inspiré de l'œuvre du maître : le *Jeune pêcheur à la tortue*. Les bustes en bronze de Charles Garnier et de Gérome sont des morceaux de premier ordre. L'œuvre la plus considérable de Carpeaux, est peut-être cette curieuse fontaine de la place de l'Observatoire, dont le groupe central, que nous reproduisons, représente les *Quatre parties du monde* supportant la sphère terrestre, qui les

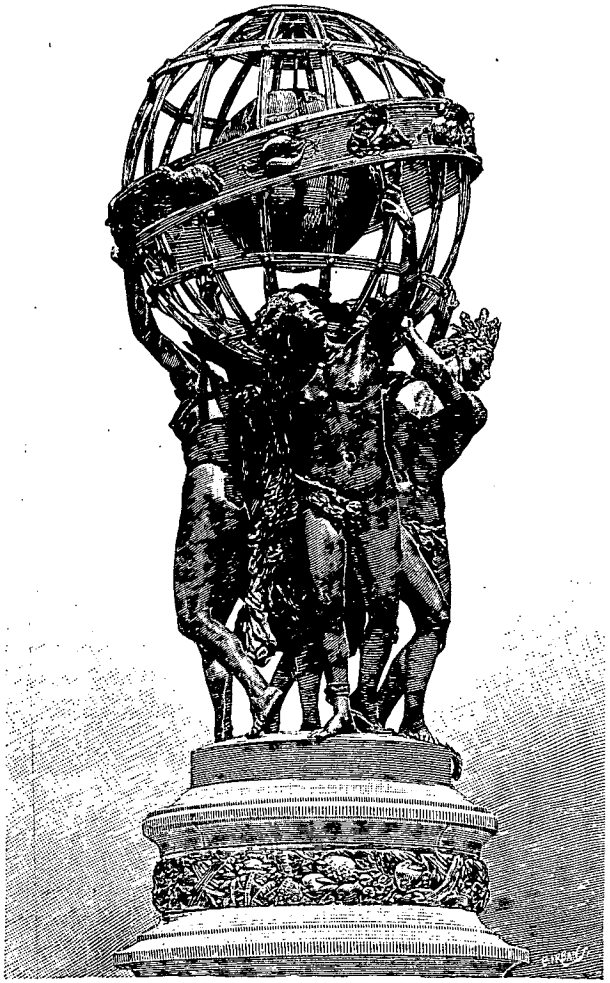

Le groupe en bronze des quatre parties du monde, de Carpeaux.
(Fontaine de l'Observatoire. Paris.)

entraîne elle-même dans son mouvement. Ce groupe a figuré, pendant toute la durée de l'Exposition Universelle de 1889, au centre du grand salon du palais des Beaux-Arts.

L'art du bronze est du reste puissamment aidé par les fondeurs modernes, dont presque tous sont de véritables et grands artistes. Citerons-nous le nom de Barbedienne, ceux de Thiébaut et de Bingen, qui ont mis leurs signatures, côte à côte avec celles des sculpteurs les plus célèbres, au bas des œuvres qui ornent nos places, nos palais ou simplement nos habitations? Tous ont perfectionné l'art du bronzier et l'ont poussé jusqu'aux limites extrêmes de la vérité et de la souplesse. En dehors des méthodes mêmes de fusion, ils ont perfectionné la ciselure en répudiant l'ancienne manière qui consistait à se servir du riffloir pour tirer en long et adoucir les figures et les draperies, mais en amollissant le travail et en dénaturant le modelé, de sorte que chairs et draperies avaient la même valeur. Aujourd'hui on pétrit, pour ainsi dire, le métal, en conservant le modelé et la souplesse de l'original tel qu'il sort du ciseau de l'artiste.

C'est M. Barbedienne qui, le premier, a employé le décor dit *frotté d'or*, décor chaud qui donne aux figures l'apparence de la vie. C'est grâce à ces nouveaux procédés que l'habile fondeur a pu reproduire en bronze avec un si grand succès les plus beaux chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque ou romaine et de la Renaissance. Tels : la *Vénus de Milo*, la *Polymnie*, la *Diane de Gabies*, le *Laocoon*, les figures du *tombeau de Jules II*, de Michel-Ange, les *Trois Grâces* de Germain Pilon, etc. Barbedienne a du reste reproduit presque toutes les œuvres modernes célèbres : le *Chanteur florentin*, de Paul Dubois, la *Jeanne d'Arc*, de Chapu, le *Gloria victis*, et le *David vainqueur de Goliath*, de Mercié. C'est à ce dernier sculpteur

qu'on doit l'*Apollon montant le Pégase ailé* et précédé d'une *Victoire*, qui orne la porte principale du Louvre sur le bord de l'eau.

Citons encore le *Louis XIII*, d'après Rude, une merveille de la sculpture moderne; la *Charité* et le *Courage militaire*, de Paul Dubois, la *Clotilde de Surville*, de Gautherin; un *Auguste*, statue imitée de l'antique avec décor frotté d'or; le *Grand Esclave*, de Michel-Ange. Le splendide monument de La Fontaine, dont le buste, élevé sur un socle de marbre de couleurs d'une richesse de tons incomparable, est entouré de reproductions en bronze des principaux animaux qu'il a fait parler dans ses fables, le *lion*, le *renard*, le *corbeau*, les *deux pigeons*; la *Diane* de Falguières, la *Salammbô* d'Idrac, sortent, comme l'*Étienne Marcel* de l'Hôtel de Ville, des ateliers de Thiébault.

A côté de ces œuvres capitales, que nous retrouverons du reste dans notre chapitre des grands bronzes historiques, il faudrait mentionner encore les mille œuvres secondaires dans laquelles le bronze entre comme principal élément de décoration, statuettes, vases, flambeaux, torchères, etc., et nous pouvons dire que l'art contemporain du bronze marche sur les traces de celui qui l'a précédé, aux jours de son incomparable splendeur.

XI

LE BRONZE DANS LES MÉDAILLES ET LES MONNAIES

Un des emplois les plus fréquents du bronze et qui exige autant d'art que la statuaire proprement dite, c'est la numismatique. Nous avons eu déjà l'occasion d'en parler à propos des bronzes et des monnaies romaines. Car à proprement dire, les anciens n'ont connu que la monnaie destinée à la circulation et aux échanges, mais non ce que nous appelons les *médailles*. Il est vrai que, dans les derniers temps de l'empire romain nous avons vu apparaître les *médaillons*, beaucoup plus grands que les monnaies ordinaires et constituant des espèces d'ordres de chevalerie, et les *contorniates*, médaillons plus minces, sortes de jetons représentant des sujets mythologiques, historiques ou héroïques, ou des scènes de théâtre, de cirque, de naumachies ou autres. Mais c'est à l'Italie du quinzième siècle, ainsi qu'à la Renaissance française, que nous devons la véritable *médaille*, existant comme œuvre d'art ou monument commémoratif, indépendamment des espèces monétaires circulantes.

L'art monétaire, qui avait brillé dans l'antiquité au point de vue vraiment esthétique, était retombé en occident, du sixième au treizième siècle, dans l'imitation servile et barbare des anciens modèles de monnaies des Athanase et des Justinien. Les Suèves, les Visigoths, les Vandales, les Ostrogoths, les Burgondes et les Francs, lui impri-

mèrent tout au plus un caractère particulier, mais fort étranger à toute recherche artistique.

La fabrication des monnaies n'appartenait sans doute qu'aux nombreux et éphémères souverains de ces époques troublées, mais elle avait lieu sans contrôle et sans que le fisc fût garanti contre les fraudes monétaires. C'est ainsi qu'on avait le sou d'or, divisé en moitiés (*semis*) et en tiers (*triens*), puis le denier d'argent dont il fallait quarante pour faire la valeur d'un sou d'or. Quant aux monnaies de cuivre, il est probable que l'immense quantité de petits bronzes romains fabriqués dans tout l'empire, depuis le règne de Gallien, surtout ceux des empereurs des Gaules, comme Posthume et Fabricus, fournit aux rois mérovingiens une quantité assez considérable de menue monnaie pour qu'ils n'eussent pas besoin d'en fabriquer de nouvelle.

A l'avènement des Carlovingiens, Pépin et Charlemagne adoptent des types nouveaux nationaux et chrétiens. Le numéraire de l'empire d'Occident est alors imité partout comme l'avait été celui des Césars romains. Ce ne sont plus les monayers qui signent les pièces de leur fabrication, mais bien des ducs ou comtes qui s'arrogeaient ainsi les prérogatives souveraines. La numismatique féodale présente ainsi une série de types, tels que le type à la croix, à la crosse, au châtel, le *tournois* (de Tours), le *parisis* (de Paris); à l'étranger, on a la *bractéacte* allemande, le *sequin* de Venise, le *florin* de Florence, *l'esterling* d'Angleterre, etc. Mais laissons là les monnaies dont nous n'avons indiqué l'état de décadence que pour faire mieux ressortir la renaissance de la numismatique à l'avènement de la *médaille* proprement dite. Cependant, en imitant les *aurei* des anciens empereurs romains, des graveurs d'Amalfi avaient exécuté les belles *augustales* d'or de Frédéric II, qui ramenaient le type monétaire aux conditions du

modelé du bas-relief, lui donnaient plus d'épaisseur et par cela même plus de ressources d'impression. Ils furent ainsi les précurseurs des grands médailleurs italiens du quinzième siècle.

Ce fut en Toscane qu'eut lieu la rénovation de la gravure monétaire, issue des deux facteurs essentiels de la Renaissance : l'inspiration des œuvres antiques et le retour à l'imitation de la nature. C'est en 1439 qu'apparut la plus ancienne médaille vraiment digne de ce nom. Elle représentait l'empereur grec Jean Paléologue, venu en Italie pour assister au concile œcuménique, et était destinée à conserver à la postérité les traits de cet empereur. La médaille est signée dans le champ du revers : Opus Pisani pictoris. Elle était due, en effet, à un peintre Vittorio Pisano, plus connu sous le nom de Pisanello, et qui fut ainsi l'inventeur des médailles iconiques.

C'était tout simplement le portrait que cet artiste venait de créer dans les médailles, c'est-à-dire dans la peinture comme dans la glyptique. Ainsi que le dit M. Fr. Lenormant, dans son beau livre sur les *Monnaies et Médailles* : « C'est la vue des monuments numismatiques de l'antiquité qui a inspiré à Vittorio Pisano la conception de ses médailles. Il a profondément étudié ceux qu'il pouvait avoir à sa disposition. Il leur emprunte la belle forme lenticulaire dut flan, l'opposition de la tête du droit avec le type du revers, composé de figures de plus petite dimension, l'esprit et le principe de la composition de ces derniers, toutes choses absolument inconnues au monnayage de son temps... Il y a dans le modelé méplat des têtes exécutées par Pisanello une extrême finesse, une grande légèreté de touche et un sentiment rare de la physionomie du personnage représenté[1]. » Bref, le grand médaillier

1. *Bibl. de l'Enseignement des Beaux-Arts.* Quantin, éditeur.

italien a d'emblée posé les bases d'un genre qu'on n'a pas dépassé.

De même que les monnayers de la Rome républicaine au temps de *l'æs grave*, qui seul, dans l'antiquité, atteignait les proportions des médailles, au lieu d'employer al frappe, Vittorio Pisano a recours à la fonte. Les médailles de la Renaissance ne sont que coulées et non ciselées. Les beaux exemplaires, bien vierges, sont absolument sans retouches après la fonte. Il exécutait les épreuves de ses médailles en bronze et en plomb. Il a eu de nombreux élèves et une quantité d'imitateurs anonymes dont les œuvres ne sont pas moins remarquables au point de vue artistique.

Vers la fin du quinzième siècle, Ambrogio Froppo, dit Caradosso, dérogea le premier aux traditions établies par Pisanello et donna définitivement aux médailles la forme qu'elles ont conservée depuis, en se rapprochant davantage des modèles que fournissaient, dans la série romaine antique, les grands bronzes et les médaillons du même métal. Il leur emprunte le grènetis qui y sert de cadre aux types des deux faces, et la position des revers, qu'il place désormais, conformément à l'usage des Romains, à l'inverse de la tête. Il faut donc retourner la médaille de bas en haut et non plus de droite à gauche pour avoir dans son sens le type du revers. Cette disposition a été adoptée par la plupart de ses successeurs. On doit à Caradosso les médailles des derniers Sforza de Milan et celles des papes Alexandre VI et Jules II. Une de ses médailles, doublement intéressante, reproduit le portrait de Bramante, le premier architecte de Saint-Pierre et, sur le revers, avec une figure allégorique de l'Architecture, la façade de la basilique telle que ce maître l'avait conçue et qu'elle n'a malheureusement pas été exécutée.

Vittore Gambello, de Venise, accentue davantage encore l'imitation des anciennes monnaies romaines, afin de

représenter ses contemporains à la suite des grands bronzes et des médaillons romains. Les plus recherchés des sculpteurs en médailles de cette époque sont : Pisanello, Leone Leoni, Jacopo Frezzo, Matteo dei Pasti et Benvenuto Cellini que nous retrouvons dans toutes les branches de la sculpture.

Cosme de Médicis.

Pastorino de Sienne nous a légué dans ses médailles toute une galerie de portraits des plus belles femmes de l'Italie. C'est la plus charmante collection de têtes, de coiffures et d'ajustements de corsages qu'on puisse voir. Telles ces deux médailles d'Isotta degli Atti et de Caterina Sforza que nous reproduisons ci-contre. Cosme de Médicis et Vittorio di Feltre nous offrent également deux des plus riches spécimens des œuvres sorties des mains des grands médailliers de la Renaissance.

Isotta degli Atti.

Pendant la seconde moitié du seizième siècle, on en revint à la frappe des médailles, qui permettait, mieux que la fonte, de fabriquer des pièces d'un plus grand module et d'un plus fort relief, ainsi que d'en multiplier les exemplaires presque à l'infini et d'une façon toute mécanique, ce qui finit par confondre

de nouveau l'exécution des médailles avec celle des monnaies.

Si les monnaies y gagnèrent, les médailles y perdirent.

La gravure des coins devenant un art purement officiel, froid et sans vie, amena une prompte décadence. L'Italie laisse désormais échapper le sceptre de cet art, et c'est la Renaissance française qui se charge de le relever.

Au lieu de s'en tenir, comme l'Italie, à la médaille exclusivement iconographique, notre pays offre le premier exemple d'une médaille commémorative. En 1451, lorsque la prise de Bordeaux eut achevé l'expulsion des Anglais du sol français, un patriote, qu'on croit être Jacques Cœur, fit frapper, à cette occasion, une série de médailles qui ne se distinguaient des monnaies que par leur dimension et leur épaisseur. On y voyait d'un côté l'écu de France timbré d'une couronne royale; de l'autre, avec la lettre *K*, initiale du roi *Karolus*, cette double légende :

Quand je fu faict sans différance,
Au prudent roy, ami de Dieu,
On obéissait partout en France,
Fors à Calais, qui est fort lieu.

Le revers représentait une croix fleuronnée, cantonnée de quatre fleurs de lis couronnées, et contenue dans un encadrement gothique; devant chaque croisillon une banderolle accompagnée d'une couronne porte la devise : *Désiré suis*. Et la double légende :

D'or fin suis extraict de ducas
Et fus fait pesant VIII caras,
En l'an que verrés moi tournant
Les lettres de nombre prenant.

Une autre médaille commémorative de cet événement reproduit la figure de Louis XI. Elle était encore exécutée par un italien, Francesco Lauruna, qui résidait à la cour du roi René.

Louis XII, le premier, introduisit sur les monnaies l'effigie royale, et depuis lors la *teste* du roi fit donner le nom de *testons* aux espèces d'argent qui présentaient le buste des souverains.

Caterina Sforza.

François Ier commanda à Benvenuto Cellini sa médaille officielle, mais devant la résistance des généraux-maîtres des monnaies et des graveurs nationaux, il dut renoncer à avoir recours à des étrangers.

Aussi les médailles des règnes suivants sont-elles exclusivement françaises, à l'exception de celles de Jacques Primavera de Milan, qui d'ailleurs n'a travaillé qu'en France et a exercé par son talent une heureuse influence sur les artistes contemporains.

Vittorio di Feltre.

On attribue à Germain Pilon quelques-unes des médailles anonymes de la seconde moitié du seizième siècle, entre autres de grands médaillons de Henri II, Catherine de Médicis, Charles IX et Henri III. Sous Henri IV, apparaît le plus grand des médailleurs français, Guillaume Dupré, qui reprend et continue, par une longue suite d'œuvres admirables, la tradition des médaillons de bronze coulés de l'Italie.

Nommé contrôleur général des poinçons en effigie pour les monnaies, il nous a laissé en outre dans ses médaillons une galerie iconographique de son temps dont la beauté et l'intérêt égalent ceux des œuvres analogues de la Renaissance italienne. Il coulait lui-même ses médailles et en arrivait à une netteté d'exécution si grande que parfois, en les examinant, on se prend à douter si elles ne sortent pas plutôt de dessous le balancier du monnayeur que de l'étrier du fondeur.

Au seizième siècle, on avait inventé en Allemagne les machines à frapper les médailles et monnaies. Henri II envoya un mécanicien français, Aubin Olivier, de l'autre côté du Rhin, pour étudier ces engins et les rapporter en France. Il en résulta l'établissement d'un atelier de fabrication mécanique dans le *Logis des Étuves*. Mais sur la réclamation des monnayeurs officiels et privilégiés contre ce qu'ils appelaient la *monnaie au moulin*, il leur rendit le droit de frapper seuls les monnaies et se réserva les médailles.

Après Guillaume Dupré, Warin, de Sedan, fut le plus grand médailleur et graveur en monnaies du dix-septième siècle. Il perfectionna l'ancien moulin et présida à la refonte des monnaies d'or et d'argent. Il y eut depuis deux fabriques : la « monnaie des médailles » et la « monnaie des espèces ». A la fin du dix-septième siècle, on entreprit la suite des médailles historiques du règne de Louis XIV, la plus vaste conception qu'un gouvernement quelconque ait réalisée pour éterniser le souvenir des événements. Ce fut cette entreprise qui donna naissance à l'*Académie des Inscriptions*, laquelle eut pour mission d'en composer les légendes et de fournir les lumières de l'érudition pour la composition des types.

Alors apparut la dynastie des Roettiers, quatre graveurs

généraux, d'origine flamande, qui dirigèrent la frappe des monnaies de 1682 à 1772.

La Révolution ferma la monnaie des médailles, mais elle exécuta, sur les indications du peintre Louis David, la gravure de ses espèces en nommant graveur général Augustin Dupré. Puis Napoléon rétablit l'atelier des médailles et le fit transférer des galeries du Louvre dans les bâtiments de l'Hôtel des monnaies, où il se trouve encore aujourd'hui.

De nos jours on frappe une grande quantité de médailles pour commémorer les grands événements, et conserver le souvenir des travaux publics importants. En outre, les sociétés académiques et commerciales, les particuliers eux-mêmes, en commandent aux ateliers de l'État. Mais cet art n'a pas retrouvé l'éclat qu'il avait eu au dix-septième siècle.

Depuis 1789, on a frappé nombre de médailles. Celles de la première révolution et de 1848 forment des séries considérables. Mais en retournant aux médailles frappées, on a porté un coup funeste, presque mortel, aux médailles artistiques.

Ajoutons que l'une des dernières belles monnaies est la fameuse pièce de cinq francs, dite à l'*Hercule*, due à Augustin Dupré, la meilleure production qui ait apparue depuis un siècle dans la série des médailles monétaires

La Renaissance ne pouvait manquer d'avoir son écho du côté de l'Allemagne, où elle ne tarda pas à produire des chefs-d'œuvre de divers genres. Dans le domaine de l'art numismatique, les artistes allemands du seizième siècle se sont véritablement distingués. Malheureusement les collections sont rares en objet de cette nature et la plupart des médailles allemandes sont restées anonymes.

On y distingue cependant deux grandes écoles. D'abord

l'Allemagne a emprunté à l'Italie l'usage des médailles coulées. Au début du seizième siècle et sous l'empereur Maximilien, un nommé Peter Fischer, qui avait séjourné quelques années en Italie pour se perfectionner dans les arts, avait naturalisé l'art du médailleur sur le sol germanique. Cet art y florit pendant plus d'un siècle en exprimant un caractère original et d'un accent qui coïncide parfaitement avec celui des peintres ou des sculpteurs de ce pays. Avec la même patience et la délicatesse qu'ils apportaient au travail du bois ou du calcaire lithographique, les sculpteurs allemands exécutèrent des bas-reliefs d'une finesse de camée. Sous ce rapport leurs médailles ne sont pas moins remarquables. Quelques-unes, d'un petit module, sont de véritables merveilles. Dans les grands médaillons de femmes, les ajustements et les chapeaux à larges bords sont d'une haute élégance.

Néanmoins ce ne sont pas des chercheurs d'idéal, pas plus dans cette branche de l'art que dans les autres. Mais ce sont d'admirables copistes de la nature et leur réalisme, quoique naïf, ne tombe cependant pas dans la trivialité.

Aussi excellèrent-ils dans le portrait monétaire, et s'ils n'y apportent, ni la noblesse des Italiens du quinzième siècle, ni la distinction des Français du dix-septième, leurs effigies se recommandent par un accent saisissant de vérité et par l'expression naturelle des physionomies.

L'un des plus célèbres est Henri Reitz, orfèvre à Leipzig, qui travailla surtout pour les électeurs de Saxe et chez qui l'on reconnaît l'influence de Lucas Cranach. Un autre, non moins célèbre, est Frédéric Hagenauer, d'Augsbourg. Il était, paraît-il, attaché à la cour de l'empereur Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint.

Tous deux exécutèrent un très grand nombre de médailles. Les riches particuliers du pays s'adressaient à eux pour éterniser leur portrait sous cette forme. D'autres,

tels que Hans Masslitzer, Wenzel, Albrecht Jammitzel, Johan Schwartz, ont rempli l'Allemagne de leurs œuvres, mais, comme elles étaient anonymes, on ne sait guère auquel d'entre eux les attribuer. Un seul, C. Kold, faisait exception en signant ses œuvres.

Celles de ces médailles qui sont coulées ont, en général, été délicatement et minutieusement ciselées après la fonte. Quelques-unes sont émaillées, ce qui ne s'est fait ni en Italie, ni ailleurs. Mais une partie de ces médailles sont frappées et l'ont été bien avant qu'on adoptât cette méthode en Italie ou en France.

Telle fut l'époque florissante de l'art du médailleur en Allemagne. Mais à dater de la guerre de Trente ans, cette branche de l'art du bronze ne tarda pas à retomber dans la décadence.

XII

LES INDUSTRIES ACCESSOIRES. — LA DORURE DU BRONZE. — LA GALVANOPLASTIE

A côté du bronze, et faisant corps avec lui, diverses autres industries, des arts eux-mêmes aujourd'hui, se sont installés, dont quelques-uns du reste datent de toute antiquité. La dorure des statues, par exemple, se rencontre dès les époques les plus reculées. Le colossal Néron qui gardait la porte du Colysée de Rome était, nous racontent les historiens, recouvert d'une dorure étincelante. Dorée également était, aux jours de sa splendeur, la statue de Marc-Aurèle au Capitole, et cent autres encore que l'on peut admirer dans les musées, dont plusieurs, longtemps enfouies sous la terre, ont conservé leur robe éblouissante.

Une curieuse statistique monumentale de la Rome antique constate qu'il existait à Rome, en dehors des trois mille sept cent quatre-vingt-cinq statues de bronze d'empereurs et de généraux, quatre-vingts statues colossales en bronze doré ou en or. Telle la statue trouvée en 1864 dans les fondations d'une construction nouvelle au palais Pio, sur l'ancien emplacement du temple de Vénus Victrix et du théâtre de Pompée : elle gisait à huit mètres de profondeur, dans une espèce de fosse entourée d'un mur et sous de larges dalles formant au-dessus d'elle un plafond. Cette statue qui figure main-

tenant parmi les plus précieux monuments du Vatican, représente Hercule jeune, tenant de la main droite sa massue, et dans la gauche, la pomme des Hespérides; au bras gauche est suspendue la peau du lion.

Dorée était l'immense robe de bronze de la statue chryséléphantine qui portait la colossale tête diadémée de la Lucile du Louvre. On peut voir dans la salle des bronzes antiques du Louvre un Apollon doré trouvé en 1823 près des ruines du théâtre romain de Villebonne. Doré est le génie populaire de la Liberté qui couronne la Colonne de la place de la Bastille.

On dore relativement peu les statues aujourd'hui. Seuls les petits bronzes, les bronzes industriels, reçoivent une couche de dorure qui rehaussera leur éclat et leur permettra de s'allier aux multiples couleurs des marbres qui les accompagnent. Les méthodes des anciens étaient fort primitives; nous possédons par contre à notre service l'appui merveilleux des procédés chimiques modernes.

Lorsqu'il s'agit de dorer un bronze au point de vue manufacturier, pendules, statuettes, chenets, lustres, girandoles, etc., on est d'abord obligé de soumettre les pièces au feu pour brûler les corps gras qui peuvent s'y être attachés pendant la fabrication. Dès qu'elles ont atteint la couleur rouge sombre vue dans l'obscurité, on les retire du feu à l'aide de grandes pincettes de fer et on les dépose sur les briques du fourneau dans un endroit où on peut les laisser refroidir. Ceci fait, on les plonge dans un bain acide, puis on les rince et on les sèche dans une caisse remplie de sciure de bois blanc non résineux. C'est ce qu'on appelle le *déroché*.

Les pièces sont ensuite soumises à l'action de vieilles eaux-fortes, avec un peu de sel marin et de suie. On les agite dans ce bain jusqu'à ce que toute trace d'oxyda-

tion ait disparu. Elles sont alors plongées dans le *bain brillant* composé de :

Acide azotique	1250 grammes
Acide sulfurique	3600 —
Sel marin	50 —

Ou au *bain mat* ainsi composé :

Acide azotique	2600 grammes
Acide sulfurique	1800 —
Sel marin	50 —

Les pièces sont vivement plongées dans l'un de ces deux bains, puis dans deux ou trois autres, afin d'éliminer entièrement l'acide qui les ternirait s'il restait à la surface. On les sèche dans la sciure de bois et on les porte dans l'atelier de dorure pour les soumettre à diverses opérations préparatoires avant d'entrer dans le grand bain de cyanure double de potassium et d'or.

Le bain de préparation qu'elles subissent alors se compose de :

Eau de pluie	30 litres
Potasse caustique	1000 grammes
Bicarbonate de potasse	500 —
Bioxalate de potasse	500 —
Liquide puisé dans le grand bain	1 litre

Ce bain prédispose les surfaces à recevoir et à retenir avec adhérence la couche de métal précieux qu'elles recevront ensuite dans le grand bain. Les surfaces acquièrent en même temps un plus haut degré de conductibilité. Enfin on suspend le paquet de pièces séparées et maintenues par des crochets en laiton sur la tringle qui communique au dernier zinc d'une batterie composée de deux à trois couples de Bunsen, et quelquefois plus, sui-

vant la capacité de la cuve à décomposition, le nombre des pièces et la surface de la lame d'or.

Le grand bain d'or auquel elles vont être soumises se compose, étant donnés 500 litres, de $500 \times 12 = 5600$ grammes d'or et $5600 \times 3 = 10800$ grammes, soit de 5 kil. 600 de cyanure d'or, et 10 kil. 800 de cyanure de potassium. On fait dissoudre, dans de grandes capsules de porcelaine, d'abord 2 kilogrammes de cyanure de potassium dans 12 litres d'eau et, dans cette dissolution, la quantité de sel d'or correspondante. On vide le produit dans la cuve à décomposition sur une centaine de litres d'eau, et on continue jusqu'à épuisement des cyanures.

Quant à l'anode (lame d'or soluble), elle se compose d'un ruban de ce métal de 8 à 10 centimètres de largeur, 2 millimètres d'épaisseur et de la longueur de l'intérieur de la cuve. Elle est suspendue par des crochets en platine sur une tringle en cuivre qui porte à une de ses extrémités une presse à vis pour recevoir le pôle charbon de la pile, de même que celle qui porte les pièces à dorer viendra recevoir par le même moyen le pôle zinc.

Pendant ce temps, on remue de temps à autre les pièces dans le bain afin de rendre la dorure égale. Puis une fois suffisamment dorées, on les replonge dans le bain de préparation, puis dans l'eau chaude et enfin dans la sciure de bois. De l'atelier de dorure, les pièces passent dans celui de gratte-boëssage où la dorure est avivée à l'aide d'instruments composés d'une petite botte de fil de laiton récroui, simulant un pinceau à ses deux extrémités.

Pour les grandes figures de bronze et autres pièces au mat, on se sert d'un bain ainsi composé :

Cyanure de potassium.	900 grammes
— d'or.	150 —
— de mercure.	150 —
Eau pure.	24 à 25 litres

Quant à l'argenture des bronzes, candélabres, couverts de table, pièces d'orfèvrerie telle qu'elle se pratique dans nos grands ateliers industriels, les procédés sont analogues. Il n'y a que le bain qui diffère.

Quelques mots rapides sur la galvanoplastie, qui, comme l'on sait, est l'art de reproduire exactement un objet déterminé à l'aide d'un dépôt métallique obtenu galvaniquement. La galvanoplastie est avant tout un procédé de reproduction, mais il a tant de points de contact avec l'art industriel du bronze, qu'il nous est impossible de le passer sous silence.

Le bain dans lequel on plonge l'objet qu'il s'agit de reproduire est formé par la dissolution d'un sel simple de cuivre, le *sulfate*, dans une eau acidulée par l'acide sulfurique. Cette acidulation a pour but de favoriser la dissolution du sel et d'éviter des décompositions partielles.

Pour exécuter ces reproductions, on se sert de moules de diverse nature, suivant les objets à reproduire. Ainsi on a recours au plâtre, à la cire, à la stéarine, à la glu marine, à la gélatine, à la gutta-percha, au métal de Darcet, etc. Autrefois on était obligé de diviser les objets à reproduire en divers morceaux qu'on devait ensuite réunir au moyen de la soudure ou d'autres procédés.

Mais aujourd'hui, grâce au procédé Lenoir, on peut reproduire en bloc des objets ayant les formes les plus tourmentées. A cet effet, on exécute d'abord un moule en gutta-percha donnant exactement l'empreinte en creux de l'objet, ensuite on construit un noyau en fil de platine, que l'on suspend dans le creux du moule, puis on remplit l'espace, entre le noyau et le moule, du bain galvanique. Il ne reste plus alors qu'à faire passer le courant électrique.

Enfin, lorsqu'on retire la pièce du moule, on détruit le noyau et on bouche les petits trous qui ont servi au passage du liquide et des fils conducteurs.

Après la galvanoplastie, signalons encore l'art, le métier plutôt, qui consiste à bronzer les grosses pièces métalliques, pour lesquelles l'emploi du bronze serait d'un prix trop élevé.

Autrefois les statues, les fontaines publiques, les candélabres, les lampadaires, les colonnes commémoratives étaient tous de marbre ou de bronze. Aujourd'hui, les progrès industriels ont permis d'employer à cet usage le zinc, la fonte, le stuc, les moulages en plâtre, etc. Nous n'avons pas à examiner les différents procédés modernes et courants de cuivrage, et la manière dont est imitée la patine du bronze sur la fonte ou le zinc.

On a depuis longtemps cherché également à donner au plâtre l'aspect du bronze. D'abord on se servit, à cet effet, d'un vernis du ton de la patine que l'on voulait imiter, vert pour les antiques, rouge brun foncé pour les bronzes florentins. Aujourd'hui on doit à M. Oudry, le décorateur des monuments publics en fonte de fer de la ville de Paris, une mixtion ou peinture au cuivre qui dépasse du tout au tout l'ancien procédé. L'inventeur se sert de l'excipient suivant :

Huile essentielle.	25	parties en poids
Matière résineuse	25	—
Matière gommeuse	10	—
Huile grasse siccative.	40	—

On y ajoute du verre pilé pour prévenir l'agglomération et faciliter la dissolution des parties, puis une fois le verre disparu par décantation, on ajoute de l'huile grasse et siccative. Après plusieurs opérations sur lesquelles nous n'avons pas à nous étendre, puisqu'il ne s'agit que d'imiter le bronze, on arrive à produire des statues, des groupes, des vases, des casques d'un effet admirable. Les imitations de bronze antique florentin, de vieil argent, de

fer, sont tellement réussies qu'on s'y tromperait si l'on n'était pas prévenu.

« Quoique cette nouvelle peinture à base de cuivre, dit M. Oudry, n'ait pas le même aspect que les dépôts de cuivre galvaniques obtenus avec des batteries électriques, elle est moins chère et très supérieure, comme moyen préservatif, à toutes les autres peintures et aux différents vernis couverts de bronze en poudre qui ont si peu de durée. »

On ne se contente point, on le voit, de distribuer partout le bronze, il faut encore l'imiter, chercher à donner à une surface quelconque l'éclat et le poli du métal précieux qui fut notre premier palladium dans nos luttes contre l'existence. De ce besoin d'imiter le bronze est née toute une industrie nouvelle : l'industrie dite des fontes d'art, dont les milliers et les centaines de milliers d'exemplaires vont populariser sur les cheminées et sur les pendules de tous les pays, les chefs-d'œuvre de la statuaire antique ou moderne. Nous n'avons du reste qu'à signaler ici cette nouvelle application ou plutôt ce nouveau rameau détaché du bronze, dans lequel l'art ne vient qu'en seconde ligne, et où, souvent même, il n'existe qu'à l'état rudimentaire.

XIII

LE BRONZE DANS LES ARMES

L'invention de la poudre eût pour conséquence naturelle celle de cylindres métalliques dans lesquels on enfermait le produit explosif, afin d'obtenir par sa combustion l'envoi à grandes distances de projectiles qui reçurent vite le nom de boulets. Ces cylindres ou canons en fer forgé s'appelèrent d'abord *quennons* ou *bombardes*. Ce fut au quinzième siècle que l'on nomma pour la première fois *canons* les bouches à feu en bronze. Charles VIII introduisit le premier ce terrible engin destructeur hors de France, lors de sa campagne en Italie, en 1495.

Selon les diverses formes que l'on donna à cette arme, elle fut appelée tour à tour *serpentin*, *couleuvrine* ou *dragon*, *aspic*, *pélican*, *sacre*, *fauconneau*, *émerillon*, etc.

Mais, plus tard, au dix-septième siècle, le canon prit les noms de *caronade*, *obusier*, *mortier*, *pierrier*, et se divisa, selon ses usages, en bouches de montagne, de campagne, de siège, de côte ou de marine.

Le mot de *canon* vient lui-même de *canna* (canne). Jadis on désignait son calibre par le poids du boulet. Ainsi on disait un canon de 48, de 24, de 12, d'après les boulets pesant 48, 24 ou 12 livres. Avec les projectiles cylindriques de l'artillerie moderne, on désigne le calibre par le nombre de centimètres que contient le diamètre de leur âme.

Le bronze des canons est le seul, ou à peu près, qui ne renferme que du cuivre ou de l'étain, c'est-à-dire 90 de cuivre sur 10 parties d'étain. La dureté croît avec la proportion d'étain, mais, en revanche, la ténacité diminue. Le colonel Caron à cru remédier à ce dernier inconvénient en y ajoutant le tangstène, mais la matière a manqué d'homogénéité et l'on a dû y renoncer.

Il y a, en effet, dans le bronze appliqué aux bouches à feu deux causes de destruction : 1° la pression intérieure produite par l'extension des gaz de la poudre, 2° l'effort longitudinal produit par le passage du projectile. C'est à ces deux causes qu'on a toujours cherché à obvier en imaginant les diverses combinaisons dont nous allons parler.

Ainsi, sous Louis XIV, Gribeauval fit couler pleines toutes les bouches à feu, à l'exception des mortiers qu'on coulait au noyau, et le vide intérieur s'obtenait par le forage. On substitua aussi le moulage au sable au moulage en terre. Enfin, pour les bouches à feu en bronze se chargeant par la culasse, au lieu de les couler la culasse en bas, on les coula la volée en bas, car c'est vers le milieu de la colonne, c'est-à-dire au milieu de la masselotte que le métal possède les meilleures qualités.

Pour remédier au manque de dureté du bronze dans les fortes pressions, on a aussi cherché à remplacer l'étain par l'aluminium. Cet essai a eu lieu vers 1867 et 1868, mais tout en obtenant une plus grande dureté, on a rencontré moins d'homogénéité et une composition plus coûteuse.

En Angleterre on a essayé, en 1872, d'appliquer aux bouches à feu le métal Sterro, avec lequel on a obtenu plus de dureté et d'élasticité, mais, en revanche, moins de ténacité.

En France MM. de Ruoltz et Lafontaine, poursuivant

ces recherches intéressantes, ont inventé le bronze phosphoreux, supérieur aux autres combinaisons en homogénéité, dureté et résistance, mais d'une composition très délicate et très difficile à doser.

A Woolwich, le chimiste Parsons a composé un bronze au manganèse qui se laisse forger à la température rouge.

En Autriche enfin, de même qu'en Suisse, en Allemagne et ailleurs, on est arrivé, avec le bronze Uchatius, à une composition qui paraît réunir les meilleures conditions. C'est un bronze coulé en coquille et mandriné, qui possède une ténacité et une dureté comparables à celles des bouches à feu en acier. Ce bronze ne contient que 8 pour 100 d'étain. Il a été employé avec succès dans les fonderies de canon de Spandau, de Turin, de Séville et de Bourges.

On a aussi cherché à protéger le bronze des canons par des tubes en fer en fabriquant des bouches à feu tubées, mais, depuis quelques années, on a fini par remplacer tout à fait le bronze, pour la fabrication des canons, par l'acier.

En résumé, l'emploi du bronze est restreint aux petits canons de montagne, à cause de sa ténacité qui permet de diminuer l'épaisseur des pièces et d'augmenter leur longueur. De plus il est inattaquable par l'air et par l'humidité.

En somme il ne nous reste guère que trois calibres de canons de bronze :

Le calibre 4 dit de campagne;

Celui de 4 dit de montagne;

Et celui de 12 de siège, ancien canon obusier.

Décrire la fonte des canons devient donc une étude rétrospective, mais que nous ne pouvons toutefois omettre ici. Ce n'est cependant pas le bronze qui fut

primitivement appliqué aux premières bouches à feu. Elles furent d'abord faites en lames de fer forgées réunies en faisceaux et consolidées par des cercles métalliques. Ce fut aux fondeurs de cloches qu'on dut s'adresser pour la fabrication des premiers canons, et ceux-ci y employèrent tout naturellement les mêmes procédés. Cependant les conditions n'étaient pas les mêmes. Le fondeur de cloches se déplaçait à chaque fois et était forcé d'improviser sur les lieux son outillage. Il ne fondait jamais qu'une cloche dans les mêmes dimensions et brisait chaque fois son modèle et son moule.

Mais le fondeur de canons avait, au contraire, à exécuter une grande quantité de pièces semblables suivant un petit nombre de types réglementaires. Il était donc absurde de s'en tenir au procédé long et coûteux du moulage en terre et de détruire son modèle à chaque coulée. Ce fut cependant ce qui eut lieu pendant le siècle de Louis XIV, où l'on fit un usage exagéré des bouches à feu, et jusqu'à la Révolution française. Il est vrai que cela permettait d'orner chaque pièce comme un objet d'art dont le fût était agrémenté de torsades ou de fleurs de lis en relief, couvert d'inscriptions à l'éloge du grand roi, dont la culasse représentait des têtes de dragon et de lion, et les anses des poissons ou des animaux fantastiques. Ces pièces que nous revoyons aux Invalides ou au musée d'artillerie sont, en effet, chacune une œuvre à part très décorative, comme l'est le canon espagnol du temps de Philippe V que représente notre gravure. Quelle différence avec la forme mathématique et brutalement logique de nos pièces modernes!

Mais, à l'époque de la Révolution, au moment où la France se trouvait en présence d'une coalition d'ennemis, on fut bien forcé de perfectionner les anciens procédés, et les fonderies de canon surgirent de tous côtés.

Jusqu'alors il avait fallu fabriquer la *fausse pièce*, comme on fabriquait la *fausse cloche*, et confectionner un moule en terre. Sur un long essieu de bois de forme conique on commençait par enrouler un tortillon, ou corde de foin torduc, appelé natte. Sur cette natte on appliquait l'une après l'autre des couches de terre à mouleur qu'il fallait faire sécher successivement au-dessus d'un feu de copeaux. La dernière couche appliquée, on faisait reposer l'essieu par les extrémités sur deux tréteaux opposés, et en le faisant tourner comme un mandrin sur un tour, on donnait au modèle le profil exact de la pièce à l'extérieur. On ajustait ensuite au modèle en terre les anses de la pièce et les tourillons. Le modèle représentait alors le canon dépourvu de culasse et prolongé du côté de la bouche par une partie cylindrique assez longue. Ce modèle fait et séché, on y appliquait successivement plusieurs couches de terre, pour former le moule ou la chape. L'épaisseur de terre étant jugée convenable, on la cerclait de bandes de fer, indispensables pour donner au moule une suffisante résistance; enfin le moule exposé à un feu doux était lentement et complètement desséché.

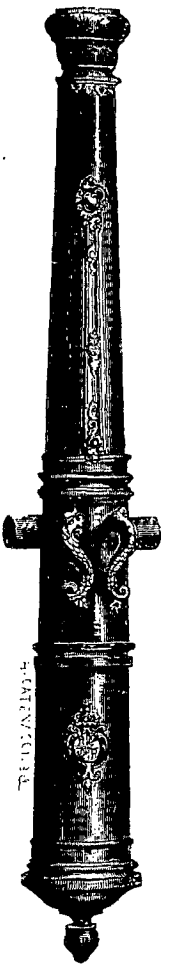

Canon espagnol en bronze de Philippe V.

Il s'agissait alors d'extraire le modèle et de vider la capacité du moule. Pour ce, par quelques coups de maillet

frappés du côté rétréci, on faisait sortir l'essieu, on accrochait la corde de foin, qui, se déroulant, disloquait de toute part la croûte de terre appuyée sur elle dont on faisait sortir les débris. Cela fait, le moule ressemblait à un gros tuyau ouvert à ses deux extrémités; on rapportait alors le moule de la culasse construit à part, également cerclé et consolidé de bandes de fer, et on mastiquait soigneusement les deux parties. Le tout ajusté, on dressait le moule verticalement, en le soulevant à l'aide d'une grue, puis on le plaçait debout dans une fosse profonde. Plusieurs moules étant ainsi dressés les uns près des autres, on comblait la fosse de terre, dans le but de contrebalancer par la résistance des terres foulées la pression du métal liquide introduit dans les moules.

Pendant ce temps le cuivre a été amené à l'état de fusion sur la sole profonde d'un fourneau à réverbère chauffé au bois. L'alliage se fait, comme toujours, au dernier moment; 8 à 10 parties d'étain pour 90 de cuivre sont introduites dans le bain ardent et liquéfiées en un clin d'œil. On le brasse vigoureusement avec des perches de bois vert. La *percée* est pratiquée, et le métal en fusion conduit par des rigoles, vient remplir successivement les moules.

Le moule demeurant vide après la destruction du modèle, la pièce coulée se trouve pleine; il fallait donc la forer au tranchant de l'acier, comme on perce un trou avec un foret dans une plaque de métal. Quant à la partie dont nous avons parlé et qui se trouve au delà de la gueule, elle n'a pas été inutile. On l'appelle *masselotte*, et par son poids elle exerce une pression sur le métal qui remplit le reste du moule lorsqu'il est liquéfié et tandis qu'il se solidifie sous ce tassement; l'alliage se fixe plus doux, plus égal, d'un grain plus fin, d'une texture plus serrée et plus résistante. Avant

le forage, la masselotte est sciée au ras de la gueule ; elle doit repasser dans le fourneau, comme du reste toutes les *tournures*, tous les déchets métalliques qui entrent dans la fabrication de la pièce. Vers 1791, on renonça en partie au moulage en terre, pour adopter plus généralement le moulage en sable.

La méthode décrite par le savant Monge (*Art de fondre les canons*) consiste à former le moule de la pièce dans une série de châssis superposés ; seulement ces châssis, destinés à un usage spécial, ont reçu une forme adoptée plus commodément à cet usage : on les fait ronds, comme des tronçons de cylindres ou de cônes. Le modèle de la pièce se démonte en sept parties qui s'ajustent bout à bout, successivement; ces pièces du modèle sont démontées et extraites séparément ; puis on fait le resurmoulage avec toutes les précautions nécessaires. Le moule, assuré par la forte enveloppe de ses châssis de fonte, est dressé dans la fosse, mais non pas *enterré*; on n'a aucunement besoin de cette précaution. La coulée a lieu comme précédemment. Ce procédé, beaucoup plus commode et plus rapide, était lui-même susceptible de perfectionnements et de simplifications. Il fut de toute nécessité profondément modifié, quand on modifia la forme des bouches à feu elles-mêmes, et qu'on eut à fondre des pièces se chargeant par la culasse.

Aujourd'hui, tout est changé, bouleversé, dans le matériel d'artillerie, En France, on ne fabrique plus en bronze que des *pièces de sept* rayées, du modèle de celles qu'on voyait pendant la guerre de 1871 dans Paris assiégé. Le moulage est simplifié tout d'abord par la suppression du moule de culasse, celle-ci étant mobile et se fabriquant à part; en sorte que la pièce coulée se réduit à un gros cylindre. Le moule aussi a été renversé; et la pièce, au lieu de se couler la culasse en bas, se coule

la bouche en bas, la masselotte surmontant la culasse.

Un des perfectionnements introduits récemment consiste à faire le moule en deux parties, s'ouvrant longitudinalement. Dans certaines expériences, on a coulé la pièce de bronze en *coquille*, c'est-à-dire dans un moule en fonte de fer formé de trois ou quatre parties boulonnées; les résultats ont été fort satisfaisants. Le métal, refroidi plus rapidement, paraît doué d'une plus grande résistance.

Les mortiers, destinés à lancer les bombes, les projectiles explosibles et incendiaires, se moulent par des procédés identiques; mais, vu leur forme courbe et ramassée, le moulage en est plus facile. Les mortiers se coulent creux.

La masselotte détachée, les pièces coulées pleines doivent être *forées*, opération sur laquelle nous n'avons pas à insister ici. Les pièces coulées creuses, comme les mortiers, n'ont pas besoin d'être forées; mais on les *alèse*, c'est-à-dire qu'on élargit et régularise le vide intérieur, à l'aide d'un instrument nommé *alésoir*.

Les pièces forées et *calibrées*, il reste à pratiquer la *lumière*, c'est-à-dire l'orifice étroit par lequel le feu est communiqué à la poudre. Enfin les pièces modernes, après avoir été tournées à l'intérieur, doivent en outre recevoir la *rayure*; on creuse dans le métal ces sillons légèrement tordus en spirale, qui ont pour effet d'imprimer un mouvement de rotation au projectile chassé, ce qui donne au tir plus de précision. Les parties détachées de la culasse ont été fondues à part, puis tournées et travaillées; en dernier lieu, on ajuste au corps du canon ces pièces rapportées.

Le bronze n'est du reste plus employé aujourd'hui pour les pièces de canon de fort calibre. Seules, nous venons de le dire, les pièces de campagne, les mitrailleuses,

sont en bronze. Les fortes charges employées désormais, les obus colossaux, hauts presque comme un homme, s'accommoderaient mal de la résistance minime que leur offrirait un métal désormais abandonné sur le champ de bataille, et remplacé par l'acier.

XIV

LE BRONZE DANS LES INSTRUMENTS SONORES

Le bronze des instruments sonores, cloches, tam-tams, gongs ou cymbales, est, de tous, le plus riche en étain.

A l'inverse de l'acier, la trempe l'adoucit, tandis que le recuit le durcit. Aussi Darcet croyait-il qu'on pouvait travailler le bronze à froid en le soumettant à des trempes fréquentes et il pensait que c'était ainsi qu'il avait été fabriqué dans l'Extrême-Orient. Mais les essais qu'il fit de ce procédé ne lui réussirent point.

Les cymbales (du grec *Kumbalon*, objet creux, tel que pot, cruche, vase, etc.) sont d'origine orientale. Connues depuis un temps immémorial dans la Chine et les Indes, elles tenaient une place importante dans la musique des anciens Hébreux. La Bible les désigne sous le nom de *tseltselim*, véritable onomatopée. C'étaient les instruments de réjouissance par excellence, dont jouaient surtout les femmes en s'accompagnant d'une espèce de tambour de basque. Les cymbales antiques sont décrites ainsi par le grand compositeur Berlioz :

« Elles sont fort petites et leur son est d'autant plus aigu qu'elles ont plus d'épaisseur et moins de largeur.

« J'en ai vu au musée de Pompéi, à Naples, qui n'étaient pas plus grandes qu'une piastre. Le son de celles-là est si aigu et si faible qu'il pourrait à peine se distinguer dans

un silence complet des autres instruments. Les *cymbales* servaient sans doute, dans l'antiquité, à marquer le rythme de certaines danses, comme les castagnettes modernes. »

Aujourd'hui les cymbales sont un instrument de percussion composé de deux plaques circulaires de bronze de 0 m. 40 de diamètre et dont le centre est percé d'un trou dans lequel est introduit une double courroie dans laquelle l'instrumentiste passe ses mains. Il frappe ensuite les deux cymbales l'une contre l'autre du côté creux.

Le son qu'elles rendent, clair, éclatant et vibrant d'une manière prolongée, n'est point appréciable au point de vue de l'échelle musicale. Cet instrument sert surtout à accompagner et à délayer pour ainsi dire le bruit sourd de la grosse caisse, en le rendant ainsi plus sonore et comme brisé en mille paillettes. Les compositeurs modernes s'en servent dans les grands effets d'orchestre, surtout dans les danses fantastiques, telles que celle des nonnes, au troisième acte de *Robert-le-Diable*, dans les marches guerrières, les airs de danse ou les grandes ouvertures.

Les gongs et les tam-tams de Chine n'ont jamais pu être complètement imités ou égalés, au point de vue de la sonorité, par les Européens.

D'après l'analyse de Darcet, ils étaient composés de :

Cuivre	75 p. 100
Étain	25 —

La cymbale turque est faite de l'alliage suivant :

Cuivre	78,51
Étain	20,27
Plomb	0,52
Fer	0,18

On lit, à ce propos, dans la petite encyclopédie Fien-Kong-Khaï-ne, publiée en 1837 par Song-ing-Sing, que

« si l'on veut fabriquer un *tcho* (tam-tam) ou des *tingnins* (cymbales), on fond d'abord le métal, on le coule

Joueurs chinois de cymbales et de gong.

sous forme de plaque ronde, puis on le bat au marteau.

« Lorsque l'on bat un gong ou un tam-tam, on ne se

sert point d'une enclume : on étend simplement sur le sol la masse ou la feuille de métal. Si l'instrument doit être fait de grandes dimensions, plusieurs ouvriers se placent autour et frappent à coups redoublés. De petite qu'elle était, la pièce s'élargit et bientôt du corps de l'instrument s'échappent des sons vibrants qui partent de tous les coins frappés.

« Lorsque le centre du tam-tam a été relevé en bosse, un ouvrier habile lui donne graduellement, en battant à froid, la qualité de son requise. On peut lui donner à volonté deux sortes de sons : le son femelle (aigre), et le son mâle (grave), mais il faut calculer à un centième, et même à un millième près, le degré de saillie ou de dépression de la bosse centrale. C'est par un grand nombre de coups de marteau que l'on détermine le son mâle. »

Comme le dit M. Delon dans son excellent petit livre sur le *Cuivre et le Bronze*[1], la vibration pénétrante et aiguë des cymbales est comme un éclair de son qui jaillit au-dessus du grondement de l'orchestre.

Jusqu'au commencement de ce siècle, on n'était pas arrivé en occident à une bonne fabrication de ces instruments, bien qu'on sut reproduire exactement la composition du métal (88 parties de cuivre, 22 d'étain). Enfin on découvrit que la trempe qui donne à l'acier la dureté produit sur le bronze un effet contraire. Il devient mou, malléable, ductile et sans sonorité, Comme nous l'avons dit plus haut, le bronze ramollit par la trempe et durcit par le recuit. Une fois cette propriété constatée, on porta la pièce au rouge vif puis on la trempa. Devenue malléable et docile, on put alors la travailler au marteau. On arriva ainsi à réduire des plaques de 6 à 8 millimètres d'épaisseur à 1 millimètre, et on obtint alors la plus grande sonorité.

1. *Le Cuivre et le Bronze.* (Hachette et Cie.)

Quant aux cloches, c'est certainement, de tous les instruments sonores, le plus anciennement connu. Les Chinois désignent le métal des cloches sous le nom de *kara-kara*, et ils le fabriquent avec des dosages divers, selon les qualités. Ainsi la première qualité se compose de :

Cuivre	10,00	parties
Étain	2,50	—
Plomb	1,33	—
Zinc	0,50	—

Pour constituer leurs alliages, les Chinois mettent d'abord le cuivre en fusion, puis ils ajoutent ensuite et successivement les autres métaux dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Les plus grandes cloches sont faites avec la deuxième qualité soit :

Cuivre	10,00	parties
Étain	3,00	—
Plomb	2,00	—
Fer	0,50	—
Zinc	1,00	—

Le zinc, quoique peu favorable à la sonorité, a l'avantage de lier l'alliage, de le rendre plus doux et plus coulant et de lui assurer la formation ultérieure de la plus belle patine.

Quelquefois on prétend qu'on y ajoute des métaux précieux tels que l'or et l'argent. Cependant la fameuse cloche de la cathédrale de Rouen, dite *cloche d'argent*, a présenté, dans les analyses faites à la monnaie de Paris, la composition suivante :

Cuivre	71,00	p. 100
Étain	26,00	—
Zinc	1,80	—
Fer	1,20	—

sans aucune trace d'or ni d'argent.

Pour les grelots et les clochettes, les Chinois

emploient un kara-kara de composition spéciale, qui contient :

Cuivre.	63,50	p. 100
Étain.	25,40	—
Fer.	3,20	—
Zinc.	7,90	—

En France on se contente, pour la fabrication des sonnettes et des timbres d'horlogerie, d'une sorte de *potin* qui contient :

Cuivre.	55	p. 100
Étain.	35	—
Zinc.	10	—

Le moulage des modèles se fait au sable. Mais celui des grelots présente une certaine difficulté pour le faire creux. Aussi le modèle est formé de deux pièces, comme deux hémisphères : l'une des pièces, celle où l'on remarque une ouverture oblongue, terminée par deux parties rondes, porte une saillie qui s'appelle porte-noyau ; cette saillie se moule avec l'hémisphère et laisse son empreinte sur le sable, ce qui forme un creux qui sert à loger la portée du noyau. Celui-ci est en sable : on introduit dans l'intérieur, lorsqu'on le fait, des morceaux de fer plus gros que les ouvertures rondes et proportionnés à la grosseur du grelot pour en former le battant.

Les cuivres qu'on emploie à cette fabrication sont une composition de zinc, d'étain, et de cuivre rosette qui y entre pour les trois quarts. Quant aux cuivres blancs des timbres, dont on a fait longtemps un secret, ce n'est qu'un alliage analogue de matières plus pures et dans lequel l'étain entre pour une grande proportion.

La fonte des cloches a, pour ainsi dire, remplacé, au moyen âge, les anciennes fontes de bronze de l'art et de la civilisation antiques. C'était la seule voix qui s'élevait au-dessus du mutisme de la pensée et de la poésie. A côté

ou au-dessus des églises, s'élevèrent peu à peu des tours ou des campaniles dans lesquelles on plaçait des cloches qui appelaient les fidèles à la prière. La cloche servit encore à l'époque où les populations réclamaient leurs droits et leurs franchises communales; la ville avait son beffroi qui convoquait les citoyens aux réunions dans lesquelles ils revendiquaient et fondaient leur indépendance.

C'est l'antiquité la plus reculée qui avait légué la cloche aux générations modernes. Elles étaient déjà connues en Chine 2 600 ans avant Jésus-Christ. En Égypte, les cloches annonçaient les fêtes d'Isis ou d'Osiris, chez les Grecs elles accompagnaient les bacchanales. Enfin, dans les temps plus modernes, elles ont parfois joué un rôle important. Telles les cloches de Saint-Étienne à Orléans, dont le son mit, dit-on, l'armée de Clotaire en fuite, et la fameuse cloche de la Saint-Barthélemy.

D'après les statuts diocésains de Saint-Charles Borromée, une église cathédrale devait avoir de six à sept cloches, une église collégiale trois, et une église paroissiale de deux à trois.

Parmi les cloches les plus célèbres, on cite celle du Kremlin, à Moscou, qui ne pèse pas moins de 201 266 kilogrammes. Le *tzar Kolokol*, comme on l'appelle en Russie, repose au pied du clocher d'Yvan Velikoï, depuis qu'on l'a retirée des fossés du Kremlin. « Toute blanche de neige — dit Victor Tissot dans son beau livre, la *Russie et les Russes* — on dirait la coupole de marbre d'un temple effondré. Un jour, on y donna sous une tente un repas de vingt couverts. Que de légendes ont couru sur la cloche du Kremlin! Les moujicks se signent quand ils s'approchent d'elle; ils lui attribuent une origine sainte et l'appellent « cloche éternelle ». On raconte qu'au moment de la fonte, en 1733, sous l'impératrice Anne, les boïars jetèrent toute leur vaisselle plate dans le four-

neau de fusion, de sorte que « la cloche d'airain a des muscles d'argent et des veines d'or ».

La cloche de Trotskoï pèse 175 000 kilogrammes. Celle de Saint-Yvon, dont le battant seul était mobile, pesait 57 976 kilogrammes. La grosse cloche de Notre-Dame de Paris, célébrée par Victor Hugo, pèse 17 170 kilogrammes. Rappelons aussi la célèbre cloche de Rouen, donnée à cette ville par Eudes Rigault; elle était si dure à mettre en branle que ses sonneurs étaient obligés de boire souvent pour renouveler leurs forces. De là le proverbe : « Boire à tire la Rigault ». Sur la fameuse cloche de Gand, qui tintait au haut du beffroi de la ville on lisait cette inscription : « Roland! Roland! si je tinte, incendie; pleine volée, c'est soulèvement ». Au moyen âge, chaque ville avait ainsi son carillon, que Rabelais rappelle dans son *Ile sonnante*.

C'est vers le septième siècle que l'usage des cloches commença à se répandre en Occident dans les églises, les monastères et les hôtels de ville. Elles avaient différentes formes appelées *écuelles* ou *esquilles*, *cymbales*, *campanes* et *campanelles*, *noles* et *nolettes*, ou *bourdons*, quand il s'agissait des plus grosses, d'un grand poids et d'un son grave.

Ce n'est guère qu'à partir du douzième et du treizième siècle qu'on leur donne les grandes dimensions et les poids énormes que nous avons rappelés en parlant des cloches russes et de certains bourdons français. Longtemps les proportions de leur alliage furent un secret que les fondeurs se transmettaient de père en fils. Le maître fondeur passait alors pour une espèce de sorcier prêt à se précipiter dans sa fournaise si la fonte ne réussissait pas. Ce fut le texte de bien des légendes. Les échevins le faisaient venir mystérieusement et l'installaient au pied même de la tour, avec ses aides. Ceux-ci construisaient le fourneau, alimenté

au charbon de bois et surmonté d'une haute cheminée.

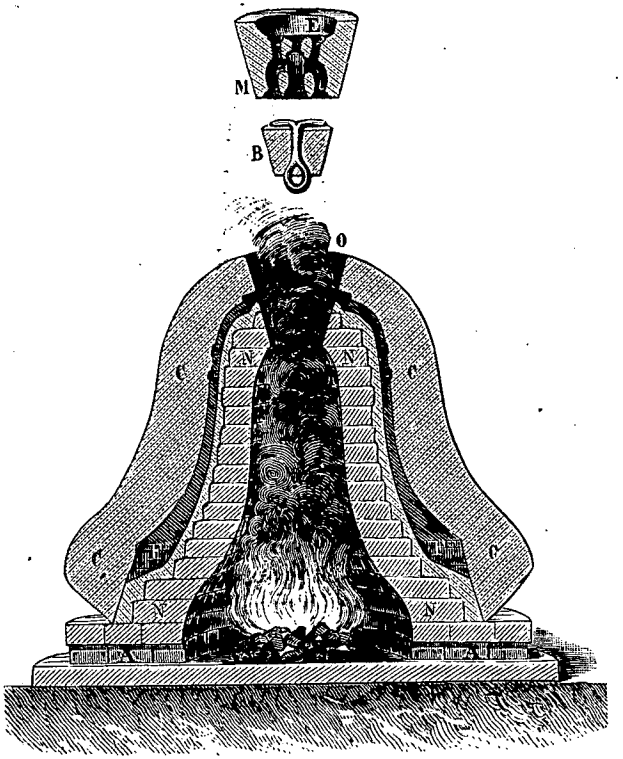

La fonte d'une cloche.

NN, noyau en maçonnerie, creux. AA, ouvertures donnant accès à l'air pour alimenter le foyer intérieur. FF, fausse cloche. CC, chape. O, ouverture au ciel de la cloche. B, bouchon du noyau, portant la ferrure du battant. M, calotte formant le moule des anses, et se creusant, en E, en entonnoir pour recevoir le métal en fusion.

Une fois le fourneau construit et séché, les ouvriers creu-

saient à côté une large fosse dans laquelle la cloche devait être coulée.

Au fond de la fosse, le fondeur établit une *aire de fondation* circulaire d'une ou deux assises de pierre dure ou de briques, appelée la *meule*. Puis il élève, par-dessus, une espèce de moule grossier ayant la forme d'une cloche. Un orifice communique avec le creux intérieur. Il entoure ensuite le fourneau de brique d'un enduit de terre à mouler, humide et battue. On donne alors au noyau la forme exacte, en relief, que l'intérieur de la cloche doit avoir en creux. Fixé à une barre de fer, la *trousse* ou *gabarit* en bois découpé, suivant le profil, tourne sur lui-même en raclant la surface de l'enduit de terre et donne au noyau la forme définitive. Une fois celui-ci bien sec, on le badigeonne avec des cendres délayées dans du lait pour empêcher de coller le nouvel enduit de terre qu'on y ajoute. Celle-ci, plus fine, est mêlée de fiente de vache. Entre le premier et le second gabarit reste l'épaisseur exacte que le métal doit avoir. C'est la *fausse cloche*. Une fois séchée, on enduit celle-ci d'une couche de cendres délayées, puis on forme sur elle une troisième couche de terre qui la recouvre et l'enveloppe de toutes parts. C'est la *chape*. Quand cette dernière est séchée on procède au démoulage. La chape, bien cerclée de fer et de tresses de chanvre, est enlevée et la fausse cloche mise à nu. On la brise alors en petits morceaux, on lisse avec soin le vide qu'elle a laissé. Puis la chape est redescendue. Enfin, une fois les anses, les inscriptions ou autres détails préparés, on enterre le moule en lutant les joints avec de la terre, afin de comprimer extérieurement la chape.

Enfin a lieu la *coulée*. On fond et on allie les métaux. Le fondeur, une fois la fusion opérée, trace dans le sable une rigole en pente douce allant du creuset au moule. Il enlève le tampon, le feu liquide ruisselle et se précipite

vers la fosse. Le moule est rempli. La cloche est fondue et l'on peut s'en assurer dès le lendemain.

Nous ne saurions mieux faire, en terminant ce chapitre, que de citer la pièce de vers célèbre, inspirée par la fonte de la cloche au grand poète Schiller, et dont nous ne traduisons que les passages purement techniques :

LE CHANT DE LA CLOCHE.

Vivos Voco. — Mortuos Plango. — Fulgura Frango.

« La forme d'argile brûlée est debout, fortement mûrée dans la terre. Aujourd'hui elle deviendra la cloche! Courage, compagnons, à l'œuvre! Que la sueur coule de vos fronts et que l'œuvre fasse honneur au maître. — La bénédiction viendra d'en haut....

« Prenez le bois d'un tronc de mélèze bien sec afin que la flamme pénètre bien jusqu'au fond du foyer. Fondez la masse de cuivre et ajoutez-y rapidement l'étain, afin que le liquide bien fluide de la cloche se répande facilement dans le moule....

« Je vois surgir des boules d'écume blanche. — Bien! la masse est en fusion. Laissez-y pénétrer la potasse qui facilitera la coulée. Que l'écume pure fasse partie de l'alliage afin que le son pur et plein sorte du métal épuré....

« Déjà les tubes brunissent. Plongeons une baguette dans la masse; si nous la retirons vernie, c'est qu'il est temps de procéder à la coulée. Allons, compagnons, éprouvez l'alliage, voyez si les parties dures sont confondues avec les tendres comme il convient....

« Bien! maintenant la coulée peut commencer. Le bondon est détaché, mais avant de laisser couler, prions Dieu de préserver la maison! Enlevez! le ruisseau de feu s'échappe en mugissant dans la rigole. La terre l'engloutit. La forme est heureusement remplie. Pourvu qu'elle apparaisse brillante au jour, digne du travail et de l'art! Ah! si la coulée était manquée! si la forme allait éclater! Peut-être, tandis que nous espérons, ce malheur nous a-t-il déjà frappés....

« Pendant que la cloche se refroidit, cessons tout travail pénible. Et maintenant brisons la meule dont l'œuvre est terminée. Que le cœur

et l'œil se réjouissent d'un spectacle réussi. Brandissez le marteau pour faire éclater la chape! Pour que la cloche apparaisse, il faut que la forme soit brisée en morceaux.

« Dieu m'a comblé de joie. Voyez, comme une étoile d'or, le noyau métallique sort, brillant et poli, de son enveloppe. Du faîte jusqu'à la couronne, la cloche reluit au soleil; les armoiries elles-mêmes apparaissent en pur relief et font honneur à l'artiste expérimenté.

« Maintenant, à force de tenailles, soulevez la cloche hors de la fosse afin qu'elle monte dans l'empire de l'harmonie et dans l'air du ciel! Tirez, tirez, soulevez! Elle se meut, elle vibre. Qu'elle soit la joie de la cité et que ses premiers sons proclament la paix! »

De chaque opération décrite dans les vers qui précèdent, le poète a tiré des réflexions remarquables sur la vie humaine, et sur les moments solennels dans lesquels la cloche est appelée à jouer un rôle : le baptême, le mariage, l'incendie, la foudre, l'émeute, les cérémonies funèbres.

C'est le développement de son épigraphe : *Vivos voco*, j'appelle les vivants (à l'église, à l'hôtel de ville, à la mairie, à l'incendie, etc.) *mortuos plango* (je pleure les morts; *fulgura frango*, je brise la foudre. Ce dernier trait est, on le sait, une pure superstition qui subsiste encore dans nos campagnes. Au lieu de briser et d'éloigner la foudre, le son des cloches est bien plus près de l'attirer par l'ébranlement de l'air.

XV

LE BRONZE CHEZ LES CHINOIS

Il y a fort peu de temps à la vérité que l'art chinois nous est connu, au moins dans ses lignes principales. A diverses reprises, les explorateurs des siècles passés, les quelques rares artistes qui avaient pu approcher du palais du fils du Ciel avaient rapporté en Europe le récit de leurs merveilleuses impressions en face de cette civilisation étrange, vieille de milliers d'années, à laquelle les arts les plus divers, les sciences les plus ardues, étaient connus déjà, lorsque nous étions encore enveloppés dans les langes de notre première évolution intellectuelle. L'astronomie, l'imprimerie, l'art de tisser et de peindre les étoffes, et par-dessus tout, l'art du bronze, n'avaient plus de secrets pour ces Orientaux impassibles et patients, à une date que l'on peut fixer à peut-être vingt siècles avant l'ère moderne.

L'art du bronze, entre tous les arts, florissait à la cour des empereurs dont les annales nous ont conservé les noms. Nous étions encore loin peut-être de l'apparition de la première hache métallique, de la première fibule du temps des palafittes, ou de la première agrafe de la chlamyde gauloise, lorsque l'empereur Yu faisait couler et ciseler des vases sur lesquels figurait la description des neuf provinces de l'antique empire. Ceci se passait

en l'an 2220 avant Jésus-Christ, d'aucuns même disent vingt-sept siècles. Que l'on adopte ou non du reste cette date, que nul document précis ne conteste à la vérité, il est absolument hors de discussion que, sous la dynastie impériale des Chang, qui régna du dix-huitième au douzième siècle (avant notre ère bien entendu)sur l'empire du Milieu, les formes hiératiques consacrées pour les vases des sacrifices aient été déjà d'une pureté et d'une sûreté artistiques qui leur assignaient une longue et laborieuse évolution antérieure.

Pour se faire une idée approximative, sinon exacte, du développement de l'art du bronze en Chine, ou plutôt, si nous pouvons adopter cette expression, de sa « stabilité » au cours de multiples années, quelques points d'histoire nous sont indispensables.

Pendant de longs siècles, la Chine, vouée aujourd'hui en grande partie à la religion bouddhique, qui y fut introduite au premier siècle de notre ère, se renferma dans l'étroite doctrine des premiers âges : l'adoration des éléments, le Ciel, la Terre, les esprits des montagnes, des vents, de la foudre et des fleuves, religion primitive à laquelle, vers le sixième siècle, succéda le Confucianisme. Pendant cette longue période, la Chine se trouva, avec ses traditions et ses croyances, isolée du reste du monde, jusqu'à ne point connaître même les nations asiatiques méditerranéennes, immobilisée dans ses mœurs, dans sa religion, dans ses croyances, dont les moindres détails étaient formulés dans les fameux livres des Rites, rédigés par Confucius.

Comme ils prescrivaient les cérémonies d'État ou les fêtes religieuses, les livres des Rites, dont l'histoire nous a conservé les noms et les vestiges, commandaient, de la manière la plus stricte et la plus détaillée, les formes de tous les ustensiles adoptés dans les cérémonies,

dont l'artiste ne devait à aucun prix s'éloigner. La première manifestation de l'art fut ainsi renfermée dans les limites d'un hiératisme absolu, imposant la forme, le contour, les dimensions des vases, et en particulier des vases de bronze, la seule matière employée dans les cérémonies, religieuses ou officielles. La première époque du bronze chinois n'offrira donc, au point de vue véritablement artistique, que des spécimens relativement inférieurs, la pensée de l'artiste étant forcément enchaînée par les prescriptions infranchissables des Rites religieux, qui indiquaient la teneur de l'alliage métallique et le décor même du vase.

Le décor! C'est lui, à la vérité, qui nous frappe davantage lorsque nous avons sous les yeux des spécimens de l'art du bronze chinois. Nous ne considérons en effet la forme elle-même, parfois cependant d'une étrangeté si audacieuse, que lorsque nous avons attentivement examiné les figures, d'une expression et d'un modelé tout nouveaux pour nous, qui frappent nos regards et excitent notre admiration. L'art « tranquille » des pays occidentaux, froid comme le ciel sous lequel il a pris naissance, se trouve ici comme transfiguré, affolé même. Aux figures paisibles des animaux, aux formes gracieuses et douces des fleurs et des plantes, au sérieux ou au rire de nos productions artistiques, ont succédé les torsions grimaçantes des dragons ou des licornes, aux écailles furieusement redressées, aux yeux et aux crocs menaçants. La fleur elle-même est comme secouée et tordue dans une expression de fureur et de souffrance.

Il n'est point jusqu'à la tortue — cette incarnation divine, d'après la mythologie chinoise, de l'étoile Yao-Kouang de la grande Ourse — qui ne respire sous sa carapace bronzée une inconcevable épouvante.

Les figures d'animaux surnaturels, que reproduisent le

plus volontiers les œuvres chinoises de la période primitive, peuvent se rapporter à quatre types principaux, que l'on retrouve, ou seuls, ou rassemblés l'un près de l'autre, enroulés autour du col, ou plaqués sur la panse des vases rituels ou honorifiques : le dragon, en chinois *long;* la licorne, *lin;* le phénix, *fong;* et la tortue, *koueï*. Dans son beau livre, *l'Art Chinois*, M. Paléologue, qui vécut de longues années en Chine, en qualité de secrétaire de la légation de France, donne des quatre « monstres » de l'art du bronze une description fidèle et colorée.

« 1° Le *Dragon* est le symbole de l'orient et du printemps. Il a la faculté de se rendre invisible ou d'embrasser l'immensité du ciel en se développant. C'est lui qui soutient la voûte du ciel, qui distribue la pluie ou régit les cours d'eau. Depuis le règne de l'empereur Kao-Hon, des Han (206 avant J-C.), le dragon est l'emblème de la puissance impériale : ses pattes sont alors armées de cinq griffes. Lorsqu'il figure comme attribut des princes du sang, il n'a que quatre griffes.

2° La *Licorne* a le corps d'un cerf, la queue d'un bœuf et une seule corne au front; elle est l'incarnation des cinq éléments primordiaux : l'eau, le feu, le bois, le métal et la terre. Elle est l'emblème de la perfection, et la durée de sa vie est de mille ans.

3° Le *Phénix* a la tête du faisan, le col de la tortue, le bec de l'hirondelle et le corps du dragon. On le représente aussi avec la tête du faisan et le corps d'un paon aux ailes éployées. L'apparition du phénix annonce des hommes d'État vertueux. C'est l'emblème des impératrices.

4° La *Tortue* est considérée, nous l'avons mentionné plus haut, comme l'incarnation divine de l'étoile Yao-Kouang de la grande Ourse. Elle est l'emblème de la force.

A ces quatre figures principales, il faut encore joindre une cinquième incarnation fantastique des rites chinois, le *t'ao-t'ié*, littéralement le glouton. Le *t'ao-t'ié* a des mandibules puissantes, des crocs aigus et des yeux énormes. Dans les époques postérieures, on a reproduit aussi cette tête grimaçante, mais en la traitant avec plus de liberté, en dénaturant pour ainsi dire les traits, en faisant de chacun de ses attributs un motif ornemental spécial.

Nombreuses sont les formes des vases chinois, malgré les dures prescriptions des rites. Les bronzes affectaient en effet des formes différentes, suivant qu'ils devaient contenir telle ou telle offrande, le vin, les fruits, le grain bouilli offerts en sacrifice aux divinités primitives. Ils se rapportent toutefois à différents types dont les variétés ne diffèrent entre elles que par des détails presque insignifiants. Le vase destiné à recevoir le sang de l'animal sacrifié, ou « vase de la victime », sera par exemple toujours formé de deux parties principales : la reproduction de l'animal sacrifié et le vase lui-même; seulement la figure de l'animal changera en même temps que le type choisi par le sacrificateur. Or, quatorze animaux peuvent être offerts aux divinités chinoises : le cheval, le bœuf, le mouton, le porc, le chien, le coq, le cerf, l'ours, le sanglier, l'antilope, le lièvre, la caille, le faisan et le pigeon; on voit quelle série de variétés peut présenter cette forme particulière de vase.

A côté des vases rituels, dont il nous serait difficile de donner à cette place une description même sommaire, plaçons les vases honorifiques, destinés à rappeler les mémoires d'un personnage remarquable ou simplement un fait important de l'histoire. Ces vases, aux formes plus élégantes que celles des œuvres purement religieuses, possèdent le plus souvent des anses d'une richesse de décors vraiment surprenante.

La période archaïque du bronze en Chine devait être close par la révolution considérable qui, vers le commencement du premier siècle de notre ère, bouleversa de fond en comble les institutions primitives de la Chine. Nous voulons parler de l'introduction du bouddhisme, succédant à l'antique religion de Confucius. La légende rapporte que l'empereur Ming-Té, tourmenté par un songe dans lequel s'était subitement présentée à ses yeux la figure d'un dieu étranger, envoya dans l'Inde des messagers qui rapportèrent les livres et les ustensiles du culte de Çakya-Mouni.

Avec le bouddhisme s'ouvre une période d'affranchissement de l'art chinois, de l'art du bronze en particulier. Plus de formes hiératiques, ou du moins des formes vivantes, animaux étranges encore à la vérité, lions aux gueules hurlantes, aux vertèbres hérissées, comme flamboyantes, à l'allure belliqueuse et pleine de défi comme le sont les fameux lions de bronze du Palais d'Été, emblèmes de la puissance impériale. Et surtout, progrès incommensurable, la figure humaine va être représentée, tout d'abord, dans la personne du Bouddha lui-même, dans celle ensuite des prophètes ou des saints de la religion aryenne. L'introduction des offrandes sous forme de parfums crée en outre toute une nouvelle série de formes d'une élégance extrême, les brûle-parfums, aux couvercles artistement historiés, aux anses délicatement attachées à la panse arrondie du vase.

Le Bouddha chinois est trop connu pour que nous en donnions une description détaillée. On le retrouvera du reste plus majestueux dans sa colossale sérénité, au fond du sanctuaire japonais. Citons donc seulement ici le passage sommaire du *Lotus de bonne loi*, le livre sacré qui nous dépeint ainsi le dieu rapporté des bords du Gange : « Il a le front large et uni; — l'œil semblable

aux pétales du nymphœa bleu; — les lèvres pareilles au fruit du Wimba; — les veines cachées; — les épaules

Un des lions de bronze du Palais d'Été, à Pékin.

parfaitement arrondies; — le corps comme le tronc du figuier; — les membres et les flancs parfaitement ronds et polis; — la rotule pleine; — les pieds et les

mains doux et délicats; — les doigts longs; — le talon développé; — le cou-de-pied saillant; les chevilles cachées.... »

Interrogez du regard un des nombreux Bouddhas que vous rencontrez aujourd'hui dans tous les musées et dans les collections, vous le verrez accroupi sur son lit de lotus, les jambes repliées, la main droite au repos, coiffé du bonnet conique semé de protubérances. Tout respire en lui la sagesse et la réflexion. Pleine de grâce naïve est aussi la statuette de la déesse Kouan-Yin, déesse de la miséricorde, à laquelle on donne parfois seize bras pour symboliser son désir ardent de secourir les infortunés.

Innombrables sont encore les statuettes de déesses, de patriarches, d'ascètes, qui sont vénérés en Chine et dont les temples bouddhiques possèdent de remarquables et curieux spécimens.

S'il vous est jamais donné de parcourir un musée chinois complet, vous serez véritablement stupéfié du nombre incalculable de statuettes divinisées que peut enfermer un temple bouddhique. Certains sanctuaires, et même des plus modestes, en renferment des milliers. Voici *Brahma*, puis *Mélifo*, le Bouddha de l'avenir, quelque chose comme l'antéchrist de la religion de Confucius, « qui doit apparaître dans trois mille ans aux hommes »; *Civa*, aux huit bras, dieu de la destruction; *Maritchi*, déesse de la paix, etc....

Représentez-vous les innombrables villages de cet empire immense, aux frontières encore indécises, couvrant tout le cœur de l'Asie, et, dans chaque village, les multiples autels des multiples divinités, et vous pourrez peut-être vous faire une idée de l'incroyable quantité des œuvres de l'art du bronze, statues, brûle-parfums, vases des sacrifices, chandeliers, qu'a créés depuis des siècles l'art chinois. N'oublions point le fameux « moulin à

prières » un des bronzes les plus curieux que renferme l'incomparable collection Cernuschi : un cylindre de bronze sur lequel sont gravées, en caractères thibétains, les premières lettres du verset sacré, d'une poésie tout orientale : « Salut! perle enfermée dans le lotus! »

Sur l'art du bronze lui-même, examiné au point de vue purement métallique, sur la méthode de fonte adoptée par les habitants du Céleste Empire, sur les procédés techniques, enfin, sur les procédés de coloration de l'alliage, sur les patines, qui affectent les couleurs les plus variées, le vert olive, le brun, jusqu'au rouge écarlate, nous en sommes réduits aux conjectures, tout au moins dans ce que l'on est convenu d'appeler le tour de main.

Nous savons parfaitement, à la vérité, que les procédés de fonte des artistes chinois ne diffèrent en rien, en tant que principe, des nôtres. C'est toujours, pour les pièces grossières, la fonte au sable; pour les pièces délicates ou simplement de valeur, la fonte à la cire perdue que nous avons décrite plus haut. Et cependant, quelle différence dans le fini des pièces! Pas une retouche, pas un coup de ciseau, pas la plus petite irrégularité dans la conception ni dans l'exécution de l'œuvre! Le grand artiste a été surtout la patience, l'attention scrupuleuse du modeleur et du fondeur, concentrée tout entière sur un seul point, l'achèvement de la pièce commencée, se pliant docilement aux plus minimes et aux plus infimes détails, la patience orientale en un mot, qui exclue en général chez nous le génie. En Orient, pas de praticien reproduisant et retouchant l'œuvre sortie des mains du maître : l'artiste et l'ouvrier ne font qu'un, et c'est à cette collaboration inconnue chez nous que l'art chinois doit son développement artistique, ou tout au moins « industriellement » artistique.

A côté des bronzes bouddhiques, et souvent plus délicats et d'une conception plus originale, se placent les bronzes *taoïstes*, inspirés par la doctrine du *Tao*, fondée au sixième siècle avant notre ère, par le philosophe Lao-Tsé. Les bronzes taoïstes peuvent se distinguer par certains signes extérieurs représentant soit des caractères symboliques, soit des attributs exclusivement réservés au culte, comme la chauve-souris et la pêche de longévité, que Lao-Tsé porte en mains sur les statuettes qui le représentent, et qui ne mûrit que tous les trois mille ans. Autour du col délicatement allongé du vase, court la branche arrachée au pêcher divin; le pied lui-même est formé de trois des fruits sacrés recouverts de feuillage. On dirait un vase moderne, savamment étudié par l'un de nos plus habiles ornemanistes.

Le culte taoïste, comme le culte bouddhiste, et plus encore que lui peut-être, possède ses divinités, ses personnages sacrés, dont les statuettes reposent à la place d'honneur sur les autels. Voici Lao-Tsé lui-même, le philosophe au crâne fortement bombé, à la longue barbe traînante, monté sur un buffle ou encore sur un cerf. Voici encore, souriant dans sa face graisseuse et bouffie, accroupi sur une outre pleine des jouissances terrestres, le dieu de la sensualité, *Pou-t'aï*. Puis viennent les sept, immortels, dont l'un d'eux, *Li-Tsé-Kouaï*, est représenté sous la forme d'un pauvre diable contrefait, aux chausses en loques, se soutenant sur un bâton. Encore les dieux de la guerre, de la littérature, les mille génies de ce culte dont le naturalisme poussé à l'excès jure avec le caractère méditatif du grand Bouddha.

Les ustensiles du culte, ceux de la vie domestique, dont les formes appartiennent au culte de Tao, sont souvent fort remarquables, autant par leur forme que par leur pureté d'exécution.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des œuvres purement en bronze produites par l'art chinois, dans lesquelles le précieux alliage est coulé d'un seul jet, sans retouche ni travail accessoire servant à exalter sa finesse et sa pureté de formes. Dans les vases ou les statuettes que nous avons examinés jusqu'à ce moment, le bronze reste vierge de tout travail supplémentaire. Il ne brille aux yeux que par l'éclat de sa merveilleuse patine, par l'incomparable finesse de ses ornements, par le galbe de sa forme, quand bien même elle a dû, pour les bronzes primitifs, se renfermer dans les limites que lui traçait une sévère prescription religieuse. Bref, les bronzes que nous avons passés en revue, qu'ils appartiennent au culte primitif, au bouddhisme ou à la religion de Tao, ne comportent ni dorure, ni damasquine, ni ornement quelconque étranger à l'alliage lui-même.

Et cependant, aujourd'hui que les bronzes de l'Extrême-Orient sont devenus presque communs parmi nous, ou ont du moins perdu leur rareté d'il y a un demi-siècle, il nous a été donné à tous d'admirer ces magnifiques spécimens de vases aux panses damasquinées ou simplement dorées, couverts de délicates arabesques ou de larges incrustations, faisant d'une façon si parfaite corps avec le métal lui-même, qu'il est impossible de remarquer la moindre trace de contact, le moindre fil, si ténu qu'il soit, qui sépare le travail du fondeur de celui de l'artiste qui lui a succédé.

Ce seul caractère servirait, à défaut de marques, parfois presque indéchiffrables, à faire distinguer une œuvre de la grande époque du bronze en Chine, allant du quinzième au dix-huitième siècle, de l'empereur Siouante (1426) de la dynastie des Ming, à l'empereur Khanghi (1725) de la dynastie tartare des Thsing.

Voyez ce brule-parfums damasquiné. Les fines lignes

forcées et martelées dans les stries tracées à la pointe sur le bronze, semblent faire partie intégrante de l'œuvre elle-même. Le travail de damasquine est si achevé, que les arabesques sont plutôt « peintes » en or que rapportées métalliquement dans les creux par un second artiste, indépendant du fondeur. Nous regrettons que la simple gravure ne puisse donner qu'une idée imparfaite du travail merveilleux que nous pourrions admirer seulement sur l'original.

Une visite dans une collection de bronzes de l'Extrême-Orient sera plus profitable du reste que toutes les pages que nous pourrions écrire sur ce merveilleux art d'incrustation des œuvres chinoises. Il suffit que l'œil ait perçu une fois cette sensation à la fois brillante et veloutée que donne l'examen d'un bronze de la belle époque, pour qu'il en reste éternellement frappé.

Et maintenant, un regard en arrière pour examiner une des époques les plus curieuses et les moins connues peut-être de l'art du bronze en Chine. On se figure trop volontiers le vieil empire du Milieu comme une contrée mystérieuse, qui, depuis des siècles et des siècles, naît, vit et meurt isolée du reste du monde, enfermée dans la colossale enceinte de ses hautes murailles mongoles, l'entourant comme d'une impénétrable fortification. Il n'en est cependant point ainsi. En dehors de l'influence indienne représentée par l'importation du bouddhisme et des doctrines de Çakya-Mouni, la Chine, dès les temps les plus reculés, a subi des influences multiples qu'a fort heureusement fait ressortir M. Paléologue dans son beau travail déjà cité. De la Chaldée, de l'Inde, de l'empire Romain, des pays arabes, de la Perse et de l'Europe elle-même, la Chine a reçu successivement des impulsions plus ou moins puissantes, dont on retrouve les traces sur ses monuments et sur ses œuvres d'art, et en particulier sur les œuvres de

l'art du bronze, qui nous occupe seul ici. La damasquine,

Brûle-parfums. Bronze chinois.

par exemple, n'était point connue en Chine aux temps primitifs. Par qui fut-elle importée? Mystère. Par les Arabes?

par les bouddhistes? par quelque artiste de l'empire d'Orient peut-être, élevé à cette artistique cour de Byzance, qui, au douzième siècle, et bien avant, envoyait à l'Italie ses ouvrages richement ornés? La damasquine était du reste, depuis les époques les plus lointaines, cultivée chez les peuples de l'Orient, témoin les statuettes de bronze égyptiennes dont on peut admirer de très beaux spécimens au Louvre et dont nous avons parlé précédemment.

L'art arabe eut entre tous une influence considérable sur l'évolution de l'art en Chine, à partir de la conquête mongole. La Chine, fermée jusqu'alors, ou à peu près, au grand courant asiatique, s'ouvrit tout à coup comme par enchantement, et ce fut à la cour de l'empereur Koubilaï-Khan, à Pékin, un spectacle des plus étrangement curieux. Un chapitre du récit de Marco Polo nous décrit cet assemblage disparate de représentants de tous les pays du globe, venant des confins les plus éloignés de l'Asie, comme des rives de l'Adriatique et de la mer Tyrrhénienne. C'est à ce moment, que des changements considérables se produisent dans les formes et dans les ornements. Aux caractères thibétains des vases taoïstes, succèdent les gracieuses arabesques de l'écriture islamique, qui forment eux seuls, artistement distribués, de si délicats sujets décoratifs. En même temps le col s'allonge et s'élargit, la panse s'aplatit, des formes entièrement nouvelles surgissent. Elles y sont demeurées, car, ne l'oublions pas, les Mahométans forment encore, dans le nord de la Chine, le tiers de la population.

Les œuvres de style arabe ne sont donc point en Chine une exception, témoin encore ces admirables instruments astronomiques conservés à l'Observatoire de Pékin, construits, vers la fin du treizième siècle, par des astronomes arabes appelés par l'empereur Koubilaï-Khan.

Les pays bouddhiques de l'Asie possèdent à l'imitation

de la Chine le culte du bronze, Cloches aux panses curieusement historiées, gongs aux inscriptions serrées, statuettes de divinités aux attitudes étranges, bouddhas colossaux en méditation dans les profondeurs des sanctuaires, se retrouvent dans les contrées voisines de la Chine. L'Annam et le Tonkin nous en ont récemment offert de curieux et très remarquables spécimens. Le grand Bouddha en bronze noir à Hanoï, dont le moulage était dressé au milieu de la cour du Palais de l'Exposition Universelle de 1889, est l'une des œuvres les plus intéressantes de l'art du bronze en Extrême-Orient.

Cette statue colossale se trouve près du grand lac de Hanoï, dans le sanctuaire obscur d'une pagode historique; on ne peut la voir qu'à la lueur de chandelles fumeuses, encore est-elle en partie couverte par trois robes superposées, dues à la munificence des rois. Ce génie est à Hanoï l'objet d'un double culte; les Chinois l'ont en grande vénération et ne se méprennent pas sur son origine et son identité. Ils viennent l'implorer et le consulter. Quant aux Annamites, tout en conservant le souvenir de l'origine chinoise du *Sombre Guerrier*, — Tran-Vu, — ils en ont fait un génie annamite, le génie national, le palladium de la vieille cité tonkinoise.

Les rois d'Annam ont toujours manifesté la plus grande dévotion à Tran-Vu. Aussi, lorsque, à la fin du siècle dernier, les rebelles Tay-Son s'emparèrent de Hanoï, voulurent-ils détruire la statue de bronze noir. Ils incendièrent le village au milieu duquel se trouvait la pagode, qui fut miraculeusement préservée des flammes. Ils attachèrent ensuite à la statue un grand nombre de cordes sur lesquelles tiraient des centaines d'hommes; la statue poussa un rugissement et les sacrilèges furent frappés de mort.

M. Dumoutier, inspecteur des écoles du Tonkin, nous

apprend que le colossal bouddha d'Hanoï est un des plus anciens génies des Chinois; on retrouve des traces de son culte dans les annales remontant à l'empereur Hoang-ti, 2500 ans avant Jésus-Christ!

Abandonnons la Chine. L'esquisse, même rapide, que nous avons tracée de son art du bronze, suffirait déjà amplement à nous faire connaître l'immense développement pris par les applications du « premier métal » dans l'Extrême-Orient. Le Japon va toutefois nous initier à un art plus remarquable encore, si possible, à la fois délicat et colossal.

XVI

LE BRONZE CHEZ LES JAPONAIS

Comme la Chine, et plus qu'elle encore, le Japon est le vrai pays du bronze. Aucun peuple n'a poussé aussi loin l'amour des représentations métalliques colossales. Aucune œuvre de la statuaire antique n'approche, au point de vue des proportions, de ces effrayantes divinités du culte du Bouddha, cachées derrière un triple voile dans les sanctuaires du Japon. Le colosse de bronze du temple de Nara, première résidence des empereurs japonais, ne mesure pas moins de 26 mètres de hauteur. Debout il atteindrait 42 mètres, presque la hauteur, à 3 mètres de différence, de la colonne Vendôme!

Aussi bien cette œuvre, unique au monde par sa grandeur, appartient aux premières années du développement de l'art du bronze au Japon. Les procédés de fonte encore en usage aujourd'hui ont en effet été importés par les Chinois au sixième siècle, et c'est vers l'année 739 que l'empereur Shioumoun fait fondre le grand Bouddha, sur les indications de deux prêtres bouddhiques venant de Siam et des contrées méridionales de l'Inde. Une description, si complète qu'elle fût, ne saurait donner la plus petite idée de l'impression de grandeur et de force dont le visiteur se sent frappé, lorsque le colosse de Nara lui apparaît subitement, la main gauche reposant sur les jambes

repliées, la droite élevée dans une attitude de bénédiction, la face énorme resplendissante de sérénité sous son immense nimbe d'or.

« Le Dieu est assis sur les fleurs symboliques du lotus ; il semble abîmé dans la contemplation de l'absolu : la main droite est ouverte et levée, la gauche étendue et appuyée sur le genou, la paume en dehors. Les plis tombants de la robe sont d'une ampleur et d'une souplesse qui rappellent la Grèce ; la construction du corps, par grandes masses, est d'une magnifique ordonnance ; le dessin, d'une correction sévère ; le geste, qui est presque un bénissement, exprime le détachement des choses humaines, l'oubli de tout ce qui peut troubler le calme de l'âme. La sérénité d'une insondable rêverie, une majesté surhumaine, revêtent toute la figure d'une inexprimable grandeur. Plus encore que la taille matérielle, ce caractère de force concentrée et de tranquillité frappe l'imagination des visiteurs.

« En même temps qu'elle est la plus vénérable par la date, cette représentation du Bouddha est la plus belle qui existe. Quelques chiffres auront leur éloquence. La hauteur totale du colosse, sans le piédestal, est de 26 mètres depuis la base de la fleur jusqu'au sommet du nimbe. Si l'on compte les rayons qui entourent la tête, on arrive à une élévation de plus de 30 mètres. Debout, la figure seule atteindrait la hauteur formidable de 42 mètres ! La tête a 6 mètres de haut, l'œil 1 mètre de diamètre ; la poitrine a 7 mètres d'épaisseur. Le nimbe, sans les rayons, a environ 47 mètres de circonférence, et il porte seize divinités assises qui ont chacune près de 3 mètres. Le doigt du milieu de la main a 2 mètres de long. La fleur de lotus a cinquante-six pétales de 3m.50 de haut chacun sur deux de large. Cette fleur a la dimension d'un cirque, dit M. Théodore Duret dans son *Voyage en Asie;* en faire le

Le Daibouts colossal de Kamakoura. Bronze japonais. (Page 226.)

tour est un petit voyage. Les amateurs de statistique ont même compté le nombre des boucles qui ornent la tête : il y en aurait, paraît-il, neuf cent soixante-six[1]. »

Le colosse de Nara, fondu à Sitaraki, province d'Oumi, n'exigea pas moins de 450 000 kilogrammes de bronze. La dépense en fut couverte par une quête faite dans toute l'étendue de l'empire. Le fondeur y fit entrer, dit-on, le premier or qui venait d'être découvert au Japon. De fait, l'analyse donne environ un demi-millième du précieux métal, dont voici la composition exacte :

Cuivre	980,750
Zinc	16,800
Mercure	1,950
Or	0,500
	1000,000

La statue entière renferme donc 225 kilogrammes d'or. Encore un chiffre : d'après les anciens livres japonais, on a calculé qu'il a fallu environ 3000 tonnes de charbon, trois cents de nos wagons actuels, pour l'opération de la fonte.

Les divinités de cette taille ne se rencontrent évidemment pas dans tous les temples bouddhiques, aussi bien dans l'Inde qu'au Japon ; il n'est cependant point fort rare de se trouver en face d'œuvres qui, pour n'avoir point les dimensions véritablement colossales de la statue de Nara, n'en ont pas moins une allure déjà fort respectable. Tel le Bouddha que possède M. Cernuschi et qui est la pièce capitale de sa belle collection. Bien que ne mesurant que 4 m. 50 de la base de la fleur au sommet du nimbe, debout il aurait une hauteur de 9 mètres ; son aspect est plein d'une religieuse grandeur. Ses dispositions sont

1. Louis Gonse, *L'Art japonais*. Bibl. de l'enseignement des Beaux-Arts. Quantin, éditeur.

analogues à celles du colosse de Nara. « Le mouvement est le même, il est d'un calme et d'une élégance suprêmes ; la tête est empreinte d'une suavité et d'une douceur presque tendres que l'on ne retrouve ni dans le Daïbouts de Nara, ni même dans celui de Kamakoura. » Rapporté de Mégouro par M. Cernuschi, ce bouddha date de la fin du dix-huitième siècle.

Le colosse de Kamakoura date d'une époque plus rapprochée que celle où fut élevé le daïbouts de Shioumoun. Il a été fondu en effet au cœur du douzième siècle, à l'apogée de la belle époque du bronze. Comme grandeur et comme majesté, il égale, ou à peu de chose près, le colosse de Nara. La tête n'est point nimbée ; les deux mains sont posées sur les genoux. La statue de Kamakoura n'est point abritée sous un temple ; son sanctuaire primitif a dû être brûlé. Le colosse surgit en pleine campagne entouré par la végétation qui lui fait un étrange piédestal de verdure. L'effet est peut-être encore plus saisissant qu'à Nara.

Ne sortons point des œuvres colossales des artistes japonais sans citer la grande cloche de Tokio, située dans le quartier de Siba, et que plusieurs hommes parviennent à grand'peine à embrasser. D'autres cloches semblables existent en divers points du Japon.

Il nous serait difficile de suivre, dans un cadre restreint comme celui que nous nous sommes imposé, l'histoire de l'art du bronze au Japon, entre la période que nous venons de quitter, caractérisée par l'œuvre maîtresse de Kamakoura, et le dix-septième siècle, qui vit, avec le dix-huitième, la Renaissance et ensuite le plus grand développement de la sculpture en métal au Japon. Disons seulement que les bronzes du dix-septième siècle se distinguent par une intensité d'expression et de vie véritablement étonnantes, par une douceur et en même

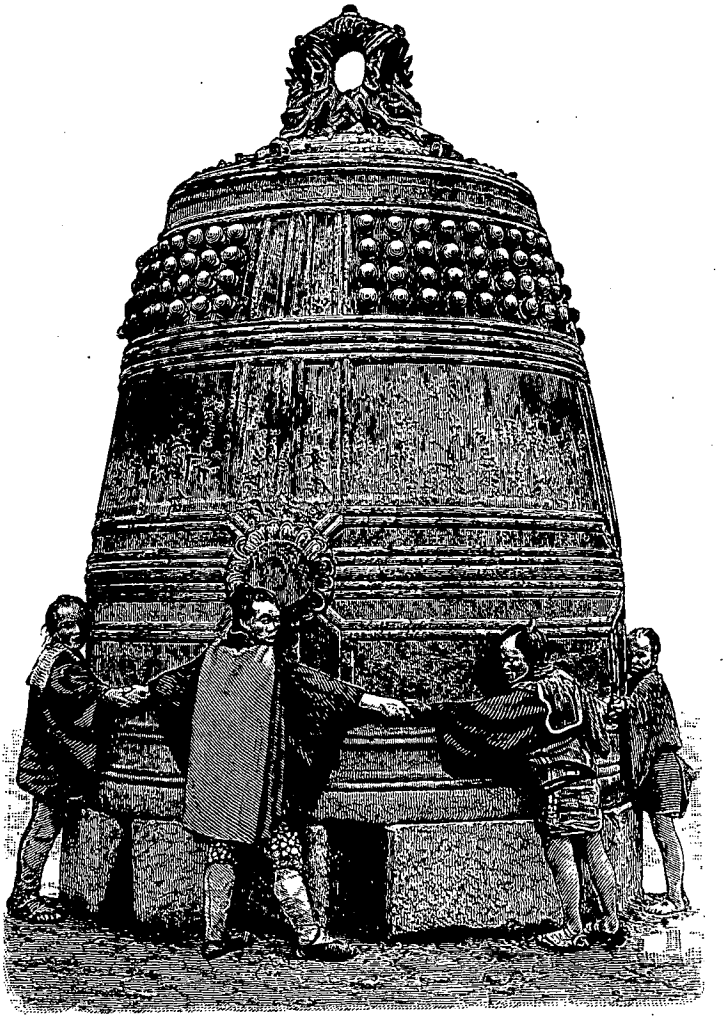

La cloche colossale de Tokio. (Japon.)

temps une robustesse de modelé uniques, par une patine d'une délicatesse longuement étudiée.

La collection de M. Cernuschi renferme nombre de pièces de premier choix : des brûle-parfums, des animaux, des vases de temples, des statuettes de philosophes, et entre tous, le célèbre chat accroupi, zébré de longues taches d'or, et un crabe monumental, tous deux d'une intensité d'expression vraiment étonnante. Le brûle-parfums que possède M. Abraham Camondo, deux chimères affrontées soutenant une sphère, fondu en 1673 à Hikoué, peut être mis en face de nos plus belles œuvres du grand siècle, de même que la coupe en bronze de M. Alphonse Hirsch. M. Louis Gonse, dont la compétence est indiscutée, classe par la pensée ce magnifique spécimen de la sculpture métallique japonaise au musée du Bargello de Florence, « entre une statue du Verocchio et un bas-relief de Cellini ».

Nous arrivons au dix-huitième siècle, soit à la dernière période d'épanouissement de l'art au Japon. Il va décroître ensuite rapidement, aux mains d'ouvriers d'une surprenante habileté cependant, mais dont le sentiment artistique n'est plus à la hauteur de leurs grands devanciers. Mais quel éclat avant de s'éteindre ! Les productions de Seïmin. Tôoun, Teïjio, Keïsaï, Sômin, Tokousaï, sont aujourd'hui introuvables. Un de ces grands artistes, Seïmin, peut à lui seul faire juger de l'incomparable talent de ses contemporains; Seïmin, que l'on a avec raison appelé le Michel-Ange des tortues. En dehors de ses bronzes de plus grande dimension, Seïmin s'est adonné en effet d'une façon toute spéciale à la reproduction d'une fidélité sans reproche des tortues, étudiant avec une attention et une patience vraiment admirables la vie si peu mouvementée de ces tranquilles animaux, et trouvant cependant, pour chacune des phases de leur triste existence, des attitudes

d'une originalité et d'une vigueur pleine d'exactitude. Les dragons de Tôoun, tordus d'une main puissante autour des vases ou des brûle-parfums, sont célèbres au même titre que les tortues de Seïmin.

Il nous resterait encore à parler des procédés de fonte employés par les Japonais. Ils sont identiques à ceux que nous employons nous-mêmes. La cire perdue est le « grand secret » des Japonais : on voit donc qu'au fond le secret du bronzier de l'extrême-Orient n'existe que dans l'imagination de quelques critiques. Si secret il y a, il ne saurait être que dans l'extrême et laborieuse patience de l'artiste, à la fois sculpteur et fondeur, ne prenant une pièce qu'avec la ferme intention de ne la laisser que complètement achevée, sans s'occuper du temps qu'il passera à terminer son œuvre.

Un écrivain de talent, M. Falize, qui connait le Japon et a pu apprécier le génie de ses artistes, définit ainsi, en quelques lignes d'une justesse parfaite, le rôle du fondeur japonais.

« Ce que j'admire, dit M. Falize, dans l'œuvre de l'artiste japonais, ce n'est pas la difficulté du détail vaincue, les arêtes des vagues, les griffes des monstres et toutes les fines délicatesses du bronze, c'est le respect du modèle, c'est l'absence des retouches, la fidélité du bronze à reproduire la cire. Nous connaissons la fonte à cire perdue bien plus en théorie qu'en pratique, et ce n'est que par l'entente parfaite du sculpteur et du fondeur qui moule, qu'on en pourrait ressusciter le savant emploi. C'est ainsi que peut être conservée inaltérée l'expression que l'artiste donne à la matière molle, le doigté, qui est à la cire ce qu'est au papier le trait de crayon. Le ciseau qui taille le marbre, le ciselet qui reprend le bronze, sont des outils de seconde main qui détruisent ou altèrent la pensée du maître. N'eussent

ils que le mérite de savoir remplacer par le métal fluide la cire qu'ils ont modelée, les bronziers du Japon seraient bien supérieurs aux nôtres. »

Abandonnons maintenant le « grand bronze » japonais, l'œuvre de poids, dont les dimensions n'excluent du reste point l'élégance, et jetons un regard sur cet art minuscule qui a été pour nous, il y a quelque trentaine d'années, une véritable révélation. Le public regarde encore, hélas ! avec indifférence, ces collections de petites merveilles que nous envoient à profusion les bronziers du Japon : gardes de sabre ou de poignard, fermetures de bourses ou kanémonos, boutons de métal ou netzkés, coulants qui servent à maintenir les cordonnets d'une boîte, et qui, s'ils sortent des mains d'un maître, sont des chefs-d'œuvre au même titre que les œuvres les plus colossales, tout comme un tableau de dix centimètres de hauteur d'un maître flamand peut surpasser de cent coudées l'énorme fresque d'un artiste.

Nul plus que le Japonais n'a traité avec autant de sûreté et à la fois de désinvolture les mille et mille petits sujets qui forment le fond des œuvres minuscules du bronze. Examinez par exemple telle garde d'épée; dans cet espace relativement restreint, le ciseleur a su donner tout d'abord au bronze les reflets les plus divers, allant du gris argenté au beau violet le plus foncé. Il n'a négligé aucun des détails les plus minutieux du sujet qu'il s'est imposé de traiter : s'il représente par exemple, comme dans une garde célèbre, deux serpents enlacés, soyez assurés qu'aucune courbure de chacune des nombreuses écailles ne lui aura échappé. La torsion du corps, l'expression de la tête, le flambloiement de l'œil, rien n'a été ni oublié, ni négligé. La garde aux serpents enlacés, qui appartient à M. Alphonse Hirsch, est signée du reste du nom d'un grand artiste du Japon,

Nagayouki; elle est en shakoudo, ou bronze d'or à patine violette.

Voyez encore la garde aux dragons affrontés, appartenant à M. Louis Gonse. L'expression des têtes, la flexibilité incroyable des échines, le mouvement de torsion des extrémités, donnent l'illusion complète de la vie. Ce beau morceau de ciselure japonaise, signé Séidzoui, est en shibouitshi, ou bronze d'argent à patine grise.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps sur les gardes d'épée. Chaque collection qu'il nous est loisible de visiter en renferme par centaines. Toutes n'ont évidemment par la haute valeur artistique des deux spécimens que nous venons de signaler, chefs-d'œuvre de deux artistes illustres; tous cependant sont dignes d'être admirés ou tout au moins examinés avec soin.

En même temps que le fini des formes et que l'élégance des contours, ce qui vous frappe d'étonnement au premier regard jeté sur une collection japonaise, c'est la diversité et l'éclat des colorations dont les artistes ont su revêtir le métal. Ici ce sont des fleurs aux corolles bleuâtres, aux pétales d'or, aux feuilles argentées, mariées avec un goût exquis. Ces couleurs, qui ne sont autre chose que la patine des bronzes spéciaux, sont d'une uniformité, d'un velouté à désespérer un bronzier européen. Souvent, comme dans une garde appartenant à M. Montefiore, le sujet qu'a choisi le ciseleur, des fleurs semées sur le côté droit se détachent sur un bronze à patine violemment colorée, du bronze rouge par exemple.

La garde n'est point la seule pièce de l'épée ou du poignard sur laquelle l'artiste japonais exerce son talent de ciseleur et d'artiste. En dehors de la garde, le sabre japonais se compose de diverses pièces, qui forment autant de prétextes à ciselure. La monture d'un sabre est formée en effet : d'un pommeau en métal, d'une poignée

droite dans laquelle est inséré la fusée de la lame, d'un rond de métal terminant la poignée, d'une garde en forme de rondelle plus ou moins saillante, d'un fourreau le plus souvent en bois laqué, dont l'extrémité est garnie d'une petite applique de métal faisant pendant au pommeau, et enfin d'un anneau de métal fixé au côté, qui sert à passer les lanières de soie qui retiennent le sabre à la ceinture. Souvent, un ou deux petits couteaux à lame d'acier, les *Kodzoukas*, aux manches richement ciselés, sont engagés dans les côtés du fourreau.

Toutes ces pièces si diverses présentent des ciselures souvent très remarquables, le plus souvent en bronze. Les ciselures en fer n'ont guère été usitées que jusqu'au dix-huitième siècle.

Le sabre n'offre du reste point seul matière à décoration métallique. Innombrables sont les encriers, les théières, les boîtes à onguent, les brûle-parfums, les cuillères, les épingles, agrafes, boîtes à tabac, vases de toute forme et de tous dessins, unis ou ciselés, qui offrent au ciseleur japonais ample matière à exercer son talent et sa patience. Si vous voulez aimer le Japon, entrez dans un musée, simplement même dans un magasin, et plongez-vous, pendant une heure ou deux, dans ce fouillis élégant des bibelots les plus divers, où vous trouvez en même temps la satisfaction des yeux et celle de l'intelligence; vous en sortirez certainement japonisé et même japonisant. Qui a touché un bibelot japonais arrive vite à les apprécier et à les aimer.

Nous n'avons point encore dit par quels procédés curieux les artistes japonais arrivaient à la coloration de leurs ouvrages de bronze, ou plutôt, quels étaient leurs bronzes colorés spéciaux, les patines colorées étant connues de longue date en Europe. Nous avons nommé deux bronzes de couleur, le shakoudo et le shibouitshi. Définissons-les.

Le *shakoudo* est un bronze d'or et le *shibouitshi* un bronze d'argent, dans lesquels la proportion de métal précieux varie suivant le degré de coloration que l'artiste désire donner à son alliage. Le shakoudo à titre élevé se couvre par l'oxydation d'une patine d'un beau violet foncé, tirant sur le bleu, et devient susceptible de prendre le poli d'un miroir; le shibouitshi est d'un gris argenté très fin. Dans le premier de ces métaux, la proportion d'or peut varier de trois à vingt pour cent; dans le second, l'argent peut atteindre trente, quarante, et même cinquante pour cent. Le shakoudo a cette curieuse propriété, lorsqu'il a perdu sa patine par suite du frottement, de la reprendre en restant abandonné à l'air. L'analyse chimique révèle aussi la présence d'étain, de zinc, d'argent, de plomb, de fer et d'arsenic en petites quantités.

Ces deux alliages sont essentiellement propres aux travaux d'incrustation. Rien n'est plus opulent d'aspect que le shakoudo associé à des reliefs d'or et d'argent. C'est un superbe métal dont l'usage appartient exclusivement au Japon. L'incrustation se fait à froid, sans soudure, au moyen du marteau, dans des réserves dont les bords sont légèrement rentrants; le métal incrusté tient comme un plombage dans une dent; puis le modelé des reliefs s'obtient dans la masse du métal par le burin et le polissoir. Dans les pièces bien exécutées, il est impossible de voir la juxtaposition des métaux, même à la loupe : la netteté des jointures tient du prodige. Généralement, l'or et l'argent sont réservés pour le modelé des chairs, des fleurs et en général de toutes les parties claires. L'or est lui-même de plusieurs tons; il y a des gammes d'ors verts, jaunes et rouges dont les Japonais font un merveilleux usage[1].

Il nous resterait encore, avant de clore cette rapide monographie de l'art du bronze au Japon, à citer quelques

1. Louis Gonse. *L'Art japonais*. Bibl. de l'Ens. des Beaux-Arts.

noms parmi les plus célèbres dans la grande pléiade des fondeurs et des ciseleurs qui illustrèrent la fin du XVIII^e^ siècle et la première moitié du XIX^e^ siècle.

Citons quelques noms : Masanori, Foussamasa, Takanori, Mounémitsou, Mounénori, Seïdzoui, Harounari, Kounihéro, Nagatsouné, Tomoyoshi, Teïkan, Jôhi, etc.... Le nombre de ces grands artistes est du reste illimité. Sur les coulants, sur les netzkès, sur les kodzoukas, se lisent les signatures de Tomotoshi, Shiourakou, Temmin, Shiômin, Yakoushinsaï, qui ont laissé derrière eux tant de chefs-d'œuvre.

L'art japonais est aujourd'hui, comme son grand voisin, l'art chinois, en décadence. Les produits qui inondent les marchés européens, et en particulier les bronzes, n'ont souvent d'autre valeur que l'originalité de leurs formes étranges. L'art du bronzier a subi une transformation ; la patience qui formait le fond du caractère de l'artiste, qui lui permettait de passer souvent de longs mois à l'exécution d'une pièce qui pouvait servir de bouton de tunique ou de coulant de blague à tabac, cette patience s'est subitement transformée en désir de production immodérée pour l'exportation européenne. La révolution de 1868 qui bouleversa le vieux Japon de fond en comble et à la suite de laquelle les anciennes mœurs firent place à une civilisation copiée sur la nôtre, dans laquelle le veston remplaça la riche tunique brodée d'or, et le coupe-chou fit abandonner le sabre aux merveilleuses ciselures, porta le dernier coup à l'art du bronze. Certains artistes ont encore conservé les traditions du grand art, mais ils sont en bien petit nombre, et leurs œuvres sont d'une prodigieuse rareté.

XVII

LES GRANDS BRONZES HISTORIQUES

Le bronze est le métal historique par excellence. Les places publiques, les monuments, les nécropoles de tous les pays et de tous les âges, l'attestent surabondamment, et, après ce que nous avons dit dans les précédents chapitres, il est inutile d'appuyer davantage sur cette constatation. Mieux que le marbre, que détruisent les injures du temps, mieux que les métaux précieux, que ne respecte point l'avidité du conquérant, il sait immortaliser les traits qu'il a eu la mission de fixer dans ses plis rigides. Considérez une statue de bronze antique, que des siècles accumulés ont déjà balayé de leur souffle et de leurs intempéries, qui souvent a vu passer à ses pieds les flots mugissants des invasions, le profil en est aussi net, la patine aussi brillante qu'au jour où l'œuvre est sortie, chaude encore et resplendissante, du moule du fondeur. Pour entamer le bronze, il faudra le briser violemment à coups de marteau ; pour le détruire il faudra le jeter de nouveau au creuset, et, encore, sera-t-il toujours prêt à revêtir une forme nouvelle. Aucune désagrégation, comme cela fut survenue au marbre ; aucune parcelle du précieux métal n'aura pu être pulvérisée et perdue aux quatre vents du ciel.

C'est cette précieuse propriété de « l'immortalité » du bronze qui l'a fait choisir par tous les peuples pour les

représentations de leur histoire et pour celle des hommes dont ils ont jugé digne de conserver le souvenir. Les dieux

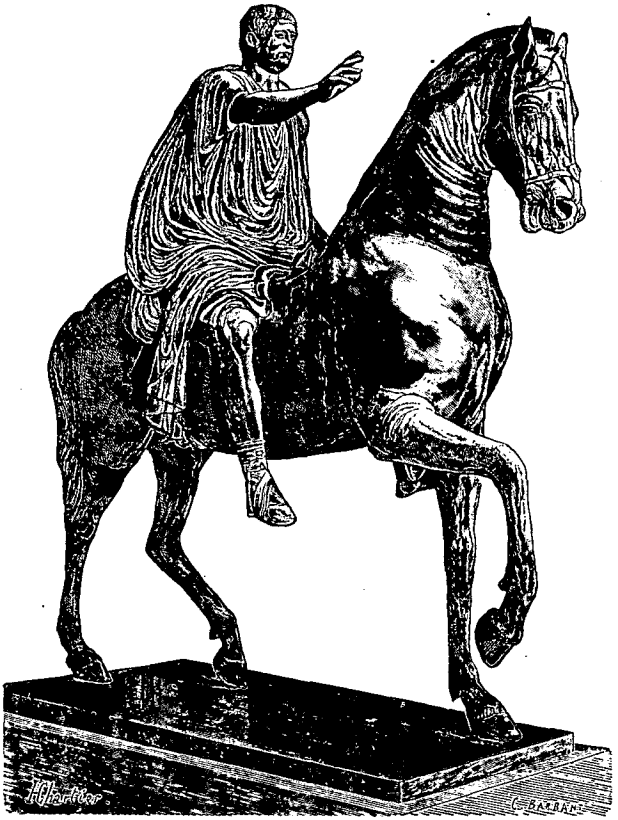

Le Néron à cheval du musée de Naples.

colossaux de l'Inde, les bouddhas gigantesques de la Chine et du Japon, sont en bronze. En bronze, le Marc Aurèle de Rome, que le temps a aujourd'hui dévêtu de sa couche d'or; en

bronze la superbe statue équestre de Néron conservée au Musée de Naples, et ce buste de Sénèque, au masque si artistiquement fouillé, découvert dans les fouilles d'Herculanum ; en bronze le célèbre *Silène* de Pompéi, et cette élégante *Gazelle* d'Herculanum, que l'on croirait

Sénèque, bronze trouvé à Herculanum.

modelée par l'un de nos animaliers modernes; en bronze, le Cosme de Médicis de Florence, et le Bartolomeo Colleoni de Venise, et le Gattamelata de Padoue. En bronze, le Henri IV du Pont-Neuf et l'Étienne Marcel de l'Hôtel-de-Ville, la statue de la République et la légendaire colonne

de la Grande-Armée, rappelle à tous la mémoire d'un homme célèbre ou celle d'un haut fait de la vie des peuples.

En dehors de sa solidité même et de son indestructibilité, le bronze est dans la statuaire, spécialement dans

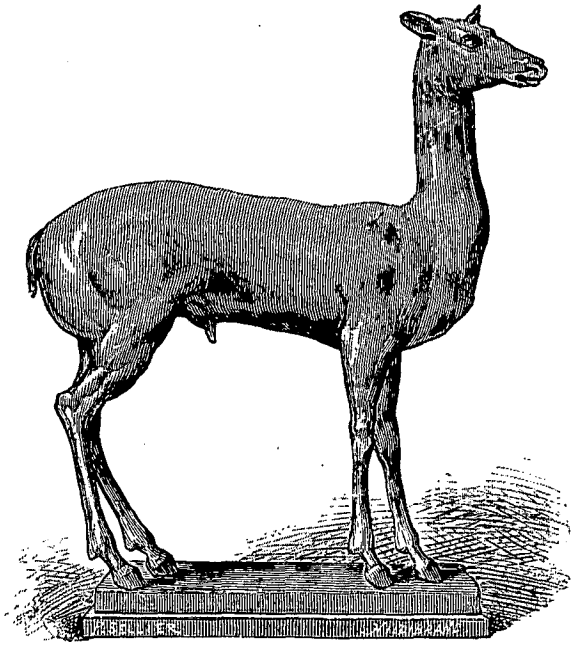

Gazelle de bronze, trouvée à Herculanum.

celle qui est destinée à l'ornement extérieur, aux places publiques, bien supérieur aux autres matériaux qui peuvent lui être opposés, au marbre principalement. Le bronze tout d'abord est à la portée de tous. Nul besoin, pour exécuter une statue ou un monument quelconque, de posséder près de soi les carrières du Pentélique ou du mont Hymète,

Le *Silène* en bronze de Pompéi.

de Paros, de Lesbos ou de Chio, d'où sortirent les Propylées et le Parthénon. Quelques charretées de cuivre et d'étain, mieux que cela encore, des rognures de vieux métal usé par le travail de la machine, suffiront pour créer une œuvre impérissable. Le bronze est avant tout d'un usage pratique, obéissant docilement aux moindres exigences de l'artiste qui lui confiera le soin d'interpréter sa pensée.

Aussi n'est-il guère, sur toute l'étendue du monde civilisé, une ville, si modeste qu'elle soit, qui ne possède sa statue de bronze, depuis le colossal et imposant monument équestre jusqu'au simple buste ou au médaillon encastré dans une pyramide funéraire. Nous avons rappelé dans un précédent chapitre, le nombre véritablement prodigieux de statues de bronze élevées en Grèce ou à Rome, à tel point que les triomphateurs pouvaient en traîner des centaines derrière leur char, et que Constantin, lorsqu'il transporta l'empire à Byzance, put en placer près de sept cents dans la seule basilique de Sainte-Sophie ; nous ne sommes guère moins prodigues de bronzes que nos ancêtres, et nos places publiques attestent que la « belle époque du bronze » n'a point encore fermé son cycle. A Saint-Pétersbourg ou à Vienne, à Paris ou à Bruxelles, à Munich, à Londres, à New-York ou à Iokohama, le bronze fait partie intégrante de la décoration des cités modernes.

Partout, l'histoire est écrite, pour le peuple qui la contemple à tout instant, dans les monuments qu'ont jetés et coulés en bronze l'artiste et le fondeur. Là-bas, dans les neiges du Nord et les brouillards de la Néva, le dur et sauvage fondateur de l'empire russe, de son geste hautain, semble commander encore aux ouvriers, qui sur son ordre, firent sortir d'un marais empesté une ville merveilleuse, aujourd'hui l'une des reines du monde. Plus près de nous, c'est un autre souverain, le grand Frédéric, dont le masque fin et narquois

détone si étrangement dans le cadre du nouvel empire allemand.

Par delà les Alpes, le fondateur, le premier roi de l'Italie actuelle, est reproduit cent et cent fois, sur toutes les places des villes les plus infimes, côte à côte avec Garibaldi. L'histoire moderne est partout écrite sur le bronze, comme l'était l'histoire antique sur les œuvres qui sont parvenues jusqu'à nous.

Certaines cités même — et Paris est de ce nombre — racontent par le bronze leur existence tout entière, aussi bien celle de leurs hauts faits militaires que celle de leur développement littéraire, artistique et politique. Ici, sur le parvis Notre-Dame, la colossale statue équestre en bronze élevée à la gloire de Charlemagne nous rappelle les premiers siècles de notre histoire, les épopées d'Olivier et de Roland, les capitulaires et les champs de mai, le règne de cet empereur colossal, « prince prodigieux » dit Montesquieu, « moitié de Dieu » dit Hugo. Plus loin, sur la place des Pyramides, c'est, au lieu de la face majestueuse du souverain franc, la douce et poétique figure de Jeanne, nous rappelant, elle aussi, l'une des époques les plus glorieuses et les plus attachantes de notre histoire nationale. Voici « le bon roi Henri », le roi de la poule au pot, et, là-bas, tout au fond d'une voie droite et longue, le roi-soleil. Quatre figures, quatre points culminants de l'histoire de notre France, sa fondation, sa délivrance, sa gloire.

Voici, encore reproduite par le bronze, l'histoire résumée de notre littérature, de notre art, de notre éloquence : Molière, Pascal, Voltaire et Diderot, et, plus près de nous, Lamartine, Béranger, Alexandre Dumas, dans les lettres, la philosophie, les sciences. Voici, dans la musique, Berlioz; parmi les médecins, Claude Bernard, Larrey, Bichat; et, enfin, planant sur eux tous,

Gutenberg, le premier imprimeur, le grand vulgarisateur de la pensée humaine. N'oublions pas Bernard Palissy, cette autre gloire de l'art français; l'abbé de l'Épée, Valentin Haüy, le docteur Pinel, trois bienfaiteurs de l'humanité.

On pourrait faire tout un cours d'histoire avec les bronzes de la ville de Paris. Napoléon aux Invalides, la colonne de la Grande-Armée place Vendôme, le monument du général Moncey place Clichy, la statue du maréchal Ney à l'Observatoire, nous rediraient la grande épopée du premier empire, l'apogée de sa gloire, les jours ténébreux de ses défaites. Plus modeste, le buste en bronze d'Henri Regnault dans la cour de l'Ecole des Beaux-Arts nous rémémorerait les jours lointains déjà du siège de Paris en 1870. Quel chemin parcouru entre le monument du parvis Notre-Dame et celui de la place du Château-d'Eau, entre Charlemagne, « l'empereur à la barbe fleurie »...

> Quand ils sortent, tous deux égaux, du sanctuaire,
> L'un dans la pourpre, et l'autre avec son blanc suaire,
> L'univers ébloui contemple avec terreur
> Ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur!...

et le monument du *Triomphe de la République* de Dalou. Dix siècles, et davantage, racontés par deux monuments, symbolisés dans deux bronzes, que complète cette œuvre plus modeste dans ses proportions, le *Gloria victis* de Mercié, tout d'amer souvenir et de joyeuse espérance. L'histoire de France, l'histoire de Paris tout entière!

Comme les hauts faits qu'ils représentent, les bronzes ont leurs annales, mouvementées comme les époques qu'ils rappellent, parfois même tragiques. Telle cette statue de Louis XV, qui ornait jadis la place de la Concorde, et qui fut dépecée dans un jour de fureur populaire. Telle — qui

l'ignore aujourd'hui? — la colonne de la Grande-Armée,

> Sublime monument, deux fois impérissable,
> Fait de gloire et d'airain...

jeté bas sous la Commune de 1871, et reconstruite ensuite dans ses dimensions primitives. Tels, plus éloignés de nous, ces nombreux bronzes dont est jonché le lit du Tibre, précipités du haut des ponts de Rome par les Barbares, et que l'on retrouve un à un, bossués et martelés, portant encore, sur leurs faces immobiles, les fiers stigmates des vaincus. Le poète l'a dit : *Sunt lucrymæ rerum*. Ces bronzes nous racontent à eux seuls l'histoire de toute une époque et de tout un peuple. Nous ne pourrions donc mieux fermer notre volume que par un résumé, si court qu'il puisse être, des « gestes » du bronze, principalement de ceux que nous voyons constamment et dont nous avons esquissé plus haut la répartition sur nos places publiques.

Honneur au plus vaillant! Regardez la *Jeanne d'Arc* de la place des Pyramides. Merveilleux « petit bronze », délicat et frêle comme la vierge héroïque qui l'a inspiré. On connaît peu en général l'origine pieusement patriotique de cet élégant monument, situé place des Pyramides, sur l'emplacement même des remparts où la célèbre héroïne monta à l'assaut. On se rappelle du moins le fait d'armes, tout à la gloire de la vaillante fille.

Tandis que Charles VII s'avançait lentement sur Saint-Denis, après avoir reçu sa couronne à Reims des mains de Jeanne, cette dernière, à la tête de l'armée, attaquait Paris à la porte Saint-Honoré. Un gentilhomme dauphinois, Saint-Vallier, met le feu à la barrière. Jeanne, l'étendard en avant, s'élance dans la mêlée, emporte le boulevard, passe le premier fossé et somme les assiégés de se rendre. Malheureusement, elle est blessée d'un coup d'arbalète à la cuisse,

le découragement s'empare de la troupe, et elle doit abandonner le combat.

C'est ce fait d'armes que rappelle la statue de Frémiet,

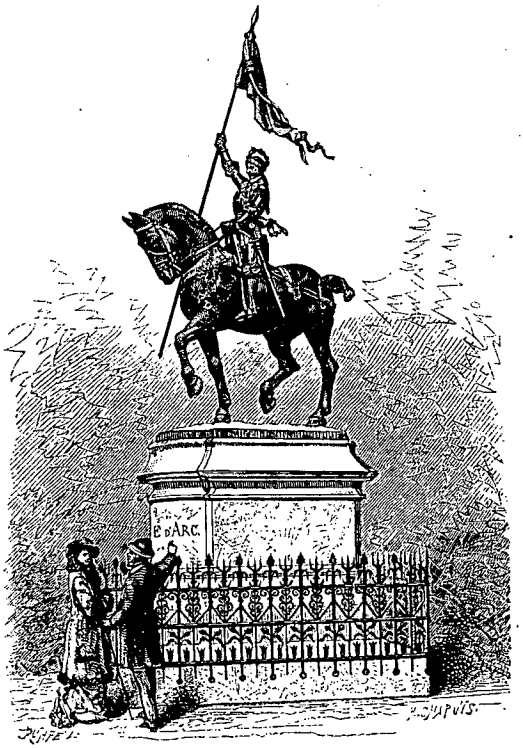

Statue équestre en bronze de Jeanne d'Arc
sur la place des Pyramides.

popularisée par de nombreuses réductions. Jeanne, tenant haut l'étendard, l'épée au flanc, caparaçonnée comme un chevalier, se tient en selle sur un cheval un peu lourd

d'allures, mais dont les formes pesantes font mieux ressortir encore la sveltesse de la jeune héroïne. On a reproché à la statue équestre de la place des Pyramides l'insignifiance voulue de la figure, que l'on eût désiré probablement plus poétique, disons le mot, plus hallucinée; mais rien ne prouve que Jeanne fût une hallucinée, et l'artiste, dans tous les cas, en dehors d'une œuvre absolument supérieure par sa simplicité même, s'est identifié au sentiment populaire en montrant l'héroïne sous les traits d'une jeune fille énergique et douce à la fois.

Le monument de Jeanne est dû à une souscription publique organisée en 1874. Depuis son inauguration, il est l'objet de démonstrations patriotiques au même titre que la statue de Strasbourg, et le piédestal sur lequel elle s'élève voit se renouveler souvent les couronnes et les fleurs.

Bien curieux également est le bronze du Béarnais, campé sur la terrasse du Pont-Neuf. Henri IV et le Pont-Neuf sont inséparables l'un de l'autre. Qui voit le Pont-Neuf voit Henri IV, et vice versa. L'un ne se comprend guère sans l'autre, et la statue équestre du roi de la poule au pot est un des monuments les plus populaires de toute la France. Il a cependant traversé bien des vicissitudes, et des plus bizarres, en dehors de sa destruction en 1702 et de sa réinstallation en 1814 par Louis XVIII.

Henri IV était tombé depuis quatre années déjà sous le mystérieux poignard de Ravaillac, lorsque sa veuve Marie de Médicis, prise d'une tardive admiration pour son époux, peut-être même de remords, forma le projet de lui élever une statue équestre. Cosme de Médicis envoya alors à sa parente le cheval de bronze qu'il avait commandé au célèbre statuaire français, Jean Bologne, pour la statue du duc Ferdinand. Le cheval de bronze fait une horrible traversée, et finalement naufrage sur les côtes de Normandie.

Pendant une année, il est oublié au fond de la mer, repêché et enfin ramené à Paris, où on lui hisse sur l'échine le cavalier royal. Le piédestal représentait alors quatre esclaves de bronze à genoux, les mains liées derrière le

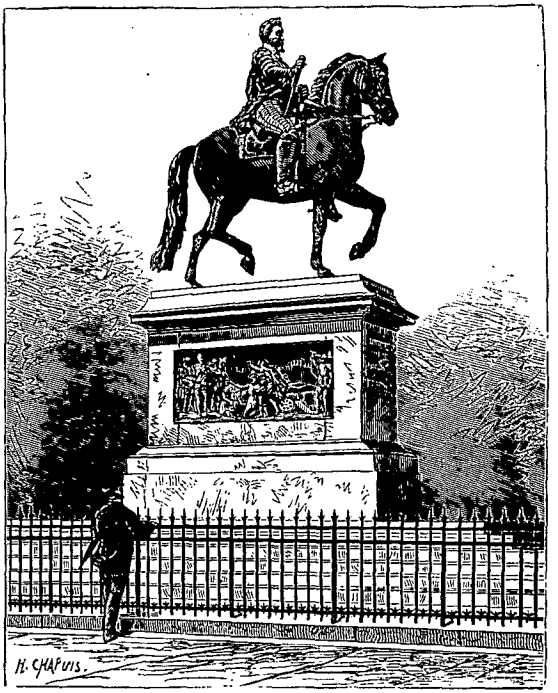

Statue équestre en bronze d'Henri IV, sur le Pont-Neuf.

dos, œuvre de Piétro Tacca, identiques à ceux qui ornent, sur le port de Livourne, la statue du même grand-duc Ferdinand Ier par Giovanni dell' Opera.

Pendant deux siècles, le roi populaire voit passer à ses

pieds la foule bigarrée des Parisiens. En 1792, il ne trouve pas grâce devant la Convention. La statue est renversée et envoyée à la fonderie pour en faire des canons. On installe à sa place un bureau d'enrolements volontaires, et on y met également le canon d'alarme qui séjourna à cette même place pendant plusieurs années.

Ce n'est qu'en 1814 que Louis XVIII décréta la réinstallation de son aïeul sur le Pont-Neuf. On mit en place sur l'heure la maquette en plâtre d'une statue modelée par le sculpteur Lemot, et qui reproduisait, à fort peu de chose près, la statue élevée en 1614 par Marie de Médicis. Ce ne fut qu'en 1818 que la maquette fut remplacée par la statue de bronze actuelle. Les bas-reliefs qui ornent le piédestal représentent : le premier, Henri IV faisant passer des vivres aux Parisiens assiégés; le second, l'entrée du roi populaire dans sa bonne ville de Paris. Une inscription rappelle les vicissitudes traversées par le monument et sa réédification par Louis XVIII.

Plus infortunée encore fut cette statue de Louis XIII qui ornait la place des Vosges, alors place Royale, avant 1789, et dont les ouvrages du temps nous rappellent la description. La statue élevée par Richelieu à la gloire de son pupille fut inaugurée le 27 septembre 1639. Sur un piédestal de marbre blanc, un cheval de bronze, modelé par Daniel de Volterra, élève de Michel-Ange, sur lequel était campé, le bâton de commandement à la main, Louis XIII, œuvre du sculpteur Biard. On raconte que peu de temps après l'inauguration du monument, le bâton de commandement se détacha, ce qui fut, dit-on alors, d'un fâcheux présage. Quoi qu'il en soit, lors de l'envahissement de la place Royale par le peuple, en 1789, le cavalier de bronze fut jeté bas, et la place de l'*Indivisibilité* — c'est le nom qui lui fut donné — resta veuve de son monument, jusqu'à ce que le statuaire Dupaty, sur

l'ordre des Bourbons, modelât la statue en marbre, encore aujourd'hui place des Vosges.

La statue équestre de Louis XIV qui orne la place des Victoires, n'est pas moins populaire que celle de Henri IV au Pont-Neuf, ou du moins, pour parler plus exactement, n'est pas moins connue du public. D'aussi loin que le regard porte, du fond des rues qui aboutissent à la place on aperçoit distinctement la silhouette du cavalier royal, au cheval hennissant, reposant seulement sur les deux sabots postérieurs. L'œuvre de Bosio — l'auteur de la ravissante petite statuette de Henri IV enfant dont on admire au Louvre un exemplaire en argent — n'est pas exempt de grâce. Le masque hautain du roi-soleil est fort bien conçu. L'ensemble de la statue rappelle la disposition générale du célèbre Pierre le Grand de Saint-Pétersbourg. Les bas-reliefs représentent le passage du Rhin et la remise à Louis XIV, par les magistrats de Paris, d'une adresse lui conférant le titre de Grand.

De la place des Victoires à la place Vendôme, il n'y a qu'un pas. Aussi bien Napoléon, lorsqu'il voulut, en élevant la fameuse colonne, immortaliser les hauts faits de la Grande-Armée, ne fit-il que remplacer le Louis XIV du sculpteur Girardon, que la révolution avait également renversée. Des bas-reliefs de Coustou ornaient le piédestal, qui fut conservé, et qui, dans la fameuse cérémonie des funérailles de Lepelletier Saint-Fargeau, le 24 janvier 1794, reçut le lit de mort du conventionnel assassiné. La place Vendôme était devenue la place des Piques, du nom de la section voisine.

Décrirons-nous la colonne Vendôme ? Qui ne connaît son piédestal aux trophées militaires, avec ses aigles couronnant les quatre angles, son inscription populaire, rappelant que ce fut pour éterniser la mémoire de la grande guerre de 1805 que Napoléon Ier fit élever ce monument sur le

modèle de la colonne Trajane. Victor Hugo a chanté en vers d'une incomparable grandeur l'épopée d'Austerlitz :

C'était un beau spectacle! — Il parcourait la terre
Avec ses vétérans, nation militaire
Dont il savait les noms;
Les rois fuyaient; les rois n'étaient point de sa taille;
Et vainqueur, il allait par les champs de bataille
Glaner tous leurs canons.

. . . . . .

Et puis, il revenait avec la Grande Armée,
Encombrant de butin sa France bien-aimée,
Son Louvre de granit,
Et les Parisiens poussaient des cris de joie,
Comme font les aiglons, alors qu'avec la proie,
L'aigle rentre à son nid.

Deux fois jeté bas de son piédestal, une première fois par les ennemis en 1815, la seconde fois sous la Commune de 1871, le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna se dresse encore sur le monument qu'il avait élevé lui-même à la gloire de ses armes.

Quelques détails sur l'exécution de la colonne Vendôme. De même hauteur et de même dimension que la colonne Trajane, elle fut élevée sous la surveillance du baron Denon, directeur général des musées. Le peintre Bugeret exécuta les dessins des bas-reliefs qui montent en spirale du piédestal au sommet, et le sculpteur Chaudet fut chargé de sculpter la statue de l'empereur. Bergeret nous a laissé une curieuse description de cette spirale de bronze, qu'agrémente du reste une anecdote intéressante.

« Les dessins mis à exécution dans ce beau et grand monument, écrit le peintre, portent 845 pieds de développement; j'en fis près de 1000 dans l'espace de quatorze mois. Ce surcroît de travail fut occasionné par des changements qu'il fallait faire, tantôt à la demande d'un prince, tantôt à la demande d'un général, d'un colonel, etc., ce

qui devenait extrêmement fatigant et nous faisait perdre un temps assez considérable. Après une scène fort vive que j'eus à ce sujet avec le général Lannes, qui voulait être sur le premier plan du bas-relief, quoique rien dans le programme ne l'indiquât, il me vint la pensée de faire arrêter les compositions, qui devaient être exécutées, par

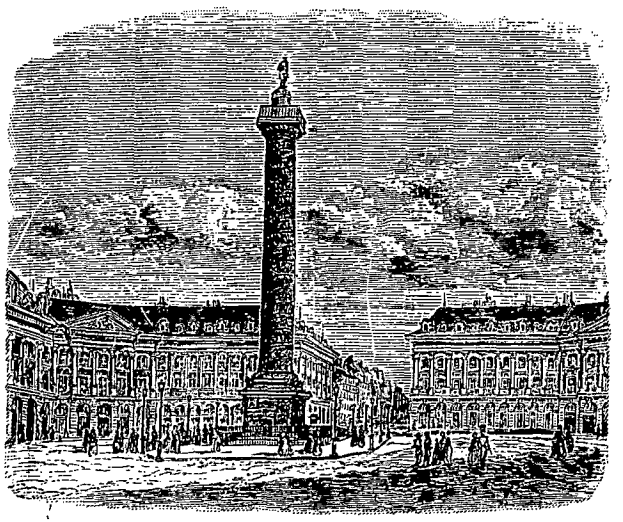

La colonne de la Grande Armée, place Vendome.

l'empereur. Je communiquai mon projet à M. Denon, qui l'adopta, et qui, effectivement, porta un jour à Napoléon une quantité considérable de ces dessins, sur lesquels il fit apposer *la griffe du lion*, ce qui mit fin à des sollicitations qu'il devenait fort difficile d'éluder. »

La colonne Vendôme, fondue avec les douze cents pièces de canon prises sur les armées russes et autri-

chiennes pendant la campagne de 1805, a été commencée en 1806 et terminée en 1810. Le poids du bronze qui y a été consacré est de près de un million de kilogrammes, exactement de 1 800 000 livres, disent les documents du temps. Sa hauteur est de 118 pieds, non compris le piédestal; son diamètre est de 12 pieds, sa fondation a 30 pieds de profondeur. Elle a été assise sur les pilotis établis pour la statue équestre de Louis XIV. de Girardon, qu'elle remplace.

Le piédestal, tout en bronze comme la colonne elle-même, a 21 pieds et demi d'élévation. Ses quatre faces présentent en bas-reliefs des trophées d'armes, canons, mortiers, obusiers, boulets, carabines, timbales, drapeaux, casques et vêtements militaires. Au-dessus du piédestal, et sur une espèce d'attique, se dessinent des festons de chêne, soutenus aux quatre angles par autant d'aigles en bronze, pesant chacun 500 livres. Les spirales de bronze dont nous avons parlé plus haut, représentant les hauts faits de la campagne de 1805, depuis le départ des troupes du camp de Boulogne jusqu'à la conclusion de la paix après la bataille d'Austerlitz, ont 5 pieds 8 pouces de haut, et sont séparées entre elles par un cordon sur lequel est inscrite l'action représentée dans le tableau au-dessus.

On a pratiqué dans l'intérieur de la colonne un escalier à vis composé de cent soixante-seize marches, et par lequel on monte à la galerie supérieure que surmonte une lanterne, terminée en dôme. Sur la partie de cette lanterne qui fait face aux Tuileries, on lit l'inscription suivante :

Monument élevé à la gloire de la Grande Armée, commencé le 25 août 1806, terminé le 15 août 1810, sous la direction de M. Denon, directeur général, de M. G.-B. Lepère, et de M. Goudouin, architecte.

Sur la porte de l'escalier, les deux fameuses Victoires si connues du public soutiennent une table sur laquelle se lit, en style lapidaire, l'inscription suivante :

NAPOLIO. IMP. AUG.
MONUMENTUM. BELLI. GERMANICI.
ANNO. M. D. CCC. V.
ARIMESTRI. SPATIO. DUCTU. SUO. PROFLIGATI.
EX AERE. CAPTO.
GLORIÆ. EXERCITUS. MAXIMI. DICAVIT.

La statue légendaire qui surmonte le fameux bronze de la place Vendôme, a subi plus de vicissitudes encore que la colonne elle-même. Napoléon, une première fois vêtu en empereur romain, fut jeté bas en mai 1814 par les alliés. La monarchie de 1830 replaça sur la colonne un Napoléon en redingote grise, celui que chanta Béranger.

En 1864, Napoléon III replace de nouveau le César romain, en toge et lauré. Arrive la Commune qui renverse et César et colonne. On rétablit enfin en 1872 la statue telle qu'elle est aujourd'hui, toujours en César. Quant à l'infortunée statue en redingote grise érigée à Courbevoie, au rond-point des Bergères, après son remplacement par le César romain, elle est précipitée de son piédestal et traînée à la Seine sous la Commune — ou sous le Siège. — Elle en a, dit-on, été retirée après mille efforts et replacée nous ne savons trop à quel endroit. Ceux qui, n'ayant point notre âge, n'ont pas eu la satisfaction d'admirer le grand homme tel qu'il vivait dans la mémoire de ses soldats et de ses admirateurs, n'ont du reste qu'à faire une visite à l'Hôtel des Invalides, où ils pourront voir une statue absolument identique.

Cette statue en redingote et en petit chapeau est du reste si l'on en croit la légende, d'une exactitude abso-

lument irréprochable au point de vue du costume que portait l'empereur dans sa fameuse campagne. Lors de son exécution, le général Bertrand avait bien voulu en effet prêter au sculpteur Seurre la garde-robe de Napoléon. Le chapeau, le frac militaire, les épaulettes, la redingote à revers, les bottes à l'écuyère, les éperons d'or et même la lorgnette étaient ceux que portait l'Empereur le jour de la bataille d'Austerlitz. Le sculpteur avait même pu copier l'épée attachée au flanc de Bonaparte pendant cette journée mémorable. L'épée d'Austerlitz existe toujours; on l'a vue à l'exposition rétrospective du ministère de la guerre, à l'esplanade des Invalides. Eût-elle été perdue jamais, qu'il eût été possible de la reconstituer sur la copie exacte qu'en conservait la statue.

On raconte, au sujet de cette statue, élevée plus de vingt années après la fête d'inauguration de la colonne en 1810, une curieuse anecdocte. Pour suivre exactement la tradition historique, le gouvernement songea à fondre la statue en redingote grise avec le même métal vainqueur qui avait été employé pour la colonne. C'était bien un peu puéril, le bronze ne variant guère de composition parce qu'il a été « caressé par le souffle de la victoire »; mais enfin, coûte que coûte, il fallut trouver les cinq mille livres de bronze « historique » nécessaires à la fonte. Le fondeur était à la vérité fort embarrassé. Heureusement on se souvint qu'il restait encore à l'arsenal de Metz seize canons provenant des conquêtes faites sur les Autrichiens en 1805. Ces seize canons qui arrivaient à point furent donc traînés à la fonderie, et le Bonaparte légendaire, coulé d'un seul jet par Crozatier, dut frémir d'aise dans les plis de sa redingote de bronze dûment étranger.

Après la colonne de la place Vendôme, celle de la place de la Bastille. La colonne de Juillet, ainsi nommée parce

qu'elle rappelle le souvenir des trois célèbres journées de la révolution de 1830, s'élève sur la place de la Bastille, sur l'emplacement même où la première révolution avait décidé d'édifier un monument à la Liberté, construit avec

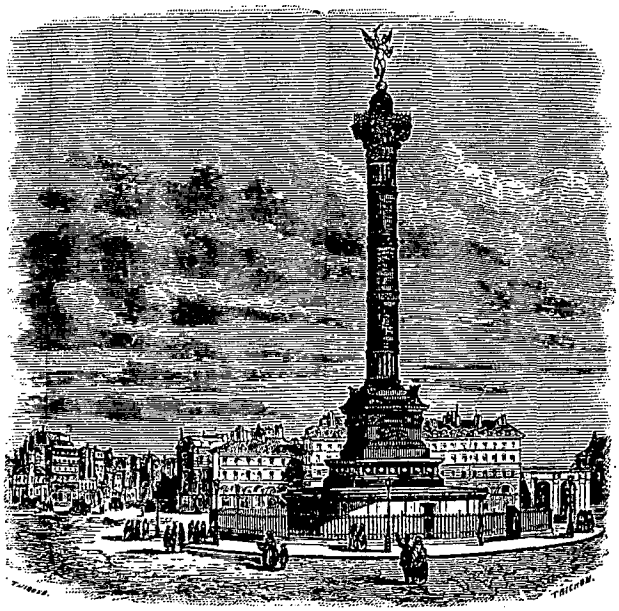

La Colonne de Juillet, place de la Bastille.

des matériaux de la Bastille démolie. La première pierre de cette colonne fut même posée le 14 juillet 1792, par Palloy, auteur du projet, en présence d'une députation de l'Assemblée nationale, où figurait Talleyrand.

La colonne actuelle, haute de 50 m. 52 sur 4 m. 03 de diamètre, surmontée d'un chapiteau corinthien, et du

génie de la Liberté, repose sur un piédestal quadrangulaire, en bronze comme l'est le monument tout entier, strié à la manière de beaucoup de sarcophages antiques, et surmonté d'un coq gaulois à chaque angle. Ce piédestal est décoré, sur la face sud, d'un lion, qui, par une heureuse circonstance, se trouve être à la fois le signe zodiacal du mois de juillet et l'emblème de la majesté et de la force populaires.

Ce lion est l'œuvre du sculpteur Barye. Au-dessus de lui, on lit l'inscription suivante, gravée en lettres dorées :

A LA GLOIRE
DES CITOYENS FRANÇAIS
QUI S'ARMÈRENT ET COMBATTIRENT
POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS PUBLIQUES,
DANS LES MÉMORABLES JOURNÉES
DES 27, 28, 29 JUILLET 1830.

Le fût du monument a 23 mètres et se compose de vingt-trois tambours de bronze, de chacun un mètre de hauteur. L'intérieur de la colonne est creux et éclairé par seize gueules de lion. Un escalier de deux cent quarante marches conduit au chapiteau, où une lanterne supporte le génie de la Liberté qui s'envole en brisant ses chaînes et en secouant la lumière; le génie, œuvre du statuaire Dumont, rappelle le célèbre *Mercure* de Jean Bologne.

Sur la surface extérieure de la colonne sont inscrits les noms des cinq cent quatre combattants, tués pendant les journées que rappelle la colonne.

Commencée en 1833, sur les dessins d'Alavoine, et continuée à la mort de ce dernier, par M. Duc, elle fut terminée en 1840. La dépense totale pour la construction du monument a été évaluée à 1 172 000 francs. Le poids

total du bronze est de 184 802 kilogrammes. L'alliage employé est celui dit des frères Keller.

Après les deux colonnes et le Henri IV du Pont-Neuf, l'un des monuments les plus populaires — l'un des bronzes si l'on veut — est celui qui s'élève sur la place de l'Observatoire, et qui représente le maréchal Ney. En dehors de la grande épopée historique qu'elle nous rappelle, la statue de Ney a cet impérissable honneur d'avoir été exécutée par l'un des sculpteurs les plus fameux et les plus justement célèbres de l'école moderne, François Rude, l'auteur du bas-relief de l'Arc de l'Étoile, *la Patrie en danger*.

La statue du maréchal Ney, fondue par Eck et Durand, représente le maréchal populaire dans l'attitude du commandement, sabre au clair, la bouche largement ouverte criant l'« en-avant » qui menait ses hommes à la victoire. L'attitude est pleine d'énergie, la face toute de mouvement et de surexcitation guerrière. Sur le piédestal de granit rouge, entouré d'une grille circulaire, est placée l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DU MARÉCHAL NEY, DUC D'ELCHINGEN
PRINCE DE LA MOSKOWA
7 DÉCEMBRE 1853.

Particularité curieuse, ce monument, élevé à la mémoire de l'un des héros du premier empire, fut érigé en vertu d'un décret de la seconde République. Ce fut le gouvernement provisoire qui, dans sa séance du 18 mars 1848, décida, aux termes du décret, « qu'un monument serait élevé au maréchal Ney, sur le lieu même où il avait été fusillé. »

L'inauguration se fit en grande pompe le 7 décembre 1853, date inscrite sur le piédestal. En dehors des représentations officielles, on pouvait voir, debout en face de la statue de

leur aïeul, le prince de la Moskowa, général de brigade et sénateur, le duc d'Elchingen, général de brigade, et le comte Edgar Ney, fils du maréchal. Une députation d'invalides armés de lances et un groupe de vétérans du premier empire, donnaient à la cérémonie ce caractère « impérial » que n'oubliait jamais de rappeler le gouvernement de Napoléon III, grandi dans la légende encore vivante des gloires éblouissantes des campagnes de Bonaparte.

Le maréchal Ney.
Place de l'Observatoire.

Ney, dont il est inutile de redire la vie toute de victoires ou de défaites aussi glorieuses que des combats gagnés, avait, lors de la rentrée des alliés et des Bourbons fait sa soumission à Louis XVIII : « Monseigneur, avait dit le maréchal au comte d'Artois, qui précédait son frère à Paris, nous avons servi avec zèle un gouvernement qui nous commandait au nom de la France. Votre Altesse Royale et S. M. Louis XVIII, son auguste frère, verront avec quelle fidélité nous saurons servir notre roi légitime. » On cite même de lui une parole dont l'authenticité est contestée du reste. Mandé à Paris après le débarquement de l'empereur à Fréjus, Ney, qui avait reçu l'ordre de se rendre à Besançon, aurait dit à Louis XVIII : « Je me charge de vous ramener dans une cage de fer le perturbateur de l'Europe ». Quelques jours après, il est vrai, le 13 mars 1815, Ney, qui avait pu se convaincre en route du peu d'attachement de la population à la dynastie bourbonnienne, et après une conférence avec des envoyés de Napoléon, écrivait au baron Capelle, qui lui reprochait son inac-

tion : « Je ne puis pas arrêter la mer avec la main ».

Sa proclamation à ses soldats, le lendemain même, se terminait par ces mots tant de fois rappelés : « Soldats ! je vous ai menés souvent à la victoire; maintenant je vais vous conduire à cette phalange immortelle que l'empereur Napoléon conduit à Paris, et qui y sera sous peu de jours : et là notre espérance et notre bonheur seront à jamais réalisés. »

Les Cent jours, la défaite tragique de Waterloo, le retour des Bourbons suivirent à brève échéance. Ney rentre en France, et est bientôt arrêté au château de Bessonis dans des circonstances particulièrement dramatiques.

Traqué par les gendarmes qui découvrent sa retraite, — il avait été du reste dénoncé — il ouvre la fenêtre de la chambre dans laquelle il se trouvait :

« Que désirez-vous?

— Nous cherchons le maréchal Ney.

— Que voulez-vous de lui?

— L'arrêter.

— Eh bien! montez, je vais vous le faire voir. »

Le capitaine de gendarmes monte, et le maréchal, en lui ouvrant la porte, lui dit avec tranquillité :

« Je suis Michel Ney. »

Conduit à Paris, Ney fut traduit le 10 novembre devant un conseil de guerre composé de ses anciens compagnons d'armes, Masséna, Augereau et Mortier — le même qui devait tomber aux côtés de Louis-Philippe, frappé par la machine infernale de Fieschi — et présidé par Jourdan, après une admirable lettre de Moncey récusant cette triste mission. Ney, après avoir décliné, par l'organe de ses défenseurs, Berryer père et fils et Dupin, la compétence de la cour d'assises, fut jugé par la cour des pairs, qui le condamna à être exécuté, à l'unanimité, moins cinq voix.

Le 7 décembre, il fut conduit dans un fiacre avenue de

l'Observatoire. Sa réponse à la proposition qu'on lui faisait de lui bander les yeux est légendaire : « A quoi bon, dit-il, ne savez-vous pas qu'il y a vingt-cinq ans que je suis habitué à regarder en face les balles et les boulets? » Il découvrit lui-même sa poitrine, commanda le feu, et tomba en criant : « Vive la France! » comme était tombé, dans la plaine de Grenelle, son compagnon d'armes, Labédoyère.

De la place de l'Observatoire, dirigeons-nous sur l'Hôtel de ville. A la façade latérale qui regarde la Seine, se dresse, sur un élégant piédestal, la statue équestre d'Étienne Marcel, le prévôt de Paris. L'histoire tragique d'Etienne Marcel est trop connue pour que nous la racontions encore à cette place. La scène historique du 22 février 1358, où le prévôt, entouré des bourgeois de Paris, porteur du chaperon rouge et bleu — les deux couleurs actuelles de la Ville — marchèrent sur le palais, le massacre des maréchaux de Champagne et de Normandie sous les yeux mêmes du dauphin, « si près de son lit que sa robe en fut ensanglantée », la réunion des états généraux, la lutte du grand prévôt contre le dauphin, sa mort à la porte Saint-Antoine, dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1358, sont des faits présents à l'esprit de tous.

Ce sont ces événements, dont la conséquence fut, comme a dit Guizot, d'établir « le principe du droit de la nation à intervenir dans ses affaires et à décider de son gouvernement perverti ou incapable d'y suffire lui-même » que rappelle le monument de l'Hôtel de ville, exécuté par MM. Idrac et Marquet, et confié pour la fonte à MM. Thiébaut frères.

Ne quittons point les bronzes historiques de nos places — nous parlons des bronzes nominatifs, de ceux qui retracent au souvenir de la postérité le nom d'hommes

Statue équestre en bronze d'Étienne Marcel,
à l'Hotel de Ville de Paris.

qu'a rendus célèbres quelque haut fait ou quelque œuvre de sa vie — sans faire une promenade émue au modeste monument élevé dans la cour de l'École des Beaux-Arts, à la mémoire du grand artiste, mort à Buzenval, Henri Regnault.

Il faut avoir vécu, pendant les tristes et déjà lointains jours du siège de Paris, pour se rendre compte de la stupeur que causa dans Paris, après la retraite de Buzenval, cette nouvelle : Henri Regnault a été tué. Le jeune peintre était l'une des plus grandes espérances de l'art français. Sa *Salomé*, son *Maréchal Prim*, que l'on peut voir au Louvre, le *Départ pour la Fantasia*, *l'Exécution à Grenade*, *la Sortie du Pacha*, le plaçaient déjà au rang des maîtres.

A peine les hostilités étaient-elles déclarées, qu'Henri Regnault partait comme simple volontaire, bien que sa qualité de prix de Rome le dispensât du service militaire. Toujours au premier rang, le dernier à suivre la retraite, le champ de bataille l'attirait irrésistiblement. La désastreuse journée de Buzenval venait de finir, les clairons sonnaient déjà la retraite, Henri Regnault reste le dernier, veut brûler une dernière cartouche. A peine a-t-il épaulé son arme, qu'une balle le frappe et l'étend raide mort. Balle inconsciente, égarée peut-être, qui trancha dans sa fleur cette existence enviable et glorieuse.

L'École des Beaux-Arts tint à perpétuer le souvenir du patriote et de l'artiste. En 1876, un monument fut élevé à la mémoire d'Henri Regnault dans la cour du *Figuier* ou cour du *Cloître*. Un élégant portique grec, au fronton duquel brille en lettres d'or le mot de Patrie, abrite le buste de Regnault, auquel la Jeunesse, aux traits pleins d'angoisse, offre une branche de laurier. Sur les deux colonnes qui soutiennent le fronton sont inscrits les noms des élèves de l'école, moins célèbres que Regnault, tués,

eux aussi, à l'ombre du drapeau national. Le monument lui-même est l'œuvre de deux anciens camarades de Regnault, Pascal pour la partie architecturale, Degeorge pour le buste. Chapu a modelé la gracieuse statue de la Jeunesse.

C'est à un camarade de Regnault à Rome, le sculpteur Barrias, que l'on doit le monument de la *Défense de Paris*, inauguré le 12 août 1883 sur le rond-point de Courbevoie. Le groupe représente la ville de Paris, drapée dans une capote de siège à gros collet, la tête ceinte d'une couronne crénelée; de la main gauche elle tient un tronçon d'épée, de l'autre un drapeau. A ses pieds gît un soldat blessé qui charge encore son chassepot. On a dit de cet enfant de Paris, au maigre visage, que ses traits rappelaient vaguement ceux d'Henri Regnault dont nous venons de retracer l'héroïque conduite. Derrière ces deux figures, tournées vers la campagne, sont un canon et des fascines sous lesquelles se tient blottie une jeune femme, symbolisant les angoisses et les souffrances que la population parisienne a endurées pendant le siège.

Ce groupe repose sur un piédestal en granit haut d'environ 4 mètres, qui portait avant 1870 la statue de Napoléon Ier; le piédestal est entouré d'une grille de fer à hauteur d'appui.

Les deux monuments élevés sur la place du Trône et sur la place de la République sont aujourd'hui tout aussi populaires que les colonnes de la place Vendôme et de la place de la Bastille. Comme ces dernières, ils rappellent une des dates de notre histoire contemporaine.

Quand on débouche sur la place du Trône par le boulevard Diderot, on aperçoit à six mètres du sol, deux lions énormes attelés à un char. Un de ces lions mord son frein rageusement. Au-dessus d'eux, sur le char, se

dresse une grande figure de la *République*, s'appuyant d'une main sur le faisceau de l'union des peuples, indiquant du geste qu'elle veut aller droit devant elle, au bout du monde, A côté d'elle se tiennent la *Justice*, une femme aux formes puissantes qui porte devant elle les attributs de la loi; puis le *Travail*, symbolisé par un écolier et un ouvrier qui prennent le chemin de l'école et de l'atelier. Derrière le char marche l'*Abondance*, sur les pas de laquelle naissent les fleurs et les fruits, tandis que des amours s'ébattent à ses pieds.

Cette composition, *le Triomphe de la République*, est l'œuvre du sculpteur Dalou. La maquette en plâtre bronzé s'élève sur la place de la Nation; l'œuvre définitive sera coulée à cire perdue par M. Bingen.

Le monument de la *Liberté*, élevé place de la République, est l'œuvre de MM. Morice frères, l'un statuaire, l'autre architecte.

Sur un socle monumental, se dresse la forte femme décrite par Barbier. Trois autres figures sont assises en contre-bas, de chaque côté du piédestal, de forme circulaire et tout en granit, ainsi que les trois statues qui l'environnent, symbolisant la *Liberté*, l'*Égalité* et la *Fraternité*. Il est élevé sur trois degrés, également de pierre. Rien de plus imposant que la colossale image en bronze du « lion populaire » debout sur un soubassement élevé de 1 mètre au-dessus du sol.

La *République* de M. Morice a 6 m. 50 de hauteur; elle pèse un peu moins de 10 000 kilogrammes et elle a été coulée d'un seul jet dans les ateliers de MM. Thiébaut, fondeurs. La tête est haute de 1 mètre à partir du sommet du front au menton, et avec le bonnet phrygien qui la coiffe, de 1 m. 40 environ. Quant aux bras, la ceinture d'un homme de taille ordinaire pourrait à peine leur servir de bracelet.

La *Liberté* porte dans la main droite une torche, emblème du progrès, et de l'autre une chaîne brisée, attribut de la délivrance. L'*Égalité*, aux traits plus énergiques, est revêtue d'une cuirasse romaine. Elle élève de la main droite le drapeau de 89, de la gauche un niveau. La *Fraternité*, figurée sous l'aspect d'une femme des champs, est assise sur une charrue; une de ses mains tient une corne d'abondance d'où s'échappent des fleurs et des fruits; deux enfants lisent à ses pieds, personnifiant l'instruction. Telles sont les statues qui complètent le groupe, tandis qu'autour du piédestal se déroulent une série de douze bas-reliefs, représentant les grands jours des révolutions de 1789, de 1848 et de 1870. parmi lesquels il convient de citer *la prise de la Bastille* et *le serment du Jeu de paume*.

Puisque nous avons parlé des héros morts au champ d'honneur en 1870, n'ayons garde d'oublier l'un des plus vaillants soldats de la France, dont la statue a été inaugurée le 2 juin 1883 à Fresne en Woëvre, le général Margueritte.

Dans la matinée du 1er septembre 1870, Margueritte, promu la veille général de division, venait de charger les Allemands en tête du 1er et du 2me chasseurs d'Afrique. Après un moment de répit, le général atteignit, vers deux heures de l'après-midi, le petit village de Floing où ses hommes furent assaillis par une grêle de balles. Au moment où le général allait commander une nouvelle charge, une balle le frappe à la tête et le jette violemment à bas de son cheval, la face contre terre. Relevé aussitôt, Margueritte, qui n'avait pas un moment perdu connaissance, remonte à cheval et, soutenu par son aide de camp et son ordonnance, rentre à Sedan. On connaît la suite. Le blessé est transporté en Belgique, au château de Beauraing, chez le duc d'Ossuna, où il meurt le 6 septembre.

Quelle existence bien remplie et toute donnée au service de la patrie! Margueritte était né en 1823 à Manheulles, près de Fresnes, dans le pays meusien d'où sont sortis Jeanne d'Arc, François de Guise, et tant d'autres. Ses parents étaient pauvres; à seize ans, l'enfant s'engage et part pour cette terre d'Afrique qu'il a si longtemps habitée et où il s'est fait une seconde patrie. Brigadier à dix-sept ans, sous-lieutenant à dix-huit, il prit part à tous les combats qui ont marqué cette période héroïque de l'histoire algérienne.

C'est au milieu de ce riant pays meusien qui l'a vu naître que s'élève le modeste monument le représentant debout, soutenu par son aide de camp et l'épée haute, semblant jeter un dernier défi à l'ennemi.

Parmi les nombreux monuments dont Paris est parsemé, s'il en est un qui se recommande surtout à l'attention des visiteurs de la capitale, c'est sans contredit celui qui a été élevé place Malesherbes, à la mémoire d'Alexandre Dumas.

Le romancier populaire est représenté assis dans un large fauteuil, en costume d'intérieur, une plume à la main. Sur le socle, Gustave Doré a placé un groupe composé d'une jeune fille lisant un livre; à sa droite un ouvrier écoute attentivement la lecture; à gauche, un jeune homme la suit des yeux. Sur la partie opposée est assis d'Artagnan, son épée nue sur les genoux. Sur les faces latérales sont inscrits les noms rappelant les œuvres principales du grand écrivain.

Avant de clore cette revue forcément incomplète des grands bronzes historiques français, citons encore la statue colossale de la Vierge du Puy (Haute-Loire), fondue avec le métal des canons pris à Sébastopol et due au talent de M. Bonnassieu, sculpteur; elle est érigée au sommet d'un rocher dont la hauteur est de 132 mètres

au-dessus de l'Hôtel de ville et 757 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La statue elle-même a 16 mètres de hauteur, sa chevelure 7 mètres de long, et les pieds 1 m, 92; l'avant-bras a 3 m. 75 et la main 1 m. 50. La Vierge tient dans ses bras l'Enfant Jésus et le groupe entier pèse 10 000 kilogrammes; c'est un des plus beaux spécimens de la statuaire moderne, fondu dans les ateliers de M. Prenat, à Givors.

Citons aussi, mais pour mémoire seulement, les statues colossales de Bartholdi, *la Liberté éclairant le monde*, offerte aux États-Unis d'Amérique et dont une réduction est placée à l'île des Cygnes, et une réduction du *Lion de Belfort* qui se trouve place Denfert-Rochereau. Ces deux merveilles de la métallurgie moderne ne sont pas en bronze, mais en tôle martelée.

L'étranger n'est pas sans posséder, lui aussi, des œuvres superbes. Les énumérer complètement serait vouloir écrire l'histoire monumentale de chaque pays. Contentons-nous donc de quelques exemples, pris parmi les plus célèbres, ou au moins parmi les plus connus.

A Saint-Pétersbourg, le voyageur peut admirer la statue équestre colossale, représentant Pierre le Grand sur un cheval fougueux qui se cabre au bord d'une roche escarpée. L'attitude de l'empereur respire un calme majestueux; le coursier se dresse sur ses deux pieds de derrière, impatient du frein, tandis que Pierre jette un regard créateur sur sa ville qui s'élève florissante au sein des marais. Il étend sa main protectrice, comme pour conjurer les obstacles naturels. Cette pose est extrêmement hardie; le coursier du tzar foule aux pieds un serpent, ce qui complète l'allégorie; la queue du cheval est massive et sert de contrepoids.

On dit que cette statue équestre a été coulée d'un

seul jet; cependant plusieurs Russes prétendent qu'une partie du métal s'échappant du moule, elle fut manquée en plusieurs endroits; ils ajoutent qu'un fondeur suédois répara le dommage. La statue est de Falconet. La tête

Statue équestre de bronze de Pierre le Grand. (St-Pétersbourg.)

a été modelée par Mlle Calot, artiste d'un grand mérite, qui a saisi parfaitement le caractère et la ressemblance de l'empereur.

La figure a 11 pieds de haut, et le cheval 17 pieds. L'épaisseur du métal, dans les parties les plus légères, est d'environ 3 lignes, et d'un pouce dans les plus massives. On évalue à environ 36 000 livres le poids total du groupe.

La Bavaria. Statue colossale en bronze, à Munich.

Le bloc énorme de granit qui forme le piédestal, et dont on évalue le poids à trois millions de livres, a été transporté d'un marais éloigné d'une lieue et demie de la ville. On l'a fait glisser à force de bras et au moyen de machines sur des boulets de canon, car son poids eût écrasé les cylindres. A mesure que cette masse dépassait

les boulets, on les replaçait en avant dans la direction qui devait être parcourue. Un tambour debout sur le roc donnait le signal aux travailleurs.

Les Allemands ont, eux aussi, beaucoup cultivé et souvent avec art la statuaire en bronze.

On voit entre autres à Munich une statue colossale de

L'intérieur de la tête de la Bavaria (vue d'avant).

la Bavaria, adossée à un petit temple sur une immense place déserte. Cette statue rappelle celle de saint Charles Borromée sur le lac Majeur, autant pour ses dimensions, que pour l'escalier qu'elle renferme et par lequel on pénètre jusque dans la tête. Nos gravures donnent une idée exacte de l'ensemble de la statue, ainsi que de la disposition de la tête colossale, dans laquelle peuvent

s'installer les visiteurs. Des ouvertures ménagées dans le bronze permettent de jeter un coup d'œil sur la ville et la campagne environnante. *La Bavaria* est l'œuvre du sculpteur Schwanthaler, œuvre un peu lourde.

Mieux vaut la *statue équestre de l'électeur Maximilien* par Thorwaldsen, bien campée à la manière du Colleone

L'intérieur de la tête de la Bavaria (vue arrière).

de Verrochio. Munich possède aussi la *statue du roi Maximilien* par Rauch et un grand nombre d'autres bronzes, entre autres un obélisque élevé à la mémoire des Bavarois morts comme alliés de la France à la campagne de Russie.

A Francfort, on admire une statue de *Gœthe*, mais c'est surtout à Berlin et à Potsdam que le bronze est en faveur.

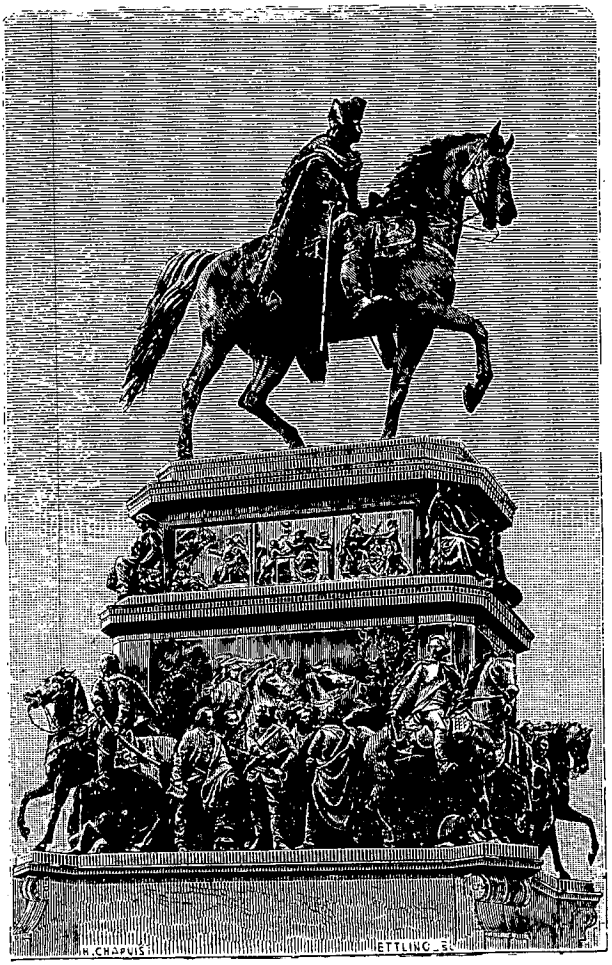

Statue équestre en bronze de Frédéric le Grand, à Berlin (par Rauch).

Au bout de la promenade *Sous les Tilleuls* et devant le palais de feu l'empereur Guillaume, s'élève la magnifique *statue équestre de Frédéric II*, en bronze, exécutée par Rauch. Le grand Frédéric y est représenté, sans pose, dans son costume habituel, avec son chapeau si caractéristique et qui le fait reconnaître, comme chez nous

L'amazone en bronze de Kiss, à Berlin.

celui de Napoléon Ier. Aux quatre coins du piédestal sont des figures représentant la Tempérance, la Justice, la Force et la Prudence, et des bas-reliefs revêtant les quatre faces du piédestal rappellent les victoires de ce souverain et plusieurs de ses contemporains.

Plus loin, en face de l'arsenal, on voit la statue en bronze de Blucher. Sur le Pont-Royal s'élève une fort

belle statue équestre de *l'électeur Frédéric-Guillaume* Ier, qui présente cette particularité, que l'on fait admirer aux étrangers, c'est-à-dire une des bottes du roi qui est rapiécée, hommage rendu par le sculpteur Schlüter à l'économie traditionnelle de ce souverain.

La *Victoire* debout sur un char, qui couronne l'arc de triomphe appelé la Porte de Brandebourg, a eu aussi son histoire. Enlevée et emportée comme trophée à Paris en 1806, elle fut reprise par les Prussiens en 1814 et replacée sur la même Porte, mais cette fois tournée du côté de l'intérieur de la ville, de peur, dit-on, que tournée vers l'extérieur, comme elle l'était auparavant, il ne lui vienne l'idée de repartir. Le quadrige n'a d'ailleurs aucune valeur artistique.

Devant le château royal on voit deux groupes de bronze représentant des *Guerriers domptant des chevaux*. Les libéraux leur ont donné, lors de la révolution de 1848, le nom de *Gehemmter Fortschwitt* (le Progrès arrêté).

On admire devant le nouveau musée un magnifique groupe de Kiss : *Amazone domptant un tigre*, chef-d'œuvre de puissance et d'expression. Vis-à-vis, comme pendant, un *Cavalier luttant contre un lion*, d'Albert Wolf, n'est pas sans valeur.

Arrêtons-nous ici. La nomenclature seule des grands bronzes historiques nous ferait sortir du cadre de notre ouvrage. Nous n'avons du reste voulu citer, au cours de ce chapitre, que quelques uns de ceux qui sont les plus connus, sinon les plus célèbres, laissant à nos lecteurs le soin de compléter eux-mêmes, pendant leurs voyages ou simplement par la lecture, les renseignements forcément succincts que nous venons de leur donner.

XVIII

LES BRONZES ANTIQUES DU LOUVRE

Il nous serait difficile de terminer notre étude sur le bronze sans faire une visite, si courte qu'elle fût, au célèbre cabinet des antiques du Louvre. Dans ses vitrines sont en effet rassemblées les œuvres les plus remarquables sorties des fouilles exécutées au cours des derniers siècles et des dernières années même. Bronzes grecs, romains ou gallo-romains, y sont accumulés dans des séries d'une incomparable richesse. A côté des cistes artistement gravés, des miroirs aux reliefs d'une délicatesse exquise, des casques, des jambières, des armes de toute sorte, épées, lances, poignards, des fibules aux mille formes, des bracelets, des colliers, des pendants d'oreille, des trépieds et des lampes, dorment, derrière les glaces transparentes, en file serrée, des milliers de statuettes, dieux lares ou ex-voto, réveillés dans leur séculaire sommeil par la pioche des chercheurs, à Pompéi, à Herculanum, à Rome, en Italie, en France, partout où les civilisations éteintes ont laissé des traces de leur splendeur.

Les bronzes antiques du Louvre ne le cèdent en rien, comme expression artistique et comme facture, aux œuvres des plus grands artistes de l'époque moderne. Nous avons déjà cité plusieurs d'entre eux au cours de ce

volume, l'*Apollon didyméen* de Piombino, par exemple. Tels des grands bustes de Tibère, Claude, Néron, Commode, qui ornent le pourtour de la salle, ou encore ces deux ravissants petits bustes d'Auguste et de Livie, que nous reproduisons ici-même, valent à eux seuls la promenade que nous conseillons à nos lecteurs de faire au cabinet des antiques.

Les deux bustes d'Auguste et de Livie, deux pendants, comme nous dirions aujourd'hui, ont été trouvés, en 1815, dans le sol du domaine de Bretagne, commune de Neuilly-le-Réal (Allier). Ils ont été évidemment exécutés par le même artiste, et consacrés à la même époque, car les caractères des deux dédicaces gravées sur leur base circulaire sont identiques. Leur hauteur de 22 centimètres, et le diamètre de la base, 13 centimètres, à laquelle chacun d'eux s'ajuste au moyen d'un goujon fixé à la partie inférieure de la poitrine, sont également identiques.

Auguste et Livie sont représentés tête nue. Livie a les cheveux relevés autour du front, formant saillie au sommet et chignon sur la nuque. Deux grandes mèches, fondues à part, sont fixées dans deux trous pratiqués en arrière des oreilles et tombent sur les épaules. Une petite draperie couvre la poitrine. Dans sa savante notice sur les *Bronzes antiques du Louvre*, M. Adrien de Longpérier place l'époque d'exécution de ces bustes entre l'an de Rome 727 (27 av. J.-C), date du changement de nom d'Octave, et 767 (14 de J.-C.), date de la mort de l'empereur. Il était encore vivant lorsque les bustes furent dédiés, puisqu'il ne reçoit pas dans l'inscription le titre de *divus*. La formule V.S.L.M (*Votum Solvit Libens Merito*), qui termine chacune des deux inscriptions, indique que ces précieux bustes, bien que représentant des personnages vivants, ont été consacrés aux augustes comme à des divinités.

Voici du reste le texte exact de ces deux inscriptions. Sur la base du buste d'Auguste :

CAESARI AVGVSTO
ATESPATVS. CRIXI. FIL. V. S. L. M.

Sur la base du buste de Livie :

LIVIAE. AVGVSTAE
ATESPATVS. CRIXI. FIL. V. S. L. M.

Comme dans la plupart des statues antiques, les yeux des bustes d'Auguste et de Livie sont incrustés en émail, avec pupille noire, ce qui donne au visage une singulière intensité de vie. D'autres bustes voisins, celui de Massinissa, celui de P. Cornelius Scipion, par exemple, ont les yeux incrustés d'argent. La place de l'iris est vide et laisse voir le bronze, que cachait probablement une applique de métal précieux, peut-être même une pierre brillante, dérobée par quelque Barbare. Cette coutume d'orner les yeux des statues explique pourquoi un grand nombre d'entre elles, l'Apollon de Piombino par exemple, ont les yeux complètement vides. On remarque, du reste, sur leur corps les traces des violences qu'elles ont subies pour être brisées.

Le Sylla imberbe, portant les cheveux courts ; l'Octavie aux cheveux terminés en tresse roulée, les yeux vides comme l'Apollon ; le Vespasien couronné de lauriers ; la Marciana, sœur de Trajan, aux yeux découpés à jour ; l'Alexandre, coiffé d'un casque en forme de tête de lion ; la Cléopâtre, représentée en Vénus, debout, nue, la tête couverte d'une colombe qui lui sert de coiffure, sont autant de chefs-d'œuvre de la statuaire antique, que renferme le cabinet du Louvre.

Au centre de la salle, un Apollon doré, de 1 m. 70 de hauteur, entièrement nu, debout, la jambe gauche légè-

ment infléchie, attire tous les regards. Les cheveux for-

Bronze de Livie. (Cabinet des antiques du Louvre.)

ment un nœud derrière la tête et retombent en longues

mèches sur les épaules. La main gauche est élevée. L'avant

Bronze d'Auguste. (Cabinet des antiques du Louvre.)

bras droit, le dernier doigt de la main gauche, le talon

gauche, toute la jambe droite, au-dessus du genou, ont été brisés. Cette statue, entièrement dorée, a été trouvée le 24 juillet 1823, près du théâtre antique de Lillebonne (Seine-Inférieure). On reconnaît en diverses places la dimension des feuilles d'or à l'épaisseur formée par le croisement du bord de ces feuilles.

Les vitrines du cabinet des bronzes du Louvre sont à consulter avec soin. Elles renferment entre autres de superbes spécimens de miroirs, gravés ou en relief, semblables à ceux dont nous avons parlé dans les chapitres précédents, de curieuses bandelettes de bronze avec inscriptions grecques, des fragments de table en bronze sur lesquelles on avait l'habitude de graver les lois. La vitrine du centre, dans laquelle on peut admirer le *Taureau bondissant*, décrit et reproduit plus haut, renferme de superbes miroirs, une biche debout semblable à la gazelle d'Herculanum reproduite également plus haut, et de curieux *prefericulum*, dont l'un représente la tête d'un jeune esclave imberbe, surmontée d'un col à trois lobes, qu'une anse cannelée et terminée par une palmette relie à la partie supérieure du crâne.

Les autres sections de notre musée national, les musées égyptien et assyrien entre autres, renferment également d'intéressants et instructifs spécimens de l'art du bronze dans l'antiquité; il faudrait les consulter sur place. La *salle des Dieux* du musée égyptien est particulièrement riche en bronzes. Sur la grande cheminée, Isis allaitant Horus, ayant tous deux les yeux en argent et l'iris en émail; Osiris, aux yeux vides; Ammon, richement orné de damasquinures d'or et d'argent au collier et à la ceinture. L'Horus faisant une libation devant son père Osiris, et Meson qui porte sa légende gravée sur sa poitrine, sont également deux précieux exemples de l'art du bronze égyptien. Innombrables sont les statuettes et les repré-

sentations d'animaux en bronze exposés au public, entre autres les statuettes de chats, semblables à celle que nous avons reproduite précédemment. Un petit sphinx en bronze incrusté d'or, porte le nom de Smendès de Manethon, de la vingt et unième dynastie.

Les collections nouvellement installées après les fouilles remarquables de M. et Mme Dieulafoy en Susiane, nous montrent encore d'intéressants spécimens de l'art du bronze, des plaques et des cylindres gravés, des bronzes votifs, et, par-dessus tout, un magnifique lion en bronze. Nos lecteurs pourront du reste consulter le *Voyage en Susiane*, et le beau livre de MM. Perrot et Chipiez sur *l'Histoire de l'Art dans l'antiquité*.

En fermant ce petit livre, nous n'avons point la prétention d'avoir écrit une histoire complète du bronze, d'avoir retracé même une faible part des grandioses manifestations auxquelles il a été mêlé dans le domaine de l'art et dans celui de l'histoire. Tout ce que nous avons voulu, c'est donner à ceux qui voudront bien nous lire le goût et l'amour d'un métal, rival heureux de l'or lui-même dans le domaine artistique. Puissions-nous avoir réussi, si étroit qu'ait été notre programme ! Ceux qui voudront pousser plus avant leur étude du bronze n'auront pour cela qu'à consulter les nombreuses sources que leur offrent les publications modernes, et parmi les plus remarquables, celles que nous avons consultées nous-même avec fruit : en premier lieu, l'*Histoire de l'Art* de MM. Perrot et Chipiez, véritable monument élevé à la gloire de l'art antique; l'*Histoire de l'Art pendant la Renaissance* de M. Eugène Müntz, tous deux édités par la maison Hachette; et cette admirable collection de la Bibliothèque d'Enseignement des Beaux-Arts, éditée par Quantin, l'*Archéologie étrusque et romaine*, l'*Archéologie grecque*, l'*Archéologie orientale*, les *Monnaies*

et médailles, etc.... En étudiant en détail, dans ces sources savantes, cette histoire du bronze que nous avons simplement esquissée, nos lecteurs, en dehors des sensations artistiques qu'ils pourront éprouver, verront se dérouler en quelque sorte sous leurs yeux, sous la forme de l'art, l'histoire de l'humanité.

TABLE

INTRODUCTION 1

I. Qu'est-ce que le Bronze? 5
II. Le Bronze aux âges préhistoriques. 19
III. Le Bronze chez les anciens peuples de l'Orient. . . . 33
IV. Le Bronze chez les Grecs. 55
V Le Bronze chez les Étrusques et chez les Romains. . . 79
VI. Le Bronze chez les Byzantins. 107
VII. Le Bronze sous la Renaissance italienne. 117
VIII. Le Bronze sous la Renaissance française. 135
IX. Le Bronze dans l'ameublement. 145
X. Le Bronze contemporain. 153
XI. Le Bronze dans les médailles et les monnaies. 165
XII. Les industries accessoires. — Le Bronze et la galvanoplastie. 175
XIII. Le Bronze dans les armes. 185
XIV. Le Bronze dans les instruments sonores. 195
XV. Le Bronze chez les Chinois. 205
XVI. Le Bronze chez les Japonais. 221
XVII. Les grands Bronzes historiques. 237
XVIII. Les Bronzes antiques du Louvre. 279

18977. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

L'ENFANCE DE L'HUMANITÉ

I

L'ÂGE DE LA PIERRE

PAR

LE Dr VERNEAU

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 66 VIGNETTES

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1890

Droits de traduction et de reproduction réservés.

AVANT-PROPOS

Parmi les sciences écloses de nos jours, il en est dont les progrès ont dépassé tout ce qu'il était permis d'espérer au début : tel est le cas de l'anthropologie et de l'archéologie préhistoriques. En un demi-siècle à peine, ces deux sciences nous ont révélé la haute antiquité de notre espèce et nous ont fait connaître les caractères, les mœurs, les coutumes d'ancêtres dont l'histoire ne fait aucune mention. S'il reste encore des points obscurs, les résultats acquis sont déjà merveilleux.

Bien des ouvrages ont été consacrés à l'Homme préhistorique, et tous ont été accueillis avec faveur par le public. On conçoit, en effet, que le passé de notre propre espèce ne puisse nous laisser indifférents. Mais la plupart des livres publiés jusqu'à ce jour ou bien s'adressent à des lecteurs déjà préparés à ce genre d'études, ou bien ont pour résultat de

vulgariser des erreurs, lorsque leurs auteurs manquent de la compétence nécessaire. Nous avons cru qu'il y avait place pour un nouveau livre, qui ne fût ni un roman, ni un livre ne pouvant être lu que par des spécialistes. Nous n'avons pas cependant la prétention d'avoir fait une œuvre entièrement originale, et plus d'une fois nous avons mis à contribution des ouvrages déjà publiés, *La France préhistorique* de M. Cartailhac, par exemple. Nous avons simplement cherché à mettre à la portée de tous les résultats définitivement acquis, sans chercher à dissimuler les lacunes qui existent encore dans nos connaissances et sans essayer de les combler par des hypothèses plus ou moins hasardées.

De nombreuses figures sont intercalées dans le texte; elles ont pu être multipliées, grâce à M. Cartailhac, qui a bien voulu céder à nos éditeurs les nombreux clichés que nous lui avons demandés, et à M. J. de Baye, qui, non content de nous laisser reproduire deux de ses dessins, a gracieusement mis un bois à notre disposition. Elles aideront sans aucun doute, dans une large mesure, à l'intelligence du texte. Puissions-nous avoir réussi à faire comprendre au lecteur ce qu'étaient nos vieux ancêtres lorsqu'ils n'étaient pas encore en possession des mélaux!

Paris, juin 1890.

Dr VERNEAU.

L'ENFANCE DE L'HUMANITÉ

L'AGE DE LA PIERRE

PREMIÈRE PARTIE

L'ANCIENNETÉ DE L'HOMME

I

HISTORIQUE ET PRÉLIMINAIRES

I. *Historique.* — L'industrie humaine remonte à l'origine de l'humanité. — Ce que l'histoire et les traditions nous apprennent au sujet de l'ancienneté de l'homme. — L'archéologie préhistorique. — Les instruments de nos ancêtres considérés d'abord comme des pierres de foudre; la vérité commence à se faire jour au XVII^e^ siècle; progrès accomplis pendant le XVIII^e^ siècle.

II. *Le passé de notre planète.*

III. *Nature des preuves de l'existence de l'homme aux époques anciennes.* — Ossements humains et débris de l'industrie humaine. — Signes auxquels on reconnaît un travail intentionnel sur un objet en silex. — Distinction entre les pièces vraies et celles fabriquées par des faussaires.

I. Historique.

Si nous étudions les populations sauvages qui vivent encore à la surface du globe, nous constatons qu'elles possèdent toutes des outils plus ou moins rudimentaires. Il

y a un siècle, lorsque furent entrepris ces grands voyages de circumnavigation qui ont illustré les navigateurs anglais et français, la plupart des insulaires de l'Océanie ne se servaient que d'instruments de pierre, d'os ou de bois. De nos jours, il existe encore plus d'une peuplade qui ignore l'usage des métaux, mais on n'en rencontre aucune qui ne sache utiliser la pierre ou le bois pour s'en faire des armes et des outils.

Ce que nous constatons chez les sauvages actuels, nous l'observons également chez ceux qui furent nos ancêtres. Les hommes qui vivaient autrefois dans notre pays étaient, en effet, loin d'être civilisés, et, pendant de longs siècles, ils n'ont connu d'autres instruments que ceux qu'ils confectionnaient avec le bois, l'os ou la pierre. Mais, aussi haut que nous puissions suivre l'homme dans le passé, nous le voyons en possession d'une industrie. L'origine de l'industrie remonte à l'origine même de l'humanité et, pour nous rendre compte du temps qui s'est écoulé depuis l'époque où l'être humain ébauchait ses premiers outils de pierre, il nous faut aborder la question de l'ancienneté de l'homme.

Personne n'ignore aujourd'hui que l'homme existait bien longtemps avant que l'histoire ne prît naissance. Pour conserver le souvenir des événements qui l'intéressent, il faut qu'une population ait déjà atteint un certain degré de civilisation. Les premiers hommes étaient hors d'état, assurément, d'écrire leur histoire, et il s'est écoulé un nombre incalculable d'années avant qu'on en arrivât là.

L'histoire, d'ailleurs, ne nous reporte pas bien loin dans le passé. Les Grecs nous racontent les événements qui se sont passés pendant l'ère des Olympiades, qui remonte seulement à 776 ans avant la nôtre. Les auteurs de la Grèce nous parlent bien de faits antérieurs à cette époque, et il nous suffira de citer la guerre de Troie, qui aurait eu lieu du XI^e^ au XII^e^ siècle avant notre ère. Mais alors, disent-ils,

les dieux s'unissaient aux mortels; il ne s'agit donc plus d'histoire proprement dite, mais bien de légendes qui mêlent la fable à la vérité.

L'histoire juive a pris naissance il y a trente siècles environ. Celle des Chinois remonte à dix ou quinze siècles plus haut. Quant à celle de l'Égypte, c'est elle qui a les origines les plus anciennes : d'après notre illustre compatriote, Mariette-bey, il y a soixante-dix siècles, les Égyptiens savaient déjà graver ces signes dont l'obélisque de la place de la Concorde est recouvert, et qui ne sont autre chose qu'une écriture que Champollion nous a appris à déchiffrer.

Au delà, l'histoire ne nous enseigne plus rien. Des traditions, transmises de génération en génération, ont bien été recueillies par les premiers écrivains, qui souvent nous les ont conservées. Ainsi, les légendes des Hindous embrassent une période de 10 000 à 12 000 ans, celles des Egyptiens remontent à plus de 30 000 ans et celles des Chinois parlent d'événements qui se seraient accomplis il y a près de 150 000 ans. Mais comme ces légendes ont dû se modifier en passant de bouche en bouche! et comme les renseignements qu'elles nous fournissent, en admettant même l'exactitude des dates auxquelles elles nous reportent, conservent peu de valeur!

Pourtant, il est un fait bien digne de remarque : c'est que les traditions de presque tous les peuples s'accordent pour nous montrer les premiers hommes dénués de tout et vivant dans un véritable état de sauvagerie. Plus d'un auteur ancien a ajouté foi à ces vieilles traditions, et Horace, par exemple, nous dit que les hommes primitifs formaient un troupeau muet et hideux, qu'ils « combattaient pour du gland et des tanières, d'abord avec les ongles et les poings, ensuite avec des bâtons, puis enfin avec des armes que l'expérience leur avait fait fabriquer. »

Aujourd'hui, la science vient confirmer, au moins

en partie, les légendes des anciens peuples.. Il paraît démontré que l'être humain, dénué de tout au début, s'est d'abord servi de ses mains, de ses ongles et de ses dents; qu'il s'est ensuite fabriqué des armes au moyen de pierres et de bâtons; et qu'enfin, il a appris à se servir du bronze, puis du fer. C'est, en effet, ce que nous a prouvé une science toute nouvelle, *l'archéologie préhistorique*.

Cette science s'occupe de ce qui a rapport à l'homme aux époques antérieures à l'histoire. Les renseignements que nous ont laissés sur ces temps lointains les auteurs auxquels nous venons de faire allusion sont toujours assez vagues; ce ne sont, en réalité, que des légendes. Pourtant, les Grecs et les Romains avaient eu connaissance d'instruments très anciens, fabriqués par l'homme, notamment de haches en pierre; mais ils les considérèrent comme des pierres tombées des nuages pendant les temps d'orage et, pour ce motif, les désignèrent sous le nom de *céraunies*, ce qui veut dire *pierres de tonnerre* ou *pierres de foudre* (fig. 1). Et comment auraient-ils pu douter de l'origine céleste de ces pierres? Galba, avant de devenir empereur, avait vu tomber la foudre dans un lac des Cantabres : il le fit fouiller et y trouva douze haches. Nous verrons plus loin, en parlant des *cités lacustres*, comment s'explique, dans les lacs, la présence d'instruments en pierre. Pour le moment, bornons-nous à constater que ces céraunies passaient pour jouir de propriétés surnaturelles, et que Galba considéra celles qui avaient été retirées du lac des Cantabres comme des sortes d'amulettes émanant directement des dieux : les puissances célestes l'informaient, par ce moyen, qu'il deviendrait empereur. Des pierres si précieuses étaient soigneusement conservées, et on ne les utilisait que pour certains usages. L'Espagne, comme tribut, apporta à Rome une pierre de foudre; dans le même pays, on se servit de céraunies pour orner le diadème des déesses

Isis et Junon. Les guerriers germains portaient la même hache sur leurs casques d'or, pour gagner des batailles avec l'aide de la divinité.

Beaucoup de lecteurs seront tentés de rire de la naïveté des anciens, mais qu'ils ne se pressent pas trop. Ces croyances ont existé chez nous et persistent encore dans quelques coins de la France. « Au XII^e^ siècle, nous dit M. Cartailhac, l'évêque de Rennes, Marbode, nous certifiera qu'avec elles (les pierres de foudre) on peut gagner sa cause et triompher dans les combats, affronter les flots sans crainte d'un naufrage, protéger contre la foudre soi-même, sa maison, sa ville, avoir de doux songes et un agréable sommeil; une page entière énumère les vertus surnaturelles des céraunies... ». Vers 1670, ajoute plus loin le même auteur, un pareil trésor fut apporté « à Monseigneur le prince François de Lorraine, évesque de Verdun, par M. de Marcheville, — ambassadeur pour le roi de France à Constantinople auprès du Grand Seigneur — laquelle pierre nephréticque portée au bras, ou sur les reins, a une vertu merveilleuse pour jeter et préserver de la gravelle, comme l'expérience le faict voire journellement ». Cette hache de pierre existe encore, conservée au musée Lorrain, à Nancy. De nos jours, on rencontre de semblables superstitions en Bretagne et dans l'Aveyron, où les bergers considèrent les haches en pierre comme un talisman pour préserver leurs troupeaux de la foudre. Il y a vingt-cinq ans, j'ai vu, en Touraine, des paysans chercher

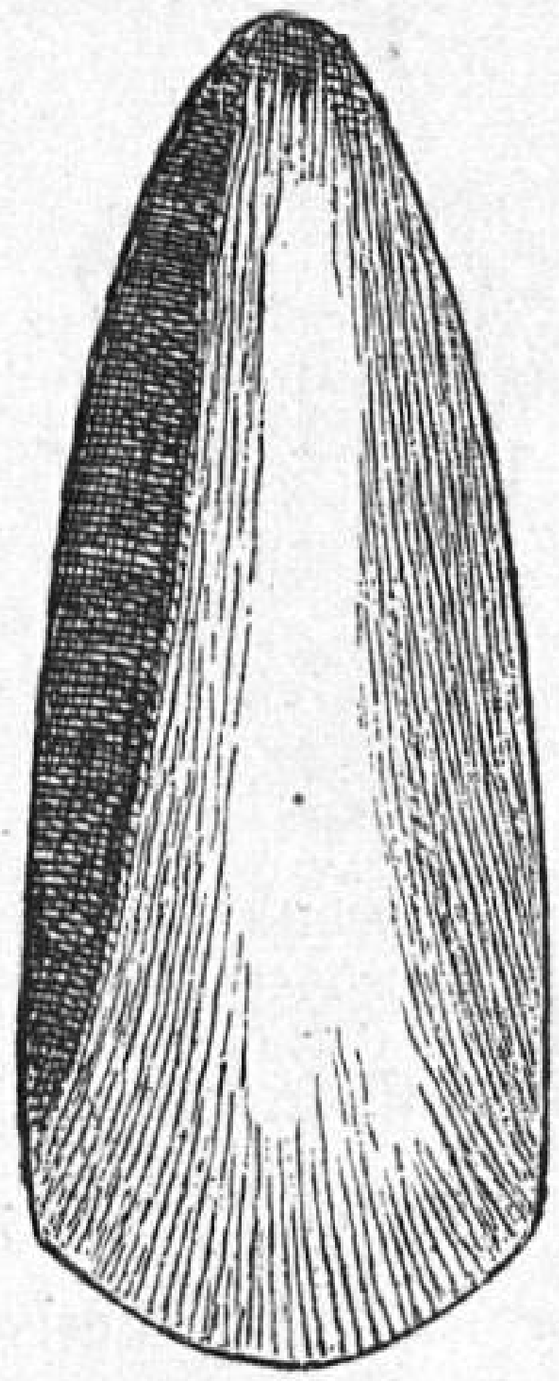

Fig. 1. — Hache en pierre polie, désignée autrefois sous le nom de pierre de foudre.

la « pierre de foudre » dans une écurie qui venait d'être incendiée par le fluide électrique, afin d'en préserver leur maison dans l'avenir. En Italie, des pointes de flèches en silex sont souvent montées en argent ou en or et considérées comme de puissantes amulettes. Il n'est pas rare de les voir suspendues à des chapelets ou à des colliers. La même coutume existe dans la Haute-Garonne, en Écosse, etc. (fig. 2).

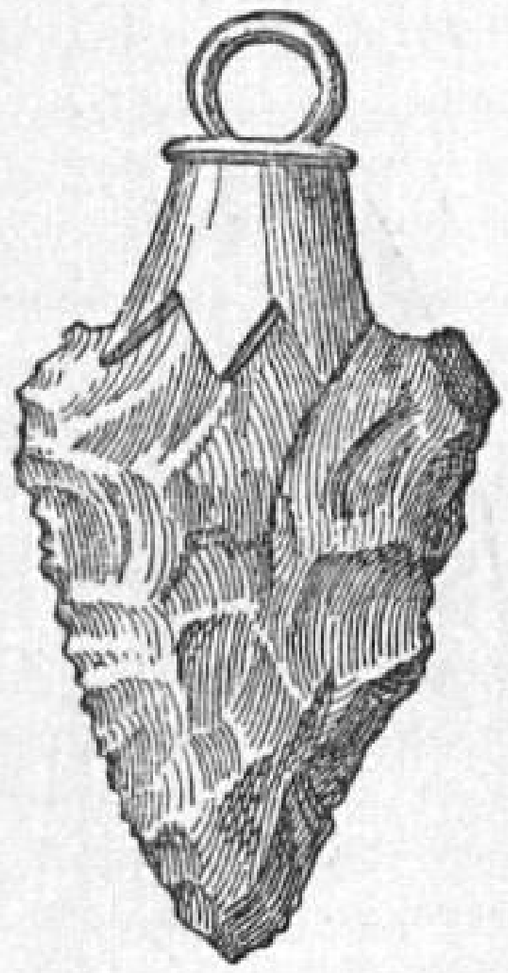

Fig. 2. — Pointe de flèche en silex montée en argent (amulette moderne), d'après M. Cartailhac.

Cependant, dès 1636, Boèce de Boot, après avoir déclaré que les instruments de pierre étaient considérés comme « la flesche du foudre » et assuré « que si quelqu'un voulait combattre cette opinion communement tenuë, et y desnier son consentement, il paroistroit fol », ne craignit pas, pour sa part, d'être taxé de folie. Il se demanda si ce n'étaient pas des marteaux, des coins, des haches, des socs de charrue, façonnés primitivement en fer et transformés en pierre par le temps.

Un demi-siècle auparavant, Mercati, éminent minéralogiste italien, avait découvert la vérité; mais son manuscrit ne fut publié qu'en 1717. Il prétendait, avec juste raison, qu'il n'était pas possible de prouver que les céraunies n'existaient pas dans les endroits où on les trouvait à la suite d'un orage, avant que la foudre n'eût produit ses ravages. Il va plus loin et n'hésite pas à voir dans les prétendues pierres de foudre les armes des « plus anciens des hommes. » Mercati était intendant du jardin des plantes du Vatican et il ne pouvait guère rompre avec la tradition. Aussi les haches, les pointes de flèches en silex dont il parle, il les attribue à des hommes qui vécurent entre Adam et Tubalcaïn et qui, igno-

rant l'usage des métaux, « fabriquaient tout avec des pierres aiguisées ». Il prouve, par des textes, que les couteaux de pierre ont été employés aux époques historiques. Les embaumeurs égyptiens ouvraient, en effet, les cadavres avec des outils en silex; Jéhovah avait ordonné à Josué de fabriquer des couteaux de pierre pour circoncire les Israélites; les prêtres de Baal et de Cybèle se faisaient, avec des instruments semblables, des incisions pour se rendre la divinité favorable. Il serait facile de multiplier ces exemples : ce que nous venons de dire suffit à montrer que Mercati est bien excusable d'avoir rajeuni les instruments dont il parlait; ce n'en est pas moins à lui que revient la gloire d'en avoir reconnu la véritable nature.

En 1723, de Jussieu alla encore plus loin et découvrit la vérité tout entière : il exposa ses idées à l'Académie des sciences dans un mémoire qui traitait *de l'Origine et des usages de la pierre de foudre*. Après avoir rappelé les théories admises à cette époque, il ajoutait : « Mais aujourd'hui un peu d'attention à deux ou trois espèces de pierres qui nous viennent les unes des îles d'Amérique, et les autres du Canada, est capable de nous détromper de ce préjugé, du moment que nous apprenons, à n'en pas douter, que les sauvages de ces pays-là se servent à différents usages de pierres à peu près semblables qu'ils ont taillées avec une patience infinie par le frottement contre d'autres pierres, faute d'aucun instrument de fer ou d'acier. » Il n'hésita pas à déclarer qu'avant la découverte des métaux, les habitants de la France et de l'Allemagne étaient des sauvages, et que les pierres de foudre étaient les outils dont ils se servaient; outils qui, n'étant pas susceptibles de s'altérer, se retrouvaient entiers dans la terre.

Les arguments de de Jussieu n'avaient pas convaincu l'Académie. Sept ans plus tard, cette société montrait la même incrédulité lorsque Mahudel vint, à son tour, dé-

velopper les idées déjà émises par de Jussieu; on lui reprocha de ne point exposer « les raisons qui prouvent l'impossibilité que ces pierres se forment dans les nues ».

Fig. 3. — Une hache australienne moderne, en pierre polie.

Malgré les doutes que conservaient les savants, Goguet revint à la charge dans un remarquable ouvrage publié en 1758. Ces pierres, disait-il, « presque toutes percées d'un trou rond, placé à l'endroit le plus convenable pour recevoir un manche, » ont évidemment « été travaillées de main d'homme ». Il les comparait aux instruments des sauvages modernes (fig. 3), privés de toute industrie métallurgique, et concluait à l'identité. Il ajoutait, enfin, qu'après s'être servi de la pierre, l'homme en était arrivé à utiliser « le cuivre durci par la trempe et surtout par l'alliage » avant de fabriquer des outils en fer.

Ainsi, dans le XVIII^e^ siècle, plusieurs savants furent bien près de la vérité.

Après la révolution française, un temps d'arrêt se manifeste dans les recherches dont nous nous occupons, ce qui s'explique aisément par les luttes dont l'Europe entière a été le siège. Bientôt un célèbre antiquaire danois, Thomsen, reprenait ces études et, pour la première fois, entreprenait des fouilles méthodiques. Non content de comparer les instruments de pierre ren-

contrés de-ci, de-là, aux outils des sauvages modernes, il se mit en devoir de fouiller les anciens tombeaux de son pays, et il trouva tantôt des objets en pierre et en os, tantôt des objets en bronze, tantôt des objets en fer. Il reconnut facilement l'ancienneté relative des trois époques auxquelles remontaient ces divers objets et signala même des tombes qui formaient une transition entre l'une de ces époques et la suivante. Ce furent également trois Danois, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, qui, en 1847, firent encore faire à la question un pas considérable. Mais, déjà, les découvertes de Thomsen avaient démontré que des objets en pierre se trouvaient dans des tombeaux où la foudre n'avait pas pu les déposer; qu'ils se rencontraient dans les mêmes conditions que les instruments en bronze ou en fer placés dans d'autres tombes. Il fallait bien admettre, avec Mercati, de Jussieu, Mahudel et Goguet, que ces pierres bizarres avaient été façonnées par un être humain.

Le travail intentionnel des prétendues *céraunies* étant un fait acquis, il s'agissait d'en déterminer l'ancienneté. Nous verrons bientôt que ce problème a pu être complètement résolu. Mais, auparavant, il nous faut ouvrir une parenthèse. Nous allons souvent avoir à employer les expressions d'*époque actuelle*, d'*époque quaternaire*, d'*époque tertiaire*, et nous devons expliquer ce que les géologues entendent par ces mots.

II. Le passé de notre planète.

Chacun sait aujourd'hui que la terre n'a pas toujours présenté l'aspect que nous lui connaissons. D'abord à l'état de fusion, la masse qui la constitue se solidifia peu à peu en dehors, par suite du refroidissement. La vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère, se condensant, tomba

à la surface du globe où elle forma, dans le principe, une couche uniforme qui entourait complètement notre planète, dont la superficie ne présentait pas encore de relief. Au milieu de cet océan, les forces volcaniques firent surgir des îlots, puis des continents plus vastes; mais, à cette époque, la température était trop élevée pour qu'aucun être organisé pût vivre sur la terre; c'est pour cela qu'on appelle cette période *époque azoïque*, c'est-à-dire *sans animaux*.

La température, par suite de circonstances dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer, continua à s'abaisser; les mers déposèrent dans leurs profondeurs les matériaux que les eaux tenaient d'abord en dissolution ou en suspension, et il se forma ainsi des couches de terrain qu'on désigne sous le nom de *terrains de sédiment*. Une fois la température assez basse, des végétaux et des animaux très simplement organisés prirent naissance. Cette période constitue l'*époque paléozoïque* ou *des animaux anciens*.

L'abaissement de la température ne s'arrêta pas, non plus que le dépôt de nouvelles couches et l'émersion de terres nouvelles. Au fur et à mesure que les conditions d'existence se modifiaient, de nouveaux êtres organisés apparaissaient, et les plus récents étaient d'une organisation plus élevée que les anciens. Pendant l'*époque secondaire* ou *mésozoïque*, c'est-à-dire *des animaux intermédiaires*, vécurent, en grand nombre, des reptiles, des sauriens et des batraciens; certains reptiles, les *pélosaures*, atteignaient 25 mètres de longueur.

Plus tard, apparurent des animaux de plus en plus rapprochés de ceux qui vivent de nos jours; c'est l'*époque néozoïque* (époque des animaux récents) qui commence. Encore chaude au début, cette période vit naître d'abord des plantes et des animaux appartenant à des genres qui ne comptent plus aujourd'hui de représentants que dans le voisinage des tropiques. C'est à cette

partie de l'époque néozoïque qu'on donne le nom d'*époque tertiaire*.

Les phénomènes de refroidissement s'accusèrent : les glaciers apparurent à la surface du globe et s'avancèrent assez loin vers le sud ; la formation des terrains de sédiment cessa presque entièrement ; les eaux courantes entraînèrent des matériaux arrachés aux assises anciennement émergées et les déposèrent plus loin en donnant naissance à des couches qui reçurent le nom d'*alluvions*. En même temps de nouveaux êtres vinrent remplacer ceux qui vivaient auparavant. Cette quatrième phase a été appelée *époque quaternaire* ou *glaciaire*. Enfin, les glaciers se retirèrent ; la terre acquit le relief que nous lui voyons actuellement ; le climat, les plantes et les animaux devinrent ce qu'ils sont de nos jours ; en d'autres termes, l'*époque actuelle* succéda aux temps quaternaires.

Telle est, résumée aussi succinctement que possible, l'histoire de notre planète. Les phénomènes que nous venons de rappeler se produisirent lentement, et entre une période et la suivante il n'y eut pas de transition brusque. Pourtant les géologues sont arrivés à reconnaître l'âge relatif des différentes couches qui constituent notre globe, et cette connaissance est précieuse pour évaluer l'ancienneté des êtres qui ont vécu jadis. Il est facile, en effet, de comprendre que les plantes et les animaux d'autrefois ont, à leur mort, laissé leurs débris à la surface du sol ; les couches qui se sont formées depuis ont recouvert ces restes, et il est permis d'affirmer qu'un être dont on retrouve les traces dans les profondeurs de la terre vivait à l'époque où se formait la couche qui renferme ses débris, si cette couche n'a pas subi de remaniements. C'est là une conclusion importante, dont nous allons faire l'application à l'homme.

III. Nature des preuves de l'existence de l'homme aux époques anciennes.

L'existence de l'homme à l'époque où se formait une couche ancienne n'est pas démontrée seulement par la présence de ses ossements, mais encore par celle d'objets quelconques qui n'ont pu être façonnés que par lui. Il est évident, pour prendre un exemple qui puisse être facilement compris, que si on vient à démolir une maison et que, sur son emplacement, on fasse des fouilles qui montrent, en dessous, les ruines d'une autre construction, on ne saurait nier qu'avant l'édification de la maison nouvellement démolie, il avait vécu là d'autres êtres humains. Les murs enfouis sous terre dénotent qu'il existait des maçons lorsque la maison dont on retrouve les ruines a été construite. Supposons un cas qui, d'ailleurs, s'est produit. Les ruines, qu'on met ainsi au jour, contiennent quelques pièces de monnaie romaine, un four, des vases cuits, d'autres qui n'ont pas encore subi de cuisson, des blocs d'argile destinés à fabriquer des poteries; on n'hésitera pas à conclure de cette découverte qu'on se trouve en présence d'un atelier de potier romain, sans qu'il soit nécessaire, pour admettre l'existence de cet ouvrier, de rencontrer ses ossements eux-mêmes.

La trouvaille peut n'être pas aussi complète : qu'on trouve seulement des monnaies qui indiquent la date et quelques fragments de vase en terre, on pourra affirmer qu'à l'époque dont il s'agit il existait des ouvriers qui fabriquaient de la poterie.

L'exemple que nous venons de prendre est bien probant et personne ne contestera les conclusions que nous tirons de la découverte. S'il s'agit d'époques beaucoup plus anciennes, les choses se passent exactement de la même façon. Prenons encore un exemple. Supposons qu'on fouille

une de ces grottes dans lesquelles les eaux ont déposé du limon argileux pendant l'époque quaternaire. Sur cette couche pourra s'être formée une couche de stalagmite, s'il s'est produit plus tard des infiltrations d'eau chargée de sels de chaux, de fer ou de silice. La caverne aura été enfin remplie, à une époque encore moins éloignée, de détritus qui auront glissé là par suite de la disposition du terrain. Remarquons, en passant, que l'hypothèse que nous faisons s'est réalisée plus d'une fois. Après avoir enlevé les débris modernes, on rencontrera la stalagmite et, au-dessous de celle-ci, les alluvions quaternaires. Ces alluvions pourront contenir des ossements humains, et nous en conclurons que l'homme dont nous retrouvons les restes dans la couche argileuse repose là depuis l'époque où la couche elle-même s'est formée. Qu'au lieu d'ossements humains nous rencontrions un silex travaillé par l'homme ou un os portant gravée la figure d'un animal, nous serons en droit de dire qu'à l'époque où l'alluvion se déposait, vivait l'ouvrier qui a gravé l'os ou donné à la pierre la forme d'un outil. Dans bien des cas, on trouve, dans la même couche qui renferme les os ou les instruments humains, des débris d'animaux qui ne vivent plus dans le pays depuis un temps immémorial. Ces restes d'animaux jouent le rôle des pièces de monnaie du premier exemple que nous avons cité : ils datent la couche, car les paléontologistes nous diront à quelle époque vivaient les espèces que nous retrouvons.

Mais, pour que nous n'arrivions pas à des conclusions fausses, il est indispensable que la couche qui contient les traces de l'homme *n'ait pas été remaniée*. Il pourrait fort bien se faire, en effet, qu'à une époque récente, on eût pratiqué un trou dans la stalagmite et les alluvions, pour y déposer le cadavre d'un individu, qui ne serait nullement contemporain de la formation du dépôt argileux. On ne saurait donc apporter trop de soin aux re-

cherches de cette nature. Dans les cas bien observés, nous le répétons, la présence, *dans une couche non remaniée*, d'ossements humains ou d'objets certainement travaillés, suffit pour démontrer que l'homme vivait à l'époque où se formait la couche qui renferme ses traces.

Une nouvelle question se pose : à quels signes reconnaît-on, sur certains objets, la preuve d'un travail humain? Souvent la chose est facile, mais parfois aussi les traces de travail intentionnel sont assez obscures pour que les savants les plus compétents n'osent se prononcer. Quand il s'agit de ces belles gravures qu'exécutaient nos ancêtres à une époque extrêmement reculée, l'hésitation n'est pas permise. Tout le monde reconnaîtra que pour représenter l'animal que montre la figure 4, il a fallu un artiste. Une belle hache en pierre dénotera d'une manière aussi claire l'intervention d'un ouvrier. Mais, lorsqu'on rencontre une arme, un outil en pierre à peine ébauchés, de grandes difficultés surgissent, et des gens non prévenus n'attacheraient assurément aucun intérêt à des instruments qui ont une importance réelle. Pour ne pas nous laisser entraîner trop loin, nous ne parlerons que des instruments en silex, la pierre à fusil ayant été chez nous la matière la plus employée par nos ancêtres pour fabriquer leurs armes et leurs outils.

On sait que le silex ou pierre à fusil se rencontre en rognons plus ou moins volumineux, et nous dirons bientôt les procédés qu'employaient les hommes d'autrefois pour se procurer cette matière première. On n'ignore pas davantage que, si on vient à donner un coup sec à un bloc de silex, il s'en détache facilement des éclats. Mais ce qu'on sait moins, c'est que les éclats obtenus de cette façon présentent une cassure spéciale : sur la surface d'éclatement, on observe une bosse qui part du point où le coup a été appliqué ; c'est ce renflement qu'on appelle *bulbe* ou *conchoïde de percussion*. Il est clair que, sur le bloc d'où l'éclat a été détaché, il reste un creux corres-

pondant au renflement du fragment enlevé. Le bulbe de percussion n'est pas lisse; il offre, au contraire, des *éraillures* plus ou moins nombreuses.

On a attaché une grande valeur au conchoïde de percussion; pour quelques archéologues, la seule présence de ce renflement sur un fragment de silex suffit à leur faire dire que l'éclat a été détaché intentionnellement par

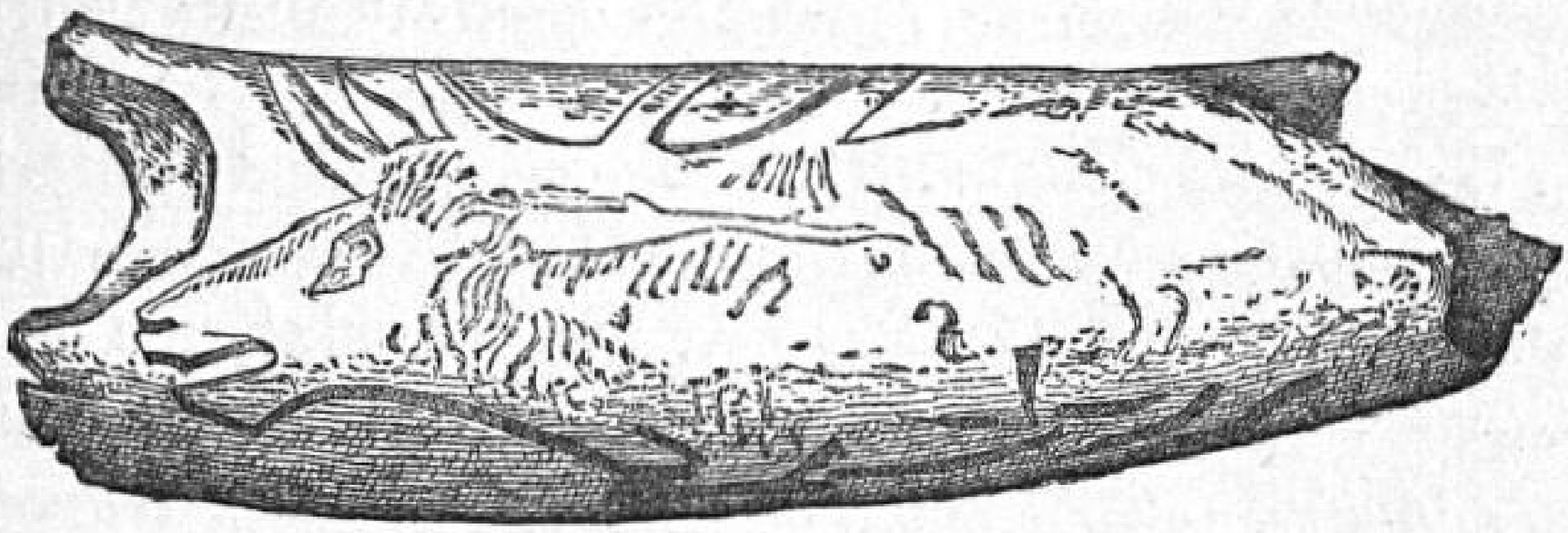

Fig. 4. — Cervidé gravé sur un fragment de bois de *Cervus elaphus*. La Madeleine (Dordogne).

l'homme d'un bloc plus ou moins volumineux. Il y a là une exagération évidente, car on conçoit très bien qu'un choc accidentel puisse parfois produire le même résultat.

Nous venons de rappeler que le silex, tel qu'il se rencontre généralement dans la nature, affecte à peu près la forme de gros rognons, c'est-à-dire que les blocs sont arrondis sur toutes leurs faces. Il n'était pas facile à l'homme d'appliquer un coup sec sur ces surfaces rondes pour en détacher des éclats; aussi son premier soin, avant d'essayer de tirer des outils d'un bloc de pierre, était-il d'en casser une extrémité, de manière à obtenir une surface à peu près plane sur laquelle il pouvait porter aisément ses coups. Cette surface plane a reçu le nom de *plan de frappe*. Sur les éclats de silex détachés intentionnellement, on voit le bulbe de percussion commencer au plan de frappe et se prolonger sur l'une des faces de l'objet. La réunion de ces deux caractères (plan de frappe et bulbe de percussion) peut faire supposer, avec de

grandes chances de probabilité, que le fragment qui les présente a été fabriqué par l'homme; mais la certitude n'est pas encore absolue.

On peut être beaucoup plus affirmatif lorsqu'on voit, sur un même éclat, le plan de frappe et deux conchoïdes de percussion, l'un en creux, sur une face, l'autre en relief, sur la face opposée. Voici la signification de ces caractères. Le plan de frappe a été obtenu tout d'abord, comme nous venons de l'indiquer, pour avoir une surface sur laquelle le marteau de pierre ou *percuteur* ne glissât pas. Un premier coup appliqué sur cette surface a détaché un éclat portant un renflement ; à la place correspondante à cet éclat, il est resté un creux, qui est celui que nous observons sur une des faces de la pièce. Un autre coup, donné toujours sur le plan de frappe, a éclaté le fragment que nous étudions en déterminant un second bulbe de percussion en relief. Il serait vraiment bien extraordinaire que les trois opérations nécessaires pour donner lieu à ces caractères se fussent produites accidentellement sur un rognon de silex abandonné au hasard. Si la chose est possible, elle doit être tellement exceptionnelle qu'on n'a certainement guère de chances de se tromper en attribuant à l'homme les éclats offrant un plan de frappe et deux conchoïdes de percussion partant de ce plan, l'un en creux, l'autre en relief, sur la face opposée.

Nous venons d'examiner les cas les plus difficiles. Comme on le voit, il n'est pas toujours possible de se prononcer d'une façon catégorique et, dans le doute, il vaut mieux se tenir sur une sage réserve. Mais où l'hésitation n'est plus permise, c'est lorsque avec le plan de frappe et un bulbe unique, ou, à plus forte raison, deux bulbes de percussion, on remarque de petits éclats enlevés sur les bords de la pièce dans le but de lui donner une forme déterminée ou de la rendre tranchante. On peut alors affirmer que l'objet est bien un instrument humain, et à lui seul il démontre l'existence d'un ouvrier.

Nous ne voulons pas dire que les fragments de silex qui n'offrent pas les caractères que nous venons d'énumérer, n'aient pas servi à l'homme. Nous savons fort bien que les Indiens de Californie utilisent encore des éclats informes, dont ils se servent pour armer l'extrémité de leurs flèches, s'ils se terminent en pointe, ou qu'ils em-

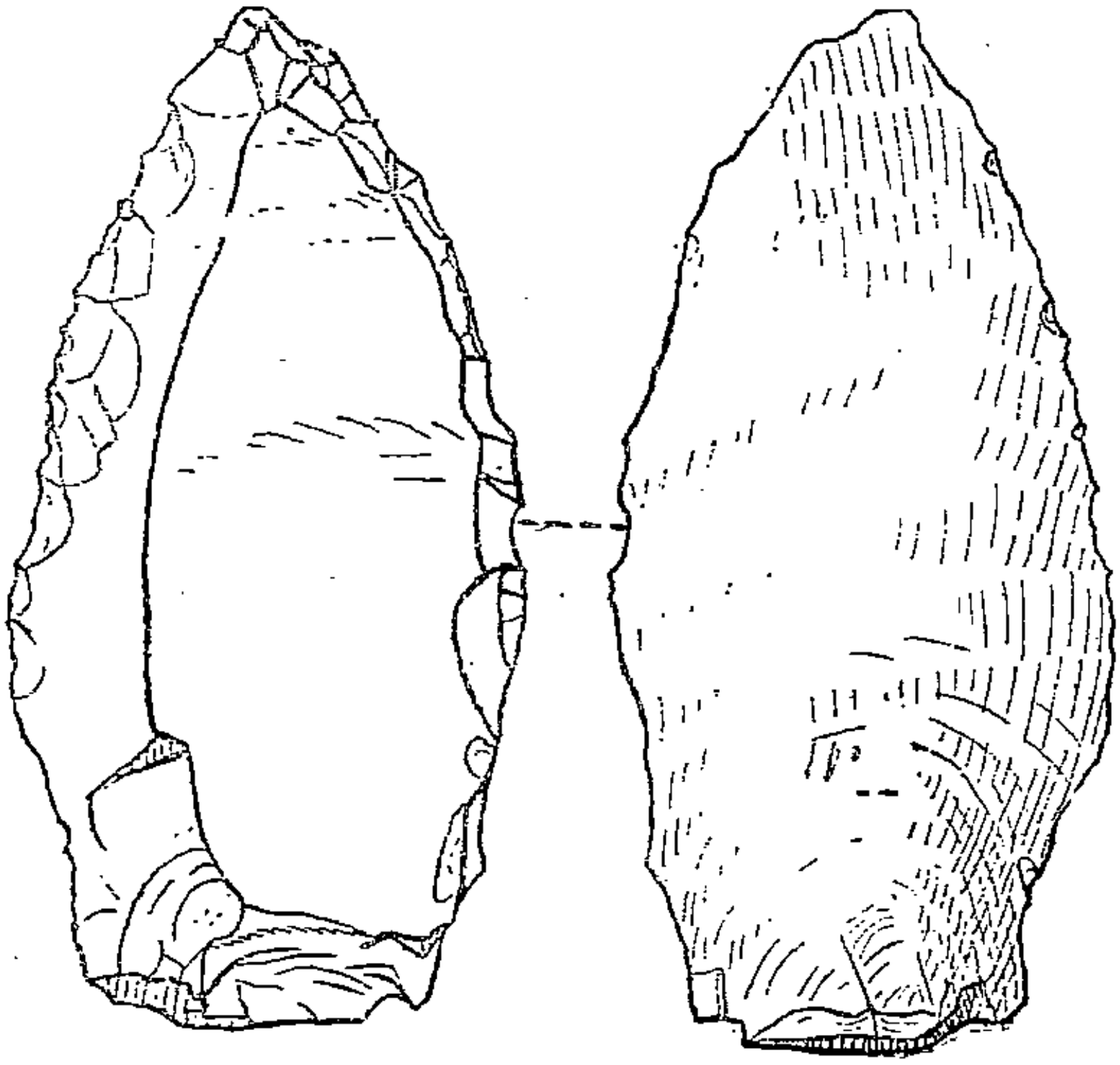

Fig. 3. — Pointe de silex montrant le plan de frappe, le bulbe de percussion d'un côté et des retouches sur l'autre face. Grotte de Reilhac (Lot), d'après MM. Boule et Cartailhac.

ploient en guise de couteaux, s'ils présentent un bord tranchant. Mais ces instruments si bruts ne sauraient être reconnus pour des outils lorsqu'on ne les voit pas entre les mains de ceux qui les utilisent. Dans le troisième chapitre de ce livre, nous citerons des instruments encore beaucoup plus primitifs; mais comme rien ne les distingue des pierres brutes, il serait impossible de soupçonner que l'homme en eût fait usage si on les rencontrait dans des couches anciennes.

Pour nous en tenir aux instruments les plus rudimentaires, mais qui dénotent pourtant une utilisation, il nous faut dire deux mots du *percuteur* ou marteau primitif de l'homme. C'était un simple caillou roulé par les eaux qui servait à cette fin. On le tenait à pleine main, sans se donner la peine d'y adapter un manche, ce qui, d'ailleurs, eût réclamé un travail au-dessus des forces de nos premiers ancêtres. Malgré tout, il est généralement facile de reconnaître si une pierre a rempli cette destination. En effet, à chaque coup qu'on applique sur un bloc de silex au moyen d'un autre caillou, il se détache un tout petit éclat de celui qui fait l'office de marteau. Pourvu qu'il ait été utilisé un certain nombre de fois, le percuteur offrira une foule de petits creux correspondant à chacun des éclats enlevés par le choc. Ces petites dépressions, qui donnent au marteau préhistorique un aspect mâché, pour ainsi dire, se remarquent surtout aux extrémités; mais il est des percuteurs qui en présentent sur toute leur surface.

Encore un mot pour terminer ces préliminaires. Depuis que les recherches relatives à l'homme préhistorique ont pris un grand développement, il s'est rencontré des ouvriers assez peu consciencieux pour fabriquer des pièces fausses, dans le but de les vendre à des amateurs. Il est possible de découvrir la supercherie : les pièces fausses offrent la même teinte à l'intérieur et à la surface des cassures, tandis qu'il n'en est généralement pas de même pour les objets anciens. Ceux-ci, plus ou moins lustrés, ont leur face altérée jusqu'à une profondeur variable. Si on vient à les casser, on observe que l'intérieur de la pièce est d'une teinte différente de la partie extérieure. Cette coloration superficielle spéciale a reçu le nom de *patine;* elle est fréquemment blanche ou d'un blanc bleuté; souvent elle tire sur le jaune ou sur le brun rouge ; quelquefois, enfin, elle est grise, noirâtre ou bien marbrée de noir et de gris.

Un petit nombre d'instruments en pierre ont conservé, malgré leur ancienneté, leur teinte primitive; mais ils présentent cependant, dans leur aspect, quelque chose qui les différencie des pièces fabriquées de nos jours, et il suffit d'un peu d'expérience pour distinguer les vrais des faux.

Nous avons maintenant des notions suffisantes pour entrer dans le vif de notre sujet. Nous allons voir jusqu'où nous pouvons suivre dans le passé les traces de nos ancêtres.

II

PREUVES DE L'EXISTENCE DE L'HOMME AUX ÉPOQUES PRÉHISTORIQUES

I. *Époque actuelle.* — Kjœkkenmœddings ou amas de coquilles. — Skovmoses ou marais tourbeux. — Les âges du fer, du bronze et de la pierre. — Cités lacustres ; les habitations sur pilotis. — Essais de chronologie préhistorique.

II. *Époque quaternaire.* — Les premières découvertes. — Fouilles de Boucher de Perthes dans les alluvions de la Somme. — Découvertes d'Édouard Lartet à Aurignac. — La mâchoire de Moulin-Quignon. — La multiplicité des preuves de l'existence de l'homme à l'époque quaternaire.

III. *Époque tertiaire.* — Ce que la théorie conduit à admettre au sujet de l'ancienneté de l'homme. — Os d'animaux tertiaires portant des entailles. — Silex et ossements humains. — L'existence de l'homme tertiaire, sans être entièrement démontrée, doit être regardée comme probable.

IV. *Classification des périodes préhistoriques.* — La pierre taillée et la pierre polie.

I. Époque actuelle.

Dès 1836, nous l'avons dit dans le chapitre précédent, Thomsen constatait en Danemark l'existence de trois vieilles civilisations, qui s'étaient succédé dans ce pays. Il observait que les tombes les plus anciennes ne renfermaient aucune trace de métal, mais bien des instruments en pierre; que d'autres, plus récentes, renfermaient du bronze, et que les plus rapprochées de

la période historique contenaient des armes et des outils en fer. Les nombreuses fouilles, qu'il pratiqua avec tant de méthode, lui permirent de faire une autre remarque : c'est qu'il existait des séries intermédiaires qui établissaient des liens entre l'âge de la pierre et l'âge du bronze, entre ce dernier et l'âge du fer. Thomsen pouvait donc, avec juste raison, conclure de ses trouvailles qu'avant de se servir du fer, l'homme avait employé le bronze, et qu'antérieurement à l'emploi de celui-ci, il utilisait la pierre pour fabriquer des instruments. Thomsen, d'ailleurs, ne se préoccupait déjà plus de concilier ses découvertes avec la tradition ; mais il ne pouvait pas encore évaluer, d'une manière précise, à quelles dates remontaient les différents tombeaux qu'il avait interrogés.

Ce furent trois de ses compatriotes qui, en 1847, furent chargés par la Société des antiquaires du Nord de poursuivre ces études. Ces savants, Forchammer, Steenstrup et Worsaae, réunissaient toutes les connaissances voulues pour mener leur tâche à bien : l'un était géologue, l'autre zoologiste et le dernier archéologue. Travaillant de concert, ils sont arrivés à des résultats tels, que nous devons nous arrêter un peu à leurs découvertes. Ils furent, on peut le répéter avec M. de Quatrefages, les vrais fondateurs de l'*archéologie préhistorique*, de cette science qui a permis de reconstituer le passé de l'humanité aux époques les plus reculées.

Le Danemark renferme de toutes parts des vestiges de l'industrie de l'homme préhistorique. Les tombeaux fouillés par Thomsen ne pouvant fournir de dates, Forchammer, Steenstrup et Worsaae dirigèrent leur attention vers les *kjœkkenmœddings* et les *Skovmoses*. Hâtons-nous d'expliquer ce que signifient ces mots barbares, empruntés à la langue danoise. Le nom de *kjœkkenmœddings* veut dire littéralement *débris de cuisine ;* ce sont des accumulations de coquilles (huître, carde,

moule, etc.), toutes comestibles, qui forment, sur les bords de la mer, des monticules et parfois même de véritables collines atteignant des dimensions considérables. Chaque fois qu'on avait porté la pioche dans ces amas de coquillages, on avait mis au jour des charbons, des cendres, des fragments de poterie, des ossements fendus d'animaux et des silex travaillés. L'homme était donc passé par là. Quant aux *Skovmoses* ou *marais à forêts* (fig. 6), ce sont des espèces d'excavations, en forme d'entonnoirs irréguliers, creusées dans les limons de l'époque quaternaire, et atteignant quelquefois plus de dix mètres de profondeur. Ces cavités sont aujourd'hui occupées par des marécages formés de couches de tourbe superposées, au milieu desquelles s'entrelacent des arbres appartenant à diverses espèces. Là aussi, on avait souvent récolté des objets façonnés par l'homme qui vivait jadis dans la contrée.

Les *kjœkkenmœddings*[1] ont conduit les savants danois à la conclusion que ce sont réellement des *débris de cuisine*, les restes des repas d'une population aujourd'hui oubliée, qui vivait autrefois à l'état sauvage sur le littoral du Danemark. La nature des coquilles, toutes comestibles, nous le répétons, les restes de poissons, d'oiseaux et de mammifères qu'on y trouve, aussi bien que les cendres et le charbon, montrent qu'il en est réellement ainsi. Le fait est encore prouvé par la présence d'os d'animaux brisés dans le sens de la longueur : l'homme de cette époque, comme le sauvage moderne, avait un goût marqué pour la moelle et, tout comme celui-ci, il fendait les os des animaux qu'il mangeait pour pouvoir en extraire son aliment favori.

Les tribus qui se sont nourries des coquilles, des pois-

1. Quoiqu'il ne soit pas très harmonieux pour nos oreilles, nous emploierons plus d'une fois ce mot adopté par les savants de toutes les parties du monde; il se prononce *Kieukenmeuding*, en ayant soin de ne pas donner un son nasal au dernier *i*.

sons, des oiseaux et des mammifères dont les débris constituent les kjœkkenmœddings, n'ont pas été sans égarer autour d'elles un certain nombre d'outils pendant le long espace de temps qu'elles ont vécu dans ces parages. Ce sont ces instruments perdus qu'on retrouve mêlés aux restes de leurs repas. Souvent aussi les hommes de l'époque devaient jeter, avec les débris de leur alimentation, leurs vases en terre qui venaient à se briser; ce qui explique la présence, dans les amas de coquilles, des poteries grossières que nous avons signalées.

Tels sont, en deux mots, les faits mis parfaitement en lumière par les recherches des savants danois. Mais, si l'existence d'une population préhistorique ne pouvait être mise en doute, l'examen des outils humains ne permettait nullement de dire à quelle époque elle avait vécu. On se trouvait en présence d'un outillage très primitif, qui comprenait des couteaux, des grattoirs, des haches triangulaires en silex taillé par éclat, des haches-marteaux en bois de cerf, des perçoirs, des poinçons et des pointes de flèches en os. S'il était indiscutable que l'histoire ne faisait aucune mention d'une telle civilisation, il ne s'ensuivait pas forcément qu'on dût attribuer à cette industrie rudimentaire une très haute antiquité, car l'histoire du Danemark ne remonte pas bien loin dans le passé. C'est alors que le géologue et le zoologiste vinrent au secours de l'archéologue.

La terre traverse actuellement une période de calme relatif, ce qui est loin de signifier qu'on n'observe aucun changement à la surface du globe : les faits journaliers viennent démontrer le contraire. Or, Forchammer a prouvé que depuis la formation des kjœkkenmœddings il s'était produit, dans le pays, des modifications géographiques. De son côté, Steenstrup reconnaissait, parmi les animaux dont l'homme faisait sa nourriture, le cerf, le chevreuil, le sanglier, l'urus et un autre petit bœuf,

l'ours brun, le loup, le renard, la loutre, etc., c'est-à-dire des espèces qui *toutes* vivent à notre époque, mais dont plusieurs ont quitté le pays. Il n'a trouvé aucun animal quaternaire, ni aucun animal domestique, à part le chien qui était déjà le fidèle compagnon de l'homme, ce qui ne l'empêchait pas parfois d'être mangé. Parmi les oiseaux, il en est un qui mérite une mention : c'est le coq de bruyère. Cet animal se nourrit des jeunes pousses du pin, et le Danemark devait posséder cet arbre, aujourd'hui disparu de la contrée, lorsque l'homme entassait en collines les débris de ses repas.

L'étude des kjœkkenmœddings danois démontre donc que l'homme vivait à l'état sauvage dans ce pays, sans avoir encore trouvé le moyen de polir ses instruments de pierre, à une époque assez reculée pour que la configuration du littoral se soit modifiée depuis, et pour que les plantes et les animaux aient pu varier en partie. On peut affirmer également que cette époque ne remonte pas au delà de l'époque géologique actuelle, puisque tous les animaux dont on rencontre les débris vivent encore de nos jours, sinon en Danemark, au moins dans les pays voisins.

Disons, en passant, que, depuis les recherches de Forchammer, Steenstrup et Worsaae, on a étudié des amas de coquilles semblables en France, en Irlande, en Portugal, en Sardaigne, en Asie et dans les deux Amériques. Partout les kjœkkenmœddings contiennent la même industrie primitive; et on peut en conclure qu'à une époque de l'humanité, l'homme, qui se trouvait près des rivages de la mer, a vécu à peu près de la même façon, se nourrissant surtout des produits de sa pêche et un peu aussi des produits de la chasse.

Revenons aux recherches accomplies en Danemark. Les skovmoses, ou marais tourbeux, ont fourni de précieux renseignements. L'homme qui les fréquentait y égarait de nombreux outils, qui sont restés où ils étaient tombés et ont été recouverts postérieurement par les couches de

tourbe qui se sont formées depuis cette époque. « Les skovmoses, dit M. de Quatrefages, sont devenus ainsi des espèces de musées chronologiquement stratifiés, où chaque génération a laissé sa trace dans la tourbe contemporaine. On n'a eu qu'à les exploiter couche par couche pour acquérir une foule de notions précises sur les prédécesseurs des Danois actuels, pour trouver dans ce passé sans histoire des *dates relatives* ou *époques*. C'est ainsi

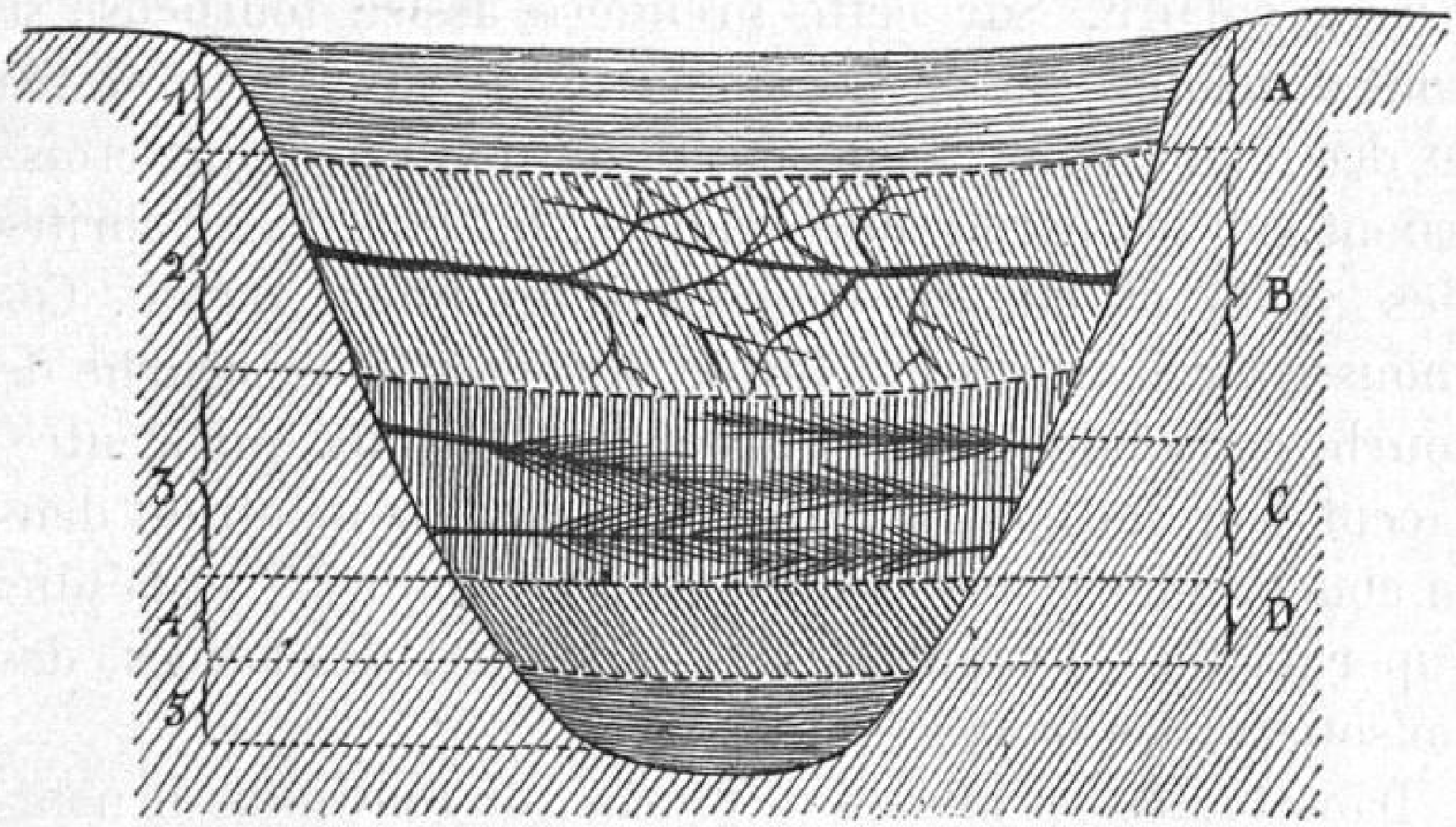

Fig. 6. — Courbe schématique d'un marais tourbeux.

Couche des végétaux actuels; 2, couche des chênes; 3, couche des pins; 4, couche des mousses; 5, couche d'argile. — A, Fer; B, bronze; C, pierre polie; D, pierre taillée.

que les savants scandinaves sont arrivés à la belle conception des *âges du fer*, *du bronze* et *de la pierre*, aujourd'hui universellement adoptée. » En effet, bien mieux que les tombeaux fouillés auparavant par Thomsen, les couches de tourbe disposées en étages des marais danois permettent une classification précise. Voyons ce que sont ces « musées » préhistoriques, pour employer l'expression de M. de Quatrefages, et de quelle façon se sont formées les collections qu'ils renferment.

Lorsque, par suite de circonstances que nous n'examinerons pas, l'entonnoir eut été creusé dans le limon quaternaire, des matériaux arrachés par les pluies vinrent

former au fond de la cavité une couche d'argile (5). Sur cette couche naquirent des mousses qui, en mourant, constituèrent peu à peu une couche de tourbe, aujourd'hui tassée et tellement compacte que pendant longtemps on a cru qu'il serait impossible de déterminer les plantes qui la composaient (4); mais Steenstrup y a découvert cinq espèces de mousses qui ne vivent plus dans la région et qui ne se rencontrent actuellement que sous le cercle polaire. Sur cette première assise tourbeuse se sont développées des mousses à organisation plus élevée et des pins rabougris, pendant que de beaux pins croissaient sur les parois elles-mêmes, où ils étaient abrités des vents et où ils trouvaient un limon fertile. Ces mousses, ces arbres ont formé une deuxième couche de tourbe consolidée par les branches des pins qui s'entrelacent dans son épaisseur (3). Des chênes se montrent dans la couche placée au-dessus de la précédente (2), et la plus superficielle (1) renferme des bouleaux, des aulnes, des noisetiers, des bruyères.

Dans toutes ces assises de tourbe, on rencontre de nombreux instruments abandonnés par l'homme. Grâce à l'entrecroisement des branches dans la masse, chaque objet est resté dans la couche en voie de formation au moment de son abandon, sans pénétrer dans les couches plus profondes. Or, voici ce qu'ont observé Forchammer, Steenstrup et Worsaae. Les objets en fer ne se trouvent que dans la couche superficielle (A) ; le bronze est compris dans toute l'assise qui contient des chênes et la partie supérieure de celle des pins (B) ; le reste de cette dernière (C) ne renferme plus que des instruments de pierre; enfin, la tourbe amorphe (D) fournit des silex grossièrement travaillés et quelques ossements de renne. L'homme a donc existé depuis que les marais tourbeux ont commencé à se remplir.

Mais quel est l'âge de chacune de ces couches? Ici encore, les savants scandinaves vont nous donner la ré-

ponse. Laissant de côté la couche superficielle qui, avec des instruments en fer, contient des végétaux modernes, nous voyons la seconde assise caractérisée par des chênes. Cet arbre n'existe plus en Danemark : ni l'histoire ni les traditions ne le mentionnent dans le passé. On peut donc affirmer que la couche des chênes s'est formée à une époque antérieure à l'histoire. Cependant, il ne faudrait pas la vieillir outre mesure, et des évaluations sérieuses, basées sur l'accroissement séculaire de la tourbe, conduisent à assigner une ancienneté de trente-cinq siècles environ á cette couche. Nous devons, par suite, en conclure que quinze ou seize siècles avant notre ère, le chêne croissait dans la péninsule danoise, et que l'homme de ce pays se servait d'outils en bronze.

La couche des pins et les instruments de pierre qu'elle renferme remontent évidemment bien au delà. Quant à l'assise inférieure, celle qui montre associés de grossiers outils de silex, des débris de renne et des mousses des régions polaires, elle s'est certainement formée pendant une période froide, puisque cet animal, ces plantes des pays froids pouvaient vivre en Danemark. Il fallait que le pays présentât à peu près le climat de la Laponie actuelle et, d'après les géologues, ces conditions se seraient réalisées au début de notre époque géologique, lorsque les glaciers des temps quaternaires venaient de disparaître du Danemark.

Les skovmoses nous font donc suivre les traces de l'homme jusqu'à l'aurore des temps actuels.

Il nous serait facile de citer un grand nombre de faits qui nous conduiraient aux mêmes conclusions : nous pourrions parler des marais tourbeux de notre propre pays ; mais ils ont été moins bien étudiés que ceux du Danemark, et nous ne voulons signaler qu'un nombre restreint d'observations concluantes et faciles à comprendre. Pourtant nous ne saurions passer sous silence les *cités lacustres*.

On appelle ainsi des villages bâtis sur des pieux plantés dans le fond des lacs (fig. 7), à une distance de 40 à 90 mètres du rivage. Des habitations de ce genre sont encore en usage chez certaines peuplades de l'Amérique du Sud, de la Malaisie et de la Nouvelle-Guinée; Hérodote nous dit que, de son temps, il en existait au milieu des lacs de la Roumélie. Partout, elles semblent avoir été construites dans le but de mettre leurs habitants à l'abri des attaques de leurs ennemis.

Aux époques préhistoriques, de nombreuses constructions de ce genre s'élevaient au-dessus des lacs de la Suisse, de l'Italie, de la France, de la Bavière, etc. Parfois elles occupaient des surfaces considérables, comme á Morges, par exemple, sur le lac de Genève, où elles recouvraient une superficie de 60 000 mètres carrés; à Wangen, dans le lac de Constance, on a compté plus de 40 000 pieux; ailleurs, leur nombre dépasse 100 000.

Ces vieilles habitations sur pilotis, qu'on désigne aussi sous le nom de *palafittes* (du mot italien *palafitti*, pilotis), ne sont pas toutes de la même époque; quelques-unes renferment du fer, d'autres du bronze, mais beaucoup remontent à l'âge de la pierre. Ces constructions ont donc été longtemps en usage et, suivant leur âge, elles offrent quelques différences dans le travail des pieux : ils se composaient souvent de troncs d'arbres fendus en quatre, à l'époque du bronze, tandis que les plus anciennes palafittes montrent toujours des troncs d'arbres entiers, non dégrossis, dont l'extrémité inférieure a été façonnée en pointe au moyen du feu. Lorsque la nature du fond du lac le permettait, ces pilotis étaient solidement enfoncés dans le sol lui-même. Si, au contraire, des roches ne laissaient pas planter les pieux, on les consolidait par des amas de pierres, qui s'élevaient parfois au-dessus des eaux, en formant de véritables îlots, comme l'île des Roses, dans le lac de Steinbergen, en Bavière, qui n'a pas une autre origine.

Fig. 7. — Reconstitution d'une cité lacustre.

Les pilotis devaient s'élever à 1 mètre 50 ou 2 mètres au-dessus du niveau des lacs; mais l'eau, toujours en mouvement, les a rasés, tantôt au niveau du sable ou de la vase, tantôt à 50 ou 60 centimètres au-dessus. Ce sont ces restes de pieux qui font le désespoir des pêcheurs, dont ils déchirent les filets.

Sur les pieux, on établissait un plancher qui assurait la solidité des pilotis et qui supportait des cabanes, souvent rondes, bâties en bois et en terre glaise, et recouvertes de paille. Ce n'est pas une simple supposition que nous émettons en ce moment : beaucoup de ces habitations lacustres ont été détruites par le feu, et des villages entiers, consumés par des incendies qui trouvaient là un aliment facile, se sont effondrés au fond des eaux avec tout ce qu'ils contenaient. Grâce à cette circonstance, tous les objets tombés entre les pieux ont été conservés; on retrouve même des lambeaux d'étoffes, dont la tourbe, qui s'est parfois formée au-dessus des objets de cette époque, a empêché la destruction.

Les plus anciennes cités lacustres renferment de petites haches en pierre polie, qui ont été fabriquées avec les roches du pays; elles contiennent, en outre, des objets en os ou en terre fort mal travaillés. Les animaux dont on trouve des débris sont le cerf, le bœuf primitif ou urus (*Bos primigenius*), le bison d'Europe ou aurochs, le cochon des marais (*Sus scrofa palustris*), la chèvre, le renard, quelquefois le cheval et le chien. Parmi ces animaux, il en est qui vivent encore, mais qui se sont modifiés depuis cette époque; d'autres ont disparu. Il s'est donc produit des changements notables dans les conditions d'existence, depuis les temps où l'homme construisait en Europe ses premières habitations sur pilotis, puisque certaines espèces animales se sont éteintes. On peut, cependant, affirmer que ces modifications se sont accomplies depuis le commencement de notre époque géologique, car les débris des plus anciennes palafittes reposent au-

dessus des couches quaternaires, dont elles sont souvent séparées par une couche mince de coquilles vivant encore de nos jours. Si loin que nous reportent les cités lacustres, elles ne nous font donc pas remonter jusqu'à la fin des temps quaternaires, comme l'ont fait les marais tourbeux du Danemark.

On a cherché a évaluer en chiffres l'âge de certaines palafittes, et voici comment on s'y est pris. On sait que les eaux des rivières et des torrents, qui viennent se jeter dans les lacs, arrivent plus ou moins boueuses et entraînent des cailloux, des morceaux de bois, etc. Rencontrant une surface tranquille, elles laissent déposer les matériaux qu'elles roulaient, et, de cette façon, les lacs se comblent peu à peu. La plus grande partie des débris amenés de la sorte s'accumulent près des rives qui reculent insensiblement. On a donné à ce phénomène le nom d'*atterrissement*. Or, à 575 mètres du lac de Bienne, se trouve l'abbaye de Saint-Jean, qui a été construite en l'année 1100 sur la rive même; depuis cette époque, le lac a donc reculé de 55 mètres par siècle en moyenne. Si on admet que l'atterrissement a suivi la même marche depuis le commencement de notre époque géologique, il est facile de connaître l'âge des pilotis qui se trouvent aujourd'hui au pont de la Thièle, à 5 kilomètres du rivage actuel du lac. Ces pieux ayant été assurément enfoncés dans l'eau, il suffit, pour cela, de diviser la distance, 5000 mètres, par 55 mètres, qui représentent le recul séculaire de la rive, et on obtient le chiffre de 6000 ans environ pour l'âge des habitations lacustres de la Thièle. Mais on ne saurait considérer cette date comme représentant l'âge des plus anciennes palafittes, car il en est qui remontent plus haut que celles prises pour exemple. Il ne faut pas non plus regarder ces chiffres comme absolument précis : en effet, le phénomène de l'atterrissement n'a pas dû se produire toujours dans les conditions où il s'est effectué depuis le XII^e^ siècle. Si, d'un côté, il est assez admissible

que les eaux arrivaient plus troubles et en plus grande abondance au début de notre époque géologique, lorsque les glaciers quaternaires alimentaient, par leur fonte, des torrents impétueux, il est certain également que les lacs étaient plus profonds; par suite, ils se comblaient avec plus de lenteur. Pour sa part, M. Forel trouve le chiffre donné ci-dessus infiniment trop faible. Opérant d'une autre manière, il a évalué le temps qu'il a fallu pour remplir la partie du lac Léman que nous voyons aujourd'hui comblée, et, comme l'atterrissement a commencé avec notre époque géologique, il a calculé, par conséquent, le temps qui s'est écoulé depuis l'époque glaciaire. Voici sur quelles bases reposent les calculs de M. Forel. Le Rhône, qui se jette dans le lac Léman, charrie, en moyenne, 221 670 mètres cubes de limon pendant les 90 jours d'été. Le volume du lac étant de 68 840 millions de mètres cubes, il faudrait environ 310 500 ans pour qu'il fût entièrement comblé par les matériaux apportés par le fleuve. Or, comme le tiers à peu près du lac est actuellement rempli, il a fallu 100 000 ans, en chiffres ronds, pour amener ce résultat; c'est-à-dire que nous serions séparés des temps quaternaires par ce nombre considérable d'années.

Mais le chiffre donné par ce savant est certainement trop élevé. Sans revenir sur ce que nous avons dit de la quantité probablement plus grande de détritus charriés par les eaux au commencement de notre époque, il faut observer que M. Forel n'a tenu compte que des matériaux apportés par le Rhône et que, pour ce fleuve même, ses calculs ne portent que sur la saison d'été. Pendant l'hiver, les eaux charrient beaucoup plus de limon et le comblement des lacs marche avec plus de rapidité. Si le savant suisse avait fait ses observations dans une autre saison, il aurait assurément trouvé un chiffre moins élevé. Lui-même, d'ailleurs, le reconnaît et ne donne le nombre de cent mille ans, pour le temps écoulé depuis l'époque gla-

ciaire, que comme un maximum au delà duquel on ne saurait songer à aller.

Lyell s'est livré, de son côté, à des calculs analogues, basés sur un autre ordre de faits : il a étudié le retrait de la chute du Niagara. Au commencement de notre époque, lorsque prit naissance le fleuve dont il s'agit, le plateau d'où il se précipite s'avançait jusqu'à Queenstown, à 7 milles de l'emplacement actuel de la cataracte. Or, d'après les observations modernes, le recul est annuellement d'un pied ; il a donc fallu, si les choses ont suivi la même marche depuis le début, une période de 36 960 ans pour produire cette énorme érosion qui a reporté la chute à 7 milles de son emplacement primitif.

Nous ne poursuivrons pas davantage l'examen des différentes tentatives faites en vue de représenter par des chiffres le nombre d'années qui s'est écoulé depuis la fin des temps quaternaires, c'est-à-dire depuis l'époque où l'homme nous est apparu dans les tourbières du Danemark. Ce que nous pouvons conclure de ces essais, c'est que s'il y a 6 000 ans, l'homme bâtissait au pont de la Thièle ses habitations sur pilotis, cette date ne représente pas l'ancienneté des couches inférieures des marais tourbeux. On est aussi autorisé à regarder comme trop élevé le chiffre de 100 000 ans attribué par M. Forel à la durée de l'époque pendant laquelle nous avons pu, jusqu'ici, suivre les traces de l'homme. Entre 6 000 ans et 100 000 années il y a de la marge, et Lyell se rapproche peut-être de la vérité en donnant le chiffre de 36 960 ans. Il ne faut pas toutefois se dissimuler, comme le dit avec tant de raison M. de Quatrefages, que « ces nombres laissent encore bien des incertitudes ». On ne saurait pourtant trop applaudir aux efforts des géologues, qui viendront peut-être un jour jeter la lumière sur ces questions encore si obscures.

Ce qui ressort des faits exposés ci-dessus, c'est que l'homme est bien plus ancien, dans l'ouest de notre Eu-

rope, qu'on ne le supposait naguère. Dès le début de notre époque géologique, que ce début remonte ou non à 36 000 ans, nos ancêtres vivaient dans nos régions à peu près à la façon des sauvages actuels, et les preuves que nous en avons données suffisent à le démontrer, sans qu'il soit nécessaire d'en citer un plus grand nombre, comme il serait si facile de le faire.

II. Époque quaternaire.

L'homme n'a pas seulement traversé toute notre époque géologique; il a connu des temps où le climat n'était pas ce qu'il est aujourd'hui et où il avait, à côté de lui, des animaux dont les espèces sont éteintes ou bien ont émigré de nos régions. En d'autres termes, il a vécu pendant l'époque quaternaire, et les faits qui le demontrent sont maintenant assez nombreux pour que tous les savants soient tombés d'accord sur ce point.

Les premières découvertes relatives à l'homme quaternaire remontent à l'année 1700. A cette époque, le duc de Wurtemberg fit exécuter des fouilles à Canstadt, près de Stuttgard, sur l'emplacement d'une forteresse de l'époque romaine. On trouva, au-dessous de la couche romaine, un grand nombre d'ossements d'animaux quaternaires et, paraît-il, un fragment de mâchoire et un crâne humain. Si l'authenticité de cette découverte ne fait aucun doute pour la plupart des anthropologistes, notamment pour M. de Quatrefages, pourtant si prudent en ces matières, il en est qui ne sont pas convaincus que les débris humains proviennent de la couche des animaux quaternaires. Leur réserve se comprend : l'existence de la mâchoire humaine ne fut signalée à Cuvier qu'un siècle plus tard, et le crâne ne fut retrouvé qu'en 1835, par Jæger, dans la collection des princes de Wurtemberg. Malgré les caractères spéciaux de cette tête humaine,

qu'on ne saurait regarder comme ayant appartenu à un Romain, il est permis de conserver quelque doute sur son âge; car la fouille ne fut pas pratiquée avec des précautions suffisantes, et on ne tint pas compte des différentes hauteurs où chaque chose fut recueillie.

En 1715, on découvrit, en Angleterre, une grande pointe de silex travaillé en contact avec des ossements d'éléphant, dans une carrière de gravier en exploitation. Plus tard, Esper, en Allemagne, et John Frère, dans la Grande-Bretagne, signalèrent des faits analogues. Ce dernier, dès 1800, avait pressenti l'importance de sa découverte, mais il n'insista pas, et eût-il insisté qu'il n'aurait eu alors que peu de chances de se faire écouter : Cuvier n'avait pas encore étudié les ossements fossiles, reconstitué les animaux qui vivaient jadis, et montré la succession des formes animales et végétales. En 1823, notre grand naturaliste avait fait une grande partie de ces études, lorsqu'Amy Boué lui présenta les ossements humains qu'il avait trouvés dans le lœss du Rhin, c'est-à-dire dans ces dépôts de boue fine qui, pendant l'époque quaternaire, prenait naissance dans les glaciers et était transportée au loin. Pourtant Cuvier se refusa à admettre comme *fossiles*[1] les ossements que lui apportait Amy Boué. Il était méfiant, et cela se conçoit. Plus d'une fois on lui avait montré des os qu'on prétendait être les restes d'hommes antédiluviens, et il avait reconnu qu'ils provenaient tantôt d'un éléphant, tantôt d'une baleine, tantôt d'une tortue. Ceux que Scheuchzer, en 1726, avait regardés comme tels n'étaient autre chose que les débris d'une grande salamandre. Cuvier préféra supposer que le terrain dans lequel Amy Boué avait fait sa découverte avait subi des remaniements.

Cependant, des trouvailles analogues se produisaient dans les alluvions quaternaires des cavernes. Buckland

1. On appelle *fossiles* les animaux et les plantes qui ont vécu avant notre époque géologique ; les restes en sont ordinairement profondément altérés dans leur composition chimique.

publiait, en 1821, le résultat de nombreuses fouilles pratiquées dans divers pays; Tournal trouvait des restes de l'industrie humaine associés à des ossements d'animaux quaternaires dans une grotte de l'Aude (1827); en compagnie de Christol et de Dumas il faisait, les années suivantes, de semblables découvertes dans les cavernes de l'Hérault et du Gard. Rien n'y fit : Cuvier ne modifia pas sa manière de voir, et il mourut en 1832, non pas en niant que l'homme eût vécu aux époques antérieures à la nôtre, comme on l'a prétendu à tort, mais avec la conviction qu'on n'avait pas encore trouvé les preuves de l'existence de l'homme à ces époques lointaines. Deux ans après, Tournal était beaucoup plus audacieux : « La géologie, disait-il, donnant un supplément à nos courtes annales, viendra réveiller l'orgueil humain, en lui montrant l'antiquité de sa race; car la géologie seule peut désormais nous donner quelques notions sur l'époque de la première apparition de l'homme sur le globe terrestre ».

Les découvertes eurent beau se multiplier dans les années suivantes, la grande majorité des savants hésitait encore. Schmerling, Joly, Marcel de Serres, Lund, trouvaient en vain les restes de l'homme associés, dans les cavernes, à des ossements d'animaux d'un autre âge : on continuait à douter que l'homme eût été leur contemporain et on invoquait toujours la possibilité de remaniements. Il fallut encore des années pour faire cesser toutes ces résistances, et c'est aux efforts de Boucher de Perthes que fut dû ce résultat. De 1838 à 1849, ce savant archéologue poursuivit sans relâche ses recherches dans les alluvions quaternaires de la Somme, et il découvrit une grande quantité d'instruments en silex en contact avec des os d'animaux dont les espèces se sont éteintes. Malheureusement, à côté de conclusions justes, il émettait dans ses publications des idées si étranges qu'un certain nombre d'hommes de science ne se déclarèrent pas absolument convaincus. Pourtant, il fit vite des prosé-

lytes, qui admirent comme démontrée l'existence de l'homme quaternaire. Parmi eux, nous nous bornerons à citer MM. Rigollot, Gaudry, Falconer, Prestwich, Lyell, Hébert, qui, presque tous, avaient recueilli des pièces en place. Le dernier, dont la compétence en pareille matière est si grande, affirmait que les assises dans lesquelles avaient eu lieu les trouvailles étaient très certainement quaternaires et non remaniées. Élie de Beaumont, au contraire, affirmait avec non moins de force, sans toutefois en donner la moindre preuve, que les alluvions des environs d'Abbeville étaient des *terrains de pentes*, formés par des orages d'une violence extrême qui n'éclataient qu'une fois en mille ans et qui mélangeaient toutes les couches. Si audacieuse que dût paraître une semblable hypothèse, l'autorité dont jouissait Élie de Beaumont retarda l'adhésion des derniers récalcitrants. Quelques-uns même faisaient valoir un autre argument; ils disaient qu'on montrait bien les prétendus outils de l'homme fossile, mais qu'on ne trouvait pas d'ossements humains. Or, disaient-ils, dans le nombre de ces instruments il en est qui ont été fabriqués de nos jours par des ouvriers peu scrupuleux, pour les vendre aux amateurs; il est donc possible que tous soient faux. Nous avons dit, dans le précédent chapitre, comment on pouvait distinguer les silex travaillés récemment de ceux qui l'ont été à une époque ancienne, et on pouvait répondre à cet argument. Mais les ossements de l'homme quaternaire lui-même avaient déjà été rencontrés, et on n'allait pas tarder à en découvrir de nouveaux.

L'un des premiers, le marquis de Vibraye signala les propres restes de l'homme parmi les ossements fossiles de la grotte d'Arcy; mais là encore il s'agissait d'une caverne ouverte, et on pouvait prétendre à la rigueur que les débris humains avaient pénétré accidentellement dans la couche quaternaire à une époque postérieure.

En 1860, M. Edouard Lartet crut avoir fait, dans la

caverne d'Aurignac (Haute-Garonne), une trouvaille qui répondait à toutes les objections. Laissons à M. de Quatrefages le soin de résumer les faits observés par l'éminent paléontologiste dans cette grotte peu profonde, qui ne constituait, à vrai dire, qu'un simple abri, et qui se trouvait encore fermée, au moment de la découverte, par une grande dalle de pierre apportée de loin : « M. Lartet, dit-il, découvrit, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, les ossements de huit espèces animales sur neuf qui caractérisent le plus essentiellement les terrains quaternaires. Dans son mémoire, il donna des détails sur les restes de chacune d'elles. Quelques-uns de ces animaux avaient été évidemment mangés sur place; leurs os, en partie carbonisés, portaient encore la trace du feu dont on retrouvait les charbons et les cendres; ceux d'un jeune rhinocéros tichorhinus présentaient des entailles faites par des outils de silex, et leurs extrémités spongieuses avaient été rongées par un carnassier ; celui-ci révélait son espèce par ses coprolithes (excréments fossiles), reconnaissables pour être ceux de la *hyena spelæa*.

La grotte ou abri d'Aurignac est creusée dans un petit massif montagneux, dépendant du plateau de Lanémézan, que n'a jamais atteint le diluvien pyrénéen. Elle échappait donc à toute objection tirée de l'intervention des courants d'eau. Aussi, les faits annoncés par M. Lartet furent-ils généralement acceptés d'emblée avec toute leur signification. Ces faits montraient l'homme vivant au milieu de la faune quaternaire, utilisant pour sa nourriture jusqu'au rhinocéros, et suivi par l'hyène de cette époque qui profitait des débris du repas. La coexistence de l'homme et de ces espèces fossiles était démontrée. » Cette conclusion reste absolument vraie : la caverne renfermait une couche quaternaire contenant à la fois des restes de mammifères éteints, des silex taillés, des objets en os, des cendres, qui dénotaient l'existence incontestable d'un être humain. Et pourtant Lartet s'était trompé en regar-

dant les squelettes de dix-sept individus trouvés au-dessus de cette couche comme remontant à la même époque : les cadavres dont on avait rencontré les débris avaient été déposés là à une époque postérieure. La coexistence de l'homme et des espèces fossiles n'en était pas moins démontrée, nous le répétons, par les objets extraits du dépôt quaternaire. « Quelques retours offensifs des savants, fort rares d'ailleurs, qui refusaient de se rendre à ces témoignages eurent encore lieu, ajoute M. de Quatrefages, entre autres à propos de la découverte d'une mâchoire humaine faite à Moulin-Quignon par Boucher de Perthes. Mais les trouvailles devinrent si nombreuses que le dernier d'entre eux fut bientôt réduit à se taire et à laisser parler devant lui d'*homme fossile* sans élever la moindre protestation. » M. de Quatrefages omet de nous dire que c'est à lui, plus peut-être qu'à tout autre, que revient l'honneur d'avoir réduit au silence les derniers récalcitrants, par le talent et la conviction qu'il apporta dans la célèbre discussion qui s'éleva au sujet de la mâchoire de Moulin-Quignon.

Depuis 1863, époque de la découverte de cette fameuse mâchoire humaine, les trouvailles se multiplièrent à tel point qu'il nous est impossible d'en faire ici une simple énumération. Bornons-nous donc à dire que partout, dans les cavernes, dans les alluvions de l'époque glaciaire, on a rencontré les preuves de la contemporanéité de l'homme et des animaux quaternaires; si quelques-unes de ces découvertes peuvent laisser place à des doutes, il en reste surabondamment de bien avérées.

Ces preuves ne consistent pas seulement dans la présence dans une même couche d'outils en silex, d'ossements humains et de débris d'animaux qui ont vécu dans les temps glaciaires; il en est aussi d'une autre nature. Aux Eyzies, MM. Lartet et Christy ont rencontré une vertèbre de jeune renne traversée par une pointe de silex qui était restée dans l'os après avoir tué l'animal (fig. 8); ce qui dé-

montre clairement qu'à l'époque où le renne vivait dans notre pays, il y avait des hommes pour lui faire la chasse. Des centaines de gravures et de sculptures représentant des animaux quaternaires ont été trouvées par MM. Garrigou, Lartet, de Vibraye, Peccadeau de l'Isle, Piette, Chaplain-Duparc et tant d'autres. Comment l'homme aurait-il figuré, avec cette merveilleuse exactitude qui étonne tout le

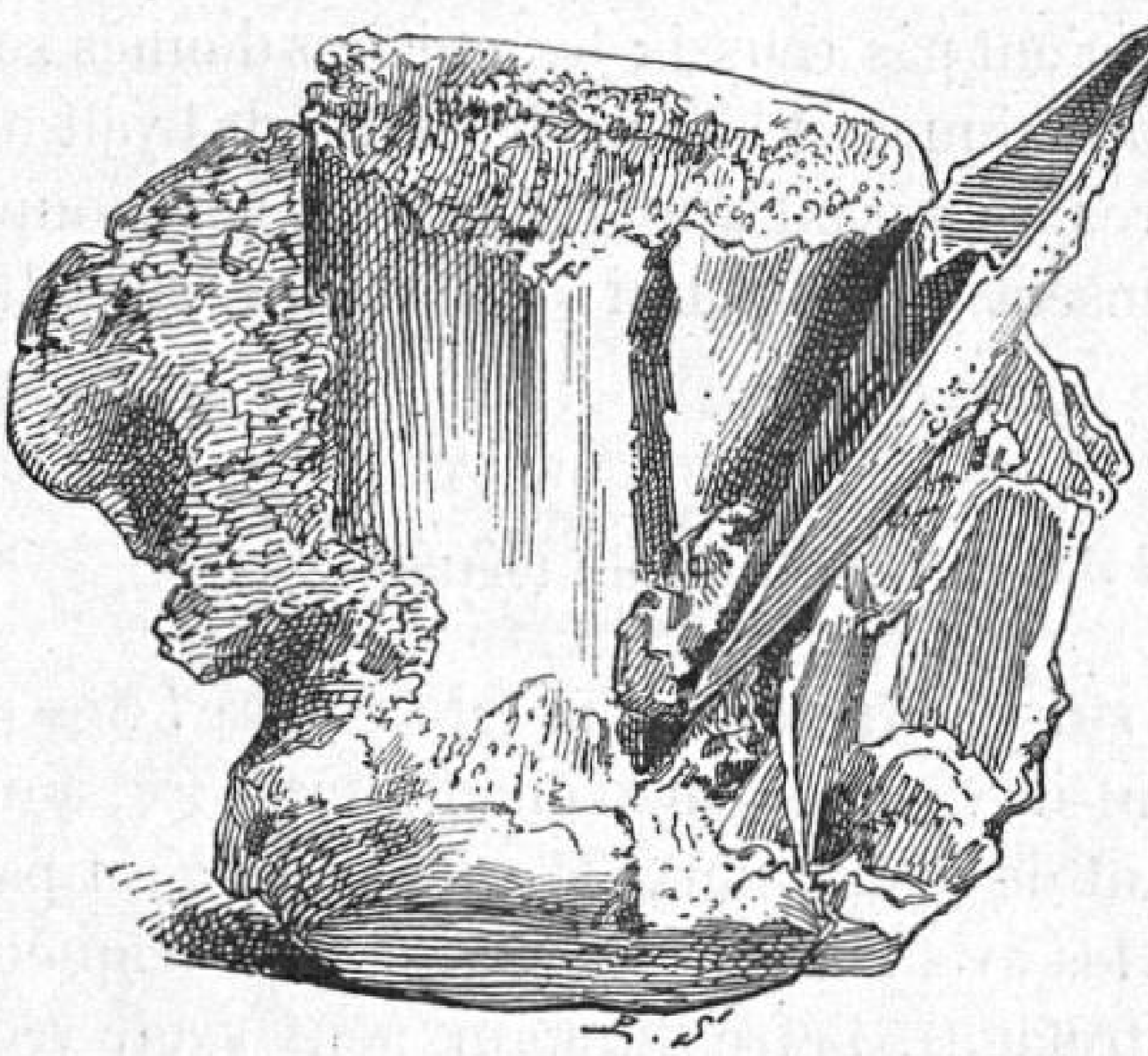

Fig. 8. — Vertèbre de renne, percée d'une pointe de flèche en silex. Les Eyzies (Dordogne).

monde, des animaux aujourd'hui éteints, s'il ne les avait eus sous les yeux?

En somme, l'existence de l'homme pendant la période glaciaire s'appuie sur des preuves trop nombreuses et trop variées pour qu'aucun savant sérieux songe aujourd'hui à en nier la réalité. Mais il y a plus : on peut affirmer qu'il vivait dès le début de cette époque et qu'il a été le contemporain des premiers mammifères qui sont venus remplacer les animaux tertiaires; il a connu l'éléphant antique, le rhinocéros de Merck, l'ours des cavernes, etc. Dans les plus anciens terrains de ces temps déjà si loin de nous, il a laissé ses traces à côté des restes de ces animaux.

Essaierons-nous maintenant d'évaluer en chiffres la durée de cette période que l'homme a traversée en entier? Nous croyons la tâche impossible. Dans le paragraphe précédent, nous avons montré les difficultés auxquelles on se heurte lorsqu'il s'agit de l'époque actuelle et l'incertitude des résultats auxquels on aboutit. Ces difficultés sont encore bien plus considérables pour les époques plus anciennes, et les tentatives qu'on a faites pour les surmonter n'ont pas réussi : les chiffres donnés sont purement hypothétiques, et si dans les livres de Lyell on trouve des nombres dépassant 200 000 années, beaucoup de géologues pensent aujourd'hui qu'ils sont singulièrement exagérés.

III. Époque tertiaire.

Peut-on suivre l'homme plus loin encore? Nos premiers ancêtres ont-ils vécu pendant l'époque tertiaire, qui a vu apparaître tant de mammifères? La question n'est pas encore résolue, et les avis restent très divisés. Théoriquement, dit M. de Quatrefages, l'être humain peut avoir vécu longtemps avant le milieu des temps tertiaires, époque à laquelle quelques savants font remonter la date de son apparition. « L'homme par son corps n'est qu'un mammifère, rien de plus et rien de moins; à ne tenir compte que du corps, il a pu vivre sur le globe dès que celui-ci a pu nourrir des mammifères; et comme nous connaissons des mammifères qui ont vécu aux temps secondaires, l'homme a pu être leur contemporain. Il l'a pu d'autant mieux, qu'aux aptitudes physiologiques communes, à une faculté d'adaptation dont il donne chaque jour la preuve, il joignait une intelligence infiniment supérieure à celle de n'importe quel animal, l'intelligence humaine. » M. de Quatrefages a raison ; s'il est vrai que les animaux soient intelligents, comme il est le premier à l'admettre, il est certain que l'intelligence d'un sauvage quelconque, si

inférieure qu'elle soit à celle d'un Newton ou d'un Descartes, surpasse pourtant d'une manière sensible celle du mammifère le plus élevé. Par conséquent, l'objection faite par des paléontologistes éminents à l'existence de l'homme dès le milieu des temps tertiaires, perd considérablement de sa valeur. Tous les mammifères de l'époque miocène, disent-ils, ont disparu; comment l'homme seul aurait-il pu résister à des changements assez grands dans les conditions d'existence pour avoir amené le renouvellement complet de tous les animaux qui se rapprochent le plus de lui? Comment? Mais grâce à son intelligence, qui lui aurait permis, par exemple, de se protéger contre le refroidissement de l'époque glaciaire; grâce à sa faculté de se nourrir d'aliments extrêmement variés, qui l'aurait mis en état de se procurer sa nourriture là où d'autres espèces animales ne rencontraient plus les matériaux moins nombreux qui composent uniquement leur alimentation.

Si logique que paraisse ce raisonnement, si séduisante que soit cette théorie, ce n'est pas avec des théories qu'on résout les questions scientifiques et il faut interroger les faits. Voici ce qu'ils nous disent au sujet de l'homme tertiaire.

En 1863, M. Desnoyers découvrit dans une sablonnière, à Saint-Prest, auprès de Chartres, un tibia de rhinocéros qui portait des incisions comparables aux entailles faites par l'homme quaternaire sur les ossements des animaux qu'il mangeait. Après avoir réuni un certain nombre d'observations de ce genre, convaincu que les animaux de Saint-Prest avaient vécu à la fin de l'époque tertiaire, et que la couche de sable dans laquelle ils se trouvaient datait aussi de cette époque, M. Desnoyers annonça que l'homme remontait à l'époque pliocène.

Déjà auparavant, à Pouancé (Maine-et-Loire), M. Delaunay avait rencontré des ossements d'un animal marin encore plus ancien, qui portaient des incisions analogues. Depuis

cette époque, des découvertes semblables ont été faites à Monte-Aperto, en Italie, par M. Capellini.

Ces incisions regardées comme produites par le couteau en silex dont l'homme se servait pour détacher des os la chair dont il voulait se nourrir, ne sont pas les seuls arguments en faveur de l'existence de l'homme tertiaire. A Saint-Prest, l'abbé Bourgeois a rencontré des silex taillés; à Thenay, près Pontlevoy, dans une couche certainement plus ancienne, il en a trouvé qu'il considère également comme travaillés, et d'autres qui ont été craquelés, brûlés par le feu que seul l'homme pouvait allumer. A Otta, près de Lisbonne, au Puy Courny, près d'Aurillac, des silex taillés ont été recueillis dans des terrains miocènes par M. Carlos Ribeiro et par M. Rames. Enfin, les restes de l'homme tertiaire lui-même auraient été découverts à Castenedolo, près Brescia, en Italie, par M. Sergi, en Californie par M. Withney, et dans les *pampas* de la République Argentine par M. Ameghino.

Toutes ces découvertes ont été vivement discutées. On a contesté d'abord l'âge de certains gisements, et cela se conçoit : entre deux époques géologiques, il n'y a pas, comme nous l'avons dit, de limite bien tranchée; les changements se sont produits peu à peu, et si le milieu d'une période diffère par des caractères bien nets du milieu de celles qui l'ont précédée ou suivie, il n'en est plus de même si l'on compare la fin d'une époque au commencement de la suivante. Lorsqu'il s'est agi de Saint-Prest, par exemple, les uns ont considéré la sablonnière comme datant de la fin des temps tertiaires, tandis que les autres la font remonter aux débuts de l'époque quaternaire.

Le gisement de Castenedolo se présente dans des conditions encore bien plus incertaines : il se pourrait fort bien que le squelette qu'on y a rencontré ne fût pas contemporain de la couche de terrain dans laquelle il reposait, ce qui enlèverait toute valeur au fait lui-même.

D'autres fois, l'âge du gisement n'est pas discutable,

mais alors c'est le fait lui-même qui a besoin d'être discuté. Ainsi, les entailles signalées sur des ossements d'animaux tertiaires, et qu'on a attribuées à l'homme, pourraient bien, dans plus d'un cas, avoir été faites par des animaux de proie, soit terrestres, soit marins. Les ossements incisés de Monte-Aperto, malgré les controverses auxquels ils ont donné lieu, ont conservé, aux yeux de M. de Quatrefages, la valeur d'une démonstration concluante. Voici comment il s'exprime à cet égard : « Les dernières objections relatives à l'existence de l'homme tertiaire me semblent d'ailleurs devoir tomber devant l'examen quelque peu attentif des incisions que portent les os de Balénotus découverts par M. Capellini. Ce sont de véritables entailles présentant toutes les mêmes caractères, soit qu'elles se rencontrent sur le côté convexe d'une côte, soit qu'elles sillonnent la surface d'une omoplate. Toujours une des lèvres de l'incision est lisse, tandis que l'autre est rugueuse et montre qu'ici l'os a été, non pas *coupé*, mais *éclaté*. Pour produire un pareil résultat, il a fallu qu'un instrument tranchant entamât l'os obliquement; et cet instrument n'a pu être manié que par l'homme. Quoi qu'on en ait dit, un squale ne saurait entamer profondément un des côtés d'un os sans laisser la moindre trace du côté opposé; sur un os plat, la morsure aurait dû laisser des *empreintes* distinctes plus ou moins rapprochées et non des *entailles* prolongées. Surtout il est impossible de comprendre comment un poisson aurait pu creuser ces entailles courbes et d'un faible rayon, accumulées sur le même point (fig. 9), et parmi lesquelles il en est qui sont presque demi-circulaires. C'est au contraire ce que fait instinctivement la main qui, tenant un instrument tranchant, prend le pouce pour point d'appui et entame une surface plane. Un sauvage cherchant à détacher les derniers lambeaux de chair adhérents à l'omoplate ne pouvait qu'agir ainsi. Voilà pourquoi les faits découverts par M. Capellini, et dont j'ai

pu constater la réalité sur des pièces originales ou sur de très bons moulages, m'ont fait regarder l'existence de l'homme à l'époque pliocène comme étant désormais hors de doute. »

Ces déclarations catégoriques d'un homme aussi prudent

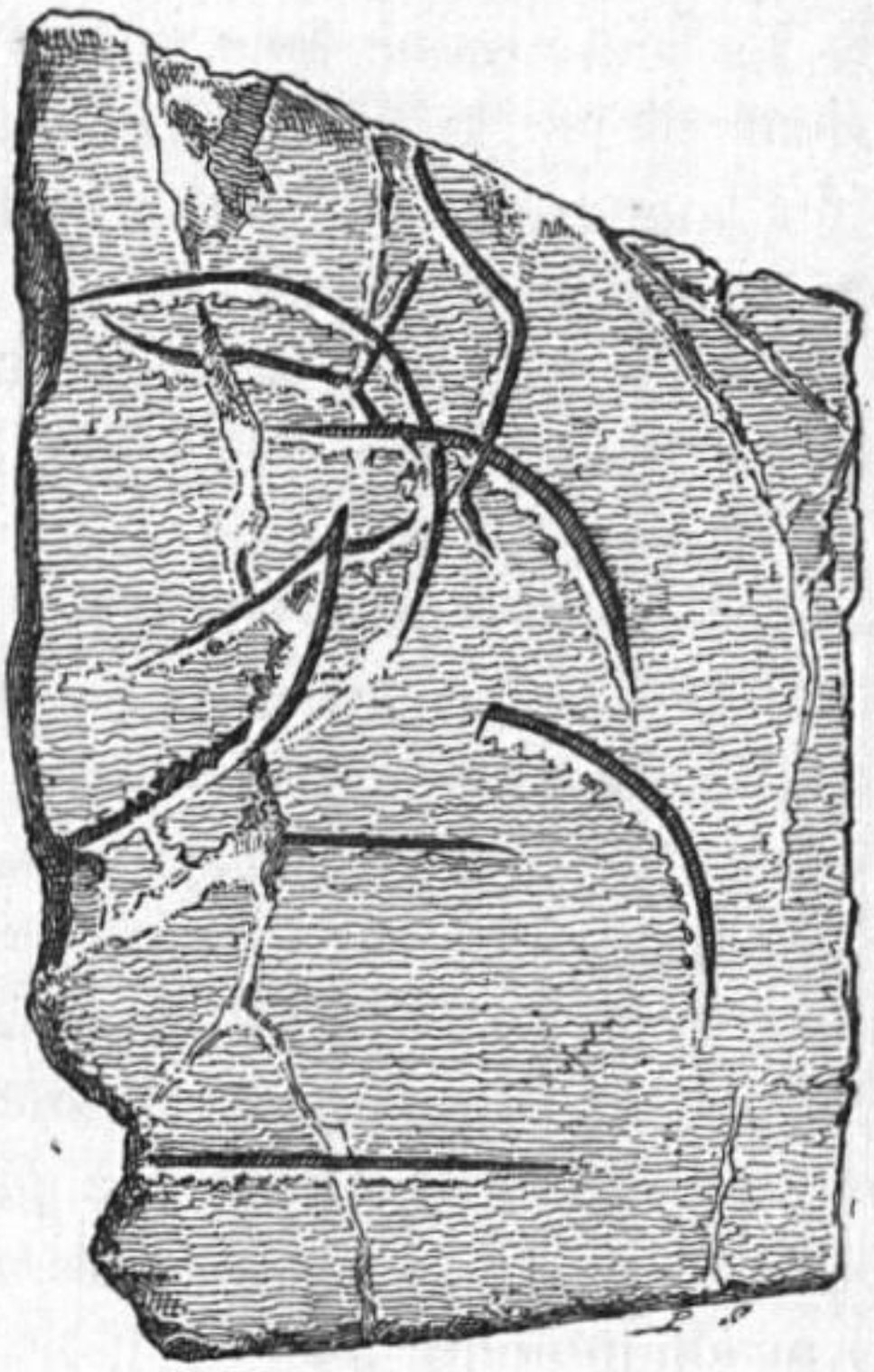

Fig. 9. — Incisions sur une omoplate de Balenotus. Monte-Aperto (Italie).

que le savant professeur du Muséum doivent faire réfléchir ceux qui doutent encore. Si nous ajoutons que d'autres savants, en grand nombre, parmi lesquels nous nous bornerons à citer MM. G. de Mortillet, Gaudry, Bellucci, Carlos Ribeiro, etc., admettent sans réserves la taille intentionnelle des silex miocènes d'Otta, nous devrons en conclure que l'existence de l'homme tertiaire est bien près d'être un fait acquis. Nous ne saurions, en effet, attribuer à un autre être qu'à l'homme la fabrica-

tion d'outils en pierre, malgré l'opinion contraire de quelques archéologues et de quelques paléontologistes.

Nous comprenons pourtant les hésitations de certains hommes de science. Les découvertes sont encore peu nombreuses et la plupart, il faut bien le dire, laissent prise à la critique. Dans l'état actuel des choses, « en ce qui concerne nos ancêtres tertiaires, on ne constate aucune opposition systématique. Les esprits sont parfaitement préparés à recevoir la vérité, d'où qu'elle vienne, quelle qu'elle soit. Mais on veut des preuves positives, capables d'entraîner l'assentiment général. » (Cartailhac).

Résumons en deux mots ce qui concerne l'ancienneté de l'homme. Depuis 1847, les efforts combinés des savants de tous les pays ont démontré que l'homme a certainement vécu pendant toute notre époque géologique, qu'il a traversé toute l'époque quaternaire, et qu'il existait dès l'aurore de la période qui a précédé la nôtre. Il est à peu près prouvé qu'il a connu la période de transition entre les temps tertiaires et l'époque glaciaire ; enfin il est probable qu'il vivait dès l'époque miocène.

Ce n'est plus à 6000 ans qu'il faut faire remonter l'antiquité du genre humain, mais bien à une époque qu'il est impossible d'estimer en chiffres. On ne se tromperait guère, toutefois, en disant que c'est par des centaines, et peut-être par des milliers de siècles, qu'il faudra désormais compter.

IV. Classification des périodes préhistoriques.

Les découvertes que nous venons d'exposer ont prouvé que quelques auteurs anciens avaient raison lorsqu'ils prétendaient qu'avant de se servir d'instruments en fer, l'homme avait utilisé le bronze pour fabriquer ses outils,

et qu'avant d'employer ce dernier métal, il avait eu recours à la pierre et au bois. Les âges du fer, du bronze et de la pierre, sont aujourd'hui universellement admis. Chacun d'eux a passé d'ailleurs par différentes phases avant d'atteindre son summum de perfection, et, pour faire une étude fructueuse de l'industrie humaine aux époques préhistoriques, il est nécessaire d'établir des subdivisions. Comme nous devons nous borner à l'âge de la pierre, nous ne dirons rien des deux autres.

Les milliers de faits observés depuis un demi-siècle ont établi qu'avant d'en arriver à polir la pierre, l'homme s'était contenté, pour se façonner des instruments, d'enlever aux fragments de roches dont il se servait quelques éclats pour les rendre tranchants ou pour leur donner une forme déterminée. Aussi, dût-on diviser l'âge de la pierre en deux époques.

1° *L'Époque de la pierre taillée* ou *époque paléolithique.*

2° *L'Époque de la pierre polie* ou *époque néolithique.*

L'époque paléolithique (littéralement, de la pierre ancienne) commence aux premiers temps de l'humanité et se continue jusqu'à la fin des temps quaternaires ; *l'époque néolithique* (de la pierre nouvelle) commence au début de notre époque géologique. Nous ajouterons, cependant, que ces dates ne s'appliquent qu'à l'Europe occidentale; car, dans d'autres régions, on a commencé beaucoup plus tard à polir les instruments de pierre, et on sait que les habitants des îles Andaman sont encore plus arriérés, au point de vue de la fabrication de leurs outils, que beaucoup de tribus qui vivaient chez nous à l'époque quaternaire. D'un autre côté, M. de Quatrefages pense que le polissage de la pierre a commencé dans le centre de l'Asie avant le début de notre époque géologique. Il est donc bien évident que, lorsqu'on parle de l'époque de la pierre polie, par exemple, il faut, pour que cette expression ait un sens précis, indiquer la contrée à

laquelle on se réfère. Pour nous, nous aurons en vue ce qui s'est passé dans l'Europe occidentale, et plus spécialement dans notre pays.

La période de la pierre taillée ayant duré fort longtemps chez nous, il a été nécessaire d'établir des subdivisions. Si l'on admet l'homme tertiaire, il est une première subdivision qui s'impose dans les âges paléolithiques : il faut diviser cette période en deux époques primordiales correspondant, la première à l'époque tertiaire, et la seconde à l'époque quaternaire. Chacune de ces époques sera à son tour subdivisée, comme nous le verrons plus loin.

Nous pouvons, sous forme de tableau, faire saisir facilement les grandes divisions de l'âge de la pierre.

AGE	PÉRIODES	ÉPOQUES GÉOLOGIQUES.
de la pierre.	de la pierre polie ou néolithique.	Temps actuels.
	de la pierre taillée ou paléolithique.	Temps quaternaires.
		Temps tertiaires.

M. G. de Mortillet ne fait pas entrer les temps tertiaires dans la période de la pierre taillée; il en fait une période distincte qu'il appelle *éolithique* ou de la *pierre éclatée*. Cette période nous semble superflue, car si les silex d'Otta ou de Puy-Courny ont réellement été travaillés par l'homme tertiaire, leur taille a été effectuée par des procédés identiques à ceux qui ont été mis en œuvre pour certains silex du début de l'époque quaternaire.

Nous allons maintenant étudier l'industrie humaine à chacune des époques que l'homme a traversées, et montrer les progrès que nos ancêtres ont accomplis pendant l'âge

de la pierre. Nous nous occuperons en passant de l'homme lui-même et nous résumerons ce qu'on sait de ses mœurs, de ses coutumes, voire même de ses croyances religieuses. Nous essayerons, en un mot, de faire revivre ce passé lointain dont l'histoire ne nous a conservé aucun souvenir.

DEUXIÈME PARTIE

L'EPOQUE PALÉOLITHIQUE OU DE LA PIERRE TAILLÉE

III

L'HOMME TERTIAIRE

I. *Nos premiers ancêtres.* — L'être qui a laissé des traces de son existence à l'époque tertiaire est-il l'homme? — Caractères de l'homme primitif. — Industrie tertiaire. — Procédé employé pour éclater le silex. — Milieu dans lequel vivaient nos premiers ancêtres : relief, climat et animaux de l'Europe occidentale. — Coutumes et genre de vie de l'homme des temps tertiaires.

II. *Comparaisons ethnographiques* — Elles expliquent la rareté des outils. — Australiens et Mincopies; les premiers emploient des pierres brutes. — Les premiers outils de l'homme peuvent ne pas se reconnaître. — Les Australiens et les baleines échouées. — Conclusion.

I. Nos premiers ancêtres.

Tout en faisant quelques réserves au sujet de l'homme tertiaire, nous avons dit que son existence était au moins probable. Supposons que le fait soit absolument démontré et voyons ce qu'était l'être qui taillait le silex ou incisait les os des cétacés de l'époque.

Mais, d'abord, était-ce bien un homme? Cette question a besoin d'être examinée avec quelques détails; car plusieurs savants, tout en admettant que les silex de Thenay

sont bien miocènes et qu'ils ont réellement été taillés intentionnellement, sont portés à croire que l'être qui les façonnait n'avait rien d'humain. Ils se basent sur des considérations qu'il ne sera peut-être pas inutile de rappeler.

« Depuis la formation du calcaire de Beauce, dit M. de Mortillet, depuis le dépôt des marnes à silex de Thenay, la faune mammalogique s'est renouvelée complètement au moins trois fois. Et, entre celle du miocène moyen et celle des temps actuels, il n'y a pas seulement des différences d'espèces, mais des différences de genres. » D'où il faudrait conclure que si les mammifères se sont tous renouvelés depuis cette époque, l'homme ne pourrait pas avoir seul survécu.

En raisonnant ainsi, on oublie trop que l'intelligence de l'homme lui fait trouver, pour se préserver des influences extérieures, des moyens que n'ont point les autres animaux. Nous nous sommes suffisamment étendu sur ce point, dans le précédent chapitre, pour n'avoir plus besoin d'y revenir.

Un deuxième argument qu'on invoque souvent pour nier l'existence de l'homme tertiaire est emprunté à la loi d'évolution des êtres. Il est facile de comprendre cette loi. Les premiers animaux qui ont apparu à la surface du globe sont des êtres d'une organisation tout à fait inférieure. Au fur et à mesure que des types nouveaux prenaient naissance, leur organisation se montrait supérieure à celle des animaux qui les avaient précédés. Or, l'homme est le plus parfait des mammifères; il a donc dû apparaître le dernier.

Déjà Cuvier s'était servi de cet argument pour se refuser à admettre l'homme quaternaire. A son époque on n'avait pas encore trouvé de singes fossiles, et l'être humain n'avait pas pu apparaître avant ces animaux. Cependant, l'existence de l'homme à l'époque quartenaire est aujourd'hui surabondamment démontrée. Mais, depuis

l'année où Cuvier exprimait cette manière de voir, on a rencontré des singes fossiles; on en a même trouvé dans les terrains tertiaires. Aussi peut-on continuer à prétendre que la loi d'évolution des êtres n'a pas été battue en brèche par la découverte de l'homme quaternaire, puisqu'il a été démontré qu'antérieurement vivaient des singes supérieurs, des singes anthropomorphes (à formes humaines).

L'argument ayant conservé sa valeur, on s'en sert et on en abuse même. On dit aujourd'hui que les singes supérieurs n'ayant fait leur apparition qu'au milieu de l'époque tertiaire, l'homme, mammifère encore supérieur aux singes anthropomorphes, n'a pu apparaître que plus tard. Or, Cuvier n'avait pas trouvé de singes fossiles et cependant il en existe; qui nous dit que, si on n'en a pas encore rencontré dans les couches antérieures à l'époque miocène, on n'en rencontrera pas quelque jour?

Admettons qu'il soit parfaitement démontré que les singes à formes humaines n'aient pas vécu avant le milieu de l'époque tertiaire; serait-ce se mettre en contradiction avec la loi d'évolution des êtres que de prétendre que l'homme a pu apparaître en même temps? nous ne le croyons pas. En effet, notre organisation est tellement voisine de celle des singes anthropomorphes qu'on a pu leur appliquer le qualificatif qui sert à les distinguer; ce par quoi nous leur sommes supérieurs, c'est par l'intelligence. Mais, physiquement, nous leur sommes si semblables qu'on peut dire que les types humain et anthropomorphe ont dû se suivre de près; les temps miocènes ont eu une durée assez longue pour voir apparaître l'un et l'autre.

On soutient encore que le singe a pu tailler les silex tertiaires qui ont été rencontrés. C'est un animal intelligent, qui sait se servir d'outils, et on cite volontiers l'exemple rapporté par Darwin d'un singe qui, pour casser des noisettes, se servait toujours d'une même pierre, qu'il

avait soin de cacher dans la paille. Aussi, dit M. Gaudry, cet être intelligent ayant sûrement vécu à l'époque miocène, « l'idée la plus naturelle qui se présenterait, à l'esprit serait que les silex de Thenay ont été taillés par le *dryopithecus* », c'est-à-dire par un singe supérieur, découvert par M. Fontan dans des couches tertiaires, à Saint-Gaudens. A notre humble avis, il y a loin de se servir d'une pierre pour casser des noisettes à fabriquer un outil de silex, si rudimentaire soit-il ; l'un n'implique sûrement pas l'autre [1].

M. G. de Mortillet, qui est si compétent lorsqu'il s'agit de pierre travaillée, n'hésite pas à reconnaître un travail intentionnel sur un certain nombre de silex tertiaires, mais il ne l'attribue ni à un singe ni à l'homme. Cet « être intelligent éclatant le silex, tout comme l'homme quaternaire », serait le *précurseur de l'homme*, qui aurait pu donner naissance à deux types à la fois. Nous entrons ainsi dans le champ d'hypothèses nouvelles : si, pour quelques-uns, l'existence de l'homme tertiaire n'est pas démontrée, nous ne croyons pas que celle de son *précurseur* le soit davantage.

Si les silex de Thenay, de Puy Courny et d'Otta ont été travaillés intentionnellement, il nous semble bien plus naturel de les attribuer à l'être qui plus tard, comme le déclare M. de Mortillet, éclata le silex exactement de la même manière, c'est-à-dire à l'homme, que de les regarder comme ayant été façonnés par un singe, lorsqu'on n'a jamais vu un animal de cet ordre se livrer à un semblable travail. D'un autre côté, si disposé qu'on soit à ne voir dans l'homme que le descendant perfectionné d'un autre mammifère, il faut bien reconnaître

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, il a été découvert une nouvelle mâchoire de *dryopithecus*. L'étude qu'en a faite M. Gaudry lui a démontré qu'il s'agit d'un singe inférieur, auquel on ne saurait guère attribuer la taille des silex de Thenay, comme ce savant l'avait fait tout d'abord.

que nous ne connaissons pas ce prétendu *précurseur* et qu'il est tout à fait téméraire de lui attribuer des connaissances qui semblent, au contraire, l'apanage de l'humanité. Sans rien préjuger au sujet de l'origine de notre espèce, nous croyons que l'homme seul a pu tailler la pierre, et nous considérons un silex dont on ne saurait contester le travail intentionnel comme l'œuvre d'un être présentant déjà des caractères humains. Cela revient à dire que, pour nous, l'être qui, pendant l'époque tertiaire, éclatait le silex en France et en Portugal n'était ni un singe, ni le précurseur de l'homme, mais bien l'homme lui-même.

On pourrait invoquer d'autres arguments à l'appui de cette manière de voir. Jamais, que nous sachions, on n'a signalé de singes carnivores; or, les incisions observées sur les os de cétacés tertiaires, si elles sont dues à un outil en silex, démontrent clairement que l'être qui se nourrissait de la chair de ces animaux n'était pas un singe, mais bien un homme.

Quels étaient les caractères de cet homme primitif? il est bien difficile de rien conjecturer de précis à cet égard. La plus ancienne race humaine dont nous connaissions les restes ne remonte pas au delà de l'époque quaternaire; car, nous l'avons dit plus haut, l'homme tertiaire dont on a prétendu retrouver le squelette à Castenedolo paraît moins ancien que la couche qui le renferme. Les hommes les plus compétents regardent aussi comme plus récents les ossements humains d'Amérique, qu'on avait considérés comme tertiaires. Or, la première race humaine connue semble différer assez sensiblement des populations de l'Europe actuelle; nos ancêtres plus reculés devaient en différer davantage encore. Comme le dit M. de Quatrefages, le type primitif de l'espèce humaine a nécessairement dû s'effacer et disparaître. Quand tout changeait autour de lui, l'homme ne pouvait rester immuable. Mais quels changements se

sont produits dans son organisation? nous ne le savons pas. « Nous ne connaissons pas l'homme primitif; nous le rencontrerions que, faute de renseignements, il serait impossible de le reconnaître. Tout ce que la science permet de dire à son sujet est que, selon toute apparence, il devait présenter un certain prognathisme (une saillie en avant des mâchoires) et n'avait ni le teint noir ni les cheveux laineux. Il est encore assez probable que son teint se rapprochait de celui des races jaunes et accompagnait une chevelure tirant sur le roux. Tout enfin conduit à penser que le langage de nos premiers ancêtres était un monosyllabisme plus ou moins accusé.

Ce ne sont là que des conjectures et qui se réduisent à bien peu, mais du moins ce peu repose sur l'expérience et l'observation. »

Darwin est bien loin d'être d'accord avec M. de Quatrefages sur les caractères de nos premiers ancêtres. Ils « étaient, dit-il, sans doute couverts de poils; les deux sexes portaient la barbe; leurs oreilles étaient pointues et mobiles; ils avaient une queue desservie par des muscles propres.... Le pied, à en juger par l'état du gros orteil dans le fœtus, devait être alors préhensile et nos ancêtres vivaient sans doute habituellement sur les arbres dans quelque pays chaud, couvert de forêts; les mâles avaient de grandes dents canines qui leur servaient d'armes formidables ».

Cette description peut s'appliquer textuellement à tous les grands singes. Dans tous les cas, elle ne ressemble guère à celle de M. de Quatrefages, et, en les comparant l'une à l'autre, on en arrive à conclure qu'il faut, pour que deux naturalistes d'une telle valeur formulent des conclusions si diamétralement opposées, que nous ne sachions réellement rien de l'homme primitif. N'essayons donc pas plus longtemps de dégager les caractères physiques de l'homme tertiaire : dans l'état actuel de nos connaissances ce serait peine perdue.

Il n'en est pas tout à fait de même de son industrie. Dans les couches miocènes de Thenay, l'abbé Bourgeois a recueilli une foule de silex dont la plus grande partie n'a pas été travaillée, mais parmi lesquels il s'en trouve qui, pour M. de Mortillet et pour d'autres, portent des traces de travail intentionnel. A Otta, en Portugal, M. Carlos Ribeiro avait déjà recueilli, en 1878, une quantité considérable de silex (fig. 10) et de fragments de quart-

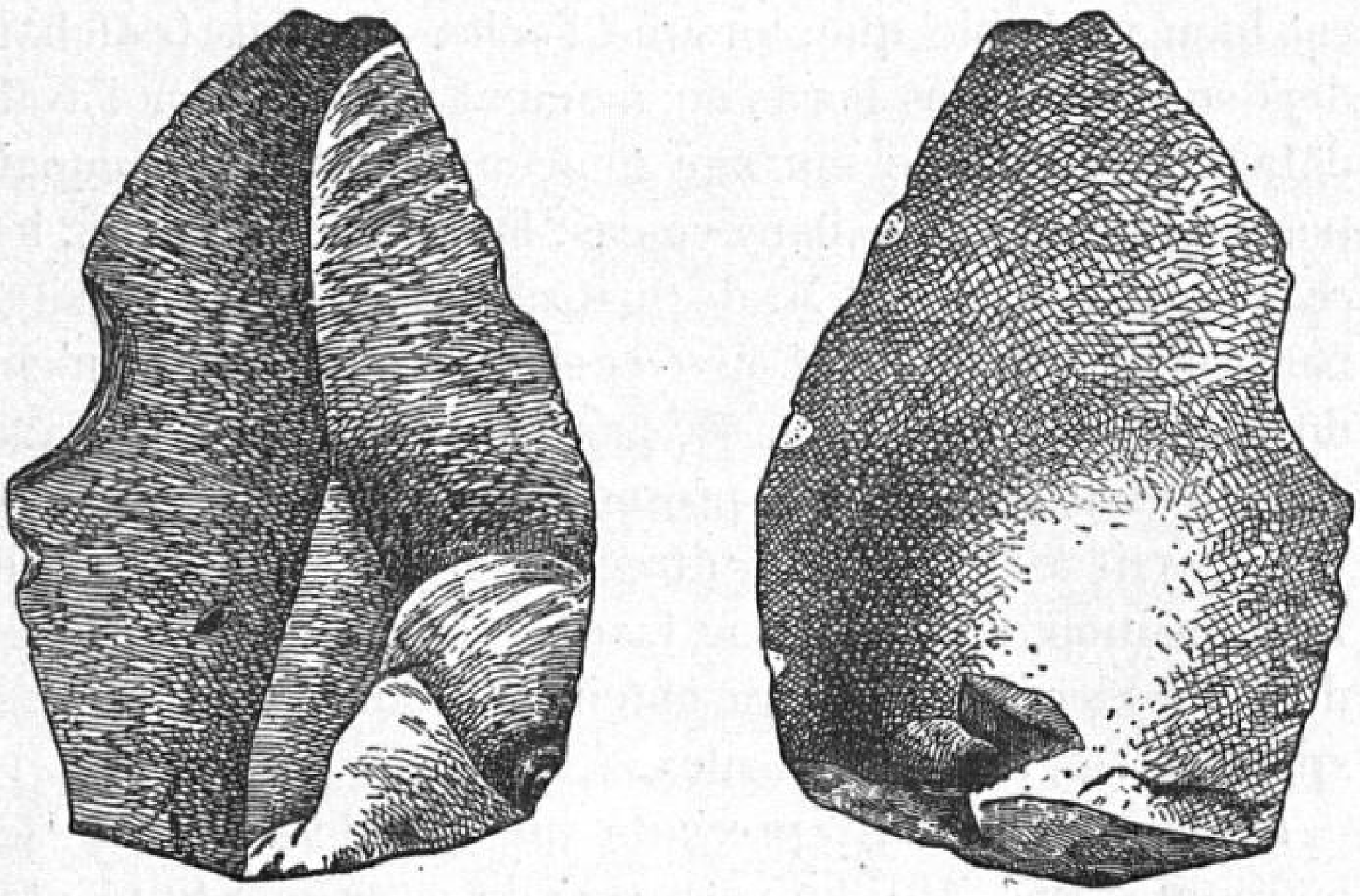

Fig. 10. — Pointe de silex trouvée dans les couches tertiaires d'Espinaçao de Cao, près Otta (Portugal), d'après M. Cartailhac.

zite, dans des couches de la même époque; il en envoya toute une série à l'Exposition de Paris et, après les avoir examinés avec une minutieuse attention, M. de Mortillet déclarait que vingt-deux portaient « des traces indubitables de travail ». M. Rames récolta également, au Puy-Courny, près d'Aurillac, de nombreux silex, dans une couche non remaniée datant incontestablement de l'époque miocène, et un certain nombre d'entre eux ont été taillés intentionnellement, d'après ce qu'affirme M. de Quatrefages. Examinons ce qu'étaient les outils de nos ancêtres du milieu des temps tertiaires.

Le premier type est le *grattoir*. C'est un éclat de silex, de forme plus ou moins irrégulière, présentant toujours un bord tranchant où l'on voit une série de petites cassures à arêtes vives, disposées à peu près sur un même plan oblique, de manière à offrir une sorte de biseau. On admet généralement que ces cassures proviennent d'éclats de petites dimensions que l'homme a préalablement détachés de l'outil au moyen de coups secs donnés à l'aide d'une autre pierre, afin d'obtenir un bord tranchant. Mais il est bien probable que, lorsque l'éclat de silex tranchait déjà sur un de ses bords au moment où l'ouvrier l'avait détaché du bloc, le sauvage miocène ne se préoccupait pas de le retoucher. Dans ce cas, les petites cassures, les *écaillures*, comme dit M. de Quatrefages, se sont produites naturellement, lorsque l'ouvrier s'est servi de son fragment de silex pour gratter un os, par exemple. On s'explique ainsi leur petitesse, leur présence sur un seul bord, celui qui servait à racler, leur direction toujours la même et leur position sur la même face de l'outil. Le grattoir a donc dû bien souvent être obtenu à l'aide d'un seul coup appliqué sur un bloc de silex.

Un deuxième outil présente une pointe à une de ses extrémités (fig. 10). Le voisinage de cette pointe montre souvent les mêmes petites cassures que nous venons de signaler sur le grattoir; elles s'observent toujours sur une seule face, l'autre côté s'étant détaché d'un seul coup du bloc ou *nucléus*. Cet outil a reçu le nom de *perçoir*, sans qu'on puisse préciser la nature des objets qu'il a dû servir à percer. Introduit à l'extrémité d'un bâton fendu et fixé par un procédé quelconque, il pouvait parfaitement jouer le rôle d'une pointe de lance.

Les grattoirs et les perçoirs ou pointes sont les deux types d'outils en pierre qui se rencontrent le plus fréquemment dans les couches de l'époque miocène. Mais, au Puy-Courny, M. Rames déclare avoir recueilli d'autres instruments. C'est d'abord un objet qu'on a grossièrement

travaillé sur ses deux faces, pour lui donner à peu près la forme d'une amande. Cet instrument est tout à fait comparable aux *haches* quaternaires de Saint-Acheul, dont il sera question dans le chapitre suivant; mais il est à peine ébauché et ses petites dimensions ne permettent guère d'y voir autre chose qu'une pointe destinée à armer l'extrémité d'un bâton. Des *lames* courtes, tranchantes sur les bords, ont dû servir de couteaux. Enfin M. Rames a découvert des *disques* en silex analogues à ceux qu'on trouve abondamment dans les couches quaternaires et dont on s'explique difficilement l'usage, à moins qu'on n'admette qu'ils aient aussi été fixés au bout d'un bâton transformé de cette façon en massue.

Remarquons, en passant, que les objets recueillis par M. Rames sont tous fabriqués avec les mêmes variétés de silex, et pourtant il en existe d'autres sortes dans le gisement. Ce fait, comme l'observe M. de Quatrefages, a une véritable importance. Si l'on était porté à croire que les outils dont il s'agit sont le résultat de brisures accidentelles, il serait bien extraordinaire que deux sortes de silex aient seules subi des accidents, tandis que les quatre autres, qui se trouvent dans la même couche, n'auraient jamais été brisées. « L'uniformité de composition des objets trouvés par M. Rames atteste donc un choix raisonné. Ce choix ne peut avoir été fait que par un être intelligent, sachant distinguer les diverses sortes de pierres et n'employant que les meilleures dans la fabrication de ses armes ou de ses outils. »

Les meilleures pierres étaient celles qui s'éclataient le plus facilement. En effet, tous les instruments ont été détachés d'un bloc par percussion, comme le prouvent les *bulbes* ou *conchoïdes* qu'ils portent (Voy. chap. I). Les petites cassures des bords, lorsqu'elles ne se sont pas produites accidentellement, en se servant des outils, sont le résultat de retouches pratiquées par le même procédé.

On a cru, pourtant, que l'homme tertiaire employait une

autre méthode pour fabriquer ses outils. M. Bourgeois avait rencontré à Thenay des traces de feu sur un assez grand nombre de cailloux pour qu'on se soit cru en droit de supposer que l'ouvrier de cette époque s'était servi de cet élément pour éclater les pierres qu'il voulait utiliser, ainsi que le font encore de nos jours certaines tribus australiennes. Mais ces silex brûlés et craquelés n'offrent ni le même tranchant ni la même résistance que les pierres éclatées par percussion ; ils auraient donc constitué de fort mauvais outils. Il est bien probable que ceux qui ont été recueillis se sont trouvés accidentellement dans un foyer, sans que l'homme en ait utilisé les éclats. L'opinion contraire a toutefois compté de nombreux partisans qui s'appuyaient sur l'autorité de M. G. de Mortillet, ce savant ayant cru, à une époque, que nos ancêtres miocènes employaient exclusivement ce procédé de taille. Il avait même vu là un caractère assez important pour donner à l'époque de Thenay le nom d'époque de la *pierre étonnée*. Le silex d'abord saisi, *étonné* par le feu, se serait divisé en fragments d'assez petites dimensions, et des retouches par percussion auraient ensuite servi à corriger les défauts de cette première taille. On expliquait ainsi la petitesse des objets, qui se comprend tout aussi facilement sans cela : l'homme n'avait pas encore acquis l'expérience qui, plus tard, lui permettra de détacher d'un bloc de pierre ces lames, ces pointes merveilleuses qu'on ne peut obtenir qu'avec une grande habileté.

Ajoutons que M. G. de Mortillet a modifié sa première manière de voir. En présence des faits, notamment de ceux observés par M. Ribeiro à Otta, il a renoncé à son expression de pierre étonnée, qu'il a remplacée par celle de pierre éclatée.

Avec le temps, l'homme perfectionna son outillage; mais, au début, les progrès furent extrêmement lents. Ainsi, à la fin de l'époque tertiaire nous retrouvons les mêmes instruments qu'au milieu de cette époque, qui fut pour-

tant d'une si longue durée; ils sont alors un peu mieux travaillés, les retouches sont un peu plus nombreuses, mais le perfectionnement est peu considérable et les types restent à peu de chose près identiques. Pourtant, on voit apparaître une arme nouvelle : c'est une pointe, plus petite que celle que nous venons de signaler et qui devait servir à armer l'extrémité d'un bois peu volumineux. C'est pour cela qu'on a donné à cet instrument le nom de *pointe de flèche*, ses dimensions réduites ne pouvant laisser supposer que le bâton qui en était muni constituât une véritable lance. Il est impossible de savoir si l'arc existait dès cette époque, attendu que l'arme aurait été complètement détruite par suite du long espace de siècles qui s'est écoulé depuis lors; le fait semble peu admissible, l'arc supposant une civilisation qu'étaient loin d'avoir atteinte nos ancêtres tertiaires. Il devait donc s'agir plutôt d'un trait qu'on lançait à la main, c'est-à-dire d'un javelot, que d'une flèche.

Nous connaissons maintenant à peu près tout l'outillage de l'homme qui a vécu avant l'époque glaciaire; examinons quel devait être son genre d'existence. Pour que le lecteur puisse saisir facilement ce qui va suivre, il nous faut faire une petite digression et rappeler sommairement quels étaient le relief, le climat, les animaux de l'Europe occidentale pendant cette période.

La mer couvrait encore de vastes étendues de terrains aujourd'hui émergés et formait, au milieu des terres déjà sorties des eaux, des sortes de grands lacs salés fréquentés par les animaux marins les plus divers. Pour n'en citer que quelques exemples, nous nous bornerons à signaler le vaste lac qui, en France, s'avançait fort loin à l'intérieur et recouvrait tout l'emplacement de la Beauce actuelle, celui qui en Italie occupait le Bolonais, enfin le lac situé au nord de Lisbonne et sur les rives duquel se trouvait Otta, la localité dont il a été si souvent question dans les pages qui précèdent. De grands

cétacés vivaient dans leurs eaux et venaient parfois s'échouer sur les rivages.

A cette époque furent soulevées les plus hautes montagnes du globe; les moins élevées existaient déjà en partie, disséminées de loin en loin au milieu des continents. « En Europe, dit Contejean, les grandes terres ressemblaient sans doute aux régions planes ou ondulées de l'intérieur de l'Afrique; elles étaient semées de lacs et de marécages et nourrissaient une végétation luxuriante. D'immenses troupeaux d'herbivores parcouraient ces savanes à demi-noyées sous les eaux, aussi nombreux et plus variés que les troupes d'éléphants, de zèbres et d'antilopes de l'Afrique australe. Les rhinocéros, les tapirs, divers sangliers, des antilopes, des *Anchiterium*, semblables aux chevaux, paissaient dans les mêmes régions que les *Palœotherium*, les *Anthracotherium*, les *Helladotherium*, les *Sivatherium*, les mastodontes, non moins remarquables par la bizarrerie de leur forme que par celle de leurs noms. Tous étaient dominés par le gigantesque *Dinotherium*, le plus grand des animaux terrestres. De nombreux carnassiers venaient modérer ce que cette population aurait pu présenter de trop exubérant. Des oiseaux coureurs, semblables à l'autruche, traversaient les plaines arides; de grands lézards, des serpents de diverses sortes se glissaient entre les arbres des forêts, hantées par une population assez variée de singes, et dans les profondeurs desquelles l'homme avait peut-être déjà établi son repaire. Des insectes et des oiseaux de toute espèce sillonnaient les airs. Remplis de crocodiles, les lacs et les marécages nourrissaient des poissons analogues à ceux de nos rivières. Sur les rivages des mers se traînaient des phoques et des lamantins; et les océans, peuplés de dauphins, de baleines et de cachalots, étaient ravagés par des squales énormes. »

L'étude des plantes tertiaires a conduit MM. Heer et de Ficalho à admettre que, vers le milieu de cette époque,

la température moyenne de l'année devait être d'environ 18 à 20 degrès centigrades. Ils ont observé, en effet, que les genres de végétaux qui vivaient alors dans nos contrées se rencontrent aujourd'hui dans les régions qui présentent cette température.

Tel était le milieu dans lequel vivaient nos premiers ancêtres. Il est très admissible qu'avec un climat semblable l'homme ait pu se passer de vêtements, et se promener nu à travers les immenses savanes de l'Europe occidentale. Se construisait-il des maisons ou bien, comme M. Contejean le suppose, établissait-il son repaire dans les profondeurs des forêts, sans doute à l'abri de branchages entassés en forme de hutte grossière? La première opinion a été émise : on a pensé qu'il établissait « sa chétive demeure sur quelque banc de sable, à proximité de la côte ». On a même hasardé l'hypothèse qu'il devait construire des *habitations lacustres*, comme celles que nous avons signalées dans certains pays. Mais, si l'on songe que ce genre de maisons n'a été rencontré qu'à une époque relativement récente, ne remontant pas au delà de l'époque actuelle, que les hommes quaternaires ne construisaient pas encore de telles demeures, il est difficile de croire que les sauvages tertiaires aient été aussi en avance sur leurs descendants. Ce qui a donné lieu à cette supposition, ce sont les silex brûlés et craquelés dont il a été question plus haut. On a pensé que, de même que dans les cités lacustres de la Suisse, des incendies avaient dévoré certaines habitations et que le feu avait laissé les traces de son action sur les pierres qui se trouvaient dans la maison. Il suffit, pour expliquer le phénomène, d'admettre qu'un foyer a été allumé sur un point où se trouvaient des silex, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une hypothèse qui semble bien hasardée.

Déjà, en 1870, M. Hamy écrivait à propos des outils de l'homme tertiaire recueillis par l'abbé Bourgeois : « Chose

remarquable, c'est toujours près des rives de l'ancien lac de Beauce que se rencontrent ces débris d'industrie primitive ». Les découvertes de M. Capellini auprès de Spienne, celles de M. Carlos Ribeiro à Otta, ont été faites aussi sur le bord de grands lacs anciens. Il paraît donc probable que l'être humain de cette époque fréquentait volontiers les rivages, sans doute pour y attendre les proies qui venaient s'échouer sur les plages. Les incisions signalées sur les os de la petite baleine fossile d'Italie, aussi bien que celles observées en France sur des ossements d'autres animaux marins, démontrent, en effet, que l'homme profitait des aubaines que les flots lui apportaient.

A l'état de sauvagerie dans lequel ils vivaient, nos ancêtres avaient évidemment quelque difficulté à se procurer de la viande et devaient surtout se nourrir de végétaux sauvages. Entourés d'animaux redoutables, ils ne pouvaient guère s'en emparer au moyen des armes que nous avons vues entre leurs mains. Peut-être, avec leurs javelots, parvenaient-ils à abattre quelques oiseaux, quelque menu gibier; les grosses proies devaient leur échapper, et c'était une bonne fortune pour eux de rencontrer un gros animal échoué sur le sable ; aussi la dépeçaient-ils consciencieusement, et ne cessaient-ils l'opération qu'après avoir atteint les os, sur lesquels leurs couteaux de silex ont laissé leurs traces.

A ce qui précède se borne tout ce qu'il est permis de conjecturer, avec quelque vraisemblance, au sujet de l'homme tertiaire. L'avenir viendra sans doute jeter de nouvelles lumières sur la question. Avant d'aller plus loin, il faut attendre d'avoir été renseigné par l'observation.

II. Comparaisons ethnographiques.

Nous avons supposé démontrée l'existence de l'homme tertiaire, sans pourtant avoir essayé d'atténuer la portée des objections qui ont été faites à cette manière de voir.

Si disposé que nous soyons à assigner une aussi haute antiquité au genre humain, nous ne nous dissimulons pas que les faits peuvent laisser subsister quelques doutes dans certains esprits, et encore moins que le nombre des observations peut paraître trop restreint. Nous avons déjà dit que, dans l'hypothèse où nous nous sommes placé, l'homme était assurément clairsemé à la surface du globe et qu'il ne pouvait laisser d'abondantes traces de sa présence; nous avons ajouté que beaucoup de débris ont dû disparaître dans la longue période de siècles qui nous sépare de la période miocène. En effet, à moins de se trouver dans des conditions exceptionnelles, tous les instruments en os, en bois d'animaux et les restes de l'homme lui-même peuvent parfaitement avoir été altérés au point d'être aujourd'hui méconnaissables. Les objets en bois ont certainement disparu. Mais on peut expliquer d'une autre façon la rareté des débris d'industrie humaine dans les couches tertiaires.

A l'Exposition universelle de 1889, chacun a pu voir des massues d'Australiens du Sud qui se composaient uniquement d'une ou de deux pierres, sans la moindre trace de travail, fixées au moyen d'une résine dans l'anse formée par une branche pliée en deux (fig. 11). C'est là évidemment un instrument des plus primitifs qui a dû, selon toute apparence, être usité dès le début de l'humanité. Il est même probable que les premiers outils de nos ancêtres ont été encore plus rudimentaires, la résine et les deux pierres fixées dans le même manche indiquant déjà une certaine expérience. Bien que la chose soit hypothétique, nous ne serions pas étonné que la première arme fabriquée par l'homme se composât uniquement d'un caillou quelconque fixé tant bien que mal à l'extrémité d'un bois fendu ou assujetti au milieu d'une liane, comme dans les massues des Australiens, avec la résine en moins. Or, que se serait-il passé si une arme de ce genre avait été perdue ou abandonnée par son

propriétaire ? Exactement ce qui se passera quand les massues de l'Australie auront traversé seulement quelques siècles, au milieu des forêts ou à la surface du sol. Le bois se pourrira, la résine se détachera des pierres et disparaîtra à son tour. Il ne restera de l'instrument que deux pierres brutes, analogues à toutes celles qui se rencontreront à chaque pas dans le pays, sans que rien puisse faire supposer qu'elles aient servi à l'homme à tuer quelque gibier ou à se débarrasser d'un de ses semblables. Ne trouvât-on aucun silex travaillé dans les couches tertiaires, qu'on ne pourrait pas en conclure que l'homme de cette époque n'a pas eu ses instruments de pierre ; l'exemple des Australiens est là pour nous montrer le contraire.

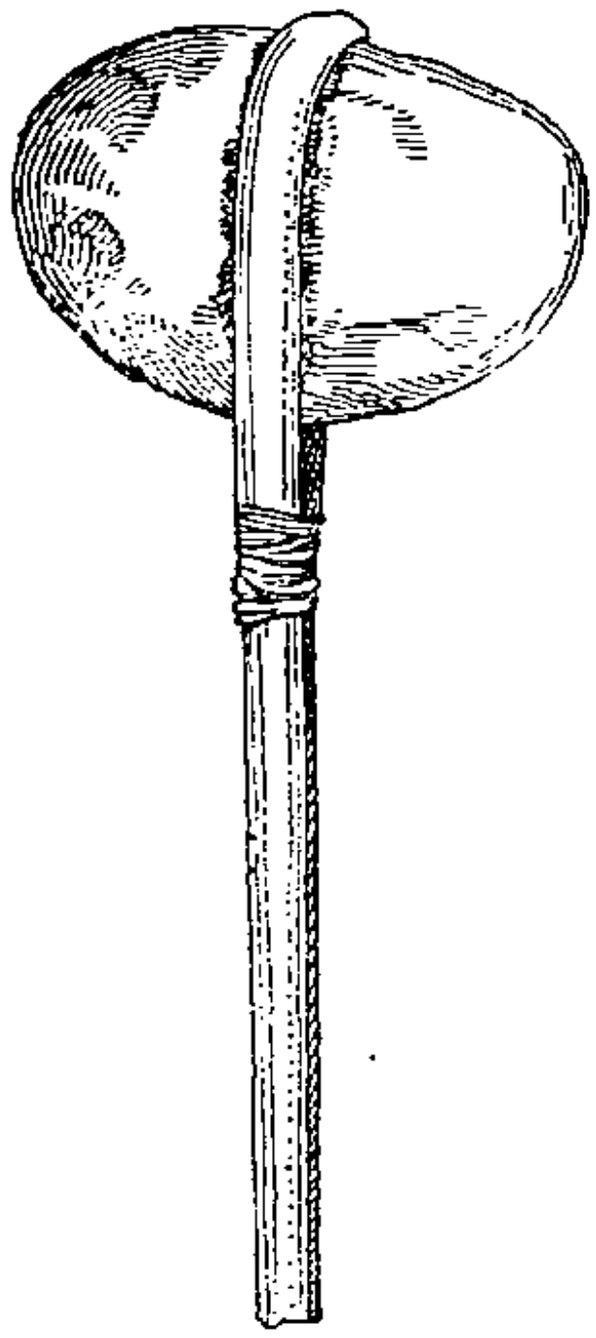

Fig. 11. — Massue australienne.

On voit l'importance que peut avoir, pour l'étude de l'homme primitif, la connaissance des populations sauvages des temps modernes. Ce sont des sauvages actuels qui vont nous fournir des termes de comparaison pour les silex tertiaires que beaucoup de savants regardent comme travaillés intentionnellement. *A priori*, on peut penser qu'ils doivent bien offrir quelques traces de travail intentionnel, pour que des hommes aussi prudents et aussi compétents que MM. de Quatrefages, de Mortillet, Cartailhac, Capellini, Bellucci, Carlos Ribeiro, n'aient pas hésité, au Congrès de Lisbonne, à se prononcer pour l'affirmative. Mais, si l'on compare les silex tertiaires à ceux que taillent encore certaines populations de nos jours, on est frappé des analogies que l'on constate. Les Mincopies des îles Andaman, par exemple, en sont restés

à l'industrie de la pierre, qui, chez eux, est fort inférieure à ce qu'elle était chez nos plus anciens hommes quaternaires. Leurs flèches, leurs javelots sont armés seulement d'os de poisson, de fragments de coquilles ou de bois durci. La pierre, qui leur sert uniquement d'outil, est employée à l'état d'*éclats* sans retouches ; tout au plus la façonnent-ils à peu près en forme de *couteau paléolithique*. Mais ils n'ont jamais su fabriquer ni haches, ni ciseaux, ni perçoirs, ni grattoirs, ni pointes de lance ou de flèche. Bien plus, ces mêmes insulaires ont oublié tout procédé pour obtenir du feu et se bornent à entretenir soigneusement leur foyer.

Ainsi, voilà une population (citée par M. de Quatrefages) qui, au point de vue de l'industrie de la pierre, serait en arrière des sauvages tertiaires, puisqu'elle ne fabrique ni perçoirs, ni grattoirs, ni pointes de lance ou de flèche, tous instruments que nous avons signalés dans l'outillage des époques miocène et pliocène. Pourtant, on ne saurait nier que les Mincopies fabriquent intentionnellement leurs *éclats* de pierre, puisque les voyageurs ont pu le constater de leurs propres yeux.

Ce que nous avons dit de la coutume des hommes tertiaires qui se seraient précipités, armés de leurs outils de silex, sur les animaux qui venaient s'échouer sur les plages, pourrait également se soutenir à l'aide de comparaisons. C'est d'ailleurs ce qu'a déjà fait M. Hamy. « Les voyageurs anglais qui ont visité l'Australie, dit-il, le capitaine Grey en particulier, cité par M. J. Lubbock, nous apprennent qu'en pareille circonstance, après s'être frottés de graisse par tout le corps, les indigènes s'ouvrent un passage avec leur arme de pierre à travers la graisse du cétacé jusqu'à la viande. Les amis, prévenus par des feux qu'on a pris soin d'allumer, arrivent en foule près de la bête, « leurs mâchoires travaillent bel et bien dans la baleine, et vous les voyez grimpant de-ci, de-là, sur la puante carcasse, à la recherche des fins morceaux. »

L'histoire de l'homme primitif offre tant de points de contact avec celle des populations les moins élevées aujourd'hui dans l'échelle sociale, que l'on est en droit d'aller chercher chez les tribus les plus barbares des points de comparaison toujours fort utiles pour l'ethnographie des premiers Européens. Aussi, nous représentions-nous, en examinant les pièces envoyées par M. l'abbé Delaunay au Congrès international, le sauvage contemporain de l'*Halitherium*, allant chercher au sein de cet amphibie la fétide nourriture dont sont maintenant si friands les indigènes de la Nouvelle-Hollande, et laissant sur les os échoués à Pouancé la marque de son outil grossier. »

A l'époque où M. Hamy écrivait ces lignes, plus d'un savant regardait, en effet, les ossements d'halitherium découverts à Pouancé comme offrant des incisions faites par la main de l'homme. Si M. de Quatrefages était dans le vrai en se refusant à attribuer à un être humain les entailles dont il s'agit, s'il faut les regarder comme de simples *impressions géologiques*, la comparaison faite par M. Hamy n'en reste pas moins parfaitement juste ; seulement, au lieu de s'appliquer aux ossements découverts à Pouancé, elle s'appliquera à ceux rencontrés auprès de Spienne par M. Capellini.

IV

L'HOMME DES PREMIERS TEMPS QUATERNAIRES

I. *Généralités* et *classifications*. — Les glaciers de l'époque quaternaire. — Période interglaciaire. — Classifications des temps quaternaires; les bases sur lesquelles elles reposent. — Classifications de MM. E. Lartet, G. de Mortillet, E. Cartailhac.

II. *Époque chelléenne*. — Les restes de l'homme de cette époque nous sont encore inconnus. — Son industrie. — Instruments de pierre ; la manière de tailler le silex à cette époque. — Ustensiles en bois. — L'industrie chelléenne n'a pas été importée chez nous. — Les Australiens possèdent encore des armes du type de Chelles.

I. Généralités et Classifications.

Nous savons déjà ce qu'on entend par époque quaternaire. Pendant cette période, les glaciers avaient envahi une grande partie des montagnes de l'Europe, en rayonnant à des distances considérables. Le glacier des Alpes scandinaves s'étendait en éventail de la Hollande à la Russie; celui du Rhône avait 800 mètres d'épaisseur et descendait jusqu'à Bourg, Lyon et Vienne; celui de la Garonne atteignait 700 mètres d'épaisseur et 50 kilomètres de longueur. Les terres habitables étaient donc beaucoup plus restreintes qu'elles ne le sont de nos jours, et la population de notre pays devait forcément se condenser sur certains points.

Cette extension ancienne des glaciers se reconnaît à des

traces sûres, qu'on a pu étudier dans ceux de notre époque. Nous ne pouvons d'ailleurs pas nous étendre sur ce sujet.

Il est très possible que la grande période glaciaire de l'époque quaternaire ait été précédée de périodes comparables qui auraient débuté dans les temps tertiaires. Les géologues tendent de plus en plus à admettre que la première période de grands froids remonte à l'époque pliocène et que les glaciers avaient considérablement reculé au commencement de l'époque quaternaire, qui aurait ainsi débuté entre deux périodes très froides.

Ils ne sont toutefois pas absolument d'accord sur le moment où l'on doit faire commencer ce début : les uns comprennent dans les temps quaternaires une partie de l'âge pliocène, que d'autres rangent dans le tertiaire ; il est bien compréhensible qu'ils ne s'accordent pas davantage sur la durée qu'il convient de leur assigner. C'est qu'il n'existe réellement, comme nous l'avons déjà dit, aucune séparation entre les époques tertiaire et quaternaire : les animaux de la première s'éteignent peu à peu, et c'est aussi d'une manière extrêmement lente qu'on voit apparaître les espèces qui caractériseront les temps quaternaires. Cependant on peut dire que les naturalistes sont unanimes pour attribuer un immense laps de temps à l'époque glaciaire. Il est donc nécessaire, pour étudier fructueusement cette période, pendant laquelle l'homme a laissé tant de traces de son existence, d'établir des divisions.

Plusieurs méthodes ont été employées. La première se fonde sur la diversité des espèces animales qui ont vécu à cette époque ancienne, les unes organisées pour supporter un froid intense, les autres, au contraire, pouvant résister à un climat chaud. Pour ne citer que quelques exemples, bornons-nous à signaler, parmi les premières, des ours dont l'un, l'ours des cavernes, atteignait presque la taille d'un cheval ; le mammouth, grand éléphant à défenses recourbées qui, de même que le rhinocéros à narines cloison-

nées, était abrité par une épaisse fourrure de laine et de crins, ainsi qu'on a pu le constater sur quelques spécimens retrouvés presque entiers dans les glaces de la Sibérie, où ils s'étaient conservés comme dans un appareil frigorifique (fig. 12); nommons encore le renne, cet animal qui vit aujourd'hui en Laponie. Les espèces des

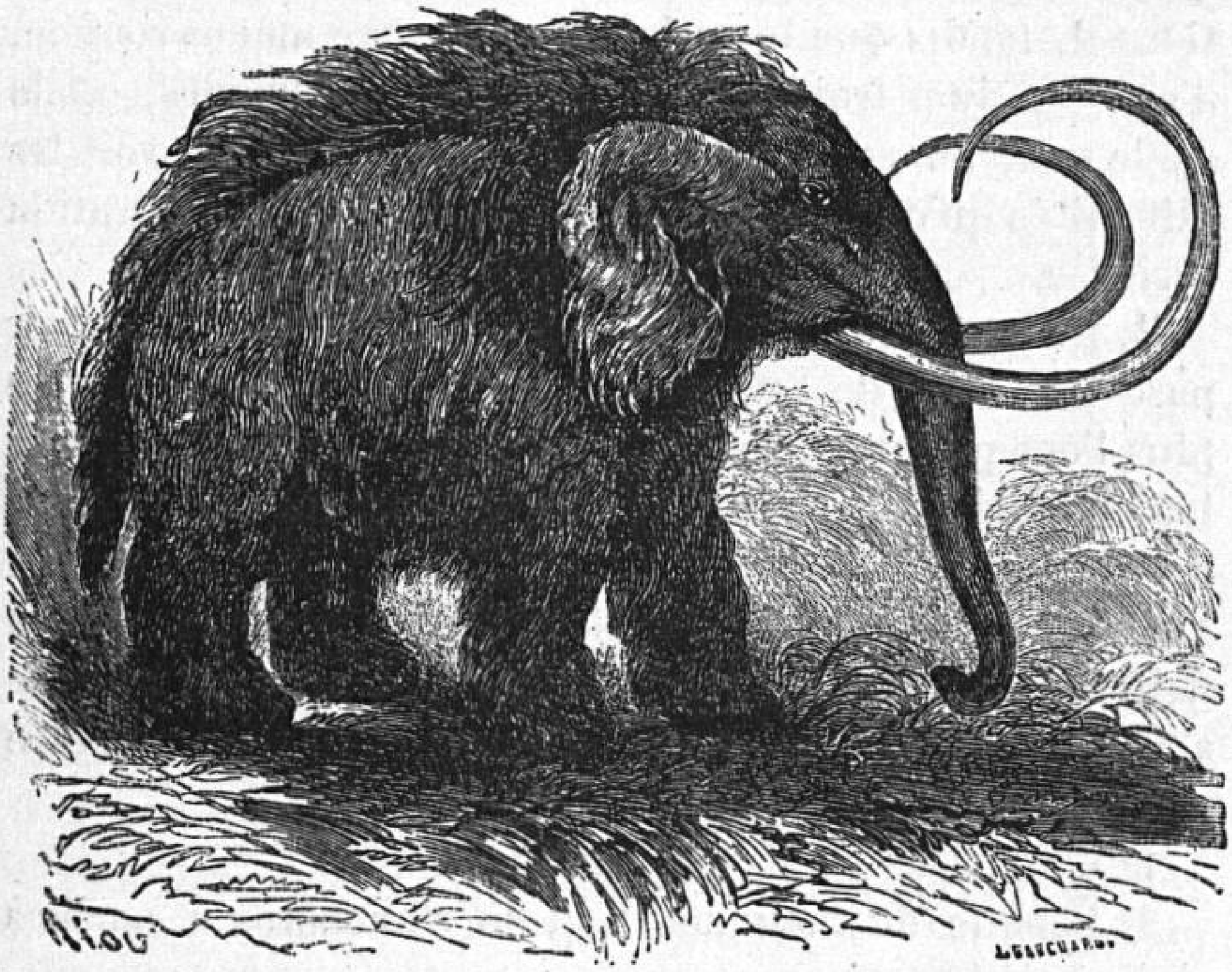

Fig. 12. — Mammouth, reconstitué d'après les spécimens trouvés en Sibérie.

pays chauds sont représentées par l'hippopotame, par un lion, par un autre éléphant, l'éléphant antique, et par un autre rhinocéros, qui n'avaient pas cette épaisse fourrure dont nous venons de parler, et qui n'étaient pas, par conséquent, garantis du froid. A côté de ces animaux, on rencontre encore des hyènes, l'aurochs, le cheval, le cerf des tourbières aux bois palmés, qui avait au moins la stature de nos bœufs, le glouton, le bœuf musqué des régions arctiques, etc.

Si l'on admet que la température s'est abaissée graduellement depuis l'origine jusqu'à la grande époque glaciaire, il faudra admettre également que les animaux quaternaires organisés pour un climat chaud sont apparus les premiers et que, par suite, leurs débris caractérisent les couches les plus anciennes. Mais, comme le fait remarquer M. Boule, « la pureté des faunes est le cas exceptionnel, tandis que le mélange, dans une même couche, d'espèces dites froides et d'espèces dites chaudes, est la règle pour un grand nombre de gisements ». On voit les difficultés qu'on rencontre pour établir une classification sérieuse.

M. E. Lartet s'est pourtant fondé sur les animaux pour poser les bases de celle qu'il a proposée. Il ne recherche plus l'époque de l'apparition des espèces, mais la date de leur disparition, pensant que les espèces les plus vieilles devaient disparaître les premières. En agissant ainsi, il a divisé les temps quaternaires en quatre époques secondaires, caractérisées chacune par une ou deux espèces animales. Voici, dans l'ordre de leur ancienneté, les quatre divisions admises par ce savant :

1° Époque de l'ours des cavernes;

2° Époque du mammouth et du rhinocéros à narines cloisonnées;

3° Époque du renne;

4° Époque de l'aurochs.

Cette classification n'a qu'une valeur purement locale; elle peut à la rigueur s'appliquer à la France, mais elle ne saurait être généralisée. Il suffit de remarquer que le renne et l'aurochs (ou bison d'Europe) ont bien disparu de notre pays, mais qu'ils vivent encore, le premier en Laponie et le second en Lithuanie, où il ne se maintient plus que grâce aux soins dont on l'entoure. Les rois et les nobles polonais se sont occupés avec zèle de la conservation de cet animal. Sans les lois sévères édictées en vue de sa protection, le bison d'Europe se serait éteint

avant le renne. Il s'ensuit qu'en se plaçant au point de vue de M. Lartet, l'aurochs a dû apparaître avant le renne, qui prospère encore en Laponie, et l'époque qu'il caractérise devrait être placée avant celle qui est caractérisée par ce dernier animal.

La classification de M. Lartet exclut de l'époque quaternaire la période pendant laquelle ont vécu l'éléphant antique et le rhinocéros de Merck, animaux dont les débris se rencontrent pourtant dans le gisement de Chelles, considéré par tous comme quaternaire.

M. G. de Mortillet proposa à son tour une autre classification, basée principalement sur les types d'instruments sortis des mains de l'homme. Voici le tableau qu'il donne dans son livre intitulé *Le Préhistorique*.

Tableau de la classification des temps quaternaires, par M. Gabriel de Mortillet.

NOMS.	CLIMATS.	ACTIONS GÉOLOGIQUES.	PALÉONTOLOGIE VÉGÉTALE.	PALÉONTOLOGIE ANIMALE.	INDUSTRIES.
Magdalénien.	Froid et sec.	Formation du diluvium rouge. Dépôt atmosphérique.	Mousses polaires en Wurtemberg.	Homme, race de Laugerie basse. Grand développement de la faune du nord : renne, saïga. Extinction de l'*Elephas primigenius*	Gravures et sculptures. Instruments en os. Déchéance de la pierre. Beaucoup de lames. Burin caractéristique. Double grattoir.
Solutréen.	Température douce.	Très courte relativement. Continuation des terrasses. Retrait des glaciers.		Homme ? Chevaux très abondants. Développement du *Cervus tarandus*, *Elephas primigenius*, plus de rhinocéros.	Vers la fin, apparition des instruments en os. Perfection de la taille de la pierre. Pointes taillées sur les deux faces et aux deux bouts. Pointes à cran. Origine et large développement du grattoir.
Moustérien.	Froid et humide.	Formation des terrasses. Grande extension des glaciers. Exhaussement du sol.		Homme, race d'Engis et de l'Olmo. *Ovibos moschatus*, *Ursus spelæus*, *Rhinocéros tichorhinus*, *Elephas primigenius*.	Pas d'instruments en os. Dédoublement de l'instrument chelléen. Pointes, racloirs, scies, retouchés d'un seul côté.
Chelléen.	Chaud et humide.	Lehm supérieur. Alluvions des hauts niveaux. Remplissage des vallées. Affaissement du sol.	Plantes du bassin méditerranéen dans la vallée de la Seine et de Canstadt.	Homme, race de Néanderthal et de la Naulette. Développement des cerfs. Hippopotame. *Rhinocéros Merkii* (forme pliocène). *Elephas antiquus*.	Pas d'instrument en os. Un seul outil, l'instrument chelléen, toujours en roche locale.

M. G. de Mortillet sépare complètement l'époque de la Madeleine de celle de Solutré : il attribue à la première un climat froid et sec, et à la seconde une température douce. Or, s'il est vrai que les instruments trouvés dans chacune de ces localités diffèrent d'une façon sensible, les paléontologistes, qui tiennent compte des animaux qui vivaient alors, nous disent que les deux époques n'en forment en réalité qu'une seule. Sur ces deux points, il s'est développé des industries différentes, qu'on peut regarder comme contemporaines. Cela est si vrai que tantôt on a placé l'époque solutréenne avant celle de la Madeleine, et tantôt après.

L'homme de l'époque de Chelles serait celui du Néanderthal, et, sur ce point, M. de Mortillet est d'accord avec M. de Quatrefages. Mais, jusqu'à ce jour, on n'a pas rencontré d'ossements humains dans les couches qui renferment des débris de l'éléphant antique et du rhinocéros de Merck. La race du Néanderthal ou de Canstadt, comme l'ont prouvé les découvertes faites à Spy, doit être reportée à l'âge du Moustier.

Quant aux industries, nous verrons qu'elles ne répondent pas toujours au tableau de M. de Mortillet.

Acceptée avec enthousiasme par ses disciples, sa classification fut, d'autre part, attaquée avec violence. M. Cartailhac nous paraît la juger le mieux, lorsqu'il dit : « Considérée comme provisoire et spéciale tout au plus à la Gaule, elle n'aurait rendu que des services. Mais, au lieu de la contrôler sans cesse et de la varier selon les pays, elle fut tenue pour la règle à laquelle inconsciemment on subordonna souvent les recherches, les observations, les résultats eux-mêmes. D'autre part, sous la pression des faits, il s'est produit dans l'esprit de savants et de lettrés qui s'intéressent à ces études, une réaction à son tour fort exagérée. »

Si l'on veut appliquer cette classification à tous les pays, on fera remonter à la même époque, par exemple, des

instruments fabriqués par nos ancêtres contemporains de l'ours des cavernes, ceux que nous avons recueillis dans les îles Canaries, et qui ne datent que du moyen âge, et enfin ceux que taillent encore les Indiens de la Californie et d'autres sauvages modernes; tous ont la même forme que ceux trouvés dans la grotte du Moustier, sur les bords de la Vézère.

En réalité, les époques de l'auteur ne sont pas absolument tranchées et caractérisées chacune par un ou plusieurs types d'outils en pierre. Lorsqu'on trouve, par exemple, une hache taillée en forme d'amande, c'est-à-dire une hache semblable à celles qu'on rencontre dans les sables de Saint-Acheul et de Chelles, on ne doit pas la faire remonter forcément à l'époque acheuléenne ou chelléenne ; les faits nous montrent chaque jour que si l'instrument dont il s'agit a été souvent fabriqué, sur certains points de la France, lorsque vivaient chez nous l'éléphant antique et le rhinocéros de Merck, nous le trouvons dans d'autres localités associé à des outils d'une époque bien postérieure. On ne saurait trop insister sur ce point, que la forme d'un instrument de pierre n'indique nullement son âge ; pour déterminer son ancienneté, il faut tenir compte des conditions dans lesquelles il a été rencontré et des animaux que renfermait le gisement.

Malgré ces critiques, nous nous plaisons à reconnaître les services qu'a rendus la classification de M. G. de Mortillet. Elle a permis aux archéologues de s'entendre lorsqu'ils parlent d'un outil de tel ou tel type ; elle a facilité le classement et la comparaison de milliers d'objets recueillis dans toutes les parties du monde, et le résultat des comparaisons qu'elle a rendues faciles n'a pas laissé que d'être des plus fructueux.

Quelles que soient les difficultés qu'il y ait à établir une bonne classification des temps quaternaires, une division s'impose, nous le répétons, et nous n'essaierons pas de créer de nouvelles époques. A l'exemple de M. Cartailhac,

nous adopterons, « en attendant mieux », une classification mixte qui repose à la fois sur les données archéologiques et géologiques; celle que nous empruntons à *La France préhistorique* de cet auteur ne diffère pas considérablement, en somme, de celle de M. de Mortillet. Elle s'en distingue surtout par deux points : les temps quaternaires y sont divisés en deux périodes, l'une chaude, caractérisée par l'éléphant antique et le rhinocéros de Merck, l'autre froide, pendant laquelle ont vécu le mammouth, le rhinocéros à narines cloisonnées, le renne et l'antilope saïga. A la première, correspond l'époque de Chelles, et à la seconde les époques de Solutré et de la Madeleine. L'époque du Moustier vient à cheval, pour ainsi dire, sur ces deux périodes et se distingue à peine, au point de vue de la date, des deux précédentes. En second lieu, les époques de la Madeleine et de Solutré sont rapprochées l'une de l'autre; car, nous l'avons dit, si l'industrie est différente dans les deux localités, les animaux qui ont laissé leurs traces dans les couches terrestres montrent que les deux industries ont dû être à peu près contemporaines.

Il est presque inutile de faire remarquer que, pas plus que les classifications proposées par MM. Lartet et de Mortillet, celle de M. Cartailhac ne saurait avoir la prétention de s'appliquer à tous les pays : elle est purement locale et n'est valable que pour la France, contrée dont nous nous occuperons presque exclusivement dans le reste de ce livre.

Tableau de la classification des temps quaternaires, par M. Émile Cartailhac.

DIVISIONS GÉOLOGIQUES.		PHÉNOMÈNES PHYSIQUES.		ÉLÉMENTS DE LA FAUNE.	DIVISIONS ARCHÉOLOGIQUES.	
					PÉRIODE.	ÉPOQUES.
Quaternaire proprement dit	supérieur. .	Froid et sec. Dépôts des cavernes.	Extension glaciaire.	Elephas primigenius. Rhinoceros tichorhinus. Cervus tarandus. Saïga tartarica.	De la pierre taillée ou paléolithique.	Madelénienne. Solutréenne.
	inférieur . .	Continuation des mêmes régimes. Climat doux et humide, lit majeur des fleuves, dépôt d'alluvions.		Elephas antiquus. Rhinoceros Merckii.		Moustiérienne. Chelléenne.

Passons à l'examen de la plus ancienne de ces époques, de l'époque chelléenne.

II. Époque Chelléenne.

Les caractères physiques de l'homme de cette époque nous sont encore inconnus. Malgré le soin apporté dans ces dernières années aux fouilles faites dans les couches quaternaires qui renferment des débris d'éléphant antique et de rhinocéros de Merck, on n'a pas rencontré les restes de l'ouvrier qui taillait les milliers d'outils qu'on retire de ces couches. Nous ne savons donc rien de la race à laquelle il appartenait. Il se peut très bien qu'il présentât les caractères de la race de Canstadt, que nous décrirons à l'époque du Moustier, mais ce n'est là qu'une simple hypothèse.

Si l'homme lui-même nous est inconnu, il n'en est pas de même de ses mœurs et surtout de son industrie.

Les outils qui nous sont parvenus dénotent déjà une certaine habileté dans le travail de la pierre, ce qui donnerait à supposer que les individus qui les fabriquaient n'étaient pas les premiers êtres humains apparus à la surface de notre globe ; ils avaient profité de l'expérience acquise par leurs prédécesseurs. D'ailleurs, s'ils sont mieux travaillés que les silex tertiaires, les instruments de l'époque de Chelles reproduisent à peu près les formes de ceux dont il a été question dans le précédent chapitre ; ce sont des haches en forme d'amande, d'autres haches avec un talon naturel, des perçoirs, des racloirs, des lames, des disques, des percuteurs, etc. Ce qui les distingue surtout des objets tertiaires, ce sont, outre cette perfection plus grande de la taille, leurs dimensions plus considérables.

Les premières haches en forme d'amande ont été rencontrées, en 1799, par John Frère, auprès d'Hoxne, en

Angleterre, dans un gisement qui renfermait des ossements d'éléphant. Dans la Somme, notamment dans les graviers de Saint-Acheul, on les trouve en quantité considérable : c'est de là que leur est venu le nom de haches de Saint-Acheul, sous lequel elles étaient désignées naguère et le sont encore fort souvent.

Ces instruments sont le plus souvent en silex ou pierre à fusil. Pourtant, dans les localités où cette roche fait défaut, on l'a remplacée par des quartzites, des galets et même des calcaires très durs. Les premières qu'on rencontra furent comparées par les ouvriers à des langues de chat, et la comparaison ne manquait pas de justesse. Les savants, ne voulant pas employer une expression aussi vulgaire, les désignèrent sous le nom de haches *amygdaloïdes*, c'est-à-dire en forme d'amande, ou *lancéolées* (en forme de fer de lance). Bientôt les découvertes devinrent si nombreuses qu'on crut devoir diviser ces instruments en deux types : la *hache lancéolée courte*, fréquente en Angleterre, et la *hache lancéolée allongée* ou amygdaloïde, très abondante dans la vallée de la Somme, où elle constitue à elle seule à peu près la moitié des outils en silex qu'on rencontre. M. de Mortillet emploie volontiers le mot de *coup-de-poing* chelléen, lorsqu'il parle des instruments qu'on trouve à Chelles ; nous verrons bientôt le motif qui l'engage à se servir de cette appellation.

Quelle que soit la qualification qu'on croie devoir donner à la hache de Saint-Acheul, elle présente toujours le même type fondamental. C'est un outil renflé sur ses deux faces, terminé en pointe à une extrémité et en demi-cercle à l'extrémité opposée (fig. 13). Le bout arrondi est presque toujours quelque peu tranchant. Pour lui donner cette forme, on a enlevé d'un bloc de pierre un certain nombre d'éclats assez grands, et on a terminé le travail par des *retouches*, c'est-à-dire en détachant des éclats plus petits une fois l'objet ébauché.

La hache de Saint-Acheul atteint parfois 24 centimètres de longueur, mais elle est généralement plus petite; il est fréquent d'en trouver qui mesurent de 12 à 15 centi-

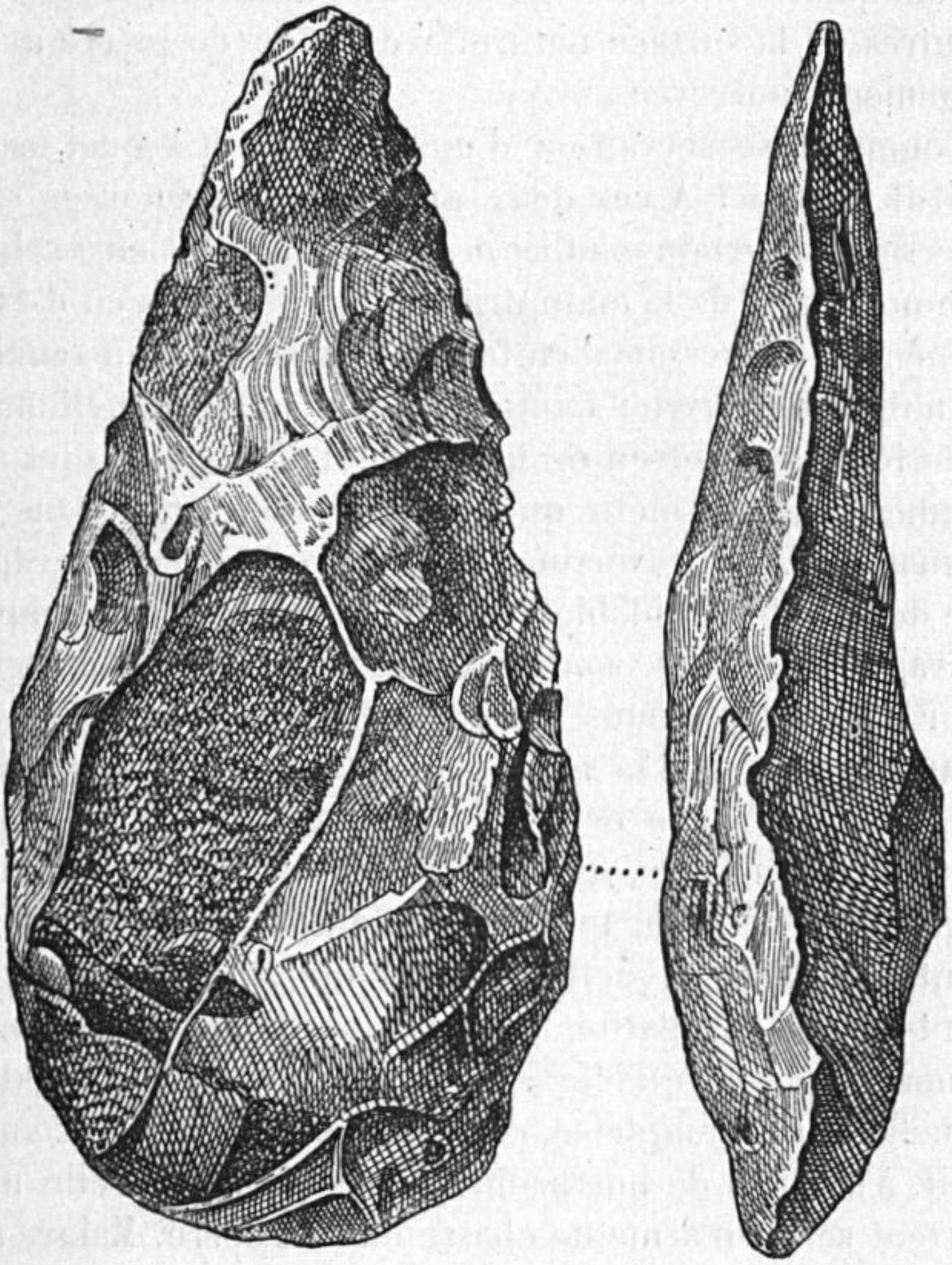

Fig. 13. — Hache de silex, en forme d'amande (type de Saint-Acheul).

mètres. Si l'on songe au poids du silex, on comprendra aisément que ce n'est pas précisément un instrument léger.

Les haches en forme d'amande ne varient pas seulement dans leur longueur; leur épaisseur et leur travail

sont aussi extrêmement variables. Tandis que les unes sont très épaisses, les autres s'amincissent sans jamais arriver, cependant, à être des instruments délicats. Il en est auxquelles l'ouvrier a enlevé une multitude d'éclats et d'autres où la surface naturelle du bloc de pierre a été largement conservée.

Comment se servait-on d'un tel outil et à quel usage était-il destiné? A ces deux questions les réponses sont diverses. Un certain nombre de haches peuvent être saisies commodément de la main droite, tandis qu'il n'en est pas de même si l'on essaie d'en faire usage de la main gauche. On a dit que l'ouvrier leur avait donné intentionnellement cette forme au moyen de la taille, et M. de Mortillet notamment en a conclu qu'on devait s'en servir sans les emmancher. Nous verrons dans le dernier paragraphe que des objets semblables, encore en usage chez quelques sauvages modernes, sont cependant munis d'un manche. Pour l'auteur que nous venons de citer, ce *coup-de-poing* tenu directement à la main était un outil incomparable : il servait à la fois de hache, de couteau, de scie, de perçoir, de racloir, etc. D'autres personnes, et nous sommes du nombre, tenant compte de ce que nous montrent les sauvages actuels, sans nier que la hache de Saint-Acheul pût parfois avoir été maniée directement à la main, pensent qu'elle était le plus souvent munie d'un manche. Ainsi complétée, elle pouvait être utilisée comme outil, à la façon de nos haches modernes, mais elle a dû souvent servir d'arme de chasse ou de guerre. Malgré son bord convexe légèrement tranchant, elle agissait plus, en somme, par son poids qu'autrement.

Parmi les rognons de silex que ramassaient les hommes de l'époque chelléenne, il s'en trouvait qui présentaient une sorte de talon naturel. Dans ce cas, on se contentait souvent de tailler l'extrémité opposée, de manière à lui donner la forme d'une pointe, et on obtenait ainsi un outil auquel on a appliqué le nom de *hache à talon*. Ce n'était

certainement pas une hache à proprement parler, car la surface coupante faisait défaut; ce n'était pas non plus une pointe de lance, ses dimensions habituelles ne permettant pas de lui supposer une telle destination. Nous sommes beaucoup plus disposé à le considérer comme un *perçoir* (fig. 15) analogue, à part la grandeur, à celui de l'époque tertiaire.

Les *racloirs* de l'époque de l'éléphant antique (fig. 14) ne sont pas non plus sans analogie avec ceux trouvés dans les sables miocènes de Thenay. Ils s'en distinguent surtout par leur face entièrement taillée et par les nombreuses retouches qui ont été pratiquées sur tous les bords, au lieu

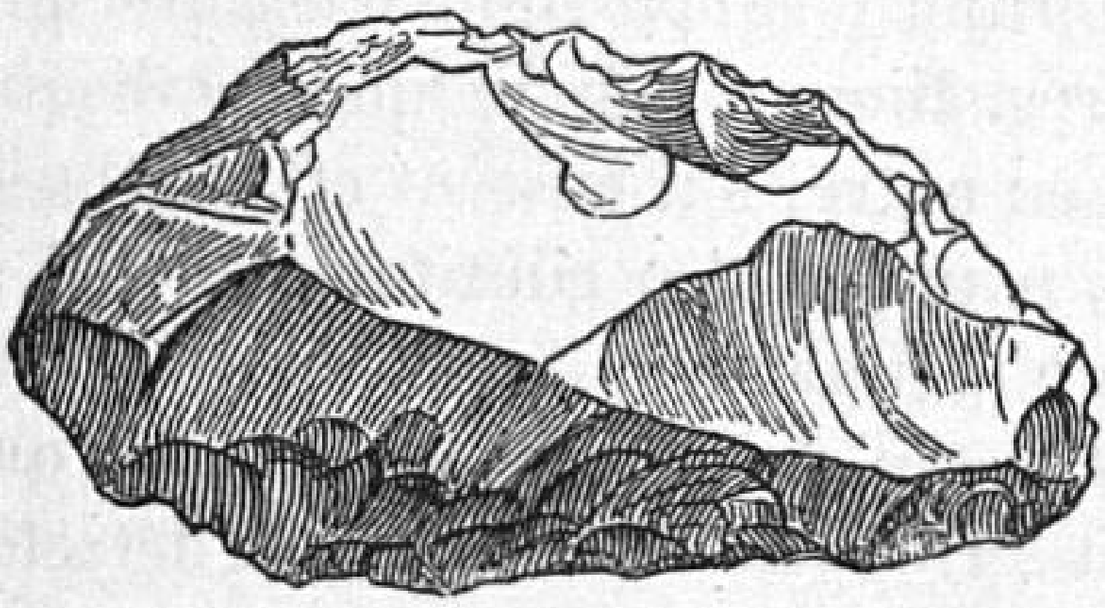

Fig. 14. — Racloir trouvé dans les sablières de Chelles.

Fig. 15. — Perçoir de Saint-Acheul.

de ne se rencontrer que sur l'un d'eux. L'outil quaternaire présentait donc cet avantage de pouvoir être utilisé de plusieurs côtés et d'être encore en état de servir lorsqu'un de ses bords s'était émoussé.

Les *lames* (ou couteaux) sont plus longues et mieux taillées que celles dont nous avons parlé à propos des temps tertiaires. Mais, au fond, elles n'ont guère varié, et nous verrons par la suite que cet outil est resté presque le même tant que l'homme s'est servi de la pierre pour fabriquer ses instruments.

Pour compléter la liste des outils de pierre de nos ancêtres des premiers temps quaternaires, il nous faut citer le *percuteur* et des *disques* ou *rondelles*, de forme bizarre, dont on ne s'explique guère l'usage. M. Fraipont se demande quelle pouvait être leur destination. « Quelques-uns, dit-il, sont retouchés le long de leur bord et peuvent ainsi avoir servi encore de racloirs; mais la plupart ne sont absolument pas retouchés sur le bord. Ils ne paraissent pas être des nucléus, encore moins des pierres de fronde, comme on l'a quelquefois prétendu. Une dernière opinion a été émise : c'est que ces disques auraient pu, après avoir été chauffés, être placés dans de l'eau pour la faire bouillir; procédé employé, comme on le sait, par les Esquimaux et quelques autres peuples sauvages. Quant à nous, nous préférons nous abstenir de toute hypothèse. » C'est là évidemment le meilleur parti à prendre, car la dernière supposition n'est pas plus admissible que les autres. Rien n'indique que les disques aient été chauffés, et, en outre, s'il eussent été destinés à faire bouillir de l'eau, pourquoi les aurait-on taillés? La première pierre brute venue aurait rempli le même office. Quant au *percuteur*, c'était un simple caillou qui, tenu à la main, servait à frapper le silex pour en détacher des éclats. M. Leguay pensait que l'homme de cette époque possédait aussi un véritable marteau constitué par une pierre longue fixée dans un manche. La chose est fort vraisemblable; car, pour détacher d'un bloc de silex des fragments aussi volumineux que ceux qui constituent les instruments dont nous venons de parler, le marteau était beaucoup plus efficace qu'un caillou tenu à la main. En outre, au moyen du percuteur on n'enlève pas ces grands éclats dont on voit les traces sur les deux faces de quelques haches de Saint-Acheul; on n'y arrive qu'à l'aide d'un outil emmanché. Il est donc probable que les sauvages qui vivaient à Saint-Acheul, à Chelles, à Hoxne, etc., commençaient par détacher, des blocs dont ils voulaient

faire un instrument, de grands éclats à l'aide d'un marteau en pierre, et qu'ils retouchaient l'objet ébauché en se servant du percuteur qui, lui, enlevait des éclats de moindres dimensions, sans que la forme générale de l'outil se trouvât sensiblement modifiée. En voulant faire tout le travail avec le marteau, ils auraient détaché de gros fragments qui auraient altéré la forme déjà obtenue.

Ainsi qu'on peut en juger, on a beaucoup exagéré lorsqu'on a écrit que l'homme de Saint-Acheul ne possédait qu'un instrument unique, « une sorte de hache ou de pointe en silex » qui lui servait à tous les usages. Nous venons de voir qu'il avait, au contraire, tout un outillage en pierre, et on doit même penser qu'il fabriquait d'autres objets, en bois et en peau. Les racloirs de silex servaient évidemment à racler quelque chose qui n'était pas de la pierre ; mais les traces de ces ustensiles n'ont pu résister à l'action du temps. Toutefois, M. Rutimeyer a découvert en Suisse, dans des charbons qui datent de l'époque interglaciaire, comme les sables de Chelles et de Saint-Acheul, « des morceaux de bois de sapin, un peu comprimés, taillés en pointe à une de leurs extrémités et portant les traces d'un lien qui les unissait en les entourant ». C'est grâce au charbon qu'a pu se conserver jusqu'à nous cette sorte de panier primitif qui n'aurait assurément pas laissé de traces s'il s'était trouvé enseveli dans les sablières de Chelles ou de Saint-Acheul, ou bien dans les alluvions, c'est-à-dire dans les endroits où ont été effectuées presque toutes les découvertes relatives à nos ancêtres des premiers temps quaternaires.

On s'est demandé si la première industrie quaternaire n'avait pas été importée chez nous par des gens venus d'un pays plus avancé que le nôtre au point de vue de la civilisation. Rien n'autorise à le croire, et, si l'on se rappelle ce que nous avons dit des outils de l'homme tertiaire, on sera convaincu qu'en réalité l'industrie de l'époque chelléenne n'est pas une industrie nouvelle, mais bien un

perfectionnement de celle qu'on rencontre à une époque antérieure. D'un autre côté, ce sont toujours les races les plus civilisées qui importent leurs procédés industriels chez les nations moins avancées dans la voie du progrès. Or, nous ne voyons dans aucun pays du monde l'homme du début des temps quaternaires en possession d'une civilisation supérieure à nos ancêtres de la même époque. Il n'existe donc aucune raison plausible de supposer que telle population de l'époque ait civilisé les autres, puisque nous les voyons toutes au même point, sans qu'il soit possible de dire quelle est celle qui a la première fabriqué les outils que nous rencontrons partout.

Ce n'est pas, en effet, en France seulement qu'on a trouvé des haches en pierre du type de Saint-Acheul. Nous avons vu que les premières avaient été découvertes en Angleterre. On en a recueilli en Belgique, en Italie, en Espagne, en Algérie, en Égypte, dans la Judée, dans la Syrie, en Palestine, en Arabie et dans l'Indoustan. L'Amérique a eu également ses haches chelléennes, qui ont été rencontrées aux États-Unis et au Mexique. Nous pouvons même ajouter que, presque partout, elles ont été trouvées dans des couches un peu plus récentes que celle de l'éléphant antique. Il semblerait donc que nos ancêtres, loin d'avoir eu à prendre des leçons de leurs contemporains, les aient, au contraire, précédés dans la voie de la civilisation.

Quel était le genre de vie des hommes de Saint-Acheul ? Nos renseignements à cet égard sont assez bornés. On peut cependant penser, sans grandes chances d'erreur, qu'ils vivaient à l'air libre ou tout au moins n'habitaient pas les grottes qui n'étaient pas encore à découvert, les fleuves atteignant des niveaux très élevés et coulant à 30 et 50 mètres au-dessus de leur lit actuel. Ils devaient errer dans les plaines, sur les plateaux, le long des grands cours d'eau; c'est, en effet, sur ces différents points qu'on a rencontré les instruments de

l'époque. Il semble, à en juger par la quantité d'outils recueillis dans les graviers de Chelles et de Saint-Acheul, que l'homme aimait à séjourner sur les berges des fleuves, pendant la saison des basses eaux.

Le besoin de vêtements ne se faisait encore guère sentir à cette époque, qui paraît correspondre à l'intervalle de deux périodes glaciaires. Un certain nombre d'observations tendent à démontrer que les glaces qui, plus tard, s'étendront de nouveau, avaient alors considérablement reculé. Dans le Cantal, par exemple, M. Rames a trouvé une hache en forme d'amande sur un plateau, à 900 mètres de hauteur, au milieu de blocs striés entraînés par les glaciers d'une époque plus ancienne. Or, comme il n'est pas admissible que l'homme vécût sur la glace, la trouvaille de M. Rames prouve que celle-ci avait fondu lorsque cette hache fut perdue par son propriétaire. D'ailleurs, au milieu des alluvions qui occupent le fond de la vallée située au pied du plateau dont il s'agit, M. Boule a découvert un instrument semblable, et nous savons que ces alluvions datent d'une époque relativement chaude. Enfin, d'autres considérations amènent encore à la même conclusion : les animaux qui vivaient à l'époque de Chelles, l'éléphant antique, le rhinocéros de Merck, l'hippopotame, etc., sont tous des animaux organisés pour un climat chaud. La température devait donc être douce, et l'homme pouvait se passer de maison et de vêtement.

Nous venons de parler des *armes* de l'époque interglaciaire; plus haut, nous avons même signalé des pointes de lance et de javelot. On s'explique fort bien que, dès le début, l'être humain ait cherché à se créer des armes : elles lui étaient nécessaires non seulement pour se procurer des aliments au moyen de la chasse, mais encore pour se défendre contre ses ennemis, et il en avait d'aussi nombreux que redoutables. « Le pire ennemi de l'homme c'est l'homme », dit un adage popu-

laire, qui était peut-être déjà vrai à l'origine de l'humanité; mais, sans tenir compte de celui-là, les éléphants, les rhinocéros, les hippopotames, etc., constituaient des ennemis assez dangereux pour que nos ancêtres eussent tout d'abord cherché à s'en défendre.

Lorsqu'ils avaient abattu quelque grand mammifère, ils en utilisaient certainement la chair pour leur nourriture ; comme à la période précédente, l'homme n'avait plus la ressource des grands animaux aquatiques venant s'échouer sur les rives des lacs, ces lacs ayant disparu, et il devait s'ingénier à suppléer à ces aubaines, qui ne s'offraient plus spontanément à lui. Le gibier ne manquait ni dans les plaines ni dans les fleuves. Il n'était donc pas nécessaire que l'homme parcourût de grandes distances pour pourvoir à son alimentation, et il pouvait être plus sédentaire que les misérables chasseurs qui vivent aujourd'hui dans les parages les plus désolés.

Les armes de l'homme de Saint-Acheul ne laissaient pas que d'être redoutables. Fixées au bout d'un pieu, les pointes constituaient une lance qui devait être terrible entre ses mains; les haches en forme d'amande, une fois pourvues d'un manche, n'étaient pas moins meurtrières. Si, pour couper un arbre, elles n'offraient pas des qualités remarquables, pour abattre un animal elles constituaient, au contraire, une massue capable de donner la mort au plus grand mammifère. Qu'on juge du coup qu'on peut porter avec une masse de silex qui dépasse parfois 20 centimètres de longueur!

Ce que nous savons, en somme, de l'homme du début de l'époque quaternaire se borne presque à la connaissance de son industrie; elle nous porte à croire que ce devait être un chasseur audacieux.

Il nous serait facile de montrer que la hache de Saint-Acheul, tout en ayant été d'un usage extrêmement répandu au commencement des temps quaternaires, n'a pas cessé d'être employée à des époques bien plus rappro-

chées. Qu'il nous suffise de dire que nous l'avons retrouvée nous-même dans les grottes occupées jusqu'au XV^e^ siècle de notre ère par les anciens habitants des Canaries, et que, de nos jours, les Australiens de l'ouest et du nord s'en servent encore. Ces derniers en polissent parfois l'extrémité la plus large de façon à lui donner du tranchant, sans pour cela en modifier la forme générale ; mais il n'est pas rare non plus de la leur voir utiliser simplement taillée, comme celle de l'époque chelléenne. Ces tribus si arriérées nous indiquent la manière dont l'instrument devait être utilisé par nos ancêtres : ils le fixent par des lanières d'opossum à l'extrémité d'un bâton fendu qui fait l'office de manche. On sait qu'entre leurs mains, ces haches, ou *tomahawks*, constituent une arme redoutable, dont ils se servent à la façon d'une massue.

Les renseignements que nous fournissent les Australiens viennent donc confirmer ce que nous avons dit de la manière dont devaient être utilisées jadis les armes qu'on trouve dans les ballastières exploitées à Chelles par la compagnie des chemins de fer de l'Ouest, dans les sables de la vallée de la Somme et dans une foule d'autres régions.

V

L'ÉPOQUE DU MOUSTIER

I. *Faune.* — Les modifications dans le climat entraînent la disparition de mammifères anciens. — Les nouveaux animaux.

II. *L'homme de l'époque du Moustier.* — *Caractères physiques.* — La race de Canstadt; ses caractères physiques. — Les rapprochements qu'on a établis entre l'homme de Canstadt et les grands singes.

III. *Industrie.* — L'industrie du Moustier a pris naissance à une époque très reculée. — Les outils plus anciens ont continué à servir. — Petit nombre des instruments en pierre spéciaux à cette époque; leur mode de fabrication. — Les instruments en os.

IV. *Mœurs et coutumes.* — Mœurs de l'homme de Canstadt; sa demeure, ses vêtements, sa nourriture. — Il vivait par petits groupes et n'avait pas de lieux de sépulture spéciaux. — Persistance du type et de l'industrie de l'époque du Moustier.

I. Faune.

Après que les graviers de Chelles se furent déposés, la température s'abaissa de plus en plus, sans cependant devenir partout uniforme. L'éléphant antique et le rhinocéros de Merck disparaissent non seulement de notre pays, mais de la surface du globe; l'hippopotame abandonne nos contrées pour n'y plus revenir. Ils sont remplacés chez nous par d'autres espèces, qui ne varieront guère jusqu'à la fin des temps quaternaires. Le lecteur nous saura gré, sans doute, de lui énumérer les principaux animaux qui, à ces époques reculées, vivaient à côté de

nos ancêtres. Nous empruntons à l'ouvrage de M. Cartailhac la liste des espèces, en nous contentant de traduire en langue vulgaire les noms scientifiques.

Les animaux qui vivaient alors chez nous sont les suivants :

Espèces éteintes		Ours des cavernes. Lion antique. Rhinocéros à narines cloisonnées. Mammouth. Cerf à bois gigantesques.
Espèces reléguées	vers les régions occidentales.	Ours terrible. Bœuf musqué. Cerf du Canada.
	vers les régions méridionales	Lion (race des cavernes). Hyène (race des cavernes).
	vers les régions orientales.	Antilope saïga.
	dans les régions boréales	Glouton. Renard des régions polaires. Lemming. Lagomys. Renne.
	sur les hautes montages	Marmotte. Chamois. Bouquetin.
Espèces actuelles des régions tempérées de l'Europe en train de disparaître		Ours vulgaire. Lynx. Loup. Castor. Urus ou Bœuf primitif. Aurochs ou Bison d'Europe. Élan. Cheval, et toutes les autres qui vivent autour de nous.

La plupart de ces animaux étaient de fort grande taille. Au fur et à mesure que les conditions d'existence changeaient, les espèces anciennes s'éteignaient ou émigraient vers des régions plus en harmonie avec leur organisation. Il est bien certain qu'elles n'ont pas toutes disparu à la fois de notre pays, pas plus qu'elles n'avaient apparu en même temps ; mais il est si difficile de dire à quelle époque telle espèce se rencontre pour la première fois et à quelle époque elle cesse de se trouver chez nous qu'il est préférable, pour le moment, de ne pas tenter un tel

travail, de nouvelles découvertes pouvant entièrement les modifier demain. Nous ne voulons pas prétendre que l'étude des animaux n'a plus d'intérêt pour la classification des temps quaternaires; nous croyons simplement qu'elle n'autorise pas encore à établir des divisions tranchées, basées sur l'apparition ou la disparition de tel ou tel type de mammifère.

Ces réserves faites, nous allons passer à l'examen de la seconde époque quaternaire, celle que les archéologues appellent époque du Moustier, du nom de la petite localité de la Dordogne où ont été rencontrés les premiers instruments en pierre caractéristiques de cette période.

II. L'homme de l'époque du Moustier

Nous connaissons l'homme qui vivait alors dans l'Europe occidentale. Pour la première fois, nous allons pouvoir nous faire une idée des caractères physiques de nos ancêtres. Il est fort possible que la race dont les restes ont été recueillis dans les couches de cette époque ait apparu plus anciennement. MM. de Quatrefages et Hamy la font remonter au début de l'époque quaternaire, et d'autres naturalistes reportent la date de son apparition à la fin des temps tertiaires. Pour se prononcer, il faut attendre des observations précises, indiscutables, car celles sur lesquelles on se base ne présentent pas les garanties qu'on est en droit d'exiger. Nous avons déjà dit dans quelles conditions avait été trouvé le crâne de Canstadt. (*Voyez* Chapitre II.)

Au sujet de l'âge du crâne du Néanderthal, il existe autant d'incertitude. Dans une carrière de calcaire qu'on exploitait, on trouva cette pièce, en 1856, au milieu de limon qui avait formé, dans une anfractuosité, une couche de 1 m. 50 d'épaisseur. Cette couche ne renfermait aucun ossement d'animal qui pût en indiquer l'ancienneté. On

ne la supposa pas moins très ancienne, et on pensa qu'elle avait été déposée, au début de l'époque quaternaire, par les eaux de la Düssel, qui coule aujourd'hui à 18 mètres plus bas. Ce qui lui fit attribuer cette antiquité, c'est que, dans une caverne voisine, en apparence semblable à la première, on recueillit des os d'ours des cavernes.

Il est fort possible que le limon qui renfermait le crâne humain fût beaucoup plus récent. Sur le plateau situé au-dessus de la carrière se trouve un limon identique, que les eaux peuvent parfaitement avoir entraîné, à travers quelque fissure, dans l'anfractuosité où fut recueillie la tête. D'ailleurs, la découverte est due à des ouvriers qui ne firent aucune observation précise et ne prirent pas la moindre précaution. Nous en avons la preuve dans ce fait, que le crâne devait être accompagné du squelette complet, et que tout avait été dispersé lorsque arriva le professeur Fuhlrott, qui ne put recueillir que la voûte crânienne et quelques gros os. Il n'est donc pas permis de se prononcer d'une façon certaine sur l'âge de ces ossements humains.

Toutes les découvertes faites avant ces dernières années laissent subsister la même incertitude. Au contraire, les recherches méthodiques de M. Piette dans la grotte de Gourdan, et celles de MM. de Puydt et Lohest dans la grotte de Spy, ont démontré que la race de Canstadt vivait à l'époque du Moustier, c'est-à-dire à une époque déjà éloignée du début des temps quaternaires. Qu'elle ait vécu antérieurement, rien, nous le répétons, ne s'y oppose, mais, jusqu'à ce jour, le fait n'est pas démontré.

Quoi qu'il en soit, cette race mérite de nous arrêter un instant, non seulement parce qu'elle nous fournit des renseignements sur le plus ancien type humain que nous connaissions, mais encore à cause de la singularité des caractères qu'elle nous montre.

Son nom lui a été imposé par MM. de Quatrefages et Hamy, qui ont voulu rappeler que le premier fossile

humain avait été trouvé auprès du village de Canstadt. D'autres anthropologistes la désignent sous le nom de race de Néanderthal, la tête rencontrée dans cette localité présentant, exagérés, les caractères du premier de ces crânes. Les deux mots s'appliquent donc à un seul et même type.

La race de Canstadt était d'une taille au-dessous de la moyenne, qui ne dépassait guère celle des Lapons modernes. Les os dénotent une vigueur peu commune et des muscles extrêmement développés. La brièveté des membres inférieurs, due à un raccourcissement notable de la jambe, et certaines autres dispositions anatomiques, obligeaient les hommes de Néanderthal à se tenir dans une attitude légèrement fléchie. Si l'on prend, en effet, leur fémur et qu'on mette son extrémité inférieure dans la position qu'il occupait par rapport au tibia, ce qui est facile au moyen des surfaces articulaires, on voit que la cuisse et la jambe, au lieu de se prolonger en ligne droite, forment un angle dont le genou occupe le sommet. C'est là, on le sait, l'attitude des grands singes qui se rapprochent le plus de l'homme, lorsque, appuyés sur un bâton, par exemple, ils essaient de se tenir dans la station verticale.

Les caractères de la tête ne sont pas moins remarquables. Dès l'époque de sa découverte, le crâne de Néanderthal avait fortement appelé l'attention des savants par son aspect exceptionnel. Quelques-uns le regardèrent comme ayant appartenu à un idiot ou à un malade. Mais il n'était pas seul de son type, et cette opinion était difficilement acceptable. Sa capacité n'était pas compatible avec l'idiotie, qui résulte d'un cerveau atrophié. En outre, M. de Quatrefages a parfaitement montré que des personnages connus, qu'on n'a jamais songé à considérer comme des idiots, avaient présenté la même conformation crânienne. Il est donc impossible de soutenir que le sauvage de Néanderthal fût un être dépourvu d'intelligence. D'un autre côté, Schaaffhausen a dit, avec raison, qu'on ne

saurait citer une maladie capable de donner à un crâne la forme dont il s'agit.

La découverte faite au mois de juin 1886, par MM. Marcel de Puydt et Max Lohest dans la grotte de Spy, en Belgique, est venue donner raison à MM. de Quatrefages et Schaaffhausen. Ils ont rencontré, dans cette caverne, deux squelettes humains assez complets, qui ont été étudiés et décrits avec le plus grand soin par MM. Fraipont et Lohest. Les deux têtes de Spy offrent les caractères de celle du Néanderthal fort accusés; il serait bien extraordinaire que les deux individus rencontrés dans cette caverne fussent l'un et l'autre idiots ou malades. Empressons-nous d'ajouter que cette opinion n'est plus acceptée par personne. Il a fallu en prendre son parti : la tête de Néanderthal, si bizarre qu'elle puisse sembler au premier abord, représente bien le type crânien de nos ancêtres de l'époque du Moustier.

C'est à la belle description des deux savants belges que nous devons les détails qui précèdent sur la taille et la disposition des membres inférieurs des hommes de la race de Canstadt; c'est à eux aussi que nous sommes redevables de connaître entièrement les caractères de la tête. Auparavant, on ne possédait que des crânes incomplets, qui avaient bien permis d'esquisser la physionomie générale du type, mais qui ne fournissaient guère de renseignements sur les traits de la face. Aujourd'hui, cette lacune est comblée, et nous pouvons nous représenter d'une manière précise la tête qu'avaient ces hommes d'autrefois.

Qu'on se figure une tête assez large, longue et considérablement aplatie, avec un occiput très saillant, terminée en avant par un front extrêmement fuyant, et on aura une idée exacte de la voûte crânienne des individus de cette race. La face, relativement peu élevée, montre de grands yeux logés dans des orbites presque aussi hauts que larges, des pommettes saillantes, un nez large et court, la lèvre supérieure très longue, des mâchoires un peu proémi-

nentes et un menton aussi fuyant que le front. Mais, ce qui imprime à cette face un caractère singulier, ce sont les énormes arcades sourcilières qui surmontent les yeux. La physionomie devait avoir quelque chose de bestial ou tout au moins d'étrangement sauvage (fig. 16).

La femme de cette époque présentait les mêmes carac-

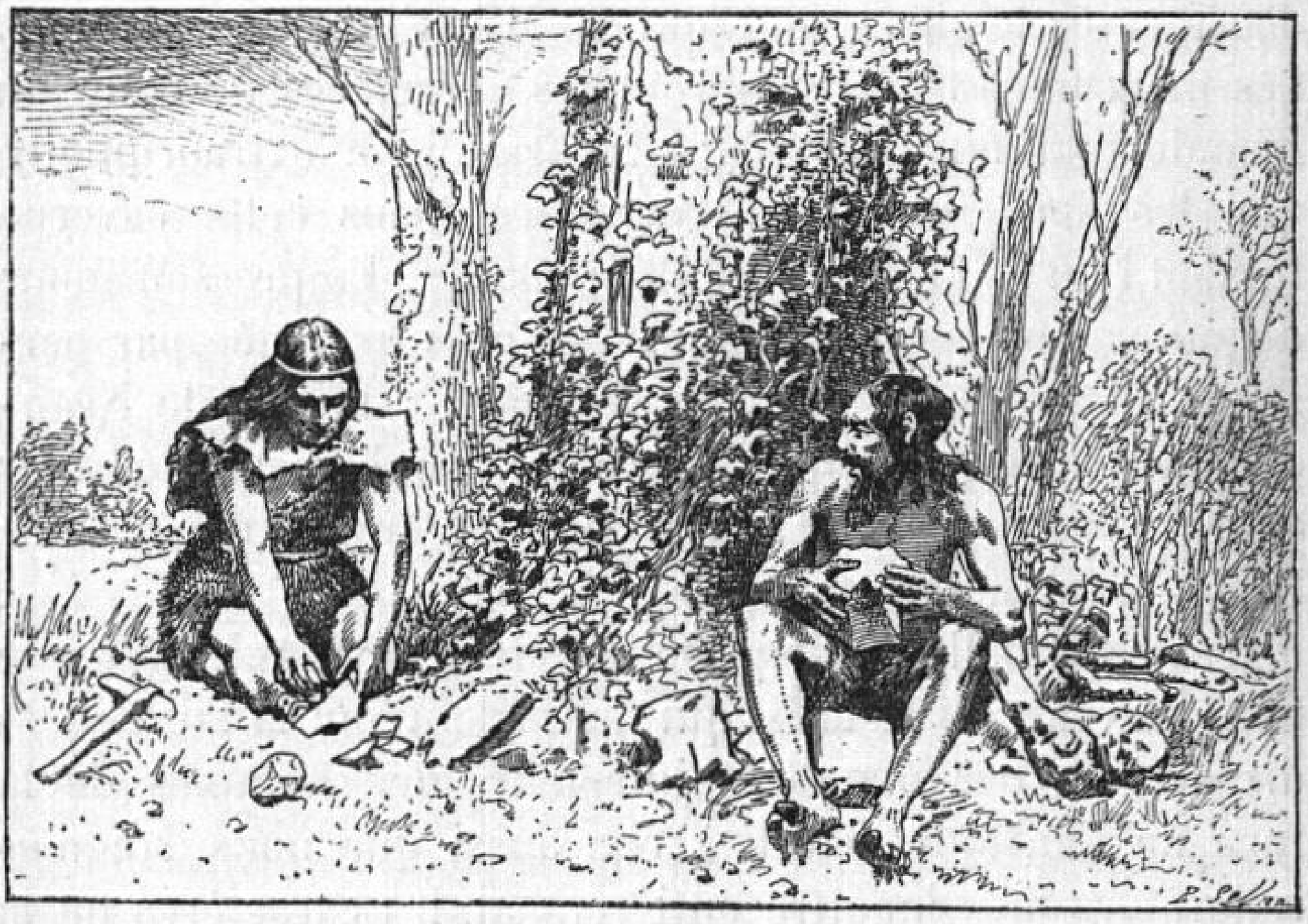

Figi 16. — Homme et femme de la race de Canstadt, d'après la reconstitution qui a figuré à l'Exposition universelle de 1889.

tères que l'homme, mais considérablement atténués. La différence entre les deux sexes est assez grande pour que M. G. de Mortillet ait fait, dans son tableau, une race spéciale des types d'Engis et de l'Olmo, race qui aurait vécu postérieurement à l'autre. A la suite d'une étude attentive, MM. de Quatrefages et Hamy ont été amenés à ne voir dans ces crânes à caractères adoucis que le type féminin de la race dont les têtes de Canstadt, de Néanderthal et de Spy nous ont fait connaître le type masculin.

L'être humain de l'époque du Moustier serait difficilement regardé de nos jours comme un type de beauté. Ses

caractères étranges le rapprochent à certains égards des singes anthropomorphes (à formes humaines); pourtant c'est bien un homme. MM. Fraipont et Lohest, assez enclins à partager l'opinion de ceux qui veulent y voir une transition entre les anthropomorphes et les races humaines actuelles, nous disent loyalement : « Entre l'homme de Spy et un singe anthropoïde actuel, il y a encore un abîme. »

On ne saurait contester, cependant, l'importance que présente, au point de vue du transformisme, la découverte faite en Belgique. Elle nous montre nos ancêtres offrant tous les grands caractères qui sont spéciaux à l'humanité, mais présentant aussi quelques ressemblances avec les grands singes actuels. Les différences sont pourtant considérables, et on ne saurait confondre les uns avec les autres. L'homme de l'époque du Moustier est bien un être humain. Mais, dit-on, la race de Canstadt n'a pas été la première qui ait vécu à la surface du globe; ses ancêtres devaient encore se rapprocher plus de l'anthropoïde que l'homme de Spy. C'est vouloir aller trop vite en besogne; en science, il faut savoir attendre les faits avant de tirer des déductions. Jusqu'à ce jour, nous ne connaissons absolument rien des caractères physiques de nos ancêtres antérieurs à la race de Canstadt; tout ce qu'on pourrait conjecturer à leur sujet n'aurait que la valeur d'une pure hypothèse.

Laissons donc de côté le champ des suppositions, et abordons l'examen de l'industrie des hommes de l'époque du Moustier.

III. Industrie.

Nous avons vu plus haut que les instruments de pierre de l'époque de Chelles étaient généralement taillés sur leurs deux faces; il n'en est plus habituellement de même à l'époque du Moustier. « Ce qui distingue d'une manière

très nette l'industrie des deux époques, dit M. G. de Mortillet, c'est que l'instrument chelléen est retouché des deux côtés, sur les deux faces, tandis que les pièces moustériennes ne le sont que sur une face. La face inférieure reste toujours unie, ne présentant que le plan de l'éclat. La face supérieure seule est plus ou moins retouchée. Cela semble différencier tellement les deux industries que, de prime abord, on ne comprend pas bien comment elles peuvent découler l'une de l'autre. La chose pourtant est bien naturelle. L'instrument chelléen n'est autre chose que le caillou naturel taillé et perfectionné.

Pour le perfectionner davantage, on le taillait sur les deux faces. En taillant, on faisait partir les éclats qui présentaient, d'un côté, le plan d'éclatement uni, et étaient plus ou moins irréguliers sur le dos. Ce sont ces éclats qui, repris et améliorés, ont donné naissance à l'industrie moustérienne. »

En réalité, cette industrie a dû prendre naissance dès que l'homme a commencé à tailler la pierre. Les éclats qui se détachaient des blocs de silex, il les utilisait s'ils étaient susceptibles de l'être, comme le faisaient, il y a quelques années, les Indiens de Californie. S'il se donnait la peine de tailler certains blocs sur leurs deux faces, c'est qu'il pouvait de cette façon leur donner plus facilement la forme qu'il désirait, et aussi qu'il cherchait à fabriquer des instruments agissant au moins autant par leur poids que par leur tranchant, ce qu'il ne trouvait pas dans de simples éclats, relativement légers. L'expérience lui apprit évidemment que, si les lourds outils de pierre constituaient d'excellentes massues, les objets minces étaient des armes non moins redoutables; car, par suite même de leur minceur, elles pouvaient pénétrer plus facilement dans les chairs. Aussi s'ingénia-t-il à fabriquer des outils de peu d'épaisseur, et, pour cela, il détacha des blocs de silex les plus grands éclats qu'il put obtenir. Mais ces éclats avaient une forme quelconque, et, pour arri-

ver à en faire des pointes, des racloirs, etc., il fallut les retoucher; cette opération se pratiqua le plus souvent sur une seule face.

Il ne faudrait pas croire, cependant, comme on en serait tenté en lisant l'ouvrage de M. G. de Mortillet, que tous les outils de l'époque du Moustier fussent taillés d'un seul côté. En France, en Angleterre, en Belgique, on a rencontré dans des grottes, dans des vallées, des instruments contemporains de ceux recueillis dans la grotte du Moustier, qui sont taillés, les uns sur une seule face, les autres sur les deux. Plus d'une fois, on a même trouvé, à cette époque, de ces haches en forme d'amande qu'on regarde comme caractéristiques de l'époque précédente. Ce fait n'a pas lieu de nous étonner, et on le voit se reproduire à toutes les époques : chaque fois que l'homme a perfectionné son outillage, il n'a pas délaissé complètement les instruments dont il s'était servi auparavant.

Aussi devons-nous nous attendre à rencontrer à l'époque du Moustier une partie de l'industrie que nous avons vue entre les mains de l'homme de Chelles. Outre les haches ou pointes du type de Saint-Acheul, nous trouvons encore des lames, des disques, des percuteurs et des marteaux en pierre exactement comparables à ceux de la période antérieure, quoiqu'ils soient, en général, un peu mieux travaillés. Mais les haches ou pointes, tout en étant mieux taillées que celles de Chelles ou de la Somme, sont généralement de plus petites dimensions. Il semble qu'on ait réservé les cailloux un peu volumineux, ceux qui pouvaient fournir de beaux éclats, pour fabriquer les outils nouveaux, retouchés sur une seule face, et qu'on ait continué à façonner, d'après le type ancien, les petites pierres qui n'auraient donné que des éclats de dimensions trop restreintes pour permettre de les retailler. En enlevant à ces petits éclats des fragments pour les amener à la forme voulue, l'ouvrier n'aurait obtenu que des outils trop réduits pour être utilisés.

Quoi qu'il en soit, les instruments nouveaux, qui donnent à l'industrie de l'époque du Moustier son cachet spécial, ne sont taillés que d'un seul côté. Ils sont d'ailleurs peu variés et affectent la forme de pointes ou de racloirs. Ces deux formes, très faciles à reconnaître dans les types extrêmes, passent insensiblement de l'une à l'autre. Il est certains instruments qu'on hésite à classer parmi les racloirs ou parmi les pointes. Nous nous contenterons de dire deux mots des pièces les plus typiques.

La pointe du Moustier (fig. 17) a la base habituellement droite, disposition qui a été obtenue en brisant le bloc de silex pour avoir un plan sur lequel on pût frapper avec le marteau, afin d'en détacher des éclats. Quelques lames ont été enlevées à la surface du nucléus ou bloc-matrice, puis, d'un coup sec appliqué sur le plan de frappe, on a détaché l'éclat destiné à former la pointe. Pour lui donner sa forme définitive, on a enlevé, sur les bords, une foule de petits éclats en se servant d'un caillou ou percuteur, comme nous le ferions avec un briquet. Presque toujours l'extrémité pointue a été retouchée avec plus de soin que le reste de la pièce, et parfois le voisinage de la base est à peu près brut; ce qui démontre bien que l'instrument devait servir par le bout.

L'éclat ne se détachait certainement pas toujours du bloc d'une façon à peu près régulière. Si l'un des bords était trop épais, on se contentait de retoucher le bord opposé et on obtenait un racloir. Plus d'une fois, on essaya de retailler à petits coups le bord plus épais, pour fabriquer une pointe; mais si la tentative ne donnait pas de résultat, on passait à l'autre bord, et on avait ainsi un de ces instruments dont on ne sait vraiment pas s'ils « doivent être rapportés aux racloirs ou aux pointes ».

A l'époque du Moustier, on a encore signalé, parmi les outils de silex, des scies retouchées d'un seul côté, comme la plupart des pointes et des racloirs. Il ne s'agit en réalité que de racloirs, sur le bord desquels on a enlevé des

éclats d'une certaine dimension, qui ont laissé entre eux des saillies comparables aux dents d'une scie. Que ces objets aient servi à scier, la chose est non seulement possible, mais même probable ; car l'homme devait avoir besoin de scie pour façonner les manches de ses outils. Quelques savants, avons-nous dit plus haut, sont convaincus que la hache de Chelles ou de Saint-Acheul était

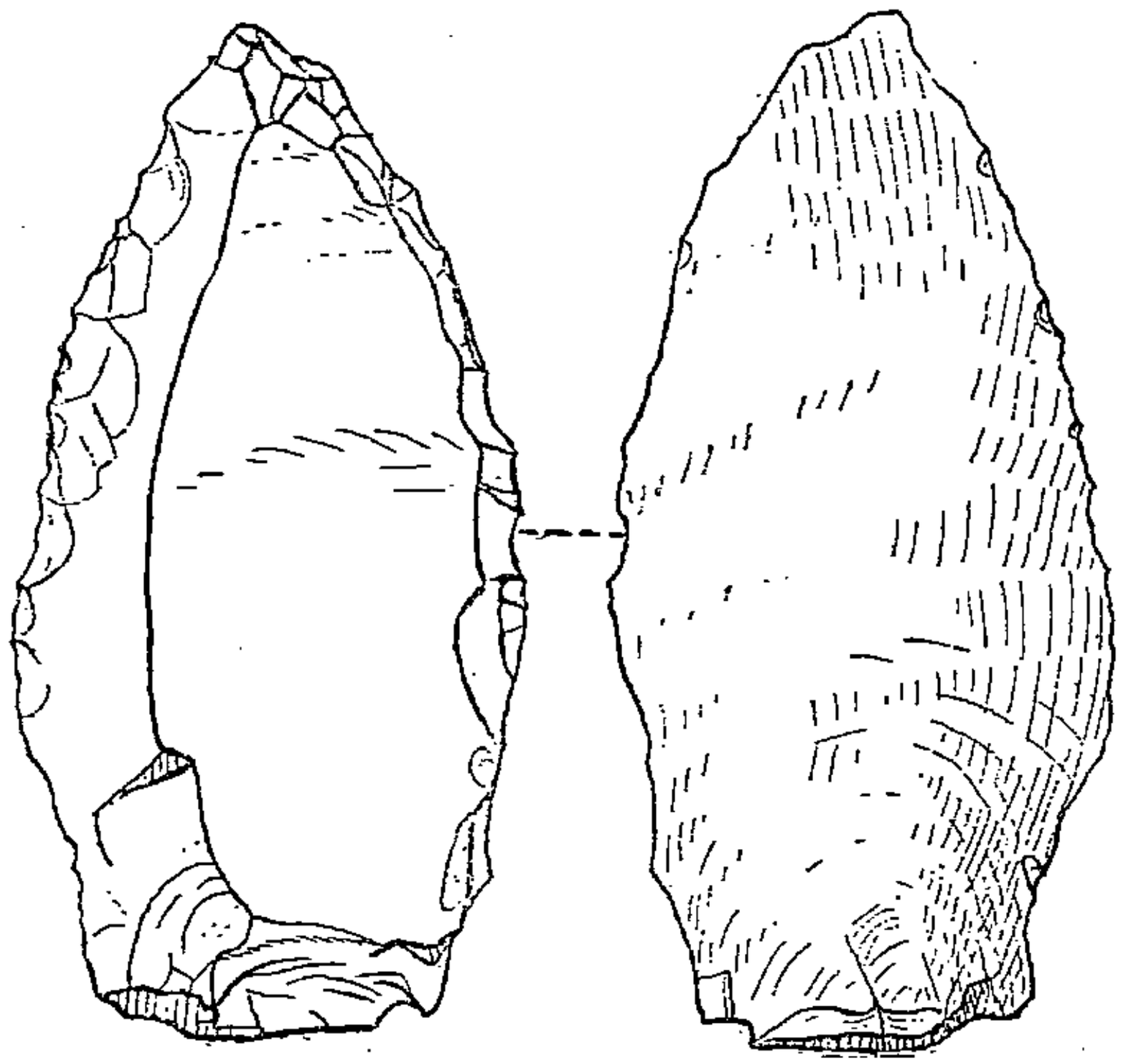

Fig. 17. — Pointe en silex du type du Moustier. Grotte de Reilhac (Lot), d'après MM. Boule et Cartailhac.

tenue directement à la main, qu'on l'employait à la manière d'un *coup-de-poing*, sans lui adapter aucune emmanchure. Cette manière de voir ne saurait être soutenue lorsqu'il s'agit de la pointe du Moustier : simplement tenue à la main, elle ne constituerait pas une arme bien redoutable. Emmanchée, au contraire, au bout d'une hampe, elle donne une lance dont l'effet est des plus puissants. Son extrémité relativement aiguë, sa minceur, lui permettent de traverser la peau de grands animaux et

d'entrer profondément dans les chairs, en déterminant des blessures mortelles. Sans manche, on concevrait à peine son utilité. Aussi les archéologues s'accordent-ils à attribuer une hampe à la pointe du Moustier. On a même prétendu que le bois devait en être arrondi avec soin, basant cette opinion sur l'existence d'un grand racloir, qui présente des retouches sur un de ses bords très fortement concave. On suppose que, par sa forme même, cet outil ne pouvait servir qu'à arrondir des manches en bois, et l'explication n'a rien d'invraisemblable.

Les instruments dont il vient d'être question, dit M. de Mortillet, constituaient à eux seuls toute l'industrie de l'époque; l'homme ne savait pas encore fabriquer des outils en os. Ce fait a, à ses yeux, une assez grande importance pour qu'il le note dans sa classification des époques quaternaires. Cette allégation, permise il y a un certain nombre d'années, ne saurait être maintenue aujourd'hui. En effet, comme le dit fort bien M. Julien Fraipont, « en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en France même, on a recueilli des instruments en os dans des grottes dont les dépôts meubles contenaient ou des traces de l'industrie moustérienne, ou des restes de la faune du quaternaire inférieur, ou les deux éléments à la fois. Aussi, la plupart des auteurs qui s'occupent de préhistorique considèrent-ils que l'industrie de l'os est aussi ancienne que l'industrie de la pierre.

M. G. de Mortillet conteste encore aujourd'hui ces faits, avec une persistance que nous ne comprenons pas. Tout récemment encore, il a mis en doute la contemporanéité des objets en os et en ivoire, recueillis dans la grotte de Spy avec des silex du type moustérien et des restes de la faune de l'âge du mammouth, par MM. Max Lohest et de Puydt.

Nous avons l'espoir que M. G. de Mortillet et son école se rendront enfin à l'évidence des faits pour ce nouveau cas de la grotte du Docteur. »

On voit, soit dit en passant, combien M. Cartailhac a raison de reprocher à l'école dont parle M. Fraipont de considérer comme générale et définitive une classification qui aurait besoin d'être contrôlée sans cesse, et qui, de même que les autres tentatives faites dans la même voie, ne doit être regardée que « comme provisoire et spéciale tout au plus à la Gaule ».

Les instruments en os de l'époque du Moustier, connus jusqu'à ce jour, n'offrent pas une grande variété de formes. Ce sont des esquilles d'os, des stylets de cheval, dont une extrémité a été affilée par le frottement ou par le raclage, et qui ont servi de poinçons ou d'alènes. L'usure, le polissage qu'on observe à un bout ne peuvent laisser subsister aucun doute : les objets dont il s'agit ont sûrement été utilisés par l'homme. *A priori*, on ne voit d'ailleurs aucune raison pour refuser à l'être capable de tailler un caillou pour en faire une pointe comme celles du Moustier, voire même de Chelles, l'intelligence suffisante pour comprendre le parti qu'il pourrait tirer d'une esquille d'os ou d'un stylet de cheval déjà naturellement pointu. Il avait là des armes, des outils tout faits, et ce qui serait extraordinaire, ce serait qu'il ne les eût pas utilisés.

IV. Mœurs et coutumes.

Cet homme, dont nous venons de décrire succinctement les caractères physiques et de faire connaître l'outillage, se trouvait dans des conditions bien différentes, à certains points de vue, de celles dans lesquelles avaient vécu ses ancêtres. Le climat, notamment, était devenu plus rigoureux, et cette circonstance devait fatalement influer sur sa manière de vivre. Aussi voyons-nous l'homme de l'époque du Moustier rechercher les grottes, qui lui servaient à la fois de refuge contre les redou-

tables mammifères dont il était entouré, et d'abri contre les intempéries.

Pour se préserver du froid, il se couvrait des dépouilles des animaux dont il réussissait à s'emparer. Les racloirs lui servaient à préparer les peaux, et les alènes en os à y percer des trous pour fixer ensemble deux morceaux à l'aide d'une lanière, d'un fragment de tendon ou de tout autre substance.

Dans sa nourriture entrait évidemment la chair des animaux qu'il abattait. Mais, avec sa lance, armée de la pointe que nous connaissons, il ne devait pas terrasser les éléphants, les rhinocéros, les grands carnassiers, chaque fois que la faim le pressait. Il lui fallait d'abord les approcher d'assez près et, si nombreux qu'ils fussent, la chose ne devait pas toujours être facile. Aussi devait-il souvent en être réduit à manger des végétaux sauvages ou même des racines. Certains caractères de la tête, notamment la direction et l'usure des dents, plus considérable sur les incisives que sur les molaires, confirment cette manière de voir.

Tout ce que nous savons de la race de Canstadt nous montre qu'elle vivait par petits groupes isolés, réduits peut-être à une seule famille. En effet, on n'a jamais rencontré à la fois que les restes d'un très petit nombre d'individus : à Néanderthal, à Eguisheim, à Canstadt, les débris humains appartenaient à un seul sujet; à Spy, deux individus se trouvaient dans la même grotte; à Castenedolo, enfin, en admettant l'authenticité si discutée de cette découverte, quatre individus nous auraient laissé leurs restes sur le même point; mais, là encore, il peut s'agir d'une famille unique, puisque les squelettes proviennent d'un homme, d'une femme et de deux enfants.

Quand nous aurons ajouté que rien ne semble prouver jusqu'ici que l'homme de l'époque du Moustier eût des lieux de sépulture, comme nous en trouverons plus tard,

nous aurons résumé à peu près tout ce que nous savons de la plus ancienne race humaine dont les restes soient parvenus jusqu'à nous.

Nous commençons, cependant, à savoir ce qu'est devenue la race de Canstadt. Lorsque des hommes appartenant à un type différent ont fait leur apparition dans notre pays, elle n'a pas disparu de la surface du globe et elle n'a même pas cédé entièrement aux nouveaux venus les territoires qu'elle occupait dans l'Europe occidentale. Certaines découvertes autorisent à penser qu'elle a vécu chez nous, à l'état de dissémination, pendant tout le reste de l'époque quaternaire, et que, sur plus d'un point, elle s'est croisée avec ceux qui étaient venus lui disputer le sol. Ces conclusions sont justifiées par les faits que nous avons cités plus haut : de temps en temps, on voit réapparaître au milieu de la population moderne des individus qui présentent au plus haut point les caractères de la race de Néanderthal. Les preuves de ce genre ont été relevées à toutes les époques et dans toute l'Europe. Ces faits démontrent bien que nos vieux ancêtres ont laissé des traces de leur sang dans la population qui leur a succédé.

De nos jours encore, on rencontre une population entière qui offre, dans la tête, tous les caractères que nous ont montrés les hommes de l'époque du Moustier. C'est en Australie, dans la tribu d'Adélaïde, qu'il faut aller chercher ces représentants modernes de la plus ancienne race connue. Les Australiens dont il s'agit ne sont guère plus civilisés que ne l'était la race dont nous venons de parler : errants, sans demeures fixes, ils continuent à fabriquer des outils en pierre des plus rudimentaires.

L'industrie du Moustier n'a pas plus disparu que les caractères physiques de la race de Canstadt. En France, on recueille à chaque instant des instruments taillés sur une seule face, qu'on rattache sans hésitation à l'époque du Moustier, lorsqu'on ne tient compte que de leur forme. Rien cependant n'autorise à les faire remonter à l'époque

qui a succédé à celle pendant laquelle vivaient l'éléphant antique et le rhinocéros de Merck. On peut même affirmer qu'un grand nombre de ces outils datent de notre époque géologique ; nous avons nous-même récolté, dans un dolmen de Seine-et-Oise, situé sur la commune des Mureaux, un beau spécimen de pointe dite moustérienne ; nous en avons rencontré d'autres qui ne remontent qu'au moyen âge dans l'archipel canarien. Enfin, tout le monde sait maintenant que les Néo-Calédoniens continuent à armer leurs lances d'une pointe taillée exactement sur le même type que celles qui ont été trouvées dans la grotte du Moustier.

Nous avons là un nouvel exemple de ce que valent les classifications. Excellentes pour classer les matériaux et en faciliter l'étude, elles ne représentent en réalité que des divisions quelque peu arbitraires. Les industries, les races qui ont éte florissantes à une époque, sur tel point plus ou moins limité, ne se sont pas éteintes complètement à un moment donné, et, de nos jours même, on retrouve l'industrie du Moustier aussi bien que celle de Chelles, exactement comme on rencontre encore le type de nos premiers ancêtres.

VI

L'ÉPOQUE DE SOLUTRÉ

. *Age de la station de Solutré.* — Incertitudes sur la place à assigner à cette époque. — Topographie de la station ; remaniement des couches. — Les stations de Laugerie-Haute et de Vilhonneur se présentent dans des conditions plus favorables.

II. *Ossements humains.* — Les restes de l'homme accusent l'existence de deux races. — Caractères physiques.

III. *Industrie.* — Les instruments en pierre des époques précédentes ne sont pas entièrement délaissés. — Les nouvelles armes et les nouveaux outils en silex ; leur perfection ; leur mode de fabrication. — Objets en os.

IV. *Mœurs de l'homme de Solutré.* — Habitations. — Vêtements. — Nourriture ; le cheval entrait pour une bonne part dans l'alimentation. — Les os brisés pour en extraire la moelle. — Le cheval vivait à l'état sauvage ; sa chasse. — Premiers essais artistiques.

I. Age de la station de Solutré.

Nous avons dit plus haut les difficultés qu'on éprouvait à classer les diverses époques des temps quaternaires; nous avons cité, comme exemple, les époques de Solutré et de la Madeleine, placées tantôt dans un ordre et tantôt dans l'autre. Les industries sont différentes, mais l'examen des mammifères ne permet guère de dire quelle est celle qui a pris naissance la première. Il est même fort possible qu'elles se soient développées à la même époque, sur des points différents. Si nous plaçons en première ligne l'in-

dustrie de Solutré, c'est surtout parce que, jusqu'ici, nous avons étudié à peu près exclusivement le travail de la pierre, et qu'elle nous permettra de montrer quel degré de perfection il a atteint pendant les temps quaternaires, avant de nous occuper de ces beaux instruments en os qui ont servi à caractériser l'époque de la Madeleine.

Ce qui semble établi, c'est que les deux époques dont il s'agit sont postérieures à celle du Moustier. En effet, à Laugerie-Haute, dans la Dordogne, et à Solutré même, on a rencontré l'industrie dite moustérienne au-dessous de celle de Solutré. En outre, à Vilhonneur, dans la Charente, et à Laugerie, l'industrie de la Madeleine est superposée à cette dernière, ce qui doit faire supposer qu'elle est plus récente, au moins dans ces localités.

A Solutré, il est bien difficile de préciser l'âge des couches qui ont fourni les remarquables instruments de pierre que nous allons décrire plus loin. Sur ce point, l'homme a vécu fort longtemps, et les assises qui renferment les débris de son industrie et ses restes eux-mêmes n'ont pas été à l'abri de tout remaniement. Les premières fouilles pratiquées dans cette station, dès 1867, par M. H. de Ferry, avaient bien mis à jour de merveilleux outils en silex qui avaient été trouvés à côté d'ossements d'animaux de l'époque quaternaire ; on n'hésita pas, tout d'abord, à faire remonter les instruments à cette époque. Mais bientôt des remaniements furent constatés dans les couches, et l'âge de la station de Solutré donna lieu à de vives discussions. Il eût été impossible de se mettre à peu près d'accord, si de nouvelles recherches n'eussent été entreprises.

Aidés par une subvention du conseil général de Saône-et-Loire, département dans lequel se trouve le village de Solutré, M.M. Arcelin et l'abbé Ducrost reprirent les fouilles du regretté M. de Ferry ; en 1876, ils firent connaître les résultats de leurs investigations.

L'ancienne station de Solutré est située au pied d'une

haute falaise et occupe la couche supérieure d'un éboulis formé, pendant l'époque quaternaire, par les détritus de toutes sortes provenant de l'escarpement voisin. Dans la partie qui contient des traces de l'homme, MM. Arcelin et Ducrost ont reconnu cinq zones d'âges différents, toujours superposées dans le même ordre.

A la partie inférieure, se trouve une couche formée d'ossements brisés, parfois brûlés, provenant de deux espèces de lions, de l'hyène des cavernes, de l'ours des cavernes, de l'ours arctique, du mammouth, du renne, du cerf du Canada, du cheval, du bœuf primitif, etc. Au milieu de ce fouillis d'os, se rencontrent des silex taillés, parmi lesquels on peut citer des haches du type de Saint-Acheul et des pointes du Moustier, des percuteurs, des lames, des grattoirs et des racloirs de toutes sortes, des éclats en nombre considérable. Il y a donc là un mélange de faunes aussi bien qu'un mélange d'industries.

La couche qui se voit au-dessus est formée par les débris de centaines de mille chevaux, ce qui lui a fait donner le nom de *magma de cheval*. On y recueille également quelques os de mammouth et de renne et de très beaux éclats de silex.

Au-dessus, une zone, qui a fourni fort peu de débris, est en contact avec une quatrième couche renfermant des foyers remplis de cendres, de charbons, d'os de cheval et de renne en partie calcinés. C'est à ce niveau que se rencontrent les beaux instruments de pierre qui caractérisent l'époque solutréenne et les ossements humains dont nous allons dire deux mots. Enfin, la couche supérieure renferme à la fois des objets en pierre polie, des objets en bronze, des outils en fer et des sépultures d'âges très différents.

Malgré l'ordre constant qu'affectent ces zones, des remaniements partiels ont eu lieu à Solutré, cela est indiscutable. La couche supérieure a été profondément bouleversée à une époque sans doute récente. La seconde

couche, en partant de la surface du sol, n'a pas été non plus à l'abri de remaniements : les sépultures qu'elles renferment sont, en effet, situées tantôt au-dessus des foyers, tantôt au milieu des cendres et des charbons, et tantôt au-dessous. Ce fait semble donner raison aux savants qui regardent les squelettes humains comme ayant été enterrés là à une époque relativement récente.

C'est, nous venons de le voir, la couche contenant les squelettes humains qui renferme eu même temps les instruments de pierre caractéristiques de l'époque solutréenne. Or, si les remaniements qu'on y constate autorisent à mettre en doute l'âge des ossements humains, ils permettent également de douter de celui des armes et des outils. On répondra bien que la couche a été entamée pour y déposer les cadavres, mais qu'elle existait auparavant avec les objets qu'on y rencontre. Le raisonnement peut être juste; mais il suffit que le dépôt ait été bouleversé, même sur quelques points limités, pour qu'on se tienne sur une réserve prudente.

Les faits observés à Langerie-Haute et à Vilhonneur et auxquels nous avons fait allusion plus haut, semblent démontrer qu'en effet l'époque solutréenne est plus récente que celle du Moustier et plus ancienne que celle de la Madeleine. Il est si commun, pourtant, de voir des civilisations absolument distinctes exister simultanément dans des pays parfois peu éloignés les uns des autres, qu'il ne faut pas trop se hâter de généraliser.

II. Ossements humains.

D'un autre côté, si on considérait les ossements humains trouvés à Solutré comme contemporains de la couche qui les renfermait, il faudrait, en se plaçant au point de vue de l'anthropologie pure, rajeunir l'âge de cette couche. Les hommes de Solutré appartiennent à

deux types différents : l'un, celui de Cro-Magnon, prospérait surtout en France à l'époque de la Madeleine, et nous nous en occuperons plus loin. L'autre doit être rapproché d'une race trouvée à Grenelle, et cette race semble avoir vécu chez nous à une époque postérieure. A Grenelle, en effet, on a rencontré, superposés dans les sablières, les types de Canstadt, de Cro-Magnon et un autre type (celui qui se retrouve à Solutré), auquel MM. de Quatrefages et Hamy ont donné le nom de *Race brachycéphale* (à tête courte) *de Grenelle*. La race de Canstadt, qui gît à la partie inférieure, est la plus ancienne; celle de Grenelle, qui se trouve en dessus, est la plus récente des trois, plus rapprochée de nous, par conséquent, que la race de Cro-Magnon qui florissait à l'époque de la Madeleine. En se plaçant à ce point de vue, on serait donc amené à conclure que la couche qui contient à la fois des hommes de Cro-Magnon et des hommes de Grenelle est plus récente que les couches qui ne contiennent que le premier de ces types.

Mais, ce que nous avons dit des remaniements peut tout concilier. La deuxième couche de Solutré est réellement antérieure à l'époque de la Madeleine, ainsi que la plupart des instruments qu'elle renferme ; les ossements humains extraits de la même zone sont, au contraire, postérieurs à cette époque, comme l'anthropologie avait permis de le penser, car ils ont été introduits là à une époque moins ancienne.

Quoi qu'il en soit, disons deux mots de cette race brachycéphale de Grenelle, que les spécimens recueillis à Solutré soient ou non contemporains des instruments trouvés dans la couche.

Comme son nom l'indique, cette race a la tête courte, arrondie, avec un front bien développé, qui n'a plus rien de comparable avec le front fuyant de la race de Canstadt. Les arcades sourcilières sont encore fortes, sans rappeler toutefois celles des têtes de Néanderthal ou de Spy. Les

pommettes sont larges, le nez saillant et relevé du bout, la mâchoire supérieure projetée en avant; la mâchoire inférieure, très haute, montre des angles déviés en dehors et un menton bien accusé.

Cette race atteignait une taille de 1m,62, c'est-à-dire à peu près la moyenne des populations de nos jours (1m,65); mais rien dans les membres ni dans la tête ne lui donne cet aspect étrangement sauvage que nous a montré l'homme de Canstadt.

III. Industrie.

A en juger par le peu que nous savons de la race de Grenelle, elle n'était pas fort industrieuse, et il est très probable que ce n'est pas elle qui a taillé les beaux silex de Solutré. Peut-être faut-il attribuer ces merveilleux instruments à l'autre type rencontré dans la même station, à la race de Cro-Magnon, que nous verrons, à l'époque de la Madeleine, produire de véritables chefs-d'œuvre. Il se pourrait encore fort bien que ni l'une ni l'autre de ces deux races n'eût poussé à un si haut degré de perfection la taille de la pierre, et que nous ne connaissions pas le véritable ouvrier qui a façonné les armes et les outils de l'époque solutréenne.

Les instruments de l'époque de Solutré sont déjà fort variés. En laissant de côté les couches inférieures, qui doivent être contemporaines de l'une des époques que nous avons décrites précédemment, la station du Mâconnais nous montre, dans la zone où ont été trouvés les squelettes humains, un outillage bien plus complet et bien plus parfait que celui qui était entre les mains de l'homme de Saint-Acheul ou du Moustier. Des progrès considérables s'étaient accomplis dans le travail de la pierre depuis le début des temps quaternaires, et on est étonné du chemin parcouru par nos ancêtres pendant la

durée de la période glaciaire. Malgré les doutes que peuvent laisser sur leur âge réel les couches de Solutré, il semble, en effet, bien certain que l'industrie solutréenne remonte réellement à l'époque quaternaire; car, même en considérant la race de Grenelle comme contemporaine de la couche, ce qui est fort hypothétique, cette race vivait chez nous avant le commencement de notre époque géologique.

A Solutré, l'homme n'avait pourtant pas entièrement renoncé aux instruments anciens. On trouve là les percuteurs, les lames, les racloirs des époques antérieures, mieux travaillés pour la plupart, mais identiques au fond. Les éclats tranchants continuaient à être utilisés comme couteaux; les fragments pointus servaient à percer ou à armer l'extrémité de lances ou de flèches. Mais l'être humain qui vivait alors était essentiellement chasseur et il avait probablement déjà des instincts guerriers. Aussi apporta-t-il tous ses soins à perfectionner ses armes, dédaignant un peu, semble-t-il, les outils vulgaires. Nous voyons pourtant apparaître un nouveau type de grattoir, infiniment plus soigné que les racloirs de Chelles ou du Moustier.

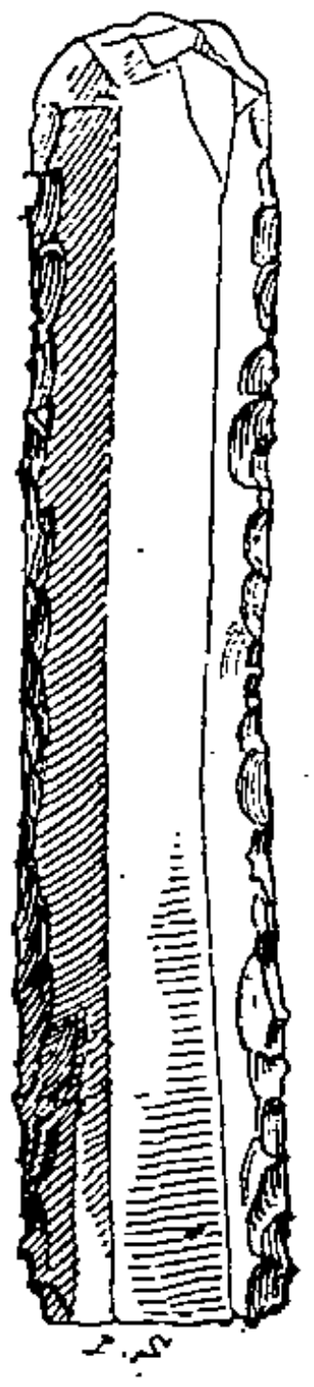

Fig. 18. — Grattoir en silex de l'époque de Solutré.

C'est un long éclat de silex (fig. 18), parfois aussi grand que les lames employées en guise de couteaux, qui est le plus souvent retaillé à petits coups sur ses deux bords et qui a pu, par suite, servir à racler par ses côtés les plus longs. Mais, en outre, une de ses extrémités, la plus large, est soigneusement retouchée; un ou plusieurs éclats en ont été enlevés pour obtenir un biseau, qu'on a affilé en détachantune multitude de tout petits fragments. Nous sommes donc en présence d'un nouvel outil, qui gratte toujours par

une extrémité, et qui souvent peut aussi racler par ses bords.

Cet outil seul ne donne pas encore une idée de l'habileté des ouvriers qui taillaient le silex à l'époque de Solutré. Ils attachaient probablement un certain amour-propre à posséder les armes les plus belles et les mieux travaillées. Cette indifférence relative qu'ils montrent lorsqu'il s'agit d'autres objets nous apprend, comme le remarque fort justement M. de Quatrefages, « que pour eux, le fini du travail avait surtout pour but de les rendre plus redoutables en accroissant leur pouvoir de pénétration ».

19. — Pointe de lance en silex de Solutré.

Les pointes de Solutré (fig. 19) étaient parfois de petites dimensions, lorsqu'elles étaient destinées à armer l'extrémité d'une flèche ou d'un javelot; mais, quand elles devaient servir à des lances, elles atteignaient des dimensions tout à fait extraordinaires. On en connaît qui dépassent 20 centimètres de longueur. Leur forme rappelle le plus souvent celle des feuilles de noyer, de laurier ou de plantain; elles sont minces, effilées et parfaitement symétriques. Les pointes de flèches ont été soignées d'une façon toute particulière, et M. H. de Ferry « a fort bien montré que la forme générale, le poids, l'angle d'ouverture, etc., étaient calculés de manière à s'adapter aux diverses distances de tir, aux nécessités de la chasse. Toutes ces armes retaillées à petits coups sur leurs deux faces présentent en outre un fini d'autant plus remarquable

qu'il ne se rencontre au même degré dans aucune autre partie de l'outillage. » (de Quatrefages).

On se demande comment on a pu arriver à tailler des deux côtés, sans les rompre, des plaques de silex aussi minces et aussi longues. M. L. Leguay, si compétent dans la matière, pensait que la pièce était posée sur un établi ou un appui, et qu'elle était taillée par contre-coup à l'aide de deux outils différents : « une pointe ou un ciseau, et une masse ou marteau, sans doute en bois, afin de modérer les coups pour ne pas briser la pièce, ce qui devait arriver quelquefois ».

Pour tailler par ce procédé un silex aussi délicatement que le sont ceux de Solutré, il faut non seulement une grande habitude, mais une adresse surprenante. Avec notre outillage perfectionné, il est bien peu d'ouvriers assez habiles pour fabriquer, à l'aide de petits coups, une pointe de lance comparable à celle dont nous parlons. Il est donc fort probable que le procédé opératoire ne se bornait pas à ce que dit M. Leguay dans les lignes qui précèdent, et lui-même l'a reconnu en 1881.

A cette époque, les Fuégiens qui avaient été amenés au Jardin d'acclimatation taillaient, dans des morceaux de verre, des instruments qui n'étaient pas sans analogie, au point de vue de la facture, avec les armes de Solutré. On étudia la façon dont ils travaillaient le verre, et on se souvint que d'autres populations modernes taillaient le silex de la même manière. Les Esquimaux, observés par les archéologues scandinaves, les Indiens de la Basse-Californie, étudiés par M. de Cessac, fabriquaient, eux aussi, des armes et des outils comparables aux instruments quaternaires de l'époque de Solutré. Or, toutes ces populations n'emploient la percussion que pour dégrossir leurs outils et en ébaucher la forme. Le travail s'achève en soulevant de petits éclats au moyen d'un poinçon en matière dure, généralement un os brisé, dont on presse fortement l'extrémité sur les aspérités de la pièce ébau-

chée. Ce travail se fait avec une facilité beaucoup plus grande qu'on ne le supposerait au premier abord, et nous avons vu M. de Cessac fabriquer très rapidement, par ce procédé, des pointes en verre ou en quartz aussi minces et aussi finement travaillées que les plus belles armes solutréennes ; il s'aidait, pour cela, d'un fragment d'os de baleine, comme il l'avait vu faire aux Indiens de Californie.

M. Leguay n'hésita pas à admettre le même procédé de taille pour un bon nombre d'objets préhistoriques en silex, notamment pour la plupart des beaux silex recueillis en Danemark, pour les belles lances qu'il avait récoltées à la Varenne-Saint-Hilaire et aussi pour les pointes de Solutré.

On ne comprendrait pas comment nos ancêtres quaternaires auraient pu fabriquer des armes qui remplissent d'admiration tous ceux qui les voient, s'ils n'avaient mis en œuvre le procédé encore employé par les Esquimaux, les Indiens de Californie et les habitants de la Terre de Feu. Remarquons que la chose eût été d'autant plus difficile que les pointes de Solutré sont taillées dans toute leur étendue, aussi bien à l'extrémité qui était introduite dans la hampe qu'au bout opposé.

Ce n'étaient pas seulement des pointes de lance ou de flèche en forme de feuilles de saule, de laurier ou de plantain, que façonnaient avec tant de soin les hommes de cette époque. Ils avaient inventé une pointe en silex présentant un cran sur l'un de ses bords (fig. 20) ; c'est la première ébauche des pointes barbelées qui prendront un si grand développement plus tard. Cette arme nouvelle devait être beaucoup plus meurtrière que la simple feuille de laurier. La pointe pouvait être retenue dans la plaie par le cran, ou bien elle déchirait les chairs en sortant.

Nous avons, avec intention, omis de parler jusqu'ici d'un outil de silex de l'époque solutréenne qu'on a désigné sous le nom de *burin*. Cet instrument a servi,

présume-t-on, à travailler l'os, et nous avons cru devoir réserver sa description pour le moment où nous viendrions à nous occuper des objets en os. Le burin est une sorte de pointe, affectant souvent la forme d'une feuille et se terminant par une extrémité taillée en biseau. Même à l'époque de Solutré, cet outil était loin de présenter le fini des autres objets en silex, et on s'explique aisément le fait s'il ne servait réellement qu'à buriner l'os. Il n'avait besoin que d'offrir une pointe appropriée à cet usage, quelle que fût la forme du reste de l'instrument. On se contentait donc d'enlever quelques éclats à la pièce et on s'arrêtait dès qu'on avait obtenu la pointe voulue. Il est certain qu'avec des outils de ce genre, on pouvait aisément graver l'os et même sculpter des sujets en relief, comme le prouve une expérience faite par M. Leguay.

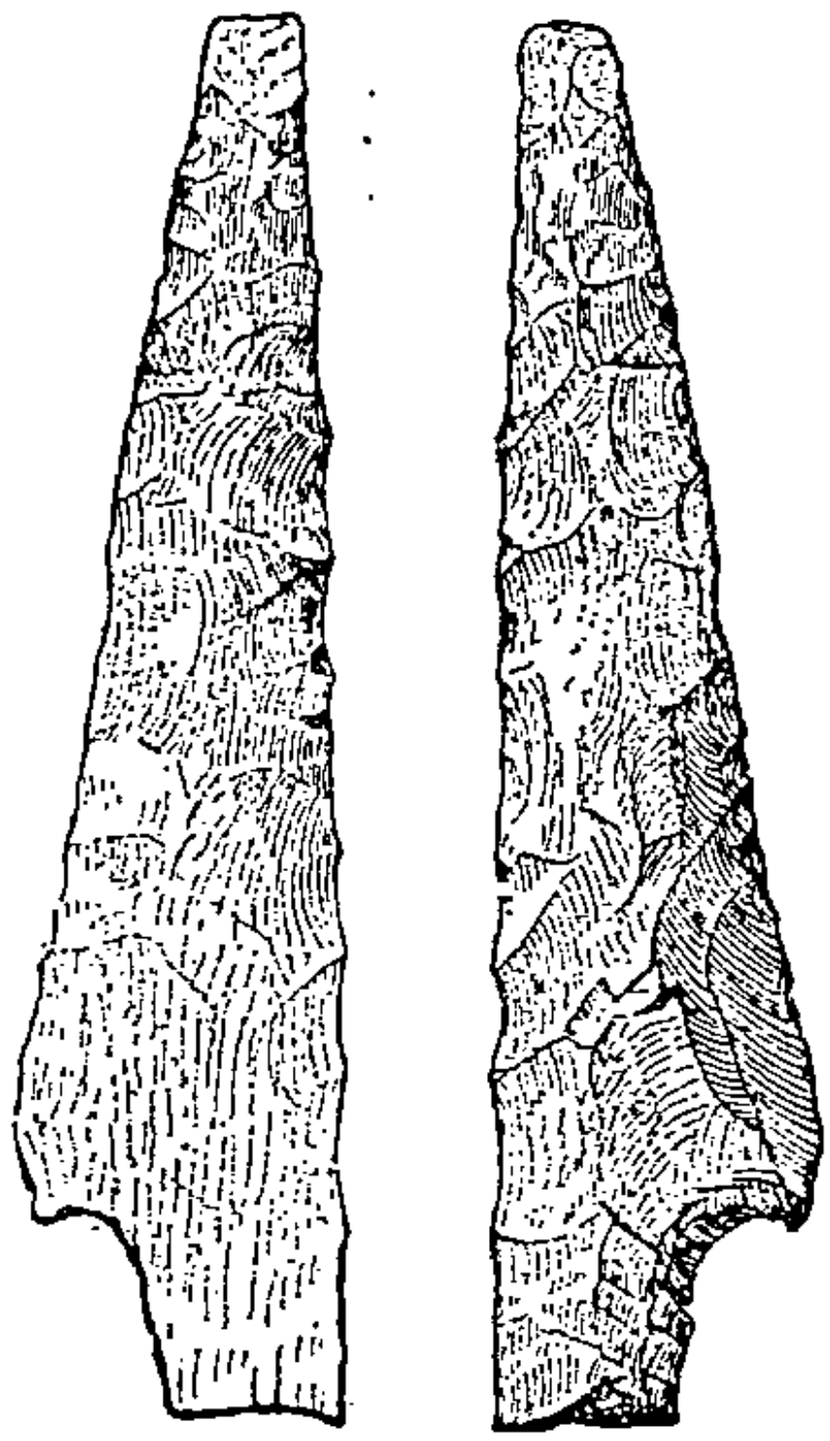

Fig. 20. — Pointe à cran de la grotte de Reilhac (époque de Solutré).

Ce qui a conduit à penser que les pointes terminées par un biseau étaient des burins, c'est qu'elles se rencontrent presque toujours avec des os travaillés. Il en est ainsi à Solutré, où on a trouvé de nombreux objets en os, notamment des poinçons, des sifflets, etc., quelques-uns présentant des ébauches de gravure ou de sculpture. Avec des outils du même type que ceux de cette station, on a même rencontré une pointe à cran en os, exactement comparable à celles en silex dont nous venons de parler.

IV. Mœurs de l'homme de Solutré.

L'homme de cette époque devait vivre à peu près à la façon de ses prédécesseurs. Le milieu n'avait guère changé; c'étaient à peu près les mêmes animaux et le même climat. M. G. de Mortillet attribue bien à l'époque de Solutré une température douce; mais il cite lui-même, comme mammifères caractéristiques, le renne, qui n'est pas précisément un animal des pays tempérés, puisqu'il vit en Laponie, et le mammouth, cet éléphant si bien protégé contre le froid par son épaisse toison, et qui s'accommode si peu d'un climat chaud que nous le voyons émigrer vers le nord dès que la température se réchauffe dans notre pays. Il est donc très probable que, pendant les trois derniers quarts de la période quaternaire, le climat de l'Europe occidentale était froid et sec, comme le dit M. Cartailhac, et comme le croient la plupart des géologues, tout en restant soumis à quelques variations assez peu étendues.

L'être humain par conséquent devait continuer à rechercher des abris. A Solutré, la station est pourtant située en plein air; mais elle se trouve au pied d'une haute falaise, qui l'abrite dans une certaine mesure. Il est fort possible, d'ailleurs, que la tribu qui fréquentait ces parages possédât ses habitations dans quelques grottes du voisinage. Comme à l'époque du Moustier, comme à l'époque de la Madeleine, l'homme de Solutré vivait sans doute en troglodyte, c'est-à-dire qu'il se réfugiait dans les cavernes naturelles qu'il rencontrait sur le bord des vallées. Les faits observés à Vilhonneur, dans la grotte du Placard, et dans d'autres localités où les débris de l'industrie humaine ont été trouvés au fond de cavernes, viennent complètement à l'appui de cette manière de voir. Nous allons donner, dans un instant, l'explication de ce qui s'est passé à Solutré, et montrer pourquoi on

trouve sur ce point tant de traces de l'homme à l'air libre.

S'ils avaient besoin de grottes pour s'abriter, nos ancêtres d'alors ne devaient pas avoir une moindre nécessité de vêtements, quoique nous n'ayons encore à cet égard aucune donnée précise. Cependant, si l'on tient compte du climat et des instincts chasseurs de la population, il est probable qu'on ne s'éloignera pas beaucoup de la vérité en supposant que le vêtement se composait, à cette époque, de la peau des animaux abattus par ces armes si redoutables dont nous venons de parler. Nous savons d'une manière sûre que la peau était soigneusement enlevée; sur les parties où elle vient s'appliquer presque directement sur les os, les tendons ont été coupés à l'aide d'une lame tranchante qui a entamé l'os. Cette opération n'aurait pas été pratiquée s'il ne s'était agi que de détacher la chair destinée à être mangée; dans ce cas, nos indigènes se seraient attaqués aux masses musculaires les plus fortes, aux cuisses de l'animal, par exemple, et auraient abandonné les parties qui ne leur offraient, pour employer une expression vulgaire, que la peau et les os. Nous verrons bientôt que l'existence de vêtements en peau à l'époque de la Madeleine est aujourd'hui absolument démontrée, les découvertes récentes ne pouvant laisser aucun doute à cet égard. Ce qui s'est passé à cette époque a dû se passer à celle de Solutré qui, nous l'avons dit, ne devait pas en être séparée par un long espace de temps.

Nous sommes beaucoup mieux renseignés sur les mets dont l'homme de Solutré faisait sa nourriture habituelle. Son alimentation était surtout animale, et c'est pour s'emparer facilement du gibier qu'il apportait tant de soins à la confection de ses armes. Maniés par des mains robustes, les lances, les flèches et les harpons ne laissaient rien à désirer sous le rapport de la sûreté des coups qu'ils portaient. Et nos chasseurs de Solutré ne savaient pas seulement frapper fort, ils savaient aussi viser juste;

autrement nous ne comprendrions pas toute la diversité de formes, de poids, d'angle d'ouverture, que nous ont montrée les pointes en silex de cette époque : s'ils n'en avaient pas connu l'utilité, les ouvriers n'auraient assurément pas cherché à obtenir tous ces détails.

Leur armement permettait sans aucun doute à des chasseurs aussi émérites de se procurer du gibier en quantité suffisante pour n'avoir pas à redouter la famine ou à se contenter de racines, comme le faisaient souvent leurs ancêtres. Ce n'étaient pas, d'ailleurs, les animaux qui manquaient, et même certains d'entre eux étaient déjà extrêmement abondants. Tel était, par exemple, le cheval.

Le cheval entrait assurément pour une bonne part dans l'alimentation des hommes de Solutré, et l'on commettrait une grosse erreur si l'on croyait que l'hippophagie est une coutume moderne. Avant que cet animal ne fût domestiqué, il formait, dans nos contrées, des troupeaux nombreux auxquels les sauvages, qui s'étaient souvent contentés d'hippopotame, de lion, d'éléphant, d'ours, etc., ne pouvaient manquer de donner la chasse. Le cheval abattu, on en utilisait la viande et on avait même grand soin de ne pas laisser perdre la moelle de ses os. Tout cela ne constitue plus une simple hypothèse, mais un fait parfaitement acquis. Les entailles qu'on remarque sur une multitude d'os de cheval ont été produites par les lames de silex dont l'homme se servait pour détacher la chair, et les os à moelle ont presque tous été brisés intentionnellement, d'une façon déterminée, afin d'en extraire le précieux aliment. Ainsi, dans le Trou de Chaleux, en Belgique, « où le nombre d'animaux mangés et surtout de chevaux est si considérable, et où ils sont représentés par d'innombrables restes, on n'a trouvé d'os à moelle entier qu'un canon de cheval, un radius de bœuf, un fémur et un humérus de sanglier et un cubitus d'ours pour la grande faune. Tous les autres ossements de ces animaux, têtes et os des membres, ont été tellement brisés, qu'il

faut avoir une grande habitude de leur étude pour pouvoir retirer de la plupart d'entre eux les données indispensables à leur détermination spécifique et même anatomique précise.... On comprend que ces éclats d'ossements portent la marque de l'action qui les a séparés, et l'on y doit une attention spéciale. On ne peut conclure avec certitude qu'ils ont été brisés de main d'homme que quand ces marques des coups sont constatées. » (Ed. Dupont.) Or, ces marques ont été constatées à tant de reprises différentes qu'il faut bien se rendre à l'évidence et reconnaître que l'homme brisait les os de cheval comme ceux des autres animaux, pour en extraire la moelle.

A Solutré, le nombre des chevaux entassés par les chasseurs d'autrefois s'élève à plus de cent mille. Ce chiffre, a-t on dit, paraît incompatible avec l'état sauvage d'un animal dont la chasse est si difficile. On a été conduit naturellement à se demander si l'homme ne l'avait pas déjà domestiqué. M. Toussaint, alors chef du service d'anatomie à l'Ecole vétérinaire de Lyon, a publié, en 1875, un long mémoire intitulé : *Le cheval dans la station préhistorique de Solutré.* Il cherche à démontrer que les animaux de l'espèce chevaline, dont on trouve les restes à l'époque solutréenne, présentent dans leur squelette des caractères qui ne peuvent être que le résultat de la domestication. Il s'ensuivrait que le cheval était alors élevé comme animal de boucherie et qu'on l'abattait lorsqu'on avait besoin de viande. Empressons-nous d'ajouter que M. Toussaint n'a pas rallié beaucoup de savants à son opinion, et que des hommes d'une compétence indiscutable, comme M. Piétrement, se sont servis de ses propres arguments pour réfuter sa thèse.

En somme, que représente ce chiffre de plus de cent mille chevaux trouvés à Solutré? C'est ce que va nous apprendre M. André Sanson. En réponse au mémoire de M. Toussaint, il dit : « Il m'est impossible de considérer comme démonstratifs les arguments à l'aide desquels il a voulu

établir que ces chevaux étaient entretenus à l'état domestique. Celui tiré du nombre ne pourrait avoir une valeur que si nous connaissions exactement la durée de la station humaine, c'est-à-dire le temps qui s'est écoulé pendant qu'elle a été habitée, et aussi l'importance de la tribu qui l'habitait. Nous avons, à cet égard, le choix entre les siècles et les milliers d'années. Il y a des dissidences sur la durée de l'époque de la pierre polie; il n'y en a point au sujet de celle de la pierre taillée : tout le monde s'accorde à la considérer comme très longue. En supposant qu'il fallût en moyenne 500 grammes de viande pour la nourriture journalière d'un habitant, et que le nombre des habitants fût de 100, c'est 50 kilogrammes qui eussent été consommés par jour, soit 18 250 kilogrammes par an. Pour fournir ces 18 250 kilogrammes, il faut 121 chevaux, à raison de 150 kilogrammes de viande comestible par cheval. A ce compte, huit cent vingt-six ans suffisent pour atteindre les 100 000 chevaux dont les débris existent à Solutré, d'après M. Toussaint. Si vous doublez la population, vous réduisez de moitié le nombre des années. »

Ce raisonnement si simple, si clair, montre bien que le chiffre de 100 000 chevaux mangés par l'homme à Solutré n'est pas, en somme, aussi surprenant qu'il le paraît au premier abord. Il est permis, d'ailleurs, de supposer que la tribu du Mâconnais a vécu plus de 826 ans dans ces parages. En admettant même l'hypothèse de M. Sanson, la question se réduit à ceci : les chasseurs d'une tribu de 100 habitants, armés comme l'étaient ceux de Solutré, pouvaient-ils s'emparer de 121 chevaux sauvages dans une année? Poser la question, c'est la résoudre.

Rien ne nous dit que la lance, la flèche ou le javelot aient seuls servi à s'emparer de ces animaux. De nos jours, les Cafres capturent les grands animaux sauvages en les poussant entre des haies, disposées en entonnoir, qui viennent aboutir à des fosses recouvertes de branchages, dans lesquelles tombe la proie. Peut-être, comme

le suppose M. Arcelin, la tribu de Solutré a-t-elle eu recours à un procédé analogue. Elle pouvait chasser les chevaux sur le sommet de la falaise abrupte qui domine la station et les forcer à se jeter dans le précipice.

Cette hypothèse, qui n'a rien d'invraisemblable, expliquerait certains faits, l'existence, par exemple, des os du tronc dans le magma de Solutré. Les troglodytes de cette époque semblent, en effet, avoir eu la coutume de dépecer leur gibier sur place et de n'emporter dans leurs demeures que les membres et la tête des animaux, c'est-à-dire les parties qui pouvaient leur fournir de la moelle. Si les chevaux de Solutré venaient se précipiter dans l'endroit où on trouve leurs débris, il est tout naturel d'y rencontrer les ossements de toutes les parties de leur corps.

Quoi qu'il en soit de cette question tout à fait secondaire, il reste parfaitement établi qu'à cette époque de la période quaternaire, l'homme tirait un grand parti du cheval sauvage auquel il donnait la chasse. Il utilisait sans doute certaines parties de l'animal à un autre usage qu'à son alimentation. Ainsi, dans le Trou de Chaleux on a recueilli cent cinquante-sept vertèbres caudales de cheval; sur ce chiffre, on n'a rencontré qu'en nombre extrêmement minime les quatre premières vertèbres de la queue. Il est donc à peu près certain que les chasseurs coupaient souvent la queue des animaux qu'ils abattaient et qu'ils l'apportaient dans leurs cavernes, non pas pour s'en nourrir, car elle ne leur aurait rien fourni au point de vue alimentaire, mais pour se procurer du crin. Cette hypothèse, émise par M. Dupont, repose sur ce fait que les quatre premières vertèbres caudales, c'est-à-dire celles qui correspondent à une partie où ne s'insèrent pas les crins, font presque toujours défaut; c'était donc l'extrémité de la queue que recherchait l'homme, et il s'en faisait sans doute des parures ou des trophées.

L'abondance du cheval a dû influer considérablement

sur les mœurs et les coutumes des chasseurs d'autrefois. Ils étaient à peu près assurés de se procurer des aliments pour eux et leurs familles, et ils trouvaient des loisirs qu'ils consacraient à perfectionner leur outillage. Tandis que les tribus misérables, qui vivent dans un milieu aride, où le gibier est rare, progressent avec la plus extrême lenteur, celles, au contraire, qui trouvent abondamment à leur portée les éléments nécessaires à leur existence marchent rapidement dans la voie du progrès. Dès qu'elles ont le nécessaire assuré, elles s'occupent du superflu, et l'on voit apparaître les premiers rudiments de l'art. L'homme de Solutré en était arrivé à ce point; il burinait quelques os, et M. H. de Ferry a même rencontré une petite statuette taillée dans un rognon siliceux, représentant une femelle de mammifère à pieds bifurqués. Quoique la tête fasse défaut et qu'il ne soit pas possible de déterminer l'animal d'une manière précise, il se pourrait que ce fût le renne.

Au moment où nous en sommes arrivés, nous devons nous attendre à voir l'humanité s'éloigner rapidement de l'état si misérable dans lequel nous l'avons vue vivre jusqu'à présent.

L'EPOQUE DE LA MADELEIN

I. *La race de Cro-Magnon.* — Ses caractères physiques. — Son intelligence. — Importance du rôle qu'elle a joué. — Sa distribution géographique à l'époque quaternaire. — Ses migrations. — Ses descendants.
II. *Industrie.* — Les instruments en pierre sont moins beaux, mais plus variés qu'à l'époque de Solutré; ils servaient surtout à travailler l'os; leur description. — Objets en os et en bois de renne; leur multiplicité et leur perfection. — Description de nombreux objets de cette nature.
III. *Genre de vie; mœurs.* — Chasse et pêche. — Aliments; le prétendu cannibalisme des hommes de Cro-Magnon. — Commerce et voyages. — Habitations. — Vêtements. — Parures, peinture corporelle et coiffure. — La domestication des animaux n'est pas prouvée. — Croyances religieuses.

A l'époque de La Madeleine, les données se multiplient. Nous avons sur l'homme qui vivait alors, sur ses caractères physiques, sur son industrie, son art, ses coutumes, et jusque sur ses croyances, des renseignements nombreux, qui permettent d'en retracer l'histoire presque complète.

Au sujet du climat, les auteurs sont à peu près d'accord. M. Cartailhac, comme M. G. de Mortillet, pense qu'il était froid et sec. Relativement aux animaux qui vivaient dans ces temps-là, l'accord n'est pas aussi absolu. Pourtant on peut dire avec certitude que le renne était extrêmement abondant dans notre pays et qu'il a joué un rôle au moins aussi important que le cheval à l'époque de Solutré.

Nous ne ferons pas l'historique des découvertes qui se rapportent à l'époque de La Madeleine; elles sont si nombreuses que cela nous entraînerait beaucoup trop loin.

La civilisation qu'elles nous dévoilent était répandue en France, en Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Allemagne; on peut même la suivre, quoique sensiblement modifiée, jusqu'en Pologne et aux environs de Saint-Pétersbourg.

Les hommes auxquels elle est dûe appartenaient-ils partout à la même race? c'est ce qu'il est encore difficile d'affirmer. Nous allons voir, cependant, que le type des ouvriers qui fabriquaient, dans la Dordogne, toutes ces armes, tous ces outils, tous ces ornements dont nous aurons à nous occuper; que la race à laquelle appartenaient les artistes quaternaires du sud-ouest de la France s'est répandue sur une immense étendue de territoire. Étudions d'abord les caractères physiques de ces ouvriers.

I. La race de Cro-Magnon.

C'est dans la vallée de la Vézère, dans une grotte peu profonde, un *abri sous roche*, comme disent les spécialistes, auprès du village des Eyzies (Dordogne), que MM. Ed. Lartet et Christy découvrirent, en 1858, les premiers objets caractéristiques de l'époque de la Madeleine; c'est dans le même abri, connu sous Le nom de Cro-Magnon, que des ouvriers rencontrèrent plus tard les premiers ossements humains appartenant à la race qui vivait alors. Du nom de l'abri où ont été faites les premières découvertes a été tiré celui de la race.

Les gens de Cro-Magnon étaient des individus d'une bien belle taille : les hommes atteignaient en moyenne 1 m. 78, et il y en avait de plus grands. Le vieillard trouvé dans l'abri dont il vient d'être question avait environ 1 m. 82 ; celui rencontré à Menton par M. Rivière, et dont

le squelette complet figure tel qu'il a été découvert dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle, mesure 1 m. 85 de hauteur. Entre les deux sexes, il existait une différence notable : la femme n'avait que 1 m. 66. Cette taille est pourtant encore élevée, car elle dépasse la moyenne des populations qui vivent actuellement à la surface du globe, en comprenant dans cette moyenne tous les individus, sans distinction de sexe.

S'ils étaient grands, les hommes de Cro-Magnon étaient en même temps robustes. Leurs os sont d'une vigueur exceptionnelle; pour en donner une idée, nous citerons un exemple. L'os de la cuisse, le fémur, présente en arrière une ligne rugueuse qui donne attache à des muscles dont l'action est de fléchir la jambe sur la cuisse Comme dans tout le reste du corps, plus ces muscle sont développés et plus l'attache est forte. Or, chez les hommes de la race de Cro-Magnon, cette *ligne âpre* est tellement développée qu'elle forme une véritable colonne, et que le fémur de ce type a reçu le nom bien mérité de *fémur à colonne*. Dans tout le squelette, nous pourrions signaler des preuves comparables de robusticité.

Un caractère bien remarquable nous est présenté par le tibia. Le plus volumineux des deux os de la jambe présente ordinairement trois faces, séparées par autant de bords : l'une regarde en dehors, l'autre en dedans et la troisième en arrière. Or les gens de Cro-Magnon ont le tibia tellement aplati que la face postérieure disparaît plus ou moins complètement et qu'il n'en reste que deux. Le bord antérieur devient très aigu, tranchant, et c'est ce qui a fait donner à l'os le nom de *tibia en lame de sabre*. Les savants l'appellent *tibia platycnémique*. Cet aplatissement si remarquable n'influe d'ailleurs en rien sur le volume de l'os, qui reste aussi robuste que s'il présentait ses trois faces habituelles. Les muscles du mollet trouvaient autant de place pour leurs insertions,

mais au lieu de s'étaler en largeur, ils se développaient en arrière.

Un grand nombre d'autres particularités anatomiques se rencontrent sur le squelette de cette race ; leur énumération nous entraînerait à des détails techniques que nous devons éviter. La tête offre pourtant des caractères si particuliers qu'il nous faut en faire une courte description.

Les anthropologistes disent qu'une tête est *harmonique* lorsque le crâne et la face sont en même temps allongés, ou bien lorsque le crâne est court et la face peu développée en hauteur. Cette harmonie est la règle pour les populations qui vivent aujourd'hui. Les hommes de Cro-Magnon avaient une tête *dysharmonique* au plus haut point : avec un crâne extrêmement allongé d'avant en arrière, ils offraient une face large et très peu élevée.

La voûte du crâne présente un aspect spécial : si on la regarde par le haut, on remarque qu'elle affecte la forme d'un pentagone, forme qu'elle doit à la saillie notable de ses bosses pariétales. En l'examinant de profil, on observe un front remarquablement développé et une courbe d'une régularité frappante dans toute la région antérieure. Mais, vers le sommet, la tête s'aplatit considérablement et offre un vaste méplat qui se prolonge sur la partie supérieure de l'occiput. Celui-ci se porte ensuite brusquement en arrière, en formant une saillie des plus remarquables au-dessus de la nuque. La base du crâne, au lieu d'être plus ou moins renflée, est sensiblement aplatie. Ajoutons, enfin, que ce crâne est d'une capacité plus grande que celui des Parisiens modernes.

La face n'offre pas des traits moins particuliers. Les yeux, surmontés d'arcades sourcillières encore assez fortes, étaient largement fendus en travers, mais peu ouverts, comme le prouvent des orbites larges, peu élevés et de forme rectangulaire. Les pommettes sont également fort développées en largeur, mais le reste de la face se

rétrécit d'une manière bien frappante. Ainsi, dans cette figure large, le nez se montre saillant et étroit, et la mâchoire supérieure contraste par son étroitesse avec le haut de la face, en même temps qu'elle se projette en avant. La mâchoire inférieure, extrêmement robuste en arrière, porte un menton saillant et légèrement triangulaire.

« En somme, dit M. de Quatrefages, chez les hommes

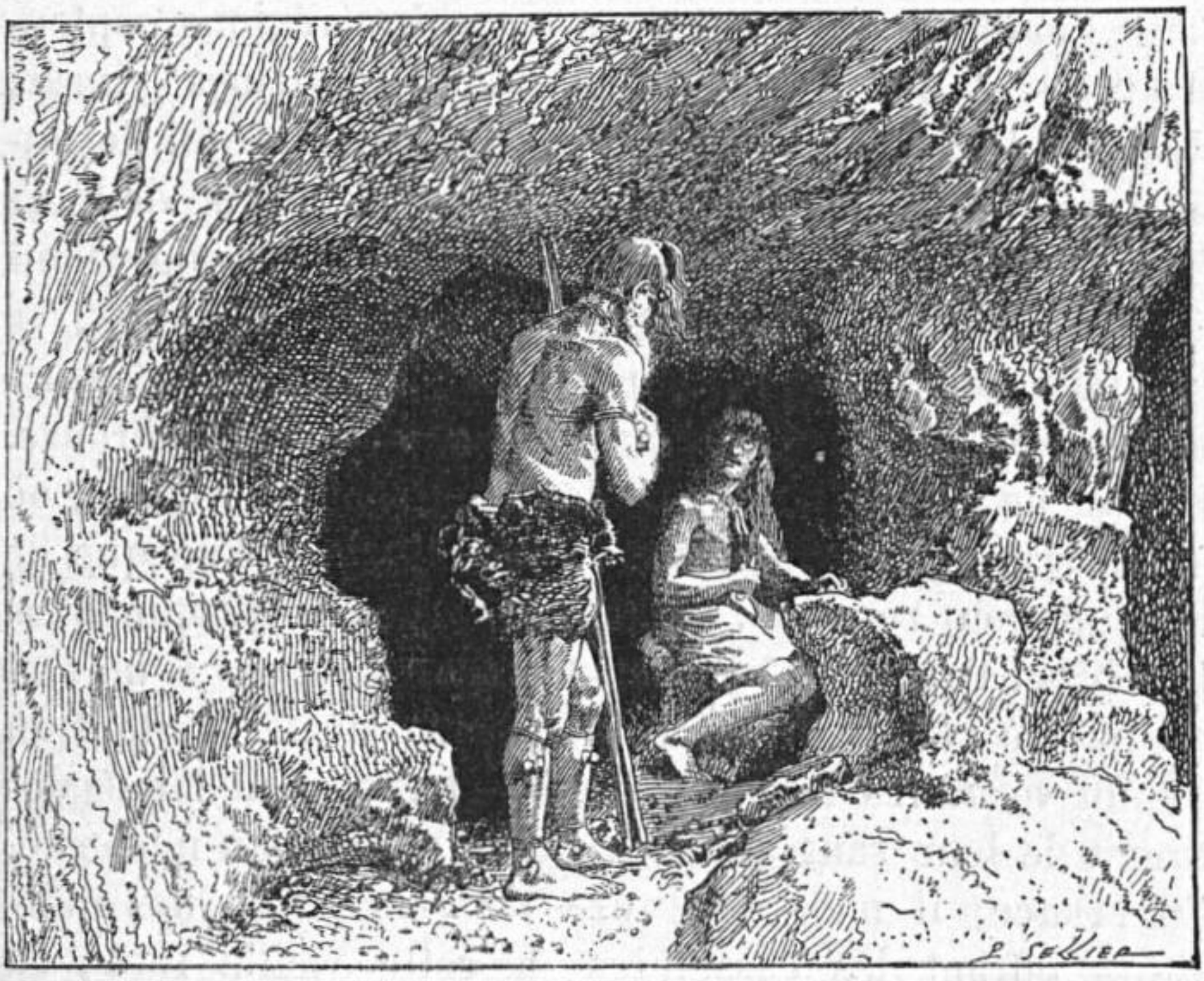

Fig. 21. — Homme et femme de Cro-Magnon, d'après la reconstitution qui en a été faite pour l'Exposition universelle de 1889.

de Cro-Magnon, un front bien ouvert, un grand nez étroit et recourbé, devaient compenser ce que la figure pouvait emprunter d'étrange à des yeux probablement petits, à des masseters très forts, à des contours un peu en losange. A ces traits, dont le type n'a rien de désagréable et permet une véritable beauté (fig. 21), cette magnifique race joignait une haute stature, des muscles puissants, une constitution athlétique. Elle semble avoir été faite, à tous

égards, pour lutter contre les difficultés et les périls de la vie sauvage. »

La race de Cro-Magnon a joué un rôle considérable dans l'histoire de l'humanité. A l'époque de La Madeleine, elle paraît avoir eu son centre principal dans le Périgord, mais elle rayonnait, au nord, jusqu'en Belgique et même en Hollande ; à l'est, jusqu'à la Meuse et peut-être au delà ; au sud, jusqu'à la terre de Labour, en Italie. Plus tard, quand le renne émigra vers les régions septentrionales et que de nouvelles races humaines vinrent disputer le sol de notre pays à ces hommes qui l'occupaient à la fin des temps quaternaires, une partie de leurs tribus émigrèrent dans divers sens. Une de ces migrations se dirigea vers le sud-ouest, franchit les Pyrénées, se répandit dans toute la péninsule ibérique, gagnant peu à peu le sud, où elle prospérait encore à l'époque du bronze. La mer ne l'arrêta pas : nous la retrouvons en Algérie, où elle a laissé de nombreuses traces jusqu'à l'époque de l'occupation romaine, dans le Maroc et jusque dans l'archipel Canarien, où la race s'est conservée à un état de pureté relatif jusqu'au quinzième siècle. Partout où ils ont vécu, les hommes de Cro-Magnon ont laissé des traces de leur sang jusque dans la population moderne. En France, il n'est pas rare de rencontrer des individus offrant les caractères de cette vieille race ; en Espagne, le fait s'observe aussi fréquemment ; dans le nord de l'Afrique, le type est commun parmi les Kabyles ; aux Canaries, enfin, nous avons pu nous-même, comme dans le Maroc, examiner de nombreux individus vivants qui présentent la taille, la conformation crânienne et les traits des anciens chasseurs de renne de la vallée de la Vézère. Ajoutons qu'il existe encore une population entière qui offre, dans la tête, un grand nombre de caractères du type primitif : nous voulons parler des Basques de Zaraus.

Il est bien évident que, pour avoir laissé tant de traces jusqu'à notre époque, la race de Cro-Magnon devait for-

mer, dès les temps quaternaires, non pas quelques tribus peu nombreuses, mais une population déjà assez dense et douée d'une grande vitalité. C'est aussi ce que prouvent les nombreux débris qu'elle a laissés dans les cavernes qu'elle habitait jadis.

II. Industrie.

Une race aussi bien conformée, dotée d'un crâne aussi volumineux et, par suite, d'un cerveau aussi développé, ne pouvait être qu'une race intelligente. Or, les populations bien douées sont toujours industrieuses et marchent rapidement dans la voie du progrès, à moins qu'elles ne se trouvent placées dans un milieu exceptionnellement défavorable. Tel n'était pas le cas pour la race de Cro-Magnon. Malgré le froid qui régnait alors, la végétation était bien loin d'être suspendue, et d'innombrables animaux prospéraient dans les vallées. Le chasseur d'alors était donc certain de se procurer aisément le nécessaire, pourvu qu'il possédât un armement suffisant. Il lui restait des loisirs, pour appliquer ses remarquables facultés intellectuelles à perfectionner son outillage, à se procurer du bien-être et même à s'occuper du superflu. Nous allons voir les résultats auxquels étaient arrivés les hommes de Cro-Magnon.

Au point de vue industriel, de profondes modifications se produisirent. Ces individus, si aptes pourtant à travailler la pierre, dédaignèrent quelque peu le silex, ou du moins ils ne paraissent pas avoir été préoccupés du désir de donner à leurs outils en pierre ce fini si remarquable que nous avons observé sur les instruments de Solutré. Ils cherchèrent plutôt à en multiplier les formes, à créer des types nouveaux. C'est qu'une industrie nouvelle, l'industrie de l'os, prit à cette époque un développement considérable, et que les ouvriers avaient besoin d'un outillage bien plus complet, bien plus varié que leurs ancêtres, pour exécuter les chefs-d'œuvre que nous allons passer en revue.

Quoique moins finis que ceux de Solutré, les outils en silex de La Madeleine n'en dénotent pas moins une grande habileté, une sûreté d'exécution remarquableet surtout une étonnante sagacité. D'un bloc de silex, d'un *nucléus*, pour employer le mot consacré, l'ouvrier détache une lame longue et mince; il possède un couteau (fig. 22). S'il veut un grattoir (fig. 23), il détache une lame semblable, et à l'aide de petits chocs ou de pressions exercées au moyen d'une substance dure, il enlève de petits fragments à une extrémité et parfois sur les bords, comme nous l'avons vu

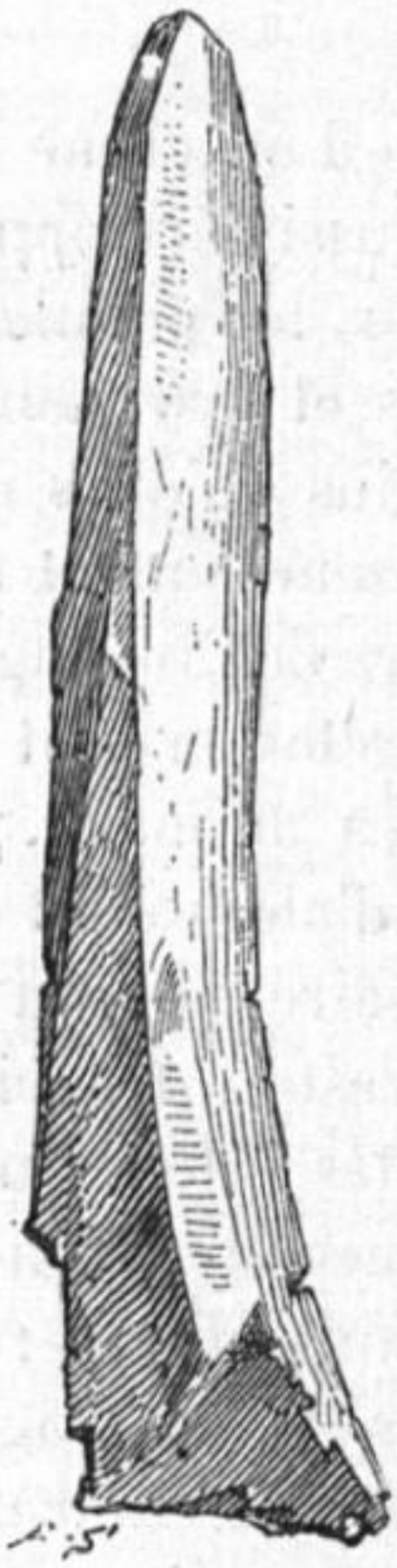

22. — Couteau de La Madeleine

Fig. 23. — Grattoir de La Madeleine.

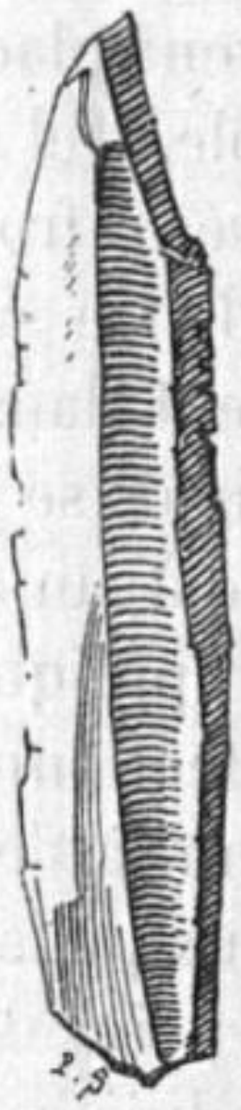

Fig. 24. — Burin de La Madeleine.

précédemment. Désire-t-il une scie? un coup lui procurera une autre lame à laquelle il enlèvera, sur un bord, une série d'éclats réguliers qui laisseront entre eux autant de dents. S'agit-il de fabriquer un burin? quelques coups appliqués avec habileté à l'extrémité de la lame suffiront à obtenir une pointe en biseau, parfaitement appropriée au travail de l'os (fig. 24). L'ouvrier sait l'outil qu'il lui faut, et il le façonne sans la moindre hésitation. Il a besoin

uniquement d'instruments qui lui permettent de scier l'os ou le bois de renne, de le tailler, de le graver, de le sculpter et de le polir. Parfois il aura à percer un os, une dent, une coquille, pour s'en faire soit un ornement, soit un outil. Le perçoir, il l'obtiendra en retouchant soigneusement l'extrémité d'un éclat, de manière à lui donner la forme d'une pointe ; le reste de l'objet ne servant qu'à le maintenir ne sera pas retaillé. En somme, la partie utile de l'outil est seule l'objet des soins de l'ouvrier; le reste lui importe peu. Cet outillage spécial ne doit pas servir, en effet, directement aux besoins de la vie : il n'est destiné qu'à faciliter et à perfectionner la fabrication des instruments usuels en os ou en bois de renne. De tous les outils de silex que nous venons de nommer, le couteau fait seul exception à cette règle; aussi est-il plus soigné que les autres. Du côté de son extrémité la plus large, des retouches ont souvent été pratiquées, de manière à obtenir un étranglement qui avait sans doute pour but de permettre de fixer solidement la lame sur un manche. Des pointes de flèches très petites, triangulaires ou aplaties, à bout fort aigu, sont, avec le couteau, presque les uniques instruments en silex qui n'étaient pas destinés à travailler l'os.

Des objets en os extrêmement nombreux, et de formes les plus diverses, se rencontrent dans les stations de l'époque de La Madeleine; ce sont eux qui impriment à cette époque son cachet spécial. Le bois des cervidés, notamment celui du renne, était journellement utilisé pour la fabrication d'instruments très variés. On conçoit facilement cette prédilection de l'homme de Cro-Magnon pour les outils en os et en bois de renne; ces substances offrent une dureté et une résistance suffisantes pour les usages auquels on les destinait, et elles se laissent façonner avec une toute autre facilité que le silex. D'un autre côté, étant donnée l'abondance du renne à l'époque de La Madeleine, étant donné aussi que l'homme tuait journellement quelques-uns de ces animaux pour en faire sa

nourriture, il est certain que cette matière première, susceptible de recevoir toutes les formes imaginables, ne lui faisait pas défaut.

Il nous serait difficile de donner ici une description complète de tous les objets en os ou en bois de renne de

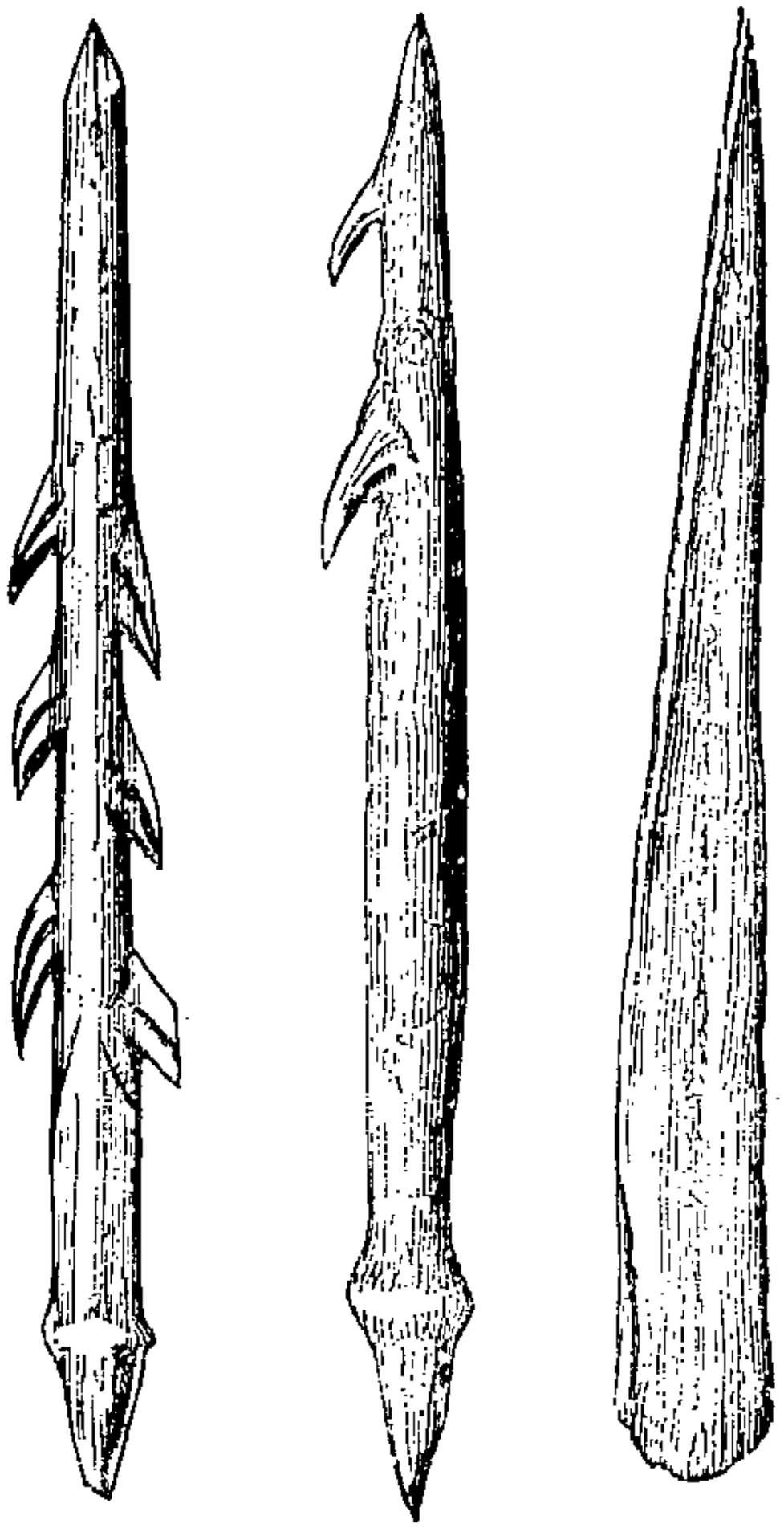

Fig. 25. Fig. 26. Fig. 27.
Pointes et poinçon en os de l'époque de La Madeleine.

l'époque de La Madeleine; nous nous bornerons à en décrire les principaux types, pour que le lecteur puisse se faire une idée de l'industrie humaine un peu avant la fin des temps quaternaires.

Les pointes de lance et de flèche se faisaient presque toutes en bois de renne. Elles sont tantôt cylindriques et

terminées en pointe à une extrémité, tantôt barbelées d'un côté ou des deux côtés à la fois (fig. 25 et 26). Le nombre, la forme de ces barbelures varient à l'infini ; dans la plupart des cas, elles sont sillonnées de petites cannelures, que quelques auteurs ont considérées comme destinées à recevoir une petite quantité de substance vénéneuse. La base en est, tantôt pointue, tantôt taillée en biseau ou bien fendue ; le procédé employé pour les fixer au bois n'était donc pas toujours le même. Certaines d'entre elles sont regardées comme des harpons ; elles sont rondes ou aplaties, et armées de crochets récurrents exactement semblables à ceux des petites pointes qui, à cause de leurs faibles dimensions, n'ont pu servir à armer que l'extrémité de flèches. Au-dessous de la partie barbelée, les harpons présentent une ou deux saillies qui servaient probablement, d'après M. Ed. Lartet, « à fixer ces armes dans une hampe creuse, par une demi-révolution qui engageait le bouton dans un cran ou échancrure transversale ». Dans ces cas, la base se termine en pointe, mais d'autres fois elle est creuse et pouvait recevoir à son intérieur l'extrémité appointie de la hampe.

Toutes ces armes faisaient évidemment des plaies terribles. Les crochets récurrents dont elles sont munies déchiraient les chairs à leur sortie, ou bien retenaient la pointe dans la blessure, qui ne pouvait plus se cicatriser.

Certains petits morceaux de bois de renne sont travaillés en forme de fuseaux un peu recourbés. Il est fort possible qu'ils aient servi de hameçons. Attachés par le milieu au bout d'une corde et munis d'appâts, ils se mettent en travers de la bouche ou du tube digestif des poissons qui peuvent parfaitement être capturés par ce procédé. Nous avons trouvé, aux Canaries, des objets comparables, quoiqu'un peu perfectionnés, qui ont été utilisés en guise de hameçons par les anciens habitants des îles.

Telles étaient les armes à l'aide desquelles les hommes de La Madeleine s'emparaient du gibier ou du poisson.

Mais de l'os ou du bois de renne, ils tiraient bien d'autres objets. Avec le bois de renne ou l'ivoire du mammouth, ils fabriquaient des poignards dont le manche était souvent orné de sculptures. Des poinçons (fig. 27), des lissoirs, ont été fréquemment rencontrés dans les grottes de cette époque. Des sortes de spatules ou de cuillers ont, à tort ou à raison, été regardées comme des cuillers à moelle ; ce serait à l'aide de ces instruments que l'homme, toujours friand de la substance médullaire, l'aurait extraite des os après les avoir brisés.

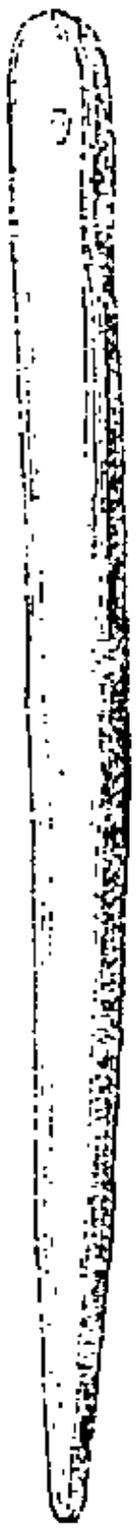

Fig. 28. — Aiguille en os de l'époque de La Madeleine.

Les aiguilles en os sont extrêmement communes à l'époque de La Madeleine (fig. 28). M. Piette en a rencontré récemment des paquets entiers empâtés dans le limon des grottes. Elles ne diffèrent de nos grosses aiguilles actuelles, dont elles ont à peu près les dimensions, que par leur forme généralement aplatie. Elles portent un petit chas si régulier « que les personnes mêmes, dit Lubbock, qui sont convaincues de l'antiquité de ces objets auraient pu penser qu'il était impossible de faire un trou semblable avec une pierre, si cet observateur consciencieux (M. Lartet) n'en avait pas fabriqué une semblable avec les instruments mêmes qu'on a trouvés avec ces aiguilles. »

En dehors des instruments proprement dits, dont il vient d'être question, on connaît des phalanges de renne percées d'un trou, qui rendent un son comparable à celui d'un sifflet, et des plaques d'os marquées d'encoches en nombre très variable. On a appliqué aux premières le nom de *siffets de chasse* et aux secondes celui de *marques*

de chasse, supposant ainsi qu'elles servaient à compter le nombre des pièces de gibier abattues par un chasseur.

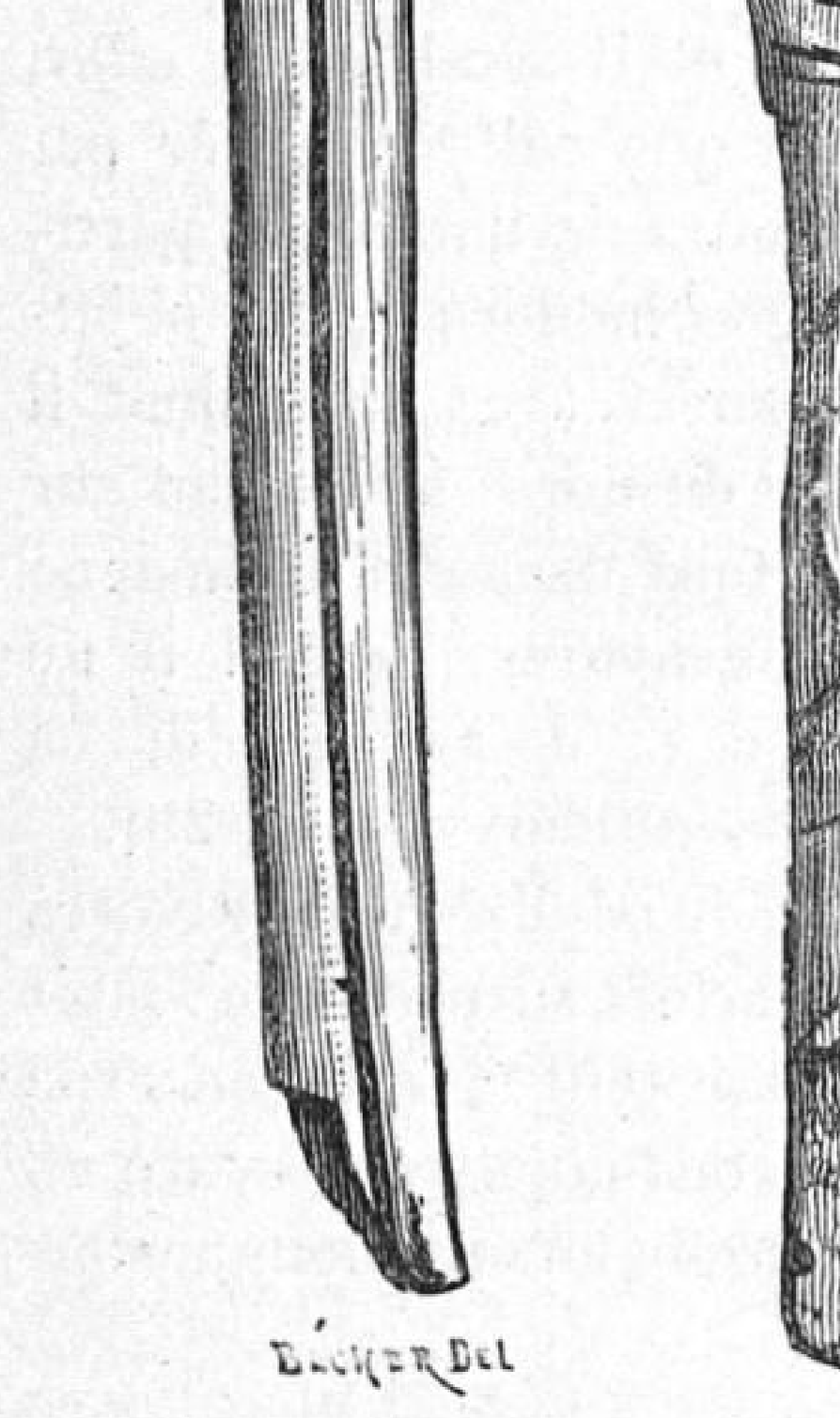

Fig 29. — Bâton de commandement moderne des Indiens du fleuve Mackenzie.

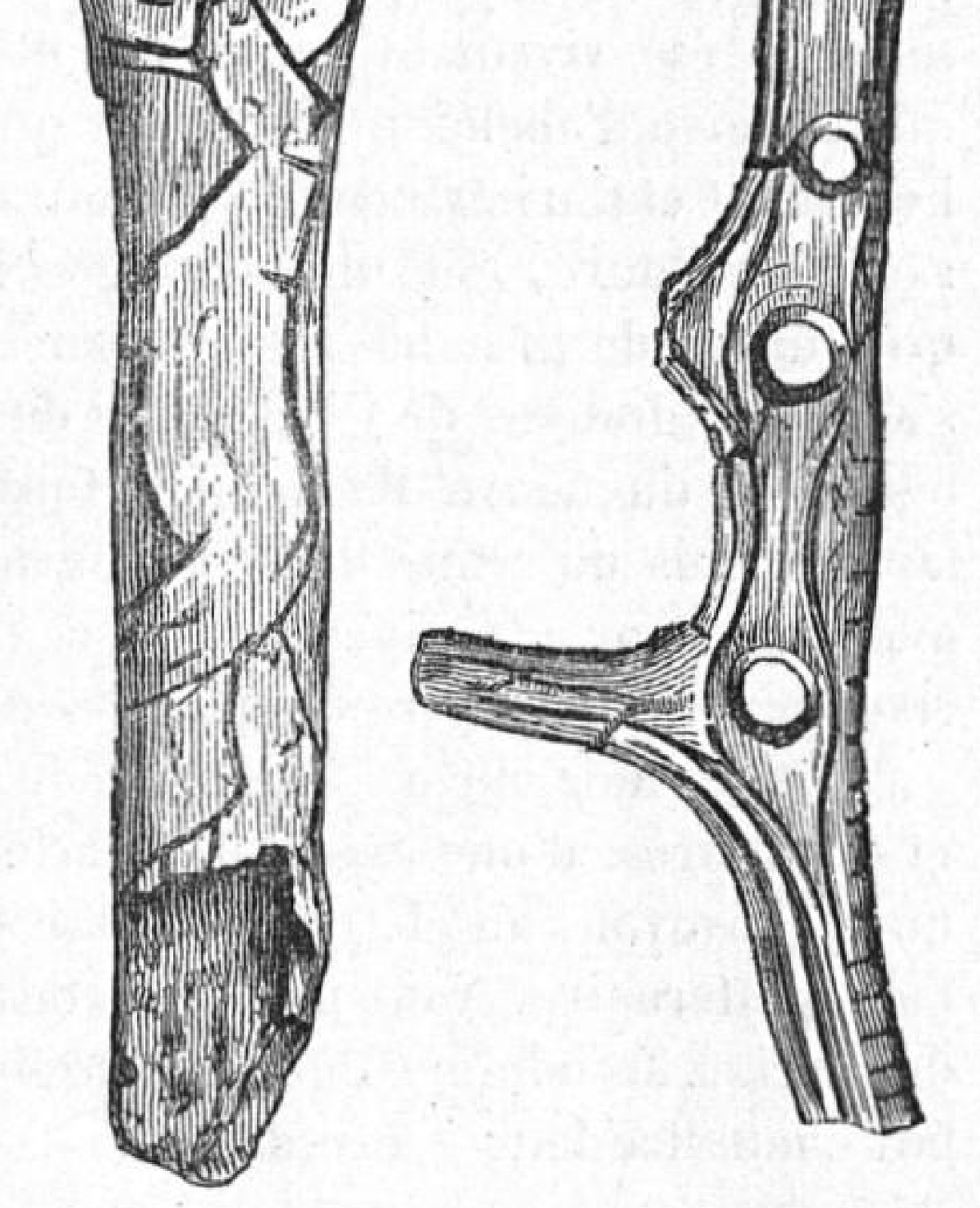

Fig. 30 et 31. — Bâtons de commandement de l'époque de La Madeleine.

Ce sont là, on le conçoit, des déterminations quelque peu hypothétiques.

Il nous faut consacrer quelques lignes à un singulier

objet en bois de renne, qui se rencontre assez fréquemment dans les grottes de l'époque de La Madeleine. C'est un fragment assez long de bois de renne, percé d'un ou de plusieurs trous circulaires, très réguliers, et orné soit de simples stries, soit de figures géométriques, soit de gravures ou de sculptures figurant des animaux divers (fig. 30 et 31). Lartet et Christy ont regardé ces bizarres objets comme des insignes de chefs, et leur ont donné le nom de *Bâtons de commandement*. M. Pigorini les considère, au contraire, comme des mors ayant servi à atteler le renne, qui, dans cette supposition, aurait été domestiqué dès cette époque. L'interprétation donnée par ce savant a été vivement contestée, et il semble, en effet, qu'on doive l'abandonner, tandis que celle proposée par Ed. Lartet et Christy compte toujours de nombreux partisans. On trouve, chez des sauvages modernes, des objets qui offrent de grandes ressemblances avec ceux dont il s'agit. Les Indiens de l'Amérique du nord, qui vivent sur les bords du fleuve Mackenzie, font usage d'un insigne fait en bois de renne décoré de gravures, auquel il ne manque, pour être identique à ceux de l'époque de La Madeleine, que les trous que portent ceux-ci (fig. 29).

Nous aurions encore à signaler de nombreuses gravures et sculptures, d'une exactitude parfois surprenante ; mais nous renvoyons au chapitre suivant tout ce qui concerne l'art quaternaire. Nous parlerons des objets de parure en usage chez les hommes de Cro-Magnon, lorsque nous aurons fait connaître leur genre de vie.

III. Genre de vie, mœurs.

Dans quelques pages écrites de ce style simple, clair et attrayant dont il a le secret, M. de Quatrefages nous fait un tableau merveilleux du genre de vie et des mœurs de l'homme de Cro-Magnon. Ce tableau, d'ailleurs, n'a rien de fantaisiste ; c'est l'interprétation fidèle d'une multitude de

faits connus, que les données acquises sur les sauvages modernes ont permis d'expliquer. La plupart des renseignements qui vont suivre sont empruntés à l'*Espèce humaine*, de notre éminent maître.

Les sauvages de l'époque de la Madeleine continuent à pourvoir à leurs besoins par la chasse et la pêche; mais les nouvelles armes que nous voyons entre leurs mains, armes plus légères et plus sûres que celles de leurs ancêtres, annoncent un changement dans leur régime. « Ils continuent, il est vrai, à chasser la grosse bête quand elle se présente ; quelques rares mammouths, survivant aux modifications climatériques qui s'accentuent, tombent encore sous leurs coups ; le cheval contribue aussi souvent à leurs repas. Toutefois le renne prédomine de beaucoup dans les débris de leur cuisine. Il y est associé aux restes de petits mammifères, comme le lièvre et l'écureuil. Les oiseaux entrent pour une part assez considérable dans l'alimentation. Avec les ossements tirés de la seule grotte de Gourdan, si habilement explorée par M. Piette, M. Alph. Edwards a pu en déterminer vingt espèces distinctes. Enfin, les hommes de l'âge magdalénéen se sont nourris aussi de poisson ; mais la pêche était encore pour eux une sorte de chasse. Ils n'employaient évidemment pas le filet et ne harponnaient que les grandes espèces, le saumon dans le Périgord, le brochet dans les Pyrénées.

Transporter à leur demeure habituelle les grands animaux qui tombaient sous leurs coups eût été trop pénible, même pour nos robustes chasseurs. Aussi les dépeçaient-ils sur place, abandonnant au moins le squelette du tronc. On ne trouve guère, dans les cavernes, que les os de la tête et des membres; encore sont-ils à peu près toujours fracassés. Comme tous les sauvages, les troglodytes de la Vézère étaient friands de cervelle et de moelle. Les os qui renferment cette dernière ont été évidemment fendus d'une manière méthodique, de façon à ménager le contenu. M.M. Lartet et Christy pensent même qu'on employait un

ustensile particulier pour manger ce mets délicat. Une sorte de spatule en bois de renne, à manche conique et richement sculpté, creusée et arrondie à son extrémité, a été regardée par eux comme une *cuiller à moelle*.

La quantité considérable de charbons et de cendres trouvés dans les stations de la Vézère ne permet pas de douter que le feu ne servît à la cuisson des aliments. Mais son mode d'emploi est quelque peu problématique. On n'a trouvé aucune trace de poterie chez ces chasseurs, et rien n'indique qu'ils aient connu le *four* des Polynésiens. Ils devaient donc agir comme les peuplades sibériennes qui, à la fin du siècle dernier, n'avaient que de la vaisselle de cuir ou de bois, et n'en faisaient pas moins bouillir l'eau qu'elle contenait en y jetant des cailloux fortement chauffés.

Rien n'autorise à penser que l'homme de Cro-Magnon ait été cannibale. On ne trouve pas dans ses débris de cuisine ces os longs, fendus pour en extraire la moelle, qui n'eussent pas manqué d'être mêlés à ceux des grands animaux, si la chair humaine avait fait partie même accidentellement de ses repas. Toutefois M. Piette a trouvé à Gourdan de nombreux débris de crâne humain, portant l'empreinte des couteaux de silex et la trace de coups qui semblent les avoir brisés. Des axis, des atlas en grand nombre, des mâchoires brisées ou entières, accompagnent ces fragments de la boîte crânienne. Ces faits peuvent justifier l'opinion de M. Piette. Les guerriers de Gourdan, après avoir tué un ennemi, en rapportaient sans doute la tête dans leur demeure, la scalpaient et peut-être mêlaient la cervelle à quelque breuvage, comme font aujourd'hui quelques tribus des îles Philippines. Mais ils ne mangeaient pas la chair du vaincu, dont le cadavre décapité était probablement abandonné sur le champ de bataille. »

Ainsi, M. de Quatrefages n'admet pas, comme M. Piette, que l'homme de La Madeleine ait été réellement anthropophage ; il est disposé toutefois à regarder les débris

humains qu'on rencontre dans certaines cavernes comme les restes « d'individus tués dans les champs, et dont les chasseurs de Gourdan auraient rapporté seulement les têtes dans la grotte. » Eh bien ! M. Piette s'était trompé en affirmant que, dans la grotte de Gourdan, on ne trouvait que des fragments d'os de la tête, associés parfois aux premières vertèbres du cou ; M. Hamy a montré que, dans la collection même de cet infatigable chercheur, il existait « des portions d'os longs » provenant de ce gisement. Il ne faut donc pas admettre sans réserve que les hommes de cette contrée avaient l'habitude de décapiter leurs ennemis, et d'en apporter la tête dans leurs demeures pour en manger la cervelle.

D'ailleurs, les stries signalées sur les os du crâne, et que plusieurs personnes attribuent à des instruments de silex, ne sont pas aussi fréquentes que le croyait M. Piette ; un grand nombre de ces prétendues entailles ne sont que des sillons creusés par les artères, ainsi que nous avons pu nous en convaincre nous-même. Cependant nous avons vu quelques stries, notamment sur des os de la grotte de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), qui ne sauraient en aucune façon être regardées comme des sillons artériels; mais le fait est rare et ne démontre pas d'une manière certaine l'anthropophagie. Ces stries pourraient tout aussi bien résulter de la préparation de trophées de guerre, comme le remarque fort justement M. Hamy ; « cette hypothèse expliquerait même, dans une certaine mesure, les stries observées sur certaines portions de crânes et que plusieurs personnes compétentes attribuent à des instruments de silex. Je crois cependant bien plus volontiers que ces empreintes résultent de quelque rite funéraire, analogue au *nettoyage des os* qui précède, à la Nouvelle-Zélande, à Célèbes, etc., l'inhumation du squelette. »

Il ne faut donc pas trop se hâter de tirer des conclusions des faits signalés par M. Piette. Dans l'état actuel de nos connaissances, rien, comme le dit M. de Quatrefages,

n'autorise à penser que l'homme de Cro-Magnon se soit nourri de chair humaine ; rien, non plus, ne *démontre* qu'il ait mêlé la cervelle de ses ennemis à quelque breuvage, et il vaut mieux se tenir encore sur une prudente réserve.

On a prétendu également que « les tribus de la Vézère n'avaient aucune demeure fixe et vivaient à l'état nomade, visitant tour à tour les rivages des deux mers, chassant dans la montagne, pendant la belle saison, le gibier du moment, et se réchauffant l'hiver sous des climats plus doux. Nous ne saurions adopter cette hypothèse. La faune de plus en plus nombreuse que renferment les débris de cuisine dénote une population qui, à mesure qu'elle grandit de toute manière, utilise de mieux en mieux les ressources de la contrée. Ces mêmes débris ont donné à Lartet des ossements de rennes de tout âge, y compris de jeunes faons. Notre maître à tous en a conclu que l'homme restait sur place pendant toute l'année, et nous croyons qu'il était dans le vrai. Certes, l'homme de Cro-Magnon, de La Madeleine, de Gourdan, a dû se tenir toujours à portée du renne, dont il tirait sa nourriture, ses armes, ses vêtements. Mais les migrations de cet animal, sous l'influence d'un climat maritime à variations peu considérables, ne pouvaient être fort étendues; et, pour ne pas le perdre de vue, les troglodytes du Périgord ou des Pyrénées n'ont pas eu à faire des expéditions comme celles des Peaux-Rouges à la poursuite des bisons.

Cette vie à demi-sédentaire n'excluait pas les voyages et même les voyages d'outre-mer. Parmi les coquilles fossiles trouvées à Laugerie-Basse, il en est qui n'ont pu venir que de l'île de Wight. Or, à l'âge du renne, il n'existait plus de communication par terre entre la France et l'Angleterre. Comme l'a fait remarquer M. Fischer, la présence de ces coquilles dans une station continentale suppose une navigation.

Mais était-ce bien l'homme de la Vézère qui allait chercher lui-même ces objets de parure au delà du détroit ?

Il est difficile de croire que ces tribus montagnardes aient traversé la mer. Il est bien plus probable que ce voyage était accompli par des contemporains chez lesquels un long séjour sur la côte avait développé les instincts navigateurs. C'étaient eux sans doute qui rapportaient des îles anglaises ces coquilles regardées comme des bijoux précieux. Elles passaient ensuite de main en main par voie d'échange et arrivaient jusqu'aux vallées du Périgord. Un *trafic* de cette nature peut seul expliquer la présence d'une huître de la mer Rouge dans la grotte de Thayngen, explorée par M. C. Mayer, près de Schaffhouse. On sait, du reste, qu'un commerce tout semblable amenait de nos jours des coquilles de l'océan Pacifique jusque chez les tribus de Peaux-Rouges habitant les bords de l'Atlantique. » (De Quatrefages.)

Ce commerce, ces voyages des hommes de l'époque de La Madeleine ne sauraient être mis en doute. A Cro-Magnon, à une distance de la mer d'environ soixante lieues en ligne droite, on a trouvé plus de trois cents coquilles marines (*littorina littorea*) provenant de l'océan Atlantique. Dans la même région, à Laugerie-Basse, on a rencontré d'autres coquilles marines qui vivent, au contraire, dans la Méditerranée. A Gourdan, au centre des Pyrénées, M. Piette a trouvé des coquilles venant de l'une et de l'autre de ces deux mers; il a recueilli également une pierre ponce ayant servi à polir les aiguilles, qui semble provenir des terrains volcaniques d'Agde.

Que les chasseurs de renne fussent voyageurs ou bien que les objets dont il s'agit fussent échangés de tribu en tribu, passant ainsi de main en main pour arriver à une grande distance de leur lieu d'origine, les deux hypothèses sont admissibles. Certaines observations tendent même à démontrer « que l'homme quaternaire du Périgord, comme le dit M. de Quatrefeges, quittait parfois ses montagnes et allait jusqu'au bord de la mer. » En effet, on a trouvé, loin de l'Océan, un dessin représentant un homme avec

le bras étendu vers une baleine dont l'image est très reconnaissable. Pour figurer ce cétacé, il fallait que l'artiste l'eût vu. Au milieu des Pyrénées, dans les grottes de Gourdan et de Duruthy, on a découvert des gravures de phoques d'une très grande fidélité. L'auteur du dessin avait certainement vu lui-même cet animal et avait, par conséquent, voyagé à une certaine distance de son lieu de résidence.

Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'il faille attribuer une vie à *demi sédentaire* aux hommes de Cro-Magnon. Ces gens avaient sûrement une prédilection pour les grottes, et tout le monde est d'accord sur ce point : ils vivaient presque toujours en *troglodytes*, à l'entrée des cavernes, dans les grottes peu profondes et les abris formés par quelques escarpements rocheux (fig. 52), au bord des rivières poissonneuses. Or, tout, dans ces demeures, indique un séjour prolongé. L'homme tenait déjà à son habitation, et il ne devait en changer que pressé par la nécessité ; l'abondance du gibier ne le mettait guère dans cette obligation.

Ces chasseurs n'habitaient cependant pas exclusivement les grottes situées sur le bord des vallées. De temps en temps, on rencontre sous la pelouse de nos prairies ou les broussailles de nos bois des instruments de l'époque, des pierres de foyer et des cendres en abondance. Avec M. Cartailhac, nous sommes tenté de voir là la preuve que des huttes, des villages existaient sur ces points, mais qu'ils « ont disparu avec tous leurs matériaux périssables ». Les seuls indices qui en restent sont ceux que nous venons d'énumérer.

Nous avons signalé, parmi les ustensiles communs à l'époque de La Madeleine, des aiguilles en os percées d'un chas. Or, suivant la remarque de M. de Quatrefages, on ne fabrique pas des aiguilles comme celles-là sans avoir quelque chose à coudre. « Ce fait seul emporte l'idée de vêtements. La chasse fournissait la matière première.

Fig. 32. — Abri sous roche de Bruniquel (Tarn-et-Garonne).

L'art de préparer les peaux doit avoir été porté chez les tribus de cet âge aussi loin que chez les Peaux-Rouges, à en juger par les nombreux *grattoirs* et *lissoirs* qu'on trouve dans leurs stations. Les traces, laissées par les couteaux de silex sur les points où s'insèrent les longs tendons des membres chez le renne, montrent comment on se procurait le fil. Les vêtements, une fois cousus, devaient être ornés de divers manières, comme ils le sont chez les sauvages de nos jours. Sur le squelette découvert à Laugerie-Basse, par M. Massénat, on a trouvé une vingtaine de coquilles percées, disposées par paires sur diverses parties du corps. Il ne s'agissait donc ici ni de colliers, ni de bracelets, mais d'ornements distribués d'une manière à peu près symétrique sur un vêtement. Le squelette de Menton, mis à jour par M. Rivière, a présenté des faits analogues. »

Ajoutons que l'existence de vêtements en peau est encore démontrée par ce fait que, dans la terre qui se trouvait autour de la région lombaire du squelette de Menton, un examen minutieux a montré la présence de poils qui pouvaient prévenir soit d'une peau de renne, soit d'une peau d'antilope saïga.

Les coquilles marines dont nous avons parlé, et que l'homme d'alors devait regarder comme des bijoux précieux, ne lui servaient pas seulement à orner ses vêtements. Le squelette de Menton en a la tête complètement entourée; elles appartiennent toutes à la même espèce (*Nassa neritea*) et sont toutes percées d'un trou qui avait permis de les enfiler dans une sorte de résille, tout à fait comparable à celle dont font encore usage les pêcheurs napolitains. Cette même coquille, également perforée, s'est rencontrée en nombre très considérable autour des reins des squelettes d'enfants qui devaient porter un pagne comme ceux usités chez beaucoup de tribus sauvages actuelles.

« Le goût de la parure, si prononcé de nos jours chez les populations les plus sauvages comme les plus civilisées,

existait donc chez les tribus troglodytiques de l'époque quaternaire. On a, du reste, de nombreuses preuves de ce fait. Dans une foule de stations, on a trouvé les éléments de colliers, de bracelets, etc. Le plus souvent, des coquilles marines, parfois fossiles et empruntées aux couches tertiaires, composaient ces ornements. Mais l'homme de Cro-Magnon y joignait des dents de grands carnassiers; il taillait aussi dans le même but des plaques d'ivoire, certaines pierres tendres ou dures, et même façonnait en argile des grains qu'il se contentait de laisser durcir au soleil. Enfin, il se tatouait ou tout au moins se peignait avec des oxydes de fer ou de manganèse, dont on a trouvé à plusieurs reprises de petites provisions dans diverses stations et qui ont laissé leur trace sur les os de quelques squelettes, de celui de Menton par exemple. » (De Quatrefages.)

Cette coutume est encore rendue probable par la découverte de mortiers de petite taille, qui devaient servir à broyer les morceaux de limonite ou de sanguine qu'on a rencontrés çà et là, et qui constituaient les substances colorantes employées à cette époque.

Nos renseignements vont encore plus loin. Nous connaissons la façon dont l'homme de Cro-Magnon portait la chevelure, au moins dans certains cas. On a trouvé, sculptée sur une côte, une figure représentant un homme qui lance un javelot à un aurochs; ses cheveux sont relevés en une sorte de toupet qui se dresse au-devant de la tête.

Les troglodytes de l'époque de La Madeleine étaient-ils exclusivement chasseurs, ou bien avaient-ils déjà domestiqué quelques animaux? Nous avons vu plus haut ce qu'il fallait penser de la prétendue domestication du cheval à l'époque de Solutré. Les raisons invoquées en faveur de la domestication du renne par les troglodytes de la Vézère ne sont guère plus démonstratives. On a bien cité quelques gravures, quelques sculptures, qui viendraient à l'appui de cette manière de voir. La plus remar-

quable à cet égard est sans contredit celle découverte par M. Piette, et qui montre un renne portant au cou l'apparence d'un licol. Mais il se pourrait que l'homme eût capturé quelques rennes vivants, qu'il les eût même apprivoisés, sans pour cela avoir domestiqué l'espèce. D'ailleurs, la domestication de cet animal est impossible, d'après tous les voyageurs qui ont fréquenté les pasteurs de rennes, sans le chien. Or, le chien n'existait pas à l'état domestique ; car il eût rongé les os abandonnés par son maître et on constaterait les traces de ses dents sur les reliefs des repas, ce qui n'a jamais été observé. On ne saurait, cependant, se prononcer encore d'une façon catégorique sur cette question.

On peut, avec plus de raison, supposer qu'il existait une hiérarchie parmi les tribus de cette époque. Les poignards en ivoire, à manche orné de sculptures, étaient des armes de parade, sans doute destinées aux chefs. Les bâtons de commandement dont nous avons parlé peuvent fort bien avoir été des insignes, comme chez les Indiens du fleuve Mackenzie. «Toutefois n'est-on pas allé un peu loin en regardant le nombre des trous comme indiquant la dignité du possesseur, en admettant par conséquent que ces tribus reconnaissaient des chefs de cinq grades distincts? »

M. de Quatrefages pense qu'on peut être beaucoup plus affirmatif en ce qui concerne les croyances religieuses de l'homme de Cro-Magnon. Pour lui, la croyance à une autre vie est absolument démontrée par des faits dont nous allons résumer les principaux. Les morts étaient soigneusement ensevelis; on leur laissait tout ce qui servait à la parure et on déposait auprès d'eux des objets qui, sans doute, pouvaient leur être utiles dans l'autre vie. M. Cartailhac croit que les cadavres déjà complètement décharnés étaient encore l'objet de soins. Les os, religieusement recueillis, étaient peints en rouge au moyen d'une poudre de fer oligiste, comme on l'observe sur le squelette de

Menton; les cadavres d'enfants ne recevaient pas cette peinture. Les rites variaient donc suivant l'âge du défunt et aussi de tribu à tribu. « Il est désormais hors de doute que les troglodytes de la race de Cro-Magnon ensevelissaient leurs morts, et que cet ensevelissement était accompagné de pratiques attestant leur croyance à une autre vie. »

Dans plusieurs stations de la France et de la Belgique, on a rencontré de nombreux objets qu'on regarde comme des amulettes. Si ce sont réellement des talismans, il est évident qu'il faudrait y voir une nouvelle preuve de la croyance à des êtres supérieurs.

Mais quelles étaient les conceptions mythologiques de nos sauvages quaternaires? A ce sujet, nous ne saurions former la moindre conjecture plausible, dans l'état actuel de nos connaissances. M. Piette prétend bien qu'ils avaient découvert le dieu solaire, retrouvé plus tard par les Égyptiens et les Gaulois. Il en voit la démonstration dans l'existence, sur une amulette et sur un bâton de commandement, de rayons divergents partant d'un centre commun, qui ne peuvent figurer que le soleil. Si c'est bien le soleil qu'on a voulu représenter, rien ne prouve que les habitants de Cro-Magnon aient adoré cet astre. Seuls les soins donnés aux morts et l'usage des amulettes pourraient, à la rigueur, faire admettre la croyance à une autre vie et à des êtres supérieurs.

Il nous reste à décrire les productions artistiques des chasseurs de renne. Mais déjà le lecteur peut voir combien sont nombreux les renseignements que nous possédons sur ces hommes dont l'histoire a pu être reconstituée, malgré la longue suite de siècles qui s'est écoulée depuis l'époque à laquelle ils vivaient dans notre pays.

L'ART QUATERNAIRE

I. *Historique.* — Les principales découvertes. — Notre art quaternaire est indigène; ses inventeurs.

II. *Gravure.* — Gravures sur pierre : lignes simples, animaux, groupes. — Rareté des gravures sur pierre. — Gravures sur os : dessins géométriques; dessins d'imitation. — Les chefs-d'œuvre de la gravure quaternaire. — Groupes; leurs défauts. — Les esquisses. — Figures humaines; leur imperfection. — Les gravures de l'époque de La Madeleine offrent entre elles de grandes différences.

III. *Sculpture.* — Qualités des sculpteurs. — Les matières qu'ils employaient. — Classification des sculptures. — Le renne, le mammouth l'aurochs; les pièces anatomiques; l'homme.

IV. *Peinture.* — Les galets peints.

V. *Résumé et conclusions.* — Défauts et qualités des artistes quaternaires. — Leur prédilection pour les animaux; explication de cette préférence. — L'art quaternaire est bien dû à la race de Cro-Magnon. — Répartition comparée de cette race et des objets d'art.

VI. *Comparaisons ethnographiques.* — La gravure et la sculpture chez les sauvages modernes. — Renseignements que fournissent ces comparaisons.

I. Historique.

Ces hommes, dont nous venons de retracer rapidement l'histoire, n'étaient pas seulement d'intrépides chasseurs et d'habiles ouvriers; ils étaient encore doués de remarquables instincts artistiques. Les œuvres qu'ils nous ont laissées témoignent presque toutes d'un sérieux

esprit d'observation, et il en est parmi elles qui sont d'une fidélité surprenante; plusieurs peuvent, à juste titre, être regardées comme de véritables œuvres d'art.

Le nombre des gravures et des sculptures de l'époque quaternaire que l'on connait aujourd'hui est considérable. Les premières furent découvertes en 1855, dans la grotte de Savigné (Vienne), par notre regretté ami, M. Joly-Leterme. Il rencontra, gravées sur le canon postérieur d'un cervidé, deux figures d'animaux : la première, incomplète, était cachée en partie par une mince couche de stalagmite qui fut respectée et qui n'en laissait distinguer que très imparfaitement les formes. Dans la seconde, dit M. E. Lartet, « l'artiste a eu indubitablement l'intention de représenter un animal du genre cerf. Par ses formes un peu lourdes, par la grosseur et le port de son cou, il se rapprocherait du renne plus que du cerf proprement dit; mais dans le renne la femelle étant, comme le mâle, pourvue d'appendices frontaux, il faudrait que le moment choisi pour l'exécution de ce dessin eût été celui de la chute du bois. Quoi qu'il en soit, ce dessin, bien que sorti d'une main moins sûre en apparence que celui de la tête d'ours commun de Massat, dénote cependant quelques notions de l'art. Ainsi on y retrouve l'emploi des hachures, soit pour l'indication des ombres, soit à une autre intention. Un trait à double courbure, placé en haut de la cuisse, semblerait destiné à marquer la saillie d'un muscle. »

Certes, cette pièce n'est plus, à l'heure actuelle, une des plus belles connues; elle ne saurait pourtant être considérée comme l'enfance de l'art, car les hachures, le trait indiquant une saillie d'un muscle, sont déjà des artifices qui dénotent une certaine expérience. Nous l'avons décrite surtout à cause de son intérêt historique, et parce qu'elle est rapidement devenue classique.

Depuis cette époque, les découvertes se sont multipliées au point qu'il est devenu difficile d'en faire une énumé-

ration complète. Nous citerons donc un peu au hasard les noms de MM. Garrigou, Peccadeau de l'Isle, Ed. Lartet et Christy, l'abbé Landesque, le marquis de Vibraye, Massénat, L. Lartet et Chaplain-Duparc, etc. Une place spéciale doit être réservée à M. Piette, l'habile chercheur qui possède la plus merveilleuse collection de gravures et de sculptures préhistoriques qui soit entre les mains d'un particulier, et dont les objets, qui ont figuré à l'Exposition universelle de 1889, ont si vivement attiré l'attention de tous ceux qui s'intéressent à ces questions.

Pour se retrouver au milieu de toutes ces richesses, il est nécessaire d'établir un classement. Nous examinerons successivement les gravures sur pierre et sur os, puis les sculptures sur os, sur ivoire ou sur bois de cervidés.

Il ne sera peut-être pas mauvais, avant de commencer cet examen, de constater que pas un seul indice ne peut faire croire que l'art ait été introduit chez nous par des étrangers, comme il est permis de le supposer pour certaines industries qui font leur apparition plus tard. Disons aussi que cet art quaternaire n'a duré qu'une époque et qu'il semble avoir été complètement oublié ensuite. Les artistes modernes ne sont pas les descendants directs des artistes de l'époque de La Madeleine : au début de notre époque géologique, un temps d'arrêt ou, pour mieux dire, un recul énorme s'est manifesté sous l'influence de causes en partie ignorées. L'homme, au point de vue artistique, a recommencé ses tâtonnements du début, et il lui a fallu du temps pour atteindre le niveau que nous allons constater.

Ce n'est pas d'emblée, cependant, que les chasseurs de renne sont arrivés à cette perfection relative. Les premiers essais remontent au delà de l'époque de La Madeleine, et le lecteur se rappelle que M. H. de Ferry a rencontré à Solutré une petite statuette taillée dans un rognon siliceux. Mais il doit aussi se souvenir que, dans

cette station, l'existence de la race de Cro-Magnon a été mise hors de doute. C'est la même race qui florissait, dans notre pays, à l'époque dont nous nous occupons; il est donc assez naturel de lui attribuer les instincts artistiques dont nous connaissons les premières manifestations. D'ailleurs, ce que nous avons dit de son intelligence et de son industrie rend cette hypothèse des plus plausibles : ses armes, ses outils en os révèlent souvent une véritable élégance de formes, qui prouve que, jusque dans la confection des objets les plus usuels, l'homme de Cro-Magnon se préoccupait un peu du côté artistique.

II. Gravure.

Parmi les gravures sur pierre, il en est de plusieurs sortes : les unes ne comprennent que de simples traits plus ou moins réguliers, tracés sur des roches relativement tendres ; d'autres représentent des animaux, qui ne sont pas toujours faciles à déterminer. Ainsi, un poisson gravé sur un fragment de leptinite trouvé aux Eyzies (Dordogne) est assez grossièrement exécuté; une tête surmontée de bois étalés, figurée sur un morceau de schiste micacé provenant du même endroit, ne saurait être rapportée avec quelque certitude à telle ou telle espèce de ruminant; un animal gravé sur un fragment de schiste quartzeux, paraît être un cheval, sans qu'il soit possible d'être affirmatif à cet égard.

On conçoit fort bien les difficultés que l'homme de Cro-Magnon éprouvait à exécuter des gravures sur pierre à l'aide des outils qu'il avait en sa possession. Nous avons décrit son burin en silex, qui semble avoir été le seul instrument qu'il ait employé à cet usage. Il ne pouvait donc songer à tracer ses dessins sur des roches dures, et celles qu'il employait n'offraient pas assez de résistance pour lui permettre de donner à ses œuvres

une netteté satisfaisante. Pourtant, dans quelques cas, il a su vaincre ces difficultés. L'ours des cavernes, par exemple, que M. Garrigou a trouvé gravé sur un schiste de la grotte de Massat (Ariège), est d'une exécution remarquable (fig. 33). Il s'agit, disons-le en passant, d'un animal depuis longtemps disparu, et, pour en tracer un portrait aussi exact, il a fallu que l'artiste l'ait vu pendant sa vie. Nous avons là une nouvelle preuve de la

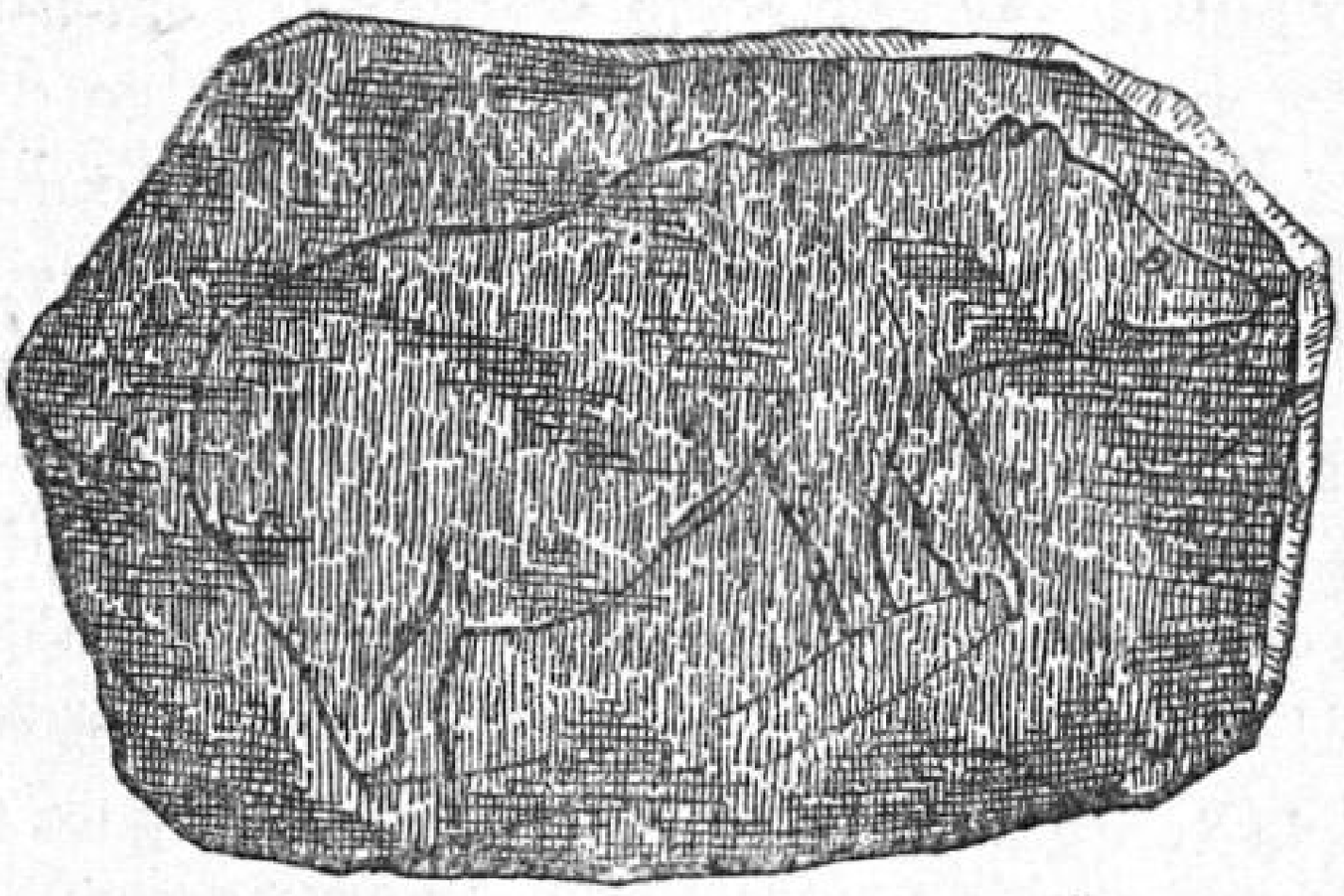

Fig. 33. — Ours des cavernes, gravé sur un schiste.
Grotte de Massat (Ariège).

contemporanéité de l'homme et d'une espèce éteinte ; nous signalerons, dans ce chapitre, beaucoup de faits de ce genre.

Une autre pièce, devenue classique, n'est pas moins remarquable au point de vue de l'exactitude du dessin ; nous voulons parler du combat de rennes figuré sur une plaque de schiste découverte par M. de Vibraye. Il est possible, comme le veut M. Carthailhac, que l'artiste ne se soit pas proposé de représenter des animaux dans l'attitude du combat, et qu'il ait simplement superposé plusieurs croquis sur la même pierre ; il n'en est pas moins vrai que les rennes sont figurés avec une grande fidélité. L'un d'eux a les pattes en l'air et se trouve, par conséquent, dans l'attitude d'un animal terrassé ; un autre flaire une femelle. « Cette composition compliquée, dit

M. G. de Mortillet, rendue avec un véritable sentiment des situations, est pourtant exécutée avec une extrême naïveté. Chaque animal est tracé comme si les autres n'existaient pas. Ainsi, des pattes du renne terrassé qui devraient être masquées par le corps de la femelle, sont bel et bien représentées quand même. »

Ce qu'on ne peut s'empêcher de noter, c'est que les deux beaux dessins dont nous venons de parler sont l'un et l'autre gravés sur une sorte d'ardoise, c'est-à-dire sur une roche qui se prêtait admirablement à ce genre de travail. Ce fait vient à l'appui de ce que nous disions plus haut, à savoir que l'imperfection des gravures sur roche tient surtout aux mauvaises qualités de la pierre. Quand l'homme de La Madeleine rencontrait une roche offrant à peu près les mêmes avantages que l'os, il savait, avec son burin de silex, tracer des images fidèles.

Quoi qu'il en soit, les gravures sur pierre sont fort rares. Cela tient-il à ce qu'on ne les a pas toujours cherchées avec assez de soin? le fait est très possible. A Bruniquel, M. Peccadeau de l'Isle fit passer à l'eau courante tous les galets extraits du gisement, et il rencontra une très belle série de pierres gravées.

Les gravures sur os sont bien autrement nombreuses que celles sur pierre; elles sont aussi infiniment plus communes que les sculptures. Le sujet représenté est presque toujours facilement reconnaissable; on peut aisément établir des catégories basées sur la nature des sujets traités.

Une première série comprend des dessins géométriques; ce sont des lignes droites diversement combinées, formant des hachures, des zigzags, des chevrons, des quadrillages; des lignes courbes ou ondulées, des festons, des mamelons, etc.

Ces dessins décorent soit des pendeloques, soit des objets usuels, comme des poinçons ou des lissoirs en os. Les sillons que nous avons rencontrés sur les barbes des

pointes de flèches et des harpons, et que Gratiolet et Lartet regardaient comme des rainures destinées à recevoir une substance vénéneuse, n'étaient peut-être que des ornements de ce genre.

On a rencontré souvent des plaques d'os portant des encoches disposées en séries, séparées les unes des autres par un intervalle; s'agit-il de marques de chasse, comme on l'a prétendu, ou se trouve-t-on en présence d'une ornementation très simple? c'est ce qu'il est difficile de décider.

Nous avons dit que les dessins dont nous parlons se voyaient fréquemment sur des pendeloques; on les observe aussi communément sur des fragments d'os de formes diverses, qui ne présentent pas de trous permettant de les porter suspendus. Ces fragments sont parfois travaillés et décorés avec le plus grand soin, témoin une plaquette trouvée dans la station de Bruniquel (Tarn-et-Garonne). L'artiste lui a donné une forme presque régulièrement circulaire, avec une petite échancrure d'un côté. Il a ensuite découpé patiemment tout le pourtour en une multitude de petites dents, qui donnent à l'objet l'aspect d'une scie circulaire. Puis, de l'échancrure située sur le bord, il a tracé, à l'aide d'une pointe de silex, une raie presque droite, qui traverse la rondelle au milieu et qui porte de chaque côté une vingtaine de petits traits courts partant obliquement, par paires, d'un sommet commun.

Que pouvaient bien signifier ces os gravés? Nous serions assez tenté d'y voir des amulettes, tout à fait comparables à celles qu'on rencontre entre les mains de presque toutes les populations primitives des temps modernes. Nous ne voyons guère d'autre explication plausible qui leur soit applicable.

Si les dessins géométriques sont communs sur les os de l'époque de La Madeleine, les dessins d'imitation ne sont pas moins abondants. L'artiste d'alors représentait

de préférence les animaux qui vivaient autour de lui ; il les figurait partout, sur des morceaux d'os à peine raclés pour offrir une surface polie, sur des poignards, sur des pendeloques, sur des bâtons de commandement. Très rarement, il a essayé de tracer des figures humaines ; plus rarement encore il a esquissé des plantes.

Les végétaux ne sont guère représentés que par une fleur à neuf pétales gravée sur une pointe de sagaie de La Madeleine (Dordogne), par une longue branche garnie de ses feuilles qui orne un bois de renne trouvé à Veyrier (Savoie) et par un petit nombre d'autres dessins. « Trois fleurs seulement, dit M. Joly, figuraient dans les vitrines de l'Exposition de 1867. A ce nombre est venue s'ajouter, depuis, la fougère gravée sur un bâton de commandement trouvé dans la station du mont Salève, par MM. Favre et Thioly.

« Enfin, M. Cazalis de Fondouce a vu à La Salpêtrière (Gard) la figure d'un sapin (*abies excelsior*), dessinée à la pointe de silex sur un os plat de *cervus tarandus* (renne). Soit dit en passant, ce fait, joint à d'autres observés par le même auteur, prouve donc que l'homme a chassé le renne en plein Bas-Languedoc, sur les confins de la Provence, à quelques lieues seulement de la mer Méditerranée. »

« Les représentations d'animaux, au contraire, sont au nombre de plus de trois cents. Il est presque toujours possible de déterminer l'animal représenté. Tous les détails caractéristiques de l'espèce, de l'âge, du sexe, sont admirablement rendus. Ils révèlent un profond esprit d'observation, un sentiment exquis de la nature. Plusieurs de ces dessins sont supérieurs aux illustrations de quelques-uns de nos livres d'histoire naturelle, et il faut avouer que plus de la moitié des copies qu'on a faites de ces œuvres pour les publier sont au-dessous des originaux. Ce fait est tout à l'éloge des artistes primitifs. » (Cartailhac.)

Les poissons sont représentés par un bon nombre de spécimens; la truite et le brochet s'y reconnaissent très bien. Sur un long morceau de bois de renne provenant de la station de Montgaudier (Charente), on voit un dessin très élégant, nettement et finement gravé, qui montre, à côté de phoques, des truites et des anguilles de grandeur fort exagérée par rapport aux autres animaux. Le même fait se reproduit sur plusieurs os trouvés par MM. Lartet et Christy dans la Dordogne : l'artiste n'avait pas l'habitude de tenir compte des dimensions relatives de ses modèles. Sur une corne de cerf de la grotte de Lortet (Hautes-Pyrénées), on voit aussi, au milieu d'une file de cerfs, des poissons repliés d'une façon bizarre, pour remplir l'espace libre entre les pattes des ruminants.

Les reptiles et les oiseaux ne figurent qu'à titre d'exception parmi les dessins de l'homme de Cro-Magnon, et nous n'en dirons rien, sinon qu'ils sont très imparfaitement exécutés. Ce sont des serpents, des batraciens (têtards de grenouilles), le coq de bruyère, le cygne et l'oie.

Les mammifères sont extrêmement nombreux. Le renne est l'animal le plus souvent gravé sur les objets des chasseurs du Périgord. Le cheval au repos ou au galop est aussi figuré très fréquemment, sans être toujours bien réussi. L'hippopotame, le mammouth, le rhinocéros, le sanglier, l'aurochs, l'urus, le cerf, le bouquetin, l'antilope saïga, le chamois, le renard, le loup, l'ours, le lynx, la loutre, le lapin, etc., toute la faune de l'époque a été représentée par la gravure. Il nous faut dire quelques mots des plus importantes de ces pièces, afin de donner aux lecteurs une idée des connaissances et des procédés artistiques de nos ancêtres.

Le renne est figuré tantôt dans son entier, tantôt partiellement. Lorsque l'animal n'est pas entièrement dessiné, c'est la tête qui est généralement représentée. Parfois le dessin est assez grossier, et il arrive de voir manquer les

bois; mais le fait est assez rare. A Bruniquel, aux Eyzies, à Laugerie, dans la Dordogne, on rencontre une quantité considérable de gravures de rennes, souvent très fidèles. Mais le plus beau spécimen, peut-être, a été découvert en Suisse, à Thaïngen. L'animal est représenté avec une exactitude et même une hardiesse qui fait croire que l'artiste n'en était pas à son coup d'essai. Le renne est en train de brouter, dans une attitude pleine de vérité.

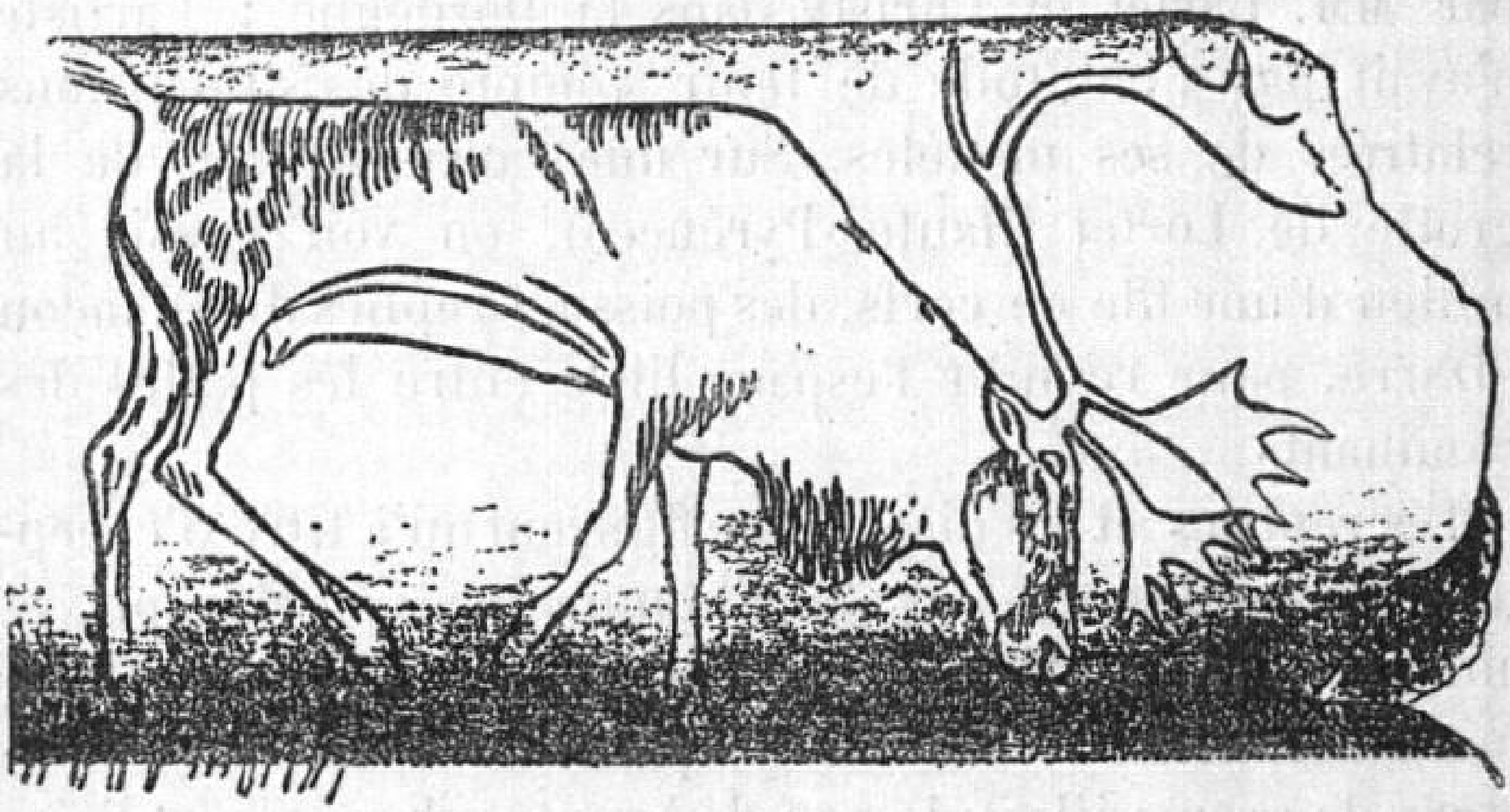

Fig. 34. — Renne broutant, gravé sur un bois de cet animal.
Grotte de Thaïngen (Suisse).

Il a bien la tête un peu large, les oreilles un peu courtes; mais, suivant la remarque du professeur Hain, de Zurich, ces caractères peuvent cependant avoir été très fidèlement rendus par l'artiste qui copiait un animal vivant dans de misérables conditions. C'est ce que montre le ventre efflanqué de la pauvre bête, qui dénote en effet que sa faim n'était pas toujours satisfaite. Lorsqu'il n'a que de maigres pâturages pour se nourrir, le renne acquiert tous ces caractères, que l'artiste a saisis et exprimés avec une vérité réellement surprenante. C'est un vrai tableau qu'a exécuté le graveur d'os de la Suisse.

Deux mots des autres mammifères. A Laugerie-Basse,

dans la commune de Tayac (Dordogne), M. Hardy a trouvé un dessin représentant une biche, gravée sur une rondelle d'os avec une telle perfection, que tous les caractères spécifiques sont des plus reconnaissables. Dans la chasse à l'aurochs de M. Massénat, l'animal est très beau de forme et de mouvement. Sur l'extrémité d'un andouiller de bois de cerf, provenant de la grotte de Massat (Ariège), M. Ed. Lartet a reconnu la tête de l'ours actuel très fidèlement représentée, et dont les parties ombrées sont nettement indiquées par des hachures.

Une pièce tout à fait hors ligne est l'image du mammouth (fig. 55) découverte à La Madeleine (Dordogne), en 1864, par M. E. Lartet. « C'est bien l'espèce perdue, le mammouth quaternaire, qui se trouve esquissé sur une grande plaque d'ivoire des Eyzies. Ses défenses recourbées, ses longs poils sont hardiment tracés. Les proportions sont exactes, l'attitude vraie. » (Cartailhac.) En 1806, on trouvait dans la mer Glaciale, près de l'embouchure de la Léna, un de ces animaux que le froid avait conservé avec sa peau, sa chair et ses os; en 1864, on recueillait, dans le voisinage de la baie de Iénisséi, des restes d'un autre individu. Il a donc été possible de reconstituer avec la plus grande vérité l'éléphant dont on rencontrait les ossements dans presque toute l'Europe, et on a pu se rendre compte de l'exactitude de l'œuvre exécutée par l'artiste de la Dordogne. En dehors des caractères énumérés par M. Cartailhac, l'animal présentait un front large et bombé et des oreilles petites; de longs poils lui couvraient la tête et le corps; ils lui formaient sur le cou et le dos une épaisse crinière, qui pendait jusqu'aux genoux et ressemblait à celle du lion; ceux de la tête atteignaient jusqu'à $0^{m},98$ de longueur. Or, comme le dit le professeur Brandt, tous ces détails ont été rendus avec plus d'exactitude par le graveur quaternaire que par le commerçant russe qui avait dessiné d'après nature le mammouth trouvé, en 1806, dans la mer Glaciale.

Un dernier fait achèvera de donner une idée de la fidélité de ces dessins. On a découvert chez nous une gravure représentant une antilope dont on n'avait pas encore signalé les restes dans les terrains quaternaires de la France; M. P. Gervais y reconnut l'image du saïga, aujourd'hui confiné dans l'Oural et la Tartarie. On pouvait déjà affirmer que cet animal avait jadis vécu dans notre pays; car, pour le représenter avec cette exactitude, il fallait que l'artiste d'autrefois l'eût eu sous les yeux. Cette conclusion s'est trouvée confirmée par la découverte

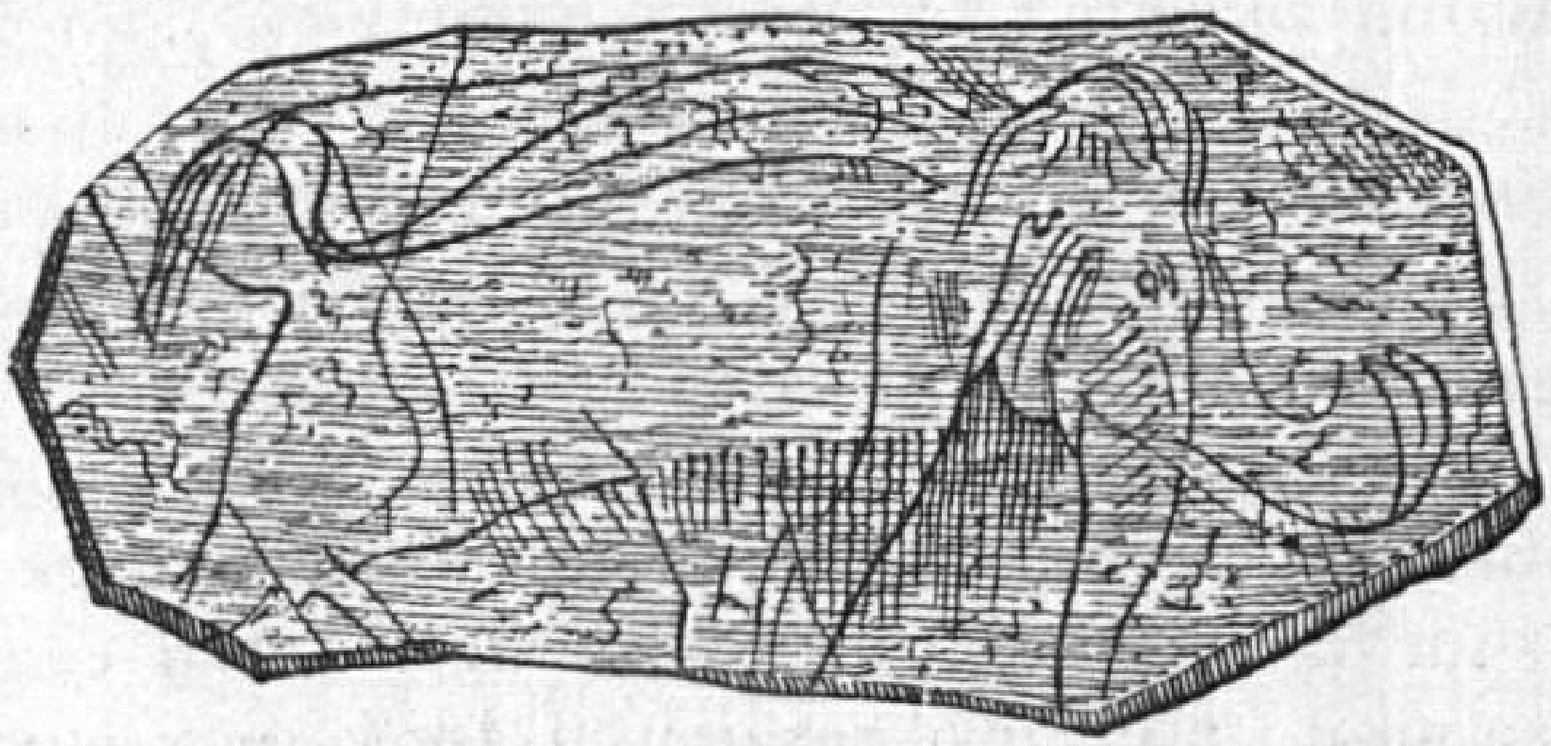

Fig. 55. — Mammouth gravé sur une plaque d'ivoire. La Madeleine (Dordogne).

d'ossements de saïga dans plusieurs cavernes de l'époque quaternaire.

Ces artistes si habiles pour copier un animal isolé, étaient quelque peu maladroits lorsqu'il s'agissait d'en grouper plusieurs. Parfois les graveurs alignaient en file des animaux d'une même espèce, et, dans ce cas, ils les représentaient tous à peu près de la même grandeur, sans se préoccuper des différences de taille qui résultaient du sexe ou de l'âge. S'ils plaçaient sur une seule ligne des animaux d'espèces diverses, ils n'avaient pas plus souci de leurs dimensions relatives et faisaient des veaux, des chamois ou des oies de la même taille qu'un cheval. Une tête de cheval, gravée sur un os provenant de Laugerie-Basse, qui se trouve dans le musée de Saint-Germain, est

presque aussi grosse qu'un renne tout entier. Dans certains groupes, de petits animaux atteignent même des dimensions relativement colossales; ainsi, sur un fragment de corne de renne rencontré à La Madeleine, on voit d'un côté un petit bonhomme placé entre deux têtes de cheval plus grosses et presque aussi longues que lui, et une anguille trois fois plus grande que l'homme (fig. 57). Parfois encore on observe un mélange de têtes et d'animaux ébauchés, les uns dirigés dans un sens, les autres dans un autre; certaines esquisses sont traversées par les pattes d'une autre bête dont on ne voit ni le corps ni la tête. Ne s'agirait-il pas, dans ce dernier exemple, qui nous est fourni par une pièce trouvée à Lortet (Hautes-Pyrénées), d'une série d'*études* exécutées, comme le croit M. Cartailhac, par des artistes qui voulaient se perfectionner dans l'art du dessin et de la gravure? « Ils avaient, dit-il, la passion de l'art, et en toute occasion ils se mettaient à tracer des dessins qu'ils abandonnaient ou détruisaient sans regrets, ayant atteint leur but, une satisfaction personnelle.... Tel est le secret de la présence de tant de gravures et de sculptures dans presque toutes les stations si nombreuses où les tribus et les familles ont laissé des traces de leurs foyers, de leur séjour, de leur industrie. »

Il est bien certain que ces sauvages n'atteignaient pas d'emblée le degré de perfection que nous montrent un bon nombre de leurs œuvres; leurs belles gravures n'ont pas été exécutées sans tâtonnement. Sur un morceau d'omoplate trouvé à Laugerie-Basse (Dordogne), l'artiste a voulu figurer un cheval au trot; tenant son silex d'une main ferme, il en a gravé une esquisse qui ne l'a pas satisfait complètement. Il a alors corrigé certains détails; les jambes, par exemple, sont dessinées plusieurs fois (fig. 56), l'ouvrier cherchant à obtenir et l'exactitude et un type idéal. « En examinant cette pièce, dit judicieusement M. Cartailhac, je ne puis m'empêcher de songer à ces crayons

de nos peintres qui procèdent de la même manière pour le dessin de leurs tableaux. »

De nos jours, l'artiste, après avoir obtenu son trait définitif, efface ses traits de crayon inutiles ou les fait disparaître sous une couche de peinture ; le graveur quaternaire agissait de même. Les lignes superflues, tracées en creux, ne s'effaçaient pas toutefois avec la même facilité,

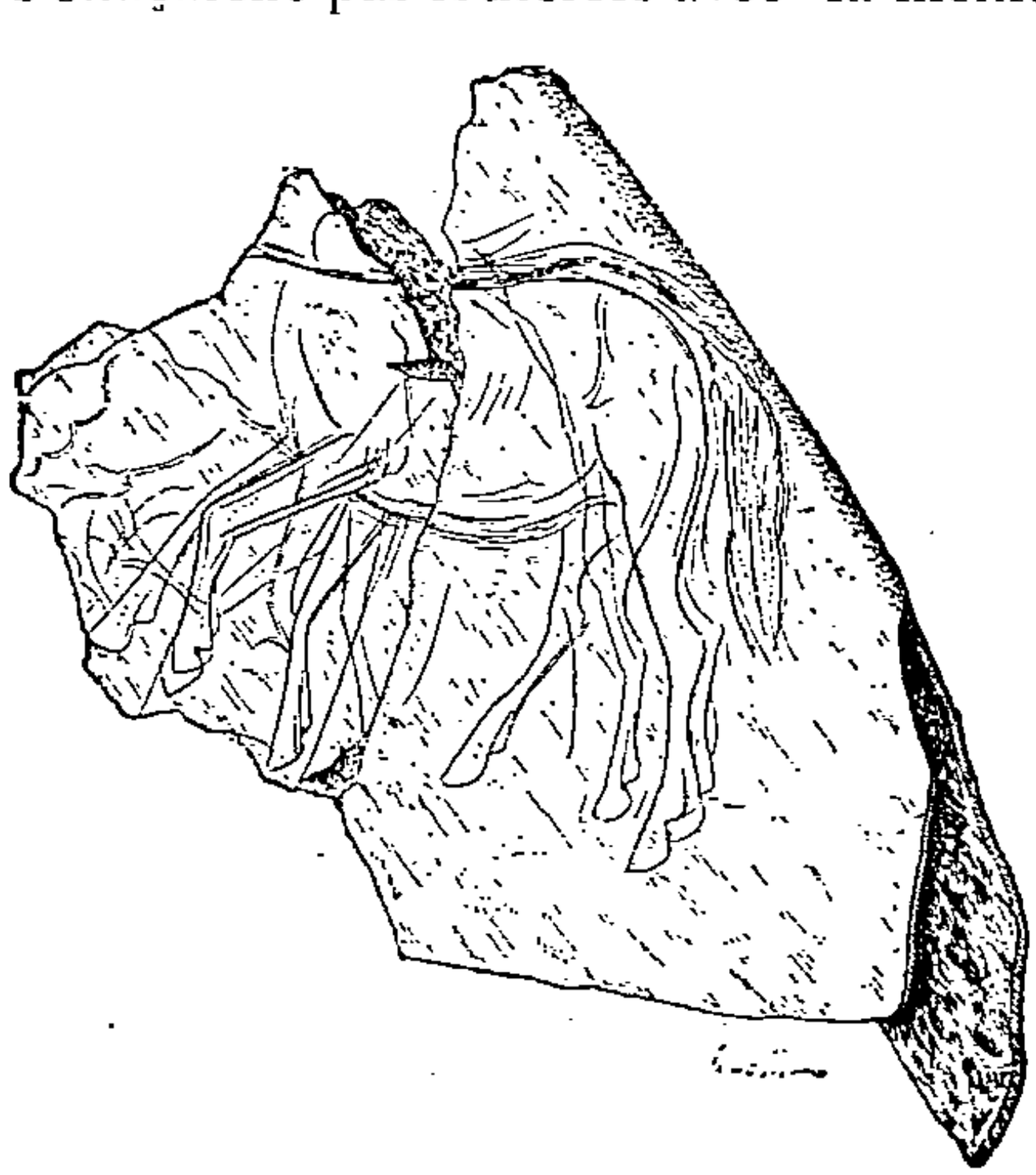

Fig. 36. — Cheval gravé sur un morceau d'omoplate. Laugerie-Basse (Dordogne).

mais notre homme avait trouvé un moyen aussi simple qu'ingénieux. Avec son burin, il creusait plus profondément le dessin qu'il voulait conserver, puis, en raclant, il faisait disparaître les lignes superficielles. C'est ce que montre bien nettement le cheval dont nous venons de parler : ses contours définitifs sont indiqués par un trait plus profond que les autres. Ceux-ci n'ont pas disparu, il est vrai, mais c'est que l'artiste n'avait pas achevé son œuvre. Un simple grattage n'aurait laissé sur la plaque osseuse qu'une image nette, d'une vérité et d'une allure que ne désavouerait pas un dessinateur moderne.

Remarquons, à ce propos, que les premières esquisses,

si elles n'ont pas la vérité du dernier trait, sont loin cependant d'être tracées d'une main hésitante et maladroite, et ne rappellent en rien les grossiers dessins de nos écoliers. Comme le dit M. G. de Mortillet, cette enfance de l'art est loin d'être de l'art d'enfant.

Ces artistes, si habiles pour représenter des animaux, se montaient gauches et embarrassés quand il s'agissait de reproduire la forme humaine. Le contraste entre les figures de mammifères et les représentations humaines est trop grand pour être accidentel. M. de Quatrefages suppose qu'il doit tenir à quelque idée superstitieuse.

Les gravures figurant des êtres humains sont d'ailleurs extrèmement rares. Comme pour les autres mammifères, l'artiste a dessiné l'homme parfois dans son entier et parfois incomplètement; c'est alors la tête ou le bras qui sont représentés. Dans ce dernier cas, on a noté une chose bien surprenante : la main se termine par quatre doigts seulement, et c'est toujours le pouce qui fait défaut. Nous ne chercherons pas à expliquer ce fait, qui ne nous paraît susceptible d'aucune explication plausible.

C'est à La Madeleine (Dordogne) que MM. E. Lartet et Christy ont vu pour la première fois l'homme représenté au trait sur un bâton de commandement, entre deux têtes de chevaux et une anguille. Nous avons déjà dit qu'en comparaison des animaux qui l'accompagnent, l'homme est d'une taille minuscule. Ajoutons que la figure est à peine indiquée, et que les mains et les pieds n'ont pas été dessinés par l'artiste (fig. 57).

La femme enceinte, découverte à Laugerie-Basse par l'abbé Landesque, laisse presque autant à désirer. La tête a disparu ; les bras et les jambes sont fort mal dessinés et d'une petitesse ridicule si on les compare au tronc. Les seins sont vaguement indiqués ; l'abdomen, excessivement développé, a fait penser que le graveur avait voulu représenter une femme dans l'état de grossesse; le corps paraît couvert de poils. Des bracelets ornent le seul bras

visible, et au cou se voit un collier de grosses perles. En avant des jambes de la femme, se trouvent les deux pattes postérieures d'un renne, dont le reste du corps a disparu avec le morceau enlevé. Par leur remarquable exécution, elles forment un contraste frappant avec la représentation humaine, si mal traitée. L'artiste qui a dessiné ces pattes d'animal était assurément assez habile pour tracer une

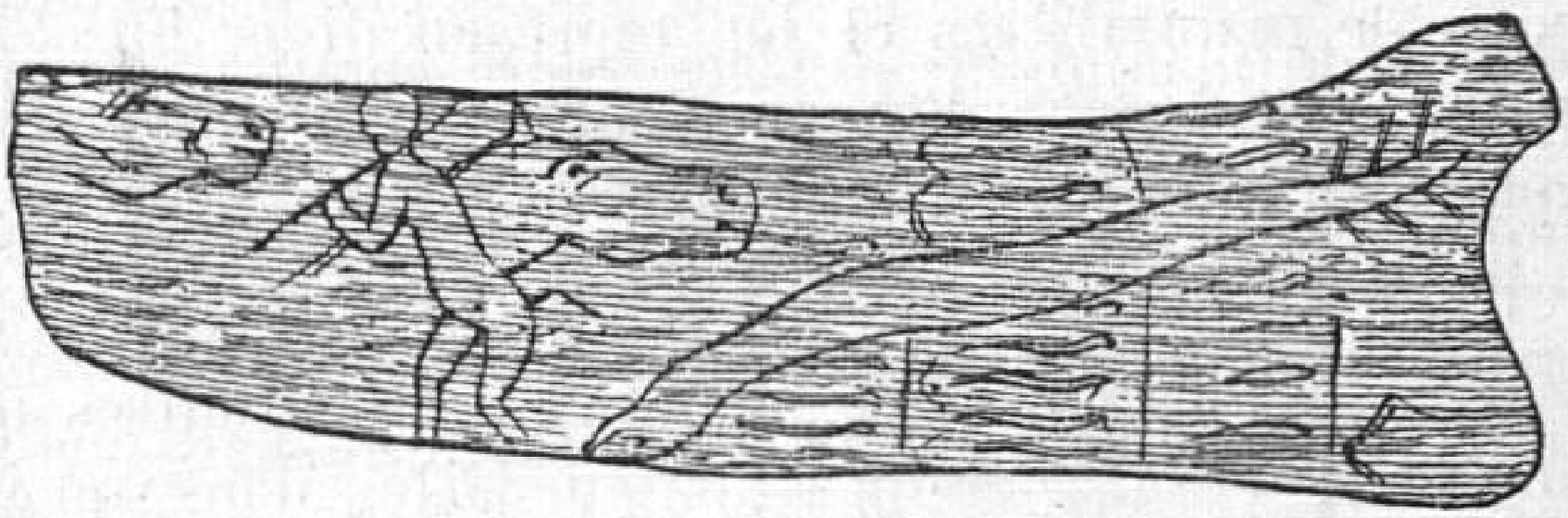

Fig. 37. — Bois de renne gravé, découvert à La Madeleine (Dordogne).

femme plus naturelle, s'il n'avait été arrêté par quelque raison qui nous échappe.

L'homme chassant l'aurochs, trouvé à Laugerie-Basse par M. Élie Massénat, est, comme le dit l'auteur de la découverte, le plus beau dessin de forme humaine de l'époque quaternaire qui ait été trouvé jusqu'à ce jour. Mais, si parfait qu'il soit, il est loin de pouvoir être comparé à l'aurochs qui fuit devant lui. Quelle différence entre cet homme raide, sans proportions, sans vérité, et l'aurochs, superbe de pose et d'exécution!

Le bonhomme de La Madeleine, la femme enceinte et le chasseur d'aurochs de Laugerie-Basse sont complètement nus, car on ne saurait considérer comme un vêtement les parures de la femme. Cependant, nous avons vu qu'à cette époque l'être humain portait assurément un costume. Il est assez curieux de constater que l'artiste n'ait pas voulu représenter ses sujets habillés et qu'il ait préféré l'*académie*,

Toutes les gravures que nous venons de passer en

revue nous ont montré des œuvres d'une valeur très inégale. Il serait intéressant de pouvoir les classer chronologiquement et de suivre les progrès de l'art à l'époque quaternaire; c'est une tâche impossible à accomplir. D'ailleurs, la chose fût-elle possible, qu'il resterait sûrement de grandes lacunes; ce que nous connaissons de dessins gravés par l'homme de l'âge de La Madeleine ne représente assurément qu'une faible partie de ce qu'il a produit. Nous devons donc nous contenter d'enregistrer les faits, sans nous lancer dans des hypothèses pour expliquer l'inégalité entre les diverses pièces, au point de vue de l'exécution, et sans les attribuer à des différences d'école, comme on a voulu le faire. Il est fort possible qu'il y ait surtout des différences individuelles, tel individu étant mieux doué sous le rapport artistique que son voisin.

Ce que nous avons dit suffit à montrer que, parmi nos vieux ancêtres, le goût de l'art avait déjà pris naissance, et que les artistes de La Madeleine ont déployé un talent qui les place bien au-dessus non seulement de leurs prédécesseurs, mais d'une foule de sauvages actuels. Leurs œuvres artistiques laissent souvent à désirer; souvent aussi le graveur fait preuve d'une imprévoyance étonnante, lorsque, par exemple, il décore un instrument avant d'avoir façonné l'outil lui-même, ce qui l'oblige parfois à détruire une partie de son travail; mais il n'en reste pas moins prouvé que, dès l'époque quaternaire, l'homme de Cro-Magnon développait ses aptitudes les plus élevées.

III. Sculpture.

Les sculptures de l'époque de La Madeleine ne sont pas moins remarquables que les gravures, et elles vont nous montrer, chez les artistes de ces temps reculés, des

qualités nouvelles. Nous avons dit que le graveur était parfois d'une imprévoyance étonnante, lorsqu'il décorait un instrument avant de l'avoir façonné. On voit, par exemple, des bâtons de commandement qui ont été ornés de chevaux placés en file; le trait terminé, il a fallu percer le trou qui caractérise les objets de cette nature, et l'ouvrier, qui n'avait pas prévu l emplacement de la perforation, a dû enlever la tête d'un des animaux qu'il avait préalablement dessinés.

Le sculpteur, au contraire, avant d'exécuter son travail, se rend bien compte de la destination de l'objet qu'il va façonner. S'il s'agit d'un poignard en corne ou en ivoire, et qu'il veuille en orner le manche d'un renne en ronde bosse, il aura bien soin d'en disposer les pattes et les bois de manière à ce que ces parties ne gênent pas la main qui saisira l'arme.

Pour sculpter, il fallait à l'homme quaternaire des os offrant une certaine épaisseur ; les omoplates, les côtes, qui lui ont si souvent servi pour ses gravures, ne lui permettaient pas d'obtenir des reliefs suffisants, et il ne les sculptait pas. Le bois de renne était la substance qu'il employait de préférence; assez souvent il utilisait aussi l'ivoire du mammouth, et ces choix sont parfaitement justifiés. Il lui fallait, en effet, une matière première assez solide, pour lui permettre de donner de la netteté à son œuvre, et en même temps pas trop dure, pour qu'il pût la travailler avec ses outils de silex; c'est pour ces motifs, sans doute, qu'il a dédaigné la pierre.

Les sculptures de l'époque de La Madeleine sont de plusieurs sortes; parfois, elles constituent des bas-reliefs ou demi-bosses; souvent, ce sont des rondes bosses ou sculptures véritables. Les deux genres peuvent d'ailleurs se rencontrer sur la même pièce, comme nous le verrons. On trouve encore une sculpture toute spéciale, intermédiaire entre les deux genres précédents : ce sont deux demi-bosses appliquées l'une contre l'autre, comme les

têtes de loup et de renne que M. Massénat a rencontrées à Laugerie-Basse.

A part un très petit nombre d'exceptions, les sculptures que nous connaissons représentent des mammifères ou des êtres humains. Pourtant, dans ces dernières années, M. Piette a découvert au Mas d'Azil (Ariège) un certain nombre de pièces figurant l'une un cygne triple, agencé de façon à ce que le même corps serve pour trois têtes différentes, l'autre une sorte de sphinx, qui n'est pas sans analogie avec les sphinx classiques de l'Égypte. A Laugerie-Basse, M. Massénat a recueilli une pièce non moins singulière, au sujet de laquelle on a émis des opinions que nous ne voulons pas discuter ici.

Nous venons de nommer le Mas d'Azil. Qu'il nous soit permis, avant de décrire les principales figurines animales ou humaines, de faire une petite digression. A l'époque où cette localité n'avait pas encore fourni à son heureux explorateur, M. Piette, toutes les richesses que nous avons admirées à l'Exposition, celui-ci prétendait que, pendant les temps quaternaires, il y avait eu en France non seulement un art véritable, mais même des Ecoles d'art. La Dordogne, qui avait alors fourni plus de sculptures que tous les autres pays réunis, avait été la véritable école des sculpteurs. Ses propres découvertes nous ont montré qu'il existait dans l'Ariège des artistes non moins habiles à tailler l'os. Cet exemple prouve qu'il ne faut pas trop se hâter de tirer des déductions des faits se rapportant à cette époque quaternaire, que nous ne connaissons encore qu'imparfaitement, malgré les immenses progrès accomplis depuis quelques années.

Le renne paraît encore le mammifère que les artistes représentaient le plus volontiers. On connaît plusieurs manches de poignard sur lesquels a été sculpté cet animal, dont le bois avait fourni la matière première de ces œuvres remarquables. Mais le plus beau spécimen est assurément le renne sculpté en ivoire trouvé à Bruniquel (Tarn-

et-Garonne) (fig. 38). L'animal formait le manche d'un poignard dont la lame brisée faisait corps avec la poignée. L'artiste nous a donné dans cette œuvre la mesure de son talent. L'animal, représenté avec la plus scrupuleuse exactitude, a le mufle relevé de façon que ses cornes retombent sur les épaules et s'appliquent le long du dos; les pattes de devant se replient sans effort sous le ventre,

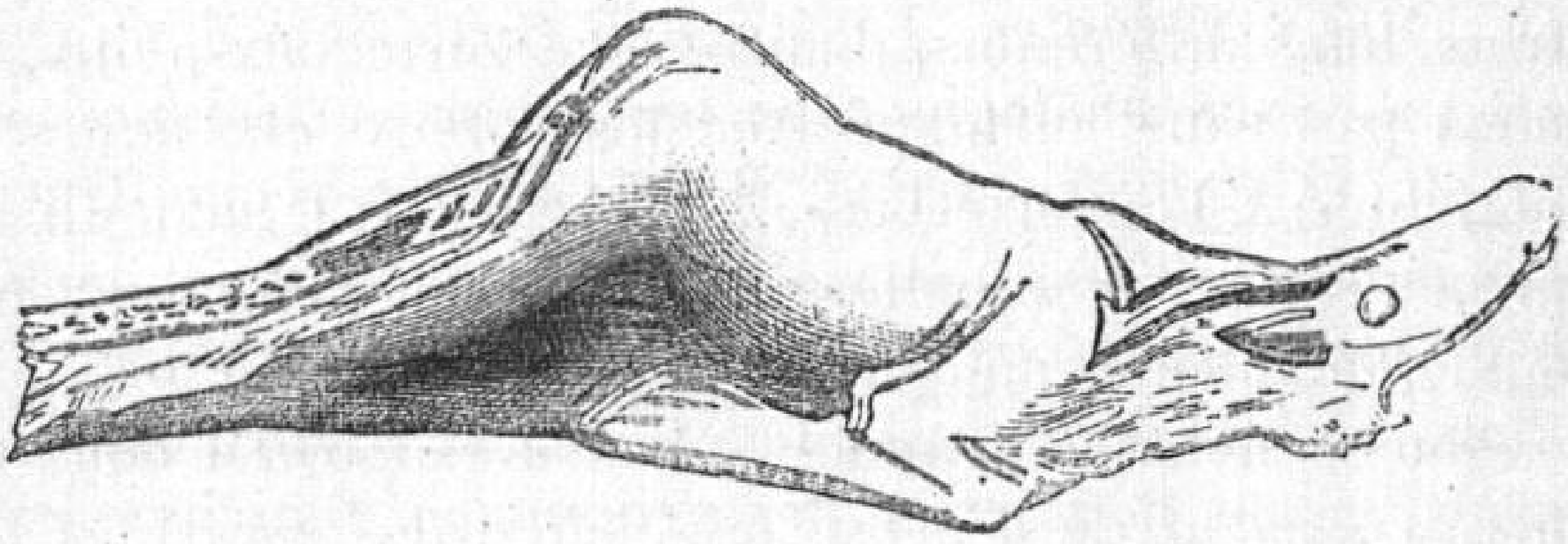

Fig. 38. — Manche de poignard sculpté en forme de renne. Bruniquel (Tarn-et-Garonne).

comme si l'animal effectuait un saut. Les pattes postérieures, au contraire, sont allongées dans la direction de la lame qu'elles rattachent ainsi au manche. Rien de plus naturel que la pose du renne, qui montre avec quelle intelligence l'artiste à su adapter la posture de l'animal, sans la violenter, aux nécessités que lui imposait la destination de l'arme qu'il voulait façonner. Ce n'est cependant qu'une ébauche, mais une ébauche qui dénote un réel talent.

Le mammouth a été aussi reproduit en relief, mais parfois assez grossièrement. Un fragment de bois de renne trouvé à Montastruc (Lot-et-Garonne), par M. Peccadeau de l'Isle, représente imparfaitement l'animal, que ses défenses recourbées permettent cependant de reconnaître. Une autre statuette en ivoire, découverte à Bruniquel (Tarn-et-Garonne), n'est guère plus soignée. Il n'en est pas de même de la tête de mammouth habilement sculptée sur un bâton de commandement, malheu-

reusement brisé, dont la partie perdue devait représenter le corps de l'animal, et que M. de Vibraye a trouvé à Laugerie-Basse (Dordogne).

Une autre statuette, représentant probablement l'aurochs, brisée en partie, recueillie au Mas d'Azil par M. Piette « montre que le sculpteur savait aussi isoler les jambes, respecter l'attitude naturelle, graver tous les détails extérieurs de l'animal et faire une œuvre de grande allure que l'art classique ne désavouerait pas. » (Cartailhac.)

Les dernières fouilles de cet explorateur ont mis à jour d'autres pièces encore plus surprenantes. Il en est deux notamment qui méritent une mention spéciale : nous voulons parler de deux têtes d'animaux figurées sans la peau, en bas-relief, sur des bois de renne. L'un ne porte pas d'autres sculptures ; le second, au contraire, montre en outre deux têtes d'herbivores, sculptées chacune en ronde bosse à l'extrémité d'un andouiller. Ces deux représentations de pièces anatomiques donnent une idée de l'esprit d'observation des artistes quaternaires ; certains détails sont nettement indiqués, et si d'autres laissent à désirer au point de vue de la précision, il faut bien reconnaître que l'ensemble des têtes et surtout leurs contours sont rendus avec une vérité frappante. Ainsi, nos sculpteurs de l'époque de La Madeleine ne reculaient pas plus devant l'exécution d'un *écorché* que devant celle d'un animal vivant, et dans l'un et l'autre genre, ils réussissaient d'une manière surprenante.

Eh bien ! comme les graveurs, les sculpteurs n'étaient pas heureux lorsqu'ils s'attaquaient à l'homme ; ils n'ont produit que des caricatures ridicules. Il faut du bon vouloir pour reconnaître un enfant au berceau dans une statuette figurée par MM. Lartet et Christy ; il n'en faut pas moins pour regarder comme un être humain accroupi dans une posture de suppliant, une statuette en bois de renne, d'un travail absolument informe, trouvée à

Laugerie-Basse par l'abbé Landesque. La Vénus, rencontrée dans la même localité par M. de Vibraye, ne prête pas aux mêmes doutes. Malgré la disparition de la tête et des pieds qui ont été brisés, quoique les bras n'aient jamais dû exister, il est certain que l'artiste a voulu tailler une statuette de femme dans un morceau d'ivoire.

IV. Peinture.

Pour terminer ce qui a rapport à l'art quaternaire, nous devons dire deux mots de la peinture. Nous savons déjà que l'homme de Cro-Magnon devait se peindre le corps et qu'il savait broyer dans de petits mortiers des couleurs minérales. On pouvait donc, *à priori*, admettre qu'il avait parfois badigeonné quelques objets, mais on devait croire également que toute trace de ces peintures si anciennes avait disparu. Or, M. Piette a rencontré dans les Pyrénées, au milieu de dépôts que M. Boule affirme être quaternaires, une quantité de petits galets portant des traces de peinture rougeâtre. Les dessins formés par la couleur ne révèlent pas un art bien élevé et peuvent parfaitement avoir été exécutés par ces sauvages, déjà si artistes, de l'époque de La Madeleine; ce ne sont en effet que des taches symétriques, des lignes parallèles ou entrecroisées et quelques autres dessins très simples. Ce qui surprend beaucoup de gens, c'est que la peinture ait pu résister à une aussi longue série de siècles. Pourtant, ce fait n'a rien que de très explicable : la couleur qui a été employée pour peindre ces galets est un peroxyde de fer, qui existe à l'état naturel dans toute la région pyrénéenne; c'est un produit parfaitement stable, qu'on peut laisser autant de siècles qu'on voudra sans qu'il puisse se modifier. L'authenticité de la découverte est indiscutable : nous en avons pour garant la bonne foi de M. Piette, à laquelle chacun se plaît à

rendre hommage. Il nous déclare qu'il a recueilli ces objets dans une couche ancienne, non remaniée, et nous avons d'autant moins de raisons de suspecter son dire qu'il est absolument corroboré par les déclarations d'un géologue, M. Boule, qui a visité la grotte et retiré de ses propres mains de semblables galets encore en place. Nous acceptons le fait; nous ferons seulement quelques réserves sur la signification qu'attribue M. Piette à ces taches rouges. Pour lui, ce sont des comptes et, de leur examen, il déduit tout le système de numération des sauvages de cette époque. C'est peut-être aller un peu loin dans la voie de l'hypothèse, et nous préférons enregistrer la découverte sans essayer de l'interpréter.

V. Résumé et Conclusions.

En résumé, l'homme de Cro-Magnon, que nous avons vu appartenir à un type élevé et donner des preuves de son caractère industrieux, se révèle à nous comme un artiste. Il a figuré surtout les animaux qui vivaient autour de lui et souvent il les a représentés avec un grand bonheur, soit par la gravure, soit par la sculpture. Non content d'être un copiste consciencieux, il a parfois exécuté des œuvres d'imagination, comme ce sphinx et ce cygne à trois têtes de la grotte du Mas d'Azil. Les animaux invertébrés paraissent toutefois n'avoir pas attiré son attention, sans doute à cause de leurs faibles dimensions. Les plantes, malgré leur port et leur taille parfois imposants, malgré l'élégance du feuillage et des fleurs de certaines espèces, n'ont été que rarement représentées, et uniquement par la gravure. Quant à l'être humain, l'artiste hésitait, devenait maladroit, lorsqu'il s'agissait d'en faire le portrait; son œil si exercé lorsqu'il s'appliquait à saisir l'allure, les proportions d'un animal, ne se rend plus compte des dimensions relatives de son corps. Il a y là

videmment quelque chose de bien particulier, qui est peut-être susceptible de s'expliquer comme nous l'avons dit.

Ce qu'on s'explique plus facilement, c'est la prédilection qu'avaient les artistes quaternaires pour les animaux sauvages. Ils étaient chasseurs et devaient, par conséquent, avoir un penchant à s'occuper de tout ce qui concerne la chasse. De même qu'un laboureur est constamment hanté par l'idée de ses champs, de ses bœufs et de sa charrue, de même l'homme qui ne vit que de chasse doit toujours avoir à l'esprit le gibier, sans lequel l'existence lui serait impossible.

Le talent des graveurs et des sculpteurs quaternaires est d'autant plus digne de notre admiration qu'ils n'avaient à leur service que quelques outils en silex, quelques racloirs pour polir la surface de leurs os, et quelques pointes pour buriner leurs dessins. Avec ces instruments rudimentaires, ils ont produit des chefs-d'œuvre que la plupart d'entre nous seraient incapables d'égaler.

Les œuvres d'art de l'époque quaternaire ne devaient pas être localisées dans la région du sud-ouest de la France, et il faut s'attendre à les rencontrer partout où a vécu cette race d'artistes. Les faits déjà connus permettent de croire que cette prévision se réalisera. Assurément, jusqu'à ce jour, les découvertes de ce genre ont été surtout nombreuses dans le Languedoc, le Périgord et les Pyrénées, région où la race de Cro-Magnon semble avoir eu son centre principal. Mais des pièces analogues ont été trouvées sur d'autres points de la France. et nous en avons cité qui provenaient de la Charente. En Suisse, des trouvailles semblables ont eu lieu : un des chefs-d'œuvre de la gravure a été recueilli à Thayngen. En Belgique, les observations se multiplient, tandis qu'en Angleterre on n'a encore rien trouvé, que nous sachions. Or, MM. de Quatrefages et Hamy nous ont montré que la race de Cro-Magnon s'était étendue à l'est et au nord de la France, et, jusqu'à

ce jour, on ne l'a pas signalée dans les îles Britanniques. En Scandinavïe, on a rencontré un dessin représentant une biche gravée à la pointe de silex sur un bois de cerf travaillé; quelques faits, malheureusement trop peu nombreux, ont fait regarder à M. Hamy comme probable que les habitants du cœur de la Suède, les Dalécarliens, se rattachent à la même souche que nos chasseurs de renne.

On le voit, les gravures et les sculptures préhistoriques, du type de celles de La Madeleine, sont à peu près disséminées en Europe de la même façon que les restes mêmes de la race de Cro-Magnon. Ce serait là une nouvelle raison pour attribuer à cette race les productions artistiques que nous avons passées en revue.

Aux Canaries, sont certainement arrivés des descendants de nos chasseurs de renne, et pourtant nous n'avons rien trouvé, malgré nos longues recherches, qui rappelât l'art de nos artistes du Languedoc ou du Périgord; mais le fait s'explique aisément. Dans ces îles, l'homme n'avait à sa disposition que des outils fort grossiers, généralement en basalte, roche qui ne se prête guère à la confection de burins comme ceux de l'époque de La Madeleine; il manquait, en outre, d'éléphant, de renne, aussi bien que des autres mammifères qui auraient pu lui fournir la matière première pour ses œuvres d'art. A travers toutes les péripéties qu'il avait traversées avant d'atteindre l'archipel Canarien, l'homme de Cro-Magnon eût-il conservé les goûts artistiques de ses ancêtres qu'il aurait manqué des moyens de nous en donner la preuve.

VI. Comparaisons ethnographiques.

Si nous comparions, au point de vue de l'art, les hommes de l'époque de La Madeleine aux populations primitives qui vivent actuellement, il nous serait facile de montrer que fort peu de sauvages modernes ont atteint

le niveau des vieux troglodytes du sud-ouest de la France. Lors de l'arrivée des Européens en Polynésie, les insulaires, quoique fabriquant de belles armes et de jolies parures, ne savaient pas représenter les plantes ni les animaux. Dans plusieurs archipels de la Mélanésie, on trouve des sculptures parmi lesquelles figurent des animaux et l'homme lui-même; mais quelle distance entre ces ébauches grossières et la plupart des œuvres, même médiocres, de nos chasseurs quaternaires!

En Afrique, certaines peuplades sculptent, et non sans habileté, le bois, l'os ou l'ivoire; d'autres peignent de vrais tableaux sur des rochers, notamment les Boschismans, l'une des races les plus misérables du continent africain. Ces gravures, ces peintures, sont assez fidèles pour qu'on puisse reconnaître aisément les bêtes représentées; toutefois, au point de vue artistique, elles n'égalent pas, à beaucoup près, certaines œuvres de l'époque de La Madeleine.

Pour trouver un art ayant des analogies avec celui que nous avons fait connaître, il faut aller dans l'Extrême-Nord de l'Ancien et du Nouveau Monde. Il est bien curieux de constater que c'est dans les régions où ont émigré la plupart de nos animaux quaternaires qu'on rencontre en plus grande abondance les gravures et les sculptures sur os ou sur ivoire. Déjà Choris nous avait rapporté une intéressante série de dessins figurant des objets gravés ou sculptés par les Tschouktchis; récemment, le célèbre voyageur Nordenskiöld nous a rapporté les objets eux-mêmes. Disons quelques mots de ces œuvres d'art.

Sur un bâton d'ivoire de morse, un artiste Tschouktchi a gravé une file de rennes dans des attitudes variées, et un bateau à voile que montent quatre hommes occupés à la chasse des cétacés ; un de ces animaux, qui lance un jet d'eau par son évent, est menacé de recevoir le harpon d'un des pêcheurs. Plus loin, c'est une chasse au morse,

puis une chasse au phoque, qui sont dessinées à la pointe.

Un autre bâton, également en ivoire de morse, montre trois bateaux sans voiles attaquant une baleine. Des chasses au renard, au phoque, au morse, figurent encore sur ce bâton, sur lequel on voit aussi des peaux d'animaux suspendues par la tête et quelques autres dessins.

Quoique l'interprétation de ces scènes soit facile et que les animaux soient aisément reconnaissables, les gravures des Tschouktchis n'offrent, en aucune façon, le cachet artistique qu'ont su imprimer à beaucoup des leurs les hommes de Cro-Magnon. L'homme lui-même, tout en faisant le sujet principal de toutes ces scènes, est encore traité d'une façon plus primitive que le chasseur d'aurochs découvert à Laugerie-Basse.

La sculpture des populations de la Sibérie orientale ne laisse pas une meilleure impression. La statuette en ivoire de morse représentant un renne est si mauvaise qu'on a peine à reconnaître l'animal. Un ours, quoique mieux rendu, est encore bien loin de valoir les sculptures du Périgord ou des Pyrénées. Des phoques, figurés sur le porte-hameçon d'un chef Tschouktchi, sont dans le même cas, bien que ce soit jusqu'ici un des chefs-d'œuvre artistiques de ces régions. Cet art de l'Extrême-Nord est un véritable art d'enfant, et nous avons vu que celui de nos artistes quaternaires, de l'aveu de tous, ne méritait nullement cette qualification.

Ce que nous venons de dire des Tschouktchis peut s'appliquer aux Esquimaux. Les productions de ces deux populations boréales ont entre elles les plus grandes affinités et semblent avoir eu une origine commune. L'homme, les animaux, les barques, les huttes, tout, en un mot, est traité par les tribus de la Sibérie orientale et de l'Extrême-Nord américain avec une naïveté surprenante. Leurs produits artistiques sont cependant du même ordre que ceux de nos troglodytes et peuvent, par suite, nous fournir quelques renseignements utiles.

Nous savons par Choris que les statuettes sibériennes sont, pour la plupart, destinées à la fois à orner et à protéger la personne des chefs ; ce sont en réalité des amulettes qu'ils portent sur leur chapeau de bois. Les bâtons d'ivoire gravés sont considérés par eux comme jouissant de vertus aussi efficaces. Par analogie, on peut conclure qu'il devait en être de même pour certaines œuvres d'art de nos vieux ancêtres, et, comme le lecteur peut en juger, l'hypothèse que nous avons émise à propos de quelques gravures se trouve justifiée par des comparaisons ethnographiques. Au fond, l'homme ne s'est guère modifié depuis les époques les plus reculées. Dans certains pays, il est même resté au même degré de civilisation qu'avait déjà atteint la race de Cro-Magnon ; il vit à peu près comme vivaient nos chasseurs de renne, et peut, par conséquent, nous fournir des indications précieuses sur une foule de questions que nous ne comprendrions pas sans cela. Il y a donc là une source d'informations qu'on ne doit jamais négliger, lorsqu'on s'occupe des époques préhistoriques.

IX

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR L'ÉPOQUE PALÉOLITHIQUE OU DE LA PIERRE TAILLÉE

I. *Le climat et les animaux.* — Les changements survenus pendant l'époque paléolithique. — Les premiers animaux qu'a connus l'homme se sont éteints; les autres ont en partie émigré.

II. *Les races humaines.* — Les races actuelles se modifient en changeant de milieu ; Anglo-Saxons et Nègres en Amérique. — La race de Canstadt compte encore des représentants. — Le type de Cro-Magnon a persisté jusque dans les temps modernes à l'état de pureté, malgré les changements dans les conditions d'existence. — Difficulté des questions relatives aux races fossiles.

III. *L'industrie.* — Les progrès accomplis pendant l'époque de la pierre taillée ; les armes en rendent mieux compte que les autres instruments. — Perfectionnement des procédés de fabrication.

IV. *Le genre de vie.* — L'homme a vécu de chasse et de pêche; ses aliments, ses habitations, ses vêtements, ses parures, son art, ses croyances.

I. Le climat et les animaux.

Après l'examen que nous venons de faire de toute l'*Époque paléolithique*, c'est-à-dire de la période pendant laquelle l'homme de l'Europe occidentale a simplement taillé la pierre, sans avoir jamais poli un des outils sortis de ses mains, il ne sera peut-être pas sans intérêt de résumer brièvement les faits exposés, en les groupant et en en tirant les conclusions qui s'en dégagent.

Nos ancêtres ont très probablement fait leur apparition pendant l'époque tertiaire, époque à laquelle les mammifères se montrent en grand nombre à la surface du globe. Grâce à son intelligence, l'homme aurait trouvé le moyen de survivre à toutes les modifications climatologiques qui tuaient les autres mammifères ou les forçaient à émigrer vers des régions plus en harmonie avec leur organisation. Il aurait traversé, pendant les temps tertiaires, une période chaude suivie vraisemblablement d'une période de grands froids, pendant laquelle les points élevés de l'ouest de l'Europe ont, pour la première fois, été recouverts de puissants glaciers. A la fin de l'époque tertiaire ou au commencement de l'époque quaternaire, la température était plus douce, et l'homme s'est alors répandu dans les vallées dont le fond était occupé par de grands cours d'eau qui s'étaient déjà creusé un lit en entraînant les matériaux les moins résistants. Au fur et à mesure que le lit des fleuves augmentait de profondeur, leur largeur diminuait et les eaux laissaient à sec des sables, des graviers que l'être humain aimait à fréquenter, comme nous l'ont démontré les innombrables outils laissés par lui dans les balastières de Chelles et de la vallée de la Somme.

Ce régime atmosphérique dura longtemps; mais de nouveau la température s'abaissa et les glaciers s'avancèrent une autre fois dans nos régions, couvrant même des hauteurs qu'ils n'avaient pas atteintes la première fois. Tandis que les dernières espèces de mammifères, organisés pour un climat chaud, s'éteignaient peu à peu, l'homme trouvait encore le moyen de résister. Il se réfugia dans des grottes, s'abrita dans des excavations que les cours d'eau, en se retirant, avaient creusées ou laissées à découvert le long de leurs anciennes berges. Sans doute aussi, il se confectionna des vêtements avec la peau des animaux qu'il réussissait à capturer pour en faire sa nourriture.

II. Les races humaines.

Si les grands éléphants, les hippopotames, les rhinocéros de l'époque tertiaire ont totalement disparu, l'éléphant à toison ou mammouth, le rhinocéros à narines cloisonnées et à fourrure, le grand ours des cavernes et tous ces redoutables mammifères que nous avons énumérés, ne constituaient pas un voisinage plus agréable. Plus tard, le renne et le cheval deviendront abondants, et le chasseur délaissera quelque peu les autres espèces pour se lancer à la poursuite de celles-ci, dont il s'emparait avec moins de peine. Dans ses habitations souterraines, on trouve bien encore des débris des grands fauves et des grands pachydermes, mais en nombre relativement minime.

Pendant la longue période qu'il a fallu pour voir s'accomplir tous les phénomènes que nous venons de rappeler, l'homme n'a-t-il éprouvé aucune modification dans son organisation ? *A priori*, il serait difficile de le penser. De nos jours, nous voyons se modifier assez rapidement les populations qui changent de milieu. Nous ne pouvons entrer dans le détail de tous les faits de transformation constatés chez les races humaines actuelles : il nous suffira d'en citer un exemple.

« Aux États-Unis, dit M. de Quatrefages, la race anglaise ne s'est guère implantée sérieusement qu'à l'époque des migrations puritaines, vers 1620, et de l'arrivée de Penn, en 1681. Deux siècles et demi, douze générations au plus, nous séparent de cette époque; et pourtant l'Anglo-Américain, le *Yankee*, ne ressemble plus à ses ancêtres. Le fait est tellement frappant que l'éminent zoologiste Andrew Murray, cherchant à rendre compte de la formation des races animales, ne trouve rien de mieux que d'en appeler à ce qui s'est passé chez l'homme aux États-Unis.

Les détails précis ne manquent pas d'ailleurs à ce sujet et sont attestés par une foule de voyageurs, par

des naturalistes, par des médecins. Dès la seconde génération, l'Anglais créole de l'Amérique du Nord présente dans ses traits une altération qui le rapproche des races locales. Plus tard, la peau se dessèche et perd son coloris rosé; le système glandulaire est réduit au minimum; la chevelure se fonce et devient lisse; le cou s'effile; la tête diminue de volume. A la face, les fosses temporales s'accusent; les os de la pommette deviennent saillants; les cavités orbitaires se creusent; la mâchoire inférieure devient massive. Les os des membres s'allongent en même temps que leur cavité se rétrécit, si bien qu'en France et en Angleterre on fabrique pour les États-Unis des gants à part, dont les doigts sont exceptionnellement longs. Enfin chez la femme, le bassin, par ses proportions, se rapproche de celui de l'homme.

Ces changements sont-ils des signes d'une dégénérescence déjà accomplie, et d'une extinction prochaine, comme le prétend Knox? Je crois à peine devoir répondre à cette assertion. Nous connaissons tous assez d'Américains et d'Américaines pour savoir que, pour s'être modifié, le type physique n'a pas baissé dans l'échelle des races; et la grandeur sociale des États-Unis, les merveilles qu'ils accomplissent, l'énergie avec laquelle ils traversent les plus rudes crises prouvent qu'à tous les points de vue la race Yankee a gardé son rang. C'est tout simplement une race nouvelle façonnée par le milieu américain, mais qui est restée la digne sœur de ses aînées européennes et les dépassera peut-être un jour. »

Voilà ce qu'on observe en deux siècles et demi tout au plus, lorsque, de nos jours, une race se soumet à de nouvelles conditions d'existence. Ces changements ne sont pas énormes assurément, mais ils sont suffisamment appréciables pour que tout le monde puisse les constater. Or, si de telles modifications peuvent se produire en si peu de temps et dans des conditions telles que le milieu nouveau ne diffère pas en somme considérablement de celui

dans lequel vivait antérieurement la race, que doit-on penser des changements qu'à dû subir le type humain primitif en traversant la longue période de siècles que nous avons parcourue, et en voyant se modifier autour de lui le climat, les plantes et les animaux?

Les faits que nous avons passés en revue ne nous fournissent aucune indication à cet égard : nous ne connaissons pas l'homme primitif. L'être humain le plus ancien que nous ayons rencontré remonte à l'époque du Moustier. Ce sauvage différait, il est vrai, considérablement de la généralité des Européens actuels : nous avons dit qu'il était d'une taille relativement petite, qu'il avait la tête aplatie, avec un front fuyant et d'énormes arcades au-dessus des yeux; que son occiput faisait, au contraire, une forte saillie en arrière. Cet être ne pouvait pas se tenir droit sur ses jambes qui, comme chez les singes, étaient courtes en proportion des cuisses. C'était cependant un homme, et M. Fraipont nous déclare qu'entre lui et le singe le plus élevé « il y a encore un abîme ».

Il est absolument impossible de savoir par quels états a pu passer cet homme antérieurement et postérieurement à l'époque dont nous parlons : les documents font défaut. Tout ce qu'il est permis de dire c'est que le type de Canstadt a trouvé le moyen de se perpétuer jusqu'à nous, qu'on le retrouve encore quelquefois en Europe, et qu'il constitue, en Australie, une tribu tout entière. Comment un certain nombre de ces hommes ont-ils pu échapper aux influences qui transformaient tous les autres êtres? nous ne le savons pas.

Plus tard, apparaît un type nouveau, infiniment supérieur à celui de Néanderthal : c'est le type de Cro-Magnon. De taille très élevée, possédant un crâne qui renfermait un cerveau bien développé, cette race était intelligente, industrieuse et artiste. Dérive-t-elle de la race de Canstadt modifiée? Est-elle venue du dehors? A-t-elle apparu d'emblée chez nous avec tous les caractères qu'elle nous mon-

tre? Autant de questions difficiles et presque impossibles à résoudre dans l'état actuel de la science. Sa taille a pu s'élever sous l'influence d'un bien-être plus grand; son crâne a pu se modifier peu à peu, de manière à ne plus présenter d'aplatissement que vers le sommet, tout en conservant un occipital très saillant et des arcades sourcilières encore fortes, quoique moins exagérées que dans le type précédent; mais la filiation entre les deux ne saurait encore être établie avec quelque probabilité. Ce qu'on peut dire, c'est que la race de Cro-Magnon, comme celle de Canstadt, a persisté longtemps sur notre sol en gardant ses caractères premiers. Nous avons montré qu'elle compte encore des représentants parmi nous et dans d'autres pays de l'Europe; nous avons dit que, jusqu'au XV^e^ siècle, une population tout entière, celle des Guanches, avait vécu aux Canaries en conservant tous des traits de nos vieux chasseurs de renne du Périgord. Ce phénomène n'est pas plus explicable quand il s'agit de la race de Cro-Magnon que lorsqu'il est question de celle de Canstadt. Que ces sauvages aient gardé leur pureté de type pendant la fin des temps quaternaires, cela se comprendrait aisément : le milieu n'a subi pendant longtemps que des variations de peu d'étendue, puisque, nous l'avons dit, les animaux sont restés à peu près les mêmes, au point qu'ils ne permettent pas de baser sur eux une classification sérieuse. Mais, lorsque les hommes de la Vézère ont quitté le Périgord, ils ont trouvé un milieu nouveau, bien différent, et ils n'ont pas varié. Personne ne songera, par exemple, à assimiler le climat des îles Canaries à celui de la France à l'époque quaternaire, ni à en comparer les végétaux et les animaux à ceux qui vivaient alors chez nous. Pourtant le vrai Guanche soumis à une autre température, à une autre alimentation, à un autre genre de vie, est resté ce qu'était l'homme de Cro-Magnon.

Ainsi, nous nous trouvons en présence d'une théorie, basée sur des faits d'observation précis, qui veut que

l'être humain se modifie comme les plantes et les animaux, chaque fois qu'il se trouve soumis à de nouvelles conditions d'existence. D'un autre côté, nous voyons les deux plus anciennes races humaines connues transmettre pendant une longue suite de siècles à leurs descendants leur type pur, malgré les variations énormes qui se sont produites autour d'elles. Comment concilier ces faits? nous ne le savons pas. Mieux vaut, après tout, confesser notre ignorance que de chercher des explications qui ne seraient que de pures hypothèses.

Après la race de Cro-Magnon, d'autres ont fait leur apparition pendant les temps quaternaires; nous ne nous sommes pas étendu sur ces types nouveaux pour ne pas sortir du cadre que nous nous sommes tracé. Qu'il nous suffise de dire ici qu'au lieu d'avoir la tête allongée, comme celles dont nous venons, en deux mots, de rappeler les principaux traits, les nouvelles races possédaient un crâne court. Descendaient-elles de celles qui les avaient précédées? il est assez difficile de le croire, puisque nous voyons vivre côte à côte un des types anciens et un des types nouveaux. Mais alors d'où venaient ces races nouvelles? Ont-elles pris naissance sur le sol où nous trouvons leurs restes? Se sont-elles modifiées plus tard? Ce sont là autant de questions mystérieuses que la science arrivera peut-être à élucider quelque jour. Ce qui est acquis actuellement, c'est que plusieurs races ont vécu dans notre pays pendant les temps quaternaires, et que toutes ont laissé des traces dans la population actuelle de l'Europe occidentale. On peut en conclure avec certitude que chacune d'elles a continué à vivre sur notre sol lorsque de nouvelles tribus ont fait leur apparition, et que, si une partie des populations anciennes a émigré à une certaine époque, comme nous l'avons montré, une autre partie n'a pas voulu abandonner sa vieille patrie.

III. L'industrie.

S'il ne nous a pas été possible de suivre les transformations du type humain primitif, nous avons pu, en revanche, assister à l'évolution de l'industrie. Dans les couches tertiaires, on n'a rencontré que des éclats de pierre si grossiers, pour la plupart, que beaucoup de savants doutent encore qu'ils aient été fabriqués intentionnellement, et que d'autres en attribuent la fabrication à un singe. Pourtant certains éclats semblent réellement travaillés comme l'ont été ceux qu'on rencontre dans les terrains quaternaires.

Dès le début de cette dernière époque, les instruments en pierre taillée deviennent assez nombreux; ils sont, en outre, travaillés de telle façon qu'on ne peut douter de l'intervention de l'homme. Peu variés de forme, à l'origine, ces outils ne consistent qu'en lames de silex tranchantes sur les bords, en éclats retouchés sur un bord pour obtenir des racloirs, en pointes et surtout en haches façonnées en amande qui pouvaient servir à la fois d'armes et d'outils.

Plus tard, ces instruments se perfectionnent ; les pointes, notamment, taillées sur une face et lisses sur l'autre, constituent des armes minces, bien plus efficaces que ces épaisses haches de Saint-Acheul et de Chelles qui agissaient surtout comme instruments contondants, comme massues. Quelques nouveaux types d'outils sont inventés par l'homme.

A l'époque de Solutré, la taille des armes et des outils atteint toute sa perfection. Les lames sont plus belles, plus longues que les anciennes; les racloirs se transforment en grattoirs allongés, retouchés à une seule extrémité ou aux deux à la fois; les pointes sont de nouveau taillées des deux côtés, mais avec une habileté telle que l'ouvrier a pu enlever des centaines de petits

éclats à une mince lame de silex sans la briser. Les pointes de flèches, aussi bien que les grandes pointes de lances, qui dépassent parfois 20 centimètres de longueur, acquièrent une remarquable régularité et affectent presque toutes la forme d'une feuille de laurier. Quelques-unes cependant nous montrent un type nouveau et portent un cran sur un de leurs bords.

Les premiers hommes vivaient surtout de chasse et ils se préoccupaient avant tout de perfectionner les engins qui leur permettaient de pourvoir à leur alimentation. Or, au début de l'époque quaternaire, nous voyons une arme massive, terminée d'un côté par une pointe plus ou moins obtuse et de l'autre par une surface arrondie légèrement tranchante. Cette hache, comme on l'appelle, tenue directement à la main ou pourvue d'un manche ne pouvait qu'assommer les animaux; le chasseur devait donc les approcher de très près pour les mettre à mort, et la chose n'était pas toujours facile. C'est pour cela qu'il fit en sorte de rendre ses armes plus légères, de façon à les emmancher au bout d'un bois plus long. Si la pointe était grosse, le manche devait être assez volumineux, et l'arme constituait une lance qui permettait à l'homme de se tenir à une certaine distance du gibier; si elle était de petite dimension, le chasseur pouvait atteindre l'animal de loin, en lui lançant son javelot. Mais, en perdant de leur poids, les armes perdaient de leur puissance, et, pour y suppléer, il fallait les rendre pénétrantes; aussi l'ouvrier en diminua-t-il l'épaisseur. Les résultats obtenus ne pouvaient que l'encourager à persévérer dans cette voie. Il s'appliqua de plus en plus à obtenir une pointe mince, aiguë et à bords tranchants, et c'est ainsi qu'il en arriva peu à peu à fabriquer ces merveilleuses armes de Solutré.

Pour fabriquer ces instruments de plus en plus perfectionnés, l'homme dut modifier ses procédés opératoires. A l'époque de Chelles et de Saint-Acheul, il lui suffisait

de s'armer d'un caillou ou percuteur pour enlever à un rognon de silex des éclats assez gros, jusqu'à ce qu'il eût donné à sa pointe la forme voulue. Les armes du Moustier étaient commencées de la même façon, mais le travail ne s'effectuait que sur une face. A l'aide d'un caillou emmanché, d'un marteau par conséquent, l'ouvrier détachait d'un coup sec l'instrument ainsi préparé, de manière à obtenir un éclat relativement mince. Les pointes de Solutré réclamaient une autre opération; des coups secs, si habilement appliqués qu'ils eussent pu l'être, auraient certainement brisé un grand nombre de ces armes si délicates. Tous les petits éclats qu'il fallait détacher des lames étaient enlevés par pression au moyen d'un os ou d'un autre objet résistant. La pointe à cran était façonnée de la même manière, et ne réclamait pas moins de travail pour obtenir cette pointe latérale qui devait rendre l'arme plus meurtrière.

C'est le même désir d'avoir des armes à la fois belles et redoutables qui poussa l'homme de l'époque de La Madeleine à employer à cet usage le bois de renne. Cette substance, qu'il se procurait alors facilement, se prêtait mieux au travail et était susceptible de recevoir des formes plus variées. Les crans, les barbelures dont les pointes en silex avaient montré l'utilité, s'obtenaient presque sans peine. Aussi le chasseur de cette époque fit-il surtout en corne ses pointes de lance, ses pointes de flèche et ses harpons. De la même substance et d'os d'animaux, il tira la plupart de ses ustensiles usuels, dont les types se multiplièrent considérablement. La pierre ne servit plus guère qu'à fabriquer des outils destinés à travailler l'os. L'ouvrier était cependant habile à confectionner des instruments de silex et il en inventa plusieurs types qui lui étaient utiles pour tailler ses bois de renne; mais, comme il ne s'en servait guère à un autre usage, il négligea de leur donner ce fini qui caractérise les objets en pierre de l'époque de Solutré.

Ainsi, au point de vue industriel, le progrès ne s'est pas ralenti depuis le début jusqu'à la fin de la période quaternaire. Sans cesse préoccupé de perfectionner son outillage, l'homme ne se contenta pas d'améliorer ses premiers instruments : il chercha constamment à en créer de nouveaux. Dans le choix de la matière première, il fit preuve d'un remarquable discernement. A la fin de l'époque glaciaire, il avait déjà acquis une merveilleuse habileté, qui le place bien loin de ses premiers ancêtres ; mais que de siècles s'étaient déjà écoulés depuis les temps où l'être humain avait commencé à utiliser la pierre !

IV. Le genre de vie.

Le genre de vie ne s'était pas modifié autant que l'industrie. Chasseur dès le principe, l'homme a continué à se procurer sa nourriture par la chasse et la pêche, jusqu'à la fin des temps quaternaires. S'il modifie son alimentation, c'est que le gibier n'est plus le même. Les grands cétacés, les éléphants, les rhinocéros, les ours, sont remplacés, à la fin, par le cheval et le renne. Les goût du chasseur n'avaient pourtant guère changé ; friand de moelle, il a toujours soin de briser les os qui en renferment, pour en retirer cet aliment délicat. Nous avons dit ce qu'il fallait penser de l'anthropophagie de nos ancêtres ; à notre sens, rien, jusqu'ici, n'autorise à croire qu'ils aient été cannibales. Certes, nous avons les preuves qu'ils n'étaient pas toujours pacifiques ; mais un guerrier ne mange pas forcément les ennemis qu'il tue, même parmi les populations les plus sauvages.

Pendant une période, l'homme a pu vivre nu et à l'air libre ; le refroidissement de la température l'obligea à rechercher des abris et à se confectionner des vêtements. Les premières habitations humaines que nous connaissons

sont des grottes ou des excavations abritées par des roches; ces demeures naturelles furent utilisées pendant toute l'époque quaternaire. Il est presque certain que, dans la seconde moitié de la période glaciaire tout au moins, des huttes ont été construites : les cendres, les instruments de pierre, les ossements d'animaux qu'on rencontre parfois loin des grottes, indiquent l'emplacement de ces anciennes demeures.

Le vêtement n'a dû consister qu'en peaux d'animaux; les racloirs servaient surtout à les préparer. Jetées sans doute sur les épaules, au début, elles abritaient tant bien que mal l'individu. Mais l'homme quaternaire ne se contenta pas de ce costume rudimentaire : il se fabriqua plus tard des vêtements véritables, qu'il taillait dans des peaux à l'aide de ses lames de silex, et dont il assemblait les morceaux au moyen des aiguilles en os, percées d'un chas, qu'on trouve si fréquemment dans les stations de l'époque de La Madeleine. Les poils qu'un examen minutieux a révélés dans la terre en contact avec quelques squelettes, ne peuvent provenir que des vêtements

Nous avons vu que l'homme des temps quaternaires aimait à se parer. Les matières colorantes d'origine minérale, les petits mortiers qu'on a découverts dans des grottes, donnent à supposer qu'il se peignait parfois le corps. Les coquilles perforées, les dents d'animaux percées d'un trou, les fragments d'os, des pierres, des grains d'argile séchés au soleil, constituaient ses pendeloques et les éléments de ses colliers. La gravure de la femme au renne nous montre que le beau sexe tout au moins s'ornait déjà de bracelets. Pourtant les parures que nous connaissons sont à peu près toutes de la fin de la période glaciaire; nous ne savons pas si les premiers sauvages avaient pour elles un goût aussi prononcé.

C'est aussi vers la fin de l'époque quaternaire que l'art apparaît avec la race de Cro-Magnon. Les gravures et les sculptures sur pierre, sur os, sur corne et sur ivoire

nous révèlent de véritables artistes. Certes, toutes leurs productions ne sont pas des chefs-d'œuvre et il en est qui sont loin de mériter ce nom, mais on en voit aussi qui peuvent être regardées comme tels. Les plantes, les animaux, l'homme lui-même sont figurés; quelquefois encore ce ne sont que de simples lignes ou des dessins géométriques fort peu compliqués. Là où l'artiste se montre supérieur, c'est dans la représentation des animaux; le renne, l'antilope saïga, le cheval, l'aurochs, l'ours, le mammouth, sont souvent gravés ou sculptés avec la plus scrupuleuse exactitude et dans toutes les attitudes; parfois les animaux sont groupés mais pas toujours d'une façon heureuse. Ces artistes, si habiles lorsqu'ils copient les animaux, se montrent timides et maladroits quand ils s'attaquent à l'être humain; leurs portraits sont de mauvaises caricatures. Malgré les œuvres mauvaises, on n'en reste pas moins émerveillé en présence des gravures et des sculptures que nous ont laissées ces hommes qui n'avaient à leur disposition que des outils de silex. Leurs peintures sont moins réussies; les galets recueillis par M. Piette nous ont, en effet, fait voir qu'ils cultivaient aussi cette branche de l'art. Mais les taches d'oxyde de fer qu'ils ont faites sur ces cailloux, les lignes parallèles ou croisées qu'ils y ont tracées, tout en offrant parfois de la symétrie, sont loin de former un décor artistique.

Nous venons de rappeler l'imperfection des figures humaines dues aux artistes quaternaires, qui se montraient parfois si habiles lorsqu'ils voulaient représenter d'autres mammifères. On a attribué cette différence à des idées superstitieuses qui les empêchaient de copier fidèlement leurs modèles, idées qu'on retrouve de nos jours chez quelques Peaux-Rouges de l'Amérique du nord. Nos ancêtres auraient-ils donc cru au surnaturel? Auraient-ils eu une sorte de religion? Si, en ce qui concerne les hommes primitifs, nous n'avons aucune donnée à cet égard, certains faits se rapportant à la race de Cro-Magnon

ont permis de supposer qu'il en était ainsi pour les individus de cette race. Des gravures sur os qu'on regarde comme des amulettes, et surtout le soin qu'ils apportaient à l'ensevelissement de leurs morts, les objets qu'ils laissaient auprès des cadavres, constituent, aux yeux de M. de Quatrefages, des preuves suffisantes pour affirmer que les chasseurs de renne de la France croyaient à une autre vie.

Nous avons résumé, dans ces quelques pages, à peu près tout ce que nous savons des premiers habitants de notre sol. Les détails que nous avons donnés dans les chapitres qui précèdent nous dispensent d'insister plus longuement. Nous avons pris l'homme au début, alors qu'il vivait dans l'état le plus misérable, et nous l'avons suivi pas à pas jusqu'à la fin des temps quaternaires. Pendant ces miliers de siècles, il a accompli de grands progrès, et on est tenté de ne plus qualifier de sauvages les hommes qui ont exécuté les chefs-d'œuvre de l'époque de La Madeleine. Pourtant, si grand qu'ait été le chemin parcouru par eux pour en arriver là, ils ne s'étaient pas élevés au-dessus de l'état social le plus primitif et étaient restés exclusivement chasseurs. Si remarquable que soit l'industrie des hommes de Solutré et de La Madeleine, elle ne nous a montré aucun instrument de pierre qui eût subi un polissage; tous n'ont été obtenus que par l'enlèvement d'un nombre plus ou moins considérable d'éclats. Nous ne sommes pas sortis, en d'autres termes, de l'âge de la pierre taillée ou époque paléolithique. Presque dès le début de notre époque, la pierre polie fait son apparition, et, en même temps que nous allons rencontrer une nouvelle industrie, nous trouverons d'autres races humaines et une civilisation toute différente. Cette ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité porte, avons-nous dit, le nom d'époque néolithique ou de la pierre polie. C'est à son étude que nous consacrons la troisième partie de ce livre.

TROISIÈME PARTIE

L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE OU DE LA PIERRE POLIE

X

LE DÉBUT DE L'ÉPOQUE GÉOLOGIQUE ACTUELLE

I. *Climat, flore et faune.* — Changements qui s'opèrent. — Les espèces quaternaires disparaissent en partie; animaux nouveaux.

II. *Les races humaines.* — Le commencement de notre époque est encore mal connu. — Les modifications dans les mœurs et l'industrie sont dues à des influences extérieures. — Migrations. — L'état de la civilisation n'était pas le même, à l'époque quaternaire, sur toute la surface du globe. — La civilisation ancienne de l'Asie. — Incertitudes sur la patrie première des nouveaux arrivants. — Les invasions ne furent pas pacifiques. — La période de luttes passée, des croisements eurent lieu. — Les premières races immigrantes de notre époque; ce que nous apprennent à ce sujet les kjœkkenmœddings, les grottes et les dolmens de la Lozère.

I Climat, flore, faune.

Pas plus que les époques qui les avaient précédés, les temps quaternaires ne prirent fin brusquement. Au froid et à la sécheresse de l'âge du renne, succéda peu à peu le climat actuel, qui fut d'abord plus humide qu'aujourd'hui. Les glaciers se retirèrent lentement et finirent par se localiser sur les hauts sommets qu'ils occupent encore actuellement. Grâce à l'humidité et à la température plus clémente, les végétaux se développèrent sur une foule de points où ne se trouvait pas de végétation pendant la période glaciaire. Les rivières s'étaient retirées au fond des vallées où leurs eaux limpides coulèrent avec plus de lenteur. N'occupant plus qu'un lit relativement étroit, les surfaces

sur lesquelles elles s'étendaient auparavant se couvrirent rapidement de plantes variées. En mourant, elles formèrent des accumulations qui se transformèrent en tourbe. Lorsque les végétaux poussaient abondamment sur les bords de quelque cavité, leurs débris s'entassant dans ces dépressions donnèrent peu à peu naissance à des couches qui finirent par atteindre des épaisseurs considérables, comme celles que nous avons signalées, au début de ce livre, dans les marais tourbeux du Danemark. Le commencement des temps actuels a été, à proprement parler, l'époque des tourbières. Ce n'est pas que le phénomène ait cessé depuis: il continue à se former des couches de tourbe à l'heure actuelle, mais leur accroissement est devenu plus lent. Les dépôts dont nous parlons ont admirablement conservé les ossements d'animaux et tous les instruments qui se sont trouvés emprisonnés dans leur sein.

Les cours d'eau n'ont pas cessé non plus de déposer des alluvions le long de leurs berges, mais les assises contemporaines n'ont qu'une importance insignifiante si on les compare à celles de l'époque quaternaire.

Les végétaux que nous voyons autour de nous font leur apparition dès le début de notre époque, et les espèces n'ont guère varié depuis lors dans notre contrée. Dans le nord de l'Europe, les modifications ont été plus lentes, la température a mis plus de temps à se réchauffer, et tout le monde sait que le régime glaciaire n'a pas disparu des régions les plus septentrionales. Aussi s'explique-t-on les faits qui ont été observés en Danemark et que nous avons rappelés en parlant des *skovmoses* ou marais tourbeux. Dans ce pays, la flore s'est modifiée sensiblement depuis l'aurore de l'époque actuelle. Au fur et à mesure que le climat perdait de sa rigueur, de nouvelles plantes prenaient naissance. Les découvertes faites à l'intérieur de ces skovmoses nous ont fourni des renseignements sur l'ordre dans lequel quelques plantes actuelles ont fait leur apparition : elles nous ont montré que, parmi les arbres, le pin

avait précédé le chêne et que celui-ci avait apparu avant le hêtre, le bouleau, l'aulne et le noisetier.

Les changements survenus dans les espèces animales nous sont bien connus. Parmi celles qui vivaient chez nous à la fin des temps quaternaires, les unes ont émigré, les autres ont continué à vivre dans notre pays et quelques-unes ont même vu s'ouvrir pour elles une ère de prospérité qu'elles n'avaient pas connue jusque-là ; dans le nombre nous pouvons citer le cerf. Le cheval, l'ours vulgaire, le loup et plusieurs autres mammifères persistent. L'urus et l'aurochs, ou bison d'Europe, quittent notre sol et commencent à péricliter ; sans les soins dont on entoure ce dernier dans les forêts de la Lithuanie, l'espèce s'en serait éteinte complètement. Le grand éléphant a défenses recourbées ou mammouth semble à peine avoir attendu la fin de l'époque quaternaire pour émigrer ; il s'est dirigé vers le nord-est, a gagné la Sibérie, où ses derniers représentants se sont éteints. C'est aussi vers le nord-est qu'a émigré l'antilope saïga, tandis que le renne, le renard bleu, le glouton, le lemmus, le lagomys, gagnaient peu à peu les régions boréales, et que la marmotte, le chamois, le bouquetin se réfugiaient sur le sommet des montagnes élevées. Quelques espèces, avons-nous déjà dit, se sont retirées dans les pays méridionaux et quelques autres, l'ours féroce, le bœuf musqué et le cerf du Canada, ont émigré vers le nord-ouest.

En somme, de toutes les espèces de mammifères quaternaires, un très petit nombre a continué à vivre dans notre contrée ; l'animal qui jouait un si grand rôle pour l'homme de la fin de la période glaciaire, le renne, a abandonné définitivement notre sol, et cette disparition devait forcément entraîner des modifications profondes dans le genre de vie de chasseurs habitués à se nourrir de sa chair et à utiliser son bois à différents usages.

En même temps que la plupart des animaux anciens disparaissaient, soit par voie d'extinction, soit par voie de

migration, d'autres espèces commençaient à se montrer: ce sont les animaux que nous voyons autour de nous. Mais, dès le début des temps actuels, on constate un phénomène nouveau: la domestication des animaux. Pendant toute l'époque quaternaire, l'homme ne paraît avoir réduit en captivité aucune espèce animale. Nous avons dit ce qu'il fallait penser de la domestication du cheval à l'époque de Solutré; celle du renne n'est pas plus démontrée. Ce n'est qu'à l'aurore de la période actuelle que, pour la première fois, on rencontre le chien à l'état domestique. Dès qu'il eut fait de cet animal son fidèle compagnon, l'homme ne tarda pas à asservir d'autres espèces qui lui permirent d'avoir une vie plus sédentaire. Lorsque, en effet, il avait besoin d'aliments, il n'était plus obligé de courir après le gibier; il avait sous la main des animaux qu'il pouvait sacrifier à tout moment. Mais une nouvelle obligation s'imposait à l'homme: il lui fallait assurer la vie de ses troupeaux, qui ne pouvaient plus errer au hasard, à la recherche de leur nourriture. Le maître dut y pourvoir en cherchant lui-même les pâturages où il pourrait faire paître ses animaux captifs: il devint donc pasteur. Ainsi, à peine le milieu s'était-il modifié, que l'homme renonçait en partie à la chasse et à la pêche pour embrasser l'état pastoral.

On voit déjà, par ces quelques lignes, l'importance des changements qui se sont produits dans les mœurs et le genre de vie de l'homme de notre époque, par le fait seul de la disparition de certains animaux anciens et de la domestication d'autres espèces.

II. Les races humaines.

On s'est demandé si c'était bien le même homme des temps quaternaires qui avait domestiqué les espèces animales, ou si des envahisseurs n'étaient pas alors arrivés chez nous avec leurs animaux domestiques. On était d'autant plus en droit de se poser cette question, que

l'industrie nouvelle est bien différente de l'ancienne, comme nous le verrons plus bas ; que notamment l'habitant de notre région ne se contente plus de *tailler* le silex pour s'en faire des instruments, mais que souvent il le *polit* ; qu'il fabrique de la poterie sur une grande échelle et qu'il construit, pour y déposer les morts, d'immenses chambres formées de blocs énormes, dont nous aurons à nous occuper. C'est une civilisation tellement distincte de celle des temps quaternaires, qu'on ne voit pas toujours bien comment l'une a pu dériver de l'autre. « Il n'est pas nécessaire, dit Broca, pour expliquer ce phénomène de faire intervenir d'autre influence que celle de l'homme lui-même. Nos paisibles chasseurs de renne, avec leurs mœurs adoucies, avec leurs armes légères, qui n'étaient plus faites pour le combat, n'étaient pas en état de résister à l'invasion des barbares, et leur civilisation naissante succomba au premier choc, lorsque de grossiers conquérants, mieux armés pour la guerre, et déjà pourvus peut-être de la hache polie, vinrent envahir leurs vallées. On vit alors, comme on l'a vu depuis, que la force prime le droit. »

Après avoir reproduit ces paroles, M. Cartailhac les apprécie en deux lignes : « C'est un roman, dit-il. La vérité est que le problème est loin d'être aussi simple qu'on pouvait le croire d'abord et que l'a raconté Broca. » Il nous semble que M. Cartailhac se montre un peu sévère, et il se pourrait fort bien que l'opinion émise par Broca ne fût pas aussi romanesque que le dit cet auteur.

Certes, nous n'avons nullement la prétention de résoudre définitivement une question aussi compliquée. Nous savons toutes les lacunes qui existent encore dans nos connaissances relatives à cette époque comparativement peu éloignée de nous. Il est assez bizarre, en effet, que nous soyons à peine aussi renseignés sur le début des temps actuels que sur l'âge du renne, et cependant le fait est parfaitement exact. Nous connaissons si peu ce qu concerne l'homme du commencement de notre époque

que plusieurs savants ont pu croire qu'après la période quaternaire, l'homme avait cessé pour un temps de vivre dans notre pays, qu'il avait existé un *hiatus* comme ils disent. Les faits montrent de plus en plus que cette opinion doit être abandonnée ; mais il suffit qu'elle ait pu être soutenue pour prouver l'insuffisance de nos renseignements.

M. Cartailhac pense qu'une « partie des nouveautés qu'on observe après l'âge du renne doit être le résultat de découvertes locales, de progrès accomplis chez nous. » Si, dit-il, on regardait le polissage de la pierre comme une industrie importée, d'où ferait-on venir les immigrants qui l'auraient introduite chez nous, puisque « la hache de pierre polie se trouve en Afrique, même dans la vallée du Nil, dans les plaines de l'Euphrate et du Tigre, en Chine et dans les Indes, dans les archipels océaniens, dans une grande partie des deux Amériques? » Les anciennes migrations humaines, ajoute-t-il, nous ne les connaissons pas, et il n'est pas nécessaire de les invoquer pour expliquer les faits que nous constatons à l'époque de la pierre polie. « L'idée, mieux que l'homme souvent, se dissémine de proche en proche. Cette propagation était d'autant plus aisée que de trop grands écarts de civilisation ne séparaient pas encore les groupes de l'humanité ; l'homme était apte à comprendre la valeur des découvertes et des procédés nouveaux, à se les assimiler, à les appliquer, à les perfectionner. »

Cette dernière phrase laisserait entendre que, si les progrès que l'on constate à l'époque néolithique se sont accomplis chez nous, les découvertes n'auraient cependant pas été, à proprement parler, des découvertes locales : l'idée première serait venue d'ailleurs et se serait propagée de proche en proche. De nouvelles peuplades ne seraient pas arrivées dans notre pays, mais leurs idées y auraient pénétré et auraient guidé ses vieux habitants dans la voie du progrès.

Avec beaucoup d'anthropologistes nous croyons que des migrations ont eu lieu au commencement de notre époque,

et que les idées nouvelles ont été introduites par les envahisseurs.

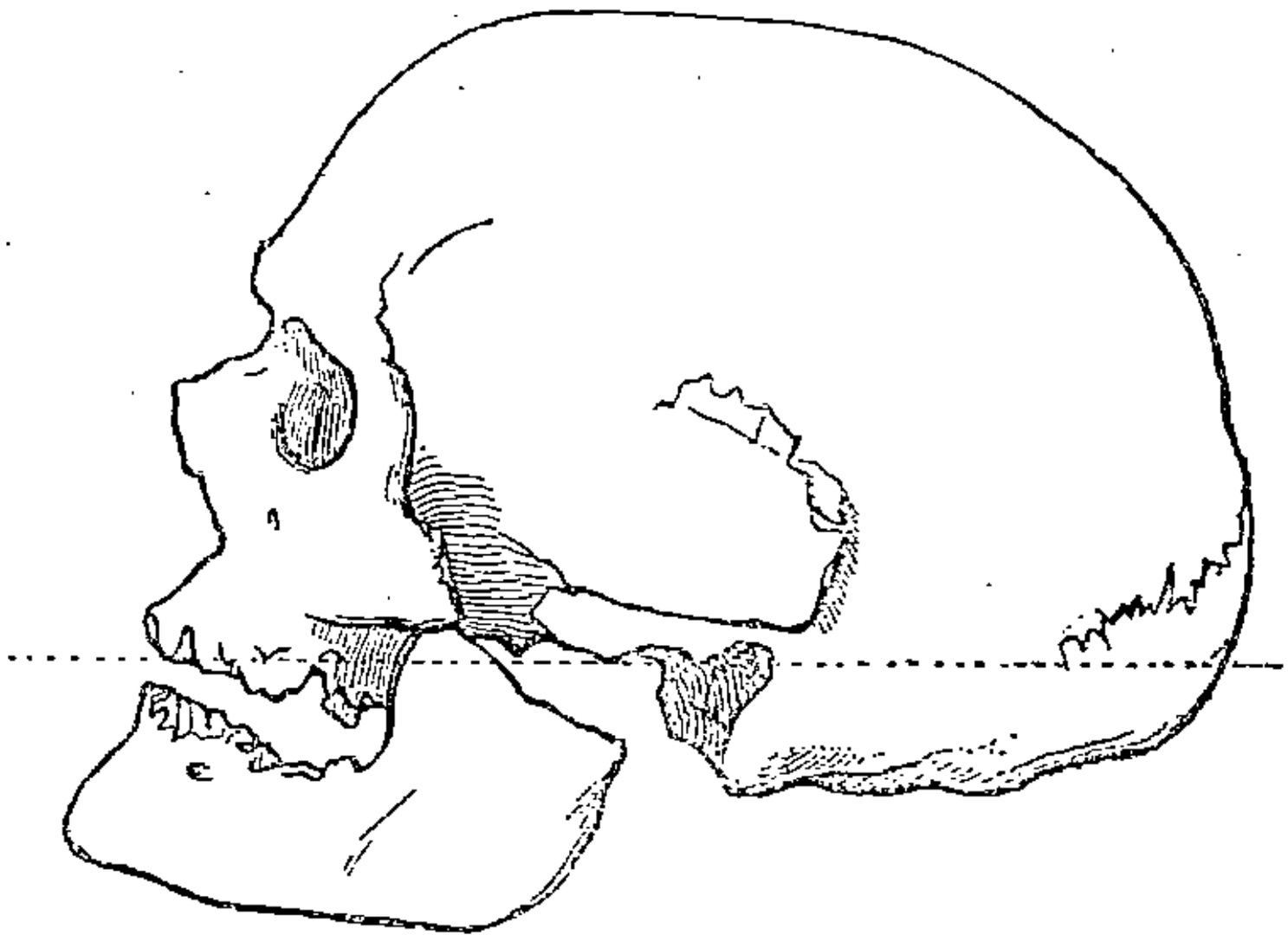

Fig. 39. — Crâne du vieillard de Cro-Magnon.

Depuis longtemps MM. de Quatrefages et Hamy ont insisté sur le « fouillis » de races dont le mélange compose la population de notre pays à l'époque néolithique. Le

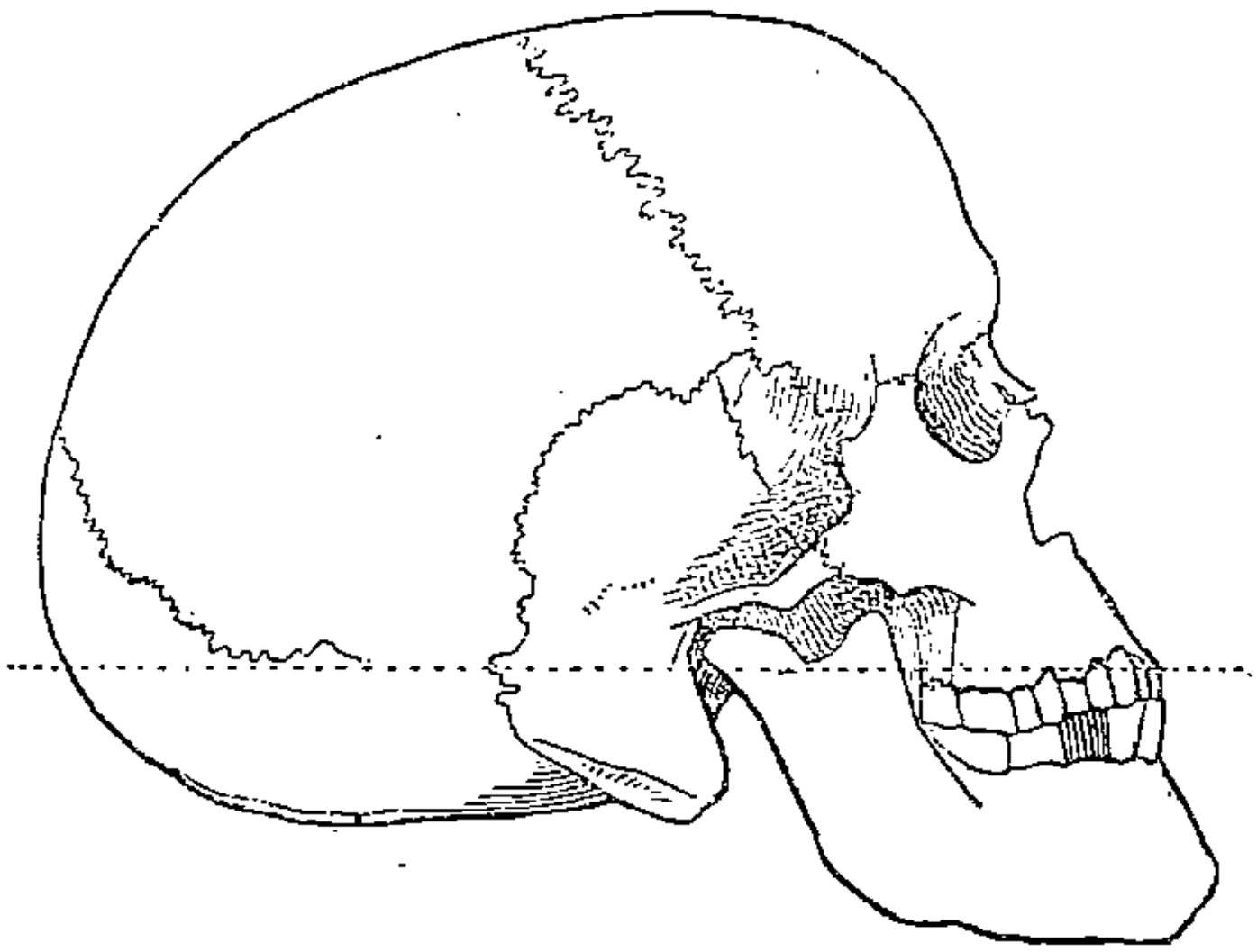

Fig. 40. — Crâne néolithique du dolmen des Mureaux.

type de Cro-Magnon se retrouve encore avec fréquence; des individus à tête courte se voient très nombreux sur quelques points. Parmi ces derniers, apparaît un type

nouveau dont le crâne est légèrement aplati dans toute sa région supérieure et se termine verticalement en arrière. Des hommes à tête étroite, très allongée, à face également très haute et peu développée en largeur, se montrent de tous les côtés (fig. 40 et 41). Que des chasseurs de l'âge du renne (fig. 59 et 41) aient continué à vivre chez nous, cela est incontestable, puisque nous les retrouvons

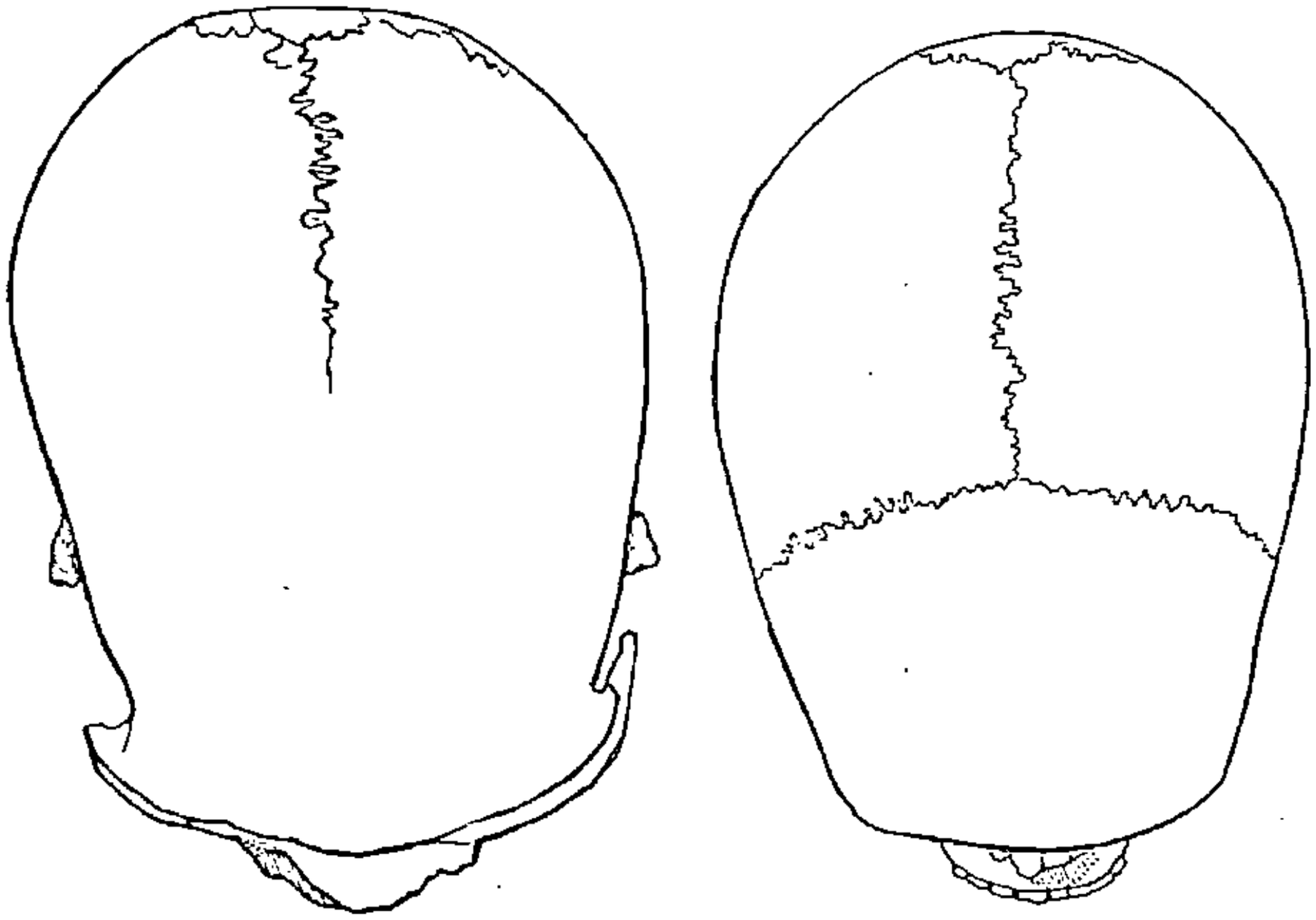

Fig. 41. — Les deux crânes précédents, vus d'en haut.

sur une foule de points en quantité notable; mais ils ne formaient plus la majorité de la population.

Les races dominantes, qu'elles soient dolichocéphales (à tête longue) ou brachycéphales (à tête courte), dont on constate pour la première fois l'existence chez nous, ne peuvent pas dériver de la race de Cro-Magnon. Il est impossible, en effet, de mettre sur le compte des changements qui se sont produits dans le milieu les différences qu'on note entre ces types nouveaux multiples et celui des chasseurs de renne, car l'action s'en serait fait sentir à la fois sur tous les individus. Il est bien évident, si on admet que des modifications dans les conditions d'existence doivent entraîner des changements dans les caractères phy-

siques de l'homme, qu'on ne comprendrait pas comment, dans une contrée limitée comme la France, des phénomènes aussi divers se seraient produits. Il faudrait supposer que, dans un espace si restreint, les conditions d'existence seraient restées les mêmes sur certains points, puisque le type ancien a persisté avec tous ses caractères ; que, sur d'autres points, les changements auraient été de telle nature qu'ils auraient eu pour résultat d'allonger et de rétrécir en même temps le crâne et la face de l'être humain ; que sur d'autres, enfin, ils auraient été de nature différente, puisque le type ancien de l'homme se serait modifié en sens inverse.

Cette hypothèse, absolument inadmissible, n'expliquerait même pas les faits observés. Sur une foule de points, on rencontre tous ces types humains réunis dans une seule localité. Or, comme le milieu ne pouvait pas à la fois rester stable et changer dans le même endroit, il faut renoncer à faire dériver les races humaines que nous voyons apparaître à l'époque néolithique des hommes de Cro-Magnon.

Il ne reste donc que deux hypothèses possibles : ou bien ces races nouvelles ont, à cette époque, apparu sur place, ou bien elles sont arrivées du dehors. La première théorie, celle qui consiste à faire naître sur place les types humains, a reçu le nom d'*autochtonisme* ; elle n'est guère invoquée, par ses partisans, pour les races de l'âge de la pierre polie, et M. de Quatrefages dit même que personne n'a songé à expliquer de cette façon l'apparition des hommes néolithiques de l'Europe occidentale. Pas plus, en effet, que l'hypothèse précédente, elle ne rendrait compte des faits : elle ne pourrait faire comprendre comment des types différents ont pu prendre naissance, à la même époque, sur le même point, une cause identique ne pouvant produire des résultats opposés.

Par élimination, nous en sommes donc amenés à conclure que les nouvelles races de l'époque de la pierre polie sont venues du dehors, et nous allons montrer que cette théorie

rend facilement compte des faits. Ces hommes qui arrivèrent alors dans notre pays avaient auparavant vécu dans des milieux différents. Nous avons vu, dans la première partie, combien le milieu influe sur les mœurs, le genre de vie et l'industrie d'une population. Or, il est très probable que, pendant l'époque quaternaire, le climat, les conditions d'existence, n'étaient pas uniformes à la surface du globe entier. Placés dans un autre milieu que nos chasseurs de renne, les habitants de l'Asie ou de l'Amérique ne pouvaient avoir ni un outillage identique, ni un genre de vie exactement semblable. Selon que les conditions dans lesquelles ils se trouvaient placés étaient plus ou moins favorables, ils marchaient plus ou moins rapidement dans la voie du progrès. Vers le cœur de l'Asie, selon M. de Quatrefages, le progrès avait été beaucoup plus rapide que dans notre pays. « A une époque qu'il est encore impossible de déterminer, dit-il, mais qui répond à coup sûr au moins à une partie des temps quaternaires européens, qui peut-être remonte plus haut, ils domestiquèrent le chacal d'abord, dont ils firent le chien.... Puis, poursuivant cette œuvre, qui pouvait seule permettre la formation des grandes sociétés humaines, ils s'assujettirent la chèvre, le bœuf, le mouton, etc., qui nourrirent les constructeurs des dolmens et des cités lacustres.

En traversant par bien des routes diverses le continent asiatique, les hommes de cette époque n'avaient pas seulement domestiqué des animaux. Ils avaient, en outre, découvert les céréales ; ils apprirent à les cultiver. Essentiellement pasteurs, à demi cultivateurs, ils jouirent d'une sécurité presque toujours inconnue aux chasseurs ; ils purent réfléchir et développer leurs industries. C'est alors qu'ils perfectionnèrent leur outillage et polirent leurs haches. » Ces idées qui, comme le dit l'auteur, ne sont pas seulement « le produit d'une imagination trop aventureuse », mais résument « en les coordonnant, les résultats les plus généraux des découvertes modernes », nous

expliquent qu'à l'arrivée d'un type humain venu de l'est, nous voyons apparaître en même temps le polissage de la pierre et la domestication des animaux.

Assurément, on a voulu à un moment aller trop loin dans cette voie. On a prétendu que tous les animaux domestiques, qui ont vécu chez nous à l'époque de la pierre polie, avaient été amenés par l'homme à l'état de domesticité. Les zootechnistes ont montré que plusieurs de nos races domestiques descendaient des espèces sauvages qui vivaient à la fin des temps quaternaires dans l'Europe occidentale. Mais ce fait ne vient en rien détruire l'opinion que nous soutenons en ce moment, à savoir que la domestication des animaux n'a pas pris naissance sur place. Qu'ils soient arrivés avec plusieurs espèces domestiques ou avec une seule, qu'ils n'en aient même amené aucune, on comprend très bien que les hommes qui font, chez nous, leur apparition à l'époque néolithique aient été les véritables introducteurs de la domestication. S'ils avaient assujetti des animaux dans leur ancienne patrie, ils savaient comment s'y prendre pour obtenir ce résultat, et, sachant les avantages qu'il y avait pour l'homme à avoir toujours des aliments à sa portée, ils ne pouvaient manquer de réduire en servitude quelques-unes des espèces qu'ils trouvaient dans leur nouveau pays.

Les autres coutumes que nous voyons apparaître à l'âge de la pierre polie, ont également existé en Asie à une époque ancienne. L'hypothèse de migrations humaines après les temps quaternaires nous explique donc tous les faits que nous ne saurions comprendre autrement. Elle nous rend compte de l'apparition de types nouveaux et de toute une civilisation bien différente de celle qui l'avait précédée.

Nous ne voulons pas dire que tous les nouveaux venus soient partis du même point. La multiplicité des races de l'époque néolithique doit, au contraire, faire penser que plusieurs migrations se sont alors produites, et qu'elles avaient eu des points de départ différents.

Ces invasions ne se sont pas toujours faites pacifiquement, et il serait facile d'en citer un grand nombre de preuves ; nous reviendrons plus loin sur ce sujet. Qu'il nous suffise pour le moment de dire que, dans la Lozère, M. le docteur Prunières a fait des observations concluantes : il a rencontré des squelettes du début de l'époque néolithique appartenant à deux types distincts, l'un à crâne court, comme les constructeurs de dolmens de cette région, l'autre à crâne allongé, comme les chasseurs de renne. Les restes de ces derniers avaient été déposés dans des cavernes, ainsi que la chose se pratiquait à l'époque quaternaire ; les brachycéphales avaient été inhumés dans les nouvelles chambres sépulcrales. Parmi les squelettes des cavernes, plusieurs portaient encore les pointes de flèches qui leur avaient donné la mort. Or ces traits avaient été lancés par les nouveaux arrivants ; car ils ne ressemblent en rien à ceux de l'époque ancienne et sont, au contraire, entièrement analogues à ceux qu'on trouve dans les dolmens.

Cette observation si intéressante nous montre, en présence, deux races aussi différentes par les caractères physiques que par les mœurs et par l'industrie. L'une a le crâne court ; elle enterre ses morts dans des monuments formés d'immenses blocs ; elle se sert de flèches dont l'extrémité est armée d'une pointe d'un type tout nouveau. L'autre a la tête allongée ; elle continue, comme par le passé, à déposer ses morts dans les cavernes ; elle ne connaissait pas encore, selon toute apparence, ces nouvelles armes dont elle expérimentait les effets à son détriment. Les deux races avaient des relations si peu pacifiques qu'elles s'entre-tuaient, comme le prouvent les pointes de flèches de l'une encore fixées dans les ossements de l'autre (fig. 42).

Combien de temps durèrent ces hostilités ? nous ne le savons pas. La paix finit par se conclure, et des alliances s'opérèrent entre les ennemis. M. le docteur Prunières

nous en fournit encore la démonstration. Conformément à la règle générale les nouveaux venus, plus civilisés que les gens qu'ils avaient rencontrés dans notre pays, implantèrent chez nous leur civilisation ; les dolichocéphales acceptèrent, par exemple, le nouveau mode de sépulture, et on trouve plus tard leurs restes dans des dolmens, à côté des squelettes des hommes à tête courte. Les deux

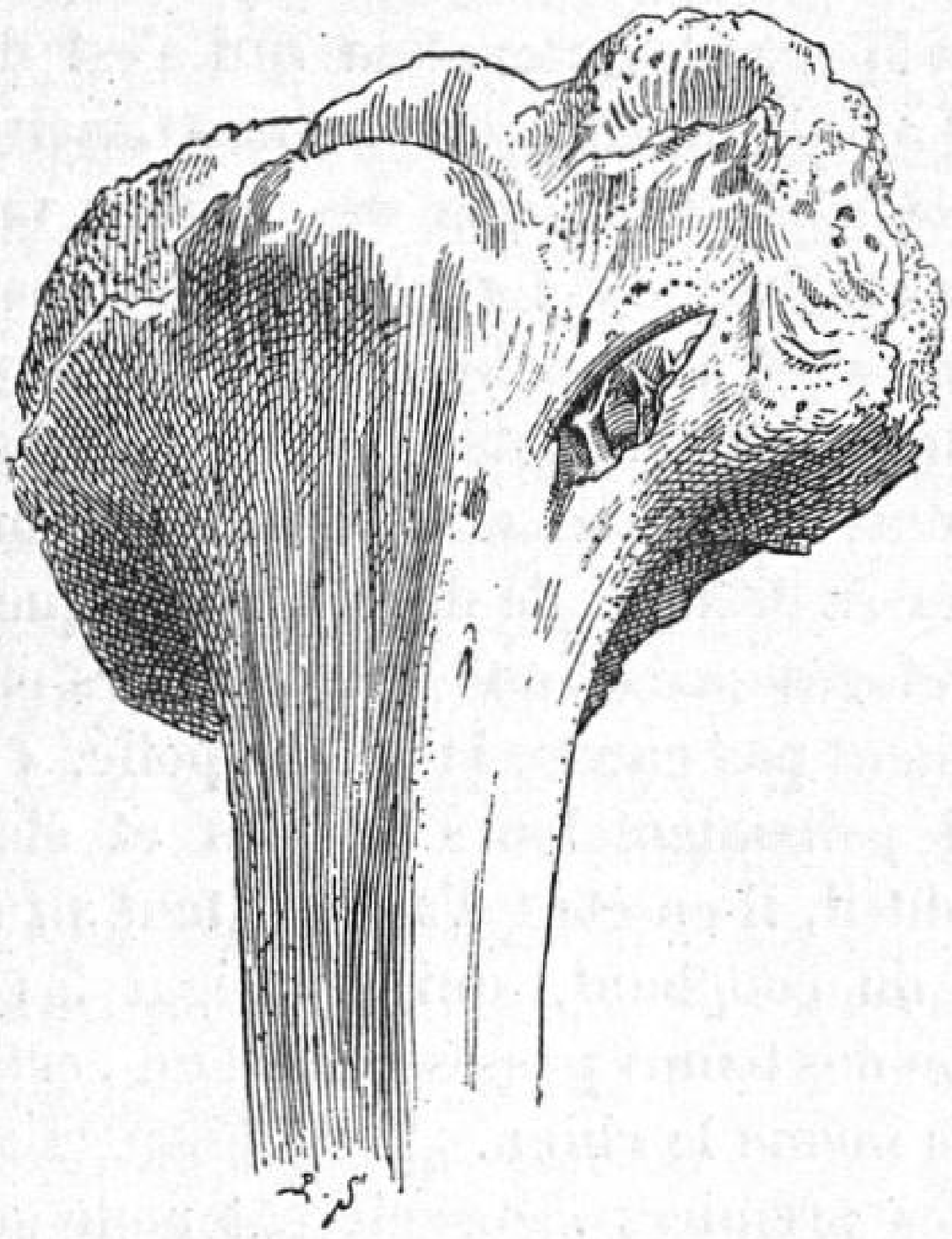

Fig. 42. — Tibia percé d'une pointe de flèche. Grotte de Géménos (Bouches-du-Rhône).

types ne se contentèrent plus de vivre à côté l'un de l'autre en bonne intelligence; ils se croisèrent, comme le démontrent les crânes de métis trouvés dans les mêmes dolmens.

Dans toutes les régions de la France, aussi bien dans les dolmens que dans les grottes de la Marne, dont nous parlerons plus loin, on a rencontré associés les restes de races diverses, sans que rien puisse faire supposer qu'elles aient vécu en mauvais termes. C'est qu'alors, ainsi que le dit M. de Quatrefages, le temps des guerres était passé.

Lorsque nous avons parlé de l'époque de La Madeleine, nous avons retracé à grands traits l'histoire de la race de Cro-Magnon; nous avons montré qu'après les temps quaternaires, certaines tribus appartenant à ce groupe avaient émigré. Ces migrations ont pu être parfois volontaires : habitués à chasser le renne, ces hommes ont dû, dans quelques cas, suivre leur gibier, lorsque celui-ci se retirait vers le nord; mais cette explication ne saurait s'appliquer à la grande migration qui s'est dirigée vers le sud et qui a fini par atteindre les îles Canaries. Il paraît très plausible d'admettre que des tribus, vaincues par les envahisseurs, ont été forcées de leur abandonner le sol et se sont mises à la recherche d'une nouvelle patrie.

Quelles furent, parmi toutes les races nouvelles, celles qui atteignirent les premières l'ouest de l'Europe? C'est ce qu'il est assez difficile de dire avec quelque précision. M. de Quatrefages pense que les premiers envahisseurs ne connaissaient pas encore la pierre polie. « Autour des peuples qui polissaient leurs haches et élevaient des troupeaux, dit-il, il en était d'autres, tout au moins dans la direction du couchant, qui gardaient les industries rudimentaires des temps passés et dont un certain nombre n'avaient pas même le chien.

Lorsque les premiers s'ébranlèrent pour gagner l'Europe, ils ne purent que refouler et chasser devant eux les seconds. Sans doute, les choses se passèrent alors comme elles ont fait dans notre moyen âge; et c'est de contre-coup en contre-coup que des tribus, ne connaissant encore que la pierre taillée, arrivèrent avant les hommes néolithiques sur nos côtes occidentales, où elles accumulèrent les Kjœkkenmœddings pendant l'âge du chien. » Ce serait donc la race des Kjœkkenmœddings qui serait la première arrivée de toutes les races qui ont fait leur apparition dans l'Europe occidentale depuis l'époque quaternaire.

Les Kjœkkenmœddings du Danemark ne nous avaient

rien appris des hommes qui accumulaient ces monceaux de coquilles. L'étude des Kjœkkenmœddings du Portugal est venue combler en partie cette lacune. Comme ceux du Danemark, ils ont fourni un outillage très grossier et de rares poteries, qui n'apparaissent que vers la partie supérieure du dépôt. En haut également, on rencontre quelques ossements de mammifères, provenant tous d'espèces actuellement vivantes. Ce fait démontre que les chasseurs ne se sont substitués aux pêcheurs qu'à la fin de cette époque.

Les amas de coquilles du Portugal renfermaient les restes des individus qui les avaient formés. M. Cartailhac, qui en a fait une étude remarquable, nous dit : « De nombreux squelettes, hommes et femmes de tous les âges, sont disséminés dans la masse de ces grandes collines artificielles dont ils sont positivement contemporains. Ils se présentent allongés, accroupis, en tas isolés. Dans la plupart des cas, les os sont dans leurs connexions naturelles, mais quelquefois il y a confusion, les os ont été rapprochés alors que la chair avait disparu ; les os longs sont quelquefois brisés, ce qui ne peut s'expliquer d'une façon satisfaisante que par la pression des terres ; enfin on constate dans plusieurs squelettes des lacunes qui rappelent tout à fait ce que l'on observe à Menton. Nous ne doutons pas qu'il soit juste d'assimiler ces sépultures pourtant si éloignées. L'anthropologie nous apprend que la race des Kjœkkenmœddings portugais n'est qu'une variété de notre vieille race de l'âge du renne, dite de Cro-Magnon. »

M. Cartailhac n'est pas assez explicite lorsqu'il déclare que la race des Kjœkkenmœddings portugais n'est qu'une variété de notre race de Cro-Magnon. Tout en se rapprochant du type de nos chasseurs de renne, cette variété s'en différencie par sa face allongée et sa petite taille ($1^m,55$ à $1^m,65$ au plus). Or, la race de Cro-Magnon est caractérisée par un crâne allongé et une face courte, en même temps que très large au niveau des pommettes ; sa taille

est très élevée. La race portugaise de *Mugem* est une race métisse, à la formation de laquelle ont pris part et la race de Cro-Magnon et un autre type que nous ne connaissons pas. C'est précisément ce type qui a dû, à l'aurore des temps actuels, venir se mélanger à nos chasseurs de renne.

Mais les Kjœkkenmœddings du Portugal renfermaient une autre race à tête courte, comme ces individus qui, dans la Lozère, disputaient le sol aux hommes de Cro-Magnon. Elle s'en distingue toutefois par son industrie rudimentaire, qui est loin d'égaler celle des brachycéphales de la Lozère. Il n'en est pas moins intéressant de rapprocher les deux faits : en France, sur plusieurs points, on voit les brachycéphales aux prises avec notre vieille race quaternaire ayant encore toute sa pureté; en Portugal, on rencontre aussi des brachycéphales dans des dépôts qui remontent aux premiers temps de l'époque actuelle. On serait tenté de conclure de ce rapprochement que les premiers envahisseurs de l'Europe occidentale étaient des hommes à tête courte. Mais il ne faut pas trop se hâter de généraliser, et il est préférable d'attendre de nouvelles observations.

Les amas de coquilles du Danemark et du Portugal nous prouvent tout au moins que l'Europe n'a pas cessé d'être habitée après l'époque quaternaire, puisque les coquilles qui les composent ont été accumulées par l'homme alors qu'il ne savait pas encore polir la pierre et qu'il avait tout au plus le chien comme animal domestique. Ils sont, par conséquent, antérieurs à la véritable époque néolithique, et doivent correspondre à la période de transition entre les temps quaternaires et l'époque actuelle.

Les découvertes de M. Prunières, dans la Lozère, conduisent à la même conclusion. Quand la race brachycéphale a fait son apparition dans cette contrée, le pays était encore occupé par la race de nos chasseurs quaternaires. Il n'y a donc pas eu d'hiatus entre l'époque gla-

ciaire et la nôtre, comme on le prétendait naguère. Cette période de transition nous est encore imparfaitement connue; mais les découvertes se multiplient, et il est probable que l'avenir viendra éclairer les points obscurs qui subsistent à l'heure présente.

XI

INDUSTRIE NÉOLITHIQUE

Le silex. — Tous les outils ne sont pas polis ; leurs caractères. — Recherche du silex ; mines, leur exploitation. — Ateliers de fabrication. — Commerce du silex.

II. *Industrie de la pierre.* — Instruments néolithiques ; leurs dimensions. — La hache polie, sa fabrication ; percuteur, retouchoir, polissoir ; la retaille des haches brisées. — Autres instruments polis : ciseau, gouge. — Nucléus et couteau ; pointes de lance et de flèche ; tranchet, poignard, scie à encoches.

III. *Industrie de l'os.* — Emmanchures en corne. — Pic. — Poinçon, lissoir, ciseau, pointes. — Richesse de l'outillage.

IV. *Poterie.* — La poterie néolithique ; sa fabrication ; ses caractères. — Industries céramiques locales.

I. Le Silex.

A l'époque néolithique apparaît, dans notre pays, le polissage des instruments en pierre. Il ne faudrait pas croire cependant que tous les outils fussent polis : le nombre en est, au contraire, relativement peu considérable, et la plupart sont simplement taillés comme ils l'étaient à la fin de la période quaternaire. Certains instruments auraient perdu à être polis, les lames de silex ou couteaux, par exemple. L'arête vive qu'on obtient en éclatant la pierre possède, en effet, un tranchant qu'on lui eût enlevé par le polissage. C'est pour ce motif assurément que jamais, pas plus à l'époque néolithique qu'aux époques antérieures,

es couteaux en silex n'ont été frottés sur une autre pierre pour les aiguiser. Il n'y a guère que les haches, les ciseaux et les gouges qui aient subi cette opération ; leur épaisseur explique qu'on ait, par le frottement, cherché à les rendre plus tranchants. Il n'est pas rare d'en rencontrer qui, au lieu d'être polis sur toute leur surface, ne le sont que dans la partie qui devait être utilisée ; preuve évidente que le polissage n'avait, dans le principe, d'autre but que d'affiler un instrument auquel, à cause de sa destination, on devrait laisser une certaine épaisseur, afin d'en assurer la solidité. Ce fut un véritable luxe d'effectuer ce travail sur toute l'étendue de l'objet, et cependant les haches entièrement polies sont plus communes que celles qui ne le sont que partiellement : l'homme mettait donc un certain amour-propre à posséder des instruments bien finis et ne reculait pas devant la besogne que lui occasionnait un tel travail.

Si tous les outils et les armes en pierre de l'époque néolithique n'ont pas été polis, tous présentent un aspect qui permet généralement à un archéologue un peu exercé de reconnaître leur âge à première vue. C'est que les types ne sont plus exactement les mêmes qu'aux époques anciennes ; presque seuls le grattoir, le perçoir et la scie ont persisté, sensiblement modifiés, d'ailleurs, dans leur aspect.

Avant de passer rapidement en revue les instruments néolithiques, il nous faut dire quelques mots des roches qui étaient employées dans leur confection. Toutes les roches dures, à grain fin, sont susceptibles de recevoir par le frottement un beau poli : la jadéite, la chloromélanite, la calcédoine ont été employées pour fabriquer des outils ; on trouve même quelques haches polies en grès, bien que cette substance ait un grain beaucoup plus grossier. Mais, comme à l'époque quaternaire, la roche employée communément était le silex ou pierre à fusil. Les variétés de silex sont très nombreuses, et toutes ne présentent pas les

mêmes qualités au point de vue du travail. Les hommes de l'époque néolithique connaissaient parfaitement les meilleures sortes, et, pour se les procurer, ils exécutaient parfois des travaux considérables. Ainsi, au Mur-de-Barrez, dans l'Aveyron, MM. Boule et Cartailhac ont rencontré une véritable exploitation minière, avec puits d'extraction, pour aller chercher une couche profonde de silex (fig. 43). Dans sa partie supérieure, le puits a la forme d'un entonnoir; de sa partie inférieure partent des galeries horizontales, de directions irrégulières, qui ont été creusées à l'aide de pics en bois de cerf, que les explorateurs ont retrouvés dans les galeries. Des lentilles de silex, des rognons aplatis et de grandes dimensions, ayant toutes les qualités désirables, se trouvent en abondance dans les couloirs souterrains. Sur plusieurs points, ils sont entassés en forme de piliers, pour prévenir le tassement de la voûte. Les blocs trop volumineux étaient éclatés au moyen du feu, dont on voit encore les traces. Une fois dégagés, ils étaient retirés à l'aide de cordes, qui ont laissé sur les angles des rainures caractéristiques.

Des puits à silex, exactement semblables à ceux du Mur-de-Barrez, ont été rencontrés à Nointel (Oise), au Petit-Morin (Marne), à Spiennes (Belgique) et à Cissbury (Angleterre). Le plus anciennement connu se trouve au Bas-Meudon, près de Paris; il a été décrit et figuré dès 1822.

Le silex extrait était parfois travaillé sur place : à Spiennes, en Belgique, se voit à côté du puits d'extraction un vaste atelier, où les outils étaient fabriqués; on y rencontre des milliers d'éclats, qui constituent les déchets de la fabrication. Mais le plus souvent les blocs étaient emportés au loin et travaillés sur quelque plateau, à proximité de l'endroit qu'habitait la tribu; rarement ce travail s'effectuait dans les habitations mêmes. Il se faisait, dès cette époque, un important commerce de silex, et les localités, comme le Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), où cette ma-

tière première était abondante et se laissait diviser en très longues lames, fournissaient leurs beaux produits à la France presque entière. Sur une foule de points, séparés par de grandes distances, on a rencontré des instruments en silex du Grand-Pressigny. L'accumulation des déchets de fabrication qui existent dans l'atelier de cette commune ne permet pas de croire qu'on fabriquât là des ins-

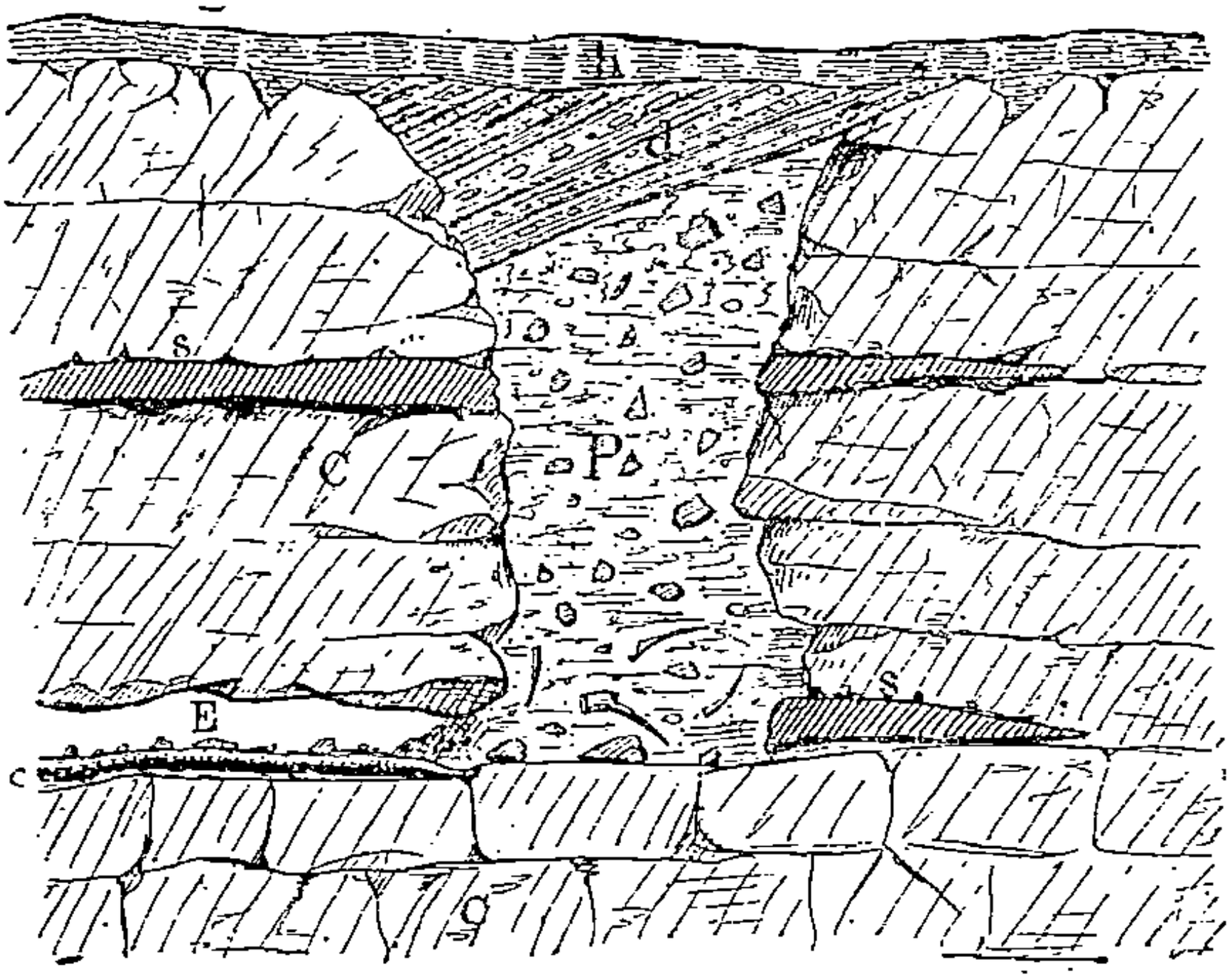

Fig. 43. — Puits à silex du Mur-de-Barrez (Aveyron), d'après *La France préhistorique* (Alcan, édit.).

truments uniquement destinés à une tribu du voisinage; il faut admettre qu'on y travaillait la pierre sur une vaste échelle, et qu'on en exportait non seulement des blocs bruts, mais des silex ouvrés.

II. Industrie de la pierre.

Les diverses sortes d'instruments qu'on tirait des blocs de silex variaient un peu de forme, et surtout de dimen-

sions, suivant les contrées. La qualité du silex devait, à ce point de vue, avoir une influence considérable. Si nous considérons, par exemple, l'instrument typique, la *hache polie*, nous la verrons parfois longue de 7 à 10 centimètres seulement, quelquefois plus courte encore ; dans d'autres cas, elle atteindra environ 40 et 50 centimètres, comme ces remarquables pièces du Danemark qui figuraient à l'exposition universelle, et les énormes haches des dolmens de la Bretagne.

Pour fabriquer une hache polie, on commençait par diviser un bloc, afin d'obtenir un fragment de la grosseur voulue. On taillait ensuite ce fragment avec soin, en employant le procédé que nous avons décrit lorsque nous nous sommes occupés de la taille du silex à l'époque quaternaire, c'est-à-dire en détachant des éclats à l'aide d'un caillou tenu à la main, ou *percuteur*, jusqu'à ce qu'on lui eût donné la forme voulue. Un certain nombre d'ébauches, qui n'ont pas encore subi l'opération du polissage, sont travaillées avec tant de soin qu'on se demande si elles n'ont pas été retouchées par pression, comme les beaux instruments de l'époque de Solutré. Un objet en silex, de forme allongée, qu'on rencontre de ci de là, aurait pu servir à cette fin, et c'est peut-être avec raison qu'on l'a considéré comme un *retouchoir*. On comprend aisément, étant donnée la dureté de la pierre à fusil, que le polissage devait en être extrêmement long; et que l'ouvrier cherchât à l'abréger en unissant le plus possible son ébauche. Les retouches étaient surtout pratiquées avec soin au niveau de la partie la plus large, qui devait former un tranchant régulièrement courbe ou rectiligne.

Le polissage était obtenu en frottant l'ébauche sur une pierre siliceuse ou gréseuse très dure ; pour faciliter le travail, on devait se servir d'eau et de sable, ou de grès pulvérisé. « Le frottement des haches toujours aux mêmes points finissait par produire sur la surface des *polissoirs*,

soit de profondes rainures, soit de vraies cuvettes à parois absolument polies par l'usage (fig. 44). Ces polissoirs étaient habituellement de gros blocs de grès disséminés ou perçant le sol, plus rarement des fragments de grès ou de silex, généralement d'assez grande dimension, 80 centimètres à 1 mètre de côté environ. Quelquefois les

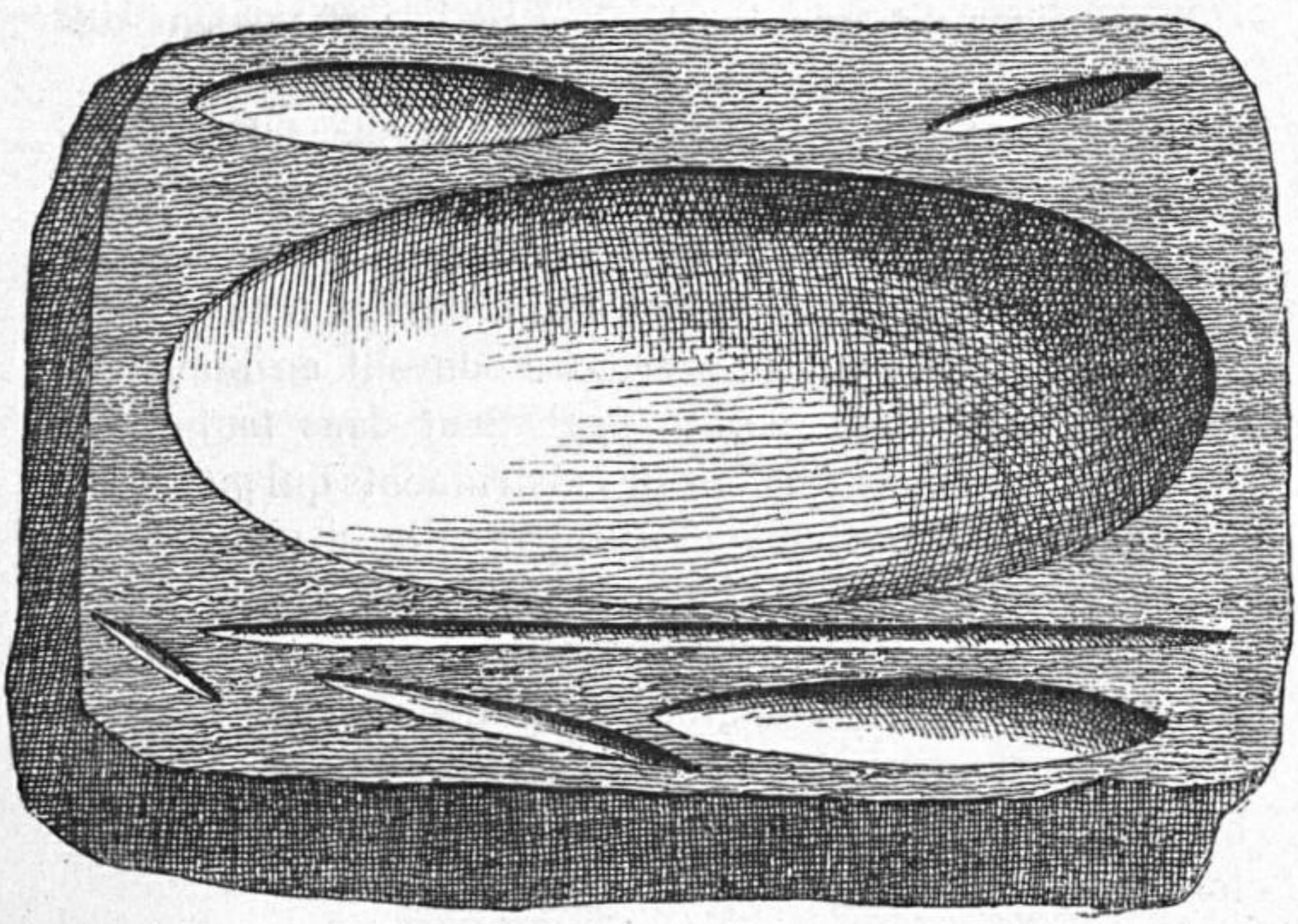

Fig. 44. — Polissoir, trouvé à la Varenne-Saint-Hilaire.

polissoirs ont la forme de petites plaquettes ou de petites cuvettes en grès à surface polie par l'usage. » Souvent ils ne se rencontrent pas dans les ateliers où l'on taillait le silex; les haches étaient ébauchées sur un point et polies dans un autre atelier, ce qui s'explique aisément par ce fait que les polissoirs sont fréquemment d'énormes blocs fixes que l'homme ne pouvait transporter dans l'endroit où il s'était installé pour ébaucher ses pièces.

Ces haches polies, fabriquées avec une matière parfois tirée de loin, et dont la confection donnait tant de peine,

constituaient assurément des objets d'une réelle valeur pour les hommes de l'époque de la pierre polie. Aussi, lorsque le tranchant venait à s'en briser, ne jetait-on pas pour cela l'instrument; à l'aide de retouches, on lui en faisait un nouveau. On connaît une foule d'exemples d'un semblable travail de restauration, qu'on achevait parfois en repolissant l'extrémité.

Nous avons dit que les haches polies affectaient des formes diverses, qu'elles étaient tantôt polies au tranchant seul et tantôt sur toute leur surface. Il semble que la forme de l'outil influât, dans une certaine limite, sur le fini qu'on donnait à la pièce. Ainsi, les haches ayant la forme de triangles allongés, à base curviligne et à sommet aigu, comme on en rencontre souvent en Bretagne, sont habituellement polies également dans toute leur étendue. Elles constituaient des instruments qui pouvaient servir par les deux bouts et qui, par suite, avaient besoin d'être aussi soignés à une extrémité qu'à l'autre. Peut-être aussi étaient-elles, dans certains cas, des emblèmes, lorsque leurs dimensions, exagérées dans un sens ou dans l'autre, ne permettaient pas de s'en servir comme outil; et on conçoit encore qu'elles fussent soignées d'une façon toute spéciale.

Les haches dont l'extrémité opposée au tranchant était plus ou moins obtuse, étaient généralement emmanchées par ce bout dans une corne de cerf, comme nous le verrons dans ce chapitre; elles n'avaient donc plus besoin d'être aussi finies à leur sommet, et il n'est pas rare de voir cette partie simplement ébauchée ou présentant des traces d'un polissage inachevé.

On trouve fréquemment, surtout en Danemark, des objets en pierre, complétement polis, et percés d'un trou pour y introduire un manche; la forme en est généralement fort élégante. Ces outils servaient à la fois de hache et de marteau (fig. 45).

Nous avons cité, parmi les instruments que l'homme

polissait le plus souvent après la hache, le *ciseau* et la *gouge*. Le premier est un morceau de silex prismatique, habituellement étroit et allongé, soigneusement travaillé du côté du tranchant; l'autre extrémité est toujours large et épaisse. Cette forme étroite, régulière, est surtout commune en Danemark, mais elle se rencontre aussi chez nous. Parfois le ciseau se rapproche considérablement par sa forme de la hache polie, et, dans une série nombreuse d'objets néolithiques, on trouverait facilement toutes les transitions entre les deux types. Nous pourrions en dire autant de la gouge (fig. 47), parfois longue et d'une largeur uniforme, parfois plus courte et rétrécie à l'extrémité opposée au tranchant, comme la plupart des haches de cette époque. Ce qui caractérise ce dernier outil, c'est la concavité de son tranchant, concavité qui se continue plus ou moins haut sur une face de l'instrument, la face opposée étant, au contraire, convexe. C'est bien, en réalité, une véritable gouge, comparable à celle qui se fabrique aujourd'hui en métal. Cependant, la concavité du tranchant n'est jamais considérable, ce qui s'explique par la difficulté de produire une telle forme avec le silex. Nous connaissons quelques-uns de ces outils, provenant du Danemark, qui sont simplement ébauchés; nous savons par eux que ce n'était pas au moyen du polissage seul que l'ouvrier donnait à l'instrument sa

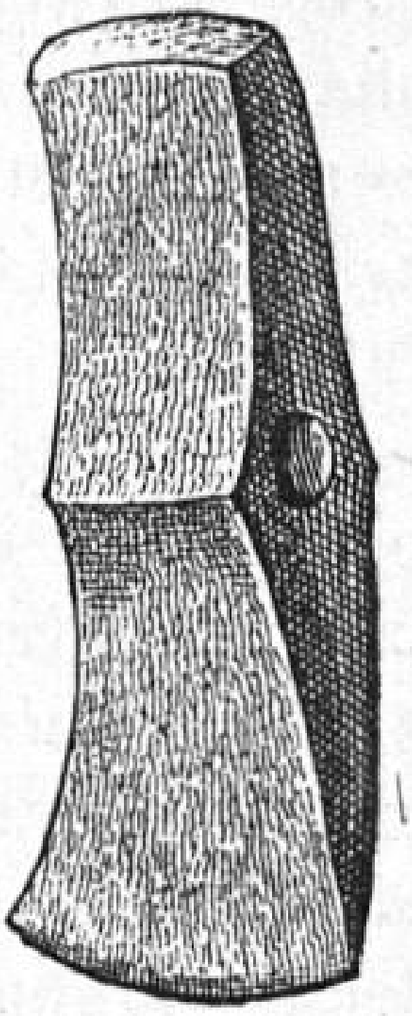

Fig 45. — Hache-marteau en pierre du Danemark.

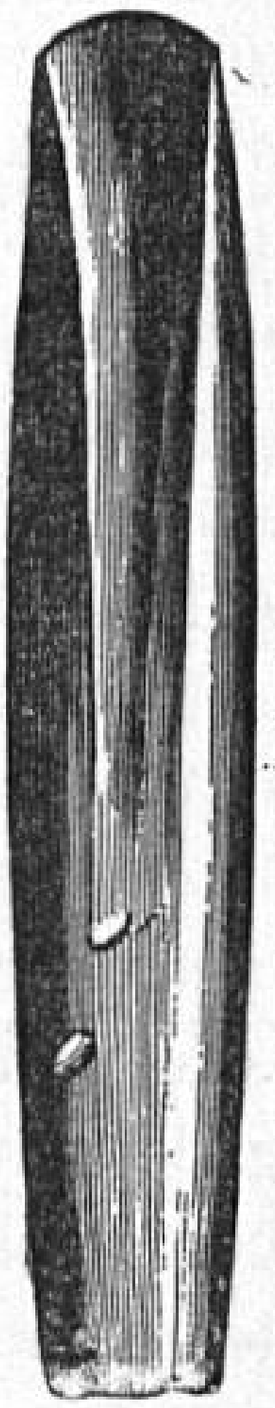

Fig. 46. — Gouge en pierre de l'époque néolithique.

forme caractéristique; par une taille habile, il l'avait auparavant entièrement façonné et il ne lui restait, pour l'achever, qu'à faire disparaître par le frottement les petites arêtes restées entre les éclats. Le ciseau et la gouge étaient polis tantôt au tranchant seul, tantôt sur toute leur surface.

On reste étonné en présence de l'habileté que révèlent la plupart des instruments de l'âge de la pierre polie. Il fallait un ouvrier adroit, qni eût à sa disposition une matière première de bonne qualité, et nous avons vu au prix de quel travail il allait parfois chercher dans la profondeur du sol le silex qui lui semblait le meilleur. Les blocs d'où ont déjà été détachées des lames, et qu'on désigne sous le nom de *nucléus*, donnent une idée de la longueur des éclats qui s'enlevaient d'un seul coup. Parmi les variétés donnant les plus beaux produits, nous avons cité le silex du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). On trouve en abondance, dans cette localité, d'énormes nucléus, vulgairement appelés *livres de beurre*, parce qu'ils en rappellent la forme, qui mesurent plus de 40 centimètres de longueur et qui ont fourni des lames de cette dimension (fig, 47). Le *couteau* néolithique le plus long que l'on connaisse mesure 43 centimètres; ceux qui dépassent 20 centimètres sont extrêmement nombreux. Ces lames offrent presque toujours un bulbe de percussion très accentué, c'est-à-dire, nous l'avons déjà expliqué, un renflement qui part du point où le coup a été appliqué pour détacher la lame du bloc. Malgré leurs belles dimensions, ou plutôt à cause même de cela, les couteaux en pierre de notre époque ne présentent ni la finesse ni la minceur des lames de la fin de l'époque quaternaire; il semble qu'on se soit préoccupé exclusivement de la grandeur.

Parfois, les lames néolithiques sont admirablement retaillées sur une de leurs faces; le travail a dû s'effectuer en grande partie sur le bloc même, avant d'en détacher l'éclat;

les retouches peuvent aussi s'observer sur les deux faces, comme sur les belles pointes de Solutré. Ces lames retouchées constituent des *pointes de lances*, qui sont réellement des armes merveilleuses (fig. 48). Elles présentent habituellement une forme plus étroite et plus allongée que les chefs-

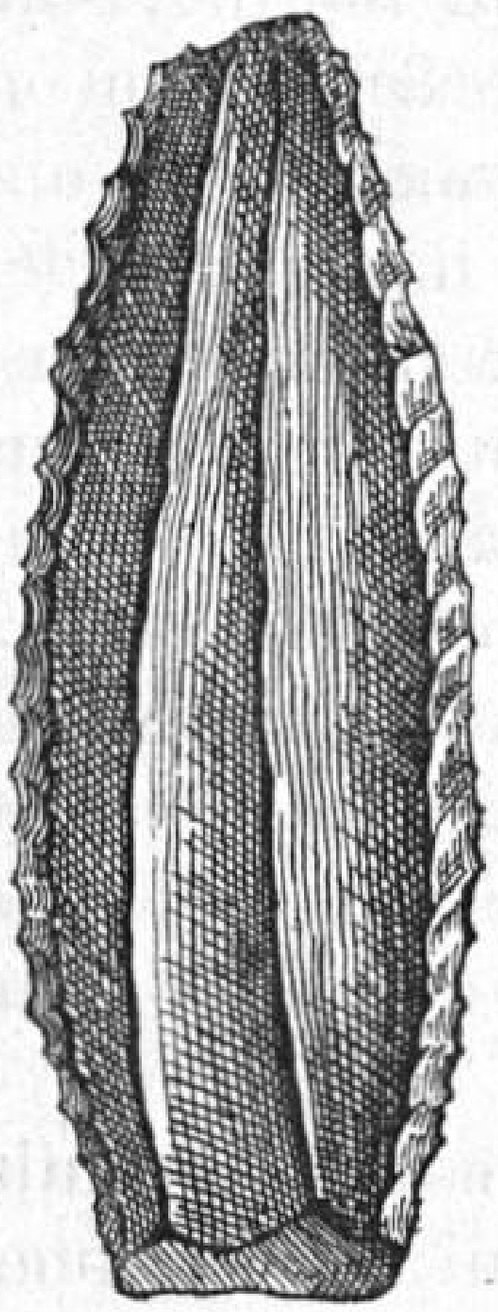

Fig. 47. — Nucléus en silex du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).

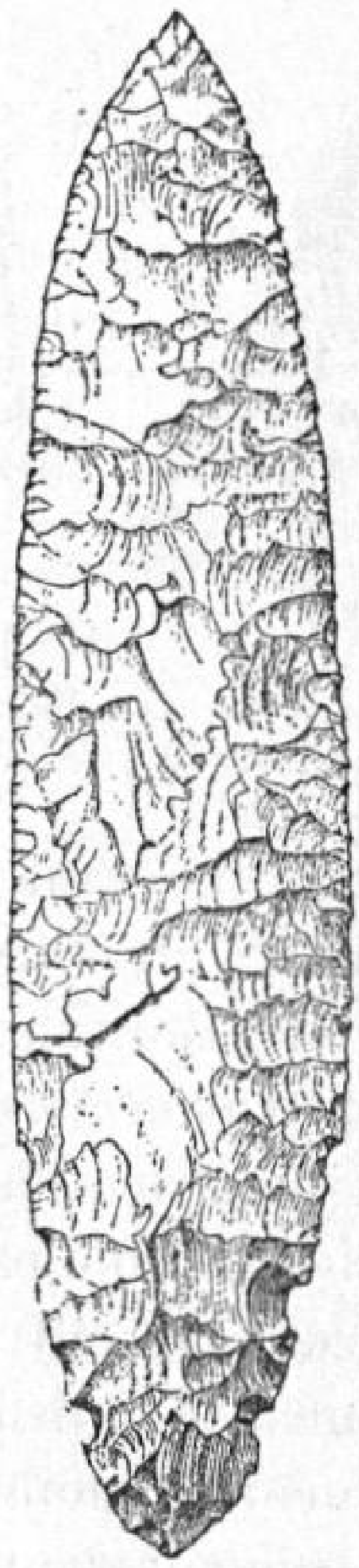

Fig. 48. — Pointe de lance du dolmen de Grailhe (Gard).

d'œuvre quaternaires ; leurs bords sont à peu près parallèles sur une grande partie de leur longueur ; la pointe en est peu effilée. D'innombrables petits éclats, enlevés par pression, se sont détachés tous dans la même direction, en produisant des retouches d'une longueur, d'une régularité et d'une finesse incroyables ; ces longues re-

touches étroites et parallèles sont caractéristiques des belles pièces néolithiques.

Ces merveilleuses pointes coûtaient trop de travail pour qu'on s'en servît couramment; aussi n'en rencontre-t-on qu'un nombre relativement minime. On trouve fréquemment les pointes de lances usuelles : c'étaient des éclats plus courts, taillés plus grossièrement sur une face seule ou sur les deux à la fois, et rappelant soit les pointes du Moustier, soit celles de Solutré dont on aurait tronqué la base.

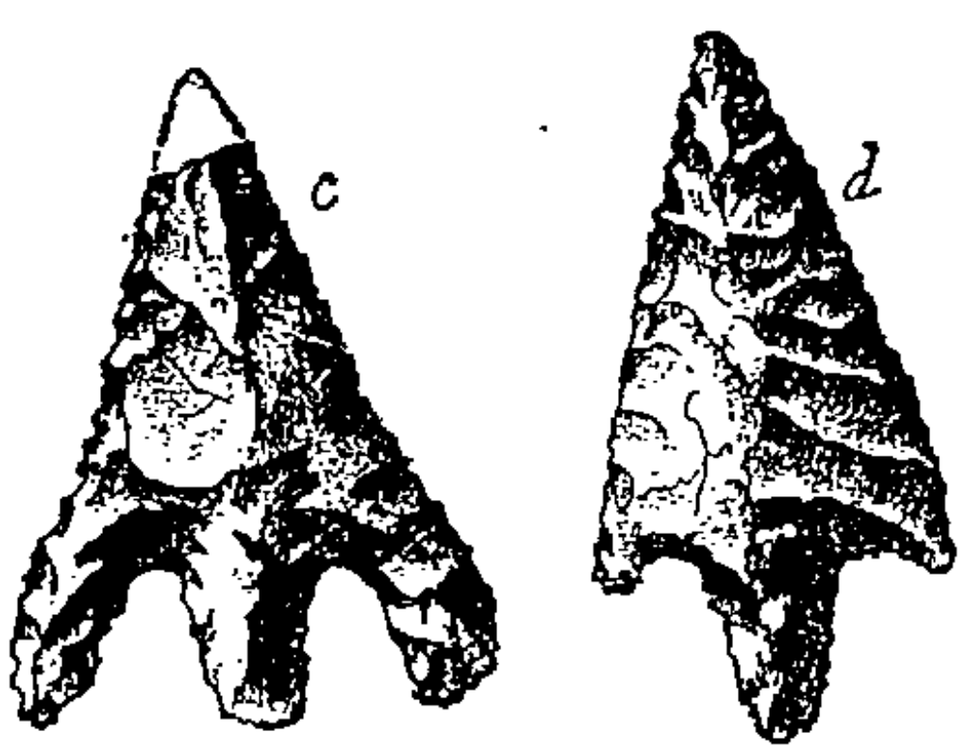

Fig. 49. — Pointes de flèches en silex, à ailerons et à pédoncule.

Les *pointes de flèches* néolithiques ne sont pas moins remarquables. Leur forme générale est triangulaire, mais il en est un bon nombre qui se terminent, du côté de la base, par un prolongement formant un pédoncule qui entrait dans la hampe de l'arme. Les flèches á pédoncule sont généralement pourvues de deux petites ailes, qui constituent des barbelures délicates, disposées symétriquement de chaque côté (fig. 49).

On connaît depuis assez longtemps déjà des outils taillés avec beaucoup moins de soin, qui affectent une forme irrégulièrement triangulaire, et dont la base a été convertie en un bord tranchant à l'aide d'un coup sec, qui en a détaché un éclat en biseau. La dimension de ces outils varie entre 5 et 20 centimètres. Les plus grands ne sont en réalité que des ciseaux, comparables à ceux dont nous venons de parler, quoique plus grossiers; mais, dans les petits, on a voulu voir des pointes de flèches a tranchant transversal. Quelques tribus modernes arment encore leurs flèches de pointes en fer qui, au lieu de présenter une extrémité aiguë, forment un tranchant étalé dans le sens

transversal, et nous savons que les petits outils en silex dont il s'agit ont quelquefois été utilisés de la même manière. Ils ont aussi servi à un autre usage; M. Vauvillé en a recueilli, dans l'Aisne, un spécimen encore introduit dans le petit manche en os dont on l'avait pourvu : les flèches à tranchant transversal ont donc servi également de *tranchets*.

Parmi les armes en pierre les plus merveilleuses de l'époque néolithique figurent les *poignards* (fig. 50). Ce sont des plaques de silex minces, allongées, pourvues d'un manche rétréci qui fait corps avec la lame, et qui s'élargit au bout de manière à ne pas glisser de la main qui le saisit. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, des dimensions de ces armes, de leur délicatesse, de leur élégance de forme ou de leur travail. Leur longueur atteint parfois, en Danemark, 40 centimètres et plus; leur lame, dont la forme, d'une régularité parfaite, rappelle souvent celle de nos poignards actuels, ne mesure pas, dans bien des cas, un centimètre dans sa plus grande épaisseur; le manche, non moins régulier que la lame, présente une plus grande épaisseur. Manche et lame sont retouchés avec une habileté et une finesse dont on ne peut se rendre compte qu'en examinant les objets eux-mêmes; le meilleur dessin ne donne qu'une idée imparfaite de ce travail. Au moyen de pressions exercées sur les bords avec un

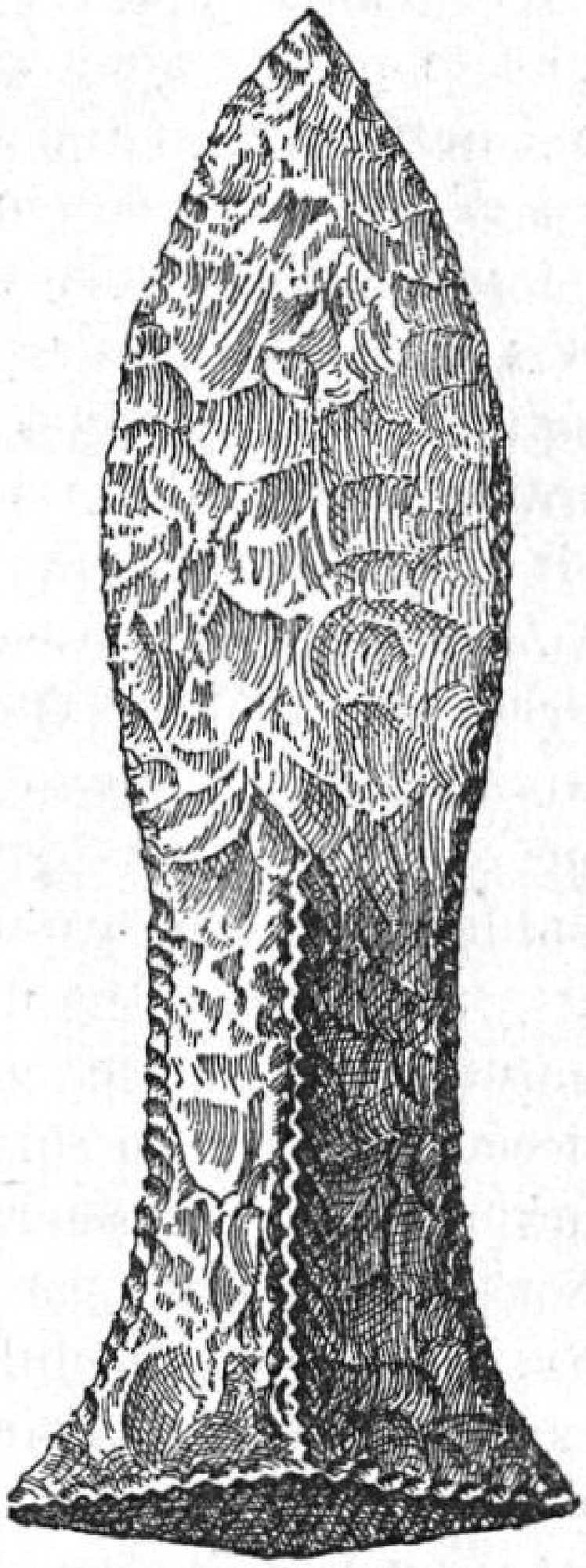

Fig. 50. — Poignard en silex.

objet dur, sans doute un os, l'ouvrier a détaché des milliers de petits éclats allongés d'une minceur et d'une étroitesse incroyables. Les petites rainures parallèles qu'ont laissées ces éclats en se détachant sont si petites et si peu profondes, qu'il faut parfois regarder avec soin pour les reconnaître. Ces poignards nous montrent assurément le *nec plus ultra* du travail de la pierre, et, avec tout notre outillage moderne, il est bien peu d'ouvriers qui soient en état d'exécuter des pièces semblables.

Quoique le Danemark ait incontestablement fourni les plus belles pièces de ce genre, la France a également apporté son contingent. Les beaux poignards néolithiques trouvés chez nous sont presque tous fabriqués avec du silex du Grand-Pressigny.

Au nombre des nouveaux instruments de l'époque de la pierre polie, il nous faut encore citer la *scie à encoches*, si abondante au Grand-Pressigny. C'est un grand éclat, large, de forme rectangulaire, retaillé sur un des bords ou sur les deux, de manière à présenter une série de petites dents. A chaque extrémité se voit une encoche qui servait à emmancher la pièce, comme le fait a été démontré par la découverte faite en Suisse d'une scie de ce genre encore pourvue de son emmanchure.

Nous n'insisterons pas sur les autres instruments en pierre de l'époque néolithique. Nous avons déjà dit que les grattoirs et les perçoirs étaient restés à peu près identiques à ceux des époques précédentes; ils sont habituellement un peu plus épais, plus massifs, mais leur aspect général est le même.

En résumé, les instruments de l'âge de la pierre polie ne présentent pas beaucoup de types réellement nouveaux; ils sont surtout caractérisés par l'amélioration des formes anciennes et par le perfectionnement du travail. La taille, au moyen de pressions exercées sur les bords avec un objet résistant, prend un grand développement et atteint une perfection surprenante. Quelques-uns des objets ainsi

préparés étaient polis par le frottement sur une autre pierre dure : les haches achevées par ce procédé sont nombreuses ; les ciseaux et les gouges, rares excepté en Danemark, étaient également polis : les poignards et les pointes de lances l'étaient d'une façon tout à fait exceptionnelle. Quant aux autres instruments, ils n'offrent jamais de trace de polissage.

III. Industrie de l'os.

Les armes, les outils en pierre dont nous venons de parler, étaient souvent pourvus d'un manche, bien qu'un petit nombre seulement de ces emmanchures nous soient parvenues. Lorsque les objets se sont trouvés pris dans une couche de tourbe, le bois s'est parfois conservé, et c'est à cette circonstance que nous devons de connaître quelques manches de cette nature.

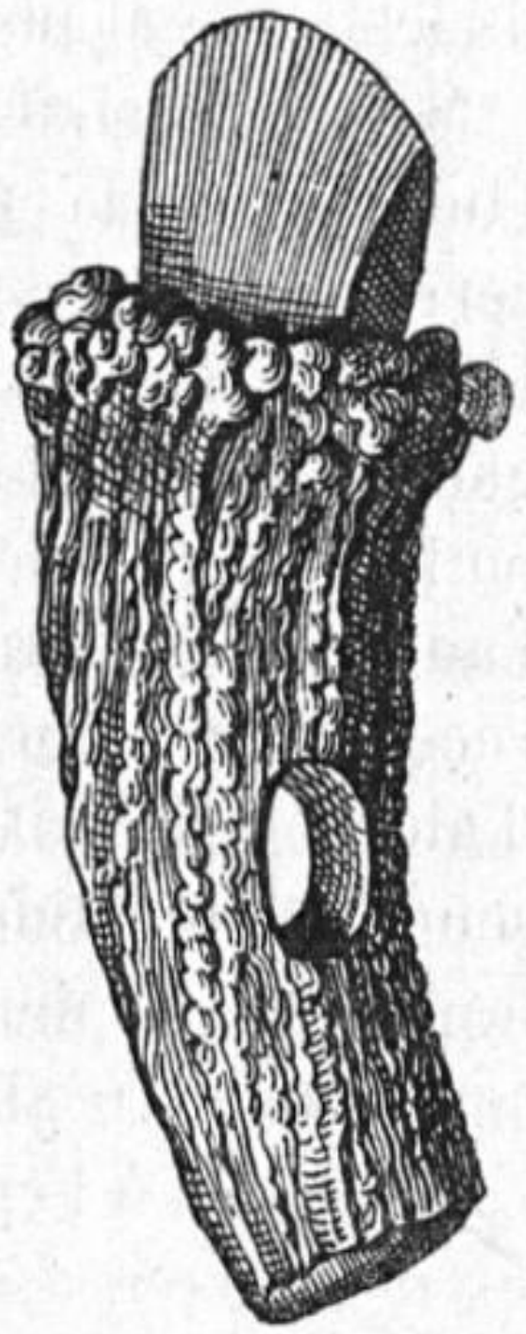

Fig. 51. — Hache en pierre polie emmanchée dans une gaine en bois de cerf.

Les emmanchures les plus usitées paraissent avoir été celles en corne de cerf. Un bois de cet animal, scié en travers, était creusé, au centre, d'un trou dirigé dans le sens de la longueur ; cette cavité servait à recevoir l'extrémité la plus étroite d'une hache polie (fig. 51). Un second trou arrondi, qui perforait la gaine perpendiculairement à son axe, recevait un manche destiné à manier l'outil. La hache polie n'est plus, en effet, une arme, comme pouvait l'être la hache de Saint-Acheul, mais bien un outil véritable. Les tranchets étaient montés à l'extrémité d'une petite gaîne d'os ou de bois de cerf, comme nous l'avons vu. Inu-

tile de parler des hampes des lances et des flèches ; chacun sait en quoi elles consistent, et s'explique comment les pointes que nous venons de décrire ont pu y être fixées. La scie emmanchée dans un bois fendu, assujettie en dehors par des liens, était solidement fixée, grâce à ses encoches terminales, et pouvait se manœuvrer facilement. Un dernier outil, parmi ceux dont il a été question dans ce chapitre, pouvait encore être emmanché : c'est le grattoir. Tout le monde sait aujourd'hui que les Esquimaux fixent un outil semblable dans une courte gaine en ivoire de morse ou en bois, et il est très probable que nos hommes néolithiques lui adaptaient un manche analogue, comme ils le faisaient pour leur hache et leur tranchet.

Mais ce n'était pas seulement à des emmanchures que l'homme de la pierre polie utilisait l'os ou le bois de cerf; nous avons déjà vu qu'il en faisait des instruments, les pics, par exemple, qui lui servaient à creuser des galeries souterraines. La base d'une corne de cerf, coupée en biseau à une extrémité, terminée par une tête à l'autre bout, était percée vers son centre d'un trou qui recevait un manche en bois. C'était là l'outil des mineurs d'alors, et le fait est démontré non seulement par la présence de l'objet dans les galeries, mais aussi par l'existence de pointes de pics qui se sont brisées dans la roche et sont restées en place,

En Suisse, à l'époque des cités lacustres, l'industrie de l'os n'avait pas assurément repris un essor comparable à celui de l'époque de la Madeleine; mais bien souvent l'os et le bois de cerf ont été utilisés pour confectionner des instruments. On trouve notamment de nombreux poinçons, des lissoirs, des ciseaux, des pointes et quelques harpons.

L'homme de l'âge de la pierre polie était loin, on le voit, d'être dépourvu d'armes et d'outils, et cependant nous n'avons pas énuméré tous ses instruments. Nous aurions pu signaler les fusaioles, ou disques arrondis, qui,

enfilés dans un bois, constituaient des pesons de fuseaux, comme on en a rencontré à des époques plus récentes et chez une foule de populations. Généralement en terre, ces fusaioles se fabriquaient aussi en pierre. Leur présence seule nous montre que, dès cette époque, l'homme savait filer, et nous en donnerons bientôt d'autres preuves.

Nous ne dirons rien en ce moment des ornements ni des pendeloques; nous renvoyons leur description au chapitre suivant, où nous traiterons de la parure. Nous renverrons également aux paragraphes que nous consacrerons à la chasse et aux vêtements ce qui a rapport aux filets et aux tissus, dont les débris nous ont été conservés, grâce à des circonstances spéciales, dans les stations lacustres de la Suisse. Nous n'examinerons plus dans ce chapitre que ce qui a trait à la poterie.

IV. Poteries.

D'après les idées les plus généralement admises, la poterie n'aurait fait son apparition qu'à l'époque néolithique. Ce qui est certain, c'est que les populations nouvelles, qui envahirent à cette époque l'Europe occidentale, arrivèrent avec cette industrie déjà très développée, qu'elles la propagèrent dans toute notre région et qu'on peut dire que c'est à elles qu'est dû le développement de l'art céramique de l'âge de la pierre polie. On peut donc prétendre, avec quelque apparence de raison, que les envahisseurs du début de notre époque ont été les véritables introducteurs de la poterie.

Mais ces hommes apportaient-ils avec eux une industrie entièrement inconnue auparavant, ou bien nos ancêtres quaternaires avaient-ils déjà ébauché quelques vases rudimentaires?

En présence de l'abondance de la poterie dans les stations où l'homme a séjourné dès le début de notre époque

géologique et du doute que pouvaient laisser dans les esprits les rares découvertes de fragments de vases dans les couches quaternaires, on devait forcément être amené à considérer la céramique comme une industrie introduite après les temps glaciaires. Quelques découvertes faites en France et en Belgique peuvent cependant faire hésiter, et il nous semble prudent de ne pas trop se hâter de conclure ; peut-être ne faut-il pas rejeter tous les faits se rapportant aux époques anciennes. M. Julien Fraipont, professeur à l'Université de Liège, a fait de cette question une étude sérieuse, reposant sur ses observations personnelles, et il a cherché à démontrer qu'à l'époque où le mammouth vivait encore chez nous, le sauvage européen avait déjà fait quelques grossiers récipients en argile. Dans le travail qu'il a consacré à cette étude il affirme que, dans des couches non remaniées remontant à l'époque quaternaire, on rencontre des fragments de poterie contemporains de ces couches; que cette industrie se bornait alors à la confection de vases extrêmement rares, dont plusieurs ne semblent pas avoir servi à la cuisson des aliments, puisqu'on n'observe sur leurs fragments aucune des traces que laisse le feu en pareil cas; qu'il est probable, enfin, qu'ils étaient simplement utilisés pour emporter de l'eau dans son abri par l'homme qui vivait à une certaine distance d'un cours d'eau ou d'une source.

Si, comme nous sommes disposé à le croire, quelques vases ont été fabriqués pendant les temps quaternaires, la poterie néolithique dénote de nouveaux procédés de fabrication. Ce n'est pas que l'homme ait encore inventé le tour, ni même le four pour cuire ses vases; mais il fait une pâte plus ferme, à laquelle il donne de la solidité en y incorporant des fragments de spath concassé, de très petites pierres, ou encore des débris de coquilles réduites en morceaux de quelques millimètres de diamètre. Grâce à cet artifice, les vases se fendillent moins

en séchant ou lorsqu'ils sont placés sur un foyer. Leur couleur noirâtre, surtout à l'intérieur de la pâte, la teinte rougeâtre qu'on observe en dehors, montrent qu'ils n'ont jamais subi une cuisson bien compléte ; et sans les nombreux fragments mélangés à l'argile, leur durée n'eût pas été longue. Leur forme, presque toujours irrégulière, offre toutefois dans les Pyrénées et parfois en Bretagne (fig. 52) de la symétrie et de l'élégance. Dans ces régions, on en trouve qui ont la forme de gobelets ; d'autres ont le fond arrondi, la panse large au milieu, et ils sont quelquefois munis d'anses rudimentaires ou de mamelons perforés, soit en largeur, soit en hauteur, permettant d'y passer une corde pour les suspendre. Quelques vases des Pyrénées ont, sous leur fond arrondi, une couronne de petits pieds. Dans cette région, aussi bien qu'en Provence, on a rencontré d'autres vases encore, affectant la forme d'un calice sans pied et dénotant une véritable habileté chez le fabricant. Les poteries de la vallée de la Seine et des grottes de la Marne sont grossières et de formes peu symétriques (fig. 53) : ce sont des vases à fond étroit, à peu près plat, à panse légère-

Fig. 52. — Vase néolithique en terre (type orné). Bretagne.

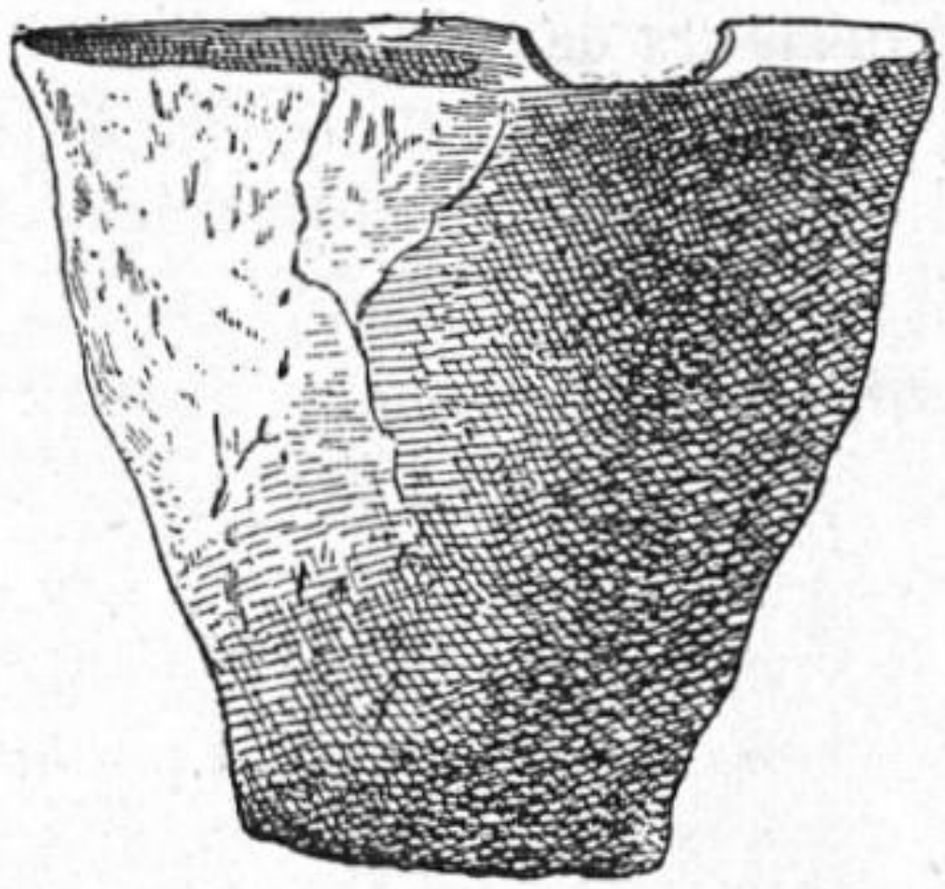

Fig. 53. — Vase néolithique en terre (type grossier).

ment renflée, dont la surface montre partout l'empreinte des doigts qui les ont modelés.

Les poteries de la Seine et de la Marne sont le plus souvent dépourvues de décors ; parfois, elles sont ornées de points disposés en lignes parallèles ou entre-croisées, de lignes pleines, gravées dans la pâte, ou d'une bande circulaire, appliquée à l'extérieur, montrant des dépressions faites avec l'extrémité du doigt. Celles des Pyrénées sont beaucoup mieux décorées : des dessins linéaires ou géométriques consistant en bandes rayées, en séries de chevrons ou de triangles, en ornent l'extérieur. Les vases de l'époque de la pierre polie offrent, par conséquent, de sensibles différences entre eux, et l'on pourrait supposer que les plus parfaits sont moins anciens que les autres. Si plausible que cette hypothèse puisse paraître en principe, elle est loin d'être toujours en accord avec les faits. Ainsi, jusqu'à l'âge du bronze, on a fabriqué des vases très grossiers dans la vallée de la Seine, et, pendant ce temps-là, on en confectionnait d'infiniment supérieurs dans le sud de la France.

XII

MŒURS ET COUTUMES DES TRIBUS NÉOLITHIQUES

I. *Genre de vie; alimentation.* — Domestication des animaux; les pasteurs. — Aliments fournis par les animaux domestiques. — Les animaux sauvages. — Poissons et filets. — L'agriculture : fruits, céréales. — Pierres à broyer le grain; le pain préhistorique.— L'anthropophagie n'existait pas.

II. *Habitations.* — Maisons sur pilotis; leurs avantages au point de vue de la défense. — Les camps et les stations sur les hauteurs dénotent des relations peu pacifiques. — Huttes. — Grottes.

III. *Vêtements et parures.* — Lin; fuseau; étoffes. — Pendeloques, perles et bracelets. — Ornements en roches locales et exotiques. — Coquilles fluviatiles, marines et fossiles employées comme pendeloques. — Ornements en os.

IV. *Commerce.* — Les roches qui faisaient l'objet d'un commerce important venaient souvent du dehors. — Les preuves du commerce prouvent aussi les migrations. — La navigation.

I. Genre de vie; alimentation.

L'homme, exclusivement chasseur pendant toute l'époque quaternaire, se nourrit encore des produits de la chasse et de la pêche pendant l'époque des Kjœkkenmœddings. Mais, dès que le polissage de la pierre apparaît, nous le voyons devenir pasteur d'abord, agriculteur ensuite.

Aussitôt qu'il fut en possession d'animaux domestiques, l'homme dut modifier son genre de vie; son alimentation

se ressentit également de ces innovations. Ses troupeaux ne lui fournirent pas seulement leur viande; certaines espèces, la vache, la chèvre et la brebis, lui donnaient également leur lait. On peut croire qu'il fabriquait déjà une sorte de fromage : dans plusieurs stations, on a retrouvé des vases percés jusqu'en bas de trous qui ne leur permettaient pas de conserver des liquides; mais ils pouvaient laisser égoutter le petit-lait et retenir la partie caillée.

Tout en élevant des mammifères en domesticité, les tribus de l'âge de la pierre polie ne dédaignèrent pas de se nourrir des animaux qui vivaient autour d'elles à l'état sauvage : le bœuf primitif ou urus, le bison d'Europe ou aurochs, le sanglier, le porc des marais, parfois le renard lui-même, entraient dans leur alimentation. Comme leurs prédécesseurs, ces hommes aimaient la moelle, et ils brisaient souvent les os longs pour se la procurer. En Suisse, dans les grands lacs au-dessus desquels ils établissaient leurs demeures, ils trouvaient en abondance du poisson, dont ils devaient chercher à s'emparer. En effet, des débris de filets, des fragments de cordes et des pierres provenant d'engins (fig. 54), témoignent qu'ils s'adonnaient à la pêche. Dans les ruines de palafittes on a recueilli les restes de poissons appartenant à dix espèces différentes.

A cette nourriture animale, ils joignirent de bonne heure des végétaux. Grâce aux conditions de conservation exceptionnelles dans lesquelles ils se sont trouvés, les fruits des habitations sur pilotis sont parvenus jusqu'à nous et ont pu être étudiés. On a reconnu qu'ils provenaient tantôt de plantes sauvages, comme les faînes, le gland, la noisette, la châtaigne d'eau; tantôt de plantes cultivées, comme la pomme, la poire, dont on a trouvé une espèce qui n'est pas originaire de nos contrées et qui, par suite, avait été importée. Souvent les pommes étaient coupées en deux morceaux, sans doute pour les sécher.

L'homme devint donc assez rapidement cultivateur, et nous en avons une autre preuve dans ce fait qu'il récoltait des céréales, parmi lesquelles le blé et l'orge. « Les plus anciens lacustres, dit M. Cartailhac, ont une variété de blé, le *triticum vulgare antiquorum* (Heer), qui a disparu ». C'est là un point qui, aux yeux de M. de Quatrefages, a une importance qu'on ne saurait méconnaître. « Les tribus néolithiques, dit-il, sont arrivées chez nous avec toutes leurs industries; et, comme je l'ai déjà dit, ce n'est pas à la porte de l'Europe qu'elles ont pu les inventer, *ce n'est pas là qu'elles auraient trouvé le blé*. »

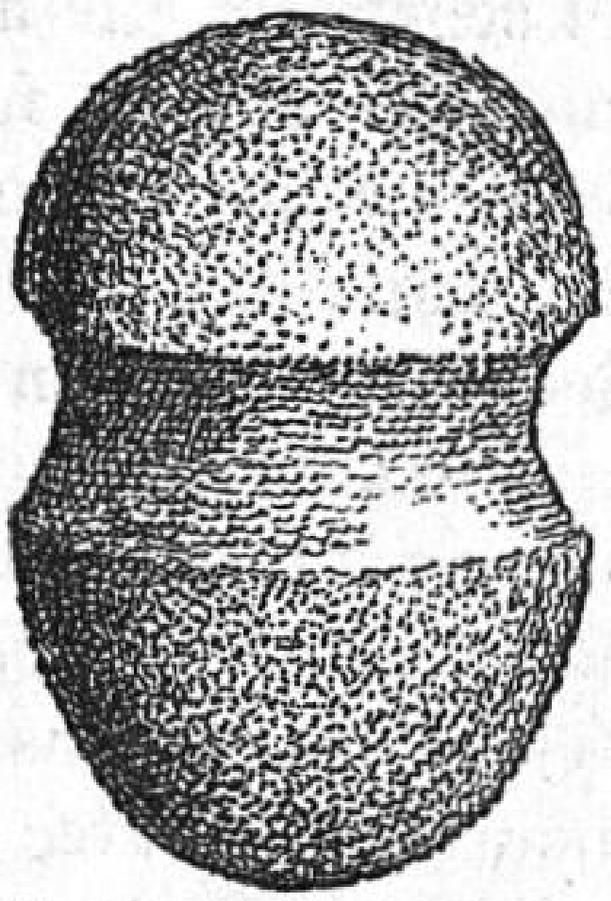

Fig. 54. — Peson de filet d'une cité lacustre de la Suisse.

Ces céréales étaient évidemment utilisées dans l'alimentation après avoir été broyées. « Les peuples de l'âge de la pierre, dit le professeur Heer, ne possédaient naturellement pas de moulins, et, pour préparer les céréales, ils se servaient de pierres rondes polies entre lesquelles ils brisaient et écrasaient les grains. On a retrouvé une grande quantité de ces pierres. Il est probable que les grains étaient préalablement grillés, puis broyés et introduits dans un vase, humectés, puis mangés. »

Ce qui est certain, c'est que, dès l'époque des cités lacustres, on fabriquait des sortes de galettes, qu'on a retrouvées au milieu des ruines des habitations sur pilotis. En les brisant, on a pu reconnaître qu'elles renfermaient des fragments de grains mal broyés et des glumes qu'on n'avait pas enlevées complètement. La pâte était sans doute cuite entre des pierres chauffées.

On voit l'importance qu'ont eue, pour l'homme de l'âge de la pierre polie, la domestication des animaux et la culture de quelques plantes. Son existence était assurée, et il n'avait plus besoin de courir après le gibier; il

pouvait donc devenir sédentaire, certain de fournir à sa famille une alimentation non seulement suffisante, mais variée. Peut-on admettre que, dans de semblables conditions, il ait été anthropophage? La chose paraît difficile, et cependant elle a été affirmée. Mais bien souvent nos ancêtres ont été formellement accusés de cannibalisme contre toute vérité. Écoutons ce que nous dit à ce sujet M. Cartailhac : « Saint Jérôme raconte que dans sa jeunesse il vit en Gaule les Attacottes (peuple breton) qui se nourrissaient de chair humaine : alors qu'ils rencontraient dans les forêts des troupeaux de porcs, de moutons ou de bœufs, ils avaient coutume de couper les fesses des garçons et les seins des femmes dont ils se nourrissaient avec délices. » Saint Jérôme vivait au quatrième siècle. Pour les époques antérieures, les textes ne manquent pas : ainsi, Strabon nous dit que les Irlandais sont plus sauvages que les Bretons d'Angleterre, étant anthropophages et polyphages, et se faisant un honneur de manger leurs parents lorsqu'ils viennent à mourir. « On ne saurait, ajoute M. Cartailhac, s'en rapporter au récit d'écrivains qui parlaient par ouï-dire et avaient tout intérêt à noircir les étrangers, les barbares, les ennemis. Un historien n'a-t-il pas accusé Annibal de faire manger de la chair humaine à ses soldats pour les rendre plus féroces? »

Les preuves directes de l'anthropophagie préhistorique multipliées à l'époque néolithique, si l'on en croit quelques écrivains, sont-elles de meilleur aloi? Nous n'avons aucun intérêt, est-ce utile de le dire? à accuser ou à défendre de cette coutume les Français de l'âge de la pierre. Nos voyageurs ont observé le cannibalisme chez des peuples du même degré de civilisation et chez d'autres bien moins primitifs. Il est très possible qu'il ait été pratiqué chez nous, mais il est incontestable que nous n'en avons pas la preuve. Il y a vingt ans, Édouard Lartet le disait en ces termes : « On sait d'ailleurs que de sembla-

bles accusations ont été renouvelées à diverses époques ; elles ne furent même pas épargnées aux premiers chrétiens réfugiés dans les catacombes de Rome. Pour ma part, dans tout ce que j'ai pu observer d'anciennes stations rapportables à la Gaule primitive, je n'ai pas reconnu le moindre indice d'anthropophagie. »

Il n'y a rien à changer à ces conclusions. Nous avons pu examiner la plupart des pièces sur lesquelles on s'est basé pour soutenir l'opinion contraire, elles ne méritent pas qu'on s'y arrête ; et un certain nombre de faits invoqués s'expliquent tout autrement et bien mieux.

II. Habitations.

L'homme néolithique, qui se nourrissait du produit de ses troupeaux et qui y joignait des fruits et des céréales, pouvait, avons-nous dit, devenir à peu près sédentaire. Nous venons de parler des villages qu'il construisait sur des pieux enfoncés dans la vase même des lacs de la Suisse. Nous avons décrit assez longuement, dans le second chapitre de la première partie de ce livre, ces *cités lacustres*, composées de maisons sur pilotis, pour n'avoir qu'à y renvoyer le lecteur. Le motif qui poussait l'homme à se construire des habitations de ce genre était évidemment le désir de se mettre hors des atteintes de ses ennemis. Il lui suffisait de faire disparaître le pont qui reliait sa maison au rivage pour voir son but atteint. Quels étaient ces ennemis ? Étaient-ce des animaux sauvages, ou bien étaient-ce d'autres hommes ? Il est permis de croire que cette dernière hypothèse est la vraie. Ce que nous avons dit des squelettes humains de la Lozère, portant encore les flèches en silex qui sont venues les frapper, nous a autorisé à penser que, dès le début de l'époque néolithique, les relations entre les tribus n'étaient pas toujours pacifiques. Pendant toute la durée de cette époque, des luttes du même genre se produisirent : dans

un bon nombre de sépultures, on a recueilli des ossements humains blessés par des pointes en silex qui étaient restées dans la plaie. Il semble qu'à partir des premières migrations, de nombreux envahisseurs vinrent fondre sur notre pays, suivant les routes qui leur avaient été tracées par leurs prédécesseurs. Il était bien naturel que les premiers venus défendissent le sol qu'ils pouvaient, à quelque droit, regarder comme leur appartenant.

Nous voyons cette idée de défense se manifester dans plus d'une circonstance. Au Peu-Richard, dans la Charente-Inférieure, on a découvert, au sommet d'un mamelon crayeux, une double enceinte formée par des fossés de 5 et de 7 mètres de large, bordés d'une sorte de rempart en terre. La première enceinte, qui entoure un espace d'environ 6 hectares, est percée de quatre entrées pavées, limitées par des roches brutes. L'enceinte intérieure ne possède qu'une porte bien défendue, et elle mesure cependant 145 mètres de long sur 100 mètres de large. Tout porte à croire que cette fortification remonte bien à l'âge de la pierre polie; sur le plateau, aussi bien que dans les fossés, qui naturellement étaient comblés, mais dont on a pu retrouver le tracé, on a recueilli un grand nombre de silex taillés et polis, des instruments en os, des fragments de poteries et des ossements d'animaux qui avaient été mangés; nulle part ne s'est montrée la moindre trace de métal. Les poteries, faites à la main, rappellent bien celles de l'époque néolithique. Elles sont, il est vrai, ornées d'anses percées, de lignes et de figures géométriques; mais nous en avons signalé, à cette époque, de plus belles dans les Pyrénées. Des pierres à broyer, analogues à celles des cités lacustres de la Suisse, montrent que l'homme ne vivait pas seulement, sur ce point, des animaux sauvages et domestiques dont on retrouve les vestiges; il s'y livrait aussi à l'agriculture. Or, pourquoi aurait-il choisi le sommet d'un mamelon, pourquoi l'aurait-il fortifié, s'il n'avait eu à se défendre?

Dans les Vosges, on a observé des retranchements semblables au sommet de montagnes escarpées. La dureté de la roche n'a pas permis aux hommes néolithiques d'y creuser des fossés avec leurs outils, et ils se sont contentés d'élever un rempart. On a prétendu que l'absence d'eau dans ces enceintes ne permettait pas d'y voir des sortes de camps retranchés; mais n'est-il pas plausible d'admettre que les guerriers y transportaient celle qui leur était nécessaire dans les vases en terre qu'ils savaient fabriquer, ou dans d'autres récipients ?

Une foule de stations situées sur des hauteurs ont montré la base même des cabanes qui y étaient élevées. Sur les plateaux de Chassey (Saône-et-Loire) et de Campigny (Seine-Inférieure), par exemple, on a retrouvé des cuvettes circulaires, creusées dans le sol, au-dessus desquelles s'élevaient les huttes; on y a rencontré les pierres et les cendres des foyers qui en occupaient le centre, les débris des repas et de l'industrie. N'est-il pas frappant de voir tant de stations placées sur des hauteurs et parfois entourées de retranchements? N'est-on pas tenté, si on rapproche surtout ces faits de ceux que nous ont montrés les habitations sur pilotis, d'attribuer des idées belliqueuses à l'homme néolithique et de penser que certaines tribus au moins étaient guidées dans le choix de leurs demeures par la pensée de se mettre en état de résister à une attaque?

M. Cartailhac lui-même, qui combat notre manière de voir au sujet des camps ou enceintes retranchées, est bien forcé d'admettre que les relations de tribu à tribu étaient loin d'être toujours amicales : « La guerre, dit-il, régnait dans cette très vieille Gaule préhistorique. Ces flèches incrustées dans les os et qui rendent ce témoignage, nous les retrouverons encore dans le dolmen de Font-Rial, près Saint-Affrique (Aveyron), dans l'allée couverte du Castellet, près d'Arles, en Provence, et dans les grottes sépulcrales artificielles de la Champagne. Nouveau trait

de ressemblance entre les primitifs de l'Europe et ceux du reste du monde. Partout la lutte pour la vie. « Nous « ne sommes plus des hommes, nous ne nous battons « plus », disait un Néo-Calédonien à un missionnaire français. Le pauvre sauvage pouvait se rassurer ; il y a encore des hommes parmi les Européens actuels, et si la mécanique fait des progrès, la morale, la bonté, les sentiments d'humanité et de justice restent stationnaires. »

Nous venons de parler des cuvettes qui formaient la base des cabanes du plateau de Chassey et de celui de Campigny. Comme les habitations sur pilotis, ces huttes avaient le plus souvent une forme circulaire, et il n'est pas bien difficile de se représenter l'aspect qu'elles devaient présenter. Au lieu d'être enfoncés dans la vase d'un lac, les pieux étaient fixés dans le sol du monticule ; les interstices étaient bouchés sans doute au moyen de branchages et de terre glaise, ainsi qu'on l'a constaté dans les cités lacustres ; le toit devait être également en paille ou en branchages.

Les grottes n'étaient probablement pas délaissées complètement au début de l'époque néolithique ; quelques tribus continuaient à y déposer leurs morts, et plus d'une fois, sans doute, elles y ont aussi cherché un refuge. On a en trouvé d'ailleurs qui ne laissent guère de doute à cet égard ; les nombreux instruments qu'on y a recueillis, les poteries, les ossements de bœuf, de mouton, de chèvres qu'elles renfermaient, témoignent qu'elles ont été habitées par l'homme.

En somme, des grottes, des cabanes arrondies, bâties souvent sur des hauteurs, ou élevées sur des pieux enfoncés dans des lacs, telles étaient les habitations des hommes de l'âge de la pierre polie.

III. Vêtements et parures.

Les vêtements des hommes néolithiques consistaient-

ils encore parfois en peaux d'animaux? Nous ne sommes guère renseignés à cet égard. Ce que nous savons, c'est qu'à l'époque des cités lacustres ils cultivaient le lin et en faisaient des tissus. Ce lin n'était pas celui d'aujourd'hui; sa feuille était plus étroite et sa tige plus courte. Les fusaioles ou rondelles en terre ou en grés que nous avons signalées dans le précédent chapitre, enfilées dans un bois, constituaient les fuseaux qui servaient à le filer. On trouve des étoffes en fils tressés; ce sont probablement les plus anciennes; le tissage ne dut être découvert qu'après bien des tâtonnements. On possède cependant des échantillons de tissus de cette époque.

La forme qu'ils donnaient à leurs vêtements nous ne la connaissons pas. Des recherches et des comparaisons ont conduit M. Hamy à penser qu'ils devaient se composer d'une sorte de poncho et d'une espèce de caleçon serré autour de la jambe à l'aide d'une lanière. On a pu voir à l'exposition la reconstitution de ce costume sur deux hommes, dont l'un sculptait la pierre d'un dolmen et l'autre façonnait un pot. Aux pieds, l'auteur de la reconstitution leur avait mis des sandales en peau. Si plausible que puisse paraître ce vêtement, il n'en reste pas moins hypothétique. Ce qui est démontré, c'est l'existence du costume lui-même.

La parure ne jouait pas un moindre rôle pendant l'époque de la pierre polie que pendant l'âge de La Madeleine. Il n'est guère de stations, guère de sépultures qui ne fournissent des pendeloques et des perles ou grains de collier. On retrouve aussi, dans le sud-ouest de l'Europe, depuis le Portugal et l'Espagne jusqu'à la Côte-d'Or, un objet bien typique : c'est un bracelet taillé dans la coquille d'un gros pétoncle.

Les ornements, perles ou pendeloques (fig. 55), sont en pierres, en coquilles marines et fluviatiles ou en os. Leur étude va nous fournir des renseignements d'un très grand intérêt au point de vue des relations commerciales des

populations néolithiques, et, pour ce motif, nous devons entrer dans quelques détails.

Les roches employées pour faire les perles et les pendeloques étaient parfois empruntées aux roches locales : le calcaire, le silex, par exemple, servaient à la fabrication des premières ; le schiste ardoisier était souvent utilisé pour les secondes. Les perles de calcaire, de forme plus ou moins arrondie et de grosseur variant entre celle d'un pois et celle d'une petite noix, se laissaient perforer avec

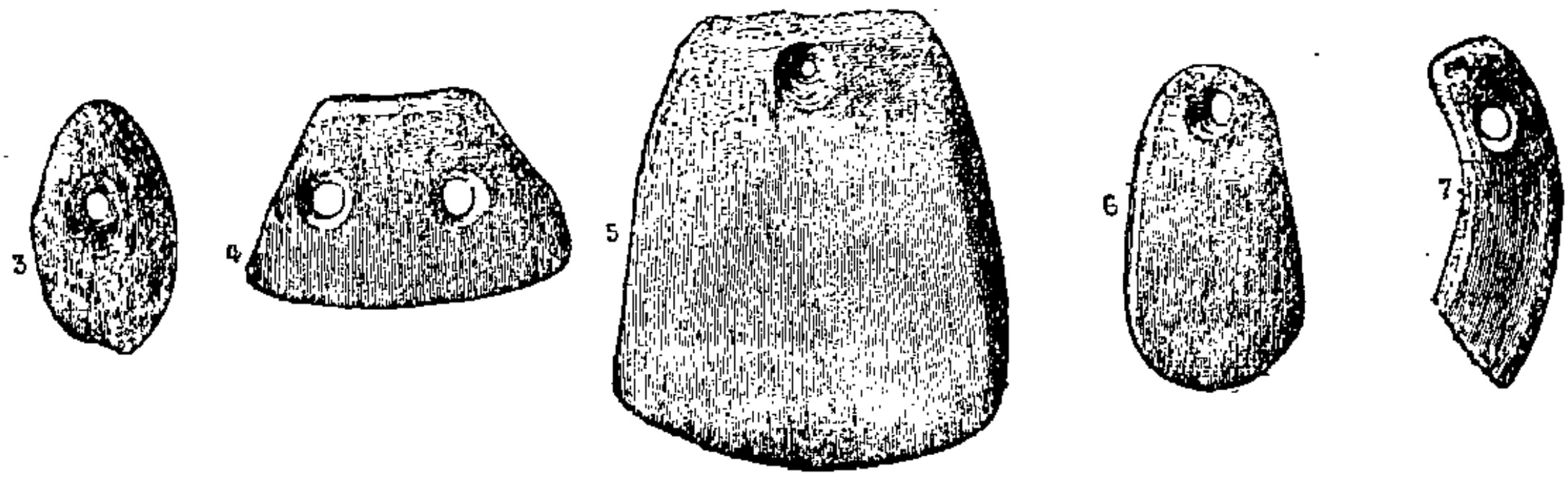

Fig. 55. — Perle et pendeloques en pierre de l'époque néolithique.

une facilité relative. Mais on reste émerveillé en présence de petits fragments de silex roulés, ne mesurant parfois que 6 à 7 millimètres de diamètre, qui n'en ont pas moins été troués pour y passer un fil. On se demande comment des hommes ne possédant aucun instrument de métal, ont pu percer des grains aussi petits et aussi durs. Avec des perles de ce genre, nous avons recueilli dans le dolmen des Mureaux (Seine-et-Oise) une autre grosse perle, également en silex, d'une remarquable transparence. Ce fragment roulé devait, par sa beauté, attirer l'attention des individus de cette époque ; ils en ont fait un ornement. Pour le suspendre, ils ont réussi à le perforer, mais son épaisseur (17 millimètres) rendait la chose difficile. Avec un outil pointu, auquel ils imprimèrent un rapide mouvement de rotation, ils creusèrent d'un côté un trou conique d'une grande régularité ; puis, retournant l'objet,

ils recommencèrent la même opération sur l'autre face. Le trou se compose donc de deux cavités, en forme de cônes, qui se rejoignent par le sommet, au centre de la pièce. Il fallait que ces gens fussent de grands amateurs de parure pour se livrer à un travail aussi patient.

Le schiste ou ardoise se travaille avec une tout autre facilité, et cependant nous possédons de petits morceaux de cette roche qui sont simplement percés d'un trou, lorsqu'il eût été si aisé de leur donner une forme plus ou moins décorative. Toutefois, dans la vallée de la Seine, on rencontre souvent des espèces de croissants, taillés dans un morceau de schiste et percés d'un trou à chaque extrémité. Cet objet fait penser involontairement au hausse-col de nos officiers, et il est bien probable qu'il se portait suspendu sur la poitrine, comme les plaques dont s'ornent tant de sauvages modernes, les Peaux-Rouges notamment.

Les roches dont il vient d'être question se rencontrent en France, et les fragments utilisés par les hommes de l'âge de la pierre polie ont pu leur être amenés par les cours d'eau, lorsqu'elles n'existent pas à l'état de gisement dans les localités mêmes où on les trouve. Mais il est d'autres parures faites en roches exotiques qui n'ont pas pu arriver accidentellement à une aussi grande distance de leur lieu d'origine. Parmi ces roches, une des plus intéressantes est la turquoise; elle rappelle entièrement la pierre précieuse que Pline désignait sous le nom de *callaïs* et qu'il signalait au delà des Indes, dans le Caucase et la Caramanie. On n'en connaît aujourd'hui aucun gisement en Europe, et cependant nos ancêtres de l'époque de la pierre polie savaient se la procurer : on en a recueilli plus de 500 perles dans les seuls dolmens du Morbihan. Dans les autres départements bretons, on ne l'a pas encore rencontrée ; mais on en a retrouvé quelques grains dans la Marne, dans l'Aveyron et dans la Lozère. Elle redevient abondante en Provence, dans les Pyrénées, sur la côte orientale d'Espagne et en Portugal.

La forme des perles de turquoise varie selon les régions. En Bretagne, elles ressemblent à de petits cailloux roulés affectant la forme d'un œuf ou d'une poire; dans les Pyrénées, elles sont très petites et cylindriques; celles de la Provence, également de fort petit volume, ne sont guère symétriques. Les grains de turquoise trouvés en Espagne présentent des formes assez variées, de même que ceux du Portugal, qui ressemblent tantôt à des plaquettes, tantôt à des cylindres, tantôt à des olives. Ce que toutes les perles portugaises ont de commun, c'est le soin apporté à leur travail.

Les ornements en pierre nous montrent donc que les tribus néolithiques ne se contentaient pas toujours pour leurs parures des roches qu'elles trouvaient chez elles; elles se procuraient des pierres exotiques. Comment? c'est ce que nous rechercherons dans un instant. Ce qui ressort encore de l'examen des perles de turquoise, c'est que, en admettant leur importation, on doit penser qu'elles arrivaient à l'état brut; car s'il eût existé alors un centre de production de cet article, les grains ne présenteraient pas les variétés de formes que nous venons de signaler, et surtout ces formes ne se trouveraient pas localisées dans des régions distinctes.

Les coquilles prêteraient à des considérations du même ordre. On rencontre bien, parmi les pendeloques de cette nature, quelques coquilles provenant des rivières de l'Europe occidentale et quelques mollusques fossiles empruntés aux couches anciennes de cette contrée. Mais, le plus souvent, les éléments des parures étaient formés de coquilles marines, qui se retrouvent dans des habitations, dans des sépultures situées à une grande distance de la mer. Elles étaient parfois simplement percées d'un ou de plusieurs trous, destinés à y passer un fil; mais souvent elles étaient découpées en petites rondelles perforées au centre, qui, enfilées dans une petite corde, constituaient des colliers exactement semblables à ceux de beaucoup de

sauvages modernes et à ceux des anciens Péruviens. Les disques de cardium ou de pétoncle ne se rencontrent pourtant pas dans toute la France ; ils sont surtout abondants dans la région du sud et du centre, et ne se voient qu'exceptionnellement dans les environs de Paris. Ce genre de parure n'était nullement à la mode en Bretagne.

Nous en aurons fini avec les parures, lorsque nous aurons cité quelques dents perforées, beaucoup plus rares qu'à l'époque de la Madeleine, et quelques pendeloques en os. Celles-ci n'étaient généralement que de petites plaques, taillées plus ou moins régulièrement sur les bords et un peu polies sur les faces. Un trou permettait de les suspendre à un fil.

IV. Commerce.

Les hommes néolithiques, malgré leur humeur belliqueuse, n'étaient pas toujours en guerre, et les tribus se livraient souvent à des échanges entre elles. Ce fait n'a rien qui doive nous surprendre, puisque nous savons déjà que les chasseurs de l'époque quaternaire faisaient eux-mêmes une sorte de commerce d'échanges. Nous en avons eu la preuve dans ces coquilles marines trouvées assez loin du rivage de la mer et qui, pour arriver dans les localités où on les a recueillies, avaient dû passer par bien des mains.

A l'époque de la pierre polie, le commerce se fait sur une plus grande échelle. Nous avons déjà vu que les populations qui possédaient sur leur territoire des gisements de silex de bonne qualité les exploitaient soigneusement et, parfois, ne reculaient pas devant des travaux considérables, comme puits de mines et galeries souterraines, pour aller à la recherche des meilleurs filons. Nous savons aussi que ce silex s'exportait au loin et que la roche n'était pas toujours vendue à l'état brut : des ouvriers en

fabriquaient des outils dans de vastes ateliers qu'on retrouve sur plusieurs points, et expédiaient, dans toutes les directions, le silex sous forme d'instruments.

Les autres roches vont nous fournir des renseignements non moins intéressants au point de vue du commerce. Assurément, dans chaque région, les tribus utilisaient pour leurs outils les roches locales, et elles les choisissaient même avec discernement. Dans Seine-et-Marne, dans l'Aisne, par exemple, le silex est abondant et de bonne qualité ; aussi ne doit-on pas s'étonner de trouver dans ces départements de nombreuses haches en silex. Dans la Loire-Inférieure, la meilleure roche est la diorite, et les haches polies sont faites de cette substance. En Auvergne et dans le bassin du Rhône, on rencontre un grand nombre de haches en fibrolite grenue, et pendant longtemps on a cru que cette roche avait été importée ; mais on a trouvé son gisement dans le Velay et en Auvergne.

Il n'en est pas de même d'une autre fibrolite de nature fibreuse, qui a servi à fabriquer les belles haches qu'on rencontre fréquemment dans les dolmens de la Bretagne ; jusqu'ici, on n'en connaît aucun gisement en France, et il pourrait se faire qu'elle vînt du dehors.

On peut être beaucoup plus affirmatif pour la jadéite. Cette roche est inconnue à l'état naturel en Europe ; en revanche, elle est très commune en Asie. Or, on a trouvé des haches en jadéite dans presque tous les départements de la France, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Allemagne et en Autriche. Certaines observations tendent à prouver qu'elles avaient une valeur considérable ; car, à cette époque où le culte des morts a été poussé si loin, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, l'offrande la plus appréciée pour déposer à côté du défunt était une hache en jadéite, qu'on brisait par le milieu. Si cette roche si dure, susceptible à force de patience de recevoir un beau poli, venait de loin, il n'était pas facile de se la procurer, et on s'explique le prix qu'on

y attachait, même en faisant abstraction de ses qualités intrinsèques.

La jadéite venait-elle réellement de l'étranger? Tout porte à le croire, dans l'état actuel de nos connaissances. Certes, on ne saurait affirmer qu'on ne rencontrera pas quelque jour un gisement de jadéite en Europe ; on a même découvert à Roquedas, dans le golfe du Morbihan, une roche qui est une sorte de jade, qu'on ne peut récolter qu'à marée basse; mais ce n'est pas la jadéite des haches néolithiques.

Fût-il prouvé, ce qui ne l'est nullement, qu'il a jadis existé quelque part dans nos contrées un gisement de jadéite, qu'il n'en resterait pas moins acquis que cette roche faisait l'objet d'un commerce à l'époque de la pierre polie; on ne saurait admettre, en effet, qu'elle se rencontrât dans toutes les localités où on en a trouvé des traces.

Tous les faits que nous venons de rappeler concordent et démontrent amplement que des relations entre des pays plus ou moins éloignés existaient à l'époque de la pierre polie. Ils permettent même de reconnaître qu'il se faisait deux sortes de commerce : un local, fournissant à la consommation les objets les plus usuels, comme les outils de silex et les parures les plus communes; un autre avec des tribus éloignées, qui introduisaient chez nous les objets rares, comme la turquoise et la jadéite. Remarquons en passant que ces pierres si appréciées ont leurs gisements les plus rapprochés vers l'est, dans le Caucase, en Caramanie, et même en pleine Asie. Si nous rapprochons ce fait de l'origine asiatique du blé, et de quelques-uns des animaux qui font leur apparition chez nous à cette époque; si nous nous rappelons ce que nous a dit M. de Quatrefages du polissage de la pierre en Asie pendant les temps quaternaires; si, enfin, nous tenons compte de l'apparition de nouveaux types humains, nous serons bien tenté de tirer de cet ensemble de documents la conclusion que ce sont des tribus parties d'Asie qui ont importé chez nous

et ces types nouveaux, et le blé, et certains animaux domestiques, en même temps que leur industrie et les minéraux de leur pays.

Les populations néolithiques de l'Europe occidentale se montrent à nous aussi civilisées que les peuplades polynésiennes que trouvèrent les Européens, lorsqu'ils arrivèrent en Océanie. Or, les Polynésiens connaissaient tous la navigation et ils ne reculaient pas devant des voyages au long cours. On peut donc se demander si les constructeurs de dolmens étaient navigateurs. « A l'époque des haches polies et des colliers de callaïs, répond M. Cartailhac, l'art de la navigation était sans doute développé depuis de longs siècles. Nous pouvons admettre que des pirogues, aussi belles que les océaniennes, aussi bien montées et conduites avec autant d'audace, voguaient sur toutes les mers. Le caractère maritime des populations qui ont couvert de leurs mégalithes une partie du littoral et les îles françaises, anglaises, scandinaves, est évident, et elles connaissaient les chemins et voulaient aller toujours plus loin. »

Le fait auquel l'auteur fait allusion, nous voulons parler de l'existence de dolmens dans des îles, autorise à admettre que les populations néolithiques franchissaient la mer. D'autres faits ont encore été invoqués à l'appui de cette manière de voir ; malheureusement ils peuvent laisser prise à des discussions et nous n'y insisterons pas. Celui que nous venons de rappeler suffit à lui seul pour prouver la navigation, et nous n'essaierons pas de savoir jusqu'où s'étendaient les voyages des hommes de cette époque, le problème nous paraissant tout à fait insoluble à l'heure actuelle.

Ce que tous les savants admettent, c'est que les premières embarcations ont été des canots creusés dans des troncs d'arbres au moyen de la hache en pierre et du feu (fig. 56).

Nous avons, dans ce chapitre, jeté un coup d'œil d'en-

Fig. 56. — Les premières embarcations de l'homme.

semble sur l'époque de la pierre polie. Cette période a été longue et elle pourra sans doute plus tard être subdivisée en époques secondaires. Jusqu'à ce jour, il n'est guère possible de classer ces époques, et c'est pour ce motif que nous n'avons pas établi de subdivisions qui n'auraient rien eu de précis, mais qui, en revanche, auraient considérablement embrouillé le sujet dans l'esprit du lecteur.

XIII

LES SÉPULTURES; LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES

I. *Grottes sépulcrales naturelles et artificielles* — Age des grottes naturelles. — Grottes artificielles; leur division. — Ont-elles eu primitivement une autre destination? — Les caveaux des Hovas et les rites qui s'y pratiquent. — L'incinération apparaît.

II. *Monuments mégalithiques.* — Dolmens et allées couvertes; leur distribution géographique; leurs dimensions; leur mode de construction; leur fermeture. — Destination; légendes à leur sujet. — Les monuments mégalithiques et les conciles. — Les dolmens étaient des monuments funéraires. — Position des cadavres. — Menhirs et cromlechs; hypothèses à leur sujet.

III. *Sépultures diverses.* — Sépultures se rattachant aux dolmens. — Sépultures mixtes. — Souterrains. — Puits et murailles funéraires. — Conclusions.

I. Grottes sépulcrales naturelles et artificielles.

Les grottes naturelles servirent encore, après l'époque quaternaire, à déposer les dépouilles des morts; mais le nombre des sépultures de ce genre ne remontant pas au delà des temps actuels est très limité. On est porté à se demander si elles ne datent pas toutes de cette époque de transition dont nous avons parlé, et si elles n'ont pas été remplacées totalement par les dolmens, aussitôt que les constructeurs de ces monuments sont arrivés chez nous avec leur industrie nouvelle, leurs animaux domestiques et leur civilisation spéciale.

Les découvertes faites dans la Lozère par M. le docteur Prunières, et que nous avons relatées plus haut, nous ont montré que les descendants des hommes de Cro-Magnon continuaient à ensevelir les cadavres des leurs dans des grottes naturelles, alors qu'ils étaient déjà aux prises avec des ennemis, qui, eux, construisaient les grands monuments dont il va être question pour y enterrer leurs morts. Mais ces faits remontent, en réalité, aux débuts de notre époque, et il pourrait se faire qu'aussitôt les hostilités terminées, les vieux habitants de notre sol eussent adopté toutes les coutumes des nouveaux venus, entre autres celles relatives aux sépultures. La chose paraît d'autant plus probable, *à priori*, qu'on trouve dans des dolmens très anciens le type des chasseurs de renne à côté de celui des envahisseurs.

Pourtant, il ne faudrait pas trop généraliser. Certes l'usage des dolmens s'est implanté chez nous d'une manière relativement rapide; mais la vieille coutume a persisté longtemps, quoiqu'à l'état d'exception. Un seul fait suffira à le démontrer.

A Cravranches, près de Belfort, en faisant sauter une roche par la mine, on mit à découvert une grotte qui n'avait jamais été violée, comme le prouvait l'état du contenu. Une nappe uniforme de stalagmite couvrait le sol des différentes salles, et, sous cette couche, on rencontra de nombreux squelettes placés, les uns dans une position allongée, les autres dans une attitude assise. En même temps, on trouvait des petits tas de charbons, quelques silex taillés, des os et des bois de cerf travaillés, des perles en roches diverses, de grands anneaux plats en roche verte et des vases en terre. Tout ce mobilier atteste que la sépulture est bien de l'âge de la pierre polie. Les vases mêmes, par leurs formes élégantes, par les anses qui les décorent, par les ornements qu'ils offrent, dénotent déjà une industrie avancée. La grotte de Cravanches a donc servi de lieu de sépulture à une époque qui se rattache à

la période la mieux caractérisée de la pierre polie. On est dès lors en droit de conclure que les inhumations dans des grottes naturelles se sont prolongées pendant l'époque où florissaient les dolmens.

Parmi les autres modes de sépulture de l'âge de la pierre polie, il en est un qui ne se rencontre que dans quelques départements; nous voulons parler des grottes artificielles. On ne les voit guère que dans le Finistère, l'Eure, l'Aisne, l'Oise, la Marne, la Seine-et-Marne et la Meuse. C'est dans la Marne qu'on en a trouvé le plus grand nombre et qu'elles ont été le mieux étudiées, grâce aux patientes recherches de M. le baron J. de Baye.

Presque toutes ouvertes dans la craie, les grottes explorées par M. de Baye formaient parfois des groupes plus ou moins importants, sur le flanc des collines. Elles ont été soigneusement creusées dans la roche à l'aide de haches en pierre, dont on reconnaît parfaitement les traces; toutes étaient hermétiquement bouchées par de grandes pierres.

Les grottes artificielles de la Marne sont de plusieurs catégories. Les unes, basses, peu profondes, ne comprennent qu'une salle unique, dont les parois sont grossièrement taillées et le sol raboteux. Elles renfermaient une grande quantité de cadavres, séparés par des pierres plates et de la terre, et orientés dans deux directions : les uns avaient la tête vers l'entrée et les autres vers le fond. Une de ces grottes contenait les squelettes d'hommes jeunes, et, à côté d'eux, dix haches emmanchées placées debout entre les parois et les cadavres. Ceux-ci étaient couverts de tranchets ou flèches à tranchant transversal.

Une seconde catégorie comprend des grottes à salle unique, mais beaucoup mieux travaillées. Rarement elles renferment plus de huit sujets, et cependant l'usure qu'on observe sur la craie dénote qu'elles ont été longtemps fréquentées. Elles fournissent un grand nombre d'instruments variés.

Les grottes de la troisième catégorie, les plus soignées

de toutes au point de vue du travail, comprennent une avenue communiquant par un couloir avec une sorte d'antichambre qui, par l'intermédiaire d'un second couloir plus étroit, donne accès dans une vaste salle, quelquefois subdivisée en deux, dans une partie seulement de son étendue, par une cloison ménagée dans la roche. Des gradins, des étagères sont creusés en pleines parois et supportent des couteaux en silex, des poinçons en os et d'autres menus objets. Une foule d'armes et d'ustensiles se rencontrent dans la salle, tels que haches en pierre polie, pointes de flèches, flèches losangiques ou à ailerons, tranchets, grattoirs en silex, lissoirs et poinçons en os, fémur de mouton armé à chaque bout d'une dent de cochon, pioche en bois de cerf, et des vases plus ou moins nombreux. Une grande variété d'ornements se trouve avec les objets précédents : ce sont des plaquettes d'os, des dents d'animaux travaillées et percées d'un trou, des perles et des pendeloques en os, en coquilles, en craie, en ardoise, en quartz, en aragonite et exceptionnellement en turquoise ou en ambre.

Ce qui est digne de remarque, c'est que les grottes les plus vastes, les plus belles, celles qui renferment tout ce mobilier, ne contiennent que deux ou trois squelettes, lorsqu'elles auraient pu recevoir deux cents cadavres. Et cependant elles ont été très fréquentées ; le sol en est usé, les marches qui permettent de descendre dans la grotte ressemblent à celles d'un escalier qui aurait fourni un long usage. Ce n'est évidemment pas pour déposer ces deux ou trois morts qu'on a passé tant de fois dans l'antégrotte et dans les couloirs ; il faut donner de l'usure une autre explication. M. de Baye pense que ces grottes ont été habitées avant de servir de dernier asile à quelques morts privilégiés. Cette hypothèse n'a rien d'inadmissible. M. Cartailhac croit, de son côté, « que les traces de fréquentation, le petit nombre de squelettes, les détails de leur installation prouvent qu'il s'agit uniquement de

grottes funéraires dans lesquelles on venait souvent accomplir des prescriptions rituéliques ; peut-être avaient-elles un caractère religieux : peut-être les corps s'y succédaient-ils ? »

De semblables sépultures existent, de nos jours, chez les Hovas de Madagascar ; M. Alfred Grandidier, qui a si bien étudié cette population, nous les décrit dans les termes suivants : « Ils ont des caveaux de famille, de vastes chambres souterraines, orientées de l'est à l'ouest, dont le sol est pavé, dont les côtés sont revêtus de grandes plaques de pierre et que ferme en haut une énorme dalle ; on y entre par une ouverture pratiquée dans le mur qui est situé du côté de l'ouest. Les corps sont déposés, enroulés dans des lambas et des nattes, les uns par terre, les autres sur des tablettes de pierre disposées horizontalement tout autour de la chambre mortuaire. De temps en temps, les familles hovas procèdent à une cérémonie qu'ils appellent *mamadika* et qui consiste à aller dans leur caveau changer les morts de côté afin qu'ils ne se fatiguent pas en restant longtemps dans la même position.

Cette cérémonie se fait d'ordinaire l'année qui suit la mort d'un des membres de la famille. C'est une occasion de fête et de réjouissance ; tous les parents sont convoqués et se rendent, revêtus de leurs plus beaux habits, musique en tête, au tombeau de famille, pour faire visite à leurs morts qu'ils retournent et enveloppent dans des lambas neufs. J'ai vu un jour passer, avec violons et tambours, un convoi qui transportait les ossements d'une femme hova de haut rang, du tombeau de son avant-dernier mari dans celui du dernier, où elle devait rester définitivement. Depuis quelques années, elle les avait tous visités les uns après les autres, tenant compagnie à chacun d'eux pendant quelques mois ; on l'enlevait de ce tombeau parce que la femme qui l'avait remplacée dans le cœur de ce défunt venait de mourir et avait besoin d'une place. »

Ce serait dans des visites de ce genre que les familles

néolithiques de la Champagne auraient usé le sol des couloirs conduisant aux grottes. Et M. Cartailhac voit une autre raison qui milite en faveur de la comparaison qu'il établit : à Madagascar, les morts sont déposés sur des tablettes de pierre disposées horizontalement autour du caveau; dans les grottes de la Marne, ils étaient placés sur des pierres plates, posées par terre et souvent apportées de loin. Ordinairement, ces pierres avaient été préalablement chauffées, au point que la chaleur a altéré la craie sur laquelle elles reposent.

Entre l'opinion de M. de Baye et celle de M. Cartailhac, il est bien difficile de se prononcer avec quelque certitude. Quelque plausible que semble l'une ou l'autre de ces théories, elles resteront toujours à l'état d'hypothèses. Nous avons relaté les deux; le lecteur choisira celle qui lui conviendra le mieux.

Ces grottes de la Marne sont, en tout cas, bien intéressantes, et nous nous y arrêterons encore un instant pour faire connaître quelques particularités relatives aux ossements. Nous savons déjà quelle était la position des squelettes dans les petites grottes remplies de cadavres; dans les autres, les morts étaient parfois accroupis, parfois allongés. Dans ce dernier cas, les pierres plates que nous venons de signaler, ne formaient pas toujours un lit complet sur lequel le cadavre reposât entièrement; quelquefois, elles se trouvaient uniquement sous les pieds, sous les reins et sous la tête. Plus d'une fois, les cadavres avaient été placés dessus lorsque les pierres étaient encore rouges, et la chaleur a à moitié carbonisé le squelette dont tous les os se trouvent cependant à leur place. Ce commencement d'incinération n'a donc pas pu être pratiqué ailleurs.

L'incinération était parfois bien plus complète, et on a trouvé des grottes remplies d'ossements brûlés, formant un mélange confus avec des cendres; des haches en pierre avaient aussi été placées dans le foyer, où elles s'étaient craquelées sous l'action du feu. Les restes des cadavres

incinérés étaient, dans quelques cas, recueillis, puis déposés en petits tas sur le sol lui-même ou, très rarement, dans un vase en terre; ce fait n'a été observé qu'une seule fois, et les os brisés que renfermait le vase ne semblaient pas tous avoir subi l'action du feu.

Nous rencontrons donc, en Champagne, à l'époque de la pierre polie, deux sortes de sépultures : dans les unes, les plus nombreuses, les morts étaient inhumés ; dans les autres, la crémation fait son apparition.

Nous pourrions ajouter encore quelques détails qui ne sont pas dénués d'intérêt. Un crâne, par exemple, était recouvert de perles en coquilles ou en ardoise, disposées comme si elles avaient formé une résille; un autre était recouvert d'un vase en terre, qui lui formait une sorte de coiffure. Enfin, un certain nombre de crânes étaient remplis d'ossements de tout jeunes enfants et de divers objets, tels que tranchets, coquillages et pendeloques.

II. Les monuments mégalithiques.

On appelle monuments *mégalithiques* des monuments construits au moyen de grandes pierres, dont les dimensions atteignent parfois des proportions qui renversent l'imagination. Pour n'en citer qu'un exemple, signalons l'allée couverte située auprès de Fontevrault (Maine-et-Loire), qui, au nombre des pierres formant le toit, en compte une de 22 mètres de longueur.

Les monuments mégalithiques ont fait chez nous leur apparition à l'époque de la pierre polie; l'usage s'en est continué pendant une partie de l'âge du bronze. Ils comprennent les *dolmens* et *allées couvertes*, les *menhirs* ou pierres levées, les *cromlechs* ou alignements de pierres levées. Parfois, sur une pierre plantée debout, s'en trouve posée une autre, de manière à former soit une *table*, soit un plan incliné, qu'on désigne vulgairement sous le nom

de *pierre branlante*. Un volume suffirait à peine pour faire connaître ces curieux témoins d'une civilisation disparue; nous serons donc forcé de nous en tenir aux points qui nous paraîtront présenter le plus d'intérêt.

Les *dolmens* (fig, 57), dont le nom a été emprunté au mot breton employé pour désigner ces monuments, sont des chambres formées de grandes dalles placées de champ les unes à côté des autres, et recouvertes par des blocs sem-

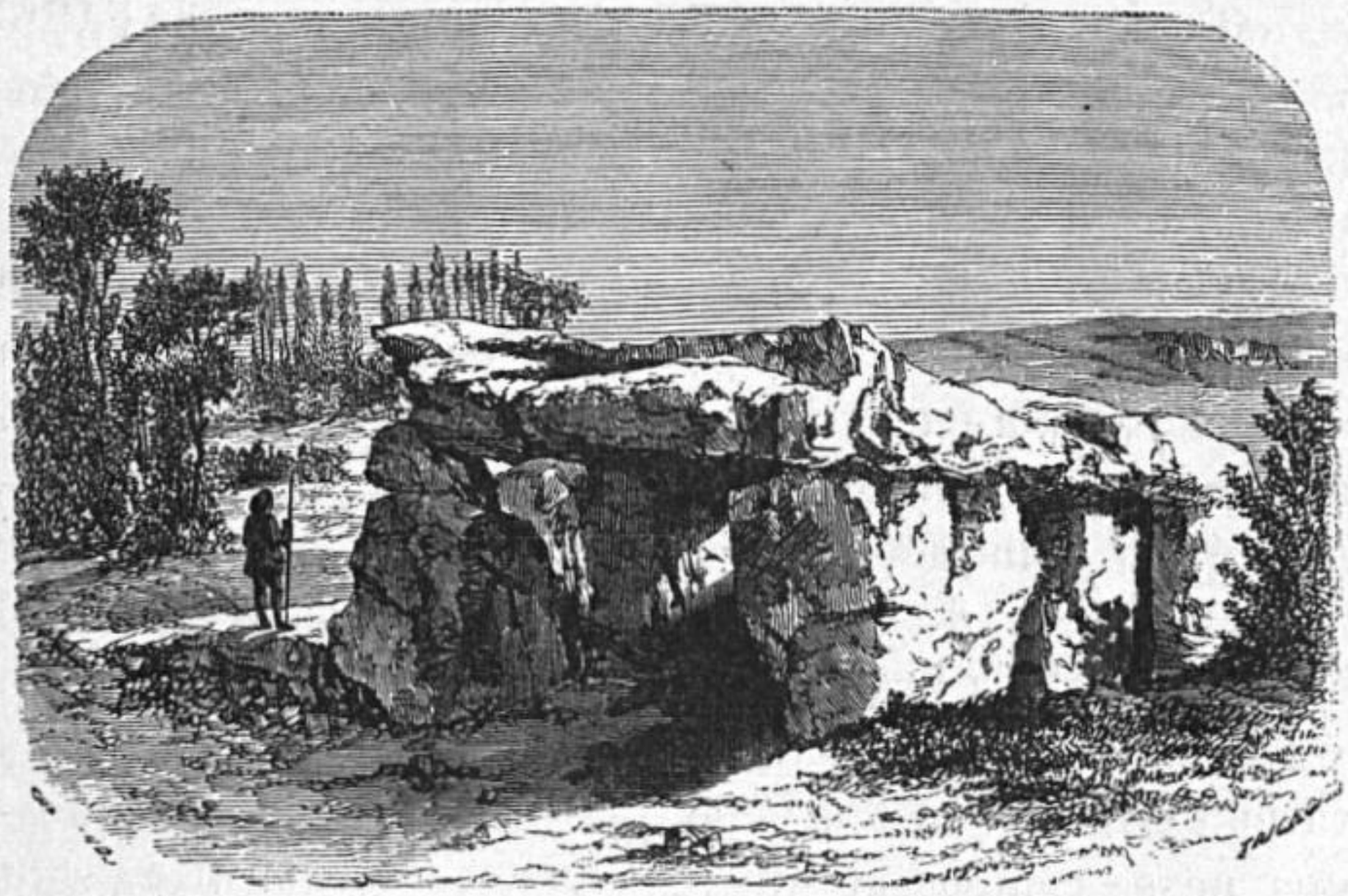

Fig. 57. — Dolmen de Conneré (Marne).

blables qui peuvent atteindre les dimensions que nous venons de signaler. Les plus petites pierres ne mesurent guère moins d'un mètre de large sur 2 mètres de long, et encore les blocs de cette petitesse sont-ils assez rares. Parfois, les roches dont se composent les dalles ne se rencontrent pas dans le pays où est élevé le dolmen et ont dû, par conséquent, être amenées de loin.

La chambre a une forme carrée ou rectangulaire. Lorsqu'elle est étroite et très allongée, le monument prend le nom d'*allée couverte*. On voit encore les deux genres de

monuments réunis de manière à ne constituer qu'un édifice unique : une allée couverte, plus ou moins longue, donne accès dans une partie élargie, qui forme le vrai dolmen; on a alors un dolmen à allée. Dans le plus grand nombre de nos départements, on désigne toutes ces constructions sous le nom de *pierres couvertes*.

Il existe en France un nombre considérable de dolmens, qui se retrouvent aussi dans le reste de l'Europe et dans d'autres parties du monde. Pour nous en tenir à l'Europe, signalons leur présence en Russie, dans le nord de l'Allemagne, en Danemark, en Scandinavie, dans la Grande-Bretagne, dans les îles de la Manche, en Espagne, en Portugal, en Corse et en Italie. Ils sont rares dans les Pays-Bas et en Belgique, ce qui peut s'expliquer par l'absence de matériaux convenables pour leur construction; on n'en a signalé aucun en Turquie, en Grèce, ni en Autriche. Si nous revenons maintenant à ceux de notre pays, nous verrons qu'ils manquent dans le Nord et qu'ils sont rares sur la rive gauche du Rhône; c'est surtout dans la moitié occidentale de la France qu'ils sont abondants.

Les dimensions des dolmens et des allées couvertes varient autant que leur état de conservation; quelques-uns ne se composent que de quatre blocs : trois sont plantés debout et forment les trois côtés d'un carré dont le quatrième reste ouvert; l'autre bloc, posé à plat sur les trois autres, constitue la toiture. A côté de ces petits dolmens, on rencontre de gigantesques allées couvertes, comme celle de Bagneux, près de Saumur (Maine-et-Loire). C'est une des plus belles et des mieux conservées de toutes celles qu'on connaisse jusqu'à ce jour. Souvent, le toit de ces monuments a disparu; d'autres fois, ce sont des dalles verticales qui manquent, et on voit alors d'énormes pierres ne reposant plus que sur deux piliers. Ces monuments en ruines, s'ils étaient seuls, n'apprendraient pas grand'chose sur leur mode de construction et leur destination. Heureusement, on en connaît aujourd'hui des centaines, parmi

lesquels il en est de bien conservés, et nous avons pu nous-même fouiller récemment aux Mureaux, dans Seine-et-Oise, une allée couverte qui était restée intacte jusqu'au commencement de l'année dernière. Hâtons-nous de dire que ce n'est pas le premier monument de ce genre qu'on ait trouvé dans cet état, et qu'actuellement il est possible d'en refaire l'histoire.

On s'est demandé pendant lontemps comment il avait été possible à des hommes ne possédant pas la moindre machine, de dresser des dalles de la dimension de celles qu'on rencontre partout, et surtout comment ils s'y sont pris pour hisser celles qui forment la toiture. C'est un problème dont la solution inquiète encore beaucoup de ceux qui voient un dolmen. On comprend que les hommes néolithiques, pour lesquels le temps était peu de chose, aient parfois amené de fort loin les matériaux gigantesques qui entrent dans les constructions ; ils avaient des animaux domestiques qu'ils pouvaient atteler au bloc posé sur des rouleaux ou sur un traîneau rudimentaire ; les hommes pouvaient eux-mêmes unir leurs efforts à ceux des animaux. Ce n'est donc pas le transport des matériaux qu'il semble difficile d'expliquer, mais leur mise en place seule.

On peut maintenant résoudre cette question : les dolmens étaient, ou des édifices souterrains, ou des monuments qu'on construisait dans un monticule fait pour la circonstance. Dans le sol ou dans le monticule, on creusait une tranchée limitant un espace carré ou rectangulaire, comparable aux fossés qu'on pratique pour y asseoir les fondations d'une maison. Le bloc amené sur le bord du fossé, on le faisait basculer, sans doute à l'aide de leviers. A côté, on plaçait de la même façon une autre dalle, en ayant soin de choisir celle dont le bord s'adaptait le mieux à celui de la précédente. Tous les blocs verticaux, étaient ainsi placés, de manière à ce que leur extrémité supérieure ne fît qu'affleurer le sol ; on glissait alors à plat des

dalles assez longues pour que leurs deux extrémités vinssent reposer sur les parois latérales. Si la chambre devait rester souterraine, il ne restait plus, pour terminer le travail, qu'à en déblayer l'intérieur. Lorsqu'on s'était proposé d'avoir un édifice à l'air libre, il fallait en dégager le pourtour; mais il est douteux que les hommes de l'époque néolithique aient cherché à construire des monuments de cette sorte. Si un bon nombre de dolmens et d'allées couvertes ne sont plus enterrés de nos jours, c'est que le monticule de terre a disparu, enlevé soit par les agents atmosphériques, soit par l'homme lui-même, à des époques plus récentes. Fréquemment, au contraire, on enfouissait la construction sous un gigantesque monticule de terre.

Ces chambres, dont nous verrons tout à l'heure la destination, ne restaient pas ouvertes. Souvent, les quatre côtés étaient clos de la même manière, mais une dalle d'une des extrémités pouvait se déplacer et constituait ainsi une véritable porte. D'autres fois, une des dalles de l'édifice, principalement une de celles qui fermaient les petits côtés, était percée d'un trou situé tantôt au centre de la pierre, tantôt à sa partie inférieure, et ressemblait alors à la porte d'un four. Enfin, l'entrée pouvait encore être ménagée entre deux blocs, qui ne se rejoignaient pas exactement dans toute leur hauteur. Cette ouverture était fermée soit par un bouchon en pierre, soit par une plaque de roche posée contre la dalle et s'appliquant parfois exactement dans une rainure, soit par une véritable porte mobile pour laquelle on établissait des montants, un linteau et un seuil.

Nous aurons terminé la description des dolmens et des allées couvertes lorsque nous aurons ajouté que les pierres en étaient parfois dégrossies, que, d'autres fois, elles étaient même couvertes de sculptures, quoique ces deux cas fussent exceptionnels. Disons encore que l'orientation de ces monuments était bien loin d'être constante.

Quelle était la destination des édifices que nous venons

de décrire? Si nous interrogeons à ce sujet nos paysans, nous en trouverons qui nous répondront que ce sont des maisons de fées, des tombes de géants, des palets du Diable, de Gargantua ou de Roland, ou bien encore des cabanes de César. Une foule de légendes circulent à leur sujet. Ici, c'est une fée qui, ayant laissé tomber à l'eau le fils qu'elle allaitait, alla l'enterrer et remplit son tablier de gravier pour recouvrir le petit cadavre; ce sont ces graviers qui formèrent un dolmen. Là, c'est la Vierge ou les saints qui remplacent les fées. A Poitiers, la pierre levée a été transportée tout d'une pièce à l'endroit où elle se trouve par Radegonde, à l'époque où elle habitait cette ville; la sainte avait pris dans son tablier les cinq grosses pierres d'appui, et sur sa tête celle qui forme la table; arrivée au point qu'elle avait choisi, elle déposa le tout à terre.

Le diable joue plus d'une fois un rôle analogue, ou bien c'est une druidesse qui a lancé contre saint Martin la Pierre du Diable. En Touraine, Gargantua est l'auteur de beaucoup de monuments mégalithiques : ici, un dolmen n'est autre chose qu'un palet lancé par le géant sur des roches qui lui servaient de mire; là, c'est une pierre qu'il avait dans son soulier et qui vint tomber, lorsqu'il s'en débarrassa, à l'endroit où elle est restée.

Nous n'en finirions pas si nous voulions rapporter toutes les traditions populaires relatives aux dolmens. Ajoutons seulement que, dans quelques endroits, on se figure que les pierres dont ils sont formés dansent ou se déplacent dans certaines circonstances, notamment à Noël, et que presque partout on est convaincu que ces monuments contiennent des trésors renfermés dans la peau d'un bœuf ou d'un veau, ou bien un lion, un veau, une chèvre en or. Aux Mureaux, les bonnes gens se figuraient qu'il y avait une Vierge blanche, quelques-uns disaient une Vierge en argent.

Ces légendes, qui nous font sourire aujourd'hui, n'ont

pas toujours eu ce résultat. Les monuments mégalithiques ont été pendant longtemps, et sont encore dans quelques campagnes, l'objet d'un culte : aussi les conciles ont-ils, à plusieurs reprises, tenté de s'élever contre ces coutumes. Le meilleur moyen qu'ils aient trouvé fut d'ordonner la destruction de ces édifices et de considérer comme coupable de sacrilège quiconque s'y refusait. Par suite de cette mesure, un grand nombre ont été démolis. Les autres ont continué à exercer l'imagination non seulement du peuple, mais des écrivains. Nous ne rapporterons pas les opinions émises par les nombreux auteurs qui s'en sont occupés; il nous suffira de dire que plus d'un ne fit que rééditer les légendes populaires, que d'autres y virent le résultat de bouleversements produits par les déluges, les tremblements de terre ou quelque autre cause accidentelle. et que, parmi ceux qui attribuèrent les dolmens à la main de l'homme, les uns les firent remonter aux druides, les autres aux Romains. Au sujet de leur usage, les avis furent encore partagés : ce furent des maisons, des temples ou quelque chose d'analogue. Enfin, le 7 ventôse an VII. Legrand d'Aussy lut devant l'Institut un remarquable travail sur *Les anciennes sépultures nationales* ; il adoptait pour les désigner le nom breton de *dolmin*, proposé par La Tour d'Auvergne, et les considérait comme des chambres funéraires.

Les fouilles méthodiques pratiquées dans ces dernières années nous ont montré que ces sépultures renfermaient généralement un grand nombre de squelettes. Parfois, les cadavres étaient déposés avec symétrie ; d'autres fois, ils étaient entassés le long des parois, et il semble qu'on ait cherché le moyen d'en faire tenir le plus grand nombre possible. Dans certains dolmens, les ossements sont empilés sans ordre, ce qui a permis de supposer que les cadavres y avaient été apportés lorsque les chairs avaient déjà disparu ; les morts auraient été déposés d'abord dans une sépulture temporaire, et ce ne serait qu'une fois déchar-

nés que les ossements auraient été apportés dans le monument mégalithique, qui constituait la sépulture définitive. On invoque à l'appui de cette manière de voir l'exemple de populations sauvages de nos jours; on cite également la coutume qui existait en France aux XII^e^ et XIII^e^ siècles. A cette époque, on décharnait les cadavres des grands personnages. « Une corporation appelée les « hanouards », porteurs de sel, possédait ce privilège de saler et de faire bouillir les rois de France. On enterrait séparément les chairs et le squelette. C'est ainsi que furent traités Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, saint Louis, Philippe le Hardi et sa femme Isabelle d'Aragon.... En Espagne, à l'Escurial, on fait visiter au voyageur une chambre spéciale où les rois défunts font un stage avant d'être placés dans leur tombe définitive. Le nom de cette crypte est absolument réaliste : « *El Putrido* ». (Cartailhac). En Bretagne, en Sicile et dans bien d'autres pays, on continue à réunir, après un certain temps, les os des morts dans des charniers ou reliquaires. Les dolmens étaient-ils, comme on l'a dit, les reliquaires d'autrefois ? Le fait est possible pour un certain nombre; mais le dolmen que nous avons fouillé aux Mureaux, et qui renfermait des squelettes avec tous leurs os en place, le dolmen de Montigny l'Engrain (Aisne), qui a montré à M. Vauvillé des cadavres disposés avec symétrie et ayant également laissé leurs ossements dans leurs rapports naturels, ces dolmens, disons-nous, n'ont pu recevoir des os décharnés. Il n'est pas admissible que les hommes de la pierre polie aient eu la patience, et surtout les connaissances anatomiques nécessaires pour remettre à leur place des os séparés par la putréfaction.

Au milieu des restes humains, on trouve dans les dolmens, comme dans les grottes artificielles de la Marne, une foule d'objets, armes, outils, poteries ou parures de l'époque néolithique. Dans le chapitre suivant, nous verrons quelle est la signification de ces objets déposés à côté des morts.

Les autres monuments mégalithiques avaient peut-être une destination tout autre que les dolmens ; on en est réduit à des conjectures sur les *menhirs* et les *cromlechs*. Pour ne pas les séparer des édifices caractérisés par de gros blocs de pierre, nous dirons ici deux mots de ces monuments, qui semblent bien contemporains des dolmens.

Les *menhirs* (fig. 58) sont de grandes pierres plantées debout, sans doute par le procédé qui était employé pour dresser les dalles des dolmens. Le plus grand était la *pierre des fées* ou la *grande pierre* de Locmariaker (Morbihan), aujourd'hui couché sur le sol et brisé en trois morceaux; il mesure 21 mètres de long sur 4 mètres d'épaisseur ; son poids est de 250 000 kilogrammes. Le menhir de Plésidy (Côtes-du-Nord) a 11 m. 20 de hauteur, et celui de Plouarzel (Finistère) 11 m. 05. Soixante pierres levées de la Bretagne dépassent 5 mètres. En Auvergne, le plus haut, celui de Davayat, n'a que 4 m. 66, et ceux du reste de la France ne sont pas plus élevés. La forme de ces pierres varie selon la nature de la roche ; lorsqu'elles présentent des traces de travail, ce ne sont que des cavités en forme de petites cuvettes ou quelques sculptures dont nous parlerons dans le dernier chapitre.

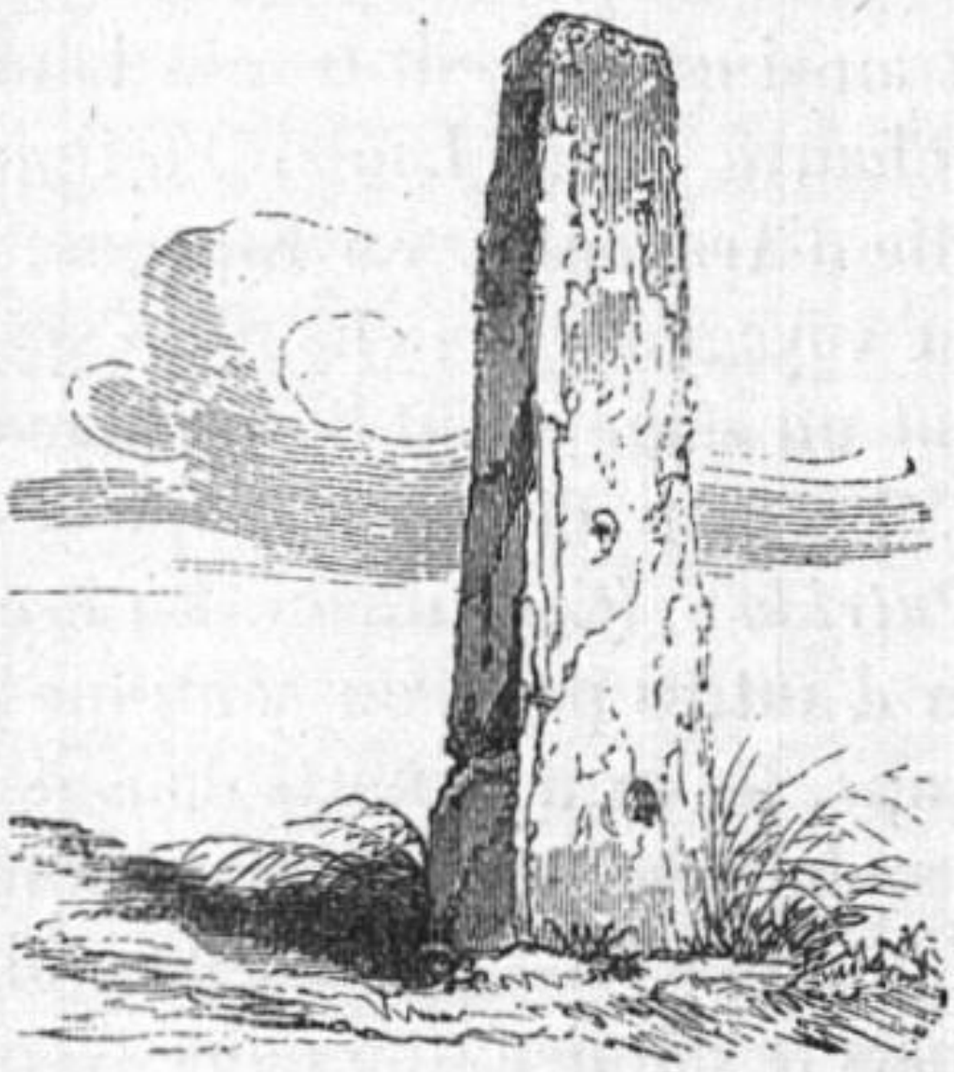

Fig. 58. — Menhir.

Les *cromlechs*, avons-nous dit, ne sont que des alignements de menhirs. Leur nom, comme ceux de dolmens et de menhirs, a été emprunté au breton. Les plus célèbres cromlechs se trouvent à Carnac, en Bretagne (fig. 59), où ils

forment trois alignements se faisant suite, quoique séparés par un certain espace. Chacun de ces alignements comprend de 10 à 13 lignes de menhirs, laissant entre elles des allées d'une largeur à peu près égale ; les blocs sont assez régulièrement espacés et leurs dimensions diminuent graduellement des extrémités au centre. Les enceintes que

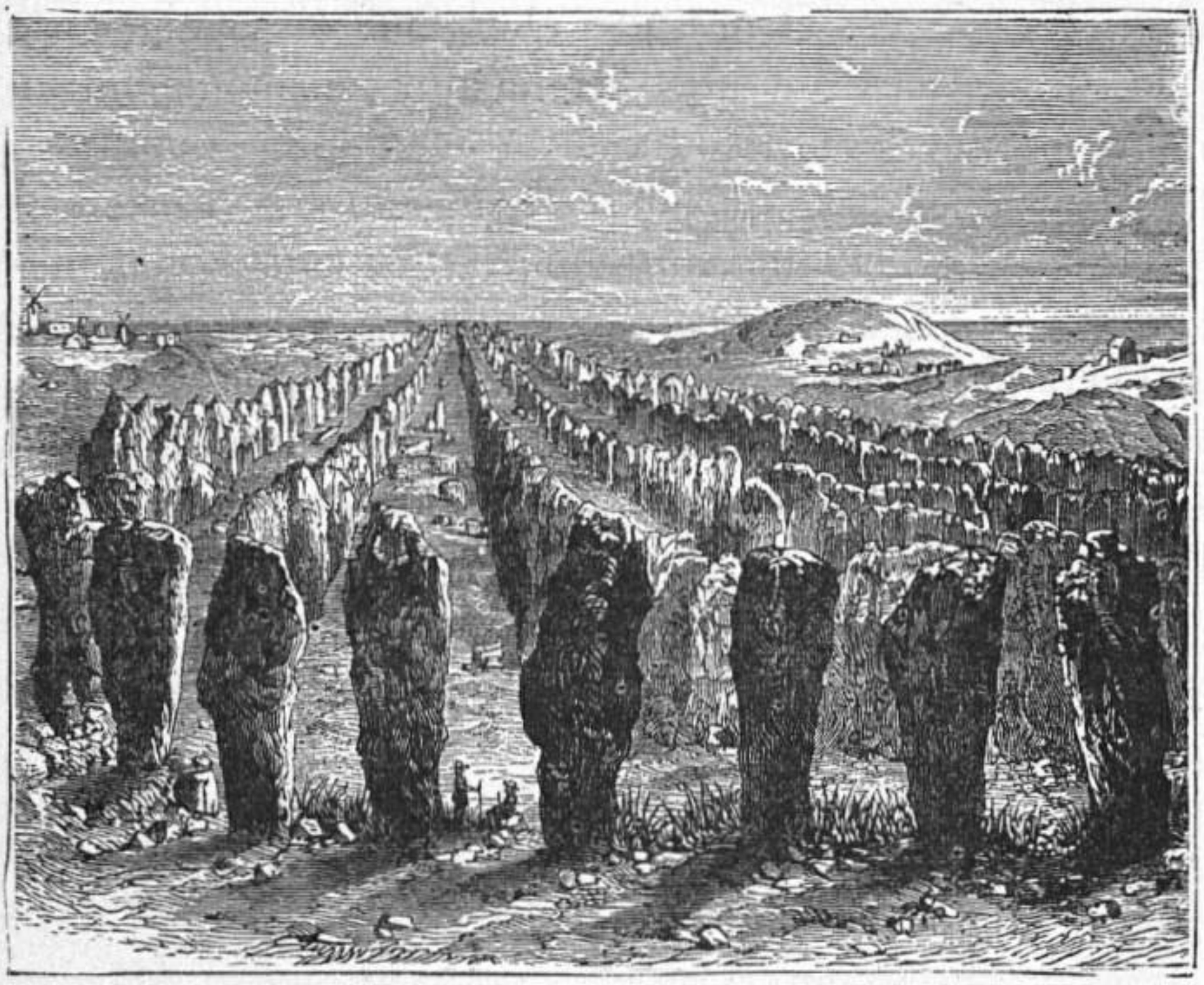

Fig. 59. — Alignements de Carnac (Morbihan).

forment les cromlechs sont circulaires, ovales ou rectangulaires.

Ce qu'on peut conjecturer de la signification des menhirs et des cromlechs se réduit à peu de chose. Chez les Juifs, chez les Kabyles, on plantait des pierres pour perpétuer le souvenir de quelque grand fait ou pour consacrer une délibération importante. Chez une foule de populations, des pierres semblables sont sacrées, et on leur rend un

culte. Chez nous-mêmes, malgré les décrets des conciles auxquels nous avons fait allusion, le culte des pierres n'a pas entièrement disparu, et on pourrait citer telle localité de l'ouest de la France, qui possède un menhir d'une forme particulière auquel les femmes vont en cachette demander de les rendre fécondes.

Mais on sait aussi que les pierres plantées sont souvent l'indication de sépultures et qu'on retrouve cet usage à toutes les époques et presque chez tous les peuples. On a pu constater parfois que des menhirs surmontaient un monticule de terre, recouvrant lui-même une sépulture. On a encore observé que des alignements se trouvaient autour de tombes mégalithiques. Que faut-il conclure de tout cela? Les menhirs étaient-ils des pierres sacrées, et les cromlechs des sortes de temples à ciel ouvert? Servaient-ils à indiquer l'emplacement de sépultures? C'est un mystère qu'il serait aujourd'hui téméraire de tenter d'éclaircir.

Après cette petite digression sur les menhirs et les cromlechs, revenons aux dernières sépultures qu'il nous reste à décrire.

III. Sépultures diverses.

En dehors des grottes sépulcrales naturelles ou artificielles, des dolmens et des allées couvertes, il existait d'autres modes de sépulture, à l'époque de la pierre polie; la plupart, d'ailleurs, se rattachent à l'un des précédents.

On a rencontré parfois des dolmens, des allées couvertes, qui manquaient de toiture et qui, suppose-t-on, n'avaient jamais été couvertes de dalles; au lieu d'être en pierre, le toit aurait été en bois. Ce serait, au reste, la seule particularité qui les distinguerait des dolmens véritables.

En Bretagne, dans la presqu'île de Quiberon, et sur d'autres points, se trouvent de petits caissons en pierres, rappelant encore les dolmens, mais de dimensions si réduites qu'on en a compté 27 sur un espace de 160 mètres carrés.

Dans le bassin de Paris, il n'est pas rare de mettre au jour de petits dolmens, situés sur la pente des collines et si bien enfouis sous les alluvions que rien n'en révèle l'existence. Le sol en est dallé de petites pierres plates, et assez souvent la chambre est subdivisée par de petits murs transversaux, qu'il est facile d'enjamber. Parfois, une des parois ou même les deux, au lieu d'être en grosses dalles, sont remplacées par un mur en pierres sèches. Généralement, la hauteur du monument ne permet pas à un homme de s'y tenir debout.

Dans les environs d'Arles, on a observé des galeries creusées dans la roche, à ciel ouvert, mais dont l'ouverture supérieure avait ensuite été bouchée par de grandes pierres bien ajustées. On descend dans ces allées couvertes d'un nouveau genre par un escalier formé d'énormes marches. Elle sont précédées d'un vestibule. Ces sépultures forment, en réalité, la transition entre les grottes artificielles et les dolmens.

En 1877, nous avons décrit une sépulture de ce genre qui avait été découverte à Brézé, près de Saumur (Maine-et-Loire). La petite galerie, de 4 mètres de long sur 1 m. 40 de large, avait été creusée dans la marne, puis recouverte de dalles de calcaire, dont la face inférieure avait été dégrossie et ornée de lignes en creux formant des croix, des triangles et quelques autres figures très simples.

Un dernier type de grotte artificielle a été étudié à Mizy (Marne). Sous trois blocs de meulière qui gisaient à la surface du sol, on a creusé un souterrain qui, comme celui d'Arles, se trouve recouvert par des pierres isolées, arrivées là sans doute accidentellement, au lieu d'y avoir

été placées par l'homme. Le caveau étant ouvert dans un terrain meuble, on a élevé, le long de ses parois, des murs en calcaire. Des dalles minces et brutes, également en calcaire, recouvrent tout le sol. L'entrée était fermée par trois pierres verticales.

Nous laisserons de côté quelques autres sépultures, qui

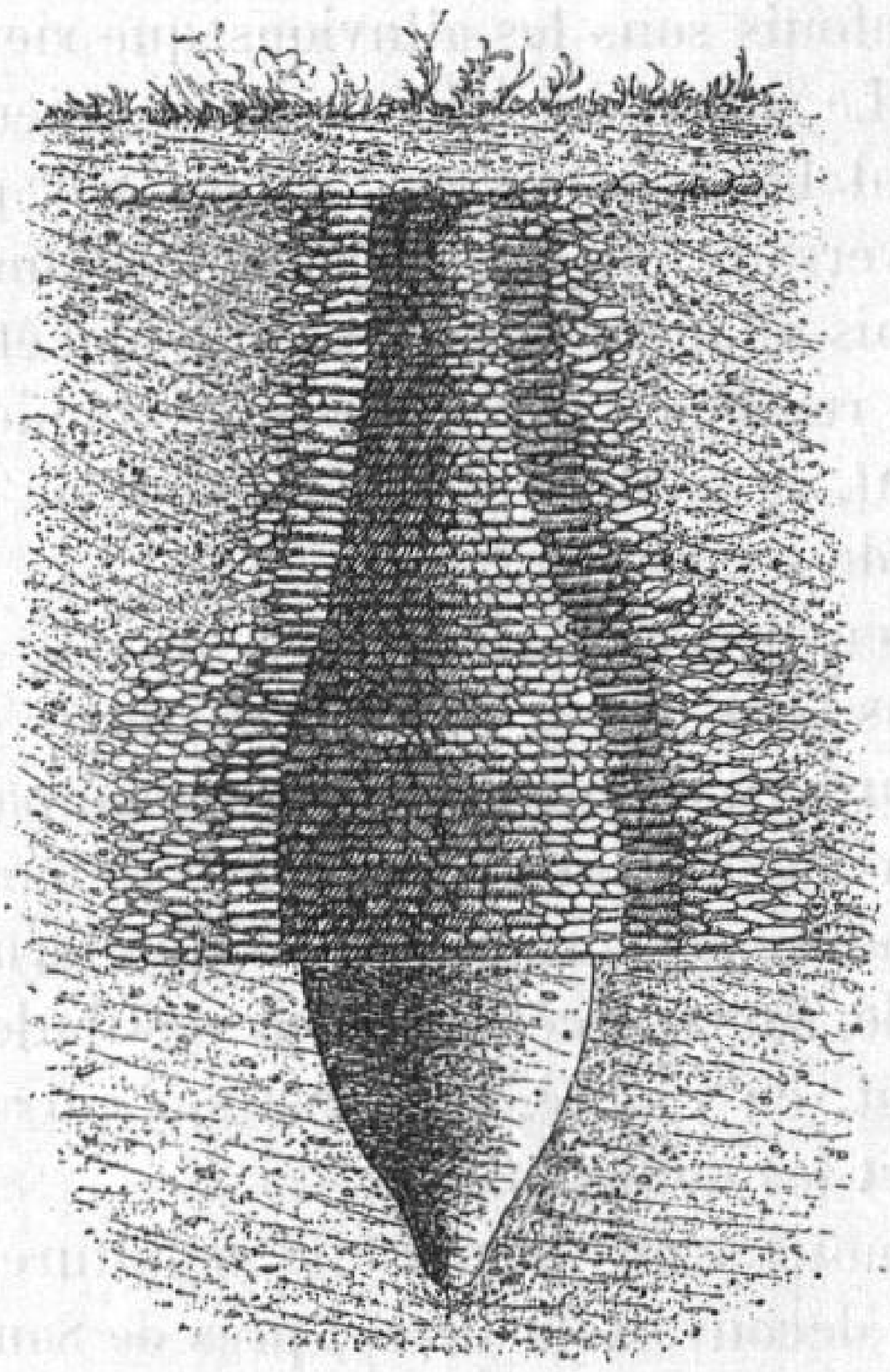

Fig. 60. — Puits funéraire de Marzabotto (Italie).

ne présentent qu'un intérêt restreint et se rattachent plus ou moins à celles déjà décrites, pour arriver de suite aux puits funéraires. A Ribemont (Aisne), on a trouvé dans deux grandes fosses rectangulaires des ossements humains calcinés, brisés en fragments disposés en petits tas sur des morceaux de grès bruts. Des haches en pierre polie, des éclats de silex et des emmanchures en bois de cerf indiquaient l'âge de la sépulture.

Les vrais puits funéraires sont des excavations naturelles ou creusées par l'homme, dans lesquelles des cadavres ont été inhumés (fig. 60). De six puits de Tours-sur-Marne, on a extrait environ cent cinquante squelettes.

Il ne nous reste plus à signaler qu'un seul genre de sépulture. Dans les travaux entrepris pour la construction de nouveaux forts sur notre frontière de l'Est, on a mis à jour une ancienne enceinte entourée d'une muraille, dans l'épaisseur de laquelle on a trouvé de nombreux squelettes ; beaucoup étaient incinérés. Un squelette de jeune fille n'avait subi qu'un commencement de carbonisation. Les morts devaient avoir été inhumés à mesure qu'on construisait la muraille.

Peut-on supposer que chaque système d'inhumation était l'apanage d'une des races qui vivaient alors? Évidemment non. La plupart des fouilles ont été faites, il est vrai, par des amateurs qui n'attachaient de prix qu'aux objets travaillés par l'homme de cette époque, et qui ont négligé de récolter les ossements ; de sorte que nous avons encore beaucoup à apprendre sur les races de l'époque néolithique. Nous savons cependant que le même dolmen renfermait parfois les types humains les plus différents, et, par conséquent, nous devons croire que la variété dans les sépultures tenait moins à la diversité des races qu'aux conditions dans lesquelles elles vivaient.

Nous avons constaté dans presque tous les genres de sépulture des traces d'incinération ; l'inhumation simple était cependant de beaucoup plus fréquente. Il serait intéressant de rechercher si la coutume de brûler les morts a été introduite par quelque nouvelle peuplade, mais les éléments nous font absolument défaut pour aborder l'examen de cette question.

LES PREUVES DE LA RELIGIOSITÉ A L'ÉPOQUE DE LA PIERRE POLIE L'ART NÉOLITHIQUE

I. *Mobilier funéraire.*— La religiosité prouvée par les soins donnés aux morts et par le mobilier funéraire. — On déposait près du défunt tout ce qui pouvait lui être utile dans une autre vie. — Objets votifs.

II. *Gravure et sculpture.* — Signes gravés sur les dolmens. — Sculptures des grottes artificielles : la hache sacrée et la divinité féminine. — Les pierres à écuelles.

III. *Sacrifices et opérations.* — Les prétendus sacrifices humains. — La trépanation ; procédés employés pour pratiquer cette opération chirurgicale ; sa fréquence ; son but. — Elle indique une croyance au surnaturel. — Trépanation posthume. — Les amulettes crâniennes. — La trépanation préhistorique aurait fait partie d'une cérémonie d'initiation.

IV. *L'art néolithique.* — Son infériorité sur l'art de La Madeleine ; les motifs de cette décadence.

I. Mobilier funéraire.

Les hommes de l'époque néolithique avaient certainement des croyances religieuses ; c'est un fait que personne ne met en doute, et qui a surtout été mis en évidence par l'étude des sépultures.

Les soins donnés aux morts suffiraient presque, à eux seuls, à démontrer que les hommes de l'époque dont nous parlons croyaient à une autre vie ; une foule de détails viennent d'ailleurs corroborer cette opinion. Les instruments, les objets de toutes sortes qu'on trouve à côté des

cadavres, ont, pour la plupart, été placés là pour servir aux défunts dans le monde des esprits ; autrement, on ne comprendrait pas que les vivants eussent ainsi sacrifié des armes, des outils, des vases, des ornements divers, qui leur avaient coûté bien souvent beaucoup de travail et de patience. Examinons rapidement ce mobilier funéraire.

Parmi les objets qui se trouvent le plus fréquemment dans les tombeaux, figurent les pointes de flèches en os et surtout en silex. Dans le nombre, il en est assurément qui avaient occasionné des blessures et déterminé la mort des individus dont on rencontre les restes; elles ont été introduites avec les corps dans les sépultures. M. de Baye a remarqué, par exemple, que, dans certaines grottes artificielles, les pointes ne se trouvaient jamais dans un espace vide; ce n'était qu'après avoir enlevé les squelettes, qu'il les découvrait au milieu de la poussière provenant de la décomposition des cadavres. Il a ramassé des vertèbres humaines portant encore des pointes de flèches profondément engagées dans l'os. Mais ces armes ont été parfois recueillies à une distance des cadavres où elles ne pouvaient avoir été mises qu'intentionnellement.

Le fait est encore bien plus frappant lorsqu'il s'agit de haches en pierre polie. Nous avons parlé de cette grotte qui contenait dix haches emmanchées, plantées debout entre la paroi de la chambre et les squelettes; dans une foule d'autres, elles étaient rangées le long des parois, le tranchant en l'air. Il est bien évident qu'elles ont été mises là dans un but qu'il est facile de saisir ; dans l'autre vie, le guerrier avait besoin d'armes, et on en déposait à côté de son cadavre.

Ce n'étaient pas seulement les armes qui étaient nécessaires aux défunts, mais tous les objets dont ils s'étaient servi sur la terre ; aussi retrouve-t-on, dans les sépultures, des spécimens de toute l'industrie de l'époque : couteaux en silex, grattoirs, poinçons, lissoirs, vases en terre, etc.

Sans parler des parures qu'on avait l'habitude de laisser aux morts, on plaçait souvent à leurs côtés, principalement en Bretagne, des haches en jadéite, de dimensions telles qu'elles n'avaient jamais dû constituer des instruments usuels : les unes sont d'une taille trop grande et atteignent jusqu'à cinquante centimètres ; les autres, au contraire, sont si petites que parfois elles ne dépassent pas deux centimètres. Il n'est pas rare de rencontrer ces haches brisées intentionnellement par le milieu. Il y avait là un rite funéraire, dont l'explication nous échappe.

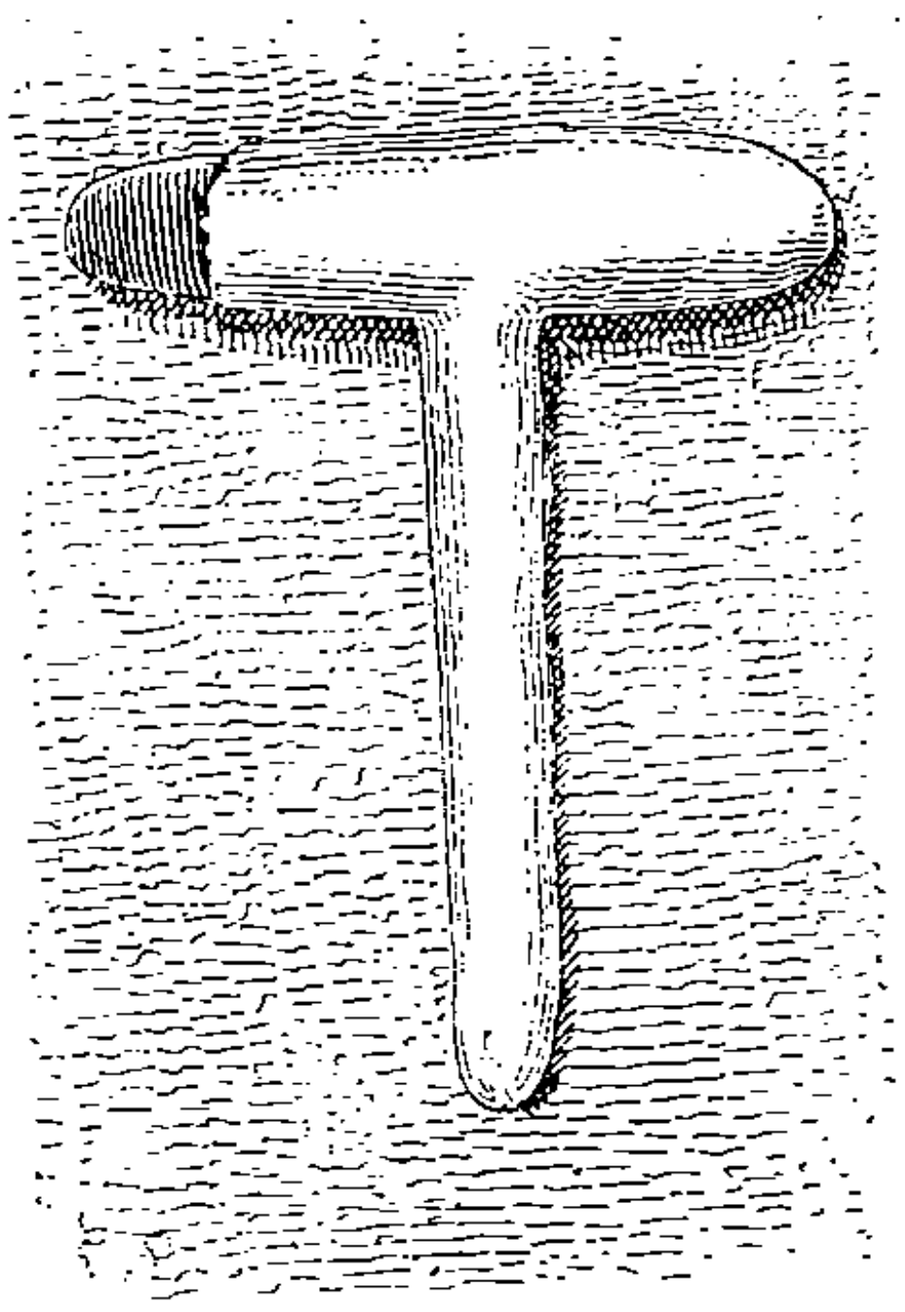

Fig. 61. — Hache sculptée sur une grotte de la Marne, d'après M. de Baye.

La hache semble, d'ailleurs, avoir joué un rôle important dans les conceptions religieuses des hommes néolithiques ; on en trouve de minuscules, percées d'un trou de suspension, et qui n'étaient sans doute autre chose que des amulettes. Les haches gravées ou sculptées sur les tombes devaient avoir également un sens symbolique.

II. Gravure et sculpture.

Dans les antégrottes des sépultures artificielles de la Marne, se voient des haches sculptées de chaque côté de la porte avec un soin tout particulier (fig. 61) ; en outre, l'instrument lui-même est parfois peint en noir, pour le distinguer nettement de l'emmanchure. Les mêmes sculptures ont

été trouvées sur les dalles de dolmens de la Bretagne : un seul pilier d'un dolmen de Gavr'inis (Morbihan) porte dix-huit haches de pierre emmanchées. Sans doute, à cause des services qu'elle rendait, soit comme instrument de travail, soit comme arme de guerre, la hache était l'objet

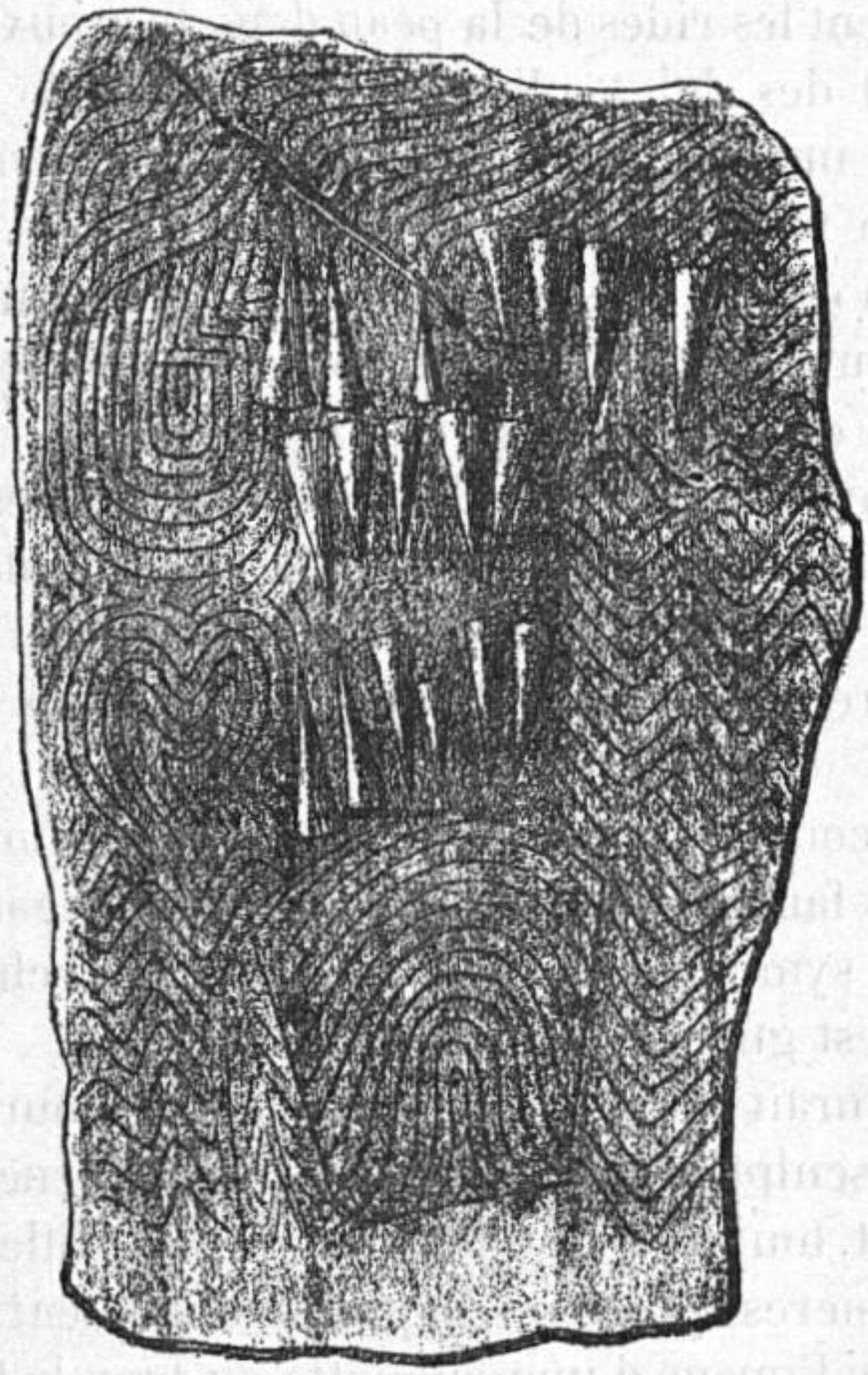

Fig. 62. — Dalle gravée de l'allée couverte de Gavr'inis (Morbihan).

d'un culte, comme elle le fut plus tard chez les Égyptiens, les Chaldéens et les Grecs.

Un grand nombre de gravures se voient sur les pierres des dolmens de la Bretagne (fig. 62). Disons en passant que ces gravures manquent sur les roches les plus dures et que, à Gavr'inis, par exemple, deux piliers de quartz sont bruts, tandis que tous ceux de granit sont sculptés. C'est que les

outils de silex, qui sont parfaitement capables de tracer des sillons à la surface du granit, n'entament pas le quartz.

Les signes des dolmens bretons sont de plusieurs sortes : les uns résultent de combinaisons variées de lignes droites, courbes, ondulées, isolées ou parallèles, de segments de cercles concentriques, de spirales rappelant assez les figures que dessinent les rides de la peau dans le creux de la main et au bout des doigts. Il est très difficile de donner une idée de ces images, que seule la gravure pourrait rendre. Ailleurs, on voit, dans une sorte de cartouche affectant la forme d'un étrier, plusieurs signes énigmatiques ; ailleurs encore, l'empreinte d'un pied ou bien des cercles, des points, des espèces de serpents, etc., etc.

Ce sont aussi des lignes droites, formant des croix, des triangles et quelques autres figures très simples, qui sont gravées à la partie inférieure des dalles qui recouvrent la sépulture néolithique de Brézé, que nous avons jadis décrite.

Doit-on considérer toutes ces gravures comme des ornementations fantaisistes, ou bien faut-il les regarder comme des signes symboliques dont le sens nous échappe ? C'est ce qu'il n'est guère possible de décider.

Il ne saurait y avoir le même doute pour les figures humaines sculptées sur les grottes de la Marne, dans l'antégrotte, et toujours à gauche en entrant. Elles sont tellement grossières que, dans le premier moment, on a cru y reconnaître l'image d'une chouette ou bien la figure d'une divinité moitié chouette et moitié femme ; mais on a renoncé à cette idée, lorsqu'on en eut trouvé un plus grand nombre et qu'on put passer des plus imparfaites aux plus fidèles. L'une ne montre qu'un nez placé vers le sommet de la tête et un collier formé de perles variées, portant au milieu un grain plus gros, figurant un médaillon. Au-dessous du collier, on voit une hache de pierre emmanchée.

Une autre sculpture représente la même tête avec deux points noirs pour simuler les yeux. Le collier porte, au

milieu, un gros grain peint en jaune. La hache de pierre est remplacée par deux seins assez proéminents. Une troisième sculpture, enfin (fig. 63), montre le même nez, des yeux sem-

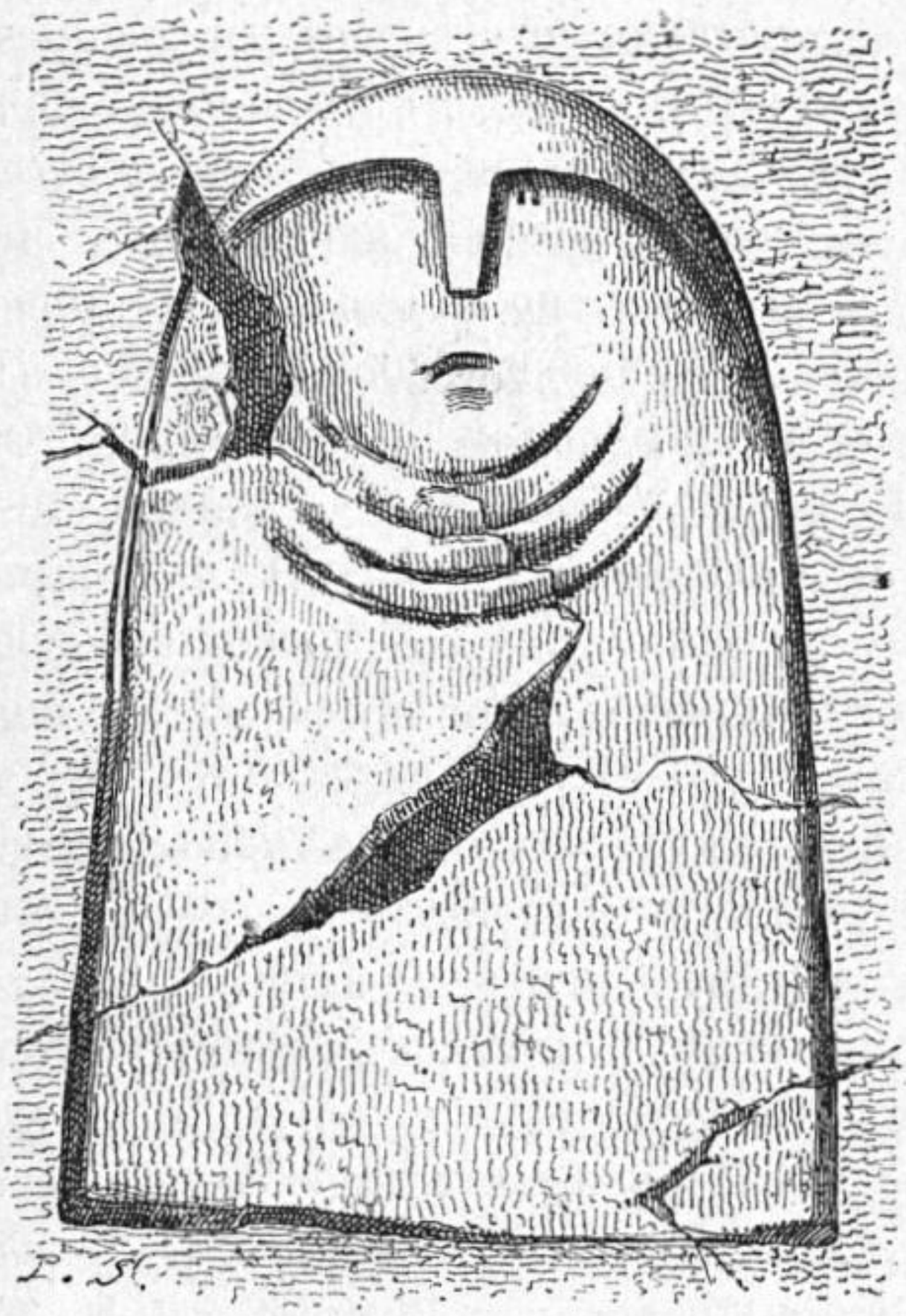

Fig. 63. — Figure humaine sculptée sur les parois d'une grotte de la Marne, d'après M. de Baye.

blables, une bouche nettement indiquée et, au-dessous, un collier à plusieurs rangs.

Il est à noter qu'aucune de ces figures n'offre de bras. Broca n'a pas hésité à y voir l'image d'une divinité féminine, et cette interprétation a été généralement acceptée. « Si elle est vraie, dit M. de Quatrefages, comme tout permet de le croire, nous avons sous les yeux la plus ancienne forme connue que l'homme ait imaginée pour représenter un de ces êtres auxquels s'adressent des hommages. »

En dehors des gravures et des sculptures dont nous venons de parler, et qui semblent se rattacher aux idées religieuses des hommes de la pierre polie, il nous faut encore signaler les pierres à cupules ou à écuelles (fig. 64). Ces cuvettes sont généralement creusées par groupes, soit sur les dalles des sépultures, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, soit sur des menhirs, soit sur de grandes pierres isolées. Parfois, on en compte jusqu'à quatre-vingts sur un seul bloc, et, leur présence ne pouvant s'expliquer par une cause naturelle, on est bien forcé de les attribuer à l'homme.

Quelle était la signification de ces godets? On a prétendu qu'ils étaient le produit de l'oisiveté des peuples primitifs; on voit encore, a-t-on dit, les bergers graver toutes sortes de figures sur les rochers des parages où paissent leurs troupeaux. Mais le fait est trop général pour qu'on puisse admettre cette explication, qui ne saurait d'ailleurs être acceptée pour les écuelles creusées sur les parois de dolmens enfouis sous terre. On s'est demandé si, par leur groupement, elles ne figuraient pas quelques constellations, ce qui ne pourrait s'appliquer aux cupules qui ne sont pas disposées par groupes. Elles avaient assurément un sens mystérieux qui devait être compris dans une grande partie de l'Europe. Elles sont encore l'objet de superstitions : « Partout, dit M. Cartailhac, lorsque le bloc à écuelles était à découvert ou qu'il a été par hasard mis au jour, il est resté ou il est devenu l'objet de l'attention populaire. Mais les superstitions et les légendes qui le concernent maintenant n'ont sans doute aucun rapport avec son histoire primitive et sa valeur d'autrefois.

Dans toute la péninsule indienne, on voit les femmes hindoues apporter de l'eau du Gange jusque dans les montagnes de Pendjab et en arroser ces pierres dans les temples où elles vont implorer la divinité en vue de devenir mères.

Dans le département de l'Ain, lorsque les jeunes filles

et les veuves allaient en pèlerinage à l'antique chapelle de Saint-Blaise, elles passaient à Thoys et près d'un petit bloc erratique ovale, couvert d'une soixantaine de cupules; là, elles se livraient à certaines pratiques pour obtenir un époux dans l'année.

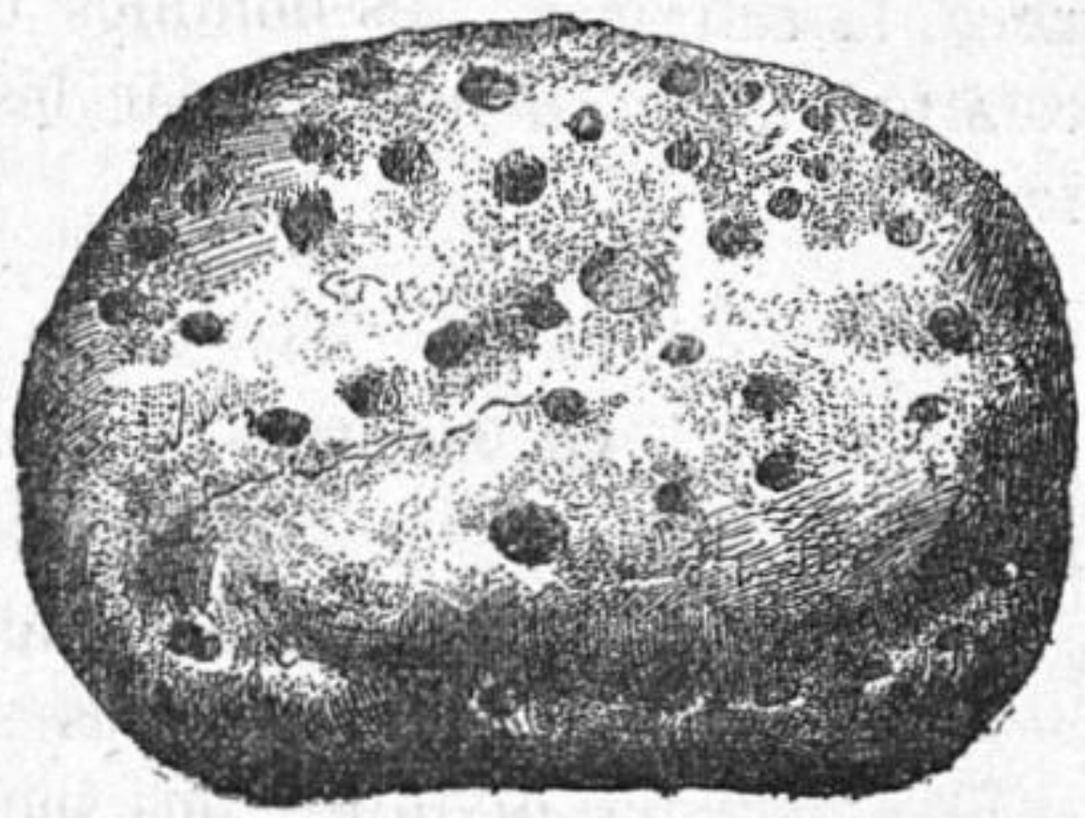

Fig. 64. — Pierre à écuelles.

Aux Pyrénées, non loin de Bagnères-de-Luchon, l'un des plus grands blocs des alignements et des enceintes qui couvrent la montagne d'Espiaup et remontent à l'âge du bronze, le *Cailhaou des pourics*, « le caillou des poussins », tire son nom de ses soixante-deux fossettes et était autrefois vénéré. Ce sont pourtant ses voisins sans cupules, le *Cailhaou d'Arriba Pardin* et la *Peyra dé Peyrahita*, qui accaparent, d'après M. J. Sacaze, les sympathies intéressées des jeunes femmes et des amoureux.

Dans les pays scandinaves, on connaît ces pierres sous le nom d'*Elfenstenars*, pierres des Elfes, et, de nos jours encore, les habitants y déposent des offrandes pour les âmes des morts qui attendent le moment d'être revêtues de nouveau d'un corps mortel.

En Suisse, des paysans superstitieux apportent aussi, à certains jours de l'année, leurs offrandes sur ces pierres.

Mais il faut écarter l'idée que leurs vieux ancêtres faisaient de même; les écuelles, si souvent creusées sur les parois verticales et même sous le plafond des sépultures, n'étaient certainement pas destinées à recevoir des objets ou un liquide quelconque.

En définitive, nous connaissons l'antiquité de la plupart de ces sculptures; elles indiquent une pensée com-

mune, sinon une origine commune; mais elles restent inexpliquées. »

Que les pierres à écuelles aient eu ou non un caractère sacré, la religiosité des hommes de la pierre polie n'en reste pas moins démontrée par les faits que nous avons signalés plus haut.

III. Sacrifices et opérations.

On a prétendu que les constructeurs de dolmens non seulement croyaient à des êtres supérieurs, mais qu'ils offraient à leurs divinités des sacrifices humains. Cette assertion ancienne se trouve rééditée dans des livres récents de vulgarisation, où l'on voit représentés les autels sur lesquels on égorgeait les victimes. Aucun fait cependant n'est venu à l'appui d'une telle hypothèse, qui remonte déjà à près d'un siècle. C'est, en effet, le citoyen Coret, plus connu sous le nom de La Tour d'Auvergne, qui, dans son ouvrage sur les *Origines gauloises*, a dit que les dolmens étaient les autels sur lesquels les Gaulois juraient leurs traités et où les druides égorgeaient des hommes. Il a été amplement démontré, depuis lors, que ces monuments n'avaient rien à voir avec les Gaulois et qu'ils leur étaient bien antérieurs. Dès l'an VII, Legrand d'Aussy réfutait l'opinion de La Tour d'Auvergne; celui-ci ne fondait son assertion que sur le témoignage de César, et Legrand d'Aussy lui répondait : « Puisque M. Coret cite encore ici pour autorité César, je le prierai d'observer... que nulle part il ne dit que des hommes fussent égorgés sur de grandes pierres ».

L'argument était sans réplique. On conçoit pourtant que l'erreur ait persisté dans les masses, qui admettent si facilement ce qui frappe l'imagination.

Si la coutume des sacrifices humains ne saurait plus être admise actuellement, il en est une autre dont l'existence à

l'époque néolithique a été absolument mise hors de doute dans ces dernières années ; nous voulons parler de la *trépanation*.

Tout le monde sait ce qu'on entend par ce mot : c'est une opération chirurgicale, qui consiste à enlever un morceau du crâne, à l'aide d'un instrument se manœuvrant à la façon d'un vilebrequin. Les hommes de l'âge de la pierre polie ne reculaient pas devant une semblable opération. Ils ne la pratiquaient pas, naturellement, avec un instrument comparable à celui qu'on emploie aujourd'hui ; leur outil le plus habituel était un simple éclat de silex, à l'aide duquel ils raclaient l'os jusqu'à ce qu'ils l'eussent perforé complètement. Les insulaires actuels de l'Océanie se servent, au lieu de silex, d'un éclat de verre ; mais ils procèdent par raclage exactement comme nos ancêtres. Ces sauvages, sans avoir de connaissances anatomiques ni d'instrument perfectionné, réussissent beaucoup mieux qu'un grand nombre de chirurgiens ; il est rare que l'opération pratiquée par eux ait des suites fâcheuses. Le fait, qui semble paradoxal, s'explique pourtant avec la plus grande facilité. Par le raclage, on n'enlève chaque fois qu'une parcelle d'os très minime, et il est facile de s'arrêter dès qu'on arrive aux enveloppes du cerveau, sans les blesser aucunement. Il est vrai que, faite sur un adulte, l'opération est longue et dure près d'une heure si le crâne est quelque peu dur et épais ; sur un crâne de jeune enfant, Broca a réussi à produire une perforation complète en moins de cinq minutes.

On a dit que la trépanation se pratiquait aussi de deux autres manières aux époques préhistoriques : par rotation et par section. Il suffit de fixer un silex tranchant au bout d'un manche auquel on imprime un mouvement de rotation, comme on le fait avec le trépan actuel, pour perforer facilement un crâne. Mais le trou qu'on obtient est parfaitement rond, et sur les têtes néolithiques l'ouverture est presque toujours elliptique, avec des bords taillés en

biseau, ainsi qu'on l'observe dans les cas de trépanation faite par raclage.

Quant au procédé par section, s'il a été employé sur le vivant à l'époque de la pierre polie, il a dû être constamment suivi de mort. Nous montrerons, en effet, que tous les exemples qu'on en a cités prouvent que l'os sectionné n'a subi aucun travail de réparation.

La trépanation par raclage était une opération qui se pratiquait fréquemment. En 1685, on découvrait dans la tombe de Cocherel une tête qui, nous dit Montfaucon, « avait le crâne percé en deux endroits et il paraissait que les plaies avaient guéri ». En 1816, on recueillait dans une caverne de la commune de Nogent-les-Vierges (Oise) une tête que possède actuellement le Muséum d'histoire naturelle de Paris, et qui portait une large ouverture elliptique de près de 9 centimètres de long sur 6 centimètres de large. Mais ce trou fut considéré comme le résultat d'une blessure qui n'aurait pas cependant amené la mort de l'individu, car on avait remarqué que « la nature avait réparé les bords de la fracture ».

Depuis 1872, le Dr Prunières rencontra un bon nombre de crânes semblables ; ce furent ses découvertes qui attirèrent l'attention sur ces faits, et on reconnut qu'il ne s'agissait pas de blessures. En effet, quand l'os est entamé par un instrument tranchant, celui-ci forme coin et le fragment s'éclate à pic de l'autre côté, en montrant une surface qui n'a nullement la régularité de celle qu'on observe sur les têtes trépanées. En outre, on comprendrait difficilement qu'une hache en pierre, si tranchante qu'elle fût, produisît une section aussi nette et aussi large.

L'attention une fois éveillée, on reconnut vite que les cas de trépanation préhistorique n'étaient pas rares. Le Dr Prunières en récolta de nombreux spécimens dans les grottes et les dolmens de la Lozère, M. de Baye dans les grottes artificielles de la Marne, M. Ed. Tartarin dans la Vienne. Au mois de septembre dernier, dans le seul dolmen

des Mureaux (Seine-et-Oise), nous avons recueilli un crâne présentant quatre trépanations et des morceaux d'os trépanés provenant de trois têtes distinctes au moins.

Les crânes trépanés ont ceci de commun qu'ils présentent la ou les ouvertures sur une partie qui était recouverte

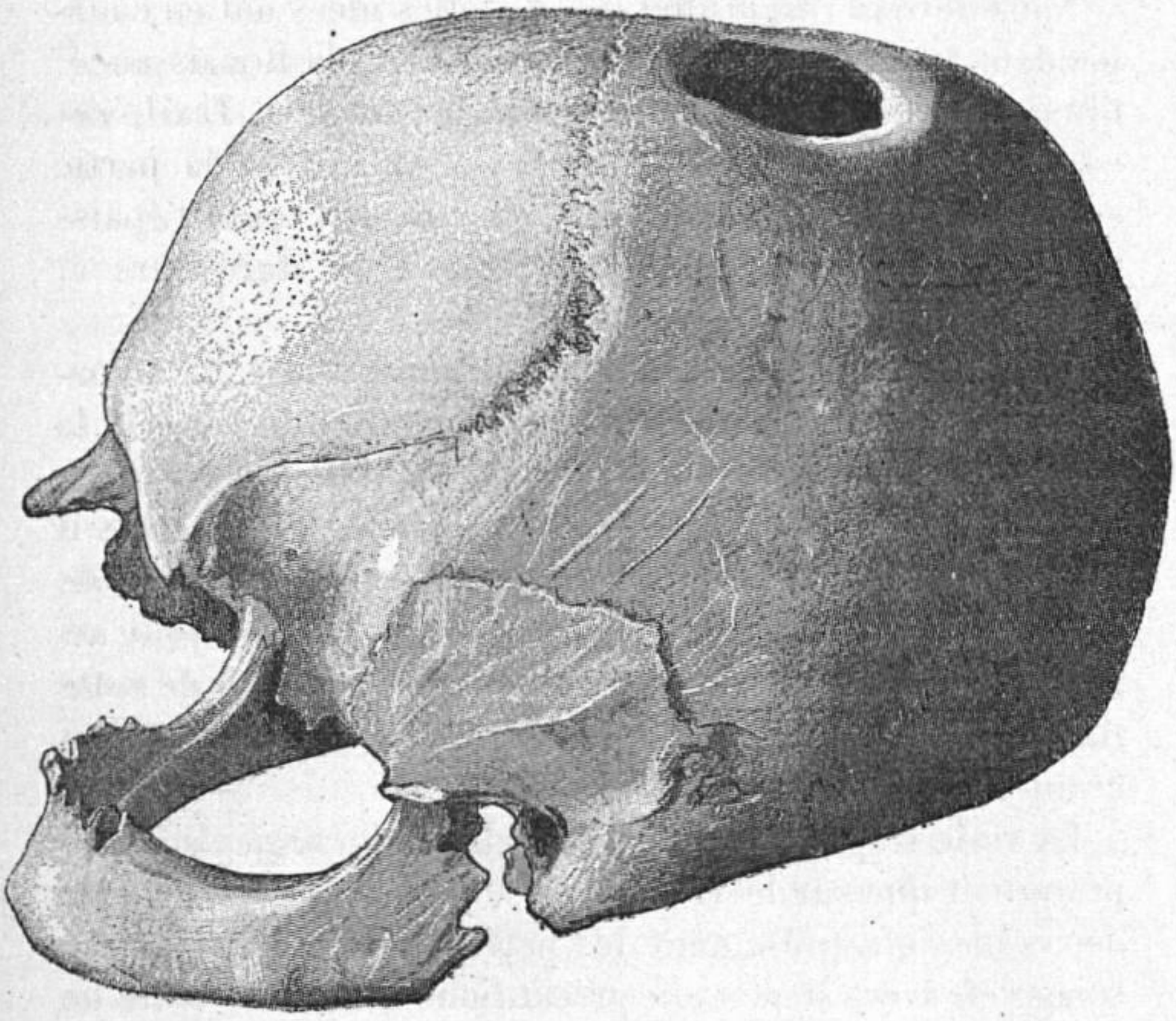

Fig. 65. — Crâne trépané.

par les cheveux (fig. 65) ; le front était toujours respecté. Beaucoup montrent une cicatrice achevée, ce qui prouve que l'opération avait été pratiquée longtemps avant la mort. La restauration des bords d'une plaie osseuse est possible à tout âge, mais elle n'est habituelle que lorsque le crâne n'a pas encore atteint son complet développement. Aussi, de ce que la cicatrisation est généralement complète, on

a conclu que la trépanation ne devait se pratiquer que sur des enfants ou des adolescents.

Mais quel était le but de cette opération ? Broca suppose que c'était de remédier à certaines maladies inexpliquées, attribuées à des influences diaboliques ou divines, comme l'épilepsie et les convulsions.

Nous devons remarquer que de telles idées ont eu cours pendant tout le moyen âge et même après la Renaissance. Un auteur qui a écrit un *Traité de l'épilepsie*, Taxil, recommandait de traiter la maladie en raclant la partie extérieure du crâne, ou même en enlevant toute l'épaisseur de l'os, « en profondant jusqu'à la dure-mère », comme il dit.

Mais alors, si les idées de Broca sont vraies, la trépanation dénoterait encore, chez les hommes de l'âge de la pierre polie, des croyances au surnaturel, à l'existence de génies logés dans le corps des malades, et auxquels il fallait livrer passage. Ce serait une nouvelle preuve de la religiosité à l'époque néolithique. Occupons-nous un instant d'un dernier argument invoqué en faveur de cette thèse, argument emprunté également à des perforations craniennes.

La vraie trépanation, la trépanation chirurgicale, ne se pratiquait que sur le vivant. Mais, parfois, on rencontre des crânes qui présentent des perforations exécutées par sciage et avec si peu de précautions qu'on est tenté de croire qu'elles n'ont pas été faites pendant la vie de l'individu. Les sections sont légèrement obliques à la surface de l'os, ou même complètement perpendiculaires à cette surface. Certains détails montrent que le crâne a été entaillé par un instrument auquel on imprimait un mouvement de va et vient, et, dans cette opération, la pointe de l'outil aurait infailliblement blessé le cerveau. Parfois, l'opération n'a pas été achevée, et on voit parfaitement les traces laissées par l'instrument qui servait de scie; dans ce cas, les cellules situées à l'intérieur de l'os sont lar-

gement ouvertes et il ne s'est produit aucun travail de cicatrisation.

Les morceaux de crânes ainsi détachés ont été retrouvés plus d'une fois dans les sépultures. Dans la Lozère, M. Prunières en a rencontré un qu'on avait commencé à

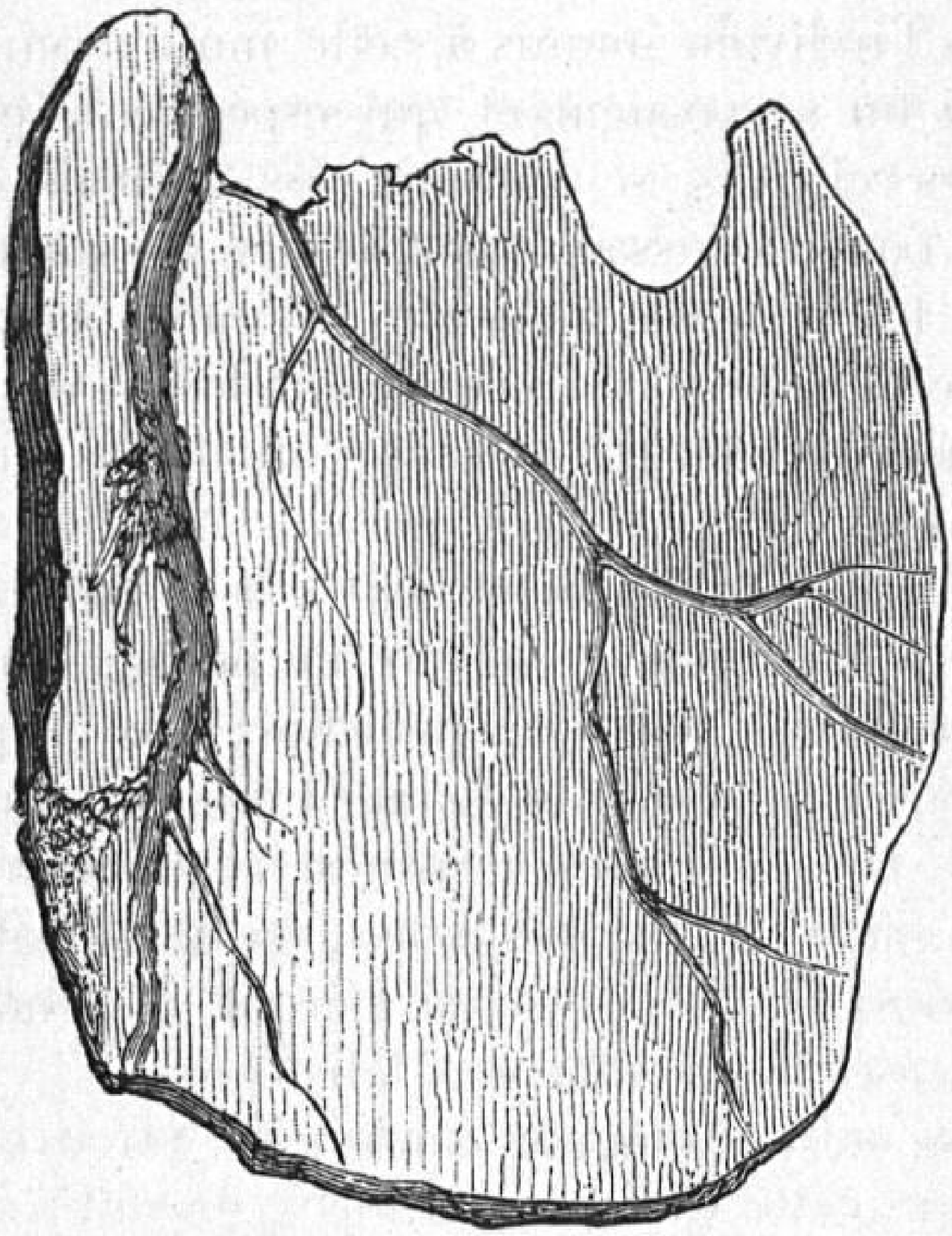

Fig. 66. — Amulette crânienne, d'après M. de Baye.

perforer; un autre portait deux encoches symétriques réunies par un sillon superficiel. Dans la Marne, M. de Baye a trouvé des rondelles de crâne percées d'un trou (fig. 66), comme les pendeloques dont s'ornaient les hommes néolithiques. Plus d'une fois, ces plaquettes étaient introduites dans la tête qui avait été l'objet d'une perforation, et on a même constaté, dans quelques cas, que le morceau isolé ne provenait pas du crâne à l'intérieur duquel il avait été placé.

Pour expliquer tous ces faits, l'imagination avait le champ libre et elle a erré dans le domaine des hypothèses. Nous ne rappellerons qu'un très petit nombre de théories, prises parmi celles qui ont été le plus favorablement accueillies. Pour Broca, « le but des trépanations posthumes était d'obtenir des amulettes; il ne concernait donc pas l'individu soumis à cette mutilation, mais bien ceux qui lui survivaient et qui espéraient, en s'appropriant ses reliques, se garantir des mauvais esprits. Le fait que l'on choisissait, pour tailler les amulettes crâniennes, les têtes des individus soumis à la trépanation chirurgicale, permet de croire que le but de cette dernière était de traiter des maladies attribuées aux mauvais esprits. »

Ainsi, voilà qui est bien clair : la trépanation sur le vivant se pratiquait pour ouvrir un passage aux mauvais esprits, cause de certaines maladies; c'est l'opinion que nous avons rapportée plus haut et qui est généralement acceptée. Ces individus trépanés acquéraient quelque chose de sacré; et une fois morts, on découpait sur leurs crânes des fragments qu'on portait suspendus et qui étaient considérés comme des talismans.

Mais un anthropologiste danois, M. Sören Hansen, ne partage pas cette dernière manière de voir; il n'admet pas les trépanations posthumes. Pourquoi, dit-il, supposer qu'on pratiquât une semblable opération sur des morts, quand il est si simple d'expliquer tous les faits en admettant que les plaies cicatrisées indiquent que les individus ont survécu à la trépanation, tandis que les ouvertures dont les bords ne montrent aucun travail de réparation dénotent que le malade a succombé pendant l'opération ou immédiatement après? Cette théorie, qui semble si naturelle, ne rend peut-être pas compte de tous les faits; mais elle pourrait bien être vraie dans un grand nombre de cas.

Une autre hypothèse a encore été émise par Broca au

sujet de la trépanation préhistorique; nous l'exposerons en terminant ce qui a rapport à ce sujet. Rapprochant le fait de la trépanation de l'existence de sculptures sur des sépultures néolithiques, il dit : « Je me demande pour quel motif ces opérations étaient sinon toujours, du moins presque toujours pratiquées sur des sujets jeunes, ou même sur des enfants, et je hasarde la conjecture qu'elles pouvaient être en rapport avec quelque superstition, qu'elles faisaient peut-être partie de quelque cérémonie d'initiation à la sainteté de je ne sais quel sacerdoce. Cela suppose, il est vrai, l'existence d'une caste religieuse; mais il n'est pas douteux que les peuples néolithiques n'eussent un culte organisé. Cette rondelle cranienne que l'on introduisait dans le crâne de certains morts, comme pour remplacer celle qu'on leur avait enlevée de leur vivant, n'implique-t-elle pas la croyance à une autre vie? Ces sculptures grossières, mais toujours les mêmes, qui représentent une divinité féminine sur les parois des antégrottes de Baye, prouvent en outre que le culte des temps néolithiques s'était déjà élevé jusqu'à l'anthropomorphisme. Or, un dieu bien défini, un dieu à forme humaine, doit avoir nécessairement des prêtres initiés, et l'initiation par le sang, l'initiation chirurgicale, se retrouve, on le sait, chez un grand nombre de peuples même civilisés. »

M. G. de Mortillet a vu dans la tonsure de nos prêtres un reflet de cet antique usage de la trépanation religieuse.

Au milieu de toutes ces opinions et de bien d'autres que nous omettons volontairement, ce qui ressort avec le plus de clarté, c'est que la trépanation préhistorique dénote la croyance au surnaturel, c'est-à-dire des idées religieuses, chez les hommes de l'époque de la pierre polie. Cette conclusion repose, d'ailleurs, non seulement sur la perforation cranienne, mais sur tout l'ensemble de faits exposés dans ce chapitre.

IV. L'art néolithique.

Nous ne dirons rien de l'art à l'époque néolithique. Dans cette deuxième partie, nous avons fait connaître à peu près tout ce qu'on sait des manifestations artistiques des gens qui vivaient alors. Nous avons vu que la gravure se réduisait à quelques ornements très simples, tracés sur les poteries ou sur les monuments funéraires. Un petit nombre de vases nous a présenté des décors modelés d'une façon tout à fait primitive. La sculpture proprement dite se limite à la reproduction de quelques figures humaines extrêmement grossières, de la hache, représentée avec infiniment plus de vérité, et de quelques objets, dont on ne saurait reconnaître la nature. Quant à la peinture, elle se borne au badigeonnage d'un petit nombre de crânes, de la hache et des pendeloques que les divinités de la Marne portent au cou. En somme, entre les artistes de La Madeleine et ceux qui sont venus après eux, il y a un abîme. Comment expliquer ce fait? Très probablement par l'arrivée de ces nouvelles races qui, tout en possédant une industrie relativement supérieure, n'avaient pas les instincts artistiques de nos chasseurs de rennes. Ceux-ci, obligés de se défendre, eurent plus à se préoccuper de ce qui concernait l'art de la guerre que celui de la gravure ou de la sculpture. Une fois la période belliqueuse passée, les traditions anciennes s'étaient perdues, et les descendants de la race de Cro-Magnon s'étaient mis à l'unisson des envahisseurs, dont ils ne se distinguaient plus guère que par le type physique, lorsqu'il ne se trouva pas altéré par les mélanges qui devinrent si nombreux. Il se passera des siècles avant que l'art revienne au point où nous l'avons vu à la fin des temps quaternaires.

XV

CONCLUSIONS

Nous sommes arrivés à l'époque où les métaux vont faire leur apparition et nous devons nous arrêter : l'âge de la pierre est terminé. Pendant bien longtemps encore, on verra l'homme se servir d'instruments en silex, mais il ne s'en servira plus exclusivement ; le cuivre et le bronze d'abord, le fer ensuite, viendront détrôner la pierre.

Les conclusions de ce livre se dégageront seules d'un résumé très succinct.

Nous avons vu que l'homme avait certainement vécu à la surface de notre globe dès le début des temps quaternaires, et qu'il avait très probablement apparu pendant le cours de la période tertiaire. Bien qu'il soit impossible de fixer en chiffres le temps qui s'est écoulé depuis, il est permis de dire aujourd'hui que ce n'est plus à quelques miliers d'années qu'il faut faire remonter la date de son apparition, mais bien à des milliers de siècles.

Depuis que l'espèce humaine a pris naissance, les animaux et les végétaux se sont profondément modifiés. Des espèces ont disparu complètement ; d'autres ont émigré ; d'autres enfin, en très petit nombre, et appartenant à des êtres très simples, ont survécu, mais le plus souvent en se modifiant pour se plier aux nouvelles conditions d'existence. Chez nous, vivaient jadis des éléphants, des rhino-

céros, des hippopotames, des lions, des hyènes et une foule d'autres animaux qui ne résistent actuellement que si on les entoure de soins. A un moment, le renne était sans doute aussi abondant qu'il l'est, de nos jours, en Laponie. Tout a donc changé, et la géologie montre que le relief de la terre, le climat se sont eux-mêmes profondément modifiés. Ces modifications, qui se sont produites lentement, ont-elles été sans influence sur l'homme lui-même?

Nous ne connaissons pas l'homme primitif; nous avons montré que les plus anciens ossements humains auxquels on puisse assigner une date précise ne remontent pas même au début de l'époque quaternaire. Ils nous ont révélé l'existence d'un être d'une taille au-dessous de la moyenne, qui se tenait à moitié fléchi sur ses jambes courtes et qui possédait une tête longue, aplatie, avec une face ayant pour le moins un aspect « extrêmement sauvage ». Plus tard, nous rencontrons un type bien plus élevé à tous les points de vue; quelques autres races, représentées par un petit nombre d'individus, font leur apparition avant la fin des temps quaternaires.

Au commencement de notre époque, les types humains se multiplient : parmi eux, il s'en trouve qu'on ne connaissait pas auparavant; mais on voit aussi persister les types anciens, et parfois ils conservent toute leur pureté primitive. Ailleurs, ils se croisent avec les races nouvelles et donnent naissance à de nombreux métis. Que faut-il conclure de ces faits? C'est que l'homme a su en partie se mettre à l'abri des influences qui faisaient disparaître les autres animaux ou les forçaient à se modifier, puisque nous voyons les plus anciens types humains persister avec leurs caractères essentiels; c'est aussi que les nouvelles races ont du venir du dehors, au moins pour la plupart, et que si elles dérivent toutes d'un type primitif unique, elles se sont constituées en dehors de notre région.

L'industrie nous a montré les pénibles débuts de l'humanité. Nous avons assisté aux progrès extrêmement lents du

principe ; nous avons vu que le jour où l'homme s'était trouvé en possession d'un outillage suffisant pour se procurer facilement sa nourriture, lorsque son état était devenu moins précaire, il n'avait pas tardé à donner l'essor à ses instincts artistiques, et plusieurs des productions qu'il nous a léguées peuvent être considérées comme des chefs-d'œuvre. Depuis l'origine, il n'avait cessé de marcher dans la voie du progrès, lorsqu'à un moment donné il semble s'arrêter dans cette voie, et marcher en arrière ; c'est aux débuts de notre époque géologique. Mais alors il eut à traverser une période difficile et agitée. Sur une foule de points, il était aux prises avec son semblable. La paix finit par se conclure, et nous assistons à l'évolution d'une nouvelle civilisation.

Pendant la durée de l'époque quaternaire, nos ancêtres s'étaient bornés, pour fabriquer leurs outils, à prendre des blocs de pierre auxquels ils enlevaient des éclats, parfois avec une grande habileté ; au commencement de la période actuelle, un bon nombre d'instruments en pierre sont achevés par le polissage. En même temps, la poterie, qui était auparavant sinon complètement inconnue, du moins d'un usage extrêmement limité, se fabrique sur une grande échelle ; des tombeaux sont construits pour abriter les morts ; les populations, jusque-là uniquement chasseresses, commencent à élever des animaux en domesticité et bientôt, non contentes du bien-être que leur procure la vie pastorale, elles se livrent à l'agriculture. Le culte des morts et une foule de coutumes spéciales nous montrent que l'homme est devenu religieux. Bref, c'est une civilisation entièrement nouvelle que nous avons sous les yeux, et comme son développement coïncide avec l'apparition de races nouvelles, il est naturel d'en attribuer à celles-ci l'introduction dans l'Europe occidentale.

Que nous considérions l'homme sous un aspect ou sous un autre, nous le voyons toujours marcher en avant. Lorsqu'une race, placée dans de meilleures conditions, a

marché plus vite qu'une autre, le jour où les deux se trouvent en contact, c'est la race arriérée qui fait des emprunts à l'autre, tant il est vrai que l'homme tend constamment à s'élever et que la *loi du progrès* est une loi fondamentale de l'humanité. Ce livre, espérons-nous, l'aura démontré suffisamment.

Nous avons vu l'homme partir de bien bas, et ses débuts ont été tels que les savants discutent encore pour savoir si les premiers éclats de silex de l'époque tertiaire sont dus à un être humain ou à un singe. Nos ancêtres les plus reculés étaient donc inférieurs aux sauvages modernes les plus attardés. Cette conclusion n'a rien, d'ailleurs, que de très consolant pour l'avenir de l'humanité : lorsque l'on compare les premières ébauches sorties des mains de l'homme aux merveilles que nous voyons s'étaler sous nos yeux; quand on se rend un compte exact du chemin parcouru, on regarde l'avenir avec assurance et on reste convaincu que l'industrie humaine est appelée à des destinées que nous ne saurions prévoir.

TABLE DES GRAVURES

Hache en pierre polie, désignée autrefois sous le nom de pierre de foudre 5
Pointe de flèche en silex montée en argent (amulette moderne), d'après M. Cartailhac. 6
Une hache australienne moderne en pierre polie. 8
Cervidé gravé sur un fragment de bois de *Cervus elaphus*. La Madeleine (Dordogne). 15
Pointe de silex montrant le plan de frappe, le bulbe de percussion d'un côté et des retouches sur l'autre face. Grotte de Reilhac (Lot), d'après MM. Boule et Cartailhac. 17
Courbe schématique d'un marais tourbeux. 25
Reconstitution d'une cité lacustre. 29
Vertèbre de renne, percée d'une flèche en silex. Les Eyzies (Dordogne). 41
Incisions sur une omoplate de Balenotus. Monte-Aperto (Italie). 46
Pointe de silex trouvée dans les couches tertiaires d'Espinaçao de Cao, près Otta (Portugal), d'après M. Cartailhac. . 57
Massue australienne. 66
Mammouth, reconstitué d'après les spécimens trouvés en Sibérie. 71
Hache de silex, en forme d'amande (type de Saint-Acheul). . 81
Racloir trouvé dans les sablières de Chelles. 83
Perçoir de Saint-Acheul. 83
Homme et femme de la race de Canstadt, d'après la reconstitution qui a figuré à l'Exposition universelle de 1889. . . 96

Pointe en silex du type du Moustier. Grotte de Reilhac (Lot), d'après MM. Boule et Cartailhac. 101
Grattoir en silex de l'époque de Solutré. 113
Pointe de lance en silex de Solutré. 114
Pointe à cran de la grotte de Reilhac (époque de Solutré). . . 117
Homme et femme de Cro-Magnon. d'après la reconstitution qui en a été faite pour l'Exposition universelle de 1889. . 129
Couteau de La Madeleine. 132
Grattoir de La Madeleine. 132
Burin de La Madeleine. 132
Pointes et poinçon en os de l'époque de La Madeleine. . . . 134
Aiguille en os de l'époque de La Madeleine. 136
Bâton de commandement moderne des Indiens du fleuve Mackenzie. 137
Bâtons de commandement de l'époque de La Madeleine. . . . 137
Abri sous roche de Bruniquel (Tarn-et-Garonne). 145
Ours des cavernes, gravé sur un schiste. Grotte de Massat (Ariège). 155
Renne broutant, gravé sur un bois de cet animal. Grotte de Thaïngen (Suisse). 160
Mammouth gravé sur une plaque d'ivoire. La Madeleine (Dordogne). 162
Cheval gravé sur un morceau d'omoplate. Laugerie-Basse (Dordogne). 164
Bois de renne gravé, découvert à La Madeleine (Dordogne). . 166
Manche de poignard sculpté en forme de renne. Bruniquel (Tarn-et-Garonne). 170
Crâne du vieillard de Cro-Magnon. 199
Crâne néolithique du dolmen des Mureaux 199
Les deux crânes précédents, vus d'en haut. 200
Tibia percé d'une pointe de flèche. Grotte de Géménos (Bouches-du-Rhône). 205
Puits à silex du Mur-de-Barrez (Aveyron), d'après *La France préhistorique* (Alcan, édit). 213
Polissoir, trouvé à la Varenne-Saint-Hilaire. 215
Hache-marteau en pierre du Danemark. 217
Gouge en pierre de l'époque néolithique. 217
Nucléus en silex du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). 219
Pointe de lance du dolmen de Grailhe (Gard). 219
Pointes de flèches en silex, à ailerons et à pédoncule. 220
Poignard en silex. 221

Hache en pierre polie emmanchée dans une gaîne en bois de cerf. 223
Vase néolithique en terre (type orné). Bretagne. 227
Vase néolithique en terre (type grossier). 227
Peson de filet d'une cité lacustre de la Suisse. 231
Perle et pendeloques en pierre de l'époque néolithique. . . . 238
Les premières embarcations de l'homme. 245
Dolmen de Conner (Marne). 255
Menhir. 262
Alignements de Carnac (Morbihan). 263
Puits funéraire de Marzabotto (Italie). 266
Hache sculptée sur une grotte de la Marne, d'après M. de Baye. 270
Dalle gravée de l'allée couverte de Gavr'inis (Morbihan). . . 271
Figure humaine sculptée sur les parois d'une grotte de la Marne, d'après M. de Baye. 275
Pierre à écuelles. 275
Crâne trépané 279
Amulette crânienne, d'après M. de Baye. 281

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

L'ANCIENNETÉ DE L'HOMME

I. Historique et Préliminaires 1

I. Historique 1
II. Le passé de notre planète 9
III. Nature des preuves de l'existence de l'homme aux époques anciennes 12

II. Preuves de l'existence de l'homme aux époques préhistoriques 20

I. Époque actuelle 20
II. Époque quaternaire 35
III. Époque tertiaire 42
IV. Classification des périodes préhistoriques 47

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉPOQUE PALÉOLITHIQUE OU DE LA PIERRE TAILLÉE

III. L'Homme tertiaire 51

I. Nos premiers ancêtres 51
II. Comparaisons ethnographiques 64

IV. L'Homme des premiers temps quaternaires . . 69
I. Généralités et classifications 69
II. Époque chelléenne 79

V. L'Époque du Moustier 90
I. Faune 90
II. L'homme de l'époque du Moustier. — Caractères physiques 92
III. Industrie 97
IV. Mœurs et coutumes 105

VI. L'Époque de Solutré 107
I. Age de la station de Solutré 107
II. Ossements humains 110
III. Industrie 112
IV. Mœurs de l'homme de Solutré 118

VII. L'Époque de La Madeleine 125
I. La race de Cro-Magnon 126
II. Industrie 131
III. Genre de vie; mœurs 138

VIII. L'Art quaternaire 151
I. Historique 151
II. Gravure 154
III. Sculpture 167
IV. Peinture 172
V. Résumé et conclusions 175
VI. Comparaisons ethnographiques 175

IX. Coup d'œil général sur l'époque paléolithique ou de la pierre taillée 179
I. Le climat et les animaux 179
II. Les races humaines 181
III. L'industrie 186
IV. Le genre de vie 189

TROISIÈME PARTIE

L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE OU DE LA PIERRE POLIE

X. Le début de l'époque géologique actuelle 193
I. Climat, flore et faune 193

II. Les races humaines. 196

XI. Industrie néolithique. 210
I. Le silex 210
II. Industrie de la pierre 213
III. Industrie de l'os. 223
IV. Poterie 225

XII. Mœurs et coutumes des tribus néolithiques. . 229
I. Genre de vie; alimentation 229
II. Habitations 233
III. Vêtements et parures. 236
IV. Commerce 241

XIII. Les Sépultures; les Monuments mégalithiques. 248
I. Grottes sépulcrales naturelles et artificielles. 248
II. Monuments mégalithiques. 254
III. Sépultures diverses. 264

XIV. Les preuves de la religiosité à l'époque de la pierre polie. 268
I. Mobilier funéraire 268
II. Gravure et sculpture 270
III. Sacrifices et opérations. 276
IV. L'art néolithique. 284

XV. Conclusions 285

2) 055. — Paris. Imprimerie Lahure, 9, rue de Fleurus.

C (Etch)

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

C42057

LE

TOIT DU MONDE

(PAMIR)

PAR

GUILLAUME CAPUS

Docteur ès sciences
Chargé de missions scientifiques

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 31 GRAVURES SUR BOIS
ET D'UNE CARTE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1890

Droits de traduction et de reproduction réservés.

INTRODUCTION

En 1864, le voyageur hongrois Vambéry, se déguisant en derviche, profita d'une hardie et adroite supercherie pour visiter les pays de l'Asie centrale que les difficultés d'accès et le fanatisme des habitants avaient soustraits jusqu'alors en grande partie à l'exploration occidentale. Un voyage à Merv, à Samarcande, à Kokane, était à cette époque aussi difficile et périlleux qu'un voyage à Tombouctou. Moins de vingt-cinq ans plus tard, une visite au tombeau de Tamerlan à Samarcande est devenue une excursion de *globe-trotter*. Seize jours de voyage, par l'Orient-Express, le Caucase, la Caspienne, la Tourkménie et le Boukhara, séparent la gare de l'Est à Paris de celle de Samarcande, et il viendra sous peu le temps où l'on délivrera des billets aller et retour. Là, comme ailleurs, le progrès se répand avec un mouvement accéléré s'alimentant de ses propres forces accumulées. Les explorateurs, puis les conquérants sont allés livrer bataille à l'inconnu, à l'ignorance, au fanatisme; puis le chemin de fer, artère vivifiante et veine à la fois d'un corps renaissant à la vie moderne,

est venu parfaire la conquête pacifique de l'Asie centrale. Le sifflet de la locomotive du général Annenkoff doit troubler singulièrement la prière du moullah de Boukhara et réveiller l'esprit des populations, engourdi par des siècles d'arrêt dans le développement intellectuel.

L'Asie centrale est donc ouverte au progrès. Par un effet même du progrès, ce sont les descendants de ces Aryens, anciens habitants de l'antique plaine de l'Oxus — d'après les linguistes, — qui sont appelés à l'œuvre de régénération des races qui, après eux, sont venues occuper le sol de leurs ancêtres.

Ces nouveaux facteurs du progrès, porte-drapeaux de la civilisation occidentale, sont venus du nord, à travers les steppes et les déserts qui séparent le Turkestan de la Sibérie et de l'Oural, et si l'on veut jeter un regard sur la carte de l'Asie, on s'apercevra qu'il a dû en être ainsi. C'est en effet par la voie du nord, par la dépression aralo-caspienne, plaine immense où aucune élévation notable de terrain n'arrête le cavalier, que l'accès au cœur de l'Asie est le plus facile, les obstacles à la marche de fortes masses d'hommes et de bêtes de somme, les moindres à une certaine époque de l'année, et la distance aux premiers centres de la civilisation européenne, la plus courte.

Plus que nulle part dans cette partie du monde on peut constater l'influence prépondérante de la configuration géographique sur la localisation des États et des

civilisations. Si, par la pensée, on se transporte au sommet de ce relief gigantesque qu'on appelle aujourd'hui le Pamir, et que le regard tourne autour de l'horizon que l'esprit seul peut apercevoir, il trouvera cet horizon divisé en trois parties dont chacune appartient à une civilisation différente, à une religion adéquate, à des mœurs répondant aux milieux différents dans lesquels vivent les races diverses qui peuplent les secteurs de cette calotte de sphère terrestre dont l'observateur occupe le sommet.

Au sud, dans les chaudes moiteurs des plaines de l'Hindoustan, il verra la civilisation de l'Inde, fille de l'antique Brahmanisme, védaïque, théosophique, classant les hommes selon leur origine et non selon leurs œuvres : en parias et en brahmanes, en guerriers et en travailleurs de la terre. La terre, riche et généreuse assez pour donner à tous, est exploitée au profit du petit nombre et ne reçoit pas dans son sein tous ceux qui meurent pour ne pas avoir eu assez. A ses pieds, l'observateur du Pamir verra des hommes blancs ; puis, plus au sud, la peau brunit, et au fur et à mesure qu'il s'avancera dans les plaines du Punjab vers le Bengale et le Dekkan, les hommes deviendront de plus en plus noirs ainsi que les animaux domestiques : car ainsi le veut l'influence du milieu.

A l'est, séparée de la civilisation de l'Inde par les plus hautes murailles de la terre, triple rempart de montagnes, s'étend la terre chinoise, domaine de Bouddha

et de la loi de Confucius. Tout y est différent, depuis le climat jusqu'aux mœurs et aux institutions sociales et politiques. Le patriarchat règle la vie des familles; la passivité, sous la forme conservatrice, et la force d'inertie opposée aû progrès du dehors, se manifestent dans toutes les classes de la population, et la terre, fertile aussi, nourrit jusqu'à 87 habitants par kilomètre carré. La femme y est féconde comme la terre et ses fils sont jaunes comme le limon fertile.

A l'ouest, occupant le plus grand segment du pourtour du Pamir, nous voyons le monde musulman, séparé de la Chine par la longue traînée des monts Célestes et de l'Altaï, et du monde indien par les monts Hindou-Kouch. Moins antique que la foi brahmanique et celle du Bouddha, l'islam a poussé des racines profondes et étendues nourries du sang des peuplades vaincues par les conquérants religieux.

Le dogme intolérant de Mohammed, le fanatisme sanguinaire et une doctrine plus matérialiste y tiennent subjuguées des populations participant, par leur origine, de l'Inde et de la Chine. C'est là que l'islam s'est épanoui avec le plus de vigueur et jusque dans les derniers temps Bokhara-i-chériff, Bokhara la ville sainte, est demeurée le refuge du fanatisme musulman pendant que Roum, c'est-à-dire Constantinople, a subi depuis longtemps l'influence du tolérantisme occidental.

Ainsi l'observateur, placé au sommet du « Toit du monde », voit à ses pieds trois mondes différents et, du

haut de son observatoire, peut entendre la rumeur des vagues humaines qui s'agitent dans la plaine, courent après le bonheur et le repos sous le souffle de leurs croyances diverses et viennent expirer au pied d'une barrière commune : le Pamir.

Brahma, Bouddha et Allah se sont partagé l'horizon qu'on découvre du « Toit du monde ».

De tout temps le Pamir a servi de barrière aux conquérants, aux migrations des peuples, aux religions, aux marchands, aux voyageurs. Alexandre le Grand, Timour, Baber, Nadir-Chah ont contourné le massif par le Caboulistane et l'Afghanistane pour conquérir l'Inde. Les marchands ont cherché et trouvé des routes moins difficiles quoique plus longues, et Marco Polo n'a pas eu d'imitateurs lorsque la grande route du Iaxartes au pays de la soie fut découverte.

Les fleuves qui guident le plus souvent les grandes masses d'hommes en mouvement ont vite refusé leur aide à ceux qui veulent pénétrer dans le massif montagneux. L'Indus, quoique roulant déjà une masse d'eau formidable au sortir de la montagne (fig. 1), coule plus haut dans des vallées étroites et tortueuses, ne laissant pas d'espace suffisant pour le pied de l'homme et les animaux d'une caravane nombreuse. Au reste il ne mènerait pas sur le Pamir proprement dit et les affluents de la rivière Caboul, tributaire de l'Indus, sont d'un accès encore plus difficile.

De même l'Amou-darja se fraye un passage à travers

des vallées non moins étroites, quoique plus droites, et force le piéton à marcher sur la pente des montagnes, dans des sentiers qui n'ont souvent que la largeur de son pied.

Le Tarym, sans doute un fleuve considérable autrefois, se traîne aujourd'hui paresseusement dans les sables du Gobi et finit par se perdre dans les marais du Lob-Nor, sans atteindre le cœur de la Chine auquel il était destiné.

De sorte qu'aucun des trois fleuves que le Pamir envoie de ses flancs comme des artères vivifiantes, du côté des trois centres principaux des civilisations asiatiques, n'a pu établir une communication entre eux par le Pamir et que leur unité, préservée par la configuration orographique et les conditions de milieu, n'a pas été altérée par le système des grands fleuves.

Battu tour à tour par le flot montant des invasions et des conquêtes, le Pamir, borne naturelle et forteresse bien défendue par la nature, n'a jamais été pris d'assaut par le conquérant ou l'envahisseur. Il n'en aurait pas été ainsi sans doute, si la possession de cette forteresse naturelle avait été très avantageuse. Deux causes, en effet, rendent cette possession, même de nos jours, illusoire et infructueuse : la première, c'est la facilité relative des autres voies de communication du Turkestan à l'Inde et en Kachgarie et de la Kachgarie à l'Inde ; la seconde, l'habitabilité précaire du Pamir pendant la majeure partie de l'année.

Les passes du Karakoroum, quoique fort élevées et difficiles — elles montent jusqu'à 18 000 pieds — sont aujourd'hui connues et ont laissé passer des expéditions nombreuses, entre autres celle de sir Douglas Forsyth avec des milliers de bêtes de somme. Elles sont ouvertes aux caravanes pendant toute l'année. Le Terek-davan, qui met en communication le Turkestan russe avec la Kachgarie chinoise, est parfaitement accessible, même en hiver, et la passe de Bamiane ainsi que la route de Kandahar et d'Hérat à la Tourkménie n'opposent pas d'obstacle sérieux à la marche pacifique de grandes caravanes commerciales.

Ce n'est pas dire que l'accès du Pamir n'existe que par les trois routes fluviales de l'Indus, de l'Amou et du Tarym ; il y a au contraire beaucoup d'autres chemins qui mènent sur le Pamir, mais tous présentent des difficultés telles que ni le grand commerce international, ni les expéditions offensives n'en tireront profit comme d'un *high road*, pour mettre en mouvement des forces considérables d'hommes et de bêtes de somme.

Pour celui qu'intéresse la géographie de cette partie de l'Asie, nous citerons les routes suivantes, donnant accès au Pamir : du côté de l'Inde, la route du pays de Hounza ou Kandjout, menant au Pamir Taghdoumbach ; la route du Iassine et du Tchitral à la passe de Baroghil et, de là, dans la vallée du Wakhâne-darja, qui prend son origine sur le petit Pamir. De l'ouest : la vallée du Wakhâne-darja par le Badakchâne, la route peu connue

du Rochane et du Chougnane; celle de la rivière Sourkhâb ou Kizil-sou, donnant accès à l'Alaï par le Karatéghine, l'ancien pays des Commèdes. La Kachgarie communique avec le Pamir principalement par la route de Tachkourgane et la passe de Chindana et, plus au nord, par la vallée d'Irkechtam et la passe de Taou-mouroune à l'Alaï ou par le Markhâne-sou au Pamir proprement dit. Enfin, le Ferghanah (Turkestan russe) donne accès à l'Alaï par différentes passes, les plus faciles de toutes en été, puisque l'une d'elles, la passe du Taldyk, a livré passage à l'expédition militaire de Skobeleff.

Tous les ans, les Kirghizes de l'Alaï s'en vont avec femmes, enfants et troupeaux nomadiser dans les hautes vallées en passant par les défilés et par les cols de la chaîne de l'Alaï et de celle du Trans-Alaï pour revenir dans leurs campements d'hiver, par le même chemin, dès que les pâturages sont épuisés et que l'hiver précoce les force au retour. Je connais encore quelques intrépides chasseurs du corps des officiers du Turkestan qui mettent à profit leur congé pour aller, avec leurs compagnes non moins intrépides, courir le gros gibier, le plus beau du monde : l'*Ovis Poli*, le grand cerf maral, le mouflon, l'ours, etc., sur l'Alaï et le Pamir. L'accès du « Toit du monde » est évidemment beaucoup plus aisé, en été, du côté septentrional que du côté méridional, mais le passage est aussi laborieux de l'un que de l'autre. Quelques routes de caravanes relient la Kachgarie avec le bassin de l'Oxus ou Amou par le Pamir : l'une d'elles

passe par le Karatéghine et l'Alaï, l'autre remonte, du Badakchane, le Wakhâne-darja ou Pandj, traverse le petit Pamir ou bien le grand Pamir en prenant plus au nord, pour atteindre, par Tachkourgane, la plaine de Yarkand.

Mais tous ces déplacements se font en été, c'est-à-dire pendant quatre mois de l'année, quand les bêtes de somme trouvent ces bons pâturages dont parle Marco Polo lorsqu'il dit qu' « une maigre jument y deviendroit bien grasse en dix jours » ; quand les tempêtes de neige ne durent pas jusqu'à menacer d'engloutir les caravanes et que la couche de neige tombée n'empêche pas d'avancer.

En hiver, au contraire, c'est-à-dire pendant sept à huit mois de l'année, quand les froids font geler le mercure du thermomètre et que les vents violents balayent les vallées en accumulant les neiges dans les passages, les hommes se retirent, ceux qui le peuvent, dans les vallées basses, à des altitudes moins élevées, les autres dans quelques places moins exposées aux tourmentes, derrière les anfractuosités des rochers, moins heureux que les grandes marmottes du Pamir qu'un long sommeil sous terre soustrait aux rigueurs de la température et aux affres de la faim.

On pourrait croire que durant ce long engourdissement de la nature, la vie animale est suspendue et que ses représentants, ainsi que l'homme, doivent être chassés vers des régions plus hospitalières ou, sous la terre, comme les plantes, les marmottes et les serpents.

Il n'en est rien et la faune du Pamir en hiver est encore très variée, eu égard à l'abaissement considérable de la température et au manque apparent de nourriture. Alorst l'*Ovis Poli*, la Chèvre sauvage, descendent des hauteurs où ils se tiennent en été, dans les vallées de 12 000 à 13 000 pieds, avec le Loup, l'Ours, le Renard et la Panthère, les uns chassant les autres, et souvent aux sifflements aigus de la tempête se mêle le râle du gigantesque Mouton sauvage expirant sous la dent du fauve.

Des oiseaux de marais et de proie, des passereaux, trouvant leur nourriture je ne sais où, hantent certaines régions du Pamir même en hiver et, sur le Rang-Koul, les lièvres gris des steppes se jouent entre leurs halots toujours libres.

L'habitation du « Toit du monde » est rendue difficile non seulement par les influences climatologiques, mais encore par les effets de l'altitude sur l'organisme. Cette altitude est en moyenne, dans les vallées, de 12 500 pieds au-dessus du niveau de la mer et la raréfaction de l'air y produit sur l'homme, même robuste, les effets plus ou moins funestes du « mal de montagne[1] ».

Il est vrai que l'organisme semble s'y adapter dans une certaine mesure et à la longue, mais toujours est-il que le coefficient des mouvements musculaires et des

1. Voir G. Capus. *Effets de l'altitude sur les hauts plateaux du Pamir.* — *Revue scientifique*, N° 25, 1888.

efforts est considérablement augmenté et que la déperdition des forces et l'épuisement rapides imposent à l'activité des limites très étroites.

Il n'est donc pas étonnant que, jusque dans les derniers temps, la possession bien établie des terres du Pamir ait importé assez peu aux États puissants asiatiques, dont les frontières couraient, indécises, à son pied. Ce n'est que dans les dernières années, lorsque les progrès rapides des armes russes en Asie centrale eurent atteint l'Alaï, puis reculé la frontière de l'immense empire du Tzar blanc sur le Pamir même, que leurs voisins, Chinois et Afghans, ceux-ci alliés des Anglais, pensèrent à mieux revendiquer la possession des parties attenantes du Pamir où les frontières respectives ne sont indiquées que par le droit qu'ont les Kirghizes d'exploiter les pâturages.

Ces Kirghizes eux-mêmes, divisés en quatre tribus, ne savent pas au juste à qui ils appartiennent de droit, car ils ne s'appartiennent pas à eux-mêmes. De fait les Chinois les revendiquent comme leurs sujets actuellement, excepté ceux qui nomadisent sur l'Alaï et dans les limites du territoire russe, depuis 1878. Autrefois tous les Kirghizes du Pamir étaient sujets du Khân de Kokâne, ce qui était d'autant plus naturel que l'immigration du Pamir s'est faite de ce côté. Ils guerroyèrent même avec lui contre les tribus montagnardes de l'ouest, les Karatéghinois et les Chougnis, lorsque, à l'avènement de Jakoub-beg au trône de Kachgar, ils abandonnèrent

leur ancien souverain pour se ranger sous les drapeaux du nouveau prince qui leur promit protection et honneurs.

Mais lorsque, après la mort de Jakoub-beg, les Chinois eurent repris Kachgar, ceux-ci arguèrent de la présence des Kirghizes sous les drapeaux de Jakoub et sur les terres kachgariennes pour les déclarer sujets chinois à l'encontre des réclamations des Kirghizes, qui invoquaient leur qualité de sujets de Kokâne et de mercenaires temporaires de Jakoub.

La question en est là. Peut-être, dit M. Ivanoff, sera-t-elle résolue avec la question de la délimitation de la frontière chinoise, mais il est difficile de dire quand.

Pour nous qui avons vu les habitants du Pamir de près, il est évident qu'ils n'aiment pas les Chinois, qu'ils en ont peur, qu'ils préféreront celui qui leur demandera le moins d'impôt possible et les protégera des incursions de brigandage de leurs voisins, les Kanjoutis et les Chougnis. Ils n'ont plus à en souffrir comme autrefois, depuis que le gouvernement fort de Jakoub a pacifié le Pamir; mais auparavant, ils étaient continuellement sur pied de guerre et, brigands eux-mêmes, redoutaient surtout les Kanjoutis, plus forts et plus brigands qu'eux, car il volaient aussi les hommes et les femmes pour en faire des esclaves.

Quant aux petites principautés qui bordent le Pamir à l'ouest : le Wakhâne, le Chougnane et le Rochane, elles n'ont jamais eu des velléités de conquête ou des préten-

tions politiques considérables. Toute leur action s'est bornée à se quereller entre eux pour le compte des visées personnelles de leurs princes, ou à défendre leur indépendance contre les empiétements des gouverneurs du Badakchâne et de l'émir de Caboul. Leurs princes se disent descendants d'Alexandre le Grand. Ils sont presque tous apparentés par les femmes, et l'amitié des chefs entraîne naturellement celle des sujets, de sorte que les Chinois vivant en bonne intelligence avec les Kanjoutis et ceux-ci avec les Wakhis, les Kirghizes du Pamir ne sont plus molestés comme ils l'étaient naguère. Le Wakhâne a longtemps été une dépendance du Badakchâne sous un prince indigène, Mir Fet-Ali-Chah. En 1865, ce prince aida Jakoub-beg avec un contingent wakhi à la prise de Kachgar. En 1883 les Afghans, après avoir pris le Badakchâne, s'emparèrent également du Wakhâne et du Chougnane et mirent des gouverneurs afghans à la place des chefs indigènes en fuite. Les Afghans, rapaces et exigeants, étaient cordialement détestés. Tel était l'état des choses quand nous visitâmes le Wakhâne. Depuis l'état politique a changé de nouveau : les princes indigènes ont reconquis le pouvoir et chassé les Afghans en même temps que Ichak-Khân, gouverneur de Mazar-i-Cheriff et parent de l'émir de Caboul, tentait, par un coup de main, de se tailler un État indépendant dans les possessions de son maître. Il a échoué. L'unité afghane n'en est pas moins très précaire et il a fallu l'intervention de la politique européenne pour

mettre à même l'émir Abdourrahman de se maintenir sur un trône de plus en plus chancelant[1].

C'est également l'intervention de cette politique occidentale qui réserve peut-être au Pamir un rôle plus important que celui qu'il a joué jusqu'ici.

Mais laissons de côté ces questions politiques que nous n'avons effleurées que pour compléter l'esquisse de notre sujet. Nous avons voulu, dans ce petit volume, appeler l'attention du lecteur sur un des points les plus curieux de la terre. « La région du Pamir, dit M. Paquier, son savant et scrupuleux monographe, s'impose aujourd'hui à l'attention de tous : des savants et des hommes d'État, des industriels et des commerçants. Il n'est pas, sur la surface du globe, de pays plus intéressant à étudier pour l'historien et le géographe. »

Nous sommes de son avis.

Mais pour rendre l'étude du Pamir fructueuse, après que les explorateurs en ont accusé les grands traits, il faudrait, dès à présent, donner à l'exploration une autre forme que celle d'un voyage plus ou moins rapide à travers les différentes parties du grand massif montagneux. L'exploration « extensive » doit céder le pas à l'exploration « intensive », quitte à remplacer les grands explorateurs par des voyageurs forts. Il en est de même de beaucoup d'autres contrées intéressantes du globe. On

1. D'après les dernières nouvelles du mois de juin 1889, les Afghans se seraient de nouveau emparés du Chougnane, du Wakhâne et du Badakchâne, d'où les souverains indigènes se seraient enfuis.

en viendra peut-être un jour ou l'autre à la réalisation de l'idée des « laboratoires volants ». Pour le Pamir en particulier, il faudrait quelqu'un, homme dévoué à la science, qui veuille bien, comme le général de Nansouty au pic du Midi, passer une année entière en compagnie de ses instruments sur le « Toit du monde » pour y récolter une ample moisson de faits, d'observations et de collections.

Il ne me déplairait pas d'être ce quelqu'un.

G. Capus.

Juin 1889.

LE TOIT DU MONDE

I

LE PAMIR DES ANCIENS.
LE VOYAGE DE HIOUEN-THSANG AU SEPTIÈME SIÈCLE

Le Toit du monde vu de la planète Mars. — Hauteur relative des rugosités de l'écorce terrestre. — Mysticisme des anciens. La montagne, siège de la divinité. — Leurs connaissances du Pamir. — Maës Titianus et Ptolémée. La route de la Sérique. — Routes commerciales de l'Asie centrale au moyen âge. — Le Pamir au moyen âge. — Pèlerins chrétiens et pèlerins bouddhiques. — Voyage de Hiouen-Thsang de 628-645. P. C. — Le « maître de la loi » à la recherche de la loi du Bouddha. — Les aventures dans le désert et dans la montagne. — Traversée du Po-mi-lo (Pamir) et des monts Tsong-ling. — Vie de Hiouen-Thsang. Sa mort et les honneurs rendus à sa mémoire.

Supposons, cher lecteur, qu'un habitant de la planète Mars ait des yeux comme nous, un télescope puissant et la curiosité nécessaire pour braquer ce télescope sur le globe rouge que nous appelons la Terre. Il verrait dans le quart sud-ouest de l'Asie, dans l'Asie centrale qui n'est pas au centre de l'Asie, une tache fortement ombrée aux bords, d'où partent dans différentes direc-

tions des lignes noires que son intelligence, peut-être, lui fera prendre pour l'ombre de chaînes de montagnes et que la comparaison avec des ombres moins fortes lui fera considérer comme des montagnes très-élevées. Cet habitant de Mars aura dans ce cas sur nous le très grand avantage de ne pas s'exposer à se tromper et d'avoir vu le Pamir de face, avec les chaînes de montagnes qui en partent et s'y adossent ainsi que de gigantesques contreforts d'un énorme pilier. Vu de la sorte, le Pamir aura sensiblement la forme d'un quadrilatère avec des bords très accusés à l'est et l'ouest et muni de prolongements aux angles. Ces prolongements sont : au sud-ouest la chaîne de l'Hindou-Kouch, au sud-est les trois chaînes de l'Himalaya, du Karakoroum et du Kouen-Loun, aux angles nord-ouest et nord-est, la chaîne des monts Célestes ou Thiân-chân. (Fig 1.)

Ayant ainsi reconnu l'élévation relativement considérable de ces montagnes et vu tout aux alentours et dans l'entre-bâillement des chaînes : des dépressions, des surfaces planes, le tout au milieu d'un continent, il donnera peut-être au Pamir le nom d' « ombilic de la terre »; au steppe des Kirghizes le nom de « mer de la Sérénité », au plateau du Tibet celui de la « mer de la Béatitude » sans savoir qu'il y a des lamas et des bonzes qui mènent dans leurs lamaseries une vie contemplative heureuse; au désert des Turcomans, le nom de *mare Tranquillitatis* sans se douter que la contrée mérite son nom seulement depuis la conquête des Russes. Il appellera la Kachgarie et le désert de Gobi « marais du Sommeil » et « mer de la Fécondité »; le plateau de Candahar « mer des Crises » et « golfe de la Rosée », l'Inde.

Cependant ce fortuné astronome « martial » ne saura sans doute pas reconnaître dans ce fouillis d'ombres, dans ce dédale de lignes secondaires s'entrecroisant, la hauteur relative des dépressions, la nature du plateau de l'Afghanistan et du Tibet, ni, par contre, la faible élévation au-dessus du niveau de la mer de la plaine aralo-caspienne et du bassin du Gobi. Quant au Pamir

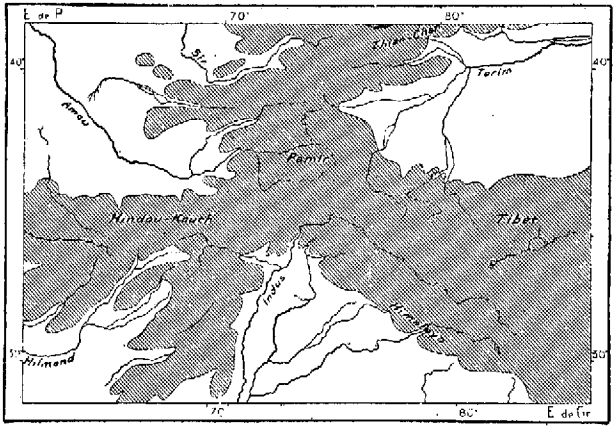

Fig. 1. — Montagnes et plaines de l'Asie centrale.

même, à la partie d'abord uniformément teintée de l'intérieur du quadrilatère, il finira par y voir des rayures en grand nombre dirigées principalement du nord-est au sud-ouest, et ne reconnaîtra pas en lui un plateau, mais bien une surface sillonnée par de nombreuses chaînes s'anastomosant quelquefois, plus souvent laissant entre elles de longues vallées légèrement courbes qui vont s'ouvrir, la plupart à l'ouest et au sud-ouest,

dans une plaine que nous appelons la Bactriane et que parcourt un grand fleuve, l'Oxus. Il y a huit cents ans, les habitants civilisés de l'Europe n'en savaient pas beaucoup plus sur le Pamir que l'habitant de Mars avant d'y avoir braqué son télescope, et depuis une vingtaine d'années à peine, nous avons appris que le « Toit du monde » n'est pas un plateau. Il était réservé au Vénitien Marco Polo de rapporter à l'Europe, incrédule d'abord, étonnée ensuite, les premiers renseignements positifs sur l'Asie centrale et le Pamir. Le fruit des voyages du Vénitien, voyages qui avaient duré vingt-cinq ans (1270-1295), fut un livre intitulé *il Millione*, qu'un certain Amalio Bonaguisi, se gardant bien d'ajouter foi « à des choses incroyables, pas tant mensonges que miracles », copia *per passare tempo et malinconia*, pour tuer le temps et l'ennui, comme il a soin d'ajouter de sa propre main! Nous dirons plus loin l'œuvre de Marco Polo, du plus grand des voyageurs sur le continent.

Aujourd'hui que le « Toit du monde » a été escaladé et parcouru en beaucoup de sens par des voyageurs modernes munis de tous les instruments que la science positive des faits à enregistrer met à la disposition du travailleur, nous connaissons mieux la superficie, la structure, le climat, les habitants et la hauteur des Pamirs. Ce n'est plus le séjour éthéré des dieux et des génies de Zoroastre quand il dit :

« *J'invoque, je célèbre la montagne, dépositaire de l'intelligence donnée de Mazda, brillante de pureté, et de toutes les montagnes brillantes, de pureté, parfaitement brillantes données de Mazda* ;

« *J'invoque, je célèbre le haut, le divin sommet; source des eaux et l'eau donnée par Mazda.* »

Et ce génie souverain du sommet et de la montagne est Bordj, ized des *femmes*. Or le sommet est la source des eaux et l'eau est la nature des femmes. C'est le grand principe fécondant de la nature et la montagne qui la renferme est appelée le génie des femmes[1].

C'est sans doute cette allégorie mystique de Zoroastre qui a fait dire au voyageur moderne Potagos que : « Le Pamir doit être la région qui sépare l'humanité en deux espèces. La femme exprime ce changement d'une façon caractéristique; c'est la première qui attire l'attention du voyageur. Pour caractériser les mœurs, les habitudes et la physionomie des races, la femme peut être comparée au rôle des arbres qui caractérisent le climat, ou, pour mieux dire, la femme détermine à chaque endroit l'humanité, comme le sol détermine le climat, parce qu'elle possède sur des points différents, comme la terre, un type et un mode particuliers. Si nous considérons l'orthographe des mots comme étant arrivée bien des siècles après l'expression de la parole, nous verrons que les Grecs ont appelé la femme *gunè*, du nom de la terre, comme étant semblable à celle-ci, l'homme *anèr* comme semblable, par son action fécondante, à l'eau, avec cette restriction que ni l'eau ni l'homme ne présentent sur toute la surface du globe une très grande différence comme celle que présente le sol. Ainsi chez les peuples autochtones, la femme, paraissant plutôt née de la terre, a reçu le nom de celle-ci;

1. *Yaçna du Zend-Avesta*, Voir L. A. Martin. *Histoire des civilisations primitives*, p. 320.

Orphée, Eschyle et Aristote appellent la terre « mère de tout[1].... »

Le Pamir n'est plus le séjour de Mithra, « qui occupe les sommets aux pics dorés d'où il fertilise les terres incultes et peuple les déserts (Zend-Avesta) », pas plus que le Parnasse asiatique, séjour d'un autre Apollon et de Muses célébrant Alexandre Zoulcarneïn. Les Grecs en effet ne connaissaient en Asie que des chaînes isolées dont l'une, l'Hindou-Kouch actuel, portait le nom de *Paropamisos*. Or, comme le dit M. Paquier dans une savante monographie du Pamir, il est possible que le Paropamisos ait été altéré dans sa prononciation pour devenir le *Parnassos* et regardé comme la plus grande masse montagneuse de l'Orient, c'est-à-dire le massif pamirien.

Depuis que les mortels, dévorés par le feu que Prométhée vola au ciel, roulent le rocher de Sisyphe et de la science sur les plus hautes montagnes de la terre, les dieux abandonnent leur trône. Homme de cinq pieds six pouces escaladant le faîte du monde « où le ciel repose sur la terre »,

Sublimi feriam sidera vertice.

(Horace.)

Ils ne montent pourtant pas bien haut, ces fils téméraires de Deucalion ou de Noé, dont un seul a pu arriver jusqu'alors au sommet de l'Ararat. En supposant même que du fond de la fosse des Kourilen, c'est-à-dire de la profondeur la plus grande de l'océan Pacifique du nord, l'homme puisse arriver au sommet du pic

1. Potagos. *Dix années de voyage dans l'Asie centrale et l'Afrique équatoriale*, t. I, p. 77

Fig. 2. — Le Gaurisankar. (D'après Schlagintweit.)

Gaurisankar (fig. 2) c'est-à-dire que de 8 513 mètres au-dessous du niveau de la mer, il s'élève à 8 840 mètres au-dessus, soit en tout à 17 kilomètres 353 mètres du point de l'écorce terrestre le plus rapproché du centre, il aurait, par rapport au rayon de la terre, escaladé une montagne beaucoup moins élevée qu'une rugosité d'écorce d'orange !

Aussi, le lecteur aura sans doute, comme moi, éprouvé un sentiment bien vif de curieuse admiration à la lecture première de *Micromégas* : comment, en effet, ne pas être transporté d'admiration pour le génie du philosophe et du conteur incomparable, et de curiosité pour le monde dans lequel il nous transporte et qu'il nous fait voir de haut ! Nous élevant par la pensée et l'imagination à la hauteur de ce géant que les plus hauts pics de nos montagnes ne chatouillent pas à la plante du pied, il nous donne à la fois conscience de notre grandeur et de notre petitesse. L'aventure d'un certain Hans Pfaal, précurseur du héros de Jules Verne, et successeur de celui de Cyrano de Bergerac, est bien l'expression du défi que l'imagination porte à la physiologie de nos organes, à l'imperfection de nos appareils. M. Gaston Tissandier et ses deux malheureux compagnons de voyage du *Zénith*, Crocé-Spinelli et Sivel, M. Graham, à l'ascension des pics de l'Himalaya, ont tenté de soutenir ce défi jusqu'à la plus grande altitude que l'homme ait atteinte jusqu'à nos jours.

Ce n'est pourtant pas tant l'élévation exagérée du « Toit du monde » qui l'a soustrait pendant si longtemps à la connaissance de ses voisins, en le préservant de leur visite, que l'inhospitalité de son climat, les difficultés de son accès et la déviation des routes commer-

ciales reliant, dans un intérêt mercantile, les peuples de l'Est et de l'Ouest. Il est vrai que les premiers documents positifs sur le Pamir nous sont fournis par l'itinéraire d'un marchand macédonien, Maës Titianus, où Marin de Tyr et Ptolémée puisèrent les éléments de leurs récits et de leurs indications de route aujourd'hui si difficiles à identifier. Or il est probable, comme le font remarquer Gosselin et M. Paquier, que les marchands de l'antiquité gardaient avec un intérêt jaloux, sinon le secret, du moins la dissimulation de leurs routes commerciales dans une entreprise où l'absence de concurrence leur assurait de gros bénéfices. Ils s'efforçaient de cacher la source de leur fortune en exagérant ou travestissant les périls, l'accès, les distances pour suivre, sans imitateurs, la vraie route qui y conduisait.

Et pas n'est besoin de remonter jusqu'aux anciens pour trouver des faits de ce genre. Dans les derniers temps encore, les Chinois de la frontière kachgarienne pratiquaient ces falsifications géographiques avec beaucoup d'aplomb. Le gouvernement chinois permettait la publication de renseignements sur des routes d'intérêt commercial ou politique, quand elles n'ont aucune importance, tandis que les vraies routes étaient tenues secrètes surtout depuis la conquête de Kachgar par les Chinois, en 1758. Ritter suppose même une falsification intentionnée par ordre du gouvernement, supposition qui s'est confirmée depuis. C'est d'après un itinéraire ainsi falsifié de propos délibéré que fut composé un voyage apocryphe célèbre, attribué à un certain Georg Ludwig von***. Les Chinois ont de la sorte fait un secret d'État de la connaissance de leur frontière du Pamir et falsifié un peu partout les itinéraires qui le traversent. Sseverzoff, à qui j'em-

prunte ces notes d'un manuscrit non encore paru, ajoute que cette frontière secrète rappelle quelque peu la ruse légendaire de l'autruche cachant sa tête pour ne point être vue.

La route suivie par Maës Titianus pour, de Bactres (Balkh), gagner la Sérique, le pays de la soie, route décrite par Marin de Tyr avec des indications de positions géographiques, passait à travers la Sogdiane pour s'engager entre les montagnes de la vallée des Comèdes, *vallis Comedarum*. Ensuite, par le pays des Saces, on arrivait à un endroit appelé « Tour de pierre », *Turris lapidea*. Franchissant ensuite les monts *Imaüs*, elle traversait à l'est la station des marchands, *Statio mercatorum*, pour atteindre, par la plaine déserte de la Scythie, la *Sera metropolis*.

L'interprétation du texte de Ptolémée a soulevé de nombreuses et savantes discussions sur ce point important de géographie historique, discussions auxquelles ont pris part Klaproth, Humboldt, Fedchenko, Yule, Paquier, et Ssevertzoff. Ce dernier explorateur a l'avantage d'avoir *vu* et étudié le pays sur place. S'il est d'accord pour rejeter, avec les commentateurs modernes, l'hypothèse d'un itinéraire par la vallée du Iaxartes ou Syr-Darja, en taxant d'inexactes les positions géographiques de Marin de Tyr; s'il fait passer l'itinéraire de Maës par le bassin de l'Oxus, son opinion diffère cependant de celle de ses prédécesseurs. Comme il le fait remarquer avec justesse, la route la plus facile de Bactres en Sérique a dû, de tout temps, passer par les localités du Hissar, du Karatéghine actuel, de l'Alaï et de Kachgar : c'est donc là que passait aussi la route de Maës Titianus, indiquée par Ptolémée. La vallée des Comèdes, pour lui,

est la vallée du Karatéghine de nos jours, la « Tour de pierre » se trouvait dans la gorge d'Irkechtam, à l'extrémité orientale de la large vallée de l'Alaï, et la « station des Marchands » se place tout naturellement près de Kachgar, sinon sur l'emplacement même de cette ville, dont cette ancienne *Statio mercatorum* fut peut-être l'origine. Ce serait à peu près une partie de la route suivie en 1420 par l'ambassade de Roukh et, il y a dix ans, par l'explorateur russe Ochanine.

Cependant, lorsque au moyen âge l'invasion des hordes mogoles, sous Gengis-Khân Koragâne et ses descendants jusqu'à Timour le Boiteux, se fut abattue comme une trombe humaine sur les riches oasis de la Sogdiane et de la Batriane; quand, inondées par le flot des conquérants, les vallées de l'Ili, du Naryn et du Syr-Darja eurent trahi la faiblesse de leurs montagnes à les préserver de l'invasion et les brèches qui donnaient plus facilement accès aux pays des Sères (Chinois), l'antique route de Ptolémée fut abandonnée et tomba presque dans l'oubli. Ambassadeurs allant porter les hommages et les projets d'alliance aux Khâns puissants de Karakoroum, devenue nouvelle *Sera metropolis*; pères jésuites, apôtres de la foi du Christ, marchands trafiquant des richesses de l'Empire du Milieu, s'acheminèrent par la route nouvelle du Iaxartes et du Thiân-chân en suivant l'empreinte des pas des envahisseurs mogols et les vestiges des ruines qu'ils avaient laissées derrière eux.

Bien avant que les missionnaires chrétiens n'abordassent le Pamir, les pèlerins bouddhistes, poussés par le zèle religieux et une foi intrépide, l'avaient parcouru et l'on peut dire, exploré. « Il y aurait, dit M. Paquier, un intéressant parallèle à établir entre ces pieux mission-

naires de la loi de Fao qui, du troisième au quatrième siècle, parcoururent toute l'Asie, de l'ancien Cathay à l'île de Ceylan, et les missionnaires chrétiens du onzième et du douzième siècle. Les uns et les autres n'ont pas été seulement des religieux zélés qu'animait la foi; c'étaient aussi d'intrépides voyageurs auxquels

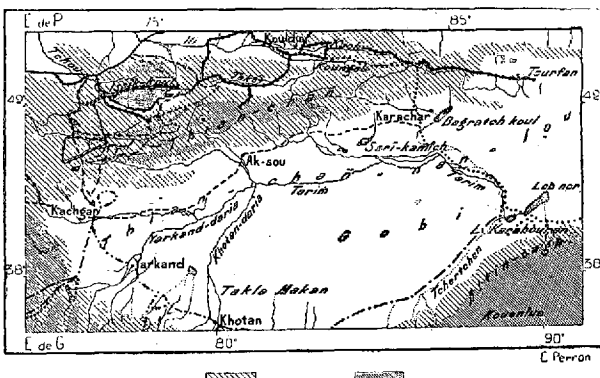

Fig. 3. — Itinéraires dans le Thian-Chan et la Kachgarie.

la science géographique doit une reconnaissance durable. »

Parmi ces héros de la foi du Bouddha, il convient d'en citer deux : Song-Yuen, qui voyageait en 518, et Hiouen-Thsang, qui le suivit un siècle plus tard, en 628. Le premier nous laissa des écrits fragmentaires de moindre importance; Hiouen-Thsang au contraire, dans une « relation qui subsistera comme un monument impéris-

sable », a laissé à la postérité reconnaissante les *Si-yu-Ki*, ou *Mémoires sur les contrées occidentales*, où il décrit cent trente-huit royaumes. Cent dix en ont été visités par l'illustre pèlerin et les vingt-huit autres sont parvenus à sa connaissance par les chroniques locales ou les récits des indigènes au milieu desquels il se trouvait. Il était réservé à un sinologue célèbre, à Stanislas Julien, de nous donner la traduction de l'édition impériale chinoise de Hiouen-Thsang qu'il eut le bonheur d'obtenir, en 1843, d'un missionnaire lazariste voyageant dans l'intérieur de la Chine.

Durant quinze ans, de 628 à 643, le conférencier bouddhiste, le prédicateur chinois, parcourut les pays de l'Asie centrale, l'Inde, le Pamir, le Turkestan (fig. 3); ses pérégrinations courageuses sont, en Chine, de notoriété publique, et son nom est, encore de nos jours, entouré d'une telle vénération que nous devons, ne serait-ce qu'en quelques lignes, évoquer la grande figure du *maître de la loi*, et savoir l'homme avant de connaître le voyageur[1].

Au moment de la naissance du Maître de la loi, sa mère avait rêvé qu'il partait pour l'Occident, vêtu d'une robe blanche.

« Mon fils, lui dit-elle, où voulez-vous aller?

— Je pars, lui avait-il répondu, pour aller chercher la *Loi*. »

Ce fut là le premier présage de ses excursions lointaines. Son nom de famille était *Tchin*, son nom d'enfance, *Hiouen-Thsang*. Dès son enfance, il était grave

1. D'après l'*Histoire de la vie de Hiouen-Thsang* etc., traduite du chinois par Stanislas Julien, 1853.

comme une personne qui porte une tablette de jade, et montrait une intelligence extraordinaire. A l'âge de huit ans, un jour que son père, assis près de son banc, lui lisait le livre de la piété filiale et était arrivé à l'endroit où Tseng-tseu quitte la natte (se lève devant Confucius), il arrangea le devant de son vêtement et se leva. Son père lui en ayant demandé la cause, il répondit :

« Quand Tseng-Tseu eut entendu les instructions du Maître, il *quitta la natte*. Aujourd'hui que Hiouen-Thsang reçoit vos leçons bienveillantes, comment pourrait-il rester tranquillement assis? »

Les membres de sa famille félicitèrent le père en disant : « Il fera la gloire de votre maison ». Bientôt après il acquit l'intelligence des livres canoniques; il aimait l'antiquité et estimait les sages. Si un livre n'était pas d'une pureté sévère, il ne le regardait pas; il ne fréquentait que les hommes notoirement vertueux. On ne le voyait ni se mêler aux enfants de son âge ni aller à la porte du marché. Lors même que les cloches et les tambours retentissaient sur la place publique, et que les jeunes gens et les jeunes filles s'y réunissaient en foule pour assister à une multitude de jeux accompagnés de chants, il ne sortait jamais de la maison. De bonne heure, il sut s'acquitter avec zèle et respect des devoirs de la piété filiale. Et quand, très jeune encore, l'examinateur religieux lui demanda dans quel but il voulait entrer en religion :

« Mon unique vœu, dit-il, est de propager au loin la loi brillante que nous a léguée le Bouddha. »

A treize ans il commença à fonder sa brillante renommée, et déjà il montait au fauteuil pour exposer

aux yeux des religieux émerveillés, à son tour, les principes de ses maîtres avec autant de précision que de clarté.

Il se fixa ensuite avec son frère dans un couvent. On reconnut vite en lui le maître qui devait faire briller de nouveau le *soleil de l'intelligence* et on le comparait à un coursier qui fait mille li en un jour. Voyant le désaccord qui régnait dans les opinions des hommes éminents, ses précepteurs, il fit serment de voyager dans les contrées de l'ouest, pour interroger les sages sur les points qui jetaient le trouble dans son esprit.

A vingt-six ans, il se mit en route. Alors commencèrent pour lui une série de tribulations et de dangers auxquels il échappait chaque fois par l'influence mystérieuse et presque divine que le pieux pèlerin exerce sur les hommes, les bêtes et les choses. On lui dit que les routes de l'Occident sont mauvaises et dangereuses; tantôt on est arrêté par un fleuve de sable, tantôt par des démons et des vents brûlants. Lorsqu'on les rencontre, il n'est personne qui puisse leur échapper. Souvent des caravanes nombreuses s'y égarent et périssent. Mais Hiouen-Thsang répond que c'est dans l'unique but de chercher la sublime *Loi* que le pauvre religieux s'élance avec ardeur vers les contrées de l'Occident.

« Si je n'arrive point, dit-il, au royaume des Brahmanes, de ma vie je ne retournerai dans l'Orient (en Chine). Quand je devrais mourir au milieu de ma route, je n'éprouverai nul regret. »

A ceux qui veulent l'arrêter il dit : « Quand on devrait me couper par morceaux ou me réduire en poussière, je ne me laisserai jamais emmener; j'en fais

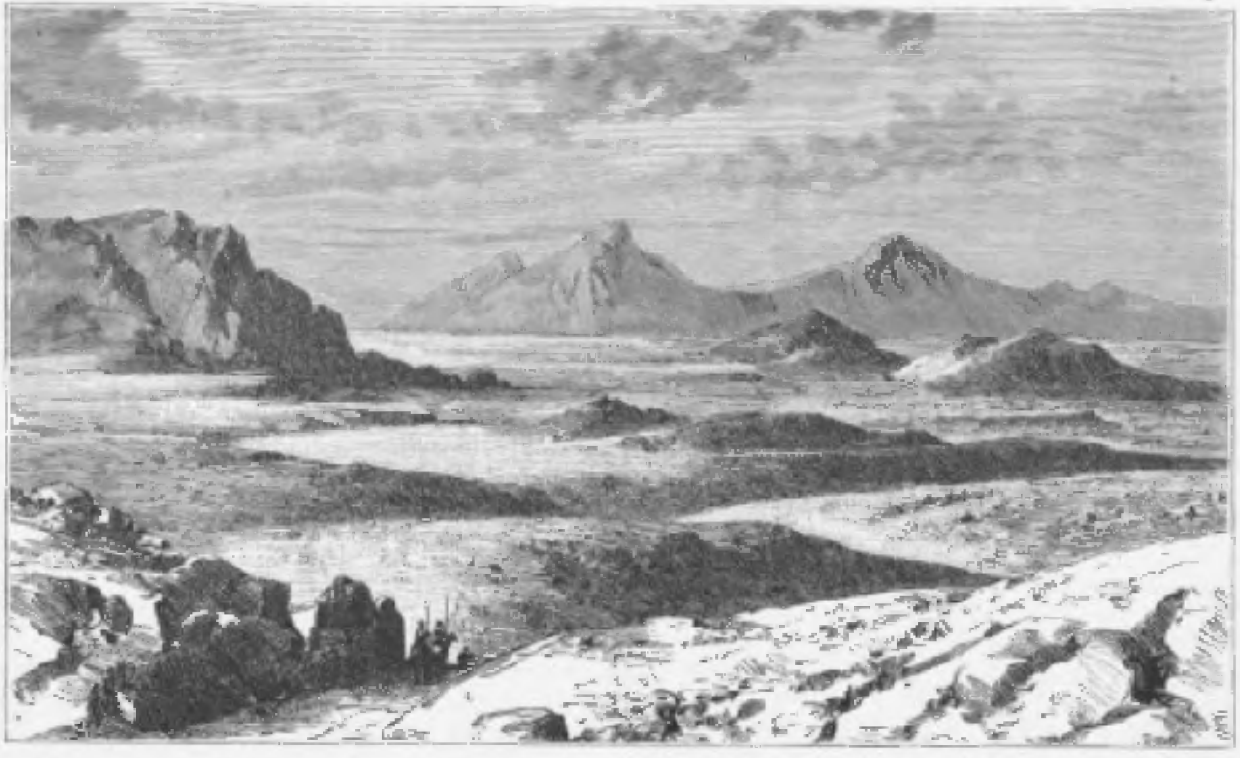

Fig. 4. — Paysage dans le désert de Gubi.

ici le serment. » Au roi qui veut le retenir, il répond . « Le roi ne pourra retenir que mon corps, il n'a aucun pouvoir sur mon esprit et ma volonté. »

C'est ainsi que, protégé miraculeusement contre les dangers de la nature, désarmant les brigands par l'ardeur de sa foi et voyant les rois se prosterner à ses pieds, entouré partout d'une auréole de sainteté, Hiouen-Thsang traverse la contrée de Hami (fig. 4) la chaîne du Thiân-chân occidental, la Bactriane et se dirige par la passe de Bamiane sur l'Inde. Il visite les régions du Gange, atteint presque Madras, et, après avoir visité tous les temples bouddhiques de sa route, prêché et édifié les disciples de Fao (fig. 5) il remonte par le Caboulistane, passe l'Hindou-Kouch, franchit les montagnes glacées du Tsong-ling ou Pamir, pour rentrer en Chine par la Kachgarie.

Après sa rentrée, l'empereur daigne lui-même écrire une préface à ses livres, en s'excusant « d'avoir déshonoré les feuillets d'or du voyageur, en semant du gravier et des débris de tuiles dans la forêt de perles », c'est-à-dire en joignant à ses traductions précieuses des livres bouddhistes une introduction d'un style commun et négligé.

Quand il mourut, saint, comme il avait vécu, l'empereur ordonna que ses funérailles fussent faites aux frais de l'État. On coucha son corps dans un cercueil d'or et d'argent, on disposa des parasols en soie unie, des bannières, des étendards et des arbres *so-lo* au milieu des rues que le cortège devait parcourir. Cependant, suivant sa volonté suprême, le cercueil du maître de la loi était porté sur une litière formée de nattes grossières. Sur le lieu de la sépulture on fit une im-

mense distribution d'aumônes, et la foule, versant des larmes et suffoquée de douleur, se dispersa en silence.

Quoique le biographe chinois ait donné à tous les faits de la vie d'Hiouen-Thsang cette teinte mystique qui convient si bien au caractère du grand pèlerin, nous sommes frappés quelquefois par la peinture vraie et large des tableaux de la nature que le voyageur fait passer sous nos yeux. Il se défend lui même de « ciseler et de fleurir » son récit.

Voici, pour en revenir au premier descripteur du Toit du monde et après lui avoir payé notre tribut d'admiration, comment il décrit le *Po-milo*, le Pamir :

« La vallée de Po-mi-lo a environ 1 000 li[1] de l'est à l'ouest et 100 li du sud au nord; dans les parties les plus resserrées, elle n'a pas plus de 10 li. Elle est située entre deux montagnes neigeuses; c'est pourquoi il y règne un froid glacial et des vents impétueux. Au printemps et en été, la neige vole en épais tourbillons, et des bourrasques de vent se font sentir jour et nuit. Le sol est imprégné de sel et rempli de petites pierres. Les grains et les fruits y viennent difficilement, les plantes et les arbres sont rares et clairsemés. Aussi ne trouve-t-on que des lieux solitaires et sauvages, qui n'offrent nul vestige d'habitations. »

« Au milieu de la vallée de Pamir, il y a un grand lac de dragons qui a 300 li de l'est à l'ouest et 100 li du sud au nord. Il est situé au milieu des grands monts *Tsong-ling*. Le sol de cette région est extrêmement élevé; les eaux du lac sont limpides et claires comme

1. Le *li* = 1800 *tchi* = 0^{km}. 5755. La valeur du *li*, ou lieue de Chine, varie selon les provinces.

un miroir ; personne n'en a pu sonder la profondeur.

Fig. 5. — Bonzes en prière.

Elles ont une apparence de noir bleuâtre ; leur saveur est douce et agréable. Au fond de ses eaux habitent des

chiens de mer, des serpents, des dragons, des tortues et des crocodiles ; à sa surface on voit nager des canards, des oies sauvages, des grues, des paons et autres oiseaux qui déposent leurs œufs tantôt dans un désert sauvage, tantôt dans une plaine marécageuse, et quelquefois sur des îles formées de sable..... Au sud de la vallée de Po-mi-lo, après avoir franchi une montagne, on rencontre le royaume de *Po-lo-lo* (*Bolor*) qui produit en quantité de l'argent et de l'or qui est rouge comme le feu. »

En sortant du milieu de la vallée par la route du sud-est, Hiouen-Thsang ne rencontra ni villages, ni habitants. Il gravit des montagnes, traversa des lieux remplis de précipices et encombrés de glaces et de neiges. Tout ce pays n'offre qu'une triste solitude où l'on ne trouve nuls vestiges humains.

Mais, de même que l'itinéraire si mal défini de Maës le Macédonien a exercé la sagacité et l'érudition des meilleurs géographes des temps modernes, de même la route exacte suivie par le pèlerin bouddhiste, pendant sa traversée du Pamir, est restée un sujet d'hypothèses et de calculs auxquels seules les explorations modernes ont apporté quelques lumières. Nous n'entrerons pas dans ces discussions de détail ; il nous suffira d'avoir mis en relief la grande figure de Hiouen-Thsang et de l'avoir signalé comme le premier voyageur nous donnant une description exacte de la configuration du sol du Pamir, à une époque où le bouddhisme, troisième religion de l'État chinois, avait pris de profondes racines dans l'empire du Milieu, couvert les pays aux alentours du Pamir de couvents et de monuments bouddhiques, mais où, au bord de la mer Rouge, l'apôtre de l'Islam

fondait une nouvelle croyance qui, bientôt, devait envahir l'Asie centrale et, pareille à une marée montante, gagner les gorges du Pamir et déborder autour du « Toit du monde ».

II

LES AVENTURES DE MARCO POLO AU TREIZIEME SIÈCLE.

Conquête de l'Asie centrale par les musulmans. — Puissance de l'empire mongol au treizième siècle. La cour de Koublaï-Kaâne. Voyage de Plan Carpin et de Guillaume de Rubruquis. — Marco Polo, l'Hérodote du moyen âge. — Un glossateur sceptique du grand voyageur. — Les biographes de Marco Polo : Ramusio et Rusticien de Pise. — Premier voyage en Asie de Nicolo et de Maffeo Polo en 1260. — Second voyage en 1271; ils emmènent le jeune Marco. Leur traversée du Pamir. Réception à la cour de Koublaï-Kaâne et son attachement pour le jeune et intelligent Vénitien. — Retour des voyageurs par les mers de l'Inde en compagnie de Kokaïchine, fiancée du roi de Perse. — Arrivée à Venise et incrédulité de leurs compatriotes. — Stratagèmes qu'ils emploient pour se faire reconnaître. Anecdotes sur le grand voyageur. La fin de sa vie. — Description du Pamir par Marco Polo. Exactitude de ses observations. — Les historiographes modernes.

De tout temps les flancs du Pamir avaient été battus par les flots de l'invasion. Pareil à un môle gigantesque, il opposait sa masse granitique aux assauts des peuples, des religions, des idées. Et les peuples, les religions, les idées en firent le tour comme l'écume qui lèche un îlot en courant sur le bord. Abandonnés par la mer qui se retire, dans la plaine fertile ou dans la gorge âpre et difficile, déplaçant et poussant les uns les autres, les peuples se sont succédé dans des heurts continuels, dans une lutte constante pour la possession de la terre ou la possession des âmes.

Au huitième siècle, mille ans après qu'Alexandre le Grand eût ensemencé les plaines de l'Oxus de la civilisation grecque, après qu'ensuite les rois gréco-bactriens eurent cédé leur pouvoir aux Huns du Nord, que l'antique religion de Zoroastre eut fait une large place au bouddhisme, les Arabes vinrent à leur tour planter l'étendard du prophète, étendard vert et couronné du croissant et du *toug*, au pied du Pamir. Fidèles aux paroles du prophète, ils apportèrent le Koran au bout d'un sabre et, contrairement aux doux disciples du Bouddha, imposèrent la religion nouvelle par l'autorité des armes. Presque toutes les peuplades cédèrent à la foi ainsi manifestée : les temples bouddhiques tombèrent en ruines, les feux sacrés s'éteignirent sur les autels et le Pamir fit dès lors fondre ses neiges pour les abblution journalières des vrais croyants.

Au commencement du treizième siècle Djinguiz-Kaâne fonda l'empire mogol qui bientôt, sous son petit-fils Koublaï, fils de Touli, devait arriver à l'apogée de sa splendeur et de sa force. A cette époque, dit Yule, le savant géographe anglais, la puissance des Mogols était telle « qu'un chien ne pouvait pour ainsi dire aboyer en Asie et dans l'Europe occidentale, sans leur permission ».

Koublaï, grand par la puissance, la renommée et le caractère, après avoir succédé heureusement à son frère Mangkou, transporta le siège de l'empire de la « cité » célèbre à Karakoroum, au bord septentrional du désert de Mongolie et devint par cela plutôt empereur chinois que Kaâne mogol.

Les missionnaires Plan Carpin et Guillaume de Rubruquis, l'un en 1246, l'autre en 1253, avaient pénétré jusqu'au royaume du potentat mogol et rapporté en Eu-

rope la nouvelle de l'existence, aux bords de Cathay (Chine) ou du pays des Sères, d'une grande contrée peuplée et civilisée. Guillaume de Rubruquis avait été envoyé en ambassade à la cour tatare par saint Louis. Il avait suivi la route la plus fréquentée à cette époque, c'est-à-dire celle du bassin du Iaxartes qui laisse le Pamir au sud pour franchir le Thiâne-chân à peu près à l'endroit où Hiouen-Thsang l'avait franchi huit cents ans auparavant. Le livre qu'il nous laissa est rempli d'observations exactes, de détails nombreux et de peintures vives et animées; mais il n'a jamais atteint à la célébrité de celui que nous laisse le plus grand voyageur par terre du moyen âge et on peut dire, des voyageurs modernes, je veux parler du livre de Marco Polo.

Hérodote du moyen âge et plus que Hérodote, Marco Polo fut le premier Européen qui porta l'écho de la civilisation occidentale par-dessus « le Toit du monde » aux oreilles du Grand Koublaï, barbare intelligent qui fut pénétré d'admiration et se prit d'amitié pour cet homme étranger à sa race, à sa religion, mais, comme lui, avide de savoir et de faire de grandes choses. Polo fut le premier voyageur traçant une route à travers toute la largeur du continent asiatique, nommant et décrivant l'un après l'autre tous les royaumes qu'il vit de ses yeux.

Aujourd'hui que les explorateurs modernes ont marché sur ses pas, étudié les contrées lointaines qu'il nous décrit, nous admirons plus que jamais les merveilles de son voyage, merveilles tantôt de courage et tantôt de patience, de force et d'habileté, de sincérité dans les récits et de simplicité dans le style. Le nom

de cet homme extraordinaire brille d'un éclat nouveau à la lumière de la science géographique moderne, après que sa réputation d'historien véridique eut été attaqué de son vivant et sa mémoire livrée aux doutes et aux calomnies même de quelques ignorants de la postérité ingrate. Et pour ne citer ici qu'un exemple, nous traduisons la glose qu'un certain Amalio Bonaguisi, podestat de Ciarreto Guidi, écrivit en 1392, de sa propre main, à la fin d'une copie du livre de Marco Polo. Il avoue avoir fait la copie *per passare tempo e malinconia*, pour passer le temps et l'ennui :

« Ici finit le livre de Messer M. P. de Venise, écrit de ma propre main, à moi Amalio Bonaguisi, étant podestat de Cierreto Guidi, pour tuer le temps et l'ennui. Le contenu me semble des choses incroyables, pas tant mensonges que miracles; et il se peut que tout soit très vrai ce qu'il raconte, mais je n'y crois pas; quoique assurément et par le monde beaucoup de choses différentes soient trouvées dans différentes contrées. Mais ces choses, ainsi me sembla-t-il en copiant, sont assez amusantes, mais pas de nature à être crues ou qu'on puisse y ajouter foi; cela, finalement, est mon opinion. »

L'incrédule et sceptique Bonaguisi vécut un siècle après l'illustre Vénitien et c'est là son excuse, mais que dire de ce grave savant allemand qui publia au commencement de notre siècle un livre sérieux où il finit par déclarer que toute l'histoire de Marc Paul est « une grossière imposture! »

Le premier biographe de l'illustre Vénitien fut, au seizième siècle, son compatriote Ramusio. Il recueillit pieusement tous les souvenirs sur les faits et gestes du

grand voyageur, d'après des copies de son ouvrage écrit deux cents ans auparavant. Il admirait Polo au point de mettre sa gloire au dessus de la gloire de Christophe-Colomb.

De nos temps, les savants ont érigé à la mémoire de Marco Polo, des monuments qui dureront aussi longtemps que « ceci tuera cela ». Ces monuments d'érudition et de conscience sont : *le livre de Marco Polo*, publié en 1865 par M. Pauthier dans le texte original en vieux français, et *The book of Marco Polo the Venetian* du colonel Yule.

L'histoire des grands hommes est faite souvent de petits faits qui engendrent de grandes choses. Souvent, le hasard de la destinée aide les qualités de leur caractère pour les pousser dans la voie où ils reluisent d'un pur éclat et acquièrent gloire et immortalité. L'homme n'attend pas toujours les événements, mais les événements font plus souvent l'homme. Celui-qui, dans la tourmente de l'océan humain, sait profiter de la première vague propice pour se faire porter au pied du phare est plus heureux que l'intrépide nageur qui s'épuise à percer les vagues et en vue du soleil. Cependant l'or brille au fond de l'eau et le bouchon est terne même à la surface.

C'est ainsi qu'après six cents ans d'oubli presque dans les eaux croupissantes de l'exploration du Pamir, le nom du premier voyageur européen brille comme un phare sur le « Toit du monde. » Son histoire mérite au frontispice les premiers vers de l'Odyssée d'Homère.

Marco Polo naquit en 1254 de la famille noble des

1. Yule. *The book of Marco Polo*, t. I, p. 112. 1885.

Ca'Polo, *sages et noble citaiens de Venece*, dit Rusticien de Pise[1]. Il eut un frère, Maffeo, qui ne voyagea pas. Son père, Nicolo, et son oncle, Maffeo, firent, en 1260, un premier voyage aux bords du Volga, à Boukhara, puis à la cour du Grand Kaâne Koublaï aux bords du Cathay. Koublaï n'avait jamais vu d'Européen auparavant. Il fut joyeux de la visite des deux Vénitiens, écouta avec grand intérêt leurs récits du monde latin et fut si désireux d'entrer en relations avec les peuples de l'Occident qu'il les renvoya comme ambassadeurs au pape avec un officier de sa cour. Il leur remit des lettres pour le pape, alors Clément IV, le priant de lui envoyer un corps nombreux de missionnaires afin de prêcher le christianisme chez ses peuples. Il espérait sans doute que la doctrine chrétienne amènerait l'adoucissement des mœurs et que l'église orthodoxe d'occident réussirait mieux dans cette tâche que l'église nestorienne dont il y avait des représentants jusqu'en Chine par une chaîne de sièges épiscopaux tendue de Constantinople jusqu'en Chine, et mieux aussi que le bouddhisme dont il craignait sans doute l'immobilité extatique incompatible avec le progrès d'un état politique qui veut se perfectionner. Les deux frères arrivèrent à Saint-Jean d'Acre au mois d'avril 1269 et trouvèrent l'Église sans chef élu, car Clément IV était mort et on ne lui avait point donné de successeur. Ils se rendirent à Venise où Nicolo trouva sa femme dans la tombe et son fils Marco vivant de sa quinzième année. Quand, après deux années d'attente, l'interrègne papal

1. Nous esquissons la biographie de Marco Polo d'après les documents anciens du livre de M. Yule et d'après le livre même.

menaçait de durer, nos ambassadeurs se souvenant de la promesse faite au grand Kaäne, ne voulurent point lui fausser parole et repartirent pour l'Orient. Ils emmenèrent le jeune Marco. En route, ils furent rejoints par des messagers leur annonçant l'élection du pape Grégoire X, un de leurs amis qu'ils avaient connu à Acre sous le nom de Tedaldo Visconti. Cependant, au lieu de nombreux missionnaires, le pape leur envoya deux dominicains qui perdirent courage dès le début du voyage et retournèrent sur leurs pas.

Ils partirent donc seuls, en novembre 1271, d'Acre, se dirigeant sur la Mésopotamie et le golfe Persique; mais, obligés d'abandonner la route de mer, ils prirent par le Kirman et le Khoraçan, Balkh et le Badakchane pour s'engager dans les gorges sauvages du haut Oxus et traverser le Pamir (fig. 6). Du Pamir, ils descendirent dans la plaine de Kachgar, Yarkand, Khotane, prirent la direction du Lob Nor, grand lac du désert de Gobi, et arrivèrent par le pays de Tangout, après trois ans et demi de voyage, à Karpingfou, résidence d'été du grand Kaäne.

Koublaï les reçut avec joie et protégea le jeune Marco, le « jeonne bacheler » qui s'appliqua incontinent à l'étude des langues et des principaux caractères écrits des nombreuses nations faisant partie de l'empire. Son habileté et sa discrétion lui assurèrent bientôt la faveur et la confiance de Koublaï qui l'employa au service public. L'empereur le choisit de préférence comme ambassadeur dans les pays lointains, parce que Marco Polo ne manqua jamais de noter partout ce qui pouvait intéresser Koublaï. Car le grand Kaäne ne cachait pas l'ennui et le dégoût que lui inspirait le

récit stupide que ses envoyés indigènes lui faisaient de toutes sortes de futilités, tandis qu'il prenait grand plaisir à écouter le récit des particularités, la peinture des mœurs et des merveilles des contrées inconnues. C'est ainsi que Marco Polo visita les pays à la frontière du Yunnan, la Cochinchine et l'Inde. Pendant trois ans, il fut même gouverneur de la ville de Yangchau. Koublaï, pour reconnaître son intelligence et son dévouement, lui aurait conféré quelque vice-royauté de l'empire. Et comme les hommes intelligents et les princes éclairés agissent, dans tous les pays et à toutes les époques, de la même façon, nous voyons, cinq siècles et demi plus tard, le maharadjah de Lahore, Runjet Singh, offrir, à peu près dans les mêmes circonstances, la vice-royauté de Cachemire à Jacquemont.

Cependant, au fur et à mesure qu'ils prolongeaient leur séjour, nos Vénitiens voyaient l'image de la patrie grandir dans leurs souvenirs et les attirer. Koublaï Kaâne avait appris à les apprécier, surtout le jeune Marco, et ne voulut point consentir à leur départ.

Ils commencèrent à se fatiguer de l'attente et peut-être aussi de l'immobilité si antipathique aux voyageurs de race, lorsqu'un événement lointain leur rendit l'espoir et bientôt la liberté.

Arghoun Kaâne, roi de Perse et parent de Koublaï, perdit sa femme et, voulant se marier avec une princesse de sa nation, envoya des ambassadeurs lui chercher une fiancée à la cour du Grand Kaâne. Le choix tomba sur Kokaïchine, jeune fille de dix-sept printemps « moult bele dame et avenant ». Les Tatares n'étant pas navigateurs expérimentés et le voyage de la princesse mogole devant se faire par mer, les ambassadeurs

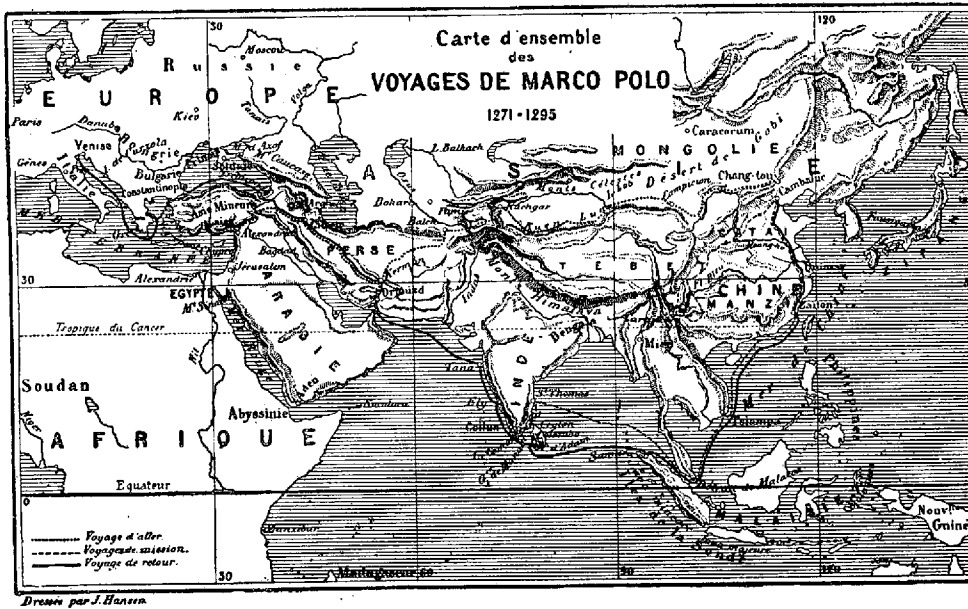

Fig. 6. — Itinéraires des Polo en Asie.

prièrent Koublaï de leur adjoindre les trois Faranghis. Koublaï ne consentit qu'à contre-cœur ; cependant il organisa le voyage avec toutes les pompes royales, et chargea les Vénitiens de compliments pour les princes d'Europe.

A peine Marco Polo était-il revenu d'une dernière mission lointaine qu'ils partirent. Ils mirent à la voile en 1292 d'un port de Chine; mais, retenus longtemps et souvent sur les côtes de Sumatra et de l'Inde, ils mirent deux ans avant d'aborder sur les côtes de Perse. Les trois Vénitiens et la princesse Kokaïchine demeuraient en bonne santé; trois membres de l'ambassade et beaucoup de gens de leur suite étaient morts en route. Arghoun Kâane aussi avait quitté la terre, avant même leur départ de Chine, et ce fut Ghazane, fils de son frère et successeur Kaïkhatou, qui épousa la fiancée de son oncle. La princesse gagna au change, car son mari avait les hautes qualités du guerrier et, s'il était laid de figure, il avait l'âme belle et l'intelligence haute. Kokaïchine pleura le départ des nobles Vénitiens.

Ils s'arrêtèrent longtemps à Tabriz et rentrèrent à Venise en 1295, après une absence de vingt-cinq ans.

Une si longue absence avait presque effacé leur souvenir dans la pensée de leurs compatriotes. Au retour, dit Ramusio, ils éprouvèrent le sort d'Ulysse qui, après vingt ans de voyages et d'absence, ne fut reconnu par personne.

On les avait crus morts depuis longtemps, car longtemps le bruit en avait couru. Les fatigues, les anxiétés et les souffrances de ce long voyage avaient altéré leurs traits; leur physionomie était devenue celle des Tatares et ils avaient presque oublié leur langue maternelle.

Leurs habits, de coupe tatare étaient usés, râpés. C'est ainsi qu'ils se présentèrent à leur palais de Saint-Jean Chrysostome, connu plus tard sous le nom de *Corte del Millioni* ou « cour des Millions. » Leurs gens, leurs parents les reçurent comme des étrangers, ne pouvant croire que c'étaient eux les trois gentilshommes de la famille des Ca'Polo qu'ils croyaient morts depuis tant d'années. Afin de se faire reconnaître, ils employèrent un stratagème qui, du coup, devait leur rendre, avec la certitude dans l'esprit de leurs parents, la considération et l'estime de toute la cité. A cet effet, ils invitèrent à leur maison un certain nombre de membres de leurs familles et leur offrirent un divertissement qu'ils prirent soin de rendre splendide et éclatant. Quand l'heure de se mettre à table fut arrivée, ils sortirent de leur chambre, tous les trois habillés de longues robes de satin cramoisi telles qu'on les portait alors à l'intérieur de la maison. Et quand on eut servi l'eau d'ablutions et que les convives furent assis, ils changèrent ce costume pour revêtir des robes de damas cramoisi et les premières furent décousues et partagées entre les domestiques. Ensuite, après avoir goûté de quelques plats, ils sortirent et revinrent habillés de robes de velours cramoisi et les premières furent de nouveau réparties entre les domestiques. Quand le dîner fut fini, ils en firent de même des robes de velours et s'habillèrent du costume ordinaire à la mode de l'époque. Ces procédés causèrent une grande surprise mêlée de curiosité aux convives. Quand les domestiques, emportant leurs cadeaux, eurent quitté la salle du festin, Messer Marco, comme le plus jeune des trois, se leva de table pour aller chercher les trois costumes usés et râpés, en toile grossière, qu'ils

avaient portés à leur arrivée. Avec des couteaux tranchants, il décousirent la doublure pour en sortir des bijoux du plus haut prix : rubis, saphirs, escarboucles, diamants et émeraudes, cousus dans les habits avec tant d'artifice que personne ne pouvait en soupçonner la présence. Car, à leur départ de chez le Grand Kaâne, ils avaient changé toutes leurs richesses contre ces joyaux, bien convaincus qu'ils étaient de l'impossibilité de transporter sur eux une si grande quantité d'or par une route aussi longue et difficile. Et quand les convives virent ces tas de bijoux jetés sur la table, ils furent comme ahuris. Ils reconnurent de la sorte qu'en dépit de leurs doutes antérieurs les trois voyageurs étaient bien les dignes et nobles membres de la famille des Ca'Polo et ils leur payèrent honneur et révérence. A Messer Maffeo fut conféré l'honneur d'un office de grand dignitaire; tandis que les jeunes gentilshommes de Venise vinrent tous les jours rendre visite à Messer Marco. Toujours prévenant et gracieux, il s'entretenait avec eux et répondait à leurs questions sur Cathay et le Grand Kaâne avec tant de courtoisie que chacun se considérait en quelque sorte comme son débiteur. Et comme, pour donner une idée de la magnificence du Grand-Kaâne, il lui arrivait souvent de parler de ses revenus montant à dix ou quinze *millions* d'or et comme, d'autre part, pour évaluer les richesses des contrées, il employait le mot million, on lui donna, en manière de sobriquet, le nom de Messer Marco *Millioni*.

Marco Barbaro, écrivant en 1566, nous raconte un trait plaisant d'un de nos illustres voyageurs et qui, *si non e vero*, prouve au moins que la légende populaire a gardé d'eux le souvenir d'hommes intelligents

en attribuant ce cachet d'intelligence à une action fort originale.

« Quand les trois Vénitiens, dit-il, arrivèrent chez eux, ils étaient habillés de vêtements si dépenaillés que la femme de l'un d'eux fit cadeau, le lendemain, d'un de ses habits à un mendiant qui vint demander l'aumône à sa porte. Quand son mari lui demanda quelque temps après ce vêtement pour en retirer les bijoux, il apprit l'aumône faite à un mendiant que sa femme ne connaissait pas. Il employa alors le stratagème suivant : il alla se poster au pont del Rialto et tourna, sans propos apparent, une roue, comme s'il était pris de folie; et à tous ceux qui, en foule, venaient l'entourer en lui demandant ce qu'il faisait, il répondit : « Il viendra, s'il plaît à Dieu ». Après deux ou trois jours de ce manège, il reconnut son vieil habit sur le dos d'un de ceux qui venaient bayer à sa folie et rentra dans son bien. Dès lors, en effet, on le considéra comme tout l'opposé d'un fou. De ses trésors, il bâtit un beau palais et la famille reçut le nom de Ca'Million parce que la croyance populaire leur attribuait des bijoux pour la valeur d'un million de ducats.

Après tant de courses de par le monde et tant de labeur vainqueur, Marco Polo eût pu aspirer à une vieillesse tranquille; mais il était poussé par cette inquiétude, ce besoin de mouvement qui hantent l'esprit et le corps du grand voyageur, ce *saoubogui*, comme disent les Asiatiques, ver insatiable qui ronge le foie du nomade sans lui laisser de repos.

A peine de retour, Marco Polo prend part à une expédition navale dirigée contre la flotte génoise. Lampa Doria, capitaine de cette flotte, vint attaquer

l'île de Curzola et Venise arma ses galères pour la défendre. Le commandement d'une de ces galères fut confié à Marco Polo sous les ordres du capitaine Andrea Dandolo. La flotte vénitienne fut défaite et Polo, avec Dandolo et 7000 prisonniers, furent chargés de fers et emmenés dans les prisons de Gênes. Dandolo, ne voulant survivre à sa défaite, refusa toute nourriture et se brisa la tête contre un banc de galère. Marco Polo, dont la renommée avait pénétré au cachot avant son arrivée, ne fut pas longtemps traité avec rigueur. Le prisonnier devint bientôt un objet d'estime et d'amitié pour toute la ville. Il reçut la visite des plus nobles et des cadeaux de toute sorte. Voyant l'empressement des curieux et leur désir de connaître ses voyages, obligé de raconter pendant toute la journée jusqu'à la fatigue, il résolut d'écrire ses pérégrinations. Il s'adressa à son père pour avoir ses notes et celui-ci lui dépêcha un de ses amis et compatriotes. Ce messager fut Rusticien de Pise qui, tous les jours, pendant des heures, écrivit sous la dictée de Marco Polo, ce manuscrit en vieux français qui a servi de modèle à toutes les copies ultérieures. Grâce à l'intérêt que lui porta la ville entière, Marco Polo, quelques années plus tard, fut rendu à la liberté.

Pareil à Christophe Colomb, il vécut assez longtemps pour éprouver l'amertume de l'ingratitude de son pays. Mais laissons la parole à un manuscrit du quatorzième siècle. J'aime bien la saveur de cette langue « au si doux parler » :

« *Après que Messires Marco Pol avoit pris fame et si étoit demouré plusours ans de sa vie à Venysse, il advint que mourut Messires Mafès qui oncles*

monseignour Marc estoit (et mourut ausi ses granz chiens qui avoit amenée du Catai...); adonc n'avoit oncques puis messires Marc nullui, fors son esclave Pierre le Tartare, avecques lequel pouvoit peure soulas à s'entretenir de ses voiages et des choses dou Levant. Car la gent de Venysse si avoit de grant piesce moult anuy près des loncs contes Monseignour Marc et quand ledit Messire Marc issoit de l'uys sa meson ou saint Crisostome, souloient li petit marmot es voies dariere-li courir en cryant Messer Marco Miliôn! cont'à nu un busiôn! que veult dire en François « Messires Marcs des millions di-nous un de vos gros mensonges. » En oultre, la dame Donate fame anuyouse estoit et de trop estroit esprit, et plainne de convoitise. Ausi advint que Messires Marc desiroit es voiages rantrer durement...: èt chevaucha aux parties d'Occident.

Mais non seulement « li *petit* marmot » lui prodiguait par la voix l'insulte qui était dans l'esprit des grands; il s'est trouvé au lit de mort du voyageur pour l'immortalité des amis anxieux, de lui faire rétracter ses histoires extraordinaires, comme des péchés mortels.

Longtemps après sa mort, la populace de Venise s'égayait au carnaval d'un masque qui prenait le caractère réputé de Marco Milioni et racontait des farces invraisemblables et risibles.

Depuis 1827, une plaque commémorative rappelle au visiteur l'emplacement de la maison de Marco Polo, près de l'ancien théâtre Malibran à Venise. L'inscription porte : *Aedes Proximâ, Thaliae Cultui Modo addicta, Marci Polo P. V. Itinerum Fama Praeclari Jam Habitatio Fuit.*

Et maintenant que le lecteur connaît l'histoire de l'illustre Vénitien, suivons-le sur Pamir, car pendant trois cents ans, jusqu'au voyage de Benedict Goëz (1603), aucun Européen n'abordera les montagnes de glace et les mornes solitudes de ce massif rempart qui sépare

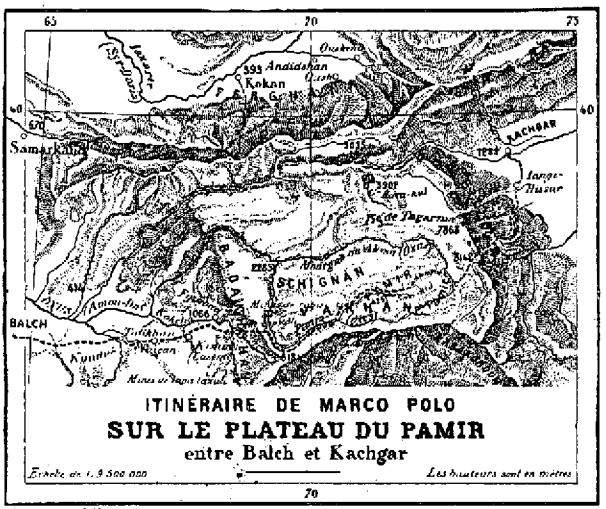

Fig. 7. — Un des itinéraires présumés de Marco Polo sur le Pamir.

l'Asie orientale de la Chine (fig. 7). La description de Polo est si vraie et si caratéristique qu'on n'a qu'à la compléter par les détails des voyageurs modernes pour en faire un document scientifique moderne.

«... *Si chevauche l'en trois journées par Grec (NE.) toutefoiz par montaignes, et monte l'en tant que on dit que c'est le plus haut lieu du monde.*

« *Et quant l'en est montez si treuve l'en un plain* (plateau) *où il a un flun moult bel et la meilleur pasture du monde; car une maigre jument y deviendroit bien grasse en dix jours. Il y a grant habondance de toutes sauvagine; et y a moutons sauvages assez qui sont moult grant; car il ont les cornes bien six paumes longues. Et de ces cornes font les pastours escuelles pour mangier. Et font encore de ces cornes les clostures là où il demeurent de nuit pour les bestes. Et par cest plain chevauche l'en bien douze journées et s'appelle Pamier. Et en toutes ces douze journées n'a nulle habitation ne nul herbage fors desert. Si que il convient que les passans portent ce que mestier leur est.*

« *Nul oiseau volant n'y a, pour le haut lieu et froit qui y est. E si vous di que le feu, pour cel grant froit, n'y est pas si cler* (brillant) *ne de tel chaleur comme en autre lieu, ne si peuvent pas si bien cuire les viandes.*

« *Or, vous conterons encore avant par grec et par levant* (*ENE*). *Et se vait* (on va) *l'en bien quarante journées toutesfois par montaignes et par cotes; et par vallées par où passe mains fluns* (fleuves), *et mains desers lieus. Ne en tant ce chemin n'a habitation ne herbage; mais convient aux cheminans porter avec euls ce que mestier leur est.*

« *Cette contrée est appelée Belor. Les gens demeurent es montaignes moult haut. Il sont ydres* (idolâtres) *et moult sauvages, et ne vivent fors que de chassoi de bestes; et leur vestemens sont aussi de cuir de beste; et sont mauvaise gent surement.*

Rien dans cette description qui rappelle le penchant

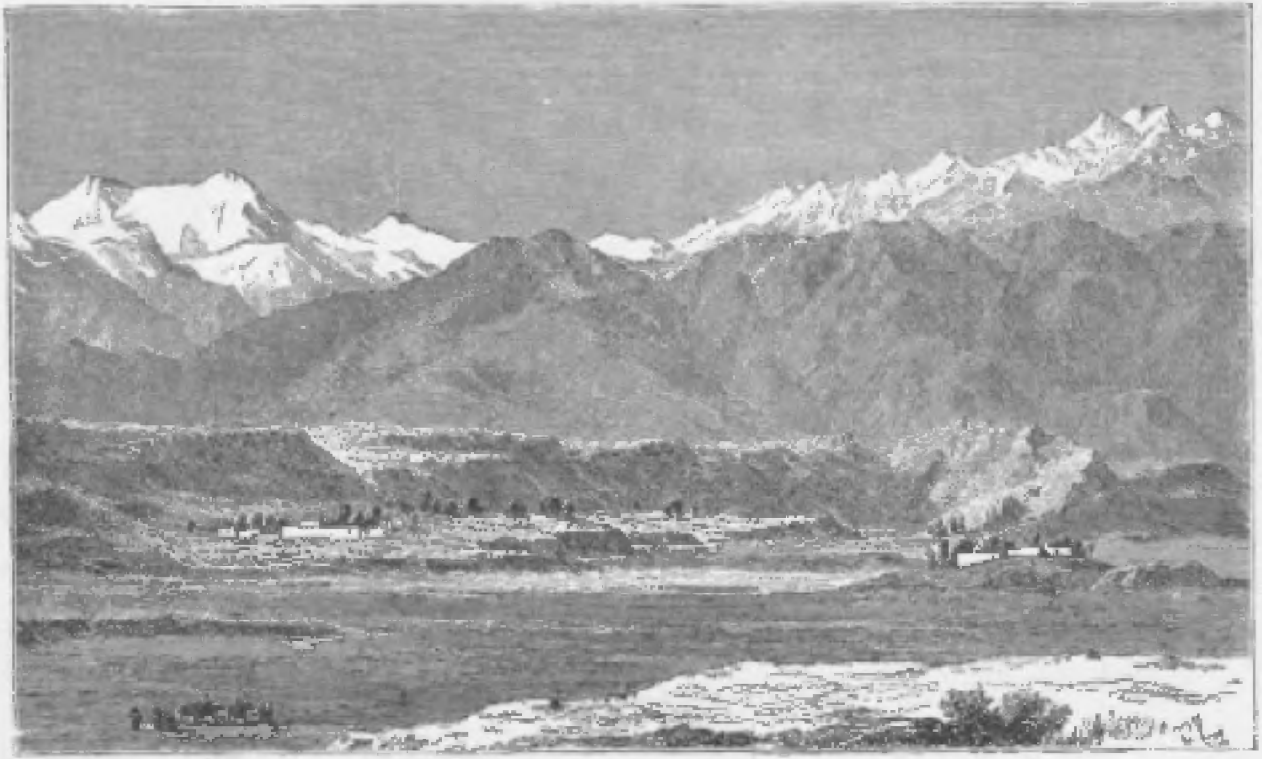

Fig. 8. — La chaîne du Pamir (monts Tsoung-ling) vue de la plaine de Yangui-Hissar. (D'après M. Chapman.

au merveilleux, à la croyance aux dragons et aux génies de Hiouen-Thsang, mais la simple observation du fait, et c'est par cela que Polo est précieux et digne de confiance, car il est réservé et rempli de discernement. N'est-elle pas d'un fin et intelligent observateur cette remarque, faite quatre cents ans avant la découverte de Torricelli et cinq cents ans avant celle de Lavoisier, constatant que, sur les hauteurs du Pamir, on ne peut pas si bien cuire les viandes et que le feu n'y est pas si « cler » et donne moins de chaleur! Que de fois le touriste moderne, escaladant les pics des Alpes ou des Pyrénées, n'accuse-t-il pas l'alcool de la lampe à café « de ne pas chauffer! »

Après Marco Polo, le Pamir retombe dans l'oubli et le silence que le pas hardi de trois Européens n'avait même pas réussi à troubler pour un moment.

Vasco de Gama ouvrit une route nouvelle et plus facile au pays des épices d'abord, à celui des Sères ensuite. Il ouvrit du coup une ère nouvelle aux découvertes par mer. D'un autre côté, si les communications de l'Europe avec la Chine se maintenaient, elles se faisaient par la grande route du Syr-darja ou Iaxartes et la Dzoungarie, contournant au nord le massif pamirien sans que même les voyageurs pussent, des plaines de la Dzoungarie, apercevoir bien loin au sud-est le rempart cerclé des monts Tsong-ling, muraille de cette forteresse gigantesque du Pamir que défendent non les hommes, mais la mort par le froid et la faim (fig. 8).

III

LE PAMIR AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. — LES ANGLAIS SUR LE BAM-I-DOUNIAH.

L'exploration du Pamir subit un temps d'arrêt. — Le missionnaire Benoît Goëz. — Reprise de l'œuvre scientifique en 1837. La série des voyages modernes est inaugurée par celui du lieutenant anglais John Wood. — Traversée de l'Afghanistan, du Wakhane et découverte des sources de l'Oxus et du lac Victoria (Sir-i-Kol). — Aventures de Wood sur le Pamir. Les guides et les Kirghizes. Le froid et la neige. La raréfaction de l'air. — Description du lac Sir-i-Kol. Réflexions du voyageur sur le « Toit du monde ». — Retour dans l'Inde. Sa mort. — Les continuateurs anglais de son œuvre. — Les martyrs de l'exploration central-asiatique. — La tombe d'Hayward à Guilguit. — Voyage d'Hayward dans le Yassine. — Mir Vali, le mehtar Amman-oul-Moulk et les roitelets montagnards de l'Hindou-Kouch. — Intrigues d'Amman-oul-Moulk. Mort d'Hayward, assassiné en 1870 au pied de la passe de Darkot. Les parents du mehtar. Pahlvan Khan. — La mission de Sir Douglas Forsyth en 1873. Le major Biddulph. Traversée du Pamir méridional.

Après Marco Polo, plus de trois siècles se passent sans que le Pamir soit visité par aucun Européen, ni même par aucun voyageur ayant laissé des traces écrites. En 1602, le missionnaire jésuite Bénédict Goëz, marchant sur les traces de Hiouen-Thsang, part de Lahore, dans l'Inde, pour se rendre en Chine. Attaqué et repoussé dans les montagnes avoisinant le mystérieux Kafiristane, il est obligé de faire le détour par le Caboulistane, atteint l'Oxus et traverse le Pamir par un itiné-

raire mal défini, mal connu, pour déboucher au pays de *Sarpanil*, dont le nom est sans doute un travestissement du mot *Sar-i-Pamir*, ou tête du Pamir; car les Kirghizes disent plus souvent *Pamil* ou *Pamel* que Pamir, et l'appellation de *Sar* ou *Sir*, *Ser* (tête, commencement, chef) est donnée à beaucoup d'endroits.

Les maigres notices de Bénédict Goëz n'ajoutent guère à nos connaissances du Toit du monde, et il faut patienter jusqu'à l'aurore de notre siècle, jusqu'au réveil de l'activité scientifique sous toutes les formes, et à l'épanouissement de l'idée exploratrice sur tous les champs de culture du savoir humain.

C'est en 1838 que commence, avec le voyage du lieutenant anglais John Wood, la véritable exploration scientifique du Pamir. Alexandre Burnes venait de visiter le nord de l'Afghanistan et la Boukharie, d'où il avait rapporté de précieux renseignements géographiques. C'est lui qui provoque et met en œuvre le voyage de Wood sur la base des connaissances géophysiques déjà acquises par ses prédécésseurs de l'Inde.

Wood part le 3 novembre 1837 de Caboul, traverse le col de Bamiane et se dirige sur Koundouz dans le Turkestan afghan. Il remonte ensuite les pentes de l'Hindou-Kouch par le Badakchane, en suivant la route de Marco Polo, et atteint les bords de l'Oxus à Ichkachm. L'arrivée des étrangers était un événement considérable pour les gens du pays, qui les reçurent hospitalièrement. Ils atteignent bientôt Kila Pandj, capitale du Wakhâne, puis Hissar, où la vallée principale se divise en deux. Wood, s'en rapportant au dire des indigènes

lui indiquant la vallée septentrionale, le Darra Sir-i-Kol, comme menant au Toit du monde, l'autre venant du Tchitral et de Mastoudj (en réalité elle mène au petit Pamir), Wood et ses compagnons s'engagent dans l'étroite vallée que parcourt la rivière de Pamir, le Pamir-Darja, et le 19 février 1838, à cinq heures du soir, campent sur le Toit du monde, au bord d'un grand lac. La source de l'Oxus était découverte.

« Comme, dit Wood, peu de temps avant mon voyage nous avions reçu la nouvelle de l'avènement au trône de Sa Gracieuse Majesté, je fus tenté fortement de donner le nom de Victoria à ce lac, si je puis dire ainsi, redécouvert. Cependant, comme l'introduction, dans nos cartes, de ce nom nouveau, quelque honoré qu'il soit, pouvait donner lieu à une grande confusion dans la géographie, j'estimai préférable de retenir le nom de Sir-i-Kol, donné au lac par nos guides. La description de cet itinéraire, écrite, il y a près de six cents ans par le bon vieux voyageur Marco Polo est si correcte dans ses points principaux, que j'ai cru juste d'en tenir compte dans une proportion considérable. »

Remarquons que Wood est un des voyageurs les plus modestes et les plus consciencieux, au point que son livre, comme l'a fait remarquer justement M. Paquier, pèche quelquefois par un excès de sobriété, si toutefois la préférence donnée au simple énoncé du document, du fait vu et constaté n'est pas une qualité[1].

1. Malheureusement le lecteur superficiel des récits de voyages veut être amusé avant d'être instruit. Le document scientifique doit trop souvent céder le pas au récit pittoresque et à l'intermède émouvant. L'éditeur sacrifie au goût du grand public et l'auteur à « la scène à faire ».

Cependant on était en plein hiver. Nos voyageurs avaient revêtu des costumes qui auraient fait la joie d'un Esquimau. Le Mounchi en particulier était tellement emmitouflé qu'à peine se pouvait-il servir de ses bras, tandis que ses courtes jambes n'avaient presque plus de prise sur les flancs de son cheval. A la charge du cavalier et de son volumineux accoutrement s'ajoutait, pour chaque monture, la charge de huit jours de vivres pour l'un et l'autre, ainsi qu'un peu de combustible. On avance aussi vite que la profondeur de la neige le permet. Le soir on campe au sommet d'une colline, seul endroit dépourvu de neige ; par contre il est exposé au moindre souffle de l'air dans une direction ou dans l'autre. Bientôt la marmite chante sur un bon feu, on s'apprête à festoyer et à s'abandonner à la gaieté lorsque tout à coup, du haut de la vallée, se précipite, en hurlant, la tempête, éteignant le feu et la bonne humeur à la fois. Celle-ci se rallume vite, mais le feu résiste plus longtemps aux efforts réunis. A la longue, la patience aidant, les Kirghizes sont arrivés à préparer une tasse de thé qui fait la ronde, infusant la chaleur dans les membres engourdis et dans le cœur des voyageurs, plus heureux à ce moment que maints autres sirotant quelque fine liqueur au sein de la vie luxuriante d'une civilisation raffinée.

« Néanmoins tout bonheur est relatif, et je dois confesser, dit Wood, que nous n'étions pas couchés sur un lit de roses ; les plaintes d'un vent glacial ne charmaient point particulièrement l'oreille et le froid mordant n'était guère agréable au corps ; les pieds souffraient particulièrement : ils étaient comme chargés de plomb. Quelques Afghans souffrirent si cruellement qu'ils

durent retourner sur leurs pas. Le mercure du thermomètre, gradué seulement jusqu'à + 6 degrés F., s'était retiré dans la boule, et l'on ne put évaluer le degré du froid, plus intense encore par la raréfaction de l'air à une altitude de 12 000 pieds. »

Le lendemain on continue dans une vallée étroite et sauvage, mais la caravane peut marcher, avec moins de deux pieds de neige, sur la surface de la rivière gelée. Dans l'après-midi il se produit une alerte. Une bande d'individus est signalée sur la hauteur; ils attendent l'arrivée des voyageurs. On commande halte! Et pendant qu'une partie des Kirghizes est envoyée en reconnaissance, on prépare les armes. Mais, à la satisfaction générale, les sentinelles signalent des amis et l'on va à leur rencontre. C'étaient des Kirghizes qui, après avoir porté des lettres à leurs frères du petit Pamir, revenaient dans le Wakhane. Grâce à eux on avait pu, jusqu'alors, avancer sans trop de difficultés; car leur passage antérieur avait laissé des trous profonds dans la neige, ce qui épargnait aux chevaux le travail difficile de se frayer un sentier sur une surface gelée, il est vrai, mais insuffisamment pour les porter. La rencontre fort opportune de quelques bouleaux, les seuls qu'on devait trouver jusqu'aux sources de l'Oxus, permit de charger un peu de combustible, très peu, car les chevaux commençaient à être exténués.

On se trouvait alors dans une contrée où chaque pouce de terrain était connu des Kirghizes. Quittant la rivière, ils conduisirent la caravane à la montée d'un défilé en désignant comme lieu de campement un endroit lamentable, couvert de trois pieds de neige. Aux remontrances des voyageurs, les Kirghizes se mirent à rire et, sai-

sissant leurs pelles de bois, eurent bientôt retiré de dessous la neige une ample provision de combustible sous forme de fiente de mouton et de chameau. Toute dispute au sujet du choix du campement cessa du coup, surtout après que l'abondance du combustible eut permis d'entretenir du feu pendant toute la nuit et que tout le monde se fut trouvé bien à l'abri et au chaud derrière les hauts remparts de neige qui bientôt environnèrent la place. On était alors à une altitude de 13 500 pieds. Cependant les piétons étaient tellement épuisés par la fatigue de la marche qu'on dut les abandonner à cet endroit, avec mission de fureter dans les environs jusqu'au retour des cavaliers, afin de découvrir une cachette hivernale de provisions que les Kirghizes y avaient établie.

Le lendemain, on rencontra moins de neige. La sagacité dont avaient fait preuve les guides, la veille, permit de camper également ce soir-là dans un bon endroit à la hauteur de 14 400 pieds au-dessus du niveau de la mer. Mais les compagnons indigènes de Wood commencent à faiblir, leurs murmures de mécontentement se changent bientôt en refus de continuer la route.

« J'essayai d'abord, dit-il, de discuter avec calme et bonne grâce. Voyant l'inefficacté de ce procédé, je tentai de leur exposer la lâcheté de leur conduite; mais la honte n'avait pas de prise sur cette bande de fourbes, et malgré tous mes efforts pour faire éclater mon indignation, mon langage ne produisit pas l'effet correspondant sur ces lâches. Plus mes paroles devenaient violentes et mes reproches amers et plus leur entêtement se manifestait. J'eus hâte donc de partir avec ceux qui étaient restés fidèles, avant que la défection n'eût éclairci davan-

tage nos rangs. Deux Kirghizes étaient parmi les fidèles, et comme le but de notre expédition ne devait être qu'à une distance de 21 milles, nous pouvions attacher moins d'importance au nombre de nos compagnons; l'un d'eux pouvait nous servir de guide pour nous conduire au but. »

La cause de cette défection ne tarda pas à être connue. Le sentier ébauché dans la neige, et qu'on avait suivi jusqu'alors assez commodément, cessa bientôt de suivre la direction que l'expédition devait prendre, de sorte qu'on était forcé de creuser le chemin jusqu'au haut du défilé, et c'est ce travail que les déserteurs n'avaient osé affronter.

On mit deux heures pour forcer le passage à travers un champ de neige de moins de 500 yards de long. Chaque cavalier prit à tour de rôle la tête de la marche, forçant son cheval à lutter jusqu'à ce que l'épuisement le couchât dans la neige où il lui fut permis d'être couché et de reprendre haleine pendant qu'un autre fut poussé en avant. On arrive ainsi jusqu'à la rivière gelée. La satisfaction d'y rencontrer un meilleur terrain pour la marche est telle que Wood, dans l'exubérance de ses sentiments, met son cheval au trot, ce que voyant, un Wakhi l'arrête par la bride et met l'imprudent cavalier en garde contre les effets du *vent de la montagne*.

Depuis le départ du Wakhane, en effet, on avait toujours eu à souffrir de la raréfaction considérable de l'atmosphère; mais comme, jusque-là, l'ascension avait été graduelle, les effets en avaient été moins pernicieux que ceux qu'on peut attendre de l'ascension rapide d'une montagne abrupte de bien moindre altitude.

En approchant des sources de l'Oxus, la glace devint plus faible. La disparition subite d'un cheval en fut le premier avertissement. Heureusement l'eau, quoique profonde à cet endroit, n'avait qu'un faible courant; le cheval était sauvé, mais sa charge perdue. Avec une sollicitude d'autant plus grande qu'il ne l'aurait pas montrée au même degré à son fils, le muletier, charitable pour sa bête, se dévêtit de sa chaude pelisse pour en envelopper le cheval tout frissonnant. Le lendemain le cheval était rétabli et le muletier adressa à la Providence des actions de grâce très éloquentes. Enfin les voyageurs, après une dernière montée, aperçoivent à leur pieds la nappe blanche, en forme de croissant de 14 milles de long, du lac Sir-i-Kol (fig. 9).

« Partout le regard ne rencontre qu'un tapis étincelant de neige, tandis que le ciel apparaît comme une masse noire et menaçante. Rien ne repose les yeux, pas même un nuage. Pas un souffle ne se fait sentir à la surface du lac; aucun être vivant, pas même un oiseau, n'est visible. Le son de la voix humaine aurait semblé une musique à l'oreille; mais, dans cette saison inhospitalière, personne ne pense à s'aventurer dans cette contrée de glace. Le silence règne aux alentours, un silence si profond qu'il opprime le cœur. Et comme je contemplais les mornes sommets de ces montagnes que jamais le pied d'un homme n'avait arpentées, où se sont accumulées les neiges des temps passés, l'image de ma chère patrie et de tous ses bienfaits sociaux se présentait à mon esprit avec une vivacité de souvenir comme jamais je ne l'avais sentie auparavant. Les hommes, habitants des cités populeuses, ont beau être dégoûtés du monde et parler des délices de la solitude,

Fig. 31. — Le lac Sir-i-Kol. (D'après M. Gordon.)

qu'ils viennent passer seulement vingt-quatre heures sur les bords du Sir-i-Kol et ce séjour fera plus pour les rendre contents de leur sort que mille arguments. Le vrai milieu de l'homme est la société; qu'il en abuse à sa volonté, ce monde actif, remuant, est une bonne place où, grâce à la bonté de la Providence, le bonheur goûté du genre humain excède de beaucoup la misère. Ainsi, du moins, m'a-t-il toujours semblé. »

Et ce devait être, malgré les souffrances et le sombre paysage qui se reflétait dans son âme, une grande joie pour le hardi voyageur d'avoir escaladé le Toit du monde, premier pionnier de cette civilisation dont il parle un peu plus loin, premier voyageur considérant le Pamir non comme un obstacle, mais comme un but. L'esprit grandit et s'épure à ces hauteurs, dans cette atmosphère plus éthérée, et les choses de la vie humaine, ces mille détails qui font la joie ou le chagrin des individus, amoindris par la perspective, deviennent des mesquineries. Il se dégage de la pensée plus intense et plus compréhensive, comme si le voyageur isolé au sommet d'un rocher battu par les passions humaines, avait dépouillé son égoïsme de lutteur pour la vie dans l'arène sociale; il se dégage, dis-je, du cerveau de l'homme intelligent, pensant dans la morne solitude du Pamir, des idées grandes, souvent tristes, selon le tempérament et la vie vécue, mais intenses, vraies et profondément senties. Elles naissent ainsi spontanément dans l'homme, qui se sent moins homme, moins attaché au sol boueux et glissant de cette plaine limoneuse arrosée par les fleuves du Toit du monde ou, si l'on veut, de cette vie de culture et de civilisation souvent ma-

nière et fausse, où l'éducation trop hâtive et la religion de la richesse nous font patauger.

Et si je parle d'éducation et de religion, c'est pour relever une bien belle idée de Wood, une de ces idées qui « planent » et qu'on trouve de temps à autre dans le livre d'un grand voyageur, de ceux qui ne souffrent pas de myopie d'esprit.

« Tout en cheminant sur le lac du Pamir, dit-il, je ne pus m'empêcher de penser à ces contrées nombreuses qui doivent leur importance et leur richesse aux rivières dont les sources jaillissent dans les solitudes de ces montagnes entassées sur leurs bords. Cette chaîne élevée appartient à l'Inde, à la Chine et au Turkestan; c'est d'elle, comme point central, que rayonnent les fleuves, chacun grossissant dans son cours jusqu'à ce que l'Océan et le lac d'Aral recueillent leurs masses tributaires gonflées, pour les rendre ensuite, et dans une alternance infinie et merveilleuse, les livrer aux courants des vents du ciel, qui les restituent comme flocons de neige à ces mêmes hauteurs qui les ont laissées s'écouler.

« Combien étrange et combien intéressant serait le groupe formé, sur le sommet du Pamir, par la réunion des individus représentant chacun une des nations dont les fleuves ont leur origine première dans le Pamir! Quelle variété n'y aurait-il pas dans le type, le langage et les manières! Quel contraste entre le rude montagnard, fier, entier, et l'habitant de la plaine, plus civilisé et plus efféminé! Combien de qualités et combien de défauts, sous mille aspects différents, ne trouverait-on pas parmi eux tous! Et avec quelle force la conviction pèserait sur l'esprit que l'amélioration

de tout cela ne peut s'opérer que par la diffusion d'une civilisation saine et d'une religion plus pure! »

Wood reste une journée sur les bords du lac Sir-i-Kol, qu'il explore en tant que ses moyens et la saison hivernale le permettent, essayant, sans succès, d'évaluer les dimensions à la vitesse du son, creusant la glace, observant les effets des grandes hauteurs, faisant des observations scientifiques de toute sorte. Puis, après avoir vu le soleil luire dans un ciel très limpide, il reprend le chemin du Wakhane, distant de 70 milles, que la caravane parcourt en quatre jours. Du Wakhane, Wood revient à Koundouz et visite ensuite la vallée d'Indar-âb, passe par le col de Khavak dans celle du Panjir et, par Caboul et Djellalabad, rentre à Pchaour.

Il avait rendu de grands services non seulement à la science géographique, mais encore au gouvernement de l'Inde. Homme droit, sans artifices et fidèle à la parole donnée aux Afghans qu'il avait assurés du bon vouloir de son gouvernement, il fut abandonné. Infatigable, il va faire œuvre de colon à la Nouvelle-Zélande et en Australie, puis revient naviguer dans les eaux de l'Inde, où il fait partie d'une compagnie de navigation sur l'Indus. Il meurt en pleine activité, des suites de fatigues pendant un voyage à Simla, entrepris dans la saison chaude. Alors seulement il se repose des nombreuses fatigues de sa vie de labeur. Le grand voyageur eut une belle devise, une vraie devise d'explorateur infatigable : *Rather to wear, than to rust out.*

Le voyage heureux de Wood devint la base de toute une série d'explorations en Asie centrale, autour du

massif central pamirien d'abord, sur le Pamir ensuite. Wood a le premier porté le flambeau de la science dans l'obscurité épaisse de la géographie du Pamir en l'éclairant d'un jour nouveau.

Guidés par cette lumière, les Anglais d'un côté, les Russes de l'autre, vont monter à l'assaut de l'inconnu et bientôt, en moins de cinquante ans après les découvertes de Wood, leurs itinéraires s'entre-croiseront et le Pamir n'aura plus de grands secrets. Les idées théoriques de Humboldt sur la structure orographique du Pamir seront modifiées, la théorie du berceau du genre humain sera abandonnée pour le Pamir et reportée dans une autre contrée de l'Asie; l'immense massif entrera en ligne de compte dans les calculs politiques de deux puissances européennes, et la science moderne aura résolu un des problèmes les plus obscurs de la connaissance de la terre.

Dans la liste glorieuse des noms échelonnés sur les pentes du Toit du monde, nous saluons des noms de martyrs et des noms de pionniers tombés sur le champ de bataille de l'exploration asiatique. Stoddart et Conolly, abandonnés à la démence furieuse de Nasr-Oullah, émir de Bokhara, succombent, l'un sous l'excès des privations et des misères, l'autre sous le couteau du bourreau d'un barbare fanatique en délire. Schlagintweit, à Kachgar, paye de sa vie le refus de livrer une lettre confidentielle de la reine d'Angleterre et de l'Inde à l'émir de Bokhara.

Hiouen-Thsang avait à combattre les mauvais génies, les dragons et les esprits des Rig-i-Ravan qui sont collines de sable chantant, et les « imageries » créées par les démons; Marco Polo avait trouvé dans Koublaï-

Khân un barbare intelligent et pénétré de principes humanitaires. Tous les deux avaient à lutter suffisamment contre la seule nature ennemie. Depuis, l'homme, plus inexorable que la fatigue et la maladie, l'homme de Kachgar et celui de Yassine, l'émir de Bokhara et le mehtar de Tchitral, jaloux en raison inverse de leur puissance politique, flairant toujours l'espion redoutable même dans le paisible voyageur scientifique, tuent. Ils tuent Stoddart, Conolly, Schlagintweit et Hayward.

Le docteur Stoliczka succombe aux fatigues du passage du Karakoroum. Fedchenko parcourt le Turkestan, affronte les dangers des gorges et des montagnes inconnues de l'Alaï et, après avoir accompli une des plus belles œuvres de l'exploration moderne, meurt d'un accident de climat dans les Alpes. Ssevertzoff, le « père », le doyen de l'exploration central-asiatique, échappe aux Kirghizes, aux Bokhares, aux Kokandais, et vient mourir dans les glaces d'une petite rivière de Russie où la rupture d'un essieu de voiture l'avait précipité, et Prjevalskij, le plus grand voyageur des temps derniers, tombe victime de la fièvre aux bords de l'Issyk-Koul.

Il y a au nord de Cachemire, tout près de la frontière de pays inconnus, une petite ville-forteresse du nom de Guilguit. La vallée est riante; une grande rivière, très rapide, la parcourt et, par endroits, se heurte aux angles de berges très élevées. De tous côtés de hautes montagnes, d'où pointent au delà des pics gigantesques blancs de neige éternelle, entourent la vallée d'une ceinture haute de plus de vingt mille pieds. Au bord du chemin, à côté d'une misérable masure en terre

d'un indigène, se trouve une tombe. L'ombre trouée des mûriers et des abricotiers la recouvre d'un tapis aux fleurs mobiles, et tout autour des filets d'eau, échappés du ruisseau, ruissellent entre le gazon. Au milieu d'un petit enclos de cailloux entassés se trouve une grande plaque engravée : à Hayward, « the gallant officer and perfect traveller ». Une simple croix en bois, avec la traverse cassée, se dresse comme pour protéger l'épitaphe des souillures des animaux de la basse-cour voisine, et des troncs de vigne, comme tordus de désespoir, s'accrochent aux arbres et se penchent au-dessus de la tombe. C'est dans ce frais hallier, sur les rives de cette rivière de Yassine, qu'il a teinte de son sang généreux, que repose Hayward, assassiné en 1870, au moment où il allait mettre le pied sur ce toujours mystérieux Pamir.

Comme les vivants racontent ordinairement beaucoup, quelquefois trop, ce qu'ils ont fait, et comment ils ne sont pas morts, nous dirons plus volontiers quelques mots des travaux et du sort du malheureux voyageur anglais tombé victime de l'intrigue et de la trahison du chef actuel de Tchitral. Nous le pourrons d'autant mieux que nous tenons le récit de sa mort d'un indigène du nom de Maoulah Kafour qui nous accompagna dans notre voyage du Tchitral au Cachemire, et qui fut chargé de ramener à Guilguit les corps de Hayward et de ses compagnons.

Hayward, délégué de la Société royale de géographie de Londres, fit en 1868 un voyage important et fructueux en Kachgarie, à une époque où l'orographie des montagnes du système du Tagharma, les monts Tsoung-ling ou des « Oignons » comme les appellent les Chinois,

Fig. 10. — Indigènes du Yassine et du Pounial. (D'après une photographie de M. Capus.) (Page 65.)

n'était point encore connue. N'ayant pu, de là, aborder le Pamir, il entreprit en 1870 un deuxième voyage, dans le but d'atteindre le Pamir par le sud-ouest, en passant par Guilguit, le Yassine, la passe de Darkôt et le Wakhâne. « Espérons, dit sir Rawlinson à cette époque, que M. Hayward sera plus heureux dans sa seconde tentative, qu'il arrivera à franchir l'Hindou-Kouch et à traverser le Pamir par cette route nouvelle! »

Au printemps de 1870 Hayward atteignit Yassine, résidence du gouverneur Mir Wali, dont il fit la connaissance et qui le reçut fort hospitalièrement. Malheureusement la passe de Darkôt menant au Wakhâne était fermée par les neiges, ce qui décida le voyageur à retourner dans l'Inde en attendant l'été et le libre passage du col. Il revint au mois de juillet de la même année. Le bon accueil que lui avaient fait une première fois Mir Wali et la population de Yassine (fig. 10) ne sembla troublé en rien, du moins en apparence, car la suite des événements allait prouver que les sentiments et les intentions du chef indigène avaient subi une forte altération.

Pour bien comprendre les causes de ce drame, il faut connaître les relations de famille existant entre les différents petits chefs d'État de ces principautés montagnardes, et savoir quel est le caractère de ces relations. A chaque pas dans l'Orient, nous trouvons des exemples pareils à celui qui nous occupe : l'histoire de ces potentats est celle des héros et des monstres de notre moyen âge, car ces populations barbares en sont encore aujourd'hui au moyen âge de leur histoire. L'évolution de leurs idées juridiques et politiques a suivi la

même marche que chez nous, mais plus lentement, avec des temps d'arrêt plus longs.

Amman-oul-Moulk, le mehtar ou chef actuel du Tchitral, âgé aujourd'hui d'une soixantaine d'années, présente le type le plus caractéristique de ces potentats tyrannisant, auxquels l'abrutissement et la misère de leurs sujets d'une part, l'accaparement des richesses foncières de l'autre, ménagent un pouvoir moral et effectif que les appétits et les ambitions d'un entourage adulateur et entretenant le fanatisme religieux accroissent dans un intérêt commun. Cet Amman-oul-Moulk — son nom signifie « paix du peuple » — est un homme intrigant, faux, fanatique, à qui tous les moyens, y compris le meurtre et la trahison, semblent bons pour arriver à son but. Il délègue, comme tous les princes de l'Orient, les pouvoirs de gouverneur de province à de proches parents attachés à sa cause, et naturellement à ses fils, qui sont au nombre de vingt-quatre et plus ou moins nobles d'origine du côté maternel.

Il y a une vingtaine d'années, son pouvoir, — et ce pouvoir comprend la possession et les revenus des terres, — ne s'étendait pas aux pays de Mastoudj, de Drassoune, ni de Yassine. Mastoudj et Drassoune appartenaient à Mir-i-Amman Fettichah, un parent qui était également apparenté à Mir Wali, gouverneur de Yassine. Il chercha querelle à Mir-i-Amman, le surprit dans sa forteresse et l'en délogea pour mettre à sa place Pahlvan-Khan son neveu, et plus tard son propre fils Lorzel-Khan. Il amena le vieux Mir comme prisonnier à Tchitral. C'est là que je le vis vivant de la charité du mehtar, lui et ses enfants, réduit à aller deux fois par jour s'asseoir en rond par terre autour du mehtar et

manger son riz et boire son thé. Son fils Jablak-Amman, ex-héritier de Mastoudj, vint mendier tous les jours du sucre, du thé, de l'argent, et finit par me demander une vieille paire de pantoufles parce que les cailloux de la route lui blessaient les pieds nus. Étrange fortune! Cet homme était couvert de blessures qu'il avait reçues en défendant son père contre les soldats du mehtar. Les exemples de frustrations pareilles, de procédés aussi sommaires sont tellement fréquents et terribles en Asie centrale, qu'on serait tenté de considérer le mehtar comme un ennemi relativement humain, parce qu'il n'a pas exterminé la famille de son adversaire....

Restait le Yassine, qui avait fait autrefois partie de Mastoudj. Mir Wali avait succédé à son père en 1860. A ce moment, Amman-oul-Moulk attaqua de nouveau Yassine comme il l'avait fait sans succès trois ans auparavant, mais cette fois il fut plus heureux dans sa tentative, car Mir Wali se soumit sans accepter le combat, ce qui lui valut de rester gouverneur de Yassine sous les ordres du mehtar, et de recevoir une de ses filles en mariage.

A l'occasion du voyage de Hayward, en 1870, le mehtar crut le moment favorable pour renouer ses anciennes intrigues. Dans l'espoir de compromettre Mir Wali et de s'emparer définitivement de son pays, il lui aurait écrit pour l'engager à tuer l'Anglais, le dénonçant comme un espion venu pour préparer la conquête du pays par les infidèles, insistant même sur la valeur des richesses, entre autres les beaux fusils, qu'Hayward avait en sa possession. Mir Wali avait déjà donné une première preuve de faiblesse de caractère en acceptant,

sans coup férir, la suzeraineté du mehtar; il prêta une oreille favorable au conseil du lâche assassin.

Hayward partit sans défiance de Yassine, remontant vers la passe de Darkôt, lorsqu'au pied de la passe, n'étant plus qu'à 20 milles de Sarhadd, dans le Wakhâne, il fut attaqué par une troupe armée envoyée à sa poursuite. Surpris pendant la nuit, il ne put rallier assez vite ses fidèles compagnons, tous bien armés. Il eut le temps, nous dit Maoulah Kafour, de se réfugier avec ses armes, mais sans provisions, derrière un rocher où il fut momentanément à l'abri de ses ennemis. Il y tint plusieurs jours et plusieurs nuits, toujours aux aguets, ne pouvant dormir et succombant lentement à la faim et à la fatigue. Finalement, dans un moment de torpeur, les hommes de Mir Wali se précipitèrent sur lui, le massacrant et le tuant à coups de pierres. Tous ses serviteurs avaient été tués, excepté son mounchi, qu'on épargna d'abord, mais qui fut mis à mort plus tard, à Tchitral.

L'assassinat du vaillant explorateur souleva un cri d'indignation général qui se répercuta et vint aux oreilles du mehtar de Tchitral. Cet homme faux déclina naturellement toute responsabilité et exprima l'intention de punir sévèrement son gendre Mir Wali. Il envoya effectivement des hommes armés pour se saisir de lui. En même temps il s'empara des objets de Hayward et garda les fusils, que plus tard on trouva en sa possession. Il permit, avec de grands signes de repentir, aux envoyés de l'Inde, de ramener à Guilguit e corps de sa victime, enterrée sous un tas de pierres, à l'endroit même où elle avait succombé.

Huit ans plus tard, l'agent politique anglais à

Guilguit, M. Biddulph, pénétra jusqu'à Tchitral. Sans doute que l'enquête sur le meurtre impuni de Hayward ne fut pas étrangère à sa mission. Il y a bien eu punition, mais elle n'atteignit pas le plus coupable. En 1873, Fethi-Ali-Chah, mir du Wakhane, affirme à M. Gordon que Mir Wali est relativement innocent parce qu'il n'a fait qu'exécuter un ordre formel d'Amman-oul-Moulk, son suzerain. « C'est pour cela, dit-il, que je donne l'hospitalité, *le pain et l'abri* à Mir Wali. » Celui-ci, en effet, à l'approche des émissaires du mehtar, s'était réfugié dans le Wakhane.

Comme l'histoire de ces principicules qui s'agitent au milieu de leurs passions ardentes, au pied du Pamir, jette un jour particulier sur la race humaine et l'état des choses dans un pays qui donne accès au Toit du monde, et dont les indigènes disaient : « C'est la grande porte du Turkestan », nous dirons quelques mots de celle de Mir Wali et de sa famille, histoire qui nous reporte au siècle des Borgia et des Guises.

Après que Mir Wali se fut retiré dans le Wakhane, le gouvernement de Yassine fut conféré à Pahlvan-Khan, neveu du mehtar. Cependant sa faveur ne dura que peu de temps. Mir Wali se présenta à Tchitral pour demander sa grâce et celle de sa femme. Il finit par l'obtenir entièrement après avoir rendu au mehtar le service de tuer un de ses neveux le gênant. Pahlvan, de son côté, venait de tuer Ghazi-Khan, un de ses frères qu'il soupçonnait de conspirer contre lui. Mir Wali est remis à la place de Pahlvan. Au bout d'un an, le mehtar a pardonné à Pahlvan, lui rend une deuxième fois sa faveur et le dépêche contre Mir Wali pour l'assassiner. Celui-ci apprend la conspiration et se

réfugie une deuxième fois dans le Wakhane, en emmenant avec lui beaucoup de familles du Yassine dévouées à sa cause.

D'autres émigrent du côté de Guilguit, dans le Pounial.

Quelques années plus tard, nouveaux meurtres, nouvelles substitutions. Le pays se dépeuple, les hommes deviennent des brigands. Mir Wali est tué par son frère Pahlvan qui, avec un autre frère, Moulk-i-Amman, se réfugie dans le Yaguistane. Dès lors, le mehtar a le champ libre : il donne le Yassine à son fils aîné et le fait voyager dans l'Inde, jusqu'à Calcutta et Simla. Mais soit plaisir, soit crainte d'une surprise, le nouveau gouverneur n'habite Yassine qu'en hiver, quand les passes du Yaguistane sont fermées, et se retire en été dans la vallée de Tourikho, plus près de Tchitral.

Cependant le mehtar, dit-on, écrivit à Pahlvan et à Moulk-i-Amman une lettre, séparément, engageant l'un et l'autre à se débarrasser l'un de l'autre et promettant à chacun la possession du Yassine.

Pahlvan est prévenu dans ses desseins fratricides et tué par le fils de Moulk-i-Amman. Inquiet des projets de vengeance de ce dernier, le mehtar lui écrit pour lui offrir son amitié et une de ses filles en mariage. Mais il reçoit comme réponse le message suivant : « Il ne me suffit pas d'avoir une de tes filles; avant de mourir je veux prendre tes femmes et manger la cervelle de ton crâne! »

Depuis, le methar ne dort plus tranquille.

Voilà ce qui se raconte dans le pays.

Et ne dirait-on pas, dans le récit de tant de crimes.

entendre une de ces généalogies monotones de la Bible où les noms propres sont joints par le mot « engendre », avec cette différence que dans cette généalogie de crimes « engendre » est remplacé par « tue » !

Trois ans après la tentative malheureuse de l'infortuné Hayward, le gouvernement de l'Inde équipe et envoie en Kachgarie et sur le Pamir une des plus importantes missions du siècle, importante par la qualité des membres qui la composent, par l'abondance de ses ressources et presque le luxe de son organisation, enfin par les résultats de premier ordre auxquels, dans ces circonstances, il lui aurait été difficile de ne pas arriver. Placée sous la direction supérieure de sir Douglas Forsyth, la mission traverse les passes du Karakoroum, explore la Kachgarie jusqu'au Thian-chàne et se dirige en partie, par Tachkourgane, sur le Pamir. L'origine double de l'Oxus est constatée, l'Ak-Sou, une de ses branches maîtresses, suivie sur un grand parcours. Biddulph avance jusqu'à Sarhadd dans le Wakhane, et fixe l'altitude à 12 000 pieds et la position du Baroghil, une passe importante de l'Hindou-Kouch. Enfin, des topographes indigènes, des Maounchis lettrés et savants, des Pandits, rayonnent autour de la mission et contribuent au succès de la première grande expédition sur le Pamir.

IV

LE PAMIR AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. LES RUSSES SUR LE « TOIT DU MONDE ».

Les Russes à l'assaut du Pamir. — Voyage de Fedchenko dans le Kokâne et sur l'Alaï en 1871. — Panorama de la passe d'Isfaïram et découverte du Trans-Alaï. Le pic Kauffmann. Le Bam-i-douniah. — Difficultés avec les indigènes. — Les Kokandais empêchent le voyageur d'aller sur le Pamir. — Prophétie et désirs accomplis. — Expédition du général Skobeleff sur l'Alaï en 1876 — Le colonel Kastienko visite le lac Grand Kara-Koul et la passe d'Ouz-bel — Soldats et savants. Le général Kauffmann. — Marche de l'expédition Skobeleff sur Gouldtcha et le Taldyk. — Les Kirghizes révoltés et Abdoul-beg — Opérations de la colonne. — Les Cosaques en Asie centrale. — Capture de la « datkha », mère d'Abdoul-beg. — Le panorama du Kara-Koul et du Pamir. Fuite d'Abdoul-beg et fin de l'expédition. Voyages de M. Mouchkétoff et de Severtzoff. — Mission scientifique du capitaine Poutiata, de l'ingénieur des mines Ivanoff et du topographe Bendersky en 1885. Difficultés d'un voyage d'été sur le Pamir. — L'élément « homme ». — Première rencontre des Kirghizes chinois. — Marche sur Tach-Kourgane. — Arrivée d'un détachement chinois sur le Rang-Koul. — Pourparlers avec les ambans de Kachgar. — Le Pamir exploré dans tous les sens. — Le brigand Sahib-Nazar et son entourage. — Suite et fin de l'expédition. — Les itinéraires anglais et russes sont rattachés et le Pamir n'a plus de grands secrets.

Dès lors la partie méridionale du grand massif est sortie de l'inconnu et se dessine avec ses formes exactes sur nos cartes. Les Anglais l'ont attaqué du sud, mais les Russes, dont les progrès militaires rapides ont singulièrement favorisé les études géographiques, l'escaladent du nord, et bientôt, douze ans après que le premier d'entre eux, Fedchenko, eut mis le pied sur l'Alaï, les

itinéraires russes ont recoupé les itinéraires anglais dans la vallée de l'Ak-sou (Fig. 11).

Ainsi les pionniers de l'exploration ont creusé des traces lumineuses au travers des montagnes. Fedchenko y porta du Nord le premier flambeau. Cinq ans avant la conquête du Khanat de Kokâne, devenu depuis 1876 province turkestanienne du Ferganah, il le parcourait dans tous les sens, explorait les vallées, les glaciers, les lacs inconnus des monts Alaï; puis, par une des brèches de cette chaîne puissante, il descendit sur le plateau de l'Alaï et se trouva inopinément émerveillé, comme d'autres l'ont été et le seront après lui, devant le beau, le merveilleux spectacle de la chaîne du Trans-Alaï. Mme Olga Fedchenko, savante et vaillante comme son mari, qu'elle accompagnait dans ses voyages les plus difficiles et les plus pénibles, nous a laissé l'image coloriée de ce paysage inoubliable qu'admirent jusqu'aux Kirghizes.

Suivons les voyageurs sur le seuil de l'Alaï, de cette première terrasse du Toit du monde, pour assister à un de ces moments, toujours solennels, où l'homme surprend un des secrets de la nature.

Nous sommes dans la seconde moitié du mois de juillet 1871, à la hauteur de 11 000 pieds au-dessus de la mer, en face du col d'Isfaïram. Depuis un mois la caravane, guidée par les Kokandais, a quitté Kokane, la capitale, et s'est dirigée au sud, vers la chaîne de l'Alaï. Malgré qu'on soit au cœur de l'été, la température nocturne s'élève à peine de quelques dixièmes de degré au-dessus de zéro. Dans la tente le thermomètre n'indique que 2°, 5. Les gens de l'escorte, indigènes de la cour du Khan, grelottent à la belle étoile sous

des khalats trop minces; le bois, trop vert, ne donne que de la fumée, et pour préparer une tasse de thé on est obligé de brûler un coffre.

Cependant la montée de la passe est facile : 800

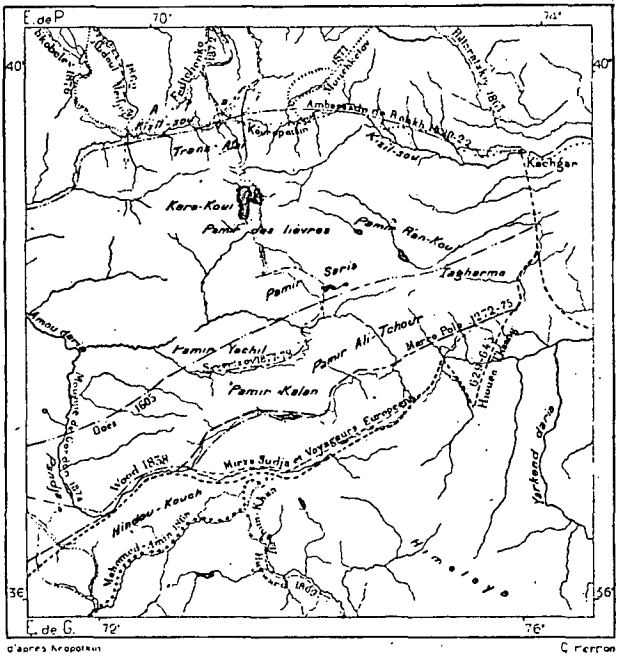
Kara-Koul
Pamir des lièvres
Pamir Kan-Kou
Pamir Sarik
Tagharma
Pamir Tachil
Pamir Ali Tchour
Pamir Kalan
Kachgar
Yarkend daria
Hindou-Kouch
Mahomed-Amin 1838
Wood 1838
Does 1883
Ambassade de Rakhmankoul 1872
Trans-Alai
Kizil-sou
Kara-sou
Alitchour
Mirza Sadik et Voyageurs Européens
Mirza Rahim 1872-73
Mirza Rahim 1872-75
Mirza Rahim 1873-74
Mirza Rahim 1873-75
Mirza Rahim 1874-75
Mirza Rahim 1875-76
Mirza Rahim 1876-77
Mirza Rahim 1877-78
Mirza Rahim 1878-79
Mirza Rahim 1879-80
Mirza Rahim 1880-81
Mirza Rahim 1881-82
Mirza Rahim 1882-83
Mirza Rahim 1883-84
Mirza Rahim 1884-85
Mirza Rahim 1885-86
Mirza Rahim 1886-87
Mirza Rahim 1887-88
Mirza Rahim 1888-89
Mirza Rahim 1889-90
Mirza Rahim 1890-91
Mirza Rahim 1891-92
Mirza Rahim 1892-93
Mirza Rahim 1893-94
Mirza Rahim 1894-95
Mirza Rahim 1895-96
Mirza Rahim 1896-97
Mirza Rahim 1897-98
Mirza Rahim 1898-99
Mirza Rahim 1899-1900
Mirza Rahim 1900-01
Mirza Rahim 1901-02
Mirza Rahim 1902-03
Mirza Rahim 1903-04
Mirza Rahim 1904-05
Mirza Rahim 1905-06
Mirza Rahim 1906-07
Mirza Rahim 1907-08
Mirza Rahim 1908-09
Mirza Rahim 1909-10
Mirza Rahim 1910-11
Mirza Rahim 1911-12
Mirza Rahim 1912-13
Mirza Rahim 1913-14
Mirza Rahim 1914-15
Mirza Rahim 1915-16
Mirza Rahim 1916-17
Mirza Rahim 1917-18
Mirza Rahim 1918-19
Mirza Rahim 1919-20
Mirza Rahim 1920-21
Mirza Rahim 1921-22
Mirza Rahim 1922-23
Mirza Rahim 1923-24
Mirza Rahim 1924-25
Mirza Rahim 1925-26
Mirza Rahim 1926-27
Mirza Rahim 1927-28
Mirza Rahim 1928-29
Mirza Rahim 1929-30
Mirza Rahim 1930-31
Mirza Rahim 1931-32
Mirza Rahim 1932-33
Mirza Rahim 1933-34
Mirza Rahim 1934-35
Mirza Rahim 1935-36
Mirza Rahim 1936-37
Mirza Rahim 1937-38
Mirza Rahim 1938-39
Mirza Rahim 1939-40
Mirza Rahim 1940-41
Mirza Rahim 1941-42
Mirza Rahim 1942-43
Mirza Rahim 1943-44
Mirza Rahim 1944-45
Mirza Rahim 1945-46
Mirza Rahim 1946-47
Mirza Rahim 1947-48
Mirza Rahim 1948-49
Mirza Rahim 1949-50
Mirza Rahim 1950-51
Mirza Rahim 1951-52
Mirza Rahim 1952-53
Mirza Rahim 1953-54
Mirza Rahim 1954-55
Mirza Rahim 1955-56
Mirza Rahim 1956-57
Mirza Rahim 1957-58
Mirza Rahim 1958-59
Mirza Rahim 1959-60
Mirza Rahim 1960-61
Mirza Rahim 1961-62
Mirza Rahim 1962-63
Mirza Rahim 1963-64
Mirza Rahim 1964-65
Mirza Rahim 1965-66
Mirza Rahim 1966-67
Mirza Rahim 1967-68
Mirza Rahim 1968-69
Mirza Rahim 1969-70
Mirza Rahim 1970-71
Mirza Rahim 1971-72
Mirza Rahim 1972-73
Mirza Rahim 1973-74
Mirza Rahim 1974-75
Mirza Rahim 1975-76
Mirza Rahim 1976-77
Mirza Rahim 1977-78
Mirza Rahim 1978-79
Mirza Rahim 1979-80
Mirza Rahim 1980-81
Mirza Rahim 1981-82
Mirza Rahim 1982-83
Mirza Rahim 1983-84
Mirza Rahim 1984-85
Mirza Rahim 1985-86
Mirza Rahim 1986-87
Mirza Rahim 1987-88
Mirza Rahim 1988-89
Mirza Rahim 1989-90
Mirza Rahim 1990-91
Mirza Rahim 1991-92
Mirza Rahim 1992-93
Mirza Rahim 1993-94
Mirza Rahim 1994-95
Mirza Rahim 1995-96
Mirza Rahim 1996-97
Mirza Rahim 1997-98
Mirza Rahim 1998-99
Mirza Rahim 1999-2000
Mirza Rahim 2000-01
Mirza Rahim 2001-02
Mirza Rahim 2002-03
Mirza Rahim 2003-04
Mirza Rahim 2004-05
Mirza Rahim 2005-06
Mirza Rahim 2006-07
Mirza Rahim 2007-08
Mirza Rahim 2008-09
Mirza Rahim 2009-10
Mirza Rahim 2010-11
Mirza Rahim 2011-12
Mirza Rahim 2012-13
Mirza Rahim 2013-14
Mirza Rahim 2014-15
Mirza Rahim 2015-16
Mirza Rahim 2016-17
Mirza Rahim 2017-18
Mirza Rahim 2018-19
Mirza Rahim 2019-20
Mirza Rahim 2020-21
Mirza Rahim 2021-22
Mirza Rahim 2022-23
Mirza Rahim 2023-24
Mirza Rahim 2024-25
Mirza Rahim 2025-26
Mirza Rahim 2026-27
Mirza Rahim 2027-28
Mirza Rahim 2028-29
Mirza Rahim 2029-30
Mirza Rahim 2030-31
Mirza Rahim 2031-32
Mirza Rahim 2032-33
Mirza Rahim 2033-34
Mirza Rahim 2034-35
Mirza Rahim 2035-36
Mirza Rahim 2036-37
Mirza Rahim 2037-38
Mirza Rahim 2038-39
Mirza Rahim 2039-40
Mirza Rahim 2040-41
Mirza Rahim 2041-42
Mirza Rahim 2042-43
Mirza Rahim 2043-44
Mirza Rahim 2044-45
Mirza Rahim 2045-46
Mirza Rahim 2046-47
Mirza Rahim 2047-48
Mirza Rahim 2048-49
Mirza Rahim 2049-50
Mirza Rahim 2050-51
Mirza Rahim 2051-52
Mirza Rahim 2052-53
Mirza Rahim 2053-54
Mirza Rahim 2054-55
Mirza Rahim 2055-56
Mirza Rahim 2056-57
Mirza Rahim 2057-58
Mirza Rahim 2058-59
Mirza Rahim 2059-60
Mirza Rahim 2060-61
Mirza Rahim 2061-62
Mirza Rahim 2062-63
Mirza Rahim 2063-64
Mirza Rahim 2064-65
Mirza Rahim 2065-66
Mirza Rahim 2066-67
Mirza Rahim 2067-68
Mirza Rahim 2068-69
Mirza Rahim 2069-70
Mirza Rahim 2070-71
Mirza Rahim 2071-72
Mirza Rahim 2072-73
Mirza Rahim 2073-74
Mirza Rahim 2074-75
Mirza Rahim 2075-76
Mirza Rahim 2076-77
Mirza Rahim 2077-78
Mirza Rahim 2078-79
Mirza Rahim 2079-80
Mirza Rahim 2080-81
Mirza Rahim 2081-82
Mirza Rahim 2082-83
Mirza Rahim 2083-84
Mirza Rahim 2084-85
Mirza Rahim 2085-86
Mirza Rahim 2086-87
Mirza Rahim 2087-88
Mirza Rahim 2088-89
Mirza Rahim 2089-90
Mirza Rahim 2090-91
Mirza Rahim 2091-92
Mirza Rahim 2092-93
Mirza Rahim 2093-94
Mirza Rahim 2094-95
Mirza Rahim 2095-96
Mirza Rahim 2096-97
Mirza Rahim 2097-98
Mirza Rahim 2098-99
Mirza Rahim 2099

endroit, une large vallée ou un plateau appelé Alaï; mais ce qu'il y a au delà de l'Alaï, personne ne le sait. Il escalade la montagne à droite de la passe, à 700 pieds plus haut. De cette montagne il voit encore une masse énorme de montagnes neigeuses. La plus grande à droite se montre sous un angle de 198° : c'est un groupe entier et compact de pics s'élevant bien au-dessus de la limite des neiges éternelles, rarement se détachant des massifs environnants. A l'est se profile déjà une rangée entière de géants neigeux. Un pic visible sous un angle de 115°, et malgré la grande distance, apparaît au-dessus de tous les autres. Son sommet est presque toujours enveloppé de nuages, et il faut le regarder longtemps avant d'en pouvoir reconnaître la forme. Et cette forme est très caractéristique : une pyramide très grande par rapport à la hauteur et irrégulière. Pas un point noir n'arrête le regard sur les pentes luisantes de cet immense cristal blanc, tout est uniformément couvert de neige. Fedchenko estime qu'il en est à 60 verstes de distance et considère ce pic comme ayant environ 25 000 pieds d'élévation, c'est-à-dire comme le pic le plus élevé des monts Célestes. En l'honneur du gouverneur général du Turkestan, il lui donne le nom de « pic Kauffmann ».

Le premier gouverneur général et le premier des gouverneurs du Turkestan, le grand pacificateur de l'Asie centrale, a prêté son nom à la plus belle pyramide de la terre. Son œuvre dans le Turkestan en est digne.

« Du haut de la montagne que j'avais escaladée, dit Fedchenko, je vis aussi l'Alaï, une terre basse et plate, mais une petite partie seulement, sous un angle de 99 de-

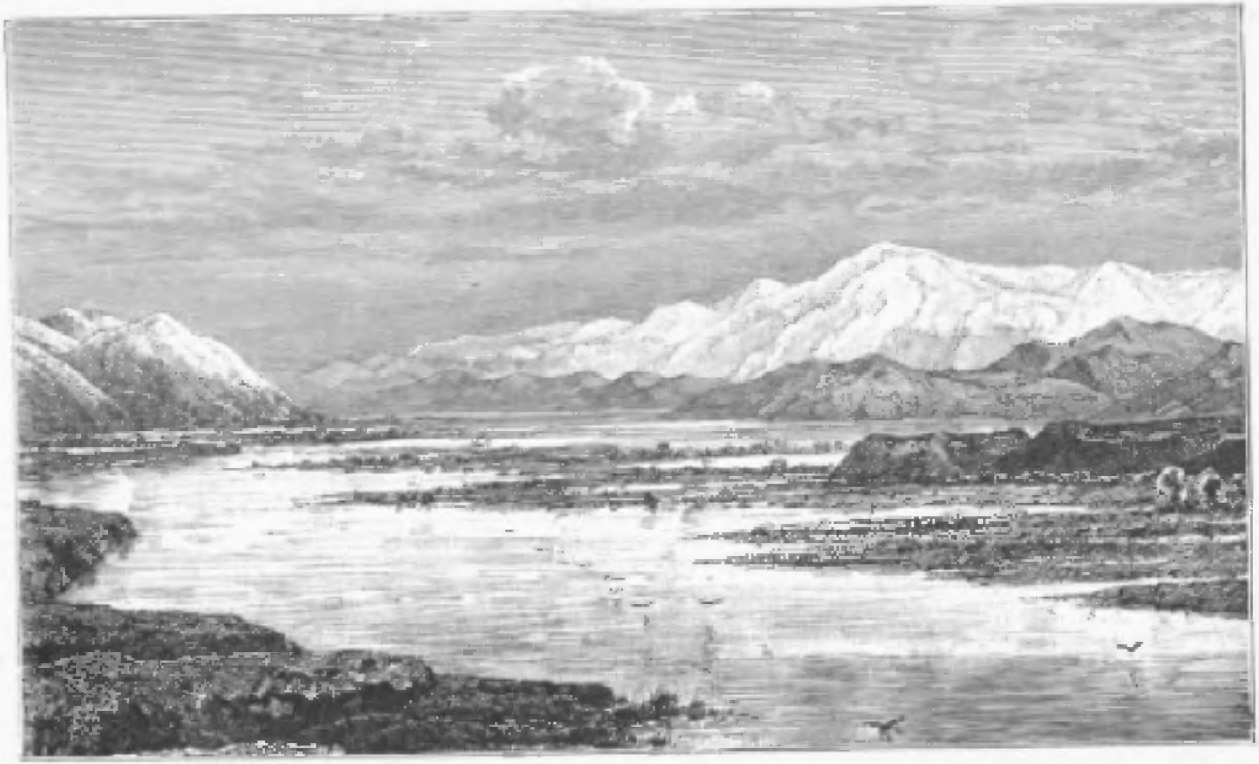

Fig. 12. — Vue sur le Trans-Alaï et le Kizil-Sou (plateau de l'Alaï.) (D'après Mme Olga Fedtschenko.)

grés, et une rivière que je reconnus plus tard pour être un affluent du Sourkhab. Plus au nord aussi apparaissent des montagnes, très distinctement visibles; cependant mes yeux se tournèrent rarement de ce côté : ils regardèrent obstinément vers le sud, fascinés par la grandeur du spectacle et la pensée de l'inconnu qu'il devait me révéler. La chaîne massive et neigeuse s'étend devant moi sur une ligne d'environ 30 verstes. Je ne pressentis pas à ce moment que ces montagnes devaient être pour moi réellement une muraille au delà de laquelle il ne m'était point donné de jeter un regard. Je me hâtai de descendre pour aller droit à ces montagnes, espérant arriver dans ces parages où l'imagination des indigènes place le toit du monde, le *Bam-i-donniah*. Je ne pouvais m'imaginer que le caprice d'un « colonel » kirghiz me forcerait à m'arrêter au bord du Toit du monde. »

« Et jusqu'à ce jour je ne puis penser sans regrets aux circonstances qui m'ont forcé à quitter l'Alaï. Mais que faire? Il me reste à attendre que, n'ayant pu voir de mes yeux, j'apprenne des autres ce qui est caché derrière ces montagnes! »

Ceux-là seuls qui, en face de l'inconnu, en face d'un pays inexploré qu'un pas en avant leur ouvrirait, leur dévoilerait — mais ce pas leur est défendu — ont dû rebrousser chemin, maudissant les hommes, savent combien il y a d'amertume dans cette réflexion du vaillant et hardi explorateur.

Cependant il ne reste pas longtemps à forger des idées au sommet de la montagne d'où il a découvert le Trans-Alaï et le pic Kauffmann (fig. 12). Ses compagnons se préparent à partir, ce qui signifie que Mme Fedchenko a

terminé son dessin, et l'on se remet en marche sur l'Alaï en suivant la gorge de la rivière Daraout. La vallée est déserte. Une seule kibitka (tente) kirghize, habitée par une femme, se trouve sur le bord du chemin. Car les Kirghizes, passant tout l'été sur l'Alaï avec leurs troupeaux, veulent se ménager des pâturages pour le retour et ont soin de ne pas s'arrêter sur le chemin qui y mène, de peur de ne plus trouver d'herbe sur le chemin qui en vient.

Le paysage pourtant est pittoresque : de grandes Ombellifères, par une illusion d'optique fréquente, simulent des arbres aux branchages élégants ; la gorge étroite ménage des surprises au détour des rochers et la chaîne neigeuse du sud ne laisse apercevoir qu'un seul pic dans l'étincellement des névés amassés sur ses flancs. Tout à coup la gorge étroite s'ouvre et la vallée de l'Alaï apparaît, dorée, bleuâtre au fond, gardée à l'entrée par le Kourgane kokandais en pisé de Daraout. Un peu plus loin, au bord d'une grande rivière charriant des eaux jaune rougeâtre des tentes indigènes sont dressées à l'intention des voyageurs. Ismaïl toksaba, le chef du fortin et des Kirghizes de l'Alaï, Kirghize lui-même, gros, redondant, est occupé à servir le thé, puis le palao d'honneur à ses hôtes, le tout agrémenté de force compliments, protestations de dévouement et autres aménités parlées.

Cependant lorsque Fedchenko lui fait part de son désir de pénétrer au delà du Trans-Alaï, et de visiter le Pamir, le tocksaba tergiverse, fait la sourde oreille et finalement déclare que c'est impossible.

« Vous voilà sur l'Alaï, où vous vouliez aller, reprennent les Kokandais, que vous faut-il davantage?

« Les Kirghizes de l'Alaï ont le caractère ombrageux, dit le Tocksaba. »

« Les Karatéghinois vous épient déjà et vous tueront, disent ses gens. Vous pourrez aller jusqu'à ce pont qui traverse la rivière, mais pas au delà, pas dans la montagne. »

Or, les Bokhares et les Asiatiques musulmans en général ont l'entêtement solide, surtout s'ils en ont reçu l'ordre de leur chef. Ils vous accablent de leur dévouement, vous abreuvent de paroles mielleuses et serviles, mais, au fond, pour vous donner une plus grande idée du chagrin simulé de leur refus. Le tocksaba trouve même un prétexte pour ne pas envoyer des chasseurs indigènes à la recherche d'animaux pour les collections :

« Les Kirghizes ont peur, dit-il, des incursions des Karatéghinois qui sont grands voleurs; mais un homme pourra vous apporter des plantes et des herbes. »

Et de fait on apporte des plantes arrachées du sol et en mauvais état, quoiqu'on leur eût recommandé de ne prendre que des échantillons entiers.

« La chose la plus précieuse que j'avais sur moi, raconte Fedchenko, était une montre dont j'eus l'idée de faire cadeau au tocksaba. Par malheur, elle fut si mauvaise, qu'à peine arrivée au Kourgane, elle s'arrêta. Le tocksaba me la retourna en me priant de la réparer ou de la lui changer. Je me doutais bien qu'il l'eût détériorée en la faisant marcher par plaisir, mais cela n'avançait point les choses, parce que la réparer ou la changer je ne pouvais. »

Circonvenus de la sorte et emprisonnés par le mauvais vouloir des Kokandais, les voyageurs sont forcés

d'abréger même leur séjour sur l'Alaï et de borner leur exploration à quelques excursions autour du campement. Déjà, le lendemain de leur arrivée, les djiguites viennent clamer qu'il faut incontinent s'en retourner. Le troisième jour ils essayent de l'apeurement, disant avoir reçu des nouvelles d'une action offensive imminente des Karatéghinois, et continuent par le récit de différents autres épouvantails.

Le tocksaba lui-même vient, le soir, débiter officiellement les balivernes et manifester les craintes que les djiguites n'avaient cessé de feindre durant la journée, et inviter les Russes à camper dans le Kourgane, insistant sur la nécessité absolue du départ. Naturellement, la nuit ne fut aucunement troublée. Ceux qui connaissent le caractère bokhare auraient été étonnés qu'il en fût autrement.

« Je me levai la nuit, dit Fedchenko, et fis le tour du Kourgane. Personne ne se réveilla; seul, un petit chien donna de la voix longtemps sans qu'aucun des dormeurs y fît attention. Le lendemain je m'aperçus que les provisions d'orge que, pour parer à toutes les éventualités, j'avais pu emporter avec beaucoup de difficultés, avaient considérablement diminué; et comme, à Outch-Kourgane on m'avait dit qu'ici nous pourrions refaire nos provisions, je m'aperçus que dans le Kourgane également elles avaient diminué! »

Lorsque Mme Olga Fedchenko eut fini son aquarelle de l'Alaï, on résolut de partir, et le 21 juillet l'expédition s'engagea, par la passe de Kavouk, dans la gorge d'Ak-boura et rentra le 1er août à Och. La caravane s'était augmentée d'un jeune yack (*Bos grunniens*) dont le tocksaba, pour ne point rester à court d'amabilités,

avait fait cadeau à nos voyageurs. Il fut résolu de ne pas le tuer, au grand déplaisir les djiguites, car ils aiment beaucoup la très succulente viande de cet animal de l'Alaï et du Pamir. Il arriva en bonne santé à Tachkent où, dans les premiers temps du moins, il ne justifia pas les craintes de son refus d'acclimatement à une altitude si basse, comparée à celle de son pays natal.

Fedchenko a atteint en 1871 le point le plus rapproché de l'itinéraire des explorateurs anglais, qui était alors le lac Sary-Kol, visité par Wood en 1838. Il n'en fut qu'à une distance de 240 verstes.

« Cette distance est à peu près celle qu'en Europe on peut parcourir en cinq heures, distance égale à celle qui sépare Tachkent de Samarcande. Malgré cela, je le crains, le lac de Wood sera plus éloigné pour les voyageurs futurs de l'Alaï que s'ils faisaient le tour par Suez et l'Inde; et cependant on pourrait faire cette route par le Pamir en douze jours, ainsi que l'a parcourue le moullah émissaire des Anglais. Ces 240 verstes constituent une zone neutre où jamais ni Russes ni Anglais n'ont mis le pied, et pourtant cette contrée présente le plus grand intérêt scientifique. Les Anglais ont fait les plus louables efforts pour l'explorer, et un des leurs, Hayward, a payé de sa vie ses tentatives héroïques pour dévoiler les mystères du Pamir. »

« Mon plus profond désir, celui de visiter le Pamir, ne se réalisa pas. Mon itinéraire s'est arrêté au bord du « Toit du monde ». En y réfléchissant aujourd'hui, au moment ou j'écris ces lignes, j'ai conscience qu'il a dû en être ainsi. Arrivés à quelques journées de marche seulement d'une des contrées les moins connues du globe terrestre, il se trouve un colonel, un tocksaba kirghiz,

qui à mon désir, à ma demande « aller plus loin » oppose un « non, pas plus loin, il faut retourner. »

« J'étais alors fort dépité contre ce colonel, contre ce concours fatal de circonstances défavorables, mais je dois avouer que cet homme avait raison. Comment aurions-nous pu, sans vivres, sans fourrage et dans l'impossibilité de nous en procurer, nous aventurer pour quelques jours seulement dans une contrée déserte; car ce que nous avions avec nous en fait d'approvisionnements ne suffisait même pas pour le retour de l'Alaï, et nous avons souffert de la faim pendant deux jours. Si c'était aujourd'hui, avec les renseignements que j'ai recueillis pendant le voyage, on aurait pu partir pour le Pamir et je serais parti. Je l'aurais visité en entier et n'aurais demandé la route à personne; les seules difficultés que j'aurais pu rencontrer auraient été d'ordre politique. Le Pamir et, en général, la contrée du haut Oxus ne pourra pas demeurer longtemps inconnu ni inexploré : Anglais ou Russes, on dévoilera le mystère, car les conditions ont bien changé dans les dernières années. »

« Je crois du reste, ou du moins je le désire, que ce soient les Russes qui exploreront le Pamir et qu'une fois de plus ils inscriront glorieusement leur nom sur la liste des explorations géographiques. Je le crois d'autant plus que l'accès du Pamir est beaucoup plus facile du nord. Pour autant que j'en ai connaissance par la lecture, le passage des montagnes du côté de l'Inde est difficile et, avant d'arriver au bassin de l'Amou, il faut traverser une large zone montagneuse habitée par des tribus très sauvages et pillardes, tandis que, du côté de la Russie, les conditions sont plus favorables. S'il ne s'agissait rien que de passer par le Pamir, sans

l'explorer, un chasseur pourrait, en un mois, partir de Tachkent, traverser le Pamir jusqu'au Sary-Kol et revenir. »

Le désir si noble et si patriotique de Fedchenko ne fut réalisé que cinq ans plus tard, après que Biddulph, Gordon, Trotter et le docteur Stoliczka, les compagnons de Forsyth, eurent exploré le Pamir méridional.

Alors seulement, en 1876 pour la première fois, les Russes pénétrèrent au delà de cette barrière immense du Trans-Alaï et mirent le pied sur le Pamir proprement dit. Le colonel Kastienko, de l'état-major du général Skobeleff, visita les bords du lac Grand-Kara-Koul, le lac des dragons de Hiouen Thsang, et poussa jusqu'à la passe d'Ouz-bel, dans la direction du lac Rang-Koul et du lac Petit Kara-Koul dont l'existence était jusqu'alors problématique.

En cette année de 1876, le khanat de Kokane fut occupé par les troupes russes et réuni au gouvernement général du Turkestan, sous le nom de province de Ferganah. Les Kirghizes de l'Alaï et des montagnes environnantes étaient soi-disant sujets du khan de Kokane, mais sujets bien turbulents et peu disposés à payer l'impôt. Ils se moquaient des ordres du khan, descendaient dans la plaine en hiver, puis, leur coup fait, se retiraient dans les gorges difficilement accessibles de l'Altaï. Ils échappaient de la sorte presque entièrement au contrôle du gouvernement. En outre, les caravanes marchandes, celles, par exemple, qui se rendaient en Kachgarie, ne le pouvaient que flanquées d'une bonne escorte militaire. Le gouvernement russe ne pouvait tolérer cet état de choses. Le général Skobeleff, qui venait de conquérir ses lauriers dans la campagne

du Ferganah, fut chargé de mettre les Kirghizes à la raison sur l'Alaï même, dans leur résidence d'été. Il amena, dans son état-major, des savants qui devaient explorer le pays au point de vue scientifique.

Et remarquons ici combien cette association de l'élément savant, travaillant sous la protection de l'élément militaire a déjà porté de fruits en Asie centrale. Dans sa haute sollicitude pour les sciences, le général Kauffmann ne dirigea aucune expédition dans un pays mal ou point connu, sans lui adjoindre des savants spécialistes luttant sur un champ de bataille plus pacifique d'ordinaire, mais prêts à changer la loupe, le piochon, le baromètre, contre un *berdane*. L'expédition de Khiva, celle du Ferghanah, celle de l'Iskandre-Koul et beaucoup d'autres de moindre importance comme but stratégique et politique, ouvrirent aux Russes le pays, à la science des trésors pour les musées et des horizons nouveaux pour l'étude. Napoléon, en Égypte, avait donné le modèle.

L'expédition de Skobeleff partit de Gouldtcha à la fin du mois de juillet 1876, se dirigeant au sud, vers la passe du Taldyk qui donne accès à l'Alaï.

Je ne connais rien de plus difficile pour une colonne en marche que les sentiers de montagne du pays kirghiz, et il faut que les soldats aient la valeur, le courage, l'endurance et l'habileté du cosaque, du tirailleur du Turkestan, pour surmonter, sans pertes, des obstacles comme ceux que la nature du terrain oppose à la marche d'un corps expéditionnaire dans les montagnes du Turkestan. Déjà en 1868 le général Abramoff avait dirigé avec une habileté admirable une colonne dans les pays du haut Zérafchâne, et son entreprise fut couronnée d'un

Fig. 13. — Cosaques et Chinois.

plein succès; pourtant les difficultés du terrain étaient sinon plus grandes, du moins tout aussi dangereuses que celles que rencontrait Skobeleff, et celui-ci devait opérer à une altitude de 12 000 à 13 000 pieds et traînait de l'artillerie de montagne.

Il faut avoir les nerfs solides, écrit Kastienko dans la « Russische revue », pour résister au vertige en suivant des chemins en corniche qui sont à peine des sentiers. Des ponts très primitifs, jetés sur des ravins profonds, ne peuvent être passés que par un homme et un cheval à la fois et à une distance suffisante pour que l'un ne s'y engage que quand l'autre a passé.

A quelques verstes en amont de Gouldtcha, où Skobeleff, trois mois auparavant, avait eu à soutenir un combat sérieux, une forte bande de Kara-Kirghizes, sous le commandement d'Abdoul-Beg, veulent tenter la fortune d'un combat de montagne. On se bat pendant trois heures. Les Kirghizes, retranchés derrière les murailles, en cailloux entassés, d'un fortin, ne lâchent pied que quand ils voient les tirailleurs, ayant contourné la position, les menacer du haut de la montagne. Nous avons vu ce fortin, aujourd'hui en ruines; nous avons suivi, dans notre marche vers le Pamir, la route de Skobeleff; nous avons marché également sur les sentiers du Fan-Darja et de l'Iskandrè-Koul, où Abramoff avait opéré naguère, et nous admirons les soldats du Turkestan.

Les Kara-Kirghizes, dans leur fuite, coupent le pont du ravin. Trois heures suffisent pour le réparer, et la colonne continue sa marche en avant. Tantôt on escalade des pentes couvertes d'éboulis, tantôt on longe des précipices sur des corniches larges de 30 centimètres

(un quart d'archine) ; plus loin un sentier, large d'un pied, les mène dans des gorges profondes. On passe des torrents charriant une eau glaciale qui monte à la poitrine des soldats. Et pourtant on ne perd qu'un seul cheval de bât : un faux pas l'a précipité avec sa charge dans le ravin, et il disparaît. La colonne a fait une étape de vingt verstes; le lendemain elle en fait vingt-huit!

Cependant Hassan-Beg, frère d'Abdoullah, se présente devant le général pour lui annoncer la soumission des Kara-Kirghizes. Skobeleff le reçoit bien et lui fait cadeau d'une robe d'honneur (*khalat*) et d'une montre en or. Dès lors on nourrit l'espoir que l'expédition se terminera sans effusion de sang, que les savants auront plus de besogne sur l'Alaï que les soldats.

Au milieu de ces projets pacifiques se répand le bruit que les Kara-Kirghizes, sous les ordres d'Abdoullah, auraient massacré le messager qu'on leur avait dépêché. Immédiatement une colonne volante, sous le commandement du prince Wittgenstein, et envoyée à leur poursuite et prend les devants. Le lendemain, 29 juillet, le gros de l'expédition avance à son tour et s'engage bientôt dans le sauvage et pittoresque défilé d'Artchat. On laisse à droite la passe du Taldyk, afin de marcher sur les traces du détachement de Wittgenstein. Les pentes abruptes de la montagne sont couvertes de genévriers (*artcha*), de spirée, d'aubépine, d'arbustes auxquels se mêle, de-ci de-là, un bouleau rabougri. Par un sentier rapide et ondulé on arrive à la hauteur de 10 300 pieds, lorsqu'au sommet de la passe éclatent les hourras des soldats en face du tableau grandiose qui s'offre à leurs regards. A leurs pieds s'étale la

plaine de l'Alaï, toute couverte de hautes herbes argentées et ondoyantes sous la brise, traversée par le long ruban rouge des eaux argileuses du Kizil-Sou[1]; puis, au fond, la muraille neigeuse du Trans-Alaï avec le pic Kauffmann et, au delà, le Pamir. Bientôt le sabot des chevaux foule l'herbe épaisse, succulente et fleurie de la haute steppe, et quand, à l'altitude de près de dix mille pieds, le bivouac est établi, que le samovar a fait sa besogne, la gaieté s'exhale en chansons joyeuses et guerrières du vieux temps de Poukatcheff. Mais il y a beau temps que les cosaques gardaient la frontière sur l'Oural, l'Emba et l'Irtich; ils viennent, le 29 juillet 1876, de la reculer sur le Toît du monde, en chantant.

Leurs refrains n'ont pas changé. Ils les ont chantés en 1857, au pied du Thian-chan, du côté de Vernoïé; en 1866 sous les murs de Tachkent; en 1868 sur les ruines de la forteresse bokhare de Samarcande; en 1875 sur les bords de l'Oxus, du côté de Khiva; en 1875 dans l'oasis de Kokâne; et, dans quatre ans, Skobeleff les mènera, drapeaux au vent et musique en tête, à l'assaut de Géok-Tepé, où quatre-vingt mille Turcomans s'obstinent à ne pas aimer leurs refrains.

Pendant que le corps expéditionnaire est venu prendre position sur l'Alaï, la colonne Wittgenstein a poursuivi les Kirghizes fuyant vers le Pamir. De grands troupeaux de moutons, de chevaux et, chose plus importante, la mère et les femmes d'Abdoul-Beg sont tombés au pouvoir des Russes. Aussi le lendemain les chefs et les anciens de toutes les tribus kirghizes nomadisant sur

1. *Kizil* = rouge; *Sou* = eau.

l'Alaï se présentent devant le général pour faire leur soumission aux Russes, au Tzar blanc. Skobeleff, usant d'une magnanimité politique d'autant plus efficace qu'elle ne pouvait être interprétée comme une faiblesse, les frappe d'une peine légère. Pour les punir de leur désobéissance autant que du fait de leur participation en assez grand nombre à la révolte d'Abdoullah, il leur impose une augmentation extraordinaire de quatre à six roubles de l'impôt sur les moutons, et leur annonce que, dans le courant de l'année, ils auront à fournir quelques centaines d'ouvriers pour faire le chemin de Gouldtcha à Soufi-Kourgane. Il rend d'ailleurs tous les prisonniers à la liberté. Quant à la mère d'Abdoullah, portant le titre de « datkha » et vénérée des siens pour ses qualités d'esprit, elle fut honorée de la visite du général. A la nouvelle de l'approche des Russes, elle avait d'abord fui à Kachgar; puis, après avoir été exposée aux vols et aux mauvais traitements des Kachgariens, elle était revenue au milieu des siens, où le prince Wittgenstein l'avait faite prisonnière. Skobeleff la reçut avec les égards dus à ses qualités, lui fit de beaux cadeaux, et l'engagea à exercer désormais toute son influence à l'apaisement des esprits parmi les Kara-Kirghizes. Elle accepta très volontiers et promit d'écrire à son fils Abdoul-Beg pour l'amener à se soumettre à la domination russe.

Abdoullah, dit-on, voulut fuir d'abord en Afghanistan, puis, en Kachgarie. Afin de lui couper la retraite et amener éventuellement le gouvernement de Kachgar à le livrer comme chef de la révolte, le prince Wittgenstein, avec le colonel Kastienko et un détachement de cosaques, furent envoyés sur le Pamir.

Le campement des troupes se trouvait alors au pied du Trans-Alaï, en face de la passe de Kizil-Art. On partit le soir, à neuf heures, par une obscurité presque complète. Au fur et à mesure que les chevaux avancent, le terrain devient de plus en plus difficile. Des ravins, des bas-fonds alternent avec des monticules où d'innombrables trous de marmottes s'ouvrent sous le pied des chevaux.

« Il fallait, dit Kastienko, entièrement se fier à l'instinct de nos montures, et nous marchions ainsi pendant sept verstes dans l'obscurité, la lune ne devant se lever que plus tard. »

A l'entrée de la gorge de Kizil-art, nouvelles difficultés : on marche dans le lit d'un torrent; les cailloux charriés par les eaux sont d'abord petits, mais bientôt deviennent si gros et si nombreux que les chevaux ne peuvent avancer qu'avec la plus grande difficulté. Au moment où la marche devient presque impossible, la lune apparaît et, la clarté blafarde de ses rayons illuminant un paysage lunaire, on atteint le sommet de la passe, à 14 500 pieds. Alors apparaissent au loin les entassements fantastiques des chaînes de montagnes du Toit du monde, une mer de montagnes d'où émergent des crêtes comme des vagues figées et des pics sans nombre couverts de neige éternelle, comme des glaçons.

Nous avons vu ce paysage en hiver, et il nous a laissé une impression ineffaçable.

Kastienko et ses compagnons ne peuvent donner plus de temps à l'admiration et à ce recueillement particulier qui nous arrête à la vue d'un paysage grandiose, qu'il n'en faut au souffle de leurs chevaux pour devenir moins précipité. Mais de quel côté dirigeront-ils leur

chasse à l'homme? Abdoullah connaît le Pamir. A leur pied se montre un dédale de vallées larges, étroites, s'entre-croisant, s'incurvant sans que le roc ni l'éboulis aient conservé l'empreinte des pas du fuyard. Ils campent, à 3 840 mètres d'altitude, au bord du lac Grand Kara-Koul dont les eaux n'avaient jamais reflété la figure d'un Européen, sinon de Marco Polo. Les journées sont chaudes, les nuitées froides, et le thermomètre, le 1er août, tombe à zéro. On se chauffe en brûlant la fiente des animaux. Kastienko explore le lac et les environs, fait des observations scientifiques du plus haut intérêt et pousse son exploration jusqu'à la passe d'Ouz-Bel, à 4 660 mètres d'altitude. Il diminue de plus de 150 verstes la zone inconnue du Pamir en rapprochant son itinéraire de celui de la mission Forsyth, et fournit de nouvelles données à la cartographie si indécise de la région transalaïenne.

Entre temps la nouvelle de la fuite rapide d'Abdoullah vers l'Afganistan se confirme. Il fuit les Russes, son pays et les siens pour se réfugier chez l'émir de Caboul et se propose, dit-on, de faire un pèlerinage à la Mecque[1].

Le but de l'expédition est désormais atteint. Skobeleff ramène ses troupes par l'Alaï jusqu'à Daraout-Kourgane où, cinq ans auparavant, Fedchenko avait souhaité l'arrivée de ses compatriotes. Après que Kastienko eut traversé une seconde fois la chaîne du Trans-Alaï à la passe de Terss-Agar et découvert la rivière pamirienne de Mouk-Sou, après que les savants eurent fait une ample récolte de collections et de documents géogra-

1. Il est mort depuis, à Caboul sans s'être réconcilié avec les Russes. Nous retrouverons ses frères et son fils à Goultcha.

phiques nouveaux, le corps expéditionnaire passe le 30 août le col de Kara-Kazyk et rentre à Kokâne.

A partir de ce moment, l'Alaï est russe et la frontière du grand empire moscovite court sur le Pamir, au sommet des chaînes qui entourent au sud le Grand Kara-Koul. Mouchketoff en 1877 et 1878, mais surtout Sévertzoff en 1878, se rapprochent du point le plus septentrional atteint par les Anglais.

Le premier Européen, Sévertzoff, campe sur les bords du lac Rang-Koul, d'où il découvre au loin le Moustag-Ata, « le père des montagnes de glace », qui élève sa pyramide irrégulière, couverte de la neige des temps passés, à 7 860 mètres. Il pénètre jusqu'au centre même du Pamir, dans la vallée de l'Alitchour, visite le Jachil-Koul ou « lac jaune » et, ne se trouvant qu'à trois ou quatre journées de marche du lac Sary-Kol, aurait rejoint l'itinéraire des explorateurs du Sud, si le manque de provisions ne l'avait forcé à revenir sur ses pas.

Enfin, en 1883, l'expédition pamirienne de Poutiata, Ivanoff et Bendersky, la plus importante comme étendue et comme résultats acquis, visita le Pamir dans presque toutes les directions. Pendant cinq mois et demi, du 20 juin au 2 décembre, le capitaine Poutiata et le topographe Bendersky d'un côté, l'ingénieur des mines Ivanoff de l'autre, arpentent la surface du Toit du monde, multiplient leurs itinéraires, dont le réseau coupe et recoupe les itinéraires antérieurs, de sorte qu'on peut dire aujourd'hui qu'aucune chaîne de montagnes considérable, aucun cours d'eau notable du Pamir n'ont échappé au regard. L'orographie de l'immense massif nous est, depuis lors, connue dans ses grands traits plus que suffisamment pour renverser les hypothèses anté-

rieures, notamment l'hypothèse d'une immense arête méridiennale pamirienne à laquelle Alex. de Humboldt avait donné l'appui de la grande autorité de son nom.

Je ne voudrais pas « ennuyer » le lecteur par le récit monotone et dogmatique des découvertes réalisées par cette expédition, quoique les voyages les plus importants ne soient pas ceux où les voyageurs sont à chaque instant exposés à trouver la mort sous les dents d'un fauve, la flèche d'un sauvage ou au fond d'un précipice; mais je prendrai dans le récit du capitaine Poutiata quelques épisodes typiques qui montreront quel genre de difficultés rencontre une expédition d'été sur le Pamir et surtout combien, en dehors des éléments dits naturels, l'élément *homme* doit entrer en ligne de compte dans une région de la terre où, au premier abord, le voyageur semble n'avoir à lutter que contre la nature.

Nous avons eu, dans notre traversée du Pamir en 1887, outre la neige, les tempêtes et la famine, les mêmes vexations à supporter de la part des Kirghizes chinois, des Afghans et des Tchitralis; et après nous le capitaine Grombchefsky, dans son voyage au Kanjout, a dû vaincre les mêmes résistances du fait des habitants du Pamir. Ces voyageurs « qui collectionnent des pierres, des plantes, des insectes, qui dessinent, écrivent, regardent les étoiles à travers un tube et mesurent la hauteur des montagnes » ne sont jamais crus sur parole, car la curiosité des choses de la nature est une de ces qualités modernes qu'on chercherait vainement dans les ornements de l'esprit d'un Asiatique. Il comprendra qu'on voyage pour faire du commerce, même sur le Pamir, qu'on fasse le *hadj*, c'est-à-dire le pèlerinage à la Mecque, qu'on aille au loin trouver un débiteur, qu'on

soit derviche ou fakir ambulant, ou pèlerin vers les tombes des saints illustres; mais il ne se déplacera pas pour le plaisir de voir un paysage, un peuple différent du sien, pour trouver une route nouvelle pouvant profiter à son pays ou à d'autres que lui et les siens. L'égoïsme personnel est très développé en dehors de l'hospitalité légendaire, mais l'égoïsme national, si l'on peut dire ainsi, fait défaut chez le Turkestanien, qu'il soit sujet de Kachgar, de l'émir de Bokhara ou de celui de Caboul. Le Sarbaze, le Karaoul défend le pays, la frontière, parce qu'il en a reçu l'ordre d'un chef, d'un plus fort que lui et qu'il en serait puni dans sa personne et dans celle des siens, s'il ne le faisait pas.

Tel n'est pas l'Afghan.

Mais suivons l'expédition russe sur le Pamir.

Le 20 juin l'expédition, composée en tout de vingt-deux hommes, dont douze cosaques, et de soixante-quatre chevaux, quitte la ville d'Och. Après avoir passa le col de Taldyk et l'Alaï, puis la passe de Kizil-art, elle arrive sur le Pamir et atteint les bords du grand Karakoul. Le col de Kara-art, un des plus élevés du Pamir, car il atteint 5 000 mètres, la mène à l'est dans une région non encore explorée, et bientôt à la frontière kachgaro-chinoise. Ici se présente une difficulté sérieuse. Il était très probable que de leur première rencontre avec les Kirghizes chinois dépendait le succès du voyage. Ce ne fut donc pas sans curiosité qu'ils virent le beg de Mougi, chef des Kirghizes chinois de l'endroit, forfaire à tous les principes de l'hospitalité orientale, ne pas venir les complimenter, ne pas se montrer et même ne pas envoyer prendre des nouvelles de leur santé. Un interprète envoyé au beg pour demander des

guides au lac Petit Kara-Koul et transmettre les civilités des Russes, revint bientôt accompagné du beg Kassim, entouré d'une foule considérable de Kirghizes.

Kassim-Beg, un vieillard malade, souffrant de conjonctivite suppurée, se montra fort loquace. mais fit savoir, dès les premières paroles, qu'il lui était impossible de laisser les Russes poursuivre leur chemin avant qu'il n'en eût reçu l'ordre de Kachgar; que, par conséquent, ils devraient attendre la réponse de Kachgar. On eut beau lui dire qu'à Kachgar les autorités étaient prévenues depuis deux mois; que la Russie et la Chine n'étaient pas sur pied de guerre; qu'au reste on passerait outre, il fallut remettre au beg, pour sa propre décharge de responsabilité, un bout de papier, un « khatt » orné d'un cachet, grand si possible, car une lettre fait toujours plus d'effet qu'une avalanche de paroles, que les meilleures raisons. Muni de son khatt et ne pouvant s'opposer par la force au départ des Russes, il les laissa poursuivre leur voyage en attendant anxieusement le courroux et les reproches qui ne tarderaient pas à lui parvenir de l'autorité supérieure de Kachgar. Ivanoff, d'un côté, Poutiata et Bendersky de l'autre, prennent des routes différentes.

Cependant les Kirghizes, croyant que l'expédition était venue pour rectifier la frontière ou pour châtier le brigand Sahib-Nazar, écumeur redouté sur le Pamir entier, et ces deux choses leur plaisant beaucoup, la reçurent sans hostilité, se contentant d'expédier estafette sur estafette à Kachgar. Néanmoins à Tach-Kourgane le beg leur refuse des vivres et des guides; mais l'attitude énergique de Poutiata en impose aux Kachgariens. Bien qu'à contre-cœur, ils finissent par accéder à ses

demandes et lui font même voir leur forteresse, qui n'en valait du reste pas la peine.

Arrivés, après quelques jours de marche, à l'entrée de la vallée d'Ak-baïtal (vallée de la jument blanche), les cosaques escortant les bagages et les Kirghizes voient, à leur grand étonnement, s'élever au loin un nuage de poussière. Bientôt, au milieu du nuage, ils ont reconnu un détachement de cavaliers. A leur vue, les Kirghizes sont pris de panique et, aux cris de « les Chinois! les Chinois! » s'enfuient dans toutes les directions. C'étaient effectivement plus de cent cavaliers chinois, commandés par deux « ambanes », que le gouverneur de Kachgar avait envoyés à la rencontre ou plutôt à la poursuite des Russes sur le Pamir, car ils arrivaient trop tard pour les empêcher d'explorer le Sarykol et Tach-Kourgane. Poutiata, à ce moment, avait établi son camp à 28 verstes du Rang-Koul. Les Chinois lui envoient des courriers pour lui annoncer qu'ils étaient venus pour connaître le but de l'arrivée des Russes sur le Pamir. Ils commencent par questionner les trois cosaques, restés avec les bagages, sur tout ce qui était arrivé jusqu'alors, en insistant pour connaître ceux des Kirghizes qui avaient rendu service à l'expédition tout le long du chemin. Nous sûmes plus tard, quand, avec Bonvalot et Pépin, nous passâmes par le Rang-Koul et qu'une aventure presque identique nous arriva avec les postes chinois, que tous ceux qui avaient facilité la marche des Russes en 1883, ceux qui leur avaient loué des bêtes de somme, vendu des vivres, accepté des cadeaux, avaient été bâtonnés et condamnés, les chefs à la dégradation et à l'exil au fond de l'Obi — dans ce que nos djiguites

appelaient la « Sibérie chinoise », — et les propriétaires, en outre, à la confiscation de leurs biens.

Poutiata, pensant qu'un entretien de vive voix avancerait les choses plus rapidement qu'un échange de courriers et de lettres, se rend dans le camp chinois, où il trouve les deux ambanes occupés à fumer leur pipe d'opium. A sa vue, l'aîné des deux dignitaires chinois se lève et l'invite à s'asseoir. La conversation s'engage d'abord sur un ton aimable, les Chinois regrettant que les Russes n'aient pas annoncé leur venue, parce qu'on les aurait mieux reçus, tremblant à l'idée qu'il aurait pu leur arriver malheur.

« Et quel rang occupe le chef Poutiata? demande l'ambane Djandarine.

— Je suis capitaine d'état-major, et probablement du même rang que l'ambane », répond Poutiata. Mais Djandarine comprend mal sans doute par la bouche des deux interprètes, et intitule dès lors son interlocuteur « capitaine général » et « colonel ».

« Le chef russe a eu tort tout de même; il est venu sur nos terres sans permission. Que diraient les Russes si nos troupes venaient inopinément dans le Ferghanah? Nous sommes occupés à rectifier nos frontières... votre arrivée est malencontreuse.... Le Sarykol est bien à nous!

— Nous n'avons pas de troupes avec nous, répond le capitaine. Il n'y a que les douze cosaques de l'expédition mentionnés dans la lettre ouverte. Vos sujets viennent librement dans le Turkestan, et sans doute en ce moment plusieurs marchands chinois sont établis à Marguelane. Chez nous, rien n'est fermé pour personne. Il est vrai que je suis venu sur vos terres,

mais où elles finissent exactement, je ne sais. Les commissaires délégués s'occupent de la frontière et cela ne me regarde point... nous voyageons dans un but spécial tout différent.

— Le général-capitaine aurait dû attendre auparavant une réponse de Kachgar.

— Je vous ai déjà expliqué pourquoi j'ai continué. J'ai beaucoup à faire et je n'ai guère de temps pour rester longtemps au même endroit. »

L'ambane garde le silence pendant quelques minutes, puis reprend :

« Voici l'affaire.... Nous sommes envoyés par notre général pour savoir les intentions du détachement russe venu dans le Sarykol. Nous croyons tout ce que nous a dit le commandant russe ; mais il se pourrait que le général en chef ne nous crût pas.... Poutiata ne voudrait-il pas nous accompagner à Kachgar?...

— Je serais très heureux d'accepter votre invitation car je suis fatigué de la montagne et j'aurais du plaisir à me reposer pendant quelques jours à Kachgar. Mais de même que vous désirez faire de votre mieux pour exécuter les ordres de votre général, de même je dois exécuter ceux de mon chef et me rendre là où j'ai reçu l'ordre d'aller, c'est-à-dire sur les Pamirs et non à Kachgar. »

Peu à peu la tente s'était emplie de Chinois armés. En présence de la tournure désagréable que la conversation commençait à prendre, Poutiata essaye de la terminer au plus vite.

« Ainsi, reprend l'ambane, le commandant est surchargé de besogne, mais ne pourrait-il, en son nom, envoyer quelqu'un de ses aides ?

— Mes compagnons me sont très nécessaires; je réfléchirai à ce qu'on pourra faire, mais comme je suis très fatigué aujourd'hui, je donnerai une réponse définitive demain. »

Et Poutiata se lève sans qu'on essaye de le retenir; l'ambane lui tend la main, mais le commandant feint de ne pas s'en apercevoir et, au moment de partir, le deuxième ambane, Vé-van-de, lui dit :

« Nous pourrions bien retenir auprès de nous le commandant russe et l'amener à Kachgar, mais nous ne le faisons pas, parce qu'il a rang de général-capitaine.... Pensez à nous! »

En revenant au bivouac russe, Poutiata et ses compagnons, trompés par la neige et la pluie, s'égarent, et ce n'est que le lendemain matin que la rencontre propice de deux Kirghizes leur permet de rentrer au campement. Ce même jour, le commandant russe envoie à l'ambane une lettre dans laquelle il lui explique l'état des choses, fixe les responsabilités et s'offre de lui dépêcher, pour l'accompagner à Kachgar, un de ses interprètes sous condition que l'ambane lui détache un de ses compagnons, qu'on enverrait à Tachkent. Les Chinois, contrairement aux principes élémentaires de l'hospitalité, avaient fort mal reçu les Russes, aussi le capitaine finit-il sa lettre en priant l'ambane de lui faire l'honneur d'accepter son invitation et de venir lui rendre visite; il ajoute que le cosaque a reçu ordre de joindre le camp avec les bagages et de mettre à la disposition de l'honorable ambane tout ce dont il pourrait avoir besoin, dans un pays aussi désert, où sans doute il manquerait de beaucoup de choses. Ce post-scriptum rendit Djandarine très confus, mais il montra

surtout de l'inquiétude à la lecture d'un passage de la lettre où il était dit que « nos cosaques nous sont nécessaires dans le pays que nous allons parcourir sur le Pamir. Ils sont peu nombreux, mais ils tirent si bien et sont tellement braves qu'un seul homme en vaut dix. »

Djandarine, ne comprenant pas le sens de la phrase s'écrie :

« Cependant votre commandant m'avait dit qu'il n'était accompagné que de douze cosaques, et voilà qu'il nous écrit que chaque Russe en a dix avec lui! Enfin, combien êtes vous? »

Et le cosaque porteur de la lettre a de la peine à lui expliquer le sens de la phrase.

Cependant l'affaire s'arrange. Les Chinois, venus surtout dans le but d'empêcher le voyage des explorateurs sur leur territoire, se trouvant en présence d'un fait accompli et, voyant les Russes s'éloigner de leur frontière, laissent partir les bagages et, fort mécontents, retournent à Kachgar tandis que Poutiata et ses compagnons continuent l'exploration du Pamir dans la direction de l'ouest.

Le 11 août, par la route si difficile du Wakhane-darja que, quatre ans plus tard, nous devions suivre pour gagner l'Inde, l'expédition atteint Sarhadd, premier village du Wakhane, puis la capitale, Kala-i-Pandj. La révolution qui éclata à ce moment et devait, quelque temps après, abandonner la petite principauté au pouvoir des Afghans, empêcha les voyageurs de passer dans le Tchitral et d'avancer plus à l'ouest. Ils reviennent sur le Pamir, se séparent, se réunissent pour le mieux explorer dans toutes ses parties, et se rencontrent à

Kok-djar, à l'endroit où se tenait alors Sahib-Nazar, la terreur des Kirghizes pamiriens.

Ce brigand célèbre est un des « outlaws » les plus intéressants qu'on puisse rencontrer. Kirghize d'origine, voleur de profession, il n'appartient à aucune nationalité. Chef d'une nombreuse famille qui lui forme une garde du corps, il règne sur la région du lac Koudara, où il fait paître ses troupeaux et hante les cauchemars des Kirghizes nomadisants de l'Alaï et du Sarykol. Il ne descend jamais dans la plaine, passe l'hiver dans les neiges, à treize mille pieds d'altitude, et livre de temps à autre bataille à ses voisins pour s'emparer de leurs troupeaux. Il opère jusque sur les bords du lac Rang-Koul, sans que jusqu'alors les Chinois de Kachgar aient pensé à se débarrasser de lui. Depuis que les Russes ont pris possession de l'Alaï, il n'ose plus molester les sujets du Tzar blanc. Les Kirghizes, terrifiés, racontent des merveilles de son courage et des ruses qu'il emploie dans ses expéditions de brigandage. Cependant, dit Poutiata, sa physionomie ne répond pas à l'idée qu'on pourrait se faire de sa personne d'après les histoires des Kirghizes. Il a l'air plutôt d'un vieillard vénérable que d'un brigand. Agé de soixante-dix ans, haut de taille et de formes athlétiques, avec une physionomie avenante où brillent deux yeux petits et malins, il est fort malade. Sa main droite, cassée, est entourée de bandages. Il souffre beaucoup de la fracture de l'os de la hanche et de quelques côtes. Il y a quelques années, une chute de cheval, sur l'Alaï, l'a fortement endommagé. Depuis lors il se livre à la dévotion et passe des journées entières en prière, à genoux. Il abandonne les expéditions à ses frères, à ses

petits-fils. Il est allé à la rencontre de Poutiata, entouré de la foule armée de ses descendants, tous adolescents avec des physionomies de brigand, pour se dire le dévoué sujet du Tzar blanc, et prêt à exécuter tous les ordres des Russes. Il s'exprime dans un langage fleuri et donne de la besogne aux interprètes pour se faire comprendre. « Pour la troisième fois, dit-il, ceux de l'Alaï se rassemblent pour se mesurer avec moi, mais je ne sais pas encore s'ils me porteront sur les épaules ou si je les exterminerai tous. »

Ce Sahib-Nazar est certainement un des représentants les plus curieux de l'espèce humaine. Être chef de brigands sur le Toit du monde; représenter, dans cette partie du monde qu'on a considérée longtemps comme le berceau du genre humain, le premier degré de civilisation de l'humanité, quand la lutte pour une vie précaire et misérable réserve l'héritage du progrès au chef de brigands défendant et enrichissant les siens par la force et la ruse, ce n'est pas banal. Ce Kirghize du Pamir lutte contre une nature implacable, plus que les Lapons et les Tchouktches. Les Fuégiens et les Australiens sont encore hospitaliers dans la mesure de leurs moyens et, après avoir lutté contre l'ennemi : le froid, la faim, le loup et l'homme, le brigand du Pamir redevient quelquefois homme après avoir été brute. Sahib-Nazar se fait dévot, et le Pir, un autre brigand du Pamir que nous rencontrerons dans notre récit de voyage, fait, sur ses vieux jours, l'admiration de trois Européens par ses qualités de l'esprit et du cœur.

Sahib-Nazar rend à l'expédition russe un grand service : il lui permet de se ravitailler par un aksakal du Chougnan, pays dont la frontière est voisine.

Sahib-Nazar a sans doute le respect des armes russes, et les petits États environnants lui ont sans doute aussi proposé leur amitié en échange de la sienne : mais, contrairement au Vieux de la Montagne, il demeure à l'écart du mouvement politique. Kérim-Khân vient de l'Afghanistan fomenter la révolte parmi les Kirghizes de l'Alaï, et se fait prendre au Kokoui-bel, non loin de la résidence actuelle de Sahib-Nazar, par le fils même d'Abdoullah, cet autre chef pamirien qui, naguère, tenta de résister aux Russes.

Après avoir passé trois jours à Kok-djar, en attendant l'arrivée d'Ivanoff, l'expédition se dirige vers le le nord, sur l'Alaï. Bendersky visite le glacier Fedchenko. Peu s'en faut que cette visite ne lui devienne fatale, car n'ayant pu atteindre le campement avant la nuit, il est exposé, sans tente et sans feu, au froid d'une nuit pamirienne. Cependant il a assez de force pour regagner le poste de son compagnon de voyage, où il tombe sans connaissance. La crise est heureusement combattue par les soins que lui prodigue celui-ci, et le 2 octobre, après avoir passé trois mois à une altitude de plus de 10 000 pieds, les voyageurs descendent dans les vallées basses du Karatéghine et du Hissar, où le voyage, dès lors, après les difficultés et les fatigues supportées sur le Pamir, devient une promenade.

Enfin, le dernier jour, Poutiata et Bendersky font une étape de 108 verstes à cheval (115 kilomètres de Derbant à Chahr-i-çabz), laissant aux cosaques qui accompagnent le bât, le soin de la faire en trois jours, et rentrent le 2 décembre à Samarcande, après cinq mois et demi d'absence. Ivanoff, de son côté, avait complété l'exploration du Pamir par celle du Karatéghine, du

Darwaz; puis, par le col d'Isfaïram, était rentré dans le Ferghanah.

Depuis lors le Pamir ne figure plus comme une tache blanche sur nos cartes. Les levés topographiques russes se sont soudés à ceux des Anglais, le soleil a fixé des points de repère nombreux, et le poids de l'air accusé la hauteur des montagnes et des vallées; les plantes, les animaux, les roches attendent, nombreux, dans les musées d'Europe, le savant qui étudiera dans son fauteuil, sur leurs momies, dans leurs squelettes, les êtres animés dont les graines, les parents, ont colonisé le Toit du monde à l'époque lointaine où les roches commençaient à se réchauffer au soleil d'une époque nouvelle, après avoir été couvertes par les mers de glace et les neiges « éternelles » de la période glaciaire.

V

EXPÉDITION DE TROIS FRANÇAIS SUR LE PAMIR. DE MARGUELANE AU TALDYK.

Trois Français sur le Pamir en hiver. — Pronostics divers. — Données de Ssevertzoff sur le climat du Pamir. — Préparatifs de voyage à l'approche du printemps dans la plaine — Choix de la route et passes de l'Alaï. — La ville d'Och. — Les chevaux du Turkestan. — Les vivres. — Le costume. — Les guides. — Le Kara-Kirghize Sadyk, ancien djiguite d'Abdoullah. — Départ d'Och. Le premier campement. Reprise de la vie nomade. — Langar et le panorama de Gouldtcha. — Le dernier point civilisé du Turkestan russe. — Les Kara-Kirghizes de Makhmoud et de Batyr-beg. La mère d'Abdoul-beg. — La passe du Terek-davane et les Poungânes. Arrivée à Akbassogna, au pied de la passe de Taldyk. — Notre campement. — Vie de l'aoul Kirghize. — Batyr-beg et les pionniers kirghizes. — Trois jours d'attente émouvante. — Les travailleurs de la neige. — Abdou-Reçoul et Satti-Koul, le guide pour le Kandjout. — En avant pour le Pamir!

Et maintenant que le lecteur connaît la plupart de nos devanciers sur le Pamir, nous essayerons de lui retracer à grands traits le passage du « Toit du monde » par trois Français. Ils veulent, après plusieurs tentatives malheureuses pour forcer la frontière de l'Afghanistan, joindre par un nouvel itinéraire le Turkestan à l'Inde et, pour cela, affronter les froids polaires de l'hiver pamirien. Personne jusqu'alors n'avait creusé de sillon dans ces neiges accumulées pendant neuf mois de l'année, et notre tentative fut dès l'abord qualifiée de folle et pour le moins d'irréalisable. « Vous mourrez

de froid, de faim; le vent, décuplant les froids, vous tuera et vous serez ensevelis dans une « bourrane ». D'autres, moins pessimistes, nous prédisaient un prompt retour ou plutôt une retraite désastreuse. Ils conseillèrent l'abstention. Deux ou trois amis, de ceux qui ont confiance en leur jugement et soumettent préalablement le mot *impossible* aux épreuves de la méthode expérimentale, nous encouragèrent par des conseils éclairés et une aide pratique et généreuse. En dépouillant le « *Veni, vidi, vici* » de son caractère présomptueux et infatué, ils estimèrent, comme nous, que si le conquérant peut intervertir l'ordre de ces trois facteurs, l'explorateur en face de la nature capricieuse, nous semble-t-il, mais impeccable, peut et doit tenter, livrer assaut à l'impossible d'aujourd'hui, au possible du lendemain et, en suivant la gradation du mot de César, rendre service à ses successeurs même par sa défaite.

Le Pamir jouissait d'une mauvaise réputation. « On ne le traverse, dit Reclus, que pendant quatre mois, de juin en septembre; durant les deux tiers de l'année, la terre est couverte de neige, et les vents sont trop froids pour qu'on puisse s'exposer à leur violence. » (T. VI, p. 320.) Ssevertzow n'est pas plus engageant : « Il n'y a sur le Pamir que dix à quinze jours sans gelées nocturnes; dans la seconde moitié de juillet et en août le thermomètre tombe déjà pendant la nuit à 15 et 17° C. au-dessous de zéro. Dans les vallées longues du Pamir, sur le Kara-Koul et l'Alitchour, par exemple, des vents furieux et continus soufflent sans interruption et deviennent souvent des tempêtes. En septembre, ces vents apportent déjà plus de neiges et des gelées pendant le jour; en octobre, les lacs se prennent de glace,

ensuite les rivières, et ne dégèlent qu'à la fin d'avril ou au mois de mai, les lacs plus tard; mais le mois de juin est encore froid et la neige tombe souvent. L'hiver y dure huit mois environ. Les plus fortes quantités de neige s'accumulent pendant les mois de février, mars et avril, avant le printemps. »

Ce qui, en dehors de l'ambition très légitime de l'explorateur, de faire œuvre grande et nouvelle, nous fit choisir l'hiver pour le passage du Pamir, fut l'ignorance dans laquelle on se trouvait jusqu'alors des conditions physiques sur les grandes hauteurs du formidable massif, et ensuite un avantage d'un ordre tout différent que ne présente pas actuellement l'été, mais qui pouvait alors nous ouvrir mieux la route de l'Inde du fait des hommes et nous permettre le choix d'un itinéraire nouveau. L'hiver, en effet, chasse du Pamir tous les nomades et tous les habitants qui peuvent, dans les vallées plus basses, trouver abri pour eux et leurs troupeaux. Parmi ces habitants temporaires il y a des postes de « soldats », des *Karaouls* chinois et afghans qui gardent avec une singulière jalousie la frontière mal définie de la Kachgarie d'un côté et du Wakhane de l'autre. Or, les tribulations auxquelles récemment, en 1883, l'expédition russe fut exposée, les aventures désagréables que nous-mêmes avions eues il y a quelques mois avec les Afghans des bords de l'Amou-Daria, nous firent considérer comme une éventualité favorable le retrait des Karaouls en hiver, où le gouvernement, quoique méfiant, ne pouvait supposer l'arrivée d'aucun intrus politique du côté de la Russie.

Il est inutile de faire remarquer que tout voyageur, tout Européen, tout étranger, est considéré avant tout

comme un espion politique. Dans ces pays où la politique défiante et jalouse de petits roitelets montagnards impertinents intrigue pour ou contre les grandes puissances, leurs voisins, la menace de la frontière par l'arrivée d'un individu paraît leur sembler chose plus redoutable que celle d'une conquête de leur pays par une armée.

Nous étions à la fin du mois de février. La plaine du Ferghanah s'était débarrassée de la légère couche de neige qui fond rapidement aux premiers rayons du soleil printanier. Le ciel gris et terne de l'hiver se découvrait au-dessus de la plaine; les derniers contreforts de la chaîne de l'Alaï apparaissaient au sud avec les chaudes bigarrures de leurs marnes et grès multicolores, tachetés de plaques jaunes de neige pareilles à d'immenses lichens; tandis qu'au loin, au delà de l'immense chaîne dentelée, planant sur le Pamir, s'amassaient journellement de gros cumulus noirs chargés de tempête.

Déjà, au bord des aryks et des rivières rapides et gorgées de neige fondue, d'élégantes bergeronnettes se balançaient en se promenant sur un duvet verdissant de gazon, piqué d'un pointillé jaune de *Gagea*, de *Leontodon* et de la roue blanche des pâquerettes.

Tout annonçait le prompt réveil de la nature printanière dans la plaine steppeuse.

Le moment du départ était venu : car, de l'autre côté du Pamir, dans les vallées et les gorges que nous devions suivre dans un mois, sans chemin tracé sans doute, les rivières et les torrents ne tarderaient pas à dégeler, à grossir de la fonte des neiges et à nous barrer peut-être le passage.

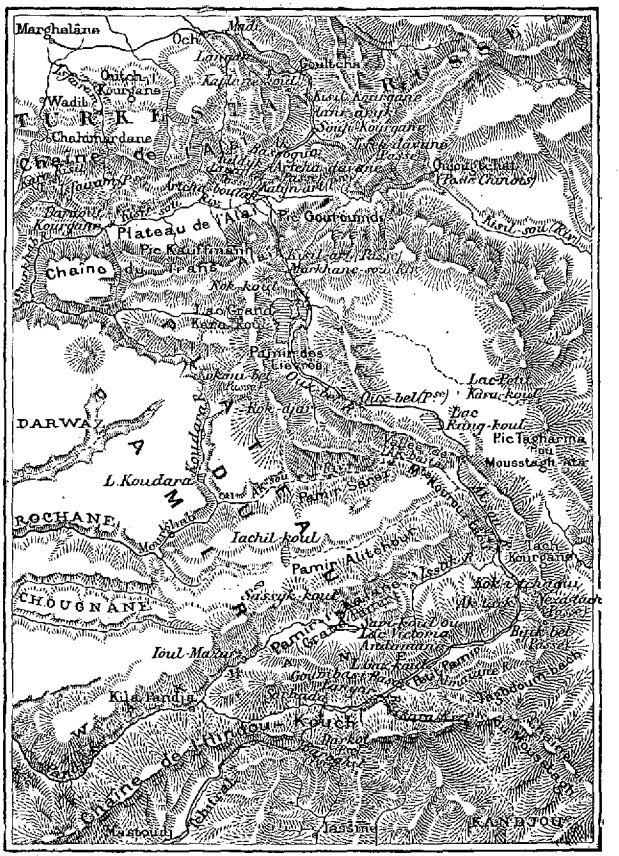
Marghalâne
Och
Andi
Ouch-Kourgane
Wadih
TURKESTAN
Chahnardane
Chaîne de Alaï
Plateau de l'Ala
Pic Kauffmann
Chaîne
Pamir des Kirghiz
DARWAZ
Lac Kara-koul
Pic Tagharma
Mousstagh-Ata
L. Koudara
ROCHANE
Iachil-koul
Pamir Alitchour
CHOUGNANE
Koh-i-Khoudi
Koh-i-Khoumb
Koh-i-Khoudi-Dara
Koh-i-Khoudi-Dara
Koh-i-Khoudi-Dara

Plusieurs routes, assez faciles en été, s'offraient à notre choix pour aborder l'Alaï, cette première terrasse au nord du Pamir. La longue chaîne des monts Alaï qui, sur une ligne latitudinale de 250 kilomètres de longueur, s'offrait à nos regards dirigés vers le sud; présentait plusieurs brèches où le plateau du même nom communique avec la plaine de Kokâne (Ferghanah). Trois de ces passages auraient pu nous convenir dans l'ignorance où l'on était de l'état même du plateau de l'Alaï et des difficultés de marche plus ou moins grandes qui nous y attendaient. C'étaient la passe d'Isfaïram ou du Kara-Kazyk, en face de Marghelâne; celle du Taldyk, en amont de Goultcha, et le col du Terek ou Terek-davane, seuil de la Kachgarie, accessible il est vrai en hiver, mais qui nous aurait forcés à revenir sur nos pas par le col de Taou-mouronne, afin de gagner l'Alaï par un détour. La route du Terek-davane fut abandonnée la première, parce qu'aux désavantages du détour s'ajoutait celui d'une rencontre possible, d'une opposition probable du poste chinois d'Irkechtâm. Quant à la passe d'Isfaïram, elle nous aurait obligés à nous frayer un chemin dans les neiges de l'Alaï, sur une étendue de 100 kilomètres, avant d'arriver à la passe de Kizil-art du Trans-Alaï et occasionné, dès le début, une dépense de force et peut-être un sacrifice de bêtes de somme trop disproportionné avec la dépense et les sacrifices qu'attendrait de nous le Pamir. On ne choisirait cette route que lorsque le Taldyk aurait été reconnu inabordable, et le Taldyk donnant accès à la haute vallée de l'Alaï se trouvait à peu près en face de la passe de Kizil-art, menant au Pamir proprement dit

On se renseigna de toutes façons auprès des Kirghizes.

on les questionna souvent et longuement : car seuls ils pouvaient avoir une opinion juste sur l'état de l'Alaï et du Pamir. Ces Kara-Kirghizes, en effet, vont, pendant l'été, nomadiser sur les hautes vallées avec leurs énormes troupeaux de moutons, de chevaux, et se retirent de nouveau dans les vallées plus basses des contreforts de la chaîne de l'Alaï quand les pâturages sont épuisés et que la neige commence à s'amasser (fig. 15.)

Batyr-beg, volosnoï des Kirghizes de Goultcha, district d'Och, et Gamtchi-beg, son frère, vinrent nous voir à Marghelâne. Ils opinèrent pour la passe du Taldyk, nous promettant peu de neige en deçà de la passe, et beaucoup au delà. Au besoin on pourrait, avec une centaine de piétons, de chevaux et de yaks, creuser un sentier dans les neiges de la passe jusqu'au débouché de la gorge sur l'Alaï. Tout, du reste, dépendait de l'état de l'atmosphère au moment de l'entrée en campagne. Pendant que Bonvalot partit en avant pour Och, afin de choisir et d'engager des guides, au moins un guide connaissant bien le Pamir, nous fîmes à Marghelâne, avec Pépin, une partie des achats que seuls les magasins européens de la capitale du Ferghanah pouvaient nous offrir. On expédia en Europe les dernières collections et tout ce qui ne fut pas de première nécessité en fait d'habillements et d'instruments, car le poids des bagages, des *impedimenta*, devait être réduit au minimum. Nous gardâmes les appareils photographiques, la pharmacie de voyage fut complétée ; malheureusement aucun hygromètre ni thermomètre à alcool ne purent être trouvés.

Le 1er mars nous étions à Och, dans l'angle oriental

du Ferghanâh, à l'entrée des montagnes. Tous les jours, le ciel sombre, noir du côté du Pamir, nous envoyait de la neige, et tous les soirs, explorant l'horizon et la direction du vent, on espérait enfin un changement favorable pour le lendemain. Il nous semblait que

Fig. 15. — Chef kirghize de l'Alaï. (D'après une photographie.)

chaque flocon de neige tombée nous barrait le passage, avec cette angoisse impuissante qui doit étreindre le riverain d'un fleuve menaçant d'inonder sous des pluies incessantes.

Du haut de la terrasse de la maison du chef de district, qui nous avait offert une aimable hospitalité, on

découvrait la ville d'Och, fouillis de maisons jaunes en terre, entassées comme les moellons d'un énorme chantier, au milieu des hauts peupliers en manche à balai; puis, à l'extrémité de la ville, un rocher isolé aux formes bizarres, taché d'une petite mosquée blanche, le Takht-i-Soulimâne ou Trône de Salomon, que quelques géographes ont cru pouvoir identifier avec la tour de pierre de l'itinéraire de Ptolémée. A droite s'étend la plaine d'Andidjâne; à gauche, la vallée s'étrangle entre des collines de plus en plus élevées, et tout au fond, par-dessus les premiers chaînons, apparaissent les dentelures des puissants contreforts de l'Alaï, tout ouverts de neige.

C'est ici que nous organisons définitivement notre caravane. Dans une expédition comme celle que nous sommes à la veille d'entreprendre, qu'on nous dit être pire qu'un voyage dans les glaces du pôle, il faut préparer avec un soin minutieux tous les détails, compter sur le pis afin, pouvant l'inutile, de faire le nécessaire. La réussite de notre entreprise dépendra de quatre facteurs de première importance : les chevaux, les vivres, le costume et les guides. Notre cavalerie doit être d'élite, les vivres abondants, sans superflu de charge, le costume imaginé de façon à garantir du froid faisant congeler le mercure tout en permettant le mouvement; enfin les guides, ou tout au moins le guide principal, devront connaître le Pamir, l'accès aux passes de l'Hindou-Kouch et du Kandjout, et présenter des garanties de dévouement suffisantes pour écarter toute possibilité de trahison ou d'abandon.

Les chevaux du Turkestan sont de races diverses et se divisent aisément en montagnards et chevaux de

plaine. Ceux-ci ne peuvent nous convenir, quoique le petit cheval kirghiz, poilu, gros des membres, doux et sanguin, endurant au possible, car il ne voit jamais d'écurie, possède des qualités que nous chercherions vainement dans nos chevaux d'Europe. Quant au *karabaïr*, c'est-à-dire au grand et plus fin cheval bokhare, cheval de ville et de sédentaire, il aurait les défauts du kirghiz de la plaine sans en avoir l'endurance. Restent les chevaux de montagne ; ceux dits de Kachgar ou *iabou* jouissent dans le Turkestan d'une excellente renommée, méritée du reste, mais ils sont rares et se payent cher. Les chevaux kirghizes, dits de l'Alaï, sont répandus et présentent au plus haut degré les qualités d'endurance du cheval kirghiz de la plaine et la sûreté de pied de celui de la montagne. Les Kirghizes en élèvent des troupeaux nombreux appelés *tabounes*, errant en été sur les beaux pâturages de l'Alaï, en hiver, descendant peu à peu dans les vallées de plus en plus basses, où l'on peut les voir vaguer en liberté sur les pentes des montagnes, à la recherche des herbes sèches que leur pied découvre habilement sous une couche de neige souvent épaisse. Que de fois n'avons-nous pas vu ces vaillantes bêtes, lâchées autour du campement, entrer dans la neige profonde de 20 à 30 centimètres, la fouiller à coups de sabot des pieds de devant, pour arriver au sol et aux brindilles d'herbe sèche, qu'elles savaient trouver là où d'autres chevaux affamés auraient baissé la tête. Été comme hiver ces chevaux sont à l'air, jamais couverts, exposés à toutes les intempéries. Aussi la sélection leur a-t-elle permis de se couvrir le corps en hiver d'un poil long et dru qu'ils perdent en été comme, du reste, tous les

animaux domestiques à poil de ce climat extrême. Plutôt petits, de la taille des « doubles poneys » des Anglais, ils ont l'encolure droite, le chanfrein légèrement busqué, les reins et le poitrail solides, les articulations de moyenne force, le pied d'une sûreté étonnante, un courage à toute épreuve allié à une douceur remarquable. Une simple barre, jamais de mors ni de gourmette, suffit à la douceur de leur bouche ; la martingale ne sert jamais au Kirghiz et il ne connaît pas l'éperon. Quatre doubles poignées d'orge et une botte de luzerne par jour suffisent à la sobriété du cheval, à la ration du riche, et les autres n'ont jamais d'orge ; d'aucuns ne reçoivent de leur propriétaire que du roseau coupé au bord d'un lac des hauteurs.

Tel est le cheval de l'Alaï. Avec de l'orge, il peut faire dans la plaine, facilement, pendant plus d'un mois, des étapes journalières moyennes de 35 kilomètres et sur le Pamir, en été, à plus de 1200 pieds d'altitude, donner lieu à l'observation suivante, qui est de notre ami le capitaine Gluchanovsky : « J'ai fait, nous dit le capitaine, sur le Pamir, 150 verstes sur le même cheval et sans le nourrir. L'étape m'a pris trente-deux heures dont vingt-neuf heures en selle et trois heures d'arrêt. Les Chinois furent étonnés ! » Je le crois sans peine. Ces chevaux se payent de 30 à 40 roubles en moyenne, soit 75 à 100 francs.

Nous eûmes soin de choisir ceux qui, autant que possible, n'étaient pas habitués à la ville, à l'écurie ni à la ration journalière. Il fallait qu'ils fussent déjà entraînés au régime irrégulier et misérable auquel ils allaient nécessairement être réduits, et que l'exposition à l'air durant la nuit leur fût chose naturelle. Quant aux

chevaux de selle, on ne leur demandait pas cette allure si recherchée du Kirghiz de la plaine et si commode pour de longues étapes : l'entre-pas ou *khada*; on préférait la force et la sûreté du pied. Nous achetâmes dix-neuf chevaux à Och, les autres devaient nous être fournis plus haut, à l'entrée de la passe du Taldyk.

Après la question des chevaux, celle, non moins importante, du choix des vivres fut réglée. Les Kirghizes nous disaient qu'on mange peu sur le Pamir, mais que la faim se fait sentir souvent. Ils nous faisaient espérer la présence de quelques kibitkas d'hiver, de *zimovkas* au bord sud du lac Grand Kara-Koul, c'est-à-dire, en cas de besoin, la possibilité d'acquérir quelque mouton des troupeaux leur appartenant. On pouvait également rencontrer des zimovkas kirghizes sur le haut Mourguab. Cependant il fallait ne pas trop compter sur la possibilité et l'imprévu, et s'arranger de façon à pouvoir emporter des vivres au moins pour un mois : car tel était le temps que nous désirions mettre à la traversée du Pamir. On verra plus loin combien ce désir fut loin d'être satisfait.

Tous calculs établis soigneusement, aidés que nous étions par l'expérience de notre excellent ami Grombchefsky (qui depuis a pu accomplir un des plus hardis voyages en Asie centrale, je veux parler de l'exploration du Kandjout et du Raskoum), la quantité et la nature des vivres furent fixées de la façon suivante : dix pouds[1] de farine de blé, dont six pouds sous forme de pain, cinq pouds de millet écortillé et torréfié, un poud d'*ourouk* ou abricots secs, trois pouds de mouton désossé,

1. Le *poud* vaut 16 kilogrammes.

six langues fumées, deux fromages de Hollande, un gigot de mouton fumé, seize livres de *balyk* (esturgeon) fumé de l'Oural et de l'Amou, une panse de mouton remplie de graisse, une boîte accidentelle de cocked-beef; en outre du tabac, du thé, du sucre, du pétrole, de l'alcool à 95 degrés et des bonbons anglais.

Le lecteur sera peut-être étonné de l'énumération de choses aussi disparates et croira que certaines d'entre elles sont au moins bizarres, sinon superflues. J'ai déjà dit plus haut que les renseignements nous prédisaient une faim incessante et facile à calmer : or, pour cela, du grain de millet, nutritif, facile à emporter — on en mettra quelques poignées en poche au départ — satisfera aux nombreuses fringales. L'abricot sec fera le même office ; il ne pèse pas lourd et constitue une gourmandise pour les indigènes. Nous ne souffrirons pas de la soif sans doute, et l'esturgeon fumé, salé à point, est un bon aliment, facile à manier et à conserver. La viande, préalablement désossée pour en diminuer le poids, se conservera grâce aux basses températures, ainsi que la graisse de mouton bouillie, emmagasinée à la mode kirghize, dans la vaste panse du ruminant. On arrive, au bout d'un certain temps et en vivant de la vie des indigènes, à préférer cette graisse à toute autre, voire même au beurre, et à ne plus considérer les mangeurs de chandelle comme des barbares.

Jamais, dans nos courses en Asie centrale, nous n'emportâmes de ces conserves multiples, de ces *tinns* si chères aux Anglais, et moins que jamais le poids de ces boîtes inutiles devait charger nos chevaux. Point de café : le thé, facile à préparer — une pincée dans de l'eau bouillante — donnera, avec le calorique abondant, une

boisson tonique dont la préparation réclame peu de soins ni de temps. On ne peut s'imaginer l'effet que produit, au bon moment, après une étape de dix heures dans la neige profonde, par un froid de 25 degrés au-dessous de zéro, une gorgée de la chaude et divine liqueur sur l'âme et le corps des voyageurs au Pamir!

Et chose curieuse et passionnelle! cet effet ne peut être comparé qu'à celui qu'on attend d'une bouffée de *tchilim*, cette pipe à eau que Rakhmed, notre bon et fidèle domestique, garde comme un bijou, et tire avec mille précautions une des premières du *kourdjine* (sac en toile), où elle occupe un coin à côté de l'accordéon, des fers à cheval, clous, plaque en tôle, bidon d'alcool, marteaux, cordes et autres bibelots dont la nature et la proportion en nombre et en poids ont été étroitement calculées. La plaque en tôle, par exemple, nous servira à faire, sur la neige, du feu qu'un léger arrosage de pétrole nous permettra d'allumer ou d'activer. Avec l'alcool on frottera les membres endoloris de nos chevaux, et les bonbons anglais acidulés nous préserveront dans une certaine mesure du scorbut. Le pain, en galettes épaisses azymes, sera cuit dans de la graisse de mouton pour lui donner plus de consistance et plus de valeur nutritive. Prenons-en beaucoup, car au besoin il pourra suppléer à notre provision d'orge épuisée. Au besoin aussi, nous pourrons manger nos chevaux après qu'ils auront mangé notre pain. N'oublions pas les pelles pour creuser la neige, la hache pour tailler la glace, les cordes, beaucoup de cordes, pour attacher le bât, et choisissons la corde indigène, en crin de cheval, plus solide, plus glissante et moins difficile à manier quand les doigts sont gourds, aux grands froids.

Et que le lecteur ne se fatigue pas à l'énumération de tous ces détails, qui ont chacun son importance et qu'on ne saurait négliger sans compromettre éventuellement le succès final de l'entreprise.

Aussi bien le costume fut-il composé, inventé pour la circonstance (Fig. 16). Deux pelisses épaisses, en peau de mouton, la première serrée à la taille et plus étroite, dans le genre du *bechmet* tatare; l'autre, ample, à manches longues, telle que la portent les indigènes sous le nom de *touloup*, devaient, avec la flanelle sur le corps, en empêcher la radiation. Un pantalon doublé d'une couche d'ouate de deux doigts d'épaisseur fut commandé au tailleur indigène, et un *tchalvar*, vaste pantalon kirghize en cuir, devait protéger le premier de la neige et de l'humidité. Outre les bottes russes en cuir, nous nous fîmes faire des bottes en feutre, dans le genre des *valinki* russes, épaisses d'un doigt, énormes comme ces bottes blindées de reître du seizième siècle.

La tête fut coiffée d'un bonnet à poil, *tépé* kokandais, et, par-dessus, d'un bonnet en peau de mouton de Kachgar, retombant en capeline sur le dos et couvrant tout le devant de la figure en ne laissant qu'une ouverture pour le passage du regard. Les yeux étaient protégés par des verres bleus, grands, ronds et bombés, malheureusement sans armature circulaire en toile, car ils n'empêchaient pas toujours l'ardente réverbération de la neige de provoquer de cruelles ophtalmies. Les instruments les plus indispensables, ceux qu'à tout instant le porteur devait consulter, étaient placés dans des poches superficielles, à portée du premier mouvement. Attifés de la sorte, arrondis et volumineux, chacun de nous provoqua, à la première vue, chez ses compagnons, un accès de

Fig. 16. — Costume pour la traversée du Pamir.
(D'après une photographie de M. Capus.)

folle hilarité, répété souvent dans la suite au milieu d'accidents tournant au tragi-comique.

La question des guides ne fut résolue qu'imparfaitement à Och. Grâce à la sollicitude du colonel Deubner,

Fig. 17. — Sadyk. (D'après une photographie.)

Bonvalot put, dès les premiers jours, mettre la main sur un Kara-Kirghize qui devait nous rendre les plus grands services. Sadyk, — tel était son nom, — au moment où l'on eut recours à ses qualités, à ses connaissances du Pamir, était attaché à la personne d'un chef de tribu kirghize, à Batyr-beg, fils d'Abdoullah, dont il

a été question plus haut, à propos de l'expédition de Skobeleff sur le Pamir. Sadyk avait fait le coup de feu avec Abdoullah et ses congénères contre les Russes; mais quand les Kara-Kirghizes eurent fait soumission, il suivit la fortune de son maître Batyr-beg, dont il resta le très fidèle djiguite et partisan, et se mit avec lui au service des Russes, car Batyr-beg fut élu « volosnoï » de Goultcha. Sadyk avait femmes et enfants sur le territoire russe, et Batyr-beg répondait de lui. Sadyk connaissait le Pamir à fond, jusque sur la frontière du Kanjout et dans le Wakhâne. Un jour même, avec quelques braves de sa trempe, ils avaient, par un coup de main, volé le Khân du Chougnâne pour l'emmener comme otage à Abdoullah, sur le Pamir. C'était l'homme qu'il nous fallait. Grand, sec, fort et nerveux, singulièrement actif et travailleur pour un Kirghize, il avait le verbe rare et précipité, le rire réservé, mais la main prompte et adroite au travail, le regard franc dans les petits yeux pétillants d'une bonne figure de Mogol (Fig. 17).

Le jour où il fut engagé dans notre troupe, on lui acheta une bonne paire de bottes kirghizes, un khalat neuf et un bonnet en peau de renard qu'il ne manqua pas de lever à chaque fois qu'il passa à côté de ses nouveaux maîtres, pendant qu'un rire de Kirghize content illuminait sa face en rapetissant ses yeux. Espérons que le bon et brave Sadyk vivra longtemps heureux dans son aoul, au milieu d'enfants nombreux à qui sans doute il racontera souvent, au coin d'un bon feu de genévrier et entre deux bouffées de tchilim, les épisodes émouvants de son voyage avec les Faranghi-touras, sur le Pamir!

En dehors de Sadyk, aucun autre Kirghize ne se pré-

senta. Ce n'est que quelques jours plus tard, à Goultcha, puis à Ak-Bassogua, au pied du Taldyk, que nous pouvons engager les deux aides de notre *caravane-bachi* Sadyk.

Enfin, le 5 mars, le gros des préparatifs est terminé. Le ciel s'est rasséréné; la rivière d'Och roule des flots plus abondants et plus troubles et la neige a cessé de tomber depuis quelques jours. Comme nous, les Kirghizes estiment que le départ ne doit plus être différé : car, disent-ils, le *Sari-Kâr*, la neige jaune, commence à tomber dans la montagne, ce qui est signe de l'approche du printemps dans la vallée, et le printemps amène, avec la fonte des neiges, la difficulté du passage des rivières. Ce *Sari-Kâr* n'est autre que la neige tombée, qui, en train de fondre sur le terrain argileux rouge et jaune, se teint de la coloration du sol d'autant plus fortement que la couche s'amincit davantage en fondant. Elle ne tombe pas plus du ciel que cette « pluie de sang » qu'on signale quelquefois dans nos contrées.

Le 6 mars notre caravane, composée, en dehors de nous, de nos deux fidèles serviteurs Rakhmed et Ménas, de Sadyk, de quelques Kirghizes, avec dix-neuf chevaux, quitte la ville d'Och pour remonter vers Goultcha. On serre une dernière fois des mains amies, et le brave Grombchevsky est bien persuadé de ne pas rencontrer plus tard sur le Pamir un Mazar-i-Bonvalot, i-Pépin, i-Capus ou un Faranghi Méghil.

Le temps est couvert, mais beau; l'air, rempli d'humidité, pénètre les lointains bleuâtres avec une netteté admirable. De-ci de-là, une flaque de neige, de Sari-Kâr, est couchée en travers de la route légèrement accidentée. Des faucons, posés à terre, soit faim, soit fatigue, ne s'envolent pas. Les corbeaux, si nombreux dans la

plaine, ont déserté le pays : il n'y a plus rien à glaner sur les champs nus.

Voici, à côté d'un petit bazar et d'un moulin indigène, quatre tentes kirghizes posées sur un pré humide, par les soins de Batyr-beg. L'endroit s'appelle Mâdi et les Kara-Kirghizes, ses habitants, appartiennent à la tribu des Bakkals.

Voilà trois mois que nous avons changé la vie nomade contre la vie sédentaire dans les villes du Turkestan, et nous éprouvons un plaisir âpre à la recommencer. Je comprends les Bohémiens, les Turcomans, les Arabes et les Kirghizes, tous ces nomades vivant sous le grand ciel, comme les bêtes du bon Dieu, libres au milieu de la liberté, enfants de la grande plaine où ni le regard, ni le mouvement, ni la pensée ne rencontrent d'obstacles. La brise fait ondoyer les herbes argentées du steppe et les roseaux du lac Balkach; le vent soulève les tourbillons de poussière du désert et la tempête, la bourrane, en hiver, ensevelit la plaine sous un linceul de neige. Tels les Kirghizes trottinant dans le steppe aux chants mélodieux de leurs bandes, puis, naguère, lançant leurs bandes indomptées contre les soldats de l'Ak-Pacha; tels encore les Huns et les cavaliers de Djinguiz-Khân, se ruant comme une tempête sur les peuples de l'Occident.

Aujourd'hui, ces tempêtes ont fini de bouleverser l'Occident, la brise de la civilisation, rafraîchissante, souffle du nord et, comme avant, le Kirghize s'en va trottinant et chante à la brise qui l'emporte et l'enfle un chant d'amour du poète Hafiz.

Qu'on n'essaye pas de le faire plier trop vite. L'arbre exposé au vent violent, soufflant sans discontinuer, plie

et se penche du côté opposé et toutes ses branches se développent du même côté, du côté de la chaleur et du soleil.

J'ai pensé à ces choses-là en voyant à Mâdi quelques ormes et peupliers fouettés sans pitié par le vent descendant de la gorge de Goultcha, vent froid des hauteurs qui les courbe incessamment et chasse leurs branches touffues devant lui.

Un joueur de flûte kirghize vint aussi s'asseoir à l'entrée de notre tente et, sur son instrument coupé dans une mince tige de roseau, joua des airs primitifs pleins de caractère.

Le lendemain, tout le Kichlak assiste au départ des Faranghis. Les hommes et les gamins sont accourus, qui pour tenir un cheval, qui pour aider à le charger, d'aucuns sans doute pour recueillir un bout de ficelle, un clou en fer oublié ou non oublié, car, le soir, il nous manque déjà un rivet pour attacher les cordes de la tente.

La route, en partie couverte de neige à demi fondue, remonte doucement la pente de la vallée dans le lit caillouteux de la rivière, jaune de la boue d'un gravier fin. Des falaises peu élevées de conglomérat se dressent à pic sur les flancs de la vallée, rongées incessamment par des filets d'eau saline qu'on voit naître au bord d'une couche de neige, grossir insensiblement, puis, coulant de proche en proche, attaquer la falaise et produire de petites avalanches de boue dont la chute effraye les chevaux. Deux jolis *Crocus*, premiers messagers du printemps dans la vallée, ont épanoui leur corolle jaune au bord d'un tas de neige fondante. Nous croisons des bandes de Kara-Kirghizes cheminant allè-

grement à l'allure de leurs petits chevaux mal nourris, aux extrémités fines et prudentes, chargés de sacs, plus rarement de femmes non voilées, coiffées d'un volumineux turban blanc.

A Langar, une maison russe, blanchie à la chaux, invite, ainsi que son gardien kirghize, le voyageur à prendre une tasse de thé, à offrir à son cheval une poignée d'orge du petit saraï voisin et, en été, à jouir pendant quelques instants de l'ombre épaisse d'un beau tchinar abritant la maison. Un mazâr, tombeau d'un saint indigène, couronne, non loin de là, un monticule orné de *tougs*, c'est-à-dire de longues perches au bout desquelles flotte un chiffon blanc ou une queue de cheval. Aux alentours, les branches des arbres sont garnies de morceaux d'étoffe, chiffons que le passant arrache de ses vêtements pour les offrir en *ex-voto* avec une prière pour soi, et de crânes de bêtes, le plus souvent de cornes de bélier, et d'une tête momifiée de cheval. Ceci est un usage pieux des musulmans; on le rencontre depuis le Maroc jusqu'en Chine, à travers le monde de l'Islam.

A Langar la route, carrossable en été, continue sur Goultcha par un détour que nous évitons en montant à la passe de Takka-Khanem beless, dont le nom signifie : « col de la maison de la chèvre ». La route alors devient plus difficile, les chevaux de bât s'embourbent dans la neige fondue et dans la boue. Des pans de neige regelée, à gros cristaux, irritent les yeux, et les rayons ardents du soleil, réverbérés, brûlant la peau, inaugurent la série des coups de soleil que nous devions essuyer plus tard.

Du haut de la passe, à 7000 pieds, apparaît au loin,

vers le sud-est, la crête zigzaguée des chaînes bleuâtres qui forment le trait d'union entre les montagnes Célestes et celles de l'Alaï. Plus près, les pentes sont marbrées de neige et, à mi-côte, de bandes de sable et de grès ocreux pareilles à des traînées de sang. Quelques touffes d'artchas (genévrier) noirs ressemblent à des trous de cette montagne éventrée et cadavérique. Sur le flanc des collines, à nos pieds, des vaches anguleuses paissent le restant d'herbe jaune et fanée. Des compagnies nombreuses de pigeons ramiers et de perdrix de montagne, aux yeux bordés de rouge, courent devant les chevaux, à dix pas, ou picorent sur la route dans les traces du passage des cavaliers. Un sentier en zigzags rapides nous descend entre les flancs entaillés des collines, où j'aperçois une grotte inaccessible dans la vallée du Kaplan-Koul. Cette vallée est en réalité le carrefour de plusieurs autres vallées, et le lac de Kaplan ou « des sangliers », aujourd'hui petit et couvert de roseaux, n'est que le résidu d'un ancien lac plus étendu, comme cela se voit souvent dans les montagnes du Turkestan.

Nous campons au bord du lac, en vue de deux villages kirghizes noirs et d'apparence misérable, d'où montent, en se tordant sous le vent et la pluie, de minces filets de fumée. Leurs habitants sont accourus au *tamacha*, car l'arrivée des étrangers est pour eux la fête de l'arrivée d'une bande de bohémiens dans nos campagnes. A leur tête, Makhmoud-beg, frère de Batyr-beg, se fait remarquer par sa belle prestance de Kirghize replet et ventru, la figure haute en couleur, la bedaine entourée d'une belle ceinture bokhare plaquée d'argent. Il fait froid; le soir, la pluie mêlée de neige commence à tomber. Les torrents s'enflent dans la mon-

tagne, et l'eau que nous buvons ressemble à du café au lait. Le capitaine Glouchanovskij nous rejoint; il nous accompagnera jusqu'au pied du Taldyk.

Et pour bien me rappeler sans doute plus tard, quand j'aurai de nouveau subi l'influence d'un autre milieu, le bien-être que j'éprouvais alors au milieu de la vie sauvage, j'ai marqué dans mon cahier de notes ce cri du cœur : « Voyageurs d'Europe et vous, esclaves de la civilisation, vous ne connaissez pas le charme de la iourte ni la symphonie en *do* majeur de la théière, de la marmite du palao, le glouglou du tchilim, les hurlements de la tempête et toute cette poésie de la vie nomade dont l'âcre souvenir et le continuel désir me laisseront toujours le regret du passé, qui ne pourra plus être l'avenir ! »

La bourrane fait rage toute la nuit. Les Kirghizes apportent du bois de chauffage; trop paresseux pour aller le chercher dans les petits bois de genévriers des environs, ils ont démoli une maison, à ce qu'ils prétendent du moins pour appuyer leur demande de payement excessif. Au matin, les chevaux grelottent sous leur couverture et sous la neige qui fond sur leur corps.

Le sentier, défoncé par les pluies, monte peu à peu, dans une boue noire, à la passe de Chambéli. Tout à coup, sur le versant opposé s'ouvre, large et étrange, la vallée de Goultcha. Au fond d'un long cirque dont les murailles hautes sont bigarrées de rouge, de bleu, du blanc des neiges et du noir des arêtes de rocher, apparaît un enchevêtrement de filets jaunes qui sont les lits nombreux des ramifications et des anastomoses de la rivière. La perspective en exagère singulièrement la

pente et me rappelle ces lits de torrents de la Calabre qui étonnent le voyageur au passage du détroit de Messine. Dans quelques artères de ce plexus jaune court une eau sanguine et tout au fond, comme un point blanc presque imperceptible, apparaît la forteresse de Goultcha.

Des lambeaux de nuages sont suspendus au-dessus de la vallée, au-dessous de nous; d'autres sont allés s'accrocher aux crêtes dentelées de la montagne en face. Le soleil bientôt envoie des rayons obliques entre deux nuages, et, la tache de lumière mouvante parcourant les flancs de la montagne, permet de distinguer d'immenses troupeaux de chevaux en liberté sur les pâturages d'hiver.

La descente de la passe est assez difficile à cette époque. Le sol est glissant, formé de la boue noire d'un terrain contenant beaucoup d'humus détrempé par les pluies, où les chevaux glissent des quatre pieds et chavirent dans les trous. Bientôt, grâce à nos petits chevaux de l'Alaï, nous trottons au fond de la vallée, coupant les bras de la rivière au milieu des tabounes de chevaux excités par le passage des nôtres, à côté de chameaux au labour, attachés au joug par la bosse; puis à travers des bois de saules, de tamarix (toughaï) jusqu'à ce que le drapeau tricolore russe nous apparaisse au loin flottant au-dessus du parapet de la forteresse de Goultcha.

Nous sommes les hôtes de Makhmoud-beg et de Gamtchi-beg, deux autres frères de Batyr-beg. A quelques verstes de là, dans la vallée de Djoussalé, habite, dans son aoul et sur ses terres, la « Kourbane-djane-datkha », mère d'Abdoullah et de ces chefs kara-kirghizes

que nous avons déjà présentés au lecteur. Femme intelligente et respectée de tous, elle me rappelle cette autre reine des nomades, la veuve de Nour-Verdi-Khân, ancien sultan des Turcomans Tekkés, que nous avons vue à Merv.

La femme, en Asie centrale, est si peu considérée chez le musulman, elle prend si rarement part au mouvement social et politique; mère, elle dirige si peu ses fils; femme, elle attache si peu son mari, que les qualités qui ont forcé l'admiration et entraîné le dévouement et le respect universel des gens de sa tribu, de son peuple, brillent d'un éclat inusité aux yeux de l'observateur et lui font estimer davantage ce peuple barbare qui écoute d'abord la vertu guerrière, puis la sagesse dans la bouche d'une femme intelligente.

Notre campement est des plus pittoresques; des groupes de Kirghizes, sales, noirs comme des fellahs, coiffés d'un bonnet ébouriffé en peau de mouton, vêtus de peaux de bête et chaussés d'abarcas, les jambes enveloppées de matta, cotonnade grossière de Kachgar, bayent devant les coffres, les selles et les harnachements des chevaux. La qualité du cuir, un étrier, le mors d'un cheval les intéressent bien plus qu'une boussole, un aimant ou une lunette d'approche. Au milieu des groupes, Makhmoud-beg, affairé et attentif, promène sa trogne vermeille de gros Kirghize et dirige ses hommes l'un pour apporter du foin, avoine folle coupée dans la montagne, l'autre pour charrier du bois mort, celui-ci pour enfoncer des pieux d'attache pour les chevaux, celui-là pour creuser le trou où tout à l'heure Sadyk va faire du feu sous le trépied de la marmite et Rakhmed allumer le tchilim. Deux ou trois masures en

pisé, le dos tourné au vent, à quelques pas de là, vendent aux caravaniers le nécessaire kirghize.

Nous rendons visite au commandant du fort, M. Galbert, jeune officier qui habite avec sa femme et deux charmants bébés un des points civilisés les plus reculés de l'empire russe en Asie centrale. La famille charmante de cet officier montant, avec ses soldats, la garde de la sainte Russie aux portes de la Chine, isolés, entourés du rempart de la forteresse et de celui, plus formidable, des chaînes de montagnes, nous laisse une vive impression d'étonnement, de joie et de reconnaissance. Écouter notre langue, le nom de nos poètes et de nos auteurs, entendre les cris de joie de deux bébés et les voir folâtrer; jouir une dernière fois de tout le confort que l'hospitalité russe, au pied du Pamir, peut offrir au voyageur de France, et tout cela au milieu des Kara-Kirghizes de Makhmoud et de cette vallée désolée, bloquée par les tempêtes et la neige, nous parut le mirage d'une oasis, peut-être une de ces perfidies du sort nous montrant une dernière fois le bonheur de la civilisation avant de nous lancer dans les misères qui nous attendaient sur le Pamir.

Nous jugeons préférable d'entraîner nos chevaux peu à peu à la dure fatigue : un jour de repos leur est accordé. Pendant qu'une dernière fois ils mangent à leur appétit, que Sadyk cherche un aide pour l'accompagner, nous allons, avec Galbert, chasser dans les toughaïs, fourrés de roseaux, de tamarix, de saules, d'hippophaë et d'épineux qui s'étendent le long de la rivière. On y voit aussi de gros troncs de peupliers en têtard; les saints en pèlerinage, dit-on, avaient l'habitude de planter chacun en cet endroit un petit peuplier;

d'où il faut conclure qu'il n'y a plus aujourd'hui de saints, parce que tous ces arbres sont vieux. A une lieue d'ici, dans une vallée latérale, à Tchigortchik, se trouve une autre curiosité naturelle : une source d'eau minérale à la température de 30 degrés Réaumur. Tout aux alentours de ce puits de santé les arbres et les arbustes du hallier sont agrémentés de morceaux de chiffons que la piété ou la reconnaissance des Kirghizes malades, ou guéris par les eaux bienfaisantes, ont laissés en guise d'*ex-voto*.

La chasse est abondante, le gibier varié et nombreux. Nous n'avons pas le temps de poursuivre le *kiik* ou chèvre sauvage, le renard ou le sanglier dans la montagne. Canards sauvages et halebrans peuplent les bras de la rivière et vont, le soir, tenter le chasseur à l'affût dans les criques abritées. Le petit lièvre gris de la steppe abonde dans le *djangal*, ainsi que le *tchil* ou perdrix grise de la steppe; le *kargaoul* ou faisan de l'Amou est plus rare.

Nous rentrons à la nuit, quand, dans la forteresse, le clairon sonne gaiement la retraite en réveillant les échos. Glouchanovsky fait savoir à Makhmoud que pour chacun de nos chevaux qui serait volé dans la nuit, il devra en restituer trois des siens. Et comme nous nous étonnons d'un avertissement pareil, on nous apprend que ses Kara-Kirghizes rôdent volontiers autour des chevaux qui ne sont pas les leurs, même ceux de la garnison, et qu'à l'occasion, ils « l'achètent sans argent » comme dit Rakhmed. Ils ne voleraient point autre chose, parce que cela serait une action infamante, mais voler un cheval, chez le Kirghize, a toujours été considéré comme un exploit, non de

brigand, mais d'homme adroit, comme un trait de « maladiètz », dirait le cosaque.

Le lendemain nous quittons, au milieu de la neige et de la tempête, le dernier point civilisé du Turkestan.

Bientôt après Kizil-Kourgane la route facile que nous avions suivie jusqu'alors, escalade les contreforts des montagnes et les falaises abruptes de la rivière torrentueuse. A Djangryk (Jangui-aryk), les ruines du petit fortin élevé à la hâte par Abdoul-beg en 1876 rappellent aux Kirghizes la campagne malheureuse de leur chef contre les troupes de Skobeleff. Puis le sentier en corniche traverse un pont chancelant et élastique, de ceux qui « balancent au passage d'un chien », disent les indigènes du Kohistan, et atteint, dans un élargissement de la vallée, le carrefour de bifurcation des routes de Kachgar et de l'Alaï. Cet endroit s'appelle Soufi-Kourgane.

A gauche, la route s'engage dans une gorge étroite, passe à côté d'un poste douanier russe pour atteindre la fameuse passe du Terek-davane (passe du peuplier), une des plus redoutées du Thiân-chàne. Nombreux sont les drames dont elle fut le théâtre, et les ossements de ses victimes en jonchent le chemin. Il ne se passe presque pas d'hiver sans qu'une avalanche — toujours elles menacent le passant — n'ensevelisse une caravane de marchands. Il y a quelques jours, une dizaine de chevaux ont péri sous les neiges; mais la passe a été surtout terrible pour les nombreux Doungânes que leur tentative malheureuse de s'opposer au retour des Chinois, à la mort de Jakoub-beg, avait forcés de chercher leur salut dans la fuite et un refuge dans le

Turkestan russe. Sans vivres, sans vêtements, traînant femmes et enfants, les malheureux succombèrent par centaines au froid et à la fatigue. Ils eurent la chance de trouver à Irkechtam, au premier poste russe, le colonel Ionoff, alors chef de district à Och, dont les sollicitudes compatissantes réussirent à en sauver un grand nombre. Aujourd'hui on voit nombre de ces malheureux, adolescents de dix-huit ans, enfants de dix ans, amputés des deux jambes, des deux mains, traîner leur corps mutilé dans les rues de Marghélâne et implorer la charité du passant.

Cependant, au fur et à mesure que nous avançons, la vallée se resserre. Des traînées de cailloux blancs, alignés parallèlement au bord de la falaise haute, marquent la limite où le cavalier ne risque pas de voir le sol s'affaisser sous lui; la neige devient de plus en plus fréquente et profonde; les passereaux et les compagnies de perdrix rouges sont de plus en plus rares. Au bord d'un pré renaissant, un yak, le premier que nous voyions, broute l'herbe courte printanière et, levant une grosse tête de buffle, nous regarde passer avec de gros yeux indifférents, puis continue. Bientôt les chevaux, enfonçant jusqu'au poitrail dans une neige humide où quelques piétons ont tracé un sentier étroit, ont de la peine à avancer, tandis qu'un vent glacial se précipite du haut de la dernière barrière qui nous sépare de l'Alaï.

Devant nous s'ouvre une brèche de la montagne, encadrée dans des contreforts chargés de neige d'où émergent quelques touffes, accablées et noires, de genévrier. Sur les pentes, je vois de petites avalanches se détacher incessamment de la crête et rouler, en

ruisselant et en s'émiettant, contre les arêtes et les artchas, sans faire boule.

Nous venons de traverser, pendant cinq jours à partir d'Och, en trois étapes de Goultcha, les contre-forts de la chaîne principale de l'Alaï, et nous voici, à Ak-Bassogua, à l'entrée de la passe du Taldyk et du Kattyn-art qui doit nous livrer passage pour arriver à la haute vallée de l'Alaï, première terrasse du Pamir.

Et déjà nous avons un mètre de neige!

Notre campement, trois iourtes kirghizes, est établi à l'entrée de la gorge, contre la montagne qui le garantit un peu du vent, non loin de la rivière de Taldyk, où la hache a creusé un trou dans la glace pour abreuver les chevaux. A deux pas de la tente, nous avons trois pieds de neige.

Ak-Bassogua, ou la « porte blanche », est un lieu de campement d'hiver, une zimovka des Kirghizes de l'Alaï.

Dans un repli du monticule se voit au loin un aoul noir et malpropre d'où sortent, comme d'une ruche à la fin de l'hiver, des êtres noirs, ébouriffés, enveloppés de peaux de mouton : les Kirghizes; des chameaux à la bosse pendante, tout couverts de poil; des chevaux petits et noueux des jambes; des moutons chétifs; des yaks nonchalants, bœufs à queue de cheval, culottés d'une laine longue et pendante; des chiens velus, au museau délié, aux oreilles fines : tous ces êtres disparates qu'on hésite à reconnaître au premier abord se meuvent dans l'aoul bouleversé, autour des écuries et promènent des taches noires sur le fond éclatant de la neige. De l'aoul au campement, c'est un

va-et-vient continuel de Kirghizes, poussant, traînant, tirant des bêtes de somme chargées de bois, de foin, de feutre, et surtout de sacs d'orge que nous vend Makmoud-beg pour parfaire nos approvisionnements. Un sentier dans la neige, creusé d'un côté vers l'aoul, de l'autre vers l'abreuvoir des chevaux, complète la ressemblance de notre bivouac avec une taupinière.

La veille de notre arrivée à Ak-Bassogua, étaient revenus du Taldyk les premiers émissaires envoyés pour reconnaître l'état de la passe. Ils annoncent qu'elle est entièrement couverte de neige et qu'ils n'ont osé s'y aventurer avec leurs chevaux. Le lendemain, trois piétons, après avoir suivi les traces de leurs devanciers et pénétré plus en avant, reviennent avec les mêmes données et signalent en outre des avalanches dangereuses.

Cependant Batyr-beg, voyant que notre résolution de tenter le passage quand même est inébranlable, se décide à mettre à exécution le projet arrêté dès le départ, et qui consistait alors à frayer, avec deux cents hommes, une centaine de chevaux et de yaks, un sentier dans la neige jusqu'au delà de la passe, c'est-à-dire jusqu'à l'entrée du plateau de l'Alaï où, peut-être, pourrons-nous continuer le travail avec nos propres moyens d'action.

Après avoir fait venir des cavaliers de Soufi-Kourgane et de tous les aouls en amont, Batyr-beg a pu réunir, le 13 mars au matin, soixante chevaux, autant d'hommes et quelques yaks; impossible d'en trouver davantage. Et quelle cavalerie! Ces pauvres biques efflanquées, n'ayant jamais flairé la musette d'orge de leur vie, attendent, la tête et les oreilles basses, le retour en selle de leurs cavaliers-pionniers que, pouvant à peine se porter elles-

mêmes, elles sont forcées de porter dans deux mètres de neige.

Les yaks, avec le stoïcisme qui caractérise ce ruminant, montrent moins d'abattement, quoiqu'ils eussent apporté leur propriétaire sur leur dos; mais, comme la température est à 5 degrés au-dessous de zéro, ils gagnent, par le froid, en vigueur, autant que les pauvres chevaux en perdent.

Il fut donc convenu avec Batyr-beg, solennellement, en présence de tous les Kirghizes et de leurs chefs respectifs, que, moyennant la somme de 300 roubles, ils frayeraient un sentier dans les neiges jusqu'en vue de la plaine de l'Alaï. Batyr-bey reçoit 100 roubles séance tenante, et le restant de la somme lui sera remis par le capitaine Glouchanovsky, au vu d'un billet que lui apportera un Kirghize quand nous serons au delà dela passe, et par lequel nous constaterons que les clauses du traité ont été remplies à notre satisfaction. Batyr-beg assure que le travail est pénible, mais qu'il espère, si Dieu n'envoie pas de tempête, le finir en quatre jours, peut-être en trois, suivant le temps qu'il fait là-haut. Et comme le brave et honnête Kirghize ne perd pas beaucoup de paroles, il répond « *iaktchi* » (bien) à l'ordre de commencer incontinent, et, suivi de Jarkimbaï, le chef des Kirghizes de l'Alaï, prend la tête de la colonne. Bientôt la longue file des partants s'aligne vers l'entrée de la gorge; le mouvement cahoté des premiers cavaliers annonce que les chevaux ont commencé leur terrible besogne, puis, un à un, les points noirs disparaissent au tournant de la montagne.

La journée s'annonce bonne. La neige, qui tombait

hier à gros flocons, a cessé; le ciel est libre, même du côté du Pamir; le thermomètre indique dans la matinée — 6 degrés à l'ombre et + 23 au soleil. — La neige superficielle fond dans la journée et regèle à l'ombre ou pendant la nuit, formant ainsi une couche plus résistante que le vent ne pourra balayer ni chasser dans le sentier déjà creusé et le combler.

Certes, aucun météorologue, aucun excursionniste n'a examiné le ciel et ses changements d'état avec autant d'intérêt, d'anxiété ou de joie que nous le fîmes pendant ces longues journées d'attente. Le moindre cumulus un peu sombre, le moindre changement de vent ou de brise, les excursions du thermomètre et du baromètre nous inquiétaient et nous attiraient hors de la tente, épiant la marche des nuages, craignant à chaque instant de voir le voile sombre couvrir de nouveau les montagnes au sud et ensevelir, avec les fruits du travail de nos Kirghizes, notre espérance de réussite.

Cependant, un peu avant que le soleil, que nous avions vu disparaître radieux derrière la crête des montagnes, eût cessé d'illuminer le firmament pur, Batyr-beg, avec une partie de ses hommes, est rentré au campement. Il annonce qu'on est déjà arrivé au delà de la passe, que le travail avance rapidement, que la journée de demain sera la plus critique et la plus dangereuse, par suite de quelques avalanches qui pendent, prêtes à tomber, sur les pans des hauteurs. Peut-être serons-nous forcés de les faire tomber à coups de fusil, si toutefois on ne peut les éviter par un circuit.

Une partie des Kirghizes, les plus fatigués, sont restés sur la passe, où ils camperont dans la neige jusqu'à demain. A peine les autres sont-ils rentrés que le

moullah, d'une voix nasillarde et fausse, entonne le *namaz*, la prière du soir. Aux dernières lueurs du crépuscule' on les voit s'aligner silencieusement à côté des iourtes, se prosterner du côté de la Kebla, vers le soleil de la Mecque, le soleil de la foi, et marmotter des paroles dont le sens leur échappe : « Heinjou Allah Salâh! Heinjou Allah Falâh! Achadou Allah hakber illahà illallah! » Mais c'est la foi qui sauve, a dit le grand apôtre de l'humanité avant Mohammed, et c'est pour cela que nous traverserons le Taldyk et le Pamir : nous avons foi dans la réussite de notre entreprise.

Le lendemain, 14, il y a une alerte. La bourrane sèche, sans neige, s'est déchaînée sur le Taldyk; mais nos Kirghizes travaillent déjà dans le thalweg de l'autre côté et ne sont pas arrêtés. Ils reviennent tard dans la soirée, et Batyr-beg déclare qu'ils sont arrivés à 3 tach de distance du campement (21 kilomètres). Là, ils ont rencontré deux mètres de neige où les chevaux disparaissaient jusqu'aux oreilles. Ils ont vu trois avalanches menaçantes sur une distance d'une verste, mais en y passant, sans bruit, au point du jour, on courra moins de danger, parce que la neige se sera raffermie pendant la nuit. Encore une bonne journée comme celle d'aujourd'hui et nous pourrons partir.

« Mais sur l'Alaï, qu'avez-vous vu?

— Barabar, Barabar, répond Batyr-beg. Une plaine unie de neige, et vous verrez de vos yeux comme nous avons travaillé. »

Batyr-beg a l'air préoccupé : il vient de recevoir l'ordre de rassembler les comices kirghizes pour l'élection du cinquantenier, d'un *piatidecialnik*, et comme il est retenu auprès de nous, il a dû remettre l'élection

à quelques jours plus tard. Il préférerait, je crois, avec Makhmoud-beg aller préparer sa canditature dans les aouls. Voir au pied du Pamir, dans les neiges du Taldyk, un Kirghize anxieux de mener une campagne électorale pour obtenir un poste de dignitaire russe, est un fait significatif qui ne manque pas d'originalité.

Dans la matinée du 15, trente chevaux seulement sont expédiés sur l'Alaï. Le soir de la même journée, ensoleillée comme ses devancières, tous les travailleurs rentrent au campement. Le sentier est creusé jusqu'en vue de l'Alaï. Personne ne manque à l'appel. Demain avant le jour, dès que la lune aura paru au sommet de la crête de montagne, nous partirons.

Entre temps « le père » Sadyk a pu dénicher deux Kirghizes qui se déclarent prêts à nous accompagner. Un autre, que nous avions engagé à Goultcha, avait pris la fuite à la deuxième nuit. Abdou-Reçoul, tel est le nom du nouveau compagnon, est un grand Kara-Kirghize de la tribu de Sadyk, fort, adroit, travailleur, silencieux. Fidèle et dévoué, le brave garçon nous a rendu de grands services (fig. 18).

L'autre avait nom Satti-Koul. L'avant-veille du départ il vint se présenter à nous de l'aoul voisin, où, soi-disant, une de ses sœurs était mariée à un Kirghize du pays. Lui-même se disait de la tribu des *Teïlt*, qui habite au Rang-Koul, dans la vallée de l'Ak-sou, sur le Pamir. Il aurait visité autrefois le Tag-doumbach-Pamir et mené des troupeaux de moutons dans le Kanjout ou pays de Hounza. Cet homme, pensions-nous, était une trouvaille. D'un côté il était préférable, sinon nécessaire, d'avoir avec nous un individu de la tribu de ceux que nous allions rencontrer; de l'autre Satti-Koul nous servirait de guide

Fig. 18. — Sadyk, Abdou-Bequal et Djoumâr-bei.
(D'après une photographie de M. Capus.)

pour aller dans le Kanjout. Petit, trapu, laid au possible, hérissé du poil bouffissant par les entre-bâillements de son costume en peau de mouton, il nous fit l'effet, en s'accroupissant au feu de la tente, d'un hérisson qui se déroule à la chaleur. Alors seulement sa figure imberbe laissa apercevoir deux petits yeux en trou de vrille, qu'il avait très malades d'une conjonctivite intense. Je le questionne longuement sur les routes qu'il compte suivre pour nous mener dans le Kanjout; mais ses réponses laconiques et embrouillées ne nous apprennent rien de saisissable, sinon sa connaissance très imparfaite du pays ou l'inexactitude absolue des renseignements qu'on en avait jusqu'alors. Satti-Koul est engagé dans notre troupe. Rakhmed, dont l'esprit frondeur et la bonne humeur désarment à peine dans les grandes occasions, lui octroie le nom de Djoumbr-baï, sous lequel il figurera dès lors dans nos conversations. Djoumbr-baï nous jouera quelques farces, les premières bonnes, une mauvaise, la dernière.

Le 15 mars, au soir, tout est prêt; soixante-dix pouds d'orge (1120 kilos), la charge de quinze chevaux, viennent compléter nos approvisionnements; cinq charges de bois sont emportées pour fournir du combustible jusqu'au lac Grand Kara-Koul. Trente chevaux loués aux Kirghizes iront avec nous jusqu'au Markane-sou, où les nôtres, moins chargés jusque-là, reprendront le restant des charges des autres et continueront le voyage. Leurs charges, du reste, diminueront de jour en jour, et comme, dans un mois et demi, nous pourrons avoir atteint le Kanjout et des provisions, nous aurons de quoi leur donner un peu d'orge tous les jours. Pauvres bêtes! les Kirghizes en disposèrent autrement.

Le soir même la caravane des chevaux chargés partit pour camper sur la passe, afin d'effectuer le lendemain, dès l'aube, le passage des endroits où les avalanches pourraient s'abattre quand le soleil aurait déjà ramolli la neige.

Cependant le ciel reste pur. Le thermomètre, à dix heures du soir, marque 18 degrés centigrades au-dessous de zéro. Une brume argentée couvre la vallée et les étoiles s'entourent d'un léger halo. Un renard vient rôder autour du campement presque désert. Dans la tente voisine, autour du feu d'artcha, Rakhmed et Ménas racontent des histoires de Samarcande, des Turcomans, du Caucase, à Makhmoud-beg et au cercle des attentifs. Le glou-glou du tchilim se mêle à la voix en sourdine du conteur. L'aoul, au loin, n'est pas encore endormi. Au moment où chacun, prêt à monter en selle au premier signal, s'étale pour quelques heures à côté du brasier, la voix des chiens, excités par le vacarme inusité du départ, remplit encore le silence d'une belle nuit.

VI

TRAVERSÉE DE L'ALAÏ.
D'AK-BASSOGUA AU LAC GRAND KARA-KOUL.

Départ d'Ak-Bassogua. Paysage de nuit. — A la montée de la passe du Taldyk. — Les premières chutes. — Le sentier creusé dans la neige. Avalanches. Les chevaux à la peine. — La première étape. Effets des grandes hauteurs. — Menaces de tempêtes. Illusions d'optique. — Le premier campement dans les neiges. Difficultés de partir avant la venue du soleil. — Traces de fauves. — Les *koutanes* (bergeries) kirghizes. — Le koutane de Palpoukh. Un Kirghize en fuite. Les conjonctivites se généralisent. Moyens protecteurs des indigènes. Origine de l'usage du *sourma* (antimoine). — Instinct des chevaux de l'Alaï. Marche dans les neiges de l'Alaï. Les chutes se multiplient. Les loups. — Une journée de fatigues. — Paysage au coucher du soleil. — Caractéristique du climat pamirien. — Le Kizil-aguine. — Rencontre de deux bergers prisonniers des neiges. — Une nuit froide passée au milieu d'un troupeau de moutons. — Le combustible sur le Pamir. — Machref, le mauvais génie de l'Alaï. — La caravane retrouvée. — Découverte du vol des provisions par les Kirghizes. — A la montée du Kizil-art. Les premiers arkars (*Ovis Poli*). — Arriverons-nous? — Panorama du Pamir vu du sommet du Kizil-art. — La vallée du Markan-sou. — Le nom de Pamir. — Le lac Grand Kara-Kout. — La faune d'hiver du Pamir. — Le *terskenne*. — Fuite des Kirghizes. — Nécessité de changer l'itinéraire et de gagner les campements kirghizes chinois du Rang-Koul.

A deux heures et demie, au moment où les rayons de la lune, tamisés par la brume, envahirent le campement, Makhmoud réveille le camp. Il est tombé une légère couche de neige. Le ciel est couvert au nord, libre au-dessus de l'Alaï. Pas de vent. A trois heures, le thermomètre indique 9°,5 centigrades au-dessous de zéro, le baromètre 3 200 mètres d'altitude. Je compte soixante-

six pulsations des artères et vingt-six mouvements respiratoires à la minute, et je les note pour avoir un terme de comparaison avec des observations sur des hauteurs de plus en plus considérables.

Monter en selle dans le costume arctique que nous mettons pour la première fois n'est pas chose facile. Enfin, tout le monde est prêt. Le cercle des Kirghizes avec Batyr-beg et Makhmoud-beg, la mine grave et presque solennelle, entoure les partants. Nous serrons une dernière fois la main de l'excellent capitaine Glouchanovsky en souhaitant longue vie à la Russie et à la France. C'était le dernier Russe du Turkestan que nous quittions. Il nous avait reçus, comme le premier, le cœur sur la main. Et quand, dans le sentier étroit, foulé dans la neige par notre caravane, nous tournons le premier rocher de la « Porte Blanche », le capitaine nous envoie un dernier « au revoir », tandis que les Kirghizes portent la main à la barbe en disant : « Allah akber! »

Silencieusement on chemine à la file indienne. La neige n'est pas trop abondante; un petit filet de ruisseau a même crevé par endroits la voûte de son tunnel de glace et apparaît courant rapidement sur un lit de cailloux roulés. Les artchas (genévriers) nombreux se dressent, rigides et noirs, dans ce paysage bicolore, et de temps à autre un corbeau de l'Alaï, au bec rouge, traverse d'un vol rapide et effarouché la gorge enserrée que nous remontons.

Bientôt nous quittons le lit de la rivière pour escalader la passe sur les flancs arrondis d'un contrefort. En même temps le chemin, ondulant en zigzags serrés, devient une glissoire où les chevaux ont toutes les

peines à monter. Le mien surtout, un ambleur intrépide, mauvais sur la glace, avance difficilement, glisse, butte, se redresse et finit par tomber sur une pente rapide; où je commençais à rouler devant lui lorsque Pépin et le fils d'Abdoullah purent l'arrêter et nous aider tous les deux à nous redresser sur pied. Mais nos chevaux ne sont pas encore éreintés par des marches antérieures : courageusement, s'arrêtant pour souffler chaque dix pas, ils montent la pente glissante, et après trois heures d'un travail pénible, ils ont atteint le sommet du *davane*[1].

Il est huit heures du matin. Les doigts, à demi gelés, ont assez de force pour dessiner les chiffres 4 330 mètres indiqués par le baromètre, et 14 degrés centigrades au-dessous de zéro par le thermomètre. Il fait complètement jour; le soleil a atteint le sommet des crêtes au sud-est et se montre, comme à travers un gros verre gris dépoli, tout voilé de brume. Ses rayons, décomposés par les cristaux de glace flottant dans l'air, produisent des irisations d'un effet singulier. Tout aux alentours, les vallées, les montagnes, sont couvertes d'un épais linceul de neige. De-ci, de-là, une arête plus pointue, nue, rougeâtre, émerge de cette couche blanche et comme pâteuse, pour disparaître de nouveau

1. Les indigènes de langue turque ont des appellations spéciales pour les différents passages dans la montagne, suivant la forme, la difficulté et la hauteur. Ils appellent *davane* la véritable passe, haute, difficile, aux pentes inclinées, ex. : Terek-davane, Taldyk-davane; *art*, la haute passe étroite, difficile, rocailleuse, ex. : Kizil-art; *bel*, le passage dans la haute montagne, facile et en forme d'ensellement; ex. : Ouz-bel; *belem* ou *beless*, le passage peu élevé et facile dans un chaînon bas, ex. : Takka-belem; le *dacht* (pers.) est quelquefois un passage établi par un haut plateau entre deux vallées basses, passage facile; ex. : Dacht-i-Baroghil.

un peu plus loin. Vers le Kattyn-art, une gorge d'un accès plus facile en été, la neige s'est amassée plus fortement et atteint de 5 à 6 mètres de profondeur, englobant des bouleaux, genévriers et arbustes, dont on ne voit plus trace.

Entre temps, la bourrane (tempête) s'avance du nord-ouest. Le ciel, brunâtre, *ingesta moles*, semble s'appesantir sur les montagnes et les écraser. Pourtant ce n'est qu'une fausse alerte : l'ouragan, nous l'apprenons plus tard, ne s'annonce pas ainsi; il chasse devant lui des masses nuageuses plus massives, bleu noir, des cumulus arrondis, tandis que nous avons devant nous une muraille, semble-t-il, roussâtre, que pénètrent encore, pour s'y perdre et s'affaiblir, les rayons du soleil matinal.

La crête du davane est couverte d'une mince couche de neige fine, car le vent, soufflant incessamment, ne lui permet pas de s'accumuler. Mais bientôt, à la descente, elle devient de plus en plus profonde, sans cependant fatiguer beaucoup la marche des chevaux, auxquels les pieds de leurs devanciers ont creusé des marches qui les empêchent de glisser trop loin. Toujours en zigzaguant sur les crêtes et les promontoires, nous arrivons sans chutes graves au thalweg de la vallée que parcourt en été la rivière Taldyk, vers l'Alaï. Le lit de la rivière est à présent recouvert d'une couche de neige et de glace de 2 à 3 mètres de profondeur. Nous marchons donc, à environ 1 mètre de profondeur, sur une première couche de neige assez résistante pour supporter le poids d'un cheval chargé. Les Kirghizes l'ont tassée et ont suivi sensiblement le cours de la rivière : car, à chaque instant le sabot des chevaux sonne creux, ce qui signifie que nous sommes sur la croûte

de neige et de glace qui recouvre le ruisseau. Un pas à côté du sentier, et cheval et cavalier s'effondrent dans une poudre fine qui les immobilise bientôt et les couche sur le flanc. Au début, les chevaux ont assez de force pour se remettre sur pied d'eux-mêmes, après descente du cavalier; mais quand ces chutes se sont répétées une quinzaine de fois, il faut le secours de deux et de trois hommes pour les remettre debout. Dans ces circonstances, nous n'avançons guère rapidement. Tantôt l'un, tantôt l'autre disparaît subitement et réclame le secours de ses compagnons. Par bonheur, ces chutes ne sont pas dangereuses : protégés par le costume épais, tombant mollement dans la neige, souvent sous le cheval, immobilisés, aveuglés, nous nous offrons les uns aux autres le spectacle lamentable de ces bonshommes en baudruche ou en pain d'épice qui s'affalent raides, bras et jambes écartés, avec l'inertie du poids mort. Des rires contenus, que la menace des avalanches empêche d'être bruyants, accueillent les chutes les plus comiques; on se chuchote à l'oreille, car voici à gauche, appendues aux pans de la montagne, des masses neigeuses prêtes à glisser : l'une d'elles, une avalanche de fond, s'est détachée récemment et, en tombant dans la vallée sans atteindre le sentier, a mis à nu la roche sous-jacente. La neige est encore trop fine pour former des masses compactes et pesantes, sa cohésion trop faible et le soleil trop rare pour mettre en mouvement de puissantes avalanches. Elles doivent être plus redoutables au commencement du mois d'avril.

A 2 ou 3 kilomètres de la passe, nous rejoignons nos chevaux de bât. Ils sont partis sous la conduite des Kirghizes, dès le point du jour. Mais voici

toute la file arrêtée : on les voit, tout le long de la vallée, égrenés, la plupart debout, beaucoup à moitié enfouis dans la neige, et autour des plus enfoncés des hommes qui se démènent, tout barbouillés de neige, tirant, poussant, soulevant les coffres et les sacs d'abord, l'animal ensuite. La couche de neige, en effet, qui nous avait portés jusqu'alors, avait faibli, d'abord sous le pied du premier cheval ; le deuxième avait posé le sabot dans le trou laissé par son devancier, l'avait agrandi et, en trébuchant, s'était effondré dans un trou profond en disparaissant jusqu'à la tête. Il fallut le décharger, le dégager et le recharger. Bientôt les suivants s'engouffrent à tour de rôle dans le trou, de sorte que notre sentier ne tarde pas à devenir une sorte d'échelle à larges degrés où des trous de plus en plus larges alternent avec des places assez solides pour porter encore les chevaux.

Souvent les pauvres bêtes s'enfoncent des quatre pieds à la fois et sont littéralement suspendues par le ventre. Le plus souvent on ne peut les dégager qu'en les couchant d'abord sur le flanc, afin qu'ils puissent retirer les jambes de leur étau de glace.

Nos Kirghizes sont désespérés; cependant notre arrivée leur redonne un peu de courage. Rakhmed et Ménas, plus adroits, dirigent le déchargement et le repêchage. Les bagages sont finalement mis sur le dos des hommes et, avec des peines inouïes, transportés à travers les fondrières. Entre temps le soleil, plus chaud maintenant, a ramolli la neige au point que bientôt elle ne porte plus le poids d'un homme. La place où nous devons camper n'est plus qu'à une centaine de mètres : nous y serons dans une

heure. Et nos chevaux luttent courageusement, peinent, soufflent, tombent et se redressent, quelquefois avancent, par bonds terribles, d'une fondrière pour retomber dans une autre, jusqu'à ce qu'enfin nous tournons à droite vers la pente de la montagne où, sur un promontoire exposé à tous les vents, mais relativement libre de neige et à l'abri des avalanches, les Kirghizes ont marqué notre « manzil ». Ils ont enlevé la couche fine supérieure à l'aide de pelles, entassé de petits remparts circulaires, et piétiné la couche inférieure, plus résistante.

On étend un bout de feutre sur la neige, et du haut de notre campement, dominant la vallée, nous pouvons voir arriver, un à un, nos Kirghizes portant les bagages en détresse, puis les chevaux. Ils ont mis neuf heures pour faire dix verstes, neuf heures d'un travail sans égal dans la plaine, et nous sommes à une altitude de plus de 11 000 pieds.

Aussi les premiers symptômes aigus du mal de montagne se font-ils sentir : Rakhmed saigne du nez, nous avons tous la tête lourde et bourdonnante, la respiration oppressée et les pulsations fréquentes. Des filets de sang sillonnent le naseau des chevaux et des plaques de sang leur viennent marbrer la peau. L'étape a été dure, mais nous avons vaincu le premier obstacle : la passe du Taldyk est franchie.

La joie de cette première victoire et l'espoir de trouver sur le Pamir moins de neige et des victoires plus faciles, nous font oublier le mot de Pyrrhus. Le ciel a été clément, la tempête nous a épargnés. Le soleil, luttant victorieusement contre la brume neigeuse, fait monter le mercure à 29 degrés à midi et le laisse à

zéro degré à l'ombre. Dans l'après-midi l'atmosphère se remplit de cristaux fins de neige, cachant bientôt le soleil, et quand, à trois heures, les derniers chevaux et les derniers ballots rentrent au campement, elle tombe fine, silencieuse et sans vent.

Alors le paysage devient étrange. Perchés sur le dos d'un promontoire tout blanc, il nous semble que nous montons dans le vide, isolés sur le plus haut pic d'un monde émergeant dans le chaos gris d'une atmosphère de plus en plus dense : car, par une illusion d'optique, la neige tombante paraissait immobile et la terre semblait monter lentement, nous plongeant dans des ténèbres de plus en plus glaciales.

Cependant à cinq heures la température n'est descendue qu'à 6 degrés au-dessous de zéro, et il est inutile de faire du feu autrement que pour chauffer le thé et préparer la palao. Hommes et bêtes, exténués, ne demandent que du repos. Aussi le campement ressemble-t-il plutôt au champ de pillage d'une caravane qu'à un lieu de repos. Immobiles et résignés, les chevaux, couverts d'un morceau de feutre, ont la tête basse et suspendent leurs animosités ordinaires; les bagages, déposés au hasard, gisent pêle-mêle dans la neige. Rakhmed et Ménas se construisent un abri insuffisant de nos quatre coffres à côté de notre tente-abri, et les Kirghizes s'accroupissent, le dos voûté, en ligne, derrière un rempart de neige. Ainsi quelques-uns passeront la nuit; d'autres, enveloppés dans leur peau de mouton, s'étendront sur un feutre et se serreront étroitement l'un contre l'autre, pour empêcher la déperdition du calorique.

La nuit vient vite. Le thermomètre continue lentement

à descendre et la neige à tomber. Si elle ne s'arrête, le travail des Kirghizes sera perdu demain et le sentier comblé. A la lueur jaune d'une lanterne sans éclat, pendue au bâton de la tente, nous prenons les notes de la journée, et les mots « neige » et « chute » viennent, par le nombre, caractériser dans le récit la physionomie de la première étape.

A minuit, avec la lune, une légère brise s'est levée et fait mouvoir les pans mal tendus de notre tente. La neige tombe de plus en plus rare et oblique; à cinq heures du matin l'atmosphère est nettoyée et les étoiles brillent au firmament. Le thermomètre n'est descendu qu'à 17°,5 centigrades au-dessous de zéro; mais bientôt, sous l'influence de la brise, il tombe à 20 degrés centigrades.

17 *mars*. — Le départ est fixé à cinq heures. A quatre heures on entend la voix rauque de Sadyk ronchonnant contre le froid; puis celle, plus décidée, de Rakhmed lançant ses jurons turcs favoris; enfin la voix faible de Ménas, mal rétabli d'une maladie de la gorge et d'anémie contractée dans le Bokhara, engourdi par le froid sous une couche de feutre. Tout le monde a passé une nuit détestable : Rakhmed a saigné du nez; nous ne sommes point encore entraînés à souffrir l'influence des hauteurs, et les premiers froids sont plus sensibles.

Cependant il est très douloureux, sinon impossible, à nos hommes de charger les bêtes. Les cordes, gelées, se refusent au maniement; les doigts, gourds, sont impuissants à faire et à défaire les nœuds; il faut attendre que les premiers rayons du soleil aient dégelé les cordes et les « esprits animaux » de la troupe.

A l'aube, au moment où les étoiles pâlissent dans un ciel plus clair, on voit arriver du bas de la vallée, où ils avaient passé la nuit à la recherche de quelques brins d'herbe enfouis dans la neige profonde, la file lamentable des chevaux de bât kirghizes. On les charge tant bien que mal, deux heures durant, puis, au moment où le soleil a déjà paru au sommet de la crête des montagnes en effaçant peu à peu la lune, nous descendons dans la vallée en suivant le sentier creusé dans la neige raffermie par les froids de la nuit. La marche est un peu moins pénible qu'hier, quoique de temps à autre les chevaux enfoncent jusqu'au ventre ou s'abattent sur le flanc; mais les chutes sont moins nombreuses et les hommes plus habitués à redresser les chevaux. La neige atteint 3 mètres de profondeur. Par endroits nous suivons le lit caillouteux d'un filet d'eau non gelée disparaissant un peu plus loin. De nombreuses avalanches se sont précipitées sur les flancs des montagnes, légèrement tachées de touffes d'artchas et de brindilles d'arbustes. Quelques corbeaux de l'Alaï, des pics et même un petit oiseau de rivière aux allures de martin-pêcheur, habillé d'une robe sombre, volettent en travers de la vallée. Des traces de renard et des empreintes d'ours se dirigent vers la rivière, où les fauves vont s'abreuver pendant la nuit. De-ci, de-là, le soleil, intense à ces hauteurs, a fait fondre la neige et produit des filets d'eau boueuse se traînant lentement sur le flanc des contreforts, puis s'arrêtant à l'ombre, subitement gelés.

Déjà les montagnes s'abaissent vers le sud, la vallée s'élargit; on sent l'approche d'une plaine sans la voir encore. La neige est moins profonde, le sentier meilleur sur un terrain plus résistant. Et comme si les chevaux,

quoique fatigués de la journée d'hier, avaient senti comme nous naître la joie et grandir l'espérance, ils se mettent à trotter.

Tout à coup, au tournant d'un contrefort et dans l'entre-bâillement des collines, apparaît au loin une plaine de neige, houleuse comme une mer figée, et au fond, dans le lointain brumeux et indécis, la fine pellicule bleuâtre et comme transparente d'une immense chaîne de montagnes — le Trans-Alaï.

Nous passons à côté d'un *koutane*, abri temporaire pour les *atars* ou troupeaux de mouton dont la fiente noire et humide recouvre le sol des enclos de neige et s'amasse en tas par les soins des Kirghizes, qui l'utilisent comme combustible. Absorbant plus fortement les rayons solaires, comme tous les objets de coloration foncée, la neige y fond rapidement, en ménageant des endroits qu'on choisit de préférence pour le campement.

Nous campons ce soir-là au koutane de Palpoukh, en face de la plaine de l'Alaï, dont il n'est séparé que par un dos de monticule. Nous sommes dans une gorge étroite, à l'abri du vent. Le sol, sur une surface de 50 mètres carrés, est formé d'une couche épaisse de fiente de mouton où courent des filets d'eau noire. Au milieu, un rond franchement marqué par l'emplacement d'une kibitka, quelques sacs cachés sous un morceau de feutre et un trépied de marmite, abandonnés à la hâte d'un départ précipité, indiquent une fuite récente du propriétaire hivernant en cet endroit (fig. 19). Sans doute que le Kirghize, ayant eu vent de notre arrivée et craignant d'être mis à contribution forcée, avait jugé prudent de se soustraire, par le déplacement, à la visite inopportune d'hôtes aussi singuliers.

Pendant qu'un à un, les chevaux viennent déposer leurs charges au koutane, nous nous installons sur un feutre, à la place la moins humide du sol odorant. La température est délicieuse : 10°,5 centigrades au soleil et 7°,5 centigrades à l'ombre. Rakhmed chante, Sadyk rit, et Ménas bavarde joyeusement en fendant le bois d'un coffre avec son kindjal. L'accordéon nous chante des notes moins barbares que le gosier ouzbeg de Rakhmed, et le tchilim circule bientôt avec le thé brûlant dans les groupes, moins serrés que la veille, des Kirghizes tendant le dos au soleil. La plupart sont atteints de conjonctivites sérieuses, et tous viennent me demander un peu de cette pommade jaune (précipité jaune de mercure) qui les fait pleurer et « transforme les yeux en sources ». J'en vois qui se protègent les yeux avec de grands verres bombés que des marchands de Kachgar leur ont vendus. La plupart arrachent, de la queue d'un cheval, une touffe de crins noirs qu'ils fixent sous leur bonnet, ou devant les yeux, ainsi qu'un *parandja* de femme, afin d'intercepter les rayons intenses de la réverbération. Ce matin, au départ, j'en ai vu pulvériser des morceaux de charbon et s'en frotter les cils, d'autres s'en barbouiller le pourtour des yeux : ainsi s'explique l'usage oriental, devenu mode générale, de se teindre les cils en noir avec du *sourma* (antimoine). Combien d'autres usages dont on ne saisit plus aujourd'hui la raison d'être, en dehors de la mode, doivent leur origine à des influences de climat, de milieu !

Les chevaux sont envoyés vers le bas de la gorge, où ils auront plus de chance de trouver un peu d'herbe sèche sous la neige. Les nôtres sont doués d'un

Fig. 19. — Campement et oï Kirghize dans la montagne.

instinct remarquable. Tous les chevaux de l'Alaï savent qu'en écartant la neige en piaffant, ils trouveront quelques brindilles; aussi les voit-on s'avancer résolument dans la neige et enfouir leur tête dans le trou qu'ont fait leurs pieds.

Tous les autres, chevaux de plaine et d'écurie, dénués de cet instinct, mourraient de faim à côté d'eux. A la tombée de la nuit, ils reviendront, sans appel, hennir au camp, lentement s'acheminant vers l'endroit où gisent les musettes vides, demandant l'orge que nous pourrons leur donner encore pendant quelque temps.

Nos Kirghizes s'installent pour la nuit dans les anfractuosités d'un rocher voisin. Demain, une partie des hommes de Makhmoud-Beg s'en retourneront, ainsi que Mirza Païass, le fils d'Abdoullah, qui les avait dirigés jusqu'ici. Tous ont bien fait leur devoir et sont récompensés en conséquence. Ménas ajoute même quelques morceaux de sucre, dont ils sont extrêmement friands. L'un d'eux, souffrant d'une conjonctivite, suit le conseil goguenard de Ménas et se frotte les sourcils de la précieuse drogue blanche, consciencieusement, persuadé de se guérir au moyen d'une substance aussi rare que délicieuse au palais kirghize.

Vers la fin de la journée se présente au campement un indigène qu'on a trouvé caché non loin de là dans un repli du terrain. C'est le propriétaire de la place sur laquelle nous nous sommes installés. Rassuré par nos allures pacifiques et, sans doute, amadoué par les dires de ses congénères, il se décide, moyennant récompense, à nous servir de guide sur l'Alaï jusqu'à la passe de Kizil-art. Il nous fait espérer un koutâne au delà

de l'Alaï et peut-être du monde sur les bords du lac Kara-Koul. J'avoue que cette perspective nous souriait, et pourvu que nous ayons, pour camper, seulement deux ou trois places pareilles à celle-ci, nous serons sûrs du succès de notre entreprise.

A trois heures, le soleil s'éteint dans une brume neigeuse qui bientôt nous saupoudre d'une tombée de neige fine. La température baisse rapidement; mais, à 9 heures du soir, elle se maintient à 6 degrés centigrades au-dessous de zéro et ne descend qu'à 13 degrés centigrades à six heures du matin, sans vent.

18 *mars*. — Nous reprenons le thalweg de la vallée du Taldyk, que nous avions quitté hier pour camper dans une gorge latérale. La neige est d'abord peu profonde. Tout à coup le sentier creusé par les Kirghizes s'arrête. Il s'arrête à l'entrée de l'Alaï, devant une nappe unie de neige, dont nous ne savons pas la profondeur et que nous devons traverser sans qu'aucun indice nous dirige dans le choix d'une route.

Devant nous s'ouvre un panorama d'un autre monde, d'un monde grandiose et comme transparent. La plaine de l'Alaï, pareille à une traînée pâteuse légèrement ondulée, s'étale sur une largeur de 20 kilomètres, immaculée de blancheur, au pied d'une chaîne immense que grandissent encore la perspective et l'absence de tout terme de comparaison. Cette chaîne de montagnes, bleuâtres dans une buée lumineuse, cristallines, irisantes de glace, est le Trans-Alaï. Finement elle découpe contre le ciel sans nuages la silhouette dentelée de sa crête, d'où s'épointent, plus hautes que les pics environnants, deux pyramides maîtresses : à droite

le pic Kauffman à 23 000 pieds; à gauche, le Gouroumdi, à 21 700 pieds d'élévation. Tout est radiant et cristallin dans ce paysage. Les ombres sont bleu verdâtre comme la transparence de la glace; mais le soleil allume des milliards de paillettes de glace étincelantes de feu que le regard peut à peine supporter. Tout brille, étincelle, diamante, diâpre. Cependant un silence morne et lunaire couvre le paysage figé sous la glace, et on est étonné de ne pas entendre les crépitations de cet étincellement universel. Nous oublions pour un moment que nous sommes les seuls acteurs sur cette scène unique du monde, et Sadyk le Kirghize s'arrête, écarquille ses petits yeux et dit gravement : « Iakchi! » (c'est beau!) — A ce moment, un moineau vient, en voletant par saccades, se poser à quatre pas de nous sur la nappe blanche où nulle miette ne lui tombe du ciel, pousse, en nous regardant, quelques djip! djip! implorant sans doute la charité; puis, sans attendre l'aumône, à un mouvement du cheval, s'effraye et reprend son vol fatigué.

Sadyk prend la tête de la caravane avec trois Kirghizes à pied. Il a un excellent cheval, nerveux et courageux qui, le premier, pose ses pieds résolument sur la neige, casse la légère croûte superficielle et laisse des trous où, tour à tour, les suivants vont poser les leurs en l'agrandissant, et faciliter la besogne à leurs successeurs.

Nous suivons d'abord, vers l'est, le pied des derniers contreforts de l'Alaï, en contournant la gorge d'Artcha-Boulak; puis, lorsque nous nous trouvons juste en face de la passe de Kizil-art, Sadyk tourne subitement et se dirige droit sur l'Alaï.

Au commencement nous avançons sans trop de difficultés : la neige couvre, sur une profondeur de 1 mètre, uniformément un terrain égal; mais bientôt le sous-sol s'accidente, la profondeur de la neige augmente et devient plus irrégulière. Des fondrières de neige sans consistance s'ouvrent sous les pieds des piétons, qui disparaissent jusqu'à la poitrine. Ils font signe aux suivants de ne pas s'engager dans cette direction, reviennent par un crochet, puis, quand à une distance de 20 mètres on ne les voit pas enfoncer au-delà de la ceinture, on suit dans la direction nouvelle, les cavaliers d'abord et, au loin derrière, la file égrenée des chevaux de bât. Bientôt le premier cheval est à bout de forces : il est remplacé par le suivant et reprend la queue jusqu'à ce que l'épuisement de ses devanciers le remette au premier rang et au plus rude labeur.

Nous sommes maintenant en plein Alaï. Nous n'avançons guère que de 500 mètres à l'heure; les chutes se multiplient. Il est aussi difficile de rester en selle que de marcher à pied. Sâdyk, armé d'une gaule, est toujours en avant, explorant la profondeur de la neige, tirant son cheval par la bride, silencieux, ne regardant jamais en arrière que pour aider son cheval à se relever. De-ci de-là, nous croisons des passées de loup et, à défaut d'autre indication, nous les suivons jusqu'à ce que, sur une fondrière, la légèreté du fauve lui assure mieux qu'à nous l'impunité du passage.

Par instants, un bruit étrange et rapide, comme le ferait, tantôt le passage d'un projectile, tantôt le déchirement d'une voile, traverse l'air. Étonné de ne pas entendre la détonation d'une arme à feu, après le

sifflement d'une balle à mon oreille, je ne puis d'abord me rendre compte de la cause de ce bruit, mais je vis plus tard qu'il était dû à l'affaissement subit, et sur une grande étendue, de la couche de neige supérieure, mal tassée, s'affalant d'une pièce, en se cassant, comme le ferait une couche de glace qui s'abîme en creux au-dessus d'un étang.

Quelquefois les traces des loups rayonnent autour d'un trou creusé dans la neige, au fond duquel apparaît, fraîchement entamé et sanglant, le cadavre bien conservé d'un cheval ou d'un chameau.

Et au milieu de cette désolation éclatent tout à coup les trilles joyeuses de deux alouettes.

Et nous sentons le soleil, renvoyant impitoyablement sur les miroirs microscopiques des paillettes de neige ses rayons ardents, nous brûler la peau du visage et des mains et nous rougir les paupières. Éclatante et insupportable, la lumière incisive filtre par les bords des lunettes, à travers le poil des pelisses, aveugle les Kirghizes et clôt la paupière des chevaux.

Nous arrivons ainsi aux falaises à peine indiquées de la rivière Kizil-sou, qui traverse l'Alaï dans toute sa longueur, enfouie en ce moment sous une couche de glace. Cependant la marche de la caravane se ralentit; les chevaux ne font plus que des soubresauts nerveux pour avancer; les bêtes de somme apparaissent loin derrière nous, comme des épaves. Des Kirghizes, sous la direction de Rakhmed, s'agitent, dans la neige jusqu'à la ceinture, autour des bêtes tombées, les déchargent, relèvent et rechargent, dix fois, quinze fois les mêmes.

Il est quatre heures de l'après-midi; voilà huit heures

que nous sommes en marche. Personne n'a pris de nourriture. Nous ne traverserons pas l'Alaï aujourd'hui : il faut camper dans la neige, n'importe où. Mais déjà le terrain est devenu un peu plus accidenté et permet le choix d'une direction. Des chaumes d'herbe sèche, de *Stipa*, se montrent au-dessus de la neige : certainement ils indiquent le dos des monticules. Nous les suivons en zigzaguant avec moins de peine, et lorsque enfin Sadyk s'arrête, n'ayant de la neige que jusqu'au genou et nous jette un regard interrogateur, nous sommes tous de l'avis muet du brave Kirghize. Nous camperons au milieu de l'Alaï, à 12 verstes environ de notre point de départ et à 12 000 pieds d'altitude, en face d'Artcha-boulak.

Un à un, les chevaux de bât rallient le camp; déchargés, ils sont recouverts d'un morceau de feutre et peuvent vaguer dans la neige aux alentours, à la recherche de l'herbe cachée. Ils ne s'écartent guère loin, car ils ont vu comme nous, au loin, trottant sur la neige, des bandes de loups affamés qu'une illusion d'optique fait paraître énormes.

Avec des pelles on écarte un peu la neige, la tente est dressée, les bagages disposés en rempart contre le vent de la nuit. Le malheureux Ménas (fig. 20) est à bout de bonne humeur; sa main, blessée par son kindjal, le tourmente; pourtant il travaille au mieux de ses forces. Qui aurait la barbarie de gourmander, dans de tels moments, ses domestiques devenus ses compagnons de voyage?

J'admire ces fidèles compagnons d'infortune, qui, sans plainte ni faiblesse, peinent de leur corps autant et plus que nous, jouent leur santé, leur vie

Fig. 20. — Mônes. (D'après une photographie de M. Capus.)

sans autre espoir que celui de la satisfaction de leur maître, car vraiment les services qu'ils rendent et le labeur qu'ils endurent est bien peu payé avec des pièces de monnaie. J'admire encore ces Kirghizes comme Sadyk et Abdou-Reçoul, qui donnent à la foi promise, sans marchander, tout leur dévouement et toutes leurs forces, heureux d'un mot d'approbation et qui, fidèles à leur parole, prennent parti pour leurs maîtres étrangers, contre les gens de leur race. Aucune curiosité des choses de la nature n'éveille leur intérêt. Dans la lutte qu'ils livrent avec nous à l'inconnu défendu par des ennemis invisibles et insaisissables, ils ont à peine la satisfaction d'avoir été utiles à eux-mêmes et à leurs maîtres, ne pensant pas qu'ils puissent l'être à la science et à l'humanité.

A six heures, au moment où le soleil disparaît au-dessous de l'horizon, dans l'échancrure lointaine de l'Alaï, une brise légère du sud-est remonte la vallée et fait descendre rapidement le thermomètre à 20 degrés au-dessous de zéro.

Le sommet du pic Kauffmann s'enveloppe de gros cumulus blancs; d'autres s'accrochent en s'étirant aux arêtes moins élevées et, insensiblement, s'abaissent vers la plaine. Le soleil couchant rougit encore le sommet du Kizil-aguine, et tout le ciel à l'ouest est empourpré. Les chaînes de l'Alaï et du Trans-Alaï bleuissent et ressemblent à d'immenses banquises de glaces. *Ascendit nox, cadit dies.* Puis le firmament lumineux se peuple d'une infinité d'étoiles comme jamais je ne l'ai vu dans la plaine, et tous ces points scintillants dardent des rayons si puissants et si longs qu'ils semblent jaillir de l'œil de l'observateur.

Et sous la tente, où nous avons 16 degrés centigrades au-dessous de zéro, contemplant le firmament brillant d'un éclat inaccoutumé, nous nous félicitons de la chance extraordinaire qui nous a valu ces journées ensoleillées, frémissant à l'idée qu'une seule journée de tempête, si fréquentes à cette époque sur l'Alaï, aurait pu mettre un terme trop hâtif à nos projets.

19 *mars*. — Le thermomètre n'est pas tombé au-dessous de — 25 degrés centigrades pendant la nuit. Au lever du soleil, il marque — 20 degrés centigrades. Un de nos *kakliks* (*Megaloperdix*) est mort de froid dans sa cage entourée de feutre, à côté de son compagnon bien portant. La journée s'annonce radieuse.

Au moment du départ, à neuf heures du matin, le thermomètre indique + 13 degrés centigrades au soleil et — 11 degrés 5 centigrades à l'ombre, avec une légère brise de l'est. Sadyk reprend la tête de la file; avec des forces nouvelles, hommes et chevaux se replacent en ligne et marchent dans les traces de leurs devanciers.

La neige a changé d'aspect et de consistance. A la surface on trouve le matin, avant que le soleil ne l'ait fait fondre, une couche de 20 à 25 centimètres de profondeur d'une neige très meuble, en cristaux très ornés, grands et lamelleux, poudreux, fuyant sous le vent. Au-dessous, une couche plus tassée, plus résistante, portant parfois le cheval, recouvre sol sur une épaisseur de 1 à 4 mètres, suivant les endroits. Quelquefois, au contact d'un sol coloré que le soleil a pu atteindre et chauffer, la neige, en fondant puis en regelant, a formé une épaisse croûte de glace, résis-

tante le matin, traître vers midi. Tout en suivant les crêtes des collinements de plus en plus accusés, marqués par des chaumes de graminées de plus en plus élevés, nous apercevons avec une satisfaction joyeuse des taches rougeâtres d'un terrain argileux où la neige a complètement disparu. Nos chevaux, dont le sabot, depuis dix jours, n'a foulé que de la neige, marchent instinctivement vers ces taches glissantes, grandes d'un mètre carré, comme sur des îlots sauveurs au milieu de la mer.

Après trois heures et demie d'une marche en zigzags nombreux, mais moins difficile que celle d'hier, nous arrivons au bord d'une large dépression bordée de falaises. C'est le lit de la rivière Kizil-aguine, qui vient des gorges du Kizil-art pour se jeter dans le Kizil-sou. Maintenant ce n'est qu'une nappe lisse et luisante, comme une immense coulée de sucre. Nous avons bien deux heures d'avance sur les chevaux de bât; nos traces sont visibles : nous pouvons avancer sans craindre qu'ils ne nous perdent. Alors, nous laissant glisser avec les chevaux jusqu'en bas des falaises, nous essayons de gagner le milieu de la dépression, où sans doute nous trouverons un « terrain » résistant sur le fleuve gelé. Après deux tentatives infructueuses, échouant dans la neige profonde et molle accumulée sur les bords, nous réussissons à la troisième à nous creuser un passage et, moitié rampant comme les chevaux, sur le ventre, moitié tombant en avant d'un trou dans un autre, nous nous trouvons à 200 mètres environ des falaises, sur une surface gelée où le vent n'a pas laissé 5 centimètres de neige. On remonte à cheval et en deux heures leur pas rapide nous fait avancer de 8 verstes.

De temps à autre le Kizil-aguine apparaît à découvert,

roulant une eau légèrement trouble sur un lit de cailloux bariolés, où les chevaux boivent avidement, après n'avoir eu que de la neige comme breuvage depuis quatre jours. Mais nous ne devons pas remonter davantage le lit du Kizil-aguine, il faut regagner la berge et le haut des falaises. Alors commence pour nous et nos chevaux le travail le plus pénible que nous ayons fait depuis le départ. Les chevaux nagent littéralement dans la neige sans consistance et sans fond.... Mais pourquoi raconter au lecteur patient ces souvenirs poignants qui lui donneraient tout au plus le soupçon de l'exagération du récit, sans lui apprendre à mieux connaître la nature du Pamir? Et puis c'est toujours la même lutte, les mêmes chutes, la neige et encore la neige.

Enfin, au sommet de la berge et des collines environnantes, les chevaux reprennent pied. Un vent violent en bourrasque remonte de l'ouest et fouette le sol, en nous enveloppant de tourbillons blancs et nous saupoudrant de neige. A dix pas derrière nous, nos traces sont déjà effacées et un regard jeté en arrière revient sans avoir trouvé la caravane de nos chevaux de bât. Cependant aux endroits découverts apparaissent, de temps à autre, les empreintes fraîches du passage d'un troupeau de moutons, et même on peut distinguer la trace large d'un pied d'homme. Évidemment on a passé par là il n'y a pas longtemps, peut-être quelques heures auparavant. Aveuglés maintenant par la tempête, nous avançons lentement, nous approchant de plus en plus de l'entrée des montagnes, lorsque tout à coup apparaissent, dans un bas-fond, sur une place libre de neige, deux chevaux sellés, s'arrêtant de brouter pour nous regarder la tête

haute. Nous avons beau fureter tous les recoins de l'endroit, il n'y a trace nulle part de leurs propriétaires. Sans doute qu'ils se sont cachés à notre approche, croyant avoir affaire à des *Karaks*, à ces voleurs du redouté forban Sahib-Nazar. Sadyk et Ménas enfourchent les chevaux, laissent brouter les leurs à la place et, avec le Kirghize de Palpoukh, s'en vont dans trois directions différentes à la recherche des cavaliers inconnus. Nous attendons une demi-heure sans résultat. Pourtant le vent nous apporte comme une odeur âcre de fumée du bas des collines, et certainement il y a là un campement. Ménas, puis Sadyk, reviennent bredouilles et intrigués, avec les signes d'un profond étonnement; ils se préparent à diriger leurs recherches du côté opposé, lorsque notre Kirghize apparaît en compagnie de deux autres, dont sans doute il savait la cachette et qu'il avait rassurés en leur racontant que lui-même n'avait pas eu de mal de nous à Palpoukh. Ces deux hommes nous mènent alors au bas d'une vasque libre de neige, protégée du vent, qui passe en sifflant au-dessus de la crête (fig. 21). Le sol est formé d'une couche de fiente de mouton, et comme ils ne peuvent terrer, ils s'abritent derrière les tas noirs du *Kiziak*. Ils ont l'air de parfaits sauvages, un peu plus que nous, dans le costume ébouriffé de leurs peaux de mouton à long poil, avec une figure noire protégée du soleil par une couche de crasse. S'aiguayer la figure n'est pas une habitude kirghize et au surplus, sur le Pamir, un luxe que nous ne nous permettions qu'aux grands jours de repos et d'abondance du combustible pour faire fondre la neige. Tels quels, ces Kirghizes nous parurent très beaux : n'avaient-ils pas trahi un bon campement, n'étaient-ils pas propriétaires

de ces moutons qui rentrent à ce moment et dont nous pourrons réparer les vides de nos provisions? De plus, rassurés, ils étaient hospitaliers. Ils étendirent par terre deux peaux d'arkars (*Ovis Poli*) et l'un deux apporta incontinent une théière contenant une décoction de viande de mouton. Nous n'avions pris aucune nourriture depuis le matin; les poignées de neige nous avaient altérés, et ce bouillon au goût indéfinissable, assaisonné, à défaut de sel, d'une poudre noire de fiente de mouton que le vent y avait fait entrer, nous parut un délicieux breuvage. Qu'elle est relative la valeur des choses, et combien le brouet spartiate aurait semblé exquis à un roi affamé!

Cependant la nuit vient sans nos chevaux de bât. La tempête s'est calmée et le vent intermittent de l'est saute à l'ouest, puis au sud. Les traces de notre passage sont effacées et il faut envoyer un homme à la rencontre des retardataires. Un de nos Kirghizes est resté en route avec un cheval fourbu et à moitié gelé; mais il rallie le campement à la nuit, sans avoir été rejoint.

Nos hôtes, voyant que nous n'avions point l'intention de leur prendre un mouton, sont redevenus marchands : ils demandent dix roubles d'un mouton qui en vaut quatre, et ne s'empressent guère de partir à la recherche de notre caravane. L'un d'eux y consent après que Sadyk lui eut fait cadeau de la moitié d'un pain de biscuit grand comme la main, mais revient après une heure sans avoir rien trouvé. Sans doute que Rakhmed, désespérant de nous rejoindre avant la nuit et craignant de s'égarer, aura campé en route en attendant le jour. A onze heures du soir la température n'est heureusement que de 11 degrés au-dessous de zéro et nous sommes relativement à

Fig. 21. — Campement en face du Kizil-Art. (D'après une photographie de M. Capus.)

l'abri du vent. Sadyk allume, avec une boule de fiente incandescente, un brasier de fiente de mouton autour duquel on se couche, enroulé en boule dans une peau de mouton, en se serrant l'un contre l'autre. De temps à autre, le froid, qui remonte des extrémités mal cachées, nous réveille. Le firmament, scintillant de l'éclat inconnu de millions d'étoiles, coupole du plus magnifique palais, s'arrondit au-dessus de nos yeux et la lumière diffuse qui tombe de ces lampadaires célestes ombre mollement d'un faible éclat argentin la chaîne fantastique du Trans-Alaï. Puis la silhouette d'un promeneur silencieux, tantôt accroupi devant le brasier incandescent sans chaleur, tantôt cherchant dans le mouvement le rétablissement de la circulation du sang dans les membres engourdis par le froid, apparaît lourdement mouvante contre le ciel ou la neige.

Bonvalot cherche en vain la chaleur et le sommeil près du brasier, après avoir trouvé, puis perdu, l'une et l'autre aux flancs de quelques moutons qui s'étaient couchés à côté de lui. Sans doute les loups étaient venus rôder dans le voisinage, car soudain le troupeau, pris d'une panique folle, avait fui, laissant le dormeur au froid. Sur le sol nu, les tas de fiente se confondent avec les Kirghizes. Sadyk et Abdou-Reçoul se sont installés sur un de ces tas, se sont déshabillés entièrement et, tête bêche, enchevêtrés, emmaillotés de leurs pelisses, dorment chaudement à la façon indigène. Ainsi font les Sartes et je me rappelle avoir vu en Boukharie des arbacèches enfouis de la sorte dans un tas de fumier, de cheval et de chiffons de feutre.

Peu à peu l'éclat des étoiles pâlit, la neige à l'horizon du Taou-mouroune blanchit à l'approche du jour, et la nuit

tombe vers l'ouest dans la plaine où semble déboucher comme un immense fleuve la large coulée de neige de l'Alaï.

Au jour, on se reconnaît à peine : le froid, la réverbération du soleil, les coups de chaleur nous ont défigurés. Le nez, les lèvres, les joues, sont enflés, gercés et sanguinolents, la peau se détache, et le coup de soleil frappe dès lors des endroits devenus plus sensibles encore. Pépin souffre cruellement d'une forte conjonctivite qui le rend presque aveugle. Nos Kirghizes ne sont pas mieux partagés : tous ont mal aux yeux et, pour couvrir les gerçures des lèvres et du nez, ils y appliquent du *douleï*, sorte de peau végétale que je crois être un champignon du genre *Lycoperdon*.

Enfin à dix heures Rakhmed arrive avec le « bât. » Il a perdu la route dans la nuit et marché jusqu'à minuit. Il est tombé dans l'eau du Kizil-aguine avec son cheval et a failli avoir la jambe gelée. Hommes et bêtes ont bien gagné un jour de repos. Nous avons du mouton frais, de l'herbe sèche en abondance sur le revers des collines pour les chevaux; prenons des forces pour la traversée du Kizil-art, car il paraît qu'il est bloqué par les neiges et que le passage en est devenu impossible aux chevaux. Ainsi du moins nous le disent les deux Kirghizes d'ici. Venus du Sary-Kol, ils l'auraient traversé avec leurs moutons (!) il y a dix jours, mais depuis, il serait tombé trois fois de la neige et la passe serait fermée. Ensuite ils changent de version et seraient venus par un autre chemin du Kiik-bachi. Ils se disent Kirghizes russes de Màdi et ramènent chez eux le troupeau de moutons qu'une baisse de prix à Kachgar les aurait empêchés de vendre. Bref, leurs contradictions et leurs

allures nous font penser qu'ils sont Kirghizes chinois venus en fraude sur l'Alaï, attendant, après y avoir fait paître leurs moutons, la fonte printanière des neiges sur les passes pour retourner sur leur territoire. La mortalité ne semble pas très grande parmi leur troupeau, et je vois des brebis nombreuses ayant agnelé à 12 000 pieds, dans les neiges, accompagnées de leurs agneaux bien décidés à vivre et que, par précaution des froids excessifs, les bergers ont enveloppés d'un morceau de feutre.

Au fur et à mesure que le soleil monte au-dessus du Trans-Alaï et réchauffe les corps sans chaleur, la gaieté remonte dans les esprits et se dégage par des chants et des propos joyeux. Le moral de la troupe semble excellent. Les Kirghizes sèchent leurs loques au feu, font dégeler leur galtchas et reçoivent un peu de thé et de millet. J'en vois ramasser avidement quelques miettes de sucre égarées de la main parcimonieuse de Ménas et tombées dans la fiente de mouton. Abdou-Reçoul nous prépare, avec du riz, le foie haché et les rognons de mouton frais, un excellent boudin kirghize qu'on nomme *hassip* et dont il a le secret. Ménas croit même pouvoir donner un peu de bois aux Kirghizes pour faire rôtir la tête et les pieds du mouton. Ils ont pour cela creusé un trou assez profond pour ne rien perdre de la flamme, et dévorent à belles dents les morceaux à moitié crus. Nous nous promenons, lentement, car une marche lente de soixante-dix pas sur la pente élève déjà le nombre des pulsations à 152 et celui des inspirations à 44 — par + 27 degrés centigrades au soleil et — 4 degrés centigrades à l'ombre à midi, et le touloup devient incommode. Les corps noirs : cailloux, cuir, morceau de feutre, s'entourent au soleil de petits filets d'eau

de neige fondue qui regèle à l'ombre d'un autre corps, à 10 centimètres plus loin. C'est là la caractéristique de ce climat continental et altitudinal de l'Alaï et du Pamir : une différence parfois énorme du jour à la nuit, de l'ombre au soleil, de l'été à l'hiver.

Cependant cette journée si ensoleillée et si gaie devait finir par un orage. Vers le coucher du soleil, le vigilant Ménas surprend un groupe de Kirghizes occupés à faire disparaître un sac d'orge de nos provisions ainsi qu'une partie du bois que nous avions transporté jusque-là. Le brave garçon en est tellement indigné qu'il ne parle de rien moins que de tuer les coupables de son kindjal, et quand, vérification faite, il se trouve qu'ils nous ont volé sept sacs d'orge, soit 21 pouds, et la moitié de nos charges de bois, nous avons toutes les peines à l'empêcher de passer de l'intention à l'exécution. Il est évident que les Kirghizes, qui doivent nous quitter avec une partie des chevaux sur le Pamir, ont caché ces provisions, depuis deux jours, dans les environs sous la neige, afin de les retrouver et d'en profiter au retour, car ils ne peuvent exhiber les sacs vides. Voilà une bien vilaine histoire et qui nous coûtera sans doute cher si on ne parvient pas à retrouver l'orge volée.

Cependant les Kirghizes nient avec énergie, allèguent une tromperie sur le poids de Makhmoud-beg et finissent, après force pourparlers, par offrir en cachette à nos domestiques une indemnité en argent. Ils avouent ainsi leur culpabilité, mais toutes les recherches de nos hommes pour retrouver l'orge demeurent sans succès. Il nous en reste une trentaine de pouds.

Faire expier leur crime aux voleurs en ce moment ne serait pas politique. Nous avons besoin de leurs vingt-cinq

chevaux jusque sur le Pamir, et leur fuite, certaine pendant la nuit, nous mettrait dans la nécessité cruelle de charger lourdement nos propres chevaux et de leur épuiser dès le début les forces dont ils devront disposer dans la suite. Faisons semblant d'un demi-pardon et ouvrons les yeux. Surveillons même Sadyk. Il a commencé par vouloir disculper les brigands et donné signe de faiblesse. Après avoir reçu les nouvelles des bergers kirghizes relativement à la passe de Kizil-art, il conseille mollement de s'en retourner et, après avoir enterré ici nos provisions, de revenir tenter le passage dans deux mois, quand les neiges seraient à moitié fondues. Il semble vouloir reculer, exagérer les distances; il fait valoir que le Kizil-art est fermé, l'Ak-baïtal sous la neige; il redoute l'absence des campements d'hiver sur le Pamir; bref, sa façon de parler a changé complètement et trahit l'homme anxieux de se lancer dans une entreprise redoutable.

Cependant l'idée de reculer ne nous est pas venue un instant, et moins que jamais au moment où, après avoir passé l'Alaï, nous nous trouvons au seuil du Pamir et sans avoir un instant essayé d'en enfoncer la porte que les Kirghizes nous disent fermée. Au reste, dès que Sadyk connaît notre décision irrévocable, il en prend bravement son parti et dès lors redevient le guide dévoué, l'homme courageux, résolu et infatigable qu'il avait été sur le Taldyk et l'Alaï.

Le 22 mars, la caravane quitte le campement d'Ourtak-tchoukour. La charge est diminuée de 400 kilogrammes d'orge et de bois volés, mais elle s'est augmentée de quelques pouds de viande fraîche de mouton. Nous allons droit sur la passe du Kizil-art, brèche

étroite, visible au loin dans la ligne de faîte crénelée du Trans-Alaï. Nous suivons d'abord, sans difficultés, le dos nu de collines mollement ondulées. Un *Gouristane*, ou cimetière kirghize, dresse sur un promontoire quelques tumuli de cailloux roulés du Kizil-aguine. Un sentier à nu, marqué des empreintes nombreuses du passage des troupeaux de moutons, d'yaks et de chevaux de l'année dernière, nous fait descendre au bord de la rivière gelée, liserée d'une profonde couche de neige.

La troisième tentative pour trouver un gué nous permet de cheminer bientôt sur la glace unie et de nous engager dans le couloir étroit qui mène au Kizil-art. Un vent glacial la balaie et se fraie, aux vallées cachées dans l'ombre, une issue vers la plaine ensoleillée et plus chaude de l'Alaï. Nous remontons le lit du Karaama plaqué de glace. Devant nous se dressent, étincelantes sous le soleil pur, les mornes pyramides des voisins sans nom du Kizil-aguine et du pic Kauffmann, aux larges pans de névés immaculés avec des reflets bleuâtres. Plus bas, des arêtes noires de quartzite et de schiste percent les neiges dans l'ombre et, des deux côtés de la vallée, des falaises rouges de grès en conglomérat rougissent au soleil apparu dans l'échancrure de crête du Kizil-art[1].

Nous voici, dans le fond d'une gorge étroite, à la montée de la passe. Nous marchons sur un terrain rocailleux, parsemé d'abord de champs de neige peu étendus et peu profonds. Des traces d'ours, de loups, d'arkars, s'entrecroisent nombreuses et se perdent sur

1. Kizil-sou, Kizil-tchoucour, Kizil-aguine et Kizil-art sont autant de noms tirant leur origine de la coloration rouge (*Kizil*, en turc) du grès des contreforts secondaires du Trans-Alaï.

les hautes pentes, dans les gorges latérales étroites remplies de névés. Des cornes d'arkars et des squelettes entiers gisent de ci de là dans le thalweg, et je vois la dépouille à peine entamée d'une bête magnifique, couchée sur le dos, la tête en haut, la peau presque intacte. Un saut malheureux, comme cela doit leur arriver parfois, aura sans doute précipité l'animal en lui cassant les jambes, après que le poids énorme de la tête lui aura fait perdre l'équilibre sur une pente raide.

Tout à coup Sadyk et le Kirghize, qui marchent en avant, s'arrêtent et se baissent en nous faisant signe de préparer les armes. D'un œil plus exercé que le nôtre, ils ont reconnu au loin un troupeau d'arkars et nous le signalent par les mots répétés de « *Kiik*, *Kiik*, » et les gestes précipités, signe du plus grand intérêt. Mais les Kiiks sont à 300 ou 400 mètres; la sentinelle, mâle magnifique aux cornes comme de buffle, mais plus spiralées, nous a signalés aussi et le troupeau, la tête haute et l'œil aux aguets, nous regarde avec une curiosité au moins égale à la nôtre. Ils n'attendent plus qu'un mouvement pour se lancer dans une direction opposée. Une balle présomptueuse de Winchester siffle à leurs oreilles et toute la troupe s'ébranle, puis s'arrête net au bruit sec de la détonation, enfin détale à toute vitesse et disparaît à nos yeux avec une agilité étonnante. Espérons les revoir et les examiner de plus près sur le Pamir! (fig. 22).

A deux heures et demie, nous ne sommes plus qu'à 7 ou 8 verstes du sommet de la passe. Le thermomètre marque + 13°, 5 centigrades, au soleil et — 5°, 2 centigrades à l'ombre. Un vent faible descend des hauteurs.

Jusqu'alors nous n'avions pas eu trop de difficultés dans la marche; mais à présent nous escaladons une pente de neige molle où pointent par endroits des arêtes aiguës de rochers de conglomérat et de grès rouge. Alors commence le travail le plus difficile, la lutte la plus pénible que nous ayons eue à livrer depuis notre départ. Aux fondrières de neige, aux chutes qui précipitent les chevaux la tête en avant dans la neige, aux insolations et à la réverbération s'ajoute l'effet de la raréfaction de l'air, car nous sommes arrivés à l'altitude de 14500 pieds. Les yeux s'éblouissent, les oreilles tintent et bourdonnent; il faut s'arrêter à chaque quinze pas pour reprendre haleine et calmer les mouvements précipités du cœur. Je compte cent-quatre-vingts pulsations et cinquante-six mouvements respiratoires à la minute. Sadyk qui creuse, avec un cheval, les premiers trous dans la neige, se couche à plat ventre sur un rocher et s'entoure la tête de ses bras : il se repose un instant, essoufflé, à bout de forces et de respiration. La robe des chevaux se marbre de petits filets de sang qui suinte entre le poil et se fige en traînées noires. Aurons-nous assez de forces pour arriver jusqu'au sommet de la passe?

Pourtant devant nous, à 200 mètres à peine, flotte, au bout d'une perche inclinée, un chiffon de toile : c'est le *toug* du mazar du Kizil-art, le sommet, le but vers lequel tendent tous nos efforts. Aïda Sadyk! En avant! Nous ne sommes plus qu'à un quart de kilomètre du Toit du Monde. Du haut du mazar, le regard pourra plonger sur cette terre mystérieuse, inondée de soleil, nous semble-t-il, et dussions-nous nous traîner jusque-là, nous voulons voir ce qu'il y a

Fig. 22. — *Ovis Poli, Ovis Argali et Ovis Karelini.* (D'après Sévertzoff.)

au delà de cette terrible pente. Un seul regard nous apprendra si le Pamir est sous la neige ou non et décidera peut-être du sort de notre entreprise.

Alors, saisi de cette rage suprême et fiévreuse qui tend les nerfs et la volonté en précipitant les mouvements et en décuplant les forces, on s'enfonce de plus belle dans la neige et les trappes. Les chevaux, par un dernier effort, luttent de tous les muscles de leur corps; les narines se dilatent et les dents se serrent, les oreilles se dressent et les yeux s'agrandissent. Enfin, le premier cheval, par un bond furieux, s'élance à droite sur un promontoire de rocher à nu; s'accroche de ses quatre pieds et, dans un rétablissement lent, dresse sa silhouette entière et libre contre le ciel pur : il est arrivé, s'arrête et se couche....

Et d'en bas Djoumber-baï fait signe de suivre le cheval et de gagner la crête qui s'élève à droite de la passe et d'où la neige a presque entièrement disparu. Il est cinq heures et demie et le soleil vient de disparaître derrière les montagnes à l'ouest. A nos pieds s'étend une vallée large, celle de Markhansou, bariolée, légèrement plaquée de champs de neige peu profonds. Et c'est avec une joie sans mélange que nous voyons les vallées au loin se suivre et se bifurquer, à peine entravées par des traînées blanches qui ne s'opposent pas à notre passage. Le Pamir est accessible, nous irons dans l'Inde!

Devant nous se dressent contre le ciel, « engendrées dans la torture d'un titanique enfantement », les gerçures plutoniques du Toit du Monde. Une mer de montagnes aux vagues gigantesques épointées! Les pics innombrables, couvertes de la mousse des neige éternelles,

les chaînes chaotiques s'étendent au pourtour de l'horizon aussi loin que le regard peut porter. Au premier abord elles semblent s'enchevêtrer et se croiser sans ordre, mais bientôt l'œil, s'habituant à suivre leurs crêtes, les voit s'aligner de préférence du nord-ouest au sud-est et devine les vallées droites et longues qui les séparent.

Et ce panorama merveilleux est chaudement coloré par les rayons obliques du soleil au déclin, jaunissant les pans de neiges, réchauffant les marbrures des pentes rocailleuses, et fouillant le relief en accusant des ombres larges et transparentes aux angles des vallées et des massifs. Un ciel, limpide et verdâtre encore, repose à l'horizon sur la dernière arête visible de l'Hindou-Kouch, et monte comme une voûte lumineuse au-dessus de ces gigantesques stalagmites terrestres. Un léger nuage blanc flotte seul et indécis, « comme une tache de l'ongle divin », dans l'azur céleste. Allah akbar! « Il a créé les cieux et la terre sans colonnes visibles; il a jeté sur la terre des montagnes comme des pilotis, pour qu'elle ne s'ébranlât pas quand vous y êtes. » (Koràn xxxi, 9.)

Tous nos chevaux ont maintenant gagné la crête et c'est un tableau bien pittoresque de les voir à la file cheminer d'un pied assuré sur les arêtes des rochers, descendre les pentes abruptes, glissant parfois debout avec leur charge sans perdre l'équilibre. Nous campons sur un rocher sans neige, au-dessus de la vallée de Markhan-Sou-Bachi, à 14500 pieds d'altitude. Nous avons fait une étape de dix heures. A neuf heures du soir, le thermomètre marque 18 degrés au-dessous de zéro. L'air est calme et le firmament brille d'un

éclat extraordinaire. A quatre heures du matin, la température est descendue à — 26 degrés centigrades et le vent souffle, avec des intermittences, du haut des montagnes.

23 *mars*. — Le froid de la nuit a été sensible. Au matin les chevaux grelottent sous leur couverture de feutre et une couche de givre s'est déposée sur les bagages. Une demi-douzaine de chevaux kirghizes, impuissants à porter leur charge plus loin, sont renvoyés, les autres nous accompagneront jusqu'au Kara Koul, d'où on les renverra tous. Nous ne pourrons partir que quand le soleil aura paru dans le campement et dégelé les cordes que nos hommes ne peuvent manier pour charger le bât.

Suivant pendant quelque temps la vallée du Markansou, nous longeons, un peu plus loin, la rive indécise d'un petit lac gelé que les Kirghizes appellent Kok-Koul; puis, toujours au fond des vallées, nous avançons à une bonne allure vers les montagnes qui bordent le lac Grand Kara-Koul. Quelques champs de neige profonde ralentissent de temps à autre la marche, mais le plus souvent, le sabot des chevaux retentit sur le grès et le conglomérat à peine saupoudrés de neige et nous arrivons à faire jusqu'à 5 verstes à l'heure.

Aussi vers quatre heures du soir sommes-nous en vue de la plaine, où nous apercevons un coin de la nappe blanche et lisse du « lac Noir », marquée vers l'extrémité septentrionale par la grande tache noire d'une île basse et arrondie. Le conglomérat et le schiste ont fait place aux éboulis d'une roche granitique claire, et la vallée est remplie de gros blocs qu'on prendrait pour

des blocs erratiques si leur position souvent à mi-pente et l'effritement continuel des parois de la montagne n'indiquaient plus clairement leur origine. Sous l'action incessante des grands froids, du soleil et de l'air, des fragments de roche, des blocs entiers, se détachent des parois inclinées et forment à chaque instant de petites avalanches rocailleuses. Cependant les traces d'une époque glaciaire antérieure sont bien évidentes en de nombreux endroits sur le Pamir, et la présence d'anciennes moraines étendues, de roches striées par le passage d'immenses glaciers a été constatée, avant nous, par la plupart des voyageurs, notamment par Ssevertzoff.

De nombreuses traces de lièvres et bientôt leurs auteurs, courant sur la pente, entre les rochers, nous rappellent que nous venons d'entrer sur le *Khargouch-Pamir* ou « Pamir des lièvres », ainsi nommé sans doute à cause de leur présence en nombre considérable. Pourtant ni Djoumber-Baï, ni Sadyk et les Kirghizes ne connaissent ce nom et quant à celui de *Pamir*, qu'ils prononcent *Pamer* et *Pamel*, ils n'en savent pas la signification. Ils répondent que c'est un « endroit » et que, du reste en fait de *Pamer*, ils ne connaissent que l'Alitchour-Pamer. Il est très curieux de voir ce nom si répandu dans les livres des voyageurs et si peu dans la bouche des indigènes. La cause en est due à notre tendance à la systématisation géographique du « plateau » du *Pamir* acceptée des ouvrages de Humboldt et de ceux des membres de la mission Forsyth. Le Pamir n'est rien moins qu'un plateau, c'est-à-dire un lieu élevé qui s'étend en plaine, mais un massif montagneux composé d'un grand nombre de chaînes sensiblement équivalentes,

faiblement rattachées à l'Hindou-Kouch, au Mouz-Tagh et au Thiân-Chân.

Avec les lièvres, un grand nombre d'autres animaux abitent la contrée du Kara-Koul. Sans compter les ours, les loups et les arkars dont les traces courent sur le sol, nous voyons des bandes de *dourna*, palmi-

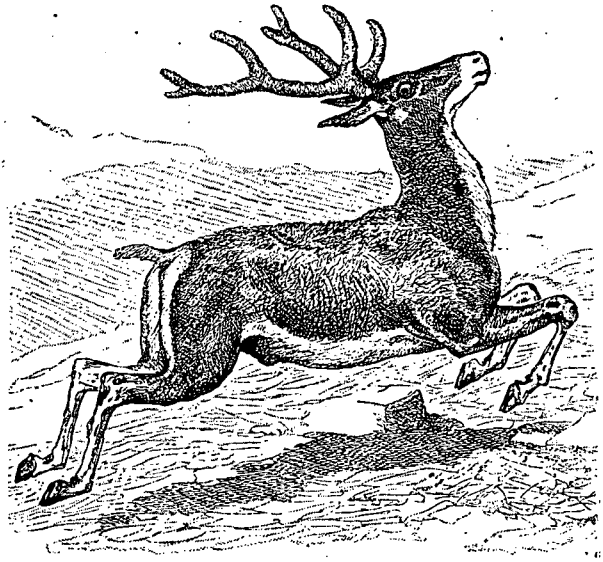

Fig. 25. — Le Cerf Maral.

pèdes du genre canard, des vols d'une espèce d'étourneau, des alouettes de montagne, des corbeaux au bec rouge, nombre de petits passereaux à gorge jaune, et j'aperçois même, se traînant sur le sable granitique, une minuscule araignée rouge. Souvent aussi, sur la

pente rocailleuse, le *Kaklik*, ou perdrix de montagne, glousse son nom en appelant ses compagnes.

Nous trottons maintenant sur le sable luisant de grandes paillettes de mica et imprégné de sel. Le sol gelé a gardé l'empreinte des troupeaux de moutons et de chevaux que l'été voit paître aux alentours du lac, mais nulle part nous ne voyons trace d'un campement d'hiver. Morne et silencieuse, la plaine gelée du lac s'étend à 25 kilomètres vers le sud au pied des montagnes neigeuses qui le bordent à l'ouest, en laissant du côté opposé un fond de vallée uni de 12 kilomètres de large.

Depuis quelques instants Djoumber-baï abrite de sa main ses petits yeux rougis, et fixe obstinément le lointain. En cherchant le point noir d'une oï kirghize, son regard a rencontré des objets mobiles qu'il hésite à reconnaître pour des chevaux. Il part avec Sadyk au galop pour découvrir le campement espéré; mais soudain nous voyons une troupe effarée d'arkars se rallier et détaler vers nous. Nous essayons en vain de leur couper la fuite, nos chevaux sont trop fatigués pour soutenir un galop de dix minutes et ne peuvent rivaliser de vitesse avec un Ovis Poli. Sadyk et Djoumber-baï reviennent désappointés, et nous dressons la tente sur le sable, près du lit desséché de la petite rivière de Kara-Art. Nos Kirghizes nous apportent du pied des montagnes des brassées d'une plante saline du haut steppe qu'ils appellent *Tez-Kenne* et que Rakhmed qualifie de *Koussi-Kampir*. C'est une Composée, voisine du *Gnaphalium* qui croît en touffes basses et fournies au ras du sol sablonneux et salin et fournit un bon combustible. Elle donne une flamme assez difficile, charbonne bien et

répand une fumée âcre. On peut la récolter en grande abondance et mépriser le kiziak qui ne sert que pour conserver la braise.

Nous attendons en vain dans la soirée l'arrivée des Kirghizes avec le bât. Le lendemain, Rakhmed, envoyé à leur rencontre avec quelques hommes, revient nous annoncer leur fuite nocturne. Ils ont fait halte en vue du Kara-Koul, déposé les sacs et profité de notre avance sur eux pour retourner avec leurs chevaux à la pointe du jour, non sans emporter encore quelques sacs d'orge. Rakhmed a trouvé un de leurs chevaux, jugé trop faible pour marcher assez vite, se régalant du contenu d'un sac qu'ils avaient ouvert devant lui. Toutes nos provisions réunies, il se trouve qu'il nous reste environ 20 pouds d'orge de 72 que nous avions emportés d'Ak-Bassogua. Espérons que la trahison des Kirghizes de Makhmoud-beg ne restera pas impunie. Nos chevaux ont trop besoin de leurs forces pour que nous puissions nous lancer à la poursuite des voleurs et les châtier nous-mêmes comme ils le méritent. Nous donnerons aux chevaux un jour de repos : ils pourront paître dans la plaine une herbe sèche assez rare, peu nourrissante il est vrai, mais qui leur remplacera dans une certaine mesure l'insuffisance de la ration d'orge diurne que dorénavant nous serons forcés de leur appliquer.

Nous renvoyons ce jour-là les derniers Kirghizes d'Ak-Bassogua, hommes de Mirza-Païass, le fils d'Abdoullah-beg, qui nous ont bien servis et reçoivent un cadeau avec un certificat de satisfaction. Ils partent, une dizaine, dans l'après-midi, car ils veulent, avant le soir, traverser le Kizil-art. Les nôtres, Sadyk en tête, touchent une dernière fois la main de leurs compagnons, se recom-

mandent à la garde d'Allah et, en se passant la main sur la barbe qu'ils ont rare, concluent par l'*Omin* sacramentel, le même qui finit nos prières. Bientôt leur troupe, au petit galop, se rapetisse au bout de la plaine et disparaît à l'entrée de la gorge qui mène au Markhan-Sou.

Il nous reste en tout dix-huit chevaux. Privés comme nous le sommes de la moitié de nos vivres, nous ne pouvons plus tenter d'éviter les campements d'hiver où il y a un peu de fourrage et marcher droit vers Basaï-Goumbaz sur le petit Pamir; nous devons au contraire essayer de gagner directement le Rang-Koul où nous espérons trouver des Kirghizes, fussent-ils du poste chinois. Aïda Sadyk! En avant!

VII

DU LAC KARA-KOUL A AK-TACH.

Campement sur les bords du lac. — Phénomènes électriques. — Les *Ovis Poli*. — Rencontre d'une famille de chameaux. — Scènes de la vie de campement. — Le mazor de Mous-Kol. — La vallée d'Ouzoun-djilgua et la passe du Kizil-djek. — Une tempête de neige à 16 000 pieds. — Un campement avec le *Khalifa*. — Le Koutane de Kamar-attak. — La plaine du Rang-Koul. Panorama du Mouztag-ata. — Rencontre des Teïtts et du chef Djoura-bi. — Climatologie du Rang-Koul. — Le Yack ou *Koutass*. Épidémies et pertes du bétail. — Le poste chinois. Tentatives d'arrêter la caravane. — Une conversation animée avec le chef du poste. — Marche sur la vallée de l'Ak-sou. — Dunes de sable. — Fuite des Kirghizes. — Les chasseurs indigènes et leur gibier. — Payement à la balance. Les *iambas* de Kachgar. — La vallée de l'Ak-sou à Kochaguil. — Géologie et préhistoire de l'Oxus. — Faune et flore locales. — Le poste d'Isstyk et scènes Kirghizes. — Le « gouristane » de Goudareh et les tombes Kirghizes. — Arrivée à Ak-Tach.

Nous avons campé au bord du Kara-Koul à 12 600 pieds. La température, dans la journée, est montée jusqu'à 9 degrés au-dessus de zéro au soleil et à + 1 degré centigrade à l'ombre. Dans la nuit, elle descend jusqu'à — 28 degrés centigrades sans vent, le ciel étant libre.

J'observe un phénomène électrique curieux : quand on passe un peu vivement la main sur le poil des fourrures, on voit jaillir, avec un crépitement sensible, des gerbes d'étincelles. Le même phénomène m'avait été signalé dans la plaine du Ferghanah par M. Muller. Un soir d'été, passant au milieu d'un troupeau de mou-

tons, il vit son fouet tracer sur la laine des moutons des traînées lumineuses.

Pendant la journée du 25, nous longeons le bord oriental du lac sur un terrain presque entièrement découvert de neige. Il n'y en a jamais beaucoup, paraît-il, en hiver sur le Kara-Koul, mais Sadyk affirme ne jamais en avoir vu autant sur l'Alaï et le Kizil-art.

Des compagnies de Lagopèdes du Pamir picorent, sans s'effrayer à vingt pas de nous, et des lièvres gris du steppe, plus petits que les nôtres, courent pour se cacher dans les trous où ils terrent dans le sol sablonneux. Des croûtes salines peu épaisses recouvrent par endroits la surface des dépressions et alternent avec des pâturages jaunes de graminées et de joncacées en touffes où viennent brouter les arkars. Cette herbe est fort appréciée des Kirghizes en été, et Marco Polo déjà nous a dit que c'est « la meilleure pasture du monde, car une maigre jument y deviendroit bien grasse en dix jours. » Djoumber-baï affirme qu'après avoir brouté l'herbe du Kara-Koul, les troupeaux de moutons peuvent aller d'une traite jusqu'au delà du Kizil-art.

Le lac est bordé sur une assez grande étendue d'un terrain tourbeux fort irrégulier: cette tourbe sèche et saline, qu'on peut arracher facilement en mottes volumineuses, brûle à peine au feu. Les Kirghizes l'appellent *rakhta-katenne*. Cependant au besoin, elle pourrait servir de mauvais combustible.

De nombreux crânes d'*Ovis Poli* gisent dans la plaine, quelquefois ce sont des squelettes entiers ou des cadavres à peine entamés par les fauves (fig. 24). Presque toujours les bêtes sont mortes sur le dos, le museau tourné en haut et je n'ai pas vu les traces

d'une lutte sur le terrain autour. J'ai mesuré des cornes ayant jusqu'à 1 m. 35 d'envergure d'une extrémité à l'autre et en suivant les tours de spire. L'idée vient qu'ils sont morts de vieillesse ou de maladie plutôt que de mort violente.

Au moment où nous choisissons une bonne place herbeuse pour le campement au bord sud-est du lac, Djoumber-baï, qui, depuis quelques instants, examinait attentivement le sol, s'arrête subitement et, nous montrant les traces d'un large pas d'homme, s'écrie « *iangui*!

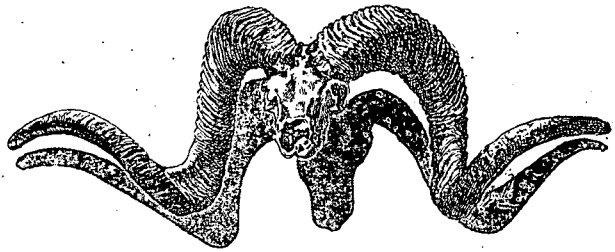

Fig. 24. — Crâne d'*Ovis Poli*.

iangui! » (Fraîches ! fraîches !) Effectivement sur le sable mou se dessinait l'empreinte récente d'un pied d'homme allant, puis revenant, dans la direction du lac. Cependant nulle silhouette de tente ni d'indigène à l'horizon. Sadyk, fortement intrigué, part à cheval en suivant les traces qui mènent vers la montagne à la recherche de l'inconnu. Il reste longtemps et ne revient qu'au coucher du soleil.

On le devine de loin, poussant devant lui quelque quadrupède aux formes monstrueuses et portant en travers de la selle un objet encore plus bizarre. Bientôt

nous reconnaissons dans le quadrupède un chameau, ou plutôt une chamelle, et ce n'est que quand Sadyk est à quelques pas de la tente que la charge de son cheval prend l'image plus précise et comique d'un jeune chamelet, fils de la précédente, âgé d'un ou de deux jours à peine. Un éclat de rire général, auquel participe Sadyk, accueille le cavalier et sa singulière prise. Djoumber-baï reçoit tendrement l'enfant dans ses bras et le met aux pis de la mère, qui mêle ses pleurs vagues aux vagissements de son chamelet et tourne la tête de temps à autre pour s'assurer de sa présence.

Sadyk, en amenant sa prise, a salué trois fois : tel un brigand faisant hommage de sa capture au chef.

Rakhmed montre ses dents de carnivore, dans un rire qui lui fend la bouche, et opine qu'il faut manger incontinent le chamelet dont la chair, dit-il, est succulente; que la mère pourra être chargée et nous accompagner jusqu'au Rang-Koul.

Cependant Sadyk a fouillé tous les recoins des montagnes et n'a trouvé aucun Kirghize. Sans doute le propriétaire du chameau s'est caché avec ses compagnons et viendra, à la faveur de la nuit, reprendre ses bêtes, et peut-être quelques-unes des nôtres comme compensation. Aussi Ménas se charge-t-il de faire des rondes et de veiller, l'arme au bras, à ce que le nombre de nos chevaux ne soit pas encore diminué.

Le soir notre campement présente un aspect très pittoresque. Les chevaux, par groupes, paissent avidement les touffes d'herbe saline de la plaine, puis sont entravés par les pieds à une corde tendue par deux piquets. Notre tente, couronnée d'une énorme paire de cornes d'arkars comme un mazar vivant, et faiblement éclairée par la

bougie d'un *phanouss* persan, s'emplit des chansons de France, des accords de l'accordéon et du récit des souvenirs de jadis. Nos hommes, couchés et accroupis autour de la théière, derrière un rempart de sacs et de coffres, écoutent les joyeux et captivants propos de Rakhmed, conteur de premier ordre qui vante les beautés de son cher Samarcande, raconte les histoires peu édifiantes du bazar, les faits merveilleux d'un héros d'épopée et les épisodes mouvementés de ses voyages, en grisant son auditoire de paroles. Et ce sont des interjections continuelles : Sadyk dit *hô* ! les autres, *allah khoudaï !* De temps en temps, Ménas se lève silencieux, prend le winchester et tourne autour du campement, épiant attentivement le bas des montagnes faiblement éclairées par le reflet des neiges et la pâle clarté du ciel. Mais la nuit se passe sans incident, une nuit froide où le thermomètre descend jusqu'à — 28 degrés centigrades.

26 *mars*. — Le temps continue à être superbe. On nous avait promis sur le Kara-Koul de terribles tempêtes journalières, et voilà que depuis notre départ d'Ak-Bassogua nous avons tous les jours la peau grillée au soleil. Il est vrai que les membres s'engourdissent, à l'ombre, et que, pour ne pas être gelé d'une moitié du corps, on est forcé de regarder en arrière de temps à autre.

Nous rencontrons dans l'anse méridionale du bassin du Kara-Koul, des centaines d'Ovis Poli. Leurs troupeaux nombreux, d'une vingtaine d'individus, sont descendus des pentes paître l'herbe de la vallée aux places sans neige. Le sol est partout piétiné de leur

sabot fourchu et leurs crânes blanchis et gigantesquement cornus se rencontrent à chaque instant. Quel beau gibier! Mais quelle défiante prudence! Attentifs au signal de leur vedette, ils prennent le galop à 400 mètres, les cornes portées en arrière, rasant le sol comme une levrette, courant avec une agilité sans pareille le long des pentes raides et des éboulis, pour disparaître dans une entaille de la montagne. A quoi sert de galoper, avec un cheval essoufflé aux premiers temps, à l'encontre de tels coursiers? Les balles qui sifflent à leurs oreilles font dérailler leur file régulière par des crochets rapides et accélèrent leur course, sans nous laisser l'espoir d'un coup porté à la faveur du hasard.

Maintenant nous n'apercevons plus la nappe blanche du lac. Des terrasses de conglomérat et de débris rocheux, sans doute d'anciennes moraines, et peut-être le rivage antérieur du lac, s'élèvent à l'entrée de la vallée du Mouss-Kol. Nous entrons à gauche dans une gorge étroite.

Un mazar, remarquable par l'amoncellement de nombreuses cornes d'arkars et de *Kiik* qu'ont apportées des mains pieuses, en marque l'entrée. Des tombes kirghizes, les unes ornées d'une simple plaque de schiste debout, les autres entourées d'un enclos de pierres entassées en muraille non cimentée, se groupent sur un monticule autour de la sépulture privilégié d'un saint indigène. Aux cornes des bêtes sauvages, emblèmes de la force[1] et de la sainteté, les pieux passants musulmans ont attaché, qui un morceau de son khalat, une bande de mousseline blanche arrachée de son *tchalma* (turban),

1. Alexandre le Grand est appelé « le Cornu »: *Iskandar Zoulcarneïn.*

qui une touffe de crin de cheval; d'autres ont apporté un caillou blanc ramassé sur la route et tous ont invoqué la protection du saint contre les accidents de la route, le mauvais sort et les voleurs de Sahib-Nazar. Sans doute ceux-ci se sont adressés au même saint pour qu'il favorise une de leurs *barantas*.

Nous campons en face de la vallée d'Ak-baïtal, au bord d'un lac de glace, que traduit en kirghize le nom de *Mouss-Kol*. Les chevaux ont fait une étape de 30 verstes. La chamelle et son fils, trop faibles pour marcher, ont été laissés sur le Kara-Koul, à la satisfaction finale de Sadyk, qui aurait pu craindre des représailles à son retour.

Entre temps le ciel s'est couvert de gros cumulus noirs qui s'amoncellent, gros de neige et de tempête, au-dessus des montagnes de l'Ak-baïtal. La masse informe s'appesantit lentement et coule dans la vallée comme une vague du ciel écrasant tout sur son passage. A cinq heures, le vent, en rafales, se précipite en hurlant dans le bas des vallées, fait rage pendant quelques heures en fouettant la neige sur le sol, et se calme peu à peu au froid de la nuit.

Djoumber-baï, dans son jargon presque inintelligible de Kirghize édenté, nous fait savoir qu'au lieu de prendre par la passe d'Ak-baïtal entièrement sous la neige, nous arriverons plus vite et avec moins de peine au Rang-Koul par celle de Kizil-djek ou Ouz-bel. Et comme ses raisons paraissent impersonnelles, on se range à son avis.

27 *mars*. — Nous suivons une de ces vallées typiques du Pamir. Longue et lentement inclinée, large de 4 à 5 verstes, parcourue par un mince lit de rivière et

bordée régulièrement de deux chaînes s'élevant à environ 3000 pieds au-dessus du thalweg, puis se réunissant au sommet d'une passe; celle-ci porte le nom d'Ouzoun-Djilgua. Et l'impression qu'on ressent est si souvent uniforme, que les noms donnés par les Kirghizes sont les mêmes pour un grand nombre de ces vallées : Ouzoun-djilgua, Kara-djilgua, Ak-djilgua, se rencontrent presque chaque jour dans la nomenclature des endroits où nous passons.

Nous allons droit sur l'est. A l'extrémité de la vallée s'élèvent quelques pics réguliers, laissent entre eux des ensellements concaves, dont l'un est la passe de l'Ousbel, qui sépare le bassin du Kara-Koul de celui du Rang-Koul. La neige est peu profonde et cache à peine les pâturages d'hiver où viennent paître les troupeaux d'arkars. Nous faisons 4 verstes à l'heure.

Une matinée ensoleillée nous avait promis une journée chaude, lorsque dans l'après-midi le ciel se couvre de toutes parts d'une brume sombre pendant que le vent, remontant du bas de la vallée et la balayant, se renforce d'heure en heure et nous enveloppe de tourbillons de neige. Au fur et à mesure que nous montons à la passe, il devient de plus en plus violent et quand, à l'altitude de 15 200 pieds, nous atteignons péniblement le sommet du Kizil-djek, la tempête a éclaté avec fureur, menaçant de nous emporter et de précipiter les chevaux dans les ravins. Rasant le sol et montant le long de la pente douce, sans rencontrer d'obstacle, la bourrasque nous glace et nous aveugle en augmentant l'essoufflement et la difficulté de respirer. Il n'est pas permis de faire face au vent pendant une minute sous peine d'asphyxie imminente. On ne voit pas à six pas et les cristaux de

neige fouettent la figure à travers le poil des capelines avec une acuité de brûlure. Heureusement la descente est aussi facile que la montée. Maintenant la passe elle-même nous garantit un peu, et le vent passe au-dessus de nos têtes.

Pourtant la température n'est que de 8 degrés au-dessous de zéro et c'est, je crois, un phénomène général que les très basses températures, non seulement sur le Pamir, mais partout, sont toujours accompagnées d'accalmie. Comment l'homme et même les arkars pourraient-ils vivre à ces altitudes où, aux froids polaires, s'ajoutent les effets déprimants de la raréfaction de l'air?

La bourrane fait rage jusqu'au matin. Djoumber-baï nous mène, pour camper, dans un bas-fonds relativement abrité du vent. Il est à moitié gelé, pourtant il marche la poitrine et la gorge à découvert dans l'entrebâillement de sa robe de bure, car il a enlevé sa pelisse pour être moins gêné dans ses mouvements; et nous nous demandons, comme naguère dans le désert embrasé par un soleil de plomb que les Kirghizes affrontent nu-tête, ce qu'il faudrait bien d'intempéries ou de chaleur pour vaincre la nature de fer d'un Kirghize! La journée finit sans gaieté. Blottis derrière un coffre, serrés les uns contre les autres, nous attendons l'arrivée du bât que nous avons devancé.

Djoumber-baï a creusé un trou dans le sol, arraché quelques touffes de *terz-kenne* et arrive, à force de patience et de souffle, à faire jaillir une maigre flamme; puis, se couchant en voûte au-dessus de son petit feu, il s'enveloppe de sa pelisse et, immobile, « en kibitka, » absorbe la chaleur entière par la plus grande surface possible de son corps.

Rakhmed arrive tard avec les chevaux de charge, éreintés par une étape de 30 verstes. Ce Kizil-djek, dit-il, nous a donné le *Khalila*, une vilaine maladie qui chasse le rire et accueille l'ennui et le découragement. Abdour-Reçoul a mal à la tête, Rakhmed et Sadyk se plaignent de la gorge. Celui-ci n'a même pas la force de préparer notre *chila* ordinaire, c'est-à-dire une bouillie expéditive de riz et de millet torréfié. Et nos pauvres chevaux cherchent en vain quelques brins d'herbe : ils se serrent, s'abritent les uns les autres, la tête basse, le ventre, les jambes culottés d'une couche de neige gelée. Mauvaise journée que prolongent, au delà de son terme, les cauchemars d'une nuit agitée.

Le lendemain matin on se réveille avec des stalactites de glace dans la barbe et l'oreiller saupoudré de neige par la vapeur d'eau de l'haleine. La tourmente continue sur le sommet des montagnes, mais épargne davantage le bas de la vallée.

Nous descendons lentement l'Ouzoun-djilgua, avec des chevaux malades du froid et du manque de nourriture de la nuit. Rakhmed ne cesse de décharger et de recharger ceux qui tombent et jure par tous les *Pirs* de l'islam et « tchout-tchout », quelque peu, dit-il, contre les *Farantzouss* qui ont eu l'idée bizarre de l'amener se promener sur le Pamir en hiver. Deux minutes après, il chante et rit en blaguant Djoumber-baï qu'il traite de jeune ours.

Nous longeons des falaises de grès rouge, puis, obliquant à droite dans la vallée d'Ichkiné, nous campons sous un rocher à l'endroit appelé Kamar-attak. Les pâtres kirghizes y ont construit un koutane. Des remparts de pierres et de cornes d'arkars et de kiiks servent de parc

aux moutons tandis que les hommes se retirent dans les cavernes du rocher tout noir de fumée. Une bande de kiiks (*Capra sibirica*), les premiers que nous rencontrons sur le Pamir, passe à quelques 100 mètres de nous sur la pente opposée. Cette chèvre sauvage a presque la taille de l'*Ovis Poli* sans en avoir l'élégance de port. Elle se plaît davantage dans les rochers, où son agilité à sauter la met plus aisément à l'abri des ennemis et des accidents qui tuent les arkars et répandent leurs ossements dans la vallée : sur cinquante crânes d'arkars, on en trouve un de kiik.

Le 29 mars, nous atteignons la plaine du Rang-Koul par la vallée d'Ichkiné. Depuis la veille nous avons en face de nous une muraille déchiquetée de rochers noirs où s'accrochent en lambeaux les cumulus sombres amassés sur sa crête hérissée de pics : ce sont les Saldyk-tach qui bornent au sud-ouest le Rang-Koul. A droite s'ouvre une plaine légèrement ondulée, toute zébrée de bandes de terrain sans neige. Par endroits, l'herbe sèche plus abondante jaunit les zébrures du terrain. Le lac est couvert d'une couche de glace et semble plutôt desséché temporairement. Ses rives incertaines sont sillonnées de ravinements qu'on dirait faits au soc d'une charrue, mais ces crevasses sont dues à l'enchevêtrement des racines et des rhizomes des plantes salines croissant drues. Des efflorescences étendues témoignent de la nature saline du fond de ce bassin intérieur et le *terz-kenne* est abondant.

Au milieu de la vallée nous voyons se profiler les silhouettes cahotées d'une vingtaine de chameaux et celles, plus informes et massives, de nombreux yacks, sur ses pentes, se condensent même dans l'atmosphère.

Djoumber-baï nous avait promis des Kirghizes sur le Rang-Koul : il triomphe, il se réjouit de voir des gens de sa tribu, car ces Kirghizes sont Teïtt comme lui. Nous dressons notre tente au milieu de la plaine, à quelque distance d'une mare d'eau douce vers laquelle nos chevaux se sont précipités avec avidité, pour étancher la soif que l'usage de la neige avait accrue pendant les derniers jours. Nous avons quatre chevaux malades depuis le passage de l'Ouz-bel. Celui de Bonvalot, le plus robuste, est parvenu à grand'peine jusqu'au campement. Nous sommes redescendus à 12600 pieds.

30 *mars*. — Le soleil reparaît dans tout son éclat, élevant la température dans la journée jusqu'à 17 degrés au-dessus de zéro; en même temps il fait — 17° 5 centigrades à l'ombre. L'atmosphère se met à trembloter au-dessus du sol réchauffé comme par les journées de grande chaleur dans le steppe, et produit des mirages atténués, en fatiguant les yeux. Les cavaliers semblent marcher dans un lac et l'illusion d'optique, exaltant les proportions des objets, donne au piéton la taille d'un cavalier, au mouton celle d'un homme.

A l'est, par un angle de 106 degrés, apparaît à une distance d'environ 100 kilomètres, à vol d'oiseau, le massif gigantesque du Mouz-tag-ata, le « Père des montagnes de glace », qu'on appelle encore Tagarma et qu'on voit du désert de Gobi, car il domine la plaine de Kachgar et de Yarkand. Il s'élève à 25600 pieds au bord du Toit du monde et n'est égalé par aucun autre sommet. Son faîte est presque toujours caché dans les nuages que les masses de neiges éternelles, accumulées

sur ses pentes condensent même dans l'atmosphère toute pure ailleurs. Dans la matinée, vers onze heures, il nous apparaît sans turban avec des lignes pures, se découpant contre le ciel bleu. Vu du Rang-Koul, le Mouz-tag-ata paraît double, ou plutôt la masse principale, large et tronquée, est flanquée symétriquement d'une autre moins haute et de forme analogue, séparée de la première par un ensellement en fond de cuvette. Des pans de névés, larges et unis, couvrent le dos en pente légère du géant et des ombres portées se juxtaposent sans transition, indiquant, sous le sommet, des murailles droites en falaises. Plus près de nous, des chaînes de plus en plus basses s'anastomosent et, par un effet de perspective, semblent s'irradier du Tagarma; enfin à leur base commune, tout au bout de la plaine zébrée du Rang-Koul, un chaînon bas, aux tons rougeâtres, vient s'éteindre aux bords du lac en fermant la vallée.

Sadyk et Djoumber-baï partent tous deux à la recherche du campement des Kirghizes propriétaires des troupeaux de chameaux et de Koutass. Ils reviennent dans la soirée, portant en croupe, l'un un Kirghize, petit et laid, l'autre un mouton stéatopyge de belle apparence. Le Kirghize est Djouma-bi, chef des Teïtts du Rang-Koul, une ancienne connaissance de Makhmoud-beg dont on nous avait parlé à Ak-bassogua. Comme tous ceux de sa tribu, il a le type mogol très développé, les pommettes très saillantes dans une large figure plate, les yeux très petits, le poil en moustaches et barbiche, long et rare comme une barbe de magot chinois. Ce Djouma-bi s'est compromis autrefois dans la lutte contre les Russes et s'est sauvé sur le territoire chinois où il exerce une certaine influence comme chef de clan. Il est

bavard comme une pie, parle à tort et à travers, d'une petite voix aiguë, et se contredit à chaque instant. Tantôt la route de l'Ak-sou est la meilleure et tantôt c'est celle de Tagarma et de Tach-Kourgane. Il y a quelque chose de louche dans ses discours abondants, et ce bonhomme est de mauvaise foi, car il ne rit pas assez pour n'être que brouillon. Nos hommes le traitent avec les honneurs dus à un hôte et à une vieille connaissance de Sadyk. Ils lui font boire le thé, fumer le tchilim et manger le palao. Rakhmed l'interpelle : *Hé douguâne! khân-agha! Akka!* avec sa bonhomie rieuse et l'ironie moqueuse d'un plus malin qui a deviné un sournois.

Pendant qu'ils sont accroupis en rond autour du feu à discourir sur la valeur du mouton ou la perte d'un koutass, le vent a chassé les nuages au sud-est et tout à coup, dans un déchirement du ciel, apparaît au lointain le dôme arrondi du Tagarma. Djouma-bi arrête le flot de ses paroles et, étendant le bras, dit : « Mousstag-ata », respectueusement, comme un sujet à l'aspect de son roi. Toutes les montagnes sont dans l'ombre, seul le géant est coloré en rouge saturne par le soleil couchant ; puis le rouge monte, de plus en plus sombre, au sommet, et pâlit tout à coup pendant que les chaînes de montagnes qui s'entassent à son pied, s'enveloppent de la brume violâtre du soir.

La température descend rapidement.

à 7 heures	du soir elle est de . .	16° C.	au dessous de zéro
à 8	—	20° C.	
à 8	— 30	22° C.	
à 9	— 20	22° 5. C.	
à 9	— 45	26° C.	

Le firmament est constellé de millions d'étoiles scintillantes d'un éclat inconnu dans une atmosphère moins dense et moins saturée de vapeurs. L'éclat de la lune est insupportable aux yeux qui la fixent. Pas un souffle n'agite l'air. A 2 heures 20 du matin, le mercure est gelé dans le thermomètre et ne dégèle pas pendant que nous le regardons : il y a donc au moins 40° centigrades au-dessous de zéro. Malheureusement nous n'avons pu nous procurer un thermomètre à alcool dans le Turkestan et nous sommes réduits à admettre le minimun supposé de la température observée à — 44 degrés centigrades. A dix heures du matin, on note — 20 degrés centigrades à l'ombre et + 12 degrés centigrades au soleil. Au fur et à mesure que le ciel se voile et que l'air se remplit de vapeur d'eau condensée en nuages, la température à l'ombre s'élève. C'est ainsi qu'à cinq heures du soir, le thermomètre indique + 2 degrés centigrades au soleil et seulement 1 degré au-dessous de zéro, à l'ombre. On dirait que la brume vaporeuse et les nuages jouent le rôle de récipient de chaleur à grand coefficient.

Ce jour-là, il nous arrive du campement kirghize d'hiver une bande d'une demi-douzaine de Teïtts, hommes de Djouma-bi. Ils ne se font pas prier pour boire le thé, mais quand il s'agit de louer des koutass et des chameaux pour transporter plus loin nos bagages, ils se récusent et allèguent la faiblesse de leurs chevaux et la maternité de leurs Koutass pour nous refuser des bêtes de somme. Pendant toute la journée on parlemente, on discute le prix, et quand tout semble arrangé, ils trouvent à opposer une nouvelle objection évidemment dictée par la mauvaise foi ou un motif que nous

ne tarderons pas à connaître. Plusieurs de nos chevaux sont trop affaiblis pour porter leur charge et il faut absolument leur venir en aide sous peine de les perdre ou de perdre les bagages. Finalement on nous promet trois chameaux et un cheval, à raison de quatre tengas par chameau et de trois pour le cheval.

Le lendemain, 1er avril, nous quittons les bords du Rang-koul pour gagner, vers le sud-est, la vallée de l'Ak-sou, laissant le Mourguâb et l'Ak-baïtal à droite. Le terrain est facile, couvert de quelques champs de neige gelée alternant avec des pâturages d'hiver où croît, au milieu des efflorescences salines, une herbe fine et sèche. Le lac, desséché, a laissé des mares irrégulières peu profondes, gelées dans toute leur profondeur. Des troupeaux de yacks et de chameaux animent ce paysage nu et presque sans végétation.

Le yack ou bœuf à queue de cheval (*Bosgrunniens*) (fig. 25), appelé *koutass* par les Kirghizes, est l'animal domestique le plus utile à ces altitudes. Fort et docile, il redoute les chaleurs et les basses altitudes. Il ne prospère pas au-dessous de 6000 pieds environ. La chaleur le rend paresseux et poussif en ralentissant ses mouvements. Les Kirghizes lui introduisent un morceau de bois dans la cloison du nez, le bâtent comme un âne et le mènent comme un chameau. Chargé, il ne fait guère plus de 4 verstes à l'heure. Sa viande et son lait sont fort appréciés; le fromage de koutass forme en quelque sorte la base de l'alimentation des Kirghizes. Ivanoff rapporte que la croûte de ce fromage, découpée en forme de « fer » à cheval, sert comme tel, mais je n'ai vu nulle part ce singulier procédé employé. L'hiver, paraît-il, a été particulièrement funeste aux

troupeaux de bétail du Pamir : koutass, moutons et chèvres auraient succombé par milliers à la maladie, au froid et au manque de nourriture. Car les Kirghizes n'ont pas l'habitude de faire des provisions d'hiver et ceux qui ne quittent point le Pamir se retirent dans

Fig. 25. — Le Koutass ou Yack. (*Bos grunniens.*

les vallées larges et abritées où la neige ne couvre pas entièrement le sol : telles sont les vallées du Rang-Koul, de Chatpout, de Kochagil, de l'Ak-sou, d'Ak-tach, du Mourguâb, etc.

Cependant nous avançons avec une lenteur désespérante. Les Kirghizes semblent s'être entendus pour nous faire perdre le temps et nous retenir. Djouma-bi pré-

tend que les chameaux sont fatigués. Les chameliers refusent à Ménas d'avancer plus vite et, devenus insolents, lui réclament bientôt un supplément de payement.

Chemin faisant, nous voyons venir à notre rencontre un cavalier kirghize qui, après avoir suivi pendant quelque temps nos chevaux de bât, finit par nous accoster et se dire le *Karaoul-bachi* ou chef du poste chinois établi dans l'angle sud-est du Rang-koul. Il s'étonne d'abord de nous voir prendre cette route pour rejoindre l'Ak-sou, parce que le poste chinois principal se trouve au Mourguâb et que nous aurions dû, paraît-il, demander préalablement la permission de passage au chef de ce poste. Le bonhomme finit par déclarer *sotto-voce* qu'il ne peut pas nous laisser passer avant que d'avoir averti son chef. Il est évident que la chose est faite depuis deux jours et que ces gens vont commencer à nous jouer une comédie pour nous empêcher de poursuivre notre voyage. Espérons que la comédie tournera en farce et non en tragédie.

A deux heures, quand nous aurions pu faire encore une douzaine de verstes de plus, les chameliers et Djouma-bi refusent d'avancer, prétextant la fatigue de leurs bêtes et le manque de pâturage plus loin. Nous sommes arrivés auprès de deux iourtes d'où sortent une dizaine de Kirghizes sales et déguenillés et, de temps à autre, quelques femmes coiffées de l'immense turban à la mode kirghize. Trois iourtes apparaissent sur la pente opposée de la montagne et quelques autres se cachent à deux ou trois verstes plus loin, dans une encoignure de la vallée. Avertis par l'aventure arrivée à Poutiata en 1883, au même endroit, dans les mêmes circonstances, et désireux d'en finir une bonne fois avec

ces pourparlers à la chinoise qui caractérisent, sur toute la frontière du Thibet et du Turkestan, les lenteurs et généralement la mauvaise foi des Chinois, nous faisons halte non loin du Karaoul chinois dans un endroit où, contrairement à la promesse de Djouma-bi, il n'y avait que quelques rares brins d'herbe. A peine la tente dressée, nous sommes entourés d'un cercle de Kirghizes venus pour faire le salaam au bi et « palabrer » avec les faranguis. Ils s'assoient, le Karaoul-begui en tête avec Djouma-bi, en rond sur le sable, et se font raconter au long et au large l'histoire très simple de notre arrivée, de l'achat d'un mouton, de nos demandes et questions, etc.

« Nous sommes, dit le Karaoul-begui, en s'adressant à nous, postés ici par le grand chef de Kachgar, afin de visiter les caravanes et les étrangers que nous devons empêcher de pénétrer sans permission sur le territoire de Tach-kourgane et de Kachgar. Nous ne pouvons vous laisser passer, parce que nous n'en avons reçu aucun ordre et que votre arrivée nous était inconnue.

— Notre voyage est connu et approuvé du grand chef de Kachgar, répondons-nous. Le dao-taï en a été informé par le consul russe et vous ne pouvez nous retenir sans encourir les reproches de votre chef. Au reste nous sommes faranguis qui rentrons dans notre pays et pour y arriver plus vite, nous avons pris la route moins longue du Pamir au lieu de prendre celle plus longue de Yarkand et de Ladak. »

Les Kirghizes se consultent avec Djouma-bi. Ils n'ont pas l'air très rassurés, mais incrédules :

« Un Russe, reprend le Karaoul-begui, est venu ici il y a quatre ans, parlant comme vous. Le Karaoul n'a

pas averti à temps le dao-taï et les Karaoultchis avec leurs familles ont été envoyés en « Sibir ». Nous craignons pour nous. Nous sommes au service des Chinois et nous devons obéir à notre chef. Restez quelque temps ici : il y a de l'herbe et du mouton. Nous enverrons prendre des ordres à Kachgar et vous pourrez partir.

— Nous ne voulons pas rester une journée de plus. Vous nous avez déjà menti et nous perdons du temps à vous écouter. Nos provisions s'épuisent et il n'y a pas d'herbe pour les chevaux. Nous ne vous demandons que des chameaux pour transporter nos bagages et nous les payerons. »

Mais les chefs sont perplexes. Ils grattent le sable du bout de leur index et finissent par demander à voir une lettre, un *khatt*, quoique aucun d'eux ne puisse ni lire, ni écrire. Mais il se trouve dans l'aoul voisin une sorte de moullah qui cumule ses fonctions religieuses avec celles de « secrétaire » du poste, sachant au reste tracer et déchiffrer quelques caractères turcs. On lui montre une lettre que le mouchir-ed-daoulet nous avait donnée à Téhéran pour le voyage dans la province persane de Koraçâne : mais le moullah crasseux ne sait pas lire le persan, sans oser l'avouer devant ses compagnons, lorsque enfin ses yeux rencontrent le mot « Koraçâne » ; avec un mouvement de fierté joyeuse, il le montre aux autres et déclare sentencieusement que le *Khatt* est « mousselmâne », et que le Koraçâne est un pays de fidèles où se trouve la tombe d'un imâme célèbre.

Dès lors, notre cause semble gagnée et la résistance des Kirghizes vaincue. Djouma-bi ne parle plus de la fatigue de ses chameaux ni de la maigreur de ses koutass pour nous les refuser et il entre en pourpalers pour le

prix de louage. Sadyk ne dit rien, mais Djoumber-baï prend notre parti et déclare avec animosité qu'un rouble par jour et par bête est un prix plus que suffisant, qu'il se fera notre guide et qu'il saura bien nous trouver les places les plus herbeuses et nous mener en deux jours à l'Ak-sou. Et quand Ménas le félicite de son courage en l'appelant *batyr* et en le déclarant caravane-bachi, il en est tout fier, en disant : « Je mange votre pain, je fais pour vous tout ce que je peux ».

Cependant Djoumber-baï a fait un paquet de ses frusques qu'il a confiées à un des Kirghizes du Rang-Koul, un sien ami, en lui disant qu'il les reprendra au retour.... Tout semble s'arranger. Le Karaoul-begui demande un *khatt*, une lettre par laquelle nous mettrons sa responsabilité à couvert, et on le lui promet pour le moment où les chameaux seront arrivés. Alors seulement seront payés aussi les chameaux qui ont marché avec nous aujourd'hui. Le soir, Sadyk et Djoumber-baï vont passer la nuit à l'aoul de Djouma-bi, pendant que le vigilant Ménas monte la garde au campement.

A onze heures du soir le thermomètre marque 9 degrés centigrades au-dessus de zéro et le ciel se couvre d'une légère brume, tandis que souffle une brise du sud-ouest. Les chiens de l'aoul, flairant l'étranger, au loin, hurlent sans conviction.

2 *avril*. — Le soleil est déjà haut et toujours pas de chameaux. Djouma-bi, le Karaoul-begui et une demi-douzaine de Kirghizes loqueteux du Karaoul sont venus s'asseoir en rond près de notre tente et recommencent le même discours qu'hier. Tout est à recommencer. De plus, le bi devient insolent. Il se plaint de ne pas avoir

été payé de ses chameaux que nous avons fatigués hier, dit que nous n'en aurons pas d'autres, avant d'avoir payé ceux-là, que... il n'arrive pas à finir son discours. Bonvalot lui arrache le bâton qu'il tenait à la main et avant que le bi insolent ait pu se rendre compte d'un revirement aussi soudain de la longanimité des faranghis, il reçoit une volée qui, pour ne pas être de bois vert, n'en porte pas moins des fruits. Le Karaoul-begui se partage avec les autres une partie de la distribution de coups de bâton : car il faut que chacun soit récompensé selon ses mérites. Cependant nous tenons la bande en respect avec nos armes. Nous les empêchons de se soustraire par la fuite à la correction méritée et d'avertir les aouls voisins. Nous les forçons de s'asseoir à leur place comme ils y étaient auparavant. Ils continuent à gratter le sable du bout de leur index. Leurs figures sont devenues graves. Djouma-bi ne parle plus. Le Karaoul-begui donne l'ordre à un de ses hommes d'aller chercher les chameaux. Celui-ci refuse, comme cela a été sans doute convenu entre eux. Mais Ménas a déjà empoigné par le collet le récalcitrant et à grands coups de taloche, le pousse devant lui vers les premiers chameaux qui se présentent à la vue et qui ne tardent pas à être amenés au campement où on les charge sans opposition. Ceci fait, Djouma-bi reçoit le prix convenu pour ceux d'hier et quand tout est prêt, la bande des Kirghizes reçoit la permission de se retirer, ce qu'ils font en silence et sans opposer la moindre résistance à notre départ.

Il devient de plus en plus évident qu'ils ont voulu nous retenir par toutes sortes de tergiversations pour gagner du temps jusqu'à l'arrivée des Chinois de Kachgar. Or,

si nous pouvons cheminer sans accident seulement pendant six ou sept jours, nous aurons bien assez d'avance pour qu'ils ne puissent nous rattraper et nous faire rebrousser chemin.

Nous suivons, au fond du bassin du Rang-Koul, une vallée assez étroite appelée Chatpout, traversée par une rivière saline du nom de Kara-sou, qu'en certains endroits la rapidité de sa course empêche d'être gelée.

Des dunes de sable en forme de fer à cheval, pareilles à celles du Ferganah, obstruent le thalweg sur une longueur de 6 à 7 verstes et indiquent, outre la direction dominante du vent, l'action lointaine des eaux de l'Ak-sou ou Oxus. Le fleuve reproduit, à sa source, les mêmes phénomènes de transport des sables et de genèse des *barkhanes* auxquels il nous faut assister dans son cours inférieur, autour de Tchardjoui par exemple.

Nous campons, ce soir-là, près d'une sorte de carrefour formé par la jonction de plusieurs vallées rayonnantes dont une mène au Tagharma et à Tach-Kourgane. Nous avons dû abandonner en route un de nos chevaux, trop faible pour suivre la caravane marchant au pas.

Le campement est bon : de l'eau courante à peine salée coule en abondance à quelques pas de notre tente et les chevaux trouvent un peu d'herbe. Quelques iourtes kirghizes se cachent derrière les promontoires de conglomérat de la montagne et nous pourrons sans doute avoir des chameaux.

Djoumber-baï est en pays de connaissance. De l'aoul voisin sont venus le bi et quelques adultes rôder autour de la marmite, et ce sont des embrassades et des *salam aleïkoum* à n'en plus finir. Le bi promet des bêtes de somme pour le lendemain et Djoumber-baï lui offre le

thé. Au coucher du soleil, un moullah crasseux crie le namaz avec une voix de fausset et trois Kirghizes se prosternent dans la direction de la Mecque, pendant que les femmes rentrent les troupeaux de moutons et de chèvres au koutane. J'entends le cri inusité d'une chouette ou *boïouglou*, étrange et plaintif, et comme Rakhmed a les boïouglous en horreur, il s'en prendrait bien de sa mauvaise humeur aux Kirghizes d'ici et au chamelier qui nous a accompagnés du Rang-Koul. Ce chamelier n'est pas encore payé; il est probable qu'il attendra à demain matin avant de s'en retourner avec ses bêtes, et si le bi n'a pas fourni d'autres chameaux, on prendra les mêmes pour continuer.

Cependant au matin, tous les Kirghizes qui venaient boire le thé et embrasser Djoumber-baï la veille, ont disparu. Le bi, avec tous les adultes mâles, s'est sauvé dans la montagne avec tous les chameaux, chevaux et koutass, et le chamelier d'hier, profitant également de la nuit, n'a pas attendu qu'on le paie pour prendre la fuite. Il n'est resté à l'aoul qu'un malheureux retardataire tout loqueteux, deux koutass d'âge extrême et un vilain chameau efflanqué, aux bosses flasques et amaigries. On réquisitionne l'homme et les bêtes sans peine et bientôt la caravane se remet en marche. Rien de plus drôle que de voir cette file indienne d'êtres disparates se suivant en se poussant les uns les autres. Ménas pousse le Kirghize qui pousse le premier yack, tout petit, carré et poilu qui, heurtant à son tour et à petits pas son prédécesseur, grand koutass écorné, aux pas lents et mesurés, le presse dans les jambes cagneuses du chameau tirant la patte avec un grognement de déplaisir. Mais nous avançons.

Le Kirghize aux koutass finit par s'apprivoiser et marcher d'assez bon vouloir. Il a jeté sur l'épaule une peau de panthère, de *bars*, qu'il dit avoir tuée dans la montagne du côté d'Irtekiziak, au fusil et à l'affût. C'est ainsi d'ailleurs que tous les indigènes du Pamir font la chasse au gros gibier : arkar, kiik, renard, panthère et loup, si toutefois ils daignent perdre une charge de poudre pour la peau d'un loup. Leurs fusils sont à mèche, à fourche et à petite balle forcée. Ils se couchent par terre, appuient la longue et mince crosse du moultouk contre l'épaule et attendent des heures entières que l'arkar arrive à portée d'une soixantaine de pas au plus. Quoique leur arme soit très primitive et leur poudre mauvaise, ils tirent avec une grande précision et tuent souvent le gros gibier par une balle logée au bon endroit.

La vallée de Chatpout que nous suivons est couverte dans toute son étendue de sable fin de transport éolien. A l'intersection de deux vallées, le vent a entassé sur le nez d'un contrefort d'immenses dunes de sable qui le couvrent jusqu'au sommet, c'est-à-dire à une hauteur de plus de 200 mètres. Ces barkhanes se superposent en hémicycles accouplés et triples et marchent lentement à l'assaut de la montagne sous la poussée incessante du vent de la vallée de l'Ak-sou, remontant le couloir de Kochaguil. La neige a dès lors presque entièrement disparu dans le fond de la vallée, le vent ne lui permettant pas de s'accumuler. Aussi quelques aouls se sont-ils établis sur la pente, à l'abri du vent, attendant la fin de l'hiver pour nomadiser aux environs.

Les Kirghizes, non prévenus de notre querelle avec le poste chinois, ne se montrent pas rebelles et nous pou-

vons, le lendemain, engager deux chameaux et un koutass et renvoyer les autres. Leur propriétaire part tout joyeux avec son argent, peut-être le premier qui se trouve en sa possession. Nous payons avec des *iambas* chinois de Kachgar, qui sont des lingots d'argent ayant la forme d'une petite nacelle, marqués du cachet chinois. Ces lingots pèsent de cinq à dix livres. Pour les débiter en menue monnaie, Ménas, à grands coups de hache, les fend en petites parcelles qu'il pèse ensuite dans une balance au contrepoids d'un nombre donné de pièces de monnaie russes ou afghanes.

Ce jour-là nous atteignons la large vallée de l'Ak-sou. Au sortir du Kochaguil, elle s'ouvre tout à coup devant nous dans un panorama superbe et réjouissant, inondé de soleil. Au fond d'une plaine étendue, tachetée de jaune aux endroits sans neige, se dresse la chaîne régulière, hérissée de pics aigus du Kourouz-tagh. A son pied serpente, vers l'ouest, l'Ak-sou, nom qui rappelle l'Oxus des anciens dont il est la branche maîtresse. Les montagnes se sont écartées dans cette direction et laissent apercevoir, au loin, des chaînes de plus en plus hautes dominées par un pic élevé de 20 000 à 22 000 pieds, à une distance de trois journées de marche environ. A gauche, des collinements ondulés de lœss et d'alluvion s'étagent dans la dépression du Kochaguil et cachent imparfaitement la silhouette blanche du Moustag-ata qu'un effet de perspective fait paraître plus pyramidal et plus épointé. En se tournant vers le sud, on a devant soi un paysage d'hiver; en se retournant, le regard rencontre les pentes exposées au soleil de midi, et le Pamir semble presque entièrement débarrassé des neiges. Ce contraste des plus curieux serait fait pour tromper le jugement

du voyageur venant du sud. Nous passons à côté d'un aoul de deux oïs en feutre blanc, placées non loin d'un cimetière (*gouristâne*) kirghize à l'entrée de la vallée de Kara-djilgua. Il y a là une quinzaine de tombes dirigées, comme toujours, du nord-est au sud-ouest du côté de la Mecque. Deux plaques de schiste sont placées debout aux pieds et à la tête du mort et de petits remparts de cailloux entassés en rond entourent la tombe. D'autres sont ornés, à la surface du tumulus, d'un dessin de cailloux disposés en croix.

De nombreuses bandes d'arkars apparaissent dans la plaine et sur les collines sans que nous puissions les approcher. Leurs crânes blanchissent nombreux au soleil, et parfois on les voit par paires, se faisant face, comme si leur position indiquait celle de deux combattants également malheureux; mais les squelettes ont disparu, dispersés sans doute par les fauves.

A quatre heures du soir, nous avons atteint les bords de l'Ak-sou, au pied du Kourouz-tagh et l'entrée d'une longue vallée presque droite qui s'ouvre vers le sud. Tout au fond, et dans l'axe de cette vallée, se dresse, sur un îlot de rocher, la silhouette sombre d'un pic que les Kirghizes nous disent être l'Ak-tach, distant de deux journées de marche.

Le 5 mars, nous commençons à remonter la rivière en longeant ses rives généralement très basses. Des successions de terrasses nettement indiquées remplissent le thalweg et témoignent du niveau des eaux de l'Ak-sou à différentes époques antérieures. Évidemment le régime des eaux initiales de l'Oxus a déterminé celui des eaux du cours inférieur, et la question si débattue des changements de cours de l'Amou-darja, dans l'époque histo-

rique, doit tenir grand compte des données géologiques et climatériques observées sur le Pamir.

Aujourd'hui l'Ak-sou coule, large de 10 à 12 mètres en aval d'Ak-tach, dans les nombreux méandres d'un lit caillouteux et peu profond. Le gel et le regel incessants l'ont recouvert d'une couche épaisse de glace feuilletée et bulleuse qui s'effondre par endroits et laisse voir les eaux cristallines et rapides de la rivière. Des truites d'une espèce particulière, tachetées de points rouges, se jouent sur les bas fonds et des canards rouges viennent se gorger d'algue verte, probablement de *Spirogyra*. Cette espèce de canard que les indigènes appellent *angr*, nom rappelant le cri cancanant de l'oiseau, se trouve sur presque tous les affluents de l'Amou-darja. Les arkars aussi sont nombreux et les lièvres creusent leur halot dans la berge des terrasses ainsi que les *sougourrs* (*Arctomys caudatus*); mais ces marmottes de forte taille ne sont pas encore réveillées de leur long sommeil d'hiver et l'entrée de leur terrier est fermée à demi par un bouchon de glace que la chaleur de leur respiration ralentie fait lentement fondre. Les bords mêmes de l'Ak-sou sont tapissés souvent d'une herbe fine que coupe à ras du sol la dent avide des moutons et des koutass, seule richesse des quelques aouls hivernant dans la vallée. Le *terskenne* est abondant au pied de la montagne. Deux murailles neigeuses de phyllades, de quartzite et de schiste bordent parallèlement le cours de la rivière et envoient dans la vallée des contreforts de grès et de roches argileuses rouges et jaunes, s'isolant parfois en promontoires falaisés et en chaînons plus indépendants qui donnent au paysage un aspect original et pittoresque.

Cependant nos étapes sont courtes. Les chevaux peinent, et, mal nourris d'herbe sèche sans éléments nutritifs et de deux poignées d'orge de plus en plus petites, s'en vont chancelants, couverts de sueur, le sang aux naseaux et à la peau, effroyablement maigres. Ils s'égrènent le long de la route, car nous sommes forcés d'abandonner les plus faibles que sauverait peut-être le repos ou l'orge que nous ne pouvons leur accorder. Nos chevaux kalmouks montrent le plus d'endurance.

A Isstyk-Salassi, au pied des petites falaises de conglomérat des terrasses, nous trouvons établis, sur une petite pleine herbeuse découverte de neige, un aoul de sept oïs de la tribu des Teïtts. Djoumber-baï et Sadyk sont en pays de connaissance et s'embrassent à la kirghize avec tous les individus qui accourent au campement. L'un d'eux, édenté comme le sont presque tous les Kirghizes du Pamir, laid, sale et crasseux comme ses congénères, est l'objet d'égards particuliers. C'est le Karaoul-begui chinois de l'Ak-sou, collègue de celui du Rang-Koul, mais moins présomptueux. Néanmoins ils sont avertis de notre arrivée et déclarent de suite ne pas avoir de bêtes de somme à notre disposition, quoique le Kirghize qui nous a accompagnés avec ses chameaux jusqu'ici dise, à qui veut l'entendre, qu'il a été payé, bien traité et qu'on lui a donné beaucoup à manger. Ces Kirghizes ont évidemment une grande peur des Chinois, et le sort des malheureux qui ont aidé Poutiata dans son voyage sur le Pamir, les a rendus défiants et circonspects. Aussi le Karaoul-begui nous invite-t-il à passer quelque temps avec eux, d'autant plus, dit-il, que dans deux ou trois jours un fonctionnaire chinois, accompagné de cinquante à soixante hommes, viendra sur l'Ak-sou pour

évaluer les pertes que le terrible hiver de cette année a fait éprouver au bétail.

Mais nous espérons bien ne pas faire la rencontre, certainement désagréable pour lui et pour nous, du chef chinois et le priver du plaisir de nous barrer la route. La passe de Neza-tach et le défilé de Chindana, par où son détachement pourrait nous devancer à Ak-tach, sont en si mauvais état et tellement bloqués par les neiges, qu'une caravane afghane, allant de Kachgar au Badakchâne après y avoir perdu trente chevaux, est venue s'échouer à Ak-tach en attendant du renfort du Wakhâne.

A la tombée de la nuit notre campement s'anime du va-et-vient des Kirghizes de l'aoul venant contempler nos selles, le harnachement de nos chevaux, les coffres et la tente. Il y a même des femmes et des marmots, figés d'étonnement à la vue de Ménas cassant nos derniers morceaux de sucre. Des chiens étiques et sournois rôdent autour du feu, à distance respectueuse du bâton de Rakhmed et hurlent de douleur, en s'enfuyant, au simple simulacre d'un coup de pierre.

Le 8 avril, nous arrivons enfin au pied de ce rocher chauve et noir que depuis quatre jours nous voyions grandir lentement à l'horizon étroit de la vallée, sans pouvoir l'atteindre par une étape forcée. La neige est devenue de jour en jour plus profonde, et pour éviter les fondrières, nous avons gagné la surface gelée de l'Ak-sou en suivant tous ses crochets. Un vent continu, se renforçant avec la hauteur du soleil, souffle debout et nous glace par 2 degrés centigrades au-dessous de zéro à l'ombre. Il souffle avec une régularité journalière parfaite, remonte du Wakhâne pour descendre toute la vallée de l'Ak-sou et, ricochant sur la muraille haute de

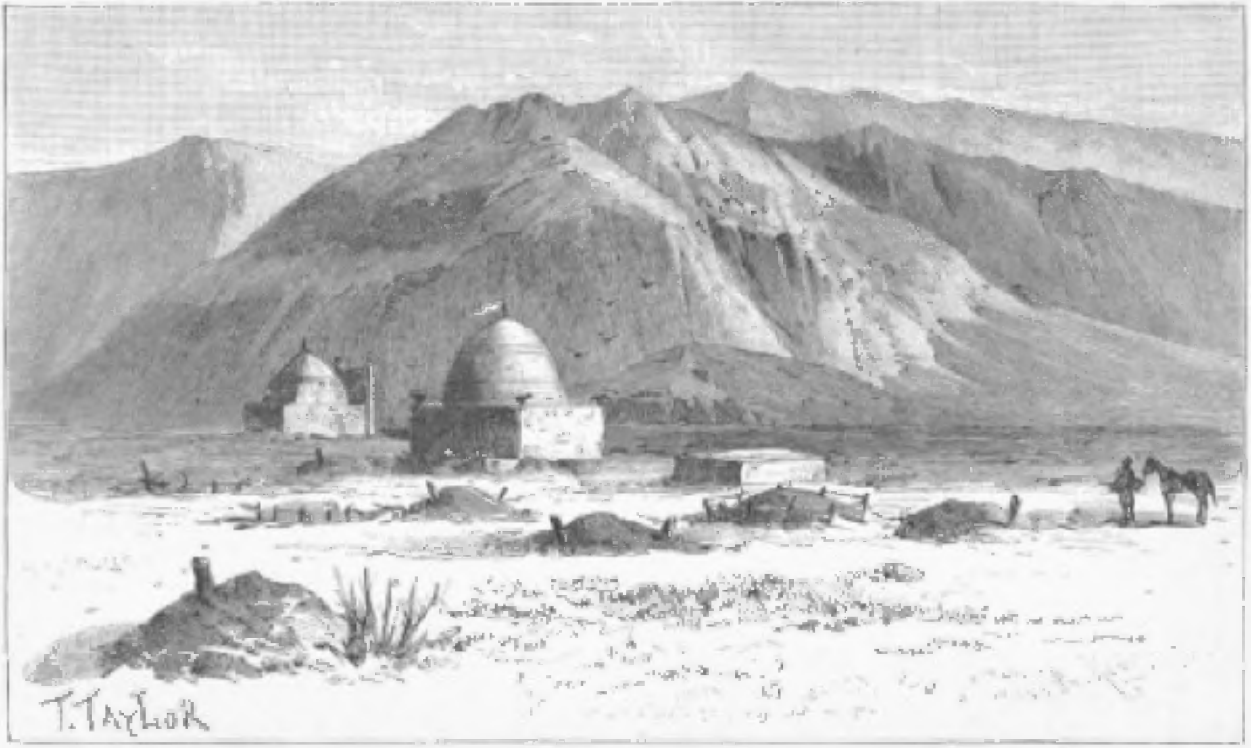

Fig. 20. — Le cimetière Kirghize (*gourristane*) de Goudareh. (D'après un dessin de M. Capus.)

l'Ak-tach, suit le long couloir montagneux qui débouche au Kochaguil et au Mourguàb.

Mais déjà la vallée s'est élargie. Au loin apparaissent de nombreux troupeaux de koutass et de chameaux broutant avec quelques chevaux dans les anses herbeuses de la rivière. Au pied de la montagne à l'est, le grand *gouristâne* de Goudareh élève ses tombes coupolées en briques séchées au soleil et crépies avec de la boue jaune (fig. 26). Ces *meghils* kirghizes, dernier signe de richesse et de prééminence de ceux qu'ils abritent mal, sont ornés de dessins grossiers en couleur ou de figurines en terre séchée représentant des pigeons ou des faucons. Parfois un petit *toug* en crin de cheval ou une loque blanche appendue au bout d'une perche les surmonte et trois briques posées en triangle en garnissent la cymaise. Une vingtaine de tombes plus simples les entourent. Quelques-unes sont entourées d'une ficelle attachée à des baguettes de bois fichées obliquement dans la terre. Une mère éplorée, après avoir, de ses mains, arrondi le tertre sur la tombe de son enfant, y a déposé le berceau, désormais inutile dans sa tente.

Nous sommes maintenant signalés par les chiens de l'aoul qui se précipitent, en hurlant de rage, au-devant du poitrail des chevaux, essayent de les mordre au paturon, et sautillent furieusement aux étriers du cavalier jusqu'à ce qu'un indigène, armé d'un bâton, les chasse au loin à grands coups de pierre.

Nous cheminons sur un charnier : à droite, à gauche, des cadavres de chameaux, de koutass, des squelettes de chèvres et de moutons jonchent le terrain et répandent une odeur pestilentielle. Des peaux de bêtes frai-

chement dépouillées s'entassent à côté de l'oï noire et sale d'où sortent, avec des têtes de femmes curieuses, des vagissements d'enfant, et des bêlements aigus de chevreau et d'agneau. Tout autour des tentes le sol est couvert d'une épaisse couche de fiente de mouton, car chaque soir les troupeaux viennent y apporter leur tribut. Partout de la charogne et de la fiente et, au milieu de ce dépotoir, vivant dans l'infection, des Kirghizes du Pamir, comme d'immondes insectes.

Nous sommes à Ak-tach, à l'entrée du « petit Pamir », à 300 kilomètres à vol d'oiseau d'Ak-bassogua, au pied de la passe qui mène au Kandjout ou pays de Hounza, aux portes de l'Inde.

Ceux qui avaient cru à l'impossibilité du passage sur le Pamir en hiver avaient tort.

VIII

D'AK-TACH AU PIED DE L'HINDOU-KOUCH.

L'Afghan Abdoullah-Khân. — L'Ak-tach ou « pierre blanche » et son rôle géologique. Une muraille parlante. — Touma-bi, le chef des Kirghizes d'Ak-tach. — Nouvelles du Kandjout. Les passes. — Difficultés d'approvisionnement. — Djoumber-baï se sauve. Un débiteur insolvable. — Le *Saoudagar* afghan et les propos d'Abdoullah-Khân. — La monnaie du pays. — Départ d'Ak-tach. Chasse à l'arkar. — Mirza-baï et la marmite de Sadyk. — Le campement de Kizil-Koroum, et le Kirghiz Sary-baï. — Paysage du haut Ak-sou: Le pic Ferrier. — Comment on découpe le mouton. — Andamâne et les Kirghizes de Moulkaléh. — Pourparlers difficiles. — Caractéristique des Kirghizes du Pamir. — Le « Toit du Monde », terre des *outlaws*. — Fatigue générale. — Le campement de Tchilab, le lac Tchakmaktine et la limite des eaux de l'Oxus. — Arrivée des bêtes de somme. — Un Afghan réfugié. — Le *Pir* Nour-djane-Khalifa. Un honnête homme du Pamir. Le cimetière de Goumbaz-i-Basaï. — Nous quittons le Pamir. Descente dans le Wakhane. — Le *tchekendéh*. — Rencontre des pâtres wakis à Langar. Caractères anthropologiques des Wakhis. — Au pied de l'Hindou-Kouch. En avant pour l'Inde

Au moment où nous passons à côté d'une des oïs kirghizes, nous voyons s'avancer un homme grand de taille, aux traits réguliers, contrastant singulièrement par son allure avec les autres Kirghizes, laids, petits et rabougris. Cet homme nous adresse la parole en persan : *Salam àleïkoum bradar! Az koudja chouma miravand?* « Que la paix soit avec vous, frère! D'où venez-vous? » avec une politesse si caractéristique, qu'on devinait de suite l'Afghan. Or, comme l'aventure désa-

gréable que, cinq mois auparavant, nous eûmes avec les Afghans à Chour-tepé aux bords de l'Amou-darja, nous était fraîche à la mémoire; que d'un autre côté la présence d'un Afghan à quelques journées de marche du Wakhâne, au milieu des Kirghizes qui nous étaient hostiles, ne pouvait qu'embrouiller davantage notre situation, on se contenta de répondre froidement à son salut et de passer outre. Cet homme méritait plus d'égards; il ne nous a pas tenu rancune de la froideur du premier accueil, et nous rendit par la suite le plus signalé des services.

Djoumber-baï connaissait à peu près tout le monde ici, car nous étions au milieu d'une tribu de Teïtts. Il nous conduit à quelque cent pas des tentes kirghizes, sur une bonne place où nous plantons la nôtre. L'Ak-sou, à découvert sur une grande partie de son parcours sinueux, coule à quelques pas de là et nous fournit une eau excellente. L'herbe sèche, touffue, croît en abondance aux alentours et les souches commencent même, premier signe du printemps prochain, à se colorer légèrement du vert pâle des premières poussées hâtives.

Déjà des bandes d'oies, tirant vers le nord, dessinent sur le ciel le V mobile de leur vol régulier; le cancanement des canards sauvages, des *baklanes* et des *angres* devient plus animé, le soir, dans les criques de la rivière, et plus coloré aussi le gai babil des oiseaux gringottant au soleil et chassant les premières mouches écloses dans les herbes échauffées et sèches de la plaine. Par l'ouverture de la tente, le regard s'aplatit contre une muraille de calcaire jaunâtre et crevassée qui se dresse, haute de 100 mètres, en falaise claire,

visible au loin, au tournant de la vallée de l'Ak-sou. Ce rocher d'Ak-tach — pierre-blanche — s'avance comme un promontoire dans la vallée et la rétrécit (fig. 27). A l'époque lointaine où les grands courants, drainant le massif du Pamir, ont raviné sa surface en ébauchant les grands traits de sa configuration orographique actuelle, l'Ak-tach, recevant en pleine surface le courant venant de l'est, l'a fait dévier vers le nord-est et déterminé la formation neptunienne de la vallée jusqu'au Kochaguil, où le même phénomène s'est reproduit. Aussi sa masse compacte, ayant résisté, a provoqué, en face et en amont, des tourbillons et des criques calmes où se sont déposés les terrains de transport : conglomérat, gravier, loess et alluvions qu'on y voit maintenant, et causé en amont un évasement de la vallée portant sa largeur au double de ce qu'elle est en aval. Que cette digression géologique me permette de dire qu'à mon avis le relief orographique actuel du Pamir reconnaît pour cause importante la résistance plus ou moins grande des roches à l'action mécanique des grandes masses d'eau mises en mouvement au début d'une nouvelle période géologique.

Dans les crevasses de cette muraille calcaire nichent des aigles, des faucons et des corneilles, piaillant à l'envi et décrivant des orbes incessantes autour de l'aoul. De temps à autre des écailles du roc, ébousinées par le gel et le soleil, se détachent et viennent s'écacher avec un bruit de grésil sur les éboulis lentement descendus. Quand le soleil de midi darde ses rayons brûlants sur cette surface lisse, les yeux n'en peuvent pas supporter l'éclat. Miroir pour les rayons solaires, elle l'est également pour les ondes acoustiques : l'écho

nous renvoie avec une netteté moqueuse nos paroles, prolonge les chamailleries des Kirghizes dans l'aoul le jour et confond, la nuit, dans un aboiement continu, la voix scandée des chiens s'excitant d'une tente à l'autre. On dirait une muraille animée des mêmes êtres dont elle se refuse à écouter la voix.

Nous n'avons point l'intention de nous arrêter à Ak-tach, d'autant moins que sans doute les Chinois sont en route pour nous rattraper. Il nous faut un mouton, des bêtes de somme, si possible, et des renseignements sur l'état de la route au Kandjout.

Le bi d'Ak-tach, Touma-bi, vient, dans l'après-midi, s'asseoir auprès de notre tente avec quatre Kirghizes Teïtts, les plus laids qu'on puisse voir. Ils ont, tous, les dents très mauvaises après en avoir perdu un bon nombre, et cette particularité, d'autant plus frappante que leurs frères ethniques de la plaine basse ont les dents généralement saines et belles, doit être attribuée à l'usage presque constant de l'eau de neige. Touma-bi, plus édenté que ses compagnons plus jeunes, a l'air maladif, revêche et retors. Il est habillé d'un *khalât* plus propre et d'un bonnet de fourrure moins ébouriffé. Il commence par dire que ses chameaux, chevaux et koutass sont trop faibles pour qu'il puisse les louer, puis nous engage à attendre qu'on ait trouvé des bêtes de somme dans les aouls voisins; que, si nous voulons attendre, nous aurons des hommes pour nous accompagner et des bêtes pour porter nos bagages. Le Kandjout, dit-il, est à une distance de quatre à cinq journées de marche, mais la passe de Bijik-bel, qui mène à Ming-teké, est bloquée par les neiges et vous ne pourrez pas passer. Attendez que la neige soit fondue. La passe de

Fig. 27. — Le rocher d'Ak-tach, dans la vallée d'Ak-sou. [D'après M. Gordon.]

Basaï-Goumbaz à Misgar est également fermée par les neiges, quoiqu'elle soit plus facile à passer. Attendez! Et tout en discourant il accompagne ses explications géographiques sur le Kandjout d'un dessin qu'il trace avec sa botte sur le sol. Et comme il voit que nous persistons quand même à vouloir pénétrer par le Bijik-bel, il veut sans doute se débarrasser de nous en nous envoyant plus loin. Il nous vante la passe d'Andamâne au Kandjout, où il y a plus de trente routes que prennent des « milliers » de caravanes. « Ming! Ming! » Il s'offre même de nous donner un individu pour nous accompagner jusqu'à Andamâne, mais pas de bêtes de somme.

Touma-bi ment et exagère, cela est évident. Aussi n'ajoutons pas foi à ses paroles et essayons de passer dans le Kandjout par la route la plus directe, c'est-à-dire la passe de Bijik-bel que connaît Djoumber-baï, et Djoumber-baï nous servira de guide, car Sadyk déclare ne pas connaître la route de ce côté-là.

Acheter un mouton à des Kirghizes récalcitrants à Ak-tach, quand, avec nos armes, nous pourrions leur prendre le troupeau entier, n'est pas chose si facile. Craignant de déplaire aux Chinois en aidant un ennemi, aucun d'eux ne veut vendre. Cependant on amène un mouton au campement et, le prix convenu par-devant le bi, Sadyk se met incontinent à le dépecer pendant que Ménas détache à la hache, pour les peser, les fragments d'*iamba* en poids équivalent d'un certain nombre de *tengas* de Kachgar. Sur ce accourt au campement un Kirghize et, voyant le sacrifice du mouton consommé, donne les signes d'une grande agitation et animosité contre le bi. Il paraît qu'il est le propriétaire du mouton

et que le marché s'est conclu à son insu : ainsi se trouve tournée la difficulté de la responsabilité du vendeur vis-à-vis des Chinois. Mais le Kirghize, furieux et effrayé des suites probables de l'affaire, refuse d'accepter l'argent; il prétexte l'absence du cachet kachgarien sur l'iamba, invoque l'impossibilité de s'en défaire au bazar, et finit par réclamer deux tengas de supplément. Le bi, de son côté, refuse également d'accepter le prix convenu, et l'argent risque de rester dans les mains de Ménas. Nous ne poussons pas la délicatesse internationale jusqu'à ne pas manger l'excellent *chachlik*, rôti sur baguettes, que Rakhmed nous sert sans tarder. Quand la nuit est tombée, le propriétaire du mouton, revenu à de meilleurs sentiments grâce à l'obscurité, se fait remettre l'argent par Sadyk, qui est allé manger de la viande d'arkar dans la tente amie d'un aoul voisin. Djoumber-baï, très actif et dévoué, demande à enfourcher le meilleur cheval pour se rendre dans un aoul un peu éloigné où, dit-il, il trouvera deux chameaux qu'il ramènera demain matin.

Le lendemain, en attendant Djoumber-baï, nous nous préparons au départ. Mais Djoumber-baï ne vient pas. Il est midi et nous allons perdre encore une journée. Ménas et Sadyk, envoyés à sa recherche, reviennent une heure après en disant qu'on l'a vu hier soir, sur un bon cheval, se diriger du côté d'où nous sommes venus, et que probablement nous ne le reverrons pas. Le coquin, effectivement, s'était sauvé en se payant sur le meilleur de nos chevaux et sans attendre ses gages. Il relèvera en chemin les chevaux que nous avons abandonnés et, enrichi, restera avec ses amis du Rang-koul en se gardant bien de reparaître au Taldyk.

Et les Kirghizes ont raconté encore que Djoumber-baï a l'habitude de filer de la sorte chaque fois qu'il accompagne une caravane; mais il a soin de ne pas s'aventurer du côté d'Andamâne où, dans le temps, il a contracté des dettes : à l'un il doit un chameau, à l'autre seize moutons, à un troisième deux koutass, etc., et ses créanciers frustrés lui feraient payer chèrement son insolvabilité notoire.

Nous voici donc sans guide et forcés de prendre la route détournée de Basaï-Goumbaz et la passe de l'Almaïane. Mais si nous maudissons la canaillerie de ce voleur de Djoumber-baï que nous ne pouvons songer à rattraper, parce qu'avec un cheval meilleur il a une avance d'une nuit, ne maudissons pas trop ce coup du sort, quelque dur qu'il paraisse. L'enchaînement des circonstances qui favorisent ou empêchent la réussite d'une entreprise comme la nôtre est souvent tellement bizarre et imprévu, que tel fait, insignifiant ou contrariant, acquiert, par la suite, une importance grave et tourne à l'avantage. Le tout est de profiter du moment et de toutes choses.

En allant à la recherche de Djoumber-baï, Ménas a rencontré l'Afghan Abdoullah-Khân échoué, avec ses ballots de marchandises, à Ak-tach, après avoir perdu ses chevaux dans le défilé de Chindana. Comme Ménas parle le persan, ils se sont vite liés de conversation, puis d'amitié, et l'Afghan a promis de venir boire le thé au campement avant notre départ. Il y vient dans l'après-midi, car notre départ est nécessairement remis au lendemain. Rakhmed est content de parler la langue tadjique des montagnes du Zérafchâne et de son cher Samarcande, et les voilà tous, avec deux caravan-bachis

d'Och que l'Afghan emmène, à jaser en persan autour du feu et de la théière qui se vide. L'oreille, habituée si longtemps à entendre les sons durs et gutturaux du parler turc, est charmée de la musique et de la pureté phonétique de la langue persane.

Ce *saoudagar*[1] afghan se distingue au milieu de ces Kirghizes sauvages et brutes par une dignité de maintien et une supériorité intellectuelle frappantes caractérisant du reste tous ses compatriotes. Abdoullah-Khân est originaire de Ghazna. Il connaît de vue l'Inde, le Turkestan et la Tourkménie et, de ouï-dire, Londres et Orenbourg.

« Je sais, dit-il, qu'il existe à l'occident un grand daoulet farang qu'on appelle « Parijech » (Paris). Ce daoulet (pays ou gouvernement) produit les meilleures marchandises, mais elles sont chères. Il y a aussi un daoulet « américâne » plus loin que le soleil couchant, et les vaisseaux seuls peuvent y aborder.

« Votre pays est beau, dites-vous, c'est votre Cachemire, et je comprends que vous ayez hâte, comme moi, de quitter le pays de ces hommes qui ressemblent à des koutass et qui sont voleurs et menteurs. Ils me retiennent ici parce qu'ils veulent me voler et me demandent six tengas par cheval qu'ils vous loueraient pour deux tengas s'ils n'avaient pas peur des Chinois, les lâches.

« Vous avez sans doute cru, en arrivant, que j'étais un des leurs; mais vous m'avez mal jugé par l'habit

1. On appelle *saoudagar* un marchand caravanier qui frète des caravanes et les conduit d'un pays dans l'autre, comme de Kachgarie au Badakchâne, ou un marchand ambulant qui troque, chemin faisant, ses marchandises contre les produits du pays qu'il traverse.

que je porte, et voilà trop de jours que je suis forcé de subir leurs exigences.

« Je connais le pays, ses routes et ses habitants. Il pourrait m'être indifférent de vous voir contents ou mécontents, mais je vous donnerai un conseil. Je serais peiné, après avoir perdu mes chevaux, de vous voir perdre les vôtres sur la passe de Bijik-bel qui mène au Kandjout. Vos chevaux y périraient, car jamais je n'ai vu autant de neige que cette année. Prenez la route plus facile de Kizil-ravat et d'Andamâne. Vous y trouverez beaucoup de monde, une terre libre de neige et noire comme celle de l'Hindoustâne et peut-être de l'orge, car le Wakhâne n'est qu'à trois journées de marche.

« Suivez mon conseil et ne vous fiez pas à Touma-bi.

« Et si vous allez dans le Kandjout, pays de voleurs et de sauvages où le roi vient de tuer son père pour faire plaisir à ceux qui lui donnent le plus d'argent, prenez de la *matta*[1] pour donner aux habitants, car ils ne connaissent pas la valeur de votre argent et ne vous donneront rien pour ce que vous leur offrirez. Je dis la vérité. »

Ainsi parla Abdoullah-Khân et, très tard dans la nuit, nous pûmes les entendre, Ménas, Rakhmed et lui, s'entretenant des choses vécues et des pays lointains.

Le lendemain nous achetâmes à Abdoullah de la matta pour la valeur d'une charge de cheval, et c'est avec cette monnaie, débitée par coudées, que nous payerons dorénavant nos dépenses et que nous réglerons nos « pourboires ».

1. Cotonnade blanche grossière fabriquée à Kachgar et portant le cachet chinois.

Touma-bi s'est borné à nous donner un indigène qui nous accompagnera jusqu'à Andamâne. Ce guide de la dernière heure reçoit une coudée de matta et la permission de vider le fond de la marmite.

Et maintenant, en avant pour le Kandjout! Dans deux jours nous serons à Andamâne et nos chevaux seront peut-être sauvés.

Le 10 avril nous continuons à remonter la vallée du haut Ak-sou, bordée au sud par la haute chaîne de montagnes qui la sépare du Taghdoumbach (les Kirghizes prononcent *Dang-doungbach*), et au nord par celle, moins élevée, qui termine à l'est le Pamir-i-Kalane ou « Grand Pamir » des Wâkhis.

A peine sortis d'Ak-tach nous nous trouvons tout à coup en vue d'une bande nombreuse d'arkars broutant sans défiance à 300 mètres sur la pente d'un contrefort. Au premier coup de fusil, le troupeau détale vers la montagne, mais les arkars, se serrant l'un contre l'autre, augmentent les chances de notre tir et bientôt nous voyons se détacher un des leurs, évidemment blessé, et gagner la vallée où la fuite et la course sont plus faciles. A ce moment deux chiens kirghizes, spectateurs de la scène et voyant comme nous la bête aux abois, se précipitent à sa poursuite et la rabattent sur nous. Une dernière balle secoue le corps du puissant animal, mais se sentant perdu il continue sa course vertigineuse vers l'Ak-sou. Les chiens se rapprochent, ardents, volant sur la neige, le cou tendu à présent pour happer leur proie qui s'épuise. Finalement l'arkar s'abat dans un trou de neige et, furieusement, les chiens le coiffent et l'étranglent.

Il avait trois balles dans le corps dont l'une lui avait

fracassé la cuisse. Pourtant, sans les chiens, nous l'aurions perdu et c'est chose étonnante de voir la force de ces animaux que, seule, une balle au cœur ou dans la tête peut tuer du premier coup. Ssevertzoff, qui, le premier, a réussi à se procurer une dépouille d'*Ovis Poli* dans le Thiân-Chane, rapporte avoir vu des individus adultes s'élancer à la course avec cinq balles cosaques dans le corps!

L'arkar que les chiens kirghizes étaient accourus nous arrêter si à propos, était un jeune exemplaire aux cornes à peine spiralées, amaigri, et pourtant la panse était démesurément pleine. Rakhmed se promit un régal du cuissot quoique les chiens l'eussent déjà mordu, mais quand il vit les muscles du dos et la peau trouée de gros vers blancs, il préféra le mouton. La peau dégraissée et la tête dépouillée avec des peines infinies, à défaut de préparation, furent mises à sécher pour être conservées, mais les chaleurs subséquentes ne nous permirent pas de les transporter jusque dans l'Inde.

A quelques verstes d'Ak-tach nous rencontrons le cimetière d'Ak-béïd avec des méghils coupolés en briques sèches et de nombreuses tombes dont quelques-unes effondrées.

A côté d'une de ces tombes nous trouvons le nouveau guide Mirza-baï, étendu de son long et se tenant le ventre avec les signes d'une profonde angoisse empreints sur sa figure blême. Le bonhomme déclare d'une voix dolente qu'il a trop mangé, que le « père », c'est-à-dire Sadyk lui a donné la marmite à moitié pleine en lui disant de finir le reste et, dame! il a fini le reste. Et il se roule par terre jusqu'à ce que la catastrophe naturelle

éclate comme un orage bienfaisant dont chaque coup de foudre, répété jusqu'au soir, répare les suites d'une intempérance propre au Kirghize, en déchaînant le fou rire et les lazzis de ses compagnons. Et c'est un tollé comique de nos hommes quand le malheureux Mirza-baï, voulant se jucher lourdement sur un cheval chargé, fait chavirer le bât et se ramasse en geignant au milieu des bagages par terre. Il jure de ne plus obéir au père Sadyk et quand, le soir au campement, Ménas lui présente en riant la marmite à vider, il la refuse avec un regard oblique.

Et la marmite est vidée par un autre Kirghize qui vient d'arriver d'Andamâne en deux étapes, dit-il, et par des chemins très mauvais. Il a la figure entièrement barbouillée de boue sèche pour atténuer l'action de la réverbération du soleil sur la neige. Cette boue, appelée *laï*, est de la terre argileuse délayée dans de l'eau; en sèchant sur la figure, elle la recouvre d'une sorte de masque blanc.

Nous remontons lentement le fond de la vallée. La neige est devenue profonde et, ce qui est plus fatigant pour les chevaux, molle et fangeuse. Tantôt le soleil nous grille et tantôt nous sommes enveloppés de tourbillons de neige qui cachent la vue à dix pas. Le 13, nous abandonnons deux chevaux qui ne peuvent plus suivre : l'un d'eux est le mien et ce n'est pas sans un serrement de cœur que je le confie, tremblant, chancelant, couvert de sueur et ne pouvant plus faire un pas, quoique je le mène à la longe, à Rakhmed en le priant de faire son possible pour le ramener au campement. Mais je vois rentrer Rakhmed avec la selle et le harnachement : le cheval s'est couché en cherchant encore à

atteindre les brins d'herbe à portée de sa bouche. Nous n'avons pas le courage de loger une balle dans la tête de nos compagnons de peine, parce que nous espérons pour eux, qu'un Kirghize de passage viendra, avant les loups, et leur sauvera la vie en les ramenant dans un aoul voisin. Encore quelques journées comme celle-là, et nous marcherons tous à pied.

Dans la soirée nous arrivons à Kizil-Koroum auprès d'un aoul de deux tentes dont le propriétaire nous reçoit avec un *salâm-aléïkoum* de bon augure.

Et de fait, Sary-baï, tel est le nom de ce premier Kirghize abordable au Pamir, nous invite à venir camper près de sa tente où les chevaux trouveront de l'herbe. Il nous présente ses fils et envoie l'aîné chercher du combustible pour nous.

« Je n'ai point peur des Chinois, dit-il, et s'ils viennent pour me faire du mal, je m'en irai du côté de l'Alitchour ou sur l'Alaï, où j'aurai toujours une place pour dresser mon oï et faire paître mes moutons.

— En as-tu beaucoup? demande Ménas.

— Je ne sais, dit-il, le nombre de mes moutons, car je ne les ai pas comptés. Ils naissent ou meurent comme Dieu les donne. »

Et en ce moment l'un de ses fils fait rentrer au Koutâne le troupeau bêlant et apporte, enveloppés dans ses vêtements, deux agneaux nouveau-nés que suivent leurs mères inquiètes. Sary-baï a été rencontré par l'expédition Poutiata et il a pu lui rendre quelques services, ce dont il paraît fier. Au coucher du soleil, il amène ses enfants devant la tente écouter l'accordéon, et, le *tamacha* fini, se retire en disant *baricalla* et *koullouk*. A ce moment le paysage est devenu grandiose.

Devant nous s'étend la vallée longue et large de l'Ak-sou, du « petit Pamir », dans l'ombre bleue du soir; le cours de la rivière, tortueux et divisé en bras nombreux, est caché sous la glace, et se déroule vers Ak-tach entre les bords, rarement à pic, de terrasses peu élevées. En face, les montagnes bordières du sud envoient vers la vallée des contreforts réguliers qui affectent pour la plupart la forme des cornes d'un cerf-volant et figurent des cirques cratériformes à l'intérieur desquels s'amassent et se pressent les névés et de petits glaciers. Cependant, malgré cette disposition favorable des pentes, il est à remarquer combien peu les glaciers sont nombreux et étendus, non seulement sur ces montagnes, mais sur le Pamir en général. Cela tient évidemment au régime climatologique continental tout particulier au Pamir et, plus spécialement, aux changements brusques de température et de distribution des météores aqueux.

A droite, la vallée paraît fermée au loin par une barrière montagneuse à pics élevés : c'est déjà l'Hindou-Kouch. A gauche, les chaînes blanches de neige semblent s'abaisser et se réunir à l'Ak-tach dont la paroi sombre, à moitié cachée par un contrefort avancé, fait tache. Puis, à l'est, émergeant de sa base massive et large, un pic élevé s'épointe en flèche aiguë et garde encore sa rougeur au front quand tous ses voisins sont déjà dans l'ombre. Les Kirghizes l'appellent Kok-i-tcha-gui; quoique nous ne soyons pas les premiers Européens à le voir, nous lui avons donné le nom de pic Ferrier pour rendre hommage à la mémoire du grand voyageur en Asie que trop longtemps on n'a pas apprécié à sa valeur (fig. 28).

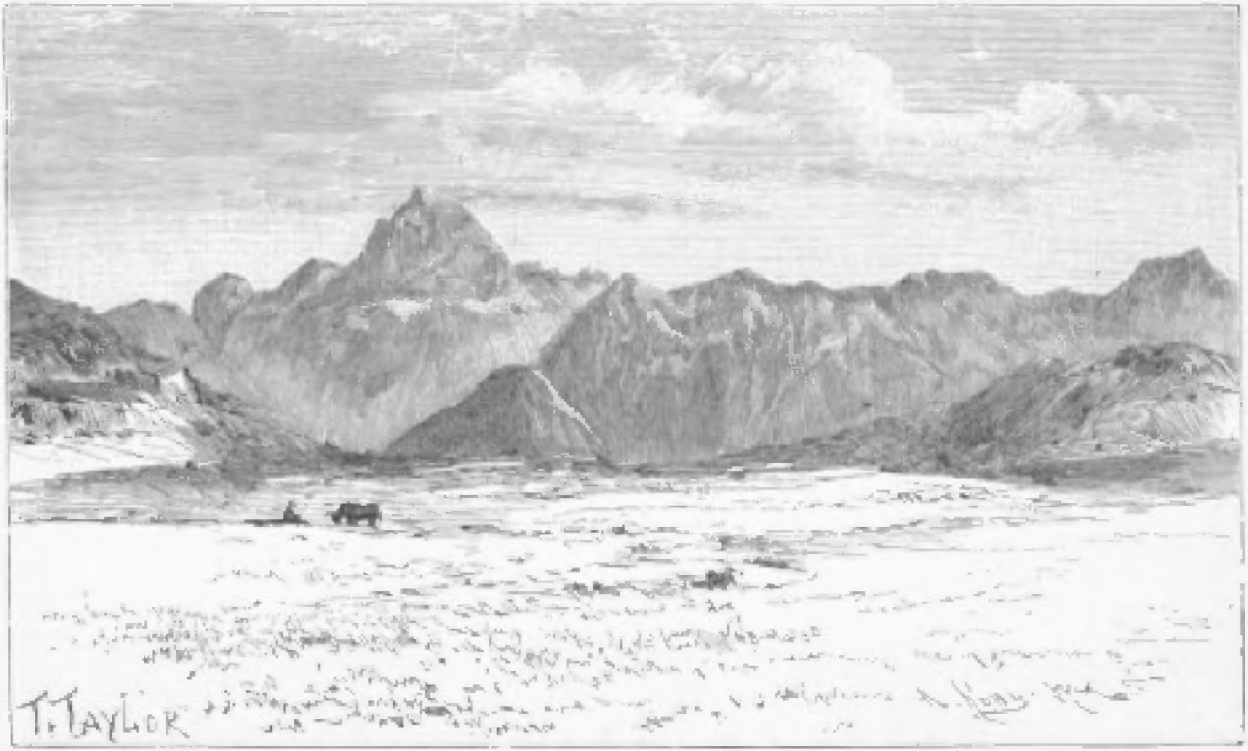

Fig. 28. — La vallée du haut Ak-sou (petit Pamir) avec le pic Ferrier. (D'après un dessin de M. Capus.)

Au premier plan de ce tableau de la nature plein de majestueuse grandeur, un petit tableau de genre attire mon attention et me fournit une note ethnographique que j'ajoute à ma collection. Sadyk se prépare à saigner le mouton que Sary-baï nous a vendu bien volontiers, et je vois en détail comment un Kirghize immole et prépare un animal de boucherie d'après le chariat. Il place le mouton sur le flanc et lui tient ou lie les pieds pour qu'il ne puisse remuer. Après avoir prononcé une fatiha, telle que « bismillah irrahim irrahman » ou « Allah akbar », il lui coupe la gorge, profondément, avec les carotides et la trachée, afin que le sang coule largement. Il dépouille ensuite l'animal de la peau en se servant de la main, et dépèce la viande sur la peau fraîche étendue en laissant la tête intacte. Il coupe et jette aux chiens comme impurs : l'appendice du cartilage xyphoïde, la crosse de l'aorte, les plexus sanguins des artères brachio-céphaliques et la matrice ou les cordons séminaux avec leurs annexes. Il fend le cœur et débarrasse surtout le corps du mouton de tous les réservoirs sanguins où le sang aurait, à son avis, pu demeurer. Il enlève aussi soigneusement, dans le creux de la main, tout le sang échappé pendant le dépeçage dans la cavité abdominale. Tout cela est fait avec une propreté et une dextérité étonnantes. La peau, la tête et les pieds restent finalement seuls et sont donnés en cadeau à celui qui a tué la bête.

Sary nous a promis des bêtes de somme et nous lui avons promis un bon *khatt* en retour. Il tient parole et le lendemain il amène un chameau et un koutass. Il demande à garder pour lui son cheval, « car, dit-il, je suis vieux et je vous montrerai la route. »

Nous cheminons au pied de la montagne sur la pente débarrassée de neige. A quelque distance de Kizil-Koroum nous rencontrons d'abord le cimetière de Makhmour-ata avec quelques grands méghils en pisé, puis l'ancien *ravat* d'Andamâne ou Endemine, dont il ne reste que les traces d'un soubassement en pierre de taille, envahi par les herbes, et quelques ruines d'anciennes constructions en briques séchées au soleil. Est-ce là peut-être l'endroit appelé Kabri-Basaï sur la carte de Forsyth? Car nos Kirghizes ne connaissent pas ce nom, pas plus que celui d'Onkoul qui veut dire « à main droite, » en turc, et qu'on trouve reproduit sur toutes les cartes du petit Pamir.

Sary-baï nous mène, après une petite étape de quatre heures sous un ciel neigeux, au bas de la vallée dans un endroit appelé Moulkalé. De nombreuses tentes de Kirghizes sont éparpillées par groupes sur les pâturages secs des alentours, et des troupeaux de koutass, de moutons et de chevaux, errent dans la campagne morose. Je vois des chevaux et des moutons habillés de feutre pour les garantir du froid. La place est bonne : il y a beaucoup d'herbe, du *terskenne* et du *chibâk*.

A peine arrivés, nous voyons venir à nous le bi, un vieux Kirghize édenté, sans un poil de barbe, accompagné de quelques autres qui lui forment une suite peu brillante. Dès les premières paroles, nous comprenons que le bi est déjà averti, qu'il est l'homme des Chinois et nous mettra des bâtons dans les roues. Il déclare que la passe d'Akdjir ou d'Almaiane est inaccessible et que du reste il lui est impossible de nous donner des hommes et des koutass.

« Allez à Langar, dans le Wakhâne, qui est à deux

journées de marche d'ici. Vous y trouverez beaucoup de koutass, « koutass, koep! koep! » et vous pourrez passer dans le Kandjout par Tach-kouprioukk. L'Ak-djir est fermé. »

Bref, c'est la répétition des scènes déjà connues du Rang-koul et d'Ak-tach avec cette différence que nous avons cinq chevaux de moins et que tous les autres sont malades. Ils ont le dos tellement abîmé qu'ils empestent le voisinage. Nous ne pouvons, avec nos seuls chevaux, aborder l'Ak-djir : ils y resteraient tous; il nous faut absolument des koutass.

Cependant, avant de recourir aux moyens extrêmes, on parlemente, on s'enquiert, on parle beaucoup. Les Kirghizes se refusent tous à aller sur l'Ak-djir. Une vieille femme a pris Ménas à part et lui dit qu'elle a été autrefois traînée en esclavage dans le Kandjout, qu'elle connaît bien la route.

« Si j'étais homme, dit-elle, je vous y mènerais bien et je vous conseille d'aller à Tach-kouprioukk. »

Enfin, vers le soir, les pourparlers finissent, momentanément, sur la promesse que nous font trois Kirghizes de nous accompagner, chacun avec un koutass, jusqu'à Langar, dans le Wakhâne.

Quelle race abjecte que ces Kara-Kirghizes pamiriens! Ils se distinguent au moral autant des Kirghizes-Kaïzaks de la plaine, leurs frères ethniques, que ceux-ci se distinguent des Sartes de la ville. Kara-Kirghizes du Pamir et Sartes du Turkestan sont aussi peu sympathiques les uns que les autres. Cependant les premiers sont forcés de livrer un dur combat pour la vie au milieu d'une nature rebelle à leurs moindres désirs de bien-être. Ils retirent toute leur subsistance de leurs

troupeaux de bétail, vivant de lait, de fromage et de la viande de bêtes mortes, connaissant à peine le pain de nom. Ils n'ont vis-à-vis des Chinois que des charges d'impôts, car jamais personne ne les a protégés des incursions et des brigandages de leurs voisins. Aussi, pour vivre dans des conditions d'existence à ce point précaire, faut-il n'avoir jamais connu un état meilleur ou avoir été forcé de le quitter pour des raisons péremptoires. Et le Pamir est devenu de la sorte un *refugium peccatorum*, où vont se retirer pour vivre mal, mais à l'abri des vendettas et de la vengeance politique ou sociale, les *out-law* des contrées environnantes, prisonniers échappés d'une civilisation plus avancée, pour aller respirer sur le Toit du Monde l'air raréfié d'une liberté de fauve.

Cette race de Kirghizes est rabougrie comme la race de leurs chevaux et de leurs moutons, comme les quelques arbustes de tamarix que nourrissent leurs vallées sans ombre. Ils sont paresseux comme leurs koutass, mais c'est là un défaut qu'atténue l'influence de l'altitude multipliant le coefficient du travail musculaire.

La valeur morale et physique d'une race est toujours une résultante des conditions de milieu transmises héréditairement.

Le lendemain matin arrivent, à notre étonnement il est vrai, les trois Kirghizes amenant les koutass qu'ils avaient promis la veille. Mais ils déclarent ne vouloir aller jusqu'au prochain manzil et demandent à être payés d'avance. Rakhmed, exaspéré, essaye de les faire marcher à coups de fouet, mais l'un deux se laisse choir à terre et refuse de faire un seul pas, en disant :

« Frappe-moi, tue-moi, je n'irai pas, avant d'avoir reçu mon khamm[1]. »

Enfin on repart. Cette longue vallée du petit Pamir commence à nous peser : voilà sept jours que nous pataugeons dans la neige fondue avec ce vent continu du sud-ouest en face, nous chamaillant tous les jours avec les Kirghizes menteurs et voleurs et toujours espérant camper le soir à Basaï-Goumbaz, sur les bords du Wakhâne-darja. Nous changeons encore une fois de koutass en route et nous arrivons dans l'après-midi à l'endroit apppelé Tchilâb ou Bourgoutia (nid de l'aigle), en face du lac Tchakmaktine ou Dourna-koul. Nous sommes bien aux sources de l'Oxus : des filets d'eau de neige coulent sur les pentes des montagnes, se dirigant vers la vallée, et s'en vont, les uns à droite, apporter leur tribut aux eaux du Wakhâne-darja, les autres à gauche, se réunir aux eaux initiales de l'Ak-sou te se perdre dans le Dourna-koul. Et cette limite des eaux est à peine indiquée par l'hésitation des filets d'eau à se diriger dans tel ou tel sens. Aucune élévation sensible à l'œil ne sépare l'origine des deux branches maîtresses d'un des plus grands fleuves de l'Asie, l'Oxus. Celui qui verrait, comme Faiz Bakch, couler l'Ak-sou vers l'est et le Wakhâne-darja vers l'ouest, ne pourrait penser que l'Ak-sou, après avoir englobé dans son parcours la moitié du Pamir, irait rejoindre au nord-est le Wakhâne-darja par une courbe de 500 kilomètres de développement et former, près de Kala-i-Waïnar, le Pandj qui n'attend plus à sa sortie des contreforts du Pamir que la rivière grossie de l'Alaï, le Wakch, pour

1. Pièce de matta.

dérouler dans la plaine de la Bactriane, sous le nom d'Amou-darja, ce fleuve majestueux qui vit éclore sur ses rives les premières civilisations de l'Asie centrale.

A quelques pas de notre campement sourd, du flanc de la montagne, une source limpide dont les eaux se perdent dans les boursouflures herbeuses amassées au devant d'elle. Le *terskenne* a fait place au *chivâk*, touffes d'arbustes nains de papilionacées et de labiées, qui fournissent un combustible de mauvaise qualité. Comme l'herbe sèche abonde aux alentours et que nous ne craignons plus de voir arriver les Chinois pour nous barrer le chemin, on donnera aux chevaux et aux hommes un jour de repos afin que ceux-ci puissent soigner le dos de ceux-là.

Ménas part dans la soirée vers l'aoul voisin et ramène le lendemain trois forts koutass avec leur propriétaire qui nous accompagnera jusqu'à Langar en ayant soin de déclarer qu'il ne fera pas un pas au delà. Et par une chance à laquelle nous ne nous attendions pas, il nous arrive dans la même soirée deux autres Kirghizes avec deux koutass, allant tailler du bois dans la vallée de Tach-kouprioukk, ce qui élève le nombre des koutass à huit et nous permettra de faire marcher nos chevaux malades à vide. Il s'agit de veiller à ce que les huit koutass et les trois propriétaires ne se sauvent pas, car on les a payés au prix énorme de 2 *khamm*, c'est-à-dire deux pièces de cotonnade par yack et par jour, et ils se promettent une augmentation. Ménas, de son côté, se promet, une fois dans le Wakhâne, de leur accorder, à la première réclamation, un supplément en monnaie de bâton comptée sur leur dos. Pour les empêcher de se sauver pendant la nuit, il les oblige à

coucher près de lui en attachant, sans qu'ils le sachent, le pan de leur fourrure par une ficelle à la sienne, de façon à ce que leurs mouvements, pendant le sommeil, le réveillent et l'avertissent de leurs intentions.

Il nous arrive encore, dans l'après-midi, deux individus bizarres dont l'un se fait reconnaître de suite par les traits réguliers et le teint de sa figure, par sa stature svelte et ses mouvements plus élégants, pour un Afghan affublé d'un costume kirghize. Il vient à nous pour nous présenter son salâm et une écuelle pleine de *kaimak* (crème de lait de brebis), en regrettant de ne pas avoir un koutass pour nous accompagner. C'est un individu jeune encore, qui se dit de Caboul d'où la dernière révolution l'aurait chassé. Il est plus probable que c'est quelque vilaine affaire de meurtre. Bref, il s'est marié avec une femme kirghize d'un aoul du voisinage. Il est père, ce qui l'a retenu, dit-il, jusqu'alors dans ce pays trop froid qu'il voudrait quitter l'année prochaine pour aller dans l'Inde. Le Kirghize qui l'accompagne est son beau-père. C'est un vieux, tout maigre, tout os, avec une figure avenante, aux traits mogols moins accusés et une grosse tête qu'il entoure d'un bout de matta en guise de turban. Cette dernière particularité le qualifie de moullah, mais il est plus : il a nom Nour-djane-khalifa et qualité d'ichâne et de Pir, c'est-à-dire de saint personnage allant, de pays en pays, d'aoul en aoul, distribuer la parole du prophète et prêcher d'exemple les vertus d'une vie sainte. Aussi vit-il de la pieuse charité des Kirghizes lui donnant, qui un bout de matta, qui une fourrure, du lait, d'aucuns même un mouton. Tous les ans il va faire un pèlerinage à Khodjent, dans le Turkestan, pour faire salâm à un

khalifa plus grand que lui et lui apporter une partie de ses aumônes pieuses converties en argent. Il y va faire « la-illala » dit Rakhmed. Cet homme est singulièrement serviable et ses manières et ses paroles d'honnête homme tranchent crûment sur les agissements et les menteries continuelles des autres Kirghizes.

« Je ne crains, dit-il, ni les hommes ni les Chinois, je ne crains que Dieu et de mal faire. Je vous accompagnerai volontiers à pied; je connais le chemin du Kandjout et je puis vous être utile. Vous me donnerez quelque chose ou vous ne me donnerez rien : je serai content d'avoir fait une bonne action. Je vous aiderai, car Dieu m'a aidé. »

Et sans doute le Pir fait allusion à la vie qu'il a menée dans sa jeunesse. Alors, dit-on, ce fut un brigand redouté, grand voleur de troupeaux et détrousseur de caravanes, un *chaïtane* (diable) dans la peau d'un homme. Depuis lors, il a changé complètement et veut racheter ses fautes en priant du matin au soir, assis, les jambes croisées et les mains étendues, oscillant du torse et murmurant des fatihas et des souras en sourdine. Brave et honnête Pir Nour-djane-khalifa! Tu as rendu des services fidèles à des Faranguis Kafirs sans jamais te plaindre ni mettre une condition à ton dévouement : que le chemin de la vie te soit plus facile que ceux du Pamir et du Kandjout!

Dès ce jour, le Pir fait partie de notre troupe en qualité de guide. Le soir, il crie le *mamaz* au coucher du soleil. Et ce soleil nous le voyons, pour la dernière fois, dorer à l'est le sommet du pic Ferrier.

Le lendemain en effet, 18 avril, nous quittons la

vallée de l'Ak-sou pour suivre, le long du Wakhânè-darja, la gorge étroite qui mène au Wakhâne.

Sur la limite des eaux des deux rivières, des collines argileuses fortement colorées en jaune renferment de l'alun exploité par les Kirghizes pour la teinture, d'où le nom d'Adjik-tach donné à cet endroit. Un peu plus loin nous rencontrons les ruines et les tombeaux de Basaï-Goumbaz, situés en face de la vallée d'Ak-djir ou d'Almaïane qui mène au Kandjout. Il y a quelques mois cette passe a été traversée par le colonel anglais Lockardt, de la commission de délimitation anglo-russe des frontières de l'Afghanistan. Basa, me dit le Pir, est le nom du principal personnage enterré en cet endroit. Il fut, paraît-il, tué par les Kandjoutis lors d'une incursion de brigandage qu'ils firent sur le Pamir. Les tombes moins élevées qui entourent le méghil principal seraient celles de ses compagnons d'infortune.

Au fur et à mesure que nous descendons la vallée, la flore devient plus riche et la neige moins abondante. Des armoises et des Labiées odorantes s'écrasent sous le pied des chevaux et répandent un arome pénétrant; des scabieuses et des aulx se font reconnaître sur les pentes de la montagne et des touffes d'*Irghaï* (*Mespilus* sp.) aux tons rouges, se trouvent prises dans les glaces de la rivière. Un vent glacial, intolérable par sa persistance, souffle avec force dans ce couloir étroit qu'il remonte en ricochant contre les parois. Pourtant le thermomètre se maintient au-dessus de zéro jusqu'au soir et ne tombe pas au-dessous de — 5 degrés centigrades pendant la nuit. La veille nous avons campé à 14300 pieds, aujourd'hui nous sommes

descendus de 900 pieds. Nous éprouvons tous un soulagement considérable d'être enfin sortis de la neige et de cette longue vallée de l'Ak-sou qu'allongeait encore notre impatience d'avancer.

Nous sommes maintenant dans le Wakhâne et le Pamir est franchi entièrement : nous ne sommes plus qu'à quelques journées de marche de la ligne rouge qui marque, sur nos cartes, la frontière des possessions anglaises. Demain nous serons à Langar chez les Wâkhis où nous trouverons des bêtes de somme et, sans doute, de l'orge pour nos chevaux.

Et le *khalila* qui avait menacé, il y a quelques jours, d'envahir l'esprit de Rakhmed, est chassé par de gais propos : malgré le froid sensible, au campement d'Akbeless, nous entendons fort tard les exclamations des Kirghizes attentifs à la voix du conteur les émerveillant du récit de ses dramatiques histoires.

Le lendemain nous continuons à descendre le long de la rivière, mais la couche de glace qui la recouvre n'est déjà plus assez solide pour nous permettre d'utiliser cette route commode et plus rapide qu'emploient tous les indigènes en hiver. Aussi sommes-nous obligés de couper, par des passes d'un accès raide quoiqu'elles ne soient pas très élevées, trois contreforts rétrécissant la vallée au point de ne pas laisser de sentier entre leur paroi et la rivière. Les arkars et les kiiks se promènent en troupeaux sur les hauteurs des pentes d'éboulis et, nous épiant de loin, se moquent de nos ruses et de nos efforts pour les approcher. Les schistes ardoisiers, le jaspe multicolore, alternent avec les roches éruptives granitiques affleurant parfois dans le bas de la vallée. Le paysage est nu et sauvage :

nous sommes toujours au-dessus de 12000 pieds d'altitude et aucun arbre, à peine quelques arbustes nains de tamarix et d'irghaï, timidement blottis dans les criques étroites de la rivière, affrontent les froids de ce climat inhospitalier. Il y croît aussi, parmi quelques autres plantes herbacées, une Salsolacée que les Kirghizes appellent *Tchekendé* et dont ils se servent comme de tabac. Après l'avoir fait griller sur le feu jusqu'à ce qu'elle soit réduite en cendres, ils obtiennent en secouant et en pulvérisant celles-ci sur un plat, une poudre âcre dont ils placent de fortes pincées sous la langue, ce qui est la façon d'employer le tabac en poudre, ou *noss*, de tous les indigènes du Turkestan. Les Kirghizes du Pamir ne fument jamais et ne savent pas manier le tchilim.

Mais nous voici arrivés à Langar. Le Pir est très intrigué de ne pas apercevoir les troupeaux de koutass ni les pâtres wakhis qu'il espérait y trouver. Il y a bien sur le sol des traces abondantes de leur séjour antérieur, mais la bouse d'yak est sèche et les flaques d'eau, dans l'empreinte de leurs pas, sont gelées. Après une courte halte, à l'abri du vent derrière un énorme bloc calcaire noirci par la fumée des campements de pâtres, nous allons dresser notre tente dans un ravin non loin d'une hutte en pierres entassées qu'on aperçoit plus bas, au tournant étranglé du ravin.

Et le Pir, ne perdant pas son temps à se reposer des fatigues de l'étape, repart de suite avec Sadyk pour découvrir la retraite des bergers et inspecter les environs. Il revient au bout d'un temps assez long, accompagné d'un Wâkhi d'aspect sauvage qui ne parle que son dialecte. Rakhmed ne le comprend pas du tout

et Ménas déclare que c'est du kurde. Mais le Pir et quelques-uns de nos Kirghizes parlent le wâkhi et nous servent d'interprètes. D'autres surviennent et, voyant avec nous le Pir qu'ils connaissent sans doute, s'apprivoisent rapidement. Ces hommes ont le type aryen prononcé, avec le nez légèrement aquilin, les yeux droits, les sourcils arqués et la barbe et les cheveux fournis. La plupart sont bruns avec des yeux noirs, quelques-uns blonds avec des yeux gris et l'un d'eux est roussâtre. Ils ont en somme le type assez « européen » et si on leur changeait le tchakman en fil de laine grossier, le bonnet de fourrure entouré d'un morceau d'étoffe et les ghaltchas en cuir, chaussant des pieds entourés de matta (fig. 29), contre un costume européen, ils pourraient passer, les uns pour des méridionaux, les autres pour des hommes du nord ou de l'est.

L'un d'eux, jeune adolescent aux allures féminines, porte ses cheveux blonds en longues boucles s'échappant de dessous son bonnet de fourrure et semble être, de la part de ses compagnons, l'objet d'attentions spéciales. Un autre, brun, fort en apparence, parle d'une voix de fausset des plus comiques et se distingue en outre par un collier de sachets rouges que le moullah lui a donnés pour le préserver du haut mal. Il motive son refus de me les laisser contre une bonne récompense en disant :

« Je suis malade, c'est pour cela que je les porte et les garde. »

Ils sont musulmans chiïtes comme presque toutes les tribus aryennes des vallées de l'Hindou-Kouch, mais la haine entre eux et les Kirghizes sounites du Pamir n'est point aussi forte que celle qui existe par exemple entre les Turcomans sounites et les Persans ou Kizil-

Fig. 29. — Indigènes du Wakhâne. (D'après une photographie de M. Capus.)

baches chiïtes : car les Wakhis sont pacifiques et les Kirghizes ont besoin d'eux. Ils paraissent en somme aussi voleurs les uns que les autres, avec cette différence que les Wâkhis sont plus retors et cachent leurs tromperies sous une apparence moins rébarbative et plus sympathique à l'Européen au premier abord.

Grâce au Pir et à ses conseils persuasifs, les bergers wakhis se décident à nous promettre pour le lendemain huit koutass qui doivent nous accompagner vers la passe du Kandjout. A présent que nous sommes près de la passe de Tach-Kouprioukk, réputée la meilleure à Andamane, les Kirghizes et les Wâkhis sont d'accord pour nous dire qu'on ne peut gagner le Kandjout à cette époque-ci que par le Bijik-bel ou l'Ak-djir! Mais cette fois nous avons des bêtes de somme : nous voulons tenter le passage par un effort suprême de nos chevaux et voir, de nos yeux, si la porte de l'Inde la moins connue nous sera fermée.

Nous voici en effet arrivés au pied de l'Hindou-Kouch. Seule cette immense barrière hérissée de pics blancs nous sépare du bassin de l'Indus (fig. 30). Il nous semble que cette muraille nous cache un monde inconnu et qu'au delà on doit respirer un autre air et voir un ciel plus bleu. Du bas de la vallée très étroite, en levant les yeux vers le sud, le regard est attiré par un pic géant auquel les Russes ont donné le nom de pic Jilinsky. L'imagination, nous transportant sur ses ailes au sommet de cette pointe blanche, rêve de voir au loin la riche plaine de l'Indus, le Punjab et le Radjpoutana avec les palais de Lahore et d'Amritsar : le soleil et la vie exubérante sous un ciel couleur émeraude. Puis, du côté opposé, vers le nord, dans un

tumultueux débordement de montagnes, les chaînes sans nombre du Pamir, un ciel plus vert tantôt et tantôt bouleversé par le combat des nuages accumulés, couvant la tempête.

On se sent oppressé à la longue par ces montagnes sans fin qui enserrent l'horizon tous les jours, depuis des mois; on voudrait revoir la plaine, l'espace où le regard peut vagabonder comme dans la steppe. On souhaite à chaque tournant de contrefort d'avoir enfin une échappée sur une étendue de pays plat; mais, malgré la

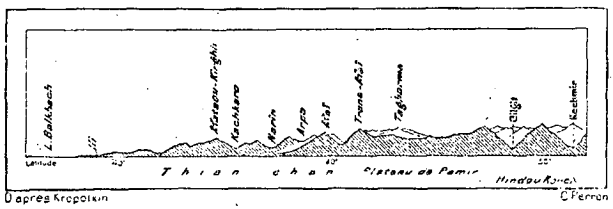

Fig. 30. — Profil N.-S., des plaines du Turkestan à l'Inde.

conscience d'une attente vaine, on éprouve à chaque fois une déception comme doit l'éprouver cette coccinelle qui court d'un doigt à l'autre, escaladant à nouveau celui qu'on lui avance et qu'elle vient à peine de quitter.

Cependant notre tâche est loin d'être finie dans la montagne. Nous sommes à environ 300 kilomètres à vol d'oiseau de la vallée de Cachemire et à 400 de la plaine de Raval-Pindi. Nous en sommes séparés par toute l'épaisseur du système de l'Hindou-Kouch et une partie des contreforts du Karakoroum et de l'Himalaya. Nous avons fini heureusement le voyage du Pamir, nous commençons celui de l'Inde.

IX

LA PASSE DE BAIKARA ET LE PASSAGE DE L'HINDOU-KOUCH.

Voyageur et lecteur. — Départ pour le Kandjout. — Chaîne du Mouss-Tag. — La passe de Baïkara. — Dualisme des noms géographiques. — La première herbe fraîche. — Le Pir comme *joulbachi*. — La caravane dans la neige. — Fausse joie. — Le campement de Zardsotte. — Le pic Jacquemont. — Fuite des Wakhis avec les koutass. — La passe est fermée. — Retour à Langar. — Les chiens wâkhis. — Rencontre inopinée d'Abdoullah. — Nouvelles des Chinois. Aventures des Kirghizes d'Ak-tach et du Mourguâb. — Le *Pir* retourne à Andamane. — Kirghizes voleurs. — Perte de quatre chevaux. Retour du Pir et ses adieux. — Départ de Sadyk et d'Abdou-reçoul. — Continuation du voyage dans le Wakhâne. — De nouveau les Afghans. — Passage du Baroghil. — L'Indus et l'Oxus. — Captivité dans le Tchitral. — Arrivée à Cachemire. — Conclusion.

Si le voyageur se laisse facilement entraîner au récit détaillé des épisodes qui ont marqué son voyage, s'il se plaît à raconter les aventures sombres ou gaies qui l'ont émotionné lui-même, les pays et leurs habitants qui l'ont intéressé; s'il est désireux de donner au lecteur un reflet des souvenirs qui se pressent dans son esprit, il doit considérer que sa mission consiste à rendre compte, non de sa personne, mais de ce qu'il a vu autour de lui, non de ses peines, mais de ses découvertes, et que, s'il veut contenter le désir du lecteur qui est de s'instruire, il ambitionnera de se faire récompenser par

un « ceci est intéressant » plutôt que d'une pensée de commisération ou d'admiration. Le voyageur achète, au prix des fatigues et des privations, le plaisir des yeux à la vue des paysages grandioses et des manifestations sublimes de la nature; il acquiert la satisfaction incomparable de la difficulté vaincue et de la découverte faite. Vivant sous le charme de l'inconnu, dans l'attente de l'imprévu, il est heureux d'apporter des pays lointains, aux chantiers de la science, quelques cailloux pour l'édifice universel du savoir humain. Il n'est pas à plaindre. — Je me trompe, plaignons-le, quand, après avoir dépensé toutes les forces de son initiative, de son intelligence et de sa santé, il rencontre l'incrédulité, l'indifférence, quelquefois l'ingratitude ou les reproches de ne pas avoir réussi.

Après avoir mené le lecteur sur le faîte du monde et l'avoir laissé à Langar chez les bergers wâkhis, il nous reste à lui montrer le chemin par où il pourra sortir de cette vallée du Wakhâne-darja (fig. 31), une des gouttières du Toit du monde, sans qu'il soit obligé de la suivre sur ses rives étroites et accidentées, au travers des pays afghans, où l'émir de Caboul l'arrêterait dès les premiers pas, à moins toutefois qu'il ne soit Anglais et chargé d'une mission politique spéciale.

Au point géographique où nous sommes, nous pouvons gagner l'Inde par le pays du Kandjout, visité pour la première fois, il y a quelques mois, par le colonel Lockart; ou bien, allant plus en aval, plus à l'ouest, passer par-dessus l'Hindou-Kouch, dans le pays de Iassine d'un côté ou dans le Tchitral de l'autre, par la passe de Baroghil.

Le Kandjout nous tentait : l'exploration de ce pays.

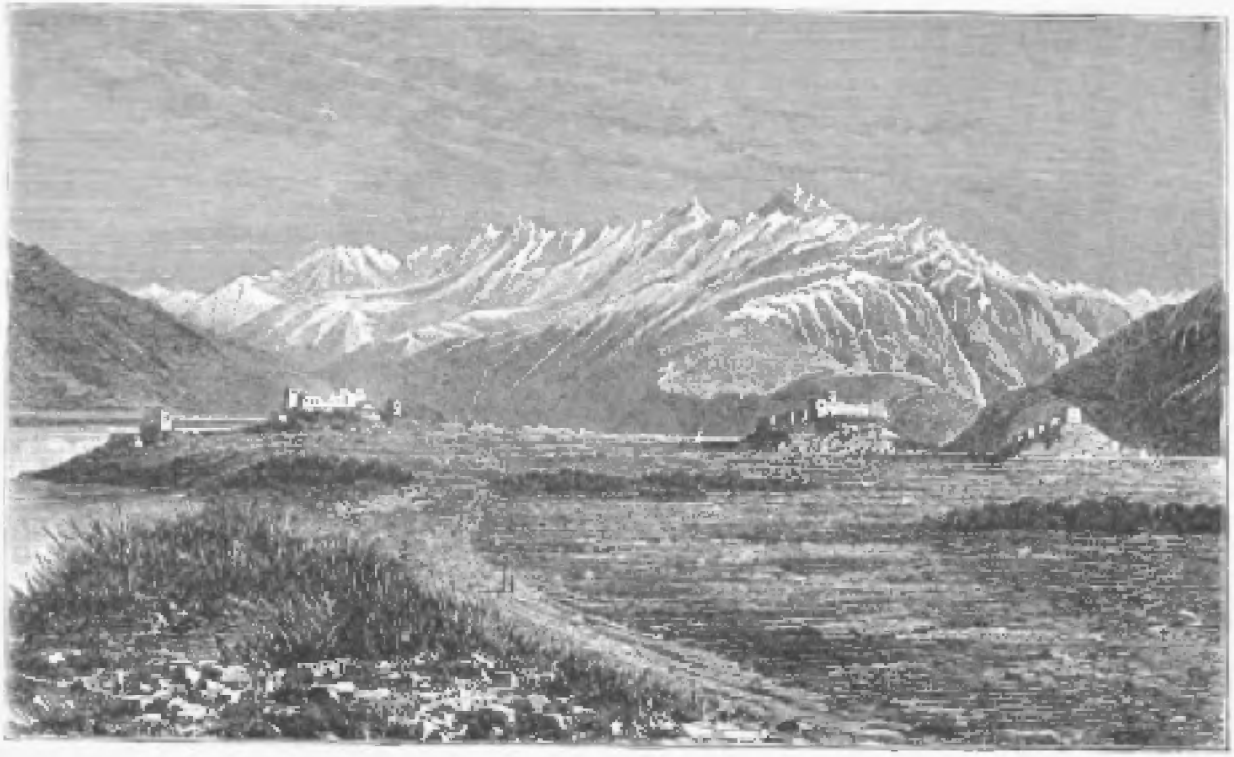

Fig. 51. — Kila Pandja sur le Wakhano-darja (Oxus). — Forts au pied du Pamir. (D'après M. Gordon.)

plus intéressant que celui du Kâfirs, était dans le programme que nous nous étions tracé et nous pensions qu'une fois les difficultés du passage par-dessus la chaîne du Moustag vaincues, notre qualité neutre de Faranguis et quelques cadeaux au prince du pays nous en entr'ouvriraient les portes aussi larges que le permettraient les gorges fort étroites qui servent de repaire à ses habitants réputés très sauvages, très brigands et relativement indépendants.

Aussi, au lieu de poursuivre notre voyage vers le Wakhâne, partions-nous le 20 avril, avec les koutass loués chez les bergers wâkhis, dans la direction du sud-est, nous enfonçant dans ce dédale de vallées étroites et de chaînes de montagnes neigeuses et contorsionnées qui caractérisent cette partie du système orographique pré-pamirien. C'est là en effet que semble se terminer cette longue chaîne de l'Hindou-Kouch, naissant aux monticules de la Turcménie méridionale, et que commence, pour continuer l'immense arête méridiennale vers le sud-est et rejoindre ensuite le Kouen-Loun, la chaîne du Karakoroum, que les caravanes de Kachgar à Ladak passent à plus de 18 000 pieds d'altitude.

La région que nous allions visiter était entièrement inconnue et la valeur des renseignements que nous donnaient les indigènes précaire. La passe portait le nom de Tach-Kouprioukk, « pont de pierre », chez les Kirghizes, et de Baïkarra chez les Wâkhis. Je ferai remarquer à ce propos combien sont diverses certaines appellations d'endroits qu'enregistrent les voyageurs dans ces pays, suivant qu'ils tirent leurs nomenclatures des Wâkhis ou des Kirghizes. Le lac Tchakmaktine porte encore les noms de Dourna-koul, Oï-koul,

Gaz-koul et Tourdounin-koul; la passe d'Almaïane s'appelle aussi Ak-djir; la rivière du Wakhâne s'appelle Ak-sou, Wakhâne-darja, Pandj, Sarhadd-darja et Ab-i-chipri. Les Wâkhis connaissent un Pamir-i-Kalane, un Pamir-i-Khourd, c'est-à-dire un grand et un petit Pamir que ne connaissent point les Kirghizes. Et le Kirghize à qui on demandera la situation de tel endroit qu'on désigne par son nom wâkhi répondra que cela n'existe pas.

Grande fut notre joie, et plus grande celle de nos chevaux, de rencontrer inopinément dans la première vallée où nous étions entrés, vallée bien abritée du vent et du froid, les premières pousses vertes d'une herbe fraîche et succulente. La neige y était rare; la rivière coulait, limpide encore, à jour, et des saules, presque des arbres, s'étaient parés du vêtement d'or de leurs chatons épanouis.

Cet aspect inattendu réjouissait le cœur : nous allions donc enfin trouver une passe abordable, car cette vallée de Siah-ôb semblait se continuer dans les mêmes conditions vers le sud-est.

Mais notre joie fut de courte durée. Le soir nous campons au koutane de Baïkarra et déjà nous voyons se dresser devant nous des montagnes de neige et la vallée se resserrer au fond. Les Wâkhis parlent de s'en retourner, pleurant d'avance leurs koutass qu'ils voient déjà morts.

Le Pir et Sadyk, certains de revenir par la même route, quoi qu'il arrive, cachent dans une fente de rocher les quelques frusques qu'ils ont traînés avec eux jusqu'alors. Le Pir, par scrupule d'honnêteté, étale devant moi, sans que j'en devine d'abord le motif, le

contenu d'un vieux sac de toile, son coffre-fort. Et je vois apparaître une vieille écuelle étamée, une cuiller en bois, un morceau de feutre et un sac contenant de la vieille ferraille. Après avoir caché ces richesses avec les précautions nécessaires pour les soustraire aux yeux des Wakhis, le Pir se déclare prêt à marcher en avant et à nous servir de *ioulbachi*. Sadyk en fait de même et ils laissent tous deux leurs chevaux au pâturage jusqu'au retour.

Le lendemain, nous remontons la rivière de Siah-ôb dans la direction du sud. Bientôt nous recommençons la lutte contre la neige, aussi profonde et moins résistante que sur l'Alaï. Pendant quatre jours nous repassons par les plus mauvaises situations du Taldyk et du Kizil-art. Tantôt les hommes et les chevaux s'embourbent jusqu'au cou dans la neige, tantôt ils roulent, les uns et les autres, sur les pentes glissantes. Ici il faut porter les bagages à dos d'homme et haler les bêtes avec des cordes, là il faut tailler des marches dans la glace et c'est par des prodiges d'équilibre et d'adresse qu'ils se préservent de la chute fatale.

Mais l'épuisement ne tarde pas à revenir avec l'altitude. Nous sommes remontés à 15 000 pieds. Nous avançons de quelques kilomètres par jour et pourtant nous sommes en marche du lever au coucher du soleil. Il n'y a plus d'orge pour donner aux chevaux; ils broutent maintenant le *chivôk*, le bois des tamarix nains, et viennent mordre le sac qui contient notre provision de pain. Les plus faibles restent en route, immobiles, la tête basse : ils ont marché jusqu'au bout.

Le quatrième jour, au matin, le Pir prend son bâton.

relève les pans de son khalat comme il le fait d'ordinaire en marche et, sans attendre que les koutass soient chargés, se met en route vers le haut de la vallée en disant qu'il va explorer le chemin. Nous sommes à ce moment en face d'un magnifique glacier, derrière un contrefort avancé qui nous empêche de voir en amont où la vallée semble s'élargir. Le Pir reste longtemps parti, si longtemps que nous commençons à le soupçonner de la feinte de Djoumber-baï à Ak-tach, lorsqu'enfin on voit apparaître sa grande figure émaciée revenant vers le campement. — « Ioul iakchi! » (La route est bonne), dit-il d'un ton joyeux en désignant le tournant du contrefort et en s'apprêtant à reprendre avec nous le chemin que ses pas alertes venaient de tracer dans la neige moins profonde.

Et l'on se remet en route. Bientôt, en effet, le sentier d'été apparaît sur le sol nu marqué des traces du passage des cavaliers antérieurs. Le Pir est content : il ramasse une boule sèche de crottin de cheval et, la prenant à témoin de l'existence d'une passe accessible aux cavaliers, il nous fait espérer une prompte arrivée au Kandjout. On s'attend à chaque tournant de rocher à voir apparaître au loin la passe tant désirée. A un certain moment Sadyk s'écrie avec conviction : « Voilà le Kanjout, nous sommes sur la terre des Kanjoutis! » — Hélas, non! nous remontons toujours la même rivière et il faut qu'elle diminue encore considérablement avant d'être source initiale.

Nous campons ce soir-là par 17 000 pieds d'altitude, en face d'un autre beau glacier, sur une place légèrement tapissée d'herbe. Cet endroit est appelé Zardsott par les Wâkhis. Nous sommes bien encore à une

journée de marche de la passe. Demain sans doute nous pourrons voir couler l'eau vers le sud dans l'Indus!

Et sur cette pensée réconfortante tous s'endorment d'un sommeil lourd, trop lourd pour entendre dans la nuit les Wâkhis se lever silencieusement, rassembler leurs koutass et s'enfuir à la faveur de la fatigue générale. Personne n'a rien entendu et deux chiens qu'ils avaient avec eux, et qui nous restent, n'ont même pas donné de la voix. Nous voilà de nouveau réduits à charger nos pauvres chevaux, le moins possible, car nous allons brûler la moitié de nos faibles bagages et essayer de gagner le Kandjout à petites journées.

Mais auparavant il faut s'assurer de l'état de la passe. A cet effet Bonvalot, le Pir et Rakhmed partent dans la matinée avec trois chevaux à qui on a donné les dernières poignées d'orge tenues en réserve pour cette occasion suprême.

Nous sommes assaillis pendant cette journée néfaste par une tempête de neige d'une force extraordinaire. Les explorateurs de la passe reviennent avant la nuit. Ils ont deviné, plutôt que vu, la passe à travers un rideau de neige à environ 10 verstes de notre campement. Elle est complètement fermée par les neiges et un piéton n'y arriverait pas. Le Pir s'est hasardé en avant : on l'a vu un instant s'enfoncer de plus en plus dans la nappe blanche, puis la tempête l'a caché. On l'a attendu longtemps, le croyant perdu à la fin, lorsqu'il arrive avant l'obscurité et raconte qu'il a eu beaucoup de peine à sortir de la neige haute de plus de deux fois la taille d'un cavalier, qu'il n'a pu atteindre le sommet de la passe et qu'il faut retourner. Allah akbar!

Il nous reste neuf chevaux. Nous passerons dans l'Inde par le Wakhâne, la passe de Baroghil et le Iassine. Peut-être pourrons-nous, de Guilguit, remonter par Nagar dans le Kandjout. Et pendant que, sous la tente, nous tirons des plans pour l'avenir et le chemin à prendre, dehors, dans la nuit noire, le vent hurle dans la montagne et la neige fouette obliquement le sol en s'accumulant sur le campement et dans les ravins.

Le lendemain, dans une éclaircie, nous apercevons une dernière fois le pic élevé, aux formes géantes, qui s'élève hardi et élégant à la fois, au fond sud-est de la vallée de Zardsott à une hauteur de plus de 22 000 pieds. Il nous revient à ce moment que Jacquemont, le grand voyageur et le charmant écrivain, un des premiers explorateurs du nord de l'Inde et de ceux qu'on prend pour modèles, a droit au tribut d'admiration de ceux qui marchent sur ses traces : nous connaissons dorénavant ce pic de la chaîne du Moustag sous le nom de pic Jacquemont.

Cependant nos chevaux sont trop faibles pour porter leurs charges. Nous laissons Ménas à Zardsott avec les bagages, de la farine et de la viande pour cinq jours, et nous retournerons à Langar d'où nous lui enverrons des koutass à tout prix; puis nous continuerons sur le Wakhâne.

Deux jours après nous sommes de nouveau sur les bords du Wakhâne-darja. Mais le Pir a beau fureter tous les recoins de la vallée : des Wâkhis et de leurs koutass aucune trace. Évidemment, nous sachant dans l'impossibilité de continuer la route et craignant les représailles au retour, ils se sont sauvés vers le bas de la vallée. Que faire pour venir au secours de Ménas? Le

Pir s'offre de nous tirer d'embarras. Il retournera à Andamane pour nous amener des yacks en usant de tout son crédit et, au besoin, il prendra un vieux cheval et le koutass de son gendre. Il nous achètera aussi un mouton, car les provisions sont épuisées; il nous reste de la farine et un peu de graisse de mouton pour faire de la bouillie, du *tchouchma:*

Le Pir engage sa parole d'ichâne : il la tiendra.

Nous voilà condamnés à passer au moins une semaine dans ce triste ravin de Langar. La neige tombe mollement et tantôt voile le paysage, tantôt fuit devant la tempête soufflant par rafales. Les chiens wâkhis sont devenus nos fidèles gardiens, attentifs au moindre bruit insolite.

Dans l'après-midi de la première journée, nous étions couchés sous la tente, suivant du regard la course folle des flocons de neige, quand Pamer, le plus vigilant de nos chiens, s'élance tout à coup furieusement sur la pente qui donne accès à une sorte de plateau étendu où les Wakhis faisaient paître leurs troupeaux. Rakhmed, flairant du nouveau, suit le chien et quelques instants plus tard on entend le bruit d'une conversation animée se rapprochant avec les accents d'une voix connue. Quelques instants après Rakhmed introduit sous la tente la figure déjà connue d'Abdoullah-Khan, l'Afghan d'Ak-tach. Le Saoudagar avait pu réunir enfin des moyens de transport, et c'est avec une caravane de Kirghizes et de koutass, portant ses ballots de marchandises, qu'il s'était fait surprendre fort à propos par l'oreille fine de notre chien, pendant qu'il allait passer inaperçu sur le haut du plateau. Abdoullah-Khan va nous céder quelques koutass, il le faut absolument, afin

qu'on puisse aller prendre Ménas et les bagages. Il est d'accord tout de suite, mais les Kirghizes s'y refusent d'abord, car ils s'attendent à partager le sort de ceux qui nous ont laissé partir du Pamir. L'Afghan raconte en effet que, cinq jours après notre départ d'Ak-tach, est venu de Kachgar un officier chinois avec quelques hommes ayant pour mission de rassembler les Kirghizes du Pamir et de nous empêcher de continuer notre voyage.

Les malheureux Kirghizes répondirent, dit-il, qu'ils nous auraient bien arrêtés si nous n'avions eu des fusils tirant vingt cartouches à une distance de 5000 pas, des sabres et des revolvers. Ils auraient même voulu nous rejoindre sur le territoire de Wakhâne et nous ramener de force, s'ils n'avaient craint d'avoir beaucoup des leurs tués par les fusils à répétition et si Abdoullah ne leur avait fait observer que le Wakhâne est terre afghane et soustraite à l'autorité de Kachgar. Là-dessus les Chinois seraient partis après avoir pris note de tous ceux qui nous avaient vendu un mouton, servi de guide ou loué des bêtes de somme, en leur promettant la confiscation de leurs biens et une punition exemplaire. Ils auraient, en s'en allant, emmené à Kachgar le Karaoul-Begui du Mourguâb, coupable de nous avoir laissé partir du Rang-Koul.

De toutes ces histoires, vraies selon les apparences, il résulte, pour nous, que les Kirghizes de la caravane d'Abdoullah ne veulent en aucune façon se compromettre en nous aidant à sortir d'un mauvais pas. Ce n'est qu'après de longs pourparlers — nous n'userons de la violence qu'au dernier moment — que Sadyk et Abdoullah les déterminent à nous louer cinq koutass à

raison du prix énorme de 5 pièces de matta par jour et par koutass, soit 125 *khamm* pour les cinq jours que doit durer le voyage. Ils partent enfin avec l'infatigable Sadyk : le brave homme a des muscles d'acier.

Bonvalot prie le chef des Kirghizes de lui tailler dans les fourrés de Baïkarra un bon et solide bâton, ce que l'autre promet sans demander à quel usage ce bâton est destiné. Il a eu l'esprit, du reste, de ne jamais l'apprendre, car, au retour, il avait jugé prudent de retourner sur le Pamir sans passer par notre campement.

Trois jours après, le Pir est revenu d'Andamane. Le vieux Nour-Djane-Divana a tenu sa parole, honnêtement et malgré tout ce que son dévouement va lui coûter de peines et de persécutions. Les Kirghizes du Pamir ont, en effet, tout mis sur son dos, l'accusant comme le principal coupable de nous avoir fourni les moyens d'avancer. Le Pir s'attend à être emmené et emprisonné à Kachgar. Il se prépare à fuir avec les siens sur le Wakhâne ou l'Alaï; malheureusement les troupeaux de moutons ne marchent pas vite. Il est très inquiet pour les siens. Les Kirghizes l'ont entouré et voulu retenir pour le livrer à Kachgar. Il a répondu que son métier est d'aider ceux qui en ont besoin. Il n'a pu ramener aucun koutass, même pas le sien, mais dans un sac il apporte deux bons moutons dépecés et un peu de sel. Et maintenant il demande la permission de retourner auprès des siens pour mettre ses affaires en ordre et se soustraire à la vengeance des Chinois.

Au moment où le Pir fait ses adieux, nous voyons apparaître le gros bonnet turcoman de Ménas sur le haut du sentier de Baïkarra. Hélas! il manque trois

chevaux. Ménas raconte que l'un d'eux a été mangé par les loups, qu'un autre est mort de faim et que le troisième, ayant grimpé sur un rocher d'où il ne pouvait ni avancer, ni reculer, il lui a envoyé une balle dans la tête. Il nous reste cinq chevaux. Bah! nous continuerons à marcher à pied et au besoin nous chargerons du strictement nécessaire les plus forts. En avant pour Sarhadd et le Baroghil!

Sadyk et Abdou-Reçoul ont fait plus que leur devoir. Ils vont s'en retourner par le Pamir et affronter la colère des Kirghizes Teïtt; mais ils sont sujets russes et ne redoutent pas un instant les représailles qu'on pourrait exercer sur eux et qu'ils n'ont point méritées. Longtemps les braves et fidèles serviteurs jettent des regards en arrière pour saluer leurs maîtres qui les ont traités avec sollicitude, puis disparaissent sur le sentier qui mène sur le petit Pamir.

Qu'Allah les récompense mieux que nous ne pouvons le faire de leur dévouement!

Et maintenant, cher lecteur, que vous avez bien voulu nous accompagner par dessus le Toit du Monde, à travers les neiges et les tempêtes, après avoir vécu pendant près de deux mois au-dessus de 12 000 pieds d'altitude, vous aurez hâte comme nous de respirer un air plus dense, de voir le sol sans tapis blanc et de marcher vite dans la plaine.

Nous voici au 4 mai. Déjà les fourrés de *Kirtchine*, sur les bords de la rivière de Langar, ont grossi leurs boutons sous la poussée de la sève printanière. Le soleil est plus chaud et déjà le premier papillon, sans doute porté contre son gré sur les ailes, plus fortes que les siennes, du vent remontant la vallée, cherche à

butiner, en vain, car aucune fleur ne s'est encore épanouie. Mais les oiseaux du bord de la rivière sont plus nombreux, les pentes rocailleuses de la montagne retentissent du cri répété des *kakliks* et des *oulars*, perdrix de montagne et perdrix royale, plus bavards sous le

Fig. 32. — Soldat Afghan. (D'après une photographie.)

soleil chaud. Les *sougourrs* aussi, après avoir dormi pendant six mois dans leurs terriers recouverts de neige, se sont réveillés et remplissent la vallée de cris stridents qu'ils poussent à l'approche du danger.

Et quand, quatre jours plus tard, nous plantons notre

tente au bord de la rivière à Sarhadd, nous couchons sur un tapis de verdure, gazon printanier émaillé des premiers fleurons de pâquerettes.

La nature devient plus riante, l'homme seul nous garde rancune. Les Afghans du Wakhâne, prévenus de notre arrivée, ont envoyé à Sarhadd un officier qui fait tous ses efforts pour nous arrêter, par la persuasion, assez longtemps pour qu'un détachement, venu de Kila-Pandja, puisse nous arrêter par la force (fig. 32). Sans guide, sans bêtes de somme et sans vivres, nous traversons ensuite le Baroghil, suivant les rivières avec la conviction que celle qui coulera vers le sud-ouest nous mènera dans le Tchitral.

Le 13 mai, dans l'après-midi, nous étions sur le Dacht-i-Baroghil, à la limite des eaux de l'Oxus et de l'Indus, sur la ligne de partage des deux fleuves qui arrosent chacun un monde différent. Ils le fertilisent et l'enrichissent au profit de deux civilisations nées, l'une dans les brouillards des bords de la Tamise, l'autre dans les glaces des bords de la Néva. Les petits-fils des Aryas de l'Inde et de l'Asie se sont attardés sur le chemin de la civilisation humaine dans le pays enchanteur de l'Inde et sur le sol fertile et gras de la Bactriane et de la Sogdiane. Les petits-fils des Aryas d'Europe, émigrés à l'époque lointaine de la préhistoire, ont marché sous un soleil moins clément, sur un sol plus rebelle, vers le perfectionnement de leur civilisation. Ceux-ci sont venus conquérir ceux-là, par la puissance de la force armée et du génie commercial. Et la diffusion du progrès s'établira tôt ou tard, la supériorité des uns relevant l'infériorité des autres.

Le 22 mai nous sommes dans le Tchitral, les hôtes

involontaires du methar Amman-oul-Moulk qui nous retient prisonniers pendant quarante-cinq jours.

Rendus à la liberté par l'intervention de lord Dufferin, vice-roi de l'Inde, nous brûlons les étapes du Tchitral, du Iassine et du Pounial. Le 10 août nous voyons, de la passe de Gourez, s'étendre à nos pieds, dans le déchirement d'un rideau de nuages, la riche vallée de Cachemire.

Si le lecteur n'a pas, comme la « gent de Venysse, de grant piesce moult annuy pris des lonc contes » de ce livre, nous pardonnerons volontiers aux froids du Pamir, aux Kirghizes, Chinois, Afghans et Tchitraliens qui lui en ont fourni la matière.

TABLE

INTRODUCTION. 1

I

LE PAMIR DES ANCIENS.
LE VOYAGE DE HIOUEN-THSANG AU SEPTIÈME SIÈCLE.

Le Toit du Monde vu de la planète Mars. — Hauteur relative des rugosités de l'écorce terrestre. — Mysticisme des anciens. La montagne siège de la divinité. — Leurs connaissances du Pamir. — Maës Titianus et Ptolémée. La route de la Sérique. — Routes commerciales de l'Asie centrale au moyen âge. — Le Pamir au moyen âge. — Pèlerins chrétiens et pèlerins bouddhiques. — Voyage de Hiouen-Thsang de 628-645. P. C. — Le « maître de la loi » à la recherche de la loi du Bouddha. — Les aventures dans le désert et dans la montagne. — Traversée du Po-mi-lo (Pamir) et ses monts Tsong-ling. — Vie de Hiouen-Thsang. Sa mort et les honneurs rendus à sa mémoire. 1

II

LES AVENTURES DE MARCO POLO AU TREIZIÈME SIÈCLE.

Conquête de l'Asie centrale par les musulmans. — Puissance de l'empire mongol au treizième siècle. La cour de Koublaï-Kaâne. Voyage de Plan Carpin et de Guillaume de Rubruquis. — Marco Polo, l'Hérodote du moyen âge. — Un glossateur sceptique du grand voyageur. — Les biographes de Marco Polo : Ramusio et Rusticien de Pise. — Premier voyage en Asie de Nicolo et de Maffeo Polo en 1260. — Second voyage en 1271 ; ils emmènent le jeune Marco. Leur traversée du Pamir. Réception à la cour de Koublaï-Kaâne et son attachement pour le jeune et intelligent Vénitien. — Retour des voyageurs par les mers de l'Inde en compagnie de Kokaïchine, fiancée du roi de Perse. — Arrivée à Ve-

nise et incrédulité de leurs compatriotes. — Stratagèmes qu'ils emploient pour se faire reconnaître. Anecdotes sur le grand voyageur. La fin de sa vie. — Description du Pamir par Marco Polo. Exactitude de ses observations. — Les historiographes modernes. 25

III

LE PAMIR AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.
LES ANGLAIS SUR LE BAM-I-DOUNIAH.

L'exploration du Pamir subit un temps d'arrêt. — Le missionnaire Benoît Goëz. — Reprise de l'œuvre scientifique en 1857. La série des voyages modernes est inaugurée par celui du lieutenant anglais John Wood. — Traversée de l'Afghanistan, du Wakhane et découverte des sources de l'Oxus et du lac Victoria (Sir-i-Kol). — Aventures de Wood sur le Pamir. Les guides et les Kirghizes. Le froid et la neige. La raréfaction de l'air. — Description du lac Sir-i-Kol. Réflexions du voyageur sur le Toit du Monde. — Retour dans l'Inde. Sa mort. — Les continuateurs anglais de son œuvre. — Les martyres de l'exploration central-asiatique. — La tombe d'Hayward à Guilguit. — Voyage d'Hayward dans le Yassine. — Mir Vali, le mehtar Amman-oul-Moulk et les roitelets montagnards de l'Hindou-Kouch. — Intrigues d'Amman-oul-Moulk. — Mort d'Hayward assassiné en 1870, au pied de la passe de Darkot. Les parents du mehtar Pahlvan Khan. — La mission de sir Douglas Forsyth en 1873. Le major Biddulph. — Traversée du Pamir méridional. 47

IV

LE PAMIR AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.
LES RUSSES SUR LE TOIT DU MONDE.

Les Russes à l'assaut du Pamir. — Voyage de Fedchenko dans le Kokâne et sur l'Alaï en 1871. — Panorama de la passe d'Isfaïram et découverte du Trans-Alaï. Le pic Kauffmann. Le Bam-i-douniah. — Difficultés avec les indigènes. — Les Kokandais empêchent le voyageur d'aller sur le Pamir. — Prophéties et désirs accomplis. — Expédition du général Skobeleff sur l'Alaï en 1876. — Le colonel Kastienko visite le lac Grand Kara-koul et la passe d'Ouz-bel. — Soldats et savants. Le général Kauffmann. — Marche de l'expédition Skobeleff sur Gouldtcha et le Taldyk. — Les Kirghizes révoltés et Abdoul-bey. — Opérations de la colonne. — Les Cosaques en Asie centrale. — Capture de la « datkha », mère d'Abdoul-bey. Le panorama du Kara-koul et du Pamir. —

Fuite d'Abdoul-bey et fin de l'expédition. — Voyages de M. Mouckkétoff et de Severtzoff. — Mission scientifique du capitaine Pontiata, de l'ingénieur des mines Ivanoff et du topographe Bendersky en 1883. — Difficultés d'un voyage d'été sur le Pamir. — L'élément « homme ». — Premières rencontres des Kirghizes chinois. — Marche Tasur ch-Kourgane. — Arrivée d'un détachement chinois sur le Rang-Kour. — Pourparlers avec les ambanes de Kachgar. — Le Pamir exploré dans tous les sens. — Le brigand Sahib-Nazar et son entourage. — Suite et fin de l'expédition. — Les itinéraires anglais et russes sont rattachés et le Pamir n'a plus de grands secrets. 73

V

EXPÉDITION DE TROIS FRANÇAIS SUR LE PAMIR.
DE MARGUELANE AU TALDYK.

Trois Français sur le Pamir en hiver. — Pronostics divers. — Donnée de Severtzoff sur le climat du Pamir. — Préparatifs de voyage à l'approche du printemps dans la plaine. — Choix de la route et passes de l'Alaï. — La ville d'Och. — Les chevaux du Turkestan. — Les vivres. — Le costume. — Les guides. — Le Kara-Kirghize Sadyk, ancien djiguite d'Abdoullah. — Départ d'Och. Le premier campement. — Reprise de la vie nomade. — Langar et le panorama de Gouldtcha. — Le dernier point civilisé du Turkestan russe. — Les Kara-Kirghizes de Makhmoud et de Batyr-beg. La mère d'Abdoul-beg. — La passe du Terek-davane et les Dounganes. — Arrivée à Akbassogua, au pied de la passe de Taldyk. — Notre campement. — Vie de l'aoul kirghize. — Batyr-beg et les pionniers kirghizes. — Trois jours d'attente émouvante. — Les travailleurs de la neige. — Abdou-Reçoul et Satti-Koul, le guide pour le Kandjout. — En avant pour le Pamir ! 109

VI

TRAVERSÉE DE L'ALAI.
D'AK-BASSOGUA AU LAC GRAND KARA-KOUL.

Départ d'Ak-Bassogua. Paysage de nuit. — A la montée de la passe du Taldyk. — Les premières chutes. — Le sentier creusé dans la neige. Avalanches. Les chevaux à la peine. — La première étape. Effets des grandes hauteurs. — Menaces de tempêtes. Illusions d'optique. — Le premier campement dans les neiges. Difficultés de partir avant la venue du soleil. — Traces de fauves. — — Les *Koutanes* (bergeries) kirghizes. — Le Koutane de Pal-

poukh. Un kirghize en fuite. — Les conjonctivites se généralisent Moyens protecteurs des indigènes. Origine de l'usage du *Sourma* (antimoine). — Instinct des chevaux de l'Alaï. — Marches dans les neiges de L'Alaï. — Les chutes se multiplient. Les loups. — Une journée de fatigues. — Paysage au coucher du soleil. — Caractéristique du climat pamirien. — Le Kizil-aguine. — Rencontre de deux bergers prisonniers des neiges. — Une nuit froide passée au milieu d'un troupeau de moutons. — Le combustible sur le Pamir. — Machref, le mauvais génie de l'Alaï. — La caravane retrouvée. — Découverte du vol des provisions par les Kirghizes. — A la montée du Kizil-art. Les premiers arkars (*Ovis Poli*). — Arriverons-nous? — Panorama du Pamir vu du sommet du Kizil-art. — La vallée du Markan-sou. — Le nom de Pamir. — Le lac Grand-Kara-Koul. — La faune d'hiver du Pamir. — Le *ters-kenne*. — Fuite des Kirghizes. Nécessité de changer l'itinéraire et de gagner les campements kirghizes chinois du Rang-koul. . 151

VII

DU LAC KARA-KOUL A AK-TACH.

Campement sur les bords du lac. — Phénomènes électriques. — Les *Ovis Poli*. — Rencontre d'une famille de chameaux. — Scènes de la vie de campement. — Le mazar de Mouss-Kol. — La vallée d'Ouzoun-djelgura et la passe du Kizil-djek. — Une tempête de neige à 16 000 pieds. — Un campement avec le *Khalila*. — Le Koutane de Kamar-attak. — La plaine du Rang-koul. Panorama du Mouztag-ata. — Rencontre des Teïtts et du chef Djouma-bi. — Climatologie du Rang-koul. — Le Yack ou *Koutass*. Épidémies et pertes du bétail. — Le poste chinois. Tentative d'arrêter la caravane. — Une conversation animée avec le chef du poste. — Marche sur la vallée de l'Ak-sou. — Dunes de sable. — Fuite des Kirghizes. — Les chasseurs indigènes et leur gibier. — Payement à la balance. Les *iambas* de Kachgar. — La vallée de l'Ak-sou à Kochaguil. — Géologie et préhistoire de l'Oxus. — Faune et flore locales. Le poste d'Isstyck et scènes kirghizes. — Le « gouristane » de Gourdarch et les tombes kirghizes. — Arrivée à Ak-tach. 199

VIII

D'AK-TACH AU PIED DE L'HINDOU-KOUCH.

L'Afghan Abdoullah-Khân, — L'Ak-tach ou « pierre blanche » et son rôle géologique. Une muraille parlante. — Touma-bi, le chef

des Kirghizes d'Ak-tach. — Nouvelles du Kandjout. Les passes. — Difficultés d'approvisionnement. — Djoumber-baï se sauve. Un débiteur insolvable. Le *Saoudagar* afghan et les propos d'Abdoullah-Khân. — La monnaie du pays. — Départ d'Ak-tach. — Chasse à l'arkar. — Mirza-baï et la marmite de Sadyk. — Le campement de Kizil-Koroum, et le kirghize Sary-baï. — Paysage du haut Ak-sou. Le pic Ferrier. — Comment on découpe le mouton. — Andamane et les Kirghizes de Moulkaleh. Les passes d'Ak-djir et de Tach-Kouprioukk — Pourparlers difficiles. — Caractéristique des Kirghizes du Pamir. — Le Toit du Monde, terre des *outlaws*. — Fatigue générale. — Le campement de Tchilab, le lac de Tchakmaktine et la limite des eaux de l'Oxus. — Arrivée des bêtes de somme. — Un Afghan réfugié. — Le *Pir* Nour-djane. Un honnête homme du Pamir. Le Khalifa, cimetière de Goumbazi-Basaï. — Nous quittons le Pamir. — Descente dans le Wakhane. — Le *tchekendeh*. — Rencontre des pâtres wakis à Langar. — Caractères anthropologiques des Wakhis. — Au pied de l'Hindou-Kouch. En avant pour l'Inde. 233

IX

LA PASSE DE BAÏKARA' ET LE PASSAGE DE L'HINDOU-KOUCH.

Voyageur et lecteur. — Départ pour le Kandjout. — Chaîne du Mous-tag. — La passe de Baïkara. — Dualisme des noms géographiques. — La première herbe fraîche. — Le Pir comme *joulbachi*. — La caravane dans la neige. — Fausse joie. — Le campement de Zardsott. — Le pic Jacquemont. — Fuite des Wakhis avec les koutass. — La passe est fermée. — Retour à Langar. — Les chiens wakhis. — Rencontre inopinée d'Abdoullah. — Nouvelles des Chinois. — Aventures des Kirghizes d'Ak-tach et du Mourguâb. — Le *Pir* retourne à Andamane. — Kirghizes voleurs. — Perte de quatre chevaux. — Retour du Pir et ses adieux. — Départ de Sadyk et d'Abdou-Reçoul. — Continuation du voyage dans le Wakhâne. — De nouveau les Afghans. — Passage du Baroghil. — L'Indus et l'Oxus. — Captivité dans le Tchitral. — Arrivée à Cachemire. — Conclusion. 267

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

LES

STATUETTES DE TERRE CUITE

DANS L'ANTIQUITÉ

PAR

E. POTTIER

Agrégé de l'Université, Docteur ès lettres,
Attaché du Musée du Louvre

Sum fragilis; sed tu, moneo, ne sperne sigillum
(MARTIAL, XIV, 178.)

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 92 GRAVURES
DESSINS DE J. DEVILLARD

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1890

Droits de traduction et de reproduction réservés.

BIBLIOTHÈQUE

DES MERVEILLES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. ÉDOUARD CHARTON

LES

STATUETTES DE TERRE CUITE

DANS L'ANTIQUITÉ

PARIS. — IMPRIMERIE LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

INTRODUCTION

Les qualités intellectuelles d'un peuple ne se reconnaissent pas seulement à ses œuvres d'art proprement dites, sculptures, peintures et monuments; elles se révèlent dans ses plus humbles produits. Le sentiment inné du beau inspire le désir de satisfaire les yeux par toutes sortes de formes attrayantes. On n'imagine pas une race qui, donnant naissance à de grands artistes, n'aurait aucun goût dans ses ajustements ou dans le décor de ses habitations. Xénophon, décrivant l'intérieur idéal d'une maison athénienne, celui de la jeune femme d'Ischomaque, prétend que rien n'est indifférent aux regards dans un ménage bien tenu et que même l'arrangement des casseroles de cuisine doit déceler des habitudes d'ordre et de goût. « La belle chose, dit-il, malgré le ridicule qu'y trouverait un écervelé et non point un homme sérieux, la belle chose que de voir des marmites rangées avec intelligence et symétrie! » Le mot est typique dans la bouche d'un Grec, et en particulier d'un Attique. Ce qui justifie l'admiration des siècles pour la Grèce, ce ne sont pas seulement les chefs-

d'œuvre accumulés qu'elle a produits et dont les débris sont recueillis pieusement dans nos musées; c'est qu'aucun objet exhumé du sol hellénique n'est dépourvu de cette fleur d'élégance, de ce sentiment exquis et sobre de l'harmonie, qui donnent l'impression d'une race excellemment douée pour les arts. Qu'il s'agisse d'un vase ou d'une terre cuite, d'une épingle à cheveux ou d'une monnaie, on peut être sûr de se trouver en présence d'une esthétique particulière. Dans l'exécution des objets les plus usuels on perçoit l'application de principes supérieurs, d'un enseignement fourni par les intelligences d'élite dont les leçons n'ont pas été perdues pour la foule. Dans aucun pays du monde, l'art industriel n'a été, comme en Grèce, à la hauteur de l'art proprement dit.

Parmi les productions sorties des ateliers populaires il faut citer en première ligne les terres cuites. On comprend qu'étant elles-mêmes une application directe de la plastique, elles aient subi l'influence de la grande sculpture. Nous pourrions même croire, avec nos habitudes modernes, qu'elles en étaient une partie intégrante. Ceux qui, de nos jours, se sont adonnés à ce genre n'ont pas renoncé à s'attribuer la qualité de statuaires. Quelques-uns ont marché de pair avec les plus illustres et se sont fait un nom aussi célèbre en pétrissant l'argile que d'autres en taillant le marbre : par exemple Clodion au XVIII^e^ siècle et, de nos jours, Carrier-Belleuse. Mais l'assimilation n'est pas possible avec les modeleurs grecs, et c'est pour ce motif que la Grèce mérite une place à part dans l'histoire industrielle. Ces *coroplastes*, comme on les appelait dédaigneu-

sement, ces fabricants de poupées ne revendiquaient pour eux ni gloire ni profit considérable. C'étaient de très modestes marchands, établis dans de petites boutiques sur l'Agora ou aux abords des cimetières, et là, perdus dans la foule, ils façonnaient rapidement, comme en se jouant, avec quelques moules et une pointe d'ébauchoir, les frêles et mignonnes créatures que l'amateur moderne achète à prix d'or aujourd'hui et qu'il installe dans une luxueuse vitrine. On devait les payer dans les rues d'Athènes quelques oboles, et on se hâtait d'aller les enfouir dans un tombeau, ou bien elles venaient prendre place dans l'obscure niche du *lararium*, à côté des dieux Pénates et d'Hestia, déesse du foyer. Les pauvres gens en remplissaient les sanctuaires publics, n'ayant pas les moyens d'offrir autre chose aux dieux, si bien qu'au bout d'un certain temps, quand on trouvait le parvis trop encombré de ces ex-voto improductifs et méprisés, les prêtres les faisaient enlever et les enterraient en bloc dans une fosse consacrée.

Il paraît donc probable que les anciens n'ont jamais attaché la moindre importance à ce genre de sculptures et ne les considéraient pas comme de véritables œuvres d'art. Ainsi s'explique le silence presque absolu des auteurs sur l'industrie des coroplastes. Un des rares écrivains qui en parlent, Isocrate, ne fait allusion à leur métier que pour le rabaisser par comparaison avec les vrais statuaires. « Imagine-t-on quelqu'un, dit-il, qui oserait assimiler Zeuxis ou Parrhasius à des peintres d'ex-voto (nous dirions des peintres d'enseignes), ou Phidias à un coroplaste? » Iso-

crate écrivait pourtant au IVe siècle, à une époque qui avait déjà produit d'admirables œuvres céramiques et qui annonçait l'éclosion des Tanagréennes aujourd'hui célèbres dans le monde entier.

Nous n'avons pas à protester contre le jugement du rhéteur grec. Nous le tenons, au contraire, pour caractéristique, et nous pensons qu'il répond au sentiment général de ses contemporains. Mieux placés qu'eux pour étudier le rôle de ces modestes fabricants dans l'histoire générale de l'art, nous essayerons de montrer qu'à nos yeux le rapprochement des statuettes de terre cuite avec les marbres de Phidias n'a rien de choquant, toute proportion gardée et à la condition expresse de marquer un simple rapport de maître à élève.

Le but de notre petit livre est donc facile à définir. Faire l'histoire des terres cuites antiques, c'est retrouver dans un art industriel les phases diverses par lesquelles a passé la plastique entière; c'est suivre, pas à pas, l'élaboration des types classiques de la sculpture. Les terres cuites se prêtent d'autant mieux à cette étude qu'elles se présentent à nous en quantité innombrable : la série céramique ne souffre pas les lacunes profondes que l'on constate dans les monuments de marbre. Plus fragile en apparence, l'argile est, de toutes les matières, celle qui résiste le mieux à l'action du temps : on peut même dire qu'elle lui échappe complètement. Si la statuette ne subit aucune détérioration résultant des accidents extérieurs, comme les chocs, l'humidité, le feu — et la résidence ordinaire dans les tombeaux lui assure un sort plus tranquille qu'aux autres monu-

ments — elle reparaît au jour dans tout l'éclat d'une fraîcheur que les siècles n'ont pu altérer.

Le nombre considérable des statuettes aujourd'hui connues ne nous offrait que l'embarras du choix. Nous avons tenu à faire la part belle aux œuvres de la meilleure époque, et le grand renom de la fabrique de Tanagre nous imposait d'insister particulièrement sur cette série béotienne. Mais nous avons pensé qu'un livre de vulgarisation devait tenir le public au courant de toutes les découvertes nouvelles et qu'on rendrait service aux amateurs en leur indiquant des fabriques mòins connues, quoique aussi dignes d'attention, comme celles de Chypre, de Cyrénaïque, de Tarse et de Myrina. Les progrès des études orientales, en éclairant les origines de l'art grec, ont nécessité un court chapitre sur les œuvres céramiques de l'Égypte et de la Chaldée. Enfin il nous a paru utile de donner, en terminant, quelques éclaircissements sur les procédés techniques de la fabrication et sur les différents systèmes proposés pour expliquer le rôle religieux des terres cuites dans le monde ancien.

Ceux qui nous feront l'honneur de lire ce petit livre n'oublieront pas que c'est un ouvrage de vulgarisation. Nous avons seulement cherché à faire le bilan des découvertes principales et à indiquer l'intérêt qui en résulte pour l'histoire de l'art. Notre meilleur guide a été le *Catalogue des Figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, rédigé par M. Heuzey, qui sous les apparences modestes d'une brochure contient l'étude la plus approfondie qu'on ait encore écrite sur notre sujet, et l'on ne s'éton-

nera pas que, pour les illustrations, nous ayons fait de larges emprunts à son atlas des *Figurines antiques*, dans lequel l'habile burin de M. Achille Jacquet a reproduit les plus beaux spécimens de notre Musée national.

Paris, juillet 1889.

LES

STATUETTES DE TERRE CUITE

DANS L'ANTIQUITÉ

CHAPITRE I

LES MOTIFS ORIENTAUX.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce n'est pas en Orient que nous trouvons les essais les plus rudimentaires de la plastique d'argile, bien que l'histoire de l'humanité ne fasse pas connaître de monuments plus anciens que ceux de l'Égypte et de la Chaldée. Mariette place cinquante siècles avant notre ère l'avènement du premier pharaon Ménès; le règne du grand Ramsès, du Sésostris des Grecs, marque déjà au xv^e^ siècle l'apogée de l'art et de la civilisation égyptienne; le Scribe accroupi du Louvre, une des merveilles de la statuaire, exprimant la vie avec une intensité qui n'a jamais été atteinte depuis, remonte à plusieurs milliers d'années (v^e^ à vi^e^ dynastie). Les récentes découvertes de M. de Sarzec à Tello ont révélé dans la Chaldée une digne rivale de l'Égypte comme antiquité : les statues de Goudéa sont attribuées au xxxviii^e^ siècle, et l'on connaît un de ses prédécesseurs, Our-Nina, qu'on croit pouvoir placer à une période beaucoup plus reculée.

Malgré le caractère imposant de ces dates, nous n'avons pas à tirer grand parti des trouvailles céramiques faites en Égypte et en Chaldée. Les Égyptiens ont fabriqué des milliers de petites idoles et de statuettes en terre cuite, au sens propre du mot[1]. Parmi les premières on rencontre un type répété à satiété, la figurine funéraire, vêtue d'une robe collante, les deux mains croisées sur la poitrine et tenant des instruments d'agriculture (fig. 1), qui était comme un *double* du défunt et qui l'aidait à cultiver les champs d'outre-tombe. Mais presque toutes ces idoles attestent un art déjà développé et confiné dans les procédés d'une routine mécanique. Nous n'y saisissons pas l'effort patient et lent d'une esthétique qui se forme, et, de fait, la plupart sont peut-être contemporaines de la dynastie saïte, qui a multiplié la fabrication de ces images, à une époque contemporaine de l'art grec et jusque sous les Ptolémées[2]. L'introduction du style grec en Égypte s'est faite au VII^e^ siècle par les colonies ioniennes établies dans le Delta du Nil, à Naucratis et à Defenneh. On y voit apparaître les figurines dites en *galette*, que nous étudierons plus loin dans les centres helléniques; on y suit le développement du style jusqu'à la période gréco-romaine[3].

Fig. 1. Statuette funéraire égyptienne. (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, I, fig. 95.)

Parmi les antiquités de Chaldée nous rencontrons des essais plus curieux et plus voisins de l'ébauche archaïque, des têtes de femmes modelées en pleine pâte avec l'indication des yeux par deux petites boulettes et du nez par

1. Heuzey, *Catalogue des figurines du Louvre*, p. 5.
2. *Ibid.*, p. 14.
3. Fl. Petrie, *Naukratis*, part. I, pl. 1 (8), 2 (2 et 3), 15; part. II, pl. 15, 16; *Tanis*, part. II, pl. 24 (1 à 4, 7 et 8).

un morceau de pâte crochu (fig. 2). Mais les pays grecs nous offriront des exemples plus instructifs encore pour nous permettre de suivre pas à pas les différentes phases de la plastique. Si grossières que soient les statuettes chaldéennes, elles attestent déjà un certain progrès réalisé ; il n'est pas douteux qu'on en trouvera d'autres plus anciennes, produites par des mains encore plus novices. Quant aux figurines assyriennes, elles ont été recueillies dans les fondations du palais de Khorsabad et de Koujoundjik ; ces constructions sont dues aux souverains du VIII^e^ et du VII^e^ siècle, date relativement récente dans le sujet qui nous occupe. Les terres cuites de ce temps paraissent copiées d'après les grands bas-reliefs qui décoraient les façades des palais et ont le même caractère : c'est le génie Isdoubar tenant des deux mains un lourd épieu (fig. 3), des dieux coiffés de la tiare à double paire de cornes, des démons à tête de carnassier, etc.[1]. En Babylonie, ce qui domine, ce sont les figures de femmes appelées *courotrophes*, c'est-à-dire nourrices, allaitant un enfant ou faisant jaillir le lait de leurs mamelles pressées à deux mains (fig. 4), type qui dans sa grossièreté naïve exprime le symbole de la fécondité et d'où dériveront l'Anaïtis des Perses, la Diane Éphésienne, les figures grecques de Vénus Astarté, de Déméter et de Cybèle ; mais rien ne montre mieux que cet exemple comment les Grecs ont su idéaliser les images souvent immodestes des religions orientales. Ce qui n'est ici qu'une indication brutale du sexe se transformera entre leurs mains en une discrète attitude, familière au

Fig. 2.
Femme chaldéenne.
(De Sarzec et Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, pl. 39, 2.)

1. Voy. Heuzey, *Figurines antiques*, pl. 1.

corps féminin. Au réalisme choquant ils substitueront le sentiment le plus délicat, au point que finalement, « par un miracle de l'art et par une création nouvelle, le geste éhonté des anciennes déesses orientales deviendra, dans l'Aphrodite grecque, l'expression même de la pudeur[1]. » Ces traits de nudité robuste, avec des épaules et des hanches développées à l'excès pour accuser la maturité et la fécondité, ces ornements dont le corps est surchargé, caractérisent une série babylonienne[2], d'époque beaucoup plus basse, confinant à l'art des successeurs d'Alexandre; elles attestent dans les régions asiatiques la persistance des traditions locales et l'immobilité pendant une longue suite de siècles des types consacrés par la religion; on les a trouvées surtout dans les nécropoles, en même temps que de fines idoles d'albâtre, parées de bijoux d'or et de pierreries, qui reproduisent des motifs similaires, la femme nue et debout, souvent munie de bras articulés, ou la femme nue couchée sur un lit de banquet.

Ce sont aussi les nécropoles qui ont livré le plus grand nombre de terres cuites phéniciennes dont nous parlerons avec plus de détails au chapitre suivant. Conformément au caractère qu'on remarque dans toutes leurs œuvres d'art[3], les Phéniciens se sont contentés d'associer habilement les éléments de l'art égyptien et de l'art assyrien, sans créer par eux-mêmes des compositions originales. Un des plus célèbres monuments de la céramique orientale, qui est jusqu'à présent un document presque unique sur l'art phénicien de Carthage[4], le masque de terre cuite donné

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 39.
2. Heuzey, *Figurines antiques*, pl. 3.
3. Voy. le *Catalogue* de M. Heuzey, p. 54 et suiv., et le IIIe volume de *l'Histoire de l'art* de MM. Perrot et Chipiez.
4. MM. Reinach et Babelon ont découvert le fragment d'un autre masque assez semblable dans leur exploration de Carthage, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1886, p. 28.

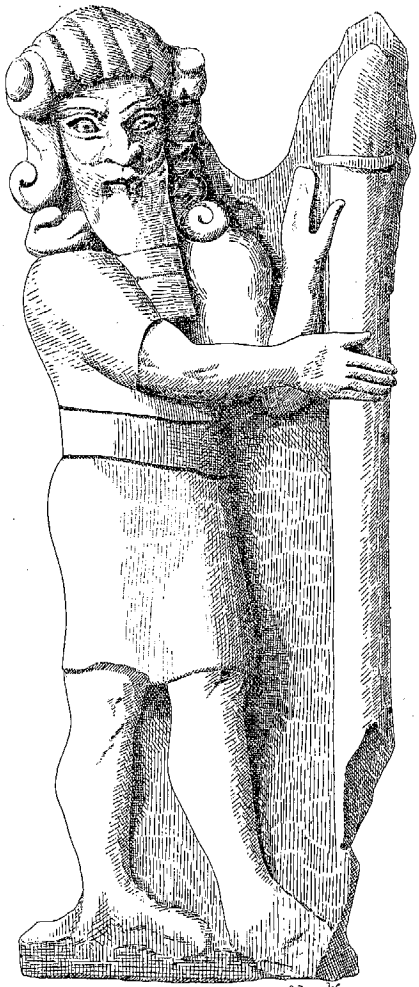

Fig. 3. — Dieu assyrien.
(Heuzey, *Figurines antiques du Musée du Louvre*, pl. 1, n° 1.)

au Louvre par M. Villedon (fig. 5) reproduit les traits et la chevelure des couvercles de momies égyptiennes; la même influence s'exerce sur la figure de femme debout, coiffée du *klaft* et tenant un tympanon (fig. 6), et sur les représentations du dieu Bès[1]. Au contraire, dans les petits chars de guerre, dans les dieux barbus, on reconnaît le costume lourd des Assyriens, leur nez aquilin, leur barbe longue et striée[2]. M. Heuzey a même pu mettre à part une classe de statuettes qu'il considère comme une imitation flagrante des types archaïques de la Grèce, sorte d'*action en retour* qui, au VI^e^ siècle, fait passer l'Orient, le premier éducateur de la Grèce, sous la domination artistique de cette même Grèce, créatrice à son tour d'un style nouveau[3]. Ce sont des idoles de femme assise, la tête coiffée d'une haute tiare, des déesses debout, vêtues de draperies aux plis habilement dessinés, toutes semblables à celles qu'on rencontre à Rhodes et dans les grandes îles grecques dont nous parlerons plus loin (voy. fig. 13 et 14)[4].

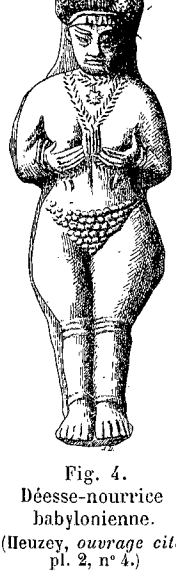

Fig. 4.
Déesse-nourrice babylonienne.
(Heuzey, *ouvrage cité*, pl. 2, n° 4.)

En somme, sans méconnaître l'intérêt considérable de la

pl. 1. On croit avoir mis la main tout récemment sur la nécropole punique. On a recueilli dans quelques tombes des objets fort anciens avec des terres cuites de style égyptien, une femme debout et un masque; de Vogüé, *Revue archéologique*, 1889, I, pl. 7.

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 74 et suiv.; *Figurines*, pl. 8, fig. 1.

2. Heuzey, pl. 5; Longpérier, *Musée Napoléon*, pl. 20, 23.

3. Heuzey, *Catalogue*, p. 82 et suiv. C'est là une des parties les plus instructives et les plus originales du *Catalogue*, car elle a détruit les idées fausses qui s'étaient répandues sur l'archaïsme grec sorti tout formé, croyait-on, des ateliers de la Phénicie.

4. Longpérier, *Musée Napoléon*, pl. 24, 25, 26.

céramique orientale, nous ne croyons pas devoir insister davantage sur ce qu'elle a produit, parce qu'elle ne nous offre pas, comme les pays grecs, des séries ininterrompues qui montrent l'éclosion et le développement d'un même type dans toutes ses phases, depuis l'ébauche la plus rudimentaire jusqu'à la création la plus achevée. De plus, les figurines orientales appartiennent en majorité à des époques de complet perfectionnement ou même de décadence ; beaucoup d'entre elles sont moins anciennes que les statuettes de Chypre ou de Béotie, et c'est pourquoi nous avons hâte d'arriver à celles-ci. Mais l'ordre logique nous imposait de ne pas passer sous silence l'Égypte et l'Assyrie, qui occupent nécessairement les premiers chapitres dans toute histoire de l'art. Nous aurons montré ce que ces antiques civilisations offrent d'insuffisant à nos recherches. Ces lacunes sont dues au petit nombre de fouilles régulières qui ont été faites jusqu'à présent dans l'Asie centrale; nous sommes encore réduits à ignorer presque complètement ce qu'était le mobilier d'une tombe chaldéenne ou assyrienne[1], et c'est

Fig. 5. — Masque carthaginois.
(Heuzey, *ouvr. cité*, pl. 7, n° 1.)

1. Voy. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, II, p. 348 et suiv. Le *Jahrbuch des kaiserlich deutschen Instituts* de Berlin annonce (*Archäologischer Anzeiger*, 1889, p. 54 et suiv.) que l'expédition allemande en Mésopotamie a récemment recueilli de précieux renseignements sur ce sujet.

là qu'on peut s'attendre à recueillir des terres cuites. Les découvertes ultérieures dissiperont sûrement nos incertitudes; en les attendant, nous devons prendre acte de ce qui existe et noter surtout l'intime relation qui s'établit de bonne heure entre les cultes grecs et orientaux pour l'emploi des terres cuites dans les habitations et dans les nécropoles, entre l'art grec et l'art oriental pour la formation des types mythologiques. Mais la Grèce seule nous enseignera comment un motif plastique naît, se perfectionne, se transforme, se transmet d'un pays à l'autre jusqu'à ce que de main en main, d'altération en altération, il retombe dans une décadence où l'on retrouve presque la grossièreté des premières ébauches.

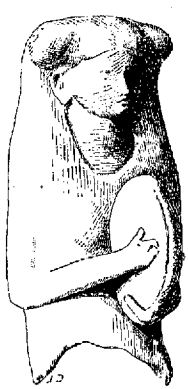

Fig. 6. — Femme avec tympanon, fragment phénicien.
(Heuzey, *ouvr. cité*, pl. 6, n° 4.)

CHAPITRE II

LES ESSAIS PRIMITIFS DANS LES PAYS GRECS.

La plus récente école de mythologues, s'appuyant sur les traditions populaires du Folk-lore, prétend que les mythes religieux de la Grèce se sont formés pendant une période de pure barbarie. Tout peuple doit traverser cette phase avant de naître à la civilisation ; il n'y a pas de différence entre les inventions des Boschimans ou des Hottentots et celles des premiers Hellènes qui imaginèrent la métamorphose de Jupiter en taureau et la lutte d'Apollon contre le serpent Python [1]. On pourrait soutenir la même thèse en art et dire que toute race, même celle qui produit des chefs-d'œuvre, débute par des essais semblables à ceux des peuplades sauvages. La céramique offre des exemples frappants de ce phénomène. Ceux qui ont vu des poteries mexicaines ou péruviennes ont été surpris de leur ressemblance extraordinaire avec les vases primitifs de l'île de Chypre : même argile, mêmes formes, même décor en couleurs brunes et rougeâtres, même goût pour les appendices bizarres et les imitations de la forme humaine ou animale. C'est là sans doute une rencontre fortuite de deux industries pratiquées par des races qui se sont trouvées,

1 Voy. Andrew Lang, *La Mythologie*, traduct. Parmentier, 1886.

à des époques fort différentes et dans des régions très éloignées l'une de l'autre, au même point de culture intellectuelle. Aujourd'hui encore les Kabyles d'Afrique peignent des poteries où l'on est étonné de rencontrer des dessins identiques à l'ornementation géométrique des plus anciens vases de la Grèce. En sculpture les mêmes rencontres ont été signalées : c'est ce qui avait inspiré à Viollet-le-Duc l'idée d'un musée de moulages où l'on aurait placé côte à côte les œuvres de l'art français avec des modèles grecs, égyptiens et assyriens, groupés d'après un classement chronologique ; on aurait ainsi montré les transformations analogues s'opérant dans chaque art, la marche logique des mêmes progrès. Cette idée s'est en partie réalisée au Musée des moulages du Trocadéro, et l'on a pu voir qu'au moins pour les époques archaïques la comparaison est des plus instructives : elle prouve qu'un artiste français du XI^e^ ou du XII^e^ siècle avait pour rendre la chevelure, la barbe, la saillie des yeux, les plis des vêtements, des procédés naïfs employés jadis par les artistes grecs du VI^e^ siècle avant notre ère. Nous ne serons donc pas surpris de constater que les premières ébauches de l'industrie céramique produisent des œuvres semblables sur différents points du bassin méditerranéen, sans qu'il y ait probablement d'imitation directe ni d'entente commune entre les artisans. Des mêmes observations nous conclurons, en outre, que dans des essais aussi rudimentaires il n'est pas possible d'assigner la même date à toutes les idoles : c'est une question de précocité dans la culture artistique de chaque localité. Si, par exemple, on peut faire remonter vers une époque antérieure à Homère les grossiers fétiches façonnés en Troade, il ne s'ensuit pas que les figurines primitives de la Béotie ou de l'Attique appartiennent à un âge aussi reculé. Peut-être ont-elles été fabriquées au VIII^e^ ou au VII^e^ siècle, car la civilisation

de la Grèce continentale a dû retarder de quelques siècles sur celle des îles gréco-orientales, plus directement soumises à l'influence égypto-assyrienne.

C'est l'Asie Mineure qui fournit les données les plus curieuses sur l'industrie céramique à une époque fort reculée, dont la date se place approximativement entre le XIVe et le XIIe siècle avant notre ère. Le docteur Schliemann s'est rendu célèbre par de magnifiques trouvailles faites dans la plaine de Troie et, en Grèce, sur l'emplacement de Mycènes et de Tirynthe. Nous laissons de côté les débats qu'ont soulevés les identifications proposées par lui. Hissarlik est-il la fameuse cité d'Ilion? Les sépultures mycéniennes renferment-elles les corps d'Agamemnon et de ses compagnons assassinés au retour de l'expédition de Troie? Peu nous importe ici qu'une princesse, fille du vieux Priam, ait orné sa chevelure du grand diadème à pendeloques qu'on admire aujourd'hui au Musée de Berlin; peu nous importe que le masque d'or exposé au Polytechneion d'Athènes nous offre les traits mêmes du roi des rois, époux de Clytemnestre. Nous considérons seulement, dans l'ensemble de ces belles découvertes, l'industrie populaire s'exerçant sur l'argile, et il nous suffit de constater que les essais céramiques décèlent un art encore très novice; l'exécution est au contraire fort remarquable dans le travail du métal et dans l'orfèvrerie. Nous nous trouvons en présence d'une race que séduisent avant tout le prix et l'éclat des métaux précieux; elle trouve à les amasser et à s'en parer le plaisir commun à tous les peuples barbares ou sauvages, mais elle fait preuve d'une singulière inexpérience quand elle aborde un travail beaucoup moins compliqué, comme le modelé de l'argile. Cette différence tient sans doute à ce que les bijoux et les armes étaient achetés ou enlevés de vive force aux populations industrieuses et commerçantes de la Phrygie et de l'Asie

centrale, tandis que les idoles d'argile et les poteries sont les véritables produits de l'industrie locale. Celles-ci ont donc l'avantage de nous donner une idée tout à fait exacte du degré de culture artistique en Troade, dans le temps légendaire où Homère a placé son épopée.

Un fait important frappera les yeux de l'observateur le moins attentif, en feuilletant les vignettes du livre sur *Ilios*. C'est que la céramique ne se divise pas encore en deux branches distinctes, telles qu'on les trouve constituées en Grèce à l'époque la plus ancienne que nous connaissions. La fabrication des figures humaines ou animales en terre cuite ne se distingue pas encore de la fabrication des poteries. Ceux qu'on appelle plus tard les κοροπλάσται sont les mêmes que les κεραμεῖς; fabricants d'idoles ou de poupées et fabricants de vases ne font qu'un. C'est là un indice de la très haute antiquité de la céramique troyenne; nous retrouverons le même phénomène à Chypre. On ne douterait pas non plus de l'ancienneté de ces produits, si l'on n'en jugeait que par le style. Quelle naïveté d'imagination et quelle grossièreté d'exécution! Quel aspect étrange revêtent ces vases munis sur le goulot d'une figure informe, composée d'un gros bec ou nez crochu, de deux yeux en boulettes, d'un collier autour du col, sur la panse de deux mamelons indiquant les seins et d'une large écharpe en sautoir qui représente un ornement de costume ou l'étoffe elle-même, parfois même coiffée d'un couvercle à houppe en guise de chapeau (fig. 7)! Il n'est pas contestable que l'ouvrier ait eu la prétention de modeler un vase ayant la forme humaine, et en particulier la forme féminine. Aussi est-ce bien à tort que l'explorateur d'Hissarlik a expliqué toute cette série comme des poteries à têtes de chouettes, emporté sans doute par le désir de retrouver là un symbole de la déesse Pallas et d'en faire un argument en faveur de sa

théorie sur la découverte d'Ilion, sanctuaire de la déesse. Nous verrons plus loin que ce procédé n'est pas isolé dans l'art primitif : les potiers chypriotes l'ont employé, et par conséquent il est inutile d'y chercher un symbole particulier à une localité. L'idée de modeler le vase en statuette se retrouve chez tous les peuples sauvages, chez les Aztèques du Mexique, chez les Péruviens, chez les Indiens, etc. C'est un goût inné à l'humanité et l'on en trouverait des exemples jusque dans les temps modernes : le

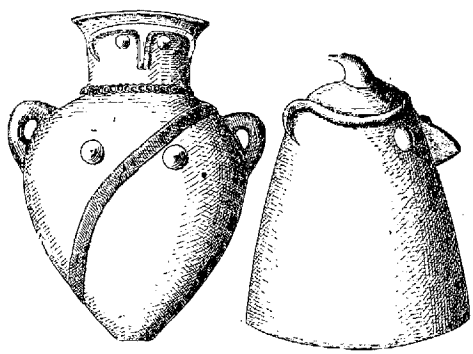

Fig. 7. — Vases de la Troade.
(Schliemann, *Ilios*, trad. Egger, p. 394, nos 189, 190.)

signe certain de la célébrité pour un homme d'État n'est-il pas d'apparaître en informe bouteille de verre à l'étalage des liquoristes? Remarquons, en outre, que le vase s'est toujours prêté à des rapprochements avec la structure humaine, type de toute proportion élégante et sculpturale. Ne disons-nous pas encore le col, les lèvres, les oreilles, la panse, le pied d'un vase? Qu'est-ce autre chose que l'aveu inconscient du modèle éternel d'où dérivent la plupart des œuvres produites par des mains humaines? Enfin, sans aller chercher un symbolisme trop profond dans des

ustensiles de ménage, ne peut-on croire que le choix du corps féminin n'a pas été absolument fortuit? L'idée de contenance et de récipient, la ressemblance des parois du vase avec de larges flancs éveillaient naturellement cette assimilation chez des esprits un peu ingénieux.

Les observations précédentes légitimeront sans doute l'importance que nous attachons à ces ébauches, si imparfaites et grotesques qu'elles semblent d'abord. Ici, comme dans d'autres pays, l'artisan s'attaque du premier coup aux plus hautes difficultés, à l'union de l'objet manuel et pratique avec la représentation humaine; sa synthèse vise à faire un ustensile qui soit en même temps une œuvre d'art complète; il n'élimine même pas les détails, il ne choisit pas une tête seule pour la copier; il veut exécuter un vase qui soit un être humain en pied[1]. Son intrépidité naïve, qui atteste une ignorance profonde des problèmes de la plastique, fait sourire; mais l'esprit qui réfléchit en sera peut-être ému, car il assiste à l'apparition du sentiment le plus délicat qui puisse agiter l'âme d'un peuple enfant, à l'éclosion du sens esthétique.

D'ailleurs, le départ entre la poterie et la statuette s'imposait naturellement et nous en saisissons déjà la preuve en Troade. A côté des vases à forme humaine et animale se placent de petites idoles, grossièrement façonnées, qui n'ont d'autre signification que celle de fétiches et qui n'ont pas de destination pratique. Il est vrai que la plupart sont en os ou en pierre[2]; mais on rencontre aussi des terres cuites exécutées d'après le même modèle[3]. Elles sont presque plus informes, si c'est possible, que

1. L'essai le plus complet en ce genre est donné par la figure 1083 de l'ouvrage sur *Ilios* (Paris, Didot, 1885, p. 673). Comparez la figure 515, p. 506.

2. Voy. la série des figures 204 à 230 dans *Ilios*.

3. Fig. 199-205, 235-237, etc.

les figures des poteries; la tête est à peine ébauchée, les yeux indiqués parfois par un grand cercle avec un point central, les bras ébauchés par deux courts moignons qui ne diffèrent pas sensiblement des appendices soudés aux vases en guise d'anses. C'est le ξόανον ou idole primitive dans toute sa barbarie, qui nous transporte à l'âge où une pierre dressée, un pieu mal équarri, un caillou représentaient un dieu[1]. Nous verrons que la Grèce elle-même n'a pas débuté autrement : combien d'offrandes du même genre avaient primitivement pris place sur l'Acropole d'Athènes, devenue plus tard l'asile d'incomparables chefs-d'œuvre!

Pour retrouver des essais analogues à ceux des habitants de la Troade, il faut nous transporter à Chypre. Dans les nécropoles les plus anciennes de l'île, celles de Leukosia et d'Alambra, on a recueilli une série d'antiquités où l'on surprend le même effort pour concilier la technique céramique et la forme plastique. Ce sont principalement les représentations d'animaux qui ont tenté les modeleurs chypriotes, et en cela ils se montrent plus avisés que leurs confrères de Troade, car le problème était plus facile à résoudre : une simple ouverture pratiquée dans le dos d'un quadrupède ou d'un oiseau permettait d'y adapter un goulot et d'en faire un vase. La solution était si simple et si pratique que le procédé a persisté à travers les âges : la céramique italo-grecque du IVe siècle en offre encore des exemples nombreux. Dans les essais chypriotes on reconnaît à la rudesse du style la haute antiquité des objets : ce sont des bœufs, mal assurés sur leurs quatre pieds rigides comme des pieux, avec des yeux ronds en boulettes, des cerfs à la ramure gigantesque et dentelée,

1. Voy. dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de M. Saglio l'article *Bœtylia*.

au corps bigarré de raies de couleur, des boucs, des oiseaux d'eau, etc.[1]. La reproduction de la forme humaine n'a pas manqué d'intéresser aussi les Chypriotes. Nous avons d'eux des vases dont le goulot orné d'une tête rappelle de très près les exemplaires de la Troade[2]. Mais ils ont eu l'esprit de ne pas insister sur la transformation de la panse en corps humain. De bonne heure ils isolent la tête, la dégagent du goulot de la poterie et en font le couronnement élégant du vase; à peine quelques appendices en mamelons, semés sur la panse, rappelleront-ils l'idée primitive qui assimilait le corps du vase au corps de la femme. Cette ornementation reste discrète, puis elle disparaît même et tous les soins se reportent sur l'exécution de la tête, poussée parfois à un certain degré de perfection (fig. 8). Ainsi comprise, l'union de la plastique et de la céramique avait chance de réussir. Sur ce point encore les Chypriotes ont fait école et légué à leurs successeurs une industrie spéciale de petits vases en forme de têtes dont la vogue est attestée par des exemplaires rhodiens au VI^e^ siècle, puis grecs au V^e^, puis italiotes au IV^e^. Nous devons même leur faire honneur

Fig. 8. — Vase chypriote.
Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, fig. 522.)

1. Voy. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, III, fig. 498 à 502.
2. *Ibid.*, fig. 505.

d'une découverte qui ne sera pas perdue pour le monde hellénique : c'est que le seul moyen de concilier la forme du vase avec la représentation d'un corps féminin tout entier est de laisser subsister l'un à côté de l'autre ces deux éléments, sans chercher à les confondre comme on avait voulu maladroitement le faire en Troade. La forme humaine devient un accessoire dans le vase, un appendice élégant qui n'enlève rien à l'unité du galbe. On façonnera une petite statuette de femme, on l'asseoira sur l'épaule du vase et, par un ingénieux artifice, on mettra dans sa main une petite cruche, qui sera elle-même le bec par lequel le liquide se déverse[1]. On aura ainsi une charmante composition dans laquelle la plastique se met au service de la céramique, pour l'embellir sans lui nuire. Les Grecs du IVe siècle ont repris le problème à leur tour et ont simplement renversé les rôles : c'est la statuette qui est le principal; c'est elle seule qui frappe les regards, pendant qu'un petit goulot adroitement dissimulé dans le revers rappelle la vraie destination de l'objet comme vase (fig. 38). La solution est encore plus élégante, parce qu'elle met au premier rang le modelé sculptural; mais il faut avouer que les Chypriotes n'avaient pas mal réussi à tourner la difficulté.

En dehors de ces œuvres composites, l'art chypriote n'a pas négligé la fabrication d'idoles simples dès l'époque la plus reculée. Comme en Troade, les deux procédés s'exercent concurremment. Dans les nécropoles d'Alambra et de Leukosia on rencontre des maquettes grossières ayant encore un étroit rapport avec celles qu'a découvertes le docteur Schliemann. C'est le même travail sommaire, en *galette*, comme on dit, c'est-à-dire composé d'une petite plaque d'argile pincée à la hauteur où l'on veut placer le

1. Voy. Perrot, *ouvr. cité*, fig. 506.

cou, étirée à l'endroit des jambes, arrondie autour de la tête, puis munie de quelques boulettes ou appendices de pâte qui figurent les oreilles, les yeux, les seins, le nez et les bras; enfin quelques reprises à l'ébauchoir ouvrent la bouche en coup de sabre, indiquent au revers les cheveux pendants par une série de sillons parallèles, et l'idole est achevée[1]. Ces fétiches sont hideux et pourtant ils sont d'un réel intérêt pour l'histoire de l'art, car la sculpture de pierre ou de marbre, dont nous avons perdu les principaux monuments et dont nous reconstituons les séries à grand'peine, n'a certainement pas opéré autrement. La *galette* d'argile et la σανίς ou planche[2], à laquelle les Grecs comparaient leurs plus anciennes statues, sont congénères (voy. la fig. 11). Nous savons, en effet, que l'on fit d'abord les idoles en bois, et du travail du bois dérivèrent naturellement deux formes : la statue en planche, la plus simple et la plus ancienne, et la statue en tronc d'arbre ou en colonne (χιονοειδὲς ἄγαλμα); celle-ci marque déjà un progrès, puisqu'elle rend tant bien que mal l'aspect cylindrique du corps humain et qu'elle peut se tenir debout sans appui. Nous trouvons précisément dans la fabrique chypriote les deux types représentés par de nombreux spécimens. Nous venons de parler des figurines en galette. Voici un exemple de l'autre forme (fig. 9) : c'est une femme qui d'une main soutient une cruche sur sa tête et porte un enfant sur le bras gauche. C'est de ce tronc informe que se dégageront plus tard les jambes, par une patiente gradation qui aboutit finalement au beau motif de l'hydrophore ou de la cariatide du v^e^ siècle. De petits cavaliers juchés sur d'énormes chevaux à la crinière en brosse appartiennent à la même phase de début[3].

1. Heuzey, *Figurines du Musée du Louvre*, pl. 4, fig. 5, 6; pl. 9, fig. 1.
2. Heuzey, *Catalogue*, p. 147.
3. Heuzey, *Figurines*, pl. 10, fig. 5; Perrot et Chipiez, III, pl. 11.

Il est difficile de déterminer exactement l'époque de ce style primitif; mais par les rapports très étroits qu'il offre avec les antiquités de la Troade il est permis de croire que nous nous trouvons en présence d'un art extrêmement ancien. Un archéologue allemand, M. Duemmler, qui a eu l'occasion d'étudier de près les nécropoles de Chypre et de compulser des procès-verbaux rédigés avec soin par les fouilleurs, a été très frappé de ces ressemblances : il en conclut que l'île devait être occupée, avant la colonisation phénicienne, par une nation sémitique dont les branches se ramifiaient sur une partie du littoral d'Asie Mineure et dans les grandes îles orientales. Les points communs entre la civilisation de la Troade et celle de Chypre ne seraient donc pas fortuits; toutes les antiquités dont nous venons de parler auraient été l'œuvre d'une seule et même race, à une époque fort reculée, antérieure certainement à l'an 1000, et dont M. Duemmler ne craint pas de placer les débuts plus de 2000 ans avant notre ère[1]. Sans nier le caractère aventureux des dates trop précises en cette matière, nous reconnaissons aussi qu'entre tous les essais du monde gréco-oriental ceux des artisans chypriotes se distinguent par un aspect singulièrement vénérable, qui permet de les ranger immédiatement à côté des vases et des idoles de la Troade comme des produits apparentés et sans doute contemporains.

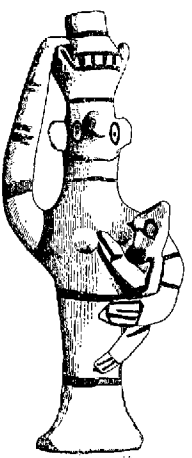

Fig. 9. — Hydrophore chypriote. (Heuzey, *ouvr. cité*, pl. 9, n° 2.)

Après eux nous placerons les figurines primitives de

1. *Athenische Mittheilungen des deutschen Inst.*, 1886, p. 209 et suiv.

Rhodes dont l'industrie profite de tous les progrès réalisés par la grande île voisine. Les idoles informes en galette se sont trouvées à Ialysos[1]. A Camiros, on rencontre le type de figurine aplatie, surmontée d'une tête féminine

Fig. 10. — Femme assise, figurine archaïque de Tanagre.
(Heuzey, *ouvr. cité*, pl. 17, n° 2.)

aux traits convenablement formés, et aussi le type cylindrique avec une tête analogue[2]. Les modeleurs essaient même d'exécuter un groupe en soudant par le flanc deux idoles dont chacune n'a qu'un bras libre et visible[3]. Il est

1. Furtwaengler et Lœschcke, *Mykenische Thongefaesse*, pl. 6, n° 29 pl. 11, n° 68.
2. Heuzey, *Figurines*, pl. 13, fig. 1 et 2.
3. *Ibid.*, pl. 13, fig. 1 et 2.

inutile d'insister davantage sur les ébauches de ce genre qui se répètent de proche en proche, à des dates différentes, dans les îles[1], jusqu'au moment où la Grèce continentale se met elle-même à les fabriquer. Du sol d'Athènes, de Mycènes, de Tirynthe, de Nauplie et d'Argos, de Tégée, d'Olympie, etc., on a exhumé en grande quantité des figurines si rudimentaires qu'on les croirait plutôt modelées par un enfant[2]. J'ai vu moi-même, dans le courant de l'année 1888, recueillir des terres cuites en galette et en colonne sur le plateau de l'Acropole d'Athènes, parmi les ruines des anciens édifices brûlés par les Perses. Enfin la surprise n'est pas moindre quand on constate qu'à Tanagre, dans la patrie des mignonnes créatures que nous admirerons plus loin, des mains grecques ont d'abord façonné d'horribles fétiches, aussi bizarres que ceux d'Asie ou de Chypre. Que de siècles de labeur et d'industrie patiente il a fallu pour métamorphoser l'étrange idole que voici (fig. 10), avec son long museau

Fig. 11. — Femme debout, figurine archaïque de Tanagre.
(*Jahrbuch des deut. Inst.* 1888, p. 344, fig. 28.)

1. Voy. encore, comme exemples de Milo, Furtwaengler et Lœschcke, *ouvr. cité*, p. 52, fig. 20, 21.

2. Voy. les ouvrages du docteur Schliemann sur *Mycènes* (fig. 90-119, 159-161) et sur *Tirynthe* (fig. 76-96, pl. 24 et 25); le *Catalogue des figurines du Musée d'Athènes* par J. Martha; Gerhard, *Akademische Abhandlungen*, pl. 61; *Ephémèris archéol.*, 1888, pl. 9, nos 15, 16.

pointu, ses tresses de cheveux pendantes, son costume tout bigarré de couleurs voyantes, en une jeune femme assise à sa toilette, et rêvant demi-nue dans une légère tunique à bandes de pourpre! La série béotienne est de toutes la plus instructive, car le grand nombre des spécimens découverts permet de reconstituer toutes les phases de cette transformation. On voit d'abord la tête émerger, déjà belle et pure, de la gaine plate où le corps reste comme pétrifié (fig. 11); puis ce corps s'arrondit et devient colonne, suivant le système signalé plus haut; des bras se soudent au tronc et cherchent une pose qui donne l'illusion de la vie et du mouvement; les pieds prennent l'attitude de la marche; enfin la draperie vient en dernier se poser et faire courir ses frissons sur la chair. Chacun de ces progrès est une victoire artistique qui représente les efforts de vingt générations, taillant le bois, sculptant le marbre, ciselant le métal, pétrissant l'argile. Quoi de plus passionnant que de suivre pas à pas cette longue lutte du génie humain, acharné à dompter la matière rebelle? Nous en avons le spectacle en raccourci dans une seule vitrine du Louvre, celle des figurines archaïques de Béotie[1].

1. Voy. la pl. 17 des *Figurines* de M. Heuzey, où les statuettes sont disposées de façon à rendre sensible cette évolution. Voy. un récent article de M. Jamot sur le type des idoles féminines en gaine et sur celui des cavaliers archaïques, trouvés à Tanagre, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1890, p. 204, pl. 13 et 14.

CHAPITRE III

LA CONSTITUTION DES STYLES ET DES SUJETS.

Dans le chapitre qui précède nous avons vu les tâtonnements par lesquels chaque peuple de l'antiquité a passé pour arriver à fabriquer une terre cuite qui eût à peu près l'apparence humaine. Si étrange que le fait paraisse à nos yeux tout imprégnés dès leur enfance de formes correctes et perfectionnées, la Grèce n'a pas procédé autrement que les sauvages de la Polynésie. C'est le fruit de notre éducation, formée par les œuvres accumulées de trente siècles, de ne pouvoir, sans un grand effort de l'esprit, nous figurer une société ignorante des éléments les plus simples, réduite à tirer tout de son imagination, sans autre guide que l'instinct. Pour cette raison nous avons cru devoir insister sur les ébauches primitives; elles nous feront juger du chemin parcouru dans la suite et elles démontreront mieux que toute autre chose la prodigieuse intelligence des Grecs en matière d'art. Leurs débuts ne diffèrent pas le moins du monde des grossiers essais de toute race encore plongée dans la barbarie. Mais, là où d'autres s'arrêtent, ils prennent leur élan définitif. A peine se sont-ils dégagés des rudiments de l'art plastique, à peine ont-ils appris à mettre debout sur ses pieds un bonhomme d'argile, que tout de suite leur science s'étend et s'affermit. Ils entrevoient ce que d'autres

ont laissé de côté; ils serrent la vérité du nu de plus près, ils s'instruisent des détails anatomiques et de la musculature, ils songent déjà au parti que la sculpture peut tirer des étoffes et des plis ondoyants, idée féconde qui leur assurera bientôt une véritable supériorité. En un mot, après les premières leçons de façonnage, nous allons assister à la naissance de ce qu'on appelle *le style*.

Ce qui frappe, en effet, dans les premiers essais céramiques, sur quelque point du monde qu'on les rencontre, c'est un grand air de famille. Si le modeleur béotien met deux boulettes en guise d'yeux et un morceau de pâte crochu pour nez à ses idoles, est-ce parce qu'il a vu procéder ainsi l'artisan chaldéen ou troyen? Assurément non. Il est trop éloigné par la distance et par le temps pour s'en douter. Mais il obéit à une loi commune qui régit tout travail humain à ses débuts : la simplification complète des formes, la substitution du plan au méplat, la préférence de l'ensemble reproduit sommairement au détail étudié en particulier. Ce n'est pas à dire que nous supposions l'ouvrier grec s'exerçant sans aucun modèle et s'adressant directement à la nature pour la copier. Ce serait se méprendre tout à fait sur notre pensée. Dès l'époque la plus reculée, le commerce des Phéniciens et des autres peuples marins avait répandu par milliers dans les régions voisines de la Méditerranée des objets qui devaient passer de main en main et éveiller l'attention curieuse des artistes : armures, étoffes, bijoux, vases de métal et de terre cuite, amulettes, telle était la pacotille que le cabotage jetait à travers les plages des îles et de la Grèce. Homère nous décrit déjà les mœurs de ces vendeurs passagers, pirates à l'occasion et marchands d'esclaves. Les œuvres à imiter ne manquaient donc pas et l'on a plus d'une fois signalé la ressemblance des peintures de vases archaïques avec les figures représentées sur les cylindres assyriens, sur les pierres gravées des îles, sur les coupes

phéniciennes d'argent et de bronze. Mais, quel que fût le modèle, la main de l'artisan n'était pas assez souple, dans la période des premiers tâtonnements, pour créer autre chose que d'informes fétiches. Qu'il se mît en présence d'un type vivant ou qu'il s'ingéniât à copier les gravures d'un beau cachet oriental, il devait nécessairement aboutir à un résultat analogue.

Ce que l'imagerie orientale lui a surtout appris, c'est à donner un corps à ses idées sur la religion, sur les dieux et les êtres fabuleux dont son imagination aimait à peupler l'univers. De ses propres croyances et de la vue des types orientaux le Grec a formé un étrange amalgame qui constitue la plupart de ses légendes mythologiques. Beaucoup d'entre elles ne reposent que sur une erreur d'interprétation, sur une histoire créée de toutes pièces pour expliquer un motif égyptien, assyrien ou asiatique : ainsi sont nées les images d'Harpocrate enfant, des Sirènes et des Harpyes, de la Chimère, du Sphinx, etc.[1]. Quant aux principes de plastique et de dessin, le modèle oriental ne paraît pas avoir fourni autre chose aux Grecs que des données générales sur la forme. C'est pourquoi tous les essais sont marqués à la même empreinte de naïveté et de gaucherie. Plus tard, au contraire, quand l'ouvrier est à peu près maître du façonnage, il étudie de plus près ses modèles ; il essaie de rendre, non pas seulement l'aspect d'ensemble, mais le détail des traits et des costumes, ou bien il les modifie suivant la tournure originale de son esprit et d'après ses propres observations sur la nature : alors il devient artiste et ses œuvres acquièrent un style personnel.

La période où les styles se constituent varie de date suivant les pays, comme la phase des premiers essais. Mais il résulte de l'étude des documents que l'époque du

1. Voy. l'introduction de M. Heuzey, *Catalogue*, p. 10-13, et l'ouvrage de M. Clermont-Ganneau, *l'Imagerie phénicienne*, Paris, 1880.

plus grand développement artistique dans les îles et en Grèce n'est guère antérieure au VII^e^ siècle et au début du VI^e^. Les faits historiques expliquent cette subite éclosion sur tous les points du monde ancien à la fois. D'une part, le règne glorieux des Sargonides, qui poussent les confins de l'empire chaldéo-assyrien jusqu'aux rivages de la Syrie et de l'Arabie au VII^e^ siècle, d'autre part l'ouverture de l'Égypte aux mercenaires grecs, appelés par Psammétique et par Amasis à la fin du VII^e^ et au début du VI^e^ siècle, mettent le monde hellénique des îles et du continent en contact direct avec les deux grands foyers de la civilisation orientale. Jusqu'alors les modèles n'étaient parvenus aux Hellènes que par une sorte d'infiltration lente et généralement altérés par les contrefaçons commerciales des Phéniciens. Maintenant, c'est une pénétration complète et réciproque de l'esprit sémitique et du génie aryen. La fortune toujours croissante du grand empire asiatique amène la construction des palais ninivites où s'exerce l'habileté d'une foule d'artistes. Les Milésiens s'installent à l'embouchure du Nil; la confédération des îles grecques prend possession de Naucratis, dans l'intérieur même du Delta. C'est une marée montante où l'hellénisme se pousse au premier rang et absorbe par tous les pores l'air vivifiant qui lui vient de l'Orient. Nous allons voir quel esprit nouveau il en rapporte et quelle originalité y gagnent les œuvres céramiques.

Le caractère d'imitation orientale est surtout marqué en Phénicie et à Chypre. Nous avons signalé plus haut deux groupes de statuettes, dans lesquels M. Heuzey retrouve les caractères d'un style *pseudo-assyrien* et d'un style *pseudo-égyptien*[1]. Au premier type appartiennent des représentations de chars montés par des guerriers coiffés d'un casque conique[2], qui rappellent les grands bas-reliefs des palais nini-

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 64, 69, 151, 171.
2. Heuzey, *Figurines*, pl. 5, fig. 1; pl. 10, fig. 2.

vites; quelques petits modèles de galères[1] sont des documents fort curieux pour l'histoire de la marine à cette époque reculée. La prédilection des céramistes pour les figures militaires est née sans doute du grand renom des combats que livraient les Sargonides, monarques assyriens successeurs du grand Sargon, et dont la Phénicie, la Palestine, l'Arabie, les frontières mêmes de l'Égypte étaient alors le théâtre. L'imagination des Grecs avait reporté sur le nom d'un roi légendaire de Chypre, Kinyros, l'éclosion de cette céramique militaire. On racontait qu'au temps de la guerre de Troie, le roi chypriote, lié par une promesse d'alliance avec Agamemnon, avait eu recours à un subterfuge pour se soustraire à l'obligation de prendre part à l'expédition et qu'il avait envoyé une flotte de terre cuite (ὀστράκινον στόλον), montée par des soldats de même matière (γηΐνους ἄνδρας)[2]. Mais le style de ces figurines doit les faire placer à une époque beaucoup plus basse que l'épopée homérique et, en particulier, la structure des chars de guerre, la forme des casques coniques dénotent un emprunt fait aux usages assyriens des VII^e^ et VI^e^ siècles[3]. Parmi les imitations du style égyptien il faut citer au premier rang les images du dieu Bès, communes à la Phénicie et à Chypre, sous forme d'un nain barbu et grotesque, aux jambes arquées et repliées[4]. Viennent ensuite des figures de femmes, la tête couverte d'une étoffe retombant sur chaque épaule qui reproduit le *klaft* égyptien[5] (fig. 6), des modèles de temple ou de maison contenant une Harpye[6]; celle-ci n'est autre

1. Perrot et Chipiez, III, fig. 352.
2. C'est M. Heuzey qui, le premier, a mis en lumière ce texte curieux d'Eustathe, *Commentaire de l'Iliade*, XI, 20; *Catalogue*, p. 116.
3. Heuzey, *Catalogue*, p. 67, 151.
4. Heuzey, *Figurines*, pl. 8, fig. 1, 2, 3, 6.
5. *Id.*, pl. 6 et pl. 10, fig. 7.
6. *Id.*, pl. 9, fig. 6.

que le symbole de l'âme dans la religion égyptienne, dont les Grecs ont fait un être fabuleux et nuisible en créant à ce sujet toutes sortes de légendes[1].

Ces deux catégories ne révèlent pas encore une originalité bien grande chez les fabricants de statuettes. Il faut mettre à part une série de petits aryballes en forme de têtes de guerriers casqués qui ont été étudiés par M. Heuzey[2] et qui sont exécutés avec une finesse admirable. On y reconnaît une représentation inspirée aux Phéniciens par la vue des mercenaires grecs, des hommes bardés de fer qui s'enrôlèrent dans les armées du pharaon Apriès et qui frappèrent vivement l'imagination des Orientaux. C'est une étude faite sur nature et du plus haut intérêt. La physionomie sombre et redoutable du visage, entrevue dans la pénombre des garde-joues métalliques, est rendue avec une intensité d'expression qui confine au grand art.

Les autres figurines, d'une exécution plus molle et d'une inspiration moins personnelle, permettent cependant de voir que le progrès réalisé est notable. Nous sommes loin des informes ébauches que l'on pétrissait quelques siècles auparavant. Les proportions du corps sont observées avec soin; la figurine pose d'aplomb sur ses jambes ou sur le socle qui lui sert de piédestal comme à une statue; les traits du visage sont assez finement modelés pour exprimer avec sincérité le caractère ethnographique d'une race particulière; le costume rend, tant bien que mal, les détails du modèle étranger d'après lequel l'artiste s'est exercé. Sans prétendre encore faire naître l'impression esthétique de beauté, la statuette a pourtant droit au titre d'œuvre d'art. Il lui manque seulement une qualité, la plus précieuse de toutes : l'originalité, le style personnel, le reflet de la nature

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 12, 155.

2. *Gazette archéologique*, 1881, p. 145, pl. 28; *Catalogue*, p. 60; *Figurines*, pl. 7.

vivante et directement reproduite. C'est aux ateliers grecs que revient l'honneur de cette découverte finale, couronnement d'un labeur poursuivi pendant plusieurs siècles.

M. Heuzey a le premier défini les caractères du style grec archaïque, apparaissant avec toute sa fraîcheur native dans les terres cuites de l'Orient et des Iles. Il réagit contre l'opinion courante qui attribue aux peuples sémitiques, en particulier aux Phéniciens, l'élaboration des types classiques dont la Grèce se serait emparée pour les porter au suprême degré de perfection. D'après lui, le rôle des Hellènes est beaucoup plus considérable : leur tâche ne s'est pas bornée à l'amélioration des motifs et des figures; ils ont été créateurs. Il montre que dans les statuettes phéniciennes du commencement du VI^e^ siècle, dans celles de Chypre et de Rhodes, et même en allant plus loin, dans les terres cuites babyloniennes, on constate un changement curieux de physionomie qui n'a rien de commun avec le type purement oriental. Les yeux s'allongent en amandes et se relèvent vers les tempes; la bouche, très rapprochée du nez, se retrousse au coin des lèvres avec un sourire un peu gauche qu'on appelait autrefois *éginétique* dans la sculpture grecque; le menton est fort et osseux; le nez droit et long forme un plan continu et parallèle avec le front. Mais est-ce bien une invention nouvelle de l'art oriental? D'où viendrait-elle? N'est-ce pas plutôt une introduction de l'élément grec dans les figures antiques et une conséquence de ce que M. Heuzey appelle ingénieusement *l'action en retour* de l'hellénisme?

« Si l'obliquité des yeux était prise pour un caractère ethnographique, il faudrait en reporter l'origine à des peuples de race jaune, comme les Chinois, et nullement aux Égyptiens, aux Chaldéens ou aux Assyriens qui, dans les représentations anciennes de leur type national, se montrent ordinairement avec les yeux droits. Je ne veux pas dire que l'on

ne remarque fréquemment, chez les Asiatiques, un léger relèvement de l'angle externe de l'œil, qui se retrouve aussi accidentellement dans nos races. Cependant le même trait n'apparaît dans l'art égyptien, chaldéen ou assyrien, qu'à une époque relativement récente et surtout dans les figures de profil; seul l'archaïsme grec l'adopte, pendant une période assez longue, comme un caractère constant. C'est une pure affectation, une de ces modes conventionnelles par lesquelles les artistes croient ajouter à la beauté humaine. J'y vois surtout une tentative d'expression se rattachant au grand effort original des anciennes écoles grecques pour animer la physionomie. L'artiste, après avoir retroussé les coins de la bouche par un sourire accentué, observe que l'équilibre des traits est rompu, et, obéissant à une loi naïve de parallélisme, transporte aux yeux le même principe d'obliquité, s'efforçant de les faire sourire avec les lèvres. L'étiquette orientale imposait aux images des rois et à celles des dieux un visage impassible : dans la vie libre des cités grecques, les chefs des peuples et les dieux eux-mêmes veulent paraître aimables et cherchent la popularité[1]. »

Voilà donc la trouvaille qu'on doit aux artistes grecs : ils ont créé l'*expression* dans la physionomie, et ils ont voulu que cette expression fût aimable et souriante. Il va sans dire que nous ne faisons pas honneur d'un si grand progrès aux modestes pétrisseurs d'argile. Ils se sont certainement inspirés des grandes œuvres de la plastique sculpturale en pierre ou en marbre. Mais, grâce au nombre considérable des monuments céramiques et à l'état de conservation où ils nous parviennent, c'est surtout dans les terres cuites que nous voyons éclore ce sourire et cette beauté expressive. Un petit vase de Rhodes, en forme de tête de femme (fig. 12), indique le détail du retroussis

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 131-132.

aux lèvres et aux paupières avec une netteté qui touche encore à l'exagération un peu comique de l'art primitif. Un autre beau masque de la grande île montre les mêmes détails harmonieusement fondus dans un visage qui sourit doucement, comme du fond d'un rêve, réalisant déjà la suprême élégance des œuvres du v^e^ siècle[1].

Fig. 12. — Vase rhodien en forme de tête féminine.
(Heuzey, *ouvr. cité*, pl. 13, n° 4.)

Quand on y pense, c'est une grande nouveauté dans l'art que ce sourire : c'est l'avènement d'un sentiment encore inconnu à l'humanité. Les dieux, avant les Grecs, n'ont jamais souri. Monothéistes ou polythéistes, les religions orientales ont toujours placé Dieu dans une région inaccessible à l'homme. On l'adore en tremblant; on se soumet à ses arrêts justes ou iniques, toujours souverains; on tâche de gagner ses faveurs. Pendant des siècles et des siècles, les pauvres mortels ne regardent le ciel qu'avec terreur, s'efforçant d'en détourner la menace et le mal qui y règnent suspendus sur leurs têtes. Dès la naissance de la littérature grecque, dès Homère, tout change : c'est une aurore. Les dieux sont bien encore fantasques et violents, querelleurs entre eux et friands de grandes tueries; mais ils s'humanisent, ils daignent frayer avec le monde des mortels; chacun d'eux y a son pied-à-terre établi

1. Heuzey, *Figurines*, pl. 13, fig. 5.

dans une ville préférée. Ils ont leurs protégés qui peuvent compter sur leur bienveillance, quoique jalouse et exclusive. Ce n'est pas encore le règne de la justice, c'est déjà celui de l'affection, ce qui est un grand progrès, même avec des formes brutales. Il y a dans l'*Odyssée* des dialogues adorables entre Minerve et Ulysse : elle lui sourit, elle lui porte ses armes, elle lui caresse la tête, elle l'éclaire dans un escalier. C'est une amie volontaire et despotique, mais une amie. Cette détente heureuse de l'esprit humain s'est traduite sous le ciseau du statuaire et sous les doigts du modeleur par le sourire malhabile qui éclôt aux lèvres de la divinité acueillant le dévot au seuil de son temple. La religion est transformée et purifiée par la plus grande pensée qu'on y ait mise, celle de l'amour ; la haute parole de Jésus ne fera que donner une dernière et définitive sanction à ce dogme bienfaisant, placé désormais à la base de toute croyance religieuse. Voilà ce qu'il y a dans le sourire divinement gauche des premières idoles grecques : il annonce au monde que l'entente est faite entre le ciel et la terre.

Le génie grec n'a pas borné là ses heureuses inventions. Quand on passe en revue les œuvres des siècles qui précèdent, on est frappé de l'insuffisance d'exécution dans les draperies posées sur le corps. Ni les Égyptiens, ni les Chaldéens, ni les Assyriens, dans la plastique antérieure au VI^e^ siècle avant notre ère, n'ont réussi à vaincre la difficulté qu'offrait à leurs efforts l'adhérence de l'étoffe au corps vivant. Le contraste des parties plaquées sur la chair et des plis libres et mobiles est ordinairement supprimé de parti pris ou ébauché sans grâce : la forme humaine, emprisonnée dans une étroite gaine, paraît habillée d'une chape de plomb qui l'enserre et ses rondeurs se dégagent de l'ensemble dans une quasi-nudité qui déconcerte l'œil. Dès que les artistes grecs s'attaquent au problème jusqu'alors insoluble, on

sent qu'ils marchent pas à pas vers une formule définitive et précise. Toute une série de terres cuites rhodiennes permet de suivre le progrès réalisé, depuis l'idole assise avec son lourd vêtement (fig. 13), jusqu'à la déesse debout et relevant d'une main, par un geste d'une grâce toute féminine, le bord pendant de sa longue tunique coquettement drapée (fig. 14). Cette dernière figurine est encore tout empreinte d'un archaïsme gauche et naïf. Et pourtant, que de science conquise à force de patience et d'adresse dans les fines ondulations courant autour du sein et sur le bras, près de l'aisselle, dans les cassures raides et symétriques de l'étoffe rabattue sur la ceinture, dans les vagues sinuosités recouvrant la cuisse et indiquant un léger mouvement pour avancer la jambe! Il n'est aucun de ces détails qui ne se reproduise sur le modèle vivant, quand on le drape, aucune partie du costume qui ne soit scrupuleusement exacte. Avec ces idoles si simples et encore si raides on pourrait reconstituer la forme du vêtement grec, tel que l'artiste l'avait sous les yeux.

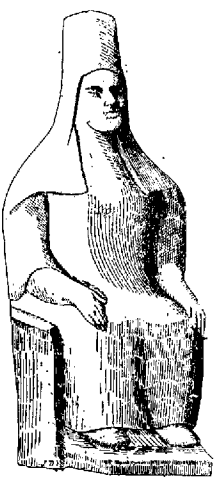

Fig. 13. — Déesse assise, style rhodien. (Heuzey, *ouvr. cité*, pl. 11 n° 1.)

Grâce aux mêmes statuettes, nous possédons les éléments d'une autre histoire, non moins curieuse que celle du costume : l'histoire des gestes. L'infinie variété des œuvres d'art aujourd'hui connues nous empêche de comprendre la difficulté qu'il y avait dans la plastique primitive à créer une attitude, un mouvement du corps, si naturels qu'ils fussent. L'écueil redoutable pour un artiste moderne, c'est

de tomber dans la répétition des types trop connus, des figures d'atelier devenues conventionnelles, et de faire, comme on dit, du poncif. Le sculpteur des premiers âges n'avait pas cette gêne, mais d'autres obstacles plus embarrassants le gênaient. Comment indiquer le mouvement de la marche ou de la course? Comment faire une déesse ailée et volant dans les airs? Comment même séparer les bras du corps ou les jambes l'une de l'autre, sans rompre l'équilibre de l'ensemble? Toutes ces questions, qui paraissent élémentaires, ont exigé de nombreuses années d'études et de recherches. Une des plus précieuses qualités de l'esprit grec, c'est de procéder avec méthode et lenteur, sans compromettre par une hâte inconsidérée les résultats acquis. Ce n'est pas la soudaine intuition d'un génie hasardeux qui l'a conduit aux merveilleuses créations du siècle de Phidias : la patience et la réflexion seules l'ont rendu maître de tous les procédés techniques et de toutes les formules artistiques.

M. Homolle, dans une thèse soutenue en Sorbonne[1], a fait l'histoire d'un seul geste, celui de la main relevant le pli de la tunique, et il l'a suivi pendant la durée d'un siècle et demi, au moyen de sculptures recueillies dans ses fouilles de Délos. Il a montré que l'idole primitive a les bras collés au corps et les jambes réunies en gaine; plus tard, le sculpteur évide en certains points la pierre entre les bras et le corps, afin d'indiquer la séparation. Ensuite un des bras se replie au coude et la main se porte en avant, comme pour recevoir l'offrande du fidèle; par une loi d'équilibre naturel, un des pieds se porte en même temps en avant; puis le bras continuant son mouvement se pose sur la poitrine, contre laquelle la main serre un accessoire, fruit ou oiseau. Enfin le second bras, à son tour, abandonne son attitude rigide : sans quitter sa position le long du corps, il se relève

1. *De antiquissimis Dianæ simulacris deliacis*, Paris, 1885.

très légèrement, permettant à la main de prendre le bord de la tunique et de le soulever, de façon à dégager les pieds nus. Telle est la genèse laborieuse d'une figure de déesse debout, serrant contre elle un symbole sacré et prête à se mettre en marche (fig. 14). Il serait facile de multiplier les exemples du même genre pour montrer la lente formation de tous les motifs classiques de la sculpture. Les figurines sont à cet égard une mine inépuisable de renseignements.

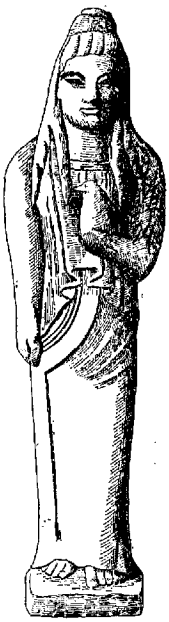

Fig. 14. — Déesse tenant la colombe, style rhodien. (Heuzey, *ouvr. cité*, pl. 12, n° 5.)

Expression dans la physionomie, souplesse dans les draperies, variété dans les gestes : voilà les conquêtes du génie hellénique quand il entre en scène, voilà ce qui distingue d'abord le style grec. Nous verrons dans le chapitre suivant le développement logique, le perfectionnement progressif de ces principes.

L'examen des figurines trouvées en Grèce même complète la démonstration et achève de donner raison à la thèse soutenue par M. Heuzey; elles offrent exactement les caractères notés dans la céramique des îles gréco-orientales. En Attique, en Béotie, à Tirynthe, à Tégée, à Salamine, à Égine[1], on rencontre très fréquemment les deux types que la sculpture avait rendus classiques à cette époque : la déesse assise sur un trône, les mains appuyées sur les genoux, dans l'attitude qu'on connaît depuis longtemps par les statues célèbres des

1. Voy. le *Catalogue des figurines en terre cuite du Musée de la Société archéologique d'Athènes*, par M. J. Martha.

Branchides à Milet (fig. 13) ; la déesse debout, tenant d'une main une fleur ou un oiseau contre sa poitrine, relevant de l'autre main le pli de sa tunique, telles que sont encore représentées en marbre les Dianes de Délos ou les Minerves archaïques de l'Acropole d'Athènes (fig. 14).

Cette double création défraye presque à elle seule l'imagerie religieuse des pays grecs pendant toute la durée du VI^e^ siècle et le commencement du V^e^. De quel nom doit-on l'appeler? C'est ce qu'il est difficile de préciser. Dans ce type primordial se confondent les principes mythiques d'où se dégageront peu à peu les figures de Déméter ou Cérès, de Coré ou Proserpine, d'Aphrodite ou Vénus. C'est l'emblème de la fécondité éternelle, de la nature au sein profond où s'agite une vie sans cesse renouvelée. Par la chaîne ininterrompue des fétiches primitifs dont nous avons parlé, elle se rattache à la cosmogonie orientale; en elle revivent les traits altérés des déesses mères que l'Égypte, la Phénicie, la Perse et la Babylonie adoraient sous les noms variés d'Isis, de Tanit, d'Anaïtis, d'Istar. La Grèce à son tour ébauche les traits de la grande divinité qui résume la puissance sereine et la beauté de l'univers. Plus tard, distinguant les caractères de ce type unique, les sculpteurs créeront une série d'individualités qui seront comme la monnaie de la première conception, qui auront chacune un rôle de protection spéciale sur les vivants ou sur les morts : alors le suppliant élèvera sa prière vers l'autel des Grandes Déesses, gardiennes des mystères, ou vers la statue de la radieuse Aphrodite, symbole de l'amour. Mais au point où nous en sommes, ce morcellement n'est pas encore accompli; c'est le nom le plus vague, le plus étendu, qui conviendrait le mieux à ces petites idoles, ou plutôt tous les noms de déesses-mères leur appartiennent. Elles n'imposent par elles-mêmes aucune dénomination précise au fidèle qui en fait offrande dans les temples et dans les

tombeaux. Suivant son cœur, suivant sa religion préférée, suivant les légendes du pays qu'il habite, il les nommera Déméter, ou Cybèle, ou Astarté, ou Aphrodite.

La même incertitude règne dans toute la plastique du VI^e^ siècle. C'est une grande querelle entre archéologues de savoir si les torses archaïques d'hommes nus, découverts dans les îles et en Grèce, représentent des Apollons ou des morts héroïsés[1]. Une discussion analogue a surgi, dès que les fouilles récentes de l'Acropole d'Athènes ont eu livré une douzaine de statues féminines, toutes debout et drapées, sans symbole ni accessoire précis[2] : femmes, prêtresses ou déesses? s'est-on demandé. Le problème, à notre avis, n'est pas soluble, tant qu'on voudra placer toutes ces œuvres d'art sous une seule et même étiquette. La vérité est que l'art du VI^e^ siècle n'avait à sa disposition que trois ou quatre formules pour reproduire tous les sujets de la vie réelle et de la religion. Qu'il eût à faire un athlète vainqueur ou un Apollon, le statuaire aboutissait nécessairement à l'exécution d'une figure nue, modelée d'après les mêmes principes et dans une pose presque invariable. Si l'on avait demandé au même artiste de faire une Diane pour le sanctuaire de Délos et une Minerve pour l'Acropole d'Athènes, il est probable que les deux idoles eussent été sensiblement pareilles. De là vient qu'on peut discuter sans fin sur la qualification des statues grecques archaïques. La pensée du statuaire et celle du donateur étaient certainement précises; on voit bien, par les inscriptions des piédestaux, quand elles nous sont conservées, à quelle divinité l'offrande était faite. Mais, en l'absence d'une indication ainsi conçue,

1. Voy. l'article de M. Collignon dans la *Gazette archéologique*, 1886, p. 239.

2. Voy. l'article paru sous la signature Théoxénou (Doublet) dans la *Gazette archéologique*, 1888, p. 28-48, 82-102, et un article de M. Collignon dans la *Revue des Deux Mondes*, février 1890.

nous devons souvent nous résigner à ignorer le nom exact d'une figure archaïque.

Tel est aussi le sort des idoles modelées en argile : comme celui des statues, leur nom pouvait varier d'un pays à l'autre. Ce qu'il importe de constater, c'est que les mêmes types sont répandus partout et sous une forme qui se reproduit à peu près identique en tous lieux. Cette circonstance donnerait à croire que les moules ont voyagé de bonne heure, répandus par le commerce. Ainsi s'explique naturellement le fait que beaucoup de terres cuites présentent l'aspect le plus semblable dans des régions fort éloignées les unes des autres. L'argile seule diffère, parce qu'elle provient des gisements particuliers à chaque localité; mais tous les détails de la physionomie, du corps et du costume, sont les mêmes, parce que le moule a été importé d'un centre grec. C'est ainsi qu'en Cyrénaïque, en Asie Mineure, en Sardaigne, en Sicile et en Italie, nous rencontrons les motifs de la déesse assise et de la déesse debout sous des traits pareils à ceux qu'on leur donne en Attique et dans le Péloponnèse. Cette circonstance atteste la grande diffusion des objets céramiques par le cabotage maritime et la fréquence des relations commerciales entre toutes les populations du bassin méditerranéen.

Une seconde question se pose. D'où vient que les idoles féminines sont en nombre si considérable, tandis que les dieux et les hommes sont à peine représentés jusqu'à présent? Ce fait devient de plus en plus frappant, à mesure que le style grec grandit et prospère. Les petits cavaliers, les guerriers, les images du dieu Bès des âges précédents disparaissent : tout cède à l'invasion des figures féminines qui foisonnent et dont on trouve souvent de nombreux exemplaires réunis dans le même tombeau. Il est probable que cette particularité tient à des raisons multiples. Nous avons montré que, dès les origines, quand la céramique

s'efforce de maintenir l'union intime de la poterie et de la statuette, c'est le corps féminin qui sollicite de préférence l'attention des modeleurs. Il y a là une prédilection artistique qu'expliquent la beauté plus ample des formes et la grâce de la physionomie. L'Orient y mêle bientôt une idée religieuse en faisant de l'idole féminine l'image de la fécondité universelle. Le génie grec était par tempérament trop philosophique et trop amoureux du beau pour oublier cette double doctrine contenue dans les œuvres des précédentes civilisations. Le type de la déesse mère résume l'essence panthéiste de sa religion qui, dans la variété multiple des divinités olympiennes, ne perd jamais de vue l'unité de la force agissante. En outre, les yeux de ses artistes sont plus sensibles que d'autres au charme des attitudes féminines. Dans leur effort persévérant pour rendre les effets des draperies, c'est au modèle féminin surtout qu'ils se réfèrent, tandis que la nudité habituelle des hommes offre au ciseau du statuaire des difficultés sérieuses dont il n'a pas encore appris à triompher. La religion et l'art sont donc d'accord pour attribuer aux représentations de la femme un rôle prépondérant. Cette observation s'applique d'ailleurs à tous les temps. N'en avons-nous pas la preuve de nos jours? Les artistes du moyen âge et de la Renaissance, comme les fabricants d'ex-voto et les modeleurs modernes, n'ont-ils pas fait une situation hors de pair aux figures de la Vierge, jusqu'au point d'amoindrir et de reléguer dans l'ombre tous les autres symboles divins? Qu'est-ce autre chose que le désir naturel à l'esprit humain d'élever sa prière vers la forme la plus pure et la plus idéale, en qui s'allient la grâce et la bonté? L'antiquité grecque n'a pas senti autrement et, si l'on est fort surpris au premier abord de constater l'absence de Jupiter, d'Apollon, de Mercure, de Mars, des plus grands dieux de l'Olympe, dans le cycle familier des idoles helléniques, on

s'explique par la réflexion ces apparents oublis comme l'écho d'un sentiment profondément religieux et né d'une source très pure.

Ajoutons que l'industrie céramique a son principal débouché dans le culte funéraire et que, par suite, l'élimination d'un grand nombre de divinités s'imposait aux ouvriers attentifs à satisfaire les désirs et les besoins de leur clientèle. S'il est vrai qu'on ne rencontre pas ici des dieux, il faut reconnaître que beaucoup de déesses manquent à l'appel : nous ne voyons rien qui indique une Junon ni une Amphitrite; Minerve même apparaît rarement. C'est que la religion des morts a des rites spéciaux, des affinités particulières avec le culte des divinités chthoniennes et infernales. A cet égard, les images de Déméter, de Proserpine, de Vénus Astarté, répondaient à des sentiments bien définis et communs à toute la société dans n'importe quelle région. Nous verrons plus tard que Bacchus, en vertu de son alliance avec Proserpine et de ses accointances mystiques avec le monde des morts, bénéficie de la vogue qui s'attachait aux représentations des grandes déesses. C'est pourquoi les nécropoles livrent en plus grande quantité les figurines de ce genre. Mais la contre-épreuve est facile à faire. Quand les fouilles sont pratiquées sur un terrain autre qu'une nécropole, quand on découvre des amas de fragments qui sont les déchets d'un atelier ou le reste des offrandes déposées dans un sanctuaire, on constate que les types ne sont plus tout à fait les mêmes et l'on voit reparaître les figures ordinairement proscrites des sépultures. Par exemple, tout récemment, un membre de l'école d'Athènes, M. Lechat, faisant des fouilles à Corfou, a mis au jour une série très nombreuse de statuettes, simplement enfouies en terre, qui montrent sous des traits archaïques la déesse Diane armée d'un arc et escortée d'une biche. On connaissait déjà le riche dépôt des ex-voto accumulés à

Tarente qui se compose presque uniquement de figures

Fig. 15. — Tête de Minerve, trouvée sur l'Acropole d'Athènes.
(D'après une photographie.)

viriles[1], depuis l'archaïsme primitif jusqu'à l'épanouis-

1. *Gazette archéologique*, 1881-82, p. 163; *Annali dell' Instituto archeologico*, 1883, p. 194.

sement du style classique et pur (fig. 67). Il n'y a donc pas de règle qui exclue la représentation d'aucun dieu[1]. Ce serait méconnaître la liberté et la souplesse de l'art grec que de supposer une telle loi. Mais nous avons cherché à expliquer pourquoi, en général et par une sorte d'instinct, on recherche de préférence les figures de femmes et comment cette prédilection satisfait en même temps les goûts artistiques et les sentiments religieux de l'époque.

La fin du VI^e^ siècle et le début du V^e^ sont employés à perfectionner sur tous les points du monde ancien l'œuvre élaborée par les modeleurs de la Grèce continentale et des îles. La Cyrénaïque utilise les moules exportés par les ateliers grecs et exécute avec beaucoup d'habileté le type classique de la déesse debout tenant le bord de son vêtement[2]. La Sicile surtout produit de très belles figurines, dignes d'être placées à côté des meilleures pièces attiques (fig. 64). Les statuettes gagnent en grandeur; on sent que le céramiste, stimulé par la vue des modèles plastiques qui l'entourent, s'efforce de se hausser à leur taille et de donner de plus en plus l'illusion de la vie en se rapprochant davantage des proportions naturelles du corps. Les Attiques ont eu sans doute l'initiative de ce progrès, car dans les décombres de l'Acropole, antérieurs aux guerres Médiques, on a recueilli quelques fragments déjà remarquables par leur taille. La tête de femme, probablement de Minerve, que nous donnons en exemple (fig. 15), appartient à cette série athénienne (haut. 0,145) : l'obliquité des yeux et le retroussis des lèvres, la saillie osseuse des pommettes indiquent encore l'archaïsme d'un style qui tâtonne et lutte patiemment contre la matière rebelle. Mais combien pénétrante et fine est l'étude du modelé, si on la compare aux tentatives

1. Voy. aussi la représentation de Mercure (Hermès Criophore) en Sicile; Kékulé, *Terracotten von Sicilien*, pl. 3, fig. 3.
2. Heuzey, *Figurines*, pl. 40, fig. 2.

précédentes; avec quelle harmonie le sourire se fond dans l'ensemble, sans gaucherie niaise et sans crispation; quelle intensité d'expression dans les prunelles soulignées par des traits de couleur noire; quelle élégance dans le haut diadème aux palmettes nuancées de bleu et de rouge! Déjà tressaille ici le germe qui s'épanouira au temps de Périclès et de Phidias. Comme les admirables statues de déesses polychromes qui proviennent des mêmes trouvailles, ce morceau d'argile peinte est la promesse d'une victoire prochaine et certaine pour l'art.

Le même souffle fécond passe à travers tout le monde ancien, des confins de la Perse jusqu'aux rivages de l'Italie. Les grands travaux de Darius, poursuivis par ses successeurs, pour élever les habitations royales de Suse et de Persépolis, sont confiés à des Grecs d'Ionie, comme le prouve le style des frises en terre cuite émaillée rapportées au Louvre par la mission Dieulafoy[1]; rappelons aussi la mention faite par Pline d'un certain Téléphanès de Phocée qui fut embauché pour le compte des souverains asiatiques et travailla dans leurs ateliers[2]. En Grèce même, on s'efforce d'élever l'industrie céramique à la dignité d'un art véritable; on grandit les maquettes, on leur donne l'aspect de statues imposantes. Les fouilles d'Olympie ont fait connaître d'intéressants spécimens en ce genre, parmi lesquels on remarque surtout une belle tête de Jupiter aux cheveux massés en boucles sur le haut du front et ceints d'une bandelette (fig. 16). Quelques têtes colossales, dont le Louvre possède les précieux débris, attestent qu'à Chypre les modeleurs s'essayaient de même à exécuter des terres cuites de dimensions inusitées[3]. A la même période nous rattachons les

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, v, pl. 12.
2. Heuzey, *Revue politique et littéraire*, 20 nov. 1886; cf. Perrot, *ibid.*, p. 889.
3. Heuzey, *Catalogue*, p. 160-162.

principaux monuments de l'industrie étrusque qu'on a trouvés dans la nécropole de Cæré (Cervetri), sarcophages de terre cuite avec personnages couchés; on y compte un chef-d'œuvre, le beau lit funéraire du Louvre portant un homme et une femme de grandeur naturelle, entièrement peints en couleur rouge et noire, saisissante image du type et du costume étrusco-romains aux premiers temps de la République (fig. 73).

Pendant que certains fabricants, heureusement audacieux et quittant leur rôle d'imagiers pour celui de statuaires, grandissent leurs figures jusqu'à la taille humaine, la majorité de leurs confrères continuent leur travail ordinaire d'ex-voto et de petites idoles funéraires; mais ils n'en poursuivent pas moins dans une sphère plus humble tous les progrès réalisables. Ils varient leurs compositions et rompent avec la monotonie des types primitifs. La construction des édifices religieux s'est multipliée et les dévots, en affluant de tous côtés en pèlerinages, amènent la création d'une industrie spéciale qui est très florissante à Athènes à partir des Pisistratides. On façonne de petites plaques d'argile sur lesquelles l'empreinte d'un moule dépose l'image d'une divinité ou même de plusieurs personnages groupés; l'ébauchoir achève de donner aux figures un relief très faible et souvent les parties du fond sont découpées à l'emporte-pièce pour ne laisser que la silhouette des corps. La plaquette séchée et cuite est ensuite peinte de vives couleurs et munie de petits trous pour la suspendre ou la fixer sur une paroi. Nous connaissons actuellement un assez grand nombre de ces monuments[1]; presque tous sont de style archaïque. Les sujets sont empruntés aux légendes mythologiques de la Grèce ou même aux scènes de la vie

1. Schöne, *Griechische Reliefs*, nos 124 à 136; Dumont et Chaplain, *Céramiques de la Grèce propre*, II, notice des pl. 1-2.

familière : le Sphinx, Bellérophon et la Chimère, Phrixos et le Bélier, la chasse de Calydon, Persée et la Méduse, Diane et Actéon, les Sirènes et les Harpyes, Aphrodite et Éros sur un char attelé de griffons (fig. 18), Alcée et Sapho, Oreste et Électre au tombeau d'Agamemnon, des danseuses et

Fig. 16. — Tête de Jupiter, trouvée à Olympie.
(*Ausgrabungen zu Olympia*, IV, pl. 26, B.)

joueuses de crotales, des guerriers combattant, etc. Le spécimen d'Égine que nous reproduisons plus loin représente la lutte de Pélée et de Thétis (fig. 87). Toute espèce d'épisode religieux ou domestique pouvait prendre place sur ces ex-voto. Ils sont de même famille que les plaquettes peintes trouvées en grand nombre à Corinthe et décorées de figures

tout aussi variées[1]. Leur parenté avec les vases peints est également incontestable, car ceux-ci offrent les mêmes sujets sous un aspect très semblable. La source où les modeleurs ont puisé leur inspiration nous est donc connue. Ce n'est plus seulement la grande plastique qu'ils étudient et qu'ils imitent ; la peinture devient à son tour pour eux une mine inépuisable de documents et de modèles. Les fouilles récentes de l'Acropole d'Athènes ont mis au jour une série fort riche de nouveaux ex-voto. Ils représentent uniformément l'un ou l'autre de ces deux motifs : une femme vêtue d'une tunique fine et plissée est assise sur un siège ; Minerve coiffée du casque, tenant la chouette, monte sur son char[2]. Ce sont les débris des offrandes céramiques qui devaient encombrer les temples brûlés par les soldats de Xerxès en 480 avant notre ère ; la plupart portent encore les traces de l'incendie.

Pour revenir aux fabricants de statuettes proprement dites, nous devons signaler un caractère qui leur est commun avec les faiseurs d'ex-voto. L'imagerie religieuse ne leur suffit plus ; ils entrent dans la grande voie qui élargit les horizons de l'art et ils s'attaquent à la vie réelle. Voici une de leurs plus curieuses inventions : un cuisinier au crâne glabre, esclave ou homme du peuple, la tête penchée et la mine attentive, donne tous ses soins à la confection de quelque mets succulent (fig. 17). C'est une pochade amusante et vivement exécutée en quelques coups de pouce. Le sujet n'est pas, à vrai dire, absolument nouveau ; il a des antécédents qui remontent à l'époque la plus reculée, à l'âge des figurines en galette et en colonne, comme on peut le constater dans les trouvailles de Tirynthe et dans les

1. *Gazette archéologique*, 1880, p. 101-107 ; *Monuments grecs publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1882-84 p. 25-32.

2. Schœne, *ouvr. cité*, n° 136 ; Dumont et Chaplain, *l. c.*, p. 229.

plus anciennes nécropoles de l'Attique[1]. On se tromperait donc en supposant que l'artiste a obéi à un caprice, au simple désir de transporter dans le monde de ses figurines un épisode journalier. S'il a pris la nature sur le vif, c'est avec la conscience de créer un motif qui trouverait place naturellement dans les offrandes funéraires. C'est une idée

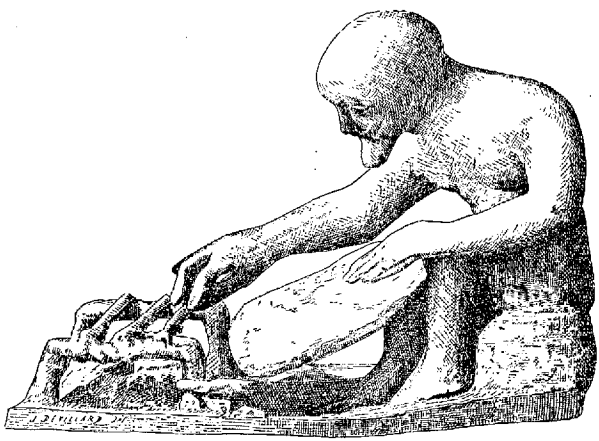

Fig. 17. — Cuisinier.
(Rayet, *Monuments de l'Art antique*, pl. 84, n° 1.)

fort ancienne, commune à tous les peuples de l'antiquité e développée surtout par les fresques tombales des Égyptiens, que le mort a besoin de nourriture et que tous les moyens de subsistance lui sont nécessaires dans la solitude du sépulcre. Pour cette raison on dispose autour de lui des plats remplis d'aliments, des fruits, des bouteilles de verre et des vases d'argile pour sa boisson. Mais on pense

1. Schliemann, *Tirynthe*, fig. 76; Martha, *Catalogue des figurines du musée d'Athènes*, nos 39, 40.

que ces provisions seront promptement épuisées et, par une fiction naïve, on s'efforce de procurer au défunt des serviteurs chargés d'assurer pour toujours son existence matérielle. Sur les peintures égyptiennes on voit des troupes de laboureurs, de moissonneurs, des scènes de pêche et de chasse, des troupeaux paissant, qui reconstituent au complet le vaste domaine d'un riche propriétaire. Dans les tombeaux grecs, plus modestes de dimensions, il n'y a place que pour quelques poupées d'argile, mais leur présence suffit à rappeler les mêmes croyances. Tantôt c'est un cuisinier ou un homme tenant un grand canthare de vin, tantôt un boulanger occupé à enfourner le pain, parfois même un coiffeur en train de tailler les cheveux de son client[1]. Pour une raison analogue, on enterre des statuettes de Satyres et de Silènes aux traits grotesques[2] : ce n'est pas assez de nourrir l'ombre du mort, il faut la distraire et la réjouir. Voilà pourquoi la tendance au comique, à la caricature la plus libre, s'accuse de bonne heure dans la fabrication des figurines funéraires, malgré l'opposition choquante que peut former à nos yeux l'idée de gaieté burlesque unie à celle de la mort. L'antiquité n'a pas raisonné sur ce point comme les modernes. Elle a réservé aux survivants la gravité mélancolique que fait naître la tristesse d'une éternelle séparation; mais elle essaie, au contraire, de réagir contre toute pensée lugubre en ce qui concerne le mort lui-même; elle s'attache, avec une pieuse charité, à lui donner par tous les moyens l'illusion d'une vie nouvelle et toute semblable à celle qu'il vient de quitter.

1. Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, pl. 144, n° 2; Heuzey, *Figurines*, pl. 39, n° 1; *Collection Lecuyer*, pl. II 5; Rayet, *Monuments de l'Art antique*, pl. 84.

2. M. Paris, ancien membre de l'École d'Athènes, a fait don au Louvre d'une terre cuite de ce genre, trouvée dans la nécropole d'Élatée. Voy. Burlington Club, *Catalogue of objects of Greek ceramic art*, nos 142, 143, 144.

On entrevoit aisément les conséquences importantes de ce fait pour le développement de l'art céramique. En s'adressant à la clientèle des nécropoles, le fabricant n'a pas à restreindre le cycle de ses sujets; il n'est pas obligé, comme nos industriels modernes, de se renfermer dans un symbolisme vague et dans un petit nombre de produits uniformes. Le monde des vivants est encore de son domaine quand il travaille pour les morts; c'est pourquoi nous le verrons sans cesse étendre ses incursions sur le terrain de la réalité, puiser à pleines mains ses modèles dans les rêves de l'imagination comme dans la foule qui passe. Aucune entrave n'enchaîne sa liberté d'action ou sa verve et nous allons constater qu'en effet sa curiosité n'a rien négligé de ce qui intéresse ou émeut l'âme humaine.

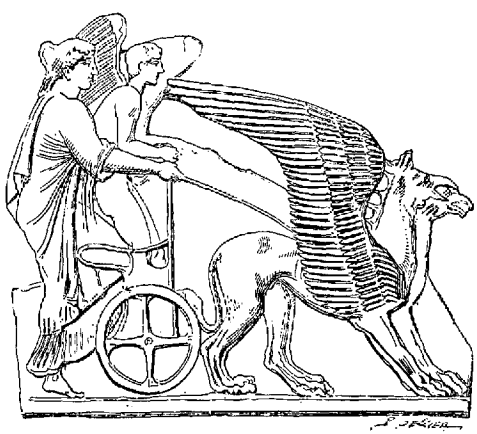

Fig. 18. — Aphrodite et Éros sur un char attelé de griffons.
(Extrait du *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, I, fig. 2148.

CHAPITRE IV

LE STYLE ATTIQUE.

Bien que l'art soit le domaine des *templa serena* et qu'il semble s'élever au-dessus des faits pour s'isoler dans les choses de l'esprit et du sentiment, il est incontestable qu'il subit toujours l'influence des événements politiques. Toute révolution sociale marque une évolution intellectuelle. C'est ce qu'on vit de nos jours à la Restauration, au XV^e^ siècle avec la Renaissance, dans l'Empire romain après Auguste. C'est ce qui se produit en Grèce après les guerres Médiques. Les vainqueurs de Platées et de Salamine ne sauvèrent pas seulement leur pays de l'invasion asiatique : ils lui donnèrent une âme nouvelle. Les Grecs prirent conscience de leur supériorité physique et morale. Au sortir de la tourmente où il avait failli sombrer, ce petit peuple se réveilla maître du monde ancien. Une période de prospérité jusqu'alors inouïe commença pour lui. Athènes en particulier devint une ville luxueuse, un centre où affluaient tous les artistes et les poètes. Le mouvement, commencé déjà sous l'administration de Pisistrate et de ses fils, devint irrésistible pendant le gouvernement de Cimon et de Périclès. Durant la courte période qui s'écoula entre la retraite de Xerxès et la désastreuse guerre du Péloponnèse, Athènes conquit la suprématie artistique et littéraire que lui a reconnue l'admiration de la postérité.

Cinquante années ont suffi à cet essor prodigieux du génie grec; mais il faut avouer qu'il était préparé de longue main. Le grand renom du siècle de Phidias a tout couvert de son rayonnement et l'on est trop souvent tenté de lui attribuer l'honneur exclusif d'une éclosion si merveilleuse. A vrai dire, c'est moins une éclosion qu'une maturité. Les Pisistratides avaient eu l'initiative du progrès qui allait faire de la petite bourgade athénienne la capitale de l'Occident. Sous leur impulsion l'Acropole avait commencé à se couvrir de sanctuaires et d'offrandes, la ville s'était agrandie et nettoyée, les édifices publics s'étaient dressés de toutes parts. La cité déserte que les Perses dévastèrent presque sans coup férir rivalisait déjà en importance avec Corinthe et Argos. Après le passage des envahisseurs, il fallut reconstruire sur nouveaux frais. Le seul avantage de la situation, c'est que le champ était libre et que les faiseurs de plans pouvaient se donner carrière. Aussi voyons-nous que les grands hommes d'État à cette époque sont avant tout des constructeurs. Thémistocle va au plus pressé et fait relever les murs de la citadelle; Cimon, à son tour, élargit par des terrassements le plateau de l'Acropole et en fortifie l'enceinte; il jette les fondations des principaux édifices, achève le Pœcile et le temple de Thésée; enfin Périclès met la dernière main à cette œuvre gigantesque, commence le Parthénon, les Propylées, l'Odéon, confie la décoration des principaux monuments à Phidias et rend aux Athéniens une ville toute neuve, blanche de marbres, étincelante de gaies couleurs, peuplée de sanctuaires, de gymnases, de théâtres et d'idoles sans nombre. Il est l'ouvrier de la dernière heure et peut-être le plus méritant de tous, mais il ne doit pas faire oublier ses devanciers.

Dans cet étonnant concours de talents et de génies divers, l'art grandit singulièrement en force et en originalité. Dès le temps de Cimon, il est visible que les modèles attiques

vont servir de règle à tous les esprits préoccupés du beau et que l'esthétique particulière à un petit coin de terre grecque s'imposera bientôt au monde entier. L'industrie profite de ce renom universel. En céramique, les potiers athéniens éclipsent tous leurs rivaux de Corinthe, d'Eubée, de Béotie, qui leur faisaient naguère une concurrence redoutable. Leur commerce absorbe les marchés d'outre-mer et en particulier l'Italie; celle-ci était le principal acquéreur des vases peints dont elle avait l'habitude d'orner les chambres sépulcrales de ses nécropoles, et elle ne s'approvisionne plus que sur la place d'Athènes. Tout autre centre de production est délaissé en faveur des ateliers d'où sortent les œuvres signées par Epiktètos, Pamphaios, Euphronios, Douris, Brygos et tous les grands peintres sur argile du v^e^ siècle. On s'attendrait donc à voir s'épanouir en même temps une école florissante de coroplastes athéniens. Pourtant il n'en est rien, et la surprise qu'excite une pareille lacune exige que nous en recherchions les causes. Nous ne voulons pas dire que les terres cuites attiques n'existent pas. On en connaît des spécimens qui répondent de tout point au caractère grave et majestueux de la sculpture contemporaine. Le musée du Louvre possède un précieux exemplaire de divinité assise provenant d'une sépulture attique. « C'est encore l'attitude archaïque des déesses assises; mais le style, à la fois large et fin, le costume, avec les coins du voile blanc posés sur la tunique blanche, appartiennent à la plus belle époque de l'école attique. Les bijoux, peints en couleur d'or, sont d'une rare délicatesse, surtout la haute *stéphané* à ornements radiés, dont l'usage n'appartient pas à la vie réelle. Les cheveux sont brun rouge, le trône brun avec un coussin jaune à raies brunes : les couleurs ont pris un ton luisant d'émail[1]. »

1. Heuzey, *Figurines*, pl. 18, fig. 4, p. 14 du texte de l'atlas.

L'archéologue Stackelberg, qui le premier a dirigé ses recherches avec beaucoup de flair et de tact du côté des produits de la Grèce proprement dite, a publié aussi une statuette analogue, recueillie à Athènes dans un tombeau d'enfant[1]. Mais, jusqu'à présent, les trouvailles de ce genre ont été exceptionnelles et il est à craindre que les fouilles ultérieures n'enrichissent pas beaucoup cette série. En effet, la rareté des figurines attiques est due à la nature des usages funéraires qui varient d'une contrée à l'autre. C'est une observation bien connue de tous les explorateurs en Grèce que si l'on ouvre une sépulture sur le territoire athénien ou corinthien, on a chance d'y rencontrer plutôt des vases peints, et que si l'on opère en pays béotien ou locrien, on découvre surtout des terres cuites. Des nécropoles, parfois fort rapprochées l'une de l'autre, présentent ainsi des différences notables d'ameublement. Cette singularité a pour cause les mœurs religieuses qui dérivent de traditions fort anciennes et auxquelles le développement artistique de la nation n'a rien pu changer. Le quartier d'Athènes appelé *le Céramique* comprenait surtout des ateliers de poteries, et rien n'indique que les merveilles de la plastique contemporaine aient suscité, au v^e^ siècle, la création de fabriques s'adonnant spécialement à la confection des figurines. Il y en avait assurément quelques-unes, puisque l'on constate parfois la présence de statuettes dans les sépultures et que les ex-voto recueillis parmi les décombres de l'Acropole (fig. 15) supposent l'existence de modeleurs fort habiles; mais cette industrie particulière occupait probablement peu d'ouvriers, si on la compare à la féconde production des poteries.

En dépit de cette circonstance, nous n'avons pas à

1. Stackelberg, *Graeber der Hellenen*, pl. 58; cf. pl. 63 pour le type de la déesse debout.

déplorer une trop grande lacune dans l'histoire des terres cuites étudiées comme documents artistiques. Le style attique n'est pas à rechercher autour de l'Acropole, parce que les fabriques y étaient sans doute peu nombreuses; mais il est ailleurs. Le rayonnement de la grande école qui décorait les édifices construits par Cimon ou par Périclès s'étend fort loin, et il suffit de sortir des limites d'Athènes même pour trouver ce que nous cherchons. Éleusis à la frontière de la Mégaride, Tanagre, Thèbes, Thespies et Thisbé en Béotie, Tégée dans le Péloponnèse, la Cyrénaïque en Afrique, Rhodes et Chypre, l'Asie Mineure, l'Italie et la Sicile, offrent d'admirables spécimens du grand style attique. Les figures religieuses y occupent la première place, en particulier celles de Déméter et de Coré (Cérès et Proserpine). L'importance donnée à la religion des mystères, le nombre toujours croissant des initiés, les processions organisées d'Athènes à Éleusis, le long de la voie Sacrée, expliquent le rôle de plus en plus considérable des Grandes Déesses dans le culte public et privé. Le sanctuaire éleusinien devait être un centre où s'entassaient les ex-voto de tout genre: les fidèles n'y venaient guère sans apporter chacun leur petite idole représentant la divinité mère assise sur son trône ou sa fille debout, tenant la torche enflammée des *dadouques*, et le porc, symbole de lustration, comme aujourd'hui les dévots viennent à l'église faire brûler un petit cierge. Le Louvre possède un beau fragment de terre cuite où l'épouse d'Hadès, coiffée de la haute tiare cylindrique appelée *calathos* ou *polos*, se montre dans cette attitude hiératique et avec ces accessoires consacrés[1] (fig. 19); il a été recueilli à Éleusis même par M. Lenor-

1. Cf. Heuzey, *ouvr. cité*, pl. 18 *bis*, n° 2. Une série de figurines analogues, trouvées aux environs de Rome même, d'après le vendeur, a été récemment acquise par notre musée. Pour la Sicile, voy. Kékulé, *Terra*

mant. Les statuettes de Coré debout, sévèrement drapée dans les plis rigides de sa tunique, sont fréquentes en Béotie (fig. 20) et à Tégée[1]. Au même cycle se rattachent, avec un caractère plus sacerdotal que divin, une série de femmes hydrophores, les jambes jointes, le bras gauche pendant et collé au corps, soutenant de la main droite élevée un vase posé sur leur tête voilée, ou bien tenant un petit porc[2]. La grâce familière, qui s'introduit dans la plastique sous l'influence de Phidias et de son école, modifie peu à peu l'austérité du costume et de l'attitude. Les deux déesses forment un groupe où la tendresse filiale et l'affection plus grave de la mère sont indiquées par des nuances pleines de finesse. Elles apparaissent d'abord réunies côte à côte sur des sièges voisins : un même voile les recouvre pour

Fig. 19. — Coré, divinité d'Éleusis. (Extrait de *l'Histoire des Grecs* de Duruy, I, p. 769.)

cotten von Sicilien, pl. 4; pour l'Asie Mineure, Newton, *A history of discoveries at Halicarnassus*, pl. 47, n° 2.

1. Martha, *Catalogue*, nos 560-566.

2. *Ibid.*, nos 567-581; Dumont et Chaplain, *Céramiques*, II, pl. 6, fig. 2; *Gazette archéologique*, 1880, p. 15-18. Même type à Halicarnasse; Newton, *ouvr. cité*, pl. 46, 47, n° 4; pl. 60, n° 10. De même dans l'île de Nisyros, près de Rhodes; Heuzey, *Catalogue*, p. 236, nos 50-60. Ce type existe aussi en Sicile et en Italie; Kékulé, *Terracotten von Sicilien*, pl. 4 et fig. 37, 49, 50, 56-59, 65; Panofka, *Terracotten des k. Museums zu Berlin*, pl. 57, n° 1; pl. 58, nos 1 et 2.

indiquer une intimité étroite, ou bien la mère passe son bras sur l'épaule de sa fille[1]. Ensuite, pour mieux montrer la hiérarchie, Déméter reste assise, pendant que Coré se tient debout à ses côtés[2]. Enfin l'art s'achemine par une pente naturelle vers la belle composition que nous verrons en vogue au IVe siècle : on rapetisse la jeune déesse à la taille d'une enfant caressée tendrement par sa mère ou même assise sur son épaule[3]. Cette dernière conception date sans doute de la fin du Ve siècle, elle est tout empreinte de l'abandon gracieux qui annonce une transformation dans les types divins.

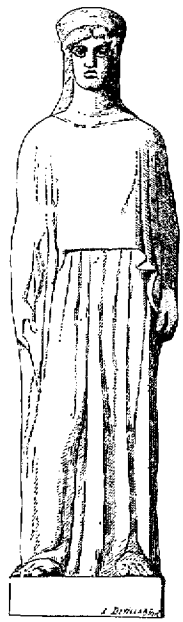

Fig. 20. — Coré. (Dumont et Chaplain, *Céramiques*, II, pl. 3, n° 2.)

Un autre dieu se mêle alors au cycle des grandes déesses. C'est Dionysos ou Bacchus que la légende éleusinienne regardait comme l'époux mystique de Coré. En effet, le Bacchus infernal et funéraire commence à éclipser, au Ve siècle, l'antique renommée du dieu du vin et des orgies bruyantes : tous deux ont les mêmes origines et personnifient le travail de la sève dans les entrailles du sol. Mais, suivant qu'on envisage ce phénomène terrestre sous ses aspects tristes ou joyeux, il produit des légendes et des incarnations différentes. Les Grecs ont été frappés de l'aspect morne et désolé

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 254, n° 54 ; pl. 13, fig. 7 ; p. 184, nos 132, 133 ; pl. 16, n° 1. L'école archaïque de Rhodes avait déjà essayé de rendre à sa manière cette union des Grandes Déesses ; *id.*, p. 225, pl. 13, fig. 3.
2. *Gazette archéologique*, 1877, p. 42-48.
3. Heuzey, *Figurines*, pl. 18 *bis*, nos 3 et 4.

que prennent les champs et les vignobles pendant l'hiver; leur vive imagination s'est emparée de ce spectacle pour le transformer en mythe religieux. La Terre inerte et lugubre devient Déméter (Γῆ μήτηρ) à qui la mort, Hadès ou Pluton, a ravi sa fille Coré, c'est-à-dire la jeunesse, le renouveau. Quand la saison ramène la végétation à la surface du sol, c'est la réunion de la mère et de la fille, c'est la joie et l'ivresse du printemps. Le même symbolisme mythologique s'applique aux métamorphoses de la vigne. Iacchos est le fils de Déméter. Comme la jeune Coré représente le blé, il incarne la sève gonflant les bourgeons de la vigne. Dieu mourant périodiquement pour ressusciter avec le printemps, il est amené naturellement à entrer en relations avec les demeures infernales. Il est associé aux grandes déesses et assis comme un petit enfant à leurs pieds dans certaines terres cuites d'Italie[1]. Puis il devient l'époux de Coré et se substitue complètement au dieu des enfers, Hadès ou Pluton. Qu'on nous permette de reproduire une page de M. J. Girard qui décrit les solennités dionysiaques et insiste sur le double rôle de Bacchus, dieu du vin et puissance chthonienne. « Un caractère d'antiquité est fortement marqué dans les Anthestéries par la double nature de la fête, qui est brillante comme il convient à la fête des fleurs, mais aussi mystérieuse et triste. Les jours pendant lesquels elle se célébrait étaient néfastes (μιαραί, ἀποφράδες); on fermait les temples et certains rites s'adressaient aux morts. Sous ces formes s'exprimaient un sentiment profond, une émotion, une crainte en présence du double mystère de la nature renaissante et de la fermentation du vin accomplie. Il fallait conjurer la colère des puissantes divinités qui présidaient à ces grands faits. Il fallait aussi s'associer aux

1. Gerhard, *Antike Bildwerke*, pl. 2; voy. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, I, p. 1049, fig. 1297.

épreuves de certaines d'entre elles et à leur étrange destinée.... L'antique statue en bois (ξόανον) de Dionysos Éleuthéreus était tirée du vieux temple de Limnæ et transportée dans un petit temple du Céramique extérieur. C'est de là qu'elle partait pour faire son entrée dans la ville et revenir au temple de Limnæ, où elle était censée être introduite pour la première fois. Elle s'avançait en grande pompe, suivant les rites de la cérémonie nuptiale, portée sur un char, accompagnée d'un brillant cortège. A côté d'elle était assise la femme de l'archonte-roi, qui figurait l'épouse. La procession des Dionysies paraît avoir été une reproduction partielle de celle des Anthestéries. De même la statue de Dionysos Éleuthéreus était tirée d'un temple de Limnæ et transportée à un autre sanctuaire du dieu, voisin de l'Académie. De là il revenait en grande pompe au Lénæon pour présider à sa fête. La procession était magnifique; toute la cité, les prêtres, les magistrats, les chevaliers, les citoyens rangés par tribus, les éphèbes, y prenaient part[1]. »

Voici enfin la partie la plus solennelle des fêtes attiques; c'est la grande procession des fêtes éleusiniennes qui conduit l'époux mystique Iacchos vers la jeune Coré. Le 20 du mois Boédromion, les prêtres et les initiés se rassemblaient, au milieu d'un concours immense du peuple. Le cortège s'organisait dans le Pompéion, édifice destiné à la préparation des cérémonies publiques, et l'on se mettait en marche à travers le Céramique pour gagner la Voie Sacrée. La statue du dieu était précédée par le Iacchagogos, directeur de la pompe sacrée, et escortée de douze prêtresses. On portait les ustensiles mystiques, le vase, la ciste, et dans un sac les jouets de Bacchus enfant, osselets, balle, toupie et poupée de laine. La troupe des initiés suivait, chacun

1. Article *Dionysia* dans le *Dictionnaire* de Saglio, II, p. 235, 238, 242.

tenant une torche, une couronne de myrte sur la tête. Les éphèbes en armes formaient comme une garde d'honneur. Puis venait la foule sans ordre, bruyante et chantant avec les mystes le cantique à Iacchos. A chacun des sanctuaires établis comme des reposoirs le long de la Voie Sacrée, on faisait halte pour offrir des sacrifices et des libations, exécuter des danses religieuses. Aussi la procession n'avançait que très lentement. Partie d'Athènes le matin, elle n'arrivait à Éleusis que dans la nuit, à la lueur des milliers de flambeaux qui élevaient leur fumée rougeâtre et leurs étincelles dans l'obscurité. Le dieu pénétrait alors dans le sanctuaire des Grandes Déesses et les profanes étaient rigoureusement exclus de l'enceinte pendant toute la durée des cérémonies, qui occupaient les deux journées suivantes. Le 24, la partie secrète des Éleusinies, les initiations, était terminée : la fête redevenait publique. Des banquets, des jeux, des représentations théâtrales attiraient de nouveau les spectateurs de tous les environs. Le 25, les initiés retournaient processionnellement à Athènes : c'était la partie la plus joyeuse de la fête. La populace athénienne, à pied ou dans des chariots, le visage couvert de masques, venait se poster au pont du Céphise et, quand le cortège religieux débouchait sur la route, il était accueilli par des lazzis et des plaisanteries grossières auxquels les initiés répondaient avec entrain. Ce concours singulier avait ses récompenses, et le vainqueur, dans cette bataille de gros mots, recevait une bandelette. Aux portes d'Athènes, on procédait une dernière fois à des libations saintes du côté de l'orient et de l'occident en l'honneur des dieux des vivants et des morts, on remettait l'idole dans son temple, et la ville reprenait son aspect accoutumé[1].

1. J'emprunte ces détails à un article manuscrit de F. Lenormant sur les *Éleusinia*, destiné au *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio.

Le rôle nouveau de Bacchus, ses relations avec les grands mystères, et par suite avec le monde des morts, nous sont maintenant bien connus. Nous ne nous étonnerons plus de trouver ses images mêlées, dès le ve siècle, aux ex-voto déposés dans les sépultures, et quand nous verrons, après l'époque d'Alexandre, son culte s'étendre et se ramifier dans toutes les parties du monde ancien, au point d'éliminer les grandes déesses elles-mêmes, nous nous souviendrons des éléments mystiques qui composent sa nouvelle incarnation et qui l'ont fait admettre dans le cycle des puissances infernales. Sous la multiplicité des légendes et des croyances qui ont, comme à plaisir, embrouillé et compliqué la nature de ce dieu, on retrouve, en somme, le symbole le plus simple et le plus pratique que la Grèce ait jamais créé : la Terre nourricière, avec les deux produits essentiels à l'existence humaine, le pain et le vin, forme une sorte de trinité sainte sous les traits de Déméter, la mère, Coré et Dionysos, la fille et le fils, qui sont en même temps époux mystiquement unis. Une grossière idole en terre cuite de Préneste symbolise cette triade sous l'aspect le plus clair : Déméter debout pose une main de chaque côté sur l'épaule d'Iacchos et de Coré qui se pressent tendrement contre elle[1].

Les artistes grecs ont trouvé, pour exprimer le caractère chthonien des trois divinités, une forme rappelant par un procédé ingénieux leurs relations avec la vie végétative qui sommeille au sein de la terre et qui fait ensuite son apparition à la surface du sol. Au moyen d'une mince couche d'argile pétrie dans le creux d'un moule, ils façonnent de grands masques ou bustes, coupés à la ceinture, qui reproduisent les traits d'une matrone à la physionomie austère, la tête couverte d'un voile (Déméter), ceux d'une

1. Gerhard, *Antike Bildwerke*, pl. 4, n° 1 ; voy. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, I, p. 1062, fig. 1307.

jeune fille sévèrement ajustée dans une tunique collante (Coré), ou ceux d'un homme barbu et couronné de pampres, tenant un cratère (Dionysos)[1]. Ces masques, posés par terre, donnent l'illusion d'une figure qui s'élève des profondeurs souterraines et qui surgit comme une apparition parmi les vivants. M. Heuzey a consacré à ce genre de terres cuites un travail étendu auquel nous renvoyons[2]. Il montre que l'invention de ce type a pour origine l'usage des masques moulés sur les cadavres mêmes ou façonnés sommairement à l'imitation du visage humain, comme dans les couvercles de boîtes renfermant les momies égyptiennes[3]. Les sculpteurs grecs ont employé plusieurs fois ce motif pour symboliser les divinités de la terre. Pausanias[4] rapporte que Déméter Thesmophoros, adorée dans le plus ancien sanctuaire de Thèbes, en Béotie, était représentée par une statue dont la partie supérieure était seule visible. A Sicyone, dans l'édifice réservé aux femmes pour la célébration des mystères, les images des trois grandes divinités chthoniennes, Déméter, Coré et Dionysos, n'étaient que des têtes ou des masques[5]. Le Louvre possède une demi-figure de femme voilée, trouvée en Cyrénaïque, qui est coupée brusquement à la hauteur de la taille et personnifie probablement Déméter sortant du sol. Enfin, sur les rochers de Philippes, en Thrace, M. Heuzey a remarqué un buste de Bacchus exécuté dans les mêmes conditions[6]. Tous ces

1. Heuzey, *Figurines*, pl. 19, fig. 1 et 2; pl. 40 bis, fig. 3.

2. *Monuments grecs publiés par l'Association des études grecques*, 1873, p. 17 et suiv.; *Catalogue*, p. 58.

3. Voy. un curieux masque trouvé à Defenneh et rappelant d'une façon générale le type des bustes de Déméter; Fl. Petrie, *Tanis*, part. I, pl. 1, n° 17.

4. IX, 39, 4 et 5.

5. Pausanias, II, 11, 3; cf. VIII, 15, 3.

6. Heuzey et Daumet, *Mission de Macédoine*, pl. 2, fig. 3. Voy. aussi *Catalogue*, p. 235-234.

exemples prouvent qu'il y avait là un usage assez répandu dans la plastique religieuse; il est tout naturel qu'il se soit étendu ensuite aux ex-voto de terre cuite. Le spécimen que nous reproduisons ici (fig. 21) a été découvert dans la nécropole d'Abæ, en Phocide. Nous avons supprimé le bas du masque, où le raccourci trop grêle des bras, défaut commun à la plupart de ces bustes, produit un fâcheux

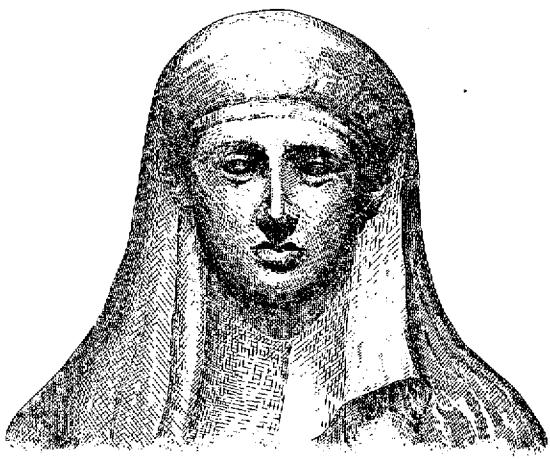

Fig. 21. — Masque de Déméter.
(*Bulletin de Correspondance hellénique*, 1886, pl. 10.)

effet. Mais la tête est remarquable par la pureté des lignes et l'expression sérieuse de la physionomie; l'ampleur du voile encadrant le visage ajoute à l'aspect mélancolique de cette belle figure, qui peut donner une juste idée du style majestueux et grave introduit dans l'art vers le milieu du v^e^ siècle. Des masques analogues ont été recueillis dans un grand nombre de nécropoles grecques, en Béotie, en Phocide, dans la Locride Opontienne, à Milo, en

Sicile, à Rhodes, en Asie Mineure, et jusqu'en Crimée[1].

Pour l'étude du type de Coré ou Proserpine, le Louvre contient une pièce précieuse parce qu'elle exprime mieux que toute autre la *montée* (ἄνοδος) de la déesse à la surface de la terre. Elle a été publiée par M. Rayet, qui la conservait autrefois dans sa collection[2]. C'est une statuette entière, coupée aux genoux, et non point un simple masque. La tête est charmante de jeunesse et exprime, avec une grâce sérieuse où l'on sent encore une pointe d'archaïsme, l'étonnement de la vierge rendue à la lumière; une draperie aux plis rigides colle au buste dont elle indique à peine les rondeurs; les deux bras, au lieu d'être ramenés sur la poitrine ainsi que dans les masques similaires, retombent le long des flancs, comme si le personnage sortait réellement d'une ouverture étroite, d'une sorte de puits pratiqué en terre; les mains mêmes ne sont point encore visibles et semblent cachées par le rebord de la fosse. La jeune déesse surgit semblable à une fleur merveilleuse et son attitude rend d'une façon aussi exacte que possible l'étrangeté de l'apparition. Ajoutons que la peinture de vases s'est à son tour emparée de ce gracieux motif et qu'elle en a fait un sujet de composition assez fréquent dans les œuvres qui avoisinent la fin du v^e^ et le début du iv^e^ siècle[3].

Dionysos ou Bacchus se présente sous un aspect encore bien éloigné de la figure classique reproduite par les nombreuses statues de l'époque gréco-romaine. La conception du dieu imberbe aux formes molles et ambiguës, à peine viriles, aux attitudes nonchalantes, n'est pas encore née.

1. Voy. Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, pl. 27, 2, p. 387 et les notes.

2 O. Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, publiées par S. Reinach, 1888, p. 351. Voy. Dumont et Chaplain, *Céramiques*, II. pl. 4, fig. 4.

3. Voy. *Annali dell' Instituto*, 1884, p. 205 et suiv., pl. M N. Le type de Coré sous forme de masque coupé se retrouve jusqu'en Sardaigne; *Annali dell' Inst.*, 1883, pl. D, 1.

Le Bacchus du v^e^ siècle est toujours un homme barbu, dans la force de l'âge, au corps puissant et parfois un peu lourd. Tels nous apparaissent les bustes funéraires qui le représentent et qui proviennent surtout de Tanagre[1]. Une épaisse couronne, entourée d'un large ruban qu'on appelle *lemnisque*, est posée sur sa tête; la physionomie sérieuse et presque triste, la barbe drue et largement déployée, lui donnent un air de ressemblance avec le dieu des Enfers, Hadès ou Pluton, dont il est le remplaçant. Il tient d'une main l'œuf qui jouait sans doute un rôle dans les symboles cosmiques des Mystères, et de l'autre un canthare, vase à boire le vin, qui rappelle plus spécialement ses attributions antiques.

A côté de cette trinité devenue populaire dans le culte funéraire des Hellènes, on peut citer, comme un type plus rare et conçu par analogie avec les précédents, certains masques d'Athéné ou Minerve. Le Louvre en possède un bel exemplaire qu'on dit trouvé à Lébadée, dans la Béotie septentrionale[2]. La tête diffère peu de celle de Déméter; elle n'a point de casque, mais un diadème d'où s'échappent les cheveux qui retombent en nappe ondulée sur les épaules. L'attribut caractéristique de la déesse est l'égide appliquée sur la poitrine, avec la tête hideuse de la Gorgone au centre. Les bras, coupés à la hauteur des coudes, prouvent qu'on a voulu aussi reproduire une figure sortant de terre. L'idée d'une Athéné funéraire peut sembler assez bizarre au premier abord. Mais il ne faut pas oublier que Minerve est, dans la plus ancienne religion attique, une divinité agricole; sous le nom de déesse Tritonienne ou née des eaux, elle préside aux fêtes printanières des Skirophories et des Errhéphories. Elle n'est donc pas sans accointances

1. Heuzey, *Figurines*, pl. 19, fig. 2.
2. *Id.*, pl. 19, fig. 3.

avec les puissances chthoniennes, comme le remarque M. Heuzey; il signale, en outre, sur une peinture de vase d'un style encore archaïque et sévère, une tête d'Athéné casquée tenant, au lieu de la lance, une énorme pomme ou grenade, attribut donné plus volontiers à Déméter et à Coré comme symbole de la végétation[1].

Tous ces masques ou bustes appartiennent à l'époque la plus belle de l'art grec. Les modeleurs leur conservent une saveur archaïque qui est due à des préoccupations religieuses, au souci d'imiter des types consacrés par le culte et vénérés dans les sanctuaires. Leurs œuvres y gagnent un caractère de gravité hiératique, admirablement propre à exprimer le rôle de ces idoles saintes; mais leur main, peut-être malgré eux, y ajoute déjà une vie nouvelle, une élégance de modelé, une science d'expression où se révèle l'influence impérieuse d'une sculpture toute proche de la perfection. Cet art de transition séduit plus qu'aucun autre par le mélange des formes anciennes prêtes à périr et des formes nouvelles en train de naître : telle une figure de vierge adolescente, où la naïveté de l'enfance transparaît encore et en qui s'épanouit lentement la grâce de la femme.

La fabrique où l'on rencontre le plus de morceaux appartenant au grand style attique est, chose étrange, établie dans l'île de Chypre, aux confins du monde grec et de l'empire asiatique. Les terres cuites de Larnaca (ancienne cité de Kittion) offrent une série remarquable de fragments, de têtes détachées, quelquefois de figurines entières, qui semblent issues directement des œuvres plastiques dont Athènes s'était enrichie au v^e^ siècle. Elles proviennent pour la plupart de vastes lagunes, appelées *les Salines*, où l'on croit avoir reconnu l'emplacement d'un sanctuaire. C'est

1. *Monuments grecs*, 1885-88, p. 34-35.

ce qui explique pourquoi elles sont en moins bon état que les statuettes déposées dans les tombeaux. Rejetées par masses des édifices religieux et enfouies dans des fosses, elles ont dû être systématiquement mises hors d'usage, pour que les fraudeurs ne vinssent pas les déterrer et les remettre dans le commerce. Elles ont formé ainsi, par couches successives, un amas de débris mêlés aux terres et à la boue blanchâtre des salines que les habitants du pays ont longtemps exploité comme une mine d'antiquités. On les a exportées en nombre considérable et il est rare qu'un musée n'en possède pas quelques-unes ; la collection du Louvre contient plus de cent numéros[1]. Le motif exécuté de préférence est toujours celui de Déméter avec Coré ; les déesses sont assises sur deux trônes placés côte à côte, ou debout l'une près de l'autre. On se demande s'il ne faut pas donner le nom d'Aphrodite (Vénus), la grande déesse de l'île, à un groupe de belles têtes, coiffées de tiares cylindriques (fig. 22) où se superposent des zones de rosaces, des palmettes, des créneaux dentelés, et même parfois des figures de sphinx. La richesse particulière de cette coiffure donne aux figures un aspect oriental, tandis que la noblesse majestueuse du style respire toute la pureté de l'art grec. On connaît, en outre, par quelques fragments assez rares et par des textes épigraphiques, l'existence d'un culte local en l'honneur d'Artémis Paralia ; cette Diane chypriote est représentée dans la série du Louvre, tenant une fleur d'une main et serrant de l'autre

Fig. 22. — Tête chypriote. (Heuzey, *Fig.*, pl. 15, n° 1.)

1. Heuzey, *Catalogue*, n°s 123-232 ; *Figurines*, pl. 15, 16 et 16 bis.

un jeune faon contre sa poitrine. Le choix exclusif des types féminins domine ici, comme on le voit, plus que partout ailleurs. On ne trouve même pas une seule fois trace de Bacchus. La religion mystique du dieu thraco-phrygien n'a pas pris cette route pour pénétrer en Grèce ; Chypre est restée jusqu'au bout fidèle à sa dévotion pour le symbole oriental de la déesse-femme, éparpillé en quelque sorte dans les diverses créations de Déméter, Aphrodite, Artémis.

La question historique qui se pose est plus difficile à résoudre. Comment expliquer l'éclosion soudaine à Chypre d'une école attique? La coupure est très brusque entre les œuvres dociles à l'influence des modèles assyriens ou égypto-phéniciens et la classe des terres cuites de style attique. « Pour passer, dit M. Heuzey, aux belles figurines grecques qui font la réputation de Larnaca, il y a un saut brusque, un abîme franchi d'un seul coup, en un mot, toute la distance qui sépare la barbarie du grand art[1]. » L'auteur en conclut qu'il faut admettre, à un moment précis de l'histoire chypriote, l'arrivée de colons grecs, d'artistes apportant avec eux les ressources d'une éducation raffinée et infiniment supérieure à celle des modeleurs indigènes. Il remarque pourtant une sorte de contradiction historique[2] dans l'éclosion de ces petits chefs-d'œuvre à Kittion, qui resta jusqu'au milieu du IVe siècle le siège de l'influence phénicienne. C'est alors, suivant lui, une infiltration lente de l'élément grec, bien antérieure au IVe siècle, qui a produit une révolution dans la céramique de Chypre. La solution du problème est peut-être encore plus simple et elle nous semble donnée par les fragments conservés au Louvre, où M. Heuzey a reconnu le premier les éléments d'une composition purement attique[3]. Stackelberg a publié

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 174.
2. *Id.*, p. 180
3. *Id.*, p. 191

dans son ouvrage sur les tombeaux de la Grèce un groupe de deux femmes debout, dont l'une, la jambe droite croisée sur l'autre, tient de la main droite un miroir abaissé et s'accoude sur l'épaule de sa compagne; celle-ci, enveloppée de longs voiles, s'appuie contre un pilastre qui supporte une idole archaïque[1]. M. Heuzey y voit une représentation de la double Aphrodite, la Vénus Ourania voilée et la Vénus populaire ou Pandémos. Je pense que c'est une transformation du type classique de Déméter et Coré, modifié sous l'influence d'un art où s'annonce la recherche de sujets plus libres et plus familiers; nous verrons cette idée se développer au IVe siècle. Les fragments chypriotes du Louvre se composent d'une tête de femme aux cheveux noués sur le sommet du crâne, d'un magnifique torse au sein droit découvert, à la tunique collante, et d'un morceau de jambe croisée sur l'autre. Toutes ces pièces répondent point pour point au costume et au type de la Vénus Pandémos qui fait partie du groupe recueilli à Athènes. C'est le même style, « la fière désinvolture, la grâce large et puissante que l'on retrouve dans les frontons du Parthénon ». En cataloguant une petite collection de Larnaca, pendant un voyage à Chypre, j'ai décrit deux têtes qui appartiennent évidemment à une composition du même genre, avec des dimensions plus petites et le caractère d'une époque un peu plus récente[2]. Nous avons donc affaire à une véritable contrefaçon, faite à Chypre, d'une œuvre céramique née à Athènes. Faut-il supposer que des ouvriers grecs sont venus s'établir à Larnaca et y ont importé leurs modèles? Ou bien devons-nous croire que les moules seuls sont parvenus entre les mains d'artisans chypriotes, apportés par le commerce et le cabotage maritime?

1. *Graeber der Hellenen*, pl. 69.
2. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1879, p. 87, n° 13; cf. Heuzey, *Catalogue*, p. 191, note 2.

Nous considérons cette dernière supposition, dont M. Heuzey a d'ailleurs tenu compte, comme la plus simple et la plus vraisemblable. L'étude des vases peints nous apprend que les objets d'art voyageaient à cette époque beaucoup plus qu'on ne le croirait aujourd'hui. Les découvertes de vases purement grecs et attiques ont été assez fréquentes dans la grande île orientale; elles attestent entre les deux contrées des relations commerciales très suivies qui datent déjà du VII^e^ siècle et qui se multiplient avec le temps[1]. Il n'est donc pas indispensable d'imaginer une émigration en masse de colons grecs pour expliquer la naissance du style attique dans les statuettes chypriotes, pas plus que l'établissement d'un groupe de potiers athéniens pour rendre compte de la présence des vases peints. Les moules de figurines se transportaient encore plus facilement que les grandes poteries fragiles. Si nous avions affaire à une véritable colonisation hellénique, nous en trouverions surtout la trace dans la sculpture. On constate pourtant que la plastique chypriote ne dévie en rien de la voie qu'elle s'est tracée : aucune marque d'originalité puissante ne s'y fait sentir; elle continue à tailler dans un calcaire gris et triste des statues à l'image des modèles grecs, comme autrefois à l'imitation des types assyriens et égyptiens. Le propre de cette race, comme on l'a souvent remarqué, est de copier docilement les œuvres de ses voisins, sans se hausser à des conceptions personnelles[2]. Nous avons ici la preuve d'une contrefaçon flagrante. Elle n'a rien de répréhensible, car nous savons que les anciens n'avaient pas le moins du monde, en matière de propriété artistique, les idées que les modernes

1. Le géographe Scylax rapporte dans son *Périple* (p. 112, éd. Didot) que la fête des Anthestéries à Athènes donnait lieu à un grand marché de poteries où les commerçants phéniciens venaient s'approvisionner pour transporter ensuite ces objets jusqu'en Éthiopie.

2. Voy. dans l'*Histoire de l'Art*, t. III, p. 620 et suiv., quelques pages de M. Perrot.

se sont efforcés et s'efforcent encore chaque jour de faire prévaloir. Des générations entières d'ouvriers et d'artistes n'ont vécu que de contrefaçons; à certaines époques, elles sont l'âme même de la production artistique, par exemple au temps qu'on appelle *hellénistique*, et c'est grâce à cette tolérance que les copies gréco-romaines nous ont conservé le souvenir plus ou moins exact de chefs-d'œuvre à jamais détruits. Les modeleurs de Larnaca sont donc restés fidèles à leur caractère phénicien en puisant à pleines mains dans les trésors que leur envoyait la Grèce sous forme de moules à figurines. Ils étaient assez habiles pour en tirer parti, pour ajouter à coups d'ébauchoir les retouches légères qui donnent de la souplesse et de la vie à une terre cuite sortant de la matrice. Incapables peut-être d'inventer par eux-mêmes, ils avaient au moins la curiosité du beau et recherchaient avec passion les modèles venus de cette Athènes dont la renommée grandissait chaque jour. Nous en trouvons un témoignage dans la mention faite par Pline d'un certain Styppax, statuaire et fondeur originaire de Chypre, qui était venu s'établir à Athènes au temps de Périclès et y exécuta une œuvre célèbre, le *Splanchnoptès*, esclave accroupi et soufflant le feu du sacrifice[1].

Il est évident qu'Athènes attirait vers elle beaucoup plus d'artistes qu'elle n'en exportait à l'étranger. La vraisemblance veut que les Chypriotes aient envoyé chercher des modèles en Grèce, et non pas que des Athéniens soient allés en grand nombre fonder une école d'art à Chypre. La solution proposée répond donc mieux aux probabilités historiques et elle respecte les faits qui nous montrent l'élément phénicien dominant à Kittion jusqu'au dernier jour de la domination perse (332 av. J.-C.).

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 181; cf. Pline, *Histoire naturelle*, XXII, 17, 20; XXXIV, 8, 19.

On pense aussi retrouver dans certains détails de la coiffure un caractère oriental qui aurait été ajouté à dessein par des artisans hellènes pour traduire l'esprit particulier des créations asiatiques, pour leur donner un aspect de magnificence et de richesse s'éloignant un peu de la sobriété des formes grecques. Ainsi les têtes de déesses sont le plus souvent coiffées de grands diadèmes à plusieurs étages, rehaussés de rosaces saillantes, de denticules et même de figures d'animaux (fig. 22). Que cette décoration soit venue de l'Orient, qu'elle rappelle la tiare assyrienne ou persique, c'est ce que nous ne songeons nullement à contester[1]. Mais elle ne nous paraît pas constituer un type particulier à l'art céramique des Chypriotes. On voit des couronnes identiques sur la tête de figurines qui ont été recueillies en Sicile et qui sont étroitement apparentées, comme celles de Chypre, au grand style attique[2]. La plastique grecque nous offre assez souvent, vers la fin du v^e^ siècle et pendant toute la durée du iv^e^, des exemples de hauts diadèmes ornés, en particulier dans les figures classiques de Junon, pour que nous voyions là une marque de l'invention hellénique. Nous ne croyons pas que les modeleurs chypriotes ou siciliens aient eu rien à changer au costume ni à la coiffure des figurines exécutées avec les moules exportés de Grèce. Bijoux, colliers et bracelets, diadèmes chargés d'ornements, toute cette décoration luxueuse existait dans les compositions attiques : ce n'est qu'un embellissement ajouté à la haute coiffure du vi^e^ siècle, le *polos*, qui reste sous un aspect plus riche et plus artistique la forme fondamentale du diadème divin.

Sur d'autres points reculés du monde ancien nous constatons le rayonnement bienfaisant de la grâce attique. Une

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 174-175.
2. Kékulé, *Terracotten von Sicilien*, pl. II, fig. 3; pl. III, fig. 2.

admirable composition que M. Heuzey intitule « l'Aphrodite au livre » compte parmi les chefs-d'œuvre céramiques rassemblés au Louvre. Celui-ci a été trouvé en Cyrénaïque,

Fig. 23. — Aphrodite au livre.
(Heuzey, *ouvr. cité*, pl. 41, fig. 1.)

sur une côte aujourd'hui sauvage et déserte de l'Afrique. La déesse assise, dans une attitude pensive, s'accoude contre le tronc d'un arbre, un livre ouvert sur les genoux; à côté d'elle, un jeune Éros se penche doucement et touche

d'une main l'épaule de sa mère comme pour la tirer de sa rêverie distraite (fig. 23). L'ensemble est d'une merveilleuse délicatesse; l'exécution ample des draperies rappelle l'école de Phidias; la coiffure de Vénus, d'une élégance un peu compliquée, indique plutôt la fin du v^e^ siècle ou le commencement du IV^e^. Cette composition est vraisemblablement empruntée à quelque original célèbre; on en trouve des reproductions éparses dans plusieurs régions fort éloignées les unes des autres, où la diffusion des moules attiques l'avait fait pénétrer. M. Heuzey en signale un fragment à Chypre[1]. Nous rappellerons, en outre, un morceau assez complet du même sujet, recueilli en Troade par le docteur Schliemann[2].

Dans cette période, comme dans la précédente, nous avons de préférence signalé et décrit des figurines de femmes. Nous n'avons pas à revenir sur les raisons qui entravent la reproduction du type viril. Il est visible pourtant que le modeleur du v^e^ siècle saisit avec empressement toute occasion propice de secouer ce joug. Bon gré mal gré, il fait entrer dans ses séries des figures masculines. Elles sont, il est vrai, légitimées par des raisons religieuses : c'est Bacchus qui protège le mort, les Silènes grotesques qui le font rire[3], le cuisinier qui est censé le nourrir, les héros divinisés de Tarente, etc. Mais la brèche est faite, par où l'art pénètre peu à peu; il sera bientôt difficile de saisir les nuances subtiles dont il s'autorise pour reproduire de beaux éphèbes, dans leur nudité vigoureuse, tels qu'on les rencontre en Locride (fig. 24). Debout, la tête couronnée

1. *Figurines*, p. 24, pl. 41, fig. 1; *Catalogue*, p. 195, n^os^ 198, 199.
2. *Ilios*, traduction Egger, p. 805, n° 1585.
3. Les petits masques de Silènes barbus aux traits encore archaïques sont fréquents dans les tombes italiennes; Panofka, *Terracotten des königlichen Museums zu Berlin*, pl. 47; cf. pl. 45, acrotère d'un édifice.

de feuillages, une courte chlamyde couvrant l'épaule, ils portent un coq ou un lièvre[1], comme leurs camarades des palestres dont on admire les vivants portraits sur les vases à figures rouges de la même époque.

Fig. 24. — Éphèbe de Locride.
(Martha, *Catalogue des figurines d'Athènes*, pl. 7.)

Y verra-t-on un simple mortel, un jeune homme occupé à ses jeux familiers, comme les gentils enfants de Tanagre, de Cyrénaïque et de Myrina dont nous nous occuperons plus tard? Leur donnera-t-on un titre plus pompeux, rappelant quelque personnage mythologique, comme Ganymède, Hermès ou Agon, le dieu des combats? La discussion dure encore sur ce point. A notre avis, si l'on tient compte de la filiation qui unit ces images aux précédentes figures masculines, on pensera que le souvenir du mort héroïsé a surtout contribué à la création de ce type. Celui-ci annonce une révolution prochaine dans l'art et dans la signification symbolique des terres cuites. L'idée mythique deviendra de plus en plus secondaire; sous le couvert de croyances religieuses qu'ils seront les premiers à oublier, les modeleurs grecs partiront à la conquête d'un domaine nouveau, celui de la réalité vivante, de la nature prise sur le vif. Nous ne sommes plus loin de l'inspiration qui créera les jeunes Tanagréennes et leur gracieux entourage. Mais il est nécessaire, à l'époque où

1. Voy. aussi Dumont et Chaplain, *Céramiques*, II, pl. 5.

nous nous plaçons, de tenir compte encore des préoccupations religieuses qui associent ces statuettes au culte des morts.

Quand on jette les yeux sur l'art contemporain, on constate qu'une innovation du même genre s'accomplit dans la grande sculpture. Si Phidias a pu passer pour un créateur, bien qu'il procède directement des artistes qui ont décoré Athènes depuis les Pisistratides jusqu'au temps de Cimon, c'est qu'il a introduit dans la plastique un sentiment jusqu'alors inconnu. Il a fait l'art plus familier et la religion moins austère. Les dieux n'ont rien perdu de leur majesté souveraine, mais ils se sont humanisés. Après tant d'études passionnées sur le Parthénon, on se demande encore si les nobles figures qui assistent assises au défilé de la procession, dans la frise des Panathénées, sont des divinités ou des bourgeois d'Athènes. Phidias a fait descendre la société olympienne de ses hauteurs et l'a mêlée au monde des vivants en lui donnant les mêmes traits et le même costume. Ses Parques, nonchalamment étendues et accoudées l'une sur l'autre, symbolisent l'intimité gracieuse de deux sœurs divinement belles. Son groupe de Cécrops et Aglaure donne à l'union du père et de la fille le même caractère affectueux. L'artiste n'a plus besoin du sourire gauche des œuvres primitives pour promettre aux fidèles la bienveillance des divinités. Il leur prête une physionomie plus impassible et plus noble, où vibre encore l'amour profond que leur inspire l'humanité. Ces hautes leçons du génie ne seront pas perdues pour les industriels dont le talent s'exerce sur des sujets plus humbles. Le souffle qui descend des marbres dorés du Parthénon arrive jusqu'aux maquettes d'argile que l'on pétrit en Béotie ; de là il s'envole à travers le monde et fait passer dans les productions les plus lointaines quelque chose de l'âme attique. Un demi-siècle à peine a suffi aux contemporains de Périclès pour réaliser les formes les

plus parfaites de l'art et pour mériter le rôle d'éducateurs à l'égard de toute nation civilisée. La Grèce trouvera d'autres conceptions, elle produira d'autres chefs-d'œuvre; elle ne s'élèvera jamais plus haut.

Fig. 25. — Déméter nourrice, trouvée à Pestum.
(Extrait du *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, I, fig. 1295.)

CHAPITRE V

PÉRIODE TANAGRÉENNE. L'INTRODUCTION DES SUJETS FAMILIERS.

Au IV^e^ et au III^e^ siècle une double révolution s'accomplit dans l'industrie des terres cuites. Les sujets se modifient profondément sous l'influence de causes religieuses et artistiques dont nous aurons à déterminer la nature : d'une part, les motifs familiers croissent en nombre et en importance, au point d'annihiler presque complètement les types mythologiques, comme on le constate à Tanagre; d'autre part, les figures des divinités changent de physionomie, les antiques idoles de Déméter et de Coré cèdent la place au culte envahissant de Bacchus escorté de son thiase, auquel s'adjoint ordinairement Vénus accompagnée des Amours, comme c'est le cas dans les sépultures de Myrina. Ces deux transformations ont besoin d'être envisagées chacune séparément, d'autant plus qu'elles répondent à un classement chronologique. L'essor de la fabrication tanagréenne se place vers le milieu du IV^e^ siècle; celle de Myrina débute dans le courant du III^e^. Pendant cette période les rites d'ensevelissement paraissent s'accomplir sous l'empire de préoccupations un peu différentes de celles qui ont prévalu aux âges précédents et la plastique contemporaine, entraînée dans une voie nouvelle, y ajoute le poids d'une influence toujours docilement subie par les coroplastes.

Quand on jette les yeux sur une collection formée à Tanagre ou sur un recueil de planches gravées d'après les originaux de cette provenance[1], on est frappé du caractère gracieux et enjoué de ces figurines béotiennes. « Cette impression, dit M. Rayet, n'est pas douteuse. L'art le plus grec, je le demande, a-t-il jamais si lestement troussé les dieux? Et ces statuettes si prestes d'allure, si coquettes d'ajustement, si familières et si pimpantes d'aspect, ne sont-elles pas tout simplement des personnages de ce bas monde, des types empruntés à la vie de tous les jours? Là est à mes yeux le grand intérêt de ces œuvres, hâtivement faites parfois, modelées toujours avec le sentiment le plus sincère et le plus fin de la réalité des choses. Elles nous font pénétrer plus avant que tous les marbres ne sauraient le faire dans l'existence intime des anciens Grecs. Grâce à elles, les contemporains d'Alexandre le Grand ressuscitent un moment sous nos yeux : regardons-les passer devant nous, non pas tels que les idéalisait le marbre, mais tels qu'ils se montraient dans la rue ou à la maison, avec leurs vrais costumes, leurs mouvements ordinaires, leurs attitudes et leurs gestes typiques[2]. »

Nous avons cherché à présenter à nos lecteurs une galerie à peu près complète des créations tanagréennes. L'importance de cette fabrique et les questions difficiles d'interprétation qui s'y rattachent, la perfection du façonnage et des retouches, la grâce piquante des sujets, la célébrité même conquise par ces statuettes dans le monde des amateurs sous le nom un peu bizarre de *Tanagra* nous imposaient

1. Nous rappelons que le Louvre possède une série fort riche de ces figurines (galerie Charles X, Salle de la Céramique trouvée en Grèce). Voyez l'ouvrage de M. Heuzey, *Les figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, pl. 20 à 38, et dans le *Catalogue des figurines du Musée d'Athènes* par M. Martha les nos 213 à 410.

2. O. Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, p. 308.

de leur tailler une part plus large qu'aux autres dans notre choix de figures.

Ce que l'art nouveau retient des principes anciens, c'est la prédilection pour les figures féminines. A Tanagre, nous

Fig. 26. — Statuette de Tanagre.
(Heuzey, *Figurines*, pl. 22, n° 1.)

retrouvons aussi nombreuse qu'auparavant la troupe des femmes drapées, assises ou debout, tenant toutes sortes d'attributs, mais combien différentes dans leur expression, dans leurs gestes et dans la recherche de leur ajustement ! Plus de raideur hiératique, plus d'immobilité majestueuse, plus d'impassibilité dans les traits, plus d'attributs mytho-

logiques. La déesse s'est évanouie pour laisser place à la jeune fille souriante ou rêveuse; le corps s'incline avec des poses nonchalantes; les bras ont de molles inflexions; la coiffure libre et dégagée livre à l'air ses mèches onduleuses ou bien elle s'emprisonne dans un étroit mouchoir;

Fig. 27. — Statuette de Tanagre.
(Heuzey, pl. 23, n° 2.)

un léger chapeau de paille de forme conique donne parfois à la physionomie un air printanier; la tunique négligemment attachée glisse le long d'une épaule nue ou frissonne en mille plis autour de la gorge; la main se campe sur la hanche ou, distraite, laisse pendre un éventail en forme de feuille. Pas un détail de la coquetterie la plus raffinée n'a échappé à l'œil de l'artiste. On voit qu'il a

suivi d'un œil attentif et passionné ces aimables passantes qui venaient promener devant lui leurs grâces souveraines. On sent la jeunesse et l'amour voltiger autour de toutes ces têtes charmantes[1].

Voici une de ces rêveuses assise sur un rocher, au pied d'une petite idole de Silène (fig. 26). Elle a mêlé à ses cheveux quelques feuilles de pampres, comme au retour d'une fête bachique. Le bras à demi replié sur la poitrine, la tête relevée et fixant un point vague dans l'espace, elle laisse errer ses pensées, et son visage s'éclaire d'un imperceptible sourire. A quoi pense-t-elle? Le dieu qui semble ricaner derrière elle dans son épaisse moustache a sans doute pénétré le secret de son cœur. Une autre de ses compagnes, parée des mêmes feuillages, s'enfonce dans des rêveries plus mélancoliques, si l'on en juge d'après le port de la tête penchée et le regard baissé vers la terre (fig. 27). D'une main elle s'appuie au rocher qui lui sert de siège et de l'autre elle tient la ceinture de sa tunique dénouée; l'étoffe mal assujettie glisse et découvre l'épaule ronde jusqu'à la naissance du sein. Mais tout est chaste et tranquille dans cette demi-nudité. Ailleurs, debout dans une attitude de noblesse un peu dédaigneuse, apparaît une femme sévèrement drapée

Fig. 28. — Statuette Tanagre.
(Heuzey, pl. 26, n° 2.)

1. Outre l'atlas de M. Heuzey, voy. les spécimens de la *Collection Lecuyer*, pl. K, L, M, N, U, V, A^3, C^3, D^3, G^3; Rayet, *Monuments de l'Art antique*, pl. 76 à 82.

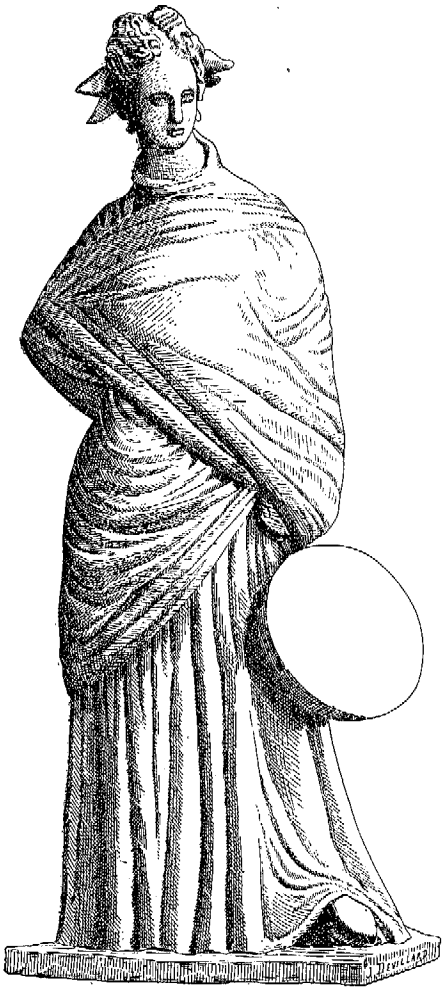

Fig. 29. — Statuette de Tanagre
(Heuzey, pl. 23, n° 1.)

fig. 29). Le bras droit passé derrière la taille fait saillir le coude sous l'étoffe et plaquer la draperie sur le torse. Les feuilles lancéolées dont la chevelure se couronne et le grand tympanon porté par la main gauche indiquent que cette beauté fière vient comme les précédentes de se mêler aux jeux et aux processions joyeuses de quelque fête[1].

Fig. 30. — Statuette de Tanagre. (Heuzey, pl. 30, n° 1.)

Voyons maintenant sous d'autres aspects ces coquettes figures. Une femme d'un âge plus mûr s'enferme frileusement dans ses voiles; elle a couvert du pan de son *himation* le sommet de sa tête et, le coude posé sur la main gauche, la joue appuyée contre la main droite, elle élève ses regards vers le ciel avec une expression pensive (fig. 28). Que l'on grandisse en imagination cette terre cuite, qu'on lui donne les proportions d'une statue, et l'on aura sous les yeux le portrait idéal de la matrone grecque, la laborieuse et charmante épouse d'Ischomaque, si bien décrite par Xénophon, ou la pieuse Cydippe, mère de Cléobis et de Biton, demandant aux dieux pour ses enfants la récompense de leur inaltérable tendresse. Veut-on voir la femme au dehors, vaquant dans la rue à ses occupations domestiques? Voici

1. L'usage de mêler des feuillages à la chevelure apparaît déjà sur les vases de la seconde moitié du v^e^ siècle, en particulier dans les représentations de scènes nuptiales, où le caractère réel, et non divin, des personnages est hors de doute. C'est une parure de fête. Voy. *Arch. Zeitung*, 1882, pl. 5; Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, pl. 58, etc.

les promeneuses enveloppées dans leur manteau à frange de couleur, un bout de draperie ou un léger chapeau de paille posé sur la tête, l'éventail à la main pour rafraîchir l'air embrasé autour de leur visage (fig. 30, 31). Une d'elles s'arrête et, prenant un instant de repos, s'appuie d'une main sur un court pilier; elle ne craint pas les ardeurs du soleil et ses cheveux ne sont parés que d'un simple bandeau (fig. 89). Vu de côté, son fin profil se détache nettement dans l'air; les plis de son manteau retombent en ondes savamment symétriques; on ne voit rien du corps que le bout des pieds et pourtant sous l'étoffe on sent la plénitude vigoureuse de tous les membres. Comme ces créatures élégantes savent bien marcher et se poser! Quel équilibre et quelle pondération exacte dans tous leurs mouvements, quelle impression de force tranquille et de santé imperturbable! Comme elles sont bien les mères et les épouses de ces beaux athlètes qui, à la même heure, remplissaient les palestres et les stades de leurs vigoureux ébats! L'excellence physique de la race grecque se trahit dans ces maquettes d'argile autant que dans les plus beaux marbres.

Fig. 31. — Statuette de Tanagre. (Extrait de l'*Hist. des Grecs* de Duruy, I, p. 176.)

Jetons un coup d'œil à présent sur la vie intérieure du gynécée. Une jeune fille étendue par terre, le coude

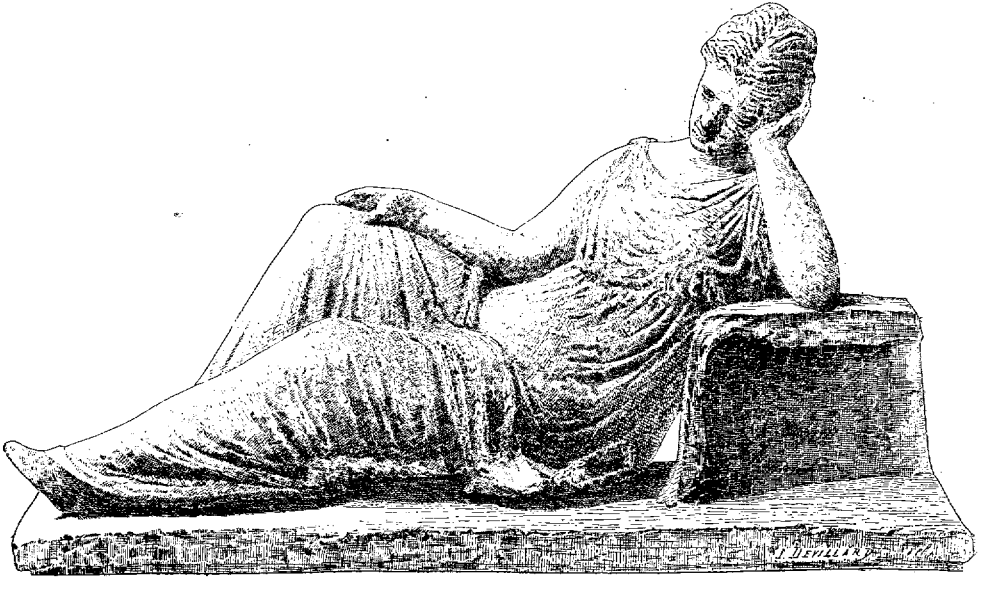

Fig. 32. — Statuette de Tanagre.
(*Terracotten im Berliner Museum*, pl. 22.)

appuyé sur un escabeau, rêve ou essaie de dormir (fig. 32). Une autre, plus active ou plus turbulente, a pris son sac à osselets[1] et, accroupie sur ses talons, se livre avec ardeur à son divertissement favori (fig. 33). D'autres encore, après quelque récréation innocente, font payer leurs gages aux vaincues : la perdante prend sa partenaire sur son dos et la promène dans cette position triomphale; c'est ce qu'on appelle *l'enkotylé*[2] (fig. 34).

Où l'artiste a-t-il pris ces types si variés et d'une allure si vraie? On pourrait affirmer *a priori* que la nature vivante a été le modèle sur lequel il avait constamment les regards fixés, qu'il a connu toutes ces femmes coquettement parées ou livrées à un abandon gracieux, qu'il les a surprises dans leur maison, au milieu de leurs occupations domestiques et de leurs récréations. Mais nous sommes en mesure d'invoquer une preuve plus formelle. Les descriptions d'un témoin oculaire prêtent à la population féminine de la Béotie une physionomie toute semblable à celle que nous voyons ici. Nous possédons trois fragments d'un voyage en Grèce, où l'on a plusieurs fois signalé une description relative au bourg béotien et aux habitants de la plaine thébaine[3]. « Tanagre, dit le narrateur, est une ville haute et escarpée, blanche d'aspect et argileuse; l'extérieur des maisons est élégant et décoré de peintures à l'encaustique[4]. » M. Rayet rappelle, d'après d'autres textes, en particulier de Pausanias, que le goût

1. Voy. aussi *Collection Lecuyer*, pl. C[4].

2. Sur les différentes interprétations qu'on a données de ces groupes, voy. Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 358-360.

3. Voy. les *Fragmenta historicorum græcorum* de Müller, II, p. 225 et suiv. On attribuait ces fragments à Dicéarque, philosophe et élève d'Aristote. Des travaux récents les placent au nombre des ouvrages d'Héraklédès écrits entre 260 et 247 avant J.-C. Voy. E. Fabricius, dans les *Bonner Studien*, 1890, p. 58 et suiv.

4. Nous suivons la traduction donnée par M. Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, p 277 et suiv

du beau paraît avoir été là plus répandu que dans le reste de la région. Les temples, étagés en terrasses sur les pentes de l'Acropole, au-dessus de la ville, et séparés

Fig. 33. — Statuette de Tanagre.
(Heuzey, pl. 32, n° 2.)

des habitations privées, étaient nombreux et construits avec luxe. On y voyait deux statues célèbres du sculpteur primitif Calamis : un Dionysos et un Hermès Criophore, c'est-à-dire portant un bélier sur ses épaules. Les Tana-

gréens montraient surtout avec fierté le tombeau de leur compatriote Corinne qui, cinq fois, dans les jeux publics de la Grèce, avait triomphé de Pindare. Un des rares fragments qui nous restent d'elle nous montre la poétesse célébrant elle-même « la gloire dont elle avait comblé les Tanagréennes au blanc péplos ». Une peinture murale du gymnase représentait une de ses victoires[1].

Fig. 34. — L'*enkolylé*, groupe de Tanagre.
(Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, pl. 81.)

Hérakleidès parle ensuite de la beauté des femmes thébaines, voisines et compatriotes des Tanagréennes. « Ces femmes, dit-il, passent pour être, par leur taille, par leur démarche et par le rythme de leurs mouvements, les plus gracieuses et les plus élégantes de la Grèce. Leur conversation n'avait rien de béotien; leur voix même était pleine de séduction. » Voilà pour l'ensemble des qualités intellectuelles. Le voyageur s'arrête maintenant avec complaisance aux détails de la toilette. « La partie de leur himation qui forme voile au-dessus de leur tête est disposée de telle sorte que le visage est réduit aux proportions d'un petit masque; les yeux seuls sont à découvert, et tout le reste est caché sous le vêtement. » N'est-ce pas l'image aussi exacte que possible d'un ajustement très usité chez les statuettes de l'époque tanagréenne[2] (fig. 37), rappelant la façon dont aujourd'hui les

1. Rayet, *ibid.*, p. 277, 278.
2. Heuzey, *Figurines*, pl. 26 (1), 27 (1, 3).

dames turques s'entortillent dans leur *féredgé*, de manière à ne laisser voir que les yeux[1]? « Elles portent une chaussure mince, basse et étroite, de couleur rouge ; ces bottines sont si bien lacées que le pied semble presque nu. » Tous ceux qui ont examiné des terres cuites de Tanagre savent que la tranche rouge du soulier souligne ordinairement le bord blanc de la tunique qu'elle dépasse un peu. « Leurs cheveux, poursuit l'auteur, sont blonds, ramenés en touffe sur le sommet de la tête; les indigènes donnent à cette coiffure le nom de λαμπάδιον, petite lampe. » On a souvent noté, en effet, sur les statuettes des traces de couleur rougeâtre et jaune qui sont destinées à rendre les effets d'une chevelure rousse ou blonde, genre de beauté plus rare en Grèce que partout ailleurs et par conséquent fort apprécié.

Fig. 35. — Éphèbe de Tanagre.
(*Gazette archéologique*, 1883, pl. 21.)

La touffe de cheveux redressés au sommet de la tête existe dans quelques figurines, en particulier de jeunes filles : il est probable que les mèches frisées et ébouriffées de la partie la plus élevée avaient fait naître la comparaison avec la flamme onduleuse d'une lampe ou d'une torche

1. Les terres cuites de Thèbes reproduisent d'ailleurs, comme celles de Tanagre, cet arrangement de draperie ; voy. la *Collection Lecuyer*, pl. 8.

allumée. Cette mode est plus souvent encore visible sur les peintures de vases[1].

On voit combien ces témoignages sont précieux pour nous. Ils viennent d'un auteur qui vivait dans la première moitié du IIIe siècle, à l'époque même où florissait la fabrique dont nous nous occupons. Ce qu'il a vu alors correspond parfaitement à ce que nous voyons aujourd'hui dans les vitrines de nos musées. Nous ne faisons donc pas une hypothèse en interprétant ces statuettes comme les portraits mêmes des Béotiennes que le géographe admirait en passant : je prends le mot portrait dans le seul sens compatible avec les principes de l'art hellénique à cette époque, c'est-à-dire la reproduction idéale des traits et du costume particuliers à une race, et non pas l'étude minutieuse de la physionomie chez des individus isolés.

Si nombreux que soit le bataillon féminin dans cette armée de figurines sortie des entrailles du sol béotien, il ne faut pas oublier qu'on y compte quelques représentants de l'élément masculin. Les jeunes filles ont des compagnons de leur âge ou plus petits encore, qui se mêlent aux mêmes jeux et rivalisent avec elles de grâce et de légèreté. La troupe des enfants armés de leurs ballons, de leurs sacs à osselets, de leurs cages à coq (fig. 35), les uns jouant avec un lièvre, d'autres avec un petit chien, ou avec un masque de théâtre, assis par terre ou sur un escabeau carré, à cheval sur leur *dada* ou sur une oie grasse de tournure comique, toutes ces images charmantes du monde enfantin sont rendues avec une souplesse et un esprit inimitables[2]. Puis viennent les éphèbes dans des attitudes plus posées, livrés à des occupations sérieuses, comme la lecture[3]. L'homme apparaît encore rarement dans cette société en diminutif. On

1. Saglio, *Dict. des Antiquités*, I, p. 1361, fig. 1822.
2. Voy. la *Collection Lecuyer*, pl. U[2], V[2].
3. *Ibid.*, pl. B[4].

peut cependant signaler quelques belles statuettes de guerriers portant le casque et la cuirasse (fig. 36), avec la chlamyde agrafée sur l'épaule, portrait fidèle et intéressant de l'hoplite grec en campagne. La persistance du culte dionysiaque, destiné à prendre une extension de plus en plus grande dans les offrandes funéraires, s'accuse par la présence des Satyres et des Silènes, d'un type plus adouci, moins burlesque, que leurs prédécesseurs du v^e^ et du vi^e^ siècle[1]. On voit aussi s'introduire à cette époque une classe de figurines qui se multipliera rapidement dans la suite : c'est l'escorte ailée de la déesse des Amours, transformée par la religion en divinité funéraire, représentant avec Bacchus les délices promises aux élus du domaine élyséen. Ces Éros ont déjà un caractère tout anacréontique : ce sont de minuscules idoles, exécutées avec une finesse incroyable, qui répètent avec la même grâce mutine les ébats des jeunes enfants[2] (fig. 41, 44). Ils emportent en volant toutes sortes d'objets, plats, vases, fruits, couronnes,

Fig. 36. — Guerrier de Tanagre. (*Gazette archéologique*, 1878, pl. 21.)

1. *Collection Lecuyer*, pl. II, F^3^. Voy. Martha, *Catal.*, n^os^ 388-398.
2. *Collection Lecuyer*, pl. T^3^; Rayet, *Monuments de l'art antique*, pl. 83.

poupées, dont le poids semble accabler la force de leurs petits bras, mais qu'ils soutiennent avec belle humeur, riant de leur audace et amusés par l'effort du travail accompli (fig. 90). On trouve là en germe la plupart des motifs que les fabriques de Cyrénaïque, de Myrina, de Tarse et d'Italie, développeront avec une abondance inépuisable. C'est le commencement de l'évolution religieuse qui, dans le monde des morts, substitue à la royauté austère des grandes déesses l'adoration sensuelle et passionnée de Bacchus uni à Vénus; elle est le fruit de l'esprit nouveau qui souffle sur la Grèce après les conquêtes d'Alexandre et qui oriente encore une fois l'art hellénique du côté de l'Asie.

Nous nous sommes contenté jusqu'ici de décrire les sujets, sans mettre en lumière autre chose que les qualités d'invention et d'exécution où éclate le talent des modeleurs. Nous avons insisté sur l'aspect familier de ces figurines, parce qu'il doit frapper les yeux les moins prévenus; nous avons montré quelles relations étroites les unissent à la société contemporaine, avec quelle fidélité scrupuleuse sont reproduits les moindres détails d'ajustement, de coiffure, d'ornements, tels que les ont signalés des témoins oculaires. Mais une question délicate se présente, relative à l'interprétation de ces types. Sont-ils absolument dégagés du sens religieux que les âges précédents ont prêté à la plupart des idoles funéraires? Y-a-t-il, comme le pense M. Rayet, « une interruption à la fois des traditions artistiques et des rites funéraires » et « une limite infranchissable entre deux périodes du développement de la civilisation grecque[1]? » Y-a-t-il, comme le soutient au contraire M. Heuzey, non pas une suppression des sujets religieux, mais simplement « l'atténuation du symbolisme dans l'art et l'avènement de cette libre inspi-

1 *Études d'archéologie et d'art*, p. 304.

ration qui emprunte volontiers à la contemplation de la vie familière le secret d'une grâce plus expansive[1]?... A l'époque la plus libre de l'art grec, les figurines déposées comme offrandes dans les tombeaux, pour lesquels on en fabriquait en si grand nombre, y continuent certainement la tradition des statuettes funéraires de la période précédente. Seulement, la main plus souple des modeleurs cherche maintenant, avant tout, à les parer des grâces de la vie. Aussi le caractère mythologique va-t-il s'y atténuant de plus en plus, mais sans disparaître tout à fait. A côté des types adoucis et encore reconnaissables des anciennes divinités protectrices, se forme un cortège d'êtres plus familiers qui ne sont pas pour cela plus réels : nymphes et génies du monde souterrain qui tendent à se confondre avec les ombres mêmes dont il est peuplé, et portent les poétiques emblèmes du culte des morts et de la vie élyséenne, telle que se la figurait l'imagination populaire[2]. » Entre ces deux opinions diamétralement opposées, notre sentiment intime nous porte à rechercher un *modus vivendi* qui est, en quelque sorte, une conciliation de deux contradictions. Nous aussi, nous sommes frappé du changement introduit dans le style des terres cuites et nous croyons à une inspiration puisée dans la vie journalière, sans préoccupation des rites funéraires et des joies élyséennes. Mais nous aussi, nous trouvons difficile d'admettre une rupture brusque entre le passé et le présent. La transition s'est faite par ces « types adoucis » dont parle si justement M. Heuzey, qui sont comme un reflet des images religieuses, chères aux époques d'archaïsme, mais d'où la signification symbolique a disparu. Pour prendre un exemple, le groupe de la mère accompagnée de sa fille (fig. 40)

1. *Gazette des Beaux-Arts*, septembre 1875, p. 209.
2. *Sur les origines de l'industrie des terres cuites* (Académie des inscriptions, 17 novembre 1882), p. 23-24.

dérive visiblement de la composition ancienne qui montre Déméter réunie à sa fille Coré. Mais entre les mains d'un artiste plus occupé du monde des vivants que de l'empire des morts, elle perd son sens primitif; elle se transforme en un sujet familier et réel, au point de représenter parfois deux sœurs pareilles en grâce et en jeunesse ou même deux petites filles[1]. En un mot, la composition ancienne et la composition actuelle sont, à mon avis, unies par un lien *artistique*, mais non par la même conception *religieuse*.

Il y a lieu d'insister sur cet état de transition qui réunit les terres cuites du IVe siècle à celles du Ve, car la théorie de l'interruption entre deux âges de la civilisation grecque risquerait de nous engager dans une voie fausse, où l'étude de l'art céramique perd toute cohésion et toute logique[2]. A la vieille maxime de Bacon, *natura non operatur per saltus*, la nature ne procède jamais par bonds, on peut ajouter en corollaire, *neque ars facit saltus*, l'art non plus ne fait pas de sauts. Au milieu des obscurités et des incertitudes inhérentes à toute question historique, il est essentiel de s'attacher à des déductions rigoureusement logiques. On est en droit de supposer des changements, des transformations insensibles, même pour aboutir à des métamorphoses complètes, car l'esprit humain est dans un *devenir* perpétuel; mais c'est à condition de montrer les transitions qui sont comme les soudures entre les différents maillons d'une chaîne. En un mot, il n'y a pas de révolutions dans l'histoire de l'art, pas plus que dans celle des faits politiques et sociaux : il n'y a que des évolutions.

1. Voy. les développements que nous avons donnés à cette idée dans la *Nécropole de Myrina*, p. 141, et surtout p. 431-436.

2. M. Furtwaengler a montré aussi la jonction des deux époques vec des exemples analogues; *Collection Sabouroff*, tome II, p. 17.

L'évolution qui conduit des sévères déesses du v^e^ siècle aux coquettes Tanagréennes n'est enveloppée d'aucun mys-

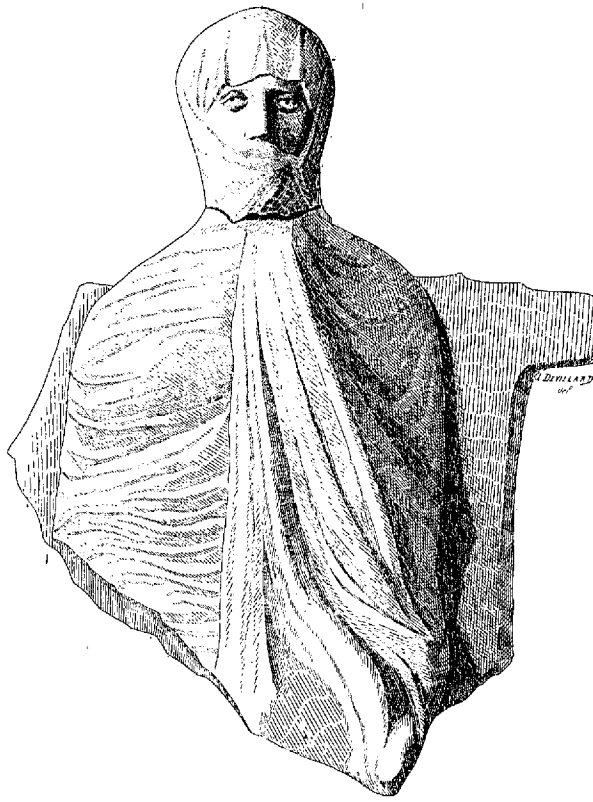

Fig. 37. — Femme voilée, fragment de Chypre.
(Heuzey, pl. 16 *bis*, n° 2.)

tère. Les types de transition abondent dans les vitrines des musées : il suffit de les y chercher.

Nous citerons comme exemple un magnifique fragment de Chypre représentant une femme voilée, assise sur un

trône à dossier élevé (fig. 37). On ne s'étonnera pas de rencontrer un morceau du plus pur style hellénique sur le sol de l'île orientale, après les explications données au sujet de l'importation des moules dans les contrées les plus éloignées de la Grèce[1]. L'ajustement du voile, la façon de cacher la bouche sous la draperie, la simplicité majestueuse des plis sur le corps, rappelleront à tout le monde les meilleures œuvres de la fabrique tanagréenne. Mais la pose solennelle de la femme sur un siége monumental lui donne un caractère de divinité; le mouvement qu'elle fait pour s'enfermer dans son manteau a quelque chose de douloureux et de tragique; l'expression même des traits ajoute à la mélancolie résignée qui plane sur toute la composition. Aussi M. Heuzey a-t-il pu avec vraisemblance y reconnaître une Déméter pleurant le rapt de sa fille et rattacher cet admirable morceau aux images de la déesse, si fréquentes pendant le v^e^ siècle. On n'en sent pas moins un sentiment nouveau d'individualité, un souci de la réalité vivante, avant-coureur des principes si hardiment formulés par les artistes du temps d'Alexandre. Toute déesse qu'elle est, cette figure est la véritable ancêtre des femmes assises, occupées à se mirer ou plongées dans une douce rêverie, telles que nous venons de les voir dans la catégorie béotienne. Il a suffi de quelques modifications, d'un apprêt un peu plus coquet dans le vêtement, d'un siège plus modeste, d'un sourire égayant la physionomie, pour transformer la divinité en mortelle.

Les mêmes réflexions sont suggérées par la vue d'une catégorie de statuettes en forme de vases, où l'on remarque assez souvent la figure d'une jeune vierge, debout dans une attitude de cariatide, vêtue d'une étroite tunique et entourée de rosaces dorées qui s'attachent aux bordures de son

1. Voy. ci-dessus, p. 68-72.

vêtement comme une auréole (fig. 38). Il est d'usage d'expliquer ces figurines comme des représentations de Coré : en effet, l'éclosion des fleurs épanouies autour de la déesse rappelle, par un symbole ingénieux, la végétation dont elle est la personnification poétique et le mystère qui s'accomplit quand, remontant des entrailles de la terre, elle ramène à la surface du sol la parure embaumée des campagnes. Peu à peu, la même figure s'assouplit et s'humanise. Les rosaces encadrent une femme au gai visage dont le corps onduleux semble se courber au rythme d'une danse lente : c'est encore une Heure, une Saison, ou une nymphe gracieuse, mais elle n'a plus qu'un caractère de divinité secondaire. Enfin le cadre tombe, la figure se dépouille de tout ce qui rappelait sa nature surhumaine et du socle s'élance une vive et élégante danseuse, tourbillonnant dans ses voiles enflés par le vent (fig. 39). Ce motif, une fois créé, jouit d'une vogue persistante et il compte parmi les plus fréquents dans la période hellénistique; on arrive même à lui donner un aspect tout à fait burlesque et déhanché. Si franchement qu'il soit entré dans le cycle des sujets familiers et réels, on ne doit pas perdre de vue le prototype religieux auquel il se rattache[1].

Fig. 38. — Coré, vase en forme de statuette. (D'après une photographie de l'original du Louvre.)

1. Une terre cuite inédite, dessinée par M. Chaplain dans une collection grecque, justifie bien la filiation indiquée ici. C'est une danseuse tourbillonnant dans ses voiles et portant encore à la main le petit porc, attribut ordinaire de Coré. Nous signalons plus loin (p. 103) un groupe de Milo, dérivé des représentations de Déméter avec Corés où les deux femmes sont représentées sous les traits de danseuse.

Continuons la démonstration par un troisième exemple. Tous les visiteurs du Louvre ont pu admirer dans les vitrines de terres cuites un groupe de deux femmes admirablement proportionnées, dont l'une s'appuie sur l'autre avec un geste de tendre abandon; la première est complètement voilée, la seconde porte une courte étoffe qui enserre les cheveux et laisse son manteau s'ouvrir largement sur la poitrine à peine cachée par une fine tunique (fig. 40). La pensée se reporte naturellement vers les groupes connus de Déméter et de sa fille; mais on saisit, à des nuances délicates d'expression et d'attitude, que le modeleur a fait effort pour se dégager du type ancien et devenu banal. Les deux femmes sont de même taille; la familiarité du geste donné à la plus jeune indiquerait plutôt une sœur ou une compagne qu'une fille; elle tient dans sa main une pomme, attribut amoureux auquel font allusion de nombreux textes anciens[1]. Rien dans l'attitude ne révèle une majesté divine; rien dans le rapprochement des deux figures n'indique la joie d'une réunion longtemps désirée et obtenue au prix de mille souffrances. Ces légères déviations du type primitif n'ont pas échappé au premier éditeur de ce beau groupe. Dans le commentaire qu'il lui consacre, il n'hésite pas à y voir les images des grandes déesses, mais il reconnaît

Fig. 39. — Danseuse. Dumont et Chaplain, *Céramiques*, II, pl. 12, n° 2.)

(*Figurines antiques du Louvre*, pl. 57, 2). Voy. aussi Stackelberg, *Graeber der Hellenen*, pl. 51, n° 2.

1. Voy. O. Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, p. 372.

Fig. 40. — Groupe de deux femmes, fabrique de Corinthe.
(Heuzey, pl. 24, n° 1.)

toutes les réserves qu'impose l'interprétation d'un tel sujet où l'on sent un esprit tout nouveau d'indépendance et d'originalité. « On pourrait faire de la figure voilée une Perséphone, de l'autre une Aphrodite, et penser à la réconciliation de ces divinités après leur dispute au sujet d'Adonis. Peut-être même quelque mythologue songera-t-il aux deux Aphrodites, opposées parfois l'une à l'autre comme deux déesses différentes, » mais « c'est au groupe populaire des grandes déesses qu'il faut en revenir comme à l'explication qui s'impose naturellement à l'esprit[1] ». Le doute est plus positivement exprimé dans le texte adjoint aux planches gravées d'après les originaux du Louvre. « Ce groupe représente *originairement*, croyons-nous, Déméter et sa fille Corè; mais le même motif a pu être appliqué à d'autres couples de deux déesses. Dans ce remarquable spécimen qui nous a été vendu comme provenant de Corinthe, la seconde figure se rapprocherait aussi d'une Aphrodite par sa coiffure et par la pomme qu'elle tient à la main[2]. » Ce qui justifie, à notre sens, les hésitations des esprits les plus clairvoyants et les plus familiers avec les choses antiques en face de cette composition, c'est qu'elle est par essence d'une nature extrêmement indécise et indéterminée. C'est une œuvre de transition. Elle conserve encore toute la saveur de l'art uniquement voué aux préoccupations religieuses. Et cependant sur elle a passé le souffle de liberté qui fait rêver les hommes du temps présent à des créations encore irréalisées, mais conçues vaguement et toutes prêtes à éclore.

« Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques »,

s'écrie le poète moderne. L'artiste grec du IVe siècle aurait pu retourner la formule et dire :

« Sur des sujets anciens faisons un art nouveau. »

1. Heuzey, *Monuments grecs*, 1876, p. 5 et 6.
2. Heuzey, *Figurines antiques du Musée du Louvre*, texte, p. 17.

Pour notre part, nous pencherions volontiers vers une interprétation moins symbolique de ces deux figures; le caractère mythique nous en semble presque absent. Si nous examinons la série qui fait suite à ce groupe dans les produits plus récents de la Cyrénaïque et de l'Asie Mineure, nous voyons s'accentuer de plus en plus la familiarité du style. Déjà un beau groupe de Milo donne aux deux femmes l'aspect de nymphes ou de bacchantes entraînées à la danse par un petit Éros qui bat du tambourin[1]. Nous arrivons plus tard à des compositions où l'élément pittoresque prédomine entièrement, comme dans le sujet myrinéen qui représente une fillette escortant une femme à la promenade et tenant gravement le bord de la robe maternelle pour ne pas se perdre en route[2]. Ainsi, sans perdre de vue les prototypes religieux qui président à la formation de tous ces motifs, il nous semble nécessaire d'admettre un changement dans les intentions de l'artiste. Le groupe de Corinthe appartient probablement déjà au cycle des sujets réels, mais il est, plus qu'aucun autre, voisin des œuvres inspirées par la religion : c'est un excellent spécimen de transition qui sert de trait d'union entre l'art du v^e^ et celui du iv^e^ siècle.

Nous pourrions multiplier les exemples de ce genre, car il suffit de les rechercher avec attention pour les voir se présenter en grand nombre. On trouve parmi les produits de la Grèce propre quelques statuettes de femmes drapées, d'un port majestueux, la tête surmontée d'un diadème, qui ont toute l'apparence de déesses[3]. Nous pensons qu'on y peut reconnaître Aphrodite dont le culte se substitue alors dans les croyances funéraires à celui des grandes déesses. Le vêtement est déjà drapé comme dans les figurines du cycle familier : le bras droit pend sous l'étoffe qu'il casse en petits

1. Heuzey, *Figurines antiques du Musée du Louvre*, pl. 37, n° 2.
2. Voy. la *Nécropole de Myrina*, pl. 39, et la notice, p. 431-436.
3. Dumont et Chaplain, *Céramiques*, II, pl. 15.

plis divergents; la main gauche est posée sur la hanche; la jambe fléchit mollement pour faire sentir les contours du corps. Otez sa couronne à cette déesse et vous aurez sous les yeux une femme drapée toute semblable à celles de Tanagre et à leurs innombrables congénères. C'est encore un type de transition.

Que dire des Satyres et des Silènes tanagréens qui rappellent sous une forme moins brutale leurs ancêtres du ve siècle? Et de la jeune fille allant puiser de l'eau à la fontaine[1], ingénieux souvenir des croyances qui faisaient placer auprès du mort, à l'âge archaïque, des boulangers et des cuisiniers? Et de la femme drapée, le chapeau de paille sur la tête, tenant maternellement dans ses bras un petit Éros nu[2], pareille à une Vénus dépouillée de sa majesté divine et habillée à la mode tanagréenne? Comment parler de rupture entre deux périodes, quand nous avons tant de preuves d'une lente et insensible transformation?

Ici, comme pour les époques précédentes, il faut se reporter à l'histoire de la plastique contemporaine, si l'on veut s'expliquer l'évolution qui aboutit à la constitution d'un art nouveau en céramique. Les modeleurs d'argile n'ont rien inventé, rien modifié de leur propre autorité. Suivant leur habitude constante, ils ont prêté l'oreille aux enseignements venus de haut. Après avoir adouci et humanisé leurs dieux sous l'influence de Phidias, ils se tournent maintenant vers l'étude de la réalité, grâce à la séduction exercée par les œuvres d'un autre génie où s'incarnent les tendances nouvelles du ive siècle : leur maître et leur modèle préféré, c'est Praxitèle.

Sans doute il serait injuste d'attribuer à ce grand artiste

1. Dumont et Chaplain, *Céramiques*, II, pl. 19, n° 3.

2. Burlington Club, *Catalogue of objects of greek ceramic art*, 1888, n° 186. L'auteur du catalogue donne cette jolie pièce comme un produit de Tanagre. Nous croyons être sûr qu'elle est de Myrina. Comparez dans la *Nécropole de Myrina* la pl. 5, n° 3; cf. p. 522, nos 52, 53.

tout l'honneur d'une entreprise dont les débuts remontent fort loin; c'est assez pour sa gloire d'avoir définitivement entraîné la plastique dans un mouvement auquel elle doit une prospérité éclatante et une influence profonde sur les âges suivants. La reproduction du monde des vivants n'est pas chose inconnue à l'art du v^e^ siècle. On sait quelle quantité de statues d'athlètes, de portraits équestres, de chars vainqueurs aux jeux peuplaient les sanctuaires de la Grèce, depuis l'époque des Pisistratides jusqu'au temps de Périclès et d'Alcibiade. Mais ces œuvres gardaient encore, par leur destination, par le souvenir de l'événement qu'elles consacraient, des attaches étroites avec la religion. La statuaire de pure ornementation, la sculpture *de genre*, n'apparaît guère qu'avec Pythagoras de Rhégium : cet artiste, vers l'année 460 avant Jésus-Christ, exécute un jeune esclave Libyen portant des tablettes et une figure de boiteux si expressive que les spectateurs croyaient ressentir la douleur de l'infirme. Un groupe de scieurs de bois et une vieille femme ivre s'attachent au nom célèbre de Myron qui est contemporain du précédent. Lykios, fils de Myron, compte parmi ses ouvrages un enfant portant un vase et un jeune serviteur soufflant sur le feu. Ce même sujet avait tenté un Chypriote dont nous avons parlé, Styppax, venu à Athènes sous l'administration de Périclès. Le Crétois Crésilas représente un blessé près d'expirer. Callimaque, surnommé *le raffiné*, l'homme toujours mécontent de lui-même, montre des Lacédémoniennes dansant, avec une vérité plus voisine de la sécheresse que de la grâce. Jusqu'à présent ces motifs de composition familière sont assez rares. Mais voici qu'à la fin du v^e^ siècle ils se multiplient avec les joueuses d'osselets de Polyclète, les chasseurs de Patroklès, les femmes adorant de Naukydès, l'orateur de Céphisodote l'ancien. C'est alors qu'apparaît l'œuvre de Praxitèle, préparée et annoncée par tous les essais de ces maîtres anciens.

Dans l'ensemble considérable de ses travaux on distingue une double préoccupation, précisément la même que dans les produits céramiques de l'époque suivante : d'abord une préférence marquée pour les images relatives au culte de Vénus et des Amours auquel s'adjoint le thiase dionysiaque et, d'autre part, un goût prononcé pour les sujets familiers. La nomenclature de ses ouvrages en dit plus long que toute autre preuve. On y remarque une Minerve, une Hébé, une Déméter, une Flore, une Cérès, un Neptune, un Mercure, un Agathodæmon, un Pan, deux Junons, deux Proserpines, trois Latones, quatre Apollons, quatre Dianes, quatre Éros et une Peitho, cinq Vénus, cinq Bacchus et des groupes de Satyres, Silènes et Bacchantes. La proportion suivie indique nettement à quelle inspiration l'artiste a obéi. Son sentiment intime le conduit plus volontiers à la peinture des passions amoureuses et bachiques. Pourtant il ne rompt pas avec les motifs des âges précédents, comme l'atteste le nombre des figures d'Apollon et d'Artémis, de Latone et de Proserpine. Il est véritablement un homme de transition : il n'a pas oublié les leçons du passé et il en continue pieusement les traditions religieuses, mais il modifie singulièrement le type des divinités en leur donnant des formes de plus en plus juvéniles et gracieuses, ainsi qu'on peut le voir dans deux de ses plus admirables créations, l'Apollon Sauroctone, ou Tueur de lézard, au Louvre, et l'Hermès d'Olympie, portant Bacchus enfant. Ses compositions y perdent peut-être en précision tout ce qu'elles gagnent en élégance et en saveur piquante; mais cette incertitude même est une partie de leur grâce et c'est le caractère que nous notions aussi dans les statuettes céramiques se rattachant au cycle religieux.

Si nous passons à l'examen des sujets familiers traités par Praxitèle, nous relevons, dans les descriptions des auteurs, un portrait de Phryné, une femme en pleurs

et une courtisane riant, une femme avec une couronne, une femme avec un collier, une canéphore, un soldat debout à côté de son cheval. Il est remarquable qu'ici, comme dans la céramique béotienne, les figures féminines dominent : ajoutons que plusieurs des motifs paraissent être les mêmes de part et d'autre.

L'inspiration puisée dans l'étude de la vie quotidienne prend une place de plus en plus considérable. Ce n'est pas une incursion faite au hasard et comme par soubresauts dans le domaine de la réalité; c'est une série continue d'œuvres importantes qui indiquent un système et un parti pris dans la pensée du maître. Praxitèle mérite à cet égard le nom de créateur : il marque d'une empreinte toute personnelle la plastique grecque, à la fois par le choix original des sujets, par le rajeunissement des types divins et par la grâce un peu sensuelle qu'il donne aux figures de femmes. Aussi toute une série de sculptures sans noms d'auteurs, du même caractère élégant et suave, reste cataloguée dans l'histoire de l'art antique sous le titre de *style praxitéléen*. C'est grâce à lui que son successeur Lysippe pourra proclamer avec franchise le droit de l'artiste à prendre ses modèles dans la nature seule, sans se préoccuper des créations antérieures. Si Praxitèle n'a pas formulé ce principe aussi hardiment, c'est qu'il appartient à un âge plus respectueux des traditions anciennes. Il n'a pas l'esprit révolutionnaire, mais c'est un novateur qui cherche à concilier les enseignements du passé avec les goûts d'une époque plus raffinée et plus curieuse de nouveautés. Ce sont exactement les tendances que nous avons remarquées dans la fabrication des terres cuites exécutées sous l'influence immédiate de son école.

Enfin un document précieux nous montre en quelle faveur était la plastique céramique au IVe siècle. Les plus grands artistes ne dédaignaient pas, à l'occasion, de se

faire les collègues de ces humbles modeleurs. Pline rapporte que le célèbre peintre Zeuxis avait exécuté lui-même des *figlina opera*, vus par Fulvius Nobilior à Ambracie[1]. De quel genre étaient ces monuments? Nous l'ignorons. Il est probable qu'il s'agit de véritables statues ou de reliefs trop lourds pour être déplacés, puisqu'on ne les envoya pas à Rome. En tout cas, nous avons là une indication intéressante pour l'histoire des terres cuites. A côté des productions modestes, dues aux fabricants d'ex-voto, il y avait sans doute place pour une statuaire céramique de haute valeur. La tradition du v^e^ siècle ne s'était pas perdue. Les *coroplastes* ne manquaient donc pas de modèles en tout genre. Il faut tenir compte aussi des progrès réalisés par la peinture, de l'abondance des sujets familiers qu'on y rencontrait[2]. Rappelons, parmi les plus célèbres, le prêtre adorant d'Apollodore, la famille de Centaures, l'enfant aux raisins, la vieille femme grotesque de Zeuxis, le portrait de Navarque, les hoplites et la nourrice thrace de Parrhasius, la tresseuse de couronnes de Pausias, la mère mourante et l'homme malade d'Aristide, etc.

Ces rapprochements nous permettent-ils de fixer avec quelque vraisemblance la date des statuettes tanagréennes? On est fort pauvre en documents relatifs à la chronologie de ces figurines, car les fouilles de la nécropole béotienne ont été faites à tort et à travers par des paysans et des marchands, préoccupés de trouver beaucoup et de vendre cher, indifférents à tout fait d'observation scientifique, gênés d'ailleurs par la crainte des confiscations et par la malencontreuse loi des antiquités qui continue à faire régner en Grèce un véritable régime de terreur. Il en résulte

1. Pline, *Hist. nat.* XXXV, 66.

2. M. Furtwængler (*Collection Sabouroff*, II, Introduction, p. 8) voit dans les figurines de Tanagre une imitation très particulière des motifs de la peinture.

qu'on bouleverse les tombes nuitamment, qu'on emporte à la hâte les beaux objets, en brisant ou en jetant les autres : un des plus intéressants lieux de trouvailles a été ainsi saccagé en pure perte depuis une vingtaine d'années[1]. M. Rayet, qui a vécu de longs mois en Béotie et qui entretenait des relations avec tous les gens du pays, a pu voir plusieurs fragments des stucs peints qui décoraient l'intérieur de certaines tombes. « Le tracé ferme et allongé des oves, aussi bien que l'emploi des couleurs, rappelaient le temple de Priène et le mausolée d'Halicarnasse, deux édifices datant de 350 ans avant Jésus-Christ environ. » Il cite aussi une douzaine d'inscriptions rapportées d'une nécropole de Mégaride avec des statuettes analogues à celles de Tanagre. « Ces inscriptions dataient, à n'en pas douter, de quelques années avant Alexandre. » Sa conclusion est que l'on peut placer au IVe siècle le grand essor de la fabrique de Tanagre. Il ajoute que la même impression résulte pour lui du *faire* même de ces statuettes[2].

Cette opinion a été combattue avec vivacité par M. Furtwængler, qui rejette la date précédente comme trop reculée. Voici les raisons sur lesquelles il appuie son argumentation. 1° L'art de Praxitèle se conformait à l'ancienne méthode de poser les figures debout et au repos dans une attitude tranquille, tandis qu'à Tanagre le mouvement de marche lente est déjà prédominant. 2° Les statues drapées qui ressemblent aux terres cuites de Tanagre sont presque exclusivement des œuvres de l'époque hellénistique; au lieu de donner de l'ampleur à la poitrine, les draperies

1. Les observations qu'on a pu recueillir sur place ont été résumées par M. Lolling dans la préface à l'ouvrage de M. Kékulé, *Thonfiguren von Tanagra*, p. 11-13. Voy. aussi Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, p. 278 et suiv.; Haussoullier, *Quomodo sepulcra Tanagræi decoraverint*, Paris, 1884.

2. *Études d'archéologie et d'art*, p. 300. Voy. aussi Collignon, *Manuel d'archéologie*, p. 243.

sont ajustées de façon à rétrécir les épaules, à amincir le haut du corps qui va en s'élargissant vers le bas, disposition contraire aux principes de la belle époque. 3° L'éventail en forme de feuille et le chapeau pointu n'apparaissent que sur les peintures murales de Pompéi et dans quelques reliefs d'un caractère hellénistique très prononcé. 4° Les Amours ont déjà un rôle d'enfants espiègles et rieurs; ce n'est plus l'Éros praxitéléen représenté sous les traits d'un éphèbe sérieux. 5° Le type du visage féminin étroit, avec le nez droit et allongé, diffère absolument du type attique et se rapproche de la physionomie donnée aux jeunes filles de Pompéi. 6° On n'a pas recueilli de vases peints auprès des terres cuites de Tanagre; on ne trouve que des vases sans ornements, mal vernis, d'une époque où la peinture des vases était tombée en désuétude. Toutes ces considérations « amènent à faire remonter à l'époque qui a suivi immédiatement la mort d'Alexandre et à la première moitié du IIIe siècle l'origine des produits de Tanagre qui portent l'empreinte du beau style[1] ».

La différence de date proposée n'introduit pas de modification profonde dans les conclusions énoncées plus haut. On s'accorde à dire que la fabrication tanagréenne remonte à l'époque d'Alexandre. Qu'elle débute quelques années avant la mort du grand conquérant ou quelques années après, la question a peu d'importance et il n'y a pas matière à discuter longuement sur ce sujet. Les objections relatives au style même et à l'école artistique dont relève l'ensemble des figurines ont plus de gravité, car elles contredisent formellement les rapprochements que nous cherchions à établir entre les œuvres de Praxitèle et les produits des modeleurs béotiens. Après un mûr examen des originaux exposés au Louvre, nous ne croyons pas nécessaire d'aban-

1. *Collection Sabouroff*, édit. française, tome II, p. 4-7.

donner le sentiment qui nous portait d'instinct à voir dans ces figurines un reflet du génie auquel nous devons tant de créations pathétiques et charmantes[1]. Quelques-unes des ressemblances qu'on signale avec l'époque hellénistique sont exactes; mais il ne faut pas oublier qu'une fabrique florissante comme celle de Tanagre n'a pas une durée limitée à une cinquantaine d'années. Elle s'est prolongée assurément dans le courant du IIIe siècle et elle subit les influences que nous analyserons dans le chapitre suivant en étudiant les produits de la Cyrénaïque et de Myrina; il n'est donc pas surprenant de trouver dans les détails d'ajustement certaines modes étrangères au pur style attique, dans les airs malicieux des Éros une saveur de poésie alexandrine. Sur quoi se fonde-t-on pour affirmer que l'attitude de la marche lente est une création postérieure à Praxitèle? N'avons-nous pas déjà dans ses statues debout et tranquilles les éléments du même mouvement? Toutes les copies des Vénus attribuées au maître ont pour signe caractéristique l'aspect du corps penché sur une jambe qui supporte tout le poids du corps, tandis que l'autre fléchit mollement. Une pose analogue, favorable aux flexions onduleuses du torse, est commune aux célèbres Satyres du même sculpteur. Remarquons que la majorité des statuettes tanagréennes reproduit ce léger gauchissement du corps. La main posée sur la hanche saillante paraît être aussi une trouvaille du grand artiste dans une de ses figures de Satyres; or ce geste est, on le sait, particulier à beaucoup de figurines béotiennes. Nous sommes également bien loin de retrouver dans les visages cette étroitesse de lignes, cet allongement qui les ferait mettre au rang des œuvres hellénistiques. La tête est

1. M. Heuzey a indiqué aussi la même filiation dans son article sur les *Femmes voilées* (*Monuments grecs*, 1874, p. 6).

fort petite pour le corps, ce qui a été de tout temps un signe de la race grecque; les yeux sont longs et sensiblement fendus en amandes; la bouche mignonne, avec ce retroussis voluptueux de la lèvre inférieure d'une complexion un peu grosse qu'on signale ordinairement comme un trait du style praxitéléen. La coiffure enfin, en bandeaux ondulés et légèrement bouffants, rappelle tout à fait les chevelures des plus célèbres Vénus copiées sur les originaux du IVe siècle. Il est vrai que la mode hellénistique y ajoute plus tard des frisures, des divisions en côtes, des enroulements de nattes, qui s'éloignent de la simplicité primitive; mais on constate facilement dans de nombreux spécimens l'harmonieux et sobre arrangement de la belle époque. Nous trouvons, en particulier, dans la plastique du IVe siècle un monument qui offre les plus intimes ressemblances avec les statuettes tanagréennes. C'est un des bas-reliefs découverts à Mantinée dans les fouilles de l'École française et qu'on suppose appartenir au piédestal d'une statue de Latone sculptée par Praxitèle. Le style en est tout à fait conforme aux bonnes œuvres du IVe siècle et forme un contraste frappant avec les marbres de l'époque hellénistique. On y voit des Muses assises ou debout, tenant des instruments de musique. Plusieurs d'entre elles sont absolument semblables aux figurines de Tanagre par le costume, la coiffure et l'attitude. Le rapprochement s'est imposé à l'esprit de tous ceux qui ont vu les originaux à Athènes. Nous n'avons pas de raisons d'attribuer l'exécution de ce piédestal à Praxitèle lui-même, mais il date probablement du même temps et il est peut-être dû à un des élèves du maître[1].

L'argument fondé sur l'absence de vases peints dans les

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1888, p. 105-128, pl. I, II, III (voy. surtout la pl. III), article de M. Fougères, auteur de la découverte.

tombes de Tanagre ne suffit pas à prouver que la fabrication des terres cuites ait commencé après la décadence des ateliers de poteries en Grèce. Si l'on trouvait dans ces sépultures un grand nombre de vases mêlés au figurines, on pourrait déterminer par ce moyen un point de repère chronologique. De ce qu'il n'y en a pas ou seulement d'insignifiants, est-on en droit de conclure que la peinture de vases n'existait plus? Les rites funéraires diffèrent de pays à pays. En Attique, on ne met guère que des vases, sans terres cuites, auprès du mort. En Béotie, on dépose près de lui des terres cuites, sans autre vase qu'une sorte de grande cruche, en terre rouge ou noire, dépourvue de toute ornementation, simplement pour contenir la boisson du défunt[1]. C'est un usage particulier à la région; il ne prouve nullement que les poteries peintes n'existaient plus. Ce qui tendrait à faire croire le contraire, c'est que sur certains vases de Sicile ou de Crimée, à figures rouges rehaussées de tons blancs, bleus et jaunes, suivant le système employé vers le milieu du IVe siècle, on remarque des figures de femmes encapuchonnées et embéguinées dans leurs draperies de la même façon que les statuettes tanagréennes[2].

Rappelons encore que dans les nécropoles de la Locride Opontienne, fertiles en figures archaïques du Ve siècle (éphèbes avec coq ou lyre, Déméter assise, canéphore), on ne recueille ordinairement que des vases noirs unis, sans décor[3]. C'est pourtant une époque de pleine floraison pour la peinture de vases.

Nous avons un dernier argument à faire valoir en faveur de

1. Rayet, *Études d'archéologie et d'art* p. 285. Fauvel a remarqué que les paysans béotiens ont encore aujourd'hui la coutume de mettre un vase plein d'eau dans les tombes, près de la tête du mort.

2. Benndorf, *Griechische und Sicilische Vasenbilder*, pl. 45, n° 1; pl. 55, 56; Rayet et Collignon, *Hist. de la Céramique grecque*, fig. 109.

3. P. Girard, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1878, p. 588, 1879, p. 214.

l'hypothèse qui place les débuts de l'industrie tanagréenne sous l'influence de Praxitèle et de ses disciples. Si les ateliers béotiens n'avaient commencé à prospérer qu'à la fin du IVe siècle ou au début du IIIe, comment auraient-ils échappé à l'action immédiate d'une autre école, aussi fameuse que celle de Praxitèle, aussi féconde en enseignements nouveaux et docilement écoutée par tous les artistes contemporains, je veux dire l'école de Lysippe? Nous aurons à montrer dans l'étude de la céramique hellénistique tout ce que les modeleurs ont dû à ce puissant statuaire qui remplace promptement Praxitèle sur la scène de l'art grec. Rien dans les types tanagréens ne révèle l'application de ses principes favoris, l'étude du nu, le jeu de la physionomie, la facture particulière des cheveux, l'allongement exagéré du corps. N'est-il pas naturel d'admettre que si les plus anciens artistes de Tanagre ignorent les lois créées par lui, c'est qu'ils ne l'ont pas connu? Il en résulte que la naissance de leur industrie doit se placer à une époque un peu antérieure à Alexandre le Grand, plutôt qu'après la mort du conquérant, c'est-à-dire entre les années 350 et 330 : la gloire de Praxitèle rayonnait alors sans rivale[1].

1. Voy. plus loin l'argument que nous tirons aussi des antiquités trouvées en Cyrénaïque (chapitre VII, p. 132).

Fig. 41. — Éros de Tanagre.
(Extrait du *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, I, fig. 2187.)

CHAPITRE VI

L'ART HELLÉNISTIQUE EN GRÈCE.

On est convenu d'appeler *hellénistique* la période qui s'étend du règne d'Alexandre à l'établissement de la domination romaine. Ce terme qui pourrait passer pour un barbarisme, car il ne correspond à aucune forme ancienne, a pourtant l'avantage d'être clair et de caractériser les nouveautés sociales et religieuses au moyen desquelles le monde entier renouvelle le fonds usé de ses institutions et de ses croyances. L'histoire grecque a été jusqu'alors une histoire de cités, séparées les unes des autres par des frontières naturelles, par des mœurs différentes, par des régimes politiques opposés. Les principales villes luttent entre elles à qui s'emparera de l'hégémonie sur la Grèce entière : c'est tantôt Athènes, tantôt Sparte, tantôt Thèbes qui l'emporte. Les alliés et les tributaires s'attachent à ces divers partis ou subissent leurs lois, suivant la fortune changeante des armes. Mais chaque peuple, cantonné dans ses limites physiques comme dans sa vie sociale, garde avec un soin jaloux sa nationalité particulière : il y a des rapprochements fréquents, des pénétrations continuelles de province à province; mais les traités d'alliance, les relations de commerce, la religion même, l'éclat des grandes processions et des concours, où les spectateurs accouraient de toutes parts, ont été également impuissants à créer une fusion

véritable. L'individualisme politique est la loi organique de ce grand corps qu'on appelle la Hellade. Du jour où la Macédoine triomphante réunit en un faisceau ces éléments disparates, autrefois rebelles à tout amalgame, et les pétrit d'une main rude, tout change en Grèce. « Désormais, dit le traducteur du grand ouvrage de M. Droysen sur l'*Hellénisme*, chaque cité abandonnant « les longs espoirs et les vastes pensées » se replie sur elle-même et vit au jour le jour, craignant à chaque instant de perdre le peu d'autonomie communale que la Macédoine a jugée compatible avec l'unité de son empire. La Grèce s'émiette peu à peu sous la pression d'une monarchie militaire qui va devenir le colossal empire d'Alexandre. Ce travail de désorganisation, plutôt morale encore que matérielle, se poursuit avec une rapidité effrayante; en quelques dizaines d'années, il a emporté toutes les vertus des Hellènes, attachées à la forme étroite, mais vivante, de la cité libre et souveraine. La foi religieuse elle-même, bien ébranlée déjà, s'en va; les dieux patrons des cités n'inspirent plus la même confiance à ceux qu'ils n'ont pas su ou n'ont pas voulu défendre. Le vide laissé dans les âmes par la disparition des grands sentiments patriotiques et religieux va se combler un peu au hasard, avec la poussière qu'apporte le vent de chaque jour. Chacun s'oriente comme il peut : la philosophie s'occupe à dresser des programmes de vertu et de bonheur à l'usage de l'individu sans patrie, de l'homme « citoyen du monde »; le grand nombre a recours aux distractions vulgaires et se hâte de jouir des restes d'une prospérité qui décline[1]. »

C'est à ce moment que le monde hellénique perd son titre pour devenir *hellénistique*. Il ne faut pas voir dans ce mot

1. Bouché-Leclercq, préface de l'*Histoire de l'Hellénisme* par G. Droysen, I, p. III-IV.

une formule méprisante. L'horizon change pour les âmes, mais il est peut-être plus profond et plus large. Mieux que personne, les modernes sont capables de comprendre les aspirations soudaines de cette race qui, déchue de sa grandeur militaire et politique, se jette avec passion dans le domaine des idées et qui, n'ayant plus de foyer à aimer et à glorifier, embrasse le monde entier d'une étreinte généreuse. La Grèce est morte : vive l'hellénisme ! Il n'y aura plus de cités grecques, mais il y aura une race grecque qui sera partout chez elle, qui convertira à ses idées d'éducation et d'humanisme les nations barbares de l'Orient comme les grossiers Romains de l'Italie, qui laissera des traces de son architecture jusque dans les forêts de l'Inde, qui lancera à travers la terre une armée de philosophes, de rhéteurs, de politiciens, de poètes et d'artistes, pour en faire les ouvriers de sa revanche intellectuelle, qui reprendra enfin l'hégémonie à sa manière, la plus noble de toutes, jusqu'au point de forcer le poète latin à s'écrier :

« Græcia capta ferum victorem cepit. »

La Grèce prise a pris son fier vainqueur.

La défaillance religieuse qui s'empare des âmes à cette époque s'accuse en Grèce même par un symptôme grave : la fabrication des terres cuites paraît diminuer de plus en plus et bientôt s'éteindre complètement. Avant de donner à cette observation la valeur d'un fait historique, il faut sans doute attendre que les travaux de fouilles aient dit leur dernier mot et qu'il n'y ait plus rien à attendre des nécropoles grecques. Ce moment n'est pas encore prochain, car on peut dire que l'ère des recherches dans les profondeurs du sol, succédant aux explorations de la surface, a seulement commencé dans le domaine archéologique. Bien des surprises nous sont encore réservées, qui réformeront sur beaucoup de points nos idées actuelles. Il n'en est pas

moins vrai que les documents aujourd'hui rassemblés donnent beaucoup de vraisemblance à l'hypothèse d'un ralentissement considérable dans l'industrie des figurines, à partir du IIIe siècle. Si l'on examine les collections formées par les différents musées de l'Europe, on s'aperçoit que les terres cuites de style hellénistique, trouvées en Grèce, y sont fort rares. Elles se réduisent à quelques spécimens de l'Aphrodite nue ou demi-nue, des Éros aux formes alanguies et presque féminines, des Satyres et des Silènes aux traits socratiques, des caricatures de vieilles femmes et d'esclaves dont nous retrouverons une série beaucoup plus complète et plus riche en Asie Mineure[1].

On remarquera que le même temps voit le déclin rapide et irrémédiable de la poterie peinte, si florissante dans les siècles précédents. Ces deux industries, après avoir vécu et prospéré côte à côte, dégénèrent ensemble, et sans doute pour des raisons semblables : état politique troublé, occupation du territoire grec par les garnisons macédoniennes, ralentissement général des affaires qui amène la ruine des petits commerçants, enfin scepticisme croissant des masses et renoncement graduel aux pratiques religieuses des ancêtres.

Si peu nombreuses que soient les figurines hellénistiques en Grèce, elles suffisent cependant à faire connaître quelques-uns des éléments dont nous verrons le complet développement dans les fabriques extérieures : prédominance du culte de Vénus et de Bacchus, introduction de sujets mythologiques étrangers à la religion funéraire et imités de la plastique contemporaine, tendance à l'observation satirique et à la parodie, goût pour les divinités orientales. A l'appui de ces différents caractères nous citerons, parmi les

1. Voy. dans les *Céramiques* de Dumont et Chaplain, t. II, les planches XXIV à XXX, gravées d'après des originaux dont la provenance grecque est certaine.

originaux des collections athéniennes, quelques statuettes de Vénus demi-nue[1], un charmant Éros jouant de la flûte auprès d'une colonnette surmontée d'une petite Psyché (fig. 42), une Léda ou Némésis fuyant avec le cygne[2], une caricature de vieille femme imitée du théâtre tragique (fig. 43), enfin un joli vase dont la panse est ornée d'un groupe en relief représentant Aphrodite nue sur les genoux du Phrygien Adonis[3]. Un curieux groupe en haut-relief, provenant de Tanagre, montre aussi le couple divin dans une grotte où les a suivis le jeune Éros[4].

Les principes nouveaux de l'art hellénistique sont nettement indiqués dans cette série. Le développement des figures de Vénus nue, qui fait contraste avec les images antérieures de déesses sévèrement drapées, révèle la grâce un peu sensuelle dont on s'efforce de parer les représentations féminines. A vrai dire, cette audace n'est pas une invention nouvelle. On en fait souvent honneur à Praxitèle, mais à tort, comme M. Reinach l'a remarqué[5]; car Phidias déjà avait sculpté sur le trône du Jupiter Olympien une Aphrodite sortant de l'onde, et l'on ne peut supposer dans cette circonstance qu'une figure nue. Scopas, un peu plus ancien que Praxitèle, compte parmi ses déesses une Vénus nue dont Pline a parlé. Il n'en est pas moins vrai que la nudité féminine est un cas fort rare dans la plastique du v^e^ siècle, tandis qu'elle est des plus fréquentes à partir du iv^e^. A cet égard, il est juste d'attribuer à l'auteur de la Vénus Cnidienne, si souvent célébrée par l'antiquité, une influence décisive sur les artistes qui s'essayèrent après lui à reproduire les charmes

1. Dumont et Chaplain, *Céramiques*, II, pl. 28 et 29; Stackelberg, *Graeber der Hellenen*, pl. 61, 62.
2. Dumont et Chaplain, pl. 30, n° 2.
3. *Ibid.*, pl. 29, n° 2; Rayet, *Monuments de l'art antique*, pl. 90.
4. *Gazette archéologique*, 1878, pl. 11.
5. S. Reinach, *La Vénus de Cnide*, p. 15 (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, 2^e^ période, t. XXXVII).

du corps divin. On peut même supposer que le dévoilement ne s'est pas opéré brusquement : comme dans toute tentative nouvelle, il y eut des acheminements progressifs vers l'idéal entrevu. Les draperies fines et transparentes, plaquées sur le corps dont elles laissent deviner tous les contours, montrent le premier pas accompli. Ensuite on fit glisser l'étoffe sur une des épaules, de façon à laisser voir la naissance de la gorge; enfin on mit à nu le haut du corps, en arrêtant la chute du vêtement à la saillie des hanches. Ces différentes phases sont représentées chacune par une série importante de monuments dont la chronologie s'espace entre le milieu du v^e^ siècle et la fin du iv^e^. Le premier type a créé des chefs-d'œuvre comme l'Iris du Parthénon, les Victoires du temple de la Niké Aptère, et plus tard la Victoire de Samothrace. Le second est visible dans quelques-unes des terres cuites tanagréennes, parmi lesquelles nous citerons en particulier les jeunes filles assises (fig. 27). Le troisième compte un spécimen illustre entre tous, la Vénus de Milo, et nous en voyons aussi comme un reflet dans les figurines précédemment citées. La nudité complète apparaît enfin dans le groupe de la déesse sur les genoux d'Adonis.

L'Éros de Mégare (fig. 42)[1] est le produit de transformations analogues s'appliquant à la représentation de l'Amour. Celle-ci en est à sa troisième métamorphose. Le v^e^ siècle n'a connu Éros que sous les traits d'un adolescent ailé, au

1. La Mégaride est le centre grec où la fabrication persiste le plus longtemps pendant la période hellénistique. Comme spécimens de ses ateliers, voy. *Gazette archéologique*, 1876, pl. 15; *Coll. Lecuyer*, pl. Q, R, Y, V[3]; *Coll. Sabouroff*, pl. 130, 135, 141. Les formes deviennent empâtées et molles, les tons de la peinture criards et sans harmonie. On attribue à Corinthe quelques figurines hellénistiques d'une facture beaucoup plus soignée; *Coll. Sabouroff*, pl. 77-78; *Coll. Lecuyer*, pl. 23 (provenance douteuse). L'*Expédition de Morée*, t. III, pl. 44, a publié un groupe hellénistique d'Égine, Éros jouant avec un chien. Voy. dans les *Graeber der Hellenen* de Stackelberg, pl. 60, une Victoire volant d'une facture analogue aux Nikés danseuses de Myrina.

Fig. 42. — Éros de Mégare.
(Heuzey, *Figurines*, pl. 36.)

visage sérieux et rêveur, au corps nerveux et d'une gracilité juvénile. Dans les terres cuites de Tanagre nous avons vu apparaître l'Éros enfant, espiègle et rieur, dont la poésie alexandrine et anacréontique s'emparera pour faire le sujet de pièces légères et badines. Voici que de nouveau l'Amour reprend l'aspect d'un éphèbe, mais efféminé, d'une ambiguité de formes inquiétante, près d'aboutir à la création d'un être bizarre, l'Hermaphrodite ou Androgyne. Sa tête se couronne d'un épais bourrelet de feuillages, comme pour indiquer son enrôlement dans le thiase bachique. Toute la composition respire l'allégorie, l'effort pour exprimer sous une forme plastique un sentiment compliqué. C'est, croyons-nous, l'Amour charmant l'Ame au son de sa musique céleste, si la petite figure ailée qui danse au sommet du pilier peut être interprétée comme une Psyché[1]. Bien que l'ensemble soit gracieux et le sujet poétique, combien on se sent transporté loin des conceptions pures et simples où s'enfermaient autrefois les modeleurs! Comme l'esprit de l'artiste se tourmente pour produire du nouveau, pour remplacer par de vagues sentimentalités les croyances naïves qui ont disparu sans retour!

Dans la Léda ou Némésis avec le cygne[2] nous saisissons l'indice d'un penchant naturel à l'époque hellénistique : l'imitation des œuvres d'art devenues célèbres. L'étude de ce type a été faite par M. Furtwængler avec une grande abondance de renseignements et de preuves[3]. Il a montré qu'une confusion, due à la conformité des deux légendes, s'était établie de bonne heure entre la représentation de Léda et celle de Némésis, la grande déesse de Rhamnonte, en Attique.

1. Cette idée est de M. Furtwængler, *Collection Sabouroff*, tome II, p. 20. M. Heuzey a proposé d'y voir la Nuit, mais sans rien affirmer.

2. Dumont et Chaplain, *Céramiques*, II, pl. 30, n° 2.

3. *Collection Sabouroff*, pl. 71, n° 2, et *Introduction* à la partie II, p. 8-19.

Toutes deux sont séduites par Jupiter changé en cygne. Mais un détail particulier à l'histoire de la seconde, c'est qu'elle échappe plusieurs fois aux poursuites du dieu qui a recours alors à la ruse : il se fait poursuivre par un aigle et se réfugie, comme un oiseau tremblant de peur, dans le sein de Némésis qui l'accueille sans défiance et s'efforce de le soustraire au bec de son ennemi. C'est à ce motif que se rattache évidemment la statuette athénienne : le regard dirigé vers le ciel, le voile étendu comme un bouclier protecteur, la démarche hâtive, prouvent que la femme s'enfuit devant un danger qui vient d'en haut. On connaît une série de monuments analogues qui attestent la célébrité de cette composition, évidemment empruntée à la statuaire ou à la grande peinture. Nous aurons occasion de revenir sur ces nombreuses imitations d'œuvres célèbres, exécutées par les modeleurs de cette période.

Fig. 43. — Caricature d'acteur tragique. (Dumont et Chaplain, II, pl. 24, n° 3).

La caricature est ici représentée par un spécimen jusqu'à présent unique (fig. 43). Les longs cheveux pendants, le voile ramené très haut et en pointe au-dessus de la tête, en forme d'ὄγκος, l'expression douloureuse de la bouche ouverte donnent à la physionomie de cette vieille quelque ressemblance avec les masques connus de la tragédie. Or, c'est un fait curieux à noter dans les usages funéraires que l'on ne rencontre pas auprès des morts de statuettes d'acteurs tragiques[1], tandis

1. Il n'y a jusqu'à présent de dérogation à cette règle que pour les masques tragiques dont on a recueilli d'assez nombreux exemplaires, mais en bien moins grande quantité que les masques comiques. Une seule statuette de terre cuite, à ma connaissance, peut passer pour l'image d'un acteur tragique. Elle provient, croit-on, de Pergame et a été publiée par M. Rayet, *Monuments de l'art antique*, pl. 86.

que les histrions et les grotesques sont fréquents dans les nécropoles de l'époque hellénistique. La raison en est simple : on veut avant tout distraire le mort, le récréer par des images joyeuses dans la solitude morne du tombeau ; en outre, le rire était de bon augure et réputé pour éloigner les mauvaises influences. On évitait donc d'ensevelir avec le défunt des figures tristes, des personnages placés dans des situations tragiques. Aussi notre figurine offre-t-elle un singulier compromis entre la tragédie et la comédie. Par l'attitude du corps, la main posée sur la hanche, le gros ventre postiche saillant sous la robe, elle rappelle le costume comique. Ce n'est pas une véritable reproduction de personnage tragique : c'est une caricature de ce genre d'acteurs, et par là même elle rentre dans le cycle ordinaire des parodies, dont elle est une variante intéressante. M. Heuzey a montré[1] comment ces figures de vieilles femmes aux traits burlesques, costumées en danseuses, en nourrices, en buveuses, se rattachent encore à la fable de Déméter et à la légende de la facétieuse servante qui seule eut le talent de dérider la mère éplorée. On sait que dans la procession des Éleusinies les plaisanteries grasses se donnaient carrière sous le patronage de ces compagnes peu graves, admises dans l'intimité de la déesse, Déô, Iambé et Baubo. Leurs images se multiplient à l'époque où la caricature entre franchement dans le domaine de la plastique[2]. Nous verrons que les modeleurs en profitent pour aborder toutes sortes de sujets divertissants, n'ayant plus de rapport avec les primitives origines religieuses[3].

1. *Les Figurines antiques*, p. 28.

2. Voy. aussi la *Collection Lecuyer*, pl. Q^2 (1, 2, 3).

3. Voy. encore comme caricatures attribuées à Tanagre la *Collection Lecuyer*, pl. D^4, G^4, nains pugilistes, vieilles femmes, nourrices, vendeur en costume oriental, etc. D'autres spécimens grecs ont été publiés par Schöne, *Griechische Reliefs*, pl. 36, nos 138-142 ; Stackelberg, *Graeber der Hellenen*, pl. 70, n° 5.

Le groupe d'Aphrodite et d'Adonis[1] est important pour expliquer l'évolution religieuse qui s'accomplit. Déçus dans leur confiance envers les dieux nationaux, envahis par le scepticisme inhérent aux doctrines philosophiques, fatigués des monotones et tranquilles cérémonies dont se compose le culte public, certains Grecs se laissaient séduire par les pratiques étranges et les idoles mystérieuses qu'étalaient chaque jour sous leurs yeux les étrangers et les métèques autorisés à adorer en pleine Attique les divinités de l'Orient. Dans son étude sur les *Associations religieuses*, M. Foucart a montré que l'introduction des religions étrangères commence dès le v^e^ siècle. « Après les guerres médiques, dit-il, il y eut en Attique une invasion de dieux barbares. Athènes avait porté sur toutes les côtes de la mer Égée ses flottes et ses colonies : les marins et les soldats rapportèrent dans leur patrie les religions de la Thrace, de la Phrygie, de Cypre; les nombreux étrangers que le commerce attirait au Pirée en furent aussi les propagateurs. Aussi, dès les premières années de la guerre du Péloponnèse, leurs progrès avaient été assez grands pour fournir des sujets à la tragédie et pour inquiéter les poètes comiques, qui défendaient contre ces dieux étrangers la religion de la cité[2]. »

Ces dieux étrangers viennent de tous les points du monde oriental : la Thrace est représentée par Cotytto, adorée au bruit infernal des cymbales, des tambours et des flûtes; la Syrie et la Phrygie par Adonis, déchaînant les hurlements des femmes qui se frappent la poitrine en chantant des hymnes lugubres, par la Mère des Dieux et Attis avec leur cortège d'eunuques et de mutilés volontaires, par Sabazios avec son attirail de vases mystiques et de

1. Rayet, *Monuments de l'art antique*, pl. 90.

2. *Des associations religieuses chez les Grecs, Thiases, Éranes, Orgéons*, Paris, 1873.

serpents à grosses joues, par Isodaïtès dont le culte peu recommandable s'introduit sous les auspices de la courtisane Phryné. Au Pirée, les marchands chypriotes élèvent un temple à leur Aphrodite Astarté, les Égyptiens à Isis, les Thraces à Bendis. La plupart de ces cultes sont officiellement autorisés dès le v^e^ siècle et le commencement du IV^e^. « On aurait donc tort d'attribuer l'origine de ce mouvement religieux à la conquête d'Alexandre et de le placer au déclin du paganisme officiel. L'établissement des Macédoniens dans l'Asie, en rendant encore plus fréquents les rapports de la Grèce avec l'Orient, contribua sans doute à multiplier les thiases et les orgéons, mais ils existaient déjà depuis plus d'un siècle[1]. » L'intérêt que ces superstitions étrangères excite en Grèce reste superficiel. Les mœurs n'y gagnèrent assurément pas; il est probable que parmi les initiés des mystères phrygiens et thraces se glissèrent souvent des Grecs attirés par le charlatanisme et les jongleries des prêtres, séduits par le charme du nouveau et de l'inconnu. Mais la tolérance de la République à l'égard des dieux orientaux ne dégénéra jamais en partage avec la religion officielle de l'État. On n'eut même pas à combattre par des mesures publiques, comme à Rome, la démoralisation qui résultait des orgies, des danses licencieuses, des pratiques contre nature dont les réunions de thiases étaient bien souvent le prétexte. Le Grec était trop fin et trop sceptique pour se laisser prendre à ces reproductions grossières du culte dionysiaque dont il connaissait depuis longtemps les excitations nerveuses et les joies exaltées. Il assistait en spectateur paisible à ces ébats tumultueux et, s'il y prenait part, c'était en *dilettante*, amoureux des sensations nouvelles et désireux de tout connaître par lui-même.

« Malgré tout, conclut M. Foucart, il est impossible de

1 Foucart, *ouvr. cité*, p. 84.

ne pas être frappé du développement toujours plus grand des religions propagées par les thiases et les éranes; au contraire, le culte de l'État, sans être abandonné, devient de plus en plus une cérémonie tout extérieure et ne paraît exciter aucune ferveur religieuse.... Entre les religions de l'État et celles des thiases, il n'y eut pas de lutte, il ne pouvait pas y en avoir; ce fut plutôt une concurrence. Les unes et les autres étaient sorties du même fonds et reposaient sur la même conception naturaliste et panthéiste. A en juger par les vestiges que l'on peut reconnaître de la religion primitive des Grecs, leurs divinités, à l'origine, différaient peu de celles de l'Orient. Mais, par ce fait même qu'elles entrèrent dans la religion de l'État, que leur culte devint le fondement de la vie publique et privée, leur caractère tendit sans cesse à s'épurer et à s'élever. C'est un des traits les plus frappants et les plus honorables du génie des Grecs. Ils valaient mieux que leur religion; ce ne fut pas elle qui améliora les hommes; ce furent les hommes qui rendirent leurs dieux un peu meilleurs. L'effort des thiases et des éranes se produisit en sens contraire; ils ramenaient la religion aux cultes orientaux, dans lesquels des symboles plus grossiers exprimaient les conceptions païennes que la Grèce était parvenue à rendre sous une forme plus élevée et plus idéale. Par là même, les religions de l'État avaient, auprès de la foule, moins de chances de succès que les thiases. Plus conséquents dans l'erreur commune, ceux-ci prétendaient qu'on ne pouvait trop multiplier les moyens de connaître la volonté des dieux, et ils se vantaient d'en posséder le secret. Leurs devins et leurs devineresses, et surtout les métragyrtes, débitaient, au prix de deux oboles, leurs prédictions; ils annonçaient qu'ils disposaient de recettes plus puissantes pour découvrir l'avenir. La foule, c'est-à-dire les esprits faibles, les superstitieux, les gens animés de passions basses ou mauvaises, trouvaient bien

plus d'attrait dans les cérémonies désordonnées des thiases que dans le culte réglé de l'État ; les divinités plus grossières, plus sensuelles de l'Orient, promettaient à leurs adeptes des jouissances bien autrement vives que les dieux, jusqu'à un certain point spiritualistes, de la Grèce ; les pratiques superstitieuses, que la religion hellénique modérait sans les supprimer, se déployaient à l'aise dans ces religions orientales où se multipliaient les sacrifices expiatoires et les purifications. Voilà quelles furent les véritables causes du succès des thiases. On peut donc affirmer que, bien loin d'avoir été un immense progrès pour l'humanité, leur développement, au contraire, lui fit faire un pas en arrière. »

On ne saurait expliquer avec plus de netteté pourquo les cultes étrangers, malgré le succès croissant de leur propagande, ont laissé si peu de traces dans l'art de la Grèce propre. L'agitation qu'ils créèrent fut toute de surface et ne réussit pas à entamer les rites de la religion officielle. C'est pourquoi l'on constate rarement la présence de sujets orientaux dans les terres cuites grecques destinées aux sépultures des morts. Mais si l'on n'admet pas ces nouvelles venues, il faut ajouter qu'on commence à se passer fort bien des autres. Placé entre l'indifférence croissante pour la religion nationale et le mépris inné pour les pratiques étrangères, le citoyen libre de bonne famille paraît renoncer à orner la tombe de ses proches au moyen des petites idoles auxquelles un âge plus naïf et plus fervent attachait une puissance protectrice. A partir de ce moment, nous sommes obligé de quitter le sol hellénique pour aller rechercher dans d'autres régions la continuation de cette touchante coutume. Si elle doit subsister quelque part, c'est évidemment dans les contrées mêmes qui sont le foyer des religions sensuelles et passionnées. C'est en Orient que l'art céramique va se retremper aux sources d'une foi plus vive et plus convaincue. Là, rien ne s'oppose

à la création de symboles et d'images empruntés aux fêtes d'un Adonis ou d'une Mère des dieux. Citons une dernière fois quelques lignes de M. Foucart qui nous serviront de transition pour l'étude des fabriques extérieures à la Grèce. Il observe que dans les îles grecques, comme Rhodes, les associations de thiases présentent une organisation analogue à celles du Pirée. Mais, ajoute-t-il, « l'Asie Mineure nous offrira un spectacle différent. On en voit sans peine la raison. Les dieux que les thiases et les éranes apportaient dans la Grèce étaient des étrangers et restaient en dehors de la cité. Au contraire, dans la Carie, la Lydie, la Phrygie et la Mysie, la Mère des dieux, Sabazios, Mèn, Zeus Labrandos et les autres sont les divinités nationales. » Ce sont ces divinités nationales que nous retrouverons en assez grand nombre dans les produits de Myrina, de Tarse et autres centres asiatiques.

Fig. 44. — Éros de Tanagre.
(Extrait du *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, I, fig. 2188.)

CHAPITRE VII

L'ART HELLÉNISTIQUE EN AFRIQUE ET EN CRIMÉE.

La fabrique qui sert de trait d'union entre les produits purement grecs et les créations nouvelles des ateliers orientaux est située en Afrique. La nécropole de Ben-Gazi, dans la Tripolitaine actuelle, sur l'emplacement de l'ancienne Bérénikè, et la nécropole de Cyrène, depuis longtemps exploitées par les fouilleurs, ont fourni en quantité notable des vases peints et des terres cuites dont une série nombreuse est venue enrichir le Musée du Louvre[1]. Cet ensemble présente une remarquable unité de style. Les types anciens sont en assez petit nombre; nous y avons déjà fait allusion dans l'étude de la période archaïque et du grand style attique[2]. La majorité des poteries paraît appartenir au milieu du IVe siècle. Cette date est fondée sur les renseignements chronologiques fournis par de belles amphores panathénaïques où se lit le nom de l'archonte athénien alors en fonctions. Le Louvre possède quatre amphores de ce genre qui ont été décernées en prix à des athlètes vainqueurs dans les années 324 à 313 avant Jésus-Christ.

1. Une importante collection de cette provenance est conservée au musée de Leyde; voy. Janssen, *Terracottas uit het Museum van Oudheden*, 1862, pl. 1 à 10.

2. Voy. p. 38 et 75, fig. 23.

Les autres poteries appartiennent au style connu du IVe siècle, petits vases à figures rouges d'un dessin fin et libre, hydries relevées de couleurs blanche et bleue avec des appliques de dorure, pélikés à figures rouges et blanches représentant surtout des personnages asiatiques, des griffons, des pygmées, etc.

Nous n'avons malheureusement pas de procès-verbaux de fouilles qui nous permettent de savoir si les terres cuites ont été recueillies avec les vases dans les mêmes sépultures. Il est plus probable, d'après les observations faites dans les nécropoles de Crimée où l'on rencontre exactement les mêmes types de poteries et de figurines, qu'elles marquent une seconde période des usages funéraires. En tout cas, cette période ne peut se placer qu'immédiatement après l'emploi des vases à figures rouges et blanches, c'est-à-dire au IIIe siècle. Le style des figurines ne dément pas la date précédente. Elles sont tout à fait apparentées aux figurines de Tanagre dont elles reproduisent souvent les types et les attitudes, mais en général avec plus de lourdeur et avec un mélange de sujets orientaux où s'accuse la tendance nouvelle de l'art hellénistique. Il est impossible de croire qu'elles aient précédé l'éclosion de la fabrique tanagréenne ni qu'elles lui aient fourni des modèles. C'est évidemment le contraire qui est vrai. Par conséquent, nous possédons avec elles un nouveau moyen de justifier la date proposée pour les produits béotiens que nous avons placés à une époque un peu antérieure, vers le milieu du IVe siècle[1]. La fabrique africaine fait suite à la fabrique béotienne, sans modifier sensiblement le caractère des motifs empruntés aux ateliers grecs. On peut même dire qu'elle en est une sorte de succursale, car plusieurs moules y ont dû être importés

1. Voy. p. 109 et suiv.

directement de Grèce. Que l'on mette à côté des figures de Tanagre certains motifs de Ben-Gazi, comme la femme assise sur un rocher, la jeune fille relevant son manteau pour marcher, la promeneuse encapuchonnée dans son voile[1] : on ne peut discerner entre elles aucune différence de proportions ni de maintien. Les Éros en petits enfants, les danseuses aux draperies envolées, les vieilles femmes grotesques, les groupes de mère et de fille[2] sont également des types communs avec les produits de Grèce. Le fait en lui-même n'a rien de surprenant : nous nous sommes déjà expliqué sur la diffusion des moules dès l'époque archaïque[3]. Cette facilité d'importation est encore affirmée par la présence des vases peints polychromes où l'on s'accorde à voir des œuvres purement grecques et par celle des amphores panathénaïques dont on ne peut méconnaître l'origine attique. La Cyrénaïque, comme la Crimée, a été un des principaux marchés ouverts au commerce céramique dès la fin du v^e^ siècle, un des débouchés trouvés par les industriels pour remplacer l'importante exportation par la voie de la Sicile et de l'Italie : celle-ci leur avait été fermée depuis la désastreuse expédition de l'an 415 où s'engloutirent les finances et les forces vives de la confédération athénienne.

Les nouveaux essais de l'art hellénistique, dont nous avons noté les symptômes dans quelques-unes des figurines grecques, se poursuivent en Cyrénaïque et aboutissent à des résultats analogues. Aux figures drapées se mêlent des images d'un maintien moins sévère où le dévoilement des formes nues s'accomplit par des phases successives. La tunique, si légère qu'on la pourrait croire absente, déguise d'abord la nudité sous un voile transparent, comme dans

1. Heuzey, *Figurines antiques*, pl. 45 (2 et 3), 47 (1).
2. *Ibid.*, pl. 46 (4), 47 (2), 49 (2), 51 (1, 2, 3).
3. Voy. p. 69-71.

cette charmante silhouette, semblable à celle d'une mère penchée sur le berceau de son enfant (fig. 45). L'ajustement des draperies glissant sur une épaule et découvrant la poitrine n'est pas rare non plus[1]. Puis le vêtement tombe plus bas, arrêté à la ceinture et dégageant complètement le torse[2]. Enfin le mouvement commencé s'achève et le corps nu se révèle aux yeux dans le plein épanouissement de sa beauté[3]. On remarquera dans ces figures un allongement particulier des proportions, un amincissement des épaules qui, joint à la longueur des jambes et à la petitesse de la tête, contribuent à donner au personnage une structure d'une élégance un peu grêle et factice. Nous aurons à étudier de plus près ces caractères où l'on reconnaît l'introduction d'un *canon* artistique inventé par le sculpteur Lysippe[4].

Fig. 45. — Statuette de Cyrénaïque. (Heuzey, pl. 46, n° 1.)

Une amusante composition, traduite avec beaucoup d'esprit, nous amène aux sujets de genre tirés de la plastique contemporaine. Un artiste originaire de Carthage, Boëthos, dont on place l'existence vers la fin du IVe siècle, s'était rendu célèbre par la façon de représenter les enfants. Une de ses œuvres, entre autres, exécutée

1. Heuzey, *Figurines*, pl. 44, (1 et 2).
2. *Ibid.*, pl. 43, (1).
3. *Ibid.*, pl. 42, (1).
4. *Ibid.*, p. 26, pl. 48.

en bronze, avait joui d'une grande vogue, si l'on en juge d'après les copies nombreuses que l'antiquité nous a laissées[1]. Elle se retrouve précisément parmi les figurines de Cyrénaïque : c'est un enfant accroupi et luttant de toutes ses forces contre une oie qu'il a empoignée par le cou; l'infortuné volatile tend le bec d'une façon désespérée et s'arc-boute de ses pattes contre le sol pour essayer d'échapper à cette étreinte (fig. 46). Étant donnée l'époque à laquelle on place Boëthos et celle que nous attribuons à la fabrique de Cyrénaïque, il est possible que nous ayons là une des imitations les plus anciennes et les plus exactes de l'*Enfant à l'oie*. Parmi les ouvrages de Boëthos se trouvait aussi une statue d'enfant assis, dans un temple d'Olympie. On peut se demander si ce motif n'est pas lui-même reproduit dans des images de garçonnets, nus et assis par terre[2], qui sont assez fréquentes en Cyrénaïque. Il ne serait nullement étonnant que les modeleurs africains eussent montré quelque complaisance à l'égard d'un compatriote devenu célèbre. Quoi qu'il en soit, le premier motif contribue encore à démontrer l'influence de la sculpture contemporaine sur l'art industriel et à expliquer l'introduction des sujets de genre dans la céramique du IVe siècle.

La caricature, encore soumise aux traditions religieuses dans les figurines d'origine grecque, prend en Cyrénaïque une allure plus franche et plus libre. Les modeleurs exploitent surtout les effets comiques produits par l'association de la figure animale avec la structure et les attitudes du corps de l'homme. L'influence égyptienne n'est peut-être pas étrangère à ce goût particulier, car on sait que, dès une haute antiquité, les peintres de la vallée du Nil avaient donné carrière à leur verve satirique en dessinant sur des

1. Les références les plus complètes sont données dans un article de M. E. A. Gardner, *Journal of hellenic studies* t. VI, p. 1-15.
2. Heuzey, *Figurines*. pl. 49, (4).

papyrus toutes sortes de scènes où les animaux parodient les occupations et les divertissements du genre humain : on y voit des rats en guerre avec les chats, un quatuor musical composé d'un âne, d'un lion, d'un crocodile et d'un singe, un troupeau de chèvres mené par deux loups costumés en bergers, un lion faisant une partie de dames avec

Fig. 46. — L'enfant à l'oie.
(Heuzey, pl. 53, n° 4.)

une antilope, un âne déguisé en pharaon et recevant majestueusement des offrandes, etc.[1] Les terres cuites de Cyrénaïque ne sont pas moins divertissantes. Le singe y est représenté par plusieurs exemplaires; il appartient à la faune africaine et prête plus que tout autre aux grimaces comiques. Il se montre en joueur de harpe, la tête ceinte d'une grosse couronne, comme un initié des thiases; ailleurs, il frappe à tour de bras sur un grand plat posé entre ses

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. I, p. 802-804.

jambes. Plus loin, c'est une truie au corps de vieille femme qui tambourine gravement sur un tympanon[1]. Il semble que les modeleurs aient cherché spécialement à parodier les étranges cortèges qui promenaient dans les rues leurs idoles de dieux, au bruit d'une musique infernale dont les auteurs anciens paraissent avoir gardé un mauvais souvenir.

Après avoir indiqué le point de suture entre la céramique de Grèce et celle de Cyrénaïque, nous avons à établir les rapports de cette fabrique avec les ateliers établis en Asie. L'importance croissante du culte dionysiaque eut pour résultat de multiplier les emblèmes dont se paraient les personnes associées aux thiases orgiaques. Déjà, dans les figurines tanagréennes (fig. 26, 27, 29), nous avons remarqué la fréquence des coiffures ornées de feuilles de pampre et de lierre; mais c'est une indication toute discrète, une poétique allusion aux fêtes bachiques, sans étalage d'accessoires encombrants. En Cyrénaïque, la physionomie des femmes est singulièrement modifiée par l'addition d'une énorme couronne, semblable à un bourrelet, qui pèse sur la tête et en alourdit la grâce[2]. C'est une transformation voulue, répondant à une préoccupation religieuse bien définie, car elle s'applique souvent à des statuettes tirées des moules mêmes de la Grèce et en altère à dessein la structure primitive. Athénée décrit ce genre de couronnes sous le nom de στέφανοι κυλιστοί ou ἐκκύλιστοι, c'est-à-dire pareilles à des cerceaux qu'on pouvait faire rouler par terre[3]. Nous en trouverons d'abondants exemples en Asie Mineure. Un passage de Démosthène montre clairement qu'il n'a pas spécialement un caractère de symbole mythique, réservé aux divinités; par conséquent, nous ne croyons pas nécessaire d'attribuer un nom mythologique à toutes les figures qui le

1. Heuzey, *Figurines antiques*, pl. 55 (1, 2, 5).
2. *Ibid.*, pl. 42 (1), 43 (2), 44 (1, 2, 3), 46 (2), 48 (1), 49 (2).
3. Voy. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. *Corona*, p. 1522.

portent. Faisant allusion à la basse extraction de son adversaire Eschine, l'orateur attique le montre assistant sa mère dans les initiations au culte de Sabazios, le Bacchus thrace : « La nuit, tu revêtais la peau de faon; tu répandais sur les initiés l'eau du cratère; tu les purifiais, tu les frottais avec l'argile et le son.... Le jour, tu conduisais à travers les rues les beaux thiases, couronnés de fenouil et de peuplier, serrant dans tes mains, agitant au-dessus de ta tête les serpents à grosses joues[1].... »

Des attributs plus caractéristiques encore permettent de saisir l'influence orientale s'exerçant sur les accessoires de costume et rattachant les personnages au cycle des divinités égyptiennes ou asiatiques. L'Égypte est si voisine de la Cyrénaïque que les allusions à la religion alexandrine sont ici toutes naturelles. M. Heuzey reconnaît la coiffure isiaque dans une sorte d'appendice ornant la coiffure de deux femmes[2]. L'emblème particulier du petit Horus est donné à une statuette d'Éros chevauchant sur une oie et tenant une torche à la main[3]. Une des plus curieuses figurines rappelle, d'autre part, la forme bizarre de l'Artémis éphésienne : la poitrine porte une triple rangée de mamelles et la tête est surmontée d'un haut *calathos*[4]. On voit poindre ainsi le travail de syncrétisme qui va mélanger aux formes plastiques inventées par la Grèce les symboles des divinités étrangères.

Notons encore une nouveauté dans la fabrique cyrénéenne : c'est l'apparition des sujets spécialement funéraires. Jusqu'alors on s'était contenté des idoles de divinités pour exprimer les idées de protection et de survivance qu'on voulait, en

1. *Discours de la Couronne*, 259-260. Voy. Foucart, *Des associations religieuses*, p. 67.
2. *Figurines antiques*, pl. 48 (2, 3).
3. *Ibid.*, pl. 53 (5).
4. *Ibid.*, pl. 48 (1).

quelque sorte, enfermer avec le mort dans son tombeau, comme une consolation suprême. Mais l'invasion des motifs familiers, le caractère plus réaliste et moins austère des figures divines dans l'art hellénistique, l'oubli croissant des traditions anciennes tendent maintenant à relâcher les rapports étroits qui unissaient le défunt aux maquettes d'argile déposées à ses côtés. Pour rétablir ce lien, on crée une catégorie de statuettes d'un type tout particulier. Elles symboliseront les regrets de l'existence perdue, beaucoup plus que les espérances d'une félicité future, et l'on ne peut douter que le dessèchement des âmes en matière religieuse ne contribue alors à la tristesse des images funéraires. On représentera Éros, le dieu des joies humaines par excellence, dans une attitude mélancolique, retournant une torche enflammée contre terre : il semble planer sur une vie à jamais disparue (fig. 47). Nous verrons, à Myrina, cette classe de figurines s'enrichir de créations différentes, mais inspirées par les mêmes sentiments de chagrin et de découragement. On sent là une note nouvelle au fond de l'âme grecque, et l'écho s'en retrouve dans la composition des épitaphes gravées sur les pierres des tombeaux : il s'y glisse souvent un mot amer ou sceptique qui fait contraste avec la limpide tranquillité des inscriptions antérieures.

Fig. 47. — Éros funéraire.
(Heuzey, pl. 52, n° 1.)

Avant de quitter le sol africain, il serait naturel de faire ici une place aux terres cuites d'Alexandrie : la grande cité égyptienne ne doit pas seulement son renom à la gloire de

son fondateur et à sa prospérité commerciale; elle dispute bientôt à Athènes vieillissante le rôle d'éducatrice du monde ancien par l'originalité de ses produits littéraires, de ses peintures, de ses petits bronzes, et par l'éclat de ses fêtes pompeuses où accouraient de toutes parts des spectateurs émerveillés. Dans les manifestations imposantes de cette renaissance artistique, il paraît certain que l'industrie céramique a dû jouer un rôle important. Nous connaissons de belles amphores à lustre noir, aux anses torses, décorées de feuillages blancs ou d'appliques en relief, des poteries émaillées dont on attribue la fabrication aux ateliers alexandrins, pendant le règne des Ptolémées[1]. On a recueilli dans les mêmes nécropoles ptolémaïques des terres cuites d'une argile brune, un peu rougeâtre et friable, dont le caractère local est évident et qui les rend faciles à distinguer entre toutes. Des renseignements qui nous sont parvenus, nous sommes en droit de conclure que les collections particulières du pays renferment de nombreux spécimens en ce genre[2]. Une vitrine entière a pu être composée au Musée du Louvre avec des exemplaires de provenance égyptienne. Malheureusement la plupart de ces figurines sont encore inédites et n'ont pas fixé l'attention des archéologues autant qu'elles le méritent. Il y a là une lacune qu'il serait urgent de combler. En attendant, nous signalons comme objet d'étude la petite collection du Louvre où l'on trouvera, mêlés aux motifs plus récents de l'époque romaine, quelques types intéressants pour l'histoire hellénistique. Les figures comiques y sont représentées par des têtes

1. Rayet et Collignon, *Céramique grecque*, p. 269, 270, 371.

2. Voy. par exemple les jolies statuettes de la collection Pugioli, publiées par M. Néroutsos-bey, *L'ancienne Alexandrie*, 1888, p. 74-75. On y remarque des femmes drapées, analogues à celles de Cyrénaïque et dérivées du type tanagréen, un jeune Hypnos appuyé d'une main sur une lyre et tenant de l'autre une énorme tige de pavots.

d'hommes du plus fin travail : on sait que les Alexandrins avaient la réputation de gens d'esprit, très portés aux plaisanteries satiriques[1]. Les divinités helléniques sont en petit nombre; on compte parmi elles une Coré tenant la torche, traitée dans un style assez souple. C'est surtout dans le panthéon égyptien que les céramistes ont cherché leurs modèles en les accommodant aux formes plus récentes de l'art : le jeune Horus, avec un doigt sur la bouche, est reproduit fréquemment dans des attitudes diverses où se reflète la grâce de l'enfance. Une idole plus énigmatique se présente sous les traits d'une femme assise, coiffée des attributs isiaques et ouvrant les bras avec un geste bénisseur de Bouddha indien[2]. Les animaux sacrés, le bœuf Apis, le chat, ne sont pas oubliés. Les physionomies populaires de l'esclave nu et adossé à un pilier, de la danseuse, de la joueuse de cithare, nous ramènent à une observation plus précise de la réalité.

Telle qu'elle est, cette série donne une idée avantageuse de l'habileté déployée par les ouvriers alexandrins dans le façonnage des terres cuites, du IIIe au Ier siècle avant notre ère; elle prouve qu'ils ne sont pas les descendants indignes des consciencieux artistes chargés jadis de décorer les tombes pharaoniques. Avec autant de précision dans la copie de la nature, ils ajoutent à cette qualité native une pointe de gaieté et de pétulance où se reconnaît l'esprit nouveau qui a soufflé sur la vieille Égypte. Comme exemple de cette fabrique nous reproduisons une jolie statuette, attribuée par M. Rayet à la fin du IVe ou au début du IIIe siècle (fig. 48). C'est une composition dont aucun monument ou texte ancien ne peut être rapproché, mais qui

1. Voy. Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 482.

2. M. Maspero veut bien me faire remarquer que ce motif dérive probablement de l'attitude donnée à un grand nombre de momies égyptiennes.

rappelle les fantaisies fréquentes des fables alexandrines. Un jeune Satyre, dans ses courses vagabondes à travers les bois et les monts, a trouvé une des outres où Éole a enfermé les vents. Il s'en saisit, heureux de cette aubaine et croyant y puiser du vin; mais à peine l'a-t-il débouchée qu'il voit, à sa grande surprise, l'outre se dégonfler et le vent qui en sort s'engouffrer avec violence dans la peau de bête dont son dos est couvert. La physionomie ébahie du mystifié est

Fig. 48. — Satyre pressant une outre.
(Rayet, *Monuments de l'art antique*, pl. 85, n° 2.)

rendue avec esprit. Mais ce qu'il faut admirer encore davantage, dit M. Rayet, c'est l'habileté avec laquelle l'artiste a su faire sentir, voir en quelque sorte, le souffle fugitif, donner une réalité à ce qui n'a point d'existence.

Pour trouver des produits plus semblables à ceux de la Cyrénaïque, il faut nous transporter à l'autre bout de l'empire colonial de la Grèce, dans la partie septentrionale du monde civilisé, sur les rives du Bosphore Cimmérien. La Tauride, appelée aujourd'hui Crimée, dont les habitants, apparentés

aux Scythes, s'étaient fait un renom de férocité et de barbarie dans les légendes helléniques, conservait le souvenir de relations très anciennes avec la Grèce. C'est là qu'Iphigénie passait pour avoir été transportée par Diane et consacrée au service de la divinité locale dont les rites vouaient à la mort tout étranger abordant sur cette terre inhospitalière; on sait comment Oreste, échouant sur cette côte après de lointaines pérégrinations, faillit y périr avec son fidèle Pylade et, reconnu à temps par sa sœur, réussit à s'enfuir avec elle. A l'époque historique, le voyage du philosophe scythe Anacharsis, contemporain de Solon, prouve que l'influence grecque avait déjà singulièrement transformé les mœurs de ces peuples barbares. Au v^e^ siècle, les importantes cultures de céréales dans le royaume du Pont attirèrent de ce côté les commerçants et, au temps de son hégémonie, Athènes n'hésita pas à jeter là, en plein pays barbare, une garnison de colons pour s'assurer les arrivages de blé nécessaires à ses approvisionnements. Nymphæon, port de la Chersonèse Taurique, au sud de Panticapée, était le point le plus éloigné de l'empire athénien, sous l'administration de Périclès. Les revers de la guerre du Péloponnèse et surtout le désastre de Sicile furent bien près de porter une mortelle atteinte aux intérêts attiques dans ces contrées. Heureusement la dynastie qui présidait alors aux destinées du royaume, les Spartocides, usa d'une grande générosité à l'égard de ses anciens alliés et leur amitié survécut aux vicissitudes de la fortune. Au début du IV^e^ siècle, nous trouvons encore sur le trône des princes de cette famille, Satyros et son fils Leukon, qui se font connaître par une longue liste de bienfaits et de privilèges accordés aux Athéniens : les navires des autres nations devaient attendre que les vaisseaux attiques eussent leur complet chargement de blé avant de pouvoir s'approvisionner eux-mêmes; en temps de disette, les Athéniens obtinrent d'acheter les céréales à des prix très modérés; leurs

cargaisons furent affranchies des droits de sortie, etc.[1] On comprend que cette fidélité et cette sûreté de relations encouragèrent la cité grecque à resserrer ses liens d'amitié et d'intérêts avec le royaume du Bosphore. La route étant barrée du côté de la Sicile et de l'Italie, le commerce se rejeta avec empressement sur la voie maritime du nord. La péninsule taurique s'hellénisa complètement. En échange des céréales, les Grecs importaient leurs armes, leur orfèvrerie, leur céramique. Des colons s'établissaient dans le pays et épousaient des femmes indigènes. Un des plus illustres citoyens d'Athènes au IVe siècle se trouve ainsi avoir du sang cimmérien dans les veines. Son aïeul Gylon, chargé de négocier une alliance avec les princes du Bosphore, s'était assez mal tiré de son ambassade pour mécontenter la métropole et être condamné à une amende. Il s'exila alors volontairement, retourna en Tauride où il fut reçu à bras ouverts, s'y maria et eut deux filles qui émigrèrent plus tard à Athènes avec des dots considérables. L'une d'elles, Cléobule, devint la femme d'un grand négociant en armes, coutellerie et meubles : il s'appelait Démosthène et fut le père du célèbre orateur. Lorsque celui-ci fut à la tête d'un parti politique, ses ennemis ne manquèrent pas de rappeler cette filiation comme injurieuse. Ils le représentaient comme un intrus, un demi-barbare, dont la grand'mère était Scythe[2].

De tels faits expliquent d'une façon très satisfaisante la nature des objets qu'on recueille aujourd'hui en fouillant les *tumuli* des environs de Panticapée et de Phanagoria. Si l'on n'avait pas des renseignements aussi précis sur les relations suivies d'Athènes avec ces régions lointaines, on

1. Curtius, *Histoire grecque*, traduction Bouché-Leclercq, t. v, p. 124. Sur l'histoire du Bosphore Cimmérien et ses relations avec la Grèce, voy. aussi O. Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, p. 196-202.

2. Curtius, *Ibid.*, p. 207-208.

s'étonnerait à juste titre de rencontrer dans les sépulcres des chefs scythes tant d'admirables bijoux du style le plus fin, des vases de bronze richement ciselés, des monnaies d'or au type d'Alexandre ou de Lysimaque, des poteries peintes d'un dessin purement attique, et enfin des statuettes de terre cuite reproduisant tous les motifs helléniques. Il suffit de parcourir les planches luxueusement gravées des *Comptes rendus de la commission archéologique de Saint-Pétersbourg* ou des *Antiquités du Bosphore Cimmérien*, d'après les originaux conservés au Musée de l'Ermitage, pour être frappé de l'étroite parenté qui existe entre les objets trouvés en Crimée et les produits des fouilles pratiquées en Cyrénaïque. La céramique peinte, en particulier, est tout à fait semblable dans les deux pays. Les vases de style sévère à figures rouges sont plus nombreux dans le Bosphore, parce que les importations grecques ont commencé dès le milieu du v^e^ siècle. Mais la série la plus riche est celle du IV^e^ siècle, comme en Afrique : c'est la même abondance de petites amphores ou pélikés à figures rouges rehaussées de tons blancs, portant des sujets orientaux, des Amazones, des griffons, des cortèges bachiques; c'est la même quantité de vases minuscules où les jeux d'enfants sont reproduits à satiété; enfin on y constate aussi la présence d'amphores panathénaïques appartenant à l'époque tardive de cette fabrication.

Les comptes rendus de fouilles donnés par la publication russe sont assez détaillés pour fournir matière à une étude méthodique du mobilier funéraire. Deux faits sont ainsi mis en lumière : en général, les vases peints à figures rouges représentent seuls la céramique dans les tombes les plus anciennes; les statuettes de terre cuite paraissent appartenir à une période plus récente et se mêlent à des poteries vulgaires, d'argile commune sans ornements, parfois décorées de guirlandes et de feuillages

blancs, ou ornées de reliefs. D'après ces indices, il est vraisemblable de placer au IIIe siècle la grande floraison des figurines cimmériennes. Faut-il ajouter que la démarcation entre les vases peints et les statuettes n'est pas absolument tranchée? Il y a pénétration entre ces deux périodes. Les figurines qu'on recueille auprès des belles peintures ou des vases-statuettes du IVe siècle sont rares et ont encore une saveur d'archaïsme, fort éloigné des principes hellénistiques[1]. On constate aussi la présence de poteries à figures peintes auprès des terres cuites de style récent; mais, dans ce cas, les peintures sont nuancées de tons blancs et la négligence du pinceau trahit la décadence de la fabrication, voisine du IIIe siècle[2].

Le style des terres cuites est tout particulier, d'un provincialisme lourd où les formes s'empâtent dans une rondeur inélégante : beaucoup sont laissées à l'état brut au sortir du moule; celles que l'ouvrier a retouchées à l'ébauchoir n'y gagnent point en finesse ni en légèreté. Les gestes sont gauches, les draperies épaisses, les traits tirés ou grimaçants. Au premier abord, on pourrait se croire en présence d'une fabrique d'époque tardive, en pleine décadence romaine. Il est vrai que ces figurines n'appartiennent pas toutes à l'art hellénistique et que la fabrication a duré en Tauride jusque sous les empereurs, comme le prouve la découverte de monnaies au type des princes du Bosphore contemporains du Ier et du IIe siècle après Jésus-Christ[3]. Cependant nous croyons qu'on serait conduit à une conclusion très inexacte, si l'on ne tenait compte que de cette impression première. Les monnaies elles-mêmes sont de sûrs garants de l'antiquité des statuettes, car plusieurs portent la frappe

1. Voy., par exemple, la pl. 2, année 1870-71, dans les *Comptes rendus de Saint-Pétersbourg,* avec le texte de 1869, p. VI; 1870-71, p. 7.
2. *Ibid.*, 1867, p. XV; 1868, p. VIII; 1877, p. IV.
3. *Ibid.*, 1867, p. XI; 1872, p. XIX; 1875, p. XXVI.

de personnages appartenant au IIe siècle avant Jésus Christ, et elles se trouvent mêlées à des œuvres aussi inhabiles d'exécution que celles de l'époque romaine[1]. Enfin les figures encore influencées par l'art du Ve siècle et recueillies avec des poteries de style purement hellénique témoignent elles-mêmes d'une rudesse et d'une inexpérience étranges[2]. Nous sommes ici, non seulement en province, mais en pays barbare. Malgré leurs efforts et leur bonne volonté, malgré l'importation de moules grecs aussi abondante qu'en Cyrénaïque, les ouvriers de la Chersonèse taurique n'ont su tirer de ces creux que de grossiers essais, comparables à ceux de la décadence. Rien n'est plus instructif que leur échec pour montrer toutes les difficultés de ce métier délicat où se jouaient les mains adroites et admirablement exercées des ouvriers grecs. Les instruments étaient les mêmes, les modèles ne manquaient pas; mais ce qui était absent, c'était le sens du beau, la délicatesse du toucher, le *genius* sans lequel il n'y a point d'œuvre d'art. La peinture de vases indique une impuissance analogue. Si hâtives que soient les esquisses à figures rouges et blanches dont on barbouillait à Athènes les poteries destinées à l'exportation, elles peuvent encore passer pour des chefs-d'œuvre à côté des quelques imitations locales, tristement décorées d'un noir terne, d'un rouge faux, de maigres silhouettes, qui tranchent à première vue sur l'ensemble de la céramique recueillie dans les *tumuli* cimmériens.

L'intérêt de cette fabrique réside principalement dans le choix des sujets représentés. Là nous retrouvons des rapports étroits avec les produits de la Cyrénaïque. Les moules sont parfois identiques et l'on ne peut douter qu'ils aient une origine commune en Grèce. Nous citerons en ce genre parmi les produits les plus anciens une série

1. *Comptes rendus de Saint-Pétersbourg*, 1870-71, p. XXXVI.
2. *Idib.*, 1870-71, p. 7, pl. 2.

déesses assises, tenant dans leurs mains une sphère ou un plat[1]; parmi les œuvres du grand style classique, un groupe de Coré avec le jeune Iacchos juché sur son épaule[2]; parmi les motifs libres de l'époque hellénistique, les jeux de l'enfant avec son chien et son oiseau, les caricatures de vieilles femmes, le singe frappant à tour de bras dans un plat, etc.[3] Cette série de comparaisons achève de faire la lumière sur la date de la fabrique cimmérienne : elle passe par les mêmes phases que les ateliers d'Afrique et reçoit les mêmes moules d'une source intermédiaire. D'un bout à l'autre du monde ancien la Grèce répand les modèles de son industrie céramique et oblige des nations presque inconnues l'une à l'autre, séparées par d'énormes distances, à rivaliser ensemble sur le terrain qu'elle leur a choisi et préparé.

Le caractère oriental se précise davantage en Crimée. Ce ne sont plus de simples indications, des accessoires de costume, des détails de coiffure, comme en Cyrénaïque. Le voisinage immédiat de l'Asie se révèle dans l'introduction du costume classique des Phrygiens, bonnet à pointe recourbée, blouse large et flottante, braies ou *anaxyrides* couvrant les jambes jusqu'à la cheville[4]. Les guerriers à pied ou à cheval, armés du long bouclier ovale, ont le costume scythe et peuvent passer pour les reproductions des types indigènes[5]. Enfin l'on voit apparaître une figure de

1. Atlas des *Comptes rendus*, 1869, pl. 3, nos 3, 4, 5; 1873, pl. 2, n° 1. Comparez avec les *Figurines antiques du Louvre*, pl. 40, nos 4, 5.

2. Atlas des *Comptes rendus*, 1870-71, pl. 2, n° 1. Comparez avec les *Figurines antiques*, pl. 18 *bis*, n° 3.

3. Atlas des *Comptes rendus*, 1863, pl. 1, n° 6; 1869, pl. 3, n° 11; 1877, pl. 6, n° 9. Comparez avec les *Figurines antiques*, pl. 52, n° 5; pl. 51, n° 3; pl. 55, n° 5.

4. Atlas des *Comptes rendus*, 1859, pl. 3, n° 1; *Antiquités du Bosphore Cimmérien*, pl. 64, n° 1; pl. 70a, n° 7.

5. *Comptes rendus*, 1876, pl. 6, n° 8; 1877, pl. 6, n° 17; *Antiquités du Bosphore*, pl. 64, nos 2, 3.

divinité essentiellement asiatique, originaire de Perse, le dieu Mithra, emblème du soleil et du feu, qui immole un taureau en lui plongeant un poignard dans le cou[1]. C'est à partir d'Alexandre que la religion du *Taurobole* commence à inonder de ses monuments l'Orient et les contrées grecques; introduite à Rome au temps de Pompée, elle fait fureur dans les deux premiers siècles de l'ère chrétienne. Elle passionnait la foule par ses cérémonies étranges, en particulier par le baptême sanglant que recevait l'initié placé sous la victime égorgée.

Les sujets familiers sont ceux que nous ont offerts les produits de Tanagre et de Cyrénaïque, femmes drapées, jeunes filles, éphèbes, enfants joueurs, danseuses, etc. Nous signalerons seulement un motif curieux, dont le type se retrouve d'ailleurs en Grèce, où il a été probablement inventé[2] : c'est un pédagogue conduisant un petit garçon à l'école (fig. 49). La tournure un peu grotesque et sénile du précepteur est rendue avec esprit; l'exécution du modelé est moins lourde que dans les autres terres cuites de même provenance. C'est un véritable tableau de genre, où il est impossible de chercher une intention mythologique. La Cyrénaïque a fourni, de son côté, l'image plus difficile à expliquer d'un personnage aux traits comiques, aux oreilles longues, à demi nu ou enveloppé d'un manteau à capuchon et entouré d'une troupe de petits enfants. M. Heuzey interprète cette espèce de *père Gigogne* comme un dieu de la génération, protecteur des enfants mâles, apparenté à Silène[3]. On peut se demander, en rapprochant cette composition des spécimens analogues de Béotie, de Crimée et de Myrina, si le modeleur n'a pas cherché là aussi

1. *Comptes rendus*, 1880, pl. 6, n° 6.
2. Voy. *Collection Lecuyer*, pl. U² (2); *Archæologische Zeitung*, 1882, pl. 8; la provenance indiquée est Tanagre.
3. *Figurines antiques*, pl. 56. p. 30.

à parodier les types des précepteurs chargés de garder les enfants ou de les mener en troupe à l'école. En effet, les familles grecques, dès le v[e] siècle, confiaient la surveillance des jeunes garçons à des esclaves qu'on choisissait ordinairement parmi les plus âgés de la maison et qui étaient souvent de race barbare. Les peintures de vases du plus beau style attique sont remplies de ces scènes d'éducation, traitées déjà dans un esprit de caricature discrète et finement ironique[1]. C'est un de ces pauvres diables que le modeleur nous présente ici, le dos voûté, la barbe longue, coiffé d'un bonnet de forme exotique. Il porte avec humilité dans une sorte de besace la lyre de son élève qui marche à son côté, les mains vides, chaudement enveloppé dans son manteau. Ce jour entr'ouvert sur la société contemporaine a tout le prix d'un document historique, propre à éclairer les textes des auteurs sur l'éducation des enfants et la condition sociale des pédagogues. Nous y voyons tout le profit que l'industrie céramique a su tirer de la révolution accomplie dans l'art et combien s'est étendu le domaine de ses créa-

Fig. 49. — Pédagogue et enfant. (*Atlas du Compte rendu de St-Pétersbourg*, 1869, pl. 2, n° 2.)

1. Voy. Paul Girard, *l'Éducation athénienne*, P. 115-126.

tions, depuis qu'elle n'est plus absorbée par la seule préoccupation des types religieux.

Le pédagogue barbare et son élève se retrouvent précisément dans une composition plastique fort célèbre de Scopas ou de Praxitèle, la mort de Niobé tuée à coups de flèches avec tous ses enfants par Apollon et Diane. Cet épisode dramatique est reproduit dans une série de quatorze statues conservées au musée de Florence; on s'accorde à y reconnaître des copies faites à l'époque romaine[1]. Un heureux hasard a fait découvrir en Crimée des répétitions en terre cuite et en plâtre peint de la même scène[2]. Elles sont probablement d'une époque assez basse, peut-être même postérieure à l'ère chrétienne, mais elles constituent un spécimen fort précieux des imitations exécutées d'après la grande sculpture. Elles n'ont point l'aspect des figurines ordinaires : le revers est complètement plat, de sorte qu'on pouvait les appliquer sur une paroi et les ranger à la file. L'ensemble formait une sorte de bas-relief qui devait orner le flanc d'un sarcophage de bois, pareil à ceux dont on a recueilli les débris en grand nombre dans les chambres sépulcrales de Crimée. Le sujet se prête bien à une décoration funéraire et il figure, en effet, avec la même signification sur des sarcophages en marbre sculpté des temps romains. Dans les terres cuites du Bosphore la copie est, suivant l'usage des modeleurs, tout à fait éloignée d'une exactitude servile. C'est plutôt une libre interprétation du chef-d'œuvre plastique. Le groupe central, Niobé et sa plus jeune fille, rappelle de près les mêmes personnages dans le fronton de Florence. On peut citer encore un jeune homme demi-nu, tombé sur les genoux et portant vivement la main à son dos comme pour en arracher le trait dont il se sent atteint,

1. Overbeck, *Geschichte der Plastik*, 3e édit., t. II, p. 52, fig. 104.
2. Atlas des *Comptes rendus*, 1865, pl. 3 et 4; 1868, pl. 2.

qui offre beaucoup d'analogie avec une des statues de marbre. Mais, plus souvent, les attitudes changent, comme dans la figure que nous reproduisons ici (fig. 50). C'est une

Fig. 50. — Niobide blessée.
(*Atlas du Compte rendu de St-Pétersbourg*, 1865, pl. 4, n° 3.)

Niobide tombée sur les genoux et portant la main à sa tête avec un geste douloureux. Les draperies sont raides et désagréablement symétriques, le style indique un art assez gauche; cependant l'attitude est pathétique et heureusement choisie. Notons encore, parmi les œuvres inspirées par la

sculpture, un enfant étranglant une oie[1]. Nous avons déjà remarqué en Cyrénaïque un emprunt fait à la composition de Boëthos. Mais ici le motif s'est affadi et a perdu toute sa grâce piquante : il se distingue à peine des autres jeux d'enfants. En outre, signalons plusieurs Vénus anadyomènes[2] dont nous retrouverons le motif traité avec plus d'ampleur et de variété dans les produits de Myrina.

Comme en Cyrénaïque, la caricature a exercé la verve des modeleurs cimmériens, mais avec une lourdeur et une absence d'esprit où se marque de nouveau l'infériorité artistique de la fabrique locale. Ce qu'elle invente est misérable et consiste en poupées bizarres, aux têtes hérissées de cornes qui les font ressembler à des diables[3]. D'autres types paraissent tirés de moules importés : les meilleurs sont analogues à ce qu'a produit l'Italie; les têtes chauves avec un nez crochu rappellent le *Pulcinello* napolitain[4]. Mais comme tout cela est loin de la finesse et de la gaieté franche où excellent les modeleurs d'Asie Mineure et les fabricants de petits bronzes alexandrins! Il semble que le pays soit trop sombre pour disposer aux idées comiques. Aussi nous avons hâte de quitter cette pauvre fabrique de Crimée, peu fertile en créations nouvelles, pour aller du côté du soleil, du côté de l'Orient, où nous verrons s'épanouir un art plus exubérant de force et de vie, plus riche en conceptions originales, plus souple d'exécution.

1. *Comptes rendus*, 1876, pl. 6, n° 9.
2. *Ibid.*, 1868, pl. 1, n° 14; 1870-71, pl. 3, n° 6; 1880, pl. 6, n°s 10 et 11.
3. *Ibid.*, 1873, pl. 2, n°s 7, 9, 10; 1874, pl. 1, n° 8.
4. *Ibid.*, 1859, pl. 4, n° 7; 1869, pl. 2; 1870-71, pl. 5, n°s 9, et 10.

CHAPITRE VIII

L'ART HELLÉNISTIQUE EN ASIE MINEURE.

A deux heures de Phocée, la fondatrice de Marseille, et à dix heures de Smyrne vers le nord, s'ouvre sur la côte d'Éolide une large baie qui fait face à l'île de Mételin, l'antique Lesbos dont le profil montagneux s'élève des flots à l'horizon : les anciens l'appelaient golfe Élaïtique. Ces parages furent le théâtre d'un événement fameux dans l'histoire, le combat des Arginuses (406 av. J.-C.), où les Athéniens tentèrent un effort désespéré pour reconquérir l'hégémonie maritime qu'ils avaient perdue. Cent cinquante vaisseaux d'Athènes et de ses alliés heurtèrent la flotte des Péloponnésiens composée de cent vingt voiles. L'issue fut favorable aux premiers; quarante-trois navires ennemis seulement purent échapper après une effroyable mêlée. Mais une tempête soudaine, fondant des hauteurs de l'Ida, vint disperser vainqueurs et vaincus et rendit impossible le sauvetage des blessés tombés à la mer ou des cadavres flottants. Les généraux athéniens passèrent en jugement pour leur crime involontaire et furent condamnés à mort par la rigueur des lois. Dans un coin de la baie, maintenant déserte, s'abrite un petit port que des fouilles récentes ont permis d'identifier avec l'emplacement de l'antique Myrina. Le nom de cette cité, inconnu il y a dix ans, est aujourd'hui

célèbre parmi les amateurs d'antiquités, comme centre important de fabrication céramique : les produits de ses ateliers sont venus partager la vogue toujours croissante des chefs-d'œuvre tanagréens. De 1880 à 1885, les travaux de l'École française d'Athènes ont fait sortir de la nécropole myrinéenne plus d'un millier de statuettes dont un tiers environ est exposé dans les vitrines du Louvre. Le commerce en a répandu un grand nombre dans toutes les collections européennes et jusqu'en Amérique. Cette mine féconde ne paraît pas encore être épuisée, car on en voit paraître chaque jour de nouveaux spécimens.

Cette ville, destinée à une si prompte renommée, a fait peu de bruit dans le monde ancien. Bien que la fondation en remonte aux âges héroïques et qu'elle doive son nom à une Amazone, « l'agile Myrina » dont Homère place le tombeau en Troade, elle vécut sans gloire, presque sans histoire, à l'ombre de ses puissantes voisines, Pergame, Phocée, Smyrne. Nous savons qu'elle fit partie au v^e^ siècle de la confédération athénienne. Ses belles monnaies d'argent sont recherchées au temps des successeurs d'Alexandre. Sous le règne de Tibère, elle fut rebâtie après un tremblement de terre qui l'avait jetée bas comme plusieurs autres cités de la région. De nouveau détruite sous Trajan par une catastrophe semblable, elle dut se relever encore de ses ruines, car pendant la période du Bas Empire elle était le siège d'un évêché. Puis son nom disparaît; la mer démolit ses môles et ses quais; les alluvions du petit fleuve qui la traverse, le Pythicus, recouvrent les débris de ses monuments. Aujourd'hui, on aperçoit seulement au bord de la mer une acropole aride où se dresse un pan de mur déchiré, seul souvenir d'une cité qui a eu dix-sept siècles d'existence.

La date de la nécropole a été fixée par le caractère épigraphique des inscriptions funéraires, par la présence des monnaies autonomes de la ville, antérieures à la domination

romaine, par la nature de quelques poteries à décor blanc mêlées aux statuettes, enfin par le style même des terres cuites[1]. Elle ne remonte pas au delà du IIIe siècle avant notre ère et confine en certains points à l'époque de l'Empire romain. Le plus haut degré de prospérité qu'aient atteint les ateliers céramiques établis dans la région doit se placer vraisemblablement à la fin du IIIe siècle et dans le courant du IIe. Le mobilier funéraire des sépultures, les sujets représentés en argile offrent de nombreux termes de comparaison avec les antiquités de Crimée, mais on constate sans peine que la culture artistique y était infiniment plus avancée : à cet égard, Myrina prend place à côté de la Cyrénaïque, sur un rang un peu inférieur à Tanagre.

L'influence du Ve siècle n'est pas encore entièrement perdue pour les modeleurs de cette région. Comme en Cyrénaïque et en Crimée, nous remarquons là certains types religieux qui gardent une physionomie primitive et archaïque : il semble que les moules d'où ils sont tirés se soient transmis à travers les âges sans s'altérer. Tel est un beau masque de Déméter et une petite statuette de cette déesse assise[2], qui nous reportent à l'art contemporain des guerres médiques, bien qu'ils aient été recueillis en compagnie d'autres objets appartenant à une époque beaucoup plus récente. Mais ces rappels de traditions oubliées sont fort rares. Partout on sent l'empire des écoles d'art écloses au siècle d'Alexandre. L'importation des moules tanagréens semble avoir été plus féconde ici que partout ailleurs. Jamais on n'a imité avec plus d'exactitude et de finesse le costume et la lente démarche des promeneuses béotiennes, à tel point que nombre de produits myrinéens pourraient être confondus dans les mêmes vitrines avec des statuettes

1. Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, p. 107, 113, 228, 373.

2. *Ibid.*, pl. 27 (2), 44 (2).

de Tanagre, sans que l'œil le plus expérimenté soit capable de les distinguer[1]. Jusqu'à la base en forme de plaquette, particulière aux figurines de ce genre et totalement absente dans les autres, tout est reproduit avec la plus scrupuleuse fidélité : c'est la perfection dans la contrefaçon,

Ces imitations ont été une sorte de tribut payé par les Myrinéens au grand renom de la fabrique grecque : à cet égard, ils ont suivi l'exemple commun. Mais ce n'était pas assez pour eux de se montrer supérieurs à tous dans ce tour d'adresse. Ils aimaient mieux encore voler de leurs propres ailes : la métaphore est permise, appliquée à une industrie qui a été véritablement le triomphe des Amours et des autres divinités habituées à s'abattre dans les airs. Une des tombes de la nécropole ne contenait qu'une série d'ailes admirablement peintes, sans statuettes, comme si l'on eût jugé suffisant de placer auprès du mort un symbole gracieux de condition surhumaine et d'immortalité[2]. Cette prédilection particulière explique pourquoi un grand nombre de figurines sont privées de tout support. Les socles sont devenus presque inutiles : posant à peine le bout du pied sur le sol, le charmant bataillon d'Éros et de Victoires ou de Psychés souriantes semble raser la terre, prêt à reprendre sa course vers le ciel, sa demeure. C'est essaim sert de cortège aux deux grandes divinités. Vénus et Bacchus, dont le culte prend une nouvelle vigueur sur le sol asiatique, leur patrie d'origine. Ils règnent en souverains absolus dans ce monde funéraire et leur caractère de beauté sensuelle s'épanouit à l'aise sous le climat de la « molle Ionie. » La mère des Amours s'y montre de préférence en baigneuse, livrant à la brise les blancheurs de son corps,

1. *Nécropole de Myrina*, pl. 33 (1, 3, 5), 35 (2), 36 (2, 4, 5), 37-38. Voy. aussi les fragments recueillis à Halicarnasse; Newton, *A history of discoveries at Halicarnassus*, pl. 6[1], n° 1, 2, 3. 6.

2. *Nécropole de Myrina*, pl. 151.

laissant flotter autour d'elle ses cheveux humides ou se regardant coquettement dans un miroir, pendant que les Amours s'empressent autour d'elle; ici elle s'accroupit

Fig. 51. — Buste d'Aphrodite.
(Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, pl. 9, n° 2.)

pour recevoir une douche d'eau fraiche sur la tête; là elle s'assied sur un escabeau pour polir à la pierre ponce les ongles de ses pieds; ailleurs, elle détache sa sandale ou sa ceinture et laisse tomber ses derniers vêtements sur le

vase rempli des parfums dont elle va oindre ses épaules. Parfois, éprise comme les Éros du désir des courses lointaines, elle se laisse emporter sur le dos d'un cygne ou, assise sur la proue d'un navire, elle met à la voile, divine voyageuse, pour quelque rive inconnue[1]. Nous la voyons supplanter audacieusement l'antique Déméter dans son rôle de protectrice des tombeaux. Elle emprunte à celle-ci sa forme de masque ou de grand buste pour émerger des entrailles mêmes de la terre. Afin de mieux entrer dans ce rôle, elle se montre sévèrement drapée dans une étroite tunique, et bien que sa coquetterie instinctive lui fasse mettre de riches pendeloques dans ses cheveux, elle représente assez bien une déesse austère (fig. 51). Mais il arrive aussi que le naturel reprend le dessus et la blonde déesse reparaît nue et souriante sous la même forme de buste coupé aux épaules[2].

Son compagnon Bacchus prend des allures inquiétantes d'androgyne, au contact de l'art asiatique, qui dans les premières figures de divinités laissait entrevoir le désir naïf de rassembler en une seule personne la nature mâle et la nature femelle. Cette idée, toute philosophique à ses débuts et destinée à exprimer l'universalité du principe divin, contribue à créer plus tard dans la plastique gréco-romaine un être bizarre où la foi pure trouve moins son compte que l'imagination blasée en quête de formes inconnues et, pour ainsi dire, inédites. L'ancien époux de la chaste Coré y perd

1. *Nécropole de Myrina*, pl. 2 (3), 3, 4, 5 (1, 2, 4, 5), 6 (4, 5), 7 (2). 10 (2). Rappelons qu'un tiers du produit de nos fouilles est devenu, aux termes de la loi turque, la propriété du gouvernement ottoman. Les statuettes sont exposées au musée de Tchinli-Kiosk; Reinach, *Catalogue du Musée de Constantinople*, 1882, p. 74-77. M. Reinach a publié, en outre, quelques spécimens de cette collection dans l'*American Journal of archæology*, t. IV, n° 4, pl. 14, 15. On y voit une très jolie figurine de Vénus nue assise sur un rocher et arrosant son corps avec le contenu d'un vase à parfums.

2. *Nécropole de Myrina*, pl. 9.

la gravité noble qu'on avait coutume de lui prêter au v^e^ siècle. Sa physionomie et son attitude ne symbolisent plus que la mollesse et la nonchalance où s'endort l'esprit obscurci par les vapeurs de l'ivresse[1]. La tête couronnée de larges pampres, cherchant d'une main à s'appuyer sur l'épaule de quelque Bacchante, la figure éclairée d'un sourire vague et inconscient, il laisse retomber pesamment le canthare vide qu'il vient d'épuiser : c'est l'image du débauché au sortir de l'orgie. Son corps à demi nu se dégage des draperies, qui semblent peser trop lourdement sur ses épaules fatiguées, et les rondeurs de son buste juvénile, son visage imberbe, les molles inflexions de tous ses membres lui donnent une apparence efféminée où s'ébauche visiblement le type de l'hermaphrodite[2].

La même influence façonne à l'image de ce dieu les corps des Éros enrôlés dans le thiase dionysiaque et serviteurs de Bacchus autant que de Vénus, comme l'indique la large couronne encadrant leur tête ou les feuillages piqués dans leurs cheveux. Leur troupe légère ne se compose plus seulement de garçonnets ailés, enclins aux jeux et aux ris[3]. Ceux qui prennent au milieu d'eux le rôle de coryphées ont la stature de jeunes adolescents, d'une grâce un peu maniérée et toute féminine. Avec des gestes harmonieux de danseurs, ils s'élancent dans l'espace[4], repoussant du pied la terre qui leur appartient, sûrs de leur puissance et de leur impeccable beauté (fig. 88). Quelques-uns sont de purs Orientaux par le prix qu'ils

1. Voy. un joli groupe de la *Collection Lecuyer*, Dionysos et une Bacchante, pl. G. Il est, sinon de Myrina, au moins d'une fabrique voisine et tout à fait contemporaine.

2. *Nécropole de Myrina*, pl. 7 (1, 3, 4), 25.

3. *Ibid.*, pl. 11 (4, 5), 12 (1, 2, 4, 5), 13 (2, 4), 17, 19 (1), 20 (4, 9,) 32 (4, 5), 33 (2), 34 (3), 42 (1).

4. *Ibid.*, pl. 12 (3), 13 (1, 3. 5), 14 (1); voy. la *Collection Lecuyer*, pl. Z^3^, A^4^.

attachent aux bijoux, aux bracelets, aux chaînettes et pendeloques dont ils surchargent leur torse et leurs jambes, poussant la manie du luxe jusqu'à se mettre des bagues aux doigts de pieds, entremêlant leur chevelure bouclée d'un curieux échafaudage de fruits et de feuilles[1] : le goût enfantin des Asiatiques pour le clinquant et les dorures s'affiche dans ces complications fastueuses. Le caractère d'hermaphrodite, si souvent indiqué dans ces figurines, se précise dans une belle statuette d'Éros voilé qui fend l'air rapidement, la tête baissée, tenant à la main une sorte de boîte à parfums (fig. 52). A ne regarder que le haut du buste, c'est une femme que nous avons sous les yeux : le voile qui recouvre la chevelure, la triple rangée de boucles sur le front, les rondeurs de la poitrine font illusion. Mais, pour qu'il n'y ait pas de doute, l'artiste a donné à la main droite un geste qui écarte la tunique du bas du corps et révèle discrètement le sexe du personnage.

L'aspect androgyne de ces représentations d'Éros n'a rien de choquant; il conserve encore un caractère de réserve et de pudeur. Il dérive directement des images créées par Praxitèle et ne franchit jamais la limite où finit le beau et où commence le bizarre. Ces Amours sont beaux dans leur grâce féminine, autant que les éphèbes des *Dialogues* de Platon auxquels vont naturellement les hommages admiratifs comme vers un des types les plus parfaits de l'humanité. « Pas plus que Phèdre ou Charmide, dit M. Reinach, l'Éros de Praxitèle n'est hermaphrodite : il est beau de la double beauté de l'homme et de la femme; c'est le chef-d'œuvre, ce n'est pas une erreur de la nature. » Malheureusement le goût public ne se maintint pas toujours à cette hauteur de conception. « Même chez le peuple le plus délicat de la terre, les idées des philosophes et des artistes

1. *Nécropole de Myrina*, pl. 7 (1, 3, 4), 25.

Fig. 52. — Éros volant.
(*Nécropole de Myrina*, pl. 15.)

illustres deviennent difficilement celles du grand nombre. Une pente rapide conduit des jeunes dieux de Praxitèle aux représentations sensuelles de l'Hermaphrodite. L'influence des religions orientales, à la fois mystiques et grossières, et surtout la décadence des mœurs, dénaturèrent l'idéal que la civilisation athénienne avait conçu. L'Hermaphrodite ne fut plus la synthèse de deux beautés, mais celle de deux sexes. On sait par quel raffinement l'Hermaphrodite Borghèse résume cette équivoque en la précisant. Avec les coroplastes de Myrina, nous ne sommes plus dans l'Académie de Platon, mais nous ne sommes pas encore à Pompéi[1]. »

Ces Éros ont des sœurs, compagnes aussi gracieuses qu'eux, qui se mêlent à leurs ébats et grossissent le cortège groupé autour de la déesse des jeux et des ris. Elles n'ont pas encore le type caractéristique des Psychés livrées aux mains des Éros tourmenteurs par la poésie et l'art gréco-romain. Leur ancêtre directe est Niké, la Victoire, dont elles reproduisent ordinairement l'attitude et le costume, mais avec un air de fantaisie plus libre qui appartient en propre à l'âge hellénistique. Elles portent des accessoires qui n'ont rien de commun avec le rôle de la Victoire, des vases à boire, des crotales ou castagnettes, des coquillages[2]. M. Cartault, en publiant une figurine qui provient évidemment de Myrina, a expliqué ainsi la filiation de ce motif comparé aux représentations anciennes de Niké : « Chez le poète comique Antiphon on nous raconte que les dieux ont enlevé à Éros ses ailes et les ont données à Niké comme un brillant trophée. Dans la poésie alexandrine, le type de Niké s'altère et se modifie d'une manière analogue

1. S. Reinach, notice de la pl. 14 dans la *Nécropole de Myrina*, p. 329.

2. *Ibid.*, pl. 21 (1 et 2), 22 (1 et 3), 23.

à celui d'Éros dont elle apparaît déjà comme le pendant chez le poète comique cité précédemment. Les *Dionysiaques* de Nonnos, influencés ici comme en général par la poésie alexandrine, décrivent d'une façon particulièrement caractéristique son apparition aux noces de Cadmos. — Pour faire plaisir à Zeus, Niké, chaussée de sandales aux courroies entortillées, se montra dans la chambre nuptiale, saluant Cadmos favori de Zeus : près du rideau du lit, elle mêla sa voix à celle des jeunes filles dans le chant d'hyménée; exécutant un pas de danse, elle s'engagea dans la ronde gracieuse et agita ses ailes à côté de celles d'Éros. — Ce passage montre bien comment Niké, devenue un pendant féminin d'Éros, a été touchée par ces conceptions souriantes, confinant au genre, qui ont pris place dans la poésie alexandrine[1]. »

« Nous avons donc bien affaire à une Niké dansante et c'est ici le lieu de remarquer quel rôle considérable a joué la fantaisie dans la création de beaucoup de statuettes trouvées à Myrina. Déjà les *danseurs* nous ont offert un singulier mélange du féminin et du masculin.... Ici c'est une danseuse qui reçoit des ailes ou une Niké dans une attitude bien éloignée de ses anciennes fonctions mythologiques. Les coroplastes cédaient évidemment au goût de la nouveauté qui a tourmenté l'époque hellénistique; ils ne songeaient guère à préciser le sens de leurs figurines et leurs conceptions avaient quelque chose de flottant. Il faut conserver aux figurines de Myrina quelque chose du vague qui a présidé à leur éclosion. Elles représentent des personnages de la vie auxquels on s'est plu à donner des ailes, des êtres mythologiques auxquels on a enlevé leur caractère primitif.

1. Ces réflexions, dit en note M. Cartault, sont empruntées à un livre de M. Knapp sur les représentations de la Victoire dans les peintures de vases, *Nike in der Vasenmalerei*, p. 6.

Au point de vue de l'histoire de l'art grec, cette conception est des plus intéressantes. Les fouilles de la nécropole de Myrina nous apprennent d'où sont venues toutes ces figures légères et dansantes qu'ont prodiguées sur les murs les peintres décorateurs d'Herculanum et de Pompéi et qu'on rattache tant bien que mal au cycle de Dionysos ou à celui d'Aphrodite; c'est d'Asie Mineure qu'elles ont pris leur vol et c'est à l'art hellénistique de l'époque des successeurs d'Alexandre qu'elles doivent leur naissance[1]. »

Jusqu'à présent nous n'avons senti dans tous ces motifs qu'un vague parfum d'orientalisme, littéraire et poétique, inhérent au climat et aux mœurs faciles des régions asiatiques. L'influence des cultes locaux s'affirme avec plus de force dans une série de statuettes habillées à la mode phrygienne, large blouse serrée à la taille, pantalons flottants jusqu'à la cheville, bonnet conique à pointe aplatie et rabattue sur le sommet de la tête. On peut y reconnaître des représentations d'Adonis, compagnon de la Vénus orientale, ou d'Attis, aimé par la Mère des dieux, Cybèle, et dont le culte était très répandu en Asie. Le jeune dieu se livre parfois à une danse animée dont le mouvement ramène à plusieurs reprises le geste des mains jointes au-dessus de la tête[2], attitude caractéristique et souvent reproduite dans les peintures de vases : elle n'est jamais prêtée qu'à des figures de type oriental et elle appartient sans doute aux rites de la religion indigène. Un autre personnage, plus énigmatique, tient dans sa main droite une fleur à quatre pétales ou une graine de pavot coupée en deux, symbole attribué au dieu lunaire Mên ou à Attis[3]. Ajoutons que cette statuette porte au revers des épaules deux trous pour l'insertion d'ailes mobiles, ce qui en complique singu-

1. Cartault, *Collection Lecuyer*, notice de la pl. C[5].
2. *Nécropole de Myrina*, pl. 28 (5), 54 (1).
3. *Ibid.*, pl. 31.

lièrement la nature mystérieuse. Mais on connaît par les produits de Tarse l'existence d'un dieu ailé, revêtu du même costume phrygien, que M. Heuzey assimile à Mên-Attis (fig. 61)[1]. Nous avons donc affaire ici à une divinité purement locale, mêlée par les fabricants d'ex-voto aux dieux helléniques et adorée avec la même ferveur par les dévots de ce temps. C'est un exemple curieux du syncrétisme introduit dans les œuvres céramiques de l'Asie : ce motif n'est lui-même qu'un reflet de l'état étrange où se trouvaient les consciences tiraillées entre le respect des cultes nationaux et la soumission à la toute-puissance de l'Olympe hellénique. Minerve, Junon, Cérès, Niké, les Muses, Hercule, Hermès, Ploutos[2] apparaissent eux-mêmes, timidement, mais leur présence indique assez combien est devenu large le cycle divin où l'on peut puiser pour les offrandes funéraires.

C'est encore au souvenir de quelque vieille divinité orientale qu'est due la création de femmes assises, nues ou drapées, coiffées d'un énorme diadème ciselé à jour dans lequel sont enchâssés toutes sortes de motifs décoratifs, entre autres le croissant lunaire[3]. On peut songer au culte d'Anaïtis, de l'Artémis persique, issue de la religion babylonienne, dont les images se sont perpétuées jusqu'à l'époque romaine. Leurs bras sont en général articulés et mobiles : M. Heuzey s'est fondé sur un texte curieux de Servius[4] pour prouver que ce détail devait appartenir aux idoles anciennes, afin de frapper les esprits par une apparence de vie réelle. Dans la suite, ces figurines ont pris un carac-

1. *Les fragments de Tarse au Musée du Louvre*, fig. 12.
2. *Nécropole de Myrina*, pl. 18 (2), 19 (2), 20 (1, 2, 3), 28 (2, 4, 5), 29 (6, 8), 32 (2), 33 (6), 34 (6).
3. *Ibid.*, pl. 1 (2, 5).
4. *Ad. Aeneid.*, VI, 68; voy. *Catalogue des figurines du Louvre*, p. 43 et 45, note 1.

tère plus simple d'amulettes et de poupées, mais l'origine en appartient incontestablement à une haute antiquité[1].

La diversité des types de divinités eut pour conséquence la création d'une catégorie plus spéciale d'idoles funéraires. Le mort n'a plus autour de lui ces invariables images de Déméter, de Coré, de Bacchus mystique, auxquelles s'attachaient des idées de protection et de consolation dans le tombeau. D'autres idoles expriment d'une façon plus particulière les sentiments de deuil. Ces symboles revêtent un aspect nouveau, conforme au caractère de la société grecque, moins sereine et moins tranquille dans ses espérances d'immortalité : ils font sentir de préférence l'amertume des regrets et la douleur de l'existence perdue. Ce sont des Éros voilés et comme enveloppés de crêpes sombres, d'autres appuyés sur une torche retournée[2], et surtout de plaintives et lugubres Sirènes, se frappant la poitrine ou s'arrachant les cheveux (fig. 55). On s'aperçoit que l'âme humaine, en présence d'un si grand mystère, est devenue craintive, remplie d'incertitudes et de troubles.

A côté des motifs religieux, les compositions empruntées à la vie familière offrent autant de variété et prêtent à des réflexions aussi instructives pour l'histoire des idées artistiques. Les modeleurs de Tanagre et de Cyrénaïque s'étaient complu dans la répétition un peu monotone de la femme drapée, assise ou debout. Ceux d'Asie Mineure n'ont pas méconnu la grâce facile de ces représentations, mais ils s'y attardent moins. Épris des charmants Éros, ils devaient être séduits par la gentillesse et la gaieté des enfants. Ces deux petits mondes se confondent souvent à leurs yeux : de part et d'autre ce sont les mêmes ébats,

1. On a publié dans la *Collection Lecuyer*, pl. F, une statuette analogue, d'un type plus hellénique, assise sur un trône à dossier : on croit qu'elle provient de Thèbes.

2. *Nécropole de Myrina*, pl. 34 (5), 27 (1, 3, 4) et p. 385 (fig. 47).

es mêmes jeux, la même ardeur au plaisir et à la joie de vivre. Que ces bambins aient des ailes dans le dos ou non, ls sont compères et compagnons pour les amusements de out genre, tourmenter des bêtes, chevaucher sur le dos les oies, faire sauter les chiens après une grappe de raisin, grimper sur les tables, transporter à la force du poi-gnet de lourds ustensiles ou se que-reller ensemble et se battre avec ureur[1]. Les animaux martyrisés prennent quelquefois leur revanche, comme nous le voyons dans cette charmante composition où un bébé, gras et dodu, soigneusement peigné par sa mère et récompensé de sa sagesse par une belle grappe de raisin, essaie avec terreur de repousser es atteintes d'un coq qui se précipite le bec en avant, les plumes hérissées, pour avoir sa part du goûter (fig. 54). Tout n'est pas plaisir dans la vie de l'enfance : il faut compter les heures consacrées à l'étude sous la surveillance du pédagogue qui montre du doigt la leçon, prêt à relever les moindres fautes[2]; es petites filles elles-mêmes sont occupées à faire des devoirs[3]. Enfin, la tâche terminée, l'écolier rentre à la maison, à moitié endormi sur l'épaule de l'esclave qui l'a pris dans ses bras et éclaire la route, une lanterne à la

Fig. 53. — Sirène funéraire.
(*Nécropole de Myrina*, pl. 27 n° 5.)

1. *Nécropole de Myrina*, pl. 11 (1 et 2), 17, 18 (1, 3), 29 (5), 33 (2), 2 (1, 3, 4, 5), 43 (1, 3, 5, 6), 44 (4, 5). Voy. aussi Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, p. 387; Frœhner, *Collection Gréau*, pl. 54, 55, 56, 58.
2. *Nécropole de Myrina*, pl. 29 (3).
3. *Ibid.*, pl. 42 (2).

main[1]. Puis voici les récréations promises : l'enfant va à la promenade. Soigneusement emmitouflé dans son manteau et coiffé d'un bonnet, il donne la main à une nourrice vieille et courbée[2]. La fillette accompagne sa mère; elle marche à quelques pas en arrière, levant le nez et questionnant sur toutes choses; pour ne pas se perdre, elle a

Fig. 54. — Enfant se défendant contre un coq.
(*Nécropole de Myrina*, pl. 42, n° 4.)

pris le bas du manteau maternel et se fait traîner à la remorque[3]. L'horizon des modeleurs s'est singulièrement élargi : ils puisent à pleines mains dans la nature, dans les scènes de la vie qui se déroulent sous leurs yeux. A tous les coins de rue, dans tous les incidents de l'existence de famille, ils trouvent matière à des observations piquantes. C'est là qu'ils se montrent vraiment originaux et dignes du

1. *Nécropole de Myrina*, pl. 33 (4).
2. *Ibid.*, pl. 39 (4).
3. *Ibid.*, pl. 39 (5).

nom d'artistes. Le monde des femmes et des enfants est le théâtre ordinaire de leurs études; ils explorent ce domaine après les peintres de vases, leurs collègues industriels qu'ils remplacent avec les mêmes qualités d'observation fine et de souple exécution.

L'homme apparaît à son tour dans cette représentation en raccourci de la société contemporaine. Le portrait est esquissé en quelques touches spirituelles; l'observation satirique y appelle franchement à son aide la caricature. Évidemment ce n'est pas la beauté masculine qui a frappé les artistes : ils ont réservé les qualités de grâce et de noblesse à l'enfant et à la femme. Quant à leurs semblables, ils ont cherché surtout à les peindre sous des traits ridicules. Petits commerçants, boutiquiers, esclaves, tout le menu peuple qui s'agite sur les marchés et dans les faubourgs de la ville, voilà quels ont été leurs modèles : ils se sont appliqués à rendre avec un implacable réalisme les expressions serviles, rusées, laides et comiques, qu'ils lisaient sur les physionomies des gens de basse condition. C'est la peinture fidèle de la rue, de la foule où s'agitent les bourgeois flâneurs, les marchands, les crieurs publics, les bateleurs. Toute une série de types défile sous nos yeux, qui eût fait la joie d'un Callot ou d'un Téniers. L'art n'a jamais poussé plus loin l'ironie dans l'étude de la trivialité. Voici l'esclave cuisinier, aux cheveux rasés, à la figure glabre (fig. 63) : il tient d'une main un plat, probablement destiné au dîner de ses maîtres, et approche l'autre main de sa bouche, comme s'il mangeait avec gloutonnerie[1]. D'autres reviennent du marché avec un lapereau, des paniers de raisins[2]. Trois statuettes rappellent les joies innocentes de la pêche à la ligne. C'est d'abord un vieux bonhomme

1. *Nécropole de Myrina*, pl. 47 (6).
2. *Ibid.*, pl. 47 (1, 2).

à l'air grognon, appuyé sur un haut bâton et portant de la main gauche le panier de jonc tressé où l'on met le poisson : sans doute, il regarde l'emplacement favorable à choisir. Puis nous voyons le second, coiffé d'un méchant chapeau sans bords, les jambes jointes, le bras droit tendu, tout occupé à surveiller son liège flottant. Enfin le troisième, la jambe gauche levée, la tête renversée, paraît tirer sa ligne d'un geste précipité : le poisson a mordu et la proie était belle, à en juger par l'effort comique du pêcheur[1]. Voici le paysan se rendant à la ville : la route est longue et poussiéreuse, le soleil ardent; aussi le voyageur fait des haltes fréquentes et s'assied pour redemander un peu de force et de courage à la gourde qu'il a eu soin d'emporter[2]. Élevons-nous d'un degré : nous rencontrons le bourgeois enrichi, promenant par les rues sa lippe dédaigneuse, correctement drapé dans son manteau, avec un air fort divertissant de Prud'homme grec qui regarde de haut le vulgaire[3]. Que de sujets drôlatiques! Que de *charges* amusantes on pourrait énumérer! N'oublions pas la troupe des acteurs, leur variété inépuisable de types, depuis le père noble de comédie « avec sa large barbe au milieu du visage » jusqu'au parasite éhonté, les mains croisées sur son ventre d'un air de piteuse résigna-

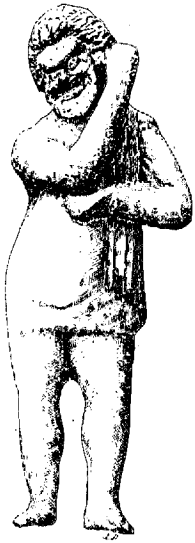

Fig. 55. — Acteur comique.
(*Nécropole de Myrina*, pl. 45, n° 9.)

1. *Nécropole de Myrina*, pl. 46 (1), 47 (4), 46 (5).
2. *Ibid.*, pl. 47 (5).
3. *Ibid.*, pl. 47 (5).

tion, attendant sans doute un bon dîner qui ne vient pas[1]. Nous reproduisons un de ces acteurs, bien caractérisé par le masque, les yeux petits et enfoncés, le front plein de bosses saillantes, la perruque courte et drue, le manteau jeté sur l'épaule (fig. 55). La main droite levée et rapprochée de la bouche, la tête tournée de côté, il ressemble à un valet de comédie, à un Xanthias ou Carion faisant un aparté et communiquant au public des réflexions humoristiques sur son maître. Nous avons choisi comme caricature des métiers populaires une statuette qu'on dit provenir de Pergame, centre très voisin de Myrina; elle est d'une finesse tout à fait remarquable. C'est un marchand forain (fig. 56). « Vêtu d'un simple caleçon, il tient devant lui, appuyée contre son ventre, une corbeille évasée dont il ne subsiste plus qu'un morceau, et, le buste renversé en arrière, la poitrine gonflée, la tête au vent et la bouche ouverte, il crie sa marchandise... Il est singulier de voir avec quel soin et quelle science, dans ces simples charges lestement troussées, l'artiste a rendu la charpente du corps humain et les détails essentiels de l'anatomie[2]. » La maigreur exagérée, la calvitie, l'ampleur du nez et des

Fig. 56. — Marchand ambulant.
(Rayet, *Monuments de l'art antique*, pl. 88, n° 3.)

1. *Nécropole de Myrina*, pl. 45, 46 (4, 5).
2. O. Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, p. 388.

oreilles sont les traits ordinaires de ces portraits satiriques. Il est probable que les petits bronzes alexandrins ont fourni souvent aux céramistes des modèles tout préparés pour le surmoulage, car l'on reconnaît encore dans certaines figurines d'argile une sécheresse et une vigueur de touche où transparaît le travail du métal[1].

Ce penchant aux drôleries n'exclut pas absolument les représentations plus sérieuses du monde masculin. Mais celles-ci sont assez rares et, si le modeleur se hasarde à façonner un beau corps d'athlète nu, il ne songe plus à inventer de lui-même l'attitude et les gestes du personnage : il a recours dans ce cas au procédé plus commode de l'imitation, il reproduit une œuvre connue de la grande sculpture[2]. Veut-il nous présenter les épisodes de la vie conjugale, la réunion de la femme avec son mari, c'est à la peinture qu'il s'adresse. Un des groupes les plus importants de la fabrique myrinéenne rappelle une fresque célèbre du Vatican, les *Noces Aldobrandines*[3], que l'on considère comme une copie romaine d'un tableau exécuté à l'époque hellénistique. Ce groupe nous fait voir le premier acte de la soirée des noces, quand les époux se retrouvent seuls en tête à tête, assis sur le lit nuptial (fig. 57). La jeune femme, chastement enveloppée dans ses longs voiles, a le regard perdu dans une vague rêverie; le jeune homme se penche vers elle avec une tendresse émue et impatiente. Une grande pureté d'expression est répandue sur toute cette scène : on y sent cette sérénité un peu grave, cette noblesse tranquille d'attitudes qui est la marque des œuvres les mieux inspirées de l'antiquité.

1. Voy. dans la *Nécropole de Myrina*, p. 476-488, l'étude détaillée que j'ai consacrée à la caricature dans l'art grec et à l'influence des Alexandrins sur ce genre de représentations.
2. *Nécropole de Myrina*, pl. 41 (3).
3. Baumeister, *Denkmäler des klassischen Altertums*, fig. 946.

Cette charmante composition nous amène à noter un élément de plus en plus important dans la fabrication des figurines et, en général, caractéristique à cette époque de l'art. La reproduction des œuvres célèbres en sculpture et en peinture devient une mine féconde de sujets pour les

Fig. 57. — Scène nuptiale.
(*Nécropole de Myrina*, pl. 40, n° 2.)

modeleurs comme pour les sculpteurs, les uns fabriquant des milliers d'ex-voto destinés aux temples et aux sépultures, les autres peuplant de statues les palais des princes ou les maisons des riches particuliers. Deux raisons expliquent pourquoi l'on songeait moins alors à inventer qu'à imiter, sans exactitude servile, les créations antérieures. C'est

d'abord une certaine impuissance d'imagination qui paralysait les esprits de ce temps : il semblait que tout fût dit en matière d'art, qu'on ne pût songer à rivaliser avec les chefs-d'œuvre éclos pendant les deux derniers siècles ; l'incontestable supériorité de ces merveilles écrasait d'avance les essais nouveaux. Ensuite, le besoin de produire vite pour satisfaire aux exigences croissantes du public interdisait les longues réflexions où se mûrissent les conceptions fortes et originales. Les cours des Attales, de Ptolémée II, d'Antiochus Épiphane, sont, au IIIe et au IIe siècle avant Jésus-Christ, les centres d'une véritable industrie artistique où les sculpteurs acquièrent une prodigieuse habileté de main et répètent sans se lasser, à l'usage de leurs riches clients, les œuvres célèbres. Ce que les grands artistes font pour les monarques, les fabricants de petits bronzes et les modeleurs de terres cuites le font aussi pour les simples citoyens. C'est un immense et actif atelier, dans lequel l'adresse et l'ingéniosité remplacent les qualités supérieures d'inspiration et d'invention. Il en sort souvent des œuvres un peu froides ; mais, dans le détail, que de grâce, que d'esprit employé à rajeunir et à transformer les types anciens !

Les deux grands noms qui dominent toutes ces copies d'antiques sont ceux de Praxitèle et de Lysippe. Au souvenir du premier se rattache une série importante de Vénus parmi lesquelles on reconnaît des imitations plus ou moins libres de l'Aphrodite Cnidienne, debout et nue à côté d'un vase à parfums[1], quelques Éros inspirés par les originaux célèbres de Thespies ou de Parion[2]. Nous avons, en outre, une adaptation intéressante de l'Hermès portant Dionysos enfant, découvert à Olympie en 1877 dans les fouilles de la mission allemande. C'est la seule œuvre du maître qu'on puisse consi-

1. *Nécropole de Myrina*, pl. 5 (4) ; Frœhner, *Terres cuites d'Asie Mineure*, pl. 22 (5).

2. *Nécropole de Myrina*, pl. 6 (1), 13 (1, 5).

Fig. 58. — Satyre portant Bacchus enfant.
(*Nécropole de Myrina*, pl. 26, n° 2.)

dérer avec une entière certitude comme étant l'original authentique : pour cette raison, elle a pris place au premier rang de la statuaire antique. Depuis cette découverte, on a constaté dans les produits de l'art gréco-romain un assez grand nombre de copies plus ou moins libres du même motif. Parmi les terres cuites nous signalerons une figurine en forme de vase que l'on dit provenir du Pirée et dans laquelle on reconnaît une imitation assez fidèle de la composition imaginée par Praxitèle : Mercure porte l'enfant Bacchus sur le bras gauche et tient de la main droite une grappe de raisin, détail important pour la restitution de l'accessoire absent dans le marbre d'Olympie; mais cette main est baissée, au lieu d'être élevée en l'air conformément au geste donné par le sculpteur attique à son personnage[1]. Le groupe de Myrina s'éloigne encore plus du modèle ancien : il offre un singulier mélange de type différents, issus de la peinture ou de la plastique et ingénieusement combinés ensemble. Ce n'est plus Mercure qui porte le jeune dieu et s'efforce de le distraire : c'est un Satyre qui se trémousse gaiement, dansant sur la pointe des pieds, la bouche ouverte par un léger rire, un pan de son manteau rempli de beaux fruits vers lesquels l'enfant tend sa petite main (fig. 58). J'ai fait de cette charmante scène une étude détaillée[2], dont je me contenterai d'indiquer les conclusions. Le prototype auquel il faut remonter est l'Hermès de Praxitèle; l'idée de placer l'enfant assis sur le bras écarté du corps apparaît déjà au IVe siècle, dans une œuvre du sculpteur Euphranor, et de nombreux sarcophages romains en offrent des exemples; la danse sur la pointe des pieds était spéciale aux Satyres, dans un jeu appelé σκοπ ς, et elle avait fourni probablement un sujet à Antiphilos, peintre du IVe siècle. L'indication minutieuse des muscles,

1. *Collection Lecuyer*, pl. R^{5}, n° 2.
2. *Nécropole de Myrina*, p. 372-384.

l'admirable anatomie du torse, la sécheresse nerveuse des jambes rappellent le travail du métal et il est probable que cette statuette est due au surmoulage d'un petit bronze, analogue à une élégante figure de Satyre bondissant, que l'on a découverte dans les fouilles de Pergame. Tous les détails de cette jolie œuvre s'accordent avec les caractères de l'art hellénistique, plus chercheur que naïvement inspiré, curieux des attitudes neuves et des contrastes piquants, merveilleusement habile dans l'exécution des formes. Le talent des artistes s'attache surtout à la mise en œuvre ingénieuse d'une foule de motifs empruntés aux époques antérieures et réunis entre eux par une sorte de *contaminatio* adroite.

A l'influence de Lysippe nous devons des représentations d'Hercule et un enfant en *Apoxyomenos*, statue d'athlète se frottant avec son strigile[1]. Mais c'est surtout par un caractère général de style, par un certain canon de proportions qu'il fait sentir sa prépondérance. Les figurines de Myrina, à cet égard, sont toutes différentes des produits issus de Tanagre. Les détails des chevelures sont étudiés avec un soin spécial, parfois avec une coquetterie d'arrangement très raffinée; les têtes se font petites, le torse s'amincit et s'allonge démesurément; les jambes deviennent souvent grêles, à force de vouloir paraitre fines : tous ces caractères sont sensibles en particulier dans les figures d'Éros adolescents[2]. N'oublions pas enfin que Lysippe fut le premier à proclamer la loi de liberté absolue, à affranchir l'artiste des traditions convenues; il prétendait fièrement qu'il n'était élève de personne et, montrant la foule qui passait dans les rues : « Voilà, disait-il, le seul modèle à étudier, la nature, et non pas les œuvres des anciens[3]. »

1. *Nécropole de Myrina*, pl. 18 (2) et p. 164, 345, fig. 44.
2. *Ibid.*, pl. 11 à 16.
3. Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, 61.

Cette formule explique tous les efforts qui ont suivi pour rompre avec la tyrannie des sujets religieux et puiser largement dans l'étude de la société contemporaine. C'est de ce principe qu'a découlé le rajeunissement des terres cuites par l'introduction des scènes de la vie familière.

Fig. 59. — Vénus drapée.
(*Nécropole de Myrina*, pl. 8, n° 1.)

Autour de ces grands maîtres se groupent d'autres noms fameux dont l'influence se manifeste aussi fréquemment. Nous avons déjà noté en Crimée et nous retrouvons à Myrina des imitations fréquentes de l'Aphrodite *Anadyomène*, tordant ses cheveux humides, comme dans le tableau du peintre Apelle[1]. La Vénus drapée et tenant une pomme[2] (fig. 59) est un type souvent reproduit en céramique et en sculpture : l'origine paraît en remonter à une création du statuaire Alcamène. La fameuse Vénus de Milo, dont l'auteur est inconnu, a certainement inspiré beaucoup d'œuvres au nombre desquelles il faut placer une importante figurine de Myrina[3]. La même catégorie de motifs anonymes, mais célèbres et immortalisés par de nom-

1. *Nécropole de Myrina*, pl. 2 (5), 7 (2).
2. Frœhner, *Terres cuites d'Asie Mineure*, pl. 22 (1).
3. *Nécropole de Myrina*, p. 312, fig. 42.

breuses copies, comprend des Vénus au bain, détachant leur sandale ou dénouant leur ceinture[1], un beau fragment de Silène portant dans ses bras Bacchus enfant[2], un athlète nu versant sur son corps un flacon d'huile[3], etc. Nous pouvons peut-être attribuer à un sculpteur bithynien du IIIe siècle, Dédale, la création de la Vénus accroupie[4], dont le Louvre possède de très belles répliques en marbre[5]. Enfin il est permis de voir un souvenir de quelque trophée élevé par les rois de Pergame, ou de la peinture exécutée dans la même ville par Pythéas de Bura, dans le curieux groupe qui représente un éléphant de guerre foulant aux pieds un Gaulois renversé : la nationalité du vaincu est reconnaissable à sa nudité de barbare et au long bouclier ovale placé dans sa main[6]. La nécropole myrinéenne a fourni une seconde figure de Galate[7] où l'on peut étudier de plus près la physionomie de ces redoutables envahisseurs qui semèrent la terreur en Asie dans le courant du IIIe siècle avant notre ère. Ces statuettes ont une véritable valeur de documents historiques : en outre, elles contribuent à fixer la date de la fabrique qui les a produites en faisant allusion à des événements politiques dont les esprits étaient encore tout remplis.

Il était vraisemblable que les écoles asiatiques, celles de Pergame, de Tralles et de Rhodes, où l'art hellénistique s'est développé sous des formes si nouvelles et si intéressantes, ne fussent pas restées étrangères à l'éducation des modeleurs de terres cuites. Nous ne voudrions

1. *Nécropole de Myrina*, pl. 5 (5), 6 (5); Frœhner, *ouvr. cité*, pl. 7, 21 (1); *Collection Gréau*, pl. 51.
2. *Nécropole de Myrina*, pl. 44 (1).
3. *Ibid.*, pl. 41 (3).
4. *Ibid.*, pl. 3 (1).
5. Rayet, *Monuments de l'art antique*, pl. 53.
6. *Nécropole de Myrina*, pl 10 (1).
7. *Ibid.*, p. 321, fig. 45.

pas encourir le reproche d'exagération en comparant nos modestes figurines avec des œuvres aussi considérables que la *Gigantomachie*, frise monumentale découverte à Pergame en 1880 et aujourd'hui exposée au Musée de Berlin[1]; pourtant on ne saurait méconnaître une certaine ressemblance, sinon de style, au moins d'allure entre quelques Nikés ou Victoires de Myrina et les beaux reliefs dont l'autel pergaménien était entouré. On y remarque une vivacité de gestes et d'attitudes, un gonflement des draperies qui n'est pas sans analogie avec la fougue un peu théâtrale des sculptures de Pergame. Dans ces images de déesses l'exécution s'écarte sensiblement des principes généraux de l'art alexandrin et des proportions imaginées par Lysippe. Toute recherche d'afféterie et de sveltesse a disparu : les têtes sont bien en harmonie avec le corps, le cou est puissant; le buste vigoureux sort des draperies trop étroites pour le contenir; les jambes et les bras nus s'élancent en avant d'un mouvement rapide et impatient[2]. De même, dans la facture de certains groupes importants, ne saisit-on pas l'influence du goût de l'époque pour les motifs compliqués, pour les personnages nombreux, pour l'introduction du décor pittoresque servant de cadre et de fond à la scène? Telles sont les représentations des Muses réunies et dansant dans une grotte ombragée de pampres, de Vénus assise sur un rocher au bord de la mer en compagnie d'Éros et de Peitho[3]. Elles font penser, toutes proportions gardées, aux compositions hardies du *Laocoon* et du *Taureau Farnèse*. Enfin, dans la mesure de leurs faibles ressources, il semble que les modeleurs aient même cherché à rappeler les grandes dimensions des œuvres contemporaines. Comparées à celles de

1. Baumeister, *Denkmäler des klassischen Altertums*, article *Pergamon*, pl. 37 à 40, fig. 1425, 1427.
2. Voy. dans la *Nécropole de Myrina* les pl. 21, 22, 25.
3. *Ibid.*, pl. 4 et 19 (2).

Grèce, certaines figurines d'Asie sont d'une taille inusitée[1]. Le Louvre en possède qui mesurent de 0 m. 40 à 0 m. 50, tandis que la moyenne des Tanagréennes est de 0 m. 20 à 0 m. 30. Deux têtes que nous avons rapportées[2] proviennent de statuettes qui avaient 0 m. 60 de hauteur et dont le corps est tombé en poussière au sortir du tombeau. On a pu voir dans une collection parisienne une figurine de même provenance, mesurant 0 m. 64[3].

Une dernière particularité achève de caractériser les produits myrinéens. On lit fréquemment au dos de la statuette, généralement sur le revers du socle, une inscription gravée dans l'argile encore tendre ou imprimée au moyen d'un sceau qui donne la signature de l'artiste[4], Diphilos, Pytho doros, Ménophilos, Gaios, Ouarios, etc. Cet usage n'avait été constaté jusqu'alors que sur des figurines de basse époque, en particulier sur celles de la Gaule. Il est assez difficile de discerner la raison qui a fait adopter ce procédé. C'est peut-être une simple marque de fabrique, permettant de reconnaître la propriété de chaque atelier; d'autres signes plus abréviatifs, des lettres, des monogrammes, paraissent répondre à la même intention. Mais remarquons, en tout cas, que la signature n'affirme pas un droit de monopole pour la reproduction de tel ou tel motif : deux statuettes identiques peuvent être signées de deux noms différents, en vertu de la liberté absolue laissée à l'exécution des œuvres industrielles. L'idée de déloyauté et d'improbité attachée aux contrefaçons modernes est tout à fait inconnue dans

1. *Nécropole de Myrina*, pl. 16 (haut. 0 m. 45), 28, 2 (haut. 0 m. 41), 30, 4 (haut. 0 m. 36).

2. Voy. dans la *Nécropole de Myrina* , pl. 30 (1, 3).

3. Frœhner, *Terres cuites d'Asie Mineure*, pl. 35. On a publié comme originaire de Corinthe une statuette d'éphèbe nu, haute de 0, 68; elle est d'un caractère tout hellénistique (Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, pl. 77-78).

4. *Nécropole de Myrina*, p. 172-196.

l'antiquité. Faut-il croire aussi que l'imitation des statues célèbres amenait les modeleurs à inscrire leurs noms sur le socle, comme le sculpteur plaçait le sien sur la base? En effet, les signatures sont plus fréquentes au revers des terres cuites inspirées par les créations de la plastique, bien qu'en général ces œuvres soient inférieures pour la finesse du modelé aux sujets familiers : par exemple, les exemplaires du type tanagréen ne portent jamais aucune marque. D'autres indications relèvent de la technique : ce sont des points de repère à l'usage de l'ouvrier pour assembler les parties détachées d'un personnage. Ainsi les ailes d'un Éros porteront une lettre qu'on retrouve gravée dans le milieu de son dos. Des graffites plus curieux encore désignent la maquette à laquelle sont destinées les ailes par une allusion au caractère de la figurine, à son geste, à l'attribut qu'elle tient; on lit en écriture fine et cursive un *memento* de ce genre : l'éphèbe, le porteur, coffret à alabastres, cithare, etc. Ailleurs c'est le possesseur de la figurine qui a inscrit son nom, mais dans ce cas sur le devant du socle et bien en vue.

De cet ensemble d'observations il résulte que l'imitation des motifs illustrés par la grande sculpture occupe une place de plus en plus considérable dans la fabrication des terres cuites. C'est là un des caractères les plus intéressants et les plus instructifs des antiquités recueillies à Myrina : elles nous remettent sous les yeux une foule de types dont les originaux sont aujourd'hui détruits et elles contribuent ainsi à éclairer l'histoire obscure des chefs-d'œuvre disparus. Elles attestent en même temps le goût très vif des gens de toute condition pour les beautés de la plastique, leur admiration intelligente et passionnée pour les créations des maîtres anciens : le *dilettantisme* en matière d'art n'est plus le privilège d'une élite raffinée, d'une aristocratie de naissance et de fortune; grâce au commerce des terres

cuites et sous le couvert de la religion, il se répand peu à peu dans la masse du public. Cette diffusion des connaissances esthétiques se joint au progrès de l'enseignement littéraire, de la critique, et à l'érudition savante de la poésie alexandrine pour faire des Grecs d'Asie, pendant les trois premiers siècles avant notre ère, une des races les plus policées et les plus lettrées que le monde ait jamais vues. Aussi est-ce là que les Romains, épris sur le tard de beau langage et de culture intellectuelle, allaient de préférence chercher des rhéteurs et des professeurs pour les amener en Italie.

Au sud de la même région nous rencontrons un centre aussi florissant et plus célèbre, la ville de Tarse, en Cilicie. Elle était située dans une position admirable, adossée au Taurus, à cheval sur la rivière du Cydnus, fameuse par ses ondes glacées où Alexandre faillit périr. Les rives en étaient couvertes d'une végétation luxuriante qui faisait comparer les habitants à des oiseaux aquatiques, groupés sur les deux bords d'un cours d'eau et s'enivrant de la fraîcheur de ses eaux. La fondation de Tarse remontait à une très haute antiquité. Le roi assyrien Sennachérib en avait fait, dès le VII^e^ siècle, une place forte de premier ordre : on y voyait un temple bâti par lui et sa propre image accompagnée d'une inscription chaldéenne dans laquelle le monarque énumérait ses constructions et ses hauts faits. Le dieu protecteur de la ville était Melkarth, l'Hercule syrien. C'est près du mur d'enceinte qu'on découvrit, vers 1845, un dépôt important de terres cuites en fragments dont une partie alla enrichir le Musée Britannique. En 1852, un voyageur français, Victor Langlois, fit pratiquer des fouilles sur cet emplacement et réunit une remarquable collection qui fut offerte au Musée du Louvre. Cet ensemble a fourni à M. Heuzey la matière d'une étude dont je ne fais que résumer ici les traits essentiels et où il a combattu les

explications erronées que l'on donnait sur l'origine de ces débris céramiques. Il est remarquable, en effet, qu'on ne trouve dans ce tumulus que des figurines brisées : les têtes, en particulier, sont hors de proportion avec les autres fragments. Les premiers éditeurs anglais avaient pensé que ces idoles représentaient les dieux pénates des Tarsiens, détruits par eux lors de leur conversion au christianisme. D'autres y voyaient le résultat d'accumulations successives, formées par le rejet des ex-voto déposés dans les temples. Langlois supposait que l'on avait affaire à une nécropole fouillée et bouleversée par les Musulmans, lors de la reconstruction des murailles au moyen âge. En examinant de près les spécimens du Louvre, M. Heuzey a remarqué sur un certain nombre de pièces des sections nettes au ras des épaules ou des jambes et, en outre, une quantité de membres détachés, bras et pieds, présentant le même plan de section. Il en conclut que ce sont des rebuts de fabrique, entassés pendant le cours des siècles sur le même emplacement. Quand on mettait au four les figurines, l'ardeur du feu faisait parfois tomber les parties insuffisamment collées de la statuette : elles cuisaient séparément et, comme il était impossible de les faire adhérer de nouveau à l'argile durcie, on les jetait au rebut. Ainsi s'est formé sous le murs de la ville cette espèce de *Monte Testaccio*, devenu une mine précieuse de documents, non seulement pour l'étude de l'art tarsien, mais encore pour la connaissance des procédés techniques employés dans les ateliers de modeleurs[1].

Le style des statuettes correspond au développement de la sculpture hellénistique sous les successeurs d'Alexandre. Aphrodite et Bacchus règnent en souverains dans ce petit

1. *Les fragments de Tarse au Musée du Louvre*, p. 11-16 (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, novembre 1876). Voy. en particulier les fig. 4 à 6.

monde d'idoles. Les représentations de la déesse sont fréquentes : la série du Louvre contient un admirable morceau de ce genre, auquel manque malheureusement la tête[1]. Les femmes couronnées de pampres, les Éros bachiques forment le cortège usité auprès de Vénus. Comme Hercule était le plus ancien patron de la ville, il est naturel de rencontrer ici son image. Mais, par la force de la religion prépondérante, lui-même est enrôlé dans le bataillon dionysiaque et orne ses cheveux de pampres[2]. La déesse attique, Minerve, se présente avec un type de figure amolli et, en quelque sorte, sensualisé par l'influence des formes arrondies qui est particulier aux personnages du thiase bachique (fig. 60). En effet, le dieu préféré est Bacchus, représenté comme adulte ou comme enfant. Plus que partout ailleurs triomphe l'association des deux divinités, symboles de l'amour et du vin. Marc-Antoine et Cléopâtre semblent s'être souvenus de cette idolâtrie particulière, quand ils choisirent Tarse pour y célébrer les fameuses noces où l'un et l'autre se montrèrent au peuple en Bacchus et en Vénus.

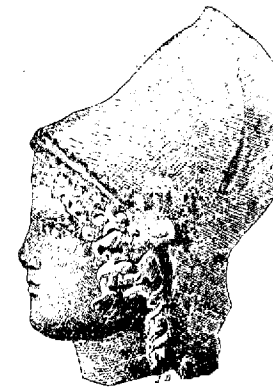

Fig. 60. — Tête de Minerve. (Frœhner, *Musées de France*, pl. 54 n° 2.)

A côté de ces dieux helléniques, il est curieux de retrouver le souvenir vivace des divinités indigènes dont la physionomie s'adoucit et s'humanise au contact des formes grecques, mais dont le symbolisme oriental est exprimé en-

1. *Les fragments de Tarse au Musée du Louvre*, fig. 7; Frœhner, *Les musées de France*, pl. 30.

2. Heuzey, *Ibid.*, fig. 11 et vignette en tête de l'article.

core avec netteté par les modeleurs asiatiques. Nous avons vu ce qu'était devenu le formidable Melkarth de Tyr, transformé en Hercule bachique. A leur tour, le dieu lunaire Mèn, divinité populaire entre toutes dans la région centrale de l'Asie Mineure[1], le phrygien Attis, compagnon de la Mère des dieux, acceptent des vêtements d'emprunt pour entrer dans le panthéon hellénique. Celui-ci garde sa tunique flottante, ses larges braies et son bonnet classique, en dérobant ses ailes à Éros (fig. 61); l'autre s'entoure la tête de pampres comme le jeune Bacchus[2]. Dans une troisième série apparaît l'égyptien Horus, avec le petit appendice ou *apex* au centre de sa couronne et portant des grappes de raisin[3]. Cet amalgame étrange donne une juste idée de la religion populaire dans les cités hellénistiques de l'Asie vers le IIIe et le IIe siècle avant notre ère. La confusion qui existe dans les motifs céramiques existait dans les esprits mêmes. Le patriotisme de clocher avait fait place à une tolérance universelle à l'égard des dieux. Le courant croissant de l'hellénisme importait en Asie les cultes grecs, sans faire renoncer aux croyances locales. On s'efforçait de réunir dans une vaste synthèse, qui devien-

Fig. 61. — Attis phrygien ailé.
D'après l'original du Musée du Louvre.)

1. Voy. une curieuse figure de ce dieu en enfant bachique, tenant la grappe de raisin et un coq, avec le croissant lunaire dans le dos (*Gazette archéologique*, 1880, pl. 32); on dit qu'elle provient de Coloé, en Méonie.

2. Heuzey, *ouvr. cité*, fig. 12 et 13.

3. *Ibid.*, fig. 10.

dra bientôt le panthéon romain, les éléments religieux les plus hétéroclites et l'art plastique traduisait à sa manière cet état d'âme par le mélange des symboles mythiques.

Dans ce monde d'idoles religieuses, l'étude des vivants n'abdique pas ses droits et nous retrouvons ici, comme à Myrina, les traces de la curiosité qu'excitait chez les modeleurs la vue des types contemporains. Voici la jeune fille assise et écrivant son devoir[1], les dames coiffées des hautes et volumineuses chevelures qui seront fort à la mode à l'époque impériale[2], les guerriers barbares, armés du long bouclier galate[3], les esclaves ou grotesques contorsionnés[4]. Parmi les imitations de la grande sculpture, notons, d'après M. Heuzey, deux petits fragments qui paraissent représenter le célèbre groupe rhodien du *Laocoon*[5]. On voit, en somme, que ces débris de Tarse, quoique inférieurs en importance aux produits de Myrina, à cause de l'état de mutilation où ils se trouvent, fournissent encore beaucoup d'observations utiles et propres à confirmer nos précédentes conclusions sur l'originalité des fabriques asiatiques.

Par une coïncidence singulière, Smyrne ne donne aussi que des documents fort incomplets, mais ils sont d'un intérêt artistique au moins égal. M. Reinach déclare qu'à en juger par les morceaux qui restent, cette fabrique a dû produire de véritables chefs-d'œuvre, supérieurs à toutes les terres cuites de la Grande-Grèce et même de Tanagre[6]. Son étude sur les *Terres cuites de Smyrne*, d'après une collection particulière qui depuis a pris place

1. Frœhner, *Musées de France*, pl. 32 (5).
2. Heuzey, *ouvr. cité*, fig. 14.
3. Frœhner, *ouvr. cité*, pl. 31 (6).
4. *Ibid.*, pl. 31 (3); *Collection Gréau*, pl. 9.
5. Heuzey, *ouvr. cité*, p. 20.
6. *Esquisses archéologiques*, p. 222.

au Musée du Louvre[1], nous fournira les éléments d'un résumé rapide.

La fondation de Smyrne, dans la baie du même nom, remonte à une haute antiquité. Elle fut détruite par les Lydiens et resta presque déserte pendant quatre cents ans. Elle ne retrouve une existence prospère qu'après la mort d'Alexandre. Antigone la rebâtit à quelque distance de l'ancien emplacement : l'admirable situation du port, l'ampleur de la rade, la douceur du climat favorisèrent rapidement le développement de la cité. Aujourd'hui encore elle jouit de ces avantages précieux qui la font passer pour la plus belle ville de l'empire ottoman après Constantinople : les étrangers l'ont surnommée « la perle de l'Orient ». La nécropole, éparse sur les flancs du mont Pagus, amphithéâtre naturel où les blanches maisons montent à l'escalade et présentent un merveilleux coup d'œil aux voyageurs arrivant en rade, fut fouillée et bouleversée très anciennement, peut-être dès l'époque byzantine. Les tombes éparpillées à de grandes distances sont toutes violées; mais on recueille fréquemment dans les terres des débris de figurines, des têtes, des torses, des bras et des jambes, qui proviennent des recherches faites autrefois par les chercheurs de bijoux et ont été rejetés comme objets sans valeur. Il en résulte que les statuettes entières sont d'une extrême rareté. De ce nombre sont deux belles figures d'Hercule nu et debout, l'une imberbe avec une expression un peu douloureuse qui de la collection Lecuyer a passé au Musée du Louvre[2], l'autre appartenant au Musée de Berlin, où elle a figuré longtemps parmi les terres cuites

1. Voy. le *Catalogue des Terres cuites et autres antiquités trouvées dans la Nécropole de Myrina*, avec un *Appendice* sur les figurines de provenance asiatique, p. 297-322.

2. *Collection Lecuyer*, pl. T[1]; *Catalogue des terres cuites et autres antiquités*, n° 699.

dites d'Éphèse[1] : mais il est actuellement reconnu que cette dénomination est inexacte, car la nécropole de cette dernière ville n'a encore fourni que des fragments sans grande valeur[2].

L'intérêt de la fabrique smyrniote réside surtout dans l'imitation des motifs plastiques et, en particulier, des statues exécutées par Lysippe. Nulle part la prépondérance du maître protégé par Alexandre ne s'affirme avec plus d'autorité. La vogue ordinaire des sujets bachiques, des représentations empruntées au cycle d'Aphrodite et de Dionysos, en souffre un peu. Bien que les types de Vénus et d'Éros, de Bacchus et de Satyres, ne fassent pas entièrement défaut[3], la première place leur est enlevée par Hercule et par des divinités supérieures comme Jupiter. Le fait est nouveau, car on a souvent constaté avec surprise combien le souverain des dieux était délaissé par les modeleurs grecs[4]. Les statuettes de femmes, si nombreuses ailleurs, sont également en diminution sensible. On remarque dans l'arrangement des chevelures une minutie laborieuse, dans l'exécution du nu une précision assez sèche dont nous n'avons pu citer que de rares exemples dans les autres régions et où transparaît le souvenir des modèles exécutés en métal. L'imitation est plus flagrante encore, si l'on observe que beaucoup de fragments portent des traces de dorure, non seulement sur les cheveux, mais aussi sur toute la surface du corps, procédé destiné à produire une véritable contrefaçon de petits bronzes dorés[5]. La physionomie des têtes présente à son tour un caractère tout parti-

1. *Griechische Terracotten aus Tanagra und Ephesos*, 1878, pl. 2.
2. Reinach, *ouvr. cité*, p. 216.
3. *Ibid.*, p. 224-225; *Catalogue des terres cuites*, nos 701, 725-745. Voy. la pl. 8 dans les *Esquisses archéologiques* de M. Reinach.
4. *Ibid.*, p. 225.
5. *Ibid.*, p. 220.

culier ; le front est plissé, les sourcils contractés, l'expression habituellement douloureuse, fort éloignée de la placidité rêveuse ou de la bonne humeur souriante des autres terres cuites grecques et asiatiques[1]. En présence de ces figures d'Hercule ou de Jupiter, le souvenir du *Laocoon* s'éveille naturellement dans l'esprit, de même que les proportions élancées du corps, l'étude attentive de la musculature, font songer au canon de Lysippe. Enfin quelques-uns de ces fragments sont de dimensions insolites : certaines statuettes complètes devaient mesurer 0 m. 80 à 0 m. 90[2]. Le goût du colossal s'affirme ici comme à Myrina.

Dans tous ces traits distinctifs se reflètent les principes d'art qui ont agité et tourmenté les âmes des artistes depuis la fin du IV^e^ jusqu'au II^e^ siècle. Ce que nous savons de Lysippe, en particulier, s'applique parfaitement aux terres cuites de Smyrne. « Il fit faire, dit Pline, de grands progrès à l'art de la statuaire, en s'attachant à mieux rendre la chevelure, en réduisant les têtes à des proportions plus petites et en donnant aux corps une structure plus élancée et plus nerveuse, afin que la hauteur totale de la statue parût plus grande. Le propre de son style était une minutie d'exécution visible dans les moindres détails[3]. » Lysippe avait surtout exécuté des œuvres en bronze, ce qui explique chez lui la sécheresse du modelé et la prédilection pour les figures d'hommes. Le type traditionnel d'Hercule date de son époque. Il est l'auteur de quatre statues de Jupiter et selon toute vraisemblance il avait introduit certaines modifications dans la création de Phidias, changements dont nous saisissons la nature grâce aux fragments smyrniotes. Ses célèbres compositions d'athlètes à la palestre ont inspiré quelques mor-

1. Frœhner, *Collection Gréau*, pl. 10, 11, 12, 13, 15, 57.

2. Reinach, p. 222; *Catalogue des terres cuites*, n^os^ 710, 711, 712; Frœhner, *ouvr. cité*, pl. 58.

3. *Hist. nat.* XXXIV, 19, 15-16

ceaux du plus beau style[1], parmi lesquels se place au pre-

Fig. 62. — Athlète nu, imitation du *Diadumène* de Lysippe.
(Extrait de l'*Histoire des Grecs* de Duruy, III, p. 544.)

mier rang une grande statuette à peu près complète qui est

1. Reinach, p. 226; *Catalogue*, nos 704-709, 768-787; Burlington Club, *Catalogue of objects of ceramic art*, nos 221 à 224, 237.

une copie très fidèle du *Diadumène* (fig. 62)[1]. Enfin les représentations d'animaux, assez nombreuses dans cette série, prennent un intérêt particulier quand on sait que Lysippe était renommé comme sculpteur de chevaux, de lions et de chiens. Terminons cette revue des produits de Smyrne en notant une quantité de grotesques[2] où l'on remarque les mêmes qualités de finesse et de verve que nous ont offertes les pièces plus complètes de Myrina, mais sans nouveauté d'invention.

Un essai inusité, d'ordre tout technique, mérite notre attention : c'est l'emploi d'un émail vitreux appliqué sur la surface de la terre cuite qu'il recouvre complètement, y compris le socle. Nous ne savons pas où ce procédé a pris naissance, mais les spécimens actuellement connus proviennent surtout de Smyrne, Myrina, Cymé et Pergame, c'est-à-dire de la même région d'Asie Mineure. Le Louvre possède deux exemplaires bien conservés de ce genre[3] et, en outre, un assez grand nombre de fragments. L'enduit est le même que sur les poteries vernissées d'époque romaine; mais le style des objets semble prouver que l'invention de ce lustre remonte à une époque plus ancienne, peut-être au IIIe ou au IIe siècle avant Jésus-Christ, et avait trouvé son application dans la fabrication des terres cuites : il ne paraît pas d'ailleurs que cette mode nouvelle ait joui d'une grande vogue.

Nous aurons achevé l'énumération des ateliers asiatiques quand nous aurons nommé, après celles dont nous venons de parler, les fabriques de Cymé[4] et d'Ægæ[5] en Éolide; elles

1. Haut. sans les jambes brisées, 0 m. 295. Voy. *Journal of Hell. studies*, 1885, pl. 61, p. 243.

2. *Catalogue*, nos 677, 788 et suivants.

3. Reinach, *Esquisses*, p. 231.

4. V. la notice de M. Reinach dans la *Nécropole de Myrina*, p. 506-511.

5. Clerc, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1886, p. 276. Les objets sont réunis au Louvre; *Catalogue*, nos 678-698.

ont jusqu'à présent fourni des œuvres trop peu importantes pour mériter une étude spéciale, d'autant plus que les motifs traités par les modeleurs y sont conformes en général aux produits des autres centres. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il reste encore beaucoup de découvertes à faire sur la côte d'Asie où les colonies grecques ont de bonne heure pris racine et créé des villes florissantes : combien de nécropoles attendent là un explorateur et recèlent dans leur sein des trésors ignorés!

On s'étonnera peut-être de ne pas trouver ici un seul mot relatif aux terres cuites de grandes dimensions qui, sous le nom de *groupes d'Asie Mineure*, ont afflué depuis quelques années à Paris et passionné les amateurs. Deux raisons nous ont empêché de leur faire place dans un livre de vulgarisation. Elles sont fort suspectées par de bons juges qui y reconnaissent un style mièvre et affecté, plus semblable au pseudo-antique du XIX^e^ siècle qu'à une variété de la décadence gréco-romaine, de hautes invraisemblances dans l'agencement des draperies et dans l'exécution des accessoires, enfin des sujets peu familiers à l'art industriel des anciens. De plus, on n'a jamais voulu ou pu indiquer l'emplacement exact d'une nécropole assez importante pour fournir en peu de temps plusieurs centaines de groupes et de figurines d'une taille inusitée : toutes les enquêtes sur cette mystérieuse contrée sont restées sans résultat. Aux dernières nouvelles, on annonçait que l'hypothèse d'une provenance asiatique était abandonnée et qu'il fallait chercher en Béotie la patrie d'origine de cette série. Nous n'avons point ici à prendre parti dans les débats irritants que cette question a soulevés, bien que notre opinion personnelle soit faite sur ce point et suffisamment connue. Nous nous contentons de constater que les principaux musées d'Europe ont jusqu'à présent fermé leurs portes à ce qu'on a spirituellement appelé « le demi-monde des terres cuites » et

que ces nouvelles venues ne peuvent être admises à jouir du droit commun, tant qu'elles n'auront pas un état civil en règle[1].

1. Voy. le résumé des discussions fait par M. Reinach, *Classical Review*, 1888, p. 119-123, 153-155.

Fig. 63. — Esclave cuisinier, statuette de Myrina.
(Extrait du *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, I, fig. 1956.)

CHAPITRE IX

LES TERRES CUITES DE SICILE ET D'ITALIE AVANT LA DOMINATION ROMAINE.

Nous avons laissé de côté jusqu'à présent la partie occidentale du monde ancien afin de lui réserver une place à part. Dans le mouvement général qui entraînait les nations européennes vers un degré de civilisation de plus en plus élevé, il va sans dire que les régions placées au delà de la mer Adriatique ne restèrent pas stationnaires. Elles profitaient, comme tous les peuples méditerranéens, des richesses commerciales et artistiques répandues à l'époque la plus ancienne par la marine des Phéniciens et des Rhodiens, ensuite par les colons venus de la Grèce même. Nous avons fait quelques allusions précédemment aux types céramiques exécutés en Sicile ou en Italie. Il est temps d'y revenir avec plus de détails. Nous n'aurons pas à insister sur les motifs de style archaïque ou de style libre qui reproduisent exactement l'allure et la composition des modèles helléniques; il est plus intéressant de rechercher ce que l'industrie de ces pays a apporté de nouveau dans la fabrication des figurines.

La Sicile, placée comme un avant-poste à l'entrée de la mer Tyrrhénienne, station centrale pour les navigateurs qui, dépassant les frontières des eaux grecques, s'aventu-

raient dans les parages de la lointaine Hespérie, était destinée par sa position à recevoir de bonne heure des colons. Les premiers sont les Phéniciens, qui établissent des comptoirs au sud et au nord de l'île. A cause de la proximité du rivage africain, la grande cité de Carthage, d'origine phénicienne, surveillait facilement les abords des ports siciliens, qu'elle s'habitua à considérer comme une partie intégrante de son domaine colonial. Mais vers le milieu du VIIIe siècle avant notre ère, les Grecs commencent à faire leur apparition dans ces eaux. Ils se contentent d'abord de coloniser la côte orientale et de se grouper dans les environs de l'Etna que les Phéniciens avaient négligé d'occuper. Les Chalcidiens, conduits par l'Athénien Timoclès, fondent Naxos en 736. Vers le même temps les exilés messéniens se réfugient en Sicile et s'installent à Zancle, plus tard Messine. En 735, la première pierre de la ville qui deviendra la célèbre Syracuse est posée dans l'île d'Ortygie par des Corinthiens unis aux Mégariens. Dans les cinq années suivantes, les possessions chalcidiennes se rapprochent des précédents et déterminent la création de nouveaux centres, à Léontini, à Catane. Les Mégariens forment un groupe particulier à Mégara Hyblæa, en 728. Au nord, les Zancléens poussent une pointe jusqu'à Mylæ, en face des îles Lipari, vers 716. Le VIIIe siècle n'est pas écoulé que déjà toute la côte orientale, faisant face à l'Italie, est hellénisée. Le VIIe siècle voit des événements plus importants encore. Les Rhodiens accourent à leur tour et doublent hardiment le cap Pachynos, qui avait jusqu'alors séparé du domaine phénicien le terrain où opéraient les Grecs. Ils s'installent à Géla vers 690; puis la nouvelle ville, devenue rapidement puissante, pousse ses colons jusqu'à Agrigente. Encouragés par cet exemple, les Mégariens franchissent toute la largeur de la Sicile et fondent Sélinonte, à l'extrémité ouest de l'île, en plein empire phénicien. Vers le temps

de Solon, la colonisation grecque avait réussi, en moins d'un siècle, à établir une série ininterrompue de cités helléniques depuis l'embouchure du détroit de Messine jusqu'au cap Lilybée. Les Phéniciens, autrefois souverains incontestés de cette région fertile, étaient acculés à la côte occidentale, où ils se maintenaient désespérément pour garder les ports qui faisaient face au rivage carthaginois. On ne réussit pas à les en déloger. Un dernier effort fut fait vers le nord avec la fondation d'Himère, en 648, par les habitants de Zancle unis aux Chalcidiens. Mais on ne put aller plus loin. La baie de Panormos, aujourd'hui Palerme, et la position fortifiée d'Eryx restèrent aux premiers occupants. L'infiltration grecque se fit pacifiquement, par voie de relations commerciales, de marchés communs, par la diffusion des produits manufacturés.

L'histoire politique de la Sicile se reflète dans les arts industriels. La marque de l'influence hellénique y est plus profonde que partout ailleurs; mais l'esprit de la race, fortement trempé et jaloux de ses libertés, n'abdique pas devant l'importation des modèles étrangers; il les fait siens en y imprimant un cachet particulier d'originalité et de beauté artistique. On sait que les monnaies de Syracuse comptent parmi les types monétaires les plus parfaits du monde ancien. Ses vases de bronze, d'argent et d'or, richement ciselés ou décorés d'appliques en relief, étaient célèbres : la manie de collectionneur, développée jusqu'à la piraterie chez le préteur Verrès, le porta à la recherche toute particulière de ces objets précieux. Les produits plus modestes des ateliers céramiques échappaient à cette renommée dangereuse, mais nous pouvons juger par les spécimens conservés dans nos musées qu'ils sont dignes de la réputation faite aux œuvres siciliennes. Nous suivons avec eux les différentes phases de la plastique et la série des figurines fait repasser sous nos yeux tous les motifs déjà connus par la Grèce, depuis les

figures archaïques jusqu'aux libres créations de l'âge hellénistique. Il ne faut pas y chercher des essais rudimentaires comme à Mycènes, à Tyrinthe ou à Chypre. La fabrication commence à une époque où l'art avait déjà surmonté les premiers tâtonnements de la période primitive. Plusieurs petits vases en forme de sirènes et de femmes[1] paraissent remonter au temps où les Phéniciens étaient encore seuls à alimenter les marchés de l'île : ils sont tout à fait semblables à ceux que nous avons étudiés d'après les antiquités de Phénicie et de Rhodes. Dès le VII^e^ siècle l'influence grecque se dessine dans certaines statuettes d'Agrigente, déesses en forme de planches, assises et chargées de riches colliers à pendeloques[2]. Elle s'affirme ensuite avec de beaux morceaux archaïques provenant de Mégara, de Camarina et de Sélinonte[3] : ceux-ci correspondent à la formation du type des divinités en Grèce, au VI^e^ siècle, et ils en reproduisent le caractère sévère, la physionomie osseuse, le sourire fixe, les draperies aux plis symétriques, de même qu'ils s'attachent de préférence à la représentation de la femme (fig. 64). Le beau style attique de la première moitié du V^e^ siècle est représenté par des déesses assises, vêtues d'amples tuniques, coiffées de hauts diadèmes : la vogue prédominante des figures de Déméter et de Coré[4] est ici manifeste, comme sur tous les points du monde grec.

Si l'on remarque peu de statuettes appartenant à la fin du V^e^ siècle[5] et au style de transition qui mène aux sujets familiers, la raison en est peut-être que la longue guerre soutenue contre Athènes avait interrompu l'importation des

1. Kékulé, *Die Terracotten von Sicilien*, p. 5 et fig. 16, 34, 63, 64.
2. *Ibid.*, fig. 21-25.
3. *Ibid.*, fig. 1 à 19, 54, 55, pl. 1, 5, 6.
4. *Ibid.*, fig. 37, 48 à 52, 56 à 59, 65, pl. 2, 3, 4.
5. Voy. quelques beaux fragments de femmes drapées, *ibid.*, pl. 28, n^os^ 3 à 5.

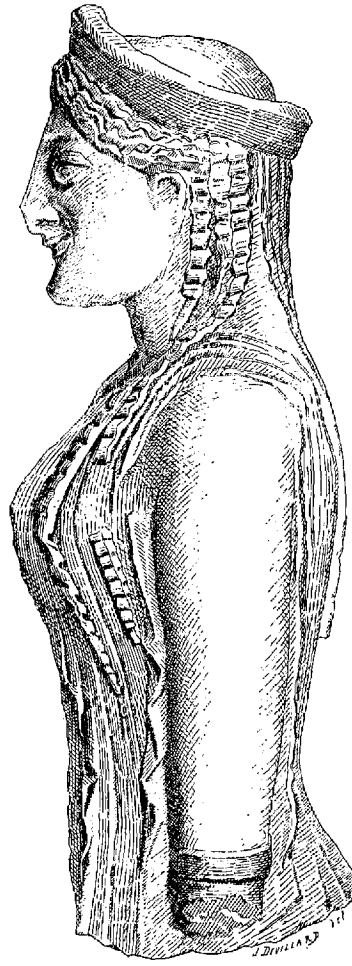

Fig. 64. — Déesse de style archaïque.
(Kékulé, *Terracotten von Sicilien*, pl. 1, n° 2.)

modèles helléniques. Les séries grecques reprennent avec le IVe siècle. Là se placent de grandes têtes de femmes[1], dont le modelé ferme et un peu gras, la bouche sérieuse aux coins tombants, le menton puissant (fig. 65) rappellent les admirables médailles signées par Evaïnétos et Cimon de Syracuse[2]. Ces types s'inspirent encore des écoles sculpturales du Ve siècle, en particulier de l'école dorienne dont Polyclète est le chef, tout en gardant leur caractère national. La grâce plus raffinée des motifs praxitéléens apparaît dans une catégorie fort nombreuse de têtes féminines[3], dont les coiffures et les fines silhouettes font naître l'idée d'une parenté assez étroite avec les Tanagréennes de Béotie. Mais, comme l'a justement remarqué M. Kékulé[4], la ressemblance est toute superficielle : les différences sont nombreuses et révèlent une

Fig. 65. — Tête d'Aphrodite.
(Kékulé, *ouvr. cité*, pl. 10, n° 1.)

1. Kékulé, fig. 122, 124, pl. 8 à 10.
2. Sur ces artistes voy. Lenormant, *Monnaies et Médailles*, p. 79 et suiv.
3. Kékulé, pl. 15 à 22, 34, 35.
4. *Ibid.*, p. 6.

beauté dans l'imitation qui équivaut à une véritable originalité. Les femmes coiffées d'un chapeau pointu, les jeunes garçons manquent complètement. L'art tanagréen est plus moelleux, plus nonchalant, peut-être plus gracieux. L'exécution dans les produits siciliens est plus minutieuse et même un peu sèche, comme si elle s'inspirait de modèles exécutés en bronze. Les artistes de Béotie ont recherché un type uniforme de physionomie, un idéal de beauté par eux entrevu en imagination et poursuivi dans des essais sans cesse renouvelés. Ici les visages sont plus individuels, plus rapprochés du portrait, plus conformes à la diversité de la nature vivante. Malheureusement, ce sens intelligent de la réalité s'émousse avec la grande diffusion des sujets hellénistiques au IIIe et au IIe siècle. La fabrication devient banale et vulgaire; les types se distinguent à peine de leurs congénères d'Italie ou d'Asie Mineure : Vénus nues ou demi-nues, Éros bachiques ou funéraires, génies hermaphrodites, Dianes chasseresses, femmes coiffées de feuillages, danseuses[1], toute la population ordinaire des nécropoles de cette époque remplace, avec des formes plus empâtées et plus lourdes, les élégantes maquettes d'autrefois. Les copies de motifs célèbres, Vénus détachant sa sandale, Éros et Psyché s'embrassant, les serpents de Laocoon[2], indiquent aussi le goût des modeleurs pour les besognes faciles autant que le dilettantisme éclairé du public. Enfin la catégorie des caricatures et des grotesques à têtes d'animaux (fig. 66) s'introduit, comme à l'ordinaire, dans l'étalage des marchands, afin d'attirer par des drôleries divertissantes l'attention des acheteurs[3].

En Italie, les relations avec la Grèce avaient commencé à

1. Kékulé, fig. 70, 71, 75, 76, 77, pl. 24 à 27, 29 à 33, 36 à 41, 45 à 48.
2. *Ibid.*, fig. 81, pl. 42, 49.
3. *Ibid.*, pl. 50 à 55.

une époque très ancienne, antérieure à Homère. Les îles semées dans l'Adriatique, qu'on appelle aujourd'hui îles Ioniennes, étaient comme un gué naturel entre les deux rivages. Corcyre fut le centre actif d'un commerce qui avait surtout pour objet les précieux métaux d'Italie, en particulier le cuivre. Déjà, dans l'*Odyssée*, nous voyons Mentès, chef des Taphiens, insulaires de l'Adriatique, aller et venir avec ses vaisseaux autour des côtes italiennes, franchir le détroit de Messine, faire quelque peu la piraterie et vendre des captifs grecs aux Sicules, habitants primitifs de la grande île[1]. A une date également très reculée, les habitants de l'Eubée envoient leurs vaisseaux dans la même direction, contournent la pointe méridionale de la péninsule, remontent le long de la côte occidentale et s'arrêtent dans l'admirable baie dominée par le Vésuve : ils y fondent Cumes, qui passe pour la plus ancienne ville hellénique établie en Italie. Elle resta pendant longtemps comme une sentinelle avancée de la civilisation grecque en pleine terre barbare, résistant aux assauts des populations indigènes, développant sa marine et expédiant à son tour des colons au nord de la Sicile, à Zancle. De nouveaux renforts chalcidiens arrivent vers le milieu du VIIIe siècle et s'établissent en face, sur la côte d'Italie, à Rhégion : le passage du détroit était ainsi solidement fortifié et assurait la sécurité de la navigation pour les Grecs. Aussi le VIIIe siècle marque une ère nouvelle où la plus grande partie de l'Italie méridionale s'hellénise et

Fig. 66. — Homme à tête de grenouille. (Kékulé, *ouvr. cité*, pl. 52, n° 1.)

1. *Odyssée*, I, 184.

devient ce qu'on a depuis appelé la Grande-Grèce. Les Chalcidiens marchent toujours en tête du mouvement : on leur doit la création de Sybaris vers 721, puis de Crotone. Les Sybarites à leur tour se frayent un passage à travers les régions intérieures de la péninsule et installent une colonie en pleine Campanie, à Posidonia (Pæstum). C'est alors une marée montante d'Hellènes qui arrivent prendre leur part de cette riche conquête. En 708, Tarente est fondée par des Laconiens; les Locriens donnent leur nom à Locres; Métaponte, en face de Tarente, doit son origine à des familles achéennes. Les ports helléniques forment bordure sur toute la côte de l'Italie méridionale, depuis l'extrémité de la terre des Iapyges jusqu'au nord de la Campanie. Tout le golfe de Tarente, la mer de Sicile et une partie de la mer Tyrrhénienne sont des eaux grecques. On remarquera que ce grand effort coïncide avec la période de colonisation dont la Sicile est le théâtre, et l'on ne s'étonnera pas si dans les deux pays les conséquences sont les mêmes pour l'histoire de l'art.

En effet, la série des terres cuites italiotes offre beaucoup d'analogies avec les produits des fabriques siciliennes. Les plus riches trouvailles ont été faites à Tarente. Elles proviennent de deux emplacements distincts, d'un énorme amas de fragments accumulés près de l'enceinte de la ville, sur les pentes qui descendent à la baie appelée Mare Piccolo, et de la nécropole. L'amoncellement de figurines en morceaux paraît être le résultat des nettoyages successifs opérés dans un ou plusieurs sanctuaires d'où l'on rejetait au fur et à mesure les ex-voto sans valeur. Le Musée du Louvre en possède une belle collection rapportée par M. F. Lenormant[1]. Le gouvernement italien a fait pratiquer, de son côté, des

1. *Gazette archéologique*, 1881-82, pl. 36, p. 148 et suiv.; 1885, p. 192; *Gazette des Beaux-Arts*, mars 1882, p. 201 et suiv.

recherches fructueuses par M. Viola, qui a recueilli près de 20 000 spécimens. On évalue à environ 50 000 le nombre total des morceaux extraits du sol[1]. Les pièces complètes sont extrêmement rares ; il est probable que l'on brisait systématiquement ces offrandes religieuses avant de les enfouir. Si mutilées qu'elles soient, elles présentent un grand intérêt, car elles embrassent toute l'histoire de la cité au temps de son indépendance, depuis la fondation jusqu'à la domination romaine. Rien absolument n'y représente la période postérieure à la conquête (209 av. J.-C.)

Le motif le plus fréquent est la représentation d'un banquet : un homme demi-nu est couché sur un lit, tandis qu'une femme drapée se tient assise au pied de la couche[2]. Cette scène est représentée à des milliers d'exemplaires : on discute encore la signification des personnages. Doit-on y voir des divinités? Sont-ce des idoles funéraires, symbolisant le culte des ancêtres, des morts héroïsés[3]? Nous pencherions plutôt pour la première interprétation, défendue par M. Lenormant et par M. Evans. Les ornements en forme de hautes palmettes, les larges bandelettes placées souvent dans la coiffure de l'homme, semblent le désigner comme un Dionysos avec sa mystique épouse. La grande diffusion du culte bachique en Italie, dont Rome plus tard finit par s'alarmer au point d'interdire les Bacchanales par le sénatus-consulte de l'an 186, est un indice favorable à cette hypothèse. L'uniformité du sujet n'a pas exclu la variété dans l'exécution. On suit toute la série des changements introduits dans la facture du modelé, dans la physionomie même des visages, par les innovations successives de l'art plastique. A la figure barbue, aux traits rigides, succèdent

1. Evans, *Journal of Hellenic studies*, t. VII, 1886, p. 8.

2. *Gazette archéologique*, 1881-82, p. 157; *Monumenti dell' Instituto*, XI, pl. 55, 56; *Journal of Hellenic studies*, 1886, p. 8-10, pl. 63, 64.

3. Duemmler, *Annali dell'Instituto*, 1885, p. 192 et suiv., pl. O P.

de beaux types imberbes, d'une pureté de lignes classique (fig. 67). Les proportions du groupe sont parfois colossales; certains fragments permettent de supposer que la pièce complète devait mesurer une longueur de plus d'un mètre et l'on signale des pieds de lits indiquant des dimensions encore plus grandes[1]. C'est là un caractère de l'industrie italiote sur lequel nous aurons occasion de revenir. La région de Métaponte a fourni des spécimens tout à fait identiques à ces ex-voto et sortis évidemment des mêmes moules[2]. La proximité des deux cités explique ce partage en commun. Outre la représentation du banquet, on signale encore à Tarente des figures très archaïques de déesses, provenant peut-être d'un sanctuaire de Proserpine[3], des têtes de Dioscures, patrons de la lacédémonienne Tarente, coiffés du bonnet conique[4], etc.

Fig. 67. — Tête de Tarente. (*Archæologische Zeitung*, 1882, pl. 15, n° 5.)

De la nécropole tarentine proviennent plusieurs terres cuites de style hellénistique, apparentées aux produits béotiens, et en particulier aux charmants Éros de Tanagre. La date peut en être fixée à la fin du IVe et au début du IIIe siècle, car on les trouve également associées aux vases apuliens de bon style et aux vases à décor blanc[5]. Dans ces sujets les modeleurs tarentins témoignent d'une assez grande

1. Lenormant, *Gazette archéologique*, 1881-82, p. 161.
2. *Ibid.*, p. 163.
3. Evans, *ouvr. cité*, p. 24-25.
4. Lenormant, *ouvr. cité*, p. 165.
5. *Ibid.*, p. 174.

individualité ; ils ne copient pas servilement les modèles fournis par les ateliers de la Grèce ; ils savent créer des compositions d'une allure originale. Leurs petits Amours, étendus mollement sur des lits, à cheval sur des volutes d'où ils conduisent un attelage imaginaire (fig. 68)[1], sont traités avec un esprit du meilleur aloi, et l'on en chercherait vainement ailleurs la réplique exacte. Quelques torses d'hommes nus semblent avoir subi l'influence des principes d'art formulés par Lysippe[2] : il convient d'ailleurs de rappeler qu'une des œuvres les plus fameuses et les plus considérables du maître, un colosse en bronze de Jupiter, avait été exécutée pour Tarente.

Fig. 68 — Éros de Tarente.
(D'après l'original du Musée du Louvre.)

En Apulie et en Lucanie, les modeleurs montrent un goût moins raffiné, un désir moins vif de s'affranchir des types de convention. Les figurines attribuées à ces régions[3] sont lourdes, empâtées,

1. Lenormant, *ouvr. cité*, p. 175 à 178.
2 *Ibid.*, p. 162.
3. Il est très difficile actuellement de rassembler des documents sur les figurines de l'Italie méridionale, car on ne leur a consacré encore aucun ouvrage d'ensemble. Il est probable que le grand *Corpus* des terres cuites commencé par l'Institut allemand comprendra un pendant aux volumes déjà publiés sur la Sicile et sur Pompéi. M. Heuzey prépare, de son côté, une suite à ses *Figurines du Musée du Louvre* où l'on aura de bons spécimens de l'Italie méridionale. En attendant, on est réduit à des publications éparses dans des ouvrages fort anciens et écrits à une époque où l'on attachait une médiocre importance à l'indication des provenances.

sorties du moule et cuites sans avoir subi de retouches. On a recueilli à Oria, près de Tarente, des statuettes de Déméter assise[1], à Ruvo quelques groupes représentant un homme et une femme, sorte de couple divin dont la nature est mal déterminée : l'homme, au type de Silène, tient une corne d'abondance et paraît symboliser quelque dieu de la richesse et de la prospérité comme Ploutos ou Agathodaimon[2]. A la même provenance appartiennent des vases en forme de bustes de femmes, Aphrodite ou Coré, d'un style libre qui indique l'époque hellénistique[3]. Une statuette conservée dans une collection particulière de Ruvo (fig. 69) montre à quelles singulières combinaisons aboutissaient les céramistes d'Italie quand ils s'inspiraient de types helléniques différents : c'est une déesse demi-nue, ayant à ses côtés Éros ; sa tête est surmontée du polos et elle tient un masque de comédie. On reconnaît là une véritable *contaminatio* de trois motifs bien connus par les produits de la Grèce : Aphrodite et son fils, les femmes portant des attributs de théâtre, Muses ou Nymphes bachiques, enfin Déméter ou Coré. A Fasano (Gnathia) nous constatons un essai intéressant dont nous avons déjà vu les résultats en Crimée : la décoration céramique est appliquée à des meubles ou à de petits édicules. C'est une série de statuettes exécutées en ronde-bosse

Fig. 69. — Aphrodite de Ruvo. (*Annali dell' Instituto*, 1874, pl. S.)

1. *Gazette archéologique*, 1881-82, p. 115.
2. Panofka, *Terracotten des königlichen Museums*, pl. 49; cf. pl. 1, n° 1.
3. *Monumenti dell' Instituto*, III, pl. 8.

avec un revers entièrement plat, percé de trous pour donner passage aux clous d'attache. On façonne ainsi une suite de personnages groupés dans une même action dramatique et réunis sous forme de fronton. La composition s'inspire

Fig. 70. — Vase de Canosa.
(Rayet et Collignon, *Céramique grecque*, fig. 126.)

généralement d'œuvres plastiques célèbres, comme la mort des Niobides[1]. Le Musée du Louvre possède une série italo-grecque de ce genre reproduisant un combat de guerriers à pied et à cheval. Les vases bien connus de Canosa, dont la panse est surmontée de statuettes féminines entourées de

1. *Bullettino arch. Napolitano*, v, pl. 3.

chevaux marins, de Tritons ou de Centaures (fig. 70), montrent aussi un retour curieux à l'alliance de la poterie avec la plastique céramique[1]. Le développement de la décoration indique une ambition très haute de l'artiste : il vise à un effet monumental, pareil à celui qu'ont réalisé avec plus de bonheur certains orfèvres de la Renaissance dans les vases de métal ciselé ; mais l'effort est ici pénible, l'ordonnance compliquée et laborieuse, l'aspect général trop hérissé de saillies, l'exécution des détails dénuée de toute finesse. Du reste, d'après une observation de M. Lenormant, cette industrie daterait d'une époque voisine de l'Empire, du premier siècle avant notre ère[2].

L'influence des bons modèles grecs est plus sensible à Locres. Le Musée du Louvre a récemment acquis de cette provenance plusieurs têtes de femmes traitées dans la manière sévère de la première moitié du v^e^ siècle : les dimensions indiquent des statuettes de grandes proportions. Une série de plaques à reliefs, percées de trous et destinées à être fixées sur des parois, offrent une imitation curieuse des types archaïques : on y voit des représentations de divinités, entre autres un couple conjugal trônant sur des sièges élevés et tenant en main un coq, un épi de blé[3]; la ressemblance est grande avec les marbres funéraires de Laconie, où l'on s'accorde aujourd'hui à reconnaître des morts héroïsés, mais l'archaïsme du style paraît ici conventionnel et date peut-être d'une époque relativement récente. Rappelons que Pasitélès, fondateur au I^er^ siècle avant notre ère d'une école de sculpture où l'on s'attachait à reproduire la rigidité majestueuse des anciennes

1. Biardot, *Terres cuites grecques funèbres*, pl. 40-44; Rayet et Collignon, *Histoire de la céramique grecque*, p. 356-357.

2. *Academy*, 3 janvier 1880, p. 14. Une épitaphe funéraire, trouvée dans la même tombe, est datée par des noms consulaires de l'an 687 de Rome (65 av. J.-C.).

3. *Bullettino archeologico Napoletano*, v, pl. 5.

œuvres grecques, était précisément originaire de la Grande-Grèce. Il est possible que son influence se soit exercée sur les ateliers céramistes de cette région. Nous retrouvons une plaque semblable, de très fine exécution, à Hipponium, dans le Bruttium[1]. Le Cabinet des Médailles, à Paris, possède un relief du même genre, qui présente au contraire tous les caratères d'un véritable archaïsme : il peut appartenir à la fin du VI^e^ ou au début du V^e^ siècle[2]. Cet exemple suffit à prouver clairement que le système de décoration architecturale, si développé à l'époque impériale (voy. le chap. X, p. 229), a été de bonne heure en usage parmi les populations grecques de l'Italie. Notons encore parmi les terres cuites archaïques de cette région une belle tête d'homme barbu, de taille remarquable, trouvée à Rhegium[3].

En remontant vers le nord, nous rencontrons sur la frontière de Campanie un centre de fabrication important, Posidonia, actuellement Pæstum. Près des sanctuaires construits sur le rivage de la mer, on a découvert un dépôt de figurines analogue à ceux que nous avons précédemment signalés, et formé sans doute par l'amoncellement des ex-voto d'argile. Ces offrandes religieuses sont, comme toujours, d'un modèle presque uniforme et reproduisent à satiété la figure de Déméter voilée (fig. 25) ou celle de sa fille Coré tenant dans ses bras le porc destiné aux lustrations : la date en remonte apparemment au V^e^ siècle[4]. Les spécimens de l'art hellénistique y sont plus rares[5].

Au centre de la Campanie, Nola et Capoue ont fourni

1. *Annali dell' Instituto*, 1867, pl. D.
2. Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, p. 325, pl. 4.
3. *Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1848, pl. 1.
4. Gerhard, *Antike Bildwerke*, pl. 95-99, p. 251 et 339; Panofka, *Terracotten des königlichen Museums*, pl. 51, 54 (1), 56 (1), 57 (1, 2), 58 (1, 2). Voy. *Annali*, 1835, p. 50.
5. Panofka, *ouvr. cité*, pl. 21 (1).

quelques types antérieurs à l'époque romaine. Dans les produits de la première cité nous rencontrons des petits masques de Silènes barbus, aux moustaches pendantes, d'un caractère archaïque[1], dont on a recueilli des exemplaires sur divers points du monde ancien. La seconde ville a été le théâtre d'une trouvaille analogue à celle de Pæstum, mais provenant sans doute d'un grand atelier plutôt que d'un temple. Des centaines d'ex-voto, représentant surtout la déesse nourrice, ont été trouvés en cet endroit; on y remarque en outre des antéfixes décorées de Gorgones et d'Artémis persiques ailées, une panthère dans chaque main, d'autres reproduisant le type d'une déesse locale qu'on croit être Diane Tifatina[2], enfin un nombre considérable de motifs hellénistiques, Vénus nue ou demi-nue, Éros volant, Diane, Hercule, Minerve, un dieu barbu ailé en costume phrygien, des femmes drapées dérivant du type tanagréen, enfin quelques curieuses figures de poupons emmaillotés[3]. Un groupe conservé au Musée de Naples est catalogué comme provenant de la même ville; c'est un Centaure portant son enfant en croupe; on pense qu'il est inspiré par le célèbre tableau de Zeuxis, le Centaure entouré de sa famille[4]. Un autre groupe, au Musée Britannique, associe deux joueuses d'osselets du type tanagréen[5].

1. Panofka, *ouvr. cité*, pl. 47, p. 136. Voy. le *Bullettino dell' Instituto*, 1829, p. 21. Le Louvre en possède une assez belle série.

2. *Gazette archéologique*, 1881-82, p. 82, pl. 14.

3. *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, tome XXI, p. 221-228. M. Minervini avait commencé la publication des *Terracotte del Museo Campano* (un fascicule paru en 1880); elles proviennent principalement des fouilles pratiquées près de Santa-Maria di-Capua. L'auteur annonçait trois séries de types : figurines de style primitif et local, figurines de travail grec archaïque, figurines de style libre.

4. Heydemann, *Terracotten aus dem Museo Nazionale zu Neapel*, pl. 3 (2).

5. *Gazette archéologique*, 1876, p. 97; Duruy, *Histoire des Romains*, II, p. 435.

Dans le Latium, nous signalerons à Préneste et à Voltumna (Viterbo) une reproduction à la façon italiote du groupe des Grandes Déesses ayant à leurs pieds le petit Iacchos ; une autre triade, d'un caractère probablement plus national, comprend un dieu barbu, son épouse et son fils[1]. On connaît de Velletri, ville d'origine volsque, des frises de terre cuite, destinées à l'ornementation de maisons ou d'édifices, où se déroulent plusieurs scènes de la vie familière; le style en est archaïque[2]. On a récolté aussi dans la nécropole de Préneste des statuettes de l'époque hellénistique, femmes ailées, Éros bachiques, Silènes et grotesques[3]. Enfin le Musée du Louvre a fait récemment l'acquisition d'un lot de figurines trouvées, dit-on, sur les bords du Tibre, aux environs immédiats de Rome. Elles ressemblent aux ex-voto de Pæstum; c'est la même exécution sommaire, avec une certaine majesté d'attitude et de physionomie qui révèle l'imitation d'un modèle grec archaïque. Là encore Déméter et sa fille Coré sont les sujets prédominants.

Nous voici arrivés de proche en proche jusqu'au cœur même de l'Italie. Dans la partie tout à fait septentrionale, occupée par le bassin du Pô, on ne signale jusqu'à présent que des trouvailles très rares en ce genre. Notons pourtant quelques masques anciens de Déméter ou de Coré, provenant de l'antique cité d'Adria, située à l'embouchure de l'Adige[4]. On voit par quelle marche insensible et sûre l'hellénisme avait pénétré dans la péninsule dès une époque reculée, comme l'indique le style des antiquités dont nous venons de parler. A partir du v^e^ siècle avant notre ère, l'Italie est déjà envahie par l'art grec. Cet art

1. Gerhard, *Antike Bildwerke*, pl. 2, 3 (1), 302 (1 et 2).
2. Müller-Wieseler, *Denkmäler*, I, pl. 57, n^os^ 285, 286.
3. Fernique, *Étude sur Préneste*, p. 211-214.
4. Schöne, *Le antichità del Museo di Adria*, pl. 16, n° 1, p. 153, n° 651.

règne en maître pendant toute la période d'Alexandre et de ses successeurs. Nous avons dû négliger, faute de renseignements précis sur les provenances, une quantité considérable de monuments que l'on peut cependant étudier avec profit, en les considérant en bloc comme les représentants de l'art italiote influencé par les modèles grecs. On y retrouve tous les motifs créés de l'autre côté de la mer Adriatique, Vénus demi-nues, Éros volant, Victoires et génies féminins, femmes drapées, enveloppées dans leurs voiles ou couronnées de feuillages, danseuses, éphèbes habillés et coiffés à la mode phrygienne, enfants jouant avec des animaux, acteurs comiques et caricatures (fig. 78, 79)[1]. Nous reproduisons ici comme spécimens de cette catégorie une Niké (fig. 71) et une Vénus nue agenouillée dans une coquille

Fig. 71. — Niké versant une libation.
(Biardot, *Terres cuites funèbres*, pl. 28, n° 2.)

1. Voyez en particulier les ouvrages cités de Gerhard, Panofka, Biardot, et le *Choix de terres cuites antiques du cabinet Janzé*, par M. de Witte. La collection Campana du Louvre, en grande partie inédite, est fort instructive pour cette étude. Malheureusement les provenances n'en ont point été notées par le premier possesseur (*Cataloghi del Museo Campana*, classe IV, série V). M. Lenormant affirme que le plus grand nombre vient de la trouvaille de Capoue (ci-dessus, p. 213).

marine (fig. 72). La seconde composition existe déjà à Tanagre[1].

Que sera l'art romain proprement dit? Sera-t-il partout le disciple docile de l'étranger? Réussira-t-il quelque part, au milieu de cet encombrement des types helléniques, à dégager son originalité personnelle? Pour le retrouver en possession de sa nationalité, éloigné du contact tyrannique

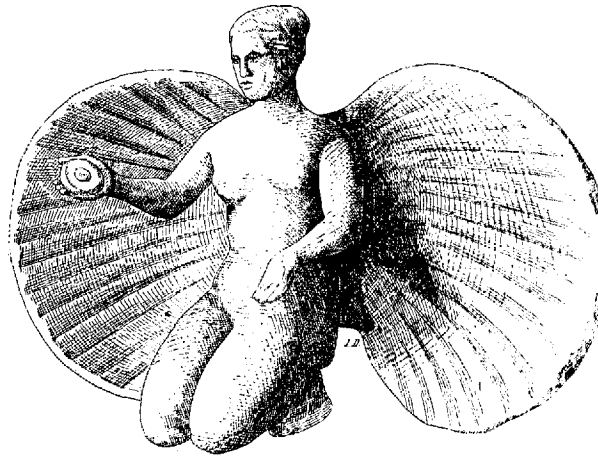

Fig. 72. — Vénus nue dans une coquille.
(Panofka, *Terracotten des königlichen Museums*, pl. 18, n° 2.)

de la Grèce, nous devons faire un pas de plus vers le nord et entrer en Étrurie.

L'Étrurie, depuis longtemps florissante au moment où quelques aventuriers fondaient Rome en 753, fut la première éducatrice de la cité naissante. Elle était en pleine possession d'un art moitié indigène, moitié oriental. Pour décorer leurs grands édifices, les Romains se virent obligés

1. *Collection Lecuyer*, pl. E, n° 2.

tout d'abord de faire venir des ouvriers du pays toscan. Les trois statues renfermées dans la triple *cella* du Capitole, Jupiter, Junon et Minerve, étaient en argile peinte; celle de Jupiter eut pour auteur un artiste véien[1]. Les figures du fronton et les chars qui couronnaient le toit en acrotères avaient été également confiés à des ateliers étrangers : le char de Jupiter fut fabriqué à Véies. Ces renseignements historiques prouvent la prospérité artistique des nations italiotes établies au nord de l'Italie, et nous constatons déjà une originalité remarquable dans leur façon de manier l'argile. Ils ont créé de toutes pièces la statuaire céramique et, d'autre part, ils l'ont appliquée avec une singulière hardiesse à l'architecture. Assurément cette double invention n'a pas été inconnue aux Grecs La mention faite par Pline d'artistes habiles dans le modelage de l'argile, Eucheir, Diopos, Eugrammos, accompagnant le Corinthien Démarate dans son exil en Étrurie (vers 660), fait présumer que les Hellènes contribuèrent beaucoup à la diffusion de cette industrie en Italie. Nous avons signalé, à Olympie (fig. 16) et ailleurs, des fragments de terre cuite remarquables qui supposent l'existence de reproductions plastiques en grandeur naturelle. On sait aussi, par les mêmes fouilles d'Olympie, que les temples primitifs de bois ou de tuf recevaient dans les parties hautes une brillante décoration de terres cuites peintes. Parmi les ruines d'Athènes et du Pirée on a recueilli souvent des chéneaux, des antéfixes, des acrotères, modelés en argile; de même en Sicile, à Sélinonte, à Syracuse et à Acræ; de même dans l'Italie méridionale, à Métaponte et à Crotone[2]. Mais les Grecs

1. Il s'appellait Volca ou Volcanius. On nomme ordinairement Turrianus de Fregellæ comme auteur de cette statue. Mais cette tradition repose sur une leçon fautive du texte de Pline l'Ancien (xxv, 157). Les éditions récentes l'ont corrigée.

2. Voy. sur ces questions Rayet et Collignon, *Céramique grecque*, p. 579-588.

abandonnèrent de bonne heure cette technique, quand ils eurent pris l'habitude des constructions en marbre dont on recouvrait les surfaces de délicates peintures. De plus, ils se contentèrent toujours de simples pièces décoratives : c'était de la céramique d'ornemanistes, plutôt que de sculpteurs. Chez les Étrusques, tout est en terre cuite, les idoles adorées dans le sanctuaire, les statues du fronton, la décoration du toit. M. Martha fait remarquer que cette différence résulte naturellement de la structure architecturale des temples dans les deux contrées. En Grèce, les frontons posent d'aplomb sur l'architrave, soutenue elle-même par les robustes colonnes de la façade. En Étrurie, la base du tympan est en quelque sorte en l'air : c'est une espèce de balcon saillant, posé sur l'extrémité des poutres insérées dans la base de la toiture; on ne pouvait donc pas y placer de lourdes statues de pierre ou de marbre. Non seulement on les faisait en argile, mais encore on les évidait par derrière et on aplanissait le revers, de façon à coller les personnages contre la paroi et à les y clouer solidement. De loin et d'en bas, on croyait voir de véritables statues en ronde-bosse; en réalité, c'était une suite de hauts-reliefs, accrochés et suspendus au fronton[1]. Le Musée du Louvre possède deux importants spécimens qui caractérisent bien la double innovation des Étrusques dans l'emploi de l'argile. L'un est le fragment d'une corniche qui supportait des figures en haut relief (haut. 0 m. 52) : elles représentent Minerve debout versant à boire à Hercule assis[2]. C'est l'adaptation d'un sujet bien connu dans les peintures de vases grecs, l'union mystique de la déesse athénienne avec le héros péloponnésien; toutefois l'exécution a une saveur toute locale, encore imprégnée d'archaïsme, un peu lourde,

1. Martha, *l'Art étrusque*, p. 328-329.
2. *Ibid.*, p. 324, fig. 221.

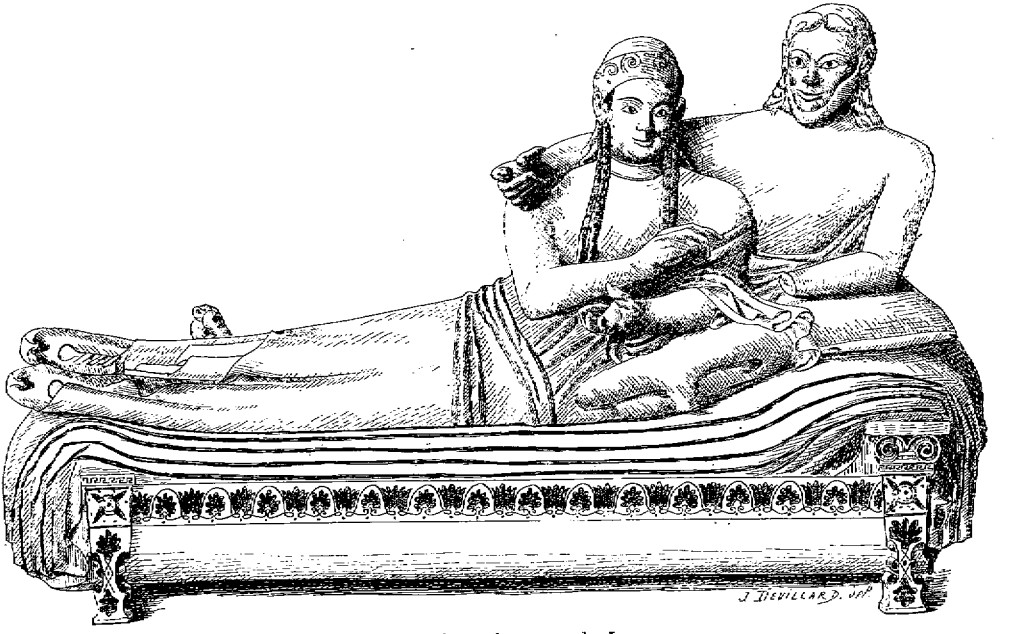

Fig. 75. — Tombeau étrusque du Louvre.
(D'après une photographie de l'original.)

mais fort expressive et rendue vivante par l'éclat des tons polychromes dont la terre est recouverte. L'autre monument est plus remarquable encore et communément désigné sous le nom impropre de *tombeau lydien*. Il peut passer pour l'exemple le plus instructif de la statuaire céramique pratiquée par les Étrusques (long. 2 mètres; haut. 1 m. 17). Il a été trouvé dans une chambre sépulcrale de la nécropole de Cæré (Cervetri), où il symbolisait sous une forme impérissable l'union de deux époux ensevelis l'un auprès de l'autre : tous deux sont étendus sur un lit de banquet, l'homme appuyé contre les coussins du chevet et touchant d'une main l'épaule de sa femme, avec un geste de familier abandon (fig. 73). Le type de la physionomie, les coiffures et les costumes sont du plus haut intérêt; ils font revivre sous nos yeux les populations du nord de la péninsule et de l'Italie centrale, avec les détails curieux de la chevelure massée et flottante par derrière, de la barbe drue et taillée en pointe sans moustaches chez l'homme, des longues tresses pendantes, du bonnet conique (*tutulus*) et des chaussures recourbées à la poulaine (*calcei repandi*) chez la femme. C'est même ainsi, selon toute probabilité, que nous devons nous imaginer les Romains et les Romaines vivant à l'époque des premiers rois, car nous savons par les témoignages les plus autorisés des historiens que l'Étrurie avait fourni à la petite cité voisine la plupart de ses institutions, de ses cérémonies religieuses, de ses costumes et de ses objets mobiliers. Les artistes modernes, en prêtant aux héros de la Rome primitive la toge usitée à la fin de la république ou sous l'empire, ne se doutent pas qu'ils commettent un anachronisme grossier.

Ces œuvres paraissent avoir été exécutées au vi^e^ siècle. Pour les temps qui suivent nous avons d'autres renseignements sur la persistance de la céramique monumentale. Nous savons qu'au v^e^ siècle, deux artistes grecs dont l'un

est Sicilien, Gorgasos et Damophilos, avaient été chargés de décorer le temple de Cérès, à Rome, en terres cuites polychromes. Pendant la période hellénistique, on continuait à orner de statues d'argile les frontons des temples italiotes ; on a recueilli de beaux exemplaires de ce genre à Orvieto et à Luni[1].

L'art étrusque mérite notre attention par une autre particularité dont la plastique romaine a largement profité. Les artistes apportent une précision singulière dans la reproduction de la physionomie humaine. Les Grecs visaient à un idéal de beauté qui les éloignait d'une copie scrupuleuse de la nature avec ses imperfections ou ses difformités : ils n'ont pour ainsi dire pas connu le *portrait*, au sens étroit du mot. Les sculpteurs italiotes, au contraire, étaient amenés par la nature même de leur talent, moins raffiné et plus vulgaire, à se tenir aussi près que possible de la réalité, à l'imiter servilement, sans souci de la perfection. De cette conception peu élevée est sorti un genre nouveau, appelé à renouveler la sculpture antique et à progresser rapidement entre les mains des Romains qui l'ont légué aux modernes. Dans les produits archaïques de l'Étrurie on saisit déjà une façon toute particulière de rendre les traits du visage. L'effort est sensible dans les vases funéraires, appelés *canopes*, où l'on renfermait les cendres des morts (fig. 74). Le couvercle de l'urne était formé par une tête

Fig. 74.
Canope étrusque.
(Extrait du *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, t. fig. 784.)

1. Martha, *ouvr. cité*, p. 319, fig. 218, p. 325, 327, fig. 222, 223.

humaine qui représentait le défunt lui-même et, suivant l'idée répandue dès la plus haute antiquité parmi les peuples de l'Orient et de l'Égypte, lui assurait l'immortalité en le reconstituant tout entier ou partiellement dans une matière impérissable ; quelquefois on ajoutait aux flancs du vase des bras et des mains, des seins, pour compléter la ressemblance avec un être humain[1]. Plus tard, on perfectionna ce procédé de résurrection en façonnant une véritable statue qui exté-

Fig. 75. — Tombeau étrusque de Volterra.
(Martha, *l'Art étrusque*, p. 348, fig. 240.)

rieurement n'avait plus aucun rapport avec une poterie : seulement la tête était mobile et pouvait s'enlever comme un couvercle; on versait dans la cavité intérieure du corps les restes incinérés[2]. De telles croyances et de tels usages ont eu pour conséquence naturelle que l'on attachait une véritable importance à l'exactitude de la représentation. Le corps, à la rigueur, pouvait être fabriqué sur un modèle banal. Mais la tête, la physionomie, ne sont-elles pas la marque distincte de l'individualité propre à chacun? Il est

1. Martha, p. 334, fig. 224 à 231.
2. *Ibid.*, fig. 232-234, 240.

remarquable de voir s'affirmer dans toute la sculpture funéraire un effort persistant pour rendre scrupuleusement la différence des visages, telle qu'on l'observe dans la réalité. Il arrive souvent que les essais sont lourds, exagérés, poussés involontairement à la caricature et au grotesque (fig. 75). L'intention n'en est pas moins consciencieuse et le principe excellent.

Même quand l'Étrurie est envahie par l'élément grec, elle résiste autant qu'elle peut à la tyrannie des modèles imposés à l'Italie; elle les utilise en les transformant, elle fait plutôt des adaptations que des copies. Dans les statues destinées aux nécropoles le type classique de la déesse assise est bien reconnaissable, mais on y sent parfois un accent tout nouveau, une métamorphose opérée sous des influences locales qui rend douteux le sens précis de la figure : telle est, par exemple, une grande terre cuite de Clusium (Chiusi), en forme de femme trônant sur un siège orné de têtes de sphinx et tenant une grenade à la main. L'attitude et les attributs en font une Coré ; mais la tête nue les traits ronds, les porportions massives la caractérisent comme une œuvre essentiellement indigène[1]. Signalons

Fig. 76. — Hercule, statuette signée, trouvée à Pérouse. (*Annali dell'Instituto*, 1867, pl. I.)

1. Panofka, *Terracotten des königl. Museums*, pl. 3.

encore une statuette de taille inusitée (0m. 76), trouvée à Pérouse, où l'on reconnaît Hercule (fig. 76). Le motif tout hellénique est traité avec une manière fort différente des produits exécutés en Grèce ou même avec l'Italie méridionale. La gueule du lion, ramenée au-dessus de la tête du héros, forme une sorte de nimbe; le visage imberbe ne ressemble pas aux figures classiques inspirées par Lysippe.

Fig. 77. — Antéfixe étrusque.
(Panofka, *ouvr. cité*, pl. 10.)

Le monument date d'une époque assez récente qu'on peut placer, d'après la signature de l'artiste inscrite sur la base, C. Rufius, vers le 1er siècle avant notre ère : il garde pourtant une apparence de rudesse et une étrangeté de composition qui sentent le terroir étrusque.

Nous avons dit combien est fréquent l'emploi des antéfixes de terre cuite placées au sommet des édifices étrusques. Le Musée du Louvre s'est enrichi d'une série très complète en ce genre, grâce à l'acquisition de la collection Campana.

On y remarque beaucoup de motifs empruntés à la Grèce, des têtes de Gorgones, des masques de Silènes, etc.; mais on peut y noter aussi la présence de types indigènes, comme celui de la Junon Caprotina, avec une tête surmontée de deux cornes de chèvre, divinité latine spécialement honorée dans le sanctuaire de Lanuvium (fig. 77).

Tous ces traits distinguent nettement l'industrie établie dans l'Italie centrale ou septentrionale des produits exécutés au sud de la péninsule. Ici tout était hellénisé sans effort; là, au contraire, l'originalité de la race primitive perce à travers son apparente soumission. Elle réussit à rester elle-même, sans grand mérite d'exécution, il est vrai, mais avec une opiniâtreté digne d'éloges. Elle aura la gloire d'influencer, presque autant que la Grèce, les œuvres de la céramique romaine.

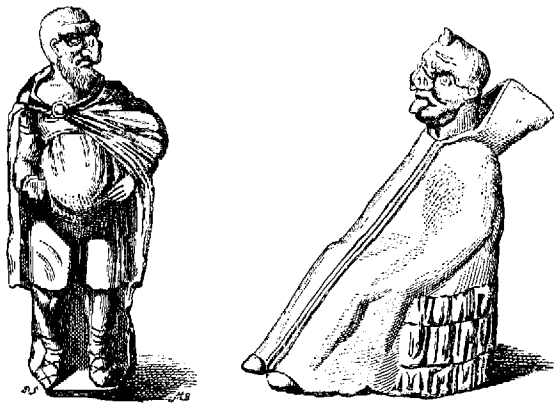

Fig. 78 et 79. — Grotesques trouvés en Italie.
(Extrait du *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, I, fig. 596 et 2091.)

CHAPITRE X

LES TERRES CUITES ROMAINES ET GALLO-ROMAINES.

Il est difficile de séparer nettement la catégorie dont nous allons parler de celle qui précède. Les limites de la période hellénistique sont vagues; il n'y a point d'arrêt brusque dans la fabrication des terres cuites en Italie et, jusque sous l'Empire, les ateliers conservent la plupart des moules qu'on employait dans les trois siècles antérieurs. Parmi les monuments mentionnés ci-dessus, nous en avons signalé plusieurs dont la date avoisine déjà la fin de la République, alors que la domination romaine s'étendait sur toute l'Italie; ils se rattachent, par la composition et par le style, à l'art hellénique et, pour cette raison, nous ne pouvions les distraire de l'ensemble, mais chronologiquement ils appartiennent à l'époque romaine. Nous pourrions citer d'autres trouvailles où persiste l'usage des motifs grecs, par exemple les figurines de Némi, près d'Aricie, dont on place la fabrication au premier siècle avant Jésus-Christ et même sous l'Empire[1]. Il est certain que le fonds hellénistique s'épuise lentement et ne cesse pas d'alimenter l'industrie céramique pendant longtemps encore. Comme au confluent de deux rivières, un double courant se mêle

1. *Roemische Mittheilungen des deuts. Inst.*, 1886, p. 177-178; *Archæologia*, 1887, pl. 9.

sans qu'on puisse établir un départ entre les eaux de l'une et de l'autre source. Aussi nous laisserons de côté l'élément étranger pour ne plus envisager l'emploi de l'argile que dans les applications particulières à la civilisation romaine.

De l'Étrurie Rome avait reçu la céramique architecturale

Fig. 80. — Apprêts d'un sacrifice, plaque en terre cuite du Louvre. (Campana, *Opere in plastica*, pl. 61.)

et plastique. Nous retrouvons, aux approches de l'Empire, ces deux industries encore en pleine prospérité. Une place publique de la capitale portait le nom de *Sigillaria*. Après sept ou huit siècles les terres cuites romaines ont naturellement subi des modifications profondes de style, mais le

principe technique est resté le même. Elles ont à peu près perdu la clientèle des temples et des grands édifices pour lesquels on recherche une ornementation plus luxueuse, mais les particuliers riches leur ont ouvert un débouché plus large encore. Les parties hautes des maisons sont couvertes de corniches, de gargouilles, d'antéfixes en terre cuite peinte. Des bas-reliefs décorés de scènes mythologiques, d'animaux fantastiques et de rinceaux fleuris, courent autour des murailles, à l'extérieur et à l'intérieur, où ils forment une frise continue, rehaussée de tons polychromes (fig. 80, 86). Le Louvre possède la magnifique série des plaques recueillies par le marquis Campana, tant à Rome qu'aux environs[1]. Le Musée Britannique est riche en monuments de même nature[2]. Des trouvailles analogues ont été faites à Némi, à Capoue, à Pompéi[3]; on y constate aussi le procédé familier aux Étrusques, qui consiste à coller sur une paroi des hauts-reliefs et à leur donner l'aspect de sculptures en ronde-bosse[4].

C'est Pompéi qui fournit les documents les plus abondants sur les formes des gargouilles, corniches et cimaises de terre cuite[5] : les rebords sont couverts de mufles de lions, de têtes de Satyres et d'acteurs, de figures de femmes. Les margelles des puits elles-mêmes étaient parfois décorées de modelages[6]. Une sorte d'annexe à la céramique architecturale consiste dans l'emploi des statues de terre cuite comme soutiens d'entablements : c'est ainsi que dans les thermes de la ville, la corniche du *tepidarium* est portée

1. Campana, *Antiche opere in plastica*, 2 vol.
2. Combe, *A description of the collection of ancient terracottas*, pl. 4 à 20, 23 à 36.
3. *Rœmische Mittheilungen*, 1886, p. 173; Rohden, *Terracotten von Pompeji*, p. 16, pl. 20, 21.
4. Rohden, *ouvr. cité*, p. 17, pl. 22.
5. *Ibid.*, p. 1 à 16, pl. 1 à 19.
6. *Ibid.*, pl. 27.

par une série de grands atlantes, encore en place aujourd'hui[1]. Ailleurs les cariatides d'argile forment des pieds de table; on obtenait dans l'ameublement, de cette façon, des combinaisons du plus heureux effet[2].

La statuaire céramique est représentée à Rome par une importante série de sculptures découvertes en 1765 près de la Porta Latina et transportées au Musée Britannique : c'est un ensemble de femmes drapées, au nombre de cinq ou six, dans lesquelles on veut reconnaître, mais sans certitude, des Muses; deux bustes de Bacchus, d'un archaïsme conventionnel, font partie du même ensemble[3]. La hauteur des statues varie entre 0 m. 70 et 1 m. 30 environ. Une collection anglaise possède une magnifique tête de jeune homme ayant une expression de douleur ou de souffrance, la joue appuyée sur la main gauche, qui devait appartenir à une statue de grandeur naturelle; elle mesure 0 m. 29 avec le cou. On la dit trouvée à Rome, sur l'Esquilin; peut-être était-elle destinée à un tombeau[4]. Mais, en somme, les renseignements sur la destination de ces monuments sont très peu certains.

Les fouilles de Pompéi viennent heureusement combler cette lacune et nous procurer de précieux indices sur l'emploi des statues d'argile. Au siècle dernier, on a trouvé dans le temple d'Esculape deux grandes figures de femme et d'homme barbu, l'un et l'autre debout, vêtus d'amples draperies (haut. 1 m. 70 et 1 m. 85), qui passent pour des représentations de Jupiter (fig. 81) et de Junon : réunies à un buste de Minerve, elles forment la triade nationale[5].

1. Rohden, *ouvr. cité*, pl. 25. Voy. aussi une cariatide, pl. 24, 3.
2. *Ibid.*, pl. 26, 2.
3. Combe, *ouvr. cité*, pl. 3 (1), 21 (38), 22 (40), 38 (76), 40 (79), 37 (75).
4. Burlington Club, *Catalogue of objects of ceramic art*, n° 249.
5. Rohden, *ouvr. cité*, pl. 29, p. 21.

Fig. 81. — Statue de Jupiter trouvée à Pompéi.
(Rohden, *Terracotten von Pompeji*, pl. 29, n° 2.)

L'exécution en est soignée et voisine de l'époque impériale. De meilleur style encore est un fragment de Minerve colossale, placée dans une niche près de la Porta Marina, à l'entrée de la ville du côté de la mer; elle date probablement du premier siècle avant notre ère. Le morceau conservé jusqu'au cou, sans la tête, mesure plus d'un mètre[1]. A l'intérieur des maisons particulières on a constaté la présence d'œuvres analogues, ordinairement de dimensions moins considérables, isolées sur des bases ou placées dans des niches. Telles sont la statuette du médecin ou du malade assis (haut. 0 m. 59), d'une originalité si expressive qu'elle fait songer à un portrait de quelque célébrité contemporaine dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous[2]; une figure d'enfant nu (haut. 0 m. 51), recueillie avec les débris d'un autre semblable dans des niches disposées autour d'un enclos[3]; enfin deux acteurs, homme et femme, portant le masque de théâtre (haut. 1 m. 11 et 1 m. 15), découverts près d'une porte d'entrée conduisant à un petit parterre. Tous ces monuments sont de la plus haute importance pour l'histoire de l'art à la fin de la République et au début de l'Empire. La catastrophe de Pompéi permet de leur assigner une date dont la limite extrême s'arrête à l'année 63 après Jésus-Christ. Ils nous prouvent qu'à cette époque on faisait encore largement usage de la statuaire céramique et qu'on ne craignait pas de placer des œuvres d'argile à côté de beaux marbres, comme l'Artémis archaïsante de Naples : celle-ci, en effet, provient du même endroit que les deux acteurs dont nous venons de parler[4]. A côté des trouvailles pompéiennes on peut signaler, dans le même

1. Rohden, *ouvr. cité*, pl. 31, p. 20
2. *Ibid.*, pl. 32.
3. *Ibid.*, pl. 34.
4. *Ibid.*, p. 22.

genre plastique, des statuettes de grande taille trouvées dans le Latium, à Nemi[1], et sur l'emplacement d'Ardée[2].

En ce qui concerne l'industrie des petites figurines, nous pouvons encore puiser dans les antiquités de Pompéi bien des renseignements instructifs. On a recueilli des statuettes dans les maisons particulières de la ville et dans la nécropole. La série de la première provenance éclaire un point de controverse très délicate, relative à la destination générale des terres cuites : cette question a fait l'objet de discussions contradictoires entre les archéologues, et nous comptons l'examiner en détail (voy. le chapitre XII). Contentons-nous ici de rappeler que les sujets sont souvent les mêmes dans les habitations et dans les tombes; par suite, la dénomination ordinaire de figurines *funéraires* pour caractériser l'ensemble de ces monuments est tout à fait impropre. Celles qui proviennent des appartements pompéiens étaient, pour la plupart, placées dans la niche ou petite chapelle réservée aux dieux Lares. On n'y mettait pas seulement des figures de divinités, Vénus, Mercure, Bacchus, mais aussi des bustes d'enfants, masques et autres menus objets[3]. Quelquefois même la simple intention de décorer les murs paraît avoir inspiré aux habitants l'idée de disposer des terres cuites le long des parois; tel est le système adopté dans la maison de Julia Félix, où le mur de clôture autour du jardin contient dix-huit niches ornées alternativement de petits Hermès en marbre et de figurines en argile : parmi celles-ci se trouve un groupe curieux, inspiré par le tableau célèbre de la Charité romaine, sous les traits d'une fille allaitant son père prisonnier et con-

1. *Rœmische Mittheilungen*, 1886, p. 176-177.

2. Duruy, *Histoire des Romains*, t. I, p. 45; de Ronchaud, *Gazette des Beaux-Arts*, 1862, XII, p. 497. Toute cette série est conservée au Musée du Louvre.

3. Rohden, *ouvr. cité*, p. 24-25.

damné à mourir de faim[1]. Les recherches opérées dans la Via Holconia ont fait mettre la main sur un ensemble plus intéressant encore. Un dépôt de quarante-trois terres cuites, vestiges d'un atelier établi dans le quartier, a permis de constater que la plupart des figurines pompéiennes étaient faites sur place, et non pas importées; parmi elles figurent plusieurs des types recueillis dans les maisons[2]. On remarque aussi que les terres cuites sont beaucoup plus fréquentes dans les faubourgs pauvres de la ville que dans les centres luxueux. Les palais qui bordent les principales rues n'ont fourni aucun monument d'argile digne d'intérêt : tout au plus signale-t-on dans la maison de Lucrèce deux statuettes entièrement dorées et deux médiocres images de divinités, mais notons qu'elles ont été extraites d'une sorte d'annexe située à côté du corps de logis et probablement réservée à la domesticité. Au contraire, à mesure qu'on approche des quartiers pauvres, les monuments de ce genre deviennent plus nombreux[3]. C'est évidemment la classe populaire qui constituait la clientèle des modeleurs; les riches n'admettaient chez eux que de grandes statuettes en argile et, pour leurs dieux Lares, pour leurs chapelles privées, ils achetaient surtout des petits bronzes dont les exemplaires se comptent par centaines au Musée de Naples.

Les figurines sorties des tombeaux sont peu nombreuses. Du moins elles suffisent à attester que ce rite pieux n'avait pas cessé d'être en usage sous l'Empire. Les motifs ne diffèrent pas des précédents, à tel point que l'on remarque dans le nombre un masque de jeune homme imberbe, coiffé d'un bonnet phrygien, identique à un autre masque trouvé

1. Rohden, *ouvr. cité*, p. 24, pl. 47, 36 (1 et 2), 35 (3), 41 (4).
2. *Ibid.*, p. 25, 55, pl. 42.
3. *Ibid.*, p. 24.

dans la maison d'Epidius Rufus[1]. D'autres statuettes représentent Mars, Mercure, un gladiateur, des esclaves portant un fardeau, etc.

Dans la catégorie des figurines, est-il possible, comme dans la statuaire céramique, de déterminer le caractère romain de la fabrication? Nous emprunterons encore la réponse aux indications de M. von Rohden, qui a étudié avec une patiente sagacité toute la céramique de Pompéi et dont nous résumons ici les conclusions[2]. Pour le style, l'industrie romaine ne fait qu'accentuer la décadence qu'annonçaient déjà les terres cuites hellénistiques de la Grèce et de l'Italie méridionale. Le modelé est de plus en plus lâche, les contours empâtés, les proportions du corps inexactes, tantôt démesurément allongées, tantôt raccourcies à l'excès; la chevelure est négligemment indiquée, les doigts des pieds et des mains exécutés sans finesse. La science du coloris se perd. Les couleurs ne servent plus à souligner les formes, mais plutôt à en dissimuler la pauvreté. Un enduit épais recouvre la partie antérieure de la statuette et déborde même parfois de l'autre côté; les tons sont criards et violents. Le revers est de moins en moins travaillé; la plupart des figurines sont traitées en simple relief; c'est la face seule qui compte. Le trou d'évent pour la cuisson disparaît complètement; les figures ne sont ouvertes qu'en dessous. Il n'y a plus de différences de style entre les ateliers : tout est mélangé et confondu dans une monotone uniformité. On ne peut guère distinguer les fabriques qu'à la couleur de la terre. La technique romaine est plus spécialement caractérisée par la légèreté et le peu d'épaisseur de l'argile, par le poli des surfaces, par la forme des socles où prédomine l'aspect cylindrique. Ce qui survit dans ce naufrage de

1. Rohden, *ouvr. cité*, p. 24, fig. 14.
2. *Ibid.*, p. 22-23.

l'art et ce qui maintient la tradition venue des influences étrusques, c'est le goût pour le portrait, le souci du réalisme dans la reproduction des physionomies. Le laid et le grotesque y occupent une place toujours importante, mais plutôt par recherche de l'expression juste que par intention satirique. Un second caractère, propre à la céramique romaine, est la création des motifs empruntés à la société contemporaine. Les sujets helléniques disparaissent peu à peu : plus de jeunes filles debout ou assises, coquettement enveloppées dans leurs draperies, plus d'Éros bachiques. Ces compositions ont fait leur temps : on leur substitue des hommes et des femmes en costume romain, vêtus de la toge (fig. 82) et du *pallium*, des enfants portant au cou la *bulla*, des gladiateurs, des soldats avec l'armure du légionnaire, des esclaves avec le *cucullus*, etc.[1].

Fig. 82. Enfant romain. (Rohden, *ouvr. cité*, pl. 44, n° 2.)

En dehors de l'Italie, une annexe importante à l'art romain est formée par la catégorie des terres cuites trouvées en Gaule. Dès le VII^e^ siècle avant notre ère, la fondation de Marseille par des Phocéens d'Ionie avait amené sur les côtes méridionales de cette région le commerce de l'Orient et de la Grèce. Grâce à la prospérité de ce centre industriel, la civilisation pénétra promptement dans l'intérieur. La large vallée du Rhône était une voie toute tracée qui s'ouvrait aux explorateurs. On alla chercher jusqu'en Bretagne de précieux gisements d'étain, nécessaires à l'industrie du cuivre, que l'on expédiait au port phocéen en échange du vin, de l'huile et des produits manufacturés. C'est ainsi que la Gaule connut les bienfaits de la civilisation hellénique, avant de subir l'influence romaine. Dès le IV^e^ siècle avant Jésus-Christ elle frap-

1. Rohden, *ouvr. cité*, pl. 36 à 45.

pait des monnaies d'or indigènes à l'imitation des statères de Philippe de Macédoine; elle imitait les pièces grecques de Sicile. Plus tard, elle s'inspira pour son monnayage des deniers de la République romaine portant d'un côté la tête de Rome, de l'autre côté Castor et Pollux à cheval. Toutes ces copies étaient assez infidèles et grossières, mêlées à des emblèmes de la religion locale, à des types de chefs gaulois. Les mêmes influences se sont exercées sur la fabrication des terres cuites, mais c'est surtout par l'Italie que les Gaulois connurent les types helléniques. Il est peu probable qu'il y ait eu des fabriques d'ex-voto religieux ou funéraires avant la conquête de Jules César (58 av .J.-C.). Les statuettes furent exécutées pour les colons romains qui apportaient dans le pays leurs coutumes religieuses. Les principaux ateliers paraissent s'être établis en Auvergne et sur les bords du Rhin. Une importante trouvaille faite en 1857 à Toulon-sur-Allier nous offre un ensemble à peu près complet des sujets familiers aux céramistes gaulois[1]. Ces figurines ne proviennent pas en général de tombeaux; elles ont été recueillies sur des emplacements de fabriques anciennes, dans des puits, des étangs, des ruines de villas. Elles sont d'une argile blanchâtre qui les rend faciles à reconnaître au premier coup d'œil. Celles qu'on trouve dans la région du Cantal et de la Gironde sont plutôt en terre grise et même noire; dans la vallée du Rhin, l'argile

1. Elle a passé presque tout entière au Musée de Moulins et au Musée de Saint-Germain : ce sont les deux collections les plus complètes de cette céramique. Voy. S. Reinach, *Catalogue sommaire du Musée des Antiquités nationales*, p. 114-118; Tudot, *Collection de figurines en argile de l'art gaulois*; Payan-Dumoulin, *Antiquités gallo-romaines découvertes à Toulon-sur-Allier*; Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, t. II, p. 219, 222; *Atlas*, pl. 30, nos 7, 8; *Revue archéologique*, 1864, I, p. 418; 1865, I, p. 195; 1875, II, p. 269, etc.; abbé Cochet, *La Seine-Inférieure*, à l'Index *s. v.* Statuettes de Latone et de Vénus, etc.

est souvent rougeâtre[1]. La technique est fort semblable à celle des ateliers romains d'Italie. Le trou d'évent est très petit ou même absent; le socle affecte une forme sphérique; le modèle est lourd et empâté; les spécimens les plus récents confinent à la barbarie, tant la décadence du style y est complète. L'ensemble peut se diviser en trois périodes : 1° l'introduction des types italiotes empruntés eux-mêmes à l'archaïsme hellénique, 2° l'influence de l'art gréco-romain, 3° la décadence sous l'Empire.

A la première série appartiennent des groupes analogues à ceux de l'Italie méridionale, le couple divin assis sur un trône[2], la déesse mère avec son nourrisson sur les genoux[3], une divinité diadémée assise, faite à l'imitation de Déméter et de Coré, et portant au lieu de torche une corne remplie de fruits[4], une autre tenant un oiseau à la place du porc[5], Vénus drapée serrant une colombe sur sa poitrine[6], la Diane éphésienne avec la poitrine couverte de mamelles[7]. Comme exemplaires de la seconde nous signalerons des vases en forme de têtes et des bustes insérés comme des médaillons en haut relief dans des plats[8], des divinités comme l'Abondance, Pallas, Mercure, Épona sur son cheval[9], des bustes d'enfants ayant au cou la *bulla*[10], et des femmes coiffées à la mode romaine[11], des petites

1. Pour les terres cuites de la région rhénane, voy. les *Jahrbücher des Vereins von Alterlumsfreunden im Rheinlande*, au mot *Terracotten* de l'Index publié en 1879.
2. Tudot, *Collection de figurines en argile*, fig. XII.
3. Fig. XLI à XLIII, pl. 28, 30.
4. Fig. XLIV, pl. 33, 34.
5. Fig. XLIX.
6. Pl. 72, F.
7. Pl. 74, G.
8. Fig. VII, VIII, CVI, pl. 51, 53, 56.
9. Fig. XVI, XVII, XXIV, XXV, XXVI, XXVII, pl. 32, 34, 35, 37, 38, 40.
10. Fig. XXXII à XXXIV, LXII, LXXVI, pl. 48, 50, 55.
11. Fig. LVII, LVIII, pl. 52, 53, 54.

figurines couchées sur des dauphins, transformation de l'Éros au dauphin si fréquent dans l'art hellénistique[1], des matrones drapées[2], des esclaves portant le *cucullus* ou chargés de fardeaux[3], des caricatures sous les traits de singes accroupis[4]. Les imitations de la plastique grecque survivent, grâce aux intermédiaires italiens, dans des types rappelant la Vénus anadyomène d'Apelle[5], la Vénus pudique de Praxitèle[6] et le motif célèbre du *Spinario* ou Enfant se retirant une épine du pied[7]. Quelques bustes d'hommes et de femmes paraissent inspirés par les portraits si répandus, en marbre et en bronze, des empereurs et des impératrices[8].

La dernière époque se reconnaît surtout à la dégénérescence du style : ce sont les mêmes motifs, mais appauvris de formes et raidis par une exécution barbare dont le caractère anguleux semblerait marquer un retour aux procédés archaïques, si la négligence du modelé et les traits émoussés des visages ne révélaient la fin d'un art vieilli. L'admirable Vénus du maître attique devient entre les mains de ces gâcheurs d'argile une idole figée dans son immobilité hiératique, au corps efflanqué, à la poitrine plate, aux gestes gauches[9]. On cherche vainement à lui donner un cadre architectural en la plaçant dans une petite niche ornée d'un fronton et de pilastres; on ne réussit qu'à écraser la figurine par un décor trop somptueux[10]. Parfois, pour éco-

1. Fig. LXIII, pl. 47.
2. Fig. LXIV, XCVIII, pl. 53.
3. Fig. LXV, pl. 42, 43, 74 (E).
4. Fig. LXXII, LXXIV, pl. 63, 64.
5. Fig. XXXVII, XXXIX.
6. Fig. XXXVIII, pl. 71.
7. Pl. 70, vignette à la p. 89; *Gazette archéologique*, 1881-82, vignette à la p. 129; *Revue archéol.*, 1888, I, p. 146.
8. Fig. LVII, LVIII, LXI, pl. 53, 54, 55, 74.
9. Fig. XVIII, XXXV, CXII, pl. 19, 20 à 24.
10. Fig. II, XXXI, pl. 16, 17.

nomiser la matière et le travail, on se contente de plaquer la déesse contre une espèce de pilier tout couvert de rosaces sommairement indiquées par des cercles concentriques[1]. Si le pilier est trop étroit, on n'hésite pas à semer les mêmes ornements sur le corps même de la divinité, sous prétexte de l'embellir (fig. 83).

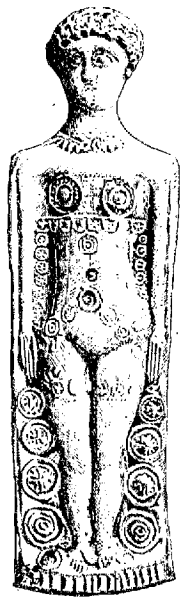

Fig. 83. — Vénus gallo-romaine.
(*Revue archéologique*, 1888, I, pl. 6.)

Les jolies promeneuses de Tanagre se reconnaîtraient difficilement dans la descendance que leur donnent les céramistes gallo-romains en façonnant d'informes poupées, plantées maladroitement comme des mannequins sur une base demi-sphérique[2]. Aux charmants et espiègles bambins de l'art hellénistique se substituent d'horribles magots, qui tiennent plus de l'avorton et du nain difforme que de l'enfant[3]. Le groupe poétique d'Éros et de Psyché, l'image de l'amour vainqueur et de l'âme s'éveillant au plus délicat des sentiments, est travesti en un couple de bourgeois patauds qui s'embrassent placidement[4]. La déesse mère, assise sur un siège d'osier, empruntant sans doute aux croyances locales une complication singulière d'attributs, reçoit dans son sein deux, puis trois enfants, qui s'étagent sur sa poitrine comme une pyramide

1. Fig. XXVIII, XXX, pl. 24 (B).
2. Fig. XV, pl. 45 (D).
3. Fig. XIX, pl. 44, 72 (A).
4. Fig. L, pl. 39.

symbolique[1]. D'autres dieux, comme Pallas et Mercure, conservent leur forme classique, mais tout semblant de grâce a disparu de leur personne[2]. Les animaux eux-mêmes sont exécutés avec une raideur qui les fait ressembler à des jouets de bois sculpté[3].

La grossièreté de ces idoles n'a pas empêché l'amour-propre des auteurs d'en concevoir un singulier orgueil, si l'on en juge par le nombre de signatures qui s'étalent au dos des statuettes, souvent même des plus barbares[4]. Les Tibérius, les Lucanus, les Priscus et Attilianus n'ont pas voulu nous laisser ignorer leurs noms. Plus encore que leurs collègues d'Asie Mineure et d'Italie dont nous avons dit un mot, ils étonnent par ce souci d'immortaliser leur mémoire. Cet excès de vanité nous sert pourtant : comme des signatures identiques se retrouvent sur les poteries à vernis rouge d'époque romaine, on peut en inférer que la vaisselle d'argile et les statuettes étaient ordinairement fabriquées dans les mêmes ateliers.

En considérant ces tristes restes d'un art que nous avons vu si florissant deux ou trois siècles auparavant, on est surpris de constater une décrépitude si prompte et si complète. Nous devons tenir compte cependant du provincialisme de ces œuvres. Il est bien probable qu'au cœur de l'Italie la fabrication des figurines s'est poursuivie avec plus de succès et de mérite jusqu'à l'époque des Antonins ou même plus tard. L'usage des laraires, des petites chapelles privées, n'a pas dû cesser de fournir un débouché à cette industrie : il faut attendre l'avènement des empereurs chrétiens pour admettre un ralentissement notable dans l'emploi de ces idoles. Un prince chrétien du IVe siècle, Valentinien, s'amu-

1. Fig. XIII, XLVII, XLVIII, pl. 25, 26, 27, 31.
2. Pl. 40 (B).
3. Pl. 60 à 62.
4. Pl. 47.

sait encore à modeler de petites figures en cire et en argile. D'un autre côté, les rites funéraires contribuaient à prolonger l'existence de ces pieux ex-voto.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les produits céramiques des autres provinces de l'Empire pour constater que si la décadence s'y manifeste par des indices tout aussi clairs, ils ne tombent pourtant pas à ce degré d'abaissement. Nous avons noté à Tarse des motifs qui attestent l'influence de la civilisation romaine. On a quelques raisons de croire qu'en effet, la fabrication des terres cuites s'est prolongée assez tard dans ce centre[1]. Dans la région d'Asie Mineure se rencontrent des représentations de gladiateurs[2], des caricatures curieuses de fonctionnaires romains, à la physionomie rébarbative et comiquement solennelle, drapés majestueusement dans leur toge. Alexandrie d'Égypte offre des spécimens d'un art qui appartient à la période impériale, car les détails techniques sont semblables à ceux que nous venons d'étudier : diminution ou disparition du trou d'évent, bases cylindriques, formes empâtées, motifs inspirés par la plastique romaine. Mais on se sent en présence d'une civilisation qui a derrière elle un long et glorieux passé ; elle lutte encore pour conserver dans sa céramique les traditions du passé et l'originalité des types nationaux. En voici

Fig. 84.
Buste d'Ammon.
(D'après l'original du Louvre.)

1. M. Heuzey pense qu'elle dure encore au temps de Trajan; *Fragments de Tarse*, p. 20.
2. Frœhner, *Collection Gréau*, pl. 54.

un exemple choisi dans la collection du Louvre (fig. 84). C'est un dieu Ammon avec la haute coiffure en *pschent* sur la tête et la barbiche postiche sous le menton. L'aspect général ne diffère pas des nombreux bustes d'enfants portant au cou la *bulla*; mais le sujet a été habillé à l'égyptienne. Les nécropoles de l'Afrique romaine, en particulier celle de Sousse (ancienne Hadrumète), ont fourni aussi des statuettes datant de l'époque impériale[1]. Quelques types intéressants figuraient à l'Exposition de 1889 dans la section de Tunisie. L'influence des motifs hellénistiques y est encore très sensible; on y compte des représentations de Vénus nue, d'éphèbe en costume phrygien jouant de la lyre, de cavalier, de dieu Bès; ce dernier atteste la survivance de l'élément phénicien dans ces régions. D'autres compositions sont manifestement inspirées par la vue d'épisodes familiers et propres à l'Afrique : signalons entre autres un personnage assis sur un chameau et portant deux gargoulettes. L'animal connu et redouté de tous les Africains, le lion, se présente sous une forme remarquablement soignée et étudiée d'après nature. Aux cérémonies de la religion nationale les modeleurs ont emprunté des images de prêtres ou d'*orants* tenant un bélier, puisant l'encens dans un vase pour le brûler sur un petit *thuribulum*[2]. Toutes ces images ont un caractère bien local et, malgré la négligence ordinaire du style, révèlent des efforts persistants pour créer une céramique indigène.

Nous devrions, en terminant, fixer la date à laquelle

1. De Lacomble et Hannezo, *Bulletin arch. du Comité des travaux historiques*, 1889, p. 110, pl. 3.

2. Cagnat, *Archives des Missions scientifiques*, 3e série, tome XI, 1885, p. 27-29, pl. 14. Dans la pl. 15, enfant accroupi, tenant un oiseau et une grappe de raisin, dérivé du motif hellénistique bien connu. Un type de prêtre portant le bélier ou le chevreau a été recueilli à Carthage même par MM. Reinach et Babelon, *Bulletin arch. du Comité des trav. hist.*, 1886, p. 31, pl. 3.

prennent fin ces manifestations d'un art expirant. Il n'est guère possible, dans l'état de nos connaissances, d'assigner une époque précise à ce terme suprême. L'industrie céramique, suivant les régions et suivant les circonstances, a pu prolonger plus ou moins longtemps la fabrication des petites idoles. Celle-ci s'est éteinte peu à peu dans chaque centre, à mesure que les progrès irrésistibles du christianisme abolissaient, avec le culte des dieux païens, les pratiques de l'idolâtrie. Il paraît peu probable qu'elle ait persisté au delà du IVe siècle de notre ère et, en beaucoup d'endroits, elle a dû décroître rapidement à partir du IIe siècle. Parmi les monuments de la période impériale, on remarque une terre cuite qui semble un dernier défi porté à l'influence chrétienne et une sorte de vengeance exercée contre les proscripteurs des idoles : c'est une caricature du Christ représenté en âne, comme dans le célèbre graffite de Pompéi; il a les sabots et les grandes oreilles de l'animal ridiculisé; il est vêtu de la toge romaine et tient de la main gauche un livre, l'Évangile (fig. 85). Tertullien, qui vivait au commencement du IIIe siècle, nous apprend avec indignation qu'un peintre de son temps avait imaginé cette plaisanterie impie[1]. La satire eut, paraît-il, du succès, mais elle n'empêcha pas la mort des petites industries qui vivaient surtout des cérémonies du paganisme. Les

Fig. 85. — Caricature du Christ.
(Extrait de l'*Hist. des Romains* de Duruy, v, p. 795.)

1. *Apolog.* 16.

modeleurs combattaient à leur manière le fondateur de la religion nouvelle, car ils sentaient instinctivement qu'il était leur pire ennemi et que, s'il triomphait, c'en était fait de leur art.

Fig. 86. — Enfance de Bacchus, plaque en terre cuite du Louvre. (Extrait du *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, I, fig. 267.)

CHAPITRE XI

LA FABRICATION DES TERRES CUITES.

Nous venons de voir se dérouler, pendant la durée de quinze siècles environ, l'histoire artistique des terres cuites; nous avons mesuré la portée de cette industrie féconde qui s'est faite, en quelque sorte, la menue monnaie de la grande sculpture, en répandant par milliers dans le monde ancien les imitations des chefs-d'œuvre plastiques; nous avons expliqué l'importance de ces documents pour l'étude générale du génie grec. Il nous reste à pénétrer plus intimement encore, si c'est possible, dans la vie des modeleurs antiques, à examiner de près leurs procédés techniques, à résumer brièvement les détails du métier même.

La fabrication comprend cinq opérations successives : le pétrissage de la pâte argileuse, le façonnage à la main ou dans les moules, les retouches à l'ébauchoir, la cuisson, la coloration à laquelle s'ajoute parfois la dorure[1].

Comme dans l'industrie des vases, les anciens ont donné tous leurs soins à obtenir pour la confection des terres

1. Nous empruntons en grande partie les détails qui suivent à l'introduction du *Catalogue des figurines en terre cuite du Musée de la Société archéologique d'Athènes* par M. Martha, et à notre ouvrage sur la *Nécropole de Myrina*, chapitre III. Voy. aussi H. Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste*, II, p. 113-137; O. Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, p. 287-297.

cuites une pâte d'argile bien homogène et parfaitement épurée. C'est la terre dite *à foulon*, dont les gisements sont très communs dans toutes les contrées, qui forme la matière première. La terre à modeler présente ordinairement de pays à pays, avec les mêmes qualités de densité et de ductilité, certaines différences de coloration qui n'échappent pas à un œil exercé; avec un peu d'habitude et le maniement quotidien des pièces antiques, on arrive aisément à reconnaître à première vue les principales provenances des figurines d'après l'aspect de la terre. On ne peut pourtant pas dire que ce détail serve de criterium infaillible pour distinguer les centres de fabrication. En certains cas, les argiles sont fort semblables d'aspect, quoique prises en des lieux éloignés les uns des autres. D'autre part, la même localité fournit quelquefois des pâtes très différentes pour la couleur et pour la densité. Nous avons eu occasion de faire de nombreuses constatations sur les fragments de Myrina, où l'on ne compte pas moins de neuf catégories qui varient du rouge au bistre clair, et qui sont tantôt très dures au couteau, tantôt faciles à entamer avec l'ongle seul. On ne peut pourtant pas douter que toutes ne soient de la même provenance. De même, M. Martha note cinq pâtes différentes pour la fabrique d'Athènes. La raison de ces variations est que la même terre prend des aspects divers suivant la durée plus ou moins longue de la cuisson et suivant le degré de température auquel elle a été soumise. Il faut donc se contenter de remarquer dans la terre de chaque fabrique une tonalité générale que la pratique seule et l'examen fréquent des originaux apprennent à connaître.

Dans le façonnage il faut distinguer deux méthodes : on modèle les objets en pleine pâte, ou bien on les estampe dans un moule. Le premier procédé n'est employé que pour des figures de petite dimension, des animaux, de petites poupées servant à divertir les enfants, des maquettes en

pâte étirée que l'on coupe à la grandeur voulue pour exécuter les jambes, les bras et le corps, et dont on soude ensuite les différentes parties l'une à l'autre. Il est facile de comprendre que cette catégorie ne peut contenir que des statuettes de proportion fort exiguë, car, si l'on exécutait ainsi des pièces de taille et d'épaisseur ordinaires, le retrait de la terre à la cuisson ferait nécessairement éclater ou fendre les objets. C'est pour cette raison que la fabrication au moule est de beaucoup la plus usitée; elle offre l'avantage, en donnant le moins d'épaisseur possible aux parois, d'avoir un faible retrait et d'éviter les accidents de cuisson. De plus, elle permet d'avoir des pièces creuses d'une grande légèreté, et c'est là une des principales qualités que possèdent les originaux antiques. La contrefaçon moderne, malheureusement trop florissante, réusssit rarement à imiter d'une façon satisfaisante ce caractère particulier.

Le moule lui-même était en terre bien cuite et devenue d'une grande dureté. La plupart des musées en possèdent des spécimens au moyen desquels on se rend compte de tous les détails de la fabrication. Pour les figurines petites et d'exécution sommaire, le moule donne le personnage entier, avec la tête et même le socle. L'ouvrier prend un morceau de pâte soigneusement épurée et triturée, débarrassée de tous les graviers et impuretés qui pourraient s'y rencontrer. Il le pose sur le moule et avec ses doigts fait pénétrer l'argile dans tous les creux. Cette première couche est trop mince pour constituer une paroi suffisamment solide. Aussi l'on superpose de la même manière plusieurs couches, jusqu'à ce que l'on obtienne l'épaisseur convenable. Le moule ainsi garni est laissé à l'air où il sèche, et le retrait qui se produit dans la terre fraîche est assez considérable pour permettre, en peu de temps, de retirer l'épreuve de la matrice.

Les fabriques orientales, celles d'Égypte et de Chaldée, ne paraissent avoir connu que le système sommaire d'épreuves coulées tout d'une pièce dans un moule, sans cavité intérieure. La face postérieure est simplement aplatie et polie avec soin. Cette méthode rudimentaire a dû persister longtemps dans l'Asie centrale, car les figurines de l'époque parthe présentent encore ces caractères. Dans les pays grecs on reconnut vite l'avantage qu'il y avait à tirer deux épreuves, face et revers, d'une même statuette. Quand on se contente de la première épreuve, la face, on s'attache à lui donner le moins d'épaisseur possible. C'est le cas des des masques ou des ex-voto destinés à être fixés contre une paroi, comme les masques de Déméter et les plaquettes archaïques estampées (*fig.* 18, 21, 87). Mais ordinairement on a besoin de donner plus de stabilité à la figurine, afin qu'elle puisse se poser debout, et il est nécessaire de façonner un revers. Dans les œuvres de fabrication courante et, comme nous dirions, de pacotille, il suffit pour former le dos de la statuette d'un morceau d'argile aplatie qu'on colle au revers en laissant une cavité intérieure. Mais dans les pièces soignées, le façonnage des revers suppose un second moule qui reproduit les formes du corps, quelquefois même les plis du vêtement par derrière. On tire une épreuve, comme pour la face, et les deux parties appliquées l'une contre l'autre se rejoignent longitudinalement. On fait disparaître avec un peu de barbotine, c'est-à-dire d'argile délayée, toutes traces de suture.

Nous venons de supposer le cas le moins fréquent, celui où le moule donne la statuette entière, des pieds à la tête. C'est le procédé le plus ancien chez les Grecs, celui des statuettes de Chypre et de Rhodes. Mais les produits ordinaires de Tanagre, de Myrina, de Sicile et d'Italie, supposent un plus grand nombre d'opérations et l'emploi de moules différents pour les différentes parties d'une figurine. Prenons

comme exemple un Éros ailé de Myrina (fig. 88) ; nous devons nous représenter pour la confection de cette pièce complète quatorze matrices : deux pour le torse, deux pour la tête, deux pour chaque bras et chaque jambe, chaque moule don-

Fig. 87. — Pélée enlevant Thétis, plaquette archaïque d'Égine. (Dumont et Chaplain, *Céramiques*, II, pl. 1.)

nant la face ou le revers d'une de ces parties, puis un moule pour l'aile gauche et un pour l'aile droite. C'est là l'exemple le plus compliqué, parce que la statuette a les bras et les jambes séparés du corps. Si nous examinons une femme drapée de Tanagre (fig. 89), nous ne trouvons plus que quatre matrices, deux pour la tête (face et revers), deux

pour le corps (face et revers), parce qu'il est possible d'exécuter dans le même creux le corps avec les bras et les jambes qui sont cachés sous les draperies[1]. L'ajustage des bras et des jambes au corps se faisait par des plans de section fort nets qu'on piquait ou grattait au moyen d'un instrument tranchant : cette opération s'appelle *chiquetage*. La barbotine, ou argile liquide, employée pour le collage, entrait dans ces creux et facilitait l'adhérence parfaite des parties réunies ensemble. Cependant il arrivait parfois qu'à la cuisson la soudure s'émiettait et le membre se détachait. On a recueilli à Tarse un certain nombre de ces déchets de fabrique qui ne laissent aucun doute sur la méthode employée pour l'ajustage des pièces[2].

Les accessoires supposent également un façonnage spécial. Les éventails en forme de feuilles, les chapeaux, les ailes, les troncs d'arbre ou cippes, les termes, etc. sont estampés dans des moules comme les figurines; certains d'entre eux exigent une double empreinte, face et revers. Il en est de même pour les bases, simple plaquette rectangulaire à Tanagre, socle massif et élevé en Locride, rond ou carré à Myrina.

De ce qui précède il ne faudrait pas conclure que le nombre des moules employés dans un atelier céramique dût être très considérable. Là se montre le génie pratique des Grecs, qui savaient tirer d'un outillage économiquement installé toutes les ressources nécessaires à une production très variée. Si l'on passe en revue d'un coup d'œil rapide les statuettes d'une seule provenance et d'un même style,

1. Voy. l'insertion d'une note manuscrite de M. Rayet dans les *Études d'archéologie et d'art*, p. 288, à propos d'un moule du Pirée apporté à Paris. Ce moule, comprenant la tête, avait la forme d'une pyramide et se décomposait en cinq morceaux de forme irrégulière. Le creux donnait une statuette d'éphèbe assis.

2. Heuzey, *Les fragments de Tarse au Musée du Louvre*, p. 14. fig. 4 à 6 (Extrait de la *Gazette des Beaux-Arts*, novembre 1876).

qui représentent le travail d'une ou de plusieurs fabriques opérant dans quelque ville grecque pendant une période de temps restreinte, on est frappé de voir que les exemplaires

Fig. 88. — Éros volant de Myrina.
(Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, pl. 11, n° 3.)

identiques sont extrêmement rares. Beaucoup de figurines peuvent avoir entre elles un air de parenté étroite; mais on constate presque toujours une différence d'attitude, un

geste, un mouvement de tête ou de bras, un accessoire changé de place, un rien, mais ce rien suffit à diversifier les motifs. Toutes les Tanagréennes sont sœurs : il en est peu qui soient jumelles. On fera la même réflexion devant les vitrines du Louvre où sont renfermés les Éros de Myrina. Ces Amours sont bien fils de la même mère ; mais l'art ingénieux du modeleur a visé à observer les lois de la nature en donnant à chacun de ces enfants une individualité distincte. Comment ce but est-il atteint? Par les moyens les plus simples. Si l'on examine avec attention les jeunes filles de Tanagre ou les Éros de Myrina, si l'on met à côté les unes des autres une série de figures similaires pour les comparer, on s'aperçoit que toutes ces formes en apparence différentes sont sorties d'un seul et même moule. C'est l'ajustage des pièces qui a produit la diversité. Il a suffi d'incliner une tête sur l'épaule, de relever un bras ou de l'abaisser, de porter une jambe en avant, de changer de main un éventail, pour produire dix motifs au lieu d'un. Si l'on suppose maintenant la combinaison des moules entre eux, on conçoit aisément quelle multiplication presque infinie de motifs il est possible d'obtenir. Sur le corps d'une femme drapée on mettra une tête voilée de matrone ou bien une tête bouclée de jeune fille, sur cette tête un chapeau ou une couronne de feuillages, entre les mains un éventail ou une guirlande, un sac à osselets, un oiseau, etc. Ainsi pratiqué, le mélange des différentes portions de moules conduit à une variété de sujets en quelque sorte illimitée. Les modeleurs grecs ont déployé dans cette partie de leur métier une fertilité d'invention et une ingéniosité étonnantes. Un petit atelier pouvait ne posséder que les moules nécessaires à une dizaine de types ; avec cet outillage restreint il créait sans peine un monde de statuettes au milieu desquelles l'acheteur trouvait amplement à faire son choix.

De cette particularité retenons une conséquence importante : si la composition naît souvent d'une combinaison capricieuse de moules différents, il en résulte qu'il ne faut pas attacher une trop grande importance au sens symbolique de l'image. On risquerait de faire fausse route en s'épuisant à rechercher pour quelles raisons l'ouvrier a mis sur une tête de jeune femme une couronne de pampres, tandis qu'ailleurs il nous la montre coiffée d'un chapeau conique ou couverte d'un voile. A-t-il pensé à une Ariane, plus tard à une Coré ou à une Déméter? Ne perdons pas de vue les conditions pratiques dans lesquelles ces petites poupées sont exécutées. N'oublions pas qu'un modeleur, même quand il est grec (ne peut-on pas dire surtout quand il est grec?) a pour principal mobile la vente de sa marchandise, et qu'à ses yeux la faculté de produire le plus grand nombre d'objets avec le moins de frais possible est d'un intérêt primordial. Sans doute il est guidé par une idée générale qui répond à des préoccupations religieuses et funéraires; il sait que pour contenter sa clientèle certains sujets sont préférables à d'autres. Mais nous

Fig. 89. — Femme drapée de Tanagre.
(*Griechische Terracotten im Berliner Museum*, pl. 18.)

pensons que dans l'exécution pratique des détails sa main allait vite et parfois au hasard. M. Martha a cité des faits curieux en ce genre, une cueilleuse de fleurs transformée en Satyre, un éphèbe coiffé en Hermès. Dans notre ouvrage sur Myrina, nous avons, M. Reinach et moi, confirmé cette théorie à l'aide de remarques analogues, en signalant un Bacchus ailé, un Éros à tête de Victoire, etc. Nous aurons à revenir sur cette idée, car elle entre en ligne de compte dans la question si controversée du sens symbolique des terres cuites, et nous l'appuierons d'autres faits. Nous ne faisons que l'indiquer ici comme un détail relatif à la méthode de fabrication.

Quand les pièces moulées dont se compose une figurine ont été ajustées et soudées l'une à l'autre avec un peu d'argile fraîche, il ne reste plus qu'à cuire l'objet. La majorité des statuettes passent ainsi des mains des modeleurs dans le four. Mais, quand il s'agit de pièces soignées, d'un plus grand prix, une opération délicate et importante précède la cuisson. C'est le travail de *retouche* qui consiste à reprendre avec l'ébauchoir l'argile rafraîchie au contact d'une matière humide et ramenée à l'état ductile, afin d'en perfectionner les détails. Là est la partie véritablement artistique du métier. Elle correspond au polissage du marbre par le sculpteur, quand la statue lui est livrée dégrossie par le praticien. On distingue à première vue les figurines qui sont restées brutes au sortir du moule et celles qui ont subi des retouches. Il est intéressant surtout de comparer deux types semblables dont l'un n'a pas été travaillé et dont l'autre a été modelé à nouveau par la main de l'ouvrier. Une série d'Éros provenant de Myrina, au Louvre, offre des spécimens instructifs à cet égard[1]. La trace des doigts est visible sur la pièce retouchée; toutes les parties du corps ont été polies avec soin, les formes

1. Voy. la *Nécropole de Myrina*, p. 134-136; *Catalogue*, nos 54 à 60.

accusées et assouplies, les yeux et la bouche fouillés à la pointe de l'ébauchoir; la tête s'attache mieux aux épaules, les bras et les jambes au torse. D'une maquette banale l'art fait une créature vivante, qui a sa physionomie et sa structure propre. Les ouvriers de Tanagre, en particulier, ont montré dans les retouches une science consommée et une finesse exquise. Il est rare qu'ils aient laissé une pièce à l'état brut : c'est le contraire en Locride et à Tégée, où les figurines conservent à peu près l'aspect qu'elles avaient en sortant du moule. L'absence de retouches ou la négligence apportée à ce travail délicat sont également causes de la lourdeur que l'on remarque dans les statuettes d'Italie. Dès qu'on délaisse cette partie du métier, on entre dans la voie de la production courante et de la pacotille. Les ex-voto destinés aux temples, qui représentent en général un type unique et uniformément répété, sont d'ordinaire sans retouches. Les terres cuites vendues pour les sépultures offrent, au contraire, une variété de motifs qui piquait au jeu l'émulation des modeleurs et, en intéressant leur goût artistique, les entraînait à perfectionner leur travail; aussi sont-elles bien plus souvent retouchées.

La cuisson n'exige que du soin et de l'attention, mais elle n'est pas moins importante que les précédentes opérations. C'est d'elle que dépend la réussite finale. Si l'évaporation ne se fait pas bien par les ouvertures ménagées à cet effet dans la terre cuite, si la température est poussée à un degré trop élevé, la pièce éclate dans le four ou se fend, les soudures s'effritent, les morceaux ajustés se détachent les uns des autres, et c'en est fait d'une œuvre qui représente souvent de longues heures d'un travail patient. Ces accidents n'étaient pas rares, si l'on en juge par les fragments de Tarse, dont nous avons parlé plus haut, et dans lesquels M. Heuzey a reconnu des rebuts de fabrication, détachés pendant la cuisson. Aussi l'on prenait de nombreuses pré-

cautions pour que la mise au four s'effectuât dans les conditions les meilleures On attendait que les pièces fussent bien séchées à l'air libre, ce qui déterminait un retrait lent et progressif de l'argile humide. Les parois, comme nous l'avons dit, étaient faites d'une couche mince et légère, pour que ce retrait fût aussi faible que possible. De plus, on pratiquait dans le revers de la statuette une ouverture assez grande, de forme ovale, rectangulaire ou triangulaire, appelée le *trou d'évent*, de façon à ce que la vapeur d'eau, en fusant à travers les pores de la terre sous l'action du feu, trouvât un passage facile et s'exhalât sans produire de fissure ni de rupture. Le feu du four était maintenu à une température modérée; il n'était pas nécessaire de donner une grande dureté à l'argile, comme nous le faisons pour nos porcelaines et nos faïences. Aussi s'aperçoit-on que les figurines antiques sont très peu cuites, en général; elles absorbent rapidement l'humidité de l'air qu'elles rendent sous forme de salpêtre et de légère moisissure dont il est difficile de les préserver, même dans les armoires bien sèches d'un musée.

Une fois la statuette cuite et retirée du four sans accident, elle est remise aux mains d'un ouvrier qui la peint. Il semblerait plus naturel de supposer que l'opération de la peinture avait lieu avant celle de la cuisson, pour que la couleur pénétrât davantage dans l'argile et s'y incorporât. Mais l'expérience démontre, au contraire, que toutes les couleurs employées pour peindre les figurines antiques sont fort peu adhérentes; ce sont des matières fusibles à une température basse, et la cuisson les aurait détruites entièrement ou du moins en aurait modifié les teintes. Elles sont donc appliquées à froid, et c'est pourquoi l'adhérence à la terre est très faible. Pour l'augmenter un peu et donner aux couleurs un soutien, on passait la figurine dans un bain de lait de chaux; cette matière pénétrait dans les

pores de l'argile et formait une teinte blanche éclatante sur laquelle les autres couleurs prenaient mieux et ressortaient avec plus de vivacité. On remarque seulement dans les terres cuites archaïques et dans celles de la décadence romaine l'absence de ce bain préparatoire. En réalité, ce procédé était incapable de donner une véritable solidité à la peinture. Bien peu de statuettes ont revu la lumière avec leur fraîche parure des anciens jours ; en les débarrassant de l'enveloppe de terre accumulée sur elles par les siècles, on enlève généralement la légère couche de couleur qui les recouvre, et souvent sans s'en apercevoir. Les fouilleurs doivent user des plus grandes précautions pour tâcher de la respecter. L'humidité l'a rendue excessivement friable et elle tombe par petites écailles. Mais si l'on est assez attentif ou assez adroit pour la faire reparaître sans l'endommager, on est surpris de la retrouver aussi vive de tons qu'il y a deux mille ans. Il est vrai qu'à la lumière du jour et sous le soleil ces teintes délicates pâlissent très rapidement. Si nous avons peu de statuettes entièrement peintes dans nos musées, c'est qu'on n'use pas de ménagements pour les nettoyer, au moment de la découverte, et que, tombées la plupart du temps aux mains de paysans ignorants ou de marchands trop pressés, elles sont raclées au couteau ou même lavées. Mais que l'on prenne ces mêmes statuettes si maladroitement dépouillées de leur vêtement de couleurs et qu'on les examine à la loupe, on constatera toujours dans les plis des vêtements, dans les creux de l'argile, quelque trace du lait de chaux ou de la couleur appliquée par-dessus. En somme, sans crainte d'avancer un paradoxe, on peut affirmer que, malgré les apparences, *toutes les statuettes de terre cuite antiques étaient peintes.*

Les couleurs employées sont, outre le blanc du lait de chaux, le rouge, depuis le vermillon jusqu'au rose, le bleu, le vert, le jaune, le noir. Elles sont appliquées sur toutes

les parties, sur les vêtements, le corps nu, le visage, la chevelure et les pieds, même sur le socle. Rien ne paraissait de l'argile, si ce n'est à la partie postérieure. La teinte est franche et n'admet pas de variété dans la même nuance. Le rouge et le bleu sont de beaucoup les plus fréquents. Le vert est plus rare, sans être le moins du monde banni, comme on l'a prétendu. Le jaune est souvent réservé comme soutien à la dorure; il est posé sur la tranche des ailes, sur les franges des tuniques, sur tous les accessoires qui devaient être dorés. Les cheveux sont traités en brun jaune; les sourcils et les yeux marqués d'un trait noir; la bouche soulignée par une ligne rouge; les parties nues du visage et du corps portent un ton uni de brun rouge ou de jaune foncé, imitant la chair. Les draperies sont ordinairement roses ou bleues, quelquefois blanches avec des bandes de couleurs variées. La vraisemblance n'est pas toujours observée dans le choix des teintes : ainsi l'on trouve du bleu sur des feuillages, du vert sur des pelages d'animaux, etc.; ce sont les marques d'un travail hâtif et machinal.

La dorure est employée exceptionnellement. A Tanagre et à Myrina, on la rencontre sur les ornements du costume, sur les bandelettes et diadèmes qui couronnent la chevelure, sur les boucles d'oreille, les bracelets et les colliers; jamais on n'en trouve de traces sur le nu. Les produits d'une seule fabrique, celle de Symrne, font exception à la règle. Dans plusieurs figurines de cette provenance le corps est entièrement doré. C'est une véritable contrefaçon, destinée à imiter les petits bronzes dorés dont les amateurs riches étaient friands, mais auxquels la classe populaire ne pouvait prétendre à cause du prix trop élevé. On avait tourné la difficulté en dorant l'argile. Remarquons qu'à la même époque l'usage était assez répandu d'une sorte de vases en terre cuite, recouverts d'une mince couche d'argent. L'intention était la même : c'était une manière de procurer

à bon compte une fausse vaisselle plate à ceux qui n'avaient pas le moyen d'en acheter une véritable.

Sauf cette exception, on constate une parfaite unité de fabrication sur tous les points du monde ancien. La méthode est partout la même. La différence n'est appréciable que dans les qualités d'exécution. Comme nous l'avons déjà démontré, les moules voyageaient beaucoup. On trouve en Cyrénaïque, en Asie Mineure, en Tauride, des figures de femmes drapées qui sont tout à fait semblables aux Tanagréennes de Grèce et qui paraissent être des épreuves tirées de moules identiques. Il est parfois très difficile de reconnaître la provenance à la seule inspection de la statuette, quand la couleur de l'argile ou la lourdeur du style ne décèlent pas une origine étrangère, et l'on pourrait mettre sous les yeux de l'amateur le plus expert telle figurine de Cyrénaïque ou de Myrina en la donnant comme Tanagréenne, sans exciter les soupçons. Pour cette raison il est utile de se méfier des provenances indiquées par les marchands, qui ont souvent trop d'intérêt à dissimuler la véritable source de leurs antiquités.

Ce qui frappe dans les procédés techniques de cette industrie, c'est la simplicité. L'esprit grec s'y retrouve tout entier avec sa dose naturellement équilibrée de raison pratique et de sens artistique. Le beau est le but où tendent instinctivement les modeleurs; l'utile n'est jamais perdu de vue par eux. Ils seront penseurs et créateurs à leur manière, en réduisant à des proportions plus maniables les sujets de la sculpture contemporaine; ils entreront avec intelligence dans les concepts philosophiques qui président à la création des motifs religieux et funéraires. Fournisseurs attitrés des sanctuaires et des nécropoles, ils n'oublieront pas que leur clientèle vient chercher chez eux des symboles en qui se résument, sous une forme gracieuse, les sentiments complexes d'adoration envers les dieux,

d'espérance en la vie immortelle, de regrets et de tendresse pour les disparus. Mais leur philosophie reste vague et leur foi très large, comme celle de leurs chalands. Ils se contentent d'à-peu-près, et la rouerie du métier, si l'on peut dire, prime souvent la notion de l'idéal entrevu. L'addition d'une paire d'ailes au dos d'un personnage ne sera pas toujours le résultat de profondes réflexions et n'annoncera pas l'avènement de dieux nouveaux; une tête de femme voilée mise sur les épaules d'un Éros ne révèlera pas une philosophie particulière sur l'hermaphroditisme. Il faut juger leur nature d'esprit, comme ils la jugeaient sans doute eux-mêmes, ni trop haut ni trop bas. Ce sont des ouvriers supérieurement habiles, tout imbus d'une éducation artistique, supérieure à celle de tous les autres peuples, pénétrés à leur insu des pensées élevées que répandaient la philosophie et la littérature contemporaines, sorte d'atmosphère subtile qui était l'air respirable de cette nation heureuse. Mais en même temps nous devons voir en eux des industriels essentiellement pratiques, prompts à faire leur profit de tout, contrefacteurs déterminés, âpres au gain, décidés à produire le plus possible avec l'outillage le moins compliqué, expéditifs dans l'exécution, attentifs surtout au goût du public et même à ses engouements passagers. Aussi leurs produits sont, avec les vases peints qui représentent une autre branche du même métier, le plus clair miroir où se reflète la société antique. Il n'y a pas de nom dans le langage moderne pour rendre la condition des *coroplastes* grecs. Artiste est un titre qu'on leur aurait refusé et auquel ils ne prétendaient pas. Ouvrier ou artisan est un nom trop faible pour rendre compte de leurs qualités d'invention. Comme tous les céramistes de cette époque, ils tiennent le milieu entre ces deux catégories : ils sont le trait d'union entre la pensée qui crée et la main qui copie.

CHAPITRE XII

LA DESTINATION DES TERRES CUITES.

Plusieurs fois, au cours de cette étude, il nous est arrivé de faire allusion aux emplacements sur lesquels on recueillait les terres cuites. Nous avons surtout signalé des nécropoles, quelquefois des sanctuaires, plus rarement des habitations privées. Ce sont les trois genres de résidences que l'antiquité paraît avoir assignées à ce petit peuple de statuettes. Le lecteur a pu se demander souvent quel motif avait amené les anciens à déposer des figurines d'argile dans leurs tombeaux, dans leurs temples ou dans leurs maisons. Nous avons réservé pour la fin cette question, parce qu'elle exige un développement tout particulier : elle résume en même temps l'enseignement historique et pour ainsi dire moral fourni par l'étude des terres cuites. Si nous n'écoutions que le désir d'être clair et précis dans nos réflexions sur l'industrie céramique, nous aurions laissé de côté cette partie d'exégèse qui est plus laborieuse et plus délicate qu'aucune autre. En effet, malgré les efforts d'un grand nombre de savants qui se sont attachés à expliquer l'usage et la destination des figurines antiques, le problème est resté obscur. Les dissertations abondent sur ce sujet[1], mais elles se contredisent presque

1. Voici la liste des ouvrages principaux qui traitent de la matière. Elle nous dispensera de renvoyer en détail à chacun des livres où est

toutes sur les points principaux. *Tot homines, tot sententiæ.* Malgré la difficulté du sujet, il nous a semblé qu'il n'était pas permis dans un ouvrage de vulgarisation de passer sous silence les interprétations proposées, ni d'esquiver la nécessité d'une réponse à la question posée. Si la théorie que nous présentons ne réussit pas à convaincre tous les esprits, nous n'en serons nullement étonné; mais nous espérons au moins lui donner quelque apparence de vraisemblance et de simplicité[1].

Nous énumérerons d'abord, en les discutant brièvement, les différentes solutions qu'on a mises en avant.

1° « Les figurines de terre cuite sont des objets symboliques, employés dans les Mystères dionysiaques. On les mettait sous les yeux des fidèles comme des images saintes

exposée la théorie que nous discutons. — Welcker, *Alte Denkmäler*, v, p. 485; Biardot, *Explication du symbolisme des terres cuites grecques*, 1864; *Les terres cuites grecques funèbres dans leurs rapports avec les mystères de Bacchus*, 1872; Lüders, *Bullettino dell' Inst.*, 1874, p. 122; F. Lenormant, *Gazette des Beaux-Arts*, mars 1882, p. 215; Heuzey, *Monuments grecs*, 1875, p. 17-22; 1874, p. 1-25; 1876, p. 1-19; *Comptes rendus de l'Académie*, novembre 1882, p. 23-24; Rayet, *Études d'archéologie et d'art*, p. 301-308; Houssaye, *Gazette archéologique*, 1876, p. 74-75; Martha, *Catalogue des figurines du Musée de la Société arch. d'Athènes*, 1880, p. XXVII; Ravaisson, *Revue politique et littéraire*, 1880, p. 968; Kékulé, *Griechische Thonfiguren aus Tanagra*, 1878, p. 17-18; von Rohden, *Terracotten von Pompeji*, 1880, p. 25-26; Collignon, *Manuel d'archéologie grecque*, p. 248-249; Frœhner, *Terres cuites d'Asie Mineure*, 1879, p. 21, 29, 38, 41, 43, 55; *Collection Gréau*, préface; Cartault, *Terres cuites antiques de la Collection Lecuyer*, notices des pl. D^2, D^3, C^4; S. Reinach, *Manuel de philologie classique*, 2e édit., 1884, p. 73-74; Babelon, *Gazette archéologique*, 1884, p. 325-331; Haussoullier, *Quomodo sepulcra Tanagræi decoraverint*, 1884, p. 86-91; Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, tome II, Introduction; P. Paris, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1887, p. 409-418.

1. Je résume ici un travail présenté à la Faculté des lettres de Paris sous ce titre : *Quam ob causam Græci in sepulcris figlina sigilla deposuerint* (Paris, Thorin, 1883). En faisant passer du latin en français les idées contenues dans cette thèse, j'ai pensé rendre service au public d'amateurs qui s'intéresse à ces questions.

qui personnifiaient tous les rites sacrés, comme des amulettes à chacune desquelles était attaché un sens secret, impénétrable au vulgaire. Elles n'avaient de signification claire que pour les dévots admis aux saints Mystères. Elles n'étaient placées que dans les tombeaux des initiés. »

Cette thèse[1] a été présentée sous une forme tellement outrée et, en quelque sorte, apocalyptique, qu'elle échappe par sa nature même à la discussion. Aucun texte ancien, aucun document sérieux n'est invoqué à l'appui des explications données. Il était facile, sur une donnée pareille, d'échafauder une série d'hypothèses qui ne peuvent pas plus être convaincues de fausseté qu'elles ne sont appuyées de preuves authentiques. Chacun sait que nous ne possédons absolument rien sur l'organisation intérieure des grands mystères, ni sur la façon dont on instruisait les initiés, ni sur les objets qu'on leur présentait comme symboles. Quant à l'attribution des terres cuites aux seuls tombeaux d'initiés, elle est démentie par des faits matériels. En premier lieu, les terres cuites sont fréquentes dans les sépultures d'enfants auxquels leur âge n'avait pas permis de parcourir les différents degrés de l'initiation. En second lieu, nous avons fait remarquer qu'à Athènes, centre de la religion éleusinienne et dionysiaque, les terres cuites sont relativement rares dans les tombeaux, tandis qu'on les trouve en quantité innombrable dans les nécropoles de Tanagre. Ainsi une petite bourgade de la Béotie aurait contenu plus d'initiés que la première cité de Grèce? Une pareille hypothèse est insoutenable. Nous n'avons donc pas à nous arrêter longtemps à cette théorie; elle n'a d'autre mérite que d'être la première en date et n'a pas trouvé de défenseurs, à notre connaissance, parmi les érudits qui ont examiné plus tard le même problème.

1. Voy. l'ouvrage cité de P. Biardot.

2° « Les figurines de terre cuite ont d'abord décoré l'habitation du défunt; elles l'accompagnaient ensuite dans le tombeau avec différents objets mobiliers. »

Cette seconde interprétation compte des défenseurs nombreux et d'une autorité beaucoup plus considérable[1]. Leur raisonnement est spécieux : ils rappellent d'une part le grand principe de la religion funéraire chez les peuples anciens, la croyance à la survivance du mort dans son tombeau, et ils invoquent d'un autre côté des faits d'observation dont l'exactitude ne saurait être constatée. De quoi se compose le mobilier ordinaire d'une sépulture? Outre les terres cuites, on y compte tout un attirail destiné aux soins du corps, des vases à boire, des fioles à parfums, des boîtes à fard, des miroirs, des épingles à cheveux, etc. Tout le monde s'accorde à reconnaître que ces instruments sont pris dans l'ameublement de la maison pour reconstituer, de l'autre côté de la mort, une existence pareille à celle des vivants. Le défunt a faim et soif comme les mortels : il aura de quoi boire et manger. L'éphèbe conservera son strigile à ses côtés pour se souvenir des exercices de la palestre; le chasseur emportera ses flèches; la femme se mirera et se parfumera comme au temps de sa jeunesse. Chacun trouvera dans son tombeau le superflu avec le nécessaire, les plaisirs de la vie passée avec les moyens de subsistance. Si les figurines font partie du mobilier funéraire, n'est-ce pas qu'elles ont droit, comme les autres objets, à suivre le défunt dans cette sorte d'emménagement posthume? N'est-ce pas qu'elles réjouissaient ses yeux de son vivant, qu'elles constituaient une portion de son luxe mobilier dont il aurait peine à se séparer, dont il sentira encore plus le prix dans la tristesse morne de sa nouvelle demeure? Les fouilles

1. Voy. les travaux cités de Welcker, Lüders, von Rohden, Lenormant, Martha, Cartault.

démontrent que les anciens aimaient, comme les modernes, à embellir leur intérieur de ces riens charmants dont la futilité n'exclut pas le charme et qui ajoutent à l'intimité du foyer domestique. A Pompéi, on a remarqué des petites niches creusées dans les murs des chambres exprès pour recevoir des statuettes; quelques-unes de celles-ci étaient encore en place. Quand elles représentent des dieux, ce sont des idoles qu'on adorait avec les Pénates dans les *lararia* ou petites chapelles privées. Celles qui reproduisent des sujets de genre étaient recherchées par goût artistique; elles récréaient les yeux par leur gracieuse beauté. Tous les usages funéraires de l'antiquité tendent à nous montrer l'identification parfaite du tombeau avec une habitation soigneusement aménagée pour l'éternité. Comment s'étonner que les Grecs n'y aient pas oublié les œuvres d'art, sous la forme réduite et indestructible que leur offraient les figurines d'argile?

Il y a beaucoup à prendre dans les réflexions qui précèdent; en plusieurs points elles sont d'une justesse incontestable, et nous aurons nous-mêmes à faire valoir la parité étroite que l'antiquité établissait entre la sépulture du mort et la demeure du vivant. Mais le côté défectueux du raisonnement peut être mis en lumière de deux façons. D'abord est-il vrai que les anciens aient connu comme nous le goût des bibelots et des objets d'étagères? Cela est fort douteux. Il ne suffit pas de signaler les statuettes trouvées dans les niches de Pompéi et le grand nombre des sujets de genre fournis par les terres cuites pour établir ce postulat. On risque fort de se tromper en assimilant l'ornementation de nos appartements, remplis de tableaux, de gravures et de curiosités, à l'ameublement des demeures antiques. Pour un moderne, le plaisir des yeux est le seul but à atteindre. Pour un ancien, la préoccupation religieuse domine tout. La religion domestique n'est pas cloîtrée dans

l'étroit parvis d'une chapelle privée; elle envahit toute la demeure, elle s'étale sur les parois des murs où les peintures retracent les aventures des dieux, elle se dissimule dans les ciselures des trépieds de bronze à têtes de Priape, elle va se nicher jusque dans la cuisine, au-dessus du fourneau, sous forme de deux serpents, emblème des génies du foyer. Il ne faut donc pas conclure de l'apparence familière donnée à une œuvre d'art qu'elle n'a rien de commun avec la religion, qu'elle est mise en place pour récréer le spectateur. En réalité, elle reste sous le couvert de la protection pieuse qui planait sur la maison entière, elle fait partie de l'ensemble d'offrandes que le propriétaire dédie à ses Pénates; les niches de Pompéi ont, selon toute vraisemblance, un véritable caractère de *laraires*. Ce qui le prouve, c'est que les mêmes sujets familiers se retrouvent dans les temples des dieux. Parmi les objets recueillis sur les emplacements des sanctuaires anciens on compte, à côté des figures de divinités, nombre de personnages n'ayant aucun caractère symbolique ni divin. Ce n'en sont pas moins des ex-voto dont le caractère sacré est indéniable. Cette première raison empêche donc d'assimiler les figurines funéraires à des objets de pure curiosité dont la vue réjouirait le mort.

De plus, si la thèse soutenue est exacte, il s'ensuit que les statuettes placées dans le tombeau auraient été prises dans le mobilier appartenant au défunt. Pour charmer ses loisirs dans la solitude du sépulcre, pouvait-on mieux faire que de lui apporter ses figurines préférées, celles qu'il contemplait avec amour de son vivant? Or, l'examen des terres cuites funéraires nous conduit à une conclusion diamétralement opposée. Imagine-t-on que les Grecs du VI^e^ et du V^e^ siècle aient décoré leurs demeures de ces milliers d'idoles représentant à satiété Déméter et sa fille ou le Bacchus des Mystères? Alors même que les sujets familiers

se mêlent aux divinités, au IVe et au IIIe siècle, ne voyons-nous pas reparaître avec persistance des motifs qui eussent fait une singulière figure sur l'étagère d'un amateur, comme les Sirènes douloureuses, s'arrachant les cheveux, les Éros appuyés sur une torche renversée, emblème de la vie éteinte? Ne reconnaissons-nous pas à ces signes certains que le choix des statuettes s'est fait au moment de l'enterrement, qu'il est le résultat de préoccupations funéraires, qu'en un mot il représente les offrandes religieuses des survivants, et non pas une donation prélevée au profit du mort sur sa propre succession? S'il en est ainsi, la relation qu'on cherche à établir entre les figurines déposées dans les sépultures et les prétendues statuettes décoratives des appartements n'existe plus; nous devons chercher ailleurs une interprétation plus exacte.

3° « Les figurines de terre cuite sont des images de divinités qu'on place auprès du mort pour le protéger[1]. »

L'étude que nous avons faite des statuettes archaïques dans les pays grecs démontre que le principe ainsi posé est absolument juste pour la série de siècles qui s'étend des origines de l'art hellénique jusqu'au IVe siècle. L'usage funéraire des terres cuites a pour fondement l'idée que l'esprit populaire s'est faite de la vie d'outre-tombe. L'inconnu qui attend le mort aux portes de sa nouvelle existence, la froide nuit du sépulcre, les dangers mystérieux dont est semée la route de l'âme errant aux bords de l'Achéron, les croyances au jugement dernier, les épouvantes réservées dans les Enfers aux consciences coupables, tous ces tableaux, que l'imagination des poètes et des artistes revêtait de si sombres couleurs, inspiraient nécessairement un désir profond d'aide et de protection au

1. Voy. les travaux cités de MM. Heuzey, Ravaisson, Frœhner, Reinach, Furtwængler.

milieu de ces ombres funestes. Chez les Égyptiens, l'âme se présente au tribunal d'Osiris escortée de divinités qui la soutiennent et l'encouragent. Chez les Grecs, les grandes déesses des Mystères remplissent ce rôle de conductrices et d'alliées bienfaisantes. Plus tard, on leur adjoint ou bien on leur substitue Bacchus et son thiase, Vénus et les Amours, Apollon ou Hercule; mais l'intention ne change pas. Chaque génération ou chaque race a ses dieux préférés auxquels elle se confie pour le voyage suprême. Sur toutes les figures de divinités que l'on recueille dans les sépultures il n'y a pas d'hésitation possible : leur rôle de protectrices est suffisamment établi. Le doute commence quand apparaissent les sujets empruntés à la vie familière. On peut encore trouver une explication plausible, lorsqu'il s'agit de métiers manuels dont le concours était utile à la subsistance du mort : nous nous sommes expliqué sur ce sujet à propos des cuisiniers, des coiffeurs, des boulangers, en rattachant l'introduction de ces personnages aux plus vieilles croyances de l'antiquité, relatives à la vie du mort dans son tombeau. Mais l'interprétation devient plus laborieuse quand, à partir du milieu du IVe siècle, on voit surgir une foule de types empruntés par les modeleurs à la société contemporaine, femmes et jeunes filles occupées de leur toilette, enfants joueurs, éphèbes à la palestre ou au gymnase, guerriers armés, etc. Dans cette brusque invasion de la réalité, le symbolisme religieux semble perdre de ses droits ou, tout au moins, il se métamorphose singulièrement. Pour rendre compte de ce changement, on rattache certains motifs familiers à des compositions anciennes, d'un caractère tout religieux. On a dit avec beaucoup de justesse que, pour représenter une mère accompagnée de sa fille, le modeleur n'avait pas oublié la façon dont ses prédécesseurs montraient la réunion de Déméter et de sa fille Coré. Nous ne reviendrons pas sur cette question

qui a été suffisamment discutée dans le chapitre relatif aux produits de Tanagre. Nous concéderons tout ce que l'on voudra à l'influence de la plastique religieuse sur les sujets familiers. Nous croyons aussi à un enchaînement logique des choses, à une transformation progressive des types, et non point à une rupture brusque entre le présent et le passé. Mais, toutes ces réserves faites, nous sommes dans la nécessité de constater un fait inéluctable. Les rites funéraires, à partir du IVe siècle, admettent des statuettes du genre familier, sans rapport apparent avec la condition des morts. La petite fille assise et écrivant sur son diptyque, le jeune garçon prenant une leçon de lecture sous la surveillance de son précepteur, le groupe du pédagogue avec ses élèves, celui des personnages jouant au jeu de dames, etc., et tant d'autres compositions amusantes ou gracieuses de l'art céramique, n'ont plus rien à faire avec les idées de protection assurée au mort par la présence d'idoles saintes.

Les partisans de la signification religieuse des terres cuites ajoutent, il est vrai, un corollaire à l'idée énoncée plus haut. Le mort n'a pas seulement besoin d'être protégé par un pouvoir divin ; il attribue plus d'importance encore à l'idée de sa propre survivance ; il veut s'entourer d'images qui reflètent tous les détails de sa vie passée comme autant de symboles auxquels s'attachait la certitude d'une existence ultérieure. Dans les statuettes de Tanagre, de Myrina, de Tarse et d'Italie, dans ces représentations variées et libres du monde vivant, subsiste à l'état latent l'antique doctrine des Égyptiens sur le *double* du mort, sur les statuettes funéraires qui répétaient l'image du défunt à nombreux exemplaires pour que la destruction n'eût jamais raison de lui. Les Grecs ont embelli cette superstition ; ils l'ont parée d'une grâce plus idéale en relâchant le lien qui unissait d'une façon trop grossière l'âme du mort à ces petits mor-

ceaux d'argile. Les statuettes ne sont plus, à proprement parler, des doubles du défunt. Elles symbolisent simplement sa vie d'outre-tombe. Tel il a vécu au milieu de ses pareils, tel il vivra dans l'heureuse quiétude des Champs Élysées, occupé aux mêmes soins et aux mêmes divertissements que le charmant cortège de femmes, d'hommes et d'enfants placé à ses côtés. Quelques-uns précisent encore cette doctrine, en pensant que les figurines sont autant d'images du mort héroïsé et, en quelque sorte, béatifié sous les aspects variés d'un mortel livré aux douceurs du repos éternel ou même d'un dieu, comme Hercule, Bacchus, Éros, etc.

La théorie que nous venons d'exposer rend compte fort ingénieusement de l'introduction des sujets familiers, sans abandonner rien du caractère religieux et mystique qu'on se croit en droit d'attribuer à des offrandes funéraires. Mais elle est obligée de superposer l'une à l'autre deux doctrines différentes, sans expliquer un si important changement dans les usages religieux. Nous voulons bien que les statuettes symbolisent l'état du mort dans sa vie d'outre-tombe. Mais pourquoi cette idée met-elle tant de siècles à aboutir et à prendre une forme concrète dans l'industrie céramique? L'espérance d'une existence tranquille et fortunée dans les Enfers, analogue à celle des mortels heureux, ne date pas d'une époque récente. Homère connait les divines prairies d'asphodèles où s'entretiennent les ombres des héros. Pindare nous représente les bienheureux jouant de la lyre, se livrant au divertissement des échecs ou des dames. Comment expliquer que ces douces images d'une condition sans soucis, si consolantes pour affronter l'inconnu de la mort, n'aient pas de bonne heure hanté l'imagination des artistes qui se faisaient les fournisseurs attitrés des nécropoles? Pourquoi, pendant des siècles, auraient-ils cru suffisant de donne au défunt des images

de dieux comme amulettes protectrices, puis tout d'un coup, à une époque déjà raffinée et sceptique, auraient-ils voulu lui présenter en raccourci une image de la vie future, avant-coureur des délices qui l'attendent? N'est-ce pas retomber dans la difficulté qu'on voulait précisément éviter? N'est-ce pas supposer une rupture brusque, une solution de continuité entre les croyances de l'âge archaïque et celles de l'époque hellénistique? Enfin, nous revenons encore à notre précédente objection. Pourquoi les statuettes trouvées sur les emplacements des temples ou des laraires privés sont-elles si souvent pareilles à celles des tombeaux? Est-ce encore le monde élyséen qu'on offre à un dieu dans son sanctuaire, à un dieu Pénate dans sa chapelle?

4° « Les figurines de terre cuite représentent des offrandes faites au mort, au lieu et place des victimes humaines que la religion ancienne commandait de sacrifier sur le tombeau[1]. »

Cette dernière thèse a quelque rapport avec la précédente, car elle explique la naissance des sujets familiers par le désir de donner au défunt un cortège qui le suive dans sa nouvelle demeure, prêt à le servir et à le distraire. Mais au lieu d'en faire un symbole purement poétique du bonheur élyséen, elle lui donne un caractère beaucoup plus pratique et concret; elle en recherche l'origine dans un rite très ancien que nous font connaître les premiers monuments de la littérature grecque. On se rappelle la description des funérailles de Patrocle, dans l'*Iliade* d'Homère. Achille égorge sur le bûcher de son ami quatre coursiers, neuf chiens et douze jeunes Troyens. Plus tard, Polyxène, fille de Priam, est immolée à son tour par Pyrrhus sur le tombeau d'Achille. Ces coutumes barbares étaient répandues chez tous les peuples de race aryenne, Grecs, Étrusques, Gaulois,

1. Voy. les travaux cités de MM. Rayet, Collignon, Houssaye, Cartault.

Germains. Cette rosée sanglante apaisait d'abord les Mânes toujours avides du sang dont ils faisaient leur boisson favorite, ainsi qu'on le voit dans l'*Odyssée*, lors de l'évocation des ombres par Ulysse. De plus, on pensait que ces animaux et ces captifs sacrifiés descendaient dans les Enfers pour se ranger autour du maître, cause de leur trépas, et restaient attachés à son ombre comme une troupe de serviteurs fidèles. Mais le progrès et l'adoucissement des mœurs devaient bientôt rendre intolérables ces affreux holocaustes. Déjà, dans les vers d'Homère, on sent une pitié mal déguisée pour les victimes, un blâme presque formel pour les farouches sacrificateurs. Achille égorge les Troyens « non sans gémir amèrement » ; mais « dans son âme il a résolu cette action mauvaise ». Ainsi, les sentiments d'humanité se révoltaient, dès cette époque, contre la rigueur implacable de la religion. De bonne heure on dut songer à tourner la difficulté. L'histoire est remplie de ces anecdotes où transparaît naïvement l'idée de contenter les dieux avec la ferme intention de les tromper. Numa offre à Jupiter les dix têtes qu'il lui a demandées : mais ce sont dix têtes d'oignons. Minerve déchaîne la peste dans Athènes, jusqu'à ce qu'on lui rende Cylon, arraché de son sanctuaire et massacré au mépris des droits d'asile; on lui restitue un Cylon en pierre. Même incident à Sparte, où le roi Pausanias meurt de faim et de soif, muré dans le temple de la déesse; l'oracle prescrit aux Lacédémoniens de rendre le double de ce qu'ils ont pris et, en effet, ils replacent dans le temple deux Pausanias au lieu d'un : seulement ils étaient de bronze. Toutes ces petites roueries à l'égard des dieux se conciliaient avec la piété la plus profonde. Pourquoi n'en aurait-on pas usé aussi librement avec les morts? Les sépultures contiennent beaucoup d'objets qui ont un caractère bien marqué de substitution. Les parures d'or sont en feuilles si minces qu'elles ne pourraient servir à un usage

réel ; les pierres précieuses sont en verre coloré ; rappelons encore les fruits en terre cuite, les petites tables chargées de mets, de gâteaux, de raisins et de pommes, le tout en argile[1]. On est ainsi conduit à se demander si les figurines ne font pas, elles aussi, partie des objets substitués. N'est-ce pas en souvenir des anciens rites funéraires qu'elles ont été placées auprès du mort ? Ne remplacent-elles pas, par une fiction commode, les compagnons et les animaux qui jadis escortaient le guerrier enseveli ? On constate, en outre, par des traces de brûlure visibles, que les statuettes étaient souvent incinérées sur le bûcher ou dans le tombeau même avec le corps[2]. N'est-ce pas encore un rapprochement avec la coutume primitive qui justifie l'assimilation proposée ?

Les partisans de cette théorie ont senti mieux que personne l'importance de l'évolution religieuse marquée par l'introduction des sujets familiers. Ils ne cherchent pas à éluder la difficulté qui naît du contraste entre les images religieuses et les types empruntés à la société contemporaine ; ils ne songent pas à réunir par des liens plus ou moins subtils ces deux classes de figurines d'un aspect si différent ; ils acceptent franchement la scission qui s'est produite et, à cet égard, nous ne pouvons que leur donner raison. Mais le point essentiel de leur explication, c'est-à-dire la survivance des sacrifices humains transformés par une fraude pieuse en offrande de terres cuites, prête à de nombreuses objections. Si fréquents qu'aient été ces rites sanglants aux temps héroïques, chez des nations encore peu policées, on ne peut pas les considérer comme des faits journaliers ni d'usage courant. Pour consommer de si monstrueux attentats, il était nécessaire que les esprits subissent une aberration complète des sentiments humains, sous l'influence

1. Voy., sur ces objets de substitution, la *Nécropole de Myrina*, p. 200, 213, 242-245.
2. *Ibid.*, p. 104.

d'une passion violente ou d'un événement extraordinaire. On comprend qu'Achille immole des jeunes gens sur le corps de Patrocle, que Pyrrhus égorge une femme sur le tombeau de son père, parce qu'il s'agit d'apaiser les mânes de héros ravis par une mort violente au milieu des combats; ils descendent aux Enfers tout fumants de courroux contre leurs ennemis, et il est naturel que le sang d'une race odieuse monte agréablement à leurs narines. On comprend que les Grecs, retenus par les vents à Aulis, consentent à sacrifier la fille même de leur roi, Iphigénie, parce qu'il s'agit d'une entreprise considérable qui met en mouvement tout un peuple. Mais imagine-t-on que ces sacrifices affreux aient été prodigués à tout moment? Pense-t-on que la mort de tout homme riche ou fameux, survenue dans des circonstances normales, par suite de maladie ou de vieillesse, ait entraîné nécessairement le trépas de victimes humaines et que le sang ait coulé sur tous les bûchers funéraires? Nous ne croyons pas qu'on l'ait prétendu, et rien, en effet, ne justifierait une telle opinion. Les sacrifices de ce genre doivent être regardés comme des rites malheureusement assez fréquents chez certains peuples et dans certains temps, mais ayant toujours un caractère exceptionnel. On se demande donc si ces rites pouvaient servir de base à un usage aussi répandu que l'offrande des terres cuites, en admettant que le souvenir s'en fût conservé à travers les siècles.

Une seconde objection porte précisément sur le long intervalle de temps qui sépare l'époque des holocaustes sanglants et celle où apparaissent en quantité surprenante dans les sépultures les terres cuites de type familier. On signale, il est vrai, au vi^e^ et au v^e^ siècle, des représentations appartenant au cycle de la vie quotidienne; nous avons nous-même interprété la présence des boulangers, cuisiniers et coiffeurs, comme le reste de traditions fort

anciennes, remontant jusqu'à la lointaine Égypte. La théorie énoncée ci-dessus s'appliquerait bien à ces sujets, si l'on n'avait pas à rendre compte des quatre ou cinq siècles qui les séparent des poèmes homériques. On peut trouver que les modeleurs songent bien tard à remplacer les victimes humaines par des figures d'argile. Que s'est-il passé depuis le moment où le poète déplorait lui-même la cruauté inutile de son héros? Pourquoi attendre le siècle de Pisistrate ou celui de Périclès pour se souvenir d'une religion meurtrière? Remarquons, en outre, que les sujets de ce genre sont extrêmement rares dans la fabrication antérieure au IVe siècle. C'est seulement à partir d'Alexandre le Grand que l'invasion des types familiers survient, irrésistible et toujours grossissante. Ainsi, plus on s'éloigne de l'âge archaïque, plus le temps a eu le loisir d'effacer ces tristes et honteux souvenirs d'une superstition barbare, et plus les Grecs se seraient montrés attentifs à en faire revivre la mémoire, sous le couvert d'une supercherie un peu enfantine à l'adresse des morts et des dieux. N'y a-t-il pas là une forte invraisemblance? Si l'on supposait *a priori* un enchaînement logique des faits, on aurait, ce semble, le droit de concevoir un âge de transition, succédant immédiatement au temps des sacrifices humains : cet âge verrait naître la substitution de l'argile inerte à la chair vivante; on retrouverait dans les tombeaux les plus anciens de nombreuses images représentant les captifs immolés, les serviteurs, les animaux domestiques; puis, une religion plus pure se faisant jour, on constaterait l'apparition de types symboliques et abstraits, des divinités, des génies protecteurs du défunt, mêlés encore aux types familiers, jusqu'au moment où ceux-ci, éliminés par la vogue toujours croissante des nouveaux venus, se feraient de plus en plus rares; enfin ils disparaîtraient, et ce serait le temps des rêveries idéales de l'art, d'accord avec la philosophie et le mysticisme reli-

gieux. Le tableau que nous venons de tracer est fidèle, mais à la condition d'en renverser complètement la chronologie. Les types divins et mystiques se montrent les premiers; fort tard dans la suite, les sujets familiers apparaissent, timidement d'abord, puis avec persistance; ils règnent en maîtres au plus beau temps de la civilisation hellénique. C'est assez dire que l'idée de soustraire aux Mânes le sang de leurs malheureuses victimes préoccupe sans doute fort peu les esprits, et qu'en offrant à un parent mort une poupée tanagréenne, le donateur ne songeait guère à le tromper par amour de l'humanité.

Après avoir indiqué nos doutes et nos objections au sujet des interprétations proposées, il nous reste à exposer notre opinion personnelle. Elle est contenue dans la formule suivante : « L'industrie céramique n'a pas pour objet unique les rites d'ensevelissement. Elle a quatre débouchés, d'une importance à peu près égale : les jouets d'enfants, l'ornementation des chapelles privées dans l'intérieur des maisons, les offrandes apportées aux dieux dans leurs temples, les dons faits aux morts. Chacune de ces catégories donne naissance à un groupe spécial de terres cuites : tel genre de statuettes a un rôle bien marqué de jouets, un autre s'associe de préférence au culte des dieux Pénates, un troisième est fabriqué à l'usage particulier des pèlerins qui se rendent dans les sanctuaires, un quatrième s'adresse exclusivement à la clientèle des nécropoles. Mais, en dehors de ces produits dont l'attribution est déterminée, les modeleurs en fabriquent un bien plus grand nombre qui, n'ayant aucun caractère précis, sont à même de satisfaire à tous les besoins du public. C'est un domaine commun où chacun puise à son gré, une catégorie neutre, de plus en plus pourvue de sujets familiers à partir du IVe siècle; l'art s'y exerce en pleine liberté, sans autre guide que sa propre inspiration ou les leçons de la statuaire contempo-

raine. Les types qui en font partie représentent la vie humaine sous tous ses aspects. Ils n'ont aucune destination spéciale dans l'esprit de celui qui les façonne. C'est l'acheteur qui leur donnera une signification précise, en les plaçant dans une maison, dans un temple, dans un tombeau. Ces images seront un cadeau d'amitié, une idole protectrice du foyer, un ex-voto pieux, une offrande funéraire, suivant l'intention du donateur[1]. »

Le principe sur lequel repose notre théorie est que l'industrie des terres cuites ne s'est pas développée uniquement en vue des cérémonies d'ensevelissement. Nous pensons qu'on a fait fausse route en étudiant cette question sous l'empire d'une préoccupation trop exclusive. Comme les figurines sont en grande majorité recueillies dans les sépultures, on en a conclu qu'elles appartenaient en propre à la religion funéraire. On a négligé de regarder à côté, de rechercher dans les textes des auteurs, dans les monuments figurés, dans les comptes rendus de fouilles, ce qui avait trait à d'autres emplois de ces objets. Il faut élargir la discussion, considérer le problème sous toutes ses faces, noter soigneusement les documents variés que l'archéologie fournit à l'étude d'un sujet aussi complexe. On découvre alors que ce genre de commerce s'appliquait à des usages très variés. Là est la clef de l'énigme et, suivant nous, l'explication des transformations successives dont on réussissait mal à pénétrer les causes.

1. Depuis que j'ai développé cette théorie, j'ai rencontré l'expression de la même idée chez deux auteurs qui n'avaient pas encore connaissance de ma thèse ; voy. l'ouvrage de M. Haussoullier, *Quomodo sepulcra Tanagræi decoraverint*, 1884, p. 88-89, et un article de M. Duemmler, *Annali dell' Instituto*, 1885, p. 195. Trois autres archéologues ont donné plus tard leur adhésion à l'ensemble ou partie de nos propositions : voy. une notice de M. Cartault, *Collection Lecuyer*, pl. C[4] ; un article de M. Babelon, *Gazette archéologique*, 1884, p. 325-331 ; un article de M. Paris, *Bulletin de correspondance hellénique*, 1887, p. 411.

Les auteurs ne font aucune allusion précise aux idées religieuses ou artistiques qui s'attachaient à l'usage des statuettes d'argile. Mais ce n'est pas à dire pour cela que l'antiquité ait été muette sur ce genre d'objets. Dèmosthène nous apprend qu'on les vendait à l'Agora, sur la place publique d'Athènes[1]. Les lexicographes Hésychius et Suidas définissent le *coroplaste* comme un industriel qui façonne des poupées d'argile, de cire ou de toute autre matière, destinées à amuser les enfants, à être données en cadeau aux jeunes filles. Le philosophe Lucien rappelle aussi cet amusement de son jeune âge. L'orateur Dion Chrysostome se plaint que de son temps on décerne des statues à des citoyens, comme on achète des statuettes pour les enfants. L'Anthologie contient des épigrammes dédicatoires où sont mentionnées de petites images de dieux en argile comme idoles protectrices du foyer ou comme ex-voto consacrés dans les sanctuaires. Le rôle religieux de ces figurines est attesté encore par un des défenseurs du christianisme, Lactance, qui raille l'habitude païenne de consacrer des poupées aux dieux. « On pourrait pardonner cet amusement à des petites filles, dit-il, mais non à des hommes ayant barbe au menton. » Nous savons, en outre, qu'à Rome une partie de la fête des Saturnales portait le nom de *Sigillaria*; ce jour-là, les maîtres faisaient cadeau à leurs serviteurs de figurines en argile ou en cire; on les apportait comme présents à ses amis pour fêter le premier jour de l'année. Nous possédons même des renseignements sur la polychromie des statuettes. Lucien les dépeint toutes barbouillées de rouge et de bleu au dehors, couleur d'argile au dedans, ce qui est absolument conforme à ce que l'on constate sur les originaux réunis dans les musées. Le type

1. Pour tous les textes et les citations d'ouvrages qu'il est inutile de multiplier ici, je renvoie aux chapitres I à V de la seconde partie de ma thèse.

de la physionomie est parfois décrit. Le mot qui revient le plus souvent est celui de κόρη ou νύμφη, jeune fille : il désigne habituellement l'ensemble des produits fabriqués par les modeleurs (coroplastes). Il est curieux de remarquer combien ce terme s'accorde bien avec les observations que nous avons présentées sur la prédominance et la persistance de la figure féminine. Le poète Martial signale des statuettes d'argile à face grotesque, au corps bossu : qu'on se reporte aussi à ce que nous avons dit sur la fréquence des personnages grotesques à l'époque gréco-romaine et sous l'Empire. Enfin Achilles Tatius fait allusion aux imitations de la grande plastique, en décrivant un Marsyas pendu à un tronc d'arbre.

Suivant la définition des lexicographes, l'industrie des coroplastes ne comprenait pas seulement des figurines de terre cuite, mais aussi de cire. Si cette matière ne se rencontre pas dans les tombeaux, c'est qu'elle était trop facilement destructible. Mais nous devons mettre sur le même rang cette catégorie et admettre que l'emploi en était tout à fait semblable à celui des terres cuites. Le philosophe Platon mentionne les *coroplastes* et les *céroplastes*. Le poète comique Euboulos parle d'un Éros ailé en cire. D'après un passage du pseudo-Anacréon, un Amour de ce genre se vendait au prix d'une drachme. On assimile parfois les cires à des jouets; mais souvent on y reconnaît des images de divinités et Juvénal spécifie qu'on faisait des dieux Lares en cette matière.

Nous ne trouvons dans les auteurs qu'une seule allusion à l'emploi des statuettes dans les rites funéraires. Il est vrai qu'il y est question de figurines en or et en ivoire, et non pas en argile ou en cire; mais, comme il s'agit des obsèques d'un personnage considérable, il est permis de penser que la richesse de la matière était destinée à rehausser l'éclat de la cérémonie, sans que ces offrandes eussent une autre

signification que les statuettes d'argile ordinaires. Diodore de Sicile, à propos de la mort d'Héphestion, le lieutenant et l'ami d'Alexandre le Grand, rapporte que chacun des généraux ou des amis du défunt, dans l'intention de complaire au roi, avait fait faire des figurines d'ivoire, d'or et d'autres matières précieuses, pour les déposer sur le bûcher. Il est regrettable que l'historien n'ait pas jugé à propos d'ajouter un mot sur le sens religieux de ce rite funèbre, car il nous aurait épargné bien des recherches laborieuses et des discussions stériles. Nous sommes cependant heureux de noter ce témoignage qui s'ajoute aux autres pour confirmer notre opinion sur les quatre débouchés offerts à l'industrie des coroplastes : jouets d'enfants, dieux Pénates, ex-voto religieux, offrandes funéraires.

Si nous passons à un autre ordre d'informations, aux monuments figurés, nous aboutissons à la même conclusion. Certains bas-reliefs, peintures et monnaies, nous montrent des personnages devant un autel et tenant dans leurs mains étendues des offrandes, parmi lesquelles on remarque de petites idoles. Au nombre des amulettes qu'on attachait aux arbres sacrés, dont le culte fort ancien a persisté en Grèce et en Italie jusqu'à une époque relativement récente, figurent également des statuettes. La nature de ces représentations ne permet pas de constater si l'on se trouve en présence d'images d'argile; mais, comme nous venons de le voir, la matière importait peu et l'intention religieuse était la même pour tous ces objets. Une identification plus certaine est fournie par deux peintures de vases à figures rouges, de la fin du v^e^ siècle ou du début du iv^e^ : on y voit des tablettes peintes et des figurines déposées auprès de fontaines jaillissantes (fig. 92). La religion antique attachait un caractère saint aux sources et aux ondes courantes auxquelles on venait se désaltérer, puiser l'eau des lustrations, se baigner et se purifier. Un passage

célèbre de Platon, la promenade de Socrate et de Phèdre aux bords de l'Ilissus, contient une description gracieuse de ces sanctuaires rustiques, ordinairement consacrés aux Nymphes et aux divinités fluviales. Sur les vases dont nous parlons on distingue parmi les ex-voto des représentations de jeunes femmes debout et drapées, d'éphèbes nus, absolument semblables aux figurines sorties en si grand nombre des sépultures; la présence des tablettes d'argile nous confirme dans l'idée que tous ces objets proviennent des boutiques de coroplastes. D'autres peintures montrent l'emploi d'amulettes analogues dans l'intérieur des maisons, dans des ateliers de fondeurs, comme préservatifs contre les mauvaises influences et les accidents du métier. L'usage des statuettes comme jouets n'est pas moins certain, quand on considère une pièce de la *Collection Lecuyer* (pl. H[5], n° 2) qui représente une femme portant un petit enfant; la mère tient dans ses mains une poupée qui reproduit de tous points la physionomie et le costume de l'enfant : la mode des *babys*, habillés à l'instar de leurs petits maîtres, n'est pas nouvelle. Nous prêtons le même sens à une figurine de femme assise posée sur le bras d'un Éros volant, dans la collection de Berlin (fig. 90). Nous avons dit que les modeleurs aimaient à mettre entre les mains de ces petits dieux certains attributs empruntés aux récréations enfantines, des balles, des petits vases, des sacs à osselets, etc. On ne s'étonnera pas d'en voir un emporter triomphalement une poupée et l'on notera combien cette poupée minuscule imite avec fidélité les Tanagréennes. Une récente acquisition du musée allemand nous montre un Éros tenant de chaque main une petite statuette qui n'est autre chose que la réduction du dieu enfant lui-même[1]. A cette série on pourrait joindre plusieurs bas-reliefs de marbre où

1. *Jahrbuch des deutschen Instituts, Arch. Anzeiger*, 1889, p. 89, vignette.

apparaissent des statuettes entre les mains d'enfants et de jeunes filles. Ce sont à la fois des jouets et des symboles funéraires, car les sculptures appartiennent à des pierres tombales, élevées sur le tertre d'un mort et rappelant ses divertissements familiers. Il n'est pas jusqu'aux cadeaux d'amitié offerts sous la forme de figurines qu'on ne rencontre dans cette série de monuments. M. Rayet a signalé le premier un vase du Musée de Saint-Pétersbourg sur lequel est peint une réunion de Bacchantes et de Satyres : un de ceux-ci s'approche d'une femme assise, tenant dans sa main ouverte une petite idole qu'il semble lui offrir comme présent amoureux; on remarquera encore la ressemblance de cette image avec les nombreux types recueillis dans les tombeaux de Béotie. Nous trouvons donc ici, dans une catégorie différente, les mêmes témoignages sur l'emploi varié des figurines : elles servaient de jouets, d'ex-voto religieux dans les maisons et dans les sanctuaires publics, de symboles funéraires et de cadeaux d'amitié.

Fig. 90.
Éros portant une poupée.
(*Griechische Terracotten im Berliner Museum*, pl. 25, n° 3.)

Une troisième source de documents fournit de nouvelles preuves à l'appui de notre théorie. Ce sont les fouilles elles-mêmes, quand elles sont pratiquées avec méthode et que les observations recueillies sur le terrain sont consignées dans des comptes rendus scientifiques. Il est rare qu'on ait exploré l'emplacement d'un sanctuaire antique sans trouver quelques fragments des ex-voto d'argile que les pèlerins y avaient apportés : en certains lieux, ils forment de véritables amoncellements et ont l'aspect de dépôts régulièrement constitués Nous avons déjà expliqué

ce fait : lors de l'inventaire des richesses rassemblées dans un temple, les prêtres rejetaient en dehors de l'enceinte les offrandes considérées comme sans valeur; mais, pour empêcher la profanation d'objets qui, après avoir appartenu au dieu, auraient pu être recueillis par des mains cupides et seraient rentrés dans la circulation commerciale, ils les mettaient hors d'usage, ils les brisaient avant de les enfouir dans de vastes fosses. De là l'existence de ces couches superposées de terres cuites en morceaux qu'on signale à Larnaca, dans l'île de Chypre, et à Tégée, dans le Péloponnèse. Nous mettons hors de cause le dépôt de Tarse, en Cilicie, qui est considéré plutôt comme le produit de rebuts de fabriques. Voici d'ailleurs une liste des principaux emplacements où l'on a recueilli des restes d'ex-voto d'argile dans le voisinage d'un temple : à Athènes, sur la pente de l'Acropole, près du temple d'Esculape, et sur le sommet de la citadelle, près du Parthénon et des Propylées; à Éleusis,près du temple des Grandes Déesses; en Béotie, près du temple d'Apollon Ptoos; à Épidaure, près du temple d'Esculape; à Élatée près du temple de Minerve; à Mantinée, à Tégée, près du temple de Déméter; à Olympie, près du temple de Junon; à Dodone, près du sanctuaire primitif de Jupiter; à Corfou, dans les environs d'un temple de Diane; à Délos, près du temple des divinités étrangères; en Asie, à Cnide et à Halicarnasse, près des temples de Déméter; à Novum Ilium, en Troade; à Larnaca, dans l'île de Chypre; en Italie, à Tarente, Prénestе, Capoue, Pæstum, etc. La majorité des statuettes recueillies sur ces emplacements ont un caractère particulier d'ex-voto : elles rentrent dans la catégorie des figurines fabriquées pour une destination spéciale; elles sont façonnées par centaines et poussées à la hâte dans un moule unique, afin de satisfaire aux demandes des nombreux pèlerins qui voulaient laisser un souvenir de leur passage dans le lieu consacré. La plupart sont restées

brutes au sortir de la matrice. Elles reproduisent à satiété un sujet uniforme, où l'on reconnaît les traits de la principale divinité adorée dans la localité. A cet égard, elles se distinguent assez facilement des terres cuites funéraires. Cependant il ne faudrait pas supposer une démarcation absolument tranchée entre les deux catégories. Bien des statuettes de Déméter, trouvées à Éleusis, à Cnide, à Tégée, sont tout à fait semblables à celles du même type que l'on rencontre dans les sépultures. De même, on aurait tort de croire que les statuettes de la classe neutre, riche en motifs familiers, ne prennent pas aussi bien place parmi les ex-voto d'un temple que dans le mobilier d'un tombeau. Les terres cuites de Tégée et de Larnaca représentent parfois des guerriers, des éphèbes, des femmes drapées, des danseuses, des grotesques, sans relation directe avec le culte d'une divinité. L'exemple le plus instructif, à cet égard, est fourni par les trouvailles de M. Paris à Élatée[1]. On remarque, parmi les fragments publiés dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*[2], un assez grand nombre de têtes de femmes, coiffées et voilées à la façon tanagréenne, des visages d'éphèbes imberbes, des grotesques, qui ne diffèrent en aucune façon des types connus par les fouilles des nécropoles grecques (fig. 91). On peut donc affirmer qu'au IVe siècle et au IIIe, comme antérieurement au VIe et au Ve, l'ornementation des sanctuaires et celle des tombes admettait des offrandes identiques. La seule différence est que les types purement religieux sont plus fréquents dans les sanctuaires, les types funéraires ou de genre neutre plus nombreux dans les sépultures, ce qui est parfaitement logique.

1. Cette découverte a eu lieu deux ans après la publication de ma thèse, et j'ai été fort heureux d'y trouver une confirmation inattendue de ma théorie.

2. *Bull. de Corr. hell.*, 1887, pl. III, IV, V.

Examinons maintenant l'ameublement des maisons particulières, comparé à celui des tombeaux. La démonstration la plus claire est donnée par les monuments de Pompéi, le seul endroit où l'on puisse trouver des renseignements abondants et certains sur l'aspect intérieur des habitations. Des images d'enfants nus, remplissant chacun une niche creusée dans le mur, décoraient le pourtour d'un petit jardin. Dans la maison de Julia Félix, on a constaté la présence

Fig. 91. — Terres cuites trouvées sur l'emplacement d'un temple à Élatée.
(Extrait de l'*Histoire des Grecs* de Duruy, III, p. 216.)

de dix-huit niches semblables, espacées sur les parois d'un vestibule et contenant des petits Hermès en marbre ou des statuettes d'argile : celles-ci ne dépassent pas la hauteur moyenne des figurines et représentent en général des types grotesques; on y remarque un groupe reproduisant le sujet célèbre de la Charité romaine. Dans la maison de Lucrèce, l'association des idoles d'argile aux dieux Pénates apparaît sous un jour plus clair : une niche contenait cinq statuettes de divinités en bronze, la For-

tune, Isis, Hercule, deux images de Jupiter et, de plus, un buste en terre cuite de jeune enfant avec la *bulla* au cou. Dans une maison plus petite et d'apparence pauvre, même lararie en forme de niche, avec deux statuettes de bronze (Diane et un cavalier) mêlées à d'autres en terre cuite (tête de déesse, femme avec son nourrisson, petits masques de Méduse et d'enfants)[1]. Signalons enfin quelques images de divinités en argile, une Minerve et un Esculape à Pompéi, une Vénus et un Mercure à Herculanum. Si l'on doutait encore du caractère religieux de ces idoles, de leur droit au titre de Pénates ou de Lares, toute hésitation cesserait en présence d'une funèbre découverte faite au cours des fouilles pompéiennes : un cadavre d'homme fut trouvé, serrant dans sa main crispée une petite figurine d'argile avec une poignée de monnaies et quelques bracelets. C'est tout ce que le malheureux avait réussi à emporter de plus précieux au moment de la catastrophe : sa fortune et son dieu Lare. Près d'un autre corps, celui d'une femme, on a recueilli une statuette de déesse nourrice.

Admettra-t-on, d'après ces faits, que les terres cuites recueillies dans les maisons de Pompéi aient eu, en général, un caractère bien défini d'idoles protectrices? Alors il ne reste plus qu'à montrer en quoi elles diffèrent ou se rapprochent des terres cuites funéraires. La démonstration sera plus rigoureuse, si nous prenons comme point de comparaison les figurines recueillies dans les sépultures des Pompéiens eux-mêmes. Un seul de ces objets suffirait à trancher la question : c'est un masque de jeune homme aux cheveux bouclés, coiffé d'un bonnet pointu, qu'on a recueilli en double exemplaire, l'un dans une tombe, l'autre dans la maison d'Epidius Rufus. Peut-on exiger une preuve plus

1. Voy. des représentations de ces laraires, faites d'après nature à Pompéi, dans l'*Histoire des Romains* de Duruy, tome VII, p. 510, 511.

formelle de la similitude entre les amulettes protectrices des habitations et les offrandes funéraires? Nous ajouterons que, dans l'ensemble, les statuettes sorties de la nécropole pompéienne ne diffèrent en aucune façon des types que nous venons d'étudier plus haut à propos de l'ornementation des maisons. Nous y constatons le même mélange de motifs religieux et familiers, des figures de Mars, de Mercure, à côté de gladiateurs, d'esclaves, d'animaux, etc. Toutes les observations qui précèdent nous amènent donc à renouveler pour la troisième fois notre conclusion. Il y a peu de terres cuites spécialement funéraires; l'emploi général de ces objets est applicable à tous les besoins de la vie religieuse, qu'elle se rapporte aux vivants, aux dieux ou aux morts.

Ce principe une fois établi, il est facile d'en déduire les conséquences et de montrer combien celles-ci laissent subsister peu d'obscurités dans l'interprétation des terres cuites. L'industriel reste dans la sphère modeste de son métier; il ne songe qu'à créer le plus grand nombre de motifs agréables à sa clientèle et capables de satisfaire à tous les désirs. Il n'a ni les conceptions profondes d'un philosophe, ni la science érudite d'un théologien. En façonnant ses figurines dans son humble boutique, il ne songe ni à la vie des élus dans les Champs Élyséens, ni aux doctrines des Mystères, ni aux temps héroïques où l'on sacrifiait des victimes humaines. Nous en avons d'ailleurs trouvé une preuve formelle dans les inscriptions gravées sur les ailes des statuettes myrinéennes[1]. L'ouvrier, obligé de modeler un grand nombre de types semblables et voulant éviter de se tromper dans l'ajustage des pièces préparées, a parfois noté d'un signe conventionnel les ailes d'un personnage, en répétant la même marque au revers de la figurine. C'est

1. Voy. ci-dessus, p. 184.

quelquefois un mot entier, et ce mot rappelle la physionomie générale du personnage ou l'attribut qu'il tient en main. Il écrira, par exemple, κιθαριστής, le joueur de lyre, ἀλαβαστροθήκη, celui qui porte une boîte à alabastres, ou plus simplement encore, ἔφηβος, l'éphèbe, etc. Nous saisissons ainsi la pensée intime de l'ouvrier occupé à son ouvrage; nous assistons au travail qui se fait dans son cerveau, quand il cherche à caractériser ses créations. Il est remarquable de n'y surprendre aucune désignation mythique ni religieuse, alors même qu'il s'agit de figures ailées. Ce sont pour lui des « bonshommes », comme nous dirions, et c'est bien ainsi que doit penser et travailler un simple artisan. En effet, comme nous avons essayé de le démontrer, son domaine est très vaste; son champ d'action n'est limité par aucune préoccupation restrictive; plus il restera dans le vague et l'indéterminé, plus ses produits s'écouleront facilement, répondant à des besoins très variés. Il n'ignore sans doute pas les différentes catégories de gens dont se compose sa clientèle : il aura des petites poupées articulées, des chevaux à roulettes, des animaux de toute taille pour amuser les enfants; il aura des idoles représentant la divinité honorée dans le sanctuaire le plus proche, afin de satisfaire aux demandes des pèlerins et des dévots; il aura des Mercures, des Vénus et des Hercules, pour garnir les chapelles privées des particuliers; il aura un assortiment de Sirènes aux gestes douloureux, d'Éros appuyés sur une torche renversée, de femmes mélancoliquement assises, pour attirer la nombreuse et quotidienne procession des parents se rendant à un enterrement. Mais son fonds le plus riche consistera dans un étalage de statuettes faciles à utiliser en toute occasion. Au VI^e^ et au V^e^ siècle, les statuettes d'Aphrodite-Astarté, de Déméter et de Coré, de Bacchus, de Silènes, d'éphèbes portant un coq ou un lièvre, de femmes hydrophores, de guerriers, de boulangers, de

coiffeurs et de cuisiniers, représenteront la catégorie neutre : elles peuvent prendre place dans une maison, comme dans un temple ou dans un tombeau. Au IVe siècle, les motifs de la vie réelle se multiplient, parce que le grand art, la statuaire, en fait de plus en plus l'objet de ses études attentives. Le coroplaste subit docilement cette influence ; il n'a aucune raison de ne pas étendre le cercle de ses créations ; il sait, au contraire, que tout objet est admis comme offrande pourvu qu'il soit apporté dans une intention pieuse et consacré par les mains d'un prêtre. Voilà pourquoi la fabrication des figurines reflète si fidèlement la sculpture contemporaine, pourquoi elle a, suivant chaque époque, des sujets de prédilection. Strictement religieuse à l'âge des Kanachos et des Anténor, elle aborde avec Phidias et Polyclète l'étude du corps nu, de la beauté virile, des savants agencements du vêtement. Sous l'influence de Praxitèle, elle se fait plus familière ; elle gagne en grâce ce qu'elle perd en majesté. Lysippe la ramène à l'exécution raffinée du nu, aux proportions élancées jusqu'à l'exagération. Les écoles de Rhodes, de Tralles et de Pergame, lui enseignent le goût du colossal, la recherche de l'expression dans la physionomie. Enfin la foule plus obscure des artistes gréco-romains, qui songent surtout à copier au profit des particuliers riches les chefs-d'œuvre des âges antérieurs, la poussent dans la voie de l'imitation, des reproductions libres d'œuvres connues. Telles sont les grandes lignes de l'histoire artistique des terres cuites ; ces phases différentes correspondent rigoureusement aux évolutions de l'art plastique tout entier.

Que restera-t-il donc, en dernière analyse, dans l'emploi des terres cuites consacrées aux morts ? L'intention du donateur. C'est elle qui fait tout, elle qui applique à une cérémonie funéraire ce qu'elle aurait pu destiner à toute autre cérémonie. Il faut absolument débarrasser notre esprit des habitudes modernes pour comprendre en quoi

consistait une offrande religieuse, aux yeux d'un ancien. Pour nous, la religion n'admet pas toute espèce de don. Le choix des ex-voto, si familiers qu'ils soient, est toujours soumis à des raisons de convenance et de goût. Dans la religion antique, il n'y a pas de limite assignée à cette catégorie. Elle comprend toute espèce d'objets naturels ou fabriqués. Il suffit de feuilleter les épigrammes dédicatoires de l'Anthologie ou, dans les recueils d'inscriptions, les inventaires dressés par les prêtres d'un temple en grand renom, comme le Parthénon à Athènes et le sanctuaire d'Apollon à Délos, pour se rendre compte de la variété infinie de présents qui constituaient le trésor d'une divinité. C'est un amoncellement extraordinaire de vases, de bijoux, de monnaies, de couronnes, de meubles, de vêtements, d'ustensiles de toilette, d'instruments manuels, d'armes, de statues et de statuettes; il faut y ajouter les immeubles, les propriétés foncières, les fermages, les locations; dont se composait le revenu le plus clair et le plus solide du temple. Un dieu est logé dans son sanctuaire comme un roi dans son palais : aucune des commodités qui peuvent rendre une habitation confortable, aucune des ressources nécessaires à la subsistance matérielle, aucun des plaisirs ou des divertissements agréables à un particulier riche, ne sont absents du lieu où il a élu domicile. La plupart des objets qu'on met à sa disposition n'ont pas été fabriqués uniquement en vue de lui servir ou de le récréer; ils auraient pu recevoir toute autre destination; mais, du jour où ils ont été apportés dans son enceinte, ils font partie de son domaine et revêtent par ce fait seul un caractère sacré et inaliénable.

Il en est de même pour les ex-voto apportés au mort. C'est qu'en effet le mort est un véritable dieu aux yeux des survivants; la pierre de son tombeau est un autel où l'on vient sacrifier et faire des libations, prier et adorer.

Le culte des Mânes est un des rites les plus anciens et les plus respectés de la religion grecque. Les Mânes sont des intermédiaires entre les mortels et les divinités; on les consulte comme des oracles, on se les rend favorables par toutes sortes d'hommages. Leur sépulcre est autant que possible semblable à une habitation assez commode pour y passer l'éternité. C'est pourquoi ce sépulcre offre une image réduite de la maison et du temple. Le mobilier en est beaucoup plus restreint, mais il en reproduit les catégories essentielles : on y trouve de la vaisselle, des ustensiles de toilette, des bijoux, des monnaies, des armes, et enfin, sous la forme réduite des figurines, des œuvres d'art. L'assimilation nous paraît donc complète entre ces trois termes : le vivant dans sa maison, le dieu dans son temple, le mort dans son tombeau.

Notre théorie a, comme on le voit, l'avantage de rendre claires les transformations des types céramiques employés dans les sépultures et, en même temps, de mettre les figurines sur le même rang que les autres offrandes. Parmi ces dernières nous constatons aussi la présence d'objets spécialement fabriqués pour le mobilier funéraire, des parures fragiles, des bandelettes d'or ténues, des bijoux faux pour orner le corps, des petites bouteilles d'une capacité dérisoire ou même sans cavité intérieure, des mets et des fruits en terre cuite destinés à remplacer d'une façon plus durable les aliments naturels, etc. Mais de quelle nature sont les autres offrandes, les plus nombreuses de beaucoup? Ne sont-elles pas puisées dans le domaine commun de l'ameublement antique? Est-ce à l'intention du mort que le fondeur a fabriqué les miroirs, les strigiles, les couteaux, les pointes de flèches, les monnaies; que le verrier a façonné les fioles à parfums; que le potier a tourné et peint les vases recueillis dans une nécropole? Offrandes *funéraires*, sans doute, mais par la volonté du

donateur, non par celle du fabricant. Nous en disons autant des terres cuites : figurines *funéraires*, si l'on veut, parce qu'on les a déposées dans un tombeau, mais non pas toujours parce qu'on a pensé en les modelant au culte des morts.

En exposant notre méthode d'interprétation, nous avons cherché à lui donner toute la précision et la netteté désirables. Mais nous ne voudrions pas qu'on en fît une doctrine d'intransigeance. Elle admet, au contraire, des points communs avec plusieurs des théories précédemment énoncées. Nous avons montré que les terres cuites avaient place dans les habitations privées, qu'on ne devait pas leur faire un sort à part dans l'ensemble du mobilier funéraire. Tout en admettant le changement survenu au IVe siècle dans les types céramiques et l'introduction toujours croissante des motifs familiers, nous avons pensé qu'il ne faut jamais perdre de vue le caractère essentiellement pieux de ces ex-voto. La partie principale de notre discussion a porté sur les emplois multiples des figurines[1] et sur la valeur attribuée par le fabricant lui-même au sens réel de ces objets. Nous prétendons que la signification funéraire est due surtout à l'intention du donateur, mais qu'il n'est pas le moins du monde nécessaire de chercher une relation étroite entre toutes ces images et les croyances relatives à la mort. Nous ne nions pas que les survivants, en faisant leur choix dans la boutique d'un coroplaste, aient recherché de préférence les sujets qui convenaient à l'ameuble-

1. Cette idée même avait déjà été indiquée, et nous n'avons pas eu la prétention de la présenter comme une nouveauté. Mais elle nous a paru mériter un examen approfondi qui n'avait pas encore été fait. Voy. en particulier une phrase de M. Heuzey sur « l'énorme consommation qui se faisait, dans l'antiquité, des figurines de terre cuite, pour les temples, pour les tombeaux, pour les chapelles intérieures des maisons, et aussi sans doute à l'occasion de certaines grandes panégyries religieuses (*Les fragments de Tarse au Musée du Louvre*, p. 16). »

ment d'une tombe ; nous avons insisté sur la catégorie où l'on reconnaît des types spécialement funèbres. Mais, puisque tout objet, de quelque nature qu'il soit, peut devenir à certain moment un symbole religieux, il est clair, que dans le nombre des statuettes consacrées à un mort, il en est beaucoup qui échappent à une interprétation mythique. Elles n'ont qu'un caractère vague et abstrait d'ex-voto.

On dira peut-être que la question est simplement déplacée, mais non résolue. On voudra bien nous accorder que le fabricant de terres cuites n'a pas eu la pensée de modeler ces petites images uniquement pour les morts, mais on demandera quel était le sentiment intime du donateur quand il déposait une joueuse d'osselets ou un enfant jouant avec un coq près du corps d'un parent. N'est-ce pas là qu'il faudra faire intervenir une conception plus philosophique et plus profonde? Dans ce pieux hommage, n'y a-t-il pas le sentiment d'un devoir accompli, d'un service rendu aux mânes du défunt, la volonté expresse de lui donner des compagnons qui le consoleront en lui rendant le souvenir de la vie perdue ou en lui présentant l'image de la douce quiétude dont il va jouir. Rien ne permet d'opposer un démenti formel à cette hypothèse; rien ne permet de l'appuyer par des preuves décisives. L'archéologie, qui est l'histoire des idées morales autant que des faits positifs, n'a malheureusement pas des instruments d'investigation assez délicats pour pénétrer dans tous les replis de l'âme antique. Elle doit s'arrêter au seuil de ce monde des idées qui est comme la pénombre de la conscience humaine. Nous n'avons pas, pour notre part, la prétention de soulever ce voile. Nous nous sommes contenté d'expliquer, à la lumière de documents et d'observations précises, dans quelles conditions matérielles s'est formée et s'est développée l'industrie des figurines, pour quelles raisons on doit leur prêter la signification la

plus générale et la plus étendue, et non pas une destination exclusive.

S'il reste encore une part assez grande à l'inconnu, nous n'en sommes pas surpris. Il ne faut pas vouloir tout expliquer et, pour dire notre pensée entière, nous ne croyons pas que les anciens eux-mêmes aient toujours eu l'idée bien nette du motif qui leur faisait placer des figurines auprès de leurs morts. En est-il autrement dans la vie moderne? Faisons un retour sur nous-mêmes et examinons nos rites funéraires. Demandez à un homme du peuple pourquoi il va déposer une couronne de fleurs sur la tombe de ses proches? Mieux que cela, demandez-vous à vous-même le sens de chacun des rites que vous accomplissez machinalement dans les funérailles; pourquoi, aujourd'hui encore, dans les enterrements, les hommes et les femmes sont séparés, tandis que dans les services ordinaires ils peuvent se mêler; pourquoi chacun des assistants jette un peu d'eau bénite sur la bière et sur la fosse; pourquoi, dans les obsèques de cérémonie, on tient le cordon du poêle en conduisant le mort; pourquoi, dans nos cimetières, les monuments affectent souvent la forme d'une pyramide, d'une colonne, d'un vase, d'une petite chapelle. A combien de ces questions pourriez-vous répondre? C'est que tous ces usages dérivent de symboles extrêmement anciens dont plusieurs remontent à l'antiquité même et dont le sens est actuellement obscurci. Il en est de même pour les Grecs de l'époque classique. Ils ont déposé des statuettes d'argile dans les sépultures parce que leurs pères en faisaient autant. On les eût peut-être fort embarrassés en leur demandant ce qu'ils en pensaient. Il n'est donc pas étonnant que la réponse soit difficile à faire pour la science moderne. Nous nous trouvons en présence de traditions qui datent des premiers âges de l'humanité : elles se transmettaient de génération en génération comme un

legs qu'on était tenu de respecter, même sans le comprendre. Les terres cuites sont le produit de ces croyances vénérables. Nous aussi, nous devons les toucher d'une main respectueuse et légère et ne pas les accabler sous le poids de nos exégèses érudites.

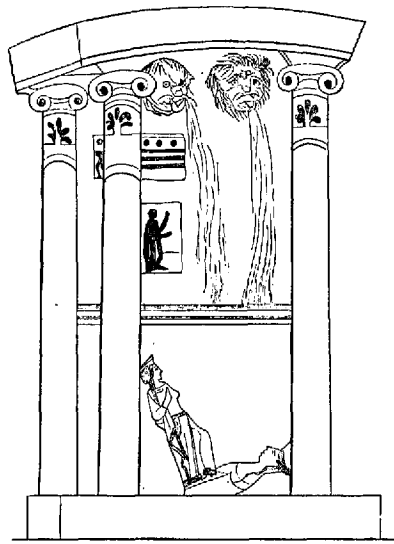

Fig. 92. — Terres cuites placées en ex-voto près d'une fontaine, peinture de vase.
(Extrait du *Dictionnaire des Antiquités* de Saglio, I, fig. 395.)

CONCLUSION

Il y a un double enseignement à tirer de l'histoire des terres cuites antiques. Ce sont des œuvres d'art et des ex-voto. Elles sont produites par l'accord des deux sentiments les plus profonds chez la race hellénique, le goût du beau et l'instinct religieux. Voyons dans chacun de ces éléments ce qui peut intéresser la vie moderne.

*
* *

Malgré l'essor remarquable qu'a pris la sculpture contemporaine, et en particulier la sculpture française, il est surprenant de constater combien les efforts se sont peu tournés du côté de la terre cuite. En dehors des médaillons et des bustes pour lesquels les artistes recherchent parfois les tons chauds de l'argile, on ne voit personne, parmi les maîtres en renom, songer à ressusciter cet art charmant et délicat de la statuette. Quant aux essais de polychromie auxquels se prêterait tout naturellement le modelage de la terre, nous n'en parlons même pas. Cette question est encore lettre morte pour nos contemporains, et il faudra sans doute attendre plusieurs générations avant qu'une telle idée pénètre dans le public. Alors on verra refleurir comme au moyen âge ou au début de la Renaissance des

écoles de polychromistes et l'on adorera ce qui semble aujourd'hui une étrange hérésie. Mais, sans demander d'aussi grandes réformes, comment ne pas rappeler que la sculpture de petites dimensions était encore, il y a moins d'un siècle, un art essentiellement français, et qu'il est actuellement en pleine décadence, livré à des praticiens obscurs, accaparé le plus souvent par des industriels italiens? La fin du XVIII^e^ siècle marqua le règne de la terre cuite. Les jolies faunesses, les satyres nerveux, les bébés aux pieds de chèvre du sculpteur Clodion vinrent momentanément ressusciter l'antiquité telle qu'on la comprenait en ce temps-là, telle que l'avaient personnifiée les tableaux de Boucher. Ces statuettes, dans leur nudité harmonieuse et fine, réalisent encore à nos yeux l'idéal du genre; le dessin en est pur et la souplesse des lignes leur donne, sinon par le type des figures, du moins par l'ensemble des formes, quelque analogie avec les plus gracieuses productions de la Grèce. C'était aussi l'époque où Florian chantait Estelle et Némorin, où les disciples de Watteau peignaient des bergères en paniers et des bergers en culottes de soie. Une nouvelle industrie naquit, celle des porcelaines de Saxe, tout un monde de petits bonshommes et de jeunes demoiselles en pâte tendre, vernissés et coloriés, enrubannés jusqu'à leur houlette et se faisant pendant avec la symétrie la plus galante. Si nous parlons de ces bibelots, ainsi que des essais en biscuit de Sèvres qui remontent à la même date, ce n'est pas pour les mettre en parallèle avec les œuvres de Clodion, mais simplement pour noter une évolution dans l'histoire des statuettes d'argile, remarquer qu'elles tenaient déjà une place dans les produits de fabrication courante et constater que le maniérisme y fait alors invasion.

De nos jours, deux débouchés importants s'ouvrent encore à la vente des terres cuites, et ce sont précisé-

ment les mêmes qu'autrefois. Nous retrouvons chez les céramistes contemporains les deux ordres de sujets traités de préférence par les anciens : sujets religieux et sujets de genre. Mais quelle pauvreté dans l'inspiration, quelle médiocrité dans la facture!

Que l'on compare les statuettes qui ornent nos églises avec quelqu'une des idoles les plus primitives de la Grèce, et l'on verra si l'avantage ne reste pas à la dernière. Ce sourire que nous avons vu éclore, informe encore, mais naïf et bon, dans la pénombre des essais archaïques, il s'épanouit aujourd'hui, banal, sur des lèvres carminées dont un manœuvre maladroit a emprunté l'expression aux têtes de cire qu'il prend pour idéal. Le geste aussi s'est immobilisé : rien de vrai, rien qui parle à l'âme; on dirait, à voir ces froides images, que la divinité, lasse de sourire et de tendre les bras depuis tant de siècles, s'est composé une attitude dont elle ne se départira plus. Et pourtant ces statues devraient, mieux que toute autre, donner l'illusion de la vie, car presque seules entre les représentations plastiques de notre époque, elles ont conservé la polychromie, en vertu d'une tradition très ancienne dont il est curieux de constater la persistance. Malheureusement, ce puissant élément de naturel et de vérité se réduit, dans les ateliers d'imagerie religieuse, à un badigeonnage enfantin, appliqué avec propreté, mais ignorant de toute loi esthétique : c'est un mélange de tons fades et criards, de bleus crus et de roses violacés, qui repousse le regard et fait regretter le blanc du plâtre ou la teinte bistre de la terre cuite.

Les sujets de genre, presque exclusivement laissés aux Italiens, présentent plus de variété; là aussi, nous retrouvons la polychromie. Les petits lazzaroni en bonnet rouge que l'on vend à Naples, raccommodant leurs filets ou mangeant à pleine main le traditionnel macaroni, sont

exécutés avec une faconde toute méridionale et une curieuse habileté de main. Il s'en faut cependant que nos voisins aient trouvé le dernier mot de l'art céramique au XIXe siècle; leurs articles d'exportation sont loin de valoir les statuettes napolitaines et consistent le plus souvent en laides caricatures ou en mièvres figurines plus laides encore. Sur nos ponts, le long de nos quais, on voit s'aligner les reproductions trop connues de ces œuvres de décadence : frileuses effrontées, vieilles femmes grimaçantes, bustes prétentieux, n'ayant avec les terres cuites achetées jadis dans les rues de Tanagre d'autre rapport que la modicité du prix et la vente en plein air.

Il faut aller dans l'Extrême-Orient pour rencontrer enfin des œuvres dignes de rivaliser avec celles qui sortaient des fabriques béotiennes. Tout le monde a pu admirer à l'Exposition de 1889 une collection de maquettes japonaises, habillées avec la plus grande exactitude et reproduisant dans leurs moindres détails des scènes de la vie publique et privée, depuis le barbier, grave et solennel dans l'exercice de ses fonctions, jusqu'au savant vêtu d'étoffes sombres, un rouleau à la main; depuis le mendiant lépreux, dont les traits déformés sont rendus avec un effrayant réalisme, jusqu'au grand seigneur à la lèvre insolente, portant d'un air hautain son grand sabre et ses larges manches. Nous pourrions citer aussi, parmi les envois de la Chine, une série de terres cuites microscopiques, revenant, tous frais payés, à moins de dix centimes pièce, dont la tête, grosse comme un pois, sourit, pleure ou grimace aussi consciencieusement que si elle se trouvait sur les épaules d'un colosse. Il y a là une préoccupation nouvelle, inconnue aux anciens, qui passionne visiblement les artistes chinois et japonais; un sentiment très vif du vrai, avec une pointe de sarcasme si fine et si discrète qu'elle indique à peine le ridicule sans jamais tomber dans le grotesque.

On voit par ce court aperçu que, si l'art de la terre cuite n'existe plus en France, ce ne sont pas les modèles ni les enseignements qui manqueraient pour le faire revivre. Mais que demandons-nous? Qu'on nous fasse de fausses Tanagres ou de fausses japonaiseries? Assurément non. Le pastiche stérilise tout ce qu'il touche : de toutes les méthodes c'est la plus répugnante. L'important n'est pas de reproduire les maîtres : c'est de comprendre comment ils ont travaillé. Pourquoi les Grecs se rencontrent-ils avec les patients ouvriers de l'Asie dans une forme voisine de la perfection? Parce que, malgré la différence des sujets, les deux peuples ont procédé de la même façon. Ils ont été droit à la nature; c'est la société contemporaine qu'ils ont prise et moulée sur le vif, dans ses habits de tous les jours, dans ses expressions de figures et dans ses gestes. Qu'on nous donne, à nous aussi, cette image réduite de notre monde, mais sans les simagrées ridicules du caricaturiste qui cherche à faire rire, sans les airs guindés et précieux des chanteurs de romances, sans ce parasitisme faux qui déshonore une des branches les plus vivantes de la plastique. Qu'on chasse les vendeurs du Temple et qu'on nous fasse de l'art à bon marché qui ne soit pas le contraire de l'art. Alors nous n'aurons plus à être jaloux des Béotiens de Tanagre.

*
* *

Un autre élément de réflexion nous est fourni par la destination religieuse des figurines grecques. La portée en est toute philosophique : c'est un sujet qui intéresse les idées morales de l'humanité entière, en touchant au grand inconnu de la mort. Quelle est la valeur de la solution proposée à notre esprit par les Grecs? L'idée qui est au fond de tous ces rites antiques, l'idée du mort vivant dans son tombeau,

ayant besoin de nourriture et de boisson, désireux de garder sous la main tous les objets qu'il maniait pendant sa vie, peut sembler une croyance bien peu philosophique, une conception enfantine et grossière. Pourtant, quelle pratique religieuse prouvera d'une façon plus sensible à quelles racines tient cet amour désespéré de la vie dont l'homme est saisi en face de la mort? Toutes ces fragiles terres cuites, ces débris d'armes, ces miroirs rouillés et ces vases en morceaux que nous recueillons avec tant de peine dans les tombeaux anciens, c'est encore et toujours la grande espérance de l'humanité, l'espérance de l'immortalité future qu'ils nous révèlent. Mais une chose distingue le Grec de l'homme moderne et chrétien : sa foi s'enferme dans les bornes de la vie terrestre et humaine, telle qu'il l'a connue et pratiquée. Il n'a pas de comptes à régler avec son dieu, il n'a pas de compensations à lui demander, il n'a pas quitté la terre comme une vallée de larmes et la vie comme une prison. Cette terre et cette vie, il les a aimées de toutes les forces de son être; il s'y est épanoui sous le soleil du plus beau climat du monde et, quand il est venu prier sur le rocher sacré de l'Acropole, en face de l'Athéné d'or et d'ivoire sortie des mains de Phidias, il ne lui a demandé qu'une chose, c'est de le faire vivre longtemps et de lui accorder jusque dans la mort l'ombre et le reflet de cette existence qu'il a chérie.

Non, pour qui sait la comprendre, elle n'est ni vaine ni futile, la religion qui a entouré le mort de tous ces menus ustensiles, symboles de consolation et liens de rattachement suprême avec le monde. Ce miroir oxydé et cette fiole de verre brisée, c'est tout ce qui reste à la jeune femme, mais c'est pour se souvenir du temps où elle était belle et aimée. Ces frêles statuettes, c'est l'image de ses dieux familiers, de ses compagnes, des enfants qu'elle a vus jouer autour d'elle, des animaux favoris qu'elle nourrissait de sa main.

C'est un monde en raccourci qui tient sous six pieds de terre et qui rappelle à tous que la vie était bonne. Les livres sacrés de la religion chrétienne ont répandu une idée opposée, et cette idée a pesé de tout son poids sur l'esprit et sur le caractère des sociétés modernes. « J'ai haï cette vie, dit l'Ecclésiaste, à cause que les choses qui se sont faites sous le soleil m'ont déplu, parce que tout est vanité et tourment d'esprit. » A cette parole désespérée, la religion antique répond par le cri de regret éloquent qui sort de la bouche du plus illustre des Grecs, Achille, quand il dit à Ulysse dans les Enfers : « J'aimerais mieux, simple bouvier, être au service du dernier des pauvres parmi les vivants que d'être le roi de toutes ces ombres mortes. » C'est que la foi du Grec, en effet, est tout entière dans l'amour de l'existence ; cet amour, il l'a fait passer dans sa littérature et dans ses monuments. Qui osera dire qu'une telle conception de la vie est inférieure à la nôtre? Qui osera dire qu'une religion n'a pas été forte et belle, quand elle a appris aux hommes à élever leurs cœurs au-dessus des misères du monde et à voir dans l'existence ce qu'elle a de sain et de bon, si bien qu'ils n'envisagent pas de plus grande félicité que de pouvoir la recommencer toute semblable dans la mort? Nous sommes persuadé, pour notre part, que ces croyances n'ont pas peu contribué à faire des Grecs ce qu'ils ont été, à leur assurer le premier rang parmi les nations civilisées et, en particulier, à donner à leurs œuvres d'art cette sérénité, cette santé morale et physique, cette noblesse tranquille que nous admirons et que nous pouvons leur envier.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

—

INTRODUCTION 1

I. Les motifs orientaux 1

II. Les essais primitifs dans les pays grecs 9

III. La constitution des styles et des sujets 23

IV. Le style attique 51

V. Période tanagréenne. L'introduction des sujets familiers. 79

VI. L'art hellénistique en Grèce 115

VII. L'art hellénistique en Afrique et en Crimée 131

VIII. L'art hellénistique en Asie Mineure 155

IX. Les terres cuites de Sicile et d'Italie avant la domination romaine 197

X. Les terres cuites romaines et galloromaines 227

XI. La fabrication des terres cuites 247

XII. La destination des terres cuites 263

CONCLUSION 299

TABLE DES VIGNETTES

Fig. 1. — Statuette funéraire égyptienne 2
Fig. 2. — Femme chaldéenne 3
Fig. 3. — Dieu assyrien. 5
Fig. 4. — Déesse nourrice babylonienne. 6
Fig. 5. — Masque carthaginois. 7
Fig. 6. — Femme avec tympanon, fragment phénicien 8
Fig. 7. — Vases de la Troade. 13
Fig. 8. — Vase chypriote à tête de femme. 16
Fig. 9. — Hydrophore chypriote 18
Fig. 10. — Femme assise, figurine archaïque de Tanagre . . . 20
Fig. 11. — Femme debout, figurine archaïque de Tanagre . . . 21
Fig. 12. — Vase rhodien en forme de tête féminine. 31
Fig. 13. — Déesse assise, style rhodien 33
Fig. 14. — Déesse tenant la colombe, style rhodien 35
Fig. 15. — Tête de Minerve, trouvée sur l'Acropole d'Athènes. . 41
Fig. 16. — Tête de Jupiter, trouvée à Olympie 45
Fig. 17. — Cuisinier. 47
Fig. 18. — Aphrodite et Éros sur un char attelé de griffons. . 49
Fig. 19. — Coré, divinité d'Éleusis 56
Fig. 20. — Coré. 57
Fig. 21. — Masque de Déméter 63
Fig. 22. — Tête chypriote. 67
Fig. 23. — Aphrodite au livre. 73
Fig. 24. — Éphèbe de Locride. 75
Fig. 25. — Déméter nourrice, trouvée à Pæstum 77
Fig. 26. — Jeune fille assise près d'un Silène, statuette de Tanagre 81

Fig. 27. — Jeune fille assise, statuette de Tanagre. 82
Fig. 28. — Femme drapée debout, la tête levée, statuette de Tanagre 83
Fig. 29. — Femme drapée, tenant un tympanon, statuette de Tanagre. 84
Fig. 30. — Femme drapée, coiffée d'un chapeau, statuette de Tanagre 85
Fig. 31. — Femme drapée, tenant un éventail, statuette de Tanagre. 86
Fig. 32. — Femme couchée, statuette de Tanagre. 87
Fig. 33. — Joueuse d'osselets, statuette de Tanagre. 89
Fig. 34. — *L'enkotylé*, groupe de Tanagre. 90
Fig. 35. — Éphèbe, statuette de Tanagre. 91
Fig. 36. — Guerrier drapé et casqué, statuette de Tanagre. . . 93
Fig. 37. — Femme voilée, fragment de Chypre. 97
Fig. 38. — Coré, vase en forme de statuette. 99
Fig. 39. — Danseuse. 100
Fig. 40. — Groupe de deux femmes, fabrique de Corinthe. . . 101
Fig. 41. — Éros, statuette de Tanagre. 114
Fig. 42. — Éros, statuette de Mégare. 121
Fig. 43. — Caricature d'acteur tragique 123
Fig. 44. — Éros, statuette de Tanagre. 129
Fig. 45. — Femme penchée, statuette de Cyrénaïque. 134
Fig. 46. — L'enfant à l'oie 136
Fig. 47. — Éros funéraire 139
Fig. 48. — Satyre pressant une outre 142
Fig. 49. — Pédagogue et enfant. 150
Fig. 50. — Niobide blessée 152
Fig. 51. — Buste d'Aphrodite, terre cuite de Myrina. 159
Fig. 52. — Éros volant. 163
Fig. 53. — Sirène funéraire. 169
Fig. 54. — Enfant se défendant contre un coq. 170
Fig. 55. — Acteur comique. 172
Fig. 56. — Marchand ambulant 173
Fig. 57. — Scène nuptiale. 175
Fig 58. — Satyre portant Bacchus enfant. 177
Fig. 59. — Vénus drapée 180
Fig. 60. — Tête de Minerve. 187

Fig. 61. — Attis phrygien ailé. 188
Fig. 62. — Athlète nu, imitation du *Diadumène* de Lysippe. . . 193
Fig. 63. — Esclave cuisinier, statuette de Myrina. 196
Fig. 64. — Déesse de style archaïque 201
Fig. 65. — Tête d'Aphrodite, terre cuite de Sicile. 202
Fig. 66. — Homme à tête de grenouille. 204
Fig. 67. — Tête de Tarente. 207
Fig. 68. — Éros, statuette de Tarente 208
Fig. 69. — Aphrodite, statuette de Ruvo. 209
Fig. 70. — Vase de Canosa, orné de statuettes 210
Fig. 71. — Niké versant une libation. 215
Fig. 72. — Vénus nue dans une coquille. 216
Fig. 73. — Tombeau étrusque du Louvre. 218
Fig. 74. — Canope étrusque à tête humaine 221
Fig. 75. — Tombeau étrusque de Volterra 222
Fig. 76. — Hercule, statuette signée, trouvée à Pérouse. . . . 223
Fig. 77. — Antéfixe étrusque. 224
Fig. 78. — Grotesque à figure de Polichinelle, trouvé en Italie. 225
Fig. 79. — Grotesque assis, trouvé en Italie 225
Fig. 80. — Apprêts d'un sacrifice, plaque en terre cuite du Louvre. 228
Fig. 81. — Statue de Jupiter trouvée à Pompéi. 231
Fig. 82. — Enfant romain 236
Fig. 83. — Vénus gallo-romaine. 240
Fig. 84. — Buste d'Ammon. 242
Fig. 85. — Caricature du Christ. 244
Fig. 86. — Enfance de Bacchus, plaque en terre cuite du Louvre. 245
Fig. 87. — Pélée enlevant Thétis, plaquette archaïque d'Égine. 251
Fig. 88. — Éros volant, statuette de Myrina. 253
Fig. 89. — Femme drapée, s'appuyant sur un cippe, statuette de Tanagre 255
Fig. 90. — Éros portant une poupée. 284
Fig. 91. — Têtes, fragments de terres cuites trouvées à Élatée . 287
Fig. 92. — Terres cuites placées en ex-voto près d'une fontaine, peinture de vase. 297

TABLE DES LOCALITÉS

Abæ 63
Acræ 217
Adria 214
Aegæ 194
Agrigente 200
Alexandrie . . . 139, 142, 242, 243
Ardée 233
Argos 21
Asie Mineure . . . 11, 38, 55, 56 64, 103, 155-196, 242, 261, 285
Assyrie 3
Attique 21, 55, 38, 42, 44-47, 53-54, 217, 285
Babylonie 3, 29
Béotie . . . 22, 33, 55, 56, 63, 65 80-114, 285
Camarina 200
Canosa 210
Cæré 220
Capoue . . . 212-213, 215, 229, 285
Carthage 4, 243
Cervetri 220
Chaldée 2-3, 250
Chiusi 223
Chypre . . . 15-19, 26-29, 43, 55 66-72, 97, 250, 285
Clusium 223
Cnide 285, 286
Coloé 188
Corfou 40, 285
Corinthe 102, 120, 183
Crimée 64, 143-153, 261
Crotone 217
Cymé 194
Cyrénaïque . . . 38, 42, 55, 73-74 103, 131-139, 261
Defennch 2
Délos 285
Dodone 285
Égine 33, 45, 120
Égypte . . . 2, 139-142, 242-243 250
Élatée 48, 285, 286
Éleusis 55, 285, 286
Éphèse 191
Épidaure 285
Étrurie 44, 216-225
Fasano 209
Gaule 237, 241
Gnathia 209
Hadrumète 243
Halicarnasse 56, 158, 285
Herculanum 288
Hipponium 212

Ilium (Novum). 285
Italie. . . 38, 55, 56, 58, 74, 203-256, 250, 257, 285
Larnaca 66, 285, 286
Lébadée 65
Locres. 211
Locride . . . 63, 74-75, 252, 257
Luni 221
Mantinée 285
Mégara Hyblæa. 200
Mégaride. 55, 120-122
Métaponte. 207, 217
Milo. 63, 105
Mycènes 21
Myrina. . . 105, 155-185, 194 250, 251, 252, 254, 256, 260, 289
Naples 213
Naucratis 2
Nauplie 21
Némi. 227, 229, 233
Nisyros. 56
Nola 212-213
Olympie 21, 43, 217, 285
Oria. 209
Orvieto 221
Pæstum. 212, 285
Pergame 123, 194
Pérouse. 224
Perse. 43
Phénicie. 4-6, 26-29, 243
Phocide. 63
Pirée. 217, 252
Pompéi 229-236, 287-289
Préneste. 61, 214, 285
Rhégium 212
Rhodes. . . 20, 29, 30-31, 33, 55 57, 64, 250
Rome. . . 55, 214, 217, 221, 229 250
Ruvo 209
Salamine. 35
Sardaigne. 58, 64
Sélinonte 200, 217
Sicile. . . 38, 42, 55, 56, 64, 197-203, 217, 250
Smyrne 189-194, 260
Sousse. 243
Syracuse. 217
Tanagre . . . 21-22, 55, 65, 79-114, 119, 124, 216, 250, 251, 252, 254, 257, 260
Tanis 2
Tarente . . . 41, 74, 205-208, 285
Tarse. . . 185-189, 242, 252, 257 285
Tégée. . . . 21, 35, 55, 56, 257 285, 286
Thèbes. 55
Thespies 55
Thisbé 55
Tirynthe. 21, 35, 46
Troade 12-15, 285
Tunisie 243
Véies 217
Velletri 214
Viterbo 214
Volterra. 222
Voltumna 214

20046. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

LE DÉSERT

PAR

ADRIEN MELLION

Le désert! noir chaos
Toujours inépuisable
En monstres, en fléaux.
V. Hugo.
(*Les Orientales — Le feu du ciel*)

OUVRAGE

ILLUSTRÉ DE 23 GRAVURES SUR BOIS

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1890

Droits de traduction et de reproduction réservés.

DU MÊME AUTEUR

auban (l'homme de guerre, l'homme d'État, l'homme privé). 1 vol. in-8, 1835. (H. E. Martin, éditeur.).

Ouvrage couronné par la Société d'Encouragement au Bien.

19230. — Paris. Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9.

INTRODUCTION

On applique généralement le nom de *déserts* à de vastes territoires incultes et inhabités. Cette définition présente, entre autres défauts, celui de manquer d'exactitude. Il y a désert et désert. Comme le fait observer très justement M. de Tchihatchef, « tandis que plusieurs des régions désertes aujourd'hui ne l'ont pas toujours été et par conséquent pourraient devenir habitables de nouveau, il en est d'autres où ces conditions ont subi des modifications trop graves pour que l'homme puisse s'y soumettre, en sorte que ces régions sont condamnées à être des solitudes perpétuelles[1] ».

Cette question d'habitabilité crée une différence profonde entre les *déserts* et les *steppes*. A vrai dire, les steppes occupent un degré intermédiaire entre les déserts et les régions cultivées. Ce sont d'immenses plaines dont le sol, remarquablement uni, est partout recouvert, à défaut d'arbres, d'une épaisse végétation herbacée, grâce à l'humidité dont il reste plus ou moins longtemps imprégné après les pluies printa-

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1889.

nières. Telles sont : en Asie, les *toundras* marécageuses de la Sibérie, les jungles impénétrables du bas Hindoustan, les steppes kirghizes, et ceux de cette Mongolie si bien nommée « la terre de gazon, *tsaoti* », par les Chinois; en Amérique, les *prairies* du Mississipi, les *llanos* du Vénézuela, le Grand Chaco du Brésil, les *pampas* de la République Argentine; en Afrique, les *savanes* du Transwaal; en Europe, les *maremmes* de la Toscane et l'*Agro romano*, la Campine belge, les sablonneux *heiden* du Brandebourg, la *puzta* magyare, immortalisée par les chants de Petœfi; puis, en Russie, les steppes qui avoisinent le Don, le Dniéper et le Volga. On peut y ajouter, en France, les *landes* de Gascogne et de Bretagne, si célèbres, les premières par leurs bergers aux longues échasses, les secondes par leurs mystérieux monuments mégalithiques, les *causses* de la Lozère, les *brandes* de la Sologne, les tristes Dombes, et enfin la Crau provençale, ce paradis du mouton.

La plupart de ces mers herbeuses forment autant de pâturages naturels qui nourrissent de nombreux troupeaux. Leur stérilité est relative et tout accidentelle. Défrichées, elles sont susceptibles de culture, et quels beaux rendements donnent alors ces terres vierges! Pour s'en rendre compte, il suffit de songer à ces steppes de la Nouvelle-Russie devenus en si peu de temps le grenier à blé de l'Europe, à ces prairies de l'Union, naguère encore le domaine du trappeur, et qui maintenant exportent leurs céréales sur tous les marchés du monde. En résumé, dans les pays de steppes la nature est loin de se montrer inclémente à l'homme : elle y attire même, sur certains points, des populations très denses, soit en vue

de l'élevage du bétail, soit en vue de l'exploitation directe d'une glèbe toujours généreuse.

Tout autres sont les déserts. Ici le pays est non seulement inhabité, mais encore inhabitable. Ici, par suite de l'extrême et constante siccité de l'air ambiant, le sol est nu, presque partout irrévocablement stérile. Ici l'on peut marcher des heures et des jours sans découvrir autour de soi qu'une succession de plaines arides, déroulant à l'infini leurs champs de sables jaunes ou de pierres grisâtres sous un ciel d'une pureté désespérante, sans apercevoir le plus infime ruisselet, le moindre brin de verdure, l'ombre d'un être animé, sans entendre d'autre bruit que les sifflements de la poitrine tenaillée par la soif.

Ainsi considérés, les déserts n'occupent qu'une partie relativement restreinte de notre globe. Ils n'y sont pas d'ailleurs arbitrairement disséminés, et leur situation fournit une nouvelle preuve de cet ordre immuable qui caractérise à tous les degrés l'œuvre du grand architecte de l'Univers. Si l'on jette en effet les yeux sur une mappemonde, on remarque que les déserts forment une zone disposée en arc de cercle dont la convexité est tournée vers le nord ouest, et qui traverse obliquement tout l'ancien continent, s'étendant presque sans interruption depuis la côte occidentale d'Afrique jusqu'aux montagnes de la Mandchourie. Ajoutons qu'un fragment de cette bande de terres sèches se retrouve dans l'Amérique du Sud, entre les Andes boliviennes et l'océan Pacifique.

La « zone désertique » n'offre pas le même aspect d'un bout à l'autre; les conditions topographiques, la constitution du sol, la température moyenne, altèrent

plus ou moins les traits communs, l'air de famille, pour ainsi dire, des divers pays qu'elle traverse, et leur donnent ainsi à chacun une physionomie spéciale. Telle de ces solitudes n'est qu'une suite de plateaux rocheux, tantôt nus, tantôt semés de pierrailles aiguës et tranchantes; telle autre, couverte de galets, donne l'illusion d'une grève abandonnée; telle autre encore, de formation argileuse, s'étend en nappes dures et lisses comme une aire battue par le fléau. Il en est dont les champs de lave trahissent l'origine volcanique; d'autres, au contraire, où le sable domine, semblent le lit desséché de quelque ancien océan.

Au point de vue géographique, la zone désertique se divise également en plusieurs parties. Elle comprend : en Asie, les déserts de la Mongolie; les déserts du Touran ou du Turkestan; les déserts de l'Iran ou de la Perse; les déserts de l'Arabie et de la Syrie; en Afrique, les déserts de l'Égypte et le Sahara; en Amérique, le désert d'Atacama.

LE DÉSERT

PREMIÈRE PARTIE

LE DÉSERT EN ASIE

CHAPITRE I

LES DÉSERTS DE LA MONGOLIE

§ 1. Topographie du plateau mongol. La « Terre des herbes. ». — Constitution géologique des déserts de la Mongolie. Les déserts de pierre : le Gobi. Les déserts de sable : régions de l'Ala-Chan et du Taklamakan ; les *tingéri* ; région de l'Ordoss : les Kouzouptchi. Le sel : lac de Dabsoun-nor. L'ancienne Méditerranée mongole. — § 2. Climat, ses variations. L'eau. Exagération de la chaleur et du froid — § 3. Flore : le *dirissou*, le *soulkhir*. Faune : mammifères, oiseaux. — § 4. Ethnographie. Les nomades de la Mongolie. Caractères physiologiques des Kalmouks. Habitation. Vêtements. Régime : le thé en briques. Animaux domestiques : les *tinés*. Le chameau existe-t-il à l'état sauvage ? — Vie morale des Kalmouks : l'hospitalité, la religion. — Vie intellectuelle : la poésie kalmouke ; les légendes de la « Prairie grise », les *djangartchi*. — § 5. Traversée du Gobi : La route du thé. Mode de transport.

Comme un voile de fiancée
La nuit tombe au front du désert,
Aux charmes de la nuit notre cœur s'est ouvert
Lorsque brillante aux cieux Vénus s'est élancée
(FÉLICIEN DAVID : *Le Désert.*)

§ 1.

Avec l'enchevêtrement de ses hautes vallées, avec sa forêt de pics neigeux, avec ses rochers jetés comme au hasard les uns sur les autres, et dont l'entassement prodigieux semble donner créance à la fable des Titans

s'élançant à l'assaut du ciel, l'énorme nœud montagneux que forme, au cœur de l'Asie, le croisement de la chaîne himalayenne et de celle de l'Hindou-Kouch, présente au premier abord l'image du chaos.

Mais ce désordre n'est qu'apparent, car, si l'on jette les yeux sur une carte bien nette, telle que celle de Schräder ou de Vivien de Saint-Martin, on voit que la masse de ces hautes terres présente dans sa disposition une grande régularité. Elle est constituée par une série de terrasses qui s'étagent autour d'un plateau central, le Pamir, centre de gravité de tout le système. Le plateau de la Mongolie forme le palier inférieur de ce gigantesque escalier.

Ce plateau s'étend sur un espace de cent vingt millions d'hectares entre la Sibérie au nord, le Thibet au sud, la Chine à l'est. La chaîne des Monts-Célestes et celle de l'Altaï le séparent, à l'occident, du bassin de la mer d'Aral. C'est dans l'ensemble un plan incliné du nord-ouest vers le sud-est. Les nivellements barométriques exécutés par les derniers explorateurs, en 1832 par Füss et Bunge, en 1873 par Fritsche et Elias Ney, en 1875 par Préjvalsky, ont fait connaître que l'altitude moyenne du plateau pouvait être évaluée à 1200 mètres au sud-ouest, à 800 mètres seulement dans la partie orientale, et qu'il était creusé en son centre par une dépression de plus de cent lieues de large.

Il ne présente pas le même caractère d'uniformité dans toute son étendue. Le nord de la Mongolie est un pays habité, le *Tsaoti*, la « Terre des herbes, steppe verdoyant qui déroule à l'infini le moelleux tapis de ses pâturages. La région centrale et méridionale est au contraire aride et nue. Elle est occupée par le désert de Gobi ou Cha-Mo, qui comprend lui-même les déserts de Taklamakan au sud et de l'Ala-Chan au sud-est.

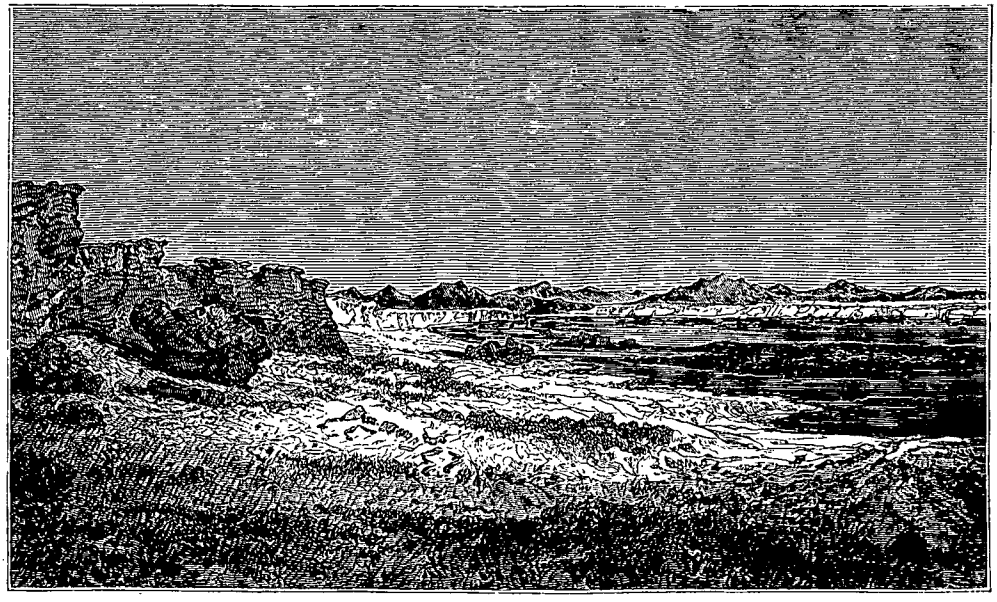

Vue prise dans les déserts de l'Ala-Chan.

Bordé de ce dernier côté par le Hoang-Ho, il reparaît au delà sous le nom de plateau de l'Ordoss, vaste quadrilatère de plus de cent mille kilomètres carrés que le fleuve enveloppe de trois côtés et que la grande muraille sépare du Céleste Empire. Autrefois très fertile et très peuplé, l'Ordoss n'est devenu désert que par la faute des hommes : il a été ruiné, stérilisé à tout jamais par les guerres sans trêve ni merci que les Mongols et les Chinois s'y livrèrent au XIIIe siècle, guerres terminées, on le sait, par l'écrasante défaite que Gengis-Khan fit subir aux fils du Ciel. C'est maintenant une morne solitude où reposent, dit-on, les restes mortels du conquérant, et qui a reçu des Mongols l'appellation de « prairie grise », par opposition aux verdoyants herbages de la grande vallée qui l'entoure.

La constitution géologique du Gobi n'est pas uniforme non plus : les terrains sédimentaires s'y rencontrent associés aux terrains plutoniques. Toutefois ces derniers prédominent : le corps du plateau est surtout formé de masses de granit, et le sens de « plaine de pierre », qu'exprime le mot Gobi dans la vieille langue mongole, est pleinement justifié.

Les formations granitiques se présentent elles-mêmes sous les aspects les plus divers : tantôt le sol est hérissé de gros blocs très durs, les uns complètement noirs, les autres d'une belle couleur pourpre ; tantôt il est pavé de graviers rougâtres au son métallique, à cassure cristalline, de cailloux quartzeux multicolores, agates, sardoines, carnéoles, cornalines et calcédoines, dont l'assemblage dessine parfois les plus admirables mosaïques. Ailleurs ce sont de nombreux bancs de grès, « qui se succèdent avec une monotonie désespérante aussi loin que la vue peut s'étendre [1] ».

1. Mme de Bourboulon.

En maint endroit, particulièrement dans les dépressions, la roche primitive disparaît sous un tapis de sable, ou des stratifications argileuses empâtant des îlots de gneiss. Au nord-est, le sable se répand en longues coulées (*cha-ho*) qui, alternant pendant plusieurs lieues avec les dalles gréyeuses, produisent un singulier effet : on dirait une gigantesque peau de zèbre étalée à la surface du sol.

L'impression est bien différente dans les déserts du sud, dans l'Ala-Chan et le Taklamakan. C'est ici le désert par excellence, la région maudite dont l'implacable nudité arrête instinctivement le voyageur prêt à s'y aventurer. C'est ici le véritable Cha-mo, la « mer de sables » redoutée des Chinois. Ces sables, le plus souvent, s'amoncellent en dunes mouvantes, appelées *tingéri* et séparées, comme dans nos landes gasconnes, par des lizes assez larges. Elles ne s'élèvent pas généralement à plus de 15 mètres; mais, dans le Taklamakan, elles vont jusqu'à 180 mètres. Ce sont donc les plus hautes dunes du monde.

Dans l'Ordoss ces collines arèneuses se brisent en mille petits tertres isolés qui, sous le souffle capricieux des vents, s'arrondissent et se groupent en cercles réguliers, semblables de loin, avec leurs jaunes mamelons luisant sous le ciel bleuâtre, à de superbes rivières de topazes. De là le nom de *Kouzouptchi*, colliers, que les indigènes ont donné à ces formations. Triste pays d'ailleurs où l'on peut marcher deux jours de suite sans rencontrer âme qui vive, sans entendre le moindre bruit, sinon la plainte du vent dans les dunes [1].

Argileuses ou sablonneuses, les terres basses du Gobi sont toujours imprégnées de sel. On aperçoit, éparpillées dans les fonds, les grandes taches brillantes des croûtes

1. Le P. Huc.

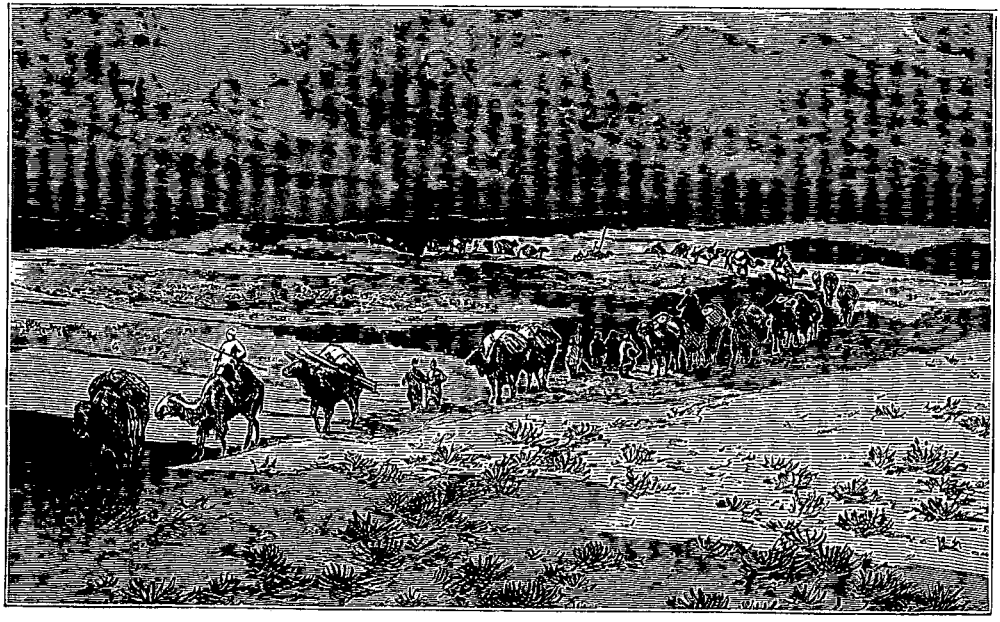

Une caravane dans le Gobi central.

salines et aussi des *goutchir*, sortes d'efflorescences nitreuses que lèchent avidement les montures assoiffées. La partie la plus déclive du Trans-Ordoss est occupée par le lac salé de Djarataïdabassou. Tout autour, jusqu'à plus de cinquante kilomètres, s'étendent des couches de sel qui atteignent souvent deux mètres d'épaisseur, et dont la surface cristalline est d'une telle pureté que les oiseaux de passage s'y abattent instinctivement, la prenant pour une nappe d'eau. D'autres gisements salifères existent dans l'Ordoss : le plus important est le Dabsoun-nor, vaste dépôt de sel gemme, exploité de temps immémorial par les riverains du Hoang-Ho.

Les diverses particularités topographiques et géologiques du Gobi, son immense excavation médiane, l'étendue qu'occupent les lacs, les strates argileuses, les terrains sablonneux et salins ne permettent de concevoir aucun doute sur l'origine neptunienne de ce désert ou du moins de sa région méridionale. L'Histoire est en cela d'accord avec la Science : les traditions populaires chinoises ne désignent jamais cette région autrement que sous le nom de « *Han-haï*, mer desséchée ». Les géographes modernes considèrent le Cha-mo comme le fond d'une mer intérieure dont les flots auraient disparu sous l'influence des phénomènes météorologiques qui, au début de la période quaternaire, ont modifié si profondément le climat de l'ancien continent[1]. C'est l'avis d'Élisée Reclus : « Jadis, écrit-il, lorsque les eaux que déversent les parois intérieures du cirque de plateaux étaient beaucoup plus abondantes, une vaste mer à peu près aussi longue que la Méditerranée, de l'ouest à l'est, mais un peu moins large, emplissait toute la partie basse de la cavité asiatique[1] ».

1. E. Reclus. *Géographie universelle* : Asie orientale.

§ 2.

Déjà défavorisée au point de vue géologique, la Mongolie méridionale n'est guère mieux partagée sous le rapport de la température. Son climat se montre des plus fantasques et des plus désagréables. On y passe presque sans transition d'un froid polaire à des chaleurs tropicales, et ces variations atmosphériques se succèdent parfois dans l'espace de quelques heures. Ainsi au printemps le thermomètre, qui, à midi, accuse 30 degrés à l'ombre, tombe, le soir venu, à — 12 et même — 18 degrés [1].

La direction des vents qui parcourent la Mongolie varie suivant les saisons : ils soufflent du sud-est en été, du nord-ouest en hiver. Mais si leur point de départ est diamétralement opposé, en revanche ces deux courants aériens ont un caractère commun : la sécheresse. La pluie est très rare dans ces déserts, surtout dans l'Ordoss : là on ne rencontre que des lagunes ou des citernes remplies d'une vase puante; souvent même des journées entières se passent sans qu'on puisse se procurer une seule goutte d'eau.

Dans le Gobi proprement dit, le précieux liquide n'existe que dans les fondrières formées par les pluies d'orages, dans certaines cavités naturelles ouvertes entre deux couches superposées de sable poreux et d'argile imperméable, et dont l'emplacement se reconnaît de loin aux taches sombres de la verdure qui croît sur les bords.

Pour bien comprendre le vrai caractère de la température estivale au désert, il faut en examiner les effets dans la partie la plus déprimée, dans le Gobi central. Prjévalsky

1. Le P. Vranckx, — Prjévalsky. — Mme de Bourboulon.

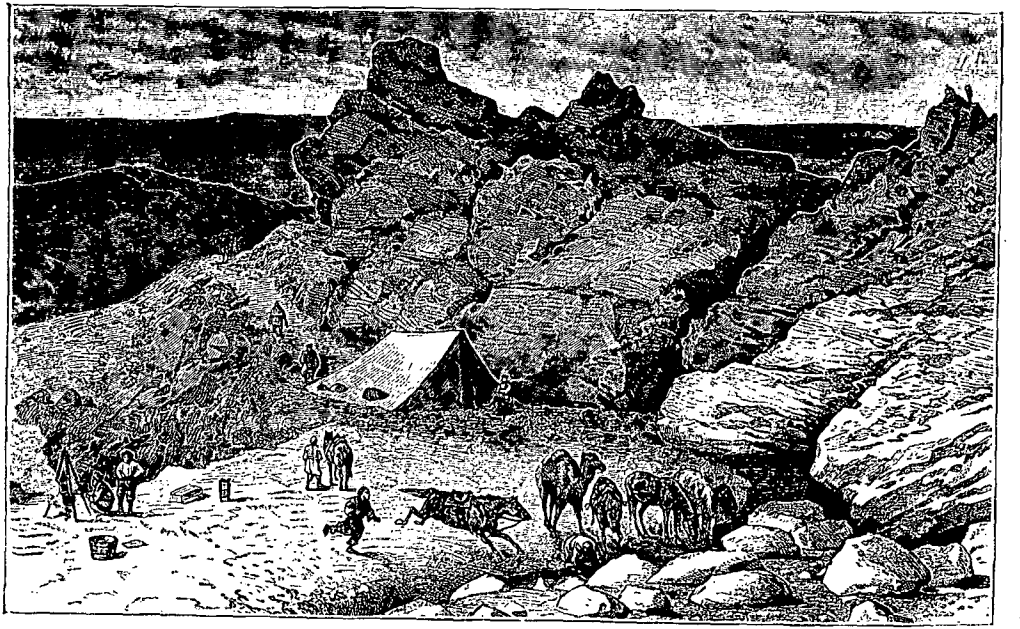

Une source dans le Gobi.

l'a traversé vers la mi-juillet et il fait une peinture saisissante des souffrances causées par la chaleur à sa petite caravane : « Dès l'aube, dit-il, à peine le soleil se montrait à l'horizon que l'air devenait brûlant. Pendant la journée nous marchions entre deux fournaises : en haut le soleil, en bas le sol embrasé. Pas un seul nuage ne paraissait au ciel. L'atmosphère était terne et d'une couleur sale. Si, de loin en loin, quelques nuages se déchargeaient, les gouttes de pluie, par suite de l'horrible sécheresse, n'arrivaient même pas jusqu'à terre. » Un moment arriva où la température du sol atteignait 63 degrés centigrades à la surface et 26 degrés à deux pieds de profondeur. L'air est d'ailleurs tellement sec qu'une chaleur de 30 degrés n'excite pas la transpiration[1].

Cette extrême sècheresse des vents d'été se retrouve dans l'implacable rigueur des vents d'hiver. Ces courants qui, partis des mers polaires, s'abattent sur le Gobi après avoir balayé sur un espace de près de 800 lieues les toundras gelées de la Sibérie, viennent se briser sur les hautes terrasses des montagnes mandchoutes; ils ne peuvent donc apporter au désert aucune particule aqueuse, aucune trace de vapeur humide. Leurs effluves glacés produisent l'effet d'une lame de rasoir sur la peau des voyageurs, qu'elles fendraient sans pitié si ceux-ci ne prenaient la précaution de se garantir les extrémités avec des fourrures et de se couvrir le visage d'épais masques de feutre. A cette époque de l'année, Prjévalsky a vu la colonne mercurielle du thermomètre centigrade descendre jusqu'à 37 degrés au-dessous du point de congélation !

1. Le P. Vranckx.

§ 3.

De l'absence d'eau résulte l'absence de végétation ; la stérilité presque générale du Gobi en est une preuve indéniable. La flore de cet affreux pays se réduit presque partout à quelques fougères exhalant une odeur fétide, à quelques touffes de plantes basses et rampantes, comme l'armoise ou la petite absinthe (*tchii*), si bien collées à terre que pour les brouter les animaux sont obligés de labourer le sol de leur museau [1]. Parfois aussi, mais de très loin en très loin, un arbuste épineux dresse sa maigre silhouette sur la nudité grise du désert. Certaines espèces végétales sont cependant intéressantes pour le botaniste : on peut citer entre autres : le *dirissou* (*Lasiagrostis splendens*), qui vient dans les fonds argileux, où il forme des buissons de quatre à cinq pieds de haut, aux ramilles dures et cassantes comme du fil de fer [2]; le *zax* ou *saksaoul* (*Haloxylon ammodendron*), assez commun dans les localités sablonneuses, notamment dans les dunes de l'Ala-Chan ; le *soulkhir* (*Agriophyllum gobicum*), que l'on trouve dans les districts salifères de l'Ordoss et dont les graines fournissent aux nomades un aliment nutritif. Mais la plante caractéristique de l'Ordoss est la réglisse, appelée « tchikir-bouia » par les Mongols. Elle abonde en certaines régions du plateau, et ses racines, fort recherchées en raison de leurs propriétés médicinales, s'expédient en nombreux fagots, par la voie du fleuve Jaune, dans toutes les provinces centrales du Céleste-Empire.

Quant aux arbres, ils sont regardés au Gobi comme de véritables phénomènes. Comment d'ailleurs pourraient-ils

1. Le P. Huc.
2. Prjévalsky.

prendre racine au milieu de ces pierrailles et de ces sables mobiles? Comment pourraient-ils se développer dans cet air desséché, résister à ces courants impétueux qui tourbillonnent au ras du sol, déchaussant les touffes les mieux adhérentes, arrachant jusqu'aux moindres herbes qu'ils emportent, qu'ils roulent comme en une valse folle sur le rude plancher des granits? D'une extrémité à l'autre du désert, de Kalgan à Ourga, c'est-à-dire sur une étendue de plus de mille kilomètres, on compte cinq arbres, pas un de plus : c'est à la station de Boulaü, un vieil aune tordu par la chaleur et, près d'Ourga, quatre misérables ormeaux. Le Mongol vient les contempler au passage, et pieusement il orne leurs rameaux de banderoles ou autres amulettes. Dans la région sud-ouest du Gobi, sur les frontières du Taklamakan, Piattsetsky n'a découvert en dix jours de marche que quelques pieds de peuplier au tronc difforme et évidé. Et le fait est si rare qu'il l'a soigneusement noté comme un des principaux incidents de son voyage.

La vie animale est en corrélation étroite avec la vie végétale. Cela revient à dire que la faune des déserts tartares est presque aussi insignifiante que leur flore. En fait de gros mammifères, on n'y voit que des antilopes, traversant rapidement l'espace à la recherche d'une aiguade ou d'un pâturage problématiques. Ces jolies bêtes appartiennent à la même famille que nos cerfs européens. Elles leur ressemblent par la taille, par l'élégance et la souplesse de leur membrure, par la douceur de leur pelage fauve et ras; elles s'en distinguent seulement par leurs cornes qui, au lieu d'être osseuses, ramifiées et soumises à des mues périodiques, sont persistantes et légèrement recourbées en arrière.

Deux espèces d'antilopes sont propres au Gobi : la

dzeren ou antilope de Mongolie (*Antilopa gutturosa*) et l'antilope à queue noire (*Antilopa kara soulta*). Cette dernière, indépendamment du signe physique qui lui a valu sa dénomination, se fait remarquer par son humeur misanthropique et défiante à l'excès. Véritable anachorète de ces déserts, elle recherche instinctivement les endroits les plus sauvages et surtout les régions couvertes de dunes où, grâce à la couleur de sa robe qui se confond avec celle du sable, elle se soustrait plus aisément aux regards du chasseur. Elle y vit presque seule, et n'en sort le plus souvent qu'à la nuit pour se rendre à l'abreuvoir. Parfois alors on la voit de loin apparaître au sommet d'un monticule, semblable avec sa fine silhouette nettement découpée sur le fond d'or pâle du couchant au cerf mystérieux de la légende de saint Hubert.

Les dzerens fréquentent les mêmes parages que la kara soulta, mais leur naturel est plus sociable. Elles errent ordinairement par troupes d'une douzaine, quelquefois même de plusieurs centaines de têtes. La chair de cette espèce d'antilope est, dit-on, des plus savoureuses et recherchée par les Mongols, qui sont de grands amateurs de venaison. Mais il ne leur est pas souvent donné d'y goûter. Aussi farouche que sa congénère, la dzeren se laisse difficilement aborder par l'homme dont son ouïe et son flair très subtils lui révèlent de fort loin la présence. Reniflant bruyamment les émanations que le vent lui apporte, elle détale, affolée, au moindre signe suspect. Digne rivale de ce coursier-fantôme, de ce « cheval blanc des prairies » qu'évoquent les récits de Fenimore Cooper et de Gustave Aimard, douée en outre d'une admirable force de résistance aux blessures, la dzeren est presque insaisissable et pourrait même, l'un de ses jarrets brisé, défier encore et fatiguer promptement le plus rapide étalon.

Les Nemrods du désert peuvent du reste se rabattre sur du gibier de moindre qualité, mais plus facile à prendre. Tel est le lièvre nain (*Lagomys ogotono*), ainsi appelé à cause de sa parenté avec notre lièvre commun dont il a la dentition, et de sa taille minuscule égale à celle d'un rat. Aussi craintifs que leurs sosies européens, ces petits rongeurs se creusent des terriers où ils passent l'hiver, assoupis sur une épaisse litière de foin qu'ils ont amassée pendant l'été. Ils n'en sortent qu'aux premiers jours de printemps : alors on les voit, tantôt avancer avec précaution leur petite tête pâlotte à l'entrée de leur galerie, et fouiller d'un regard anxieux le terrain environnant, tantôt même au lever du soleil se risquer à sortir complètement et venir, la queue et les oreilles frétillantes, « faire leur cour à l'aurore », parmi l'armoise et la rosée, comme les lapins de nos garennes, tout prêts, comme eux aussi, à se couler dans leur trou, dès la moindre alerte.

Leur timidité est assez justifiée. Ils ont, sans compter l'homme, de nombreux ennemis parmi les animaux eux-mêmes : les buses et les corbeaux en font tous les jours un véritable carnage et, malheureusement pour les lagomys, ces minotaures emplumés abondent en Mongolie.

La gent ailée du Gobi ne comprend pas, il est vrai, que des oiseaux de sinistre augure. Il a ses hôtes charmants, dont les gazouillements égayent ses solitudes. Parfois, au matin des beaux jours, à pointe d'aube, une douce cantilène se fait entendre : c'est la baïline qui chante. La baïline est le nom chinois de l'alouette de Mongolie (*Melanocorypha mongolica*). Aussi mignonne que sa sœur de France, elle la surpasse en talent musical. Dans son gosier tient tout un orchestre aux vibrations cristallines, dont elle use pour imiter la voix de tous les autres oiseaux et

pour agrémenter son propre chant de fioritures toujours nouvelles.... Et c'est une puissante diversion à la fatigue, un réel apaisement aux angoisses de l'âme que ce concert des alouettes égrenant à la face du soleil levant leur collier de perles mélodieuses dans le grand silence du désert.

Parmi les curiosités ornithologiques de ces plaines tartares, on remarque encore le solitaire (*Syrrhaptes paradoxus*), sorte de pigeon appelé « boldourou » par les Mongols et « sadji » par les Chinois. Il appartient à la famille des Gangas.

L'aire de dispersion de ces oiseaux s'étend sur toute l'Asie centrale, mais leur patrie, le Gobi, est aussi leur séjour d'élection. Si, en hiver, la froidure et la faim les forcent à s'exiler dans les vallées bien abritées du Transbaïkal, ils n'y restent pas longtemps et la tiède haleine des brises d'avril les ramène aux plaines natales. Ils arrivent vers le milieu du mois, fendant l'air avec une rapidité vertigineuse et produisant avec leurs ailes un sourd bruissement qui se perçoit à de longues distances.

Ces messagers du printemps ne se présentent pas sous des dehors bien séduisants. Leur voix est brève et rauque. Leur plumage, généralement d'un gris terne avec des ondes jaunâtres sur la tête, est couvert sur le dos de taches brunes en lunule. La structure bizarre de leurs pattes courtes et ramassées, aux doigts soudés et criblés de verrues, enlève toute grâce à leur démarche.

Les déserts de la Tartarie servent encore de lieu d'étape à plusieurs espèces d'oiseaux nomades, à des échassiers, grues, cigognes, outardes, et surtout à des palmipèdes gîtant particulièrement dans la zone limitrophe de la grande muraille. A la fin de la mauvaise

saison on peut voir, sur les lagunes intermittentes de l'Ala-Chan, évoluer de nombreuses escadrilles de sarcelles et de canards sauvages.

Le youen-yang appartient vraisemblablement à cette dernière catégorie d'oiseaux aquatiques. Il les rappelle en effet par sa conformation générale et en diffère seulement par son bec, qui est rond au lieu d'être aplati. Toute classification à part, le youen-yang est, sans contredit, le plus brillant représentant de l'avifaune désertique. Par une heureuse dérogation à la loi qui a imposé aux animaux de ces pays désolés une couleur pâle et ternie, en harmonie avec celle du sol, ce palmipède a été gratifié par la nature d'un plumage aux nuances vives et chatoyantes, roux avec un semis de taches blanches sur la tête, noir à la queue, d'un rouge éclatant sur tout le reste du corps. Le youen-yang n'a pas été moins gâté sous le rapport du ramage : sa voix est exempte de ces notes criardes qui écorchent si désagréablement l'oreille dans nos basses-cours : elle a, dit le P. Huc, quelque chose de mélancolique; ce n'est pas un chant, mais un soupir clair et prolongé comme la plainte d'un homme en souffrance. Les mœurs des youen-yangs offrent une autre particularité non moins étrange : ils ne vivent que par couples, comprenant mâle et femelle, dont la mutuelle affection est à ce point étroite et passionnée qu'ils ne se quittent jamais. Il semblerait vraiment, à les voir ainsi toujours errer ensemble, ensemble voleter dans les airs ou folâtrer à la surface des eaux, que, par une sorte de métempsycose, l'âme fidèle des Philémon et des Baucis ait transmigré dans le corps de ces enfants du désert. Et, comme pour mieux réaliser la touchante fiction inventée par le poète Ovide, tellement profonde est leur tendresse matrimoniale qu'elle survit même à la mort. Si l'un de ces

inséparables vient à succomber, son compagnon ne tarde pas à le suivre, consumé par la tristesse et l'ennui.

L'Ordoss nourrit un autre intéressant volatile, gros à peu près comme une perdrix et que les Chinois appellent *loung-kio*, littéralement « pied-de-dragon ». Celui-ci est franchement laid, et d'ailleurs difficile à classer avec ses formes hybrides qui rappellent à la fois le reptile et l'oiseau. Oiseau, il l'est assurément par son plumage d'un gris cendré piqueté de blanc; mais ses pattes anguléés et garnies de poils longs et rudes se terminent par des pieds griffus de lézard, couverts d'écailles d'une dureté à toute épreuve[1].

Les serpents abondent dans les parties rocheuses du Gobi : très venimeux pour la plupart, ils sont d'autant plus à craindre que leur peau bigarrée ne permet pas toujours de les distinguer des pierrailles multicolores au milieu desquelles ils se cachent.

§ 4.

Vaste champ d'études ouvert aux physiciens et aux naturalistes, les déserts de la Mongolie n'offrent pas un moins vif intérêt sous le rapport de l'histoire et de l'ethnographie. Ils ont un passé dont le sombre souvenir ne laisse pas d'émouvoir leurs explorateurs européens. Ces hautes plaines furent la patrie des Huns. C'est de là, c'est de ce triste Gobi, d'où les chassaient la faim et la soif du pillage, que s'élancèrent toutes ces hordes sauvages dont l'invasion fit rouler des torrents de feu et de sang à travers les riches campagnes de la Gaule romaine. Plus tard, au XIII[e] siècle, l'histoire montre les arrière-petits-fils des soldats d'Attila, formant sous le nom de Mongols

1. Le P. Huc. — V. Meignan.

une grande nation gouvernée par des Khans. Deux de ces derniers sont célèbres par leurs conquêtes en Asie : Temoudgin, dit Gengis-Khan, et Timour-Lang, qui vainquit le sultan Bajazet II à Ancyre, et dont les États démembrés devaient plus tard former dans les Indes l'empire du Grand Mogol.

Véritables descendants des Huns, les Kalmouks ont conservé dans leur conformation générale ce défaut de proportions, dans la physionomie ce cachet de laideur qui distinguait les compagnons du « Fléau de Dieu », au dire des historiens du temps, Jornandès, Procope, Ammien Marcellin, et leur avait fait donner par ce dernier le surnom de « bêtes à deux pieds ». Leur corps trapu, au torse large, à la taille épaisse, s'appuie sur des jambes courtes et tortues. La face, de couleur olivâtre, est aplatie, avec des pommettes saillantes, un nez écrasé, de petits yeux obliques, une grande bouche garnie de lèvres grasses et livides, des oreilles énormes, très écartées de la tête. Leurs cheveux, noirs et plats, sont rudes comme des crins. La barbe se réduit à un soupçon de moustaches. C'est le seul signe extérieur permettant de distinguer ici les hommes des femmes, les deux sexes ayant les mêmes traits et le même costume. Celui-ci se compose du *labchik*, sorte de houppelande croisant sur la poitrine, avec des manches serrées aux poignets, et d'un large pantalon qui s'enfonce dans des bottes à hautes tiges et sans talons. La coiffure consiste en un bonnet carré garni de peau d'agneau.

La vie du désert a développé à l'excès chez les Kalmouks les sens de la vue, de l'ouïe et de l'odorat. A des distances fabuleuses, ces nomades peuvent très facilement distinguer les moindres objets, percevoir le trot d'un cheval, et sentir la fumée d'un campement.

L'habitation des Kalmouks est la *iourte*, sorte de tente circulaire haute d'environ 3 mètres, avec un diamètre de 4 à 7 mètres, et dont le sommet s'arrondit en dôme surbaissé. Deux ouvertures y sont pratiquées : l'une, au pourtour, qui tient lieu de porte d'entrée; l'autre, à la partie supérieure, pour laisser passer la lumière et la fumée. La iourte est construite de façon à pouvoir être aisément transportable : ses parois forment une cage cylindrique dont les barreaux flexibles sont reliés entre eux par des lanières de cuir qui permettent d'agrandir ou de rétrécir à volonté la circonférence, de sorte que cette charpente ressemble beaucoup, toutes proportions gardées, à ce qu'on appelle vulgairement un cache-pot. Quant à la toiture, elle se compose d'une série de perches recourbées, convergeant comme les baleines d'un parapluie vers le sommet de la tente. Le tout est recouvert de plusieurs peaux de mouton ou de chameau, rendues imperméables par le feutrage et solidement amarrées au moyen de cordes et de piquets.

L'intérieur de ces logis ambulants offre un coup d'œil des moins attrayants. C'est un taudis infect, auprès duquel l'humble chaumière en torchis de nos paysans et les plus misérables galetas de nos cités ouvrières pourraient être à bon droit considérés comme des salons. Au centre se trouve le foyer, simple trou creusé en terre où brûle constamment un feu d'*argols*, de fientes desséchées de chameau dont l'âcre fumée remplit la pièce. Le mobilier est digne du cadre. A part une petite armoire carrée, à usage de garde-robe et aussi de reliquaire pour les mille fétiches de la religion bouddique, il ne comporte que des objets de première nécessité. Et dans quel beau désordre ils s'étalent! Les harnais, suspendus au treillis, y coudoient les viandes desséchées; sur le sol gisent, éparpillés

un peu partout, les ustensiles de ménage : gobelets et écuelles de bois, chaudrons et marmites de cuir. Au milieu de ce fouillis grouille, pêle-mêle avec de jeunes animaux, toute une marmaille crasseuse et déguenillée. Les peaux huileuses, les feutres mouillés, la vaisselle toujours grasse, les substances animales en décomposition, cet entassement de bêtes et de gens dans un étroit espace, tout cela dégage une odeur nauséabonde qui achève de rendre irrespirable l'atmosphère déjà viciée par la fumée.

Cette ignorance des plus élémentaires notions d'hygiène et de propreté est la caractéristique des Kalmouks : elle se retrouve dans leurs préparations culinaires et leur manière de manger.

Leur nourriture n'est pas très compliquée : elle se compose presque invariablement de bouillie d'orge, détrempée dans du lait de chamelle. Parfois cependant, à l'occasion de quelque heureux événement ou de l'arrivée d'un hôte, ils y ajoutent un quartier de mouton ou de chameau préalablement désossé et cuit, avec des pierres rougies au feu, dans la peau même de l'animal. La friandise, ce produit d'une civilisation raffinée, ce mignon péché qui trouve son excuse et son absolution dans les irrésistibles amorces de la gastronomie, les nomades du Gobi ne la connaissent pas. Leur alimentation frugale ne les empêche pas cependant d'être gourmands et leur gourmandise dégénère plus souvent que de raison en véritable gloutonnerie. Certains consomment jusqu'à dix livres de viande en une seule journée[1], ils mangent avec leurs doigts, et ne se font aucun scrupule de lécher bestialement le fond des assiettes et des plats dont ils viennent de se servir. Ces ustensiles ne sont jamais autrement nettoyés !

1. Prjévalsky.

Leur boisson habituelle est le thé. Ils en abusent, comme les Allemands de la bière. Trente, quarante tasses par jour ne sont rien pour eux.

Le thé des Kalmouks n'est plus cette foliole souple et perlée, chère aux Chinois comme aux Européens, réveillant chez les uns le souvenir troublant des visions entrevues dans la brume opiacée des « tea-gardens », déroulant aux yeux des autres la rose théorie des bonheurs intimes et des joies bénies du home familial, causeries abandonnées au coin du feu, cordiales réunions de parents et d'amis avec les enfants endormis effleurant de leurs boucles blondes la tête blanche des aïeules. Le thé des Kalmouks est une liqueur prosaïque et barbare. C'est le thé en briques. Il se compose des menues branches et des feuilles les plus grossières de l'arbre à thé, préalablement humectées avec du sang de mouton, puis pressées dans des moules d'où elles sortent taillées en une sorte de gâteau lourd et compact comme un pavé de pain d'épice, comme une brique. De là son nom. On le prépare en le faisant bouillir, avec de la graisse et quelques pincées de nitre.

La malpropreté n'est pas le seul défaut des Mongols et particulièrement des Kalmouks. Ils sont aussi paresseux que sales ; les hommes du moins. Leur fainéantise est telle que, pour franchir une distance de cent pas, ils enfourchent leur cheval toujours sellé à la porte de la iourte[1].

Il est bon d'ajouter à leur décharge qu'ils ont la passion du cheval. Ce sont de véritables Centaures dont les prouesses hippiques émerveillent tous les voyageurs[2]. Les chevaux mongols se distinguent par leur petite taille, leurs membres nerveux et leur longue crinière. Leur robe est en général de couleur fauve, avec une raie brune sur le dos ; les crins

1. Prjévalsky.
2. Mme de Bourboulon.

sont d'un noir de jais. Ils rendent d'inappréciables services à leurs maîtres dans ces déserts pierreux de la Mongolie : ils ne bronchent jamais et peuvent faire aisément vingt-cinq lieues par jour sans autre nourriture qu'un peu de foin et de millet.

Un autre animal domestique, non moins utile aux peuplades du Gobi, c'est le chameau. On sait que les naturalistes reconnaissent deux espèces de chameaux : le chameau à une seule bosse ou dromadaire, qui ne se trouve qu'en Afrique et en Arabie, et le chameau à deux bosses, chameau proprement dit, ou chameau de la Bactriane, qui est spécial à l'Asie centrale et orientale.

Ce dernier diffère à première vue de son congénère africain par deux protubérances graisseuses placées l'une au niveau du garrot, l'autre au niveau du sacrum. Ses formes sont en outre plus trapues, son pelage brun-roussâtre est épais et rude, surtout aux épaules, autour des bosses et sur la tête. C'est le seul chameau connu des Mongols, qui l'appellent *tiné*.

Nous n'insisterons pas ici, nous réservant de le faire plus loin avec tous les développements que le sujet comporte, sur les qualités d'endurance et de sobriété qui donnent au chameau son importance locale. Bornons-nous à dire que le tiné en particulier peut faire une dizaine de lieues d'une seule traite avec une charge de sept à huit cents livres, et rester quinze jours, et même un mois sans manger.

Les chameaux constituent la principale richesse des Kalmouks; aussi s'en inquiètent-ils plus que de leur propre famille. Quand deux Kalmouks se rencontrent, ils ne manquent jamais, après s'être salués du traditionnel « *mendou se beïna*, bonjour », de s'informer de la santé de leurs tinés. Cet animal leur procure une infinité de

ressources : vivant, non seulement il porte la iourte, mais encore nourrit la famille de son lait. Sa fiente desséchée constitue un excellent combustible; ses poils servent à fabriquer des étoffes pour les vêtements et les tentes. Mort, il a encore sa valeur : sa chair est saine et agréable, sa peau fournit un cuir épais, propre à la confection des chaussures, des harnais et des vases de cuisine.

Le tempérament du tiné est approprié au rude climat hivernal du Gobi. Loin d'aimer la chaleur, le tiné « fait ses délices de marcher contre le vent du nord, ou de se tenir immobile sur le sommet d'une colline pour être battu par la tempête et en respirer le souffle glacial[1] ».

L'étude des faits biologiques relatifs à la race caméline a soulevé parmi les zoologistes un problème intéressant : le chameau existe-t-il à l'état sauvage? Les opinions sont contradictoires. Au XVII^e^ siècle, le géographe turc Hadji-Chalfa parle déjà de chasse aux chameaux sauvages dans le nord-ouest de la Mongolie. D'autre part, le naturaliste Schott rapporte, d'après l'historien chinois Mad-Chi, qu'on en trouve à l'est du fleuve Jaune. Humboldt rappelle aussi que les Hioug-Nou de l'Asie orientale sont un des peuples qui ont donné l'exemple d'apprivoiser les chameaux sauvages. Enfin Prjévalsky, confirmant tous ces témoignages par l'observation des faits, déclare avoir vu des chameaux errant en toute liberté dans le sud du Gobi, aux environs du lac Lob-nor.

Toutefois notre immortel Cuvier, sans nier que le chameau puisse, comme le cheval et l'âne, vivre à l'état sauvage, prétend que l'espèce est aujourd'hui disparue. Ceux de ces animaux que l'on rencontre en certains parages de la Mongolie sont, d'après lui, « des chameaux redevenus

1. Le P. Huc.

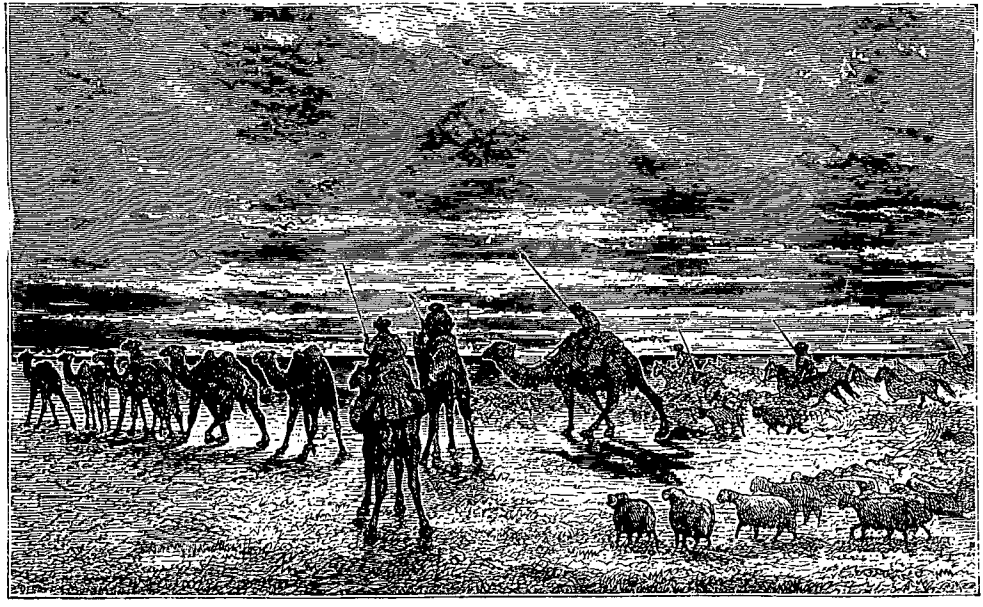

Les troupeaux dans le désert

sauvages, après avoir été volontairement relâchés par les Kalmouks et autres adhérents de Bouddha, jaloux de se créer des mérites par leurs bonnes œuvres ».

Cette opinion ne manque pas de vraisemblance. Les Mongols sont en effet les fidèles observateurs de cette belle morale bouddhique où se retrouvent, à un degré de perfection plus sublime encore peut-être, ces principes de fraternité universelle, de charité agissante et de renoncement à soi-même qui forment l'essence de la doctrine évangélique. Ce sont les fervents adeptes de ce Cakyâ-Mouni dont la tendre sollicitude, comme celle du grand ascète chrétien, « le séraphique » François d'Assise, s'étendait à toutes les créatures sans exception et jusqu'aux plus infimes animalcules.

Cette piété des Kalmouks se traduit, dans la vie sociale, par une extrême bienveillance envers les étrangers. Si chez eux l'hospitalité n'a pas la forme fastueuse que lui donnent les Arabes, du moins emprunte-t-elle à son origine religieuse un caractère de générosité vraiment touchant. Le voyageur égaré, mourant d'inanition dans les solitudes du Gobi, renaît à la vie s'il aperçoit au loin la fumée d'un campement kalmouk. Car il sait que, loin d'être repoussé, il recevra le plus cordial accueil. Et de fait, dès que sa présence sera signalée, c'est à qui, parmi ces braves gens, s'empressera autour de lui et réclamera l'honneur de l'héberger. Cette venue d'un étranger sous la tente, loin de leur sembler une charge, leur apparaîtra comme une bénédiction du ciel. Elle leur fournira l'occasion de réjouissances variées. Pour fêter cet hôte d'un jour, ils inventeront de pantagruéliques festins prolongés, autour de l'énorme théière familiale, en d'interminables causeries, et pour le mieux charmer ils dérouleront devant lui les merveilleuses

fictions dont leur tête est pleine, ils donneront libre essor à leur muse....

Car ils sont poètes, eux aussi, ces fils errants de la Mongolie. Si les lois de nos prosodies savantes leur sont étrangères, si leur esprit inculte se refuse à concevoir le délice des images enchâssées dans l'or éclatant des rimes, la troublante harmonie des syllabes écloses au souffle cadencé des vers, du moins comprennent-ils admirablement et savent-il célébrer en termes pathétiques la sauvage beauté des solitudes qui les entourent. Le désert a peu à peu saturé tout leur être de cette sombre mélancolie, de cette immuable tristesse qui plane sur sa glèbe aride et dure, sur l'étendue sans bornes de ses âpres rochers et de ses mers sablonneuses, et dévié leurs idées vers les brumeuses régions du panthéisme. Pour eux comme pour les *lakists* écossais la nature est vivante : le soleil qui rayonne, le nuage qui passe, le vent qui souffle, la foudre qui gronde, tout a une âme qui parle en secret à leur âme, une voix mystérieuse dont l'écho résonne tristement en leurs chants plaintifs comme les romances envolées du luth ossianique. Naïfs et crédules, ils adorent les récits fabuleux et sinistres, les histoires effrayantes qui glacent le sang dans les veines, ces fantastiques légendes de la « Prairie grise », où s'agitent les ombres éplorées et retentissent les appels déchirants des victimes de Gengis-Khan, ensevelies depuis des siècles dans le linceul mouvant des arènes gobitiques. Mais ce qu'ils préfèrent par-dessus tout, ce sont les poèmes de large envergure, les épopées gigantesques où revit le souvenir des conquérants leurs ancêtres. Et c'est avec une réelle émotion qu'ils écoutent leurs bardes, les Djangartchi, évoquant la splendeur de la race mongole au temps où les chariots hunniques roulaient sur les dalles sonores

des voies romaines et, plus tard, alors que les escadrons de Tamerlan chargeaient victorieusement les vétérans de Bajazet sur le champ de bataille d'Ancyre.

§ 5.

Deux routes traversent le désert qui, parties du même point, de la ville mongole d'Ourga, s'éloignent dans des directions opposées. La première conduit directement au Thibet en passant par le Gobi central. C'est la voie que prennent au printemps, seule saison où elle soit praticable, les pèlerins bouddhistes qui se rendent à leur capitale religieuse, Lhassa.

La seconde relie à la Chine les possessions russo-asiatiques. Elle traverse le Gobi oriental et aboutit à la petite bourgade de Kalgan. Sa longueur est de 1 067 kilomètres. C'est une route postale dont l'exploitation est régie par des conventions internationales : elle est desservie par des courriers et jalonnée par quarante-sept stations, toutes situées au voisinage d'un puits. C'est aussi la grande route du commerce de terre entre l'Europe et l'extrême Orient, la *route du thé*, ainsi appelée parce que c'est celle que suivent les caravanes chargées de transporter à dos de chameau les ballots de thé que les magasins chinois expédient aux entrepôts russes.

Elle est évidemment peu confortable, mais cependant accessible aux voitures. Ces véhicules ont une forme des plus primitives et l'attelage est à l'avenant. Ce n'est pas le seul désagrément du voyage. L'eau des puits n'est pas toujours buvable. Son goût saumâtre, parfois même sulfuré, la rend insupportable aux estomacs délicats. Aussi les caravaniers ont-ils soin d'en corriger l'amertume à l'aide de quelques cuillerées de *sam-chouk*, ou eau-de-vie

de sorgho. Mais le mieux est encore de s'approvisionner d'eau pure avant le départ : transportée, suivant l'usage du pays, dans des outres en feutre goudronnées à l'intérieur, elle peut se conserver longtemps sans altération.

La plus grande difficulté du trajet résulte de l'absence de bois de chauffage : on y supplée au moyen d'argols ou fientes desséchées de chameau que les Mongols emportent toujours avec eux dans de grands sacs.

En résumé la traversée du Gobi par la route du thé est plutôt fatigante que dangereuse. Elle est surtout monotone. Ce sont toujours les mêmes tableaux, toujours les mêmes plaines fuyantes dont l'uniformité n'est interrompue que, de loin en loin, par l'apparition de quelque iourte, c'est toujours le même chant plaintif des chameliers, rythmé par le tintement triste des clochettes suspendues au cou des montures. Et cependant le grand désert asiatique n'est pas dépourvu d'attraits, il a sa beauté propre. S'il ignore les magies que la lumière déploie dans les plaines de l'Égypte ou de l'Arabie, il lui reste du moins ses horizons grandioses, ses arcanes mystérieuses où règne un éternel silence, ses nuits claires où rayonne la lueur immaculée des étoiles, où flottent de confuses symphonies et parfois aussi la troublante illusion des mirages lunaires. Et de toutes ces choses se dégage un charme subtil qui pénètre profondément et plonge en une rêverie délicieusement vague, indéfinissable, l'âme du voyageur errant dans les solitudes de la Mongolie.

BIBLIOGRAPHIE.

Atkinson. *Voyage sur les frontières russo-chinoises* (Tour du Monde), 1863.

Bourboulon (Mme de). *De Shangaï à Moscou* (Tour du Monde, 1864 et 1865).

Girard de Rialle. *Les Kalmouks* (Nature, 1883).

Huc (le Père). *Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, 2 vol. in-8, 1856.

Humboldt (Alex.). *Tableaux de la nature* (tome I).

Meignan (V.). *De Paris à Pékin*. 1 vol. in-8.

Piattsetsky. *Voyage à travers la Mongolie* (trad. Kuciuski). 1 vol. in-8.

Prjévalsky. *Mongolie et pays des Tangoutes* (trad. du Laurenst) 1 vol. in-8,

Vranckx (le Père). *La Mongolie* (Explorateur, 1875).

CHAPITRE II

LES DÉSERTS DU TOURAN.

§ 1. L'Asie centrale, ses divisions naturelles. Le Pamir et le Touran. Origine des déserts touraniens; leur constitution géologique. Les déserts d'argile le *takyr*. Les déserts de sable; mobilité des sables; les *barkhanes*. L'Ak-Kum « sables blancs » et le steppe de la Faim; le Kizil-Kum « sables rouges » et la « Mort de l'homme »; le Kara-Kum « sables noirs » : les *schors*. — § 2. Climatologie : le « pays du vent ». L'hiver au Touran; les bouranes. L'été au Touran : le *garmsal* ou *tebbad*. Anomalies de la température. — § 3. Caractères généraux de la flore désertique du Touran : le *saxaoul*. Faune : les koulânes; les phalangides. — § 4. Ethnographie : divisions de la race turkmène; *Tchomours* et *Tcharvas*. — Caractères physiologiques des Tcharvas. Costume, occupations, animaux domestiques. Nourriture : le pot-au-feu touranien, le koumyss. L'alcoolisme et le narcotisme au Touran. — Vie intellectuelle et morale des Tcharvas : religion, superstitions. Poésie et musique : le *barchi*. Vie publique : organisation sociale; la tribu, l'*aoul*, la *kibitka*. Principales tribus. L'*alamane*. Les Russes en Asie Centrale. Le chemin de fer transcaspien. Le Grand Central asiatique

Au désert la vie a soif et se traîne,
Implorant l'eau, l'ombre, un peu de sommeil.
Et rien ne dit mieux la misère humaine
Que tant de néant sous tant de soleil.

(JEAN AICARD. *Au bord du désert.*)

§ 1.

L'Asie centrale se divise en deux régions naturelles bien distinctes : au sud et au sud-est, est un pays montueux, où se retrouvent toutes les merveilles de la nature alpestre, où des pyramides rocheuses s'élancent vers le ciel, couronnées d'un éternel diadème de neiges, où les torrents dévalent bruyamment au sein des gorges profondes, où dorment les lacs bleus enchâssés comme

d'énormes saphirs dans la rude monture des granits. C'est la région du Pamir, de ce Pamir si bien nommé « le Toit du monde, *Bam i duniah* » et dont les hautes vallées ont abrité les premiers hommes, ces Aryas d'où procèdent toutes les races indo-européennes.

La seconde région de l'Asie centrale, au nord du Pamir, est le pays des steppes sablonneux, des déserts argileux et salifères semés de lacs innombrables et creusés de fondrières où stagne une eau saumâtre. C'est la dépression aralo-caspienne. C'est la contrée connue dès le moyen âge sous le nom de Tartarie indépendante, et appelée aujourd'hui Turkestan ou Turkménie. C'est le « *Touran*, pays de Toûr », vrai nom scientifique du Turkestan, celui sous lequel le désignent les antiques légendes de l'Inde et de la Perse, d'accord en cela avec les plus rigoureuses données de l'ethnographie contemporaine.

Le Touran forme le bassin moyen et inférieur de deux grands fleuves : le Syr-Daria et l'Amou-Daria, qui se jettent l'un et l'autre dans la mer d'Aral. Le premier, connu des Gréco-Latins sous le nom d'Yaxarte, prend sa source dans le glacier de Pétrow, à l'extrémité méridionale de la chaîne de Thian-Chan ou monts Célestes. L'Amou, l'ancien Oxus, naît dans le Pamir, traînant parallèlement au Syr-Daria ses eaux lourdes, chargées de sables arrachés aux granits des montagnes natales et d'où lui vient sa couleur grise caractéristique[1].

D'autres rivières, le Tchou, le Mourghab, le Tedjend, jadis affluents de l'Oxus, de l'Yaxorte ou de la mer Caspienne, arrosent le Touran. Mais en dehors des montagnes

1. G. Capus. *Le Bassin de l'Amou-Daria* (Revue scientifique du 21 juillet 1883).

elles ne gardent que peu d'eau, et elles viennent mourir en plein désert, au milieu des lagunes.

Les déserts du Touran n'ont pas joué dans le grand drame de l'histoire universelle un rôle moins considérable que les plateaux du Pamir. C'est là qu'aux premiers âges de l'humanité la race aryenne se heurta contre son ennemie, la race ouralo-altaïque ou touranienne descendue des hautes vallées du Thian-Chan[1]. C'est là que furent livrés ces combats formidables immortalisés par le génie religieux du Moïse iranien, Zoroastre, dans le *Zend-Avesta*, et par le génie poétique de Firdousi, cet autre Homère, dans la magnifique épopée du *Shâh-Nameh* ou Livre des Rois. C'est là que Cyrus et ses fils combattirent les Scythes et qu'Alexandre le Grand acheva de briser la puissance de Darius. A cette époque la Turkménie, si triste aujourd'hui, formait trois provinces réputées les plus riches de l'empire des Perses : la Margiane, patrie des Parthes au trait perfide; la Sogdiane, un des quatre paradis de l'Orient; la Bactriane, berceau des Mèdes. Le sol de ces contrées, maintenant si nu, si désolé, était alors couvert de riches cultures entretenues par une multitude de canaux dérivés de l'Oxus et de l'Yanarte. D'innombrables populations se pressaient en ces déserts. Une foule de villes s'y élevaient, dont les ruines à demi enfouies sous les sables attestent la prospérité, ou dont le nom rappelle encore le souvenir des grands princes leurs fondateurs, de tous ces conquérants dont les exploits remplissent l'histoire ancienne. Alors florissaient Bactres (Balkh), Marginia (Merv), Alexandreschata (Khodjent), Maracanda (Samarkand). Plus tard, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, le Turkestan devint le quartier général des migrations hunniques, le lieu de

1. De Ujfalvy. *Expédition scientifique au Turkestan.*

concentration de ces armées de barbares accourues du fond du Gobi pour se ruer sur l'Occident. Plus tard encore les Turcs, avant de s'abattre sur l'Europe, traversèrent ces mêmes solitudes touraniennes d'où ils furent chassés à leur tour par les Mongols de Gengis-Khan et de Timour-Lang.

Tout porte à croire que le Touran n'a pas dit son dernier mot dans ce perpétuel conflit des races humaines, et que, pénétré par le Russe au nord et à l'ouest, menacé par l'Anglais au midi, il est appelé à devenir « le pays où l'on se battra », la lice où se résoudra définitivement entre les armées du Tsar et celles du Royaume-Uni cette terrible question d'Orient qui menace depuis si longtemps l'équilibre européen.

Mais, quelles que soient ses destinées futures, il est un fait dès aujourd'hui certain, c'est que jamais il ne retrouvera son ancienne splendeur. Il est voué à la décadence, et le désert ne cessera plus d'étendre son immense tache d'huile sur ces plaines jadis si peuplées et si prospères. Le mal est incurable. Les hommes n'y sont d'ailleurs pour rien. Le Touran est inhabité parce qu'il est devenu inhabitable, et si ses populations l'ont abandonné, c'est que la nature a cessé de lui sourire.

L'asséchement général du climat et par suite la dessiccation graduelle, continue du sol pendant la période géologique actuelle, telle est la cause première de ce dépérissement. On en rencontre partout les signes manifestes. De grandes mers intérieures, comme la mer d'Aral, ont diminué d'étendue. Des centaines et des milliers de lacs ont même complètement disparu, laissant voir leurs fonds d'argile ou de sable et leurs dépôts salins. De nombreuses rivières se sont également taries : on peut reconnaître les sinuosités de leur ancien lit vaguement esquissé par quelques

broussailles et découvrir sous l'amoncellement des sables le magnifique réseau de ces canaux qui versaient jadis, comme autant d'artères, l'onde fertilisante de l'Amou dans les campagnes touraniennes. De nos jours il est facile de suivre les progrès, très rapides parfois, de ce dessèchement, de surprendre, pour ainsi dire, le désert en flagrant délit de formation. C'est ainsi que l'Arski-Koul, lac de 320 000 kilomètres carrés de superficie, où les vaisseaux russes mouillaient en 1860, était totalement vidé en 1873, à telles enseignes que les troupes du général Lomakine purent le traverser à pied sec[1]. Tout récemment encore, un explorateur russe, M. Nicolsky, a calculé que le niveau du lac Balkhack s'abaissait de 1 mètre en quatorze ou quinze ans, et il évalue à 1 500 000 000 de mètres cubes la quantité d'eau qui s'évapore ainsi chaque année sur toute la surface de l'Asie centrale[2].

Les déserts de la Mongolie sont des déserts de pierre, ceux du Touran sont principalement formés d'argile, d'une argile particulière, rouge ou noire, qu'on désigne sous le nom de *takyr*. En hiver la surface du takyr, détrempée par les pluies, fait du désert un océan de boue : en été elle devient unie et brillante comme un miroir, dure comme le rocher; et bientôt fendillée en tous sens par la chaleur, elle prend vers la mi-juin l'aspect de la poterie craquelée[3].

Le takyr ne se montre pas toujours aussi nu : un épais tapis de sable le recouvre sur de vastes espaces. Ces sables s'amoncellent parfois en dunes hautes de 8 à 10 mètres et dont la vue à quelque distance produit l'impression

1. Venukoff. *Revue de Géographie*, 1886.
2. *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 1886
3. Bonvalot. *Du Kohistan à la Caspienne.*

d'une mer houleuse aux flots grisâtres[1]. On les appelle des *barkhanes*.

Leurs éléments, parmi lesquels le quartz figure dans la proportion de 70 pour 100, ont des origines diverses. Ils proviennent en partie de l'érosion, par les eaux du Syr et de l'Amou, des grès du tertiaire inférieur et notamment des falaises qui encaissent le cours moyen de ces deux fleuves, en partie de la désagrégation des formations tertiaires supérieures sous l'influence du climat, des pluies torrentielles, des alternatives d'extrême chaleur et d'extrême froid qui caractérisent l'atmosphère locale[2].

Si l'on s'approche de ces collines sablonneuses, on voit que chacune d'elles se recourbe en forme de fer à cheval. Cette disposition particulière est due à l'action des vents et elle est ainsi expliquée par Élisée Reclus : « Les grains de sable auxquels le vent fait remonter dans toute sa hauteur la partie centrale de la dune ont à faire une ascension considérable et résistent à la force soulevante beaucoup plus longtemps que les molécules des deux extrémités latérales. Ils gagnent en conséquence avec moins de vitesse sur la lède voisine; les pointes extrêmes dépassant en rapidité le reste de la dune se replient en guise de cornes avancées et donnent à l'ensemble de la colline mouvante l'aspect d'un volcan dont le cratère se serait effondré[3]. »

Cette mobilité des barkhanes en fait non seulement un des plus grands dangers qui menacent le voyageur engagé dans les déserts aralo-caspiens, mais une véritable plaie pour le Turkestan tout entier et l'une des principales causes de la décadence de cette partie de l'Asie centrale.

1. Benoist-Méchin.
2. G. Capus. *Les Sables mouvants de la Turcomanie.*
3. *Bulletin de la Société de Géographie*, 1860.

Grâce à son extrême finesse, le sable coule, découle, diffluе ainsi que de l'huile. Glissant sur la surface unie du takyr comme sur un parquet ciré, il s'avance avec une sûreté désespérante, gagnant continuellement du terrain et ensevelissant tout. Nombreux sont les villages dont les habitants ont dû fuir devant cette invasion des barkhanes : ainsi Géok-Tépé, cette fameuse redoute qu'assiégea Skobeleff en 1880, est aujourd'hui à moitié recouverte par les sables du désert; de même, le village d'Anderchân, qui, menacé en 1883 par les barkhanes, avait dû être transféré à 2 kilomètres plus loin, n'offre plus à cette heure que des ruines ensablées au milieu desquelles on voit se dresser comme des épaves les cimes de quelques saules.

A ce mal il n'y a qu'un remède : la végétation. C'est ainsi qu'en France un célèbre ingénieur du siècle dernier, Brémontier, parvint à fixer les dunes de Gascogne. Il les boisa. Il y multiplia une espèce de roseau, le gourbet, dont les touffes très résistantes, très flexibles, diminuent la force des vents et dont en même temps les innombrables radicelles, plongeant profondément dans le sol meuble, le consolident et permettent ainsi aux arbres d'y prendre pied. La commission nommée par le gouvernement russe pour la fixation des barkhanes s'est inspirée des magnifiques résultats obtenus sur nos côtes landaises : elle a recommandé l'emploi de certaines plantes, telles que l'*alhagi camelorum* et l'*halimodendron argenteum*, qui jouissent des mêmes propriétés consolidantes que le gourbet. Malheureusement cette excellente prescription est difficilement applicable : l'inclémence de la température dans l'ancienne Méditerranée turcomane ne laisse prospérer qu'un très petit nombre de végétaux, et ceux qui résistent au climat sont, en l'absence de tout combustible minéral, utilisés pour le chauffage des habita-

tions ou des chaudières à vapeur, très répandues aujour d'hui.

Les sables touraniens présentent d'un lieu à l'autre des différences de coloration que rappellent les dénominations attribuées, en turc vulgaire, aux districts plus ou moins considérables et plus ou moins bien limités qu'ils occupent. On distingue ainsi les déserts d'*Ak-Kum*, c'est-à-dire « sables blancs », entre le Tchou et le Syr moyen; le *Kizil-Kum* « sables rouges » entre le Syr et l'Amou, et les deux déserts de *Kara-Kum* « sables noirs », dont l'un s'étend au nord-est de la mer d'Aral, et l'autre au sud de l'Amou et de Khiva, où il forme le « désert de Kharezm », appelé encore « désert khivien ».

L'Ak-Kum n'a pas été suffisamment exploré pour qu'il nous soit possible d'en parler avec détail. Disons seulement que ce pâle désert est une des solitudes les plus inhospitalières qui soient au monde : sa partie septentrionale est surtout très redoutée des caravaniers qui lui ont donné le nom caractéristique de *Golodny step* ou *Bed-pak-dala*, « pays de la faim ».

Le Kizil-Kum, mieux connu, ne jouit pas d'une meilleure réputation. Ces immenses plaines de sable roux ne le cèdent pas en aridité aux horribles déserts de l'Ala-Chan mongol. Certains cantons ont une renommée plus particulièrement sinistre qu'exprime bien leur appellation : tel l'*Adam-krylgân*, littéralement « Mort de l'homme ». « Qu'on se figure, dit Vambéry, un océan de sables s'étendant à perte de vue, façonné d'un côté par le souffle furieux des ouragans en hautes collines semblables à des vagues, de l'autre, en revanche, représentant assez bien le niveau d'un lac paisible à peine ridé par la brise. Dans l'air pas un oiseau, sur la terre pas un animal vivant, pas même un ver, pas même un grillon. Nuls vestiges autres

que ceux dont la mort a semé ces vastes espaces : des monceaux d'os blanchis que chaque passant recueille pour servir à la marche des voyageurs qui lui succéderont. »

Le Kara-Kum ne justifie qu'à moitié sa dénomination : le sable n'y règne pas exclusivement comme dans l'Ak-Kum et le Kizil-Kum ; mais le takyr y laisse voir sur des étendues considérables sa surface grise et nue semblable à quelque immense place asphaltée[1]. Elle est coupée çà et là de *schors*, sortes de fossés dont le fond est tantôt recouvert d'une couche d'eau salée, épaisse d'environ 50 centimètres, tantôt garni de sable humide sur lequel on trouve toute l'année de l'eau potable, mais à des profondeurs énormes, 40 mètres quelquefois. Ces excavations constituent autant de puits naturels qui, dans le premier des deux cas précités, portent le nom d'*ourpas*, dans le second celui de *koudouks*[2]. Elles se succèdent souvent pendant plusieurs lieux, formant une série de bassins étanches que séparent des seuils aréneux et présentant alors le tableau d'un lit fluvial partiellement desséché[3]. La vallée de l'Ouzboï, dans le désert khivien, n'est qu'une ligne de schors, considérée par certains voyageurs comme l'ancien thalweg de l'Oxus.

Rien de plus morne, de plus lugubre d'ailleurs que les solitudes du Kara-Kum. L'inexprimable tristesse qui se dégage de ces amoncellements sableux, de ces fonds d'argile déroulant à l'infini leur aire noirâtre et comme voilée d'un crêpe, s'infiltre peu à peu jusqu'aux profondeurs les plus secrètes de l'être. Des images funèbres,

1. Stuart. *Exploration*, 1875.
2. Moser.
3. Général Annenkoff. *Conférences de la Société de Géographie de Saint-Pétersbourg*, 1889.

des visions terrifiantes ne cessent de hanter le cerveau des Européens qui contemplent pour la première fois ces paysages endeuillés.

De fait le Kara-Kum a été le théâtre de bien des catastrophes, le tombeau de bien des caravanes. Certaines parties du désert khivien ne sont qu'un immense charnier : tel est l'espace compris entre Orta-Koudouk et le puits de Bala-Ichem. « Nulle part, dit M. Moser, je n'ai vu autant d'ossements blanchis au soleil et de carcasses de chameaux. » Nous pouvons ajouter : témoignages irrécusables du désastre que les fatigues, mais plus encore la chaleur et la soif, firent éprouver, en 1873, aux bataillons du général Markozoff.

§ 2.

Terrible est en effet le climat touranien. Situées entre les déserts gelés du pôle et les déserts brûlants du plateau iranien, les basses plaines de l'Asie centrale sont l'arène où se jouent les vents qui soufflent de ces régions opposées. Ils se suivent presque sans interruption d'un bout de l'année à l'autre, fouettant avec rage les argiles et les sables, et sifflant comme une armée de serpents dans les roseaux des marécages. Le Touran mérite bien son surnom de *Badchys*, « pays du vent ».

L'hiver est la saison des *bouranes*, véritables trombes de neige qui font toujours un nombre incalculable de victimes. En 1827, une bourane enleva plus de cent mille chevaux et chameaux. Un froid glacial, souvent mortel, sévit pendant sept mois de l'année. Lorsque, marchant contre la Chine, l'armée de Tamerlan franchit le Kizil-Kum, elle y fut cruellement éprouvée. Des milliers d'hommes moururent gelés, après quelles atroces souf-

frances! « Les uns perdaient le nez et les oreilles, les autres voyaient tomber leurs pieds et leurs mains[1] ». En traversant le même désert, au mois de décembre 1840, pour se rendre au siège de Khiva, les troupes russes durent subir pendant trois semaines consécutives une température de — 24 à — 35 degrés Réaumur. On n'a jamais su le nombre des malheureux qui succombèrent à ce froid exaspérant[2].

« L'été n'a rien à envier à l'hiver : la bourane y est remplacée par le *garmsal* ou *tebbad* « vent de fièvre », appelé encore *kara-yel* « vent noir », parce que les nuages de fine poussière argileuse qu'il soulève sur son passage obscurcissent complètement l'atmosphère, quelquefois pendant plusieurs jours de suite. La violence du garmsal n'est d'ailleurs pas moindre que celle de la bourane. On ne peut y résister qu'en se jetant à plat ventre et en se couvrant complètement la tête[3].

La chaleur de l'air est suffocante : elle s'élève souvent jusqu'à 46 degrés à l'ombre. Celle du sable est encore plus ardente : à un pied de profondeur elle peut atteindre 48 degrés. Dans le Bed-pak-dala, le sol est tellement échauffé que, même après le coucher du soleil, les voyageurs éprouvent une sensation de brûlure à la plante des pieds, et leurs chiens ne peuvent se reposer qu'en creusant la terre pour y trouver une couche plus froide.

Combien d'exemples nous pourrions citer de ces anomalies climatériques! Ces mêmes troupes russes que le froid décima si cruellement en 1840 dans le Kizil-Kum

1. Schereffedyn. *Histoire de Timour-bey* (VI, 19).
2. Tchihatchef.
3. Ujfalvy. *Expédition scientifique française au Turkestan.*
4. G. Capus. *Lettre adressée de Samarcand le 6 septembre 1886 à la* Société de Géographie de Paris.

avaient dû, l'été précédent, supporter au même endroit une chaleur minima de 37 degrés à l'ombre. En 1873, l'armée de Markozoff dans le Kara-Kum, et celle du général Kaufmann dans l'Adam-Krylgân, ne furent pas plus heureuses que leurs devancières : les insolations et l'assaut des sables enlevèrent à chacune la moitié de son effectif.

La flore des déserts touraniens est telle qu'on peut s'y attendre après la description que nous venons de donner de leur sol et de leur atmosphère : elle est nulle ou à peu près. Loin des rivières, toute verdure, toute végétation disparaît [1]. On ne rencontre plus que de maigres buissons, des broussailles ternes et chétives, quelques arbustes rabougris dressant çà et là sur l'immense étendue des sables leur squelette déchiqueté par les tempêtes, ou certaines espèces de plantes, absinthes, armoises et bruyères, trop basses pour que le vent puisse avoir prise sur elles.

« Il est curieux de voir, observe Élisée Reclus, comment toutes ces plantes s'accommodent aux conditions du sol et du climat. Pour résister aux vents elles acquièrent un tronc plus élastique, présentent une surface moins considérable, se privent de feuillage; pour diminuer l'évaporation elles prennent une véritable carapace au lieu d'épiderme et leur sève se mélange de substance saline, elles se couvrent de poils et d'épines et distillent des huiles éthérées qui contribuent ainsi à réduire l'évaporation. » Mais, si bien outillées qu'elles soient pour la lutte, l'eau leur est tellement indispensable qu'elles ne poussent guère que dans les endroits humides, généralement dans les bas-fonds. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, le saxaoul se trouve presque toujours dans le voisinage d'une source. Cette particularité est bien connue des nomades, qui

1. Vereshaghine.

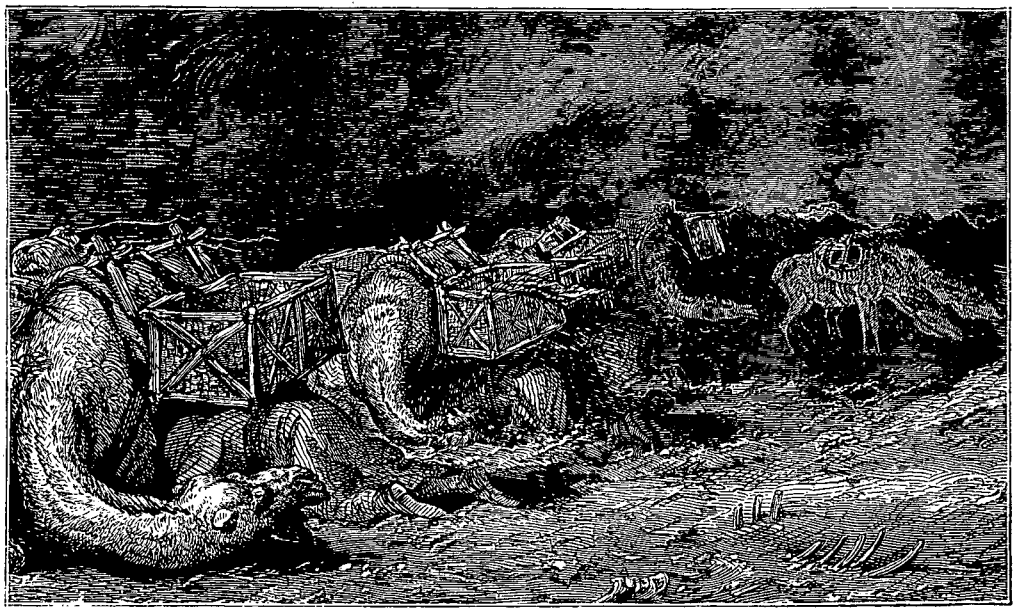

Le *tebbad* ou ouragan de sable

campent de préférence dans les endroits où ils découvrent quelques pieds de cette plante.

Le saxaoul (*Haloxylon ammodendron*) est l'arbrisseau par excellence des déserts du Touran, dont ses bosquets relèvent çà et là l'uniformité désolée. Haut d'environ dix pieds, il se distingue par son tronc noueux, ses branches absolument glabres et armées de piquants. Il possède une particularité remarquable, une association de propriétés qui sembleraient devoir s'exclure mutuellement : son bois est si tendre et ses racines tiennent si peu au sol qu'on peut le jeter bas d'un coup de pied et qu'il casse comme du verre, mais ses fibres sont si dures que le tranchant de la hache la mieux trempée ne pourrait y mordre. Ce bois brûle comme de l'huile et dégage une chaleur considérable. D'un autre côté, la forte densité de son grain lui permet de charbonner très longtemps sous la cendre, si bien que souvent, en hiver, le voyageur qui s'est endormi le soir au coin de son feu retrouve au matin sous la neige la braise aussi ardente que la veille. Grâce à ses qualités calorifiques, le saxaoul est le combustible préféré des habitants du Turkestan : il s'en fait dans tout le pays une consommation d'autant plus considérable que la fragilité et le peu de consistance de ses racines ne permettent guère de l'utiliser pour le boisement des barkhanes.

Cette pauvreté de la végétation explique la rareté des animaux qu'on rencontre dans les déserts touraniens. Comme le Gobi, ils ne sont accessibles qu'à de grandes espèces d'allure rapide, telles que l'antilope ou l'âne sauvage. L'antilope est ici représentée par deux variétés : l'antilope *kara-kouiouk*, qui n'est peut-être que la karasoulta des Mongols, et l'antilope *saïgak*. D'une taille un peu inférieure à celle du bélier, l'antilope saïgak se reconnaît surtout à ses cornes blanches et annelées, gra-

cieusement recourbées en forme de lyre. Son mufle présente une curieuse disposition anatomique : il est percé et ferré de larges et profondes narines tapissées, à l'intérieur, d'une membrane élastique qui peut se dilater ou se comprimer au gré de l'animal.

Quelques hardes de gazelles se cachent encore dans les remises formées au milieu des dunes par les buissons de saxaoul et dans les districts couverts d'absinthe, notamment dans le Kaflankir, au nord du désert khivien. Des ânes sauvages ou *koulanes* parcourent aussi ces régions. On ne les voit qu'en troupes nombreuses, de deux cents à trois cents têtes ordinairement. Très hauts sur jambes, ces Aliborons du désert sont remarquables par les zébrures qui sillonnent leur dos et leurs membres postérieurs, ainsi que par leur queue épaisse et longue comme celle des chevaux[1].

Ces gros animaux sont inoffensifs. Mais si l'on se porte à l'autre extrémité de l'échelle zoologique, on trouvera, parmi les hôtes des déserts transcaspiens, des êtres malfaisants, d'infimes bestioles dont la rencontre est souvent fort dangereuse pour les voyageurs. Les sables du Kizil-Kum, et en particulier du Bed-pak-dala, sont infestés de *phalangides*, énormes araignées dont la piqûre très douloureuse est quelquefois mortelle pour l'homme et les animaux. L'espèce la plus redoutable est la *kara-koure* : les caravaniers en ont une telle peur qu'ils n'osent jamais s'arrêter dans les endroits fréquentés par ces hideuses bêtes[2].

1. Vambéry. — Mme de Ujfalvy-Bourdon. *De Paris à Samarkand.*
2. Moser.—Bonvalot. *Du Kohistan à la Caspienne.*—M. de Ujfalvy. *Expédition scientifique française au Turkestan.*

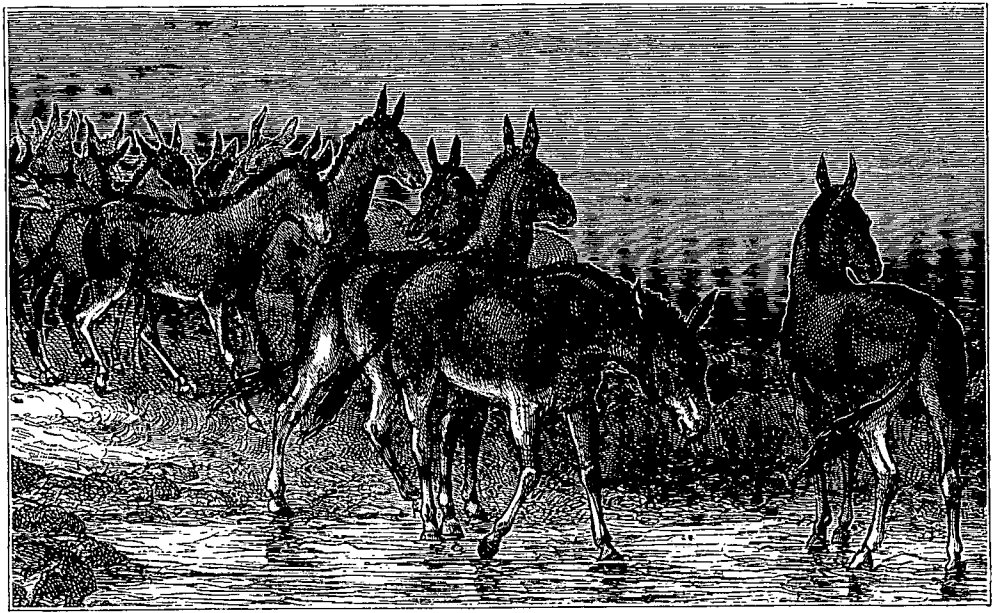

Anes sauvages.

§ 3.

Les habitants du Turkestan sont les Turcomans ou Turkmènes. Ils se divisent, d'après le général Kaufmann, en *Tchomours* (sédentaires) et *Tcharvas* (nomades).

Les premiers habitent les villes et se livrent à l'industrie et à la culture. Mais c'est bien à leur corps dèfendant; car ils éprouvent en général une invincible répugnance pour le travail. La seule vie qu'ils comprennent et qu'ils aiment, c'est la vie pastorale, la vie errante au sein des grandes plaines de leur pays. Ils souffrent de la nostalgie héréditaire du plein ciel, des vastes horizons et de cette liberté sans frein qu'on trouve seulement au désert. Aussi avec quel empressement ils s'y jettent dès qu'ils ont pu amasser le petit pécule nécessaire à l'achat d'un cheval et de quelques têtes de bétail! Avec quelle joie ils réalisent ce rêve de toute leur vie : redevenir Tcharvas!

Les Tcharvas, en effet, voilà les vrais Turkmènes, descendants directs des anciens Touraniens, dont ils ont conservé, malgré leur contact prolongé pendant des siècles avec les Turcs et les Mongols, les principaux caractères physiologiques et psychiques. Ce sont eux les vagabonds infatigables qui, semblables à l'Ashavérus des légendes du moyen âge, marchent sans trêve ni merci, fidèles au vieux proverbe de leurs pères : « On clouerait plutôt chaque grain de sable du désert que de fixer un Turkmène. »

Ils forment une des plus belles races de l'Asie. Ce sont des hommes à la taille élevée, à la tournure martiale, doués avec cela d'une incroyable force musculaire que décèlent leurs formes athlétiques. Comme les Kalmouks,

ils ont la figure ronde, les pommettes saillantes, le nez petit et retroussé, l'œil bridé, pour ainsi dire sans paupières, mais ils s'en distinguent par le développement du front, la blancheur mate de la peau, l'éclat de leur noire pupille, l'expression fière et provocante de leur regard. Leur physionomie n'est cependant pas sans défauts : le plus frappant est l'écartement exagéré des oreilles, la partie supérieure du pavillon formant angle droit avec le crâne. M. Moser, après avoir comparé les oreilles du Turkoman à celles de la chauve-souris, affirme que certains de ces organes « battent littéralement la mesure pendant la marche ». Ajoutons que cette difformité est voulue ; elle résulte d'une opération pratiquée chez les tout jeunes enfants et ayant pour objet, non comme la compression du pied chez les Chinois, de distinguer les personnes de qualité, mais, prétendent les Turkmènes, de rendre l'ouïe plus subtile.

Le costume des Turcomans consiste en une chemise rouge, sans col, fendue sur le côté droit et tombant jusqu'aux genoux, et un large pantalon qui s'enfonce dans de grosses bottes dont l'extrémité se relève en pointe comme les souliers à la poulaine. Par-dessus la chemise ils mettent une robe ouverte sur la poitrine, serrée à la taille par une ceinture de laine et munie de manches très amples. Enfin, en hiver, ils ajoutent à ces vêtements une sorte de manteau brun à raies noires, appelé *khalat* ou *tchapane*. Quant à leur coiffure, c'est le *tchouguermah*, espèce de tolbak noir en peau de mouton.

Si les femmes ne sont pas des beautés accomplies, elles ne manquent cependant pas de charme, grâce à leur taille imposante, aux molles inflexions de leur buste, à

leurs grands yeux noirs fendus en amande, à leur peau d'une blancheur liliale qu'avive encore une épaisse et ténébreuse chevelure.

Leur habillement diffère peu de celui des hommes, sauf pour la coiffure. Elles portent une toque ronde autour de laquelle s'enroule un voile de mousseline appelé bou*roundjouk*. Le trait caractéristique de la toilette féminine chez les Turkmènes est l'abondance des bijoux : jeunes ou vieilles, laides ou jolies, riches ou pauvres, toutes les femmes en sont couvertes : bracelets, bagues, boucles d'oreilles, colliers, chaînettes, épingles, rien n'y manque. Ces objets sont en argent et la plupart admirablement ouvragés; quelques-uns sont garnis de pierres fines, notamment de cornalines. L'amour de la joaillerie est tellement vif chez certaines de ces filles d'Ève qu'elles vont jusqu'à se ceindre la taille d'une véritable cuirasse de monnaies et de plaques d'argent. D'autres ajoutent de petits grelots aux tresses de leur chevelure. Aussi, lorsqu'elles circulent plusieurs ensemble dans l'aoul ou causent entre elles avec animation, le cliquetis des bijoux et le joyeux tintement des sonnailles, rythmant chaque pas, chaque mouvement, produit-il le plus étrange effet. On croirait entendre le bruit lointain d'une de ces caravanes tintinnabulantes de mulets qui chevauchent à travers les sierras andalouses.

Cette coquetterie des Turcomanes leur est bien pardonnable, car elle est leur seule joie. Leur condition sociale est en effet des plus misérables, leur existence est toute de peine et de labeurs. Depuis leur naissance jusqu'à leur mort elles restent sous la dépendance de l'homme, qui les couvre de bijoux et les traite avec égards, mais les condamne aux plus rudes besognes. Non seulement elles ont à s'occuper des soins ordinaires du ménage, et de ceux du

bétail, mais la confection de leurs robes et des vêtements de la famille, la préparation des peaux, le tissage, le foulage et la teinture des feutres leur sont entièrement dévolus.

Elles s'acquittent d'ailleurs admirablement de leurs multiples fonctions, grâce à l'ingéniosité de leur esprit unie à une incroyable dextérité de main. Elles excellent notamment dans la fabrication des tapis : beaucoup de ces moelleuses carpettes, de ces lourdes portières aux vives rayures, aux mosaïques étranges, aux mille nuances invraisemblables, que nos commerçants importent à grands frais d'Orient, sont l'œuvre des femmes Turkmènes, des pauvres nomades du désert. Mais où se révèle surtout leur talent, c'est dans la confection des bouroundjouks ; la plupart de ces voiles sont des merveilles de broderie qui, par la finesse du tissu et la variété des dessins, feraient l'envie de plus d'une élégante Parisienne.

Ce pendant que ces industrieuses abeilles accomplissent leur travail, que fait leur seigneur et maître? Rien... ou peu de chose. C'est à peine s'il daigne s'occuper de ses animaux domestiques : moutons, chameaux et chevaux, les seuls dont la nature du climat lui permette l'élevage.

Le chameau des Turkmènes appartient à l'espèce dite « de la Bactriane » que nous avons déjà décrite. Dans l'espèce même on distingue deux catégories d'animaux : le *nar* et l'*irkey*. Le nar, ou kizil nar, chameau rouge, ainsi appelé à cause de son pelage couleur de feu, est remarquable par l'élévation de sa taille ; l'irkey est brun et beaucoup plus petit que son congénère. L'un et l'autre ont d'ailleurs toutes les qualités de la race; ils sont très sobres et très durs à la fatigue. En outre, ils possèdent un instinct étonnant qui

leur fait annoncer par un grognement significatif l'approche des étrangers pendant la nuit. Ce sont les meilleurs factionnaires que l'on puisse trouver pour les campements dans le désert[1].

Mais quelle que soit l'utilité du chameau, les Turkmènes lui préfèrent de beaucoup le cheval. L'équitation n'a pas de secrets pour eux et ils sont, en l'espèce, les dignes rivaux des Kalmouks. Ils passent la moitié de leur vie juchés sur leur selle comme sur un trône du haut duquel ils semblent défier l'univers entier, et, suivant un proverbe local, « ne connaissent plus ni père ni mère ». Les chevaux turcomans se divisent en deux familles : la première est celle des *yorghas* ou chevaux de trait, dont le bidet yomoude peut être regardé comme le type ; la seconde, la vraie race du désert, la race de pur sang, est celle des *tékkés*, dont les branches les plus estimées sont les koroglis et les akhals. Elle est d'origine arabe, d'où le nom de « *devi*, bédouins », donné parfois aux pur-sang dans ce pays. Les chevaux tekkés ont la tête fine, le cou long et mince, sans crinière, le poitrail étroit, la croupe déprimée comme celle des mulets. Ce qui les caractérise principalement, ce sont leurs jambes hautes et grêles, de vraies jambes de sauterelle faites pour franchir d'un bond les larges ravines du désert et dévorer l'espace sous leurs puissantes foulées. Très maigres, n'ayant pour la plupart que les os, les muscles et la peau sans un atome de graisse, ils portent dans tout leur extérieur, dans l'allongement exagéré de tout leur corps, la marque du parfait coureur.

Cette apparence n'est pas trompeuse. Comme les « race-horses » d'Outre-Manche, les devi touraniens sont en réalité

1, Moser.

les levriers de la race chevaline. Il en possèdent non seulement la sveltesse de formes, mais encore le fond, la rapidité d'allure et cette puissance de souffle qui leur permet de fournir des courses d'une durée invraisemblable sur le sable mouvant du désert, de courir trente heures de suite sans quitter le galop, et de franchir en quatre jours quatre cent cinquante kilomètres.

Leur sobriété n'est pas moins étonnante que leur endurance. Une poignée d'orge ou de paille hachée avec de la farine, voilà souvent, même en route, toute leur nourriture de la journée.

Tout en exigeant beaucoup de leur cheval, les Turcomans ne le surmènent jamais, ils ne le battent jamais. Au contraire ils sont remplis pour lui de soins attentifs. Ils l'aiment réellement, le préférant à leur femme et à leurs enfants; perdus dans le désert ils partagent avec lui leurs dernières provisions et leurs dernières gouttes d'eau.

La gourmandise est la fille aînée de l'oisiveté : il n'est donc pas étonnant que les paresseux Turcomans aiment les plaisirs de la table. Leur nourriture est variée et substantielle. Leur mets préféré, et nous pourrions dire leur plat national, est le *pilau*, « le délicieux pilau, dit M. Moser, dont on mangerait toujours sans se lasser », mélange de riz, de carottes, de raisins secs, additionné d'huile de sésame et relevé de quelques grains de piment.

La viande occupe une large place dans leur alimentation. Ils mangent les rôtis de poulain et de jeune chameau. Ils aiment beaucoup aussi la chair du mouton, mais ils sont particulièrement friands de sa peau. Ils la mettent à sécher pendant plusieurs jours; puis, lorsqu'elle est au point voulu, c'est-à-dire qu'elle a pris une odeur faisandée

et que le poil s'en détache facilement, ils la découpent en tranches qu'ils font griller à feu nu.

Ils ont enfin le *chouroué*. Ce n'est, à vrai dire, autre chose que notre « pot-au-feu », ce triomphe de la vieille cuisine bourgeoise. Mais quel abîme sépare ces deux produits culinaires! Qu'il y a loin de ce potage succulent dont l'arome plane sur nos tables de famille, dont la saveur grasse délecte les palais blasés et réveille les appétits les plus rebelles, à l'innommable mixture dont les Turcomans font leur régal des jours de fête! Ajoutons qu'en voyage ils remplacent ces aliments par des conserves de leur invention : par du *stchi*, sorte de choucroute mélangée de débris de viande et qui se garde un temps infini[1], par des *katlamaks*, galettes préparées avec une pâte imbibée de graisse de mouton.

La boisson ordinaire des Turkmènes est, comme chez les Kalmouks, le thé en briques bouilli dans l'eau. On le sert dans d'énormes théières appelées « kounganes », qui peuvent contenir de trois à quatre litres. Ils font aussi un fréquent usage d'*aïrane*, lait caillé de brebis, et de *koumyss*, ou lait de jument fermenté, liquide légèrement bleuâtre, acide comme le jus du citron, mousseux et pétillant comme du vin de Champagne.

Le koumyss forme la base de plusieurs liqueurs très enivrantes, obtenues, soit par distillation comme l'*arak*, soit par un mélange avec du lait de chamelle, comme le *saoumol*. Les Turkmènes en font une consommation considérable, et l'alcoolisme s'étale chez eux dans toute son horreur.

Une autre de leurs plaies sociales est l'abus des narcotiques et spécialement de la nicotine. Les nomades toura-

1. Burnaby.

niens sont les plus grands fumeurs de tabac de l'Asie. Le *tchilim*, énorme pipe tenant à la fois du narghileh persan et du houka indien, quitte rarement leurs lèvres. Leur manière de fumer diffère sensiblement de celle usitée en Occident. Chez nous le fumeur, le vrai fumeur, opère méthodiquement. C'est avec une sorte de gravité, de lenteur voluptueuse, qu'il aspire la vapeur et savoure le parfum capiteux de « l'herbe à la reine ». Les habitants de l'Asie centrale ignorent ces raffinements : ne cherchant qu'à s'étourdir, qu'à s'enivrer, ils tirent vivement et avec effort trois ou quatre énormes bouffées en prolongeant la dernière aspiration aussi longtemps que leurs poumons le permettent. L'action toxique se manifeste immédiatement, le visage du fumeur pâlit, son regard se voile et sa tête retombe comme subitement alourdie[1]. Le tchilim joue dans les relations sociales des Turkmènes le même rôle que le calumet chez les tribus indiennes du Far-West américain : c'est un symbole de paix et d'amitié, c'est la consécration de l'hospitalité accordée à l'étranger et l'accompagnement obligé de la collation qui lui est offerte à son arrivée.

Les Turkmènes font aussi une grande consommation de haschisch, ce narcotique favori des Arabes qu'on appelle ici *esrar* ou *nâcha*. Ils le fument, soit seul, comme l'opium des Chinois, soit mêlé au tabac dans le tchilim[2].

La paresse et la gourmandise ne sont pas les seuls défauts que l'on puisse reprocher aux Turkmènes. Leur ignorance est extrême, à ce point qu'ils ne connaissent pas la mesure du temps; ils comptent par quarts de journée et divisent celle-ci en deux moitiés, l'une du lever au coucher du soleil, l'autre de son coucher à son lever. Ils sub-

1. De Blockeville.
2. G. Capus. *Les narcotiques dans l'Asie centrale.*

divisent ces quarts en lances, disant, par exemple : « Le soleil est à une, deux ou trois lances au-dessus de l'horizon [1]. » L'usage de la boussole, cet instrument indispensable à quiconque s'aventure sur l'océan des sables, leur est également inconnu. En route ils règlent leur marche pendant le jour sur le soleil, la nuit sur l'étoile polaire qu'ils appellent *temir-kazik* « cheville de fer », à cause de son immobilité. C'est donc à juste titre que le Minockired, cette bible du Mazdéisme, a fait de la Turkménie le pays d'Ahriman, prince des ténèbres.

Cependant l'intelligence des Tcharvas est en général très vive. Leur imagination, développée par la contemplation journalière des profondes et mystérieuses solitudes, aime à se perdre dans les régions du Rêve, à chevaucher dans le domaine fleuri de la Poésie. Ils ont leurs rapsodes attitrés, leurs poètes ambulants qui vont, comme les aèdes de l'antique Hellade, comme nos anciens ménestrels, de village en village, d'aoul en aoul, la besace légère, mais la tête pleine de chants où le merveilleux le dispute au terrible. Tantôt ils improvisent des ballades sur quelque légende locale, comme celle de la belle princesse Shahsenem ou du château de Kohzanivir, élevé puis détruit par le caprice du Diable au milieu du Kizil-Kum. Tantôt ils se plaisent à redire les joies de la vie nomade et de cette liberté si chère à tous les enfants du désert; parfois, s'enflammant peu à peu sous le souffle de l'inspiration, leur muse devient belliqueuse, et leur voix tonnante jette aux échos de la plaine immense quelque hymne de guerre empruntée à Mackmamduli, ce poète national de la Turkménie, dont aux jours de bataille, avant de fondre sur l'ennemi, les cavaliers tcharvas entonnent les

1. Moser.

strophes ardentes comme le bardit des anciens Germains.

Ces chants sont généralement soutenus par le jeu de divers instruments : le *tournaï*, qui n'est autre que le hautbois primitif, le *tir* ou tambourin, le *gouidjik* ou guitare et la *doutara*, espèce de mandoline à long manche. Jouer de la doutara est un métier au Turkestan, le plus honoré et le plus lucratif de tous les métiers. Le *barchi*, ou musicien de profession, est l'homme à la mode, considéré et traité comme un grand personnage dans toutes les tribus où il daigne se rendre après s'être fait bien prier. Le seul amour de l'art ne saurait suffire pour expliquer un pareil engouement : ces virtuoses de la doutara doivent surtout leur prestige au puissant dérivatif que leurs concerts apportent à la vie si monotone de la tente.

La religion des Turkmènes est l'islamisme. Ils appartiennent à la secte des Sunnites qui, on le sait, reconnait non seulement le Koran, mais encore la Sunna, la loi orale, où Abou-Bekr, vicaire et successeur de Mahomet, a consigné les faits et gestes de son maître, tandis que la secte des Schiites, c'est-à-dire des apostats, repousse la Sunna et considère Ali, gendre du Prophète, comme le seul et véritable dépositaire de la pure doctrine musulmane.

Chez les esprits simples, la religion dégénère ordinairement en superstition. Tel est le cas pour les Turkmènes. Ils poussent la crédulité jusqu'à porter en guise de scapulaire un morceau de cuir triangulaire sur lequel sont gravées des prières du Koran destinées, comme les cornes symboliques des Napolitains, à combattre la *jettatura*, le « mauvais œil » ; les enfants, les bestiaux, les tentes même sont couverts de ces amulettes. Viennent-ils à tomber malades, ils s'empressent de faire venir le *tébib*,

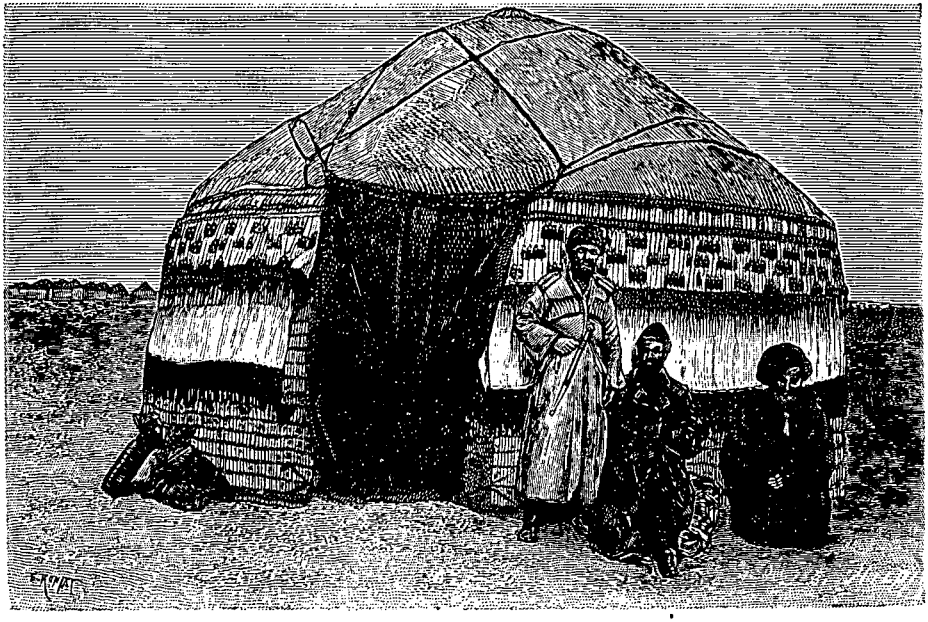

Tente turcomane.

espèce d'empirique, de sorcier, dont toute la thérapeutique se réduit à des applications répétées de versets extraits de la Sunna.

Au point de vue politique et social les Turkmènes se divisent en tribus (*kalkhs*). Chaque tribu se fractionne à son tour en hordes (*taïffé*), les taïffé en branches (*tiré*), et enfin les tirés en familles portant le nom de leur fondateur.

Les tribus turcomanes ont leur quartier général sur le bord des fleuves ou la lisière des déserts. Chacune de leurs ramifications occupe un territoire déterminé qui lui appartient en propre. Leurs campements, appelés *aouls*, comprennent un nombre plus ou moins considérable de tentes contenant chacune une famille[1].

Disons, en passant, que cette tente, désignée sous le nom de *kibitka*, offre la plus grande analogie avec la iourte mongole. Comme cette dernière, c'est une construction circulaire formée d'nn treillis mobile, recouvert en hiver de peaux de mouton ou de chameau, en été, de nattes mobiles qui tamisent la poussière et la chaleur. Quant à l'intérieur de la kibitka, il présente le même fouillis pittoresque et aussi la même insalubrité que l'habitation des Kalmouks.

La plus considérable de toutes les tribus turcomanes est celle des *Tekkés*. Elle est répandue dans cette large bande de cultures, appelée les Atek, qui s'étend au sud du Kara-Kum occidental, dans les vallées du Tedjent et du haut Mourghab, enfin dans toutes ces petites oasis égrenées comme un chapelet d'émeraudes entre la Caspienne et la frontière afghane, notamment dans celles d'Akhal et de Merv. Les Tekkés de Mérv se subdivisent en deux groupes;

1. Fred. von Helwad. *Die Russien in Central Asien.* — Michel de Galkine.

les *Otamishes* sur la rive gauche du Mourghab, et les *Totamishes* sur la rive droite. Leur population est évaluée à 200 000 âmes [1].

Après les Tekkés viennent les *Salors*, la plus ancienne de toutes les tribus turkmènes; leurs aouls sont disséminés parmi ceux des Tekkés. Citons encore les *Saryks*, qui campent sur les bords du Tedjent; les *Etsarys*, qui nomadisent sur la rive gauche de l'Oxus, en amont de la petite ville de Tchardjoui; enfin les *Yomoudes* et les Goklâns, qui bordent la frontière occidentale du désert de Kharezm.

Toutes ces tribus vivent isolément, formant autant de petites républiques autonomes. Pas de chefs. Pas l'ombre de gouvernement. La belle devise, la fière trilogie qui rayonne au fronton de nos monuments publics et en tête de nos constitutions démocratiques trouve chez ces barbares son application journalière. Ils ne reconnaissent d'autre loi que le *deb*, la coutume, d'autre autorité que celle des « barbes blanches » de leurs aouls, des aksakals, sortes de juges de paix dont l'avis suffit pour trancher les différends entre particuliers. L'intervention de ces magistrats improvisés est d'ailleurs rarement nécessaire; car les Turkmènes sont en général francs, loyaux, très probes [1], entre eux du moins, car vis-à-vis des étrangers ils ne se sont pas toujours montrés tels.

Il n'y a pas longtemps encore, les déserts touraniens étaient la terre classique du brigandage. Chaque aoul était un nid de pirates, qui considéraient comme œuvres pies le rapt et le vol à main armée. De Merv notamment sortaient, presque chaque jour, des bandes d'écumeurs qui dévalisaient les caravanes. Mais ces bandits préféraient par

1. Benoist Méchin.
2. De Blockeville.

Tekkés de l'oasis de Merv.

dessus tout l'*alamane*, la grande expédition de pillage au delà des monts. Parfois ils poussaient leurs *raids* jusqu'au cœur de la Perse ou des possessions russes riveraines de la mer Caspienne. Ces mêmes Turcomans qui, en temps de paix, affichaient la plus farouche indépendance, se donnaient dans l'alamane un chef de guerre, le *serdar*, quelque vieux routier renommé par sa bravoure, surtout par une connaissance approfondie du désert, et auquel ils obéissaient aveuglément. Le mode d'attaque des « alamantchiks » était invariable. Ils n'opéraient que de nuit ou au lever du soleil. Ils s'élançaient au galop, le sabre haut, en poussant des cris sauvages et paralysant par leur soudaine irruption toute velléité de résistance. Le village pillé, on le livrait aux flammes. Quant aux habitants, après les avoir dépouillés de leurs bijoux — et telle est l'origine de toute cette joaillerie dont nous avons vu les femmes turkmènes faire un si pompeux étalage — les alamantchiks les emmenaient sans distinction d'âge ni de sexe, ils les chassaient devant eux dans le désert comme un vil bétail, et les vendaient comme esclaves sur quelque marché de l'Asie centrale[1]. C'était l'âge d'airain pour tous les peuples voisins de la Turkménie, mais c'était l'âge d'or pour les Tcharvas. L'inspiration ne faisait jamais défaut aux barchis pour célébrer les exploits des corsaires touraniens, pour chanter l'alamane avec l'ivresse de ses carnages, les *kafirs* fuyant de tous côtés comme un troupeau dispersé par l'orage, les cris affolés des belles captives brusquement jetées en travers de la selle et les rentrées triomphales dans l'aoul aux mille acclamations des femmes.

Aujourd'hui tout cela est fini. Maintenant l'olivier de la paix pousse ses fleurs sur ce sol dont les rouges arènes et

1. Stewart. — Von Helwad.

les sombres argiles semblent porter le deuil et suinter le sang des victimes qu'elles ont dévorées. Les Russes sont venus, brisant les chaînes des captifs, purgeant le désert des malfaiteurs qui l'infestaient, ramenant partout l'ordre et la sécurité. Commencée en 1840, leur conquête ne s'est terminée qu'en 1883 par la prise de Géok-Tépé et la reddition de Merv.

Le chemin de fer qui relie la mer Caspienne à Samarkand en a été le digne couronnement. C'est le tant regretté général Skobeleff qui conçut l'idée de ce chemin de fer, au début de la campagne contre les Tekkés de Merv. C'est au général du génie Annenkof que revient l'honneur d'avoir dirigé et mené à bonne fin cette entreprise colossale, d'avoir poursuivi, jusqu'à la vieille capitale des Khans, ce conte des « Mille et une nuits » bien autrement saisissant que ceux dont la sultane Schéhérazade y berçait son cher seigneur. Il faut lire dans l'intéressant récit que M. Edg. Boulangier a fait de son voyage à Merv[1], lors de l'inauguration de cette voie ferrée, les diverses péripéties de la nouvelle victoire remportée par l'homme sur la nature, par la science sur le désert.

Les Russes ne paraissent pas devoir s'arrêter en si beau chemin : le transcaspien n'est pour eux que le prélude du « grand-central asiatique » dont un ukase du Tsar a prescrit le tracé en 1887 et qui, d'après les plans de MM. Victor de Lesseps et Charles Cotard et des colonels russes Bogdanovich et Sosnovski, doit passer par la Sibérie pour aller d'une part, enfoncer ses heurtoirs dans la Grande Muraille, d'autre part, relier le réseau russe au réseau indien.

1. Edg. Boulangier. *Voyage à Merv*, 1888, 1 vol. in-18 (Hachette édit.).

BIBLIOGRAPHIE.

ABBOTT (JAMES). *Narrative of a journey from Herat to Khiva*, 1843, 2 vol. in-8.

ALI SUAVI. *Description de l'Asie centrale*, Paris 1873, in-18.

ANNENKOFF. *L'oasis d'Akhal-Tekké* (Nouvelle Revue, 1881).

ANNENKOFF. *La colonisation en Asie centrale* (Comptes rendus de la Société de Géographie de Saint-Pétersbourg, 1889.

ATKINSON. *Recollections of Tartar steppes* (London 1863, in-8).

BARRANDE. *L'Amou et l'Ouzboï* (Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1879).

BAKTCHOURINE. *Le Turkestan* (1872).

BLERZY. *Les conquêtes de la Russie en Asie centrale* (Revue de Deux Mondes, 1874).

BLOCKEVILLE (H. DE). *Notice sur les nomades du Turkestan* (Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1865.

BLOCKEVILLE (H. DE). *Quatorze mois de captivité chez les Turcomans* (Tour du Monde, 1866).

BONVALOT. *De Moscou en Bactriane*, 1 vol. in-18 (1884).

BONVALOT. *Du Kohistan à la Caspienne*, 1 vol. in-18 (1884).

BOULANGIER (EDG.). *Voyage à Merv*, 1 vol. in-18 (1888).

BOULANGIER (EDG.). *Le chemin de fer transcaspien* (Revue du Génie militaire, 1887).

BOUTAKOFF. *The delta and mouths of Amou-Daria* (Journal de la Société de Géographie de Londres, t. 57).

BURNABY. *Une visite à Khiva*, 1 vol. in-18, 1885.

BURNES (AL.). *Travels into Bokhara* (London, 3 vol. in-8°, 1834, trad. Eyriès).

CAPUS (GUILL.). *Le Bassin de l'Amou-Daria* (Revue scientifique, juillet 1883).

CAPUS (GUILL.). *Les Narcotiques dans l'Asie centrale* (Revue scientifique, juillet, 1883).

CAPUS (GUILL.). *Les Sables mouvants de la Turcomanie* (Nature, avril 1884).

CAPUS (GUILL.). *Indications sur le climat et la végétation du Turkestan*, 1 vol. in-8, 1884.

CHOLET (BARON DE). *Excursion dans le Turkestan*, 1 vol. in-18 (1888).

CONSTANTINOVITCH (G. NIC.). *Nouvelle exploration projetée pour le chemin de fer de l'Asie centrale* (Soc. Géog., 1879).

COTARD (CH.). *Le Chemin de fer central asiatique*, 1 vol. in-8, 1876

DELAIRE. *Notes sur le Khiva* (Exploration 1876).

DOUHAIRE. *Les Tartares* (Correspondant, 1854).

FEDCHENKO. *Khokand et les Contrées avoisinantes* (Bull. Soc. Géog. de Paris, 1874).

Fedchenko. *Voyage au Turkestan* (Saint-Pétersbourg, 1874).

Galkine (Michel de). *Notice sur les Turcomans* (Bull. Soc. Géog. de Paris, 1864).

Girard de Rialle. *Mémoire sur l'Asie centrale* (Paris, 1 vol. in-18, 1874).

Gloukhowsky. *Captivité en Boukharie* (Bull. Soc. Géog. de Paris).

Gobineau (Comte de). *Les Religions en Asie centrale*, 1 vol. in-18 (1866).

Grodekof. *Journey from Takhent to Persia*, 1 vol. in-8°, 1880.

Helwald (von). *Central Asien* (1 vol. in-8°, Leipzig, 1875).

Humboldt (Alex. de). *Recherches sur la climatologie comparée de l'Asie centrale*, 1843, 3 vol. in-8°.

Karazine. *Le pays où l'on se battra* (tr. Teste), 1 vol. in-12, 1879.

Khanikoff (de). *Mémoire sur la partie méridionale de l'Asie centrale* (Paris, 1861, 1 vol. in-4°).

Khanikoff (de). *Bokhara*, 1 vol. in-8°, London, 1845.

Khanikoff (de). *Samarkand* (Bull. Soc. Géog. de Paris, 1873).

Khanikoff (de). *Khiva* (Bull. Soc. Géog., de Paris. 1869).

Kostenko. *Khiva* (Bull. Soc. Géog. de Paris, 1874).

Lamansky. *Esquisse géographique du bassin de la mer d'Aral* (Bulletin Soc. Géog. de Paris, 1858).

Lessar. *Notes sur la Transcaspienne* (Société russe de Géographie, 1874).

Lessar. *Explorations dans la Turkménie* (Comptes rendus de la Soc. de Géog. de Paris, 1882).

Lessar. *Les Turcomans* (Gazette géographique, 1885).

Mailly Châlon (Comte de). *Voyage à travers le Turkestan* (Bull. Soc. Géog. de Paris, 1885).

Méchin (Baron Benoist). *Voyage à travers le Turkestan* (Bull. Soc. Géog. de Paris, 1885).

Méjow. *Recueil du Turkestan*.

Meyendorf. *Voyage d'Orenbourg à Bokhara*, 1 vol. in-8°, Paris, 1826.

Milne (J.). *Journey across Asia* (London, 1879).

Moser (H.). *A travers l'Asie centrale*, 1 vol. in-8°, 1885.

Mouravief. *Voyage en Turcomanie*, 1 vol. in-8°, 1823.

Ney (Eug.). *De Tiflis à Samarkand*, 1 vol. in-8°, 1888.

Pachino. *Le Turkestan russe*, 1 vol. in-4°, 1868.

Paquier. *Le Pamir*, 1 vol. in-8°, 1876.

Paquier. *Le Pamir* (Bull. Soc. Géog. de Paris, 1877).

Paskoff (Lydia). *En Asie centrale* (Revue scientifique, 1885).

Petroussevitch. *Le Steppe turkoman* (Soc. russe de Géog., 1878).

Potagos. *Dix années de voyages en Asie centrale*, 1 vol. in-8°, Paris, 1885.

Prioux. *Les Russes dans l'Asie centrale*, 1 vol. in-8°, Paris, 1866.

Rawlinson. *The road to Merv*, 1 vol. in-8°.

ROCCA (DE). *Les Possessions russes dans l'Asie centrale* (Revue britannique, juin 1877).

RODET (LÉON). *Le Touran et les Touraniens*, 1 vol. in-16.

SACHOT (O.). *Les annexions russes en Asie* (Revue britannique, 1867).

SCHUYLER (E.). *Turkestan* (Notes of journey), 2 vol. in-8° 1876, London.

SCHLAGINTWEIT (VON). *Les Habitants du Turkestan* (Revue britannique, 1877).

SÉDILLOT. *Les Voies de communication de l'Asie centrale* (Bull. Soc. Géog. de Paris, 1866).

SEVERZOF. *Voyages dans le Turkestan* (1 vol. in-8°, 1873, Saint-Pétersbourg).

STEBNITZKI. *Les Steppes des Turcomans* (Bull. Soc. Géog. de Paris, 1871-72).

STEWART (COLONEL). *The country of the Tekke Turkoman* (Proceed. of Royal Geog. Soc., 1881).

STEWART (COLONEL). *Les Turcomans* (Exploration, 1882).

STUART. *Le Transcaspien* (Exploration, 1875).

SUAVI-EFFENDI. *Le Khiva en* 1873, 1 vol. in-8°, Paris 1874.

THONNELIER. *Dictionnaire géographique de l'Asie centrale*, 1 vol. in-4°, 1873, Paris.

UJFALVY-BOURDON (MME DE). *De Paris à Samarkand*, 1 vol. in-4°, 1881.

UJFALVY DE MEZÖ-KÖVESD (C.-G. DE). *Expéditions scientifiques au Turkestan*, Paris, 5 vol. in-4°, 1885.

UJFALVY DE MEZÖ-KÖVESD (C.-G. DE). *Les Émigrations des Touraniens*, 1 vol. in-8°, 1873, Paris.

UJFALVY DE MEZÖ-KÖVESD (C.-G. DE). *Le Turkestan* (Revue de Géographie, 1878).

UJFALVY DE MEZÖ-KÖVESD (C.-G. DE). *L'influence du milieu sur les populations de l'Asie centrale* (Bull. Soc. anthropologie, 1887).

UJFALVY DE MEZÖ-KÖVESD (C.-G. DE). *Mélanges altaïques*, 1 vol. in-8°.

VAMBÉRY (ARM.). *Voyage d'un faux derviche dans l'Asie centrale*, 1 vol. in-8°.

VÉNUKOFF. *Le Pamir* (St-Pétersbourg, 1861).

VÉNUKOFF. *Khiva.*

VÉNUKOFF. *État actuel de la Turkménie* (Bull. de la Soc. de Géog. de Paris, 1880.

VÉNUKOFF. *La Turkménie* (Revue de Géographie, 1881-82-84-85)

VERESHAGHINE. *D'Orenbourg à Samarkand* (Tour du Monde, 1873).

WARREN (DE). *Bokhara et Samarkand* (Correspondant, 1845).

WEILL (MAURICE). *L'expédition de Khiva* (Paris, 1874).

WEILL (MAURICE). *La Turkménie et les Turkmènes*, 1 vol. in-8°, 1880, Paris.

WOLFF (JOS.). *Narrative of a mission to Bokhara* (London, in-8°).

CHAPITRE III

LES DÉSERTS DE L'IRAN.

1. Le plateau iranien, sa configuration, son étendue, son aspect général. — § 2. Origine des déserts persans : les *dechts*. Les déserts d'argile et de sel ; le *Decht-I-Kevir* : situation, superficie, constitution géologique : la mer de Khaver. Les déserts de sable. Phénomènes acoustiques : les sables chanteurs. Le Reig Rawan. Le *Decht-I-Lout* ; son aridité. Sa traversée : la terrasse des derviches, le plateau du blé rôti, le pavillon des timbaliers. — § 3. Climatologie : phénomènes thermiques : l'*homma y gach*. L'hiver au désert. Phénomènes météorologiques : les brouillards secs. Le *samyel*. — § 4. Pauvreté de la flore et de la faune iraniennes. — §. 5. Principales tribus nomades : organisation sociale, mœurs ; les Iliah, les Louri, les Bacthyari.

..... Misera terra, alla tua sete
Son dall' avara luna almen concesse
Sue rugiadose stille.....

(Le Tasse. *Jérusalem délivrée*, 57.)

§ 1.

Loin d'être confuse, la masse formidable de plateaux et de montagnes qui, groupés autour du Pamir, constituent le relief du continent asiatique, présente, avons-nous déjà dit, une remarquable ordonnance dans sa structure. Ce qui frappe surtout, c'est la disposition symétrique des deux plateaux, très différents d'ailleurs en étendue et en élévation, qui se dressent de chaque côté du « Bam-I-Duniah » : à l'est, le Thibet, haut d'environ 2000 mètres, à l'ouest, l'Iran, dont l'altitude varie entre 100 et 1000 mètres.

Ce mot d'Iran que la science moderne, se basant sur les traditions locales, oppose à celui de Touran, et qui est

aujourd'hui la dénomination nationale et officielle de la Perse, remonte à la plus haute antiquité; sous sa forme initiale, il désigne le territoire où, si l'on en croit le Vendidad, cette Genèse du Mazdéisme, les Aryanas vinrent s'établir après leur sortie des hautes vallées altaïques et où Zoroastre leur donna sa loi.

L'immense plateau auquel ce nom s'applique affecte des formes géométriques remarquables : c'est un trapèze dont les côtés nord et sud sont d'un parallélisme presque parfait. Sa superficie, bien qu'inférieure à celle du Thibet, n'en est pas moins considérable; on l'évalue à 275 millions d'hectares dont 150 à 175 millions appartiennent à la Perse, qui occupe la partie occidentale et centrale; le reste dépend du Baloutchistan.

Il est entouré par un amphithéâtre de hautes montagnes dont les sommités dépassent 6 000 mètres. Le fond de ce cirque rocheux n'est qu'une solitude, la plus triste, la plus affreuse peut-être de toutes celles qui constituent la zone désertique. Il faut aller loin, bien loin, pour retrouver les pays bleus évoqués par les ghazels d'Hafiz, ces régions idéales qui se déroulent dans les vers de Firdousi avec l'enchantement de leurs paysages d'églogue, ces frais jardins de Schiraz chantés par Sàdi, où dans le fond des charmilles traîne, mêlé au murmure des fontaines, le langoureux appel des ramiers, où par les belles nuits d'été les plaintes voluptueuses du rossignol s'envolent dans l'air embaumé du parfum des roses. Ici c'est le désert, le vrai désert, avec son sol nu et brûlé par le soleil, avec sa netteté d'horizon, avec son ciel implacablement sec, avec l'infini de ses nappes d'argile noire, avec l'éclat pénible de ses lagunes saumâtres et de ses efflorescences nitreuses, avec le poudroiement de ses arènes mouvantes, tachées çà et là par quelque oasis.

Pour se faire une idée vraie de ces contrées les plus peuplées il faut, dit Mac Gregor, s'imaginer un petit cercle vert autour de chaque village indiqué sur la carte et recouvrir tout le reste d'une teinte brune. C'est que l'eau, sans laquelle aucune végétation n'est possible, se montre ici extrêmement rare, c'est que pas une seule des rivières qui prennent leur source dans l'intérieur du plateau ne se fait jour jusqu'à la mer; à peine nées, elles sont bues par le soleil, et les quelques filets liquides qui sillonnent leur lit vont se perdre dans les marécages[1].

Il n'en était pas ainsi autrefois. Le voyageur qui parcourt ces régions arides reconnaît à des signes manifestes qu'elles étaient recouvertes par de grands lacs reliés entre eux par des fleuves ou peut-être même, comme le pense Élisée Reclus, par les flots d'une Méditerranée. « Les espaces déserts, dit l'illustre géographe, enfermés de tous côtés par des montagnes, furent certainement une mer intérieure à l'époque où fumaient les volcans qui se dressent au nord de la plaine. Les strates réguliers observés par de Filippi prouvent que le travail de comblement s'est fait à une époque relativement récente..... Ce sont les décombres de l'enceinte qui ont fini par combler en entier la Méditerranée persane[2] ».

Les déserts persans portent dans la langue du pays le nom de *dechts*, mot synonyme de solitude. Ils forment, au point de vue géologique, deux groupes distincts : ils sont argileux dans le nord, sablonneux dans le sud. Leur trait commun est l'énorme quantité de sel dont leur sol est imprégné, et qui s'amasse dans les fonds en lits d'une épaisseur et d'une étendue parfois considérables. Ces bassins ont reçu une dénomination spéciale : on les appelle

1. Blanford.
2. É. Reclus. *Asie orientale.*

des *kevirs*. Ils constituent un des principaux caractères du plateau iranien, et un voyageur français, Chardin, en parlait déjà au siècle dernier : « Le sel de cuisine, dit-il, est tellement abondant dans toute la Perse qu'il est charrié par les eaux de pluie dans les bas-fonds; ce qui fait que, partout où les eaux séjournent, l'hiver, le terrain devient salé; tous les grands amas d'eau le deviennent de même au bout de quelques années. Les étangs qu'on a formés en divers endroits deviendraient également salés si le besoin d'eau pour l'ensemencement des terres ne les faisait vider chaque année[1]. »

Cette salure est surtout remarquable dans le désert argileux qui occupe la partie septentrionale de la cavité iranienne et auquel on a donné pour cette raison le nom de *Decht-I-Kevir*, littéralement « le grand désert salé », ou par abréviation, le *Kevir* ou *Khaver*.

Il commence à quelques lieues à peine de Téhéran et s'étend à 700 kilomètres vers l'est jusqu'aux fontières de l'Inde et aux montagnes de la Paropamise. C'est ce désert qu'ont traversé M. et Mme Jane Dieulafoy et le comte de Gobineau. Un autre de nos compatriotes, le docteur Ernest Cloquet, médecin du Shah, qui l'avait franchi quelques années auparavant pour se rendre en pèlerinage à la ville sainte de Koum, nous en a fait connaître la nature géologique. « Le sol, d'un jaune fauve, dit-il, est formé d'argile et de sable et offre l'aspect exact du limon qui occupe le fond d'un lac desséché; le sol est partout imprégné de sel mélangé de nitre, qui cristallise à sa surface, soit en plaques irrégulières, soit en aiguilles soyeuses qui ressemblent de loin à de la neige récemment tombée[1] ».

D'autres hommes de science se montrent plus affirma-

1. Chardin. *Voyage en Perse.*
1. *Comptes rendus de l'Académie de médecine.*

tifs quant à l'origine du Decht-I-Kevir. D'après MM. Marius Fontane et le comte de Gobineau[1], ce désert serait effectivement le fond d'un lac évaporé, le délaissé d'une ancienne Méditerranée, la mer de Khaver, que les traditions religieuses locales représentent comme ayant miraculeusement disparu la nuit même de la naissance de Mahomet.

Quoi qu'il en soit, le Decht-I-Kouvir n'est plus aujourd'hui qu'une plaine semblable, en beaucoup d'endroits, au désert khivien, marécageuse en hiver et creusée de fondrières qui la rendent inaccessible aux caravanes, couverte en été, hors de ses nappes sablonneuses, d'une boue raboteuse que sillonnent çà et là des coulées de sable noir provenant de la désagrégation du sous-sol argileux.

Le *Decht-I-Lout*, ou désert de Kerman, réalise le type parfait des saharas sablonneux du sud. Le fond est toujours argileux, mais il disparaît presque partout sous un épais tapis de sable gris à gros grains, cimenté par une solution saline et revêtu lui-même d'un léger pulvérin.

Cette lugubre solitude, cette « terre maudite », comme l'appellent les aborigènes, n'a pas d'égale en aridité sur toute la surface du continent asiatique. Auprès d'elle, l'Akkum et le Taklamakan lui-même pourraient passer pour des terres fertiles. Sa physionomie est bien en accord avec l'ingratitude du sol. Contemplé de loin, le Lout produit l'effet d'une nappe de métal incandescent dont l'éclat s'avive encore sous le rayonnement du ciel. De près, l'impression est tout aussi pénible quoique différente. « On sent, écrit M. de Khanikoff, qu'on se trouve ici dans une contrée du globe frappée d'une stérilité éternelle. On assiste, pour ainsi dire, au commencement de l'agonie de notre planète. » La partie la plus redoutée des voyageurs

1. Comte de Gobineau. *Trois ans en Asie.*

est celle qui avoisine le Séistan. Elle a reçu le nom de *Decht-I-Naoumed* « plaine du Désespoir », nom que justifient et son aspect terrifiant et les catastrophes fréquentes dont elle a été le théâtre.

Comme tous les déserts sablonneux, le Lout est sillonné de nombreuses chaînes de dunes. Ces amoncellements n'offrent pas, au point de vue géologique, d'autres particularités que celles que nous avons déjà signalées en décrivant les barkhanes du Touran. Cependant ils sont l'occasion de certains phénomènes acoustiques qu'il nous paraît utile de signaler : les sables produisent souvent, en se déplaçant, des sons mélodieux qu'on entend jusqu'à 2 kilomètres de distance : c'est ce qu'on appelle « la musique des sables ». Un roc isolé, le Reig Rawan, qui se dresse à l'est du Decht-I-Naoumed, jouit du même intéressant privilège. Les nomades, race très superstitieuse, y voient une intervention prodigieuse de la Divinité, mais la cause de ces sons est bien plus simple : ils proviennent du heurt des molécules cristallines les unes contre les autres quand elles viennent à rouler en masse du haut en bas des dunes.

La traversée du Lout demande trois ou quatre jours ; elle comporte six ou sept étapes. Les trois principales sont : Telli-Kalendar, Ghendourn-Birien et Nagoréh-Khanéh. Telli-Kalendar, « la terrasse des derviches », rappelle un triste événement, la mort de trente derviches qui, s'illusionnant sur la distance des montagnes bordières de la plaine, s'aventurèrent dans le désert à pied et sans aucun approvisionnement. Tous moururent de soif avant d'atteindre le but. Ghendourn-Birien, « le plateau du blé rôti », a aussi sa légende : des brigands avaient dévalisé à cet endroit une caravane chargée de sacs de blé. Les moyens leur faisant défaut pour emporter leur butin, ils répandirent le blé sur le sol, se proposant de venir le reprendre

plus tard. Mais, quand ils amenèrent leurs chameaux, ils virent que tout le blé était rôti, calciné par le soleil, partant bon à jeter.

Enfin la station de Nagoréh-Khanéh, « le pavillon des timbaliers », doit son nom à la bizarre disposition architecturale d'un groupe de rochers qui l'entourent et qui reproduit assez bien l'aspect d'un palais oriental avec terrasses, coupoles et mosquées [1].

§ 2.

Ainsi que le fait remarquer M. Marius Fontane, il est impossible de définir dans une synthèse unifiée le climat persan, tellement les variations de la température défient les règles ordinaires de l'appréciation. Presque partout, à quelques heures de distance, de profondes modifications s'accusent dans l'état de l'atmosphère. Un seul fait subsiste qui a vivement frappé tous les voyageurs : la siccité de cette atmosphère. On évalue à 25 centimètres à peine l'épaisseur de la couche d'eau des pluies qui tombent annuellement sur le plateau d'Iran, et il a été reconnu que l'humidité relative de l'air n'était que de 11,2 pour 100. En aucun lieu du monde le psychromètre n'a indiqué un pareil degré de sécheresse.

Celle-ci est telle que presque toutes les gouttes de pluie s'évaporent avant de toucher terre, et c'est à peine si deux ou trois d'entre elles viennent à tomber comme pour prouver qu'on n'est pas le jouet d'une illusion. Quant à la cause de cette pauvreté hygrométrique du climat iranien, elle est la même que pour le Touran, c'est l'origine franchement continentale des vents qui parcourent ces plaines sans

1. De Khanikoff.

limites : le vent du nord-est, dit « vent des cent vingt jours », si terrible que sur son passage aucun arbre ne peut prendre racine, et le vent du sud ou *samyel*.

Les hivers sont extrêmement rigoureux : des famines en résultent souvent. L'été et le printemps ne sont guère plus supportables. Dans cette dernière saison on a vu, au commencement d'avril, le thermomètre marquer 50 degrés centigrades à la surface du sol, et 36 degrés à 50 centimètres de profondeur. Couvert d'un linge mouillé il accusait encore plus de 20 degrés. C'est bien pis au fort de l'été. Notre courageuse compatriote Mme Jane Dieulafoy relate dans son journal de route les souffrances que lui causa la traversée des plaines embrasées du Khaver. « A six heures du matin, dit-elle, la chaleur devint insoutenable. Une heure encore, et le côté de nos selles exposé au soleil se tortille comme du papier devant le feu. Nous sommes inondés d'une telle sueur que les brides mouillées glissent de nos doigts, les yeux éblouis et les paupières irritées par la réverbération du soleil sur le sable refusent de s'ouvrir, et les tempes battent à croire que notre tête va éclater. »

A huit heures la colonne mercurielle du thermomètre de la voyageuse atteignait 62 degrés! Une semblable élévation de la température paraît à peine croyable. Et cependant il y a plus. Dans le Khorassan des provisions de stéarine et de sulfate de soude enfermées dans des caisses furent liquéfiées par la chaleur de l'air, ce qui suppose une température de 65°5[1]. Il est dès lors aisé de comprendre les ravages que l'*homma y gach*, cette fièvre affolante qui sévit chaque année pendant la période caniculaire, exerce parmi les nomades du désert.

1. É. Reclus. *Asie antérieure.*

L'exagération du climat estival de la Perse donne naissance à divers phénomènes météorologiques. Les plus remarquables sont les *trombes de poussière* qui surgissent presque tous les jours de onze heures du matin à deux heures après midi et qui affectent la figure de cônes renversés d'un diamètre de 40 à 60 mètres à la base. La fine poussière d'argile noire qui se mêle à leur masse leur donne, de loin, l'apparence de colonnes de fumée. M. de Khanikoff les attribue aux courants ascendants produits par l'échauffement inégal du sol dans les différentes parties de la plaine.

Les particules terreuses entraînées parfois jusque dans les hautes régions de l'atmosphère y flottent plus ou moins longtemps. Il en résulte un obscurcissement momentané du ciel auquel on a donné le nom de *brouillard sec*.

Les nuages poudreux que le vent soulève produisent un autre singulier effet : ils se dressent à l'horizon comme une épaisse et gigantesque muraille, nettement découpée en parallélogramme, muraille mouvante qui, arrivée à une courte distance de l'observateur, masque complètement la vue du soleil. Quand l'air est faiblement agité il n'y a aucune crainte à concevoir, la marche du météore étant assez lente. Mais il en est autrement quand un vent violent, comme le samyel, vient à souffler; des tourmentes s'élèvent alors qui mettent en danger la vie des voyageurs.

§ 3.

De toutes les régions désertiques les solitudes de l'Iran sont certainement les plus déshéritées au point de vue botanique et zoologique. Quelques plantes salines encore innommées en composent toute la flore.

Les animaux ne sont pas moins rares que les végétaux. Parmi les mammifères, les explorateurs ne signalent guère que le chat caspien (*ahou*) et l'âne sauvage. Le lièvre et la gazelle sont toutefois assez communs dans la partie occidentale du Decht-I-Kevir.

De nombreux oiseaux y ont aussi élu domicile pour le plus grand bonheur des Nemrods de la cour du Shah : c'est là qu'on trouve la *fohouï*, ou perdrix du désert, et le *houbara*, sorte d'outarde d'un aspect vraiment original avec ses pennes jaunâtres parsemées de taches brunes, son jabot de plumes noires et blanches et l'aigrette qui orne sa tête[1].

Quant aux insectes et aux arachnides, ils pullulent, les tarentules notamment. Certaines de ces vilaines bêtes atteignent de très grandes dimensions[2].

§ 4.

Ces dechts immenses qui occupent le centre du plateau iranien sont une preuve manifeste de l'insurmontable obstacle que le désert oppose au développement des relations sociales et de la civilisation. Ce sont eux qui, en supprimant toute communication entre les habitants des diverses frontières, les ont empêchés de s'amalgamer, de s'unifier pour constituer un type unique, une race vraiment nationale[3]. Les peuples des frontières de l'ouest ne ressemblent en rien à ceux des frontières orientales, ni ceux du nord à ceux du sud. Ces peuples forment autant de groupes ethniques absolument hétérogènes et dont les éléments, sont empruntés aux peuples étrangers qui leur font face,

1. Flandin. — Duhousset.
2. Mme Jane Dieulafoy : *La Perse, la Chaldée et la Susiane*.
3. Marius Fontane. *Les Iraniens*.

Trombes de sable dans le steppe.

aux Afghans, aux Turcomans, aux Géorgiens, aux Arméniens.

Les déserts de l'Iran constituent ainsi un vaste terrain neutre, où tous les êtres vivants, hommes et animaux, qui s'y aventurent, le plus souvent par curiosité ou par étourderie, appartiennent aux races les plus diverses. Ils sont complètement inhabités sauf sur leur lisière occidentale : là quelques tribus nomades mènent une vie indépendante et toute pastorale. Ces tribus se divisent en groupes de familles ou *tirrha*, analogues aux « tiré » touraniens, et régis patriarcalement. Tels sont les *Bacthyari*, belle race d'hommes à la physionomie expressive, aux formes robustes. Aucun souverain de la Perse n'a pu les réduire. Les Shahs, descendants de Darius, ne leur payent pas de tribut comme leur illustre ancêtre, mais ils n'en exigent aucun. Bacthyari veut dire « heureux » : serait-ce une allusion aux délices de cette liberté que les siècles n'ont pu amoindrir?

A côté des Bacthyari vivent les *Iliah*. Ils habitent sous des tentes noires, d'où leur surnom de « Kara-tchadèr ». L'élevage du bétail est leur grande occupation ; la crédulité poussée jusqu'à la superstition est le principal trait de leur caractère.

Dans la partie septentrionale du Khaver, sur la route que suivent les rares caravanes de marchands qui vont de Téhéran à Samarkand, on voit galoper des bandes d'hommes à figure farouche, montés sur des dromadaires. Ce sont les *Baloutches* ou *Baloudjis*, dont il y a deux siècles Tavernier parlait déjà. Ils appartiennent à une race qui occupa jadis une grande partie de l'Iran oriental, du Baloutchistan : de là leur nom. Le pillage des voyageurs est le seul moyen d'existence des Baloudjis. Comme les Turkmènes avant l'annexion, ils organisent de fréquentes

incursions chez leurs voisins : ils vont par troupes de quatre-vingts à cent hommes, montés à deux sur un chameau. N'emportant que leurs armes, des piques et des sabres, une petite outre pleine d'eau et quelques sachets de farine, ils vont se mettre en embuscade à une courte distance du lieu choisi pour le combat. Leur tactique rappelle celle des Parthes : ils s'élancent contre l'ennemi pour l'exciter, puis, feignant de prendre la fuite, ils l'attirent aussi loin que possible dans le désert, et quand ils le voient s'arrêter, épuisé par la fatigue et la soif, ils reviennent sur leurs pas et l'attaquent furieusement.

BIBLIOGRAPHIE.

Arnold (Arthur). *Through Persia by caravan*, 2 vol. in-8°, London, 1877.

Aucher-Éloy. *Relation des voyages en Orient*, 1 vol. in-8°.

Barbier de Meynard. *Dictionnaire géographique de la Perse.*

Belew. *From the Indus to the Tigris*, 1 vol. in-8°.

Blanford. *Le plateau iranien* (Bull. Soc. Géog. de Paris, 1875).

Burnes (Alex.). *Voyage à l'embouchure de l'Indus et retour par la Perse*, 3 vol. in-8°, 1835.

Chardin. *Voyages en Perse*, 10 vol. in-18, 1725.

Cloquet (Dr). *Le désert salé* (Comptes rendus des séances de l'Académie de médecine, 1851).

Cluzel (Mgr). *Voyage en Perse* (Missions catholiques, 1876).

Dieulafoy (Jane). *La Perse, la Chaldée et la Susiane*, 1 vol. in-fol., 1888, et (Tour du Monde, 1885).

Drouville (Gasp.). *Voyage en Perse*, 2 vol. in-8°, Paris, 1825.

Duhousset. *La Perse* (Tour du Monde, 1862).

Ernouf. *Le Caucase et la Perse*, 1 vol. in-18.

Ferrier. *Voyage en Perse*, 2 vol. in-8°, 1880.

Filippi. *Note di un viaggi in Persia*, 1 vol. in-8°, 1865.

Flandin (Eug.). *Voyage en Perse* (Revue des Deux Mondes, 1851).

Fontane (Marius). Ouvrage cité (voir chapitre II : Les Déserts du Touran).

Froidefond des Farges. *Coup d'œil sur la Perse d'aujourd'hui*, 1 vol. in-8°, 1861.

Gobineau (Comte de). *Voyage en Perse* (Tour du Monde, 1861).

Gobineau (Comte de). *Trois ans en Asie*, 1 vol. in-8°, 1859.

Hommaire de Hell. *Voyage en Turquie et en Perse*, 3 vol. in-8°, 1854, Paris.

Khanikoff (de). *Voyage en Perse* (Recueil de voyages de la Soc. de Géog. de Paris).

Khanikoff (de). *Mémoire sur l'ethnographie de la Perse*, 1 vol. in-4°, 1866, Paris.

Khanikoff (de). *Méched et son territoire* (Tour du Monde, 1861).

Mac Gregor. *Narrative of a journey through Khorassan.*

Molon (Ch. de). *La Perse*, 1 vol. in-18.

Orsolle. *Le Caucase et la Perse*, 1 vol. in-18, 1885.

Outrey. *La Perse*, 1 vol. in-8°, Paris, 1880.

Panisse (de). *La Russie, la Perse et l'Inde* (Souv. de voyages), 1 vol. in-18, 1868, Paris.

Rochechouart (Comte de). *La Perse*, 1 vol. in-8°, 1867, Paris.

Sachot (Oct.). *La Perse et les Persans* (Revue britannique, 1875).

Tancoigne. *Lettres sur la Perse*, 2 vol. in-8°, 1819.

Thomson. *La Perse* (Bulletin Soc. Géog. de Paris, 1869).

Tavernier. *Voyages en Perse*, 6 vol. in-12.

Vivien de Saint-Martin. *L'Iran et ses populations aborigènes* Revue germanique, 1861).

CHAPITRE IV

LES DÉSERTS DE L'ARABIE ET DE LA SYRIE.

§ 1. L'Arabie à vol d'oiseau. Les déserts de pierres : le *Hamad* et ses subdivisions. Le désert de Judée. — Les déserts de laves : le *Krâ* et le *Harrah*. — Les déserts de sables : le *Dahna* ou Grand désert rouge ; les abîmes de l'Akhaf ; les légendes du Bahr el Safi. — Le *Néfoud* ; les *tells* et les *fuldjs*. — § 2. Climatologie. Phénomènes météorologiques le *simoun* : causes, symptômes, effets. Le *mirage* : ses diverses formes. — § 3. Flore : l'*asoub* ; plantes herbacées, plantes ligneuses. Faune : mammifères, oiseaux, reptiles, insectes. — § 4. La race arabe : les Bédouins. Type physique. Costume. Nourriture. Habitation : la « maison de poil ». Organisation sociale. Principales tribus de la Péninsule. Chevaux et chameaux arabes. — Le brigandage et l'hospitalité au désert. La poésie, la musique et la danse chez les Bédouins d'Arabie et de Syrie.

Les déserts de l'Arabie où règne le silence,
Où l'Arabe, en passant, accroche de sa lance
Les verts éventails des palmiers.

CH. REYNAUD. *Souvenirs d'Orient*.

§ 1.

L'Asie se termine au sud-ouest par un plateau péninsulaire qui se confond au nord avec les déserts syriens et que baignent, sur les trois autres côtés, le golfe Persique, l'océan Indien et la mer Rouge. Cette péninsule, les Orientaux l'appellent *Belad el Arab, Djezireh Arabah*, « la contrée, l'île des Arabes ». Pour nous, gens de l'Occident, c'est l'Arabie.

L'Arabie ! quel prestige ce nom n'exerce-t-il pas sur notre imagination ! C'est l'Orient qui se lève tout entier devant nos yeux, ce lumineux Orient que reflètent avec

une telle intensité de couleur locale les inspirations de nos grands écrivains et de nos artistes romantiques depuis Victor Hugo jusqu'à Félicien David.

Pour les historiens, l'Arabie est le berceau de l'islamisme, la terre sacrée où rayonna la brillante civilisation des Khalifes, la patrie de ces apôtres guerriers, de ces Sarrasins qui osèrent planter jusqu'au cœur de notre France l'étendard vert du Prophète et que rejeta si rudement au delà du Clain l'épée de Charles Martel. Pour les poètes, c'est le jardin de délices où l'air s'emplit du parfum des caféiers, où fleurissent ces térébinthes qui donnent la myrrhe et le cinname, où se figent au tronc des boswellias les larmes laiteuses de l'encens; c'est l'opulent Eldorado d'où la reine de Saba et plus tard les Mages apportaient les trésors en Israël. Pour tous, l'Arabie est le pays du soleil, où les mers de sables déroulent à l'infini leurs flots blonds sous un ciel de vif azur, c'est le désert biblique où paissent encore aujourd'hui, comme du temps de Jacob et de Laban, des troupeaux de chamelles et de brebis gardés par des pasteurs aux traits bronzés, au costume patriarcal, où, la nuit tombée, flottent dans la lueur frissonnante des étoiles les visions merveilleuses évoquées par les poètes de l'Islam.

Mais, il faut bien le dire, il y a des ombres au tableau. Cette Arabie, que nous entrevoyons si radieuse à travers le prisme de notre imagination, ne répond pas toujours à la description plus froide, mais si fidèle que nous en donnent ses derniers explorateurs. Pays de la Lumière, elle est aussi le pays des mirages; et ce soleil superbe auquel elle doit la sérénité de son ciel et la pourpre de ses horizons est en même temps le fléau de son terroir.

Le plateau péninsulaire arabe est dominé sur tout son pourtour par de hautes montagnes rondes et chauves,

coupées çà et là de vallées fertiles, et s'abaissant en gradins vers l'arène poudreuse qui occupe l'intérieur du pays et constitue la véritable Arabie.

Au centre même de ce cirque naturel se dresse un autre massif montagneux, le Nedjed. C'est le Tyrol de l'Arabie, un riant Éden dont les sites pittoresques, les bourgades populeuses étagées au flanc des collines et les combes verdoyantes où s'épanchent en bruyantes cascatelles une foule de sources fraîches, font ressortir plus vivement la désolation des solitudes environnantes.

Cette configuration générale de la presqu'île était connue des anciens géographes; on sait que l'un d'eux, Ptolémée, partagea l'Arabie en trois districts: l'*Arabie Heureuse* ou *fertile*, sur le bord de la mer; l'*Arabie Pétrée* ou *Pierreuse*, à l'extrême nord; l'*Arabie Déserte*, au centre et au sud. Cette division est restée classique; seules les dénominations ont changé. Aujourd'hui, comme autrefois, l'Arabie Heureuse comprend les provinces habitées et cultivées du littoral; l'Arabie Pétrée est constituée par les grandes plaines rocailleuses qui, séparant les bassins de la mer Morte et de l'Euphrate, forment le moderne *désert de Syrie*, lui-même composé du *Hamad* et du *Harrah*. Enfin à l'Arabie Déserte correspondent les vastes sablières qui entourent le Nedjed, et sont désignées au midi sous le nom de *Dahnah*, au centre sous celui de *Néfoud*.

Le Hamad, ou, comme on l'appelle encore, Badiet-ech-Cham, « l'étendue syrienne », est ce plateau de 500 000 kilomètres carrés qui occupe toute la racine de la Péninsule entre le Néfoud au sud, la vallée de l'Euphrate à l'est et celle du Jourdain à l'ouest. Il est tantôt pavé de larges dalles régulièrement taillées, tantôt semé de noirs graviers, de menues pierrailles appartenant à toutes les formations, granit, grès, calcaires, silex, de cailloux aux contours arron-

dis, véritables galets dont le lit épais, déroulant à perte de vue son uniformité plate, donne au désert l'apparence d'une immense grève, rivage de cet océan sablonneux dont les vagues rosées viennent battre les rochers du Nedjed.

L'aridité proverbiale de ces solitudes et la crainte des Bédouins, dont les bandes faméliques rôdent incessamment en ces parages, en éloignent les caravanes, et seuls, les courriers dépêchés par le gouvernement turc à Damas ou le consulat britannique à Bagdad osent affronter ces contrées redoutables, qu'ils traversent d'ailleurs rapidement au trot allongé de leurs dromadaires[1].

Le Hamad ne s'arrête pas au Jourdain, il se prolonge bien au delà, jusqu'aux montagnes de l'Idumée et de la Moabilide, par les plateaux désolés de Tih, de Biréh et de Dhoheriyéh, dont l'ensemble forme le *désert de Judée*. C'est toujours le même sol dur, résonnant sous le pied, couvert en certains endroits de rocailles et de cailloux roulés, ailleurs formé d'une argile rougeâtre qui se soulève en longues lignes onduleuses et d'où surgissent d'énormes blocs de calcaire gris[2]. Des *ouadis*, vallées sans eau, des collines crayeuses, arides et pelées, dont les saillies blanchâtres aux cassures bizarres prennent des teintes cadavériques à la chute du jour, sillonnent en tous sens le désert et en diversifient le relief[3]. Tout ce pays est affreusement triste. Il existe au monde peu de régions plus désolées, plus abandonnées de Dieu, plus fermées à la vie que ce désert de Judée qui semble respirer encore « les épouvantements de la mort »[4].

1. Élisée Reclus. *Asie antérieure.*
2. Lortet. — Isambert.
3. Palmer. — Lamartine. *Voyage en Orient.*
4. Chateaubriand. *Itinéraire de Paris à Jérusalem.* — Renan : *Vie de Jésus.*

Cependant telle qu'elle est, cette terre sans verdure, cette sèche et pierreuse Judée a son charme. Au regard de l'Européen lettré elle apparaît embellie et comme parfumée de toute la poésie des souvenirs bibliques. Ces déserts ont retenti de la voix des prophètes. Ils ont enveloppé de leur cadre grandiose toutes ces merveilleuses légendes de l'Écriture dont se nourrit la foi naïve de notre enfance, toutes ces ravissantes pastorales qui se déroulent dans les versets de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ils furent le théâtre de tous ces miracles : l'eau jaillissant du rocher, la manne tombée du ciel, la colonne de flammes et de fumée, la pluie de soufre et de feu tombée sur les villes maudites, que la science moderne explique par le libre jeu des forces de la nature, mais où la crédulité populaire se plaît à voir autant de manifestations directes de la puissance de Jéhovah. Ils ont entendu la parole du Précurseur après celle de Moïse et d'Isaïe, ils ont vu passer la douce et rêveuse figure, émaciée par le jeûne, du rabbi Nazaréen.

Le Hamad d'entre Euphrate et Jourdain n'a pas toujours été non plus le lieu maudit que nous venons de dire. Comme le Touran il eut ses jours de gloire et de splendeur. Au commencement de notre ère ces plaines étaient habitables et effectivement habitées. Là s'élevaient Bâlbek, l'Héliopolis des Grecs, ainsi appelée de son temple du Soleil dont les ruines grandioses excitent encore l'admiration des archéologues, et au cœur même du désert, cette grande ville de Palmyre où les souvenirs de la Bible se mêlent à ceux de l'empire romain, où la brise qui soupire à travers les longues colonnades, l'écho qui roule au fond des palais et des temples délaissés, semblent murmurer encore le nom de Nabuchodonosor avec ceux de Zénobie et d'Aurélien.

A 75 kilomètres de la vallée du haut Jourdain se dresse en plein Hamad une chaîne montagneuse d'origine volcanique, le Djebel Hauran, qui rappelle, avec ses flancs noirs et ses sommets arrondis, la chaîne des puys d'Auvergne.

Le temps est déjà loin où sept cratères à la fois vomissaient les torrents de soufre enflammé qui s'abattirent sur Sodome et Gomorrhe, comme plus tard la pouzzolane du Vésuve sur Herculanum et Pompéi, où du sol embrasé montaient les colonnes de feu et de fumée qui guidaient les Israélites dans le désert. Aujourd'hui la paix règne en ces lieux, la terre ne se convulse plus sous les morsures de la flamme qui lui dévorait les entrailles, le monstre est muet, mais la trace de ses anciennes fureurs subsiste toujours. Au pied du Hauran s'étend une mer de laves dont les flots rigides, rouges et noirs, ont des luisants de fonte en fusion. C'est le *désert de Krâ*, la Trachonitide ou « âpre contrée » de l'antiquité. Aux endroits que les coulées n'ont pas envahi, le sol apparaît bouleversé, couvert de boursouflures, criblé de trous d'explosion, déchiré en tous sens par des lézardes provenant de la contraction des laves refroidissantes et attestant ainsi l'existence d'une seconde zone d'éruption.

Plus au sud-est, le Harrah, « le pays brûlé » ou « désert noir » des Bédouins. Son aspect n'est pas moins désordonné que celui du Krâ : tantôt ce sont de vastes plaines de basalte dont les dalles nues sont découpées par un véritable réseau de figures géométriques, tantôt l'assise inférieure, de pur calcaire, brusquement soulevée par la poussée des gaz, a crevé la couche superficielle qu'elle hérisse d'innombrables saillies en forme de cônes, de pitons, et complètement isolées les unes des autres[1]. Les

1. Lady Blunt.

intervalles sont remplis par un très beau sable blanc provenant de la désagrégation de ces proéminences sous l'action du climat. En d'autres localités le désert est semé de pierres de toute taille et de toute nuance, symétriquement distribuées, on ignore encore sous quelle influence : ici d'énormes moellons dont le volume dépasse souvent un mètre cube, ailleurs de menus cailloux ou des terres calcinées qui s'effritent peu à peu. La même régularité se constate dans la coloration des blocs épars; la face méridionale sans cesse frappée par le soleil reste nette et luisante, tandis que la face opposée, battue par le vent du nord est recouverte d'une croûte grise de lichen [1].

Mais la partie du Harrah où s'est le plus terriblement exercée l'action volcanique, c'est le *Habir*. Il est facile de voir que le feu n'a pas seulement passé là, mais qu'il y a résidé, qu'il y a opéré en grand. La surface de la plaine ressemble à une masse de fer figé en pleine ébullition avec d'énormes ampoules dont les unes crevées laissent voir des scories aux bords tranchants comme du verre [2]. On se croirait plongé au milieu de quelque immense four éteint, au fond d'une de ces sombres cavernes du Tartare dont Hésiode nous montre les parois noircies et lézardées par les flammes du Phlégéthon.

Le *Dahna* réalise le type parfait du désert, du vrai désert incendié par le soleil, absolument stérile et inhabitable. La dénomination de « grand désert rouge » que lui donnent les voyageurs lui vient de la couleur de ses sables, qui rappelle celle de l'ocre ou de la rhubarbe et devient parfois cramoisie après les pluies d'orage [3]. Ces

1. Mme de Gasparin.
2. Huber.
3. Lady Blunt.

sables se distinguent par une autre propriété physique : ils sont doués d'une mobilité excessive, tantôt s'amoncelant en dunes qui s'écroulent à la moindre vibration du sol ou de l'atmosphère, tantôt emplissant traîtreusement de vastes et profondes excavations où les corps pesants s'enfoncent comme dans le vide.

On ignore encore la cause réelle de cette fluidité des particules arénacées dans les gouffres cachés du Dahna. Élisée Reclus croit toutefois pouvoir l'attribuer à l'existence de courants souterrains, de nappes d'eau ou d'autres corps liquides, tels que le naphte.

Ce phénomène géologique est surtout remarquable dans la partie sud-ouest du Dahna, spécialement désignée sous le nom d'*El Akhaf*. D'après un explorateur français, M. Joseph Halévy, aujourd'hui professeur à l'École pratique des Hautes études, et chargé en 1870 par l'Académie des Inscriptions d'une mission épigraphique dans l'Hadramaout, l'Akhaf est élevé d'environ 2000 pieds au-dessus de la mer d'Oman, et couvert de dunes qui se déplacent, s'accumulent et s'aplanissent au gré du vent. C'est là surtout, sur ce plateau de l'Akhaf, que l'on trouve, reconnaissables de loin à leur éclatante blancheur qui tranche vigoureusement sur la rouge arène du désert les « blouses » dévorantes dont nous venons de parler, ces entonnoirs pleins jusqu'au bord d'une poussière impalpable, où si souvent hélas! des caravanes entières ont trouvé leur tombeau. Le nom de « Bahr et Safi mer de Safi » que cette région porte encore rappelle le souvenir d'un de ces sombres drames : un roi de Saba, nommé Safi y périt, dit-on, englouti avec toute son armée.

En présence de ce mystérieux inconnu, les Arabes se sentent saisis d'un invincible effroi. Cet océan poudreux avec ses lises perfides et ses vagues ardentes roulant sous

un ciel de braise leur inspire une sorte de terreur superstitieuse. Pour expliquer la formation de ce désert mouvant, résultat probable de quelque cataclysme planétaire, leur imagination, éprise de surnaturel, a inventé toute une série de légendes aussi naïves que sinistres : cette contrée, croient-ils, fut autrefois un paradis terrestre habité par des géants, les Aadites, qui disparurent ensevelis par un châtiment du ciel sous un déluge de sable. Cet enfer qui leur paraît garder encore jusqu'au fond de ses entrailles les stigmates de la colère divine, c'est maintenant le séjour des djinns, esprits malfaisants acharnés à la perte des hommes, gardiens jaloux d'immenses richesses enfouies sous ces abîmes dormants.

L'Akhaf est caractérisé par un autre phénomène non moins étrange. Cette fournaise engendre la fraîcheur. Le vent qui monte des plaines brûlantes du Dahna s'attiédit au contact du Bahr el Safi. Le fait est bien connu des habitants de l'Hadramaout et il a été constaté par M. Halévy qui l'attribue à l'élévation relativement considérable du plateau.

Du Dahna s'élancent vers le nord, de chaque côté du Nedjed, deux rameaux sablonneux dont la réunion en avant du plateau central forme le *Néfoud*.

Les caractères géologiques du Néfoud sont de tout point semblables à ceux de la plaine majeure dont il est issu ; comme cette dernière, il est constitué inférieurement par un terrain tantôt granitique ou basaltique et tantôt calcaire. Sur cette base rocheuse qui ne serait autre qu'un ancien fond marin graduellement soulevé, reposent, « comme les vagues sur le lit profond de l'Océan »[1], les magnifiques sables rouges qui font du Néfoud une

1. Élisée Reclus.

des merveilles de la nature orientale, et certainement la plus saisissante curiosité de toute la zone désertique.

Leur composition comme leur couleur est partout identique. Ils sont agglutinés en grains assez grossiers et absolument purs de toute matière terreuse. On pense qu'ils proviennent des grès rouges du Nedjed, désagrégés sous l'influence du climat et balayés par les vents jusqu'à leur emplacement actuel.

La surface du Néfoud n'est pas moins accidentée que celle du Dahna. Elle est sillonnée de rides dont la profondeur augmente progressivement du pourtour au centre du désert et qui forment à ce dernier endroit des chaînes onduleuses, des *tells*, s'élevant de 15 à 30 mètres, et parfois même à 100 mètres, au-dessus du niveau général.

A première vue ces sinuosités paraissent n'avoir aucune orientation précise et courir au hasard, enchevêtrées les unes dans les autres en un désordre inextricable. Mais c'est là une illusion d'optique qui ne tarde pas à se dissiper dès qu'on a pénétré dans l'intérieur du désert. On reconnaît alors qu'il existe une réelle uniformité dans la direction de ces ondulations, et qu'allongées normalement de l'est à l'ouest, elles se succèdent du nord au sud avec un remarquable parallélisme. Aussi le Néfoud, avec ses dépressions et ses reliefs, ses rangées régulières de dunes et de lèdes, produit-il l'effet d'une mer houleuse soudainement solidifiée. Précisant la comparaison de ce sol tourmenté avec l'océan, Palgrave assimile les tells à ces longues vagues marines qui se forment sous le souffle des alizés. Il ne s'est pas borné à constater le fait; il a tenté de l'expliquer. Pour lui ces plissements parallèles sont dus non à la nature particulière du terrain ou à quelque influence météorologique locale, mais au mouvement ro-

tatoire de notre planète, « mouvement qui se communiquerait imparfaitement à la substance poudreuse et désagrégée répandue à sa surface ». Élisée Reclus n'hésite pas à appuyer de sa haute autorité scientifique l'originale hypothèse du voyageur anglais. « De même, dit-il, que dans la zone équatoriale l'eau des océans retarde sur le mouvement de la terre et donne ainsi la première impulsion aux courants maritimes, de même dans les déserts de l'Arabie les sables en retard sur la rotation terrestre se déplaceraient graduellement de l'est à l'ouest quoique avec une certaine lenteur. »

Comme le Dahna, le Néfoud a ses abîmes, ses entonnoirs creusés dans le sol. Mais ceux-ci du moins sont apparents et par suite faciles à éviter. Ce ne sont plus en effet des excavations remplies de sables mobiles, véritables trappes brusquement ouvertes sous les pas du voyageur, mais des trous béants qui traversent toute l'épaisseur des couches arénacées et découvrent tout au fond le substratum primitif, le roc ferme du Hamad. On les appelle des *fuldjs*.

Leur aspect est des plus caractéristiques. Ils ressemblent à l'empreinte que laisserait le sabot d'un cheval gigantesque, légèrement évidé en dessous, et tourné vers l'ouest. Cette similitude est si frappante que, d'après l'observation d'un explorateur, la fourchette, cette rainure bifurquée de la surface plantaire, s'y trouve figurée par une sorte de ravine creusée par les averses[1].

Le diamètre des fuldjs est en moyenne de 300 à 400 mètres; quant à leur profondeur elle dépasse rarement 80 mètres. Leur direction est uniforme comme leur physionomie. Ils ne sont pas en effet arbitrairement dissé-

1. Blunt.

minés à travers l'espace, mais ils forment des sinuosités parallèles qui se déroulent du sud-est au nord-ouest.

§ 2

Le trait caractéristique des déserts d'Arabie connue de tous ceux que nous avons déjà décrits est le manque d'eau. On n'y compte pas plus d'un ou deux jours de pluie par an, au printemps. En dehors de cette saison une ondée est un véritable événement. L'ardent soleil d'Afrique ne cesse de rayonner à travers l'espace, et souvent l'année s'en va sans qu'une goutte d'eau soit venue mouiller le sol calciné, sans qu'on ait vu flotter le plus léger nuage sous la coupole éternellement bleue du ciel.

Malgré cette sécheresse constante de l'atmosphère, la température n'a généralement rien d'excessif. Tant que l'air reste calme, les chaleurs sont supportables et le thermomètre accuse rarement plus de 35 ou 36 degrés[1]. Parfois cependant il monte brusquement à 55 degrés : c'est lorsque souffle le vent du sud-ouest, le redoutable *simoun*.

Le simoun prend naissance dans les plaines embrasées de l'Afrique centrale. Il s'annonce par une série de sinistres symptômes auxquels les indigènes ne se trompent jamais. Tout d'abord apparaît vers le nord une tache rougeâtre qui s'élargit rapidement, éclairant l'horizon d'un reflet sanglant d'incendie. Le ciel, si radieux naguère, prend une teinte plombée; bientôt il s'assombrit complètement et le désert tout entier s'enveloppe d'épaisses ténèbres où le disque solaire, dépouillé de ses rayons, ne projette plus qu'une lueur blafarde comme celle de la lune. En même temps arrivent de chaudes bouffées,

1. Tamisier.

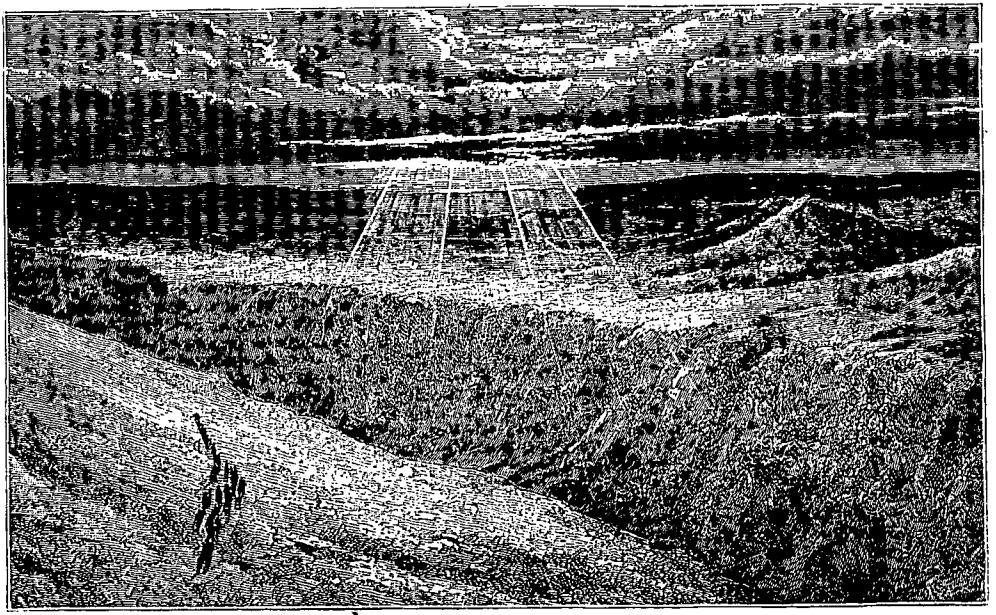

Fouldj. — Vue prise dans le Néfoud du nord.

mêlées à des tourbillons de pulvérulin sableux qui pénètre partout, dans les yeux, les oreilles et les organes respiratoires, se tamise à travers les tissus les plus serrés, si subtil qu'avec leur tendance à l'hyperbole les Arabes prétendent qu'il traverserait la coque d'un œuf. La chaleur, accrue par le rayonnement des innombrables grains de sable qui flottent dans l'atmosphère, devient absolument accablante, semblable à celle qui sort de la gueule d'un four en plein travail, et la tempête se déchaîne dans toute sa fureur.

On essaierait vainement de se dérober par la fuite à l'étreinte de ce vent terrible, dont la vitesse et la force de projection s'accroissent progressivement en ces vastes plaines de l'Arabie à peine bosselées de quelques accidents de terrain. Lui résister serait également inutile : dans cet air brûlant et chargé de sable, le voyageur sent à chaque instant la respiration lui manquer; ses forces s'épuisent, toute son énergie disparaît et bientôt il s'affaisse, à demi suffoqué, la gorge sèche et la poitrine haletante. Les caravaniers le savent bien. Aussi dès qu'apparaissent les signes avant-coureurs du simoun ils s'enveloppent soigneusement dans leurs burnous et se couchent à plat ventre derrière leurs chameaux accroupis, la tête tournée vers le nord. Et tous, bêtes et gens, restent ainsi étendus plongés dans le plus complet anéantissement, tant que dure la rafale.

Enfin au bout d'un quart d'heure, vingt minutes, les phénomènes qui ont signalé l'invasion du simoun se reproduisent en sens inverse. La température et l'obscurité diminuent graduellement d'intensité, le jour recouvre tout son éclat, le désert reprend son aspect ordinaire et rien ne décèle le passage de la tourmente, si ce n'est parfois le corps inanimé de quelque imprudent chamelier,

chez qui l'instinct de la conservation n'a pu l'emporter sur une résignation fataliste aux volontés d'Allah et qui s'est laissé consciencieusement asphyxier.

Dans ce cas, le cadavre, distendu par la dilatation des gaz internes, paraît comme gonflé par un mystérieux toxique : de là le nom de « vent-poison » donné par les Arabes au simoun. Les accidents de cette nature sont d'ailleurs extrêmement rares, et il faut reléguer au rang des fables toutes ces histoires, que se plaisent à raconter les guides de caravanes, d'armées entières emportées par le simoun. C'est un fait reconnu par tous les explorateurs qui ont subi ses assauts, le simoun cause une sorte de malaise, une oppression indéfinissable, parfois de véritables souffrances, mais il n'empoisonne pas : son effet le plus pernicieux est de vaporiser l'eau contenue dans les outres, exposant ainsi les voyageurs à mourir de soif. C'est ce qui arriva vraisemblablement à cette armée que Cambyse, roi de Perse, avait envoyée de Thèbes contre les Ammoniens et qui, d'après Hérodote, aurait péri dans le désert Lybien ensevelie jusqu'au dernier homme sous un déluge de sable.

Heureusement aussi, l'action du simoun ne s'exerce pas sur toute l'étendue du désert, mais seulement sur une partie limitée et assez étroite. En dehors de cette zone troublée, le ciel garde sa transparence et l'on peut suivre de loin, en toute sécurité, les évolutions successives de l'étrange météore.

Tous les vents qui soufflent dans les déserts de l'Arabie n'ont pas d'ailleurs la brutalité du simoun : le vent d'est (*kazi*) et le vent d'ouest (*gharbi*) sont relativement faibles.

La climatologie spéciale de ces déserts, les conditions hygrométriques et topographiques dans lesquelles ils se

trouvent placés donnent naissance à d'autres faits intéressants. Dans ces plaines infinies déroulant leurs ondulations uniformes sous un ciel serein, le sens visuel est sujet à de continuelles aberrations. Toute perspective disparaît, et faute de points de repère auxquels le regard puisse s'attacher et emprunter des termes de comparaison, l'imagination attribue des dimensions arbitraires aux objets éloignés.

Au premier rang de ces phénomènes d'optique, il faut placer le *mirage*. Parfois accablé de fatigue, mourant de soif, obsédé par une seule idée, celle de boire, le voyageur découvre dans le lointain la surface brillante d'un lac où se reflètent des jardins, des rochers, des maisons, des navires. Alors il se redresse, il hâte le pas et s'élance, le cœur joyeux, vers ces rives bénies. Mais, ô cruelle déception! A mesure qu'il s'approche, la vision s'éloigne. Nouveau Tantale, il s'acharne, éperdu, à la poursuite de l'onde rafraîchissante. Vains efforts! Elle fuit sans cesse devant lui, et bientôt même s'efface complètement. Le lac, les maisons, la verdure, tout cela n'est qu'une illusion, un jeu de la lumière, c'est un mirage.

La fièvre engendrée par les souffrances d'un long voyage à travers le désert joue évidemment un grand rôle dans la production de semblables hallucinations et c'est surtout dans de telles circonstances que l'on est porté à prendre ses désirs pour des réalités.

Cependant le mirage n'est pas toujours le résultat d'une impression personnelle, de la surexcitation cérébrale. Il peut exister réellement. Son principe, découvert par l'illustre mathématicien Monge, repose sur le changement de la réfraction de la lumière en réflexion. On sait que lorsqu'un rayon lumineux pénètre obliquement d'un milieu transparent dans un autre milieu de densité différente, il

s'écarte brusquement de sa route au point de passage, il se brise, il se « réfracte ». Si le second milieu est moins dense que le premier, le rayon ainsi réfracté tend à se rapprocher de la surface de séparation qui faisant alors l'office de miroir le réfléchit dans le milieu d'où il émane. Or, le sol brûlant des déserts communique une partie de sa chaleur aux couches aériennes en contact avec lui et celles-ci se dilatant alors deviennent, contrairement à la disposition habituelle de l'atmosphère, moins denses que les couches plus élevées. Les rayons lumineux émis vers la terre par des objets élevés, un arbre par exemple, traverseront donc une série de nappes gazeuses plus ou moins réfringentes, de sorte que l'image de ces objets apparaîtra renversée à l'observateur placé au loin et reflétée dans la nappe d'air superposée au sol comme dans une nappe d'eau.

§ 3

On doit s'imaginer que les déserts arabo-syriaques avec leurs grèves arides, leurs arènes mobiles, et leur déplorable constitution pluviométrique, sont totalement dépourvus de végétation. Le fait est exact en ce qui concerne le Dahna et le Harrah, mais non pour le Hamad et surtout pour le Néfoud. Là, au mois d'avril, une foule de plantes vigoureuses sortent de terre comme par enchantement, et pendant environ trois semaines le sol est couvert d'un magnifique tapis de verdure. Cette laborieuse période du renouveau, c'est l'*asoub*, la saison impatiemment attendue par l'Arabe qui peut alors lâcher ses troupeaux dans le désert sans avoir à se préoccuper de les abreuver, car l'eau de végétation de ces frais herbages leur suffit[1].

1. Blunt. — Huber.

L'asoub écoulé, les plantes fourragères ne manquent pas dans le désert : elles croissent même en si grande abondance dans le Néfoud qu'on l'a toujours regardé comme le paradis du chameau. Elles se groupent par espèces sur des étendues considérables. La plupart ont un aspect caractéristique : elles sont raides, maigres et sèches, et surtout riches en épines. C'est, comme le fait observer Fresnel[1], une preuve frappante de la prévoyance de la nature, car sans cette armure qu'elle leur a donnée, elles ne tarderaient pas à disparaître broyées sous la dent infatigable et puissante des chameaux.

Citons parmi les plus intéressantes le *shammar* qui ressemble au fenouil et dont la tige est bonne à manger; le *semek*, belle graminée dont les Arabes extraient une espèce de pâte rougeâtre, appelée « samh », qu'ils mangent généralement avec de la confiture de dattes[2]; l'*astragale*, aux boules hérissées, particulière au désert de Juda[3]; l'*ouasbé* dont la tige jaune teint en noir la bouche des herbivores; le *câprier*, ou hysope de l'Écriture, notre vulgaire origan, que l'on trouve dans les parties les plus pierreuses du Hamad cis-euphratique, ainsi que le *shieh* (artemisia judaïca) ou petite absinthe; le *hamrâ* aux épines d'une blancheur bleuâtre et dont les chevaux sont très friands[4]; le *nocy* (arthatherum plumosum), enfin le *çôbath* (arthatherum pungens), variété de nocy, dont les innombrables radicelles plongent très loin sous le sable.

Quelques arbrisseaux hérissent aussi le sol de leurs buissons : dans le Hamad on trouve le *kaff-mariann* ou rosier de Jéricho (anastatica hieruntica), dont les fleurs

1. *Journal asiatique*, 1871.
2. Guarmani. — Palgrave.
3. Trystram.
4. Blunt.

closes, quand elles sont desséchées, reprennent leur couleur, même au bout de plusieurs années, dès qu'on les plonge dans l'eau ; le *retem* (relama retam), espèce de genêt aux fleurs blanchâtres, le « rothem » du livre des Rois, à l'ombre duquel se reposa le prophète Élie dans le désert de Tih ; l'*adr*, reconnaissable à sa floraison d'or bruni, à ses feuilles vertes et raides, gonflées de sucs ; l'*ithel* ou *ithr*, si joli avec ses fleurs violettes, si agréable aussi avec ses fruits dont la saveur rappelle celle du beurre frais ou de la noisette[1] ; le *gâdha*, euphorbiacée au tronc noueux et blanchâtre, aux brindilles menues se serrant étroitement à la base pour s'arrondir au sommet en un large parasol d'une couleur vert tendre ; le *sidr* (zizyphus spina-christi), dont chaque rameau ressemble à une aile formée de plumes fines, dont le fruit a la couleur rouge et le goût sucré, légèrement acide de notre cerise de Montmorency. Il est non moins vénéré des chrétiens d'Orient que des Musulmans : les premiers prétendent qu'il a fourni la couronne imposée au fils de Marie pendant sa passion, et les seconds sont convaincus que c'est à son ombre rafraîchissante que se reposeront un jour les élus du Seigneur[2].

Le Néfoud possède en propre un autre arbrisseau non moins célèbre que le sidr dans les annales du mahométisme. C'est le *yertâ* (calligonum comosum), de la famille des polygonées. Le tronc du yertâ se divise à sa partie supérieure en plusieurs branches qui s'épanouissent elles-mêmes en une véritable chevelure de ramilles, couvertes au printemps de fleurettes blanches et suaves comme celles de l'aubépine. Mais en hiver, dépouillé de sa frondaison, le yertâ ressemble beaucoup à la vigne, et à ce propos voici la légende que lady Blunt a entendu racon-

1. Fresnel.
2. Coran. Chap. 66.

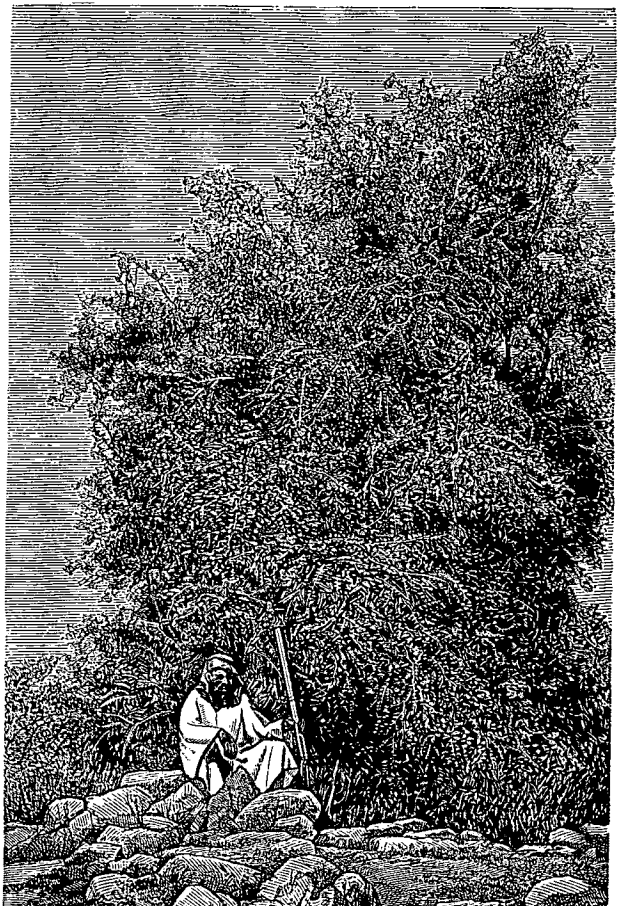

Le Sidr (zizyphus spina-christi).

ter par les Arabes : Un jour le prophète vint à un endroit où se trouvait un vignoble et rencontra quelques personnes qui le taillaient. Il leur demanda quelle plante c'était là, et eux, moqueurs, de répondre que c'était de l'yerta, premier mot qui leur vint à l'esprit : « Eh bien, répliqua le prophète mécontent, que ce soit de l'yerta, *yerta inshallah* ». Depuis lors la plante du désert cessa d'être la vigne et de produire des fruits.

Le roi des végétaux du désert, c'est le *Dattier* (Phœnix dactylifera), bel arbre de la famille des palmiers. Son tronc droit est hérissé d'écailles, formées par la base persistante des pétioles; du sommet de cette colonne naturelle jaillit un superbe éventail de feuilles, composées de folioles alternes et auxquelles leur frappante similitude avec une main ouverte a fait donner par les Romains le nom de *palmes*, nom qui s'est transmis à toute la famille. Les dattes, ou fruits du dattier, sont ainsi appelées parce qu'avec leur forme elliptique et leur pulpe charnue, elles ressemblent au doigt de l'homme (gr. δακτυλος); leur épiderme lisse est d'un rouge brun : de là encore la dénomination de phœnix (φοινιξ, rouge) que le dattier a reçue des anciens naturalistes.

Il n'y a pas que les fruits d'utiles dans le dattier, toutes les parties de l'arbre ont leur valeur. Avec les branches, on fait des haies de clôture, des palissades, des lattes pour les planchers des terrasses, avec la partie élargie du pétiole ou base de la palme, des truelles pour les maçons. Ce pétiole lui-même fournit des filaments élastiques propres à la fabrication des cordages, des paniers, des nattes et de la bourre pour le bât des chameaux. Le tronc formé de fibres très résistantes, dures comme le fer, ne peut être taillé en planches, mais, sans être équarri, il constitue un excellent bois de construction. Il donne encore à la

fois un aliment et une boisson : le bourgeon terminal désigné sous le nom de chou-palmiste, ou de cœur (*djoumar*) est comestible; du djoumar lui-même on extrait par incision le vin de palmier (*lakby*) qui n'est autre que la sève de l'arbre. Le dattier est donc bien l'arbre nourricier du désert et l'on comprend toute la portée de la prescription coranique : « Honorez la datte car elle est votre mère ».

Nous croyons devoir nous borner présentement à ces quelques renseignements sur l'histoire naturelle et l'utilité générale du dattier, nous réservant de traiter plus loin, avec détails, tout ce qui concerne la culture de cet intéressant végétal. Il nous paraît cependant utile de faire connaître dès maintenant que les *oasis* sont constituées essentiellement par des plantations de dattiers. Ajoutons qu'elles sont rares en Arabie. On n'en compte que deux; celles de Djöf et de Jobbah, l'une et l'autre situées dans le Néfoud central.

L'aridité des contrées que nous venons de décrire n'est pas moins défavorable à la vie animale qu'à la vie végétale. Il y a cependant quelques exceptions. Dans le Néfoud septentrional, des lièvres en assez grand nombre gîtent sous les touffes de ghâda.

La région du Hauran est particulièrement privilégiée : c'est un terrain de chasse fréquenté par les Arabes qui sont sûrs d'y trouver, sans compter les lièvres, les gibiers les plus divers, depuis le sanguinaire léopard jusqu'à l'inoffensive gazelle. Dans cette dernière espèce une variété est particulièrement curieuse, la bubale (*cervus capreolus*), au pelage d'une belle couleur baie. Quelques antilopes blanches fréquentent aussi ces parages, de même que la superbe antilope « belka » aux cornes de près d'un mètre de long.

Le désert de Syrie est surtout riche en oiseaux; on y rencontre de nombreuses compagnies de *grandoules*, ou perdrix de sables. Quelques passereaux atténuent aussi

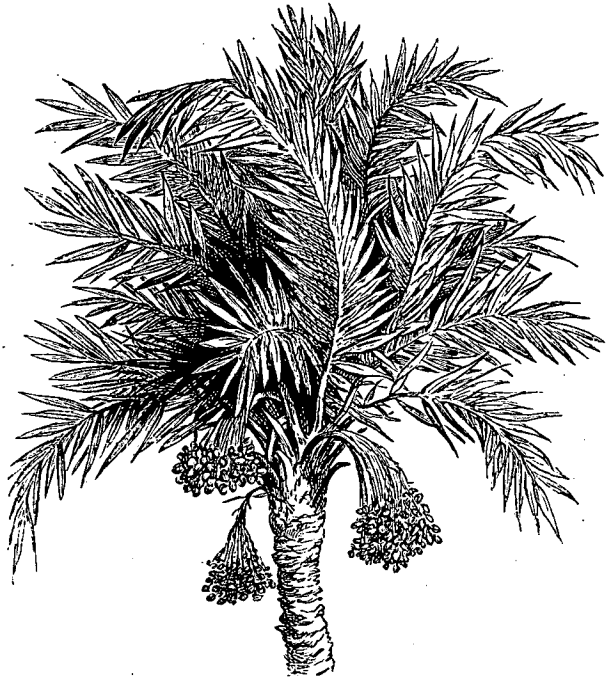

Couronne de dattier.

par leurs gazouillements la tristesse de ces solitudes : c'est l'*alouette huppée* qui niche dans les endroits les plus arides, c'est le *traquet* (saxicola deserti), l'hôte fidèle des déserts de la Judée, si joli avec son plumage de demi-deuil, ailes blanches et tête noire. Ajoutons que les rochers

du Hauran donnent asile à plusieurs familles de faucons, asile souvent violé par les Bédouins qui viennent chercher là de précieux auxiliaires pour la chasse du lièvre et de la gazelle.

L'avifaune du Néfoud est moins importante que celle du Hamad : elle ne comprend guère qu'un oiseau, le plus gros de tous il est vrai : nous avons nommé l'*autruche*, l'oiseau-chameau, ainsi baptisé par Linné à cause de ses nombreux rapports physiologiques avec ce quadrupède.

Les reptiles sont assez rares dans les déserts d'Arabie. On en connaît cinq espèces tout au plus : un saurien, le *dharb*, petit lézard d'un gris jaunâtre, et deux ophidiens, le *suliman* au corps très long et très grêle, couvert d'écailles argentées, et une belle couleuvre noire (*coluber atra virens*). Tous ces animaux sont inoffensifs, mais il n'en est pas même de la *naja hadji* ou cobra à capuchon, et surtout de la *vipère cornue*, la terrible *lefaa* du Sahara, le céraste des psylles égyptiens, le basilic dont parle la Bible, ce proche parent de l'aspic de Cléopâtre. « J'ai vu, dit M. Trystram, mon cheval reculer et trembler de terreur en apercevant ce serpent petit, mais mortel, roulé dans une empreinte de pas de chameau devant nous. »

Les scorpions se rencontrent fréquemment dans les districts sablonneux ; des nuées de sauterelles s'abattent aussi quelquefois sur le Dahna ; mais ces insectes sont trop connus pour que nous puissions faire plus que signaler leur présence.

§ 4.

La population arabe comprend deux grandes familles : es *Arabes sédentaires*, qui habitent les villes et les oasis,

où ils se livrent aux travaux agricoles et industriels, et les *Arabes nomades* qui parcourent sans cesse les déserts, vivant du produit de leurs troupeaux et couchant sous la tente. De là, pour ces derniers, le surnom de *Scénites* (σκηνη, tente) que leur avaient donné les Grecs, et celui de *Bédouins* (*bid*, désert) qu'ils portent encore aujourd'hui.

Les deux familles ont une même origine : l'une et l'autre sont issues d'Ismaël, ce fils d'Abraham et de l'Égyptienne Agar que sa mère emmena avec elle, après sa répudiation, dans le désert de Pharan. Quant à la scission actuelle de la race arabe, elle s'est opérée graduellement par suite de l'attraction que les riches provinces du littoral ont à la longue exercée sur la pauvreté des fils du désert.

Cette séparation et la différence de mœurs et de caractère qui s'en est suivie ont déterminé entre les deux lignes ismaélites une insurmontable antipathie. Le Bédouin notamment éprouve une aversion profonde pour son frère de la ville, pour celui qu'il appelle avec mépris « Ahr el madar l'habitant des maisons », pour le renégat des destinées primordiales et des instincts séculaires de la race, le déserteur qui, méconnaissant la parole du seigneur Mahomet : « Là où entre la charrue entre la honte », a préféré l'esclavage des sociétés civilisées à la liberté des grandes solitudes.

Le Bédouin, lui, ne connaît que la vie nomade. Il voyage sans cesse, tantôt avec toute sa tribu, tantôt avec sa famille et son bétail. Parfois même il s'enfoncera tout seul dans le désert, monté sur son dromadaire et n'ayant pour toutes provisions qu'un sac de dattes et une outre pleine d'eau. Où va-t-il? Il ne saurait le dire. Il erre à l'aventure pour le seul plaisir du changement. C'est un

besoin plus fort que sa volonté; ses dispositions héréditaires l'entraînent malgré lui : « Fixer les nomades ou fixer des hirondelles, ce sont, dit M. Ch. Martins, tentatives de même genre, et aussi vaines l'une que l'autre. L'hirondelle se brise la tête contre les barreaux de sa cage quand l'heure de la migration est venue; l'Arabe est de même. Il faut qu'il parte, et si vous le retenez, il s'étiole et meurt. »

Le type physique des Bédouins en général est un des plus séduisants du monde. Ce sont des hommes de moyenne stature, maigres et élancés dont les membres bien proportionnés sont aussi souples que robustes. Leur tête surtout est caractéristique : bien tendue sur les méplats, hâlée par le soleil et les grands vents du désert, la peau a des reflets de bronze; le regard est étincelant; le nez busqué retombe en bec de faucon sur les lèvres minces qui, lorsqu'elles s'entr'ouvrent pour sourire, démasquent une double batterie de dents blanches comme du lait; la barbe assez clairsemée est noire, comme les cheveux.

Le costume de ces enfants du désert n'a pas changé depuis les temps hébraïques. Il se compose, chez les hommes, d'une chemise et d'une longue robe appelée *kambar*, toutes deux en toile de coton blanc; d'un vêtement de dessus, l'*abah*, grand manteau de laine blanche à rayures noires et plié en carré double, avec une échancrure pour laisser passer la tête. La coiffure est le turban ou *keffieh* formé de bandes de toile jaune enroulées autour du crâne et fixées par une corde en poil de chameau. Des *bebia*, pantoufles en laine ou en maroquin jaune, complètent ce costume imposant.

La sauvage et féline beauté des Bédouins se retrouve dans leurs compagnes, accrue de ce charme dominateur

que dégage toute fille née sous le ciel d'Orient. Si l'esthétique ne découvre pas en elles cette exquise perfection des jeunes corinthiennes que divinisa le ciseau des Phidias et des Praxitèle, elle ne saurait cependant leur refuser, du moins dans leur jeunesse, l'une des premières places parmi leurs sœurs des autres nations. L'harmonie de leurs formes sculpturales se révèle dans leur démarche lente, pleine de morbidesse. Leur visage, au teint mat et légèrement ambré, aux linéaments expressifs, s'assombrit par en haut sous la lourde visière de tresses noires comme de l'encre, et s'éclaire inférieurement de la flamme de deux grands yeux dont la prunelle de velours brun semble refléter toutes les incandescences, parfois aussi toute la sublime tristesse du désert.

Leur toilette est d'une élégante simplicité : elle ne comprend qu'une robe de coton bleu ou marron, et un *haik*, ou voile de couleur rouge ou blanche qui forme coiffure à la religieuse, et s'enroulant autour du cou de façon à cacher le bas de la figure retombe par derrière en plis amples. Les lourds anneaux de métal suspendus aux oreilles sont là d'ailleurs pour attester que la coquetterie féminine ne perd jamais ses droits, même au fond des déserts.

Et en voyant passer ces femmes, la jarre à l'épaule pour se rendre au puits, le voyageur songe instinctivement aux vierges canéphores dont la gracieuse théorie se déroule sur les frises des temples ioniens. Il s'explique l'ascendant jadis exercé par cette Esther qui supplanta la hautaine Vasthi dans le cœur du roi Assuérus et par l'héroïne du *Cantique des cantiques*, cette tendre Sulamite dont l'âme « se fendait » à la seule voix de l'Époux. Toutes deux étaient des filles du désert, des Ismaélites de pure race.

Cependant l'existence des Bédouines est, comme celle des Turcomanes, une des plus pénibles qui se puisse imaginer. Riches ou pauvres, nobles ou plébéiennes, elles sont toutes plus ou moins opprimées, plus ou moins assujetties non seulement aux soins ordinaires du ménage, mais à une foule de travaux qui, dans nos pays civilisés, restent l'apanage exclusif du sexe fort. Ce sont elles qui doivent dresser et démonter les tentes, bâter et décharger les montures, et ce qui leur paraît le plus dur, aller chercher de l'eau à des distances souvent considérables.

Le régime des Bédouins est des plus frugals. Ils ne boivent que du lait ou de l'eau, et seulement à la fin du repas. Leur nourriture se compose presque exclusivement de dattes et de quelques galettes de *rouina*, farine de blé ou d'orge qu'on apprête de diverses manières. Tels sont le *burgoul*, froment bouilli et séché au soleil, et l'*aiesch*, sorte de pain sans levain, pétri avec du lait de chamelle et cuit sous la cendre. Leur mets favori est le pilau des Turkmènes, qu'on appelle ici *couscoussou*. Il constitue le plat de résistance du repas arabe. Quant à la viande, les Bédouins n'en mangent qu'à l'occasion de la venue d'un hôte : c'est tantôt un chevreau bouilli et coupé en petits morceaux, tantôt un agneau cuit sous des pierres brûlantes dans un trou creusé en terre. Quelques tasses de café couronnent toujours ces fraternelles agapes : car, il ne faut pas l'oublier, nous sommes ici dans la patrie de cette fève précieuse à l'arôme suggestif,

Qui manquait à Virgile et qu'adorait Voltaire.

La demeure du Bédouin, c'est la tente, la « maison de poil, *bit ech char* ». Une traverse supportée par deux piquets à hauteur d'homme en forme toute la charpente. Par-dessus est jetée une grande pièce d'étoffe composée

de plusieurs *flidjs*, ou bandes tissées avec du poil de chameau. L'intérieur de la tente est divisé par un rideau en deux pièces. La première (*mekaad rabiaa*), placée à gauche de l'entrée, est occupée par les hommes. Elle sert aussi de dépôt pour les harnais et les sacs de provisions. La seconde, (*meharrem*), est réservée aux femmes et aux enfants. Son meuble principal est le *seundouk*, sorte de coffre de bois dont la forme carrée, les ferrures énormes, et parfois des incrustations de cuivre, rappellent le bahut de nos paysans normands ou bretons. On y met les vêtements de la famille. A côté sont déposés les ustensiles de cuisine.

Chez les Arabes comme chez les Turkmènes, la base de l'organisation sociale est la tribu (*kabeilah*), formée par la réunion des personnes de même souche et gouvernée par un *sheik* héréditaire. La tribu se fractionne à son tour en groupes indépendants (*fendeh*), ayant chacun leur chef. C'est en réalité la famille biblique.

Chaque tribu habite un ou plusieurs camps répartis sur une certaine étendue de territoire, qui lui appartient de temps immémorial en vertu du droit du premier occupant. Ces camps affectent deux formes différentes suivant le nombre des tentes. Si ce nombre est considérable, les tentes sont disposées sur trois ou quatre lignes parallèles et l'agglomération s'appelle un *nezel*. Dans le cas contraire elles sont rangées en cercle et liées les unes aux autres par des cordes entrecroisées, avec une ouverture pour laisser passer le bétail. Le camp prend alors le nom de *douar*. Une particularité est toutefois commune au douar et au nezel : la tente du chef est toujours dressée à l'Occident, parce que, disent les Bédouins, c'est de ce côté qu'on attend les ennemis et les hôtes.

Le nombre des tribus nomades de la Péninsule est assez élevé. Au point de vue géographique on peut les diviser en deux groupes principaux ; les Bédouins des déserts de Syrie (Hamad et Harrah), et les Bédouins des déserts d'Arabie (Néfoud et Dahna).

Parmi les premiers nous citerons d'abord les *Tiyayah*, qui occupent le désert de Tih, et les *Taamirah*, vrais sauvages qui vivent à peine vêtus dans des douars gardés par des chiens noirs à l'aspect féroce[1]. Véritables pirates de la plaine syriaque, les Taamirah et les Tiyayah semblent avoir adopté pour devise l'*homo homini lupus* des moralistes anciens. Le pillage des caravanes constitue le plus clair de leur revenu. Les *Beni-Saker* qui parcourent les solitudes du Hauran jouissent d'une meilleure réputation : Nemrods passionnés, ils ne connaissent que la chasse et le dressage des oiseaux de proie, éperviers ou faucons, pour le courre du lièvre et de la gazelle. Leur bienveillance à l'égard des étrangers est proverbiale. Ils ont d'ailleurs une physionomie ouverte qui prévient en leur faveur. Leurs femmes passent pour les plus belles des Bédouines : on rencontre parmi elles, chose assez singulière dans ces pays d'Orient, beaucoup de blondes aux yeux bleus[2].

La plus importante de toutes les associations nomades de la Syrie est celle des *Anezeh*. Ce n'est pas une simple tribu, mais un grand peuple que l'on peut considérer comme l'aristocratie de ces déserts[3]. « Né libre, dit Burchkardt, l'Anezey est encore gouverné par les mêmes lois qu'au commencement de l'Hégire. » Les *Roallah*, leur plus importante fraction, nomadisent entre le Hauran et

1. Dr Lortet.
2. Burchkardt. — Guarmani. — Huber.
3. Roger Upton.

le Nedjed, servant ainsi de trait d'union entre les Bédouins du nord et les Bédouins du midi.

En tête de ces derniers se placent les *Sammari* qui se prétendent les plus nobles des Arabes comme descendant des anciens Schomérites. Ils ne sortent guère du Néfoud dont ils sont les maîtres incontestés avec les *Houtéim*, ceux-ci reconnaissables à leur longue robe bleue. A côté d'eux, mais tout à fait à part, vivent les *Schérarat* dont le centre de réunion est le ouadi Sirrhan. Les Schérarat sont les vagabonds par excellence ; ils changent de place presque chaque jour. Ce sont aussi les plus pauvres parmi les habitants du Néfoud. Leur misère est extrême : les enfants sont entièrement nus et les hommes ne sont couverts que de haillons. Complètement isolés au milieu de la mer de sable, dédaignés des autres indigènes qui les considèrent comme une caste inférieure, comme les bohémiens du désert, les Schérarat ne se marient qu'entre eux. Ces unions consanguines, cette exclusion rigoureuse de tout élément étranger dans la constitution de leurs familles ont fait d'eux le type accompli de la race nomade.

Cependant il est en Arabie une autre tribu dont la condition est plus douloureuse encore que celle des Schérarat, ce sont les *Al Morrah*, qui campent sur quelques points du Dahna. Leur existence au sein de ces régions désolées est un véritable problème. Tout dans leur extérieur, dans leurs guenilles sordides, dans leurs traits d'une laideur repoussante révèle la plus épouvantable détresse [1].

La vie de ces diverses peuplades nous offre l'exacte reproduction de la vie pastorale au temps des patriarches. Toutes se livrent à l'élevage du bétail, composé de moutons et surtout de chameaux, dont elles consomment ou

1. Palgrave.

vont échanger les produits dans les localités limitrophes du désert ou dans les oasis, contre du blé, de l'orge et des dattes. Quelques-unes y ajoutent l'élevage du cheval.

On distingue, en Arabie, deux espèces de chevaux : le *kadichi* et le *koklani*. Le kadichi est le cheval d'origine inconnue : les Arabes n'en font aucun cas. Les koklanis sont les chevaux de pur sang, ceux dont on peut établir la filiation d'une manière certaine. On les appelle encore *hararé* (sing. *hoor*), d'où le nom de « haras » rapporté des croisades par nos ancêtres. Les koklanis ne forment pas comme les « race-horses » britanniques une seule et même famille, ils se subdivisent en une infinité de races. Les plus célèbres sont celles de *taneissé*, *mane'keié*, *djerawué*, *koheilé* et *saklawié*, issues, prétendent les Arabes, des cinq juments favorites du prophète. A les en croire, les chevaux koheilé et saklawié descendraient même d'un étalon et d'une jument qui faisaient l'orgueil des écuries de Salomon, et que ce prince reçut en cadeau des habitants de la province d'Oman lors de son mariage avec Balkis, reine de Saba.

Faut-il voir dans cette assertion une de ces naïves légendes familières à l'imagination fantaisiste des Orientaux ou plutôt un moyen, pour les éleveurs indigènes, de grossir le prix de vente toujours énorme de leurs animaux? Cette dernière hypothèse paraît la plus vraisemblable, car plus d'un voyageur a constaté que chez les Bédouins l'instinct poétique se doublait d'une âpreté au gain des plus prosaïques, et que, vrais Normands du désert, ils aspiraient surtout à « gaigner ».

Cependant les preuves ne leur manquent pas pour attester la pureté d'origine de leurs coursiers. Des fois, ils invoqueront les traditions transmises verbalement de génération en génération et reconstitueront sans hésiter

l'arbre généalogique de tel cheval. Au besoin ils exhiberont des titres en règle, un « stud book » régulièrement tenu depuis un temps immémorial. Les Bédouins ont en effet coutume de consacrer la naissance de leur koklani par un acte spécial, indiquant le signalement de l'animal, le nom et l'ascendance de sa mère, et enfermé, après signature par tous les témoins, dans un sachet de cuir ou de soie que l'on suspend au cou du nouveau rejeton.

Parvenu au terme de sa croissance, le koklani est une magnifique bête chez qui la perfection des détails le dispute à l'harmonie des proportions. Il a le dos légèrement cambré, la croupe un peu allongée, les hanches étoffées et le ventre rebondi. Fines et nerveuses comme celles des antilopes, garnies de muscles qui saillent sous le poil net et luisant, les jambes semblent faites d'acier. La tête est digne du corps : très large au sommet, très amincie vers la bouche avec des narines rosées largement ouvertes et de grands yeux rayonnants d'intelligence, qui sont à eux seuls une langue tout entière, qui disent tout et comprennent tout[1].

Quel'on considère le cheval arabe au repos, bien d'aplomb sur ses jambes, celles de devant raidies et comme soudées l'une à l'autre, celles de derrière légèrement écartées, piaffant et frémissant, ou bien en marche, caracolant avec de joyeux hennissements, la tête penchée sous la crinière éparse, le col arrondi comme celui des cygnes, les naseaux fouillant le poitrail, la queue rejetée en arrière et balayant le sol, on reconnaitra avec tous les hippologistes que ce bel animal, principe des chevaux de pur sang, appartient à la plus noble des races équestres[2], on comprendra sans peine l'enthousiasme qu'il inspire à ses possesseurs.

1. Lamartine *Voyage en Orient.*
2. Dr Perron. *Institutions hippiques des Arabes.*

« Rien qu'à le voir, disent les Arabes, on deviendrait fou d'admiration, on oublierait l'auteur de ses jours. » Aussi dédaignent-ils de relever sa sauvage beauté par tous ces artifices de toilette, ces coupes, ces tontes, ces tresses que les palefreniers européens imposent à leurs chevaux. Jamais ses sabots légers ne se sont alourdis sous le poids d'un fer, jamais le ciseau n'a touché son opulente crinière, et sa robe soyeuse que jamais non plus n'ont effleuré la brosse et l'étrille n'est lissée que par la main câline du maître.

On le nourrit avec de l'orge et du lait de chamelle mêlés parfois de feuilles de shieh. Comme les devi turcomans il est élevé à la dure : il reste constamment en plein air, la nuit comme le jour, attaché, non par le cou, les Arabes s'en gardent comme d'une profanation, mais par une des jambes de derrière. Aussi, habitués de bonne heure à l'inclémence des saisons, les koklanis acquièrent-ils promptement une merveilleuse endurance. On les verra courir vingt-quatre heures consécutives au milieu du sable en feu, sans que leurs jarrets trahissent la moindre fatigue, sans se ralentir une seconde et cependant sans avaler autre chose qu'une poignée d'orge et quelques gorgées d'eau saumâtre, vivant pour ainsi dire de la brise qui passe, d'où ce nom de « *chareb er ehh*, buveurs d'air » que les poètes nationaux leur ont donné.

Leur docilité est non moins étonnante que leur fougue. Ils obéissent à la moindre pression du genou de leur cavalier, au plus léger mouvement qu'il imprime à la bride. Ils exécutent sa volonté avec une telle rapidité, une telle intelligence qu'ils semblent deviner sa pensée. Avec cela, doux comme des agneaux, accourant à son premier appel et venant manger dans sa main. Leur attachement pour ceux qui les ont élevés est proverbial : combien de ces buveurs

d'air ont sauvé la vie à leur maître, tantôt dans les voyages l'emportant vers la source secrète que leur flair délicat a de loin éventée, tantôt dans les combats, léchant ses plaies, le ranimant à force de caresses, et le dérobant par une fuite rapide à la poursuite de l'ennemi, parfois aussi refusant de l'abandonner agonisant dans la solitude, et se couchant à côté de lui, fidèles jusqu'à la mort.

Le vrai type du cheval arabe, le koklani authentique, celui qui résume et possède au suprême degré toutes ces merveilleuses qualités que nous venons de décrire n'existe qu'au Nedjed. C'est là qu'il faut aller pour admirer ces coursiers légendaires qui font la gloire de l'Arabie et dont la possession a plus d'une fois allumé la guerre entre les tribus. Le haras de Riad notamment est célèbre dans tout l'Orient : on y trouve les chevaux les plus parfaits du monde [1].

Sans doute le cheval arabe est pour son maître un précieux auxiliaire, mais c'est une bête de luxe qu'il n'est pas donné à tous de posséder. Il n'en est pas de même du chameau. C'est lui le véritable compagnon du Bédouin, l'être providentiel sans lequel les océans de sable et de cailloux de l'Arabie centrale seraient infranchissables. Aussi mérite-t-il bien le surnom que lui ont donné les poésies orientales « *gouareub el beurr*, vaisseau du désert » et ce témoignage que lui a rendu le Coran en faisant de lui une des merveilles de la création [2].

La race caméline, avons-nous déjà dit, comprend comme la race chevaline, deux espèces d'animaux qui se distinguent l'une de l'autre par leur distribution géogra-

1. Palgrave.
2. Coran. Chap. 88.

phique et par le nombre des bosses dorsales : le chameau de la Bactriane ou *chameau proprement dit*, répandu dans l'Asie centrale et qui possède deux de ces excroissances, et le chameau d'Arabie ou *dromadaire*, le καμελος δρομας de Diodore de Sicile et de Strabon, qui n'en a qu'une.

A son tour ce dernier se subdivise en deux classes d'animaux ayant le même type physiologique mais une allure, et par suite une destination différente : le chameau de bât et le chameau de course. Le premier c'est le *djemel*, le chameau vulgaire, la bête de somme qui porte les lourds fardeaux et marche au pas. Le second c'est la bête de race, appelée *deloul* en Arabie, hadjin en Égypte, mehari dans le Sahara. Il est au djemel ce que le koklani est au kadichi, ce que notre cheval de selle est au cheval de trait. Il porte l'homme et trotte.

Cette différence provient uniquement du mode d'élevage. « Quand, dit Burckardt, un Arabe a découvert dans un de ses jeunes chameaux des dispositions à être extrêmement actif, il le dresse pour être monté. Le chameau devient alors dromadaire ou deloul. »

Si le djemel ne paye pas de mine, il est du moins très précieux pour le nomade : la sûreté et la régularité de sa marche à grands pas cadencés, sa sobriété et son endurance lui donnent sur le cheval un avantage incomparable pour les longs voyages. Son robuste estomac s'accommode d'une foule de plantes indigestes pour les autres herbivores. Un chameau arabe restera même sans manger pendant toute une semaine, sans boire pendant deux ou trois jours en été, cinq ou six jours pendant l'hiver. Il est vrai qu'il se dédommage à l'étape : on le voit alors absorber d'un seul coup soixante à soixante-dix litres d'eau [1].

1. Vallon. *Histoire naturelle du dromadaire.*

La frugalité du djemel n'a d'égale que sa force de résistance à la fatigue. Il peut faire en moyenne de 15 à 18 lieues par jour avec une charge de 250 à 300 kilogrammes.

Cet animal a cependant quelques défauts, il est maussade, mélancolique, et souvent, dans un accès de misanthropie, il cherche à mordre ou à se débarrasser par des ruades de sa cargaison.

En Arabie, la femelle du chameau, appelée *nagah*, est plus estimée que le mâle, à cause du lait qu'elle fournit et de son caractère plus tranquille. La tradition contribue aussi pour beaucoup à cette préférence : les Arabes croient que c'est sur une nagah d'une blancheur éclatante que le prophète monta au ciel.

Le deloul a toutes les qualités du djemel sans en avoir les défauts. Il le surpasse non seulement par la rapidité de l'allure, mais encore par la sobriété, la patience et l'énergie. « Ces animaux sont peut-être sans pareils, dit un voyageur, parmi tous les quadrupèdes pour l'aisance avec laquelle ils portent leurs cavaliers. Leur pas naturel est une sorte d'amble doux. On n'a d'ailleurs qu'à mettre le dromadaire au degré de vitesse voulu et lui laisser la bride sur le cou. C'est une machine montée pour abattre avec une régularité d'horloge tant de kilomètres à l'heure[1]. »

Du reste cette supériorité du deloul sur ses congénères se décèle dans tout son extérieur, dans la finesse de sa membrure, dans l'élégance de son maintien, dans le rayon plus vif, et l'expression plus intelligente de son regard.

Le Nedjed est la grande région d'élevage du dromadaire. De là le surnom d' « *Omm el Bel*, mère des chameaux » qu'on lui a donné. Mais la race la plus estimée

1. Palgrave.

provient de l'Oman. Le *deloul-el-Omani*, jouit dans tout l'Orient d'une renommée non moins grande que le koklani nedgéen.

Tous les Arabes ne savent, ou souvent même ne peuvent pas se contenter des profits que leur assure l'élevage des animaux domestiques. Le désert comme le monde civilisé a ses pauvres et ses déclassés. Les uns se font conducteurs de caravanes, les autres, et ce sont les plus nombreux, vivent surtout de rapines. Et il ne s'agit pas ici de simples maraudes isolées, mais de *ghrazus*, c'est-à-dire de véritables expéditions organisées de la même manière que l'alamane des Turkmènes; seulement tandis que l'alamane était avant tout une chasse à l'homme, le ghrazù ne vise que l'enlèvement des troupeaux ou le pillage d'une caravane.

Il est d'ailleurs au pouvoir des voyageurs, même des Européens, de traverser la Péninsule sans avoir à redouter de semblables accidents. Pour cela il leur suffit, dès qu'ils sont arrivés à la limite du terrain de parcours d'une tribu, de demander le scheik et de traiter avec lui. Le scheik les fera accompagner par un *rafik*, un ami garant, dont la présence les rendra inviolables sur toute l'étendue de ce territoire. « Chez ces singulières populations, dit M. Vignes, il existe un point d'honneur poussé très loin et qui doit assurer toute sécurité au voyageur placé sous leur protection. Une tribu qui laisserait dévaliser un Européen avec lequel elle est liée par traité, sans avoir tout fait pour empêcher l'événement, serait déshonorée. »

A ce respect de la foi jurée, les Bédouins ajoutent un remarquable esprit d'hospitalité. Cette obligation de l'assistance mutuelle est pour eux une loi de nature et de raison, le résultat d'un calcul intelligent, car ainsi que l'a fait remarquer le général Daumas elle est une condition essentielle de la vie nomade : loin des villes et de leurs

ressources, elle seule rend possibles les déplacements et les relations de tribu ou de famille, et le voyageur n'a droit à une place sous la tente du nomade qu'à charge de rendre le lendemain le service reçu la veille[1]. C'est en même temps une loi religieuse : « Ce qui constitue la foi, a écrit Mahomet, c'est la pratique constante de l'hospitalité ». Aussi un hôte est-il toujours regardé au désert comme un être sacré et la tente où il repose comme un lieu d'asile inviolable.

Des voyageurs s'approchent-ils d'un douar : aussitôt chacun d'accourir au-devant d'eux pour les aider à descendre de leurs montures, se charger de leurs bagages, et les conduire à la *mendilah*, à la tente spéciale réservée aux hôtes dans tous les campements, à la chambre d'amis, dirions-nous en France. Ils y sont reçus par le sheik qui les salue de la formule sacramentelle : « *Salam aleikoum*, la paix soit avec vous », ou leur demande à la mode arabe : « *La'lek taub*, êtes-vous bien? » Puis il les invite à s'asseoir et leur fait servir une collation. Ce après quoi il les laisse se reposer. Ils seront ainsi logés et nourris gratuitement tant qu'ils resteront dans le camp ; seulement l'usage veut qu'au moment de leur départ ils donnent un présent au scheik, tantôt des armes, tantôt un abah, tantôt même un cheval ou un chameau, suivant leurs moyens ou la durée de leur séjour.

Réfractaires à tout ce qui constitue la civilisation, les Bédouins de la Péninsule sont généralement illettrés. Leur extrême ignorance explique leurs tendances superstitieuses et leur tiédeur pour cette grande religion mahométane dont leur patrie fut le foyer. Du Coran même, ce code civil et religieux de leur race, ils savent peu de

1. E. Daumas. *La Vie arabe.*

chose, à peine quelques préceptes transmis verbalement par les ancêtres.

Cependant ils ne sont pas complètement déshérités sous le rapport intellectuel. Loin de là, ils sont naturellement orateurs. Leur éloquence est fougueuse, toute brûlante de passion, toute semée d'images et de locutions pittoresques. Et, chose étonnante! c'est dans la plus sauvage de leurs tribus, chez les misérables Al-Morrah, ces parias perdus au fond des solitudes dahnéennes, que le voyageur pourra entendre résonner dans la vieille langue ismaélite les accents les plus vibrants.

La Poésie, cette sœur jumelle de l'Éloquence, est encore un de leurs dons naturels. L'amour et la guerre sont leurs thèmes préférés, presque toujours inspirés des Moallaca d'Antar, ce poète au cœur de héros, qui fut tout à la fois l'Homère et le Théocrite de l'Arabie. Leurs chants appartiennent, tantôt au genre lyrique, tantôt à l'épopée. Les principaux sont : le *sshadjé*, consacré à l'éloge des chefs ; le *hadou*, chant de guerre passionné comme le bardit des anciens clans germains et respirant comme lui la haine des ennemis, l'ivresse du carnage ; enfin dans une note plus douce, le langoureux *hadjein*, sérénade à la personne aimée.

La poésie chez ces nomades va rarement sans la musique. Ils aiment à improviser en s'accompagnant d'une sorte de guitare à deux cordes, la *rebaba*. Souvent même ils y joignent la danse. Celle qu'ils préfèrent par-dessus tout est un quadrille appelé *mesamer*. Quand se sont éteintes à l'horizon les dernières lueurs du soleil, quand sous la céleste coupole est apparue la radieuse armée des étoiles, jeunes gens et jeunes filles sortent des tentes, les rebabas font entendre leurs joyeux ronflements et le bal commence. Il dure souvent jusqu'à l'aurore. Et l'on

ne saurait imaginer le charme puissant qui se dégage de ces réjouissances populaires, de ces bals de nuit du désert, semblables, avec leurs douces et traînantes mélopées, leurs étranges chorégraphies et la blanche ondulation de leurs farandoles, à ces rondes fantastiques de sylphes et d'ondines que les ballades scandinaves nous montrent effleurant, sous les blondes clartés de la Lune, la surface des lacs de la Dalécarlie.

BIBLIOGRAPHIE.

Blunt (lady Anna). *Voyage en Arabie* (tr. Derôme), Paris, 1883 in-8 Hachette.

Burckhardt. *Travels in Arabia* (tr. Eyriès), Paris, 1835, 3 vol. in-8.

Chateaubriand. *Itinéraire de Paris à Jérusalem.*

Damas (R. P. de). *Voyage en Terre-Sainte*, 3 vol. (1864-66).

Fresnel (Fulgence). *L'Arabie* (Revue des Deux-Mondes, janvier 1839 Journal asiatique, janvier 1871).

Gasparin (M. de). *Voyage au Levant*, 1 vol. in-12.

Guarmani. *Itinéraire de Jérusalem au Nedjed* (Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 2e série, 1865).

Guérin (Victor). *La Terre-Sainte*, 1 vol. in-fol.

Halévy (Joseph). *Mission dans le Yémen* (Journal asiatique, janvier 1870).

Halévy (Joseph). *Voyage dans l'Arabie centrale* (Bulletin de la Société de Géographie, 1884-85).

Halévy (Joseph). *Voyage au Nedjran* (Bulletin de la Société de Géographie, 1875 et 1877).

Huber (Ch.). *Voyage dans l'Arabie centrale* (Bulletin de la Société de Géographie, 1885).

Isambert. *Itinéraire en Orient : Syrie* (collection des Guides Joanne, Hachette éd.).

Jomard. *Étude historique et géographique sur l'Arabie*, 1839.

Laborde (de). *Voyage dans l'Arabie Pétrée*, 1 vol. in-8, Paris, F. Didot.

Lamartine (A. de). *Voyage en Orient.*

Laorty-Hadji (R. P.). *Voyage autour de la mer Morte*, gr. in-8, 1853.

Larrey (Baron). *Mémoire sur la constitution physique des Arabes* (Comptes rendus de l'Ac. des Sciences, 1838).

Lortet (Dr). *La Syrie d'aujourd'hui*, 1 vol. in-fol. (Hachette éd.)

MALTZAN (VON). *Reise in der Kustengegend von Hedschas* (Leipzig, 1868, 2 vol. in-8).

MARZOILLIER. *Les Chevaux arabes de la Syrie.*

MILES et MUNSINGER. *Account of an excursion into the interior of Southern Arabia* (Soc. de Géog. de Londres, vol. XLI).

NIEBUHR. *Description de l'Arabie*, Paris, 1779, 2 vol. in-4.

PALGRAVE. *Une Année de voyage dans l'Arabie centrale* (tr. Jouveaux, 2 vol. in-8, 1881, Hachette éd.).

PALMER. *The Desert of the Tih*, London 1868, 1 vol. in-8.

PALMER. *The Desert of Exodus*, London 1871, 2 vol. in-8.

PERRON (Dr). *Institutions hippiques des Arabes.*

RENAN. *Vie de Jésus.*

REY (GUILL.). *Voyage au Haouran*, 3 vol. in-8.

SADLIER. *Journey from Katif to Yamboo* (London, 1819).

SÉGUR DUPERRON (DE). *La Syrie et les Bédouins* (Revue des Deux-Mondes).

TAMISIER. *Voyage en Arabie*, Paris 1840, 2 vol. in-8.

TRYSTRAM. *Faune et Flore de la Palestine* (Revue britannique).

UPTON (ROGER). *Les Bédouins du désert arabique* (Revue britannique).

VALLON. *Histoire naturelle du dromadaire*, 1 vol. in-8°.

VIGNES (LIEUTENANT). *Les Bédouins de l'Arabie* (Bulletin de la Soc. de Géographie de Paris, 1865).

VOGÜÉ (VICOMTE MELCHIOR DE). *Syrie-Palestine*, 1 vol. in-18.

WALLIN. *Deux Voyages dans l'intérieur de l'Arabie*, 1845-48. (*Journal of the royal Geograph. Soc. London*, vol. XX et XXIV).

WELLSTED. *Travels in Arabia* (London, 1838).

WETZSTEIN. *Nordarabien und die Syrische Wüste*, 1865.

WREDE (VON). *Reise in Hadramaout* (Brunswick, 1870, in-8).

DEUXIÈME PARTIE

LE DÉSERT EN AFRIQUE

CHAPITRE V

LES DÉSERTS D'ÉGYPTE.

§ 1. La vallée nilotique : le Nil et le désert. Division, au point de vue géologique des déserts égyptiens. 1° Le *désert arabique*, ses pétrifications, Les déserts de la Thébaïde : leurs richesses minérales, leurs souvenirs historiques, les grottes des premiers anachorètes. Vallées et routes de la Thébaïde. 2° Le *désert nubien* : particularités orographiques; le djebel Goreibah, ou « montagne du Corbeau ». Les géodes. — L'Atmour : curieux aspect des montagnes. Le « fleuve sans eau ». 3° Le *désert lybique* : son origine et son état présumé aux temps préhistoriques. — § 2. Climatologie. « Le pays du Soleil ». Effets de la sécheresse. Le *ragle*, sa nature, ses effets. Les vents : le *khamsin*. Effets de la lumière, beauté des soirs.

Loin, loin, toujours plus loin la mer morte des sables,
S'étalait sans limite, et rien ne remuait
Sur l'immobilité des flots infranchissables,
Sous l'immobilité de l'air lourd et muet.

(JEAN RICHEPIN : *le Roi des sables*).

§ 1.

Dès son entrée sur le continent africain, à quelques lieues au delà de la mer Rouge, la zone désertique est coupée dans toute sa largeur par un grand fleuve que bordent, à droite et à gauche, d'admirables cultures. Ce fleuve c'est le Nil, le divin Hâpi des anciens. Cette cam-

pagne où, dans l'or des moissons, s'enchâssent, ainsi que des émeraudes, les verdoyantes frondaisons des jardins, c'est le pays des Pharaons, c'est l'Égypte.

« L'Égypte, a dit Hérodote, est un présent du Nil. » Cette parole du père de l'histoire est restée, après vingt-quatre siècles écoulés, la rigoureuse expression de la vérité. Comme au temps de Toutmès et de Sésostris, de Cléopâtre et du barbare Amrou, toute la vie économique et sociale de cette contrée fameuse se trouve concentrée dans ce long et étroit espace où le Nil roule son limon fécondant. En dehors de la vallée nilotique, une fois franchie la double chaîne de montagnes qui l'encaisse, le sol est partout stérile et inhabitable, on ne trouve plus que le désert avec ses causses caillouteuses et ses arènes mouvantes.

Ces immenses terres arides n'offrent pas partout les mêmes caractères géologiques ni la même configuration topographique. On a été ainsi amené à distinguer : le *désert arabique*, à l'est du Nil, le *désert nubien* au sud, le *désert lybique* à l'ouest.

Le *désert arabique* sépare le Nil de la mer Rouge ou golfe Arabique. De là sa dénomination. La région septentrionale, voisine de la Méditerranée, porte les traces de violentes commotions survenues à l'époque préhistorique. Une lutte terrible a dû s'engager là entre l'eau et le feu, entre la mer et les volcans, ainsi qu'en témoignent les innombrables scories, les débris de laves, les pierres ponces, les grès pétrifiés, etc., que l'on trouve à chaque pas, mêlés aux graviers et aux coquillages. A 8 kilomètres environ du Caire, on peut voir encore une forêt pétrifiée qui s'étend sur plus d'une lieue carrée. Les arbres sont couchés en tous sens : la forme générale, l'embranchement, la couleur du bois, la structure de l'écorce n'ont

subi aucune altération ; on a pu ainsi reconnaître parmi eux, des chênes, des sycomores et des dattiers. Plusieurs troncs atteignent jusqu'à 20 mètres de long, et la plupart attestent un long séjour sous des eaux douées de propriétés chimiques[1].

La mer a laissé d'autres vestiges de son invasion dans le bas désert arabique : la terre est tout imprégnée de sel qui remonte constamment à la surface sous forme d'efflorescence blanchâtre[2].

Plus au sud, à l'occident de Thèbes et d'Assouan, le désert arabique devient montueux. Sa surface est occupée par de vastes plateaux qui se soulèvent parfois en hautes montagnes, et qu'entaillent, de l'est à l'ouest, de larges « ouadis », jadis affluents du Nil, maintenant desséchés, et formant par leur réunion tantôt une vallée unique, tantôt une série de ravins reliés les uns aux autres par des passes faciles à franchir[3].

Nous sommes ici dans les fameux déserts de la Thébaïde, et nous pourrions ajouter, au pays idéal des *Mille et une nuits*. La célébrité dont cette terre a joui de toute antiquité est due principalement aux richesses minéralogiques répandues à profusion sous sa rude écorce de gravier. Le voyageur n'y trouve plus, il est vrai, près de la mer Rouge, ces mines d'or qui avaient fait donner par les Grecs au port de Bérénice le surnom de « παν χρυσος, tout d'or », et dont une carte sur papyrus, conservée au musée de Turin, révèle la disposition ainsi que le mode d'exploitation. Par contre, il y admirera ces carrières de granit rose, de syénite d'où sont sortis les sphinx, les

1. Rozière : *Description de l'Égypte.*
2. Le P. Jullien : *Excursion au pays de Gessen* (Annales des Missions catholiques).
3. Schweinfurth. — L. Lepic.

obélisques et tous ces formidables monuments dont les stèles bigarrés d'hiéroglyphes jonchent les deux rives du Nil, depuis Thèbes et Philœ jusqu'à Boulak; il y verra courir au flanc des rochers ces veines épaisses de porphyre rouge, de jaspe, de serpentine verte, d'albâtre à teinte jaune de miel, où Rome et Byzance ont taillé les colonnades, les vases, les innombrables statues destinées à embellir les palais des césars et les temples des dieux. Il y découvrira, disséminés dans la pâte des schistes et des argiles, les blocs de pierres fines, toutes ces variétés d'agate, calcédoines, onyx, cornalines et aventurines qui s'épanouissaient en mosaïques sur les parements et les murs de la villa d'Hadrien, ou du temple de la Fortune à Palestrina, et se transformaient, sous les doigts habiles des Evodus, des Dioscoride et autres illustres lithoglyphes de l'époque, en les merveilleux camées, les anneaux gravés, les scarabées, les grylles, les astrifères qui ornent aujourd'hui les collections de notre Louvre, de la bibliothèque Vaticane et du musée des Studj à Naples.

Au cœur même de la Thébaïde, se dresse un énorme massif de grès rouge, le djebel Zabarah, le *mons Smaragdus* des anciens Romains. Il devait cette dernière dénomination à ses mines d'émeraudes. On peut y suivre encore leurs galeries d'attaque et recueillir au milieu des filons de talc, de schiste et de mica noir qui sillonnent leurs parois, des gemmes de la plus belle eau.

D'autres produits minéraux de moindre importance se rencontrent en ces déserts. Au sud du djebel Zabarah, séparé de lui par cette région du Ghadyr si étrangement pittoresque avec ses amoncellements de feldspaths noirs et ses brèches multicolores, s'élève le djebel Kebryt: la montagne est recouverte en beaucoup d'en-

droits d'un épais manteau de pouzzolane, et elle renferme des soufrières qui pourraient rivaliser avec celles de la Sicile.

Enfin un peu partout apparaissent des gisements de muriate de soude, tantôt associé au calcaire, tantôt libre, et, dans ce dernier état, recherché comme aliment par les indigènes.

Le djebel Zebarah est célèbre à d'autres titres : il fut le berceau du monachisme. Une quarantaine de grottes s'ouvrent dans le roc. C'est là que, nouveaux troglodytes, vécurent les premiers anachorètes. C'est là que Mar-Bolor, plus connu sous le nom de saint Paul, ermite, vint se réfugier et s'adonner, loin de tout bruit mondain, à la vie pénitente et contemplative. C'est là que le grand saint Antoine éprouva, au milieu de toutes les austérités de l'ascétisme, ces tentations troublantes dont la plume ingénue des hagiographes du moyen âge nous a transmis le récit, devenu par la suite pour l'art profane la source d'une foule de légendes quelque peu hétérodoxes et parfois si comiquement irrévérencieuses. C'est là enfin que plus tard saint Pacôme et saint Macaire imposèrent aux colonies monastiques, volontairement groupées sous leur obédience, la première règle conventuelle qui substitua la vie cénobitique à la vie solitaire, et qu'ils fondèrent sous le vocable de leurs glorieux devanciers les couvents de Saint-Paul et de Saint-Antoine, aujourd'hui par conséquent les plus anciens du monde.

Les grottes subsistent toujours : ce sont de larges fissures naturelles, dues incontestablement à quelque convulsion terrestre antédiluvienne. Elles n'offrent d'ailleurs rien de bien curieux. Une humidité froide suinte à travers leurs parois rocheuses que ronge en partie la lèpre verdâtre des mousses et des fougères. Des voûtes

tombent quelques stalactites aux limpidités cristallines. C'est tout; et l'on croirait, à les voir, que la nature ait approprié ces cavernes à leur pieuse destination, qu'elle ait cherché à réaliser ici le type parfait de la cellule claustrale, l'idéale demeure de la pauvreté évangélique, où le « Fils de l'Homme » ne trouverait même pas une pierre pour reposer sa tête....

Toutes les vallées qui coupent transversalement les plateaux de la Thébaïde forment autant de voies naturelles conduisant du Nil à la mer Rouge. Les deux principales sont : l'*ouadi Trumlat*, entre Suez et le Caire, et l'*ouadi Hammamat* ou vallée de Rohannou, qui relie Keneh à Kocéir. De toutes les routes du désert, celle-ci est la plus ancienne et la plus célèbre : elle traverse le riche district minier que nous avons décrit plus haut. Bien peu nombreux sont les voyageurs qui s'y hasardent aujourd'hui, car l'eau est extrêmement rare dans cette partie du désert. Cependant cette difficulté n'arrêtait pas les contemporains des Pharaons, d'Alexandre le Grand, et même des empereurs romains, si l'on en juge par les tours de garde et par les innombrables pétroglyphes récemment découverts sur les rochers qui bordent la vallée. De fait, l'ouadi Hammamat était fréquenté non seulement par des caravanes de négociants, mais par les carriers et les soldats qui venaient chercher des matériaux pour les cités riveraines du Nil. Car, lorsqu'on avait besoin pour certains objets de blocs d'une beauté et d'une durée spéciale, on envoyait une expédition avec mission de les extraire, de les tailler et de les embarquer[1]. Et si l'on songe qu'à l'époque le chameau n'existait pas encore en Égypte, qu'il fallait transporter les fardeaux sur des chariots attelés de bœufs

1. Ebers et Maspero : l'*Égypte*.

à travers monts et vallées, et les manœuvrer à bras d'homme, pourvoir, au milieu d'un désert dénué de toute ressource, à l'alimentation des ouvriers, on comprendra sans peine les difficultés d'une telle entreprise.

Le désert arabique s'étend au delà des cataractes de Syène, sur la majeure partie de la Nubie ; il occupe tout l'espace circonscrit par l'énorme coude que fait le Nil au sortir des steppes soudaniens. Cette région, désignée par les géographes européens sous le nom de *désert nubien* ou de désert de Korosko, et par les indigènes sous celui d' « Atmour », n'est pas moins accidentée que la Thébaïde orientale ; sa surface est sillonnée par les contreforts de la chaîne arabique.

Ces montagnes présentent une grande variété dans leur structure et leur composition. Le granit prédomine : dans le djebel Goreibah, ou montagne du Corbeau, il se présente sous forme de blocs monstrueux, atteignant au minimum la grosseur de deux ou trois chameaux et entassés les uns sur les autres dans un tel désordre qu'on les croirait tombés des nues ou expulsés de terre par quelque violente éruption. Les débris volcaniques à angle vif, qui jonchent le sol aux alentours, rendent d'ailleurs cette dernière hypothèse très vraisemblable.

Parmi les produits les plus bizarres de cette formation, il faut signaler les *géodes ;* ce sont des pierres sphéroïdales de diamètre variable, vides à l'intérieur, ou ne renfermant que des sables diversement colorés et agglomérés en couches concentriques dont la dernière, à la périphérie, est revêtue d'une pellicule ferrugineuse extrêmement dure. Elles ressemblent, dit M. Trémaux, à des balles, à des biscaïens, à des boulets, et elles parsèment le so en si grande quantité que des voyageurs avaient sérieusement proposé à l'ancien pacha

d'Égypte, Méhémet-Ali, d'en approvisionner les parcs d'artillerie.

D'autres formations montagneuses sont à base de schiste ; tel est le massif de Mourad que traverse la route de Korosko à Abou-Hamet. Il se divise en un grand nombre de petites éminences coniques, composées d'ardoises feuilletées verticalement, et dont les couleurs varient du gris perle au bleu tendre.

Mais c'est surtout dans la partie de l'Atmour voisine de Korosko que les révolutions du globe ont donné lieu aux plus singulières apparences. Dans l'intervalle des chaînons, le sol est hérissé de milliers de monticules isolés les uns des autres et dont la hauteur moyenne ne dépasse pas 20 mètres ; témoins irrécusables des bouleversements de la nature, de l'action des feux souterrains[1]. Tous sont formés par des couches horizontales de grès quartzeux recouvertes, en mainte place, de bandes de trapps noirs qui, de loin, donnent à l'ensemble du relief l'aspect d'un véritable tas de charbon[2]. De près, ils présentent les teintes les plus variées : tantôt ils sont verts; jaunes, roses, bleus; tantôt, par suite de l'abondance de l'oxyde de fer, ils prennent un magnifique ton vermillonné.

Autre particularité : leur masse n'accuse pas une égale densité dans toutes ses parties. Si certaines couches, solidement liées par une sorte de ciment argilo-ferrugineux, ne se laissent pas entamer par les agents atmosphériques, d'autres au contraire, de contexture très tendre, se désagrègent constamment. De cette constitution géologique résultent des effets très pittoresques. Ici c'est le sommet qui se délite ; les crêtes montagneuses affectent

1. De Bizemont. — V. Meignan.
2. Trémaux.

alors les plus étranges dispositions : elles dessinent des tours, des pyramides, des silhouettes d'animaux. Là, c'est sur les flancs escarpés de la butte que s'exerce l'action destructive du climat; elle y produit une multitude de saillies que l'imagination des indigènes transforme en palais, en processions de guerriers, etc., ou bien, comme dans l'El Magdouda, elle creuse, à travers les roches friables, des jours qui laissent passer la lumière[1]. Ailleurs enfin, la base complètement minée se dérobe, entraînant la chute des assises supérieures.

Quelques « tables » subsistent çà et là, qui ne tiennent debout que par un miracle d'équilibre, et qui s'écroulent à leur tour à la moindre vibration du sol ou de l'atmosphère.

Tous ces débris deviennent dès lors le jouet des courants aériens, qui peu à peu les triturent et les réduisent en poussière. Mais là ne se borne pas le rôle des vents : à leur faculté érosive s'ajoute celle de déplacer et de transporter les sables au loin. Quand souffle une brise un peu forte, on voit les arènes quartzeuses s'élancer, comme une vague écumante à l'assaut des bastions montagneux, puis, couronnant un instant les crêtes d'une sorte de fumée roussâtre, ruisseler en longues coulées sur la pente opposée. Elles remplissent toutes les dépressions, toutes les fissures des rochers et, s'accumulant dans les étroits défilés qui serpentent autour des monticules, tantôt elles en exhaussent et en nivellent le fond, tantôt même elles se redressent aux gracieuses ondulations, tantôt enfin, chassées à de grandes distances, elles s'étalent sur d'immenses espaces; et telle est l'origine de la plaine de sables mouvants, située en plein désert nubien et désignée par

1. De Bizemont (ouv. cité).

les caravaniers sous le nom sinistre de « *Bahr belà mâ*, fleuve sans eau. »

Du désert lybien nous dirons peu de chose. Bien qu'il ait toujours été considéré comme dépendant géographiquement de l'Égypte, bien que les voyageurs modernes lui aient assigné l'*ouadi-Farey*, « ravin-frontière », comme extrême limite à l'ouest, il fait en réalité partie du Sahara dont nous devons donner une description détaillée dans le chapitre suivant et il en forme l'extrémité orientale. Rappelons d'ailleurs que, chez les auteurs anciens, le nom de *Lybie* désigne l'Afrique du Nord et particulièrement la région située au sud des chaînes bordières de la Grande-Syrte et de la mer Intérieure.

Ce désert est un plateau de calcaire nummulithique hérissé de nombreuses saillies rocheuses. La roche se montre rarement à nu. Tantôt elle est recouverte par des sables quartzeux provenant de la désagrégation des montagnes et apportés jusqu'ici par les vents; tantôt elle est parsemée de graviers, de cailloux arrondis et vernissés, dont le tassement sur de vastes espaces constitue la formation appelée *serir* par les géologues. Chose curieuse! ces pierres, qui ne sont certainement que les éclats des roches calcaires brisées par suite des alternatives de la température, sont toutes siliceuses. Zittel explique ce phénomène par une modification chimique dans la structure intime de ces fragments, modification qui serait due elle-même à l'incessante friction des sables mouvants du désert. Ainsi que nous le verrons plus loin, cette propriété des molécules arénacées a été constatée sur plusieurs points du grand désert africain. Ici elle s'accuse surtout dans l'aspect des surfaces rocheuses rendues polies et luisantes comme des tables de marbre et dans la différence de teintes que présentent les couches nummulithiques;

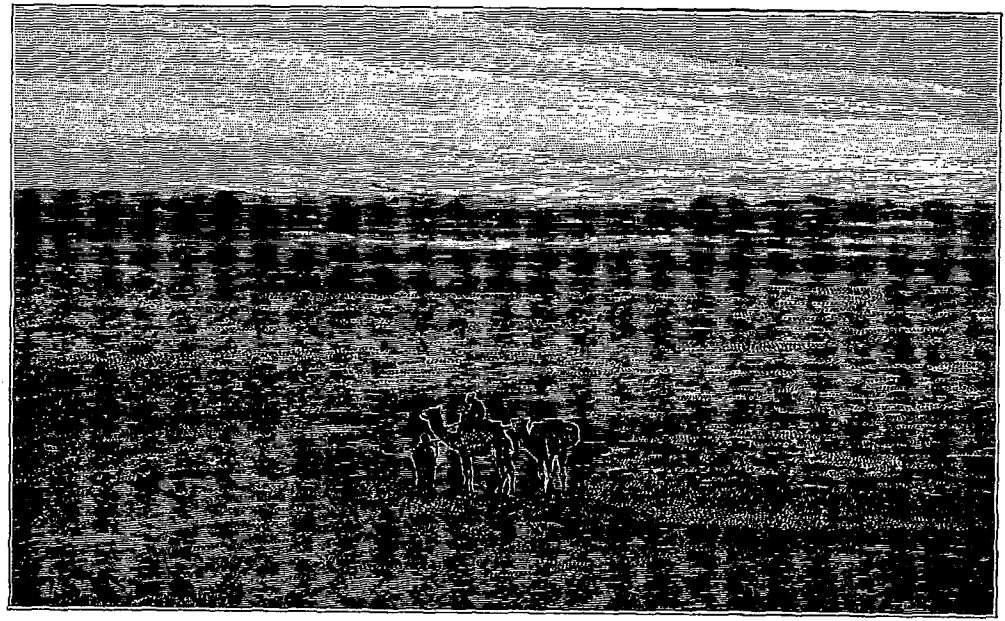

Désert de Lybie, mirage à l'horizon

celles qui s'étalent à fleur de sol ont une couleur bleuâtre presque métallique, tandis que celles du fond, soustraites au frottement des sables, conservent leur blancheur naturelle[1].

§ 2.

Le climat des déserts égyptiens est des plus insupportables. Comme dans toute la zone désertique, l'atmosphère y garde, pendant de longs mois, une sécheresse absolue. C'est ce qui explique, disons-le tout de suite, non seulement l'invraisemblable durée des monuments pharaoniques, mais encore, et bien mieux que tous les procédés d'embaumement et d'ensevelissement usités dans l'ancienne Égypte, ce parfait état de conservation dans lequel on a retrouvé des momies âgées de plusieurs siècles.

La terre n'est pas moins aride que le ciel. Les puits manquent; c'est à peine si l'on en compte trois entre Keneh et Kocéir. De l'autre côté du Nil, dans le désert lybien, Rolhfs a découvert quelques sources chaudes gisant sous le sable ardent des ouadis, mais leurs eaux très chargées de sulfate de soude sont imbuvables et la funèbre jonchée d'ossements qui déroule sa blancheur interminable sur la nudité rousse du désert, vers les montagnes tripolitaines, dit éloquemment les effroyables tragédies dont ce pays de la soif est souvent le théâtre.

Non moins redoutable, non moins sinistre est la traversée de l'Almour. Près de 700 lieues séparent Abou-Hamet de Korosko et sur ce long trajet il n'existe qu'un seul « point d'eau », une douzaine de puits groupés dans le massif de Mourad et alimentés par les pluies que la

1. E. Reclus. *Afrique septentrionale*

montagne reçoit à de lointains intervalles. Méhémet-Ali a jadis fait pratiquer des sondages en plusieurs endroits, espérant découvrir quelque nappe souterraine; mais toutes ces tentatives sont restées infructueuses, et dans la crainte de trouver à l'aiguade une quantité d'eau insuffisante pour abreuver tout leur monde, les caravanes un peu nombreuses, comme l'était celle de notre éminent compatriote, M. Ferdinand de Lesseps, sont obligées de se diviser en plusieurs sections et de ne se rejoindre que tous les trois ou quatre jours. Le plus souvent elles n'ont d'autre ressource que l'eau trouble des outres, eau tellement échauffée et devenue si fétide au contact du cuir mal tanné de ces récipients, que les chameaux eux-mêmes la rejettent à plusieurs reprises avant de la boire. Et cependant il faut bien se résigner à avaler cet affreux viatique : si l'on hésite, c'est la mort à bref délai et la plus horrible de toutes.

On est loin ici de cette romantique vallée du Nil qui revit dans les tableaux de Frère et de Gérôme avec son fleuve aux eaux rouges effleurées par les élégantes *dahabiehs*, avec ses verdures fraîches, avec son ciel bleu rayé par des vols circonflexes d'ibis roses. Ici, c'est le désert, c'est le vrai pays du soleil, de ce soleil dont la primitive Égypte avait fait son Dieu suprême sous les noms divers d'Ammon-Ra, d'Horus et d'Osiris. Ses autels sont brisés, son culte est aboli, sa gloire religieuse s'est éteinte sous le souffle glacé des modernes religions positives; mais sa puissance est restée immuable, il règne toujours en maître absolu sur les solitudes infinies du vieux monde. Il est le bourreau des voyageurs aventurés en ses domaines. A peine se montre-t-il à l'orient que le supplice commence. L'atmosphère alourdie pèse aux épaules comme une chape de plomb, la chaleur devient

accablante. Midi arrive; tout flambe, tout scintille. « Le soleil n'est pas radieux, il est rutilant; la terre n'est pas inondée des feux du jour elle en est dévorée[1]. » Dans le désert en flammes, la caravane chemine silencieuse, d'un mouvement automatique. De temps à autre un chameau fatigué ralentit le pas, repart sous les coups, puis s'arrête encore. Son œil est terne, à demi fermé. Une bave écumante sort de sa bouche lippue, ses jambes vacillantes refusent leur office, ses reins fléchissent sous la charge, il trébuche à chaque instant sur le sable brûlant que ses pieds de plus en plus lourds se refusent à soulever. Enfin épuisé, il tombe brusquement.... Il faut le laisser là. « Rien de plus émouvant que cet abandon d'un chameau au milieu du désert. La pauvre bête suit de l'œil la caravane qui s'enfuit. On croit lire une plainte dans son regard triste et doux[2]. » Il ne meurt pas tout de suite; l'agonie est longue, épouvantable. Le soleil s'acharne sur sa victime avec une sorte de volupté cruelle; il la brûle lentement, il en boit, il en hume goutte à goutte tous les sucs, tous les liquides organiques. Morte, il achève de la pénétrer de ses rayons, il la fouille à fond, il l'aspire par tous les pores. Ainsi desséchés, les cadavres ne pourrissent pas; ils conservent leurs formes naturelles; les chairs se réduisent graduellement en poussière, et la charpente osseuse seule subsiste, protégée par la peau racornie et à ce point tendue que les coups les plus violents ne peuvent la crever.

Hélas! l'homme lui-même n'échappe pas toujours à cette horrible fin. Combien, parmi ces esclaves que la traite égyptienne ramène par troupeaux du Darfour et du Soudan, n'arrivent pas au terme de leur voyage! Combien

1. Ampère. *Lettres sur la Haute-Égypte.*
2. Ferd. de Lesseps.

ont trouvé leur tombeau dans l'Atmour! Que de fois le passant heurte avec effroi le cadavre momifié de quelque malheureux nègre tombé là sous le fouet à nœuds du marchand d'ébène et gisant roulé, forme humaine sans pesanteur, dans le poudreux linceul du désert!

Aucune souffrance n'est d'ailleurs épargnée au voyageur. Tantôt il lui faut subir les assauts du vent du sud, du *khamsin* « cinquante », comme on l'appelle ici, parce que sa période d'action dure cinquante jours, avec son haleine de fournaise corrodant, boursouflant la peau et la pelant avec de vives cuissons[1]. Tantôt il se traîne suffoqué par la poussière, la gorge étranglée par une soif inextinguible, qu'aiguise encore les décevantes illusions des mirages qui se lèvent à chaque pas, de tous côtés, les yeux éblouis par les réverbérations des graviers sous la lumière violente, l'ouïe irritée par le vague bruissement des grains quartzeux qui se froissent sous les pieds, le cœur tenaillé par l'angoisse d'une catastrophe probable, tout son être frissonnant devant cette immensité morne et vide qui l'entoure, devant cette mer dont les flots phosphorescents se fondent à l'horizon dans les ondes vibrantes de l'éther surchauffé et s'étendent toujours, à l'infini.... Bientôt ses sens exaspérés s'émoussent, leurs perceptions deviennent confuses. Il ne distingue plus les objets. Sa pensée s'alourdit, une sorte d'ivresse semblable à celle que produisent l'éther et l'opium s'empare de son cerveau. C'est la fièvre du désert. C'est le *ragle*.

Le savant Jomard, membre de l'expédition d'Égypte et, après lui, le comte d'Escayrac de Lauture un de nos modernes explorateurs des solitudes nubiennes, ont longue-

1. Trémaux.

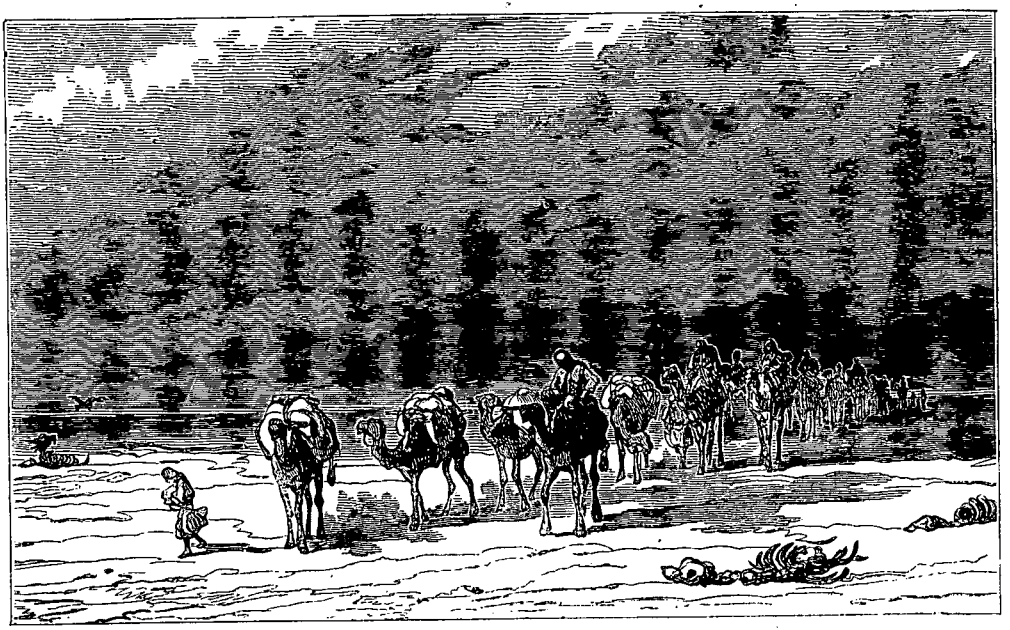

Le khamsin.

ment et minutieusement décrit cet état pathologique particulier, d'après des observations faites sur eux-mêmes au cours de leurs pérégrinations. Ils lui donnent pour cause l'excès de fatigue et de privations, notamment cette insomnie prolongée à laquelle se condamnent un grand membre de voyageurs forcés d'abréger la durée de leur traversée. Le ragle a lieu par accès brusques qui finissent aussitôt qu'on a pris un peu de repos, à peu près comme le mal de mer quand on a touché terre. Il se manifeste le jour comme la nuit. Il se caractérise par une sorte de somnambulisme dont les malades ont parfaitement conscience et dont ils ne peuvent se délivrer, par des hallucinations étranges qui affectent soit la vue, soit l'ouïe, souvent les deux à la fois. En temps de ragle, les pierres deviennent des rochers ou des édifices, les plantes des forêts touffues. La nuit, les ombres portées se transforment en précipices. Les objets placés verticalement paraissent plus élevés. Les surfaces horizontales se redressent : l'horizon peut ainsi figurer un mur ou une enceinte. Non seulement le ragle grossit, amplifie les objets, mais il les rapproche, les images ne paraissent pas être éloignées de plus de 50 centimètres à 1 mètre. « Il m'est arrivé, dit M. d'Escayrac de Lauture, de traverser des murailles, mon bras allongé plongeait dans la maçonnerie, mon corps ne les rencontrait jamais; elles s'ouvraient pour me livrer passage. » Parfois l'œil, tout grand ouvert, ne peut distinguer l'objet le plus rapproché. On peut connaître la route, l'avoir suivie mille fois et ne pas la voir où elle est, ou la voir distinctement où elle n'est pas. Un guide en proie au ragle peut donc égarer une caravane.

Quant aux aberrations de l'ouïe elles atteignent surtout le voyageur à jeun. Un bruit quelconque, le choc d'un

caillou par exemple, devient un chant mélodieux, un cri de détresse, un roulement de tonnerre.

Tout n'est cependant pas tristesse et souffrance dans ces longues chevauchées à travers les arides solitudes circumnilotiques. Horus est un dieu à double visage, tour à tour cruel et aimable. C'est en plein jour le dieu de la chaleur, l'implacable tortionnaire qui se plaît à cribler de ses flèches brûlantes le « pâle troupeau des humains » ; mais le soir et le matin, c'est avant tout le dieu de la lumière.

Des lueurs exquises, d'un éclat et d'une pureté ignorés de nos climats embrumés du Nord, envahissant l'orient, annoncent la venue d'Osiris. Inoubliable féerie dont la magnificence laisse bien loin derrière elle l'apparition tant vantée de l'aube naissante empourprant les neiges éternelles des cimes alpestres, et dont la longue contemplation inspira au maître Félicien David sa fameuse page en *la* naturel, restée un des chefs-d'œuvre du romantisme musical :

Des teintes rosés de l'aurore
La base des cieux se colore,
L'astre du jour
Rayonne tout à coup comme un hymne sonore
Et remplit le désert de lumière et d'amour.

Le soir ramène les splendeurs matutinales. Tout le haut de la céleste coupole est bleu, de ce bleu d'indigo qui s'étale avec une telle crudité sur les toiles des maîtres de notre moderne école orientaliste, ce pendant qu'autour du soleil déclinant s'ouvre un gigantesque éventail de rayons parfaitement divisés, bien qu'harmonieusement fondus par teintes successives et dégradées, allant du vert d'émeraude au mauve le plus tendre. Peu à peu le disque solaire s'abaisse et bientôt il disparaît,

immense meule de fer rouge, derrière l'horizon embrasé de vapeurs ardentes. Elles pâlissent, puis s'évanouissent à leur tour. Alors tout l'occident s'emplit d'une lumière blanche et pure comme celle qui doit briller au delà des limites de notre atmosphère. Dans l'air diaphane, d'une transparence et d'une douceur admirables, les irrégularités du sol, les contours des moindres objets, les lumières et les ombres, tout revêt des formes tranchées, tout se dessine avec une netteté prodigieuse, comme découpé à l'emporte-pièce. C'est là un spectacle unique au monde et tel que le désert peut seul en offrir. Mais comme le dit un de nos récents voyageurs en Égypte, M. Lepic, pour produire toutes ces fantasmagories aériennes, ces éblouissantes méridiennes, ces apothéoses crépusculaires, il faut l'infini des grandes plaines miroitantes, il faut les émanations des sables braisillants, les irradiations vibrantes des rochers dénudés, des pierres cuites et recuites sans trêve de l'aurore au soir, par l'incandescence des soleils enragés.

BIBLIOGRAPHIE.

Ampère. *Voyage dans la Haute-Égypte et en Nubie*, 1876.

Bizemont (Vte de). *Voyage dans le désert nubien* (Bulletin de la Société de Géographie, 1871).

Blanc (Ch.) *Voyage dans la Haute-Égypte*, 1876.

Brugsh. *La Grande oasis* (Bulletin de l'Institut Égyptien, 1875).

Burckardt. *Travels in Nubia.*

Caldavêne (De). *L'Égypte et la Nubie.*

Cailliaud. *Voyage dans les déserts de la Thébaïde*, 1822.

Caillaud. *Voyage à Meroë*

Champollion-Figeac. *Lettres écrites d'Égypte*, 1868.

Didier (Ch.). *Cinquante jours au désert.* 1 vol. in-18, 1857. (Hachette éd.).

Ebers (G.). *L'Égypte* (trad. Maspero) 1881.

Escayrac de Lauture. *Le désert et le Soudan* (Bulletin de la Société de Géographie, 1855).

Gordon (Gal). *Voyage sur le Haut-Nil* (Bulletin de la Société de Géographie 1875).

Gordon (Gal). *Les Deux-Nils.* 1 vol. in-12, 1886.

Hornemann. *Du Caire à Mourrouk* (trad. Griffet de la Baume).

Joret (Henri). *Le Dattier* (Le Naturaliste, 1889).

Jullien (le R. P.) *Excursion dans le désert de la Basse-Thébaïde* (Annales des Missions catholiques, 1885).

Kerchove (O. de). *Les palmiers.*

Lacour (Raoul). *L'Égypte, d'Alexandrie à la seconde cataracte*, 1871.

Lejean (G.). *Voyage aux deux Nils* (Revue des Deux-Mondes, 1862-65-70).

Lepic (L.). *Les déserts d'Égypte* (Figaro, suppl. littéraire du 17 juin 1882).

Lesseps (Ferd. de). *Souvenirs d'un voyage au Soudan* (Nouvelle-Revue. Février 1884).

Meignan (Victor). *Souvenirs de la Haute-Égypte et de la Nubie*, 1873.

Pharaon (Florian). *L'Égypte.*

Ponchet (G.). *Dongolah et la Nubie.*

Reclus (Él.). *Voyage dans la Haute-Égypte* (Revue de philosophie positive, 1870).

Rolhfs (Gérard). *Rapport sur le voyage de Bengazi à l'oasis de Jupiter Ammon.*

Rozière. *Description de l'Égypte.*

Schweinfurth (Dr). *Voyage dans les déserts de la Thébaïde* (Bulletin de la Société de Géographie, 1874 et 1876).

Schweinfurth (Dr). *Notice sur la grande oasis du désert lybien* (Bulletin de la Société de Géographie, 1874).

Taylor (Baron) et Raybaud. *L'Égypte.*

Tissevre (Dr). *Étude sur la vipère cornue.*

Trémaux. *Voyage au Soudan oriental* (Tour du Monde, 1866).

CHAPITRE VI

LE SAHARA.

§ 1. GÉOGRAPHIE. Étymologie du mot « *Sahara* ». Le grand désert : ses bornes, son étendue. Le Sahara des légendes. Le vrai Sahara. — OROGRAPHIE. L'Atlas; l'Adrar, le plateau central : les Alpes Sahariennes. Montagnes du Hoggar : leurs volcans éteints, leurs émeraudes. Montagnes du Tibesti : les merveilles de la Meroudja. — HYDROGRAPHIE. Les *oueds* Versant méditerranéen : l'o. Mya, l'o. Igharghar, l'o. Rhir; versant atlantique : l'o. Guir. — § 2. GÉOLOGIE. 1° Les déserts de pierre ou région des plateaux; les *hamadas* : leur caractère général; leurs divers types, h. dévoniennes : les Tassili, les *gour;* la Hamada-el-Homra, h. crétacées : la Chebka, les *kantras*. 2° Les déserts de sable : Région des atterrissements, ses cristallisations, les « pousses de terre »; les *dayas*, les *chotts*, les *sebkas*. Région des dunes ou de l'Erg : Mode de groupement des grandes dunes. Leurs formes particulières, leur composition lithologique, leur beauté, leur origine. Les alluvions aériennes, leur mobilité : les dunes fixes; les dunes mouvantes ou *ghouroud*. Effets des sables mouvants : les sculptures des gour; la musique des areg Genèse du grand désert. Le Sahara est-il une ancienne mer? Étude chimique des dépôts salins; étude topographique de la région des chotts. Paléontologie saharienne. Le Sahara préhistorique : Période antédiluvienne; naissance du Ahaggar et des hamadas. Période quaternaire; formation des oueds, des atterrissements et des chotts. Causes de la grandeur et de la décadence du Sahara. — § 3. CLIMATOLOGIE. La température en été : Phénomènes thermiques; le *sammâ* : Vents continentaux le *chergui*, le *chihili*, le *qâbli* ou simoun; Vents marins ou *bahhari*. Phénomènes électriques. La température en hiver : les froids nocturnes; la neige au Sahara. La lumière. Phénomènes optiques : le mirage. Le ciel du désert. Beauté spéciale du Sahara.

Pour la première fois voyant la mer à Bône,
Un bédouin du désert, venu d'El Kantara,
Comparait cet azur à l'immensité jaune
Que piquent de points blancs Tuggurt et Biskra.

THÉOPHILE GAUTIER : (*Émaux et Camées*)

§ 1.

D'après M. Henri Duveyrier, l'un des plus célèbres explorateurs de l'Afrique du Nord, le mot *Sahara*

désignerait « une grande plaine déserte, un pays de pâture » par opposition à celui de Tell, dérivé du latin *tellus* pays de labour. Mais en réalité, comme avec juste raison le fait observer notre grand géographe Élisée Reclus, ce terme « Sahara » n'a pas de valeur précise. C'est une simple expression géographique applicable à l'extrême occident de la zone désertique, à cette bande de terres arides qui prolonge les solitudes libyennes jusqu'à l'Atlantique et sépare les hauts plateaux de la Berbérie au Nord, c'est-à-dire le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Tripolitaine, des fertiles régions de la Sénégambie et du Soudan au Sud. Toutefois il est d'usage de considérer le Sahara comme une partie bien définie de cette zone et de lui assigner comme limite orientale une ligne passant par le 20e degré de latitude septentrionale.

La longueur de cet immense rectangle est évaluée à 5000 kilomètres, sa largeur à près de 2000 kilomètres et sa superficie à 631 millions d'hectares, soit les deux tiers de celle de l'Europe et douze fois environ celle de la France. C'est le plus vaste désert qu'il y ait sur notre globe.

C'est aussi celui dont la constitution a donné lieu aux idées les plus erronées. Pays de mystères et de légendes, le Grand-Désert a pendant longtemps surexcité l'imagination des littérateurs et des artistes, qui ne l'ayant jamais vu que du fond de leur cabinet ou de leur atelier se sont plu à nous en faire les tableaux les plus fantaisistes. Chacun, suivant son tour d'esprit, revêt cet Inconnu des teintes les plus sombres ou les plus brillantes, et interprète de façon différente la troublante énigme proposée par le sphinx africain à la curiosité des peuples du Nord. Certains, qui en sont restés aux descriptions de Buffon, se figurent un océan de sable, parsemé, « comme la peau

d'une panthère », de taches noires qui sont des oasis. D'autres, encore sous le charme des mélodieuses cantilènes de Félicien David, rêvent, comme en Arabie, une immense nappe blonde où se profilent sur le ciel empourpré du soir de longues caravanes de chameaux entourées par des Bédouins au burnous flottant, où dans la nuit tiède et claire, toute fleurdelisée d'étoiles d'or, monte le puissant arôme de la nature tropicale, tandis que « la lune éclatante vogue sans bruit » versant au voyageur endormi l'incantation magique des songes voluptueux.

« Mon Sahara, écrit un de nos plus brillants ingénieurs, M. Choisy, était une grande plaine brûlante couverte de sable mouvant que le simoun agite, qui retentit au loin du rugissement des lions et que traversent des bandes d'Arabes montés sur leurs chevaux sauvages. Ce Sahara des légendes m'avait charmé tout enfant : je lui conservais ce bon et crédule souvenir que l'on aime à garder pour de vieilles illusions, mais à part moi je n'étais qu'à demi convaincu, et plus d'une fois je m'étais pris à me demander s'il est bien vrai que le désert existe, lorsque pour dissiper mes doutes le chemin de fer transsaharien vint fort à propos me transporter en plein Sahara. Trois mois entiers je dus vivre de la vie de caravane, sans cesse entouré d'Arabes du Sud, sans autre perspective que celle du désert. Toute une révolution s'opéra dans mon esprit en ces trois mois. Le Sahara pays plat? Quels beaux ravins à pic j'y ai gravis! Un ciel de feu? On gèle rien qu'en pensant à certaines nuits du désert. Du sable? j'ai marché de longues journées sans trouver de quoi sécher une lettre[1].... »

1. Choisy. *Le Sahara.* Vol. in-18, 1882.

Ce qui a surtout contribué à entretenir ce préjugé populaire que M. Choisy expose et combat avec tant d'humour, c'est que plusieurs explorateurs avaient représenté le Grand-Désert comme un lit de mer fraîchement exondé. Mais, ainsi que nous allons le voir, la configuration extérieure et la constitution du sol infirment cette théorie.

D'abord le Sahara n'est pas une plaine, mais un plateau très accidenté dont le niveau général bien supérieur à celui de la mer aurait, d'après le docteur allemand Zittel, une altitude moyenne de 350 mètres. Ce plateau, de structure très variée, est couvert de hautes montagnes d'où s'épanchent en tous sens de longues vallées sèches, appelées *oueds*.

C'est d'abord la grande chaîne atlantique qui borde le Sahara au nord, courant de l'est à l'ouest sous les dénominations successives de monts Dakla, Djebel Zaghouan, monts des Nemencha, en Tunisie; d'Aurès, monts du Zab, monts des Ouled-Nayl, djebel Amour, monts des Ksour, en Algérie; et enfin de monts du Maroc, entre notre colonie et l'Océan. Puis plus au sud, à 400 kilomètres au nord du Sénégal, l'Adrar, énorme promontoire granitique dominant l'Océan de près d'un millier de mètres[1]. Au cœur même du désert il existe une région très pittoresque, une sorte de Nedjed africain, où revivent toutes les beautés de la nature alpestre, où s'élèvent des montagnes dont la cime altière se couronne de neiges trois mois de l'année, où l'on découvre des lacs bleus endormis au fond de combes verdoyantes, où l'on voit, comme dans les paysages virgiliens, la vigne enlacer ses sarments au tronc des figuiers, où dans l'épaisse frondaison des

1. Cl. Vincent. *L'Adrar* (Tour du Monde, 1861).

vergers, on entend le gazouillis des oiseaux mêlé au murmure grondeur des torrents.

Cette région, ce massif central, c'est le Hoggar ou plus correctement Ahaggar. Le caractère farouche de ses habitants, les Touareg, n'a permis encore à aucun Européen d'y pénétrer. Seuls, les membres de la première mission Flatters ont pu en contempler le versant septentrional. On sait cependant, d'après les renseignements fournis à M. Henri Duveyrier par les indigènes, que le Ahaggar est constitué par plusieurs plateaux étagés en terrasses occupant une surface totale de 110 à 115000 kilomètres carrés. Au centre, sur le gradin supérieur appelé par les Touareg « *Atakor-n-Ahaggar*, épine dorsale du Ahaggar », se dressent les plus hauts sommets de tout le massif, le mont Ouatellen au sud-est, et le mont Hikena au nord-ouest, qui ont l'un et l'autre près de 3000 mètres d'altitude. L'extrémité méridionale est marquée par le mont El Aghil ; l'extrémité nord par le mont Oudân, élevé de 2000 mètres et qui se profile à l'horizon « comme une cheminée d'usine sur un socle gigantesque[1] ». Le Ahaggar se prolonge par une série de plateaux jusqu'aux montagnes de l'Aïr on d'Asben au sud, jusqu'à celles du Tibesti vers le sud-est.

L'aspect de tout ce pays témoigne de bouleversements considérables dûs à l'action des feux souterrains : elle se révèle dans les exfoliations des gneiss et des micaschites, dans ces coulées de basalte et ces cailloux de lave roulée que M. l'ingénieur Roche a découverts sur les talus et au fond des vallées du versant septentrional[2], dans ces nombreux volcans éteints, dont les cratères béants se voient encore en maints endroits, et dont le puy d'Insokal peut

1. Mission Flatters (*Rapport Béringer*).
2. Mission Flatters (*Rapport Roche*).

être considéré comme le type le plus remarquable. Dans les entrailles de la montagne se trouvent des gisements d'émeraudes, que l'insouciance des habitants, ou peut-être leur ignorance des procédés d'extraction, laisse aujourd'hui inexploités, mais qui étaient célèbres dans l'antiquité. Les émeraudes du Hoggar étaient surtout très estimées des dames romaines pour la limpidité de leur eau : les dénudations exercées par les pluies torrentielles qui tombent au printemps détachent toujours un certain nombre de ces gemmes précieuses dont on peut ainsi admirer la beauté : quelques-unes atteignent la grosseur d'un œuf de pigeon[1].

Peut-être faut-il rapporter à la même cause naturelle, à l'influence de la chaleur centrale du globe, cette structure bizarre qui caractérise certains reliefs dans les montagnes du Tibesti, notamment dans le district de la Meroudja. « Les intumescences locales, dit le docteur Nachtigal, les Émis, prirent un aspect de plus en plus curieux. Ce n'étaient de tous côtés que coupoles, dômes, églises byzantines, amphithéâtres, mosquées, vieux castels où se mêlaient des constructions modernes de tous les styles. Ici on croyait voir surgir du sol comme un immense dos de chameau, là, la forme des roches figurait un hibou gigantesque; ailleurs sur une colonne isolée apparaissait une tête humaine. C'était surtout à la lumière fantastique du soir que ces caprices d'architecture titanique éveillaient les idées les plus singulières et enfantaient les plus incroyables visions ».

Parmi les vallées, les oueds qui sillonnent le Sahara, les unes descendent du nord au sud et appartiennent au versant de l'océan Atlantique, les autres se dirigent du

1. Mission Flatters (*Rapport général*). — Colonel Fulcrand (Atlas colonial : *le Sahara*).

sud au nord et dépendent du versant de la Méditerranée.

Ces dernières se réunissent dans deux artères principales : l'*oued Mya* et l'*oued Igharghar*, dont l'estuaire commun désigné sous le nom d'Oued-Rihr aboutit au Chott Melrir, à l'est du golfe de Gabès.

L'oued Mya, la « rivière aux cent affluents », descend du grand plateau de Tanezrouft ou de Tademayt situé au nord-ouest du Ahaggar. Très étroite dans la première partie de son parcours, la vallée de l'oued Mya s'élargit progressivement et finit par former une vaste plaine, la plaine d'Ouargla, large de plusieurs kilomètres et tapissée de sables salins mêlés de graviers. Au delà d'Ouargla, l'oued Mya ne présente plus qu'un chapelet de dépressions ovales, allongées bord à bord, et séparées par des seuils assez bas.

L'oued Igharghar prend naissance en plein Ahaggar, entre les monts Ouâtellen et Hikena. Son parcours total est de 1000 kilomètres, mais il est coupé en deux par l'abrupte muraille du plateau de Tinghert. Le bassin du haut Igharghar est entièrement montagneux : l'oued profondément encaissé entre des berges escarpées se transforme au moment de la fonte des neiges en un torrent impétueux que viennent grossir encore les eaux apportées par les vallées secondaires, entre autres par cette vallée des Igharghareu qui fut la dernière étape de la première mission Flatters, en 1882.

A partir du plateau de Tinghert, le caractère de l'oued Igharghar change du tout au tout. En effet dans cette partie de la vallée on ne trouve jamais d'eau courante, et le lit de ce fleuve éteint n'est plus tracé, comme celui de l'oued Mya inférieur, que par des séries discontinues de terres basses et de cuvettes sableuses.

Du Ahaggar tombent encore plusieurs oueds qui dépendaient autrefois du bassin du Niger : tel est l'oued Tafassasset qui, drainant le versant sud-est du massif, se jette dans le « fleuve noir » au-dessous de Tombouctou. A droite il reçoit le Tin-Tarabin, de sinistre mémoire : car c'est dans son lit qu'est creusé le puits, dit « Bir Gharama », près duquel Flatters et ses compagnons de la seconde mission périrent sous la lance des Touareg.

La principale vallée du versant de l'Atlantique est l'oued Guir, qui vient de l'Atlas marocain, et traverse toute la largeur du désert sous les noms successifs d'oued Messaoura, oued Messaoud, et oued Touat. L'oued Guir recevait jadis sur sa rive gauche plusieurs rivières, originaires de l'Atlas oranais, qui maintenant ne roulent plus d'eau qu'en temps de pluie et sont barrées par les sables avant d'arriver à leur débouché naturel. Ce sont de grandes gouttières qui se succèdent de l'ouest à l'est avec un remarquable parallélisme : les mieux connues sont l'oued Zousfana, l'oued Namous, l'oued Gharbi nés dans les montagnes des Ksour, l'oued Seggueur et l'oued Zergoun qui commencent au djebel Amour.

§ 2.

En dehors des vallées et des montagnes, le sol du Sahara est occupé, tantôt par des plateaux rocheux et dénudés, tantôt par des dunes, tantôt enfin par des terrains sableux et salifères. Ce sont, comme le fait observer M. Charles Martins, trois types de déserts qui, bien que très différents de forme et d'altitude, sont néanmoins remarquables par l'unité de leur origine et l'homogénéité

de leur composition. Ils constituent, pour ainsi dire, autant de *facies* d'un même terrain, dont l'étude topographique et l'étude géologique sont, par suite, étroitement liées ensemble.

La plus étendue de ces trois régions naturelles est la *région des plateaux*, qui chez les nomades africains porte le nom spécial de *hamada* et comprend à elle seule près de la moitié du Sahara.

Vues de quelque point culminant et abstraction faite des détails, les hamadas présentent une série de surfaces lisses, horizontales à l'œil, mais en réalité faiblement inclinées sous des angles variables jusqu'à se fondre, au loin, en une immense plaine largement ondulée qui rappelle involontairement l'Océan[1]. C'est l'impression ressentie par les premières troupes françaises qui, franchissant les rides extrêmes de l'Aurès au col de Sfa, virent tout à coup se dérouler sous leurs yeux l'espace infini du Sahara. « La mer! la mer! » telle fut l'exclamation qui d'un bout à l'autre des rangs jaillit spontanément des lèvres de nos soldats.

C'est là le vrai désert, le sol dur par excellence, dont les bosses rugueuses et les rocailles aiguës déchirent le pied des montures, ou dont les dalles nues et polies renvoient comme une glace de métal les brûlants rayons du soleil à la face du voyageur. C'est la région désolée, rebelle à l'éclosion de toute vie, sans trace d'animaux, sans un brin d'herbe, sans une goutte d'eau, sans ressource aucune. C'est le « *Blad-el-Ateuch*, le *Blad-el-Kouf*, le pays de la Soif, le pays de la Peur » comme, en leur langage imagé, l'ont surnommé les Bédouins.

Les géologues distinguent deux classes de hamadas :

1. Rolland.

les h. calcaires ou h. d'âge crétacé et les h. gréseuses ou h. d'origine dévonienne.

On trouve ces dernières dans la partie du Sahara septentrional, voisines à la fois de l'Océan et de la frontière du Maroc. Mais elles dominent surtout dans le sud, où elles échelonnent leurs assises tout autour du Ahaggar. Elles sont découpées en massifs, en îlots distincts, qui nettement limités par des talus verticaux se dressent comme des forteresses naturelles au milieu du désert.

Leur surface rocheuse est couverte tantôt de *serir*, c'est-à-dire d'un semis de petits cailloux roulés et polis, de rognons multicolores appartenant aux diverses variétés de quartz, silex, agate, jaspe, etc[1], tantôt de blocs assez volumineux pour embarrasser la marche des caravanes. Elle est entaillée par des brisures rectilignes qui forment autant de vallées, de larges et profonds couloirs dont le fond sableux se revêt d'une végétation plus ou moins abondante. Les h. dévoniennes les mieux caractérisées sont la *Hamada-el-Homra* et le *Tassili*, mot dont la signification dans le dialecte berbère répond exactement à celle de hamada dans la bouche des Arabes.

Il existe en réalité deux Tassili : le Tassili des Azhadj ou du sud, appelé ainsi de sa situation par rapport au massif du Ahâggar, et le Tassili du nord ou des Azdger qui doit son appellation au voisinage de l'une des quatre grandes tribus touareg. Le premier de ces plateaux possède une telle réputation d'aridité qu'il ne s'est pas encore trouvé de voyageur assez audacieux pour en tenter la traversée. Les indigènes eux-mêmes ne le connaissent pas.

1. Dr Lenz. *Voyage à Tombouctou et au Maroc*, II, 384 — Nachtigal.

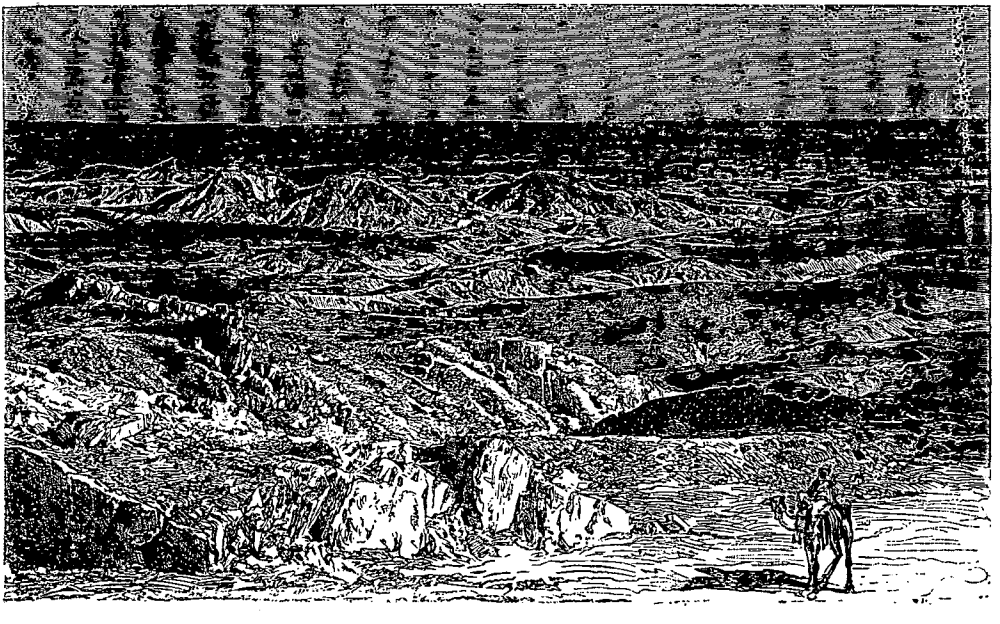

Le Sahara. — Vue prise du col de Sfa, au nord-ouest de Biskra.

Dans leurs pérégrinations, ils font des détours considérables pour l'éviter et n'osent même pas s'y aventurer à la recherche de leurs chameaux égarés, qui bientôt périssent ou redeviennent sauvages [1].

Le Tassili des Azdger, le *mons ater* de Pline n'est pas moins attristant, ni moins stérile que son homonyme du sud. C'est un immense gradin rectangulaire de 500 kilomètres de long sur 130 de largeur moyenne, isolé de tous côtés par des murailles à pic et projetant vers le nord une sorte de jetée bordée à l'ouest par le fossé de l'Igharghar, à l'est, par le verdoyant vallon des Ighargharen.

Il est constitué par des grès quartzeux, très durs, dont l'extérieur est noir et la cassure blanche. « Son aspect dit M. Béringer, est des plus désolés. Aussi loin que la vue peut porter on n'aperçoit qu'un sol noir, aride, corrodé et usé par le soleil, la pluie et le vent, tantôt fendillé par larges plaques, tantôt réduit à l'état de pierrailles. Bien au loin, à des distances que l'œil ne peut exactement apprécier, car tout point de comparaison lui manque, émerge, par ci par là, une dune. C'est le désert de la hamada dans toute sa monotonie [2]. »

Cependant sa surface ne conserve pas toujours son horizontalité et se soulève en mamelons rocheux que domine le puy d'Insokal. On cite un endroit, appelé Takarahet, où le plateau, affouillé, raviné en tout sens par les intempéries, apparaît sillonné de larges crevasses entre lesquelles se dressent, distribués sans ordres et isolés les uns des autres, d'énormes rochers de grès siliceux. Les uns, tout droit plantés et grossièrement équarris sur toutes les faces rappellent ces vieux menhirs gaulois découpant leur rude

1. Duveyrier. *Les Touareg du Nord.*
2. Mission Flatters. (*Rapports Roche et Béringer*, p. 83.)

silhouette sur nos landes bretonnes, aux environs de Karnak ou de Locmariaker, les autres ressemblent à de gigantesques champignons pétrifiés, avec leur large chapeau tenu en équilibre sur un piédestal très étroit, mais assez haut toutefois pour qu'un cavalier en selle puisse aisément circuler sous le plateau inférieur.

Ces pierres bizarres ont un nom : on les appelle des *gour* (au singulier *gara*) c'est-à-dire « témoins ». Ce sont en effet les restes du sol primitif, dénivelé par les érosions des agents atmosphériques qui, en respectant la calotte siliceuse du rocher, trop dure pour pouvoir être entamée, ont rongé les assises inférieures presque toujours gypseuses et par suite très friables. Ces curiosités géologiques ne sont pas d'ailleurs particulières aux hamadas gréseuses; on les retrouve et en bien plus grand nombre dans les hamadas crétacées, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Dans le Sahara oriental, immédiatement au-dessous et au nord-est du Tassili des Azdger s'étend la *Hamada el Homra* ou « Grand plateau rouge », ainsi appelée de la couleur ocreuse des débris qui la parsèment et si célèbre du temps des Romains sous le nom de « *caput saxi*, tête de la montagne ». C'est, comme les deux plateaux que nous venons de décrire un pays frappé de mort. La puce elle-même ne peut y vivre et les oiseaux, retenus par une crainte instinctive, se risquent rarement à la traverser. Aussi là, comme en mer, leur apparition annonce-t-elle le voisinage d'une terre habitée.

Après les hamadas gréseuses viennent, par rang d'âge, les hamadas crétacées. Le plateau de Tinghert c'est-à-dire de la pierre à chaux, et le Tanezrouff, berceau de l'O. Mya, appartiennent à cette seconde catégorie de plateaux. Mais la plus remarquable des hamadas calcaires est celle qui

constitue le territoire du Mzab, au sud de la province d'Alger, et sépare le bassin du Chott Melrir de celui de l'O. Guir. Les Arabes l'ont surnommée « la *Chebka* », c'est-à-dire le réseau, le filet, parce que les innombrables ravines qui déchirent sa surface ressemblent, avec l'entrecroisement de leurs ramifications, aux mailles d'un gigantesque filet étendu sur le sol [1].

Ajoutons que les hamadas calcaires se terminent brusquement par des falaises aussi escarpées que celles des plateaux dévoniens, avec des rebords dentelés et couronnés de *kef* ou rochers saillants. La vallée moyenne de l'Oued-Mya apparaît ainsi encaissée entre deux murailles à pic dont la corniche est toute hérissée de pitons qui, alignés les uns auprès des autres, donnent, suivant l'expression de M. Largeau, l'illusion d'un jeu de quilles.

Le sable, avons-nous dit, se présente au Sahara sous deux formes distinctes : tantôt il s'amoncelle en dunes, tantôt il occupe de vastes surfaces en contre-bas des plateaux. De là deux nouveaux types de régions naturelles : la *région des dunes* dans le Sahara central et la *région des atterrissements* dans le Sahara algérien et marocain.

Cette dernière région est une plaine ridée que l'on peut comparer à une plage de sable après un jour de grand vent. Elle est couverte d'une épaisse couche d'alluvion dans laquelle de profondes érosions permettent de reconnaître trois étages constitués, le premier par des sables grossiers mêlés de cailloux roulés, le second par des sables quartzeux de petite dimension et soudés par une sorte de ciment gypso-calcaire, le troisième par de

1. Rolland, (*Bulletin de la Société de Géographie*, 1886.)

fins limons argilo-sableux[1]. Au milieu de ces gisements se découvrent une foule de concrétions siliceuses, de structure bizarre, appelées « pousses de terre » par les indigènes et dont la science n'a pu encore déterminer l'origine. Tantôt ce sont des nodules noirâtres les uns évidés, les autres remplis de sable, ou des tertres vitreux d'environ 30 centimètres de longueur; tantôt elles affectent la forme d'un rhomboïde, d'un fer de lance, d'une écaille de poisson, d'une croix, d'une étoile. « Ici, dit M. Martins, il n'y a pas d'autres pierres pour ramasser un caillou, c'est un cristal[2]. »

A la même région se rattachent les formations désignées sous les noms de *chott*, *sebka*, *daya*.

Quand on a franchi notre frontière algérienne au-dessous de Laghouat, on voit se dérouler à l'infini une nappe sableuse parsemée d'une foule de bassins desséchés, plus ou moins circulaires et mouchetés de taches sombres de verdure. Ce sont des *dayas*. Le fond est garni d'un limon très fin laissant voir par places des affleurements de tuf calcaire. Des mares, vestiges de quelque récent orage, miroitent çà et là dans les creux. Presque partout le sol humide et poreux se recouvre d'une végétation variée et luxuriante[3].

Tous les bas-fonds aréneux du Sahara ne sont pas aussi privilégiés. Il en est dont le sol couvert d'une épaisse couche de sel reste, à de rares exceptions, irrévocablement stérile, ce sont les *sebkhas* et les *chotts*. Ces deux

1. Rolland. *Les grandes dunes du Sahara.*

2. Ch. Martins. *Revue des Deux-Mondes*, 1864. — Élisée Reclus. *Afrique septentrionale.*

3. Rolland. *Mission transsaharienne d'El Golia.* — P. Marès. *Constitution générale du Sahara.* (*Bulletin de la Société géologique*, 1857.)

termes sont d'ailleurs à peu près synonymes dans la topographie saharienne. Ils s'appliquent à de vastes excavations remplies de sel. Leur seule différence consiste dans le degré d'humidité du gisement salifère. Celui-ci est-il imbibé d'eau ou même inondé comme il arrive souvent après une grande pluie d'orage, il y a chott, un marais salant semblable à ceux de notre Vendée. Dans le cas contraire, c'est une sebkha. La dépression présente alors un aspect magnifique : blanche et pure, la surface saline donne alors l'illusion d'un tapis de neige sous un ciel de feu, elle se couvre de brillantes efflorescences qui craquent sous le pied comme du givre et que le vent soulève en écume blanchâtre [1]. Dans cet état de pureté le sel fait l'objet d'une exploitation considérable, et il constitue, un des principaux articles d'exportation du commerce saharien.

Ajoutons que les sebkhas peuvent exister à toute altitude : ainsi la sebkha du Gourara se trouve à une hauteur de près de 400 mètres, tandis que celles de l'Oued-Rihr est au-dessous du niveau de la mer. Il en est de même des étangs salés qui constituent la région des chotts. On appelle ainsi cette immense zone déprimée qui se prolonge sur un espace d'environ 350 kilomètres au sud de la Tunisie jusqu'au méridien de Biskra. Le fond est occupé par une suite de chotts que séparent des seuils plus ou moins élevés et plus ou moins épais. Ce sont de l'est à l'ouest les chotts Fejej et Djérid, tous deux situés dans le Sahara tunisien, le chott Gharsa qui coupe la frontière tuniso-algérienne et le chott Melrir contenu tout entier en Algérie où il occupe une étendue de 150 lieues carrées.

Des quatre types de régions naturelles qui se partagent

1. Largeau. *Voyage au pays de Rihra ; Le Sahara algérien.*

l'immensité du Sahara, la région des grandes dunes ou *Areg* (sing. *Erg*), est celle qui reproduit le plus exactement cet aspect d'océan sablonneux sous lequel l'imagination populaire se plaît à concevoir le désert. Les Areg offrent en effet une série de chaînes rectilignes, parallèles et distinctes, orientées de l'est à l'ouest, et qui, s'élevant les unes derrière les autres à l'infini, apparaissent, vues de haut avec leurs crêtes dentelées et leurs lédes profondes, comme les flots d'une mer en courroux soudainement figée.

Cependant ces vallées longitudinales intermédiaires, ces lédes, sont fréquemment barrées par des chaînons secondaires ou dunes élémentaires qui, s'enchevêtrant les uns dans les autres, constituent de gigantesques massifs séparés transversalement par des ressauts du sol sous-jacent, par des bandes rocheuses de hamada.

On compte ainsi quatre principaux groupes de dunes, tous situés dans le Sahara central où ils forment un demi-cercle ayant sa convexité tournée vers le nord. C'est d'abord au sud-ouest une large zone à laquelle les Berbères marocains et sénégaliens ont donné le nom d'*Iguidi*. Elle se continue vers l'est par les déserts de l'*Erg*, appelés ainsi des « veines, *areg* » que dessinent les reliefs arénoux. On distingue : l'*Erg occidental*, compris entre l'oued Messaoura et les hautes terres crayeuses qui dominent l'oued Mya, et l'*Erg oriental* qui s'étend entre la vallée de l'Igharghar et la Hamada-el-Homra. Enfin au sud-est de ce dernier plateau se trouve le groupe de l'*Edeyen*, qui s'allonge sur un espace de huit cents kilomètres et dont la signification répond à celle de « montagnes de sable », dans l'idiome targui.

La largeur de ces massifs varie : elle est de cent lieues dans l'Erg oriental, de cinquante lieues dans l'Erg occi-

dental, de vingt seulement dans l'Edeyen. Il en est de même de leur altitude : certaines dunes élémentaires se réduisent à des tertres de un à trois mètres au plus; mais les grandes dunes s'élèvent rarement à moins de cent mètres [1].

Les dunes du Sahara se caractérisent par l'unité de leur composition et par la régularité géométrique de leur configuration extérieure. Sous ce dernier rapport elles ne diffèrent pas, individuellement, de nos dunes landaises. Ce sont toujours des monticules semblables, de face, aux anciens bonnets de police de nos soldats, c'est-à-dire à un rectangle très allongé. De profil elles présentent une pente douce du côté d'où vient le vent, puis du côté opposé un talus escarpé légèrement concave, et à l'intersection des deux surfaces une arête courbée en croissant. Le sable, poussé par le vent, remonte la déclivité jusqu'au sommet et vient retomber de l'autre côté au pied du talus. De là cette concavité de la paroi postérieure.

Toutes les chaînes d'areg ne reproduisent cependant pas le type caractéristique, la forme trapézoïdale de la dune ordinaire. En effleurant leur surface le vent en altère les contours et donne à leur orographie un aspect varié souvent très bizarre. On distingue ainsi les *zemla*, dunes allongées en dos d'âne, les *oughroud*, arrondies en dômes, les *siouf*, taillées en lames de sabre [2].

A cette étrange beauté des lignes les grandes dunes ajoutent celles de la couleur. Ce ne sont plus là en effet ces sables grossiers d'une pâleur terne, encroutés de gypse et mêlés de gravier qui recouvrent les sols alluvionnaires,

1. Rolland. *Bulletin de la Société de Géographie de Paris* (2e trimestre, 1886). — Léon Teisserenc de Bort. *Note inédite.* (Séance du congrès des sociétés savantes, 3 juin 1887).

2. Duveyrier.

mais de fines arènes cristallines et fluides dont les grains anguleux, dégagés de toute gangue terreuse et lavés plusieurs fois par les pluies, apparaissent dans leur pureté native, nuancés de jaune par des traces ferrugineuses et prenant en masse une teinte orangée d'un éclat incomparable sous la rayonnante lumière du soleil africain [1].

La vue générale des areg offre dès lors, on le conçoit, un des spectacles les plus grandioses que l'imagination puisse rêver. Tous les voyageurs célèbrent à l'envi la majesté de ces montagnes de sable, leurs cimes nettement profilées sur l'azur du ciel, tantôt en courbes gracieuses comme le galbe souple d'une amphore de Tanagra, tantôt en arêtes vives comme le fil pur d'un glaive, leur masse blonde aux coulées d'or frissonnant, coupées de grandes ombres noires, le jour, par le contraste des pentes violemment éclairées; bleuâtres, le soir, avec des reflets d'améthyste quand vient s'y fondre la lueur rosée du crépuscule.

On comprend également que l'origine de ces superbes amoncellements ait surexcité la curiosité des géologues et qu'un aussi difficile problème ait reçu diverses solutions. Quelques-uns, imaginant une mer dont les flots, après avoir entièrement recouvert le Sahara à l'époque diluvienne, auraient disparu à la suite d'un exhaussement récent du sol, considèrent les dunes comme le produit de la dénudation du lai mis à sec [2]. D'autres, au contraire, pensent que les dunes résultent de la désagrégation sur place de plateaux calcaires préexistants, dont chaque grain

1. Thoulet. (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1883.)
2 Martins. *Revue des Deux-Mondes*, 1864. — Ville. *Bulletin de la Société de Géologie.* — Bourguignat. *Malacologie de l'Algérie.*

de sable serait un atome, désagrégation opérée sous l'influence des agents atmosphériques, de la température aussi glaciale pendant le jour que brûlante pendant la nuit, des pluies, rares en ces régions, mais torrentielles quand elles tombent, enfin des grands vents du désert qui disloquent et réduisent en poussière, sous leur souffle impétueux, les gour déjà déséquilibrés par suite des variations thermiques et de l'humidité[1]. Certains voyageurs ajoutent à cette faculté érosive du vent celle de transporter à de grandes distances les éboulis qu'il a pulvérisés[2]. Mais le système le plus rationnel à notre avis est celui qui, déduit logiquement du précédent, place le foyer d'alimentation des grandes dunes dans les atterrissements sablo-quartzeux des bassins quaternaires.

D'après cette théorie, mise en lumière par M. Rolland[3], le vent commence par débarrasser les grains de quartz de la croûte gypseuse qui les enrobe. Puis il les trie, il les classe, laissant les gros en place et chassant les fins devant lui à la surface du désert, jusqu'à ce qu'une touffe de plantes ou un accident topographique quelconque les force à s'arrêter, puis à s'amonceler. C'est ainsi que, grain par grain, s'élèvent les areg, et de là provient le surnom d' « alluvions aériennes » qu'on leur attribue parfois.

Plusieurs explorateurs ont refusé au vent non seulement toute puissance de transport, mais encore toute action destructive. Cependant cette dernière est indéniable : les preuves en sont écrites, burinées sur le sol même du désert, et elle est due précisément aux sables que les

1. Pomel. *Géologie du Sahara.* — Vatonne. *Mission de Ghadamès.* — Cap. Parisot. *La région entre Ouargla et El Goléa.*
2. V. Largeau. *Le Sahara algérien.* — P. Marès.
3. Rolland. *Les Grandes dunes du Sahara.* (Revue scientifique.) —

courants aériens entraînent avec eux. C'est le sable en effet qui, roulant à la surface des hamadas, lui a donné ce poli, ce glacis si brillant à l'œil, mais en même temps si dangereux pour les montures. C'est lui, le mystérieux artiste, qui a modelé les gigantesques champignons pétrifiés du Tassili des Azdger et gravé ces arabesques vermiculaires, vrais chefs-d'œuvre de glyptique, que l'on admire sur un grand nombre de silex épars au milieu des terrains alluvionnaires du Sahara septentrional. C'est lui qui a creusé au flanc de certains « témoins » ces larges et profonds sillons observés par Vatonne aux environs de Ghadamès, par M. Rolland sur les falaises de l'Oued Rihr et les parements de la gara Krima, au sud d'Ouargla. C'est lui qui a sculpté sur les murailles de ces monuments naturels du désert tous ces étranges bas-reliefs rappelant, avec l'inextricable réseau de leurs nervures, les moucharabys fouillés à miracle du palais des sultans ou ces merveilleuses broderies que l'art gothique a jetées sur la robe blanche de nos églises du moyen âge.

La mobilité des dunes du grand désert a, comme leur origine, donné lieu à bien des opinions contradictoires. La vérité est que les dunes élémentaires, c'est-à-dire les dunes isolées en formation dans l'intérieur des massifs, peuvent se déplacer sous le souffle prolongé des courants aériens. Aussi ont-elles reçu des Arabes l'appellation de « *ghouroud*, dunes mouvantes ». Quant aux massifs eux-mêmes, aux areg, ils présentent une fixité remarquable, attestée par tous ces vieux troncs d'arbre que l'on découvre au fond des lèdes, par toutes ces dénominations que les indigènes ont attribuées aux chaînes et aux vallées intermédiaires, par la permanence des chemins de caravanes, et par celle de certains puits, tels que l'Aïn-Taïba, où de temps immémorial les chameliers

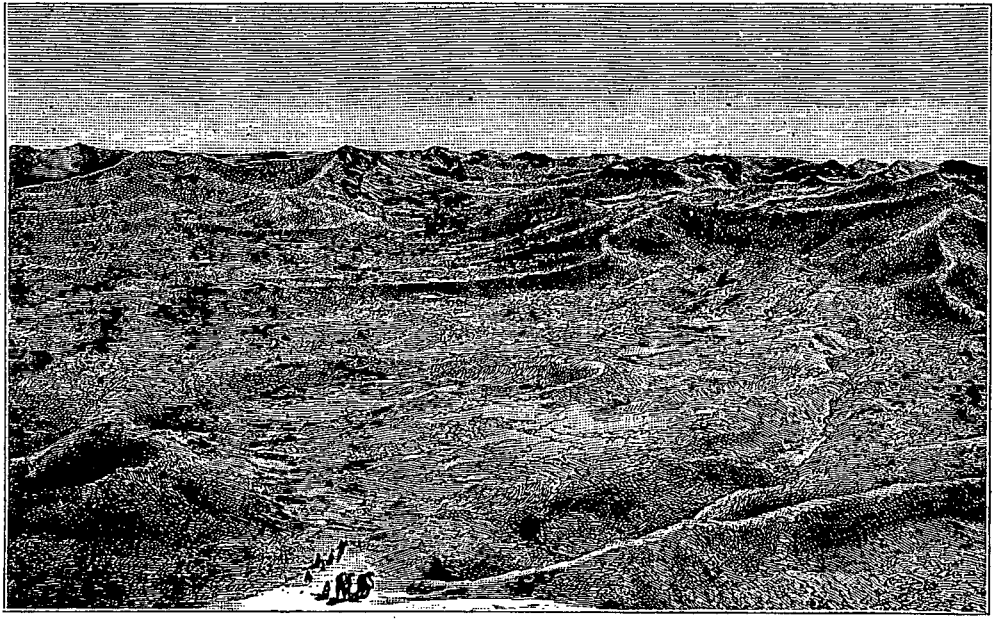

Oughroud sur la route du Souf.

viennent s'abreuver. L'ouragan le plus furieux n'a pour ainsi dire aucune prise sur les areg, il ne saurait modifier leur orientation, encore moins détruire d'un souffle les monuments qu'il a mis tant de siècles à édifier, et c'est un grossier préjugé de croire qu'il puisse soulever des montagnes de sable pour les laisser retomber en avalanches sur les caravanes. Il n'exerce une action sensible que sur la surface extérieure des grandes dunes : on voit alors les couches supérieures rouler en nappes au long des pentes comme une sorte de mascaret, et passer ainsi qu'un nuage rougeâtre d'une chaîne à l'autre. Mais lorsque la tourmente est finie et que les oughroud ont cessé de fumer, on retrouve toutes choses en l'état, et le même aspect au paysage. Par-ci par-là un pic retourné, une cime ébréchée, certains renflements plus accentués, voilà tout ce qui reste de cette crise atmosphérique.

Il suffit d'ailleurs du moindre trouble de l'air ambiant, de la plus légère trépidation du sol sous le pas d'une caravane, pour déterminer cet écroulement des arènes quartzeuses superficielles. C'est alors que se produit ce singulier phénomène d'acoustique qu'on appelle « la musique des sables », et qui a si vivement frappé l'imagination des voyageurs[1]. Au milieu du grand silence du désert un bruit s'élève tout à coup qui, d'abord vague, indéfinissable, augmente progressivement et s'achève en un roulement formidable. Puis les vibrations sonores vont en s'affaiblissant pour reprendre presque aussitôt ailleurs avec une nouvelle intensité. On dirait d'une de ces bizarres symphonies de la jeune école allemande où la science de l'harmonie imitative semble avoir épuisé tous ses secrets dans une orchestration des plus compliquées, où une

1. Dr Oscar Lenz. *Voyage à Tombouctou*, II.

même phrase revient toujours, mais chaque fois avec un effet différent, suivant la nature des instruments exécutants, tantôt éclatante comme une fanfare de chasse, tantôt douce et moelleuse comme les soupirs d'une harpe éolienne effleurée par la brise, tantôt lente et grave comme une psalmodie funèbre murmurée en sourdine dans le demi-jour des chapelles claustrales, tantôt avec l'allure vive, sautillante d'une tarentelle napolitaine ou d'une habanera andalouse rhytmée par le ronflement des tambourins et le cliquetis sec des castagnettes. Ces sons musicaux ne sont pas une hallucination, car les animaux les entendent très bien : effrayés, ils s'arrêtent tout tremblants; les hommes, du moins les voyageurs novices, eux-mêmes surpris, regardent anxieusement de tous côtés dans l'attente de quelque mystérieux danger. Le phénomène est cependant des plus naturels : il provient du mouvement des nappes pulvérulentes dont les milliards de molécules cristallines s'entre-choquent en glissant à la surface des areg.

La vue des immenses plaines arides du Sahara, leurs amoncellements sableux, leurs excavations salifères, la présence à l'état fossile de certains mollusques, tels que le bucarde (*Cardium edule*), qui vivent sur nos côtes, tout concordait pour éveiller de prime abord l'idée d'un délaissé océanique. Soutenue scientifiquement pour la première fois il y a une trentaine d'années, cette théorie prévalut longtemps comme une vérité acquise. Mais les découvertes opérées par les derniers explorateurs en ont démontré l'invraisemblance. Sans parler des faits que nous avons déjà mentionnés dans notre description topographique du Grand désert, tels que l'altitude du sol, notablement supérieure au niveau des grandes eaux, l'inégalité de son relief, le mode de formation et la com-

position des areg, on a recueilli un grand nombre de preuves négatives de l'existence d'une mer quaternaire dans le nord de l'Afrique, et même de ce fiord méditerranéen dont les chotts seraient, au dire du lieutenant-colonel Roudaire, les derniers vestiges.

Ainsi il est reconnu aujourd'hui, d'après l'analogie à laquelle ont été soumis plusieurs échantillons rapportés par M. le capitaine Le Châtellier, que la croûte saline qui recouvre les chotts n'est pas composée de sel marin pur, mais d'un mélange de chlorure de sodium et de sulfate de soude en proportions variables, d'où les sels de magnésie, les iodures et bromures caractéristiques des eaux marines sont à peu près exclus[1]. D'autre part, comme l'a constaté cet officier, la couverte n'a que quelques centimètres tout au plus d'épaisseur. On ne saurait donc voir dans cette mince pellicule le résidu de l'évaporation d'une masse d'eau aussi considérable que celle de la mer supposée, mais bien le produit de la concentration des eaux pluviales devenues légèrement saumâtres, en roulant à la surface toujours plus ou moins fortement minéralisée des terrains alluvionnaires qui dominent les chotts au nord. Ces alluvions sont dues en effet, comme le démontre leur coupe géologique, à l'érosion, par les pluies torrentielles, des hauts plateaux de l'Atlas où gisent des amas considérables de sel gemme formant parfois de véritables montagnes comme le djebel Gharribou, sur la route de Biskra[2].

La configuration des dépressions précitées, la nature presque exclusivement rocheuse et les énormes dimensions de leurs seuils intermédiaires, dont le plus oriental

1. Le Chatellier. *La mer saharienne* (Revue scientifique, 1877). — Jourdy. *Revue de philosophie positive*, 1876.

2. Rolland. *Op. cit.* — Dr Tirant et Rebatel. *Voyage en Tunisie.* (Tour du Monde, 1875). — Berbrugger. *L'Oued Rhir.*

entre la côte et le chott Djérid n'a pas moins de 22 kilomètres de large, ont suffi pour autoriser un grand nombre de savants, entre autres Élisée Reclus, à nier l'ancienne communication des chotts avec le golfe de Gabès et à les considérer comme ayant toujours été de petites mers intérieures, des lacs sans issue, tels qu'aujourd'hui la mer d'Aral en Turkménie[1].

L'origine lacustre des bassins est d'ailleurs confirmée non seulement par la critique rigoureuse des auteurs grecs et latins qui ont décrit la région, mais encore par la constitution géologique des rivages. Ce ne sont pas en effet des lignes de bassins maritimes; les stratifications régulières parfaitement horizontales de leurs couches composantes prouvent que celles-ci ne peuvent être les sédiments des flots agités de la mer, mais qu'elles se sont formées, tassées lentement sous une eau tranquille.

Enfin l'étude paléontologique de ces dépôts eux-mêmes ne laisse subsister aucun doute sur leur provenance réelle : leurs lits fossilifères ne renferment aucun organisme marin authentique. Quant au bucarde s'il était vraiment marin, comme le prétendent les partisans de la mer saharienne, on le trouverait associé dans ses gisements à d'autres fossiles marins. Or il n'en est pas ainsi : car tous les coquillages que l'on rencontre dans le grand désert appartiennent soit à des espèces fluviales, comme les cyrènes et les planorbes de l'Igharghar, les mélanies, les encrines et les paludines du Sahara occidental, soit terrestres comme le *Bulimus decollatus* découvert par M. Bourguignat au pied de l'Atlas[2]. M. Tournouer a d'ailleurs observé que les test de bucardes recueillis dans le désert ne dépendaient pas d'une station conchyologique

1. Él. Reclus. *Afrique septentrionale.*
2. Rolland.

proprement dite, mais qu'ils étaient isolés, et il en a conclu avec logique qu'ils avaient été entraînés accidentellement d'une région où ils abondaient et « emballés » dans un dépôt fluviatile torrentiel[1]. Enfin, si l'on considère que les endroits du littoral exclusivement fréquentés par le bucarde sont les fonds de mers peu salées, telles que la Baltique et la Caspienne, les embouchures de rivières, les lagunes qui reçoivent des eaux douces, comme en France le bassin d'Arcachon ou l'étang de Berre, on s'expliquera sans peine leur présence dans les bassins lacustres du Sahara et dans les terrains avoisinants, toujours, comme nous le disions tout à l'heure, plus ou moins imprégnés de sel.

Comment, après toutes ces constatations, admettre l'existence d'une mer qui n'aurait laissé aucune trace, ni de ses dépôts caractéristiques, ni des êtres organisés qui l'habitaient?

Mais quelle est donc la véritable origine du Sahara? Pour résoudre cette question, il faut, suivant une expression banale, mais ici rigoureusement vraie, remonter au déluge. A l'époque où ce grand cataclysme vint bouleverser notre planète, l'ossature du Sahara était déjà formée, ses reliefs avaient acquis toute leur amplitude. Déjà, au milieu du désert, le géant Ahaggar se dressait, superbe et sinistre à la fois, avec son front auréolé de la flamme des volcans et ses flancs noirs zébrés de laves ardentes, tandis qu'à ses pieds, la suite grisâtre des hamadas gréseuses et crétacées, fraîchement exondées de la mer tertiaire, se déroulait indéfiniment....

La révolution diluvienne acheva l'œuvre ébauchée par l'âge précédent, et l'on peut en suivre aisément les phases

1. Tournouer. (*Association pour l'avancement des sciences, Congrès de* 1879.)

successives. Les pluies quaternaires donnèrent d'abord naissance à des courants rapides et torrentiels qui, agissant violemment sur le sol nu des formations initiales, le dénivelèrent et y creusèrent les profonds sillons des oueds. Puis, devenant intermittentes, elles s'épanchèrent en larges nappes, étalant à la surface des plateaux les débris rocheux arrachés aux montagnes, les semis de cailloux qui forment les serir du Sahara occidental et méridional et aussi, comme nous l'avons vu, l'assise inférieure des terrains alluvionnaires du Sahara septentrional. Dans cette dernière région en particulier, les eaux diminuant de vitesse sur les pentes adoucies par les premiers apports, ne roulèrent bientôt plus que des sables quartzeux et de fins limons dont les dépôts étagés achevèrent de constituer les atterrissements. Enfin ceux-ci, travaillés à leur tour par les pluies, s'affaissèrent en certains endroits pour former les dayas, et plus tard les chotts et les sobkas.

Dès lors la physionomie du Sahara s'accusa nettement et son orographie se présentait à peu près telle qu'aujourd'hui. Mais en plus on y trouvait de nombreux lacs et de grandes rivières qui, coulant à pleins bords dans les oueds, atteignaient, comme l'Igharghar, jusqu'à 35 kilomètres de large. Et toutes ces masses liquides s'évaporant, une extrême humidité régnait dans cette contrée maintenant l'une des plus sèches du globe. Alors aussi une luxuriante végétation couvrait la terre. Le Sahara n'était, comme notre pays de Gaule, qu'une immense forêt vierge. Une vie intense rayonnait à travers cette jeune et fraîche nature : les hippopotames et les crocodiles pullulaient dans les rivières notamment dans l'Oued Mya [1] les rhinocéros et les éléphants vaguaient sous le couvert des

1. Hérodote. II, 32. — Vivien de St-Martin. *L'Afrique du nord dans l'antiquité.*

hautes futaies, remplies du hurlement des fauves, du grouillement des reptiles et du gazouillis des oiseaux. Enfin l'homme lui-même apparut.

Mais, comme l'a si bien dit Henri Heine, « ici-bas tout bien vient de Dieu, tout mal vient des hommes ». A peine en possession de son domaine, le roi de la création se mit à le saccager. De chasseur devenu pasteur, il livra les jeunes pousses à la dent de ses troupeaux et c'est ce déboisement, systématiquement poursuivi pendant une longue série de siècles, qui en modifiant le climat local causa la ruine du Sahara. L'alizé, dont l'excès d'humidité de l'air avait jusqu'alors contrarié l'influence desséchante, dont les grandes masses forestières avaient brisé l'élan, put désormais souffler librement à travers l'espace, flétrissant toute verdure, tarissant les fleuves, désagrégeant les plateaux et soulevant en montagnes leurs éboulis sableux. Et ainsi, lentement, mais avec une sûreté, une continuité effrayantes, le désert étendit sa lèpre rongeuse jusqu'à l'Atlantique.

§ 3.

La sécheresse absolue du climat saharien explique les excessives variations de sa température, parfois glaciale en hiver, toujours brûlante en été.

Dès la fin d'avril, la chaleur est déjà intolérable, bientôt elle devient torride. Le 9 juin 1855 à Kawar, dans le Sahara oriental, le Dr Barth a vu son thermomètre placé dans un courant d'air sous la tente, accuser 45°5. M. Duveyrier a constaté, de son côté, 44°6 à Mourzouk le 20 juin 1860, et le colonel Vincent 47 degrés à la fin de mai, dans l'Adrar.

Et pourtant cette chaleur est douce comparativement à celle qui règne pendant la canicule, atteignant jusqu'à

55 degrés à l'ombre et 65 au soleil, comme l'ont éprouvé M. Largeau, à Ouargla et M. Brosselard à Tébalbalet, dans le Sahara central. Les Arabes ont donné à cette période néfaste, qui ne dure pas moins de quarante jours, le surnom caractéristique de *sammâ*, mortelle. C'est qu'alors, en effet, toute l'économie est profondément troublée, la plus légère indisposition acquiert une gravité exceptionnelle, et certains accidents, comme les piqûres d'insectes ou les morsures de reptiles, relativement anodins en d'autres saisons, tuent l'homme en quelques minutes. C'est alors aussi que le Sahara se montre vraiment le *Blad el Ateuf* « le pays de la soif », où les entrailles tordues, le cerveau hanté par une préoccupation exclusive, celle de boire, toujours boire, on échangerait volontiers, semble-t-il, toutes les pierreries de Golconde pour les perles d'un ruisseau, où l'idée d'une immense coupe d'eau remplie jusqu'aux bords d'une eau limpide et glacée devient une épouvantable tentation qui tient du cauchemar[1].

Le vent qui passe, loin d'apaiser la fièvre qui dévore les plus puissants organismes, ne fait que l'activer davantage. C'est tantôt le *chergui*, venu de l'est, tantôt le brutal *simoun*, tantôt le calme *chihili* moins connu, mais tout aussi redoutable que le simoun, avec son souffle lent qui produit sur la peau nue l'impression d'un fer rouge et aspire, ainsi qu'une ventouse, le sang des muqueuses.

Le simoun ou sirocco, le « vent poison des Bédouins, qu'ici, dans le langage courant, on appelle encore le *qâbli*, « le sud », et par extension « le vent du sud », sort comme le chihili des profondeurs embrasées de l'Afrique équatoriale. Il se caractérise, de même qu'en Arabie, par son

1. Eug. Fromentin. *Un été dans le Sahara.*

extrême violence, par les trombes de sable qu'il entraîne avec lui, et par la périodicité de ses manifestations qui se renouvellent parfois plusieurs jours de suite.

Parfois le qâbli présente tous les caractères d'une violente averse accompagnée d'éclairs et de tonnerres. Plusieurs de nos compatriotes, surpris par une de ces tempêtes ont vu tomber du pourtour des nuées de grosses gouttes de pluie froides et comparables à de la neige fondue.

Mais les orages pluvieux sont une exception au Sahara; les orages secs sont au contraire assez fréquents. Ceux-ci se traduisent par un développement considérable de l'électricité atmosphérique. Il suffit alors d'une couverture brusquement dépliée, d'un peigne vite passé dans les cheveux ou la barbe pour produire des étincelles. Les tentes se transforment en autant de bouteilles de Leyde d'où l'on peut tirer, au plus léger frôlement de leurs parois, des aigrettes de 15 et même 25 centimètres[1]. En temps d'orage le poil des chameaux arabes donne souvent, au passage de l'étrille, des étincelles accompagnées de petites crépitations, et M. Duveyrier affirme en avoir vu, dans de semblables circonstances, sortir des flancs de sa jument, qui chassait les mouches avec sa queue.

Cependant les vents continentaux, les vents brûlants de l'est et du sud ne sont pas les seuls à régner au Sahara. Il y a encore les vents marins ou *bahhari* qui viennent du nord-ouest, si bienfaisants, si agréables avec leur fraîche haleine toujours chargée des parfums du Tell[2].

1. Rabourdin. — Léopold Amat. (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 1880).

2. Mission Flatters. *Rapport général*, p. 321. — Largeau. *Voyage au pays de Rihra*.

En hiver ces vents du nord deviennent même très froids, à ce point que dans certaines localités, dans le Hoggar, par exemple, les habitants, pour se préserver de ces effluves glacés qui gercent la peau, sont obligés d'ajouter des fourrures à leur épais vêtement de laine [1], et que souvent, au lever du jour, on trouve l'eau des outres complètement gelée. La température peut s'abaisser en effet, dans cette saison, jusqu'à huit degrés au-dessous de zéro, comme l'a constaté, en février 1881, la première mission Flatters.

Après le coucher du soleil surtout, sous l'influence du rayonnement nocturne, le froid devient intense et d'autant plus sensible que la journée a été plus chaude. Ainsi, en 1882, pendant l'expédition du Mzab, nos soldats ont eu à supporter alternativement des chaleurs de + 55 à 40 degrés pendant le jour et des froids de — 10 degrés pendant la nuit. Dès lors comment s'étonner de ce que les gros nuages roulés par les bahhari se condensent parfois en neige?

De la neige au Sahara! Si paradoxal que ce fait puisse paraître au premier abord, si déconcertant qu'il soit pour nos imaginations européennes habituées à considérer le grand désert comme l'éternel royaume du soleil, il n'en est pas moins rigoureusement vrai. En 1852, année de la prise de Laghouat par les troupes françaises, on vit tomber de la neige à Ouargla, cette même oasis où, comme nous venons de le dire, le thermomètre marque parfois en été 65 degrés. Est-il besoin d'ajouter que ce blanc tapis, rapidement fondu sous la chaude averse des rayons solaires, ne dura, comme les roses du poète, que l'espace d'un matin?

1. Colonel Fulcrand.

D'autres phénomènes résultent de cette rareté de la vapeur d'eau dans l'atmosphère du Sahara : les armes ne se rouillent jamais; la viande se conserve un temps indéfini; l'eau contenue dans les outres, même les mieux fermées, s'évapore avec une incroyable rapidité.

Un milieu sec est on ne peut plus favorable au développement des illusions d'optique. Celles-ci sont nombreuses au Sahara. Le mirage est la plus frappante. Il se développe surtout, ici, dans les grands fonds très plats et légèrement salés, tels que les chotts, ou plus souvent encore au milieu des grandes plaines, pavées de dalles polies et luisantes, de la Hamada[1]. Dans le Tanezrouft, cet immens plateau de grès qui s'étend immédiatement au nord du Hogga, il produit des effets prodigieux : ici un crottin de chameau prend les proportions d'une grande tente; des tiges grosses comme le doigt ressemblent à des arbres immenses couchés ou debout sur le sol.

Ce cruel supplice du voyageur en proie aux hallucinations de la fièvre est encore aggravé par l'intense clarté du ciel. Elle est tellement éblouissante qu'elle suffit souvent pour donner le vertige, et que son action, soit directe, soit réfléchie, ne peut-être ni pendant longtemps, ni impunément, supportée par l'œil. Aussi les cas d'ophtalmie et de cécité sont-ils extrêmement fréquents et toujours très précoces chez les nomades.

Mais en regard de ces inconvénients, que d'avantages! Le ciel du Sahara possède, si l'on peut ainsi dire, les

1. Dr Collin *Le mirage au Sahara.* (Bulletin de la Société de Géographie, 1880.)

qualités de ses défauts. Les brumes qui s'élèvent parfois sur le littoral méditerranéen sont ici à peu près inconnues, et c'est pour cela que les poètes arabes donnent aux habitants du Tell le nom de « fils du brouillard ».

La transparence de l'atmosphère, notamment dans le sud, est extraordinaire. La vue s'étend à des distances énormes et il est impossible de se faire une idée de l'éloignement des objets. Le 28 décembre, rapporte M. Duveyrier, sur le plateau de Timmazoudjen, j'ai pu distinguer nettement les découpures du Tassili des Azdger, à 80 kilomètres. Bien souvent, pour dresser la carte de mes itinéraires, j'ai déterminé à la boussole et avec certitude des points à des distances de 30 à 60 kilomètres. » Les guides arabes chez qui l'éducation du milieu atmosphérique a considérablement développé le sens visuel, reconnaissent facilement des voyageurs éloignés de plusieurs heures de marche.

A cette admirable transparence s'ajoute une magique coloration. Qui n'a jamais vu le ciel bleu du *Guebla* du « grand sud » ne saurait en concevoir la moindre idée, et quiconque l'a une seule fois entrevu ne pourra jamais plus l'oublier ni cesser de le regretter. « C'est, je gage, dit M. Choisy, ce ciel qu'a vu Dante lorsqu'au sortir de l'enfer, il revint au jour, un ciel dont la couleur est celle du saphir d'Orient. Certes, il y a dans le ciel de quoi tourner la tête; on ne résiste pas à ce bleu-là ! » Il défie en effet toute expression; la plume et le pinceau se refusent à rendre son exquise douceur et sa limpidité cristalline. Combien de poètes, et des plus éloquents, combien de peintres, et des plus habiles, parmi ceux admis à le contempler dont il a fait le martyre et qui se sont déclarés impuissants à redire sa beauté ! Seuls, peut-être, deux Français, Fromentin et Guillaumet, ont réussi à le fixer

Mirage au Chott Melrhir.

sur leur palette et à le refléter sur leurs toiles, mais à quelles souffrances cérébrales n'ont-ils pas été soumis, par quelles heures d'angoisses et de désespérance leur génie n'a-t-il pas dû passer avant de pouvoir pénétrer le mystère de cette teinte invraisemblable et courber ainsi la nature sous le joug de l'art!

Cette pureté de l'atmosphère fait du climat saharien, si rude parfois, un des plus sains du monde. Barth, et beaucoup d'autres après lui, ont affirmé qu'ils ne s'étaient jamais sentis plus à l'aise que dans les plaines sans fin de l'Afrique septentrionale. L'air qu'on y respire est un air vierge, un air vivifiant que n'ont jamais souillé les exhalaisons des grandes agglomérations humaines. Aussi l'Européen accoutumé à toutes ces lourdes vapeurs qui flottent sur nos cités, éprouve-t-il, dès qu'il a mis le pied dans le Sahara une véritable surprise, une joie profonde à constater le libre jeu de ses poumons, à dilater sa poitrine allégée du poids invisible qui l'écrasait naguère. Cet acte si inconscient, si simple de la respiration lui cause une indicible volupté et éveille en lui tout un monde de sensations nouvelles, toute une floraison d'espérances qui chassant au loin le noir troupeau des soucis, plongent son esprit dans une quiétude, une béatitude infinies.

Il en est, on le voit, du désert comme de la vie. Sans doute elle a ses heures de souffrances, ses journées tristes et sombres, les plus nombreuses, hélas! Mais elle compte aussi bien des pages blanches et joyeuses. Le Sahara n'a pas été soustrait à cette loi universelle de la nature: si parfois un crêpe de deuil semble s'étendre sur ses solitudes infinies, jadis si vertes et si gaies, maintenant stériles et brûlées par le soleil, sur ses poudreuses arènes, sur ses âpres rochers, sur ses causses pierreuses et dé-

chirées par les ravines; si les crimes des hommes lui ont ravi cette fraîche parure de jardins et de forêts que le Créateur lui avait donnée; si tous ces larges fleuves qui, à l'aurore des temps quaternaires, roulaient leurs ondes à l'ombre des arbres géants sont aujourd'hui taris, bus goutte à goutte par les feux dévorants du ciel, il n'a pas été cependant complètement déshérité. Il lui reste ses hautes terres aux reliefs étranges, aux fantastiques dentelures, ses chaînes de gour semblables, avec leur forme basse et massive et la rectitude géométrique de leurs plans, aux colonnades à demi ruinées d'un ancien temple égyptien, il possède le décor mobile de ses areg avec leurs eux d'ombre et de lumière et l'émouvant orchestre de leurs molécules vibrantes, il a ses fantasmagories aériennes, les rougeurs vermeilles de ses horizons et la splendide sérénité de son ciel d'outre-mer. Sa pâle nudité, livrée aux forces aveugles du soleil et des vents, a pris ainsi dans la mort une beauté nouvelle et souveraine que n'atteindra jamais la nature animée et dont la suprême originalité n'a fait que s'accroître avec les âges.

BIBLIOGRAPHIE.

Amat (Ch.). *Le Sahara* (Revue scientifique, 1885).

Amat (Léop.). *Le mirage* (Comptes rendus de l'Acad. des sciences, 1880).

Barth (Dr Henri). *Voyage dans l'Afrique septentrionale*, 2 vol. in-8.

Béringer. *Mission Flatters* (Rapport officiel).

Boulangier (Edgar). *Étude sur le Sahara*, Tours, 1887.

Bourguignat. *Malacologie de l'Algérie.*

Choisy. *Le Sahara.* 1 vol. in-12.

Collin (Dr). *Le mirage dans le Sahara* (Revue scientifique).

Colomb (Général de). *Les oasis du Sahara* (Revue algérienne et coloniale, 1860).

Colonieu (Général). *De Géryville à Ouargla* (Tour du Monde, 1863).

Duveyrier (Henri). *Les Touareg du nord.*

Flatters (Colonel). (Mission transsaharienne) *Rapports officiels.*

Fulcrand (Colonel). *Le Sahara* (Atlas colonial).

Ibn-Kaldoun. *Histoires des Berbères* (trad. de Slane).

Jourdy. *La mer saharienne* (Revue de philosophie positive, 1875 et 1876.)

Largeau (Victor). *Le Sahara algérien et les Déserts de l'Erg.*

Largeau (Victor). *Voyage au pays de Rhira-Ouargla.*

Ch. Laurent. *Le Sahara oriental* (Mémoire de la Société des ingénieurs civils, juin 1856).

Le Chatelier (Capitaine). *La mer saharienne* (Revue scientifique, 1877).

Lenz (Dr Oscar). *Voyage au Soudan et au Maroc.* 2 vol. in-4°.

Marès (P.). *Constitution géologique du Sahara au sud de la province d'Oran* (Bulletin de la Société géologique, 1857.

Martins (Ch.). *Le Sahara* (Revue des Deux Mondes, 1864).

Mohammed ben Ali Kairoumi. *Histoire de l'Afrique* (traduction Pélissier et Rémusat).

Nachtigal (Dr). *Sahara et Soudan.* 1 vol. in-8.

Niox (Colonel). *L'Algérie.* 1 vol. in-12.

Parisot (Capitaine). *La région entre Ouargla et El Goléah* (Bulletin de la Société de géographie, 1880).

Pomel. *Géologie du Sahara.* 1 vol. in-18.

Rabourdin (Lucien). *Algérie et Sahara.* 1 vol. in-8.

Richardson. *Le Sahara* (Revue des Deux Mondes).

Roche. *Mission Flatters : partie géologique* (Revue scientifique, 27 novembre 1880).

Roche. *Exploration géologique du Mzab* (Comptes rendus de l'Académie des sciences, 1882).

Rolland (G.). *Hydrographie et orographie du Sahara algérien* (Bulletin de la Société géologique, 1886).

Rolland (G). *Les grandes dunes de sable du Sahara* (Revue scientifique, 14 mai 1881).

Rolland (G.). *La mission transsharienne d'El Goléah* (Revue scientifique, 14 juillet 1880).

Rolland (G.). *Géologie du Sahara* (Comptes rendus, Académie des sciences, 1880).

Roudaire (Lieutenant-colonel). *La mer intérieure d'Algérie* (Revue des Deux Mondes, 1874. — Bulletin de la Société de topographie de France, 1884).

Rouire (Dr). *En Tunisie* (Revue scientifique, août 1884).

Soleillet (Paul). *D'Alger à In-Çâlah*, 1 vol. in-8, 1876.

Teisserenc de Bort (Léon). *Les dunes du Sahara* (Congrès des sociétés savantes, juin 1887).

Thoulet. *Les dunes du Sahara* (Comptes rendus de l'Académie des sciences, 24 décembre 1883).

Tirant et Rebatel (Drs). *Voyage en Tunisie* (Tour du Monde, 1875).

Tournouer. *Sur quelques coquilles marines des chotts* (Comptes rendus de la Société pour l'avancement des sciences, 1879).

Vatonne. *Mission de Ghadamès* (Rapport officiel, 1863).

Vincent. *L'Adrar* (Tour du Monde), 1861.

Vivien de St-Martin. *L'Afrique du Nord dans l'antiquité.*

Zittel. *Die Sahara* (1883).

CHAPITRE VII

LA VIE VÉGÉTALE DANS LE SAHARA.

L'EAU DANS LE SAHARA. Ses rapports avec la végétation. Stérilité de la Hamada. Fertilité relative des atterrissements et des areg : ses causes. Notions générales sur le régime aquifère du Sahara : 1° Eaux superficielles : leur origine. Eaux météoriques. Eaux courantes : les « oueds » et leurs crues. 2° Eaux souterraines : « le bassin éponge » : eaux souterraines ascendantes; eaux souterraines jaillissantes ou artésiennes : mode d'alimentation, mode de distribution, mode d'émergence. Sources naturelles : les *chriats*, les *behour*. Sources artificielles ou puits. Le « Bahr Tahrtani ». Principales zones aquifères du Sahara algérien et tunisien. Composition des eaux artésiennes. — LA VÉGÉTATION DANS LE SAHARA. — § 1. *Stations naturelles*. 1° Flore des atterrissements, ses caractères spéciaux. — Flore des oueds et des daïas : *a*. espèces herbacées; *b*. espèces ligneuses. — Flore des sebkhas : les salsolacées sahariennes. 2° Flore des areg : les *betoum* et les *tamarix*. — § 2. *Stations artificielles*. Distribution géographique et revue statistique des principales oasis sahariennes. Leurs divers systèmes d'irrigation. Oasis fluviales. Oasis d'excavation : les *ritans*. Oasis à puits ordinaires. Oasis à sources : leur supériorité. Oasis à puits artésiens. Puits artésiens arabes; mode d'ouverture; scènes et types : les *m'eallen* ou puisatiers, le *haffar* ou maître foreur, les *rhetassin* ou plongeurs. Les *feggara* ou puits à galeries. Puits artésiens français : composition d'un équipage de sonde; description de la sonde, sa manœuvre; le tubage. Les forages de l'oued-Rhir, résultats économiques. Les forages de l'oued Mya. Création d'oasis nouvelles. La colonisation du Sahara par les sondages. La « politique hydraulique ».

. . . . l'oasis, île en fleur des déserts,
Où courent les ruisseaux sous les feuillages verts,
Où frissonne, le soir, l'éventail des platanes.
(HENRI CANTEL : *Nuits d'Orient*).

I. L'EAU DANS LE SAHARA.

Malgré les ardeurs de son ciel de braise, malgré l'horrible sécheresse de son terroir, le Sahara n'emporte pas

toujours avec lui cette image de morne désolation dont notre esprit, trop facilement prévenu, l'entoure volontiers. Il n'est pas partout frappé de mort. Une vie relative s'y manifeste et d'autant plus saisissante qu'on s'attend moins à l'y rencontrer.

Comme nous le verrons plus loin, toutes les branches du règne animal sont représentées au Grand-Désert : mammifères, oiseaux, reptiles se pressent en certaines contrées ainsi qu'en une immense arche de Noé. La végétation qui fournit à tous ces êtres, petits et grands, le gîte ou la nourriture, ne peut donc être totalement exclue de ce triste séjour.

En effet, des trois régions naturelles qui se partagent l'étendue saharienne, une seule, la Hamada, reste vouée à une éternelle stérilité. Aucune herbe ne verdoie sur cette aire pétrifiée, aucune graine ne peut germer dans ce sol imperméable de marne et de gypse, sans cesse balayé par les vents et brûlé jusqu'aux entrailles par un soleil infernal.

Il n'en est pas de même dans les formations sablonneuses et salifères qui, sous nos climats, sont considérées comme les plus improductives, dans la région des atterrissements et dans celle des dunes. Ici le désert n'est point complètement dénudé. Sans parler des espèces essentiellement éphémères que la moindre pluie d'orage y fait germer, des centaines de plantes et d'arbrisseaux y croissent spontanément en toute saison.

C'est que l'eau, cette indispensable condition de la vie végétale, loin de faire défaut au Sahara, comme d'aucuns sont trop enclins à le penser, y est répandue à profusion sous les formes et dans les conditions les plus diverses. Dans mainte vallée jaillissent de claires fontaines dont le flot intarissable semble se rire des rayons impuissants du

soleil. Sur le sable doré des daïas dorment les *r'dirs*, lacs minuscules où viennent boire les oiseaux et dont la nappe, bleuie par les reflets du ciel, sert de miroir à mille jolies fleurs coquettement penchées alentour. Enfin cette terre saharienne, dont la surface est si aride, recèle en ses couches profondes — et c'est là, fait remarquer M. Duponchel, une de ses plus merveilleuses propriétés, — des richesses liquides considérables. Pour tout dire, le Sahara possède non seulement des eaux superficielles, mais encore des eaux souterraines.

Les premières ont une double origine. Tantôt tombées par torrents du ciel, dans un de ces orages que les chaleurs torrides de la canicule déchaînent parfois sur le désert, elles s'amassent dans les bas-fonds, ou ruisselant sur le toit rocheux des plateaux elles affluent dans les gouttières naturelles formées par les ravines, et leur donnent ainsi pendant quelques heures l'aspect de rivières impétueuses. Tantôt, à la fin de l'hiver, issues de la fonte des neiges qui recouvrent l'Atlas au Nord et le Ahaggar au Sud, elles engendrent des crues volumineuses qui, envahissant le lit des vallées originaires de ces montagnes, font irruption plus ou moins loin dans le Sahara. C'est ainsi que l'oued Messaoura peut couler à ciel ouvert pendant une grande partie de l'année sur près de 500 kilomètres en plein désert. C'est ainsi encore qu'on peut voir, au printemps, tous ces oueds qui entaillent le revers méridional du Djebel-Ksour, des Nemencha et de l'Aurès, transformés en torrents qui roulent à pleins bords leurs eaux troubles et fumeuses. Puis quand la tempête s'est apaisée, quand les chauds rayons du soleil d'avril ont achevé de dissoudre le linceul neigeux dont l'hiver avait enveloppé la montagne, les gaves rentrent dans leur lit, et leurs eaux un moment gonflées s'affaissent et s'épuisent

peu à peu. Toutefois les traces de leur invasion ne s'effacent pas immédiatement et sur bien des points elles sont indélébiles. Une partie des eaux séjourne, longtemps encore après l'inondation, dans les vasques argileuses creusées au fond des daïas ou dans le lit des oueds pour y former ces r'dirs dont nous parlions tout à l'heure. Le reste, déduction faite du tribut prélevé par l'évaporation, s'infiltre dans les parties sablonneuses du sol où, s'emmagasinant à l'abri des rayons solaires, il entretient une certaine humidité. Il est d'ailleurs évident que celle-ci sera d'autant plus abondante que la porosité du terrain sera elle-même plus développée. Tel est le cas pour les grandes dunes : les eaux pluviales directement absorbées par ces montagnes de sables fluides et éminemment perméables s'y épanouissent en tous sens et les imbibent littéralement. L'humidité qu'elles répandent ainsi dans toute la masse pulvérulente est tellement considérable qu'on la retrouve, après deux ans de sécheresse, à 40 ou 50 mètres de profondeur. De là ce surnom caractéristique de « bassin-éponge » que les explorateurs ont donné à la région de l'Erg[1]; de là aussi cette fertilité qui contraste si vivement avec la stérilité de la Hamada.

Les sables quartzeux charriés par les pluies diluviennes de l'été, et dont le dépôt plus ou moins épais constitue l'assise supérieure des terrains d'atterrissements, reposent immédiatement, avons-nous dit, sur une couche imperméable d'argile ou de marne. Or il peut arriver un moment où ces dépôts atteignent leur point de saturation. Dans ce cas l'excès d'humidité se condensant dans le sol y forme des réserves aquifères qui obéissant aux lois de la pression et de la capillarité tendent à remonter sans

1. Victor Largeau. *Sahara algérien*.

cesse à la surface. Ce sont ces eaux superficielles, transformées en *eaux souterraines ascendantes*, qui suintent dans les puits des caravanes, qui remplissent les excavations où les palmiers de certaines oasis plongent leurs racines, et qui affleurant dans les dépressions du relief alimentent les sebkhas et les chotts.

Mais si précieuses qu'elles puissent être dans le pays du soleil, l'irrégularité et la faiblesse de leur débit leur assignent, comme à toutes les eaux superficielles, un rang secondaire dans l'hydrologie saharienne. Les vraies eaux du Grand-Désert africain, celles qui lui conservent un reste de vie et qui, sans cesse évoquées par l'énergique labeur de l'homme, lui rendront dans un avenir peut-être prochain son antique prospérité, ce sont les eaux souterraines jaillissantes, ce sont les *eaux artésiennes*.

L'exploration inachevée du Sahara méridional ne nous permet pas d'affirmer d'une manière absolue qu'il existe des eaux artésiennes dans cette partie du désert, mais les renseignements fournis par Henri Duveyrier et par la deuxième mission Flatters sur la topographie et la constitution géologique du pays des Touareg, ainsi que ceux recueillis tout récemment par le capitaine Le Châtelier sur le bassin de l'oued Touat[1] rendent cette hypothèse assez vraisemblable. Ces ruisselets innombrables qui ont valu son nom à la vallée des Ighargharen, cette végétation superbe épanouie sur le versant soudanien du plateau central et surtout cette abondance d'eau qu'accuse, ainsi que nous le verrons plus loin, le système d'irrigation employé par les riverains de l'oued Messaoura ouvrent le

1. Le Châtelier. *Étude sur le Tidikelt.* (Bulletin de la Soc. de Géographie de Paris, 1886.)

champ à toutes les suppositions. Il nous paraît toutefois qu'en raison de l'insuffisance de ces données, la discussion d'un tel problème, si intéressante qu'elle puisse être, serait tout au moins oiseuse et sa solution prématurée. Nous nous bornerons donc pour le moment à enregistrer cette probabilité et à la signaler à l'attention des futurs explorateurs du grand Sud.

Les mêmes incertitudes n'existent pas pour le Sahara septentrional et surtout pour le bas Sahara, et l'étude des magnifiques découvertes hydrologiques que la science française y a faites depuis bientôt un demi-siècle suffit présentement à satisfaire notre curiosité. C'est ici que le Grand-Désert se montre vraiment le pays des merveilles. C'est ici, dans cette grande plaine d'érosion, dans cette arène dont la nappe poudreuse se déroule entre l'Atlas algérien, la Chebka et la Hamada-el-Homra que le voyageur pourra contempler, comme nulle part ailleurs, la lutte sublime de ces deux éternels ennemis, l'Eau et le Feu; c'est ici qu'il admirera ces étranges phénomènes dont nous parlions tout à l'heure, qu'il pourra surprendre le secret de cette vie latente qui transparaît en maint endroit sous les traits pâles et rigides du désert immobile, qu'il saura comment surgissent et prospèrent toutes ces oasis, tous ces paradis de verdure qui, gardant éternellement leur fraîcheur au milieu de l'enfer brûlant des sables, pourraient, eux aussi, arborer sur leurs palmiers la fière devise « *Nutrisco et exstinguo* » donnée à la salamandre héraldique.

La principale source d'alimentation des eaux artésiennes du bas Sahara se trouve au Nord, dans l'Atlas. En effet toutes les eaux fournies par la chute des pluies ou la fonte des neiges dans cette chaîne, dont certains massifs, l'Aurès par exemple, atteignent plus de 2000 mètres d'al-

titude, ne s'écoulent pas en torrents dans les vallées. Une grande partie d'entre elles est absorbée par les terrains perméables de la montagne. Tantôt ces terrains forment des bancs de poudingues, de sables et de graviers qui semblent se continuer sur le Sahara comme pour servir de chemin aux eaux; tantôt ils sont composés de roches crétacées à travers lesquelles les eaux s'infiltrent jusqu'à ce qu'elles rencontrent un lit imperméable. Elles s'y étalent, s'y distribuent et descendent, avec une pression croissante, vers le sud pour aller jaillir dans le désert, soit naturellement sous forme de *sources*, soit artificiellement sous forme de *puits*[1].

On trouve ainsi dans le Sahara algérien la zone aquifère du Zab qui s'étend au pied même de l'Aurès sur un espace de plus de 150 kilomètres et comprend 42 sources débitant ensemble 85 millions de mètres cubes par an. Plus bas c'est l'oued Rhir dont l'artère souterraine déroulant ses capricieuses sinuosités à 65 mètres environ de profondeur rejette annuellement, par la bouche de quelques centaines de puits, près de 150 millions de mètres cubes. Enfin à l'extrême sud il y a la zone de l'oued Mya longue de 25 kilomètres en amont et en aval d'Ouargla, profonde de 40 mètres et à laquelle 350 puits artésiens enlèvent une trentaine de millions de mètres cubes par an.

On a, d'autre part, dans le Sahara tunisien, au sud-est du massif des Nemencha, toute une série de sources magnifiques : celles du Djérid à l'ouest, du Nefzaoua au sud, de Gafsa au nord, de Gabès à l'est. On ne saurait imagi-

1. Rolland. *Bulletin de la Société de géographie*, 1886; *Revue scientifique*, juin 1887. — Ville. — Laurent. *Bulletin de la Société géologique de France*, t. XIV.

ner, dit M. Rolland, les volumes d'eau qui émergent ainsi au « pays de la soif ».

La différence qui existe dans le mode d'émergence des eaux artésiennes tient à une double cause : elle résulte de la plus ou moins grande densité des formations immédiatement supérieures et aussi, en ce qui concerne particulièrement les sources naturelles, de la pression hydrostatique. De là, parmi ces dernières, deux catégories bien distinctes : les *chriats* et les *behour*. Lorsque la couverture est peu épaisse ou de faible cohésion, l'eau s'y fraye d'elle-même et avec violence un passage jusqu'à la surface, et les terres refoulées par cette énergique poussée de la colonne liquide forment autour du point d'éruption un mamelon élevé de 4 à 6 mètres au-dessus du sol environnant et creusé en entonnoir à son sommet. C'est ce qu'on appelle un « *chriat* », c'est-à-dire un nid. On peut le comparer à un cratère volcanique où la lave serait remplacée par de l'eau. Mais si les eaux n'ont pas une pression suffisante pour soulever et percer à jour le dépôt sableux qui les recouvre, elles jaillissent sous les atterrissements, s'y élèvent lentement et s'y étalent en nappes. Ces nappes portent le nom de *behour* (sing. *bahr*, mer) à cause des énormes dimensions du bassin qu'elles occupent et de leur belle teinte azurée.

Un des behour les plus remarquables du Sahara, sinon par son étendue, du moins par la gracieuseté de son site et surtout par sa renommée historique, est le *bahr el Salehim* qui se trouve dans la partie méridionale de l'oued Rhir. Dans les ondes bleues de ce Léman en miniature se mire une blanche koubba, une chapelle commémorative dédiée à la « dame du lac, *lella Baharia* », sainte musulmane célèbre autant par sa beauté que par sa ferveur religieuse et dont, à défaut du nom

véritable, les fils du désert ont gardé le poétique souvenir.

Cette diffusion des eaux artésiennes dans le bas Sahara ne pouvait manquer de frapper l'esprit superstitieux des indigènes. Pour l'expliquer ils ont imaginé une mer souterraine qu'ils appellent, au Mzab, la « mer du déluge », dans l'oued Rhir, « la mer Inférieure, *bahr Tahrtani* » dont on entend parfois, prétendent-ils, les vagues s'entre-choquer avec fracas dans les profondeurs du sol. Les deux premiers géologues qui explorèrent la contrée, MM. Martins et Desor, n'hésitèrent pas à adopter cette tradition qui semblait leur fournir un nouvel argument en faveur de leur théorie d'une submersion générale du Sahara aux temps préhistoriques. Mais l'étude approfondie du régime des eaux artésiennes a démontré que l'existence d'une mer souterraine était invraisemblable. En effet, si l'on jette un coup d'œil sur une carte détaillée de la région du chott Melrhir, on voit tout de suite que les sources naturelles et artificielles, loin d'être réparties indifféremment à la surface de cette large plaine, sont groupées les unes à côté des autres en lignes régulières. D'où l'on peut conclure avec M. Rolland que les eaux artésiennes ne forment pas une nappe ordinaire, renfermée dans un réservoir clos, mais des lignes continues, de largeur restreinte par rapport à la longueur et presque toutes parallèles au lit desséché des vallées d'érosion.

Il ne faudrait pas toutefois, ainsi que l'a fait M. Berbrugger, considérer ces lignes comme des rivières souterraines. D'où viendraient en effet, où iraient ces rivières qu'on ne voit naître ni sortir nulle part? En second lieu, le mot rivière implique l'idée d'un courant plus ou moins rapide, et d'un lit plus ou moins profond, limité par des berges. Or l'étude topographique du Sahara contredit cette

théorie fluviale. Les eaux artésiennes présentent bien un écoulement réel entre leur point d'origine dans l'Atlas et leur point de sortie dans le désert, mais c'est un écoulement général et d'allure presque insensible. Il a été reconnu, d'autre part, que ces eaux n'occupaient pas un chenal isolé latéralement, mais qu'elles étaient, comme nous l'avons dit plus haut, répandues, infiltrées dans la masse des terres perméables, où elles formaient un puissant réseau d'artères liquides, reliant ensemble par leurs innombrables ramifications tous les puits et toutes les sources du désert[1].

Nous ne croyons pas devoir abandonner cette étude des eaux artésiennes du Sahara sans dire quelques mots de leurs propriétés physiques et chimiques. Les analyses auxquelles ces eaux ont été soumises par M. l'ingénieur Ville et par MM. Vatonne et de Marigny, ses aides au laboratoire du service des mines à Alger, ont donné, par litre, de 1 à 5 grammes de sulfates de chaux et de magnésie, plus quelques traces de chlorures de sodium et de magnésium. Ces proportions sont souvent dépassées : l'eau de l'oued Rhir en particulier ne contient pas moins de 4 à 5 grammes et parfois 8 grammes de sels par litre[2]. Il en est de même des sources de Dibbela, dans le Sahara oriental, entre Agadem et Bilma. Toutes ces eaux si belles et si limpides du désert sont de véritables eaux minérales, jouissant de propriétés purgatives très énergiques, et dont l'ingestion, inoffensive pour les indigènes, peut engendrer chez les Européens des dysenteries presque toujours mortelles, comme le prouve l'accident survenu à M. Warrington, interprète du Dr Vogel au Soudan, lors

1. Rolland, *passim*. — Ville. — Grad.
2. Duponchel. *Excursion dans l'Oued-Rhir.*

de son passage à Dibbela. L'eau de l'oasis d'El Goléah fait seule exception à la règle : elle ne contient que 0 gr. 2377 de sels par litre.

Ajoutons que la plupart de ces solutions salines, constamment surchauffées par le soleil, sont en même temps des eaux thermales, dont la température moyenne est de 24°,4.

II. LA VÉGÉTATION DANS LE SAHARA.

L'eau étant le principe de toute végétation, celle-ci ne saurait manquer dans le Sahara et son aspect sera d'autant plus florissant que la quantité d'eau disponible sera elle-même plus considérable. Certaines plantes ont un robuste tempérament qui leur permet de s'accommoder de terrains légèrement humides et parfois même très secs. D'autres plus délicates exigent au contraire des irrigations abondantes, des soins continuels et ne peuvent se passer du secours de l'homme. Le Sahara possède ainsi, comme nos pays tempérés, une flore sauvage et une flore domestique; il a ses *stations naturelles*, constituées par des plantes qui croissent spontanément et vivent à l'état libre, et ses *stations artificielles*, les oasis, où l'on ne trouve que des végétaux cultivés.

§ 1. Stations naturelles.

Le degré d'humidité du sol dépendant de sa perméabilité, il en résulte que les stations naturelles du Sahara correspondent à des régions géologiques déterminées, à celles où le sable prédomine, c'est-à-dire aux atterrissements et aux dunes. En second lieu la flore de chacune

de ces deux régions est dissemblable par suite des différences d'altitude que présente le relief de la surface dans chacune d'elles. La végétation des atterrissements où s'accumule dans les bas-fonds, — oueds et daïas, — tout le terreau charrié par les averses est caractérisée par des espèces isolées les unes des autres, aux touffes clair-semées, arrondies et basses. Dans l'Erg au contraire, la végétation est vigoureuse ; mais incessamment broutée par les animaux elle apparaît en broussailles rabougries, en maquis épineux et impénétrables dont la teinte rougeâtre s'harmonise avec celle du sol.

En général la physionomie de toutes ces plantes sauvages du Sahara ne rappelle que de très loin celle de leurs sœurs de l'Europe ou du Tell. Elles n'en possèdent ni les teintes éclatantes, ni l'élégance de formes, ni la fraîcheur parfumée. Vraies filles du désert, elles semblent refléter dans tous leurs traits flétris la sombre tristesse qui l'accable. Leur couleur terne, leurs branchilles nues et grêles, leur tige criblée de gerçures et de nodosités tantôt roidie, tantôt tordue comme une mystérieuse souffrance, dénoncent leur sourde résistance aux cruautés d'une nature marâtre, leur lutte incessante contre le soleil qui les brûle, contre le vent qui les secoue, contre le sable qui les fouette et les écrase. Et cependant, si misérables qu'elles paraissent, elles n'en sont pas moins une ressource précieuse, une vraie providence pour le nomade en lui fournissant le fourrage nécessaire à ses chameaux.

La flore du Sahara n'a pas toujours d'ailleurs cet aspect souffreteux que nous venons de dire. Au printemps, à cette époque bénie du renouveau, le désert reprend ses vêtements de fête comme pour saluer le retour de l'avril. Alors les daïas se couvrent de frais pâturages rappelant,

avec les centaines de juments accourues de tous les douars environnants pour prendre part à ce rare et succulent festin, les grands parcs d'élevage dont les pelouses de ray-grass verdoient autour des haras seigneuriaux du Hampshire et du Norfolk. Alors les ravines ordinairement si tristes et si sèches de la Chebka, maintenant emplies du murmure des ruisseaux, envahies par les herbes folles et les jeunes pousses, donnent l'illusion de ces coulées humides et sinueuses qui caractérisent notre pays normand. Alors le pourtour des areg disparaît dans la buée bleuâtre des feuillages précoces; des légions graminées y surgissent, dont la nappe épaisse ondule en longs frissons de moire sous les caresses de la brise, et les arbustes régénérés s'étoilent de mille fleurs dont le subtil arome fait battre plus vite le cœur du voyageur européen en y évoquant le souvenir des campagnes natales[1].

Quelle délicieuse gerbe on composerait avec toutes les plantes ravies à ces parterres improvisés du Sahara! Voici d'abord dans les gorges mzabites l'*akarba* ou rose de Jéricho (anastatica hierunticha) dont les propriétés hygrométriques sont bien connues du Bédouin, puis tout à l'autre bout du désert dans la vallée des Ighargharen, le modeste et joli *chebreb* (zillama croptera); plus au sud encore on trouve l'*elloua*, plante qui appartient comme la précédente à la famille des crucifères et dont les fleurs violettes, luisant au milieu d'un feuillage glauque et pulpeux, ressemblent à des améthystes couchés au fond d'un écrin de velours vert. Plusieurs espèces d'héliotropes, d'armoises, de géraniums, d'hélianthèmes, égayent encore les oueds sahariens. Un des hôtes les plus gracieux de ces vallées est le *mélanthe ponctué*, sorte de col-

1. Niox. *L'Algérie.* — Ch. Martins. *Le Sahara.*

chique dont les corymbes d'un blanc carné entourées d'une verte collerette de feuilles linéaires donnent l'illusion de quelque frais bouquet de bal tombé là par hasard. Citons encore le *hhelma* (lithosporum callosum). Après une ondée, les feuilles du hhelma prennent un ton vert tendre et le sommet de la tige ouvre une ombelle de fleurettes, à corolle polypétale jaune mouchetée de rouge. Mais après quelques jours de sécheresse, quelle métamorphose! Les fleurs sont tombées, les feuilles sont devenues d'un blanc mat comme l'argent, et une foule de petits trous crible leur parenchyme qui bientôt disparaît à son tour ne laissant que les nervures[1].

Dans le bas Sahara croît presque partout la *schieh*, ou petite absinthe, que nous avons déjà rencontrée dans les déserts arabiques et mongols, et dont les indigènes emploient les feuilles pour parfumer leur tabac. Moins agréable, mais assurément plus utile, est la coloquinte ou *haddadj* (cucumis colocynthis), dont les rameaux chargés, suivant la saison, de fleurs jaunes ou de fruits ronds et dorés comme des oranges, tapissent les talus escarpés des ravines. On sait que les graines de la coloquinte renferment un alcaloïde très amer, la colocynthine, qui jouit de propriétés purgatives très énergiques. Ce fait n'est pas ignoré des Sahariens qui emploient fréquemment l'infusion de haddadj, additionnée de quelques gouttes d'ail, dans le traitement des morsures de bêtes venimeuses. Ajoutons que ces mêmes graines, débarrassées de leur principe médicamenteux par la torréfaction, leur fournissent sous le nom de *taberka* un aliment fort apprécié.

Le Grand-Désert n'a pas malheureusement que des plantes utiles, il a aussi des plantes nuisibles. Telle est, pour n'en

1. Largeau. *Le Sahara algérien.*

citer qu'une, cette espèce de jusquiame appelée *falezlez* par les Touareg et *bethimâ* par les Arabes. On la trouve surtout dans la région du Hoggar et du Tassili des Azdger. Elle offre un aspect vraiment sinistre avec ses fleurs pâles en forme de cornet et ses feuilles charnues striées de nerfs blanchâtres. Et en effet, un poison violent gonfle ces feuilles dont une seule mâchée par mégarde suffit pour tuer un homme en quelques heures, ou tout au moins pour déterminer des troubles cérébraux intenses, qualifiés de *folie* par les indigènes. C'est en mêlant des feuilles de falezlez à des dattes pilées que les Touareg essayèrent d'empoisonner les survivants de la deuxième mission Flatters. Tous subirent à des degrés divers les effets de cette funeste nourriture : les uns tombaient sans pouvoir se relever, les autres pris de vertige, atteints d'une sorte d'ivresse furieuse, couraient au hasard en poussant des cris incohérents. Les feuilles de falezlez n'exercent pas une action moins foudroyante sur le chien et le cheval : seuls, les ruminants peuvent en manger impunément.

Les espèces sous-arborescentes sont assez rares dans les oueds et les daïas. Leur représentant le plus remarquable et aussi le plus répandu est l'*azel*. Cet arbuste qui atteint parfois dans l'oued Souf jusqu'à 5 mètres d'élévation se couvre, au printemps, de fleurettes blanches pareilles à celles de l'aubépine dont elles possèdent le parfum rustique et si délicat[1].

Dans les hautes vallées du Sahara algérien, entre Metlili et Goléah, dans celles de la Tunisie méridionale, et dans les gorges de la Hamada-el-Homra on rencontre les deux variétés du *sidr* ou *sedra* (zizyphus lotus et zizyphus spina Christi), que nous avons déja signalées en Arabie, et au-

1. Capitaine Bernard.

quel ses robustes épines ont valu de la part de nos troupes d'Afrique le pittoresque surnom de « capota dechirator ». Dans les mêmes parages on trouve le *câprier* (kebbar) aux touffes épineuses et rampantes piquées de fleurs roses [1], le *belbel*, le *metenam* ou hymélée cotonneux, et l'épineux *akoul* (alhagi maurorum [2]).

Déjà très pauvre en espèces arbustives, la flore sauvage du Sahara ne l'est pas moins en espèces arborescentes. Le nombre de ces dernières se réduit à deux : les *tamarix* et les *betoums*. A vrai dire, leur beauté rachète leur rareté. Les tamarix du Sahara sont, au dire de tous les voyageurs, des arbres superbes. Rien de plus agréable, de plus rafraîchissant pour l'œil que leur feuillage bleuâtre, fin comme la chevelure d'une jeune fille, rien de plus magnifique et qui rappelle mieux les chênes centenaires de nos forêts, que leur tronc énorme labouré de sillons parallèles [3]. Ils forment ici trois variétés : le *T. articulata*, ou éthel, le *T. pauciovulata* appelé « tharfa » dans le Tell, et, *arîch* « tache de sang » dans le désert, à cause de ses fruits d'un rouge vif, enfin le *T. gallica*, dont les feuilles sont couvertes de galles (takaout) fournissant un des meilleurs tannins connus.

Les tamarix trouvent de dignes rivaux dans les betoums — pistachiers ou térébinthes. — Ceux-ci abondent dans les daïas où, disséminés par groupes de douze à quinze et parfois cinquante individus, ils forment non seulement la plus saisissante étude de paysage, mais encore autant de préaux naturels avidement recherchés du voya-

1 Duveyrier. *Revue algérienne et coloniale*, 1860.

2. Dournaux-Duperré. *Journal de route*. — Dr Nachtigal. *Sahara et Soudan*.

3. Colonel Trumelet. Ouv. cit. — Dr Seriziat. (*Revue scientifique* 1880.)

geur. Avec leur branchage touffu qui, sans cesse brouté à sa partie inférieure par la dent des chameaux de passage, s'étale horizontalement au lieu de monter, les betoums se dressent ainsi que de magnifiques ombelles projetant sur le désert ensoleillé des ombres noires comme de l'encre. De plus, le fruit (gouddham) est bon à manger; le tronc, comme celui des térébinthes de l'Archipel, laisse couler une résine parfumée, excellente, dit-on, pour fortifier les gencives; la feuille possède la propriété de rafraîchir la gorge et sa fumée celle de délasser les membres[1]. Que de surprises charmantes le Sahara réserve ainsi à ses visiteurs!

Les terres salées, les sebkhas qui recouvrent, on le sait, de grandes surfaces dans le Sahara, ne sont pas improductives comme chez nous. Elles exercent en effet sur l'atmosphère une action qui leur permet d'absorber une certaine humidité favorable à la croissance d'une végétation spéciale, celle des *salsolacées*, plantes grasses dont les feuilles gonflées de sève fournissent aux animaux, qu'elles attirent par leur forte odeur, une nourriture des plus rafraîchissantes. Tels sont le *guethaf* (atriplex halimus), le *dhomran* (traganum nudatum), le *haddh*, enfin le *hennat* ou *alga* (henophyton deserti).

Mais c'est surtout dans la région des grandes dunes, dans l'Erg tant calomnié, que la flore sauvage du Sahara présente son développement le plus considérable. Mentionnons parmi les espèces herbacées, le *cbéît* ou *drinn* (arthatherum pungens), qui n'est autre que le côbath du Nefoud, le *neci* ou *nocy* (arthatherum plumosum); le *diss* ou *cfâr* (arthatherum brachyoterum), le *gueddam* (caroxylon tetragonum) et son congénère le *remts* (caroxylon

1. Colonel Trumelet. (Ouv. cit.)

articulatum), le *bouss el begra*, c'est-à-dire « baiser de la vache » (cyperus conglomeratus), ainsi appelé à cause de la préférence que lui donnent les antilopes sur toutes les autres espèces de fourrages.

La végétation arbustive est représentée dans l'Erg par une collection de sujets remarquables. Nous signalerons, entre autres, le *merkh* (genista Saharæ), espèce de genêt qui forme d'épais bosquets dans les endroits très humides ; le *retem* (retama rætam), dont le nom veut dire « cassé, brisé », parce que, lorsque cet arbuste a atteint toute sa croissance, sa tête se penche sur le sol pour y prendre de nouvelles racines. Sa beauté est d'ailleurs des plus originales, grâce à ses fleurs papilionacées blanches et noires. Elles exhalent un parfum des plus suaves qui se communique au lait des chamelles toujours très friandes de cette plante.

N'oublions pas le *dahnoun* et le *zeita*. Le dahnoun (phœlipea violacea) appartient à la famille des orobanches; sa tige écailleuse, courbée en croissant et piquée de fleurs jaunes, rappelle le « bouillon-blanc » de nos jardins de campagne. Le zeita (limoniastrum guyonianum) est un joli arbrisseau au feuillage blanchâtre, aux fleurs d'un rouge-amaranthe. Ce qui le caractérise particulièrement, ce sont ses baies remplies d'un suc gras semblable à l'huile d'olive, d'où ce nom de « zeita » qui veut dire riche en huile[1].

Enfin, dans les dunes, on trouve quelques beaux arbres; les plus communs sont l'*ézal*, l'*hyphène* et le *talha*.

1. Largeau. — Duveyrier. — Seriziat (ouv. cités).

§ II. Stations artificielles.

Si agréables et en même temps si utiles que soient tous ces arbres de plein vent, tous ces libres enfants du Sahara, dont nous venons de donner l'énumération, ils sont loin de valoir ceux que l'homme a pris sous son égide, qu'il a plantés et qu'il cultive en certains points déterminés du désert, et jamais, sous le rapport économique comme au point de vue esthétique, les « rhabas », les forêts de gommiers, de térébinthes et de tamarix ne vaudront les admirables vergers des oasis, îles verdoyantes, tantôt isolées, tantôt groupées en archipels, de cet océan aux vagues rigides ou poudreuses qu'on appelle le désert.

Les oasis ne sont pas arbitrairement disséminées dans l'immense étendue saharienne, mais elles occupent toujours un emplacement disposé pour recevoir des arrosages abondants et réguliers et se trouvant par suite en communication directe avec une nappe aquifère quelconque, courante ou stagnante, superficielle ou souterraine.

Voici le tableau des principales, avec le chiffre approximatif de leurs palmiers :

Dans le Sahara marocain : le *Tafilet*, 200 000 palmiers; *Figuig*, 100 000; le Touat (Gourara, Tidikelt, etc.), 1 million;

Dans le Sahara algérien : le *Mzab*, 200 000 palmiers; le *Zab* ou les Zibans, 900 000; l'*Oued-Rhir*, 650 000; *Ouargla*, 408 000; le Souf, 154 000;

Dans le Sahara tunisien : le *Nefzaoua*, 1 million de palmiers; le *Beled-ed-Djérid*, 1 200 000;

Dans le Sahara tripolitain : *Ghadamès*, *Ghât*, chacune

avec 500 à 600 000 palmiers, et le groupe du *Fezzan* qui en compte près de 900 000.

On le voit par le tableau ci-dessus, toutes les oasis du Sahara sont loin d'avoir la même valeur productive. Ceci tient à la plus ou moins grande abondance de l'eau ainsi qu'au mode d'irrigation employé pour l'entretien des palmeraies. Le mode d'irrigation dépend lui-même de la nature du réservoir d'alimentation. On distingue ainsi, à ce point de vue, dans le Sahara, plusieurs espèces d'oasis dont voici le tableau :

Oasis alimentées par des eaux superficielles, ou *oasis de rivière.*

Oasis alimentées par des eaux souterraines.
- provenant de la nappe ascendante
  - directement, ou *oasis d'excavation.*
  - indirectement, ou *oasis à puits ordinaires*
- provenant de la nappe artésienne
  - naturellement, ou *oasis à sources.*
  - artificiellement, ou *oasis à puits artésiens.*

Empressons-nous d'ajouter avec M. Roland que cette classification n'a rien d'absolu ; car il arrive souvent qu'un même groupe d'oasis utilise simultanément les divers systèmes d'irrigation que nous venons d'indiquer. Ainsi les oasis de Zibans sont irriguées tantôt par des chriats, tantôt par des eaux dérivées de l'oued Biskra.

Les oasis de rivière sont, comme leur nom l'indique, celles qui sont placées sur des cours d'eau temporaires ou permanents. On ne peut donc rencontrer ce type que dans la partie du Sahara située au pied même de l'Atlas et sillonnée d'oueds soumis à des crues périodiques. Elles utilisent une partie de ces crues pour leurs irrigations; le reste du temps, les eaux qui filtrent sous les graviers sont retenues au moyen de barrages. C'est le procédé employé dans la partie des Zibans riveraine de l'oued Biskra, ainsi qu'à Figuig, oasis arrosée par l'oued Halouf.

L'irrégularité et la faiblesse des rivières sahariennes relègue les stations ainsi alimentées à un rang inférieur, et, règle générale, les oasis prospères sont celles où l'on dispose d'eaux souterraines à débit constant[1]. Telles sont les *oasis d'excavation*. Elles n'existent qu'au Souf. Là, chaque palmier est planté dans un trou conique (*ritan*) allant jusqu'à la nappe souterraine, profonde de 3 ou 4 mètres, de telle sorte que les racines de l'arbre plongent constamment dans l'eau pendant que sa tête se nourrit d'air et de soleil. Les bords de la fosse sont protégés sur une hauteur de 6 à 12 mètres, par un bourrelet sableux formé avec les déblais et dont la crête mobile est consolidée tantôt par des haies de djérid, tantôt par des cristaux de gypse de toute forme et de toute grosseur, alignés, dit M. Ch. Martins, comme dans une galerie de minéralogie. Ainsi abrités du vent et de la poussière, soumises dans ces ritans, véritables fours ardents sous la réverbération solaire, à une chaleur sans lumière et d'autant plus efficace, les dattes, presque toutes d'espèce fine d'ailleurs, acquièrent une grosseur et une saveur qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Les oasis de la Chebka du Mzab sont moins favorisées. Ici, en effet, point de nappe artésienne ni même permanente, mais seulement des puits qui ne s'emplissent que par une lente infiltration[2]. Ces puits ressemblent à ceux de nos jardins maraîchers; leurs dispositifs consistent essentiellement en une bascule et une poulie. A côté se trouve placé un grand bassin maçonné dans lequel on verse l'eau à mesure qu'elle est puisée, et qui

1. Largeau. *Voyage au pays de Rihra.*
2. Masqueray. *Journal « le Temps »*, 1885. — Général Colonieu. *De Géryville à Ouargla* (Tour du Monde).

est percé d'un certain nombre de trous, en rapport avec celui des jardins à irriguer.

Ce primitif système d'arrosage, dont l'application impose de si pénibles efforts au cultivateur, n'est pas spécial à la Chebka. La plupart des palmeraies du Sahara central et méridional n'en connaissent pas d'autre; ce sont des *oasis à puits ordinaires*.

Les chriats et les behour donnent naissance aux *oasis à sources*. Quels avantages elles offrent sur les précédentes au point de vue hydraulique! L'eau en jaillissant s'écoule à la surface du sol; on n'a qu'à la capter et à la canaliser. Avec un minimum de travail, l'heureux indigène peut ainsi obtenir de ses dattiers le maximum de production. Ghadamès et Ghât dans le Sahara tripolitain, le Djérid et le Nefzaoua dans le Sahara tunisien, le Zab occidental dans le Sahara algérien, constituent, grâce à leur richesse en eaux vives, autant de stations privilégiées, dont les exportations fruitières encombrent littéralement tous les marchés de l'Afrique du Nord.

On le voit déjà par l'exposé qui précède, chacune des grandes régions d'oasis du Sahara possède un procédé d'irrigation particulier, approprié au régime aquifère local. Pour que cette démonstration soit complète, il nous reste à étudier le système des puits artésiens, appliqué dans les oasis de l'oued Rhir et de l'oued Mya. Disons d'abord qu'on distingue ici deux sortes de puits artésiens : les puits arabes, coffrés en bois, et les puits français, tubés en fer.

La perforation d'un puits indigène est un travail assez compliqué, exigeant le concours d'ouvriers spéciaux, les *m'eallen* ou mineurs. On peut le diviser en trois parties : le forage, le coffrage et le percement de la « hadjirat el mazoul ». Les m'eallen commencent par creuser un trou

carré, de 5 à 6 mètres de côté, qu'on appelle l'*ammâ*. Par suite des infiltrations de la nappe souterraine supérieure, cette excavation ne tarde pas à se remplir d'une eau noire et fétide désignée par les oasiens sous le nom d' « *oued el fassed*, la rivière corrompue ». On s'empresse de la vider, puis, pour prévenir le retour de ces eaux parasites, dont les affouillements pourraient d'ailleurs entraîner l'éboulement des parois sableuses de l'ammâ, on procède au coffrage. Cette opération consiste à revêtir les parois du puits d'une série de cadres en bois de palmier que l'on assemble au moyen de tenons et de mortaises, et dont on remplit les interstices avec un ciment très dur, mélange d'argile, de noyaux de dattes pilées et de saâf, ou bourre de dattier. On continue ensuite à creuser jusqu'à ce qu'on atteigne l'assise rocheuse, la dalle de grès (hadjirat el mazoul) qui recouvre la nappe artésienne. Le rôle des m'eallen est alors fini.

L'exécution de ces divers travaux forme un des plus saisissants tableaux de mœurs du désert, un spectacle des plus pittoresques, dont la mise en scène contraste singulièrement par son caractère infernal avec la splendeur élyséenne de la nature environnante. Rien de plus étrange en effet, et aussi de plus effrayant à contempler, que ces hommes aux trois quarts nus, engloutis et vomis tour à tour par le gouffre béant aux profondeurs mystérieuses. Rien de plus original que l'aspect présenté par les rudes fontainiers du Sahara en leurs différentes attitudes. Les uns se reposent : accroupis en cercle autour d'un feu qui éclaire leur corps bronzé, souillé de boue rougeâtre des pieds à la tête, ils font songer à quelque ronde grimaçante de démons. Les autres travaillent : on les voit, les jambes arc-boutées, le torse et les reins cambrés, tous les muscles tendus, remonter avec effort les outres

pleines d'eau fangeuse, tantôt manœuvrant lentement, en cadence et chantant une sorte de mélopée sauvage, tantôt, excités par le propriétaire, se pressant avec des gestes fous, de furieuses imprécations et des cris perçants qui s'entendent à plus d'un kilomètre de distance.

Le percement de la « hadjirat el mazoul » donne lieu à des scènes non moins émouvantes. Cette opération, confiée à un spécialiste, le *haffar* ou maître foreur, muni d'un simple pic, est des plus périlleuses. Il arrive souvent que la colonne liquide, au lieu de s'épancher doucement au niveau du sol, jaillit à l'improviste, enveloppant dans ses remous le malheureux ouvrier et le rejetant au dehors complètement asphyxié. D'autre part l'entreprise ne réussit pas toujours, la dalle résiste et on est alors obligé d'abandonner tous ces travaux si péniblement commencés. « Aussi, rapporte M. Duval, les haffars qui comptent de nombreux succès acquièrent-ils dans le désert une réputation lointaine qui fait rechercher leur concours et bien payer leur talent. »

Le puits creusé, il faut l'entretenir en bon état. Au bout de quelques mois, le boisage commence à fermenter, il pourrit, et, les cadres s'affaissant, les parois s'éboulent. Tous ces débris ligneux, auxquels s'ajoutent les sables roulés de l'extérieur par les vents, s'entassent dans le conduit qu'ils finissent par obstruer complètement. Il est donc indispensable de le curer de temps à autre. C'est l'affaire des *rhetassin* ou plongeurs.

Ce déblaiement n'est pas aussi facile qu'on pourrait le supposer au premier abord. Les accidents sont fréquents, inévitables pour ainsi dire, et presque toujours suivis de mort d'homme. Aussi l'ouverture des travaux est-elle

Rhetassin curant un puits à Ouargla.

toujours précédée d'une imposante cérémonie. A l'heure fixée, les rhetassin viennent tous se ranger autour du puits. L'un d'eux s'approche lentement, dépose des charbons ardents sur la margelle et y jette de l'encens. C'est un hommage aux génies de la mer intérieure, un appel à leur aide. Un silence solennel règne dans l'assistance. Plus de chants, plus d'éclats joyeux. Le gouffre où va s'engloutir un être plein de vie gardera-t-il ou rendra-t-il sa proie[1]?

Avant de descendre, le rhetass ne néglige d'ailleurs aucune précaution : il se bouche hermétiquement les oreilles avec du coton imbibé de graisse, il se mouille la tête et la poitrine, afin d'éviter la trop brusque transition du chaud au froid, il tousse, crache, se mouche, fait une série d'aspirations et d'expirations bruyantes puis tout d'un coup se laisse glisser au moyen d'une corde munie d'un panier. Arrivé au fond du puits, il ramasse les débris avec les mains. Le panier rempli, il remonte,... dans quel triste état! Sa face est toute congestionnée, parfois le sang lui sort par le nez, la bouche et les oreilles!....

Les rhetassin ne travaillent que de huit heures à midi, car ils doivent être à jeun. Ils peuvent dans cet intervalle opérer cinq ou six descentes et rester chaque fois de trois à quatre, et parfois six minutes sous l'eau. Mais combien succombent au fond du puits, les uns asphyxiés, les autres par suite de la rupture d'un vaisseau! Aussi leur nombre diminue-t-il de jour en jour, et ils ne sont pas remplacés.

Les grandes oasis du Touat sont arrosées, comme celles de la région septentrionale, au moyen de puits artésiens, mais ici la configuration topographique du terrain, incliné

1. Berbrugger. *Les Oasis de l'Oued-Rhir.*

en pente douce, a permis d'introduire dans ce mode d'irrigation certains perfectionnements. Les puits, au lieu d'être isolés, communiquent tous ensemble par des conduits souterrains pavés de larges dalles. C'est le système des *feggara* ou puits à galeries, système assez simple d'ailleurs. La nappe d'alimentation se trouvant au sommet de la pente, et les puits s'échelonnant sur cette pente les uns au-dessous des autres, la déclivité du sol détermine une pression qui chasse l'eau du bassin le plus élevé vers ceux placés plus bas [1].

Les difficultés et les dangers que présente la création et l'entretien des puits coffrés les a fait remplacer, en beaucoup d'endroits par des puits tubulaires. Cette substitution n'est pas ancienne : elle date de notre conquête de l'Algérie, ou pour mieux préciser, de l'occupation de l'oued Rhir, en 1853, par la colonne expéditionnaire du général Desvaux.

A cette époque l'oued Rhir était dans une décadence complète : abandonnés des habitants, ses ksour tombaient en ruines; privées d'eau par suite de l'ensablement des puits et de l'impossibilité d'en ouvrir de nouveaux, ses palmeraies, jadis si belles, disparaissaient les unes après les autres. « Si Dieu, disaient les Arabes, le possesseur des miracles, ne vient à notre aide, dans dix ans l'oued Rhir sera enseveli sous le sable. » Pour ressusciter la grande vallée saharienne, pour lui rendre cette force de production qui en avait fait jadis le grenier d'abondance des Romains, il n'y avait qu'un remède : l'eau. Le général Desvaux le savait. Administrateur habile autant qu'officier intrépide, il comprit que le meilleur moyen d'asseoir

1. Duveyrier. *Les Touaregs du Nord.* — Général de Colomb. *Les Oasis du Sahara.* — Le Chatellier. *Notice sur le régime des eaux dans le Tidikelt.*

notre domination dans ce pays était de nous attacher nos ennemis de la veille par les liens de la reconnaissance. Instruit par les ouvrages de Fournel, de Berbrugger et surtout de l'ingénieur des mines Dubocq, qui avait exploré la région quelques années auparavant et montré quel parti l'on pouvait tirer des eaux souterraines avec l'outillage européen, il entreprit de sauver l'oued Rhir en y introduisant la sonde artésienne[1].

Mais, avant d'aller plus loin, peut-être ne sera-t-il pas inutile d'entrer dans quelques détails techniques. Disons d'abord qu'une sonde artésienne se compose : 1° d'une *tête* destinée à la suspendre ; 2° d'*outils*, — trépan ou tarière — qui servent, le premier, à attaquer les roches dures, le second à percer les terres friables ; 3° d'une *tige* qui réunit la tête aux outils. L'instrument est manœuvré au moyen d'un ensemble de machines telles que treuils, poulies, etc. Le tout constitue ce qu'on appelle un *équipage de sonde* ou *appareil de sondage*. Voici maintenant comment on procède : on place d'abord sur le sol un fort madrier qui a pour but d'empêcher les éboulements superficiels. Puis on met la sonde en place, après l'avoir préalablement munie d'une tarière, et, lui imprimant un mouvement de rotation, on lui fait traverser, à la manière d'une vrille, toutes les terres végétales et argileuses. Arrivé au roc, on substitue le trépan à la tarière et l'on agit, non plus par rotation, mais par percussion, c'est-à-dire qu'on soulève la sonde à une certaine hauteur et qu'on la laisse retomber de façon à broyer la roche petit à petit. Le trou de sonde est ensuite muni d'un certain nombre de *tubes*, généralement en tôle de fer, qu'on assemble bout à bout, et le vide existant entre les parois du trou

1. Rolland. *Revue scientifique*, juillet 1887.

et le contour extérieur du tubage est comblé avec du béton.

La première expérience de forage eut lieu à Tamerna, oasis située dans la région centrale de l'oued Rhir. Elle fut exécutée par deux ingénieurs français, MM. Charles Laurent et Jus, mandés par le général Desvaux. Un plein succès la couronna : le 19 juin 1856, date a jamais mémorable dans les annales du Sahara, la sonde fit jaillir une colonne magnifique donnant 4 010 litres à la minute, 610 litres de plus que le puits de Grenelle à Paris.

Il serait impossible de décrire le saisissement des Arabes devant un tel spectacle qui rappelait le miracle de Moïse frappant le rocher de sa baguette. Leur joie tenait du délire. Ils pleuraient, ils s'embrassaient, et vaincus par une telle démonstration de la puissance de nos moyens d'action, oubliant tout fanatisme, ces farouches sectateurs du Prophète, venaient baiser les vêtements des « roumis » abhorrés, devenus des sauveurs. Cette source limpide reçut le nom de « Fontaine de la Paix ».

Après Tamerna ce fut le tour de Sidi-Rached. L'oasis agonisait. En vain les habitants avaient essayé de creuser un dernier puits : à 54 mètres de profondeur ils avaient rencontré un banc gypseux, si dur que le pic des meilleurs haffars n'avait pu l'entamer. Quelques jours encore et cette population allait se disperser, laissant le désert achever son œuvre de mort. C'est alors que l'atelier français arriva : M. Jus fit sonder le puits abandonné, et, après quatre jours de travail, la hadjira el mazoul, forée de part en part, livra passage à une magnifique colonne d'eau débitant 5 010 litres à la minute. Alors les scènes enthousiastes de Tamerna se renouvelèrent : les mères voulurent baigner leurs enfants dans cette rivière bénie. Le vieux sheik de Sidi-Rached ne put maîtriser son émotion à la

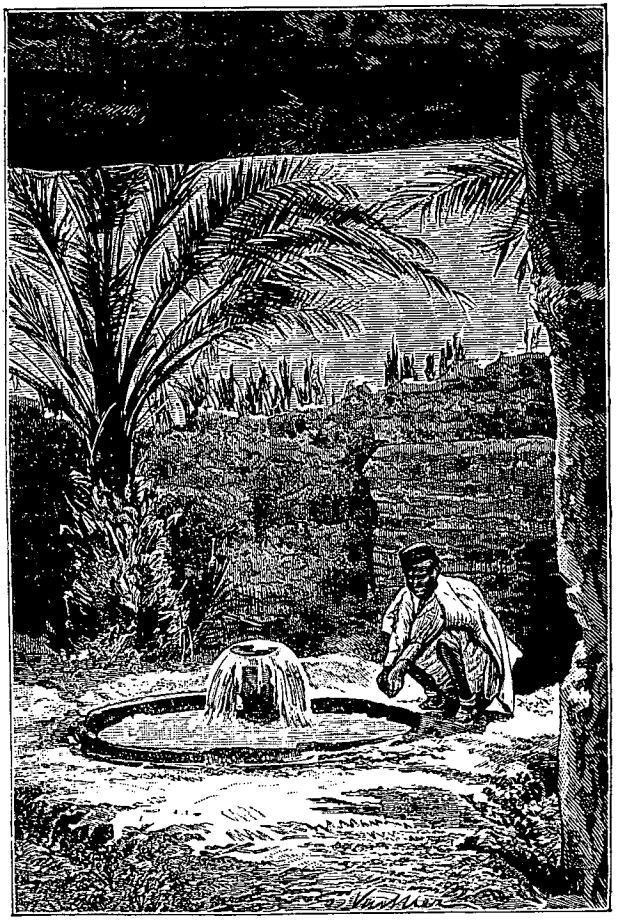

Puits artésien d'El-Mrayer.

vue de ces flots qui rendaient la vie à l'oasis de ses pères : tombant à genoux il éleva ses mains tremblantes vers le ciel pour remercier le Dieu des chrétiens[1].

Encouragée par ces heureux débuts, l'autorité militaire se chargea de continuer l'œuvre du général Desvaux. De nombreux officiers se dévouèrent à cette pacifique conquête du désert et briguèrent à l'envi l'emploi de chef de sondage. Citons, parmi ces ouvriers de la première heure, les commandants Lebaut et Zichel, Auer, Lillo, Bourotte, Genvrot. En huit ans ils ouvrirent 72 puits. Le résultat ne se fit pas attendre. Quelques chiffres en feront mieux ressortir l'importance. En mai 1856, les oasis de l'oued Rihr au nombre de 31 ne disposaient pour leurs irrigations que de 282 puits artésiens arabes, la plupart sur le point d'être taris et débitant ensemble 53 800 litres d'eau par minute ; elles ne possédaient que 136 000 palmiers, vieux presque tous et d'un médiocre rapport. Trente ans après, en 1886, le nombre des puits artésiens était de 606, dont 492 puits coffrés en bois et 114 puits tubulaires, avec un débit total de 254 000 litres d'eau par minute ; les oasis, au nombre de 45, comptaient environ 650 000 palmiers, d'un revenu annuel de plus de 2 millions de francs[2].

Ajoutons que les oasis de l'oued Mya n'ont pas été négligées non plus : en 1882 la division d'Alger y a fait entreprendre des sondages sous la direction d'un de nos officiers les plus distingués, M. le capitaine Le Châtellier, chef du poste militaire d'Ouargla. En 1886 le nombre des puits tubés en fer était déjà de 7, dont un donnant 1 200 litres à la minute.

L'initiative privée n'a pas craint de suivre le gouver-

1. J. Duval. — *Les Puits du Sahara.*
2. Jus. — Rolland. *Revue scientifique*, juillet 1887.

nement dans cette voie féconde de la colonisation du Sahara par la sonde artésienne. En 1875 deux explorateurs français, MM. Fau et Fourcau, fondèrent la « Compagnie de l'oued Rhir », dont le premier acte fut d'acheter quelques oasis des Zibans mises en vente par l'administration des domaines. Mais, comme le dit fort bien M. Rolland, ce qui importe surtout pour l'avenir des annexes sahariennes de l'Algérie, ce n'est pas tant de voir des oasis déjà existantes changer de mains que d'en voir surgir de nouvelles là où auparavant il n'y avait rien. On entreprit donc de créer des oasis de toutes pièces, des oasis modèles, c'est-à-dire placées non plus dans un fond comme les oasis indigènes, mais sur un point élevé, où la source puisse jaillir avec assez de force pour qu'un seul puits desserve des plantations étendues, et pour que le trop-plein des eaux d'arrosage soit facilement évacué loin des cultures, assez espacées aussi, pour que l'alimentation limitée des gisements aquifères s'oppose à la multiplication des sondages et que, trop rapprochés, ceux-ci se nuiraient mutuellement[1].

L'honneur de cette innovation revient à un Arabe naturalisé Français, au capitaine de spahis Ben-Driss. En 1879, il fit creuser au milieu des plaines d'Ourlâna, au sommet du mamelon de « bala en Mouida », un puits magnifique donnant 5 mètres cubes par minute; puis, sur les pentes de l'éminence, il planta 5000 palmiers.

La Compagnie de l'oued Rhir suivit cet exemple. En 1881 elle créa l'oasis de Chria Saiah. La même année M. Rolland fonda, avec M. Jus et le marquis de Courcival, la « Société agricole du sud algérien », qui en cinq ans fit surgir, au milieu de terrains absolument nus et arides,

1. Capitaine Bajolle.

trois palmeraies presque entièrement composées de deglet nour : Ourir, Coudiat Sidi Yahia et Ayata. « Il faut, dit avec une légitime satisfaction, M. Rolland, avoir visité les lieux, les avoir connus déserts et stériles et les retrouver aujourd'hui habités et verdoyants avec de petits villages pleins d'animation, avec des plantations s'étendant à perte de vue, pour se rendre compte de la somme d'efforts et d'activité qu'a exigée une semblable transformation en aussi peu de temps ».

Depuis lors le nombre des forages n'a fait que s'accroître, et l'on peut déjà prévoir l'époque où les caravanes pourront, entre Batna et Ouargla, marcher à l'ombre d'une forêt continue de palmiers.

On le voit, l'œuvre de la France dans le Sahara se distingue surtout par son caractère bienfaisant et humanitaire. La « politique hydraulique » préconisée par le général Desvaux a d'ailleurs rapporté à notre chère patrie honneur et profit tout à la fois. En créant des rivières dans le désert, ce rêve suprême des imaginations arabes, parce que de là découle toute richesse et toute vie, en fixant au sol les populations nomades et turbulentes du sud et en améliorant leur sort naguère encore si misérable elle a contribué, plus que toutes les victoires de nos armes, à la pacification définitive de notre belle colonie algérienne. Et ainsi s'est trouvée pleinement réalisée cette parole prononcée par l'ingénieur Henri Fournel, lors de ses premières explorations hydrologiques dans le Sahara : « C'est par le dessous que nous arriverons à la conquête du dessus ».

BIBLIOGRAPHIE.

Bajolle (Capit.). *Le Sahara d'Ouargla* (1885).

Baraban (Léop.). *A travers la Tunisie.* 1 vol. in-8.

Barth (Dr Henri). *Voyages et découvertes dans le Sahara* (tome I, tr. Ithier).

Berbrugger (Adr.). *Les puits artésiens des oasis méridionales de l'Algérie.*

Bernard (Capitaine). *Quatre mois dans le Sahara* (1885).

Bory de Saint-Vincent. *Botanique de l'Algérie*,30 gr. in-4.

Bory de Saint-Vincent. *Considérations générales sur le Sahara et ses cultures* (Bulletin de la Soc. zool. d'acclimatation).

Brossalart (Capitaine). *La première mission Flatters.* 1 vol. in-12.

Castries (Capitaine de). *Notes sur l'oasis de Figuig.*

Colomb (Général de). *Notice sur les oasis du Sahara* (Revue algérienne, 1860).

Colonieu (Général). *Le Sahara algérien.* (Tour du Monde, 1863).

Desor. *L'Oued-Rhir* (Revue maritime et coloniale, 1865).

Dournaux-Duperré. *Journal de route* (Bulletin de la Société de Géographie, 1874).

Dubocq. *Les Zibans et l'Oued-Rhir au point de vue des eaux artésiennes*, 1852.

Duval (Jules). *Les puits artésiens du Sahara* (Bulletin de la Société de Géographie, 1874).

Duveyrier (Henri). (*Ouvrage cité.*)

Faidherbe (Général). *L'avenir du Sahara et du Soudan* (Revue maritime et coloniale, 1863).

Jus. *Les Oasis de l'Oued-Rhir* (1879), Imprimerie Nationale.

Kraft (Baron de). *Promenades dans la Tripolitaine* (Tour du Monde).

Largeau (Victor). (*Ouvrages cités.*)

Laurent (Ch.). *Le Sahara oriental* (Mémoires de la Société des des ingénieurs civils, 1856).

Le Chatellier (Capitaine). *Notes sur le régime des eaux dans le Tidikelt* (Bulletin de la Société de Géographie, 1886).

Leclerc (Dr). *Les Oasis de la province d'Oran* (Gazette médicale de l'Algérie, 1858).

Martins (Ch.). (*Article cité.*)

Masqueray. *Le Mzab* (Journal des Débats, décembre 1882).

Mayet (Valéry). *Voyage dans le sud de la Tunisie* (Annales de l'École d'agriculture de Montpellier, 1887).

Nachtigal (Dr). (*Ouv. cité.*)

Niox (Colonel). (*Ouv. cité.*)

PALAT (LIEUTENANT). *Journal de route*, 1886.

PAQUIER (MME DU). *Une excursion à Biskra* (Revue des Deux-Mondes, 1879).

POLIGNAC (DE). *Mission de Ghadamès* (Rapport officiel).

RICHET (CH.). *Excursion dans l'Oued-Rhir* (Revue des Deux-Mondes, 1882).

ROLLAND (G.). *La Colonisation française dans le Sahara* (Revue scientifique, juin et juillet 1887).

SERIZIAT (Dr). *L'Oasis d'Ouargla et l'extrême-sud algérien* (Revue scientifique, mars 1880).

TRABUT. *Botanique de l'Algérie* (Revue scientifique, mars 1880).

TRUMELET (COLONEL). *Les Français dans le désert*, 1882.

VATONNE. *Rapport sur les forages artésiens du Sahara de Constantine* (1856).

VILLE ET GRAD. *L'Exploration du Sahara.*

VIGNON. *La France dans l'Afrique du Nord*, 1887.

VIÉT. *La Tripolitaine* (Bulletin de la Société de Géographie, 1870).

CHAPITRE VIII

LA VIE ANIMALE DANS LE SAHARA.

MAMMIFÈRES. Les félins, le *lerouy*, hyènes et chacals. — Les rongeurs : le *netinn*; les gerboises et les gerbilles, leurs mœurs. L'*erneb*. L'*ahouhil*. Les antilopes du Sahara. — OISEAUX : rapaces, passereaux, gallinacés. L'autruche dans le Grand Désert : sa domestication. — INSECTES : coléoptères. Autres espèces : moustiques, scolopendres et scorpions. — REPTILES : 1° *Sauriens*, le pygmée ; le scinque ou « poisson des sables »; le fouette-queue; l'ourane. 2° *Ophidiens :* pythons et najas, la « vipère-minute ». POISSONS : poissons des lacs; poissons des puits artésiens.

> Lorsque dans le désert la cavale sauvage,
> Après trois jours de marche, attend un jour d'orage
> . . . . . .
> Elle cherche son puits dans le désert immense.
> Le soleil l'a séché. Sur le rocher brûlant
> Les lions hérissés dorment en grommelant.
>
> (ALFRED DE MUSSET : *Rolla.*)

Quelque fantaisistes que soient les conceptions engendrées par nos imaginations européennes en ce qui concerne les régions désertiques, il n'en est pas assurément de plus étranges que celles qui se rapportent à la faune de ces milieux désolés. C'est ainsi que les poètes et les peintres, par une de ces licences que l'art seul peut faire excuser, ne manquent jamais de peupler leurs tableaux ou leurs descriptions d'une foule d'animaux dont la constitution physiologique et les conditions d'existence sont absolument incompatibles avec la triste région qu'on leur assigne pour domaine. Si certains de ces Brascassats et de ces Troyons d'outre-mer, obstinément fidèles aux traditions

de la vieille école, se restreignent aux dromadaires, ce accessoire obligé, avec le palmier, de toute peinture du Sahara, d'autres au contraire, n'écoutant que leur inspiration nous exhibent tout un monde invraisemblable de carnivores. Tantôt nous apercevons la hyène à l'œil torve s'acharnant sur quelque quartier de charogne putréfiée, tantôt nous entrevoyons bondissant à travers l'espace le léopard à la robe mouchetée, tantôt nous entendons les miaulements rauques de la panthère altérée de sang, qui rampe sournoisement, traînant son ventre dans le sable, les reins soulevés et les crocs au vent, prête à s'élancer sur quelque malheureuse cavale à l'attache.

Disons-le dès à présent, la réalité est tout autre. Le lion en particulier, le « lion du désert » est un mythe. Quand on parle aux Bédouins, dit Carrette, de ces bêtes féroces que les Européens leur donnent pour compagnons, ils répondent avec leur imperturbable sang-froid : « Il y a donc chez vous des lions qui boivent de l'air et broutent des feuilles? Chez nous il faut aux lions de l'eau courante et de la chair vive. » De fait les lions ne paraissent dans le Sahara que là où il y a des collines boisées et des rivières.

Cette observation relative au roi des animaux, au « seigneur à la grosse tête », comme l'appellent les Arabes, peut s'appliquer à tous les autres carnassiers. Ce n'est pas dans les grandes plaines arides du Guebla, sans abri et sans ressources, qu'il faut aller les chercher, mais dans la région montagneuse voisine du désert; car là seulement ils sont assurés de trouver une proie abondante et facile parmi les troupeaux de moutons ou de chèvres au pacage, des sources fraîches pour se désaltérer, et des retraites impénétrables pour se dérober aux poursuites du chasseur. C'est là, dans l'Atlas algérien, dans les monts de l'Aurès et de l'Ouarsenis que Jules Gérard venait attendre

le lion, et Bombonnel la panthère. Encore le nombre de ces grands fauves tend-il à diminuer tous les jours.

Ils sont extrêmement rares dans la région du Hoggar; on n'y rencontre guère que deux espèces de félins, le *guépard* (felis jubata), surnommé par les Arabes « el fehed » le nonchalant, et vraiment joli avec son pelage d'un fauve clair semé de taches noires orbiculaires, et le *chat sauvage* (felis catus), en arabe : « *gatth*, le crépu ».

Parfois aussi on y aperçoit le *lerouy* ou mouflon à manchettes (ovis tragelaphus de Pline), appelé quelquefois encore « *tis el djebel*, bouc de montagne ». C'est un robuste animal, aux cornes énormes, au corps jaunâtre lavé de brun avec une crinière formée de poils touffus et tombants, qui entourent comme des manchettes la partie supérieure des jambes de devant. De là son nom. La souplesse de ces animaux n'est pas moins surprenante que leur force musculaire. Ils courent et bondissent sur les rochers avec une agilité, une sûreté de pied extraordinaires. Ce sont les chamois du Sahara. Le commandant Loche raconte, après le général Daumas, que lorsque le lerouy se voit sur le point d'être pris par les chasseurs, il se jette hardiment dans un précipice et tombe sur la tête sans se faire de mal[2].

Quant à la hyène ou *debaa*, ce sinistre fossoyeur du désert, elle est très répandue dans le Sahara septentrional. On connaît, pour l'avoir vu figurer dans la plupart des ménageries, cet animal à l'aspect repoussant avec sa tête énorme trouée de petits yeux au regard oblique et farouche, son arrière-train surbaissé, sa robe d'un gris sale zébrée ou tachetée de noir, son poil sec et grossier. Tout se

1. Commandant Loche. *Exploration scientifique de l'Algérie.*
2 Général Daumas. *Les chevaux du Sahara et les mœurs du désert.*

réunit d'ailleurs pour nous le rendre antipathique : sa voracité, son allure hypocrite, sa lâcheté proverbiale. Les hyènes fuient en effet la lumière du jour et la présence de l'homme; c'est seulement à la dernière extrémité qu'elles s'attaquent aux animaux vivants, le plus souvent à quelque bête inoffensive et timide, telle que la chèvre ou le mouton. Elles préfèrent la chair morte ou même putréfiée. Parfois on les voit suivre de loin les caravanes dans l'espoir de quelque cadavre abandonné pendant la marche, mais le plus ordinairement elles ne sortent de leur tanière qu'après le coucher du soleil. Pressées par la faim, elles n'hésitent pas à pénétrer dans les cimetières des villages arabes, presque toujours dépourvus de murailles, pour y déterrer les morts. Très souvent aussi, par les nuits noires, on les entend rôder en bandes nombreuses autour des bivouacs, flairant bruyamment avec une sorte de ricanement diabolique ou dévorant à belles dents quelque débris de viande corrompue, rejeté par les cuisiniers et que viennent leur disputer des légions de chacals.

Le *chacal*, le loup doré (lupus aureus), appelé « dihb » par les Arabes, est peut-être le plus connu de tous les animaux du Sahara, grâce à la popularité de plus ou moins bon aloi que lui ont fait nos soldats d'Afrique. C'est un mammifère carnivore tenant à la fois du loup par sa voracité et par la coloration gris fauve de sa robe, du chien par son flair et par sa voix, du renard par sa taille, sa queue touffue et son museau pointu. Du renard il possède aussi les mœurs astucieuses et l'instinct de rapine, se glissant la nuit au milieu des campements et jusque dans les tentes pour dérober quelque victuaille, notamment des œufs et des dattes dont il est très friand.

Non moins glouton est le *fenec* (fenecus Brucei), autre

espèce de renard reconnaissable à son pelage isabelle et à ses longues oreilles blanches. Il creuse ses terriers dans les sables, faisant sa nourriture d'une foule de petits animaux qui fourmillent sous les touffes de plantes.

Parmi ces derniers, le plus commun est le *far* ou rat dont les deux espèces principales sont ici le *rat zébré* (medinet el firan) que l'on trouve dans la région des

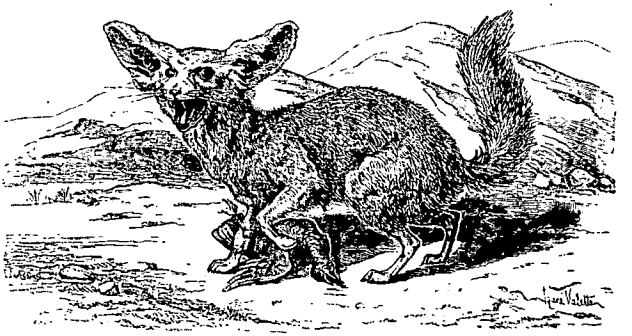

Le fenec.

daias[1], et le *rat de Barbarie* (mus Barbariæ), ou « bou'alal », dont les tribus innombrables grouillent littéralement dans toutes les parties boisées de l'Erg. C'est là vraiment qu'il conviendrait de placer cette Ratapolis dont parle notre grand fabuliste.

Dans les mêmes parages vit le *netinn* (zorilla variegata), vulgairement appelé « le puant », à cause de l'odeur fétide que dégagent ses poches sub-abdominales. Il rachète ce défaut par la gracieuseté de ses formes. C'est l'écureuil des sables. Il se distingue en effet, comme cette gentille bestiole de nos forêts européennes, par son pelage d'un

1. Général Margueritte. *Chasses en Algérie.*

roux vif sur le dessus du corps, d'un blanc crème par dessous, par sa tête mutine, sa fine denture et sa queue en panache.

Dans les vallées du Mzab et dans certaines parties de la région des dunes, on rencontre encore, vivant en nombreuses colonies, le *ganfoud*, ou hérisson du désert (Erinaceus deserti). Il est plus petit que son congénère d'Europe, ses formes sont plus grêles et les piquants dont sa peau est hérissée ont une couleur blonde caractéristique.

A côté de ces hôtes des areg, les zoologistes qui ont exploré le Grand Désert ont coutume de placer la *gerbille* (Psammonys Saharæ) ou « far el khla », petit mammifère dont l'organisation se rapproche beaucoup de celle du rat. Il en a le museau, la queue garnie de poils rares et durs, mais il en diffère par les pattes qui sont très courtes et par des pieds dont le métatarse est assez développé. C'est à cette particularité anatomique qu'il doit son système de locomotion. Au lieu de trottiner comme le rat, il sautille.

Cependant le plus curieux de tous ces rongeurs est sans contredit la *gerboise* (dipus gerboa), le « djerboua » des Arabes, qu'il ne faut pas confondre avec la gerbille malgré la similitude des noms. La gerboise est de la grosseur d'un rat, et par sa conformation rappelle le kanguroo. De là son surnom de « *rat kanguroo* ». Elle est aisément reconnaissable à sa tête large au sommet, avec des pommettes saillantes, des yeux noirs énormes et des oreilles pointues. Sa robe, formée d'une fourrure soyeuse, est blonde sur le dos et d'un blanc vif sur le ventre. Mais ce qui caractérise tout spécialement ce petit animal, c'est sa longue queue cylindrique, épanouie en une sorte de houppe, de large pinceau de poils fourrés, et

surtout la structure bizarre de ses pattes, les antérieures très courtes, les postérieures démesurément allongées et terminées par des doigts munis d'ongles solides, propres à fouir.

Cette disposition permet à la gerboise d'habiter les terrains arides et rocailleux. Elle y vit dans des buttes à galeries. Tout le jour elle reste là à moitié assoupie sur un matelas de feuilles déchiquetées, tantôt roulée en boule, tantôt couchée tout de son long, les jambes au hasard, comme une personne à l'aise dans un grand lit.

La gentille paresseuse ne se lève guère que pour grignotter les grains et les racines dont se compose sa nourriture habituelle. Alors elle s'installe commodément, se tenant assise en équilibre sur sa queue avec ses longues pattes étendues horizontalement sur le sol, et se servant de ses pieds de devant pour porter les aliments à sa bouche.

La nuit tombée, la gerboise sort de son nid pour aller aux provisions, trottinant d'une allure vive sur ses quatre pattes et balançant gracieusement sa queue empanachée. Mais à la moindre alerte elle s'enfuit en faisant une série de sauts prodigieux, souvent longs de 3 mètres, se servant seulement de ses pattes de derrière et de sa queue sur laquelle elle s'appuie comme sur un levier. Quant à ses pattes de devant, elle les tient si bien appliquées contre sa poitrine qu'on les distingue à peine. De là ce nom de *dipus* « bipède » qui leur a été donné et s'est étendu, sous celui de « Dipodidés » à la famille tout entière. Dans ces occasions, ses mouvements sont si rapides que les meilleurs lévriers, ceux qui forcent le lièvre et la gazelle ne peuvent lutter de vitesse avec elle; sa course est d'ailleurs tellement irrégulière qu'ils sont déroutés à chaque instant. Le chien s'élance sur elle; quand il touche le sol, elle a

déjà fait deux ou trois bonds de côté et se trouve à 10 mètres à droite ou à gauche. On ne peut arriver à s'en emparer qu'en détruisant ses terriers de fond en comble. Ainsi procèdent les Bédouins pour qui la chair de ce gibier, très délicat dit-on, est un véritable régal. L'époque la plus favorable pour cette chasse est celle de la production, car alors la gerboise reste blottie au fond de son nid et se laisse prendre facilement.

Nous venons de parler du lièvre; le Sahara en renferme un grand nombre; ils sont répandus principalement dans les cantons sablonneux, abondants en graminées. Le lièvre du Grand-Désert ou *erneb* (lupus isabellinus) ne diffère guère du lièvre d'Europe que par sa taille qui est plus petite et par sa robe qui est d'un roux clair sans mélange de gris.

Nous arrivons enfin aux grands quadrupèdes; le plus remarquable est l'*onagre* (ahouhil), Dans le Sahara, l'aire de dispersion des onagres est assez restreinte; on les rencontre presque exclusivement dans la région du Tassili des Adger et de l'Hamada el Homra où, il y a près de dix-huit cents ans, Pline avait déjà signalé leur présence.

Il n'en est pas de même pour les antilopes. On les trouve à peu près partout, en troupeaux considérables, sur les plateaux aussi bien que dans la région des dunes.

Les antilopes du Sahara appartiennent à plusieurs familles : citons d'abord la *grande antilope* ou *meha* (l'antilope addax des naturalistes), caractérisée par sa robe jauve sur le cou et la croupe, blanche sur la face interne des membres, et par ses cornes aux anneaux noirs et saillants. Son séjour préféré est la chaîne sablonneuse qui borde le lit inférieur de l'Igharghar près du gassi de Mo-

1. Duveyrier. *Ouvrage cité.* — Mission Flatters.

khanza. La première mission Flatters en a rencontré quelques hardes en ces parages.

Plus au sud vit l'*antilope oryx*, la bubale des déserts syriens, qui n'est autre probablement que le bœuf à bosses utilisé comme bête de somme par les Soudaniens, et dont on retrouve les images sculptées sur quelques ruines garamantiques. On la reconnaît à ses longues cornes recourbées et surtout à son garrot relevé en bosse qui lui donne une tournure assez disgracieuse. Elle rachète ce défaut par l'excellence de sa chair qui, après avoir été salée et séchée au soleil, est vendue par les indigènes sur la plupart des marchés du Sahara.

Bien autrement jolie est l'*antilope mohor*. Ses larges yeux de velours sombre, ses cornes contournées en spirale, sa robe soyeuse uniformément blanche, d'une blancheur de neige, sa fine membrure, la fierté de sa démarche lui assurent parmi ses rivales la palme de la beauté et font d'elle la reine de la famille. Elle en est la Vénus comme l'antilope oryx en est le Vulcain. Le soir, quand son élégante silhouette se dessine au-dessus des oughroud, entourée comme d'une auréole par les vapeurs rosées du soleil couchant, on croirait voir le génie mystérieux du désert dont en leurs poétiques improvisations les conteurs arabes évoquent la radieuse apparition.

La superbe mohor ne doit pas cependant nous faire oublier sa sœur charmante, l'*antilope dorcas* ou gazelle, appelée par les Sahariens « *rhazala*, la tendre, la délicate », à cause des qualités de sa chair, et aussi « *bou Rakaba*, le père au cou » à cause de la teinte rousse de cette partie du corps, qui tranche nettement sur le fond blanc jaunâtre du reste du pelage. C'est la plus commune et en même temps la plus petite des antilopes. Elle a la taille du chevreuil. Elle en a aussi l'allure gracieuse et légère, les

formes frêles et mignonnes, le grand œil noir au regard doux et caressant, plein de molles rêveries. Nullement farouche, elle monte souvent un sommet des dunes, regardant curieusement défiler les caravanes. Mais le plus souvent elle vit en nombreuse compagnie, en *djallibas* de 10, 20, ou même parfois de 100 à 200 têtes[1].

De toutes les classes du règne animal, celle des oiseaux est la moins bien représentée au Sahara. C'est parmi les rapaces : le faucon ou *bou-djerad*, la pie grièche au bec crochu, féroce ennemie des petits animaux qu'elle se plaît à empaler sur les branches pointues de certains arbustes épineux, le corbeau ou *ghareb*, l'oiseau maudit du Prophète, dont l'apparition inspire une terreur superstitieuse aux plus vaillants fils du désert qui arrêtent net leurs préparatifs de départ, si le matin au sortir de leur tente ils entendent ses croassements lugubres[2].

Puis quelques passereaux ou gallinacés : la *ganga* ou perdrix rouge (perdrix gamba) au plumage gris jaunâtre au superbe collier de velours marron, le *bou-alibi* dont le chant harmonieux rivalise avec celui de la baïline mongole et du bengali, ce barde ailé des jungles indiennes, l'alouette enfin, notre gentille alouette du pays de Gaule, dont le tireli sonore jaillit comme une fusée mélodieuse du sein des grands blés verts.

Si la faune ornithologique du Grand-Désert est peu variée, en revanche elle comprend le plus gros des oiseaux, l'autruche. Comme leurs congénères des déserts arabiques, les autruches sahariennes sont des animaux de parcours. Elles voyagent sans cesse, habituellement par couples, quelquefois aussi par troupes de 200 à 300 têtes. Il

1. Dr Nachtigal. *Sahara et Soudan.*

2. Largeau. *Saharien algérien.* — Fromentin. *Un été dans le Sahara.*

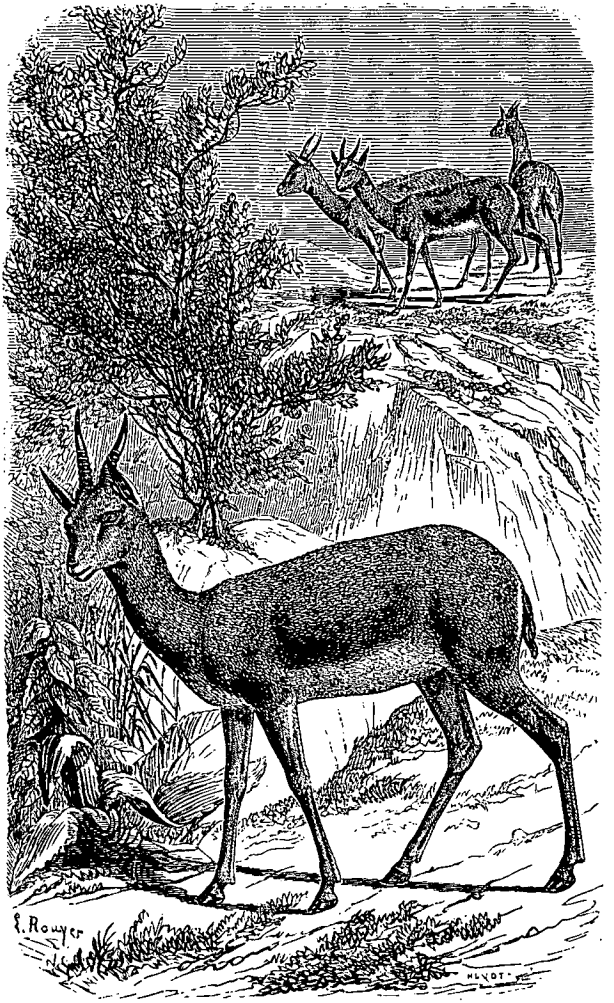

Gazelles du Sahara.

y a une trentaine d'années, elles abondaient sur les plateaux qui s'étendent au sud de Laghouat, mais elles ont presque totalement disparu à la suite des chasses acharnées que leur ont faites le général Margueritte et nos officiers : on n'en trouve plus guère que dans la région du Hoggar.

C'est là un fait des plus regrettables, car la race, dite « de Barbarie », à laquelle elles appartiennent est la plus réputée pour la beauté et la valeur du plumage, celle dont les mâles portent aux ailes ces grandes plumes blanches et frisées sans rivales dans le genre.

Prise petite, l'autruche s'apprivoise facilement. Très gaie, elle joue avec les enfants de l'Arabe, vit sous la tente, folâtre avec les chiens et les chevaux et suit la famille dans toutes ses pérégrinations. La domestication de l'autruche se pratique en grand dans le sud algérien et tunisien. Nos colons y ont créé pour l'élevage de ces échassiers, sur l'initiative de M. Louis Say, des parcs spéciaux qui commencent à rivaliser avec les fameuses autrucheries établies au Cap par les Anglais [1].

Tous les volatiles, petits et grands, que nous venons de citer se nourrissent principalement d'insectes. Ceux-ci leur fournissent une pâture assurée : ils pullulent en effet dans tout le Sahara. Les coléoptères et parmi eux les *cicindèles*, les *coccinelles*, les *charançons*, et les superbes *scarabées sacrés* ou bousiers-coprophages sont très communs dans les districts sablonneux [2].

Ces bestioles sont inoffensives, mais il en est de malfaisantes dont la société forcée cause aux voyageurs une inimaginable torture. En jour, à peine s'est-il enfermé

1. Rolland. *La Colonisation française au Sahara*, 18 juin, 1887. — L. Say. *Les autruches en Algérie.*

2. Largeau. (*Op. cit.*). — Trumelet. (*Op. cit.*)

dans sa tente pour y trouver un peu d'ombre et de fraîcheur que des nuées de mouches viennent l'assaillir. L'horrible supplice! Demeure-t-il, une seconde, immobile, elles s'abattent aussitôt sur lui, s'acharnant sur ses mains et son visage pour en sucer la sueur. Elles pénètrent dans le nez, les oreilles, la bouche. « On en mange, dit M. Largeau, on en boit, on en respire. » Elles se promènent sur vos habits, elles nagent dans votre verre, se mêlent à votre nourriture. Pour se débarrasser de ces énervantes compagnes il faut sans cesse jouer de l'éventail, secouer ses vêtements, se frapper le dos, la poitrine et les jambes. La nuit, c'est bien pis encore! Des essaims de moustiques, d'insectes de toutes sortes, sortis on ne sait d'où, s'introduisent on ne sait comment dans toutes les tentes où ils aperçoivent de la lumière, se glissant jusque sous la chemise du dormeur qui, fou de colère, est souvent obligé de leur céder la place. Ils sont suivis par des myriades de fourmis, de mites, de scorpions, de scolopendres[1].

Ces deux dernières espèces d'animaux ne sont pas seulement désagréables, elle sont aussi très dangereuses. Le scolopendre du Sahara (Sott el Kheil) ressemble à celui d'Europe. Il a comme ce dernier le corps mou et allongé, composé de vingt et quelques segments très flexibles, mais ses dimensions sont plus grandes, et le venin que sa queue distille, est beaucoup plus subtil. Sa puissance est telle que parfois elle suffit pour renverser l'homme, comme pourrait le faire une décharge électrique[2].

Non moins redoutables sont les *scorpions*, dont on dis-

1. Bernard. *Quatre Mois dans le Sahara.* — Brosselard. *La première mission Flatters.*
2. Duveyrier. *(Ouvrage cité.*

tingue ici deux espèces : le scorpion jaune et le scorpion noir qui abondent toutes les deux dans la Tunisie méridionale[1], l'Oued-Rihr et l'Oued-Mya. Leur corps aplati se termine en avant par deux palpes semblables à des pinces à crochets qui leur servent pour reconnaître les obstacles, en arrière par une queue extrêmement mobile, composée de six articulations anguleuses et hérissées de poils et dont la dernière est munie d'un dard très aigu et très dur. Ordinairement l'animal tient sa queue repliée sous lui, mais vient-il à être irrité, aussitôt celle-ci se redresse, roidie en arc sur le dos, et une imperceptible gouttelette de venin perle au bout de l'aiguillon. La piqûre du scorpion est caractérisée par un point noir entouré d'une auréole d'un rouge foncé. La douleur est atroce. M. Largeau a vu des indigènes piqués par un scorpion se rouler à terre, tordus par la souffrance. Pendant la canicule, et surtout si la piqûre a été faite à la tête, beaucoup d'hommes succombent à ces accidents.

De tous les déserts, le Sahara est peut-être celui dont la faune erpétologique est la plus remarquable, sinon par la variété des espèces, du moins par le nombre des individus. Les reptiles y fourmillent littéralement.

Citons d'abord parmi les sauriens le *pygmée*, petit lézard jaune, reconnaissable à la grosseur de sa tête et à sa longue queue très lisse.

Bien plus intéressant est le *scinque* (scincus officinalis) dont on trouve dans les mêmes parages, notamment aux environs de Gafsa, plusieurs variétés telles que le *sc. œneas*, le *sc. maurus*, le *sc. occitanus*. Sa longueur est de 20 centimètres environ ; il a une tête effilée comme

1. Valéry Mayet. *Voyage en Tunisie.*

celle du brochet, la queue ronde et pointue, le dos jaunâtre rayé de bandes noires. Les Arabes l'ont surnommé « *khout er remel*, poisson des sables », en raison de la rapidité avec laquelle il s'enfonce dans le sol. Il doit cette faculté à une sorte d'humeur visqueuse qui, secrétée par les pores de la peau, lubréfie ses écailles déjà très lisses. Peut-être faut-il voir là un acte de prévoyance de la nature, un moyen qu'elle a donné à ce petit animal de se dérober aux poursuites de l'homme. Les nomades en effet lui font une chasse active à cause de sa chair qu'ils mangent grillée, et dont le goût rappelle, dit-on, celui de l'anguille.

Dans la région des dunes on trouve encore : l'*iguane* (agama inermis), si beau avec sa gorge rayée de bleu, si curieux avec ses incessants changements de coloration; le *fouette-queue* (uromastix acanthinurus), ainsi appelé de son habitude de projeter continuellement à droite et à gauche sa longue queue aux pointes acérées; enfin, le *dheb* (vacerta stellio), remarquable par l'ampleur de son ventre et de sa queue couverte d'écailles. Comme le scinque il entre dans l'alimentation des nomades.

Mais le plus remarquable de tous les sauriens du Grand-Désert et, on peut le dire, le roi de l'espèce, c'est l'*ouarane* ou *varan des sables* (varanus arenarius). Il ne mesure pas moins d'un mètre de long. Par ses caractères physiologiques il tient le milieu entre les lézards et les crocodiles. Son aspect est vraiment hideux. La tête a la forme d'une pyramide triangulaire. Les mâchoires, très larges, sont armées de dents aiguës et légèrement recourbées en arrière. Ses membres puissants se terminent par des pattes garnies d'ongles très longs et crochus. Il a le corps tout hérissé d'écailles généralement ovales et

coniques, cernées chacune d'un collier de petits tubercules, et formant une série de dessins jaunâtres virant au brun clair sur le cou, qu'elles entourent comme d'un ruban [1].

Ce monstrueux animal vit exclusivement dans les endroits arides, sur les Hamâdas, une goutte d'eau le ferait mourir prétendent les Arabes. Très redouté de ces derniers à cause de sa morsure venimeuse qui lui a valu son nom (*arana* = mordre), il est néanmoins l'objet de leurs poursuites, car sa chair, quoique moins appréciée que celle du dheb et surtout du scinque est un de leurs aliments favoris dans leurs courses à travers le désert.

La classe des ophidiens n'est guère représentée au Sahara que par cinq espèces d'animaux : le *serpent python*, le *çabann*, la *lefaâ*, le *zorreil*, et le *naja*.

Le plus remarquable est le python. M. Largeau en a trouvé dans l'oued Mya ainsi qu'aux environs de Ghadamès. Le çabann est un gros serpent noir de 2 mètres de long en moyenne, mais il est assez rare. Le naja (var. *haje*) appelé par les Arabes « bou ftira » ressemble beaucoup à son célèbre congénère nilien : sa taille dépasse parfois 1 m. 60 ; il a le dos brun et le ventre blanc.

La lefaâ n'est autre que le céraste, ou vipère cornue, que nous avons déjà signalée comme appartenant à la faune des déserts syriens. Elle est très commune dans les Areg et dans les vallées sèches du Sahara septentrional. Elle abonde notamment dans l'oued Namous, où elle se cache sous les pierres et les touffes de végétaux. A cet endroit, le général de Colomb dit en avoir tué vingt-sept en quelques jours. Aussi, ajoute-t-il, au lieu

1. Lieutenant Palat. *Journal de route.* — Guichenot *Exploration scientifique de l'Algérie.*

d'appeler cet oued la « rivière aux moustiques » devrait-on le nommer la « rivière aux vipères [1]. »

La morsure de la lefaâ saharienne est beaucoup plus dangereuse que celle du céraste de Syrie. Le remède généralement employé dans ces circonstances par les indigènes consiste en une infusion de coloquinte additionnée d'ail. Le général Colonieu en signale une autre qu'il a vu appliquer à l'un de ses chameliers mordu par une lefaâ : On commença par lier fortement le doigt, on le cautérisa jusqu'à l'os, puis on recouvrit la plaie d'un peu de charpie imbibée de graisse d'autruche. Enfin on fit boire au patient un demi-litre de beurre fondu. Cette singulière médication fut couronnée d'un plein succès.

Le zorréil (echis arinata) a été appelé « vipère-minute » à cause de sa rapidité et de sa puissance de projection. Elle est telle que ces reptiles peuvent blesser grièvement les animaux rien qu'en s'élançant sur eux. Le capitaine Bernard, qui mentionne cette particularité, raconte que, le 21 mars 1880, la première mission Flatters dont il faisait partie, tua deux de ces reptiles un peu avant d'arriver à la vallée des Ighargharen. Ils avaient 25 centimètres de long avec un diamètre d'à peine 1 centimètre. Leur peau était d'un fauve clair tigré de noir vif. Ces serpents qui, par l'exiguïté de leurs corps, rappellent le terrible serpent-fil de l'Hindoustan, passent pour très venimeux et cependant chose étrange, leur mâchoire est dépourvue de crochets.

Le Sahara renferme jusqu'à des poissons. Dans les lacs de la région du Tassili on en pêche souvent d'énormes : tel est dans l'oued Tikhammoulk et dans le lac Menkough,

1. Général de Colomb. *Notice sur les oasis du Sahara.*

l'*asoulmeh* (clarias lazarea). Gros ordinairement comme la cuisse d'un homme, il atteint en moyenne 55 centimètres de long. Ce qui frappe surtout dans sa physionomie, ce sont les longues barbes qu'il porte de chaque côté de la mâchoire [1].

On a également signalé la présence de poissons dans les eaux des puits artésiens. Ce fait étrange est constaté par tous les journaux de sondage: Au moment où jaillissaient les eaux du puits d'Ain-Tala profond de 44 mètres, le capitaine Zickel remarqua de petits poissons qui se débattaient dans le sable rejeté par l'orifice du puits. MM. Desor et Martins, et tout récemment M. Rolland, en ont trouvé dans plusieurs rigoles d'écoulement.

Ces poissons appartiennent à la famille des Malacoptérygiens. Le plus commun est le *cyprinodonte* (cyprinodon cyanogaster). Semblable à nos ablettes, il n'a pas plus de 4 centimètres de long; les yeux sont bien conformés, les nageoires ventrales très courtes, les mâchoires garnies de fines dents tricuspides. M. Rolland a trouvé d'autres poissons sur divers points de l'oued Rhir. Il en compte cinq espèces : le Chromis Desfontaniei, le Chromis Lelia, l'Hemichromis Saharæ, l'Hemichromis Rollandi et le Cyprinodon calaritanus.

Quant à l'existence de ces poissons dans les eaux souterraines elle n'est pas encore expliquée : il est cependant probable qu'ils ont été entraînés dans le sol par les eaux jusqu'à la nappe souterraine dont le puits est l'évent. C'est l'avis de deux savants ichtyologistes, MM. Letourneux et Playfair. « Leur vie souterraine, déclarent-ils, n'est qu'un épisode et pour ainsi dire un accident du voyage qu'ils entreprennent d'un barh à l'autre lorsqu'ils circu-

1. Duveyrier.

lent au voisinage des puits, ils obéissent à la force ascensionnelle de l'eau ou à l'instinct qui les porte à remonter vers la surface et se trouvent ainsi brusquement ramenés au jour. »

BIBLIOGRAPHIE.

Bernard (Capitaine). *Quatre mois dans le Sahara.*

Bodichon. *Le Chacal* (Annales des Sciences naturelles. 1836).

Carrette. *Exploration scientifique de l'Algérie.*

De Colomb. (*Ouvrage cité*).

Duveyrier. *Les Touaregs du Nord.*

Fromentin. *Un été dans le Sahara.*

Guichenot. *Exploration zoologique de l'Algérie.*

Largeau. (*Ouvrages cités.*)

Letourneur et Playfair. *Icthyologie algérienne.*

Loche (Commandant). *Exploration scientifique de l'Algérie*, 4 vol. gr. in-4.

Margueritte (Général). *Chasses en Algérie.*

Mayet (Valéry). *Ouvrage cité.*

Palat (Lieutenant). *Journal de route.*

Rolland. *Note présentée à l'Académie des sciences*, septembre 1881.

Say (Louis). *Les Autruches en Algérie.*

Tisseire (Dr). *Ouvrage cité.*

Trumelet (Lieutenant-Colonel). *Les Français dans le désert.*

TROISIÈME PARTIE

LE DÉSERT EN AMÉRIQUE

CHAPITRE IX

LE DÉSERT D'ATACAMA

§ 1. Situation. Aspect général. Étendue. Origines du désert : théorie Bresson, théorie Pissis. Les pierres à musique. La montagne enchantée. — Constitution géologique : les *arénales*. — § 2. Climat : phénomènes psychrométriques. Le vent du sud. — § 3. La flore atacaménienne : sa pauvreté. Les oasis : Calama, la reine du désert. Les jardins de Chiuchiu. Le val Copiapo. Le cactus. Le coca ; ses propriétés. — § 4. Richesses naturelles : les *guaneras*, les *salitreras*. Les mines : le *catéador*. Les dessous du désert : un nouvel Eldorado. Découverte des placers de Caracolès ; leur produit annuel. La capitale du Sahara américain. — § 5. La traversée du désert. Routes anciennes : le « camino de l'Inca ». Les *apachecas*. Principales routes actuelles. Organisation des caravanes ; le matériel, l'eau, les vivres ; le personnel : le *vaqueano*, l'*arriero*, le *capâtâz*. Ordre de marche. Le chemin de fer transatacaméinien. Avenir de l'Atacama.

. . . . Et l'esprit abîmé dans ces rares spectacles,
Par la voix des déserts écoute tes oracles.

(LAMARTINE : *La Solitude.*)

§ 1.

Si l'on jette les yeux sur une carte de l'Amérique du Sud on remarque, vers l'ouest, dans cette bande étroite qui court entre la Cordillère des Andes et l'océan Paci-

fique, un vide énorme, un rectangle allongé, fermé au nord par le rio Loa, au sud par le rio Copiapo, et à peu près vierge de tout signe géographique; c'est le désert d'Atacama.

Là point de ces fraîches savanes platéennes, paradis du trappeur, où vaguent en liberté des troupes de bisons et de chevaux sauvages. Point de ces magnifiques forêts vierges de l'Orénoque et de l'Amazone, où les vanilles à l'odeur grisante s'enlacent au tronc des ébéniers, où le colibri se balance, fleur ailée, sur le fil souple des lianes et raye d'un éclair bleu la nuit mystérieuse de ces temples aux colonnes de palissandre et d'acajou. Point d'arbres, pas un gramen, pas une flaque d'eau, mais une terre aride et nue, tantôt couverte de sable et de pierrailles, tantôt soulevée en cônes rocheux, en *cerros* aux flancs abrupts, déchirée par une multitude de ravines, de *quebradas*, revêtue d'une sinistre teinte d'ocre, comme si quelque mauvais génie y avait répandu des flots de corrosif.

Cette affreuse solitude, qui maintenant dépend entièrement du territoire chilien, s'étend sur une longueur de 150 lieues entre le rio Loa et le rio Copiapo. Sa superficie est évaluée à 133 millions d'hectares.

Considéré au seul point de vue topographique, le désert d'Atacama n'est pas, dans son ensemble, une plaine, mais un plateau qui, formant le flanc occidental de la Cordillère des Andes, s'incline vers l'océan Pacifique où il se termine par une muraille haute de 450 à 500 mètres, et dans laquelle s'ouvrent çà et là des gorges profondément encaissées. Quelques petits ports sont installés au débouché de ces vallées : Cobija, Mejillones, Antofagasta et Taltalt.

L'inclinaison du plateau est très rapide, contrairement

à ce qui a lieu de l'autre côté de la Cordillère, où la pente dévale doucement vers les campagnes uruguayennes. De là le contraste frappant que présentent les deux versants : l'un fertile, parce qu'il est arrosé par des fleuves puissants, l'autre à peine zébré de quelques filets d'eau et par suite condamné à une éternelle aridité.

D'autre part la surface du désert, loin d'être uniforme, est au contraire très accidentée. Elle présente trois terrasses étagées les unes au-dessus des autres et séparées par des collines rocheuses[1]. La première de ces collines est la Cuesta, immédiatement voisine de la côte : à l'est se dresse la Cordillère de la Costa, chaîne porphyrique d'environ 1100 mètres d'altitude, puis la Cordillère centrale, enfin à l'extrême limite orientale du désert, la superbe Cordillère royale, ou Grande Cordillère des Andes, avec ses volcans empanachés de fumée et ses pics neigeux perdus dans l'éther.

Le sol de chacun de ces gradins se compose, en grande partie, de sables qui tantôt se relèvent en dunes, tantôt s'étalent en nappes onduleuses sur de vastes espaces. Toutefois le plateau, élevé de 275 mètres, adossé à la Grande Cordillère est couvert de petites pierres angulaires à pâte porphyrique et de grosseur variable. Comment ces pierres peuvent-elles se trouver à une telle altitude? D'où parviennent-elles? Sont-ce des éboulis de la montagne, apportés par les torrents? Faut-il y voir le produit de la désagrégation des roches supérieures ou des scories rejetées par quelque éruption souterraine? Nul ne saurait le dire. C'est là un de ces faits curieux que la science se borne à constater, sans parvenir à les expliquer.

1. Bresson. *Le Désert d'Atacama* (Tour du Monde, 1875)

La dernière hypothèse que nous venons d'énoncer n'a cependant rien d'invraisemblable, car parmi ces fragments se trouvent un grand nombre de phonolithes, de « pierres chantantes » pareilles à celle que l'on ramasse sur certains puys d'Auvergne et dont l'origine volcanique n'est plus douteuse [1]. L'analyse démontre qu'elles sont formées de feldspath uni à un silicate alumineux hydraté.

C'est une bien singulière propriété que celle qui leur a valu leur dénomination, Dans nos climats tempérés de l'Europe, le lever du soleil est salué par la nature entière : c'est l'heure où sous la feuillée les oiseaux font éclater leurs plus joyeuses fanfares, où le parfum des fleurs balancées comme autant d'encensoirs par la brise matinale, s'exhale plus pénétrant et plus suave. Dans les arides solitudes atacaméniennes, d'autres hymnes accueillent le réveil du roi du jour : quand son disque étincelant commence à se montrer au-dessus de l'horizon, un concert étrange s'élève de tous les points du désert; ce sont les pierres qui chantent. L'explication de cette particularité est identique à celle qui a été donnée pour la célèbre statue de Memnon en Égypte : on suppose que l'humidité produite pendant la nuit dans la masse poreuse des phonolithes s'évapore sous l'action des premiers rayons du soleil, et qu'il en résulte dans ces pierres de brusques contractions moléculaires, susceptibles d'engendrer des vibrations sonores.

Tout autres sont les causes du phénomène acoustique que l'on remarque dans un ancien volcan de la Cordillère surnommé par les indigènes « *serro incantando*, la montagne enchantée ». Là ce n'est plus la voix des pierres,

1. L. Ollivier. (*Exploration*, 1876.)

mais celle des sables que l'on entend » : A cet endroit, dit M. d'Ursel, une accumulation de sable prise entre deux contreforts s'étend en nappe oblique sur un espace de plus de 200 mètres; mais au lieu de suivre les lois de la pesanteur et de descendre peu à peu vers les parties basses de la vallée, ce sable tend au contraire à remonter, et on le voit glisser sur cette surface unie, dans un léger nuage soulevé par la brise; en même temps il s'échappe de la montagne un grondement sourd et prolongé quelque chose comme un hurlement sinistre d'un effet très saisissant ».

L'indigène ne s'approche jamais sans un effroi superstitieux du *serro incantado*; car il est persuadé, d'après une légende locale, que ces hurlements sont ceux d'un monstre chargé, comme le dragon du jardin des Hespérides, de veiller sur d'immenses trésors enfouis dans les cavernes de la montagne.

En réalité ce bruit est produit, comme dans les parties sablonneuses du Lout persan ou dans la région de l'Erg saharien, par le froissement des grains de sable, toujours très fins et très secs, roulant sur les flancs du volcan.

Dans certaines régions de l'Atacama, appelées *arénales*, le sol est composé non plus de sable uniquement, mais d'un mélange de sable et de milliards de coquilles marines. En d'autres endroits on découvre de vastes dépôts de sel marin, souvent épais de plus d'un mètre.

Un des premiers explorateurs de l'Atacama, M. Bresson, a vu dans cette abondance du sable, du sel et des coquillages, la preuve manifeste qu'à une époque lointaine ce désert faisait partie du fond des mers qui venaient baigner le pied des Andes. Mais cette théorie a été vivement combattue par M. l'ingénieur Pissis. Dans un savant rap-

port communiqué à l'Académie des sciences, il affirme n'avoir trouvé dans l'intérieur du désert aucun débris des coquillages qui gisent en bancs si considérables près de la côte, mais beaucoup de lacs desséchés dont les rivages sont parfaitement dessinés, et dont le fond s'étend à un niveau bien supérieur à celui du terrain quaternaire de Méjillones. « De grandes rivières, ajoute-t-il, si l'on en juge par la longueur du lit et le volume des roches qu'elles ont transportées, venaient se déverser dans ces lacs. En remontant le lit de ces anciens cours d'eau jusqu'aux montagnes où ils prenaient leur source, il n'est pas rare de rencontrer des traces d'anciennes cascades où les roches usées et polies témoignent d'une action des eaux longtemps prolongée; de telle sorte qu'il n'est pas possible d'attribuer ces anciens lits de rivière aux pluies d'orage qui tombent encore à de longs intervalles sur des parties limitées du désert. Celles-ci n'y produisent que des ravins étroits et profonds, et les débris qu'elles entraînent ne présentent jamais des fragments arrondis et polis comme ceux des anciennes rivières. Tout semble donc indiquer qu'à la fin de l'époque quaternaire il s'est opéré un grand changement dans le climat de cette région. »

§ 2.

Ce climat est très pénible : comme celui du Sahara il est caractérisé par l'excessive sécheresse de l'atmosphère. Jamais une goutte de pluie ne vient rafraîchir le sol, jamais un nuage ne traverse le ciel : aux environs de Copiapo, il n'est pas tombé d'eau depuis des années. Il n'est donc pas étonnant de retrouver dans l'Atacama les mêmes phénomènes que nous avons déjà signalés en d'au-

tres déserts : les cadavres restés à l'air ne répandent aucune odeur, ils ne se décomposent point, mais ils se momifient ; la peau jaunit et se plisse sans se détruire, les vêtements eux-mêmes restent presque intacts. M. Bresson a particulièrement éprouvé les singuliers effets de cette sécheresse : « Mes ongles, raconte-t-il, cassaient au moindre choc, mes cheveux et ma barbe se brisaient avec un petit bruit sec dès que j'y portais la main, la peau de mes lèvres était toute fendue, le sang qui en sortait se séchait immédiatement ; les sabots de quelques-unes de mes mules étaient fendus. »

Sur les plateaux placés aux pieds des Andes la sécheresse est plus insupportable encore. La raréfaction de l'air est telle que la colonne barométrique monte parfois à 620 millimètres. De là cette fréquence des cas de *soroche*, c'est-à-dire de « mal des montagnes ». Il fait de nombreuses victimes surtout parmi les animaux : au début de l'exploitation des mines du haut Atacama c'est par centaines que succombèrent les bêtes de somme. Le désert était littéralement jonché de leurs cadavres. Chez l'homme, le soroche se manifeste par des symptômes effrayants : les jambes endolories refusent leur service, les artères battent avec violence sous la peau congestionnée, des hémorragies se déclarent, accompagnées de vertiges, de nausées et d'une soif ardente ; la respiration s'accélère et semble à chaque instant près de s'arrêter. C'est la mort certaine si l'on ne redescend au plus vite.

D'autres dangers menacent le voyageur dans cette région maudite. Parfois arrivent du sud des vents d'une violence extraordinaire, et dont les effets rappellent ceux du simoun. Alors l'horizon devient d'un jaune rouge, le soleil disparaît derrière un rideau violacé ; les sommets des dunes frémissent ; une fumée jaunâtre s'en élève

comme du cratère d'un volcan au début d'une éruption. Peu après de véritables vagues de sable et de gravier remontent le flanc méridional de toutes les parties saillantes du sol et retombent du côté opposé en cascades tumultueuses qui produisent un bruit strident, analogue à celui de la vapeur s'échappant par les soupapes d'un générateur de locomotive[1].

§ 3.

Grâce à la nullité hygrométrique de son atmosphère, à son sol de sable et de sel, l'Atacama partage avec les plateaux iraniens et les hamadas sahariennes le triste privilège d'être absolument dépouillé de végétation.

Pour trouver quelque verdure, il faut aller tout à l'extrémité du désert, sur les bords du rio Copiapo et du rio Loa. Les berges de ce dernier cours d'eau sont tapissées d'alfa croissant à l'ombre des caroubiers et des tamarins. La flore locale y est représentée par un chétif arbuste : l'*Atriplex deserticola* et par quelques plantes, *Adesma atacamensis*, *Malesherbia deserticola*, *Scipus Chilensis* ou jonc du Chili, toutes si petites et si déliées qu'elles ne peuvent être employées, ni comme combustible, ni comme nouriture pour les animaux[2].

Cependant le bassin supérieur de la vallée est un peu moins déshérité ; on y trouve quelques oasis entretenues par des ruisselets d'eau saumâtre. La plus importante est celle de Calama, « la reine du désert », comme l'appellent les indigènes. Cette prétentieuse dénomination semblerait plutôt devoir s'appliquer à Chiuchiu. Située aux sources mêmes du rio Loa, dans un ancien fond la-

1. Bresson. Art. *cité*.
2. L. Ollivier. *Exploration*, 1876.

custre, protégée contre les tempêtes par le haut rempart de la Cordillère, Chiuchiu est un véritable paradis perdu au milieu de l'enfer atacaménien, un jardin fruitier et potager tout à la fois, avec de vrais arbres et de vrais légumes.

Non moins riante est, à l'autre bout du désert, la vallée du rio Copiapo. C'est une Égypte en miniature. Elle forme de la montagne à la mer une longue oasis, assez étroite, il est vrai, puisque sa largeur ne dépasse pas 100 mètres, mais dont la fertilité est telle que le blé y donne deux récoltes par an. Ce résultat n'est d'ailleurs obtenu qu'au moyen d'un système d'irrigation très ingénieux et qu'au prix d'un labeur incessant.

Nous devons encore mentionner pour que cette énumération, forcément si brève des produits végétaux de l'Atacama, soit du moins complète, deux arbustes qui jouent un rôle important dans la vie de ses habitants : le *cactus* et le *coca*.

Le cactus du désert ne diffère guère, comme aspect, du cactus domestique que l'on voit dans nos serres, avec son port roide et dur et ses raquettes charnues hérissées d'aiguillons; mais il atteint ici de plus grandes proportions, car il monte parfois à 6 mètres. On le trouve dans les vallées de la Cordillère centrale, s'accrochant en épais maquis au flanc des cerros. Comme le saxaoul du Turkestan, il est tellement sec qu'on peut le jeter bas d'un coup de pied. Il constitue donc un excellent combustible et c'est le seul employé dans le désert.

Le coca (erythroxylon coca) est un petit arbre de deux à trois mètres de haut, remarquable surtout par les propriétés hygiéniques et médicinales de ses feuilles. Avec leur forme lancéolée aux fortes nervures, elles ressemblent beaucoup à celle du thé dont elles ont la suave odeur.

Mâchée, la feuille de coca insensibilise les muqueuses des voies digestives et abolit la sensation de la faim. Comme le café, elle stimule le système nerveux, elle soutient les forces musculaires, elle rend l'homme insensible aux intempéries, à toutes les influences morbides extérieures, à toutes les causes altérantes et destructives qui agissent sans cesse sur notre organisme. Comme le népentés chanté par Homère, elle dissipe les soucis et les chagrins; comme le hashich des Orientaux elle éveille les idées riantes et produit un sentiment de béatitude indéfinissable. Aussi l'érythroxylon a-t-il toujours joui d'une grande popularité dans la région des Andes. C'était jadis une plante sacrée dont la culture était le monopole exclusif des anciens souverains du Pérou, les Incas; les prêtres du soleil le brûlaient en guise d'encens devant l'autel de leur divinité. Aujourd'hui encore, cette plante merveilleuse, charme de l'esprit et des sens, fait les délices des aborigènes. C'est elle qui permet à tous les habitants du désert, aux pêcheurs de la côte qui vont alimenter les poissonneries de Copiapo, au pâtre paissant ses troupeaux sur les sommets glacés des Andes, au malheureux Indien condamné au rude travail des mines, de supporter leur misère. Jamais l'un de ces hommes n'entreprendra une longue marche dans le désert sans avoir sa *chuspa*, sa blague, dirions-nous en France, bourrée de feuilles desséchées de coca. Il en mâche continuellement. Pour faire sa « chique » il prend les feuilles une à une, les étale sur la paume de la main gauche et les mouille avec sa langue. Puis pour neutraliser leurs principes acides il y mêle de la chaux vive, ou, plus souvent, une autre substance alcaline, le *llipata*, qui n'est autre chose que la cendre du cactus cierge, roule le tout en boule et l'insinue dans sa bouche entre les dents et la joue. Quand la

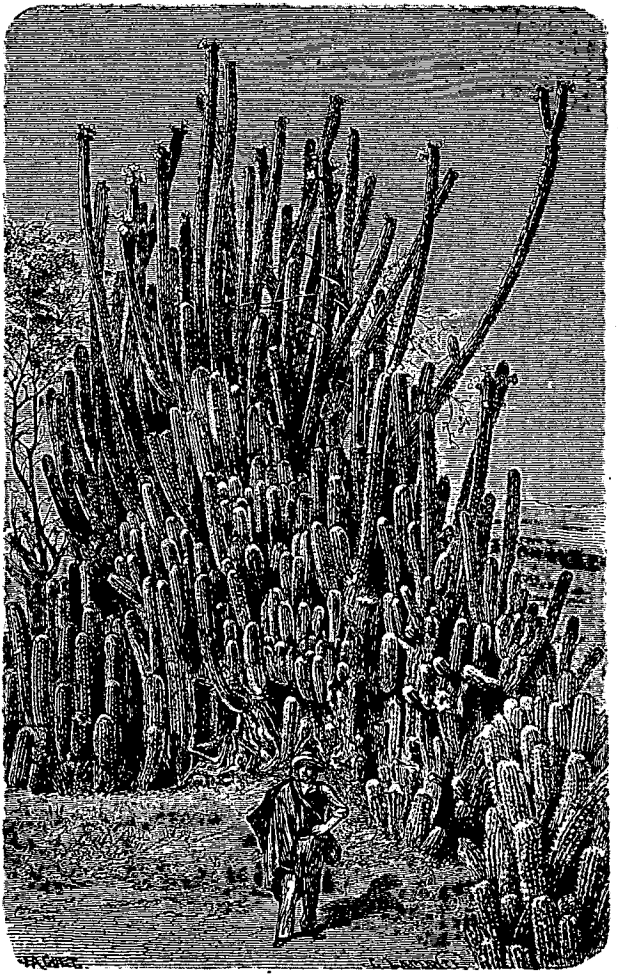

Le cactus du désert.

boulette a perdu ce qu'on regarde comme ses qualités, il en fait une autre et ainsi de suite toute la journée.

En résumé, sauf dans ses parties montagneuses et dans les deux vallées que nous venons de citer, le sol du désert se montre des plus rebelles au développement de la végétation. Pas le moindre arbrisseau, pas l'ombre d'une plante ne s'aperçoit sur la morne étendue des sables, pas un brin d'herbe ne pointe au milieu des rocailles du plateau. La stérilité est partout absolue.

§ 4.

La nature ne s'est montrée qu'à moitié mârâtre vis-à-vis de l'Atacama. Si elle lui a refusé les dons extérieurs, toutes ces étranges séductions de la terre ou du ciel qui attirent tant de voyageurs en d'autres déserts, si elle n'a pas répandu à sa surface, comme sur le versant oriental des Andes les eaux limpides, la verdure et les fleurs, elle l'a d'autre part amplement dédommagé, elle l'a comblé de trésors intimes, elle lui a prodigué tous ces métaux précieux dont le flux ou le reflux exerce une influence décisive sur la vie des sociétés civilisées, sur la destinée des nations comme sur celle des individus. Sous l'écorce rugueuse et calcinée du désert gisent, en amas considérables, des sels de toute sorte qui trouvent leur application journalière dans l'industrie. Plus profondément s'ouvrent, comme autant de grottes des *Mille et une Nuits*, d'innombrables galeries aux parois lambrissées de cuivre, d'argent et d'or.

Combien d'autres richesses encore ! La baie de Mejillones est fermée à l'ouest par une presqu'île rocheuse que domine un « dyke », ou montagne conique, de 800 mètres de hauteur, le Morro. Les flancs de cette montagne ne sont

qu'une immense *guanera* ou dépôt de guano. Ce précieux engrais, si célèbre dans l'agronomie moderne, n'est tout simplement que la fiente accumulée depuis des siècles par des myriades d'oiseaux de mer, pélicans, pingouins et cormorans, qui vivent sur les côtes occidentales de l'Amérique du Sud. Sous le climat sec du haut Chili, les substances qui composent le guano, sels ammoniacaux, phosphates de chaux et de magnésie, etc., n'éprouvent aucune déperdition : un échantillon analysé par M. Bonoyuko, recteur de l'Université de Santiago n'a pas donné moins de 42 pour 100 de matières fertilisantes dont 12 pour 100 d'azote, proportion qu'atteignent rarement les meilleurs guanos connus[1]. Aussi beaucoup d'agriculteurs préfèrent-ils aujourd'hui le guano de Mejillones à celui des îles Chinchas.

Dans l'intérieur du désert on rencontre de grandes quantités de borate de soude, de borate de chaux et de sulfate de baryte.

Les *salitreras*, dépôts de nitrate de soude, nitre ou salpêtre y sont aussi très nombreux. Ils se trouvent presque toujours sous des couches de sel marin. Eux-mêmes reposent sur une espèce de brèche composée de fragments de roche porphyrique cimentés par du gypse.

C'est le principal produit salin de l'Atacama, Malheureusement la difficulté de la vie dans l'aride désert qui le recèle et l'insuffisance actuelle des moyens de transport ne permettent pas d'en tirer tout le parti possible. Quelques salitreras seulement sont livrées à l'exploitation : les plus productifs sont ceux de la Compagnie anglaise Higgs et Adamson, à trois lieues d'Antofagasta, puis à l'est du port de Taltalt, le dépôt de Cachiyugal qui forme une bande

1. Courcelles-Seneuil. (*Économiste français*, 1878.)

longue de 8 kilomètres, large de 50 à 60 mètres et épaisse d'un mètre. Enfin plus au nord, les riches dépôts de la Compagnie Guzman qui, épais de 1 mètre à 2 m. 60, occupent une superficie de 600 hectares.

Mais ce qui a surtout fait la célébrité de l'Atacama dans le monde savant et aussi, disons-le, dans celui des spéculateurs, ce sont ses richesses minières. En 1853, lors de son voyage dans le désert chilien, le docteur Philippi comptait 642 mines dont : 17 mines d'or, 116 mines de cuivre, 509 mines d'argent. Ce nombre s'est beaucoup accru depuis par la mise au jour des gisements argentifères de Caracolès.

Rien de plus intéressant que la manière dont s'effectuent ces découvertes de mines dans l'Atacama. Le hasard n'y joue qu'un rôle secondaire : elles sont, le plus souvent, le fruit de longues et minutieuses investigations.

La recherche des métaux précieux a toujours été, en effet, comme le prouve la légende du *serro incantado*, l'objet des constantes préoccupations des montagnards de la Cordillère. C'est, en Bolivie comme au Pérou, une véritable profession rapportant gloire et profit à celui qui l'exerce. Mais s'il y a beaucoup d'appelés, combien peu d'élus! Le métier de *cateador*, chercheur ou sondeur de mines, exige une vocation bien déterminée, un ensemble de qualités qui se trouvent rarement réunies chez un homme. « Le cateador, dit M. Bresson, doit être aussi intrépide voyageur que mineur expérimenté. Monté sur un mulet, il part sans guide pour le désert, n'emportant que quelques frugales provisions et une petite quantité d'eau. Sur sa selle il a une petite pioche, une pince d'acier (*barreta*) et dans ses fontes, un bout de bougie et un chalumeau. C'est avec ces seuls outils qu'il se lance dans le désert et fait souvent les découvertes les plus difficiles.

Pour se guider, on dirait qu'il a comme une espèce de flair, de pressentiment instinctif des affleurements métallifères. Mais ce qu'il a surtout, c'est une collection infinie d'observations et de remarques personnelles qu'il met constamment à profit pour choisir une direction. Tout lui est indice : l'aspect général des terrains, leur teinte permanente ou leur coloration accidentelle ; la disposition de ces vallées ou ravins escarpés qui sillonnent le désert, la nature des débris rocheux qui sont parsemés sur le sol, et, avant tout, la rencontre du sulfate de baryte ou barytine dont il suit la trace avec une habileté extraordinaire. »

Ainsi furent découverts les placers de Caracolès. Le fait est trop important, trop instructif aussi pour que nous puissions le passer sous silence. En mars 1870, une petite troupe de sept cateadores explorait pour le compte d'un Français, le baron Arnous de Rivière, la partie septentrionale du désert d'Atacama afin d'y rechercher des terrains miniers. Épuisés de fatigue, n'ayant de vivres que pour quelquelques jours, ces vaillants se disposaient à regagner Mejillones, à 30 lieues de là, lorsque survint un évènement qui, d'un coup, les dédommagea de toutes leurs peines passées. Le 25 mars, ils arrivèrent au pied d'un groupe de montagnes porphyriques hautes de près de 600 mètres, et dont la couleur rougeâtre tranchait vivement sur le fond pâle des sablières environnantes. Ce groupe était formé par des chaînons allongés, ou *serranias*, orientés du nord au sud comme tous les reliefs de la région, dominés comme eux par des cerros et entaillés par une foule de vallons qui s'entre-croisaient en tous sens. Cette disposition frappa vivement les cateadores qui, à certains indices appréciables seulement pour les gens de leur profession, crurent reconnaître la présence de

gisements métallifères en cet endroit. Dès leur retour à Mejillones ils s'empressèrent de faire part de leur impression à don José Diaz Gana, l'un des chercheur de mines les plus renommés du pays. Celui-ci partit immédiatement et commença ses sondages. Les agents du baron de Rivière ne s'étaient pas trompés. Après quelques jours de patientes recherches, don José trouva 6 filons d'argent d'une puissance et d'une beauté extraordinaires, puis quelques semaines plus tard, sept autres veines non moins riches.

On ne saurait imaginer le retentissement qu'obtinrent ces découvertes, non seulement en Amérique, mais en Europe. Le délire des richesses, l'*argenti sacra fames* s'empara de nombre de cerveaux. Toute une campagne industrielle fut menée contre le désert. C'est par centaines que les expéditions organisées par les grandes Compagnies financières des deux mondes s'élancèrent, nouveaux Argonautes, à la conquête du précieux minerai, c'est par milliers, par dizaines de mille qu'arrivèrent au gouvernement bolivien les demandes de concession dans cette Terre promise, qui déjà avait reçu le nom de « *Caracolès*, colimaçon » en raison des nombreux fossiles, bélemnites et ammonites, répandus au milieu des quebradas.

Un petit village auquel on donna le nom de Placilla s'improvisa rapidement, au centre du district, avec des tentes et des huttes en terre sèche. Deux ans après, en 1872, sa population était déjà de 1500 âmes. En 1874, elle montait à 5 000. C'était une vraie ville avec des rues tirées au cordeau, bordées de maisons en bois et en tôle galvanisée. Elle avait une église, des écoles, des usines pour le traitement du minerai. La vieille capitale du désert, San Pedro d'Atacama, perdue à 2 665 mètres d'altitude dans un amphithéâtre de volcans était éclipsée par sa jeune rivale. Les vieilles races indigènes se voyaient refou-

lées aux confins du désert : les *Aymaras* de Bolivie, les *Atacamenos* du Chili, les Changas, dont la physionomie barbare avait tant frappé le docteur Philippi quelques années auparavant, étaient comme noyés au milieu de ce flot d'ouvriers étrangers qui sans cesse montait....

C'est que les mines n'avaient pas déçu les espérances de leurs premiers explorateurs. On avait reconnu que les filons trouvés par don José, loin d'être superficiels, comme le bruit en avait couru un instant, se poursuivaient sans solution de continuité à des distances considérables et se révélaient de jour en jour plus puissants. On en avait même découvert de nouveaux à 184 mètres de profondeur, tous de facile extraction et atteignant une épaisseur *minima* de 3 à 4 mètres. Le terrain minier s'étendait, littéralement criblé de puits, à 40 lieues autour de la Placilla. L'argent qu'on en extrayait, chaque mois, représentait une valeur de 5 050 000 francs, et, à la fin de l'année 1874, il n'avait pas été exporté du district de Caracolès moins de 18 886 kilogrammes d'argent pur[1]. Certaines mines avaient donné jusqu'à 60 marcs d'argent, soit 303 000 francs de notre monnaie (le marc vaut 50 fr. 50). Le succès de cette grande entreprise industrielle semblait donc définitivement assuré.

Cependant, l'année suivante, un mouvement de baisse très accentué se produisit : les capitaux cessèrent d'affluer, le nombre des mineurs resta un moment stationnaire, puis diminua. Des avis décourageants arrivèrent en Europe. La cherté de la main-d'œuvre, écrivait-on, est arrivée à un point tel que beaucoup de concessionnaires, faute des fonds nécessaires, renoncent à faire travailler sérieusement. D'autres reculent devant les résultats dou-

1. Pesse. *Bulletin de la Société de Géographie.*

teux qu'entraînerait l'exploitation de minerais qui, dans de tout autres conditions pourraient être rémunérateurs, mais qui, situés à Caracolès, à 42 lieues de la côte, à 2 500 mètres de haut, ne donneraient bien probablement que des résultats négatifs[1].

Le désert, cet éternel ennemi de l'homme, cette barrière sans cesse opposée par la nature aux progrès de la civilisation, telle était en effet la cause, l'unique cause de ces défaillances, de ce revirement inattendu.

On comprend d'ailleurs quelle difficulté présentait l'entretien d'une agglomération de plusieurs milliers d'hommes et d'autant de bêtes de somme dans un pays absolument improductif où il fallait faire venir du dehors les vivres les denrées, les vêtements, les fourrages, tout, jusqu'à l'eau, le peu qu'en contenait le Rio-Loa et le rio Copiapo étant tellement saturé de nitre que les mules elles-mêmes refusaient d'en boire. Un litre d'eau potable coûtait 40 centimes. Le bois de chauffage, qu'on était obligé d'aller chercher à 20 lieues de la Placilla, en pleine Cordillère, était vendu 70 centimes le kilogramme !

§ 5.

Ce qui contribuait beaucoup à augmenter la cherté des choses les plus indispensables à la vie, c'était la difficulté de leur transport à travers le désert. Les routes construites autrefois par les Incas n'étaient que des sentiers frayés tant bien que mal à travers les sables et les pierres. En outre le tracé en était très mauvais. Ce n'était ni la présence de puits en tel ou tel lieu, ni la disposition plus ou moins favorable des terrains qui l'avaient déterminé,

1. *Revue britannique*, 1875.

mais seulement la préoccupation d'établir des lignes droites aussi longues que possible.

Plusieurs de ces voies anciennes existent encore : on peut citer entre autres le *Camino de l'Inca* qui relie la côte à San Pedro d'Atacama. Il est jalonné de nombreuses *apachecas*, pyramides élevées en l'honneur d'une divinité locale, Pachacamoc, et auxquels un antique usage veut que chaque passant ajoute une pierre.

Pour se rendre directement du littoral à Caracolès il y deux routes à suivre : la première part de Mejillones ; c'est la plus courte, car elle n'a que 40 lieues. La seconde part d'Antofagasta ; elle est plus fréquentée que la précédente, quoique plus longue de 8 lieues. Elle présente une inclinaison moins rapide et exige par suite une traction moins puissante. Quatre *posadas*, servant à la fois d'hôtelleries pour les voyageurs et de centre de ravitaillement pour les convois, sont échelonnées sur son parcours.

La durée du trajet par l'une ou l'autre de ces deux routes est de cinq jours pour la montée, et de trois à quatre pour la descente.

La traversée se fait, comme dans tous les déserts, par caravane. Mais, pour les transports, on se sert ici de chariots attelés de mules et formés en convois de 15 à 40 véhicules, sans compter les voitures de *pasto*, ou foin sec comprimé. Chaque convoi est sous la direction d'un *capataz mayor*.

Les bagages, l'eau et les vivres se transportent à dos de mulet. L'eau est renfermée dans des barillets d'une contenance de 8 à 10 gallons : le gallon vaut 4 litres et demi. Chaque bête est chargée de deux ou trois de ces barils. Les vivres et les bagages sont emballés dans des sacs de cuir que l'on attache sur le bât avec des lanières.

L'organisation des caravanes de l'Atacama présente

quelques points communs avec celles du Sahara. Leur premier et indispensable élément est un guide ou, comme on l'appelle ici, un *vaqueano*.

Justement comparable au kébir Saharien, le vaqueano doit posséder dans sa spécialité autant de qualités que le cateador dans la sienne. Il faut qu'il fasse preuve d'activité, de sang-froid, d'une bravoure à toute épreuve, d'un esprit fertile en ressources et aussi d'une sobriété exemplaire. Il faut que son énergie puisse triompher de toutes les fatigues, de toutes les privations. Il faut que sa vigilance ne se démente pas un seul instant et qu'elle s'étende aux plus petits détails, aux moindres besoins des hommes et des animaux. Rien ne saurait lui rester étranger : il doit connaître l'hygiène à suivre en route et les remèdes à employer contre les blessures et les indispositions, savoir se diriger, le jour, à l'aide du soleil, la nuit, au moyen des étoiles; il doit surtout avoir une connaissance parfaite du désert, de ses puits, de ses stations, une expérience suffisante pour reconnaître, rien qu'au toucher, à l'odorat ou même au goût, la nature des terrains qu'il traverse, une aptitude spéciale pour établir ses points de repère et distinguer à des signes imperceptibles pour tout autre que lui l'endroit précis où il se trouve.

C'est que la responsabilité qu'il encourt est considérable, c'est que de lui, de lui seul, dépend souvent la destinée d'une expédition. « Il a, dit M. Bresson, la vie de ceux qui le suivent entre les mains; qu'il vienne à incliner un peu trop à droite, à gauche, à manquer la posada isolée ou l'aiguade où l'on doit trouver l'eau pour ravitailler hommes et animaux et toute la caravane est vouée à des souffrances terribles, peut-être à la mort par l'épuisement et le délire. »

Après le vaqueano, le personnage le plus important de

la caravane est l'*arriero*, le chef muletier. Il est spécialement chargé, sous le contrôle du vaqueano, de la conduite et du soin des montures et, chose très importante au désert, de leur harnachement.

Le bât en est la partie principale : il est simplement formé de plusieurs « pellons », ou peaux, de moutons maintenues sur le dos de l'animal par une large sangle. La selle se compose également de plusieurs peaux mais on y ajoute une armature en bois, d'où pendent de lourds étriers.

En route, les caravanes marchent dans l'ordre suivant : en tête le vaqueano avec la troupe des voyageurs, puis le capataz mayor avec les chariots, enfin l'arriero avec les vivres, les bagages et l'équipage d'eau. Les mulets ne sont pas attachés, mais suivent en file indienne et avec une docilité parfaite la monture de leur conducteur.

Les caravaniers de l'Atacama ont un équipement des plus simples : pour chaussures des bottes en cuir jaune, pour coiffure un chapeau de paille, pour vêtements une veste, un gilet et un *poncho*, sorte de burnous formé par un carré d'étoffe en laine de vigogne, muni en son milieu d'un trou pour laisser passer la tête, et généralement brun ou rayé de couleurs voyantes.

Les vivres qu'on emporte à Caracolès consistent en conserves, biscuits, *charqui* ou viande de bœuf coupée en tranches, puis séchée au soleil, et en farine de maïs, destinée à la préparation d'une bouillie appelée *masamova*, et qui est, dit-on, le mets favori des habitants du désert.

Cependant, malgré toutes les précautions prises et la bonne organisation des caravanes, la traversée du désert est extrêmement lente et pénible. D'autre part, les moyens

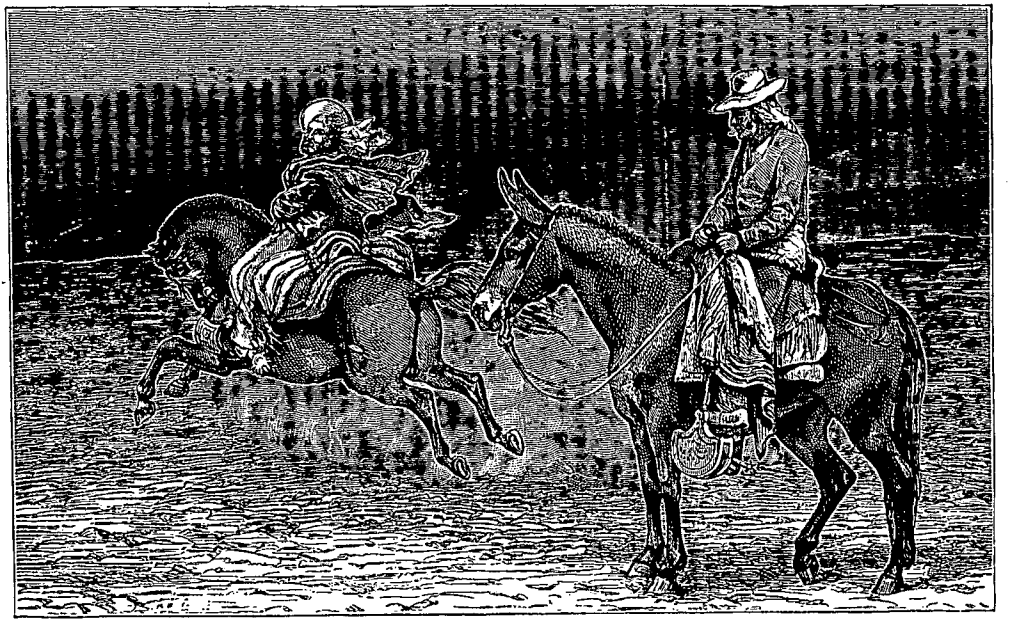

Le *vaqueano* et l'*arriero*.

de transport étant trop primitifs, le ravitaillement des petites cités industrielles qui forment le district de Caracolès ne se fait pas régulièrement, et l'exportation des minerais est grevée de frais considérables. De là ces nombreux projets de chemin de fer qui ont été soumis au gouvernement chilien.

Dès 1877, celui-ci organisa deux expéditions : l'une chargée d'explorer le désert et d'en constater les richesses, l'autre chargée d'explorer le littoral afin d'y découvrir un port, qui relié par une voie ferrée à l'intérieur du désert permît d'amener à la mer sans trop de peine les produits miniers. Les résultats ne furent pas concluants. C'est pourquoi en 1882, un ingénieur chilien, M. Manuel Ossa, résolut d'entreprendre une nouvelle exploration du désert surtout au point de vue pratique. Soutenu par des capitalistes de Valparaiso, il forma une caravane de vingt personnes parmi lesquelles les cateadores les plus experts de Copiapo. Le chimiste et géologue allemand Sieveking les accompagnait. Enfin, le gouvernement chilien décida d'intervenir à son tour et de résoudre définitivement cette question du chemin de fer depuis si longtemps pendante. En 1883, il institua une grande commission scientifique présidée par l'ingénieur des mines, Francisco San Roman, et chargée de dresser la carte topographique des voies de communication à ouvrir dans l'Atacama[1].

Ce travail est aujourd'hui sur le point d'être achevé. La commission adoptant les plans de M. Bresson, l'un des premiers et des plus savants explorateurs du Sahara chilien a designé Mejillones comme tête de ligne du futur chemin de fer.

1 *Décret présidentiel du* 17 *avril* 1883.

Nul voyageur n'a d'ailleurs mieux que notre compatriote saisi ce charme mystérieux des solitudes atacaméniennes subi, au même degré, l'attraction de leur beauté sauvage, et c'est dans un langage de poète que cet ingénieur a résumé ses impressions de voyage dans l'Atacama : « On s'éprend peu à peu, dit-il, de ce désert qui n'avait d'abord inspiré que des sentiments répulsifs et sa physionomie prend un intérêt qu'on n'aurait jamais soupçonné. Pour le voyageur qui ne fait que le traverser, en se rendant rapidement au point où il doit aller, rien en effet n'est plus lugubre que ces ondulations perpétuelles, ces déchirures abruptes dans des terrains décharnés, ces masses de granit et de porphyre alternant avec des collines de sable aveuglant ; rien n'est plus dur que ces courses de 20 lieues faites en toute hâte pour gagner l'aiguade où l'on ne pourra étancher sa soif qu'à une eau saumâtre et malsaine.

« Mais pour l'explorateur qui, au lieu de ne passer qu'une fois a vécu longtemps dans les desplobados, qui les a parcourus, animé de la pensée de vaincre les résistances qu'ils opposent à l'esprit de civilisation, pour celui-là, ces régions si mortes présentent à chaque instant des phénomènes pleins d'attrait, de séduction même et, à la longue, on se prend pour le désert de la passion que le marin ressent pour la mer. »

BIBLIOGRAPHIE.

Bresson. *Le Désert d'Atacama* (Tour du Monde, 1875).
Bresson. *Bolivia*, 1 vol. gr. in-8.
Bresson. *Le District de Caracolès* (Explorateur, 1876).
Courcelle-Seneuil. *Une exploration dans les déserts du Chili* (Économiste français, 1878).
L'Ollivier. *Le Désert d'Atacama* (Exploration, 1876).

Pesse. *Le Désert de Caracolès* (Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1874).

Philippi (Dr). *Reise durch die Wüste Atacama* (Traduction du journal de la Société de Géographie de Londres, tome XXV).

Pissis. *Montagnes et terrains du désert d'Atacama* (Comptes rendus de l'Académie des sciences, 1870).

Planche (Capitaine). *Les Déserts du Chili* (Revue maritime et coloniale, 1875).

Ursel (d'). *Sud-Amérique*, 1 vol. in-8.

Vivien de Saint Martin. *Caracolès et ses mines d'argent* (Année géographique, 1873).

Vivien de Saint Martin. *Les Mines d'argent du Chili* (Revue britannique, 1875).

TABLE DES CHAPITRES

Introduction. . . . . .

PREMIÈRE PARTIE

LE DÉSERT EN ASIE

Chapitre I. — Les déserts de la Mongolie. 1
— II. — Les déserts du Touran. 35
— III. — Les déserts de l'Iran. 75
— IV. — Les déserts de l'Arabie et de la Syrie. . . 91

DEUXIÈME PARTIE

LE DÉSERT EN AFRIQUUE

Chapitre V. — Les déserts d'Égypte. 135
— VI. — Le Sahara. 157
— VII. — La vie végétale dans le Sahara. 199
— VIII. — La vie animale dans le Sahara. 237

TROISIÈME PARTIE

LE DÉSERT EN AMÉRIQUE

Chapitre IX. — Le désert d'Atacama 257

19230. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

L'ÉMAILLERIE

PAR

É. MOLINIER

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 71 VIGNETTES D'APRÈS LES DESSINS

DE P. SELLIER

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1891

Droits de traduction et de reproduction réservés.

L'ÉMAILLERIE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Définitions. — Procédés. — Division de l'ouvrage.

L'émaillerie est l'art d'appliquer à chaud sur un métal pris comme matière subjective un *fondant* ou *verre* teinté de différentes couleurs, au moyen d'oxydes métalliques. Ces oxydes peuvent modifier la teinte du verre sans en altérer la qualité principale, la translucidité, et alors les émaux sont dits *translucides* ou *transparents*; quand, au contraire, ils transforment la nature du fondant au point de ne plus laisser voir le métal qui sert d'excipient, les émaux sont dits *opaques*. Parmi tous les émaux employés sur métal, il n'y en a qu'un qui soit constamment opaque, c'est l'émail blanc qui emprunte sa teinte à un oxyde d'étain; tous les autres émaux peuvent être soit opaques, soit translucides, suivant la nature des oxydes qui entrent dans leur composition, oxydes qui peuvent en modifier les *tons*, mais non les *couleurs*.

Suivant la manière dont les émaux sont appliqués sur

le métal qui leur sert d'excipient, on distingue plusieurs sortes de produits émaillés auxquels, par métonymie, on donne aussi le nom d'émaux :

1° Les émaux *cloisonnés*;

2° Les émaux *champlevés* ou *en taille d'épargne;*

3° Les émaux *translucides* ou *transparents sur relief;*

4° Les émaux *peints*.

Le terme d'*émail incrusté*, qui pourrait être indistinctement appliqué aux trois premières classes, doit être écarté comme trop vague et insuffisant pour indiquer d'une façon précise la nature du produit qu'on veut désigner. Car, et c'est un point qu'on ne saurait négliger dans l'étude de l'émaillerie, on peut dire, d'une façon générale, que la dénomination d'émail *cloisonné*, *champlevé* ou *translucide sur relief* indique déjà d'une manière approximative l'âge d'un monument, ces divers procédés correspondant à des phases bien distinctes de l'histoire de l'émaillerie. Il va sans dire que cette règle ne saurait être absolue et souffre bien des exceptions; mais on verra cependant plus loin, dans la suite de cet ouvrage, que ces exceptions, sauf à l'époque de la Renaissance, sont en somme fort rares, et, au point de vue de la clarté de l'exposition, il n'y a pas lieu pour le moment d'en tenir compte.

Émaux cloisonnés. — Les émaux cloisonnés peuvent être considérés comme les plus anciens, ou à peu près, que nous possédions; ils ont été fabriqués en or, en argent ou en argent doré, par exception en cuivre.

Pour faire un émail cloisonné, on prend une feuille de métal dont on relève les bords verticalement sur tout son

pourtour de façon à composer une sorte de caisse. Sur le fond de cette feuille de métal on trace ensuite au poinçon ou avec un instrument pointu quelconque une ligne continue ou pointillée qui constitue le dessin qu'on veut reproduire en émail. Puis on découpe à l'aide de cisailles, dans une autre feuille de métal, de petites bandes dont la largeur correspond à la profondeur de la caisse. Ces bandes, courbées ou repliées à l'aide de pinces, suivant les contours du dessin, sont ensuite appliquées sur le fond où ce dessin a été tracé. On les y fixe à l'aide de gomme et de résine. On obtient ainsi un dessin exécuté au moyen de *cloisons* perpendiculaires à la plaque de fond. C'est entre ces cloisons qu'on dépose ensuite les émaux de différentes couleurs, non point en poudre, mais détrempés dans de l'eau à laquelle on peut ajouter un peu de gomme. Les émaux une fois secs, on porte la pièce dans le four chauffé à une température suffisante pour les parfondre complètement.

A la suite de cette fusion, les émaux, occupant moins de place que lorsqu'ils étaient en poudre, ne viennent pas affleurer les bords de la caisse; il faut donc remplir d'un nouvel émail toutes les cases déterminées par les *cloisons* et procéder à une nouvelle cuisson, et ainsi de suite jusqu'à ce que les cases soient entièrement remplies.

C'est alors qu'on procède au *polissage*, qui se fait à l'émeri et a pour résultat de donner à tous les émaux un éclat parfait en en égalisant complètement la surface. Cette opération a lieu également pour les émaux champlevés et translucides sur reliefs.

Le cas que nous venons d'envisager est celui dans

lequel les émaux recouvrent toute la plaque; mais il arrive souvent, dans les émaux cloisonnés, que la partie émaillée, de contours irréguliers, est environnée d'un fond ou champ de métal poli. Les émaux byzantins, comme nous le verrons plus loin, affectent très souvent cette disposition. Dans ce cas, il a fallu abaisser le niveau ou *défoncer* toute la partie de la plaque qui doit recevoir l'émail, de façon à former une sorte de caisse dont les contours reproduisent la forme extérieure de l'objet ou du personnage représenté, la silhouette pour ainsi dire. Comme ce système a été surtout employé pour des sujets qui se fabriquaient à un grand nombre d'exemplaires à la fois, des bustes ou des figures de saints, des figures d'empereurs ou d'impératrices, il est à supposer que, pour abréger le travail, les émailleurs byzantins ont fait usage de formes de bois ou de métal, sorte de coins gravés en relief, suivant les contours extérieurs des personnages, sur lesquels on emboutissait les plaques d'or ou d'argent. On obtenait ainsi très rapidement une caisse dans laquelle on n'avait plus qu'à disposer les cloisons destinées à figurer les traits du visage, les plis des vêtements, etc. Il y avait là une simplification de la main-d'œuvre qui a dû, dans un très grand nombre de cas, faire préférer ce système au premier que nous avons décrit.

Émaux champlevés ou en taille d'épargne. — Si ces émaux peuvent être, pour le moyen âge, considérés comme une simplification des émaux cloisonnés, ils ont bien eu, à certaines époques, une existence tout à fait indépendante des premiers .Ils ont été appliqués sur cuivre et par exception sur or.

Le métal excipient, d'une épaisseur variable, mais qui est toujours assez considérable, est creusé au burin et à l'échoppe suivant le dessin qu'on désire reproduire en émail, en ayant soin d'*épargner* toutes les parties du champ qui ne doivent pas être émaillées. Dans les cavités ainsi obtenues par le travail de l'outil, on dispose les poudres d'émail exactement comme pour la fabrication des émaux cloisonnés. Dans les deux procédés les opérations subséquentes sont semblables; il est donc inutile d'y insister.

Ce genre de travail, très simple dans les pièces d'émaillerie qui remontent à l'antiquité classique, s'est singulièrement compliqué au moyen âge, surtout quand on a cherché, en ménageant, en *épargnant* dans la plaque excipiente de minces cloisons de métal destinées à accentuer les plis, les mouvements ou à dessiner les traits du visage, à imiter les véritables émaux cloisonnés. Cette complication a été telle, que, perdant peu à peu de vue le but qu'ils s'étaient proposé tout d'abord, les émailleurs en sont venus à *épargner* totalement toutes les figures, dans lesquelles un travail de ciselure ou de gravure au trait a fait tous les frais du dessin, tandis que les fonds, creusés rapidement, recevaient seuls l'incrustation d'émail. Il va sans dire que cette simplification du travail marque le commencement de la décadence de l'émaillerie.

Les deux procédés du *cloisonnage* et de la *taille d'épargne* peuvent du reste se rencontrer juxtaposés sur une même pièce, témoignant ainsi de l'origine de la seconde de ces méthodes; celle-ci a surtout eu pour but de produire à meilleur marché des œuvres qui, au sortir des mains de l'orfèvre, pour des gens inexpérimentés, pouvaient pro-

duire le même effet que les pièces exécutées par le premier procédé.

Remarquons enfin qu'on peut faire rentrer dans la classe des émaux en taille d'épargne ceux qui sont appliqués sur les fonds de certaines sculptures en bas-relief, bien que ces reliefs soient obtenus par le système de la fonte ou du repoussage. Il faut toutefois faire observer que dans ce cas, qui ne se présente guère que dans certaines œuvres byzantines et slaves, ou bien dans des œuvres de la Renaissance italienne, les émaux ne peuvent subir l'opération du polissage, qui aurait pour résultat de faire disparaître une grande partie des reliefs.

Émaux translucides ou transparents sur reliefs. — On peut dire que, sauf dans ces cas très rares indiqués plus loin, les émaux translucides n'ont été employés que pour la décoration des métaux précieux, l'or ou l'argent. C'est qu'en effet, ces émaux empruntant une partie de leur éclat à la matière qui leur sert d'excipient, le choix des métaux est forcément assez limité.

Au point de vue des procédés techniques, les premiers émaux translucides sur relief n'offrent pas avec les émaux en taille d'épargne des différences bien profondes; car cette décoration ne s'applique d'abord qu'aux fonds, tous les motifs de décoration, personnages ou ornements, étant réservés et indiqués par un trait gravé rempli d'émail opaque. Mais peu à peu l'idée est venue aux émailleurs d'étendre ce genre de décoration à la surface entière des objets et dès lors le travail du métal sous-jacent a dû être modifié; à un simple travail de gravure on a substitué un travail de ciselure, et l'on ne peut mieux définir un émail

translucide de cette espèce qu'en disant que c'est un bas-relief recouvert d'émail. Mais là se produit une difficulté; comment ces reliefs peu accentués, aperçus à travers les émaux polychromes, garderont-ils leur valeur par rapport les uns aux autres? comment demeureront-ils, malgré la polychromie, à leur plan? C'est là que se reconnaît l'habileté de l'artiste qui doit combiner son travail de ciselure avec l'emploi des émaux transparents, de telle façon que la pièce terminée présente l'aspect d'un vitrail éclatant modelé avec une extrême finesse.

Dans cette catégorie des émaux translucides, il faut encore faire rentrer les émaux qu'on nomme *cloisonnés à jour*, extrêmement rares aujourd'hui, mais dont les procédés de fabrication sont décrits avec assez d'exactitude par Benvenuto Cellini dans son *Traité de sculpture et d'orfèvrerie*; enfin les émaux que les auteurs modernes appellent *émaux en résille sur verre*, sans que cette dénomination soit justifiée par les procédés usités pour les créer.

D'après Benvenuto Cellini, les *émaux cloisonnés à jour* étaient ainsi fabriqués : dans une caisse en fer de la forme de l'émail qu'on voulait produire, on déposait à l'aide d'un pinceau une mince couche de terre; celle-ci, étendue sur toutes les parois de la caisse, avait pour mission d'empêcher l'émail d'y adhérer. Puis on déposait dans cette caisse le dessin formé à l'aide de minces lames de métal, comme dans les véritables émaux cloisonnés, ou d'autres pièces de métal embouties, sortes de capsules pouvant affecter des formes très variées. Une fois toutes ces cloisons mises en place, on procédait à l'introduction

de l'émail entre elles, puis à la cuisson et au polissage. En retournant la caisse de fer, l'émail se détachait des parois, qui avaient joué le rôle d'un moule, et l'on avait ainsi une sorte de vitrail diversement coloré, diapré de minces cloisons de métal.

Le procédé de fabrication des émaux dits en *résille sur verre* est plus compliqué et plus difficile à faire comprendre sans avoir un émail de ce genre sous les yeux. Pratiqué couramment en France au XVI^e^ siècle, il l'est encore aujourd'hui en Orient et particulièrement dans l'Inde. Supposons une plaque d'or très mince sur laquelle on veut représenter en émail une tige de fleur; on commence par repousser en creux ce motif de décoration, puis on le remplit de l'émail voulu, et l'on fait cuire. Quand on retourne la plaque, on se trouve en présence d'un motif décoratif exprimé non plus en creux mais en relief, faisant saillie sur un champ qui, à son tour, peut être émaillé; on l'émaille donc entièrement à l'aide d'un émail transparent et l'on cuit une seconde fois. Si, à l'aide d'une meule, vous usez la feuille d'or qui forme le champ de la première face émaillée et sert d'excipient à l'émail de la seconde face, vous vous trouvez en présence d'une tige de fleur en or émaillée, noyée dans une masse vitreuse; le motif a réellement l'aspect d'un travail d'incrustation exécuté sur verre.

Émaux peints. — La peinture en émail peut être considérée jusqu'à un certain point comme une simplification des procédés plus haut décrits, bien que les effets produits par son application soient sensiblement différents. Elle consiste en la reproduction sur une surface de métal uni,

et à l'aide de couleurs vitrifiables, d'un motif de décoration quelconque.

Les procédés employés pour ce genre de peinture diffèrent beaucoup suivant les époques et suivant les pays. On peut les ramener cependant à trois principaux.

Sur une plaque métallique, une plaque de cuivre généralement, plus ou moins épaisse, mais qui doit présenter la même épaisseur dans toute son étendue, on étend une couche d'émail de teinte unie, bleu, noir ou blanc. Après une première cuisson, c'est sur cette couche d'émail qu'on peint à l'aide de couleurs vitrifiables, exactement comme s'il s'agissait d'exécuter une gouache. C'est le procédé fort simple employé au XV^e^ et au XVI^e^ siècle par les Italiens et plus tard en France, en Allemagne et en Suisse, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle.

Il convient d'observer que généralement — il y a surtout à une époque ancienne d'assez nombreuses exceptions à cette règle — la plaque destinée à être ainsi peinte est également émaillée sur son revers. Ce *contre-émail* est destiné à empêcher la plaque de se gondoler, de se *voiler* au feu.

Un autre procédé consiste à préparer le dessin sur le cuivre, ou sur un émail blanc à l'aide d'un émail foncé auquel on superpose ensuite des émaux translucides, qui se trouvent ainsi cernés d'un trait qui donne tout le dessin; le modelé peut ensuite se faire par superposition de tons ou au moyen d'applications d'or destinées à accentuer les lumières. C'est le procédé employé par les plus anciens émailleurs français, qui ont également cherché à rehausser l'éclat de leurs œuvres à l'aide de

paillons, feuilles d'argent très minces recouvertes ensuite d'un émail transparent.

Le troisième procédé d'émaillerie est l'*enlevage*. Voici la description sommaire de ce procédé. Supposons qu'on veuille exécuter une grisaille. Sur une première couche d'émail noir on étend une couche très légère d'émail blanc; puis, à l'aide d'un instrument pointu, on dessine son sujet dont le trait reparaît en noir. On *enlève* ensuite toutes les parties d'émail blanc qui recouvrent le fond qui doit être noir, et, après une première cuisson de cet émail blanc, on recharge d'une ou de plusieurs couches d'émail toutes les parties éclairées du sujet. On obtient de la sorte un modelé très doux sans qu'il y ait là à proprement parler une opération de peinture, dans le vrai sens du mot. Cette méthode a été suivie par tous les émailleurs français du XVI^e^ siècle. Et il est à remarquer aussi que si le terme d'émail peint évoque à notre esprit l'idée d'un travail au pinceau, ce n'est que par exception que le pinceau est employé; toute cette peinture se fait généralement à l'aide de spatules. Remarquons enfin — et ceci s'applique à tous les genres d'émaillerie qu'on vient d'indiquer — que chaque nouvelle cuisson ne peut se faire que quand le nouvel émail appliqué sur la pièce est bien sec.

On aura à étudier, au cours de cet ouvrage, quelle a pu être l'origine de la peinture en émail; ce qu'il convient de noter pour le moment, c'est qu'un assez grand nombre de pièces montrent réunis et le procédé de l'émaillerie translucide sur relief et le procédé de la peinture, ce qui laisserait supposer, avec quelque vraisemblance, que le

second est la simplification du premier. On verra que cette opinion ne peut être présentée d'une façon absolue.

Après ces quelques indications, sur lesquelles on aura du reste à revenir plus d'une fois dans le cours de l'ouvrage, mais qu'il était nécessaire de donner dès l'abord, il ne nous reste qu'à expliquer brièvement le plan que nous avons adopté pour l'histoire de l'émaillerie. Ce plan est avant tout déterminé par la chronologie; c'est le seul qu'il nous a paru logique d'admettre pour l'étude d'un art qui s'est transformé à travers les siècles d'une façon méthodique; mais à côté de ces divisions par époques, nous avons dû aussi admettre un classement géographique, car la même matière traitée par des artistes de pays et de génie différents revêt des aspects très dissemblables.

Enfin notre cadre est très vaste, puisqu'il s'étend depuis l'antiquité jusqu'à notre temps; nous avons donc été forcé d'être bref et de laisser de côté une foule de remarques qui ne pourraient prendre place que dans un livre destiné aux seuls archéologues. Nous avons voulu faire moins et plus à la fois : mettre l'état de la question à l'heure actuelle sous les yeux de ceux qui s'intéressent à toutes les manifestations artistiques; puis fournir à ceux qui étudient l'archéologie un résumé qui puisse servir de point de départ pour approfondir un sujet si intéressant, mais si embrouillé, si hérissé de délicats problèmes encore imparfaitement résolus.

CHAPITRE PREMIER

L'Émaillerie dans l'antiquité. — Égypte, Grèce, Italie. — Les émaux dits gallo-romains.

Si l'on entrait dans le détail des discussions auxquelles a donné lieu cette question : les anciens ont-ils connu l'émail? ce ne serait pas un volume, mais plusieurs volumes qu'il faudrait consacrer à l'histoire de l'émaillerie. Question assez inutile, au premier abord, quand on sait à quel degré d'habileté étaient parvenus les verriers de l'antiquité; or l'art du verrier et l'art de l'émailleur ont tant de points communs qu'il est bien difficile d'admettre que les Égyptiens aient pratiqué l'un sans avoir connu l'autre; la pratique de la céramique également devait forcément les conduire à la fabrication des émaux sur métal. N'eût-on aucun émail antique, on devrait encore *a priori* penser que les anciens ont connu l'émaillerie. Nous allons voir qu'il n'est pas nécessaire de se contenter de cette hypothèse.

Peu nous importe, en vérité, qu'il faille, suivant Labarte, reconnaître l'émail dans un produit brillant désigné dans la vision d'Ézéchiel sous le nom d'*haschmal*; qu'Homère, Hésiode et Sophocle l'aient désigné sous le nom d'*electrum*;

c'est là une question fort secondaire, et cependant c'est celle qui a passionné le plus les archéologues qui se sont occupés du sujet. Il semble fort difficile de faire dériver le mot *smaltum*, qu'on rencontre pour la première fois au IXe siècle, du mot *haschmal*; tout au contraire, il paraît très légitime de rapprocher ce mot de l'ancien haut allemand *smelzan*, *smaltzan*, fondre, d'où l'allemand moderne *schmelz* et *schmelzen*. Quand on aura constaté que le mot *electrum*, dans l'antiquité, désigne deux choses différentes, l'ambre ou un mélange d'or et d'argent, et que dans aucun texte il ne s'applique à ce que nous appelons l'émail, la question n'en sera pas plus avancée; nous ne saurons jamais sous quel nom exactement les anciens désignaient ce produit, puisque, encore au IIIe siècle de l'ère chrétienne, un auteur nous décrit les procédés de l'émaillerie sans nous en donner le nom. Si certains auteurs du moyen âge emploient le mot *electrum* dans le sens d'émail, il semble que ce sens ne lui ait été appliqué que par dérivation et peut-être parce que les émaux dont parlent ces textes étaient à l'origine exécutés sur un alliage d'or et d'argent, précisément l'un des genres d'*electrum* dont parle Pline l'Ancien. Ce qui est beaucoup plus important que ces discussions de mots, ce sont les monuments qui nous permettent de constater l'existence de l'émaillerie à des époques différentes et dans des pays très éloignés les uns des autres.

Si les Égyptiens ont pratiqué sur or, au moyen de pierres de couleurs ou de pâtes de verre, des incrustations à froid qui ont à première vue l'aspect d'émaux et peuvent jusqu'à un certain point donner le change sur

leur véritable nature, il n'en est pas moins vrai que diverses collections, le Musée de Munich et le Musée du Louvre entre autres, possèdent des bijoux d'or décorés d'émaux cloisonnés incontestables. Pour les pièces du Louvre surtout, deux beaux bracelets fort larges, ornés de figures d'animaux et de tiges de fleurs, il est impossible qu'un procédé autre que celui de l'émaillerie ait été mis en œuvre, car dans plusieurs endroits les pâtes colorées offrent des dispositions qu'il aurait été impossible d'obtenir au moyen de tablettes de verre ou de pierre incrustées à froid. Reste à fixer l'âge de ces monuments; il semble bien prouvé que les bijoux du Musée de Munich sont postérieurs à l'ère chrétienne, sans que, croyons-nous, on puisse faire la même remarque à propos des bijoux du Louvre; et d'ailleurs on va voir tout à l'heure que la détermination exacte de cette date n'a qu'une importance très relative. Il semble bien difficile d'admettre, même si l'on fait abstraction des monuments qu'on vient de citer pour la période antérieure à l'ère chrétienne, qu'un peuple qui a poussé si loin l'art de l'émaillerie sur terre cuite ne se soit pas servi des mêmes émaux pour décorer le métal.

Sur des bijoux de provenance purement grecque, parmi les antiquités de Crimée conservées au Musée de l'Ermitage, l'émail se rencontre parfois; il en est de même pour les ornements d'or, de fabrication étrusque, dont d'assez nombreux échantillons figurent au Louvre. Ce sont des diadèmes d'or décorés de fleurettes émaillées ou bien encore des boucles d'oreilles en forme de cygnes ou de paons de haut-relief, dont le corps est entièrement

recouvert d'émaux blanc et bleu. C'est là un système de décoration très différent de celui que nous montrent les monuments égyptiens, et l'opération qui consiste à recouvrir d'émail les reliefs de bijoux aussi délicats demande une habileté de main qui indique suffisamment que les ouvriers créateurs de ces charmants objets n'en étaient pas à leur coup d'essai.

Chose curieuse, les monuments de l'émaillerie proprement antique, du moins antérieurs à l'ère chrétienne, dont nous avons à parler, nous montrent la pratique d'un troisième système d'émaillerie. On dirait que les émaux mentionnés jusqu'ici ont une origine commune, quant à la matière employée, mais que les procédés primitifs d'application sur métal se sont successivement modifiés suivant le génie particulier des peuples qui avaient reçu ce secret, d'Orient probablement, et aussi suivant les métaux dont ils ont disposé pour en faire l'application.

Boucle d'oreille en or émaillé. Travail étrusque (Musée du Louvre.

Des fouilles très fructueuses exécutées par MM. Bulliot et de Fontenay au mont Beuvray, près d'Autun, sur l'emplacement de l'ancienne Bibracte, la capitale des Éduens, ont révélé l'existence en Gaule, à l'époque de César, d'ateliers d'émailleurs. On peut voir au Musée de Saint-Germain les objets découverts dans ces fouilles; ils consistent en clous, rondelles ou pièces de harnachement de bronze, décorés de stries ou de motifs d'ornement

gravés, incrustés à chaud d'émail rouge ; des pièces non terminées, des déchets de fabrication découverts dans l'atelier même des émailleurs ne peuvent laisser subsister aucun doute sur la nature de la matière employée, bien qu'il soit moins facile de voir au moyen de quel procédé, de quel tour de main, l'émail était mis en œuvre. Nous n'entrerons pas dans le détail des explications qu'on a données de ce procédé; on en trouvera l'exposé dans l'ouvrage de MM. Bulliot et de Fontenay. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que nous rencontrons en Gaule, avant l'ère chrétienne, la pratique d'un art analogue à l'émaillerie champlevée ou en taille d'épargne employée plus tard pendant si longtemps et avec tant de succès dans notre pays. Mais faut-il, comme on a essayé de le faire, rattacher à cette industrie primitive les échantillons beaucoup plus artistiques, d'un art analogue, que nous trouvons vers le IIIe siècle de l'ère chrétienne répandus dans toute l'Europe, c'est ce que nous ne croyons pas. Quelque flatteuse que puisse être cette opinion pour notre amour-propre national, nous pensons devoir rejeter dès l'abord une hypothèse si séduisante.

On a souvent cité et il faut toujours citer de nouveau, à propos de l'histoire de l'émaillerie, un passage du rhéteur Philostrate, contenu dans sa description d'une galerie antique; à propos d'une scène de chasse, il décrit des ornements de chevaux faits de métal décoré de diverses couleurs, et il ajoute : « On dit que les Barbares, voisins de l'Océan, étendent des couleurs sur de l'airain ardent, qu'elles y deviennent aussi dures que la pierre, et que le dessin qu'elles représentent se conserve. » Voilà un texte

du IIIe siècle, qui, s'il ne nomme pas positivement l'émail, en décrit implicitement les procédés, autant du moins que cela peut se faire dans une œuvre littéraire telle que celle de Philostrate. On en a conclu, un peu hâtivement peut-être, car nous sommes enclins, faute d'autres renseignements, à serrer de trop près des textes écrits par des littérateurs de profession nullement familiarisés avec la technique des arts, on en a conclu, que l'émail était inconnu à cette époque des ouvriers romains, que c'était une fabrication propre aux Barbares.

Sur le premier point, il convient de faire des réserves prudentes; sur le second, il faut admettre que les Barbares appliquaient à l'art de l'émail une technique particulière, des procédés leur appartenant en propre. C'est une opinion que confirme pleinement l'étude des monuments. Quant à connaître le nom exact des « Barbares » désignés par Philostrate, cela n'est pas aisé : faut-il y voir les Gaulois, les Germains, les Bretons ou tout autre peuple « voisin de l'Océan » ? autant de questions qui ont divisé les archéologues, qui, chacun suivant sa nationalité, ont expliqué différemment le texte du rhéteur grec. Si l'on rapproche les uns des autres les monuments émaillés du IIIe siècle environ, découverts depuis cinquante ou soixante ans en Europe, on verra qu'ils présentent deux techniques tout à fait différentes; chacune de ces séries offre un caractère artistique invariable qui indique une unité d'origine.

Parmi ces pièces émaillées, les unes sont décorées par le procédé de la taille d'épargne; les autres, au contraire, montrent la juxtaposition de deux procédés tout à fait

différents : la taille d'épargne et la mosaïque de verre, solidifiée ensuite par le feu. Nous reviendrons tout à l'heure sur les premières; disons d'abord un mot des secondes.

Le second procédé a été surtout employé pour la décoration de petits objets, agrafes ou fibules; mais on le rencontre cependant sur des pièces plus importantes telles

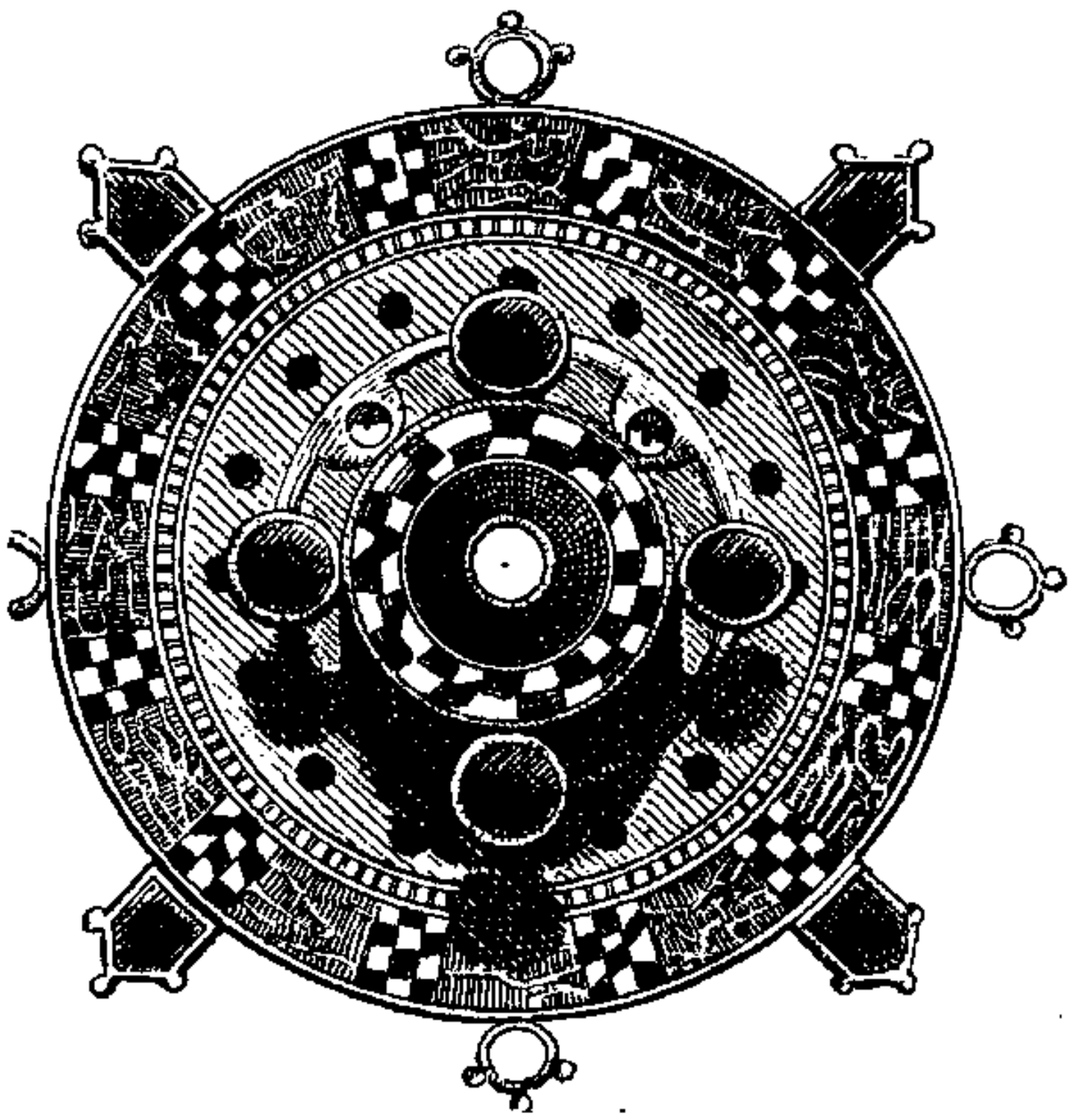

Fibule en bronze émaillé.
(Musée de Saint-Germain.)

que des plaques de métal de grande dimension destinées à la décoration des harnais, ou même sur des vases. La collection de Mme la comtesse Dzialynska renferme un vase à six pans, dont toutes les faces sont recouvertes de ce genre de décoration. Le dessin échiqueté de différents tons, le semis de rosaces, se trouvent fréquemment dans les pièces fabriquées à l'aide de ce procédé et

on a tenté de donner de leur technique une explication qu'il ne faut pas hésiter à rejeter. On a pensé que, dans les pièces qui présentent un dessin échiqueté, bleu et blanc par exemple, on avait commencé par recouvrir la pièce d'émail bleu; puis, après une première cuisson, qu'on avait creusé dans cet émail bleu des alvéoles dans

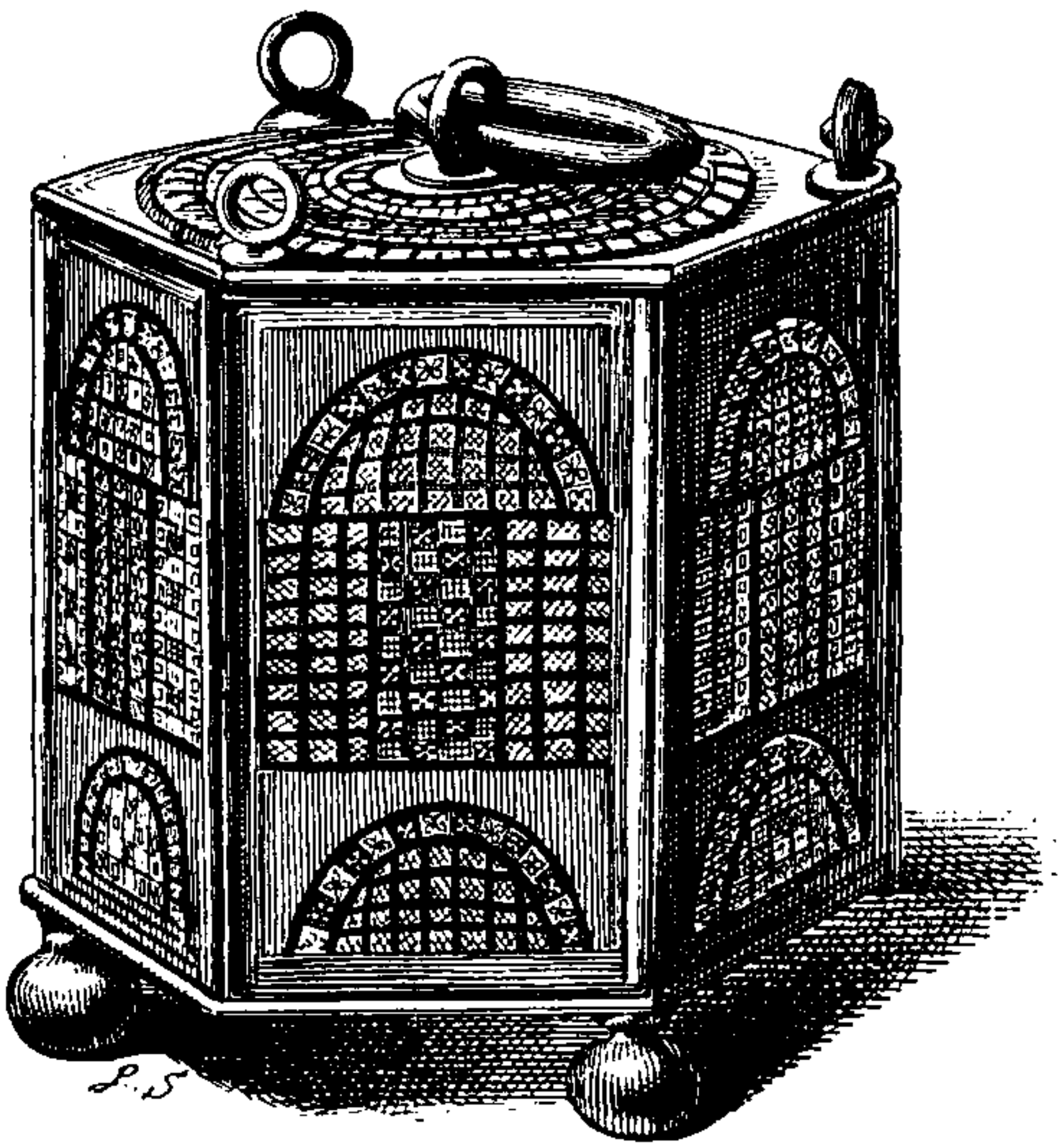

Vase en bronze émaillé.
(Collection de Mme la comtesse Dzialynska.)

lesquelles on avait introduit de l'émail blanc. Cette théorie ne peut tenir en face d'un examen sérieux des pièces. On remarque que la plupart des monuments ont perdu leur décoration par plaque, sans que les brisures coupent les dessins échiquetés d'une façon nette et régulière; et chaque petit rectangle d'une couleur n'adhère

que très imparfaitement à son voisin d'un autre ton. Il n'y a aucun doute possible sur la technique de ces émaux : ils sont composés de petits cubes de verre, disposés à froid, puis passés au feu et polis. Ce qui confirme cette opinion, c'est que dans certains bijoux de ce genre nous voyons, noyés, au milieu d'un fond d'émail de teinte uniforme, des dessins en forme de rosaces, de tons variés, tout à fait semblables à ceux qui composent certains verres antiques : ce sont simplement des cannes de verre composées d'un certain nombre de cannes de différentes couleurs, sectionnées ensuite en tranches très minces dans le sens du diamètre. La confection de telles pièces de verrerie indique des artistes familiarisés avec tous les secrets d'une fabrication fort difficile dont on ne retrouve guère la trace dans les autres produits de l'art de l'émaillerie du même temps; il se pourrait, mais ce n'est là qu'une hypothèse que des trouvailles subséquentes confirmeront peut-être, que de tels objets aient été fabriqués dans toute l'étendue de l'empire romain, aussi bien en Gaule qu'en Bretagne, sur les bords du Rhin qu'en Italie, par des ouvriers du pays, et cela à l'imitation des produits barbares que le commerce leur apportait. Mais c'est là une simple conjecture, un peu obligatoire il est vrai, puisque, on ne saurait trop le répéter, on trouve à la même époque, dans les mêmes pays, ces objets d'un caractère bien tranché, difficiles à considérer comme sortis des mêmes ateliers.

Ces objets, menus bijoux pour la plupart, fibules en forme de sanglier de cheval, de lièvre, d'oiseau, de semelle de sandale, fibules en forme de disque ou de

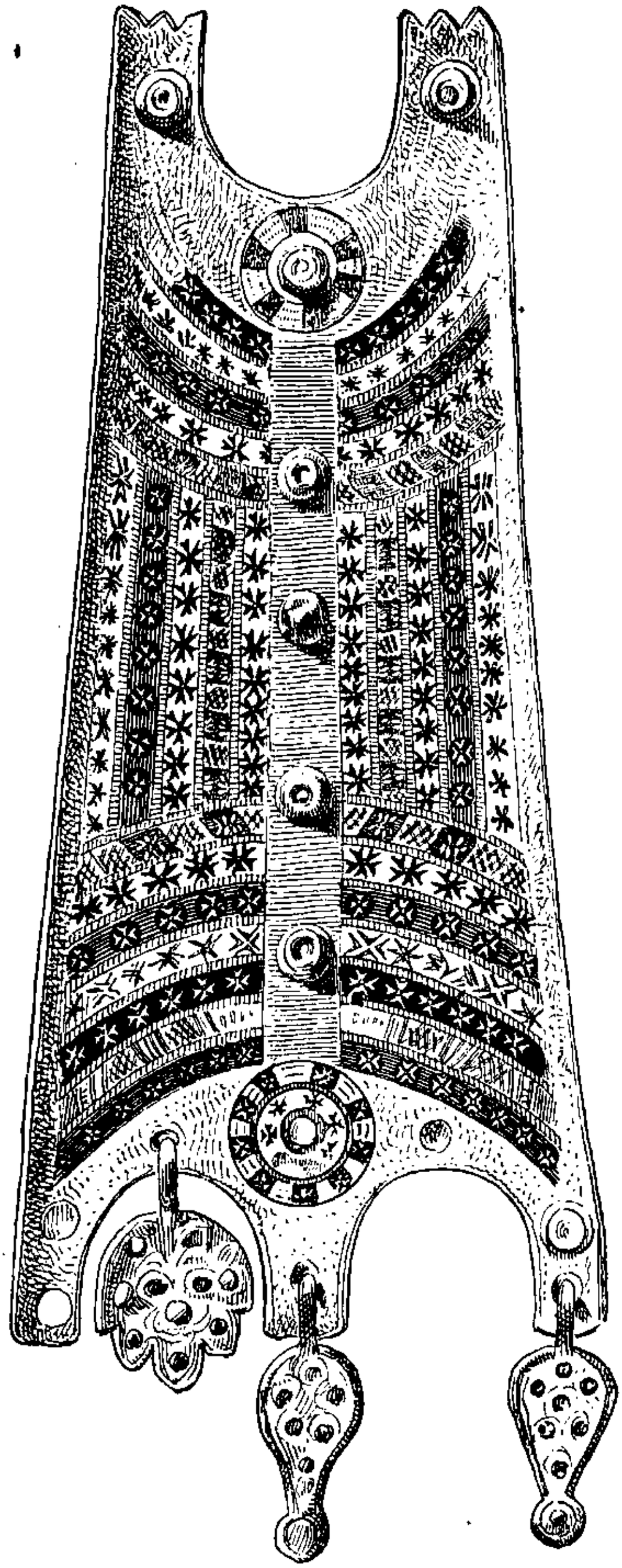

Pièce de harnachement en bronze émaillé. Époque romaine.
(Musée de Mayence.)

rosace, triangulaires ou rectangulaires, ou évidées de façon à former des cassolettes destinées à contenir des parfums, se rencontrent partout sur le sol de l'empire romain à une époque que les monnaies découvertes en même temps permettent de fixer approximativement au IIIe siècle, précisément à l'époque où vivait Philostrate. La fabrication paraît en avoir cessé vers le Ve, sans que cependant on puisse assurer qu'aucun orfèvre barbare n'ait hérité de ces procédés. Il semble même que l'art de l'émail, peu pratiqué, n ait fait que sommeiller à cette époque, pour reprendre une nouvelle vigueur sous l'influence de nouveaux échantillons plus parfaits importés d'Orient en Occident. En tout cas, il faut renoncer, pour ces émaux, aussi bien que pour ceux qui rentrent dans la seconde catégorie dont nous allons dire un mot, à la qualification d'émaux gallo-romains qu'on a voulu leur imposer; ce serait un terme peu juste appliqué à des œuvres qu'on rencontre dans tout l'empire romain.

Ce qui a amené certains archéologues, entre autres Laborde, à adopter cette dénomination erronée, c'est la découverte à La Guierche, aux environs de Limoges, entre Rochechouart et Chassenon, d'un vase en cuivre émaillé dont on trouvera ici la figure. Les monnaies qu'il renfermait ont été émises entre les années 253 et 270; le monument appartient donc au IIIe siècle. Cette trouvaille, faite en Limousin, a servi pendant de longues années à étayer les prétentions des archéologues qui voulaient faire remonter jusqu'à l'antiquité l'origine des ateliers de Limoges. Mais c'est là une opinion qui ne peut se soutenir en face de monuments semblables découverts successi-

vement en Angleterre, en Allemagne, en Istrie, monuments qu'il est possible de dater presque exactement de la même époque. Ce vase en forme de gourde découvert à La Guierche, décoré de bandes d'ornements, composées de motifs en forme de C affrontés, champlevés et émaillés de bleu lapis, de rouge orangé et de vert clair, ressemble

Vase en bronze émaillé trouvé à La Guierche.

au vase d'Ambleteuse, actuellement au British Museum, à la patère découverte dans la source de Pyrmont, au Musée de Sigmaringen, au vase de Bartlow, en Angleterre, que Labarte a publié, à un gobelet trouvé à Bénévent qui a fait partie de la collection Alessandro Castellani, à une gourde, à un mors de cheval trouvés à Pinguente, en Istrie, et que possède le Cabinet des Antiques de Vienne.

On pourrait ajouter à cette liste une coupe découverte dans les tourbières de Malbœck, en Danemark, et maints fragments plus ou moins importants qu'a publiés Lindenschmidt. Ces monuments, tous décorés de la même façon, de motifs en forme de C, de dents de scie, de feuilles de lierre, de tiges de feuillages symétriques, teintés au moyen des mêmes émaux, ont entre eux un air de famille si accentué qu'il est légitime de supposer que tous ont été fabriqués par des ouvriers de même origine. Quels étaient ces ouvriers capables de créer au milieu de l'empire romain des œuvres qui, sauf un fragment conservé au British Museum, ne présentent aucun des caractères de l'art classique? voilà une question bien épineuse à résoudre.

Le seul auteur qui, à notre connaissance, l'ait abordé est Linas, qui dans un savant et très ingénieux mémoire sur la gourde de Pinguente, a émis une opinion toute nouvelle. Remarquant que toutes les pièces qu'on vient d'énumérer ont un caractère oriental bien prononcé, caractère qui les rapproche beaucoup des œuvres d'art hindoues; ne trouvant parmi les corporations d'artisans de l'époque romaine aucun corps d'état auquel on puisse en faire remonter la paternité, le savant archéologue en était venu à se demander s'il ne faudrait pas reconnaître dans toutes ces œuvres de même caractère les travaux d'artistes nomades répandus au IIe et au IIIe siècle sur la surface de l'empire romain, d'où ils auraient brusquement disparu lors des invasions barbares. Ces ouvriers errants, venus de l'Inde très probablement, ne seraient autres que les barbares désignés par la formule plus ou moins litté-

raire, en tout cas très vague, du texte de Philostrate. Ainsi s'expliqueraient et l'unité de style qu'on remarque dans tous ces monuments et aussi l'abandon de leur fabrication partout à la même époque.

Qu'on admette ou qu'on repousse l'hypothèse de Linas, il n'en résulte pas moins que ces émaux n'ont aucun droit au nom d'émaux gallo-romains, et qu'ils n'ont guère de droit non plus au titre d'émaux romains.

En résumé, l'antiquité classique a connu et pratiqué l'émaillerie, sous des formes très diverses que nous retrouverons presque sans changements au moyen âge. Mais les monuments de cet art qui subsistent aujourd'hui sont trop rares pour que nous puissions nous rendre compte d'une façon exacte pourquoi et sous quelles influences la technique s'est modifiée suivant les époques et les pays. Nous allons voir maintenant quel fut le véritable point de départ de l'émaillerie médiévale et comment, pour des causes très diverses, il n'y eut pas en réalité d'interruption à l'époque barbare dans la pratique de cet art. On ne peut dire que les émailleurs qui travaillaient en France, en Italie ou en Allemagne au IXe siècle, étaient les héritiers des ouvriers de l'époque romaine établis en Gaule. Ils n'en ont pas moins continué et développé une tradition antique. L'étude de l'émaillerie byzantine doit amener à cette conclusion.

CHAPITRE II

Les Émaux dans l'Empire d'Orient à partir du VI^e^ siècle.

Parmi les présents envoyés par l'empereur Justin I^er^ (518-527) au papé Hormisdas (514-525) se trouvait, au dire d'Anastase le Bibliothécaire, un vase émaillé, *gabatam electrinam;* c'est la première fois qu'on rencontre sous sa forme adjective, le mot *electrum* appliqué selon toute vraisemblance à l'émail.

Comment les Byzantins avaient-ils été amenés à remettre en honneur un art que nous venons de voir tombé presque en désuétude en Occident un siècle auparavant, et surtout comment le pratiquèrent-ils dès l'abord sous une forme tout à fait différente, sous la forme que nous avons déjà rencontrée bien antérieurement en Égypte? voilà ce qui n'est pas très aisé à expliquer. On peut en soupçonner l'origine, mais difficilement la prouver par des pièces irrécusables; car nous n'avons en faveur d'une origine orientale que des présomptions. Ce qui s'est passé pour l'orfèvrerie ornée de verroterie cloisonnée, dont la source orientale ne peut plus guère être mise en doute aujourd'hui, a dû se passer aussi pour l'émaillerie; car ici

il ne s'agit plus de l'émaillerie telle que l'a pratiquée l'antiquité classique, mais d'un art qui semble avoir été inconnu aux Romains et qui devait, par la suite, revivifier dans tout l'Occident l'art de l'orfèvrerie. En permettant de substituer à la décoration exécutée au moyen de pierreries ou de perles, une ornementation également brillante, l'émaillerie donnait libre carrière aux artistes pour faire preuve d'originalité. On est d'autant plus fondé à assimiler, quant às es origines, l'émaillerie byzantine à l'orfèvrerie cloisonnée, que nombre de monuments byzantins, parmi les plus anciens comme parmi ceux de la plus belle époque, nous montrent juxtaposés les deux procédés de décoration. On ne peut entrer ici dans l'énumération des étapes que cet art a dû parcourir avant de parvenir jusqu'en Occident; faute de connaître exactement son origine nous le désignerons sous le nom d'oriental. Il faudrait suivre, comme l'a fait Linas dans son *Histoire de l'orfèvrerie cloisonnée*, livre plein de renseignements et de points de vue nouveaux, cette marche d'Orient en Occident, depuis les textes qui nous décrivent la pompe funèbre d'Alexandre le Grand, étalage somptueux de toutes les recherches du luxe des souverains barbares et où l'émaillerie eut très probablement sa part, jusqu'à l'apparition de l'émaillerie à Constantinople, peut-être beaucoup plus tôt que nous ne le pensons. Sans vouloir appliquer à cet art la dénomination d'art persan, il faut pourtant remarquer que la Perse fut probablement le pays qui le transmit directement à l'empire d'Orient c'est-à-dire à l'Europe méridionale, tandis que les barbares arrivaient au même résultat par la voie du Nord.

Ce sont des étapes que des trouvailles nombreuses faites en ce siècle-ci au Caucase, en Russie, dans la vallée du Danube, permettent de fixer. Une boucle en or incrusté de verroterie, que possède le Musée de Wiesbaden, porte en caractères pehlvis le nom d'Artaxercès; découverte à Wolffsheim, près de Mayence, on a pu soutenir sans invraisemblance qu'elle y avait été apportée au temps d'Alexandre Sévère, qui avait commandé une expédition contre les Perses, et vint périr assassiné sur les bords du Rhin. Ce n'est là qu'un monument de petite dimension assurément, mais qui implique la connaissance de cet art par les Romains à une époque ancienne; et d'ailleurs ne voyons-nous pas, au IVe siècle, des émissaires romains aller en Perse pour y copier l'image du roi Sapor, qui fut ensuite employée pour décorer des coupes? ne voyons-nous pas, plus tard, saint Grégoire le Grand qualifier dans une de ses lettres de *theca persica*, une couverture d'évangéliaire en orfèvrerie cloisonnée qu'il envoie à la reine des Lombards, Théodelinde?

De tous ces petits faits, auxquels on en pourrait ajouter quelques autres corroborés par des monuments encore existants, et aussi des rapports forcés que les Byzantins avaient journellement avec la Perse, n'est-on pas autorisé à conclure que c'est de ce pays que vinrent à Byzance les premiers modèles qui allaient être copiés et imités pendant tant de siècles par les orfèvres du Bas-Empire?

Quoi qu'il en soit de ces origines, qu'il nous paraît maintenant bien difficile de mettre en doute, il est plus que probable que le parement d'autel dont fit présent

l'empereur Justinien à l'église de Sainte-Sophie était d'or émaillé. Les descriptions qu'on en possède sont à coup sûr trop peu explicites pour pouvoir en donner une idée, même sommaire, d'une grande exactitude; mais cependant plusieurs des auteurs qui en parlent insistent trop sur le rôle que le feu a joué dans sa fabrication pour qu'on ne considère pas le fait comme absolument établi. Indépendamment du témoignage de Cédrénus, nous avons encore celui de Nicétas, qui assista en 1204 à la prise de Constantinople par les croisés et vit le parement d'autel de Sainte-Sophie brisé par eux; or son texte indique fort clairement que cet autel était émaillé. Nous n'avons, du reste, aucune peine aujourd'hui à nous figurer l'aspect général de ce monument. La *Pala d'oro* conservée à Saint-Marc de Venise, le *Paliotto* de Saint-Ambroise de Milan permettent de nous rendre un compte exact de la magnificence déployée par Justinien dans la décoration de la principale église de Constantinople.

Au reste, n'aurions-nous point ces témoignages écrits qu'un monument actuellement subsistant, conservé en France, nous servirait à établir d'une façon péremptoire ce que nous venons d'avancer.

Jusqu'à la Révolution, on a possédé, dans le trésor de l'abbaye de Sainte-Croix, à Poitiers, un petit reliquaire de la vraie Croix, qui fut envoyé à sainte Radegonde par l'empereur Justin II. On l'a cru perdu pendant de longues années et l'on ne possédait, pour s'en faire une idée, qu'un dessin assez imparfait. Fort heureusement la partie principale du reliquaire, qui affectait la forme d'un triptyque, a pu être retrouvée, et ce monument, encore peu connu,

ne contribue pas peu à nous éclairer sur l'émaillerie byzantine à ses origines. Le tableau central, dont nous donnons ici le dessin, consiste en une plaque d'or recouverte d'émail cloisonné bleu lapis; les cloisons tracent sur ce fond d'élégants rinceaux terminés par des

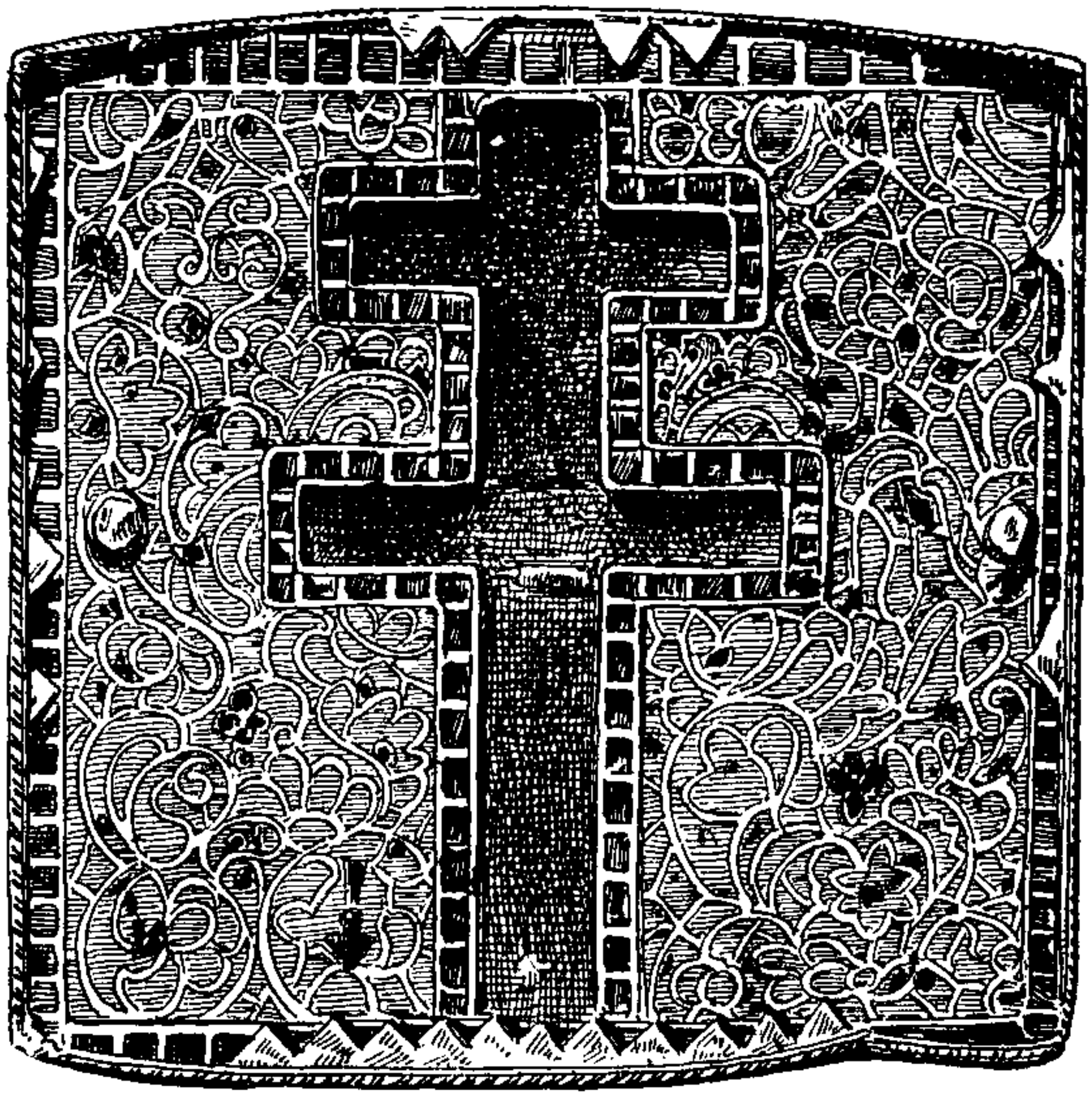

Reliquaire envoyé par l'empereur Justin à sainte Radegonde.
(vi[e] siècle. Abbaye de Sainte-Croix, à Poitiers).

fleurettes rouge vif ou jaune. Il n'y a là rien de très différent des émaux byzantins plus modernes. Quant à la bordure de la cavité en forme de croix destinée à contenir la relique, elle est composée ainsi que la bordure du reliquaire lui-même, de petits rectangles de verre de couleur

d'émeraude sertis en or : c'est un produit d'orfèvrerie cloisonnée. Les volets qui complétaient cet ensemble offraient des bustes de saints, disposés dans des médaillons circulaires, suivant une formule souvent appliquée par les artistes grecs.

Au point de vue technique, il n'y a guère d'écart entre ce produit très ancien, puisqu'il remonte au VI^e^ siècle, de l'orfèvrerie byzantine, et les monuments auxquels on peut d'une façon absolument certaine assigner une date postérieure. On ne peut songer ici à faire l'énumération de toutes les pièces de ce genre qui sont parvenues jusqu'à nous. Il suffira d'indiquer les principales, celles qui peuvent servir de jalons pour étudier le chemin parcouru par les émailleurs byzantins depuis l'origine jusqu'au XIII^e^ siècle à peu près. On peut dire en effet que presque toutes les œuvres que nous possédons sont antérieures à cette date, après laquelle l'orfèvrerie grecque ne nous est guère connue. Le lamentable pillage de Constantinople en 1204 par les Vénitiens et les croisés, a eu du moins le résultat, au point de vue artistique, de faire venir en Occident quantité de monuments qui ont été ensuite, grâce au caractère sacré qu'on leur attribuait, mieux sauvegardés chez nous qu'ils ne l'eussent été en Orient; mais après cette date, il ne semble pas que les relations commerciales avec l'empire grec aient enrichi l'Europe occidentale d'un grand nombre d'œuvres d'art sur lesquelles nous pourrions étudier l'émaillerie. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici, en passant, que certaines images de piété en cuivre fondu, et dont les personnages en relief se détachent sur un fond d'émail

bleu ou blanc, produits très communs et de fabrication slave, exécutés encore aujourd'hui, sont comme un dernier écho de l'émaillerie byzantine. Sans doute les procédés se sont modifiés : on a abandonné le cloisonnage pour une émaillerie en taille d'épargne très imparfaite; mais, en somme, il n'est pas du tout prouvé que, dès une époque fort ancienne, à Byzance même, on n'ait pas fait usage de ces moyens expéditifs pour fabriquer à bon marché des images destinées à la basse classe. La persistance des types permet cette conjecture et nous verrons tout à l'heure que les Byzantins eux-mêmes ont pratiqué l'émaillerie champlevée.

L'un des monuments les plus importants de l'orfèvrerie émaillée telle que la comprenaient les Byzantins est sans contredit le beau reliquaire de la vraie Croix que possède actuellement le trésor de l'église de Limbourg-sur-la-Lahn. Outre son importance archéologique très réelle, au point de vue de l'entente de la décoration, cette pièce a le précieux avantage d'être exactement datée. Elle a appartenu à l'empereur Constantin Porphyrogénète (911-959) et à Romain II, son fils, associé à l'empire en 948. On peut donc déterminer, à dix ans près, l'époque où fut faite à Constantinople cette œuvre somptueuse qui correspond bien aux descriptions que nous a laissées Constantin Porphyrogénète des objets qui enrichissaient le palais impérial. De plus, il faut remarquer que le reliquaire de Limbourg appartient à la période qu'on s'accorde à considérer comme l'une des plus brillantes de l'art byzantin, à cette période où l'art religieux, au sortir du règne des empereurs iconoclastes, a eu comme un regain

de jeunesse et de vie; n'oublions pas non plus qu'il a été exécuté pour un souverain éclairé, ami des arts et chérissant par-dessus tout ce qu'il regardait comme de nature à rehausser encore l'éclat de la puissance impériale.

Comme la plupart des reliquaires de la vraie Croix que nous a légués l'art byzantin, comme ceux de Saint-Pierre,

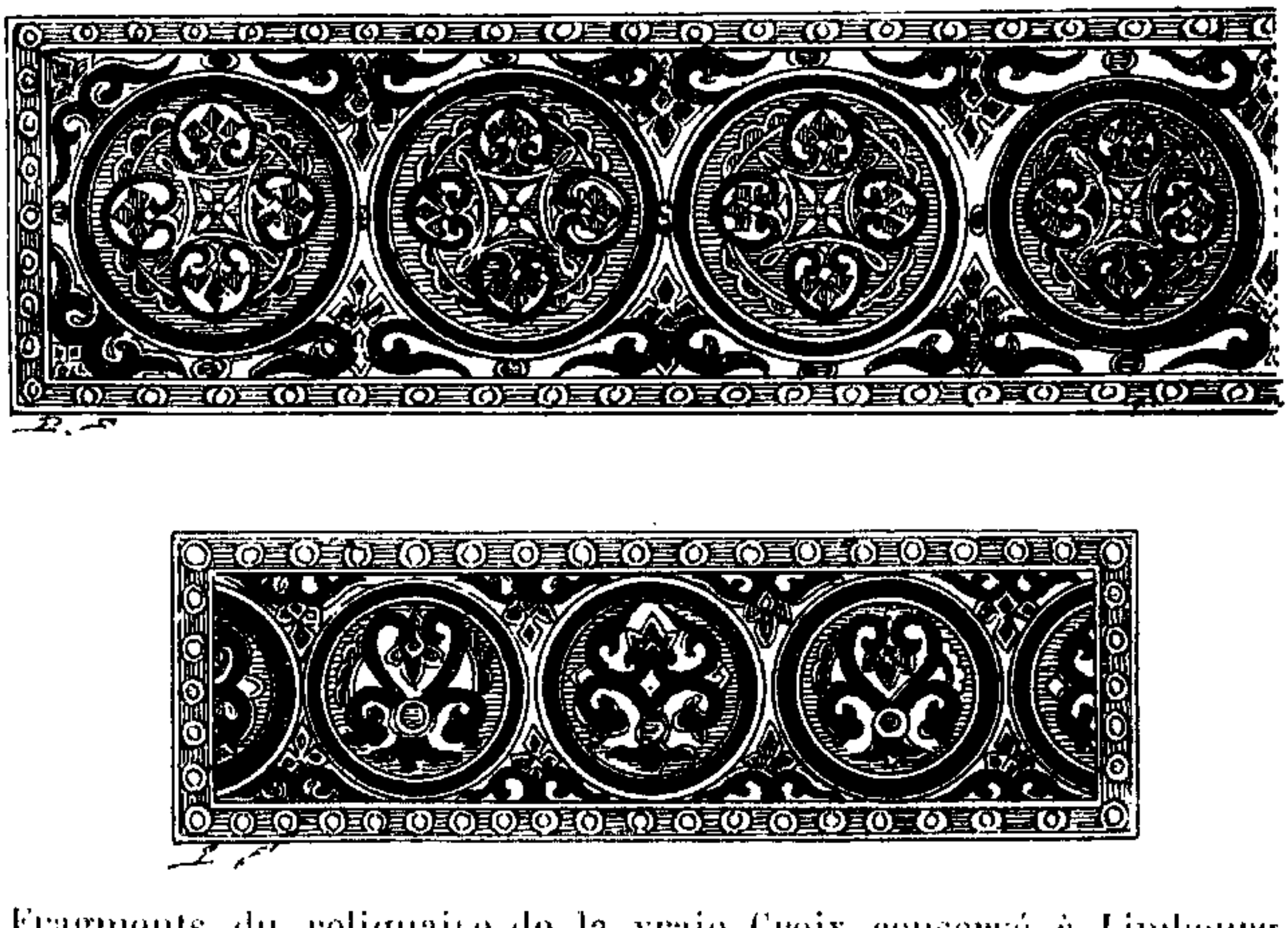

Fragments du reliquaire de la vraie Croix conservé à Limbourg-sur-la-Lahn.
(Byzance, x^e siècle.)

à Rome, du Musée de Sigmaringen, de Saint-Vit, à Prague, de la cathédrale de Namur, de la cathédrale de Brescia, de Saint-Marc à Venise, de Gran, en Hongrie, ou de Sainte-Marie, à Cologne, celui que la catastrophe de 1204 fit venir en Allemagne, au commencement du XIII^e siècle, affecte la forme d'un grand tableau rectangulaire renfermé dans une boîte fermée par un couvercle à cou-

lisse. De fort grandes dimensions, — il mesure près de 50 centimètres de haut, — l'extérieur en est aussi richement décoré que l'intérieur. Sur le dessus du couvercle, dans des compartiments rectangulaires délimités par des bandeaux d'orfèvrerie cloisonnée, les figures émaillées du Sauveur, de la Vierge, de saint Jean, des archanges Gabriel et Michel et d'apôtres se détachent sur un fond d'or qu'entourent des pierreries et de larges bandeaux d'émail à dessin réticulé du goût le plus délicat. La splendeur de cette enveloppe est encore surpassée par l'éclat des figures d'archanges et de séraphins qui flanquent la cavité destinée à contenir la relique. Signalons surtout dans cette décoration des bandes ornées de médaillons bleu, blanc, rouge et vert qui accompagnent les bras de la croix. Jamais les miniaturistes byzantins, dont l'art présente plus d'une ressemblance avec l'émaillerie au point de vue de la décoration, n'ont créé une série de motifs plus riches et d'un aspect plus harmonieux. Ce n'est pas sans intention que nous faisons remarquer particulièrement ces gracieux ornements; trop longtemps les figures hiératiques et dépourvues de vie qu'on voit sur tant de monuments ont fait tort à l'art byzantin; mais, à côté de ces monuments religieux trop souvent coulés dans le même moule, cet art, à la belle époque, a dû présenter des aspects plus vivants et plus faciles à admettre pour nous autres, qui, involontairement, établissons toujours une comparaison avec l'art classique.

Cette même entente parfaite de la décoration, nous la retrouvons encore dans une série de monuments byzantins aujourd'hui séparés, mais qui ont dû à l'origine

faire partie d'un grand ensemble. Un amateur russe, M. de Swenigorodskoï, a recueilli toute une série de médaillons d'or émaillé et des fragments d'une image de la Vierge également en émail cloisonné, qu'on peut considérer comme contemporains ou à peu près du reliquaire de Limbourg. Ce sont des œuvres d'une extrême finesse et, dans les plaques qui formaient le fond de la sainte image, on trouve une foule de motifs de décoration que nos orfèvres auraient intérêt à étudier et à imiter. Nulle part peut-être on n'a mieux compris tout le parti qu'on peut tirer de l'alliance de l'or et d'une aussi belle matière que l'émail. On comprend dès lors tout le prix que les Occidentaux pouvaient attacher à des objets qui leur révélaient un art tout nouveau ; ils sont d'une perfection qu'on n'a guère dépassée depuis.

Possédons-nous encore aujourd'hui quelques fragments du parement d'autel en émail cloisonné que le doge de Venise, Orseolo, commanda, à la fin du x^e^ siècle, à Constantinople, pour en enrichir la basilique de Saint-Marc? Les uns disent oui, les autres non. A vrai dire, malgré toute sa magnificence, le monument connu sous le nom de *Pala d'oro* et que des volets de fer défendent consciencieusement contre les regards indiscrets, a subi tant et de si profonds remaniements, tant de restaurations successives et souvent peu adroites, qu'il est bien difficile de prendre parti dans le débat.

Le doge Pietro Orseolo (976-978), dont le nom est resté attaché à l'origine de la *Pala d'oro* de Saint-Marc, n'est plus guère connu aujourd'hui qu'à ce titre et des seuls archéologues. Il a eu cependant son moment de gloire et

l'Église en a fait un saint. Peu fait pour s'occuper des affaires publiques, mais doué d'une grande piété, Orseolo ne trouva rien de mieux, un beau jour, que de s'enfuir de Venise pour venir se faire moine à Saint-Michel de Cuxa, en Roussillon, où les fonctions très humbles dont

Le Christ ; médaillon en émail cloisonné sur or.
(Byzance, x^e siècle. — Collection de M. de Swenigorodskoi.

il fut chargé n'avaient aucun rapport avec l'exercice du pouvoir suprême dans une république florissante telle qu'était déjà Venise. De ce que, pendant son court passage au pouvoir, il avait paru vouloir rehausser le culte de saint Marc de toute la magnificence du luxe byzantin, on en a conclu, un peu trop vite assurément, qu'en venant

en France le doge avait dû se faire accompagner d'une véritable cour d'artistes; ce serait de cette époque, de la fin du xe siècle, que daterait dans notre pays la renaissance d'une foule de branches des arts mineurs. Une telle hypothèse, pour séduisante qu'elle soit, doit être entièrement rejetée. On verra que, même à la fin du xe siècle, les Occidentaux n'avaient point besoin qu'on vînt leur enseigner des procédés que tous les orfèvres mettaient depuis longtemps en pratique; de plus, rien ne serait moins conforme aux textes historiques relatifs à Orseolo, textes qui nous le montrent quittant Venise bien plus en fugitif désirant se soustraire à des honneurs trop lourds pour ses épaules, qu'en prince désirant conserver dans sa retraite quelques vestiges du luxe dont il avait été entouré. D'ailleurs le Roussillon, encore à demi sauvage à cette époque, eût été un endroit mal choisi pour y faire fleurir l'orfèvrerie. Le moine de Saint-Michel de Cuxa paraît avoir plus de titres au nom de saint qu'à celui de protecteur des arts.

Telle qu'elle se dresse aujourd'hui en arrière de l'autel majeur de la basilique de Saint-Marc, la *Pala d'oro* ne mesure pas moins de 3m, 48 de long sur 1m, 40 de haut. Ainsi que l'indique son nom dérivé du mot latin *pallium*, voile, c'était à l'origine un parement d'autel. Les restaurations qu'elle a subies en ont fait un retable; le même fait s'est produit pour plusieurs monuments du même genre.

On ne peut songer ici à donner une description complète d'un monument aussi considérable; la simple mention des sujets et des personnages qui y sont représentés

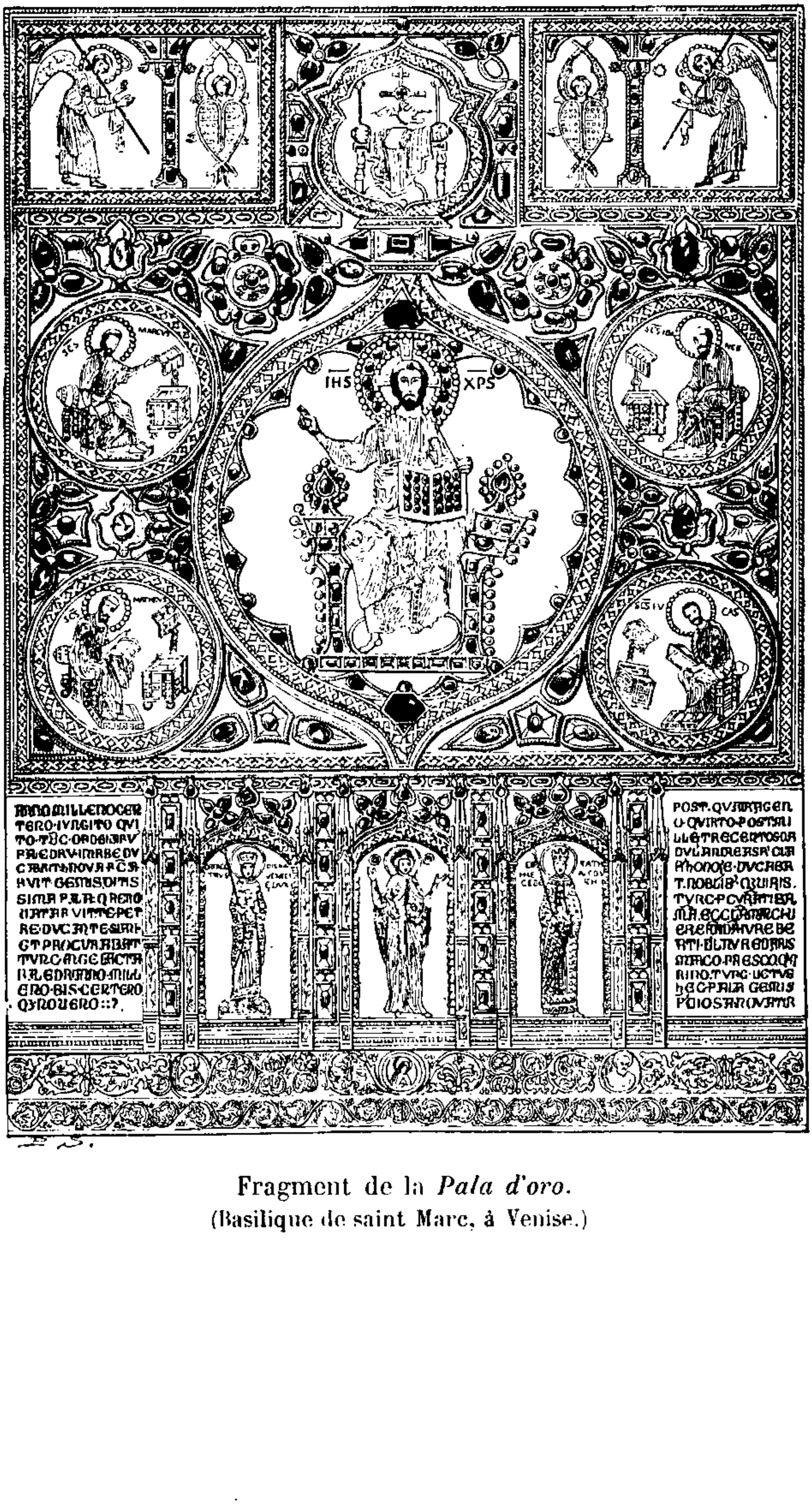

Fragment de la *Pala d'oro*.
(Basilique de saint Marc, à Venise.)

nous entraînerait beaucoup trop loin. C'est un monument, du reste, qui frappe beaucoup plus par ses dimensions, inusitées pour une pièce d'orfèvrerie, que par la beauté du travail; il est, à ce point de vue, surpassé par maint autre monument byzantin moins célèbre et moins souvent cité.

Aujourd'hui la *Pala* comprend cinq étages d'architecture abritant sous des niches des figures ou des scènes en émail cloisonné.

Des sujets tirés du Nouveau Testament ou de la vie de l'évangéliste saint Marc ornent la partie supérieure et les côtés; le centre est occupé par la figure du Christ assis dans sa gloire au milieu des anges et apôtres; enfin, tout au bas, à droite et à gauche de l'image de la Vierge, debout et les mains étendues, dans l'attitude des orantes, sont deux figures impériales : une impératrice, Irène, et un empereur accommodé, à l'aide d'une inscription, en doge de Venise. Toutes les bordures, exécutées au repoussé, surchargées de pierreries ou de petits disques émaillés, et l'architecture tout entière, ont changé d'aspect et de style lors de la dernière restauration importante que le monument a subie, au XIV^e^ siècle : on y voit fleurir le style gothique italien et même le style très tourmenté particulier à l'art vénitien. Une longue inscription latine, ajoutée également à cette époque au bas de la *Pala*, nous fait connaître ses vicissitudes diverses et ses embellissements successifs. Commandée à Constantinople par Pietro Orseolo, elle fut en 1105, agrandie, sous le doge Ordelaffo Falier, par des artistes grecs venus à Venise; remise à neuf et agrandie à l'époque du doge Pietro Zani (1205-1229), elle

fut enfin complètement remaniée en plein XIV^e^ siècle, sous le gouvernement d'Andrea Dandolo. L'orfèvre Giovanni Boninsegna — un Siennois très probablement — qui y travailla en 1342, est, à n'en pas douter, l'auteur de la transformation de la figure d'empereur en doge de Venise. Cet empereur, baptisé, de par le bon vouloir de l'artiste, Ordelaffo Falier, doit être Jean Comnène (1118-1142) et l'impératrice Irène, qui lui fait pendant, serait sa femme, la fille de Ladislas I^er^ roi, de Hongrie.

L'année 1849 amena une dernière restauration du célèbre monument dont la partie supérieure, qui pouvait se rabattre sur la partie inférieure, fut définitivement fixée. Cette partie peut compter parmi les plus anciennes, mais il n'est guère possible de la faire remonter jusqu'au règne de Pietro Orseolo. Ce morceau semble provenir d'un *templon*, paroi ornée qui séparait le sanctuaire et la nef de l'église du Tout-Puissant, à Constantinople. Enlevée en 1204, lors du sac de la ville par les Vénitiens et les Francs, elle vint avec beaucoup d'autres pièces d'orfèvrerie enrichir le sanctuaire du patron de la République. Cette table d'or devait, même à Constantinople, passer pour très remarquable et le souvenir s'en conserva longtemps après son départ pour l'Italie. Encore au commencement du XV^e^ siècle, le patriarche de Constantinople, visitant Saint-Marc, put la reconnaître à certains signes et n'hésita pas à la considérer comme un témoignage authentique de la munificence de l'empereur Jean Comnène pour l'église qu'il avait enrichie d'un si beau joyau.

En résumé, si la *Pala d'oro* est à coup sûr le monument le plus somptueux et le plus considérable qui subsiste

de l'émaillerie byzantine, si les plaques d'or richement émaillées qui la décorent brillent d'un incomparable éclat, nous ne pouvons néanmoins nous en servir pour nous représenter avec certitude l'aspect d'un autel byzantin; encore moins doit-on accepter en bloc tout ce que l'on a dit à son sujet; c'est ce qu'ont très bien montré successivement un archéologue français qui a fait de l'art byzantin une étude particulière, M. Julien Durand, et plus récemment M. Veludo, qui est parvenu à assigner une époque d'exécution certaine à presque tous les morceaux composant l'ensemble de la *Pala*.

Suivant un usage qui paraît remonter au moins au VI^e^ siècle, les empereurs d'Orient envoyaient à des souverains, qu'ils considéraient comme leurs vassaux, des couronnes en signe d'investiture. La couronne de Hongrie, dite couronne de Saint-Étienne, n'a pas une autre origine. Ce *stemma* ou diadème, sorte de bonnet décoré de plaques émaillées, offre les portraits de Michel Ducas, empereur de 1071 à 1078, et de Constantin Porphyrogénète : ce sont les suzerains, les donateurs de ce signe d'investiture au roi de Turquie ou de Hongrie, Geysa I^er^; l'image de ce dernier est également figurée sur l'une des plaques, et l'inscription qui l'accompagne ne laisse aucun doute sur le synchronisme exact que l'on peut établir entre ces différents personnages. Une heureuse trouvaille faite en Hongrie, il y a une trentaine d'années, a démontré que ce fait n'était pas isolé. Six plaques d'or émaillées, cintrées à leur partie supérieure, mises au jour à ce moment et que possède le Musée National hongrois de Pesth, ont fait également partie d'une couronne

d'investiture envoyée au roi de Hongrie par Constantin Monomaque. La présence sur ce monument des figures de l'empereur et des impératrices Théodora et Zoé en fixe la confection entre les années 1042 et 1050. Ce fut donc au roi de Hongrie André Ier que cet insigne fut envoyé par la cour de Byzance. Plusieurs archéologues ont tenté une restauration de ce monument curieux dans lequel nous voyons bizarrement accolées les figures impériales, des Vertus, telles que la Vérité et l'Humilité, et la représentation de deux danseuses exécutant un pas d'une allure tout orientale, la danse des écharpes. Le mouvement de ces figures, s'enlevant sur un fond d'or semé de rinceaux multicolores sur lesquels sont perchés des perroquets, fait un étrange contraste avec les représentations tant soit peu hiératiques de l'empereur, vêtu du *saccos* et tenant en main un long sceptre ou *labarum* et la *nappa* que nous trouvons déjà dans l'antiquité classique entre les mains des consuls. Cette composition, toute conventionnelle, ne peut tirer

Fragment de couronne en émail cloisonné. Byzance. XIe siècle.
(Musée national hongrois de Budapest.)

un certain charme que de l'éclat des couleurs; l'idée de faire un véritable objet d'art n'est point certainement venu à l'esprit de l'orfèvre byzantin qui a dû, à l'aide de matrices, produire en grand nombre des plaques de ce genre; on n'avait qu'à modifier le nom impérial pour transformer la figure de Constantin en celle de l'un de ses successeurs. Quant à une influence orientale, elle se traduit clairement dans ces émaux, dans la décoration des fonds; il y a là des motifs qui ont défrayé tous les artistes du moyen âge, à quelque nationalité qu'ils appartinssent. Remarquons enfin que c'est à l'imitation de ces *stemma* byzantins que nous devons des couronnes telles que celle qui est conservée au Trésor impérial de Vienne et que l'on a décorée du nom de *Couronne de Charlemagne*, bien qu'elle soit très postérieure au grand empereur d'Occident. Couronnes ou diadèmes du moyen âge procèdent tous de ce type et ce n'est qu'à une époque relativement moderne que cet insigne de la puissance est devenu le cercle rigide que l'on connaît; jusque-là c'était une véritable coiffure et certains fonctionnaires de la cour de Byzance n'en avaient point d'autre.

Il n'était du reste point nécessaire que les hasards d'une expédition telle que celle de 1204, ou que des raisons politiques fissent venir en Occident des joyaux du genre de ceux que nous venons de mentionner. D'autres objets plus modestes étaient certainement apportés en Allemagne et chez nous par le commerce. Telle est la charmante petite croix pectorale qui a appartenu à la reine de Danemark, Dagmar, et que possède le Musée de Copenhague. Si l'on fait abstraction des figures qui ne sont pas des proportions

les plus heureuses, il faut avouer que la coloration, l'entente de la décoration témoignent d'un sentiment artistique très profond. Il en est de même de belles boucles d'oreilles en forme de croissants que renferme la collection Swenigorodskoï. On y retrouve ces oiseaux polychromes, aux teintes harmonieuses, que nous avons déjà mentionnés à propos de la couronne de Constantin Monomaque. Ce sont surtout des bijoux de ce genre qui ont dû faire connaître aux Occidentaux toutes les finesses, tous les raffinements de l'art byzantin.

Malgré leur infériorité à un certain point de vue, certes ces menus bijoux eurent plus d'influence et surtout une influence plus immédiate que les trésors réunis par les Vénitiens dans le trésor de Saint-Marc, parce qu'ils représentaient un art plus facilement assimilable. Il ne faut pas cependant oublier que c'est à ce long commerce avec l'art grec que l'art vénitien du moyen âge doit d'avoir conservé dans toutes ses parties un aspect original et tout à fait particulier. Mais aussi Venise se trouvait dans une situation exceptionnellement favorable pour subir ces influences; ailleurs, l'art byzantin dut sans doute être imité d'après des objets plus modestes.

C'est surtout dans le trésor de Saint-Marc, à Venise, que l'on peut étudier l'orfèvrerie et l'émaillerie byzantines. Ce n'est pas que les autres pays aient été mal partagés dans le sac de 1204; chacun reçut une part importante des richesses enlevées au palais impérial ou aux principaux sanctuaires de Byzance; mais Venise se fit la part du lion, parce que les Vénitiens connaissaient de longue date tous les objets qu'ils s'appropriaient de la sorte; ils

avaient eu, pour ainsi dire, le temps de faire leur choix et plus conservateurs que d'autres, ils ont gardé jusqu'à nos jours une bonne part de leur butin.

Les deux pièces principales de ce trésor au point de vue de l'histoire de l'émaillerie, sont deux tableaux ou couvertures de livres. Toutes deux offrent l'image de l'archange Michel. Ces deux tableaux montrent l'ingénieux emploi que faisaient de l'émail les Byzantins en l'appliquant à la décoration des reliefs. Dans l'un, saint Michel, debout, nous montre un véritable bas-relief émaillé : les jambes sont d'or ainsi que les bras et les mains qui soutiennent une épée et le globe du monde ; mais le corps est recouvert d'une riche cataphracte épousant parfaitement les formes du torse et des cuisses, composée de plaques d'or émaillé. La tête, qu'entoure un vaste nimbe, est à elle seule un chef-d'œuvre de fabrication. L'artiste grec a recouvert d'émail rosé les reliefs obtenus par le repoussé, avec une telle perfection que beaucoup de gens prennent ce visage pour une agate ; les cloisons qui cernent les paupières et la pupille des yeux indiquent seules le procédé employé pour obtenir une œuvre aussi parfaite. Le fond sur lequel s'enlève cette image est divisé en plusieurs compartiments. Les uns offrent une ornementation de rinceaux s'étalant sur un fond bleu d'une merveilleuse intensité : le style en est tout à fait oriental ; les autres présentent cette décoration symétrique, si commune dans les objets et surtout dans les étoffes de Byzance, qui consiste en un semis de rosaces ou de croisettes ; c'est une sorte de réseau dont les mailles n'ont de cohésion entre elles que grâce au fond uni sur lequel

elles se détachent. Des bordures ornées de pierreries, entourant des médaillons ovales, représentant ces saints militaires, si fréquents dans tous les monuments byzantins, complètent un ensemble en comparaison duquel toutes les pièces d'orfèvrerie d'Occident ne sont que des œuvres dépourvues d'harmonie.

Le second grand tableau de Saint-Marc montre l'alliance des procédés de l'émaillerie et de la verroterie cloisonnée : nous disons verroterie, parce que ce terme est consacré pour exprimer des incrustations exécutées à froid; mais, en réalité, dans le tableau du trésor de Saint-Marc ce sont de vraies émeraudes et de vrais grenats qui forment l'étoffe quadrillée du manteau de saint Michel. Là aussi remarquons l'alliance des reliefs et de l'émail, posé soit à plat, soit en relief lui-même. Toutes ces œuvres ainsi que la grande Madone de Saint-Marc, qui aujourd'hui disparaît sous les ex-votos, comme les reliures que renferment les vitrines de la bibliothèque Marcienne sont antérieures au XIII^e^ siècle, et beaucoup d'entre elles remontent jusqu'au X^e^ et au XI^e^ siècle. On y peut étudier tous les procédés d'émaillerie en usage chez les Byzantins et y admirer aussi le goût avec lequel, dans ces œuvres somptueuses et voyantes, les couleurs sont disposées de manière à ne jamais produire une note discordante. Nous ne sommes point de ceux qui admirent ces monuments sous tous leurs aspects ; certainement, dans le plus grand nombre d'entre eux, il faut faire abstraction de la sécheresse et de la monotonie du dessin ; mais si, se plaçant à quelque distance, on ne veut plus considérer que l'ensemble, on se rend vite compte que les Byzantins

ont admirablement compris l'émail au point de vue de la décoration et que ces taches colorées sont toutes d'une parfaite harmonie; et cependant ces œuvres ne sont plus aujourd'hui ni dans le jour ni dans le milieu pour lesquels elles avaient été créées.

Appliqué à l'ornementation de vases ou de pièces de forme quelconque, l'émail peut rendre encore de grands services, et les Byzantins ont, dès une époque très ancienne, tiré un aussi bon parti de cette circonstance que les Occidentaux du XIV^e^ et du XV^e^ siècle. Ce même trésor de Saint-Marc, que l'on a déjà maintes fois cité et auquel il faut toujours revenir quand on parle de l'art byzantin, contient un grand nombre de calices d'une décoration des plus délicates dans laquelle l'émail joue un rôle important. Dans la plupart des cas, l'orfèvre a adopté le même parti, parce que la coupe des calices était généralement composée d'un vase en pierre dure; alors il s'agissait simplement de le sertir dans une monture qui permît de le rattacher à un pied en orfèvrerie. Un large bandeau d'or sur lequel se détachent des bustes de saints et les formules de consécration, le tout exécuté en émail, garnit les lèvres du calice; des frettes de métal l'enserrent comme d'un réseau et viennent rejoindre le pied dont la patte est également décorée de médaillons émaillés. Des files de perles, maintenues de distance en distance par des anneaux de métal, encadrent les émaux, suivant un procédé cher aux orfèvres byzantins et que les Occidentaux de l'époque romane leur ont emprunté. Tel est, par exemple un très beau calice en onyx dont l'inscription rappelle un empereur du nom de Romain,

probablement Romain IV. Un autre offre un système de décoration beaucoup plus compliqué. Ici toute la coupe est recouverte extérieurement d'émaux cloisonnés; l'ornement, divisé en trois zones par des bandeaux de métal perlés, est formé d'un motif bleu, blanc, rouge et vert, sorte de semis de croisettes ou de cœurs; sur ce fond se détachent les bustes accoutumés. Il va sans dire que l'accessoire obligé du calice, la patène, recevait une décoration du même genre : on en peut voir une, en albâtre oriental, dont le centre est occupé par un buste du Sauveur en or émaillé.

Il ne nous reste que peu de choses à dire des émaux cloisonnés byzantins; il convient toutefois d'ajouter un mot au sujet d'un certain nombre de petits émaux cloisonnés en or, d'une grande finesse, que l'on trouve fixés sur des pièces dont la fabrication occidentale n'est pas discutable. D'ordinaire on les considère comme de provenance byzantine. Facilement transportables, ces chatons émaillés auraient fait l'objet d'un véritable commerce, et représenteraient, à l'égal des pierreries et des perles, une partie de l'apport certain de l'Orient en ce qui touche les pièces d'orfèvrerie exécutées dans nos contrées au moyen âge. Dans ces derniers temps, certains archéologues, tout en reconnaissant leur étroite parenté avec les émaux grecs, ont émis l'opinion qu'on se trouvait là en face de simples imitations fabriquées soit en France, soit en Allemagne. Il est très certain que l'on a fait au XI^e^ et au XII^e^ siècle, en Occident, de ces petits émaux que les orfèvres montaient ensuite comme des pierres précieuses; on en a fait même avant cette date; il n'en est pas moins

vrai que beaucoup de ceux qu'il nous a été donné d'observer sont de provenance byzantine. Il ne faut donc point, à ce sujet, se hâter d'émettre une opinion trop générale; et, pour reconnaître à quel centre de fabrication appartiennent des produits aussi menus, il faut beaucoup de tact et une grande habitude des monuments.

On a dit, et la chose est vraie ou à peu près vraie dans son ensemble, que les Byzantins n'avaient fait que des émaux cloisonnés; qu'ils les avaient exécutés en or; qu'ils n'avaient point pratiqué le procédé de la taille d'épargne. Ces règles souffrent cependant quelques exceptions.

Remarquons tout d'abord que les Grecs n'ont point toujours fait usage de l'or; ils se sont quelquefois servi d'argent doré et quelquefois leur or est à si bas titre qu'il est bien difficile de le distinguer, à première vue, du vermeil. Il faut même noter que plus les bijoux byzantins sont récents, plus l'or contient d'alliage; c'est là un fait que les dernières recherches auxquelles se sont livrés les savants russes permettent d'affirmer; et ce détail, bien menu en apparence, car la matière n'entre guère en ligne de compte dans l'appréciation d'une œuvre d'art, a son importance en émaillerie : il est clair que des émaux translucides appliqués sur un métal avili n'ont point le même éclat que quand ils sont superposés à une feuille d'or pur. Mais en réalité les Byzantins sont encore allés plus loin; et, comme devaient le faire plus tard les Occidentaux, dans certains ateliers, le cuivre, ensuite doré, a servi de métal excipient. On a mainte fois cité comme un exemple de dérogation à une règle presque

générale une grande plaque qui a fait jadis partie de la collection Basilewsky et qui appartient aujourd'hui au Musée de l'Ermitage. Si ce monument, qui offre une image de saint Théodore terrassant un dragon, n'est guère recommandable au point de vue du dessin, s'il se fait remarquer par une extrême barbarie d'exécution, il n'en est pas moins un précieux témoignage d'un mode particulier de fabrication. Le cuivre étant moins malléable que l'or, il a fallu employer de très épaisses cloisons pour former le contour des personnages; et, cette largeur excessive même est une indication probable de l'atelier d'où est sortie cette plaque émaillée, destinée sans doute à orner une reliure. Il n'est guère possible d'admettre que ce soit à Byzance même qu'un produit aussi grossier ait vu le jour; il est plus vraisemblable d'en faire remonter la paternité à un atelier provincial, peut-être à un atelier d'Asie-Mineure. Mais il n'en serait pas de même d'un disque qui fait partie de la collection Gay, sorte d'amulette qui devait préserver son possesseur de toutes les maladies; celui-là a sans doute été fabriqué à Constantinople. En tout cas les inscriptions qui accompagnent le saint Théodore en déterminent suffisamment la provenance grecque, pour qu'il ne soit pas possible de douter qu'on ait fait aussi dans ce pays usage du cuivre pour appliquer les émaux. Tout ce que l'on peut dire c'est que le fait est extrêmement rare.

Quant aux émaux champlevés byzantins, s'ils sont aussi d'une grande rareté, ils n'en existent pas moins : c'est ainsi que sur le reliquaire de la vraie Croix conservé á Gran, en Hongrie, toutes les bordures, composées d'entrelacs de

Saint Théodore terrassant le dragon; émail cloisonné en cuivre.

(Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.)

la plus grande finesse, se détachent sur un fond d'émail; or, ces entrelacs ne sont point rapportés après coup. Mais à la différence des émaux champlevés occidentaux, les émaux byzantins fabriqués de la sorte n'ont point été polis après la cuisson et n'affleurent point la surface des ornements en métal qu'ils accompagnent. C'est ce même système que pratiquent les Russes d'aujourd'hui dans la fabrication de ces images de pacotille en cuivre, dont nous avons déjà dit un mot. Seulement ce qui n'est aujourd'hui qu'une marque du peu de soin que l'on apporte à la fabrication d'objets de piété vendus à bas prix, semble avoir été un parti pris chez les artistes grecs; sans quoi on ne s'expliquerait pas la juxtaposition sur une même pièce d'émaux cloisonnés d'une finesse extrême et de produits qui ne sont qu'ébauchés. Et l'on ne peut douter cependant que les uns et les autres ne datent de la même époque.

Nous venons de voir brièvement quel était l'état de l'émaillerie à Byzance et quelle place importante cette décoration polychrome tenait dans le luxe de l'empire d'Orient. Nous allons voir maintenant quel parti, à l'imitation des Byzantins, les orfèvres occidentaux en ont tiré. S'ils n'en ont pas usé avec autant de dextérité et de savoir-faire, du moins ils l'ont appliquée aux mêmes usages; les uns et les autres, civilisés et barbares, se sont rencontrés pour en former l'une des plus riches décorations qu'on puisse voir; les uns et les autres s'en sont servi avec ce sens parfait de la couleur qui semble avoir quitté les ateliers d'orfèvres à une époque plus moderne.

CHAPITRE III

Les émaux en Occident à l'époque carolingienne.

A n'examiner que les monuments subsistants, il semble bien peu probable que l'émaillerie, telle que nous la retrouvons au VIII^e^ et au IX^e^ siècle en Occident, ait quelque lien avec l'émaillerie de l'époque romaine; les plus anciens échantillons sont fort douteux, du moins en ce qui concerne les procédés employés pour leur fabrication; ceux qui viennent immédiatement ensuite, au IX^e^ siècle, ont tant de points de ressemblance avec les émaux grecs qu'il n'est pas besoin d'être un partisan à outrance de l'influence byzantine sur l'art occidental pour admettre que les uns ne sont que les imitations des autres. Et cette opinion a d'autant plus de chance d'être la bonne qu'à une époque tardive, le jour où les orfèvres, pour faire des œuvres moins coûteuses, abandonnèrent l'usage des métaux précieux pour y substituer le cuivre, les premiers émaux champlevés ne furent encore que des contrefaçons des émaux cloisonnés; les deux procédés firent même pendant quelque temps bon ménage ensemble, jusqu'au jour où, la fabrication industrielle l'emportant, la méthode simplifiée et expéditive de la taille d'épargne fit complè-

tement oublier celle qui avait été son point de départ.

Donc, s'il n'est pas impossible que l'artiste qui résume à lui seul ou à peu près seul toute la science des orfèvres de l'époque mérovingienne, que saint Éloi ait connu l'émail; que le vase qui lui était attribué et que l'abbaye de Chelles conserva jusqu'à la Révolution fût émaillé ou non, il ne s'ensuit pas que le ministre de Dagobert doive être considéré, au point de vue de la tech-

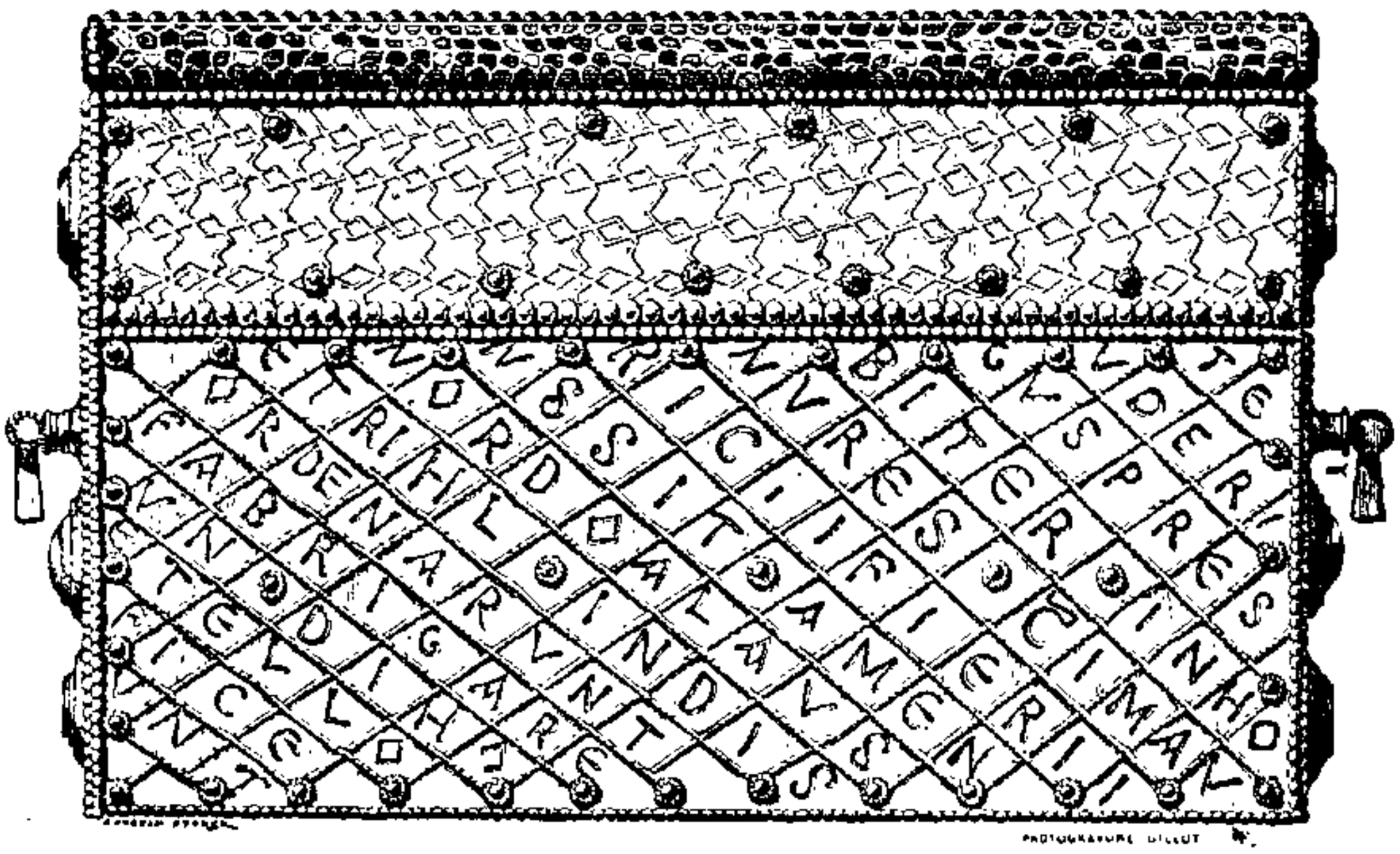

Châsse conservée dans le trésor de Saint Maurice d'Agaune.
(VII[e] ou VIII[e] siècle.)

nique, comme le successeur immédiat, l'heureux légataire des secrets de prétendus émailleurs gallo-romains; sur ceux-là, du reste, on l'a vu plus haut, la lumière est loin d'être faite complètement. C'est plutôt en voyant des œuvres d'orfèvrerie venues d'Orient, peut-être même des œuvres purement orientales, ou des reliquaires du genre de celui qu'envoya l'empereur Justin à sainte Radegonde, que les orfèvres mérovingiens songèrent à sub-

stituer une ornementation exécutée à chaud, plus variée et aussi plus aisée à fabriquer, au cloisonnage à froid dont les tribus germaines leur avaient transmis la tradition tout orientale.

Nous n'avons point l'intention de nous étendre plus que de raison sur ces origines, parce que, pensons-nous, si les monuments sont rares, s'ils sont modestes, ils suffisent cependant, et fort amplement, à une démonstration archéologique, à savoir que depuis le VIIIe siècle au moins on a pratiqué en Occident l'art de l'émaillerie. Le reliquaire de saint Maurice d'Agaune, si souvent cité, cette châsse qui porte encore le nom des deux orfèvres qui l'exécutèrent, Undiho et Ello, a une crête émaillée. Malheureusement il est impossible de dater ce monument d'une façon absolument exacte; il est de l'époque mérovingienne, sans aucun doute; mais appartient-il au VIIe ou au VIIIe siècle? il est bien difficile de le décider.

Une autre châsse qui, il y a quelques années encore se trouvait dans l'église Saint-Jean-Baptiste d'Herford, en Westphalie, et dont la fabrication a été fort bien fixée par Linas entre les années 785 et 807, constitue un jalon précieux au milieu de cette genèse si obscure. En forme de bourse, destinée sans doute à être portée au cou, d'un travail excessivement barbare, elle offre cette décoration d'entrelacs si fréquente dans les objets du haut moyen âge; ces entrelacs sont formés de cloisons renfermant non plus de la verroterie, mais du véritable émail. La fusion a été si imparfaite, on sent si bien là le faire d'un orfèvre plus familier avec la verroterie cloisonnée qu'avec un art nouveau pour lui, que l'on peut considérer cette pièce

comme l'une des plus anciennes de la série. Elle se trouve aujourd'hui au Musée d'art industriel de Berlin.

Un petit reliquaire portatif, de dimensions plus modestes, celui d'Utrecht, qu'a fait connaître aussi Linas, montre certaines transformations au point de vue technique. La tradition de la verroterie cloisonnée subsiste bien encore — elle a beaucoup plus longtemps subsisté

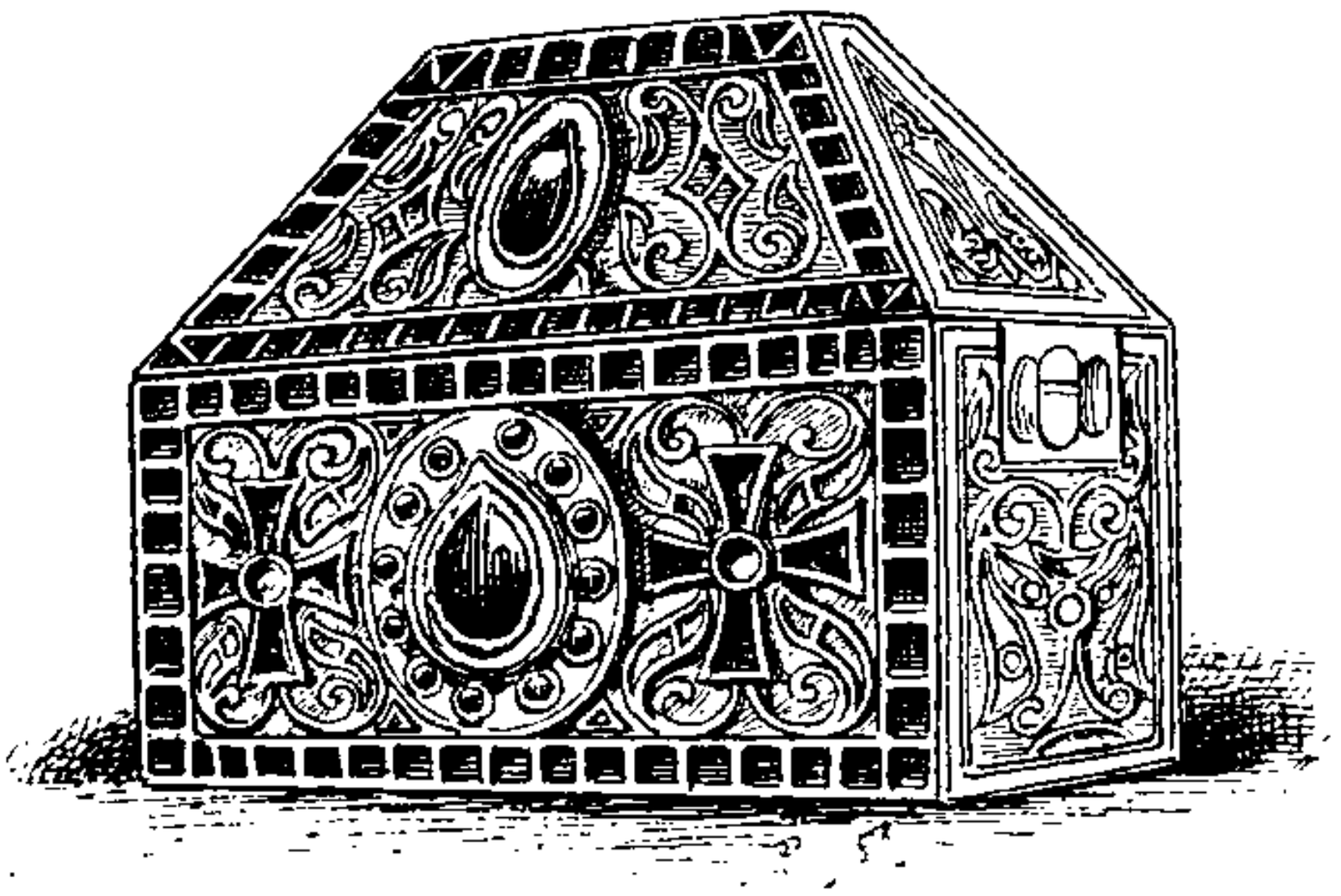

Reliquaire conservé au Musée d'Utrecht
(VIII^e siècle.)

à Byzance — en ce sens que les surfaces sont encore en partie fractionnées en petits rectangles par des cloisons apparentes; mais ce ne sont que de fausses cloisons, le procédé de la taille d'épargne apparaît déjà dans ses grandes lignes.

Ce sont là des monuments, qui tous, quoi qu'on fasse, ne sauraient dater, au plus tard, que des commencements de la période carolingienne; on peut même les considérer jusqu'à un certain point comme antérieurs à ce mouvement artistique, pour ainsi dire international, qu'a créé, pour un temps du moins, la restauration de l'empire

d'Occident. On va voir en effet que dans le premier quart du IXe siècle, cet art si médiocre, si rudimentaire que nous révèle le reliquaire d'Hertford va s'épurer, s'affiner, se perfectionner au point d'engendrer des œuvres d'art véritables.

Qu'on choisisse ses exemples en Allemagne, en France ou en Italie, on retrouve sinon les mêmes aspects, du moins des procédés ou semblables ou très analogues; et pourtant, pour quelques monuments, il y a de fortes chances, malgré leur caractère portatif, pour qu'ils n'aient point quitté le pays qui les a vus naître. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque carolingienne chaque abbaye, chaque grande église constituait un véritable centre industriel dans lequel des métiers tels que celui d'orfèvre étaient particulièrement en honneur, et pratiqués à peu près partout de la même façon. Les vestiges qui nous restent de leur activité artistique se ressemblent si bien entre eux que le mot d'international appliqué à l'art dont ils sont l'expression est absolument juste. A peine par-ci par-là distingue-t-on quelques différences dues aux influences locales. Il faut donc abandonner cette théorie si longtemps soutenue, à savoir qu'à l'époque romane certaines industries cantonnées dans quelques parties de l'empire des Carolingiens se seraient de nouveau, pour diverses causes, parmi lesquelles la première place serait occupée par l'influence grecque, répandues dans tout l'Occident. En réalité, lors de la Renaissance du XIe siècle, on n'a fait que reprendre et développer, après un sommeil plus ou moins long suivant les contrées, selon qu'elles avaient été plus ou moins malheureuses pendant le Xe siècle, des

germes féconds qui dataient du IXe siècle. Cela est si vrai qu'il est des pays très différents, très éloignés l'un de l'autre, tels que Trèves et Limoges, où vous retrouvez à la fin du Xe et au XIe siècle le style absolument carolingien, la manière de dessiner, les traditions du commencement du IXe siècle.

Bien que cette petite digression puisse paraître ici hors de propos, il n'est peut-être pas inutile d'insister sur ces points. Quand nous étudierons l'émaillerie à l'époque romane nous nous trouverons en face de l'opinion d'archéologues fort respectables qui ont voulu reconnaître une sorte de mouvement international dans l'art, des échanges d'influence de pays à pays, précisément à un moment où les occasions d'influencer réciproquement et de modifier par des rapprochements les tendances artistiques des diverses contrées étaient devenues très rares. Tout au contraire, à un instant où tout l'Occident était réuni sous la main d'un même homme, ou de plusieurs hommes de même origine, les relations devaient être singulièrement plus faciles.

C'est en Italie que nous trouvons, dans la première moitié du IXe siècle, le plus beau et le plus considérable des monuments d'orfèvrerie émaillée que nous ayons conservé de l'époque carolingienne; car pour ce qui est des ornements impériaux auxquels une tradition insoutenable a attaché le nom de Charlemagne, il n'en peut être question ici; ils ne datent point de l'époque de l'empereur d'Occident et n'ont aucun droit à se dire du IXe siècle.

Ce que l'on appelle, à Saint-Ambroise de Milan, le *paliotto* est tout bonnement un parement d'autel qui, par un heureux hasard, est parvenu jusqu'à nous dans son état primitif. Contrairement à la coutume généralement

Saint Ambroise et l'orfèvre Wolvinus.
(Fragment du *paliotto* de Saint-Ambroise, à Milan. IXe siècle.)

adoptée, ce parement au lieu de recouvrir simplement le devant et les extrémités de l'autel majeur de l'église, a quatre côtés, d'une excessive richesse. Chacun des grands côtés est divisé en trois grands compartiments, sectionnés

eux-mêmes par des bandeaux verticaux ou horizontaux,

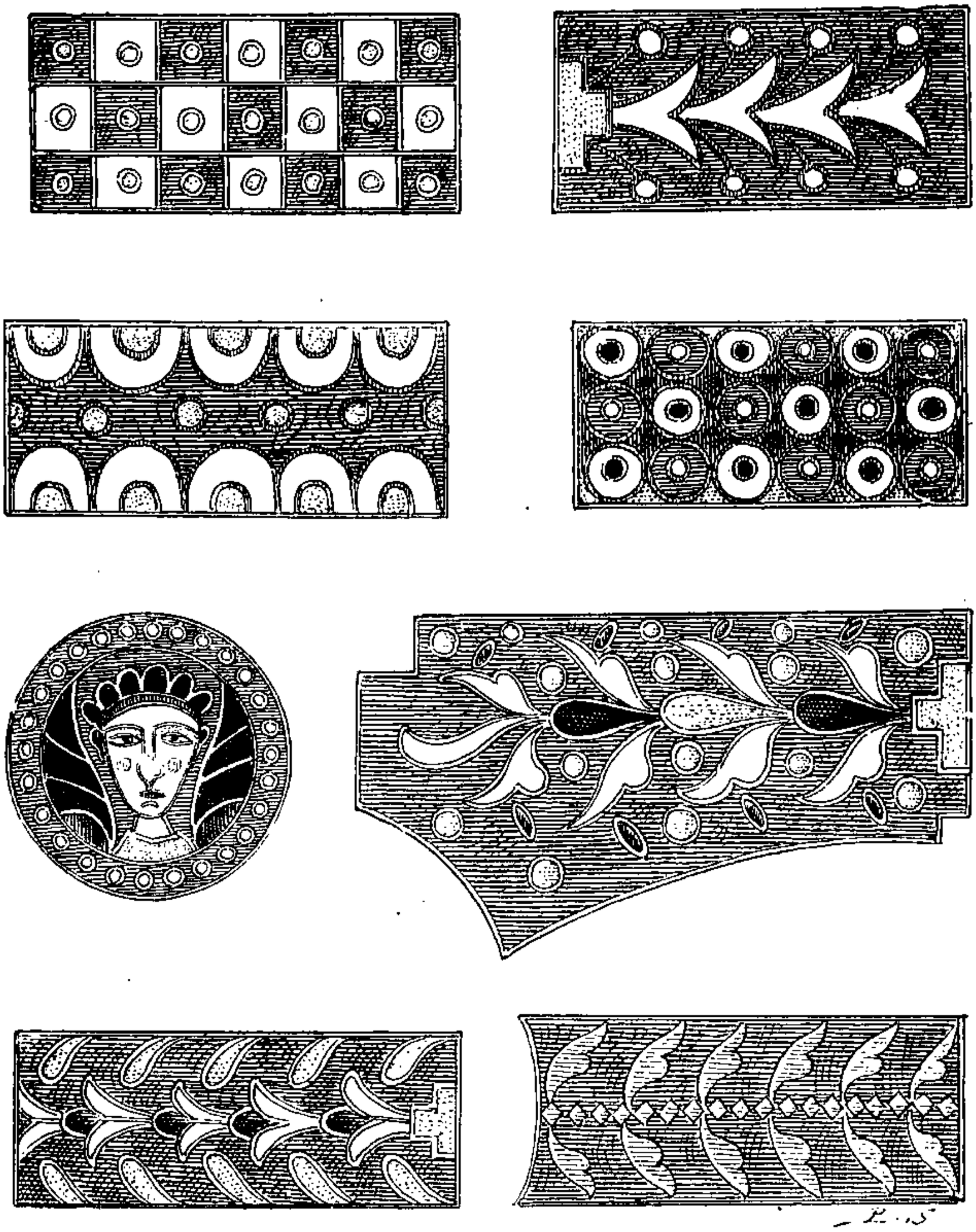

Fragments de la décoration émaillée du *paliotto* de Saint-Ambroise à Milan.
(IXe siècle.)

en un certain nombre de rectangles, d'ovales ou de trapèzes déterminés par des bras de croix à branches

égales. Sur la partie antérieure sont représentés, dans des bas-reliefs en argent repoussé et doré, le Christ et les douze apôtres, les symboles des évangélistes et les principaux faits du Nouveau Testament. La partie postérieure retrace de la même manière douze scènes de la vie du patron de la ville de Milan, saint Ambroise, les images des archanges Gabriel et Michel, de saint Ambroise et de l'archevêque Angilbert, de saint Ambroise et de l'orfèvre qui a exécuté le *paliotto*, Wolvinus. Chacune des extrémités enfin est occupée par une croix à branches égales inscrite dans un rectangle dont les angles vont se raccorder á la partie médiane des côtés du rectangle déterminé lui-même par la forme de l'autel. Des figures de saints ou d'évêques, exécutées également au repoussé, des anges debout occupent tous les compartiments ainsi obtenus. Tous les bandeaux, toutes les bordures sont chargés de plaques émaillées alternant avec des pierreries ou des perles entourées de délicates montures. Le moyen âge ne nous a laissé pour ces époques reculées aucun monument aussi somptueux et aussi complet.

On peut même dire que, n'étaient la barbarie et la gaucherie de certaines figures des bas-reliefs, l'œuvre pourrait être considérée comme parfaite; c'est sans doute celle qui nous permet le mieux de juger de l'effet de la décoration en orfèvrerie appliquée systématiquement aux autels. On trouvera ici quelques-uns des motifs de bordures de ce beau travail, dans lesquels on a employé les émaux vert émeraude clair, rouge vif translucide, bleu lilas, bleu lapis et blanc. Toutes ces plaques sont en or et exécutées par le procédé du cloisonnage, avec une

habileté et une précision qui indiquent suffisamment que l'artiste n'en était point à son coup d'essai, qu'il avait fait son éducation dans un atelier où les pratiques byzantines étaient parfaitement connues. Certains morceaux ont-ils été exécutés par le procédé du champlevage? Voilà un point que, même en face du monument, il est fort difficile de décider, tant la conservation en est parfaite. Cela ne serait pas impossible et on verra tout à l'heure pourquoi. Cependant, eu égard à la quantité de métal que l'application de ce procédé eût demandé, on peut croire que le cloisonnage a été seul mis en usage. Remarquons enfin que, par une survivance des traditions des orfèvres de l'époque mérovingienne qui, dans les produits soignés, plaçaient toujours sous leurs tablettes de verre un paillon d'or guilloché, afin de donner plus d'éclat aux colorations et de faciliter les jeux de lumière, dans le *paliotto* de Milan, tous les émaux translucides, tous les fonds de métal sont guillochés avec beaucoup de régularité et de finesse. On peut même y reconnaître un travail exécuté avec un outil fait exprès.

Quel était ce Wolvinus qui, dans la première moitié du IXe siècle exécuta le *paliotto* sur l'ordre de l'archevêque Angilbert? Son nom, de forme toute germanique, exclut absolument une origine byzantine. Mais doit-on par contre en faire un orfèvre purement allemand? Cette supposition nous paraît bien gratuite. Que son nom soit d'origine barbare, le fait est indéniable; mais s'appuyer sur l'orthographe du qualificatif (*phaber* pour *faber*), qu'il prend dans sa signature, pour en faire un Germain établi de fraîche date en Italie, n'est-ce pas bien excessif? Le nord

de l'Italie était à cette époque peuplé de Germains établis depuis longtemps dans le pays et rien ne s'oppose à ce que Wolvinus fût du nombre. Au surplus, le style de son œuvre trahit dans certains ornements une influence d'art antique et d'art byzantin assez marquée, et nulle part, dans les parties décoratives, on ne retrouve ces entrelacs et tous ces motifs d'ornements compliqués et contournés qui ont défrayé beaucoup des artistes carolingiens du nord, même les plus avancés. Rien ne parait donc s'opposer sérieusement à ce que l'on considère Wolvinus comme un orfèvre milanais. Nous retrouverons du reste plus tard, au XI^e^ siècle, à Milan même, les traditions de cet atelier continuées et non sans éclat. Et il est bien probable que la couronne dite *Couronne de fer*, conservée aujourd'hui à Monza et à laquelle on a souvent attribué une antiquité fort exagérée, date à peu près de la même époque que le *paliotto* de Saint-Ambroise. On sait que le nom de *Couronne de fer* n'est pas absolument exact et provient simplement du cercle de fer fait, dit-on, avec l'une des reliques de la Passion, qui en réunit intérieurement les plaques d'or décorées d'émaux et de pierreries. La palette de l'émailleur est à peu près la même ici que dans l'œuvre de Wolvinus : beaucoup de vert, de blanc et de bleu, tons éclatants et harmonieux, mais auxquels il manque une certaine note gaie que nous trouvons au contraire dans les gracieux compartiments de la reliure de l'Evangéliaire de Metz que possède la Bibliothèque Nationale. Ces encadrements que décorent des rinceaux, dans lesquels on rencontre des teintes jaunes et rouge peuvent compter parmi les bijoux les plus heureux de

composition que nous ait légués l'époque des Carolingiens. La finesse et la perfection du travail ne laissent absolument rien à désirer; l'exécution en est bien supérieure à celle de la reliure de l'Évangéliaire qui, après avoir appartenu pendant de longs siècles à la cathédrale de Sion, fait aujourd'hui partie de la collection Spitzer. Le nom *d'Évangéliaire de Charlemagne*, sous lequel on le désigne généralement, est une appellation fautive, car ce volume ne remonte certainement pas au commencement du IXe siècle; mais dans tous les cas, il date de l'époque carolingienne, et ni la facture de l'orfèvrerie, ni le choix des émaux n'indiquent un orfèvre de premier ordre : l'abus du bleu pâle ou du gris de lin, joints à beaucoup de vert et de blanc, ne contribue pas peu à donner à l'ensemble de l'œuvre un aspect triste et fade qu'il aurait été bien facile de modifier par l'emploi de quelques notes plus vigoureuses. C'est cependant un spécimen très curieux de l'art carolingien tel qu'il devait être pratiqué un peu partout dans les provinces de l'empire à la fin du IXe ou au Xe siècle.

Revenons un instant de quelques années en arrière pour étudier un monument connu depuis peu d'années seulement et d'une grande importance archéologique. Le reliquaire dit de Pépin, conservé dans le trésor de l'ancienne abbaye de Conques, en Rouergue, s'il n'est point à proprement parler une œuvre d'art de premier ordre, est en revanche l'une des pièces d'orfèvrerie les plus anciennes qui existent en France. Il soulève plus d'un problème insoluble, vu l'état dans lequel il se trouve aujourd'hui; mais on peut cependant se servir de plusieurs de ses

parties pour établir que l'art carolingien, qu'il fût pratiqué en France, en Italie, ou en Allemagne, au IXe siècle, était à peu près le même partout.

Pour des raisons historiques tirées de l'histoire même

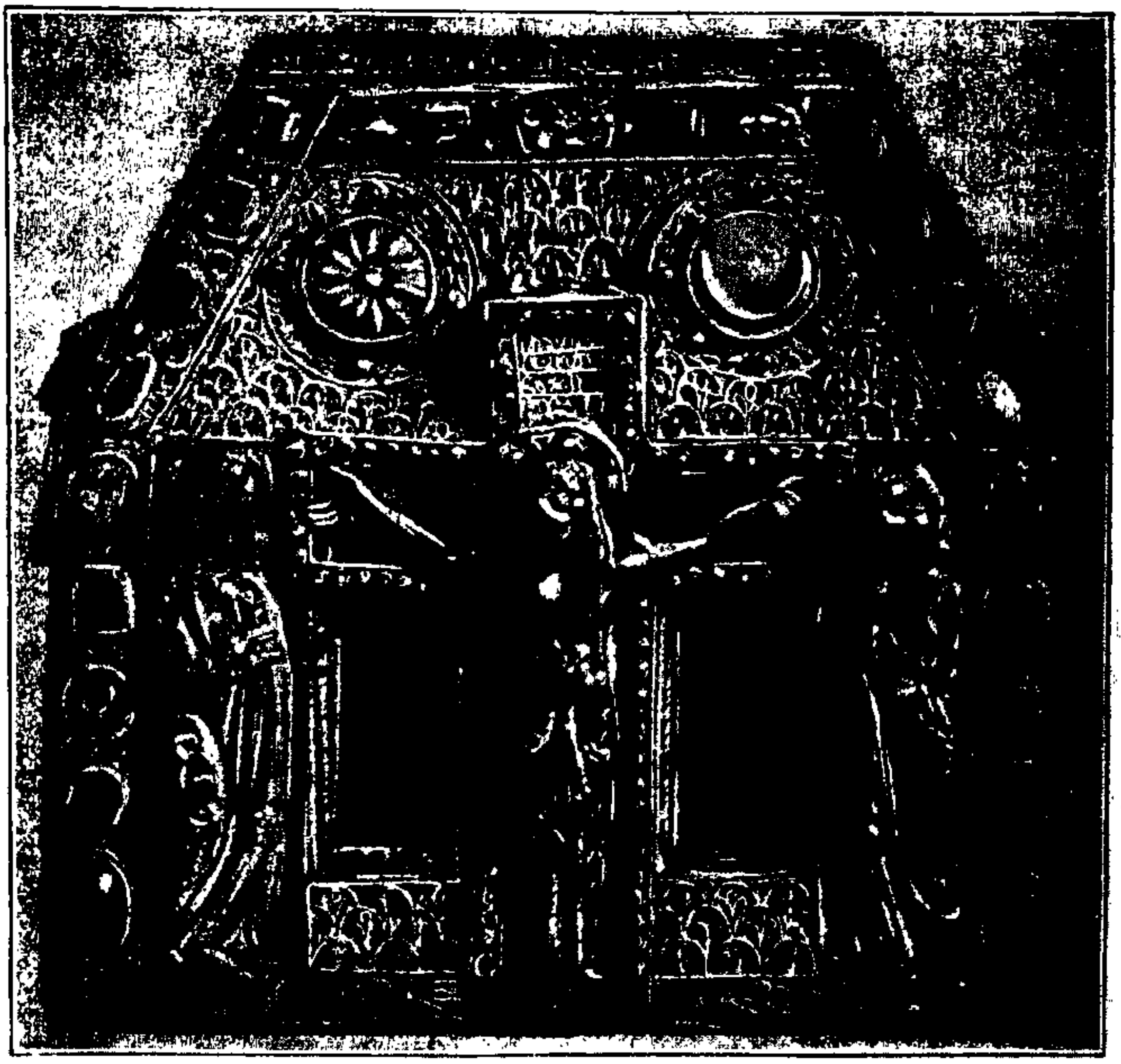

Châsse de Pépin I, roi d'Aquitaine (Revers).
(Trésor de Conques, IXe siècle.)

de l'abbaye qui l'a possédé, Linas a établi péremptoirement que Pépin, donateur de la châsse de Conques et de la relique qu'elle contenait, ne pouvait être Pépin le Bref, mais qu'il fallait y reconnaître Pépin I, roi d'Aqui-

taine. Cela admis, nous sommes donc en face d'un monument du IXe siècle; en effet, une partie de la technique de la châsse appartient bien à cette époque; mais

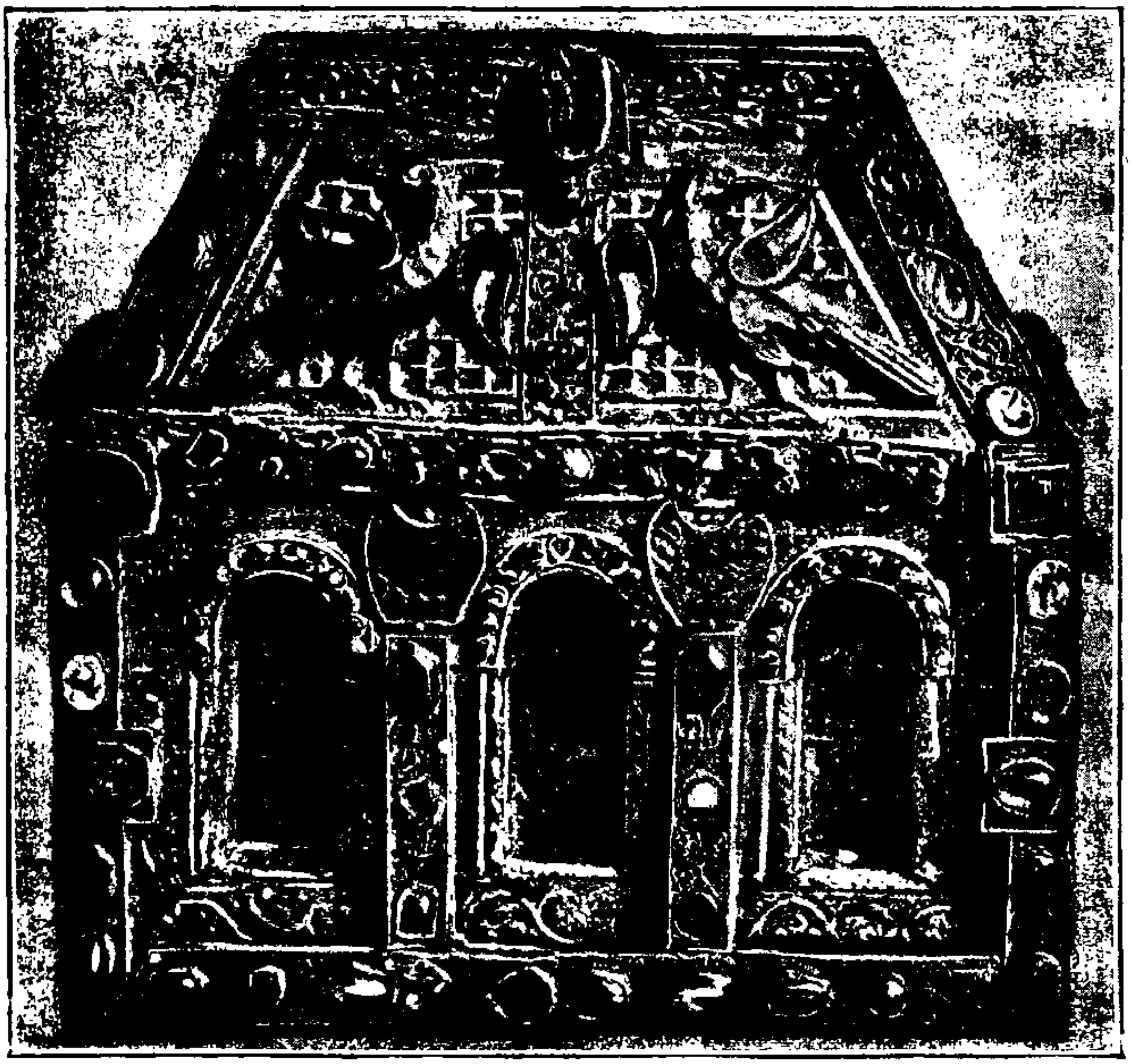

Châsse de Pépin I, roi d'Aquitaine (Face).
(Trésor de Conques, IXe siècle.)

le reste est-il de même date, voilà ce qui est plus douteux.

Le reliquaire de Pépin affecte la forme de toutes les châsses du moyen âge : une boîte rectangulaire allongée, surmontée d'un couvercle à quatre rampants, sorte de

toit qui donne à l'ensemble l'aspect d'un tombeau ou d'une maison. Sur la face principale est représentée, en bas-relief, la scène de la crucifixion. Sous les bras de la croix s'ouvrent deux espèces de fenêtres carrées, qui sans doute, à l'origine, étaient destinées à permettre de montrer la relique aux fidèles, mais qui depuis longtemps sont fermées par des plaques d'or enrichies d'émaux. Au revers, on trouve trois ouvertures du même genre, mais en plein cintre, dont les pieds droits sont formés par des pilastres à chapiteaux émaillés ; enfin du même côté, mais sur le toit, s'étalent deux aigles, exécutés au repoussé, dont les ailes sont émaillées et rapportées. Quant aux extrémités de la châsse, il est inutile d'en parler; elles sont décorées aujourd'hui de fragments de bas-reliefs empruntés à d'autres pièces du trésor.

Les émaux sont, sur ce monument, de simples pièces de rapport : les uns, tels que les chapiteaux, sortes de corbeilles grossièrement profilées ou fragments d'arcatures décorés de rinceaux symétriques s'enlevant sur un fond de couleur rouge vif ou vert translucide, sont exécutés par le procédé de la taille d'épargne; les autres, qui forment les ailes des aigles, bleu lapis, blanc et rouge opaque, sont cloisonnés. Tous sont en or. Il nous paraît impossible d'admettre que le monument soit homogène et que ces deux séries d'émaux, très différents par leur coloration et leur fabrication, aient été mises en œuvre par un seul et même artiste.

En examinant la châsse de très près, on se convainc qu'elle se compose d'un assemblage de pièces provenant de deux monuments de différentes époques : l'un, plus

ancien que le IXe siècle, si l'on en juge d'après quelques fragments d'inscriptions qui se lisent sur les plaques qui enchâssent les émaux ; l'autre, de l'époque de Pépin d'Aquitaine très probablement. Ce qui confirmerait cette hypothèse, en dehors de diverses questions de construction qu'il serait trop long à expliquer ici, c'est que l'or employé dans les différentes parties du monument est loin d'être partout le même ; ici il est rouge, là il est jaune, et précisément dans les parties que nous inclinons à croire les plus anciennes. De la persistance des procédés de la taille d'épargne sur différentes parties du reliquaire de Pépin, on pourrait tirer un argument en faveur de la théorie qui admet que les émailleurs mérovingiens ont dû procéder à l'imitation des prétendus émailleurs gallo-romains ; mais l'emploi de l'or, la fabrication des émaux mis en œuvre présentent un obstacle sérieux à une assimilation à laquelle il faut renoncer, quelque séduisante qu'elle soit. Constatons néanmoins que la présence de ces émaux sur le reliquaire de Conques constitue un fait inexplicable ; jusqu'ici on ne leur connaît point d'analogues, du moins pour cette période ; et même à une époque plus tardive, un pareil système de décoration constitue une exception très rarement rencontrée.

Quant aux émaux cloisonnés qui forment les ailes des aigles, ils n'offrent aucune différence avec les émaux que l'on peut observer sur mainte pièce d'orfèvrerie carolingienne. D'une grande finesse, d'une grande richesse de ton, on peut les rapprocher de certains autres bijoux que l'on a à tort rajeunis ; citons entre autres une fibule en forme d'aigle qui fait partie des collections du Musée

de Mayence, aux émaux bleu, vert et blanc, d'un style superbe et dont certains détails de fabrication indiquent plutôt un atelier carolingien. Il est à remarquer, en effet, que dans la plupart des pièces d'orfèvrerie carolingienne,

Fibule en or émaillé. Époque carolingienne.
(Musée de Mayence.)

les bordures sont ornées de filets d'or gaufré, posés à plat, et qui forment comme une transition entre les compartiments décorés et les grandes surfaces des fonds. C'est un détail de fabrication assez caractéristique que l'on observe sur l'évangéliaire, le calice et la patène de

saint Gauzlin, évêque de Toul (xe siècle), conservés dans le trésor de la cathédrale de Nancy. Sur ces trois pièces encore, nous retrouvons des émaux de fabrication occidentale, mais de fort petites dimensions; l'un d'eux, celui qui est fixé au centre de l'un des plats de l'évangéliaire, offre une image de la Vierge qui semble prouver que les artistes de cette époque n'étaient pas arrivés à traduire d'une façon bien satisfaisante, au moyen de l'émail, la figure humaine; en revanche les ornements sont d'une grande délicatesse et les émaux d'un éclat peu commun.

Émaux d'un reliquaire donné par l'évêque Althéus à la cathédrale de Sion.
(VIIIe siècle.)

Si l'on admet la tradition d'après laquelle un petit reliquaire conservé à la cathédrale de Sion aurait été donné à cette église antérieurement à 790, par l'évêque Althéus, oncle de Charlemagne, en cent cinquante ans environ, l'art de l'émailleur, en ce qui concerne la représentation de la figure humaine, n'avait guère fait de progrès. Les trois chatons d'émail, l'un circulaire, les deux autres en forme de trapèze qui sont fixés sur cette pièce et représentent cinq bustes de saints, sont d'une telle barbarie qu'il est bien difficile d'y reconnaître, comme on a voulu le faire, des œuvres byzantines apportées en Occident pour y

servir à la décoration des œuvres d'orfèvrerie. On verra plus loin que ces petites pièces, loin de présenter une analogie quelconque avec les travaux des Grecs, offrent au contraire une ressemblance profonde avec certains monuments très barbares que l'on peut dater, mais d'une façon approximative seulement, des environs du XIe siècle. Il n'est pas nécessaire du reste d'insister ici sur un point qui sera traité plus loin, plus amplement, à propos des anciens monuments d'émaillerie allemande possédés par l'église d'Essen.

Le souvenir de Charlemagne est resté si populaire qu'il ne faut pas s'étonner de retrouver son nom appliqué à une belle pièce d'orfèvrerie conservée dans le trésor de Saint-Maurice-d'Agaune. L'aiguière d'or, ornée de plaques émaillées, de saphirs cabochons, et de bandeaux repoussés, qui passe pour avoir été donnée par lui à l'abbaye de Saint-Maurice, est-elle vraiment une œuvre occidentale ou bien faut-il en chercher l'origine en Orient, en Perse, ainsi que sembleraient l'indiquer les motifs de décoration qui la recouvrent? C'est là une question fort difficile à décider. Si, d'une part, les lions dressés de chaque côté de l'arbre symbolique, du *hom*, rappellent un motif familier aux décorateurs persans, si les griffons qui leur font pendant de l'autre côté de l'aiguière ont bien l'allure des animaux si souvent figurés sur les étoffes orientales, par contre le style fait plutôt songer à un monument exécuté en Europe. Les ouvriers qui ont fabriqué ces émaux avaient, à n'en pas douter, sous les yeux des monuments sassanides; mais la chose n'est pas faite pour nous étonner; sans rappeler l'ambassade, si souvent citée,

Aiguière en or décorée d'émaux cloisonnés. IXe siècle.
(Trésor de Saint Maurice d'Agaune.)

envoyée par le calife Haroun-al-Raschid à Charlemagne, les relations des princes carolingiens avec l'Orient étaient assez fréquentes pour qu'il n'y ait pas lieu de douter que les modèles d'art oriental aient abondé en Occident au IXe siècle. Les émaux employés, le vert, le bleu, le blanc, le rouge figurent tous sur la palette de l'orfèvre de cette époque. La seule difficulté consiste dans la forme des plaques qui n'est pas absolument appropriée à la forme du vase; mais, d'autre part, certains autres émaux, placés sur la tranche en épousent si bien le contour circulaire, qu'il est bien difficile d'admettre qu'ils n'aient pas été faits expressément pour la pièce qu'ils décorent. Et cette monture est un travail d'orfèvrerie occidentale L'ensemble aurait donc une même origine et c'est d'ailleurs, à l'heure qu'il est, l'opinion généralement adoptée. On peut donc dire, sans qu'il soit nécessaire de penser que cette belle œuvre d'art vient de Charlemagne, qu'elle est de travail carolingien.

Cet art d'ailleurs, malgré tous les désastres qui signalèrent le cours du Xe siècle, était encore florissant dans plusieurs parties de l'ancien empire carolingien. Nous en avons la preuve et pour la France et pour les pays plus septentrionaux, tels que les bords du Rhin.

Nous avons déjà parlé du trésor de l'abbaye de Conques. Il nous faut encore y revenir pour dire quelques mots d'une pièce qui y est conservée; nous voulons parler d'une figure bien connue, maintes fois publiée et signalée, la statue d'or de la patronne de l'abbaye, sainte Foy. Ce monument, le plus étonnant de toutes les pièces d'orfèvrerie française, a été, assurément

fabriqué à Conques même, vers la fin du xe siècle. Il résulte de nombreux documents, d'une authenticité indiscutable, que l'abbaye possédait à cette époque un atelier d'orfèvrerie d'où sont sorties bon nombre des pièces que nous voyons encore aujourd'hui. Le *livre des miracles de sainte Foy*, écrit au commencement du xie siècle, est formel à cet égard et nous donne mille détails curieux sur ce monument qui a fait sur tant de générations de naïfs pèlerins une impression inoubliable. Les restaurations ou modifications maladroites qu'il a subies n'ont pu en altérer le caractère absolument unique. Assise sur un siège à haut dossier dont les découpages à jour rappellent par leurs dessins nombre de monuments de l'époque carolingienne, la sainte est posée de face, la tête haute, les bras étendus en avant. Vêtue d'une longue robe d'or semée de rosaces repoussées, le visage traité avec une brutalité qui fait un singulier contraste avec la finesse d'exécution de certains détails, les cheveux relevés en bourrelet autour de la tête que ceint une véritable couronne impériale, la sainte, dont les yeux sont d'émail bleu et blanc, semble vous interroger du regard; ce regard a quelque chose d'obsédant et l'on comprend fort bien que la statue soit devenue, pour les gens grossiers du xe et du xie siècle, une sorte d'idole devant laquelle la personnalité de la sainte s'est effacée. C'est à la statue que s'adressaient leurs prières quand en songe ils la voyaient apparaître, véritable sorcière, être malfaisant et bienfaisant tour à tour, une baguette de coudrier à la main, prête à leur imposer les volontés les plus absurdes, les caprices les plus bizarres. Aucune

statue du moyen âge ne résume aussi parfaitement ce que pouvait être la foi populaire au x^e^ siècle, mélange curieux de paganisme et de christianisme, nullement incompatible avec une brutalité inouïe, une cruauté parfois atroce. C'est un monument qu'il faudrait montrer à ceux qui exaltent ces siècles de foi, sans mettre en balance ce qu'avait de terrible la sauvagerie d'hommes encore barbares chez lesquels la crainte de l'enfer n'était pas un frein suffisant pour arrêter les instincts les plus cruels. Il faut lire les *miracles de sainte Foy* pour comprendre combien l'action des principes de charité chrétienne était passagère, combien l'œuvre de civilisation de l'Église était constamment arrêtée, contrecarrée; il y a loin de ce moyen âge à celui qu'on se figure d'ordinaire, tout de candeur, de foi et de piété naïves et tendres.

Si nous insistons sur ce monument capital, c'est qu'au point de vue artistique il nous permet de constater que le mouvement créé par les princes carolingiens ne s'était pas encore complètement arrêté à la fin du x^e^ siècle; dans une abbaye telle que celle de Conques, qui n'était pas une des plus riches de l'empire, il existait encore des orfèvres. La couronne de sainte Foy, qu'il est bien difficile de considérer comme d'une autre époque que la statue elle-même, tant elle s'adapte bien à la tête et en rappelle le style, se compose d'un large bandeau gemmé et articulé sur lequel viennent se rattacher deux autres bandeaux formant croisillons et fermant la couronne. Entre ces bandeaux sont disposés des fleurons affectant à peu près la forme d'une fleur de lis. Sur

le cercle qui entoure la tête, alternant avec des pierreries et des pierres gravées antiques, sont sertis des chatons en émail cloisonné, vert, rouge et blanc. Ces émaux qui n'offrent qu'un dessin très simple, une sorte de fleurette ou de rosace, ne peuvent passer pour des émaux byzantins; ils n'en ont ni la finesse ni l'éclat. Il y a donc tout lieu de croire qu'ils ont été fabriqués à Conques, comme la statue elle-même. Il est fort probable que les émaux qui décorent une autre pièce du même trésor, connue sous le nom d'*A de Charlemagne*, ont la même provenance; du moins ce ne sont point des émaux grecs, et leur place, leurs dimensions sont si bien déterminées et réglées par la forme et la décoration de la pièce sur laquelle ils sont fixés, qu'on ne peut admettre qu'ils n'ont pas été fabriqués exprès pour leur destination. Or, quel que soit l'âge que l'on attribue à ce monument, soit qu'on en fasse une œuvre du IXe, du Xe ou du XIe siècle seulement — les avis sont très partagés sur ce point — il n'en est pas moins avéré qu'il a été fabriqué à Conques. Les émaux de la couronne de sainte Foy d'une part, les émaux de l'*A de Charlemagne*, d'autre part, nous amènent donc aux environs du XIe siècle et nous n'aurons pas un nombre d'années bien considérable à franchir pour rencontrer enfin des objets d'art d'origine et de date certaines nous permettant de constater en France l'existence d'ateliers d'émailleurs.

Si quittant la France, nous tournons nos regards vers les bords du Rhin, vers Trèves qui fut en plein Xe siècle un véritable centre artistique, si une pareille expression est permise pour qualifier des efforts encore bien modestes,

nous rencontrons encore ici l'art de l'émailleur pratiqué avec succès.

Trois pièces méritent particulièrement de fixer notre attention : d'abord l'étui du saint Clou, l'autel portatif de saint André, tous deux conservés à la cathédrale de Trèves, et enfin le reliquaire du bâton de saint Pierre qui appartient maintenant à l'église de Limbourg-sur-la-Lahn. Toutes trois ont été exécutées ou modifiées ou restaurées sous le gouvernement de l'archevêque Egbert (977-995); toutes trois nous montrent l'art de l'émailleur parvenu en Allemagne à son complet développement, en tant qu'on le considère comme une imitation des œuvres d'art byzantin similaires.

L'étui du saint Clou est un reliquaire topique, c'est-à-dire qu'il rappelle par son galbe général la forme de la relique qu'il contient. Il affecte donc la forme d'un grand clou d'or, muni d'un couvercle à charnière qui en forme la tête et que décorent des pierreries, tandis que la tige en est presque entièrement recouverte d'émaux cloisonnés, très finement exécutés, vert et bleu translucide, bleu opaque, bleu turquoise et blanc. Un semis de croisettes, un motif formant résille ou une course de rinceaux, tel est le genre de décoration adoptée par l'émailleur de Trèves, avec un entier succès; le travail est des plus soignés et pourrait presque lutter au point de vue de l'habileté technique avec les travaux grecs de même époque.

L'autel portatif de Trèves soulève plus d'une question : cette pièce pourrait dater de différentes époques et l'archevèque Egbert n'aurait eu qu'à la faire restaurer. En effet la plus grande partie de la décoration consiste en

animaux et en symboles, exécutés en or et s'enlevant sur un fond de grenat, suivant les traditions mérovingiennes; à Egbert appartiendraient seules les plaques d'émail en parties cloisonnées en or, en partie champlevées qui garnissent les bords de la boîte. Ces émaux, représentant des rinceaux entrelacés et qui, par leurs tons vert, bleu turquoise, jaune, blanc et tanné rappellent un peu les émaux de l'Évangéliaire de Metz, indiquent déjà, par les procédés

Émaux cloisonnés de la couverture de l'Évangéliaire de Metz. IXe siècle.
(Bibliothèque nationale.)

que l'orfèvre a employés, un moment de transition, un acheminement vers la simplification du travail par la taille d'épargne. Il est bon de constater cette tendance à la simplification à une époque aussi ancienne.

Sommes-nous réellement là en face d'un travail dû à des orfèvres d'époques différentes ou bien l'ensemble a-t-il été créé d'un seul jet? C'est cette dernière opinion qui semble maintenant prévaloir, et elle n'a rien que de très probable. La verroterie cloisonnée, mariée à une décoration émaillée, existe sur les angles de l'étui du saint Clou,

œuvre bien évidemment homogène, contemporaine de l'autel portatif; ne peut-on admettre aussi que les orfèvres employés par Egbert, qui fut pour son temps un protecteur éclairé des arts, ont suivi les mêmes errements pour l'autel? la chose est vraisemblable; ce qui est curieux, c'est qu'à la même époque, nous l'avons déjà constaté à propos du reliquaire byzantin de Limbourg-sur-la-Lahn, les Grecs opéraient le même mélange d'émail et de verroterie cloisonnée. N'y a-t-il pas là une preuve de l'étroite parenté qui unissait aux émailleurs de Byzance les émailleurs carolingiens? c'est plus qu'une rencontre fortuite et les seconds paraissent bien être les copistes des premiers, au moins en tout ce qui concerne la technique de leur art.

L'étui du bâton de saint Pierre, dont le pommeau est décoré de figures d'apôtres exécutées en émail cloisonné appartient au même milieu artistique. Sorti sans doute du même atelier, il a de plus le mérite de porter une longue inscription qui relate les pérégrinations successives de la relique, son apport à Trèves et enfin la date de la confection du reliquaire (980). C'est, on le voit, un monument fort précieux qui nous montre les Allemands de la fin du x^e^ siècle faisant non plus seulement de simples motifs de décoration en émail, mais s'essayant encore à la représentation de la figure humaine; tentatives encore assez maladroites, sans doute, mais qui indiquent cependant une assez grande connaissance du métier, une certaine liberté dans l'exécution. On va voir qu'à l'époque romane ce progrès ira en s'accentuant jusqu'à ce que les artistes aient définitivement adopté le procédé simplifié de la taille d'épargne.

Par les lignes qui précèdent on a pu juger que pendant une bonne partie du IXe et du Xe siècle, dans toute l'étendue de l'empire carolingien, l'art de l'émail a été pratiqué à peu près de la même façon. Prenez le *paliotto* de Saint-Ambroise de Milan ou les émaux de Trèves, l'aiguière de Saint-Maurice d'Agaune ou les émaux de la couronne de sainte Foy, à Conques, partout vous retrouvez à peu près la même technique, les mêmes couleurs, les mêmes motifs d'ornement: il n'est pas très difficile d'y reconnaître une influence commune, une imitation ou plutôt un reflet éloigné de ce qu'avaient déjà fabriqué antérieurement, de ce que fabriquaient encore à ce moment les orfèvres de Byzance. Il ne faut point assurément exagérer, comme l'ont fait trop souvent certains auteurs, cette influence byzantine; il ne faut pas cependant la nier complètement. C'est un facteur qui a son importance dans le développement des arts décoratifs en Occident au moyen âge; et, si on le supprimait, il deviendrait impossible d'expliquer l'unité que l'on rencontre dans la naissance et le développement de certains des arts mineurs pratiqués de la même manière, à la même époque, dans l'ouest de l'Europe.

CHAPITRE IV

L'émaillerie en Allemagne du XI^e^ au XIII^e^ siècle.

En 972, Otton II, fils d'Otton le Grand, épousait Théophano, fille de l'empereur grec, Romain le Jeune, petite-fille de Constantin Porphyrogénète. De ce fait, d'un caractère tout politique, que de conséquences n'a-t-on pas tirées au point de vue de l'histoire des arts en Allemagne! De Théophano, qui passait pour une princesse éclairée, on a fait une sorte de bon génie de l'art allemand, chargé de le faire passer de la barbarie mérovingienne et carolingienne à une ère nouvelle, à une sorte d'âge d'or dans lequel le peu qui subsistait encore en Occident des traditions de l'art classique allait renaître d'un heureux mélange avec le style byzantin.

On a pu voir dans les pages précédentes ce qu'il fallait penser de cette théorie. En réalité, entre les produits de l'art allemand du IX^e^ et du X^e^ siècle et ceux du XI^e^ siècle, il n'y a guère, en ce qui concerne la branche que nous étudions, de différences très appréciables; on assiste à un développement, non à une transformation complète. Il est certain qu'à l'époque des Ottons, en Allemagne, les artistes ont su imprimer à l'art un caractère particulier;

mais ce caractère, loin d'affirmer l'influence byzantine, s'éloigne de plus en plus des traditions orientales pour aboutir à un art bien personnel, en un mot à l'art roman du XIe siècle.

On trouvera peut-être que nous passons bien légèrement sur un point d'histoire qui a donné lieu à tant de développements; à vrai dire, ce n'est pas le lieu ici de discuter un à un et à fond tous les arguments mis en avant pour soutenir une thèse qui perd chaque jour du terrain; au surplus, les documents sur lesquels est appuyée cette théorie sont si peu nombreux et si peu explicites, les monuments si rares, sans parler de ceux qui sont tout à fait controuvés, qu'il ne serait pas bien difficile d'établir en quelques pages le mal fondé de raisonnements que l'on s'étonne de voir s'étaler tout au long, encore aujourd'hui, dans nombre de livres d'art écrits en Allemagne. Mais ce serait ici un hors-d'œuvre; et nous pensons qu'il nous suffira de mettre sous les yeux du lecteur les monuments, qui chronologiquement font suite à ceux que nous avons étudiés, pour lui faire partager notre conviction.

Nous n'avons point parlé, en énumérant les émaux carolingiens, des bandes cloisonnées qui garnissent la croix dite de Lothaire, conservée au trésor du dôme d'Aix-la-Chapelle; il est douteux en effet que cette croix soit de travail carolingien et si nous la mentionnons c'est pour la rapprocher de quatre autres croix qui existent dans le trésor de l'église d'Essen. Ces dernières présentent avec la première de telles ressemblances, au point de vue de la forme et de la décoration, qu'il est difficile de

ne pas assigner aux unes et aux autres le même âge. Or, les croix d'Essen sont datées d'une façon approximative par les inscriptions qu'elles portent : elles remontent à la fin du x^e siècle ou à l'aube du xi^e siècle.

Toutes ces croix sont de même forme : les extrémités en sont pattées et séparées des branches par un bourrelet saillant. La face en est décorée de pierreries avec bordures en partie émaillées ; le revers montre des rinceaux exécutés par le moyen de la gravure, ornementation moins somptueuse assurément, mais de meilleur goût.

Sur l'une de ces croix, outre des chatons d'émail n'offrant que des motifs d'ornement, composés de rinceaux, est fixé à la base un petit émail cloisonné en or, de forme rectangulaire. On y voit un personnage debout, vêtu du costume qui était déjà de mode sous les carolingiens, la tunique courte et le manteau, offrant une croix à une femme voilée. Les inscriptions gravées sur le fond : OTTO DVX — MATHILD(*IS*) ABB(*ATISS*)A nous apprennent que les deux personnages représentés sont Otton, duc de Souabe (973-982), et sa sœur Mathilde, abbesse d'Essen (974-1013). De ce que le duc Otton est figuré offrant une croix à sa sœur — et il s'agit selon toute vraisemblance de la croix que nous possédons aujourd'hui — on est autorisé à en inférer que ce monument a été exécuté avant l'an 982, date de la mort du duc. Les figures sont barbares assurément, plus barbares que les ornements ; mais, si leur dessin est un peu bizarre, leur coloration, rouge, bleu, blanc, vert, n'offre rien que nous n'ayons déjà rencontré dans les émaux carolingiens. Les inscriptions rédigées en latin, le costume des person-

nages, absolument conforme aux habitudes occidentales, ne laissent aucunement soupçonner l'intervention d'un artiste grec; tout, au contraire, indique bien un travail allemand.

La seconde croix du trésor d'Essen peut donner lieu aux mêmes observations : au-dessous d'un Christ en argent doré, est fixée une plaque d'émail cloisonné représentant une abbesse d'Essen dédiant une croix à la Vierge qui sur ses genoux porte l'enfant Jésus et l'offre en adoration à la donatrice agenouillée devant lui. Là encore des inscriptions permettent d'assigner au monument une date à peu près certaine. Les mots MATHILD (*is*) ABB (*atiss*)A, qui accompagnent les figures, désignent une des abbesses d'Essen du commencement du XI^e^ siècle. De laquelle s'agit-il? il est impossible de se prononcer catégoriquement sur ce sujet, plusieurs abbesses du nom de Mathilde ayant, à peu près à la même époque, gouverné l'abbaye. Quant au reste de l'inscription, tout à fait illisible, nous n'insisterons pas sur les sens très divers qu'on a voulu lui attribuer. Ce sont là des jeux d'esprit qui n'ont rien à faire avec l'archéologie.

La croix de Théophano nous reporte entre les années 1041 et 1054; il ne s'agit point ici de la femme d'Otton II, mais de sa petite-fille, qui fut abbesse d'Essen. Dans cette croix, les émaux offrent certaines modifications techniques intéressantes à signaler, en dehors du caractère oriental très franchement accusé de certains motifs décoratifs : animaux, fleurons et ornements. Les émaux, exécutés toujours en or, ne sont plus simplement cloisonnés; ils sont en partie champlevés. Les émailleurs des bords du

Croix en or ornée d'émaux.
(Trésor d'Essen. XI^e siècle.)

Rhin préparent déjà une évolution qui les conduira peu à peu à supprimer l'emploi du métal précieux et à contrefaire les émaux cloisonnés au moyen du travail simplifié de la taille d'épargne. Une inscription tracée sur la tranche de la croix, très heureusement rétablie et interprétée par M. Ausm'Weerth, nous donnne l'origine de cette pièce faite sur l'ordre de la noble Théophano, de sang royal : *Edita regali genere nobilissima Theophana hoc signum dedit.*

Une quatrième croix enfin, qui paraît bien contemporaine de la précédente, représente grossièrement, également en émail, la Crucifixion et les symboles des Evangélistes; les figures ne sont pas mieux traitées que dans les croix précédemment décrites; sous ce rapport, on ne peut constater aucun progrès dans ce monument qu'il faut rapprocher d'une reliure d'Évangéliaire, également conservée à Essen, et exécutée pour la même Théophano.

Pour en finir avec cette énumération de croix émaillées, mentionnons encore une pièce de la Riche Chapelle de Munich, la croix nommée « Croix de la reine Gisèle ». A côté de figures exécutées au repoussé, cette croix montre une riche ornementation composée de pierreries et de chatons d'émaux cloisonnés. L'inscription qui y est tracée nous apprend que la reine Gisèle fit faire cette croix pour la placer sur le tombeau de sa mère : *Hanc regina crucem fabricari Gisila jussit.— Hanc crucem Gisila devota regina ad tumulum sue matris Gisile donare curavit.* Or Gisèle, fille de Gisèle, femme de Henri le Querelleur, duc de Bavière, fut mariée en 1008 à Étienne, roi de Hongrie. On est d'autant plus fondé à considérer

les émaux qui décorent cette croix comme de fabrication allemande qu'on retrouve à peu près les mêmes motifs décoratifs sur plusieurs des ornements impériaux auxquels le nom de Charlemagne est resté attaché, mais que l'on sait ne dater que du XI^e^ et du XII^e^ siècle ; au reste, au XI^e^ siècle même, dans des pièces d'orfèvrerie allemande, par exemple sur la couverture d'un Évangéliaire exécuté pour l'Empereur Henri II, et conservé à la Bibliothèque de Munich, nous rencontrons bien des émaux byzantins ; mais ceux-là portent suffisamment leur certificat d'origine : ce sont ces bustes de saints, à mi-corps, accompagnés d'inscriptions grecques, ces symboles des Evangélistes que les artistes de Bysance fabriquaient par centaines ; et leur exécution, le fini des émaux, bien que ce ne soient guère que des travaux de pacotille, laissent bien loin derrière eux et les croix d'Essen et la croix de Gisèle. Il est toutefois intéressant de constater que les orfèvres allemands, au XI^e^ siècle, continuaient à avoir sous les yeux des modèles venus de Constantinople et qui ne devaient pas peu influer sur leur manière.

Nous allons étudier tout à l'heure quelques-uns des émaux ornant les objets qui servaient autrefois au sacre des empereurs d'Allemagne ; auparavant nous voudrions signaler un monument fort modeste assurément, et comme dimensions et comme œuvre d'art, mais qui présente au point de vue des procédés un certain intérêt : nous voulons parler d'un disque émaillé, conservé dans le trésor du roi de Hanovre, à Vienne, et que Linas a été l'un des premiers à signaler.

La pièce dont il s'agit, de forme circulaire, représente

très grossièrement une figure du Christ, à mi-corps, de face, la tête entourée du nimbe crucifère, tenant un objet, probablement un livre devant lui. L'A et Ω sont figurés sur le fond, de chaque côté de la tête, ainsi que deux groupes d'ornements symétriques dont il est assez difficile, tant l'exécution en est grossière, de déterminer la nature. Les émaux blanc sale, vert d'eau, vert clair, bleu lapis et rouge violacé, sont appliqués sur un fond de cuivre moitié champlevé, moitié cloisonné.

Émail cloisonné sur cuivre.
(Allemagne. XI^e siècle. Trésor du roi de Hanovre, à Vienne.)

Linas était disposé à vieillir beaucoup ce petit monument et à le considérer comme de la fin du VIII^e ou du commencement du IX^e siècle, en se basant sur ce fait qu'on n'y trouve point les émauxsi brillants de l'époque des Ottons. N'est-on pas plutôt fondé à penser qu'il marque un des premiers pas faits en avant par les émailleurs de l'époque romane dans l'émaillerie sur cuivre? Nous avons vu que la croix de Theophano, à Essen, était, bien qu'en or, déjà à moitié champlevée. Le passage, d'un métal à un autre, modifiant la technique, n'a pas dû être sans influence et sur le dessin et sur la teinte des émaux. Nous rapprocherions volontiers de l'émail du trésor du roi de Hanovre une autre plaque qui fait partie des collections de Mme la comtesse Dzialynska. Il représente un évangéliste, sans doute saint Jean. Cette pièce extrêmement curieuse, d'un dessin barbare, mais d'une teinte

très brillante, pourrait à la rigueur être groupée avec une série d'autres monuments appartenant vraisemblablement à la même époque, au XIe siècle, et qui tous sont exécutés au moyen de cloisons de cuivre. C'est même cette opinion que nous avons autrefois soutenue; mais, à la suite de la découverte de nouveaux échantillons du même art, présentant tous des caractères bien tranchés, une technique particulière dont le point le plus caractéristique est l'emploi du fer pour les plaques de fond, il n'est plus possible d'être aussi affirmatif; et tandis que ces derniers émaux paraissent bien avoir été fabriqués en France il n'est pas impossible au contraire que le saint Jean de la collection Dzialynska ait vu le jour sur les bords du Rhin. Le dessin n'est pas sans présenter quelque analogie avec l'art que nous fait connaître la croix d'Essen, un peu plus barbare encore, parce que le cuivre se prête moins aisément que l'or aux complications du dessin. Les tons vert émeraude, bleu turquoise, rouge, blanc ont bien cet aspect éclatant, les teintes un peu heurtées de la croix de

Émail cloisonné sur cuivre. Allemagne, XIe siècle.
(Collection de Mme la comtesse Dzialynska.)

Theophano; il n'est pas jusqu'à l'attitude du personnage, représenté à mi-corps, qui ne présente avec la pièce que nous venons de citer une assez grande ressemblance. Il s'ensuivrait donc qu'avec l'émail du trésor du roi de Hanovre et celui de la collection Dzialynska nous posséderions deux des rares jalons qui permettent de constater la transformation de la technique de l'émaillerie chez les orfèvres allemands du XI^e^ siècle. Si la chose peut rester douteuse pour le second de ces monuments, elle ne saurait l'être pour le premier, que personne jusqu'ici n'a songé à attribuer à un autre pays qu'à l'Allemagne.

On peut être certain, du reste, que cette transformation ne s'est point opérée du jour au lendemain. Longtemps encore, en Allemagne, on a fait des émaux cloisonnés en or, à la manière des Grecs. C'est sans doute grâce à cette longue accoutumance que, encore au XIII^e^ siècle, dans presque toutes les grandes pièces d'orfèvrerie d'origine allemande, certaines parties sont exécutées au moyen de cloisons rapportées alors même que la plus grande partie de l'ouvrage est traitée par le procédé de la taille d'épargne.

Des ornements impériaux conservés à Vienne, il faut retenir pour l'époque qui nous occupe trois pièces principales : la couronne dite de Charlemagne, et deux épées.

Il n'est guère douteux qu'il ne faille pas faire remonter la fabrication de la couronne plus haut que le règne de Conrad (1024-1039); c'est le nom qui est inscrit en files de perles sur le demi-cercle qui en forme comme le

cimier, partie qui, à vrai dire, aurait pu être ajoutée après coup; nous savons d'autre part que les joyaux qui décoraient le corps de Charlemagne dans son tombeau furent dilapidés. Quant à croire que cette couronne a été fabriquée par des ouvriers byzantins, il est difficile d'ad-

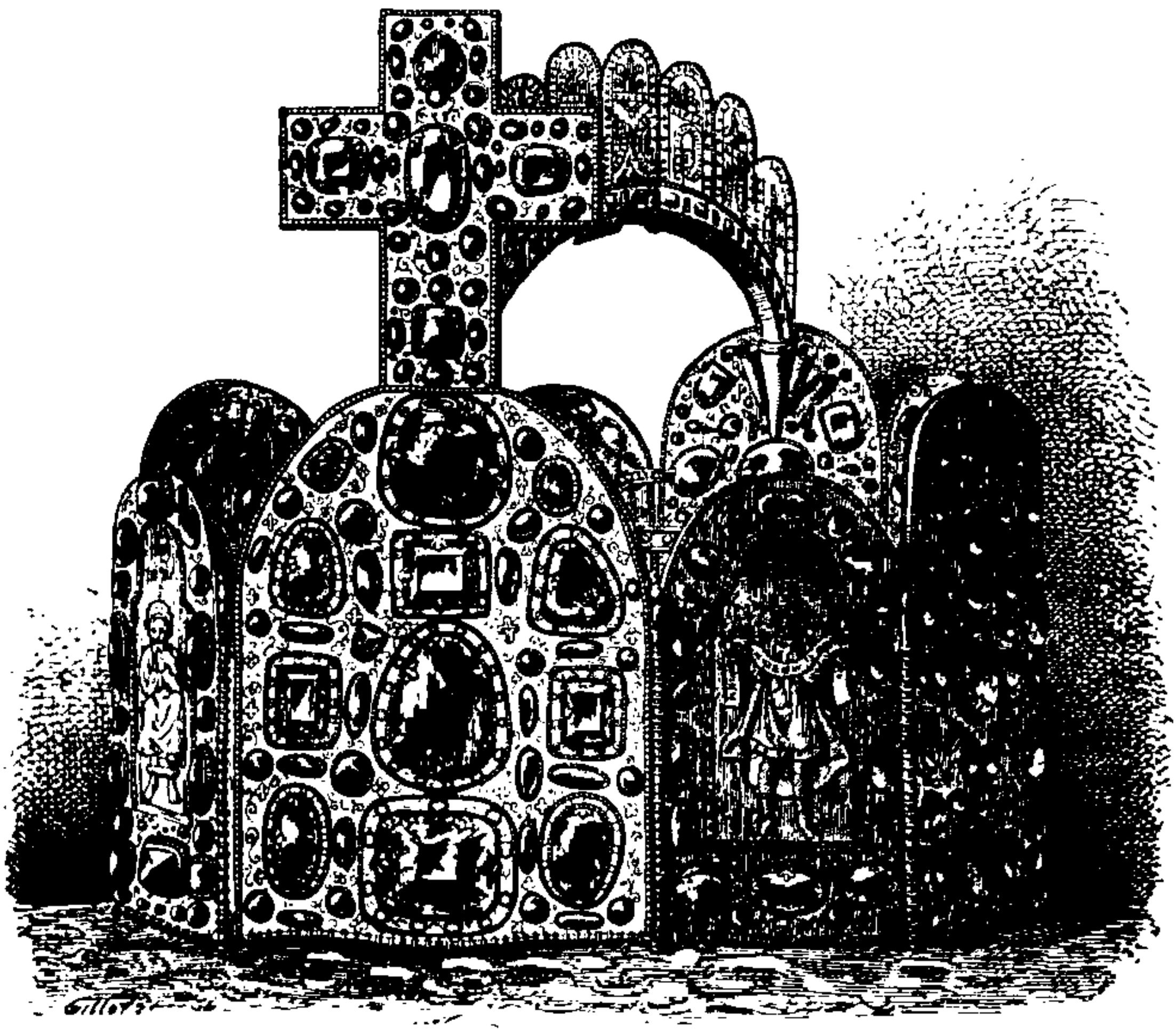

Couronne dite de Charlemagne. XIe siècle.
(Trésor impérial de Vienne.)

mettre une telle opinion contre laquelle toutes les inscriptions libellées en latin viennent s'inscrire en faux. Comme la plupart des couronnes du haut moyen âge, celle des empereurs d'Allemagne est articulée et composée de plaques cintrées à leur partie supérieure. Ce sont ces

plaques d'or qui sont émaillées et offrent les figures du Christ et de personnages portant des phylactères sur lesquels sont tracées des inscriptions. Les figures se détachent sur un fond d'or bruni, suivant la formule si souvent adoptée par les Grecs. Quant aux personnages représentés, Salomon, David, le roi Ézéchias et le prophète Isaïe, ils n'appartiennent en propre ni à l'iconographie grecque, ni à l'iconographie latine; on peut même dire que, dans les pièces du même genre, les Grecs nous ont habitués à un thème plus banal.

L'épée, dont le fourreau d'or est semé de chatons émaillés en forme de losanges, paraît bien appartenir au même temps que la couronne : l'aigle émaillé, placé près de l'entrée du fourreau, a tout à fait le style des œuvres allemandes du XIe siècle. Quant à la seconde épée, appelée épée de saint Maurice, l'émail n'y apparaît que dans de très minces bandes d'ornement destinées à séparer les figures repoussées qui s'étagent sur toute la longueur du fourreau. Le dessin en réseau rappelle bien certains monuments byzantins; mais, comme il est impossible d'admettre que deux mains différentes aient concouru à la confection de cette œuvre et les figures appartenant bien à l'art allemand, tant par le style et les attitudes que par les costumes, on ne peut retrouver là dedans la main d'un artiste grec. Remarquons enfin que ce fourreau de l'épée de saint Maurice paraît sensiblement moins ancien que celui de l'épée de Charlemagne. Ce fait n'a rien de très étonnant, quand on songe que les ornements du sacre des empereurs d'Allemagne se composent d'objets d'époques et de provenances très différentes, provenances que

des inscriptions, pour les étoffes notamment, permettent de constater sans peine.

Il nous faut revenir de deux siècles en arrière, au IXe siècle, pour dire un mot d'un émail de nationalité très douteuse, sur lequel on a beaucoup discuté sans arriver à une solution satisfaisante : il s'agit d'un bijou conservé à Oxford, à l'Ashmoleian Museum, et qu'on considère comme ayant appartenu au roi Alfred le Grand (871-901). Si nous en parlons à propos des émaux allemands, c'est que la pièce n'étant pas byzantine et les savants anglais ne voulant pas la considérer comme une production de leur art national, il n'y a guère moyen de la classer ailleurs qu'en Allemagne. On a bien songé à en faire une œuvre italienne — Alfred avait fait un voyage à Rome — mais, à vrai dire, il n'y a guère de point de contact entre cette œuvre d'une extrême barbarie et l'émail qui doit servir de point de comparaison, en Italie, au IXe siècle, le *paliotto* de Saint-Ambroise de Milan. Le personnage, nimbé, d'un dessin informe, représenté sur ce bijou en forme de poire, porte en main des sortes de sceptres ou de tiges fleuronnées; les tons mêmes des émaux font penser aux croix d'Essen plus qu'à toute autre pièce émaillée. Le cristal dont on a pris soin de recouvrir l'émail indique bien que l'objet était considéré comme précieux et dénoterait une origine étrangère, tandis que l'inscription anglo-saxonne : *Aelfred me heht gewurcan*, « Alfred m'a fait faire », serait, si on la prenait au pied de la lettre, un certificat d'origine anglaise. En tout cas, cela n'est pas absolument clair, et il n'est pas plus prouvé que le bijou ait été fait pour le roi Alfred qu'il

n'est démontré qu'on doive en chercher l'auteur ailleurs qu'en Angleterre, qui elle aussi a dû avoir ses ateliers d'orfèvres-émailleurs ; et, si nous l'avons cité ici, c'est simplement parce que ce bijou nous paraît avoir plus de ressemblance avec les émaux cloisonnés allemands qu'avec les produits similaires fabriqués dans les autres pays.

Une fois familiarisés avec les pratiques de la taille d'épargne, qui, ainsi que nous l'avons déjà dit maintes fois, n'a été, au moyen âge, qu'une simplification du travail, les orfèvres allemands ont pu donner aux œuvres émaillées des dimensions beaucoup plus grandes parce que la matière employée avait moins de valeur et demandait des soins moins minutieux. A quelle époque exactement cette transformation s'opéra-t-elle définitivement ? C'est ce qu'il est difficile de dire avec certitude. On peut supposer cependant que ce fut vers le début du XII^e siècle que le nouveau système se substitua en grande partie à l'ancien ; car, au milieu du même siècle, les orfèvres allemands étaient en possession de tous leurs moyens. Nous verrons, du reste, que le même changement s'opéra en France à peu près à la même époque. Toujours est-il que le moine Théophile, dans son *Essai sur divers arts* (*Diversarum artium schedula*), ne parle encore que des émaux cloisonnés qu'on exécute à part et auxquels il donne le nom d'*electra* ; il ne souffle mot des émaux sur cuivre dont il a l'air d'ignorer l'existence. Or, on s'accorde généralement, à l'heure qu'il est, à considérer Théophile comme un moine allemand qui vivait aux environs du XI^e siècle ; quelques critiques ont même été jusqu'à l'identifier avec

un personnage du nom de Rogkerus, moine orfèvre de l'abbaye d'Helmershausen, au diocèse de Paderborn, à la fin du XI^e^ et au début du XII^e^ siècle. Que si l'on n'adoptait pas cette manière de voir, il n'en serait pas moins certain que Théophile vivait au XI^e^ siècle; les pièces d'orfèvrerie qu'il décrit sont bien dans le style de cette époque.

Avant d'étudier un certain nombre d'émaux champlevés de fabrication allemande, une remarque générale est nécessaire. Ni sur les bords du Rhin, à Cologne par exemple, qui a été un centre artistique important, ni dans le bassin de la Meuse, où ont vécu également un grand nombre d'orfèvres-émailleurs, la production des émaux n'a eu l'importance qu'elle a acquise en France, au XIII^e^ siècle surtout; les Allemands ont peu travaillé pour l'exportation; il s'ensuit qu'ils n'ont point eu besoin de recourir à des procédés techniques simplifiés pour produire vite et à bon marché. La conséquence directe de cette production limitée a été de leur permettre de soigner davantage leurs œuvres et aussi de leur faire conserver bien plus longtemps les traditions, les formes qui étaient de mise avec l'emploi des émaux cloisonnés. Sur le plus grand nombre des émaux champlevés allemands on peut aisément constater que la plaque de cuivre a été traitée, avant l'application de l'émail, de façon à reproduire, à l'aide de parties de métal épargnées sur la plaque de fond, le travail, les divisions autrefois exprimées à l'aide de lames de métal rapportées. Partout des traits de cuivre délimitent certains accessoires, accentuent certains plis. C'est ce que nous remarquerons tout à

l'heure dans les plus anciens émaux français. Mais alors que chez nous les émailleurs ont, dans la plupart des cas, renversé les proportions et épargné complètement les personnages pour ne plus émailler que les fonds, en Allemagne, au contraire, une semblable simplification est relativement rare; la gravure est plus fine et généralement les traits sont remplis d'un émail coloré. Comme aspect et comme parti pris, tout au moins, leurs émaux sont toujours conformes aux œuvres qui leur ont servi tout d'abord de modèles, conformes à la tradition des émailleurs de Byzance.

Mais si c'est là un caractère assez reconnaissable, il ne suffirait pas toutefois à faire distinguer un émail allemand d'un émail français. Un autre signe caractéristique et aussi très appréciable est l'usage, on pourrait presque dire l'abus des inscriptions dont les orfèvres allemands ont presque toujours eu soin d'accompagner les sujets qu'ils représentent. Dans les œuvres soignées, et elles sont en grand nombre sorties de leurs mains, il n'est figure si insignifiante qui n'ait été le prétexte d'une explication, soit qu'on voulût simplement nommer le personnage, soit qu'on désirât indiquer son sens symbolique. Et ce ne sont point toujours des inscriptions banales, on pourrait dire de style; non, presque toujours elles sont fort recherchées, composées en vers léonins, précieux et quintessenciés, trahissant l'existence d'un thème, d'un patron imposé par ceux qui commandaient l'œuvre à ceux qui l'exécutaient. Une autre preuve que ces châsses, ces reliquaires, ces autels portatifs qu'ont créés les orfèvres allemands du XI^e et du XII^e siècle sont bien des monuments

exécutés sur commande, c'est que la plupart portent des représentations tout à fait particulières qui ne pouvaient convenir qu'à une certaine église déterminée; les sujets n'ont point cette écœurante banalité des œuvres que les ateliers de Limoges destinaient à l'exportation. On ne risquait pas beaucoup en exécutant une Crucifixion ou des figures d'apôtres qui pouvaient convenir à toutes les églises indistinctement; mais faire à l'avance une châsse sur laquelle on retracerait les miracles d'un saint vénéré dans un seul sanctuaire, c'était s'exposer à la garder toujours en magasin. Aussi, bien que fabriquées par des orfèvres laïques pour la plupart, les œuvres allemandes du XII^e^ siècle ont-elles encore conservé quelques-uns des caractères des ouvrages exécutés par les moines orfèvres dans les ateliers monastiques : cet art n'est pas seulement un art religieux, c'est encore un art clérical; le clergé a toujours conservé la haute main sur sa direction.

En adoptant le système des émaux champlevés, les émailleurs durent naturellement transformer leur palette. Il ne fallait plus songer à tirer parti des émaux translucides qui empruntaient une grande partie de leur éclat au métal qui leur servait d'excipient; le peu de modelé qu'offraient ces émaux était toujours donné précisément par cette transparence et se modifiait suivant les jeux de lumière. Avec les émaux opaques employés sur un fond de cuivre, il fallut tout changer. Ce dut être une véritable révolution dans les ateliers; toutes les recettes copiées et recopiées pendant des générations devenaient inutiles; il fallait se remettre au travail, tâtonner et refaire la composition de tous les émaux. Sauf pour certains tons, le

vert émeraude notamment, on renonça complètement à la translucidité, et tous les émaux devinrent des compositions opaques, de teintes plus ou moins vives, plus ou moins foncées, suivant qu'elles devaient être employées dans les parties éclairées ou les parties ombrées. De même que dans les émaux translucides on fait usage de certaines teintes conventionnelles pour rendre certains objets dans certaines situations, par des conventions analogues, certains tons devinrent pour les parties éclairées l'accessoire obligé de certains autres : le jaune fut employé pour les parties éclairées teintées de vert ; le blanc pour les parties éclairées teintées de bleu, etc. On obtint de la sorte toute une gamme de couleurs conventionnelles d'après l'inspection de laquelle on peut discerner les centres de fabrication. Ça a été le mérite des orfèvres du moyen âge de savoir varier et juxtaposer harmonieusement ces tons, ou du moins d'avoir cherché à le faire ; certains d'entre eux y ont admirablement réussi et, avec des éléments très voyants, d'une tonalité très brutale, ils sont souvent parvenus à faire des tableaux dans lesquels toutes les teintes sont conventionnelles, mais d'une harmonie parfaite.

Peut-on donner des règles fixes qui permettent de reconnaître à première vue un émail allemand ou mosan d'un émail français ? Plusieurs archéologues ont essayé de formuler toute une série de principes qu'il ne serait pas très difficile de battre en brèche à l'aide des exceptions. Pour les uns, l'abus de la teinte verte nuancée de jaune serait absolument caractéristique des émaux allemands, comme les tons jaspés de vert émeraude, le ton violacé dans le

modelé des figures. Ce sont autant de règles pour ou à l'encontre desquelles on pourrait fournir de nombreux exemples. Tout au plus peut-on dire que jamais à Limoges vous ne trouverez certains tons juxtaposés, par exemple le bleu turquoise, le vert émeraude et le jaune, assemblage fréquent dans les émaux de la Meuse et du Rhin; mais, en somme, toutes ces règles souffrent tant d'exceptions que le seul moyen pour arriver à discerner avec quelque sûreté les ateliers est de comparer *de visu* entre elles plusieurs pièces authentiques sorties de différents centres artistiques : on saisit alors entre ces produits une infinité de différences que la description la plus minutieuse serait impuissante à signaler; c'est aussi sur le style du dessin qu'il faut s'appuyer dans une semblable étude, sur l'iconographie spéciale, en certains points, à quelques pays. Mais on sent bien que ce sont là des différences insaisissables, si l'on n'est en présence des originaux, et que la pratique seule peut faire reconnaitre. Tout ce qu'on peut dire, d'une façon très générale, c'est que, sur les bords du Rhin, à Cologne, les colorations très habilement nuancées sont généralement d'une douceur remarquable, bien qu'un peu froides; que dans l'école de la Meuse, les teintes sont, au contraire, plus sourdes et plus brutales, plus tristes que sur les bords du Rhin, tandis que dans les ateliers limousins on trouve en général un sentiment plus juste de la couleur; les Limousins sont de véritables coloristes, de tempérament méridional; ils savent employer les couleurs les plus risquées sans jamais faire quelque chose de voyant, et c'est ce qui fait le charme de leurs émaux, malgré les

négligences de facture qui souvent les déparent. Il existe entre leurs œuvres et les œuvres allemandes la même différence qu'entre les miniatures peintes sur les bords du Rhin et les miniatures françaises; tous ceux qui ont quelque habitude des manuscrits saisiront bien notre pensée. Bref, tout point de repère, nous ne saurions trop le répéter, ne peut servir qu'à la suite d'une longue pratique. Heureusement, nous le verrons en traitant de l'émaillerie française, les Limousins ont de bonne heure adopté certaines formes, certains procédés qu'on ne retrouve pas en Allemagne; nous y reviendrons tout à l'heure, et l'on verra que ces différences permettent d'asseoir des diagnostics plus certains que ceux qui s'appuiraient uniquement sur les diverses teintes d'émaux.

En Allemagne, comme en France, c'est au XII^e siècle seulement que commence véritablement la série des émaux champlevés; car les quelques pièces qu'autrefois on attribuait volontiers au XI^e siècle sont toutes plus modernes de quelque quatre-vingts ans. Il n'y a guère que les émaux qui décorent la chaire en orfèvrerie du dôme d'Aix-la-chapelle, chaire donnée par l'empereur Henri II (1002-1024) qui, à la rigueur, et en partie seulement, pourraient passer pour des œuvres du XI^e siècle. Malheureusement, le monument a subi à diverses époques tant de restaurations qu'on ne peut le faire entrer en ligne de compte. Le coffret reliquaire de Siegburg, l'autel portatif de la cathédrale de Bamberg, auxquels Labarte attribuait une date reculée, sont des œuvres incontestables du XII^e siècle, bien qu'une tradition fasse remonter la dernière de ces pièces au règne de Henri II. Le style des

figures, le Christ, la Vierge et les apôtres, réservées et gravées, s'enlevant sur des fonds alternativement bleu lapis ou bleu cendré, le style des ornements estampés qui bordent la tranche de l'autel, indique suffisamment que ce n'est point un monument de l'aurore de l'époque romane, mais d'un âge beaucoup plus avancé; le caractère des inscriptions ne vient pas démentir cette appréciation.

Plus heureuse que la France, l'Allemagne a conservé un plus grand nombre de pièces d'orfèvrerie émaillée et surtout des pièces en général plus importantes et plus variées de forme que les nôtres. En France, en dehors des châsses dont la décoration, toujours imposée par la forme est un peu monotone, on compte facilement les œuvres d'orfèvrerie émaillée vraiment artistiques. En Allemagne, il en est tout autrement : les trésors de Saint-Servais de Maestricht, de Deutz, de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, de Hildesheim, de Bamberg, de Klosterneuburg, sans compter tous les trésors des églises de Belgique et tous les musées, sont riches de monuments de toutes formes et de toutes natures : châsses, monstrances, autels portatifs, coffrets, retables ont subsisté en grand nombre, généralement dans un état de conservation presque irréprochable. Il n'en est pas de même chez nous, bien qu'en groupant ce qui subsiste encore dans les églises et dans les musées, et surtout les œuvres d'art qui, après avoir fait partie de collections françaises, sont, dans le courant de notre siècle, passées dans des collections étrangères, on arrive à un ensemble imposant.

On ne peut songer à donner ici, même sommairement,

l'énumération de tous les monuments importants qui subsistent encore aujourd'hui. Citons en première ligne la grande châsse de saint Héribert, à Deutz, dont on trouvera ici un fragment. C'est une œuvre somptueuse du mi-

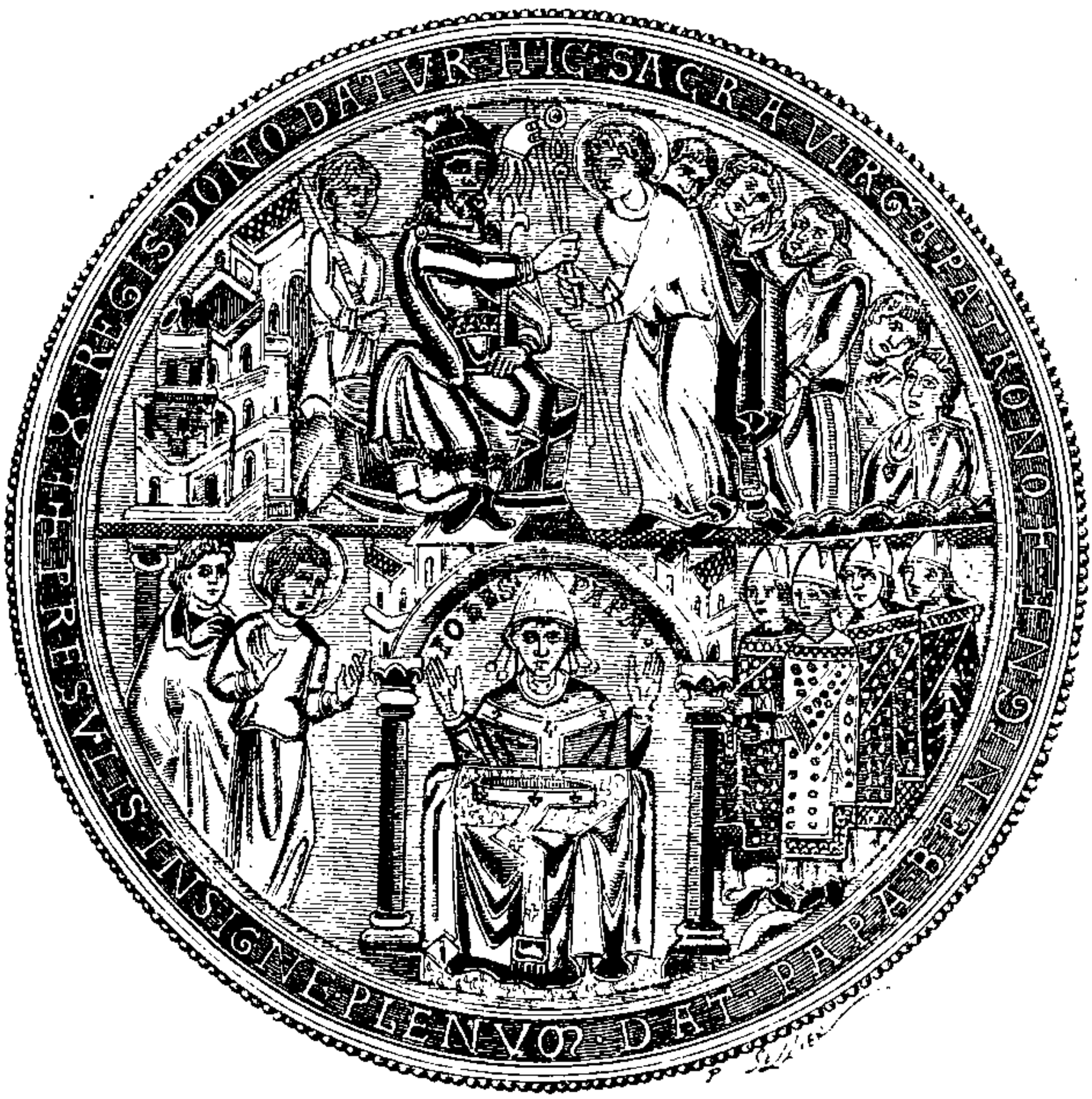

Un des médaillons émaillés de la châsse de saint Héribert, à Deutz. XII^e siècle.

lieu du XII^e siècle environ (la translation des reliques du saint eut lieu en 1147). De très grandes dimensions, cette châsse est décorée de statuettes d'argent séparées par des colonnettes et des plaques émaillées. Les personnages

sont entièrement émaillés et se détachent sur un fond doré et bruni; les cloisons qui sectionnent les plis des vêtements en font une parfaite imitation des émaux cloisonnés en or. Sur le toit de la châsse sont fixés des disques d'émail représentant différentes scènes de la vie de saint Héribert; là encore tous les personnages sont émaillés et on remarquera le luxe des inscriptions qui accompagnent les figures. D'un excellent style, d'une grande douceur de ton, la châsse de Deutz, avec sa belle architecture émaillée, ses colonnettes à fûts multicolores, peut passer pour une des œuvres les plus remarquables de l'émaillerie allemande du XII^e^ siècle et prendre place à côté du fameux retable en argent doré orné d'émaux champlevés que l'abbé Wibald fit faire vers 1148 pour l'abbaye de Stavelot. De ce beau monument nous n'avons plus aujourd'hui qu'un dessin exécuté au XVII^e^ siècle; mais ce dessin, assez exact, nous donne parfaitement la composition et les inscriptions qui accompagnaient l'œuvre. Le Christ dans sa gloire, entouré des Vertus et des symboles des évangélistes, Enoch, Hélie, les quatre fleuves du paradis, des scènes de la vie de saint Rémacle, fondateur de l'abbaye, y étaient tour à tour représentés avec une abondance inouïe d'inscriptions explicatives. L'abbé Wibald avait poussé le luxe épigraphique jusqu'à faire graver sur la bordure extérieure la liste des possessions de l'abbaye en même temps qu'une formule d'excommunication contre ceux qui détruiraient une œuvre pour laquelle on avait dépensé soixante marcs d'argent pur et quatre marcs d'or. Ce monument que l'on s'accorde à attribuer à un orfèvre de Huy, Godefroid de Claire dit Godefroid le Noble, dont on

connaît deux autres œuvres conservées à Huy, les châsses de saint Domitien et de saint Mengold, a disparu. Un fragment d'un mounment du mème genre et de mème époque, qui fait partie de la collection Dzialynska, peut donner une idée de la magnificence du retable de Stavelot.

Si, comme les Français, les Allemands ont le plus souvent donné à leurs châsses la forme d'un sarcophage ou d'une maison surmontée d'un toit à deux rampants, plus ou moins orné, ils ont de bonne heure aussi développé ce thème en transformant la châsse en une véritable église. On peut en citer un exemple curieux : c'est une petite châsse en ivoire, en forme d'église romane, que possède le Musée d'antiquités de Bruxelles. Comme l'a très bien fait remarquer Didron, on croirait voir une réduction de la cathédrale de Trèves ou de la cathédrale de Worms. Les émailleurs des bords du Rhin ont fait comme les ivoiriers; mais ce qu'il y a de plus curieux c'est qu'en essayant de faire des châsses en forme d'église, ils ont copié des églises byzantines; nous avons là une trace flagrante, en plein XIIe siècle, de l'influence encore très réelle qu'exerçaient sur l'esprit des orfèvres occidentaux les monuments grecs qui passaient sous leurs yeux.

La collection Soltykoff contenait autrefois une très belle châsse en forme d'édifice cruciforme surmonté d'une coupole à côtes. Le toit, la coupole, l'architecture, abritant des statuettes d'ivoire, tout est émaillé de rinceaux et d'entrelacs d'une incomparable richesse de composition. On a comparé ce monument, que possède aujourd'hui le Musée de South Kensington, à une église romane des bords du Rhin. Cette assimilation n'est pas des plus

heureuses; car, bien que beaucoup d'églises des bords du Rhin soient couvertes de coupoles, on n'en trouverait pas une seule de cette forme très particulière. En réalité, l'artiste ou plutôt les artistes allemands du XIIe siècle, car il existe encore en Allemagne d'autres monuments analogues, ont eu sous les yeux des pièces d'orfèvrerie byzantine affectant la forme d'église, des *artophora* destinés à conserver les hosties consacrées. Ces monuments étaient analogues à celui qui sert, au trésor d'Aix-la-Chapelle, de reliquaire au chef de saint Anastase, ou à *l'artophoron* d'argent que l'on peut voir au trésor de Saint-Marc, à Venise. Il est curieux de constater qu'à une époque aussi avancée, les artistes romans étaient encore engoués de l'art byzantin au point de lui emprunter non seulement son ornementation, mais encore ses formes.

Si Godefroid de Claire, presque aussi célèbre comme orfèvre que frère Hugues d'Oignies, qui a signé de son nom de si belles œuvres, est l'auteur probable du retable de Stavelot, et représente l'art mosan au milieu du XIIe siècle, l'émailleur Eilbert a inscrit son nom et sa patrie, Cologne, sur un autel portatif du Trésor du roi de Hanovre, à Vienne. Cet autel, en forme de coffre, est décoré des figures du Christ et des Apôtres et de différentes scènes représentant des sujets du Nouveau Testament; le tout est gravé très finement et réservé sur un fond d'émail alternativement bleu lapis ou bleu tirant sur le vert. L'assemblage de ces couleurs, auxquelles il faut encore ajouter le jaune qui teint les nimbes des personnages et le blanc qui a servi à tracer les inscriptions, permet d'établir une caractéristique assez exacte de l'orfèvrerie de Cologne

ou du moins de l'un des ateliers de Cologne du milieu du XII^e siècle. C'est ainsi qu'un autre autel portatif, de décoration analogue, qui fait partie de la collection Spitzer,

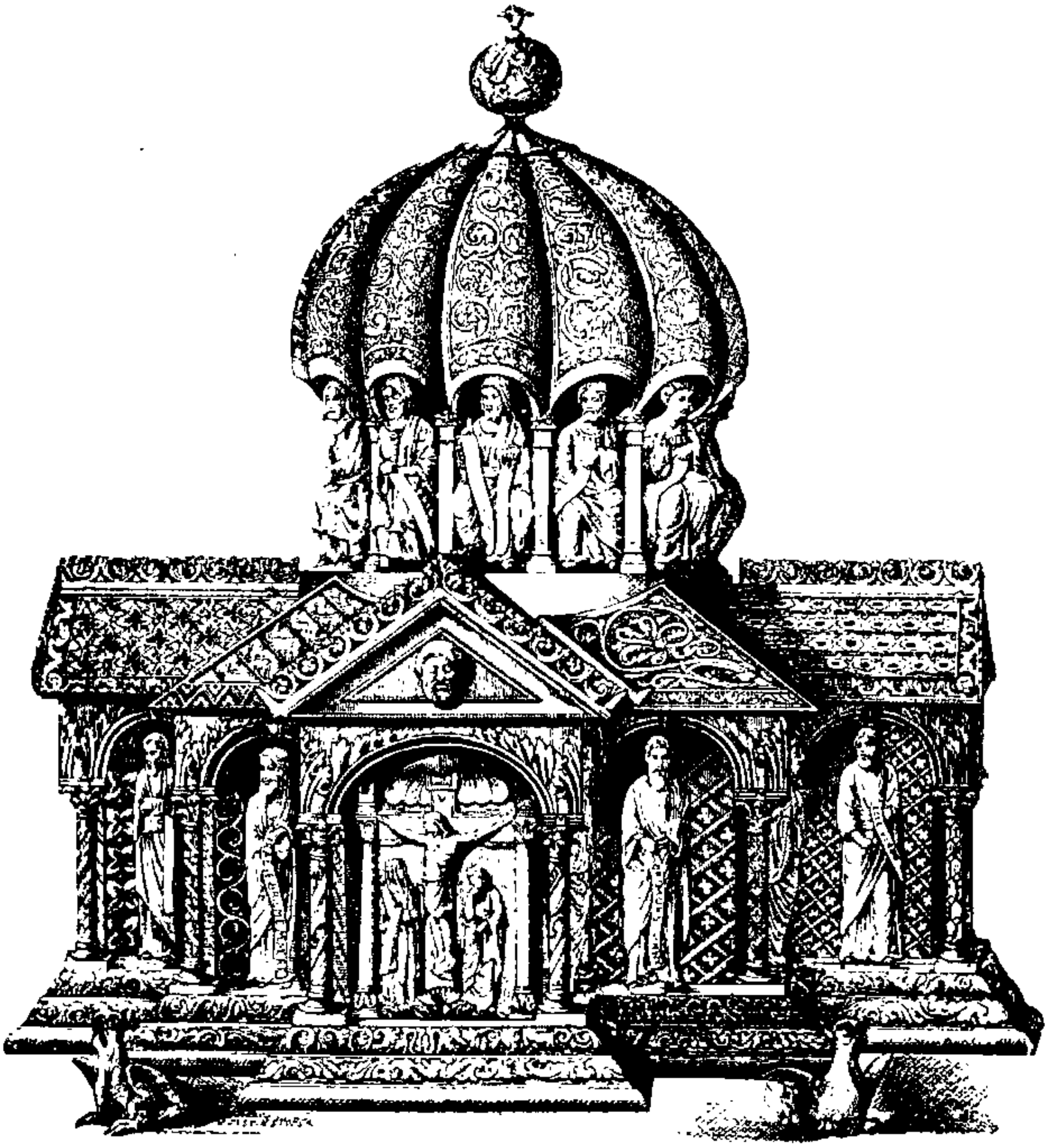

Châsse en cuivre émaillée. Allemagne XII^e siècle.
(Musée de South Kensington, à Londres.)

doit sans aucun doute lui être attribué. On voit ainsi que dans le même pays des orfèvres différents avaient sur le parti qu'on peut tirer de l'émail pour la décoration de l'orfèvrerie des idées très opposées. Tandis que l'émail-

leur qui décorait la châsse de saint Héribert, à Deutz, était un partisan de la polychromie à outrance, Eilbert, un autre artiste de Cologne, cherchait à combiner des tons plus calmes, plus éteints. Combien de chances dès lors avons-nous de nous tromper dans nos attributions!

Pendant que Mosans et Allemands s'évertuaient sur le cuivre avec les couleurs vitrifiables et créaient des œuvres charmantes au point de vue de la gamme des tons, comme le reliquaire du bras de Charlemagne que possède le Musée du Louvre, ou des émaux absolument sourds et tristes, tels que ceux du reliquaire de saint Henri, au même musée, les artistes lorrains et l'école de Verdun en particulier allaient briller d'un grand éclat. Si nous rangeons ces artistes parmi les Allemands, bien qu'ils fussent de langue française, c'est que le style de leurs œuvres rappelle plutôt l'école allemande que l'école française de la même époque : l'œuvre capitale de ce centre artistique, le retable de l'église de Klosterneubourg, près de Vienne, terminé en 1181, par Nicolas de Verdun, est une œuvre de caractère absolument germanique.

Il fallait que ces orfèvres lorrains fussent regardés comme de première force au milieu du XII^e^ siècle, puisque ce fut à eux que le ministre de Louis VI et de Louis VII, le fameux Suger, s'adressa lorsqu'il voulut compléter par de somptueuses pièces d'orfèvrerie la décoration de l'église abbatiale de Saint-Denis. L'émaillerie était-elle pratiquée à Verdun déjà dans la première moitié du XI^e^ siècle, ainsi qu'on l'a conclu de la description d'une châsse donnée par Richard, abbé de Saint-Viton, à son église? On ne sait. Dans tous les cas les orfèvres qui, en 1145, vinrent à

Saint-Denis pour y exécuter une grande châsse de cuivre émaillée et un superbe pied de croix décoré de la même manière, étaient Lorrains. Ce pied, qui supportait une croix d'or, également émaillée, était de fort grande dimension; il a disparu, mais on peut s'en faire une idée approximative, ou tout au moins en comprendre le système de décoration, en contemplant le beau pied de croix en cuivre émaillé qui de l'abbaye de Saint-Bertin est passé au Musée de Saint-Omer. Sur une base hémisphérique à laquelle les quatre figures des évangélistes, en cuivre ciselé et doré, servent de supports, se dresse un pilier carré surmonté d'un chapiteau orné de feuillages et de bustes de prophètes; le pied ainsi que le pilier sont émaillés des plus vives couleurs; les personnages s'enlèvent vigoureusement sur les fonds d'or, que bordent sur les côtés ces lignes perlées qui sont si communes dans les émaux de fabrication allemande. Là tout est champlevé, bien que l'imitation des émaux cloisonnés soit évidente. Ailleurs, dans la gracieuse monstrance que conservent les dames Ursulines d'Arras, nous voyons au contraire les deux systèmes employés concurremment : sur le pied, de grands rinceaux émaillés de bleu, exécutés en taille d'épargne; sur le sommet, sur la tige, des émaux nuancés de blanc, de bleu, de rouge, de vert, finement cloisonnés en cuivre. Cette juxtaposition des deux systèmes se rencontre jusque dans les bordures des châsses allemandes du XIII^e siècle.

Le plus célèbre des émailleurs de Verdun, Nicolas, nous est connu par deux œuvres considérables : le retable de Klosterneubourg, terminé en 1181, et une châsse de l'église Saint-Nicolas à Tournai exécutée en

1205. Si nous en jugeons par le retable de Klosterneubourg, Nicolas était un artiste de talent, et on se prend à regretter, en contemplant son œuvre, de ne rien connaître ni de ses origines ni de sa vie.

Tel qu'il est aujourd'hui, le retable a subi bien des remaniements, dont les principaux datent du XIVe siècle, c'est-à-dire de l'époque où, de devant d'autel qu'elle était à l'origine, l'œuvre de Nicolas a été transformée en retable. Cinquante et une plaques émaillées, cintrées par le haut, disposées sur trois rangs, composent aujourd'hui ce grand triptyque que viennent compléter les figures des prophètes et des vertus, également émaillées, placées entre les archivoltes. Le monument comprend en tout cent seize émaux et mesure une longueur de 5 mètres de large sur 1 mètre 10 de haut. C'est certainement le monument le plus considérable de l'émaillerie en taille d'épargne qui subsiste aujourd'hui. L'Ancien Testament, avant Moïse et après Moïse, et le Nouveau Testament ont fourni les sujets représentés sur les plaques, sujets qu'accompagnent des inscriptions en vers léonins. Toutes les figures, d'un dessin très ferme et bien arrêté, sont réservées et gravées, et les traits de la gravure sont remplis d'émail; les fonds bleu et rouge, gris de lin ou bleu pâle montrent dans leurs bordures la combinaison des deux procédés du cloisonné et du champlevé; ce sont là des détails de fabrication, sans doute intéressants à constater, mais qui n'ont que peu de poids en face d'une œuvre si importante et réellement belle et puissante dans plusieurs de ses parties. Le style des personnages appartient bien à l'art allemand, et Nicolas de Verdun travaillait tout à fait en orfèvre

de Cologne; son dessin rappelle les miniatures de certains manuscrits du XII^e siècle, avec cette différence que le trait

Samson déchirant un lion.

Fragment du retable de Klosterneubourg, exécuté par Nicolas de Verdun en 1181.

est plus arrêté, la recherche des muscles plus visible et plus accentuée pour rendre les mouvements des person-

nages très compréhensibles. Une pareille œuvre fait le plus grand honneur à son auteur, et c'est avec quelque fierté qu'il a pu la signer dans une longue inscription métrique dans laquelle on trouve à la fois la date de son exécution, 1181, le nom du prévôt qui la fit faire, Werner, et enfin le nom de l'artiste.

Anno milleno centeno septuageno
Nec non undeno, Gwernherus, corde sereno,
Sextus prepositus, tibi, virgo Maria, dicavit
Quod Nicolaus opus Virdunensis fabricavit.

Les remaniements que le monument a subis au XIVe siècle ne l'ont guère altéré; entre les années 1525 et 1529 on y a ajouté six plaques nouvelles; mais l'orfèvre chargé du travail a très bien réussi à imiter le style de son confrère du XIIe siècle, si bien qu'il n'y a guère de différences très appréciables que dans les costumes des personnages.

On pourrait s'étonner de voir Nicolas de Verdun appelé à créer une œuvre de cette importance aussi loin de son pays d'origine; mais on a déjà vu les orfèvres lorrains venir travailler à Saint-Denis. A la fin du XIIe siècle, il est fort probable que des orfèvres allemands exécutèrent le tombeau élevé par Marie de France à Henri, comte de Champagne (1181), dans l'église Saint-Étienne de Troyes. Dans la décoration de ce monument, sorte de grande châsse ornée de quatre grandes arcades sur les côtés et accompagnée de la figure couchée du comte, les émaux étaient employés en petites plaques, à la façon allemande, et les fragments qui en subsistent paraissent bien être de fabrication germanique, sinon lorraine. Le fait est d'autant

plus curieux à constater que, à cette époque, à Limoges, on aurait pu exécuter sans difficulté un monument du même genre, et qu'en effet d'autres comtes de Champagne devaient peu après avoir leurs tombes exécutées par des artistes limousins.

Au commencement du XIII^e siècle, on peut dire que l'émaillerie en taille d'épargne est à peu près morte en Allemagne et dans les pays soumis à l'influence allemande; si l'on fait encore des plaques représentant des personnages pour décorer certains monuments portatifs, tels que des triptyques, dans les monuments où l'émaillerie, grâce à leurs grandes dimensions, pourrait se donner carrière, dans les châsses, la sculpture en ronde bosse l'emporte définitivement sur la décoration polychrome. On conserve encore celle-ci, mais timidement, pour les nimbes des personnages, pour les bordures, ornementation très heureuse, du reste, et dont les orfèvres, qui ont créé des monuments tels que la châsse des rois de Cologne ou la châsse de Charlemagne conservée au trésor d'Aix-la-Chapelle, ont tiré un excellent parti. Toutes ces bordures, tous ces accessoires en couleur leur ont fourni l'occasion de créer mille nouveaux motifs de décoration, d'entrelacs, de compartiments pour l'invention desquels l'imagination féconde des artistes du moyen âge n'était jamais à court. Mais il n'en est pas moins vrai que l'émail n'apparaît plus dans ces œuvres que comme un accessoire; il y figure encore, mais au même titre que les perles ou les pierreries; il sommeille jusqu'au moment où il prendra un nouvel essor et d'une manière tout à fait éclatante, au XIV^e siècle.

CHAPITRE V

L'Émaillerie en France et en Italie du XI^e^ au XIV^e^ siècle.

Nous avons laissé l'émaillerie française à la fin de la période carolingienne. Nous avons constaté que vers la seconde moitié du x^e^ siècle, cet art, dont peu d'échantillons subsistent, à la vérité, était pratiqué en France à peu près de la même manière que dans les autres parties de l'ancien empire carolingien : imitation constante des produits byzantins que le commerce, des ambassades ou des voyages entrepris dans un but de piété pouvaient amener en Occident. Nous avons pu cependant reconnaître à une époque très ancienne, dès le IX^e^ siècle, les symptômes d'une transformation dans la technique, une simplification qu'on ne saurait noter avec trop d'attention dans un pays qui va devenir, avec le temps, la terre classique de l'émaillerie champlevée. Le reliquaire de Pépin marque la première étape d'une marche en avant de cet art qui, par des perfectionnements sans nombre, aboutira à son complet épanouissement au XIII^e^ siècle.

Il peut sembler déplacé, au premier abord, de rechercher des origines aussi lointaines à nos émailleurs qui devaient plus tard acquérir une renommée universelle. Rien n'est

plus légitime cependant, si l'on y réfléchit quelque peu. Les ateliers du centre de la France, et il ne s'agit guère que de ceux-là jusqu'à la fin du XIIIe siècle, ont toujours fait preuve d'un esprit conservateur très développé; malgré toutes les secousses politiques, il n'y a pour ainsi dire pas eu de rupture entre les traditions purement carolingiennes et le style, nouveau sur certains points, auquel on a donné le nom de roman. C'est là un fait facile à constater, non pas pour les émaux — les exemples trop rares pourraient paraître peu concluants — mais pour les miniatures des manuscrits, qui offrent une série ininterrompue d'images permettant de suivre les progrès et les développements de l'art. Ce qui a déjà été maintes fois remarqué pour quelques contrées d'Allemagne, pour Trèves par exemple, où les traditions artistiques du IXe siècle nous apparaissent encore pleines de vie à la fin du Xe siècle, peut également être constaté à une époque de complète désorganisation politique, pour le Limousin, en particulier; et c'est l'art de cette contrée, qui, au point de vue de l'histoire de l'émaillerie française, mérite surtout de fixer l'attention de l'archéologue. Là, point de solution de continuité entre les deux périodes de l'art. Et remarquons tout de suite que cet art roman, comme dans beaucoup des pays situés au sud de la Loire, aura une telle vitalité qu'il y survivra longtemps après que son style aura fait place, dans le nord de la France et dans tous les pays qui en subiront très directement l'influence, à un style nouveau : des monuments créés par les émailleurs limousins du XIIIe siècle montrent encore des formes et un système de décoration depuis de longues années

démodés pour les Parisiens de la même époque. Ce n'est point là pure affaire d'appréciation. Quoi de plus propre à démontrer la justesse de la thèse que nous soutenons que cet étonnant spectacle offert par les artistes limousins qui ont pratiqué le même art, avec des fortunes diverses pendant tant de siècles? Car ne voulût-on pas admettre l'hypothèse que nous émettions tout à l'heure, on serait quand même forcé de reconnaître que, depuis le commencement du XII^e^ siècle jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, les émailleurs de Limoges et du centre de la France n'ont pas cessé de montrer une activité surprenante.

Jadis les archéologues ont beaucoup discuté au sujet de l'origine de l'émaillerie française : les uns prétendaient que de tout temps cet art avait été pratiqué dans notre pays, et il faut avouer que les raisons qu'ils donnaient à l'appui de leur affirmation étaient surtout des raisons de sentiment et aussi de bon sens; les monuments sur lesquels ils fondaient leur dire étaient peu nombreux, quelques-uns fort contestables; faute d'avoir cherché d'autres monuments ou d'avoir bien examiné ceux qu'ils connaissaient, ils n'ont pu, malgré toute la justesse de leur cause, entraîner la conviction chez tous ceux qui abordaient la question sans parti pris. Ce qu'il faut cependant laisser à leur avoir, ce dont on ne doit pas manquer de leur faire honneur, c'est le flair dont ils ont fait preuve; et c'est une qualité qui n'est point à dédaigner en archéologie, comme en beaucoup d'autres sciences. Les autres, fortement appuyés sur les nombreux monuments à date et origine certaines que contiennent les musées et les trésors d'Allemagne, soutenaient que c'était à une importation

étrangère que l'émaillerie française devait tout son développement, développement qui, selon eux, avait été assez tardif. Il faut avouer que les monuments semblaient leur donner absolument raison; mais, à vrai dire, ils s'en servaient si mal et mêlaient à leur polémique tant d'arguments de nulle valeur, que jamais ils n'ont remporté une victoire complète; ils ne sont même pas parvenus, tant leur répondre était facile, à intimider leurs adversaires, jusqu'au moment où de nouveaux monuments, et ceux-là bien probants, d'une authenticité incontestable, les ont forcés de battre définitivement en retraite. Les plus entêtés se sont montrés quelque peu étonnés qu'un même art, d'une commune origine, eût été pratiqué d'une façon très analogue, aux mêmes époques, dans des contrées très éloignées les unes des autres; mais, en dépit de leur étonnement, cette petite guerre archéologique s'est terminée de la façon la plus pacifique du monde et personne aujourd'hui ne songe à la rallumer. Il est dès maintenant et demeure établi que les vagues ressemblances, les points de contact que l'on peut remarquer entre l'émaillerie rhénane ou mosane et l'émaillerie limousine ne proviennent pas d'influences exercées réciproquement l'une sur l'autre, à l'époque de leur complet développement, mais d'une communauté d'origine qui n'est plus à démontrer. L'une et l'autre, elles ont eu directement ou indirectement les émailleurs ou plutôt les émaux byzantins comme modèles; quoi de surprenant, dès lors, que par la suite des temps, dans l'un comme dans l'autre pays, le même art se soit modifié d'une façon à peu près semblable? Le contraire aurait plutôt

lieu d'étonner, puisque les milieux dans lesquels ce germe étranger devait se développer étaient sensiblement les mêmes. Enfin, s'il était question de revendiquer une influence quelconque pour un art au moyen âge, ne serait-on pas en droit de renverser la proportion et de la revendiquer en faveur de l'art français? Personne, que nous sachions, n'a songé à nier l'immense action qu'il a eu dans toute l'Europe sur le développement de l'art gothique ; mais nous n'irons pas si loin : il nous suffira de constater que, pendant la période romane, l'émaillerie rhénane et l'émaillerie limousine ont eu toutes deux un développement parallèle et absolument indépendant l'un de l'autre.

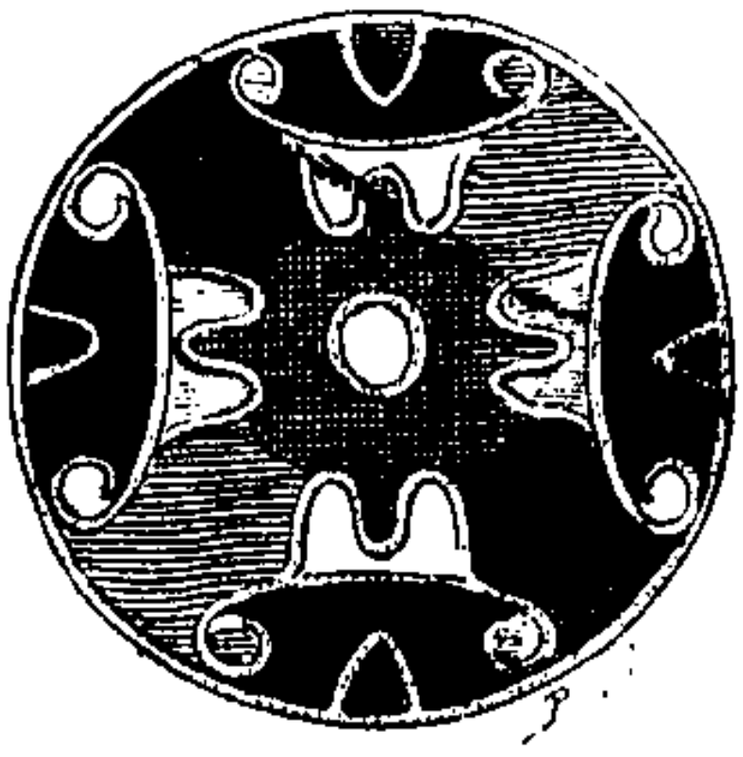

Émail cloisonné à fond de fer. Travail français. XIe siècle.
(Musée de Guéret.)

Il existe au Musée de la ville de Poitiers une pièce d'émail de fort petite dimension, sorte de rosace à quatre feuilles, composée de lignes se nouant et s'entre-croisant de façon à former la disposition à laquelle, en style d'ornemaniste, on a donné le nom de *nœud gordien*. Les émaux, fondus entre des cloisons de cuivre, sont rouge sombre, bleu lapis nué de blanc et vert sale également nué de blanc. Les cloisons sont rapportées sur un fond de fer. Cet émail a été trouvé aux environs de Poitiers dans une tombe qui, aux yeux de ceux qui l'ouvrirent, parut appartenir à l'époque mérovingienne, mais que l'on a tout lieu de considérer comme d'une période plus moderne.

Au Musée de la ville de Guéret se trouve un disque en émail cloisonné en cuivre, également à fond de fer, offrant la figure d'une croix pattée. Les émaux sont le blanc, le rouge sombre, le bleu lapis, le bleu turquoise et le jaune. Les cloisons sont sensiblement plus épaisses que dans l'émail de Poitiers. Quant à la provenance exacte

Émaux cloisonnés en cuivre à fond de fer. Travail français. XI^e siècle.
(Musée du Louvre.)

de la pièce, qui a été trouvée dans des fouilles exécutées dans le pays, elle est inconnue.

Le Musée du Louvre possède deux plaques, fragments provenant d'un même monument, qui offrent bien des points de ressemblance avec les émaux de Poitiers et de Guéret : même fond de fer, même cloisonnage très grossier en cuivre. Dans l'une nous voyons une figure de

saint, représenté de face et à mi-corps, et nimbé. Les maux sont le bleu lapis, le rouge sombre et le jaune, vif et sali par place, pour les vêtements; le jaune pour le nimbe, le bleu turquoise pour les cheveux, le noir pour les yeux, le blanc sale pour le visage; le champ de la pièce était recouvert d'émail vert dont une partie a disparu. Dans la seconde plaque, on rencontre un motif très commun dans l'art du moyen âge et que les artistes empruntèrent sans doute à des étoffes orientales : deux oiseaux affrontés; ce sont les mêmes émaux que dans la première plaque et l'on remarquera que ces tons sont sensiblement les mêmes que ceux du disque du Musée de Poitiers.

Ces émaux sont d'une barbarie qui n'échappera à personne, et il semble même que la matière qui les compose n'ait pas été fabriquée exprès pour cette destination. Un passage du moine Théophile parle des débris de mosaïques que l'on rencontre dans les ruines de monuments antiques et dont on peut se servir pour fabriquer des émaux. Il semblerait que notre émailleur ait suivi ce conseil : les nuances, les salissures, les différences de tons que l'on rencontre dans son œuvre rappellent à s'y méprendre les défauts de fabrication que l'on observe dans le verre dont les anciens usaient pour la fabrication des mosaïques. Mais admettons même que ce rapprochement ne soit pas fondé; n'est-on pas autorisé à penser que les quatre émaux de Poitiers, de Guéret et du Louvre représentent une phase du développement de l'industrie de l'émail dans notre pays? Et en outre, l'émail du Louvre figurant un saint ne peut-il nous fournir une date approxi-

mative pour cette série de produits qui se présentent tous avec une technique bien particulière? Le fond de fer, les cloisons de cuivre fort épaisses et malhabilement disposées, tout cela ne semble-t-il pas indiquer une époque de transition où l'ouvrier cherche sa voie pour passer des produits coûteux exécutés en métaux précieux aux œuvres qui seront à la portée de toutes les bourses? Pour notre part, nous croyons possible de placer au XI[e] siècle ces essais qui nous montrent les émailleurs français tout près d'arriver au procédé plus expéditif de la taille d'épargne que nous allons pouvoir étudier tout à l'heure sur des monuments fort anciens. Remarquons que ces procédés du cloisonnage en cuivre étaient assez répandus à l'époque romane : la pierre tombale de Frédégonde, conservée aujourd'hui dans l'église de Saint-Denis, ne nous montre-t-elle pas le même système appliqué à des incrustations à froid? Enfin, sans parler d'un petit émail moitié cloisonné, moitié champlevé sur cuivre, aux tons vert, bleu et blanc, que possède le Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, et que l'on peut faire remonter au XI[e] ou au XII[e] siècle, nous avons une preuve de la persistance de ces procédés techniques, en France, en plein XIII[e] siècle : un assez grand chaton d'émail cloisonné sur cuivre, bleu et blanc, aux cloisons épaisses, est fixé sur la belle châsse conservée dans l'église de Moissat-Bas (Puy-de-Dôme). Cette châsse offre tous les caractères du plus bel art du XIII[e] siècle,

Émail champlevé et cloisonné en cuivre, Travail français. XI[e] siècle. (Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.)

et l'émail, le seul subsistant aujourd'hui, n'y a point été fixé d'une façon accidentelle : de nombreuses bates, vides aujourd'hui, mais de même forme, indiquent suffisamment que le monument empruntait une part de sa décoration à l'art de l'émailleur.

Voilà donc une technique bien particulière, indiquant l'existence d'ateliers ayant des traditions. On le voit, nous sommes loin du moment où les partisans de l'art limousin en étaient réduits à constater la présence de minces filets d'émail sur l'anneau de Gérard, évêque de Limoges, enterré à l'abbaye de Charroux en 1020. Peu à peu les monuments se groupent et deviennent plus nombreux; la chaîne se forme qui doit nous conduire jusqu'aux grands monuments à date certaine du XII^e^ siècle.

Si nous examinons les pièces que conserve encore le trésor de l'abbaye de Conques, nous allons trouver matière à de curieuses observations et pouvoir enfin montrer vers quelle date, à peu près, les émailleurs du centre de la France se sont mis à contrefaire les émaux cloisonnés en or, non plus à l'aide de cloisons de cuivre rapportées, mais à l'aide de cloisons ménagées dans la plaque de fond.

A très peu d'années près, on saisit sur le fait le passage du cloisonné à la taille d'épargne. Il est bien entendu, au reste, que les deux procédés ont continué de vivre côte à côte pendant quelque temps, jusqu'au moment où la nouvelle technique a fait totalement oublier l'ancienne.

Le trésor de Conques possède plusieurs œuvres qui ont été exécutées sous le gouvernement de l'abbé Bégon à la fin du XI^e^ et au commencement du XII^e^ siècle.

Parmi ces pièces se trouvent deux autels portatifs en forme de tablettes : l'un, daté de l'an 1100, est à signaler bien qu'il n'offre aucune partie émaillée, à cause de la beauté des nielles qui le décorent; l'autre, qui doit être à peu près contemporain du premier, présente au contraire, tout autour d'une belle plaque d'albâtre oriental, un large bandeau d'orfèvrerie filigrané, orné de cabochons et de petits émaux cloisonnés en or de facture et de provenance indiscutablement byzantines. Cette riche décoration est complétée par dix émaux cloisonnés en cuivre, six circulaires, quatre rectangulaires, que tout le monde s'accorde à considérer comme français. M. Darcel, qui le premier les a signalés et décrits, les a qualifiés avec toute raison d'*émaux limousins*; et, en effet, on peut les compter parmi les plus anciens spécimens de l'émaillerie du centre de la France. Ces émaux, de tons extrêmement doux, représentent le buste du Christ, les symboles des évangélistes, deux bustes de la patronne de Conques, sainte Foy, et deux bustes de saints, enfin l'Agneau mystique. Ces représentations, comme dans certains émaux byzantins, s'enlèvent sur un fond d'or bruni; les cloisons de cuivre sont assez fines; l'aspect général est bon; évidemment l'émailleur n'en était pas à son coup d'essai. Ce qu'il y a de curieux à observer dans ces émaux, c'est le procédé par lequel on les a exécutés. L'émailleur a commencé par tracer sur une plaque de cuivre son sujet, un buste de saint par exemple; puis il a découpé complètement à jour l'intérieur de cette plaque en suivant le contour de son dessin. Il a ainsi obtenu la silhouette du personnage à représenter et, en appliquant, au moyen de la soudure, cette

première plaque sur une seconde, il s'est trouvé en présence d'une caisse métallique sur le fond de laquelle il n'a plus eu qu'à fixer les cloisons déterminant les traits du visage, les plis des vêtements. etc. Ces émaux ne sont pas purement cloisonnés, mais ce ne sont pas encore des champlevés. Le procédé de fabrication est toujours facile à reconnaître sur la tranche des émaux : en regardant attentivement, on aperçoit toujours la soudure des deux plaques superposées. Cette observation a sa valeur, car on peut de la sorte restituer à la France, où ce procédé technique paraît avoir été seulement usité, des pièces de provenance douteuse; c'est ainsi qu'un disque du Musée de Rouen, représentant le prophète Osée, dont l'origine a été mainte fois discutée, doit être restitué à un atelier français.

Comme l'a très bien établi M. Rupin, l'autel émaillé de Conques est antérieur à 1107, car cette année Bégon fut remplacé par l'abbé Boniface, qui ne paraît pas avoir eu un goût moins prononcé que son prédécesseur pour l'orfèvrerie polychrome.

Sous Bégon, à Conques, on faisait de l'émail cloisonné; sous Boniface, son successeur on faisait de l'émail champlevé, et ce avant l'année 1135. On voit donc que c'est dans les premières années du XII^e^ siècle que s'est opérée dans l'émaillerie française, on peut dire dès maintenant dans l'émaillerie limousine, cette transformation radicale. Cette appréciation est fondée sur un monument irréfutable, qu'une inscription absolument authentique permet de faire remonter jusqu'à l'époque de l'abbé Boniface. Le coffret qui nous initie à cette transformation est plutôt un

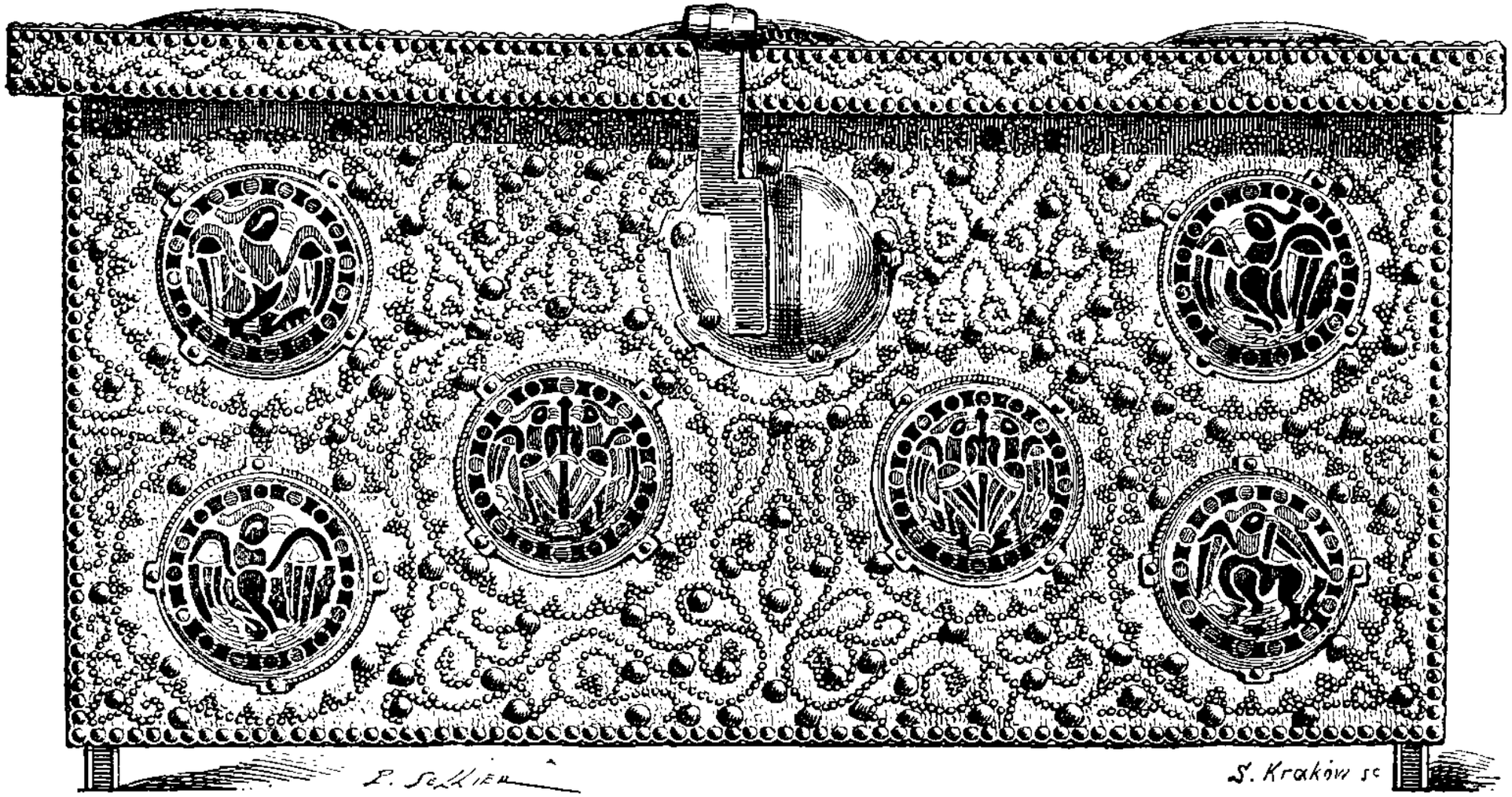

Coffret en cuir orné de plaques d'émaux champlevés. Travail français du XIIe siècle.
(Trésor de Conques.)

objet civil qu'un reliquaire. De forme allongée, à couvercle plat, recouvert de cuir semé de clous d'argent, il est décoré de disques émaillés blanc, bleu lapis, bleu turquoise et vert, offrant des figures de griffons ou d'animaux fantastiques, exécutées en émail sur un fond d'or réservé. On remarquera que l'artiste a partout ménagé dans la plaque de fond des divisions, des cloisons destinées à simuler l'ancien procédé de fabrication. Deux vers léonins, d'une facture peu recommandable, sont gravés sur les bords de deux de ces disques émaillés, dont il existe des similaires, provenant également de Conques, dans diverses collections :

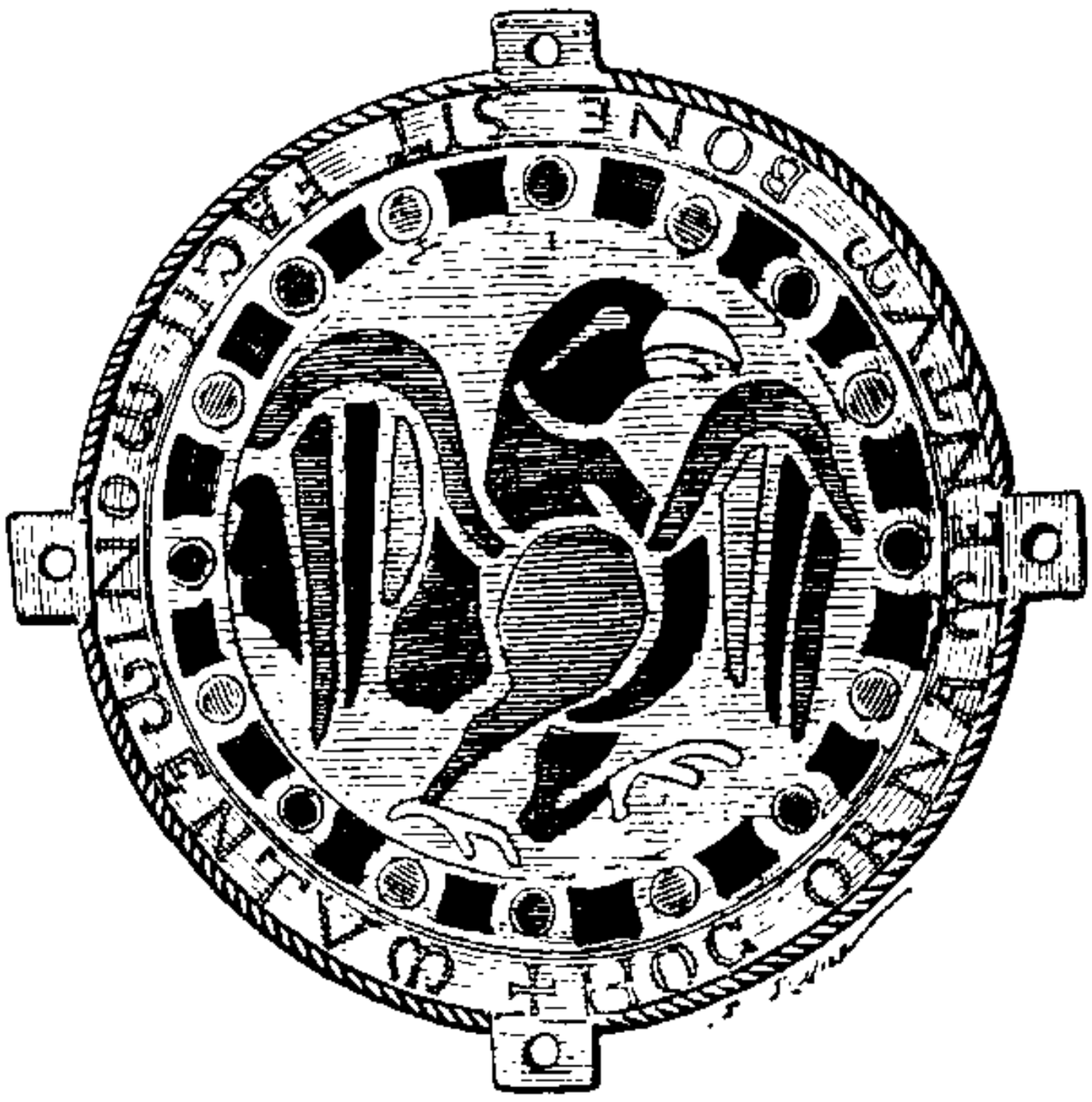

Plaque de cuivre champlevé et émaillé du coffret du Trésor de Conques.
(Commencement du XII^e^ siècle.)

Scrinia Concharum monstrant opus undique clarum.
Hoc ornamentum Bone sit Facii monimentum.

« Les reliquaires de Conques montrent partout un travail éclatant; que cet ornement soit un souvenir de Boniface. » Ce Boniface est l'abbé dont nous parlions tout à l'heure, lequel paraît avoir gouverné Conques jusque

vers 1155; du moins, à cette époque, on ne le voit plus figurer dans les chartes de l'abbaye.

Le nom de *limousins* donné aux émaux de Conques est d'autant plus légitime que ce n'est point seulement dans ce riche trésor que l'on trouve des émaux du même genre. L'église de Bellac, dans le département de la Haute-Vienne, possède une curieuse châsse, étudiée depuis peu d'années et que l'on peut considérer comme contemporaine du coffret de Conques, si même elle n'est de quelques années antérieure. Nous en donnons également la représentation, car on ne saurait trop fixer par l'image le caractère des premiers émaux champlevés français. De facture barbare, surtout quand ils représentent autre chose que des animaux symboliques, aux formes tout à fait conventionnelles, tels que des griffons, les émaux de Bellac sont infiniment moins soignés : la palette, qui se borne au vert, de deux tons, au bleu lapis, au bleu turquoise et au blanc, est aussi plus triste et plus lourde que la palette de l'émailleur de Rouergue; mais on sent parfaitement que si les deux monuments ne sortent pas du même atelier, les deux boutiques n'étaient pas éloignées l'une de l'autre; seulement dans l'une, l'émailleur était devenu absolument maître de la fabrication de ses émaux opaques; dans l'autre, l'artisan tâtonnait encore pour substituer des tons opaques bien unis, que l'on voit déjà dans l'autre portatif de l'abbé Bégon, aux émaux encore translucides par place que l'on observe sur les plaques de Poitiers de Guéret et du Musée du Louvre.

Dans les fragments d'une autre châsse à peu près même époque que nous nous souvenons d'avoir vue

le commerce, tout en suivant les mêmes errements, l'émailleur limousin avait encore augmenté la richesse des tons dont il disposait : un beau rouge vif venait réveiller des rinceaux de feuillages au milieu desquels se jouaient des groupes d'animaux chimériques; il semble que l'artiste ait voulu attester à jamais l'origine bien

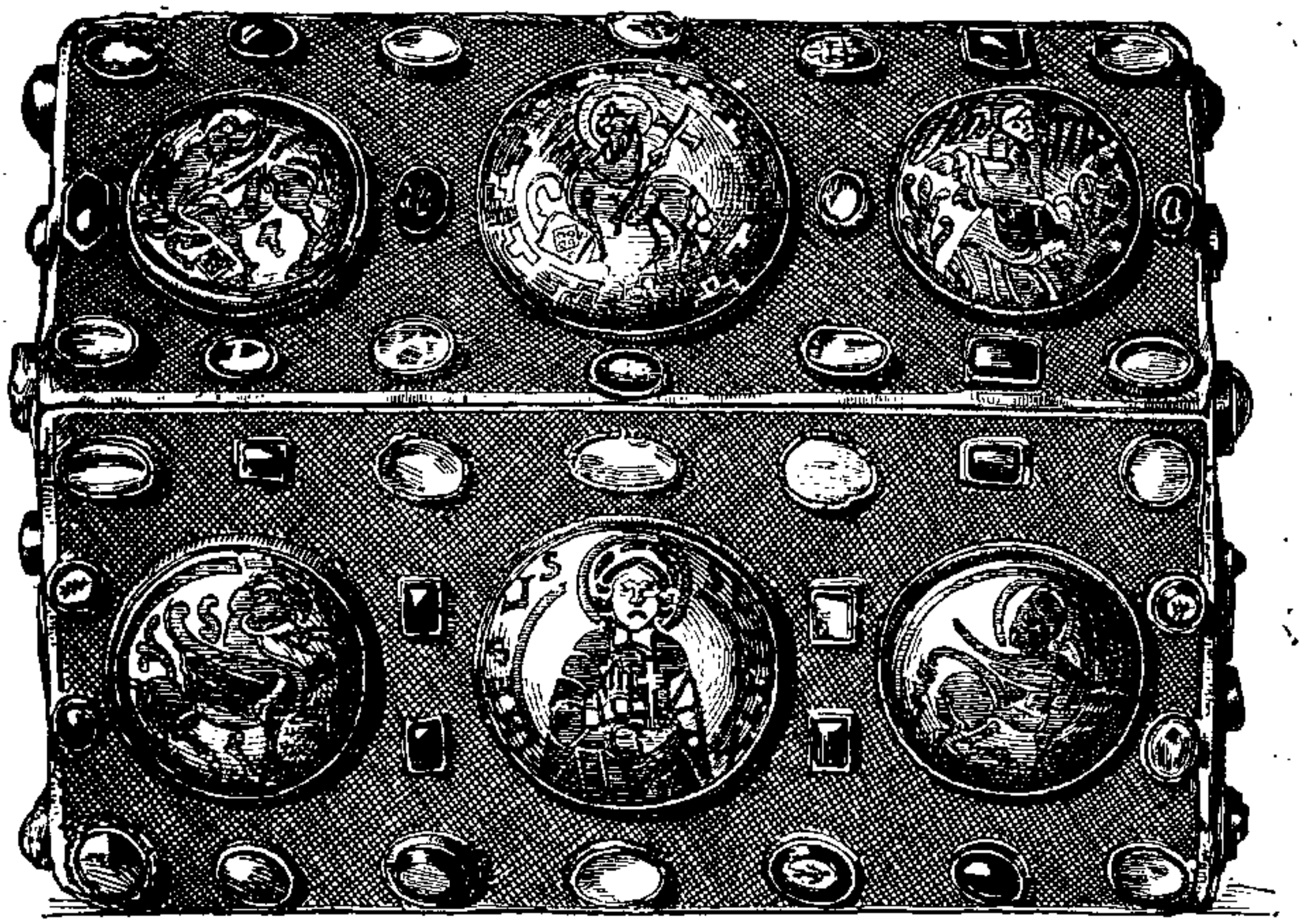

Châsse de Bellac (Haute-Vienne). Travail Limousin.
(Fin du XI[e] ou commencement du XII[e] siècle.)

française du monument qu'il créait en plaçant parmi les saints qu'il y figurait le buste de saint Martial, le patron du Limousin.

Les monuments que nous venons de passer rapidement en revue suffisent pour établir d'une manière indiscutable que dans les premières années du XII[e] siècle, les émailleurs français étaient en possession de tous leurs moyens.

C'est maintenant un point acquis à l'histoire de l'art et sur lequel il n'y a plus à revenir. On pourra préciser plus tard, alors que d'autres monuments viendront s'ajouter à ceux qui sont déjà connus, le centre de telle ou telle fabrication, le moment où elle a commencé, l'instant où elle a pris fin; mais ce que nous venons d'exposer n'en demeurera pas moins établi, parce qu'il n'y a rien là-dedans qui ne s'appuie sur des monuments irréfutables.

Examinons les développements de l'émaillerie que nous appellerons désormais limousine. A partir de l'époque à laquelle nous sommes arrivés, les monuments deviennent si nombreux et si importants qu'on ne doit pas songer à les étudier tous. Nous ne retiendrons donc que les plus saillants, les têtes de série, ceux qui peuvent servir à établir la caractéristique de toute une époque ou de tous les produits sortis d'un même atelier.

On peut formuler, sans crainte d'être contredit, l'axiome suivant : pendant toute la durée du XII^e^ siècle, l'émaillerie champlevée sur cuivre de Limoges, se souvenant de ses origines, n'est que la contrefaçon plus ou moins réussie, plus ou moins grossière de l'émaillerie cloisonnée. Il s'ensuit que pour toute cette période, à de très rares exceptions près, les personnages se présentent entièrement émaillés, aussi bien pour le visage que pour les vêtements. Ils se détachent sur un fond de cuivre doré ou sur un fond recouvert d'émail. Vers le dernier quart du XII^e^ siècle, on tend à substituer à l'émail appliqué à plat l'émail appliqué sur des reliefs qui eux-mêmes participent de l'ancienne tradition en ce qu'ils sont fractionnés par des cloisons épargnées sur ces

mêmes personnages en relief. C'est déjà un pas fait vers la décadence de l'émaillerie, puisque l'orfèvre, le fondeur cherchent à se substituer à l'émailleur, et s'y substituent complètement pour tout ce qui est visage ou carnation. Cette prépondérance de l'orfèvrerie sur l'émaillerie — les deux métiers n'étaient pas séparés — engendre à Limoges un parti pris artistique bizarre, qui consiste à appliquer après coup, sur des corps émaillés à plat, des têtes fondues et ciselées en relief. C'est un procédé qui n'a été employé qu'à Limoges, antérieurement peut-être à l'apparition des personnages en relief et émaillés. Enfin jusqu'à la fin du XII^e^ siècle, sur un petit nombre de monuments incontestablement limousins on rencontre encore parfois réunis les procédés du cloisonnage et de la taille d'épargne.

Voilà autant de propositions que nous allons nous efforcer d'appuyer sur des exemples. Nous étudierons d'abord, sans d'ailleurs entrer dans tous les détails que comporterait une discussion scientifique à leur sujet, discussion qui serait déplacée ici, deux monuments célèbres entre tous : le tombeau de Geoffroy Plantagenet comte d'Anjou, dont la date d'exécution doit être placée entre les années 1151 et 1160, et le tombeau d'Eulger, qui fut élevé, selon la plus grande vraisemblance, entre les années 1156 et 1160. Ce sont, on le voit, deux monuments absolument comtemporains l'un de l'autre et qui en effet présentent à peu de chose près les mêmes caractères.

La plaque qui autrefois, avant 1562, ornait le tombeau de Geoffroy Plantagenet, dans l'église de Saint-Julien du Mans, est un des spécimens les plus grands que nous pos-

sédions de l'émaillerie du XIIe siècle; elle ne mesure pas moins de 65 centimètres de haut. Sous une arcature en plein cintre surmontée de coupoles et d'édifices de fausse architecture, le prince est debout, en costume de cour et non en costume guerrier. Il porte une robe talaire bleu clair, un bliaud vert sombre, décoré de bandes d'or, et un long manteau bleu de ciel doublé de fourrure et agrafé sur l'épaule droite. Les cheveux et la barbe longs, et frisés, de couleur blonde, les yeux bleus, la tête coiffée d'un bonnet bleu orné d'un lion d'or, Geoffroy tient dans la main droite une longue épée et de l'autre le long bouclier triangulaire en usage de son temps : muni d'une boucle très saillante, ce bouclier est décoré de quatre lions d'or se détachant sur un fond bleu lapis. Les fonds, l'architecture, les bordures, tout cela est émaillé de bleu, de vert, de blanc; quelques tons rouges apparaissent dans l'architecture, mais l'aspect général est un peu triste. A la partie supérieure de la plaque sont gravés deux vers latins en l'honneur du souverain :

Ense tuo, princeps, predonum turba fugatur
Ecclesiisque quies, pace vigente, datur.

« Ton épée, prince, chasse la troupe des brigands, et le repos, par une longue paix, est rendu aux églises. » C'est une allusion assez claire à l'abolition d'une ancienne coutume, que l'église considérait comme déplorable, qui lui avait été accordée par Geoffroy. Quand l'évêque du Mans mourait, le peuple avait le droit de piller ses biens et c'est cette coutume que fit disparaître le comte. En reconnaissance de ce service l'évêque du Mans, Guillaume de Pas-

Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou. Émail champlevé limousin du xiie siècle.
(Musée du Mans.)

savant, lui fit élever un tombeau dans l'église de Saint-Julien et la plaque que nous possédons aujourd'hui y resta fixée jusqu'en 1562.

De synchronismes que l'on a établis entre différents textes se rapportant à Geoffroy, il résulte clairement que l'émail du Mans représente bien Geoffroy Plantagenet et non Henri II roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine († 1189), ainsi que l'ont prétendu certains auteurs, Labarte entre autres, et que ce monument fut exécuté avant 1160. On dirait du reste que l'artiste a représenté le costume que décrit précisément un chroniqueur dans le récit des noces de Geoffroy ; il parle, entre autres, de ces *leonculos aureos*, de ces lions d'or que nous voyons s'étaler sur le bonnet et l'écu du personnage, non pas comme pièces d'armoiries héréditaires, mais comme simples symboles.

On a été très loin, jusqu'en Allemagne, rechercher l'origine de cet important monument que pendant longtemps on s'est refusé à considérer comme français, telle est la force des idées *a priori*. Or, il n'est pas bien difficile d'établir qu'au milieu du XII^e^ siècle des relations très étroites existaient entre l'Anjou et l'Aquitaine et le Limousin par conséquent. On sait que Henri, fils de Geoffroy, duc de Normandie et comte d'Anjou, était devenu en 1152 duc d'Aquitaine par son mariage avec Éléonore; nous savons aussi, par la chronique de Geoffroy de Vigeois, que ce prince vint souvent à Limoges et en Limousin; toutes les chroniques locales ont conservé le souvenir de ses voyages peu désintéressés, notamment de celui de 1183, pendant lequel il pilla le trésor de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges et aussi la célèbre abbaye de Grand-

mont. Geoffroy de Vigeois estime à 22 000 sous tournois la seule valeur intrinsèque des joyaux enlevés à Saint-Martial par le roi d'Angleterre et ne manque pas de rappeler qu'il poussa le cynisme jusqu'à voler à Grandmont les colombes d'or que l'église devait à la munificence de son père. Voilà, ce semble, des textes assez concluants pour établir les relations des princes angevins avec le Limousin. Comment peut-on dès lors supposer que l'on soit allé s'adresser ailleurs pour commander des monuments qui, ni par leur style ni par leur technique, ne s'écartent en rien des monuments de la même époque dont l'origine française n'a jamais été contestée?

Le monument d'Eulger, évêque d'Angers, appartient sans aucun doute possible au même milieu artistique. Ce qui pendant longtemps a égaré les archéologues sur sa véritable nature, c'est la médiocrité du dessin de Gaignières, qui nous en a conservé l'image, et la très mauvaise interprétation qu'a donné à son tour de ce dessin Viollet Le-Duc. De ce que dans le dessin de Gaignières la figure de l'évêque était ombrée d'un côté, comme il convient à une effigie en relief, on en a conclu que la figure d'Euger était en relief et émaillée, ce qui aurait indiqué l'existence, en plein XII^e^ siècle, d'une technique dont on ne retrouve nulle part d'autre échantillon.

Mais c'était là une erreur de fait, qu'il a été possible de corriger à l'aide des anciennes descriptions du tombeau, fort nombreuses et fort explicites. Le tombeau d'Eulger, ou plutôt la plaque représentant l'évêque, dont Gaignières nous a conservé l'image, était plate, absolument comme le monument de Geoffroy Plantagenet. Les deux pièces pré-

Plaque en cuivre émaillé provenant du tombeau de l'évêque Eulger à la cathédrale d'Angers.

(Limoges, XII^e siècle.)

sentent du reste, comme tons, une ressemblance si absolue, comme technique, une telle similitude, qu'il ne peut y avoir doute un moment sur leur origine commune. Le fond bleu lapis sur lequel s'enlève la figure en vert et en blanc, la bordure de feuillages bleu pâle, vert et blanc, ne sont-ce pas toujours les mêmes tons auxquels nous ont déjà habitués les émaux de Conques et de Bellac?

Eulger, élu en 1125 et mort en 1149, fut le premier évêque d'Angers inhumé dans son église cathédrale. Son corps fut placé dans un cercueil de pierre, sous une arcade ouverte dans le mur de l'église, de telle sorte que l'une des faces se trouvait dans la nef et l'autre dans le cloître. En avant du cercueil on avait placé un grand mausolée de bois, sorte de châsse munie d'un toit à un seul rampant, ornée sur la face et sur le toit de quatre rangées d'arcatures en bronze doré. A la partie supérieure se trouvaient des figures d'apôtres et de prophètes entourant le Christ dans sa gloire. Correspondant à ces figures, à la partie inférieure, tout autour de la plaque représentant Eulger, se trouvaient les statuettes de vingt-quatre dignitaires de l'église, accompagnées des noms des personnages. C'est grâce à ces noms, dont quelques-uns sont précédés d'une croix, ce qui indique que leurs possesseurs étaient morts quand fut érigé le monument, que Linas dans une très intéressante dissertation a pu établir que le tombeau d'Eulger avait été exécuté entre les années 1156 et 1160, sous l'épiscopat de Mathieu de Loudun.

Malheureusement l'on n'en possède aujourd'hui que des fragments retrouvés en 1871, et conservés au musée épiscopal d'Angers; la plaque représentant Eulger disparut en

1757, lors de la dernière ouverture du tombeau, et il n'y a guère d'espoir de la retrouver aujourd'hui.

Parmi les fragments qui nous ont été conservés, se trouvent des débris des arcatures décorées, de rinceaux d'or se détachant sur un fond de vernis brun. C'est un genre de décoration que les orfèvres allemands ont souvent employé; mais il ne faudrait pas se hâter d'en tirer un argument en faveur d'une origine étrangère, car ce procédé d'ornementation, décrit par le moine Théophile, n'est pas spécial à l'Allemagne, et le style du dessin s'éloigne très sensiblement des exemples allemands de la même époque que l'on pourrait citer : ceux-là sont toujours beaucoup plus compliqués que ceux que montre le monument d'Eulger, qui, par sa forme, par le parti pris de sa décoration, rappelle quantité de monuments français, notamment la belle châsse de saint Viance, dont nous aurons à dire un mot tout à l'heure. Les pignons, très aigus, ressemblent tout à fait à ceux des châsses limousines. Au surplus, une attribution de ce genre paraîtrait-elle exagérée, qu'on serait contraint d'accepter, ne fût-ce qu'à cause de la présence sur le monument d'une foule de personnages accompagnés d'inscriptions exactes et s'écartant du thème banal qu'un atelier étranger n'aurait pas manqué d'adopter en semblable circonstance, l'opinion de Linas : la carcasse du monument serait angevine et la plaque représentant Eulger limousine.

Si l'on avait quelques doutes à ce sujet, ils seraient assurément levés par l'examen des deux plaques provenant de l'abbaye de Grandmont que possède le Musée de Cluny, pièces bien connues, maintes fois publiées et sur les-

quelles cependant on a émis bien souvent des appréciations erronées. Toutes deux proviennent évidemment d'un même

Saint Nicolas et saint Etienne de Muret. Émail champlevé provenant de Grandmont Limoges XIIe siècle
(Musée de Cluny .

monument, car elles sont de mêmes dimensions, de même technique et dans l'une et dans l'autre les sujets sont placés de même manière sous une arcature émaillée surmontée

de fausse architecture. Dans l'une comme dans l'autre, les chairs émaillées de blanc ou de blanc rosé, les nombreuses cloisons réservées dans le métal montrent la préoccupation d'imiter les émaux cloisonnés. Les tons employés sont un vert clair, un jaune clair, le bleu, un peu de rouge; toutes les parties exprimées simplement par un travail de gravure sont incrustées d'émail rouge vif.

L'une de ces plaques représente un sujet banal : l'adoration des mages; l'autre, plus intéressante, un sujet particulièrement curieux pour l'histoire de Grandmont : l'apparition de saint Nicolas de Myre à Etienne de Muret, fondateur de l'ordre de Grandmont. Saint Nicolas porte le costume épiscopal, saint Étienne celui des moines. Ce dernier n'étant pas nimbé, on a quelquefois supposé que ce monument est antérieur à la date de la canonisation du saint, arrivée en 1189; il semble aujourd'hui plus probable que ces deux pièces proviennent de la propre châsse du saint, de celle dans laquelle furent renfermés ses restes après sa canonisation. Elles seraient donc postérieures, mais de peu de temps seulement, à 1189. Quant à la fabrication limousine elle est certainement attestée par l'inscription en langue romane gravée au-dessus des deux figures de saints :

† NICOLAS ERT PARLA (N) AM NETEVE DE MURET.

« Nicolas conversait avec le seigneur Etienne de Muret. »
Dans l'une des plaques que nous venons de décrire, celle qui représente l'adoration des mages, la tête de l'enfant Jésus au lieu d'être émaillée, ou réservée sur la plaque de fond, est rapportée après coup, en relief. Cette convention

artistique, d'un goût très contestable, qui consiste à placer des visages en bosse sur des corps exprimés à plat, date donc à Limoges de la fin du XII^e^ siècle au moins. Mais ce système ne fut pas adopté d'une façon générale; car, au XIII^e^ siècle encore, dans des émaux qui ne sont pas antérieurs à 1226, on trouve encore des visages émaillés. Quoi qu'il en soit, les têtes en relief se retrouvent dans des échantillons très fins de l'art limousin. Nous n'en voulons pour exemple qu'une très belle figure de Christ accompagnée des Symboles des évangélistes, qui fait partie de la collection Spitzer; on en trouvera ici une reproduction qui ne peut en donner qu'une faible idée, car il faudrait pour la juger équitablement ne pas en voir seulement le dessin, qui est tout conventionnel et a tous les défauts du dessin roman, mais la couleur bleu lapis, blanc, rouge vif, bleu pâle d'une admirable harmonie. Rarement les Limousins se sont montrés aussi coloristes que dans ce monument dans lequel de véritables cloisons se mêlent à des cloisons simulées et épargnées dans la plaque de fond; on a fait dès longtemps la même observation pour une pièce fort caractéristisque qui provient du trésor de Grandmont et que l'on conserve aujourd'hui dans l'église de Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne) : cet ange-reliquaire en bronze ciselé et doré, portant sur sa tête un petit vase de cristal, a une paire d'ailes, émaillées des plus riches couleurs, munies de véritables cloisons. La similitude des tons laisserait même croire que ce bel objet sort du même atelier que le Christ de la collection Spitzer.

Si nous n'avons point jusqu'ici parlé d'une crosse qui fait partie de la collection Carrand, au Musée du Bargello,

à Florence, et que la signature qu'elle porte a rendue célèbre : *Frater Willelmus me fecit*, « Frère Guillaume m'a faite », ce n'est point que nous doutions de sa nationalité française; mainte fois contestée, elle nous paraît maintenant définitivement établie, surtout quand on la rapproche d'un coffret du trésor de la cathédrale de Troyes représentant les mêmes sujets, les Vices et les Vertus; ce coffret est sorti à la même époque, le milieu du XIIe siècle, du même atelier. Nous voulions seulement rapprocher le plus ancien émail français portant un nom d'artiste du plus ancien émail portant une signature limousine. Les Limousins, au moyen âge du moins, n'ont guère abusé de leur signature; on en peut citer seulement quelques exemples : l'inscription *Petrus Mauziacus abbas fecit capsam precio*, qui se lit sur la châsse de saint Calmine conservée dans l'église de Mozac (Puy-de-Dôme), a un sens trop ambigu pour que l'on puisse considérer l'abbé de Mozac, Pierre, (vers 1172) comme l'auteur du monument. Il n'en est pas de même de la signature de l'orfèvre Garnier de Limoges, tracée sur un Christ qui fait partie de la collection Victor Gay. Ce monument rappelle, dans des proportions plus modestes, certains grands crucifix limousins tels que ceux des collections Dzialynska, Spitzer, Davillier, et des Musées du Louvre et de Cluny, dans lesquels toute la figure du Christ, carnations et vêtements, sont émaillés. C'est le système que nous avons déjà observé dans les plaques provenant de Grandmont, ou que l'on remarque dans une plaque en forme d'amande représentant la Vierge et l'enfant Jésus qui fait partie la collection Działynska. Ce n'est donc pas, au point d

Le Christ de majesté. Émail cloisonné et champlevé de fabrication limousine. Fin du XII^e^ siècle.

(Collection Spitzer.)

vue de la fabrication, une pièce exceptionnelle; mais elle présente, pour l'histoire de l'art, un intérêt très réel; elle nous permet d'attribuer, sans chance d'erreur possible, à des ateliers de Limoges, une série très importante de monuments. C'est à l'aide de points de repère semblables qu'on arrive en archéologie, comme en toute autre science, à une absolue certitude. Sur cette croix de la collection Gay, au-dessus du *titulus* ou inscription, qui est de style dans les représentationsdu Christ, se développe la légende suivante sur plusieurs lignes :

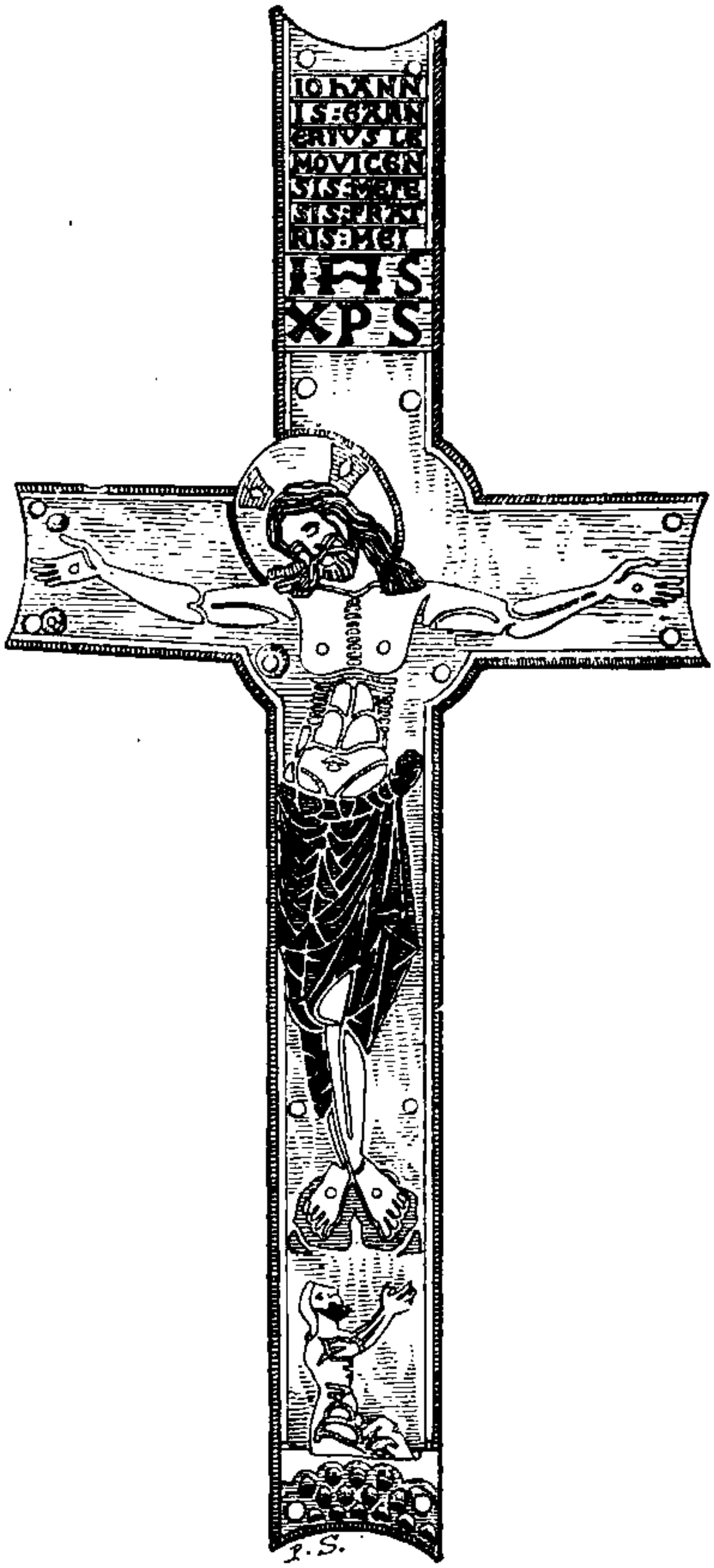

Crucifix en émail champlevé, par Garnier de Limoges. XIIe siècle.
(Collection Victor Gay.)

Johannis Garnerius
Lemovicensis me fesis (sic) *fratris mei.* On remarquera

l'incorrection de l'inscription ; au point de vue du sens, elle est visiblement incomplète et devait se continuer sur le revers de la croix, perdu aujourd'hui selon toute probabilité. Mais telle qu'elle est, elle offre un intérêt considérable, car c'est le premier texte, tracé sur un monument d'orfèvrerie, qui nous fasse connaître le nom d'un émailleur limousin. Que ne possédons-nous aussi les noms de ceux qui ont créé les tombeaux de Geoffroy Plantagenet et de l'évêque Eulger ! Nous avons là un émailleur de la fin du XII^e^ siècle, dont il faut sans doute rapprocher aussi Frère Raynaud ou Regnaud (*Frater Réginaldus me fecit*), dont le nom se lisait sur l'une des châsses de l'abbaye de Grandmont. Tandis que ce dernier était un moine orfèvre, Jean Garnier paraît avoir été un ouvrier laïque : ce sont en effet des ateliers laïques qui donnaient déjà à cette époque tant d'extension au commerce de Limoges, qui bientôt allait alimenter d'émaux à bon marché toute l'Europe.

En même temps que les Limousins fabriquaient des émaux complètement plats et des émaux avec têtes en relief, ils faisaient aussi des pièces où, sur un fond de cuivre, orné de fausses pierres ou grossièrement décoré de rosaces estampées, on appliquait des personnages en relief; tous les vêtements divisés par des cloisons parallèles étaient entièrement émaillés; le visage lui-même n'échappait pas complètement à cette polychromie, car des perles d'émail venaient former la prunelle des yeux et donner au regard une singulière fixité. Le même travail se rencontre sur des figures de Christ, souvent détachées des crucifix qui leur servaient de support, aux-

quelles on serait tenté d'assigner une date très ancienne, en raison de leur costume, un jupon fort long ou même une tunique à manches : c'est un type traditionnel qui a été fabriqué au XII^e^ et au XIII^e^ siècle sans modifications notables ni dans l'attitude du Christ, généralement couronné, ni dans son vêtement.

Cet émaillage sur relief, qui pourrait presque passer pour un perfectionnement, si la recherche de la difficulté est un progrès, coïncide avec d'autres modifications dans la fabrication; celle qui consiste notamment à réserver complètement les personnages qui ne sont plus que gravés, avec ou sans têtes en relief, et à les faire se détacher sur un fond recouvert d'une teinte unie semée de rosaces polychromes. Ces divers procédés ont tous été employés concurremment; on peut les observer tous sur la châsse de Chamberet (Corrèze), destinée à renfermer les reliques de saint Dulcide d'Agen : figures en relief émaillées, architecture également en relief et émaillée, figures épargnées à têtes en relief sur fond d'émail, figures tout à fait épargnées, sans têtes en relief, tout s'y trouve et y est contemporain de la construction primitive de la châsse.

On ne peut nier qu'une semblable façon de procéder ne soit, de la part de l'émailleur, un commencement d'abdication. De plus en plus l'orfèvre l'emporte sur lui; il est relégué au second plan. Si on peut le regretter parce que dès lors la polychromie de l'orfèvrerie n'est plus aussi franche, aussi largement pratiquée, il n'en faut pas moins avouer que c'est de l'époque de cette transformation définitive que datent les plus belles pièces

de Limoges; c'est à ce moment que les tons chauds de l'or s'allient mieux avec la gamme très riche et très colorée des émaux. Au reste, dans les monuments de ce genre, la surface occupée par les personnages étant toujours moins considérable que les fonds, par le fait la surface émaillée n'a pas diminué; seulement l'émail n'a plus qu'un rôle secondaire et accessoire.

Dès le commencement du XIII^e^ siècle, dans les produits les plus soignés sortis des ateliers de Limoges, on ne se contentait plus de graver les personnages ou de leur ajouter des visages en relief; la surface de ces mêmes personnages était entièrement ciselée, de façon à accentuer le dessin, à lui donner plus de fermeté et un commencement de modelé. Cela pour les châsses de petites dimensions; car, lorsqu'il s'agissait de grands monuments, nous savons de reste comment les Limousins procédaient : ils appliquaient sur un fond d'émail bleu semé de rinceaux terminés par de gros fleurons largement épanouis, bleu rouge et blanc, des figures de haut style exécutées en cuivre battu et ciselé, traitées avec autant de soin que les pièces exécutées en métal précieux. Nous ne possédons plus de grand monument de ce genre; mais de nombreuses figures d'apôtres ou de saints éparses dans les collections Basilewsky, Dutuit, au Louvre, etc., permettent de reconstituer ces grandes châsses ou ces autels en cuivre dont des œuvres plus modestes, telles que la châsse de Saint Viance ou la châsse de Chamberet, nous fournissent en réduction la disposition exacte.

A côté de ces ateliers tout à fait novateurs, il en a

existé d'autres, dans le dernier quart du XII^e^ siècle et pendant la première moitié du XIII^e^ siècle, qui, fort respectueux des traditions, ont tenté de les conserver entièrement, tout en admettant certaines modifications. De ces ateliers ou de cet atelier, car il est possible

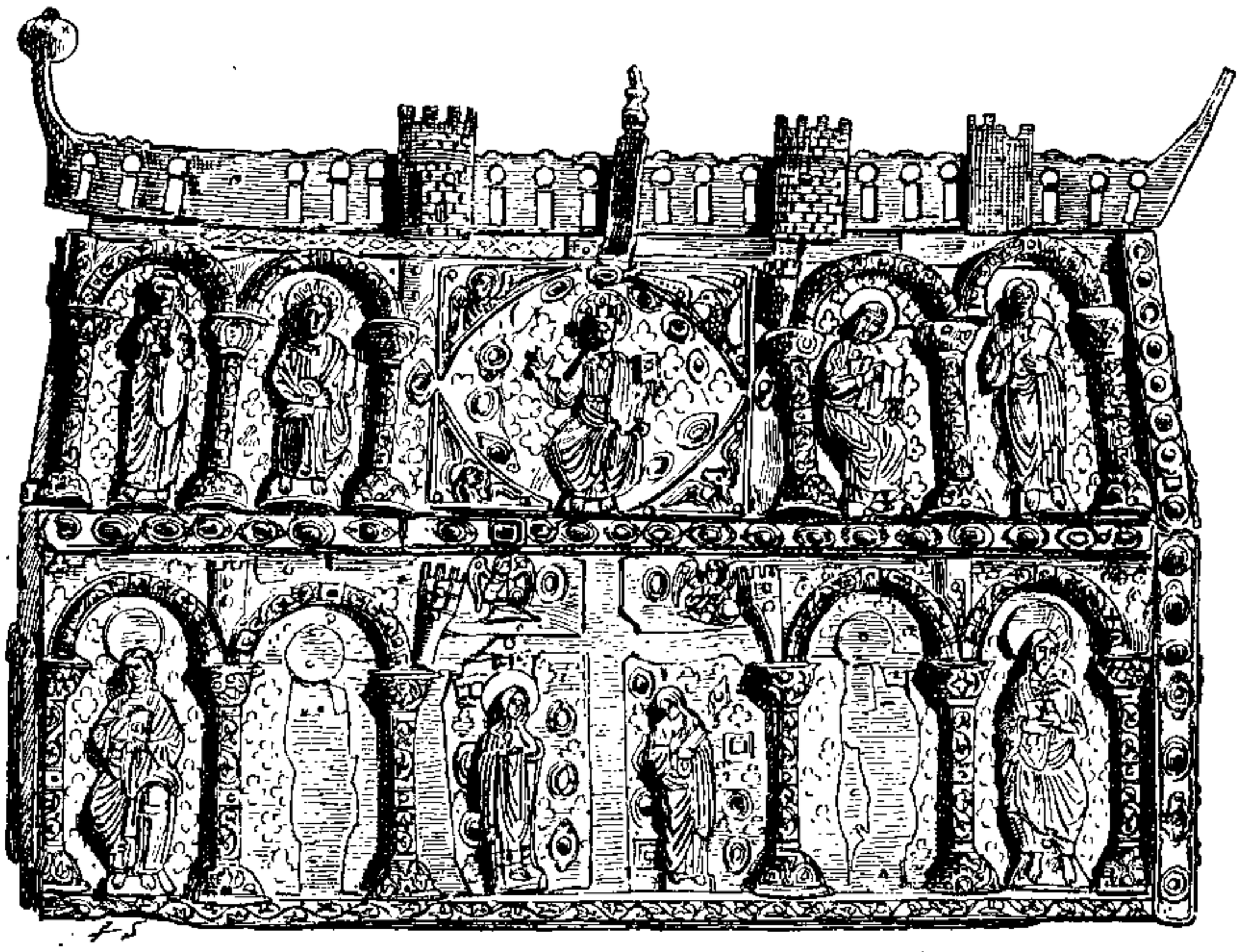

Châsse de Chamberet. (Corrèze.)
(Limoges. Fin du XII^e^ siècle.)

qu'il n'y en ait eu qu'un, sont sorties des pièces extrêmement soignées et fort caractéristiques, dont les meilleurs types à citer sont la châsse de saint Étienne, conservée à Gimel dans la Corrèze, la châsse de Nantouillet et enfin la châsse représentant un sujet bien limousin, le martyre de sainte Valérie, dans la collection Basilewsky, au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.

Voici quelle est la caractéristique de cet atelier : Tous les personnages sont émaillés, sauf les visages et les mains qui sont soigneusement réservés et gravés ou bien remplacés par des têtes en relief. Mais au lieu de laisser les fonds d'or sur lesquels se détachent les personnages

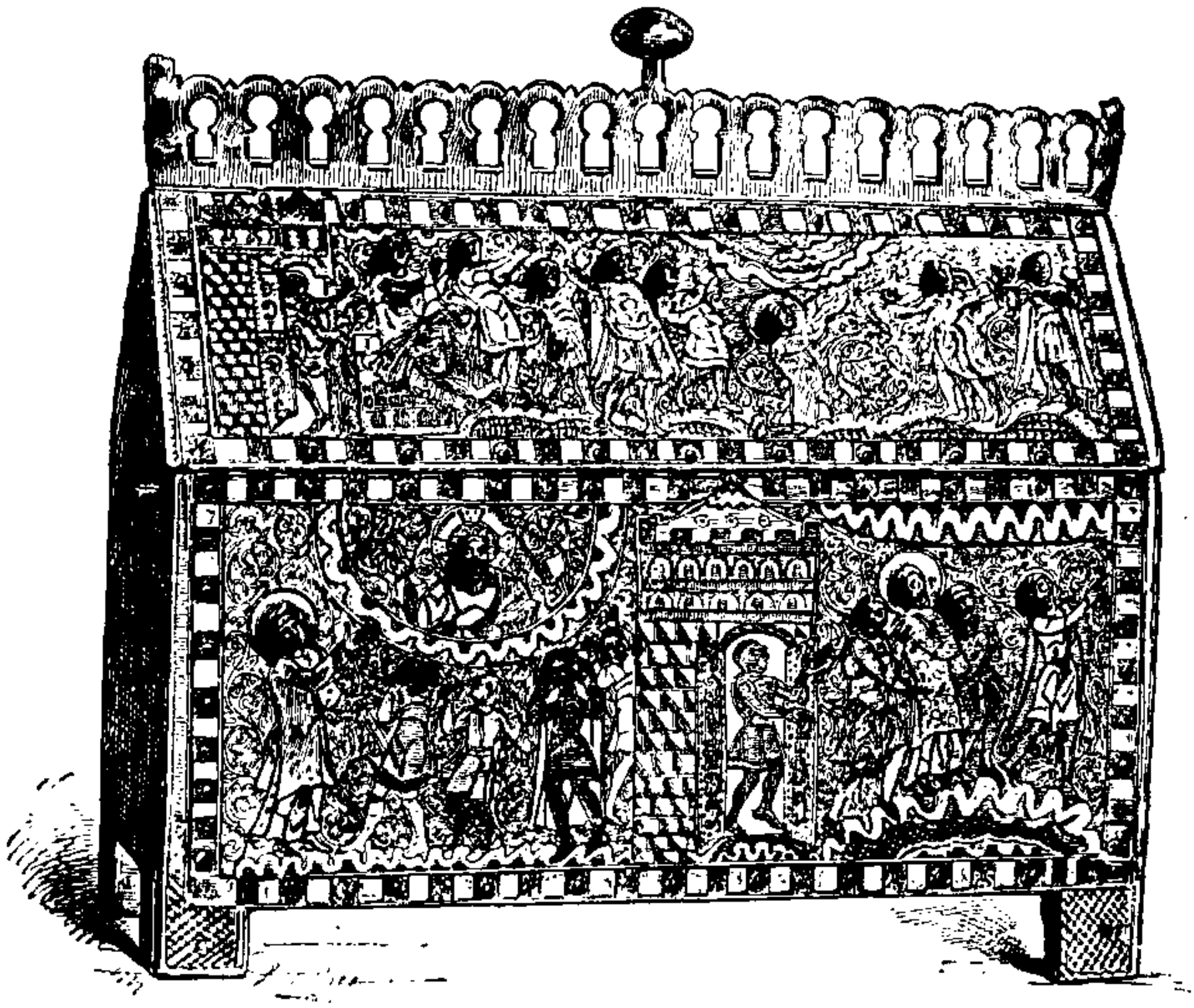

Châsse de Gimel. (Corrèze.)
(Limoges. Fin du XII^e^ siècle.)

complètement unis, ces fonds sont entièrement gravés de menus rinceaux d'un style très particulier, qui par moment ressemblent plutôt à des entrelacs ou à des dessins géométriques qu'à la reproduction de tiges végétales. Cet atelier emploie volontiers des tons assez particu-

liers : le vert éclairé de jaune, le bleu semé de pois blancs et enfin, à côté du rouge opaque, dont on rencontre toujours quelques traces dans tous les émaux, un rouge lie de vin translucide; cette couleur lui est absolument propre et sert à teinter certaines parties de costume ou certains accessoires, ou bien encore à accentuer quelques détails de cette architecture tout à fait fantaisiste dont les émailleurs limousins accompagnent si souvent leurs œuvres.

C'est dans cet atelier qu'on a poussé certainement le plus loin le fini dans la ciselure et l'exécution générale; et ce travail de gravure ne s'appliquait pas seulement à des œuvres de cuivre : c'est ainsi qu'au Musée de la ville de Poitiers on peut voir une charmante crosse dont le crosseron, de cuivre émaillé, est interrompu de distance en distance par de larges anneaux d'argent sur lesquels sont gravés et niellés les rinceaux caractéristiques dont nous parlions tout à l'heure.

A l'aide de comparaisons très minutieuses, en examinant soigneusement les têtes rapportées sur les châsses, on arrive à reconstituer assez facilement des ateliers. Ces têtes, qui recevaient leur fini d'un travail de ciselure, en général très sommaire, étaient d'abord fondues; il s'ensuit que dans chaque atelier d'orfèvre il y avait un certain nombre de modèles, peu nombreux en général, qui fournissaient à l'infini des visages pour toutes les œuvres créées : un ou deux modèles de têtes de femmes, un ou deux modèles de têtes d'hommes sans barbe, autant avec barbe, enfin des modèles de têtes avec des couronnes,

qui servaient particulièrement pour représenter l'adoration des mages.

Les mêmes têtes, comme bien on pense, reparaissent fort souvent; en comparant, par exemple, les têtes fixées sur le beau vase que possède le Musée du Louvre, connu sous le nom de *ciboire d'Alpais*, avec d'autres monuments limousins du XIII^e^ siècle, il est aisé de reconnaître que cet atelier était l'un des plus actifs de Limoges.

Ce beau vase, une des plus belles pièces d'orfèvrerie limousine aujourd'hui connues, passe pour provenir d'un tombeau de l'abbaye de Montmajour; on le nomme ciboire généralement, bien que ce terme ne soit pas très exact en ce qui le concerne : en réalité c'est un *scyphus* destiné à contenir le vin pour la communion sous les deux espèces, ainsi qu'elle se pratiquait encore au XIII^e^ siècle. Mais, peu importe sa destination exacte. Ce vase se compose de deux coupes hémisphériques de cuivre martelé, doré, champlevé, émaillé, semé de pierres fausses, le tout exécuté avec une habileté et une précision étonnantes. Le travail préparatoire d'un tel monument n'est à tout prendre qu'une œuvre de chaudronnerie, mais la chaudronnerie, élevée à ce degré de perfection, devient de l'art pur. Quand les coupes, l'une pour le vase, l'autre pour le couvercle ont été fabriquées, il a fallu faire le pied et là l'orfèvre s'est donné libre carrière en créant d'élégants rinceaux au milieu desquels courent des personnages tels qu'on en trouve sur les chapiteaux de l'époque romane, dans la France méridionale. Puis il a exécuté une belle pomme ou fleuron, qui sert de poignée au couvercle et a

tracé sur les lèvres de la coupe des imitations d'inscriptions coufiques empruntées à quelque étoffe orientale. A l'intérieur du vase tout autour d'un disque inscrivant une figure d'ange bénissant, l'artiste a tracé son nom : *Magiter* (sic) *G. Alpais me fecit Lemovicarum*, « Maître G. Alpais de Limoges m'a fait. » Il fut un temps où on discuta beaucoup sur la nationalité de cet Alpais; il n'y a pas à insister sur des interprétations tout à fait erronées et les connaissances philologiques très imparfaites dont plus d'un archéologue fit preuve en cette occasion, en prenant Alpais pour un Grec. Il n'y a rien de grec dans ce nom et nous possédons maintenant un certain nombre de renseignements sur la famille Alpais de Limoges; au commencement du XIII^e^ siècle, elle paraît avoir occupé une situation assez florissante. Grâce aux recherches d'un savant limousin estimé, M. L. Guibert, il est définitivement interdit de prendre l'auteur du vase du Louvre pour un Grec émigré de Constantinople. Ajoutons du reste, pour être absolument juste, que, bien avant la découverte de ces documents, le bon sens avait fait justice de cette opinion et il n'existe plus aujourd'hui aucun archéologue qui ait été, dans sa jeunesse, le champion de cette prétendue invasion d'artistes grecs en France. Il ne faut pas jurer du reste qu'il ne se retrouve quelque jour quelqu'un pour soutenir à nouveau cette thèse; n'a-t-on pas publié, il y a fort peu de temps, plusieurs brochures pour expliquer des caractères sans signification tracés sur la châsse de Saint-Viance? Mais laissons ces amateurs de rébus à leurs chers travaux et reprenons l'histoire de l'émaillerie limousine.

On peut voir par la pénurie de noms d'artistes inscrits sur des œuvres, que, si l'on s'en tenait à ces seules indications, le bagage des artistes limousins ne serait pas fort considérable. Les dates même sont rares : mentionnons en dehors des tombeaux en orfèvrerie, qui sont forcément datés, et sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure, la plaque commémorative de la consécration d'un autel de l'église de Torcillac (Creuse), datée de 1267 (collection Dzialynska), et enfin, beaucoup plus tard, en plein XIV^e^ siècle, la date de 1346 inscrite sur le chef de saint Ferréol, conservé dans l'église de Nexon (Haute-Vienne). Cette pièce d'orfèvrerie de cuivre, décorée d'émaux, d'un caractère bien particulier, d'un faire absolument limousin et dont on retrouve les analogues dans la sculpture monumentale de la même époque, porte au revers une longue inscription émaillée qui nous apprend la date de son exécution et le nom de l'orfèvre qui l'a faite : Aimeri Chrétien, *Aymericus Christiani*, qui travaillait dans le Château de Limoges. On sait qu'il faut entendre ici par *Château* la partie de la ville où s'élevait l'abbaye de Saint-Martial, la ville des vicomtes, par opposition à la *Cité* ou ville de l'évêque. A partir de cette époque, si nous connaissons par des textes les noms de certains orfèvres limousins, sur quelques-uns desquels nous aurons à revenir tout à l'heure, les Chatard, les Chatelas, les Vidal, nous ne retrouvons plus que de très rares signatures sur des œuvres. Une des plus récentes qui aient été signalées, à notre connaissance, est celle de P. Vidal, orfèvre qui inscrivit son nom en 1378 sur le reliquaire d'or offert par le pape Grégoire XI à

Saint Martial de Limoges pour renfermer le chef de son saint patron.

Nous venons d'examiner quelques-unes des pièces qui, au point de vue chronologique, fixent absolument l'état de la fabrication limousine à différentes époques : au XII^e^, au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle. Disons un mot maintenant, avant de passer en revue un certain nombre d'autres monuments et d'essayer de déterminer les caractères qui distinguent leur fabrication, des noms sous lesquels, dès une époque ancienne, on a désigné dans toute l'Europe les produits exportés par les Limousins.

Dès le milieu du XII^e^ siècle, l'émaillerie limousine est désignée dans les textes, aussi bien à l'étranger qu'en France, sous le nom « d'œuvre de Limoges » *opus Limogie* ou *lemovicense*, *opus de Limogia*, ce qui indique déjà un commerce remontant à de longues années. On est tant de fois revenu sur ce point, établi par de nombreux textes irréfutables, qu'il ne nous paraît pas fort utile de nous y appesantir à notre tour. Il faut plutôt insister sur l'influence qu'a eue sur la production limousine cette exportation, cette production exagérée : au point de vue artistique elle a certainement nui aux émaux, parce qu'elle a forcé les émailleurs à produire dans bien des cas des œuvres d'un caractère banal ; en effet, il ne pouvait être question, du moment que l'on fabriquait des pièces religieuses ou des ustensiles de toilette à la grosse, de faire quelque chose sortant de l'ordinaire. Ce n'est que par exception, pour quelques châsses très rares, telles que celle que l'on conserve à Saint-Sernin, à Toulouse, ou pour les tombeaux, par exemple, que des commandes ont été faites directe-

ment à Limoges. Cette production hâtive a eu une autre conséquence : celle de maintenir pendant très longtemps dans les ateliers les mêmes modèles, de créer, d'une façon inconsciente, un art archaïsant pour ainsi dire. Cette remarque est absolument nécessaire si l'on veut essayer de dater avec exactitude quelques-uns des monuments de l'émaillerie limousine. Ces produits sont, à partir du commencement du XIII^e^ siècle, en retard de quelque vingt ou trente ans sur la fabrication artistique du reste de la France. Limoges a conservé longtemps le style roman, et l'on est frappé de rencontrer parfois sur des objets exécutés en plein XIV^e^ siècle des motifs de décoration qui sont de plus de cent ans antérieurs. C'est à l'excès de la production, et surtout de la production à bon marché, que l'on doit attribuer ce phénomène bizarre, bien plus qu'au peu d'empressement que pouvaient montrer les habitants des pays situés au sud de la Loire à adopter les formes créées par les Français du nord.

Toute cette fabrication étant très considérable, nous allons passer en revue les différents objets qu'elle a créés; nous signalerons les principaux échantillons qui subsistent, et en même temps nous tâcherons de déterminer les caractères les plus saillants qui peuvent servir à les reconnaître.

Dans cette étude rapide, une division s'impose tout d'abord : les monuments religieux et les monuments civils. Nous commencerons par les premiers, de beaucoup les plus nombreux.

Les crucifix nous arrêteront peu : nous en avons déjà mentionné dans lesquels la figure du Christ est complè-

tement émaillée à plat, ou bien émaillée en relief et

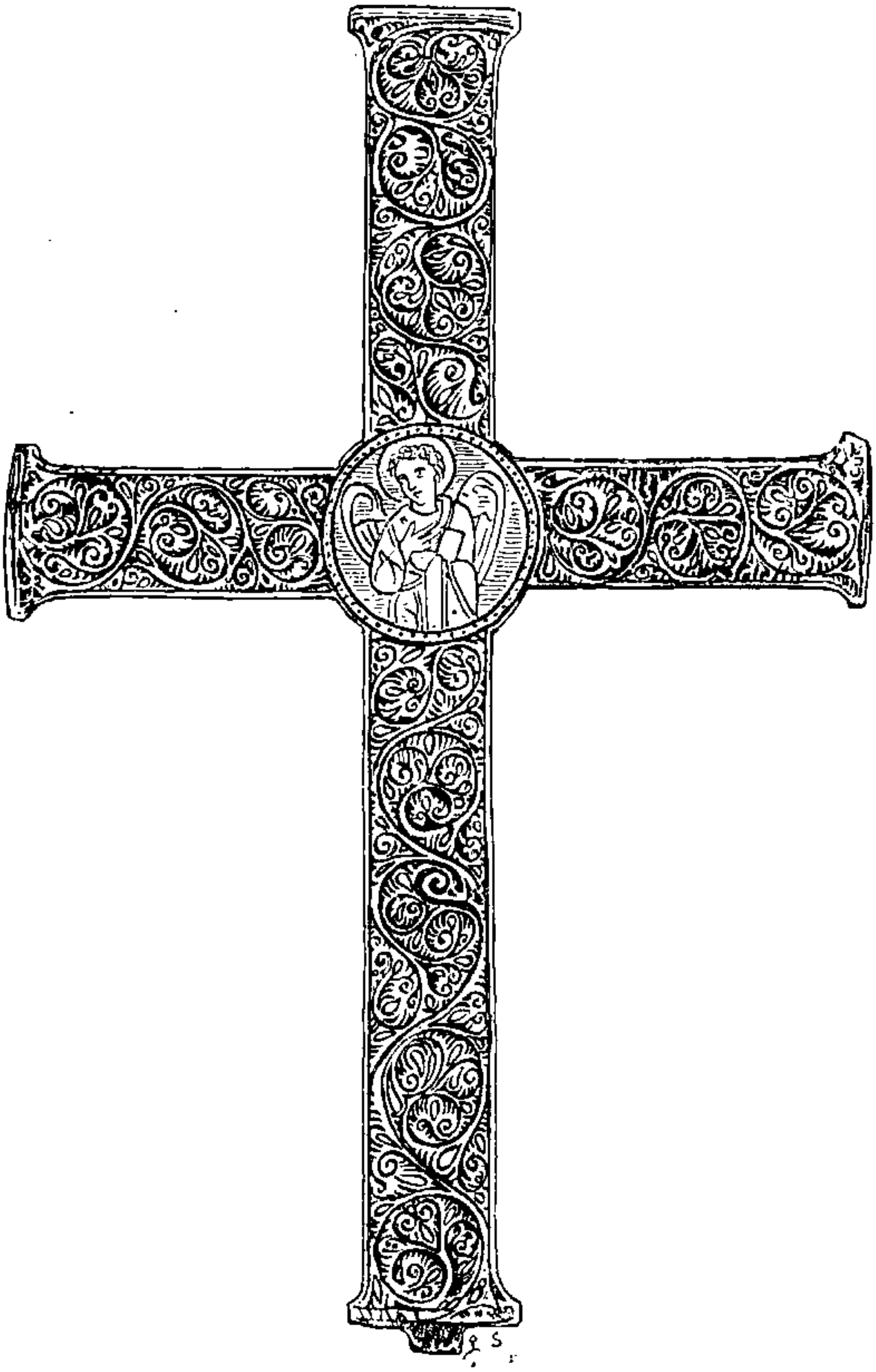

Crucifix (Revers) appartenant à M. Bonnay, à Brive.
(Fin du XII^e siècle.)

rapportée. Dans ce dernier cas les figures de la Vierge et de saint Jean, des apôtres ou de la Madeleine, les symboles

des évangélistes sont également en relief et rapportés; ou bien le système de décoration prend un caractère mixte : en relief sur la face, il est plat au revers de la croix. Les crucifix des Musées du Louvre et de Cluny, des collections Działynska et Spitzer, de M. Bonnay, à Brive rentrent dans la première catégorie qui, généralement, compte des échantillons plus anciens que la seconde, dont une croix du Musée diocésain de Liège peut donner une idée très exacte.

Ces crucifix servaient à la fois de croix processionnelles ou de croix stationnales. Dans ce dernier cas, il fallait les placer sur un pied de croix qui lui-même était émaillé : ces supports (Louvre, église d'Obazine) affectent la forme d'un tronc de cône reposant sur des pieds en forme de griffes; ils sont décorés de rinceaux émaillés et de figures de dragons en bronze ciselé rapportés après coup.

Nous ne possédons aucun calice du XII^e^ au XIV^e^ siècle que l'on puisse rattacher à un atelier de Limoges; on ne s'en étonnera pas si l'on songe combien peu il subsiste en France de ces vases liturgiques, toujours fabriqués, en partie tout au moins, en métal précieux. Mais en revanche nous avons un certain nombre de vases sacrés du même genre. Sans parler du *scyphus* du Louvre, que nous avons décrit plus haut, ni d'une pièce analogue, mais moins somptueuse, qui fait partie du Musée de l'Ermitage (collection Basilewsky), il existe encore en France un très grand nombre de ciboires ou plutôt de pyxides en cuivre doré et émaillé. Elles offrent presque toutes une coupe hémisphérique, surmontée d'un couvercle de pareil galbe, sommé d'une longue tige terminée par une croix. Le

pied, circulaire ou à pans coupés, supporte une tige très élevée interrompue par un nœud. Ces pièces, qui appartiennent toutes à la seconde moitié du XIIIe siècle ou au XIVe siècle, sont de fabrication assez grossière; les ornements (sainte Face, monogramme du Christ, etc.) sont réservés et gravés et s'enlèvent sur un fond alternativement bleu ou rouge; ces émaux, d'un ton très cru, n'ont plus l'harmonie des produits de la première moitié du XIIIe siècle et sont absolument caractéristiques de la décadence de l'art limousin.

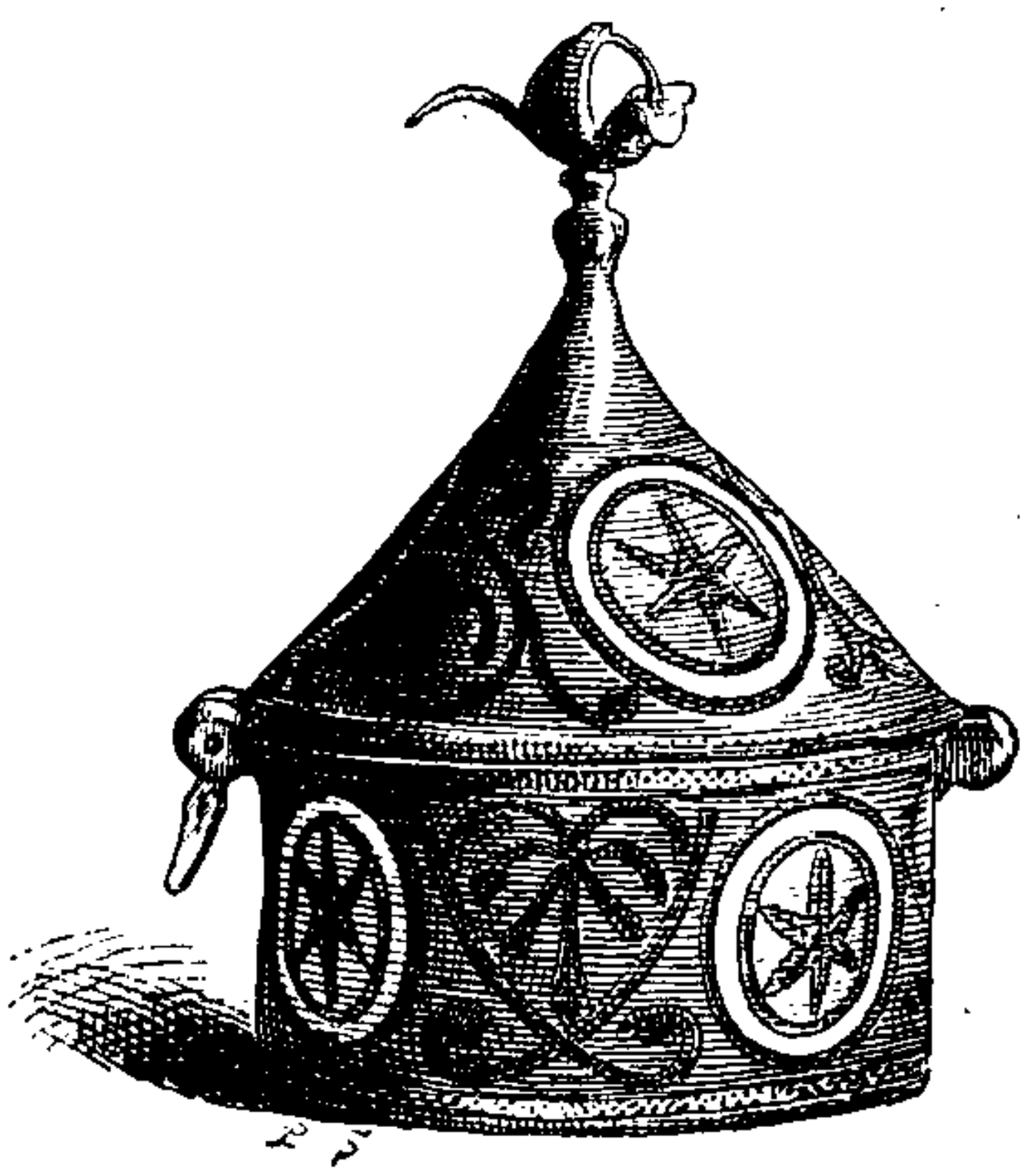

Pyxide en cuivre émaillé. Limoges. XIIIe siècle. (Musée du Louvre.)

De ces ciboires il faut rapprocher d'abord les petites boîtes cylindriques à couvercle conique auxquelles on donne le nom de pyxides et qui servaient à contenir, comme les colombes émaillées, la réserve eucharistique. La décoration de ces pièces varie peu : rinceaux, médaillons renfermant un monogramme, plus rarement des figures d'animaux. Ces monuments existent en trop grand nombre dans tous les musées pour qu'il soit utile d'y insister. Quant aux colombes, beaucoup plus rares, elles étaient suspendues, au moyen

d'une crosse de métal ou de bois, au-dessus de l'autel, sur lequel on pouvait les faire descendre par une chaînette et une poulie. L'oiseau, généralement dressé sur ses pattes, plus rarement prêt à prendre son vol et les pattes réunies sous le ventre, a les ailes émaillées, ainsi que la queue, de bleu, de rouge et de blanc ou de bleu, de rouge, de jaune et de vert; entre les ailes s'ouvre une petite cavité destinée à contenir les hosties. Le mode de suspension était quelquefois assez compliqué. L'oiseau posait sur un plateau ou sur un disque entouré d'une série de tours; une ou plusieurs couronnes servaient, à la partie supérieure de l'ensemble, à réunir les chaînes. D'assez nombreux exemples de cette gracieuse décoration subsistent encore aujourd'hui dans les musées publics ou les collections privées. Nous ne connaissons plus en France que celle de l'église de Laguenne (Corrèze) qui soit encore en place.

Les flambeaux limousins sont de trois sortes : ou fixes, ou pliants ou rentrant les uns dans les autres : dans le premier cas, leur pied triangulaire pose sur des griffes gravées de têtes de monstres; les faces de ce pied, sont émaillées, comme les nœuds, généralement sphériques et au nombre de deux, qui fractionnent la tige cylindrique, gravée dans toute sa hauteur, de dessins imitant des imbrications. Sur ces nœuds sont représentés des oiseaux fantastiques dans des médaillons. La bobêche, fort large, est également émaillée sur ses bords. Dans le second cas, le pied est composé de trois branches arquées composées d'écussons émaillés, réunies, à l'une de leurs extrémités, par la tige qui forme axe et se termine

par une pointe. Ces flambeaux, qui, une fois que les pieds sont pliés, tiennent fort peu de place, paraissent avoir été, à l'encontre des premiers, des meubles civils. C'est dans cette dernière catégorie qu'il faut également classer les flambeaux composés d'un disque émaillé, légèrement bombé, supportant en son centre une longue tige creuse. Ces pièces se rencontrent généralement par ensemble de cinq ou six, de grandeurs différentes et pouvant s'emboîter les unes dans les autres. On peut voir une série de flambeaux de ce genre, destinés à pouvoir être portés en voyage, au Musée du Louvre. Mentionnons enfin les flambeaux dont le pied est à six pans, décoré d'écussons émaillés ou de têtes de monstres s'enlevant sur un fond vert, bleu ou rouge vif.

Les encensoirs (Musée de Nuremberg, collection Dzialynska), beaucoup plus rares que les navettes à encens, ont aussi reçu une décoration émaillée, qui dans la plupart des cas a disparu (Trésor de la cathédrale d'Auxerre) par suite des chocs qu'avait continuellement à subir ce genre de récipient. Les navettes portent rarement sur leur couvercle des figures; le plus souvent leur décoration consiste en rinceaux épargnés sur un fond d'émail encadrant un bouton en relief, en cuivre repoussé, et représentant des dragons, ou des cabochons, pierres fausses serties dans des bates plus ou moins volumineuses. Chacune des extrémités du couvercle est terminée par une tête de dragon ciselée et sur la panse du vase on rencontre quelquefois un bandeau ondé ou profilé en dent de scie et décoré d'émail; mais le plus souvent de simples gravures font tous les frais de cette décoration.

Crosse en cuivre émaillé. L'Annonciation. Limoges, XIII^e siècle.
(Musée du Louvre.)

Les burettes, encore plus rares que les encensoirs (Cabinet des Médailles, à la bibliothèque Nationale; collection Dzialynska), ont la forme d'une buire à panse piriforme munie d'un long col recourbé et d'une anse en volute. Des bustes de saints, décoration banale à Limoges, disposés dans des médaillons, et des rinceaux décorent la panse de ces vases de galbe quelque peu oriental.

Les crosses limousines ne sont pas très variées : les plus anciennes consistent en un serpent qui forme à la fois la douille et le crosseron, entièrement recouvert d'imbrications émaillées de bleu lapis (crosse provenant de l'abbaye de Tiron, au Musée de Chartres); mais le type généralement adopté au XIII^e et au XIV^e siècle consiste en une douille émaillée sur laquelle

se relèvent des serpents en cuivre doré, un nœud repercé à jour composé de serpents entrelacés, ou bien un nœud plein, orné de bustes d'anges, et enfin une volute émaillée de bleu encadrant un sujet en cuivre fondu et doré : l'Annonciation, le Couronnement de la Vierge, le serpent tentant Adam et Ève, Saint Michel terrassant le démon, etc. etc. Un type très commun, mais l'un des plus gracieux certainement, est celui dans lequel le crosseron se termine par un large fleuron polychrome sur lequel l'émailleur limousin a placé les plus vigoureuses colorations de sa palette, le rouge, le bleu et le blanc (Musée du Louvre, Musée de Poitiers, trésor de Saint-Maurice d'Agaune, Musée de Cluny, etc.). Ces crosses, dont le crosseron est, soit à section circulaire, soit plus rarement à section rectangulaire, se rencontrent dans toute l'Europe, et il n'est pour ainsi dire pas d'année où l'ouverture de quelque tombeau d'évêque ou d'abbé n'en mette une au jour. Tous les types qu'elles peuvent présenter sont aujourd'hui connus; et les crosses du genre de la crosse dite de Ragenfroid, provenant de Saint-Père de Chartres (Musée de Bargello, à Florence), complètement émaillée, à sujets fort compliqués, constituent une très rare exception. Mentionnons enfin un type peu commun dans lequel une figure d'ange est interposée entre le nœud et la volute.

Les bustes ou chefs de saints en cuivre émaillé sont extrêmement rares, et l'on ne peut guère citer que celui de saint Féréol (église de Nexon) dont nous avons déjà dit un mot. Les Limousins en ont fait beaucoup, soit en cuivre gravé, soit en argent, mais de ceux-là nous n'avons point à nous occuper ici. Nous passerons aussi rapi-

dement sur les boîtes aux saintes huiles, dont il existe plusieurs échantillons, pour arriver aux châsses, les pièces les plus importantes parmi toutes celles qu'a créées l'industrie limousine.

Du XII^e^ au XI^e^ siècle, la châsse limousine est une

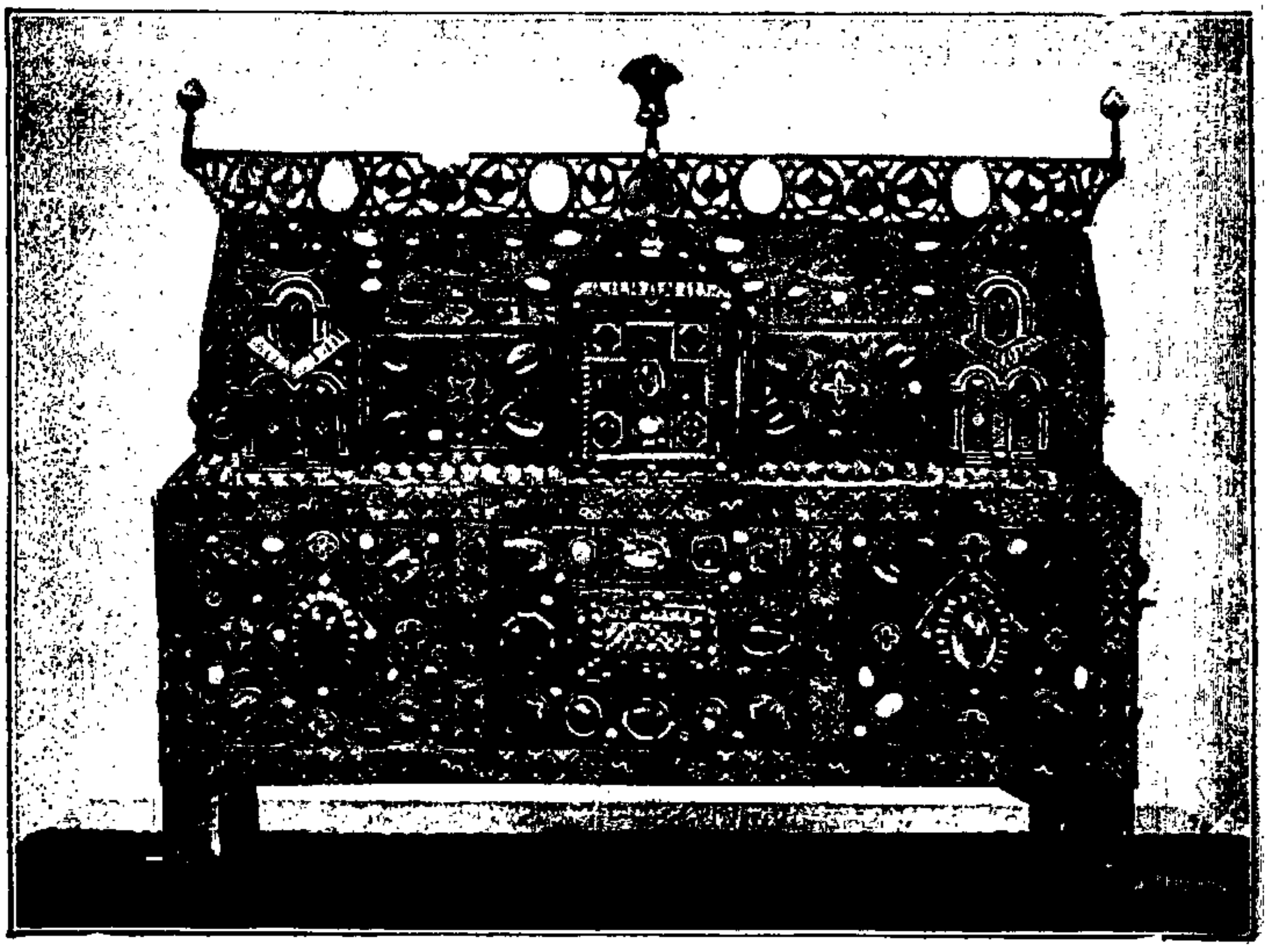

Châsse d'Ambazac (Haute-Vienne)
Limoges. Fin du XII^e^ siècle. (Face)

boîte en forme de sarcophage ou de maison surmontée d'un toit très aigu. Cette construction, jusque vers la fin du XIII^e^ siècle, se fait en bois recouvert de plaques de cuivre, assemblées fort grossièrement sur ce bâti. Dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle apparaît la coutume de supprimer la construction en bois : les châsses,

de forme plus allongée, plus hautes sur pieds, sont alors composées de simples plaques de cuivre réunies aux angles par tenons et mortaises. L'ouverture de la châsse, au lieu d'être pratiquée dessous ou à l'une de ses extrémités, est placée sur le dessus; le toit forme couvercle; il est muni de charnières et d'une serrure à moraillon.

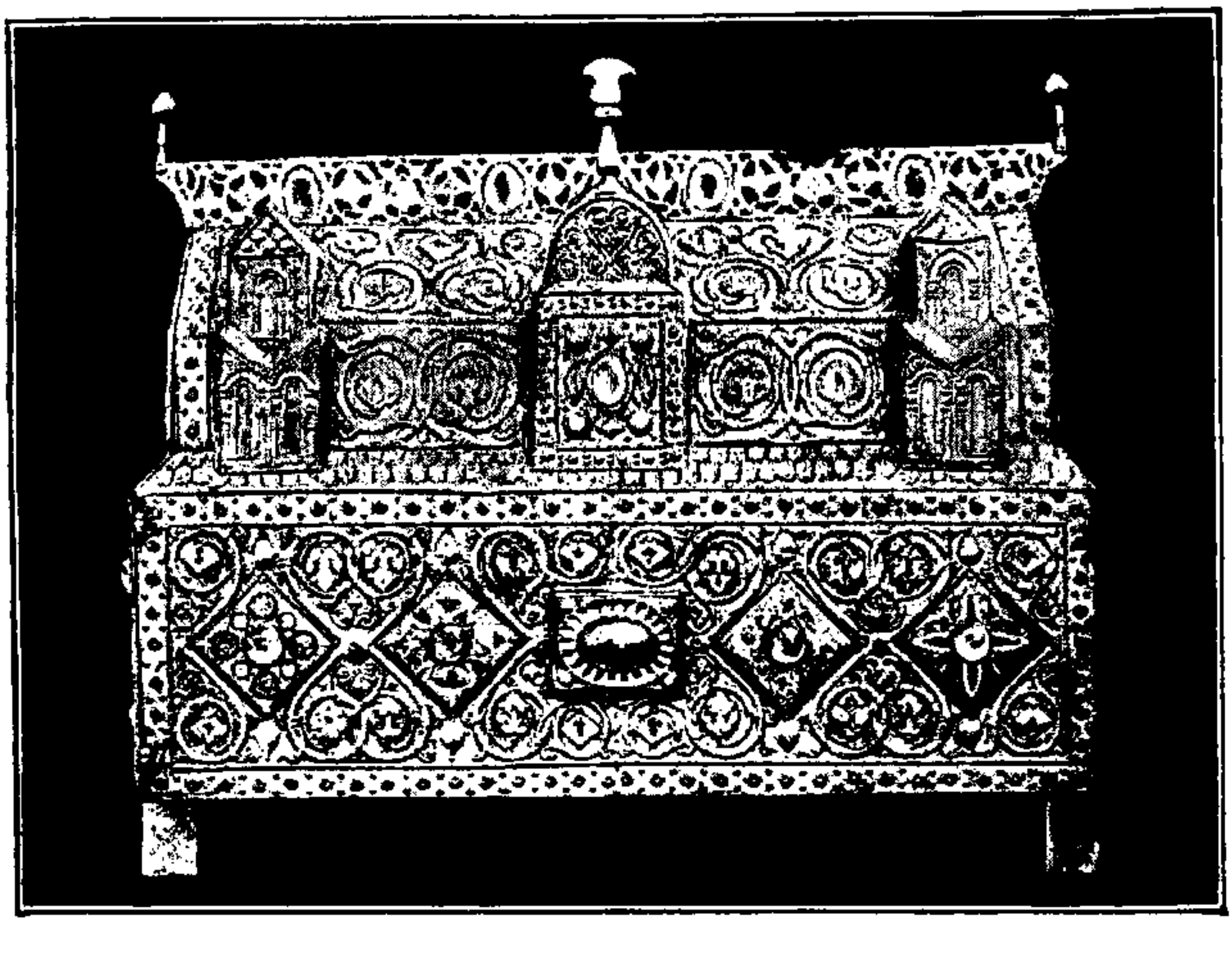

Châsse d'Ambazac (Haute-Vienne)
Limoges. Fin du XII^e^ siècle. (Revers)

Par exception la châsse limousine peut comporter une imitation lointaine d'un édifice d'architecture, d'une église dont la nef serait sectionnée dans la longueur par un ou plusieurs transepts. L'exemple le plus compliqué que l'on puisse citer en ce genre est la belle châsse provenant de Grandmont et conservée aujourd'hui à Ambazac (Haute-Vienne) avec la dalmatique de saint Étienne de Muret.

Cette châsse, une des grandes œuvres limousines connues aujourd'hui (longueur 0 m. 75; hauteur 0 m. 63), se compose d'une nef flanquée de bas côtés peu saillants. La nef principale est sectionnée dans sa longueur par trois transepts qui, du reste, ne débordent point sur les bas côtés. C'est à tort que l'on a voulu voir dans cette disposition une imitation de la grande châsse des rois, à Cologne, avec laquelle elle ne présente aucune ressem-

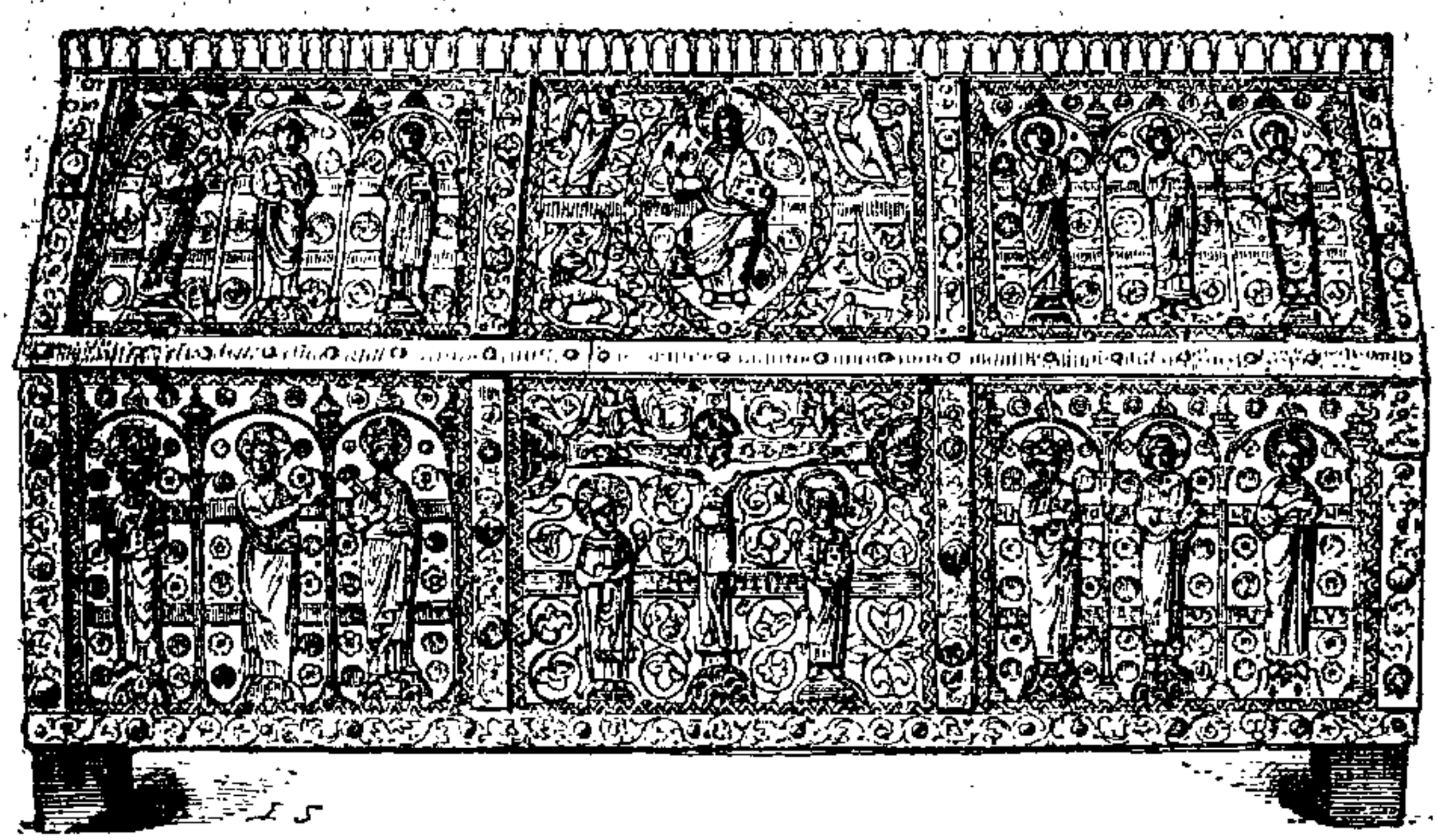

Châsse de Mozac (Puy de Dôme)
(Limoges. Fin du XII^e^ siècle.)

blance, ni sous le rapport de la construction ni sous le rapport de la décoration; elle est du reste, très probablement, de quelques années plus ancienne que la châsse de Cologne, qui ne fut pas commencée avant 1198. La châsse d'Ambazac s'éloigne d'ailleurs, sur certains points, du thème banal des monuments limousins du même genre. Au lieu de se composer uniquement de plaques émaillées, sa décoration consiste surtout en une plaque de cuivre

repoussé que l'émail vient ensuite décorer. De grands rinceaux hardiment dessinés entourent des plaques émaillées sertissant des cabochons, et se terminent eux-mêmes par des fleurons émaillés de la plus grande beauté; des filigranes, une quantité de pierreries, complètent la déco-

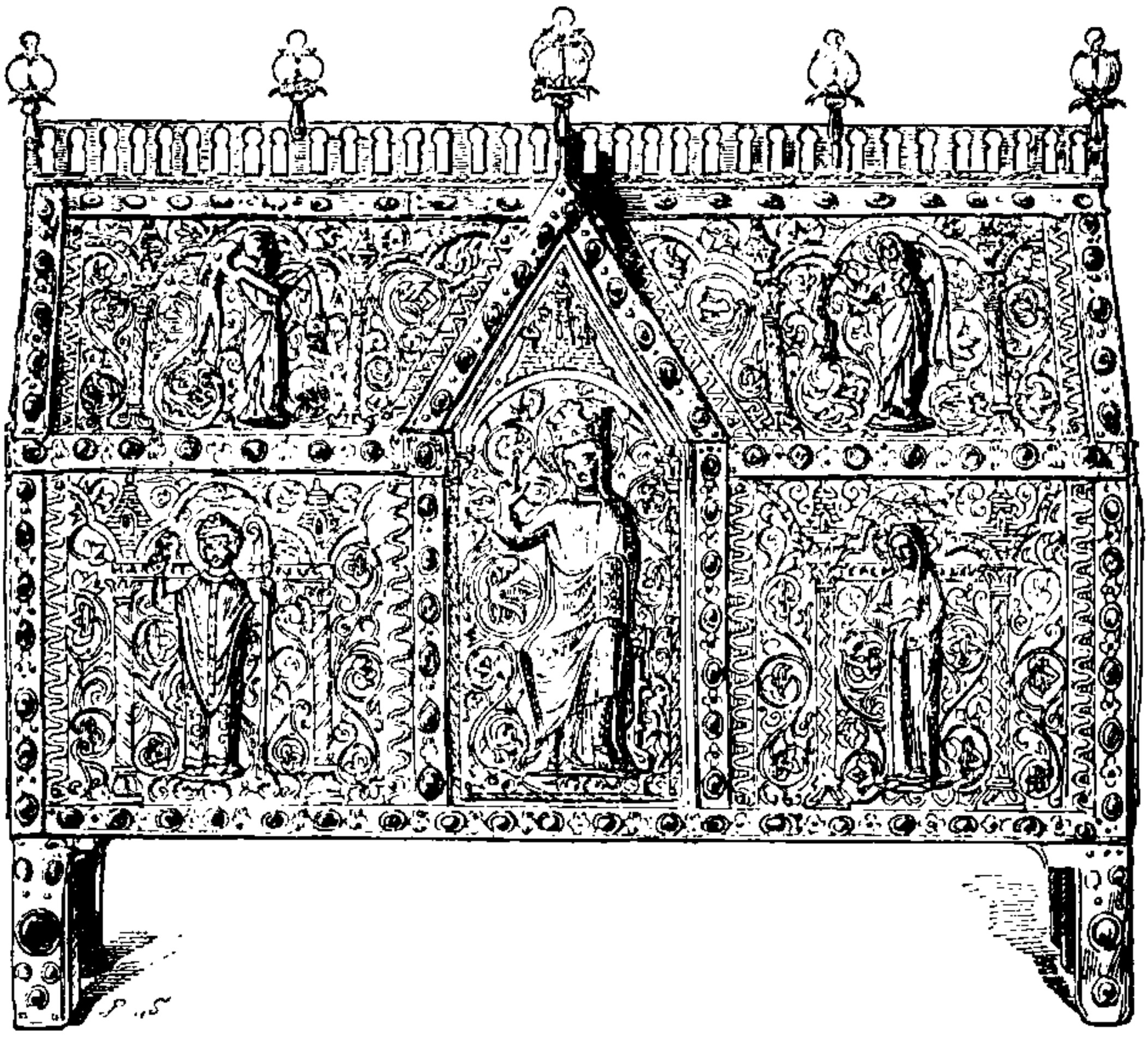

Châsse de Laguenne. Limoges, XIIIe siècle.
(Ancienne collection Soltykoff.)

ration des flancs de la châsse, dont le toit est sommé d'une crête ciselée et repercée à jour, formée de rinceaux, de fleurons émaillés, de cabochons. Cette crête est la seule dans toute l'orfèvrerie limousine, qui ait cette importance. En somme la châsse d'Ambazac est l'une des

plus belles qui subsiste; elle peut lutter avec celle de Mozac (Puy-de-Dôme) dont nous avons déjà dit un mot. De même époque, à peu près, si elle n'offre point comme cette dernière de sujets émaillés, du moins elle nous révèle chez les émailleurs limousins un sens très pur de la décoration.

Comme exemple de châsse à un seul transept on peut citer la châsse de saint Calmine, qui de l'église de Laguenne passa autrefois dans la collection Soltykoff, et dont on a perdu la trace aujourd'hui; une châsse de la collection Spitzer, une châsse à la cathédrale de Tulle et une autre à Saint-Pantaléon de Lapleau (Corrèze); mais, en somme, cette disposition est rare et la forme la plus fréquente est de beaucoup la forme d'une maison. Une autre exception, fort peu commune également, est un type de châsse carrée, couvert par un toit à quatre rampants, dont on peut voir de bons exemples au Musée National bavarois de Munich et dans la collection Spitzer.

On peut poser comme un principe absolu et comme une marque distinctive qui peuvent faire discerner facilement les châsses limousines, la forme et la structure des pieds qui leur servent de supports. Ces pieds en cuivre sont pris dans les plaques des côtés qui forment la châsse et comportent une décoration de gravure, un dessin quadrillé ou des rinceaux. Ce n'est qu'à Limoges, qu'on a adopté ce système de construction très simple, mais bien fait pour plaire à des artisans qui recherchaient surtout la fabrication à bon marché.

Un autre signe distinctif des châsses limousines et qui ne peut tromper aucunement, c'est la présence de crêtes

composées d'une plaque de cuivre, munie ou non d'épis de faîtage, mais repercée d'ouvertures que l'on a comparées avec raison à des entrées de serrure. Ce dessin n'est en somme qu'une simplification dans la disposition des petites arcatures en plein cintre qu'à l'origine on avait voulu figurer sur cet ornement de faîtage.

Enfin la présence de têtes en relief sur un monument émaillé indique, à coup sûr, une provenance limousine. Voilà donc trois signes, la forme des pieds, celle de la crête, la présence de têtes en relief, auxquels on peut certainement reconnaître une châsse limousine.

Il serait plus malaisé, en l'absence de représentations en couleur, de donner des règles fixes pour reconnaître les tons d'émaux qui sont particuliers aux ateliers limousins. Les signes de reconnaissance que nous venons d'indiquer une fois examinés, il s'agit de se familiariser avec la gamme des couleurs de chaque atelier; c'est là un diagnostic que l'on acquiert à la longue, mais qui ne saurait s'enseigner; il est clair que, même avec un nombre très restreint de tons, on peut arriver à produire des combinaisons très différentes; dès lors, les règles que l'on pourrait donner subiraient des exceptions tellement nombreuses qu'il serait fort long de les indiquer toutes.

Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner en passant la plupart des genres de travaux que l'on rencontre sur les châsses. Il nous reste à signaler les pièces, fort modestes assurément mais très nombreuses, dans lesquelles les personnages proprement dits sont remplacés par des figurines toutes semblables, en relief, maquettes grossières obtenues par la fonte et qu'un travail sommaire

de champlevage a permis de décorer d'émail. Ces espèces de poupées, sans bras ni jambes, fabriquées par centaines, ont servi à décorer des châsses de peu de valeur, recouvertes de plaques de cuivre gravé semées de cabochons. Ce genre d'ornementation, si c'en est une, est généralement complété, au revers de la châsse, par des plaques grossièrement quadrillées et émaillées. Une telle fabrication n'a absolument rien d'artistique. On ne saurait passer non plus sous silence toute une série de châsses en cuivre estampé ornées de médaillons émaillés rapportés après coup et fort grossiers.

A Limoges, comme ailleurs du reste, on a fabriqué des reliquaires de toutes formes, des monstrances en façon de tour, ou d'amande, ou de quatre-feuille, des plaques de reliure; mais il nous est impossible d'entrer dans le détail de ces pièces, qui d'ailleurs sont facilement reconnaissables. Signalons toutefois les figures de Vierges-reliquaires, en cuivre émaillé, fabrication absolument spéciale à Limoges, et enfin les triptyques du genre de celui que l'on conserve à la cathédrale de Chartres sous le nom de châsse de saint Aignan, grande niche, surmontée d'un toit à deux rampants, somptueusement décorée à l'intérieur, et fermée par des panneaux sur lesquels l'art de l'émailleur et du fondeur s'est donné libre cours. N'oublions point non plus les devants d'autel, tels que celui qui, de l'abbaye de Silos, est passé au Musée provincial de Burgos (XII^e^ siècle), ni les émaux appliqués à la décoration du costume épiscopal, tels que les plaques destinées à orner des gants que l'on conserve à la cathédrale de Cahors.

Nous sommes loin de posséder un aussi grand nombre de monuments civils en orfèvrerie émaillée : beaucoup de ces pièces, menus bijoux ou objets de toilette, nous sont parvenues isolément et, il nous est fort difficile aujourd'hui de déterminer sûrement leur usage. Mais il est évident que l'émail s'est appliqué indistinctement aux agrafes, aux pommeaux d'épée, aux manches de couteaux, aux plaques de baudrier, à des boîtes de toutes formes et de toutes dimensions. La collection Victor Gay renferme deux objets de ce genre fort curieux et remontant à la fin du XIII^e^ ou au commencement du XIV^e^ siècle : ce sont une boîte de miroir à deux valves, et une petite boîte à fard, fort analogue comme forme aux vases du même genre dont faisaient usage les anciens. Le harnachement des chevaux pouvait aussi être du domaine de l'émailleur, et le Musée de Cluny possède un fort beau mors de cheval de ce genre; mais ces monuments sont de la plus grande rareté. Il n'y a, dans cette série civile, de réellement communs que les bassins à laver, auxquels on a donné le nom de *gémellions*, parce qu'ils vont par paire. Ces pièces, sortes de plats d'une médiocre profondeur, sont décorés généralement d'une série d'écussons émaillés, les uns conformes aux règles du blason, les autres absolument de fantaisie, ou bien de représentations empruntées à la vie civile : scènes de chasse ou de danse, jongleurs et ménestrels, etc. Tous les personnages, souvent assez bien dessinés, sont réservés et gravés sur un fond d'émail. Au revers se voient presque toujours des ornements gravés : une fleur de lis, un griffon ou tout autre motif de décoration formant le centre d'une rosace dont les extrémités

viennent mourir sur les bords du plat. Dans chaque paire de gémellions s'en trouve un qui est muni d'une so de goulot ou gargouille en forme de tête de dragon. C' ce goulot qui permettait de verser de ce bassin, que l'o tenait dans la main droite, l'eau qu'il contenait, et que l' recevait dans le second bassin que l'on tenait horizontal ment dans la main gauche. De nombreuses miniatures maintes fois signalées, nous renseignent à merveille sur ce usage. On sait qu'au moyen âge, époque à laquelle les soins de la toilette tenaient cependant une place assez modeste dans la vie journalière, on ne se serait point mis à tab dans une maison de quelque importance, sans s'être au préalable lavé les mains. Cet usage suffit à expliquer la quantité de gémellions existant encore aujourd'hui. Le jour où la mode des cuillers et plus tard des fourchettes, a fait tomber ce louable usage en désuétude, les gémel- lions ont servi dans les églises à recevoir les offrandes des fidèles; de meubles civils ils sont devenus religieux, et voilà pourquoi le plus grand nombre d'entre eux a perdu son ornementation d'émail; les monnaies, sans cesse remuées ou jetées sans précaution, n'ont pas tardé à a faire disparaître.

Les coffrets, presque sans exception, n'ont été à l'or gine que des meubles civils; par la suite des temps, i ont pu être transformés en reliquaires; mais l'absence tout symbole religieux dans leur décoration, indique ass à quel usage ils étaient destinés. Nous avons déjà pa du coffret du trésor de Conques, qui remonte au comme cement du XII^e^ siècle. Une décoration analogue de disqu ou d'écussons de cuivre émaillé et doré a été appliqu

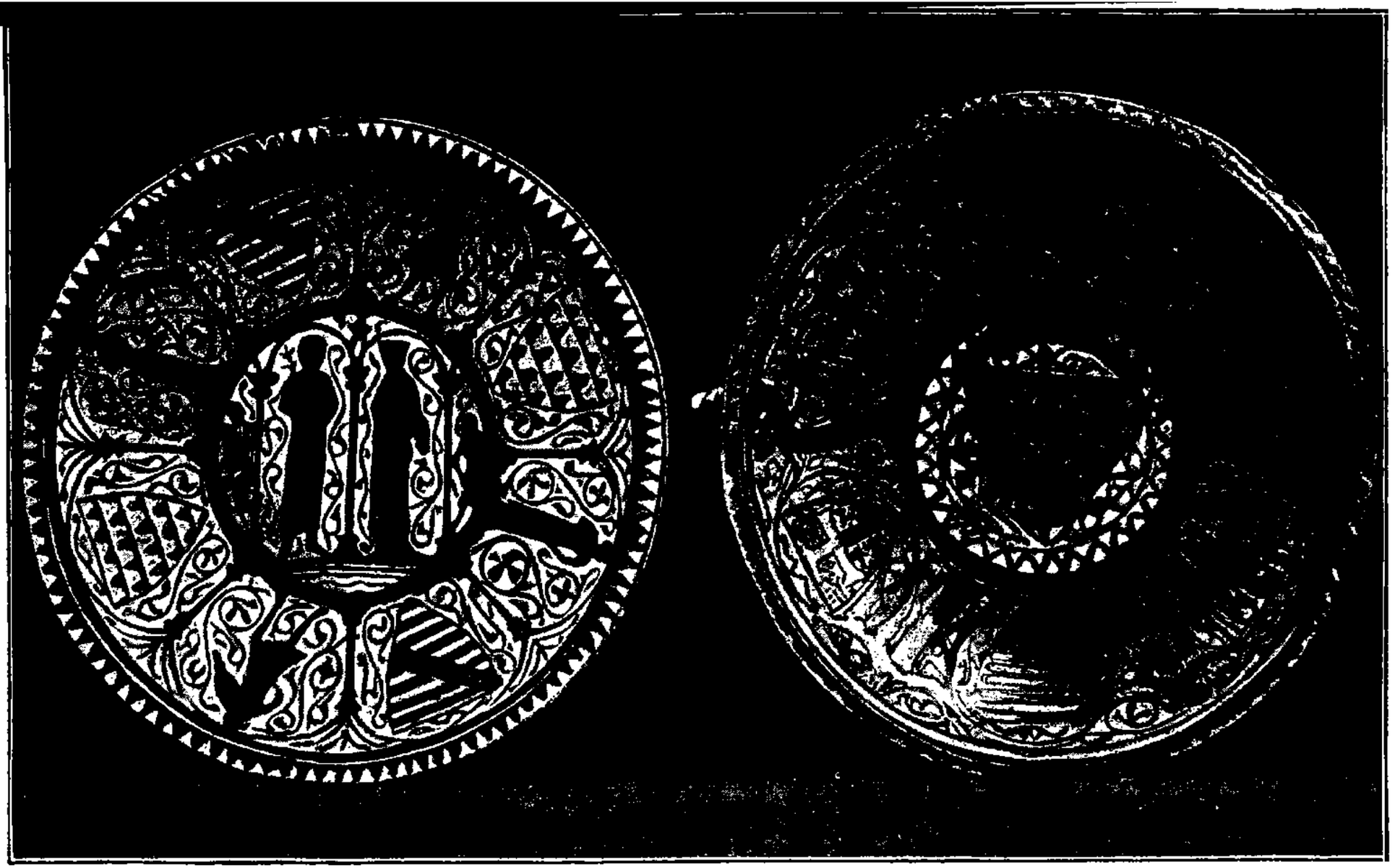

Gémellions en cuivre émaillé. Limoges, XIIIe siècle.
(Musée de Cluny.)

au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle à des boîtes de bois, de cuir ou d'ivoire. On connaît l'un de ceux que possède le Musée du Louvre; il provient de l'abbaye du Lys, et comme il contenait une relique de saint Louis, le nom de ce roi lui est resté attaché, bien que d'après les synchronismes que l'on peut établir à l'aide des écussons qui le décorent, il soit quelque peu postérieur au règne de Louis IX, très probablement de l'époque de Philippe le Bel. Un coffret analogue figure dans le trésor du Dôme d'Aix-la-Chapelle; un autre est possédé par l'église de Longpont; des fragments d'un quatrième se voient au musée de Turin; ils proviennent de la cathédrale de Verceil, où ce coffret a servi pendant longtemps à contenir la dépouille mortelle d'un cardinal; enfin une autre décoration de médaillons de ce genre, très complète, fait aussi partie de la collection Dzialynska. Dans presque toutes ces pièces, les disques émaillés, écussons d'armoiries polychromes ou médaillons à fond bleu, offrant des personnages ou des animaux gravés ou réservés, n'étaient pas appliqués directement sur le bois. La boîte était d'abord recouverte d'une épaisse couche de peinture à la colle par dessus laquelle on posait une feuille d'étain. Cet étain était ensuite teinté au moyen d'un vernis léger soit vert, soit rouge, très transparent, ce qui donnait à toute la pièce un grand éclat que venaient encore rehausser les dorures des plaques émaillées. Tous ces coffrets sont munis de couvercles plats, montés à charnières, fermés par des serrures en cuivre, d'un bon dessin, dans lesquelles viennent s'engager des moraillons ou simples ou doubles. Les dragons que nous avons déjà vus figurer sur les crosses se retrouvent ici; ils servent à

former soit les moraillons, soit les points d'attaches des charnières. Des cabochons de cristal, teintés diversement au moyen de paillons, des clous de cuivre disposés symétriquement sur le fond, complètent cette décoration d'un goût excellent.

D'autres fois, quand il s'agit de la monture de coffrets en ivoire, la décoration en émail a pu se borner à des bandeaux contournant la caisse ou le couvercle, à des encoignures destinées à assujettir les ais du coffret; mais dans d'autres cas, la boîte elle-même est complètement en cuivre, composée de plaques de métal assez épaisses, et entièrement recouvertes d'un riche décor émaillé : tels sont par exemple un beau coffret aux armes d'Aymar de Valence, comte de Pembroke (XIV^e^ siècle), au Musée de South Kensington, à Londres; ou un coffret beaucoup plus grand, du commencement du XIV^e^ siècle, que possède le Musée du Louvre. Ce dernier particulièrement remarquable, semble être, à en juger par les scènes de fiançailles figurées sur le couvercle, un présent de mariage. Il porte sur les flancs les armes de France et d'Angleterre et un troisième écusson dont le possesseur n'a pu jusqu'ici être identifié. Sur la tranche du couvercle sont gravés quatre vers français, auxquels l'émailleur limousin a mis des terminaisons romanes :

† *Dosse dame je vos aym lealmant.*
Por Die vos prie que ne m'oblié mia.
Vet si mon cors a vos comandemant.
Sans mauvesté et sans nulhe folia.

Les tons bleus, rouges et verts employés par l'émailleur

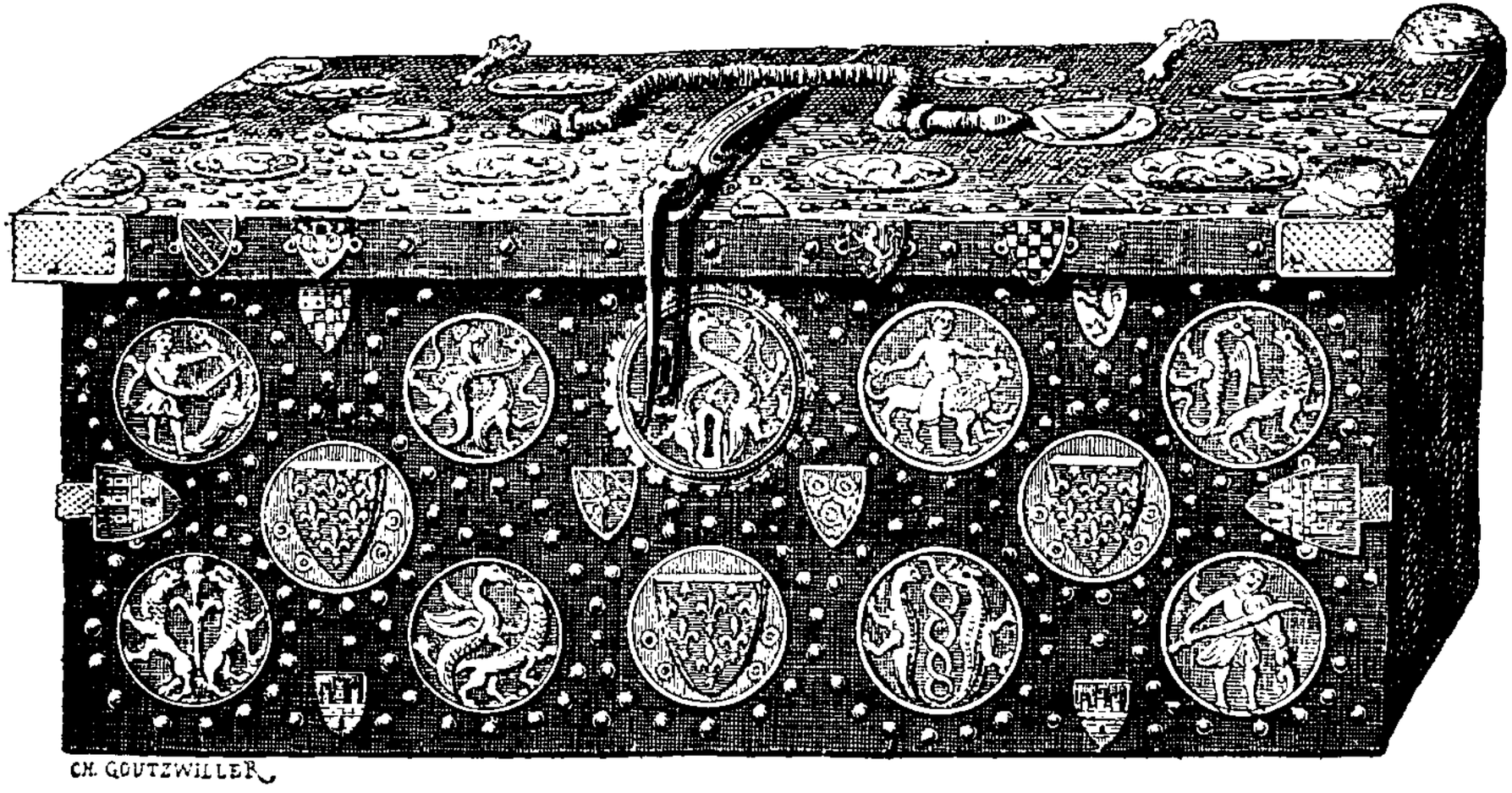

Coffret dit de saint Louis. Travail Limousin. Époque de Philippe-le-Bel.
(Musée du Louvre.)

pour la décoration de ce coffret suffiraient, en l'absence des costumes des personnages qui sont assez caractéristiques, à indiquer la date approximative de ce coffret. Les armoiries d'Angleterre ne sont point écartelées de celles de France, comme elles le furent plus tard, dans le courant du XIVe siècle.

Dès le milieu du XIIe siècle, les plaques des monuments de Geoffroy Plantagenet et de l'évêque d'Angers Eulger nous le prouvent, l'émaillerie avait été employée avec succès pour la décoration des tombeaux. Les Limousins ne semblent du reste pas avoir eu, à l'origine, le monopole de cette fabrication, car, nous l'avons déjà dit, le tombeau de Henri, comte de Champagne, élevé à Troyes, avait été fait par des orfèvres allemands ou lorrains. Quoi qu'il en soit, dans le courant du XIIIe siècle, les Limousins développèrent si bien cette branche de leur industrie qu'ils exportèrent des tombeaux tout faits, exactement comme des châsses; c'est ce qui fait qu'il subsiste encore, à l'étranger, en Angleterre et en Espagne, quelques-uns de ces monuments dont l'origine française n'est pas douteuse. On a cité souvent à l'appui de cette opinion un texte du compte des exécuteurs testamentaires de Gautier de Merton, évêque de Rochester, mentionnant un paiement fait à Jean de Limoges pour le tombeau de l'évêque qu'il alla, avec un aide, mettre lui-même en place. Le fait remonte à 1276. La tombe de Gautier de Merton a disparu, mais il subsiste encore en Angleterre, à Westminster, dans le tombeau d'Aymar de Valence, comte de Pembroke, un témoin irrécusable de l'impor-

tation limousine. Un tombeau d'évêque, conservé dans la cathédrale de Burgos, nous fournit la preuve du même fait pour l'Espagne.

Dans toutes ces effigies funéraires, la part du sculpteur est au moins aussi grande que celle de l'émailleur. Sur un bloc de bois, préalablement dégrossi suivant les contours généraux de la statue, on a appliqué des plaques de cuivre martelées et repoussées, ciselées même dans certains cas. L'émail intervient dans les bordures, les ornements des vêtements, la décoration des coussins et du fond sur lesquels reposent la statue. Quelquefois, il est vrai, cette décoration en émail est fort considérable. Nous n'en voulons pour exemple que le tombeau des enfants de saint Louis, autrefois conservé dans l'abbaye de Royaumont, maintenant dans l'église de Saint-Denis.

Le nombre de ces tombes émaillées, fabriquées à Limoges a été fort grand, et Gaignières nous a heureusement conservé le dessin de plusieurs d'entre elles qui par la suite ont été livrées, au poids du cuivre, à des chaudronniers, sans que ce vandalisme ait jamais profité ni à ceux qui l'ordonnaient ni à ceux qui, en véritables brutes, n'y voyaient que matière à fabriquer des casseroles. La tombe des enfants de saint Louis, dont le fond est orné de grands rinceaux et de figures d'anges et de moines en prière, date de 1248; celle de Blanche de Champagne, femme de Jean Ier, duc de Bretagne, date de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle; elle était terminée en 1306; on la conserve au Musée du Louvre. Le monument du cœur de Thibaut V de Champagne, à Provins, est postérieur à 1270, date de la mort de ce prince.

Voilà celles qui subsistent aujourd'hui en France; mais nous n'avons plus ni celle de Philippe de Dreux, à la cathédrale de Beauvais (1210), ni ceux de Géraud, évêque de Cahors, et d'Aymeri Guerrut, archevêque de Lyon, enterrés à Grandmont en 1250 et 1245, ni ceux que Jean Chatelas, bourgeois de Limoges, avait, avant 1267, fait pour les comtes de Champagne, Thibaut III et Thibaut IV. Tout cela a été fondu. Perte d'autant plus regrettable que si nous en jugeons par la description du tombeau du cardinal de Taillefer, inhumé à La Chapelle-Taillefer en 1312, ou par les dessins de celui de Marie de Bourbon († 1274), dans l'abbaye de Saint-Yved-de-Braine, ces monuments étaient parfois très somptueux; ce dernier notamment offrait sur son pourtour trente-six figures de cuivre, en ronde bosse, placées sous des arcatures, qui, à en juger par les inscriptions, étaient des portraits de personnages contemporains.

Même au XIVe siècle, les monuments funèbres exécutés par les émailleurs de Limoges pouvaient n'être que de simples plaques commémoratives : nous n'en voulons pour exemple qu'un très curieux émail que possède M. Gaillard de la Dionnerie, à Poitiers. C'est l'épitaphe d'un clerc, nommé Gui de Mevios, qui donne la date de la mort du défunt et rappelle en même temps qu'il a fondé la chapelle où est sa sépulture. Dans le haut de la plaque sont représentés deux personnages en robe : l'un est un roi, peut-être saint Louis, devant lequel est agenouillé un personnage les mains jointes; le monument date de 1307.

Nous laisserons, pour le moment, les Limousins de

côté pour nous occuper un peu de l'Italie et de quelques pièces françaises, qu'il faut sans doute attribuer à des ateliers du nord de la France, sur lesquels nous n'avons que peu de renseignements. Mais, on a pu voir, par ce rapide exposé combien Limoges avait joué un rôle important pendant une partie du moyen âge dans l'histoire de l'orfèvrerie émaillée. Et au XIVe siècle, contrairement à ce que l'on a dit, cette activité ne paraît pas du tout s'être ralentie : l'art limousin a suivi la mode, s'est modifié, mais il n'est point mort. On sait par les registres de la taille de Paris, en 1292, que plusieurs orfèvres limousins étaient dès cette époque fixés à Paris; les statuts de la corporation des argentiers de Limoges, rédigés définitivement en 1395, ne témoignent nullement de la décadence de l'art dans un pays pour qui l'émail allait être encore, pendant de longs siècles, une véritable source de richesse.

Nous serons très brefs au sujet des monuments italiens de la période que nous étudions. Peu nombreux et, en général, d'un degré artistique peu élevé, ils ne présentent guère d'autre intérêt que de nous aider à constater la persistance dans la péninsule des procédés que nous avons vu pratiquer à l'époque carolingienne. Au dire du moine Théophile, les Italiens, et surtout les Toscans, passaient pour être de bons émailleurs; et en effet nous possédons un monument très important que la tradition, d'accord en cela avec l'archéologie, attribue au XIe siècle; il donne une assez bonne opinion des émailleurs italiens de l'époque romane. L'Évangéliaire qui passe pour avoir été donné à la cathédrale de Milan par l'archevêque Aribert d'Intimiano

(1018-1045) ne saurait être considéré comme une œuvre byzantine, puisque toutes les inscriptions qui expliquent les sujets représentés sur la couverture sont en latin. Mais c'est cependant une œuvre qui a exigé de celui qui l'a composée presque autant d'habileté qu'on pouvait s'attendre à en rencontrer chez un émailleur grec. Tout y est exécuté en émail cloisonné sur or, sauf quelques chatons qui garnissent la bordure et qui sont peut-être traités en taille d'épargne. Le Christ dans sa gloire, entouré des apôtres, les groupes de la Vierge et de saint Jean, accompagnés de Longin et de Stéphaton, la descente du Christ aux limbes, les symboles des évangélistes, les figures de saint Ambroise et de saint Satyre et enfin, au centre, un grand crucifix, se détachant sur un fond d'émail vert foncé translucide, tels sont les éléments qui composent cette très riche décoration. Malheureusement tous les émaux ne sont pas également bien venus à la cuisson et, malgré sa perfection relative, cette pièce est loin d'atteindre le fini irréprochable du *paliotto* de Saint-Ambroise. Le dessin aussi laisse infiniment à désirer ; les personnages sont gauches et mal posés, leurs gestes imparfaitement traduits ou tout à fait ridicules. Mais ce sont là des défauts qui sont inhérents à presque toutes les œuvres de cette époque. La seule chose qu'on y peut juger équitablement, c'est la façon dont l'orfèvre a agencé son œuvre, et il faut avouer qu'il s'en est tiré à son honneur.

Après ce monument, en Italie, on se trouve en face de longues lacunes. On a dit que les Italiens n'avaient point pratiqué l'émaillerie champlevée et qu'ils étaient passés, presque sans transition des cloisonnés aux émaux trans-

parents sur relief. Nous verrons tout à l'heure que cette proposition renferme une part de vérité et que partout les choses se sont ainsi passées. Mais il y a loin de là à dire qu'en Italie on n'a pas éprouvé le besoin de décorer les objets de cuivre au moyen d'une peinture durable. Si, en effet, les traditions de l'émaillerie cloisonnée se sont très longtemps conservées en Italie, et un beau disque du XIIIe siècle représentant la crucifixion, que possède le Cabinet des médailles, à la Bibliothèque Nationale, en est un exemple, il n'en est pas moins vrai qu'il existe certains émaux champlevés, peu nombreux, il est vrai, qu'il est bien difficile de rattacher à un autre pays qu'à l'Italie. L'inventaire de ces pièces n'a pas encore été fait avec soin et de là vient cette pénurie apparente. L'émail représentant Saint Nicolas couronnant le roi Roger, à la cathédrale de Bari, pour le XIIe siècle; des disques, des pendeloques décoratives, décorés d'une végétation bizarre, de devises ou de symboles, aux tons bleu, vert, blanc, noir, rouge vif, pour le XIVe siècle, sont des jalons qui permettront de déterminer dans quels centres et à quelle époque exacte les Italiens ont fait concurrence aux Limousins. Quoi qu'il en soit, il est impossible que ce genre d'émaillerie champlevée n'ait pas été pratiqué dans certains centres, à Florence et à Sienne par exemple, alors que nous le retrouvons encore en usage au XVe siècle, c'est-à-dire à une époque où ailleurs il était tombé en désuétude. Certains orfèvres, certains sculpteurs siennois du XVe siècle, tels que Giovanni Turini, ont fait usage d'émail champlevé pour rehausser les fonds de quelques unes de leurs sculptures, et le célèbre architecte et sculpteur Averulino dit Fila-

rête a introduit l'émail, sous cette forme, dans la décoration de la porte de bronze de la basilique de Saint-Pierre, à Rome. Pour qu'un pareil procédé fût encore en usage en plein xv^e^ siècle, il fallait qu'une longue pratique l'eût fait entrer profondément dans les habitudes des orfèvres italiens. Mais, malgré ce que toutes ces considérations peuvent avoir de probable, il faut bien avouer que l'émail champlevé proprement italien, au xiii^e^ et au xiv^e^ siècle, est fort rare.

Serrés d'un côté par les écoles allemandes et lorraines, de l'autre par l'école limousine, les ateliers d'émailleurs de la France proprement dite n'ont pu à l'époque romane prendre un bien grand essor. L'art de l'émail a continué certainement à y être pratiqué, mais dans une mesure assez timide sans doute; et nous ne connaissons que deux monuments, d'époques assez différentes, que l'on peut attribuer à des orfèvres de cette partie de notre pays. Tous deux, du reste, nous permettent de constater que l'émaillerie cloisonnée a continué à être exécutée quand n appliquait cette décoration à des métaux précieux; et l ne faut pas oublier ce fait, si l'on veut s'expliquer omment plus tard on a pu être amené à fabriquer les émaux ranslucides sur relief. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Le Musée du Louvre possède une somptueuse couverre d'évangéliaire ou plutôt une boite en orfèvrerie estinée à contenir un évangéliaire que l'on a, à tort oyons-nous, souvent considérée comme de travail yzantin; rien dans l'iconographie de ce monument ne ppelle les monuments exécutés par les Grecs au

XI^e^ siècle. Cette pièce d'orfèvrerie, qui provient de l'abbaye de Saint-Denis, est datée d'une façon approximative par l'inscription qu'elle porte : *Beatrix me in honore Dei omnipotentis et omnium sanctorum ejus fieri precepit,* « Béatrix ordonna de me faire en l'honneur de Dieu tout-puissant et de tous ses saints ». Étant donné le style de l'œuvre, il ne peut s'agir ici, comme l'a très bien remarqué M. Darcel, que de Béatrix, petite-fille de Hugues Capet et sœur de Robert, roi de France, femme d'Ebles I^er^, comte de Reims. Cette couverture date donc de la première moitié du XI^e^ siècle. Le centre de la boîte, composé d'une feuille d'or repoussée, représente la scène de la crucifixion, placée sous une arcature en plein cintre dont l'archivolte est ornée de petits émaux cloisonnés alternativement circulaires et rectangulaires, enchâssés de façon à affleurer le niveau de la plaque d'or. Aux angles sont fixés les symboles des évangélistes et, sur les côtés, des fleurons émaillés entourés de filigranes et de pierreries. La technique de ces émaux, dans deux desquels les sujets se détachent sur un fond bruni, tandis que dans les deux autres l'émail recouvre la plaque tout entière, est sensiblement différente de la technique grecque elle est surtout plus grossière, les tons des émaux so plus sombres et se rapprochent beaucoup de ceux q décorent l'Évangéliaire d'Aribert, au dôme de Milan. l'on considère surtout l'Ange, symbole de saint Mathie on acquiert promptement la conviction qu'un ouvri grec n'a jamais dessiné cette figure qui a tout le carac des miniatures romanes de la même époque.

Nous ne savons pas au juste, bien entendu, où a

exécutée cette reliure. Mais y aurait-il grande difficulté à admettre qu'elle a pu être faite soit à Reims, soit à Saint-Denis même, où les orfèvres, au XI^e^ siècle, ne devaient point manquer? Dans tous les cas, il faut la rayer de la liste des monuments byzantins, et la restituer à la France.

Alors même que l'émaillerie champlevée sur cuivre prenait de jour en jour une plus grande importance, à cause de son prix de revient relativement minime, il faut bien admettre que l'on a continué, pour les monuments les plus riches et aussi pour certaines pièces que des règles liturgiques empêchaient d'exécuter en d'autres matières qu'en un métal précieux, à fabriquer des émaux cloisonnés. C'est un fait que l'on n'a pas suffisamment jusqu'ici, croyons-nous, mis en lumière, et qui nous servira à expliquer comment, dans le courant du XIII^e^ siècle, les orfèvres n'eurent aucune difficulté à fabriquer les premiers émaux translucides sur relief. Ces derniers ne sont à proprement parler, au moins pour les plus anciens échantillons que nous possédons, que les émaux en taille d'épargne exécutés sur argent ou sur or, non plus à l'aide d'émaux opaques mais d'émaux transparents. En admettant notre hypothèse, il n'est point nécessaire d'attribuer la découverte des émaux translucides sur relief à un effet du hasard, et la succession chronologique de ces différentes techniques devient absolument claire.

Mais cette hypothèse peut heureusement s'appuyer sur autre chose que sur des inductions. Si la technique des émaux cloisonnés; et par conséquent translucides, avait été abandonnée en Occident au moment de la plus grande

expansion du procédé de la taille d'épargne, comment se ferait-il que nous trouvions encore des émaux cloisonnés, fabriqués en France, au XIIIe siècle ou tout au moins à la fin du XIIe? Et pourtant le fait est indéniable et nous pouvons produire à l'appui de notre dire un monument fort connu. Tout le monde a vu ou du moins entendu parler du calice dit de saint Rémi, conservé à la cathédrale de Reims. Ce vase, d'une rare élégance de forme, à coupe hémisphérique, porte tous les caractères de l'orfèvrerie de la fin du XIIe ou du commencement du XIIIe siècle. Or les émaux en forme de bandeaux, de losanges ou de triangles, qui en décorent le pied, le nœud et la coupe, sont des émaux cloisonnés en partie translucides : certains de ces triangles, décorés d'un motif cordiforme, présentent même une grande analogie avec quelques-uns des émaux de la reliure du Louvre dont nous parlions tout à l'heure.

Voilà donc un monument français, d'une date relativement récente, qui nous atteste la persistance de la technique de l'émaillerie cloisonnée; si l'on en rapproche cette plaque représentant la crucifixion que possède le Cabinet des Médailles, à la Bibliothèque Nationale, et dont nous avons déjà dit un mot, œuvre probablement italienne, du XIIIe siècle, nous aurons, pour deux des pays où fleurit surtout l'émaillerie translucide sur relief, deux monuments qui nous conduisent presque jusqu'au moment où nous voyons adopter ce dernier genre de travail.

Maintenant que nous en avons fini avec l'émaillerie champlevée qui, à la fin du XIVe siècle, agonise, sauf en quelques contrées d'Europe, en Espagne notamment où

on la rencontre au XV^e^ siècle et même encore au XVII^e^ siècle, nous allons tâcher de déterminer à quelle époque environ les orfèvres ont généralisé l'application de l'émail trans-

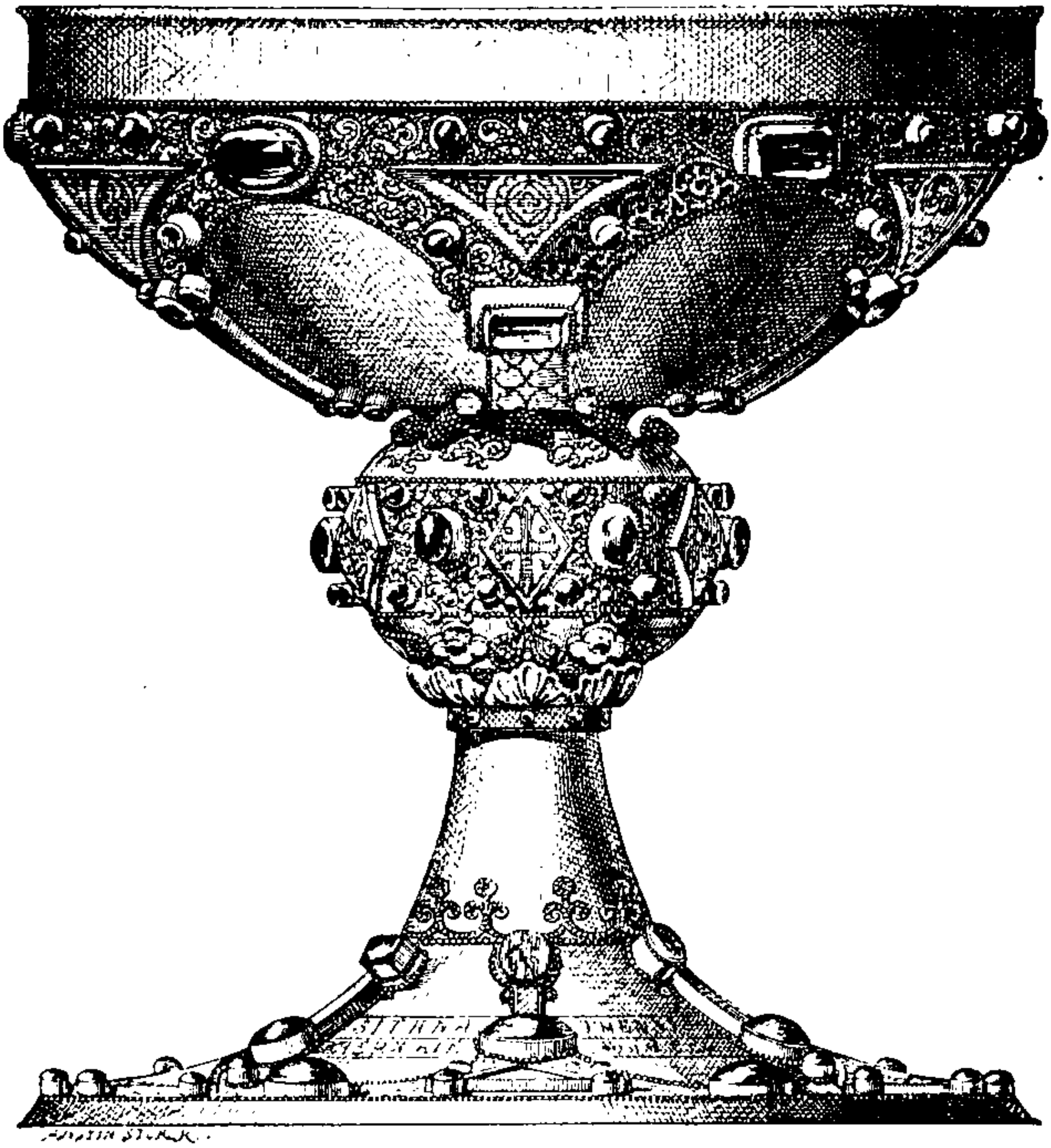

Calice dit de saint Remi. France. Fin du XII^e^ siècle.
(Cathédrale de Reims.)

lucide sur les monuments d'or et d'argent. Nous ne pensons pas que l'on puisse savoir exactement lequel des deux pays, de la France ou de l'Italie, a mis le premier ce système en pratique; mais il est peut-être possible de montrer que,

dans ces deux contrées, la même révolution s'est opérée presque à la même époque dans l'art de l'émaillerie. Les textes et les monuments semblent être absolument d'accord sur ce point.

CHAPITRE VI

Les émaux translucides en Italie, en France et en Allemagne au XIV^e^ et au XV^e^ siècle.

Les termes d'émaux de *plite*, *d'oplite*, *d'applique*, (XIV^e^ et XV^e^ siècle), de *basse-taille* (XVI^e^ siècle), d'émaux *vitres* (Inventaire du Trésor de Pau, en 1561) désignent une seule et même chose, les émaux translucides sur relief. Nous admettons l'opinion émise par le marquis de Laborde à ce sujet; les émaux de *plite* ne peuvent désigner les émaux cloisonnés par la raison qu'ils figurent en trop grand nombre sur des pièces fabriquées au XIV^e^ siècle, c'est-à-dire à une époque où le procédé du cloisonnage était presque totalement tombé en désuétude. Les nombreux textes que l'on a réunis, pour discuter la question, ne peuvent laisser subsister aucun doute à cet égard.

Ainsi que nous l'avons dit au précédent chapitre, l'émail translucide ou, plus exactement, transparent, dût être employé dès le milieu du XIII^e^ siècle pour les pièces d'orfévrerie en métaux précieux, mais d'abord seulement pour recouvrir les fonds sur lesquels se détachaient les personnages réservés dans le métal. C'est ainsi que les émaux cloisonnés se sont trouvés définitivement sup-

plantés encore une fois par les émaux champlevés. Cette marche était d'ailleurs logique : dans les pièces en taille d'épargne fabriquées sur cuivre à cette époque, les fonds seuls étaient émaillés, les personnages étant simplement gravés et incrustés d'émail rouge ou noir.

C'est sous cette forme que nous apparaissent les plus anciens émaux translucides. Plus tard l'orfèvre se risque à ciseler les vêtements, à les recouvrir d'émail, et ce n'est que vers la seconde moitié du XIVe siècle qu'on arrive à émailler de véritables bas-reliefs. L'expression d'émail *vitre*, employée en 1561 pour décrire un émail représentant Charles V et Jeanne de Bourbon, devient alors absolument juste; le bas-relief est comme recouvert d'un verre diversement coloré; la lumière frappant avec plus ou moins d'intensité les parties du métal plus ou moins profondément ciselées, se charge d'exécuter le modelé.

Un tel procédé, d'une exécution fort compliquée, est susceptible dans son application de bien des variantes. C'est ainsi qu'à la fin du XIVe siècle nous trouvons des monuments où tous les vêtements des personnages sont émaillés, tandis que les têtes sont simplement gravées et que le tout se détache sur un fond de métal bruni. C'est là une pratique reprise plus tard par les orfèvres du XVIe et du XVIIe siècle, en particulier par les Allemands.

Dans les plus anciens textes qui permettent de constater la nature des monuments décrits, ces émaux sont appelés *esmalta clara*, « émaux clairs ou transparents » (1295, *Inventaire du Trésor du Saint Siège*), qu'il faut probablement identifier avec les « émaux de Paris » mentionnés dans le même document. Dans quel pays ce

procédé a-t-il été pour la première fois employé? Les textes que l'on vient de citer pourraient faire pencher la balance en faveur de la France; mais comme l'Italie peut présenter, elle aussi, des textes et des monuments, c'est dans ce pays que l'on s'accorde généralement à placer le berceau de l'émaillerie translucide. Il faut toutefois remarquer que cette opinion est tout à fait hypothétique : pour l orfèvrerie, au XIII^e^ siècle, l'Italie n'était nullement en avance sur le reste de l'Europe. Quoi qu'il en soit, ce procédé fut très promptement répandu partout; dès le premier tiers du XIV^e^ siècle, on le voit mis en pratique, en France et en Allemagne aussi bien qu'en Italie.

Au dire de Vasari, en 1286, Jean de Pise fit pour le maître-autel du Dôme d'Arezzo un retable de marbre orné de mosaïques et d'émaux sur argent. Ce texte pourrait être, à la rigueur, considéré comme peu concluant, si, en 1290, nous ne trouvions sur le pied d'un calice, donné par le pape Nicolas IV au couvent d'Assise, et exécuté par l'orfèvre siennois Guccio, des échantillons bien caractérisés d'émaux translucides. Dans les médaillons, cernés d'un galon d'orfèvrerie, qui décorent le pied de cette coupe, nous voyons des personnages réservés s'enlevant sur un fond d'émail bleu transparent. Le monument est donc assez explicite. Après ce moment nous tombons dans une pénurie extrême de pièces datées et de textes; car pour ce qui est des émaux de Montpellier, dont on a cru trouver une mention en 1317, il est aujourd'hui démontré qu'il ne s'agit nullement d'émaux dans le texte en question, mais des droits d'affinage (*esmerum* et non *esmaltum* ou *smaltum*) de l'or et de l'argent.

En dehors d'œuvres d'orfèvrerie où, de-ci de-là, apparait parfois la pratique de l'émaillerie translucide, il faut arriver jusqu'en 1355 pour trouver un monument exactement daté; c'est une patène en argent doré portant en son centre la représentation du Christ, exécutée en émaux translucides. Cette patène, qui provient de l'église Sainte-Marie d'Elsenör, fait maintenant partie du Musée de Copenhague. Une longue inscription, disposée sur ses bords en quatre lignes concentriques, nous fait connaître la date de son exécution et le nom de la personne pour laquelle elle a été faite. De quel pays provient ce monument? Il est impossible de répondre à cette question d'une façon précise, mais il y a cependant de grandes vraisemblances pour qu'il soit allemand.

Dans l'ordre chronologique, nous nous trouvons en face d'un *pied-fort* émaillé possédé par le Musée Britannique, pièce dont la fabrication est limitée entre le mois de novembre 1338 et le mois de juin 1339. Cette pièce, comme tous les objets que l'on désigne sous le nom de *pied-fort*, n'est que la reproduction en argent d'une pièce d'or, un *lion*, émise par le roi de France, Philippe VI. Au droit de cette pièce est figuré le roi revêtu des insignes de la majesté, assis dans une chaire, les pieds appuyés sur un lion ; au revers se trouve la croix accompagnée de la légende traditionnelle : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*. La pièce, avant de recevoir l'émail, a été reciselée afin de donner plus de saillie aux reliefs qui se détachent sur un fond vert, rouge ou bleu. Les reliefs, sauf le manteau du roi, ne sont pas émaillés.

La belle Vierge en argent doré que possède le Musée du

Louvre, l'une des plus belles œuvres de la sculpture française du XIVe siècle, offerte par la reine Jeanne d'Évreux à l'abbaye de Saint-Denis, en 1339, nous montre une technique fort analogue. Tous les sujets, disposés dans des compartiments sur la base de cette statue, s'enlèvent sur un fond d'émail bleu translucide très foncé ou vert. Le métal est complètement guilloché sous l'émail; quant aux traits de gravure qui dessinent les personnages, ils sont incrustés d'émail opaque. Il n'est guère douteux que ce monument, d'une exquise finesse, n'ait été exécuté dans le nord de la France vers 1339, et très probablement un peu avant cette date, un peu avant la donation faite par la reine Jeanne. Il est fort probable que ce morceau d'orfèvrerie sort de quelque atelier parisien, et que les *esmalta parisina* mentionnés dans l'inventaire du Saint-Siège, en 1295, étaient ainsi fabriqués. En tout cas, la Vierge de Jeanne d'Evreux nous offre une technique parfaite, et témoigne déjà d'une longue pratique de ce procédé.

La fuite en Egypte. Fragment de la décoration émaillée du socle de la Vierge donnée par la reine Jeanne d'Évreux à Saint-Denis.
(Musée du Louvre.)

C'est vers la même époque que l'Italie rentre en scène avec des monuments tout à fait hors ligne dus à des orfèvres siennois ou florentins.

Le reliquaire du corporal de Bolsène, exécuté en 1338 par Ugolino, fils de Veri, de Sienne et d'autres orfèvres siennois ses compagnons, *per magistrum Ugholinum et socios aurifices de Senis*, comme le dit l'inscription gravée sur le monument, est un tabernacle de un mètre quatre-vingts centimètres de haut. Il est tout en argent doré, et émaillé. Chacune de ses grandes faces se compose de trois séries de compartiments, séparées par des contre-forts de style gothique, abrités par trois gables encadrant eux-mêmes des panneaux émaillés. Des clochetons surmontés de figures d'anges, un crucifix accosté de la Vierge et de saint Jean terminent le monument, dont la base, en forme de scotie, est également émaillée et accompagnée de huit figures assises, exécutées en ronde bosse. Chacune de ces grandes faces comporte douze compartiments principaux, retraçant l'histoire de la Passion et l'histoire du corporal de Bolsène. On ne peut mieux définir ces émaux qu'en disant que ce sont des bas-reliefs entièrement recouverts d'émaux translucides. Les nombreuses détériorations qu'a subies le reliquaire permettent de se rendre compte aisément de son mode de fabrication. On peut dire que pour les orfèvres qui ont exécuté ce monument, l'un des plus somptueux qui existe, l'émaillerie translucide n'avait plus de secret. Jusqu'ici cependant on n'en a pu tirer tous les renseignements qu'il nous pourrait fournir sur l'art siennois de la première moitié du XIV^e^ siècle, tellement l'étude en est difficile. Rarement exposé, et dans des cérémonies où il n'y a guère de place pour un archéologue, pendant longtemps on a dû se contenter de faire mille conjectures à son sujet. Heureu-

sement qu'il existe au Musée d'Orvieto un autre monument dû au même artiste qui permet de se rendre mieux compte de son travail. C'est un grand reliquaire de forme architecturale, en cuivre doré, de un mètre de hauteur, qui provient de l'église Saint-Juvénal. Son soubassement hexagone est décoré de plaques d'argent émaillées, de tous points conformes à celles du reliquaire du corporal. Ugolino, ainsi que l'atteste une inscription, s'était fait aider dans cette besogne par un autre orfèvre siennois, nommé Viva. A propos de ces pièces, nous répéterons l'observation déjà faite á propos de la Vierge de Jeanne d'Évreux : ce n'est certainement qu'après de longues années de tâtonnements que les orfèvres italiens avaient pu obtenir ce degré de perfection, ce qui permet de faire remonter assez avant dans le XIIIe siècle les origines de cette technique.

En même temps que travaillaient les Siennois, dont nous possédons de très nombreuses œuvres, calices, reliquaires de toutes formes, sur lesquels nous avons beaucoup de renseignements, grâce aux documents précieux publiés par M. Milanesi, les Florentins ne restaient pas en arrière.

Parmi les orfèvres les plus connus de cette époque, il convient de citer Andrea Arditi, dont il subsiste encore plusieurs ouvrages. Un ancien inventaire de l'église Santa Reparata, à Florence, décrit deux objets sortis des mains de cet orfèvre, deux calices datés, l'un de 1351, ce qui permet de croire qu'il était né au XIIIe siècle. Ces deux calices étaient accompagnés de patènes émaillées; il n'est guère douteux, d'après les œuvres du même orfèvre

que nous possédons, qu'elles étaient décorées suivant le nouveau procédé. Un calice, qui a fait autrefois partie de la collection Soltykoff avant d'entrer dans la collection Spitzer, est signé : *Andreas Arditi de Florentia me fecit*, « Andrea Arditi de Florence m'a fait ». Sa patte, sa tige ainsi que sa fausse coupe, sont décorées d'émaux translucides d'un très grand éclat. Mais l'œuvre capitale d'Arditi est le buste de Saint Zanobi, que l'on conserve au Dôme de Florence. Au point de vue de la plastique, ce buste est des plus médiocres et prouve surabondamment que si notre artiste était bon orfèvre, bon ciseleur et bon émailleur, ses maîtres avaient oublié de lui faire étudier la figure humaine. Quand on compare la Vierge de Jeanne d'Évreux avec cet épouvantail florentin, on ne fait pas des réflexions très favorables à l'art italien du XIV^e^ siècle.

Quoi qu'il en soit, il faut louer les médaillons d'émail qui décorent le vêtement et la mitre du saint ; ils sont de bon goût et d'une finesse d'exécution très remarquable. Néanmoins si on les compare à des émaux fixés sur une pièce française tout à fait analogue, le chef de saint Martin conservé à Soudeilles (Corrèze), on s'aperçoit vite que les émailleurs limousins, au fond de leur province, avaient conservé plus d'habileté de main que les orfèvres des bords de l'Arno. Le Limousin, plus modeste que son confrère Italien, s'est dispensé de placer sa signature sur la poitrine du saint, comme une véritable affiche, et c'est vraiment dommage ; on aimerait à connaître le nom de l'artiste qui a ciselé avec tant de finesse, et recouvert entièrement d'émaux translucides, ces plaques d'argent qui épousent parfaitement la forme de la mitre. Au lieu des

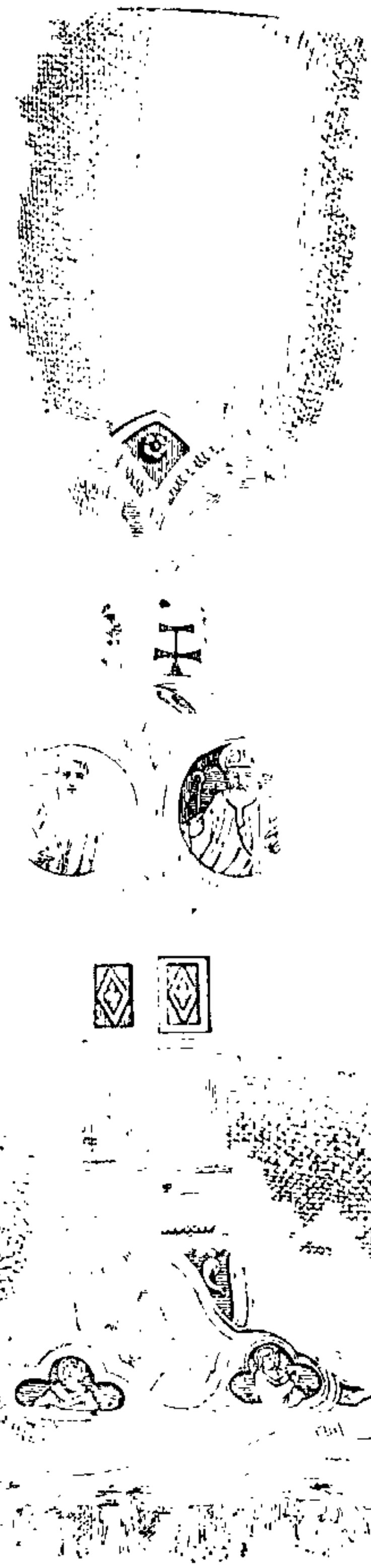

Calice par Andrea Arditi. Florence. Commencement du XIV^e siècle.
(Collection Spitzer.)

banales figures de saints qu'Andrea Arditi a employées dans cette décoration, le Français a mieux aimé ne dessiner que des oiseaux, mais il l'a fait avec esprit et aussi avec une grande sûreté de main. Ce chef de saint Martin de

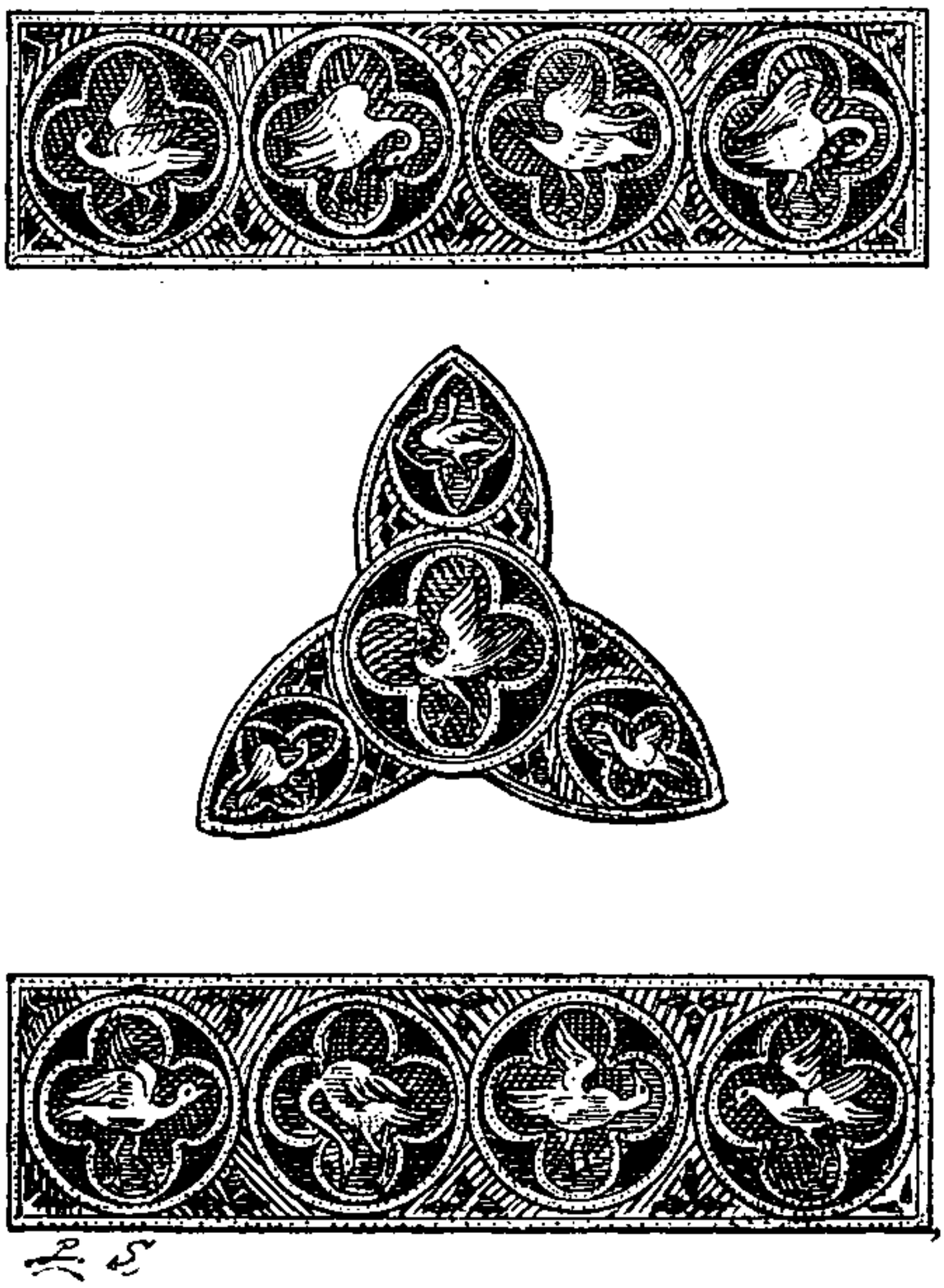

Émaux translucides du chef de Saint-Martin de Soudeilles (Corrèze.)
Limoges, XIV^e^ siècle.

Soudeilles, dont la tête a malheureusement souffert, est aussi bien meilleur que l'autre au point de vue de la sculpture. Bref la supériorité de l'orfèvrerie française du XIV^e^ siècle éclate là dans toute sa force. Il ne faut pas s'étonner si nous croyons devoir attribuer cette œuvre

d'une réelle valeur à un orfèvre provincial; car les statuts des orfèvres de Limoges, rédigés en 1595, nous font connaître positivement qu'eux aussi pratiquaient l'émaillerie translucide sur relief : un passage de ces statuts prohibe l'usage du paillon dans la décoration de la vaisselle d'argent émaillé.

Si nous mentionnons une crosse qui, de la collection Soltykoff, est passée au Musée de South Kensington, œuvre de la Suisse allemande et du milieu du XIVe siècle, — elle a été faite pour l'abbé d'un couvent de Bâle en 1551 — c'est seulement pour rappeler, avant de parler de pièces françaises ou flamandes importantes, que l'Allemagne ne restait pas en arrière pour ce genre de travail. Une monstrance de saint Henri et un reliquaire de sainte Cunégonde, de même provenance, dans la collection Basilewsky, au Musée de l'Ermitage, viennent encore confirmer cette opinion. Mais il est évident que pour la seconde moitié du XIVe siècle, la palme demeure à la France et à la Flandre. Rien d'étonnant du reste, puisque ,pour les arts mineurs, tout au moins pour les objets de luxe, l'époque de Charles V et de Charles VI, avec ses princes dépensant sans compter, a été un véritable âge d'or.

Les inventaires de cette époque nous font connaître une foule d'ustensiles civils décorés avec le plus grand luxe et dans lesquels l'émail jouait un rôle décoratif tout à fait prédominant. Voici quelques exemples qui pourront donner une idée de ces pièces : « Ung hanap d'or à cou vercle, a ung esmail rond ou fond de France (aux arm de France) et est au milieu la teste Dieu sur rouge cle (Charles V, n° 385) . » — « Un hanap d'or couvert o

buvoit le roy cotidiennement a ung esmail ou fons dedans d'un paon faisant la roue et taillé par dehors tout autour de gens d'armes (Charles VI) . » On pourrait multiplier à l'infini de tels exemples. Malheureusement ces pièces, qui dans bien des cas représentaient une grande partie de la fortune de leurs possesseurs, n'ont pu échapper à la

Émail translucide. Fragment du reliquaire de Saint Henri.
Allemagne. XIVe siècle.
(Musée de l'Ermitage, à Saint Pétersbourg.)

fonte; aussi est-il extrêmement rare d'en rencontrer. Le Musée de Copenhague possède une aiguière en argent, à six pans, de galbe légèrement piriforme, entièrement émaillée. Les sujets qui la décorent sont disposés sous des gables et des arcatures de style gothique; ils se détachent sur un fond d'émail bleu translucide, rouge lie de vin ou rouge opaque : des grotesques et des monstres,

tels qu'on en rencontre si fréquemment dans les miniatures du XIVe siècle, décorent les écoinçons des arcatures; une tête de dragon forme le goulot. Ce monument, d'un bon dessin et d'un bon style, qui date environ du milieu du XIVe siècle, est surpassé de beaucoup par une belle coupe d'or, aujourd'hui fort célèbre, qui appartient à M. le baron Jérôme Pichon. De forme évasée, placée sur un pied bas, elle est entièrement décorée de sujets empruntés à la légende de sainte Agnès; cette décoration envahit aussi l'intérieur du vase, ce qui contribue à faire de ce monument une pièce d'une richesse exceptionnelle, tout à fait conforme aux descriptions des inventaires. Ce n'est pas sans vraisemblance que M. Léon Palustre a cru y reconnaître une coupe que décrit l'inventaire de Charles V (n°392) qui, elle aussi, représentait l'histoire de sainte Agnès. Après avoir été transporté en Angleterre, puis en Espagne, ce monument français, d'un charme exquis de décor et de dessin, est, espérons-le, revenu pour toujours dans son pays d'origine. Car c'est une œuvre française entre toutes que cet objet dans lequel les personnages entièrement émaillés se détachent sur un fond d'or bruni ou gravé au pointillé de délicats rinceaux. L'émailleur n'a pas reculé du reste, et avec raison, devant l'emploi des tons les plus voyants, le rouge par exemple; car la violence de ces tons est singulièrement diminuée par l'éclat de l'or qui leur sert de cadre. Bref, c'est là une œuvre unique qui nous doit faire d'autant plus vivement regretter la perte de celles dont nous n'avons que les descriptions.

Un très beau triptyque conservé à la cathédrale de Liège, un autre, plus petit, à la Riche Chapelle de Munich,

sont également des pièces fort somptueuses en leur genre, mais qui, tout naturellement, méritent moins d'attention que les objets civils, parce qu'ils sont loin d'être aussi rares et nous apprennent par conséquent beaucoup moins que les premiers. Le triptyque de Liège est d'argent doré, émaillé aussi bien sur sa face que sur son revers. A l'intérieur est représentée la crucifixion, sur un fond à compartiments rappelant un peu l'ornementation des manuscrits du XIV^e^ siècle. A l'extérieur, sur un fond guilloché, sont figurés le Christ dans sa gloire, le couronnement de la Vierge, l'annonciation, la visitation, sainte Catherine et sainte Marguerite. Dans toutes ces scènes les figures sont réservées, gravées et incrustées d'émail sur un fond d'émail. Le dessin est assez fin, mais souvent incorrect, et les poses des personnages, comme dans beaucoup de monuments du XIV^e^ siècle, sont forcées et exagérées.

Un calice en argent doré, provenant d'Espagne, mais de style absolument flamand, que contient la collection Spitzer, va nous mener tout à fait à la fin du XIV^e^ siècle. De grande dimension, ce calice présente ceci de curieux que toute la coupe, décorée de grands rinceaux de pampres, réservés et gravés, est entièrement émaillée de vert translucide. C'est un exemple fort rare qui nous explique parfaitement certains textes qui parlent de monuments tout recouverts d'émail. La tige est décorée de fausse architecture et enfin le pied, à six lobes, est orné de scènes émaillées complètement, sauf pour les têtes des personnages, qui sont simplement gravées et réservées sur le fond d'émail. Au milieu de ces tableaux, parmi lesquels on distingue l'entrée du Christ à Jérusalem, le portement de croix,

la crucifixion, etc. se trouvent les armoiries du donateur, un membre de la famille de Lara, très probablement don Pedro Nuñez de Lara, comte de Majorque en 1381.

Toute cette décoration est des plus sompteuses, mais est loin d'atteindre cependant à l'éclat d'une série de disques en émail translucide que possède le Louvre. Ces disques, d'assez grandes dimensions, ont sans doute servi à la décoration de pièces du vêtement ecclésiastique; on en plaçait de ce genre notamment sur les mitres. Ils sont en or et ciselés avec une habileté surprenante. On y voit Dieu le Père entre saint Jean et saint Charlemagne, le baptême du Christ, la Vierge portant l'enfant Jésus, entre sainte Catherine et un martyr, le Christ à la colonne, Jésus cloué sur la croix, la crucifixion, saint Jean Baptiste prêchant. Le style est le style franco-flamand adopté en France à la fin du XIV^e^ et au commencement du XV^e^ siècle. Mais, outre la finesse du dessin, qui est fort grande dans ces pièces, ce qu'il y a de surtout remarquable ce sont les tons des émaux, d'une vivacité extraordinaire, qui recouvrent complètement, comme d'un verre, toute l'étendue de ces petits bas-reliefs, dont tous les fonds sont gravés de délicats rinceaux ou guillochés. Les émaux rouge, vert, gris bleuâtre, jaune, bleu vif, incolore, parviennent à modeler admirablement, grâce aux jeux de lumière savamment calculés, tous les personnages qui se détachent bien chacun à son plan. D'un atelier tout à fait analogue sont sortis cinq disques plus petits que poss le Musée de Dijon; ils représentent la purification de la Vierge, Jésus au milieu des docteurs, le baptême du Christ, la cène, la Sibylle montrant la Vierge à l'empereur

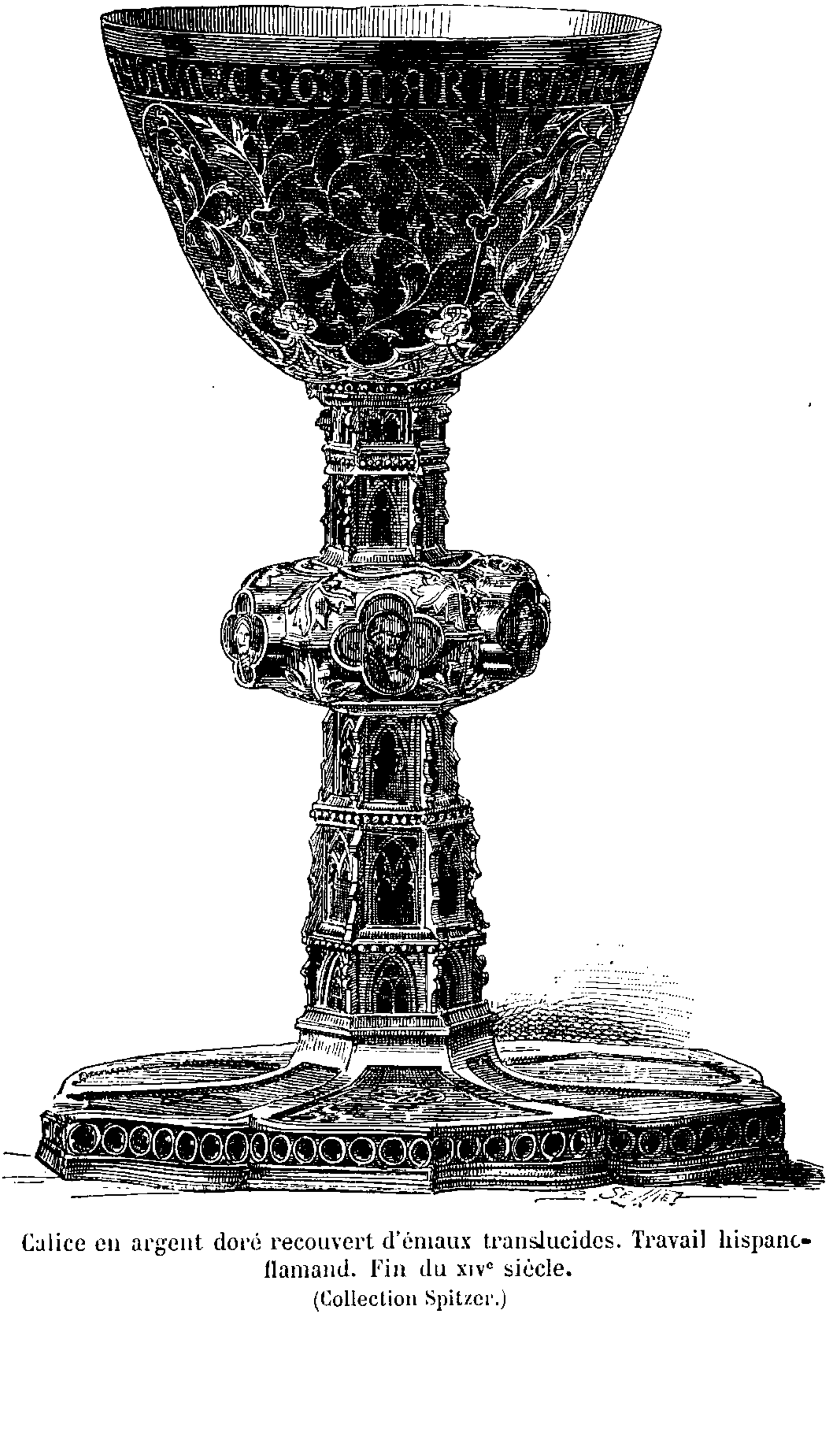

Calice en argent doré recouvert d'émaux translucides. Travail hispano-flamand. Fin du XIVe siècle.
(Collection Spitzer.)

Auguste. Les tons employés dans ces petits monuments sont absolument les mêmes et tout aussi éclatants que dans les émaux du Louvre; il ne serait pas impossible qu'ils provinssent les uns et les autres du même ensemble.

Pour continuer à faire marcher parallèlement les trois pays dont nous faisons en ce moment l'histoire au point de vue de l'émaillerie, nous devons mentionner le reliquaire du bras de saint Georges, conservé au trésor de Saint-Marc à Venise, sorte de vase en forme de cône renversé, décoré sur ses flancs de figures de saints émaillées, placées sous des arcatures. Cette œuvre, qui n'est pas, au point de vue de la forme, exempte de mauvais goût, est très probablement vénitienne et de la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle; à ce propos, rappelons qu'à Venise même, en plein XIVe siècle, en 1342, on a fait encore des émaux cloisonnés; mais il convient d'ajouter que c'était simplement pour réparer la *Pala doro*, et que l'orfèvre qui les a exécutés ne paraît pas être un Vénitien, mais un Siennois; du moins son nom, Boninsegna, semble indiquer cette dernière origine.

On sait l'extension que prit l'industrie des orfèvres en Italie et particulièrement en Toscane à la fin du XIVe siècle et au XVe siècle. La boutique des orfèvres est en quelque sorte l'atelier d'où sont sortis tous les grands artistes de la Renaissance italienne. Sculpteurs et peintres se sont presque tous formés à l'étude d'un métier qui demande des connaissances très étendues, une science du dessin très approfondie, une habileté de main très considérable. Ce fut surtout à Florence que l'orfèvrerie eut de l'influence sur le développement de tous les autres arts et, pendant

tout le XV^e^ siècle, les églises ou les riches particuliers rivalisèrent entre eux pour commander les œuvres les plus somptueuses. Malheureusement ces ouvrages sont aujourd'hui peu nombreux, pour l'émaillerie du moins; car, en ce qui concerne l'orfèvrerie proprement dite, les églises de Toscane renferment encore une foule de chefs-d'œuvre. Parmi les pièces émaillées il faut citer en première ligne la belle croix en argent dorée et émaillée, exécutée entre les années 1456 et 1459, pour le Baptistère de Florence par trois orfèvres célèbres : Antonio del Pollajuolo, Miliano Dei, et Bettodi Francesco Betti. Comme dans beaucoup de ces pièces faites en collaboration, n'eût-on sur celle-ci aucun document, il ne serait pas difficile de reconnaître qu'elle a été fabriquée par des mains différentes. La base de la croix du Baptistère atteste des tendances tout à fait nouvelles en orfèvrerie, tandis que la partie supérieure montre un artiste encore attaché aux traditions gothiques. C'est à Pollajuolo qu'est due la base accompagnée de figures de chimères, d'un style admirable; c'est à Betto que l'on doit la croix dont les médaillons émaillés, bordés d'une fine dentelle de métal, témoignent de l'attachement de cet orfèvre pour les formes traditionnelles de l'art gothique. Malheureusement la croix de Florence a beaucoup souffert; nombre des plaques ciselées qui la décorent sont aujourd'hui privées de leur émail, et le monument ne produit certainement plus, pris dans son ensemble, la même impression qu'au sortir des mains des orfèvres.

Dès le commencement du XIV^e^ siècle, nous voyons l'émail appliqué sur des pièces d'orfèvrerie d'une façon

un peu différente de ce que comportait la technique des émaux translucides proprement dits. Nous savons par des monuments tels que le sceptre d'or du roi Charles V, conservé au Musée du Louvre, que l'on n'appliquait plus seulement l'émail sur des surfaces planes préparées à le recevoir par un travail de ciselure; on l'appliquait aussi directement sur des pièces d'orfèvrerie de formes compliquées. Le lis, qui dans le sceptre de Charles V soutient une figure assise de Charlemagne, était émaillé de blanc. Dans un autre monument fort célèbre qui provient du trésor de Charles VI, pièce dérobée avec plusieurs autres par le frère de la trop célèbre Isabeau de Bavière, nous trouvons l'émaillerie sur relief pratiquée avec une habileté consommée. Dans ce monument, conservé à Altœting, en Bavière, et auquel les Allemands ont donné le nom de *Rössel*, « petit cheval », à cause du cheval tenu en main par un écuyer qui y figure au premier plan, toutes les figures de haut-relief, en or repoussé, sont recouvertes d'émail soit opaque soit translucide : la Vierge, le roi Charles VI, le personnage agenouillé qui porte le heaume du roi, le cheval, tout cela est recouvert d'émail. Or cette pièce date au plus tard de l'an 1405, puisqu'elle fut offerte au roi par Isabeau au 1er de l'an 1404. Quelques archéologues ont même pensé qu'elle était un peu plus ancienne. De ce que le roi y est représenté jeune, on a inféré que ce monument somptueux avait été fait à l'occasion de l'union de Charles VI et de la princesse allemande. On a aussi appuyé cette hypothèse sur ce fait que la couronne de la Vierge, de teinte blanche et bleue, rappelle les couleurs des armoiries de Bavière. Quoi qu'il en soit, le

Rössel est un monument antérieur à 1404. Quant à savoir de quelles mains il est sorti, cela est impossible à l'heure qu'il est; de nombreux orfèvres, dont les noms nous ont été conservés dans les comptes royaux, peuvent prétendre à l'honneur de l'avoir créé : Claux de Fribourg ou Simonnet Lebec, Herman Roussel, Hans Croist ou Jean du Vivier, les uns ou les autres peuvent presque également passer pour en être les auteurs; il ne serait cependant pas impossible, d'après le style général, d'en attribuer la paternité à quelqu'artiste allemand travaillant pour la cour de France au commencement du XV^e^ siècle.

En France nous ne possédons plus de monument de ce genre d'une telle importance. On peut cependant voir, au Musée du Louvre, un reliquaire à plusieurs étages, sorte de monument gothique semé d'une profusion de pierreries, dont toutes les niches renferment des personnages de haut relief, exécutés au repoussé et recouverts d'une couche d'émail plus ou moins épaisse, blanc, bleu, rouge. Cette pièce a fait partie de l'ornementation de la chapelle de l'ordre du Saint-Esprit, mais nous ne connaissons point son origine exacte. Cependant il est permis de supposer qu'elle appartenait depuis de longues années au trésor royal, quand Henri III l'en tira pour la donner à la chapelle de son nouvel ordre de chevalerie; et il y a tout lieu de croire qu'elle est de fabrication française. Il faut remarquer, en passant, que la technique des pièces de ce genre, dans lesquelles les émaux n'étaient point polis après la cuisson, a pu influer dans une certaine mesure sur la découverte de l'émaillerie peinte.

Laissant de côté les grandes pièces d'orfèvrerie italiennes

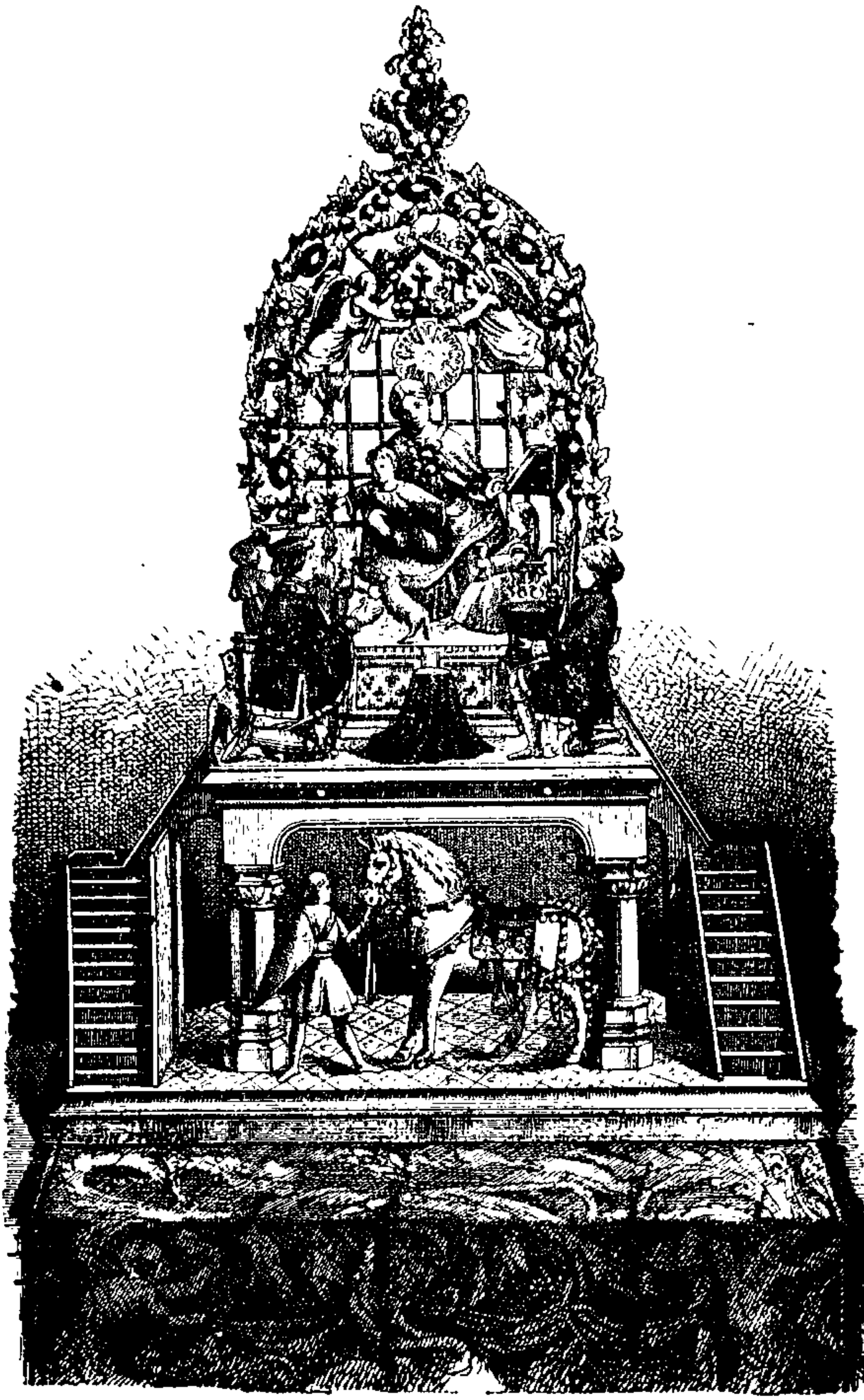

Le « Rössel » d'or d'Altœting. France.
(Commencement du xv^e^ siècle.

telles que l'autel de Saint-Jean de Florence, de Saint-Jacques de Pistoie, de Monza, etc., monuments dans la décoration desquels l'émail entre toujours pour une assez large part, nous dirons un mot de quelques monuments dans lesquels il joue un rôle plus important.

L'émaillerie sur relief telle que nous l'observons sur le *Rössel* d'Altœting, nous la retrouvons pratiquée en Italie à une époque fort avancée du XV^e^ siècle, mais avant toutefois l'an 1490. L'église primatiale de Gran, en Hongrie, conserve un grand crucifix d'or, don du roi Matthias Corvin, dans la décoration duquel l'émail joue un rôle prépondérant. Sur une base triangulaire se dressent trois énormes figures de sphinx en or émaillé soutenant les armoiries du roi de Hongrie. Entre elles s'élève un balustre également émaillé sur lequel repose un monument à deux étages, de style gothique. Au premier étage se voit un Christ lié à la colonne; au second étage une crucifixion. Les personnages, de haut relief, sont entièrement recouverts d'émail. Comme dans la croix de Saint-Jean de Florence, il est facile de reconnaître que l'ensemble de l'ouvrage a été exécuté par deux maîtres de tendances très différentes. L'un était encore attaché aux anciennes traditions, l'autre avait rompu complètement avec elles. Il est malheureusement impossible de savoir au juste de quelle ville provient la croix de Matthias Corvin, le roi de Hongrie, amateur passionné des beaux-arts, étant en relation avec des artistes de toutes les parties de l'Italie; tout au plus peut-on conjecturer que quelque Florentin a pu donner le *patron* ou modèle qui a servi à l'exécution de cette œuvre, l'une des plus belles et des plus riches qui existent.

Pour une période plus avancée de l'art italien nous possédons en France, au Musée du Louvre, un monument qui, pour n'être pas aussi somptueux que le calvaire de Gran, n'en est pas moins une œuvre d'art de premier ordre, un objet d'un goût exquis. Nous voulons parler du grand Baiser de paix en argent doré et émaillé offert par Henri III à la chapelle de l'ordre du Saint-Esprit. Ce beau tableau d'orfèvrerie, sur lequel du reste nous aurons à revenir en parlant des émaux peints, ne date pas, comme bien on pense, de l'époque du dernier roi de la branche des Valois. Il fut trouvé par lui dans le trésor royal et lui donna simplement une nouvelle destination. D'où cet objet, aussi bien que les flambeaux, le bénitier, les burettes qui l'accompagnent, venait-il? il n'est pas aisé de le dire. Fabriqués en Italie, à la fin du XV^e^ siècle ou au commencement du XVI^e^ siècle, peut-être furent-ils apportés en France par Catherine de Médicis et, dans ce cas, une origine florentine paraîtrait probable; mais on ne peut rien affirmer à cet égard. Quoi qu'il en soit, la face du Baiser de paix est décorée d'émaux peints et d'un tableau en verre dit verre églomisé, le revers est orné d'émaux translucides sur relief d'un genre particulier. Les plaques d'argent qui lui servent d'excipient ont été profondément creusées et c'est dans ces cavités, qui figurent des rinceaux, des dragons et des ornements de tout genre, que l'émail a été déposé, le champ de métal tout autour de cette décoration restant absolument uni. C'est un procédé qui a été employé fréquemment au XVI^e^ siècle par les bijoutiers de tous les pays, et ils en ont tiré des effets excellents. Nous y reviendrons en parlant des émaux

appliqués, à la Renaissance, à la décoration des pièces d'orfèvrerie, particulièrement par les orfèvres allemands.

De même provenance, comme nous venons de le dire,

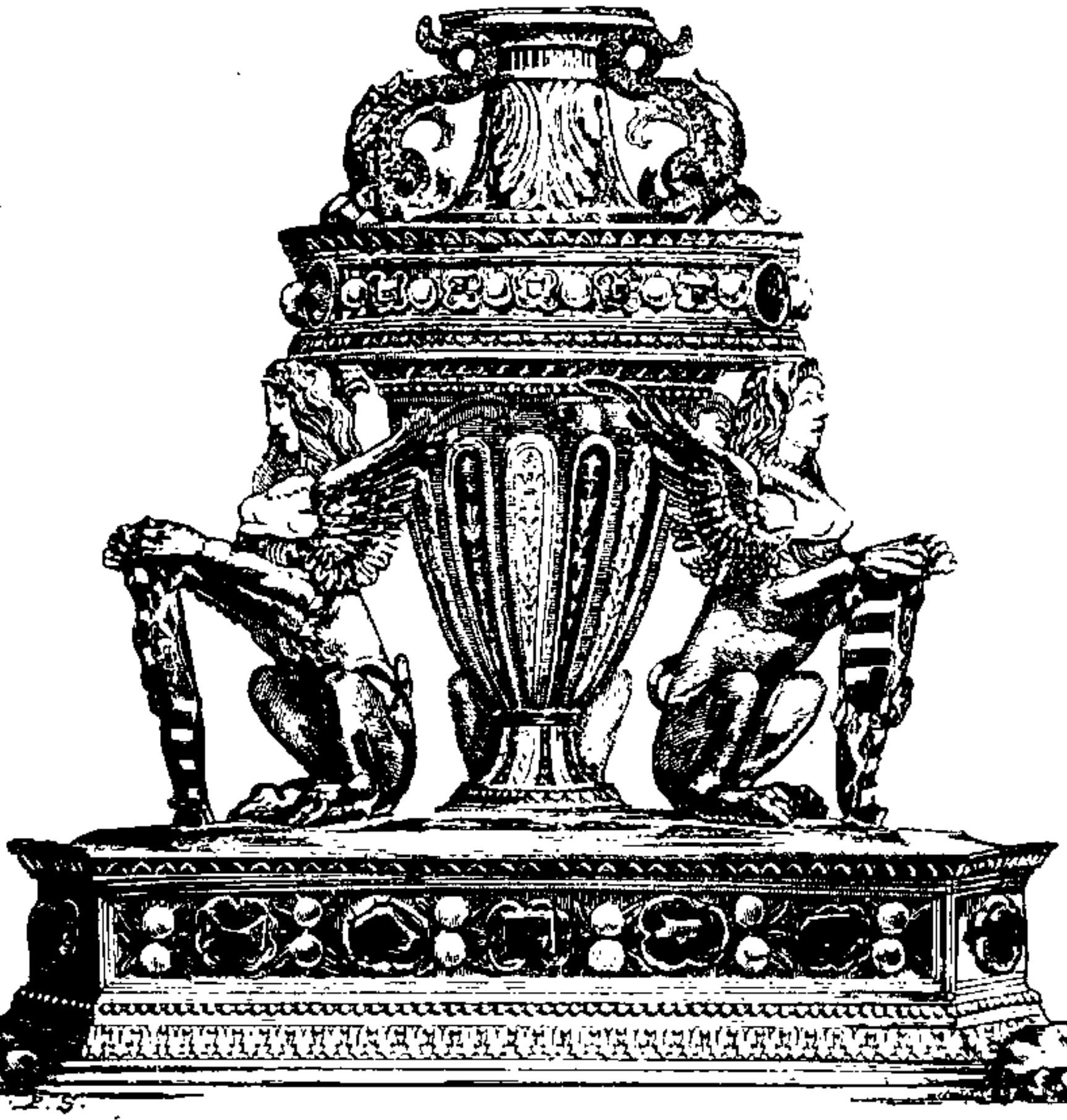

Pied de la croix en or émaillé donnée par Matthias Corvin à l'église de Gran.
(Italie, XV^e^ siècle.)

sont deux burettes en cristal de roche, sortes de petites ›uires d'une forme charmante, montées en argent 'maillé. Si nous en parlons ici, c'est que ces pièces nous évèlent chez les orfèvres italiens de la Renaissance une echnique particulière qu'il est bon de signaler. Le pied et

le col de ces burettes sont d'argent recouvert d'émail bleu translucide; mais sur ces émaux bleus se détachent de menues guirlandes de feuillages dorés qu'au premier abord on croirait ciselées et épargnées dans le métal; mais, grâce aux accidents qu'ont subis ces gracieux objets, on peut s'assurer sans peine que ces guirlandes sont de minces feuilles d'or découpées et rapportées sur le fond avant l'émaillage. Une fois la pièce terminée, elles semblent faire absolument corps avec elle. C'est un petit détail, de fabrication, si l'on veut, mais il convenait, croyons-nous, de le signaler. Nous ne pensons pas qu'on l'ait observé jusqu'ici sur des pièces aussi anciennes.

Ce n'est guère qu'à partir du XIVe siècle que l'émaillerie joue réellement un rôle dans le costume. Jusque-là on avait bien porté, à la vérité, des bijoux émaillés, mais jamais en aussi grand nombre. Des modes particulières au XIVe et au XVe siècle, telles que celles des ceintures en orfèvrerie, l'application d'ornements de métal, et en très grande quantité, aux vêtements, à ces vastes houppelandes dont s'affublaient les seigneurs de la cour de Charles VI, eurent une influence décisive sur l'usage de l'émail dans le costume.

Nous avons déjà dit en tête de cet ouvrage un mot de émaux à jour; c'est au XIVe siècle qu'ils entrent en ligne nous les voyons briller, au trésor de Vienne, en compagnie des émaux translucides sur relief, sur l'étole impériale, décoration d'orfèvrerie qui rappelle les plaque émaillées plus anciennement fixées sur les gants épis

copaux. Nous donnons ici une charmante agrafe, qui appartient à M. Piet-Lataudrie, composée d'un émail à jour serti dans une monture en argent doré, ornée de cabochons. Les tons de cet émail vert, lie de vin, jaune, lui donnent l'aspect d'un véritable vitrail; et de la présence de trous percés à certains endroits dans l'émail on peut inférer que les pièces de ce genre pouvaient soit être serties en orfèvrerie, soit aussi être cousues sur des étoffes, former une décoration continue et produire à peu près le même effet que des boutons. Les émaux à jour sont d'une excessive rareté; celui que nous reproduisons ici appartient à la fin du XIV^e^ siècle; et c'est encore à cette époque, ou au commencement du XV^e^ siècle, qu'il faut rapporter une belle ceinture en orfèvrerie qui est fixée sur l'image de sainte Foy, au trésor de Conques. Sur cet ornement du costume civil les chatons décorés d'émaux à jour alternent avec des émaux translucides sur relief qui ne peuvent laisser aucun doute, quant à l'âge du monument. Malheureusement ce bijou a été fragmenté, sans quoi ce serait très probablement la plus belle ceinture du moyen âge aujourd'hui existante. Des chatons d'émail du même genre sont fixés sur la couronne qui ceint le front du buste de sainte Valérie, à Chambon (Creuse). Ils sont également du XV^e^ siècle.

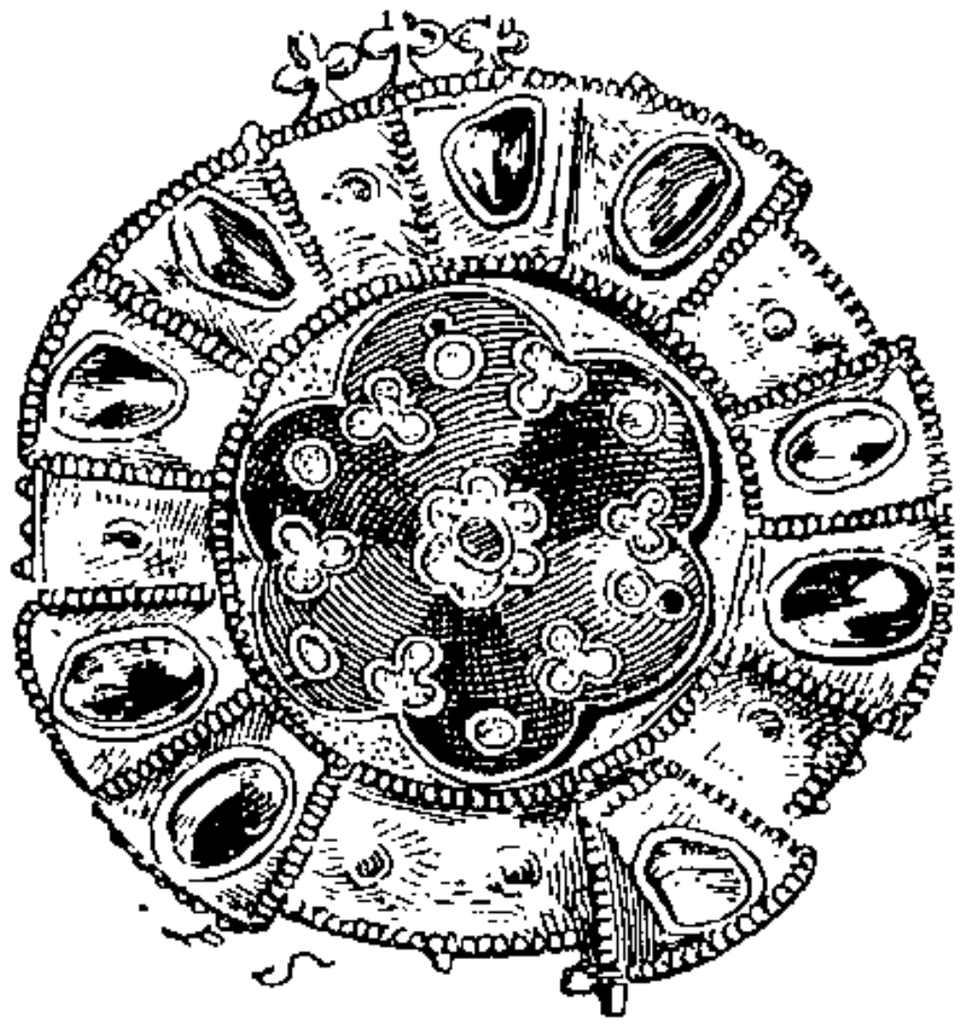

Agrafe ou bouton orné d'un émail à jour. XIV^e^ siècle.
(Collection Piet-Lataudrie.

Nous savons par des textes tirés d'inventaires de trésors, et aussi par Benvenuto Cellini, qu'il a existé des vases en orfèvrerie décorés de cette manière ; mais aujourd'hui nous ne connaissons aucune pièce qui corresponde exactement à ces descriptions. On peut voir au Musée de South Kensington, à Londres, une coupe couverte dont les flancs sont décorés d'émaux à jour imitant de véritables vitraux enchâssés entre les meneaux de fenêtres de style gothique. Mais à vrai dire, cette pièce, qui intrigue fort tous les archéologues, a éveillé chez plus d'un d'entre eux de tels doutes que nous n'oserions certifier son authenticité, en faveur de laquelle cependant militent de nombreux arguments. Il faut pourtant la rapprocher, comme l'a fait M. Darcel, d'un monument décrit dans l'inventaire du duc de Berry, oncle de Charles VI :

« Un gobelet d'argent doré, couvert, orné de tabernacles et fenestrages d'argent blanc et d'esmail et de plusieurs couleurs en manière de voirrières, seant sur trois ours d'argent doré, et sur le fretelet a un ours. »

On retrouve peut-être une imitation de ces émaux à jour dans les médaillons ovales à fond vert, d'une si délicate exécution, qui bordent le bouclier en or émaillé que possède le Musée du Louvre. Cette pièce d'armure de parade, qui a appartenu au roi Charles IX, pourrait à la rigueur passer pour une œuvre française ; mais elle a été fabriquée à une époque où la vulgarisation de modèles gravés, répandus dans toute l'Europe, avait imprimé à l'orfèvrerie un caractère trop international pour que l'on puisse énoncer cette attribution sans faire des réserves. Quoi qu'il en soit, ces émaux, d'une rare perfection, sont

ou des émaux cloisonnés proprement dits, ou des émaux à jour. Il ne serait guère possible de s'en assurer qu'en les démontant; l'archéologie pourrait gagner quelque chose à une semblable opération, mais l'art y risquerait trop pour qu'on doive la tenter.

Nous terminerons ce chapitre sur l'émaillerie translucide en disant quelques mots d'un monument français qui fait aujourd'hui partie de la collection de Sir Richard Wallace, et de pièces d'orfèvrerie allemande dans lesquelles l'application de ce procédé s'est perpétué jusqu'au XVII^e^ siècle.

Le diptyque en or, autrefois sans doute un triptyque, qui fait partie de la collection Wallace se compose de deux petites plaques cintrées par le haut, émaillées sur leurs deux faces. D'un côté on voit Charlemagne et saint Louis; de l'autre Pierre de Bourbon et sa femme Anne de Beaujeu, fille de Louis XI, accompagnés de saint Pierre et de sainte Anne. Le travail est des plus délicats et les tons vifs des couleurs n'ont rien à envier aux émaux plus anciens. Bien que Labarte ait cru devoir reconnaître dans ce monument une œuvre italienne parce qu'il est à peu près exécuté d'après les procédés que décrit Benvenuto Cellini, on ne doit pas hésiter à en faire honneur à quelque artiste français, ainsi que l'indiquent suffisamment et le style du dessin et le costume des personnages. Il ne faut pas oublier que Cellini n'indique pas toujours dans ses ouvrages des procédés de fabrication qui lui étaient propres et inventés par lui; il décrit bien souvent aussi une technique commune à tous les orfèvres du XVI^e^ siècle, qu'ils fussent français ou italiens. Dans l'espèce, il serait d'autant plus invraisemblable d'attribuer ce

petit monument à l'Italie, que bien que l'orfèvre florentin parle d'émaux de ce genre, nous ne connaissons pour cette époque aucun monument italien qui lui ressemble même de loin.

C'est encore à des artistes italiens qu'on attribuait autrefois quelques œuvres allemandes dont il nous reste à parler; et même parmi celles-là il s'en trouve qui ont été décorées d'une attribution à Cellini lui-même, tant ce nom avait autrefois de prestige. M. Plon a restitué, avec toute raison, à l'Allemagne quatre belles coupes et un flacon en or que l'on conserve à Florence, au palais Pitti. De ce que ces pièces du XVI^e^ siècle ont fait partie du trésor des Médicis, on en avait conclu, un peu à la légère, qu'elles étaient italiennes. Recouvertes d'une riche décoration en émail translucide, rinceaux, guirlandes, volutes et armoiries formant un réseau multicolore qui se détache sur le fond bruni du métal, elles offrent, comme technique, une certaine analogie avec le revers du Baiser de paix de la chapelle du Saint-Esprit, dont nous parlions tout à l'heure; mais là s'arrêtent les ressemblances. Ces pièces font du reste le plus grand honneur aux orfèvres allemands; leur histoire a été refaite complètement à l'aide des armoiries qui les décorent; elles proviennent sans contestation possible d'Allemagne : l'une porte les armes de Salzbourg, les quatre autres les armes de deux archevêques de la même ville, Wolf-Dietrich de Reitenau et Max Sittich de Hohen-Embs. De nombreuses pièces allemandes présentent avec ces bijoux du palais Pitti tant de ressemblance qu'en dehors même de toute considération historique, il ne faudrait pas en faire honneur à Cellini. Enfin il est un

Calice décoré d'émaux translucides, par Christophe Ulrich Eberl.
Allemagne, XVII^e siècle.
Riche-Chapelle, à Munich

autre argument qui à lui seul serait suffisant pour terminer le débat : c'est qu'à l'époque où elles furent faites Cellini était mort. D'après les dates fixées par les armoiries, elles ont été fabriquées au commencement du XVII^e^ siècle.

Au même temps il faut rapporter un certain nombre de calices et de gobelets que conservent les trésors et les musées d'Allemagne : en particulier, on peut citer un beau calice de la Riche-Chapelle de Munich, ici reproduit. C'est toujours le même système d'ornementation que nous retrouvons encore sur mille objets du même genre, manches de couteaux, cuillers, médaillons fabriqués en grande majorité en Bavière, à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle. Les meubles mêmes n'ont pas échappé à ce genre de décoration et il existe des cabinets en ébène et même des clavecins, décorés de plaques d'argent recouvertes d'émaux translucides. Les cadrans d'horloges ont aussi été émaillés, et au trésor impérial de Vienne on peut voir un objet de ce genre dont le cadran porte le monogramme d'un émailleur d'Augsbourg, l'un des plus connus de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, David Attemsteter, mort en 1591. Mais à ce moment il faut s'arrêter, car faire l'histoire des artistes qui ont employé l'émail pour égayer les pièces d'orfèvrerie sorties de leurs mains, ce serait refaire l'histoire de l'orfèvrerie tout entière, sans que nous ayons chance de voir mettre en œuvre un procédé nouveau et digne d'être noté.

Nous en dirons autant de la bijouterie du XVI^e^ siècle. Bien entendu, tous les artistes qui ont fabriqué des bijoux, depuis la Renaissance comme antérieurement, ont pu se servir et se sont servis de l'émail; ils l'ont employé

sous toutes ses formes : champlevé, cloisonné, sur relief ou même peint; et ces différents procédés peuvent se trouver parfois réunis sur la même pièce; nous n'avons pas à nous occuper ici des monuments qu'ils ont créés parce qu'il faudrait beaucoup plus insister sur leur style, sur leur forme, que sur des modes de décoration qui nous sont maintenant tous connus. Nous ne ferons qu'une exception en faveur des émaux qu'on a nommés jusqu'ici *émaux en résille sur verre*, faute d'appellation plus convenable. Et d'abord nous proposerons de ne plus les appeler qu'*émaux en résille*; car, ainsi que nous l'avons dit au commencement de cet ouvrage, une plaque de verre ne sert point à les appliquer.

Nous ne savons au juste s'il en existe hors de France des échantillons que l'on puisse rattacher à d'autres ateliers qu'à des ateliers français. Mais toujours est-il qu'un des plus beaux objets de ce genre que l'on possède est un revers de miroir ovale qui fait partie des collections du Louvre : et celui-là est de fabrication française. Le champ est violet clair, mais il est possible que cette coloration ne soit qu'accidentellement donnée par la plaque de fond, un paillon, qui ne fait point corps avec l'émail. Une tige de lis émaillé de vert, de blanc et de rouge, occupe toute la pièce et autour de cette tige végétale se développe une banderole sur laquelle on lit : GRACE DEDANS LE LIS HA (*sic*) ; cette inscription équivaut à une signature française. Signalons enfin, dans la même collection, une montre du XVI^e^ siècle, décorée de la même manière; elle aussi est française, peut-être de Rouen, si du moins on s'en fie à la signature tracée sur le mouvement.

CHAPITRE VII

Les origines de la peinture en émail en France et en Italie.

Si le passage de l'émaillerie champlevée à l'émaillerie translucide sur relief nous a paru relativement facile à expliquer, il n'en est pas de même du passage de cette dernière forme à l'émail peint ou *émail sur apprêt.* Il est même permis de se demander si les verriers n'ont pas précédé les émailleurs dans cette transformation; si ce n'est pas dans leurs ateliers que s'est opérée dans les procédés une révolution qui allait mettre entre les mains des artistes de la Renaissance un nouveau moyen de traduire leur pensée.

Quand on ne connaissait encore, parmi les plus anciens émaux peints, que des émaux sur apprêt, on pouvait, avec une grande vraisemblance, dire que la nouvelle méthode n'était que le résultat d'un effort pour simplifier l'émaillerie translucide sur relief. M. Darcel, qui, avec juste raison, a fait une part aux verriers dans l'adoption de ce procédé nouveau, a parfaitement expliqué comment avait pu s'opérer ce passage à une autre technique : « Dans les émaux translucides sur relief, le modelé étant obtenu par le plus ou

moins d'épaisseur de la couche d'émail, l'ombre apparente semble sous-jacente à la surface de la pièce. Quoi de plus simple, alors, que de dessiner un sujet au moyen d'émaux ombrants sur la surface brillante du métal, puis de recouvrir ce dessin monochrome d'émaux translucides diversement colorés? C'est cette préparation inférieure, vue à travers les émaux qui la recouvrent, qui forme le modelé. Puis, comme dans les émaux translucides sur relief, le brillant du métal apparaît dans les parties où l'émail est le moins épais, c'est-à-dire dans les clairs, on exprime les parties lumineuses par de l'or appliqué au pinceau. »

On ne peut donner une explication plus claire des émaux sur apprêt, et c'est pour cela que nous l'avons empruntée à l'éminent archéologue. Mais à vrai dire, cette explication ne nous satisfait qu'en partie; car, nous allons le voir, les plus anciens spécimens d'émaux peints que nous possédons ne sont pas traités de cette manière. Ce sont des peintures exécutées au moyen de couleurs vitrifiables, d'émaux, sur un émail qui, étendu sur une plaque de cuivre, sert de matière subjective; c'est en somme de la peinture sur verre.

Par une coïncidence au moins singulière, en France comme en Italie, nous retrouvons, à l'origine de l'émail peint, les verriers : en Italie, les verriers de Murano, en France, les peintres de vitraux de Limoges : ce sont des artistes limousins qui ont exécuté les verrières de Solignac, d'Eymoutiers et de l'église Saint-Pierre du Queyroix, à Limoges. Les Pénicaud, qui figurent en tête de la liste des peintres émailleurs limousins, étaient des verriers.

Une autre coïncidence également digne de remarque, c'est que dans les deux pays, le procédé de l'émaillerie peinte apparaît à peu près à la même époque. Faut-il conclure qu'il y a eu influence de l'Italie sur la France, ou de la France sur l'Italie, échange et imitation de recettes techniques? Il serait peut-être téméraire à l'heure qu'il est de décider cette question. On a toujours parlé de l'influence possible qu'ont pu avoir sur l'art limousin les importations faites par les Vénitiens; ouvrez n'importe quel ouvrage d'archéologie et vous trouverez mentionnés les comptoirs commerciaux que les Vénitiens avaient à Limoges, comptoirs dont il ne subsiste d'autre trace qu'un nom donné encore aujourd'hui à une rue, la « rue des Vénitiens ». On a certes abusé, au moins pour le moyen âge, de cet argument; peut-être est-il cependant, pour le XV^e^ siècle, prudent de ne pas trop le négliger; ces relations pour cette époque sont certaines; et, parfois, les Vénitiens ont pu apporter à Limoges un nombre d'œuvres d'art assez considérable. Une inscription qui se trouvait autrefois tracée sur une image de la Vierge, dans l'église de l'abbaye de Saint-Martial, semble à cet égard fournir une preuve décisive. Cette inscription était ainsi conçue : *Laçarus de Franceschis incensit, Franciscus Piloxus fecit.* 1455. Sous ce latin barbare, tous ceux qui ont quelque habitude de l'art vénitien reconnaîtront sans peine une de ces signatures telles qu'on en voit si fréquemment sur certains tableaux de l'École de Murano, dans lesquels la peinture et le cadre sculpté sont le résultat de la collaboration de deux artistes; nous n'en voulons pour exemple que ces deux signatures relevées sur des monuments con-

servés au Musée Correr, à Venise : *Bartholomeus magistri Pauli pinxit; Chatarinus filius magistri Andree incixit hoc opus* (fin du XIVe siècle); — 1404. *Nicholaus Paradixi, miles de Veneciis, pinxit et Chatarinus sancti Luce incixit.* De ce que les Vénitiens transportaient des tableaux ou des statues à Limoges, on peut conclure sans invraisemblance qu'ils apportaient aussi des verreries; et n'est-il pas légitime de supposer que leurs beaux verres émaillés, fabriqués d'après des procédés dont ils venaient de retrouver le secret, ont pu exercer quelque influence sur les verriers de Limoges? En une terre si bien préparée par une longue pratique de l'art de l'émailleur, rien d'étonnant que de semblables germes aient amplement fructifié; enfin, et c'est une remarque faite depuis longtemps, si certains émaux peints du XVe siècle peuvent passer pour des imitations des émaux translucides sur relief, ils ont bien plus l'aspect de verrières dont la mise en plomb cerne d'un trait noir tous les personnages. Bien entendu, ce n'est point sans des tâtonnements fort nombreux qu'on a dû adopter définitivement le nouveau procédé, au moyen duquel on a cherché aussi pendant quelque temps à imiter un genre de décor qui avait la vogue et un passé pour lui. Cela est si vrai, qu'en Italie, où l'émail peint n'a jamais fait de progrès et est resté jusqu'à la fin à peu de chose près ce qu'il était à son origine, on n'a que très rarement renoncé complètement aux vieux procédés de l'émaillerie translucide sur relief. Beaucoup d'émaux peints italiens prouvent qu'il s'est établi un véritable compromis entre les deux fabrications : les fonds ont été traités suivant l'ancienne méthode, le métal guil-

loché et recouvert d'émail, tandis que les personnages ou les ornements ont été réellement peints.

Les Limousins, en gens plus pratiques, du jour où ils ont été en possession de ce nouveau mode d'application de l'émail, qu'ils l'aient découvert tout seuls de leur côté ou que les procédés leur en aient été suggérés, ont vu tout de suite le parti qu'on en pouvait tirer en le perfectionnant. Au lieu de peindre leurs émaux sur argent, comme beaucoup des artistes italiens, ce qui rendait déjà les émaux coûteux, en faisait des objets de luxe destinés à décorer des pièces d'orfèvrerie en métal précieux ou tout au moins réclamait de belles montures, ils ont tout de suite adopté le cuivre. Ce métal, qui leur avait servi à faire des châsses alors passées de mode, réduit en minces feuilles allait leur servir à fabriquer des images de piété, les unes soignées, les autres fort grossières, en tout cas faciles à fabriquer en grand nombre, peu coûteuses et partant aisées à vendre. Le caractère commercial est très accentué dans les premiers produits de Limoges et il faut venir jusqu'au XVI^e^ siècle pour trouver des artistes qui se sont élevés réellement au-dessus du niveau de simples fabricants de menus objets de piété. Nous ne songeons pas à leur reprocher, au point de vue de la composition et du dessin, leur manque d'originalité : sans doute, tous, même les plus habiles, ont passé leur vie à copier des estampes; mais, s'ils ne savaient eux-mêmes créer, ils savaient admirablement choisir leurs modèles, les varier, les mélanger, les combiner, en faire un ensemble qui leur appartient bien. C'est le propre des époques auxquelles les arts mineurs atteignent un grand

développement que de faire tourner au profit de ce que l'on appelle si improprement aujourd'hui les arts industriels tout ce que créent les grands artistes. On ne doit pas plus songer à reprocher aux émailleurs d'avoir copié les estampes d'Albert Dürer ou de Marc-Antoine Raimondi qu'à critiquer les emprunts que les potiers italiens ont faits aux mêmes maîtres. Les uns et les autres, grâce à ces emprunts, ont créé un art original et cela suffit pour leur assigner dans l'histoire de l'art une place des plus honorables. Mais revenons à nos émailleurs du XVe siècle.

Emaux peints. France, XVe siècle.
(Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.)

Pour la France nous possédons des spécimens d'émail peint plus anciens qu'on ne le pense généralement; on peut maintenant faire remonter l'origine de ce procédé jusqu'au milieu du XVe siècle environ. M. Courajod a trouvé au Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, deux petites pièces d'émail peint fort curieuses, qui proviennent peut-être de la décoration d'une ceinture. Toutes deux sont émaillées sur cuivre et les personnages qui y sont représentés sont vêtus suivant la mode adoptée généralement en France vers 1450. Sur l'une, nous voyons

un personnage en buste, imberbe, les cheveux ras, coiffé d'un chapeau, vêtu d'un pourpoint formant de gros plis droits sur la poitrine et muni de manches à épaulières volumineuses. Sur l'autre, aujourd'hui fort endommagée, on distingue parfaitement toutefois une femme coiffée des hauts atours contemporains de la mode masculine que l'on vient de décrire. Chose curieuse, cette dernière pièce est émaillée aussi sur son revers où s'étale une tige de fleur. Les tons bleu, blanc, rouge sombre, vert, sont appliqués en épaisseur assez considérable sur un fond d'émail noir. Il semble que, déjà à cette époque, les émailleurs français aient fait usage du procédé qui consiste à redessiner les traits à la pointe après application d'une première couche d'émail de teinte claire sur un champ foncé; la fabrication des émaux par enlevage remonterait donc assez loin. Nous donnons ici la reproduction de ces petites pièces d'émail, de dimensions bien modestes assurément, mais qui cependant méritent quelque attention : ce sont, jusqu'ici, les monuments les plus anciens de la peinture en émail en France.

De ces petits émaux de Poitiers, il convient de rapprocher, au point de vue de la date et sans doute aussi de la facture, une belle pièce d'orfèvrerie émaillée, dessinée dans le recueil de Gaignières. Le monument original a disparu, mais cependant peut-être n'est-il pas impossible, à l'aide de ce croquis colorié, de nous en faire une idée assez juste. Ce hanap, ou coupe couverte, de forme légèrement conique, surmonté d'un couvercle également conique, est serti en argent doré ou en or, et toute la monture est décorée de pierreries. Sur la panse qui ne

fait point corps avec le pied, — les traces de monture se voient très clairement sur le dessin — sont représentés des seigneurs et des dames chassant, au milieu d'un paysage; une scène analogue se déroule sur le couvercle surmonté d'un bouton émaillé.

Là encore les costumes nous fournissent une date à peu près certaine : l'accoutrement que nous y voyons est celui du temps de Charles VII; et même en admettant que Gaignières en ait quelque peu modifié le dessin, il n'en est pas moins vrai que le monument devait être fort joli. Au-dessus du paysage s'étend un ciel uniformément bleu, semé d'étoiles d'or, licence artistique qui n'est guère tolérable qu'en se plaçant au point de vue de la décoration. Sur ce ciel volent aussi de grands oiseaux blancs, des hérons sans doute.

Mais, dira-t-on, cette coupe était peut-être en argent recouvert d'émail translucide sur reliefs, et qu'est-ce qui vous autorise, en l'absence de l'original, à la classer parmi les émaux peints? L'objection est sérieuse, en vérité, et mérite d'être examinée.

Les émaux de Poitiers, dont nous parlions tout à l'heure, nous prouvent qu'à l'époque à laquelle remonte la coupe la peinture en émail était connue en France; le fait n'est pas douteux. En dehors des difficultés très grandes d'exécution que présenterait une pièce de ce genre en émail translucide sur relief, il faut remarquer que le tronc de cône qui forme la coupe ne fait pas corps avec le pied, ce qui serait déjà un peu étonnant si le monument n'avait pas été fabriqué en deux métaux différents; enfin, il convient aussi de remarquer le parti pris décoratif ado

Coupe couverte en émail peint montée en orfèvrerie.
Travail français, xv^e^ siècle.
(D'après un dessin de Gaignières.)

par notre émailleur, parti pris très analogue à celui qui fut de mode à Limoges cinquante ans plus tard ; il n'est pas jusqu'au ciel étoilé d'or, que l'on rencontre fréquemment dans les émaux des Pénicaud, qui ne rende très probable notre hypothèse ; enfin ajoutons qu'au point de vue de l'émaillerie translucide, telle qu'on la pratiquait au XV^e^ siècle, la présence de ces grands oiseaux blancs opaques sur le ciel eût produit un singulier effet. Nous ne connaissons, pour notre part, aucun émail translucide dans lequel le blanc ne soit représenté par le fond d'argent recouvert d'un émail incolore. Les tons des émaux, autant qu'on en peut juger par le coloris du dessin de Gaignières, sont très variés : bleu, violet, vert, rouge, rouge lie de vin, jaune, blanc et enfin des rehauts d'or. Nous avons là toute la gamme des tons qu'emploient les émailleurs d'une époque plus avancée.

En résumé, la coupe dessinée par Gaignières et dont nous donnons ici la représentation était, à notre avis une coupe en émail peint. Jointe aux émaux de Poitiers, elle permet de reculer jusqu'au milieu du XV^e^ siècle environ les commencements de l'émaillerie peinte en France et même, nous le dirons dès maintenant, à Limoges. Car ces émaux sont bien limousins ; à quelle contrée de notre pays pourrait-on les attribuer, alors que quelques années plus tard, c'est bien dans le centre de la France que se cantonne une industrie qui devait briller pendant plusieurs siècles d'un si grand éclat?

Il nous faut descendre maintenant jusqu'à la fin du XV^e^ siècle pour retrouver, à Limoges, un émail peint à date certaine. Parmi les pièces provenant du trésor de l'ordre

de Grandmont se trouve, dans l'église de Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne) un petit reliquaire de saint Sébastien, qui porte les armoiries de Guillaume Lallemand, évêque de Cahors et abbé général de Grandmont de 1477 à 1495. Le reliquaire se compose d'une figurine en argent, d'un faire assez grossier, et d'une base décorée d'émaux peints parmi lesquels on distingue une Pietà. L'œuvre, peu recommandable en elle-même, n'emprunte son intérêt qu'à la date qu'on peut lui assigner. Elle ne peut, nous venons de le voir, être postérieure à 1495, et il est fort probable qu'elle est antérieure de plusieurs années. La facture, sur apprêt, est la même que dans les plus anciens émaux peints que l'on attribue à Nardon Pénicaud ou à son atelier. Même dessin incorrect inspiré par des œuvres flamandes d'un art très rudimentaire, même trait noir ou bistre très foncé dessinant vigoureusement la silhouette des personnages, mêmes tons légèrement violacés dans les chairs. Bref, une œuvre de troisième ordre.

Une autre pièce, conservée au Musée céramique de Limoges, a également des titres sérieux à être considérée comme une œuvre du XV^e^ siècle. C'est une plaque représentant l'Adoration des Mages, qui porte les armoiries de Jean Barton de Montbas, évêque de Limoges de 1486 à 1510. A gauche, on voit la Vierge assise portant sur ses genoux l'Enfant Jésus auquel les rois mages apportent des présents. A droite, est agenouillé l'évêque que son saint patron prend sous sa protection. Le dessin, très imparfait, est de style absolument flamand et il n'est guère douteux que pour la composition principale, l'émailleur n'ait eu à sa disposition quelque estampe gravée dans le nord de la

France et en Flandre. Les tons sont ceux qui sont habituels au plus ancien émailleur de la famille Pénicaud: le ciel bleu est semé d'étoiles d'or, suivant le système que nous avons déjà signalé.

A cette période du XV^e^ siècle, le dernier quart environ, il convient aussi d'attribuer toute une série d'émaux peints dont quelques-uns sont signés, mais d'un nom ou tronqué ou imparfaitement orthographié. L'émailleur désigné ordinairement sous le nom de Monvaerni a bien une personnalité tout à fait tranchée, et ses émaux, une fois qu'on a pris connaissance d'une des œuvres signées, sont assez facilement reconnaissables. Mais la signature *Monvaer* (collection Dzialynska) ou *Monvaerni*, tracée sur un triptyque, qui a fait partie de la collection Ernest Odiot, ne saurait être considérée comme correcte. Ce nom est, ou abrégé incorrectement, ou incorrectement orthographié. Les émaux de Limoges, même en plein XVI^e^ siècle, ne sont pas faits pour nous donner une haute idée de leurs auteurs au point de vue littéraire. Les inscriptions, que quelques émailleurs ont tracées à profusion, sont neuf fois sur dix ou incompréhensibles ou totalement incorrectes : moitié françaises, moitié latines ou en patois limousin; le tout produit une langue tout à fait barbare. Quoi d'étonnant alors que de retrouver au XV^e^ siècle les mêmes incorrections? Quoi qu'il en soit, le maître que l'on désigne sous le nom de Monvaerni n'était ni un peintre ni un dessinateur remarquable; néanmoins les amateurs et les musées recueillent ses œuvres avec soin, et avec juste raison, parce qu'elles marquent une étape très intéressante dans l'histoire de l'émaillerie peinte. Les

personnages dessinés par un large trait noir sur fond blanc sont ensuite recouverts d'émaux translucides ou même simplement d'émaux blancs ou jaunes, très épais, formant relief, aussi péniblement appliqués que pénible est le dessin. Par leur style, leur costume, leur attitude, tous les bonshommes fabriqués par Monvaerni appartiennent au XV^e^ siècle et plutôt au milieu qu'à la fin; mais comme on doit admettre qu'il a travaillé d'après des *patrons*, il est à supposer que ces patrons étaient quelque peu antérieurs au moment où il peignait; le même fait s'est passé pour tous les émailleurs. Signalons enfin comme une caractéristique des émaux de Monvaerni la façon dont les premiers plans du terrain sont traités : on y voit toujours de grosses pierres, de grosses mottes de terre entre lesquelles poussent des plantes fantaisistes telles qu'on en rencontre dans les tapisseries du XV^e^ siècle. N'était que Monvaerni fait usage des rehauts d'or, ses émaux pourraient être assimilés, comme l'a fait avec juste raison M. Darcel, à de grossiers vitraux du XV^e^ siècle.

Nous ne dirons rien pour le moment de Nardon Pénicaud, dont une partie de l'existence a dû s'écouler au XV^e^ siècle. Il nous reste à signaler parmi les émaux français qui montrent les tâtonnements d'un art qui cherche sa voie, deux petits émaux qui font partie des collections du Musée du Louvre. Bien qu'ils appartiennent au XVI^e^ siècle, ils sont si différents des autres émaux de cette époque, qu'il faut les classer à part. On doit les considérer comme les œuvres d'un artiste influencé fortement par la technique italienne, mais doué cependant d'une certaine originalité.

Au lieu de se servir de l'émail blanc comme d'un fond pour y appliquer des émaux translucides, notre émailleur s'est contenté d'y tracer très délicatement son dessin à l'aide d'un émail brunâtre. La finesse du trait contraste agréablement avec les contours lourds et pâteux que nous rencontrons sur tant d'œuvres du début du XVI^e^ siècle. Le dessin est élégant, et contrairement à ses confrères, qui, à cette époque, cherchaient presque exclusivement leur inspiration dans des modèles flamands, dans l'une des deux pièces, une plaque rectangulaire représentant un triomphe, il a copié un modèle italien; dans l'autre, une enseigne de chapeau ovale représentant une dame offrant une fleur à un seigneur, en costume du temps de Louis XII; le style est franchement français. L'inscription *Prenes an gré* vient compléter l'indication que nous fournit déjà le style au sujet de la patrie de cet émailleur. Par-dessus ces dessins délicats, l'artiste a étendu ensuite des teintes plates très légères, bleues ou vertes, qui laissent transparaître le dessin. C'est en somme de la peinture à l'aquarelle, un lavis exécuté avec des couleurs vitrifiables. Enfin, sur un autre point aussi, l'auteur de ces charmantes pièces s'écarte de ses contemporains : le contre-émail est composé de fondant ou d'émail violacé au lieu d'être opaque et formé de déchets de fabrication comme dans beaucoup d'émaux primitifs.

Cet émailleur est-il limousin? Nous ne saurions le dire. Il est français à coup sûr; mais la lettre M tracée en noir au revers de la plaque représentant un triomphe ne constitue pas une indication suffisante pour lui créer un état civil certain.

Pour revenir aux émaux peints en Italie au xv^e^ siècle, nous nous servirons d'un autre émail que possède le Louvre, émail de facture absolument française, mais de style italien. Cette pièce est fort connue; c'est le portrait du peintre Jean Fouquet (né vers 1415, † vers 1480), l'un des plus grands artistes qu'ait vu naître la France du xv^e^ siècle. Ce portrait consiste en un médaillon de cuivre fort épais, de forme circulaire, entièrement recouvert d'émail noir sur l'une de ses faces; il n'y a point de contre-émail. Sur le fond noir, le personnage est représenté à mi-corps, imberbe, la tête coiffée d'un bonnet. La légende *Joh*(ann)*es Fouquet*, tracée en capitales de la Renaissance, donne le nom du modèle et peut-être, comme nous allons le voir, le nom de l'auteur. Tout le dessin et le modelé, très ressentis, très poussés, sont exécutés en or, au pinceau. C'est une véritable miniature qui ne participe en rien des procédés de l'émaillerie française de la seconde moitié du xv^e^ siècle. Elle offre au contraire, au point de vue de la technique, une ressemblance frappante avec les émaux italiens du xv^e^ siècle. Nous allons voir s'il n'est pas possible d'expliquer cette analogie.

On sait que le peintre Jean Fouquet séjourna à Rome vers 1440 et y fit le portrait du pape Eugène IV. Rentré en France, il travailla successivement pour Charles VII, Louis XI et Étienne Chevallier. Fouquet, curieux très probablement de tout ce qui se faisait de nouveau de son temps, fit-il des émaux? on serait tenté de le croire; car l'émail du Musée du Louvre paraît être bien plus l'œuvre d'un miniaturiste que d'un émailleur de profession. On est donc tenté de lui attribuer ce portrait;

et si l'on considère que cet émail a été exécuté précisément d'après le procédé très simple que nous montrent les premiers émaux peints italiens, et qu'en Italie Fouquet s'est trouvé en relation avec des artistes qui ont fait des émaux, cette hypothèse devient très séduisante.

Ce contact d'un peintre français avec des artistes italiens

Le peintre Jean Fouquet; portrait peint sur émail, peut-être par lui-même. France, XVe siècle.

(Musée du Louvre.)

connaissant la technique de la peinture en émail est maintenant un fait définitivement établi, non seulement par des textes, mais encore par un monument à date certaine. M. Courajod a retrouvé, au Musée de Dresde, un bronze du XVe siècle italien qui reproduit la fameuse statue équestre de Marc-Aurèle, qui existe encore à Rome et a

servit tant de fois de modèle aux artistes de la Renaissance. Or une inscription contemporaine gravée sur la base de ce bronze donne la date de son exécution, 1465, et en nomme l'auteur qui n'est autre qu'Antonio Averulino, dit Filarète, bon architecte et sculpteur médiocre, Florentin de nation, surtout célèbre par sa construction si originale de l'hôpital de Milan et la fonte des portes de bronze de la basilique de Saint-Pierre, à Rome. Sur le poitrail du cheval de Marc-Aurèle est fixée une bossette en émail peint représentant une tête de chérubin. Ce camaïeu est, à vrai dire, de petites dimensions et constituerait un document insuffisant si nous ne savions par ailleurs que Filarète avait fait des émaux. Dans les bas-reliefs si faibles, d'un faire si lourd, qui décorent la porte de Saint Pierre, à Rome, certains détails sont accentués au moyen d'émaux champlevés rouges et blancs ; et enfin Filarète, d ansses *Commentaires*, parle des émaux que faisaient au xv^e^ siècle les Vénitiens, et en particulier Angelo Beroviero, l'un des plus célèbres verriers de Murano. Ces émaux de Beroviero étaient, à vrai dire, appliqués sur verre, mais nous allons voir tout à l'heure que les Vénitiens les ont aussi, et indistinctement, appliqués sur métal. Il y a là, comme l'a très bien remarqué M. Courajod, un faisceau de preuves qui laissent soupçonner que c'est précisément à Filarète, avec lequel Fouquet avait été en rapport d'amitié, que le peintre français aurait emprunté le secret de la confection des émaux. Hâtons-nous d'ajouter que rien ne nous autorise à considérer Fouquet comme le véritable importateur de l'émaillerie peinte en France. Mais n'est-il pas curieux de retrouver, en France et en Italie, à Venise

comme à Limoges, l'émail employé tout d'abord par des verriers, et suivant la même technique? Il y a là une coïncidence que l'avenir expliquera peut-être, mais que dès maintenant il convient de noter.

L'histoire des découvertes qui firent d'un simple verrier, Beroviero, un artiste célèbre au xv^e^ siècle, en Italie et dans les pays voisins, est trop connue maintenant pour que nous y insistions longtemps. Il nous suffira de rappeler qu'Angelo Beroviero paraît avoir appris d'un certain Paolo Godi, curé de San Giovanni du Rialto, à Venise, dans la première moitié du xv^e^ siècle, l'art, non point de teindre le verre dans la masse, art qui a été connu pendant tout le moyen âge, mais l'art de le peindre de diverses couleurs. C'était, en somme, pour les Vénitiens, pénétrer le secret de la fabrication des verres fabriqués en Syrie et en Égypte, recouverts d'un décor émaillé. Il y a lieu de croire que certains verres antiques ou byzantins, entre autres une très belle coupe émaillée que possède le trésor de Saint-Marc, durent aussi servir de point de départ à leurs recherches. Quoi qu'il en soit, comme le dit Filarète, Beroviero devint vers le milieu du xv^e^ siècle possesseur d'un véritable secret qui lui permettait d'exécuter en émail, sur verre, des compositions compliquées, d'une tonalité très variée. Ce secret était même considéré comme si précieux qu'il lui fut dérobé par un ouvrier peu scrupuleux, qui, à son tour, devint le chef d'une famille d'illustres verriers de Murano.

Nous ne connaissons aucun verre que l'on puisse avec certitude attribuer à Beroviero, mais on en compte plusieurs de l'époque à laquelle il travaillait. Dans ces

pièces les émaux sont appliqués sur un fond de verre bleu foncé ou vert sombre, de la même manière que dans les plus anciens émaux italiens. Les procédés sont identiquement les mêmes, ceux de la peinture en somme, si l'excipient diffère quelque peu. Et au fond cette différence est plus apparente que réelle : l'émail bleu qui recouvre les plaques de cuivre n'est pas très différent du verre; il a la même teinte et se prête admirablement au même genre de décor.

Ces émaux italiens du xv^e^ siècle nous apparaissent d'abord sous deux formes : le camaïeu d'or sur fond bleu foncé, ou le camaïeu en blanc sur bleu, auquel viennent parfois se joindre une couleur tannée, et aussi des rehauts d'or. Ces deux systèmes de peinture se rencontrent à la fois sur les émaux peints sur cuivre et sur les émaux peints sur argent. Mais pour ces derniers, au lieu d'employer pour le fond un émail bleu trop foncé, trop opaque, et d'un aspect terne, on a mis en œuvre des émaux d'une parfaite translucidité. Afin d'en augmenter l'éclat, la surface du métal, sous cet émail, a été travaillé à l'échoppe d'une façon plus ou moins régulière, exactement comme dans les émaux translucides sur relief. Dans certains cas même, par exemple dans les émaux peints qui décorent le baiser de paix de la chapelle du Saint-Esprit, au Musée du Louvre, on ne s'est pas contenté de guillocher les fonds; le dessin même des personnages a été indiqué sommairement de quelques coups de burin. Mais c'est là une fabrication très avancée, qui confine à la fin du xv^e^ siècle, à une époque où l'émailleur italien ne se contentait plus du camaïeu, mais où chaque person

nage était teinté d'un émail particulier, sur lequel des rehauts d'or et de blanc venaient éclairer les draperies et les modeler. Considéré sous ce dernier aspect l'émail peint italien participe beaucoup de l'émail translucide sur relief; mais nous venons de voir que le premier procédé a vraisemblablement été inventé par des verriers; le second ne doit donc point être considéré comme un point de départ, mais comme un point où les deux techniques sont venues se rejoindre par la force des choses.

Nous verrons tout à l'heure comment les Italiens du XV^e^ et du commencement du XVI^e^ siècle, ont appliqué l'émail à la vaisselle de cuivre, mais nous tenons d'abord à fournir une nouvelle preuve de la similitude complète des émaux employés sur verre et sur métal par les verriers de Murano. Un certain nombre de pièces de verrerie, rehaussées de dessins en or et en émail, portent des cercles d'argent formant montures sur lesquels nous retrouvons les mêmes motifs d'ornement que sur le verre, exécutés dans les mêmes teintes et de la même manière. Il y a là une nouvelle preuve d'un fait qui avait été soupçonné, à savoir que les verriers de Murano étaient aussi émailleurs.

Maintenant que nous avons indiqué les rapports possibles entre des émailleurs français et italiens du XV^e^ siècle et que nous avons sommairement indiqué les procédés employés par ces derniers, signalons quelques-unes de leurs œuvres.

Parmi les plus anciennes pièces d'orfèvrerie de style purement vénitien décorées de la sorte, il convient de

citer en première ligne une monstrance de la collection Spitzer (ancienne collection Soltykoff) et une monstrance de la collection Basilewsky, au Musée de l'Ermitage. La première est une sorte de tour coiffée d'une coupole, sur le pied de laquelle sont fixées six plaques d'émaux en camaïeu d'or sur fond bleu lapis. Les figures de saints sont exécutées très finement, à la pointe du pinceau, comme une miniature. La date approximative de l'objet est 1450 ou 1460. C'est aussi la date que l'on peut attribuer à la seconde monstrance, dont le décor émaillé est beaucoup plus compliqué. De même forme que la première, son pied, sa tige et la calotte, sorte de coupole à pans coupés qui surmonte le corps de la monstrance, sont entièrement recouverts de camaïeux blanc et or sur fond bleu lapis. Ces émaux sont exécutés sur argent avec contre-émail vert et violacé : sur le pied sont peintes des figures de saints, des rinceaux et des scènes du Nouveau Testament; sur la coupole sont figurés les instruments de la passion. Deux tiges de métal cannelées en spirales qui relient la base et le sommet de la monstrance; sont également émaillées; mais ici les couleurs sont plus variées, et le rouge joint au vert et au blanc rappellent le décor des beaux verres de couleurs peints à la même époque à Murano.

Le même système de décoration en camaïeu d'or ou de blanc sur fond bleu se remarque encore sur deux plaques rectangulaires provenant de la décoration d'une croix et représentant des figures de saints, que possède le Louvre; sur deux émaux, de même provenance et de même facture, qui font partie du Musée de Cluny; sur

une autre grande plaque, du Musée du Louvre, offrant un sujet allégorique, une femme sur un vaisseau balloté par les flots. Tous ces émaux appartiennent au xv^e^ siècle et sont exécutés sur cuivre. Le dernier a seul un contre-émail, ce qui en vérité parait un luxe inutile, car le métal employé est assez épais pour n'avoir rien à craindre du feu. Dans a même série, il faudrait encore mentionner au Louvre une enseigne de chapeau représentant la Fortune et un enfant, un baiser de paix de la collection Davillier, etc.

Une Présentation au temple munie d'un contre-émail très grossier, le Christ dans le tombeau entre la Vierge et saint Jean (collection Davillier), un baiser de paix représentant la Nativité, les émaux si délicats qui décorent la paix de la chapelle du Saint-Esprit, au Musée du Louvre, sont des œuvres exécutées sur argent, à fonds translucides, dans lesquelles la palette de l'émailleur se montre d'une richesse incroyable. La technique est sensiblement la même dans toutes ces pièces : un travail de peinture en or ou en blanc intervient toujours par dessus les émaux translucides pour opérer le modelé et compléter le dessin. Nous retrouvons le même procédé dans deux disques conservés au Musée de Vienne, dans un petit monument fort gracieux que possède le Musée Poldi-Pezzoli, à Milan, enfin dans un superbe médaillon orné de trois plaques d'émaux peints, d'une conservation et d'un éclat admirables, qui fait partie de la collection de M. le comte de Valencia de Don Juan, à Madrid. Ce dernier bijou mériterait à lui seul une longue description. Nous en reproduisons ici un fragment.

Ces émaux italiens sont relativement rares, et il ne semble pas qu'on en ait fabriqué au-delà du premier tiers du XVI^e^ siècle. Les émaux des orfèvres, les émaux français exportés en Italie, et surtout les verres dits verres églomisés leur ont fait, à partir de ce moment, une concurrence tout à fait victorieuse. Ils ont disparu. Comment les nommait-on au XVI^e^ siècle, nous ne le savons pas au juste et il ne paraît pas que les rédacteurs d'inventaires aient éprouvé le besoin de leur donner une qualification distincte; à moins toutefois qu'il ne faille leur appliquer le nom d' « émail de Juif », qui revient plusieurs fois dans des documents du XVI^e^ siècle. Jusqu'ici, du reste, on n'est point parvenu à donner une explication satisfaisante de ce terme bizarre, ni à l'appliquer en particulier à aucune sorte d'émail connu.

En plein XV^e^ siècle, bien avant que les Limousins eussent songé à créer une somptueuse vaisselle de cuivre émaillée, les Vénitiens, les verriers de Murano faisaient déjà une concurrence, qui dut être fructueuse, aux faïenciers. Ce sont vraisemblablement ces artistes qui ont créé ces plats, ces bouteilles, ces bassins, ces aiguières en cuivre, ornés de godrons et recouverts d'émaux polychromes rehaussés d'or dont beaucoup de musées possèdent des échantillons. Les formes, légèrement orientales, les côtes, les godrons, tout cela rappelle beaucoup les coupes et les plateaux de verre. La décoration bleue, blanche, verte, rouge, rehaussée de menus feuillages ou de semis de fleurettes d'or est très franche et de bon goût; ce sont des pièces qui ne pouvaient guère servir, mais qui formaient une décoration somptueuse pour les dressoirs.

Non seulement le mobilier civil s'est enrichi ainsi de pièces d'art de premier ordre, mais le mobilier religieux

Médaillon en émail peint sur argent. Italie. XVe siècle.
(Collection de M. le comte de Valencia de Don Juan.)

aussi a bénéficié de ce genre de décoration. Des flambeaux d'autel, des baisers de paix, des burettes ont été

ainsi fabriquées. La bibliothèque de Ravenne possède même une crosse exécutée de cette manière; sa technique particulière mérite d'être signalée en passant. Le bâton est formé d'une feuille de cuivre roulée en cylindre; mais afin de donner plus de solidité à l'émail et de le faire mieux adhérer au métal, on a eu soin d'entourer ce premier cylindre d'un fil de cuivre, roulé tout autour, afin que la matière en fusion pût plus facilement être retenue et acquérir de la solidité.

La plus ancienne date relevée sur ces émaux est relativement moderne. Une coupe qui appartient à M. le baron Gustave de Rothschild est ainsi signée : *Dominus Bernardinus de Caramellis, plebanus, fecit fieri de anno MCCCCCII.* Mais il n'est pas douteux que beaucoup de ces pièces sont du XV^e^ siècle; nous n'en voulons pour preuve qu'un charmant coffret qui fait partie de la collection de M. Edmond Bonnaffé : sur le devant de ce coffret, recouvert d'émail bleu lapis, sont peints, dans des médaillons, un buste d'homme et un buste de femme, dont les costumes sont du plein XV^e^ siècle.

Ces émaux « turquins, » comme on disait au XVI^e^ siècle, sont d'origine vénitienne. Beaucoup des autres émaux peints italiens, surtout parmi les plus anciens, peuvent sans doute se réclamer de la même patrie; quant aux autres, il est à peu près impossible de dire où on les a fabriqués. Tous les orfèvres de la fin du XV^e^ siècle ont dû en faire de plus ou moins réussis; mais il semble bien que Venise ait été, comme pour les verres, la grande pourvoyeuse d'émaux. Les Siennois même, qui, au moyen âge, en avaient tant fabriqué, semblent s'être lassés à la

Bouteille en émail de Venise. Fin du xv^e^ siècle.
(Musée du Louvre.)

Renaissance. L'émail qu'ils ont appliqué sur certains fonds de bas-reliefs de bronze est une erreur artistique qui ne paraît même pas avoir fait école. Le goût n'était plus à une décoration aussi brutale ou, tout au moins, à une décoration émaillée exécutée d'une façon si imparfaite. Giovanni Turini, un des derniers qui aient employé cette décoration, sculpteur médiocre, n'était pas fait pour donner un regain de jeunesse à un art pratiqué d'une façon surannée.

Quoiqu'il y ait des œuvres charmantes parmi celles que les Italiens de la Renaissance ont créées au moyen de l'émail, il n'en est pas moins vrai que dès le commencement du XVI^e^ siècle, il était facile de prévoir que cette fabrication pénible et sans grand débouché devait être anéantie par l'industrie de Limoges, qui mit à s'emparer du monopole de l'émail peint l'ardeur qu'elle avait mise autrefois à exporter dans toute l'Europe ses châsses et ses reliquaires émaillés. Mais, originaux pendant le moyen âge, les Limousins, au XVI^e^ siècle, emprunteront aux Italiens les éléments d'une décoration qui sous leur main prendra une singulière valeur. Ce sont les différents maîtres qui se sont adonné, à Limoges, à la peinture des émaux que nous allons maintenant étudier brièvement.

CHAPITRE VIII

L'émail peint en France au XVI[e] siècle

Comme nous l'avons déjà dit, les émailleurs n'ont point tiré de leur imagination les compositions qu'ils ont traduites en émail. Au XV[e] siècle et dans le premier quart du XVI[e], ce sont des estampes flamandes ou franco-flamandes, plus rarement allemandes, qui leur ont servi de patrons; à partir de cette époque, sauf quelques emprunts faits à Albert Durer ou à Lucas de Leyde, ce sont les Italiens et surtout les graveurs de l'école de Raphaël, Marc-Antoine Raimondi en particulier, qui ont eu leurs préférences; puis la mode y a substitué les compositions d'Etienne de Laulne ou du Petit Bernard, les estampes des petits maîtres de la seconde moitié du XVI[e] siècle, qui ont eu, sur toute la décoration, une si grande influence. Par exception et dans des cas fort rares, certains émailleurs ont pu travailler d'après des modèles expressément dessinés pour eux: nous citerons quelques exemples de ce fait, qui a dû se produire surtout pour les portraits en émail. Rien dans ce cas ne nous autorise à penser que l'émailleur lui-même ait exécuté d'après nature le crayon qui, soigneusement décalqué, devait ensuite être traduit

plus ou moins heureusement à l'aide des émaux. Cette remarque s'applique, bien entendu, aux émailleurs de la bonne époque, du XVIe siècle ; car pour ceux du XVIIe siècle, il n'est guère douteux que la plupart d'entre eux ne fussent totalement incapables de dessiner d'après nature; ils avaient déjà bien assez de peine à traduire tant bien que mal les méchantes gravures qu'ils essayaient de copier.

Dans l'étude des émailleurs de Limoges, il nous a semblé qu'il n'y avait qu'un moyen de procéder : c'est de les classer par famille. Ce système, qui a presque toujours été adopté jusqu'ici, a l'avantage de permettre d'établir d'une façon beaucoup plus nette la filiation d'artistes qui, au point de vue de la manière, ont fortement influé les uns sur les autres. Mais, bien entendu, dans cette étude nous serons forcé d'être bref; toutes les descriptions, toutes les caractéristiques que nous pourrions donner de la manière de chacun ne vaudront jamais une station d'une heure devant les vitrines d'un musée, un catalogue à la main. Autant vaudrait essayer d'apprendre dans des livres, et sans voir les monuments, à discerner les différentes écoles de peinture.

Les Pénicaud. — Dans toute histoire de l'émail peint en France, c'est cette famille qu'on est obligé de placer en tête, parce que jusqu'ici Nardon Pénicaud est le plus ancien peintre émailleur dont le nom nous soit connu. De documents d'archives, il semble résulter que la famille des Pénicaud soit originaire du petit village d'Aureil et qu'elle ne soit venue se fixer à Limoges, où elle devait donner naissance à plusieurs générations de peintres

émailleurs, que dans le courant du xv^e^ siècle. Léonard, plus connu sous le diminutif Nardon, est très certainement né au xv^e^ siècle, ainsi que l'atteste un émail du Musée de Cluny, sur lequel il a apposé sa signature et la date de 1503; mais à ce moment il ne devait pas être fort âgé, puisqu'il vivait encore en 1559: on peut donc, sans invraisemblance, placer sa naissance vers l'an 1470 ou 1480.

Nardon Pénicaud a bénéficié de l'ignorance profonde où nous sommes des autres artistes qui, à la même époque, vivaient auprès de lui à Limoges; et, par suite de cette ignorance, son œuvre s'est trouvé enrichi de toutes les pièces du xv^e^ ou du xvi^e^ siècle présentant un système de fabrication et un style archaïques. On lui attribue tous les émaux qui sont exécutés *sur apprêt*, sur un fond blanc recouvert d'émaux translucides, largement cernés de noir dans les traits, de façon à accentuer largement le dessin, rehaussés d'or dans les lumières ou de petits morceaux de paillons teintés de différentes couleurs fixés sur les bordures des vêtements pour imiter les pierreries. Ses modèles, flamands ou allemands, souvent d'un dessin très défectueux, ont été traduits par lui, ou du moins par les émailleurs avec lesquels on le confond, avec une certaine fidélité. Dans quelques pièces même il a tiré bon parti et pour ainsi dire légèrement atténué les défauts des originaux, de telle sorte que des compositions qui appartiennent souvent à la simple imagerie populaire font bonne figure peintes en émail. Un des traits les plus caractéristiques des émaux de cette époque, ce sont d'abord les tons violacés donnés aux chairs, et ensuite l'emploi constant de l'or, souvent très finement

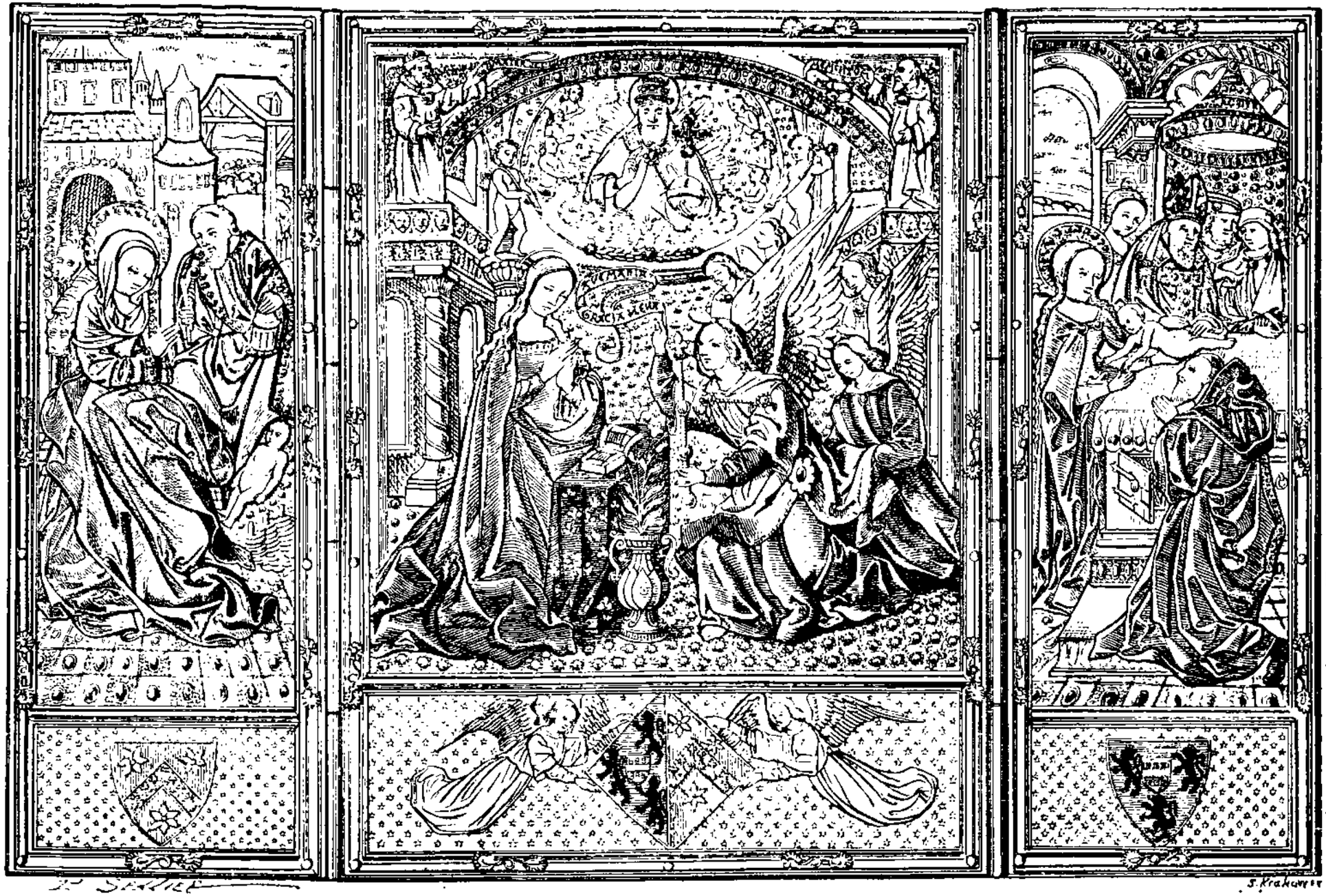

Triptyque par Nardon Pénicaud.
(Collection Spitzer.)

appliqué dans le modelé des vêtements. Les tons bleu lapis, violet, tanné, abondent dans les émaux de Nardon. On ne connaît de lui que des scènes religieuses, la plupart du temps destinées à former des diptyques ou des triptyques. Sauf dans les cas ou l'architecture, exécutée en émail couleur tannée, occupe tout le fond du tableau, la partie supérieure de la composition, à cette époque, est toujours remplie par un ciel bleu, plus ou moins intense, semé d'étoiles d'or fort rapprochées. Les plaques de cuivre employées par Nardon Pénicaud ou ses contemporains sont fort épaisses; néanmoins elles sont munies, au revers, d'un contre-émail, dont la teinte varie, parce qu'il est composé de déchets de fabrication, mais forme une épaisse croûte opaque; ce qui empêche de savoir si Nardon Pénicaud a été le premier de sa famille à frapper ses cuivres d'un poinçon composé d'un L et d'un P couronnés. Il est cependant probable que c'est lui qui a inauguré ce système, car, dans les poinçons que l'on rencontre chez ses successeurs, la base du P est tellement allongée qu'on est autorisé à penser que la lettre est conjuguée avec un L, initiale du nom de Léonard.

De même que tous les émaux attribués à Nardon Pénicaud ou à ses contemporains sont des émaux en couleur, de même la plupart de ces œuvres paraissent avoir reçu, dès l'époque de leur création, un système de monture ou d'encadrement particulier. Ce sont d'étroites baguettes de cuivre ornées d'un groupe de moulures sur lesquelles se relève, de distance en distance, un groupe de petites feuilles en cuivre estampé, rapportées après coup. Afin de donner plus de solidité à ces montures, on les enchâssait

elles-mêmes dans un cadre creusé à même dans une pièce de bois, qui protégeait le revers des émaux. Ce bois était peint ou recouvert de bandelettes de parchemin décoré de feuillages peints en miniature; dans certains cas même cette décoration a pu être empruntée à de véritables manuscrits; un triptyque du Musée du Louvre est ainsi décoré.

Frère ou neveu de Nardon, Jean Ier Pénicaud, né sans doute au XVe siècle, a travaillé dans le premier tiers du XVIe siècle. C'est du moins ce que permet de conjecturer le style de ses émaux. Au reste, Jean Ier emploie les mêmes modèles que Nardon et s'inspire toujours des maîtres flamands ou de la première renaissance française; par exception, il copie les maîtres italiens, dont les compositions commençaient à être vulgarisées chez nous par la gravure. La différence capitale qui doit servir à distinguer ses œuvres de celles de Nardon est l'emploi presque immodéré du paillon. Au lieu de se contenter de cet auxiliaire, un peu trop brillant, pour rehausser l'éclat des vêtements de ses personnages, et ajouter des orfrois qui semblent décorés de pierreries, il en recouvre de larges surfaces et ne s'en tient plus à l'émail blanc pour appliquer ses émaux translucides. Partout le paillon règne en maître, surtout dans les fonds, dans le ciel semé d'étoiles d'or, pour lequel il a adopté la décoration conventionnelle si souvent employée par Nardon. De cet abus de couleurs voyantes vient que ses compositions manquent quelque peu d'équilibre et que l'œil cherche en vain un groupe où il puisse se reposer et fixer son attention. L'émail est par lui-même une matière assez brillante pour qu'il ne soit

point toujours utile de lui donner encore plus d'éclat; et c'est à cet abus du paillon qu'il faut attribuer le peu de succès de beaucoup de nos émailleurs modernes; ils n'ont point saisi suffisamment tout le parti que l'on peut tirer de la grisaille, que les émailleurs du plein XVIe siècle ont en général préférée.

Contrairement à Nardon qui n'a presque jamais signé ses émaux, Jean Ier appose volontiers sa signature sur ses œuvres, soit en français, soit en latin : *Johan Penicault*, *Johannes Penicaudi*; ou bien encore sa signature se compose, d'un simple monogramme un I et un P, en capitales de la Renaissance, réunis par une cordelière. Le revers de ses émaux, en général composé de fondant, c'est-à-dire d'émail incolore et par conséquent translucide, est frappé du poinçon de la famille, une ou plusieurs fois répété, un L et un P conjugués, surmontés d'une couronne ouverte. C'est sur ces émaux que l'on constate pour la première fois l'usage de cette véritable marque de fabrique. Ce mot, qui éveille de suite à l'esprit une idée de commerce, est absolument juste, si l'on considère qu'il est complètement inadmissible que les principaux émailleurs de Limoges n'aient pas été entourés d'une pléïade d'ouvriers. On relève dans leurs œuvres trop d'inégalités de facture pour ne pas admettre ce fait très naturel. Si nous insistons sur ce point, qui est essentiel, c'est que généralement on est porté à le négliger. Il faut en tenir compte, si l'on veut expliquer les incertitudes, les réserves qu'il conviendrait d'apporter dans le baptème de certains émaux. Dans les musées, comme dans les collections particulières les mots « école de... » devraient être plus souvent

employés qu'ils ne le sont ; on conçoit difficilement qu'on apporte plus de rigueur dans le classement d'œuvres qui présentent un côté tout à fait industriel que dans l'attribution de peintures qui, presque toujours, sont d'un art plus relevé et partant plus personnel.

Jean II Pénicaud peut être considéré à bon droit comme l'un des artistes qui ont tiré de la technique de l'émail peint le meilleur parti. Moins connu peut-être que Léonard Limosin, parce qu'il n'a pas eu une carrière aussi brillante, qu'il n'a point été peintre de la Cour, il se montre dans beaucoup de ses œuvres égal, sinon supérieur à lui. C'est certainement lui qui a poussé le plus loin l'habileté dans l'application du dessin par enlevage, et le travail en grisaille est son triomphe.

Jean II Pénicaud appartient au milieu du XVI^e^ siècle ; on ne sait encore aujourd'hui quel était au juste son degré de parenté avec Nardon Pénicaud ou Jean I^er^. Les uns en font le fils de Jean I^er^, d'autres de Nardon. Eu égard aux habitudes des familles limousines où les neveux recevaient fort souvent le nom de leur oncle, la chose est facile à vérifier dans les seules familles d'émailleurs, la première hypothèse serait assez vraisemblable. Cependant il ne serait pas impossible non plus qu'il fût fils de Jean I^er^. Ce qui rendrait cette supposition plausible jusqu'à un certain point du moins, c'est l'épithète de *Junior* qu'il prend dans un certain nombre de ses signatures.

C'est à 1535 à peu près que l'on peut faire remonter ses premières œuvres ; et sa vie s'est prolongée vraisemblablement jusqu'en 1588. En 1571, il fut consul de Limoges en même temps que Léonard Limosin. Jean II

L'Adoration des rois. Émail peint en grisaille par Jean II Pénicaud.
(Collection Spitzer.)

a surtout fait des grisailles, bien qu'on puisse lui attribuer également certaines pièces en couleur. Comme ses contemporains, il s'est servi de gravures comme modèles; tantôt il les a copiées servilement, tantôt au contraire, il les a arrangées tant bien que mal à sa façon. Aucun autre émailleur ne l'a surpassé dans l'art d'employer les demi-teintes, et ses émaux peuvent passer pour les plus harmonieux, les plus doux de tons qu'aient créés les Limousins du XVIe siècle. Nous n'en voulons pour exemple que la belle plaque représentant l'adoration des Mages, d'après une estampe de Lucas de Leyde, dont nous donnons ici la reproduction. L'original de cette plaque peut passer pour l'une des œuvres d'émail les mieux réussies qui existent, et le graveur peut se vanter de n'avoir point été trahi par son interprète français. Nul mieux que lui ne sait faire passer insensiblement une draperie du blanc le plus éclatant au noir le plus vif, à l'aide de demi-teintes savamment ménagées; nul ne sait mieux non plus conserver sans l'altérer le caractère de ses modèles; talent rare et précieux quand on se sert pour rendre une composition d'une matière aussi capricieuse que l'émail, aussi sujette à être modifiée par l'action du feu. Son dessin très fin, exécuté avec un outil aussi menu qu'une aiguille, n'a point cet aspect désagréable que l'on rencontre dans tant d'émaux; il n'a point connu ce lourd *cerné* noir dont les plus habiles, Léonard Limosin en tête, ont tant abusé. Il sait l'art délicat de semer à propos des rehauts d'or, sans jamais abuser de ce qu'il considère comme un artifice grossier; le paillon non plus n'est point de son goût; s'il s'en sert, c'est pour mettre quel-

ques notes gaies dans les terrains, dans les premiers plans, et alors il ne l'emploie que découpé en rectangles de dimensions minuscules, recouverts de fondant. Enfin quand il sacrifie à la couleur, c'est pour glacer ses émaux blancs de tons discrets, bleu, violacé, vert qui, habilement combinés, forment une coloration très douce ne rappellant en rien les tons violents de Nardon ou de Jean Ier. Ou bien encore, il tire un parti excellent des fonds de cuivre qui, recouverts de fondant pur ou très légèrement teinté, donnent à ses émaux une chaleur inconnue à ses confrères.

Comme tous les membres de la famille, Jean II fait usage du poinçon au revers de ses œuvres; mais, outre ce signe, il place souvent au bas de ses compositions son monogramme ou sa signature en toutes lettres : I. P. dans un cartouche; *Iohanes Penicaudi junior* 1559; *J(e)a(n) Penicaud; Johannes n(e) fe(cit) Penicaudus.*

On a séparé pendant longtemps de Jean II Pénicaud, mais sans avoir égard au style des œuvres, des émaux qui portent des signatures et des poinçons quelque peu énigmatiques : KI, ou IKP, ou KIP, ou GKI. Cette dernière signature, tracée au revers de quelques émaux au moyen d'un poinçon, est accompagnée d'un lion. M. Darcel a proposé avec raison de rattacher le maître qui a fait usage de ces différents monogrammes à l'atelier de Jean II Pénicaud. C'est une classification que viennent confirmer absolument la facture très soignée et le bon style des pièces sur lesquelles on remarque ces signatures. On peut même se demander jusqu'à quel point il ne faudrait pas identifier ce peintre-émailleur avec Jean II lui-même, tant

certains de ces émaux sont conformes par le style et l'exécution à ses œuvres authentiques, mais qui sait si la lettre K n'est pas simplement l'initiale du nom *Karolus*, Charles, qui au XVIe siècle s'écrivait constamment ainsi en latin? En tout cas, tout cela sort du même atelier et la preuve en est que certains émaux portant cette signature montrent au revers le poinçon ordinaire de la famille Pénicaud.

Nous serions pour notre part assez disposé à attribuer également au même atelier le poinçon IC accompagné d'une couronne, relevé au revers d'un charmant baiser de paix, tout à fait dans le style de Jean II Pénicaud, qui fait partie de la collection Spitzer.

L'émailleur KIP use des mêmes procédés que Jean II pour exécuter de fines grisailles; il n'en est pas de même de Jean III, sans doute fils ou neveu de Jean II. Sans dédaigner complètement les modèles gravés, avec lesquels du reste il use d'une très grande liberté, il s'inspire surtout des modèles ultra-élégants créés par le maniérisme de l'école dite de Fontainebleau. Rien qu'à la manière plus large dont il traite ses personnages, on sent qu'il est plus habile dessinateur que ses parents, et à ce point de vue on peut le comparer aux potiers italiens de la Renaissance, dont l'habileté à dessiner une figure est proverbiale. Ses émaux tiennent beaucoup de la véritable peinture, et de la plus habile; il ne connaît point le trait noir entourant les figures; les siennes se détachent franchement sur les fonds, et il semble que le maître se soit peu soucié de laisser voir les repentirs, du reste très rares, de ses dessins. L'emploi du poinçon des Pénicaud

n'est point suffisant pour faire reconnaître ses œuvres; il faut dans une très large mesure, pour les bien discerner, examiner le monument lui-même comme on le ferait pour un ouvrage de grande peinture.

La signature M P, cette dernière lettre, plus petite étant conjugée avec la précédente ou séparée, pourrait à la rigueur, en s'en tenant à la forme du monogramme, être considérée comme la marque propre à l'émailleur Martin Didier dit Pape, dont nous dirons un mot tout à l'heure; mais, à vrai dire, la facture des émaux qui portent cette signature fait bien plutôt songer encore à l'atelier des Pénicaud, et surtout à l'atelier de Jean II; nous proposerions donc de considérer cet émailleur comme l'un de ceux qui ont aidé dans ses travaux cet habile artiste. On peut voir au Musée du Louvre, un petit disque, représentant une bataille, qui permettra de se faire une idée exacte du degré de perfection auquel était parvenu ce peintre, peut-être membre lui-même de la famille Pénicaud. La même signature se lit encore au bas d'une Adoration des Mages, réplique de celle qu'a exécutée Jean II. Cette pièce, tout à fait analogue à celle de la Collection Spitzer, a fait partie de la collection du duc d'Hamilton. Quant au prénom que cet émailleur a pu porter, la lettre M placée en tête de son monogramme permet trop de suppositions pour que nous osions proposer une solution de ce petit problème.

L'émailleur Pierre Pénicaud, élève de Jean III, semble avoir encore exagéré la manière de son maître, dont il ne possède qu'à l'état rudimentaire la science du dessin. Peut-être fils de ce dernier, ses œuvres terminent peu

dignement, à la fin du XVI^e siècle — il vivait encore en 1590 — la série des travaux des Pénicaud, dont les débuts et surtout le talent de Jean II et de Jean III, faisaient mieux augurer.

MARTIN DIDIER. — Nous avons mentionné un émailleur du nom de Martin Didier. L'identité de cet émailleur, dont l'existence est attestée dans des documents, est encore mal établie. Ce Martin Didier figure dans des comptes de 1599 comme émailleur du roi, ce qui laisserait supposer qu'il avait succédé dans cette charge, vers 1574, à Léonard Limosin. On en est encore aux conjectures sur cet artiste dont les signatures seraient les monogrammes MD., un I étant enclavé dans le D; M.D. P.P., M. PAPE, M. D. PAPE. Le mot *Pape* serait un surnom. Si ces noms se rencontrent sur un certain nombre d'émaux, ils offrent cependant de telles difficultés d'interprétation que, jusqu'au jour où l'on aura découvert une signature complète, il règnera toujours une grande incertitude sur la personnalité de cet artiste. Qui sait même si dans cet M il ne faut pas reconnaître la lettre initiale du nom de l'un des membres de la famille Mouret, qui, également dans la seconde partie du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e siècle, compta parmi ses membres un certain nombre d'émailleurs? Quoi qu'il en soit, si par certains côtés les émaux attribués à Martin Didier dit Pape se rapprochent un peu du faire des Pénicaud, la plupart au contraire s'en éloignent par l'aspect froid et dur que leur donne un dessin trop lourd, un modelé dans lequel le travail par hachures joue un rôle prépondérant. Par une singulière

fantaisie, il glace certaines parties de ses compositions d'un émail vert ou bleu verdâtre transparent qui n'est point fait à coup sûr pour égayer sa palette et faire oublier un dessin dans lequel le grand moyen de transcription employé par les émailleurs, le calque, se trahit constamment par un trait lourd et par trop accentué.

Les Limosin. — Des deux frères Limosin, Léonard et Martin, tous deux émailleurs, le premier seul a acquis une véritable célébrité. On trouvera ici une généalogie de cette famille qui n'a pas produit autant d'artistes que d'autres familles limousines, mais qui peut s'honorer d'avoir donné le jour à celui que l'on pourrait nommer le prince des émailleurs.

Si, pour beaucoup de personnes, Bernard Palissy représente, incarne pour ainsi dire toute la céramique française du XVI^e^ siècle, on peut dire que Léonard Limosin, et non sans grande apparence de raison, représente toute l'émaillerie de la même époque. Comment cette popularité, d'ailleurs très relative, s'est-elle attachée au nom de notre émailleur plutôt qu'à tel autre de ses contemporains? c'est ce qu'il est assez difficile de comprendre; peut-être doit-il ce renom précisément à la partie la plus discutable, au point de vue artistique, de toute l'émaillerie de la renaissance, à ses portraits? La chose n'a rien d'invraisemblable, et en faisant passer à la postérité les traits plus ou moins bien rendus de ses clients, Léonard se serait rendu à lui-même un éclatant service; les personnages illustres qu'il a représentés ont fait que son nom a

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE LIMOSIN

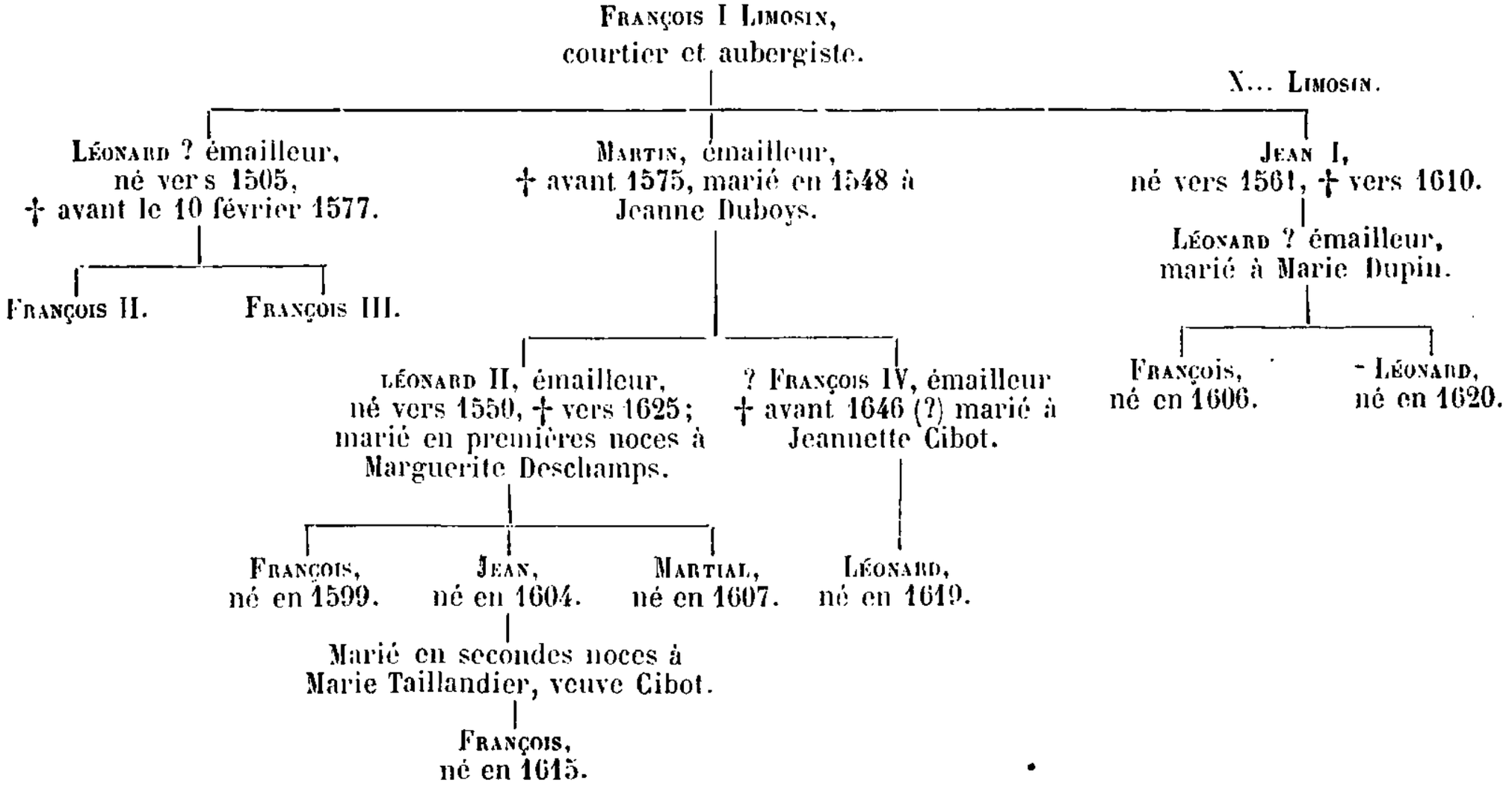

été plus qu'un autre sauvé de l'oubli : juste compensation du service signalé que rendent bien des peintres à des gens dont le seul mérite aura été d'avoir confié à de bons portraitistes le soin de perpétuer leurs physionomies!

Nous ne savons que peu de chose de la personne même de Léonard Limosin. Sa généalogie, pas plus que celle de beaucoup d'autres émailleurs, n'est aisée à établir. Les similitudes de noms dans une même famille rendent l'établissement de ces tableaux fort hypothétique et la difficulté est encore augmentée par l'étonnante longévité de certains personnages. Nous n'insisterons pas sur ce point, nous contentant de renvoyer au tableau généalogique ci-joint dressé à l'aide des documents des archives de Limoges; ce sont de menus détails, peu importants pour le sujet qui nous occupe en particulier.

Les travaux très nombreux qu'a publiés Maurice Ardant sur les émailleurs du XVI^e^ siècle contiennent de très nombreux détails sur les biens que possédait Léonard Limosin, en particulier sur cette maison de la rue des Grandes-Pousses, à Limoges, où il a exécuté tant de ses œuvres; mais, en somme, de tous ces actes notariés, on ne tire, au point de vue artistique, que peu de détails sur la personnalité de Léonard. Ses œuvres fort nombreuses permettent au contraire de reconstituer à peu près sa carrière de peintre-émailleur.

Né à Limoges vers 1505, mort avant le 10 février 1577, Léonard Limosin a un point de commun avec les plus grands artistes du XVI^e^ siècle; nous ne voulons pas l'exalter outre mesure, mais il faut remarquer qu'il ne se contenta point comme ses confrères d'être peintre-émailleur et

verrier; il fut encore graveur et peintre. Sans doute dans la pratique de ces derniers arts, il n'est point au premier rang parmi ses contemporains. Cependant une telle multiplicité de talents dénote un esprit curieux, avide de s'instruire, chercheur, ouvert volontiers à toutes les nouveautés. Au point de vue des procédés, à l'époque où Léonard Limosin était en âge de produire, il ne restait guère à innover dans la technique de l'émail; il s'est montré novateur cependant en appliquant l'émail à rendre certaines choses que ses contemporains n'osaient point exprimer par un procédé de réussite aussi chançeuse : c'est lui qui est le véritable inventeur du portrait en émail, mais du portrait pouvant faire concurrence à la peinture française de la même époque, et laissant bien loin derrière lui des portraits tels que celui de Jean Fouquet, œuvre plutôt d'un miniaturiste que d'un peintre. Par des efforts persévérants, il est parvenu à se rendre assez maître de son art, à diriger assez habilement son travail pour que, dans la plupart des cas, il n'ait rien eu à craindre du feu, auxiliaire nécessaire mais si dangereux à employer. Il fallait qu'un tel ouvrage parût d'une réussite bien douteuse à ses contemporains pour qu'il n'ait pour ainsi dire pas eu d'imitateur. Au demeurant, si les portraits qu'il a exécutés ne peuvent soutenir la comparaison avec les bonnes peintures de l'époque, ce sont encore des documents iconographiques fort précieux et d'un coloris souvent agréable, étant donné les moyens d'exécution dont il disposait. Ils peuvent sans trop de désavantage lutter avec les portraits du XVIe siècle français, et l'on comprend parfaitement la vogue que ses

œuvres ont eu à cette époque, et le goût très prononcé que professent encore aujourd'hui la plupart des amateurs pour des œuvres qui, même si l'on ne tient compte de la difficulté vaincue, sont réellement dignes d'attention, vraiment belles, et souvent d'une admirable harmonie de ton.

C'est une erreur de croire que Léonard Limosin est venu très jeune à la cour de François Ier. Toute la première moitié de sa vie s'est passée à Limoges et comme ses confrères il a commencé par copier des estampes; ce n'est que beaucoup plus tard, alors que peintre-émailleur des rois François Ier et Henri II, il recevait des commandes réellement importantes, qu'il a travaillé d'après des patrons dessinés tout exprès pour lui. Comme ses confrères aussi, son éducation s'est faite à l'aide des estampes flamandes ou allemandes. La date la plus ancienne que l'on ait relevée sur l'une de ses œuvres, la date de 1552 se lit sur une série de dix-huit plaques représentant la Passion, d'après Albert Dürer; mais peu d'années plus tard, il est converti à l'art italien : en 1555, il copie l'histoire de Psyché, gravée par le Maître au Dé d'après les dessins de Raphaël. On peut voir au Musée du Louvre deux plaques de cette série qui dénotent une très grande habileté dans la pratique de l'émaillerie ainsi qu'une connaissance du dessin très supérieure à celle de la plupart de ses confrères. A partir de ce moment l'évolution est complète : il n'a plus entre les mains que des patrons italiens ou des patrons dessinés par les peintres au service du roi de France.

Ce ne fut qu'en 1548 qu'il devint définitivement valet de chambre et émailleur du roi : mais bien avant cette

date, il travaillait déjà pour la cour; sa fortune, on le voit, fut sensiblement plus rapide que celle de Palissy, esprit supérieur, qui usa la moitié de sa vie en des recherches que nous avons peine à comprendre aujourd'hui, mais qui en font un des grands esprits du XVIe siècle.

Dès 1545, Léonard recevait une commande du roi François Ier; il s'agissait d'exécuter les cartons d'un peintre français, Michel Rochetel, une série de grands émaux à fond blanc représentant les douze apôtres. Ces émaux après avoir décoré la chapelle du château d'Anet, sont aujourd'hui conservés dans l'église Saint-Père, à Chartres. Tout porte à croire que notre émailleur répéta au moins deux fois la même série, car deux pièces d'une suite semblable se trouvent au Musée du Louvre. Ce qui donne de l'intérêt à ces figures d'apôtres, dont le dessin laisse parfois un peu à désirer, c'est l'idée originale qu'a eue le peintre de donner à chaque apôtre le visage d'un personnage contemporain. C'est ainsi que François Ier est représenté en saint Thomas, et l'amiral Chabot en saint Paul. Les fonds blancs, le travail très large des draperies, presque entièrement exécutées au pinceau, mais très largement, donnent à ces émaux, terminés sans doute en 1547, ainsi que semble l'indiquer la date tracée sur l'un d'eux, l'aspect de faïences plutôt que d'émaux sur cuivre; et si ce sont des morceaux importants, dont il faut tenir compte dans l'œuvre de Léonard, on doit cependant avouer que ses émaux de plus petites dimensions sont toujours supérieurs.

Devenu en 1548 valet de chambre et peintre-émailleur ordinaire du roi, il porta ce titre presque sans interrup-

tion jusqu'en 1574. Il est à croire que ce fut surtout à partir de 1548 qu'il s'adonna à la peinture des portraits des grands seigneurs de la cour de France et des personnages les plus célèbres de son époque; cette série forme en somme la partie la plus intéressante de son œuvre. Il ne peut être question ici de dresser une sorte de catalogue des émaux de Léonard Limosin qui figurent en très grand nombre dans les collections. Nous voudrions toutefois signaler quelques-uns des principaux. En première ligne il faut placer les deux grands tableaux que possède le Louvre et qui étaient autrefois conservés à la Sainte-Chapelle. Ils furent exécutés en 1555, ainsi que l'attestent les inscriptions tracées par Léonard lui-même sur plusieurs des plaques qui les composent. Chacun de ces tableaux est formé de vingt-trois plaques de différentes grandeurs, assemblées dans une monture de bois doré. Les motifs principaux sont la crucifixion et la résurrection, et une série de figures d'anges portant les instruments de la passion. Au bas de l'un des tableaux se trouvent les portraits du roi François Ier et de la reine Éléonore; au bas de l'autre, ceux d'Henri II et de Catherine de Médicis. Chacun des tableaux mesure plus d'un mètre de haut; les émaux de couleur, joints à un emploi fort judicieux des paillons et des rehauts d'or, en font les œuvres à la fois les plus éclatantes et les plus harmonieuses de ton qui soient sorties des mains de Léonard. Ce qui rehausse encore beaucoup le mérite de ces émaux, c'est que pour leur exécution, le peintre-émailleur n'a pas été forcé de copier ses compositions sur un modèle banal; c'est d'après des dessins exécutés tout exprès par le

Portrait d'Éléonore d'Autriche, reine de France, par Léonard Limosin.
(Musée de Cluny.)

peintre Niccolo dell'Abbate qu'il a travaillé, et on possède encore aujourd'hui quelques-uns de ces charmants corquis, dont les contours, percés de trous d'aiguille, indiquent que Léonard a décalqué sur ses plaques les originaux sortis des mains du peintre italien. Dans ces pièces Léonard a mis en œuvre toute la science de l'émailleur; il a usé de tous les procédés connus de son temps, et ce n'est pas un de ses moindres mérites que d'avoir su parfaitement varier avec les différents effets qu'il voulait produire les différents modes d'exécution de la peinture en émail : le dessin sur le cuivre, sur paillon, sur apprêt, par enlevage, se marie sous sa main avec une étonnante virtuosité que l'on ne retrouve à ce degré chez aucun autre de ses confrères, pas même chez ce Jean II Pénicaud dont tant d'œuvres sont dignes d'éloge.

Quand nous aurons signalé dans l'œuvre de Léonard Limosin un grand tableau qui fait partie de la collection Spitzer, exécuté d'après une gravure de Marc-Antoine Raimondi, connue sous le nom de *Quos ego*, gravure qui retrace en plusieurs compartiments les aventures d'Énée après son départ de Troie et à laquelle la fameuse interjection que Virgile place dans la bouche de Neptune a donné son nom; un grand plat représentant le festin des dieux d'après la composition de Raphaël, plat exécuté pour le connétable de Montmorency et dans lequel tous les personnages offrent les traits de seigneurs de la cour des Valois (ancienne collection Fountaine); les plaques exécutées en émaux de couleur et en grisaille que possèdent le Musée du Louvre et le Musée de Cluny, qui tous deux sont riches en œuvre de Léonard, c'en

sera assez pour donner des échantillons de son talent très varié. N'oublions pas non plus un trictrac accompagné d'un échiquier, au Louvre, qui fournit un exemple très intéressant du goût que Léonard Limosin savait déployer dans une simple décoration.

Comme nous l'avons déjà dit, Léonard Limosin a employé toutes les ressources de l'émaillerie : non content de faire de simples grisailles, il les a parfois glacées d'un ton bleu clair, qui semble vouloir imiter les camaïeux bleus et blancs que faisaient les miniaturistes du XVI^e^ siècle; il a employé le même système de peinture dans les émaux à fond blanc, en variant les tons; il a peint aussi, et il paraît avoir été le premier à employer ce procédé, sur des plaques où le sujet était préalablement repoussé en fort relief. La connaissance et le maniement de tous ces procédés lui ont été particulièrement utiles dans la confection des portraits qui réclament une dextérité, une connaissance beaucoup plus grande de tous les tours de main du métier.

Sauf dans des cas très rares, les portraits exécutés par Léonard, non point en reproduisant des dessins exécutés par lui-même d'après nature, mais en suivant des modèles qui lui étaient fournis par ces portraitistes de profession qui nous ont laissé pour le XVI^e^ siècle une si charmante iconographie dessinée au crayon, se détachen sur un fond bleu. A peine peut-on citer deux ou trois exemples comme le portrait de Calvin, de la collecti Spitzer, où il a fait usage des émaux translucides, ou couleur tannée. Afin de donner plus de profonde d'éclat à ces fonds bleus, il les appliquait sur un f

blanc qui recouvrait toute la plaque. Quant aux figures, elles sont exécutées tantôt par enlevage, tantôt peintes directement sur le fond; le modelé se fait au moyen de bistre, de différents tons, ou de rouge. Cette dernière couleur, qui au feu se glace fort mal, a dans cer-

Chasse au lion. Émail en relief exécuté par Léonard Limosin d'après une plaquette de bronze attribuée à Moderno.
(Collection de M. le prince Czartoryski.)

tains cas communiqué un aspect dur aux portraits de Léonard Limosin. Mais, en général, quand ces tons rouges ne sont pas trop chargés, la pièce a l'apparence d'une peinture d'un modelé habile et parfaitement fondu. Les vêtements, le plus souvent noirs et rehaussés d'or, plus rarement exécutés en émaux translucides, sont traités

dans quelques portraits d'une façon assez sommaire; c'est la partie vraiment inférieure du travail de Léonard. La difficulté pour modeler les noirs était extrême et l'émailleur n'avait d'autre ressource que d'y multiplier les lumières au moyen des rehauts d'or; et comme très souvent ces rehauts d'or ont disparu, il s'ensuit que les têtes semblent émerger d'une masse noire dans laque l'œil a de la peine à discerner des plans.

Primitivement ces portraits étaient munis de cadres en bois enchâssant des plaques d'émail exécutées en grisaille; mais la plupart de ces encadrements ont disparu; l'un d'eux, qui subsiste à peu près dans son intégrité, celui du portrait du connétable Anne de Montmorency, appartient au Louvre. Ce portrait est du reste un des plus beaux qu'ait peints Léonard Limosin. On peut voir dans le même musée d'autres portraits très beaux dus au même maître : Henri II, François II, François de Lorraine, duc de Guise, Catherine de Médicis, le comte Reingrave, colonel des reîtres de Henri II, etc., etc. Le Musée de Cluny possède aussi toute une série de portraits, dont les plus intéressants sont ceux d'Éléonore d'Autriche, seconde femme de François Ier (daté de 1536); de Claude de Lorraine et de sa femme Antoinette de Bourbon, de Catherine de Médicis. Diverses expositions ont fait connaître un assez grand nombre de ces portraits : ceux de Marguerite de Valois, reine de Navarre, de Catherine de Médicis, de Marguerite de France, duchesse de Savoie, de Catherine de Lorraine, duchesse Montpensier, des cardinaux de Lorraine, de François Ier et de Claude de France, de Louis de Gonzague, duc de Nevers, de Jacques Amyot, de Calvin, de Luther, etc., etc.

On n'a jamais encore, à notre connaissance, dressé une liste complète de ces portraits disséminés dans les collections publiques ou privées, œuvres fort précieuses au point de vue iconographique et dont un certain nombre sont d'une réelle beauté. Les prix que ces portraits atteignent aujourd'hui dans les ventes témoignent assez de l'admiration que professent pour eux les amateurs.

Si nous voulions faire une monographie complète de Léonard Limosin, il nous faudrait mentionner une foule de diptyques, de triptyques, de plaques détachées qui ont pu servir à décorer des meubles, de pièces de vaisselle, coffrets de toutes formes et de toutes dimensions; mais une semblable énumération ressemblerait trop à un catalogue de l'œuvre du maître et excéderait les limites de notre travail. Un mot cependant avant de terminer : pour la plupart de ces objets, il n'est pas très difficile de se rendre compte de la destination qu'ils avaient dans le mobilier du XVIe siècle; les portraits demandent seuls un mot d'explication. Quelques-uns ont pu être conservés à l'état isolé; mais beaucoup d'entre eux ont fait partie de séries iconographiques très nombreuses, destinées à la décoration de salles entières. C'est ce qui explique le nombre relativement considérable de ces pièces, dont beaucoup sont de mêmes dimensions : on avait une série de portraits peints en émail, comme on avait une série de portraits peints sur bois ou modelés en cire. L'émail, avec ses tons éclatants et perpétuellement frais, servait à souhait cette mode de la Renaissance.

Nous avons dit que Léonard Limosin avait été aussi graveur et peintre. Il existe en effet à la Bibliothèque natio-

nale quatre estampes sur cuivre, datées de 1544, qui

Portrait de Claude de Lorraine, duc de Guise, par Léonard Limosin. (Musée de Cluny.)

portent sa signature. Elles font partie d'une suite représentant la Passion, et tout porte à croire que la suite a été

complète, car nous retrouvons dans certains émaux repré-

Portrait d'Antoinette de Bourbon, femme de Claude de Lorraine, par Léonard Limosin. (Musée de Cluny.)

sentant la même série de sujets, la copie de quelques-unes de ces estampes. Près de la signature de l'une de ces

gravures est figuré un vase, une aiguière, dont nous allons expliquer tout à l'heure le sens. Quant à la peinture de Léonard, elle ne nous est connue que par un très grand tableau peint sur bois, représentant l'Incrédulité de saint Thomas. Ce tableau, daté de 1551, appartient à la ville de Limoges, et il y a tout lieu de croire que l'apôtre dans ce panneau porte un livre sur lequel se lit la signature, est le propre portrait de notre émailleur. Un écusson peint au bas de cette médiocre composition, dans laquelle le style de l'école de Fontainebleau se fait sentir dans le dessin, sinon dans la couleur, qui est extrêmement pauvre, donne sans doute les armoiries de Léonard : un chevron accompagné de deux croisettes en chef et d'un vase de fleurs en pointe. Or ce vase est absolument de même forme que celui que l'on retrouve sur les estampes de l'émailleur, et il n'est pas rare dans les émaux de Léonard de trouver sa signature tracée aussi sur la panse d'un vase de ce genre. Nous avons notamment relevé cette coïncidence, tout au moins curieuse, si elle n'est point voulue, sur un émail du Musée d'Art industriel de Berlin; il n'est donc pas impossible que dans certains cas un vase ait servi de signature à Léonard Limosin.

Disons maintenant un mot des signatures de cet émailleur. On ne connaît aucun poinçon au revers de ses pièces, qui est généralement recouvert de fondant. Les signatures tracées soit en émail noir, soit en or, sont très variées, quelquefois longues, quelquefois réduites aux proportions d'un simple monogramme. Il signe généralement en français, plus rarement en latin : *Leonard Limosi*; — ***Leonard, Limosin m. f.*** (*me fecit* ou *m'a fait*); — ***Leonard Limosin***

esmailleur et peinctre ordinayre de la Chambre du roy n. f.; — L. L. simplement ou surmonté d'une fleur de lis; *Leonardus Lemovicus inventor.*

A sa triple profession de peintre, d'émailleur et de graveur, Léonard Limosin a encore parfois joint celle d'arpenteur, ainsi qu'en témoignent un certain nombre de plans dessinés de sa main. Mais nous ne voulons pas trop insister sur ce dernier point, qui semble prouver cependant qu'il avait une éducation assez complète; nous n'insisterons pas non plus sur les goûts artistiques de notre émailleur : une statuette antique de Mercure, vue par le cosmographe André Thevet dans sa maison de Limoges, ne constitue pas un argument probant pour en faire un collectionneur. Ses émaux suffisent, à notre avis, pour en faire un artiste de premier ordre dans la branche qu'il avait adoptée. Plus que tous ses confrères du XVIe siècle, il a su tirer de l'émail peint tout ce qu'il pouvait donner; il a su diriger, avec une habileté au-dessus de tout éloge, une matière difficile, capricieuse, que l'emploi du feu peut modifier du tout au tout en quelques instants, en produisant un chef-d'œuvre ou un objet bon à mettre au rebut. Il faut beaucoup de courage et de persévérance pour pratiquer cet art, et l'on doit se montrer indulgent pour le juger. Léonard Limosin n'a à craindre en aucune façon que la postérité ne lui rende pas justice; presque toujours ses efforts ont été couronnés de succès et il apparaît bien dans l'histoire de son art comme le maître émailleur par excellence, celui après lequel la peinture en émail ne pourra que déchoir.

Terminons-en tout de suite avec la famille Limosin.

dont plusieurs membres ont encore pratiqué l'émaillerie au XVII^e^ siècle. Il faut placer en première ligne les deux fils de Léonard, François II et François III, qui signent leurs émaux du monogramme F. L., accompagné d'une date. Nous ne savons au juste la part qui revient ces deux émailleurs dans les travaux de leur père, et cette part serait d'autant plus difficile à déterminer que tous les émaux qui portent leurs signatures nous montrent des artistes suivant les errements des émailleurs du XVII^e^ siècle : abus de rehauts d'or et des émaux colorés sur paillon, modelé des chairs de ton très saumoné. Une plaque que possède le Louvre, datée de 1633, est un bon exemple de leur savoir-faire. Ce sont des artistes médiocres qui n'ont absolument rien des qualités de Léonard. Leurs modèles ne sont du reste pas les mêmes et leur dessin n'est pas des plus soignés. Nous en dirons autant d'un autre Limosin, Joseph, qui a signé une salière du Musée du Louvre, mais qu'il est absolument impossible de faire figurer à un rang exact dans la généalogie de la famille, car on ne sait à qui le rattacher. Lui aussi aime le paillon et la couleur à l'excès. Consul de Limoges en 1616, il aurait prolongé son existence jusqu'en 1666, ce qui autorise à lui attribuer une longévité fort respectable.

Léonard II, neveu de Léonard I^er^, né vers 1550, mort vers 1625, est encore un émailleur dont il n'y a pas lieu de faire un éloge bien étendu. Comme ses parents, il émaille en couleur, avec paillons et rehauts d'or ; il signe tantôt en toutes lettres, tantôt d'un simple monogramme.

Parmi les autres émailleurs de la même famille un

seul a quelque mérite, c'est Jean Ier Limosin, qui, bien que sacrifiant au goût de son époque, à l'amour du voyant et au style mis à la mode par les émailleurs qui ont surtout fait des pièces de vaisselle, sait encore apporter beaucoup de soin dans l'exécution de ses émaux et possède un dessin assez correct. On peut voir au Louvre un grand plat ovale signé de lui, qui donne une idée assez favorable de son talent de peintre. Cette composition, qui représente Esther devant Assuérus, est d'un bon style; le bord et le revers du plat portent encore, dans les ornements qui les recouvrent, la trace du goût excellent qui a guidé pendant tout le XVIe siècle les artistes limousins dans le choix de leurs motifs de décoration. Ses émaux translucides sont en grande partie appliqués sur paillon, mais le modelé est exécuté avec soin; et, dans le modelé des chairs, s'il abuse des tons saumonés, il faut avouer que son travail, exécuté au pointillé, est des plus fins et des plus soignés. Une autre pièce du même artiste, qui fait partie de la collection Basilewsky, au Musée de l'Ermitage, et représente une chasse à l'ours, est encore une œuvre recommandable; elle nous fait mieux connaître un artiste qui, au milieu du mauvais goût qui envahissait de plus en plus les ateliers d'émailleurs, se souvenait encore des traditions du milieu du XVIe siècle. Ses pièces sont signées soit en toutes lettres : *Jehan Limosin*, soit d'un monogramme composé d'un I et d'un L séparés par une fleur de lis ou une croisette ou un point.

Il a certainement existé un autre Jean Limosin, auquel nous donnerons pour le distinguer du premier le nom de

Jean II. Le premier, étant mort vers 1610, ne peut être le même que l'émailleur qui a signé en 1619 la girouette émaillée qui surmonte le clocher de l'abbaye de Solignac : *Jehan Limosin esmailleur du roy*. Au revers on voit le monogramme dont a aussi usé Jean Ier, un I et un L accompagnés d'une fleur de lis. Mais, en l'absence date, il n'est guère possible de distinguer les travaux d cet artiste de ceux de Jean Ier, dont il était peut-être le fils; on ne peut d'ailleurs rien affirmer à cet égard. On remarquera, du reste, si l'on prend la peine de feuilleter les travaux très consciencieux et très étudiés que M. L. Bourdery a consacrés aux émailleurs limousins et surtout à ceux du XVIIe siècle, que la généalogie que nous donnons plus haut de la famille Limosin s'écarte assez sensiblement sur certains points de celle qu'il a dressée. Mais, il le reconnaît lui-même, toutes ces généalogies sont purement hypothétiques; au milieu de cette foule de prénoms semblables, qui apparaissent avec des dates à de rares et longs intervalles, il faut se résoudre à ignorer bien des filiations, bien des degrés de parenté.

Si nous mentionnons encore Léonard II, Léonard III, et jusqu'à trois François Limosin, en dehors des émailleurs de la même famille que nous venons d'indiquer, c'est uniquement pour que l'on ne soit pas étonné de rencontrer avec des monogrammes ou des signatures semblables des dates très différentes; et ceux-là, du reste, n'ont point créé des œuvres dignes de perpétuer le souvenir des Limosin. Ils se sont montrés ce qu'étaient la plupart des émailleurs de la fin du XVIe et du XVIIe siècle, de bons ouvriers, mais des artistes médiocres.

Les Noylier ou Nouailher. — Une autre famille dans laquelle les émailleurs se sont succédé jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les Noylier ou Nouailher, nous retiendra moins longtemps. Pour le XVI^e siècle, il ne peut être question que des deux Nicolas ou Couly Noylier (peut-être le père et le fils) et de Pierre I^er Noylier. Ici encore se présentent, au point de vue des attributions des émaux signés C. N. à l'un ou l'autre de ces deux Nicolas, des difficultés : le premier, qui était consul de Limoges en 1513, ne peut certainement être le même que celui qui occupa la même charge en 1567, mais qui, à cette époque, devait être âgé, car la première date que l'on rencontre sur les émaux qui lui sont attribuables est celle de 1545. Ce n'est donc que par le style que l'on peut faire un partage équitable entre ces deux artistes ; et là encore, la chose n'est pas très facile, car, sauf de fort rares exceptions, l'un et l'autre sont des émailleurs de second ordre ; ils ne sont pas toutefois dépourvus d'originalité ; on pourrait même dire qu'ils en ont trop, surtout dans leur dessin qui est généralement déplorable. Quand, cependant, Couly II Noylier a voulu se surveiller un peu, grâce à sa franchise d'allure, il est parvenu à exécuter des œuvres d'une certaine valeur ; ce n'est pas à lui que l'on peut reprocher de trop pousser le travail de ses émaux ; il a une tendance naturelle à faire très lourd et très accentué.

Au premier Couly Noylier, nous serions disposé à attribuer, comme l'a très judicieusement proposé M. Darcel, toute une série de coffrets, à montures de cuivre ou de cuir très caractéristiques, sur lesquels sont représentés fréquemment les travaux d'Hercule ou des jeux

d'enfants; les mêmes patrons lui ont servi à décorer des salières; et les uns comme les autres sont accompagnés d'inscriptions écrites dans une langue dont l'incorrection n'est égalée que par les fantaisies de son orthographe. Ces émaux sont exécutés, généralement,

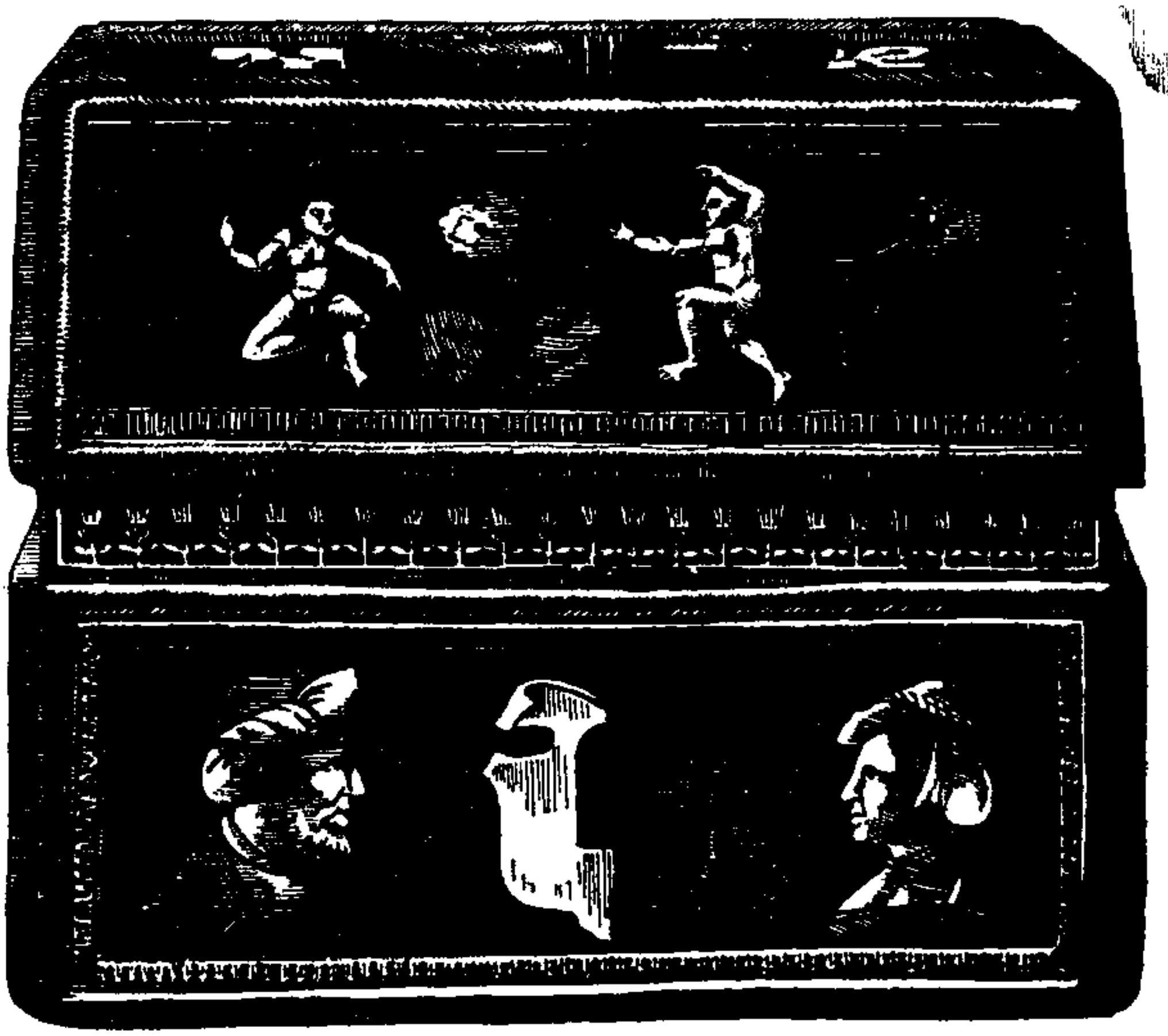

Coffret peint par Couly I Noylier et monté en cuir rouge.
(Collection Spitzer.)

sur fond bleu ou rouge; les sujets ont d'abord été peints en blanc, puis recouverts d'émaux colorés très légèrement en bleu, en vert. L'effet produit par ces compositions est charmant et égale dans certains cas l'harmonie des travaux sortis de l'atelier des Pénicaud. Mais là s'arrête la ressemblance; il ne faut point examiner

de trop près le dessin, il est en général détestable.

Couly II fait aussi usage de ces glacis très transparents

Aiguière peinte en grisaille par Couly II Noylier.
(Collection Spitzer.)

pour teinter ses grisailles, mais il a peint également des grisailles toutes simples. Comme le précédent, il abuse

des inscriptions dont il tire, tant elles sont lourdement tracées, un médiocre parti au point de vue décoratif, ainsi que ses contemporains. Les dates relevées sur ses émaux sont celles de 1539 et de 1541, et il vivait encore en 1588. Il ne se contente pas de faire des plaques, il fait aussi de la vaisselle émaillée, et l'on peut voir Louvre et dans la collection Spitzer deux buires et d coupes sorties de ses mains. Le faire en est large, et en certaines occasions on pourrait, tant cet artiste est inégal et journalier, confondre ses émaux avec ceux de Léonard Limosin. Sa signature est fort simple : le nom *Colin* dans un cartouche ou bien les initiales C. N. et quelquefois une date.

Il n'est pas certain que Pierre Ier soit le frère de Couly Noylier; dans tous les cas l'émailleur qui signe P. N. ou *Pierre Nouailher* et qu'il ne faut pas confondre avec Pierre II, qui vivait au XVIIe siècle, est un frère beaucoup plus jeune, puisqu'il lui naissait un fils en 1605. Pierre Ier est donc un émailleur de la fin du XVIe siècle; mais il pratique encore la grisaille ou la grisaille teintée comme à la bonne époque de l'émaillerie. Il n'a pas complètement mis de côté les inscriptions; c'était décidément une manie de famille.

Nous laisserons provisoirement de côté les Noylier pour nous occuper d'autres émailleurs qui ont joui et jouissent encore d'une réputation plus méritée.

Les Reymond. — Jusqu'ici nous avons vu de véritables dynasties d'émailleurs : les Reymond ne font pas exception à la règle. Mais seul Pierre Reymond, l'un des plus

connus de tous les artistes limousins et aussi l'un plus féconds, mérite de fixer l'attention. Les autres membres de la famille, dont les œuvres sont, du reste, assez rares et de mauvais style, ne possèdent pas une manière qui leur appartienne en propre. Voici, d'après les documents conservés aux archives municipales de Limoges, la succession des artistes de cette famille :

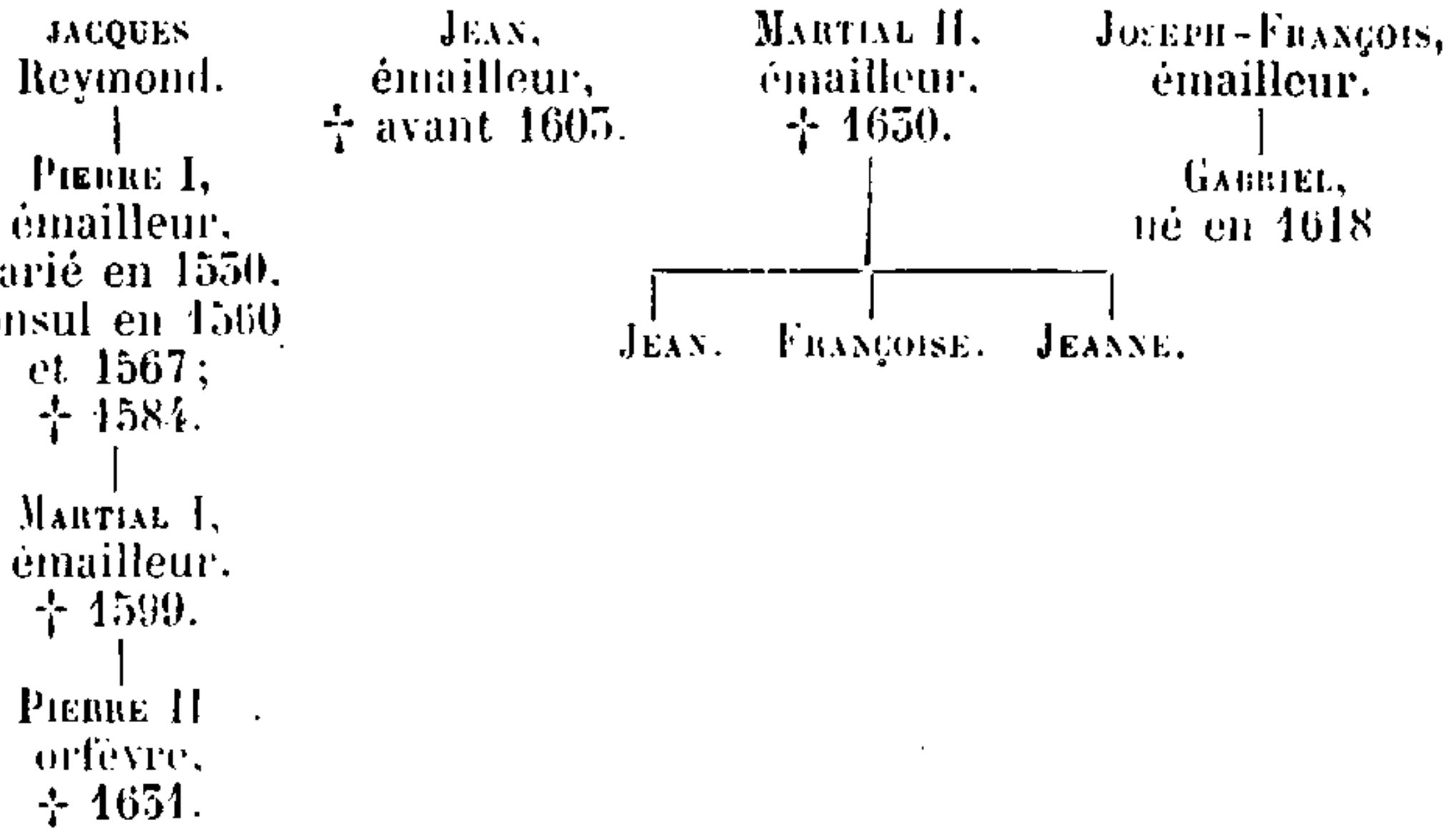

Pierre Reymond, on le voit par ces dates, est donc absolument contemporain de Léonard Limosin. Si, en général, ses œuvres sont d'un faire plus sec, il faut cependant remarquer que dans certains de ses émaux, les pièces en couleurs, du reste assez rares, il adopte encore une partie des méthodes de procéder qui étaient de mode chez les premiers émailleurs. Mais c'est surtout au commencement de sa carrière qu'il a ainsi travaillé; la plus ancienne pièce signée de lui remonte à 1554, et c'est en 1558 qu'il a exécuté un beau triptyque polychrome qui appartient à M. le baron Gustave de Rothschild : on y voit Louise de Bourbon en prière aux pieds de la Vierge.

Le dessin a déjà les qualités de précision que l'on retrouve dans tous ses travaux, mais les costumes en couleur, l'architecture traitée en brun à rehauts d'or, font encore penser aux émaux de Jean Ier Pénicaud. D'autres fois il remplace le fond noir par un fond bleu, qui apparaît par place, grâce au dessin par enlevage, et les parties émaillé de blanc sont glacées d'émaux translucides. Ce procédé comme l'a fort judicieusement remarqué M. Darcel, est une survivance de l'ancienne technique.

Mais Pierre Reymond triomphe incontestablement, et c'est ce qui a fait très certainement sa renommée, dans la peinture de la vaisselle dont pendant près de cinquante ans il a fabriqué plus de pièces qu'aucun de ses rivaux : aiguières, plateaux et plats, coupes, salières, assiettes, flambeaux sont sortis par centaines de ses ateliers; car on ne peut croire que toutes les pièces qui portent sa signature aient été fabriquées par lui-même. Beaucoup sont d'un dessin trop faible, d'une facture trop lâchée pour qu'on lui en attribue la paternité. Ce sont les œuvres d'ouvriers travaillant sous sa direction. Ses compositions, exécutées en grisaille, modelées par hachures, les chairs étant plus ou moins saumonées, sont des traductions excellentes des gravures de Marc-Antoine Raimondi et de son école, auxquelles il mélange pour les ornements des emprunts faits à Virgilius Solis, à Androuet du Cerceau, à Étienne de l'Aulne et à Théodore de Bry. On peut même dire que la partie décorative de ses œuvres, les cartouches, les rinceaux, les médaillons composés d'entrelacs, qui ornent le revers de ses assiettes et de ses plats, sont supérieurs, au point de vue de l'effet, aux

scènes copiées d'après les grands maîtres. L'émail s'accommode mieux de ce genre de travail que de la traduction de scènes dans lesquelles la perspective, le modelé, l'expression des figures jouent un rôle trop important pour que l'on n'ait pas à craindre quelque mécompte dans la cuisson, quelque soin qu'on ait apporté à son travail.

Les travaux d'Hercule; salière par Pierre Reymond.
(Collection Spitzer.)

Si, en dehors de quelques travaux exécutés pour la famille de Bourbon, Pierre Reymond n'a pas eu la chance de trouver d'aussi puissants protecteurs que bien d'autres émailleurs du XVIe siècle, sa vaisselle a cependant été célèbre un peu partout de son vivant; on peut voir au Musée germanique de Nuremberg des pièces d'un service aux armes de la famille Imhoff, une

des plus célèbres familles patriciennes de cette ville au XVI^e^ siècle.

Comme beaucoup d'autres émailleurs, Pierre Reymond a aussi donné des cartons pour des vitraux ; peut-être même en a-t-il exécuté lui-même. En tout cas il a peint des miniatures dans les registres de la confrérie de Saint-Pier du Queyroix, conservés à Limoges.

La plupart des émaux de Pierre Reymond portent une signature : *P. Reymon, Reymond, Reymo, Remond* et une date; mais fort souvent aussi ce peintre a fait usage du simple monogramme P. R., tracé généralement en émail noir. En somme, s'il ne présente pas un œuvre aussi original que celui de Léonard Limosin, on peut néanmoins le ranger parmi les cinq ou six émailleurs dont le nom est à retenir pour l'histoire de l'art en général et l'histoire de l'art français en particulier.

Jean et Joseph Reymond, dont les émaux portent un monogramme commun à tous deux, I. R., ne sont pas des artistes originaux; pas plus que Martial Reymond, qui signe ses émaux en toutes lettres ou du monogramme M. R., et qui dans toutes ses œuvres s'est montré partisan de l'école dont Susanne de Court est le représentant le plus caractéristique, l'école de la polychromie à outrance. Il était de son époque, du reste, et les émailleurs de la fin du XVI^e^ et du commencement du XVII^e^ siècle pensaient avoir assez fait en créant des produits brillants d'où le goût est aussi absent que le dessin.

Les Courteys. — Comme tant d'autres émailleurs, les Courteys étaient des peintres verriers. C'est au moins ce

qu'il est permis de conjecturer si, comme il semble nécessaire de le faire, il faut reconnaître dans le Robert Courtoys et le Jean Courtoys, qui, à la fin du xve et dans le premier tiers du xvie siècle, ont exécuté les vitraux

Apollon. Assiette par Pierre Courteys.
(Collection Spitzer.)

de l'église de La Ferté-Bernard, les parents de Pierre et de Jean Courteys, émailleurs à Limoges dans la seconde moitié du xvie siècle.

Nous ne connaissons point la date de la naissance de Pierre Courteys ; et c'est à tort que M. Bourdery a voulu,

dans ces derniers temps, la fixer à 1532, en s'appuyant sur un prétendu portrait de cet émailleur peint par lui-même en 1559, à l'âge de vingt-sept ans. L'émail sur lequel est basée cette hypothèse n'est pas le portrait de Pierre Courteys; il n'est point signé, ni daté, bien qu'à la vérité il soit très légitime de l'attribuer à ce maître. Au surplus date de 1545 ayant été relevée par Ardant sur un éma de cet artiste, on est forcé de reporter sa naissance à une date bien antérieure. En revanche, la date de 1568 tracée sur un plat du Louvre est la plus récente que l'on ait rencontrée jusqu'ici. Il ne peut donc être question d'identifier ce Pierre Courteys avec un autre personnage du même nom qui figure dans un document de 1602.

Pierre Courteys peut être considéré comme l'élève ou l'imitateur de Pierre Reymond. Comme lui, il fait surtout des grisailles dans lesquelles les chairs sont saumonées; il s'en sert pour décorer des pièces de vaisselle; mais lui aussi, comme Pierre Reymond à ses débuts, met quelquefois en pratique les procédés des premiers émailleurs du XVI^e^ siècle, quand il fait des émaux en couleur; de nombreuses pièces de Pierre Courteys rappellent beaucoup, sauf pour le dessin, les émaux sur apprêt des Pénicaud. Le grand retable qu'il exécuta pour la chapelle du château d'Écouen, composé de seize plaques émaillées retraçant les scènes de la passion est un excellent type de ses émaux polychromes. Ce monument est au Musée du Louvre. Enfin, parmi les œuvres de Pierre Courteys, il convient de mentionner les grands émaux représentant des divinités qu'il exécuta en 1559 pour la décoration du château de Madrid, au bois de Boulogne. Ces émaux, composés de plusieurs

pièces, sont exécutés en relief sur des plaques préalablement martelées suivant les contours du dessin. On peut voir au Musée de Cluny quelques-uns de ces émaux qui rappellent vaguement les décorations polychromes exécutées en terre cuite émaillée par les della Robbia.

Pierre Courteys n'a aucune règle pour écrire son nom; il l'orthographie tantôt *Courtois*, *Cortoys* ou *Courteys*; il signe quelquefois *Pierre Courteys m'a fet*, comme quelques-uns de ses contemporains; en somme c'est un artiste de second ordre, un imitateur de Pierre Reymond dont il est loin de posséder la très remarquable précision dans le dessin. Ses œuvres non signées peuvent être confondues avec celles de l'un de ses parents, un Martial Courteys, dont il existe quelques émaux marqués du monogramme M. C. Ce dernier vivait encore en 1580.

Quant à Jean Courteys, qu'on ne peut en aucune façon confondre avec le peintre verrier de la Ferté-Bernard, c'est un artiste énigmatique. Il est absolument certain qu'il a existé à Limoges, entre les années 1545 et 1586, un personnage de ce nom, peut-être émailleur; mais les émaux portant le monogramme I.C. nous paraissent devoir être attribués à Jean de Court et non à Jean Courteys. C'est ce que permet d'avancer l'étude des pièces portant une signature in extenso.

Les Court ou de Court. — On peut voir par les pages qui précèdent combien il règne encore d'incertitude sur la personnalité des principaux émailleurs du XVIe siècle, incertitude qui ne sera probablement jamais dissipée, car on connaît maintenant à peu près tous les documents qui

peuvent se rapporter à ces artistes. Pour la famille Court ou de Court, par laquelle nous terminerons cette rapide revue des peintres émailleurs de la Renaissance, nous ne

La Fenaison. Assiette peinte en grisaille par Jean de Court.
(Collection Spitzer.)

possédons que des renseignements fort vagues. Toutefois, en réunissant les documents, les dates et les signatures tracées sur quelques monuments, il est possible d'établir l'existence de deux émailleurs du nom de Jean Court au

XVI^e siècle. L'un se nomme Jean Court dit Vigier; nous possédons de lui des émaux signés en toutes lettres et datés du milieu du XVI^e siècle; l'autre se nomme Jean de Court et, malgré la particule qu'il ajoute à son nom,

Le Mois de Juin. Assiette par Jean de Court.
(Collection Spitzer.)

paraît être parent du premier. Le *de*, loin d'être ici un signe de noblesse, n'est qu'une indication d'origine. Les historiens limousins ont réuni à ce sujet un faisceau de preuves indiscutables dont la meilleure consiste dans les signatures de l'une des parentes de nos émailleurs qui

écrit indistinctement Suzanne Court ou Suzanne *de* Court.

Le second Jean de Court est contemporain du premier, puisque il exécuta en 1555 un portrait de Marguerite de France, fille de François 1er, en Minerve, qui a fait partie de la collection de M. le comte de Nieuwerkerke; mais à la qualité d'émailleur il joignait celle de peintre, succéda en 1572 à François Clouet, comme peintre roi. Il vivait encore en 1585, car cette année-là il peignit le portrait de la duchesse de Guise; nous savons d'autre part qu'à cette époque son fils était déjà à la cour, où il avait le titre de valet de chambre du roi.

Un autre témoignagne vient du reste justifier l'hypothèse admettant l'existence de deux émailleurs du nom de Jean Court et de Court. Dans une ode, d'ailleurs d'un style fort douteux, adressée, en 1583, à Dorat par un poète limousin, Jacques Blanchon, nous voyons distinguer clairement Jean Court dit Vigier et Jean de Court :

« Tayseray-je soubs silence
La surartiste excellence
De l'estimable de Court,
Que tout l'Univers appelle
L'admirable esprit d'Appelle
Veu en la royale Court?

« Ne reluyra la patrie
De la sçavante industrie
De mille autres bons esprits,
D'un Vigier pour l'esmailheure.
Et de la science meilheure
D'un Corteys des mieux appris. »

De Jean Court dit Vigier les œuvres sont rares; et c'est regrettable, car ses grisailles, coupes et bassins, ou ses

Aiguière peinte en grisaille par Jean de Court.
(Collection Spitzer.)

émaux de couleurs, dénotent un artiste des plus habiles, n'ayant point de sécheresse dans le dessin et tirant du procédé de l'enlevage le meilleur parti possible. Ses œuvres sont signées soit en toutes lettres : *A Limoges par Jehan Court dit Vigier*, soit de ses initiales I. C. D. V. C'est encore un très bon émailleur qui peut prendre rang auprès de Pierre Reymond.

L'œuvre de Jean de Court, si, comme nous le croyons, il faut y comprendre les pièces marquées du monogramme I. C. et que l'on attribue hypothétiquement à Jean Courteys, est beaucoup plus considérable. Comme l'a supposé M. Darcel, dont nous adoptons tout à fait l'opinion, Jean de Court, qui signe souvent I. D. C., doit être un élève de Léonard Limosin. On reconnaît dans certaines pièces la facture de ce maître, notamment dans le portrait de Marguerite de France que nous citions tout à l'heure. Mais, malgré ses qualités, la plupart de ses émaux accusent déjà la décadence. Beaucoup d'émaux sur paillon, beaucoup de rehauts d'or, qui à vrai dire s'harmonisent assez bien avec le style légèrement maniéré des artistes de la seconde moitié ou plutôt du dernier tiers du XVI^e siècle. Son dessin a quelque chose de conventionnel, et ce n'est pas sans une certaine apparence de raison que l'on a donné comme une caractéristique de sa manière le profil aigu et anguleux qu'il donne à tous ses personnages.

Nous arrêterons ici cette revue des émailleurs du XVI^e siècle. Bien que le jugement du marquis de Laborde ait paru parfois un peu dur à ceux qui se sont occupés des émailleurs des siècles suivants, nous devons avouer avec lui que ces derniers ne sont pas à proprement parler

des artistes : ce sont des praticiens parfois habiles, souvent dépourvus des premières notions du dessin ; et leurs œuvres n'offrent plus guère qu'un intérêt historique ; elles nous montrent la continuation des traditions limousines, mais bien altérées ; ce n'est pas suffisant pour en faire des œuvres d'art.

CHAPITRE IX

L'émail peint à Limoges au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle.

Dans la série des artistes que nous devons maintenant faire passer sous les yeux du lecteur, la première place revient de droit à une femme qui a pratiqué l'art difficile de l'émail, à Suzanne Court ou de Court — elle signe sous ces deux formes — qui, en 1600, habitait au faubourg Boucherie, à Limoges. Dans quelles relations de parenté était-elle vis à vis des Court que nous venons de nommer? Était-elle la fille de Jean Court? On serait tenté de le croire, car sa manière procède directement de celle de cet émailleur. Mais empressons-nous d'ajouter qu'elle ne l'imite pas avec beaucoup de bonheur. Ses émaux, où toutes les chairs sont blafardes, ou des rehauts d'or prodigués çà et là sur des émaux translucides appliqués sur paillon essaient en vain de tracer des lignes ou de déterminer un modelé quelconque, peuvent être considérés comme le triomphe du clinquant. A peine dans les bordures, dans les revers des pièces de vaisselle qu'elle a ainsi recouvertes, reparait-il encore une trace de ce goût si fin et si délicat qui avait sûrement guidé ses prédécesseurs. On

nous trouvera sans doute sévère pour cette artiste; les Léonard Limosin, les Jean Pénicaud, les Pierre Reymond nous donnent le droit de l'être et l'on se demande, en face de cet abus de la polychromie sans rime ni raison, comment en quelques années une industrie, nous dirons mieux, un art si florissant avait pu tomber si bas. Il faudrait probablement demander compte à la mode de cette décadence. Doit-on supposer qu'au XVII^e^ siècle l'industrie limousine subit une crise et que les émaux d'alors ne furent plus guère destinés à sortir de la province? Cela est assez croyable; car ce qui nous reste de cette époque ce sont surtout des images de piété, des émaux de peu de valeur, souvenirs de pèlerinage, ou menus objets dont il fallait fabriquer et vendre des quantités considérables pour gagner sa vie. Ce sera aux historiens du Limousin à déterminer les causes de cette décadence profonde, qui n'atteignit pas seulement l'émaillerie mais aussi l'orfèvrerie. M. Guibert n'a-t-il pas montré comment, au XVII^e^ siècle, quand on voulut refaire la châsse d'argent de saint Martial, les descendants des Alpais, des Chatard, des Vidal, furent obligés de s'adresser à un orfèvre parisien?

Les Poylevé, une ancienne famille de Limoges, ont fourni, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, plusieurs orfèvres ou émailleurs : c'est à Jean Poylevé qu'est sans doute dû un beau calice orné d'émaux, daté de 1555, que possède l'hôpital de Limoges, et l'on relève les monogrammes de François et de Jean II Poylevé sur des émaux qui appartiennent à la première et à la seconde moitié du XVII^e^ siècle.

H. Poncet ou Ponsset, émailleur « proche saint Michel, à Limoges », a mis sa signature au revers d'une quantité

de portraits de saint François Xavier et de saint Ignace. Il vivait dans le premier tiers du XVII^e siècle, et travaillait peut-être déjà au XVI^e siècle; s'il exécute ses émaux suivant les anciennes traditions de son art, s'il n'a pas encore adopté les méthodes hâtives des Laudin et des Nouailher, qui vont consommer la ruine de l'émaillerie limousine, il n'en est pas moins un artiste médiocre, un dessinateur peu habile. Pire encore est François Guibert, dont les initiales F. G. et la date 1656 se trouvent au bas d'un portrait de Mathieu Molé, exposé il y a peu d'années à Limoges.

En dehors de ces quelques émailleurs que nous venons

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE LAUDIN.

Noel I^er Laudin,
(?) 1586-1681,
demeurait au faubourg Manigne.

- Jacques I^er, † 27 mai 1695, à 68 ans (faubourg Manigne).
- Nicolas I^er, † 13 avril 1698 à 70 ans. (près des Jésuites).
  - Valérie, née en 1622. † 19 décembre 1682.
  - Noel II, † 28 octobre 1727, à 70 ans (faubourg Boucherie).
    - Nicolas II, baptisé en 1689, vivait encore en 1739.
      - Nicolas III, † 28 mai 1737.
  - Jacques II, † 8 novembre 1729 à 66 ans (faubourg Manigne).

de mentionner et dont le nombre sera forcément augmenté par la découverte de nouvelles signatures, découverte

GÉNÉALOGIE DES NOUAILHER.

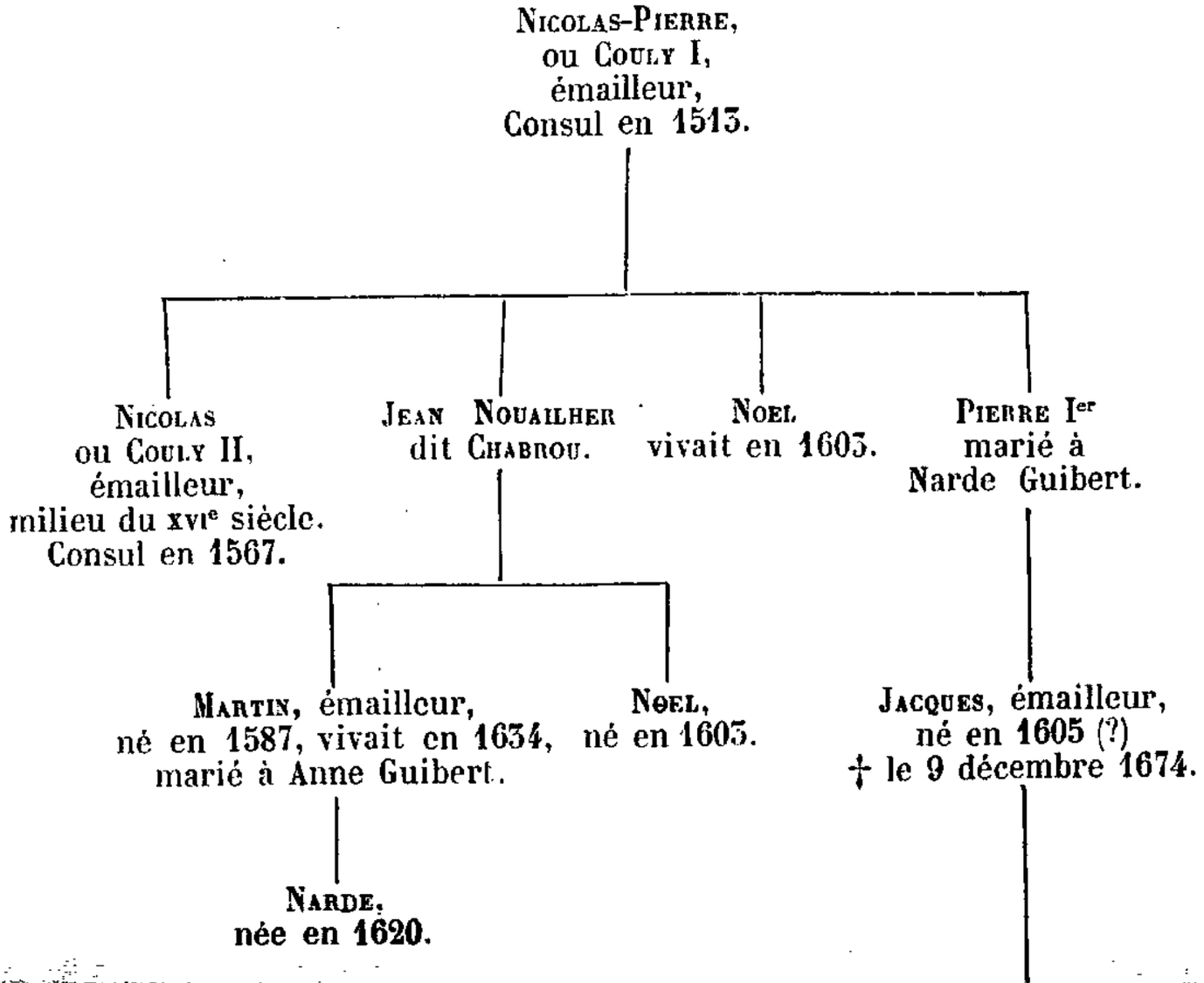

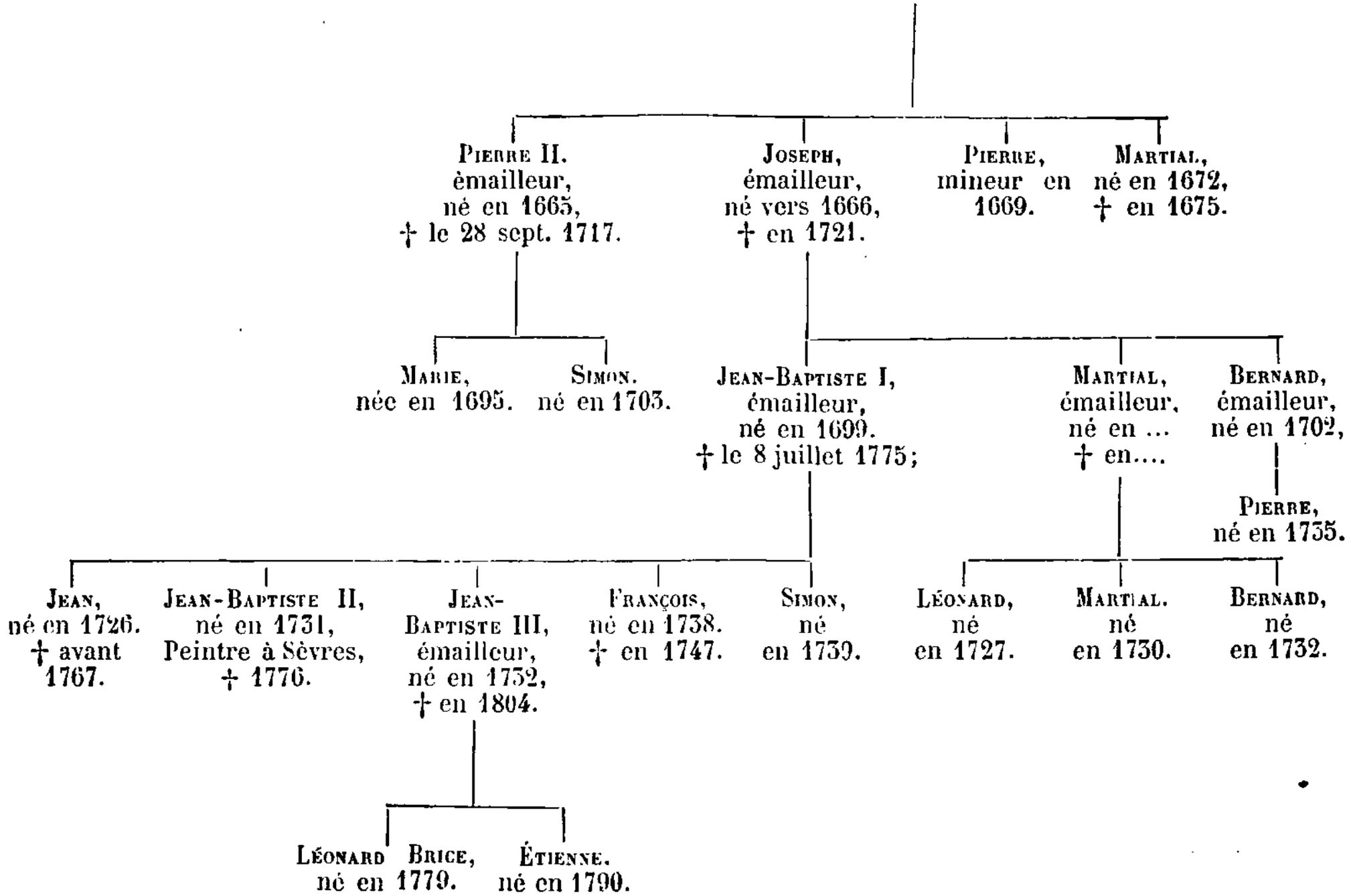
PIERRE II. émailleur, né en 1665, † le 28 sept. 1717.
JOSEPH, émailleur, né vers 1666, † en 1721.
PIERRE, mineur en 1669.
MARTIAL, né en 1672, † en 1675.
MARIE, née en 1695.
SIMON. né en 1703.
JEAN-BAPTISTE I, émailleur, né en 1699. † le 8 juillet 1775;
MARTIAL, émailleur, né en ... † en....
BERNARD, émailleur, né en 1702,
PIERRE, né en 1735.
JEAN, né en 1726. † avant 1767.
JEAN-BAPTISTE II, né en 1731, Peintre à Sèvres, † 1776.
JEAN-BAPTISTE III, émailleur, né en 1732, † en 1804.
FRANÇOIS, né en 1738. † en 1747.
SIMON, né en 1739.
LÉONARD, né en 1727.
MARTIAL. né en 1730.
BERNARD, né en 1732.
LÉONARD BRICE, né en 1779.
ÉTIENNE. né en 1790.

qui n'aura du reste rien de particulièrement intéressant, deux familles se sont disputé, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, l'honneur d'inonder le Limousin et surtout le midi de la France de plaques, de bénitiers, de coupes, de bourses, d'images de piété, le tout exécuté en émail. On ne peut vraiment, comme nous l'avons déjà dit, attribuer une réelle valeur artistique à ces émaux, qui presque tous font preuve d'une inhabileté de dessin extraordinaire et d'un manque d'originalité déplorable. Toutefois, comme il est nécessaire de connaître ces émailleurs, nous plaçons sous les yeux du lecteur les tableaux généalogiques des Laudin et des Nouailher.

Les Noylier ou Nouailher ne sont pas des inconnus pour nous; nous avons vu déjà au XVI^e^ siècle plusieurs membres de cette famille exercer la profession d'émailleur. Mais leurs descendants étaient bien dégénérés. Nous ne pouvons songer ici à établir la caractéristique de tous les émailleurs dont nous donnons la filiation; il nous suffira d'indiquer, d'après leurs émaux, les traits principaux qui les différencient des émaux du XVI^e^ siècle.

Remarquons d'abord que dans ces émaux du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, le contre-émail qui, au XVI^e^ siècle était, presque sans exception, exécuté en fondant, c'est-à-dire en émail translucide incolore, devient bleu, gris, violet ou brun. Si nous indiquons cette particularité, c'est qu'elle est particulièrement facile à saisir et doit dès l'abord, quand on se trouve en face d'un émail dont on veut déterminer l'attribution, servir à circonscrire les recherches. L'abandon du dessin par enlevage, qui est presque entièrement oublié et par les Laudin et par les Nouailher au

milieu du XVII^e siècle, est encore un autre signe dont il faut tenir compte; enfin l'apparition de tons violents pour le modelé aussi bien que pour la coloration des vêtements, les roses, les rouges vifs, les jaunes, sans transparence; appliqués avec une lourdeur de main digne de faïenciers de dernier ordre; des décors en relief, rinceaux blancs rechampis de noir qui décorent les bords des plaques, les pieds de flambeaux etc, sont encore des traits caractéristiques de cette émaillerie complètement démodée et arriérée qui perd chaque jour du terrain. Ce n'est pas à dire qu'il soit très facile au premier coup d'œil de distinguer les œuvres de chacun. Les signatures, nombreuses et souvent accompagnées de dates et d'indications de domicile, y peuvent aider assurément; mais, les prénoms n'étant presque jamais exprimés en toutes lettres, c'est un travail plein de difficultés que de discerner les Nicolas des Noël, les Jacques des Joseph. Un érudit limousin, doublé d'un émailleur de talent, M. Bourdery, a entrepris cette tâche et ses premiers travaux font bien augurer de son succès. Grâce à lui, on pourra d'ici à peu débrouiller l'écheveau compliqué que forment les productions de ces fabricants dont le dernier a vécu jusqu'à notre siècle, juste assez pour voir les émaux de Limoges, même ceux du XVI^e siècle, tombés dans un oubli immérité. Mais c'est là une éclipse qui n'a pas duré : qui songerait aujourd'hui à envoyer aux chaudronniers les plaques de cuivre sur lesquelles les Limousins ont vulgarisé d'une façon si délicate les chefs-d'œuvre de la Renaissance?

CHAPITRE X

Les portraits en émail au XVII^e^ siècle. — Les émailleurs genevois du XVIII^e^ siècle. — Les émailleurs de Saxe.

Des mains des peintres, la peinture en émail, au XVII^e^ siècle, passa entre les mains des orfèvres, qui devinrent peintres à leur tour, mais modifièrent tout à fait les procédés. Au lieu de peindre à la manière des émailleurs du XVI^e^ siècle, ils imaginèrent de peindre en miniature sur un fond d'émail préalablement cuit. De la sorte, l'émaillerie pouvait être pratiquée par le premier peintre venu auquel il fallait très peu de temps pour apprendre le maniement des couleurs vitrifiables.

Le procédé n'était pas nouveau; nous l'avons déjà vu pratiqué au XVI^e^ siècle; mais il s'agissait de le faire revivre précisément à un moment où l'émaillerie était tombée en défaveur. On a prétendu que cette méthode fut remise en honneur sous Louis XIII par un orfèvre de Blois, Jean Toutin; rien ne nous prouve que Toutin en ait été l'inventeur, mais ce qui est certain, c'est que lui et son fils ont fait des émaux de ce genre, d'abord pour décorer des boîtiers de montres et des bijoux, comme en a pein

plus tard Peine; puis ils ont fait des portraits, et Henri Toutin a mis sa signature sur un médaillon en émail représentant Louis XIV et Anne d'Autriche, qui se trouve dans le trésor impérial de Vienne. Un pastelliste, Isaac Gribelin, les aurait aidés dans la peinture de ces émaux, dont le secret, s'il y en eut jamais un, fut bientôt connu, puisque à Blois et à Paris, au XVIIe siècle, de nombreux artistes en faisaient couramment de plus ou moins bien réussis.

Portrait de l'émailleur Jean Petitot (1607-1691), peint sur émail par son fils.

Au milieu de ces noms de peintres, dont la plupart sont oubliés aujourd'hui, un seul a survécu, parce qu'il a poussé l'art du portrait en émail jusqu'à ses dernières limites. Jean Petitot (né à Genève le 12 juillet 1650 peut à peine compter parmi les émailleurs; c'est en réalité un miniaturiste de premier ordre, un portraitiste de très grand talent, qui eût certainement réussi aussi bien en employant une autre matière. Mais il n'y a pas lieu de se plaindre qu'il ait préféré l'émail qui a préservé ses œuvres et a conservé toute sa fraîcheur à son coloris. Son père, d'origine française, sculpteur et architecte, le mit en apprentissage chez un orfèvre, Pierre Bordier, dont il devait bientôt

devenir l'associé. Après être demeuré quelque temps ensemble, ils parcoururent tous deux l'Italie et passèrent en France. On a prétendu qu'ils auraient travaillé chez les Toutin, à Blois et à Châteaudun. Si ce fait n'est pas prouvé, il n'en est pas moins vrai que c'est à la suite de ce voyage, à leur arrivée en Angleterre, que Petitot commença à être connu. A Londres, Petitot travailla d'abord chez un orfèvre; un portrait de Charles Ier qu'il peignit en émail, bientôt suivi de plusieurs autres pour lesquels il aurait reçu des conseils de Van Dyck, le crédit du médecin du roi, Turquet de Mayerne, un Génevois, lui valurent bientôt une renommée universelle. Tous les grands seigneurs voulurent se faire peindre par lui et, très attaché à Charles Ier, Petitot ne se décida à quitter l'Angleterre qu'après la mort du roi. Il vint en France où Louis XIV lui donna un logement au Louvre.

L'association de Petitot et de Bordier n'était pas purement commerciale; elle était aussi artistique. Petitot peignait les figures et Bordier, moins habile sans doute, donnait ses soins aux fonds et aux accessoires. Cette association fut rompue pour un moment, d'un consentement mutuel, quand, en 1651, ils épousèrent les deux filles d'un orfèvre de Blois, Marguerite et Madeleine Cuper. A cette occasion les deux beaux-frères partagèrent leur fortune qui s'élevait à plus d'un million. Mais, par le fait, Bordier et Petitot continuèrent à travailler de compagnie.

Marié en secondes noces, après la mort de la fille de Cuper, avec Madeleine Bordier, nièce de son beau-frère, et fille de Jacques Bordier, agent de la République de Genève

à Paris, il occupa lui-même ce poste en 1684, sans cesser d'être peintre du roi. En 1685, lors de la révocation de l'Édit de Nantes, il sollicita la permission de se retirer à Genève, mais elle lui fut refusée; on l'arrêta et on l'enferma au For-l'Evêque. Forcé d'abjurer, Petitot parvint à gagner Genève en 1687; malgré son grand âge, il y reprit ses travaux. Il mourut à Vevey en 1691.

Les portraits de Petitot ont été considérés de son temps comme des merveilles et la postérité n'a pas démenti ce jugement; il s'y est montré aussi habile que les plus célèbres miniaturistes. Mais peut-on faire le même éloge des compositions qu'il a copiées d'après Lebrun? C'était assurément détourner son art de sa véritable destination que de faire de telles œuvres, d'autant plus regrettables qu'elles ont dû lui prendre un temps précieux qu'il eût pu mieux employer. En face de ces copies, on songe involontairement à cette erreur des peintres sur porcelaine de notre siècle qui ont usé un réel talent à traduire les chefs-d'œuvre du Louvre : travaux de patience absolument stériles et indignes d'encouragement.

C'est en Angleterre surtout qu'on conserve les émaux de Petitot, et les collections du château de Windsor ne renferment pas moins de deux cent cinquante portraits exécutés par lui; on peut en voir également une belle série au Musée du Louvre; elle n'est pas cependant comparable, comme nombre, à la collection anglaise. Cette abondance indique une production très considérable, et encore faut-il admettre que beaucoup de portraits ont dû être brisés; la mince feuille d'or sur laquelle ils sont exécutés n'offre qu'une bien faible résistance aux chocs

auxquels étaient exposés les bijoux, les boîtes, les bracelets dont ils faisaient l'ornement.

Des dix-sept enfants de Petitot, un seul, Jean, né en 1653, continua les traditions paternelles. Il alla d'abord en Angleterre, revint en France en 1683 et se maria avec Madeleine Bordier. On possède en Angleterre, dans la collection de Lord Cremorne, le portrait de Petitot le père exécuté par son fils, son propre portrait daté de 1685 et le portrait de sa femme daté de 1690. Ces émaux de Petitot le fils peuvent souvent être confondus avec ceux du père, et bien souvent l'âge des personnages représentés peut seul guider une attribution.

Les Petitot ont eu de nombreux imitateurs; sans parler des faussaires qui ont peint et peindront toujours des émaux de Petitot, parce que c'est une marchandise facile à écouler, dès le XVII^e^ siècle, beaucoup de peintres ont fait des portraits dans son genre et, en l'absence de signature, il peut n'être pas toujours très aisé de les distinguer. M. Édouard Garnier a dressé une liste de ces imitateurs, qui, encore incomplète, est déjà fort respectable : Perrault, Louis de Châtillon, qui eut un logement au Louvre à partir de 1689 et fit des portraits de Louis XIV, Jean-Baptiste Macé, élève de Jouvenet, Jacques-Philippe Ferrand, Henri Chéron et Élisabeth-Sophie Chéron, membre de l'Académie de peinture, Charles Boit, sont, pour le XVII^e^ et le commencement du XVIII^e^ siècle, les plus connus de ces artistes qui firent de l'émaillerie soit d'une façon continue soit pour se reposer de la peinture à l'huile, ou essayer d'un nouveau procédé dont certains côtés sont bien séduisants.

Le retour des Petitot à Genève ne fut probablement pas sans influence non plus sur le développement que l'émaillerie appliquée à la décoration de la bijouterie prit dans cette ville au XVIII^e siècle. Toutes les collections de boîtes ou de tabatières comptent de nombreux échantillons du savoir faire des artistes génevois de cette époque. Quelques-uns, il est vrai, vinrent, quoique protestants, peindre en France, témoins Liotard, André Rouquet, qui fut reçu membre de l'Académie de peinture en 1754, ou Thouret, qui travailla, sous Louis XVI, à Paris. Mais ce furent des exceptions; et le gros des émailleurs resta à Genève, où l'on continua à décorer de portraits ou de scènes peintes en émail, une foule de menus objets charmants qu'on se dispute aujourd'hui à grand prix.

Quelques noms pour terminer ce que nous avons à dire de ces peintres de portraits : citons d'abord le célèbre miniaturiste suédois Hall (1739-1793), qui, lui aussi, a peint en émail; Weyler (1745-1761), dont le Louvre possède un portrait du comte d'Angivillier et enfin Zincke, de Dresde, qui passa presque toute sa vie en Angleterre.

A côté de Genève, Dresde fut du reste, au XVIII^e siècle, un centre actif pour l'émaillerie. Les émaux qu'on y faisait en grand nombre, imités des émaux français ou des émaux génevois, ou bien véritables copies des peintures sur porcelaine, servaient aussi à décorer ces mille petits riens en orfèvrerie qui étaient tant à la mode au XVIII^e siècle. D'ailleurs l'émaillerie avait été pratiquée en Saxe dès le siècle précédent, avec des succès divers du reste. Et alors que cet art agonisait à Limoges, un orfèvre Georges Frédéric Dinglinger, essayait de le relever à

Dresde. A la Grüne Gewölbe, on peut voir un très grand émail peint par lui d'après un tableau d'un artiste hongrois : une sainte Madeleine d'Adam Maniocky. Ces tentatives ne furent pas couronnées de succès. L'œuvre de Dinglinger est très médiocre, et il semble qu'après sa mort, arrivée en 1720, aucun de ses compatriotes n'ait tenté de renouveler l'art des Pénicaud et des Limosin.

APPENDICE

De quelques émaux européens particuliers : Hongrie. — Russie. — Espagne. — Les émaux de l'Extrême Orient. Conclusion.

Du milieu du xv^e^ siècle environ jusqu'au milieu du siècle suivant, les Hongrois ont connu une technique particulière de l'émaillerie qui ne paraît avoir été employée dans aucun autre pays de l'Europe. Ce genre d'émaillerie d'un caractère très particulier, nous l'appellerons, faute de mieux, « émaillerie sur filigrane », bien que l'expression puisse paraître impropre et puisse même en donner, au premier abord, une idée fausse. Mais nous n'avons pas d'autre mot pour désigner ce genre de travail, dont l'origine pourrait remonter jusqu'à Byzance. Dans un intéressant mémoire, un savant hongrois, M. Hampel, a réuni et étudié un très grand nombre de pièces ainsi décorées qui, si elles ne décident pas complètement la question d'origine, laquelle reste encore incertaine, fournissent néanmoins une utile contribution à l'histoire de l'émaillerie.

Ces émaux consistent généralement en médaillons de différentes formes et de différentes dimensions rappelant par leur technique les émaux cloisonnés ; mais, au lieu de

composer les cloisons au moyen de minces lamelles de métal, l'orfèvre s'est servi de filigranes pour délimiter ses tons d'émaux. Le premier résultat de ce procédé est de ne pas permettre de polir les émaux après la cuisson, de telle sorte que la cloison ou plutôt le filigrane fait, dans ces pièces, toujours saillie sur l'émail. C'est surtout à la décoration des calices que ces émaux ont été employés, et M. Hampel a décrit une cinquantaine de vases de ce genre conservés en Hongrie, sans préjudice de ceux que le commerce a pu porter assez loin de leur pays d'origine. Il a même essayé de les classer d'après la forme des motifs d'ornements employés, les tons des émaux, le style en un mot, assez différent dans beaucoup de ces monuments. Comme on peut s'y attendre, dans des émaux de ce genre on a fait usage de tons très violents : le vert, le blanc, le rouge opaque, le brun ou le bleu foncé. Les motifs d'ornements sont tous empruntés au règne végétal et plus ou moins fidèlement copiés, soit que l'artiste se soit montré tout à fait naturaliste, soit qu'il ait préféré ne retenir de la fleur ou de la feuille que ce qui lui semblait former un motif pittoresque.

Quelle que soit l'origine de ce procédé, qui appliqué à l'orfèvrerie produit un effet un peu voyant, mais original, il convenait de le signaler; il n'est pas, au point de vue technique, sans présenter quelque ressemblance avec l'émaillerie telle qu'on la rencontre sur certains monuments arabes ou plutôt moresques, par exemple l'épée conservée au Cabinet des médailles, à la Bibliothèque Nationale, ou bien des fragments de bijoux émaillés provenant de la collection Davillier, au Musée du Louvre.

Mentionnons enfin, mais pour une époque un peu postérieure, le XVII^e^ siècle, les émaux russes tantôt entourés de filigranes, tantôt champlevés. Ces émaux, de coloration un peu triste, bleu, blanc, noir ou vert, décorent de nombreux objets, coupes, boites, manches de couteaux, ou menus ustensiles que l'on trouve fréquemment dans le commerce.

Les Espagnols ont pendant longtemps exécuté des émaux. Sans parler de ceux qui sont dus à des ouvriers moresques et qui conservent encore les traditions de la technique orientale, il est très certain qu'au XIV^e^ et au XV^e^ siècle il y a eu de nombreux orfèvres en Espagne qui se sont livrés à la fabrication des émaux champlevés ou translucides. Il n'est pas fort rare de rencontrer des médaillons quadrilobés provenant de la décoration de croix ou d'autres pièces d'orfèvrerie, en émail champlevé sur cuivre, et que l'on peut faire remonter au XV^e^ siècle et attribuer à des émailleurs espagnols. Les fonds sont seuls émaillés de bleu ou de rouge, aux tons très vifs; les personnages sont gravés, réservés et niellés d'émail. Les recherches du baron Charles Davillier sur l'orfèvrerie en

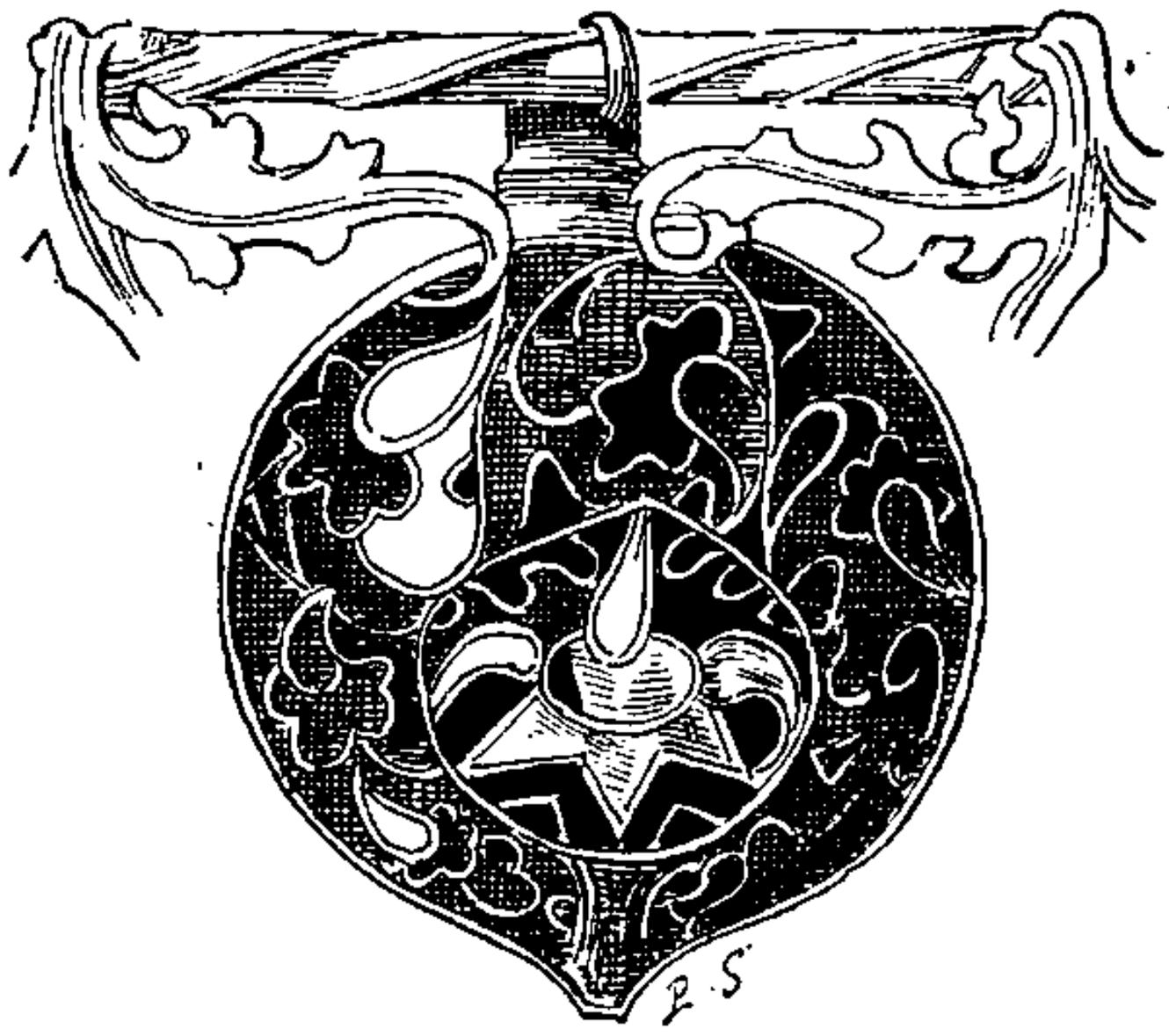

Fragment de la décoration émaillée d'un calice hongrois.
(XVI^e^ siècle.)

Espagne ont suffisamment établi ces faits que de nombreuses mentions d'*émaux d'Aragon*, rencontrées çà et là dans des inventaires, permettaient de soupçonner. Nous n'avons rien à dire des émaux que les orfèvres du XVI^e^ siècle ont exécutés en grand nombre; à cette époque les procédés de ce genre de décoration étaient connus dans toute l'Europe et nous n'aurions rien de nouveau à ajouter sur ce sujet, sinon que les bijoux espagnols en or émaillé sont relativement communs. Il faut signaler cependant l'emploi fait très judicieusement par ces artistes, tels que le célèbre Juan de Arphe, pour la décoration de leurs grandes pièces d'orfèvrerie, de chatons, en émail champlevé sur argent, généralement de teinte bleu lapis. Ces chatons sont employés absolument comme des pierreries.

Toute une série de bijoux bien caractéristiques fabriqués à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle par les orfèvres de Barcelone méritent une mention spéciale : ce sont des médaillons, des pendants de cou de forme rectangulaire ou triangulaire en cuivre champlevé, découpés à jour et émaillés de blanc, de noir, de bleu lapis, de bleu turquoise, de vert et quelquefois de rouge. Ces émaux, formant souvent un dessin échiqueté, ont un caractère bien tranché, bien personnel, qui les fait aisément reconnaître. Ces bijoux étaient destinés aux classes pauvres, aux paysans, mais il en existe de même style exécutés en or, et c'est même cette particularité qui a permis au baron Davillier, à l'aide du livre de maîtrise des orfèvres de Barcelone, de restituer à la Catalogne toute cette série de monuments d'un goût très particu-

lier, et dans lesquels on doit reconnaître une rare entente de la décoration. Des ceintures, des flacons, des coffrets ont été décorés de la même manière. On peut voir plusieurs de ces pièces au Musée du Louvre, qui possède également, dans la Collection Lenoir, un bijou d'or du même genre, fabriqué sans doute à Barcelone.

Un genre très analogue d'émail, mais d'émail translucide, a été employé par les Espagnols pour la décoration de pièces d'orfèvrerie de cuivre. Ce sont des émaux appliqués sur un fond filigrané; le Musée du Louvre montre un intéressant baiser de paix de cette espèce, dont il n'est pas rare de trouver des répliques. Comme dans les bijoux de Barcelone, les émaux n'ont pas été polis après la cuisson, sauf dans des cas très rares. Il s'ensuit que l'émail n'affleure pas les filigranes ou les alvéoles dans lesquelles il est contenu.

Bijou en cuivre émaillé.
(Travail de Catalogne, XVII^e siècle.)

Quand nous aurons mentionné, en fait d'émaux peints, quelques images que l'on fabriquait à la grosse pour les vendre au pèlerinage de Notre-Dame de Montserrat, nous aurons dit à peu près tout ce qu'il est possible de savoir quant à présent sur l'émaillerie espagnole.

Pour terminer, ajoutons un mot sur les émaux orientaux.

Les Persans, dont le pays fut peut-être le berceau de l'art de l'émaillerie, n'ont pas développé cette industrie après en avoir transmis les secrets aux Byzantins; et les émaux de fabrication persane que l'on connaît aujourd'hui sont relativement récents : on y trouve une simplification de l'émaillerie en taille d'épargne, des ornements se détachant en relief sur un fond d'émail uniforme, procédé qui rappelle ces émaux russes de pacotille dont nous avons déjà dit un mot. D'autres fois, mais les monuments sont beaucoup plus rares, les cloisons délimitant le dessin ont été obtenues, non pas par un travail du burin sur la plaque de cuivre, mais par un travail de repoussé. L'émail peint a été aussi connu des Persans, mais à une époque presque moderne, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, et il est bien possible qu'ils aient emprunté cette technique aux Chinois, dont ils ont si souvent imité les porcelaines dans la décoration de leurs pièces de faïence.

En Inde, nous ne voyons guère à citer que les émaux sur or fabriqués à Djeïpour et qui offrent avec les émaux dits en résille tant de points de ressemblance. Diverses expositions nous ont appris à connaître ces charmants bijoux que certains de nos orfèvres modernes montent exactement comme les orfèvres du moyen âge montaient les émaux byzantins.

Le jour où l'on connaîtra mieux les arts de l'Extrême-Orient, il faudra certainement un nouveau volume pour résumer l'histoire de l'émaillerie chez les Chinois et les Japonais. Jusque-là, il serait téméraire de chercher à retracer les vicissitudes d'un système de décoration qu'ils ont pratiqué sous toutes ses formes.

Vase chinois en émail cloisonné.

Aussi habiles, sinon plus habiles que les occidentaux dans tous les arts où le feu joue un rôle important, les Chinois et les Japonais ont connu et connaissent encore l'émaillerie en taille d'épargne et cloisonnée ; mais dans cette dernière, qu'ils ont surtout employée, ils ont surpassé de beaucoup en dextérité de main et en habileté toutes nos créations. Ils ont produit des pièces d'une dimension extraordinaire, de formes si difficiles à fabriquer que plus d'un orfèvre reculerait aujourd'hui devant un pareil travail.

Au XVIII^e^ siècle remontent la plupart des émaux peints fabriqués par les Chinois, fort analogues comme technique aux peintures exécutées sur porcelaine. Ces émaux à fond blanc, vert ou jaune sont peints absolument de la même manière et représentent soit des fleurs et des cartouches, soit des scènes traitées avec une très grande finesse.

Peut-être devrions-nous terminer cette brève histoire de l'émail par un chapitre sur l'émaillerie moderne. Nous ne prononcerons aucun nom de crainte d'en omettre ou de blesser involontairement des susceptibilités très respectables. Il nous suffira de constater que, dans ce siècle-ci, tous les anciens procédés, dont aucun n'est maintenant ignoré, ont été remis en honneur par les peintres et par les orfèvres. Les uns et les autres surpassent en habileté technique leurs devanciers du moyen âge et de la Renaissance. Il ne leur manque qu'un je ne sais quoi, cette entente parfaite de l'harmonie et de la décoration qui rend les œuvres des anciens si aimables et

si attrayantes. Et encore est-ce peut-être un faux sentiment de respect pour les choses du passé qui nous pousse à préférer les œuvres anciennes. Les émailleurs d'aujourd'hui ont déjà beaucoup fait pour améliorer un art qui offre au décorateur tant de ressources; il leur reste peu à tenter pour forcer l'admiration et assurer l'avenir de leurs œuvres. Nous ne doutons pas qu'ils ne soient capables de ce dernier effort et c'est sur ce souhait que nous prendrons congé des émailleurs.

FIN

TABLE DES GRAVURES

Boucle d'oreille en or émaillé. Travail étrusque. 15
Fibule en bronze émaillé. 18
Vase en bronze émaillé 19
Pièce de harnachement en bronze émaillé. Époque romaine. . 21
Vase en bronze émaillé trouvé à la Guierche. 24
Reliquaire envoyé par l'empereur Justin à sainte Radegonde. 31
Fragments du reliquaire de la vraie Croix conservé à Limbourg-sur-la-Lahn. 34
Le Christ, médaillon en émail cloisonné sur or. 37
Fragment de la *Pala d'oro* 39
Fragment de couronne en émail cloisonné. 44
Saint Théodore terrassant le dragon ; émail cloisonné en cuivre. 53
Châsse conservée dans le trésor de saint Maurice d'Agaune. . 57
Reliquaire conservé au Musée d'Utrecht. 59
Saint Ambroise et l'orfèvre Wolvinus. 62
Fragments de la décoration émaillée du *paliotto* de saint Ambroise à Milan 63
Châsse de Pépin Ier, roi d'Aquitaine (Revers) 68
Châsse de Pépin Ier, roi d'Aquitaine (Face) 69
Fibule en or émaillé. Époque carolingienne. 72
Émaux d'un reliquaire donné par l'évêque Althéus à la cathédrale de Sion. 73
Aiguière en or décorée d'émaux cloisonnés. 75
Émaux cloisonnés de la couverture de l'Évangéliaire de Metz. 82
Croix en or ornée d'émaux 89
Émail cloisonné sur cuivre 93
Émail cloisonné sur cuivre. Allemagne. 94
Couronne dite de Charlemagne 96
Un des médaillons émaillés de la châsse de saint Héribert, à Deutz 107

Châsse en cuivre émaillé, Allemagne XIIe siècle 111
Samson déchirant un lion. 115
Émail cloisonné à fond de fer. Travail français XIe siècle. . . 122
Émaux cloisonnés en cuivre à fond de fer. 123
Émail champlevé et cloisonné en cuivre. 125
Coffret en cuir orné de plaques d'émaux champlevés. 129
Plaque de cuivre champlevé et émaillé du coffret du trésor de Conques 131
Châsse de Bellac (Haute-Vienne) 133
Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou. 137
Plaque en cuivre émaillé [provenant du tombeau de l'évêque Eulger à la cathédrale d'Angers 141
Saint Nicolas et saint Étienne de Muret. 145
Le Christ de majesté 149
Crucifix en émail champlevé, par Garnier de Limoges 151
Châsse de Chamberet (Corrèze). 155
Châsse de Gimel (Corrèze). 156
Vase en cuivre émaillé par G. Aljaïs de Limoges. 159
Crucifix (Revers) appartenant à M. Bonnay, à Brive. 165
Pyxide en cuivre émaillé 167
Crosse en cuivre émaillé 170
Châsse d'Ambazac (Haute-Vienne), Face 172
Châsse d'Ambazac (Haute-Vienne), Revers 173
Châsse de Mozac (Puy-de-Dôme) 174
Châsse de Laguenne. 175
Gémellions en cuivre émaillé. 181
Coffret dit de saint Louis 185
Fragment de la couverture en or émaillé de l'Évangéliaire de l'archevêque Aribert. 191
Calice dit de saint Remi. 199
La fuite en Égypte 205
Calice par Andrea Arditi. 209
Emaux translucides du chef de Saint Martin de Soudeilles (Corrèze). 211
Email translucide. Fragment du reliquaire de saint Henri . . 213
Calice en argent doré recouvert d'émaux translucides. 217
Le « Rössel » d'or d'Altœting. France. 223
Pied de la croix en or émaillé donnée par Matthias Corvin à l'Église de Gran. 227
Agrafe ou bouton orné d'un émail à jour 229

Calice décoré d'émaux translucides, par Christophe Ulrich Eberl 233
Emaux peints en France, XVe siècle. 242
Coupe couverte en émail peint montée en orfèvrerie. 245
Le peintre Jean Fouquet; portrait peint sur émail. 253
Médaillon en émail peint sur argent 261
Bouteille en émail de Venise. 263
Triptyque par Nardon Pénicaud. 269
L'Adoration des rois 275
Portrait d'Éléonore d'Autriche, reine de France. 289
Chasse au lion. 293
Portrait de Claude de Lorraine. 296
Portrait d'Antoinette de Bourbon 297
Coffret peint par Couly I Noylier et monté en cuir rouge. . . 304
Aiguière peinte en grisaille par Couly II Noylier 305
Les travaux d'Hercule; salière par Pierre Reymond 309
Apollon. Assiette par Pierre Courteys. 311
La fenaison. Assiette peinte en grisaille par Jean de Court . . 314
Le mois de Juin. Assiette par Jean de Court. 315
Aiguière peinte en grisaille par Jean de Court. 317
Portrait de l'émailleur Jean Petitot 329
Fragment de la décoration émaillée d'un calice hongrois. . . 337
Bijou en cuivre émaillé. 339
Vase chinois en émail cloisonné. 341

TABLE DES CHAPITRES

NOTIONS PRÉLIMINAIRES. — Définitions. — Procédés. — Division de l'ouvrage. 1

CHAPITRE Ier. — L'émaillerie dans l'antiquité. — Égypte, Grèce, Italie. — Les émaux dits gallo-romains. . . 12

— II. — Les émaux dans l'Empire d'Orient à partir du IVe siècle. 27

— III. — Les émaux en Occident à l'époque carolingienne. 56

— IV. — L'émaillerie en Allemagne du XIe au XIIIe siècle. 85

— V. — L'émaillerie en France et en Italie du XIe au XIVe siècle. 118

— VI. — Les émaux en Italie, en France et en Allemagne au XIVe et au XVe siècle. 201

— VII. — Les origines de la peinture en émail en France et en Italie. 237

VIII. — L'émail peint en France au XVIe siècle. 266

— IX. — L'émail peint à Limoges au XVIIe et au XVIIIe siècle. 321

— X. — Les portraits en émail au XVIIe siècle. — Les émailleurs genevois du XVIIIe siècle. — Les émailleurs de Saxe. 328

APPENDICE. — De quelques émaux européens particuliers. Hongrie. — Russie. — Espagne. — Les émaux de l'Extrême Orient. — Conclusion. 335

21579 — IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. LAHURE.
rue de Fleurus, 9, à Paris.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

LES MANUSCRITS ET LES MINIATURES

PAR

AUGUSTE MOLINIER

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 80 GRAVURES

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1892

Droits de traduction et de reproduction réservés.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Le mot *manuscrit* se comprend de lui-même et n'a pas besoin d'explication. Du jour où l'homme a connu l'écriture, l'art de traduire sa pensée, de fixer ses souvenirs à l'aide de signes soit figuratifs, soit conventionnels, il a existé des manuscrits. On se propose de retracer en quelques pages l'histoire de ces curieux monuments. On ne saurait nier l'intérêt de cette étude : seuls avec les monuments figurés, jusqu'à l'invention de l'imprimerie, les manuscrits nous ont conservé les productions de l'intelligence humaine et transmis l'histoire du monde.

On commencera par quelques notions préliminaires sur la matière et la forme des manuscrits.

Toute matière minérale, végétale ou animale, présentant une surface suffisamment étendue et facile à aplanir et à polir, a pu recevoir l'écriture ou le dessin. Toutefois, pour nous en tenir aux usages les plus répandus, voici les principales substances employées depuis la haute antiquité jusqu'à nos jours : pierre de toute espèce, bronze, bois, terre cuite, papyrus, peau ou parchemin, papier. L'usage de la plupart de ces matières s'est perpétué jusqu'à nos jours.

La pierre et le marbre nous ont conservé ces innom-.

brables inscriptions commémoratives ou d'ordre administratif, dont l'étude a renouvelé de nos jours l'histoire des peuples méditerranéens. En Égypte, c'est sur le basalte, l'une des substances les plus dures du règne minéral, que les écrivains ont gravé péniblement leurs fins hiéroglyphes; Rhamsès le Grand a couvert des pans de montagnes du récit pompeux de ses triomphes. En Grèce, à Rome, on préfère le marbre ou un calcaire quelconque. L'usage de la pierre et du marbre subsiste encore au moyen âge, mais alors on réserve généralement ces matières coûteuses et peu commodes pour de courtes inscriptions.

Le métal, bronze, or, argent, plomb, a été également d'un grand usage dans l'antiquité. On connaît beaucoup d'inscriptions sur bronze. Cette matière servait à l'époque impériale pour certains actes importants, tels les diplômes militaires, les concessions de terres par le domaine à des particuliers; en un mot, on paraît avoir employé le métal là où nous nous servirions du parchemin, comme plus durable que le papier. L'or et l'argent ont été naturellement moins souvent utilisés; toutefois dans certains cas, les lettres adressées à des souverains ont pu être gravées sur l'un ou l'autre de ces métaux. Enfin un passage souvent cité du livre de Job fait connaître l'usage de feuillets de plomb, sur lesquels on gravait l'écriture avec un stylet de fer. Pausanias parle également de vers d'Hésiode écrits sur des lames de plomb, et on a pu parfois faire de ces feuillets une sorte de livre, de *codex*.

Le bois a de tout temps servi à recevoir l'écriture. En Égypte, on employait des tablettes de bois de sycomore, ailleurs de tilleul; sur ces tablettes on traçait les caractères à l'aide d'une plume d'oie ou d'un *calamus*, trempé dans l'encre. Très employées au moyen âge, ces tablettes t'appelaient *tabula atramentalis*. Aujourd'hui encore, dans les écoles arabes, les enfants écrivent sous la dictée

du maître sur de minces tablettes de bois, faciles à laver et qui remplacent pour eux le tableau noir des petits Occidentaux.

Mais aussi ancien et plus répandu encore a été l'usage des tablettes de cire. Il y est fait allusion dans un passage souvent cité du livre des Rois, et les écrivains grecs et latins fournissent à ce sujet de curieux détails. Ces tablettes consistaient en un ou plusieurs feuillets de bois, d'os ou d'ivoire soigneusement polis et garnis de cire blanche ou colorée ; pour écrire on employait le poinçon ou style. D'ordinaire les tablettes se composaient de deux feuillets, c'étaient alors des diptyques, qui se repliaient l'un sur l'autre, donnant ainsi deux pages à remplir ; quand il y avait trois feuillets, on avait quatre pages libres, les faces extérieures restant toujours blanches et n'étant pas garnies de cire. L'usage des tablettes se conserva au moyen âge ; on en a des spécimens du XIII^e^, du XIV^e^ et même du XVII^e^ siècle.

On a encore employé la terre cuite, soit couverte, soit non couverte. Les anciens Égyptiens utilisaient pour écrire leurs lettres des fragments de pots, de vases en terre ; c'était sur des tessons de poterie, des coquilles que les Grecs à Athènes écrivaient leurs votes, d'où l'expression *ostracisme*. Enfin la Chaldée, l'Assyrie nous ont transmis nombre de cylindres en terre émaillée, portant des prières, des notes d'astronomie, ou même des contrats, des traités de grammaire. Notons encore ces légendes souvent assez longues qui accompagnent et expliquent les scènes figurées sur les vases gréco-italiens. Cet usage paraît être resté inconnu au moyen âge.

On a encore un peu partout employé les étoffes : toile de lin ou de coton, soie. En Égypte, les bandelettes enveloppant les momies portent des hiéroglyphes ; Pline et Tite-Live parlent de livres de linge (*libri lintei*). En Perse on a employé la soie, et au XVII^e^ siècle encore, en Occident, on imprimait quelques exemplaires des thèses

de droit ou de philosophie sur cette matière précieuse. Enfin c'est sur des toiles de coton que les Mexicains traçaient au pinceau leurs signes hiéroglyphiques. A titre de singularité, citons encore l'usage de l'écorce d'arbre : cerisier, tilleul, celui des feuilles de l'olivier, du palmier, de la grande mauve. Aujourd'hui encore certains peuples de l'Inde emploient des feuilles de latanier.

Les substances énumérées jusqu'ici ne pouvaient être d'un grand usage, soit à cause de leur cherté ou de leur poids, soit à cause de leur dureté. L'antiquité a presque uniquement employé le papyrus et le parchemin.

On appelait papyrus, en grec *biblos*, *bublos*, un roseau de grande taille, fort abondant jadis sur les bords du Nil en Égypte, et qu'on ne retrouve plus aujourd'hui que dans le haut bassin du fleuve, en Nubie; c'est le *cyperus papyrus* des botanistes. Cette plante fut également cultivée en Sicile, au temps de la domination arabe; les derniers champs de papyrus de Palerme disparurent à la fin du XVI^e^ siècle, en même temps que les marais avoisinant cette ville. Pline nous a longuement décrit la préparation du papyrus, de la matière à écrire tirée de ce roseau. On découpait la tige à l'aide d'une aiguille ou d'une lame mince, dans le sens de la hauteur. Les bandes ainsi obtenues étaient rangées sur une tablette légèrement humectée d'eau du Nil, cette eau terreuse et trouble passant pour remplacer avantageusement la colle. Sur les fragments ainsi disposés on en plaçait d'autres transversalement, de manière à obtenir comme un treillis. La feuille une fois constituée était soumise à l'action du soleil, battue, martelée, polie et collée. A cette première feuille on en ajoutait une autre, en formant ainsi un rouleau de dimension déterminée, que l'on appelait *scapus*; c'est notre *main* moderne.

Le grand défaut du papyrus était d'être cher et peu solide. Si le climat de l'Égypte, sec et constant, a pu conserver intactes beaucoup de ces feuilles fragiles, dans les pays

du nord, plus humides, les anciens papyrus sont beaucoup plus rares. Cette substance, en dépit de sa fragilité, n'en a pas moins servi presque seule aux besoins de l'antiquité, et encore aux temps de l'Empire, on la préférait au parchemin pour les actes les plus importants du pouvoir public, les diplômes impériaux par exemple, et pour la transcription des œuvres littéraires. La fabrication du papier de roseau resta toujours le monopole de l'Égypte, et encore aux temps de la domination arabe, il arrivait aisément par mer en Italie et en Gaule. Toutefois après le XI^e^ siècle la chancellerie pontificale elle-même renonce à l'employer, et au XII^e^ des érudits, tels que Pierre le Vénérable, ne connaissent plus que de nom le papier de roseau, le *liber*.

Le parchemin s'était dès lors substitué à son ancien rival. Le mot latin *pergamenum* dérive du nom d'une ville de l'Asie Mineure, Pergame, où, dit-on, fut inventé l'art de préparer les peaux pour écrire. De tout temps les peuples d'Orient avaient employé à cet usage des peaux plus ou moins bien apprêtées; les livres sacrés des Juifs sont encore aujourd'hui transcrits sur des rouleaux simplement tannés, et ces rouleaux s'appellent *meguillah*, de *galal*, rôle. Les auteurs grecs citent également les rouleaux royaux, *diphterai basilicai*, des Perses. Cet usage s'introduisit de bonne heure en Ionie, et une fois l'art de préparer la peau découvert, la nouvelle substance fit concurrence au papyrus. Elle avait sur lui de grands avantages; elle était plus solide et pouvait recevoir l'écriture sur ses deux faces. Toutefois on verra bientôt que les lettrés à Rome lui préférèrent longtemps le papyrus, et l'usage du parchemin pour les manuscrits et les actes publics ne devint général que tout à fait vers la fin de l'Empire. Adopté par le moyen âge, cet usage nous a été transmis, et encore aujourd'hui, certains actes solennels sont écrits sur vélin.

Les peaux de tous les animaux domestiques ont servi

à faire du parchemin; on a eu ainsi le vélin, peau de veau, la basane, peau de mouton, l'aignelin, peau d'agneau, le parchemin vierge, *charta virginea*, peau d'agneau mort-né; on sait que cette substance, réputée rare, servait à écrire les formules magiques, les conjurations. On employait encore la peau de bœuf, celle d'âne, etc. La préparation de toutes ces peaux était identique; une fois nettoyée, la peau était dégrossie avec un rasoir ou un canif, de manière à enlever toutes les parties molles et graisseuses; une fois amincie, elle était passée à la pierre ponce et polie à l'agate.

Jusqu'au x^e^ siècle le parchemin est très poli, très blanc et très fin; il devient ensuite épais et rugueux, pour reprendre ses anciennes qualités aux approches de la Renaissance. En général le parchemin fabriqué dans le midi de l'Europe est supérieur à celui des pays plus septentrionaux.

Moins cher et moins rare que le papyrus, le parchemin n'était une substance ni commode pour l'écrivain, ni suffisamment abondante. Aussi vers la fin du moyen âge fut-il remplacé dans l'usage ordinaire par le *papier*. Ce mot vient de *papyrus*. On distingue le papier de fil, composé de lin, de chanvre, et le papier de chiffe, composé de vieux linges de toile ou de coton, réduits en pâte. Ces deux espèces de papier paraissent avoir été anciennement connues en Europe. Des écrivains arabes, assez récents d'ailleurs, rapportent que les Arabes apprirent à Samarcande, conquise par eux au VIII^e^ siècle, l'art de fabriquer le papier, et au temps d'Haroun-al-Raschid, cette industrie était florissante à Bagdad. L'usage du papier passa rapidement de la terre de l'Islam en Grèce, puis de là en Occident; on possède deux manuscrits grecs écrits sur papier, au x^e^ siècle; on a sur la même matière un diplôme de l'an 1140, émanant d'un roi de Sicile; un peu plus tard le papier fait une concurrence sérieuse au parchemin en Italie, en

Espagne, en France même; dès 1189, on cite un moulin à papier fonctionnant sur l'Hérault, dans le diocèse de Lodève.

Ces premiers papiers sont souvent appelés *charta bombycina*, *charta damascena*. On a longtemps cru qu'ils étaient composés de coton pur, non travaillé, simplement battu, poli et encollé; l'aspect des feuillets, brillants, soyeux, mélangés de résidus cotonneux, semblait donner raison à l'opinion courante. Des recherches récentes, et dont le résultat paraît incontestable, ont fait disparaître le papier de coton pur. En effet, l'examen au microscope d'un grand nombre de manuscrits de tout âge et de toute provenance a permis d'affirmer que ce que l'on avait pris jusqu'ici pour du papier de coton était du papier de chanvre et de lin. On doit donc ranger tous les papiers anciens dans la classe du papier de fil ou dans celle du papier de chiffe. Le premier est vraisemblablement le plus ancien; au XI^e^ siècle, à Bagdad, on le fabriquait avec le chanvre de vieux cordages de vaisseaux; on y employait aussi le lin, la toile. Le papier de chiffe, d'autre part, est mentionné par Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, vers le premier tiers du XII^e^ siècle; cet écrivain parle quelque part d'un papier fait de raclures de vieux linge, *ex rasuris veterum pannorum*. A mesure que l'usage du linge se développa en Occident, la fabrication du papier de chiffe dut progresser, la matière première ayant en somme peu de prix.

Les anciens papiers de fil et de chiffe présentent les uns et les autres des raies, appelées *vergures* et *pontuseaux*; les premières, très rapprochées et serrées, sont coupées par les autres de distance en distance. Ce sont les traces laissées par les fils de métal constituant le fonds de la forme. Presque toujours, au milieu de cette forme, ces fils dessinent un emblème, une figure, une devise, reproduits sur la feuille de papier; c'est le *fili-*

grane. On a essayé, en classant ces figures, de déterminer le lieu de fabrication des anciens papiers; cette recherche n'a pas donné de résultats appréciables, certaines marques se rencontrant un peu partout en Europe; d'ailleurs il est parfois assez difficile de déterminer le lieu d'exécution d'un manuscrit déterminé. On obtient des indications plus précises en étudiant les filigranes des premiers incunables.

Nous parlerons maintenant des formes reçues par les manuscrits; elles sont au nombre de deux : rouleau, *volumen*, ou *codex*, livre carré. La première a été la plus usitée dans l'antiquité; le papyrus, seul employé jusqu'au temps de l'Empire pour transcrire le texte des œuvres littéraires, était trop fragile pour recevoir de l'écriture des deux côtés, d'où la nécessité de constituer des rouleaux plus ou moins longs, que l'on déroulait de la main droite pour les rouler de nouveau de la main gauche. Sur ces *volumina*, le texte était généralement disposé par colonnes étroites appelées *pagina*. La tige sur laquelle s'ajustait le rouleau s'appelait *umbilicus*, nombril, car elle occupait le centre de ce rouleau; les deux extrémités de l'ombilic s'appelaient *cornua*.

L'usage des rouleaux s'est conservé durant tout le moyen âge, époque où l'on a fait des rouleaux de parchemin, mais dès lors on n'hésitait pas à écrire sur les deux côtés, la matière étant plus solide. De plus on y écrivait à longues lignes et dans le sens de la largeur du rouleau, usage que les anciens connaissaient, mais pratiquaient peu. Mais la forme la plus usuelle à dater du III^e^ siècle de notre ère est celle de *codex*; notre livre moderne en est sorti. Le mot *codex* dérive de *caudex*, expression qui désigne un amas de planches superposées. On ignore le temps exact où cet usage s'introduisit à Rome. Au rapport de Cicéron, les *codices* servaient de livres de comptes; ils semblent s'être parfois composés de tablettes de cire. Leur usage comme manuscrits littéraires

n'apparaît pas avant le second siècle après Jésus-Christ; en général on les composait de feuillets de parchemin, et c'est ce que Martial appelle *membranæ* dans ses *Épigrammes*; il y eut aussi des *codices* en papyrus. A mesure qu'on avance vers les temps barbares, l'usage des *volumina* devient plus rare, et les *codices* plus nombreux. Au moyen âge, sauf de rares exceptions, le rouleau sert uniquement à la transcription de documents d'archives, comptes, enquêtes, etc.

Un mot encore des instruments employés pour écrire. Sur les tablettes de cire on se servait du *style*, morceau d'os, d'ivoire ou de métal, pointu à une extrémité, arrondi et aplati à l'autre; on écrivait avec l'un des bouts, on effaçait avec l'autre. Pour le papyrus, on employait le *calamus* ou roseau, instrument des plus défectueux; on le taillait comme nos plumes d'oie. Au roseau de l'époque antique on substitua plus tard la plume d'oiseau; cette dernière est, il est vrai, mentionnée pour la première fois par Isidore de Séville, au VII^e^ siècle, mais cet auteur, on le sait, a presque uniquement employé des textes anciens. La plume d'oie a été employée durant tout le moyen âge. Les anciens usaient parfois aussi de plumes de métal; on en cite également au moyen âge.

Le pinceau, seul instrument à écrire des Chinois, n'a été que très rarement employé en Occident, sauf pour tracer les ornements en encre de couleur. En effet, on le verra plus loin, les écrivains de tous les temps ne se sont jamais contentés de l'encre noire; réservant celle-ci pour le corps du texte, les scribes les moins experts et les moins soigneux ont eu recours à des encres d'une autre couleur pour les titres d'ouvrage ou de chapitres; presque toujours ils ont choisi la couleur rouge, d'où l'expression *rubrique*, pour désigner les titres de chapitres. Mais c'était là une ornementation bien modeste et bien insuffisante; on montrera dans les prochains

chapitres comment calligraphes, peintres et dessinateurs finirent par s'associer pour produire les merveilles conservées aujourd'hui dans les grandes bibliothèques de l'Europe.

LES MANUSCRITS

CHAPITRE PREMIER

ANTIQUITÉ : ASSYRIE, ÉGYPTE, GRÈCE ET ROME

Il serait certainement impossible de dire quand et par qui fut fondée la première bibliothèque; autant rechercher le nom de l'inventeur de l'écriture. Quelques érudits du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle se sont amusés à disserter longuement sur les bibliothèques antédiluviennes; sans nous attarder à discuter ces rêveries, nous nous occuperons d'abord du livre chez les Assyriens et en Égypte; c'est en effet aux Grecs et aux Romains et à leurs prédécesseurs immédiats que nous comptons borner nos recherches, les manuscrits arabes et persans, ceux de l'Inde, de la Chine et du Japon formant un groupe particulier et absolument distinct.

Certains auteurs anciens, peu sûrs à vrai dire, Mégasthènes et Ctésias, mentionnent la bibliothèque royale de Suse. Si jamais elle a existé, elle devait se composer de manuscrits sur peaux tannées, les *diphtherai basilicai* dont parle Hérodote, et de briques chargées de

caractères cunéiformes; cette bibliothèque paraît avoir péri, mais, par contre, on en a retrouvé de nos jours une autre bien plus ancienne et non moins précieuse; nous voulons parler de la bibliothèque royale de Ninive. C'est M. Layard qui l'a découverte en explorant les ruines du palais d'Assourbanipal. On savait déjà par les historiens anciens qu'il avait existé des collections de livres sur les bords de l'Euphrate et du Tigre; on connaissait un passage de Pline l'Ancien, où l'illustre écrivain parle de *coctiles laterculi*, de tablettes de briques cuites, mais on ne possédait encore aucun spécimen de ces livres singuliers. Les Assyriens paraissent d'ailleurs avoir employé également des peaux pour écrire; certains bas-reliefs montrent des scribes enregistrant le butin fait à la guerre sur des bandes qui semblent flexibles; mais aucun de ces rouleaux ne nous est parvenu, et tous les traités scientifiques, religieux et historiques recueillis par M. Layard et par ses successeurs, sont tracés en caractères cunéiformes cursifs et avec un stylet de forme particulière sur des plaques d'argile crue et encore humide; ces plaques étaient ensuite passées au four et converties en briques indestructibles. On leur donnait le plus souvent la forme de tablettes, mais on rencontre également des barillets, des cylindres, des prismes chargés d'écriture. Pour transcrire plus aisément les inscriptions commémoratives relatant les hauts faits du souverain, pour en multiplier les copies, on employait aussi des planches gravées permettant d'*imprimer* sur argile.

La collection de briques composant la bibliothèque de Ninive était classée avec grand soin. Chaque tablette, si l'ouvrage en comportait plusieurs, portait un numéro d'ordre et le titre général de l'ouvrage, les premiers mots tout au moins; de plus les scribes répètent sur chaque nouvelle brique la dernière ligne de la précédente. On voit que l'usage des signatures et des réclames ne date pas d'hier. La collection formée par les soins d'Assour-

banipal, — non content de faire composer des traités techniques et religieux, ce prince recherchait avec soin et faisait copier les anciens documents historiques; —

Empreinte d'un cylindre à inscription assyrienne.

cette collection, disons-nous, se composait principalement de livres usuels de droit et d'agriculture et d'annales; ajoutons-y des grammaires, des syllabaires, des

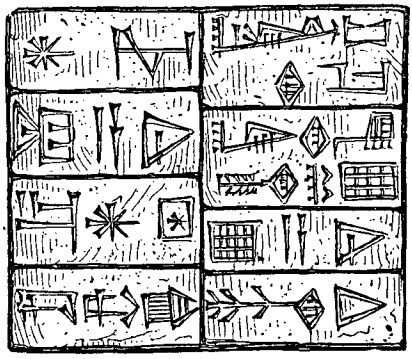

Brique d'Erech.

dictionnaires, et ces dernières plaquettes ont rendu aux savants modernes les plus grands services, en leur permettant de déterminer les rapports entre l'alphabet syllabique et l'alphabet idéographique. On a encore retrouvé

à Ninive des livres d'astronomie et d'astrologie, des rituels, des géographies, voire même des ouvrages d'imagination, par exemple le roman d'Istar, si souvent publié et traduit. Une autre suite de tablettes non moins précieuses se compose de documents officiels, lettres et rapports des officiers d'Assourbanipal, récits des campagnes de ce prince, liste des *limmu* ou fonctionnaires annuels, dont le nom, comme celui des archontes à Athènes et des consuls à Rome, servait à désigner chaque année d'un règne quelconque. Citons encore des textes juridiques très nombreux et très précieux : ventes, engagements, prêts, etc.; n'oublions pas enfin que ces tablettes ont fourni le texte de deux légendes de la plus haute importance pour l'histoire primitive de l'humanité, les récits chaldéens de la Genèse et du Déluge.

Pour l'Égypte on est mieux renseigné que pour la Chaldée et l'Assyrie, et surtout les savants modernes ont poussé beaucoup plus loin le travail d'interprétation. Jamais peut-être peuple n'a eu plus que les anciens Égyptiens la manie d'écrire, et le climat sec et constant de ce pays nous a conservé une quantité infinie de papyrus, principalement administratifs, car les œuvres littéraires et scientifiques sont assez rares. Pour écrire, les Égyptiens employaient de toute ancienneté le bois de sycomore; on a des tablettes de cette matière, trouvées dans des cercueils de momies et portant des caractères soit hiéroglyphiques, soit démotiques, soit grecs; ces inscriptions se composent d'ordinaire des noms du défunt et d'une formule pieuse. Cet usage du bois n'est pas, d'ailleurs, particulier aux Égyptiens; on le retrouve en Chine et en Inde, et les peuples du nord ont longtemps employé des baguettes de bois pour y tracer leurs runes. Mais seuls peut-être les scribes des bords du Nil ont au bois et au papyrus associé des tessons de pots, des os d'animaux domestiques, des coquilles même; on a des brouillons de lettres, des quittances d'impositions,

des contrats entre particuliers, tracés sur des fragments de terre cuite; on peut rappeler à ce propos le mot grec *ostracisme*, qui dérive d'un usage analogue. Mais, chez les Égyptiens, l'habitude se perpétua, et on a des poteries portant des inscriptions en langue grecque, du temps des Antonins. Le procédé était économique, mais le classement et la conservation de ces documents administratifs d'un nouveau genre devait présenter parfois certaines difficultés.

Les Égyptiens ont aussi utilisé la toile de lin; on a des rituels funéraires écrits sur cette étoffe; mais la matière de beaucoup la plus employée par eux a été le papyrus, et les fragments trouvés dans les tombeaux forment souvent de véritables dossiers, au sens moderne et administratif du mot. L'usage, en effet, en Égypte voulait qu'on enterrât chaque mort avec ses papiers personnels, singulière façon à coup sûr de conserver ceux-ci; bien plus on inhumait avec le défunt tous les papiers trouvés sur lui, lettres non décachetées, papiers appartenant à des tiers, et les savants modernes ont plus d'une fois ouvert des missives dont l'auteur et le destinataire étaient l'un et l'autre morts depuis bon nombre de siècles. A ces documents d'ordre privé et administratif ajoutons les textes liturgiques; chaque momie, en effet, est régulièrement accompagnée d'un exemplaire de ce que nous appelons d'ordinaire le *Livre des morts*. C'est un long rouleau, portant des prières et des formules à l'usage des défunts dans l'autre monde; on en a quantité d'exemplaires plus ou moins complets, plus ou moins luxueux; souvent le scribe a représenté par des dessins les scènes de la vie posthume auxquelles le texte du rouleau fait allusion; quelques-unes de ces peintures sont fines et remarquables. Le *Livre des morts* a été publié bien des fois, notamment par Lepsius.

L'Égypte paraît avoir possédé anciennement des bibliothèques; on connaît l'histoire du roi Osymandias, rappor-

tée par Diodore de Sicile; ce prince aurait amassé une immense collection de livres dans son palais de Thèbes, et l'aurait intitulée *Pharmacie de l'Ame*. L'idée est jolie, mais plus grecque qu'égyptienne; au surplus le nom d'Osymandias manque dans les anciennes chroniques égyptiennes. Mais on sait que le Rhamesséum renfermait une salle consacrée à Thot, déesse des sciences, et sous la sixième dynastie, on trouve un fonctionnaire du palais nommé le *gouverneur de la maison des livres*, ce qui prouve que le souverain possédait déjà une collection littéraire. On a retrouvé beaucoup de fragments littéraires, philosophiques, historiques et même poétiques. Citons seulement ici un récit bien connu des campagnes de Rhamsès, le Sésostris des Grecs (manuscrit Sallier), des pièces satiriques, des hymmes. On connaît le nom de deux de ces poètes : Pentaour et Amenemapt.

L'ornementation de tous ces rouleaux fragiles varie naturellement beaucoup. La plupart ne présentent que des caractères plus ou moins élégamment tracés; mais d'autres, par exemple certains exemplaires du *Livre des morts*, inhumés avec des rois ou des personnages puissants, sont richement illustrés. On y trouve de petits tableaux représentant la longue pérégrination de l'âme humaine dans l'autre vie, et entre autres la pesée des âmes dans l'Amenti, ce que les Grecs appelaient la *Psychostasie*. Quelques-unes de ces peintures sont remarquables.

Le papyrus était fort cher, aussi les Égyptiens n'en laissaient-ils perdre aucun fragment; ils prenaient des notes, écrivaient leurs lettres au dos de manuscrits plus anciens dépareillés, et cet usage a ménagé aux savants modernes d'intéressantes découvertes. C'est ainsi que le recto de certains papyrus, portant au verso des notes en caractères démotiques, nous a livré des fragments d'Euripide, de Sapho, etc., et tout récemment un savant fran-

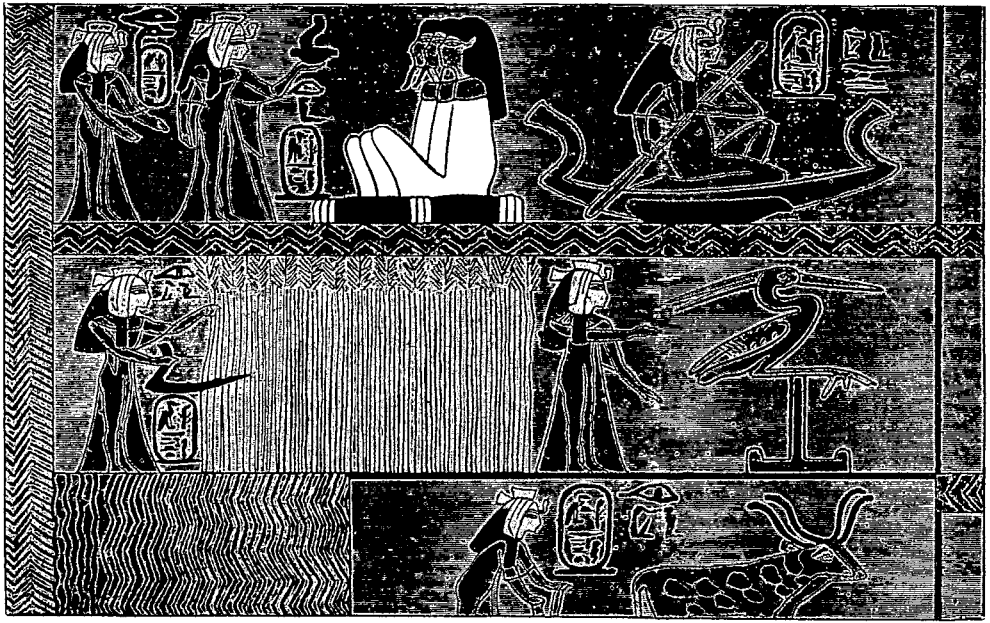

Fragment de rituel funéraire

çais a retrouvé de cette manière tout un plaidoyer d'Hypéride. Toutefois on n'a constaté qu'en des cas assez rares des papyrus palimpsestes. On sait qu'on appelle ainsi des manuscrits dont l'écriture primitive a été anciennement effacée pour lui en substituer une nouvelle. Quelques rouleaux d'Égypte présentent des lacunes de plusieurs colonnes, effacées intentionnellement pour recevoir un nouveau texte, mais le plus souvent on s'est contenté d'utiliser le côté extérieur du *volumen* resté blanc.

Tous les manuscrits égyptiens se présentent sous forme de rouleaux, ou de fragments de rouleaux, et tous, sauf les *ostraca* et les tablettes de bois, sont en papyrus. C'est aussi cette matière qui a été la plus usitée en Grèce et à Rome.

Pour leurs livres liturgiques les Hébreux paraissent avoir uniquement employé des cuirs plus ou moins bien préparés, et cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours dans les synagogues. On possède beaucoup de ces rouleaux renfermant les uns les livres législatifs, les autres, les livres historiques de l'Ancien Testament. Rarement ces rouleaux admettent des ornements. Josèphe parle cependant d'un exemplaire du texte grec des livres saints, offert à Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, et écrit en lettres d'or sur peau fine; citons encore un joli exemplaire du livre d'Esther, datant du XVIII^e^ siècle et décoré d'encadrements de couleurs vives : fleurs, fruits, rinceaux dans le goût du temps; il appartient à la bibliothèque de Nîmes. La plupart de ces *volumina* énormes sont écrits non pas à la façon antique par colonnes, mais dans le sens de la largeur, comme les rouleaux du moyen âge; l'usage était déjà connu des anciens, qui appelaient cela *transverso scribere calamo*. Cette disposition était évidemment plus commode pour le prêtre chargé de lire au peuple le texte sacré. La Bible parle encore plusieurs fois de tablettes de plomb sur les

quelles on écrivait avec un stylet de fer, et un passage souvent cité du livre des Rois mentionne les tablettes de cire, le style et le double usage de cet instrument : « Je détruirai Jérusalem, dit le Seigneur, comme on efface des tablettes de cire; je retournerai le style et je le passerai plusieurs fois sur la face de la ville. » (IV. Rois, XXI, 13.)

Les Grecs paraissent avoir primitivement employé, comme leurs voisins de l'est, des peaux de bêtes, *diphtherai*, plus ou moins bien préparées. Mais l'usage du papyrus dut leur être de bonne heure familier. C'est sur cette matière qu'ont été transcrites les œuvres de toute la littérature hellénique. On a un assez grand nombre de fragments de manuscrits grecs sur papyrus, trouvés pour la plupart en Égypte, mais à vrai dire il ne nous reste rien des grandes collections littéraires formées par les anciens. Pisistrate passe pour avoir formé la première bibliothèque publique qui ait été vue en Grèce; trouvée par Xerxès à Athènes, elle aurait été transportée en Perse, renvoyée aux Athéniens 200 ans plus tard, par Nicanor, roi de Syrie, et enfin prise par Sylla et emportée en Italie. Tous ces renseignements, à vrai dire, paraissent peu sûrs. On cite encore les collections littéraires de Polycrate, tyran de Samos, d'Euclide d'Athènes, de l'île de Cnide. On connaît mieux l'histoire de la bibliothèque d'Aristote; léguée par lui à Théophraste, augmentée par ce philosophe, elle finit par appartenir à Appellicon de Teos; Sylla se l'appropria après la prise d'Athènes, et c'est de ces manuscrits que dérive le texte actuel des ouvrages du grand philosophe.

Mais toutes ces collections étaient peu de chose auprès de la bibliothèque d'Alexandrie, fondée par le roi Ptolémée Lagus, peut-être avec les conseils du célèbre Démétrius de Phalère. Grâce à la munificence des rois d'Égypte, elle finit par renfermer près d'un million de rouleaux, tant au Serapeum qu'au Brucchium. Ce chiffre n'a rien qui doive étonner; chaque rouleau en effet ne

contenait qu'une partie d'ouvrage et il y avait beaucoup de doubles. Toutefois, le musée d'Alexandrie renfermait la littérature grecque de trois siècles au grand complet. On doit d'autant plus déplorer l'incendie qui détruisit le Brucchium, lors du siège de la ville par César, et la négligence coupable qui laissa se perdre peu à peu les collections du Serapeum.

Avec la bibliothèque d'Alexandrie, en disparut une autre non moins célèbre, celle de Pergame. Donnée par Marc-Antoine à Cléopâtre, elle comptait 200 000 rouleaux; on en attribuait la fondation au roi de Pergame, Eumène.

A Rome le goût des livres naquit assez tard, et jusqu'au temps de la dernière guerre de Macédoine, les livres y furent rares. Le premier, Paul-Émile rapporte en Italie les collections de Persée; Sylla, un peu plus tard, prend à Athènes celle d'Apellicon de Téos, enfin Lucullus pille les bibliothèques de l'Asie et dépose son butin dans sa luxueuse villa de Tusculum. Ce goût pour les livres, d'abord peu répandu, devient bientôt général, et un peu plus tard tous les patriciens de Rome ont des rouleaux, des copistes, et sont à l'affût de toutes les occasions pour augmenter leurs trésors. Citons seulement Atticus, l'ami et l'éditeur de Cicéron, Cicéron lui-même et son frère, etc. César, devenu dictateur, charge Varron de réunir les éléments de deux grandes bibliothèques, l'une grecque, l'autre latine, dont il veut doter Rome; Auguste réalise ce projet de son père adoptif, et Asinius Pollion fonde par ses ordres la première grande bibliothèque publique qu'ait eue Rome; puis se forment successivement la bibliothèque Octavienne, la Palatine, celle-ci divisée en deux sections, l'une grecque, l'autre latine. Citons encore les bibliothèques dites de Tibère, fondée par l'empereur de ce nom, du Temple de la paix, créée par Vespasien, Ulpienne, due à Trajan, enfin du Capitole. Accroître ces collections, veiller à leur conservation

fut le souci constant de la plupart des empereurs, même des pires; on cite notamment Domitien, qui travailla activement à réparer les pertes causées par l'incendie du Capitole. Sous Constantin, grâce à tous ces efforts, Rome comptait 29 bibliothèques publiques.

A ces grands dépôts ajoutons les collections particulières; la mode s'en mêlant, chaque riche Romain, le moins instruit comme le plus lettré, voulut avoir des casiers remplis de *volumina*. On cite les collections du grammairien Épaphrodite, de Gordien, plus tard empereur; mais d'autres, moins considérables, nous sont mieux connues, par exemple celle de Pline le Jeune; maintes fois dans ses lettres, cet écrivain parle de livres achetés par lui, et sa bibliothèque tient une place notable dans la célèbre description de sa villa. Enfin la découverte d'Herculanum et de Pompéi a montré jusqu'où les anciens Romains pouvaient pousser l'amour des livres; ces deux villes de plaisance, stations d'été, nous ont fourni maint rouleau précieux. Toutes ces richesses littéraires, accumulées par les anciens Romains, ont péri, en partie par l'injure du temps, en partie par la main des hommes. La matière composant ces milliers de rouleaux était, il est vrai, bien fragile : à Rome comme en Grèce, comme en Égypte, c'est le papyrus qui a servi exclusivement jusqu'au IIe siècle de notre ère à la transcription des œuvres de l'esprit.

Anciennement les Grecs et les Latins employaient pour écrire le cuir, le bois; un poète comique parle quelque part des gens qui pour faire cuire leurs légumes brûlent des copies des lois de Solon; d'autre part Tite-Live cite des manuscrits sur étoffe, *libri lintei*; à Rome on gravait sur des tablettes de bronze les sénatus-consultes, les plébiscites; on possède le décret interdisant la célébration des Bacchanales (186 avant J.-C.), et on sait que l'incendie du Capitole sous Vitellius fit disparaître des milliers de ces précieux documents. Citons

encore les diplômes militaires ou lettres de congé accordées aux vétérans, le discours de Claude en faveur des sénateurs de la Gaule chevelue, aujourd'hui conservé à Lyon, enfin les livres de bronze, *aeris libri*, dont parle Hygin et qui recevaient les titres de propriété des citoyens habitant une nouvelle colonie. On mentionne encore quelques fragments de terre cuite ; à Italica, en Espagne, on a trouvé une plaque de cette matière portant le début de l'*Énéide*. On parle aussi, à Chypre, de textes transcrits sur des cuirs plus ou moins bien préparés et enduits de cire, à Rome de décrets honorifiques gravés en lettres d'or sur colonnes d'argent, à Rome encore de livres d'ivoire. Mais les écrivains romains, plus abondants en détails que les Grecs, ne mentionnent que trois espèces de livres, les rouleaux en papyrus, les *codices* en papyrus ou en parchemin, enfin les tablettes.

Les rouleaux de papyrus s'appelaient *volumina*. La matière employée tant à Rome qu'en Grèce venait exclusivement d'Égypte, et telle était dans ce dernier pays l'importance de cette industrie, qu'au III^e^ siècle de notre ère, un grand fabricant de papyrus, à Alexandrie, Firmus, put acheter à beaux deniers comptants le titre d'empereur aux légions d'Égypte. La matière était donc toujours assez chère, et elle manquait parfois, de là des troubles parmi les lettrés de Rome, du temps de Tibère notamment. Le papyrus à son arrivée à Rome avait déjà reçu une première préparation, mais avant de l'utiliser, les *librarii* lui faisaient subir un nouveau traitement ; ils trichaient sur la qualité, joignant à des feuilles belles et sans tache d'autres bien inférieures ; beaucoup revêtaient les unes et les autres d'une couche épaisse de résine, laquelle rend aujourd'hui à peu près impossible le déroulement des volumes latins trouvés à Herculanum. Fort heureusement, les papyrus en langue grecque, écrits probablement en Orient, n'ont point reçu cet apprêt.

La hauteur de la feuille de papyrus déterminait

celle du rouleau; le plus grand, appelé *macrocolle*, pouvait avoir jusqu'à un pied romain de haut; on s'en servait pour les ouvrages de luxe, pour les diplômes impériaux. Ce format s'accrut encore plus tard, et certaines bulles pontificales des premiers temps du moyen âge atteignent jusqu'à deux pieds. Les autres formats, plus maniables et plus faciles à employer, étaient réservés aux œuvres littéraires, les plus petites feuilles servant aux œuvres légères, telles que poésies élégiaques ou amoureuses, lettres, etc. Les rognures de papyrus servaient à la correspondance privée. Suivant sa finesse, le papyrus portait des noms différents : *Augusta*, *Livia*, *hiératique*, *amphithéâtrique*, plus tard *Fannien* du nom du grammairien latin Fannius, *saïtique*, *théotique*; enfin l'empereur Claude, écrivain infatigable, inventa un papier de luxe, qu'on appela de son nom *claudien*.

Chaque *volumen* était muni à son extrémité d'une tige rigide, sur laquelle il s'enroulait; on appelait cette tige *umbilicus* et ses deux bouts *cornua*. Quelquefois, probablement pour les rouleaux un peu gros, on avait deux ombilics, un à chaque extrémité, comme pour les cartes murales, que nous employons aujourd'hui. Ces ombilics étaient en bois précieux, en ivoire ou en os, en métal; ils portaient une cordelette qui sortant par une extrémité du rouleau, servait à lier celui-ci. Pour exprimer l'action de dérouler ou de rouler un *volumen*, on disait *plicare*, *evolvere*, *explicare*; d'où l'expression *explicit liber*, *explicitus liber*, conservée au moyen âge, mais qui n'a plus aucun sens quand il s'agit de livres carrés.

La première feuille de chaque main de papyrus portait le nom du fabricant, et cette inscription s'appelait *protocole*; les Arabes, devenus maîtres de l'Égypte, conservèrent cet usage, et une bulle de 876 pour l'abbaye de Tournus porte le nom du fabricant en caractères arabes. Un édit de Justinien interdit aux notaires publics de faire disparaître cette inscription dans le papyrus employé

par eux. Vers la fin de l'Empire, la fabrication du papyrus était placée sous la surveillance directe du pouvoir central et les industriels qui s'y livraient dépendaient

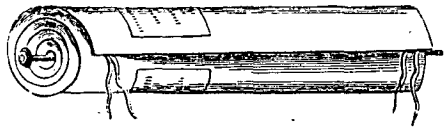

Volumen.

d'un haut fonctionnaire, le *comes sacrarum largitionum*.

Une fois roulé et attaché, le *volumen* était déposé dans une case, mais il fallait une marque extérieure permettant de reconnaître au premier coup d'œil quel ouvrage renfermait chaque rouleau. De là l'usage de l'*index*; c'était une bande de parchemin ou de papyrus collée au verso de la première feuille, et *indiquant* le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, et la section de cet ouvrage comprise dans chaque rouleau.

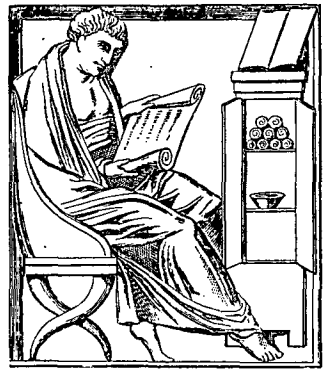

Casier à livres muni d'un pupitre.

La hauteur du papyrus donnait un des formats du rouleau; théoriquement la longueur de la bande était indéfinie, rien n'empêchant d'ajouter toujours de nouvelles feuilles, mais en réalité il était impossible de dépasser certaines dimensions, un rouleau trop

considérable étant difficile à manier, et se déchirant facilement. On s'en tenait donc à des rouleaux plus minces, quitte à ne mettre dans chacun d'eux qu'une partie d'ouvrage; on pouvait de la sorte les dérouler et les rouler aisément. Presque toujours le texte était disposé par colonnes (*pagina*), plus rarement on écrivait dans le sens de la hauteur du papyrus, *transverso calamo*.

On a étudié récemment la longueur des *volumina* antiques. En Égypte, elle paraît avoir été illimitée; un rouleau trouvé à Thèbes a 43 m. 50, ce qui est excessif; il est vrai que le moyen âge a eu des rouleaux de parchemin, plus solides, mais encore plus lourds et infiniment plus longs. Pour les œuvres littéraires grecques et latines, un érudit moderne, M. Birt, a évalué à 12 mètres la longueur extrême des *volumina*. De là des habitudes littéraires assez curieuses; on constate, principalement chez les auteurs latins, une tendance visible à diviser leurs ouvrages par parties égales ou à peu près, parties dont chacune formera un *volumen*, et qui s'appelle un livre, *liber*. Ces habitudes paraissent dater de la période alexandrine; les écrivains de la grande époque, Aristote, Xénophon, Platon, par exemple, ne la connaissaient certainement pas, et les différents livres de leurs ouvrages sont de longueur très variable, d'où la nécessité pour les copistes d'employer simultanément des rouleaux gros et minces. Dès le temps de Cicéron, l'usage nouveau paraît bien établi à Rome; Varron excellait à découper ses ouvrages en tranches d'épaisseur égale. M. Birt cite encore à titre d'exemple les *Tusculanes*, les *Géorgiques*, l'*Ars amatoria* d'Ovide, la *Géographie* de Strabon, l'*Histoire naturelle* de Pline, les *Stratagèmes* de Frontin. Cet usage pouvait évidemment être gênant pour l'écrivain, et à cet égard les auteurs modernes ont une latitude beaucoup plus grande; s'ils divisent leurs ouvrages en parties égales ou à peu

près, c'est pour obéir à des règles supérieures d'harmonie et de composition, plutôt que pour céder à des exigences de libraires. Au surplus cette liberté donnée à l'écrivain date de loin; les auteurs de la décadence latine, profanes et sacrés, conservent pieusement la division en livres que leur a léguée le temps passé, mais ils ne s'astreignent plus à donner toujours à ces livres la même dimension; on peut citer à titre de preuve les poésies de Claudien, de Prudence et de Paulin de Périgueux, les traités exégétiques d'Origène et de saint Jérôme. Cette irrégularité provient de l'usage de plus en plus répandu du *codex*, du livre carré.

Comment évaluait-on la longueur d'un ouvrage ou d'une partie d'ouvrage? On comptait par *stichoi*, d'où le terme stichométrie. Le mot grec *stichos* veut dire rang, ligne, et par extension *vers*. C'est de la poésie épique qu'il était le plus facile d'évaluer l'étendue; il suffisait de compter le nombre d'hexamètres, aussi la longueur de l'hexamètre devint-elle l'unité de mesure, même des ouvrages de prose. On appelait aussi les lignes *epê*, vers. M. Birt a appliqué ces règles à un certain nombre d'ouvrages de l'antiquité, et a pu établir les formats ainsi que suit : la longueur maximum des livres des prosateurs est de 5 000 *stichoi*, d'où trois formats : au-dessous de 2 300, petit et moyen format; de 2 700 à 4 000, grand format; de 4 000 à 5 000, très grand format. En employant des papyrus de hauteur variable, on obtenait des rouleaux de longueur sensiblement égale. D'où l'expression de *libellus* servant à désigner les petits recueils de poésie, ou de prose : par exemple les *Épigrammes* de Martial, certains poèmes d'Ovide, les *Dialogues* de Cicéron, etc. Ces règles de stichométrie persistèrent et furent appliquées à des ouvrages composés anciennement; la plupart des anciens exemplaires de la Bible, par exemple, notent à la fin de chaque livre le nombre de lignes qui le composent, mais ces indications

sont traditionnelles, l'usage de plus en plus répandu des abréviations renversant toutes les habitudes acquises. Plus tard, en plein moyen âge, des règles analogues s'introduiront dans les études de notaires et dans les greffes; aujourd'hui encore la loi règle minutieusement le nombre des syllabes qui doivent composer chaque ligne dans une copie authentique d'acte.

Parlons maintenant du *codex*. Aux beaux temps de la littérature romaine, le papyrus presque seul fut en usage. Très fragile assurément, incommode à écrire, cette matière suffisait pourtant à tous les besoins; à Herculanum, on n'a que des rouleaux de papyrus de grosseur inégale. Seuls les pauvres, pour écrire, usaient de parchemin, probablement sous forme de rouleaux. Pline cite toutefois, comme existant encore de son temps, des dessins du célèbre Parrhasius exécutés sur des feuillets de parchemin. Vers la fin du premier siècle, semble-t-il, s'introduit chez les libraires l'usage du *codex*. Cette nouvelle forme dérive des tablettes de cire. Le *codex* est un livre, composé de feuillets de papyrus ou de parchemin pliés et assemblés par cahiers. Martial, dans ses *Épigrammes*, parle avec admiration de cet usage, qui permet de réunir sous un petit volume l'ensemble des œuvres d'un prosateur ou d'un poète, et dans plusieurs de ses pièces, il mentionne des ouvrages *in membranis*; c'étaient déjà vraisemblablement des *codices*. Aussi, dans Isidore de Séville, le mot *codex* désigne-t-il la réunion de plusieurs *libri*, du contenu de plusieurs rouleaux; les Grecs disaient *teuchos*, d'où le nom *Pentateuque*, réunion de cinq livres. Dès le temps de saint Jérôme, le mot *volumen* a perdu son sens originaire, et désigne un manuscrit de forme quelconque; Sidoine Apollinaire, parlant de l'*Odyssée*, dit simplement *Smyrnæ volumen*.

Le *codex quadratus*, le livre carré, que les anciens appellent également *membrana*, n'est pas pour cela tou-

jours en parchemin; il y a eu des *codices* en papyrus, et on en possède un certain nombre datant des derniers temps de l'Empire; citons seulement le Josèphe de l'Ambrosienne, le saint Hilaire de Vienne, le saint Augustin de la bibliothèque Nationale, enfin le recueil des homélies de saint Avit, partagé aujourd'hui entre Paris et Genève. Mais qu'il soit en papyrus ou en parchemin, le *codex* est opisthographe, c'est-à-dire que chaque feuillet (*tabella*) a reçu de l'écriture au verso comme au recto; les feuillets sont réunis par cahiers, *quaterniones*, qui, le nom l'indique, se composaient primitivement de quatre feuillets; toutefois dans les *codices* en papyrus, à chaque *quaternio* est joint un double feuillet de parchemin qui le soutient et le protège. En grec on disait *tetradion*. On a eu aussi des *quinquenniones*. Le feuillet double s'appelait *diploma*. Tantôt les copistes employaient des cahiers encore en feuilles non cousues, tantôt au contraire on faisait relier les feuillets de parchemin ou de papyrus avant de les utiliser. En tout cas chaque *quaternio* portait un numéro d'ordre ou signature; on disait *I*^{us}, *II*^{us}, *III*^{us}... *quaternio*, et on mettait en réclame à la dernière page le premier mot du cahier suivant. Cet usage, conservé au moyen âge, a subsisté longtemps dans l'imprimerie; aujourd'hui on n'emploie plus que les signatures par feuilles.

Rien ne prouve d'ailleurs que les anciens aient jamais eu l'idée de numéroter soit les colonnes de leurs rouleaux, soit les feuillets de leurs *codices*; les renvois se faisaient par les premiers mots du passage à consulter. On a, il est vrai, dans certaines inscriptions, noté des renvois à une page déterminée d'un livre de comptes. Rien toutefois ne prouve que ces livres fussent réellement paginés; on pouvait se contenter de compter les pages ou les feuillets.

Le format des anciens *codices* est généralement le format carré, d'où leur nom; chaque page reçoit trois ou

quatre colonnes dans les manuscrits très anciens, d'ordinaire deux au moyen âge. Quelques-uns pourtant sont à longues lignes, tel le Virgile du Vatican.

Longtemps avant d'employer les *codices quadrati*, les Romains écrivaient sur parchemin. Horace, Juvénal, par exemple, parlent d'ouvrages qui, composés par l'auteur *in membranis*, attendent dans une ombre obscure un instant favorable à leur publication ; ce jour-là, un *librarius* les fera transcrire sur papyrus et ils circuleront de main en main. Le parchemin servait donc à mettre au net un brouillon; pour celui-ci, pour les pensées fugitives, Quintilien recommande l'usage des tablettes de cire. On a déjà dit quelques mots de ces petits meubles. On les utilisait pour prendre des notes, faire des comptes, écrire des lettres. On avait des tablettes de tous les formats; des grandes pour écrire les comptes publics, des petites pour souhaiter le bonjour à un ami ; les plus petites s'appelaient *pugillares*. La falsification des tablettes de cire était aisée. Cicéron accusait Verrès d'avoir récrit tous ses comptes. On prenait souvent d'ingénieuses précautions pour empêcher un indiscret ou un malveillant de modifier le texte d'une lettre; on écrivait par exemple sur la plaque de bois servant de fond, puis on appliquait de la cire qui recevait quelques mots insignifiants. Le plus souvent les plaquettes sont en bois et enduites de cire colorée en jaune, en rouge ou en noir, et l'écrivain traçait les caractères à l'aide d'un stylet de métal. Mais on a aussi employé des plaques d'os ou d'ivoire, sur lesquelles on écrivait avec de l'encre noire ou de couleur. Les fameux diptyques consulaires portaient à l'origine des inscriptions au revers des panneaux sculptés. Quelquefois, mais rarement sans doute, on écrivait sur ces *libri eborei* ou *elephantini* avec de l'encre d'or. Ces tablettes se portaient généralement à la ceinture, comme un carnet ou un agenda; on s'en servait pour la correspondance entre amis; mais quand la lettre à

écrire était importante et longue, on recourait au papyrus, en faisant un rouleau de la lettre, et cette habitude était si bien établie qu'au v^e^ siècle encore, alors que le parchemin est depuis longtemps en usage pour les *codices*, saint Augustin s'excuse d'écrire à un ami sur du parchemin et lui explique qu'il manque de papyrus.

Les tablettes s'appelaient encore *codicilli*, petits *codices*, et pouvaient servir à recevoir les testaments; d'où l'expression *codicille*. Des constitutions impériales réglèrent soigneusement la forme et la disposition des cachets qui devaient sceller ces tablettes testamentaires.

Le moyen âge a conservé toutes les habitudes de l'antiquité; il a eu des rouleaux, des tablettes de cire et des livres carrés, mais cette dernière forme tend à l'emporter dès la fin de l'Empire; elle était à la fois plus commode et moins coûteuse et aujourd'hui, habitués que nous sommes au format minuscule de nos livres, nous avons peine à nous représenter les anciens, grands liseurs pourtant, roulant et déroulant des *volumina* de papyrus.

Quelques mots maintenant de l'écriture antique. Le sujet a été traité bien souvent; il suffira d'indiquer brièvement les différentes espèces de caractères employés. L'antiquité grecque et romaine a connu et légué au moyen âge trois écritures distinctes : capitale, onciale et cursive. On appelle capitale l'écriture dont les inscriptions latines nous offrent tant de modèles admirables; chaque lettre, bien proportionnée, est tracée séparément; elle a des formes bien arrêtées, ne laissant aucune place à la fantaisie du scribe. Cette écriture capitale, plus ou moins belle, plus ou moins régulière, se retrouve dans la plupart des manuscrits antiques dont les débris ont subsisté; elle est très difficile à dater; plus elle est large, plus elle se rapproche de l'écriture carrée, des *litteræ quadratæ*, plus elle est ancienne. Le Virgile du Vatican est un beau spécimen de cette écriture. Chaque lettre de ce manuscrit a près d'un centimètre de hauteur. Pour les manuscrits,

cette écriture, en dépit des sigles dont l'emploi supprimait une partie des caractères à tracer, était dispendieuse et peu rapide, surtout quand il s'agissait de caractères un peu grands. Aussi, de bonne heure, à côté de l'écriture capitale se forme un autre alphabet capital, dans lequel la forme de certaines lettres est modifiée, de manière à être plus rapidement tracée; en général, dans cette écriture les angles sont remplacés par des lignes arrondies. On appelle cette écriture onciale, du mot *uncia*, qui désigne la douzième partie du pied. Il n'est pas prouvé d'ailleurs qu'il y ait jamais eu une écriture dont les lettres aient eu 1 centimètre 1/2 de haut. Mais de bonne heure, dès le temps de saint Jérôme tout au moins, on appelle onciale une écriture dérivée de la capitale et n'en différant que par la forme des lettres suivantes : A, D, E, G, M, Q, T, V. Un savant paléographe allemand, M. Wattenbach, date du IIe siècle de notre ère la constitution de cette écriture et cite des manuscrits du IVe siècle où on la retrouve; dans le Tite-Live de Paris, du Ve siècle, la plupart des lettres appartiennent à l'écriture onciale. Cette dernière ne paraît toutefois être devenue d'un usage courant qu'à l'époque barbare, et rien de plus difficile, en général, à dater que les manuscrits écrits tout entiers en lettres onciales.

L'écriture onciale, comme la capitale, était longue à tracer, aussi les Romains et les Grecs ont-ils eu de bonne heure une écriture cursive, dans laquelle les lettres étant plus petites et liées, la main du scribe pouvait en tracer plusieurs d'un seul jet, sans repos. On a trouvé à Pompéi, à Rome même, sur les murs des maisons, des inscriptions en cursive, et Herculanum nous a conservé des manuscrits écrits tout entiers de cette façon; citons encore des tablettes de cire publiées jadis par M. Mommsen. Une autre espèce de cursive, plus soignée, mais d'une lecture plus laborieuse, est ce qu'on appelle la moyenne cursive romaine, ou écriture curiale; elle a été employée

pour les diplômes impériaux du IIIe siècle, diplômes dont le déchiffrement n'a été tenté que de nos jours; la Bibliothèque nationale possède plusieurs de ces précieux monuments; mais cette cursive, très curieuse à étudier au point de vue de la paléographie générale, l'est moins pour les manuscrits, car jusqu'à une époque avancée du moyen âge, elle a été peu employée par les copistes pour la transcription de traités étendus, pour l'exécution de volumes de luxe.

Les manuscrits antiques étaient d'ordinaire écrits en lettres capitales ou onciales; on en a encore aujourd'hui un certain nombre de spécimens. Citons seulement les deux Virgile du Vatican, le Prudence et le Tite-Live de notre Bibliothèque nationale; ces deux derniers sont du Ve siècle, l'âge des deux autres est indécis; toutefois en général un manuscrit en capitales est toujours d'une haute antiquité. Tous ces volumes sur parchemin, comme les manuscrits sur papyrus de Leyde, de Paris, de Milan et de Genève, sont des *codices quadrati*. Les textes de Pompéi et d'Herculanum, au contraire, comme ceux qui viennent d'Égypte, affectent la forme de rouleaux.

Quelques mots maintenant de l'ornementation des manuscrits antiques. Les rouleaux et les *codices* sur papyrus ne comportaient guère, à cause de la fragilité de la matière, que quelques peintures légèrement tracées au pinceau; on en a plusieurs exemples venant d'Égypte. On cite également des rouleaux de portraits avec légendes; l'une de ces iconographies était l'œuvre de Cornélius Népos; de même le célèbre Varron avait pu orner ses *Hebdomades* de portraits dus à une artiste grecque, Lala de Cyzique; Pline cite encore un traité des simples, dédié à Néron, avec figures représentant les plantes décrites. Mais cette ornementation a été toujours assez sobre : pour le papyrus on se contentait d'une écriture régulière et soignée, et pour éloigner les insectes, on enduisait les rouleaux d'huile de cèdre; on prenait la

même précaution pour les *codices* sur parchemin. *Et cedro digna locutus*, dit un poète latin d'un auteur estimé.

Au contraire, les *codices* sur parchemin étaient plus faciles à orner, à parer, et les *librarii* de Rome paraissent avoir connu à peu près tous les raffinements pratiqués par les peintres du moyen âge. Nous allons étudier successivement les éléments constitutifs de cette ornementation : matière subjective, encre employée, illustration.

Le premier parchemin obtenu était de teinte jaune, rugueux et inégal; ces défauts contribuèrent sans doute à en restreindre longtemps l'usage. C'est à Rome même, au rapport d'Isidore de Séville, qu'on trouva l'art de le blanchir; mais cette teinte trop éclatante fatiguant la vue des lecteurs, on prit le parti de passer au jaune safran l'un des côtés de chaque feuille, recto ou verso; un vers célèbre de Juvénal semble même prouver qu'on finit par faire subir le même traitement aux deux côtés.

Mais le raffinement ne s'arrêta pas là; à la couleur safranée on finit par substituer, pour les manuscrits de grand luxe, la pourpre, réputée la plus belle des couleurs dans l'antiquité, peut-être parce qu'elle était la plus coûteuse. Cette teinture était, on le sait, empruntée à un coquillage de la Méditerranée orientale, et était également employée pour la laine et pour la soie. On la réserva pour les *codices*, le parchemin pouvant seul supporter cette opération, et la mode s'en conservera longtemps en Orient et en Occident; la plupart des beaux manuscrits carolingiens sont écrits, au moins en partie, sur vélin pourpré. L'effet devait être assez riche à l'origine; mais aujourd'hui le pourpre est tourné au violet foncé, et cette dernière teinte est d'autant plus accusée qu'on s'avance davantage dans le moyen âge.

Sur le vélin pourpré, l'encre noire aurait été peu distincte; on employait parfois le cinabre, mais plus souvent l'or et l'argent. L'écriture en or paraît avoir été

connue des Grecs. La VII^e^ Olympique de Pindare, en lettres d'or, était consacrée dans le temple d'Athéné à Lindos. Néron voulut que les vers qu'il avait composés fussent écrits de la même manière et dédiés à Jupiter Capitolin. C'était là un luxe vraiment impérial, que tout le monde ne pouvait se permettre. On cite un Homère ainsi exécuté et offert à l'empereur Maximin le Jeune; certains auteurs, en dédiant leurs œuvres au souverain, en faisaient transcrire un exemplaire en lettres d'or; tel Optatianus, poète du temps de Constantin.

Un peu plus tard, ce luxe est réservé aux livres liturgiques; les Pères de l'Église s'élèvent en vain contre ces dépenses exagérées, l'habitude ne disparaît jamais complètement. Pour le recueil des Évangiles et des épîtres de l'année principalement, les scribes de tous les temps ont mis à contribution toutes les ressources de leur art. En fait de manuscrits anciens ainsi ornés, on peut citer l'évangéliaire de Rossano, les fragments de la Genèse conservés à Vienne, le *Codex argenteus* d'Ulphilas, aujourd'hui à Upsal, etc.

Ces lettres d'or ou d'argent paraissent avoir été tracées à la plume; on se servait en somme d'encre métallique mais on n'a pas la recette exacte de la préparation de; cette encre. L'écriture d'argent et d'or devait à l'origine faire très bel effet sur le vélin pourpré, mais l'argent a fini par passer au noir, et l'or lui-même s'est terni et a pris une teinte rougeâtre.

Les anciens ne réservaient pas l'écriture d'or pour le vélin pourpré; ils l'appliquaient souvent, et le moyen âge conserva cet usage, sur du parchemin blanc; Josèphe parle d'une copie de la traduction grecque de l'Ancien Testament offerte au roi Ptolémée par le grand prêtre Éléazar; elle formait un rouleau de peau fine, écrit en lettres d'or. On cite encore un exemplaire des poèmes d'Homère en lettres d'or sur intestin de dragon (*sic*); il aurait péri dans un incendie à Constantinople, au V^e^ siècle.

Les anciens employaient encore l'encre de cinabre, et s'en servaient pour les titres des ouvrages et des chapitres, et parfois pour les premières lignes de chaque traité. Quelques-uns des manuscrits les plus anciens, les Tite-Live de Vienne et de Paris, le Virgile de Florence, sont ainsi disposés, et de là les mots *rubrica*, *rubricare* pour désigner les titres d'un ouvrage et l'action de tracer, de disposer ces mêmes titres. L'encre rouge, composée cette fois non plus de cinabre, mais de pourpre, fut réservée à Constantinople pour la signature des empereurs, qui écrivaient aussi ou faisaient écrire le mot *legimus* au bas des actes à leur nom. Cette formule se lit notamment au bas de la lettre d'un empereur byzantin à Pépin le Bref; on la retrouve encore sur un diplôme de Charles le Chauve de l'an 846. Cette encre sacrée, *sacrum incaustum*, était confiée à la garde d'un officier spécial; plus tard on l'appela *cinnabaris*, le cinabre ayant remplacé l'encre de pourpre devenue rare. Un usage analogue voulait qu'à Byzance le tuteur de l'empereur signât en encre verte, *batracheion chroma*. Au moyen âge les encres verte, rouge, bleue ont joué un grand rôle dans l'ornementation des manuscrits, surtout pour les lettres initiales.

A ces embellissements coûteux, ajoutons la calligraphie; non seulement les riches amateurs tenaient à employer des écrivains experts, mais ceux-ci exécutaient parfois de véritables tours de force; citons seulement une copie de l'*Iliade* sur papyrus, écrite en caractères tellement microscopiques que tout le volume pouvait tenir en une coquille de noix. La rareté des abréviations dans l'écriture capitale antique rend le fait assez surprenant; nous le rapportons sans le garantir.

A cette coloration du parchemin en pourpre, à la chrysographie, aux lettres de couleur, les anciens joignaient, comme les artistes du moyen âge, des peintures. Le fait est certain, mais nous avons conservé fort peu

de ces manuscrits illustrés. Les plus célèbres sont la Genèse grecque de Vienne, le Virgile du Vatican, le Dioscoride de Vienne, l'*Iliade* de l'Ambrosienne. Les peintures de la plupart de ces volumes ont été reproduites plus ou moins exactement, celles de la Genèse par Lambecius, celles de l'*Iliade* par Maï; ce dernier a également donné une partie des peintures du Virgile de Rome, qui depuis ont été étudiées à nouveau par M. de Nolhac. Le travail de ce dernier érudit va nous fournir quelques indications utiles. N'oublions pas, au surplus, que certaines peintures antiques ont été reproduites avec des altérations par des copistes plus récents; par exemple, celles des anciens exemplaires de Térence qui dérivent d'exemplaires antiques, celles de la *Psychomachia* de Prudence et du Dioscoride; l'habitude est constante au moyen âge.

Le Virgile du Vatican, celui que l'on appelle *Vaticanus* pour le distinguer d'un autre exemplaire du même dépôt qu'on appelle *Romanus*, renferme cinquante peintures. Le manuscrit complet devait en contenir au moins deux cent cinquante; c'était, on le voit, un volume de grand luxe. Ces peintures sont de dimensions variables, les unes occupent la page entière, les autres sont intercalées dans le texte, au haut, au bas ou au milieu de la page. Elles sont encadrées de deux filets, l'un noir, l'autre rouge, avec fleurons blancs aux coins; sur le filet rouge on a disposé des plaques d'or en forme de losange. Les peintures sont de trois artistes différents : un excellent, un médiocre, un peu soigneux; on avait donc fait pour ce manuscrit comme pour les livres à images de nos jours, que plusieurs graveurs concourent à illustrer. Ces trois artistes étaient d'ailleurs contemporains, l'écriture capitale paraissant être de la même main d'un bout à l'autre. Le procédé est partout le même; les artistes ont peint à la gouache par couches successives; la première forme le fond : terrain, monuments, eau, ciel; une seconde couche

donne les personnages; enfin, quand il y a lieu de varier la couleur, une troisième couche a achevé la peinture. Le procédé, on le voit, était assez rudimentaire, et c'est à ce défaut de soin qu'il faut attribuer le mauvais état actuel des peintures; seule, la couche inférieure subsiste à peu près partout, les personnages et les objets figurés au premier plan présentent des trous nombreux, la peinture s'étant écaillée. La perspective aérienne est défectueuse, le modelé des figures est marqué par des applications de blanc, le clair-obscur n'existe pas; enfin, l'ombre est simplement indiquée par un trait plus fort. De légers traits d'or servent à accentuer les parties fortement éclairées : plis des vêtements, lumières dans les arbres, arêtes des armes, etc. A vrai dire, ce manuscrit que l'on croit du IVe siècle (quelques-uns ont dit du IIe) n'est pas fait pour nous donner une idée très avantageuse des manuscrits illustrés de l'époque romaine. Sans doute, le dessin dans les volumes plus anciens devait avoir plus de correction, la peinture pouvait présenter plus de délicatesse, mais il y a loin de ce livre lourdement illustré aux merveilles que devait créer le moyen âge. La décoration des beaux manuscrits de l'époque capétienne est autrement riche et variée, et cette variété est le résultat de l'alliance intime qui s'est faite entre le goût antique et l'art ornemental des peuples barbares. Toutefois il serait injuste de juger l'art du livre dans l'antiquité sur ce seul et à peu près unique spécimen.

On rapporte le Virgile du Vatican au IVe siècle; il serait à peu près contemporain du célèbre calendrier romain, conservé à Vienne et décrit jadis par Lambecius. Ce calendrier, offert à un certain Valentinus qui aurait vécu vers 360, est l'œuvre de Furius Dionysius Filocalus. A chaque mois on trouve des peintures représentant sous une forme allégorique les occupations de ce mois. Ce sont de vraies peintures antiques, mais on y sent déjà la décadence.

Les habitudes suivies par les libraires romains pour l'illustration des livres ne se perdirent jamais complètement; on les retrouve à l'époque barbare en Occident, dans certains manuscrits célèbres, tel le Pentateuque de Tours, dont il sera question plus loin. Mais c'est surtout

Peinture du Virgile de la Bibliothèque Vaticane.

Byzance qui les conserve le plus exactement; les copistes grecs du Bas-Empire paraissent s'y être pendant longtemps exactement conformés.

Un mot de la disposition des bibliothèques des anciens. La forme même de rouleaux, si longtemps universellement en usage, avait obligé les architectes à certains arrangements intérieurs tout différents de ceux

que les modernes ont adoptés. Les armoires étaient divisées en casiers, comme ceux des marchands de nos jours; on les appelait *nidi*, *capsæ*, *loculi*, et les *volumina* y étaient rangés de manière à présenter aux yeux l'*index*,

Bibliothèque de la fin de l'Empire.

portant le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage et le numéro du livre. Les rouleaux contenant les différentes parties d'un même ouvrage étaient attachés ensemble, seul moyen d'éviter le désordre. Quand l'usage des *codices* devint universel, aux casiers on substitua des

rayons à rebord sur lesquels les livres étaient posés et présentaient aux yeux le plat antérieur. Cet usage, conservé au moyen âge, explique pourquoi beaucoup de manuscrits anciens portent le titre écrit sur le plat antérieur, pourquoi aussi, dans les reliures luxueuses, on s'est souvent contenté d'orner ce même plat, l'autre devant rester caché. Les Romains n'épargnaient d'ailleurs aucune dépense pour l'ornement de leurs bibliothèques : pavés en mosaïque, armoires de bois précieux garnies d'incrustations d'ivoire, plafonds dorés et à caissons, etc., peintures, statues, etc. En un mot, on y retrouvait ce luxe artistique que la nécessité de créer des salles de lecture spacieuses, ouvertes à tous, a interdit à peu près entièrement aux modernes, mais dont quelques anciennes bibliothèques publiques ou privées fournissent encore aujourd'hui de beaux exemples.

CHAPITRE II

BYZANCE

L'expression *art byzantin* éveille d'ordinaire l'idée d'un art en décadence, hiératique et figé. On admet, il est vrai, généralement que les artistes de Constantinople ont pu conserver plus fidèlement que leurs confrères de Gaule et d'Italie les procédés et les leçons des anciens, et exercer à leur tour une heureuse influence sur les calligraphes et les artistes de l'époque carolingienne. L'étude des manuscrits et des rares monuments existant en Orient a prouvé qu'on s'était bien mépris, que la Grèce du moyen âge avait produit autre chose que les icones banales fabriquées encore aujourd'hui par les moines grecs et russes. A vrai dire, il eût suffi aux archéologues d'un peu de réflexion pour éviter cette lourde méprise; si Constantinople a été pillée à outrance par de grossiers vainqueurs en 1204 et avilie par la longue domination des Turcs, Ravenne existe encore avec ses admirables mosaïques, ses églises somptueuses, prouvant que les architectes et les décorateurs de Sainte-Sophie avaient trouvé des émules dans l'Italie grecque. Au surplus il eût suffi d'ouvrir quelques-uns des beaux manuscrits que conservent nos bibliothèques publiques, on y aurait

vu comment, sans oublier les traditions antiques, peintres et calligraphes grecs avaient su trouver des formes nouvelles, des associations de couleurs ignorées de leurs devanciers et illustrer d'une façon personnelle les livres sacrés et les écrits des Pères. En effet, tandis que de dégradation en dégradation les dessinateurs d'Occident en arrivent à produire les êtres monstrueux qui sous le nom de figures humaines ornent tel manuscrit gaulois, le Pentateuque de Tours par exemple, les peintres de Byzance, plus heureux, vivant dans un milieu plus tranquille, à l'abri des hordes barbares, conservent le culte et l'amour des anciens modèles et créent des procédés nouveaux, des types inconnus. Qu'ils aient échappé à toute influence extérieure, on ne saurait l'affirmer. Byzance paraît bien avoir emprunté aux monarchies orientales autre chose que le cérémonial compliqué et puéril d'une cour somptueuse; l'art persan semble avoir eu pour les artistes grecs un attrait tout particulier; mais ceux-ci surent longtemps garder intactes leurs qualités prime-sautières : facilité de main, grâce, imagination mobile et riche, et pour trouver en Occident l'équivalent de ce qu'ils produisirent du IX^e^ au XI^e^ siècle, il faut descendre jusqu'au XV^e^, à l'aurore de la Renaissance.

On ne saurait ici entrer dans de longs détails sur la paléographie grecque. Rappelons seulement que les Byzantins ont, comme les écrivains de notre moyen âge, employé les écritures que leur avait léguées l'antiquité classique : capitale, onciale, minuscule et cursive. Comme chez les Occidentaux, la capitale est de bonne heure réservée aux titres, aux débuts d'ouvrages, mais l'onciale, par contre, jouit en Grèce d'une longue faveur. Il y a deux siècles Montfaucon croyait antérieurs au X^e^ siècle tous les volumes écrits en onciales; les successeurs de cet illustre savant ont démontré qu'il s'était gravement trompé à cet égard et que l'usage de cette écriture s'était

conservé fort longtemps, principalement pour les livres liturgiques. L'onciale grecque a donné naissance aux anciens alphabets liturgiques slaves.

La minuscule dérive, en grec comme en latin, de l'onciale, et l'on distingue suivant les temps trois minuscules différentes : ancienne, moyenne et nouvelle. La cursive enfin, connue dès l'antiquité, et dont on a de précieux spécimens trouvés à Herculanum et en Égypte, varie beaucoup avec les temps et les lieux.

La lecture des manuscrits grecs est obscurcie par les abréviations. De ces dernières, la plupart, comme en latin, consistent en liaison et en suppression de lettres; d'autres, en petit nombre, sont empruntées à la tachygraphie.

Sauf les papyrus de Pompéi et d'Égypte, les manuscrits anciens sont tous sur parchemin, plus ou moins lisse, plus ou moins fin, suivant le temps et le pays. Mais à dater du XI^e^ siècle, le papier dit bombycin fait au parchemin une sérieuse concurrence. Peu nombreux encore au XII^e^ siècle, les manuscrits grecs sur papier se multiplient au XIII^e^. On a dit plus haut comment des recherches toutes récentes avaient modifié les notions acquises sur la nature de ce papier; rappelons seulement que la finesse extrême de cette matière l'a quelquefois fait confondre avec le parchemin.

Tout comme les manuscrits latins, les anciens manuscrits grecs sont difficiles à dater; cette remarque s'applique principalement aux volumes écrits en onciales. Par bonheur, plus soigneux que leurs confrères de Gaule, d'Italie et d'Allemagne, les copistes grecs ont très souvent signé et daté leurs ouvrages. Anciennement les écrivains formaient dans l'empire byzantin une corporation puissante et bien organisée. On sait de quel peuple de scribes et de secrétaires s'entourait le célèbre Origène: tous les grands personnages avaient leur chancellerie, leurs tachygraphes; pour les

manuscrits plus riches on recourait à des calligraphes de profession. Tout naturellement la plupart de ces scribes étaient engagés dans les ordres, mais les écoles monastiques d'écriture semblent avoir exercé moins d'influence aux beaux temps de l'Empire qu'en Occident durant les premiers siècles du moyen âge. Ce fait tient à l'existence d'une culture séculière, d'une administration laïque puissamment organisée et indépendante de l'Église. On a dressé bien des fois la liste de ces copistes grecs, et ces listes ont permis de constater l'existence d'un certain nombre d'écoles provinciales, et de marquer les limites de l'influence grecque au moyen âge. On a des manuscrits écrits en langue grecque en Thrace et dans les autres parties de la Grèce continentale, dans les pays slaves, en Italie (Grotta Ferrata, Venise, Reggio), en Sicile; l'école d'Alexandrie était également célèbre et l'usage des caractères grecs s'étendait jusqu'en Nubie et en Abyssinie. L'Asie Mineure, l'Arménie, la Syrie ont également fourni de nombreux manuscrits grecs; l'influence grecque ne déclina qu'assez lentement dans ces pays et surtout après l'arrivée des Turcs Ottomans. La forme des souscriptions des copistes varie beaucoup. Tantôt ils se contentent de donner leur nom et de marquer le temps de la copie. Parfois ils entrent dans plus de détails, se plaignent en vers ou en prose de la dureté du métier, de la longueur du travail, etc.

Au XV^e^ siècle, la prise de Constantinople est suivie de l'exode d'une foule de savants grecs, de copistes, qui, réfugiés en Occident, y répandent les goûts des lettres antiques, et pour vivre multiplient les copies d'anciens manuscrits. Quelques-uns de ces copistes furent des artistes distingués : tel Ange Vergèce qui transcrivit nombre de beaux volumes en France au XVI^e^ siècle. Mais, à vrai dire, la connaissance du grec n'avait jamais été entièrement abolie en Occident, même aux temps les plus barbares. Au IX^e^ siècle, Jean Scot Érigène traduit

sait en latin les œuvres du faux Denis l'Aréopagite, et Sedulius Scotus copiait de sa main un précieux psautier bilingue. A Saint-Denis même, l'office du saint patron s'est célébré en grec jusqu'à la fin de l'ancien régime. Enfin, par coquetterie de pédants, beaucoup de copistes du IXe, du Xe et du XIe siècle ont signé leurs œuvres en caractères grecs; le même alphabet a été parfois employé par de grands personnages pour souscrire des chartes solennelles. Mais il serait téméraire de conclure de ces faits isolés que beaucoup de clercs du plein moyen âge aient entendu la langue d'Homère; ils connaissaient l'alphabet, le sens de certains mots techniques; à cela d'ordinaire se bornait leur science, et jusqu'au XVe siècle bien faible fut le nombre des personnes lettrées lisant couramment le grec.

Nous arrivons maintenant au sujet particulier que nous devons traiter, à l'ornementation des manuscrits grecs. Comme celui des peintres, l'art des miniaturistes grecs dérive de l'art antique lentement transformé. On a distingué plusieurs périodes : en voici l'indication sommaire. Jusqu'à la fin du Ve siècle, c'est l'art antique à peu près pur, n'ayant subi que les transformations nécessitées par les sujets à reproduire; vient ensuite le période dite justinienne, qui se prolonge jusqu'à l'hérésie des iconoclastes (sous Léon l'Isaurien, mort en 741); cette hérésie fait périr la plupart des manuscrits grecs de l'époque ancienne. Au IXe siècle, l'art renaît de ses cendres et brille d'un vif éclat au Xe. Avec le XIe et le XIIe siècle commence la décadence qui s'accentue au XIIIe, après la prise de Constantinople par les croisés. Au milieu des malheurs qui affligent l'Empire, seuls ou presque seuls, les moines conservent les anciennes traditions et continuent à peindre, d'après un canon rigoureusement fixé, des Christs, des Vierges et des Saints. La destrutcion de l'empire byzantin par les Turcs porte le dernier coup à la civilisation hellénique; quelques couvents se transmettent pieuse-

Saint Jean évangéliste. (Peinture grecque.)

ment jusqu'à nos jours le précieux dépôt de l'art national.

Les principaux caractères de l'art byzantin son aujourd'hui suffisamment connus; beaucoup des œuvres existantes ont été exécutées par des artistes servilement attachés à un canon immuable, répétant à l'infini des modèles une fois fixés; mais à côté de ces œuvres mortes, on en trouve de plus vivantes, de plus personnelles; certains peintres ont su se soustraire à l'influence de ce canon hiératique et créer des œuvres originales librement imitées de l'antique. Toutefois les meilleurs et les plus indépendants sont restés toujours à certains égards fidèlement attachés à la tradition; dès le temps de Constantin, au rapport de saint Jean Damascène, les types du Christ et de la Vierge étaient définitivement arrêtés; que l'on compare les différentes figures des grands saints de l'Église grecque: saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, saint Basile, et l'on reconnaîtra bientôt que les artistes tenaient à reproduire aussi exactement que possible un type convenu, traditionnel. C'était là une cause d'infériorité compensée fort heureusement par des qualités précieuses. L'éducation technique des peintres fut toujours meilleure en Orient qu'en Occident; si les miniaturistes d'Orient ont moins de liberté que leurs congénères de Gaule ou d'Angleterre, en revanche ils ont appris à dessiner; ils savent dresser une figure et souvent, on le montrera tout à l'heure, ils n'ont pas moins d'imagination; tout en respectant des traditions autoritaires, ils donnent à leurs œuvres un caractère personnel, varient les scènes, modifient heureusement l'interprétation du texte à illustrer.

Obligés de reproduire des types convenus et figés, ils n'étaient pas beaucoup plus libres en ce qui touche à l'interprétation du texte, au choix du sujet; les artistes d'Occident peuvent choisir le sujet qui inspirera leur crayon, ceux d'Orient, au contraire, sont tenus à plus de rigueur. Les textes des Pères sont formels à cet égard :

pour saint Nil, au v^e^ siècle, les peintres doivent respecter scrupuleusement les textes sacrés, leurs œuvres servant à l'enseignement du peuple. Ils semblent avoir généralement observé ces règles étroites; les scènes qui illustrent les anciens manuscrits grecs de la Bible se suivent dans un ordre exact, et toujours le même; dans les détails même ils se conforment au canon, et telle peinture de la Genèse de Vienne est encore conforme aux descriptions de saint Cyrille et de saint Grégoire de Nysse. Ce formalisme étroit s'étendit plus tard aux textes autres que la Bible; les différents manuscrits de saint Grégoire de Nazianze, par exemple, sont illustrés de miniatures placées aux mêmes endroits, exécutées et conçues dans le même esprit.

Aussi, pour rester originaux et supérieurs malgré tant de causes d'infériorité, a-t-il fallu aux miniaturistes byzantins un talent supérieur. Cette supériorité, ils la doivent en partie à leur instruction technique, en partie aux leçons de l'antiquité, qu'ils n'oublièrent jamais entièrement. Dans leur manière de poser les figures, de draper les vêtements, on sent toujours l'influence de l'art gréco-romain, souvent même l'imitation est beaucoup plus directe; tel peintre se contentera de reproduire d'une main rapide et légère des dessins évidemment antiques ou transformera par l'addition de quelques accessoires un Orphée en David, des Victoires en Anges. Mais pour l'ornementation proprement dite, les miniaturistes grecs ont puisé à une source plus lointaine. Dans certains manuscrits l'influence orientale, persane probablement, se fait sentir par le choix des couleurs, des motifs d'ornement. Il y a loin, par exemple, des encadrements lourds et sans grâce du Virgile du Vatican, de l'*Iliade* de Milan, de la *Genèse* de Vienne, aux admirables portiques de tel Psautier du x^e^ siècle, conservé à la Bibliothèque nationale (n° 64). L'artiste ici n'a reculé ni devant les couleurs les plus éclatantes, rouge clair où

rose, bleu lapis, or brillant, ni devant les motifs les plus singuliers, fleurs imaginaires, monstres bizarres. L'effet, en somme, est surprenant, et ce manuscrit laisse bien loin derrière lui les plus beaux produits de l'art carolingien, les œuvres les plus parfaites des écoles anglo-saxonne et française.

Mais, à vrai dire, ce n'est pas dans l'ornementation proprement dite que gît la supériorité de l'art grec. Jusqu'au XIVe siècle faible est le nombre des manuscrits latins sans initiales de couleur; dans les volumes les plus courants de théologie du XIIe, du XIIIe siècle, on trouve ces belles initiales de couleur, avec ou sans or dont la délicatesse et le fini nous étonnent. Tout au contraire, la plupart des copistes grecs se sont contentés de bandeaux de couleur, d'ornements en forme de H, de petites initiales monochromes. Écrits d'une main rapide avec des ligatures multipliées, et d'ordinaire sans beaucoup de soin, la plupart des manuscrits grecs ne présentent que peu d'intérêt pour l'archéologue et tirent toute leur valeur du contexte.

Ce sont donc les manuscrits somptueux qu'il faut étudier pour se faire une idée de l'art du calligraphe grec, mais ici la rareté est compensée par la richesse et par la variété de l'ornementation; cette ornementation consiste en lettres ornées, bandeaux à dessins, écriture d'or et figures. Nous allons étudier séparément ces divers éléments.

Dans les manuscrits grecs, les lettres ornées n'ont jamais eu l'importance que leur donnaient les artistes occidentaux; tandis que certains manuscrits fort beaux, exécutés en France, en Angleterre et en Allemagne, tirent tout leur intérêt de leurs initiales de couleur, les artistes grecs se sont montrés toujours très sobres d'ornements. En général l'initiale peinte est placée à la mode antique, hors du texte, dans la marge, et les écrivains ne s'inquiètent guère de la place; parfois cette initiale appartient au

milieu d'un mot, dont le commencement est à la ligne précédente. Dans beaucoup de manuscrits même somptueux, ces initiales sont de petite dimension, assez simples, en écriture d'or ; quand le scribe emploie plusieurs couleurs, à une lettre rouge il fait succéder alternativement une lettre verte ou une lettre bleue.

Dans les anciens manuscrits, le *Codex Ephræmi* notamment, ces initiales sont fort simples; le texte, écrit en caractères compacts, ne renferme que quelques lettres en vermillon au début de chaque alinéa. Mais dans les manuscrits de l'époque byzantine proprement dite, ces initiales se compliquent et se multiplient et l'usage s'en est conservé jusqu'au XVII^e^ siècle; à cette date on trouve encore, dans des volumes d'ailleurs sans intérêt, de jolies petites lettres en noir ou en couleur, représentant des fleurs, des animaux, des hommes même. Les plus simples parmi ces initiales sont comme fleuronnées, bourgeonnées, peintes au carmin; le calligraphe a presque toujours respecté la forme primitive de la lettre à représenter. Ces mêmes lettres bourgeonnées se retrouvent encore dans des livres écrits tout entiers en capitales et en onciales; elles rappellent avec plus d'élégance la capitale rustique des manuscrits occidentaux. Plus tard les formes se compliqueront, les courbes s'allongeront, se contrarieront, et on aura des lettres rappelant vaguement (cette remarque fort juste est de Bordier) notre style rococo du XVIII^e^ siècle; on a des exemples de ces lettres dès le XV^e^ siècle.

Ce sont là les motifs les plus simples; mais on en trouve de beaucoup plus compliqués, dans lesquels entrent des animaux, des membres humains, des figures complètes. Citons dans un volume du X^e^ siècle, un T orné d'une jambe nue au sommet de laquelle s'emmanche une main tenant un bâton posé horizontalement. Ailleurs ce seront des serpents, des monstres fantastiques, des oiseaux affrontés, ou bien encore une main bénissant.

Dans un E le dessinateur loge un pêcheur, dont la figure forme la barre médiane de la lettre; la même lettre représentera ailleurs un chasseur armé d'une lance; pour le K le scribe dessinera un serpent replié sur lui-même dévorant la tête d'un moine, ou bien encore un vendangeur enlevant sa hotte; pour un T, un renard portant deux oiseaux au bout d'un bâton. On a même remarqué que ces lettres ont une signification symbolique, se rapportant au sens du passage illustré; ainsi le vendangeur plus haut cité accompagne l'homélie de saint Jean Chrysostome sur le psaume 8 (*In pressorio*). Au XIV^e^ siècle, les lettres sont encore plus compliquées et représentent des scènes complètes; un saint faisant un discours, Daniel dans la fosse aux lions, etc.

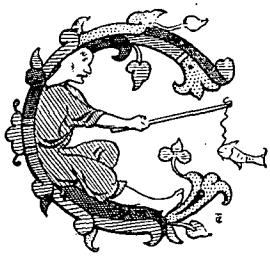

Initiale grecque.
(Bibliothèque nationale.)

Beaucoup de ces lettres sont monochromes, d'autres, en presque aussi grand nombre, sont exécutées à l'aide de deux ou trois couleurs. Dans tel manuscrit du XI^e^ siècle on trouve des capitales bleues cerclées de rouge; ailleurs un grand Π ou en-tête de chapitre sera sur fond brun, avec bordure rouge et ornements bleus.

Dans la plupart des manuscrits, en effet, outre ces initiales, on trouve des bandeaux de couleur en tête de chaque ouvrage ou partie d'ouvrage. Beaucoup de ces bandeaux affectent la forme d'un Π grec, c'est-à-dire qu'ils se composent d'une bande horizontale, à laquelle se rattachent deux bandes verticales, le tout formant comme une sorte de fronton; on a dit sans preuve que c'était une allusion au mot grec *pyle*, porte, début. La décoration et les couleurs de ces bandeaux varient infini-

ment; tantôt c'est une simple ligne d'or, ondée ou brisée, accompagnée de pois de couleur; tantôt un bandeau quadrangulaire, composé de petits polygones alternativement bleus et verts, cerclés d'or et disposés en quinconce. Au milieu, dans un espace vide, le titre en capitales d'or, entouré de médaillons, et dans ces médaillons sont disposés des portraits du Christ, de la Vierge et de divers saints. Parfois ces bandeaux, ces H sont fleuronnés; d'autres se composent d'entrelacs de couleurs variées, parfois encore ces entrelacs sont formés de corps de serpents ou de monstres fantastiques contournés. Tantôt ces bandeaux sont polychromes, rose, bleu et or par exemple, tantôt monochromes, bleus ou rouges. Enfin, dans certains manuscrits plus somptueux, ces bandeaux prennent un développement extraordinaire; ce sont alors de vrais tableaux d'ornement, généralement sur fonds d'or ou de couleur, au milieu desquels l'artiste a placé une petite scène. Tel un ravissant tableau représentant Mammès, berger de Cappadoce, entouré d'animaux sauvages et priant Dieu.

De ces bandeaux il faut rapprocher les portiques qui, en Orient comme en Occident, accompagnent les canons des Évangiles; ce motif ornemental est parfois très développé et prend une grande importance. Au-dessus de ces portiques élégants, l'artiste a dessiné des oiseaux, des animaux fantastiques, ou bien encore des scènes de chasse, des épisodes de la vie de campagne. La plupart de ces petites peintures sont gracieuses et dénotent chez leurs auteurs beaucoup de goût et d'imagination. Par imitation, les bandeaux initiaux en forme de H ont souvent pris la forme d'arcades, sous lesquelles le scribe a disposé le titre. Ailleurs ce titre sera inscrit dans un quadrilatère de guirlandes de fleurs et de fruits.

A la fin des livres et des chapitres on trouve des ornements analogues, mais généralement plus simples. Dans le fameux *Codex Alexandrinus*, par exemple, la sou-

scription est accompagnée d'un losange, avec points à l'intersection de chaque ligne. Un peu plus tard on trouve des lignes ou des torsades d'or, des cadres de couleur, etc. Enfin rappelons l'habitude, assez fréquente chez les scribes, de disposer les gloses marginales sous une forme régulière, de leur donner par exemple l'appa-

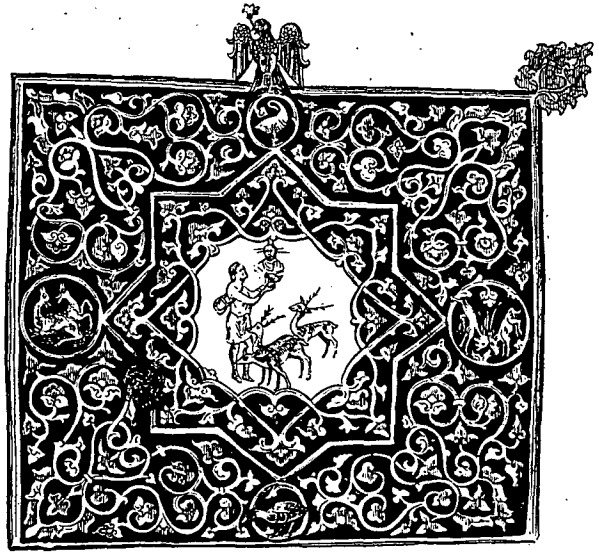

S. Mammès en prière. (Bibliothèque nationale.)

rence d'une croix; cet usage se retrouve dans les anciens manuscrits occidentaux.

La chrysographie, l'écriture d'or, a toujours été très en faveur auprès des calligraphes byzantins. Toutefois, passé une certaine époque, on trouve fort peu de manuscrits écrits tout entiers en caractères d'or. On peut citer un Psautier du x^{e} siècle et un recueil d'extraits de ce

même livre du XII^e^, tous deux à la Bibliothèque nationale. En général, l'écriture d'or est réservée pour les titres et les tables des chapitres en tête des volumes ; ainsi, dans les canons qui précèdent le texte des Évangiles, la lettre d'Eusèbe de Césarée à Carpianus est souvent tout entière chrysographiée, de même la préface générale dans le recueil des homélies de saint Jean Chrysostome, ou les épîtres dédicatoires dans des manuscrits somptueux. Ailleurs encore l'or servira pour les titres et les premières lignes de chaque chapitre. Dans les très anciens manuscrits, cette écriture paraît avoir été, en

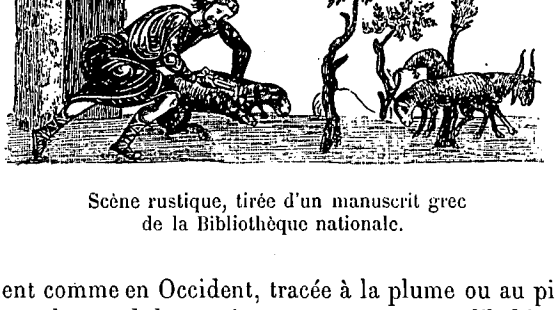

Scène rustique, tirée d'un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale.

Orient comme en Occident, tracée à la plume ou au pinceau ; plus tard les artistes grecs prennent l'habitude d'écrire deux fois le texte, d'abord en cinabre auquel on superpose une légère couche d'or. Le procédé apparaît très visible dans une foule de volumes du IX^e^ siècle et des suivants.

L'or a encore été employé comme fond pour les peintures somptueuses, mais au lieu de ne dorer que la partie non occupée par les figures, les artistes byzantins commençaient, à la mode antique, par couvrir le parchemin d'une couche d'or assez épaisse, et sur cette couche dessinaient et peignaient les personnages. Le procédé était

dangereux; beaucoup de peintures byzantines sont aujourd'hui écaillées, et le fond seul est resté.

En Orient comme en Occident, on a combiné l'écriture soit d'or, soit d'argent avec l'emploi du parchemin pourpré. Mais on a peu de ces manuscrits somptueux. Citons toutefois le célèbre Évangéliaire de Rossano, écrit sur pourpre en lettres d'or et d'argent; la Genèse de Vienne, rapportée de Constantinople au XVI^e^ siècle par Busbek; enfin le saint Marc du mont Athos; dans ce dernier manuscrit, qui date du VI^e^ siècle, l'or a été réservé pour les titres, et certains noms sacrés : *Theos*, *Christos*, *Iesous*, etc.; le texte est en lettres d'argent; nous aurons à noter la même particularité dans le psautier latin dit de saint Germain, aujourd'hui à Paris. L'habitude vient de l'antiquité. L'usage du vélin pourpré paraît s'être continué assez longtemps en Grèce; on peut citer un Évangéliaire du X^e^ ou du XI^e^ siècle trouvé à Bérat, en Albanie, composé et écrit comme celui de Rossano, qui lui est bien antérieur.

Parlons maintenant des peintures ornant les manuscrits grecs. On a déjà noté plus haut quelques-uns des principaux caractères de cette branche de l'art byzantin. Les peintres se conforment scrupuleusement à des traditions très fortes, et on peut voir dans ces traditions le fruit d'une influence monastique. A notre sens, en effet, il faut soigneusement distinguer entre les manuscrits antérieurs et postérieurs à l'hérésie des iconoclastes (VIII^e^ siècle). Les rares manuscrits échappés à la destruction ordonnée par Léon l'Isaurien portent la trace d'un art tout différent; la culture laïque succomba à cette persécution, seuls les moines purent sauver quelque chose des anciennes traditions, mais les manuscrits exécutés à dater du IX^e^ siècle par eux sont forcément bien inférieurs. En effet, quoi qu'on en ait dit, les moines de tous les pays paraissent impuissants à développer l'art; ils ne peuvent que conserver les tradi-

tions anciennes. Dès le VI^e^ siècle, la peinture grecque était soumise pour tous les sujets de piété, à tout prendre les plus nombreux, à des règles étroites; ces règles, les moines du IX^e^ et du X^e^ siècle les préciseront encore, et de cet excès sortiront des manuels comme celui qu'a publié Didron. Désormais il n'est plus besoin d'inspiration, d'imagination; l'artiste, si l'on peut appliquer ce nom à de médiocres fabricants d'images de piété, pourra, en se conformant exactement aux règles formulées par le maître, produire des œuvres correctes, mais sans vie et d'une banalité désespérante. Entre une icone du XI^e^ siècle et celles que les Russes fabriquent encore aujourd'hui, il n'y a guère de distance.

Toutefois le génie grec, dans une certaine mesure, sut triompher de ces difficultés, et jusqu'au temps de la décadence définitive, c'est-à-dire jusque vers le XIII^e^ siècle, il se trouva des artistes d'esprit plus personnel qui surent conserver leur originalité, tout en se soumettant à ces règles étroites. Dans l'expression des têtes, dans la manière de poser les figures, beaucoup prouvent qu'ils n'ont point oublié les leçons de l'antiquité, et cette tendance se montre surtout dans certains manuscrits profanes, dans le Nicandre et dans l'Oppien, par exemple, de la Bibliothèque nationale, copies l'un et l'autre d'exemplaires plus anciens.

Le nombre des manuscrits grecs à peintures antérieurs au IX^e^ siècle est assez faible, et sur la date de ces volumes les savants sont loin d'être d'accord. Nous citerons seulement les deux Genèses de Londres et de Vienne, le Dioscoride, le rouleau de Josué, le Cosmas du Vatican, les Évangéliaires grec de Rossano et copte du moine Rabula. Quelques archéologues ajoutent à cette liste le Virgile du Vatican et l'*Iliade* de Milan; ils ont à la fois tort et raison : tort, car ces deux derniers volumes appartiennent encore sans contredit à l'époque antique; raison, car à bien des égards tous les manu-

scrits cités plus haut se rattachent à la même tradition.

L'illustration de la *Genèse* de Vienne, en effet, comme celle du *Josué* du Vatican, est exécutée à la mode antique. Mêmes procédés dans ces volumes que dans le Virgile du Vatican; costumes, attributs, tout prouve que les artistes grecs avaient sous les yeux des peintures antiques. On y trouve, comme dans les peintures de Pompéi, au demeurant le meilleur exemple qu'on puisse donner de cette branche de l'art gréco-romain, des figures symboliques personnifiant les abstractions philosophiques, les fleuves et les villes. Ce sont des scènes chrétiennes traitées à la manière antique. Dans l'Évangéliaire de Rabula, ainsi nommé du moine qui l'exécuta en 586, dans un couvent de Mésopotamie, on remarque la même fidélité à reproduire des modèles antérieurs; mais déjà des tendances nouvelles se font jour, un nouveau canon se constitue, auquel les artistes devront dès lors se conformer au point de vue artistique. Ces peintures du moine copte sont peu intéressantes; mais l'auteur a eu sous les yeux de bons modèles qu'il a reproduits de son mieux. L'une des peintures les plus curieuses est la Crucifixion, c'est l'une des plus anciennes représentations connues de cette scène.

Plus curieux encore à tous égards est le manuscrit de Cosmas Indicopleustes. Cet auteur, dont on place la mort vers l'an 550, a laissé un ouvrage assez singulier qui, sous le titre de *Topographie chrétienne*, renferme une cosmographie orthodoxe et la description d'une partie de l'Asie et de l'Afrique. A son texte l'auteur avait joint des dessins, dont le manuscrit du Vatican, d'âge indécis d'ailleurs, passe pour renfermer la reproduction. Ces peintures représentent des animaux, des dessins astronomiques, et enfin quelques figures humaines : Aaron et Melchisédech, les prophètes, etc. Toutes ces figures sont fort intéressantes; elles prouvent que dès l'époque de Cosmas le canon commençait à s'établir; toutefois on y

sent encore comme une inspiration antique, le grand prêtre de Cosmas a comme une vague ressemblance avec les philosophes de l'ancien temps, et le dessin de toutes ces images est loin d'être sans valeur; les attitudes sont justes et élégantes, les costumes sobres, les figures fines.

Mais en voilà assez sur ces anciens manuscrits, qui à notre sens ne sont pas encore absolument byzantins. Si dans la manière d'interpréter les scènes du Nouveau Testament, dans le choix des types, le moine Rabula suit déjà les règles qui seront plus tard codifiées dans le *Guide de la peinture*, ces œuvres sont encore presque antiques et nous avons hâte d'examiner des produits plus récents de l'art grec proprement dit.

Prenons un célèbre manuscrit de Grégoire de Nazianze, le n° 510 de la Bibliothèque nationale; il a été exécuté entre les années 867 et 886 et renferme quarante-cinq peintures souvent citées et décrites; c'est un monument presque unique du grand art du IX^e^ siècle. En tête plusieurs pages représentent le Christ triomphant, dans le style des mosaïques de Ravenne, l'impératrice Eudoxie avec ses fils Léon et Alexandre, deux grandes croix d'or sur fond d'azur, reproduction exacte d'objets d'orfèvrerie, enfin l'empereur Basile flanqué du prophète Élie et de l'ange Gabriel. Ces peintures ont grand air, malheureusement elles sont bien écaillées et il a fallu toute l'imagination de certains archéologues allemands pour y voir grand'chose. Les autres miniatures du volume sont mieux conservées; elles accompagnent et commentent le texte des homélies de saint Grégoire, mais l'artiste ne s'est pas toujours astreint à ne reproduire que les sujets indiqués par l'écrivain grec. En général chaque page se compose de plusieurs scènes; on doit citer l'histoire de la Vierge et de Jonas, la Transfiguration, l'Enfance de Jésus, le Denier de la Veuve, etc. Toutes ces peintures ne sont pas de la même main et l'exécution en est souvent assez grossière. Entre la conception même et

le résultat obtenu, il y a parfois une telle distance qu'on doit supposer que l'artiste s'est alors contenté de reproduire des tableaux ou des mosaïques connues. Cette inégalité se retrouve souvent dans des figures voisines; à côté de morceaux vulgaires et presque barbares, on notera telle figure comme celle de la Veuve du folio 316, qui rappelle les beaux modèles de l'antiquité. Citons encore le Daniel dans la fosse aux lions, certaines scènes de la vie de Julien, Jacob endormi, etc. L'artiste a poussé la conscience jusqu'à reproduire scrupuleusement le type adopté pour chaque personnage; ainsi la figure de Jonas, dans toutes les scènes racontant la fuite et les aventures de ce prophète, présente les mêmes caractères. Les teintes sont en général assez claires, sauf pour les chairs, qui prennent un ton de brique; les extrémités sont bien dessinées, les mouvements naturels. Comparer avec Waagen l'œuvre de l'artiste inconnu aux Loges de Raphaël paraît bien un peu excessif; mais on ne saurait nier que sans être bien original, ce peintre connaissait et appréciait les bons modèles et savait les reproduire assez exactement.

Couronne d'anges, d'après un manuscrit du XIIe siècle. (Bibliothèque nationale.)

A notre avis, ce beau manuscrit est l'œuvre d'un peintre laïque, peut-être de Constantinople; dans l'interprétation, dans le dessin, il fait montre d'une aisance, d'une liberté que n'ont jamais connues les moines byzantins. Comparons par exemple à ce beau volume un

autre manuscrit de deux cents ans postérieur, les Homélies en l'honneur de la Vierge, du moine Jacob. Voilà un volume d'une exécution à peu près parfaite, venant probablement de la Bibliothèque impériale de Constantinople. Le moine chargé d'illustrer l'œuvre de son confrère a suivi le texte de près, et les soixante-treize peintures très fines, très élégantes tracées par lui composent comme une histoire de l'un et l'autre Testament. Les personnages, de petite taille en général, sont dessinés avec une précision parfaite, mais non sans sécheresse; les attitudes, les gestes dont quelques-uns ne rappellent que de loin l'antiquité, n'ont rien que de convenu. Aucune perspective naturellement, mais aussi aucune observation de la nature. L'ensemble est brillant, grâce au coloris, mais froid et sec. L'artiste était habile; il savait à fond son métier, et dessinait mieux que ses contemporains d'Occident, mais il se contentait de copier servilement des modèles traditionnels, et n'avait aucun souci de la nature extérieure. Il arrive parfois à certains effets; citons seulement la célèbre peinture du folio 74, représentant Salomon sur un lit de gloire, entouré de soixante guerriers armés de lances. Au point de vue de la perspective, ces soixante gardes du corps rangés sur six rangs derrière le roi font un effet déplorable; les têtes du dernier rang sont aussi fortes que celles du premier; les physionomies sont banales et l'artiste n'a point cherché à varier les expressions. On doit toutefois reconnaître que l'ensemble est agréable à regarder. Le manuscrit est d'ailleurs en excellent état et amusant à parcourir. Malgré les défauts notés plus haut et qui dénotent chez l'artiste une absence presque complète de personnalité, dans l'ensemble il est bien supérieur à beaucoup de volumes célèbres exécutés en Occident.

Ces deux manuscrits si différents ont le tort de ne fournir ni l'un ni l'autre d'exemple bien sensible des deux tendances déjà signalées par nous chez les artistes

byzantins, d'une part imitation directe de l'antique; de l'autre, observation de la nature.

Imitation de l'antique. — Elle est visible dans beaucoup de manuscrits, nous en avons noté quelques traces dans le numéro 510, mais elle est plus sensible ailleurs. Prenons le manuscrit 139 de la Bibliothèque nationale; ce volume, écrit au x^e^ siècle, renferme le texte des psaumes, et l'artiste y a joint quatorze belles peintures représentant des scènes de la vie de David et des prophètes. La première, souvent citée, représente David gardant les troupeaux de son père sur le mont de Bethléem et jouant de la harpe. Derrière le saint, une femme vêtue à l'antique personnifie la mélodie; au bas, un personnage à demi nu et couché représente le mont de Bethléem; enfin derrière une colonne portant un ex-voto apparaît à demi une nymphe attirée par les chants du divin musicien. Évidemment l'artiste avait vu et voulait reproduire une peinture représentant soit Apollon chez Admète, soit Orphée charmant les animaux. Mêmes tendances dans la peinture représentant le combat de David et de Goliath (derrière Goliath est la personnification de la Jactance, derrière David celle du Courage), ou dans celle qui figure le repentir du saint roi. Enfin signalons une peinture justement célèbre : la Prière d'Isaïe; auprès du prophète sont la Nuit, jeune femme entourée de voiles sombres, et le Jour, petit génie portant une torche. Ces deux peintures peuvent se comparer aux meilleures de Pompéi.

Dans toutes ces peintures le dessin est correct, peut-être un peu lourd, les couleurs foncées. L'ensemble toutefois est agréable et repose de la vue des œuvres grossières de l'Occident ou des peintures monastiques du manuscrit du moine Jacob.

On pourrait encore citer plus d'un manuscrit célèbre, renfermant des marques non équivoques d'imitation de l'antiquité; tel le n° 550 de la Bibliothèque nationale, qui

renferme les homélies de saint Grégoire de Nazianze. Dans ce volume, du XIIe siècle, les peintures, généralement de petites dimensions, sont sur fond d'or; l'ornementation elle-même est d'une grande délicatesse; sur le fond se découpent des rinceaux d'une élégance parfaite, d'un coloris excellent. Quant aux personnages, ils appartiennent encore à la bonne école; on pourrait noter telle scène qui fait penser aux meilleures œuvres de l'art gréco-romain. En un mot ce volume laisse loin derrière lui les produits de l'art hiératique.

On nous saurait mauvais gré de ne pas dire un mot de deux autres volumes célèbres de la même bibliothèque; nous voulons parler du Nicandre et de l'Oppien. Le premier de ces volumes appartient au XIe, le second au XVe siècle. L'un et l'autre nous ont conservé en copie des peintures plus anciennes. Les miniaturistes, auteurs de ces deux volumes, avaient plus de facilité que de talent réel; leurs copies ont d'autant plus de chances d'être exactes. Nicandre, médecin grec du premier siècle de l'ère chrétienne, avait écrit un poème sur les poisons et les antidotes. Le peintre a donc illustré l'ouvrage de figures représentant soit les épisodes mythologiques racontés par le poète, soit les animaux venimeux décrits par lui. La plupart de ces peintures sont de haute valeur. L'artiste du XIe siècle peut bien avoir modifié quelques détails, mais la manière un peu grossière dont il a exécuté sa tâche prouve qu'il était à peu près incapable d'inventer. Quelques-unes de ces peintures ont été fidèlement reproduites en couleurs dans la *Gazette archéologique* (années 1875 et 1876); le plus rapide examen de ces reproductions prouvera au lecteur qu'on peut sans exagération les mettre à côté des peintures antiques. Même usage (ou plutôt abus) des personnifications symboliques, même facilité, même grâce dans certaines scènes de la vie rurale. Ce manuscrit prouve qu'au XIe siècle les Grecs savaient encore goûter l'art antique.

Le manuscrit d'Oppien le prouve également pour le XV^e^. Cette copie d'un poème sur la chasse renferme en cent vingt pages cent soixante-deux scènes, copiées vraisemblablement sur des peintures plus anciennes. La plupart

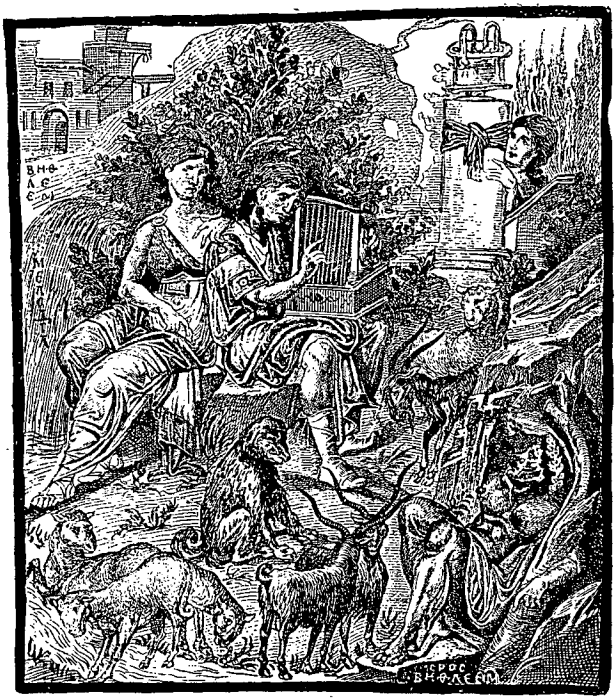

David sur le mont de Bethléem. (Bibliothèque nationale.)

sont du plus haut intérêt; on ne saurait dire à quelle époque appartenait le prototype de ce curieux volume; il devait être assez ancien, car les costumes sont encore antiques et les scènes représentées absolument païennes.

Les œuvres examinées jusqu'ici, et surtout le Nicandre et l'Oppien, nous montrent les artistes grecs s'inspirant directement de l'antique ou même le copiant. Parfois ils ont pris plus de licence, et certaines peintures nous montrent l'antiquité interprétée et non copiée par eux. Ainsi un saint Grégoire de Nazianze du XII^e^ au XIII^e^ siècle (Coislin, 239) nous indique comment certains

Hélène en Égypte, peinture du Nicandre de la Bibliothèque nationale.

peintres se figuraient les dieux grecs ou romains. Mars est un général byzantin, armé de toutes pièces; Vénus, une femme vêtue d'une robe violette et nageant à la surface des flots. Ces peintures sont sans doute l'œuvre d'un moine, et l'artiste a cherché, par certain détail de cette dernière scène, à faire de la déesse de l'amour la déesse de l'impudicité.

Réalisme et observation de la nature. Ces qualités apparaissent déjà dans le Nicandre et dans l'Oppien. On

doit aussi remarquer l'effort constant chez les artistes pour donner à chaque personnage un type, une physionomie toujours la même. Citons encore les portraits : celui de Nicéphore Botoniate, par exemple, dans un manuscrit exécuté vers 1080 (Bibl. nat., Coislin 79). L'artiste, qui s'est représenté, sans se nommer d'ailleurs, aux pieds de l'archange saint Michel, a donné à l'empereur un type réel; quatre fois il a reproduit les traits du prince, et ces traits sont toujours les mêmes. On peut encore citer les portraits de l'empereur Basile, de Manuel Paléologue, d'Alexis Apodaukos, médecin grec du XIVe siècle qui joua un certain rôle politique à Constantinople. Enfin on a remarqué bien des fois que les figures des grands saints de l'Église grecque, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, par exemple, ont toujours un certain air de ressemblance, ce qui semble prouver que les artistes essayaient de reproduire un type convenu, probablement des portraits traditionnels.

Pour le paysage, les arbres, par exemple, l'observation de la nature paraît avoir été bien incomplète; non seulement les peintres byzantins ignorent les règles les plus élémentaires de la perspective, mais encore, sauf dans quelques manuscrits médicaux, le Dioscoride notamment, ils ne semblent pas avoir cherché à rendre exactement l'apparence réelle des plantes et des arbres. Leurs végétaux sont de pure fantaisie et n'ont rien de vivant. Il est vrai que les mêmes défauts se retrouvent à un degré moindre dans les peintures antiques. C'est sur la représentation des animaux et des hommes qu'ils paraissent avoir fait porter toute leur étude. Les marges de beaucoup de manuscrits sont couvertes de petites scènes rustiques d'une fraîcheur et d'une exactitude qui ne laissent rien à désirer : chasses, vendanges, animaux domestiques et sauvages. Ici un chasseur lançant un léopard sur un cerf et une biche; plus loin un berger jouant de la flûte,

un pêcheur au bord d'un fleuve, ou un oiseleur tendant ses filets; des enfants jouant entre eux; des luttes rustiques, etc. Dans un manuscrit de Job, l'artiste a interprété librement tous les versets; ici nous voyons la famille du patriarche à table, plus loin un combat entre des laboureurs et des brigands, un cavalier conduisant des prisonniers, le pillage de la maison de Job, la tonte des brebis, etc.

D'autres manuscrits nous présentent des scènes d'in-

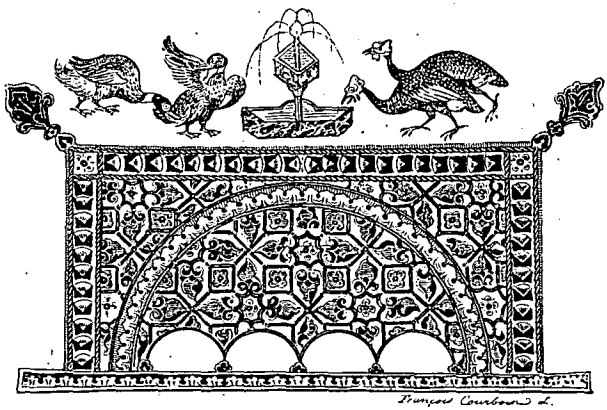

Fronton orné, d'après un manuscrit grec du x^e^ siècle.
(Bibliothèque nationale.)

térieur. On trouve ainsi fidèlement figurés une boutique de pharmacien, un *scriptorium* de copiste, des repas à la mode antique, des scènes de famille, etc. Bordier a pu donner dans son ouvrage une liste à peu près complète de tous les objets servant à la vie; étudiés à ce point de vue, les manuscrits grecs fourniraient beaucoup de renseignements sur les arts industriels à Byzance et sur les usages et les mœurs des Grecs du Bas-Empire.

De tous ces objets nous n'examinerons que ceux à

l'usage des scribes. Dans les peintures accompagnant les recueils des évangiles sont figurés tous les meubles et instruments servant à l'écrivain : armoires à mettre les

Scènes familières tirées d'un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale.

livres, calames pour tracer les caractères, poinçons, compas et règles pour marquer les lignes sur le vélin, écritoires, godets pour les couleurs, canifs, grattoirs et pierre ponce, pupitre, brunissoir pour polir l'or, etc.

Tantôt l'évangéliste écrit à la mode antique, sur un rouleau, et devant lui est un *codex* posé sur un pupitre; tantôt il écrit sur un *codex* placé sur ses genoux ou sur le pupitre. Beaucoup de ces pupitres sont richement ornés de sculptures fantaisistes, qui donnent la meilleure idée du talent des menuisiers grecs. Rarement les scribes sont représentés dans ces peintures. On connaît toutefois le portrait d'un artiste nommé peut-être Michel, qui figure dans l'une des planches du manuscrit de Nicéphore Botoniate plus haut décrit. La plupart des écrivains se sont contentés de se nommer dans des souscriptions et de noter l'époque de la copie. Le copiste d'un manuscrit du XIV^e^ siècle indique même le temps mis par lui à exécuter le livre : quatre ans; le cas est rare en Orient, mais beaucoup de scribes occidentaux ont pris ce soin.

Un mot maintenant de l'influence orientale dans la décoration des manuscrits grecs. Cette influence est indéniable, mais le plus souvent c'est dans le choix des couleurs et des motifs d'ornements qu'on en trouve des traces. On peut citer, à cet égard, le manuscrit 64 de la Bibliothèque nationale, du x^e^ siècle, dont le fronton, les bandeaux exquis, le coloris, tout indique chez l'artiste l'étude des monuments orientaux, peut-être persans. Ailleurs, cette influence se trahit dans la manière même de traiter les scènes; mais l'exemple qu'on en peut citer n'est pas très concluant; nous voulons parler de la légende grecque de Barlaam et Josaphat. On sait que l'ouvrage grec de ce nom, attribué sans raison à saint Jean Damascène, renferme une vieille histoire bouddhique, transformée en légende chrétienne. Beaucoup des scènes qui accompagnent l'un des exemplaires de la Bibliothèque nationale, semblent copiées sur des peintures indiennes ou tout au moins imitées de ces peintures. Mais le fait est exceptionnel, et on aurait tort d'en tirer des conclusions très générales. Le manuscrit, au surplus,

est relativement récent; il date du XIVe siècle, c'est-à-dire d'une époque de décadence.

Au XIVe siècle, en effet, l'art byzantin est sur son déclin. Au milieu des malheurs qui frappent l'Empire, la peinture n'est plus guère cultivée que dans des cloîtres et devient de plus en plus hiératique et conventionnelle. Les manuscrits de ce siècle ne sont pas encore sans intérêt, mais il y a loin de leurs miniatures sèches et peu élégantes aux merveilles des temps plus anciens. Nous citerons seulement un manuscrit de l'empereur Jean Cantacuzène, exécuté en 1375. Sauf les figures du prince en costume impérial et en moine, les autres peintures sont lourdes et généralement sans grâce; le coloris est brillant, le dessin soigné, mais exagéré et conventionnel. On n'y remarque plus les qualités prime-sautières des beaux volumes du IXe et du Xe siècle. Toutefois, jamais les bonnes traditions ne se perdront entièrement, et dans tel manuscrit du XVIIe siècle on trouvera des initiales du meilleur goût, prouvant que les moines de cette époque étudiaient encore les bons modèles.

Il serait impossible de traiter ici la question si obscure et encore si controversée de l'influence de l'art byzantin sur l'art occidental. Il sera plus utile d'indiquer en quelques lignes ce que devinrent les manuscrits grecs en Occident. Très anciennement, on transcrivit des manuscrits grecs en Italie, à Venise, en Calabre et en Sicile. Citons tout d'abord un texte des Évangiles écrit dans ce dernier pays en 1167 par le notaire Salomon; on reconnaît tout de suite dans les initiales un mélange assez curieux d'art byzantin et d'art italien; au premier appartiennent de petites initiales et de petites capitales rehaussées de jaune et de vermillon. Même mélange dans un autre texte bilingue des Évangiles datant du XIIIe siècle; des peintures qui devaient l'orner, un petit nombre seulement ont été exécutées;

elles sont, du reste, absolument grecques de style et de faire, mais avec quelque chose de lourd, de provincial pour ainsi dire, qu'on ne retrouve pas dans les manuscrits grecs proprement dits; notons d'ailleurs que ce manuscrit est un volume de grand luxe, puisqu'il devait être tout entier écrit en lettres d'or. Ce mélange des deux styles est encore très sensible dans un manuscrit en grande onciale ecclésiastique d'époque indécise. Montfaucon le mettait à tort au VIIIe siècle; de bons juges le croient vénitien et le placent au XVe siècle. Cette dernière date nous paraît la seule acceptable, et les peintures qu'y a notées Bordier se rattachent directement à l'art italien. Citons seulement une magnifique tête d'ange. Le reste de l'ornementation est d'ailleurs absolument grec, le copiste italien aura très habilement reproduit les initiales d'un ancien manuscrit.

Quand les copistes et les savants grecs chassés par l'invasion ottomane se répandent en Occident, quelques-uns conservent les traditions ornementales de leur pays d'origine, d'autres adoptent franchement les modes de leur patrie d'adoption. Dans un manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève du XVIe siècle, par exemple, on observe, à côté de lettres de style italien (or, blanc et brun), des animaux, des culs-de-lampe de style grec. Même mélange des deux styles dans un manuscrit d'Ange Vergèce. Ici l'art grec trouve encore sa place dans quelques initiales, mais aux lettres peintes ont succédé en général de petites grisailles dans le goût italien le plus pur; les dessins, par exemple, qui ornent une copie d'Héron due à ce célèbre calligraphe, sont absolument occidentaux. On peut donc dire qu'à dater de la prise de Constantinople, l'ancienne calligraphie byzantine n'est plus cultivée que dans quelques rares couvents de l'Empire ottoman.

Pour terminer, quelques mots sur la méthode de dessin et de peinture des artistes byzantins et sur la

Reliure byzantine. (Trésor de Saint-Marc de Venise.)

reliure des manuscrits. Tantôt ils procédaient à la façon antique : sur un fond d'or ou de couleur sombre, bistre, bleu, rougeâtre, ils peignaient leurs personnages par couches successives, partie par partie. Ce procédé est des plus fâcheux; ces couches accumulées se sont souvent écaillées et alors le fond blanc ou or apparaît seul. Tantôt, au contraire, ils procèdent comme les Occidentaux : le dessin une fois indiqué en bistre, ils reprennent les détails, les têtes et finissent par le fond. Ce second système était infiniment préférable, et les peintures ainsi exécutées sont les mieux conservées.

Les spécimens d'anciennes reliures byzantines sont assez rares. La plupart des manuscrits grecs conservés dans les bibliothèques publiques de l'Europe ont perdu leurs vieilles couvertures. Citons pourtant une reliure datant du XIVe siècle, et qui a tout à fait l'aspect d'un travail oriental; elle est en peau de veau, teinte en rouge et garnie de bandes, quelques-unes d'argent, chargées de losanges et d'entrelacs. Citons encore une reliure du XVIIe siècle couverte de plaques d'orfèvrerie ciselées et gravées, représentant la Crucifixion et les symboles des évangélistes.

Ces pauvres spécimens ne peuvent donner une idée des couvertures somptueuses mises par les empereurs byzantins aux livres du culte : plaques en or avec émaux cloisonnés, incrustations de perles et de pierres précieuses, etc. Fort heureusement beaucoup de ces plaques ornées, détachées des volumes qu'elles revêtaient jadis, ont été conservées dans les anciens trésors d'église. A Saint-Marc de Venise notamment, on conserve dans le trésor nombre de morceaux d'orfèvrerie, qui ont bien certainement jadis fait partie de reliures somptueuses. La planche ci-jointe, bien que fort réduite, donnera au lecteur une idée de ces merveilleux monuments. Il y a loin de ces chefs-d'œuvre, datant du Xe ou u XIe siècle, aux couvertures riches mais barbares dont

les Occidentaux garnissaient vers le même temps leurs livres liturgiques. Si le dessin des émaux paraît parfois un peu bizarre, la richesse des couleurs, le fini du travail sont surprenants; ce sont là des œuvres de premier ordre prouvant l'habileté des orfèvres et des émailleurs de Byzance, aussi supérieurs à ceux de l'Europe catholique que leurs confrères, les peintres grecs, aux grossiers enlumineurs de l'Occident.

CHAPITRE III

ÉPOQUE BARBARE : LES MÉROVINGIENS

Les invasions barbares qui, au v^e^ siècle, portèrent les derniers coups à l'Empire romain, déjà bien affaibli par l'anarchie militaire, n'eurent pas dans le domaine des lettres et des arts des conséquences moins désastreuses. Les nouveaux maîtres du monde n'avaient le goût ni des unes ni des autres; les hautes classes, appauvries et décimées, durent songer à des besoins plus pressants; les écoles se fermèrent; seuls les clercs, derniers héritiers de la culture antique, purent en sauver quelques épaves. Aussi beaucoup des détails que nous aurons à donner sur les manuscrits de l'époque mérovingienne pourraient vraisemblablement se remarquer dans les copies de l'antiquité, si nous avions un plus grand nombre de volumes écrits avant le v^e^ siècle. Néanmoins, pour barbares qu'ils fussent, les Germains avaient des goûts particuliers, un art national bien éloigné des traditions gréco-romaines, et à la longue, l'influence de ces goûts se faisant sentir, cet art pénétra dans le domaine si spécial de la calligraphie. L'histoire des manuscrits de l'an 400 à l'an 750 est donc celle du mélange des deux arts, des deux civilisations; de cette union confuse d'une corruption extrême

et d'une barbarie enfantine sortira l'art carolingien.

Les clercs, avons-nous dit, en Gaule comme dans les autres provinces romaines, conservèrent pieusement ce précieux dépôt des lettres. Longtemps, en effet, seuls ou presque seuls, des Romains d'origine occupent les dignités épiscopales et beaucoup savent exercer une heureuse influence sur leurs grossiers conquérants. Mais l'Église séculière finit par être envahie elle-même par la barbarie. Au VII^e^ siècle, la civilisation courait les plus grands dangers; elle fut sauvée par les moines. Jamais ou presque jamais en Occident le monachisme ne montra pour les lettres et les arts le sot dédain des solitaires orientaux, et les occupations intellectuelles tinrent toujours en Europe une grande place dans la vie régulière. Dès le IV^e^ siècle, certains grands monastères de la Gaule sont des centres d'études; tel Lérins, fondé par saint Honorat d'Arles et qui fournit d'évêques beaucoup d'églises du continent. Mais il manquait à l'institution une règle précise et claire, une discipline exacte. Saint Benoît, fondateur du Mont-Cassin, lui donna l'une et l'autre chose. Cet esprit supérieur sut faire la part du corps et de l'esprit, établir une discipline sévère, sans tuer complètement l'initiative individuelle, associer au travail des mains le travail de l'esprit. La règle de Saint-Benoît († 543) eut une fortune étonnante; elle marque le premier essor de la vie régulière en Europe; elle est adoptée par la plupart des grands monastères plus anciens que le Mont-Cassin. et réglera pendant près de 1300 ans la vie morale de millions d'êtres pensants.

Les monastères réformés ou fondés par les moines de saint Benoît devinrent donc, à dater du milieu du VI^e^ siècle, des foyers de lumière; ce fut comme un fleuve bienfaisant qui inonda peu à peu l'Europe du sud au nord. D'autres missionnaires, partis du nord-ouest de l'Europe, travaillèrent non moins activement à l'œuvre commune. L'Irlande, restée inaccessible aux légions

romaines, avait été évangélisée dès le Ve siècle, et de ce mélange de civilisation romaine, apportée par les prédicateurs chrétiens, et de demi-civilisation celtique, naquit un art des plus originaux. A cet art prime-sautier et que nous aurons à caractériser plus loin vint se mêler l'art anglo-saxon. Convertie à la fin du VIe siècle par saint Augustin de Canterbury, l'Angleterre saxonne voit bientôt fleurir la vie régulière : des monastères opulents s'élèvent dans l'île entière, juqu'aux derniers confins de la mer du Nord. La sauvage Calédonie est parcourue en tous sens par des apôtres du nouveau Dieu; des abbayes se fondent de toutes parts et cultivent les lettres sacrées. Au VIIIe siècle les royaumes des îles sont autrement florissants que ceux du continent; l'Angleterre et l'Irlande évangélisent à leur tour les régions barbares du Rhin, des Alpes et du Jura. L'Irlandais saint Colomban fonde Luxeuil en Séquanaise, Bobbio dans la Haute-Italie; un peu plus tard, saint Boniface et ses disciples, préparant en Germanie le succès des armes de Pépin le Bref et de Charlemagne, instituent la plupart des évêchés entre le Rhin et l'Elbe; enfin, bientôt c'est à l'Angleterre et à l'Écosse que le grand empereur demandera les savants, les littérateurs qui feront revivre en France le culte des lettres et la sainteté de la vie monastique.

On aurait donc tort de nier les immenses services rendus à la cause de la civilisation par l'institut monastique; mais il ne faut point s'abuser sur le degré de culture de ces premiers religieux. Ils ont sauvé une partie des lettres antiques, mais sans discernement; combien est faible le nombre de manuscrits d'auteurs latins de la haute époque, comparé à celui de copies des pères de l'Église, de traités ascétiques, d'une lecture rebutante, et aujourd'hui justement oubliés! De plus les copistes de l'époque mérovingienne avaient plus de bonne volonté que de savoir; si un évêque tel que Grégoire de Tours s'excuse de la barbarie de son style, que dire de la

grammaire, de l'orthographe des copistes du VII^e^, du VIII^e^ siècle? Mais c'était déjà beaucoup qu'au sein de la barbarie grandissante, au milieu des hommes de chair et de sang qui se disputaient l'autorité, il y eût au fond d'un cloître écarté quelques scribes obscurs appliqués à leur tâche, croyant faire œuvre pie, en transcrivant maladroitement des textes qu'ils entendaient à peine; sans doute leur zèle mal éclairé nous a fait perdre bien des monuments de l'antiquité; pour remédier à la pénurie du parchemin, ils ont en bien des cas substitué à de beaux discours de Cicéron, aux histoires de Tite-Live, d'insipides compositions, dont les meilleures ne sont que le dernier écho de l'antiquité expirante; mais, ne l'oublions pas, sans eux nous n'aurions aucune de ces œuvres dont l'étude passionnée a plus tard guéri le monde moderne d'une longue anémie intellectuelle. Enfin, disons-le hautement, si grossiers qu'ils fussent, ces moines irlandais, gallo-romains et italiens, avaient une conception toute nouvelle de l'art. Leurs dessins sont souvent barbares et choquants, mais ils apportaient un élément neuf à l'Occident épuisé, et de ce mélange entre l'art antique corrompu et devenu insipide à force de banalité et l'art barbare plus vigoureux, sortira quelques siècles plus tard l'art roman.

L'étude des manuscrits à l'époque mérovingienne est donc un des seuls moyens qui nous restent d'étudier la lutte entre la civilisation et la barbarie. Nous allons successivement examiner les modifications subies durant cette période par l'écriture et par l'ornementation; en terminant, nous dirons quelques mots des écoles calligraphiques et des principaux centres littéraires d'Italie, d'Espagne, de Gaule et de Grande-Bretagne.

L'antiquité connaissait certainement trois genres d'écriture : la capitale, l'onciale et la cursive. On a plus haut déterminé le caractère de ces trois genres; les copistes

mérovingiens les ont tous employés et leur en ont ajouté un quatrième, la minuscule.

La capitale est encore usitée pour les manuscrits de grand luxe; cette écriture avait bien des défauts, elle était longue à tracer, et elle occupait énormément de place; c'étaient là de graves inconvénients à une époque d'appauvrissement général. On connaît toutefois quelques manuscrits du Ve au VIIIe siècle tout entiers en capitales; tel le célèbre Prudence de la Bibliothèque nationale, que beaucoup de critiques croient antérieur à l'an 527. Ce volume est des plus remarquables; les abréviations y sont rares et fort simples et les traits des lettres d'une élégance achevée. Plus tard ce caractère capital s'alourdit: il est déjà moins net, moins élégant dans le fameux Évangéliaire en lettres d'or sur pourpre de Saint-Germain-des-Prés, et dans l'Évangéliaire de Metz, que les meilleurs juges datent aujourd'hui de la fin du VIe siècle. Toutefois ces deux manuscrits sont encore écrits en une capitale très régulière, un peu massive, mais ayant en partie conservé les proportions antiques.

La capitale a encore servi longtemps pour les titres, les rubriques, et en plein moyen âge, les beaux volumes renferment ainsi des lignes entières écrites dans ce caractère; on la retrouve également en tête des diplômes royaux et des bulles de papes, mais ici l'écriture antique a été cruellement modifiée. Sans parler des changements qu'elle a subis en passant par les différentes écoles de copistes, elle affecte maintenant des formes bizarres; elle s'écrase et devient la capitale allongée des diplômes et la capitale rustique des manuscrits. A cette première cause de modification, ajoutons les lettres enclavées et conjointes; les copistes anciens connaissaient déjà ce procédé, mais ils y recouraient avec discrétion; les calligraphes du moyen âge l'ont employé à tout propos, arrivant ainsi à faire servir le même jambage à trois ou quatre lettres différentes, créant en un mot ces monogrammes

compliqués qui figurent au bas des actes royaux et impériaux.

L'onciale, plus facile à tracer, a été aussi beaucoup plus employée que la capitale aux temps mérovingiens. Cette écriture s'est formée lentement; elle apparaît déjà dans des inscriptions du début du IVe siècle et elle est mentionnée par saint Jérôme, mais elle se développe surtout aux temps barbares; comme la capitale, elle est extrêmement difficile à dater. Tantôt, comme dans le célèbre Psautier en pourpre dit de Saint-Germain (à la Bibliothèque nationale), elle affecte des formes pures, régulières, elle s'étale largement; tantôt, au contraire, elle s'écrase, elle s'aplatit, les pleins s'alourdissent Toutefois le caractère même de cette écriture arrondie et massive répugnait aux innombrables ornements dont la fantaisie des scribes surchargeait les lettres capitales, et les manuscrits ou parties de manuscrits écrits en onciale ont été toujours plus simples que ceux écrits en capitales. L'usage de l'onciale se conservera longtemps; elle figure dans les titres de la plupart des manuscrits carolingiens, soit pure, soit mêlée à la capitale, et elle sera très longtemps employée pour les légendes des sceaux.

Les anciens connaissaient-ils une écriture plus expéditive que la capitale et l'onciale, plus élégante que la cursive? La question a été très discutée; mais aucun monument à notre connaissance ne permet de la trancher dans un sens ou dans l'autre. Quoi qu'il en soit, dès le VIe siècle paraît dans des notes marginales l'écriture dite minuscule; elle dérive de l'onciale, à laquelle on a enlevé une partie de ses jambages. Le passage de l'alphabet oncial à l'alphabet minuscule se marque bien, si on compare la petite onciale des notes marginales du Prudence avec l'écriture dite semi-onciale, c'est-à-dire mélangée d'onciale et de minuscule. La minuscule a servi à écrire des manuscrits entiers, tel le célèbre Grégoire de Tours de la Bibliothèque nationale, datant du

VII^e siècle, et le non moins célèbre Lectionnaire de Luxeuil. Cette minuscule varie d'ailleurs d'école à école, de pays à pays, et le nombre de ces variétés est immense. Ce n'est guère qu'avec la renaissance carolingienne qu'elle se simplifiera en s'épurant, et cette minuscule caroline, lentement transformée par les siècles, régnera dans l'Europe entière jusqu'à l'âge moderne.

La cursive romaine ne s'est pas moins transformée; impossible de définir ici tous les genres de cursive que l'antiquité avait connues. Beaucoup de paléographes ont confondu la cursive avec la minuscule ancienne, les deux écritures ayant en effet bien des points de contact, l'une et l'autre abondant en ligatures, mais la cursive a toujours conservé un caractère de hâte, de rapidité qui suffit à la faire reconnaître; ajoutons les difficultés de la lecture; la minuscule, si étrange que soit la forme de certaines lettres, se déchiffre généralement sans peine; la cursive au contraire, notamment dans les diplômes impériaux du III^e et du IV^e siècle, dans les actes mérovingiens, et dans les chartes de Ravenne du VI^e siècle, présente des difficultés inouïes qui n'ont été surmontées que de nos jours.

Toutes ces écritures antiques ont subi à l'époque mérovingienne de profondes modifications. Sous l'influence de quelles causes et comment, c'est ce qu'il importe d'examiner. Très anciennement les érudits ont créé des qualifications particulières pour certains alphabets; on a eu de la sorte des écritures lombardique, irlandaise, anglo-saxonne, germanique, française ou mérovingienne, enfin visigothique. A vrai dire ces termes ne sont pas tous bien choisis. Si l'écriture dite visigothique paraît en effet avoir été principalement usitée dans l'ancien domaine des Goths, en Espagne et dans le midi de la Gaule, l'écriture lombardique a été employée ailleurs qu'en Italie, domaine propre des Lombards et longtemps après la destruction de ce peuple. De même l'écriture irlan-

daise et anglo-saxonne a été usitée un peu partout sur le continent. Il semble plus rationnel de rattacher toutes ces minuscules à la minuscule romaine. En effet les peuples barbares qui envahirent l'Empire romain n'avaient pas d'écriture nationale, et Ulphilas fut obligé d'emprunter à l'alphabet grec la majeure partie des caractères qu'il employa pour écrire sa traduction des livres saints en langue gothique. Comment ces modifications se sont-elles produites, dans quelle mesure le goût national de chaque école de copiste a-t-il contribué à transformer la minuscule primitive, tirée de l'onciale romaine, c'est ce qu'il serait difficile de marquer ici; il faudrait avoir de nombreux fac-similés, étudier attentivement des manuscrits à provenance certaine, et cette étude, on peut le dire, est encore à peine commencée.

Le domaine de l'écriture visigothique a été l'Espagne entière et le sud de la Gaule, l'ancienne Septimanie. On a en France de bons types de cet alphabet; en premier lieu le célèbre Sacramentaire de Gellone, qu'on date du VIII^e^ siècle, quelques manuscrits venant de l'abbaye du Silos et un célèbre volume écrit en 951 et ayant appartenu à l'église du Puy. L'usage officiel et liturgique de cette écriture se prolongea dans les royaumes de Castille et de Léon jusqu'à la fin du XI^e^ siècle; à cette date, des légats romains et les moines de l'ordre de Cluny la firent proscrire en même temps que la liturgie mozarabique. Elle se conserva d'ailleurs dans un certain nombre d'abbayes, et on en retrouve encore des traces dans des manuscrits du XIII^e^ siècle. L'écriture qui lui fut substituée est qualifiée par les chroniqueurs de *lettre française*; c'était en effet la minuscule capétienne, analogue à celle qui régnait en Catalogne, cette province ayant toujours été soumise à l'influence du royaume de France depuis les conquêtes de Charlemagne et de Louis le Pieux.

L'écriture lombardique est peut-être née en Italie, mais on la retrouve en Gaule, notamment à Corbie et à

Soissons. Elle fut en usage dans la chancellerie pontificale jusqu'au XII^e siècle; pour les manuscrits, elle fut surtout employée au Mont-Cassin, à la Cava et dans quelques autres monastères du sud de l'Italie. Elle paraît y avoir été en faveur jusqu'au XIII^e siècle, et nous a valu des monuments très remarquables à tous égards, comme calligraphie et comme ornementation.

Si l'expression lombardique paraît erronée de tout point, celle d'écriture anglo-saxonne ou irlandaise est plus juste. C'est bien, semble-t-il, de ces deux grandes îles de la mer du Nord que ce genre particulier paraît avoir été transporté sur le continent par les colonies monastiques de Luxeuil, d'Epternach, de Bobbio. Rappelons encore les relations fréquentes entre les couvents et les églises du nord de la France : Corbie, Saint-Vast, Cambrai, et l'Angleterre, centre d'études de premier ordre au VII^e et au VIII^e siècle. N'oublions pas encore les missions de saint Boniface et de ses disciples en Frise, en Saxe, en Souabe et en Thuringe. L'écriture anglo-saxonne régna presque seule en Angleterre jusqu'à l'invasion normande; l'écriture irlandaise, plus ou moins modifiée, s'est conservée jusqu'à nos jours; on en retrouve encore des traces dans des manuscrits du XVIII^e siècle. Mais plus encore au point de vue ornemental que pour la calligraphie, les scribes de ces deux îles ont exercé une influence prépondérante et contribué à la transformation de l'art romain dégénéré.

Quelques mots maintenant de l'exécution des manuscrits à l'époque mérovingienne. Seuls les manuscrits les plus anciens ne présentent qu'un seul caractère, sont écrits d'un bout à l'autre en capitales ou en onciales. La plupart des volumes en onciale renferment dans les titres, dans les souscriptions, au début des alinéas, de la capitale; l'onciale remplit le même rôle par rapport à la minuscule, mais parfois elle est elle-même mêlée de capitale. En général chaque manuscrit est l'œuvre d'un

copiste; ainsi le Psautier de Saint-Germain, le Saint-Hilaire de Tours, mais ce sont là de beaux volumes écrits à grands frais. Le Prudence est dû à deux copistes, ayant, il est vrai, la même main ou peu s'en faut. Parfois la diversité est plus forte; ainsi un manuscrit d'Eugyppius, étudié par M. Delisle, renferme des parties en onciale, à côté de pages entières en minuscule ou en cursive. En effet, pour aller plus vite, le texte à copier était souvent distribué par cahiers à plusieurs copistes qui, suivant que la place manquait ou abondait à la fin du cahier qu'ils avaient à remplir, allongeaient ou serraient leur écriture, employaient plus ou moins d'abréviations et de ligatures. Le cas est assez fréquent au moyen âge.

Le texte, dans les manuscrits mérovingiens, est disposé soit à longues lignes, soit sur deux ou même trois colonnes. Cette dernière disposition est une marque d'ancienneté, tel le célèbre Pentateuque de Lyon; on connaît même un manuscrit à quatre colonnes, mais le cas est exceptionnel. Plus il y a de colonnes, plus, semble-t-il, le souvenir du *volumen* antique est proche. Les mots sont peu ou point séparés dans les textes en onciale et en capitale; le plus souvent il n'y a pas coupure de mots à la fin de la ligne; le copiste, soit en serrant l'écriture, soit en joignant deux ou plusieurs lettres, soit enfin en employant un signe abréviatif, s'est arrangé de manière à faire tenir le mot entier dans la ligne. Parfois encore un mot entier ou une partie de mot sont écrits en interligne; ce dernier procédé est antique : il était, au dire de Suétone, employé par Auguste.

La page entière est réglée très légèrement à la pointe sèche; elle est encadrée d'une double ligne, tracée de la même façon et formant une marge intérieure. Dans les manuscrits à grande écriture, le Prudence par exemple, chaque ligne est enfermée dans un double trait à la pointe sèche. Enfin, dans la plupart des manuscrits en

onciale ou en capitale, pour marquer les paragraphes ou les versets de la Bible, on fait sortir la première lettre au lieu de la faire rentrer. C'est le contraire de ce que nous faisons aujourd'hui.

Presque toujours ces anciens manuscrits ont une ornementation très sobre. Le Prudence ne renferme absolument que des titres en rouge. Même sobriété dans les plus anciens volumes en onciale. Notons seulement des feuilles de lierre servant de ponctuation, encadrant le titre courant ou les numéros de quaternion, placés au verso du dernier feuillet de chaque cahier, des torsades en rouge ou en noir, occupant la fin des lignes restées blanches, séparant les livres et les chapitres, etc. Parfois l'ornementation est plus somptueuse, le copiste a employé le vélin pourpré, l'encre d'or et d'argent. Citons seulement le Psautier de Saint-Germain, l'Évangéliaire de Paris, etc.

Presque toujours ces manuscrits portent trace de corrections anciennes; une fois le texte transcrit, le possesseur même ou un grammairien expert le relisait avec soin, ajoutait les lettres oubliées, corrigeait les bourdons, mettait des notes explicatives. Les lettres à supprimer sont soit soulignées, soit marquées d'un point; dans le Prudence, les mots fautifs sont barrés et la bonne leçon est placée en interlignes. En général, plus un manuscrit est soigné d'écriture, moins il est correct. Saint Jérôme se plaint déjà quelque part des recherches de luxe qui nuisent à la bonté du texte, et déclare qu'il préférerait des copies moins somptueuses, mais plus exactes.

C'était généralement au correcteur qu'incombait le soin de mettre les signes de ponctuation : points, virgules, signes de toute espèce. Les points sont tantôt ronds, tantôt carrés; quelquefois on en varie la couleur. Virgules et points servent également de signes abréviatifs, et ont gardé cette valeur jusqu'à la fin du moyen âge.

En effet, de tout temps on a eu recours à des abréviations pour diminuer le travail du copiste. Les lapicides païens et chrétiens employaient divers systèmes; tantôt ils unissaient deux lettres, leur donnant un jambage commun, tantôt ils employaient pour la lettre à abréger un caractère plus petit; le plus souvent ils recouraient aux *sigles*. On appelle ainsi, du latin *singulæ* (sous-entendu *litteræ*), des lettres isolées qui expriment un mot entier; ainsi F. voudra dire *filius*, ou tel autre cas de ce mot; C., *consul*, etc. Ces sigles, d'interprétation souvent difficile, ont été employés durant tout le moyen âge; mais plus tard on les a réservés pour les noms propres des dignitaires ecclésiastiques ou laïques, pour les citations d'auteurs, les formules de droit, etc. A ces sigles ajoutons les abréviations par *suspension* : *non.* = *nonæ*, *nonarum*, etc.; par *contraction* : *Dns.* = *dominus*; *epͣs* = *episcopus*. Un signe avertit en principe le lecteur de l'existence de l'abréviation; dans les manuscrits anciens, les principaux de ces signes sont la barre surmontant le mot abrégé ou le point placé à la suite; ainsi q. voudra dire *que* (enclitique): qq.. = *quoque*, etc. Ajoutons-y quelques signes consacrés, dont l'origine est parfois obscure; citons seulement le *c* cursif renversé, qui dans les écritures de la fin du moyen âge devient un 9; avant les mots, il représente la syllabe *col*, *com*, et autres semblables; à la fin de ces mêmes mots, il signifie *us*.

Dans les manuscrits de l'époque mérovingienne, les abréviations sont rares; elles se multiplient du X^e^ siècle au XVI^e^, et le déchiffrement des anciennes écritures en devient d'autant plus difficile. En général les manuscrits, sauf les cahiers de cours, les livres classiques, etc., en renferment moins que les chartes. Dans les manuscrits anciens on procède surtout par lettres conjointes ou monogrammatiques et par lettres enclavées. Ainsi, dans le Psautier de Saint-Germain, les rares abréviations

portent sur des mots tels que *Dominus*, *Deus*, *Spiritus*, qui reviennent si fréquemment dans le texte sacré. Ailleurs ces abréviations figurent à la fin des lignes pour ne point rejeter une partie du mot à la ligne suivante.

Ces détails techniques et un peu secs étaient nécessaires pour donner au lecteur un aperçu de l'aspect extérieur des manuscrits mérovingiens. La lecture n'en est pas difficile, quand il s'agit de manuscrits en onciale ou en capitale; la seule difficulté provient de la non-séparation des mots, on est obligé d'épeler chaque lettre. Plus difficiles sont la minuscule et surtout la cursive, avec leurs ligatures et leurs formes bizarres de lettres.

Il nous faut maintenant parler de l'ornementation. A cet égard l'examen le moins prolongé de ces vénérables monuments fait reconnaître immédiatement, à côté des produits de l'art romain dégénéré, une école particulière qui, dans le choix des formes ornementales et des couleurs, n'obéit pas aux règles esthétiques que la Grèce et Rome avaient connues.

La première école est la plus sobre. Beaucoup de beaux manuscrits de l'époque mérovingienne sont fort simples; quelques lettres de couleur, des feuilles de lierre ou d'autres arbres, des capitales dans les manuscrits en onciale, tels sont les seuls ornements qu'on y rencontre. Notons encore parfois des lignes en vermillon, ayant l'aspect de cordes, de tresses. Ajoutons enfin l'emploi du parchemin pourpré, de l'encre d'or ou d'argent. Le calligraphe a pu à lui tout seul exécuter ces ornements peu compliqués; on ne réclamait de lui qu'un texte correct, écrit avec élégance dans un caractère de grande dimension. Tous ces ornements devaient exister dans les manuscrits antiques.

Prenons par exemple le beau Prudence de la Bibliothèque nationale; le texte entier est en capitales élégantes et régulières; les petits vers du poète chrétien s'étalent majestueusement au milieu d'une large page

blanche. A chaque poésie, titre en rubriques; on a également transcrit en lettres rouges la première ligne des pièces importantes. Le vélin est fin, réglé avec soin; l'écriture a un aspect lapidaire. Même apparence dans le Saint-Hilaire en onciale; mais ici l'écriture n'a plus la haute élégance de celle du Prudence, les caractères sont plus pressés, moins réguliers; l'onciale, comme la capitale, perd de sa fermeté, de sa beauté à mesure qu'on avance dans l'ère mérovingienne.

Veut-on un manuscrit plus luxueux? Voici le Psautier de Saint-Germain, vénérable manuscrit que les meilleurs juges attribuent au VI^e^ siècle. Sur vélin pourpré de teinte foncée, le copiste a écrit le texte en lettres onciales d'argent; les caractères sont de grande dimension (plus de 8 millimètres), extrêmement réguliers, et renfermés entre deux lignes parallèles. Le premier mot de chaque verset empiète sur la marge, enfin les titres des psaumes sont en caractères d'or et la même encre a servi à exprimer les mots *Deus*, *Dominus*, *Spiritus*, chaque fois qu'ils se sont rencontrés. Peu d'abréviations, quelques lettres liées en petit nombre. En un mot ce volume, à l'époque où l'argent était encore brillant, devait offrir une somptueuse apparence. Même richesse dans l'Évangéliaire de la bibliothèque de Vienne, étudié par M. Belsheim, mais ce second manuscrit date du VII^e^ siècle, l'onciale en est plus lourde, de moins belles proportions; le copiste ne craint plus de couper les mots à la fin des lignes, enfin la teinte de pourpre est moins riche.

On a également des manuscrits à peintures de l'école antique, datant de l'époque mérovingienne. Le plus célèbre est le Pentateuque de Tours, que M. Delisle vient de rendre à la France. Ce précieux volume date vraisemblablement du VI^e^ ou du VII^e^ siècle. Les peintures qui l'ornent, au nombre de dix-neuf, ne brillent ni par l'heureux choix des couleurs, ni par la correction du dessin; mais dans ces pages grossièrement exécutées, on

ne trouve aucune trace d'influence étrangère, c'est l'œuvre d'un artiste de l'école romaine dégénérée. Les procédés sont les mêmes que dans le Virgile du Vatican. Autour de chaque scène figure un petit listel rouge. Les fonds sont d'une seule couleur, rouge, bleu, vert, et les sujets y sont tracés par superposition de couches. Les costumes sont antiques, les scènes traitées à la romaine; dans la peinture représentant le festin offert par Joseph à ses frères, les convives sont sur des lits. Chaque planche représente plusieurs scènes différentes. L'artiste ne connaît d'ailleurs ni la perspective, ni le modelé; il a donné aux extrémités de ses personnages ces dimensions monstrueuses qu'on retrouve sur les ivoires de la décadence; les têtes sont barbares, sans expression. Citons encore le frontispice, sorte de fronton antique garni de rideaux de couleur. Ce manuscrit, en un mot, est un exemple très curieux de ce que savaient faire les artistes gaulois de l'extrême décadence, du v^e^ au vii^e^ siècle; on y voit combien ils avaient perdu de leur habileté. Fort heureusement des éléments nouveaux, empruntés à l'art barbare, allaient vivifier cet art corrompu, lui rendre une nouvelle existence; de même que du latin populaire, mélangé de quelques centaines de mots germaniques, le français naîtra au ix^e^ siècle, de même de l'art antique en pleine décadence, combiné à l'art anglo-saxon et irlandais, sortira quelques siècles plus tard l'art roman.

Les Germains qui détruisirent l'empire d'Occident au v^e^ siècle avaient, comme toute race humaine, des goûts propres, un art particulier. Cet art était l'art du Nord, qui a régné un peu partout dans l'Europe septentrionale, de l'Irlande aux pays slaves. On l'a qualifié de mérovingien; mais cette appellation paraît bien étroite, car on en a retrouvé des spécimens en Danemark, en Suède, en Angleterre, dans les pays, en un mot, où jamais ne s'exerça l'autorité des descendants de Mérovée. Il semble plus probable que nous nous trouvons en présence d'un

art, oriental d'origine, propre à toutes les peuplades de la race aryenne, n'ayant point comme les Grecs et les Romains subi l'influence des civilisations sémitiques de la Méditerranée orientale. On retrouve dans les manuscrits de l'époque mérovingienne quelques-uns des éléments décoratifs remarqués sur les boucles franques et scandinaves : dessins contournés, figures d'animaux monstrueux, bandelettes, tresses de dessin irrégulier et accompagnées d'ornements en forme de tête de clou, etc.

Cet art s'est développé et épuré du VI^e^ au VIII^e^ siècle en Irlande et dans la Grande-Bretagne; de là il est passé sur le continent. Mais si l'on doit faire aux moines des monastères fondés par saint Colomban et ses successeurs, à Alcuin et à ses compagnons, une grande part dans la renaissance carolingienne, il semble impossible d'attribuer à leur seule influence certains caractères communs à nombre de manuscrits de Gaule, d'Italie et d'Espagne. En effet, beaucoup de volumes exécutés dans ces trois pays et présentant à d'autres égards les caractères généraux de la librairie antique renferment également des particularités ornementales tout à fait étrangères au goût des anciens Romains.

Voici, par exemple, un recueil d'homélies venant de Fleury-sur-Loire; l'écriture est une belle onciale du VII^e^ ou du VIII^e^ siècle, d'apparence antique, un peu lourde déjà et indiquant la décadence. Mais les initiales sont d'un art tout particulier. En tête du volume figure une sorte de bandeau vertical, sur fond rouge, avec bandelettes formant losanges et ornées de trèfles à quatre feuilles. Les initiales sont formées de poissons; la bande décrite plus haut constitue la haste d'un grand P, dont la panse est figurée par un oiseau contourné, le bec et la queue touchant la haste. Les premières lignes du texte sont écrites en capitales contournées, conjointes et enclavées. — Un autre manuscrit, où figurent fréquemment des feuilles de lierre, signe d'antiquité, renferme

également des lettres en forme de poissons et d'oiseaux. — Un manuscrit en écriture lombardique offre toute une page ornée de la manière suivante : une arcade dont les pieds-droits reposent sur deux animaux monstrueux,

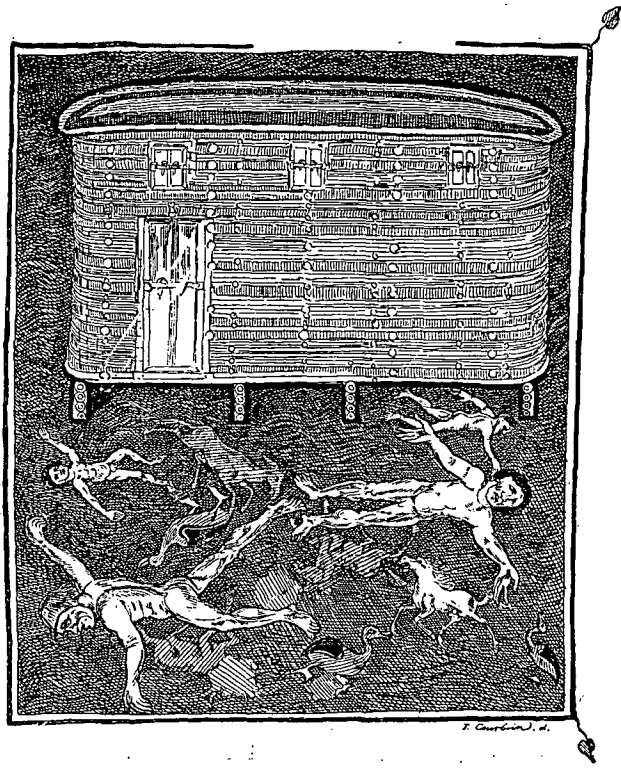

Le Déluge; peinture du Pentateuque de Tours.

peut-être deux chiens; à l'intérieur de l'arcade, une croix avec pendeloques rappelant les fameuses croix du trésor de Guarrazar. Au-dessus, un phénix, symbole de l'immortalité. Sur l'arcade, des monstres bizarres s'enlevant en

couleurs éclatantes sur le fond jauni du vélin. Le titre est composé de capitales de grandes dimensions, fleuronnées, de forme carrée et mêlées de rustique, avec entrelacs et bandelettes; à l'angle, un cerf monstrueux. Les initiales de certains mots sont recouvertes de vert et

Initiales mérovingiennes.

entourées d'un grènetis rouge; les nombres, exprimés en lettres romaines, sont couverts d'une teinte jaune. L'écriture est d'ailleurs une minuscule lombardique bien caractérisée. On retrouve déjà dans ce curieux volume des traces de l'influence irlandaise; ainsi les lignes du titre se détachent en clair sur des fonds de couleurs variées.

On pourrait multiplier les exemples. Les figures ci-jointes feront mieux qu'aucune description comprendre le caractère de cet art singulier. Mais plus riches, plus curieux à tous égards sont les manuscrits écrits dans les îles du Nord. On en connaît beaucoup de très importants, et Westwood, dans sa *Palæographia sacra pictoria* et dans son recueil de fac-similés, en a fourni des exemples nombreux. On fera bien également de consulter l'album de la *Paleographical society* et le

recueil de fac-similés publié par l'administration du musée Britannique.

Étudions successivement, dans ces peintures irlandaises et anglo-saxonnes, le dessin ornemental, les couleurs et la figure humaine. Le dessin ornemental est de beaucoup la partie la plus remarquable. Il est toujours tracé à la plume, et la finesse, la sûreté des enroulements dénotent une légèreté de main surprenante. C'est surtout dans les grandes planches qui accompagnent les volumes luxueux qu'on en trouve de beaux exemples. Ces dessins, malgré leur fantaisie, ont des proportions géométriques; chaque planche d'entrelacs, par exemple, sera divisée en un certain nombre de parallélogrammes ou de carrés, où dominera une couleur particulière. L'élément principal est la tresse ou la bandelette de couleur variée, repliée plusieurs fois sur elle-même et terminée souvent par des têtes d'animaux : oiseaux bizarres, serpents, poissons, etc. Dans ces entrelacs sont figurés des animaux qui se dévorent, des canards par exemple ou des pélicans tenant dans leurs becs des poissons, ailleurs des poissons qui se mangent, etc. Ailleurs encore les colonnes qui soutiennent les arcades, sous lesquelles sont disposés les canons évangéliques d'Eusèbe, sont bien des colonnes antiques, mais le dessinateur les a chargées de dessins en couleur, damiers ou rosaces; les arcs supérieurs, qui se coupent, se recourbent et se terminent en têtes de monstres. En un mot, c'est une combinaison savante du dessin géométrique et du dessin

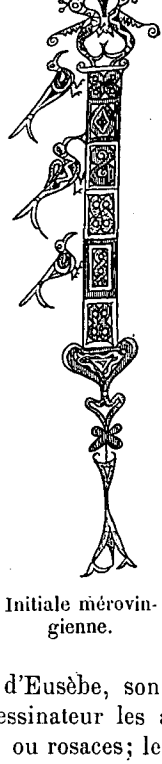

Initiale mérovingienne.

fantaisiste. Les éléments ornementaux sont parfois empruntés à l'art antique, ainsi on y retrouve la grecque, mais au lieu de former des angles droits, les différentes lignes de ces grecques sont à angles alternativement obtus et aigus, de manière à produire une alternance qui ne manque pas d'agrément.

Cet amour de la variété se remarque encore dans la forme des lettres capitales. Non seulement on trouve des lettres en forme de poissons ou d'oiseaux, des E, par exemple, formés de trois poissons allongés, mais encore les capitales affectent les formes les plus bizarres; les C seront carrés; les S auront les formes du Z capital grec; par la liaison des lettres, les dessinateurs obtiendront encore des effets bizarres et inattendus.

Cette recherche de la bizarrerie s'accuse encore plus dans le choix des couleurs. Avec un goût parfait, une sûreté d'œil étonnante, les peintres anglo-saxons recherchent les couleurs les plus opposées, les plus brillantes et savent les marier harmonieusement. Ici un faisceau de bandelettes rouges et jaunes se relève sur un fond de couleur noire ou pourpre; ailleurs, les bandelettes seront laissées en blanc et garnies seulement d'une chaîne continue de points d'un rouge vif. Les lettres capitales, de forme bizarre, se détacheront en pourpre sur un fond d'or mat, en clair sur un fond pourpre ou vert cru. Dans la disposition des différents cadres secondaires des pages ornées que nous indiquons plus haut, il y aura alternance régulière, accord rythmique pour ainsi dire. La page, par exemple, sera divisée en quatre cantons par une croix d'ornement; chacun de ces cantons sera divisé à son tour en quatre parties secondaires, subdivisées elles-mêmes en une infinité de petits damiers alternant et se répondant deux à deux.

Tous ces dessins sont exécutés à la plume et au compas; on aperçoit encore, dans le manuscrit d'Epternach, les traces des lignes tracées à la pointe sèche pour obtenir

une symétrie parfaite entre les différentes parties. Une fois tracés à la plume, les dessins ont été remplis de couleurs au pinceau en teintes plates, avec une sûreté de main extraordinaire. L'effet d'ensemble est curieux et rappelle ces magnifiques cadres dont les copistes arabes et persans ont enrichi leurs somptueux manuscrits.

La figure humaine joue un grand rôle dans ces peintures, mais c'est là évidemment le côté faible de l'art anglo-saxon. La plupart des figures tracées par eux sont monstrueuses. Tels dans l'Évangéliaire d'Epternach les symboles des évangélistes; saint Mathieu est figuré par un homme; mais l'artiste ne connaissait évidemment aucune des règles du modelé et de la perspective; dans son désir de rendre la nature telle qu'elle est, il a tracé jusqu'à l'intérieur des narines, qu'un homme vu de face ne peut montrer, et le nez remonte jusqu'à la hauteur des yeux, lesquels sont d'ailleurs mal placés; aucune science dans l'étude des attaches et des articulations. Ces personnages sont en bois, et telle des peintures reproduite par Westwood rappelle en laid les pires magots de l'Extrême-orient.

Plus remarquables à tous égards sont les symboles des autres évangélistes dans ce même manuscrit d'Epternach. L'aigle de saint Jean possède, il est vrai, un bec de perroquet, mais le travail du corps est curieux; les plumes sont figurées par une série d'écailles ornées chacune d'un point rouge. Le bœuf ou plutôt le veau (*vitulus*) de saint Luc est également remarquable; il a comme une vague tournure égyptienne; enfin le lion de saint Marc, tout incorrect qu'il soit, ne manque pas d'une certaine allure. D'ailleurs tous les manuscrits de l'école anglo-saxonne ne sont pas aussi barbares. Dans ceux qui datent du VIII^e^ et du IX^e^ siècle, les figures humaines sont beaucoup mieux traitées; le Psautier d'Utrecht par exemple présente dans les innombrables dessins dont sont chargées les marges des scènes bien

composées ou traitées avec esprit; elles rappellent les curieuses illustrations de la Psychomachie de Prudence.

Peut-on dans tous ces dessins trouver trace de symbolisme? à vrai dire il paraît difficile de répondre à cette

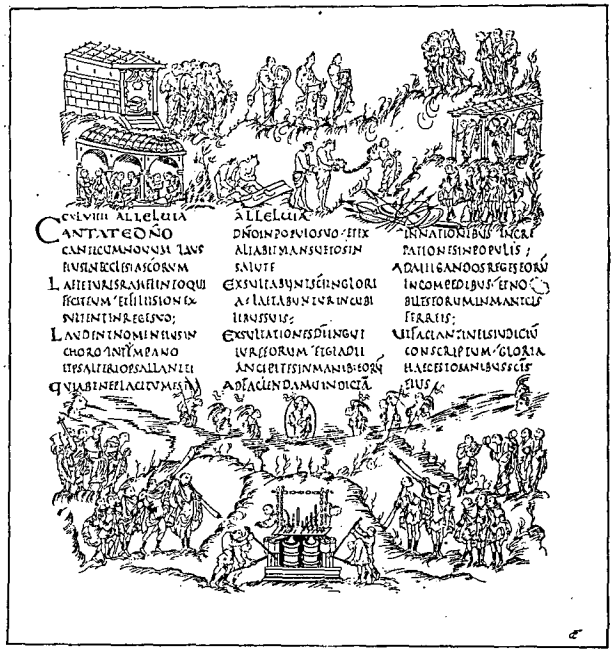

Scène empruntée au Psautier d'Utrecht.

question. Que ces monstres qui se dévorent aient figuré pour ces intelligences primitives les passions mauvaises, la chose est possible; on croit bien encore que la forme de la croix est pour ainsi dire la génératrice de la plupart des planches ornées, mais il faut pour le reste compter

avec la fantaisie de l'artiste et ne point chercher à comprendre ces figures multiples, où sans doute il ne mettait aucun sens caché.

Jusqu'ici nous n'avons rien dit des manuscrits espagnols en écriture visigothique. A vrai dire, les spécimens en sont rares hors de la péninsule, et ceux que l'on connaît sont loin de présenter au point de vue ornemental l'intérêt des manuscrits anglo-saxons. L'écriture est d'aspect moins soigné, le parchemin moins fin et les ornements d'ordinaire peu abondants et grossiers. Voici pourtant un curieux manuscrit, écrit tout entier en écriture visigothique, mais venant du midi de la France, c'est le célèbre Sacramentaire de Gellone; on le date du VIII^e^ siècle. L'ornementation est barbare, mais riche et variée; les principales couleurs employées sont le vert, le rouge et le jaune; les lettres initiales sont à doubles traits et les intervalles entre les traits sont remplis de teintes plates de couleur claire. Ici, comme dans les manuscrits irlandais, on retrouve autour des initiales des grénetis de points rouges; ailleurs la panse des initiales est formée par le corps d'un poisson, d'un oiseau replié qui se mord la queue; on trouve encore des O composés d'une tête humaine de style barbare. Sur les marges, dans les lettres ornées, on a tracé de véritables scènes; ici le combat d'un renard et d'un animal fantastique tenant du serpent et de l'oiseau, là un aigle enlevant un mouton, une main humaine harponnant un poisson, deux oiseaux se disputant leur proie, etc. Tous ces dessins sont barbares, la figure humaine surtout est traitée d'une façon enfantine, mais l'ensemble témoigne d'une imagination variée. A cet égard le manuscrit de Gellone est un des plus précieux monuments qu'on puisse citer.

Un mot maintenant des centres de production littéraire à l'époque mérovingienne. Le niveau intellectuel est descendu tellement bas que le seul fait de copier des livres

est une preuve de culture; toutefois si la langue se corrompt de plus en plus, le nombre des traités composés du Ve au VIIIe siècle est encore assez considérable. En Gaule la culture romaine s'affaiblit au VIe siècle, disparaît presque entièrement au VIIe, mais elle survit encore en Espagne et en Italie. Le premier de ces deux pays produit l'école de Séville avec son représentant le plus illustre, saint Isidore; à l'Italie revient la gloire d'avoir préparé aux lettres un nouveau refuge; c'est de Rome que partent sous Grégoire le Grand († 610) les premiers apôtres de la Grande-Bretagne, saint Augustin de Cantorbury et ses compagnons. Depuis déjà longtemps l'Irlande était conquise à la foi chrétienne. En moins d'un siècle la culture des belles-lettres s'étend dans l'île entière depuis les côtes de la Manche jusqu'aux Hébrides; des monastères s'élèvent et une école florissante d'écrivains se forme; le plus célèbre est le vénérable Bède († 735). A ces moines il fallait des livres, aussi la calligraphie se développe-t-elle avec une grande rapidité. On a encore aujourd'hui de nombreux spécimens de l'art des écrivains de cette époque.

Mais au lieu de se cantonner en Angleterre, les disciples de saint Augustin se répandent bientôt sur le continent. Dès la fin du VIe siècle l'Irlandais saint Colomban avait pénétré en Burgondie et y avait fondé trois monastères, dont Luxeuil; un peu plus tard il évangélise la Suisse orientale, puis vient mourir à l'abbaye de Bobbio instituée par lui dans la Haute-Italie (615). Cent ans plus tard, d'Angleterre partent de nouveaux missionnaires, qui conduits par saint Boniface, fondent les églises d'Allemagne et font les premiers connaître l'Évangile aux sauvages habitants de la Saxe, de la Frise et de la Franconie. Longtemps les calligraphes de la Germanie occidentale garderont le souvenir des leçons de leurs premiers maîtres; au XIe siècle encore, au rapport de Marianus Scotus, on employait l'écriture anglo-saxonne dans certains monas-

tères de l'Empire; cent ans plus tard, il est vrai, cette même écriture passait pour illisible.

C'est donc, semble-t-il, par les écoles monastiques que se sont propagés dans l'Europe les différents alphabets à l'époque mérovingienne, et c'est par elles également que s'est opérée tout d'abord la fusion entre les deux arts mis en présence, l'art antique et l'art barbare. Mais jusqu'au VIII^e siècle, loin de se relever, le niveau intellectuel semble continuer à s'abaisser en Gaule; les copistes

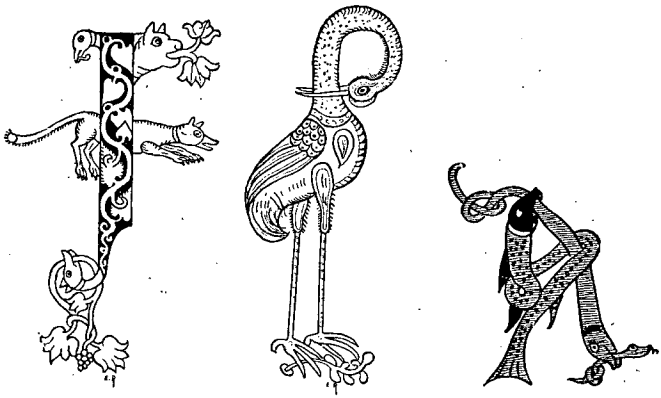

Initiales mérovingiennes.

ignorent l'orthographe et la grammaire, la langue populaire s'introduit chaque jour davantage dans la langue classique. La réforme des études par l'école du palais et les lettrés d'Angleterre et d'Irlande, sous Charlemagne, arrêtera définitivement cette décadence lamentable. Mais le fait est à noter : la fin du VIII^e siècle est un terme extrême au-dessous duquel on ne peut faire descendre la date d'exécution d'un manuscrit luxueux, rempli de fautes d'orthographe. Plus la langue et l'orthographe d'un volume seront défectueux, plus il y aura des chances pour qu'il appartienne au VII^e ou au VIII^e siècle.

C'est qu'en effet il est extrêmement difficile de dater les manuscrits de l'époque mérovingienne, surtout ceux qui sont écrits en capitales ou en onciales. Le nombre des volumes à date certaine est très faible, le plus souvent les meilleurs paléographes diffèrent d'opinion à leur sujet à cent ou deux cents ans près. On a dressé la liste des volumes en onciale datés; on en a trouvé huit allant des années 509-510 à 754. La date est donnée soit par le collateur, le correcteur du volume, soit par le copiste lui-même qui indique d'ordinaire son nom et le nom de la personne qui a payé les frais d'exécution du volume. Ainsi le Sulpice Sévère de Vérone fut commandé par un certain Hiéronyme à Ursicinus, lecteur de cette église; le Nouveau Testament de Fulda existait déjà en 546, date où Victor, évêque de Capoue, le lut et le corrigea. Un évangéliaire d'Autun fut écrit en 754 par un scribe nommé Gundohinus, à la requête d'une noble dame nommée Fausta. Ailleurs la date est fournie par un synchronisme ou par un nom d'abbé (manuscrits du Mont-Cassin et de Bruxelles; ce dernier écrit à Saint-Médard de Soissons par ordre de l'abbé Nomedius sous Childebert III).

La nature des textes copiés par les scribes de l'époque mérovingienne rend encore plus difficile la fixation de la date de transcription. Ces textes en effet sont, soit des livres liturgiques, soit des ouvrages des Pères, soit enfin la Bible. Se conformant à une tradition, déjà établie du temps de saint Jérôme et contre laquelle ce père proteste avec énergie, les religieux des temps anciens réservaient pour les livres sacrés, toutes les ressources de la calligraphie et de l'art ornemental. Parchemin pourpré, écriture en lettres d'or ou d'argent, initiales peintes, frontispices ornés, les copistes de la Gaule comme ceux de l'Italie et de la Grande-Bretagne n'épargnent rien quand il s'agit d'exécuter un texte (recueil des évangiles,) un Sacramentaire (office de la messe), une Bible, ou

un Homiliaire. La décoration de ces différentes classes de manuscrits se fixe bientôt. Les évangéliaires ont en tête des portiques pour recevoir les canons de concordance d'Eusèbe, et à chaque évangile une planche ornée où l'on figure soit l'évangéliste lui-même, soit le symbole traditionnel de ce même évangéliste. Les sacramentaires sont d'ornementation plus variée, mais presque toujours on y retrouve des titres en capitales de couleur disposés sous un vaste portique, des initiales compliquées, etc. Aux psautiers, on met une ou plusieurs peintures représentant le divin poète entouré de ses six acolytes, comme sur certains ivoires de l'époque mérovingienne. Sauf dans les manuscrits de grand luxe, tels que le Psautier d'Utrecht, on ne sort guère du cadre tracé et jusqu'à la fin du moyen âge, on aura ainsi des types de livres liturgiques exécutés sur un modèle fixe, variant avec la fortune de l'acheteur. Les libraires laïques hériteront à cet égard des traditions de leurs prédécesseurs, religieux et clercs.

Pour ceux-ci l'exécution d'un manuscrit était œuvre pie. L'Irlandais Holcundus, auteur d'une copie très curieuse des évangiles, la termine par une longue et prétentieuse prière; il souhaite que cette œuvre d'édification lui vaille la grâce d'éviter les peines éternelles, qu'après sa mort il rejoigne en paradis le chœur des saints et des pieux disciples de Jésus. Cette souscription, écrite en partie en grec, prouve que ce pauvre moine n'était pas meilleur helléniste que latiniste. Mêmes vœux exprimés en termes moins obscurs dans l'Évangéliaire d'Autun par le scribe Gundohinus. D'autres fois, les écrivains, dans de mauvais vers latins souvent reproduits, s'élèvent contre l'erreur qui fait regarder l'art d'écrire comme un travail peu fatigant et demandent l'indulgence du lecteur pour les fautes qui leur ont échappé.

La règle de tous les ordres monastiques prévoit donc

l'existence d'un *scriptorium*; on a conservé la prière qu'on récitait au moment où les copistes se mettaient à l'œuvre. Les principales obligations imposées étaient le silence et l'assiduité, et tout moine sachant écrire était tenu de venir travailler. C'était également dans les *scriptoria* que se tenaient des sortes de conférences (*collationes*), première forme de ces écoles monastiques qui au IXe siècle renouvelleront les études. On a peu de renseignements sur la nature même des livres qui composaient les bibliothèques, à l'époque mérovingienne. Si les textes sacrés y occupaient naturellement la première place, d'autres s'y joignaient : ouvrages de l'antiquité (principalement traités de rhétorique, de grammaire et de prosodie) et surtout œuvres des Pères, tant grecs que latins, les unes sous forme de traduction, les autres en original. Mais ces copies sont bien défectueuses et les manuscrits de poètes et d'historiens de l'antiquité datant de l'époque mérovingienne sont en somme des plus rares.

Non seulement, en effet, les moines de cette époque jugeaient plus utile la transcription d'homélies insipides de saint Ephrem ou des *Collations* de Cassien, que celle d'une décade de Tite-Live ou des *Annales* de Tacite, mais encore la rareté et la cherté du parchemin, qui dès lors a remplacé définitivement le papyrus, exposait ces précieux monuments de la culture antique à un danger sans cesse renaissant. La plupart des palimpsestes datent de l'époque mérovingienne, et on en retrouve un peu partout, en Gaule, en Angleterre, en Italie, en Égypte. Les moines coptes et syriens n'ont pas été plus respectueux que leurs congénères occidentaux, et on a même signalé des palimpsestes doubles, des parchemins ayant servi trois fois. Beaucoup d'auteurs ont accusé amèrement les moines de vandalisme; d'autres écrivains les ont défendus avec ardeur. Au fond, accusations et éloges sont également immérités. L'usage des palimpsestes

était connu dès l'antiquité, et les moines n'ont fait que le développer. Ce qu'il faut regretter avant tout, c'est le manque de culture laïque, l'ignorance qui a fait sub-

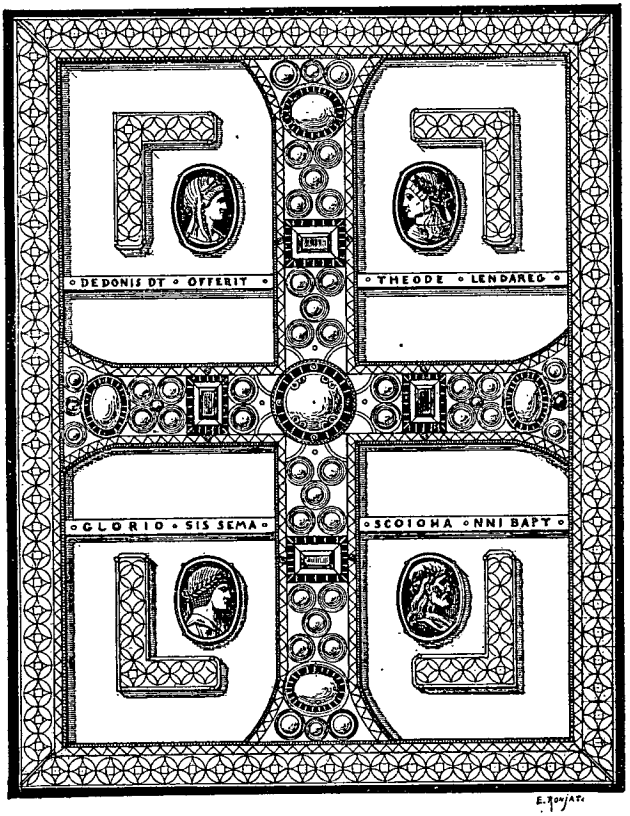

Reliure de l'Évangéliaire de Monza (VIIe siècle).

stituer à des œuvres écrites et pensées fortement, dont l'absence sera éternellement regrettable, des compositions insipides, sans originalité et sans intérêt pour

l'histoire des idées. En remplaçant par des homélies de saint Césaire et de saint Jean Chrysostome le *De Republica* de Cicéron, ou l'*Histoire romaine* de Tite-Live, les moines du VI^e^ et du VII^e^ siècle commettaient un véritable crime, mais ils n'avaient point conscience de leur faute.

CHAPITRE IV

ÉPOQUE BARBARE : LES CAROLINGIENS

Au milieu du VIII^e^ siècle, l'état de l'église de Gaule était lamentable. L'ignorance des clercs et des moines, derniers gardiens de la culture littéraire, paraissait inguérissable, et la société tout entière semblait condamnée à de longs siècles de barbarie. Mais ce chaos renfermait des germes puissants et vivaces, ces intelligences incultes n'étaient point incapables d'un effort vigoureux; ce qui leur manquait le plus, c'étaient des maîtres. L'Angleterre et l'Italie vont les leur donner, et après quelques années d'efforts la Gaule carolingienne aura retrouvé une partie de son ancienne influence, le culte des lettres et des arts y renaîtra pour ne plus s'éteindre. D'élèves, les Francs de Charlemagne seront devenus maîtres à leur tour.

Cette heureuse renaissance est due à plusieurs causes distinctes : influence personnelle de Charlemagne, efforts de l'anglo-saxon Alcuin et de ses disciples, enfin action de la papauté. On ne saurait exagérer le rôle joué à cet égard par le grand empereur. Peu instruit lui-même, — il n'apprit qu'assez tard à écrire, au rapport de son biographe Eginhard, — il témoignait d'une admiration pres-

que enfantine, d'une curiosité de barbare pour les recherches scientifiques; au retour de ses longues expéditions militaires, il aimait à s'entourer de savants clercs, à écouter leurs discussions abstruses; pour gagner sa faveur, point de moyen plus sûr que d'y briller; aux meilleurs élèves d'Alcuin il réservait les riches prébendes, les abbayes, les évêchés; en eux il mettait sa confiance, les chargeant d'ambassades lointaines, de missions à l'intérieur.

Tant d'efforts ne pouvaient rester stériles; par un heureux hasard, Charlemagne trouva à point nommé deux esprits supérieurs, un Anglo-Saxon, Alcuin, un Lombard, Paul Diacre.

Alcuin ou Albin, qui prenait volontiers le surnom de Flaccus, était originaire du pays d'York et avait fait ses études sous les disciples directs du célèbre Bède, le plus grand des écrivains anglo-saxons du VIII^e^ siècle. Instruit à l'école archiépiscopale d'York, sous les archevêques Egbert et Eilebert, il y avait pris le goût des lettres antiques, goût qu'un excès de scrupule devait lui faire perdre plus tard, et acquis des connaissances très étendues dans les diverses sciences sacrées et profanes.

La bibliothèque cathédrale d'York était, si on l'en croit, assez bien fournie; on y trouvait la plupart des auteurs classiques que le haut moyen âge a pratiqués, quelques poètes, des philosophes, des grammairiens, peut-être même certains ouvrages traduits du grec. Envoyé à Rome par Eilebert, Alcuin fit la rencontre de Charles à Parme en 781, le séduisit par son éloquence et dut s'engager à revenir se fixer en France. A son retour, comblé d'honneurs par le prince, il devient le chef incontesté de l'école palatine, prend une part active à la réforme monastique de Gaule et de Germanie et meurt en 804 à Saint-Martin de Tours, âgé de près de soixante-dix ans. Sa volumineuse correspondance prouve le nombre des amis qu'il s'était faits sur le continent, ou

qu'il avait laissés dans son pays natal; elle prouve aussi l'acuité, la curiosité de cette intelligence d'élite, et donne meilleure opinion de lui que ses très nombreux ouvrages, qui sont sans originalité et d'une lecture difficile.

Alcuin apportait à la Gaule la culture anglo-saxonne, le fruit des leçons et des recherches des Irlandais et des Anglais. Pierre de Pise et surtout Paul Diacre lui firent connaître ce qui subsistait des traditions antiques en Italie, et celui-ci put donner à quelques clercs le goût des études grecques. Paul Warnefrid, dit Diacre, était lombard, et avait rempli de hautes fonctions à la cour des derniers rois de cette nation; il se retira au Mont-Cassin après la conquête franque. Charlemagne l'en fit sortir et sut garder à sa cour durant plus de six ans cet ancien ennemi.

La papauté exerça également sur les lettres gauloises une influence incontestable; il s'agissait pour les chefs de l'église romaine de restaurer les études ecclésiastiques depuis longtemps en décadence, et de rétablir la discipline. De là la substitution des livres liturgiques romains aux anciens rites gaulois. Déjà sous Pépin, Paul Ier envoie en France des livres d'antiennes et de répons et des ouvrages de grammaire et de philosophie, ces derniers en grec. Un peu plus tard, l'évêque de Rouen, Remedius, à la requête du roi, envoie des moines à Rome pour y apprendre la psalmodie sacrée. Enfin, Charlemagne fait demander au pape Adrien Ier un exemplaire correct du Sacramentaire de saint Grégoire, dont l'usage deviendra peu à peu général dans les églises gauloises.

De là le caractère tout particulier de la réforme des études sous Charlemagne. Ni le roi, ni les principaux maîtres du palais ne se proposent de restaurer les lettres antiques, leur but est plus modeste, plus conforme aux idées du temps. Ils veulent relever le niveau intellectuel

du clergé, former des prêtres et des moines capables de comprendre et de copier le latin, et fournir à ces prêtres des livres d'étude et d'église bien écrits et corrects. L'école du palais, fondée et dirigée durant près de vingt ans par Alcuin, les écoles monastiques instituées par ses élèves et ses émules, Théodulphe d'Orléans, Adalard de Corbie, saint Benoît d'Aniane, Eginhard, Angilbert de Saint-Riquier, Leydrade de Lyon, forment des élèves, des copistes diligents. Alcuin et Théodulphe revisent le texte de la Bible, Paul Diacre compose un recueil d'homélies des Pères, dont Charlemagne imposera l'usage à tous les prêtres de son empire; on apprend aux clercs et aux moines la psalmodie romaine, pour rendre aux offices toute leur splendeur. Enfin Alcuin et ses principaux disciples composent des traités techniques : grammaires, rhétoriques, géométries, musiques; d'autres écrivent des commentaires perpétuels sur l'Écriture, composés d'extraits des Pères, et ces commentaires seront presque seuls employés des théologiens jusqu'au XIII^e^ siècle. Enfin on multiplie les copies des livres sacrés, des œuvres des pères, des livres liturgiques. Plus tard, au IX^e^ siècle, le goût des lettres antiques naîtra; on copiera les poètes, les philosophes latins, et les clercs versés dans la langue grecque traduiront les œuvres des principaux écrivains de l'Église orientale.

Le résultat de tout ce travail fut bientôt extraordinaire. Aux manuscrits incorrects et grossiers du VIII^e^ siècle, se substituent des volumes écrits avec élégance, relus avec soin; le goût des volumes luxueux se réveille, et du mélange de l'art antique dégénéré et de l'art anglo-saxon naît un style nouveau. Bientôt l'école caroline étend son influence, l'écriture de ce nom pénètre un peu partout en Europe, et jusqu'à la naissance du gothique elle y régnera sans rivale, après avoir fait oublier les anciennes écritures dites nationales. Un nouveau

triomphe lui est même réservé au XV^e^ siècle, elle fournira les meilleurs modèles à l'impression naissante.

Au point de vue particulier de nos recherches, la réforme entreprise sous les auspices de Charlemagne a donc un double résultat; d'une part à la cursive et à la minuscule mérovingienne, elle substitue une écriture plus lisible, plus élégante, inspirée des plus beaux modèles de l'antiquité; d'autre part elle rappelle les copistes au respect de la langue et de l'orthographe. A ces deux services signalés ajoutons-en un troisième, encore plus grand; en multipliant les copies des plus belles œuvres de l'antiquité classique, elle les sauve définitivement de la destruction.

Qu'est-ce donc que cette écriture caroline? Elle change de pays à pays et elle affecte un caractère différent suivant les écoles. Les mieux connues aujourd'hui sont celles de Saint-Martin de Tours, de Trèves, de Saint-Gall, et celle du nord de la France (provinces de Reims et de Sens). Mais elle se distingue de toute autre par l'allure générale; les lettres sont rondes, amples et régulièrement tracées. Dans l'écriture caroline de Saint-Martin de Tours, l'influence anglo-saxonne (et cela n'a rien d'étonnant, si l'on songe que le fondateur de cette école monastique fut le grand Alcuin), se fait sentir dans la forme de certaines lettres, du *g* notamment, mais en somme cette écriture est plutôt imitée des anciens modèles, et par son élégance, par sa clarté, elle fait honneur au bon goût et à l'esprit judicieux des créateurs. Au surplus il ne s'agit ici que de la minuscule; pour l'écriture capitale, il serait impossible de nier l'influence de l'école anglo-saxonne. Les copistes emploient ce dernier caractère pour les titres et les débuts des chapitres; les manuscrits du VIII^e^ et du IX^e^ siècle tout entiers en capitale ou en onciale sont assez rares; on y trouve parfois la semi-onciale, mais presque toujours la majeure partie des textes est écrite en minuscule.

Les manuscrits de l'époque carolingienne sont le plus souvent assez simplement ornés, et la plupart tirent toute leur valeur de l'élégance de l'écriture; en général les titres sont, avons-nous dit, en capitale ou en onciale de couleur. Quand le copiste a jugé bon d'y joindre des ornements, il l'a fait avec discrétion, recourant au vieux procédé de l'alternance des couleurs : rouge, vert, jaune, à l'emploi de lettres initiales rouges, etc. Mais ces volumes, les plus précieux à vrai dire, car ils renferment des textes généralement corrects des auteurs anciens et des Pères, ne sont pas les seuls. La plupart des princes carolingiens ont eu le goût des beaux livres, et ces modestes manuscrits ne pouvaient leur suffire. Ce sont, bien entendu, les livres liturgiques ou les textes bibliques qui ont profité de cette faveur, et pour transcrire une bible, un psautier commandés par un prince puissant et riche, pour exécuter un sacramentaire, un évangéliaire réclamés par une église opulente, les moines calligraphes ont recouru à toutes les ressources de leur art. Parchemin fin souvent pourpré, initiales ornées, pages d'entrelacs, encres de couleur ou d'or, ils n'ont reculé devant aucune dépense, et certains volumes, dont il sera question tout à l'heure, sont restés des modèles de recherche et d'élégance.

L'usage du vélin pourpré se conserve donc en France pendant tout le IX^e^ siècle, mais le nombre des manuscrits tout entiers composés de la sorte est de plus en plus faible. On cite pour le VIII^e^ siècle l'Évangéliaire de Charlemagne et celui de Saint-Médard de Soissons; pour le IX^e^ celui de Saint-Lupicin. Généralement au vélin pourpré, on associe l'écriture d'or ou d'argent, le dernier manuscrit cité est tout entier en caractères d'argent. Mais c'est là mode archaïque. Au IX^e^ siècle, on réserve généralement la pourpre pour quelques feuillets initiaux des manuscrits luxueux et pour les fonds des grandes peintures. Parfois encore, dans des volumes de demi-luxe, les titres sont

écrits sur des bandes alternativement pourpre, rouge et jaune.

L'écriture d'or ou d'argent, à l'époque précédente, accompagnait toujours la couleur pourpre. Aujourd'hui il n'en est plus de même. On a des manuscrits tout entiers en or sur vélin blanc; tel le livre d'or de Stockholm, un manuscrit de l'Arsenal et encore certaines parties du fameux Sacramentaire de Drogon. De même l'encre d'argent, aujourd'hui bien ternie, apparaît dans les initiales, et dans les titres, même dans des volumes d'exécution peu luxueuse.

Passons maintenant à l'ornementation proprement dite. Elle comprend les éléments suivants : lettres initiales au début des traités et des chapitres; titres en capitale, onciale ou lettres enclavées; parties du texte en écriture particulière, soit capitale dans les manuscrits en onciale, soit onciale dans les volumes en minuscule, soit enfin minuscule plus forte que le corps du texte; pages ornées, enfin figures. Mais avant d'étudier chacun de ces éléments, il n'est pas inutile de dire quelques mots des sources mises à contribution et des influences subies par les artistes de cette époque.

Il suffit de comparer certaines initiales des plus anciens manuscrits carolingiens et celles des manuscrits anglo-saxons pour reconnaître entre les unes et les autres des ressemblances indéniables. Qu'on rapproche par exemple les initiales enclavées et à formes bizarres du fameux Évangéliaire de Stockholm dont Westwood a donné une peinture, et celles de la seconde Bible de Charles le Chauve (Bibliothèque nationale, lat. 2), on sera frappé de la ressemblance; même abus des formes géométriques données aux lettres, même goût pour les points rouges ou verts cerclant les grandes initiales, même usage de cadres de couleur sur lesquels se détachent ces lettres. Ces ressemblances se remarquent encore dans l'Évangéliaire de Saint-Vast d'Arras, étudié par M. Delisle

et donné par cet érudit comme type de l'école franco-saxonne du nord de la France. Voilà un premier élément dont l'origine est bien certaine. Transporté en Gaule et en Germanie par les colonies monastiques du VI^e^ et du VII^e^ siècle, l'art anglo-saxon, épuré et raffiné, jouit, grâce

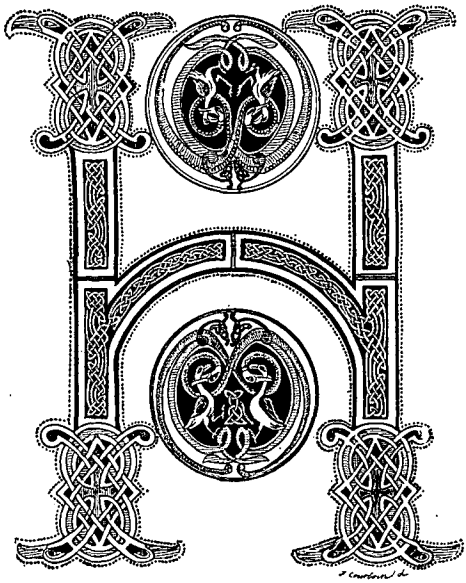

Initiale d'une Bible de Charles le Chauve.

à Alcuin et à ses disciples, d'une faveur bien méritée au VIII^e^ et au IX^e^.

Mais il a à lutter contre un rival puissant, l'art antique. Déjà, on ne saurait le nier, la tradition antique a exercé une réelle influence sur l'art anglo-saxon; au temps de Charlemagne, il revit en Gaule, et du mélange des deux arts sortira plus tard l'art roman proprement dit. Comment et pourquoi au IX^e^ siècle l'art antique jouit

il d'une telle faveur, on ne saurait le dire au juste. Nous n'avons plus les manuscrits connus et imités par les calligraphes carolingiens. Toutefois, on ne peut en douter, ce ne sont pas des produits barbares, tels que le Pentateuque de Tours, qui ont pu les inspirer; ils ont dû voir

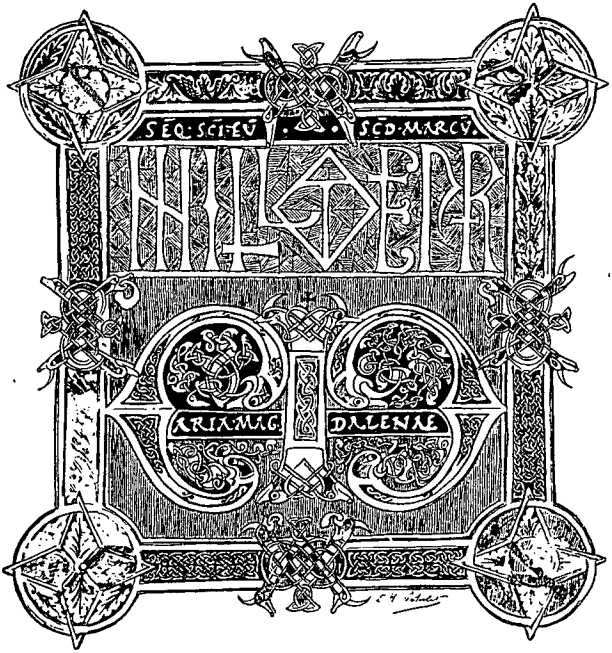

Page ornée de l'Évangéliaire de Saint-Vast.

et étudier de meilleurs spécimens. Le fait, certain pour Térence, l'est également pour le Psautier.

On conserve à Utrecht un Psautier célèbre, exécuté en Angleterre, au VIII^e^ siècle probablement, par un artiste anglo-saxon, mais copié, semble-t-il, sur un manuscrit bien plus ancien. Le texte, écrit en capitale sur trois

colonnes, est illustré de quantité de dessins; sans doute l'artiste a trahi son inexpérience dans le tracé des têtes et des extrémités, ses personnages ont l'air d'oiseaux montés sur pieds humains, mais une foule de détails prouvent que soit directement, soit indirectement, il s'inspirait d'images antiques. Ainsi les constructions, forteresses, palais, sont romaines; dans le combat entre David et Goliath, un ange ou un génie conseille le futur roi d'Israël. Ce Psautier, conservé jusqu'au XVI^e^ siècle dans la librairie capitulaire de Canterbury, servit lui-même de modèle à d'autres manuscrits analogues; on en connaît du X^e^ siècle à Londres, un autre à Cambridge, et M. Birch en a même cité un troisième du milieu du XIII^e^ siècle.

Voilà un exemple de l'infiltration de l'art antique en Angleterre. Certains écrivains, remarquant la présence de prélats et de manuscrits grecs dans ce pays au VIII^e^ siècle, ont cru que le prototype du Psautier d'Utrecht pouvait avoir été byzantin. Il serait difficile de l'affirmer à priori; il est peut-être plus simple de supposer que l'artiste anglo-saxon aura eu sous les yeux un beau psautier venu d'Italie et datant peut-être du IV^e^ siècle.

On peut, semble-t-il, être tout aussi sceptique en ce qui touche l'influence exercée sur l'art carolingien proprement dit par l'art byzantin. La thèse a souvent été soutenue et très éloquemment; on a allégué les relations diplomatiques entre les cours de Constantinople et d'Aix-la-Chapelle, l'envoi de manuscrits grecs aux rois francs par les souverains pontifes. Tous ces faits, à vrai dire, sont certains. Mais quand on veut montrer dans les manuscrits occidentaux des traces de cette imitation, on est assez empêché, car tout ou presque tout ce qui dans ces manuscrits ressemble à l'art byzantin dérive de l'art antique.

C'est donc de ce dernier et de l'art anglo-saxon que procède, à notre sens, l'art carolingien; les artistes du

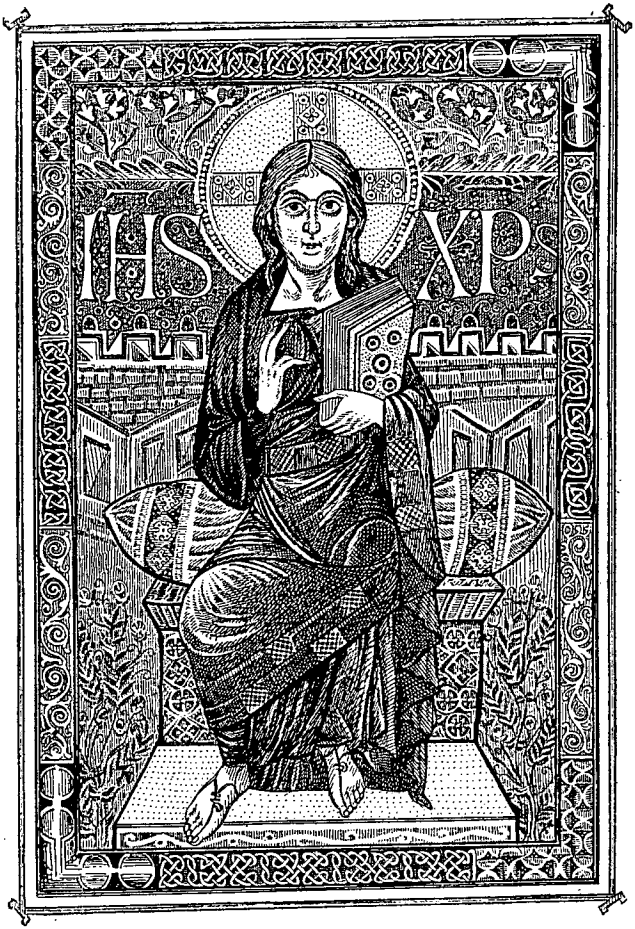

Le Christ.
Peinture tirée de l'Évangéliaire de Charlemagne.

IXe siècle auront pu s'inspirer parfois de quelques peintures grecques connues d'eux (telle dans l'Évangéliaire de 781 la planche représentant la source de vie), mais le cas est fort rare, et à mesure que l'on avance dans le siècle, l'art antique prédomine de plus en plus. Que l'on compare seulement l'Évangéliaire de Charlemagne de 781 et le Psautier de Charles le Chauve, et l'on comprendra la portée de notre observation. Le premier est un remarquable produit du nouvel art à ses débuts. Écrit en 781 et présenté par le scribe Gotescalc au roi Charles durant un séjour de celui-ci à Rome, il renferme les évangiles de l'année; il est écrit en lettres d'or sur parchemin de pourpre, avec titres en encre d'argent; chaque page se compose de deux colonnes renfermées dans des encadrements assez beaux, imités, semble-t-il, de manuscrits d'Angleterre; on y retrouve bien quelques rinceaux rappelant l'ornementation antique, mais la majeure partie des motifs se compose d'entrelacs, de monstres, de dessins géométriques. Six peintures ornent le volume; quatre d'entre elles représentent les évangélistes et leurs symboles, une cinquième le Christ dans sa gloire, la dernière enfin la source de vie. Une sorte de kiosque, grossièrement colorié, supporté par huit colonnes et surmonté d'une croix pattée, abrite la fontaine mystique, à laquelle viennent se désaltérer un cerf et des oiseaux; d'autres animaux, paons, coqs, canards, couvrent le fond qu'occupent encore en partie des plantes d'apparence bizarre. L'aspect général est singulier et rappelle un peu l'Orient. La signification symbolique de la composition est du reste bien connue, et les artistes occidentaux ont plus d'une fois représenté la source mystique de la vie éternelle.

On retrouve cette représentation de la fontaine dans un autre Évangéliaire, analogue à celui de Charlemagne et conservé autrefois à Saint-Médard de Soissons. Les deux volumes appartiennent d'ailleurs à la même école : même système d'encadrements, même mé-

lange des deux arts, mais ici les traces d'imitation de l'antiquité sont plus nombreuses. En tête du volume on remarque une grande page dont le fond représente la Jérusalem mystique; le premier plan est occupé par un fronton à l'antique supporté par quatre colonnes à draperies rouges. Les canons des évangiles sont disposés sous des arcades à l'antique avec colonnes droites ou torses, munies de chapiteaux et de bases régulières. Les arcades sont ornées de grecques, de torsades; on y voit aussi reproduits des camées et des intailles. Ces deux manuscrits appartiennent donc à la même école, et certain cadre d'ornement de l'Évangéliaire de Soissons avec lettres enclavées permet de le rapprocher de celui de Saint-Vast; ce serait donc un produit de l'école du nord de la France, dite école franco-saxonne. De ces deux copies des Évangiles, celle de Godescalc et celle de Saint-Médard de Soissons, on peut encore rapprocher le célèbre manuscrit offert à Saint-Maximin de Trèves par la princesse Ada, sœur de Charlemagne. On a tout récemment voulu faire de ces trois volumes des produits de l'école calligraphique de Metz; il y a peut-être un peu de témérité à préciser à ce point le lieu d'exécution de manuscrits aussi anciens. Il semble plus sage de les rattacher, comme nous le disons plus haut, à cette grande école qui a fleuri dans le nord de la Gaule, de Paris au Rhin; ce n'est que plus tard, quand on aura affaire à des manuscrits plus faciles à dater et de provenance plus certaine, qu'on pourra préciser davantage.

Cette école dite franco-saxonne est aujourd'hui assez bien connue. M. Delisle en a étudié l'un des plus beaux spécimens connus, l'Évangéliaire de Saint-Vast, et dressé une liste de vingt-neuf manuscrits de même style conservés à Cambrai, à Laon, à Paris, en Belgique et en Hollande. Voilà donc une première école bien déterminée et facile à reconnaître à son mélange d'art antique et d'art saxon, à ses grandes lettres ornées, à ses

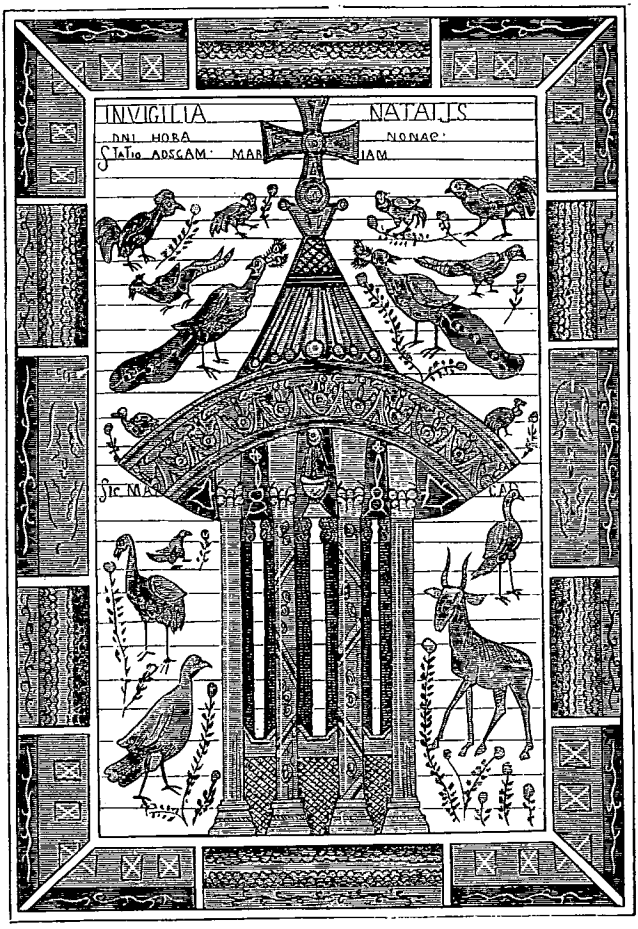

La Source de vie.
Peinture de l'Évangéliaire de Charlemagne.

pages d'entrelacs. Tous ces manuscrits sont des livres liturgiques, évangéliaires, sacramentaires, bibles, etc.

Une autre école non moins importante est celle de Tours. Fondée par Alcuin, elle resta longtemps florissante et on en trouve des produits un peu partout, à Tours même, à Paris, à Chartres, en Allemagne, etc. On les reconnaît à l'usage d'une demi-onciale toute particulière, avec quelques lettres bizarres, tel le *g* qui, composé de trois traits droits, rappelle la même lettre dans l'alphabet anglo-saxon. M. Delisle attribue à cette école quelques-uns des plus beaux monuments calligraphiques du IX^e^ siècle; nous n'en citerons que quatre : la Bible du comte Vivien, à Paris; celle d'Alcuin, au Musée Britannique; le Sacramentaire d'Autun et l'Évangéliaire de l'empereur Lothaire.

La Bible offerte à Charles le Chauve par le comte Vivien est un des plus beaux spécimens de l'art calligraphique carolingien. Les lettres ornées, dont beaucoup sont sur fond de couleur, sont tout à fait anglo-saxonnes. Par contre, l'inspiration antique se fait jour dans le reste de l'ornementation; aux canons des évangiles, on remarque des animaux traités assez librement, mais copiés sur d'anciens modèles, et des mufles de lion; des chapiteaux des colonnes, les uns sont corinthiens, les autres formés d'entrelacs de couleur. Citons encore le zodiaque du folio 8. Les peintures qui ornent ce beau manuscrit sont de même visiblement imitées de peintures romaines; citons seulement celles du Psautier, où les acolytes de David dansent au son de la harpe, et celle qui représente Moïse apportant la loi au peuple de Dieu. Cette dernière surtout rappelle, avec moins de barbarie, les planches du célèbre Pentateuque mérovingien de Tours.

De cette Bible on peut rapprocher la Bible de Glanfeuil, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, et donnée à cette abbaye par le comte Roricon, gendre de Charlemagne, celle de Zurich, et surtout celle d'Alcuin, conservée au

Musée Britannique. L'attribution à Alcuin de la confection de ce dernier volume est fondée sur une pièce de vers dans laquelle ce célèbre écrivain se nomme et nomme Charlemagne. Les peintures et les ornements rappellent tout à fait la Bible de Charles le Chauve; même imitation de l'art antique, avec un certain mélange d'ornements anglo-saxons.

L'Évangéliaire de Lothaire, exécuté par Sigilaus aux frais de ce prince, et offert par ce dernier à Saint-Martin de Tours, est encore un magnifique exemple de ce que savaient faire les calligraphes du IXe siècle. Même mélange des deux arts, mais ici l'art antique l'emporte déjà : notons seulement au folio 110 le combat de Bellérophon et de la chimère, l'aigle qui accompagne la figure de saint Jean, les cadres de quelques peintures, le style des canons des évangiles. L'art anglo-saxon a fourni une partie des dessins d'encadrement et les lettres ornées, dont beaucoup sont cerclées de ces lignes ou de ces points rouges, tant affectionnés des scribes d'outre-Manche. C'est dans ce manuscrit que figure le célèbre portrait de l'empereur Lothaire si souvent reproduit.

Un moine de Marmoutier, Adalbaldus, qui vivait au milieu du IXe siècle, est l'auteur de plusieurs volumes également remarquables. Citons seulement le célèbre Sacramentaire d'Autun, exécuté sous l'abbatiat de Ragenarius (vers 845). On y remarque des bandes pourprées chargées d'ornements ou de lettres capitales, des encadrements à entrelacs, des bustes à l'antique, les signes du zodiaque, des camées, des médailles. M. Delisle, grâce à une comparaison attentive, a montré que les mêmes motifs ornementaux se retrouvent dans ce beau volume, dans la grande Bible du comte Vivien et dans celle de Glanfeuil.

Une école voisine de Paris, celle d'Orléans, créée et organisée par le poète-évêque Théodulphe, s'est également illustrée par des travaux de haute valeur à tous

égards. C'est là, semble-t-il, qu'a été achevée la revision des Livres saints, entreprise par l'école du palais, et nous avons deux manuscrits frères sortis des ateliers de cette école. L'un est aujourd'hui à Paris, l'autre, tellement

Offrande d'une Bible à Charles le Chauve.

semblable au premier, qu'on dirait deux exemplaires d'un même ouvrage imprimé, appartient à l'évêché du Puy. Dans ces volumes, écrits soit à Orléans même, soit à Saint-Benoît-sur-Loire, on a tenu avant tout à employer une écriture élégante et d'une grande finesse; pour l'or-

nementation, le scribe s'est contenté de quelques feuillets de pourpre avec lettres d'or (le psautier et les évangiles sont en argent sur pourpre), de grands cadres avec colonnes pour l'*ordo librorum* et les canons des évangiles, enfin de belles initiales, fort sobres d'ailleurs. Tels qu'ils sont, ces deux volumes sont dignes d'un roi, et font le plus grand honneur à la science et au bon goût des disciples de Théodulphe.

Parmi les autres écoles françaises du IXe siècle, on doit nommer aussi celle de Lyon et celle de Saint-Oyan; de la première on conserve encore aujourd'hui beaucoup de beaux et bons volumes à Lyon même; l'école littéraire de cette ville fut d'ailleurs célèbre au temps des Carolingiens; il suffit de citer l'archevêque Agobard et le diacre Florus. Saint-Oyan, aujourd'hui Saint-Claude, possédait également une précieuse bibliothèque. Beaucoup de manuscrits avaient été réunis par le prévôt Mannon, mort, croit-on, en 880, et qui les avait légués à l'abbaye. De ces volumes aujourd'hui dispersés, les uns sont restés dans le Jura, les autres, déjà sortis du couvent au XVIe et au XVIIe siècle, sont à Besançon, à Paris, à Montpellier, à Rome même. Tous portent la mention suivante : *Voto bonæ memoriæ Mannonis liber ad sepulchrum sancti Eugendi oblatus.* Quelques-uns de ces manuscrits ont une réelle importance; citons seulement le Frédégaire de Rome et un recueil de poésies chrétiennes du plus haut intérêt.

Les écoles du nord de la France et de l'Allemagne n'ont pas été moins actives au IXe siècle. L'abbaye de Saint-Riquier, restaurée par Angilbert, possédait dès 831 une riche bibliothèque comptant 830 volumes; le catalogue, reproduit par Hariulfe, auteur du *Chronicon centulense*, cite la plupart des ouvrages des Pères, beaucoup de manuscrits liturgiques, des traités de grammaire, divers ouvrages poétiques, Virgile entre autres et un certain nombre d'œuvres de l'antiquité : Trogue-Pompée (ou

L'empereur Lothaire.

plutôt Justin), Pline le Jeune, Ethicus, Jordanes, Suétone, etc. On peut citer dans la même région les collections de Corbie; l'école de ce monastère fut des plus florissantes au IXe siècle; nommons seulement parmi ses élèves les deux Alard, Wala, conseiller de Louis le Pieux, Paschase Ratbert, Anscaire, etc. De Corbie, fondé au VIIe siècle par des moines de Luxeuil, sortirent plus tard les moines de Corvey en Saxe et les apôtres du nord de l'Europe. La Bibliothèque nationale, celle d'Amiens, conservent nombre de précieux volumes exécutés dans cette abbaye au IXe siècle; notons un manuscrit renfermant quelques mots en grec; d'autres attestent les relations étroites que les moines de l'abbaye française entretinrent pendant de longs siècles avec l'Italie, l'Allemagne et l'Irlande. Citons encore le fameux sacramentaire dit Missel de Saint-Éloi; ce volume montre que les calligraphes de Corbie se rattachaient à l'école franco-saxonne déjà nommée; aux initiales de style anglais se mêlent des rinceaux et des rosaces à la romaine.

On ne saurait étudier ici, même brièvement, toutes les écoles monastiques ou capitulaires des pays germaniques. Nous dirons seulement quelques mots des deux plus grandes : Metz et Saint-Gall. De Metz, nous citerons trois volumes hors ligne, un Évangéliaire en lettres d'or sur vélin pourpré, un autre moins riche, mais admirablement orné, enfin le célèbre Sacramentaire de l'évêque Drogon. Les deux premiers volumes sont d'une richesse extraordinaire ; écritures d'or et d'argent, cartouches à l'antique, lettres ornées de style barbare, tous les éléments de l'ornementation carolingienne y figurent. Notons toutefois dans le manuscrit latin 9428 des initiales curieuses et le style tout particulier des grandes peintures représentant les évangélistes; ce sont bien toujours les types traditionnels, mais dans l'exécution on se sent en présence d'œuvres d'artistes étrangers à la France; les plis des vêtements sont gauches et lourds, le dessin grossier et

rude; enfin dans l'ornementation, la couleur verte prédomine; ce sont là autant de traits caractéristiques de l'école allemande. Ce n'est pas que cette école n'ait eu ses qualités propres qui se font jour surtout dans le Sacramentaire exécuté pour Drogon, frère de Louis le Pieux et évêque de Metz. Les initiales se composent généralement de traits d'or et de couleur verte, et les plus importantes renferment de petites scènes fort bien réussies; le dessin est sans doute toujours défectueux, mais ces défauts apparaissent moins dans ces petites figures, et l'artiste le plus fermement attaché aux traditions de l'art antique ne parcourt pas sans plaisir ce volume somptueux, illustré par un dessinateur de premier ordre pour son temps. On peut même, à côté de traits visiblement empruntés à la tradition antique, y surprendre comme un vague souvenir, un reflet de l'art byzantin. Il y a peut-être lieu de supposer que l'artiste avait vu et étudié des manuscrits grecs; le fait n'aurait rien d'étonnant.

Quelques-uns des caractères notés à propos des manuscrits de Metz se retrouvent dans ceux de Saint-Gall. Ce grand monastère, fondé par des moines irlandais, jouit au IX^e^ siècle d'une prospérité étonnante, qu'attestent encore aujourd'hui les beaux volumes qui nous ont été conservés. On cite les livres réunis et légués à l'abbaye par les abbés Gospert et Hartmut; mais c'est surtout sous l'abbatiat de Grimalt, chancelier de Louis le Pieux, élu en 841, que cette école jeta le plus vif éclat. Les calligraphes de Saint-Gall subissent pour l'écriture même l'influence des écoles gauloises, mais ils gardent une certaine originalité pour l'ornementation. Les deux psautiers écrits par le scribe Folchardus prouvent à quel degré d'habileté ils étaient parvenus; le premier surtout, qu'on appelle le *codex aureus*, est des plus remarquables. Écrit en or et en partie sur vélin pourpré, il renferme un grand nombre de lettres ornées curieuses, et dix-sept grandes peintures. Les initiales rappellent le style courant du IX^e^ siècle;

mais la couleur verte y domine; les traits d'or sont fréquemment cerclés de rouge; à côté de ces particularités qui rappellent les manuscrits d'outre-Manche, certains détails appartiennent à la tradition antique; rinceaux, médaillons, etc. De même pour les peintures; le dessin des figures humaines est généralement bien défectueux, le coloris de convention (ainsi les chevaux sont peints en rouge, en vert, en violet), mais bien des détails rappellent encore l'antique. Citons seulement les danseuses qui remplacent les compagnons ordinaires du divin psalmiste, des scènes militaires, sièges de ville, etc.

L'Ascension. (Sacramentaire de Drogon.)

L'influence des écoles gauloises se fait sentir bien

Ornement du IXe siècle. (Psautier de Charles le Chauve.)

plus loin en Allemagne. Si à Wurzbourg, l'art anglo-saxon règne encore en maître et pour longtemps, à Salzbourg et, par Salzbourg, dans la Hesse, en Saxe, les calligraphes de Corbie et de Saint-Amand exercent leur influence et trouvent des élèves.

Les manuscrits exécutés dans les écoles dont nous

venons de retracer brièvement l'histoire présentent pour la plupart ce mélange d'art du nord et d'art antique marqué plus haut. Un mot maintenant de quelques volumes qui paraissent se rattacher de plus près à l'art antique; nous examinerons particulièrement le fameux Psautier de Charles le Chauve et le Térence de Paris. Le premier de ces deux volumes, écrit vers le milieu du IXe siècle par un certain Liuthard, qui se nomme à la fin, est tout entier écrit en onciale d'or sur vélin blanc. Les initiales et les titres sont sur bandes de pourpre, et en tête de chaque nocturne on trouve une page d'ornement; on y remarque une foule de motifs empruntés à l'art antique, entre autres une grecque de deux teintes vue en perspective, copiée probablement sur une mosaïque. Quelques feuillets entièrement pourprés sont chargés des rinceaux les plus délicats, dignes des peintres de la Renaissance. Les peintures sont au nombre de trois. La première représente David accompagné de ses quatre compagnons accoutumés; l'un d'eux, qui danse, paraît copié sur un modèle romain; dans la seconde figure le roi Charles, sous un fronton à l'antique, de couleur violette; le roi est sur un trône d'orfèvrerie, il a la couronne sur la tête et porte des sandales de pourpre. La troisième peinture, qui fait vis-à-vis à cette dernière, représente un écrivain assis et nimbé. Quelques-unes des initiales de ce précieux volume rappellent encore de fort loin les manuscrits anglo-saxons; par contre tout le resfe de l'ornementation est purement antique. C'est la copie par un artiste déjà habile de motifs romains, mais il y a plus d'inexpérience dans les figures et le dessin, très soigné pourtant, est loin d'être correct.

Tout autre est le Térence de Paris; on connaît d'ailleurs d'autres copies carolingiennes de cet auteur avec figures. Dans celle de Paris, les illustrations sont au trait et légèrement ombrées à la plume. Il suffit d'ouvrir ce curieux volume pour reconnaître que l'artiste qui l'a exécuté s'est

contenté de copier un manuscrit datant des derniers siècles de l'Empire; le médaillon de Térence qui figure au deuxième feuillet, les attitudes et les costumes des personnages, tout le prouve. Parfois même le copiste n'a pas compris son modèle; ainsi, ayant à reproduire un porche ou arcade surmontée d'un cintre en forme de coquille, il n'a tenu aucun compte de la perspective et a tracé une sorte d'éventail. Ce Térence et les manuscrits similaires n'appartiennent au IXe siècle que par l'écriture; c'est d'ailleurs un type excellent de ce que pouvaient faire les artistes de ce temps, quand ils avaient à reproduire un modèle ancien.

Acteur récitant le prologue. (Dessin d'un manuscrit de la Bibliothèque Ambrosienne à Milan.)

Un mot maintenant du caractère général des peintures carolingiennes. Si l'ornementation dans ces manuscrits mérite tous les éloges, si l'on doit y reconnaître une imagination féconde, un goût parfait, un sens exquis de la couleur, on ne saurait malheureusement accorder tous ces éloges aux peintures proprement dites. Ici les artistes ont été trahis par leur ignorance de la technique; leurs personnages sont mal construits, aucune proportion entre les membres (les mains notamment et les pieds sont de taille exagérée), les traits de la figure sont trop accusés, en un mot ces peintures dénotent une cruelle ignorance de l'anatomie et des règles de la perspective. Les objets inanimés, les

draperies, sont plus exactement rendus; ces dernières surtout rappellent parfois les bons modèles de l'antiquité. Quant au coloris, il est généralement satisfaisant, mais pas plus que dans les peintures antiques, il n'est conforme à la nature; les figures ont reçu une teinte brique, et on a signalé plus haut les singuliers chevaux violets, bleus ou verts que peignaient les artistes de Saint-Gall.

On nous trouvera peut-être un peu sévère pour la peinture carolingienne, car elle constitue un progrès sensible sur les temps antérieurs, et elle est infiniment supérieure à celle du x^e^ et du xi^e^ siècle; toutefois, à certains égards, les magots de l'époque proprement romane témoignent parfois d'une étude plus directe de la nature. Le rôle de l'école carolingienne aura été avant tout d'arrêter les progrès de la barbarie renaissante et de rendre impossible le retour des monstrueuses créations du vii^e^ et du viii^e^ siècle. Pour la première fois, les deux éléments de l'art moderne, l'art du nord, plein d'imagination et de hardiesse, et l'art antique, plus pur et plus correct, se sont trouvés en présence; de ce mélange fécond sortira l'art du moyen âge. Cette considération doit rendre l'historien moins sévère pour les fautes de dessin de ces artistes primitifs.

Un mot maintenant des différentes espèces de manuscrits exécutés à l'époque carolingienne. En première ligne, les manuscrits luxueux, les livres liturgiques et les livres sacrés. La Bible, avons-nous dit, a été sous Charlemagne l'objet d'une recension attentive, mais on a peu de Bibles entières exécutées avec grand luxe. Par contre on a beaucoup de copies, soit des quatre évangiles avec les canons d'Eusèbe, soit du recueil des évangiles de l'année; ce recueil, que nous appelons évangéliaire, s'appelle *texte* dans les anciens inventaires. Ici les calligraphes de l'époque carolingienne ont mis en œuvre toutes les ressources de leur art; en général, ces volumes

renferment quatre ou cinq peintures, des pages d'ornements, de riches initiales. Les canons sont disposés sous des arcades imitées de l'antique, avec colonnes de couleur ou dorées; tantôt on a reproduit exactement les chapiteaux et les bases classiques, tantôt l'artiste, ne comprenant peut-être pas le rôle de ces parties de la colonne, les a remplacées par des dessins d'ornement, de style barbare, mais exécutés avec beaucoup d'élégance.

On a aussi quelques livres de prières, ils renferment les psaumes divisés en nocturnes, des litanies et des prières particulières. Le Psautier de Charles le Chauve est un excellent exemple de ce que savaient faire en ce genre les artistes du IX^e^ siècle. L'office divin forme le Sacramentaire; sous Charlemagne, l'Église gauloise adopte le Sacramentaire de saint Grégoire et le rite romain, mais en y ajoutant les offices propres à chaque église et des calendriers, où se trouvent nommés les saints universellement honorés par la chrétienté et les principaux saints de chaque diocèse. On trouve encore, dans certains évangéliaires, des calendriers avec des tables de Pâques; citons seulement la table de l'évangéliaire de Godescalc.

Charlemagne fit également rédiger par Alcuin et Paul Diacre un recueil d'homélies, tirées des Pères, et en recommanda l'usage au clergé de tout son empire. Citons encore les lectionnaires, recueils de passages tirés de la Bible et des homélies des Pères; c'est d'eux que dérive le bréviaire moderne; quelques-uns de ces lectionnaires sont des manuscrits de grand luxe, tel celui de Cambrai, tout entier en lettres d'or sur vélin pourpré.

On trouve encore à l'époque carolingienne un recueil appelé *Liber comitis*, *comes*, *comicum*; cette dernière appellation barbare paraît être particulière à l'Espagne. Le *Comes* est un recueil des évangiles et des épîtres de l'année, dont le moyen âge attribuait la composition à saint Jérôme. On a plusieurs copies de ce livre datant

du IXe siècle, nous en citerons notamment deux venant de l'église de Chartres; l'une est écrite en magnifique minuscule, avec initiales assez simples d'or sur fond rouge; les premières pages sont en onciale et grande minuscule d'or. L'autre est tout entière en minuscule d'argent sur vélin pourpré; les titres sont en écriture d'or, et les initiales rappellent celles du psautier copié par Liuthard pour Charles le Chauve. Le *Liber comitis*, dédoublé plus tard, servira à constituer l'évangéliaire et l'épistolaire.

On a aussi, datant du IXe siècle, de véritables recueils de peintures; tels sont les Apocalypses de Cambrai et de Trèves, toutes deux semblables; le texte de la prophétie est illustré et expliqué dans une suite de planches d'un dessin d'ailleurs assez barbare. Ces volumes appartiennent à l'école gauloise du nord. Mais si intéressants qu'on les juge, ils sont loin de l'être autant que les Apocalypses de l'école espagnole. Dans ces dernières paraît le commentaire de l'abbé Beatus; on en parlera plus tard en détail. Remarquons seulement ici que jusqu'à la fin du moyen âge les artistes ont pris plaisir à illustrer les scènes de l'Apocalypse, qui parlaient beaucoup à leur imagination. A côté des manuscrits espagnols, on peut citer d'autres volumes exécutés en France ou en Angleterre; au XIVe siècle, Nicolas Bataille exécutera sur le même thème de splendides tapisseries pour Louis d'Anjou, et au XVe les premiers imprimeurs de xylographes publieront sur le même livre une série de planches.

Tous les manuscrits énoncés plus haut rentrent dans la catégorie des livres de luxe; mais le IXe siècle a laissé d'autres preuves irrécusables de son activité littéraire. En premier lieu, d'innombrables copies des commentaires sur l'Écriture, dus aux premiers écrivains ecclésiastiques et aux auteurs carolingiens. Ajoutons-y des vies de saints, des traités historiques et liturgiques, de sciences et d'art, et enfin nombre de copies d'ouvrages de

l'antiquité. Si nous possédons aujourd'hui une bonne part et peut-être la meilleure de la littérature romaine, c'est aux moines du IXe siècle que nous la devons, bien plus qu'à leurs grossiers et ignorants prédécesseurs de l'époque barbare. Ceux-ci n'avaient guère fait que détruire, ceux-là ont copié, et pour beaucoup d'ouvrages, les plus anciens exemplaires connus datent des temps carolingiens. Alcuin pouvait bien défendre à ses religieux la lecture du profane Virgile, mais cette défense restait vaine. Grands faiseurs de vers, les littérateurs du IXe siècle étaient bien obligés de demander aux auteurs antiques des leçons de style et de versification. Le goût des copistes n'était pas toujours des plus éclairés; ne soyons pas trop sévères, ils ont sauvé plus d'un texte précieux, qui sans eux aurait péri sans retour.

Un mot enfin de la reliure à l'époque carolingienne. La plupart des riches manuscrits décrits et indiqués plus haut, principalement les volumes liturgiques, étaient à l'origine revêtus de somptueuses reliures; beaucoup ont péri, soit enlevées par des mains profanes, soit remplacées par des enveloppes plus modernes. Généralement ces reliures consistaient en plaques de métal, argent ou or, appliquées sur une planche épaisse de bois, ou en lamelles d'ivoire ciselées et sculptées. Les textes citent les deux modes de reliure; on connaît aussi des reliures en étoffe, en soie, avec ornements d'orfèvrerie, mais rien ne prouve que ces couvertures datent bien du IXe siècle. En effet, ces reliures précieuses ont souvent été refaites, soit fantaisie, soit nécessité; souvent aussi, dès le IXe siècle, on a utilisé des morceaux plus anciens, principalement des ivoires; il serait donc téméraire de conclure, *a priori*, de l'âge du volume à celui de l'enveloppe qui le couvre. Cette distinction nécessaire n'a pas toujours été faite et le nombre des reliures carolingiennes existantes est en réalité assez faible.

L'un des meilleurs exemples à citer est la reliure du

Psautier de Charles le Chauve à la Bibliothèque nationale. Sur l'un des plats figure David implorant l'assistance de Dieu contre ses ennemis (Ps. 35). Le centre de

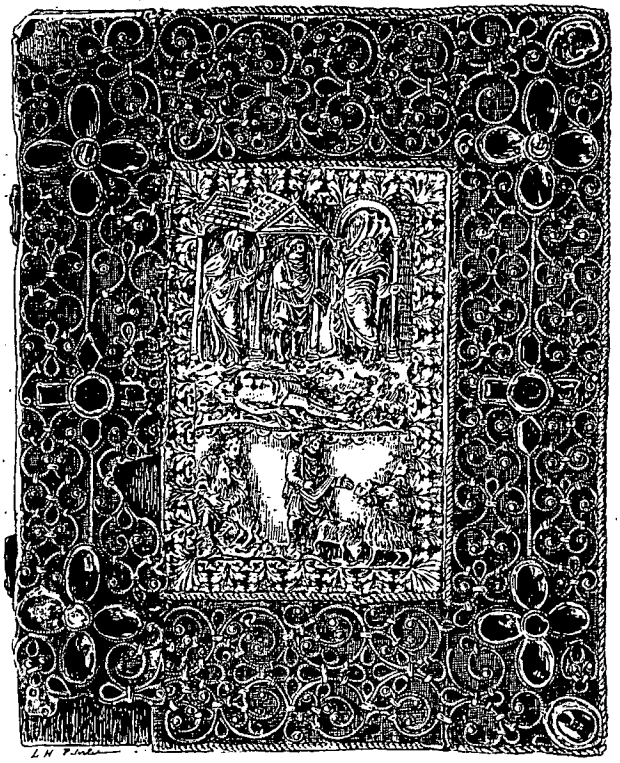

Reliure du Psautier de Charles le Chauve.

la composition est occupé par un ange assis sur un trône; dans le registre supérieur figure le Christ glorieux entouré de six saints. L'autre plat, que nous donnons ici, repré-

sente l'entrevue du prophète Nathan et de David et l'apologue du riche et du pauvre. Ces deux ivoires sont ciselés avec un grand soin et une patience exemplaire; on les a avec raison rapprochés des dessins qui ornent le Psautier d'Utrecht et ses similaires; toutefois, sans être parfait, le dessin ici est meilleur et les encadrements, garnis de feuilles et de rinceaux, sont directement imités de l'antique; le choix des sujets permet d'ailleurs d'affirmer que nous avons la reliure même exécutée pour ce beau manuscrit.

Citons encore les ivoires de Saint-Gall, ciselés par le moine Totilo; sur l'un des plats est figurée la glorification du Christ; l'autre est divisé en trois registres : en haut des rinceaux et des animaux assez joliment rendus; au centre, l'Assomption de la Vierge; dans le registre inférieur, un épisode de la vie de saint Gall, ce pieux abbé nourri par un ours. — Un autre ivoire du même temps, qui couvre les plats d'un bel évangéliaire de la Bibliothèque nationale, dit de Charles le Chauve ou de Noailles (man. lat. 323), nous offre encore une curieuse réminiscence de l'antiquité; cet ivoire représente le Christ dans une gloire ornée de perles et de fleurons; aux angles supérieurs de la plaque sont deux anges, aux angles inférieurs les apôtres Pierre et Paul; enfin au-dessous de la figure principale, un personnage à demi nu, couché sur les flots, ayant pour attributs une rame et deux serpents; cette représentation allégorique de la mer est visiblement copiée d'un motif antique. Ces quelques détails suffiront; au surplus, il est temps de montrer ce que l'art carolingien devint aux siècles postérieurs, comment, transformé à son tour, il donna naissance à l'art roman, comment enfin de ce dernier naquit l'école gothique.

CHAPITRE V

LES ÉCOLES MONASTIQUES DU Xe AU XIIIe SIÈCLE

La dissolution de l'empire de Charlemagne faisait courir aux lettres restaurées par cet illustre prince les plus grands dangers. Fort heureusement Charlemagne et ses successeurs immédiats avaient multiplié les centres de culture; de la fin du IXe au XIIIe siècle, les moines des abbayes bénédictines, les chanoines des églises cathédrales ne cessent de copier ou de faire copier des manuscrits, et presque tous les monastères, presque toutes les églises renferment des écoles florissantes et actives. Ce n'est pas, pour nous en tenir à la France, que cette activité soit égale dans toute l'étendue du territoire. Le midi presque entier, Languedoc et Provence, reste à peu près étranger à ce mouvement jusqu'au XIIIe siècle; ce pays prend, il est vrai, sa revanche, en donnant naissance à une foule de poètes lyriques, aux troubadours. Mais c'est le nord qui produit la plupart des écrivains latins illustres de cette période, c'est dans le nord que les écoles capitulaires sont le plus florissantes; celles de Reims, de Chartres, de Paris étaient célèbres dès le IXe siècle, et de cette dernière, associée aux écoles de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève,

naîtra, sous Philippe Auguste, l'Université de Paris.

Les trois siècles qui s'écoulent de l'an 900 à l'an 1200 constituent par excellence l'époque monastique. La culture des lettres est négligée par les laïques, dont la langue s'éloigne de plus en plus de l'idiome latin, conservé par l'Église. Les seigneurs féodaux sont trop occupés pour apprendre un langage qu'ils ne comprennent plus; mais l'Église tient une si grande place dans l'organisation sociale, l'influence de la religion sur les âmes rudes et naïves de tous ces chevaliers batailleurs est telle, qu'au milieu de tous les orages, les abbayes et les églises ne cessent de s'enrichir et peuvent, malgré de nombreuses alertes, se livrer à l'étude. Ces trois siècles sont l'âge d'or de l'ordre de Saint-Benoît; des nombreuses maisons fondées par les disciples du patriarche des moines d'Occident, les unes vivent isolées, les autres au contraire se rattachent à trois congrégations puissantes : Cluny; Cîteaux et Clairvaux. Mais toutes ou presque toutes, durant cette longue période, remplissent la tâche qu'elles se sont imposée. Certes le nombre des œuvres composées durant ces trois siècles est bien faible et la plupart d'entre elles nous paraissent illisibles, mais les humbles copistes qui ont écrit ces quelques milliers de volumes méritent la reconnaissance de tous les esprits lettrés. C'est alors, bienp lus qu'aux temps barbares, que les moines ont fait œuvre pie, en sauvant d'un danger terrible les débris de la culture antique.

L'écriture et l'ornementation, durant cette longue suite d'années, ont bien changé; entre un manuscrit de l'an 850 et un volume écrit vers l'an 1200, on ne remarque à première vue aucun trait commun. L'un est en minuscule caroline, l'écriture de l'autre est toute différente; de même pour l'ornementation, dans le volume le plus récent on trouvera l'art roman à son déclin; l'enlumineur du IX^e^ siècle, au contraire, a puisé les éléments de ses dessins à des sources bien différentes.

Du x^e^ au xi^e^ siècle, la minuscule carolingienne ne subit pas de changements aussi profonds qu'on pourrait le croire. En France, de l'an 850 à l'an 1000, les formes des lettres restent à peu près stationnaires, et rien assurément de plus malaisé que de dater, à cinquante ans près, les manuscrits de cette période. Une fois le xi^e^ siècle atteint, les changements deviennent plus rapides et plus sensibles, et bientôt se forme la minuscule du xii^e^ siècle, écriture régulière et d'une clarté parfaite. Elle est plus ou moins belle suivant les pays et les copistes, mais partout elle est aisément reconnaissable, et l'usage s'en prolongera jusqu'à la formation de l'écriture dite gothique. Toutefois peu à peu les abréviations se multiplient, les scribes cherchant à faire tenir leur texte dans le moindre espace possible. En même temps, à côté de l'écriture soignée des copistes de profession, qu'on dirait peinte, où chaque lettre est tracée avec un soin minutieux, paraît l'écriture personnelle, l'autographe. On a ainsi quelques notes de la main de l'historien Helgaud, des copies étendues du célèbre Orderic Vital, et ces deux écrivains, tout en ayant une bonne main, sont loin d'écrire comme des calligraphes de profession.

Au xiii^e^ siècle, cette minuscule française est employée dans l'Europe entière. En Italie, elle a remplacé l'écriture lombarde et bénéventane; depuis Urbain II, les bulles pontificales sont écrites à la gauloise. Les écoles du sud de l'Italie restent plus longtemps fidèles à leurs vieilles traditions. En Espagne, l'écriture caroline avait été introduite dès le ix^e^ siècle dans le comté de Barcelone, mais l'écriture visigothique devait persister plus longtemps dans les royaumes chrétiens du centre et de l'ouest. Toutefois une révolution se produit vers la fin du xi^e^ siècle, Grégoire VII et les moines clunisiens parviennent, après de longs efforts, à substituer à la liturgie mozarabique la liturgie romaine. Les nouveaux livres liturgiques sont tout naturellement écrits en caractères

français par les moines clunisiens, presque tous originaires de cette partie de l'Europe, et l'ancienne écriture nationale perd peu à peu sa vogue. Toutefois la révolution n'est pas aussi brusque qu'on pourrait le croire; si la nouvelle écriture, la *lettra francisca*, pour parler comme un bibliothécaire du couvent de Silos, est tout de suite en grande faveur à la cour des rois de Castille et de Léon et dans les grandes églises séculières, beaucoup d'ateliers importants restent fidèles aux anciennes traditions; en Galice, au XIIIe siècle encore, on trouvera des manuscrits entiers en écriture visigothique, et même dans les textes écrits en minuscule française, la forme de certaines lettres rappelle le vieil alphabet national de l'Espagne gothique.

En Angleterre, l'écriture anglo-saxonne n'est abandonnée qu'à la fin du XIe siècle; mais dès le Xe les modes françaises avaient franchi la mer, et la conquête de 1066 fait triompher définitivement l'écriture du continent. Les actes officiels des nouveaux maîtres de la Grande-Bretagne sont écrits par des scribes normands, et les anciens calligraphes tombent en discrédit. On peut donc dire qu'au début du XIIe siècle, la minuscule caroline, devenue la minuscule capétienne, a fait le tour de l'Europe chrétienne. Seuls, quelques monastères d'Espagne et d'Italie restent fidèles aux anciens usages.

La plupart des volumes, écrits de l'an 900 à l'an 1200, ont été exécutés dans l'intérieur des congrégations régulières par des moines ou par des chanoines. Dans toutes les maisons importantes il y avait un *scriptorium*, une salle réservée aux travaux des copistes; l'entrée en était interdite à tous, sauf à quelques hauts dignitaires du couvent. Là, sous la direction de l'*armarius* ou du *bibliothecarius*, travaillaient les calligraphes les plus experts de la communauté. Tantôt un seul moine exécutait un volume entier, préparait le parchemin, le réglait, transcrivait le texte, peignait les enluminures et les

lettres ornées; tantôt au contraire, et ce dernier cas était le plus fréquent, on se partageait la besogne; le parchemin, une fois poli et soigneusement réglé à la pointe sèche, était livré au copiste, qui, sa tâche achevée, cédait la place à l'enlumineur et au peintre.

Écrire un livre à ces époques anciennes passe pour une œuvre de piété. Le *scriptorium*, l'atelier de copie, a été solennellement béni par le supérieur de la communauté, des inscriptions pieuses invitent les calligraphes au respect des livres saints, les engagent à éviter les conversations frivoles, leur recommandent l'attention, les exhortent à copier exactement les textes sacrés. Pour les encourager à accomplir cette tâche souvent rebutante, on leur raconte de pieuses légendes; chaque lettre transcrite rachète, dit-on, un péché du copiste, et certain moine, coupable d'une multitude de fautes, n'a dû son salut qu'au nombre des lettres d'une Bible copiée par lui, qui excédait d'une unité le chiffre des péchés qu'il avait commis.

Tout moine écrivain un peu habile pouvait travailler dans le *scriptorium*, et dans certains cas le chef de l'atelier des copistes était l'abbé lui-même. Mais en général on choisissait avec soin les copistes les plus experts; à eux seuls était confié le soin d'exécuter les beaux manuscrits liturgiques, et de transcrire les œuvres des Pères et des théologiens. La main-d'œuvre était gratuite, mais le parchemin coûtait fort cher, et pour le payer, on encourageait les libéralités des laïques et des ecclésiastiques étrangers à la communauté. Donner un volume à la bibliothèque devenait une œuvre pie pouvant racheter bien des fautes; presque toujours les donateurs ont tenu à faire noter leurs noms à la fin du volume copié à leurs frais, et dans une formule pieuse, de teneur variée, se rappellent au souvenir de tous ceux qui feuilletteront plus tard le manuscrit et se recommandent à leurs prières.

Écrire ou plutôt peindre un manuscrit étendu était une

tâche des plus pénibles; aussi les copistes ne cessent-ils de se plaindre de la longueur du travail. Voici la traduction d'une de ces souscriptions prise au hasard : « Le rude marinier échappé aux ondes cruelles apporte au port un cœur réjoui; de même le copiste harassé, déposant le calame à la fin de sa tâche, doit avoir le cœur léger; il doit remercier Dieu qui a protégé ses jours, qui l'a conduit au repos après un long labeur. Que le Christ récompense à jamais celui qui a fait écrire ce livre ». Un autre écrivain s'adresse à saint Sébastien dont il a transcrit la vie et les miracles. « Illustre martyr, souviens-toi du moine Gondacus, qui a dans ce mince volume renfermé le récit de tes éclatants miracles. Que tes mérites me fassent pénétrer dans le royaume céleste, que tes saintes prières m'aident comme elles en ont aidé tant d'autres, qui leur doivent les jouissances ineffables du corps et de l'âme. » Ailleurs le scribe s'adresse aux futurs lecteurs : « Par ordre du seigneur Heimon, vénérable pasteur de l'église de Verdun, moi, Raoul, j'ai, dans un esprit d'obéissance, entrepris l'exécution de ce livre; je l'ai fini l'an de l'Incarnation 1008, septième indiction, dix des calendes d'avril, Henri roi régnant dans le royaume de Lothaire. Je supplie quiconque le lira de se souvenir de moi Raoul, pécheur, moine indigne. Que ses prières m'évitent les peines dues à mes fautes, et qu'elles me fassent pénétrer dans le lieu du repos éternel. Salut, seigneur Heimon, bienheureux évêque, et dans ta bienveillance, souviens-toi de ton humble serviteur. » Dans ces souscriptions, on rappelle parfois le nom à la fois du copiste et des enlumineurs; un Psautier glosé, venant de l'abbaye de Saint-Bertin, se termine par une souscription en vers acrostiches nommant l'écrivain Hervé, l'enlumineur Odbert et le correcteur Dodolinus.

Souvent encore le nom du donateur était inscrit à l'obituaire de la communauté et recommandé chaque année, pendant la tenue du chapitre, aux prières des

religieux; cette pieuse coutume se conserva longtemps, et les nécrologes de Saint-Martin-des-Champs, de Saint-Victor et de la Sorbonne renferment de ce chef nombre de mentions utiles à relever pour l'histoire des collections littéraires de ces grandes maisons.

Au surplus, presque tous les prélats, placés à la tête des églises cathédrales ou monastiques, tiennent à honneur d'augmenter les richesses intellectuelles de la communauté. Parfois la formule exprimant le don affecte une forme particulière; un abbé de Saint-Mesmin, Pierre, dit qu'il a déposé le volume, au moment de la consécration, sur l'autel de saint Étienne.

Très souvent enfin le donateur se fait représenter dans le volume, agenouillé devant le saint, patron principal du monastère, et lui offrant son livre. On en trouvera un exemple reproduit ci-dessous, exemple d'autant plus curieux que le moine Névelon, qu'on y voit représenté, a été à la fois le copiste et l'enlumineur du manuscrit.

En somme l'entretien de ces copistes gratuits et bénévoles coûtait assez cher, et dans beaucoup de monastères, on dut prendre des mesures pour doter la bibliothèque de ressources régulières. Tantôt on lui attribua un revenu déterminé, tantôt on chargea un des dignitaires de l'abbaye de payer les frais. Mais ces ressources étaient bien aléatoires; la source du revenu pouvait se tarir, le dignitaire chargé de payer, faire des difficultés. Dans beaucoup de congrégations, à la Trinité de Vendôme par exemple, on créa une taxe spéciale due par tous les dignitaires et prieurs relevant de l'abbaye, taxe payée tantôt en argent, tantôt en nature. On retrouve le même règlement à Saint-Bénigne de Dijon, et cette fois il est marqué que l'argent ainsi perçu servira à l'achat du parchemin. A l'abbaye de Fleury, une taxe analogue fut établie au XII^e^ siècle pour restaurer les manuscrits alors en fort mauvais état et rongés des vers.

La cherté du parchemin, tel était en effet le plus

grand obstacle à l'accroissement des bibliothèques monastiques; ainsi s'explique l'adoption d'une écriture de plus en plus fine, pleine d'abréviations, la rareté des peintures et des miniatures dans les ouvrages d'étude, l'emploi pour ces manuscrits de peaux de qualité souvent inférieure, mal préparées et pleines de défauts. Le même fait explique encore l'habitude des écrivains du moyen âge d'employer jusqu'à la plus petite place laissée blanche par le premier copiste et de charger de notes additionnelles les volumes plus anciens. On en trouve un exemple bien curieux à Saint-Martial de Limoges. L'*armarius* de cette grande abbaye, à la fin du XII^e^ siècle et au début du XIII^e^, était Bernard Itier, bon bibliographe et annaliste expert, qui notait avec un soin méticuleux tous les événements dont il avait connaissance. Mais Bernard Itier était aussi économe que soigneux, et ses notes, facilement reconnaissables (il avait une écriture des plus personnelles), sont dispersées sur les marges de plusieurs centaines de volumes. C'est là qu'on est allé les relever dans notre siècle, et de leur réunion on a composé une excellente chronique, pleine de renseignements précieux.

Le même fait, la cherté du parchemin, justifie les recommandations minutieuses faites par beaucoup de copistes aux futurs lecteurs et souvent reproduites plus tard dans les règlements des librairies monastiques. En voici un curieux exemple, datant du VIII^e^ siècle, mais souvent répété : « Quant à vous, lecteurs qui lirez ce livre, soignez vos mains et ne passez pas vos doigts sur l'écriture; celui qui ne sait pas écrire estime que c'est là travail peu fatigant. » De là encore le soin qu'on prend de restaurer les anciens volumes, de recopier les parties détruites, de repasser à l'encre les caractères effacés. En 1058, un moine, Eudes, élevé à Saint-Maur-sur-Loire et transféré depuis à Saint-Maur-des-Fossés, termine la copie d'un homiliaire resté inachevé depuis de longues années, et recopie certains feuillets effacés; ailleurs l'ac-

quéreur d'une Bible en mauvais état y ajoute la table des noms hébreux, des feuillets de garde en parchemin,

Névelon, moine de Corbie, aux pieds de saint Pierre.

fait relier le tout et le lègue au couvent de Saint-Georges-de-Hesdin. L'abbaye de Fleury-sur-Loire possédait une

copie du IXe siècle des *Institutiones divinæ* de Lactance; au XIIe, cette copie avait perdu quelques feuillets; le bibliothécaire, le moine Julien, résolut de la compléter: il eut beaucoup de peine à trouver un exemplaire de l'ouvrage et dut s'adresser aux moines de Plainpied, au diocèse de Bourges; dans une note curieuse, il nous fait connaître les détails de cette restauration. Bien plus, cet *armarius* savait le grec, et il a pris soin de traduire à la marge quelques-uns des mots grecs cités par Lactance. Cet usage de mettre des notes sur les marges des manuscrits était du reste universel; c'était une œuvre de piété, un service rendu aux futurs lecteurs. Un certain Conrad, archidiacre de Metz, se trouvant à l'abbaye de Saint-Avold, exécuta pareil travail sur un bel exemplaire de Prudence, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, et loin de s'en cacher, il s'en vante comme d'une œuvre méritoire et demande leurs prières à tous ceux qui plus tard liront ces gloses.

Ces moines copistes savaient-ils tous le latin? le fait est certain pour la plupart, mais dès le Xe siècle, on trouve beaucoup de manuscrits copiés par des calligraphes qui ne connaissaient que très imparfaitement cette langue. En général, plus un manuscrit est beau d'exécution, plus il renferme de fautes, et à mesure qu'on avance dans le moyen âge, la connaissance parfaite de la langue latine devient plus rare parmi les moines, et les manuscrits exécutés dans les abbayes sont plus incorrects. De là tant de fautes qui déparent les textes de cette époque: mots oubliés, gloses marginales maladroitement introduites dans le texte, noms propres estropiés. Pour obvier à cet inconvénient, dans la plupart des grands ateliers de copistes de l'époque monastique, on avait des correcteurs qui revoyaient avec soin les transcriptions, et tâchaient de rétablir la pureté du texte. Leurs efforts restaient souvent infructueux, mais il faut leur savoir gré de cette louable intention; grâce à eux, les textes des Pères

et des anciens écrivains ecclésiastiques nous sont parvenus dans un état assez satisfaisant, et rarement les manuscrits copiés au XI^e^ et au XII^e^ siècle présentent les fautes grossières contre la grammaire et contre le bon sens qui déparent les exemplaires de l'époque mérovingienne. Souvent le nom de ces reviseurs figure dans les souscriptions finales.

C'était surtout des livres saints et des textes liturgiques qu'on s'attachait à avoir un texte aussi pur que possible. L'ordre de Cîteaux se montra particulièrement sévère à cet égard. Le texte du Psautier, partie du bréviaire récitée quotidiennement par les membres de l'ordre, fut emprunté par le chapitre à un beau manuscrit qui passait pour avoir appartenu au fondateur de l'ordre, Robert de Molesmes; on avait d'ailleurs corrigé soigneusement la leçon du volume. Les autres livres lus chaque jour dans le chapitre : martyrologe, collectaire, règle de saint Benoît, statuts de Cîteaux et *Carta caritatis*, furent de même soumis à une revision sévère; on en exécuta des copies merveilleuses de netteté et de correction, et ces copies définitives servirent pour la transcription des autres exemplaires destinés aux différents couvents. Les visiteurs de l'ordre durent tenir la main à ce que chaque maison fût pourvue de copies correctes de ces différents recueils; ces statuts furent toujours observés, et quand l'abbé Jean de Cirey fit, au XV^e^ siècle, imprimer le Psautier de Cîteaux, ce fut le manuscrit de Robert de Molesmes qui servit de copie aux compositeurs.

Beaucoup de monastères du moyen âge étaient habités par des femmes. A l'époque ancienne, ces religieuses, sans posséder toute la culture des moines, leurs confrères, n'étaient pas sans instruction; on trouve beaucoup de manuscrits exécutés dans des congrégations féminines, bien plus, des ouvrages en latin composés par des religieuses lettrées. Nous citerons seulement le fameux

manuscrit d'Herrade de Landsperg, abbesse de Hohenbourg au XII^e siècle, dit l'*Hortus deliciarum*, détruit en 1870, lors du bombardement de Strasbourg; cette volumineuse compilation renfermait une sorte d'histoire abrégée de l'ancienne et de la nouvelle loi, composée à l'aide d'extraits des livres saints et des commentaires des Pères de l'Église sur ces mêmes livres. La perte de ce texte sans originalité est en elle-même peu déplorable, mais on doit regretter la disparition des curieuses peintures qui l'illustraient, œuvre d'Herrade elle-même, et dont on reparlera bientôt. Herrade de Landsperg était évidemment plus lettrée que la plupart des religieuses de son temps, mais beaucoup de nonnes du haut moyen âge comprenaient et écrivaient la langue latine. Les obituaires des congrégations de femmes, leurs livres liturgiques, leurs registres administratifs, jusqu'au XIV^e siècle, sont toujours écrits en latin. Ajoutons enfin que le seul fait de transcrire un texte en latin n'implique pas forcément la connaissance parfaite de cette langue; il a pu y avoir des religieuses calligraphes, et elles n'ont pas dû être les moins habiles et les moins soigneuses. Plus tard, il est vrai, la décadence atteindra ces couvents comme ceux des hommes, et au XIV^e siècle, la connaissance de la langue latine semble presque entièrement étrangère aux religieuses. On traduit alors en français à leur usage la règle de saint Benoît et les constitutions monastiques.

Comment étaient composées les bibliothèques monastiques à cette époque reculée? L'étude de quelques catalogues va nous permettre de répondre à cette question. Adson, abbé de Montier-en-Der, mort en 992, au cours d'un pèlerinage à Jérusalem, possédait une collection de livres considérable pour l'époque (vingt-sept volumes); l'inventaire qui en fut dressé par les moines de l'abbaye, lors du départ du pieux abbé, cite quelques ouvrages de logique d'Aristote et de Porphyre, un Térence, la Rhétorique de Cicéron, plusieurs Commentaires sur Virgile,

l'*Histoire universelle* de Fréculphe de Lisieux, un recueil sur la vie de saint Martin de Tours, l'exposition d'Haimon d'Auxerre sur l'épître de saint Paul aux Romains, des extraits du livre de Pompéius Festus, etc. L'antiquité, on le voit, était convenablement représentée; on sait, d'autre part, que ce même Adson possédait une copie des *Commentaires* de César.

Mais c'était là une collection de particulier, amoureux des études littéraires. Les bibliothèques proprement monastiques étaient tout autrement composées. Prenons l'une des plus importantes, celle de Corbie, dont le catalogue a été publié sous sa forme véritable par M. Delisle. Ce catalogue, qui date du début du XIII^e^ siècle et représente assez exactement ce que les moines d'une abbaye opulente avaient pu réunir de richesses littéraires pendant plus de 400 ans, indique trois cent trente volumes renfermant plus de huit cents ouvrages différents. De ces volumes, la majeure partie avait été exécutée à l'abbaye même, mais beaucoup aussi avaient été achetés un peu partout, en Italie (manuscrits en écriture lombardique rapportés par l'abbé Wala au IX^e^ siècle), en Allemagne (volumes anglo-saxons envoyés par Corvey, abbaye de Saxe, fille de Corbie), en Irlande même. D'autres avaient été acquis à prix d'argent des exécuteurs testamentaires de personnes lettrées des environs, retirés des mains d'usuriers auxquels ils avaient été engagés, achetés chez des libraires de passage, etc.

Dans cette bibliothèque, les œuvres des Pères et des auteurs ecclésiastiques dominent, et le rédacteur du catalogue s'est attaché à grouper par auteur les volumes décrits. On trouve ensuite quelques ouvrages de l'époque carolingienne, Paschase Ratbert, Amalaire, un certain nombre de volumes de saint Anselme, les histoires ecclésiastiques les plus connues, d'Orose à Pierre le Mangeur, et à leur suite un Jules César, un Justin et quelques recueils de droit canon et de droit romain. Le reste est

rangé sans beaucoup d'ordre; on doit y noter les œuvres des principaux poètes chrétiens, des règles monastiques, des commentaires sur l'Écriture, des vies de saints. L'inventaire cite en finissant les principaux traités de grammaire, de logique et de rhétorique en usage avant le XIIIe siècle, des ouvrages sur les arts libéraux en général, et sur les sciences, enfin quelques auteurs de l'antiquité : Virgile, Lucain, Salluste, Ovide, Perse, Juvénal, Sénèque, Lucrèce, Macrobe, etc., et une décade de Tite-Live. La composition de cette bibliothèque de Corbie était, on le voit, peu variée; un lettré moderne y trouverait de maigres ressources. Mais, on ne doit pas l'oublier, si les manuscrits des Pères, à Corbie comme ailleurs, étaient en grande majorité, les quelques ouvrages de l'antiquité que renfermait la collection n'étaient certainement pas les moins lus. Beaucoup de moines se contentaient sans doute de la pratique des Pères, mais dès le XIIe siècle on pourrait citer bon nombre d'écrivains, de poètes qui savaient puiser aux bonnes sources. Telle poésie du célèbre Hildebert de Lavardin a pu longtemps être attribuée à Ovide, et même dans les ouvrages en prose, on trouve des traces indéniables d'imitation de l'antiquité classique.

Par contre, l'étude du grec est à peu près complètement négligée. Au Xe siècle et jusqu'au XIIIe on trouve des copistes qui savent écrire l'alphabet grec : quelques-uns même se hasardent à composer en cette langue de longues souscriptions; mais la tentative, on doit l'avouer, n'est pas toujours heureuse. Sur les bords de la Loire, à Vendôme, à Tours, on affectionnne l'alphabet grec, on l'emploie pour noter des souscriptions en vers latins. Il sert encore pour écrire les noms des témoins notables dans les chartes; la même manie se retrouve à Angers. A Saint-Denis en France, peut-être par suite de la légende qui confondait le premier évêque de Paris et saint Denis l'Aréopagite, on n'oublia jamais entièrement la langue

grecque, et longtemps l'office du saint patron fut célébré en partie dans cet idiome. De même à Corbie on conservait un célèbre manuscrit des épîtres de saint Paul, aujourd'hui à Saint-Pétersbourg. On trouve encore des psautiers bilingues dont le texte grec, emprunté aux Septante, est transcrit en lettres latines. Mais ce sont là d'honorables exceptions, et jusqu'au XV^e^ siècle l'étude du grec reste peu en faveur; la plupart des clercs finissent par oublier le sens des mots les plus usuels tirés de cette langue, et certains en donnent parfois des explications fantaisistes.

Ce que nous disons du grec s'applique à plus forte raison à l'hébreu. Quand saint Étienne Harding, abbé de Cîteaux, voulut au début du XII^e^ siècle corriger le texte de la Vulgate à l'aide de la version orientale, il dut recourir à des rabbins juifs, qui lui signalèrent les principales différences existant entre le texte latin de saint Jérôme et l'Ancien Testament hébreu, variantes que le saint abbé fit noter à la marge d'une superbe copie des Livres saints, aujourd'hui conservée à Dijon.

Non moins riche que la bibliothèque de Corbie était celle de Saint-Amand-en-Peule. Le catalogue, rédigé vers le milieu du XII^e^ siècle, indique 389 volumes conservés aujourd'hui presque tous à la Bibliothèque nationale de Paris et à Valenciennes. L'auteur de ce catalogue a pris soin de nommer le donateur de chaque article. La collection était plus riche que celle de Corbie en œuvres de l'antiquité; on y trouvait les principaux poètes latins, beaucoup d'ouvrages historiques et de rhétorique. Dans d'autres abbayes, à Fleury-sur-Loire par exemple, le goût des lettres antiques était encore plus vivant; cette maison posséda longtemps, jusqu'aux guerres civiles du XVI^e^ siècle, quelques-unes des meilleures copies connues des grands écrivains latins, et ces copies, aujourd'hui conservées à Rome, à Paris, à Orléans, sont chaque jour citées et consultées par les philologues. On peut faire la

même remarque sur les grandes bibliothèques italiennes. Par contre, dans les petites collections, celle de Moissac, encore peu importante au XII^e^ siècle, celle de la cathédrale du Puy, etc., la théologie et la liturgie dominent, et seule l'histoire sacrée est généralement représentée par des copies de Flavius Josèphe et de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe. Au Puy, on ne trouve à noter qu'une copie de Virgile et une autre de Térence, rangées l'une et l'autre parmi les livres de grammaire.

On n'a que peu de renseignements sur le régime intérieur des bibliothèques monastiques durant le haut moyen âge. Il est certain que dès lors les manuscrits étaient cotés soigneusement. En général les feuillets ne sont point numérotés, on se contente de coter les cahiers par quaternions. Parfois, pour faciliter les recherches, on emploie d'autres artifices; ainsi le bibliothécaire de Chaalis fait ajouter à une copie des dix premiers livres des *Moralia* de saint Grégoire un grand nombre de fils noirs, qui servaient à indiquer la place des différents chapitres; ce sont nos signets modernes. On trouve aussi des languettes de parchemin cousues sur la marge extérieure du volume, languettes qui marquent le début de chaque traité.

Un mot maintenant du prêt des manuscrits entre congrégations religieuses. Si riches qu'elles fussent, les plus grandes bibliothèques ne pouvaient posséder tous les traités des écrivains ecclésiastiques. La correspondance des lettrés de cette période du moyen âge est pleine de renseignements à cet égard. Les plus instruits perdaient de longues années à rechercher tel ouvrage célèbre qu'ils ne connaissaient que de réputation. Aussi en pareil cas le prêt était-il de rigueur. Loup de Ferrières, Gerbert parlent souvent de manuscrits que tel ou tel de leurs correspondants doit leur communiquer. Quand le prêt était consenti d'ami à ami, il était fait à titre gratuit et bénévolement. Il n'en allait plus de même quand il s'agissait

d'un livre appartenant à une bibliothèque conventuelle; l'emprunteur devait déposer un gage, parfois un bijou, plus souvent un manuscrit de valeur égale ou jugée telle. A Corbie, par exemple, les moines de Saint-Vincent de Laon envoient un traité de Jean Scot, le *Periphision*, pour répondre d'un autre traité du même Jean Scot à eux prêté, et le bibliothécaire de Corbie prend soin de déclarer que ce livre *Periphision* lui paraît hérétique et qu'on ferait bien de le brûler. On appelait les volumes ainsi déposés à titre de gage *Memoriale*. Assez souvent le livre prêté disparaissait, n'était pas rendu; dans ce cas le couvent qui en avait concédé l'usage devenait propriétaire du gage. Ainsi, dès le XII^e^ siècle, le prêt fonctionne d'une manière régulière. Quand le prêt était demandé par des personnages puissants, on mettait, bien entendu, ces formalités de côté. En 1259, les juges chargés de décider une contestation touchant la possession du corps de saint Éloi, se font envoyer par les moines de Corbie deux volumes appartenant à cette abbaye; revinrent-ils jamais au bercail? on ne saurait l'affirmer, mais c'étaient là légers services qu'on n'eût pu décemment refuser à un prélat aussi influent que l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud.

Même pratiqué avec toutes ces précautions, le prêt était dangereux, et beaucoup de manuscrits devaient disparaître. Quelques-uns revenaient plus tard à l'abbaye, étaient rendus par les héritiers de l'emprunteur, mais trop souvent aussi une main indélicate effaçait la marque de propriété sans se soucier des formules menaçantes mises sur le volume par les premiers possesseurs. Toutefois les livres étaient si rares que même dans les maisons les plus sévèrement administrées, on n'osait se soustraire à cette obligation du prêt. Parfois, pour plus de facilité, on faisait exécuter plusieurs copies des catalogues d'une librairie célèbre; au XIII^e^ siècle, les écoliers de Sorbonne possédaient un inventaire de la librairie de

Saint-Germain-des-Prés, et à l'abbaye de Savigny, au diocèse d'Avranches, on avait réuni en un seul volume les inventaires de la bibliothèque du couvent et des librairies des abbayes voisines.

Certaines bibliothèques du moyen âge jouissaient d'une grande célébrité, étaient pour ainsi dire regardées comme des dépôts publics, la librairie de Saint-Denis, par exemple, qui est souvent citée dans les textes officiels et dans les ouvrages littéraires. C'était aux moines de Saint-Denis que s'adressait le roi quand il avait besoin d'un renseignement historique, d'un passage de chronique. Les religieux de cette abbaye, historiographes attitrés de la couronne depuis le XII^e^ siècle, gardiens des tombeaux de la plupart des princes de la lignée capétienne, méritaient à tous égards cette marque de confiance.

Les manuscrits étaient chose tellement précieuse qu'on prenait toutes les précautions possibles pour les conserver, pour les préserver des larcins et des mutilations. Presque tous les volumes anciens portent le nom de l'établissement qui en a été le premier possesseur, et cette note est accompagnée de formules pieuses appelant la malédiction divine sur quiconque osera dérober le volume, effacer la marque de possession, mutiler l'ouvrage. Ailleurs on supplie le lecteur de manier l'ouvrage avec soin, de ne point poser les doigts sur l'écriture, de tourner les feuillets avec précaution. Ces recommandations restaient le plus souvent sans effet. Le nombre est grand des volumes mutilés et salis; souvent la mutilation a pour objet de faire disparaître un mot, un passage qui paraît erroné à un lecteur; ainsi, dans les manuscrits de Saint-Martial de Limoges, à dater du XI^e^ siècle, on a ajouté le mot *apostolus* à la suite du nom du saint patron pour affirmer la croyance à l'apostolicité de l'église de Limoges; ailleurs, dans une Bible de Saint-Germain-des-Prés, une main pieuse a enlevé un long passage du faux Esdras qui exprimait une doctrine opposée au dogme du

purgatoire. Dans beaucoup de manuscrits, les peintures représentant la Crucifixion sont à demi détruites, un chrétien trop zélé ayant gratté les figures des bourreaux du Christ. Enfin, les malédictions les plus solennelles n'empêchaient pas les moines du moyen âge, possesseurs plus ou moins légitimes d'un volume dérobé à une autre congrégation, d'effacer les anciennes notes de provenance.

Après ces courts détails sur la constitution et le régime intérieur des bibliothèques monastiques, il nous faut parler de l'ornementation des manuscrits de cette époque.

Les éléments de l'ornementation à l'époque monastique sont des dessins d'écriture, des initiales à la plume ou peintes et des peintures sur vélin. Fort goûtée à l'époque carolingienne, la couleur pourpre est moins employée cent ans plus tard. On la trouve encore dans certains manuscrits luxueux, principalement en Allemagne; mais le plus souvent on s'est contenté de teindre en pourpre quelques feuillets portant le titre en lettres d'or; parfois ce sont de simples bandeaux pourprés qui décorent les premiers feuillets du volume. Plus rares encore sont les volumes tout entiers en lettres d'or. On cite un moine, Adémar, mort à Jérusalem en 1034, comme ayant fait exécuter un volume de ce genre, renfermant la vie de saint Martial, patron de la célèbre abbaye limousine. En général la chrysographie est réservée pour des manuscrits liturgiques de grand luxe. Tel est un magnifique volume renfermant les quatre évangiles, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Exécuté probablement pour une église des bords du Rhin, ce remarquable manuscrit appartint plus tard à Charles V et fut donné par lui à la Sainte-Chapelle. L'écriture, minuscule très régulière et assez forte, semble au premier abord dater du IX^e^ siècle; mais le style des peintures qui ornent cet évangéliaire et plus encore la présence dans un encadrement d'une médaille d'or au nom de l'empereur Othon prouvent qu'il date au plus tôt de la seconde moitié du X^e^ siècle. On

pourrait encore citer plus d'un manuscrit tout entier en lettres d'or, et les textes en mentionnent beaucoup qui ont aujourd'hui péri. Toutefois on peut dire qu'à mesure qu'on avance dans le moyen âge, l'emploi de la chrysographie devient plus rare; sans recourir à ce luxe coûteux et un peu barbare, les enlumineurs savent trouver dans l'art roman une source inépuisable d'ornementation. En Italie, au XI^e^, au XII^e^ siècle encore, des noms de personnes, des formules entières sont parfois écrites en lettres d'or, mais c'est là fantaisie particulière de scribe. De même l'argent paraît rarement dans les manuscrits de cette époque; presque tous les artistes ont renoncé avec raison à employer cette substance, qui perd si rapidement son éclat.

Le premier élément de l'ornementation est une écriture claire, élégante et pure. L'emploi simultané de la capitale antique et de la capitale rustique ou fleuronnée permet aux copistes de varier leurs effets. Tantôt ces capitales réservées aux titres s'enlèvent sur un fond de couleur rouge ou bleue, à damier, tantôt tracées à l'encre noire, les lettres sont rehaussées de teintes plates de couleurs variées, tantôt enfin les lettres du titre sont de couleurs alternées. Dans les titres de départ des manuscrits, dans les souscriptions, les copistes montrent une fécondité inépuisable, et composent des pages entières du plus bel effet. Lettres enclavées et conjointes, caractères grêles et de fantaisie, ils n'épargnent rien, et telle de ces pages, même sans les couleurs, vaut les plus beaux ornements de l'ancienne école anglo-saxonne.

On peut citer, à titre d'exemple de cette imagination inépuisable des calligraphes du haut moyen âge, le célèbre rouleau mortuaire du bienheureux Vital de Savigny, mort en 1122. Ce rouleau, colporté successivement dans les principaux monastères français et anglais, associés spirituels de l'abbaye de Savigny, renferme une multitude de dessins et de lettres ornées. La plupart sont sans

rehauts de couleur, mais les calligraphes ont rivalisé d'ingéniosité et de recherches. Tous les paragraphes commençant par le mot *Titulus*, il fallait varier à l'infini la forme du T majuscule; tantôt ce sont des lettres fleuries, capitales ou onciales, à doubles traits, renflées, ornées de pampres ou de rinceaux; tantôt un monogramme compliqué exprime le mot *titulus*; ailleurs encore, ce sont deux hommes nus, l'un portant l'autre; enfin citons le *titulus* de Corbigny; la lettre initiale représente un démon, de la bouche duquel sortent deux êtres ridicules; sous ses pieds un monstre tricéphale rappelant le Cerbère antique. Mêmes recherches dans les chartes solennelles; la première ligne des diplômes royaux et impériaux et des grandes bulles est en général composée de caractères ornés, de hauteur excessive, parfois difficiles à lire; l'usage persistera longtemps dans les chancelleries. Par contre, au XIII^e^ siècle, ces pages d'ornements disparaîtront presque complètement des manuscrits; tout le luxe pour les volumes ordinaires se réfugiera dans les lettres initiales des traités et des chapitres.

Décrire toutes les espèces de lettres initiales qui ornent les manuscrits de la période monastique serait à coup sûr impossible. Chaque école conventuelle ou régionale a affectionné un genre particulier d'initiales, qui permet de marquer à peu près à coup sûr la provenance de beaucoup de volumes. Aux temps anciens, la variété est très grande, et les éléments de l'ornementation sont empruntés tantôt au règne végétal, tantôt au règne animal; d'autres fois on y ajoute des êtres monstrueux, rappelant les sculptures des chapiteaux des églises romanes. Ailleurs enfin l'artiste recourt à la figure humaine, et beaucoup de ces lettres renferment des scènes entières, des sujets compliqués empruntés au texte même de l'ouvrage.

Parlons d'abord des éléments empruntés au règne végétal; les artistes ne copient pas directement les plantes qu'ils ont sous les yeux; ils tracent généralement de

longues feuilles, des rinceaux compliqués, des branches feuillues, repliées et entrelacées. Sans doute, on pourrait y noter des feuilles rappelant le chou, l'acanthe ou la vigne, mais l'artiste s'est bien gardé de copier exactement les formes que lui fournissait la nature; il les a transformées et mélangées, leur donnant un mouvement, une direction artificiels. Dès le XI^e^ siècle, et surtout au XII^e^, certains dessinateurs ont fait en ce genre des merveilles d'art et d'élégance.

A ce premier élément s'ajoutent les formes animales, mais le plus souvent l'artiste a mélangé plantes et animaux, et rarement l'animal reproduit est fidèlement copié, le plus souvent il affecte une forme monstrueuse; ce sera une gueule affreuse, de laquelle s'échapperont des pampres et des rinceaux habilement disposés; on trouve ailleurs des êtres bizarres, moitié serpents, moitié plantes, des têtes dracontines terminées en fleurs ou en fruits, des chiens de forme extraordinaire, des oiseaux affrontés, des monstres à deux têtes, à griffes, à écailles, en un mot toutes les formes rêvées par les anciens Anglo-Saxons, mais cette fois plus variées et épurées. Au lieu de dessins grossiers, nous trouvons maintenant des ensembles à peu près parfaits, de couleur brillante; les différentes parties se font équilibre et se répondent, les teintes s'opposent et se marient agréablement. Les artistes auxquels on doit ces beaux dessins sont les dignes émules de ceux qui sculptent les merveilleux chapiteaux des églises bourguignonnes et poitevines.

Initiale du XII^e^ siècle.

La figure humaine n'est pas absente de cette décoration ; parfois elle est isolée ; un évêque, un chevalier debout forme un I; ailleurs deux personnages, dont les pieds sont rapprochés, représentent un grand V ; ailleurs encore un homme assis soutient un M, dont les montants sont ornés de rinceaux. Parfois ces lettres initiales renferment des personnages et des scènes entières, et servent de cadre à un petit tableau. S'agit-il d'illustrer un recueil d'homélies pour les principales fêtes de l'année, les artistes représenteront la Résurrection, la Cène, le Lavement des pieds, la Pentecôte, la lapidation de saint Étienne, le martyre de saint André, de saint Laurent ou de saint Pierre. Ailleurs, dans un Psautier, la lettre B, initiale du premier psaume, représentera David. De même pour les autres livres de la Bible ; dans telle copie du Lévitique, on trouve représenté un sacrifice ; pour Ruth, le départ de Noémi et de sa bru, pour Samuel, David chantant devant Saül, etc. Dans ces scènes, on retrouve les défauts et les qualités de la sculpture romane ; le dessin est gauche et incorrect, les attitudes bizarres ; mais dès le XII^e^ siècle, quelques-unes de ces peintures ne manquent pas de finesse et parfois de grandeur, et on y reconnaît toujours cette même imagination exubérante, cette

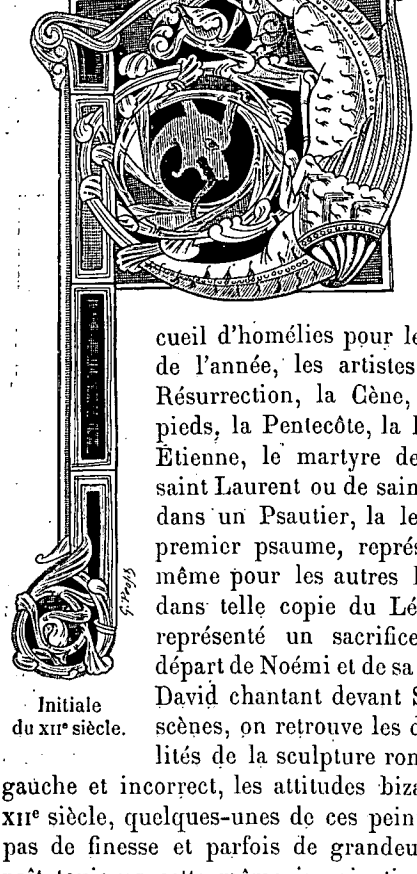

Initiale du XII^e^ siècle.

variété inépuisable, qui font le charme de l'art roman.

A tous les éléments énumérés plus haut, il faut ajouter les éléments linéaires, c'est-à-dire l'ornement pur. De ceux-ci les uns appartiennent à l'art antique : grecque, bandelette; les autres à l'art dit barbare : entrelacs, têtes de clous, etc. Les enlumineurs en ont fait le meilleur usage; dans tel manuscrit du X^e^ siècle, on trouvera des grecques du meilleur dessin, de coloris excellent; ailleurs, telle lettre de dimension colossale sera uniquement composée d'un lacis compliqué, de listels de couleur, d'entrelacs élégants. Enfin, au même ordre d'idées appartiennent les lettres dites torneures, composées d'un simple dessin de couleur, tracé à la plume. La lettre bicolore, bleue et rouge par exemple, forme un cadre dont tous les vides sont occupés par un lacis délicat de traits finement tracés, petits rinceaux, dessins géométriques, rosaces, etc. Au XIII^e^ siècle, la lettre torneure obtiendra une vogue bien méritée, mais elle perdra de sa finesse et de sa grâce et rien de plus insipide que les petites initiales bleues et rouges qui ornent les manuscrits courants de théologie et de droit.

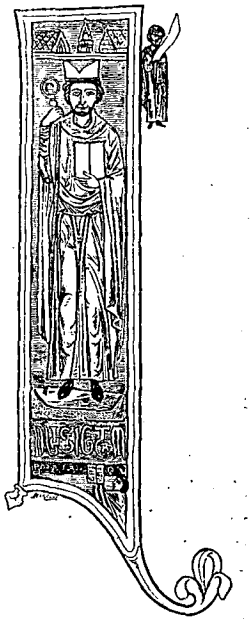

Initiale représentant le célèbre Gilbert de la Porrée (XII^e^ siècle).

Les lettres monochromes étaient en grande faveur au XII^e^ siècle dans l'ordre de Cîteaux. Cet institut, fondé pour ramener les moines à l'observation stricte de la

règle de Saint-Benoît, s'était dès le début montré extrêmement austère, proscrivant dans l'église les ornements superflus et trop brillants, réduisant au strict nécessaire les sculptures des chapiteaux. Les Cisterciens et leurs émules et élèves, les moines de Clairvaux, condamnaient toutes ces figures bizarres dont les artistes de l'ordre de Cluny surchargeaient leurs manuscrits. Saint Bernard, faisant l'éloge de la milice du Temple, tout nouvellement fondée, en prend occasion pour blâmer ses adversaires de Cluny. « A quoi sert dans le cloître, s'écrie-t-il, ces monstruosités ridicules, ces difformités? Que font ici ces guenons immondes, ces lions féroces, ces monstrueux centaures, ces demi-hommes, ces tigres tachetés, ces chevaliers combattants, ces chasseurs sonnant du cor? Ici sous une seule tête vous verrez plusieurs corps, là un corps unique à plusieurs têtes. Toutes ces formes variées et innombrables arrêtent les yeux; il est plus commode de lire sur les marbres que dans les livres; on passe des jours entiers à admirer toutes ces figures, on oublie de méditer la loi divine. Grand Dieu, si toutes ces inepties ne font point honte, qu'on regarde au moins à la dépense! » Écouter saint Bernard, c'était réduire les miniaturistes aux simples ornements calligraphiques. Le goût exquis des moines du XII^e^ siècle sut, sans contrevenir à la règle, tirer d'heureux effets de la combinaison et de l'alternance des couleurs, varier la forme des lettres, mais fort heureusement la réforme cistercienne ne pénétra pas partout. Au risque de s'attirer les foudres de ces austères chrétiens, les autres religieux continuèrent à donner carrière à leur féconde imagination. Le succès de la réforme cistercienne aurait eu ce singulier résultat de tuer l'art ornemental au nom de l'humilité et de la simplicité chrétiennes.

A vrai dire, ces lettres à entrelacs et à rinceaux sont ce que l'art des ornemanistes a produit de plus parfait du X^e^ au XIII^e^ siècle. Le dessin de la figure humaine, dans

les grandes peintures, est le plus souvent si défectueux, qu'on ne saurait raisonnablement préférer ces créations imparfaites aux belles œuvres du XIVe et du XVe siècle. Telle de ces figures à la pose hiératique, au geste solennel, figurerait honorablement au tympan d'un portail d'église et tiendrait sa place dans un ensemble architectural; isolée sur un feuillet de parchemin, trop près des yeux, elle choque et étonne; nous ne parlons bien entendu ici que des œuvres vraiment artistiques et soignées. Dans tel manuscrit célèbre, la Bible de saint Pierre de Rosas par exemple, les figures, dessinées au trait, sont si barbares et si incorrectes, qu'elles découragent le plus prévenu des admirateurs; mêmes défauts dans un autre manuscrit célèbre de la Bibliothèque nationale, le commentaire d'Haimon d'Auxerre sur Ézéchiel, peint et copié par le moine Heldric à Saint-Germain-des-Prés, au Xe ou au XIe siècle.

Cette infériorité, par rapport aux peintres des temps carolingiens et aux miniaturistes du XIIIe et du XIVe siècle, doit être cherchée dans l'éducation artistique que recevaient les moines. La seule école pour un artiste est l'étude directe de la nature; or c'était ce dont se souciaient le moins les peintres et les sculpteurs de cette époque; ils savaient par tradition quels attributs, quel costume donner aux principaux personnages de l'ancienne et de la nouvelle loi, ils connaissaient les noms des personnes appelées à figurer dans chaque scène représentée. Mais jamais ils ne semblent s'être rendu compte, nous ne dirons pas des lois de la perspective (ces lois resteront longtemps inconnues aux meilleurs artistes des siècles suivants), mais de la proportion des figures, de la conformation même du corps humain. Les extrémités sont toujours disproportionnées, les têtes tantôt carrées, tantôt ovales, mais exagérées dans les deux sens. En général, au Xe et au XIe siècle, les corps sont trapus, les têtes énormes; plus tard, comme les

sculpteurs, les peintres tomberont dans l'excès contraire, le corps s'allongera au détriment de la tête, qui deviendra toute petite.

Toutefois il ne faudrait pas croire que tous les manuscrits de cette période soient aussi défectueux. Dans beaucoup de monastères on sut conserver et développer les bonnes traditions de l'époque carolingienne, et les œuvres de ces peintres ne manquent point d'agrément. Sur les bords du Rhin, par exemple, on trouve des monuments assez remarquables. Citons seulement le bel Évangéliaire dit de la Sainte-Chapelle, plus haut indiqué. Ce manuscrit luxueux renferme plusieurs peintures de haut style : le Christ dans une *vesica piscis*, entouré de huit médaillons contenant les symboles et les bustes des quatre évangélistes, et quatre planches représentant ces mêmes évangélistes. Le dessin des figures est médiocre, les attitudes peu naturelles, mais l'artiste a cherché à les varier : ici il a disposé la figure sous un portique à l'antique, ailleurs il l'entoure de rideaux formant portières; les encadrements sont riches et élégants, les draperies un peu sèches, mais dessinées avec soin; en un mot, on sent que le peintre s'est inspiré des meilleurs modèles. On remarque même parfois un singulier mélange des traditions carolingiennes et d'imitation des peintures grecques.

Cette influence byzantine est bien plus sensible dans les peintures du sud de l'Italie. Prenons par exemple les manuscrits du Mont-Cassin ; non seulement plusieurs d'entre eux ont été, on le sait, exécutés par des artistes grecs, mais dans ceux-là même qu'on doit, semble-t-il, attribuer à des peintres latins, le goût byzantin se fait sentir. Les initiales dans l'intérieur des chapitres sont de petites dimensions, généralement fort simples et le plus souvent monochromes. Dans les grandes lettres, on retrouve, il est vrai, quelques-uns des motifs favoris des artistes du nord, monstres et plantes, mais le nombre des couleurs

employées est moindre, et l'une d'elles, un pourpre clair

Initiale d'un manuscrit du Mont-Cassin.

imitant la chair, paraît propre aux enlumineurs d'Italie.

Enfin les manuscrits du Mont-Cassin renferment une particularité assez curieuse, qui mérite d'être signalée; dans les grandes initiales figurent au milieu des rinceaux des sortes de chiens, les uns simplement dessinés en traits de couleur sur le vélin, les autres peints sur ce même fond en rose violacé. Pour la technique même, les artistes du Mont-Cassin paraissent avoir adopté les usages grecs, et dans le rendu des figures, dans les costumes, on sent l'imitation directe des œuvres de Byzance. Parfois c'est mieux qu'une imitation; tel manuscrit latin, écrit en minuscule capétienne, a certainement été confié à un artiste grec qui y a représenté à sa mode les évangélistes et les saints; ce ne sont plus des personnages hiératiques, aux allures raides et compassées, mais des philosophes méditant ou écrivant.

Cette influence byzantine se retrouve-t-elle dans les autres écoles de l'Europe? On l'a affirmé, mais il serait difficile de le prouver; si les peintres des écoles rhénanes semblent avoir parfois imité quelques peintures grecques tombées sous leurs yeux, c'est à une autre source qu'ont puisé les miniaturistes français. Les écoles du nord du royaume se développent soit isolément, soit sous l'influence anglo-normande, qui s'exerce sur les deux rives de la Manche. Plus au sud, nous trouvons à Limoges une école particulière; ici les traditions de l'époque carolingienne ont été fidèlement conservées, mais les peintures des manuscrits de Saint-Martial présentent quelques particularités curieuses : une grande Bible, par exemple, exécutée dans cette célèbre abbaye, nous offre des lettres fort simples, tracées avec trois couleurs, rouge, vert et jaune; elles sont formées de feuilles accolées; quelquefois la lettre est réservée en blanc sur un cadre de couleur. Ailleurs l'artiste adoptera ces couleurs qui font la joie des amateurs dans les émaux champlevés : vert et rouge foncés, bleu intense, et tel Christ

de majesté sur parchemin rappellera les plus beaux cuivres émaillés de Limoges.

En Languedoc, en Guyenne, on a peu écrit de manuscrits durant le haut moyen âge, et les grandes bibliothèques monastiques y furent presque toutes créées par les moines clunisiens. Sur les confins de l'Espagne, en Roussillon par exemple, la tradition carolingienne s'est conservée assez pure, et telle peinture du XII^e^ siècle rappelle les belles œuvres du IX^e^. En Espagne, l'art reste plus barbare. L'Apocalypse de Saint-Sever, qui appartient à l'art espagnol, est en grande partie la copie d'une œuvre plus ancienne, et les autres livres à peintures de la péninsule prouvent chez leurs auteurs plus de bizarrerie que de goût. En somme, durant ces trois siècles, c'est en France, au nord de la Loire, dans l'ouest de l'Allemagne et en Angleterre qu'ont été exécutés les plus beaux spécimens de l'art calligraphique et les plus belles peintures de manuscrits.

Un mot maintenant de la technique. De la composition des couleurs nous ne dirons rien; le sujet a été traité plus d'une fois. Dans les peintures du nord de la France, jusqu'au XIII^e^ siècle, on ne trouve guère que quatre couleurs : bleu, rouge, vert et jaune. Pour appliquer ces couleurs, on les délaye dans des liquides de nature variée, que l'on appelait en Italie, au XIV^e^ siècle, *bitumina*; on en comptait alors quatre : eau de colle (de peau ou de poisson), blanc d'œuf, eau de gomme et eau de miel. Les deux premières substances étaient, croyons-nous, les plus employées. L'artiste commençait par dessiner légèrement à la plume la lettre historiée ou simplement fleuronnée à peindre; puis il posait au pinceau les couleurs délayées dans l'un des dissolvants indiqués plus haut. Dans les anciens manuscrits, cette opération est faite grossièrement, avec une maladresse enfantine; ainsi dans le volume d'Heldric noté plus haut, le dessin, tracé d'une plume lourde et baveuse, a été recouvert de

grosses taches de couleurs vives, si bien que les ombres et les plis des vêtements, déjà mal indiqués à la plume, disparaissent sous l'empâtement. Mais la plupart des miniaturistes se sont montrés plus soigneux; tantôt ils emploient les traits à l'encre pour marquer les plis, et alors ils passent en couleur l'intervalle compris entre deux traits consécutifs; tantôt au contraire ils établissent un fond de couleur uniforme, sur lequel, à l'aide d'une autre couleur, ils marqueront les ombres et les lumières, les plis des étoffes, les contours du corps, etc.

L'or s'appliquait d'ordinaire, comme les couleurs, au pinceau et sous forme d'or liquide. Mais parfois les artistes employaient ce métal sous forme solide. En effet, surtout à dater de la fin du XII^e^ siècle, les artistes affectionnent les fonds d'or brillants; on les remarque dans beaucoup de manuscrits sortis des ateliers parisiens. Ces fonds d'or, on les obtenait en appliquant sur le vélin une légère feuille de métal, découpée de manière à couvrir exactement la partie du fond épargnée. Mais pour faire tenir cette feuille légère, il fallait préparer le fond de parchemin, le polir, l'égaliser et y disposer une assise ou premier enduit; en Italie, au XIV^e^ siècle, on employait d'ordinaire un mélange de plâtre fin et de bol d'Arménie, incorporé dans de l'eau de colle ou du blanc d'œuf. Une fois posée et bien adhérente, la plaquette d'or était polie soit avec une dent de loup, soit à la pierre ponce. Ce procédé était bien connu des Grecs; les artistes byzantins n'ont jamais employé l'or autrement, toujours il a pour assise un enduit rougeâtre qui, dans beaucoup de manuscrits, a seul survécu.

A vrai dire, dans la plupart des écoles monastiques du haut moyen âge, l'art de peindre est resté dans l'enfance, et les meilleures œuvres des moines artistes sont certainement leurs dessins à la plume rehaussés de teintes plates. Ces teintes sont au X^e^ et au XI^e^ siècle posées parfois avec bien de la maladresse, mais un peu plus tard, au XII^e^,

la main de l'artiste s'assouplit, son goût s'épure, et certaines compositions des écoles du nord de la France surprennent agréablement. Le dessin est bizarre, à la fois prétentieux et maladroit, mais le peintre a su choisir ses teintes, les graduer, les varier savamment et composer un ensemble harmonieux.

C'est surtout dans les lettres historiées que les artistes

Dessin à la plume du x^e^ siècle : Jésus sur les flots.

de cette époque ont donné carrière à leur imagination; pour le choix des sujets à traiter, pour le caractère des figures principales, ils paraissent avoir suivi assez scrupuleusement les traditions anciennes. S'agit-il d'illustrer un *texte*, le recueil des quatre évangiles, l'artiste exécutera cinq peintures au plus, représentant le Christ de gloire, entouré des symboles des évangélistes, et ces évangélistes eux-mêmes sous des arcades. En général chacun de ces

derniers aura l'ajustement traditionnel des apôtres, le costume antique, et l'artiste leur laissera les pieds nus; parfois cependant saint Marc sera représenté en costume d'évêque.

Un mot maintenant du symbolisme. Il fut un temps où les archéologues, dans le dessin le plus ordinaire, le plus commun voyaient une intention de l'artiste. On a réagi contre cet excès. Il paraît impossible de trouver le moindre sens caché dans ces dessins de monstres qui constituent les lettres ornées de l'époque romane; les artistes qui les ont tracées ont reproduit en les développant, en les enjolivant, d'anciens modèles qui avaient perdu toute signification. Toutefois, comme pour les peintres grecs, il existait pour les moines d'Occident des règles fixes, mais ces règles s'appliquaient plutôt aux attributs eux-mêmes des personnages, à leur apparence extérieure. Ainsi les quatre évangélistes seront presque toujours représentés avec l'apparence d'écrivains; même règle pour les pères, pour les saints, pour les personnages célestes. On trouve bien des symboles, l'agneau pour le Christ, victime sans tache, la colombe pour le Saint-Esprit, les emblèmes des évangélistes, mais tout cela n'a pas été créé par les artistes de l'époque romane; ils l'ont emprunté aux âges antérieurs. Ils semblent par contre avoir recouru souvent à l'allégorie : femmes représentant l'Église militante ou triomphante, la Synagogue, les vices et les vertus, etc. D'autres allégories sont empruntées à l'antiquité classique, telles les sirènes qui figuraient dans les miniatures du célèbre *Hortus deliciarum* d'Herrade de Landsperg. C'est dans ce manuscrit et dans les recueils analogues qu'on aura le plus de chance de trouver des traces de symbolisme, et encore ne faudrait-il pas en attribuer l'invention aux artistes mêmes; ils ne font que réduire à une forme concrète les interprétations des écrivains mystiques. Tel le Pressoir divin d'Herrade; les théologiens tantôt faisaient de l'Église

même un pressoir, qui séparait les bons et les mauvais, tantôt c'était pour eux une représentation allégorique de l'Eucharistie, du sang du Christ, vin généreux qui nourrit et soutient les âmes des fidèles. De là ces compositions bizarres où le Christ joue le rôle d'un vendangeur, d'autres où il est lui-même le raisin duquel le vin coule. Mais ce sens mystique, qu'expliquent, dans l'*Hortus deliciarum*, de longues légendes en vers et en prose, ne touche en rien la représentation, et dans ces allégories subtiles on ne saurait à proprement parler trouver trace du symbolisme. C'est une traduction concrète et exacte des paroles des commentateurs. Bien plus, beaucoup de peintures où l'on a vu cette tendance sont simplement la reproduction d'œuvres plus anciennes, et en dépit de leur apparente fantaisie les artistes de l'époque romane sont en général restés fidèles aux traditions de l'époque carolingienne.

Cette fidélité touche parfois à la servilité. Certains manuscrits célèbres ont été reproduits pendant des siècles. Tel le Psautier d'Utrecht dont il a été question dans l'un des chapitres précédents. On trouve jusqu'au XIII^e^ siècle des manuscrits dont les illustrations trahissent une imitation directe de ce curieux monument. On a cité également des manuscrits de Prudence du XI^e^ siècle directement copiés sur des exemplaires de l'époque carolingienne.

A l'époque romane, il existe des écoles de peinture; entre un manuscrit du sud de l'Italie, de la Cava ou du Mont-Cassin et un volume enluminé en Angleterre ou sur les bords de la Manche, il y a des différences sensibles. Le génie de chaque peuple a sans doute joué un rôle dans ces modifications lentes des éléments communs utilisés par les moines artistes; toutefois il semble difficile de déterminer la nature de ce rôle. Pourquoi, par exemple, les peintres d'Angleterre et des abbayes normandes ont-ils affectionné le simple dessin à l'encre

rehaussé de traits de couleur? On ne saurait donner de cette préférence des raisons bien certaines. Ce qu'on peut affirmer, c'est que les écoles monastiques ont ici exercé leur influence; il est certain que les manuscrits écrits et ornés dans les monastères affiliés à l'ordre de Cluny sont plus luxueux que ceux des couvents cisterciens. De même, il faut tenir compte de l'état des monastères : dans les pays où ils ont été florissants et nombreux, dans la France du nord, par exemple, en Allemagne et en Italie, ils ont transformé l'art carolingien d'une façon profonde; dans les pays au contraire où la culture ecclésiastique fut longtemps peu florissante, dans le sud de la France et en Espagne, les vieilles traditions sont restées bien plus vivaces. En tenant compte de ces brèves indications, on peut reconnaître dans ces trois siècles plusieurs grandes écoles assez bien tranchées : l'école française du nord à laquelle se rattache l'école anglo-normande, l'école allemande, l'école espagnole, et l'école italienne du sud. Caractériser ces différentes écoles paraît difficile. Voici pourtant quelques brèves indications.

L'école allemande fut extrêmement florissante durant ces trois siècles. A Trèves, à Cologne, à Fulda, à Wurzbourg, à Saint-Gall, pour ne citer que les centres les plus importants, on ne cessa d'exécuter des manuscrits, dont beaucoup sont souvent remarquables. C'est au temps des Othons, c'est-à-dire au x^e^ siècle, que les écoles rhénanes ont été le plus brillantes. On peut citer un magnifique sacramentaire de Worms, aujourd'hui à la bibliothèque de l'Arsenal, et dont les peintures et l'ornementation rappellent le célèbre manuscrit de Drogon de Metz; à Paris on conserve également plusieurs *textes* ou évangéliaires écrits vraisemblablement à Cologne et richement illustrés. Citons enfin le célèbre évangéliaire de l'archevêque de Trèves, Egbert, en tête duquel l'illustre prélat est figuré, et un autre manuscrit, écrit par ordre de ce

même prince de l'Église. Ces manuscrits, comme le fameux Psautier de Saint-Gall, prouvent que les artistes allemands, conservant les traditions carolingiennes, sont très avant dans le moyen âge restés fidèles à la couleur pourpre et à la chrysographie. Pour le XII^e^ siècle, on peut citer l'*Hortus deliciarum* de Herrade de Landsperg et nombre de beaux volumes richement ornés. On a souvent accusé les miniaturistes allemands de manquer de grâce, d'affectionner certaines couleurs un peu crues, telles que le vert et le jaune. Le reproche est mérité; toutefois il ne faudrait pas exagérer. Au temps des Othons, et plus tard sous Frédéric Barberousse, l'art allemand brilla d'un vif éclat. Le manuscrit d'Herrade valait n'importe quel manuscrit français ou anglais du temps.

Les écoles du nord de la France ont été très actives durant la période romane. Il serait fastidieux d'énumérer tous les centres d'études et tous les ateliers de copistes qui existaient alors dans notre pays, au nord de la Loire, et il paraît difficile de définir exactement les caractères de l'art français à cette époque. En Flandre, en Artois, en Picardie, les artistes en général restent plus longtemps qu'ailleurs fidèles aux traditions anglo-saxonnes; plus au sud et à l'est, c'est l'art français pur qui prédominera au XIII^e^ siècle; les ateliers de Laon, de Prémontré, de Soissons, de Saint-Quentin sont célèbres, et les manuscrits produits par les moines de cette région, nombreux et richement illustrés. Plus à l'ouest, et au delà de la Manche, nous trouvons l'école anglaise. Dès le X^e^ siècle, l'écriture caroline pénètre en Grande-Bretagne et elle y prédomine à dater du XI^e^. Le style de ces manuscrits est curieux, très personnel. Les peintres affectionnent les couleurs claires, vert, rouge, jaune, et très souvent leurs illustrations se bornent à des dessins au trait, rehaussés de couleurs. Ce dessin est, comme toujours, assez incorrect, mais ici il affecte un style particu-

lier; il est sec, grichu, mais précis; les physionomies ont bien plus qu'ailleurs un caractère individuel, et les traits du visage sont fortement accusés; certaines compositions de ces artistes inconnus ne laissent pas que de surprendre par leur étrangeté. On peut citer les curieux

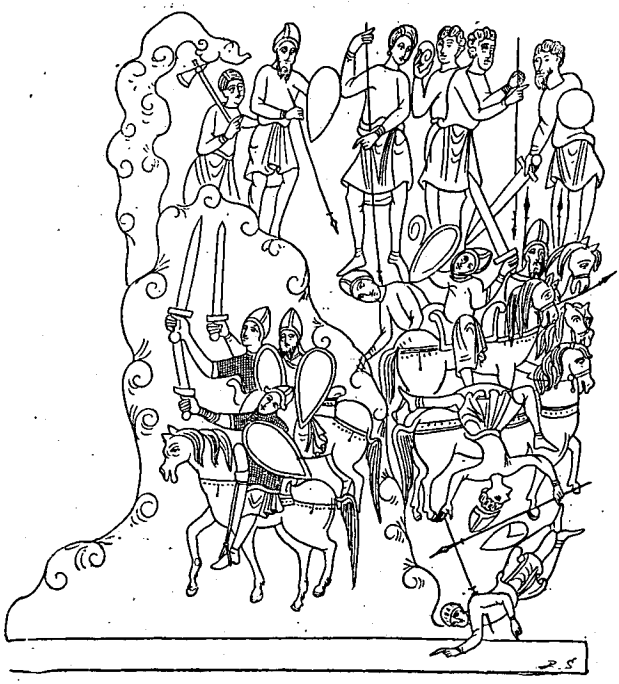

Combat au x^e^ siècle. (Bible de Noailles.)

dessins illustrant le Psautier que saint Étienne Harding, abbé de Cîteaux, fit entrer dans la Bible compilée et corrigée par ses ordres au début du XII^e^ siècle; une Vie de saint Thomas Becket, en vers français; enfin la célèbre Apocalypse française de la Bibliothèque nationale dont il sera question tout à l'heure. En Normandie,

Apocalypse de Saint-Sever.

les écoles monastiques sont nombreuses, mais en général les artistes de cette partie de la France sont plus sobres d'ornements que leurs confrères de l'Artois, de l'Ile-de-France et de la Picardie. Ainsi les beaux manuscrits du Mont-Saint-Michel contiennent peu d'illustrations, et le plus souvent ce sont de simples dessins au trait, légèrement rehaussés de couleur. Mentionnons pourtant le cartulaire de cette abbaye, qui renferme une suite de scènes historiques des plus curieuses, compositions gauches et bizarres, mais de grandes dimensions. Le dessin des simples ornements a, par contre, atteint ici la perfection; on ne trouverait nulle part ailleurs rinceaux plus riches et plus variés, combinaison plus harmonieuse de la flore et de la faune romanes.

Les écoles du centre de la France, sauf une seule, n'ont produit aucune œuvre bien remarquable. Celle que nous exceptons régna en Limousin, dans la patrie de l'industrie de l'émail sur cuivre. L'ornementation est fort simple, les initiales se composent généralement de larges feuilles rappelant celles du lierre, et le nombre des couleurs est restreint. Par contre, les peintres comme les émailleurs connaissent l'art de graduer les teintes les plus riches et d'en composer des gammes de tons harmonieux. Leurs rouges, leurs bleus, leurs verts intenses font le meilleur effet. Fidèles aux traditions carolingiennes, leur dessin a gardé le caractère sec et conventionnel de cette époque. Malheureusement leurs œuvres sont en général exécutées sur du parchemin assez grossier, et les manuscrits limousins n'ont pas l'aspect élégant des beaux volumes du nord de la France.

En Espagne, l'art est resté longtemps barbare. Les dessins qui ornent la fameuse Bible de Noailles, exécutée à l'abbaye de Rosas en Catalogne, sont d'une incorrection effrayante; il faut souvent de la bonne volonté pour reconnaître les éléments d'une figure dans ces traits sommaires. Les peintures sont plus curieuses; les artistes

paraissent avoir affectionné le rouge et le jaune; le bleu, presque toujours absent, est remplacé par le violet; enfin ils ont employé une gomme argentée d'un effet un peu terne. La fameuse Apocalypse de Saint-Sever prouve une grande barbarie, mais un goût tout particulier pour les formes monstrueuses, pour l'horrible. Ajoutons que les pages d'entrelacs qui ornent ce volume, avec leurs couleurs voyantes, leurs lignes compliquées, indiquent chez les artistes une véritable entente de la décoration.

En Italie, seules les écoles du sud présentent une réelle originalité. L'écriture adoptée, le style des peintures exécutées sous l'influence directe de Byzance, tout contribue à rendre remarquables les manuscrits exécutés à la Cava et au Mont-Cassin.

En général les peintures à l'époque romane sont exécutées la copie une fois achevée. Rarement les artistes se nomment. Parfois cependant on trouve leurs noms au bas de leurs œuvres. Plus souvent ils se représentent à la mode grecque, aux pieds du saint, patron de leur église, et, fidèles à la tradition antique, ils donnent à leur propre figure des dimensions exiguës. Ainsi dans un beau manuscrit exécuté en 1170 à l'abbaye de Saint-André-du-Câteau, le copiste s'est représenté deux fois, d'abord en train d'écrire, puis aux pieds des saints patrons du monastère (saint André et sainte Maxellende); il est appuyé sur un cercueil auprès duquel est écrit son nom : *frater Ranerius*. Citons encore la peinture reproduite plus haut et représentant un moine de Corbie, Névelon, aux pieds de saint Pierre. Plus rarement l'enlumineur se contente de mettre son nom; un sous-diacre du nom de Sawalo a ainsi signé plusieurs peintures et lettres initiales historiées; il travaillait à l'abbaye de Saint-Amand.

Les peintures des manuscrits, à l'époque romane comme à l'époque gothique, n'ont pas seulement pour objet d'embellir le volume; elles doivent servir à l'ensei-

Le lavement des pieds et le baiser de Judas.
(Manuscrit du Mont-Cassin; XIe siècle.)

gnement par les yeux. De là, dans le choix des sujets, une certaine tradition. Dès l'époque carolingienne cette tendance est visible; les dessins du Psautier d'Utrecht forment par le fait un commentaire mystique du livre sacré, de même les peintures des manuscrits de Prudence ont pour objet principal d'interpréter les vers du poète. Le même caractère se retrouve dans d'autres manuscrits célèbres; on peut citer à cet égard les copies de l'Apocalypse et des prophéties de Daniel. Ces deux livres avaient

Scène d'une Apocalypse du début du XIIIe siècle.

de quoi tenter les artistes; de bonne heure, semble-t-il, ils avaient été séduits par le caractère mystique et sombre de ces écrits. Mais, tandis que les enlumineurs du nord de l'Europe se bornent à interpréter littéralement le texte biblique, ceux de l'Espagne et à leur exemple les artistes du midi de la France s'inspirent à la fois du texte même de saint Jean et du célèbre commentaire de l'abbé de Liebana, Beatus. Tous les manuscrits appartenant à cette seconde classe paraissent dériver à des degrés plus ou moins lointains d'un original commun, datant vraisem-

blablement du IXe siècle, et dont l'auteur avait selon toute probabilité vu des peintures de la décadence romaine. En effet, à mesure que l'on avance, l'exécution devient plus grossière, et telle copie du XIIe siècle est beaucoup plus barbare que la célèbre Apocalypse de Saint-Sever, exécutée au milieu du XIe. Ce dernier, en effet, paraît être une copie, faite par une main peu exercée (le peintre s'appelait Garsias), d'un exemplaire appartenant à la belle époque carolingienne. Dans le nord au contraire, telle Apocalypse du IXe siècle sera encore lourde et défectueuse, mais l'art progresse de jour en jour, et les peintres du début du XIIIe siècle ont produit peu d'œuvres supérieures à la fameuse Apocalypse française de la bibliothèque nationale. L'ornementation ici est presque nulle, les scènes sont renfermées dans des cadres monochromes des plus simples; les personnages sont dessinés en bistre, le vélin même servant de fond; des rehauts de couleurs claires, habilement placés, soulignent et font ressortir les contours. Le dessin des figures, précis et personnel, le bon groupement des personnages, tout se réunit pour faire de ce volume une œuvre d'art remarquable.

Dès le XIIe siècle, on a exécuté des bibles en images, c'est-à-dire des recueils de peintures, représentant les principaux événements des deux Testaments. De même on avait déjà l'habitude de joindre aux copies des évangiles, un certain nombre de peintures racontant l'histoire évangélique. Enfin chaque église un peu riche tenait à faire raconter en images la vie de son principal patron; citons seulement le célèbre manuscrit de Saint-Quentin, qui reproduit les principaux traits de la vie du martyr de ce nom, une vie peinte de saint Omer, etc. Parfois encore les peintres représentent des événements intéressant l'histoire du couvent. Les moines clunisiens ayant été gratifiés de l'église de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, par Philippe Ier, un moine enlumineur représenta l'assemblée dans laquelle le roi avait fait la dona-

tion, et de peur qu'on ne s'y trompât, il écrivit au-dessus de chaque figure le nom du personnage représenté.

Ces manuscrits à peintures devaient, comme les chapiteaux des églises, servir à l'enseignement des laïques. On sait d'autre part que beaucoup de grands personnages du x^e^ et du xi^e^ siècle possédèrent des livres. Les rois, les reines et les princesses avaient presque tous des livres liturgiques richement enluminés; Mabillon a publié les peintures d'un beau Psautier, ayant appartenu à la reine Gerberge. On a des volumes analogues à l'usage de plusieurs rois anglo-saxons; enfin nombre de comtes et de princes avaient une petite bibliothèque composée en général de livres religieux.

Pour conserver ces épais volumes de vélin, pour mieux les mettre à l'abri des accidents, on employait généralement le bois; deux ais, deux planchettes de chêne, couvraient les cahiers assemblés et solidement cousus. Pour les volumes de moindre valeur, on se contentait de recouvrir ces ais de cuir épais : peau de truie, de veau ou de cerf, cette peau débordant parfois de manière à couvrir en partie les tranches. Voulait-on orner et consolider cette simple reliure, on y ajoutait des ornements en cuivre ou en bronze, des coins, des clous à têtes arrondies et ciselées dont la saillie épargnait à la peau les frottements et les éraillures. A ces ornements de métal joignons la longue chaîne qui servait à fixer sur les pupitres de la librairie ou du chœur les volumes les plus précieux ou les plus souvent consultés. Mais aux livres luxueux, richement enluminés, aux beaux volumes liturgiques, *textes* et sacramentaires, on donne un vêtement plus riche et plus élégant. Le plus souvent ce sera une plaque d'ivoire, soit exécutée par un artiste contemporain, soit empruntée à un manuscrit plus ancien. Au xiii^e^ siècle, à Sens, la copie de l'office des fous est recouverte de deux plaques du iii^e^ ou du iv^e^ siècle. Si la plaque choisie est trop étroite, on lui donne un cadre d'orfè-

vrerie, avec émaux, cabochons en pierres précieuses ou en verres de couleur, camées et intailles antiques, filigranes d'or et d'argent. Au XII^e^ siècle, on emploie encore les tableaux en œuvre de Limoges, Jésus en croix ou le Christ de majesté, sur plaque de cuivre, en émail champlevé, les figures étant souvent traitées en demi-relief. Le plus souvent, des deux plats, un seul, le plat antérieur, est ainsi richement orné; car on a gardé l'habitude antique de disposer les volumes à plat sur les rayons des armoires. On cite encore à Girone, en Espagne, une curieuse reliure en bois de cèdre ciselé; l'un des plats représente le Christ en croix, dans un cadre de rinceaux, le second, le Christ de majesté entouré d'anges. De toutes ces reliures, on a des spécimens assez nombreux, mais le X^e^, le XI^e^ et le XII^e^ siècle nous en ont en somme laissé beaucoup moins que l'époque carolingienne. Quant aux couvertures plus simples, en peau et en bois, il est le plus souvent à peu près impossible d'en dater l'exécution, à deux siècles près. C'est principalement dans les bibliothèques de province qu'on les trouve; dans les collections de Paris et chez les riches amateurs, elles ont depuis longtemps cédé la place à des vêtements plus luxueux, mais moins intéressants pour l'antiquaire.

CHAPITRE VI

XIII^e ET XIV^e SIÈCLES. — LES UNIVERSITÉS ET LES LIBRAIRES LAÏQUES

Jusqu'au XIII^e siècle, seuls ou presque seuls les moines et les chanoines recherchent, écrivent et enluminent des manuscrits. Mais vers le temps de Philippe Auguste, de grands changements s'opèrent; aux écoles monastiques, isolées et peu nombreuses, se substituent les universités, et tout d'abord les deux plus grandes de toutes, celles de Paris et de Bologne, et les nouvelles écoles sont bientôt fréquentées par des milliers d'étudiants. Si beaucoup de ces élèves, une fois qu'ils ont quitté l'*alma mater*, négligeront la science et la littérature, d'autres, de plus en plus nombreux, n'oublieront jamais les premières leçons reçues et garderont toute leur vie le goût des choses de l'esprit. Enfin, si la connaissance des lettres latines sacrées et profanes semble encore pour longtemps réservée aux membres du clergé, n'oublions pas qu'une littérature vulgaire s'est formée, de plus en plus vivante, de plus en plus goûtée par les laïques. Chevaliers du nord et seigneurs du midi ne rougissent plus d'imiter les jongleurs, les bourgeois enrichis trouvent plaisir à lire des œuvres d'imagination et s'essaient bientôt à leur tour à en composer.

Les ateliers monastiques n'auraient pu fournir de manuscrits cette masse énorme de lecteurs nouveaux; de tout temps, malgré leur richesse plus apparente que réelle, les abbayes et les églises avaient eu grand'peine à former et à entretenir des bibliothèques un peu importantes. Pour beaucoup de maisons, la décadence est venue. Le zèle religieux s'est attiédi, et on pourrait compter les monastères qui ont conservé quelques traces de l'ancienne ferveur. Bien plus, les ouvrages de théologie et de sciences qui encombrent les librairies monastiques ne conviennent nullement à la majorité des étudiants et des laïques. Aux premiers il faut des manuels, des grammaires et des commentaires des ouvrages expliqués, des abrégés des sciences enseignées dans les nouvelles écoles, des livres classiques en un mot; les autres ont besoin de copies peu coûteuses des poésies du jour, fabliaux, chansons d'amour ou pièces satiriques. Aussi dès le début du XIII^e^ siècle naît une industrie nouvelle, la librairie, et dans les villes, centres d'université, ce commerce devient bientôt florissant.

En se multipliant, les manuscrits changent de nature; aux copies luxueuses, longues à exécuter et d'un grand prix, se substituent des manuscrits plus simples, à peine ornés, d'une écriture serrée et pleine d'abréviations; le parchemin est cher, et il faut avant tout produire des volumes à bon marché. De là dans l'écriture, dans l'ornementation des changements profonds, que l'on étudiera tout à l'heure. Ces changements sont moins sensibles tout d'abord dans les manuscrits de luxe, que les laïques opulents commencent dès lors à rechercher, mais si les artistes, qui illustrent les beaux livres de prières, les bibles historiées que nous admirons encore aujourd'hui, ne ménagent ni l'or, ni les riches couleurs, si les calligraphes s'appliquent de leur mieux et peignent patiemment chaque lettre, l'art lui-même se transforme. Le style roman, qui depuis près d'un demi-siècle a cédé la place au gothique en architecture, disparaît à son tour des

manuscrits; l'ornementation devient plus variée et plus naturaliste; à la flore de convention imaginée par les anciens peintres succède une flore directement copiée sur la nature; la fantaisie individuelle se donne carrière. Enfin le dessinateur apprend à regarder autour de lui; il abandonne les types consacrés, il cherche à reproduire les plantes, les animaux qui l'entourent avec leur aspect extérieur, leur attitude et leur physionomie. Pour les figures il s'attache, bien maladroitement encore, à en marquer les traits caractéristiques, l'expression. En un mot, comme les sculpteurs, les miniaturistes reviennent à la nature. A cet égard, l'art gothique est un art de transition, mais il a produit des peintures admirables, peut-être supérieures aux œuvres plus anciennes.

Les universités au moyen âge correspondaient aux deux ordres d'enseignement que nous appelons secondaire et supérieur; de bonne heure, l'Église chercha à faciliter la fréquentation des nouvelles écoles à tous les écoliers, aux plus pauvres comme aux plus riches. Des collèges se fondèrent, qui, richement dotés par des personnes pieuses, fournirent le vivre et le couvert à un certain nombre de pensionnaires suivant les cours de l'Université. Mais si la vie matérielle leur était à peu près assurée, il fallait pourvoir à leurs besoins intellectuels. Aujourd'hui chaque étudiant acquiert pour une somme modique les livres qui lui sont nécessaires; au XIIIe siècle il n'en allait pas de même; écrits sur parchemin, assez nombreux et pour la plupart fort étendus, les ouvrages les plus usuels, les plus consultés coûtaient fort cher. Un étudiant en droit canon et civil devait posséder le décret de Gratien avec quelques-uns des principaux commentaires et le *Corpus juris civilis* complet. Ces deux ouvrages qui, aujourd'hui, à eux deux ne coûteraient pas 25 francs, en valaient plus de 1000. L'étudiant en grammaire avait besoin du Donat, du Priscien et de divers ouvrages de rhétorique et de littérature; celui qui

suivait les cours des maîtres ès arts devait connaître les ouvrages d'Aristote, de Boèce et de Porphyre; enfin au futur licencié en théologie il fallait une Bible complète, les principaux commentaires sur les Livres saints, les *Sentences* de Pierre Lombard, etc. De là pour les chefs des Universités l'obligation, d'une part de créer des bibliothèques de référence et de prêt, de l'autre d'encourager le commerce de la librairie, de multiplier le nombre des copies existantes de tous ces traités classiques.

Au XIII^e^ siècle, l'usage du papier est encore à peine connu dans l'Europe occidentale; dans les pays du sud on commence, il est vrai, à utiliser le papier oriental. Mais le parchemin jusqu'à l'époque des Valois sera seul employé pour l'exécution des manuscrits de luxe et d'étude. Aussi l'Université de Paris, par de nombreux statuts, chercha-t-elle à régulariser et à surveiller la vente du parchemin; les ouvriers chargés de le fabriquer, d'abord au nombre de 14, puis de 4 à dater de la fin du XV^e^ siècle, prêtent serment entre les mains du recteur et lui payent une redevance de 10 sous parisis par botte ou liasse de parchemin. Ils sont chargés de surveiller la préparation de la précieuse matière, examinent les peaux apportées par des commerçants étrangers, et l'Université se réserve à elle-même et accorde à ses parcheminiers jurés un droit de préemption sur les marchandises vendues chaque année à la foire du Lendit. Malgré ou peut-être à cause de ce monopole, le prix du parchemin reste toujours assez élevé, et la matière première d'un volume de grande dimension sera longtemps aussi chère que la copie même. En 1377, Charles V paye 50 francs d'or le vélin nécessaire à l'exécution d'une Bible. Fort heureusement, au XIV^e^ siècle, le papier fera une concurrence efficace à la peau de vélin, et le prix des manuscrits d'étude en sera d'autant diminué. Au XIII^e^ siècle, la préparation du parchemin se perfectionne; si beaucoup d'industriels continuent, pour dissimuler les défauts de la peau, à l'enduire de blanc d'œuf

et de céruse, pratique désastreuse qui empêche l'encre et la couleur de mordre sur le parchemin, d'autres, mieux avisés, se bornent à polir le cuir à l'aide de la pierre ponce, et obtiennent des feuilles de grande dimension parfaitement blanches et d'un bel effet. On trouve cités dans les textes le parchemin de Paris, celui de Coblentz, de Florence, etc., dès le XIII^e siècle, le parchemin italien se distingue par sa blancheur et par sa finesse, et il conservera ces qualités jusqu'à la fin du moyen âge.

Au surplus, peu à peu la fabrication du parchemin s'établit partout où il y a des universités, des centres d'études; on en vend en France, à Paris, à Montpellier, à Toulouse.

La protection et la surveillance des universités s'exerçait à la fois sur les parcheminiers et sur les marchands de livres; ceux-ci s'appelaient *librarii* ou *stationarii*. Un statut de 1275 les astreint à un serment solennel prêté, tous les deux ans au moins, entre les mains du représentant de l'Université. Par ce serment ils s'engagent à mettre loyalement en vente et au prix convenu les manuscrits dont la vente leur aura été confiée, à écrire sur le volume le nom du vendeur et le prix arrêté; ils s'engagent encore à ne prendre pour leur courtage que 4 deniers pour livre, enfin ils doivent s'efforcer d'avoir toujours des exemplaires corrects des différents ouvrages classiques et à ne rien faire pour obtenir un prix supérieur à celui taxé par l'Université. En cas d'infraction à ce serment, celle-ci leur retire sa faveur et interdit à tous maîtres et écoliers de faire aucune affaire avec le délinquant, sous peine d'être exclus de la corporation.

On voit par ce court détail que le *stationarius* est un dépositaire de livres, et qu'il reçoit les volumes, soit anciens, soit récents qui sont à vendre, mais en fait il est aussi entrepreneur de copies et il a pour scribes tous les étudiants pauvres, qui cherchent dans l'exécution de manuscrits un moyen d'existence. De là tant de manuscrits

assez négligés d'exécution. On n'est plus au temps où des moines assurés du vivre et du couvert peignaient lettre à lettre d'énormes volumes. Pour beaucoup de copistes, il s'agit avant tout de vivre : l'Université prend soin de vérifier la correction des textes mis ainsi en circulation, mais elle ne saurait en vouloir au scribe qui multiplie les abréviations, qui s'attache par des moyens licites et honnêtes à diminuer l'étendue de sa tâche. Au surplus l'acheteur ne pourra qu'y gagner : si le copiste arrive à économiser un ou deux cahiers de parchemin, de *peciæ* comme on dit, le prix du volume sera d'autant moins élevé.

Hâtons-nous d'ajouter que ce système ne fut pas toujours appliqué. Il y avait dès lors des bibliophiles sachant apprécier un beau manuscrit soigneusement écrit et bien enluminé; si tel riche docteur se contente pour des livres usuels d'un exemplaire d'aspect abrupt et sans élégance, il aimera à lire les livres saints dans un volume élégant et bien écrit, enrichi de vignettes éclatantes, d'initiales à personnages; pour ses auteurs de prédilection, il recherchera les copies soignées et correctes, exécutées sur beau parchemin. En un mot la clientèle nouvelle créée par l'enseignement universitaire n'a pas moins de goût que les moines du XII^e^ siècle pour le luxe des livres.

Le prix des volumes, même des plus simples, n'en restait pas moins assez élevé, et faible était le nombre des étudiants qui pouvaient acquérir pour leur usage personnel les ouvrages nécessaires à leurs études. De là l'obligation de créer de nombreuses bibliothèques de prêt et de référence. Chacun des collèges fondés pour subvenir à l'entretien des écoliers pauvres se trouva ainsi doté de collections littéraires; non contents d'ouvrir les portes de leurs librairies aux membres de la communauté, les administrateurs de ces collèges pratiquèrent largement le prêt. Ces collections, surtout dans les corporations riches, telles que la Sorbonne ou le collège de Navarre, devinrent rapidement importantes, plus nom-

breuses et mieux composées que la plupart des anciennes bibliothèques monastiques. Les dons, en effet, étaient multiples et variés; rarement un ancien élève de l'université de Paris ou de Bologne oubliait ses années d'étude; devenu riche, parvenu aux plus hautes dignités de l'Église, grâce à l'instruction qu'il devait à l'*alma mater*, il léguait à son ancien collège, soit sa bibliothèque personnelle, soit de l'argent pour acheter les ouvrages les plus utiles à ses successeurs. Les légataires, du reste, avaient d'ordinaire toute latitude pour disposer de ces précieux legs au mieux des intérêts de la communauté; ils échangeaient ou vendaient les ouvrages inutiles, les copies défectueuses, s'attachant à ne conserver que des exemplaires irréprochables.

Aux livres possédés par les différentes communautés et dont les étudiants et les maîtres obtenaient la communication et le prêt, il faut ajouter ceux que détenaient les libraires. L'Université, en effet, astreignait ceux-ci à prêter aux étudiants les livres qu'ils avaient en magasin, moyennant sans doute le dépôt d'un gage et une petite somme pour la location. Voici comment on procédait : on calculait le nombre de *peciæ* que pouvait renfermer tel ouvrage connu, la *pecia* contenant seize colonnes d'écriture courante; ce travail d'appréciation et l'examen des manuscrits étaient faits à Bologne par des suppôts de l'université, appelés *peciarii*; une fois déterminé le nombre de *peciæ* de chaque ouvrage, on calculait sur cette base le prix de location. Ce prix à Paris variait de un à deux deniers par *pecia*, sans que nous puissions nous rendre compte des raisons de cette diversité.

Des bibliothèques universitaires, la plus célèbre et la mieux organisée fut sans contredit celle de la Sorbonne. Fondée au temps même de Robert de Sorbon, elle comptait, en 1338, 1720 volumes. La plupart provenaient de legs faits par les anciens maîtres; citons seulement Guéroult d'Abbeville, qui donna plus de cent

dix-huit manuscrits de théologie. D'autres avaient été copiés aux frais de la communauté; d'autres encore acquis sur l'argent légué à la maison par d'anciens écoliers, ou payés sur le prix de vente de livres mutilés ou doubles. A dater de 1289, cette riche collection forma deux dépôts distincts : la grande librairie dans laquelle on enchaîna sur des pupitres les ouvrages les plus consultés et les meilleurs exemplaires des traités dont la maison possédait plusieurs copies (les livres de cette série n'étaient que rarement prêtés), et la petite librairie, comprenant les doubles et les ouvrages moins consultés; seuls les volumes de cette dernière catégorie pouvaient être prêtés; en 1338, elle formait les deux tiers de la collection, soit 1100 volumes.

Tout étudiant, tout maître en théologie habitant Paris pouvait consulter et emporter les livres de la Sorbonne, sauf ceux dont les donateurs avaient réservé l'usage à certaines catégories de lecteurs. Le prêt pouvait être fait pour un temps illimité; l'emprunteur déposait un gage, et on prenait la liste des ouvrages qui lui avaient été remis. De plus, pour faciliter l'opération, la valeur de chaque volume était indiquée dans le catalogue, et le gage déposé devait être d'une valeur sensiblement égale. Ainsi, grande bibliothèque de consultation et dépôt pour le prêt, la Sorbonne possédait tout ce qui était nécessaire aux étudiants et aux maîtres du XIII^e^ siècle.

La composition de cette riche librairie ne présenterait rien de bien attrayant pour des lecteurs modernes, même pour les plus sérieux; les ouvrages de théologie y forment la majorité; on peut y noter beaucoup d'ouvrages de sciences, un petit nombre d'auteurs classiques, et quelques ouvrages de droit romain, canonique et barbare. C'est avant tout une bibliothèque de théologiens.

A vrai dire, le catalogue de la Sorbonne ne donne pas une idée absolument exacte des goûts des gens instruits du XIII^e^ siècle; si l'on veut savoir quels livres lisaient à

cette époque les lettrés non théologiens, il faut consulter de préférence la *Biblionomia* du célèbre Richard de Fournival. Que la collection ait existé ou qu'elle soit seulement imaginée par l'auteur, peu importe pour nous; on y trouve indiqués les ouvrages les plus usuels au XIIIe siècle, et, chose curieuse, la théologie n'y occupe pas la première place. Des quatre divisions, la première est consacrée à la philosophie (sciences et arts), la deuxième aux sciences lucratives (droit et médecine), la troisième à la théologie (livres saints et commentaires), la dernière aux ouvrages des Pères et des grands théologiens du moyen âge. L'auteur ne décrit longuement que la première classe, et on retrouve dans ses descriptions les ouvrages de grammaire, de science et de rhétorique légués par l'antiquité, traduits des langues orientales ou composés au moyen âge; on y remarque également les principales œuvres de la littérature latine. C'est en somme le catalogue d'une collection fort complète, propre à charmer les loisirs d'un savant ou d'un lettré, en même temps qu'une bibliothèque de travail.

Dans la *Biblionomia* de Richard de Fournival, il existe un chapitre consacré aux *livres secrets*; l'auteur n'a pas expliqué ce qu'il entend par là; c'étaient sans doute des livres dont l'orthodoxie paraissait douteuse. En effet, dès cette époque, on exerçait une surveillance sévère sur les livres au point de vue des doctrines; on peut citer la condamnation par l'autorité religieuse de certains ouvrages dangereux pour la foi, l'Évangile éternel de Joachim de Fiore, par exemple, et les livres des Cathares; bien plus, on examinait soigneusement les ouvrages célèbres, les *Sentences* de Pierre Lombard par exemple, livre classique dès le XIIe siècle, et on en extrayait les propositions qui paraissaient condamnables. Cette censure semble du reste s'être bornée aux ouvrages de théologie et d'enseignement; jamais, à notre connaissance, l'Église ne condamna expressément les

œuvres de littérature vulgaire, parfois peu révérencieuses pour les membres du clergé; elle se contentait d'en interdire la lecture aux clercs et de leur recommander l'étude des livres saints et des auteurs théologiques. Cette préoccupation de sauvegarder la pureté de la foi se montre également dans le soin avec lequel on revisait le texte des livres les plus usuels; tout manuscrit mis en vente par les *stationarii* de Paris était lu d'un bout à l'autre. On revisait avec la même attention les simples livres liturgiques, et certains missels du XIVe siècle portent la note suivante : *inutile quia incorrectum*; d'autres inscriptions indiquent les lacunes, les principales omissions des copistes. Enfin c'est à l'Université de Paris qu'il faut attribuer, semble-t-il, la revision la plus complète dont les textes saints aient été l'objet, des temps carolingiens à la Renaissance; cette revision, effectuée vers 1230 au rapport de Roger Bacon, ne tarda pas à prévaloir; ce grand savant, il est vrai, la déclarait insignifiante et reprochait aux *librarii* de Paris d'avoir mis en circulation des exemplaires de tous points fautifs. L'ordre des Prêcheurs, à deux reprises différentes, entreprit une nouvelle recension; la première, due aux frères du couvent de Sens, est appelée œuvre du *correctio Senonensis*; elle fut rejetée par le chapitre général de l'ordre en 1256; l'autre, du célèbre cardinal Hugues de Saint-Cher, paraît n'avoir jamais été terminée.

La renaissance des études ecclésiastiques, provoquée par la création des universités, eut pour effet de multiplier les sommes et les abrégés à l'usage des maîtres et des étudiants. Aux anciennes gloses de la Bible, encore copiées fréquemment au début du XIIIe siècle, se substituent de nouveaux commentaires, œuvres des plus grands esprits du temps : saint Thomas d'Aquin, Albert le Grand, Hugues de Saint-Cher, etc. En même temps paraissent nombre de livres de référence : dictionnaires, abrégés chronologiques de l'histoire sainte et profane, enfin con-

cordance de la Bible. Ce dernier travail, qui encore aujourd'hui est repris de temps à autre, fut commencé au XIIIe siècle par les dominicains du couvent de Saint-Jacques à Paris, et ne tarda pas à faire oublier les essais antérieurs incomplets et inexacts.

Tous ces ouvrages sont destinés aux clercs, mais l'Église, qui voit déjà son autorité mise en doute par quelques laïques, éprouve le besoin de songer à l'instruction des masses. De là une foule de traités abrégés de la foi chrétienne, explication du symbole, de l'oraison dominicale, du Décalogue et des sacrements, etc. Beaucoup de ces manuels sont en latin, mais déjà certains auteurs écrivent en français, et leurs œuvres, qui obtiennent une vogue extraordinaire, prouvent que le nombre des lecteurs s'est grandement accru. Des laïques même se livrent à la confection de ces petits livrets de dévotion; encore un effort et la science va se laïciser.

Les manuscrits deviennent donc de plus en plus nombreux au XIIIe siècle; en effet la culture s'est répandue dans les hautes classes. Si beaucoup de nobles restent encore hostiles aux belles-lettres, le plus grand nombre apprend tout au moins à goûter les productions de l'esprit en langue vulgaire. La littérature profane, après avoir brillé d'un éclat étonnant dans le sud de la France et dans le nord de l'Espagne, prend également un grand essor dans le nord du royaume. Les plus illustres seigneurs ne dédaignent pas de composer des poésies d'amour; on lit avec plus de passion que jamais les œuvres des trouvères de profession, et des traductions nombreuses mettent à la portée des personnes peu versées dans la langue latine les œuvres les plus goûtées des clercs, vies des saints et des pères du désert, Dialogues de Grégoire le Grand, Institutes de Justinien et Décrétales de Grégoire IX, etc.

La cour de Champagne au XIIe siècle avait joui à cet gard d'une réputation méritée. Au XIIIe celle de France

partage ces goûts élevés; Philippe Auguste, saint Louis, Philippe le Bel, sont des princes lettrés, ayant le goût de la lecture. C'est à saint Louis qu'il faut rapporter l'honneur d'avoir le premier imaginé une librairie royale ouverte aux clercs et aux savants. Au rapport de Geoffroi de Beaulieu, ce projet daterait du séjour du saint roi en Syrie; le saint roi, ayant entendu dire qu'un prince des Sarrasins avait formé une grande bibliothèque à l'usage des savants de sa langue, aurait résolu d'imiter ce sage exemple. Rentré en France, il fit rassembler dans une chambre de son palais à Paris un certain nombre de livres de théologie. Lui-même venait y lire, et il y admettait volontiers les religieux et les laïques désireux de s'instruire. Vincent de Beauvais, dit-on, travailla souvent dans ce petit dépôt, et y trouva une partie des éléments de ses *Miroirs*. Cette bibliothèque, sur la composition de laquelle nous n'avons du reste aucun détail précis, fut léguée par saint Louis aux Dominicains de Compiègne et de Paris, aux Cordeliers de Paris et à l'abbaye de Royaumont; on possède encore aujourd'hui quelques volumes en ayant fait partie. Nous avons d'autre part plusieurs volumes à l'usage de ce grand roi; tel est le célèbre Psautier conservé à la Bibliothèque nationale et dont nous donnons plus loin une peinture, remarquable monument de la calligraphie et de l'art des enlumineurs du XIII^e^ siècle. On conserve également à Leyde un beau Psautier, jadis déposé à la librairie du Louvre et dans lequel ce prince apprit à lire; ce manuscrit, écrit en Angleterre à la fin du XII^e^ siècle pour Geoffroi Plantagenet, archevêque d'York, avait sans doute été rapporté en France par Louis VIII et donné par ce prince à sa femme Blanche de Castille. Enfin plusieurs autres volumes existent, qui au moyen âge passaient pour avoir appartenu à saint Louis et étaient conservés pieusement à titre de reliques; tels une Bible que posséda plus tard Jean de Berry et un nouveau Testament grec offert au roi de France

par Michel Paléologue, empereur de Constantinople.

On ne connaît pas les noms des copistes et des enlumineurs employés par saint Louis et par sa mère; seul un compte de la reine Blanche nomme un scribe d'Orléans chargé par cette reine de copier des Psautiers en 1241; il s'appelait Gui Le Coq. La mère et les frères de saint Louis, Alfonse de Poitiers et Charles d'Anjou, aimaient les livres; on possède une chronique française, composée par un anonyme qui se dit ménestrel du premier de ces princes. La reine Blanche fit don de plusieurs volumes à Saint-Victor de Paris, et on connaît un manuscrit offert par l'auteur au comte d'Anjou, roi de Sicile. Le fils et le petit-fils de saint Louis possédèrent également des collections littéraires. Philippe le Hardi était peu lettré, mais il encourageait les auteurs : frère Laurent lui dédie sa somme des vertus et des vices, dite *la Somme le roi*; la seconde femme de ce prince fait composer un ouvrage intitulé : *le Calendrier de la reine* et reçoit de Adenès le Roi une copie des *Enfances d'Ogier*. Philippe le Bel montre encore plus de goût pour les recherches de l'esprit; Gilles de Rome, Guillaume de Mondeville, Jean de Meung, Guillaume Guiart et bien d'autres lui offrent leurs ouvrages; ce prince s'intéresse aux recherches d'histoire, de philosophie et de sciences, enfin c'est de son règne que date la première rédaction des grandes chroniques de France dites de Saint-Denis. Mêmes goûts élevés chez les autres princes de la famille royale; Jeanne de Navarre, reine de France, engage le sire de Joinville à composer son histoire de saint Louis; Louis X et sa femme Clémence de Hongrie se forment une petite bibliothèque bien composée où abondent les ouvrages en langue vulgaire; Blanche de France, religieuse à Longchamps, fille de Philippe le Long, a mis son nom sur deux volumes, dont la célèbre traduction française du Livre des Rois; Jeanne d'Évreux, femme de Charles IV, avait formé une

petite collection remarquable par le choix des ouvrages, et dont Charles V recueillit plus tard les débris; enfin les comptes ont fourni beaucoup de détails fort intéressants, que nous aurons à utiliser tout à l'heure, sur la librairie de la célèbre comtesse d'Artois, Mahaut, petite-nièce de saint Louis.

On pourrait multiplier ces détails; il n'est point pour ainsi dire de testament du XIII^e^ siècle qui ne mentionne des livres en latin ou en français; tout grand seigneur, tout bourgeois riche tient à honneur d'avoir quelques manuscrits de piété ou de littérature. La mode est aux beaux livres, et les textes du temps incriminent parfois ce luxe ruineux; tel jurisconsulte cite l'exemple désastreux d'un étudiant italien qui, envoyé par son père à Paris pour y suivre les cours de l'Université, se ruina dans cette ville en achats de livres historiés, *embabouinés*, dit le texte. En effet, c'est à Paris, au rapport des contemporains, que fleurit la miniature; dans deux vers célèbres du *Purgatoire*, Dante fait de l'art de l'enluminure un art tout parisien, et longtemps les ateliers de cette ville conserveront leur vieille réputation.

Au XIII^e^ siècle, comme aux temps plus anciens, les scribes gardent l'habitude de mettre leurs noms à la fin des manuscrits; la forme de ces souscriptions, il est vrai, change; le plus souvent on se contente d'une formule pieuse très courte; les souscriptions en vers obscurs et énigmatiques sont de plus en plus rares, et on ne les retrouve plus guère que dans les cloîtres. Les écrivains laïques deviennent de plus en plus nombreux; dès le XIII^e^ siècle, les constitutions de Saint-Victor de Paris parlent de scribes qui travaillent moyennant salaire à l'abbaye, auxquels le bibliothécaire doit répartir leur tâche et dont il doit surveiller le travail. D'autre part, le nombre des religieux capables de copier correctement un texte ancien diminue de jour en jour, surtout dans les vieilles abbayes; mais cette décadence n'est pas univer-

selle. Si dans beaucoup de maisons, dès le XIV^e siècle, on a peine à trouver un moine capable d'écrire correctement en latin, dans d'autres on n'oublie jamais les bonnes lettres; Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés, Corbie sont de nobles exceptions. A Saint-Denis, jusqu'au XVI^e siècle on composera des ouvrages historiques en latin et en français; à Corbie au XIV^e, on rédige des œuvres importantes, et surtout on accroît et on conserve avec soin

Peinture du Psautier de saint Louis.

l'ancienne bibliothèque; l'un des dignitaires du couvent, Étienne de Conty, s'attache à combler certaines lacunes de la collection, fait copier à ses frais de volumineux ouvrages, maintient en un mot la vieille réputation littéraire de cette illustre maison.

Bien plus que les moines bénédictins, les ordres mendiants cultivent les lettres; immense est le nombre des volumes copiés par des frères mineurs, prêcheurs, augustins et carmes. En général ces manuscrits ont un

aspect assez sévère; peu d'ornements, mais une écriture nette et lisible, une grande pureté de texte, telles sont les qualités qui les distinguent. Aussi s'adresse-t-on souvent à ces moines pour des copies à faire; un frère prêcheur du couvent de Paris se charge en 1324 d'écrire les livres de chœur des dominicaines de la Thieulloye; la dépense est payée par la comtesse d'Artois; c'était faire doublement l'aumône, gratifier de livres liturgiques un couvent de religieuses et verser une somme importante dans l'escarcelle des Prêcheurs de Paris. Mais le plus souvent les noms des scribes que les manuscrits nous fournissent appartiennent, semble-t-il, à des laïques ou à des clercs séculiers; on trouve même des femmes, Maroie l'Escrivainne par exemple, dans les comptes de Mahaut d'Artois.

Le scribe, en préparant son manuscrit, laissait en blanc la place des lettres peintes, des miniatures et des grandes peintures; souvent il avait soin, pour guider l'enlumineur illettré, de marquer en noir la lettre à peindre, d'indiquer par quelques mots le sujet à exécuter. Le plus souvent ces indications ont disparu; là où elles existent, elles prouvent que le peintre n'était pas, comme les dessinateurs de nos jours, obligé de lire attentivement le texte à illustrer; de là en partie la banalité désespérante de la plupart des peintures du XIII^e^ siècle, peintures qui ne se distinguent les unes des autres que par l'habileté plus ou moins grande de l'exécution. Cette banalité disparaîtra le jour où les peintres seront de vrais artistes, s'inspirant directement de la nature et sachant l'observer.

Si, au XIII^e^ siècle, on trouve beaucoup de noms de copistes, il est plus rare de rencontrer des noms d'enlumineurs. On peut croire que ces artistes n'étaient point en général autorisés à signer leurs œuvres, et dans les comptes on omet très souvent de donner leurs noms. Parfois cependant ils se nomment après le scribe; par exemple dans un beau missel de Saint-Jean d'Amiens, aujourd'hui conservé à La Haye, illustré par Pierre de Raimbaucourt

en 1323. Mais voici un fait qui prouve bien que c'est là une exception. Une magnifique Bible, écrite en France en 1327, porte le nom du copiste, Robert de Bylling; dans les interlignes de la souscription de ce copiste, les artistes enlumineurs, Jehan Pucelle, Anciau de Sens et Jaquet Maci ont mis leurs noms, mais en employant des caractères déformés à dessein, si bien qu'à première vue cette inscription, tracée en vermillon, peut passer pour un ornement de plume.

Du prix d'exécution des livres, nous ne dirons rien; on a si peu de renseignements à ce sujet pour le XIIIe et le XIVe siècle, on connaît si mal les bases du calcul qu'on risquerait de se tromper du tout au tout. Voici pourtant un texte du XIVe siècle : Étienne de Conty paya 62 livres 11 sous parisis pour deux volumes in-folio, de 370 et de 388 feuillets. De cette somme il faut défalquer 4 livres, prix de la location d'un exemplaire appartenant aux Carmes de Paris; l'écrivain reçut 31 livres 5 sous, soit environ 412 francs de notre monnaie; le parchemin coûta 18 livres 18 sous; les lettres ornées et les miniatures, au nombre de six, 4 livres 16 sous. L'ouvrage entier revint à 825 francs, monnaie de nos jours. Évidemment les enlumineurs dont le talent n'était pas supérieur devaient toujours rester assez pauvres; c'étaient de simples artisans.

Après ces détails sur les bibliothèques, parlons un peu des manuscrits eux-mêmes.

D'abord l'écriture. Au XIIIe siècle, sauf quelques pays isolés, l'écriture française a envahi l'Europe entière, mais elle va à son tour se déformer et se modifier. Les textes du moyen âge citent des centaines d'écritures différentes, mais il est à peu près impossible d'en déterminer la nature. Toutefois, dès la fin du XIIIe siècle, il y a trois grandes écoles d'écriture dans l'Europe chrétienne : la française, la boulonnaise et l'anglaise. La première se distingue par la netteté du caractère, la noirceur de l'encre employée, la régularité des abréviations. La

seconde, ainsi nommée de Bologne en Italie, est une écriture arrondie; l'encre des manuscrits méridionaux est d'ordinaire plus pâle, et les abréviations sont moins régulières et d'une interprétation plus laborieuse. Enfin l'anglaise est pointue, très serrée; elle se reconnaît à la forme de la lettre *r*, qui ressemble un peu à un *gamma*, auquel on aurait ajouté un crochet sur la droite. L'écriture anglaise est fort employée dans le sud-ouest de la France, principalement pour les documents administratifs et judiciaires; l'écriture boulonnaise est usitée dans le sud-est, à Avignon, en Provence, en Languedoc, et pénétrera plus tard dans certains ateliers parisiens. Enfin n'oublions pas que la gothique paraît au XIII^e^ siècle; ce n'est pas une écriture particulière, elle a conservé les formes de l'écriture caroline, mais elle modifie peu à peu ces formes traditionnelles, remplace par des traits anguleux les parties cintrées des lettres, et ajoute aux lettres des traits superflus; dès le XIV^e^ siècle, on peut prévoir qu'elle deviendra une horrible écriture, inégale et peu lisible. Au surplus le XIII^e^ siècle n'a point connu ces bizarreries et ces exagérations, et la gothique du temps de saint Louis conserve toujours une clarté parfaite et une élégance admirable.

La forme la plus usuelle des manuscrits est toujours celle de *codex*, de livre carré ou oblong; mais on n'a pas encore renoncé à employer les rouleaux et les tablettes. Les premiers servent principalement pour les documents administratifs, comptes, enquêtes, inventaires, etc.; on transcrit même parfois sur du parchemin ayant cette forme des traités entiers, des tableaux généalogiques, des recueils de prières; les comptes de l'hôtel de Mahaut, comtesse d'Artois, citent un rôle de prières exécuté pour cette princesse. Enfin au XIII^e^ siècle les tablettes de cire continuent si bien à être en usage, qu'à Paris il y a une corporation de fabricants de tablettes à écrire. Employées journellement par les élégants du

temps, elles étaient souvent en matière riche, ivoire ou argent. A Namur, on conserve des feuillets d'ivoire datant du milieu du XIII^e siècle; six d'entre eux, enduits de cire rouge, servaient à écrire; sur les deux autres, qui formaient la couverture, sont représentés des sujets d'amour; le tout, réuni par des lanières de cuir, est renfermé dans un élégant étui de cuir gravé. Les tablettes employées par les banquiers, les comptables, étaient naturellement moins luxueuses; celles de Jean Sarrasin, chambellan de saint Louis, aujourd'hui aux Archives nationales, sont simplement en bois garni de cire noire.

Parlons maintenant de l'ornementation des manuscrits au XIII^e siècle. L'écriture d'or n'est plus guère en usage; on la réserve pour les manuscrits de grand luxe; le psautier de Peterborough, par exemple, est tout entier tracé en or, bleu et vermillon; on a également renoncé à celle d'argent, et les couleurs métalliques ne sont d'ordinaire employées que pour garnir le fond des lettres et des peintures. Les ornements d'écriture prennent dès les premières années du siècle un grand développement. Aux initiales à la plume, rouge et bleu, les calligraphes rattachent de longs traits hardiment jetés sur les marges, et occupant l'intervalle ménagé entre les colonnes d'écriture; ce sont des rinceaux fort simples, très élégants dans leur simplicité; parfois ils se terminent en tête de monstre ou de grotesque. Ailleurs les premiers mots du texte, tracés en capitales de fantaisie blanches et rouges, se détachent sur un fond de couleur unie, et forment comme un cadre d'ornement. Dans les manuscrits méridionaux, ce fond se compose souvent de figures géométriques tracées en jaune, et cette même couleur sert à rehausser les grandes lettres du texte. En France au contraire on préfère opposer le rouge au bleu et le bleu au rouge. De ces ornements, il faut rapprocher les initiales torneures, bleues et rouges, qui sont le plus souvent tracées à la plume; c'est l'ornement unique de quantité de manuscrits du XIII^e siècle.

Pour aller plus vite, on paraît même avoir imaginé de graver la lettre en creux, probablement sur bois, et de l'imprimer sur le manuscrit; ce procédé était employé dans le nord de la France dès le début du siècle. Ainsi s'expliquent la monotonie, la régularité désespérante des lettres torneures qui ornent tant de manuscrits de théologie et de philosophie.

Par contre, si beaucoup des peintres qui ont exécuté les initiales à sujets et les grandes miniatures des manuscrits du temps ne sont que des artisans, quelques-uns s'élèvent au-dessus de la moyenne et ont créé des œuvres souvent bien imparfaites au point de vue du dessin, mais brillantes, parfois spirituelles, et dans lesquelles on sent déjà un effort sérieux pour rendre la nature. Cette tendance s'explique d'autant mieux que, sauf un certain nombre de personnages, pour lesquels ils reproduisent un type convenu (Jésus, apôtres, Vierge, etc.), les artistes de tout le moyen âge donnent à tous leurs personnages la figure et le costume de leur temps. De là l'intérêt tout particulier des miniatures pour l'archéologue; beaucoup plus variées comme sujets que les sculptures des églises, elles fournissent mille renseignements précieux sur les usages journaliers de nos ancêtres. S'agit-il de peindre un guerrier antique ou un héros de la Bible? l'artiste de 1250 l'habillera de mailles, celui de 1350 substituera en partie aux mailles l'armure de plate. Les saintes peintes au temps de saint Louis ont la double robe à grands plis que portait Blanche de Castille; à celles qu'on dessinera cent ans plus tard, on donnera le costume de cour des Valois. Même variété dans les fonds d'architecture; suivant le temps, les monuments représentés appartiendront au gothique rayonnant ou au gothique flamboyant.

Ces tendances naturalistes se marquent également dans l'ornementation empruntée au règne végétal. Au XIIe siècle les enlumineurs de manuscrits, comme leurs

confrères les tailleurs d'images, dessinent des feuillages purement imaginaires, ne rappelant que de bien loin la nature; ce sont des dérivés lointains, des modifications souvent heureuses de la vieille flore ornementale de l'antiquité. Les sculpteurs gothiques au contraire, et à leur exemple les miniaturistes, copient fidèlement la nature; peignent-ils une branche de rose, ils cherchent à lui donner l'aspect, le mouvement, la couleur de l'original. Cette tendance, de plus en plus marquée, engendrera des chefs-d'œuvre de délicatesse et de grâce, et on trouvera encore cette attention à copier exactement la nature au XVIe siècle, après le retour à l'imitation antique.

Innombrables sont les formes empruntées au règne végétal par les peintres de manuscrits; non moins nombreux sont leurs emprunts à la faune réelle ou mythologique. Il ne faut pas leur demander une exactitude absolue dans la reproduction des formes animales. Toutefois dans les innombrables dessins, dont ils ont chargé les marges de leurs manuscrits, les peintres du XIIIe siècle ont montré qu'ils savaient observer les animaux domestiques et sauvages; leurs lions, leurs singes ne sont pas bien réels : il est vrai qu'ils avaient rarement l'occasion d'étudier les allures de ces animaux exotiques; mais quand ils représentent des scènes de chasse, des chiens poursuivant des lièvres, des renards combattant entre eux, des oiseaux et des volatiles domestiques, ils savent caractériser si bien chaque espèce qu'on la reconnaît au premier coup d'œil. A ces animaux réels joignons les êtres fantastiques empruntés aux bestiaires. On sait combien le moyen âge aimait ces écrits bizarres dans lesquels étaient soigneusement décrites les mœurs de mille animaux fantastiques; beaucoup de ces fables dataient de l'antiquité ou de l'époque romane. Les artistes puisaient fréquemment à cette source féconde pour l'illustration des manuscrits et la sculpture des chapiteaux. Beaucoup de ces figures avaient un sens

symbolique que quelques-unes encore aujourd'hui n'ont pas absolument perdu, mais cette signification, semble-t-il, n'a pas toujours été exactement rendue par les anciens miniaturistes.

Toutefois, dans bien des cas, ces peintures ont un sens des plus clairs; elles sont satiriques. Tantôt les peintres, s'inspirant du *Roman du renard*, retracent quelques-uns des sujets les plus célèbres de cette œuvre admirable : le renard prêchant des poules, qu'il fascine de son œil terne, Reineke et Isengrin combattant en champ clos, etc. Tantôt, se laissant aller à leur humeur médisante, ils flagellent sans pitié les différentes classes de la société; un âne en robe de moine adresse un sermon à une compagnie d'oies, deux loups en armures de chevaliers se livrent un combat singulier. En un mot, le cycle du Renard et les recueils de fables constituent deux des principales sources utilisées par les enlumineurs du XIII^e^ siècle.

Nul doute également que les miniaturistes de cette époque, en peignant la figure humaine, n'aient essayé de donner un caractère personnel à certaines figures; quelques critiques, allant plus loin, ont même prétendu caractériser l'art nouveau en disant que c'était par excellence un art de portraits. Malheureusement l'artiste n'était pas assez habile pour saisir et reproduire le caractère propre d'une physionomie. Louis IX, par exemple, paraît fréquemment dans les miniatures de la fin du XIII^e^ et du début du XIV^e^ siècle, et pourtant nous ne saurions prétendre posséder un seul portrait du saint roi, au sens moderne du mot. On peut même affirmer, sans crainte de se tromper, que la plupart des figures dues aux peintres français du XIII^e^ siècle ont moins de caractère que les dessins antérieurs; on aurait peine, par exemple, à retrouver dans les meilleurs manuscrits de cette époque des physionomies aussi énergiques et aussi vivantes que celles de la célèbre Apocalypse française citée plus haut.

Au XIIIe siècle, les peintres montrent beaucoup de goût pour les fonds d'architecture; toutes les fois que la chose est possible, ils placent leurs personnages sous une arcade dans une église. Bien plus rarement, ils emploient le paysage et il faut attendre le XIVe siècle, pour trouver des paysages au sens propre du mot; certaines scènes se passent sur la mer, sous les murs d'une forteresse, mais l'artiste, bien évidemment, ne s'est pas préoccupé de rendre exactement le site. Le plus souvent d'ailleurs les peintres emploient des fonds monochromes soit d'or, posé en petites plaques ou au pinceau, soit de couleurs variées. Ce sont alors des fonds bleu tendre, diaprés de fleurettes blanches, rouges, roses, violettes. Pour varier l'aspect, tantôt sur ce fond uni de légères lignes bien régulières traceront un damier ou un échiquier, tantôt les carreaux ou les losanges ainsi délimités seront de deux couleurs, alternativement or et rouge, bleu et rouge. Ce genre d'ornementation, très goûté encore au XIVe siècle, finit par remplacer presque entièrement les fonds d'or, plus brillants, mais d'un travail plus grossier. On n'eut pas à regretter ce changement; ces dessous de couleurs donnent aux figures un éclat incomparable, et l'artiste a pu graduer et marier agréablement les tons.

Mais ces changements ne se sont pas effectués en un jour; encore à la fin du XIIIe siècle, beaucoup de peintures se détachent sur un fond d'or brillant, cette couleur indiquant le ciel. Quelques traits de bleu et de rouge servent à marquer le sol sur lequel reposent les personnages. Ce sont là conventions qu'il faut accepter; par contre on ne saurait trop louer l'éclat et l'heureuse combinaison des couleurs, l'ingéniosité des artistes, leur goût exquis en un mot, qui rachète en partie leur inhabileté en fait de dessin.

Beaucoup de ces peintures n'ont qu'un objet, amuser le lecteur et reposer ses yeux et son esprit; il est évident, par exemple, que c'est par goût qu'un juriste préfère à

une bonne copie ordinaire du Décret de Gratien, un exemplaire richement enluminé. Mais assez souvent le peintre s'est proposé un objet plus élevé, ses compositions non seulement doivent flatter l'œil, mais encore instruire l'esprit. Un chrétien, au XIIIe siècle, est tenu de connaître les principaux dogmes, l'histoire sainte et la morale enseignée par l'Église. Les peintures des églises, les vitraux sont pour les illettrés comme un livre toujours ouvert; ils connaissent par elles la Trinité, les vertus théologales, les rapports mystiques entre les deux Testaments. Dans beaucoup de monuments, des inscriptions qu'ils peuvent se faire lire et expliquer énoncent en quelques vers concis le sujet de chaque tableau. La même idée a inspiré les miniaturistes, et de là toute une série de livres à images dont il nous faut dire un mot. En premier lieu les psautiers et les livres de prières. Au XIIIe siècle, on ne trouve pas de livres d'heures à proprement parler; les laïques emploient des psautiers, plus ou moins bien enluminés, dans lesquels le texte saint est accompagné de prières à quelques saints, le plus souvent choisis par les acheteurs, d'oraisons à la Vierge, à la Trinité, à la Croix. Parfois ces prières sont en langue vulgaire, et cela dès le milieu du XIIIe siècle. Presque toujours ces livres sont ornés d'un grand nombre de peintures représentant les principaux faits de l'Ancien et du Nouveau Testament, et

Fragment d'une lettre ornée.
(Bible de Pontigny.)

souvent ces peintures sont disposées, quatre par page, dans un cadre commun, de manière à montrer la liaison mystique existant, d'après l'Église, entre l'ancienne et la nouvelle loi. Ainsi dans le célèbre Psautier de l'abbaye de Peterborough, la première page illustrée met en regard l'Annonciation, le Buisson ardent et la Visitation, l'ancienne et la nouvelle Loi, la Paix et la Justice. Dans ce manuscrit chaque sujet est expliqué dans une légende en vers latins, transcrite sur la marge en vermillon et azur. Ainsi composés, ces manuscrits servaient à la fois de livres de prières et de manuels de la foi chrétienne. Souvent la composition, l'ornementation de semblables volumes devaient être arrêtées par le premier propriétaire, par celui qui en faisait la commande à l'artiste, et dans le choix des saints nommés au calendrier initial, dans celui des prières, on reconnaît l'effet d'une volonté particulière. Bien plus le calendrier servira à inscrire des notes pieuses; on y mentionnera la mort des parents, des amis du possesseur. Tel le fameux Psautier de la reine Ingeburge, où cette infortunée princesse a fait noter la mort de ses père et mère. Enfin dès le XIIIe siècle, les premiers possesseurs font figurer leurs armes dans les lettres ornées, sont représentés à genoux devant la Vierge ou devant un saint particulier. Autant d'indica-

Scène empruntée à une Bible du XIIIe siècle. (Biblioth. nation.)

tions qu'il faut relever avec soin et qui permettent de dater d'une manière précise, d'attribuer à un atelier bien déterminé ces vénérables monuments. Les ateliers de copistes et d'enlumineurs de Paris ont produit une foule de livres de cette espèce, qui se distinguent par une grande élégance et une extrême finesse; plus tard, quand la moindre bourgeoise voudra avoir ses heures enluminées, l'exécution de ces livres de prières deviendra plus hâtive, moins soignée et les enlumineurs fabriqueront par milliers des volumes de pacotille.

Le même système d'illustration a été appliqué à la Bible et aux vies de saints. On possède de somptueux manuscrits renfermant des milliers de médaillons, et racontant aux fidèles les principaux faits de l'histoire sainte. Tantôt le peintre a rapproché les faits semblables ou réputés tels de l'ancienne et de la nouvelle Loi, tantôt au contraire il a séparé les deux Testaments et illustré successivement, d'une part le Pentateuque et les livres historiques, d'autre part les Évangiles et l'Apocalypse. De pareils manuscrits devaient forcément coûter assez cher; pour mettre à la portée des fortunes moyennes ces livres d'enseignement, on en composa des sortes d'abrégé, ne renfermant que les scènes les plus importantes, les faits de l'histoire sainte, que l'enseignement de l'Église appliquait plus particulièrement au Christ. On y joignit les figures de quelques saints spécialement honorés dans le pays, et des tableaux analogues à ceux que l'on trouve partout, le Triomphe du Christ, le Jugement dernier, etc.

De leur côté, les abbayes riches aimaient à faire illustrer la vie du saint, leur patron. L'usage est ancien et a été noté plus haut; pour le XIII^e^ siècle, on peut indiquer un remarquable volume exécuté à Saint-Denis en 1250 et renfermant, outre une légende en français du premier évêque de Paris et de ses compagnons Rustique et Éleuthère, trente pages peintes racontant la vie, le martyre et les miracles des trois saints. L'artiste n'a employé qu'un

des côtés des feuillets de parchemin, et les peintures se font face deux à deux, chacune d'elles renfermant deux ou trois sujets, expliqués dans de courtes légendes en vers latins. Ces peintures étaient probablement montrées par les moines de Saint-Denis aux étrangers, et les vers étaient destinés à faciliter l'explication du sujet représenté. Le noble visiteur y voyait comment saint Denis, qu'on identifiait alors avec saint Denis l'aréopagite, converti et baptisé par saint Paul à Athènes, fut ensuite envoyé en Gaule par le pape saint Clément pour évangéliser la cité de Lutèce; dénoncé au préfet Sisinius, il est torturé de mille manières, puis décapité avec ses compagnons. Les corps saints sont recueillis par une pieuse matrone, Catulla, et opèrent de nombreux miracles. Plus tard, Clovis est baptisé par saint Remi. Un des descendants de ce prince, Dagobert, se réfugie dans la basilique du saint pour fuir la colère de son père, Clotaire; celui-ci s'apaise enfin grâce à saint Denis et fait couronner et sacrer Dagobert, qui dans sa reconnaissance procède à la translation des corps saints et fonde une abbaye; le dernier tableau représente les miracles qui avaient, disait-on, signalé la cérémonie de la translation, et les deux premiers historiographes du monastère, Ansoldus et Audoenus. Cette légende du patron du royaume capétien obtint un tel succès, que de cinquante en cinquante ans, les miniaturistes durent la raconter à nouveau; on possède plusieurs de ces manuscrits pour le XIV^e et le XV^e siècle.

L'histoire et la légende sont mêlées dans cette histoire de saint Denis; d'autres fois les moines faisaient raconter de la même façon la fondation de leur église. Dès le XI^e siècle, les moines clunisiens, installés dans l'église de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, par les soins des rois Henri I^er et Philippe I^er, avaient fait exécuter un petit livret aujourd'hui conservé au Musée Britannique, orné de peintures représentant cet heureux événement. Deux cents ans plus tard, ils éprouvèrent le besoin de

faire recopier ce petit recueil et le firent illustrer de nouvelles peintures; on y voit le roi Philippe concédant l'église de Saint-Martin à l'ordre de Cluny, les moines prenant possession du nouveau prieuré, etc. C'est, en un mot, un curieux document historique; les peintures, ici comme dans le manuscrit de Saint-Denis, sont accompagnées d'un récit de l'événement en vers latins.

Ces manuscrits sont à la fois des livres d'édification et des recueils historiques. Dans d'autres volumes, l'écrivain ne se propose qu'un seul but, enseigner aux simples laïques les dogmes de la foi catholique, et pour mieux les faire pénétrer dans ces esprits rebelles il recourt à la peinture. On peut citer pour le XIII^e^ siècle *la Somme le roi* de frère Laurent, dédiée par ce religieux de l'ordre des Dominicains à Philippe III, et le fameux *Credo* de Joinville. Beaucoup d'exemplaires du premier de ces deux ouvrages sont enrichis de miniatures, représentant les principaux faits de l'histoire évangélique, le jugement dernier, le sermon sur la montagne, les vertus et les vices et quelques traits de l'Ancien Testament à l'appui; dans la planche ci-dessous, empruntée à un bon exemplaire daté de 1295, on voit figurer la Chasteté et la Luxure et, pour mieux frapper l'esprit du lecteur, d'une part Judith et Holopherne, de l'autre Joseph et la femme de Putiphar. Cette liaison entre les peintures et le texte est encore plus sensible dans le fameux *Credo* de Joinville; on appelle ainsi un petit traité de dévotion composé par le célèbre historien en Syrie vers 1250, puis remanié et complété par lui vers 1287. Dès le début, l'auteur annonce l'intention d'expliquer par des images les mystères de la religion chrétienne; après quelques mots de préambule, il entame le commentaire du *Credo*, en rapprochant des phrases du symbole les faits de l'ancienne loi qui en sont aux yeux des docteurs la figure et l'annonce; ainsi Isaïe paraît, dans la représentation de l'Annonciation, comme ayant prédit l'avè-

nement du Christ; Jonas conservé trois jours dans le ventre de la baleine symbolise la descente du Christ aux enfers; à côté de la Crucifixion on verra Jacob recevant la robe de Joseph et le jugement de Salomon. D'autres peintures représentent les sacrements, les vierges sages et folles, enfin la discussion entre Joinville, ses compagnons captifs en Égypte et un docteur sarrasin. Ces peintures sont assez médiocres, mais il fallait les signaler; c'est un excellent exemple d'une alliance intime entre le peintre et l'écrivain.

C'est dans les livres de prières, dans les volumes liturgiques qu'on trouve au XIII^e siècle les plus belles miniatures. Dès lors l'usage s'est introduit d'accompagner de peintures des ouvrages profanes, des recueils historiques, des chansons de geste, et même des ouvrages scientifiques. Mais de toutes les peintures, au XIII^e siècle, ce sont certainement les plus banales. Les meilleures sont encore celles qui accompagnent fréquemment deux des livres les plus usuels, le Décret de Gratien et les Décrétales de Grégoire IX. Le plus souvent, dans ce dernier ouvrage, on trouve une peinture, plus ou moins riche, en tête de chacun des cinq livres; dans le Décret, les miniatures peuvent être plus nombreuses et sont pour nous plus intéressantes; on y voit représentés tous les actes de la vie publique et privée, mariage, baptême, extrême-onction, chapitre de moines, etc., sans compter la peinture obligée représentant un pape en consistoire, promulguant de nouvelles décrétales. Beaucoup des exemplaires du Décret ainsi illustrés sont des volumes de librairie, sans beaucoup d'originalité, mais quelques-uns, commandés par des étudiants ou des maîtres opulents, sont des plus remarquables.

Dans toutes ces compositions, l'artiste ne s'attache bien entendu nullement à rechercher la couleur locale; les personnages de l'antiquité, ceux de l'histoire juive sont habillés de mailles, comme de simples chevaliers de

saint Louis; la femme de Putiphar porte, dans le Psautier de ce prince, le costume des grandes dames du XIIIe siècle. Seules quelques figures symboliques échappent à la règle; l'Église, la Synagogue, les Vertus, qui portent le costume antique, et ce même costume est attribué aux apôtres et aux prophètes de l'ancienne Loi. C'est dire combien la plupart de ces petits tableaux sont utiles pour l'étude du costume et de l'ameublement au temps de saint Louis; si les dimensions exiguës de la peinture n'ont pas permis à l'artiste de marquer tous les détails, en revanche il a reproduit exactement la couleur des objets eux-mêmes, et nous pouvons ainsi mieux comprendre maint passage des anciens auteurs. A côté de ces sujets religieux, historiques, moraux ou symboliques prennent place des sujets de genre. Le plus courant est la présentation du livre par l'auteur à Dieu, à un saint, à la Vierge (l'usage à cet égard est ancien), ou encore à un prince, à un personnage puissant. Encore de petites dimensions au XIIIe siècle, ces miniatures prendront une grande importance aux siècles suivants, et le plus souvent c'est à ces peintures que l'artiste apportera tous ses soins. Vers le même temps, les calendriers accompagnant les livres de prières sont souvent enrichis de petits tableaux reproduisant les travaux de chaque mois et renfermant le signe du zodiaque de ce même mois; déjà connu au XIIe siècle, cet usage s'établit définitivement au XIIIe, et plus tard tout livre d'heures un peu somptueux s'ouvrira ainsi par douze tableaux des plus intéressants pour l'archéologue.

Beaucoup des remarques que nous venons de faire s'appliquent aussi bien aux écoles étrangères qu'à l'école française; toutefois, si les enlumineurs de Paris sont dès le temps de saint Louis les plus habiles et les plus réputés, les autres nations possèdent déjà des artistes experts, qui ont leur manière et leur style, et qui savent créer des œuvres importantes. De l'école allemande nous

ne dirons rien, elle est à ce moment visiblement inférieure à celle de France, et les manuscrits les plus célèbres exécutés à cette époque dans les pays de langue ger-

Les Vices et les Vertus. (Manuscrit de la Bibliothèque Mazarine.)

manique paraissent plus curieux que beaux. Tel par exemple le célèbre recueil des poésies des Minnesingers de Rodolphe Manesse. Les enluminures de ce volume,

on ne saurait dire les peintures, sont lourdes et de couleurs criardes et heurtées, et le dessin paraît d'autant plus défectueux que la dimension des figures est plus grande. Mais il est une autre école fort importante, dont il nous faut dire un mot, c'est l'école italienne ou pour mieux dire méridionale. Elle se caractérise par l'emploi exclusif de l'écriture ronde dite boulonnaise, et par une ornementation riche et abondante, parfois un peu lourde, mais ayant toujours grand air. Peu de lettres à fond d'or; presque toujours elles sont remplacées par des initiales à larges feuilles de couleurs éclatantes, bleu de roi, amaranthe, pourpre, violet; parfois dans ces lettres initiales on trouve des bustes grotesques, des personnages entiers d'un dessin un peu lourd, mais d'un aspect saisissant. Ces manuscrits, exécutés presque toujours par des libraires italiens ou de nationalité italienne, étaient d'ailleurs extrêmement recherchés en France à cause de leur aspect décoratif. Citons la Bible conservée aujourd'hui à Girone et qui fut vendue par l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais au roi Charles V. Écrite par un certain maître Bernardin de Modène, elle renferme une multitude de lettres à sujets, ainsi disposées : chaque lettre renferme un tableau et dans la marge elle est accompagnée de deux autres médaillons analogues. L'artiste a employé comme fonds soit l'or, soit l'argent; parfois l'or est gravé au fer. Dans les nus, les lumières sont indiquées par un reflet verdâtre, les parties saillantes sont en blanc, les ombres sont marquées en terre de Sienne. Ces deux couleurs, le vert et la terre de Sienne, sont d'un usage constant dans les manuscrits de cette école.

Cette écriture boulonnaise et ce genre d'ornementation furent en grande faveur dans le midi de la France, dans le Languedoc notamment. Le plus ancien manuscrit connu des coutumes de Toulouse est écrit à l'italienne et un dessinateur naïf en a chargé les marges de dessins grossiers, mais fort intéressants, représentant les diffé-

rents supplices en usage dans le pays. L'exemple ci-dessous suffira pour en donner une idée. Cette école italienne marque les débuts de la renaissance de la peinture dans le sud de l'Europe; la Bible de Girone et nombre de manuscrits analogues offrent déjà les qualités de science dans le dessin, de goût dans le choix des couleurs qui se manifesteront dans les admirables produits des ateliers italiens du XIVe et du XVe siècle.

Tout différents sont les procédés affectionnés par les peintres de l'école française. Voici, semble-t-il, comment ils travaillent; le dessin une fois exécuté à la plume sur le fond de vélin, ils établissent les nus, mains, tête et corps, en marquant les plis de la peau, les saillies des muscles à l'aide de quelques traits légers de couleur noire ou bleuâtre. Les vêtements sont ensuite passés en couleur, à la teinte plate, et, ces teintes plates une fois établies, l'artiste marque les plis par des traits noirs, les lumières par des traits blancs. Le procédé, on le voit, est rudimentaire; il est le plus fréquemment employé. Toutefois, dès le XIIIe siècle, quelques artistes plus habiles, pour marquer les ombres, renforcent la teinte; là où le pli d'un manteau bleu s'enfonce et marque une ombre, ils passeront deux couches. Ce procédé sera universellement suivi au XIVe siècle par tous les peintres dignes de ce nom. Les fonds sont le plus souvent exécutés après l'achèvement des figures, soit que l'artiste y applique de l'or en feuilles ou dissous dans de l'eau gommée, soit qu'il remplisse ce fond avec des quadrillés ou des losangés.

La reliure des volumes de luxe n'est pas moins riche au XIIIe siècle qu'aux époques précédentes. Pour couvrir les évangéliaires, et les missels offerts par un prince à telle église célèbre, on n'épargne ni les métaux de prix, ni les pierreries. On possède un certain nombre de reliures datant du XIIIe siècle, et plusieurs sont des morceaux admirables d'orfèvrerie et de ciselure. Les beaux livres d'église donnés à la Sainte-Chapelle par

saint Louis furent dès l'origine garnis de riches couvertures, qui sont longuement décrites dans les anciens inventaires. En voici une encore aujourd'hui subsistante, et qui paraît bien dater du temps de saint Louis : c'est une plaque d'or, sur laquelle se relève une croix enrichie de cabochons et de pierres précieuses ; dans les deux cantons inférieurs, la Vierge et saint Jean délicatement modelés ; dans les cantons supérieurs, deux anges vus à mi-corps, et portant deux globes (le soleil et la lune?). Le cadre était autrefois garni de perles et de gemmes. A la bibliothèque de Sens on conserve une autre reliure assez curieuse ; ici, par exception, les deux ais sont garnis de plaques de cuivre doré et ciselé. Le cadre du premier se compose d'un losangé, chaque losange renfermant une fleur de lis ; aux quatre angles des émaux en taille d'épargne représentant quatre épisodes de l'ancienne Loi ; le centre du plat est occupé par une mince plaque d'argent sur laquelle sont gravées les figures de saint Pierre et de saint Paul. Au revers, même disposition, mais la plaque centrale renferme une grossière Crucifixion en argent, addition du XV^e^ siècle ; aux quatre angles du cadre, quatre bustes d'apôtres d'émail en taille d'épargne. Ailleurs, à l'or ou à l'argent on associera les plaques d'émail champlevé à la mode de Limoges, et aux pierres précieuses en cabochons ou aux perles on substituera des intailles antiques souvent fort belles.

Quand on voulait moins de luxe, on employait le cuir plus ou moins travaillé et orné, tantôt bruni, tantôt coloré en rouge ou en vert avec boutons de bronze ou de cuivre. Enfin, dès le XIII^e^ siècle, on trouve mentionnées des couvertures de livres en étoffes plus ou moins précieuses, en soie, en velours de couleur. Dans les grandes bibliothèques de couvents ou de collèges, beaucoup de manuscrits étaient fixés à un pupitre à l'aide de longues chaînes de fer, et certains manuscrits tels que bré-

viaires ou psautiers sont encore munis d'un crochet en métal permettant au possesseur de le porter agrafé à la ceinture. Enfin on savait dès le XIII^e siècle faire des reliures plus légères permettant de plier facilement et de rouler le volume; l'album de Villard de Honnecourt est ainsi habillé d'une peau mince et résistante et muni d'une courroie d'attache; le célèbre architecte pouvait sans trop de peine rouler le volume et le mettre dans un étui.

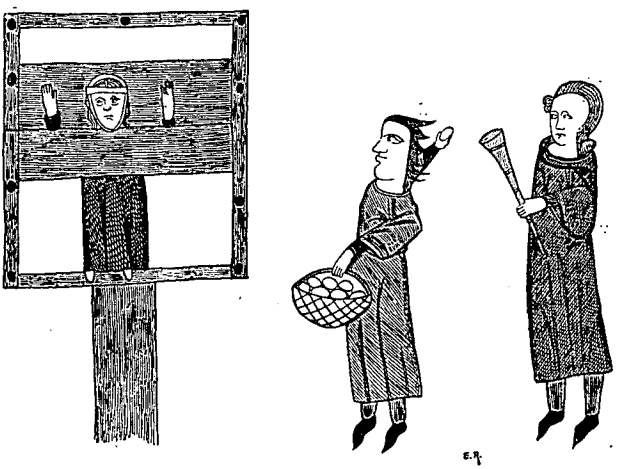

Supplice du pilori. (Manuscrit des Coutumes de Toulouse.)

Au XIII^e siècle, le métier de relieur de livres, comme celui de libraire et d'enlumineur, est exercé par des laïques, qui forment des corporations industrielles; à Paris, en 1293, on en comptait dix-sept. Mais certains couvents devaient continuer à faire relier leurs volumes par des moines ouvriers; on a de ce chef nombre de couvertures fort simples, mais solides, qui depuis des siècles protègent et garantissent contre tous les accidents de volumineux manuscrits.

CHAPITRE VII

XIVe ET XVe SIÈCLES : CHARLES V ET JEAN DE BERRY

Au XIVe siècle paraissent en France les premiers princes vraiment bibliophiles. Les derniers Capétiens de la branche directe possédaient déjà des librairies nombreuses pour le temps, mais qu'étaient ces petites collections, formées au hasard, comparées aux librairies du Louvre, de Jean de Berry, de Louis d'Orléans ou des ducs de Bourgogne? Dans ces dernières, réunies à grands frais et avec méthode, on n'a admis que des volumes de belle apparence ou offrant quelque intérêt. Tous ces princes sont dévots, mais ils aiment à lire leurs prières de chaque jour dans des livres illustrés par les premiers artistes du temps. Ils recherchent avec ardeur les meilleures copies de l'Écriture sainte et des Pères, mais ils ne montrent pas moins de goût pour les grands écrits de l'antiquité, et encouragent les clercs érudits qui mettent à la portée de tous les ouvrages d'Aristote ou de Tite-Live, en les traduisant en langue vulgaire. Non contents de protéger les peintres et les orfèvres de leur temps, ils recueillent pieusement les œuvres plus anciennes, les beaux manuscrits enluminés, les camées, les intailles, les vieilles pièces d'orfè-

vrerie. Ce sont à la fois des lettrés délicats et de passionnés amateurs.

Cette protection éclairée que trouvent en France les savants et les artistes ne leur fait pas défaut dans les autres pays de l'Europe occidentale; en Flandre, les derniers comtes de la maison de Dampierre et leurs successeurs, les Valois-Bourgogne, en Italie les Visconti et les Sforza, les Carrara et les Scala, les rois de Sicile de la maison d'Aragon, ceux de Naples de la maison d'Anjou, enfin les papes d'Avignon comme ceux de Rome prodiguent leurs encouragements à tous ceux qui s'occupent des choses de l'esprit. Ces goûts délicats sont partagés par les nobles de tous les pays d'Europe, par les bourgeois de Paris comme par ceux de Florence, de Bruges et de Gand, et cette fleur délicate des arts et des lettres arrive à s'épanouir au milieu des guerres les plus cruelles, des luttes civiles les plus atroces. Plusieurs écoles se développent et se constituent : française, flamande, rhénane, enfin italienne; cette dernière, plus robuste, rayonnera plus tard sur l'Europe entière. Au XIVe siècle, c'est la France qui paraît la plus avancée dans cette voie nouvelle, c'est d'elle que nous allons d'abord parler.

Le roi Jean, de funeste mémoire, rachetait en partie son incapacité politique par ses goûts littéraires. Sa mère, Jeanne de Bourgogne, avait encouragé les savants et les lettrés; à sa requête, Jean de Vignay avait traduit le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, les évangiles et les épîtres de l'année. Les livres recueillis par cette princesse trouvèrent plus tard asile dans la librairie du Louvre. Elle transmit ces goûts délicats à son fils; avant même de monter sur le trône, Jean possédait déjà quelques volumes richement illustrés. Devenu roi, il décide Pierre Bersuire à traduire les Décades de Tite-Live et fait commencer par maître Jean de Sy une version française de la Bible, travail considérable qui, interrompu par le désastre de Poitiers, devait plus tard être repris

par les écrivains de Louis et de Charles d'Orléans et rester toujours inachevé. Le roi Jean entretenait des copistes et des enlumineurs; on connaît deux de ces derniers, Jean de Montmartre et Jean Suzanne; celui-ci recevait par jour 2 sous parisis de gages, et 100 sous par an pour ses robes. Certains volumes précieux suivaient le roi partout; à Poitiers, les Anglais trouvèrent dans les bagages du vaincu une belle Bible historiale que le comte de Salisbury racheta aux pillards, elle est aujourd'hui au Musée Britannique, et un magnifique exemplaire des Miracles de la Vierge, de Gautier de Coincy, qui, racheté par Charles V, fut plus tard donné par Charles VI à son oncle de Berry; il appartient aujourd'hui au séminaire de Soissons. Prisonnier des Anglais, le roi Jean se console en lisant et en achetant des livres; il fait relier des manuscrits par des ouvriers anglais, et commande le livre des *Déduits de la chasse* à Gace de la Bigne. Ses livres et ceux de sa femme, Bonne de Luxembourg, entreront bientôt à la librairie du Louvre.

Cette librairie ne fut pas la plus considérable de l'Europe au XIV^e^ siècle, comme on l'a trop souvent répété, — les collections de la Sorbonne et d'Avignon comptaient un bien plus grand nombre de volumes, — mais par contre elle fut la mieux composée, la plus soigneusement constituée. Charles V était fin lettré et grand clerc; par goût personnel il aimait les beaux manuscrits à peintures, élégamment écrits, et il recueillait volontiers les anciens livres, soit à titre de souvenirs de famille, soit pour la beauté de la main ou la richesse de l'illustration. Mais, plus sage que certains bibliophiles de nos jours, sans dédaigner la décoration extérieure, il préférait le contenu au contenant. Ce prince voulut, semble-t-il, former une bibliothèque encyclopédique et rassembler les principaux ouvrages tant du moyen âge que de l'antiquité. Mais beaucoup de ces ouvrages, écrits en latin, n'étaient pas accessibles à tous les lecteurs; Charles V,

suivant l'exemple de sa grand'mère et de son père, fit traduire en français les traités les plus usuels. On connaît les noms de plusieurs des traducteurs employés par lui, et quelques-uns sont encore célèbres : tels Nicole Oresme, doyen du chapitre de Rouen, qui mit en français plusieurs ouvrages d'Aristote, et Raoul de Presles, traducteur de la *Cité de Dieu*. D'autres. moins connus, méritent cependant qu'on cite leur nom : Jean Golein, traducteur d'une foule d'ouvrages dont *l'Information des princes*, le *Rational* de Guillaume Durand, les *Collations* de Cassien, les *Chroniques* de Guillaume, évêque de Burgos, et plusieurs ouvrages de Bernard Gui; Jean Corbichon, auteur d'une version du livre des *Propriétés des choses*, de Barthélemi de Glanville; Simon de Hesdin, qui le premier mit en français l'ouvrage de Valère-Maxime; Denis Foulechat, traducteur du *Polycraticon* de Jean de Salisbury, etc.

Charles V connaissait fort bien la langue latine; en commandant ces traductions richement payées (Nicole Oresme toucha 200 francs d'or pour celle des *Politiques* et des *Économiques* d'Aristote), ce prince voulait mettre à la portée de tous des ouvrages dont il connaissait la valeur et dont parfois il s'inspirait dans ses actes politiques. Il aimait les livres et les réunissait à grands frais, mais il n'était pas avare de ses trésors. Les notes mises à l'inventaire de la librairie du Louvre montrent avec quelle libéralité il prêtait ses manuscrits, et beaucoup d'emprunteurs peu scrupuleux ne rendirent jamais ceux qu'on leur avait communiqués. Souvent même c'était plus qu'un simple prêt, c'était un don; le collège de maître Gervais à Paris, les Dominicains de Troyes reçurent ainsi plus d'un manuscrit de valeur; d'autres furent offerts par le roi aux membres de la famille royale, à de nobles étrangers, à des officiers de sa maison, à des savants.

La librairie du Louvre occupait trois étages de l'une des

tours de cette résidence royale, reconstruite par Raimond du Temple. Les murailles étaient lambrissées de bois d'Irlande (on appelait ainsi au moyen âge les essences résineuses du nord), et la voûte revêtue de bois de cyprès. Les portes, solides et massives, avaient trois pouces d'épaisseur; des treillages, en fils d'archal, placés aux fenêtres, défendaient les livres des insectes et des oiseaux. Enfin des roues ou bibliothèques tournantes, des lutrins en bois précieux, des sièges permettaient aux visiteurs de consulter les volumes sur place. Ces volumes, au surplus, étaient pour la plupart de format maniable; si certains ouvrages à peintures ont encore de grandes dimensions, beaucoup d'autres sont déjà de taille moins exagérée. On a par exemple deux copies différentes des traductions d'Aristote par Nicole Oresme : l'une, de grand format, en deux énormes volumes, l'autre commandée à Raoulet d'Orléans en 1376, de taille beaucoup plus exiguë et bien moins encombrante. Le fait vaut la peine d'être noté; seul il suffirait à prouver que pour Charles V les livres n'étaient pas un objet de vaine curiosité, qu'il aimait à les feuilleter et à les lire.

Un mot maintenant de la composition de la librairie du Louvre. En fait de théologie, peu de scolastiques ou de sermonnaires, mais par contre beaucoup de livres de dévotion et de liturgie et plusieurs copies de la Bible plus ou moins ornées. Le droit est assez mal représenté; à noter seulement quelques coutumiers, des traductions du Décret et des Décrétales, du *Corpus juris* et de divers commentateurs célèbres, Tancrède de Bologne, Guillaume Durand, etc. — La section des sciences et arts est plus importante; on y remarque plusieurs grandes compilations encyclopédiques, le *Timée* de Platon, divers ouvrages d'Aristote, de Sénèque, de Boèce, de Jean de Salisbury, de Gilles de Rome, etc., nombre de traités de sciences exactes (géométrie et astronomie), de médecine, de sciences naturelles, d'astrologie et de divination.

En fait d'histoire, beaucoup de textes français; des traductions des grandes compilations du moyen âge, de Josèphe, de la Légende dorée, de quelques vies de saints, de Tite-Live, des chroniques en vers, les Vies de saint Louis par Joinville et par le confesseur de la reine Marguerite; plusieurs ouvrages sur les croisades et quelques livres de voyages, dont un Marco Polo. La littérature était représentée par une foule de chansons de geste et de romans d'aventures, des chansons satiriques, les œuvres de Rutebeuf, de Watriquet, etc.

Tous ces livres, en somme, sont en langue latine ou française; aucun n'est en langue grecque. Charles V possédait d'autre part une riche collection de manuscrits hébraïques. Jusqu'en 1372, ces volumes, confisqués probablement sur les Juifs au XIIIe siècle ou au début du XIVe, restèrent déposés au Trésor des chartes, à la Sainte-Chapelle; à cette date le roi les fit apporter au Louvre; les moins beaux furent prêtés aux juifs de Paris; le roi garda les meilleurs pour sa librairie, et en fit remettre quelques autres à son astronome, Thomas de Bologne, père de Christine de Pisan.

La librairie du Louvre, au temps de sa plus grande splendeur, comptait environ 1200 volumes, sans y comprendre ni les manuscrits existant dans différentes résidences royales : Vincennes, Beauté-sur-Marne, etc., ni les volumes liturgiques des chapelles du prince, dont beaucoup étaient de vrais joyaux. Bon nombre des manuscrits réunis par Charles V étaient plus anciens que lui, et avaient été exécutés pour différents princes et princesses de la famille royale; d'autres appartenaient déjà à ce souverain avant son avènement à la couronne; beaucoup enfin lui avaient été offerts par des seigneurs, des prélats ou des littérateurs du temps. Enfin les armoiries et les noms, relevés sur les volumes mêmes par les rédacteurs des anciens inventaires, prouvent que Charles V n'avait négligé aucune occasion d'accroître sa bibliothèque, soit

par achat, soit par confiscation; il fit par exemple porter au Louvre les livres du comte de Saint-Pol, tombé en disgrâce, ceux du médecin Jean de Marigny, exécuté en 1377, enfin ceux de Jacques de Rue, ministre de Charles le Mauvais, roi de Navarre.

Mais beaucoup des manuscrits du Louvre avaient une provenance plus légitime; quelques-uns avaient été acquis à prix d'argent (une Bible de Saint-Lucien de Beauvais par exemple et trois volumes de vies de saints, cédés par les Dominicains de Venise), beaucoup aussi avaient été exécutés aux frais du roi par divers copistes. On connaît les noms de plusieurs de ces écrivains; les deux plus célèbres sont Henri de Trévou et Raoulet d'Orléans. Au premier on doit plusieurs travaux considérables exécutés de 1373 à 1394; son écriture, ferme et élégante, est facilement reconnaissable. Plus élégante encore est celle de Raoul ou Raoulet d'Orléans. M. Delisle a noté treize volumes transcrits par ce copiste émérite, de 1367 à 1396, et ce ne sont probablement pas les seuls qu'il ait exécutés durant ces trente années. Parmi ces volumes on doit mentionner une Bible offerte à Charles V par Jean Vaudetar (1372), aujourd'hui chez le baron de Westreenen; dans la souscription de ce manuscrit, qui compte plus de 2 300 colonnes, Raoulet déclare avoir déjà copié trois bibles et demie. Cet écrivain travaillait surtout pour des princes, Charles V et Louis d'Orléans, mais de simples particuliers réclamaient parfois ses services, par exemple un émailleur, Jean de Langres, qui lui commanda en 1372 une belle copie du *de Consolatione* de Boèce en français.

On a moins de renseignements sur les enlumineurs employés par Charles V; on connaît un certain Jean le Noir et sa fille Bourget, qui quittèrent en 1358 l'hôtel de la comtesse de Bar pour entrer au service du dauphin, duc de Normandie. D'autre part Jean de Bruges, peintre du roi, a signé en 1372 une belle peinture, en tête de la

Bible de Jean Vaudetar citée plus haut. Cette peinture, reproduite par Labarte, dans l'*Inventaire du mobilier de Charles V*, représente ce prince, assis sous un dais fleurdelisé et recevant le volume que lui présente Jean Vaudetar, à genoux. Comme fond, une tenture bleue aux armes de France; sur le sol, un tapis ou une mosaïque, noir, blanc et vert. Les personnages sont vêtus d'étoffe blanche, les chairs sont marquées en bistre avec légers rehauts de teinte rose. La facture de cette peinture est lourde, le dessin peu correct, mais on y sent un grand effort pour rendre la nature, et le portrait du roi, avec son nez démesuré et ses grosses lèvres, paraît assez exact et est très vivant. On a d'autres portraits peints de Charles V; parfois ce sont des œuvres insignifiantes et sans caractère, mais souvent aussi l'artiste a rendu avec bonheur les principaux traits de cette physionomie, un peu lourde, mais très accentuée.

Les miniaturistes de Charles V sont en somme mal connus; mais l'examen de quelques-uns des volumes de ce prince prouve qu'il employait surtout des peintres de l'école française. Le plus souvent, en tête du volume figure une grande peinture, religieuse ou profane, avec vignette élégante et cadre de couleur; au bas, deux lions ou deux anges, servant de tenants à l'écu de France. Le corps du volume est abondamment illustré de miniatures grandes ou petites dont les sujets sont empruntés au texte de l'ouvrage : saints et martyrs dans la Légende dorée, scènes de l'histoire romaine dans le Tite-Live de Bersuire, allégories politiques dans les œuvres d'Aristote. Dans l'exemplaire de la *Politique* possédé aujourd'hui par le comte de Wasiers, la peinture du livre V, par exemple, nous raconte l'histoire d'une conspiration; dans le premier tableau, le roi légitime est à table avec la reine : on vient l'avertir des trames qu'ourdissent ses sujets; plus loin ceux-ci s'entretiennent mystérieusement; c'est, dit la légende, *Sédicion ou conspiration occulte*.

Bientôt, le complot a réussi ; le roi légitime est en prison et discute avec un des révoltés ; cependant le démagogue, armé de toutes pièces, l'épée au poing, *prêche au peuple contre le prince*. On reviendra plus tard sur la valeur et le mode d'exécution de ces peintures ; beaucoup sont de simples grisailles ou camaïeux, et nombre de volumes, commandés par Charles V, renferment la fameuse bande tricolore, bleu, blanc et orange, dont on a fait longtemps la *livrée* de ce prince. On croit aujourd'hui que c'était un ornement favori des enlumineurs parisiens ; il paraît dans des manuscrits antérieurs à Charles V et se retrouve dans des volumes écrits après la mort de ce prince.

Le sort de cette librairie du Louvre formée avec tant d'amour fut en somme lamentable. Charles VI aimait les livres et le diligent bibliothécaire du défunt roi, Gilles Malet, fut par lui confirmé dans sa charge et la garda jusqu'en 1411. Dans l'inventaire dressé à cette dernière date, sont même notés 210 volumes, ajoutés depuis trente ans au fonds primitif. Mais dès lors les princes du sang, oncles, frère et cousins du roi, et la reine Isabeau pillaient à discrétion ce précieux dépôt et, une fois sortis, les volumes ne rentraient plus. Bien plus, le roi lui-même puisait dans la librairie les cadeaux destinés à des princes étrangers et à des serviteurs ; en un mot, comme le trésor public, elle est mise au pillage durant le long règne de ce prince insensé. Une fois Charles VI mort, la situation s'empire encore ; en 1424, on dresse l'inventaire et la prisée des 800 volumes subsistants ; l'estimation monte à 2 300 livres, et le duc de Bedford, régent de France et d'Angleterre, prend possession du tout, l'année suivante, pour le prix de 800 livres. Transportés plus tard en Angleterre ou à Rouen, les débris de cette admirable collection seront définitivement dispersés après 1435, date de la mort du dernier possesseur. Des recherches prolongées ont permis à M. Delisle de retrouver environ 70 volumes ayant appar-

tenu à Charles V; les autres ou bien ont péri en Angleterre durant la guerre des Deux-Roses, ou gisent encore aujourd'hui ignorés dans des bibliothèques mal connues.

La collection formée par l'un des frères de Charles V, Jean de Berry († 1416), n'eut pas un meilleur sort. Ce prince a laissé un assez mauvais renom; avide et peu cou-

L'enlèvement des Sabines.
(Manuscrit de Charles V, à la bibliothèque Sainte-Geneviève.)

rageux, il fut toujours impopulaire. Sans tenter son apologie, on doit reconnaître que plus encore que Charles V, Louis d'Anjou ou Louis d'Orléans, il se montra le protecteur des lettres et des arts. Des princes de la maison de Valois, les uns aimaient surtout les livres, d'autres préféraient les objets d'art, les constructions pompeuses,

les fêtes brillantes, Jean de Berry fut plus éclectique, il aima tout ce qui était beau : livres, objets d'art de toute espèce, somptueux monuments, curiosités. Il est resté le type le plus parfait du collectionneur; quand on lit ses comptes ou les inventaires de son trésor, quand on feuillette ses manuscrits, on devine sans peine pourquoi il eut de grands besoins d'argent, pourquoi il mourut insolvable.

La librairie du duc de Berry, dont l'inventaire a été publié en dernier lieu par M. Delisle, n'était pas aussi considérable que celle de Charles V, mais elle était bien supérieure à cette dernière pour le choix des auteurs et la beauté des exemplaires. Beaucoup des livres qu'elle renfermait avaient été donnés au duc par des princes ou seigneurs du temps, ou bien lui avaient été offerts par ses familiers, qui connaissaient le meilleur moyen de capter ses bonnes grâces, mais beaucoup aussi avaient été commandés par lui aux meilleurs artistes du temps. En effet, au rapport de Christine de Pisan, Jean de Berry aimait à s'entourer de gens instruits et de clercs; comme les princes italiens du XIVe et du XVe siècle, il retenait à sa cour de Bourges ou à son château de Bicêtre les artistes étrangers; ses familiers, quand ils voyageaient à l'étranger, s'informaient des ouvriers experts en telle ou telle branche de l'art et cherchaient à les attirer en France pour le compte de leur maître. Les livres exécutés pour le duc Jean se reconnaissent à plusieurs marques; le plus souvent les encadrements portent les armes du prince : *de France à la bordure engrêlée de gueules*, son chiffre : V et E entrelacés; sa devise : *Le temps venra*; ses animaux symboliques : le cygne et l'ours. Sur ceux qui lui étaient offerts ou qu'il prenait dans la bibliothèque de son neveu, Charles VI, il mettait sa signature : *Jehan*, ou confiait à son secrétaire, Jean Flamel, le soin d'écrire une note d'origine.

Tout ce luxe, dont s'entourait le noble prince, coûtait

fort cher. De là une impopularité qui fut fatale aux collections du duc de Berry. Durant la révolte cabochienne, le palais de Bicêtre fut pillé et détruit par la plèbe parisienne, et en 1416 il fallut, pour solder les dettes du duc, vendre la bibliothèque à l'encan; c'est ainsi que se dispersa la plus belle collection de manuscrits qu'on eût vue jusque-là. Le temps, il est vrai, l'a moins maltraitée que celle du Louvre. La plupart de ces volumes étaient tellement riches, si bien écrits et si brillamment illustrés qu'ils ont été soigneusement recueillis par les plus grands princes du temps; aujourd'hui encore beaucoup font l'ornement des plus belles bibliothèques publiques ou privées de l'Europe.

On ne connaît pas les noms de tous les artistes employés par Jean de Berry; en fait d'enlumineurs, trois sont mentionnés par l'inventaire de la librairie : André Beauneveu, auteur d'une partie du Psautier de la Bibliothèque nationale, dont on reparlera tout à l'heure; Pol de Limbourg et Jacquemart de Hesdin, auxquels on a attribué avec quelque vraisemblance une partie des Grandes Heures (lat. 919 de la Bibliothèque nationale) et du livre d'heures de Chantilly. Ces artistes, le nom l'indique pour deux d'entre eux, se rattachent à l'école flamande, mais deux manuscrits offerts à Jean de Berry par son trésorier général, Martin Gouge, et par l'évêque de Chalon, appartiennent certainement à l'école italienne. Nous voulons parler des deux admirables Térence de la Bibliothèque nationale et de l'Arsenal. L'écriture de ces deux volumes est française, les anciens inventaires l'appellent *lettre de forme*, mais les peintures qui les accompagnent, dues peut-être à la même main, sont certainement italiennes. L'artiste sait déjà créer des types; les personnages de Térence, tels qu'il les représente, sont des élégants, des bourgeois, des paysans, des dames nobles du XIVe siècle, mais dans chaque pièce, chacun des personnages conserve dans toutes les peintures, le costume,

la physionomie, le caractère qu'il a reçus une première fois; bien plus, le miniaturiste s'est fait expliquer le sujet des comédies et a traduit avec assez de bonheur les principales situations exposées par le poète latin. Il y aurait encore bien des remarques à faire sur les anciens inventaires du duc de Berry, elles viendront plus loin, quand il sera question de l'illustration et de la reliure des volumes au XIVe siècle.

Les autres princes de la maison de France, Louis d'Anjou, Louis d'Orléans et Charles VI, fils de Charles V, enfin Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, aimèrent tous plus ou moins les livres. Louis d'Orléans fut le premier créateur de la librairie de Blois, noyau primitif de notre Bibliothèque nationale; Philippe le Hardi rassembla beaucoup de volumes, son fils et surtout son petit-fils devaient en accroître fort le nombre, enfin les goûts délicats de la famille d'Anjou sont bien connus; cette branche de la maison de France ne devait-elle pas produire plus tard le célèbre roi René?

Au surplus, les princes français ne sont pas les seuls en Europe à aimer les lettres et les arts. En Angleterre, Édouard III, l'infortuné Richard II, Henri IV, le duc de Bedford protègent et encouragent les peintres et les écrivains. En Italie, se fondent ces petites principautés qui, si fatales à l'avenir du pays, devaient rendre des services signalés à la civilisation. L'Allemagne et l'Espagne restent un peu en retard, déchirées qu'elles sont par les guerres civiles et l'anarchie; toutefois, en Allemagne naît et se développe l'école de Cologne, dont l'influence s'exercera sur les miniaturistes, et en Espagne, si l'art national reste languissant, on recherche les œuvres venant de France, de Flandre et d'Italie. Enfin les chefs nominaux de la chrétienté, les papes, se font dès lors gloire de protéger les bonnes lettres.

Boniface VIII avait, à la fin du XIIIe siècle, formé une remarquable collection de manuscrits d'histoire, de droit

et de théologie; elle fut pillée à Anagni en 1303, et les débris, déposés à Assise, en ont entièrement disparu. Les papes d'Avignon s'évertuèrent à réparer cette perte, et parvinrent à composer une librairie de premier ordre, qui sous le pontificat d'Urbain V comptait plus de 2 000 volumes. La composition de la librairie d'Avignon convenait au caractère sacré des fondateurs; c'était avant tout une bibliothèque ecclésiastique; on y trouvait surtout des ouvrages de théologie, de droit et de sciences; la littérature latine y tenait peu de place, et les ouvrages frivoles en langues vulgaires y faisaient entièrement défaut. Aussi ne saurait-on mettre cette volumineuse collection de pair avec les librairies de Charles V et du duc de Berry; elle n'en était pas moins de premier ordre, et les débris qui en subsistent encore aujourd'hui rendent chaque jour des services aux érudits. Ces débris sont à la Bibliothèque nationale; emportée par Benoît XIII dans sa retraite de Péniscola, la librairie d'Avignon y resta jusqu'en 1429; elle fut remise alors aux commissaires du pape de Rome, en même temps que les archives du saint-siège; ces dernières furent portées à Rome, mais les livres restèrent aux mains du cardinal de Foix, qui en dota quelque vingt ans plus tard le collège de ce nom à Toulouse. C'est là que Colbert trouva et acquit pour un prix dérisoire environ 320 volumes, dernier reste de l'ancienne bibliothèque pontificale.

Ces goûts élevés sont partagés par le haut clergé, la noblesse et la bourgeoisie riche. Beaucoup des prélats, dotés d'opulents bénéfices par les papes ou les rois, sont des pasteurs plus ou moins diligents, mais la plupart s'occupent autant de littérature que d'intrigues politiques. Si nombre de capitaines et de chefs de guerre sont des gens grossiers et ignorants, beaucoup aussi ne dédaignent pas les choses de l'esprit et lisent volontiers des chroniques françaises, des poésies d'amour, des traités de dévotion et surtout des romans de chevalerie et d'aventures. Enfin

magistrats, avocats en parlement, praticiens, riches marchands, presque tous aiment à lire les livres profanes et sacrés, rivalisent de luxe avec les princes et emploient les meilleurs miniaturistes pour leurs manuscrits comme les meilleurs sculpteurs pour leurs tombeaux.

Le *Philobiblon* de Richard de Bury, évêque de Durham, chancelier d'Angleterre au temps d'Édouard III, est un curieux monument de ces préoccupations littéraires. L'ouvrage, écrit en latin, est d'un style affecté, mais l'auteur s'y montre ami passionné des livres et ennemi également passionné des ignorants et des mauvais clercs. Pour lui les livres sont des êtres vivants, qui souffrent quand on les maltraite, quand un écolier négligent, malpropre ou indiscret, les tache avec ses doigts, les remplit de fleurs ou de fétus de paille ou charge leurs marges d'annotations impertinentes. Pour le savant évêque, tous ceux qui négligent et méprisent les livres sont des ennemis personnels; il faut en éloigner les femmes qui leur préfèrent les objets de toilette, les enfants dont les doigts humides saliraient les précieuses enluminures. Il raconte, non sans naïveté, comment il se faisait offrir des livres par les plaideurs; c'était à ses yeux le meilleur moyen de sauver de précieux manuscrits de la crasse et de la poussière où ils gisaient dans les couvents en décadence. Les moines, en effet, bénédictins et mendiants, sont devenus les grands ennemis de la science; Richard de Bury ne tarit pas en invectives contre les représentants dégénérés des vieux instituts de Saint-Benoît, de Saint-François et de Saint-Dominique; aux livres écrits avec tant d'amour par leurs pieux prédécesseurs, ceux d'aujourd'hui, dit-il, préfèrent de grossiers plaisirs; ils passent leur temps dans la bonne chère et dans des plaisirs encore plus répréhensibles; attachés à leurs intérêts temporels, ils négligent le soin de leur âme et la culture de leur esprit.

Ces reproches passionnés semblent malheureusement avoir été mérités. Le XIV^e^ siècle est une époque de déca-

dence générale pour les études ecclésiastiques. Cette décadence a déjà frappé au XIIIe siècle les anciennes abbayes bénédictines; cent ans plus tard elle atteint les ordres mendiants, et les universités elles-mêmes n'y échappent pas; l'enseignement languit, devient de plus en plus routinier et aride, la vie commence à se retirer de ces grands corps jadis si florissants. Toutefois il ne faudrait pas trop généraliser. Les anciennes abbayes sont en pleine décadence, les études ont faibli dans les universités, mais, d'une part, beaucoup de maisons renommées échappent à la règle générale, conservent pieusement leurs collections littéraires, et, d'autre part, si le niveau général des études dans les grands centres d'instruction a baissé, beaucoup de bons esprits savent travailler isolément et s'élever au-dessus du médiocre.

En un mot, au XIVe siècle, l'effort individuel triomphe déjà de la routine et de l'esprit d'imitation. Ce mouvement remarquable n'est pas moins sensible dans l'art que dans la science. Au XIIIe siècle, les peintures des manuscrits, malgré un effort pour rendre la nature, sont encore des plus banales, et reproduisent des types reçus, figures insignifiantes, attitudes convenues, etc. Au XIVe, le progrès est grand et se marque surtout vers 1350; les manuscrits exécutés pour le roi Jean sont encore ornés à la mode du temps de saint Louis; le dessin est meilleur, l'ornementation plus riche, mais les procédés sont restés à peu près les mêmes. Trente ans plus tard, les artistes ont fait des progrès étonnants, et on ne saurait comparer aux miniatures du bréviaire de Belleville, si fines qu'elles soient, les admirables peintures d'André Beauneveu ou de Pol de Limbourg.

Les livres de luxe sont toujours composés de feuillets de parchemin et affectent toujours la forme de *codex*; le rouleau sert encore pour certains documents administratifs : enquêtes, comptes, etc., mais rarement pour des manuscrits proprement dits. On connaît pourtant quel

ques rôles renfermant soit des recueils de prières, avec petits dessins, soit des tableaux chronologiques et des traités de sciences. La bibliothèque de Sens possède un rouleau liturgique de ce genre, et celle de l'Arsenal à Paris conserve des tableaux théologiques et chronologiques transcrits sur une longue bande de parchemin et illustrés de grossiers dessins. Beaucoup de manuscrits du XIV^e^ siècle sont sur papier encarté de parchemin, mais cette matière, jugée peu durable, n'est jamais employée pour les ouvrages de luxe, richement illustrés; à vrai dire ce papier solide, mais rugueux et inégal, ne se prêtait guère à la gouache; on s'en sert pour les ouvrages scolaires, les cahiers de classes, les recueils d'un usage journalier. Il en sera de même jusqu'au XVII^e^ siècle. Le parchemin, généralement bien préparé, garde presque toujours sa couleur naturelle. Les inventaires mentionnent parfois du parchemin *azuré*; faut-il y voir de la peau teinte en bleu, ou cette épithète vient-elle de la réglure de couleur bleuâtre? On ne saurait rien décider à cet égard. Notons toutefois à titre exceptionnel l'emploi de parchemin teint en noir, sur lequel on a écrit en lettres d'argent; le Louvre possède un feuillet provenant d'un office des morts, écrit de la sorte sur parchemin mortuaire. A mesure qu'on approche du XV^e^ siècle, le parchemin des ouvrages de luxe devient plus blanc et plus égal, et dans les livres du duc de Berry, on n'a admis que des feuillets absolument irréprochables : la réglure dans ces mêmes manuscrits est souvent indiquée par des traits de couleur à l'encre bleue ou rougeâtre; l'usage sera constant au siècle suivant.

Les deux écoles d'écriture, dont nous avons constaté l'existence au XIII^e^ siècle, continuent à fleurir; d'une part l'ancienne minuscule française, qui dégénère de plus en plus en gothique, et l'écriture du midi de l'Europe ou boulonnaise. Si la gothique affecte parfois des formes trop maniérées et trop aiguës, si les ornements

accessoires s'y multiplient d'une façon inquiétante, les bons copistes conservent dans cet excès une certaine mesure, et parfois ils savent, notamment dans les chartes, créer avec de simples traits de plume de véritables chefs-d'œuvre de grâce et d'élégance. Il y a loin au surplus de cette gothique soignée à l'affreuse écriture cursive ou diplomatique qu'emploient les scribes administratifs; dès le XIVe siècle, la lecture de certains docu-

Chevaliers se rendant au tournoi.
(D'après une miniature d'environ 1320.)

ments devient difficile, et cent ans plus tard ces mêmes documents seront parfois indéchiffrables : traits à peine formés, abréviations multiples et arbitraires, tout se réunira pour fatiguer et arrêter l'œil. L'écriture boulonnaise, en apparence plus nette, n'est pas en réalité d'une lecture plus aisée; les lettres s'y pressent, s'y enchevêtrent, les abréviations sont souvent mal placées et trop uniformes. En un mot, la plupart des copistes méritent

les reproches que Pétrarque leur adresse quelque part.

En même temps, les manuscrits deviennent moins corrects : les textes en langue vulgaire, que les copistes comprennent à peu près, sont encore passables. Mais pour ceux en latin, il n'en va plus de même. Les scribes sont ignorants; pressés d'ailleurs d'achever leur tâche, ils ne se donnent pas la peine de comprendre le sens exact des abréviations qu'ils reproduisent. Ce désordre ira en augmentant jusqu'au milieu du XV^e^ siècle. De plus, non seulement les copistes transcrivent mal le latin, mais beaucoup ne traitent pas mieux les textes français. Tel ce Breton, Raoul Tainguy, qui exerçait la profession d'écrivain à Paris sous le règne de Charles VI; c'était un zélé partisan de la faction d'Orléans, un ennemi acharné du populaire, enfin un Breton bretonnant. Copie-t-il Froissart, il interpole audacieusement le texte; éloges des Bretons cités par le choniqueur, listes de noms de chevaliers originaires de sa province, injures pour les manants qui osent secouer le joug de la noblesse, il se permet toute sorte d'additions qui, fort amusantes à relever, diminuent grandement la valeur des copies exécutées par lui. Étant données les habitudes de ce scribe infidèle, on a pu se demander s'il n'avait pas eu l'audace de mettre sous le nom d'Eustache Deschamps des pièces de son cru. Le cas serait d'autant plus grave que des œuvres du célèbre poète, nous ne possédons plus que la copie exécutée par ce même Tainguy.

Les copistes du XIV^e^ siècle sont donc moins diligents que leurs prédécesseurs. Par contre leurs confrères, les enlumineurs, ont plus de savoir-faire et un goût plus pur que ceux des temps plus anciens. L'ornement consiste toujours en lettres ornées, à dessins ou à peintures, en vignettes marginales, enfin en peintures de grandes dimensions. La lettre historiée prend de jour en jour plus d'importance; autrefois elle était de dimensions exiguës et renfermait un petit tableau, aujourd'hui

ce sont de vraies peintures, occupant une étendue notable du feuillet. Dans certains cas, l'enlumineur revient aux traditions anciennes, les différentes parties de la lettre initiale sont formées de personnages élégamment dessinés et coloriés; dans une charte de Charles V, la première lettre, un K, sera composée ainsi que suit : le roi debout, le bras levé, remet une croix à un personnage agenouillé devant lui. Ailleurs, la première lettre du contrat de mariage de Jean de Berry et de la comtesse de Boulogne (1389), un A, représente les deux conjoints se donnant la main; auprès d'eux sont leurs armes peintes.

Souvent aussi l'initiale se compose uniquement de rinceaux de couleur, et l'effet en est alors bien supérieur à celui des vieilles lettres torneures. En voici un type très courant au XIVe siècle : fond d'or encadré de filets de couleurs claires, sur lequel serpentent des rinceaux de vigne, bleus, roses et blancs. Le tout est fort élégant et convient aussi bien aux manuscrits de grand luxe qu'aux volumes plus ordinaires; ces lettres se retrouvent dans des manuscrits courants de théologie et dans le fameux bréviaire de Bedford. Enfin on emploie encore, en France et en Allemagne, la lettre polychrome sans or; en Allemagne, le jaune et le vert dominent, en France le bleu et le rouge. En Italie, on préfère la lettre initiale à larges feuilles de couleurs éclatantes : pourpre, bleu intense, rouge clair; à chaque lettre est associé un ornement marginal du même genre, formant rinceau. Cette lettre sera d'un grand usage dans les pays du sud de l'Europe jusqu'au XVIe siècle. Souvent aussi, dans ces larges volutes, on loge des bustes, tantôt imités de la nature, tantôt grotesques. Ces médaillons sont parfois imités de l'art antique; ce sont alors, comme à l'époque carolingienne, des copies fidèles de monnaies, de camées ou d'intailles. Bien exécutées, ces lettres sont d'un bel effet, et peuvent soutenir la comparaison avec les meilleures initiales de l'école française.

En France, on trouve également des lettres en grisaille, c'est-à-dire à la plume, avec quelques rehauts de couleurs claires. Telles sont les initiales qui ornent une fort belle Bible historiale écrite par Raoulet d'Orléans pour Charles V et aujourd'hui à la bibliothèque de l'Arsenal. La plupart sont composées de personnages fantastiques ou grotesques, dont le corps forme la panse ou la haste de la lettre; cette opposition de teintes grises plus ou moins foncées produit un excellent effet, qu'accentuent encore de légères taches de couleurs plus brillantes, posées çà et là avec discrétion.

Le dessin en grisaille est aussi employé pour l'ornementation des marges. Mais ici il se combine avec des éléments très variés. En général, dans les manuscrits luxueux, chaque grande initiale du texte sert d'appui à un ornement posé dans la marge. De plus, parfois à chaque page, plus souvent au premier feuillet du manuscrit, ou en tête de chaque livre de l'ouvrage, on trouve de larges bandes d'ornements composées de rinceaux et de fleurs, or, bleu, rouge et vert. Ici c'est une vigne qui court capricieusement sur le vélin; dans les rinceaux se perchent des oiseaux aux couleurs éclatantes, nichent des animaux fantastiques ou réels, des êtres monstrueux, sorte de centaures ou d'hydres. Ailleurs ce sera toute une floraison aux tons éclatants, des hampes élancées, portant des rameaux chargés de fruits et de fleurs. Les artistes qui ont imaginé ce ravissant décor en ont varié encore l'effet à l'infini, en mêlant à cette végétation, réelle de forme, fantastique de teinte, les armoiries, le chiffre, l'emblème ou la devise du premier possesseur du manuscrit. Parfois encore ces rameaux supportent des médaillons, renfermant des bustes ou des sujets traités avec finesse, des anges jouant de la musique, portant des palmes, etc. C'est surtout pour accompagner les grandes compositions, qui ouvrent les manuscrits somptueux, que les décorateurs déploient toute leur ingéniosité; la

partie inférieure du feuillet, toujours la plus ornée, reçoit soit des ornements végétaux plus abondants, soit des scènes complètes empruntées à l'histoire antique (telle la légende de Cacus, dont nous donnons ici un fragment), à l'histoire sacrée ou encore à la comédie animale, dont le poème du *Renard* est l'expression la plus complète. C'est surtout ici qu'ils emploient la grisaille, pour le dessin soit des tenants de l'écu qui occupe le milieu de l'écu, soit des personnages imaginaires semés sur le vélin.

La peinture, au XIVe siècle, est de plus en plus réaliste. Le mouvement qui, dès le XIIIe siècle, entraînait les

Légende de Cacus.

artistes vers l'étude de la nature, est devenu irrésistible, et les miniaturistes, connus ou inconnus, appartiennent tous à la grande école qui a produit les admirables sculptures de Dijon. Sans doute les simples praticiens se montrent encore inhabiles à rendre la physionomie humaine, ils ne savent pas en noter exactement les traits et l'expression, et leur goût pour la réalité se marque surtout dans la reproduction servile des costumes et des objets usuels qu'ils ont sous les yeux. Mais qu'on ait affaire à de vrais artistes tels que le célèbre André Beauneveu, et aussitôt tout change. Le nu est encore traité avec une certaine maladresse, mais l'artiste sait déjà

rendre avec une énergie peu commune les traits de ses personnages, choisir ses types, les varier, donner l'illusion de la vie, rendre le mouvement des draperies et indiquer les ombres et les lumières. A cet égard, le XIVe siècle marque un progrès immense sur les temps plus anciens.

C'est alors en effet que le portrait paraît. Tout le monde connaît celui du roi Jean; mais cette œuvre dure et maladroite est bien inférieure à quelques miniatures représentant des princes de la maison de Valois. Grâce à elles, on connaît exactement la physionomie de Charles V : figure pleine, menton en galoche, nez démesuré. Une belle peinture d'André Beauneveu (Heures de Bruxelles) fait revivre avec une intensité extraordinaire le célèbre Jean de Berry : joues glabres, lèvres saillantes et serrées, gros nez, front et tempes dénudés; la figure n'est pas belle et l'artiste n'a point flatté son modèle, mais elle est vivante et certainement exacte. C'est déjà l'œuvre d'un peintre. Plus heureux que les grands hommes des temps anciens du moyen âge, dont nous avons peine à nous représenter la figure, ceux du XIVe siècle ont donc trouvé des artistes capables de retracer leurs traits. Mieux que la célèbre fresque de Pavie, un dessin anonyme dans un manuscrit contemporain nous a conservé la physionomie de Pétrarque.

Par contre, le nu est moins bien traité; soit négligence, soit préjugé, les peintres miniaturistes ne devaient pas étudier le modèle; de là de choquantes incorrections dans les proportions du corps, dans les attaches des membres; il est vrai qu'ils n'ont pas eu souvent occasion de figurer des personnages sans aucun vêtement. Même incorrection dans le rendu du paysage, mais c'est là un défaut commun à tous les artistes du temps ; les règles de la perspective sont encore presque entièrement inconnues, on ignore l'art de poser les plans, et l'artiste donne sans scrupule la même taille à un homme et à un chêne.

L'incorrection, il est vrai, n'est pas toujours très cho-

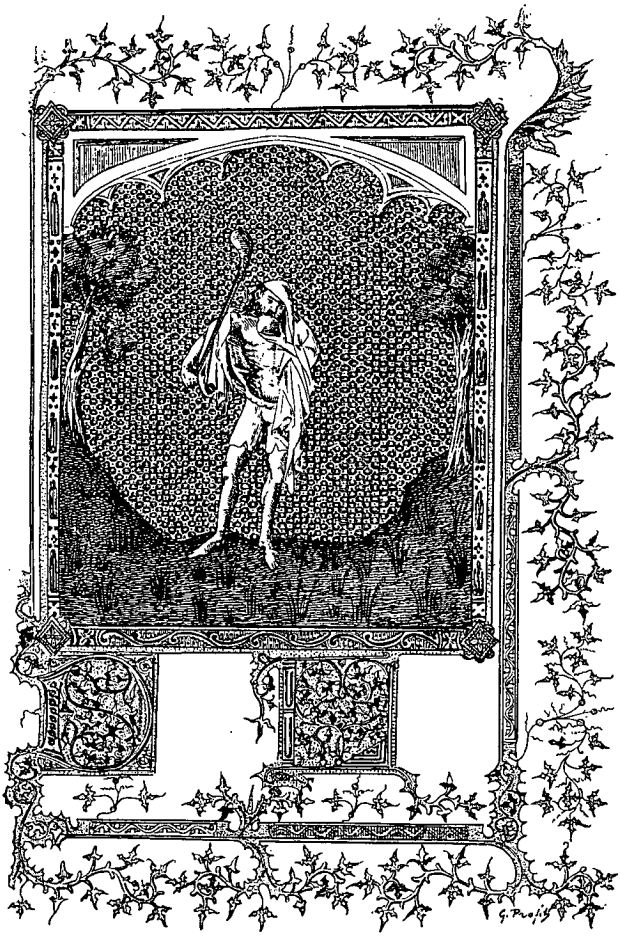

Figure du Psautier de Jean de Berry. (École d'André Beauneveu.)

quante; néanmoins elle est parfois si forte, qu'aux fonds de paysage nous préférons soit les simples fonds d'or ou de couleur, diaprés, échiquetés ou moirés, soit encore les fonds d'architecture : intérieur de chambre, cour de palais, nef d'église, etc. Les bâtiments sont, il est vrai, représentés de façon assez gauche, les lignes ne fuient point, et le manque de proportion est sensible à chaque instant; mais les figures du premier plan se détachent si gracieusement sur ces fonds de couleurs claires, qu'on oublie de remarquer des fautes grossières, qui choqueraient aujourd'hui dans un dessin d'écolier. A vrai dire, a-t-on le droit d'être bien sévère pour ces modestes miniaturistes? N'a-t-il pas fallu attendre la fin du XVe siècle, pour trouver des peintres sachant faire circuler l'air dans leurs compositions et marquer exactement la succession des différents plans?

Dès la fin du XIVe, les écoles de peinture destinées à briller au siècle suivant sont constituées et elles exercent les unes sur les autres une influence féconde, d'où sortira ce qu'on a nommé la Renaissance. Ces écoles sont au nombre de quatre principales : française, italienne, allemande et flamande. L'école française a été la première constituée, et elle est encore dans tout son éclat vers 1350: c'est à Paris qu'on vient acheter les beaux manuscrits, qu'on fait exécuter les volumes de prix; Anglais, Italiens, Flamands s'accordent pour louer sans réserve les miniaturistes parisiens; les beaux livres de prières exécutés vers cette époque sortent presque tous de leurs ateliers. Beaucoup de délicatesse dans le choix et l'agencement des couleurs, une grande inexpérience pour le dessin, telle est la caractéristique de cette école, que le patriote le plus exalté ne saurait préférer aux écoles italienne ou flamande. Disciples de Giotto et de l'école de Sienne, les peintres italiens se distinguent de bonne heure par une certaine recherche de l'idéal; ils tombent souvent dans la banalité, mais s'inspirant plus directement de l'antique, ils ont plus

de science que leurs rivaux et dessinent d'une manière plus correcte. Par contre leur coloris est inférieur à celui des peintres du nord; il est lourd et leurs meilleures œuvres sont encore des grisailles avec rehauts de bistre et de vert. De l'école allemande il serait difficile de faire l'éloge; les érudits d'outre-Rhin s'efforcent vainement de lui rattacher les grands peintres de l'école flamande; les miniaturistes allemands restent hiératiques et convenus, et leurs œuvres sont encore d'un dessin incorrect et prouvent peu d'expérience dans l'art d'employer et de combiner les couleurs.

Autrement grande, autrement féconde est l'école flamande. C'est dans les bassins de l'Escaut et de la Meuse que les tendances réalistes du nouvel art se montrent le plus fortement. Les peintres de ces pays n'ayant point pour se guider les monuments antiques qui abondaient en Italie, se tournent vers l'observation de la nature; ils regardent autour d'eux et de là une multitude d'œuvres parfois un peu vulgaires, mais fortes et saines, dont les auteurs sont les dignes ancêtres de Van Eyck. Cette supériorité est reconnue par les contemporains, et l'influence des artistes de Flandre et de Hainaut s'exerce de plus en plus grande en France et en Allemagne durant deux siècles. Elle pénètre même dans le nord de l'Italie et en Espagne, et c'est à cette influence heureuse que beaucoup d'historiens attribuent en partie le merveilleux essor de l'art lombard, vénitien et ferrarais, au XV^e^ siècle. En France, cette influence est prépondérante dès le milieu du XIV^e^ siècle; les manuscrits exécutés pour le roi Jean sont encore dus à des Français; dès le règne de Charles V, quelques artistes du nord travaillent à Paris; tel Jean de Bruges, peintre du roi, auteur de la miniature de la Bible de Jean Vaudetar citée plus haut. Si Jean de Berry fait venir des artistes de toute espèce d'Italie, s'il reçoit avec plaisir en cadeau des manuscrits, œuvres d'artistes italiens, c'est à des peintres des Pays-Bas, à André Beauneveu, à Pol

de Limbourg, à Jacquemart de Hesdin qu'il confie le soin d'illustrer les plus belles de ses Heures.

De ces trois artistes, un seul est réellement célèbre, c'est le premier. André Beauneveu était de Valenciennes; il n'a longtemps été connu que par un passage fort curieux de Froissart, dans lequel ce chroniqueur mentionne le séjour du sculpteur, son compatriote, à Mehun-sur-Yèvre, chez le duc de Berry. Des textes publiés par MM. Delisle et l'abbé Deshaines mentionnent quelques-uns des travaux de ce grand artiste, émule du célèbre Sluter, de l'auteur du Puits de Moïse. On sait qu'il fut chargé par Charles V d'exécuter les tombeaux de Philippe VI et de Jean le Bon à Saint-Denis, et celui du prince lui-même et de sa femme, Jeanne de Bourbon. Ces statues existent encore aujourd'hui, et leur faire justifie le renom de l'auteur. Beauneveu était aussi peintre; il avait travaillé à Valenciennes et pour Louis de Male, comte de Flandre. En 1390, il était au service du duc de Berry et surveillait à Mehun-sur-Yèvre les travaux du splendide palais de ce prince, qui le chargea probablement vers le même temps d'illustrer en partie deux manuscrits. L'un, aujourd'hui conservé à Bruxelles, renferme deux peintures de Beauneveu; d'une part la Vierge allaitant l'Enfant Jésus, de l'autre le duc de Berry à genoux, assisté de saint André et de saint Jean. L'autre, aujourd'hui, à la Bibliothèque nationale, est un magnifique psautier richement illustré; un ancien inventaire dit que les premières peintures de ce volume sont de la main de maître André Beauneveu, et il est aisé de reconnaître le point où cesse l'œuvre de ce grand artiste. Vierges et saints, apôtres ou confesseurs, sont bien de la même main; exécutées en grisaille sur fond diapré, ces figures offrent tous les caractères de l'école flamande, et rappellent les meilleures productions des sculpteurs du temps. L'auteur a copié fidèlement la nature, ses types sont plus accentués que nobles, mais le tout ne présente rien de banal, et le des-

sin encore incorrect, principalement pour les extrémités, ne manque ni de force, ni de grâce. Ce sont des œuvres vigoureuses et saines.

A Jacquemart de Odin ou de Hesdin on doit attribuer dix-huit peintures du manuscrit de Bruxelles, et peut-être une partie des Grandes Heures de Berry, à la Bibliothèque nationale. Ce sont des peintures faciles et élégantes soigneusement exécutées, mais bien inférieures aux peintures de Beauneveu; c'est plutôt, comme le dit M. Deshaines, « l'œuvre d'un habile praticien ».

Énumérer tous les enlumineurs cités par les textes serait bien inutile, rien ne permettant d'attribuer à ces artistes inconnus telle ou telle œuvre existante. Voici pourtant une curieuse peinture italienne, œuvre de Simone de Sienne. Elle forme le frontispice d'un Virgile, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Ambrosienne, et a été publiée dans la *Gazette archéologique* (année 1887); l'artiste, ami de Pétrarque, a cherché à copier l'antique : ses efforts sont restés sans doute bien infructueux, mais il y a là une tendance visible qui mérite d'être notée. Mêmes tendances dans les peintures anonymes accompagnant deux copies du *De Viris illustribus* de Pétrarque, conservées à la Bibliothèque nationale. Ces peintures représentent la Gloire sur un char, planant dans l'air et distribuant des couronnes aux grands hommes de l'antiquité groupés au-dessous d'elle. Les costumes sont ceux de l'Italie au XIVe siècle, les physionomies sont fines et variées, le dessin suffisamment correct, et dans l'une comme dans l'autre composition on reconnaît la main d'un artiste excellent. Ces grisailles avec leurs rehauts de bistre, d'or et de couleurs claires, sont dignes de l'école de Sienne; antérieures toutes deux à l'an 1380, elles font oublier les hideuses peintures d'un autre manuscrit italien bien célèbre, les Statuts de l'ordre du Saint-Esprit, manuscrit daté de l'an 1354 et exécuté probablement dans le royaume de Naples. Voilà un manuscrit bien

vanté, jugé digne d'une reproduction intégrale; on aurait peine à trouver en France vers le même temps peintures plus lourdes, plus disgracieuses, et, disons le mot, plus barbares.

On a dit plus haut que la plupart des manuscrits de Charles V et de Jean de Berry étaient de dimensions moyennes; il ne faudrait pas trop généraliser cette remarque. Le goût des grands exemplaires de luxe (souvent à 3 colonnes d'écriture), très répandu en France dans la première moitié du XIVe siècle, se perpétua toujours. On peut citer un Miroir historial, exécuté pour le roi Jean (auj. à l'Arsenal), le grand Tite-Live de Charles V (à la Sainte-Geneviève), une Bible moralisée (Biblioth. nationale), renfermant plusieurs milliers de peintures soit en grisaille, soit coloriées, dont quelques-unes datent seulement du XVe siècle, enfin une copie des *Métamorphoses* d'Ovide, moralisées par Chrestien Legouais. La plupart de ces grands volumes sont forcément d'exécution très inégale; pour aller plus vite, on employait à la fois plusieurs artistes, n'ayant pas tous du talent. La mode de ces volumes de taille démesurée reparaîtra au XVe siècle.

Pour les livres d'un usage journalier, ceux de dévotion par exemple, les amateurs préfèrent des dimensions moins exagérées. Ce sont des Heures, — la composition en est désormais fixée, — des bréviaires, des psautiers. Jean de Berry paraît avoir eu pour ces livres de dévotion une véritable passion. On a dressé la liste des manuscrits de ce genre commandés par lui, et quelques-uns comptent parmi les plus beaux monuments de l'art, de 1380 à 1416. En premier lieu il possédait le fameux Bréviaire de Belleville, exécuté probablement pour Jeanne de Clisson, mère du connétable, avant 1340; c'est un excellent spécimen de l'art français vers ce temps. Jean de Berry le tenait d'Henri IV d'Angleterre; il avait été envoyé à Richard II par Charles VI; quelques-

unes des miniatures qui l'ornent sont, croit-on, de Jean Pucelle, de Mahiet et d'Ancelet, artistes connus d'ailleurs et qui travaillaient en 1327. Le duc de Berry possédait encore le Bréviaire de Charles V; les Heures dites de Savoie, aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Turin; les *Belles Heures* appartenant à M. A. de Rothschild; un psautier latin-français, avec peintures d'André Beauneveu; les *Belles Grandes Heures* : ce manuscrit, aujourd'hui mutilé, renfermait des peintures attribuées à Jacquemart de Odin ou de Hesdin par les anciens inventaires. Citons encore les *Très Belles Heures*, que M. Delisle reconnaît dans le manuscrit latin 18014 de la Bibliothèque nationale, jadis attribué à Louis II d'Anjou; les *Belles Heures très bien et richement illustrées* (à M. E. de Rothschild), les *Très Belles Heures* de Bruxelles, illustrées par André Beauneveu et Jacquemart de Hesdin; enfin les *Très riches Heures*, ou Heures de Chantilly. Ces dernières étaient encore inachevées à la mort de Jean de Berry, et les quelques cahiers exécutés furent prisés 500 livres, somme relativement énorme; elles furent plus tard terminées par différents artistes, mais la partie primitive, due à Pol de Limbourg et à ses frères, artistes aux gages du duc dès 1410, l'emporte beaucoup en perfection sur les peintures ajoutées plus tard. Nous donnons une des planches du calendrier, dont le fond est occupé par le château de Vincennes; on aurait peine à trouver meilleur spécimen de l'art franco-flamand au XV^e^ siècle.

Tous ces livres d'heures de grand luxe sont conçus sur un plan uniforme; les peintures sont plus ou moins nombreuses, plus ou moins soignées, plus ou moins grandes suivant la fortune du premier possesseur; en voici en tout cas l'économie. Au calendrier, tableaux symboliques représentant les signes du zodiaque et les occupations de chaque mois. Dans les Heures de Chantilly, l'artiste a donné comme fond à ses peintures des vues des principales

Une chasse au bois de Vincennes.
(Miniature des *Très riches Heures* de Chantilly.)

résidences royales; ailleurs ce seront les scènes rustiques ou familières. Viennent ensuite des miniatures représentant les évangélistes, puis racontant l'histoire évangélique : Annonciation, Nativité de Jésus, Adoration des bergers, Circoncision, Adoration des mages, enfin la Passion; le nombre de ces peintures peut varier à l'infini, et chaque événement, petit ou grand, de cette même histoire évangélique, peut faire l'objet d'une planche séparée. Viennent ensuite une peinture consacrée à David, en tête des psaumes de la pénitence, une autre représentant une messe funèbre, enfin des miniatures moins importantes d'ordinaire, où sont figurés divers saints choisis au gré de celui qui a commandé le livre. Dans tel livre d'heures ordinaire, on comptera une dizaine de peintures; ailleurs, dans les Heures de M. E. de Rothschild, par exemple, 172; ce volume renferme notamment les légendes en images de sainte Catherine, de saint Jérôme, des saints Paul et Antoine, ermites, ajoutées au volume par le caprice du premier possesseur.

Les noces de Cana.
(*Grandes Heures* de Jean de Berry.)

L'exécution de pareils volumes devait, on le devine, demander de longues années; aussi, tantôt les dernières

peintures du manuscrit, demandées à un artiste moins exigeant, mais moins habile, sont-elles de qualité bien inférieure, tantôt aussi le manuscrit est resté inachevé. Ce dernier cas est celui du manuscrit de Chantilly, terminé longtemps après la mort de Jean de Berry, et d'un livre presque aussi célèbre, le Bréviaire du duc de Bedford. Ce volume, exécuté vers 1430, devait renfermer plus de 8 000 petits tableaux, mais l'ornementation d'un certain nombre de cahiers est restée incomplète. Outre quarante-cinq grandes peintures, la plupart excellentes, chaque page porte quatre petits tableaux, disposés dans l'encadrement, lequel se compose de rinceaux délicats et très variés, et de cadres d'ornements du meilleur goût; ajoutons-y des initiales charmantes, offrant souvent des bustes et des figures parfaitement dessinées. Ce manuscrit luxueux est justement célèbre et beaucoup d'historiens de l'art, Waagen, de Laborde, et à leur suite Labarte, en ont attribué l'exécution aux Van Eyck, c'est-à-dire à Hubert, à Jean et à leur sœur Marguerite. On nous trouvera peut-être bien audacieux de contester cette opinion, mais elle nous semble aussi téméraire que la plupart des attributions du critique allemand. L'illustration de ce volume est riche, brillante et variée, mais en tout état de cause il y aurait injustice à attribuer aux illustres auteurs de l'*Agneau mystique* la plupart des petits tableaux des marges, qui sont dessinés sans soin et coloriés sans goût. La thèse de Waagen ne pourrait être sérieusement discutée que pour les grandes peintures dont quelques-unes, l'Adoration des bergers, celle des Mages, la Trinité, l'Ascension, sont vraiment délicieuses. On alléguera les paysages très soignés qui servent de fond à quelques-unes de ces peintures, mais nous renverrons les contradicteurs à la Vierge du chancelier Rollin, conservée au Musée du Louvre, ils y verront comment Van Eyck savait interpréter la nature. Pour conclure, ce manuscrit nous paraît avoir été exécuté à Paris ou en Flandre, en tout cas par

plusieurs artistes appartenant à l'école franco-flamande. Il est remarquable à tous égards, mais bien inférieur, à notre sens, au livre d'Heures de Chantilly.

La tendance réaliste, à laquelle les artistes du XIVe siècle cèdent de plus en plus, exclut par le fait tout symbolisme.

L'Annonciation. (Manuscrit de la Bibliothèque Mazarine.)

Reproduisant fidèlement la nature, ils ne peuvent plus avoir la prétention d'exprimer des idées mystiques; leurs vierges, leurs saints, leurs martyrs sont des hommes et des femmes de leur temps. Toutefois certains artistes n'ont pas su résister à la tentation de donner à ces pein-

tures, dont nous goûtons surtout la scrupuleuse fidélité, un sens caché. On a publié, des peintures accompagnant le Bréviaire de Belleville, une curieuse explication dont l'auteur anonyme justifie par des textes de la Bible la présence de telle ou telle figure dans un livre liturgique. Ainsi les douze apôtres peuvent être peints avec la phrase du *Credo*, que la tradition attribuait à chacun d'eux, c'est le cas dans le Psautier de Beauneveu, et des douze apôtres on rapproche les douze prophètes qui en sont la figure et l'annonce. La Vierge représente la porte du Paradis ouverte par l'Incarnation. Après les figures isolées des apôtres vient la Pentecôte, qui les montre réunis et recevant le Saint-Esprit. Le Paradis terrestre et la Crucifixion se répondent; à Jésus sur la croix s'oppose Ève cueillant le fruit fatal. Les quatre évangélistes, avec leurs emblèmes et les instruments de la Passion, sont les quatre tabellions du Nouveau Testament. Le fleuve de sang qui jaillit du flanc du Christ se divise en sept ruisseaux, répondant aux sept sacrements, aux sept vertus et aux sept parties du Psautier. Aux vêpres, l'artiste place le Jugement dernier, allusion aux premiers versets chantés à cet office. On connaît quelques manuscrits dont les peintures se suivent dans l'ordre indiqué par cette curieuse notice, mais beaucoup aussi s'en écartent sensiblement et les artistes paraissent le plus souvent s'être affranchis de toute règle; si quelques miniatures se suivent dans l'ordre consacré, le plus souvent la fantaisie individuelle a réglé leur succession et leur nombre.

Des procédés de la peinture au XIV^e^ siècle nous ne dirons presque rien. En France, en Italie, en Flandre, on a renoncé à la teinte plate, et on emploie le dégradé, qui permet de rendre mieux le modelé des corps et les plis des vêtements. Une fois esquissées sur le vélin, à la plume ou au crayon, les figures sont reprises au pinceau, au moyen duquel on indique les ombres et les lumières. Il y a loin de ces peintures déjà savantes aux coloriages du

XIIIe siècle, où les ombres, les plis des vêtements étaient marqués par de lourds traits de plume. Enfin les artistes de cette époque affectionnent le camaïeu et la grisaille, où les figures sont dessinées à la plume et ombrées, avec rehauts de bistre; afin d'égayer cet ensemble un peu terne, les peintres emploient l'or pour les ornements d'orfèvrerie, le bleu ou le rouge pour certains détails de costumes, le rose pour les chairs. En général, les fonds sont exécutés après les figures; toutefois dans certains manuscrits italiens, celui de l'ordre du Saint-Esprit notamment, l'artiste paraît avoir commencé par établir un fond uniforme, sur lequel il a ensuite disposé ses personnages; les peintures ainsi exécutées sont moins solides, plus lourdes et d'aspect disgracieux.

Pour terminer, quelques mots de la reliure. Connaissant les goûts luxueux des grands amateurs du XIVe siècle, on devine d'avance que pour couvrir ces beaux volumes richement illustrés, ils n'ont épargné aucune dépense. L'inventaire du duc de Berry décrit longuement les couvertures des livres appartenant à ce prince. Beaucoup étaient revêtus de velours de couleur, tantôt uni, tantôt ouvré; la couleur favorite était le vermeil, c'est-à-dire le cramoisi; plus rarement on trouve le velours noir ou violet. En fait d'étoffes, on trouve encore le drap d'or et le drap de damas bleu; les plats sont doublés à l'intérieur de tiercelet ou de soie de couleur. La soie de couleur, azurée, ouvrée de feuillages ou verte, sert également pour le dehors. Enfin les ais de quelques volumes sont couverts d'argent ou d'or, *ouvrez à images de haute taille*, représentant la Crucifixion, le Couronnement de la Vierge, etc. Pour les reliures plus ordinaires, on trouve le cuir *empraint*, c'est-à-dire gaufré, rouge, vermeil, blanc. Presque toujours l'étoffe ou le cuir sont appliqués sur une planche de chêne ou d'autre bois qualifiée d'*ais*. Souvent on y ajoute des clous d'argent ou de cuivre, formant étoile; l'inventaire les appelle des *boulons*. Sur la

reliure d'une Bible, on trouvait même d'un côté un cadran d'argent doré avec les signes du zodiaque, de l'autre un astrolabe.

Les fermoirs sont parfois simples, en laiton et en forme de crochets, mais plus souvent ils sont en argent doré et émaillé, aux armes du possesseur ancien ou actuel, ou encore en argent niellé. Parfois ces reliures portent le titre du livre ou les emblèmes de Berry, un ours, un cygne, ou encore une Notre-Dame émaillée.

Pour couvrir les reliures dépourvues de boulons et par conséquent exposées aux frottements, on leur donne des chemises de toile, de drap, de velours, de satin, de drap d'or. Toute reliure luxueuse est également garnie de pipes et de signeaulx. La pipe est une tige de métal placée au haut du volume, et servant de support aux rubans qui remplacent nos signets. Ces pipes sont souvent de métal précieux, or ou argent, émaillées des armes du prince et garnies de perles et de rubis; enfin les signets sont de soie de couleur.

On possède peu de belles reliures du XIVe siècle. En voici pourtant une couvrant le livre des quatre évangiles de la Sainte-Chapelle dit l'*Apocalice*; ce manuscrit, écrit au XIe siècle en Allemagne, fut donné à cette église en 1379 par Charles V. Sur un fond composé de losangés avec semis de fleurs de lis, on a ciselé en taille d'épargne les symboles des évangélistes, et saint Jean assis et écrivant; au-dessus est un ange tenant une banderole sur laquelle sont écrits les premiers mots du quatrième évangile. Le tout est disposé sous une arcade soutenue par des colonnes. La reliure date certainement du XIVe siècle, mais l'artiste a copié assez exactement une des peintures du manuscrit; de là le style un peu archaïque des figures.

Dans une autre reliure couvrant un évangéliaire de Metz, on s'est contenté au XIVe siècle de refaire la partie d'orfèvrerie, en conservant l'ivoire du centre, lequel

représente une Crucifixion. Les reliures d'orfèvrerie sont encore souvent accompagnées de pierres précieuses et de morceaux de cristal de roche, soit taillés, soit en cabochons.

Les volumes moins précieux sont, au XIVe siècle comme plus anciennement, couverts en cuir fauve ou en peau blanche. Parfois on y ajoute quelques boulons de laiton et très souvent, dès lors, le plat antérieur porte le titre du volume, écrit sur une languette de parchemin placée sous une plaque de corne transparente encadrée de cuivre. Cet usage persistera jusqu'à la fin du XVe siècle, les manuscrits étant toujours posés à plat sur les tablettes et présentant aux yeux une de leurs faces et non leur dos. Les cuirs gaufrés et richement ornés ne deviendront communs qu'aux approches de la Renaissance.

CHAPITRE VIII

LA RENAISSANCE

Trois grands faits dominent l'histoire des manuscrits au XV^e^ siècle : l'éclosion définitive de la Renaissance, la réforme de l'écriture par les copistes italiens, enfin l'invention de l'imprimerie. De ces trois événements, le dernier est le plus important; au moment précis où, grâce aux progrès des arts et des lettres, les manuscrits deviennent à la fois plus luxueux et plus corrects, l'art d'imprimer tue la calligraphie et amène une profonde révolution dans le commerce des livres.

Cette expression, Renaissance, est à la fois bonne et mauvaise; le plus souvent on appelle ainsi le mouvement, déjà sensible avant le XV^e^ siècle, mais dès lors irrésistible, qui ramena le monde des lettrés et des artistes à l'étude de plus en plus exclusive de l'antiquité. Mais dans la vraie Renaissance, il faut distinguer deux tendances bien différentes : d'une part le retour aux modèles admirables légués par la Grèce et par Rome, de l'autre une observation plus directe de la nature. Si l'union de ces deux éléments donne des résultats admirables dans les écoles italiennes du XV^e^ siècle, sur un point les autres pays de l'Europe avaient peut-être devancé ceux du Midi.

Dès le XIVe siècle, des peintres tels qu'André Beauneveu, Pol de Limbourg et bien d'autres avaient su étudier et rendre la nature, et leurs successeurs, dont les plus illustres seront Jean Foucquet et Bourdichon, produiront des œuvres ne le cédant en rien à celles de leurs rivaux. A vrai dire, il paraît difficile de préférer l'une ou l'autre des trois grandes écoles qui vont briller pendant cent ans; si l'école flamande excelle à reproduire les physionomies caractéristiques des princes et des seigneurs de la cour de Bourgogne, l'école française, non moins réaliste dans le choix des types, sait déjà leur donner dans une certaine mesure un caractère idéal et se montre particulièrement heureuse dans l'exécution des parties ornementales. Mais, d'autre part, l'école italienne est bien attrayante; elle sait mélanger heureusement l'observation de la nature et l'imitation de l'antique; rien de plus riche, de plus beau que les grandes compositions du célèbre Attavante, rien de plus gracieux que les innombrables tableaux dont les enlumineurs de Sienne et de Florence ont enrichi les grands livres de chœur commandés par des églises opulentes. On ne saurait vraiment choisir entre toutes les merveilles créées dans ce siècle, véritable âge d'or de l'art, temps béni qui n'est plus revenu.

En même temps que les arts, les lettres renaissent; longtemps les humanistes, moins originaux que les peintres et les sculpteurs, se contenteront de copier servilement l'antiquité; mais au point de vue de nos recherches, leurs travaux ont eu pour résultat de multiplier les manuscrits et de créer des ateliers de scribes à la fois habiles et soigneux. Chaque littérateur éprouve le besoin de posséder des principales œuvres de l'antiquité, des copies à la fois exactes et élégantes. Le mouvement est général et emporte le monde entier. Au XIVe siècle encore, beaucoup de princes et de grands se soucient peu des manuscrits qu'ils rassemblent par esprit d'imitation, pour obéir à

la mode; maintenant tous se piquent de littérature. Le plus petit tyran italien dispute à ses voisins les poètes, les orateurs qui doivent célébrer en prose ou en vers les mérites de leur patron; la plupart sont assez instruits pour prendre part aux discussions des savants, et s'intéressent personnellement aux travaux des artistes et des lettrés dont ils s'entourent. En France, même zèle. Si Louis XI, tout occupé du soin de reconstituer la France royale, démembrée par ses prédécesseurs, reste en somme assez étranger à ce beau mouvement, les autres princes de la famille des Valois, le poète Charles d'Orléans, Charles VIII lui-même, cet esprit borné, Jean d'Angoulême, les ducs de Bourbon, se montrent les zélés Mécènes des savants et des artistes, préparant ainsi le jour peu éloigné où François Ier méritera le beau nom de *Père des lettres*.

La Renaissance accroît donc le nombre des manuscrits, et les plus grands artistes ne dédaignent pas de travailler à l'embellissement de ces précieux volumes. A l'Italie nous devons une autre réforme, celle de l'écriture. On a dit plus haut que deux grandes écoles de calligraphie se partageaient l'Europe au XIVe siècle : l'école française et l'école boulonnaise, toutes deux défectueuses. De plus les copistes manquaient et étaient inexpérimentés; Pétrarque se plaint souvent de leur incurie et de leur ineptie, il les représente comme des manœuvres sans instruction et sans soin, d'autant plus négligents que, peu nombreux, ils ne craignaient point la concurrence. Le remède au mal ne pouvait venir des anciennes abbayes bénédictines, en pleine décadence, — on sait dans quel état était vers ce temps la célèbre bibliothèque du Mont-Cassini, — ni des couvents réguliers, occupés de querelles intérieures et dont les habitants n'avaient jamais montré grand goût pour les manuscrits somptueux. A leur défaut, semble-t-il, les humanistes de Florence se chargèrent de multiplier les belles copies des auteurs antiques et d'en

reviser soigneusement le texte. Veillant à la correction de leurs propres écrits, — Garin de Vérone et Laurent Valla relisaient eux-mêmes les copies de leurs traductions du grec, — ils ne pouvaient se montrer moins scrupuleux pour les auteurs dont ils faisaient leurs délices. Mais au début du XV^e^ siècle, les bons copistes étaient encore rares, même à Florence; comme Pétrarque, Lionardo Bruni d'Arezzo se plaint amèrement de cette pénurie. Parmi les érudits dont les efforts modifièrent ce fâcheux état de choses, il faut citer le célèbre Niccolo de' Niccoli, sa bibliothèque est aujourd'hui à la Laurentienne, et un camaldule du couvent de Florence, Ambrogio Traversari. Ce dernier avait créé une école de jeunes écrivains, trop lents encore et trop peu soigneux au gré de leur fougueux maître. Tous ces travaux donnèrent leurs fruits, et bientôt la moindre école de grammaire, les études de notaires les plus infimes fournissent les lettres renaissantes de copies élégantes et en général fidèles des principales productions de l'antiquité classique, texte original des œuvres latines et traductions un peu hâtives des œuvres grecques.

C'est, semble-t-il, dans ces écoles de copistes que naquit la nouvelle écriture qui, sous le nom d'écriture ronde ou de lettre italienne, devait s'imposer à la majeure partie de l'Europe. Mais, à vrai dire, cette écriture n'était point nouvelle; instinctivement pour ainsi dire et par réaction contre les caractères confus et compliqués du XIV^e^ siècle, les scribes du XV^e^ revenaient aux bons modèles d'autrefois, à la vieille minuscule caroline, à la capitale antique. Certaines pages en capitales des volumes écrits pour les Visconti ou pour les rois aragonais de Naples, valent les plus beaux manuscrits du V^e^ ou du VI^e^ siècle, et depuis le X^e^ siècle, on n'avait pas connu de minuscule plus élégante que celle des copistes de Niccolo, de Traversari et de leurs émules. L'imprimerie pouvait naître, elle allait trouver tout constitués les deux alphabets

qu'utiliseront les plus grands imprimeurs du XV^e^ siècle : l'écriture ronde et l'écriture gothique; un siècle encore, et la gothique aura perdu tous ses anciens domaines, moins l'Allemagne et l'Angleterre.

Vers le temps, en effet, où les copistes italiens s'évertuent à multiplier les exemplaires des œuvres littéraires, anciennes et nouvelles, l'imprimerie naît, qui va rendre tout leur travail inutile. Sans doute, de longues années s'écouleront encore avant que le nouvel art soit apprécié à sa valeur. A l'origine, on l'a remarqué plus d'une fois, il se présente comme une simple contrefaçon de l'art d'écrire, et les premiers imprimeurs font passer leurs produits pour des copies manuscrites. Mais bientôt la concurrence les oblige à baisser leurs prix, et l'industrie du livre se transforme. Toutefois cette transformation n'est pas aussi rapide qu'on eût pu croire. Le livre imprimé, qui nous paraît à tous égards si commode et que l'on savait déjà faire si élégant, semblait sans doute une chose bien terne et bien fade à côté des beaux manuscrits enluminés en usage depuis tant de siècles. A dater de la découverte de l'imprimerie, si l'on cesse de transcrire des ouvrages étendus, et par suite coûteux, Bible, Décret, Digeste, les amateurs continuent à demander aux écrivains en renom des copies de traités historiques et littéraires de moindre longueur, et les grandes bibliothèques restent longtemps fermées aux produits de la nouvelle industrie. Les libraires cherchent au surplus à ménager les goûts du public; aux livres imprimés ils joignent bientôt la gravure sur bois, et emploient tous les moyens possibles pour les faire ressemblants aux livres manuscrits. Les enlumineurs y peignent les lettres initiales laissées en blanc par la presse, et ajoutent de place en place de petits ornements de couleur marquant le commencement de chaque paragraphe. Aux ouvrages de luxe, tirés sur beau vélin, on joint des peintures à la main, semblables à celles des manuscrits et dont beaucoup sont

l'œuvre d'artistes habiles. L'acheteur de chaque exemplaire peut donc le faire illustrer à sa fantaisie; on a ainsi des grandes impressions d'Antoine Vérard, pour ne citer que lui, des exemplaires offerts à Charles VIII et à la reine Anne de Bretagne, qui valent des manuscrits luxueux, et les rois aragonais de Naples ont fait peindre leurs armes et d'élégants frontispices sur beaucoup de volumes imprimés de leur bibliothèque.

Souscription d'un miniaturiste italien. (Année 1459; Bibliothèque Sainte-Geneviève.)

Au surplus, la découverte de l'imprimerie ne fera pas de longtemps disparaître les manuscrits de luxe. Les riches amateurs garderont le goût des beaux missels, des heures, richement enluminés; les églises, comme par le passé, auront recours aux meilleurs artistes pour illustrer leurs livres de chœur que ne peuvent imprimer les premières presses. Longtemps tout auteur, désirant offrir son ouvrage à un protecteur puissant, préférera à un imprimé froid et banal une belle copie bien écrite et enluminée avec soin. A cet égard, on peut le dire, le triomphe de l'imprimerie ne sera définitif qu'au XVIII^e siècle.

En même temps que les amateurs font exécuter à grands frais de somptueux volumes, le goût des anciens manuscrits se développe. Instinctivement, pour ainsi dire, les princes et les prélats recueillent ces précieux monuments. Au milieu du XV^e siècle, les souverains pontifes fondent la Bibliothèque Vaticane; vers le même temps, se constituent la Laurentienne, les librairies de Naples et

de Pavie; en France citons seulement les collections des ducs de Bourgogne et de Nemours, des princes de la maison de Bourbon, enfin celle d'Orléans ou librairie de Blois, premier noyau de notre Bibliothèque nationale. Ces bibliothèques, comme celles du haut moyen âge, sont dans une certaine mesure ouvertes au public; savants, juristes, simples lettrés, peuvent y emprunter des manuscrits. La règle semble dès le début bien établie; le prêt fonctionne régulièrement à la Vaticane, sous l'administration du célèbre Platina, et dès la fin du siècle, les manuscrits légués à la république de Venise par le célèbre Bessarion sont prêtés sur simple autorisation du *riformator del studio*.

Ces manuscrits donnés par Bessarion étaient presque tous en langue grecque; l'étude de cet idiome, en effet, renaît au XV^e^ siècle, et déjà le temps est loin où le grand Pétrarque ne pouvait lire Homère dans le texte original. On a commencé par traduire en latin quelques-unes des belles œuvres de la littérature hellénique; les savants italiens s'y emploient activement durant cent ans. Mais les traductions ne suffisent bientôt plus; les princes italiens, les villes se disputent les lettrés grecs, chassés de leur patrie par l'invasion ottomane. Beaucoup de ces lettrés ne sont que de misérables aventuriers, incapables d'enseigner; on ne les en écoute pas avec moins de ferveur, et quelques-uns obtiennent un crédit bien supérieur à leur mérite. Pour vivre, ils multiplient les copies des livres grecs, ils trafiquent des quelques manuscrits qu'ils ont pu emporter avec eux. Encore cinquante ans d'efforts, et la connaissance du grec sera devenue indispensable à tout homme se piquant de littérature.

Au milieu du XV^e^ siècle, deux grandes écoles calligraphiques se partagent donc l'Europe : la vieille école gothique, qui règne en France, en Allemagne, en Flandre et en Angleterre, et l'école italienne, qui, sortant de son pays d'origine, commence déjà à se répandre au delà des

monts. L'une et l'autre produisent de vrais chefs-d'œuvre. En France et en Flandre surtout, la gothique garde toujours dans les manuscrits de luxe une élégance parfaite; rien de plus gracieux que l'alphabet employé par David Aubert et les autres copistes des ducs de Bourgogne, ou par les scribes auxquels on doit les manuscrits de Jean Foucquet et ceux de la reine Anne. Les formes, il est vrai, en sont un peu aiguës, mais le caractère est régulier et net. Toutefois, à notre avis, bien supérieure à la gothique est l'écriture italienne ronde, telle qu'elle apparaît dans les premières impressions de Rome et de Venise. On aurait peine à trouver caractères plus beaux que ceux des manuscrits illustrés par Attavante ou exécutés pour les Sforza et les Médicis. Lignes harmonieuses et savamment arrondies, proportions exactes entre les différentes parties des lettres, tout se réunit pour charmer et retenir l'œil. Ajoutons que la matière première employée par les copistes italiens est généralement d'excellente qualité; depuis le XIII^e^ siècle, on n'avait pas vu parchemin aussi blanc, aussi égal, aussi bien poli.

L'ornementation des manuscrits, les peintures proprement dites mises à part, diffère également du tout au tout au XV^e^ siècle, quand on passe d'Italie en France. Dans ce dernier pays et dans les régions voisines, on est resté fidèle aux vieilles traditions naturalistes, et dans les vignettes marginales, les artistes entassent des fleurs et des plantes, copiées sur la nature, ou du moins directement inspirées d'elle. Toutefois l'ancien rinceau de vigne azuré et doré a cédé la place à des ornements plus compliqués et plus riches; ce sont des cadres régulièrement tracés, généralement à fonds d'or mat, délicatement posés au pinceau. Sur ces fonds, l'artiste a peint des fruits, des insectes, des feuilles de couleur vive. Tantôt ces ornements se détachent sur le fond même; tantôt le cadre a été découpé en triangles réguliers, alternativement or, bleus ou rouges, la teinte des fleurs et des fruits changeant égale-

ment de triangle à triangle. Le premier des deux systèmes est certainement le plus parfait; c'est tout au moins celui dont nous pouvons citer les meilleurs spécimens. En premier lieu, un beau livre d'heures de la bibliothèque de l'Arsenal. Le fond est d'or, et sur ce fond l'artiste a peint avec leurs teintes réelles une foule d'animaux et de plantes, fidèlement copiés; la planche ci-dessous peut en donner une idée, mais il faut voir l'original pour apprécier l'éclat incomparable de ces ornements délicats. A la même bibliothèque, on montre encore un autre manuscrit célèbre, dit du Maître des fleurs, et dont les marges renferment par milliers de gracieux dessins. Enfin la perle du genre est le célèbre livre d'Heures d'Anne de Bretagne, à la Bibliothèque nationale; l'artiste inconnu, auteur de cette merveille, peut-être Jean Bourdichon, a peint sur les marges les fruits, les fleurs et les plantes des jardins et des champs de la France; c'est un véritable herbier exécuté par un artiste de grand talent. Redouté lui-même n'a rien fait de plus délicat, de plus vivant. Sous chaque plante, on trouve le nom en français ou en latin; l'idée est originale, et les gouaches du peintre inconnu sont justement célèbres.

D'autres manuscrits des écoles du Nord, ceux de la bibliothèque de Bruxelles, par exemple, d'Antoine, bâtard de Bourgogne, ou du sire de la Gruthuyse, nous offrent souvent des cadres d'ornements plus simples, mais encore fort riches; ce sont alors de légers rinceaux courant sur le fond de vélin; dans ces rinceaux l'artiste a agréablement disposé les emblèmes, la devise et les armoiries de son noble client; ce sont des paons et autres animaux symboliques, une sorte de machine infernale, entourée de flammes, des troncs épineux ceints de la cordelière de saint François. Parfois encore, dans le Bréviaire Grimani par exemple, le cadre se compose de motifs d'architecture; sous des arceaux gothiques sont peintes de petites scènes délicatement traitées, des statues de

saints, le tout souvent en camaïeu d'or. L'effet est riche et gracieux, un peu sombre parfois, malgré la tonalité éclatante de l'or.

Même variété pour les lettres initiales; l'ancienne lettre torneure, à dessins de plume de deux couleurs, devient de plus en plus rare; on la retrouve encore en Allemagne, mais en France, dans les manuscrits riches, elle est remplacée soit par la lettre à rinceaux du début du siècle, soit par une initiale assez simple, où la lettre, plus ou moins régulièrement tracée, se relève sur un fond monochrome, dans un cadre généralement assez simple. A ces ornements ajoutons dans les livres d'heures des filets de couleur remplissant les parties de ligne laissées en blanc; enfin la plupart des volumes luxueux sont réglés en couleur.

Ornement du livre d'Heures de la reine Anne.

En Italie, l'ornementation des marges est beaucoup plus riche et directement inspirée de l'antique. Un mot d'abord des petites initiales; le type le plus fréquent est le suivant : un cadre blanc et or dans le-

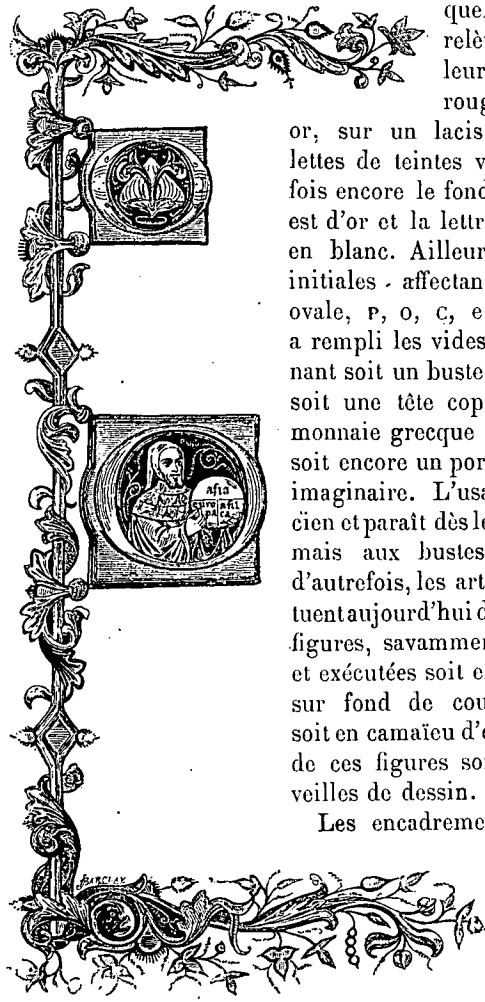

quel la lettre se relève en couleur claire, bleu, rouge, vert ou or, sur un lacis de bandelettes de teintes variées. Parfois encore le fond tout entier est d'or et la lettre se détache en blanc. Ailleurs, pour les initiales affectant la forme ovale, P, O, C, etc., l'artiste a rempli les vides en y dessinant soit un buste à l'antique, soit une tête copiée sur une monnaie grecque ou romaine, soit encore un portrait réel ou imaginaire. L'usage est ancien et paraît dès le XIII^e^ siècle, mais aux bustes grotesques d'autrefois, les artistes substituent aujourd'hui d'admirables figures, savamment dessinées et exécutées soit en ton brique sur fond de couleur claire, soit en camaïeu d'or. Certaines de ces figures sont des merveilles de dessin.

Les encadrements ne sont pas moins variés et moins riches. Tantôt sur le parche-

Initiale italienne (XV^e^ siècle).

min même, sans cadre arrêté, l'artiste a dessiné des candélabres et des bandelettes à l'antique, dans lesquelles s'étagent des génies nus, des sirènes, des camées, des fermaux ornés de perles et de rubis, des médaillons renfermant des portraits de personnages réels ou imaginaires; tout cela de couleurs riches, de teintes claires, perdu dans un fouillis harmonieux de brindilles et de fleurs délicates. Ailleurs, au contraire, le cadre sera exactement tracé; ce seront alors des compartiments à fonds noirs avec points d'or mat, chargés de fleurs et de feuilles largement dessinées, rouges, vertes ou bleues. Sur ce fond, aussi brillant qu'un émail peint, se détachent des camées, des bustes traités en or, des bijoux de tonalité éclatante. Souvent enfin l'encadrement sera tout entier en or de deux teintes, et représentera des scènes complètes, traitées avec une science consommée.

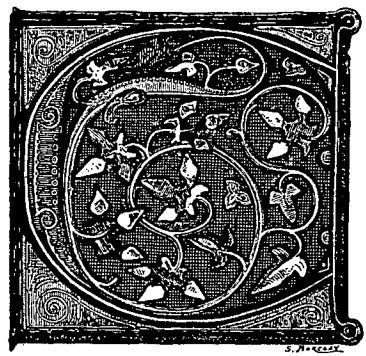

Initiale italienne (xv^e^ siècle).

Rien de plus beau à cet égard que les grandes pages ornées du livre d'heures de Ferdinand roi de Naples, dont nous donnons ici un spécimen. Le milieu est tantôt rouge, tantôt vert, tantôt bleu, et les titres en capitales d'or. La capitale sert encore pour les titres de départ, pour des lettres initiales, et pour tracer ces titres, l'artiste fait alterner l'or et le bleu.

Vers la fin du siècle, l'art italien fera au style français une rude concurrence; importé en France, il s'implan-

tera dans ce pays et fera disparaître l'ancienne école nationale, révolution à tout prendre regrettable; les artistes français apprendront à l'école de leurs rivaux à dessiner plus correctement, mais ils perdront en partie leur grâce et leur originalité.

Le nombre des manuscrits à peintures datant du XV^e^ siècle est considérable, et ces monuments sont encore aujourd'hui extrêmement recherchés des amateurs. Mais ils sont loin de présenter tous la même valeur au point de vue artistique. Quand on parle de manuscrits illustrés, il faut toujours avoir présente à l'esprit une remarque fort juste du comte de Laborde; voici les termes mêmes de cet écrivain, fin connaisseur non moins qu'excellent érudit : « Il y eut au XV^e^ siècle de grands peintres qui faisaient par exception de petites et admirables miniatures; il y eut en même temps d'adroits praticiens qui exécutèrent, comme en fabrique, l'enluminure d'innombrables manuscrits. Entre ces productions, également brillantes de couleur, également rehaussées d'or, la différence est grande; les unes, piquantes d'originalité, inspirées par le talent, sont des jalons dans l'histoire de la peinture; les autres, monotones et insipides, étaient et sont restées un grand luxe, voilà tout. » Les amateurs, qui achètent au poids de l'or les manuscrits historiés du XV^e^ siècle, trouveront le comte de Laborde bien sévère; à notre sens, il n'est que juste. Aussi, sans nous attarder longuement à l'examen de ces innombrables livres liturgiques, fabriqués par centaines pour les prélats, les seigneurs et les riches bourgeois du temps, allons-nous passer brièvement en revue quelques-uns des plus beaux manuscrits du XV^e^ siècle. Nous commencerons par les œuvres du plus grand des miniaturistes de l'école française, Jean Foucquet.

On connaît mal la vie de ce grand artiste; on sait seulement que né en Touraine, il mourut à Tours même vers l'an 1480. On sait aussi qu'il avait fait un voyage en

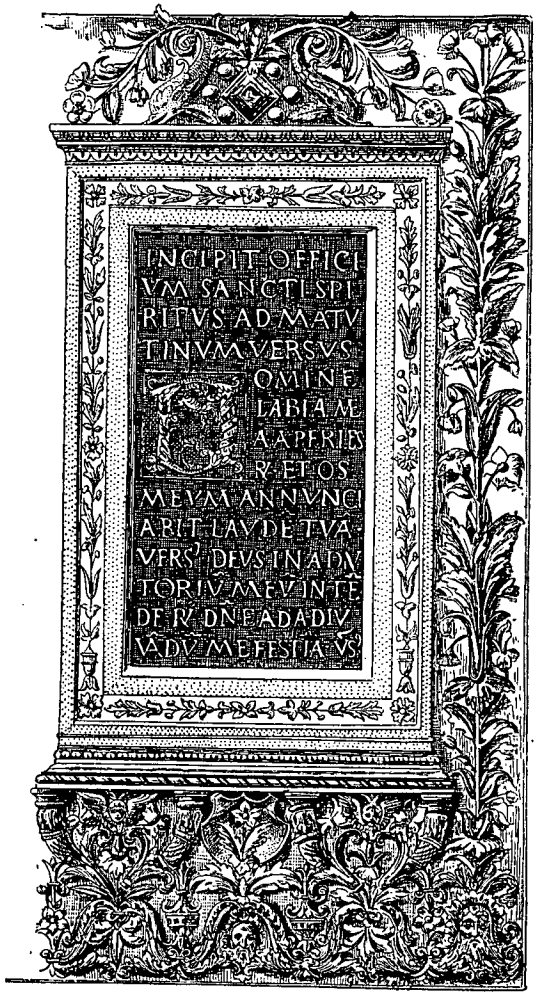

Page ornée des Heures de Ferdinand de Naples.

Italie sous le pontificat d'Eugène IV (1431-1447) et qu'il avait peint le portrait de ce pape. Le nombre de ses œuvres authentiques est assez faible; ce sont, sans compter quelques panneaux (portrait de Charles VII au Louvre, fragments d'un diptyque à Francfort, Vierge d'Anvers), les Heures d'Étienne Chevalier, un manuscrit de Boccace, aujourd'hui à Munich, une partie des peintures d'un Josèphe, possédé jadis par le duc de Nemours, et peut-être le frontispice d'une copie des Statuts de l'ordre de Saint-Michel. Nous laissons de côté quelques autres peintures attribuées sans beaucoup de preuves à l'artiste tourangeau, dont un exemplaire des Grandes chroniques de France et une partie d'une grande Bible moralisée, tous deux à la Bibliothèque nationale.

On a fait de Jean Foucquet le chef de l'école française au xv^e^ siècle; il en fut certainement le meilleur représentant, mais on oublie trop qu'il avait lui-même subi l'influence à la fois de l'école flamande et de l'école italienne. A la première il se rattache par le naturalisme absolu qui domine toute son œuvre; à l'autre il semble avoir pris quelques procédés, l'usage exagéré de l'or bruni par exemple, et sa science du dessin. Ce qui fait au fond l'originalité de Foucquet, c'est son talent incontestable. Comme les Flamands, il copie scrupuleusement la nature, et donne aux personnages de l'antiquité, aux saints et aux saintes, le costume, la physionomie des gens au milieu desquels il vit, mais il est plus habile que la plupart des maîtres des Flandres; ses personnages paraissent parfois un peu trapus, un peu lourds, mais ils sont bien plus vivants, bien plus réels que les maigres seigneurs peints par les artistes de l'école de Bourgogne.

Ajoutons qu'il excelle à grouper ses personnages, à donner aux plus exigus comme aux plus grands une physionomie caractéristique. Nous n'en voulons pour preuve que le célèbre tableau du manuscrit de Munich représentant le lit de justice où fut condamné le duc

d'Alençon. Dans un cadre assez exigu, Foucquet a su faire tenir trois cents personnages. Y avait-il beaucoup de peintres au XVe siècle capables d'un pareil tour de force? D'autre part, son coloris est excellent, brillant et pourtant harmonieux, et les paysages, les intérieurs, qu'il a donnés pour cadre à ses compositions, sont lumineux et, pour le temps, admirablement dessinés. Les meilleures œuvres de Foucquet sont en somme les fameuses miniatures du livre d'Heures d'Étienne Chevalier, trésorier de France sous Charles VII; ce magnifique volume, jadis complet, paraît avoir été cruellement dépecé dès le XVIIIe siècle; quarante des peintures qui l'illustraient, appartenant à M. Brentano, de Francfort, viennent d'être acquises par M. le duc d'Aumale, deux autres sont conservées au Louvre et à la Bibliothèque nationale. On trouvera ci-contre la reproduction de celle du Louvre, mais ce dessin, exact d'ailleurs, ne rend qu'assez imparfaitement cette œuvre remarquable; il y manque l'air, la lumière, la couleur. Il y a loin de ces peintures exquises à la plupart des œuvres tant vantées des peintres de la cour de Bourgogne. Curmer a reproduit jadis en couleur les peintures de Francfort; cette reproduction, qui est loin d'être parfaite, donne pourtant une idée des originaux. Parmi ces planches, il faut noter celle qui représente Étienne Chevalier et son patron le premier martyr; seuls au XVe siècle, des peintres tels que Van Eyck en Flandre ou Mantegna en Italie, ont su modeler une figure avec cette force. Citons encore la Vierge et l'enfant Jésus, au milieu d'un chœur d'anges, la Naissance de saint Jean-Baptiste, ravissant tableau d'intérieur, enfin l'Adoration des mages; l'artiste a donné au roi, à genoux devant Jésus, les traits et le costume de Charles VII; sous les pieds du prince sont posés un tapis et un coussin fleurdelisés.

Ce sont là des œuvres excellentes. On a encore attribué à Foucquet une foule de peintures plus ou moins dans sa manière, mais, à vrai dire, en pareille matière on doit

se montrer prudent. Voici pourtant une remarquable

Saint Martin partageant son manteau, peinture de Jean Foucquet. (Musée du Louvre.)

peinture empruntée à un livre d'Heures de la Bibliothèque Mazarine, et qui nous paraît être sinon du grand

peintre même, du moins de l'un de ses élèves et d'un élève habile. Le livre, resté inachevé, avait été commandé par Charles de Guyenne, frère de Louis XI. Dans le faire de cette peinture, on reconnaît certains des procédés chers à Foucquet, par exemple l'abus des glacis d'or, mais on y retrouve aussi son habileté à grouper les personnages, et à rendre les physionomies. Enfin notons, ce que n'a pu marquer le dessinateur, un effet de nuit assez bien rendu ; la scène tout entière est éclairée par le reflet des torches que portent les soldats romains.

Foucquet reste fort au-dessus de tous ses contemporains de l'école française. Toutefois on pourrait citer bon nombre de beaux manuscrits du même temps ayant une réelle valeur. En voici quelques-uns pris au hasard. Un des plus fins bibliophiles de l'époque fut le trop célèbre duc de Nemours, Jacques d'Armagnac, décapité en 1477; il avait réuni à Carlat et dans plusieurs autres châteaux de somptueuses librairies, qui furent dispersées après sa mort. C'est lui qui avait chargé Jean Foucquet de compléter l'illustration du Josèphe de la Bibliothèque nationale, jadis commencée par les peintres du duc de Berry. Parmi les manuscrits de ce prince, on peut citer un bel exemplaire du Traité de la chasse de Gaston Phébus, aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine; en tête, on trouve une peinture très solide et très ferme représentant un veneur offrant ce livre au prince, et le volume fourmille de jolies figures : animaux sauvages, chiens, scènes de chasse. On peut encore citer les fameuses Heures de Louis de Laval, mort en 1489; les nombreuses peintures qui ornent ce volume n'ont pas toutes la même valeur, beaucoup sont lourdes et sans grâce, mais quelques-unes, surtout les grandes figures, sont bien meilleures. Tel est le portrait du sire de Laval, modelé avec précision et force, et quelques peintures représentant les Sibylles. Les Heures du duc Pierre II de Bretagne († 1457) sont moins bonnes; les encadrements,

Le baiser de Judas. (École de Foucquet; Bibliothèque Mazarine.)

très jolis, valent mieux que les figures, qui sont lourdement exécutées et de dessin défectueux; à noter toutefois certains paysages intéressants représentant des vues de Bretagne. Un épistolaire exécuté pour une famille bourgeoise d'Amiens, les Clabault, aujourd'hui à l'Arsenal, est encore un bon spécimen de la peinture française à la fin du XVI^e^ siècle; on a attribué les peintures de ce volume à Memling; l'attribution est insoutenable : toutefois on ne saurait nier que l'artiste inconnu avait dans une certaine mesure subi l'influence flamande.

On a encore quelques manuscrits exécutés pour des princes de la maison d'Anjou : tel est le célèbre livre d'Heures de la Bibliothèque nationale, qui passe pour avoir appartenu au roi René d'Anjou. Ce volume ne mérite peut-être pas sa célébrité, l'ornementation en est lourde et grossière, mais il renferme deux curieux portraits des rois Louis II et René; le faire de ces deux peintures est assez dur, mais non sans vigueur, et c'est un bon exemple de ce que savaient faire les artistes français avant Jean Foucquet. Ce volume, en effet, doit dater d'environ 1435. On a encore plusieurs autres manuscrits ayant appartenu au célèbre roi-poète, mais on nous dispensera d'insister à leur sujet; c'est sans preuve certaine qu'on a attribué au prince lui-même les peintures qui les ornent. Citons seulement le Bréviaire de René II, duc de Lorraine, neveu du bon roi René, qui a souvent été donné à ce dernier; il est aujourd'hui à l'Arsenal. C'est un fort beau volume, richement illustré et datant de la fin du XV^e^ siècle; les peintures, de style français, sont généralement excellentes et ont grand air; on en peut juger par celle que nous reproduisons et qui représente un concert. A remarquer dans ce beau manuscrit des cadres d'ornements à l'antique; l'influence italienne est déjà sensible.

Mais plus remarquable que tous ces beaux volumes est le célèbre manuscrit dit des Heures d'Anne de Bretagne.

La reproduction en couleur, jadis publiée par Curmer, a valu à cet admirable volume un renom qu'il mérite de tout point. On a beaucoup discuté pour savoir à qui il fallait en attribuer les peintures. Autrefois on parlait de Jean Poyet, *enlumineur et historieur*, nommé dans des comptes de l'année 1497; aujourd'hui on s'accorde pour faire honneur de ce chef-d'œuvre à Jean Bourdichon, peintre du roi, qui toucha en 1507 une somme de 600 écus d'or pour prix de *grandes heures* commandées par la reine. Le volume renferme cinquante et une grandes peintures du meilleur style, mais dont le faire assez inégal trahit l'œuvre de plusieurs mains. L'une des plus belles est la peinture de tête représentant la reine à genoux, avec trois saintes, Anne, Ursule et Hélène. Citons encore Job sur son fumier, saint Nicolas et les trois enfants, la Madeleine, etc. Chaque tableau, de grande dimension, est entouré d'un large filet d'or sans aucun ornement et formant cadre. Enfin les marges du volume, nous le notons plus haut, sont chargées de peintures non moins parfaites, représentant des fleurs, des plantes et des fruits avec leurs noms latins et français; nous donnons un de ces encadrements, mais le dessin, très exact d'ailleurs, ne rend que bien imparfaitement le caractère exquis de ces peintures adorables. Au moment où l'art français allait céder la place à l'art d'Italie, les peintres de notre pays semblent avoir voulu donner une dernière preuve de leur habileté et de leur goût.

Non moins florissante durant cette période fut l'école flamande. Elle a produit un grand nombre de manuscrits fort brillants, mais de valeur très inégale. Les princes de la maison de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, Antoine, grand bâtard de Bourgogne, son fils Philippe, aimaient les grands volumes richement ornés; leurs familiers, les sires de Croy, Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, partageaient ces goûts délicats. Philippe le Bon surtout semble avoir voulu se composer

une bibliothèque renfermant les œuvres les plus goûtées à son époque, romans de chevalerie et d'aventures, œuvres de piété, chroniques, etc. La plupart des manuscrits copiés pour lui par un scribe des plus experts, David Aubert, sont richement enluminés, mais, à vrai dire, beaucoup de ces peintures sont plus brillantes que bonnes. On a souvent voulu les attribuer à des peintres

Concert. Miniature du Bréviaire de René, duc de Lorraine.

connus, et le célèbre historien allemand Waagen a cru reconnaître dans telle miniature la main de Rogier Van der Weyden, dans telle autre celle de Memling. Ce sont là, à vrai dire, de pures hypothèses; au surplus, Ruelens l'a fait remarquer avec raison, l'organisation des corporations d'arts et métiers, très minutieusement réglée en Flandre, ne permet pas d'admettre qu'un artiste peignant

sur bois ait pu se charger de travaux de miniatures, réservés exclusivement à la corporation des enlumineurs sur parchemin. Sous cette réserve, on doit reconnaître que certaines miniatures de l'école de Bourgogne rappellent la manière de tel ou tel peintre connu; de même en Italie, les œuvres d'Attavante éveillent le souvenir des tableaux de Mantegna, et celles de Clovio appartiennent à l'école romaine.

On a dit plus haut que la plupart des miniatures des artistes employés par Philippe le Bon sont loin d'être bonnes; ce sont des œuvres d'école, sans beaucoup d'originalité, brillantes de couleur, mais défectueuses de dessin, et sans contredit fort inférieures à celles de Jean Foucquet ou de l'école italienne. Les proportions des personnages sont singulières, le haut du corps très fort, le bas maigre et allongé; les extrémités inférieures surtout sont déplorables, et le modelé extrêmement faible. Toutefois un petit nombre de manuscrits échappent à cette banalité, banalité telle, que la même miniature a été répétée plusieurs fois en tête de volumes différents. Citons en premier lieu plusieurs exemplaires des Miracles de la Vierge, compilés par Jean Miélot, secrétaire de Philippe le Bon, exécutés en 1456 et conservés aujourd'hui à Paris et à Oxford. Ces manuscrits, surtout le fr. 9 199 de la Bibliothèque nationale, renferment de remarquables grisailles, illustrant le texte des miracles. Toutes ces peintures ne sont pas également bonnes, mais beaucoup semblent devoir être attribuées aux meilleurs artistes du duc de Bourgogne; citons notamment, dans le manuscrit 9 198, la première figure représentant Philippe le Bon présenté à la Vierge par les patrons de la maison ducale, saint Philippe et saint André. D'autres peintures, qui offrent les défauts plus haut signalés, les rachètent en partie par d'autres qualités. Dans celle que nous reproduisons ci-contre, empruntée à une œuvre célèbre de Jean Wauquelin, les

Présentation d'un livre à Philippe le Bon.

Peinture du Boèce du sire de la Gruthuyse.

Chroniques de Hainaut, traduites de Jean de Guise, on remarquera l'excellente facture des têtes; les figures du duc, de son fils le jeune Charles, de Wauquelin, de tous les assistants enfin sont pleines de vie; elles ne sont pas belles, mais il faut accuser de ce défaut les modèles et non le peintre. On pourrait encore citer bon nombre de peintures excellentes de l'école de Bourgogne. Nous en donnons une autre tirée d'un manuscrit célèbre enluminé pour le seigneur de la Gruthuyse par Alexandre Bening. Ce peintre paraît avoir travaillé successivement à Gand et à Bruges, et on suit ses traces jusque vers 1518 et 1519. Des recherches récentes, dues à M. Paul Durrieu, tendent à faire de cet artiste, jusqu'ici mal connu, le chef d'une école nouvelle, dont l'influence se reconnaîtrait dans plusieurs manuscrits; le plus célèbre serait le Bréviaire Grimani. Cette école, bien supérieure à celle qui l'avait précédée, aurait fleuri en Flandre, à dater de 1475. Le Boèce du sire de la Gruthuyse, dont nous donnons une peinture, est l'un des meilleurs travaux d'Alexandre, qui n'a pu résister au désir d'en signer une miniature. Le volume porte la date de 1492. Il est par suite postérieur au Bréviaire Grimani.

Ce dernier volume, donné à la république de Venise par le cardinal Grimani, paraît avoir été acquis par celui-ci du célèbre Antonello de Messine († vers 1496); d'après quelques passages du texte, il fut exécuté sous le pontificat de Sixte IV (1471-1484) et après 1477. Une notice ancienne, due à un certain Marcantonio Michiel, en attribue les peintures à trois peintres flamands, Jean Memling, Gérard de Gand et Liévin; le premier nom doit être certainement écarté, et M. Durrieu propose de remplacer Memling par Bening; Gérard de Gand paraît être le célèbre Gérard Horebout, et Liévin, Liévin Van Lacthem, d'Anvers. L'œuvre est d'ailleurs absolument flamande, mais les auteurs inconnus paraissent avoir connu des œuvres plus anciennes, les grandes

Heures de Chantilly notamment. Toutes les peintures ne sont pas d'égale valeur; quelques-unes toutefois, celles du calendrier, par exemple, et la Madeleine, valent les meilleures œuvres de Jean Foucquet. Le dessin est correct, les figures un peu lourdes et courtes, mais pleines d'expression; c'est en un mot un manuscrit digne d'un prince, et qui dut être commandé par un des plus grands personnages de Flandre.

De l'école flamande on doit encore citer trois manuscrits célèbres, dont deux sont déjà mentionnés plus haut, les Heures dites du Maître des fleurs, un autre livre d'Heures de l'Arsenal, fait pour une dame de la maison de Lalaing, enfin le Bréviaire du pape Alexandre VI. Le premier de ces trois volumes, exécuté vers la fin du XV^e^ siècle, est remarquable, moins par les peintures qui l'ornent que par les délicieux encadrements des marges. Le plus souvent ces encadrements consistent en bandes de couleurs assez foncées sur lesquelles se détachent des fleurs admirablement exécutées; nous citerons entre autres une bande brunâtre avec pointillé d'or, sur laquelle l'artiste a peint avec un soin méticuleux des violettes épanouies, avec mouches, papillons et autres insectes. En général, les plantes sont reproduites avec leurs couleurs naturelles; parfois aussi l'artiste, tout en copiant exactement les formes des végétaux, leur a donné des teintes de fantaisie. L'ensemble est charmant, mais, malgré la juste célébrité de ce manuscrit, nous lui préférons les encadrements des Heures d'Anne de Bretagne et ceux du livre d'Heures de la dame de Lalaing. Ce dernier renferme des peintures qui ne sont point sans mérite, témoin le saint Matthieu dont on trouvera plus loin une image fidèle; mais, plus que ces peintures, nous estimons les encadrements. Sur le fond d'or brillant, l'artiste a disposé des plantes, des animaux domestiques et sauvages, en conservant à chaque objet, plantes et oiseaux, sa couleur naturelle; on ne s'attendrait pas à trouver vers l'an

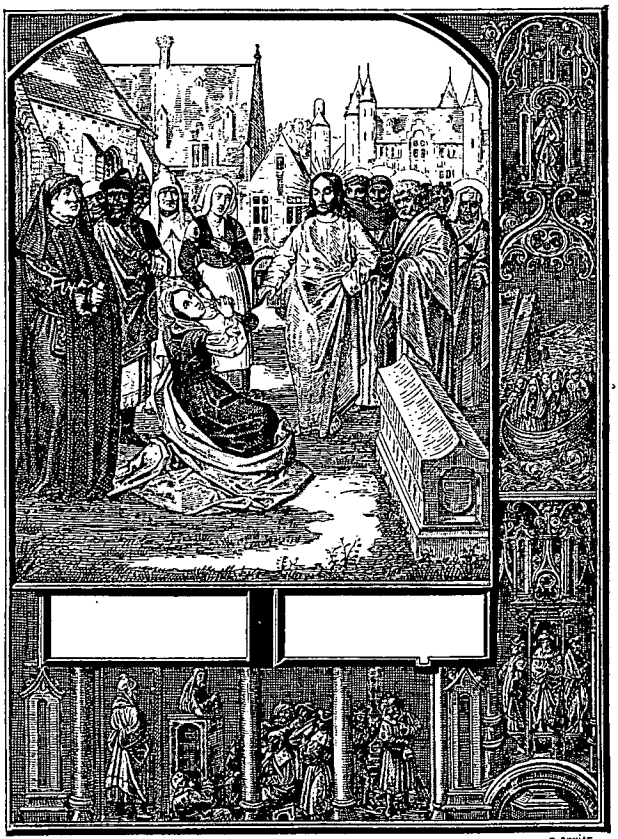

La Madeleine, peinture du Bréviaire Grimani.

1500 une copie aussi parfaite de la nature. On retrouve les mêmes encadrements dans un beau livre d'Heures offert à Alexandre VI et décrit tout récemment dans la *Gazette des Beaux-Arts*. L'auteur de l'article, M. Pawlowski, croit même pouvoir donner les principales peintures de ce beau volume à Gérard, l'un des auteurs du Bréviaire Grimani. L'attribution pourra paraître hasardée; quoi qu'il en soit, les Heures d'Alexandre VI sont un excellent spécimen de l'art flamand du XV^e^ siècle arrivé à son plus grand développement.

Les tendances naturalistes, chères à l'école flamande, se remarquent également dans les œuvres des miniaturistes italiens, mais ici elles sont heureusement corrigées par le goût de l'antique. Peignent-ils un portrait, les artistes ferrarais ou florentins donnent impitoyablement à leur œuvre les traits de l'original, mais quand il s'agit de choisir un type de convention, instinctivement ils le prennent agréable. Il est de mode aujourd'hui dans un certain monde de leur préférer les maîtres du Nord; cet engouement paraît bien factice; les enlumineurs italiens du XV^e^ siècle ne sont pas plus conventionnels que ceux de Flandre, et ils ont sur leurs rivaux une supériorité technique incontestable. Ce ne sont plus en effet de simples praticiens, exécutant ou faisant exécuter sous leur direction des quantités de manuscrits; ce sont des artistes, assez indépendants, assez estimés pour signer leurs œuvres, et un peintre de la valeur de Sandro Botticelli ne juge pas indigne de son talent l'illustration d'une copie de Dante. Innombrables sont les miniaturistes de cette époque dont les textes et les manuscrits nous ont transmis les noms; chaque prince de la péninsule pensionne et retient à sa cour les meilleurs artistes et leur commande des travaux importants. On a ainsi des œuvres remarquables exécutées pour les Sforza, les rois aragonais de Naples, les marquis de Ferrare et de Mantoue, ainsi que pour les différents papes, etc. Enfin l'art italien jouit déjà

d'un tel renom que l'un des plus fins bibliophiles du temps, Mathias Corvin, roi de Hongrie, commande à Attavante plusieurs beaux volumes, et le même peintre est employé par quelques prélats d'outre-monts.

Au XV^e^ siècle, les églises italiennes étaient fort riches; non contentes de commander des œuvres de bronze, des tabernacles, des statues aux plus grands sculpteurs de l'époque, de couvrir les murs de fresques signées de noms célèbres, elles firent refaire et illustrer par les meilleurs peintres du temps leurs grands livres de chœur. Beaucoup ont péri, lacérés et usés; beaucoup aussi ont subsisté. Ceux de Sienne, exécutés sous l'inspiration du fameux Énéas Sylvius, ceux de Florence, comptent au nombre des plus beaux monuments du XV^e^ siècle. Au couvent des Camaldules de Florence, nous trouvons le miniaturiste Fra Lorenzo, à San-Marco le célèbre Beato Angelico et son frère Benedetto. Angelico a pour élève Zanobi Strozzi, qui illustre deux antiphonaires de Santa-Maria del Fiore. A Sienne, on cite Girolamo de Crémone, Liberale de Vérone, et Francesco Roselli. On connaît aussi les noms de divers artistes ferrarais et vénitiens : Taddeo de Crivelli, Francho da Russi, de Mantoue, Guglielmo de Magni et Guglielmo Ziraldi, qui travaillent pour les ducs de Ferrare, Borso et Hercule I^er^. A Pérouse, notons Giacomo Corporali; citons encore Monte, fils de Giovanni di Miniato, qui travailla pour le dôme de Florence et pour Mathias Corvin, enfin Attavante, dont le nom est plus connu que ceux des artistes nommés plus haut, mais dont le talent n'est pas sensiblement supérieur au leur.

Attavante dei Attavanti était de Florence; il naquit en 1452. On ne sait rien de son enfance, et on ignore le nom de ses maîtres; il semble pourtant se rattacher à l'école de Mantegna. On ignore s'il peignit autre chose que des miniatures, mais de bonne heure il est célèbre. Dès 1483, il est chargé de travaux importants par Mathias Corvin. En 1503, il est délégué avec plusieurs autres

Saint Matthieu, peinture des Heures de la dame de Lalaing.

artistes pour désigner l'emplacement du David de Michel-Ange. En 1483 et 1484, dans deux lettres publiées par

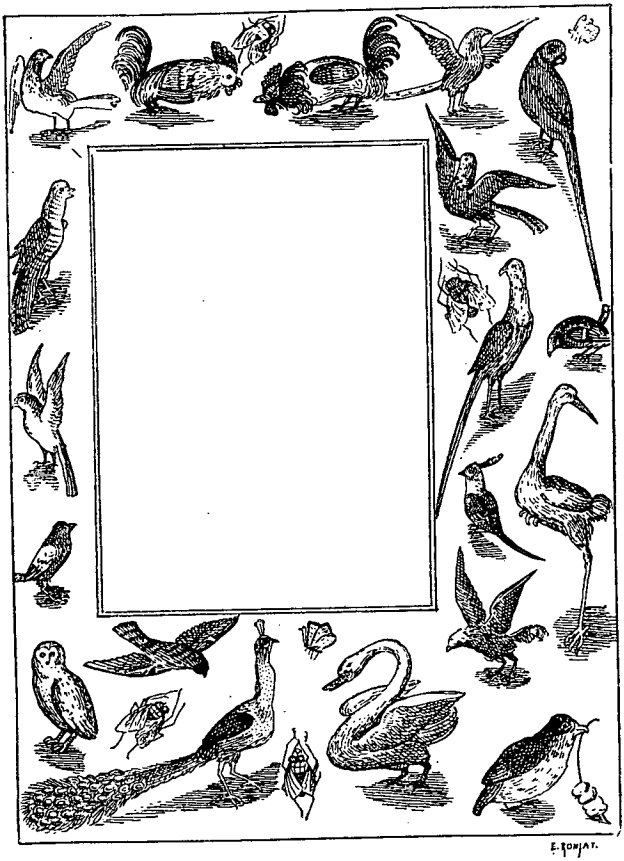

Encadrement du livre d'Heures de la dame de Lalaing.

Bottari et adressées à Taddeo Gaddi, il s'intitule *miniatore del vescovo de Dol*; cet évêque était Thomas James,

connu par ses goûts artistiques. A cette date il achevait l'enluminure d'un beau missel, destiné à ce prélat et aujourd'hui conservé dans le trésor de la cathédrale de Lyon, missel qu'il signa et data de Florence. On possède encore bon nombre de remarquables œuvres de ce grand artiste : en premier lieu le célèbre Marcianus Capella de Venise,

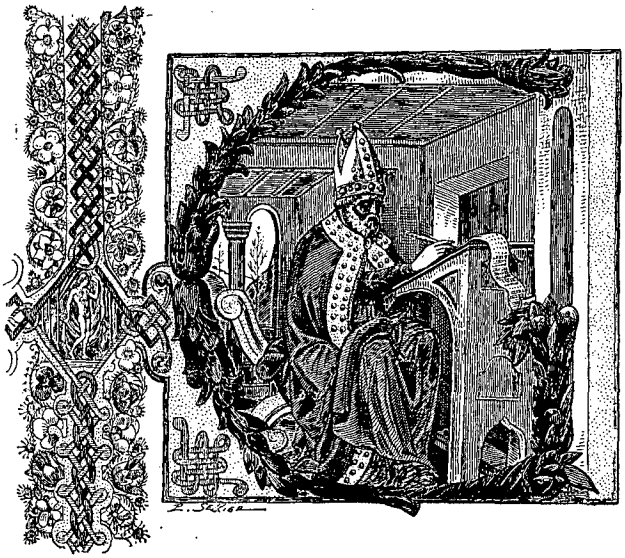

Saint Augustin. Lettre ornée italienne de l'an 1459.
(Bibliothèque Sainte-Geneviève.)

commandé probablement par Laurent de Médicis ; le missel de Mathias Corvin à Bruxelles, exécuté de 1485 à 1487 ; plusieurs miniatures éparses dans divers antiphonaires et graduels de Florence ; une partie de la grande Bible, commandée par le duc d'Urbin, Frédéric, au célèbre libraire florentin Vespasiano da Bisticci, et exécutée de 1476 à 1488 ; beaucoup de manuscrits commandés par

Mathias Corvin, rendus tout récemment à la Hongrie par

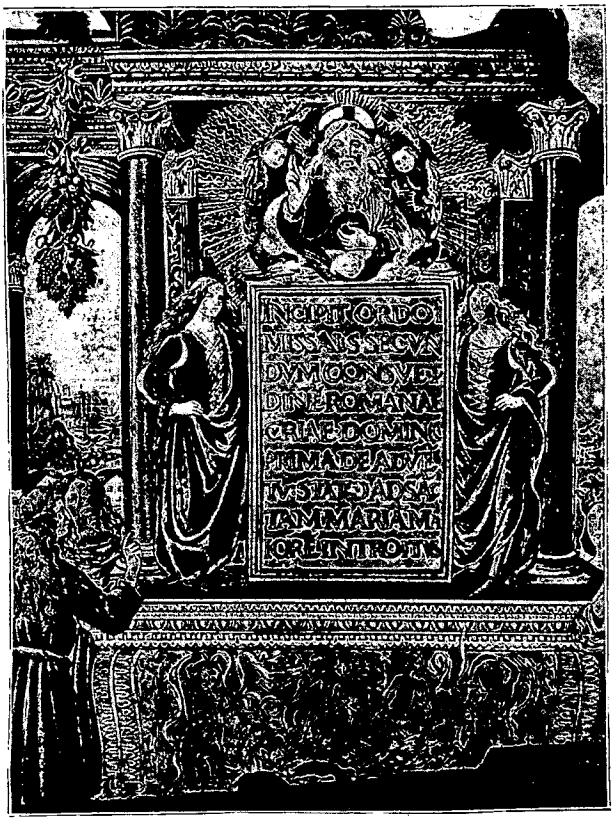

Miniature exécutée par Attavante pour le roi Mathias Corvin.
(Bibliothèque royale de Bruxelles.)

Abdul-Hamid et conservés aujourd'hui au Musée national de Pesth; enfin, une copie en sept volumes des Commen-

taires de Nicolas de Lyre, offerte par Jules II au roi de Portugal, Emmanuel, et déposée au monastère de Belem. La miniature du Missel de Mathias Corvin, dont nous joignons ici la reproduction, peut donner au lecteur une idée du faire d'Attavante. Ce grand artiste fut certainement l'un des meilleurs miniaturistes de son temps; grâce à lui, l'art d'enluminer les manuscrits fut à la hauteur de la peinture sur bois.

Bande d'ornement par Attavante.

Le nombre des manuscrits italiens historiés est immense. Voici quelques indications sommaires. Citons en premier lieu un admirable exemplaire de Pétrarque, écrit en 1476 pour Laurent de Médicis par le célèbre Sinibaldi de Florence; les peintures qu'il renferme représentent les triomphes de l'Amour, de la Mort, etc., et la première est justement célèbre. Dessin exquis, coloris excellent, bonne composition, tout se réunit pour faire de ces petits tableaux de vrais chefs-d'œuvre. Un ouvrage sur l'histoire romaine, conservé à l'Arsenal, se recommande par d'autres qualités; ici les figures ne sont plus simplement dessinées avec rehauts de couleur, elles sont peintes à la gouache; on y remarque

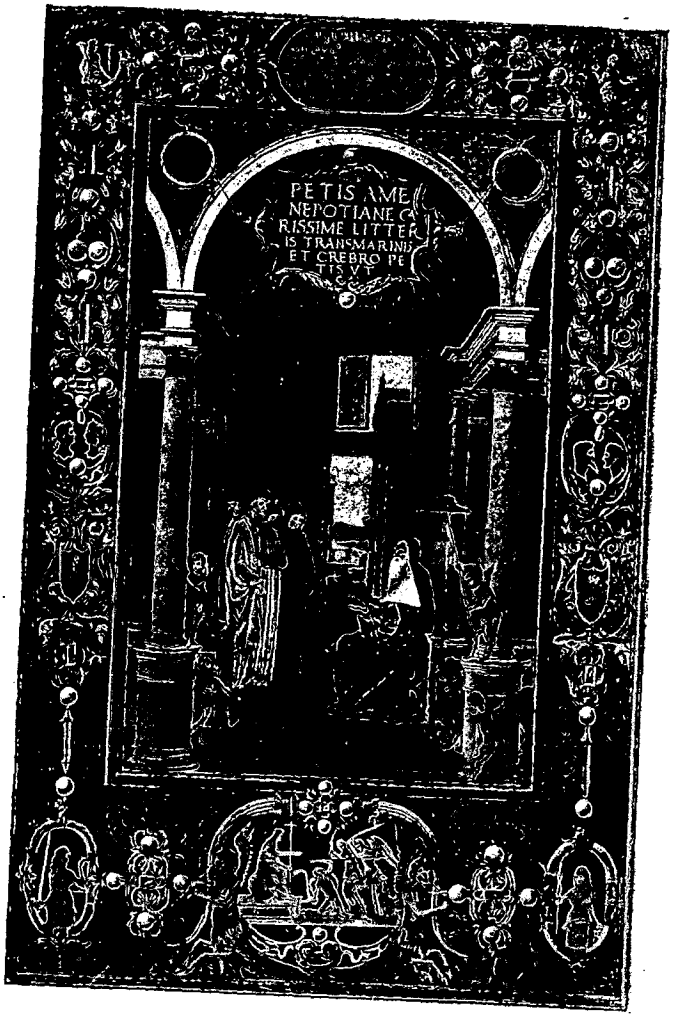

Saint Jérôme. École italienne, fin du xv^e^ siècle.

des bustes à l'antique admirablement figurés, de jolis paysages dans le goût du Pérugin, en un mot, un excellent mélange de réalisme et d'imitation de l'antiquité. D'autres volumes, exécutés pour les Sforza, tant à la Bibliothèque nationale qu'à celle de l'Arsenal, renferment des encadrements, des frontispices vraiment admirables, statues équestres, portraits en buste, aussi fermes et aussi francs d'aspect que les belles médailles de Vittore Pisano, initiales dorées avec fonds de paysages et figures de haut style. Les auteurs de ces chefs-d'œuvre sont les dignes émules des grands peintres des écoles florentine, milanaise et ferraraise.

En un mot, de cet exposé que l'on trouvera sans doute bien sec, il résulte qu'au moment même où le livre imprimé va remplacer définitivement le manuscrit, l'art de la miniature jette son plus vif éclat; le XVI^e^ siècle créera encore en ce genre des merveilles, mais les écoles de miniaturistes n'en sont pas moins dès lors atteintes mortellement; il est vrai que la décadence sera longue à venir, et les premiers frappés seront les praticiens sans talent réel, dont les œuvres banales font la joie et l'orgueil de tant d'amateurs peu clairvoyants.

Un mot, pour terminer, des reliures au XV^e^ siècle. Ici les goûts luxueux des bibliophiles ne manquent pas de se montrer. On possède des couvertures de livres de cette époque en cuir, en étoffe et en métal. Le cuir est généralement gaufré et couvert de dessins obtenus par estampage; ces dessins, dont beaucoup paraissent appartenir à l'école allemande, figurent des saints, des chevaliers (les neuf preux par exemple), des emblèmes. Telle reliure, exécutée dans le Hainaut, représentera Charlemagne en costume d'empereur avec l'auréole de saint; ailleurs ce seront les écussons et les emblèmes du premier possesseur; ainsi les hermines, les lis et le hérisson sur les reliures exécutées pour Louis XII et Anne de Bretagne. Souvent encore ces cuirs estampés

sont chargés de légendes pieuses disposées autour du sujet central. On trouve également des reliures plus simples en cuir fauve uni, avec plaques et coins de cuivre; le titre, placé sur l'un des plats, est écrit sur une bande de parchemin, celle-ci protégée par une plaque de corne. Les reliures en étoffes sont également assez communes; c'est alors du velours rouge, vert ou noir, du satin cramoisi, uni ou à ramages, une tapisserie de soie représentant des fleurs ou un sujet de piété. Parfois, à ces reliures en étoffe on ajoute des plaques d'émail serties d'or ou d'argent doré, des fermoirs ciselés ou émaillés, portant les armes ou les initiales du premier possesseur. Quelques volumes luxueux sont couverts d'une plaque d'argent niellée; telle était la première destination d'un merveilleux nielle appartenant aujourd'hui au baron Nathaniel de Rothschild; c'est un excellent travail de l'école florentine, exécuté primitivement pour le cardinal Balue, grand amateur de beaux livres. Citons enfin une reliure à secret, jadis décrite par Vallet de Viriville et conservée à la Bibliothèque nationale; les ais de bois, couverts d'une grossière broderie au petit point, ont été entaillés et renferment sous une plaque à coulisses deux portraits peints, l'un d'homme, l'autre de femme. Vallet de Viriville n'avait pas reconnu les personnages représentés; un examen plus attentif a permis à M. Bouchot d'affirmer qu'on avait là des portraits authentiques et probablement fort ressemblants du roi Charles VIII et de sa femme, Anne de Bretagne.

APPENDICE

XVI^e^, XVII^e^ ET XVIII^e^ SIÈCLES

L'invention de l'imprimerie avait porté un coup fatal à l'art des miniaturistes; fort heureusement ce dernier mettra près de trois siècles à mourir; non seulement longtemps encore les lettrés et les amateurs préféreront aux plus belles impressions des manuscrits d'exécution médiocre et de lecture difficile, non seulement les manuscrits anciens seront de plus en plus recherchés par les bibliophiles, mais encore jusque vers la fin du XVIII^e^ siècle, on écrira et on enluminera des traités manuscrits. Sans parler des copies courantes de documents, d'ouvrages historiques ou littéraires, que beaucoup d'amateurs aiment à collectionner, on garde longtemps le goût de beaux volumes calligraphiés et enluminés. Qu'un auteur veuille offrir à un prince, à un protecteur puissant, un exemplaire de ses œuvres, le plus souvent, surtout si l'ouvrage est peu étendu, il en fera exécuter une copie soignée par un écrivain habile, et le fera orner de peintures à la gouache par un bon miniaturiste. Bien plus, beaucoup de princes, de grands seigneurs, de riches bourgeois gardent le goût des livres de dévotion manuscrits, et le XVI^e^, comme le XVII^e^ siècle,

nous a laissé en ce genre de véritables chefs-d'œuvre.

Jusque vers 1540, la vieille écriture gothique conserve la faveur du public; l'écriture ronde, d'origine italienne, a été universellement adoptée par les imprimeurs de France, que des copistes soigneux s'en tiennent encore dans notre pays aux vieilles traditions. Toutefois la gothique finit par disparaître, remplacée par une écriture de transition, élégante et ferme, à traits droits et un peu anguleux, qui cédera à son tour la place au siècle suivant au caractère italien légèrement transformé et alourdi. Dès la fin du XVI^e^ siècle, un écrivain habile distingue la *technographie* et la *rizographie*; le premier terme désigne l'écriture droite, le second l'écriture penchée ou italique. En Allemagne, la gothique persiste et devient de plus en plus fleurie et illisible. En Espagne cependant s'est formée une écriture admirable et pure, qui régnera fort longtemps; elle est parfois d'une lecture difficile, à cause de certains traits particuliers, mais elle est par contre merveilleusement régulière. Enfin, en Italie, se forme l'horrible écriture cancellaresque, dernière forme de l'écriture boulonnaise; conservée pieusement par les scribes pontificaux, elle deviendra promptement illisible et produira au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle des chefs-d'œuvre de mauvais goût.

L'écriture au XVI^e^ siècle est un art, et ceux qui l'exercent sont de vrais artistes; ils publient des traités considérables sur la matière, des alphabets de lettres ordinaires et fleuries. Un peu subtils comme tous les gens de l'époque, ils philosophent à perte de vue sur la matière et s'efforcent de ramener l'alphabet à un canon uniforme, à des proportions rigoureuses. Geoffroy Tory, dans son célèbre traité dit *Champfleury*, publié en 1529, s'évertue à prouver comment les dimensions des lettres et chaque partie des mêmes lettres se rapportent aux dimensions mêmes du corps humain; hypothèse bien puérile, mais qui du moins conduit cet excellent artiste à dessiner

les délicieuses lettres employées par les grands imprimeurs du XVI^e siècle. Il faut remonter aux beaux temps de l'Empire romain pour trouver des caractères d'une forme aussi parfaite et aussi artistique. On peut encore citer, au XVI^e siècle, Guillaume le Gangneur, angevin, auteur des deux ouvrages plus haut indiqués; écrivain du roi Henri III, il mourut un peu avant 1599. Pour l'Italie, nommons Ludovico Vicentino, *scrittore di brevi apostolici*, Tagliente et surtout le célèbre Francesco Alunno, de Ferrare; ce dernier, mort en 1556, fut à la fois écrivain, philosophe, grammairien, poète et orateur. L'Allemagne de son côté produit quantité de calligraphes distingués et surtout un nombre infini de modèles d'écriture.

Ces écrivains artistes s'amusent à des tours de force, qui nous paraissent aujourd'hui un peu enfantins, mais que certains oisifs renouvellent de temps à autre. Alunno faisait tenir le Symbole des apôtres sur une feuille de papier de la largeur d'un denier; un Anglais, P. Bales, offrit à la reine Elisabeth, en 1575, une bague dont le chaton portait le *Pater*, le *Credo*, les dix commandements, deux prières latines et quelques inscriptions plus courtes. Un certain Sinibaldo Seorza copiait à la plume si fidèlement des gravures d'Albert Dürer qu'on confondait parfois l'original et la reproduction. Un autre Italien, nommé Rocco, figurait un portrait à l'aide de lignes d'écriture; on cite encore des portraits de Charles I^er, de la reine Anne, du comte de Kœnigsmark, exécutés de la même façon.

Ce sont là d'innocentes plaisanteries. Au XVII^e siècle, l'art d'écrire est représenté en France par le plus connu, sinon le meilleur de tous ces écrivains, Nicolas Jarry, Parisien. On connaît mal la vie de cet artiste; il était écrivain et noteur de musique du roi Louis XIV. Mais on a de lui bon nombre de beaux volumes, généralement sur vélin, que les amateurs se disputent à prix d'or. Nous donnons un spécimen de l'écriture de ce maître, spécimen

emprunté à un beau volume de la Bibliothèque Mazarine. La main de Jarry est très reconnaissable, qu'il écrive soit en écriture ronde imitant l'imprimé, soit en lettres couchées. Son chef-d'œuvre est *la Guirlande de Julie*, mince livret appartenant aujourd'hui au duc d'Aumale. On connaît l'histoire de ce manuscrit célèbre. Le duc de Montausier, voulant faire une galanterie à sa future, Julie d'Angennes, eut l'idée de faire peindre sur vélin par le miniaturiste Robert un certain nombre de fleurs; pour chaque fleur, il demanda un madrigal aux poètes du temps les plus en renom : Colletet, Godeau, Desmarets, Gombaut, Scudéry, Chapelain, etc., et Jarry se chargea de transcrire ces poésies. Le volume renferme en tout soixante et un madrigaux et vingt-neuf figures, plus un feuillet portant le titre, au milieu d'une guirlande composée des vingt-neuf fleurs représentées. Deux copies différentes furent exécutées par Jarry; l'une in-folio en lettres rondes, l'autre in-octavo et en bâtarde; à la première seule furent jointes les figures de Robert. Ce joli volume porte la date de 1641.

Inutile de faire l'histoire de l'écriture durant les deux derniers siècles; cette histoire présente d'autant moins d'intérêt que les variations sont peu sensibles depuis l'an 1600, date approximative du triomphe définitif de l'écriture italienne, jusque vers le temps de l'invasion de l'écriture anglaise. Un mot seulement des ornements de plume chers aux écrivains modernes. Dès la fin du moyen âge, les copistes les moins soigneux aiment les initiales compliquées, tracées à la plume; c'est ce qu'on appelle des *cadeaux*. Tantôt la haste ou la panse de la lettre, composée de deux traits parallèles, est ornée de masques grimaçants, de figures grotesques; tantôt l'intervalle entre les deux traits est chargé de dessins variés, géométriques ou irréguliers, échiquetés, losangés, fuselés, etc. Souvent aussi la lettre se détache sur un cadre d'ornement exécuté à la plume; parfois encore elle est

dessinée en perspective et prend un aspect lapidaire. Le style de ces ornements d'écriture change avec les temps; au XVI^e siècle, ce sont des lettres à l'antique, fortes et régulières; cent ans plus tard, on les orne de fleurons dans le goût du règne de Louis XIV; au XVIII^e siècle, ce sont des fleurs plus gracieuses, du genre rococo, des boutons, rappelant les ornements chers aux orfèvres du temps. Toutefois ces recherches d'écriture ne font que cacher une décadence irrémédiable; c'est encore un art

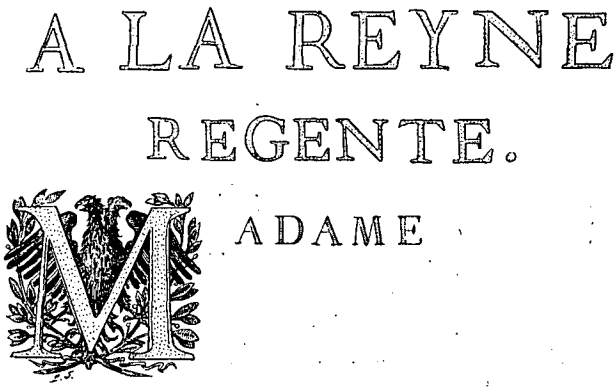

Spécimen d'écriture de Nicolas Jarry. (Bibliothèque Mazarine.)

au XVI^e siècle; au suivant, malgré les chefs-d'œuvre de Jarry et de ses émules, l'écriture courante est moins soignée; au XVIII^e, le mal empire, et aujourd'hui on aurait peine à trouver beaucoup de maîtres capables de produire ces élégances d'autrefois.

L'ornementation des manuscrits subit, elle aussi, bien des changements dans cette longue période, et elle perd en originalité ce qu'elle gagne en correction. Les miniaturistes créent des merveilles, mais ils suivent servilement la mode et imitent les peintres en renom; l'histoire

de leur art offre d'autant moins d'intérêt. Au XVI^e^ siècle, il faut avant tout noter la lutte entre le vieil art français et l'art italien nouvellement introduit. Des manuscrits offerts à Louise de Savoie, à François I^er^, à la sœur de celui-ci, Marguerite d'Angoulême, les uns sont tout gothiques, les autres tout italiens de style; parfois même les deux arts se mélangent dans certains manuscrits luxueux. Tel un beau Josèphe de la Bibliothèque Mazarine : l'écriture, les initiales y sont italiennes, les grandes peintures sont dues à un artiste français, et les encadrements de page sont tantôt de style italien, tantôt de style français; parfois même sur la même page, aux motifs ornementaux italiens, grandes hastes de fleurs éclatantes sur fonds sombres, génies à l'antique, camées et médailles, l'artiste a associé la vieille flore gothique, rinceaux, feuilles et fleurs de couleurs vives, sur fonds d'or ou de teintes claires.

Miniature du Boccace de Louise de Savoie.

Parmi les manuscrits de style français, on peut citer les *Chants royaux* de la Bibliothèque nationale (fr. 1537); l'artiste, auteur des curieuses peintures de ce volume, savait dessiner et peindre, mais il est resté fidèle à l'ancienne école. Même remarque à faire touchant deux manuscrits célèbres offerts à Louise de Savoie, les *Échecs amoureux*, et le Livre des nobles dames, de Boccace; on trouvera ci-joint une peinture empruntée à ce dernier, ouvrage remarquable à tous égards, mais dont l'illustration ne laisse pas d'être assez inégale. Citons encore le livre d'Heures de Claude de Lorraine, dont les peintures

Peinture de Godefridus (1519).

sont sans grande valeur, mais qui renferme cinq gouaches admirables, ajoutées un peu plus tard et du style le plus italien, et un Recueil d'emblèmes, de l'Arsenal; dans ce dernier volume, l'influence italienne est insensible; l'artiste, ayant à représenter des personnages mythologiques, leur a donné les costumes de son temps, et il semble avoir imité plutôt des maîtres allemands que des peintres du midi de l'Europe. Citons encore un livre célèbre de l'Arsenal, dont la miniature initiale représente Henri d'Albret cueillant une marguerite, emblème de la sœur de François I^er, épouse de ce prince. Le portrait de ce seigneur est fin et bien dessiné, et la peinture excellente, bien qu'un peu sèche. Notons encore les recueils d'armoiries des chevaliers du Saint-Esprit exécutés pour le roi Henri III; le manuscrit, dans lequel est racontée la création de l'ordre (Bibl. nat., fr. 8203), n'est pas des meilleurs, mais certains de ces recueils sont par contre des plus luxueux et des plus élégants; citons seulement la *huitième création* de 1585, conservée à la Bibliothèque Mazarine. Pour conclure, sauf de rares exceptions, ces produits de l'école française en décadence sont moins beaux que curieux.

On doit pourtant faire une exception pour les œuvres du mystérieux Godefroy, que l'on a voulu sans preuve identifier avec le célèbre Geoffroy Tory. On possède quatre volumes admirablement illustrés, dont les peintures, signées Godefroy ou G. ou encore *Godefridus Batavus*, sont datées des années 1519 et 1520. Ce sont des dialogues entre François I^er et César sur la conquête des Gaules (3 volumes, à la Bibliothèque nationale, au Musée Britannique et à Chantilly), et une traduction des *Triomphes* de Pétrarque (à l'Arsenal). Ces manuscrits — le dernier est le moins remarquable, — renferment des grisailles de grand style, avec rehauts de couleur, d'admirables médailles imitées de l'antique, des portraits de divers personnages de la cour de François I^er

(Lautrec, Boissy, Anne de Montmorency, Chabannes, Fleurange, Tournon, etc.), enfin des engins de guerre. Nous donnons le frontispice du volume de la Bibliothèque nationale. L'encadrement est italien de style, mais dans le faire général, dans le dessin, on remarque bien des traits charmants, une finesse, une naïveté, une grâce, qui manquaient déjà aux artistes de la péninsule au début du XVI^e^ siècle. Ce sont bien des peintures de l'école française, dans le style de Geoffroy Tory, du réformateur de l'écriture française; il est impossible de les lui attribuer, mais elles sont dignes de lui. On ne sait rien au surplus sur la vie de ce *Godefridus Batavus*, qui, étranger d'origine, avait su si bien adopter la manière française.

Des nombreux volumes à peintures exécutés en France par des artistes italiens d'origine ou de style, nous ne citerons qu'un petit nombre. En première ligne, le livre d'Heures de Henri II. La gravure que nous donnons permettra au lecteur de se faire une idée de l'illustration de ce beau volume; l'auteur anonyme de ces gouaches était un artiste expert, sachant dessiner et peindre. Notons encore un beau livre d'Heures de l'Arsenal, exécuté en 1533 (n. 640). Lettres ornées, encadrements, faire des peintures, tout ici rappelle l'Italie; l'auteur de ces jolies gouaches n'était pas un grand artiste, mais il connaissait à fond son métier et savait dessiner et poser ses personnages. Citons encore la jolie peinture qui sert de frontispice à un autre manuscrit de l'Arsenal; elle représente Henri II signant un édit en faveur des notaires de Paris. Enfin, pour terminer, quelques mots du célèbre livre d'Heures de Catherine de Médicis, exposé au Louvre dans la galerie d'Apollon; ce volume, dont l'écriture imite l'imprimé, renferme cinquante-huit portraits en miniature de princes et princesses de la maison royale ou de celle de Lorraine. Tous ces portraits ne sont pas également bons, mais quelques-uns sont admirables de

l'einture du livre d'Heures de Henri II. (Bibliothèque nationale.)

fraîcheur et de vie; tels ceux de Catherine de Médicis en

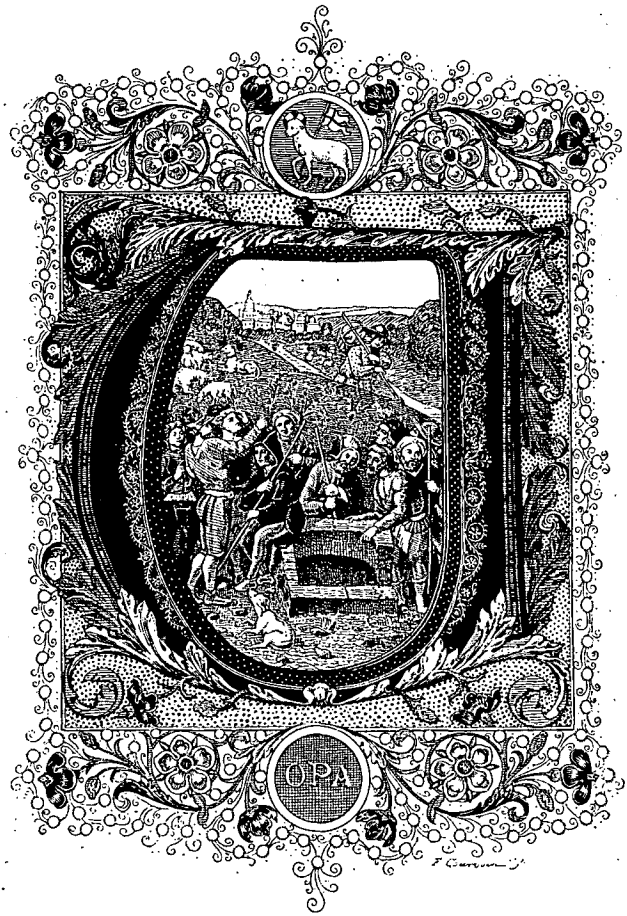

Joseph et ses frères.
École italienne du commencement du XVI^e siècle.

sainte Claire, de François I^er, des enfants de ce prince.

C'est un monument unique, qu'on a voulu tout naturellement attribuer à l'un des Clouet, hypothèse que rien ne justifie. Le faire de quelques-uns de ces petits tableaux est, à notre sens, bien supérieur aux œuvres un peu sèches des célèbres portraitistes.

Dans les Flandres, la peinture continue son évolution dans le sens naturaliste; on a remarqué avec raison que les couvents de cette partie de l'Europe produisent encore, durant tout le XVI^e^ siècle, des œuvres d'enluminures; quelques-unes sont fort attrayantes et illustrent agréablement de grands livres de chœur exécutés à Bruges, à Anchin, à Marchiennes. A côté prospère l'école laïque; citons seulement les peintures frustes, mais curieuses, dont Hubert Cailleau, de Valenciennes, orne, en 1547, la copie d'un mystère joué dans cette ville, et les images grotesques d'un recueil de chansons conservé à Cambrai. Certaines de ces dernières sont dans le goût de Breughel,

Des nombreux miniaturistes qui brillent en Italie au XVI^e^ siècle, nous ne citerons qu'un seul, le célèbre Giulio Clovio; né en Croatie en 1498, il vint très jeune en Italie et y peignit beaucoup de livres liturgiques; le plus connu est un office de la Vierge, exécuté pour le cardinal Alexandre Farnèse. L'œuvre est importante et de grand style; l'auteur était élève de Jules Romain. Mais, à vrai dire, ce n'est plus de la miniature à la façon du moyen âge, c'est de la peinture à la gouache sur vélin, et les œuvres de Clovio, si belles qu'elles soient, n'en présentent pas moins tous les défauts de l'art italien de la décadence : banalité et coloris uniforme. La peinture ci-jointe, laquelle date d'environ 1525, donnera une idée suffisante de cette école, plus agréable qu'intéressante ou originale.

Sur la reliure au XVI^e^ siècle, impossible de nous étendre. Tout le monde connaît les admirables travaux exécutés par des ouvriers artistes pour Henri II et Catherine de Médicis, pour François I^er^, Charles IX, Henri III et pour de grands amateurs : Grolier, Majoli, Anne de

Montmorency, etc. Le goût est à la reliure en mosaïque,

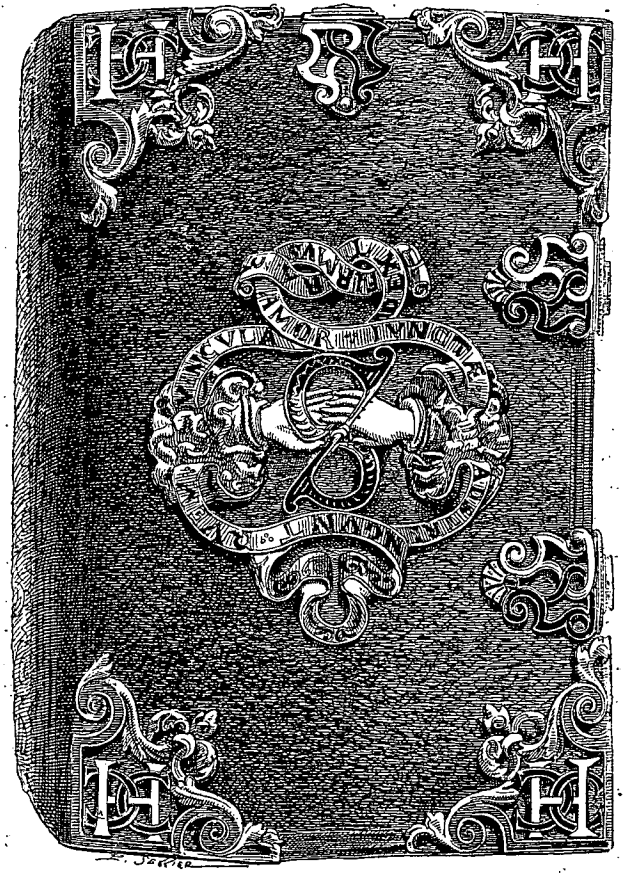

Reliure du livre d'Heures de Catherine de Médicis.
(Musée du Louvre.)

combinaison de cuirs de couleurs variées; dans le fond

sombre sont enchâssées des parties plus claires. Très sobres d'ornements d'or, les relieurs réservent cette teinte pour le titre, les emblèmes du possesseur, ses initiales ou ses armoiries. Au temps de Henri III paraissent les reliures dites *à la fanfare* ou d'Ève, composées de rinceaux d'or délicatement appliqués au fer sur le cuir de fond. Enfin on a autant de goût que par le passé pour les reliures à ornements d'orfèvrerie; celle du livre d'Heures de Catherine, avec ses appliques et ses ornements d'or émaillé de blanc et noir, est un exemple excellent de ce que savaient produire les relieurs et les orfèvres du temps. On peut encore citer la reliure d'un livre de prières de la reine Elisabeth d'Angleterre; elle était d'or massif; les plats représentaient en ciselure le Jugement de Salomon et le Serpent d'airain. Une traduction en anglais des épîtres de saint Paul, conservée à Oxford, est couverte d'une soie noire portant des devises pieuses, brodées par cette même princesse Elisabeth, pendant son emprisonnement sous le règne de Marie Tudor.

Au XVII^e^ siècle, le nombre des manuscrits ornés de peintures diminue subitement. Le goût évidemment s'en perd; Jarry et les autres écrivains célèbres exécutent encore un grand nombre de livres de piété sur parchemin, mais la plupart ne renferment en fait d'ornements que les armoiries du premier possesseur et quelques initiales fort simples. Toutefois on peut citer un certain nombre de monuments curieux datant des règnes de Louis XIII et de Louis XIV. En premier lieu la collection dite des vélins du Muséum. Elle doit son origine à Gaston, duc d'Orléans, qui dès 1630 faisait peindre sur vélin les plantes du jardin botanique et les animaux de la ménagerie établis dans son château de Blois. Léguées à Louis XIV en 1660, ces peintures restèrent durant de longues années aux mains de Fagon, premier ministre de ce prince; à dater de 1718, elles furent conservées à la Bibliothèque nationale, et en 1793, un

décret de la Convention nationale les attribua au Muséum d'histoire naturelle. Chaque année, encore maintenant, la collection s'accroît de quelques pièces; aujourd'hui elle compte 6 000 feuillets. Les premières peintures sont de Daniel Rabel, graveur et miniaturiste, auquel on doit un portrait du duc d'Orléans, placé en tête du premier volume. Interrompue durant de longues années, la collection est continuée après 1660 par le peintre Nicolas Robert, auteur de la *Guirlande de Julie;* on lui doit un magnifique portrait de Louis XIV qui ouvre cette nouvelle série, et son nom paraît souvent dans les comptes des bâtiments du roi. En 1685, Robert est remplacé par Jean Joubert, peintre du roi pour la miniature, auquel en 1700 succède Aubriet. Depuis lors jusqu'à nos jours la collection n'a pas cessé de s'accroître; parmi les artistes les plus célèbres qui y ont travaillé, il faut citer G.-V. Spaendonck et les frères Redouté.

Au milieu du XVII^e siècle appartiennent encore plusieurs manuscrits célèbres. Sans parler du fameux Calendrier des dames de la cour, exécuté pour le satirique Bussy-Rabutin, et dont les miniatures étaient, dit-on, dues à Petitot, on peut citer le *Dialogue de l'amour et de l'amitié*, par Perrault, dont Nicolas Fouquet possédait une copie sur vélin, avec dorures et peintures. On peut encore citer un office de la Vierge et un recueil de prières exécuté en 1647 pour Guillaume, marquis de Bade, par le peintre Frédéric Brentel, qui l'avait orné de ravissantes miniatures et de quarante peintures, copies de tableaux célèbres. Mentionnons également un beau volume sur vélin, écrit par Nicolas Jarry et conservé à la Bibliothèque Mazarine; il renferme un ouvrage de M. de la Serre, *le Temple de la Gloire*, ou éloge des princesses de la maison d'Autriche du nom d'Anne; écrit avec soin, en partie en encre de couleur et orné de belles initiales peintes, il renferme onze gouaches représentant les princesses en question; ces peintures ne sont pas des

meilleures, et la plus parfaite était sans doute le portrait d'Anne d'Autriche, qu'une main profane a fait disparaître; elles sont tout au moins fort brillantes.

Mais bien supérieurs à tous égards sont les beaux volumes de la Bibliothèque nationale renfermant le récit des campagnes de Louis XIV pendant la guerre de Hollande. Ils se composent d'un grand nombre de cartes soigneusement exécutées et ornées de sujets et de cartouches légèrement traités à la gouache. La plupart de ces sujets sont allégoriques : ici la France, armée d'un glaive, lutte contre la triple alliance, figurée par trois lions; là, un fleuve couché formant cartouche; ailleurs encore, une femme représentant telle ville soumise par les armées du roi très-chrétien. En tête un frontispice de grand style, dans la manière de Lebrun, et un portrait du roi. Dans le volume de 1676, Louis XIV est représenté en empereur romain au milieu de son camp. On ignore le nom des auteurs de ces beaux volumes; peut-être faut-il les attribuer à un certain Bailly, qui paraît dans les comptes avec le titre de miniaturiste du roi.

Moins bons comme exécution, mais encore plus brillants sont les deux livres d'Heures offerts à Louis XIV par des pensionnaires des Invalides en 1688 et 1693. Nous donnons ici le frontispice de l'un d'eux, représentant le roi à genoux devant un autel. L'écriture est tracée tantôt en noir, tantôt en bleu; les titres sont à l'encre d'or et la même substance a servi à marquer les accents et les signes de ponctuation. Chaque page est richement encadrée des motifs les plus variés, empruntés les uns à l'architecture, les autres à la flore classique; on y trouve également des fleurs de lis, le chiffre du roi, etc. De plus, dans chacun de ces encadrements figurent en haut des scènes de l'histoire sainte, en camaïeu bleu, rouge, blanc ou d'or, en bas de ravissants paysages ou encore des vues de monuments. Ces deux splendides volumes, malgré certains détails un peu lourds, font

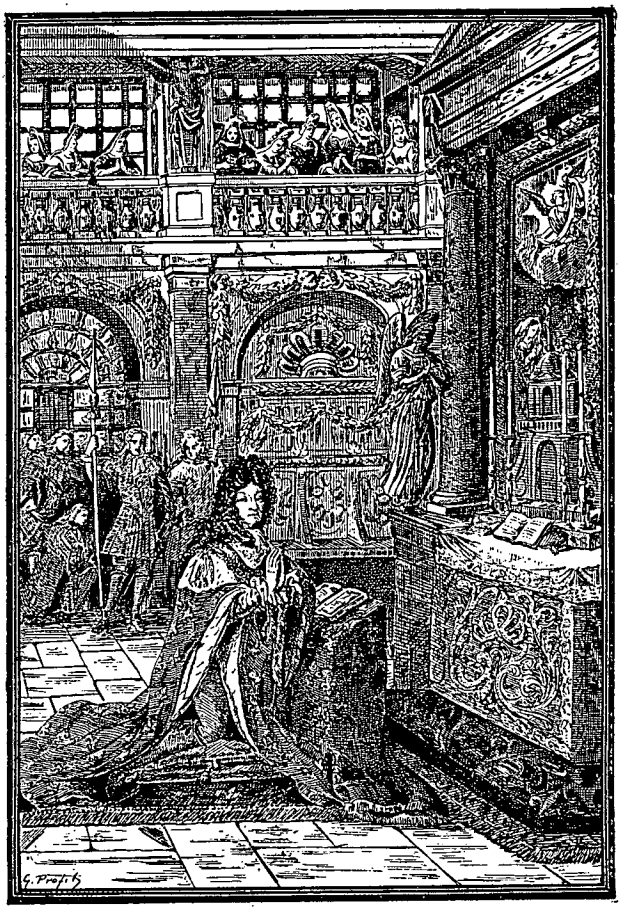

Frontispice des Heures de Louis XIV. (Bibliothèque nationale.)

grand honneur au bon goût et à l'habileté des miniaturistes royaux.

Au XVII^e siècle appartiennent encore beaucoup de beaux livres de chœur, excellemment écrits et richement enluminés; mais c'est surtout au siècle suivant que les églises opulentes firent refaire tous ces livres par les meilleurs artistes du temps. Parfois on s'est contenté d'écrire le texte à l'aide de caractères à jour; de là une certaine gaucherie dans le tracé des lignes. Mais souvent aussi les caractères sont tracés à la main et d'une grande élégance. Beaucoup de ces volumes sont remarquables par leur ornemen-

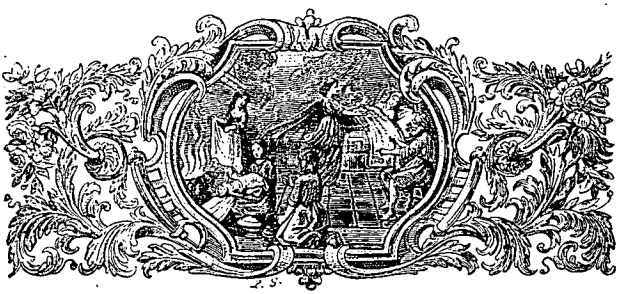

Naissance de la Vierge. XVIII^e siècle.
(Bibliothèque Sainte-Geneviève.)

tation; nous citerons notamment un beau manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, dont les gouaches représentent l'histoire de la sainte de ce nom, la procession de ses reliques et divers épisodes de l'histoire sainte. On en trouvera ci-joint un spécimen. Notons également un canon de la messe écrit par un artiste, Savoyard d'origine, nommé Poncet, en 1727, pour Jean-Théodore de Bavière, évêque de Ratisbonne; on y remarque des initiales d'un style charmant, avec petits paysages, vues de montagne, motifs d'architecture, culs-de-lampe élégants et jolis en-têtes de chapitres. Ce manuscrit est à l'Arsenal. Un autre volume, de l'an 1721, renferme l'of-

fice de saint Louis; cinq jolies gouaches y représentent les principaux événements de la vie du saint roi; la dernière figure, la translation de ses reliques. En-têtes charmants, culs-de-lampe composés de vases de fleurs élégamment peints, l'artiste, auteur de ce beau volume, jadis conservé à l'hôtel des Invalides, n'a épargné aucun ornement.

Tous ces manuscrits du XVIIIe siècle présentent, à vrai dire, peu d'intérêt, et l'usage en devient de jour en jour plus rare. Si pour les documents administratifs on tient toujours à une écriture belle et lisible, si quelques amateurs aiment encore à faire exécuter par des miniaturistes en renom un beau volume bien illustré, la plupart préfèrent les imprimés, moins coûteux, aussi beaux et plus maniables. La manie des livres illustrés à la main a reparu de nos jours, mais combien transformée! Les études archéologiques ont remis à la mode l'art du moyen âge, mais aujourd'hui on se contente de copier les motifs anciens, sans chercher à innover. A vrai dire, ces copies sont souvent bien défectueuses, mais moins encore que les reproductions en couleurs qui ornent beaucoup de grandes publications historiques et archéologiques. La plupart sont insuffisantes et donnent des originaux une idée d'autant plus infidèle que la couleur, élément principal de ces vieilles peintures, est le plus souvent mal rendue par la chromolithographie. A vrai dire, ce goût du livre peint est bien factice; le manuscrit a été tué par le livre imprimé, il ne reparaîtra jamais.

Pour terminer, un mot de la reliure des manuscrits durant les deux derniers siècles : elle est toute semblable à celle des livres imprimés. Si beaucoup reçoivent des vêtements fort simples en parchemin ou en basane, d'autres sont plus richement couverts par les meilleurs artistes du temps. Trois noms de relieurs méritent d'être cités pour le XVIIe siècle : Clovis Eve, deuxième du nom, relieur ordinaire de Louis XIII; Legascon dont on

connaît fort mal la vie, mais auquel on attribue les merveilleuses reliures, avec pointillé d'or au petit fer, qui portent son nom ; enfin Duseuil, qui mit en honneur les grandes dentelles ornant le bord des plats. Un peu plus tard, sous Louis XIV, on invente l'art de marbrer le veau et le parchemin à l'aide d'une solution de couperose, manière ingénieuse de cacher les petites imperfections des peaux employées par les relieurs. Pour le XVIII^e siècle, citons les travaux de Padeloup et de Biziaux ; le premier est employé par Marie Leczinska, le second par Mme de Pompadour. Padeloup remet en honneur la reliure en mosaïque, en maroquin de deux teintes, avec ornements abondants, mais parfois lourds et banals. Plus simples et de meilleur goût sont les œuvres de Derôme, qui se contente de quelques fleurs tracées au petit fer. Ce dernier est le véritable inventeur de la reliure moderne, qui a produit dans ce siècle des merveilles dignes des temps anciens.

TABLE DES GRAVURES

Empreinte d'un cylindre à inscription assyrienne. 13
Brique d'Erech. 13
Fragment de rituel funéraire égyptien. 17
Volumen. 25
Casier à livres muni d'un pupitre. 25
Peinture du Virgile de la Bibliothèque Vaticane. 39
Bibliothèque de la fin de l'Empire. 40
Saint Jean évangéliste (peinture grecque de la Bibl. nat.). . . 47
Initiale grecque (Bibl. nat.) 53
Saint Mammès en prière (Bibl. nat.). 55
Scène rustique tirée d'un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale 56
Couronne d'anges, d'après un manuscrit grec du XII^e^ siècle (Bibl. nat.). 61
David sur le mont de Bethléem (Bibl. nat.). 65
Hélène en Égypte, peinture du Nicandre de la Bibliothèque nationale. 66
Fronton orné, d'après un manuscrit grec du X^e^ siècle. (Bibl. nat.). 68
Scènes familières tirées d'un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale. 69
Reliure byzantine (Trésor de Saint-Marc de Venise). 73
Le Déluge, peinture du Pentateuque de Tours. 93
Initiales mérovingiennes. 94
Initiale mérovingienne 95
Scène empruntée au Psautier d'Utrecht. 98
Initiales mérovingiennes. 101
Reliure de l'Évangéliaire de Monza (VII^e^ siècle) 105
Initiale d'une Bible de Charles le Chauve. 114
Page ornée de l'Évangéliaire de Saint-Vast. 115
Le Christ. Peinture tirée de l'Évangéliaire de Charlemagne. . 117
La Source de vie. Peinture du même Évangéliaire. 121

Offrande d'une Bible à Charles le Chauve. 125
L'empereur Lothaire 127
L'Ascension (Sacramentaire de Drogon) 131
Ornement du IXe siècle (Psautier de Charles le Chauve). . . 131
Acteur récitant le prologue. Dessin d'un manuscrit de la Bibliothèque Ambrosienne, à Milan 133
Reliure du Psautier de Charles le Chauve. 138
Névelon, moine de Corbie, aux pieds de saint Pierre. 148
Initiale du XIIe siècle 161
Initiale du XIIe siècle 162
Initiale représentant le célèbre Gilbert de la Porrée (XIIe siècle). 163
Initiale d'un manuscrit du Mont-Cassin. 167
Dessin à la plume du Xe siècle : Jésus marchant sur les flots. 171
Combat au Xe siècle (Bible de Noailles). 176
Apocalypse de Saint-Sever. 177
Le Lavement des pieds et le Baiser de Judas (Manuscrit du Mont-Cassin; XIe siècle). 181
Scène d'une Apocalypse du début du XIIIe siècle. 183
Peinture du Psautier de saint Louis. 201
Fragment d'une lettre ornée (Bible de Pontigny). 210
Scène empruntée à une Bible du XIIIe siècle (Bibl. nat.) . . . 211
Les vices et les vertus (Manuscrit de la Bibl. Mazarine). . . . 217
Supplice du pilori (Manuscrit des coutumes de Toulouse). . . 221
L'enlèvement des Sabines (Manuscrit de Charles V à la Bibl. Sainte-Geneviève). 231
Chevaliers se rendant au tournoi. D'après une miniature d'environ 1320. 239
Légende de Cacus. 243
Figure du Psautier de Jean de Berry (École d'André Beauneveu). 245
Une chasse au bois de Vincennes (Peinture des Très riches Heures de Chantilly). 253
Les Noces de Cana (Grandes Heures de Jean de Berry). . . . 255
L'Annonciation (Manuscrit de la Bibl. Mazarine). 257
Souscription d'un miniaturiste italien (Année 1459; Bibl. Sainte-Geneviève). 267
Ornement du Livre d'Heures de la reine Anne. 271
Initiale italienne (XVe siècle). 272
Initiale italienne (XVe siècle). 273
Page ornée des Heures de Ferdinand de Naples. 275
Saint Martin partageant son manteau, peinture de Jean Foucquet. (Musée du Louvre). 279
Le Baiser de Judas (École de Foucquet; Bibl. Mazarine). . . 281
Concert. Miniature du Bréviaire de René, duc de Lorraine. . . 285
Présentation d'un livre à Philippe le Bon. 287
Peinture du Boèce du sire de la Gruthuyse. 289
La Madeleine, peinture du Bréviaire Grimani. 293
Saint Matthieu, peinture des Heures de la dame de Lalaing. . 297

Encadrement du livre d'Heures de la dame de Lalaing. . . . 299
Saint Augustin. Lettre ornée italienne de l'an 1459 (Bibl. Sainte-Geneviève) 300
Miniature exécutée par Attavante pour le roi Mathias Corvin (Bibl. de Bruxelles). 301
Bande d'ornement par Attavante. 302
Saint Jérôme. École italienne, fin du XVe siècle. 303
Spécimen d'écriture de Nicolas Jarry (Bibl. Mazarine) 311
Miniature du Boccace de Louise de Savoie. 312
Peinture de Godefridus (1519). 313
Peinture du livre d'Heures de Henri II (Bibliothèque nationale). 317
Joseph et ses frères. École italienne du commencement du XVIe siècle. 319
Reliure du livre d'Heures de Catherine de Médicis (Musée du Louvre) 321
Frontispice des Heures de Louis XIV (Bibl. nat.). 325
Naissance de la Vierge, XVIIIe siècle (Bibl. Sainte-Geneviève). 327

TABLE DES CHAPITRES

NOTIONS PRÉLIMINAIRES 1
CHAPITRE I. — Antiquité : Assyrie, Égypte, Grèce et Rome. . 11
— II. — Byzance. 42
— III. — Époque barbare : les Mérovingiens 77
— IV. — Époque barbare : les Carolingiens. 107
— V. — Les Écoles monastiques du x^e^ au xiii^e^ siècle . 140
— VI. — xiii^e^ et xiv^e^ siècles : les Universités et les libraires laïques. 187
— VII. — xiv^e^ et xv^e^ siècles : Charles V et Jean de Berry. 222
— VIII. — La Renaissance 262
APPENDICE. — xvi^e^, xvii^e^ et xviii^e^ siècles. 307

23093. — Imprimerie LAHURE, rue de Fleurus, 9, à Paris.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

LE JOURNALISME

PAR

EUGÈNE DUBIEF

ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA DIRECTION DE LA PRESSE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SECRÉTAIRE DE LA LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 36 VIGNETTES

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1892

Droits de traduction et de reproduction réservés.

BIBLIOTHÈQUE

DES MERVEILLES

FONDÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. ÉDOUARD CHARTON

LE JOURNALISME

22949. — PARIS, IMPRIMERIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9.

LE JOURNALISME

LE JOURNAL AUTREFOIS

Rien de nouveau sous le soleil.
SALOMON.

CHAPITRE I

LES JOURNALISTES D'AVANT LE JOURNALISME

Les nouvellistes d'Athènes.— Copies des *Philippiques* répandues par toute la Grèce. — *Acta diurna* des Romains. — Certains discours de Cicéron qui ne furent jamais prononcés. — Ce que les Grecs appelaient *Éphémérides*. — Propagande de saint Paul et des Pères de l'Église. — Chansons et satires du moyen âge, pamphlets et chroniques.

Le journalisme, devenu une puissance si formidable, un des rouages les plus étonnants de la civilisation, date à peine de trois siècles. Sa naissance est obscure, sa croissance fut difficile. Mais on pourrait soutenir sans paradoxe qu'il y a eu des journalistes bien avant le journalisme : il y en eut de tout temps, et en tout lieu.

Imprimerie à part, en effet, qu'exigent les journaux? Chez le lecteur, une curiosité éveillée, la soif des nouvelles; chez l'écrivain, le goût des affaires publiques, un tour d'esprit vif et rapide.

toujours prêt à gloser sur l'imprévu, à jeter de séduisantes broderies sur des trames plus ou moins solides, à apprécier vaille que vaille, mais au pied levé, l'événement de chaque jour. Où et quand ces conditions firent-elles défaut?

Sûrement ce n'est pas à Athènes. Chez ce peuple d'oisifs servis par un peuple d'esclaves, n'ayant d'autre affaire que de parler et d'écouter, de courir la ville en tous sens, de se poser les uns aux autres l'éternelle question : « Quoi de nouveau? » chez ce peuple de patriotes et d'artistes, traités par la nature en enfants gâtés, où tous se passionnent pour la chose publique, où les marchandes d'herbes peuvent juger, dit-on, des finesses de grammaire et d'accent, que d'articles de toutes sortes ont dû être semés, sur le Pnyx ou sur l'Agora, auxquels il n'a manqué que d'être recueillis! quels articles légers, éloquents n'eussent pas aimé à jeter dans les gazettes, pour éclairer ou flageller leurs contemporains, un Aristophane ou un Périclès, un Aristide ou un Platon! Et ce Démosthène, si sévère aux badauds athéniens, n'eût-il pas usé avec fougue, dans son admirable campagne contre Philippe, d'un tel instrument de propagande? Sans doute il travaillait lentement, « il sentait l'huile » : il n'eût pas écrit chaque matin son « premier-Athènes ». Mais, en revanche, que de force dans son argumentation, que de concision dans son style, quelle spécialité des coups droits! Quels articles de fond, comme on dit maintenant, cela aurait produits! Ses foudroyantes *Philippiques* furent faites surtout pour être prononcées; mais on sait aussi qu'il ne laissait pas de les faire transcrire et d'en répandre des copies dans toute la Grèce. Ces copies, de l'aveu du Macédonien, donnaient plus de mal à celui-ci que les armes d'Athènes : quel vif copiste le journalisme eût offert!

Les Romains n'ont pas le prime-saut, la grâce des Grecs; mais c'est un peuple d'affaires : ils ont tant à gouverner, tant à administrer, tant et de si importantes nouvelles à communiquer au bout du monde, que les feuilles publiques seraient chez eux un besoin, un moyen de règne. Aussi y pensèrent-ils; ils firent

mieux que d'y penser : ils les créèrent. Du Cange, Bœttinger, Beckmann, et plus récemment Victor Le Clerc, ont montré qu'une sorte de journaux existaient dans l'ancienne Rome. Chose non moins curieuse, on les appelait déjà d'un nom qui est presque le nôtre : *acta diurna*. C'étaient de petites affiches sur parchemin, qu'on collait dans les carrefours, sous les portiques, ou données en lecture chez les barbiers; souvent aussi expédiées dans les provinces. Imaginez quelque chose comme le moderne *Bulletin des communes* : des nouvelles sans appréciation. Pline et Dion y relèvent, notamment sur certain chien qui accompagna Titus Sabinus au supplice, des anecdotes que nous classerions aujourd'hui dans les *faits divers*. Parfois aussi des mots plaisants, des boutades, où la malignité populaire coudoie la vérité officielle. Il y a là, à n'en pas douter, un véritable embryon de journal. Pour que la ressemblance soit complète, Pline avoue que ces feuilles sont sujettes « à mentir », et il se permet de douter, malgré leur témoignage, que « l'an 800 (de la fondation de Rome), sous la censure de Claude, le Phénix fût venu dans la ville annoncer le nouveau siècle ».

Comme le théâtre, ce journalisme primitif était sorti du Temple. Il succédait aux *annales des Pontifes*, ou *grandes annales*, qui remontaient jusqu'aux premiers temps de Rome. « Le grand pontife, afin de conserver les souvenirs publics, recueillait tous les événements de chaque année, et les écrivait sur une table blanchie, qu'il exposait dans sa maison pour que le peuple pût les consulter. Ces tablettes portaient en tête le nom des consuls et des autres magistrats; elles relataient également les principaux actes publics. On vit plus tard se produire des *actæ publicæ*, qui donnaient le procès-verbal des assemblées du Sénat et du peuple, et dont le cadre s'agrandit bientôt »; peu à peu ces « actes » deviennent quotidiens.

Suétone, si curieux d'anecdotes, cite aussi, à plusieurs reprises, les *Actes du Sénat* et les *Actes du peuple*. Tacite, qui ne dédaignait aucun moyen d'approfondir la honte des Césars, paraît

de même avoir compulsé soigneusement ces recueils populaires de matériaux historiques : il y avait trouvé, entre autres, des documents sur les funérailles de Germanicus, et il nous montre avec quelle avidité les *actes diurnaux* (ou journaux) étaient suivis dans les provinces, dans les armées. On se les faisait lire jusque pendant les repas, les dames prenant leur part de ce passe-temps. Sénèque constate que, de son temps, « elles ne craignaient plus le scandale de leurs nombreux divorces », annoncés dans ces bavardes feuilles. « On y relatait également, dit M. Le Clerc, les prodiges, les nominations de magistrats, les paroles des tribuns du peuple, les édits, les spectacles, les incendies, les bruits de ville, les mariages, les naissances, les cérémonies funèbres, les exécutions, les pluies de pierres, les banqueroutes, les longévités ou fécondités extraordinaires, le récit des événements militaires, les jeux publics, les rivalités des cochers du cirque, le succès ou la chute des acteurs. »

En revanche, on n'y insérait pas d'articles, et les « actes » étaient soumis à la censure du pouvoir. Sans quoi, le même Suétone, le même Tacite, si acharnés contre la Rome impériale, et qui ont condensé leur indignation en pages immortelles, n'eussent-ils pas été tentés de la répandre en lignes fugitives? Salluste et Tite-Live, amoureux de faire parler aux tribuns et aux capitaines un si beau langage, qui peut-être ne fut jamais tenu, ne se fussent-ils pas empressés, en leur temps, de communiquer à la presse leurs *bonnes feuilles*? Et César, au style si nerveux, si alerte, quelles merveilleuses correspondances militaires n'eût-il pas adressées aux gazettes! On peut croire du moins que, parmi les déclassés de tout genre dont il aimait s'entourer, figuraient des *diurnarii*[1], ardents à parler de lui au peuple.

Cicéron se berce parfois de la musique de sa parole, se plaît à balancer de longues et sonores périodes. Mais quelle légèreté

1. Rédacteurs d'*acta diurna*.

dans ses épîtres familières, quels traits de feu dans ses harangues! N'eût-il pas aimé, lui aussi, à exhaler cet esprit dans des commentaires quotidiens? Plusieurs de ses harangues, qu'on ne l'oublie pas, parurent en feuilles volantes sans avoir été prononcées à aucune tribune. Son *Caton* est une simple satire contre César, d'autres sont des satires contre Antoine : quelles ailes le journalisme moderne a prêtées à l'ancienne satire!

Ces *acta diurna*, soumis à une surveillance de plus en plus étroite, durèrent, semble-t-il, jusqu'à la dissolution de l'Empire. Leur trace se perd ensuite : ils avaient rempli, en somme, toute l'existence politique du peuple romain.

Le plus ancien historien qui en ait parlé est Sempronius Asellio, dans sa jeunesse tribun militaire, et un des héros du siège de Numance. Il en avait tiré, en y ajoutant ses souvenirs personnels, toute une histoire des Gracques et des guerres puniques. Or voici le plus piquant : Aulu-Gelle, mentionnant l'ouvrage, fait cette réflexion : « Écrire l'histoire, non par années, mais par jour, c'est ce que les Grecs appellent une Éphéméride, mot dont nous trouvons la traduction latine dans le premier livre de Sempronius Asellio lorsqu'il établit ainsi la différence entre des annales et une histoire : « Les annales « indiquaient seulement, dit-il, le fait et l'année du fait, comme « ceux qui écrivaient un journal (*diarum*), que les Grecs nomment « *Éphémérides* ».

Que furent ces *Éphémérides*? Fut-ce, comme chez nous au moyen âge, des chroniques privées, tenues à jour par de bons bourgeois ou de timides historiens? fut-ce, comme chez les Romains, une émanation de la puissance administrative? On l'ignore, et peut-être l'ignorera-t-on toujours. Mais n'est-il pas curieux, là encore, de retrouver le mot de Salomon? n'est-il pas curieux que ces *acta diurna* des Romains, qui ont devancé nos journaux de tant de siècles, fussent, eux aussi, en quelque mesure, renouvelés des Grecs? Et qui sait si les Grecs eux-mêmes n'imitaient pas les Égyptiens ou les Asiatiques? qui sait

si les monuments mégalithiques, semés en tant d'endroits par une civilisation antérieure à toutes les autres, ne sont pas, à leur façon, de gigantesques articles de nécrologie ou d'apologie? Pourquoi non? Beaucoup de poteries assyriennes, égyptiennes, étrusques sont bien de véritables caricatures que ne désavoueraient pas nos petites feuilles satiriques. Les Babyloniens, si l'on en croit Flavius Josèphe, auraient même eu des historiographes chargés d'écrire *jour par jour* le récit des événements publics, et ce serait d'après ces matériaux que Bérose aurait rédigé son histoire de Chaldée.

Dans la civilisation juive, que représentent les *nabis*, les *voyants*, ou, selon le mot grec, les prophètes? Non pas, comme on pourrait croire, des ecclésiastiques s'enfermant dans les mystères du temple, mais de pieux laïques, de nobles citoyens, des tribuns de Dieu parlant devant Israël. Ne leur eût-il pas été autrement commode de porter la parole dans un journal? Parfois on les acclame; parfois on leur jette des pierres : c'est moins coûteux que de construire des Bastilles.

Et les Apôtres! Et les Pères de l'Église! Quelqu'un qui se connaissait particulièrement en grec et en pamphlets, Paul-Louis Courier, l'a remarqué avec justesse : les épîtres de saint Bazile, de saint Justin sont, au point de vue littéraire, de vrais pamphlets grecs. Les épîtres de saint Paul, qu'on dirait écrites avec des charbons ardents, n'eussent-elles pas fait, dans une feuille de propagande chrétienne, les plus retentissants articles?

« Deux choses, disait Caton, distinguent les Gaulois : bien combattre et finement parler. » Que de nouvelles de tous genres ces parleurs et ces batailleurs ne devaient-ils pas se transmettre! Que de gazettes rimées ne devaient pas dire les bardes! Quelles gazettes rimées ne durent pas chanter leurs successeurs, trouvères et troubadours, ménestrels et chevaliers de la *gaye science*! Qu'étaient-ce encore, au moyen âge, que tant de rapsodies portant le titre générique de *Bible* (le livre) : la Bible Guyot, la Bible Hugues de Brégi,... etc. ? Qu'était-ce que le Ro-

man du *Renard*, ou le Roman de la *Rose* ? Qu'étaient-ce que tant de satires, tant de chansons, tant de contes où se complaisait la verve gauloise de nos aïeux ? Qu'étaient-ce, sinon un moyen d'agir vite et fort sur les masses ? Et qu'étaient leurs auteurs, sinon des journalistes d'avant le journalisme ?

Que furent encore, dans un genre plus sévère, nos vieilles chroniques et nos vieux chroniqueurs[1] ? Qu'eussent été, en notre siècle, et le moine de Saint-Gall, et Guillaume de Nangis, et Robert Wace ; et le bon Villehardouin ; et le naïf Joinville, gazetier de saint Louis ; et Froissart, qui passait sa vie à courir les villes « pour entendre et ouïr des nouvelles » ; et l'anonyme religieux de Saint-Denis, si initié aux affaires de son temps ; et Monstrelet, « baveux comme un pot à moutarde » (Rabelais) ; et Jean de Troyes, greffier de l'hôtel de ville de Paris, avec son recueil anecdotique du règne de Louis XI ; et Louis XI lui-même, se gaudissant à écrire quelques-unes des pages les plus fortes d'un recueil licencieux ; et J. Molinet, et Mathieu de Coucy ; et Comines ? Il y a mieux : quelques-unes de ces précieuses narrations prennent déjà pour titre, quoi ? le mot « journal » lui-même ! Témoin le fameux *Journal d'un Bourgeois de Paris* ; ou celui de François de Lorraine, sous la Ligue ; ou encore, sous Henri IV, le journal de Pierre Lestoile, ennemi juré des Ligueurs, qui a relevé un par un les Faits-Paris d'alors et en a composé une des œuvres les plus curieuses qui se puissent lire.

Qu'est-ce encore, sous d'autres titres, que la *Chronologie novenaire* de Palma Cayet, et les *Commentaires* de Montluc, et les *Chroniques* de Brantôme, et les *Histoires* de d'Aubigné, et cette foule de Mémoires du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle où l'histoire se met avec tant de passion au service de la politique ? Qu'est-ce que Bassompierre, se consolant d'un séjour forcé à la Bastille en tenant registre de vives anecdotes ? qu'est-ce que le cardinal de Retz, dont le style si alerte coule si limpidement

1. Voir *l'Histoire de France d'après les contemporains*, Hachette.

sur toutes les intrigues? et « le léger, le vif Hamilton, toujours armé d'un trait qui blesse »? et Gui Joly? et Mlle de Lafayette? et Gourville? et Bussi? et La Rochefoucauld? et d'autres, et tant d'autres?....

Oui, qu'est-ce que tous ces auteurs, la plupart sans prétention littéraire, sinon des journalistes sans journal? Quelle feuille d'aujourd'hui n'insérerait avec joie des *Souvenirs* comme ceux de Mme de Caylus, si caractéristiques et si complets; ou des lettres parisiennes comme celles de Mme de Sévigné, ou des *Mémoires secrets* comme ceux de Duclos? Et de Saint-Simon chroniqueur, que diriez-vous, s'il vous plaît? Et de Pascal polémiste?

Quels tempéraments de journaliste que Rabelais, que La Boëtie! qu'Érasme! Quel journaliste de naissance que ce Ulric de Hutten, surnommé un des « éveilleurs » du genre humain! Et ce Luther, dont les célèbres « propositions » parurent sous la forme d'un placard et qui, à l'occasion, a fait éclater sa grosse verve en tant de libelles! Et ce Calvin qui découvre la langue de Pascal cinquante ans avant Pascal, Calvin qui n'a pas seulement à polémiquer mais à régenter, Calvin qui gouverne la démocratique Genève par la Bible et par sa parole, n'eût-il pas été heureux, à l'aventure, de consigner ses instructions dans une sorte d'*officiel*? La même plume qui ne dédaigne pas de s'amuser à écrire de petits traités ou de gros brocards, la même plume n'eût-elle pas signé encore des articles de controverse?

Pendant les guerres de Religion, pendant la Ligue, les partis ne se combattent pas seulement par le fer et par le feu, par le poignard et par l'intrigue; ils se combattent à coups de sermons et de libelles : quelle arme supplémentaire leur eût été le journal! Qu'est-ce du reste que la *Ménippée*, sinon une série de discours et d'articles? Enfin, quel charmant polémiste n'eût pas fait l'alerte, le pétillant, l'éloquent, l'aventureux, le gasconnant Henri IV!

Tout ce XVI^e^ siècle a le diable au corps, le rire ou la colère

énormes ; il jette sa gourme par toutes sortes de pamphlets, de placards, de chansons, de satires : quoi d'étonnant qu'il en ait jeté une partie dans les gazettes?

Dira-t-on que c'est un jeu d'esprit de recruter ainsi au journalisme, par hypothèse, la plupart des militants et des conteurs du passé? Quand on l'a vu depuis attirer les Bayle, les Voltaire, les Diderot, les Mirabeau, les Barnave, Mme Roland, et, de nos jours, les Thiers, les Mignet, les Guizot, les Chateaubriand, les Benjamin Constant, les Quinet, les Rémusat, les Lamartine, les Victor Hugo, les Jules Simon, les About, tant d'autres encore, quand on voit les écrivains les plus délicats de tous les partis confier leurs idées à ce merveilleux véhicule, est-il téméraire de croire que ceux de leurs devanciers portés comme eux à agiter l'esprit public auraient été tentés par le même instrument?

L'instrument n'existait pas ou était encore trop peu à la mode, voilà tout.

CHAPITRE II

PREMIERS BÉGAIEMENTS DU JOURNALISME

L'invention de l'Imprimerie créant le journal. — Question de priorité : une supercherie anglaise. — Les *Notizie scritte* de Venise ; nouvelles à la main de France et d'Allemagne vers 1460. — La race des nouvellistes. — Les almanachs, les recueils historiques annuels, les placards. — Une complainte française de 1492. — Pamphlets illustrés : Tortorel et Perrissin. — *Mercure François* (annuel), 1605. — Le premier journal hebdomadaire à Anvers. — *Mercurius gallo-belgicus*, *Francfurter Oberpostamtszeitung*. — Apparition des gazettes dans les divers pays d'Europe. — Celle de Troyes. — Étymologie du mot. — Les plus anciens journaux existants.

L'instrument avait été deviné, entrevu, ébauché de tout temps et partout ; mais il fallait, pour lui donner sa vraie forme, sa trempe définitive, une invention supplémentaire : il fallait l'imprimerie. C'est l'imprimerie qui, au vrai sens du mot, a fait le journalisme ; elle seule pouvait le faire. Le germe était dans l'air : elle lui a creusé le sillon indispensable. Les ouvriers étaient prêts : elle a donné à l'œuvre un branle plus général, un intérêt plus populaire, plus passionnant. On tournait autour d'un nouveau monde : avec elle on y pénètre en plein.

Où et quand parut le premier journal ? C'est une question très embrouillée par l'amour-propre de chaque peuple : Venise, la Hollande, l'Allemagne, l'Angleterre se sont disputé l'honneur de l'initiative. Très longtemps, sur la foi de George Chalmers, c'est l'Angleterre qui semblait l'emporter. Le célèbre érudit,

après avoir enseigné lui-même que les pères du journalisme sont les Vénitiens, tomba tout à coup, au British Museum, sur quelques numéros d'un *English Mercurie*, remontant à 1588, et où se trouvaient en toutes lettres d'abondants détails sur « l'Invincible Armada ». Il s'empressa d'annoncer *urbi et orbi* sa découverte. Les premiers auteurs du premier journal devinrent ainsi la grande Elizabeth et le ministre Burleigh, qui avaient imaginé l'*English Mercurie* (ou *Mercurius britannicus*) pour ameuter l'opinion contre Philippe II. Cela s'est longtemps enseigné; cela s'enseigne encore.

Au vrai, il y faut voir une simple supercherie, dont Chalmers fut la première dupe; c'est du reste un autre Anglais, M. Watts, qui en a fait justice. Dans une lettre adressée au conservateur du British Museum en 1839 (quinze ans après la mort de Chalmers), il établissait que le prétendu journal de 1588 est une mystification du XVIII^e^ siècle; il a depuis, en 1850, révélé le mystificateur: lord Hardwicke, deuxième du nom. Les feuilles introduites par celui-ci au British Museum consistent, par endroits, en une traduction mot pour mot des gazettes de Hollande.

Les plus anciens « papiers-nouvelles » dont on trouve trace authentique en Angleterre datent de 1622 et étaient aussi (de l'aveu même des auteurs) une traduction de papiers semblables, qui paraissaient en Hollande depuis trois ou quatre ans.

Dans ses belles et savantes études sur l'*Histoire de la presse politique* et la *Bibliographie de la Presse*, M. Eugène Hatin s'est appliqué à démêler aussi lumineusement que possible l'écheveau des prétentions contraires. Ses conclusions seront les nôtres.

Pour bien se rendre compte de ce qui s'est passé, il faut un léger retour en arrière.

Avant le journalisme imprimé, public, plus ou moins toléré ou même plus ou moins utilisé par les gouvernements, il y eut longtemps en Europe un journalisme manuscrit, souvent clandestin.

La plus ancienne trace qui en soit connue est dans les *Notizie scritte* ou *foglietti* (petites feuilles), ou *fogli d'avvizi*, que la République de Venise adressait (bien avant la découverte de l'imprimerie) à ses ambassadeurs et à un certain nombre d'autres agents, pour les tenir au courant de la situation générale, les mettre à même d'exercer plus utilement leur initiative. Il y a là, en quelque manière, mais avec moins de publicité, quelque chose comme les *Acta* de l'ancienne Rome. Comme à Rome aussi, le cercle des initiés dut s'élargir peu à peu, puis la malignité populaire se mêler peu à peu à la publicité officielle; il y eut ainsi au XVI^e^ siècle des *Nouvelles à la main* d'une tout autre allure, où des épigrammes, des dénonciations analogues à celles de la *gueule de bronze* s'étalaient sans vergogne.

Les malheurs publics ont souvent fait la fortune du journal: ces *notizie* se répandirent surtout à l'occasion de la guerre contre les Turcs.

En Allemagne, les Fuggers, ces Rothschild du XVI^e^ siècle, dont la maison de banque avait un doigt dans toutes les grandes affaires d'Europe, entretenaient, à leur usage et à celui de leurs correspondants, une organisation semblable. Un érudit, M. Sichel, a prétendu qu'une collection de ces feuilles, à la fois politiques et commerciales, existe à la Bibliothèque impériale de Vienne. Personne, que nous sachions, n'a été admis à vérifier le fait.

En revanche, la Bibliothèque de l'université de Leipsick montre le plus ancien exemplaire de nouvelles à la main que l'on connaisse: il porte la date de 1494.

Selon une note marginale trouvée sur un livre par M. Emmanuel Gochet, et écrite de la main d'Adrien de But, non seulement l'usage de ces nouvelles remontait plus haut, mais il y en aurait déjà eu d'imprimées. « Dans ces jours-là (de 1447 à 1460), dit cette note, les libraires et les imprimeurs ont déployé une étonnante promptitude pour répandre *à bon marché* les dernières annonces concernant les savants et les plus fraîches nouvelles; ceux qui sont avides d'en recevoir par ce canal donnèrent bien volontiers

leur argent. De là vient que les gestes des Turcs ont été sitôt divulgués dans nos Pays-Bas; mais ces mêmes annonces *ont surtout été colportées dans la ville de Paris*, cette mère et nourrice de toutes les études. »

Les champignons, en une nuit d'orage, poussent dans tous les coins de la forêt; de même dans ce XVe et ce XVIe siècle, remués par tant de faits, tant de passions, tant d'idées, les nouvelles à la main, ou, comme on dit plus tard, les *gazetins*, durent pulluler partout à la fois : la causticité gauloise n'était pas faite pour leur nuire, au contraire.

Ces *nouvelles* françaises du XVe et du XVIe siècle n'ont pas été conservées; mais, au commencement du XVIIe, elles étaient encore en pleine vogue. Beaucoup de grands seigneurs entretenaient à leurs frais un nouvelliste. Bien frisé, en manteau court, mêlé aux pages, aux écuyers, aux valets de livrée, celui-ci apportait au maître toutes sortes de nouvelles divisées par chapitres, de contes, de bruits de ville, d'anecdotes scandaleuses ou édifiantes. On trouve dans les dépenses de la maison du duc de Mazarin cette note, qui n'est pas un fait isolé, mais un trait de mœurs : « Au sieur Portail, pour les nouvelles qu'il fournit toutes les semaines par ordre de Monseigneur, et pour cinq mois, à dix livres par mois, cinquante livres ». C'était à peu près, à consulter un autre chapitre, le salaire du portier. Parfois aussi, permission de dîner à l'office : on en usait sans trop de discrétion. « Le devoir du nouvelliste, écrivait le moqueur La Bruyère, est de dire : — Il y a un tel livre qui court et qui est imprimé chez Cramoisy (Imprimerie royale), en tel caractère; il est bien relié et en beau papier, il se vend tant.... Le sublime du nouvelliste est le raisonnement creux sur la politique. Le nouvelliste se couche le soir tranquillement sur une nouvelle qui se corrompt la nuit et qu'il est obligé d'abandonner le lendemain à son réveil. » Nargue des moqueries! ces écouteurs aux portes, tantôt gens de lettres malheureux, tantôt petits abbés accourus en foule vers le Paris d'alors surnommé la « ville

des abbés », y formaient presque une corporation; il y en avait plusieurs centaines. Il existait même des bureaux où, moyennant quelques deniers, Monseigneur Public était admis, à son tour, à entendre de ses oreilles ces coureurs de rues ou de ruelles quand ils venaient faire leur *rapport*[1], ou, s'ils étaient sortis, à prendre connaissance de leurs nouvelles à la main.

Il y a mieux : même quand le journalisme imprimé eut été inventé, quand il fut passé dans les mœurs, ce journalisme manuscrit, clandestin, continua de vivre, surtout dans les pays où la presse était le moins libre. Louis XIV, Louis XV se débattent vainement contre ces concurrents licencieux de l'officieuse *Gazette*, et parfois, ne pouvant avoir raison, malgré le feu et la hart, des gazetiers à la main, en arrivent à composer avec eux, à canaliser le mal, à en faire un moyen de police[2]. Dans une autre sphère, les *Mémoires secrets* dits de Bachaumont, qui se fabriquaient dans un salon à la mode, celui de Mme Doublet de Persan, ne sont pas autre chose, au beau milieu du XVIIIe siècle, que des nouvelles à la main rédigées à la diable par les habitués de ce bureau d'esprit; on y trouve, d'un style léger et parfois plus que gaillard, l'histoire anecdotique la plus complète de la cour et de la littérature. Il y eut aussi des nouvelles à la main d'un ton grave et sérieux: par exemple le *Bulletin* de Mme de Beaumont, qui se poursuivit jusqu'à la Révolution française.

Comment passa-t-on de ces journaux manuscrits aux journaux imprimés, de ces gazetins aux gazettes? Il y eut vraisemblablement trois genres de transition.

D'abord l'Almanach. L'industrie de Gutenberg, tour à tour

1. En anglais, *report*; d'où *reporter*.

2. Principaux centres de nouvelles : le Luxembourg, point de ralliement des nouvellistes littéraires, ou, comme les appelait Gresset, des *chenilles de théâtre*; le Jardin des Tuileries; celui du Palais-Royal, dessous *l'arbre de Cracovie*, ainsi nommé des bourdes qui s'y débitaient; la salle du Palais de Justice, etc.

Assemblée de vieux nouvellistes. — D'après une caricature du XVIII^e^ siècle.

protégée ou entravée et persécutée par les princes, put s'emparer de l'almanach dès le début, sans trop de difficultés. A l'art de compter *le temps* (traduction littérale des deux mots arabes *al manach*), aux supputations astronomiques, à l'indication des fêtes ecclésiastiques, se joignirent alors les prédictions astrologiques, les nouvelles de l'année, les histoires de sorcières et de juifs, les apparitions merveilleuses, etc.... Bientôt après s'y ajoutèrent encore des commentaires, des digressions, des exhortations, dont les sectes réligieuses et les partis se servirent pour répandre leurs idées dans les masses. On avait ainsi une sorte de journal annuel.

Deuxième transition: on eut aussi des recueils historiques relatant les faits de l'année, rédigés jour par jour. C'était l'application de l'imprimerie à l'ancien genre des chroniques manuscrites. Ces recueils parurent un peu partout, presque à la fois. En Allemagne, voici le *Relationum historicarum pentaphus*, publié à Cologne à partir de 1588, et dont la chronologie va de 1576 à 1609; voici le *Mercurius gallo-belgicus*, rédigé à Francfort, et qui, publié annuellement à partir de 1604, nous donne jour par jour l'intervalle compris entre 1588 et 1609; voici même, à Francfort, les *Relationes semestrales*, rédigées en latin et en allemand, et qui paraissaient deux fois par an à l'époque des grandes foires (1587 à 1650). En Italie, voici le *Memorie recondite* de Vittorio Siri (1601-1640), mine de renseignements précieux; voici du même le *Mercurio*, qui va de 1635 à 1655. En France, nous avons vu tout à l'heure la *Chronologie septennaire* de Cayet, donnant les éphémérides du règne de Henri IV, de 1598 à 1605: ce livre continuait la *Chronologie novenaire*, du même auteur, contenant « les choses les plus mémorables advenues par le monde depuis 1589 jusqu'en 1598 »; il eut lui-même une suite: le *Mercure françois*, publié année par année, à partir de 1611, « pour faire suite, dit le titre, à Palma Cayet ». De fait, il y eut une table chronologique raccordant l'année 1605 à l'année 1611. Le *Mercure françois*, auquel

Richelieu et Louis XIII communiquèrent des documents, se continua jusqu'en 1638; il fut rédigé d'abord par son fondateur, l'imprimeur Jean Richer, « fort *stilé* à cette manière d'ouvrage », nous apprend l'historiographe Sorel, et qui, avec son fils Étienne, « y employait d'assez bonnes instructions pour les affaires de paix et de guerre »; puis, par Olivier de Vergennes; puis, à partir de 1635, par Théophraste Renaudot, qui venait de fonder la *Gazette*. « Il y a un tome ou deux de plus qui ont été faits par le sieur Malingre. Ce continuateur prétendait y introduire la seule narration *faute de mémoires secrets*; mais cela ne lui a point réussi, de sorte que notre *Mercure français* a trouvé là son tombeau, etc..... » — Du moins en demeura-t-il un titre, qui, repris par Visé en 1672, nous vaudra le fameux *Mercure galant*.

Il y eut aussi, dans un ordre d'idées à peu près semblable, des *courriers* qui racontaient en vers blancs les événements de l'année précédente.

Troisième ordre de transition : les « papiers-nouvelles », ce que nous appellerions aujourd'hui les placards, ou, en argot d'imprimerie, les *canards*; il est à croire qu'on y pensa au moins en même temps qu'aux almanachs. Quoi de plus naturel, pour frapper les imaginations, pour tirer argent de la curiosité populaire, que de publier des détails sur tel ou tel fait de guerre, tel ou tel assassinat? C'est ce qui se fait encore de nos jours, sous forme de récits, de chansons, de complaintes; c'est ce qui se fit dès l'aurore du XVI^e^ siècle, et même à la fin du XV^e^.

En France, on retrouve de ces publications populaires, datées de 1492, et relatant « l'entrée du Roi notre sire à Romme, la bataille qui a été faicte à Naples et comment le roi Ferrand a été desconfit »,... etc.; en Allemagne, d'autres nous apprennent la découverte de l'Amérique, les guerres contre les Français et les Allemands dans la haute Italie, les tremblements de terre, orages, inondations, miracles, meurtres des enfants par les Juifs, histoires de sorcières, et surtout les faits de guerre contre les Turcs.

Le titre sous lequel ces récits ou « relationen » se présentent le plus souvent est celui de *Neuve Zeitungs* (nouveaux événements) ; ce dernier mot (en allemand du Nord, *Theiding*, en flamand *Tydinge*, en anglais *Thidings*) est resté longtemps ou reste encore le titre de beaucoup de journaux étrangers.

Coïncidence assez piquante, un des nombreux écrits de Luther porte un titre tout à fait semblable : *Neuve Zeitung vom Rein*, 1542 (les nouvelles de Rome).

Chez nous, les placards destinés aux masses portent des noms assez divers : *Récits*, *discours*, *Recueil* de ceci ou de cela ; *nouvelles*, *mémoires*, etc.... On pense bien que les partis ne négligèrent pas une telle arme. Les cavaliers huguenots étaient d'intrépides colporteurs. Cachées sous le cuir de la selle ou dans la doublure des manteaux, ces feuilles circulaient d'Allemagne en France, mêlées aux pamphlets, aux libelles, aux sermons, aux psaumes de Clément Marot, et servaient à la correspondance des Réformés de tous pays.

Parfois, la gravure s'en mêle. Ainsi, par exemple, les estampes publiées à Genève par deux Lyonnais, Tortorel et Perrissin, estampes devenues à peu près introuvables de nos jours et rééditées tout récemment avec beaucoup de luxe, qui portaient aux quatre coins de l'Europe, avec légende explicative, « le Supplice d'Anne du Bourg », « le Massacre de Vassy », « la Bataille de Dreux », etc.... En Flandre, les catholiques répondent par des moyens analogues, et font imprimer le « Théâtre des principales cruautés des hérétiques ».

Ces « papiers-nouvelles » donnant les plus menus détails sur les faits du temps, ou empreints de la passion des partis, sont-ils des journaux ? Pas encore, mais il s'en faut de bien peu. Ce qui manque entre eux, c'est l'idée de suite, la conformité du titre, la « numérotation ». Que quelqu'un s'avise un jour de leur donner une appellation commune, la filiation apparaîtra forcément, le dernier pas sera franchi ; nous aurons le journal proprement dit.

D'après les recherches les plus modernes, c'est à Anvers que cette innovation fut réalisée pour la première fois. Un imprimeur du nom d'Abraham Verhœven y fut autorisé, à partir de 1605, par les archiducs Albert et Isabelle. On en a la preuve dans un document daté de 1620 et qui renouvelle le privilège primitif. Les archiducs y donnent permission « d'imprimer et graver sur bois ou sur métal et de vendre, dans tous les pays de la juridiction, toutes les nouvelles récentes (*Alle de niewe Tydingen*), les victoires, les sièges et prises de villes que lesdits princes feraient ou gagneraient ». On voit que les défaites ne sont pas prévues.

La Bibliothèque de Bruxelles, qui possède ce document, possède aussi des numéros remontant à la date de 1616. Le 17 avril 1617, un avis de l'imprimeur avertit que dorénavant il fera paraître régulièrement, tous les huit ou neuf jours, les principales nouvelles. En 1621, les cahiers ont souvent huit pages, dont la dernière occupée par une vignette. Voilà le vrai journal créé. Les Belges ont été assez souvent taxés de contrefaçon pour qu'on note cette fois leur originalité.

Sous la domination espagnole, chaque commune un peu importante eut bientôt sa gazette.

Il paraît qu'une idée semblable vint, en 1615, à un libraire de Francfort, Egenolph Emmel, qui publia hebdomadairement des feuilles numérotées, et il y avait eu aussi, dit-on, un *Aviso*, ou *gazette de ce qui est arrivé ou s'est passé en Allemagne, en Italie, en Espagne, en France, aux Indes orientales et occidentales*, publié à partir de 1612, à intervalles irréguliers; mais le fait est moins bien établi.

A l'imitation de Emmel, Jacques de Birghden, alors administrateur des postes impériales dans la même ville, y fonda, l'année suivante, la *Francforter Oberpostamtszeitung*, ou gazette de l'office des postes de Francfort. Elle se serait continuée sans interruption jusqu'en 1852, époque où elle prit le titre de *Francforter postzeitung*; toutefois le plus ancien numéro qu'on en possède ne remonte pas au delà de 1658.

Maintenant l'idée est tout à fait lancée : elle va faire en peu d'années son tour d'Europe.

En 1617, 1619 et 1622, les premières gazettes de Hollande font leur apparition à Amsterdam, Leyde, la Haye : toutefois, la plus ancienne publication un peu régulière qui soit conservée dans les bibliothèques ne va pas au delà de 1626.

En 1622 paraissent en Angleterre, on l'a déjà dit, les *Weekley News*, traduction des gazettes de Hollande. Une mauvaise langue, Ben Johnson, les définira : « Une attrape-nigaud hebdomadaire, pour soutirer l'argent du public ».

En 1626, affirme-t-on, *Gazette d'Espagne*.

Et en France? En France, la *Gazette*, la fameuse gazette de Renaudot, paraît en 1631.

Y fut-elle la première?

Les érudits champenois, si fiers des œuvres de xylographie publiées au xv^e^ siècle par leurs compatriotes, si fiers de voir le nom de *Chroniques de Troyes* sur le plus ancien livre imprimé en France *avec date certaine*, ont disputé à Paris la priorité du journal.

Dans une plaquette intitulée *le journalisme à Troyes*, publiée en 1877 par M. Émile Socard, bibliothécaire de la ville, on lit notamment :

« Troyes peut revendiquer la gloire d'avoir imprimé une *gazette* plus ancienne que celle de Renaudot. A la vérité, je ne l'ai jamais tenue; mais son existence m'est révélée par le n° 15 956 du *catalogue Lavallière*, où je lis cette indication : *La gazette française pour le temps présent. Troyes* 1626. *In*-12. — Je sais encore qu'elle était rédigée en vers, mais par qui? je l'ignore.... Ainsi, Troyes avait une gazette, et une gazette en vers, lorsque chaque ville de province, Paris même, attendait encore la sienne. »

Resterait à savoir s'il n'y a pas dans le catalogue Lavallière erreur de date, à savoir surtout si cette gazette était vraiment imprimée. Quelques-uns des journaux manuscrits dont nous

avons parlé parurent sous ce nom en divers endroits. Renaudot avouera plus tard n'avoir choisi ce mot que précisément « parce qu'il est plus connu du vulgaire avec lequel il faut parler ».

Et ce mot si usité, d'où venait-il? De Venise encore; de Venise où il désignait une pièce de monnaie, la *gazzetta*, frappée en 1536[1], et « qui était, disent nos premiers lexicographes, le prix ordinaire du cahier de nouvelles courantes. Ce nom a été depuis transporté au cahier même » (Ménage). Nos vieux dictionnaires, peu galants, ajoutent : « On appelle communément gazette une femme qui sçait toutes les nouvelles de son quartier et qui les va publier en tous les lieux de sa connaissance ».

Cette étymologie, peut-être trop simple, n'a pas satisfait tous les auteurs. Les uns, peu respectueux, dérivent encore le mot de l'italien, mais y ont vu un diminutif de *gazza*, petite pie. « D'autres, disait déjà Furetière, dérivent du mot hébreu corrompu et retourné, « izgad », qui signifie *nuntiæ* (édition de 1690). » Enfin, dans notre siècle, un orientaliste, M. Garcin de Tassy, est allé chercher le secret jusqu'en Perse, où le mot « Käged, Kägiz », signifie littéralement papier; et « papiers », il faut en convenir, a été souvent dans bien des langues le synonyme de « journaux ».

Disons encore qu'il y eut longtemps entre *gazette* et *journal* une nuance assez sensible. Le journal, d'après la quatrième édition du Dictionnaire de l'académie (1672), s'imprimait *tous les mois* pour rendre compte des livres nouveaux et des nouvelles publiques; la gazette, d'après le même ouvrage et les dictionnaires déjà cités, se donne au public, à certains jours de la semaine. La nuance, un peu modifiée, dura jusqu'au XVIII^e^ siècle. « Dans une gazette, écrivait Mallet du Pan à la fin de 1789, on recueille les premiers récits;.... que l'on répète sans avoir le temps de les apprécier.... Il en est autrement d'un journal : le rédacteur a une semaine devant lui pour réfléchir.... Une feuille

1. Le premier journal imprimé à Venise sous ce titre n'a paru qu'en 1760.

publique parle à la curiosité de chacun, et ne tend qu'à l'entretenir; un journal, au contraire, s'adresse à la curiosité éclairée.... »
En d'autres termes, le mot *journal* n'était encore appliqué qu'aux revues, aux mercures; celui de *gazette*, aux feuilles de nouvelles, même quotidiennes.

De nos jours, le mot *gazette* est tombé peu à peu en désuétude; celui de *journal* l'a entièrement remplacé.

En résumé, l'imprimerie, inventée de 1440 à 1450, et qui mit quelques années à pénétrer dans le domaine public, s'est appliquée presque immédiatement à la diffusion des nouvelles et aux agissements de l'esprit de parti; mais si l'on entend par *journal* une feuille plus ou moins régulière, périodiquement publiée, il faut attendre 150 ans, c'est-à-dire jusqu'aux premières années du XVIIe siècle, pour trouver quelque chose vraiment digne de ce nom.

La Russie, au XVIIe siècle, fait à peine partie de la vie européenne; aussi n'aura-t-elle son premier journal qu'en 1701, à l'aurore du XVIIIe siècle.

A titre de curiosité, et pour finir avec ce rapide coup d'œil sur la naissance des feuilles périodiques, voici, d'après M. Hatin, les plus anciens journaux existant aujourd'hui en Europe :

La *Francfurter Postzeitung* (si l'on s'en rapporte à la tradition citée plus haut);

La *Gazette de France*, 1631, dont il existe plusieurs collections complètes;

La Gazette officielle de Suède, *Postochinrikes Tidning*, fondée en 1644, sous la reine Christine, fille de Gustave-Adolphe;

Le *Haarlemsche Courant*, 1656;

La *Gazette de Leipsik*, 1660;

La *Gazette de Londres*, 1665.

Voilà le journal sorti de ses langes; nous allons le voir se développer et devenir une puissance.

CHAPITRE III

LE JOURNAL SE DÉVELOPPE ET S'AFFRANCHIT

Théophraste Renaudot : ses talents, ses succès, ses revers. — Le bureau d'adresse, la *Gazette de France*. — Deux préfaces. — Ordinaires et extraordinaires; prix de l'abonnement. — Richelieu et Louis XIII collaborateurs de la *Gazette*. — Comment elle se fait concurrence à elle-même : le *Courrier français*. — Autres mazarinades : la *Muse historique*. — Mayolas et la première idée du roman-feuilleton. — Vogue des Gazettes. — *La Feuille d'avis du bureau d'adresse* donnant naissance aux *Petites Affiches*. — Renaudot père aussi des revues littéraires, scientifiques, philosophiques. — Deux fils et un petit-fils. — Le *Journal des savants*. — Le *Mercure galant*. — La comédie de Boursault. — Colletet et le premier *Journal de Paris*. — Gazettes de Hollande. — *Nouvelles de la République des lettres* et Bayle. — Croissance de la presse anglaise; Milton, Daniel de Foë, Swift, Addison, Junius. — Le premier journal quotidien : *The Daily Courant*. — Marivaux et Franklin. — L'*Année littéraire*. — Le *Journal de Paris* quotidien. — Voltaire journaliste. — La veille de la Révolution, l'*Almanach des Muses*.

« Enfin Malherbe vint!... » Enfin, pourrait dire aussi l'historien de la presse, enfin paraît Renaudot. S'il n'est pas, comme on l'a cru quelquefois, l'inventeur des gazettes imprimées, s'il n'en fut que l'*importateur*, il assura d'emblée à la presse française, par le charme du style, par l'ingéniosité des détails, une supériorité incontestée. Il lui ouvrit des voies nouvelles, il eut, plus que personne, une vue nette et prophétique de l'avenir qui lui était réservé.

La presse périodique, qui a produit tant de types singuliers,

n'en a pas vu de plus original que cet être ondoyant et divers, ce touche-à-tout du XVIIe siècle plein d'inspirations dignes du nôtre, « ce médecin très savant en plus d'un genre[1] », ce Figaro d'avant Beaumarchais, grand intrigant, grand homme de bien, toujours allant, remuant, taillant sa plume, demandant de quoi il est question : tour à tour chirurgien de la ville de Paris, puis médecin de la faculté de Montpellier et par là même, du jour où il a coiffé le bonnet, dénoncé à l'animadversion des confrères de la capitale; se riant de leur colère et sans cesse prêt à polémiquer contre eux, en français ou en latin, en prose ou en vers; entamant contre leur cohorte une kyrielle de procès qu'il gagne ou qu'il perd sans répit; promené du Conseil au Châtelet, et du Châtelet au Parlement; nommé à la barbe de ses persécuteurs, grâce à la protection de Richelieu et de la reine, médecin ordinaire du roi, mais « non couché sur l'état » et par conséquent sans gages; créant à Paris, « sur l'autorité d'Aristote et du sieur de Montaigne[2] », un *bureau d'adresse*, bureau conçu en 1612, mais « advenu en 1630 », et constituant ce qu'on appellerait aujourd'hui une maison de placement et de commission, « où l'on s'assemblait à jours réglés »; y fondant, avec la permission du roi, un Mont-de-Piété où l'on prête au taux charitable de 5 pour 100, recevant pour la peine le titre « de maître et intendant général du bureau d'adresse et de commissaire général des pauvres », et en même temps accusé de recel et d'usure par ses confrères; donnant des consultations gratuites

1. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

2. « Feu mon père, homme pour n'estre aydé que de l'expérience et du naturel d'un jugement bien net, m'a dict aultrefois qu'il avait désiré mettre en train qu'il y eût ès-villes certain lieu désigné auquel ceulx qui auroient besoing de quelque chose se pussent rendre, et faire enregistrer leur affaire à un officier estably pour cet effest, comme : « Je cherche des perles à vendre; Tel veut compagnie pour aller à Paris; Tel s'enquiert d'un serviteur de telle qualité;..... qui cecy qui cela, chacun selon son besoing;... à touts coups, il y a des conditions qui s'entr'cherchent, et, pour ne pas s'entr'entendre, laissent les hommes en extrême nécessité. » (Montaigne, *Essais*.)

aux indigents et se permettant même de les guérir, ce qui le fait taxer de sortilège ; inaugurant, dans ce même bureau universel, deux cents ans avant le XIXe siècle, des conférences scientifiques, littéraires, philosophiques, « sorte d'académie ouverte à tous les bons esprits qui y venaient conférer en public de toutes les matières de physique, des morales, des mathématiques et autre discipline » ; y imprimant, entre deux procès, l'oraison funèbre de Scévole de Sainte-Marthe (1623), ou la Vie et la Mort du maréchal Gassion, ou la Vie et la Mort de Michel de Mazarin, cardinal de Sainte-Cécile, frère du ministre ; y créant la *Gazette de France* et, deux ans plus tard, la *Feuille d'avis du bureau d'adresse*, qui deviendra les *Petites affiches* ; initiant ses fils à la double profession de médecin et de journaliste ; recevant, en 1644, défense de prêter sur gages, puis voyant « saisir ses hardes », et finalement, après avoir joui en plein de la faveur de Richelieu, de Mazarin, mourant « gueux comme un peintre », au dire de Guy-Patin, le 25 octobre 1653, dans sa soixante-douzième année.

Il était né à Loudun en 1684, et y avait connu son grand compatriote, Richelieu. Celui-ci, homme de lettres à ses heures, aimait les gens de lettres. Premier ministre, et très fier de ce titre qui fut créé pour lui, il faisait des pièces avec le pauvre grand Corneille, sauf à le jalouser ensuite ; il exigeait que Gombault et Chapelain se couvrissent devant lui. Ou bien, le jour de la reddition de Montauban, les pasteurs ayant demandé à lui être présentés, il refusait de les admettre comme « corps d'église », mais les recevait avec honneur comme « gens qui faisaient profession de lettres ». Renaudot était lettré, lui aussi ; et de plus médecin ; et de plus d'une humeur remuante : trois titres d'amitié auprès d'un dictateur malade : « le fameux cardinal » ne les oublia jamais.

Une légende du XVIIe siècle, reproduite au XVIIIe par Sainte-Foix et longtemps répétée, assigne aux gazettes une singulière origine. Elle prétend que Renaudot, très lié avec le généalogiste

Theophrastus Renaudot Poliodunensis Medicus et Historiographus Regius, ætatis anno 58. salutis 1644.

Incumbit amori: amor, cui: At ultima Lux est
Patrono invicta opprimitur manus.

Thèophraste Renaudot.

d'Hozier, et recevant de lui ou d'autres amis de fréquentes nouvelles des pays étrangers, avait pris l'habitude d'amuser ses malades de la lecture de ces lettres. Voyant le succès de ces causeries, il songea à les faire imprimer et à les vendre à ceux qui se portaient bien. Le journalisme n'eût été ainsi, à l'origine, qu'une drogue de renfort.

L'histoire peut être piquante ; elle n'est pas vraie. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire, dans le *Recueil des gazettes de* 1631, la sonore dédicace adressée au roi par Renaudot lui-même.

« Sire,

« C'est bien une remarque digne de l'histoire que, dessous soixante-trois roys, la France, si curieuse de nouveautés, ne se soit point avisée de publier la Gazette, ou recueil *par chaque semaine*[1] des nouvelles tant domestiques qu'étrangères, à l'exemple des autres États et mesme de tous ses voisins. »

Ainsi, ce qui paraît merveilleux au créateur de la *Gazette*, ce n'est pas d'avoir songé à la nouvelle invention ; c'est que d'autres Français n'y aient pas songé avant lui. Il est vrai qu'en habile courtisan, il se félicite de la rencontre et y voit presque une preuve des desseins de la Providence : « Ce ne peut être sans mystère qu'elle (la France) ait attendu pour ce faire le vingt et uniesme an du Règne de Votre Majesté, célèbre par les avantages qu'elle a remportez sur tous ses ennemis.... Jusques ycy l'heur[2] et la valeur de Votre Majesté (Sire) ont mis les affaires de ce Royaume à un poinct qui lui sert de Panégyrique éternel et d'apologie effective à son premier Ministre. »

Après d'autres éloges non moins hyperboliques, il conclut :

« Sire, la mémoire des hommes est trop débile pour luy fier toutes les merveilles dont V. M. va remplir le septentrion et tout le Continent. Il la faut désormais soulager par des écrits qui volent comme en un instant du Nord au Midy, voire par tous les

1. C'est nous qui soulignons.
2. Le bonheur.

coins de la terre. C'est ce que je fay maintenant[1], Sire, d autant plus hardiment que la bonté de Votre Majesté ne dédaigne pas la lecture de ces feuilles. Aussi n'ont-elles rien de petit que leur volume et mon stile. C'est, au reste, le journal des Roys et des puissants de la terre. J'offre à V. M., en toute humilité, ce recueil *de toutes mes gazettes de cette année*, laquelle je finiray par mes prières à Dieu. Ce sont les vœux et l'espérance de cinquante millions d'âmes, et entre elles, Sire, du très humble, très fidelle et très obéissant serviteur et sujet de V. M.

« Théophraste Renaudot. »

La vérité est donc formelle : jaloux d'imiter les gazettes étrangères, dont il paraît même s'exagérer l'antiquité, Renaudot avait parlé de son dessein à Richelieu. Richelieu, comme toutes les natures fortes, tenait à l'estime publique, avait souci de l'opinion, mais à la condition de la diriger. Il sentit que la nouvelle et hebdomadaire gazette pourrait être d'un bien autre secours que l'annuel *Mercure François*; il lui accorda un privilège *exclusif et perpétuel* pour l'impression et la vente : perpétuel ou à peu près, car il fallait le faire renouveler tous les six ans. Mais il se réservait de surveiller l'œuvre de près et de n'y laisser passer que ce qui servirait sa politique.

Ainsi le même règne où se fonde l'Académie française voit aussi la naissance du journalisme : il ne devait pas être pourtant un Conservatoire de la langue.

Le 1er numéro de la *Gazette* est du 30 mai 1631 : « au bureau d'Adresse, au Grand Coq, rue de la Calendre, sortant au Marché neuf, près le Palais, à Paris ». Un journaliste ne touche pas sans quelque émotion ces pages jaunies, germe sacré d'une frondaison immense. L'émotion redouble quand on lit, en tête du recueil de 1631, la préface « servant à l'intelligence des choses qui y sont contenues », préface adressée au public, que Renaudot traite aussi en majesté.

1. Plus rigoureusement, ce qu'il avait fait dans le courant de l'année.

« La nouveauté de ce dessin, son utilité, sa difficulté et son sujet, (mon lecteur), vous doivent une préface.

« La publication des Gazettes est à la vérité nouvelle, mais en France seulement.... Surtout seront-elles maintenues pour l'utilité qu'en reçoivent le public et les particuliers : le public, pour ce qu'elles empeschent plusieurs faux bruits qui servent souvent d'allumettes aux mouvements et séditions intestines.... Les particuliers, chacun d'eux ajustant volontiers ses affaires au modèle du temps. Ainsi, le marchand ne va plus trafiquer en une ville assiégée ou ruinée, ni le soldat chercher employ dans les pays où il n'y a point de guerre ; sans parler du soulagement qu'elles apportent à ceux qui écrivent à leurs amis, auxquels ils estoient auparavant obligés, pour contenter leur curiosité, de descrire laborieusement des nouvelles le plus souvent inventées à plaisir et fondées sur l'incertitude d'un simple ouy-dire.... Du moins sont-elles en ce point exemtes de blasme, qu'elles ne sont aucunement nuisibles à la foule du peuple, non plus que le reste de mes *innocentes inventions* : estant permis à un chacun de s'en passer, si bon luy semble.

« La difficulté que je dise rencontrer en la composition de mes gazettes et nouvelles n'est pas icy mise en avant pour en faire plus estimer mon ouvrage.... c'est pour excuser mon stile s'il ne répond pas toujours à la dignité du sujet, le sujet à votre humeur, et tous deux à votre mérite. Les capitaines y voudroient rencontrer tous les jours des batailles et des sièges levés ou des villes prises ; les plaideurs, des arrêts en pareil cas ; les personnes dévotieuses y cherchent les noms des prédicateurs, des confesseurs de marque.... Tel, s'il a porté un paquet en cour sans perte d'homme, ou payé le quart de quelque médiocre office, se fâche si le roi ne voit son nom dans la Gazette.... Il s'en trouve qui ne prisent qu'un langage fleuri, d'autres qui veulent que mes relations semblent à un squelette décharné....

« Et si la crainte de déplaire à leur siècle a empesché plusieurs bons auteurs de toucher à l'histoire de leur âge, quelle doit être

la difficulté d'écrire celle de la semaine, voire du jour même où elle est publiée? Joignez-y la brièveté du temps que l'impatience de votre humeur me donne, et je suis bien trompé si les plus rudes censeurs ne trouvent digne de quelque excuse *un ouvrage qui doit se faire en quatre heures du jour*, que la venue des courriers me laisse, toutes les semaines, pour assembler, ajuster et imprimer ces lignes.

« Mais non, je me trompe, estimant, par mes remontrances, tenir la bride à votre censure. Je ne le puis; et si je le pouvois (mon lecteur), je ne le dois pas faire, cette liberté de reprendre n'étant pas le moindre plaisir de ce genre de lecture, et votre plaisir et divertissement, comme l'on dit, étant l'une des causes pour lesquelles cette nouveauté a été inventée....

« En une seule chose ne céderai-je à personne, en la recherche de la vérité, de laquelle néanmoins je ne me fais pas garant, étant malaisé *qu'entre cinq cents nouvelles écrites à la hâte*, d'un climat à l'autre, il n'en n'échappe quelqu'une à nos correspondants qui mérite d'être corrigée par son père le temps. Ceux qui se scandalizent possible de deux ou trois faux bruits qu'on nous aura donnez pour vérités seront par là incitez à débiter au public par ma plume (que je leur offre à cette fin) les nouvelles qu'ils croiront plus vraies, et comme telles, plus dignes de lui être communiquées. »

Est-il possible, dit avec raison M. Hatin, qui reproduit cette préface presque *in extenso*, « est-il possible, au début d'une entreprise si nouvelle, si compliquée, avec des moyens si peu éprouvés et un avenir si incertain, de tracer en moins de lignes un prospectus plus complet des devoirs, des difficultés, des déceptions et des misères du métier de journaliste? »

Après l'épître au lecteur, un résumé chronologique des premiers mois de 1631; puis, les nouvelles du jour. Chose piquante: la première vient de Constantinople, avec la date du 2 avril; la seconde, de Rome, 26 avril; puis, c'est de la Haute Allemagne, 30 avril; « de Freistad, en Sylésie, 1^er^ may »; de Venise, 2 mai;

GAZETTE

LE Roy de Perſe auec 15. mille chevaux & 50. mille hommes de pied aſſiege Dille à deux iournées de la ville de Babylone : où le grand Seigneur a fait faire commandement à tous ſes Ianiſſaires de ſe rendre ſous peine de la vie, & continuë nonobſtant cè divertiſſement-là à faire touſiours vne aſpre guerre aux preneurs de Tabac, qu'il fait ſuffoquer à la fumée. *De Conſtantinople le 2. Avril 1632.*

Sa Saincteté a finalement receu les articles & conditions accordées concernant la paix ſi long-temps attenduë en Italie. Il eſt ſurvenu dans Madril vn accident de feu qui a fort endommagé l'hoſtel du Comte Olivarez, & le Palais Royal. Sa Majeſté Catholique a pourveu le Marquis d'Ayton de la charge de General de la marine en la coſte de Flandres, & a envoyé Dom Ferdinand Contieras pour haſter le partement de la flotte de Veſtindé. Le Clergé contribuë en Portugal deux cens vingt-cinq mil eſcus pour ſubvenir à la neceſſité preſente des affaires. *De Rome le 26. Avril*

La ville d'Vlm a refuſé ouvertement la contribution que le Commiſſaire Imperial luy demandoit, & reſpondu au Magiſtrat qu'ils acceptoyent la reſolution de l'aſſemblee de Lipſic. On fait marcher contr'eux les Regimẽs d'Italie : Mais on croit que le paſſage leur ſera refuſé par ceux de Sueve & Franconie, qui ont deſia leué force Soldats.. *De la haute Allemagne le 30. Avril.*

Les Imperialiſtes ſe ſont icy arreſtez apres la priſe de Francfort ſur Oder, & attendent mille Hongrois que le Palatin leur doit enuoyer, qui ſe ioindront à la garniſon de Landsberg, & autres trouppes dõt Tilly les doit groſſir, capables de reſiſter deſormais aux Suedois entrez en la Syleſie. *De Freiſtad en Syleſie le 1. May.*

Les Eſpagnols ne ſont point contents, & ne trouvent point leur pour l'Eſtat de Milan que les paſſages de Savoye ſoyent gardez par les Suiſſes, & dit-on que *les Grandes* promettent d'entretenir 40000. hommes ſi l'on continuë la guerre. A quoy les François repliquent, ſans ſe haſter, qu'ils ne rendront point ce qu'ils tiennent ſans vne bonne execution du traitté de la part des autres.. *De Venize le 2. May*

On leve des gens de guerre par toute l'Autriche, Syleſie, Moravie, Boheme, Bavieres, & païs circonvoiſins, qui donneront bien des affaires au Roy de Suede. Le Burgraue de Dona eſt retourné en Syleſie y prendre la conduitte des armees. On ne doute plus de la paix d'Italie, ny de celle de Tranſſilvanie. On a icy publié vn Edict portant que chaque maiſon payera deux florins dans le premier de May prochain. Le fils de l'Empereur aſſiſté du Duc de Fridland, s'en va en qualité de Generaliſſime conduire les trouppes qui retournent d'Italie, auſquelles ſe doivent ioindre 24. mille hommes que ledit Duc de Fridland *De Vienne le 3. May.*

A

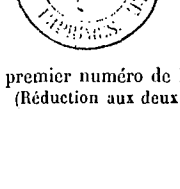

Fac-similé du premier numéro de la *Gazette de France*.
(Réduction aux deux tiers.)

d'Amsterdam, 17 mai; d'Anvers, 24 mai,... mais pas un seul mot de la France. Même silence sur les événements français dans les numéros qui suivent: 6 juin, 13 juin, 20 juin, 27 juin. Enfin, dans le numéro du 4 juillet, quelques lignes sur Saint-Germain, où était la Cour, lignes exaltant la vertu des eaux minérales (particulièrement celles de Forges, mises à la mode par les médecins Martin et Bonnard), et qui déjà laissent percer une pointe de réclame; à la suite, dix autres lignes sur Paris où « il y a des fièvres continues et fort fréquentes », et où « l'on imprime une Bible en neuf volumes et huit langues ».

Étant données la curiosité d'esprit de Renaudot et sa hardiesse à tout conter, il y a là une preuve trop évidente des lisières étroites où étaient tenus les premiers pas du journalisme. Même quand Renaudot eut un peu plus de liberté, les Gazettes commencèrent toujours par les nouvelles des pays les plus éloignés, pour finir par la Cour et la bonne ville de Paris. Il avait adopté cette marche « pour se conformer à la suite du temps et à l'ordre »; sauf, ajoutait-il avec une plaisante bonhomie, « sauf à ceux qui voudraient suivre la dignité à commencer leur lecture par la fin, à la mode des Hébreux ».

Les gazettes parurent d'abord dans un format de 21 centimètres 1/2 sur 15 (légèrement agrandi vers 1635). Les premiers numéros sont de quatre pages, mais ils furent portés dès la seconde année à huit, quelquefois à douze. Ces huit ou douze pages étaient divisées en deux cahiers : l'un, *la Gazette*, l'autre, Nouvelles ordinaires de divers endroits. « Cela, pour la commodité de la lecture, qui est plus facile à diverses personnes, étant en deux cahiers, et aussi à cause de la diversité des matières et lieux d'où viennent les lettres y contenues; les *nouvelles* comprenant les pays qui nous sont septentrionaux et occidentaux, et *la Gazette* ceux de l'Orient et du Midi. »

Sous le titre de *Relations des nouvelles du monde reçues dans tout le mois*, Renaudot publia pendant quelque temps un numéro supplémentaire, qui complétait et résumait les nouvelles

déjà données. Mais ces commentaires ne furent pas du goût de de l'autorité: il fallut y renoncer. « Le roi a tout droit, se disait le gazetier : donc celui de reprendre mon privilège. » Cette idée d'un commentaire mensuel n'en fit pas moins son chemin; elle sera reprise par Doneau de Visé, et nous vaudra le *Mercure*. Elle sera aussi l'origine des revues littéraires et politiques.

Renaudot, du reste, remplaça bientôt (1634) ce supplément mal en cour par des *extraordinaires* qui paraissaient suivant les circonstances et qui étaient généralement consacrés à la publication des documents officiels : ainsi tout péril était conjuré. Quelquefois le volume des *extraordinaires* (nous dirions aujourd'hui *suppléments*) dépassait de beaucoup celui des ordinaires. Ils manquent à la plupart des collections.

Quel était le prix de tout ce papier? Il n'est pas marqué sur les exemplaires. Mais on sait, par d'autres sources, que la *Gazette* se vendait « un parisis », c'est-à-dire quinze deniers, ou environ 6 centimes, représentant une valeur actuelle de près du triple. Pour le temps, c'est du bon marché; et si notre homme était jaloux de son privilège, s'il le disputa avec sa passion ordinaire à tous les contrefacteurs ou concurrents, il faut avouer qu'il faisait de son mieux pour justifier les faveurs du public.

Parmi ses collaborateurs, nous avons déjà vu Richelieu lui communiquer des documents officiels ou des nouvelles; il lui donna aussi de véritables « articles » : récits de capitulations, de faits militaires, traités, manifestes, exposés de conduite. Louis XIII lui-même imita son ministre : il faisait porter au gazetier, par son valet de chambre Lucas, des communications parfois assez caustiques, où tantôt il disait son mot sur les affaires générales, et tantôt, ce qui est moins royal, mais fort humain, il laissait entrevoir les misères de son ménage. « Lui qui n'osait guère avoir de volonté,... il écrivait ce qu'il n'avait pas osé dire et riait sous cape en voyant circuler sa vengeance anonyme et en étudiant ses effets sur l'âme altière de la reine. » (Hatin.) Les manuscrits, avec quantité de ratures et de corrections au

crayon ou à la plume, ont été conservés à la Bibliothèque du roi, devenue aujourd'hui la Bibliothèque nationale.

Il faut même dire que cette collaboration flatteuse faillit coûter cher, plus tard, au pauvre Renaudot. Louis XIII était mort, Anne d'Autriche devenue régente. On demanda compte au gazetier des médisances de sa gazette, on menaça de lui ôter son privilège. Le père des journalistes, a dit Amans Monteil, ne pouvait pas être un sot. Renaudot le prouva. Il se défendit en révélant tout le mystère. « Chacun sait, écrivit-il dans une requête adressée à la reine, que le roi défunt *ne lisait pas seulement mes gazettes, et n'y souffrait pas le moindre défaut;* mais qu'il m'envoyait presque ordinairement des mémoires pour y employer.... Était-ce à moi à examiner les actes du gouvernement?... Ma plume n'a été que greffière. » Il eut gain de cause : le privilège fut maintenu.

Peu après, pendant la Fronde, il se tira non moins dextrement d'un autre mauvais pas. La cour avait dû fuir à Saint-Germain, Renaudot l'y suivit avec ses presses. Or, la *Gazette* était déjà si entrée dans les mœurs, si nécessaire au public, que forcément, en son absence, d'autres allaient se créer à Paris. Et alors que deviendrait le privilège? Renaudot, prévoyant le mal, y porta préventivement le remède. Il prit les devants sur les envieux, et, laissant ses deux fils à Paris, fit faire par eux un *Courrier français*, du prix d'un *sol*, où, pour plaire aux Parisiens, Mazarin et la cour étaient daubés de la bonne façon. La guerre finie, Renaudot fit semblant, au nom de son privilège, de réclamer contre une indigne usurpation, et ses fils, semblant de lui résister; mais tout s'arrangea en famille, et Mazarin, à qui les ruses ne déplaisaient pas, donna aux deux fils des marques signalées de de sa faveur. Quant au père, il fut plus avant encore dans son esprit que dans celui de Richelieu. On fit une farce du tout, et il y avait de quoi : cela s'appela *le Commerce des nouvelles rétabli* ou *le Courrier arrêté par la Gazette* (1649). Renaudot, y lisait-on, avait su « faire ses orges », et accablé son imprimeur de « sous bossus ».

Puisque nous voici à la Fronde, disons qu'en dehors des *mazarinades*, imprimées ou manuscrites, qui remplirent Paris comme un vol de mouches, la *Gazette* vit naître des concurrences moins intimes que celle du *Courrier français*, mais dont elle sut aussi avoir raison (*Courrier de la Cour*, *Courrier* en vers burlesques, *Courrier du temps*, *Courrier burlesque*, etc., etc...). Il faut citer à part la fameuse *Muse historique* ou Gazette en vers burlesques (4 mai 1650-28 mars 1665), de Loret. Bel esprit qui ne manquait ni de gaieté, ni même d'esprit, Loret, à vrai dire, était un nouvelliste aux gages de la Grande Demoiselle. Il eut l'idée de lui adresser, en vers libres, les nouvelles de la semaine. Il datait ces « épîtres gazetières » :

. . . . . De ma chambre,
Le deuxième jour de décembre.

Il y recueillait :

Les bruits qui courent quelquefois
Parmi la cour et les bourgeois.

Il y contait indifféremment les nouvelles de la rue, les choses du camp, les chansons à la mode, tout ce qui se passait dans les faubourgs, ou tout ce qui lui passait par la tête. Il décorait chaque lettre d'un titre plus ou moins bizarre, *la séduisante*, *la sévère*, *la longuette*, *l'intempérante*, etc., etc., amusant ainsi sa bienfaitrice et le cercle de l'hôtel de Longueville. « La curiosité de certaines gens fut cause que l'on en fit bientôt plusieurs autres copies manuscrites », en sorte que l'auteur volé « se détermina à les livrer à l'impression, afin de faire pièce aux copistes », et même aux plagiaires qui :

. . . débiteurs de faux papiers
Pires cent fois que des fripiers,
Faisaient imprimer ses gazettes
Sans craindre ni loi, ni syndic,
Pour en faire un lâche trafic.

C'est ainsi, après deux ans d'existence, que la vraie *Gazette*

burlesque parut imprimée pour la première fois, le 29 décembre 1652, et fut envoyée à un certain nombre de grands seigneurs. Loret ne voulait pas se commettre avec le grand public, et avait dit à son imprimeur :

. . . . . Observez cette loi
De n'en tirer, chaque semaine,
Qu'une unique et seule douzaine,
Tant pour mes amis que pour moi.
Après cela, point de copie,
En dût-on avoir la pépie.

Depuis cette époque, les feuilles de Loret parurent régulièrement tous les samedis. En 1663, la première année du recueil fut réunie sous le titre, quelque peu ambitieux, de *Muse historique*. Les seize années de sa publication forment 16 livres, en 3 volumes in-folio, devenus très rares, mais réimprimés en ces derniers temps.

Si les Muses, n'en déplaise à Loret, n'ont guère à voir dans ces rimes burlesques, l'Histoire y peut trouver une foule de faits curieux, d'usages, d'anecdotes comiques ou scandaleuses. La politique même s'y glisse parfois ; car le Parlement, offensé peut-être par la façon peu solennelle dont le poète interprétait ses actes, lui défendit

. . . . D'écrire politiquement.

De quoi il fit ses doléances à Mlle de Longueville, en lui disant :

Désormais mes tristes gazettes
Ne seront plus que des sornettes.

Tel fut le premier type de nos chroniques parisiennes.

L'exemple de Loret suscita un grand nombre d'imitateurs, et son journal fut continué jusqu'au XVIII^e^ siècle par du Laurens et Hauteville.

Un mot d'une de ces imitations : les *Lettres en vers et en prose* (1672-1676), dédiées au Roi par le sieur Lagrete de Mayolas. Retenez ce nom, c'est aussi celui d'un précurseur. Si la dispo-

sition de ses lettres est la même que chez Loret, il s'arrange à ne leur donner que trois pages : la quatrième, au lieu d'être blanche, contient une partie en prose, un roman sous forme épistolaire qui se continue de numéro en numéro; ce sera, cent cinquante ans plus tard, « le roman-feuilleton ».

En somme, la *Muse* de Loret n'ayant pas de débit commercial, Renaudot sortit de la Fronde comme il y était entré : avec l'intégrité de son monopole.

Si le public avait ri de sa fougue à prévenir la concurrence, il n'admirait pas moins le fameux gazetier et son *invention innocente*. Elle fit d'emblée une vive impression. De cela les témoignages abondent. Nos premiers lexiques, qui ne prodiguent pas cet honneur aux contemporains, lui ouvrent une place dans leurs colonnes. « Théophraste Renaudot, médecin, est celuy, dira Richelet au mot *Gazetier*, qui a établi la *Gazette de Paris* dans son bureau d'adresse. » « Il commença à la donner en 1631, ajoutera le dictionnaire de Trévoux. Il était naturellement éloquent, et ses gazettes étoient bien escrites et agréables. » Théophraste lui-même, fier de ses talents, constate, à maintes reprises, que le public s'arrache ses feuilles et les met très au-dessus de ce qui s'imprime ailleurs. Il avertit ceux qui « maintenant (1633) contesteraient l'utilité de ses gazettes qu'on ne les menacerait rien moins que des petites-maisons ». Il fait aux « princes et aux États étrangers » cette prière hardie, « de ne point perdre inutilement le temps à fermer passage à ses nouvelles, veu que c'est une marchandise dont le commerce ne s'est jamais pu défendre, et qui tient cela de la nature du torrent, qu'il se grossit par la résistance ».

Boileau et Molière, chacun à sa façon, nous montrent aussi dans des vers connus la vogue du journal :

> D'éloges on regorge, à la tête on les jette,
> Et mon valet de chambre est mis dans la Gazette,

dit le Misanthrope.

. . . cherchant sur la brèche une mort indiscrète,
De sa folle valeur embellit la Gazette,

écrit l'auteur des *Satires*.

Ce qui est encore plus significatif, c'est que la gravure s'en mêla. Une estampe allégorique, dont la Bibliothèque nationale possède un exemplaire, nous présente la *Gazette*, dès son apparition, assise entre le *Mensonge* et la *Vérité*, et Renaudot écrivant pour celle-ci, tandis qu'un quatrain gravé en marge lui prête ces paroles :

Mille peuples divers parlent de mon mérite;
Je cours dans tous les lieux de ce vaste univers;
Mon sceptre fait régner et la prose et les vers,
Et pour mon trône seul la terre est trop petite.

Le crieur de la *Gazette*, avec son panier de numéros, demande à l'historien :

. . . . . des emplâtres
Pour nourrir les cancers des cerveaux curieux.

Les cadets de la faveur disent à l'oreille du fondateur de la presse, qui les écoute à peine :

. . . . . .
Vous aurez de notre or en nous faisant faveur;
Dites que nos grands coups font les Mars disparaître.

Enfin des courriers de diverses nations, castillans, indiens, italiens, etc., apportent des nouvelles et remettent des lettres à la nouvelle déesse.

Les colporteurs de la *Gazette*, que cette gravure nous présente, étaient en effet fort recherchés. « On lit les gazettes chez Ribou et Loison, et autres regrattiers du Pont-Neuf » (dit Richelet, édition de 1680). « On appelle aussi gazetier celui qui vend ou donne la gazette à lire, qui va acheter la gazette au bureau pour la donner aux personnes qui veulent la lire. » Dans ce sens il y avait égale-

ment des gazetières « pauvres femmes qui vont acheter la gazette au bureau de la grand'poste, qui la distribuent par mois aux personnes qui veulent la lire pour trente sols » (édition de 1732). Multipliez ce chiffre par douze : le prix de l'abonnement à cette époque était donc de 18 francs. Toutefois il n'était pas marqué sur les exemplaires : c'est seulement en 1750 qu'on songea à l'y imprimer.

On a vu Renaudot s'associer ses deux fils. Après sa mort, ses travaux furent continués par son fils Isaac Rénaudot, qui avait eu la précaution de se faire inscrire à la Faculté de médecine de Paris, et qui se fit aider par son frère puîné Eusèbe. Ce dernier, médecin de Monseigneur le dauphin, mourut le 19 octobre 1679. L'aîné le suivit de près, en mai 1680. Il fut remplacé par son neveu, Eusèbe, second du nom, plus connu sous l'appellation d'abbé Renaudot, et qui a laissé la réputation d'un savant orientaliste. « Il possédait, dit Moreri, jusqu'à dix-sept langues, dont il parlait le plus grand nombre avec facilité. » Il eut avec Bayle, dont on le chargea de censurer le dictionnaire, des démêlés restés célèbres et auxquels se mêla en Hollande le pasteur Jurieu.

La *Gazette* demeura sans doute, dans tout le XVIII^e^ siècle, la propriété de la famille, et fut l'organe officieux du gouvernement. Le 1^er^ janvier 1762, elle en devint l'organe officiel. En 1787, le privilège en fut donné à bail au libraire Panckoucke.

Père de la publicité politique avec la *Gazette*; père de la publicité commerciale avec sa feuille du Bureau d'adresses, le fécond Théophraste avait fondé encore les suppléments mensuels qui furent l'origine de la presse littéraire et philosophique; enfin il créa les conférences du Bureau d'adresse[1] d'où devait sortir le *Journal des Savants*. Son influence sociale fut considérable, et on s'étonne que sa mémoire soit restée si longtemps dans un oubli profond. Il y a cinquante ans, son nom était à peine connu

1. Publiées en deux formats, 5 vol. in-8 et 6 vol. in-12.

Théophraste Renaudot entre le Mensonge et la Vérité.

de cinquante personnes : c'est par de récents travaux qu'il a été remis en lumière[1].

Après la mort de Renaudot, ses fils Isaac et Eusèbe eurent à lutter contre les concurrents et les imitateurs. En vain ils invoquèrent le privilège exclusif concédé à leur père; il fallut composer. En 1655, première transaction; le monopole leur reste pour les nouvelles politiques, il est entamé sur d'autres chapitres; l'historien Mézeray obtient permission de publier un journal littéraire, mais n'en use pas; presque aussitôt, Louis XIV concède un autre privilège d'impression pour le *Journal des Savants*. Ce privilège, selon l'usage du temps, était donné au rédacteur même, le conseiller au Parlement Denis de Sallo, qui publia d'abord le journal sous le nom de son valet de chambre, le sieur Hédouville.

Dans les dix lignes du *Siècle de Louis XIV* consacrées à la presse, Voltaire s'exprime ainsi : « Sous lui, les journaux s'établissent. On n'ignore pas que le *Journal des Savants*, qui commence en 1655, est le père de tous les ouvrages de ce genre dont l'Europe est aujourd'hui remplie, et dans lesquels trop d'abus se sont glissés comme dans les choses les plus utiles. »

Le *Journal des Savants* parut d'abord en une feuille et demie in-4. Le concessionnaire essayait naïvement de dire la vérité aux auteurs, d'être équitable, impartial; il n'en eut pas pour trois mois. Dès le premier jour, clameur des écrivains; puis les Jésuites s'en mêlent, et le journal est interrompu. Mais, sur l'ordre de Colbert,

1. Voici la notice nécrologique que lui consacrait la *Gazette* du 1er novembre :

« Le 25 du mois dernier mourut, au quinzième mois de sa maladie, en sa soixante-douzième année, Théophraste Renaudot, conseiller médecin du roi, historiographe de Sa Majesté, d'autant plus recommandable à la postérité que, comme elle apprendra de lui les noms des grands hommes qu'il a employés en cette histoire journalière, on n'y doit pas taire le sien, d'ailleurs assez célèbre pour son grand savoir et la capacité qu'il a fait paraître durant 50 ans en l'exercice de la médecine, et par les autres productions de son esprit, si innocentes que, les ayant toutes destinées à l'utilité publique, il s'est toujours contenté d'en recueillir la gloire. »

il fut repris le 4 janvier 1666 par l'abbé Gallois, et, presque aussitôt, *illustré* de gravures dans le texte et de planches tirées à part. Après plusieurs changements de propriétaires, il passe en 1701, dans les attributions du chancelier de France et il est doté sur la caisse du sceau des titres. Interrompu de nouveau en 1793, il est ressuscité, vers la fin du siècle, par Sainte-Croix, Sylvestre de Sacy, etc., et nous le retrouvons, en 1816, placé de nouveau sous la direction du garde des sceaux. Aujourd'hui, le *Journal des Savants* est publié par le Ministère de l'instruction publique; il a vu passer, parmi ses collaborateurs, une foule de célébrités.

A l'origine et malgré ce que pourrait faire supposer son titre, il était surtout consacré à ce qu'on appellerait de nos jours l'analyse des livres; théologie, morale, philosophie, histoire, astronomie, mathématiques, tous les genres de sciences et de littérature se trouvaient ainsi de son domaine. Les journaux qui se fondèrent à son imitation durent lui payer un tribut de cent écus (300 livres).

En 1672, nouvelle concurrence à la *Gazette* : le *Journal du Palais*, ou Recueil des principales décisions de tous les Parlements et Cours souveraines, par MM. Blondeau et Guéret.

En 1673, nouvelle concurrence encore. Doneau de Vizé s'entend avec le libraire Barbin; et, à la condition de payer un certain nombre de pensions à de vieux officiers, obtient un nouveau privilège. Il publie le fameux *Mercure galant*. Le premier numéro parut « à Paris, chez Claude Barbin, au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chapelle », avec un grand luxe de majuscules, plus une épître au roi, « dont les actions passent celles des plus grands héros », pour le remercier du privilège, et un avis dithyrambique « du libraire au lecteur », pour vanter les gentillesses de l'auteur anonyme et assurer « que le livre a de quoy plaire à tout le monde »…. « Ceux qui n'aiment que les Romans y trouveront des histoires divertissantes; les curieux des nouvelles; etc…. On en donnera tous les *trois mois* un volume et dans le second on marquera les temps auxquels on les devra donner, afin que le

public les ait doresnavant à jour nommé.... Ceux qui auront quelque chose de curieux qui méritera d'être sçeu, pourront me l'apporter et je ferai en sorte que l'Autheur en entretienne la personne à qui il adresse ses lettres.... Il n'est pas toujours nécessaire d'écrire pour avoir de l'esprit et l'on a souvent des preuves du contraire. »

Eh! Monsieur Barbin, comment l'entendez-vous?

L'auteur, feignant d'écrire à une dame à qui il adresse toutes sortes de douceurs, entre ensuite en matière et promet également monts et merveilles; « et toutes sortes de choses que les Gazettes ne vous apprendront pas ».... « Morts et mariages de conséquence, belles actions de l'armée, bienfaits du grand monarque, procès extraordinaires, pièces galantes, sonnets, madrigaux, jugement porté sur les comédies nouvelles et les livres de galanterie, aventures nouvelles en formes, et jusqu'aux modes nouvelles. »

Qui ne croirait lire, au style et au format près, le prospectus d'un de nos journaux « boulevardiers »?

Chaque série trimestrielle était divisée en trois chapitres : un pour chaque mois. Dans le premier volume, contenant 170 pages, se trouvent de curieux détails sur l'état des armées et une analyse de *Tartuffe*. « Le livre » était d'abord des plus mignons : 12 centimètres sur 7 (le format du papier à lettres anglais); il fut agrandi en 1675, mais imprimé en plus gros caractères. Plus tard aussi, il deviendra mensuel, sera souvent orné de gravures, et finira (janvier 1717) par changer de titre pour s'appeler le *Nouveau Mercure*, chez Pierre Ribou (prix 30 sols, relié en veau, et 25 sols, broché); puis, finalement, avec Panckoucke, le *Mercure de France*.

Une autre preuve du succès du *Mercure* fut la comédie de Boursault. Donneau de Visé, ancien faiseur de pièces, avait eu un jour la velléité de mettre en scène, pour en rire, les visiteurs qui affluaient chez lui; mais il ne rit plus quand le poète de Mussy-l'Évêque eut réalisé la même idée. Boursault, menacé d'un

procès, pour avoir pris trop textuellement le nom du journal, fut forcé d'appeler sa pièce « *Comédie sans titre* ». Il explique du reste « que son dessin (*sic*) n'était point de donner atteinte à un livre que son débit justifiait assez, mais seulement de satiriser un nombre de gens de différents caractères qui prétendent être en droit d'occuper dans le *Mercure galant* la place qu'y pourraient légitimement tenir des personnes d'un véritable mérite »[1].

En 1676, autre menace de concurrence contre les Renaudot : le poète François Colletet, rendu immortel par Boileau, s'avise lui aussi de se faire gazetier. Il fonde le *Journal de Paris*, « contenant ce qui se passe de plus mémorable pour la curiosité et avantage du public » (juin 1676, in-4). Pour prouver que les poètes peuvent être gens pratiques, il imagine d'y placer des annonces, et même, comme le feront plus tard les Anglais, des annonces en première page, des annonces avant le titre. Vains efforts, ingéniosité perdue! La *Gazette* et le *Mercure* se plaignent, on supprime le *Journal de Paris* dès son premier numéro. Il chercha peu après à reparaître sous d'autres titres et dut également disparaître : on vit de nouveau le pauvre Colletet,

> . . . . . crotté jusqu'à l'échine,
> Allant chercher son pain de cuisine en cuisine.

Des journaux commerciaux ne finirent pas moins par se fonder. Puis, en 1679, un journal de médecine (supprimé cinq ans après) que rédigeait Nicolas de Bligny, « artiste ordinaire du Roi »; puis le *Journal ecclésiastique* (1680), d'abord interdit par le chancelier Séguier et repris en 1687; puis le *Journal chrétien* (1685); puis, de plus en plus, le journal s'étendra à toutes les branches de la philosophie, du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, etc....

1. Une des scènes du premier acte, consacrée au guerrier la Rissolle, fameux par tant de combats *navaux* et la prise de deux vaisseaux *principals*, figure souvent dans les recueils de morceaux choisis.

Une autre concurrence, devenue bientôt insoutenable pour la *Gazette* de France, fut celle des feuilles étrangères, et principalement des gazettes de Hollande.

La Lecture de la Gazette.
(D'après un tableau de Van Ostade appartenant au Musée du Louvre.)

Surtout après la révocation de l'Édit de Nantes, il y eut nombre de ces gazettes écrites par des Français. Bible en main, elles commentent hardiment, avec Jurieu, le principe de la souveraineté populaire; elles tournent et retournent l'idée déjà

émise par Hotman (dans *Franco-Gallia*) et que reprendront bientôt les Encyclopédistes : que *les États généraux, représentant la nation, ont le droit d'appeler au trône celui qu'ils jugent le plus digne.*

Même quand il s'agit des affaires des Pays-Bas, la hardiesse de ces gazettes va souvent jusqu'à la violence. Elles se passionnent pour ou contre le Stathouder, le grand pensionnaire. Saint-Simon nous apprend aussi qu'elles avaient le don d'irriter Louis XIV, et Michelet ira plus tard jusqu'à dire que le Roi-soleil fit la guerre à la Hollande pour réduire ses gazetiers au silence. Mais le tout-puissant roi a beau tenter : les gazettes de Hollande — dire *les* et non pas *la*, comme on le fait d'habitude — ont à la frontière une organisation qui leur permet de pénétrer dans le royaume. Renaudot et ses fils protestent en vain : elles sont moins bien écrites peut-être, mais mieux renseignées, plus malignes; on les lit sous le manteau de la cheminée, on se les passe de main en main.

Toutes, du reste, ne font pas de la politique. Parmi celles qui s'adonnent à la littérature, brille surtout une publication imprimée à Amsterdam, mais essentiellement française : *Les Nouvelles de la République des lettres*, par Bayle. Le grand philosophe, retiré depuis peu en Hollande (1684), promit dans sa préface de « se tenir dans un raisonnable milieu entre la servitude des flatteries et la hardiesse des censures »; il fut pendant trois ans, dit M. Hatin, « le rapporteur universel de l'Europe, et se plaça au premier rang par une critique savante, nourrie, modérée, pénétrante ». L'état de sa santé le força à s'arrêter en 1687; la revue mensuelle fut continuée jusqu'en 1718 par La Roque, Barrin, Jacques Bernardet et surtout le savant Jean Leclerc.

En Angleterre aussi, les journaux croissaient à vue d'œil. Non pas, comme on est tenté de le croire, que la presse y fût plus libre que chez nous : nulle part il n'y a eu plus de lois restrictives, et qui aient duré plus longtemps; on pourrait même dire qu'elles durent toujours, mais paralysées par l'opinion pu-

blique et les mœurs du pays. Il n'y a pas soixante ans qu'on put voir, dans les rues de Londres, un journaliste exposé au pilori pour délit de presse. La ténacité des Anglais eut raison de tout. En vain les Stuarts avaient-ils bâillonné le *Mercurius Britannicus*; en vain Cromwell et les parlementaires, qui avaient tant protesté contre la Chambre étoilée, en renouvelèrent toutes les rigueurs contre les opposants. Pendant la guerre civile, Milton journaliste écrit en faveur de la liberté de la presse et convainc l'opinion. En vain, la monarchie rétablie, Charles II et Jacques II persécutent-ils le journalisme : il renaît avec Guillaume d'Orange (1694); puis avec la reine Anne s'ouvre une ère glorieuse. Daniel de Foë, l'auteur de *Robinson*, condamné au pilori pour ses idées non conformistes, n'en défend pas moins ses coreligionnaires dans sa *Revue*; Richard Steele fonde *le Babillard*, *le Mentor*, *l'Anglais*, etc.; Addison, son collaborateur, rédacteur du *Freeholder*, devient ministre; Swift fait siffler sa plume dans plusieurs journaux; l'impénétrable Junius envoie ses chefs-d'œuvre au *Public Advertiser* (1767-1771). Le *Spectateur*, suivi de divers Magazines, est imité en France, en 1722, par Marivaux, et il aura bientôt un autre mérite : celui d'inspirer à Boston l'imprimeur Franklin, qui va écrire *la Science du bonhomme Richard* et fonder la *Gazette de Pennsylvanie*.

Le 11 mars 1702, Londres a vu paraître aussi le premier des journaux quotidiens : le *Daily courant*. Son prospectus, peu respectueux pour les confrères, s'exprime ainsi : « *Le Courant*... se propose de donner les nouvelles aussitôt l'arrivée de chaque courrier, et il est réduit à la moitié du format habituel, afin d'épargner au public au moins la moitié des impertinences que contiennent les journaux ordinaires ». — Il paraissait, en effet, sur une demi-feuille imprimée d'un seul côté : cette page unique était divisée en deux colonnes.

En France, c'est toujours dans le mouvement littéraire, et bientôt dans le mouvement philosophique, que se réfugie la hardiesse des esprits. La *Gazette de France* est toujours rédigée

à merveille, mais toujours aussi insignifiante. En revanche, les *Nouvelles de la République des lettres* et le *Journal des Savants* voient surgir imitations sur imitations, qui iront, « sous toutes les formes et sous tous les drapeaux, instruire, endormir ou agiter la république des lettres de Paris à Moscou, et de Londres à Calcutta ».

Voici, en Angleterre, les *Philosophical transactions* (1657), à Leipsick les *Acta eruditorum* (1682), en Italie *Bibliotheca volante*; puis la *Bibliothèque universelle* de Jean Leclerc (1686-1693), les *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts recueillis par ordre* de S. A. S. Monseigneur de Trévoux (1701), qui deviendront, sous un titre plus court, le *Journal de Trévoux* et serviront d'antidote, entre les mains de la compagnie de Jésus, au journal de Bayle et de ses continuateurs; puis l'*Europe savante*, la Haye (1718), de Saint-Hyacinthe, le piquant auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*; puis le *Nouvelliste du Parnasse* (1730), de l'abbé Guyot-Desfontaines; puis les *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, de Fréron, qui deviennent, cinq ans après (1754), *l'Année littéraire*; puis la *Gazette littéraire* de MM. Arnaud et Suard (1764-1766); la *Renommée littéraire* (1762), de Lebrun; le *Journal des Dames* (1759), l'*Esprit des Journaux*, créé en 1772 et qui se continuera, à travers bien des vicissitudes, jusqu'en 1818.

En 1730 Bayle écrivait déjà : « Le nombre des gazettes qui se publient par toute l'Europe est prodigieux ». « Tout écolier au sortir du collège, dit Voltaire, sans être en état d'écrire dix pages sur aucun objet de littérature, de philosophie, se croit en état d'annoncer par souscription son journal, où il juge d'un ton tranchant les plus grands écrivains et les meilleurs philosophes. »

Toutes ces feuilles étaient ou mensuelles ou hebdomadaires. Enfin la France voit naître, à son tour, une feuille quotidienne. Elle prend le titre entrevu jadis par le pauvre Colletet, *Journal de Paris*, et a pour directeurs Dussieux, homme de lettres,

Corancez, imprimeur, Romilly et le célèbre pharmacien Cadet de Gassicourt. La profession de ce dernier donna lieu à nombre de quolibets, dont quelques-uns rimés. Le premier numéro parut le 1er janvier 1777. La nouvelle feuille, par respect pour le privilège de la *Gazette*, devait rester étrangère à toute question politique ; elle ne pouvait même fournir les nouvelles de la cour. Elle rendait compte des livres nouveaux, rapportait les faits relatifs aux arts et aux sciences, donnait le programme des spectacles, l'analyse des nouveautés dramatiques. La spéculation fut heureuse, et procura cent mille francs par an de bénéfice. « Monsieur » (depuis Louis XVIII) fut du nombre des collaborateurs. En 1785, le journal faillit être supprimé pour avoir inséré une jolie chanson du chevalier de Boufflers. — Le prix de l'abonnement était de 24 livres, le format celui d'un volume in-8.

Comme la France avait ouvert la voie pour la presse littéraire et la presse commerciale, elle l'ouvrit encore pour la presse économique et artistique : en 1751 paraît le *Journal économique*, ou Mémoires, notes et avis sur les arts, l'agriculture, le commerce ; en 1759, *la Feuille nécessaire*, sorte de bulletin des sciences, des arts et de l'industrie, et le *Journal du commerce* ; en 1765, les *Éphémérides du citoyen*, ou *Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques*, par l'abbé Baudeau, le marquis de Mirabeau, Dupont de Nemours, etc....

En 1762, l'*Observateur des spectacles*, par Chevrier (à la Haye) ; en 1770 (à Paris), le *Nouveau Spectateur*, qui deviendra bientôt le *Journal des théâtres* et où écrira le fameux gourmet Grimod de la Reynière.

Le roi du siècle, Voltaire, qui s'incline en souriant devant les flatteries de nombreux journalistes et affecte de rire très haut des piqûres des autres, Voltaire qui fait flèche de tout bois contre « ces insectes de la littérature », est aussi journaliste à ses heures. Il ne se borne pas à répandre les pamphlets et les libelles, à semer contre ses adversaires des facéties comme les

oh! oh! les *ah! ah!* les *quand*, les *car*, qui, aujourd'hui encore, feraient de lui le modèle des petits chroniqueurs : il envoie de *vrais articles*, articles de bibliographie ou de philosophie, à la *Nouvelle Bibliothèque*, au *Journal encyclopédique*, etc.... Entre temps, il adresse aussi « à un journaliste » *des conseils* qui prouvent quelle noble idée il se fait de cette profession : « Vous me demandez comment il faut s'y prendre pour plaire à notre siècle et à la postérité. Je vous répondrai en deux mots: *soyez impartial.* Vous avez la science et la force; si avec cela vous êtes juste, je vous prédis un succès durable. »

A l'exemple du patriarche, Diderot, Turgot, d'Alembert mêlent aux articles de l'Encyclopédie, ce vaste journal aux dates irrégulières, des articles fugitifs pour telle ou telle feuille littéraire; Beaumarchais fait ses premières armes en Hollande, Diderot perfectionne ou, pour mieux dire, crée la critique d'art.

La Révolution approche, ceux qui vont y jouer un rôle s'affilent le bec ou la plume: Jean-Paul Marat, médecin du comte d'Artois, s'essaye à faire une révolution dans la physique et écrit des livres que daube Voltaire; Mirabeau dépense sa fougue et son génie dans les écrits les plus divers et dans maintes petites feuilles; Robespierre envoie des vers à l'*Almanach des Muses*; Saint-Just rime des poèmes licencieux et Rivarol, le futur auteur des *Actes des Apôtres*, persifle tous les poétereaux dans le *Petit Almanach de nos grands hommes.*

CHAPITRE IV

LE JOURNAL DEVIENT UNE PUISSANCE

Mirabeau créant la véritable presse politique : le *Courrier de Provence*. — Brissot, Mounier, Barère. — Le *Moniteur universel*. — Prodigieuse croissance de la presse. — Loustalot, Rivarol, André Chénier, Camille Desmoulins. — Un Marat royaliste. — Le Directoire et Bonaparte. — Le *Journal des Débats*. — La Restauration : Louis XVIII collaborateur du *Nain jaune*; Chateaubriand et le *Conservateur*; Paul-Louis Courier, Béranger; le *Globe* des doctrinaires; *Revue des Deux Mondes*; le *National* : Thiers, Mignet, Armand Carrel. — La monarchie de Juillet : le journal à bon marché, le *Siècle* et la *Presse*. — Même révolution en Angleterre. — Les journaux à un sou, leur développement. — L'ancien et le nouveau journalisme; l'industrie du papier-nouvelles.

Pour le journalisme aussi, 89 est une explosion.

Malgré l'accumulation antérieure des matières inflammables, il fallait quelqu'un qui apportât l'étincelle. Ce quelqu'un fut Mirabeau. C'est lui, en fait, qui a conquis la liberté de la presse; c'est lui qui, dans la force du terme, a fondé la presse politique. Le premier journal de discussion toléré en France l'eut pour éditeur. Il le fit paraître deux jours avant l'ouverture de l'Assemblée, sous le titre de *Journal des États généraux* et avec la collaboration de quelques-uns de ses amis, Clavière, Dumont, etc.... Cette feuille fut supprimée dès le second numéro, qui portait la date du 5 mai 1789, par arrêt du Conseil. L'assemblée des électeurs de Paris protesta, et l'audacieux tribun, escomptant en quelque sorte à son profit l'immunité parlementaire, qu'il devait faire proclamer plus tard, continua sa publication en

l'intitulant : *Lettres du comte de Mirabeau à ses commettants.* L'autorité, cette fois, n'osa plus en entraver l'impression.

La liberté de la presse ayant été ensuite reconnue par la loi, Mirabeau prit définitivement, au lendemain de la prise de la Bastille, le titre de *Courrier de Provence.* Il rédigea cette publication assez régulièrement jusqu'au 105e numéro; après quoi, il se borna à l'inspirer. Le journal, né avec l'Assemblée constituante, disparut aussi avec elle, le 30 septembre 1791, et survécut ainsi de six mois à son fondateur. Il paraissait sous la forme d'une brochure in-8, annoncée comme devant avoir 16 pages et qui souvent en contenait 20, 30, 40 et même 50. On a trouvé dans un des articles donnés par Mirabeau cette citation curieuse, quasi prophétique : « ... Mais si la Révolution est *inversée*, si le Corps législatif, avec de grands moyens de devenir oppresseur, le devenait en effet, des factions terribles naîtraient de ce grand corps décomposé; les chefs les plus puissants seraient le centre de divers partis qui chercheraient à se subjuguer les uns les autres : l'anarchie anéantirait tout gouvernement, et si la puissance royale, après des années de division et de malheur, triomphait enfin, *ce serait en mettant tout de niveau, c'est-à-dire en écrasant tout.* La liberté publique resterait ensevelie sous les ruines. *On n'aurait qu'un maître absolu sous le nom de roi,* et le peuple vivrait tranquillement dans le mépris sous un despotisme presque nécessaire. »

Paraissent ensuite : le *Patriote français* de Brissot, « gazette libre, impartiale et nationale », que son auteur a essayé de publier dès le mois d'avril et qui a été arrêtée par la censure; la *Gazette universelle*, représentant l'opinion des Mounier, des Lally-Tollendal; puis, sous forme de brochure, le *Discours de la Lanterne aux Parisiens*, de Camille Desmoulins, le jeune auteur picard en vogue, qui a risqué peu de mois auparavant un autre pamphlet, *la France libre*, « le dernier des livres brûlés en Grève par la main du bourreau »; puis le *Point du jour*, de Barère; puis le *Courrier de Versailles*, de Gorsas; puis, le

ASSEMBLÉE NATIONALE.

JOURNAL

DES DÉBATS ET DES DÉCRETS

Du 29 Août 1789.

Les objets qui occupent en ce moment l'Assemblée Nationale, ſont les plus délicats & les plus importans qu'elle ait jamais à traiter. Quelle ſera l'influence de l'autorité royale ſur la légiſlation? La ſolution de cette queſtion importe eſſentiellement à la génération préſente & aux générations futures. C'eſt du plus ou moins grand degré de force qu'aura le pouvoir légiſlatif, que doit dépendre le degré d'influence à accorder au pouvoir exécutif. Le bonheur des Peuples, leur tranquillité, leur liberté dépendent de la juſte combinaiſon qui ſera établie entre les différens pouvoirs, & de leur influence réciproque. De-là on ne doit pas s'étonner que l'Assemblée Nationale, après deux jours de diſcuſſions ſur l'influence du Gouvernement Monarchique dans la légiſlation, ait renvoyé la déciſion à une troiſième Séance.

La durée du Comité des Recherches, qui avoit été

Fac-similé du premier numéro du *Journal des Débats* (réduction au tiers.

30 août 1789, le *Journal des débats et décrets*, de Gauthier de Biauzat, qui deviendra plus tard l'illustre *Journal des Débats*; puis, le 24 novembre, la *Gazette nationale* ou le *Moniteur universel*, du libraire Charles-Joseph Panckoucke, lequel a déjà, on le sait, la *Gazette de France* et tient très fort à la garder, mais qui, empêché par son privilège d'y publier les débats de l'Assemblée, veut avoir aussi une feuille au goût du jour....

De suite après, le 28 novembre, voici encore *les Révolutions de France et de Brabant*, avec cette devise : *Quid novi?* que Desmoulins, mal payé par le libraire-propriétaire, cessera de rédiger après dix-huit numéros, mais dont il reprendra plus tard le titre. — Chaque numéro est accompagné d'une estampe ou plus souvent d'une caricature.

A partir de ce moment, il faut renoncer à tout dénombrement; chaque jour, c'est une pluie, un torrent de feuilles nouvelles. Aussitôt qu'un titre a du succès dans le parti populaire, il est repris, un peu modifié, par le parti de la cour; ce ne sont plus qu'*Ami de la loi*, *Ami de la Constitution*; *Ami du Peuple*, *Ami du Roi*; *Ami des Français*, *Ami de l'Ordre* et surtout *Ami de la Vérité* (suite de l'Année littéraire, rédigée par Montjoye et ensuite par le beau-frère de Fréron, l'abbé Royou); que *Fanatique* et *Anti-fanatique*; que *Écho de Paris* ou *Écho du Palais-Royal*; que *Feuille de Paris* ou *Feuille villageoise*; que *Courrier de Paris* ou *Courrier de l'Europe*; que *Sentinelles*, que *Glaneurs*, que *Postillons*, que *Vedettes*, que *Spectateurs* ou *Observateurs*; qu'*Avant-gardes* ou *Avant-coureurs*; que *Avocats* ou *Tribuns*; que *Apocalyse* ou *Bibles du jour*, *Évangéliste du jour* (Dulaure); que titres et contre-titres, les plus bizarres, les plus grossiers, *la Savonnette*, *les Sans-culottes*, *le Diable*, *le Père Duchesne* et ses jurons; ce n'est plus qu'un entassement, un chaos incroyable, un feu roulant de pamphlets, de canards, de libelles; qu'une Tour de Babel où parlent, chantent, narguent, ricanent, vocifèrent toutes les opinions, toutes les haines, tous les sarcasmes, toutes les nobles idées,

toutes les invectives, toutes les indignations, toutes les rancunes, tous les enthousiasmes. « Aujourd'hui, a dit un contemporain, les journalistes exercent le ministère public, ils dénoncent, ils décrètent,... absolvent ou condamnent. Tous les jours ils montent à la tribune, et il est parmi eux des poitrines de stentor qui se font entendre des quatre-vingt-trois départements. Les places pour entendre l'orateur ne coûtent que deux sous. Les journaux tombent tous les matins comme la manne du ciel. »

De cette nuée d'éphémères, quelques titres et quelques noms ont survécu : *Les Révolutions de Paris*, du libraire Prudhomme, auxquelles l'esprit et le talent de l'honnête Loustalot donnent une importance précieuse pour l'histoire de la première partie de la Révolution, mais dont il faut se défier quand elles se sont livrées, par peur, au parti Robespierriste; *l'Orateur du Peuple*, du cynique Fréron, fils du libelliste; les *Actes des Apôtres*, de Rivarol et Champcenetz; l'acteur Collot d'Herbois, qui débute dans la Révolution avec l'aimable almanach du *Père Gérard* et s'engagera ensuite dans la troupe des terroristes; Roucher et André Chénier, tous deux rédacteurs du *Journal de Paris*, qui payent de leur tête une polémique avec Collot d'Herbois, et tous deux, « fermes comme Socrate », a dit Lamartine, marcheront à la mort en se récitant des vers d'*Andromaque*; par-dessus tout, par-dessus tous, l'étincelant, le pétillant Desmoulins. Comme député et comme politique, il peut être jugé bien diversement. Tour à tour enthousiaste ou sceptique, licencieux ou grave, téméraire ou timide, héros à la veille du 14 juillet, se conduisant en femmelette près du supplice et rappelé durement à l'ordre par Danton; ayant poussé pour rire aux excès, et s'indignant ensuite contre la Terreur jusqu'à trouver la mort dans sa résistance : voilà l'homme. Mais, nourri de tout le miel attique, de toute la moelle romaine, il sera le plus inimitable écrivain de l'époque. *La France libre*, le *Discours de la Lanterne aux Parisiens, les Révolutions de France et de Brabant*, toutes ses brochures d'actualité, toutes

La marchande de journaux,
D'après une estampe de Louis-Philibert Debucourt dans un almanach de 1791.

ses feuilles de combat débordent de verve et de la verve la plus littéraire. Ses pages lyriques sur la nuit du 4 août, ses pages vengeresses du *Vieux Cordelier*, où, en traduisant Tacite, il fait la satire de la Terreur, ses pages hardies sur l'ignominieux *Père Duchesne*, méritent de durer tant qu'il y aura une langue française.

Après le 10 août, on avait supprimé tous les journaux royalistes. Quelques-uns reparurent après le 9 Thermidor : entre autres le *Petit Gautier*. Les royalistes déjà avaient eu leur Chaumette : Royou ; leur Hébert : Suleau ; ils eurent leur Marat : Richer-Serizy, qui, à son tour, dans l'*Accusateur public*, réclama de sanglantes représailles. Le Directoire sévit de nouveau contre la presse et fit, à droite ou à l'extrême gauche, des coupes sombres dans cette forêt.

Avec le premier Consul, un vaste silence se fait. Il n'aime pas les idéologues. Bientôt, le *Moniteur* va rester seul, chargé de chanter sur tous les modes la gloire du maître, de conter pendant douze ans les combats et les victoires, et ensuite de cacher les défaites. Seul? non. Pendant la Révolution s'étaient fondées en province un certain nombre de feuilles jacobines; la plupart changèrent délibérément de casaque et devinrent impérialistes ; d'autres se fondèrent à l'imitation. A Paris, comme en province, la presse, demi-officieuse, en revient presque à n'être plus que ce qu'elle était dans son enfance, un recueil de nouvelles. Déchus de leur mission politique, exclus de ce qui semble leur domaine naturel, les journaux cherchent ailleurs un dédommagement et deviennent surtout littéraires. Parmi eux, le *Journal des Débats* prélude à la grande réputation qu'il s'est acquise. Les frères Bertin l'avaient acheté en 1799 : ils lui firent subir d'heureuses transformations; ils y ajoutèrent un *feuilleton*, bientôt imité par d'autres journaux et consacré uniquement à des articles littéraires. A l'exemple du *Moniteur*, ils agrandissent aussi le format : tirage in-4 sans feuilleton, tirage in-folio avec feuilleton.

En 1811, Napoléon, « considérant que le *Journal de l'Empire* (c'est le titre qu'on avait pris) n'a été concédé en particulier à aucun entrepreneur, que les entrepreneurs actuels y ont fait des bénéfices considérables par la suppression de trente journaux, bénéfices dont ils jouissent depuis un grand nombre d'années », enleva aux Bertin leur propriété. C'était, du reste, une mesure générale atteignant toutes les feuilles qui existaient encore. Le nombre des journaux politiques quotidiens de Paris, réduit à treize en 1800, le fut à quatre en 1811.

A la chute de l'Empire, les Bertin rentrèrent dans leurs droits. Le *Journal des Débats*, qui a célébré récemment son centenaire, appartient encore pour une bonne part à leur famille.

Les Cent-Jours rouvrirent l'arène politique. Le 1er mai 1815 fut fondé le fameux *Constitutionnel*, et, à la fin de la même année, les *Annales politiques, morales et littéraires*, qui devinrent, en 1819, le *Courrier français*.

1818 fut pour la presse une époque de renaissance. Louis XVIII, qui avait de l'esprit, qui jadis, quand il s'appelait « Monsieur », avait collaboré au *Journal de Paris*, et au besoin adressait de mordants articles au *Nain Jaune*[1], laissa à la presse une certaine liberté, fortement tempérée par des précautions fiscales. On voit paraître alors le *Conservateur*, avec Chateaubriand; la *Minerve* (ex-*Mercure de France*), avec Benjamin Constant, Jouy, Étienne, Paul-Louis Courier, Béranger, etc.; le *Globe*, avec Dubois, Guizot, Jouffroy, Charles de Rémusat, Ampère, Sainte-Beuve, etc.... En 1822, Charles X rétablit la censure. Néanmoins se fondent le *Semeur*, le *Censeur*, le *Siècle*, la *Réforme*, avec Ledru-Rollin; le *Figaro*, la *Quotidienne*, la *Revue des*

1. Il est vrai, le journal étant devenu gênant, qu'il s'amusait aussi à le faire supprimer. Il lui envoyait un article tout entier de sa main, où on lisait entre autres plaisanteries : « Le roi s'endort tous les soirs aux Tuileries dans une peau de bête ». Charmé d'un trait si piquant, on insère sans défiance; le lendemain la censure intervenait.

Deux Mondes, le *Charivari*, le *National* (avec Thiers, Mignet, Armand Carrel); etc., etc....

La presse parisienne réunie comptait à peu près 60 000 abonnés, dont 45 000 pour l'opposition.

Le 26 juillet 1830 parurent les ordonnances du ministère Polignac, révoquant les dernières libertés de la Charte. Les journalistes rédigèrent une protestation. On parlait de la faire anonyme. « Non, dit M. Thiers, il faut des têtes au bas : je mets la mienne. » — Il signe, et tous signent avec lui.

Une guerre de trois jours s'engage dans les rues; le peuple a pris parti pour les journaux : la dynastie est vaincue.

Le journalisme vient de faire une révolution : il va en profiter. Il profite aussi du prodigieux renouveau littéraire et philosophique de 1830. C'est, pour le talent, l'époque la plus brillante de la presse française : c'est l'époque où les Thiers, les Guizot, les Rémusat passent tour à tour du journalisme au pouvoir, et du pouvoir au journalisme; où les Mignet, les Henri Martin se font historiens et professeurs; où, enfin, un homme d'esprit dira : « Le journalisme mène à tout, à la condition d'en sortir ».

En même temps, une autre révolution se prépare, dans le journal lui-même. Le directeur du *Siècle*, M. Dutacq, et celui de la *Presse*, M. Émile de Girardin, ont fait l'un et l'autre le même calcul. Si l'on tirait, ont-ils pensé, à un plus grand nombre d'exemplaires, les frais généraux d'édition resteraient sensiblement les mêmes, et par conséquent le prix de revient de chaque exemplaire pourrait s'abaisser; tirant davantage, on aurait aussi plus d'annonces, on les ferait payer plus cher : donc, pour gagner plus il suffit de baisser le prix du journal et de s'adresser à une classe nouvelle de lecteurs. D'une part, pour attirer les gens peu lettrés, les « concierges », comme vont dire les malins, on publiera des romans coupés par tranches, des romans-feuilletons; on ira jusqu'à donner à Alexandre Dumas 60 centimes par ligne, sans excepter les lignes de dialogue, les *oh!* les *ah!* les *Corbacque*, les *Ventre-Saint-Gris*, et les

lignes de points suspensifs. D'autre part, on demandera aux annonces le supplément de recettes nécessaire. « C'est aux annonces de payer le journal », dira M. de Girardin.

Le prix ordinaire des abonnements était alors de 80 francs; Girardin l'abaisse jusqu'à quarante, et peu à peu la plupart des autres journaux devront suivre, sauf plus tard à relever leur chiffre d'une dizaine de francs.

Une telle révolution ne se fit pas sans clameurs. Les uns, mal outillés pour soutenir la concurrence, pensaient au dommage matériel qu'elle allait leur causer; d'autres voyaient surtout le préjudice moral. Adieu les passes-d'armes littéraires, les discussions académiques, les polémiques passionnées sans doute, parfois même perfides, mais toujours courtoises et élégantes, admirées par un cénacle de gens de goût! Il faudra, pour parler à la foule, prendre un langage plus brutal. Ainsi pensaient les opposants. De ce nombre fut Carrel. Il prit part aux polémiques engagées, et il y eut entre lui et Girardin un échange de propos aigres-doux. Un duel célèbre entre tous en résulta. Girardin fut blessé légèrement au bras, Carrel reçut une balle au bas-ventre et mourut trois jours après des suites de sa blessure. Devant un tel malheur, qui privait le journalisme d'un de ses plus beaux talents et d'un de ses plus beaux caractères, M. de Girardin fit le serment, qu'il a tenu cinquante ans, de n'avoir pas d'autre duel de presse.

Si nous avons rappelé celui-ci, c'est qu'en vérité il semble être autre chose qu'un incident ou un accident; on peut y voir un signe des temps, une sorte de symbole; ce n'était pas seulement deux journalistes qui se mesuraient, c'était l'ancien et le nouveau journalisme qui entraient en lutte : le nouveau a tué l'ancien.

Il semble qu'on peut caractériser ainsi l'évolution commencée il y a un demi-siècle : l'ancien journalisme était seulement un agent de propagande, une arme de combat; le nouveau journalisme est devenu en même temps une industrie, par l'impor-

tance des capitaux engagés et par l'emploi de moyens mécaniques considérables.

Cette même révolution industrielle, qui venait de se faire en France, se fit presque en même temps en Angleterre. Le *Times*, le *Standard*, le *Morning Post* coûtaient 60 centimes par numéro : en 1845, Charles Dickens et Dilke fondent en concurrence un journal à 3 pence (30 centimes), le *Daily News*, et ils font une affaire lucrative. En 1855, le *Daily Telegraph* est créé : il ne coûte plus qu'un penny (10 centimes), et devient aussitôt l'organe de la petite bourgeoisie et des classes laborieuses. Les autres grands journaux se défendent d'abord par plus de sacrifices dans la rédaction, puis finissent par abaisser leur prix.

Après l'établissement du suffrage universel en France, la révolution apportée par la presse à bon marché ne peut que s'accentuer. Sous la seconde République, les feuilles politiques pullulent. Sous le second Empire, un nouveau silence se fait d'abord ; mais les grandes feuilles, assez riches pour payer le cautionnement, le timbre, l'impôt sur le papier, traitent librement les questions littéraires et philosophiques. Puis, la législation devenant moins restrictive, la politique reprend peu à peu le dessus ; de nouveaux journaux se fondent, qui ne s'adressent plus spécialement au cercle des abonnés, mais au public plus large de la vente au numéro. Le prix de 15 centimes tombe bientôt à 10, et bientôt aussi un nouveau progrès est conçu. le *Petit Journal* se crée en 1863 et voit presque de suite s'élever d'autres concurrents à 5 centimes ; la lecture quotidienne est mise à la portée de toutes les bourses.

Sous la troisième République, où la liberté touchera quelquefois à la licence, la voie ouverte par Dutacq et Girardin est parcourue à pas de géants : tout à l'information, tout au bon marché, les journaux, délivrés du cautionnement et de l'autorisation préalable, se poussent, se pressent, se disputent la place avec une rapidité qui tient du vertige ; les petites feuilles étendent

leur domaine, se mettent à traiter les matières politiques et sociales, et arrivent à agrandir leur format sans augmenter leur prix; nombre de grandes feuilles, pour soutenir la lutte, sont obligées à leur tour de se mettre à 5 centimes, sans diminution de format; de Paris, le mouvement gagne les départements.

La vente quotidienne du papier imprimé est devenue ainsi, non seulement en France, mais dans le monde entier, une des industries les plus colossales et les plus admirablement outillées.

C'est de cette industrie que nous allons essayer de dire les merveilles.

LE JOURNAL AUJOURD'HUI

CHAPITRE I

MOYENS D'INFORMATIONS

Un lecteur assis dans son fauteuil ou luttant contre la bise matinale. — Ce qu'il voit dans son journal. — A quatre heures du soir, second coup d'œil sur le globe. — Pour la réalisation de ce conte de fées, qu'a-t-il fallu? — Le journal propageant et exploitant toutes les découvertes scientifiques. — Un Gessler moderne. — Montagnes de papier et rivières d'encre. — Une dépêche de 35 000 francs. — Accumulation considérable de capitaux. — Millions d'exemplaires tirés en quelques heures; l'outillage. — La renommée et le reportage. — Prodiges d'activité de certains maîtres du genre. — Archibald Forbes et le *Daily News*. — L'Agence Havas et M. Pognon. — Luttes héroï-comiques. — Les léviathans de la presse. — Place au téléphone! — Le reportage au XX^e^ siècle.

Bonjour, lecteur! je te prends au saut du lit. Bourgeois, tu as chaussé tes plus chaudes pantoufles; ouvrier ou employé, tu pars pour l'atelier ou pour le bureau. Une servante t'a apporté le journal avec une tasse fumante de chocolat; ou bien tu vas l'acheter en courant à la vieille marchande du coin, qui souffle sur ses doigts pour les dégourdir. Tu as défait tranquillement la bande à ton adresse; ou bien, ayant reçu ton papier tout déployé encore,

tu luttes, pour lire, contre les taquineries du vent : te voilà instruit d'un coup d'œil de tout ce qui s'est passé hier dans le monde, de tous les gros événements et de toutes les futilités ; te voilà au fait du livre nouveau ou du prix du sucre, du cours de tes rentes, du gagnant du Derby, des débats qui ont eu lieu dans les Chambres, de l'assassinat qui s'est commis à ta porte et que, peut-être, tu eusses ignoré sans cela, de la pièce qu'on vient de jouer pour la première fois et qui n'était pas encore finie quand tu dormais d'un profond sommeil.

Ya-t-il eu une révolution dans le Nouveau Monde? Voilà qu'on t'en donne déjà les causes et les résultats, les menus incidents.

S'est-on battu aux antipodes? Voici qu'on compte pour toi les morts et les blessés de chaque parti.

Était-ce jour d'élections générales? On te fait connaître, à quelques noms près, les élus des 86 départements, les souverains que tu viens de te donner. Songe qu'à trois heures du matin, au moment où il s'est couché, le Ministre de l'intérieur n'en savait pas plus long que toi.

N'est-ce pas merveilleux?

Et ce carré de papier, grand tout au plus comme une serviette, ne se borne pas à te renseigner sur tout cela et sur bien d'autres choses; il cause avec toi, il te conte des histoires, il te berce de ses rêveries, il t'échauffe de sa passion. Comment s'y est-il pris? je l'ignore, mais il a deviné tes idées, il les reproduit. Les rois de tragédie avaient leurs confidents : il est le tien. Les princes modernes ont des diplomates, des ambassadeurs, pour savoir ce qui se passe en tous pays : aucun d'eux n'est renseigné plus vite et plus abondamment que toi. Salomon, dans toute sa gloire, n'a pas eu de serviteurs plus empressés et plus complaisants.

Prends le soir un autre journal : il redressera ou complétera ce qu'a dit le premier sur les choses d'hier, et va dire ce qui s'est passé aujourd'hui il y a à peine une heure. Second coup d'œil général sur tout le globe.

Cette feuille volante est pour vous, amis lecteurs, l'album des albums; c'est un écho formidable qui répercute tous les bruits, c'est un miroir magique et tournant, un miroir agissant, parlant, où le monde entier vient se profiler heure par heure, où passent toutes les figures, tous les masques, tous les héros, tous les scélérats, tous les intrigants, tous les grands citoyens, où tout subit parfois d'étranges métamorphoses, mais auquel rien n'échappe, et qui, rapportant tout à vous, fait que vous vivez partout à la fois.

Tout cela, pour quel prix? — Rarement pour 3 sous; très souvent pour 2[1], et plus souvent encore pour 5 centimes : à peine le prix de l'encre et du papier!

Encore une fois, n'est-ce pas merveilleux?

Mais, pour réaliser ce conte de fées, vous êtes-vous demandé parfois ce qu'il fallait? avez-vous pensé à l'accumulation considérable de capitaux, à l'activité prodigieuse, à l'incroyable rapidité de travail qui ont été nécessaires? Vous avez entendu parler des journaux anglais, notamment du *Times*. Savez-vous ce que représente ce colosse? — le budget de certaines grandes villes!...

Et, en Amérique, le *New-York Herald*? — celui de certains petits États!

Voici en France le *Figaro*; savez-vous qu'on ne le céderait pas pour 30 millions?

Savez-vous que le *Petit Journal* vit bon an mal an sur une recette de 12 à 15 millions?

Avez-vous songé aussi aux machines qu'il a fallu inventer, à la rapidité de leur jeu, à leur admirable perfection? Le journalisme, qui propage aujourd'hui dans les plus humbles milieux les mille et une merveilles de la science, les exploite toutes à votre usage. Mécanique et technologie, vapeur, moteur à gaz, chimie, électricité, électro-chimie, galvanoplastie, photographie instantanée, photogravure, lumière électrique, téléphonie, typochromie,

1. Seul, le *Journal des Débats* se paye encore 20 centimes le numéro.

chromo-lithographie, etc., etc., et dix pages d'*et cætera*. Toutes les découvertes qui donnent un si grand essor à l'activité humaine toutes les conceptions qui ont transformé les arts, l'industrie, le commerce, embelli l'existence, relèvent plus ou moins de lui, toutes sont ou seront ses tributaires. Quiconque a une opinion à émettre, une philosophie à enseigner, une invention à répandre, est obligé d'ôter son bonnet à ce moderne Gessler — qui est aussi, ô public, ton très humble serviteur!

C'est pour vous que des nuées de reporters, nez au vent, crayon en main, battent incessamment les rues de Paris, sonnent à toutes les portes, visitent tous les grands ou petits personnages, font d'indiscrétion vertu, crèvent les chevaux, s'usent jambes et oreilles; c'est pour vous que d'autres, non moins curieux et plus héroïques, courent le monde en tous sens, suivent les armées, découvrent les sources du Nil, s'exposent au choléra ou à la peste. C'est pour vous que chauffent les locomotives, que les dépêches courent sur les fils, que les sténographes brûlent le papier, que les téléphones s'installent de ville en ville. L'an dernier, ceci n'est pas vieux, il y eut bataille au Dahomey; le *Times* s'en est fait conter les détails par télégramme : coût, la bagatelle de 35 000 francs, et cela pour une seule dépêche. Calculez, si vous pouvez, ce que dépense par jour et par an la foule des journaux d'Europe, d'Asie, d'Amérique.

Calculez aussi ce qu'ils dévorent de papier et d'encre. Il y a tel numéro extraordinaire du *Petit Journal* dont les exemplaires, mis bout à bout, eussent fait sous vos pieds un tapis double de Paris à Marseille. Chaque face de la tour Eiffel, du sol à la plate-forme supérieure, est une sorte de trapèze gondolé occupant dans l'espace 15 000 mètres carrés; le même numéro eût pu dix fois en recouvrir les quatre faces.

Telle feuille anglaise, ou américaine, ou hollandaise, qui donne chaque jour un ou deux suppléments d'annonces, peut mesurer 1 centimètre d'épaisseur; admettons seulement qu'elle tire à 30 000 exemplaires, et placez ces exemplaires les uns sur

les autres : vous voilà avec eux au faîte de la tour. Quelle Babel à la fin du mois!

Si, de même, en un point quelconque du globe, on accumulait instantanément les matériaux consommés en un jour par la presse des Deux Mondes, on verrait surgir des Saint-Gothard ou des Himalaya de papier. Et de leur sommet couleraient, à la lettre, des ruisseaux, des rivières d'encre!

Crierez-vous à l'exagération? Écoutez des chiffres :

Une enquête était faite récemment sur la production du papier dans le monde civilisé. Elle établit, *grosso modo*, que 4 000 manufactures y fabriquent par an 960 millions de kilogrammes. De ces 960 millions, la moitié environ passent dans les livres, les brochures, les circulaires commerciales, et 300 millions dans les journaux. La consommation par les journaux a augmenté d'un tiers en dix ans ; elle tend constamment à s'accroître. Mettons qu'elle reste stationnaire : 300 000 tonnes par an (environ 822 000 kilogrammes par jour), cela représente, à raison de 60 francs les 100 kilogrammes, 150 millions de francs au bas mot. C'est un joli denier [1].

Un arbre poussait dans les forêts de Norvège ou de Transylvanie. Il est abattu, il est livré au fabricant de papier; des machines s'en emparent; les unes le scient, le déchirent; d'autres le concassent, le pilent, le broient, le mettent en pâte ; d'autres étendent cette pâte, la font passer sous des laminoirs, sur des séchoirs, sur des dévidoirs ; et, le lendemain même, tant la vitesse de ces opérations est vertigineuse, le voilà transformé en papier, le voilà prêt, servant surtout aux choses de

1. Autres chiffres fabuleux. La librairie, de son côté, consomme 300 000 tonnes, les imprimés administratifs et privés 120 000. Y compris l'œuvre elle-même et la seconde élaboration provenant de l'imprimerie, cela fait pour le papier imprimé quelque chose comme 1 milliard 750 millions par an. — Étant donnés les usages de plus en plus nombreux du papier, on peut évaluer sa production totale annuelle à 5 ou 6 milliards. — Les États-Unis ont 900 fabriques, l'Angleterre 800, la France 300.

l'imprimerie, à porter la pensée humaine aux quatre coins du monde. Tout journal un peu répandu peut manger ainsi, avec plus ou moins d'encre autour, son arbre quotidien. Les oracles de la Sibylle inscrits sur des feuilles de chêne ne sont plus pour la presse une comparaison poétique : c'est la réalité de chaque heure.

Quant aux encres, je n'ai trouvé nulle part de statistique sur leur consommation. Mais il est permis de la supputer. L'expérience montre en effet que le tirage d'un journal peut dépenser de 600 à 700 grammes d'encre par mille exemplaires. Prenons qu'en moyenne ces mille exemplaires pèsent de 20 à 22 kilogrammes, c'est-à-dire de 20 à 22 000 grammes. Cela établit, en chiffres ronds, une proportion de *un* d'encre pour *trente* de papier, et par conséquent les 500 000 tonnes annuelles de papier représenteront, en encre, à très peu près 10 millions de kilogrammes. Pour sa seule part, le *Temps* en emploie 10 000 kilos, le *Matin* 9 000, le *Figaro* 20 000. Une des maisons les plus en vogue, la maison Ch. Lorilleux et Cie, en livre aux journaux du monde entier quelque chose comme 1500 000 kilos par an : les trois quarts peut-être de ce qu'emploie la presse française, le septième de la consommation internationale.

Êtes-vous édifié?

Songez maintenant que le prix de chaque machine à imprimer varie entre 6 000 et 60 000 francs ; qu'il en faut au moins une par journal, quelquefois dix, vingt, trente ; qu'il y a dans le monde près de cent mille journaux ; que la plupart de ces machines sont actionnées par des moteurs à vapeur ou à gaz ; que d'autres machines encore sont employées pour plier ou couper les feuilles ; que d'autres machines toujours remplaceront bientôt les ouvriers compositeurs ; qu'il faut pour loger tout cela d'énormes espaces, des hôtels princiers ; que chaque numéro du *Times* ou du *Daily News* a 8, 10, 12 pages ; que certains numéros du *New-York Herald* en ont trente-deux ; qu'en tout pays, en toute bourgade, le format, le nombre des feuilles pu-

bliques augmente sans cesse, et dites de nouveau s'il ne faut pas s'émerveiller devant l'outillage colossal qui abat ainsi, chaque jour, en toute langue, des millions et des milliards d'exemplaires. Les cent bras et les cinquante têtes de Briarée ne faisaient auprès de cela qu'une besogne enfantine ; les trois têtes des Gorgones prêteraient à sourire ; les cent bouches et les trois trompettes de la Renommée sont des bouches muettes ou des trompettes fêlées.

« Renommée », aujourd'hui, est un mot vieilli, hors d'emploi : on dit *reportage*. Il n'y a plus de secrets pour les reporters. Tout s'incline devant eux, tout se plie à leurs désirs, contribue à leur tâche. Leur fièvre est la santé normale du journalisme.

Cette fièvre, c'est en Angleterre qu'il faut l'étudier. C'est là, dans la patrie du transformisme, que le reportage est né, ou, si vous préférez, que nos pauvres nouvellistes du temps jadis sont devenus, gros comme le bras, *messieurs les reporters*. Plusieurs y trouvent des appointements de chanteuse. Soyons justes, ils les gagnent bien : impossible de se montrer plus actif, plus audacieux.

L'un d'eux, en février 1848, le télégraphe ne fonctionnant pas, sort de Paris à cheval, court à Calais, saute dans une méchante barque, et traverse la Manche par un temps atroce, pour apporter au *Times* les premières nouvelles de la Révolution.

C'était alors l'enfance de l'art. Depuis, que d'exploits de tous genres ! D'abord le *Times*, le *Daily News*, le *Standard*, tous les géants buveurs d'encre de l'Angleterre, se servirent des agences télégraphiques spéciales (à Paris l'Agence Havas, à Berlin l'Agence Reuter) qui leur donnaient, par dépêches, les nouvelles du monde entier. Puis vint l'ère du *chacun chez soi*, des fils spéciaux. De Paris à Londres, chaque grand journal a le sien. Bientôt il aura le téléphone. Et dans le reste de la terre, des correspondants, hardis, délurés, qui font crier tous les fils télégraphiques ordinaires, au besoin le câble sous-marin. Un repor-

ter, que la *Pall Mall Gazette* a envoyé faire son tour du monde, s'arrête au bord du Pacifique avant de s'embarquer pour le Japon ; et là, à la distance de 7 000 milles, il appelle son directeur et cause avec lui. Quatre minutes seulement s'écoulent entre la question posée à Londres et la réponse faite à Vancouver, sur un circuit de 15 000 milles. Avec de l'argent, les distances ne comptent plus.

Voulez-vous des noms propres? Tout Anglais vous dira, parmi les maîtres du genre, W. H. Russel, le célèbre correspondant militaire du *Times* , et Archibald Forbes, le non moins célèbre correspondant du *Daily News*. Celui-ci est presque légendaire. « A tous les dons précieux et rares qui font un Xénophon moderne, a dit M. Philippe Daryl dans sa *Vie publique en Angleterre*, aux connaissances les plus solides et les plus variées, au sens stratégique le plus fin, à l'instinct sans rival, au style le plus vivant et le plus graphique, au talent supérieur, en un mot, M. Forbes joint une vigueur physique, une résistance vitale, une ardeur passionnée qui font de lui un personnage véritablement surhumain et en quelque sorte fantastique.... Il a surtout l'art de se trouver infailliblement où il faut être, de rester quarante-huit heures sur ses étriers sans prendre un instant de repos, de tout voir, de traverser sans une égratignure les scènes de carnage les plus effroyables, puis d'écrire sur l'arçon de sa selle un article de trois colonnes qui est un chef-d'œuvre, de partir à bride abattue et de crever dix chevaux, s'il le faut, pour assurer la transmission de sa lettre. Ce n'est pas une fois, mais vingt fois qu'il a accompli pareil tour de force.... Il lui est arrivé de faire 100 milles à franc étrier et 600 à toute vapeur simplement pour apporter à Fleet street un récit important, puis de repartir avant de l'avoir vu mis en pages.... En un mot, ses exploits professionnels sont de ceux qui n'appartiennent plus à un peuple et dont quiconque tient une plume a le droit d'être fier, parce qu'ils rehaussent jusqu'à des proportions épiques le métier du journaliste. »

Il est en tout temps, à toute heure, à la disposition de son

rédacteur en chef. Il a chez lui, toujours prêts dans une salle *ad hoc*, deux équipements de campagne, l'un pour l'hiver ou les pays froids, l'autre pour l'été ou les climats torrides. Armement, vêtement, campement, sellerie, tout y est, jusqu'à une bourse pleine d'or, jusqu'à des passeports et des lettres de créance pour toutes les capitales. Un ordre téléphonique, et le voilà parti pour Zanzibar, pour l'Inde ou la Russie.

En 1870, après la bataille de Sedan, un autre reporter, M. Crawford, gagne à cheval la Belgique, fait chauffer un train spécial, arrive à Ostende, y trouve un navire nolisé par le journal et apporte au même *Daily News*, en attendant d'autres lettres de M. Forbes, le récit d'un témoin oculaire. Que d'autres histoires aussi à l'actif de celui-là!

Avons-nous en France des Crawford, des Forbes? Certes, ce n'est pas le bois dont on peut les faire qui a jamais manqué: c'étaient les occasions, le goût public. Le besoin de l'information à outrance, chez nous, ne date que d'hier. On préférait les fins commentaires, les lumineux aperçus, les traits, les dissertations éloquentes, les vives attaques et les fières défenses. Mais que des faits extraordinaires vinssent surexciter la curiosité publique, il y avait aussi, prêtes à sortir du sol, des légions de conteurs. Pendant la guerre franco-allemande, on vit des écrivains comme Claretie, comme About, se mettre à la suite des armées, braver pour tout voir les plus grands dangers, et le soir, près d'un feu de paille ou dans une chambre d'auberge, dire au jour le jour notre lamentable histoire. On a vu plus tard, pendant la guerre turco-russe, des Ywan de Wœstyne, des Pognon lutter de vitesse, d'énergie, de génie aventureux avec tous les Anglais. Et souvent cela leur coûta bon. Un jour, en Roumanie, M. Pognon sortait du télégraphe; il avait, pour rejoindre l'armée, à franchir le Danube. Il avise la route la plus courte, à travers deux îlots qui, en cet endroit, se partagent le fleuve. Un paysan l'aborde, lui indique un chemin différent. Après réflexion, le reporter de l'Agence Havas reprend sa voie primitive. Soudain, il sent quelqu'un der-

rière lui, il se retourne; pas assez vite pour parer un coup de bâton à étourdir un bœuf. Un second coup, qu'il pare en partie avec les mains, lui est assené sur la tête. Ce paysan, il s'en aperçoit alors, était un Russe déguisé qui, sans doute, n'aimait pas les journalistes. La violence du choc étourdit M. Pognon; il tombe à terre avant d'avoir pu user de ses armes; il est laissé pour mort.

M. Pognon, aujourd'hui, fait partie de tous les voyages officiels. Le chef de l'État est-il en route? Du matin au soir M. Pognon est à ses côtés. Il ne le quitte que pour courir au télégraphe. Que le train présidentiel s'arrête, le voilà qui saute du wagon et, vite, couvre son papier de notes. A chaque station, deux, trois, quatre discours ont été prononcés. Dans l'étape suivante, il les reconstitue, les incorpore à son récit; il écrit, il écrit encore, il écrit toujours, puis, à la première minute de répit, il recourt au télégraphe! Quelquefois, c'est au télégraphe même qu'il rédige. Alors, pour gagner du temps, il fractionne son travail en trois ou quatre dépêches, chacune de trois à quatre cents mots. La première est déjà à Paris dans les mains des compositeurs, que la seconde vole sur le fil, qu'il remet au guichet la troisième ou déjà entame la quatrième.

Chaque grand journal, bien entendu, a un correspondant particulier, qui note et décrit à sa façon les côtés pittoresques, les incidents curieux ou futiles du même voyage; mais la partie officielle, documentaire, recueillie par M. Pognon et transmise à l'Agence Havas, est fournie par celle-ci aux journaux de Paris, de province et même de l'étranger. On peut donc dire que M. Pognon, à ces heures-là, travaille pour le journalisme tout entier. Bien que nous ayons dessein de fuir les noms propres, on avouera qu'ici le sien s'imposait. Il n'est plus lui, il représente tous ses confrères : il s'appelle Légion.

Et, entre ces mêmes confrères, quelle lutte éternelle de vitesse, quelle course au clocher, quel steeple-chase fantastique! A la Bourse, au Sénat, à la Chambre, dans les rues, dans les salons,

dans les boudoirs, qu'il s'agisse de nouvelles politiques ou de faits divers, il faut quand même, *per fas et nefas*, arriver premier; il n'y a plus de camaraderie qui tienne, on se joue des tours pendables. Entre les reporters de l'*Éclair* et du *Matin*, du *Figaro* et du *Temps*, quelles rivalités de tous les instants, quels combats héroï-comiques! En l'an 1888, par exemple, se vide un duel à sensation, quasi historique; il a lieu dans une propriété privée: les reporters sont religieusement éconduits. Mais quoi donc! qu'y a-t-il? — Levez la tête.... Là, sur le toit de cette maison voisine, quelqu'un est juché et suit avec intérêt le jeu des adversaires; c'est M. A..., autre reporter de l'Agence Havas.

Une autre fois, tel ou tel reporter se déguisera en marmiton, en garçon de salle pour pénétrer dans un dîner et y attraper quelques bribes de conservation ou tout au moins le menu. D'autres, comme dans les romans de cape et d'épée, iront jusqu'à se cacher dans des armoires.

Passez-vous le détroit? Les Muses du reportage chanteront les prouesses du *Daily News* et la colère du *Times*. Un jour, plusieurs feuilles ont organisé, par commandite, un voyage scientifique; un ami du *Times* est parmi les passagers et s'est chargé, au nom de tous, de raconter les menus incidents du voyage; tout le long de la traversée, il prend des notes consciencieuses, les orne de son meilleur style; puis un beau jour, très empressé, il rentre en Angleterre, et, sur la foi des traités, court aux journaux associés. O horreur! Le récit complet avait paru ailleurs depuis des semaines. Quelque traître, peut-être un simple matelot, s'était glissé près de lui et, d'escale en escale, par dépêches avait envoyé à Londres des notes détaillées.

Autre histoire. Pendant la guerre des Ashantis, les léviathans de la presse anglaise, *Times*, *Daily News*, etc., songèrent d'abord à faire établir un câble spécial entre la Grande-Bretagne et le golfe de Guinée. Faute de temps, il fallut y renoncer et se contenter du câble de Madère. Des représentants de chaque journal

furent envoyés à Funchal. Là, arrivaient jour par jour les lettres des correspondants militaires; décachetées, elles étaient ensuite télégraphiées par Lisbonne et par Paris. Sur ces entrefaites, une quarantaine sévère fut imposée à tous les arrivages, les lettres n'étaient remises qu'après avoir subi force fumigations. Qu'imagine alors le représentant du *Daily News*? Il va trouver le fumigateur juré et lui offre d'emblée la moitié de ses appointements, oh! pour une chose très loyale, très simple. « Décachetez mes lettres, lui dit-il; tendez-les-moi, tout ouvertes, au bout d'une paire de pincettes, à la fenêtre de la chambre de fumigation. Je les copierai à distance. » Et ainsi fut fait: le *Daily News*, pendant tout le reste de la campagne, eut une avance de deux jours sur tous ses confrères.

Et en Amérique donc!... Car nous allions oublier l'Amérique. Ce serait injuste : Jonathan n'est pas plus manchot ou podagre que John Bull. Pendant la guerre de Sécession, tous les reporters de New-York, de Chicago, de Boston ont également fait merveille. Qui a traversé trois fois l'Afrique la plus inconnue, qui eut l'honneur de retrouver et d'interviewer Livingstone? un reporter du *New-York Herald*, Stanley. Un autre, ayant besoin de renseignements sur les Mormons, prend le train à New-York, y passe cinq jours et cinq nuits, écrit dans le wagon-salon ses articles quotidiens, les jette en route à la poste, et, arrivé dans l'Utah, demande une heure de conversation à l'un des chefs de l'Église. Un autre s'embarque pour les îles Sandwich afin de donner à ses lecteurs, par dépêches, des nouvelles toutes fraîches du souverain d'Honolulu.

Ceci n'est pas une fantaisie, mais une scène prise sur le vif par un Français visitant l'Amérique :

« Une cinquantaine de reporters sont là aux bureaux du *New-York Herald*, nouvelles toutes rédigées à la main. Chacun passe à son tour devant le chef des départements politique, littéraire, dramatique et autres.

« Qu'avez-vous? fait celui-ci au premier reporter qui se présente.

THE NEW YORK HERALD.

WHOLE NO. 20,046. NEW YORK, SATURDAY, JULY 11, 1891.—TRIPLE SHEET. PRICE THREE CENTS

NOTICE.

REWARDS.

MARRIAGES AND DEATHS.

DIED.

RELIGIOUS NOTICES.

SPECIAL NOTICES.

AMUSEMENTS.

DRY GOODS.

GRAND HOTEL, PARIS.

THE GRAND

HOTEL PARIS.

GRAND HOTEL, PARIS.

Fac-similé d'un fragment de la première page du New-York Herald.

« — Une entrevue avec Sarah B..., la célèbre actrice.

« — Bon. Une demi-colonne. Et vous? dit-il au second.

« — Un compte rendu du procès de John S..., le fameux banquier.

« — Parfait. Une colonne. Et vous? » . . . . . .

. . . . . .

« Quand tous les reporters ont passé, ils vont, au bureau de la coupure, réduire leurs articles aux dimensions requises.

« Plus de six cents correspondants répandus sur toute la surface du globe envoient leurs dépêches, la plupart par lignes particulières[1].... »

Les grands journaux de New-York et de Chicago reçoivent ainsi chaque jour, par câble, dix, vingt dépêches de deux, trois mille mots, à 1 franc le mot.

Essaye-t-on de dépister un reporter yankee, il prend de suite quelque revanche. On rit encore, par exemple, de ce qui se passa aux obsèques du général Barker. Le gouvernement, mécontent de J.-J. Smith, qu'on appelait le roi des reporters, avait refusé de lui accorder une carte d'entrée pour la cérémonie. Smith trouve moyen de pénétrer par la cheminée dans la chambre mortuaire et de se faufiler dans l'assistance. Sur un meuble se trouve un chapeau, et dans ce chapeau un rouleau de papier. Smith regarde le rouleau. O bonheur! c'est le discours qui doit être lu sur la tombe par le clergyman. Le reste se devine assez. Lorsque le pasteur, un peu plus tard, se dispose à dire l'adieu d'usage, il ne peut retrouver son rouleau et est obligé d'improviser une autre allocution. Pendant ce temps, le journal était sous presse et publiait un texte authentique.

Un autre reporter, se promenant dans la nuit à la campagne, découvre un cadavre. Va-t-il le porter à la police? Quelque sot! Il commence par le loger dans une masure écartée, puis, le len-

1. *Jonathan et son Continent*, par Max O'Rell, 1889.

demain à 11 heures, il le trouve de nouveau par hasard et s'empresse cette fois de prévenir le commissaire. Mais, du même pas, il court porter à son journal les deux colonnes qu'il a rédigées dans sa chambre, et deux heures après on crie dans les rues : « Assassinat mystérieux à Chicago, découverte de la victime par un des rédacteurs ! »

Confrères du matin et confrères du soir, ce jour-là, se trouvent également joués : ils tâcheront de se rattraper une autre fois.

Tels sont, avec leurs qualités, leur audace, leur ingéniosité, leurs indiscrétions, leurs bottes de sept lieues, tels sont les rois du jour. Et la preuve qu'il y a bien là une royauté, c'est que la grave Angleterre, l'Angleterre qui au fond se soucie peu des journalistes, entoure d'une pompe éclatante les victimes du reportage.

Le clergé anglican, en 1888, a fait placer dans la crypte de Saint-Paul (le Westminster des soldats) une plaque commémorative à l'honneur des correspondants de la presse anglaise qui ont rencontré la mort au Soudan. Au-dessus des noms, on voit un journaliste prenant ses notes au milieu des combats. Sur les panneaux de droite et de gauche se trouvent groupés le costume des correspondants et les armes des milices. Un autre panneau représente l'Histoire écrivant sur des feuilles de papyrus déroulées, et Britannia pleurant. Les dessins ont été demandés à un artiste du *Graphic*.

Mais tout lasse, tout passe, tout se transforme. Comme les typographes ont eu leur art modifié par le mécanisme, l'industrie des reporters sera bouleversée par les sciences nouvelles. Après les patâches, la locomotive; après le gaz, l'arc voltaïque. Les journaux à dépêches ne seront bientôt plus que de l'antiquaille. Place aux phonographes ! place aux téléphones !

Déjà le téléphone rend mille services. Le rédacteur en chef, dans sa ville, s'en sert pour recevoir des renseignements ou donner des ordres, pour causer avec ses collaborateurs ou, dans les Chambres, avec députés et sénateurs. Déjà aussi l'Agence

Havas et l'Agence Dalziel envoient aux journaux de Reims, de Rouen, du Havre, des correspondances téléphoniques. Bientôt, ce sera de Paris à Bordeaux, de Marseille à Birmingham. La Seine, le Danube, le Gange causeront de voisin à voisin. Y a-t-il une pièce à succès, une séance de la Chambre à grand orchestre? Un journal de Lille, ou peut-être des colonies, convoquera ses lecteurs dans un local *ad hoc*, et, comme on donne aujourd'hui à l'Élysée des auditions d'Opéra, leur donnera ainsi en prime des représentations extraordinaires.

Déjà même (est-ce bien réel?) on annonce qu'Edison a repris, en l'agrandissant, une idée déjà essayée en France, l'idée du *journal parlé*. Les sourds, hélas! y auront peut-être des objections, mais les aveugles diront des chants de grâce.

Chaque abonné, mis par un fil en communication avec son journal, n'aura plus qu'à tourner une boucle d'acier et à écouter. Non seulement il aura ainsi les dernières nouvelles recueillies, mais il entendra, avec ou sans commentaires, le sermon du prédicateur, l'opéra nouveau, le discours du ministre; il saura même, à point nommé, où ont éclaté les applaudissements ou les murmures. Impossible à l'orateur de retoucher la sténographie, ou au critique influent de trop vanter ou de trop dénigrer le jeu des artistes.

Déjà aussi on parle d'enseigner par le *téléphonographe* la musique, la déclamation, les langues vivantes. Les peuples se parleront l'un à l'autre avec leur pur accent — tant qu'il y aura des accents. On téléphonera de Paris à Tunis, de Madrid à Calcutta, de Londres à Tokio, de Pékin à Cayenne, de Rome au Dahomey. Les antipodes se tiendront par la main. Il y aura partout des téléphones, comme il y a partout des tramways et des balayeurs. Les conducteurs de trains, les capitaines de navires se parleront d'un bout à l'autre de l'océan ou de la terre ferme, et profiteront de l'occasion pour renseigner leur journal sur le prochain orage. D'autres voyageurs, du haut de leurs ballons dirigeables, noteront, photographieront tout ce qui se passe sur

la terre ou dans les airs, et en feront part à leurs amis et connaissances.

Un épervier indicible de conduits électriques enserrera le globe. Par eux, de partout, les nouvelles afflueront au cabinet du journaliste, comme par autant de filets nerveux; d'autres filets nerveux les transmettront au même instant chez tous les abonnés ou les emmagasineront dans leur phonographe. Puis, qui sait! nos neveux ayant trouvé enfin l'art de *voir à distance*, l'image, les gestes, le jeu des acteurs, des orateurs, des personnages célèbres suivront la même voie qui aura transmis leurs actes ou leurs paroles. Moyennant l'abonnement le plus minime, le citoyen du xx^e^ siècle pourra évoquer devant lui, à volonté, un diorama vivant de l'Univers et être sans cesse en communion avec tout le genre humain. Aucun propriétaire de notre temps ne sait aussi bien ce qui se passe dans ses terres.

Alors ce sera si beau, le journalisme se sera si bien perfectionné qu'il n'y aura plus de journalisme. Il aura cessé d'être la langue indispensable. Le *ceci tuera cela* du poète aura trouvé une application de plus. Le Livre, d'après lui, a sapé le Monument; le Journal a supplanté le Livre; le Téléphone et le Phonographe supplanteront le Journal.

CHAPITRE II

LE PERSONNEL

La direction. — Le rédacteur en chef. — En province et à Paris. — L'intérieur d'un grand journal. — Causeries préalables. — Ceux qui y prennent part, animation de la salle commune. — Articles politiques; le bulletinier, les chroniqueurs, le fait-diversier. — Le roman-feuilleton. — Le roi des reporters. — Un *interviewer* assommé. — Le secrétaire ou *les* secrétaires de rédaction. — Va-et-vient des visiteurs, quelques types d'importuns. — Pourquoi et comment on devient journaliste. — Le service des Chambres. — Pigeons voyageurs et téléphones. — Un être surnaturel. — Socrate sténographié par Xénophon. — Sénèque et Titus sténographes. — Le duc de Bassano. — Vérité officielle et vérité vraie : l'*in-extenso*, l'*analytique*. — Louis Veuillot courriériste. — Ce qui vit du journal.

A tout seigneur, tous honneurs : voyons d'abord la Direction. Jadis, le personnage le plus important du journal était le rédacteur en chef : par son talent et l'effet d'attraction sur le public il peut l'être encore. Mais, le journalisme étant en même temps une industrie, il faut quelqu'un qui ait les qualités pratiques de l'industriel et l'expérience de l'administrateur, qui fasse les gros achats de papier, qui organise la vente, qui discute les grandes affaires d'annonces, au besoin qui traite avec les partis politiques. Ce quelqu'un, c'est *le Directeur*.

Tantôt ce directeur est le propriétaire exclusif du journal, son fondateur. Tantôt, s'il s'agit d'une feuille par actions, c'est un homme politique en vue dont le nom amène une clientèle spé-

ciale; tantôt un gros actionnaire, ou un homme d'affaires habile qui a la confiance du conseil d'administration.

Quelquefois encore, le rédacteur en chef cumule les doubles fonctions; mais ce n'est pas le cas le plus commun.

Tantôt aussi, c'est le rédacteur en chef qui recrute lui-même ses collaborateurs, tantôt c'est le directeur politique ou commercial; tantôt ils le font de compagnie.

En tout état de cause il y a toujours, dans un journal, deux personnels bien distincts : celui de la rédaction, celui de l'administration.

Celle-ci, sous la surveillance immédiate du directeur, ou ayant à sa tête *l'Administrateur*, s'occupe des opérations matérielles. C'est elle qui reçoit les abonnements, qui délivre les quittances, qui paye les rédacteurs, qui leur procure le papier, l'encre, les plumes, qui traite de la vente en gros ou au détail. C'est elle aussi qui fournit les garçons de bureau, les grooms, les *trottins* mis à la disposition des rédacteurs. Nous retrouverons plus loin, à la *question d'argent*, cet indispensable rouage. Occupons-nous pour l'instant du moteur intellectuel, de la rédaction.

On l'a déjà dit, à de rares, très rares exceptions, un journal parisien est un être impersonnel. Ce qui le fait vivre, c'est la force des capitaux, l'agencement des divers services, une communion mystérieuse entre le public et lui. Chacun d'eux, suivant des attractions inexpliquées, répond aux goûts, aux passions, aux préjugés d'une couche particulière de lecteurs. De là, d'énormes difficultés à créer de nouvelles feuilles qui réussissent, et la foule des éphémères. De là aussi la persistance de celles qui existent. Le *Figaro* a mis trente ans à trouver sa forme définitive; toutes les feuilles qui ont pu se fonder sur son modèle ne lui ont peut-être pas enlevé mille lecteurs. Le *Temps*, avant d'atteindre le succès, a dû s'imposer de gros sacrifices : aujourd'hui vous essaieriez vainement d'en créer un second. D'autres, d'où le public s'est retiré, vivent encore de leur réputation, de leur nom. Rien n'a la vie si dure qu'un journal qui meurt. On

en sait qui agonisent depuis vingt ans : leur titre aurait encore valeur marchande.

Dans de telles conditions, n'est-il pas vrai que le talent des rédacteurs n'est plus le seul élément de succès? Il n'y a guère eu, à notre époque, qu'Émile de Girardin qui eût le don de déplacer le public, d'apporter ou d'emmener avec soi la victoire. En bien des cas, le meilleur des rédacteurs en chef peut émigrer d'un journal à un autre : il ne fera pas plus baisser le tirage de l'un, monter le tirage de l'autre, que le plus beau nageur ne déplace le niveau de la rivière.

Si les attributions du rédacteur en chef n'ont pas la même prédominance qu'autrefois, elles sont encore considérables. C'est lui, aux yeux du public, aux yeux des directeurs, qui prend la responsabilité du journal. C'est lui qui accepte, qui rejette, qui corrige tous les articles. C'est lui qui donne, ou l'orientation politique générale, ou tout au moins le *la* de chaque numéro. C'est lui qui « flirte » avec les personnages politiques, qui les reçoit ou qui les visite, chez eux, au Parlement, dans les ministères. Parfois, c'est un écrivain de premier ordre, parfois un homme de simple bon sens, habile à voir ou à pressentir les goûts du public, prompt à les satisfaire.

Le meilleur rédacteur en chef, en effet, n'est pas toujours celui qui écrit le plus ou le mieux : c'est celui qui sait le mieux grouper, diriger ses collaborateurs, allumer leur zèle, faire pétiller leur verve, amalgamer leurs nuances, mettre leurs talents spéciaux en orchestration. Il peut être utile, dans les grandes circonstances, qu'il sache se montrer, payer de sa personne, sonner un beau coup de clairon, monter brillamment à l'assaut d'un ministère ou le défendre avec vigueur : son rôle le plus ordinaire est d'inspirer ses seconds, de les bien mettre en œuvre.

En province, où le personnel est plus limité, souvent réduit à presque rien, la personnalité du rédacteur en chef a forcément plus de relief. Outre l'activité, la prestesse à écrire, il lui faut des qualités de stratégiste; il est souvent un faiseur d'élections,

un « Warwick » de conseillers municipaux, de députés ou de sénateurs. Quelles que puissent être la souplesse de son talent, son application à traiter des sujets nouveaux, le journal prend, bon gré mal gré, la couleur de son esprit. A Paris, il faut de la variété quand même et toujours ; il faut être *un*, il faut surtout être *divers*. C'est au rédacteur en chef à résoudre le problème.

Restons à Paris. Neuf heures du matin ; intérieur d'un journal du soir.

Le garçons viennent de faire les bureaux. La grande table de la salle commune de rédaction s'allonge devant nous avec son inévitable tapis vert et ses tas de journaux de Paris, de province, d'Europe, d'Amérique, des colonies, journaux venus par le dernier courrier ou remis dans la boîte par les porteurs, tous bien rangés, soigneusement pliés en double exemplaire. Quelques rédacteurs sont déjà à leur poste. Ils ont pris les journaux, ils les parcourent d'un coup d'œil expert, un coup d'œil qui ne lit rien et qui voit tout ; çà et là, ils y promènent les ciseaux, y font d'atroces enfilades, ils y taillent des jours, des fenêtres, des *coupures* ; ces coupures, ils les reportent sur des carrés plus ou moins longs de papier écolier et les y collent, ou avec des pains à cacheter, ou avec de la gomme liquide. Ce sont des articles destinés à être reproduits tels quels, des *échos*, ou bien, au contraire, des articles auxquels on va répondre, opposer un feu roulant d'entre-filets, une polémique moqueuse ou passionnée.

Neuf heures et demie. — Presque tout le monde est là. Le rédacteur en chef fait son entrée. C'est un père au milieu de ses enfants, ou, si on aime mieux, un capitaine au milieu de ses soldats. Lui aussi, en route, a jeté un coup d'œil sur les feuilles du matin. Il est plein d'idées, — ou parfois, hélas ! de soucis, de préoccupations. On cause. De quoi ? De tout et de rien, comme dans beaucoup d'autres conversations. Pour parler ou pour ne rien dire. Il arrive même qu'on cause du journal. Le tout suivant les habitudes de la maison ou le caractère du rédacteur en

chef. Carrel, par exemple, pour ne citer que les morts, réunissait immanquablement tous les collaborateurs du *National* dans la salle commune pour y traiter à fond les affaires du

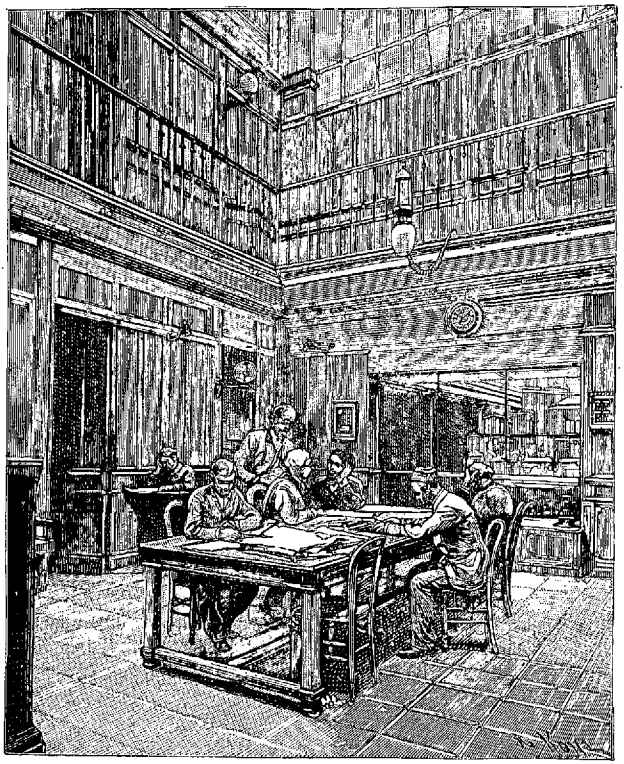

Salle de rédaction.

jour et indiquer à chacun, selon son tempérament et son tour d'esprit, l'article à faire. About, au *XIX^e Siècle*, venait lire aux siens le feu d'artifice de ses épigrammes.

Dans beaucoup de journaux il y a ainsi, au début de chaque

numéro, une consultation générale, une répartition de la besogne. Dans d'autres, le rédacteur en chef s'en fie aux inspirations particulières. Il se réserve seulement d'éviter les doubles emplois, de renforcer les notes faibles, d'affaiblir les criardes, d'assourdir les dissonances.

Le sort nous favorise; nous sommes dans un journal où il y a entente préalable, à l'heure même où l'on se concerte. Qui a voix au chapitre?

D'abord l'*articlier politique*. Un gros personnage aussi. Il partage avec le rédacteur en chef la spécialité des articles de fond (ou, comme disent les Anglais, des *leading articles*, des articles-maîtres). Il peut avoir plus de talent, de célébrité. On ne craint pas même, au besoin, qu'il ait des opinions un peu différentes. Il attire ainsi ou retient des acheteurs à lui, une clientèle voisine de celle qui fréquente le journal. Honni soit qui mal y pense! Il n'y a pas là qu'un calcul matériel. Les lecteurs fidèles d'un journal peuvent devenir, à l'occasion, des *électeurs*: il ne faut pas l'oublier.

Autre personnage: celui qui s'occupe des questions extérieures, ou, comme l'appellent ses camarades, le « ministre des affaires étrangères ». C'est lui qui surveille la carte d'Europe, au besoin la refait, gourmande les potentats, noue et dénoue les alliances diplomatiques. Quelquefois il possède la plus réelle compétence et écrit d'une plume délicate, exercée, des articles qu'on lira avec attention dans les cours étrangères. Quelquefois c'est un simple prétentieux ou un pauvre déclamateur, qui fait rire partout de la prétendue ignorance française.

Qui prend encore la parole? Le bulletinier politique, c'est-à-dire, dans le même langage, le « ministre de l'intérieur ». Sans compter qu'il lui arrive de cumuler. Il traite aussi dans son bulletin les questions extérieures, il explique, il commente les principales dépêches. Le bulletin, genre qui se démode. On ne le trouve plus guère que dans quelques feuilles du soir. Il exige de rares qualités. Il est au journal ce que la préface est au

livre, le vestibule au monument : il annonce, il prépare ; il ne doit pas absorber, écraser. Il lui faut dire avec légèreté, avec sérieux, toutes les questions du jour sans en traiter aucune *ex professo* : assez pour permettre au lecteur pressé de ne pas lire les articles de fond, pas assez pour frôler le double emploi.

On trouve encore, çà et là, de vieux journalistes qui ont fait ce métier dix ans, vingt ans et ayant toutes sortes d'esprit, excepté celui de se pousser ; questionnez-les, ce sont de vrais dictionnaires de politique contemporaine : il n'y a guère d'attaché d'ambassade qui ne trouvât à gagner dans leur conversation.

Qui parle encore ? Le rédacteur chargé des questions économiques et sociales, ou, dans l'argot de la maison, le « délégué aux finances ».

Tels sont à peu près les ténors, les barytons, les seconds premiers rôles du journal, les *tartiniers*. Quant aux chroniqueurs mondains, aux chroniqueurs artistiques, aux chroniqueurs de théâtre, aux critiques plus ou moins *influents*, à ceux qui rendent compte des séances académiques, aux auteurs de *variétés*, etc., ils font d'ordinaire leur article chez eux et ne se montrent au bureau que pour le remettre au secrétaire de la rédaction ou passer chez le caissier[1].

En dehors des reporters, plus nombreux que les étoiles du ciel ou les sables de la mer, vous pouvez compter, à Paris, une population flottante de quatre à cinq cents spécialistes qui, selon les convictions, les fantaisies ou les circonstances, voyagent entre les trente à quarante grands journaux. Presque tous ont mis dix, douze ans à se faire coter ; quelques-uns n'y parviendront jamais.

N'allons pas oublier, dans le dénombrement de notre armée, les auteurs de romans-feuilletons. Ils contribuent puissamment, et souvent plus que personne, à conquérir le public.

1. En Angleterre, notamment au *Times*, les rédacteurs ne viennent pas au bureau ; on envoie prendre les articles chez eux, et au besoin on leur fait dire le sujet à traiter.

En revanche, voici une espèce disparue, ou à peu près : le *lundiste*. Jadis il s'appelait Sainte-Beuve, Vinet, Gustave Planche, Théophile Gautier, Janin, Paul de Saint-Victor, et c'est pour lui qu'on avait créé les honneurs du *rez-de-chaussée*. Aujourd'hui les journaux sont rares, où l'on ait une critique personnelle, une analyse sérieuse des livres. Des livres, il y en a trop, sans compter celui-ci : on ne peut même plus consacrer quelques lignes à chacun d'eux.

Dix heures. — Tout le monde sur le pont! Qu'on ait causé ou qu'on ait échangé de simples civilités, que la conversation ait été utile ou futile, que le rédacteur en chef ait séjourné au milieu des siens pour leur donner des idées ou se soit borné à se montrer, il est temps, grand temps de se mettre à écrire, d'*abattre de la copie*. Le directeur est dans son cabinet. Le rédacteur en chef aussi. Aussi l'articlier politique et le bulletinier. Dans quelques grands journaux, d'une installation moderne, il y a ainsi quantité de petits bureaux, grands comme une cabine de bain, et où peuvent se recueillir ceux qui en ont besoin. Travaillez bien, camarades! ne faites pas comme le Figaro de Beaumarchais, qui s'enfermait pour regarder sa plume! Ne restent plus dans la salle commune que les *échotiers*, les *faits-diversiers*, et ceux aussi des rédacteurs politiques qui ne craignent pas la foule. Encore une question de tempérament. Il y a des écrivains qui ne trouvent leurs idées qu'au milieu d'une profonde méditation, entre les quatre murs d'une chambre silencieuse. D'autres ont besoin du mouvement extérieur; les rires, les éclats de voix, le grincement des plumes, l'agitation des allants et venants, le bruit de la vie autour d'eux, les fouettent, les stimulent; si vous vouliez les rendre tout à fait heureux, vous installeriez leur table au milieu des Halles ou vous feriez jouez un orgue de Barbarie sous leurs fenêtres.

Tous travaillent, tous se hâtent. Quel zèle, quelle ardeur! par instants quel silence! On entendrait une mouche voler. L'échotier parlementaire écrit les « bruits » de couloirs, les nouvelles des

Chambres ou des antichambres, arrange les mots qu'il a entendus, et même ceux qui n'ont jamais été dits. Un autre narre les faits de théâtre, les indiscrétions des coulisses. Un autre « fait » les Tribunaux. Un échotier mondain coupe, coupe, entasse à ses pieds des monceaux de cadavres; un autre polémique, un autre cherche les « mots de la fin », ou met au point ceux que de bons jeunes gens viennent offrir à deux sous la ligne. Le *fait-diversier*, non moins acharné à déchirer le prochain à coups de ciseaux, ou penché fiévreusement sur des notes de police, compile, compile, compile; il compte les chats écrasés, les chiens noyés, les objets perdus, les voitures accrochées, les suicides, les menus vols, les actes de probité non tapageurs, les crimes de peu. Son petit négoce manque d'éclat, mais il ne connaît pas le chômage. Même aux temps d'accalmie, surtout aux temps d'accalmie, quand plusieurs de ses camarades se reposent, il continue à couper et à compiler; il passe au premier plan[1].

Mais quoi? qu'est-ce? J'entends Théodecte du fond de l'antichambre. Non, ce n'est pas Théodecte, c'est l'*interviewer*. Il est entré comme un coup de vent; il parle comme un sifflet de locomotive, par mots hachés, haletants. Habillé à la dernière mode, il s'agite, il fait sonner son importance. C'est lui qui va chez tous les personnages en vue, grands ou petits: tel que vous le voyez, il sort de chez le Ministre, à moins qu'il ne sorte de chez la diva ou de chez l'assassin du jour.

Qu'est-ce là? demandez-vous. Importation étrangère, s'il vous plaît. En France, on se bornait à visiter les gens, à solliciter, à attendre un entretien; là-bas, on les *interviewe*: verbe actif. En d'autres termes, on pénètre chez eux bon gré, mal gré,

1. Il y a à Paris quatre-vingts commissaires de police et une vingtaine officiers de paix. Les reporters du petit reportage se partagent les quartiers. Chacun d'eux visite quatre ou cinq commissariats, et apporte aux camarades le produit de sa récolte. L'échange des menues nouvelles (vols, meurtres, accidents, etc.) a lieu chez un marchand de vins du boulevard du Palais, près la Préfecture. Cet endroit a reçu le nom de *Halle aux faits-divers*.

on s'impose à eux de vive force. On leur demande leur sentiment sur n'importe quoi. Si l'Angleterre est le pays classique du reportage, l'*interview* a poussé en terre américaine. Un homme célèbre est-il annoncé en rade de New-York? Pendant que stope le transatlantique, une barque s'approche, une nuée d'inconnus surgit de toutes parts et monte à l'abordage. Ce ne sont pas des pirates, ce sont les *interviewers*. Ils se jettent sur l'étranger, ils le harcèlent de questions, ils le tournent et le retournent, lui demandent s'il est marié ou célibataire, s'il préfère la viande cuite ou saignante, s'il est déjà venu en Amérique, ce qu'il en a entendu dire, ce qu'il en pense. Tout cela, rédigé avec plus ou moins d'humour, paraîtra le lendemain ou le soir même dans le *New-York Herald* ou le *New-York Times*. Chassez l'interviewer, il revient au galop; par la porte, il rentre par la fenêtre. Pour s'en défendre, le président Cleveland, qui venait de se marier, dut s'installer à la campagne, et se faire garder nuit et jour par une petite armée. Encore trouva-t-on le moyen d'*interviewer* quelque factionnaire ou un cuisinier qui se rendait aux provisions.

Parfois l'*interviewé* se fâche. Il n'est pas rare qu'un bon Yankee, ennuyé par le journaliste ou soi-disant tel, lui allonge un coup de poing. Personne ne s'en émeut, et l'*interviewer* moins que personne. Ce sont mœurs nationales.

Dernièrement, il y eut mort d'homme. C'est un boxeur qu'on *interviewait*. Il voulut éconduire le reporter; le reporter insista, le boxeur lui assena sur la tête un coup qui l'étendit raide. Cette fois, on a trouvé que le boxeur manquait un peu de mesure; quant au journaliste, il a eu de belles oraisons funèbres : mort au champ d'honneur!

Chez nous, est-il besoin de le dire,

. . . . . chez nous, point,
Point de ces coups de poing

comme il s'en donne chez les Anglo-Saxons. Les mœurs sont plus

patientes. Le reportage *interviewiste* n'y est pas comme chez lui, il y est beaucoup mieux. Il s'y acclimate avec une rapidité étrange. Ses apôtres sont reçus partout, à bras ouverts. Artistes, philosophes, députés, ministres, diplomates même se mettent volontiers à leur disposition : si on les éconduit, c'est poliment; si on les persifle, c'est gentiment; et toujours, toujours, on cause suffisamment avec eux pour leur donner matière à un article. Ils n'en demandent pas davantage.

Le nôtre, s'il faut tout vous dire, est le roi des *interviewers*. Il est plein des grandes confidences qu'il rapporte. Il se dispose à les écrire. Ce sera, n'en doutez pas, le succès du numéro. Laissons-le à sa besogne.

Un autre jeune homme non moins soigné, non moins ganté, sort de chez le rédacteur en chef. Il prend sa canne, un jonc à pomme d'or, il ajuste son monocle à monture d'écaille. Évidemment, il part en guerre. Il a l'air bon prince; à notre tour, tâchons de l'interviewer.

« Où allez-vous, monsieur le reporter? — Je ne vais pas, je cours, je vole, je brûle le pavé, je fends l'espace. Il y a là-bas un quartier de Paris qui flambe, il faut que j'y sois au plus vite. — Pour y jeter de l'eau, mon ami? — Non, j'espère que tout sera brûlé quand j'arriverai : mais j'ai alors sans retard les détails complets et je les sers tout chauds aux lecteurs; puis je cours ailleurs et.... Mais c'est trop de temps perdu, on va me voler mon incendie, adieu. — Adieu, monsieur le reporter. »

Dix heures et demie. Mais pendant que nous bavardions le travail a marché. Déjà plusieurs articles, une foule de nouvelles, ont été passés au secrétaire de la rédaction. Il les a lus d'un regard, il y a placé en marge de petits signes cabalistiques, signes pour lui et le metteur en pages. Tout à l'heure, il s'est tourné vers les camarades et leur a dit : « Faites court, messieurs, faites court, le journal sera bondé » ; ou bien : « La copie est maigre, marchez! » Puis de nouveau il s'est penché sur sa table; il a replongé son nez dans les journaux qu'il lisait, dans les pape-

rasses qu'il rangeait. Il parle peu, le secrétaire de la rédaction. Il est trop occupé pour cela. C'est le plus absorbé des occupés. C'est lui qui reçoit, et de toutes mains, les articles, la *copie*; c'est lui qui en tient registre. C'est lui, sans être toujours un écrivain, qui remplacera l'*échotier*, voire le *bulletinier* malade; c'est lui, à défaut du rédacteur en chef, qui accepte ou rejette les articles, qui fixe l'ordre dans lequel ils passeront; qui annonce au public, dans de superbes avis, les romans extraordinaires ou les écrivains prestigieux dont on va s'assurer la collaboration; lui qu'on trouve au commencement et qu'on retrouve à la fin, l'*alpha* et l'*oméga*; lui qui taille, qui rogne, qui assaisonne, le cuisinier de toute « la cuisine »; lui qui demande pour tous les places de théâtre, les permis de chemins de fer; lui qui fait tout, et bien d'autres choses encore. Nous avions déjà vu les grands premiers rôles : il joue les utilités.

Quelquefois, dans les grands journaux, il devient si affairé, qu'à son tour il a des secrétaires en second. Le rédacteur en chef se décharge sur lui de beaucoup de soins : il se décharge sur les sous-secrétaires; il défend le rédacteur en chef contre le flot des visites, il se fait défendre lui-même contre les importuns par la cohorte des jeunes acolytes.

Oh! les importuns! quel fléau du journal! Et qui donc, arrivant dans un bureau de rédaction à ces heures de fièvre, n'est pas plus ou moins un importun? Il y en a de tous rangs, de tous âges, de tout sexe. C'est une file serrée, un tohu-bohu. Molière même renoncerait à décrire cette procession de fâcheux.

Il y a le candidat qui veut devenir député, le député ou le sénateur qui veut devenir ministre. Tous deux cherchent un bout de réclame. « Dites qu'un groupe nombreux d'électeurs m'offre la candidature, demande le premier, cela donnera à d'autres l'idée d'y songer. — Dites, supplie le second, qu'on parle de moi pour la constitution du prochain cabinet. De la sorte, on y pensera peut-être. »

Il y a l'informateur mystérieux. Il a appris de source certaine

qu'un « coup » se prépare : *caveant consules!* Ou bien, « il y a quelque chose à faire » : ah! si les princes savaient! si le Roi voulait! Ou bien encore, le neveu du cousin de son ami intime mande d'une cour étrangère des nouvelles surprenantes, qu'il s'empresse de communiquer à son pays: un bon averti en vaut deux.

Il y a la victime des événements politiques. Dans les journaux républicains, c'est le proscrit du 2 Décembre. Dans les autres, un ancien page de Charles X, un factotum de l'Empereur. Il sait toutes sortes d'histoires ignorées sur l'Histoire contemporaine. Circonstance aggravante : il connaît aussi les êtres de la maison, il déjoue toutes les consignes, tous les factionnaires; il tombe dans le bureau de rédaction sans qu'on ait pu dire : Ouf!

Il y a l'inventeur méconnu. Une victime de la cabale. Son portefeuille est plein de projets. C'est lui qui a découvert l'obus-locomotive ou le filet électro-dynamique. Des millions et des milliards à gagner. L'inventeur méconnu ne demande que cent francs pour prendre un brevet, ou quelques lignes pour fouetter l'opinion.

Il y a la dame qui plaide avec l'État. Veuve, fille ou sœur d'un officier, elle a confié au ministère des plans, des tableaux, qu'on ne veut pas lui remettre. « Un petit bout d'article, monsieur le rédacteur, pour faire rendre gorge à ces gens-là. »

Il y a l'auteur, homme ou femme, qui promène son roman, qui a un manuscrit à faire lire. Si vous acceptez, vous êtes perdu. On sera chaque jour à votre porte pour savoir ce que vous pensez du chef-d'œuvre. Et surtout n'ayez pas le malheur de l'égarer! On vous persécutera jusqu'à ce que vous le retrouviez ; au besoin on enverrait l'huissier.

Il y a le poète qui « fait hommage » de son volume, ou demande qu'on l'aide à se faire imprimer. Vous guettera jusque dans l'escalier, vous poursuivra jusque dans les maisons où vous dînez, pour vous lire un sonnet ou une charade.

Il y a la femme-poète. Elle est au poète mâle ce qu'est la torture aux pointes d'épingle. Ne souhaitez la visite de la femme-poète à aucun journaliste, fût-ce votre mortel ennemi.

Il y a le fonctionnaire qui veut de l'avancement. Vient justement, dans l'intérêt public, de faire une chose extraordinaire. Quelques lignes adroites, tombant sous les yeux de ses chefs ou sous les yeux du ministre... vous comprenez? Surtout, qu'on ne le soupçonne pas d'y avoir pris part! cela le compromettrait....

Il y a le fonctionnaire révoqué. Ah! il en sait de belles sur l'administration!... « Une campagne à faire, monsieur le rédacteur, une campagne superbe. De quoi doubler le tirage. »

Il y a..., il y a..., nous n'en finirions pas.

Onze heures et demie. La ruche est toujours en travail. De nouveaux articles ont été remis au secrétaire. Les pages s'enlèvent à peine écrites. Les journaux, meurtris, déchiquetés, ne sont plus que d'horribles loques. On se hâte, on se hâte, c'est le « coup de feu ». Les plumes ont un galop frénétique, brûlent le papier. Plus un bruit de voix, plus un remuement de pied. Nous serions bien reçus à déranger ces gens-là!

Pendant qu'ils travaillent, posons-nous une question : pourquoi et comment devient-on journaliste?

Ici comme ailleurs, les spécialistes tendent à prendre la première place.

Autrefois, pour répondre au goût du public, les journaux avaient à s'occuper surtout de politique et de littérature : il n'était pas rare de voir le même écrivain discuter un jour la question d'Orient et le lendemain rendre compte du livre nouveau.

Aujourd'hui les lecteurs s'intéressent de plus en plus aux questions scientifiques, agricoles, économiques, historiques, géographiques, et demandent que chaque question soit traitée par quelqu'un de compétent : il en résulte que chaque rédacteur est tenu de se renfermer dans un ordre limité d'articles.

A ce point de vue, il deviendra de plus en plus difficile de se faire une place dans la presse.

On devient journaliste :

Parce qu'on désire se voir imprimé;

Parce qu'on connaît des journalistes et qu'on veut les imiter ;

Parce qu'on est déjà avocat, ou professeur, et qu'il est bon d'avoir une corde de plus à son arc ;

Parce que, dans les différentes formes de la vie littéraire, le journalisme, somme toute, est une des plus lucratives ;

Parce qu'on a le goût de la politique ;

Parce qu'on veut soumettre à ses contemporains les idées qu'on croit justes et utiles.

Et comment devient-on journaliste ?

Comment ? Question de circonstances plus encore que de mérite.

Il n'y a ni études professionnelles à faire, ni diplômes à gagner, ni examens à subir.

On devient journaliste :

En fondant soi-même un journal ; ce moyen n'est pas à la portée de toutes les bourses.

En jetant un article dans la boîte d'un journal. Ce fut, dit-on, le cas de Charles Dickens, et c'est le cas de quelques autres. Ne pas trop se fier à ce moyen-là. .

En se faisant recommander au directeur ou au rédacteur en chef d'un journal par des gens de lettres ou des personnages influents. C'est le moyen le plus usité, et il est loin de réussir toujours. Le journalisme est une carrière encombrée. Il est parfois plus difficile d'y entrer, même avec du talent, que dans telle administration publique.

Midi. Revenons à nos travailleurs : tous ont fourni leur *copie* ou sont en train d'y mettre la dernière main. Le secrétaire de la rédaction a sonné encore une fois, il envoie le tout à l'imprimerie. Puis, respirant bruyamment, il s'est levé ; il part, il est parti ; allons déjeuner !

Vers 2 heures, on reviendra pour la correction des épreuves et la mise en pages. Alors aussi commenceront à arriver certains *échos* parlementaires, la Bourse du jour, les dernières nouvelles. Une place spéciale leur est réservée qui permet au secrétaire de

la rédaction et aux imprimeurs de les accepter jusqu'aux extrêmes limites. Au besoin aussi, on ferait un changement sous presse, on remplacerait des nouvelles moins importantes par celles qui surviennent.

Pour les cours et bruits de Bourse, rien à vous dire, lecteurs, sinon qu'ils sont fournis aux journaux du soir par l'Agence Havas ou par le bulletinier financier.

Mais le service des Chambres demande explication.

Dans les journaux importants il se divise en deux parties:

Les bruits de couloirs;

Le compte rendu des débats.

Chaque journal entretient à la Chambre et au Sénat un, deux, trois reporters chargés de causer avec nos représentants, de savoir par eux ce qui se passe dans les commissions, ce que prépare le Ministère, ce qui se trame contre lui. Ces nouvelles sont rédigées de quart d'heure en quart d'heure, parfois de cinq minutes en cinq minutes, jusque vers 3 heures ou 3 heures 1/2, et adressées aux bureaux. Par quelle voie? Cela dépend. Tantôt par des commissionnaires, tantôt par des tubes pneumatiques, tantôt par téléphone. Au temps où l'Assemblée nationale était à Versailles, les dépêches, pliées soigneusement, étaient confiées à l'aile des pigeons voyageurs, et le même procédé a été employé parfois de Paris à Paris. Mais de plus en plus, dans les journaux bien outillés, c'est le téléphone qui tendra à prévaloir. Le rédacteur vient lui-même lire ses notes devant la plaque vibrante, ou, continuant à en prendre d'autres, les fait lire par un garçon.

Le compte rendu des débats a toute une histoire.

C'est en Angleterre, bien entendu, le pays par excellence du parlementarisme, que l'usage prit naissance. Encore n'y est-il pas très ancien. Jusqu'en 1780, il se passait souvent des semaines avant que les journaux rendissent compte des séances, et leur narration était pleine d'inexactitudes. Ce fut un nommé William Woodfal qui essaya de publier chaque jour, dans le *Morning Chronicle* qui venait de se fonder, les discussions parlementaires

de la veille. Il entreprit de s'en charger à lui seul; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il le faisait de mémoire, sans prendre aucune note. Souvent il lui arrivait d'écrire ainsi jusqu'à seize colonnes d'impression. Sa réputation était telle, que, dans un voyage qu'il fit à Dublin, la foule l'acclama comme un être extraordinaire.

Peu après, le même journal inaugurait, avec un certain Perry, l'organisation d'un service sténographique. C'est également en

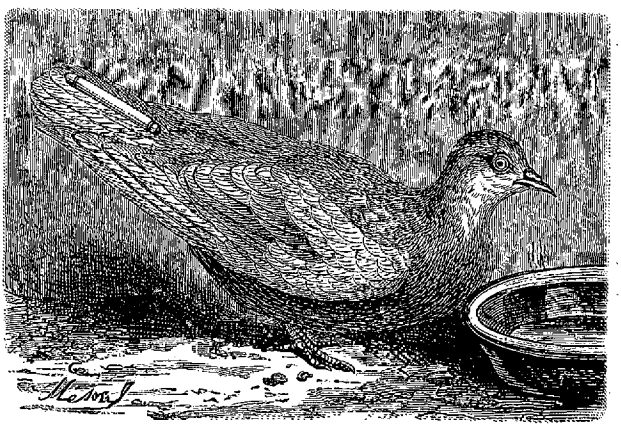

Pigeons porteurs de dépêches.

Angleterre, on le sait, qu'avait été écrit, en 1580, le premier traité de sténographie moderne.

Moderne, entendons-le bien. Au vrai, l'invention de la sténographie se perd dans la nuit des temps. D'après Diogène Laërce, c'est aux Grecs qu'il faut l'attribuer. Cet auteur nous apprend que Xénophon se servait de signes abrégés pour retenir la parole de son maître Socrate, lui donner une âme nouvelle. Plutarque, de son côté, décrit minutieusement les caractères employés par Xénophon.

A Rome, cet art était pratiqué plus largement encore. Selon

saint Isidore, le poète Ennius avait imaginé onze cents notes sténographiques. Tiron, esclave affranchi, secrétaire de Cicéron, multiplia encore ces signes abréviatifs et s'en servit pour recueillir certaines improvisations du grand orateur. Ce système prit le nom de son auteur, les *notes tironiennes*. Sénèque, dit-on, se servait de cinq mille signes différents, et, grâce à sa prodigieuse mémoire, parvenait à s'y reconnaître.

Suétone nous apprend également que l'empereur Titus était un habile sténographe.

L'écriture abréviative resta en honneur jusque dans les derniers siècles de l'empire. Témoin cette poésie adressée par Ausone (309-393) à un sténographe de son temps : « Esclave, habile ministre des notes rapides, accours. Prépare les tablettes par lesquelles tu exprimes par de simples points une longue suite de phrases, aussi vite que d'autres traceraient un seul mot.... Je voudrais que mon esprit fût aussi prompt à concevoir que ta main, en courant, est habile à devancer ma parole. »

Avec la langue et la civilisation latines les notes tironiennes disparurent.

En 1681, l'Écossais Charles Ramsay publia, avec dédicace à Louis XIV, un ouvrage intitulé : *Tachéographie ou Art d'écrire aussi vite qu'on parle.* Personne ne s'en soucia. Près de cent ans plus tard, un sieur Feutry dédiait à Turgot un *Manuel tironien* ou *Recueil d'abréviations faciles et intelligibles.* Vers 1786, l'Anglais Samuel Taylor répandit un nouveau système de sténographie, qui fut adapté à la langue française par Théodore-Pierre Bertin et par Coulon de Thévenot : ce dernier lui donna le nom de *Tachygraphie.* En 1787, les *tableaux tachygraphiques* de Coulon furent insérés dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris; dans la même année, Louis XVI nommait l'auteur son secrétaire tachygraphe.

Malgré tout, l'art nouveau faisait peu de progrès. Pendant la Révolution, alors que la tribune retentissait de la voix de Mirabeau et de Barnave, ni le *Moniteur universel* ni le *Journal des*

Débats n'eurent de sténographes. Le *Moniteur* ne donne *in extenso* que les discours écrits d'avance. Pour tous les autres, il se borne à une analyse, et ce travail est confié à un jeune écrivain très actif, très expert, qui répond modestement au nom de Maret, en attendant d'être duc de Bassano.

Sous l'Assemblée législative, le journal *le Logographe* imagine un moyen assez singulier. Dans une petite loge grillée, située derrière le fauteuil du président, cinq ou six rédacteurs placés autour d'une table ronde écrivaient, en se servant de l'écriture ordinaire, des phrases ou parties de phrases qui étaient ensuite ajustées ensemble. Voilà, en germe, ce que nous appelons aujourd'hui le compte rendu analytique.

C'est dans cette petite loge, on s'en souvient, que Louis XVI et sa famille, le 10 août 1792, trouvèrent un asile pendant que l'Assemblée délibérait sur leur sort.

Notons encore, avant de quitter le *Logographe*, qu'on y a puisé de précieuses indications. Les harangues de Danton, en particulier, y sont prises avec un soin, une exactitude qu'on ne voit guère dans le *Moniteur*, alors robespierriste. Malheureusement, le journal n'eut qu'une courte existence.

C'est seulement à la chute du premier Empire, lorsque la tribune redevint libre, que le gouvernement attacha deux sténographes au service des Chambres. Ce service fut étendu après la révolution de Juillet.

Voici comment il fonctionne aujourd'hui. C'est la perfection même.

Et d'abord deux éléments principaux : le roulement, la revision.

Les sténographes rouleurs, se tenant debout au pied de la tribune, à la gauche du président, se succèdent, se remplacent de deux minutes en deux minutes ; un chronomètre spécial, dont l'aiguille unique fait le tour complet dans le même temps, leur indique l'instant précis où leur travail commence et celui où il s'achève ; le roulement exigeant une dizaine de sténographes,

chacun des rouleurs, au moment où il se retire, a environ vingt minutes pour se traduire.

Pendant ce manège, les sténographes reviseurs, au nombre de six, suivent la parole de l'orateur de l'autre côté de la tribune : ils se relèvent de quart d'heure en quart d'heure.

Les rouleurs transcrivent leur texte sur des feuillets numérotés de cinq en cinq, afin de faciliter le classement par ordre; puis, au fur et à mesure, ces feuillets sont passés par un employé spécial au reviseur qu'ils concernent. Celui-ci relit en confrontant avec ses propres notes; il polit, émonde, rectifie, « fait les soudures », rétablit les mots « tombés » entre deux rouleurs.

Un chef et un sous-chef surveillent l'ensemble du travail.

On atteint ainsi le maximum de rapidité avec le maximum de précision. Une séance finit, par exemple, à six heures du soir; à huit heures, non seulement le texte a été envoyé à l'atelier typographique, mais les « épreuves » commencent à en revenir.

N'allez pas croire pourtant que ce soit ce texte-là que vous trouverez à l'*Officiel* : non! et pour cause. Les plus grands orateurs, ceux qui passionnent le plus une assemblée, qui jettent sur elle le plus de *fluide*, de magnétisme humain, qui la persuadent, la soulèvent, l'entraînent, ne sont pas toujours les plus corrects. Berryer, Gambetta, Thiers lui-même, parlaient souvent une langue touffue, hachée, pleine de phrases inachevées, d'incidentes s'enchevêtrant les unes les autres. A l'audition, cela enflamme; à la lecture, on serait choqué. Ces orateurs-là sont donc obligés de se relire assidûment, de refaire leur discours. D'autres, qui avaient appris par cœur et récité avec plus ou moins de gestes leur fougueuse improvisation, mais qui ne sont jamais contents de l'effet produit, se retouchent encore, et surtout soignent les incidents de séance. C'est après coup et sous leur plume fertile que naissent à chaque pas les *Bien!* les *Ah!* les *Très bien!* les *Applaudissements unanimes!* les *Sensation prolongée!* etc., etc....

Avez-vous lu parfois, au *Journal officiel*, le compte rendu

d'une séance? Pour peu qu'elle fût un peu chargée, avez-vous pensé à ce que représentent ces vingt ou trente pages sur deux colonnes? Tout simplement la matière d'un volume in-16. Aussi les journaux ordinaires se dispensent-ils de reproduire toute cette prose. Il n'y a que le *Moniteur universel* qui, en souvenir du temps où il était *officiel* lui-même, ait tenu à faire concurrence au journal du gouvernement.

En bon père de famille, celui-ci propose aux journaux le *compte rendu analytique*, fait aussi avec le plus grand soin par les *secrétaires-rédacteurs*.

Cinq d'entre eux, placés sous la tribune même, se relèvent de quart d'heure en quart d'heure, comme des factionnaires. Le secrétaire de service écoute et prend des notes pendant quatorze minutes cinquante-neuf secondes; à la quinzième minute, son successeur attend la fin de la phrase commencée et dit : « Je prends » : c'est la consigne.

Le rédacteur qui vient de partir a donc pour rédiger ses notes les quatre quarts d'heure pendant lesquels ses collègues se succèdent au fauteuil. Ses feuillets de copie, soigneusement numérotés, sont remis ensuite au reviseur.

Celui-ci a pris des notes pendant une heure et par conséquent a vu défiler devant soi quatre rédacteurs. Une fois leur travail entre ses mains, il relit attentivement les quatre « parties », corrigeant, limant, enlevant les mots parasites, les idées inutiles, effaçant les répétitions, les redondances, donnant à tout la proportion, l'unité.

Un autre reviseur fait la même besogne pour l'heure suivante. Puis le tout passe sous les yeux d'un rédacteur-adjoint et du chef de service.

De la sorte, les plus longues séances peuvent se résumer en quelques colonnes, et la rapidité du travail est telle que trente minutes après la fin d'un discours, le discours est rédigé, composé, tiré en épreuve. A cinq heures, le premier placard, donnant le récit de la séance jusqu'à quatre heures et demie, est dis-

tribué à quiconque en fait la demande. Le second placard paraît vers sept heures.

Mais, pour obtenir de tels résultats, il a fallu prendre un grand parti. Il a fallu en arriver, par des miracles de diplomatie, à soustraire ce travail aux corrections des orateurs. D'où cet autre résultat que le compte rendu analytique reproduit seul la physionomie exacte des débats. C'est une photographie réduite, mais sans retouches. L'*in extenso* donne la vérité officielle; l'*analytique*, la vérité *vraie*.

En Angleterre, ce sont les journaux eux-mêmes qui ont eu à établir le service sténographique et analytique. Une de ces fictions légales qui plaisent à nos voisins déclare, en effet, que la publicité des séances *est interdite*. Cela n'empêche pas le bureau des Chambres de laisser à la presse des facilités d'installation exceptionnelles. Le *Times*, à lui seul, dépense 500 000 francs (20 000 liv. st.) pour être à même de donner à ses lecteurs, selon le cas, l'un ou l'autre des deux services.

En France, notre goût des choses parlementaires ne va pas jusque-là. On a même vu pendant longtemps — sous la monarchie de Juillet et après la guerre de 1870 — des journaux ne publier sur les Chambres qu'une *lettre* plus ou moins alerte, un « courrier » plus ou moins littéraire, plus ou moins fantaisiste. Armand Marrast, Louis Veuillot, ont été des courriéristes de premier ordre. Aujourd'hui le genre tend à se démoder. La plupart des journaux composent leurs comptes rendus d'extraits du feuilleton analytique ou sténographique, reliés par quelques mots sans prétention. Nous nous rapprochons ainsi de l'idéal anglais : des faits, pas de commentaires!

A part de légers détails, est-il besoin d'ajouter que tout ce qui a été écrit ici d'un journal du soir peut s'appliquer à ceux du matin? Même activité, même fièvre : travail au gaz ou à la lumière électrique par-dessus le marché. Moins pressées par les nouvelles de Bourse, les dernières nouvelles, les feuilles du matin ont à imprimer, dans la nuit, à deux heures, et le compte rendu tout

chaud des Chambres, et celui des banquets politiques ou littéraires qui ont duré jusqu'à minuit, et celui de la soirée théâtrale qui s'est terminée à une heure. Le numéro, « bouclé » à deux heures et demie, avait été commencé vers cinq heures de l'après-midi. De cinq à sept, lecture du courrier, confection des principaux articles ; dîner et repos de sept à dix ; de dix heures à minuit, rédaction des articles retardataires, correction des épreuves.

Et maintenant, ami lecteur, concluons ; il est temps.

Vous connaissez dans toutes ses variétés l'espèce « journaliste », qui appartient au genre « écrivain » : vous savez si elle est nombreuse.

Un grand journal comme le *Matin*, par exemple, utilise, rétribue les services plus ou moins permanents de cinquante collaborateurs. La moindre feuille quotidienne en a une dizaine. Le *New-York Herald*, avec ses diverses éditions européennes, en a, dit-on, plus de trois cents. Essayez de faire le total pour le monde entier : que de « bipèdes à plumes ! » eût dit Voltaire.

Aux rédacteurs ajoutez les employés d'administration, les annonciers, les ouvriers compositeurs, les ouvriers margeurs, les correcteurs, les fondeurs de caractères, les papetiers, les fabricants d'encre, les conducteurs, les mécaniciens, les chauffeurs, les plieuses, les trieuses, les colleuses, les porteurs, les camelots, les marchandes des kiosques, les bimbelotiers ou libraires débitants de journaux, les bureaux de tabac, les petits commerçants de toute sorte qui joignent à leur négoce ce petit supplément.

Il y a ainsi, de par le monde, des centaines de mille, des millions de personnes, à qui le journal donne plus ou moins le pain quotidien[1].

1. Dans la seule ville de Paris, où existent 2 000 journaux, on arrive avec ce décompte au chiffre fantastique de 125 000 : soit un vingtième de la population qui vit du journalisme. Dites donc après cela qu'il n'est pas une puissance !

CHAPITRE III

L'IMPRESSION. — I. LA COMPOSITION

Les encres d'imprimerie. — Le papier de bois. — Papier en rames et papier continu. — Comment on le fabrique, un souvenir de l'Exposition. — Enormes quantités employées. — M. de Bismarck fabricant de papier. — Une féodalité nouvelle. — L'atelier de composition : sa hiérarchie. — Passé et présent du *prote*. — Les *ours* et les *singes* au temps de Balzac. — La distance des *typographes* aux *imprimeurs*. — Le *metteur en pages*, les *paquetiers*. — Ce que c'est que *composer*. — Division et extrême rapidité du travail. — Le *point* typographique, les différents caractères. — La *casse*, les *cassetins*. — La route parcourue par la main d'un compositeur. — Un peu d'argot. — Le *composteur*. — *Distribution* et *justification*. Le *marbre*. — Ce qu'il y a de lettres dans un numéro. — La correction des épreuves. — Les *bourdons* et les *coquilles*. — Les corrections d'auteur. — La *mise en pages*, ses difficultés. — Querelles homériques. — Les *morasses*. — Les *formes*. — La *une* et la *quatre*, la *deux* et la *trois*. — La descente des formes. — Un sous-sol où il fait chaud. — Le clichage, son but, ses résultats. — L'intérieur d'un grand journal.

Le journal, avons-nous dit, est une industrie, une usine d'articles imprimés. Nous venons de voir une des matières premières, la *copie* des écrivains. Il y en a deux autres : l'encre et le papier. Par quelle trituration, par quels agencements, par quels rouages, par quels amalgames ces trois produits passent-ils avant d'arriver, fondus, combinés, mariés, aux mains du lecteur?

De l'encre d'imprimerie il y a peu à dire. C'est une matière grasse, composée de noir de fumée et d'huiles minérales résineuses, qui est livrée aux imprimeurs dans des bonbonnes de grès ou des boîtes en fer. Ces encres, devant être employées sur des

machines qui acquièrent une vitesse vertigineuse, réclament, avec une certaine consistance, un parfait broyage qui en rende la distribution douce et facile. Elles doivent encore être très siccatives, afin de permettre presque instantanément le pliage des feuilles. A Paris, la maison Ch. Lorilleux et Cie, où se fournissent presque tous les journaux, s'est appliquée aussi à fabriquer des encres de toutes couleurs, variant de la façon la plus heureuse l'aspect de certaines publications.

L'industrie du papier a subi depuis cinquante ans d'énormes modifications. Les deux plus importantes sont l'idée du papier continu, due à Ambroise Firmin-Didot, et l'emploi de la pâte de bois. Les forêts de Norvège ou de Transylvanie sont mises en coupe réglée, chaque année, à cette destination; il en sera bientôt de même des forêts du Tonkin et de ses champs immenses d'alfa ou de ramie.

C'est la pâte de bois, en effet, qui prévaut pour les impressions à grand tirage. Et c'est aussi le papier continu qui est employé de préférence.

La plupart de nos lecteurs ont pu voir fonctionner, à l'Exposition de 1889, les machines Darblay et de Nayer. Ils ont vu la bouillie liquide, versée par une longue gueule sur une toile mécanique, commencer à s'y prendre en pâte; puis la pâte se développer sur une boîte aspiratrice où se fait par en dessous un vide relatif, laisser ainsi en un clin d'œil la plus grande partie de son eau, passer d'un même mouvement sur une série de cylindres qui la sèchent, la laminent, l'égalisent, affranchissent ses bords, l'enroulent comme un fil, l'embobinent sur de vastes mandrins.

Les rouleaux ainsi obtenus peuvent avoir de trois à quatre mille mètres, parfois deux lieues.

Un illustré anglais, *The Graphic*, annonçait récemment avoir reçu une des plus grandes bobines qui fussent jamais sorties d'une papeterie : elle mesurait 15 kilomètres de longueur sur 183 centimètres de largeur et pesait 2 845 kilogrammes.

Savez-vous qu'un des gros fabricants d'Europe est...? Si vous ne le savez pas, devinez : non, vous ne devineriez jamais. C'est M. de Bismarck. Il a fait restaurer et agrandir, en 1887, un moulin qui lui appartient et qu'un incendie avait en partie détruit. Ce moulin se trouve près de Varzin. Il a été rebâti avec tous les perfectionnements modernes. Seules, les deux machines à papier ont coûté 250 000 francs; la dépense totale a été de 1 million 300 000 francs.

Voilà les trois grandes matières premières connues de nous, les voilà emmagasinées dans la maison. A quel moment chacune interviendra-t-elle? comment vont-elles être employées?

C'est la *copie*, bien entendu, qui aura à subir les transformations les plus profondes. Elle était sur papier ordinaire, écrite avec l'encre commune; elle se trouvera, en fin de compte, reportée avec l'encre d'imprimerie sur le papier à journal : mais, dans l'intervalle, elle aura été traduite en lettres de plomb, en caractères mobiles; si le tirage du journal est important, il y aura eu quelque chose de plus; certaines empreintes auront été prises, reproduites plusieurs fois; bref, elle aura été *composée, stéréotypée, clichée*.

Examinons, une par une, et dans l'ordre des temps, ces diverses transformations.

Le secrétaire de la rédaction a reçu de toutes mains, en articles complets ou feuillets par feuillets, la copie destinée au numéro du jour; il a donné un coup de sonnette, la copie est partie pour l'atelier de composition : suivons-la.

Et d'abord, avant de pénétrer chez MM. les typographes, apprenons qu'il y a dans cette république une sorte de hiérarchie : *le prote, le metteur en pages, le paquetier*; puis au-dessous (bien au-dessous, car il se tient à l'étage inférieur de la maison), le simple ouvrier *imprimeur*, ou pressier.

Ces distinctions, nous dit M. Eugène Boutmy dans son amusant *Dictionnaire de la langue verte typographique*, n'ont, il est vrai, rien d'absolu : « Un prote peut perdre son emploi et

redevenir metteur en pages ou chef de conscience[1].... Nous avons connu un ancien metteur en pages du *Moniteur universel* que le décret de M. Rouher a atteint en retirant à ce journal sa qualité officielle[2] et qui, plus tard, *pompait les petits clous à la pige*[3], comme les camarades, côte à côte avec les anciens paquetiers : il était redescendu au rang de simple *plâtre* (ouvrier compositeur peu habile), après avoir, durant des années, émargé les appointements d'un préfet. »

Le présent du *prote* (premier) est encore respectable; mais découvrez-vous devant son passé! A l'origine de l'imprimerie, les fonctions du maître imprimeur, du prote et du correcteur, aujourd'hui remplies par trois personnes distinctes, étaient exercées par le même individu. C'était d'ordinaire un savant de premier ordre, connaissant l'hébreu, le grec, le latin, plusieurs langues vivantes, les sciences du temps, et, de plus, fort expert dans l'art typographique. — De ce nombre furent le graveur Nicolas Jeanson, que Charles VIII avait envoyé à Mayence pour étudier le nouvel art; Alde Manuce; les Jante, de Florence; les Plantin, à Anvers; les Elzevier, à Leyde; les Caxton, en Angleterre; Guillaume Le Roy, Dolet, les Didot, en France.... On n'en voit plus guère de cette étoffe-là.

Le prote, aujourd'hui, c'est le chef ou directeur d'une imprimerie, l'ouvrier actif, intelligent entre tous, sur lequel reposent tous les détails. « Je dirais, a écrit l'imprimeur révolutionnaire Momoro, qu'un prote est *primus inter pares*, le premier entre ses égaux. » Parfois, il est assisté de *sous-protes*.

Les mots *paquetier* et *metteur en pages* vont s'expliquer d'eux-mêmes par ce qui suit.

Balzac qui, à son grand dommage, avait été imprimeur, a

1. *Conscience*. L'ensemble des ouvriers qui travaillent à la journée ou à l'heure, par opposition à ceux qui travaillent aux pièces.

2. Pour la transporter au *Journal officiel*.

3. Nombre de lignes que doit *lever* (produire) un compositeur pour être admis par ses camarades à faire partie d'une équipe en commandite. — La pige est de 30, 35, 40 et 42 lignes à l'heure.

ainsi décrit, dans les *Illusions perdues*, une imprimerie de son temps.

« .... Le rez-de-chaussée formait une immense pièce éclairée sur la rue par un vieux vitrage et par un grand châssis sur une cour intérieure. On pouvait d'ailleurs arriver au bureau du maître par une allée. Mais en province les procédés de la typographie sont toujours l'objet d'une curiosité si vive, que les clients aimaient mieux entrer par une porte vitrée pratiquée dans la devanture, donnant sur la rue, quoiqu'il fallût descendre quelques marches, le sol de l'atelier se trouvant au-dessous du niveau de la chaussée. Les curieux ébahis ne prenaient jamais garde aux inconvénients du passage à travers les défilés de l'atelier. S'ils regardaient les berceaux formés par les feuilles étendues sur des cordes attachées au plancher, ils se heurtaient le long des rangs de casses ou se faisaient décoiffer par les barres de fer qui maintenaient les presses;... ils donnaient dans une rame de papier trempé chargée de ses pavés, ou s'attrapaient la hanche dans l'angle du banc; le tout au grand amusement des *singes* et des *ours*. Jamais personne n'était arrivé sans accident jusqu'à deux grandes cages situées au bout de cette caverne qui formaient deux misérables pavillons sur la cour, et où trônaient d'un côté le prote et de l'autre le maître imprimeur.... Là était l'évier sur lequel se lavaient avant et après le tirage les formes ou, pour employer le langage vulgaire, les planches de caractères; il s'en échappait une décoction d'encre mêlée aux eaux ménagères de la maison, qui faisait croire aux paysans venus les jours de marché que le diable se débarbouillait dans cette maison. »

Telle était, il y a un demi-siècle, une imprimerie en province. L'emploi de la vapeur ou du moteur à gaz en a quelque peu modifié l'aspect, surtout à Paris, surtout dans les journaux. Les presses ne marchent plus à la force des bras; donc, plus d'*ours*, plus de *pressiers*. Un conducteur de machines, un homme de peine, qui est souvent le chauffeur, quelques appren-

Un *typo*.

tis ou *attrape-science*, d'ordinaire fils des ouvriers de la *boîte*, *enfants de la balle* : voilà les *imprimeurs*. Quant aux *singes*, sans rien perdre de leur agilité, ils sont devenus les *typos*. Les lourdes machines et ceux qui les conduisent sont toujours relégués au rez-de-chaussée ou dans les sous-sols : les *typos* perchent sur les hauteurs.

Depuis quelque vingt ans, les ouvriers typographes travaillant dans les journaux se sont organisés en *commandites*. En d'autres termes, un certain nombre d'entre eux s'associent pour travailler à leur propre compte, à tant le *mille de lettres*. Pour les grands journaux, ces commandites sont de seize à vingt, vingt-cinq personnes. Tantôt, si l'on s'imprime chez un maître imprimeur, la société se forme avec son assentiment ; tantôt, si le journal a son imprimerie à lui, ce qui est devenu le cas le plus fréquent, elle traite directement avec l'administration. Dans un cas comme dans l'autre, c'est le metteur en pages, élu par ses camarades, qui, chaque semaine, règle leurs salaires, qui fait la *banque*. Cette combinaison, sans coûter plus cher aux journaux, a notablement amélioré le sort des ouvriers. Les *leveurs* peuvent se faire de 7 à 8 francs ; les hommes en *conscience* reçoivent à peu près autant.

Comme on connaît les saints on les honore. Nous sommes maintenant présentés aux typos. Entrons chez eux sans autre préambule.

La *copie*, montée tantôt par un garçon ou un apprenti, tantôt par un petit monte-charge, est arrivée, article par article, au metteur en pages. Elle est écrite, nous l'avons vu, d'un seul côté. Pourquoi ? Regardez. Voici le metteur en pages qui prend chaque article, qui le parcourt de l'œil, non pour le lire (il a bien d'autres chats à fouetter !), mais pour y voir les alinéas et parfois même, au grand désespoir de certains auteurs, pour mettre des alinéas là où il n'y en a pas. Puis, le voici qui prend en main une paire de ciseaux et qui la promène hardiment, de distance en distance, dans le manuscrit. Il coupe chaque feuillet en deux, trois, quatre morceaux, plus encore s'il y a lieu ;

ensuite, comme une mère oiselle passant la becquée à ses petits, il distribue les coupures à son peuple de *frères*; il donne à chaque typo un de ces morceaux, une *cote*. Il la lui donne en marquant en tête le nom de l'ouvrier et en numérotant les cotes. C'est la division du travail. Dans les instants de grande hâte, et le journalisme n'en connaît guère d'autres, on « composera » ainsi chaque article dans le minimum de temps.

Composer, en termes d'imprimerie, c'est traduire en lettres mobiles, en *caractères*, les lettres du manuscrit.

Ces caractères sont de différentes *sortes*. De là, les signes mystérieux, les indications cabalistiques que le secrétaire de la rédaction mettait tantôt en tête de chaque article. « *En* 9 », « *en* 10 », « *en* 8 », a-t-il écrit, ou plus simplement ces chiffres encadrés d'un trait : [9], [10], [8], ce qui signifie, pour le metteur en pages et les typos, que l'article doit être composé en caractères de 9 *points*, 10 *points*, 8 *points*.

Toutes les mesures de longueur, de largeur, de hauteur à prendre, en typographie, sont ramenées en effet à une base fixe, à une unité spéciale, *le point*. C'est une longueur égale au 6e de la ligne du pied de roi, c'est-à-dire, dans le système métrique, aux 376 millièmes d'un millimètre, ou au 26e d'un centimètre. Tous les caractères, tous les intervalles, ont une épaisseur équivalente à un multiple de cette longueur; la largeur de la ligne, ou *justification*, se compose également d'un nombre déterminé de points.

Ainsi, le caractère 5 (le plus petit qu'on fabrique ordinairement) est celui dans lequel chaque lettre a une épaisseur de 5 fois $0^{mm},376$, soit $1^{mm},88$. Il ne s'emploie guère que dans certains travaux de luxe.

Chez nous, le plus usité des caractères est le *neuf*; on l'interligne souvent d'*un point*, de *deux points*; c'est-à-dire qu'on intercale, entre les lignes, de petites réglettes de plomb antimonié, ayant une fois ou deux fois l'épaisseur du point. Cela fait saillir aux yeux l'article ainsi composé.

Les articles auxquels on veut donner plus de relief sont composés en *dix* simple ou en *dix* interligné, et parfois, dans les feuilles de province, en *onze*.

Grands, petits ou moyens, tous les caractères à journaux sont un alliage de plomb et d'antimoine. Il y a aujourd'hui, pour les fondre, des machines d'une simplicité admirable. D'un côté, de petites pompes spéciales projettent le mélange en fusion dans des moules parallélépipédiques ou *matrices* ayant la forme, l'*œil* et la hauteur de chaque lettre; de l'autre, un jet d'eau froide les rend instantanément maniables. Toutes les lettres, par cette fabrication même, ont une hauteur mathématiquement égale. Il reste à polir, à *dresser* les deux faces de la largeur, à équarrir, à fignoler de même les deux faces de l'épaisseur, afin que les lettres d'une même ligne, dans le travail de la composition, puissent *se tenir*, se coller ensemble. Ces diverses conditions sont si bien remplies, qu'une page composée de caractères mobiles, si elle est convenablement serrée, semble ne plus faire qu'un seul morceau ou, comme disaient les bonnes gens de Balzac, *une planche* compacte de métal.

Mais revenons à nos typos. Ils viennent de s'installer. Ils ont déposé au vestiaire leur costume de ville et passé, par-dessus le tricot, la blouse traditionnelle. Quelques-uns, surtout les apprentis, les *lapins*, se sont coiffés du bonnet de papier non moins légendaire. Tous sont à leur place, dans les *rangs*, le composteur en main. Devant eux, sur le *rang* de fonte polie, le casier de bois blanc où s'entassent, se rangent, se *distribuent* les lettres: la *casse*. Dans la casse, deux grandes divisions, le *haut* et le *bas*; puis, en haut, en bas, réparties comme les carrés d'un damier, mais d'un damier aux cases inégales, 152 subdivisions ou *cassetins*; chaque cassetin contient, en nombre plus ou moins grand, les lettres de même sorte. Et, ces lettres, comment disposées? Dans l'ordre alphabétique? Non: ce sont les plus fréquemment employées que l'ouvrier aura le plus près de sa main, pour que celle-ci ait moins de chemin à faire; toutes les

minuscules, les *a*, les *b*, les *c*, les *d*, etc..., sont dans ce cas : elles sont en *bas de casse*; parmi elles, la plus usitée est l'*e* muet : c'est l'*e* muet qui occupe le centre; à côté, l'*i*, le *t*, etc., selon les probabilités d'emploi révélées par l'expérience; puis

HAUT DE CASSE

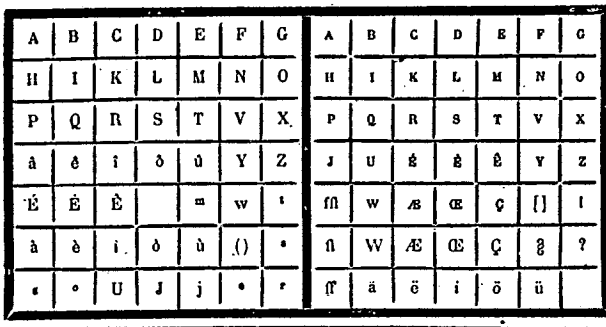

BAS DE CASSE

les chiffres, les *cadrats* et *cadratins* (petits parallélépipèdes de même métal que les lettres et servant à en tenir lieu, soit pour boucher les fins de lignes, soit pour le commencement des alinéas); puis les virgules, les deux-points et autres signes de ponctuation.

Dans le haut de casse, les majuscules, A, B, C, les petites

capitales, A, B, les lettres accentuées et les autres sortes moins usitées.

Si l'on en croit un des maîtres de la science typographique, M. Théotiste Lefèvre, qui a contribué à perfectionner le classement des anciennes casses, la main droite d'un compositeur parcourt en moyenne, dans une année de trois cents jours ouvrables, 6 928 933 pieds, près de 600 lieues, c'est-à-dire une distance plus grande que celle de Paris à Constantinople ou à Saint-Pétersbourg. C'est un joli voyage.

Dans un autre coin de l'atelier, une casse banale où se trouvent les lettres *italiques* (*penchées*), les *égyptiennes*, les *normandes*, (caractère **épais**, **gras**), les fantasques, etc. Chaque fois que le *frère* trouvera de ces lettres sur sa copie, il faudra qu'il aille

Composteur.

exprès à cette casse; ce sera pour lui une perte de temps appréciable. Si ce dérangement se reproduit trop souvent, il vouera l'auteur au diable, il *gourgoussera*, il *mangera son bœuf*.

Bien devant lui, droit en face ses yeux, il a placé sa part de copie. Dans la main gauche, il a serré son outil ou plutôt son arme, son ami, le *composteur*. Ce qu'est le fusil au fusilier, en effet, ce qu'est le canon au canonnier, le composteur l'est au compositeur. Imaginez un petit châssis de fer formé par une lame plus ou moins longue, mais de quatre à six centimètres de large et bordée, sur un de ses côtés rectangulaires, par un petit parapet ayant mi-hauteur des lettres d'imprimerie. Un autre bord, mobile celui-là, peut glisser à coulisse le long de la lame et être assujetti, à n'importe quelle distance, par un pas de vis, pour donner des lignes plus ou moins longues, une *justification* plus ou moins grande. Vous avez ainsi une sorte de boîte métallique ouverte par en haut, ouverte aussi sur l'un de ses longs côtés

(celui qui regarde la poitrine de l'ouvrier), et dans laquelle les caractères, tout à l'heure, vont tomber avec une vitesse inouïe, s'entasser lettre par lettre, ligne par ligne.

Et maintenant, en route! Tantôt silencieux, tantôt sifflant un air, le typo promène sa main de la casse au composteur, du composteur à la casse. Et il va, il va, il grappille! Et les petites lettres, fines, délicées, disciplinées, se rangent à côté les unes des autres! Voici déjà une ligne! Vite une petite plaque de plomb, une *interligne*, pour la serrer d'un bout à l'autre; vite, de l'autre côté de la plaque, que les lettres recommencent à se placer, à se semer avec la même prestesse! Elles se poussent, s'accumulent, s'alignent sillons par sillons, enfilades par enfilades, comme les grains du laboureur, comme de petits soldats de plomb que ferait manœuvrer une fée. Il n'y a pas d'auteur, si sceptique fût-il, qui ne se soit émerveillé vingt fois à voir avec quelle dextérité les phrases de son texte, ses pattes de mouche hiéroglyphiques se transforment ainsi en beaux caractères, tous égaux, tous corrects, luisant à l'œil.

Tantôt pour séparer les mots, tantôt pour donner aux lignes une largeur bien égale (celle des *colonnes* du journal), l'ouvrier égrène, de-ci de-là, de petites lames très minces, dites *espaces*, qui calent solidement la ligne, lui assurent la dimension juste, *justifient*.

Voilà remplies les six ou huit lignes du composteur. Le typo, se faisant de chaque main une paire de pinces, saisit par chaque bout, entre l'extrémité du pouce et l'extrémité de l'index, la *matière* ainsi composée, et, toujours adroit comme un *singe*, sans déranger aucun caractère, sans rien *mettre en pâte*, la transporte rapidement sur la *galée*, sorte de composteur aux proportions plus larges placé près de lui.

Puis, le composteur rempli de nouveau et de nouveau vidé, l'opération répétée cinq ou six fois, la galée pleine à son tour, il va, avec une ficelle, lier le *paquet*. Ces paquets sont passés au fur et à mesure au metteur en pages, et celui-ci les dispose,

les emmagasine sur un rang de fonte douce qui était jadis une table de marbre, et que, de son ancien nom, on continue à appeler « le marbre ». Un article composé que l'abondance des matières force à remettre à un autre numéro, c'est un article qui *dort sur le marbre*. Et *avoir de la copie sur le marbre*, quand on commence un numéro, c'est comme qui dirait avoir du pain sur la planche.

Un ouvrier habile, un bon *leveur* peut livrer ainsi jusqu'à 45 ou 50 lignes par heure. Mais la moyenne ordinaire est de 30 à 35, c'est-à-dire, en caractère du corps 9, de 1200 à 1500 lettres. L'homme en commandite qui est resté, pour une raison ou pour une autre, au-dessous de ce chiffre, payera une amende par chaque ligne de déchet. Ainsi le veulent les lois de la *pige*, de la vérification ; quant au produit des amendes, il sera mis à part, et servira à acheter quelques bonnes bouteilles de vin ou de bière qui, pendant une courte interruption de travail, pendant la *brisure* réglementaire, entretiendront l'équipe en belle humeur.

De fait, cent cinquante à deux cent mille de ces caractères ou pièces d'assemblage sont maniés journellement pour noircir les quatre pages de votre journal, et journellement ces cent cinquante, ces deux cent mille pièces sont replacées dans les casses, sont *distribuées* après chaque tirage[1]. Ce n'est pas sans dégager peu à peu d'imperceptibles poussières de plomb qui pénètrent dans les bronches, dans les intestins, et y déterminent assez souvent des maladies spéciales à la profession. Aussi essaye-t-on, dans quelques imprimeries, de remplacer l'antique plomb antimonié par des caractères en celluloïd. Réussira-t-on? une longue pratique peut seule le dire. Mais bah! les typos s'en

1. Dans les journaux anglais, hollandais ou américains, ce chiffre peut être quadruplé, quintuplé, décuplé.... Ainsi une colonne du *New-York Herald* contient 30 000 pièces typographiques, et certains numéros ont 148 colonnes ; de sorte qu'en huit heures les 120 compositeurs ont manié, et les 30 correcteurs relu, plus de 4 millions de lettres.

soucient peu, ils sont philosophes. Ils aiment trop leur métier pour s'arrêter à ses inconvénients. Ils sont fiers, et à juste titre, d'un art qu'on a pu appeler un don de Dieu, la plus belle conquête de l'homme sur l'ignorance [1]. Ils vous diront avec Lamartine que leur père Gutenberg fut « le tribun de l'esprit humain ». Si vous entrez davantage dans leur intimité, un d'entre eux, qui fait des vers en cachette, vous rappellera sûrement que Béranger et Hégésippe Moreau ont fouillé *dans le cassetin aux apostrophes* : Béranger, ajoutera-t-il, baptisait la typographie « l'antichambre de la littérature ».

Donc, paquets par paquets, la copie composée est rentrée — ou elle rentre — aux mains du metteur en pages. Un article parfois a été partagé entre vingt ouvriers, voilà vingt paquets différents. Comment s'y reconnaître ? C'est ici que les coups de crayon bleu, les coups de crayon rouge, les coups de crayon noir, donnés tout à l'heure sur les morceaux de manuscrit, vont être précieux. Comme la poule rassemble ses poussins, le metteur fait l'appel des cotes. « Qui a le 2—A ? et le 3—B ?... Ho ! réunissez les C !... A quand la tête des D ? »

Bravo ! le compte y est. Les morceaux ont été ajoutés bout à bout, l'article est complet. Bien, très bien ! Vite, voici le metteur qui passe sur chacun des paquets un rouleau imprégné d'encre, qui applique par-dessus une feuille de papier un peu humide et tapote sur le papier avec une brosse ou le fait passer par un bijou de petite presse. Les caractères en saillie, que votre œil distinguait vaguement au milieu du bloc, se sont ainsi imprimés sur la feuille de papier : c'est une *épreuve*, l'épreuve « en première ».

Cette épreuve, sans perdre une minute, on l'envoie au correcteur.

Ah ! le correcteur ! quel brave homme le plus souvent, et quel martyr du devoir professionnel ! « Avez-vous songé quelquefois,

1. « Invention plus divine qu'humaine » (mot de Louis XII).

a écrit M. Egger, à ces hommes laborieux qui, près des ateliers de composition et des machines d'imprimerie, relisent du matin au soir et quelquefois durant la nuit les épreuves d'un livre ou d'un journal?.... Il leur faut suivre d'un œil attentif les moindres erreurs qui peuvent porter sur l'orthographe des mots, sur la forme des caractères, sur la ponctuation, sur le numé-

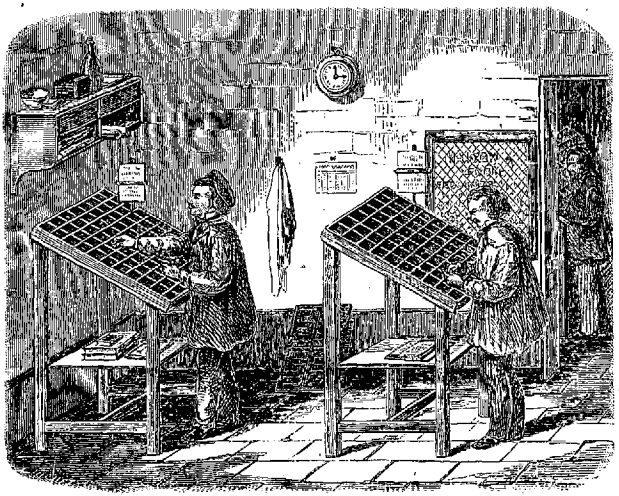

Atelier de composition.

rotage des feuilles et des pages, et cela dans une variété presque infinie de sujets; quelquefois soumettre à l'auteur lui-même des changements auxquels il n'a pas pensé, tenir sans cesse à la main la copie manuscrite, le Dictionnaire de l'Académie qui fait autorité dans les typographies pour mainte question douteuse. Les yeux se fatiguent vite et la santé s'use à une telle besogne.... Quelques-uns de nos modestes correcteurs sont de véritables savants, possédant plusieurs langues.... »

Et M. Crapelet, qui a fait sur l'imprimerie un livre classique,

ajoute non moins justement : « Instruction, intelligence, mémoire, jugement, goût, patience, application, amour de l'art, voilà ce que l'imprimeur attend pour le moins du correcteur auquel il confie la lecture des épreuves. »

Enfin M. Boutmy, qui est de la corporation, nous fournit ces autres lignes qui achèveront le tableau.... « Le correcteur, par son caractère et par la nature de ses fonctions, est isolé, timide, sans rapports avec ses confrères, supporté plutôt qu'admis dans beaucoup d'ateliers typographiques. Le patron voit souvent en lui une non-valeur, parce que son salaire est prélevé sur les *étoffes* (différence entre le prix compté au client et le prix de revient) ; le *prote*, la plupart du temps, diminue le plus possible l'importance de ses fonctions. Le réduit le plus obscur et le plus malsain de l'atelier est d'ordinaire l'endroit où on le confine.... Et pourtant, qu'est-ce que le correcteur? D'ordinaire un déclassé, un transfuge de l'Université ou du séminaire, une épave de la littérature ou du journalisme.... Aujourd'hui sans doute les choses ne sont plus ce qu'elles étaient il y a dix ans. Un élément plus jeune, plus énergique, est venu s'adjoindre aux hommes timides. »... Et l'on peut ajouter que la situation matérielle et morale du correcteur dans la presse s'est améliorée par ce fait même que les journaux tendent à s'imprimer, non plus chez un maître imprimeur, mais *chez eux*.

La principale qualité du correcteur, quel qu'il soit, c'est « l'œil typographique », c'est-à-dire le don d'apercevoir les erreurs de toutes sortes, même dans la lecture la plus rapide. Il y en a de surprenants : ils découvrent la faute même sans lire le texte, même s'il est à l'envers : il semble qu'elle leur saute à l'œil. Le plus souvent, cette chasse aux erreurs se fait avec l'assistance d'un apprenti ou d'un compositeur devenu vieux, infirme, qui lit à haute voix le manuscrit de l'écrivain, qui *tient la copie*. Quelques correcteurs préfèrent *lire au pouce*, c'est-à-dire se passer du teneur de copie.

Les plus petits, les plus légers, les plus mignons de tous les oiseaux, ce sont les colibris, aussi appelés oiseaux-mouches. Ils ne sont pas, en effet, beaucoup plus gros que de gros bourdons... Rien n'est plus joli que ce petit bijoux d'oiseau : ses ailes, tout son corps grille des plus vives couleurs. Il va, vient, voltige, léger comme un papillon; ses ailes font entendre un petit bourdonnement joyeux. S'il passe dans un rayon de soleil son plumage étincelle comme le rubis; s'il se pose sur les fleurs, le prendrait lui-même pour une fleur. Le colibri se fait un nid, un joli nid, suspendu à un léger rameau, ou même à une feuille pendante.

Ce nid ressemble à une coquille de noix creusée; il à la branche est lié à l'aide de mousses à l'extérieur, et à l'intérieur de fibres délicates entrelacées, tapissé de duvets *moëlleux* ou de la bourre soyeuse des cotonniers. (Récits d'histoire naturelle).

Protocole de correction.

Faut-il donc l'avouer? Les typos sont habiles et intelligents, ils ne sont pas infaillibles. L'épreuve en première contient toujours un certain nombre de fautes, et ce qui doit étonner, quand on pense à l'extrême rapidité de travail, c'est qu'il n'y en ait pas davantage. Tantôt l'ouvrier, plein de son œuvre, a composé deux fois le même mot : c'est un *doublon*; tantôt, lisant trop vite ou d'une façon distraite, il a oublié plus ou moins de lettres : c'est un *bourdon*. Pourquoi « bourdon »? Parce que, dans le protocole du correcteur, le signe porté en marge pour la correction se figure par une espèce de petit bâton crochu (λ) semblable à l'ancien bourdon des pèlerins. Aussi, pendant qu'il corrige son erreur sur le marbre, dit-on à l'ouvrier qu'il va à *Saint-Jacques*; de nouveau il *gourgousse*, il *mange son bœuf*. Que sera-ce si l'erreur est grave, si elle l'oblige à un remaniement complet, à remettre en galée, ou, comme disent encore les compagnons en goguenardant, à *passer en Germanie*, à *aller en Galilée*? Ce n'est plus *du bœuf* qu'il mangera, ce sera *une chèvre*.

L'anecdote se fourre partout. On raconte que c'est un bourdon qui amena, en 1812, la guerre de Russie. Le rédacteur du *Journal de l'Empire*, parlant de Napoléon et d'Alexandre, avait écrit : « L'union des deux empereurs dominera l'Europe ». Un étourdi ou un facétieux (pour ne pas dire factieux, ce qui serait un autre bourdon) omit les lettres *i*, *o*, *n*, et la phrase devint ceci : « L'ux des deux empereurs dominera l'Europe ». Alexandre ne voulut jamais croire à une simple faute typographique.

Si le bourdon peut jouer de tels tours, que dire de la *coquille*? Oh! la coquille! la coquille! quel fléau de l'imprimerie et du journalisme! quel monstre ennemi des dieux et des hommes! Vous savez ce que c'est : tout simplement une lettre mise pour une autre, soit parce que le bourreur de lignes s'est trompé de cassetin, soit qu'il y ait jeté par mégarde, en distribuant, des lettres étrangères, qu'il ait mal *rangé sa casse*. Rien de plus com-

préhensible qu'une telle faute ; rien de plus perfide. On cite des centaines de coquilles devenues classiques ; on n'en citera jamais assez. M. Guizot, un jour, déclare à la tribune qu'il est au bout de ses « forces » ; le *Moniteur* imprime : à bout de « mes farces ». Siéyès, dans un discours justificatif de sa conduite, avait mis : « J'ai a*d*juré la République » ; on lui fait dire « a*b*juré », et il s'écrie furieux : « L'imprimeur veut me faire guillotiner ! » Dans une maladie du prince Jérôme, un journal officieux, donnant des nouvelles rassurantes de l'oncle de l'Empereur, le fait en ces termes : « Le *v*ieux persiste » ; et le typographe a beau protester de son innocence, il est renvoyé sur l'heure. Un autre compose ce titre : Les « *J*ambes » d'Auguste Barbier ; un autre : « les Che*n*illes » (pour Che*v*illes) de maître Adam. Un autre annonce que le roi Louis-Philippe « s'est pe*n*du dans la forêt ». Une autre coquille, assez philosophique, ma foi ! nous apprend que les mots sont les « si*ng*es de nos idées » ; une autre, que le tribunal correctionnel a condamné un pauvre diable, pour une faute légère, à « huit jours d'empoisonnement »... Et que d'autres encore, combien d'autres !

L'auteur inconnu d'une *ode à la coquille* s'est plu à la flétrir dans la langue des dieux :

Je veux chanter tous tes hauts faits,
Je veux dire tous tes forfaits.....
S'agit-il d'un homme de *b*ien,
Tu m'en fais un homme de *r*ien.
Fait-il quelque action insigne,
Ta malice la rend in*d*igne,
Et par toi sa *c*apacité
Devient de la *r*apacité !
Que sur un vaisseau quelque prince
Visite nos ports en province,
D'un brave et fameux a*m*iral
Tu fais un fameux a*n*imal,
Et son émotion *v*isible
Devient émotion *r*isible.
Un savant maître fait des *c*ours :
Tu lui fais opérer des *t*ours ;

Il parle du divin *H*omère :
O sacrilège! on lit *C*ommère.
L'amphithéâtre et ses gradins
Ne sont plus que d'affreux gredins.
. . . . . .
Léonidas aux Thermopyles
Montre-t-il un beau dévoûment,
Horreur! voilà que tu jubiles
En lui donnant le dévoîment.

Un jour, du moins la tradition le dit, Malherbe livre aux compositeurs ce concetti assez médiocre :

Et Rosette a vécu ce que vivent les roses.....

Le compositeur remplace les *tt* par des *ll*, et rend à l'auteur ce vers si gracieux, si vraiment poétique :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses :
L'espace d'un matin.

Ce jour-là, si la tradition dit vrai, la coquille fut une fée bienfaisante. Mais d'ordinaire, c'est le lutin le plus fantasque, le plus taquin, le mieux fait pour damner les auteurs.

Coquilles, bourdons, doublons, lettres tombées, lettres renversées, lettres mal alignées, le correcteur en première a tout vu, tout noté, tout redressé. Les épreuves sont retournées au metteur en pages. Vite, vite, il fait *corriger les paquets*; puis, nouvel encrage, nouveau coup de brosse ou nouveau tour de presse : il envoie ces nouvelles épreuves, ou épreuves *en seconde*, au bureau de rédaction. Souvent ce sont des attrape-science, des trottins qui les portent. Souvent aussi, nous l'avons déjà indiqué, une communication est établie entre la rédaction et l'atelier : les épreuves vont et viennent, comme la copie, dans une sorte de petit ascenseur ou pour mieux dire de monte-charge mû par une poulie.

Presque toujours, dans les installations d'autrefois, les ateliers de composition sont relégués dans quelque pièce obscure et font penser involontairement, avec leurs murs sales, jamais lavés, cou-

verts de caricatures, de vieilles gravures jaunies, enfumées par le tabac, à quelque toile de maître hollandais. Dans les journaux mieux logés d'aujourd'hui, on s'installe, au contraire, en pleine clarté. Parfois aussi, à *l'Éclair*, au *XIX^e Siècle*, etc..., le hall de la composition est de plain-pied avec les salles de rédaction, les bureaux de dépêches, les cabines téléphoniques, etc.; de la sorte, aucune perte de temps : la dépêche, aussitôt reçue, est rédigée, composée, *métallisée*, corrigée.

Au bureau, les épreuves en seconde sont lues hâtivement, tantôt par l'auteur qui, au besoin, retouche telle ou telle phrase, tantôt par le secrétaire de la rédaction et le rédacteur en chef, qui refait, adoucit, supprime tel ou tel passage faisant double emploi ou capable d'attirer au journal des désagréments. Ce sont là, en langue typographique, les corrections dites « d'auteur »; bien que payées à part à l'ouvrier, et c'est justice, elles ont le don, le plus souvent, d'exciter sa bile. Ah! les auteurs réputés pour faire des corrections, comme on les bénit et en quels termes! comme on leur crie : « Nous ne paraîtrons pas à l'heure! vous allez mettre le *canard* en retard! je m'en lave les mains! je me plaindrai à l'administration! »...., etc.

Enfin, toutes les corrections sont faites ou vont l'être bientôt; le tableau de Bourse, s'il s'agit d'un journal du soir, a été passé aux *tableautiers*, qui savent par cœur la place de toutes les valeurs et introduisent en un clin d'œil, en face des noms toujours conservés, les variations incessantes des cours; il n'y a presque plus rien à composer : on va pouvoir soumettre le journal à l'encadrement, mener rondement la *mise en pages*.

Chaque jour, c'est une bataille. Le metteur en pages et le secrétaire de la rédaction font mieux que d'y contribuer, ils s'y dévorent.

De quelle façon, pour varier le journal, disposera-t-on les articles? les coupera-t-on les uns par les autres, les grands par les petits, le *corps* 9 par le 8, les *tartines* par les *entrefilets*? Là-dessus, on s'entend vite. Le metteur, toujours très intelli-

gent, s'est bientôt imprégné sur tous ces points des idées générales de la direction ou lui a fait agréer les siennes. Secrétaire de la rédaction et rédacteur en chef peuvent s'absenter; quand ils liront le journal, il aura l'*œil* qu'ils désirent, les titres seront composés comme ils l'entendent, avec la *sorte* de caractère, la hauteur précises qu'ils eussent désignées eux-mêmes; l'*air* circulera entre les colonnes, entre les articles, à la dose voulue.

Chez les Anglais et les Américains, où le corps du journal est tout entier dans le même caractère (*sept* ou *six*), et l'ordre des articles absolument invariable, cette besogne est très simplifiée. Chez nous, c'est tout un art. Que de journaux encore, fidèles aux vieilles règles typographiques, n'admettront jamais qu'un article commence en haut d'une colonne! (la première exceptée). Autre difficulté : les articles, tout en se coupant, se croisant, se variant entre eux selon leurs dimensions ou la force du caractère, doivent suivre pourtant une marche générale indiquée par la nature des sujets. Les lecteurs qui dévorent consciencieusement leur journal et le lisent du premier-Paris jusqu'au nom de l'imprimeur sont de plus en plus une exception. Celui-ci ne tient qu'aux nouvelles du sport, cet autre veut voir d'abord le cours de ses rentes ou le prix des farines, cet autre va immédiatement au compte rendu des Chambres, etc.... Il faut donc, chaque jour, que chaque chose se trouve à peu près à la même place. Puis, en tête du journal, à quels articles va-t-on faire honneur? Jadis la question ne se posait nulle part. C'était au bulletin politique et, après lui, aux articles *de fond*. Les articles de fantaisie, les chroniques, même du plus haut goût, du style le plus brillant, ne venaient qu'après. *Le Figaro*, et avec *le Figaro* les feuilles dites de boulevard, ont changé tout cela[1]. Il est admis, dans beaucoup de bureaux de rédaction, que l'article à placer en tête

1. Déjà *l'Événement* de 1848, fondé par Victor Hugo et ses fils, avait pris pour règle : « Nous donnerons la place la plus visible à l'événement de la journée, quel qu'il soit ».

est celui qui offrira le plus d'intérêt, d'actualité; dans quelles balances, à certains jours, peser choses si délicates?

Ainsi, variété dans l'unité, fantaisie dans la régularité, art de flatter l'œil tout en conduisant le lecteur dans une route toujours semblable : telles sont les qualités d'une bonne mise en pages; elles ne sont pas à la portée de tout le monde.

Mais ce n'est pas encore là le plus difficile. La difficulté (ou, pour rester dans la couleur locale, le *cheveu*), c'est de savoir quels articles on fera passer, quels on sera forcé d'ajourner. Tout à l'heure, sur une feuille volante ou sur un carnet où toute la copie est enregistrée, le secrétaire de la rédaction a indiqué, en bloc, l'ordre et la marche. Le metteur en pages s'est attelé à la tâche. Quatre grands cadres de fer, les *châssis*, sont là sur le marbre. Sur le marbre aussi, les divers paquets classés bien en ordre. Dans le premier cadre, zébré de cinq ou six lames métalliques verticales, les *colonnes*, il a déposé le titre, et colonne par colonne, il va verser les premiers articles indiqués. Pour cela il les mouille d'une grosse éponge, il noie d'eau les caractères afin de les faire adhérer ensemble; il délie la ficelle qui les maintenait, puis par larges poignées, par poignées de trente, quarante lignes, il y prend la composition, il place ces fragments à la suite les uns des autres. Bon! voilà la *une* qui se monte. Mais avant de la serrer, le metteur prend une ficelle; il mesure les paquets qui lui restent, il mesure les annonces qui rempliront la *quatre* et peut-être empiéteront sur la *trois* : aïe! plus que sept colonnes à remplir, et il y a de quoi en remplir dix! Alors il maugrée. « C'est toujours comme cela! — Le secrétaire ne veut pas s'arrêter! — il ne sait pas peser sa copie! » Ou bien des filets imprévus ont été remis en dernière heure par le rédacteur en chef. — « Il faut que cela passe, coûte que coûte. — Il n'y a pas de place. — Faites-en. — Le journal ne paraîtra pas. — Il faut qu'il paraisse. — Alors, supprimez l'*interview*. — Y pensez-vous? c'est le *clou* du numéro. — Alors, la chronique? — Non, j'ai juré à Un tel qu'elle passerait : il y a assez longtemps qu'elle patiente. —

L'article de courses? — Il ne vaudrait plus rien demain. — Les nouvelles d'Angleterre? — Non, elles se font vieilles. — Enfin, ôtez quelque chose! les formes ne sont pas en caoutchouc, voyons...! »

On finit par s'entendre. C'est le feuilleton scientifique ou la variété littéraire qui attendront encore. Ils attendent toujours. Les auteurs sont d'aimables gens, puis ils sont payés à la ligne : ils n'ont pas le droit de trop se fâcher.

Mais quoi encore? patatras! drelin! drelin! c'est le téléphone, c'est le télégraphe, c'est le reporter influent, qui apportent une nouvelle tragique : la chute du ministère ou le coryza d'une cantatrice. Vite quelques réflexions ont été bâclées là-dessus. On sonne de nouveau le metteur en pages. Ou bien il descend comme une trombe. « C'est trop fort; on se moque de lui; il va quitter la maison. » Pourtant, après plus ou moins de discours, tout s'arrange encore. Mais il faut démolir ce qui est déjà construit, et, pour faire place aux nouvelles lignes, retirer du châssis, remettre sur le marbre un article qui se croyait sûr de passer.

Enfin, d'incidents en incidents, de concessions en concessions, le metteur a disposé peu à peu tous les paquets dans leur ordre; il les a encastrés, dépouillés de leurs ficelles, entre les règles de fer ou de cuivre qui forment les colonnes; il a inséré entre les lignes, entre les titres, un certain nombre d'interlignes pour jeter des *blancs* et, tout à l'heure, rendre le serrage plus compact; la page *une* est bâtie. La *deux*, la *trois*, la *quatre* vont bientôt suivre. En attendant, il fait de chaque page pleine, au fur et à mesure, une épreuve d'ensemble, la *morasse*, qu'on envoie au rédacteur en chef. C'est là, en quelque sorte, un numéro anticipé. Le rédacteur en chef y jette un rapide mais sérieux coup d'œil, juge de la disposition des articles, de l'effet des titres, biffe de-ci, de-là, à coups de crayon bleu, les bévues qui auraient pu échapper. On maugrée encore, mais on se dépêche d'autant plus. Tout le monde sur le pont! Ce n'est plus de la fièvre, c'est du vertige, du délire, de l'épilepsie. On se cogne, on se bouscule, on

se lance des interjections, des *attrapances*. Dieu soit loué, tout est fini! Le metteur, suant, pestant, ajuste le châssis autour de la page, il dispose entre la matière typographique et chaque côté du cadre des cales de bois mince, il y glisse encore de petits coins intérieurs destinés à assujettir minutieusement son œuvre. Pan! pan! ce sont les coins qu'on enfonce à coups de maillet, à moins qu'on ne les serre par un système de vis et d'écrous. Pan! pan! on soulève le châssis légèrement pour voir *si la lettre tient bien*, s'il n'y aura pas de *pâte*. Pan! pan! tout est parfait. Voilà l'épreuve type du journal solidement encadrée, enchâssée. Il n'y a plus qu'à descendre les *formes* au sous-sol, ou, dans les maisons mieux organisées, à l'y faire descendre par un ascenseur[1]. — On sera prêt pour la minute même, on est prêt! Les 200 000 lettres du journal ont été composées, corrigées, assemblées, coincées en six ou sept heures, dont cinq de travail.

Un détail qui peut étonner : dans les journaux du soir, ce sont toujours les pages 2 et 3 qu'on serre et qu'on descend les premières. L'explication est simple. Le tableau de Bourse et les dernières nouvelles se mettent soit en première, soit en dernière page, et pour ce motif on les tient prêtes à tout événement.

Quel que soit l'ordre dans lequel elles aient été serrées, la *une* et la *quatre* iront toujours de conserve sous les machines : elles seront placées à côté l'une de l'autre dans un même cadre *ad hoc*; ensemble aussi vont toujours la *deux* et la *trois*.

1. Dans les journaux américains, le serrage des formes se fait d'une façon encore plus rapide. A chaque page est un *filet* de tête (une lame métallique) qui embrasse toutes les colonnes; au pied de ce filet, des entailles dans lesquelles se glissent les filets des colonnes. Disposition analogue au bas de la page, où les extrémités des filets s'engagent dans les encoches d'une forte pièce de plomb (un *lingot*) occupant la largeur du journal. Deux longues vis, traversant horizontalement la barre inférieure du châssis de fer, viennent ainsi serrer solidement les colonnes par leur pied. — Sur l'un des côtés, intercalation de deux grosses pièces en biseaux qui emplissent le vide, et qu'une vis assujettit également. — De plus, le *marbre* du metteur en pages est mobile : il vient se placer de lui-même, la mise en pages opérée, à côté de l'ascenseur.

Donc c'est dit : voilà les quatre pages descendues, ou, s'il y a un supplément, les six, les huit pages. Bonsoir la compagnie! les typos n'ont plus qu'à s'en aller. Ils quittent leur blouse, leurs bonnets de police ou leurs fez et leurs cachoulas, vont faire un tour à la caisse à savon, revêtent la redingote ou le veston, coiffent le chapeau rond ou haut-de-forme (le *cadratin*), et disent adieu à l'imprimerie jusqu'au lendemain[1].

Et les formes, que deviennent-elles?

S'il s'agit d'un journal à petit tirage, elles sont placées tout simplement sur la presse, où nous les retrouverons tantôt, et y sont fixées délicatement par la main des margeurs. C'est la mise en train.

Mais s'il y a un gros tirage, comment arriver? comment avec une seule presse, même la plus perfectionnée, jeter en vente en temps utile les milliers, les cent milliers d'exemplaires que réclame le public? Il est trois heures de l'après-midi, ou deux heures du matin. A cinq heures du soir dans un cas, à trois heures du matin dans l'autre, il faudra desservir les gares, il faudra contenter la file serrée et impatiente des marchands de journaux. Les meilleures machines tirent cinquante mille, soixante-dix mille à l'heure. C'est énorme; mais pour expédier seulement trois cent mille numéros, il faudrait de quatre à six heures. Et nous n'en avons que deux! Que faire? Va-t-on manquer une partie de la vente? faut-il renoncer aux gros tirages?

Non! S'il y a gros tirage, on *cliche*.

En librairie, le clichage ou stéréotypie permet de garder en magasin, pour des éditions ultérieures, le texte typographique d'un livre, tout en rendant disponibles les caractères mobiles qui ont servi à le composer.

Dans le journalisme, le clichage permet presque instantanément de doubler, de tripler, de décupler.... chacune des *formes*

1. Au *Times*, on travaille toute la journée. Quand on n'est pas occupé à composer ou à distribuer, on fond et refond les caractères.

et par conséquent de tirer chaque page, non pas sur une seule machine, mais sur deux, sur trois, sur dix, et même davantage[1].

En un cas comme dans l'autre, c'est une sorte de modelage spécial, qui reproduit exactement la superficie, les reliefs, les creux des caractères typographiques.

Rien de plus ingénieux, rien de plus simple, rien de plus rapide.

Rien non plus de si pittoresque et de si torride, même en hiver, même à deux heures du matin.

La clicherie, c'est l'*enfer*. Vous qui y entrez, ne laissez pas toute espérance, mais laissez à la porte vos pardessus!

Une lumière qui aveugle, une chaleur étouffante. Des fourneaux, des creusets tout rouges; du plomb fondu qui chante, qui lance à droite et à gauche ses gouttelettes enflammées. Des hommes à moitié nus, ruisselants de sueur, illuminés de reflets étranges, s'agitant comme des démons. Au milieu de la fournaise, près des creusets débordants, les tables de moulage et les presses à sécher, ornées de rampes de gaz qu'on va allumer à giorno, et qui les couvriront de langues de feu.

On commence! Les formes sont sur les tables. Bien. Un ouvrier recouvre chacune d'elles d'un papier-carton spécial : il bat la feuille, préalablement humectée avec une brosse dure munie d'un long manche, de façon à lui faire épouser fidèlement les mille et mille aspérités de la composition. Au tour d'un autre! Sur la surface raboteuse ainsi obtenue, il étend une couche de blanc de céruse ou une matière composée de blanc d'Espagne et de colle de pâte, parfois de dextrine. Là-dessus, un troisième ouvrier superpose une nouvelle feuille de papier, et l'on rabat le plateau d'une presse, on serre au moyen d'une vis. Les saillies des lettres, s'imprimant ainsi en creux, ont formé un véritable moule. Mais ce moule est tout humide. Pour en activer le séchage, on allume les quarante ou cinquante becs de gaz de la rampe :

1. Pour le numéro du *New-York Herald* dont nous parlions plus haut, il faut 336 clichés, de chacun 40 livres (près de 14 000 livres en tout).

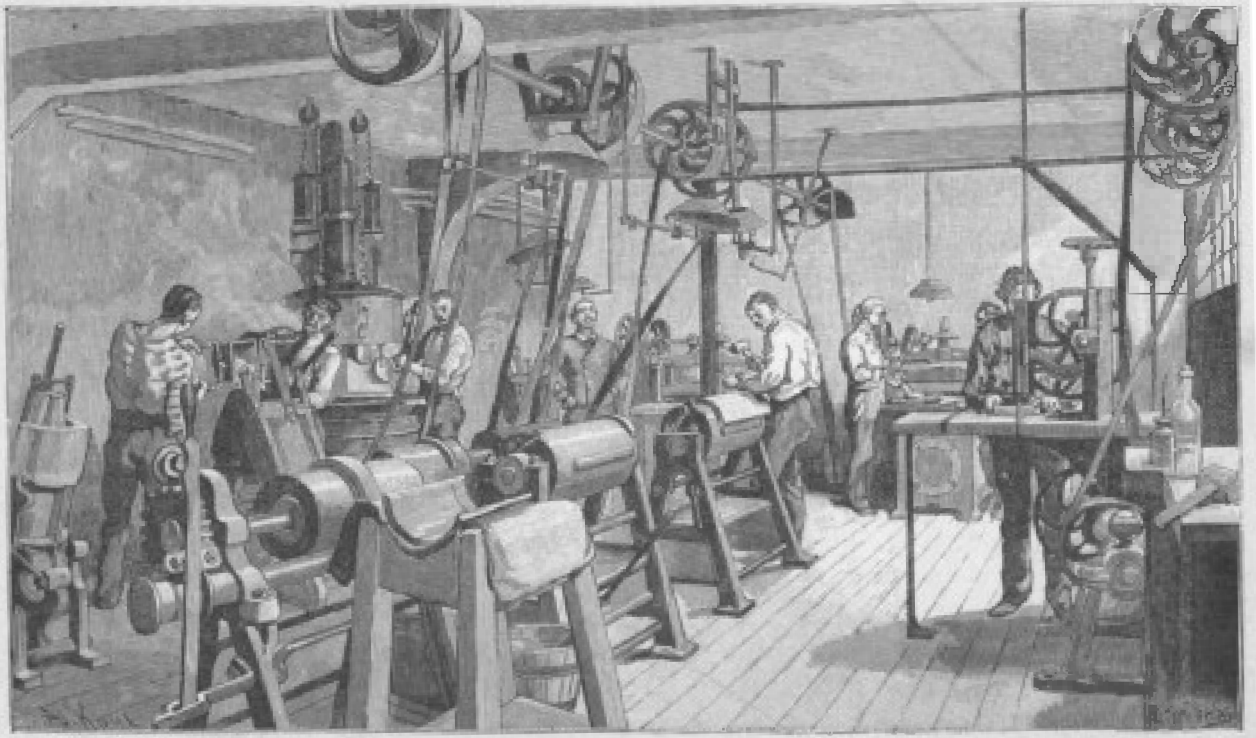

Clicherie de la maison Schiller (avec séchage par aspiration pneumatique).

leur chaleur se transmet au papier moulé par la table de fonte et le métal des caractères.

Par exemple, si pressés, si talonnés que nous soyons par le temps, il faut attendre plusieurs minutes, au moins cinq ou six. Si le moule n'était pas sec à point, on risquerait, à l'instant du coulage, de voir des soufflures se produire, des vapeurs se dégager brusquement, des accidents d'une certaine gravité en résulter. D'un autre côté, si l'on veut sécher trop vite — en donnant plus de gaz — on risque encore, ce ne serait pas la première fois, de voir les caractères typographiques se fondre à votre nez. Il y faut, pour réussir, une longue habitude, une grande expérience.

Allons, nous avons affaire à de bons praticiens! Voilà à peine dix minutes que nos trois hommes travaillent : le *flan* est fait et parfait. Un quatrième s'en approche et y étend, avec une brosse, une couche de talc en poudre qui va rendre incombustible, jusqu'à un certain point, ce moule si hâtif.

Maintenant, on porte le flan dans un moule métallique spécial, très solidement construit; vite, avec un *pochon* de fer, on coule dans les creux du flan l'alliage fondu d'avance; vite on refroidit avec une injection d'eau froide. Voilà la forme de tout à l'heure exactement reproduite : voilà un cliché.

Est-ce à dire que, pendant notre description, on n'ait rien fait autre chose? que chacun de nos Vulcains, ayant terminé sa part de besogne, ait regardé les autres en se croisant les bras? Non : au fur et à mesure qu'un flan se confectionne, se cliche, les mêmes hommes qui l'ont mis en train en commencent un autre. Tout est si bien calculé, toutes les opérations s'emboîtent de si près, que deux, cinq, vingt, trente clichés, s'il le faut, se suivront ainsi à des intervalles presque inappréciables.

Quant aux moules métalliques dans lesquels s'intercalent les flans et se verse le métal bouillant, il en est de deux sortes. S'agit-il de tirer sur des machines planes? La lingotière est plate comme un moule à gaufres. S'agit-il, au contraire, de tirer sur

des presses rotatives? La lingotière, alors, est formée d'un demi-cylindre creux en fonte dont les dimensions sont calculées sur celles des rouleaux desdites machines : le flan, légèrement flexible, grâce à sa composition, y est introduit de façon à se modeler sur le contour, le côté qui porte l'empreinte des lettres tourné à l'intérieur. Dans cette disposition, un cadre le fixe; et un second cylindre, d'un diamètre un peu moindre, est logé dans l'entre-deux. Entre sa paroi convexe et l'empreinte concave du flan, reste un vide annulaire dans lequel on précipite la lave métallique. On assure ainsi un cliché semi-circulaire, qui pourra s'adapter exactement aux cylindres de la presse rotative.

Plan ou curviligne, il faut maintenant que le cliché subisse une dernière toilette. Une scie sans fin va l'ébarber, le raboter; un tour en creusera les marges, creusera à chaque extrémité les chanfreins qui serviront de prise aux griffes de la machine; un burin, promené à coups de maillet, dégagera certaines parties, en fera rentrer d'autres; une râpe enlèvera les bavures et l'aplanira tout à fait, ou bien, s'il doit être semi-cylindrique, un puissant alésoir achèvera de lui donner la courbe voulue. Tout cela fait comme par enchantement, il ne reste plus qu'à saisir chaque cliché par des poignées et à l'installer, tout bouillant encore, sur le chariot ou les rouleaux de la machine, en attendant les compagnons qui viendront le rejoindre.

Montre en main, toutes ces opérations, pour une quarantaine de clichés, auront demandé trois quarts d'heure. Encore quelques minutes pour la mise en train, et la vapeur va hennir, les courroies vont grincer, les poulies tourner, les rouages s'engrener, le mugissement colossal des machines va secouer les planchers et emplir de rumeurs tous les coins et recoins de la maison.

CHAPITRE IV

L'IMPRESSION. — II. LES MACHINES

Ce qu'elles sont. — Comment il a fallu les inventer. — Leur tirage au commencement du siècle. — Ce qu'elles produisent aujourd'hui. — Le *Times* tiré pour la première fois à la vapeur en 1814. — Les machines *en blanc*. — Premier progrès : les machines *à retiration*. — Une révolution dans l'imprimerie en 1847 : la presse *à réaction* et à plusieurs cylindres. — Les margeurs. — Un ouvrier qui se ruine, des constructeurs qui font fortune. — Les machines rotatives et à papier continu. — Leur fonctionnement. — Toutes les difficultés vaincues. — Machines à récepteurs. — Machines qui impriment, qui coupent, qui comptent. — Machines qui plient et mettent sous bandes. — Que ne fait pas la Mécanique? — Les machines à *composer*, à *distribuer*. — 8, 10, 12, 20 000 lettres par heure. — La *linotypie* fondant les caractères à mesure qu'on imprime et donnant autant de *clichés* qu'on désire. — Le *justificateur* Lagermann. — Un rêve.

Ces machines, comment les décrire?

Si la fièvre du reportage, l'activité brûlante des rédacteurs, la course au clocher des typographes, le galop final des clicheurs, sont déjà des merveilles, quelle merveille plus grande encore ne sont pas les presses mécaniques, nées il y a à peine trois quarts de siècle et portées depuis dix ans à une perfection inouïe!

Elles vont, elles tournent à une vitesse insensée, elles soulèvent en se jouant des montagnes de papier : et le doigt d'un enfant les peut arrêter net. Elles ont la force de plusieurs taureaux et la précision d'un chronomètre; elles mettraient un homme en charpie : et elles dévident sans un accroc, sans la moindre égra-

tignure des kilomètres du ruban le plus mince, le plus fragile : elles y dessinent, elles y peignent en toute langues, sans presque y toucher, les milliers de signes de l'intelligence humaine.

Merveilles du Journalisme, ces outils prestigieux le sont deux fois. Ce n'est pas seulement *pour lui*, mais *par lui*, qu'ils existent. Ce n'est pas parce qu'ils étaient inventés que les journaux ont pensé à de gros tirages ; c'est parce que les journaux tiraient déjà beaucoup, et voulaient tirer davantage et plus vite, qu'il a fallu les inventer. Ils sont venus parce qu'ils répondaient à un besoin : c'est la fonction qui a créé l'organe.

Pour juger d'un regard cette étonnante transformation de l'industrie, mettons deux faits, deux chiffres en présence.

Au commencement du siècle, la meilleure presse manuelle tirait quatre cents exemplaires à l'heure. Lorsque, dans les premiers temps de la Restauration, se fonda le *Constitutionnel*, son organisation fut citée comme un modèle. Les seize colonnes de petit texte, format in-folio couronne, étaient faites au début par huit compositeurs y compris le metteur en pages ; chacun avait en moyenne 150 lignes à composer par numéro ; puis, quand le tirage augmenta, comme on n'employait pas encore le clichage, il fut établi une composition de renfort par 5000 exemplaires ; en d'autres termes, il fallait quatre équipes de huit ouvriers chacune pour aller à 20000 exemplaires. L'impression s'effectuait sur dix presses en bois ; le rouleau à encrer, inventé par le médecin Gannal, n'était pas encore utilisé : les pressiers se servaient de balles pour toucher les formes.

Voilà le premier fait ; voici le second :

Il y a aujourd'hui des machines qui peuvent tirer par heure jusqu'à 72000 exemplaires d'un journal de quatre pages. Le *New-York Herald*, en ces derniers temps, annonçait l'acquisition de presses qui lui permettraient d'imprimer, de plier et de couper à l'heure 48000 exemplaires de chacun huit pages.

De si prodigieux progrès sont dus aux plus persévérants efforts, à une suite incessante de recherches, d'inventions, de perfec-

tionnements. On peut y marquer quatre ou cinq étapes principales.

Première étape : De 1804 à 1814, les presses mécaniques sont inventées et améliorées en Angleterre. Un éditeur, Nicholson, avait déjà émis, en 1796, diverses idées à ce sujet. L'imprimeur fondateur du *Times*, M. Walter, prend à tâche de les réaliser; payant de sa bourse, payant de sa personne, il y travaille et y fait travailler plusieurs autres chercheurs; si les pressiers savaient de quoi l'on s'occupe, ils déserteraient l'atelier, ils se porteraient peut-être à des actes de colère : on opère en cachette. Enfin, le 20 novembre 1814, l'heureux Walter put montrer à ses ouvriers et aux Londoniens stupéfaits le premier exemplaire d'un journal imprimé à la vapeur. On vint de toutes parts, on fit la queue à la porte pour admirer cette nouvelle merveille du monde.

Telle fut la première presse mécanique simple, la machine *en blanc*.

Deuxième étape : Après avoir accouplé ensemble, pour aller plus vite, deux machines simples, après en avoir perfectionné le type, on invente, vers 1830, la machine *à retiration*.

Troisième étape : Pendant que divers imprimeurs, notamment Firmin-Didot, font faire aux presses à retiration de rapides progrès, pendant que se développe la presse à bon marché, d'autres inventeurs poursuivent une idée nouvelle. En 1847, paraissent en Amérique et en France les *presses à réaction* et à plusieurs cylindres.

Quatrième étape : La presse à un sou s'est fondée en France; c'est une révolution dans les mœurs : il faut dans la mécanique une révolution correspondante. MM. Derriey et Marinoni, presque en même temps, en 1867, produisent deux machines réalisant enfin une des idées de Nicholson : la presse rotative.

Cinquième étape : En 1870, après la suppression du timbre, qui nécessitait l'emploi du papier en rames, on cherche et l'on trouve des machines rotatives déroulant le papier continu avec une vitesse de 40000 exemplaires à l'heure. Perfectionnées sans

trêve par des constructeurs comme MM. Berthier, Voirin, Marinoni, Alauzet, Derriey, elles reculent chaque jour les limites de l'extraordinaire.

Essayons maintenant d'expliquer sommairement les mots techniques qu'on vient de lire et le principe essentiel des types qui y répondent.

Les presses dont se servirent Gutenberg et ses premiers émules n'étaient guère autre chose, révérence gardée, qu'une sorte de pressoir à cidre : une longue vis verticale assurait, pour chaque feuille à imprimer, le contact intime du papier avec les caractères. Une de ces presses est conservée religieusement à Anvers, dans la vieille maison qu'habitait Plantin, et qui a été transformée en Musée typographique rétrospectif. Plus tard, on fit subir au système une modification importante : on inventa la presse à nerfs, qui a régné partout sans conteste jusqu'aux trente premières années de ce siècle. Elle permettait des travaux très soignés, mais peu rapides; elle ne sert plus guère que pour certaines éditions de luxe.

Là, comme dans la presse tout à fait primitive, la forme typographique est *fixe*. La feuille de papier est rabattue sur elle par un système d'articulations, de *nerfs*; un treuil à bras ou une vis ou de gros poids l'appliquent fortement sur les caractères : elle s'imprime.

Mais avec quelle lenteur! Placer la feuille de papier, abattre le châssis, le presser, le relever, retirer la feuille, encrer de nouveau, sont des opérations longues et délicates. Quelle attention soutenue de la part du personnel, quelle cherté de main-d'œuvre!

Aussi les premières presses mécaniques, avec leurs cinq cents, leurs sept cents feuilles à l'heure, firent-elles pousser des cris d'admiration. Plus ou moins améliorées, elles se retrouvent aujourd'hui dans mainte imprimerie de province : ne nous attardons pas à les décrire.

Leur principe, que nous retrouverons dans les explications qui vont suivre, est seul à noter : la forme a cessé d'être fixe; elle

n'attend pas que la feuille de papier vienne la trouver : elle fait la moitié du chemin. A cet effet, elle est posée sur un *chariot* horizontal auquel un moteur (homme, cheval, gaz, vapeur, il

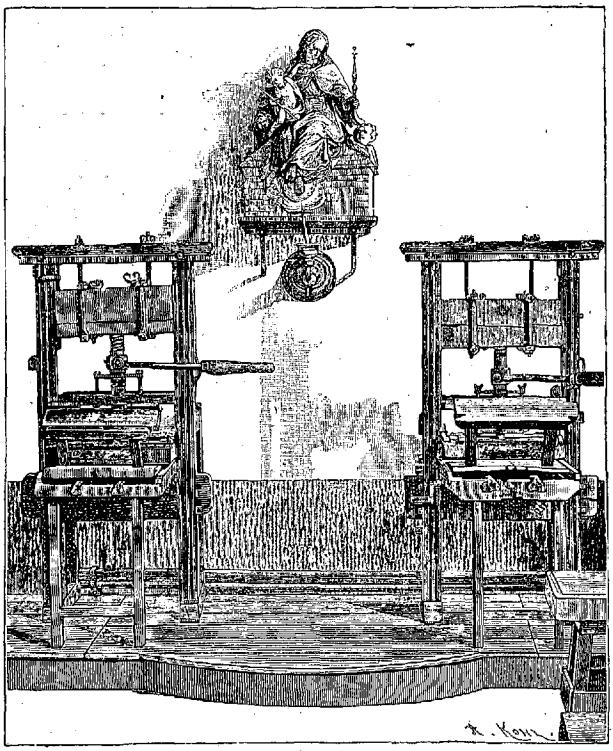

La presse de Plantin.

n'importe) communique, par des bielles et des excentriques, un incessant va-et-vient. Dans ce mouvement rectiligne alternatif, les caractères passent au-dessous de rouleaux chargés d'encre et s'en imprègnent; bien tendues, sans cesse dirigées dans leur

course par certains cordons spéciaux, les feuilles sont amenées, l'une après l'autre, par le mouvement d'un cylindre pivotant sur lui-même, sur les caractères en marche : elles s'y impriment; et, tandis que les caractères retournent s'encrer, se trouvent saisies par une espèce de châssis mobile, de raquette, qui les soulève à la façon d'une main, les retourne et les rabat sur la table réceptrice, où elles s'accumulent.

Voilà, *grosso modo*, la machine simple. Mais quoi! ici encore, comme avec l'ancienne presse manuelle, nous n'avons les pages du journal, la *une* et la *quatre*, ou la *deux* et la *trois*, imprimées que d'un seul côté : nous n'avons que des demi-exemplaires. Pour la *retiration*, c'est-à-dire le tirage de l'autre moitié, il faudra : ou bien, après desserrage des premières formes et installation à leur place des secondes, procéder à une nouvelle impression; ou bien avoir à côté une deuxième presse qui imprime sur le verso les exemplaires déjà imprimés sur le recto par la première.

Où arriverons-nous ainsi ? A mille ou douze cents exemplaires à l'heure. Quelle lenteur encore! et s'il faut, pour un moyen tirage, une dizaine, une quinzaine de machines conjuguées, c'est-à-dire vingt ou trente machines simples, quelle place prise dans l'atelier!

Mais si, au lieu d'accoupler deux machines simples à côté l'une de l'autre, nous pouvions les accoupler sur le même bâti?... Cette idée vint bientôt aux constructeurs, et l'on eut ainsi les machines à *retiration*. En voici l'économie générale. Toujours mouvement alternatif du *chariot* ou *marbre* de fonte douce; toujours encrage des caractères par les rouleaux, au-dessous desquels ils se promènent. Seulement, au lieu d'un cylindre, il y en a deux : un à chaque bout du bâti. Sur notre gauche, par exemple, une feuille de papier dépliée toute grande est présentée par le margeur; elle s'enroule sur le cylindre; les rubans protecteurs qui la guident l'amènent en contact avec la table mobile; juste à ce moment, elle y rencontre le commencement d'une *forme* (une forme double, emboîtant à la fois les pages 1 et 4);

à mesure que le cylindre pivote, la forme tout entière s'avance dans le même sens que lui : le milieu de la feuille de papier rencontre le milieu de la forme; quand la fin du papier va quitter le cylindre qui a achevé son tour, il rencontre la fin de la forme : il est imprimé. — Oui, mais toujours d'un seul côté; nous n'avons toujours que deux pages.

Les deux autres (la 2 et la 3) vont aller s'imprimer de même sur l'autre double forme, par le jeu du cylindre de droite, dont la rotation est liée au va-et-vient de cette seconde forme, comme la

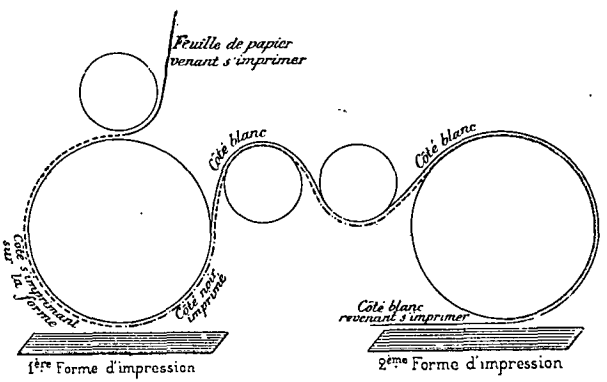

Marche du papier sur les premières machines à retiration.

rotation du cylindre de gauche l'est au va-et-vient de la première. — Bon. Mais il faut retourner le papier? — Sans doute. Aussi est-ce le métier de deux petits cylindres intercalaires qui tournent, presque en se touchant, au milieu des deux autres. Suivez le mouvement. C'est l'effet d'un bobinoir. La feuille de papier vient de s'imprimer par le cylindre de gauche : le côté noir est en dessous, le côté blanc en dessus, en dehors; elle s'enroule ainsi sur le premier petit cylindre: au moment où elle en sort, c'est par le côté blanc qu'elle se présente au second petit cylindre : le côté imprimé est en dehors. Dans cet état, il s'enroule autour du grand cylindre de droite, et le côté blanc

redevient extérieur, mais cette fois se trouve en dessous pour recevoir la seconde impression.

Ceci est le type anglais primitif. En France, on pensa de suite à une énorme simplification : le *soulèvement* alternatif. Plus que deux cylindres de moyenne dimension au milieu du bâti : à tour de rôle, l'un remonte pour laisser passer librement une des *formes* doubles, l'autre descend pour opérer pression sur la seconde, pour l'imprimer. Cela, par un jeu de roues dentées et d'excentriques, coïncidant mathématiquement avec le mouvement de va-et-vient du *marbre*.

Le tirage effectif se trouve donc doublé. D'un côté, sur une planchette surélevée, en face de laquelle est juché le margeur, un entassement de feuilles blanches. De l'autre, par tic-tac de deux à trois secondes, douze cents exemplaires avec leurs quatre pages tout imprimées qui viennent se superposer chaque heure sur la table réceptrice : à peine l'œil les suit dans leur marche.

Avec la presse *à réaction*, il s'y perdrait : tous les mouvements sont si rapides qu'ils apparaissent comme simultanés.

Pourtant, supposons qu'à notre prière la poulie qui commande la machine ait été débrayée et que, plus lentement, à l'aide de solides gaillards, on fasse tourner l'arbre de couche. Voici ce qui nous frappera.

Et d'abord nous sommes au repos. Au centre du bâti, quatre cylindres. Le chariot, ou marbre, plus vaste que dans les autres systèmes, portant huit pages, c'est-à-dire deux épreuves clichées du journal. Au-dessus des cylindres, et de chaque côté, deux tablettes couvertes de papier. Le papier en larges feuilles, dépliées toutes grandes, et pouvant donner chacune un double exemplaire du numéro : de véritables petits draps de lit.

Près de chacune des quatre tablettes, ou *planchers*, hissés sur des escabeaux, quatre imprimeurs-margeurs, coiffés du tricorne en papier, chantant la chanson à la mode, mais les yeux cloués vers leurs doigts. Il faut bien. C'est à eux de manier dextrement le papier, de prendre les feuilles l'une après l'autre,

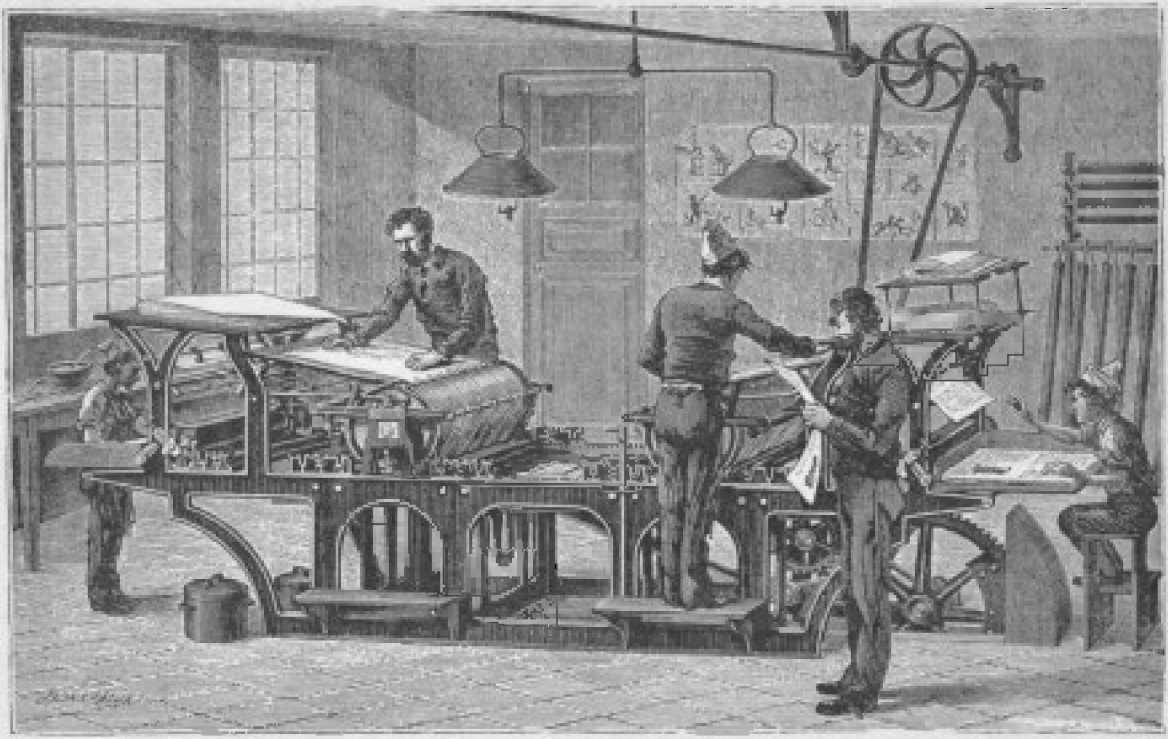

Machine à retiration.

de les faire glisser sur le plancher incliné de façon qu'elles soient toujours bien droites, que les bords latéraux se trouvent toujours dans le même plan, offrent à la machine la même marge. C'est de leur habileté, de l'attention qu'ils mettent à leur tâche, que dépend le plus ou moins de régularité de cette opération, très importante dans le tirage.

Attention! on donne un coup de volant. Pour mieux saisir ce qui se passe, ne regardons qu'un seul cylindre.

Une feuille lui est livrée par le margeur. Des griffes de cuivre, commandées par un porte-cames, et disposées de place en place le long de l'arête du cylindre, s'en saisissent à point nommé; tout un système de cordons, de rubans, de *blanchets*, s'en emparent à leur tour, et l'entraînent, et la guident, et la font serpenter doucement, sûrement, de haut en bas, de long en large, jusqu'au contact du chariot. C'est merveille de la voir, merveille de suivre ses ondulations. Le chariot la reçoit enfin. Là, toujours maintenue à pression douce, prenant au fur et à mesure l'empreinte de toutes les lettres, elle s'avance majestueusement d'un bout à l'autre et rencontre les formes, sans cesse encrées par les rouleaux de gélatine : les rectos s'impriment. Puis, crac! le cylindre s'arrête. Non seulement il s'arrête, mais, toujours commandé par le chariot, au moment même où celui-ci repart en sens inverse, il dessine un demi-tour sur son axe, *il réagit* sur lui-même. La feuille, retournée aussi par un gros tambour en bois, *le registre*, va maintenant venir en retiration sous le cylindre imprimeur tournant en sens contraire : huit versos seront imprimés à la fois. Total pour chaque cylindre, deux exemplaires, et comme les autres ne sont pas non plus des paresseux, huit journaux entiers que chaque va-et-vient pourra fournir.

Mais c'est trop de temps perdu par notre faute. La chaudière du moteur bout d'impatience; elle dresse son panache de fumée. Siffle, vapeur! haletez, pistons! zigzaguez, bielles et manivelles! embrayez, courroies! volez, volants! roulez, roues! margeurs,

donnez la bonne marge! La machine est lancée, lancée à toute vitesse; broyant les encres, jonglant avec le papier, elle prend, elle abat, jette toutes noircies, par milliers, à droite, à gauche, sur les planchers de sortie, les rames de doubles feuilles blanches qu'on suffit à peine à lui fournir, et il n'y aura plus qu'à les porter, tout humides, tout imprégnées de leur bonne odeur d'huile grasse, au hall où attendent les plieuses, les colleuses, tout le service du départ.

C'est un pauvre ouvrier français, du nom de Joly, qui prit, en 1836, les premiers brevets pour machines à réaction. Malheureusement, il n'avait pas d'argent pour réaliser son idée, et il ne sut pas en chercher : il mourut dans une affreuse misère, épuisé par ses sacrifices, tandis que ses plans, depuis, ont fait la fortune de dix constructeurs.

Mais tout pâlit devant les *rotatives*. C'est le triomphe de la mécanique. Là, surtout dans les derniers modèles, plus de margeurs, plus de feuilles découpées d'avance : dans un coin du hall des machines, le papier sur d'énormes bobines, tel qu'il est arrivé de chez le fabricant; à l'autre coin, la machine qui le dévide, le déroule elle-même, comme un immense ruban, l'attire à soi, le prend dans les conditions voulues, le guide, le conduit à travers un dédale de rouleaux, et le renvoie, imprimé, coupé, plié avec une vitesse fabuleuse.

Qui ne se rappelle l'Exposition? Qui n'y a vu avec admiration, dans la galerie des Machines, les presses du *Petit Journal* vomir incessamment les exemplaires qu'on offrait aux promeneurs? 35, 40, 50 000 à l'heure pour chaque presse. Quelle force et quelle rapidité! quelle exactitude dans tous les rouages! Des automates qui ont l'air de penser; des géants qui auraient des doigts de fée.

Mais les constructeurs ne cessent de rivaliser, de se multiplier. Le génie du perfectionnement est infatigable. Marche, marche! dit le Journalisme. Et l'on marche! et l'on va bon train! Un de nos ingénieurs français, M. Derriey, est arrivé aujourd'hui

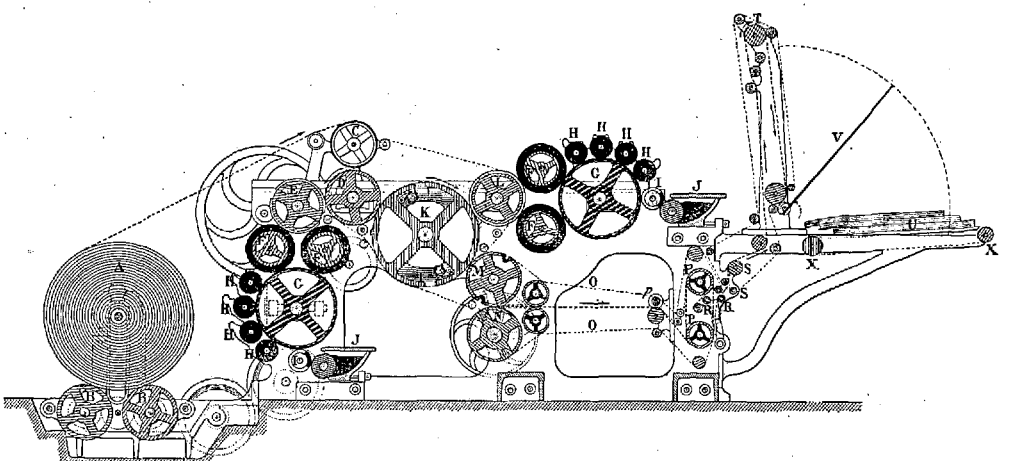

Figure schématique de la machine rotative Derriey (d'après le *Cosmos*).

au chiffre invraisemblable de 75 et 80 000 exemplaires à l'heure : c'est le chiffre même dont se targuaient les Américains.

La description de pareils engins étant chose ardue, nous nous servirons presque mot à mot des explications fournies par l'inventeur (dans un numéro du *Cosmos*). La figure ci-contre achèvera d'expliquer l'incompréhensible, de faire toucher le miracle.

Les autres machines occupaient relativement une hauteur considérable, quelques-unes atteignant jusqu'à 2 m. 60. Celle-ci, au contraire, a ses parties groupées de telle façon que les organes d'impression ne dépassent pas 1 m. 10. De là résulte, pour la machine, une stabilité beaucoup plus grande, augmentée encore par la force des diverses pièces, qui équivaut au double environ de celle des anciennes machines.

Augmenter la vitesse de rotation, en effet, ne va pas sans difficultés ni sans inconvénients.

Le papier des journaux à un sou est fatalement de faible résistance; il se rompait parfois au déroulement des anciennes machines : doubler cette vitesse, c'était accroître les chances d'accidents, et chaque rupture non seulement amène un arrêt dans l'impression, une perte de temps, mais encore, avec une machine lancée à corps perdu, avec des rouleaux encreurs qui continuent de tourner plusieurs tours, produit d'affreuses maculatures sur les exemplaires en train.

En outre, ces mêmes rouleaux encreurs, revêtus d'une pâte formée de gélatine et d'une substance sucrée (mélasse, glucose, etc.), ne peuvent supporter qu'une température déterminée : une trop grande vitesse, en augmentant cette température, risque de les amollir, de les fondre. Et alors, si on ne les enlève à temps, le départ du journal devient impossible : la pâte fondue se répand par toute la machine et il faut souvent plus de temps pour la nettoyer que pour faire le tirage entier.

Enfin, les feuilles imprimées doivent être délivrées en ordre et comptées. Cette opération est celle qui a toujours offert le plus de difficultés dans les machines à grande vitesse. Plus on

va grand train, plus la résistance de l'air s'oppose à la bonne direction des feuilles, et pourtant, si celles-ci ne viennent pas se déposer en ordre, autant renoncer à l'emploi de la machine, car il faudrait un temps inouï pour ranger un à un et compter des centaines de mille d'exemplaires.

On le voit donc, il y avait de nombreux obstacles à l'accroissement de vitesse des machines actuelles.

Voici de quelle façon ces difficultés ont été résolues.

La bobine de papier A, au lieu d'être supportée sur son axe comme dans les anciennes machines, repose sur deux cylindres BB enterrés de telle façon que leur partie supérieure soit, à très peu près, au niveau du sol, en sorte qu'il n'y ait pas à enlever la bobine, mais simplement à la rouler pour qu'elle vienne se placer d'elle-même entre les deux cylindres BB. Ceux-ci sont supportés par deux bâtis reliés entre eux, et pouvant glisser sur leur base pour permettre le réglage du papier et le partage égal des marges par rapport aux clichés d'impression fixés sur la machine.

Les cylindres BB, reliés à la machine à imprimer par des engrenages, sont animés d'une vitesse circonférencielle égale à celle des cylindres imprimeurs, ils entraînent la bobine de papier et la font se dérouler à la même vitesse sans qu'il y ait aucune traction opérée sur le papier : or, jusqu'à ce jour, cette traction seule entraînait le déroulement de la bobine. Ainsi se trouvent annulées les chances de rupture qui auraient empêché tout accroissement de vitesse.

La feuille déroulée passe sur un rouleau C, ayant pour but de mieux appliquer la feuille sur le cylindre de pression D, garni d'étoffe et recevant la pression du cylindre E, qui porte les clichés destinés à l'impression de l'un des côtés du journal.

Ces clichés reçoivent leur encre de deux rouleaux FF, qui l'ont prise sur un fort cylindre G. L'encre qui recouvre ce dernier a été broyée ou *distribuée* par quatre rouleaux HHHH; ceux-ci, en outre de leur mouvement de rotation, commun à

tous les cylindres et rouleaux de la machine, sont animés d'un mouvement de va-et-vient, et ces mouvements de va-et-vient se croisent entre eux, pour que la même parcelle d'encre ne reste jamais à la même place et soit ainsi broyée, étendue, ne parvienne sur les rouleaux F F que parfaitement distribuée et en couche bien uniforme.

L'encre est amenée au cylindre G par un rouleau I, qui se trouve en contact par intermittences, soit avec le cylindre de l'encrier J, soit avec le cylindre G.

Tous les rouleaux d'encrage sont environ le double plus forts en diamètre que ceux des machines construites jusqu'à ce jour, cela pour parer à l'inconvénient indiqué plus haut de leur fusion possible. Plus un rouleau est gros, moins souvent chacune de ses parties revient en contact avec le cylindre d'encrage et les clichés : et par conséquent les chances de fusion ne se trouvent plus augmentées par l'accroissement de vitesse.

Le papier, après avoir reçu son impression du cylindre E, contourne le cylindre D, puis le cylindre K, et vient recevoir l'impression du cylindre L.

Ce cylindre L porte les clichés donnant l'impression de la seconde face du journal, et l'encre lui est donnée par des rouleaux F'F', absolument de la même façon que pour l'impression de la première face ; après avoir reçu cette impression, le papier continue de contourner le cylindre K jusqu'au cylindre M.

Le cylindre K est double en diamètre des autres cylindres d'impression. Il en résulte que la partie imprimée par le cylindre E ne vient se déposer qu'une fois sur deux à la même place sur l'étoffe dont est recouvert le cylindre K, et par conséquent l'inconvénient du *maculage* se trouve écarté dans la mesure du possible.

Le papier contourne enfin le cylindre M, qui porte deux rainures longitudinales dans lesquelles viennent se loger deux lames de scies portées par le cylindre N.

La distance d'une rainure à l'autre, mesurée sur la circonfé-

rence du cylindre, correspond à la longueur exacte d'un exemplaire du journal, et au moment où chaque scie pénètre dans sa rainure, elle détache une feuille. La coupure s'opère par la pénétration de la scie à travers le papier et à l'aide d'une traction déterminée par un accroissement de vitesse des cordons O qui entraînent le papier après qu'il a été coupé.

Les feuilles ainsi détachées sont amenées dans l'accumulateur. Cet accumulateur, inventé par M. Derriey en 1874, consiste en deux cylindres PP, écartés l'un de l'autre de telle façon que le circuit formé soit exactement égal à la distance qui sépare une feuille imprimée de la feuille suivante. La première feuille imprimée passant dans ce circuit revient à son point de départ rencontrer la deuxième qui se superpose, les deux ensemble rejoignent la troisième, et lorsque le nombre de feuilles nécessaire (une dizaine par exemple) est atteint, les tringles RR se déplacent, puis, au lieu de diriger les feuilles au cylindre supérieur P, elles les envoient entre d'autres tringles S, d'où elles montent au rouleau T, pour redescendre verticalement et être abattues sur la table de réception U par le receveur à raquettes V.

Pendant leur passage du cylindre M aux cylindres PP, les feuilles ont passé sous une cisaille circulaire placée sur le rouleau *p* et ont été divisées en deux sur la largeur : chaque grande feuille déposée sur la table U se compose donc en réalité de quatre petites feuilles, chacune correspondant à un exemplaire du journal.

Les dispositions prises font que dix feuilles sont superposées par l'accumulateur PP, qui est de dimensions plus grandes que les anciens, lesquels n'accumulaient que cinq feuilles. Il en résulte que chaque révolution du receveur V dépose sur la table U dix grandes feuilles divisées chacune en quatre parties, grâce à la double coupe transversale faite par les scies du cylindre N et par la coupe longitudinale du couteau circulaire *p*.

D'autres dispositions mécaniques font qu'après dix évolutions du receveur V, les rouleaux XX tournent d'une certaine quantité ;

ils sont recouverts de courroies sur lesquelles reposent les feuilles abattues par le receveur. Les feuilles ainsi déposées sont entraînées et avancent d'une même quantité : ce qui fait que les nouvelles feuilles se déposant en arrière des premières, il y a séparation des paquets.

Chaque paquet se compose donc de cent grandes feuilles divisées elles-mêmes en quatre exemplaires, soit de quatre cents exemplaires.

La vitesse des cylindres d'impression est de 300 tours par minute au lieu de 160 que comportaient les anciennes machines. En d'autres termes, on obtient 300 feuilles de quatre exemplaires par minute, soit 1200 exemplaires, et une marche de 72 000 exemplaires à l'heure imprimés des deux côtés, rangés, comptés exactement par paquets de 100 exemplaires.

Mettons que la longueur d'un petit journal soit seulement de 50 centimètres. A chaque grande feuille imprimée correspond une vitesse de 1 mètre résultant de la longueur de deux exemplaires, et de la traction opérée pour séparer les feuilles. 300 feuilles par minute, cela fait donc juste 300 mètres de parcourus, soit une vitesse de 18 kilomètres à l'heure, 18 kilomètres de papier imprimé sur les deux faces. Avec le même système appliqué aux grands journaux, on obtiendrait une vitesse presque double ! Avec deux machines travaillant ensemble, c'est 60 kilomètres de papier imprimé à l'heure, une vraie rivière, une effrayante cascade ! Dieu veuille que, demain, la somme des idées justes dans le monde s'en trouve augmentée !

Ainsi, pour résumer, la machine ne se borne pas à imprimer les exemplaires avec une rapidité de locomotive, elle les coupe, elle les entasse, elle les compte. D'autres, paraît-il, font plus : elles les plient, les mettent sous bandes et collent les bandes. Déjà le *Courrier* et le *Times*, de New-York, annoncent qu'ils possèdent une machine revenant à 250 000 francs et construite par MM. Hoe et Cie, qui triture de la sorte à l'heure 24 000 exemplaires d'un journal de 12 pages et 12 000 journaux de

24 pages (ce qui équivaudrait à 72 000 de quatre); déjà, en Angleterre, s'introduit un perfectionnement analogue. Des bandes imprimées et classées sont placées d'avance sur une espèce de galée. A chaque évolution de la machine, un râteau pousse une bande sous le journal plié; une brosse, animée d'un mouvement de va-et-vient, étale la colle; des baguettes rabattent la bande et la fixent. Il ne reste plus qu'à porter mécaniquement, par des tubes pneumatiques souterrains ou aériens, le journal chez l'abonné. Cela ne se fait pas encore, cela viendra.

Que ne demande-t-on pas en effet à la machine? La machine est la reine de l'époque. Tout lui cède. Le progrès appelle le progrès. Voici, pour ne pas sortir de notre sujet, l'impression, qu'on vient de réaliser l'utopie la plus invraisemblable : faire faire en grande partie par des bras de cuivre, des doigts d'acier, la tâche si délicate, si compliquée, si personnelle de l'ouvrier typographe[1].

Depuis tantôt cinquante ans, des chercheurs s'acharnaient à ce rêve, et les hommes compétents en souriaient.

Aujourd'hui ce n'est plus un rêve, c'est un fait : il y a des machines à *composer*! il y a des machines à *distribuer*!

Il y en a même beaucoup : les Thorne, les Page, les Mac-Millan, les Monro, les Harper, les Fraser, les Kastenben, les Mergenthaler, les Lagermann, qui se disputent, surtout à New-York, Chicago, en Angleterre, l'admiration du public, la clientèle des éditeurs et la clientèle des grands journaux. Ce ne sont plus

1. Pendant que s'imprimait ce livre, un autre progrès, poursuivi depuis longtemps, vient d'être accompli : la typographie musicale. Jusqu'ici les partitions avaient dû être gravées sur étain par d'habiles artistes. Un obstiné, M. Henri Chossefoin, est arrivé à un système de caractères mobiles, aujourd'hui appliqué par la maison Paul Dupont, qui permet d'imprimer les morceaux les plus compliqués avec la même facilité qu'une page de journal. Il en résultera une économie considérable, et, en particulier, la possibilité de lutter victorieusement contre la concurrence des graveurs allemands. — C'est là encore, comme l'écrivait M. René Martin, du *Figaro*, une véritable révolution.

des jouets scientifiques, « ce sont, a écrit M. Chamerot, président de la Chambre syndicale des imprimeurs, ce sont de réelles inventions qui peuvent, dans un délai rapproché, apporter une véritable révolution dans la typographie ». En attendant, leur introduction a déjà déterminé plusieurs grèves.

Si, pour diverses raisons, elles sont peu utilisées en France ; si les gens du métier, tout en s'extasiant devant elles, adressent encore aux plus ingénieuses certaines critiques, il n'en est pas moins vrai que l'avenir leur appartient. Les décrire toutes demanderait un ouvrage spécial, et qui n'irait pas sans de nombreuses figures. Nous voudrions pourtant donner une idée des principales.

Une des premières qui aient permis des résultats pratiques et une des plus employées est la machine Thorne.

Imaginez deux cylindres verticaux superposés, l'un fixe, l'autre pouvant tourner sur un axe. Vous rappelez-vous maintenant la *casse* et les *cassetins* de nos amis les typos ? Eh bien, c'est le cylindre inférieur qui sert de *casse*, et il est muni de quatre-vingt-dix rainures verticales qui servent de *cassetins*, c'est-à-dire où l'on empile les caractères de même sorte, les *a* sur les *a*, les *i* sur les *i*, etc.... Le nombre de 90 est jugé suffisant pour les besoins ordinaires : quand la copie de l'auteur en exige d'autres, le typo qui dirige la machine est obligé de les ajouter à la main.

Sur le cylindre supérieur, 90 rainures aussi. Remarquez encore que chacun des caractères a une forme différente, porte un *cran spécial* qui ne lui permet d'entrer que dans la rainure correspondante du cylindre inférieur.

S'agit-il, le journal tiré, de *distribuer* le caractère ou, comme on disait jusqu'à présent, de « ranger sa casse » ? Pour cela, une sorte de *galée* formant boîte et contenant la composition à éparpiller est placée à côté du cylindre supéreur et en contact avec lui. On fait tourner ce cylindre. Chaque fois qu'une de ses rainures se présente devant une ouverture ménagée à l'extrémité

de la galée, on y pousse à la fois, au moyen d'une tige, *toute une ligne*. A chaque révolution du cylindre, 90 lignes sont ainsi détachées de la composition pour devenir ce qu'elles pourront.

Elles ne cherchent pas longtemps. D'abord par leur poids, ensuite par l'action d'un ressort supérieur, elles tendent à descendre le long des tubes et à pénétrer immédiatement dans les rainures, les *cassetins* du cylindre inférieur. Halte-là, qui vive? Sur chacune de ces quatre-vingt-dix ouvertures, des *gardes* font saillie, et chacune de ces gardes a une disposition différente : ne passent chez elles que les lettres qui répondent à cette disposition, à la consigne, qui sont vraiment de la maison, c'est-à-dire du cassetin vertical.

S'agit-il maintenant de *composer*? Devant le cylindre inférieur se trouve un clavier dont chaque touche correspond à chacune des rainures. Un rouleau placé en face reçoit la copie. Toute touche abaissée chasse par une tige la lettre voulue, et par tout un système de guides l'amène sur une table métallique circulaire, animée d'une rotation très rapide. Que faire contre la force centrifuge? le caractère s'enfuit par la tangente, c'est-à-dire par un passage qui le conduit dans les lignes du composteur. Grâce à la rapidité de rotation du disque, il est bien rare qu'une lettre se présente renversée ; un ouvrier un peu exercé, ayant le doigté de son instrument, évite toujours ce genre de faute.

Mais les spécialistes font des objections qui ne frappent pas les gens de lettres. D'abord l'obligation de crans particuliers pour chaque lettre, et de crans extrêmement compliqués, nécessite de grosses dépenses. Ensuite, — et c'est un obstacle dirimant pour les journaux français — on ne peut employer que des caractères *du même corps*. Enfin la machine ne *justifie* pas : il faut un ouvrier placé à côté du premier pour donner aux lignes la longueur nécessaire.

La machine Fraser, qui figurait au Champ de Mars en 1889, a pour base le système des aiguilles de chemin de fer. Elle com-

pose et elle distribue avec les mêmes caractères que ceux dont on se sert à la main, sans crans ni adaptations spéciales. Les femmes y trouvent un emploi peu fatigant. Une ouvrière adroite fait sans peine de 10 à 12 000 lettres à l'heure. Aussi vite elle peut toucher les clefs, aussi vite vont la composition et la distribution. Mais il faut toujours que le compositeur, homme ou femme, justifie à l'ancienne mode.

Cette justification, la *linotypie* la supprime. L'appareil, dû à un Allemand d'Amérique, M. Ottmar Mergenthaler, fait plus que d'aligner des lettres à côté les unes des autres, *il les fond*.

C'est encore, comme tout à l'heure dans la machine Thorne, une sorte de clavier où se place le compositeur, et de jeu d'orgue où l'on se fournit de lettres. De lettres? non : ce ne sont plus les caractères ordinaires, ce sont les *matrices* mêmes dont se servent les fonderies. Ces matrices en métal dur affectent une forme particulière. Dès que l'ouvrier appuie du doigt sur une touche, la touche *b*, par exemple, que lui indique sa copie, la matrice correspondante descend du tube dans une rigole métallique oblongue le long de laquelle souffle incessamment un courant d'air comprimé, qui chasse ladite matrice par une glissière inclinée. D'autres matrices, et, entre chaque mot, des espaces, suivent jusqu'à complément de la ligne. Les matrices étant marquées du côté qui fait face à l'opérateur, il lui est aisé de se relire et de corriger à la main. Une ligne faite, il touche un levier, et les matrices se serrent solidement les unes contre les autres, et la machine leur donne automatiquement la longeur voulue, et l'ouvrier n'a plus à s'occuper que de passer à la ligne suivante.

Pendant qu'il y travaille, une griffe s'est saisie de la précédente et l'a placée en face d'un tuyau. A quoi communique celui-ci? Tout simplement à un creuset qu'un fourneau à gaz placé tout à côté alimente de plomb en fusion. La matière bouillante, poussée par une pompe, se projette sur la ligne, durcit immédiatement; un couteau rabote l'excédent de la fonte; puis

ce petit *cliché*, tout prêt pour l'impression, va se ranger dans la page du livre ou la colonne du journal. Avantage inappréciable : on peut avoir ainsi de suite, sans le travail forcé que nous avons vu dans la salle des machines, autant de clichés, de formes, qu'exige le tirage.

Lorsque les matrices ont servi à la composition d'un texte, un autre mécanisme s'en empare et, toujours comme dans l'appareil Thorne, les réintercale dans leurs tubes d'orgue respectifs.

Quant aux lignes de *cliché*, une fois le tirage opéré, on les rejette tout simplement au creuset : la même matière s'emploie ainsi indéfiniment.

Y a-t-il une faute quelconque dans la composition, y a-t-il une correction d'auteur à introduire, la ligne entière ou toute une série de lignes sont jetées de même à la fonte et remplacées sur-le-champ par des lignes nouvelles : l'inventeur assure qu'il il y a encore économie de temps sur l'ancien système.

Un ouvrier exercé peut remplacer de la sorte six compositeurs à la casse. Il peut fournir à l'heure jusqu'à 200 lignes de 40 lettres, soit 80 000 lettres dans une journée de dix heures.

La *Tribune* de New-York possède quarante-deux de ces machines. Trente fonctionnent régulièrement. Le journal déclare que ses frais de composition ont diminué des deux tiers : de 8 à 9 000 francs par semaine.

Ajoutons que la machine n'est pas condamnée à un seul corps de caractères. Les tubes se démontent et se remplacent aisément : on y peut employer ainsi le corps 6, le 7, le 8, le 9, et même le 12.

Tout cela tient du prodige. Mais les praticiens français ne se déclarent pas satisfaits encore. Ils estiment, pour diverses raisons techniques, que la *linotypie*, très utile en Amérique et en Angleterre, répond moins bien aux conditions de l'imprimerie française, et ne s'y acclimatera qu'après transformation.

La machine *Lagermann* leur agrée mieux. Son inventeur, M. Alexandre Lagermann, de Jonkoping, est l'ingénieur-directeur

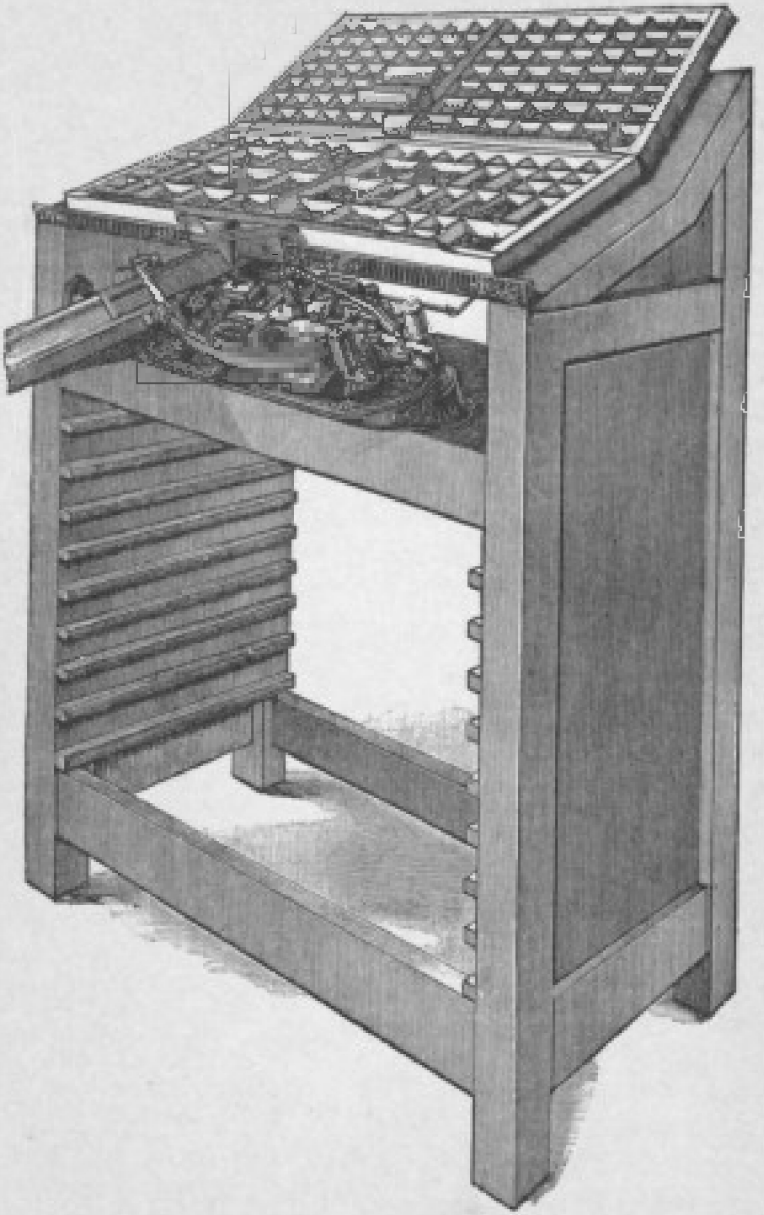

Typotheter Lagermann.

de la célèbre compagnie d'allumettes suédoises et avait déjà eu l'occasion d'y résoudre les plus étonnants problèmes de technologie. Cette fois, il s'est surpassé : il n'y a plus qu'à se mettre à genoux.

Ou plutôt, non ! relevons-nous. C'est plus commode pour travailler, et même pour regarder. Regardons. On travaille. Devant l'ouvrier, sur un rang qui lui vient à mi-corps, un petit appareil à peine grand comme une machine à coudre. Au-dessus, à la hauteur de sa poitrine, une casse d'imprimerie. — Une casse ordinaire? — Tout à fait ordinaire. Seulement il y fourrage des deux mains, comme dans un panier de cerises, sans prendre la peine de regarder les lettres, et les laisse tomber devant lui, les jette à l'aveuglette, au petit bonheur. — Il les jette? où cela? — Dans ce bel entonnoir de laiton placé un peu sur la gauche. C'est un entonnoir qui mène au *typotheter* ou machine à composer. Dans ce typotheter, un composteur aux larges dimensions, ou pour mieux dire une galée partagée en sillons horizontaux par de petites lames de cuivre jaune. — Nos interlignes du chapitre III? — Justement : mais cette fois placées d'avance, en attendant les lettres. Celles-ci y vont venir tout à l'heure. Mais d'abord il faut qu'elles débouchent de l'entonnoir, fait de façon à ne laisser passer qu'une lettre à la fois, mais à la faire passer très vite. Et où débouchent-elles? Dans un chemin horizontal en bel acier. C'est un portier qui les reçoit, un portier automatique. Ce personnage mystérieux, aussi prompt qu'invisible, réside dans un balancier situé au-dessus de l'ouverture. Aussitôt qu'une lettre se présente, crac! le balancier bascule, aussitôt aussi un mouvement de rotation se dessine, comme dans les anciens tours d'enfants trouvés : la lettre y est prise instantanément, instantanément mise dans sa voie, et instantanément fait place à la suivante. Mais, dites-vous encore, de la façon dont elles ont été jetées, à pile ou à face, il doit y en avoir beaucoup qui tombent renversées, tête en bas.— Sans doute! mais croyez-vous que la technologie soit faite pour les niais? Quand la

lettre se présente bien, dans les règles, un petit levier la pousse doucement dans la ligne où elle vient d'entrer; quand elle manque aux convenances, une griffe énergique s'empare de l'étourdie, et la redresse aussitôt.

Toutes ces opérations, encore un coup, se sont produites à la sortie de l'entonnoir, sur un petit palier d'attente : ce sont les bagatelles de la porte. Une fois tout en ordre, les lettres rangées toutes du même côté, des *guides* s'adaptent au cran de la lettre et un ressort de force convenable chasse les types ajustés dans une gouttière au bout de laquelle se trouve la galée aux canaux parallèles. Une rangée, une ligne se trouve à peu près remplie.

Une sonnerie se fait entendre : l'ouvrier jette aussitôt dans l'entonnoir une espèce de petit clou en laiton qui forme arrêt. Un déclenchement s'opère, et le composteur, automatiquement, se trouve chassé de la largeur d'une ligne. On va pouvoir passer à la rangée suivante, à laquelle on donnera de même, à vue de nez, une longueur approximative.

Quand le même manège a été renouvelé plusieurs fois, quand la galée est pleine, il reste à *justifier* les lignes, à leur donner leur largeur mathématique. C'est une autre machine qui s'en charge, le *justificateur*. Il n'y avait pas en typographie de problème plus difficile, qui, mécaniquement, parût plus insoluble, et pourtant le justificateur est simple comme le *b*, *a*, *ba*, mais d'une simplicité simplement admirable.

Vous êtes-vous servi parfois de petits dynanomètres à main, de certains pèse-lettres? Une pression quelconque est exercée à l'un des bouts, et elle s'inscrit d'elle-même par la pointe d'une aiguille mobile sur un cadran gradué. Eh bien, aux détails près, trop minutieux à décrire, voilà le principe du justificateur. Concevez que l'aiguille soit en relation avec une paire de pinces d'une certaine espèce dont les extrémités peuvent s'écarter plus ou moins sous l'action d'un ressort intérieur. C'est entre ces extrémités que sera poussée automatiquement, par une griffe spéciale, chaque ligne de composition. A un écartement normal de la

pince, à la *justification* voulue, correspond, au bout de l'aiguille, le zéro du cadran. Concevez maintenant, dans la largeur de la ligne, la plus petite différence *en trop* ; l'aiguille va tourner d'un

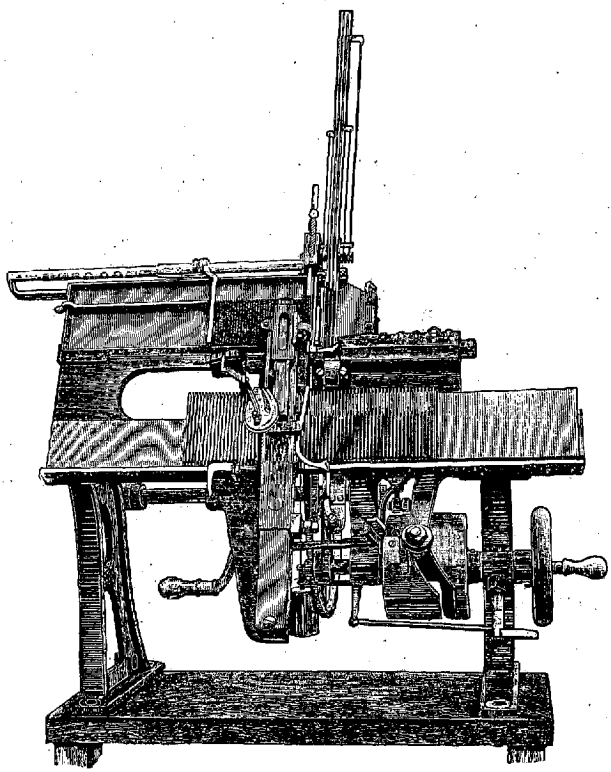

Justificateur Lagermann.

côté, et cette différence insensible, multipliée par la longueur de l'aiguille, s'indiquera par un déplacement très sensible de la pointe : l'ouvrier sait de suite qu'il faut retirer des *espaces* et *en quel nombre*. Qu'il y ait dans la ligne la moindre diffé-

rence en *moins*, elle se traduit par une oscillation agrandie en sens contraire : l'ouvrier voit de même, instantanément, le nombre d'espaces à ajouter, il les intercale en hâte et l'aiguille revient au zéro. Lorsque, à l'aide d'un mécanisme approprié, il a placé sa galée de composition en regard du dynamomètre en question, ou, pour parler mieux, du lignomètre, toutes ces opérations se font avec la rapidité de l'éclair. Et les lettres, assurées dans les canaux du composteur, ne courent plus aucun risque de mise en pâte. C'est à n'y pas croire.

M. Lagermann ne s'est pas proposé de révolutionner la typographie : il n'a voulu qu'agrandir ses moyens d'action. Il y a grandement réussi. Sa machine espace les mots avec une régularité, une précision, une rapidité surprenantes : 20000 lettres peuvent être levées à l'heure et donner un travail plus que parfait. Quatre ouvriers *typotheters*, rendus ainsi adroits des deux mains, exécutent sans peine le travail de douze à quatorze compositeurs ordinaires.

Deux constructeurs bien connus à Paris, MM. Berthier et Durey, ont accepté de vulgariser en France ces ingénieuses machines. C'est à leur obligeance que nous avons dû de les voir fonctionner.

Et maintenant consentez à vous vieillir : oh! pas de beaucoup, de dix ou quinze ans, vingt tout au plus. Voici ce qui se passe :

Les machines à composer ont été améliorées encore; les ouvriers qu'elles menacent dans leurs conditions actuelles d'existence ont eu le temps de se retourner autrement; elles s'emploient dans tous les journaux; il suffit de quelques hommes par équipe pour les surveiller. A merveille! Mais qu'est-ce donc que tous ces fils télégraphiques partant de la boîte aux caractères ou de la boîte aux matrices? Ce sont des fils qui se rendent au bureau de rédaction et même au domicile des principaux rédacteurs. Perçons les murs, toujours par supposition, et observons. Chaque écrivain est au travail.

Au travail? allons donc! il n'a devant lui aucun papier, il est assis devant un piano. — Précisément : il rédige. — Comment cela? — Et en même temps qu'il rédige ici, son article s'imprime dans l'atelier. — Je ne comprends pas. — C'est pourtant bien simple. Chaque touche de son piano est une lettre de l'alphabet ou un signe de ponctuation. Chaque fois qu'il met le doigt sur une lettre, un courant électrique passe dans un fil; ce courant parvient à la casse verticale où sont enfermées les lettres d'imprimerie correspondantes; un petit clapet s'ouvre, une lettre tombe dans un entonnoir et est menée au composteur mécanique. Les lettres s'alignent, se justifient dans un Lagermann *ad hoc*, les galées s'emplissent : il n'y a plus qu'à tirer les épreuves et à les envoyer par tubes pneumatiques ou par pigeons. Les corrections d'auteur se feront au retour. Il y aura encore çà et là quelques mots oubliés par l'écrivain, des *bourdons*, parfois même quelques *doublons*, mais la distribution des lettres étant faite par la machine, il n'y aura plus de casses mal rangées, il n'y aura plus, plus du tout de coquilles. Plus de coquilles et plus de mauvaises écritures! plus de ces manuscrits savamment illisibles, avec ratures, surcharges, renvois s'étalant, s'étoilant, s'épatant en toutes directions. L'auteur, avant d'écrire, c'est-à-dire de toucher son piano, devra mettre ses idées en ordre, bien savoir ce qu'il veut dire.

Au besoin, s'il se méfie trop de lui-même, il aura commencé par dicter son article à un phonographe : pour se corriger, il se répétera ensuite mot à mot.

Un rêve! dites-vous. — Qui vivra verra.

CHAPITRE V

LA QUESTION D'ARGENT. — I. LES DÉPENSES

Un bout d'histoire. — « Silence aux pauvres ! » — Ce que coûtait jadis un journal. — Ce qu'il coûte aujourd'hui. — Dans les petites villes ; dans les grandes ; à Paris. — Budget du *Figaro*, budget du *Petit Journal*. — Ce que coûte un numéro. — Matériel d'imprimerie, son entretien. — Énormes quantités de papier. — Les grands journaux ayant leur hôtel à eux, s'imprimant eux-mêmes. — Une maison de dix-huit étages. — Frais de réclame. — La salle des dépêches. — *Le Figaro* sur la Tour Eiffel. — Les primes, les suppléments, les commis-voyageurs. — Traitement des rédacteurs et des administrateurs. — Les correspondants du *Times*. — Les *deux sous* la ligne. — Les potentats du feuilleton. — Six décimes qui font des petits.

Lorsque le gouvernement de Juillet, issu d'une révolution de journalistes, après avoir traité la presse avec une grande mansuétude, en vint, en 1834, à lui imposer des barrières fiscales, on reprit un vieux mot de Chateaubriand et on appela les lois de Septembre des « lois vandales ».

Lorsque la seconde République, après une orgie de liberté, en vint à édicter de dures lois répressives, Lamennais, dans le dernier numéro du *Peuple constituant*, poussa un cri resté célèbre : « Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler ; nous ne sommes pas assez riche ! Silence aux pauvres ! »

De fait, pour fonder un journal politique, il fallait verser quarante mille francs de cautionnement ; on était passible de grosses amendes ; l'imprimeur, responsable en partie, devait offrir une réelle « surface commerciale ».

Le régime du cautionnement, supprimé en février 1848, fut remis en vigueur sous le second Empire ; supprimé de nouveau

après le 4 septembre 1870, il fut rétabli jusqu'en 1878. Les feuilles hebdomadaires elles-mêmes, pour avoir le droit de publier des nouvelles politiques accompagnées de quelques commentaires, étaient obligées de déposer au Ministère des finances un cautionnement de plusieurs milliers de francs.

On vit alors les différents partis, stimulés par l'ardeur de la lutte, s'imposer de réels sacrifices. L'esprit français, né malin, se mettait volontiers du côté des opposants. En même temps la compression politique amenait une suractivité littéraire. De tout jeunes hommes, riches seulement d'espérances, mettaient en commun leurs aspirations, leurs énergies. Dispensés du cautionnement, ils fondaient avec rien un *Corsaire*, une *Rive gauche*, un *Quartier latin* quelconque, publié chaque mois, chaque semaine, ou, comme *l'Aspic* de Jérôme Paturot, « paraissant quelquefois ». Ils avaient assez d'esprit pour y glisser d'insaisissables allusions : même où ils n'en glissaient pas, le public en trouvait.

« C'est maintenant, avait dit Weiss à l'annonce de lois prohibitives, c'est maintenant qu'on va voir ceux d'entre nous qui ont du talent. » Il avait été bon prophète : le talent, même pauvre, était un capital.

Aujourd'hui, tout cautionnement a disparu ; la presse politique est libre de tout dire, de tout écrire, et ne se fait pas faute d'user de cette liberté, au besoin d'en abuser. Cependant, réunissez les meilleurs journalistes de Paris et invitez par surcroît ceux de province ; supposez-les bons amis ; donnez-leur toute latitude d'agir à leur gré ; mettez à leur disposition une centaine de mille francs, et proposez-leur de fonder un nouveau journal parisien : ils vous riront au nez.

Triplez le chiffre si vous voulez : ce ne sera pas assez pour les décider. En effet, un journal qui s'établit avec moins de cinq cent mille francs dans sa caisse est à peu près sûr de voir son capital épuisé avant que la clientèle ait commencé à poindre.

Le mot de Lamennais n'a plus de raison d'être au regard de la loi ; mais, en réalité, par suite des conditions nouvelles de

la presse, il est plus vrai qu'il ne l'a jamais été. En théorie, tout citoyen majeur a le droit de fonder un journal : il ne faut pour cela que déposer un titre au Parquet; en fait, ce droit a un autre nom : le droit de se ruiner.

Pourquoi? parce que là comme partout la concurrence est de plus en plus grande; parce que le talent littéraire des rédacteurs ne suffit pas toujours à assurer le succès; parce que, de plus en plus, le public est friand, non pas de beaux commentaires, de passes d'armes d'opinion ou d'esprit, mais de nouvelles, d'informations à outrance, rapides, ultra-rapides, de reportages électriques et téléphoniques, archi-téléphoniques et archi-électriques. Nous l'avons déjà dit : Le journal est une industrie; place aux ingénieurs et aux reporters!

Aussi, à peu d'exceptions près, les nouvelles feuilles quotidiennes, fondées en ces dernières années, ont-elles été condamnées à l'insuccès. Celles qui ont réussi disposaient de capitaux considérables; elles ont pu faire une grande réclame, elles ont eu l'art d'attirer l'attention du public. Non seulement les nouveaux journaux ne percent qu'avec peine; mais parmi les anciens, plusieurs, n'ayant pas les moyens de renouveler leur outillage, ont disparu ou tendent à disparaître. Beaucoup continuent à paraître grâce aux sacrifices d'un parti politique, mais, commercialement parlant, ils ne joignent pas « les deux bouts ». A ce point de vue, on peut dire que la presse parisienne s'est *anglicisée*. La place de Londres appartient de longue date, par droit de naissance et par droit de conquête, à une vingtaine de grande feuilles quotidiennes. A peine cinq ou six autres de moindre importance ont-elles pu se faire place depuis une vingtaine d'années. Cent entreprises successives, commencées pourtant avec un chiffre respectable de bank-notes, ont abouti à la faillite. En revanche, et par le fait même de la sélection, les feuilles subsistantes sont de formidables colosses, de prodigieuses usines.

Ce n'est pas ici le lieu de philosopher : prenons les choses telles qu'elles sont, et tâchons de les traduire en chiffres.

Pour mieux nous rendre compte du chemin parcouru, allons des plus petits aux plus grands.

Il y a encore, en province, bon nombre de feuilles qui vivent sur un pied très modeste. Dans chaque petite sous-préfecture, par exemple, on en compte deux ou trois. Le plus souvent elles ont été fondées, il y a dix ans, vingt ans, trente ans, par un brave homme d'imprimeur. De la politique, au fond, il avait peu souci; mais il a dû se discipliner, s'enrégimenter dans un parti ou dans une coterie. Il tire à 1 000, 1 500, 2 000 exemplaires, une fois ou deux la semaine; il n'a pas besoin, pour cela, d'un gros matériel : une machine en blanc, parfois à retiration, mue à bras ou par un moteur, est plus que suffisante. Les « amis » s'empressent autour de lui, procurent de l'eau au moulin; s'il est gouvernemental, il a les annonces officielles; s'il est dans l'opposition, il fait appel aux avoués, aux huissiers, aux notaires de son parti; le journal amène des clients à l'imprimerie, l'imprimerie des abonnés au journal. Prix de l'abonnement : de 10 à 12 francs; avec les annonces locales et le petit contingent (mal rétribué du reste) envoyé par l'Agence Havas ou autres annonciers parisiens, on peut se tirer d'affaire honorablement.

La rédaction est vite faite et coûte peu. Pour la politique, quelques coups de ciseaux dans les feuilles parisiennes du même bord. Pour les nouvelles locales, les notes du lieutenant de gendarmerie plus ou moins arrangées, ou celles de quelques correspondants.

Transportons-nous maintenant dans une préfecture de moyenne importance (40 000 habitants). Le journal est à 10 centimes; il paraît tous les jours, sauf le dimanche; il tire à 3 500, 4 000, 5 000 exemplaires. Pour cela, il faut déjà une machine à retiration et un moteur mécanique, vapeur ou gaz. Comptez comme capital social une cinquantaine de mille francs. Parfois, c'est un homme politique, député ou candidat, qui en a fait l'avance. Le plus souvent, on a émis des actions de 500, ou de 100, ou de 50 francs, et on les a placées dans un groupe d'amis; si parmi les actionnaires quelques-uns habitent la campagne, ils seront

des correspondants *de nouvelles* tout désignés. Pour la ville, il faut un nouvelliste attitré, un secrétaire de la rédaction, un rédacteur en chef, deux ou trois employés d'administration. L'Agence Havas envoie de Paris 10, 15, 20000 francs d'annonces; on fait sur place, avec la clientèle des commerçants et celle des officiers ministériels, le double, le triple. Prix de l'abonnement : 28 ou 30 francs. On vit encore d'une façon décente. Les membres du conseil d'administration ou de direction peuvent être gens d'un esprit sectaire, enfermés dans des préjugés de coteries, comprenant la politique comme les Capulet et les Montaigu; ce sont quelquefois des gens passionnés, mais toujours de braves gens : la maison est une maison de verre, qui ne craint aucun regard.

Parfois, dans un chef-lieu de même importance, c'est le journal à un sou qui règne. Les dépenses sont au moins égales, et les recettes moindres. D'abord, il faut paraître tous les jours, sans exception. Puis, très peu d'abonnés; moins de place pour les annonces. D'où il résulte que pour joindre les deux bouts, le journal à un sou est obligé de tirer au moins à 7 ou 8 000 exemplaires, ce qui exige, non plus une machine à retiration, mais deux ou trois, et un plus grand nombre d'employés.

Dans les très grandes villes, comme Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lille, tous les chiffres précédents doivent être triplés, quintuplés, décuplés. Un journal à deux sous, par exemple, s'y tire à 20 ou 30 000 exemplaires; un journal à un sou, de 50 000 à 300 000. Il faut plusieurs machines à retiration, voire des rotatives et un moteur en conséquence. Il faut, pour la rédaction et l'administration, le même personnel que dans certains journaux de Paris. Il y a, en plus, des frais de dépêches considérables.

La plupart de ces journaux louent au gouvernement un fil télégraphique spécial. Ils ont à Paris un, deux, trois correspondants. Ils demandent des articles politiques ou des chroniques aux écrivains les plus en vue de la presse parisienne. Ils publient des suppléments. Tout cela exige, pour chacun, un

budget de plusieurs centaines de mille francs, parfois de plusieurs millions. Si c'est le public qui y fournit, si le journal est prisé par les lecteurs et les annonciers, tant mieux! il fera de beaux bénéfices. Sinon, quel que soit le talent de ses rédacteurs, il aura grand'peine à vivre.

Enfin arrivons à Paris. Laissons de côté bon nombre de journaux auxquels on peut appliquer ce que nous venons de dire des journaux de Lyon ou de Lille, de Marseille, de Toulouse ou même d'Albi, et passons à ceux qui ont le plus de réputation, de succès.

Il y a, d'une part, les grands journaux, d'autre part, les petits.

Nous prendrons comme type des premiers *le Figaro* et *le Matin*.

Voici un aperçu des frais :

Le Figaro dépense, bon an mal an, rien que pour la composition.. . . . . près de 200 000 francs.

Imprimerie, clichage, papier.	1 700 000
Service de bandes.	37 510
Frais de poste.	350 000
Rédaction.	750 000
Administration (employés, plieuses, porteurs)	300 000
Dépenses diverses ou extraordinaires. .	600 000

Ajoutez 40 000 francs pour l'intérêt des obligations, vous avez un budget de dépenses de 4 millions!

Il faut tirer tous les jours, entre 5 et 6 heures du matin, de 70 000 à 100 000 exemplaires et quelquefois 200 ou 300 000. Les presses, alors, vont un train effréné.

Le caissier a entre les mains un maniement de fonds qui peut atteindre jusqu'à 700 ou 800 000 francs en certains mois.

Passons maintenant aux journaux à un sou, et à celui qui les domine tous par l'importance des chiffres, *le Petit Journal*.

Petit, il ne l'est que par son format, déjà agrandi en ces derniers temps; mais, par son organisation et la puissance de son

outillage, il compte parmi les plus grands du monde entier; par le tirage, il est hors de pair.

Voici les chiffres du dernier exercice :

Papier (200 000 kil. par semaine) . . fr.	2 957 456 »
Rédaction et informations.	705 175,55
Composition, clichage, tirage.	1 787 969,75
Transport et frais de poste.	2 215 955,62
Gravures et dessins	111 574,45
Administration, service du départ, inspecteurs, porteurs, plieuses, indemnités aux correspondants, etc.	1 031 478,45
Frais de publicité.	698 462,57
Frais généraux	797 774.15
Total	10 285 604,06

Luttez donc contre de tels colosses!

Aux frais généraux de rédaction, d'impression, de papier, de dépêches, etc., etc., au fonds de roulement qu'ils exigent, s'ajoute aujourd'hui un luxe de plus en plus nécessaire : avoir une maison à soi.

Beaucoup de journaux parisiens continuent à se faire imprimer chez de grands imprimeurs, Chaix ou Schiller, Dupont ou Dalloz (ancienne maison Panckoucke), Dubuisson ou Kugelmann, etc... où vivent côte à côte dix, quinze confrères de toutes opinions. Chacun d'eux occupe dans la maison un appartement plus ou moins grand; ou bien, s'il n'y a plus de place, il s'installe dans les environs, et s'arrange de façon à avoir chez soi un atelier de composition : les formes sont serrées au bureau du journal et portées ensuite, par de petites voitures, à l'imprimerie où se fera le tirage.

Mais, de plus en plus, les journaux bien outillés, disposant de grands capitaux, renoncent à ces anciennes pratiques. Selon l'exemple des grands journaux étrangers, ils se mettent entièrement dans leurs meubles; ils s'installent dans un hôtel à eux. On a ainsi sous le même toit, répartis et logés avec plus ou moins de commodité, tous les services de la rédaction et de l'adminis-

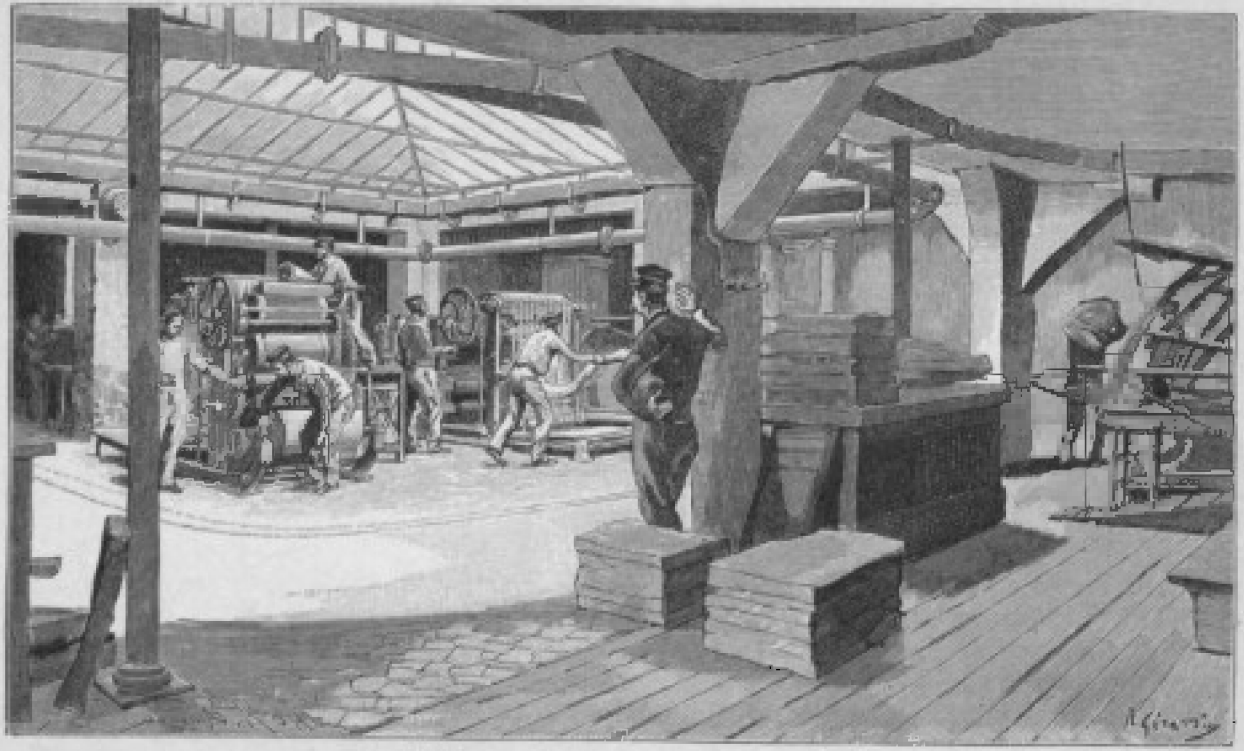

Hall des machines de la maison Schüler.

tration, et, depuis que la loi a permis aux journaux de s'imprimer eux-mêmes, la massive installation des presses et des machines.

Entrez dans un de ces hôtels ; vous êtes frappé aussitôt par l'air d'élégance ou de richesse, le cachet de confortable qui y règnent.

Dans les vastes sous-sols, transformés en chaufferie souterraine et éclairés à la lumière électrique, les appareils à clichage et le groupe des machines.

Au rez-de-chaussée, les locaux du départ, les tables des plieuses, des colleuses de bandes, etc.

Au premier étage, les bureaux de la direction, de la rédaction, richement meublés. Plus haut encore, en allant vers le ciel, d'autres bureaux pour les reporters, les chroniqueurs, les dessinateurs, etc. Des tableaux, des bronzes, des marbres dans tous les coins et recoins de l'escalier.

Ici le cabinet de l'administrateur avec un ornement remarquable entre tous : le coffre-fort du journal.

Là une grande salle, claire et gaie, autour de laquelle s'étale un large bureau de chêne, coupé par des guichets : c'est la salle des abonnements. Suivez la foule. Avez-vous besoin d'un vieux numéro? voici, dans une autre salle, les collections du mois ou de l'année, s'étageant dans des cases blanches. Tout respire l'ordre, la minutie. Un jour viendra où l'on fera mieux encore : on tiendra un registre alphabétique, comme au *New-York Herald*, de toutes les questions qui ont été traitées dans le journal depuis son origine, et on vous donnera instantanément, sur tel sujet, le numéro ou la série de numéros où il en a été parlé.

Tout près de la rédaction, le bureau télégraphique. Les appareils Hughes, avec leurs claviers blancs et noirs, solidement fixés sur leur énorme tambour, y fraternisent avec le Morse, qui, dans un plus petit espace, dévide ses roues chargées de papier bleu.

Voilà de belles bâtisses assurément. Mais qu'est-ce que cela auprès de l'hôtel des journaux anglais? Qu'est-ce surtout auprès des palais américains, dont le moindre a six ou huit étages? Le *New-York Herald* ne compte pas moins de 170 compositeurs

installés au-dessus de la rédaction; croyez qu'ils ont de quoi remuer les coudes.

A ce jeu de constructions, le *New-York Herald* lui-même s'est laissé distancer. Voici que son concurrent, le *New-York World*, vient de se faire bâtir un hôtel de dix-huit étages. Dix-huit! vous avez bien lu. Ce palais, qui mesure 350 pieds de hauteur, a coûté deux millions de dollars (dix millions de francs). Les fenêtres sont assez hautes pour être divisées en deux étages. Les bureaux de la rédaction sont dans la cour, comme aussi les ateliers pour compositeurs et un restaurant pour les employés du journal.

Il y a six ascenseurs : deux sont affectés aux typographes; un troisième, partant du rez-de-chaussée, va à toute vitesse au 18e étage, réservé à la rédaction : les pigeons voyageurs y doivent entrer comme au colombier.

Les trois autres ascenseurs sont cédés à des locataires : treize étages, comprenant 150 appartements ou *offices*, se trouvent ainsi occupés, en attendant peut-être qu'ils deviennent nécessaires à l'administration.

Ce journal, ou plutôt cette ville en hauteur, cette Babel, appartient à un « milliardaire », M. Joseph Pultzer; le rédacteur en chef suprême est le colonel Cockerill; il y a six départements différents, ayant chacun un rédacteur en chef particulier. Le nombre des reporters est de 110; dont 50 pour New-York, 30 pour Brooklyn, 30 pour New-Jersey. Les correspondants sont au nombre de 10 à Washington; il y en a un dans chaque ville des États-Unis et un dans chaque capitale de l'Europe. Les seules dépenses de la rédaction dépassent un million de dollars par an.

Revenons aux feuilles parisiennes.

Dans toutes celles qui s'installent à la moderne, existe une salle bien connue du public : la salle des dépêches. Y entre qui veut en effet et elle est ouverte pour attirer les passants : il y a des heures où elle ne désemplit pas.

C'est *le Figaro* qui a créé cette innovation, et un de ses rédacteurs nous dira en quelles circonstances : « Un correspondant

Salle des dépêches du *Figaro*

de ce journal, a écrit M. Périvier, s'était rendu en Bulgarie, en 1877, pour y étudier sur place la fameuse question des massacres. Notre correspondant avait trouvé à Philippopoli, je crois, un très beau cimeterre qui avait dû couper un nombre fort respectable de têtes bulgares. Il l'avait envoyé, à titre de curiosité, à M. de Villemessant. Le rédacteur en chef du *Figaro* fit suspendre ce sabre dans le petit vestibule de l'hôtel de la rue Drouot. Il y attira beaucoup de curieux. Au bout de quelques jours, comme la curiosité languissait, on plaça, à côté du sabre, le texte même de notre correspondant.

« Les dépêches, se renouvelant constamment, devinrent un élément sérieux d'attraction....

« Il y avait à côté, au numéro 28, dans l'immeuble contigu, une petite boutique de marchand de vin.... On entama avec lui des pourparlers diplomatiques. Les négociations furent longues et délicates. Enfin, moyennant une indemnité raisonnable, son bail fut résilié et la salle des dépêches fut définitivement installée dans un local convenable, devenu déjà trop petit, mais qui a l'avantage d'être de plain-pied avec la rue et de ne pas gêner le service intérieur du *Figaro*, tout en étant très accessible au public. »

Ailleurs on a organisé de véritables expositions publiques : exposition de tableaux, de statues, de pastels, etc., etc.

Le but de tout cela? faire entrer les amateurs, les curieux; les transformer, si l'on peut, en clients.

Étant une industrie, le journalisme doit faire pour lui-même ce qu'il fait pour les autres; il a besoin de réclame. Il vit en grande partie des annonces qu'on lui apporte : il dépense une part de cette recette pour s'annoncer à son tour.

Déjà la construction de l'hôtel a été une première réclame. Comment passer près d'un de ces beaux échafaudages, voir le va-et-vient des matériaux, des maçons, voir les étages se succéder, les murs s'édifier, sans se dire à soi-même : « C'est mon journal qui aura ce palais! Peste! son escarcelle est bien garnie! »

Puis l'hôtel construit, quand on entre dans la salle des dépêches, comment ne pas se dire : « Qu'il est bien renseigné mon journal ! avec quelle activité ses reporters courent le monde ! avec quelle prodigalité il rassemble tant de photographies, d'objets de toutes sortes ! »

Troisième genre de réclame, plus vieux, celui-là, que le journalisme, mais qui reste toujours actuel : les affiches sur les murs. Chaque grand journal en pose partout, de tout genre, de toutes dimensions. Tantôt ces affiches font connaître au public le nom des collaborateurs, tantôt la transformation du prix ou du format, tantôt le titre du roman à sensation. Nombre de vieux Parisiens se rappellent encore le fameux « *Féringhea a parlé* », affiche par laquelle *le Petit Journal* annonçait chaque jour le roman des *Thugs* et qui est resté un modèle du genre.

Quatrième réclame : les camelots. A point nommé, ils envahissent les rues de Paris, les villes, les villages. Toutes leurs trompettes déchirent l'air à la fois, toutes leurs voix, sonnant comme un cuivre troué, assourdissent ensemble les oreilles du promeneur. Ce jour-là, du reste, ils ne vendent pas le journal, ils le donnent, ils l'imposent, ils vous le mettent de force dans la main, dans la poche du paletot. Ainsi se *lance* (terme consacré) un feuilleton émouvant. Ainsi fut lancé encore le premier numéro du *Petit Journal*.

Le 2 février 1863, M. Polydore Millaud, son fondateur, fit littéralement joncher les rues de Paris des exemplaires de la nouvelle feuille. Bon gré mal gré, les Parisiens durent se courber pour les ramasser et les lire. En même temps, des équipes de courtiers, des armées de commis voyageurs parcouraient la province. Aujourd'hui encore, *le Petit Journal* a tout un personnel d'inspecteurs, de *missi dominici*, chargés de visiter sans cesse les dépositaires, de stimuler leur zèle, d'en établir là où il n'y en a pas. C'est un des services le plus curieusement organisés et qui nourrit fort bien son monde : grâce à lui, l'édition de province, partie de Paris la veille au soir, peut être distri-

buée chaque matin, dès l'aube, dans les villages les plus reculés.

Autre réclame : les primes. Il y en a de toutes sortes : primes en argent ou en nature, primes de librairie, de photographies, d'eaux minérales, d'horlogerie, etc.... On a vu des journaux offrir à leurs abonnés des coupons de flanelle ou des caisses de bougies. On en a vu d'autres offrir des tickets d'assurance. Par suite de combinaisons avec des industriels gênés dans leurs affaires et qui ont un stock à écouler, il peut arriver que ces primes, loin de coûter de l'argent au journal, lui en rapportent : l'objet qu'il cède à 2 francs, *dans des conditions exceptionnelles*, lui revient à 1 fr. 50. D'autres fois, la prime est tout à fait gratuite pour l'acheteur.

Autre réclame : les *suppléments*. C'est encore *le Figaro* qui, à l'imitation des journaux étrangers, a créé cette mode. Elle se répand de plus en plus, à Paris et dans les provinces.

Depuis quelque temps, il y a aussi des suppléments illustrés, et tirés en polychromie. Comment les petits enfants eux-mêmes ne s'y intéresseraient-ils pas?

Et jadis, sur la Tour Eiffel, comment passer indifférent devant l'installation du *Figaro*? à peine les portes furent-elles ouvertes, qu'on vit rédacteurs, compositeurs, conducteurs, s'associer, à 160 mètres au dessus de la Seine, pour élaborer de toutes pièces sous les yeux du public un numéro du journal.

Et ces affiches de toutes couleurs, collées sur le dos d'hommes-sandwich, allant seuls ou en files indiennes; ces affiches traînées sur de petits pousse-pousse; ces affiches peinturlurées sur les vélocipèdes, sur les voitures qui portent le journal aux gares; ces affiches palpitantes : *Lire dans le .... le roman du célèbre X..., etc.*, comment faire pour n'y prendre garde?....

Si le journal donne à vivre aux afficheurs, aux photographes, aux épiciers, aux marchands de primes, aux cochers, aux carrossiers, aux vélocipédistes, fait-il subsister aussi les journalistes? Sans doute; consultez les listes du bureau de bienfaisance : vous n'y trouverez guère de gens de lettres.

Quant à dire qu'ils vivent richement, ou sur quel pied ils vivent, c'est autre chose. Il y a peu de gagne-pain qui offrent moins de certitude, qui soient soumis à tant de circonstances extérieures, à tant de chances bonnes ou mauvaises. Le *Dictionnaire des professions* (d'Édouard Charton), dans un article remarquable du regretté Eugène Yung, va même jusqu'à nier que le fait d'écrire dans les journaux constitue une profession : l'auteur voulait dire qu'il n'y a pas dans le journalisme de règles pour le recrutement et l'avancement, et qu'un homme de talent peut se trouver sans emploi.

Que le journal où vous écrivez, où vous réussissiez, vienne à disparaître, pour rien au monde, si vous avez le respect de votre plume, vous ne voudriez écrire dans un journal d'opinion contraire. Mais les journaux de votre opinion peuvent être rares, ils peuvent être dans la gêne, ou très encombrés : vous pouvez enfin, très innocemment, par le seul fait de jalousies littéraires, vous y être fait des ennemis qui vous en rendront l'accès difficile. Voilà qui restreint singulièrement le champ d'action. Ou encore, vous n'êtes propre qu'à une seule besogne. Or, il n'y a, pour aucune spécialité, de prix établi. Tout dépend de la prospérité du journal. Le même article, payé cent francs au *Figaro*, eût valu un louis ailleurs. Les facultés productives de l'écrivain ne sont pas moins variables. Aujourd'hui que la politique passe au second plan, et que les chroniques parisiennes tiennent le haut du pavé, il devient plus loisible d'écrire à la fois dans plusieurs journaux. Tel journaliste, qui a le travail extrêmement facile, ou peu de souci de sa renommée, collaborera à cinq ou six feuilles de Paris ou de province et y gagnera 60 à 100 000 francs par an. Tel autre, moins sollicité par les directeurs, ou qui écrit moins facilement, ou qui aime, selon de vieux préceptes, à remettre *l'ouvrage sur le métier*, ne saura collaborer qu'à un seul journal, et se fera à peine 6 à 8 000 francs. Vous pourriez vous tromper en concluant de là qu'il a moins de talent.

Donnons pourtant quelques indications générales.

Il y a pour les journalistes trois modes de rémunération : à l'année ; au mois ; à l'article ou à la ligne.

Sont payés au mois ou à l'année le rédacteur en chef, le secrétaire de la rédaction, le bulletinier politique, le « fait-diversier », le rédacteur des nouvelles étrangères, le critique de théâtre, le rédacteur financier,... tous ceux enfin dont la collaboration a un certain caractère de régularité.

Combien un rédacteur en chef peut-il être payé?

Cela dépend des ressources du journal, c'est-à-dire du nombre des abonnés. Quelquefois 12 000 francs, quelquefois 50 000. En Angleterre, le rédacteur en chef (*editor*) a des appointements princiers, mais il a en même temps une responsabilité écrasante. De même dans les grands journaux américains.

Combien le secrétaire de la rédaction? De 6 000 à 12 000 francs, et quelquefois plus.

Combien le bulletinier politique? De 300 à 600 francs par mois.

Combien l'articlier politique? 6 000, 10 000, 20 000 francs par an.

Combien sont payés les correspondants de journaux anglais? Presque aussi cher que les *editors*. Le correspondant d'un célèbre journal de Londres gagne, dit-on, 80 000 francs par an. Il écrit son article de minuit à deux heures du matin, aux bureaux du télégraphe. A trois heures, on l'imprime; à sept heures du matin, le journal est mis en vente à Londres. Le *Times* dépense pour ses seules correspondances étrangères 750 ou 800 000 francs, sans compter les dépêches!

Sont payés à l'article, les collaborateurs intermittents, qui ont un nom dans la presse et dont la prose est plus ou moins appelée à faire sensation. Rien de plus variable, on l'a déjà dit plus haut, que le prix d'un article de journal.

Sont payés à la ligne[1] (de 10 à 25 centimes) : les échotiers

1. En Angleterre, les *penny-a-liners* (les deux sous la ligne).

de passage, les auteurs de « variétés », d'articles bibliographiques, etc., etc.... et aussi et surtout les auteurs de romans-feuilletons. Mais, pour ces derniers, la ligne a des faveurs spéciales : ils en obtiennent aisément jusqu'à 75 centimes, 1 franc, et même davantage.

Moralité : Jeunes gens qui lisez ceci, si vous ne vous sentez pas l'*influence secrète* du ciel, c'est-à-dire non seulement quelque talent de plume, mais un rare esprit de décision, beaucoup d'entrain, de primesaut, de santé, et surtout une chance exceptionnelle, faites-vous ingénieur, professeur, avoué, commerçant, employé de l'État; mais ne soyez pas journaliste.

C'est un dur métier; il demande une tension d'esprit perpétuelle, des nerfs qui vibrent à toutes nouvelles, des muscles qui résistent aux nerfs, une santé en argent comptant.

Et si, voulant être journaliste quand même, vous pensiez à avoir un journal à vous, méditez le code de la presse, qui tient en deux mots :

Aujourd'hui, grâce aux conquêtes incessantes de la liberté, pour fonder un organe quotidien, il ne faut plus qu'une feuille de papier timbré de soixante centimes — et un petit million dans sa poche[1].

1. La déclaration officielle, faite sur une feuille de papier timbré, comporte l'indication d'un gérant responsable. En cas de procès avec le gouvernement ou avec les particuliers, celui-ci aurait à payer l'amende au nom du journal ou à faire les mois de prison. Parfois, c'est le directeur ou le rédacteur en chef qui assume ces fonctions. Le plus souvent, c'est un collaborateur moins en vue, qui reçoit de ce chef une petite augmentation de traitement.

CHAPITRE VI

LA QUESTION D'ARGENT. — II. LES RECETTES

Une propriété à bien garder. — Trois genres de recettes. — La vente au numéro. — A Paris : l'*heure du journal*; animation extraordinaire de la rue du Croissant; la foule aux nouvelles. — Les kiosques. — Le camelot et ses exploits. — La salle du départ. — Plieuses et colleuses. — Les voitures-réclames. — Le porteur. — Un ami rare. — Les complaisances de la Poste et du Télégraphe. — Vente dans les gares. — Relations des journaux avec les compagnies de chemin de fer. — Avec les théâtres et les libraires. — Le prix d'un numéro unique. — Vendre à perte et faire fortune. — Les annonces : leur développement incroyable en Angleterre et en Amérique. — Les recettes du *Times* et du *New-York Herald*. — Dix-huit millions de moutarde. — Un nez pour quinze francs. — Journaliste à tout faire. — Pourquoi l'annonce pâtit en France. — Exceptions; bénéfices réalisés. — Travestissements des réclames. — Le bulletin financier.

Le titre d'un journal est-il une propriété réelle? — Oui, mais à une condition : c'est qu'il trouve acquéreur. Concevez le plus ronflant de tous les titres, le plus spirituel, le plus séduisant : s'il ne plaît pas au public, si vous n'avez pas les moyens matériels de le faire goûter, vous n'en trouverez pas deux sous sur la place. Si, au contraire, il est ratifié par le succès ou l'habitude, il pourra se vendre très cher.

Cette propriété est-elle garantie par la loi? — Oui, mais à une condition : c'est qu'on ne vous la vole pas impunément. Tantôt les tribunaux ont empêché qu'on reprît même le titre d'un vieux journal, disparu depuis des années; tantôt il a pu être soufflé du our au lendemain, sans autre forme de procès.

Une plaisanterie restée classique dans le monde de la presse est celle que fit un jour le fondateur du *Figaro* actuel, M. de Villemessant. Un rival annonçait depuis quelque temps, dans les cercles, une feuille destinée à lui porter un coup mortel. Cette feuille aurait un titre superbe, qu'on disait tout bas. Un beau matin, M. de Villemessant déclare tout net, en tête du *Figaro*, que jamais le journal prédit ne paraîtra. On se récrie. Il offre en riant de parier une forte somme. Quand on se présenta au Bureau de la presse, où se faisaient alors les déclarations, on trouva en effet que le fameux titre avait été déposé par lui. Personne d'autre ne pouvait plus s'en servir.

Tous les ans, surtout dans la presse spéciale, dite professionnelle, plusieurs centaines de titres sont déposés par une demi-douzaine de personnes, pour des feuilles qui ne paraîtront jamais C'est justement pour les empêcher de paraître. Quand il s'agit de la politique, des sciences, des lettres, des arts, les fondateurs en mal de journaux arrivent toujours à se retourner, à trouver dans leur imagination quelque enseigne encore libre; est-il question de cordonnerie ou de chapellerie? le champ des combinaisons possibles est plus vite parcouru : que toutes soient retenues d'avance par un publiciste malin, voilà les concurrents dans un cruel embarras.

Mais nous n'en sommes plus à vouloir fonder une feuille nouvelle, même de cordonnerie ou de chapellerie; nous ne parlons que des feuilles existantes, et surtout de celles qui prospèrent.

Le chapitre précédent nous a montré leurs dépenses; voyons comment elles y font honneur, voyons leurs *recettes*.

Celles-ci sont de trois sortes :

La vente au numéro;

Les abonnements;

Les annonces.

Sur ces trois points, nous donnerons quelques faits et quelques chiffres empruntés à la presse française et à la presse étrangère.

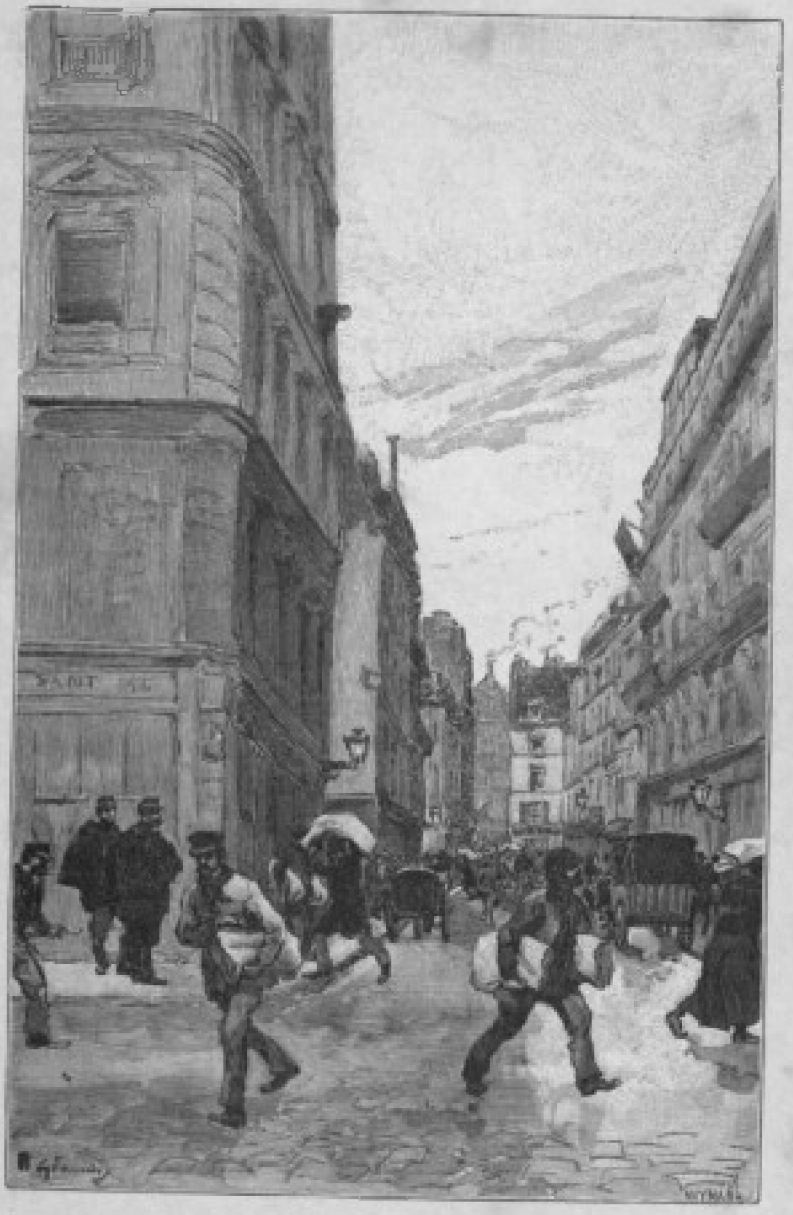

La rue du Croissant.

LA VENTE AU NUMÉRO

Vous est-il arrivé de passer rue du Croissant à 3 heures de l'après-midi? c'est le plus curieux spectacle. Les vieux hôtels aristocratiques dont la presse s'est emparée, les échoppes modernes qui les entourent, ont l'air d'être assiégés. On dirait une émeute subite, une clameur de halles, un grouillement de Ghetto, de cour des Miracles, une agitation de Pandémonium.

Y êtes-vous passé à 2 heures du matin? Non sans doute. C'est plus curieux encore, et surtout plus triste. Hiver comme été, par la pluie, par la neige, les *porteurs* et les *camelots* sont là. Des marchands établis aussi; de vieux bonshommes et de vieilles femmes, venus de tous les quartiers de Paris, des faubourgs, de Clichy et de Montrouge, de Sèvres ou de Saint-Cloud, de plus loin encore. Ils ont fait la route à pied, de nuit, ou bien ont pu monter dans quelque voiture de maraîcher apportant ses légumes aux Halles centrales. Tout à l'heure, à l'aube grise et froide, ils repartiront, par un moyen quelconque, pour servir à leurs clients la pâture intellectuelle. En attendant, ils se sont réconfortés d'une bonne soupe chaude prise sur le Carreau ou d'un grand bol de café noir.

D'autres sont installés, rue du Croissant même, chez quelque marchand de vin qui a une permission de nuit. Ils y avalent du « fil en quatre », jouent une partie de tourniquet ou de « zanzibar », parlent des questions politiques, du favori populaire du jour, des complications extérieures, et surtout des chances de vente que tout cela peut offrir.

D'autres encore, plus sobres ou moins chargés d'argent, restent dans la rue, piétinant ou accroupis philosophiquement le long d'un mur.

Tout d'un coup, des guichets s'ouvrent. Guichets appartenant à l'administration du journal ou aux marchands en gros. On crie, on se précipite, on se bouscule. « — Cent numéros! — Moi, deux cents! — Soixante-quinze! — Trois cents *Lanterne*!

— Quinze *Autorité*! etc..., etc.... » — Et les sous et les pièces blanches passent à travers les guichets, et les guichets, béants comme des gargouilles de vieille église, font pleuvoir sur la foule hurlante les flots de papier noirci. Et les porteurs, les camelots vont de l'un à l'autre, toujours pressés, toujours se bousculant, afin de compléter au plus vite leur collection bi-quotidienne.

Il y a une vingtaine d'années, toute la vente au numéro de la presse parisienne était concentrée rue du Croissant. Depuis, certains journaux, ayant pignon sur rue dans des quartiers plus riches, ont retenu chez eux toute leur vente et commencé ainsi une sorte de décentralisation. Mais la vieille rue garde ses fidèles obstinés: plusieurs même des journaux qui s'impriment ailleurs y sont représentés par un entrepositaire.

Que les camelots et les porteurs se soient fournis ici ou là, il n'importe! Leur cueillette est faite maintenant, il s'agit de l'emporter. Les camelots, moins pressés, vont faire encore une petite station chez le débitant, leurs paquets sous le bras. Leurs paquets sur la tête, les porteurs se sauvent au galop, s'égrènent dans toutes les directions.

Où courent-ils? Chez les marchandes, dans les kiosques. Il y a dans Paris de deux à trois mille personnes qui *tiennent des journaux*. Souvent elles ne tiennent pas autre chose, souvent elles ajoutent ce petit commerce à un autre. Ce sont des mercières, des libraires, des papetiers, des marchands de sucre d'orge. Parfois aussi de pauvres vieilles femmes qui louent à un marchand de vin un coin d'échoppe ou s'installent devant sa porte dans une petite cahute ouverte à tous les vents. Les profits, très variables, dépendent du quartier, de la saison, de la rue plus ou moins passagère. Tel kiosque, sur les quais, donnera à peine trente sous par jour; tel autre, sur le boulevard, 20, 30, et même, en certains jours, 50 francs. Heureuses titulaires! Et comme elles payent d'un cœur léger à la Préfecture de la Seine le droit de location!

C'est le boulevard Montmartre qui est le siège de la vente la

plus animée; c'est la grande aorte parisienne, où le pouls de la badauderie acquiert son maximum d'intensité, où peut le mieux s'observer cette fièvre spéciale de curiosité que les habitués appellent l'*heure du journal*. Certes, à l'instant où nos ouvriers et nos ouvrières descendent des faubourgs, il se fait aussi, de la rue Saint-Antoine à la rue de Vaugirard, de Montmartre à la Glacière, une singulière consommation de carrés de papier. Les ro-

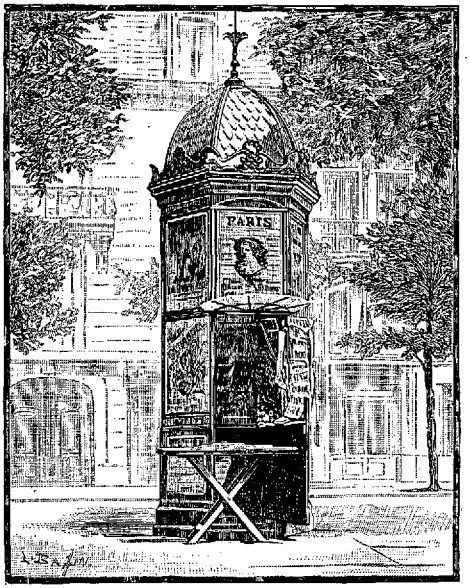

Un kiosque de journaux.

bustes travailleurs se plongent dans les dernières nouvelles, les petites apprenties dévorent les faits-divers et les romans-feuilletons, qui leur apprendront qu'elles ignorent bien des choses. Mais ce n'est pas là « l'heure du journal ». L'heure du journal, c'est quatre heures du soir, et elle ne sonne que du faubourg Montmartre à l'Opéra. Entre ces points extrêmes, les deux

bouts du monde pour le Parisien parisiennant, elle se répercute de porte en porte. Pour un empire, les abonnés n'y manqueraient pas. Ils assiègent les marchandes, ils assiègent les cafés, surtout ceux où se réunissent les journalistes. Toute une gazette s'écrirait à écouter leurs propos.

Voilà pour les temps réguliers, pour les trois cent soixante-cinq jours ordinaires de chaque année, sans compter les bissextiles. En temps de crise politique, les jours d'élections passionnantes, l'heure du journal sonne une seconde fois, le soir, avec un éclat renforcé. Tout Paris y prend part. Des curieux débouchent de partout. C'est surtout au début de la guerre de 1870 ou pendant les pseudo-émeutes de 1869 qu'il fallait voir ce spectacle. Le vaste boulevard n'était plus qu'une cuvette où voudrait se loger un océan. On s'étouffait, on s'écrasait, on se portait. Parfois des charges de cavalerie vinrent augmenter le brouhaha, ajouter une émotion spéciale à toutes les autres. De nos jours encore, que la moindre occasion se présente, les Parisiens courent au rendez-vous. Les journaux jettent alors sur la place trois, quatre, cinq éditions différentes ou prétendues telles, qui se succèdent de demi-heure en demi-heure, de dix minutes en dix minutes, apportant chaque fois deux ou trois chiffres de plus, deux ou trois nouvelles à sensation. Les malheureux porteurs peuvent à peine se frayer un passage. Les camelots viennent à la rescousse. On les entoure, on les courtise, on leur arrache les exemplaires des mains, on les accable d'une pluie de gros sous. Et, suivant les nouvelles obtenues, suivant l'opinion des acheteurs, ce sont des visages qui s'épanouissent ou des mines qui s'allongent, des disputes qui éclatent, des cris de haine ou de joie, des vociférations, des hurras. Si les Athéniens de l'Agora pouvaient ressusciter subitement, ils auraient la joie de penser que leur place dans le monde n'est pas restée vide : peut-être nous trouveraient-ils un peu agités.

Revenons à nos porteurs. Ce ne sont pas des Athéniens, mais ce sont d'ordinaire de très braves gens, mariés, pères de famille,

presque des fonctionnaires publics. A tout le moins sont-ils inscrits à la préfecture de police, titulaires d'une médaille spéciale. Ils ont la confiance des marchandes. Très souvent on leur donne une double clef du kiosque, pour que, le matin, au sortir de la rue du Croissant ou de la rue Lafayette, ils laissent sur leur passage les exemplaires commandés la veille. Ils en toucheront le prix dans la tournée du soir, et en même temps reprendront *le bouillon*.

Le bouillon, encore un terme du métier, mais que tout le monde connaît. On appelle ainsi les numéros non vendus. Les journaux en tiennent compte aux intermédiaires, à la condition qu'on les rende de suite. L'administrateur prélèvera quelques numéros pour *les collections* et vendra le reste au poids.

— « Demandez le *Pays*! » — « Voilà la *France*! son supplément. » — « *Paris*, deuxième édition! » — « Faut voir la *Lanterne*, les curieuses nouvelles. » — Qui chante ainsi? qui lance ces notes aiguës? qui psalmodie ces traînants refrains? C'est le *crieur public*, comme on disait au temps de Renaudot ou de Panckoucke; c'est le *camelot* actuel, la sauterelle de nos climats, le moustique du Sahara parisien. A toute heure du jour, il cherche sa proie, il la poursuit, la harcèle; chaque vent d'orage politique en fait surgir par milliers. Ils sont partout, dans les passages et les impasses, dans les rues ou sur les boulevards, aux stations de tramways ou sur les ponts. Leurs feuilles à la main, ils ne vous lâcheront qu'ayant sucé au moins un sou. Même à la porte d'un libraire, même sous le toit pointu d'un kiosque, même si vous emportez déjà une demi-douzaine de journaux, ils vous offriront encore leur marchandise. Aimez-vous le papier d'emballage? le camelot, au besoin, vous propose trois journaux pour un sou (dont le numéro de la veille et celui de l'avant-veille). Montez-vous sur l'impériale de l'omnibus? il vous tendra ses tentations au bout d'une perche et, si vous succombez, ramènera votre monnaie dans une timbale adaptée à la perche.

On rapporte ce mot de Talleyrand lorsqu'il apprit la mort de l'Empereur à Sainte-Hélène : « Autrefois, c'eût été un événement; ce n'est plus à présent qu'une nouvelle ». L'art du camelot est de transformer toutes les nouvelles en événements. Il faut dire qu'il y est aidé par les rédacteurs. La mode s'est prise d'étaler en tête du journal, sur toute la largeur, en caractères d'affiches, les titres les plus criards. Ou bien, dans le corps des colonnes, on placera des titres et sous-titres de quinze lignes, pour une nouvelle qui tiendrait en trois. Non seulement le camelot tire parti de ces indications, mais il est fécond en découvertes. Au fin fond de la troisième page, dans le fait divers le plus anodin, il taillerait des drames et des romans. Il fait merveille. Il a même si bien fait qu'il a fallu y mettre ordre. Les bonnes âmes, lasses de se voir extorquer des sous ou des décimes pour des événements imaginaires, ont fini par se plaindre; forts d'une longue impunité, les industriels du plein vent en étaient venus, en outre, à mêler la politique à leurs contes, à assaisonner les fausses nouvelles de propos injurieux ou agitateurs. On s'est décidé à faire respecter la liberté du passant. Ils n'ont plus droit de crier que le nom du journal, sans commentaires. Ne croyez pas qu'ils s'avouent battus. Ne pouvant plus lutter d'audace, ils luttent de ruse. Ne pouvant plus annoncer à haute voix les sujets d'articles, ils les annoncent par des pancartes et portent celles-ci triomphalement. Ou bien, sur des poteaux, sur des pupitres-sandwichs, ils collent le numéro du jour, et entourent d'un crayon bleu les faits divers ou les entrefilets tentateurs. Des choses ainsi papillonnantes doivent être des choses bien curieuses; quelques naïfs s'y font prendre encore. Les oreilles du public sont ménagées; les porte-monnaie courent toujours des risques.

Quel est le prix de tant d'ingéniosité, de persévérance ? 50, 55, parfois 50 pour 100 des numéros vendus. On cite même tel journal tapageur, très fier de son tirage, qui cédait à trente sous chaque centaine d'exemplaires. Marge pour les vendeurs, 3 fr. 50. Souvent aussi, quand il s'agit de lancer, à Paris ou

en province, quelque *numéro extraordinaire*, quelque feuilleton à sensation, le camelot reçoit, en sus du tant pour cent, un *fixe* de 7 à 10 francs. On ne paye jamais trop cher les grands artistes.

LA VENTE EN PROVINCE. — LE DÉPART. — LES ABONNÉS.

Si, à la porte des journaux ou des marchands en gros, les camelots et porteurs trépignent d'impatience, les chemins de fer attendent encore moins : ils n'attendent pas une seule minute.

Rien de plus important donc que le service du *départ*. Pour la plupart de nos grandes feuilles, la clientèle de province l'emporte de beaucoup sur celle de la capitale.

Comment le journal parvient-il en province ? — Nous dirons, du même coup, comment on sert les abonnés.

Les exemplaires, imprimés, coupés, comptés par les machines, ont été portés dans une salle spéciale. Là, entouré d'un nombreux personnel, trône le *chef du départ*.

Une ou plusieurs grandes tables : sur chacune on pourrait servir un dîner de cent couverts.

Tout autour, les plieuses, les colleuses, les faiseurs de paquets.

Les paquets destinés aux dépositaires de province sont vite faits. Pour chaque localité, des étiquettes ont été imprimées d'avance, portant le nom du correspondant, l'indication du bureau de poste, le nombre de numéros à servir. Il n'y a qu'à ficeler le ballot et à le mettre en tas avec ceux qui prendront la même direction.

Le pliage et la mise sous bande des numéros destinés aux abonnés sont plus délicats. Il faut, selon le format et le goût de l'administrateur, un pli absolument uniforme : au tiers ou au quart. Fiez-vous pour cela aux plieuses. Des fées ne feraient pas mieux. Trois cents numéros au moins (cinq par minute) leur passent chaque heure entre les doigts : il est vrai qu'au bout de

peu d'années ceux-ci n'ont plus forme humaine, les mains se changent en spatules. Les bonnes, très bonnes plieuses gagnent à ce métier 5 francs par jour, les autres 50 sous, 3 francs.

Pliés, les tas d'exemplaires passent aussitôt sous bande, *au collage*. Encore une opération qui va vite ! Mais les journaux qui ont beaucoup d'abonnés ne la trouvent que trop longue encore. Là comme partout, nous l'avons dit, commence à s'introduire la machine.

C'est de 3 à 5 heures du matin, ou de 4 à 6 heures du soir, que s'exécute le gros de la besogne. S'il fallait dans cet intervalle écrire sur la bande le nom et l'adresse des abonnés, classer les bandes suivant leur destination, coller des timbres sur les bandes, on n'y arriverait jamais. Aussi, rassurez-vous ; tout le travail est fait d'avance. D'avance, imprimées les bandes : d'avance, placées sur chacune d'elles, dans un coin, des lettres initiales indiquant ou la zone de Paris, ou les lignes de chemins de fer et les bureaux de poste.

Tout abonné de trois mois a ainsi à son compte quatre-vingt-dix bandes rappelant, en outre, la date d'expiration de son abonnement. Les bandes relatives à une même échéance sont autant que possible imprimées ensemble sur de grandes feuilles de papier bulle : on les détache selon les besoins.

Un abonné change-t-il de domicile ? ou bien désire-t-il recevoir son journal à la campagne ou aux bains de mer ? C'est toute une complication d'écritures sur les registres. On n'a pas tous les jours des clients comme ce duc de Portland, mort en 1880, et qu'on avait surnommé à juste titre *l'ami des journaux*. Il prenait *quatre abonnements* de tous ceux qui lui plaisaient et faisait adresser chaque service dans chacune des propriétés où il résidait au cours de l'année, afin, disait-il, d'éviter à son intendant le souci de faire modifier les adresses. Il dépensait, bon an mal an, à cette fin charitable, une somme de 32 000 francs. Heureux journaux anglais !

Imprimées et classées d'avance, les bandes sont encore

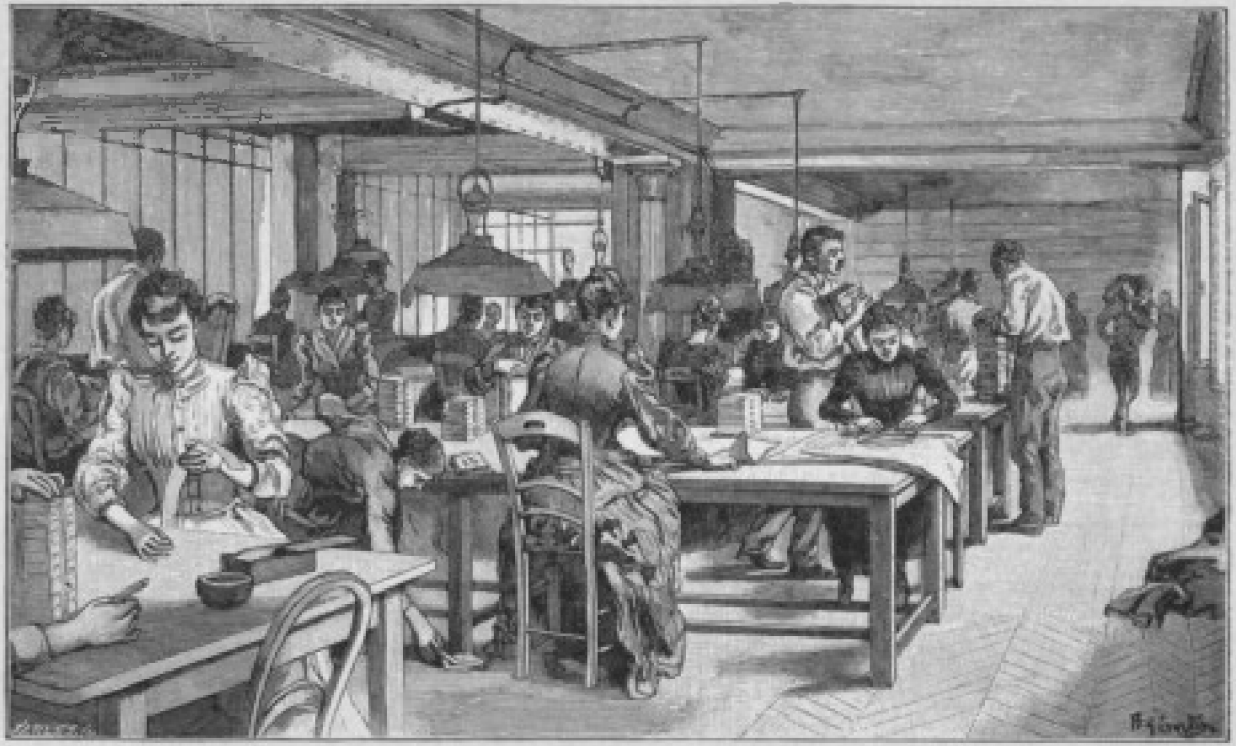

Le service du départ.

d'avance soumises au timbrage. Cela grâce à l'administration des postes qui, depuis longtemps, se prête à une combinaison spéciale. Les bandes relatives à un numéro, triées l'avant-veille, lui sont portées la veille. Les employés les frappent d'un timbre sec et les rendent en temps utile : il n'y a plus qu'à y intercaler le carré de papier, qui sera en règle pour partir. C'est ce qui s'appelle « timbrer à l'extraordinaire ». De la sorte, le départ sera assuré par les premiers trains, et le travail des commis aura été allégé d'autant.

La Poste et le Télégraphe, du reste, ont beaucoup d'autres complaisances pour la presse, surtout depuis dix ans.

D'abord un tarif spécial pour l'affranchissement ; faculté pour les correspondants de n'affranchir les articles adressés à la rédaction que de cinq centimes, à la condition, bien entendu, d'y éviter tout ce qui aurait le caractère d'une lettre personnelle ; faculté plus précieuse encore : les courriers destinés aux journaux, triés en route par les facteurs ambulants, peuvent être retirés directement à l'arrivée du train, sans passer par les bureaux de poste ; permission également de porter les paquets à la gare.

Des facilités analogues sont données pour les télégrammes. Louet-on un fil spécial pendant une heure ou deux déterminées ? il n'y a à payer qu'un abonnement très réduit. Une dépêche passe-t-elle par les fils ordinaires ? le correspondant n'aura à verser que moitié du tarif. Il est admis aussi que les dépêches destinées à la presse ont, sur les autres, un tour de faveur.

Tous ces avantages n'ont pas peu contribué, il faut le dire, à l'essor extraordinaire qu'ont pris les feuilles à grand tirage.

Enfin, et ce n'est pas un avantage moindre, les journaux ont été autorisés, depuis la chute du second Empire, à se passer de l'intermédiaire de la poste et à organiser eux-mêmes leurs messageries. Pour les localités voisines de Paris, c'est un grand bénéfice. Ainsi le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, la *Lanterne* ont des voitures qui partent de nuit et arrivent à six ou sept heures du matin sur les points les plus reculés de la grande banlieue.

dix lieues à la ronde. Ni la poste ni le chemin de fer ne permettraient un service aussi prompt.

Maintenant qu'en causant avec l'un ou l'autre nous avons appris toutes ces choses, jetons un dernier coup d'œil sur la salle du départ. Les plieuses, les colleuses sont de plus en plus affairées; les doigts courent, courent; les pots de gomme, les sébiles de colle de pâte se vident, les piles se forment. A mesure qu'une pile est en état, on l'enlève, on la classe avec ses compagnes de route, on emballe, on ficèle.... A la porte, les voitures attendent, les chevaux piaffent. On descend les ballots, on les entasse, on ferme la voiture.... Fouette, cocher! et n'oublie pas de faire claquer ton fouet pour que les passants se retournent, pour qu'ils admirent l'enseigne roulante, pour que tous les autres véhicules se garent. Laissez passer la justice du roi! laissez passer la tyrannique servante du peuple!

A Paris, le service des abonnés est fait par des porteurs, les *gazetiers* et *gazetières* d'autrefois. Chaque journal en emploie de 30 à 60, chargés chacun d'une zone spéciale et ayant à distribuer, au minimum, une centaine de numéros. Lorsque, les pieds sur les chenets, vous froissez machinalement la bande qui vous est remise, vous rendez-vous compte de tout le labeur humain qu'elle représente? Songez-vous, indépendamment du travail des *typos*, des clicheurs et des conducteurs, aux ouvrières qui ont passé une partie de leur nuit, loin du ménage et des enfants, à travailler pour vous? Pensez-vous au pauvre vieux qui par tous les temps, engourdi de froid, trempé de pluie, grillé du soleil, court de porte en porte glisser son journal dans la boîte aux lettres ou dans la loge du concierge?

Autre petit métier de Paris qui s'en va. La vente au numéro, mise de plus en plus dans nos mœurs par la presse populaire, est en train de tuer l'abonnement. Beaucoup de journaux en porteront un deuil sincère. Qu'il avait de charmes pour eux, l'abonnement! D'abord, garantie absolue, pendant trois mois, six mois, un an, contre les caprices du lecteur, certitude qu'il restera

fidèle pour toute la durée du bail. Puis, qu'est-ce qu'un abonné, sinon un caissier donné par la force des choses? Ici, on paye en entrant, on verse d'avance. A 40, 50 francs, ce qui est aujourd'hui le prix moyen, supposez dix mille abonnés, cela fait déjà un joli fonds de roulement. De plus, qu'il était doux et commode de chômer toutes les fêtes! Repos pour tous les collaborateurs, économie de papier, d'encres, de tirage : tout y était. Et l'abonné payait tout de même! Jamais aucune feuille, même la plus voltairienne, n'eût oublié les grandes dates de l'Église.

Voilà tous les services assurés : les marchands de Paris et ceux de province, les kiosques, les abonnés par porteurs, les abonnés par la poste. Mais vous interrompez encore, vous dites : « J'ai voyagé quelquefois, j'ai acheté mon journal dans les librairies des gares. Est-ce aussi l'administration qui y fournit? » — Oui et non. C'est là une organisation spéciale. Pour les journaux comme pour les livres, la maison Hachette a acquis des compagnies de chemins de fer français un droit exclusif de vente.

Par son entremise, la moindre feuille politique ou littéraire peut se faire connaître dans les gares les plus excentriques, là où personne n'en accepterait le dépôt.

Puisque nous en sommes aux chemins de fer, c'est l'instant de toucher un mot de leurs relations avec la presse. Ce sera, en somme, une transition assez naturelle au chapitre des annonces.

Beaucoup de personnes ont entendu parler des fameuses *passes*, ou, dans le langage officiel, *permis de circulation*.

Il n'y a là rien de mystérieux : on peut expliquer la question en deux mots.

Les compagnies de chemins de fer s'adressent aux journaux pour faire connaître au public les avis qui l'intéressent.

De leur côté, les journalistes, par profession, voyagent souvent sur les lignes de chemins de fer : c'est à chaque instant un événement quelconque, revue militaire ou inauguration d'un monument, représentation dramatique ou procès d'assises, qui les oblige à se rendre dans une ville plus ou moins éloignée.

Ainsi, les compagnies ont besoin des journaux, et les journaux des compagnies de chemins de fer.

Les journaux insèrent les avis qui leur sont communiqués par les compagnies de chemins de fer; ces avis sont de toute sorte : payements de coupons, tirage d'obligations, trains de plaisir, voyages circulaires, etc., etc.

A leur tour, les compagnies de chemins de fer délivrent des permis de circulation aux journalistes.

C'est un échange de bons procédés.

La preuve qu'il y a bien là une réciprocité de services, un payement en nature, c'est l'exemple de l'Angleterre. Les journalistes anglais ne demandent rien aux « railways », mais en revanche n'insèrent aucune annonce que contre argent comptant : il n'est pas sûr que les Compagnies ne préféreraient pas le système français.

Il en va de même, ou à peu près, pour les places de théâtre et le service des librairies. Si, chaque jour, le rédacteur en chef d'un journal fait demander des coupons de loges, non seulement pour lui et ses rédacteurs, mais pour tous les amis de ses amis, il *abuse*, il devient l'obligé personnel du Directeur de théâtre, et la sincérité de la critique peut s'en ressentir. Mais s'il se tient dans des limites raisonnables, les quelques places dont il se sert ne sont que la rétribution de la publicité qu'il accorde en troisième ou quatrième page : le feuilletoniste théâtral n'est lié en rien par ce marché. Une librairie envoie-t-elle un ou deux exemplaires du livre qui vient de paraître? le journal insérera, s'il le juge convenable, quelques lignes de réclame plus ou moins banales. Mais que Sainte-Beuve ou Jules Janin, huit jours après, critiquent à outrance le même livre, cela pourra irriter l'auteur : le libraire, lui, a trop de philosophie pour s'en fâcher.

Cela acquis, voulez-vous que nous nous permettions un petit retour en arrière? Vous plaît-il, pour deux minutes, de reprendre les chiffres du précédent chapitre?

Tenons-nous au *Figaro*. Sa dépense annuelle, disions-nous,

est de 3 millions et demi à 4 millions; divisons par 365, cela donne environ 10 000 francs par jour. Dix mille francs auxquels il faut faire face quand même, et qui, à la différence près du papier, différence presque négligeable, se retrouvent pour n'importe quel tirage. Supposez qu'un jour quelconque les machines se brisent au moment où l'on donne au rédacteur en chef le premier exemplaire; voilà un numéro unique qui aura coûté à l'administration au moins 9 500 francs : c'est le cas de dire qu'on « se rattrape sur la quantité ».

Se rattrape-t-on tant que cela? Mettons un tirage moyen de 80 000 exemplaires, ce qui, pour un journal à 15 centimes, est phénoménal. 10 000 francs divisés par 80 000, cela fait ressortir l'exemplaire à 12 centimes 1/2. Or, des 15 centimes que paye l'acheteur au numéro, il en reste au moins 6 dans la poche des intermédiaires. Des 16 francs par trimestre que paye un abonné de Paris, il faut retrancher l'affranchissement, le papier et l'impression des bandes : c'est 12 francs à peine, soit 15 centimes et 1/3 par numéro, qui entrent dans la caisse du journal.

Ainsi, qu'il s'agisse de l'abonné ou qu'il s'agisse de l'acheteur au numéro, le plus favorisé des journaux à 15 centimes perd sur chacun de ses clients. Que sera-ce donc pour les feuilles à 10 centimes? Que sera-ce pour celles à 5? Tous, tant que nous sommes, nous payons notre journal au-dessous de ce qu'il a coûté.

Pourtant, certains journaux s'enrichissent. Pourtant le *Figaro* prospère si bien que les 2400 actions de la société, émises, en 1866, au capital nominal de 500 francs, ont été dédoublées *trois fois* : de chaque titre, on en a fait huit. Et chacun de ces huitièmes, représentant 62 fr. 50 versés par les souscripteurs, se vend aujourd'hui en Bourse plus de 1 500 francs!

Le dividende servi aux actionnaires, qui était de 432 900 francs en 1872, pour un capital social nominal de 1 million 200 000 francs, atteignait dix ans après un chiffre supérieur à ce même capital.

Vendre sa marchandise à perte et décupler, ou même vingtupler son capital, voilà le problème qui se pose dans les journaux : comment est-il résolu?

La solution, elle est dans le talent des administrateurs, dans leur habileté à plaire au public, à ne lui donner que la nourriture qu'il aime, à prévoir ses goûts et ses dégoûts, à soigner par des plats nouveaux chaque renouvellement trimestriel, à inventer des primes imprévues, à allécher de plus en plus les acheteurs au numéro. Mais, plus on vendra, et plus l'on perdra sur la vente? — Oui, sans doute, et précisément c'est là le chemin de la fortune. Plus on tirera, et plus aussi afflueront les courtiers de la publicité, plus on verra monter le chiffre des annonces.

LES ANNONCES.

La clef de l'énigme est là. Tous les journaux du monde, quand ils vivent, vivent de la publicité.

Et cela, nous l'avons vu, depuis l'origine même du journalisme. Théophraste Renaudot avait eu la première idée des *Petites Affiches*; le pauvre Colletet créait l'annonce anglaise bien avant les Anglais.

Mais c'est surtout en Angleterre, surtout en Amérique, que l'idée a germé, qu'elle a pris des développements extraordinaires. En France, nous sommes en retard sur le chapitre des annonces : même l'Allemagne et la Hollande nous ont dépassés. Il semble que l'annonce soit un besoin particulier des races anglo-saxonnes, laissant presque indifférentes les races latines. Nulle part le contraste n'est plus frappant qu'en Suisse : dans les cantons français ou italiens, des journaux de dissertation ou de polémique; dans les cantons allemands, des feuilles beaucoup plus ternes, mais bourrées d'annonces.

Un Parisien qui tombe pour la première fois sur un numéro du *Times*, ou mieux encore du *New-York Herald*, recule effrayé. Quoi! ce grimoire en petit texte, ce casse-tête microscopique, c'est

un journal! Quoi! il y a des malheureux condamnés à lire ces huit pages, ces douze pages, ces trente-deux pages du caractère le plus serré, le plus imperceptible! Non, Parisien, mon ami, on ne les lit pas; on les parcourt; on s'y dirige les yeux fermés. Les annonces commencent dès la première page, parfois avant le titre. On les retrouve à la deuxième page, à la troisième, à la trente-deuxième. Il y en a sur tous les sujets, pour tous les goûts, pour toutes les professions, pour toutes les classes de la société. Entre les annonces, de place en place, s'intercalent les articles politiques ou littéraires émanés de la rédaction, les *editorials*, comme on dit. Mais tout cela est si parfaitement classé, rangé sous des rubriques si connues, si bien catalogué, que chaque lecteur, en dépliant son journal, sait d'avance où trouver ce qu'il désire. Il en est quitte pour ne pas lire le reste.

Sur un numéro sans supplément, un numéro de huit pages, les annonces tiennent déjà le tiers, la moitié. Calculez ce que peuvent rapporter les suppléments quotidiens, ayant pour le moins de 8 à 12 autres pages!

On estime qu'à New-York paraissent tous les ans, dans le *Herald*, le *World*, la *Tribune*, etc..., pour plus de soixante millions d'annonces commerciales. Le seul Barnum, qui vient de mourir, contribuait à ce chiffre pour deux ou trois millions. Le *Herald*, pour sanctifier son dimanche, s'amusait à compter, en 1881, combien il y avait eu de colonnes d'annonces, la veille, dans les principaux journaux de la ville, et arrivait à ces résultats effrayants : 22 colonnes et demie, comprenant 503 annonces différentes, pour le *Times* new-yorkais; 18 colonnes et demie ou 525 annonces, pour le *World*; 14 colonnes et un quart, ou 413 annonces, pour le *Sun*, ...; bref, en dehors du *Herald* lui-même, un total de 85 colonnes trois quarts et 1 972 annonces. Quant au numéro du *Herald* du même soir, il contenait à lui seul 4 457 annonces formant une échelle de 105 colonnes : 105 colonnes de 500 lignes chacune! Depuis, ces chiffres sont dépassés.

Le *Times* anglais, lui, peut contenir journellement de 60 à 80 colonnes d'annonces, chaque colonne en 6 compact. Il tire de cette publicité un profit annuel de 10 à 15 millions. Chacune de ses soixante actions a touché cette année, en deux fois, un dividende de 125 000 francs.

En Angleterre et en Amérique, l'annonce est regardée comme une des forces motrices destinées à porter l'industrie nationale sur tous les marchés du monde. « Les annonces sont au commerce, disait textuellement l'historien Macaulay, ce que la vapeur est aux machines. » Et un autre écrivain anglais ajoute : « L'annonce est considérée chez nous comme aussi utile et plus indispensable que la partie politique elle-même.... La politique est le domaine privilégié de quelques-uns, l'annonce est le domaine de tous. »

Un journal américain formule ainsi à son tour le bréviaire du parfait commerçant :

« Ne pas se faire annoncer quand les affaires sont calmes, « *c'est comme si on faisait enlever le barrage d'une rivière « quand les eaux sont basses.*

« Ne pas se faire annoncer quand les affaires marchent bien, « *c'est diminuer bénévolement ses bénéfices.* »

Aussi, que les affaires marchent bien ou qu'elles languissent, il y a toujours même foule aux guichets. Les journaux ne paraissant pas le dimanche, il en résulte que le numéro du samedi soir reste deux jours sur les tables. Ce fait, qui se reproduit en France dans quelques villes de province, donne une valeur particulière au numéro du samedi. Tout le monde veut y être. On fait littéralement queue, jusqu'à neuf heures du soir, pour être inscrit dans les annonces. C'est ainsi qu'on vend son cheval, qu'on achète ses voitures, qu'on se place, qu'on se marie. C'est ainsi encore qu'on fait fortune. C'est ainsi, en plaçant des réclames partout, jusque sur les rochers, jusqu'au-dessus des cascades du Niagara, que certains « milliardaires » yankees ont arrondi leur escarcelle. C'est ainsi, à Londres, que

l'inventeur d'un fameux condiment, la *Worcestershire sauce*, a laissé à ses héritiers 18 millions, après avoir semé des annonces dans les journaux du monde entier.

Une duchesse anglaise a besoin d'une femme de chambre? C'est au *Times* ou aux 300 000 lecteurs du *Daily News* qu'elle la demande. Une nourrice leur demande un nourrisson. L'ouvrière qui cherche de l'emploi, le propriétaire qui a un appartement à louer, s'adresse au *Daily Chronicle*. Quelqu'un a-t-il perdu un portefeuille, un avocat cherche-t-il un héritier pour un client mort *intestat*, un capitaliste veut-il placer ses fonds, un commerçant en emprunter, il va frapper au *Daily Telegraph*, qui, de ce chef, encaisse toutes les nuits 25 ou 30 000 francs. « Le journal, nous dit M. Mermet dans son *Guide de la publicité*, « est lu par une fraction du public dont les goûts, les ambi- « tions et les vues sont en quelque sorte au diapason de l'esprit « qui préside à l'agencement des annonces.... Est-ce un mal- « heur de famille, un amour déçu, un projet de suicide, la « fuite d'un caissier infidèle, une mère éplorée que sa fille a « abandonnée, toutes choses que l'on craint et que l'on cherche, « vite on tourne le journal, et on regarde en haut de la der- « nière colonne de la dernière page; c'est là le coin sacré où « tant de mystères passent inaperçus aux yeux du monde.... « Aussi ces annonces coûtent beaucoup : elles se payent au moins « une demi-guinée la ligne;... on paye, les larmes aux yeux, « sans savoir ce qu'on donne.... Quelqu'un tient-il à savoir « qu'une cousine qui s'est mariée bien loin de Londres, vient « d'avoir un baby; qu'un oncle d'Amérique, qui est bien malade, « a dit adieu aux richesses qu'il possédait.... il regarde au con- « traire le commencement du journal..... Il y a les départs des « vapeurs transatlantiques, les assemblées d'actionnaires, les « élections de candidats, les fins de vacances qui se trouvent « aussi groupés par série sur la première page.... Il y a les « annonces sous la *cloche*. La cloche est la gravure sur bois d'un « petit cadran au-dessus du premier article, et qui indique

« l'heure à laquelle l'édition a paru.... Bref, le journal anglais « coopère à toutes les transactions, à tous les actes de famille; « il est le perpétuel factotum, l'intermédiaire indispensable ou, « comme l'appellent eux-mêmes nos voisins, le *medium*. Dans « un pays où le temps est de l'argent, dans une ville immense « comme Londres, la publicité supprime les distances! »

La charité même sollicite et s'exerce par l'annonce, au profit des pauvres honteux qui n'osent pas ou ne veulent pas s'adresser à leur paroisse.

Est-il besoin de dire que, dans ce fouillis d'annonces de toutes sortes, il en est parfois de bien étranges? Ceci n'est le monopole d'aucun pays. Si le *Times*, ou, comme on l'a déjà baptisé, « la foire permanente de Londres » annonce pour 15 shillings

THE NOSE MACHINE

ou « machine à remplacer le nez »;

Une simple feuille du midi de la France publiera l'avis suivant :

TITRE DE NOBLESSE Une famille, propriétaire d'un titre de noblesse remontant à plus de quatre cents ans, désire céder ce titre, que le cessionnaire fera valoir comme il avisera.

Ou bien un journal genevois recommandera aux familles :

X.....

PROFESSEUR DIPLÔMÉ

ENSEIGNE LE FRANÇAIS EN VINGT-CINQ LEÇONS

Avec le plus pur accent suisse.

Ou bien encore un organe parisien vantera une baratte extraordinaire :

FABRICATION INSTANTANÉE DU BEURRE

MÊME AVEC DU LAIT!

Voici une autre annonce prise textuellement dans un journal américain :

« UN JOURNALISTE sans enfants et ne buvant que de l'eau désire obtenir une place de reporter. Fait l'article de fond, la chronique légère, l'*interview*, la critique littéraire, dramatique et musicale, ainsi que les comptes rendus de meetings et de tribunaux. Imagination fertile : peut faire du moindre incident une ou deux colonnes intéressantes. »

Aux bizarreries inconscientes du texte se joint, en Amérique, une bizarrerie voulue : l'originalité typographique. Tandis que l'aristocratique Angleterre a réalisé l'égalité absolue devant l'annonce, tandis que toutes les enseignes imaginables s'y suivent sans tapage avec une disposition et des caractères uniformes, en lettres liliputiennes, volontiers les feuilles yankees y mêlent des caractères d'affiches, s'étudient à produire l'aspect le plus singulier, à tirer l'œil par mille étrangetés. On s'arrangera, par exemple, à mettre en vedette les premiers mots avec des capitales fantastiques formées par l'assemblage de petites capitales ordinaires : « This week » (*cette semaine*).....

```
TTTT  H  H  H   SSS      W   V   W   EEEE   EEEE   K   K
 T    H  H  H   S  S     W   W   W   E      E      K  K
 T    H  H  H   S        W   V V   W   E      E      K K
 T    HHHHH  H    SSS     W V V W     EEE    EEE    KK
 T    H  H  H       S      V V V      E      E      K K
 T    H  H  H   S   S      W W       E      E      K  K
 T    H  H  H   SSS        V V       EEEE   EEEE   K   K
```

Si ce n'est pas très beau, cela prend de la place. Mais quoi! lorsqu'il y a déjà tant d'annonces serrées dans le plus petit texte, quelques autres ne peuvent-elles se donner le luxe d'extravaguer, de s'ébattre? Après tout, on est chez soi. Le journal américain n'existe que par les annonces et pour les annonces.

Pourquoi, en France, les annonces n'ont-elles pas pris le même essor? Cela tient à bien des causes.

D'abord à la différence d'esprit. Tandis que le négociant anglais, américain, hollandais, ne cherche qu'à se faire connaître par tous les moyens et ne rougit pas plus de s'adresser à la publicité que de s'appeler Jean ou Pierre, on dit chez nous : « Bon vin n'a pas d'enseigne ». Il est de grands tailleurs, de grands orfèvres, de grands horlogers, qui n'ont jamais voulu publier deux lignes dans un journal. De proche en proche, on les imite.

Ou bien, dans certains cas, d'honnêtes commerçants, de petits industriels, ont pu avoir affaire à des courtiers peu délicats. On leur a fait dépenser leur argent dans des feuilles sans tirage. Le profit n'a pas répondu à leur attente : ils se sont découragés, et ont découragé de même tous leurs amis

Beaucoup de journaux parisiens, au lieu de garder comme les confrères d'Angleterre ou d'Amérique la gérance de leur publicité, ont traité avec des compagnies fermières.

Alors qu'est-il arrivé? Les annonces étant moins lucratives au journal, il en a fallu un plus grand nombre pour obtenir le même produit. Les abonnés se sont plaints qu'on restreignît leur part de lecture. Pour obvier au même inconvénient, les journaux étrangers ont augmenté sans cesse leur format; les journaux français ont préféré augmenter leurs prix. A Londres, dans les feuilles les plus lues, beaucoup d'annonces ne dépassent pas le prix de 2 ou 3 francs la ligne. A New-York, le prix de la ligne ne dépasse jamais un dollar. A Paris, il s'élève souvent à 7, 8, 10, 12 francs la ligne. Une telle exagération disperse les amateurs.

Ces raisons et quelques autres de moindre importance ont fait que l'annonce, au lieu de se démocratiser, de devenir comme en d'autres pays un besoin universel, est restreinte chez nous au cercle limité des annonces légales et à celui, plus limité encore, de certains virtuoses de la publicité. En somme, l'annonce n'occupe guère que la quatrième page, et cependant il faut qu'elle

rapporte au journal de mille à deux mille francs par jour; si elle ne les rapporte pas, et le cas n'est que trop fréquent, le journal est dans l'embarras.

Nous ne parlons, bien entendu, que des feuilles politiques; nous ne parlons pas des feuilles qui se sont fait une spécialité de la publicité commerciale et industrielle, comme les journaux d'entrepreneurs, ou les *Petites Affiches* de Paris et leurs similaires des départements. Toutes font de belles affaires. A Londres comme à New-York, à Chicago comme à Berlin, les journaux politiques ont visé à être autant de *Petites Affiches*.

Quelques grandes feuilles départementales se proposent le même but et réalisent aussi de beaux bénéfices. A Paris, plusieurs journaux se sont mis également au régime des annonces anglaises et s'en trouvent bien. Parmi eux, en première ligne, le *Figaro* et le *Petit Journal*. Le produit de la publicité entre pour une part considérable dans leurs recettes et constitue un grand élément de prospérité.

Le *Tintamarre* fut fondé, en 1843, par le fantaisiste Commerson, qui avait en tout 40 francs dans sa poche. Le journal ayant plu à une certaine fraction du public, son propriétaire s'empressa de mettre des annonces en première page. Il les encadra de réflexions amusantes, de commentaires échevelés. Il les fit lire. Depuis, le *Tintamarre* a gardé soigneusement l'exploitation de sa publicité. Il a prospéré et agrandi son format.

Disons pour finir que, depuis quelque temps, la publicité prend volontiers des formes artistiques. C'est encore le *Figaro* qui a inauguré cette mode. Aux étrennes de 1880, il publia un supplément reproduisant les plus belles gravures des ouvrages illustrés édités par la maison Hachette. De nombreuses imitations ont suivi.

Une question, lecteur, est sur vos lèvres. Vous vous demandez si les journaux doivent accepter, oui ou non, la responsabilité morale des annonces. Question controversée. Jadis, on eût répondu : Oui; c'est ainsi que Bertin l'aîné, propriétaire

des *Débats*, se crut dans l'obligation de rembourser une paire de draps à un abonné qui écrivit avoir été trompé par une annonce de la quatrième page. Ces temps primitifs sont loin de nous. Une autre théorie a prévalu. « La quatrième page d'un journal, dit-on, est un mur où chacun peut, au prix du tarif, afficher ce qui lui plaît. » Un mur n'est pas responsable; la quatrième page d'un journal ne l'est pas non plus.

Ne discutez pas : ce serait temps perdu. Remarquez seulement, pour votre gouverne, que le mur de la quatrième page se prolonge parfois jusqu'à la troisième page, et même, sans qu'on y prenne garde, jusqu'à la seconde ou à la première. La *réclame* prend alors toutes les formes, se masque sous toutes sortes de ruses. Vous croyez lire un écho piquant, un fait divers à sensation : c'est un boniment ingénieux qui s'y cache, *latet in herbâ*.

CHAPITRE VII

LES JOURNAUX ET L'ART

Un mot d'histoire. — Importation ou création. — Le *Magasin pittoresque*, l'*Illustration*, le *Tour du Monde*, la *Bibliothèque des Merveilles*, etc.... — Puissance éducatrice de l'image. — Les moyens primitifs de la gravure. — Rapidité extraordinaire des moyens actuels. — Illustrés bi-hebdomadaires ou quotidiens. — Les galvanos. — La photographie et ses merveilleuses applications. — Les machines pour la photogravure. — Presses rotatives pour la polychromie. — Les grands illustrés français. — Journaux pour la jeunesse et pour les enfants. — Les illustrés anglais et américains. — La photographie des couleurs. — Un horizon prochain.

Nous avons vu, dans la partie historique, le premier de tous les journaux, les *Niewe Tydinghen*, devenues hebdomadaires, donner une vignette chaque semaine ; nous avons vu la *Gazette de France*, le *Journal des Savants*, publier plusieurs fois des gravures; nous avons même vu les placards illustrés précéder l'apparition de la presse périodique.

Nous avons vu encore plusieurs feuilles révolutionnaires donner régulièrement un dessin par semaine.

Et cependant la presse illustrée, dans le vrai sens du mot, est une chose toute moderne. Elle n'est devenue possible, dans les conditions de bon marché qui l'ont rendue populaire, que par les progrès réalisés au XIX^e^ siècle dans les arts graphiques. La photographie et ses diverses applications lui ont donné, en ces dernières années, un élan prodigieux.

Si la presse illustrée et la presse ordinaire ont eu des destinées diverses, elles ne diffèrent pas moins par le but qu'elles se proposent.

Le journal politique ou philosophique ne s'adresse qu'à l'homme, au citoyen, au chef de famille; le journal illustré s'adresse en même temps à la femme, aux enfants, à la famille entière.

Il a eu son origine en Angleterre; il dérive des journaux de lecture créés par nos voisins, les *Magazines*. A son importation en France se rattache un nom qui restera cher aux lecteurs de la Bibliothèque des Merveilles, celui d'Édouard Charton. Et l'idée première, grâce à M. Charton, a pris un développement si exceptionnel, un caractère si artistique, qu'il doit être regardé chez nous comme le vrai créateur du genre.

C'est du reste l'avis d'un bon juge et d'un autre ami de la jeunesse, M. Legouvé. « Le trait distinctif de M. Charton, a-t-il écrit, c'est d'être réellement en France le fondateur des recueils illustrés. Ce qui l'a poussé dans cette carrière, c'est son amour passionné pour les classes pauvres, sa conviction que le meilleur moyen de les aimer, c'est de les instruire; et que le meilleur moyen de les instruire, c'est de les instruire par les yeux. Il y avait trois hommes en M. Charton : un moraliste, un artiste et un homme d'invention. Ces trois qualités ont merveilleusement trouvé leur place dans ce genre de travail. Inventeur, il a imaginé toute une suite de recueils aussi variés qu'intéressants : *l'Illustration*, *le Tour du Monde*, *les Voyageurs anciens et modernes*, *l'Histoire de France par les Monuments*, *la Bibliothèque des Merveilles*, *le Magasin pittoresque*. Artiste, il a présidé avec autant de goût que d'activité au choix ingénieux des dessins et à la direction des dessinateurs. Moraliste, il a répandu à pleines mains, dans les recueils créés par lui, une foule de pages charmantes non signées, en même temps qu'il maintenait ces recueils dans la ligne de la plus sévère moralité. »

Une belle vie, a-t-on dit, c'est une pensée de la jeunesse réa-

lisée dans l'âge mûr. Le mot serait applicable à M. Charton. En son enfance il avait été frappé par une gravure de Mérian, placée dans sa chambre d'écolier. C'était *le tableau de Cébès*, représentant un fier jeune homme qui gravissait rocs et montagnes. M. Charton y vit une allégorie éternelle, une profonde leçon de morale pratique. « En avant, toujours en avant! Et en haut! »... devint la devise de toute sa vie.

Ayant éprouvé lui-même les bienfaits éducateurs de l'art honnête, il voulut donner aux autres la même éducation. La préface placée en tête de la collection du *Magasin pittoresque* et écrite un an après la fondation du recueil, le constate en termes significatifs :

« Il n'est personne aujourd'hui qui ne remarque avec surprise ou avec intérêt l'activité extraordinaire de la presse ; mais, en étudiant les résultats de cette singulière fécondité de travail, on retrouve le phénomène qui se manifeste à l'occasion de toute espèce de productions mal réparties. Par exemple, les écrivains ne manquent pas à l'imagination, aux passions, aux débats politiques ou religieux, et peut-être même, dans ces directions, quelques impatiences publiques accusent parfois une sorte de surabondance; mais si, détournant les regards, on prête l'attention à des besoins plus simples et aussi impérieux, si l'on oublie un instant les agitations extérieures de la société, et si l'on cherche ce que la presse produit d'utile et de bienfaisant pour *la vie intérieure, pour le foyer domestique*, riche ou pauvre, on reste étonné de voir que là où tant de connaissances sont à répandre, où tant de goût naïf, tant de dispositions, de sentiments heureux sont à entretenir et développer, il n'y a encore, sous le rapport de la qualité surtout, que rareté et disette. Cette vérité importante est déjà vulgaire pour quiconque, observant la puissante impulsion imprimée à l'instruction depuis quelques années, et comprenant que le moment approche où la moindre ville ouvrira sa bibliothèque publique et où chaque village aura son maître de lecture, s'est demandé une seule fois sérieusement quels sont

les livres de notre temps qu'on pourrait faire écouler sans danger et avec utilité par cette pente rapide.

« Notre *Magasin* à deux sous, dans un ordre d'entreprise bien différent, se recommande à tout le monde; mais il est plus particulièrement destiné à tous ceux qui ne peuvent consacrer qu'une humble somme à leurs menus plaisirs....

« Une année d'expérience semble déjà laisser pressentir ce que pourra recevoir de développements féconds, dans diverses séries, cette importation, qui donne un degré d'utilité encore inconnu jusqu'ici à l'alliance du dessinateur et de l'écrivain.... Le nombre de nos lecteurs, la popularité de notre titre, que d'autres entreprises se partagent aujourd'hui comme une recommandation auprès du public; les encouragements et les conseils affectueux de nos correspondants; enfin, notre conscience elle-même, nous autorisent à croire que nous avons réussi. » (31 décembre 1833.)

Au bout d'un demi-siècle, la même conscience pouvait dire avec une satisfaction non moins enviable :

« La condition de l'écrivain, petit ou grand, ignoré ou célèbre, n'est digne et heureuse que lorsqu'il exprime sincèrement et librement sa pensée, et que, semblable à un ami qui parle à son ami, il ne dit à son lecteur que ce qu'il croit juste, vrai et utile. Cette condition, depuis notre première page, a toujours été la nôtre. »

Fonder le *Magasin pittoresque*, le rédiger honnêtement, ce n'était pas tout. Le plus difficile, c'était de l'illustrer. La taille-douce sur métaux était inabordable; la gravure sur bois était retombée dans l'enfance. Lorsque M. Charton demanda à une maison de Paris de s'engager à fournir quatre ou cinq gravures par semaine, on jeta les hauts cris: tout au plus, pourrait-on livrer le même nombre de gravures dans un mois.

Cependant le directeur de la nouvelle publication tenait essentiellement à exécuter son programme; il disait en 1836 :

« Les procédés qui permettent de reproduire avec du métal

d'imprimerie plusieurs empreintes du bois sur lequel sont gravés les dessins, et d'obtenir ainsi des exemplaires par centaines de mille, sont encore fort nouveaux et n'ont peut-être pas acquis toute leur perfection. Cette invention, se faisant jour au moment où tous les esprits sont tournés vers la recherche des expédients propres à répandre activement l'instruction, est susceptible d'acquérir une puissance incalculable dans l'enseignement. Notre conviction est telle à cet égard que nous dirions volontiers : Sans les dessins, *il est impossible d'arriver à l'éducation complète des hommes, grands et petits....*

« De même que les sons d'une musique suave traversent les airs sans y laisser la trace du chemin qu'ils ont suivi, de même la lecture passe souvent dans l'esprit de certains individus sans descendre au cœur pour y déposer un souvenir. Cela ne tient pas à une faiblesse d'esprit, mais à une nature particulière, qui a surtout besoin d'être frappée par les yeux. Ceux qui en sont doués sont comme ces gens de courte haleine, qui s'épuisent après quelques minutes de marche, mais franchiraient d'un bond un énorme fossé : ils sont insensibles pour une pensée qui vient tomber sur eux goutte à goutte, tandis qu'ils absorbent tout entière celle qui vient les frapper d'un seul trait. »

Pendant un certain temps, il fallut emprunter des clichés à Londres. Mais bientôt les graveurs français, stimulés dans leur amour-propre, encouragés par le succès, revinrent au genre délaissé et se montrèrent les dignes rivaux des artistes anglais. C'est certainement au *Magasin pittoresque*, et ensuite à l'*Illustration*, qu'il faut attribuer la renaissance chez nous de la gravure sur bois.

On n'a pas à décrire ici ses procédés : ce serait faire double emploi avec un autre volume de la collection[1]. Deux mots seulement pour rappeler les vieux principes qui ont servi aux diverses illustrations.

1. *Les Merveilles de la Gravure*, par M. G. Duplessis.

Prenez une planche de bois bien dressée (de préférence du buis) : à l'aide d'un burin tracez, sans creuser à fond, un trait quelconque ; encrez avec un rouleau ; appliquez une feuille de papier : le léger relief du bois se sera noirci et apparaîtra sur la feuille de papier ; les creux, restés exempts d'encre, se traduiront à l'impression par des lignes blanches sur un fond noir.

C'est la gravure en creux ou *taille-douce*.

Si, au contraire, laissant vos traits en relief, vous creusiez fortement de chaque côté, vous auriez à l'impression, après encrage, des traits noirs sur fond blanc.

C'est la *gravure en relief*, ou typographie.

La taille-douce peut aussi être opérée sur pierre : c'est la *lithographie*.

Elle peut être opérée sur métaux : ce sont alors les *aciers*, les *cuivres*.

Maintenant supposez qu'au lieu d'entamer une plaque de cuivre ou de pierre par le burin, vous la couvriez d'un vernis gras, et que sur cet enduit vous dessiniez avec une pointe, en mettant à nu la pierre ou le métal partout où doivent exister des traits creux pour constituer le dessin ou ses ombres. Soumettez ensuite le dessin à l'action d'une eau acidulée : elle *mordra* la pierre ou le métal sur tous les points où le vernis a été enlevé.

C'est là, d'une manière générale, la *gravure chimique*, et, lorsqu'on opère sur métal, c'est l'*eau-forte*, si recherchée de certains amateurs.

Pour former l'épreuve ou estampe, il faut ensuite imprimer.

Qu'une planche ait été gravée à l'eau-forte ou par tout autre procédé, la taille-douce constitue toujours une réunion de traits creux, forment autant de petits sillons ou canaux, où se logera l'encre d'imprimerie.

L'imprimeur, à qui l'on remet la planche gravée, l'expose sur un instrument nommée *boîte*, où elle reçoit un certain degré de chaleur douce. Au moyen d'un tampon, il la couvre aussi

également que possible d'une couche mince de noir broyé avec une couche d'huile très épaisse. Ce noir se liquéfie et peut entrer dans les plus fines entailles du cuivre ou de l'acier : on l'y pousse avec un chiffon de grosse mousseline.

Placée ensuite sur un support de noyer qu'on recouvre d'une feuille de papier humecté, par-dessus lequel plusieurs morceaux d'étoffe, elle reçoit l'action de la presse : le papier s'y imprime comme une page de livre ou de journal.

Certaines estampes obtenues ainsi sont de purs chefs-d'œuvre, mais n'ont été terminées qu'après un travail de dix, vingt, trente années. On cite même quelques planches qui ont occupé la vie entière d'un graveur.

Ce n'est pas avec de tels procédés qu'on peut faire du journalisme. La taille-douce ou les eaux-fortes font merveille dans certaines publications de luxe destinées à un petit nombre de souscripteurs et tirées à des intervalles éloignés : elles n'étaient pas de mise dans les publications populaires. Seule, la gravure sur bois en relief pouvait donner des résultats pratiques. Inventée au XIV^e^ siècle au grand scandale des artistes du temps, qui n'y voyaient qu'une imagerie grossière, elle a été portée de nos jours à un degré de perfection extraordinaire. Elle aura été un puissant moyen de vulgarisation. De plus, au point de vue du tirage, le *bois* présente un énorme avantage : il peut être intercalé au milieu des caractères typographiques et imprimé sans plus de façon.

Mais... il y a encore un *mais*. Un dessin pris sur nature, ou reproduit d'après un maître, a été traduit sur bois. On tire. A quelle vitesse? à huit cents, mille exemplaires par heure. Et s'il y a un gros tirage? s'il faut cent ou deux cent mille exemplaires tous les huit jours?... Cent ou deux cents heures consécutives de travail par semaine : quel problème insoluble!

La solution est la même que nous avions vue au chapitre III. La solution c'est le *cliché*. On clichе la gravure comme on clichait les caractères et on tire sur le nombre de presses voulu. On

cliche de dix façons différentes : à la terre de pipe, à la terre glaise, au plâtre, au papier mâché, etc... ; on cliche sur bois, sur zinc, sur cuivre, sur métal, sur nickel, sur nickelé, sur celluloïd, etc.

On cliche ou l'on galvanise. On galvanise ou l'on photographie.

Plus l'on va, en effet, et plus il faut produire vite. Les illustrés mensuels ou hebdomadaires ne suffisent plus : il en faut de bi-hebdomadaires, il en faut de quotidiens ; il faut saisir au vol les nouvelles toutes vibrantes. L'art se déclarait vaincu. C'est la science qui est venue à son secours. C'est elle qui lui a recruté les deux agents rapides par excellence, la photographie instantanée et le ministre même de l'éclair, le fluide électrique.

L'application de la galvanoplastie à l'imprimerie était tout indiquée. Pourquoi, si l'on peut couvrir d'or une cuiller ou damasquiner un poignard, ne reproduirait-on pas une planche destinée à l'impression? L'électricité, on le sait, donne le moyen de diviser *à froid* tous les métaux en une sorte de poussière extrêmement ténue que le courant lui-même va porter à l'autre pôle, grain par grain, molécule par molécule, de façon à déposer sur le moule (cire ou gutta-percha) un conglomérat métallique ayant toute l'épaisseur ou toute la minceur nécessaire.

Ce procédé, appliqué au journalisme, soit pour les gravures, soit pour les annonces, donne ce qu'on appelle les *galvanos*.

La galvanoplastie peut servir aussi pour reproduire la gravure en taille-douce. Elle permet alors de conserver sans altération la planche originale du graveur.

Passons maintenant aux applications de la photographie.

Un graveur émérite, M. Baudran, connu par de splendides illustrations dans la *Gazette des Beaux-Arts* et dans la *Revue archéologique*, par la *Divine comédie*, etc., est le premier qui ait réussi, de 1848 à 1852, à embaucher le soleil comme collaborateur. Il avait entrepris un travail considérable et il n'avançait que lentement, beaucoup trop lentement à son gré. Il remplaça le travail préparatoire des eaux-fortes par l'emploi de

feuilles de gélatine transparentes. Cette gélatine, enduite chimiquement et mise en contact avec une presse, se gravait d'elle-même. L'invention, modifiée quelque peu, reçut de son auteur le nom de *glymmatographie* et servit à exposer, en 1855, un grand nombre de gravures commandées par le gouvernement en reproduction des dessins de Rosa Bonheur, Mélin, Émile Van Marck, etc....

D'autres chercheurs, travaillant sur d'anciens essais de Niepce de Saint-Victor ou sur les procédés au charbon de M. Poitevin, ont fait entrer enfin dans l'application journalière la photogravure et ses mille succédanés.

Ici encore, sous peine de faire double emploi avec les *Merveilles de la photographie*, nous sommes tenu à ne rappeler qu'un principe.

L'objectif photographique s'est braqué sur un dessin, un tableau, un coin de paysage, une scène animée. On a un cliché ordinaire, un *négatif*. Au lieu de le reporter sur papier sensibilisé, on le pose sur une plaque de verre garnie préalablement de gélatine bichromatée; on insole à la lumière comme dans la photographie. Par suite des propriétés du bichromate, une action moléculaire se produit à la superficie de la plaque gélatinée : les creux et les reliefs se dessinent peu à peu; la plaque de verre devient ainsi une véritable planche d'imprimerie; elle est portée sur des machines, où elle subit l'influence d'une encre grasse. On imprime ensuite.

Voilà l'idée générale : les applications en sont infinies.

Emploie-t-on le soleil à graver en relief? on a la *phototypographie*.

L'emploie-t-on à graver en taille-douce? c'est la *photolithographie* ou la photogravure.

Et dans chacune de ces grandes divisions, toutes sortes de subdivisions.

Tantôt la plaque gélatinée est plus ou moins exposée au soleil; tantôt on mêle à la gélatine des substances sucrées ou des sels

chimiques ; tantôt c'est la plaque de verre elle-même qui sert de cliché d'impression, tantôt c'est la couche de gélatine, ou la couche de colle-forte bichromatée. Héliogravure, photogravure, phototypographie, au trait et au modelé, photoglyptie, phototypie, typophotographie, héliotypie, héliographie, photozincogravure, photolithogravure, photozincographie, platinotypie, Albertypie, Woodburytypie, mercurographie, la leimtypie, le procédé Sylvestre, etc. etc., ne sont au fond que des cas différents d'une théorie à peu près semblable. Il n'y a guère de changé dans chaque maison que certaines opérations de détail : *le tour de main* de l'inventeur, la marque de fabrique.

Non seulement ces procédés économisent un temps précieux, une main-d'œuvre onéreuse ; mais, quel que soit l'original, peinture à l'huile, aquarelle ou gouache, ils donnent à toutes les reproductions une fidélité infaillible, l'inaltérabilité de la nature. L'œuvre du graveur (et c'est en cela qu'elle est remarquable) est toujours dans une certaine mesure une *interprétation* plus ou moins personnelle, plus ou moins heureuse : la photogravure, c'est la vérité même.

« L'insuffisance du dessin », a dit un maître de la critique artistique, M. Charles Blanc, « l'insuffisance du dessin, sur toutes ou presque toutes les anciennes planches lorsqu'elles n'avaient pas été gravées, par exception, sous les yeux du peintre, comme l'ont été les estampes de Bolswert, de Lucas Vosterman, de Pontius, a éclaté au grand jour dès qu'on a vu revenir de Rome, de Florence, de Venise, de Madrid, d'Anvers, d'Amsterdam, des photographies de Braun, d'Allinari, de Naja et des autres. Les renseignements authentiques fournis par un procédé infaillible, une fois comparés avec les estampes qu'on avait regardées, durant des siècles, comme des chefs-d'œuvre, ont fait baisser fatalement notre estime pour la gravure ancienne et, de plus, cette comparaison a mis en évidence la choquante disproportion qu'il y avait, la plupart du temps, entre la faiblesse du résultat obtenu et l'énormité du labeur accompli.

« Pourquoi passer, en effet, des années et des années à labourer péniblement une planche, à discipliner ses tailles, à les combiner, à les croiser et les recroiser, à les empâter de points ronds ou aigus, à en boucher les losanges, à les rentrer ici de toute l'épaisseur du burin, à les tranquilliser là par un fin glacis de pointe sèche; pourquoi prendre tant et tant de peine si, en fin de compte, le modèle ne nous est pas transmis avec une fidélité sans reproche, avec une ressemblance parfaite de sentiment et de manière? »

Avec les nouveaux *procédés*, au contraire, l'exactitude n'est pas mathématique, elle est miraculeuse. Chez MM. Boussod et Valadon ou chez M. Rouillé, dont il nous a été donné de visiter les ateliers, on ne peut trop admirer les belles reproductions de toutes sortes destinées à des publications artistiques : médailles antiques qui ressortent avec leurs plus minuscules détails; terres cuites anciennes, avec leur modelé et leur couleur; paysages, portraits, fac-similés d'aquarelles reproduisant exactement les couleurs.... Il y a mieux; chaque dessin ou chaque objet se trouve ressuscité dans son caractère artistique spécial : ainsi un dessin au trait se distinguera parfaitement d'un dessin à l'encre de Chine, un fusain d'une sanguine, un pastel d'une eau-forte, etc.

C'est par des procédés semblables que se trouvent imprimés aujourd'hui le *Figaro illustré*, le *Figaro-Exposition*, la *Revue des Musées*, l'*Art français*, la *Revue illustrée*, etc. etc. Un habile photographe reproduit une toile de maître ou bien un artiste de talent donne un corps à sa fantaisie, fait revivre à la plume ou au crayon des scènes d'histoire ou d'actualité. Un chimiste reçoit le dessin, et sans l'altérer, sans détruire le papier, le reporte sur métal, sur verre, sur gélatine, etc.; il obtient en quelques heures une planche-matrice qui servira à des milliers et des milliers de reproductions.

Ne parle-t-on pas aussi de reproduire les livres par la photographie? et, après avoir reproduit des livres, d'imprimer des journaux quotidiens? Deux inventeurs, MM. Varley et W. Green

ont construit une machine présentée récemment à la Société photographique de Bath, au moyen de laquelle on obtient déjà trois positifs dans une seconde, soit 10 800 positifs par heure. C'est toujours aux typographes qu'on demandera l'épreuve-type, *les formes*. Mais au lieu de les clicher aux feux sataniques du sous-sol, on les portera au grenier, en plein soleil ou en pleine lumière électrique, et on imprimera ensuite avec les clichés photographiques. Qui sait? nous verrons peut-être un de ces jours une feuille quelconque où les caractères d'imprimerie auront disparu : c'est le manuscrit même des auteurs, *la copie*, qui aura été photographiée directement. Prière, ces jours-là, de soigner les écritures!

Est-il besoin de dire que pour ces modes nouveaux d'illustrations et d'impressions il a fallu créer des machines spéciales? Il existe des presses phototypiques, des presses chromolithographiques, des presses zincographiques, des presses à taille-douce, etc. Là encore les divers constructeurs, MM. Alauzet, Caigneur, Marinoni, Voirin, ont lutté entre eux et avec les constructeurs étrangers d'ingéniosité infatigable. M. Voirin s'est même proposé de mettre la phototypie à la portée des amateurs. Pour moins de 400 francs on a un laboratoire complet avec une petite presse manuelle qui permet, après exposition de 4 à 5 heures d'un cliché photographique à la lumière solaire, d'obtenir par heure 50 à 60 bonnes épreuves. Avec un petit moteur on peut décupler cette quantité. L'économie sur la photographie ordinaire est considérable. Ainsi une photographie de 20 centimètres sur 24 revient en général à 30 francs le cent; pour le même prix on peut avoir un millier d'épreuves phototypiques possédant un glacis, un cachet artistique auquel la photographie n'atteint pas.

Rien qu'à Paris, on compte aujourd'hui 250 journaux illustrés se subdivisant en diverses catégories : Journaux *d'actualité*, tels que l'*Illustration*, le *Monde illustré*, l'*Univers illustré*, etc.

Journaux satiriques ou amusants : le *Charivari*, qui est le doyen de tous (fondé en 1833 en même temps que le *Magasin*

L'ILLUSTRATION

SAMEDI 18 OCTOBRE 1930

Mlle ROSE CARON

Reproduction d'une première page de l'*Illustration*.
(Réduction au tiers.)

pittoresque), le *Journal pour rire*, la *Caricature*, l'*Éclipse*....;

Journaux de modes;

Journaux de famille : le *Magasin pittoresque*, le *Tour du Monde*....; journaux pour les adolescents, tels que le *Journal de la jeunesse*, le *Petit Français*, le *Magasin d'éducation*.... Il est aussi des journaux pour les plus petits de nos petits enfants : *Mon Journal*, *Saint Nicolas*, etc. Les meilleurs écrivains, les plus fins artistes s'y disputent l'honneur de rendre la science et même la morale amusantes; on se prend, à feuilleter, du désir de redevenir bambin : ah! mes parents, que je vous veux de mal de ne m'avoir pas fait naître trente ans plus tard!

En tête des journaux d'actualité figure toujours l'*Illustration*; à côté, le *Monde illustré*.

Un événement se passe-t-il sur un point quelconque du globe, un correspondant se trouve là, ou y est envoyé pour lever un croquis ou prendre une photographie. Le document, aussitôt expédié, passe entre les mains du graveur, et chaque samedi les 100 000 lecteurs ont une représentation exacte de la scène. Le besoin de *voir* n'est pas moins universel que celui de *savoir*.

Dans certains journaux moins bien outillés, il arrive parfois que l'exactitude est moins scrupuleuse. N'ayant pas de dessin nouveau à produire, on *chique* les anciens. C'est surtout avec les tableaux de batailles, qui se ressemblent à peu près tous, que ce procédé est commode. Qui empêcherait le *combat de Solférino*, un peu modifié, de représenter très décemment la *prise de Sontay*? il n'y a que la foi qui sauve.

Parmi les illustrés anglais, deux sont également hors de pair : *The illustrated London* et *The Graphic*.

Le premier, fondé il y a cinquante ans par un ouvrier anglais que patronnait un lord, atteignait au bout de l'année un tirage d'un million, et, cinq ans après, un tirage de 5 millions 1/2. Il s'y est toujours maintenu.

Le *Graphic* est plus connu du public français. Il a aujourd'hui à Paris une édition quotidienne. On n'y voit pas l'événe-

ment de la semaine, mais celui de la veille. Les gravures sur bois sont exécutées en cinq ou six heures au plus, le bois étant divisé en autant de fragments qu'on a d'ouvriers sous la main. La lumière électrique, très bien installée, permet d'obtenir des photographies en tout temps. En cas de grande presse, on emploie certain papier à transfert qui dispense des deux opérations indiquées plus haut : photographie et électrotypie.

A noter aussi parmi les journaux satiriques le célèbre *Punch*, *Vanity fair* (La Foire aux vanités) et une foule de journaux du dimanche ayant plus ou moins de valeur artistique, mais bourrés de dessins, de légendes, d'intraduisibles calembours, etc. etc., le tout pour la modeste somme d'un penny (10 centimes.)

Il y a également de très beaux illustrés dans les autres pays d'Europe : à Vienne surtout; en Allemagne, où les *feuilles du dimanche* ont une influence sociale toute particulière; en Italie, où une feuille satirique, le *Capitan Fracassa*, a contribué dans une large mesure au mouvement vers l'unité nationale, etc.

Si tous ces journaux étaient exposés à la fois — et il est étonnant que cette hypothèse ne se soit pas réalisée déjà — à quelle nation reviendrait le prix? Il est toujours difficile de se louer soi-même. Laissons la parole à un journal anglais. Il disait en 1889, à propos des arts graphiques : « La France justifie sa réputation de maître. Une légèreté gracieuse et une grande souplesse d'esprit donnent un attrait extraordinaire aux produits français. »

On n'est pas plus aimable. Il nous est aisé de rendre cette politesse aux Anglais, en proclamant bien haut, et nous n'y avons pas manqué, la puissante volonté et l'initiative hardie de leur esprit.

Ce qui est vrai des illustrations ordinaires en blanc ou en noir cesse de l'être pour un genre qui devient à la mode, les illustrations en polychromie. Là, nous avons des maîtres à notre tour, les Américains. Leurs graveurs ne surpassent pas les nôtres, au contraire; ils ne manient pas mieux, tant sans faut, les procédés de phototypie et d'héliogravure, mais en ce qui concerne

l'agencement, l'harmonie, l'impression des couleurs, ils ont des secrets que nous ne possédons pas encore, surtout lorsqu'il s'agit de journaux à forts tirages. Ils ont aussi, paraît-il, deux modes nouveaux de gravure qui ont une grande valeur pour la presse illustrée. L'un de ces procédés n'emprunte rien ni à la photographie, ni à la gravure chimique. L'artiste dessine sur une plaque couverte d'un enduit qui a l'apparence de la craie. Le dessinateur se sert d'une pointe semblable à celle que nos lithographes emploient pour graver sur pierre, et découvre assez la plaque dont le fond est noir, pour juger de l'effet de son dessin. Ce travail sert de matrice pour obtenir les clichés. On ne sait rien ni de la pâte crayeuse, ni de la constitution de la plaque. L'inventeur, M. Hoke, en fait mystère. Tout ce qui est certain, c'est qu'il peut préparer un portrait ou un dessin en un quart d'heure.

En revanche, il était réservé à la France de résoudre un problème cherché en tous pays depuis longtemps. Ce problème, c'est l'application des machines rotatives à l'impression polychromique.

Il fallait autrefois, pour imprimer plusieurs couleurs sur la même feuille, une série d'opérations des plus délicates : Une première fois, ne passaient sous la presse que les parties du dessin destinées à telle couleur; pour en obtenir une seconde sur les parties voisines, il fallait un second tirage et ce tirage n'avait lieu qu'après une seconde mise en train et un *repérage* très minutieux; pour une troisième couleur, troisième *repérage*, troisième tirage, etc. La maison Marinoni est arrivée à lever toutes ces difficultés. Ce sont les divers cylindres qui, avec leurs divers encriers, se chargent de tout. La machine reçoit d'un côté le papier blanc et de l'autre le rend imprimé avec trois, quatre, six couleurs superposées. Cela à très grande vitesse, dix à douze mille exemplaires par heure.

Et ce ne sera pas là, assurément, le dernier mot du journal illustré. La photographie des couleurs nous promet d'autres

merveilles. Quel horizon nouveau pour l'art! quelles ressources surprenantes pour le reportage!

Nous visitions récemment l'atelier d'un artiste cité plus haut, M. Baudran. Il nous montrait deux procédés non encore livrés au public et pour cause.

Dans certain *diagraphe* de son invention, un reporter n'ayant aucune notion du dessin peut se placer et reproduire avec fidélité un paysage, la tête d'un passant, une scène de police, etc. Mieux encore : sans aucune intervention de la photographie, tout dessin, tout objet matériel, peut s'imprimer directement sur un cliché d'une composition spéciale et être reproduit ensuite à de nombreux exemplaires. C'est ce que l'auteur appelle l'*impression solaire*.

Enfin, et ceci n'est pas moins incroyable, le même auteur se charge de la *peinture solaire*. Ce n'est pas tout à fait la photographie des couleurs : mais on pourrait dire que c'est la *couleur dans la photographie*. En d'autres termes, dans un cliché photographique ordinaire on retrouve et on peut reconstituer ensuite sur la toile ou sur le papier la couleur précise de chacune des parties frappées originairement par chaque rayon de soleil. Cela permet à l'auteur de livrer des fac-similés absolument exacts d'une œuvre quelconque, même sans l'avoir vue. Il a été chargé par l'État de reproduire ainsi un grand nombre des tableaux du Louvre.

Eh bien! pour en revenir à nos journaux et terminer encore par une vision d'avenir, vieillissons-nous de nouveau. Certaines lois nécessaires pour prévenir la fraude ont été votées. Ce procédé mystérieux a pu entrer dans le domaine public. Tous les musées alors appartiennent à tout le monde. Votre journal vous donne en supplément, sur une feuille encartée, la *Vierge à la chaise*, la *Mater dolorosa*, le Van Dyck ou le Vélasquez le plus célèbre, le Rembrandt le plus rare, même un de ceux qu'on garde sous triple écrin au British Museum. N'est-ce pas une merveille nouvelle à ajouter à tant de merveilles?

CHAPITRE VIII

LES GRANDS JOURNAUX DES DEUX MONDES

Toute nomenclature impossible. — Une croissance rapide. — 2 000 journaux pour Paris, 4 000 pour la province. — Variété infinie du journalisme français. — Journaux du matin et journaux du soir. — Éditions multiples, suppléments. — La presse provinciale; tendance à la décentralisation. — Les plus vieux journaux de France. — Journaux d'informations télégraphiques donnant les nouvelles avant ceux de Paris et empruntant à la presse parisienne ses meilleurs écrivains. — Le fil spécial de la *Gironde*. — M. Gounouilhou et le capitaine Trivier. — L'Agence Havas, les correspondances. — Mieux se connaître, c'est mieux se respecter. — La presse coloniale. — Les Revues et les « Magazines »; — services rendus à la science, aux arts, aux lettres. — Leur influence particulière en Angleterre.

La presse de Paris et de Province

Qu'on ne cherche pas ici des monographies. Parler avec détail de nos grands journaux, faire l'historique de quelques-uns, donner même une sèche nomenclature des autres, nous serait tâche impossible. M. Hennin y consacrait, il y a trente ans, avec une patience de bénédictin, toute une série de gros volumes. Il y renoncerait aujourd'hui. Il y a trop d'apparitions et trop de disparitions[1]. Autant peindre une par une les vagues de l'océan ou les feuilles de la forêt. Non seulement la plus petite ville, la moindre bourgade possède au moins son *canard*;

1. Plus d'un journal se crée par jour; à peine, au bout de l'an, en reste-t-il la moitié.

mais, dans les grandes villes, chaque corps d'état commence à s'offrir le même luxe. Paris comme Londres compte des journaux de quartier qui rivalisent de zèle et se chantent pouilles à qui mieux mieux. A quand des journaux par rues, par maisons?

Voulez-vous découvrir un monde inconnu? Ouvrez chaque année l'*Annuaire de la Presse*, fondé en 1878 par M. Mermet, et continué par sa famille[1]. C'est, de plus en plus, un recueil de titres, de noms, de documents. Il avait au début quatre cents pages, il en a maintenant un millier. Là s'étalent, sous terre, les filons les plus inattendus. Il y a la *Caisse des Dotations*, journal des mariages, et l'*Album des voyageurs*, les *Affiches de l'éleveur*; il y a l'*Anarchie* et il y a le *Sauveteur*. Il y a des journaux de tailleurs et de coupeurs, de boulangerie, de menuiserie, de meunerie, de mécanique; il y a des journaux de cuisiniers, de cordonniers, de tourneurs sur bois, de gaziers, de confiseurs, de grainetiers; des journaux d'huissiers, de notaires, d'avoués, de gens de loi, de greffiers, d'administrateurs judiciaires, de diplomates, de musiciens, de sténographes, de typographes, de marchands de cuivre, d'horlogers, d'étudiants, de tanneurs et de corroyeurs, de propriétaires, d'entrepreneurs, de stratégistes, de comptables, d'architectes, de brasseurs, de photographes, d'hôteliers-logeurs; il y a des journaux de facteurs et le journal des *zoophytes*; des journaux de pédagogie et des journaux de médecine, de pharmacie, de stations balnéaires; des journaux d'astronomie et de terrassements, de microscopie et de chemins de fer; des journaux de luxe et des journaux vulgarisateurs; de céramique, de théâtre, de tribunaux, de science; il y a des journaux de nourrices, des journaux de jeunes mamans, des journaux d'enfants; il y a des journaux de philosophie et des journaux de bavardage, des journaux pour toutes les opinions et pour tous les doutes, pour toutes les croyances et toutes les négations, des journaux pour tous les âges, toutes

1. Aujourd'hui par M. H. Avenel.

les sectes, toutes les classes; pour toutes les récréations, toutes les occupations, toutes les frivolités, toutes les études. Liste pareille, du reste, dans toutes les grandes métropoles.... Il y a même en Amérique le journal des voleurs, *the Summary* (le Sommaire), rédigé exclusivement, dans la prison d'Elmira, par des filous qui ont fait leurs preuves!...

En l'an XI (1803), Bonaparte, premier consul, demanda à Rœderer un état de situation sur la presse parisienne; voici le tableau qui lui fut fourni concernant les journaux quotidiens et le chiffre de leurs abonnés dans toute la France :

	Abonnements.
Le Moniteur universel	2500
Le Publiciste	2850
Les Débats	8160
Gazette de France	3250
La Clef des cabinets des souverains	1080
Le Citoyen français	1300
Journal des défenseurs de la Patrie	900
Journal du soir	550
Feuille économique	2500
Journal du Commerce	1580
Journal de Paris	600
Journal d'Annonces et d'indications	24
Anciennes Affiches	20
Petites Affiches	50
Courrier des Spectacles	170

En tout, pour quinze journaux quotidiens, 25 514 lecteurs. Aujourd'hui le tirage de 25 000 n'est, pour une seule feuill quotidienne, qu'un tirage très ordinaire, et il y a 60 de ces feuilles! Le *Petit Journal* tire à 1 million d'exemplaires, le *Petit Parisien* à 500 000, le *Figaro* à 80 000 (parfois 200 000, le *Rappel* à 70 000, etc....

En 1824, une statistique officielle accusait en faveur du gouvernement six journaux, comptant ensemble 14 344 abonnés, et pour l'opposition, six autres journaux en comptant 41 350.

En 1827, 19 journaux politiques, dont treize quotidiens, fleurissent plus ou moins à Paris.

En 1836, 42 millions d'exemplaires passaient par an entre les mains du Timbre; en 1846, ce chiffre était porté à 80 millions : le nombre des abonnés aux journaux parisiens, de 70 000, s'était élevé à 200 000.

Le *Siècle* tirait à 30 000 exemplaires, la *Presse* à 40 000 : c'étaient des chiffres exceptionnels, motivés par l'exceptionnel bon marché.

En 1860, Paris comptait 500 journaux; il en comptait plus de 800 au commencement de 1866. Le tirage moyen de la presse politique quotidienne était de 350 000 numéros, dans lesquels le *Petit Moniteur*, affranchi du timbre, entrait à lui seul pour 130 000.

D'après une note confidentielle, fournie à l'Empereur le 15 septembre 1867, le tirage des journaux du gouvernement s'élevait en 1858 à 67 000 numéros, celui des journaux opposants à 75 000; en 1867, le tirage de ceux-ci était monté à 128 000, celui de la presse gouvernementale tombé à 42 000.

En 1869, le nombre des journaux publiés en France dépassait 2 000 dont 900 pour Paris.

En 1885, Paris en comptait 1540, la Province 2 810. Deux ans après, le premier de ces deux chiffres passe à 1655, le second à 3 176.

Enfin, en l'an de grâce 1894, l'an 260me du journalisme, il faut compter 5180 feuilles pour les départements[1] et 1998 pour Paris.

Ce dernier total se décompose ainsi :

Potitiques.	161
Agriculture.	55
Commerce.	59
Industrie.	57
Sciences.	71

1. 1012 républicains, 467 conservateurs, le reste sans opinion tranchée.

Les journaux à cinq centimes.

Economie politique	17
Instruction et éducation	84
Religion catholique	67
Religion protestante	23
Religion israélite	3
Revues littéraires, scientifiques, politiques	121

Etc., etc....

Faire la physiologie ou la psychologie de toutes ces feuilles ne saurait se tenter. La presse française n'a pas un seul et même caractère, elle les a tous. Elle va incessamment, selon le vœu du poète, du doux au grave, du plaisant au sévère ; elle tombe du sévère au frivole, au bouffon, elle rebondit vers les hauteurs. Elle plane ou elle rampe. Elle est dogmatique ou elle est enjouée ; doctrinaire ou illogique ; passionnée ou sarcastique ; elle fait rire, elle fait pleurer ; elle loue, elle bafoue ; elle instruit, elle démoralise ; elle berce l'intimité du foyer, elle pousse au tumulte de la rue ; elle sème des perles ou jette des couleuvres ; elle gaspille des trésors d'esprit ou débite des sornettes ; elle improvise, elle burine ; elle est triviale ou pleine d'afféterie ; elle est une et multiple comme l'âme humaine, mobile comme la plus mobile de toutes les âmes, l'âme parisienne : elle reflète en tous sens, avec ses fougues et ses paniques, ses découragements et ses enthousiasmes, le génie de la race française, ondoyant et primesautier entre tous. « Notre nation, écrivait Voltaire dans ses conseils à *un journaliste*, aime tous les genres de littérature, depuis les mathématiques jusqu'à l'épigramme » : on l'a vue trouver du bon au genre ennuyeux.

A l'heure actuelle, il semble pourtant qu'une tendance générale soit à signaler. Même les journaux les plus sérieux, les plus graves semblent se lasser de la discussion, de la polémique ; ils penchent à devenir des bureaux de renseignements, des magasins de nouveautés dont tous les rayons doivent être fournis au jour le jour. La politique et la littérature sont remplacées de plus en plus, dans les feuilles vraiment parisiennes, ou comme

on disait jadis, dans la petite presse, la « presse boulevardière », par le reportage perpétuel et permanent, par les nouvelles de sport et de théâtre, les concerts, les échos des villes d'eaux et la chronique de la cour d'assises.

Il ne se donne pas un dîner au faubourg Saint-Germain ou au parc Monceau que, le lendemain, le public n'en connaisse les invités et le menu, ne sache tout ce qui s'y est dit ou murmuré; il ne se donne pas un bal sans qu'on chante en dix journaux les grâces de la délicieuse comtesse X., sans qu'on décrive les diamants de la richissime Américaine Mme Z.

Nous causions, au chapitre II, avec un reporter très affairé et qui court lui-même. « Moi, nous dirait un autre roi du reportage, je puis causer. Il y a des reporters qui courent : je fais courir. J'ai sous mes ordres dix ou quinze apprentis et sous-reporters, qui sautent les ruisseaux pour moi, battent les buissons et m'apportent avec zèle le produit de leur chasse. J'arrange tout cela dans le style de la maison, et les lecteurs sont ravis.

« Tel de nous gagne autant que trois députés. Jamais de mortes saisons. Un journal décline? nous passons dans un autre, sans avoir même besoin de changer d'opinions, puisqu'on ne nous en demande pas. Les nouvelles chôment? la semaine est peu propice aux accidents? Là encore nous ne sommes pas pris sans vert. C'est alors que les veaux à deux têtes naissent dans les étables et que les raretés physiologiques se multiplient surnaturellement. C'est alors que les chiens enragés se promènent par la ville, même au mois de décembre. C'est alors que les passants rapportent fidèlement des portefeuilles bourrés de billets. C'est alors que des mendiants délabrés meurent sur des paillasses cousues d'or... Mais je vous laisse, voici un de mes rabatteurs qui revient. »

Le soir ou le lendemain de cette conversation, ouvrez le journal, vous y trouverez le récit de ces divers phénomènes. Mais, tout à côté, vous avez chance de trouver aussi les articles les plus réfléchis écrits dans la meilleure langue, des chroniques

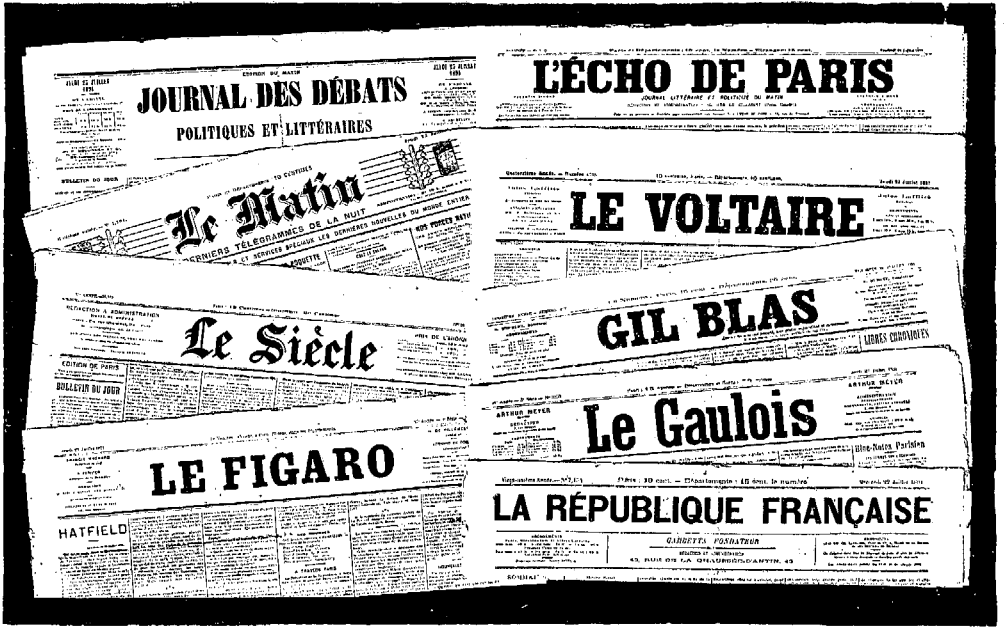

Les journaux du matin.

légères, alertes, spirituelles, saisissant chaque fois l'occasion aux cheveux et au besoin sachant lui en prêter, d'aimables causeries sur les sciences, les lettres, les arts, l'industrie, toute une encyclopédie au jour le jour étalant, égrenant, effeuillant sous vos yeux, faisant rayonner en toutes directions les richesses de l'esprit humain. Quel débordement de vie! quelle foule d'improvisateurs! quelle ébullition perpétuelle! quelle somme étonnante de labeur condamnée à l'oubli! quel tonneau jamais rempli! quel feu d'artifice dont il ne restera plus que la carcasse!

La presse parisienne, plus qu'aucune autre, c'est le blanc et le noir, c'est le soleil et c'est la nuit, c'est le oui et le non, c'est l'épopée et la satire, c'est tous les contrastes à la fois; c'est le phare tournant auquel s'éclairent plus ou moins tous les passants et viennent se brûler tous les talents; c'est une mise en scène perpétuelle et une perpétuelle métamorphose; c'est le Protée moderne.

Nous ne pouvons donner ici la liste complète de tous les journaux qui se publient actuellement à Paris. Parmi eux nous citerons seulement :

L'Autorité, fondée en 1886 par M. Paul de Cassagnac, qui est encore actuellement son rédacteur en chef;

Le Constitutionnel, fondé en 1815, sous le titre de *L'Indépendant*; passa successivement entre les mains du docteur Véron et de Mirès à l'époque de sa plus grande prospérité; a aujourd'hui pour rédacteur en chef M. A. Hamm;

La Croix, rédacteur en chef, M. Le Moine, des Augustins de l'Assomption;

La Défense, dont le rédacteur en chef est actuellement M. le baron de Claye;

Le XIX^e^ Siècle, fondé en 1871 par Edmond About; son rédacteur en chef est aujourd'hui M. Portalis;

L'Écho de Paris, publié sous la direction de M. Valentin Simond;

L'Éclair, dont le rédacteur en chef est M. Denécheau;

L'Estafette, dont le directeur politique est M. Jules Ferry et le rédacteur en chef M. A. Peyrouton;

L'Étendard, dont le rédacteur en chef est M. H. Pessard;

L'Événement a pour rédacteur en chef M. Ed. Magnier;

Le Figaro, fondé en 1854 par M. H. de Villemessant, est aujourd'hui dirigé par MM. F. Magnard, rédacteur en chef, A. Périvier, secrétaire de la rédaction, et F. de Rodays, administrateur;

La France, fondée en 1861 par M. de la Guéronnière, continuée par Émile de Girardin, a maintenant pour directeur M. Lalou;

Le Gaulois, publié sous la direction de M. Arthur Meyer;

La Gazette de France, la doyenne des feuilles françaises, fondée en 1631 par Renaudot, placée actuellement sous la direction de M. Gustave Janicot;

Le Gil-Blas, dont le directeur est M. René d'Huber;

L'Intransigeant a pour rédacteur en chef M. Henri Rochefort;

Le Jour, dont le rédacteur en chef est M. Charles Laurent;

Journal des Débats, créé en 1789, a passé ensuite entre les mains de la famille Bertin, et est publié aujourd'hui sous la direction de M. Patinot;

Le Journal officiel de la République française, qui a maintenant pour directeur M. L. Jezierski;

La Justice, fondée en 1880 par M. G. Clémenceau, qui en est toujours le directeur;

La Lanterne, fondée en 1877; M. Eug. Mayer en est le rédacteur en chef;

La Liberté, fondée en 1866 par Émile de Girardin;

Le Matin, fondé en 1883, sur le type des journaux anglais par M. Edwards, et publié d'abord en anglais sous le titre de *Morning News;*

Le Monde, publié actuellement sous la direction de M. V. Levé;

Le Moniteur universel, fondé par Panckoucke en 1789, et qui a été pendant soixante ans le Journal officiel de l'État français;

Le Mot d'ordre, dont le directeur est M. Valentin Simond;

La Nation, publiée sous la direction politique de M. Camille Dreyfus;

Le National, fondé par MM. Thiers, Mignet et Sautelet en 1830, eut successivement pour rédacteurs en chef Armand Carrel et Armand Marrast, après lequel sa publication fut interrompue; son titre fut repris en 1869; est publié aujourd'hui sous la direction de M. Génin;

Les journaux du soir.

L'Observateur français, publié sous la direction de M. Denis Guibert;

La Paix, a pour directeur M. Joseph Montet;

Le Paris, dont le rédacteur en chef est M. A. Ranc;

Le Parisien, a pour rédacteur en chef M. A. Boubert;

Le Parti National, fondé par M. Jules Brisson;

La Patrie, publiée sous la direction politique de M. E. Guyon;

Le Pays, fondé en 1849, eut en 1849 pour directeur politique M. de Lamartine, et pour rédacteur en chef M. de la Guéronnière; ces fonctions furent successivement remplies après lui par MM. Granier et Paul de Cassagnac; il est aujourd'hui dirigé par M. Paul Lenglé;

Le Petit Journal, publié pour la première fois en 1863; paraît aujourd'hui sous la direction politique de M. Marinoni;

Le Petit Moniteur universel, paraît depuis 1865;

Le Petit National, paraît depuis 1869;

Le Petit Parisien, publié sous la direction de M. J. Dupuy;

La Petite Presse, publiée sous la direction politique de M. Maxime Paz; a pour rédacteur en chef M. Besleys.

La Petite République française, fondée par Gambetta, a maintenant pour rédacteur en chef M. J. Albiot;

La Presse, publiée sous la direction de M. G. Laguerre;

Le Radical, a pour rédacteur en chef M. Henry Maret et pour directeur M. Victor Simond;

Le Rappel, fondé en 1869, sous le patronage de Victor Hugo, a pour rédacteur en chef M. Aug. Vacquerie;

La République française, fondée en 1871 par Gambetta, est publiée actuellement sous la direction politique de M. Joseph Reinach;

Le Siècle, fondé en 1836, a compté successivement parmi ses rédacteurs en chef : Ledru-Rollin, Havin, Jules Simon, Ph. Jourde; est publié actuellement sous la direction de M. François Deloncle;

Le Soir, paraît depuis 1866;

Le Soleil, fondé en 1873 par M. Edouard Hervé, qui en est toujours le directeur politique;

Le Télégraphe, fondé en 1877, a maintenant pour rédacteur en chef M. Camille Le Senne;

Le Temps fut réellement créé par Neffizer en 1861, bien qu'un journal ait paru sous ce titre de 1850 à 1842; est publié aujourd'hui sous la direction de M. Adrien Hébrard;

L'Univers, fondé en 1832, a dû particulièrement sa notoriété à Louis Veuillot, qui en devint le rédacteur en chef en 1843;

Le Voltaire, créé en 1878, par Ménier, le grand industriel, paraît aujourd'hui sous la direction de M. J. Laffitte.

Plusieurs de ces feuilles, nous l'avons dit ailleurs, publient un ou deux suppléments par semaine : supplément de littérature ou d'illustrations.

On peut compter parmi les feuilles parisiennes quotidiennes, le *Galignani's Messenger*, fondé en 1844, à l'usage de la colonie anglaise de Paris, par les frères Galignani : ils y gagnèrent une belle fortune, consacrée en partie depuis leur mort à un asile pour les gens de lettres.

Se trouve également, à Paris depuis 1867, une feuille destinée à la colonie américaine, l'*American Register*, et depuis six ans, une édition spéciale du *New-York Herald*.

En revanche, il se publie à Londres un journal rédigé en français, le *Courrier de Londres*, et plusieurs en Amérique, notamment le *Courrier des États-Unis*.

Disons enfin que le *Times*, le *Standard*, les *Daily News*, le *Graphic* ont aussi à Paris un bureau d'informations et d'annonces.

La plupart des journaux de province ont commencé par être des feuilles d'avis. Après la tourmente révolutionnaire et le grand silence qui suivit, Napoléon autorisa dans différentes villes de l'Empire, par décret du 26 septembre 1801, la création de *feuilles* et d'*écrits* périodiques : les articles 3, 4 et 5 de ce décret portent que les feuilles d'affiches, annonces et avis divers seront publiées séparément des journaux déjà existants et qu'elles ne pourront contenir aucun article de nouvelles politiques ou de littérature.

Sous la Restauration, ces feuilles se maintinrent; elles prirent

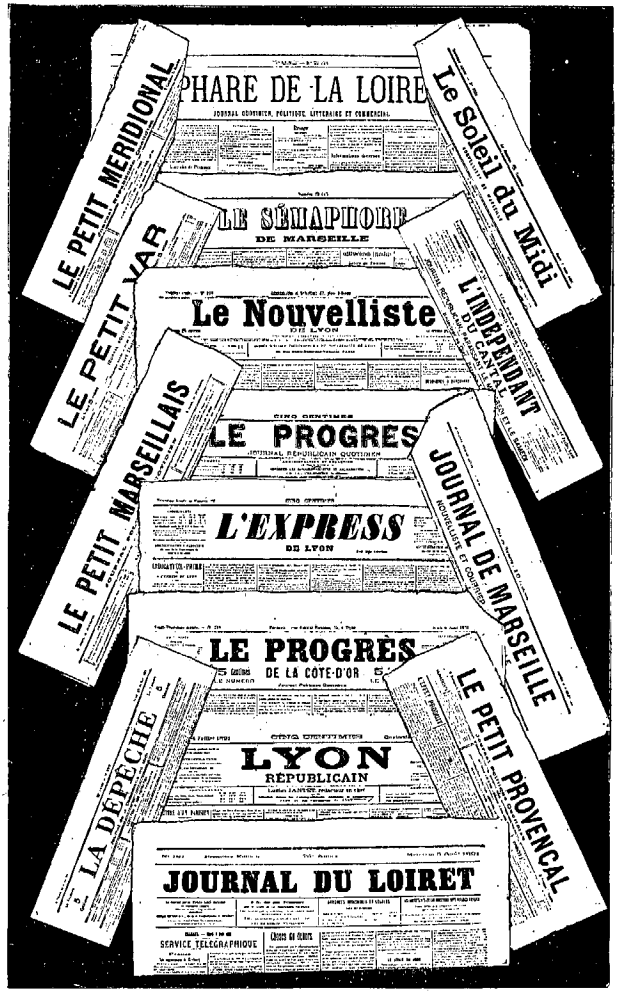

Journaux des départements.

de l'importance sous la monarchie de Juillet et ensuite, par l'avènement du suffrage universel, une influence politique.

Depuis vingt ans, leur nombre a plus que doublé.

Parmi les 3 200 existantes, voici les plus anciennes :

Journal du Havre, 141 ans; *Journal de Rouen*, 130 ans; *Journal de Maine-et-Loire*, à Angers, 118 ans; le *Courrier du Loiret*, de Pithiviers, 102 ans; le *Journal de Lot-et-Garonne*, à Agen, 101 ans; le *Courrier du Bas-Rhin* (devenu *Journal d'Alsace*), à Strasbourg, 92 ans; le *Journal de la Meurthe et des Vosges*, à Nancy, 89 ans; le *Journal d'Indre-et-Loire*, de Tours, 88 ans; le *Courrier du Pas-de-Calais*, 85 ans, etc.

Et, en dehors de ces feuilles, voici, si nous ne nous trompons, celles qui nous paraissent les plus connues du public parisien :

A Angers, *l'Union de l'Ouest;* etc.;

A Bordeaux, *la Gironde*, *la Petite Gironde*, *le Nouvelliste de Bordeaux*, etc.;

Au Havre, *le Journal du Havre*, etc.;

A Lille, *l'Écho du Nord*, *le Petit Écho du Nord*, *le Petit Nord*, *la Vraie France*, etc.;

A Lyon, *le Lyon Républicain*, *le Progrès de Lyon*, *le Nouvelliste de Lyon*, *l'Express de Lyon*, *le Salut public*, etc.;

A Marseille, *le Petit Marseillais*, *le Petit Provençal*, *le Soleil du Midi*, *la Gazette du Midi*, *le Journal du Midi*, *le Sémaphore*, etc.;

A Montpellier, *le Petit Méridional*, etc.;

A Nancy, *la Dépêche*, *le Petit Nancéien*, etc.;

A Nantes, *le Phare de la Loire*, *l'Union Bretonne*, *l'Espérance du peuple*, etc.;

A Orléans, *le Journal du Loiret*, etc.;

A Reims, *l'Indépendant Rémois*, etc.;

A Rouen, *le Journal de Rouen*, *le Nouvelliste de Rouen*, etc.;

A Toulouse, *la Dépêche de Toulouse*, *le Messager de Toulouse*, *les Nouvelles*, etc.;

Bien que ces nombreuses feuilles aient toujours eu une valeur sérieuse, il n'est pas moins vrai que la presse provinciale, jusqu'en ces dernières années, n'avait pas de physionomie propre.

Non seulement Paris a compté longtemps plus de journaux que la province, mais ces derniers, même quand ils sont devenus les plus nombreux, n'étaient guère qu'un écho. Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille répétaient, à peu de chose près, ce qu'avait dit Paris; Carcassonne ou Caen, ce qu'avaient dit Lyon et le Havre. Depuis quinze ans, une véritable décentralisation est en train de se faire. La province a conquis son autonomie. Elle peut penser autrement que Paris : elle pense tout autant. Il y a dans la presse provinciale, politique ou littéraire, des écrivains de grande valeur et d'esprit libre. Même pour les nouvelles de Paris, on sait se passer de la presse parisienne. On loue à l'Administration des Postes pendant deux ou trois heures un service télégraphique, ou bien, si l'on est plus riche, on a un fil télégraphique à soi. C'est à quoi, le premier, pensa M. Gounouilhou, en 1880. Il obtint du Ministère des Postes et Télégraphes que l'État fît poser, entre Paris et Bordeaux, un fil télégraphique à l'usage exclusif de la *Gironde* et de la *Petite Gironde*. Cette concession coûta aux deux journaux la bagatelle de 72 000 francs. Il est vrai qu'elle eur valut un redoublement d'influence. Chaque matin, la *Gironde* reçoit par dépêche, *in extenso*, tous les documents importants et une longue correspondance télégraphique, qui donne le résumé complet des nouvelles et des articles ayant paru le matin même à Paris. C'est plus que le journal d'une ville et d'un département : c'est une organisation qui rayonne sur tout le Sud-Ouest.

On connaît, du reste, le noble emploi que M. Gounouilhou sait faire de ses excédents de recettes. Il a associé tous ses collaborateurs à la prospérité de son entreprise, et c'est lui, il y a trois ans, qui a mis le capitaine Trivier à même d'entreprendre son merveilleux voyage d'exploration en Afrique. Il y a là un trop bel exemple donné à la presse française pour que, malgré notre désir d'éviter les noms propres, nous ne nous soyons pas fait un devoir de le signaler.

Sur chaque point un peu important du territoire, c'est une

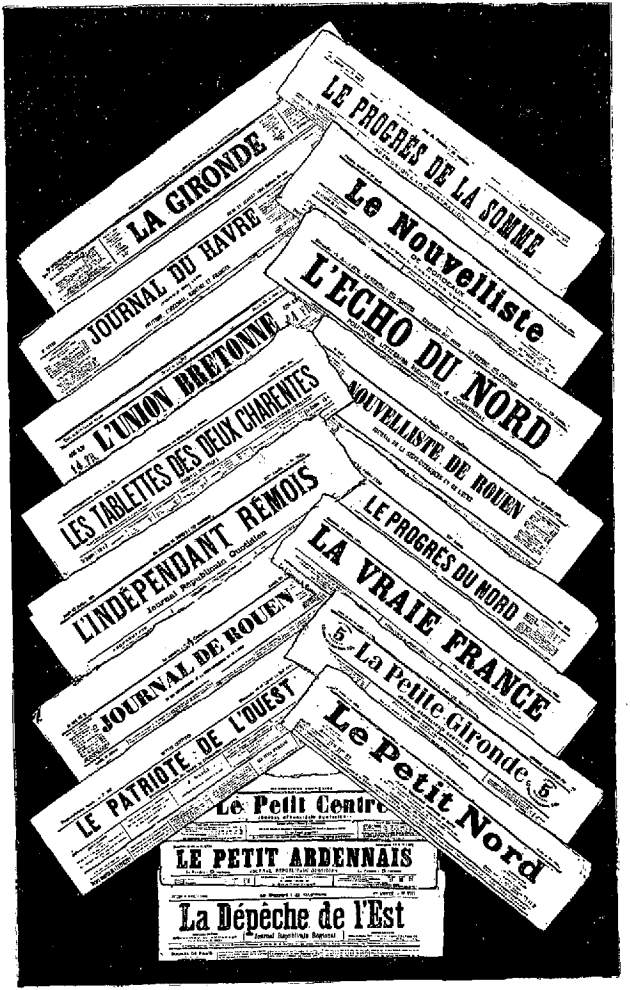

Journaux des départements.

lutte fièvreuse d'influence et de vitesse, une concurrence acharnée dont profitent les lecteurs. Les journaux de Paris du matin, pour être de bonne heure dans les départements reculés, font-ils une édition spéciale expédiée le soir à 8 heures ou même à 6? les feuilles départementales ne manquent pas de remarquer malignement que ce qui vient de Paris, c'est un journal de la veille, avec la date du surlendemain, tandis que leurs lecteurs à elles, grâce aux nouvelles télégraphiques, ont le vrai journal du jour. Les journaux de Paris comptent-ils sur la supériorité de leur rédaction? voici que les feuilles départementales leur empruntent leurs meilleurs écrivains. Chaque jour, le *Petit Marseillais*, le *Lyon-Républicain*, la *Gironde* et la *Petite Gironde*, etc., publient des articles spécialement écrits à leur intention par les ténors et les barytons les plus goûtés de la chronique parisienne.

Plusieurs de ces journaux publient aussi des suppléments littéraires. La *Petite Gironde* a un supplément illustré.

Mieux encore : les grandes feuilles provinciales ne se bornent pas à se défendre sur leur propre terrain, elles viennent jusqu'à Paris. Elles s'ingénient à battre le rappel des Lyonnais, des Girondins, etc., habitant la capitale. A la vitrine de nos kiosques, à l'étalage de nos marchandes, on voit des journaux normands, marseillais, auvergnats, disputer la place aux papiers indigènes.

Reliant à la fois Paris à la province, et l'étranger à Paris, donnant des nouvelles aux organes qui ne sont pas assez riches pour s'en procurer eux-mêmes, sont les agences d'informations, et particulièrement l'agence Havas.

« L'Agence Havas, disait à bon droit l'an dernier une de ses circulaires, est le plus vaste organe de publicité qui ait jamais existé.

« Son exploitation se divise en deux parties bien distinctes : les informations, les annonces.

« Elle s'est assuré un service de renseignements télégraphiques de tous les points du globe, en établissant partout des succursales et des correspondances. Propriétaire ou associée de toutes

les agences étrangères, son organisation est telle qu'une nouvelle qui passe par son entremise est immédiatement communiquée aux journaux du monde entier.

« C'est, en quelque sorte, un système de répercussion universelle et instantanée.

« Dans ces dernières années, elle a inauguré pour les journaux de province une ingénieuse combinaison. Elle expédie tous les soirs par les trains-poste, à qui en fait la demande, un cliché de six colonnes (30 000 lettres) comprenant les dernières nouvelles du jour même jusqu'à 6 heures 1/2, et le compte rendu complet des séances des deux Chambres.

« Le même système a été appliqué aux feuilletons; de sorte qu'aujourd'hui le journal de province qui ne dispose que de faibles ressources peut, s'il le désire, se borner à composer les nouvelles locales. »

Depuis 1879, l'agence Havas s'est constituée en société anonyme au capital de 8 millions 500 000 francs.

Et tout récemment, au capital de 20 millions, vient de s'établir une autre agence qui a déjà pris une place considérable, l'agence Dalziel. Son fondateur, un Anglais élevé en France, avait déjà une agence à Londres et une à New-York. S'associant à un rédacteur du *Journal des Débats*, M. H. Percher, il en a voulu une en France. Londres jusqu'ici a été en quelque sorte la capitale des informations; tout ce qui en part — et qui est reproduit souvent par la presse française — est ainsi marqué à l'origine de la griffe anglaise. L'ambition de la nouvelle agence est de transporter à Paris cette suprématie. Il n'y entre pas un seul journal étranger. Tous les faits, grands ou petits, qui y arrivent y sont venus par le télégraphe ou le téléphone; transcrits immédiatement au mimographe Edison, ils ne restent pas une minute au bureau, ils sont immédiatement communiqués aux journaux abonnés. Nous voilà par là sur le pied de la presse anglaise. Que s'il était à Paris des incrédules, M. Dalziel leur ferait sans doute la même réponse qu'il fit à Londres

à un sceptique Écossais. Celui-ci mettait en doute l'invraisemblable rapidité des communications avec New-York. « Que voulez-vous savoir de New-York? » lui demanda M. Dalziel. — Le sceptique réfléchit, puis il dit : « Je voudrais savoir quel sera ce soir le menu de Delmonico (un restaurant new-yorkais à la mode). — Très bien. » Et M. Dalziel griffonna quelques mots qu'il remit à un groom de son agence. — *Treize minutes après*, montre en main, le menu désiré fourni par Delmonico était sous les yeux des interlocuteurs. — Treize minutes d'Europe à New-York ! il n'y a plus d'Atlantique....

Il y a aussi une presse coloniale. L'Algérie compte aujourd'hui une quarantaine de journaux, dont plusieurs quotidiens et recevant des dépêches télégraphiques. Nos pays de protectorat ont aussi les leurs, de création récente : à Saïgon, le *Journal officiel de la Cochinchine française*; à Haïphong, le *Courrier*; au Tonkin, l'*Avenir*; à Tunis, la *Dépêche* (quotidienne), *Tunis-journal*; à Nouméa, le *Néo-Calédonien*; à Saint-Pierre-de-Martinique, les *Colonies*; à la Réunion, le *Créole*, etc.

Cette rapide esquisse de la presse française serait trop incomplète si nous ne disions un mot des *périodiques*, des *revues*.

Comme nos vins nous reviennent des Indes, la « Revue » nous est revenue d'Angleterre.

La revue anglaise, en effet, c'est l'ancien *journal* français du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, c'est-à-dire, par opposition aux gazettes ne débitant que des nouvelles, le *supplément* de discussion politique, imaginé par Renaudot, la publication cherchant à commenter les faits, à en tirer une leçon utile ou agréable.

Les quotidiens anglais n'étant guère, au fond, que de colossales gazettes télégraphiques rapportant un déluge de faits et les appréciant fort peu, ce sont les revues, les magazines qui tiennent le sceptre de la critique, qui viennent au bout de la semaine, au bout du mois, au bout du trimestre, juger les vivants et les morts, prononcer en dernière analyse le grand verdict qui devient l'opinion des gens éclairés. *Mens agitat molem.*

L'*Edinburgh review* (fondée en 1802 par Brougham et Sidney-Smith), la *Quarterly review* (créée en 1809 avec le concours de Walter Scott), etc..., qui paraissent tous les trois mois; la *Contemporary review*, la *Fortnightly review*, le *Nineteenth Century* (Dix-neuvième siècle), etc., qui se publient mensuellement; le *Reynold's Newspaper*, le *Lloyd's*, l'*Athenæum*, la *Weekly dispatch*, etc..., qui sont hebdomadaires, ont une réputation universelle.

En France, la doyenne des revues est la *Revue des Deux Mondes*[1]. Elle a des abonnés dans le monde entier et a vu défiler dans ses colonnes, depuis 1830, les plus grands écrivains de notre siècle. Son fondateur, M. Buloz, n'était pas un littérateur, mais un homme de grand sens, de ferme raison, comprenant à merveille le goût de son public, et mettant à le satisfaire, outre une sorte de génie spécial, une application passionnée.

Il en fut récompensé par le succès, même matériel. La *Revue des Deux Mondes*, lisions-nous récemment, constitue une des meilleures affaires du monde entier.

Parmi les revues de fondation plus récente, et à qui le succès a également souri, citons : la *Revue des cours scientifiques et littéraires*, devenue, en se dédoublant, la *Revue Bleue* et la *Revue scientifique*, le *Correspondant*, la *Revue contemporaine*, la *Revue illustrée*, la *Nouvelle Revue*, la *Revue historique*, l'*Écho de la semaine*, les *Annales politiques et littéraires*, la *Revue encyclopédique*, etc....

Tout dernièrement vient de se créer encore une revue qui se propose d'analyser toutes les autres : la *Revue des revues*.

Ce sera le « mot de la fin ».

1. En exceptant, bien entendu, le *Journal des Savants*.

CHAPITRE IX

LES GRANDS JOURNAUX DES DEUX MONDES

Un dénombrement impossible. — La presse allemande : caractères généraux. — L'Angleterre; trains spéciaux des feuilles londoniennes. — Autriche-Hongrie : la confusion des langues. — Belgique : ses journaux *parisiens*. — Danemark; un journaliste esquimau. — Espagne. — Grèce. — Hollande. — Italie. — Portugal. — Suède et Norvège. — Suisse : un des pays où on lit le plus; curieuse complexité de la presse helvétique; journaux français, allemands, italiens. — La Turquie. — Presse africaine : Égypte et colonies françaises. — Asie : Un journal en Chine depuis mille ans; un imprimeur qui entend le commerce; la presse fondée au Japon par l'empereur; le shah de Perse journaliste. — Amérique du Nord; Béhémoth et Leviathan; une fantasmagorie perpétuelle; une école de journalistes; journaux de nègres, journaux d'aliénés, journaux spirites; un journal *qui se mange*; le plus grand et le plus petit des journaux du monde. — Le Canada : un journal sans caractères typographiques. — Amérique du Sud : nombreux journaux en français; un journaliste qui se suicide.

La presse étrangère.

L'*écrivaillerie*, pour prendre un mot de Montaigne, sévit dans tous les climats, sous toutes les longitudes. Comme il y a partout des faiseurs de livres, il y a partout des journalistes. A qui ces champs, ces bourgades, ces petits pays? à nos seigneurs de Carabas, marquis de la plume et de l'imprimerie. A qui les royaumes et même les républiques de la terre? au démon du journalisme.

La haute montagne d'où l'on pourrait nombrer les journaux des deux mondes n'a pas encore surgi. Tout au plus cherche-

t-on à procéder par additions partielles. Une statistique incomplète alors, et déjà vieille de dix ans, évaluait à 35 296 le chiffre des journaux publiés sur notre planète. Comptez hardiment le double[1].

Dans ce total, la France figurait pour 3 800 feuilles, et elle en a aujourd'hui 6 000; l'Amérique pour 6 600, et elle en compte plus de 10 000.... Et ainsi du reste.

De ce même total se dégageait une proportion curieuse et qui a dû rester sensiblement la même :

Les journaux publiés en langue anglaise (Grande-Bretagne, colonies, Amérique) étaient au nombre de 16 500, ce qui représente 48 et demi pour 100; la langue allemande fournissait 25 pour 100, le français 11 pour 100; l'italien 2 pour 100; l'espagnol 6 pour 100, etc.

Les feuilles quotidiennes, au nombre de 5 000, représentaient alors 7 milliards d'exemplaires par an.

L'Asie ne comptait que 2 000 journaux; l'Europe en avait 25 000, dont 2 500 paraissant tous les jours.

Il y a également des journaux en Afrique, il y en a en Océanie, il y en a sous les pôles et à l'équateur, il y en a dans les Indes, en Chine, en Perse, chez les Lapons, chez les Esquimaux, aux îles Sandwich, peut-être chez les Patagons et à la Terre de Feu.

La presse européenne[2].

Pour ne froisser aucune préséance, nous suivrons l'ordre alphabétique :

L'Allemagne. — Publiait, en 1888, 5 500 feuilles périodiques dont 800 quotidiennes. Ce chiffre, aujourd'hui atteint et dépassé

1. Soit, à raison de 2 milliards d'habitants sur le globe, un journal par 28 000 individus.

2. La plupart des renseignements qui suivent sont dus à l'amabilité de journalistes étrangers, parmi lesquels nous devons citer MM. Cranmer, de Mesteer, O'Gallighan, Lagoudakis, Cortina.... et surtout M. Louis Macon, directeur de la Correspondance helvétique, qui a pris à notre travail un intérêt dont nous ne saurions trop le remercier.

par la presse française, a-t-il augmenté ou diminué? ce serait assez difficile à dire. Le journalisme provincial, très prospère il y a une dizaine d'années, est tombé dans une certaine torpeur. De plus la loi rendue contre les socialistes a abattu d'un coup 390 journaux, et il est peu probable qu'ils se soient relevés.

Sur ce chiffre de 5500 feuilles, Berlin ne figure que pour 620. Ce seul rapprochement montre tout de suite le caractère essentiel de la presse allemande : une décentralisation extrême. Pourtant, voici ce qu'on lisait récemment dans un journal d'imprimerie : « A Berlin, les grands journaux se font bâtir de superbes hôtels. En revanche, la petite presse provinciale n'est pas également favorisée. Il paraît que les propriétaires de journaux, imprimeurs et autres, consentent des rabais considérables sur le prix des annonces, ce qui ne leur rapporte pour ainsi dire qu'un gain illusoire.... C'est à qui attirera à lui le client en faisant à meilleur marché pour écraser le confrère ».

Le fonds « des reptiles », créé par M. de Bismark afin de procurer de chaudes couvertures aux journaux bien sifflants, a trop fait parler de lui pour qu'on puisse regarder la presse allemande comme un paradis d'innocence. Ce n'est plus une de ces bergeries à la Florian auxquelles on reprochait de manquer de loups. Il n'en faut pas moins proclamer que la presse allemande reste une des plus sérieuses qu'il y ait au monde. Elle a pu légitimement garder sa part des politesses internationales qu'un syndic de la presse parisienne, M. Spuller, adressait un jour à nos confrères étrangers :

« La rapidité, la sûreté, l'ampleur des informations, les renseignements les plus divers mis à la portée de tous et de chacun, la variété des articles spéciaux, les comptes rendus, précis et complets, les faits analysés avec brièveté, justesse et netteté, les jugements prompts et indépendants, l'opinion éclairée sur tout ce qui l'intéresse et la passionne, la vérité répandue comme la lumière.... voilà l'exemple que vous nous donnez. »

Tous les étrangers, y compris les Allemands, étaient trop

courtois pour ne pas répondre que nous en avons autant à leur service.

Une des originalités de la presse allemande est ce qu'on appelle les *feuilles du dimanche*. L'une d'elles, l'*Allgmeine Zeitung* (Gazette universelle), tire à plus de 500 000 exemplaires, ce qui, en Allemagne, est un chiffre prodigieux. La plus répandue des feuilles quotidiennes, le *Berliner Tagblatt,* ne va en effet qu'à 70 000 exemplaires.

Les journaux de dogmatique religieuse, de controverse catholique ou protestante, de doctrine scientifique, foisonnent. Beaucoup de revues aussi, et même de feuilles de modes.

Les *annonces* ayant en Allemagne un grand développement, il en résulte que les journaux quotidiens sont entrés depuis longtemps, à l'imitation des Anglais, dans la voie des suppléments. Nulle part au monde, même en Suisse, la presse n'est à meilleur marché. Grâce aux conditions exceptionnelles faites par la poste, on peut s'abonner à certaines feuilles quotidiennes pour 10 marcs par an, c'est-à-dire 12 fr. 50. Il est vrai que souvent on a 8 pages 1/2 d'annonces, quand ce n'est pas dix, pour deux ou trois pages de texte!

Dans les grandes villes, la vente au numéro commence à s'implanter. Partout ailleurs, c'est l'abonnement qui prévaut.

Quelques-uns des journaux publiés en Allemagne sont « bilingues », notamment ceux de notre chère Alsace, qui continuent à consacrer au français une partie de leurs colonnes.

Angleterre. — Si l'Amérique n'existait pas, la presse anglaise serait la première du monde; non pas peut-être par le nombre des journaux et par le talent des écrivains, mais par les dimensions gigantesques du format, par l'abondance des caractères microscopiques, par la puissance de l'outillage.

Nous avons suffisamment parlé de tous ces points dans nos autres chapitres pour être en droit de glisser dans celui-ci.

Il y avait aux Iles Britanniques, en 1885, 2 093 journaux, dont 1 634 pour l'Angleterre, 193 pour l'Écosse, 162 en Irlande,

83 dans le pays de Galles, 21 dans les îles de la Manche; les revues étaient au nombre de 165. Comptez aujourd'hui un total de 3 000 feuilles.

Les journaux quotidiens (quotidiens moins le dimanche) paraissent en général à Londres, qui compte 29 feuilles du soir ou du matin. Mais il y a aussi une presse provinciale très forte, très bien organisée, en lutte perpétuelle d'influence avec celle de la capitale. Telle feuille de Manchester, *the Guardian*, journal de l'industrie et du coton, aura jusqu'aux Indes, en ces matières, plus d'autorité que le *Times*. Telle autre, *the Evening News* (les Nouvelles du soir), donne chaque jour pour 5 centimes huit pages de papier, entretient des correspondants sur tous les points du monde, et publie chaque samedi un supplément spécial tiré à 150 000 exemplaires.

Ces feuilles, bien entendu, jouent du télégraphe et du téléphone à outrance et se tiennent avec Londres en perpétuelle communication; elles payent jusqu'à 2 500 francs par mois le correspondant qu'elles y entretiennent.

Mais les grands organes londoniens ne s'avouent pas pour battus. Qu'eussiez-vous fait à leur place? Eux se sont entendus avec les chemins de fer et ont obtenu qu'on mît à leur disposition des trains spéciaux. Dans ces trains, les exemplaires sont jetés pêle-mêle, tels qu'ils sortent des vastes presses. On les classe, on y colle des bandes en route, on les lance par ballots à chaque station sans s'arrêter. Le même journal imprimé dans la nuit est ainsi dans tout le royaume aux premières heures du matin.

Le caractère général des journaux anglais, nous l'avons déjà indiqué, tient en deux traits : multiplicité des annonces; sérieux et rapidité des informations. Peu ou presque point de commentaires. Chaque grand journal vise à se tailler une clientèle dans toutes les classes, toutes les opinions et par conséquent évite d'en froisser aucune. On peut encore, lorsqu'il s'agit de l'étranger, présenter les choses sous un jour plus ou moins conventionnel.

Mais lorsqu'il s'agit des nouvelles intérieures, l'intérêt même du journaliste garantit son impartialité. Des faits, rien que des faits. Impossible de les travestir, de tronquer ou de falsifier le compte rendu des Chambres, le récit des tribunaux ou des meetings. Le spectre des désabonnements veille à la porte, il empêche d'entrer les fausses nouvelles.

Pour en avoir rapidement de vraies — sans trop augmenter les frais généraux, — certaines feuilles se sont syndiquées et ont créé une agence à elles : le *Central News*. Et toutes au besoin installent en plein air des bureaux télégraphiques locomobiles (système Wheatstone).

A Londres, peu ou presque pas d'abonnés; vente au numéro pratiquée sur une large échelle. Elle est confiée à des *boys* (petits garçons) de 7 à 8 ans, qui crient à pleins poumons le titre du journal. On en rencontre dix, douze et même une vingtaine dans chaque rue, faisant un tapage à rendre jaloux nos camelots. Devant eux, une énorme pancarte où sont écrites, en lettres d'affiches, les nouvelles à sensation. Tous les cochers accourent aussitôt (il y en a 9 000 à Londres) et avec eux la grande majorité des passants. Tous, même les mendiants déguenillés, donnent le *penny* (dix centimes) ou le *half penny* (un sou) obligatoires, et s'en vont lisant le journal en plein vent, sans le plier, dévorant gloutonnement le récit du *murder* (du meurtre) ou de la pendaison (*hanging*).

Ce sont là, paraît-il, les plats de prédilection du lecteur londonien. Parmi les nouvelles politiques, il n'y a guère que celles de Paris qui, à certains jours, aient le don de le passionner au même point. Y a-t-il eu place de la Concorde une simple promenade de grévistes? On écrit aussitôt : « Révolution à Paris! barricades! » (avec des points d'exclamation gigantesques). L'effet est infaillible. Deux, trois éditions supplémentaires y sont consacrées : c'est un point de foi chez nos voisins que Paris est une ville de sédition et de perdition.

Aussi a-t-on perpétuellement les yeux sur nous. Les nouvelles

qui nous laissent le plus indifférents prennent là-bas de l'importance. Chaque soir à 5 heures, les lecteurs de *Pall Mall gazette* ou de *the Star* (l'Étoile) connaissent sur Paris une foule de détails que les Parisiens ignorent. Le tout, résumé en petites dépêches de vingt à trente lignes, qui sont, il faut bien le dire, des modèles de précision et de concision.

Quelques mots maintenant sur les principales feuilles de Londres.

Le *Times* entre aujourd'hui (1er janvier 1892) dans sa cent cinquième année. Il fut fondé par l'imprimeur John Walter sous le nom de *Daily universel register*. C'est le fils du fondateur qui, de 1803 à 1847, parvint à lui donner le sceptre de l'opinion. C'est lui qui réussit, nous l'avons vu, à l'imprimer à la vapeur; c'est lui qui dépensa 250 000 francs pour avoir, par Suez et Alexandrie, un service plus rapide que la Malle des Indes. Jusqu'au premier tiers de ce siècle, le *Times* avait le format de nos petits journaux et n'entretenait en Europe que deux correspondants, l'un à Paris, par nécessité politique, l'autre à Madrid ou à Lisbonne, par fidélité à une habitude prise sous Napoléon Ier pendant les guerres de la Péninsule. Aujourd'hui il compte plus de trois cents correspondants dans l'intérieur du royaume, chacun muni d'enveloppes spéciales qui arrivent en franchise à toute heure de jour ou de nuit; il a dans chaque capitale un correspondant ayant presque rang d'ambassadeur. Un diplomate a dit : « On a toujours l'œil fixé sur lui dans toute l'Europe! », il tient constamment en haleine la curiosité de tous les partis : les tours de force et de vitesse de ses reporters ne se comptent plus. En 1842, c'est lui qui prévient la police d'un complot redoutable, ce qui lui vaut dans la Cité une influence quasi-mystique. En 1877, c'est lui qui insère et fait crier dans les rues de Londres le texte intégral et définitif du traité de Berlin à l'heure même où signaient les plénipotentiaires.

Le numéro continue à se vendre *three pence* (trente centimes), mais c'est un volume : la matière de vingt feuilles in-octavo (500 pages).

The Daily News. — Fondé en 1846 par Dickens et Dilke. — Libéral; — quatre pages et volumineux suppléments. — Ami de la France. — De 300 à 350 000 exemplaires. — Dix centimes le numéro. En pleine prospérité.

The Daily Telegraph. — C'est à son initiative qu'est due la découverte du Congo par Stanley : il s'est entendu pour cette expédition avec le *New-York Herald.*

The Standard (l'Étendard). — Fondé en 1827. — Tory (conservateur). — Deux éditions par jour, 255 000 exemplaires. — Paye 50 000 francs par an à l'administration des postes pour l'usage d'un fil télégraphique entre Londres et Paris.

The Morning Post. — Fondé en 1772. — Haute Église et whig (libéral). — Dix centimes.

The Evening News, à cinq centimes; tirage considérable.

The Observer, hebdomadaire (1881); signe particulier: ne paraît que le dimanche.

Etc., etc....

La presse irlandaise a acquis une grande importance politique. *The United Ireland,* fondée en 1880 comme organe des nationalistes irlandais, s'est fait remarquer particulièrement par ses polémiques. Une autre feuille fondée à Londres en 1887 pour défendre la même cause, *the Star* (l'Étoile), est arrivée de suite à 800 000 exemplaires, puis à un million et demi; elle est aujourd'hui au double million. Moyennant cinq centimes, ses lecteurs peuvent s'offrir chaque soir quatre grandes pages de texte et d'innombrables annonces.

Presse coloniale très développée aussi. On comptait en 1864 647 gazettes et revues dans l'Amérique anglaise (381 à Ontario, 106 à Québec, 47 à la Nouvelle-Écosse, 38 au Nouveau-Brunswick), 12 à Terre-Neuve, 700 en Australie, etc.

L'Autriche-Hongrie. — De douze à quinze cents journaux en tout, dont 150 quotidiens. En 1846, il n'y en avait encore que 164, dont 18 d'annonces.

D'après un relevé officiel daté de 1872, l'empire austro-hon-

Fragment de la première page d'un numéro du *Times*.

grois possédait : 1 016 journaux dont 204 exclusivement politiques, 170 politiques et littéraires, 642 non politiques; 600 étaient rédigés en allemand, 170 en hongrois, 79 en tchèque, 58 en polonais, 50 en italien, 22 en slovène, 9 en ruthène, 8 en roumain, 6 en croate, 5 en serbe, 3 en hébreu, 2 en grec, 2 en slovaque, 2 en français.

A citer, parmi les principaux journaux autrichiens :

Vienne. — Le *Fremdenblatt*, qui publie chaque jour un article inspiré par le gouvernement et tire à une trentaine de mille;

La *Morgenpost*, démocratique, tirage semblable;

La *Neue freie Presse* (la Nouvelle Presse libre), paraissant deux fois par jour et organe du parti allemand-autrichien; fondée en 1864 par un publiciste d'origine française, M. Michel Étienne, fils d'un maître de langues établi à Vienne : tirage, 40 000.

La *Wiener Zeitung* et son supplément;

Le *Danube*, hebdomadaire, publié en français et sympathique aux choses françaises. — 4 000 exemplaires.

Buda-Pesth. — Le *Budapester journal*, quotidien;

Le *Pester Lloyd*, organe semi-officieux du ministère hongrois;

L'*Ustokos*, journal illustré humoristique.

Cracovie. — Le *Czas* (le Temps), 9 fois par semaine; fondé en 1848, l'un des plus importants journaux polonais paraissant en Autriche;

Etc., etc.

L'abonnement aux journaux quotidiens de Vienne ou de province varie entre 20 et 24 florins, c'est-à-dire 50 à 60 francs.

Belgique. — Même sous la domination espagnole, la presse belge avait trouvé le moyen de s'étendre; elle est aujourd'hui une des plus actives et des plus intelligentes qu'il y ait en Europe.

L'*Indépendance belge*, fondée en 1830 par un Français et toujours restée depuis entre des mains françaises, peut être

regardée comme un journal parisien paraissant à Bruxelles. Les hommes qui ont atteint la quarantaine se souviennent même d'un temps où les Parisiens cherchaient dans cette feuille, quand elle n'était pas arrêtée à la frontière, les nouvelles politiques que les journaux de Paris n'auraient pas été autorisés à publier.

L'*Indépendance* a eu longtemps pour correspondant M. Paul Foucher, beau-frère de Victor Hugo, et, après sa mort, nombre de littérateurs distingués. Son correspondant actuel est un des directeurs, M. Gaston Berardi. Lui et son associé, M. Tardieu, ont donné au journal une physionomie toute nouvelle. Paris et Bruxelles s'y parlent par téléphone, trois fois par jour. Il y a en effet trois éditions : à 6 heures et à 9 heures du matin, et le soir à 5 heures. Prix du numéro, 10 centimes dans toute la Belgique; abonnement : 20 francs.

A citer encore :

Pour Bruxelles, l'*Étoile*, reliée également à Paris par téléphone; le *Nord*, organe officieux de la Russie;

A Liège, la *Meuse*, le *Journal de Liège* (129e année), etc. etc.

En tout 500 journaux.

Danemark. — Presse fort bien organisée aussi. Principaux représentants : le *Berlinsgske Tidende*, quotidien, grand format, journal officiel; le *Dagbladet*, conservateur; le *Dago Télégraphen*, organe du parti libéral national; le *National Tidende*, qui publie deux éditions par jour, etc.

Faut-il, avec beaucoup de géographes, regarder le Groënland comme une colonie danoise? C'est ici, alors, plutôt qu'en Amérique, que doit se placer une particularité curieuse. Dans les terres de glace où habitent les Esquimaux, là où nulle végétation ne pousse, existe aujourd'hui un journal qui porte ce beau nom : *le Lecteur*. Il est rédigé et imprimé par un indigène qui n'est jamais sorti de sa patrie, Lars Moëller. Ce paysan du pôle, non moins remarquable que celui du Danube, possède tous les signes distinctifs de sa race : nez plat, grandes oreilles, en saillie de chaque côté de la tête comme une collerette donnée par

la nature, barbe peu épaisse mais taillée selon les rites. C'est de l'explorateur Nordenskiöld qu'il a appris à lire et reçu quelques caractères d'imprimerie. Portant sayon de grosse laine, sabots de peau de phoque, les mains protégées contre le froid par des gants de fourrure, il rédige, compose, imprime lui-même son journal; mieux encore, il l'illustre! Il est devenu son propre dessinateur, il a appris à graver. Loin, bien loin dans ces régions désolées, dans les nuits sans fin ou les froids soleils de six mois, il voyage incessamment; il va d'une tribu à l'autre, porter sa flamme, sa lumière; s'installant dans une hutte, usant d'une lampe à huile de poisson, il rassemble ses compatriotes autour de lui, il les initie aux beautés de son art. Un voyageur a récemment présenté à une société littéraire du Danemark deux exemplaires de ce journal unique. Les membres de la société se sont cotisés spontanément et ont envoyé à l'imprimeur des Esquimaux des caractères neufs, de l'encre à imprimer, du beau papier et une presse plus grande que celle dont il se servait. N'est-ce pas que l'anecdote valait d'être connue? N'est-ce pas qu'il y a là, dans la robuste patience, dans l'obstination méritoire de ce pionnier voué obscurément à faire partager à ses frères les connaissances fraîches acquises, quelque chose de sain, d'honnête, de saintement naïf qui saisit au cœur? Travaille, brave Esquimau! continue ta noble tâche! Ces lignes, que tu ne liras sans doute jamais, te saluent bien fraternellement. Ton humble journal ignore les merveilles du fil spécial, les exploits des rotatives et la puissance gigantesque des annonces, mais je te le dis en vérité, s'il est un journaliste au monde dont j'admire particulièrement la mission, l'action civilisatrice, c'est toi, Lars Moëller, apôtre des tristes tribus, aède de l'archipel boréal!

Espagne. — 850 feuilles environ, dont le tiers quotidiennes ou bi-hebdomadaires. Puisque à l'instant même nous parlions d'aèdes, rappelons que ce furent des aveugles qui, au XVII^e^ siècle, colportèrent les premiers échantillons des gazettes appelées alors *relaciones*; elles prenaient souvent la forme de romances que les

aveugles chantaient et vendaient dans les rues. Mais c'est seulement dans la seconde moitié de notre siècle qu'une presse un peu sérieuse a pu s'implanter en Espagne.

Depuis 1875 surtout, elle a pris une réelle extension. A noter, *El Correo de Madrid* (quotidien), monarchique et libéral, abonnement 20 francs; la *Epoca* (id.), conservateur officieux, abonnement 46 francs; *El Globo*, organe de M. Castelar et de la République conservatrice; *El Imparcial*, libéral et démocratique, 6 000 exemplaires; etc.; à Barcelone, *El Diario*, *El Diluvio* (quotidiens), 2 000 exemplaires; *la Ilustracion*, revue hispano-américaine, éditée sur le même plan que notre *Illustration* et ayant seize pages de format; abonnement 13 pesetas (13 francs), etc. — Autour d'eux, une foule de petits journaux entre 2 000 et 10 000 exemplaires.

La Correspondancia (à Madrid) est presque exclusivement remplie de petits faits et de nouvelles qui répondent au goût du public madrilène. Elle tire à une cinquantaine de mille.

Grèce. — Un tout petit coin du monde, mais où l'humanité regardera toujours; un jardin, mais le jardin des dieux.

Le journal, depuis la disparition de la lourde tutelle ottomane, y a poussé de vives racines. On compte aujourd'hui, tant en Grèce qu'à l'usage des colonies, 102 journaux publiés en langue hellénique :

A Athènes, 21; au Pirée, 1; île de Syra, 5; Patras, 8; les autres provinces, 40 : soit un total de 75 dans la mère patrie.

A Constantinople, 6; à Philippopolis, 1; à Bucharest, 3; à Trieste, 1; à Salonique, 1; à Smyrne, 3; à Alexandrie, 6; au Caire, 1; île de Samos, 1; île de Chypre, 4 : soit 27 publiés à l'étranger.

Il y a en outre 8 journaux imprimés en français, dont 2 à Athènes.

Les 27 journaux publiés à l'étranger par des Hellènes vivent uniquement de leurs ressources, et défendent le ministère grec ou l'opposition sans subvention aucune. Pas d'autres lecteurs que

les abonnés. La vente dans les rues des villes de Turquie est insignifiante, voire défendue.

Les journaux grecs venus de Grèce sont formellement interdits en Turquie. Ils y entrent par contrebande ou dans des enveloppes affranchies comme lettres.

Feuilles de parti, et toujours prêtes au coup de feu, surtout à la veille des élections, les feuilles d'Athènes ou de province suivent forcément les vicissitudes des partis. Dans les journaux officieux se trouvent quelques journalistes de profession gagnant de 300 à 500 francs par mois. Mais, la plupart du temps, l'inspiration vient de plus haut. Les vrais rédacteurs sont les hommes politiques, des députés, des chefs de cabinet, d'anciens ministres ou d'anciens directeurs de services.

Opposants ou ministériels ont juste le nombre d'abonnements et la vente au numéro nécessaires pour végéter. Ils sont criés dans les rues par des enfants. Ces jeunes péripatéticiens tiennent tous les concurrents à la fois : ce sont des kiosques ambulants.

La plupart des journaux publient un feuilleton traduit du français.

Hollande. — Une Grèce du Nord, où l'art, la littérature, la pensée ont eu longtemps de libres autels. Le journalisme s'y était fait au XVII^e^ siècle une situation toute particulière.

Aujourd'hui chaque petite ville a son journal ordinairement hebdomadaire, édité par un libraire-imprimeur et constituant une publication assez lucrative, à cause des annonces. Annonces par abonnements, annonces commerciales, annonces judiciaires. *annonces des familles*. Souvent ces petites feuilles s'abstiennent de politique, afin de pouvoir s'adresser à la clientèle de toute la ville.

Il y a à Amsterdam ou à la Haye une trentaine de grands journaux ayant vraiment situation d'organes politiques. Mais leur influence n'est pas comparable à celle des journaux français. Écrire dans les journaux était devenu, après les exploits de certains gazetiers, une besogne peu estimée. Encore à présent,

un député, un professeur universitaire, tout en collaborant à un journal, hésiterait à donner sa signature. Il n'y a guère que deux ou trois journaux d'importance qui mentionnent le nom de leur rédacteur en chef; celui du directeur administratif ou du gérant suffit.

La vente au numéro est rare. A Amsterdam, à Rotterdam, à la Haye se trouvent, il est vrai, des kiosques, et il se fait aussi un certain trafic dans les gares, mais le tirage normal est réglé par le chiffre des abonnements. Même les journaux populaires à *4 centimes* et 2 *centimes* (!) le numéro, qui se sont fondés à Amsterdam depuis une dizaine d'années, ont encore beaucoup d'abonnés.

Peu de littérature, pas du tout de chroniques, mais beaucoup d'informations, et de très sérieuses. Jamais de récits mondains. Même si la Cour donne une fête, les détails n'en sont pas fournis au public. En revanche, les finances, le commerce, la navigation, les nouvelles diplomatiques, sont traités avec beaucoup de soin. Tout le monde, dans ce petit pays, est plus ou moins polyglotte, et demander à un journaliste la connaissance de quatre ou cinq langues est la chose la plus naturelle du monde. Pour salaire, les rédacteurs des plus grands journaux ont de 6 à 8 000 francs par an, et il n'est qu'un seul journal où le rédacteur en chef puisse compter sur 25 000 francs. Dans toute ville de 8 à 10 000 habitants on est sûr de trouver un café ou un hôtel où parviennent la *Gazette de Cologne*, l'*Indépendance belge*, le *Figaro*... ; puis, l'*Illustration* et le *Journal amusant*. Autres journaux très lus en Hollande : les *Débats*, le *Temps*, etc....

Les deux plus grands journaux de Hollande sont le *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, de Rotterdam, et le *Algemeen Handelsblad*, d'Amsterdam. Tous deux paraissent deux fois par jour, non pas avec des éditions plus ou moins *retapées*, mais avec deux numéros tout à fait distincts. De chacun de ces deux numéros on fait une édition de ville et une édition de province:

d'où quatre moutures différentes. Cela ne suffit pas au *Handelsblad*, qui publie en outre, à midi, une cinquième mouture, ou *édition de Bourse*, avec les dernières nouvelles financières, commerciales et de haute politique. L'édition du matin n'est tirée qu'à quatre heures pour la province, à six heures pour la ville, de sorte que toutes les nouvelles de la nuit y sont insérées. Quatre, huit, douze pages, selon les cas.

Ces deux journaux ont des correspondants spéciaux dans plusieurs capitales. A Paris, le journal de Rotterdam est représenté par M. Adrien Obreen, le *Handelsblad* par M. Jean de Meester. Tirage pour l'un et pour l'autre, une vingtaine de mille. Tous deux ont une équipe d'une centaine de typographes, travaillant par cinquante le jour et cinquante la nuit.

Aucune feuille hollandaise, parmi les plus populaires, ne dépasse 70 000 numéros.

L'éditeur du *Nieuwe Rotterdamsche Courant* publie une feuille satirique politique. C'est la seule en Hollande. Il y a aussi un certain nombre de feuilles hebdomadaires publiées comme primes des grands journaux. Puis une trentaine de revues, la plupart mensuelles, d'allure très puritaine. Même dans les cinq cents feuilles quotidiennes ou hebdomadaires, style plus que décent, un peu rigoriste : la juste mesure est toujours difficile à garder.

Du reste, sous le ciel des Indes, le diable reprend tous ses droits. A Java, à Curaçao, on aime les épices en toutes choses, même en littérature. Plus prime-sautière, cette presse est aussi plus passionnée. Il est arrivé souvent que le gouverneur général a banni un journaliste du territoire colonial. Un des meilleurs écrivains de la Hollande contemporaine, M. Édouard Douwes Dekker, dont les livres, publiés sous le pseudonyme de Multatuli, ont été traduits en anglais, en allemand et aussi en français, a dû sa fortune littéraire à une de ces proscriptions.

Il paraît à Java plusieurs feuilles chinoises et même quelques organes des indigènes.

Italie. — Par le chiffre des publications (de 15 à 1 800), tient le quatrième rang en Europe; 200 paraissent à Rome, 140 à Milan, 120 à Naples, 94 à Turin, 79 à Florence. 170 de ces feuilles sont quotidiennes. La plus ancienne est la *Gazette de Milan*, fondée en 1797.

Par ses caractères généraux, la presse italienne se rapproche beaucoup de la nôtre. Il y a comme chez nous des journaux fort bien renseignés, recevant beaucoup de dépêches, ayant aussi une belle page d'annonces, quelquefois deux, mais la plus grande place est prise par les commentaires, les discussions, les polémiques. On y trouve, cela va sans dire, l'éloquence, le goût et la finesse de l'esprit national.

A signaler particulièrement :

Rome. — Le *Diritto* (quot.), 40e année; « organe de la démocratie italienne »; *Fanfulla*, organe de la droite, qui publie le dimanche un supplément; l'*Italie*, rédigé en français, ainsi que l'*Art* (hebdomadaire) et la *Revue internationale*; le *Moniteur*, organe de la Curie romaine, également en français; le *Messagero* (petit format), qu'on a baptisé le *Petit Journal* de l'Italie; la *Riforma*, organe de M. Crispi; l'*Osservatore romano*, organe italien du Vatican, dont il a publié les Encycliques et tous les actes officiels; la *Tribuna*, etc....

Florence. — *Corriere italiano*, nuance gauche modérée; la *Nazione*, etc....

Milan. — *La Lombardia*, *il Monde artistico*, le *Secolo*, 27e année, tendances républicaines.

Etc., etc....

La presse italienne, par la façon même dont s'est constituée l'unité nationale, possède une grande décentralisation.

Il s'y publie de nombreuses feuilles satiriques: *Capitan Fracassa*, *Don Chischiotte*, *Bologna*..., souvent illustrées de *pupazetti* qui ont exercé ou ont encore une influence considérable et sont certainement, la France écartée, les plus pétillantes d'Europe.

Disons en terminant que depuis quelques années certains

journaux de province ont trouvé le moyen d'abaisser leur prix à 3 centimes, et même à 2 : c'est le dernier mot du bon marché.

Portugal. — Mêmes caractères généraux qu'en Espagne. — 80 journaux environ à Lisbonne. A citer : *Correio du Manha* (Courrier du Matin), *O Dia* (le Jour), *la Epoca*, tous trois quotidiens et paraissant à six heures; *Illustraçao*, bi-mensuelle, fondée sur le modèle de l'*Illustration* de Paris. C'est la seule publication de ce genre qui existe en Portugal. Toute la partie artistique est exécutée à Paris.

Une particularité : les fonctionnaires portugais sont volontiers recrutés parmi les journalistes.

Roumanie. — A Galatz, à Braïla, à Jassy, et surtout à Bucarest, une soixantaine de journaux, presque tous très sympathiques à la France. *Romanulu, Monitorul official, Telegraful, ...; l'Étoile roumaine, l'Indépendance, l'Économiste* se publient en français; depuis quelques années, se publie aussi une feuille en allemand, le *Buckarester Tagblatt*, organe du parti autrichien.

Russie. — La presse russe, née une soixantaine d'années après les autres, c'est-à-dire seulement au XVIII^e^ siècle, n'a pas eu une croissance très rapide. Elle possède à l'heure actuelle 900 journaux environ, dont 200 à Saint-Pétersbourg et 75 à Moscou.

Notons principalement :

A Saint-Pétersbourg : *Gradjanine* (le Citoyen), quot., ultra-conservateur; *Den* (la Journée), quot., libéral; *Journal de Saint-Péterbourg*, publié en français, organe officiel du ministère des affaires étrangères; les *Novosti*, libéral, journal de politique, de science et de littérature, qui tire à 60 000 exemplaires; *Novoye Wremya* (le Nouveau Temps), etc... ;

A Moscou : *Moskovskia Wiedomosti* (la Gazette), conservateur national; *Rousskaia misl* (la Pensée russe), revue mensuelle; libérale.

En Pologne : la *Gazeta warsawska*, quotidienne, du soir;

120me année ; son imprimerie a été fondée par un Français, Dufour, secrétaire privé du dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste. Elle est la continuation d'un journal politique qui, de 1770 à 1772, avait le privilège exclusif de donner des informations politiques en langue française.

Veut-on encore quelques chiffres? Il y a à Saint-Pétersbourg 6 kiosques pour la vente des journaux, 125 imprimeries, 126 instituts lithographiques, 4 établissements de phototypie, 39 cabinets de lecture, 136 boutiques pour la vente des journaux et des livres.

Une infinité de langues sont représentées dans la presse russe.

Suède et Norwège. — Presse remarquable, non par le nombre, mais par l'activité, le sérieux, la perfection de l'outillage.

A l'Exposition de 1889, le syndicat de la presse du grand-duché de Finlande avait exposé, en une série de trophées, une centaine de journaux groupés, dont chacun était la première page d'un journal suédois et finnois, imprimé sur satin blanc.

C'est à Stockholm que paraît un des plus vieux journaux d'Europe, *Post-och-inrikes tidningar*. Fondé en 1645, il est aujourd'hui la propriété de l'Académie suédoise, qui depuis 1786, — date de sa fondation par Gustave III, — en nomme le directeur. Quotidien et officiel. — Abonnement, 15 couronnes (21 francs).

A noter également : *Stockolms Dagblad* (69me année) ; deux éditions par jour. — *Fœdernerlander* (la Patrie), tri-hebdomadaire, républicain. — A Christiania : *Aftenposten*, deux éditions par jour, conservateur, etc...

Suisse. — Petit pays, mais peuple modèle et dont le journalisme offre des particularités curieuses.

Les institutions politiques du pays, son régime fédératif, la différence de langues et de religion de ses 2 933 612 habitants[1],

1. Au point de vue de la langue maternelle, 2 092 479 parlent *allemand* ; 637 710 parlent *français* ; 156 482 parlent *italien* ; 38 376 parlent

la diversité des occupations de ses citoyens, l'histoire, la tradition cantonale ont exercé une grande influence sur les origines de la presse suisse.

Ajoutez à cela que, politiquement, la Confédération helvétique est divisée en 22 cantons (dont 3 se subdivisent en demi-cantons) et que chacun de ces cantons a son pouvoir exécutif et son assemblée législative; que, dans chaque canton, il y a plusieurs partis politiques et religieux, et vous ne serez pas étonné si, proportionnellement à la population et au territoire, la Suisse est le pays du monde qui possède le plus de journaux. En voici un relevé tout récent et absolument officiel : nous le devons à l'obligeance de M. Louis Guillaume, chef du bureau fédéral de statistique, à Berne.

Nombre total des journaux publiés en Suisse en 1890 : 785, se décomposant ainsi :

En langue française	211
En langue italienne	18
En langue romanche	3
En langue allemande	553

Au point de vue des matières traitées, les journaux se répartissent comme suit : Politiques, 330; officiels, 41; religieux, 65; de jurisprudence, 11; scolaires, 25; de commerce et d'industrie[1], 124; de sciences naturelles, 16; littéraires et scientifiques, 37; agricoles et forestiers, 28; militaires, 15; illustrés, 36; de modes, 8; feuilles d'avis, listes d'étrangers, 51.

Il y a eu en ces dernières années, particulièrement en 1888 et 1889, une augmentation considérable. « Tandis qu'en 1883, remarque M. Guillaume, nous avions en Suisse 576 journaux,

romanche; 8565 parlent *latin* ou d'autres idiomes. On compte en Suisse, 1 724 869 *protestants*, 1 189 062 *catholiques*, 8 384 *israélites* et 10 697 appartenant à d'autres confessions ou se déclarant sans confession (dernière statistique du 1er décembre 1888).

1. Ce chiffre comprend un certain nombre de bulletins financiers distribués gratuitement par les banques à leurs clients.

nous en comptons aujourd'hui 785 : cela fait 209 fondés en sept ans. »

Une petite ville comme Lausanne a plus de vingt journaux. Il n'est pas rare de voir des paysans, abonnés à trois ou quatre feuilles, dont une agricole, une politique, une confessionnelle.

Le Suisse, du reste, ne lit pas que des journaux ; il lit des livres, et beaucoup ; ses bibliothèques populaires sont riches et très fréquentées.

La langue influant sur l'esprit autant au moins que l'esprit sur la langue, il en résulte dans la presse helvétique une bigarrure particulièrement curieuse. Les journaux de la Suisse allemande ont absolument l'aspect des périodiques d'Allemagne ; ceux de la Suisse romande (sauf la *Tribune* et la *Gazette des étrangers*, de Genève, qui arborent des annonces en première page comme en Angleterre), ont la physionomie française ; ceux de la Suisse italienne ressemblent aux organes italiens. Les plus petites bourgades, les moindres régions ont plusieurs feuilles. Chose unique au monde : il se trouve même que le journal qui a le plus de lecteurs ne paraît ni dans la capitale fédérale (Berne), ni dans aucune des villes importantes, Genève, Zurich, Bâle, etc., mais à Signau, petite ville bernoise de 2 838 habitants. Il s'appelle l'*Emmenthaler Blatt*, paraît deux fois par semaine, tire à 18 000 exemplaires : c'est l'organe des bons paysans et vachers de cette fertile vallée de l'Emmenthal si connue des touristes par ses fameux fromages et ses pittoresques chalets. L'annonce locale fait la prospérité de l'*Emmenthaler Blatt* comme elle fait celle du *Tagblatt*, de Zurich, qui a une dizaine de pages d'annonces et une seule page de nouvelles politiques, nationales ou étrangères. A Berne, à Bâle, à Lausanne, Saint-Gall, etc., de petites feuilles d'annonces spéciales ou *feuilles d'avis* (Auzeiger) font le plus grand tort aux recettes que les journaux politiques pourraient tirer de leur publicité. Voici encore plus fort : le journal gratuit. Il existe à Berne, sous le titre de *Stadtanzeiger* (Indicateur de la ville), une feuille d'annonces qui est servie pour rien

à toutes les familles : exploitée actuellement par un syndicat d'imprimeurs, elle se tire d'affaire par ses seules annonces.

Le second journal suisse, comme tirage, est *la Tribune* de Genève, qui doit ses premiers succès à un petit bulletin de Bourse. Aujourd'hui, c'est elle qui s'imprime sur le plus vaste format. Elle se vend 5 centimes et a, chaque jour, plusieurs éditions. Vise beaucoup plus à distraire ses 14 ou 15 000 lecteurs qu'à exercer une influence politique. C'est le *Figaro* de la petite bourgeoisie et des ouvriers aisés.

Dans la Suisse allemande, la vente au numéro est presque nulle : il n'y a un peu de débit que dans les gares ; tous les autres lecteurs sont abonnés. Dans la Suisse française, au contraire, et notamment à Genève, existent des kiosques comme à Paris. Non seulement on y débite les feuilles du cru, mais beaucoup de journaux lyonnais ou parisiens.

Les bureaux de rédaction des journaux suisses ne ressemblent en rien à ceux de nos feuilles parisiennes. C'est beaucoup plus démocratique, ou, si on l'aime mieux, plus provincial. Le rédacteur en chef n'y règne pas en souverain, avec son secrétaire de rédaction comme premier ministre. Souvent même, dans les journaux secondaires, il n'y a pas de rédacteur en chef bien attitré. Tout député, tout homme politique, tout médecin, tout professeur, tout étudiant, tout avocat, fait plus ou moins partie du comité de rédaction et fournit une collaboration ordinairement gratuite. L'abonné fait de même pour les informations locales. Presse modeste et honnête : presque partout on jetterait dehors, par les épaules, quiconque proposerait d'insérer, contre argent, une nouvelle politique, littéraire ou religieuse dans le corps du journal.

Quant au classement politique, même envisagé dans ses grandes lignes, il serait pour ainsi dire impossible. Tel organe radical, par exemple, est centralisateur ou fédéraliste, selon qu'il appartient à la presse allemande ou à la presse française. Tel organe conservateur est ultramontain ou catholique ou pro-

testant piétiste, catholique modéré ou protestant libéral.... Les nuances, les divisions, les subdivisions vont à l'infini.

Les principaux organes radicaux de la Suisse française (en général fédéralistes) sont le *National Suisse*, le *Genevois*, la *Revue de Lausanne*, le *Démocrate*. Le *Confédéré*, de Fribourg (qui appartient à la même nuance), est centralisateur pour certaines raisons d'ordre local.

Ceux de la Suisse allemande (d'ordinaire centralisateurs) sont la *Berner Zeitung*, les *Basler Nachrichten*, la *National Zeitung*, la *Zuricher Post*, etc.

Principaux organes conservateurs :

Dans la Suisse française, le *Journal de Genève* (protestant), la *Suisse libérale* (id.), la *Liberté* de Fribourg (catholique ultramontaine) ;

Dans la Suisse allemande, le *Berner Tagblatt*, le *Vaterland*, l'*Ostschweiz*, ces deux derniers catholiques ;

Dans la Suisse italienne, le *Dovere* et la *Riforma* sont à la tête des organes radicaux luttant contre la *Libertà*, organe du parti catholique, et contre les autres feuilles de même nuance.

Citons encore à divers titres :

Le *Bund*, qui paraît à Berne depuis 1849, et qui est l'organe de l'Autorité fédérale, le plus répandu parmi les journaux suisses vivant à l'étranger ;

La *Berner Zeitung*, qui commence à lui faire une vive concurrence ;

La *Neue Zürcher Zeitung* (Nouvelle Gazette de Zurich) ;

Le *Nouvelliste Vaudois*, de Lausanne, ne se rattachant à aucun parti ;

La *Gazette des Étrangers*, de Genève, grand journal mondain sportique consacré plus spécialement aux stations alpestres et aux villes d'eaux fréquentées par les touristes, publie la liste de celles-ci, et se trouve dans tous les hôtels de Suisse, de Savoie, du Dauphiné ou du nord de l'Italie ;

Enfin, la *Croix fédérale*, organe des colonies suisses de France, qui a ses bureaux à Berne et à Paris.

Il se publie aussi des organes exclusivement suisses à New-York, à San Francisco, à Buénos-Ayres, à Berlin et dans d'autres grandes villes.

En revanche, il y a en Suisse des journaux français, allemands ou italiens, tels que le *Franco-Suisse* et l'*Italiano all'Estero*, à Lausanne, etc., le *Swiss Times* (en anglais), à Genève.

Les principales revues littéraires suisses sont : la *Bibliothèque universelle*, le *Semeur*, la *Schweizer Rundschau*, l'*Écho littéraire*, le *Coin du feu*, la *Famille*, le *Foyer domestique*, etc.

Encore un détail curieux : on peut s'abonner à *tous les journaux suisses indistinctement* pour une somme de 3 000 francs par an, soit une moyenne d'un peu moins de 4 francs par titre.

C'est à Paris que les journaux suisses ont le plus grand nombre de correspondants spéciaux. Les plus importants à l'heure actuelle sont : M. Louis Macon, directeur de la *Correspondance helvétique*, qui habite Paris depuis vingt-six ans et qui est le doyen des correspondants suisses; MM. Félix Vogt, Seignobos, Renevier, E. Bovay, Schaeppi, Schüler, Morhardt et Blanc. D'autres journalistes suisses ont collaboré à nos journaux et se sont mis en évidence par des travaux littéraires : MM. Marc Monnier, Victor Tissot, A. Meylan, Charles Fuster, Élie Ducommun, Philippe Godet, etc.

Turquie. — Sous l'influence des colons français, anglais, italiens, grecs, arméniens, etc., la Turquie a fini par goûter au journalisme : elle édite maintenant près de trois cents journaux en toutes sortes de langues, même en turc.

Plusieurs de ces journaux sont officiels : *Djeridéi askerie*, journal militaire publié par le Ministère de la Guerre (bi-hebdomadaire), *Djeridéi mekahim*, « journal des Archives du Ministère de la Justice » (le turc, depuis Molière, dit beaucoup en peu de mots) ; plusieurs sont satiriques : parmi eux, le *Diogène français*;

d'autres confessionnels, comme l'*Avendaper* (protestant), la *Mosbah* (catholique, Beyrouth) ou l'*Habazeleth* (israélite), publié à Jérusalem.

Au nombre des quotidiens de Constantinople, citons la *Turquie*, journal semi-officiel, abonnement 50 francs, qui a succédé au *Moniteur Ottoman*, fondé en 1851 par des Français, Alexandre Blocque et Charles Emmanuel; le *Miruvet*, le *Saadet*, etc.

La presse africaine.

Deux cents journaux en tout, dont une trentaine pour l'Égypte.

Au Caire, le *Bosphore Égyptien*, quotidien et ami de la France, l'*Ésope égyptien* (hebdom.); *Journal Officiel* (tri-hebdomadaire; etc.

A Alexandrie, *Egyptian Gazette*, quotidien; *Messagiere italiano* (idem); *El Aram* (en arabe); le *Phare d'Alexandrie* (quotidien); *Omonia*, journal grec quotidien, etc.

A Port-Saïd, le *Moniteur*, quotidien; le *Phare*, bi-hebdomadaire; etc....

L'Égypte écartée, la presse africaine est uniquement, jusqu'ici, une *presse coloniale*, et surtout une presse française. Ce sont nos possessions d'Algérie et de Tunisie qui y font le plus gros chiffre. Il en a été parlé au chapitre VIII. Ajoutons qu'un imprimeur d'Angers, M. Burdin, a fondé un journal arabe, destiné à tous les peuples qui lisent le Coran : Turquie, Arabie, Perse, Maroc, Égypte, Indes musulmanes.... Ce journal, dont il y a eu plusieurs exemplaires exposés au Champ de Mars (section de l'imprimerie), est tiré sur papier superbe et se propose, dit le programme, « de faire connaître la France aux populations mahométanes en leur montrant sa force intellectuelle, morale et matérielle, ses lois justes, ses institutions libérales, les bienfaits de sa civilisation ». Bonne chance à une œuvre aussi louable!

Asie.

L'Asie compte plus de 3 000 journaux, la plupart au Japon et dans les Indes anglaises.

Chine. — L'empire du Milieu, qui s'est servi de l'imprimerie et de la boussole bien avant l'Europe, a connu aussi, bien avant Renaudot ou Verhoeven, la première gazette.

« La Chine, dit quelque part Voltaire, possède depuis mille ans une de ces gazettes, imprimée sur papier de soie. »

A cent ans près, le fait est exact. Cette feuille (imprimée d'un seul côté comme tous les journaux chinois actuels, à cause de la transparence du papier), existe depuis 911[1]. Elle s'appelait autrefois *King-Tchao* (Copies de la Cour) et se nomme aujourd'hui *King-Pao* (les Informations impériales), ou plus couramment *Gazette de Pékin*. Trois éditions par jour, sur papiers de couleur différente. C'est là que paraissent tous les actes ayant le moindre caractère officiel; actes affichés du reste dans les cours du palais impérial et que tout le monde a le droit de copier.

Mais « Gazette », nous le savons déjà, ne dit pas forcément « journal » au sens moderne du mot. Il y a des journaux *anglais* ou *français* (surtout anglais) paraissant en Chine, mais il n'y a pas de journaux *chinois* rédigés par des Chinois. Comme nous l'expliquait un diplomate, il ne peut pas y en avoir. La constitution chinoise défend, en effet, de publier l'histoire de la dynastie régnante, et un journal, à bien prendre, n'est pas autre chose qu'une chronique au jour le jour. Cette histoire est rédigée par un corps spécial, le *Tribunal des historiens* ou *Académie*

1. Hebdomadaire à partir de 1351 ; quotidienne en 1804, et coûte depuis cette époque deux *cashs*, c'est-à-dire cinq centimes ! — La feuille du matin sur papier jaune est consacrée au commerce et livrée à 8 000 exemplaires ; celle de midi, actes officiels et nouvelles diverses, 3 000 exemplaires ; celle du soir, informations, articles de fond, extraits des deux autres éditions, même tirage que la précédente. — Le journal est fait par six membres de l'académie des sciences, appointés par l'État. — L'abonnement annuel est d'un leang et quart (9 à 10 fr.).

des Han-Lin, auquel les lois et une tradition plusieurs fois millénaire assurent une indépendance absolue. Leurs annales sont conservées soigneusement, mais ne peuvent voir le jour; l'empereur intéressé lui-même n'y peut jeter les yeux.

Quant au droit de critique, de contrôle représenté partout ailleurs par la presse, il est représenté en Chine par une autre institution antique : « la censure », ou, comme on dit là-bas, « *la Cour qui veille à tout* ».

« Un gouvernement, a dit un écrivain chinois dans la *Revue illustrée*, peut résister à la presse, la frapper, la supprimer. La Censure, au contraire, est inattaquable. Elle fait, à tel point, partie des habitudes chinoises, de nos conceptions nationales et de notre idéal gouvernemental, que nous ne saurions même nous figurer la Chine privée, fût-ce pour un seul instant, de cet organe de surveillance.... Les pouvoirs attribués à la censure sont, pour ainsi dire, illimités.... Et lorsque ses critiques ont porté leurs fruits, lorsque le gouvernement a décidé d'agir conformément aux indications fournies par ce surveillant impitoyable, la critique est publiée alors dans les journaux, et démontre au peuple que ses intérêts sont toujours bien défendus.... Plus d'une fois, sous le règne d'empereurs tyranniques, ces rigides tribuns du peuple ont été victimes de leur sincérité. Mais, grâce au sacrifice même de ces hommes dévoués, la censure l'a emporté. »

Si les journalistes chinois ne font pas de politique, ils savent faire du commerce. Témoin cet imprimeur auquel les libraires avaient marchandé ses annonces. Peu de jours après, quelle n'était pas leur surprise en voyant leurs listes d'ouvrages dans la feuille à l'index, mais avec un rabais de moitié sur tous les prix! Le chef de la corporation s'inquiète, il va trouver l'imprimeur. « Quel est, dit-il, le libraire, qui peut annoncer des livres à si vil taux? — Est-ce vous, répond l'autre, qui avez payé l'annonce? — Non. — Eh bien, je n'ai rien à vous dire. » Le syndic s'en va furieux; les listes à bon marché continuent de paraître, au grand préjudice des affaires de librairie, les ache-

Scotts Emulsion of Pure Cod Liver Oil.

司各脫鮮製魚肝油

此油能治肺癆之患因治癆症必須用魚肝油之中藏入海蛤花司勿來司因魚肝油之味如牛乳甚易下咽此油能治癆症之患因治癆症必須用魚肝油之中藏入海蛤花司勿來司因魚肝油之味如牛乳甚易下咽此油能治癆症之患因治癆症必須用魚肝油之中藏入海蛤花司勿來司因魚肝油之味如牛乳甚易下咽此油能治癆症之患因治癆症必須用魚肝油

凡人身乏力老少皆宜兼治血虛人皮肉羸瘦西名醫在屋上滑音試驗房內換口天津吸中土名塘屋匠氏大瑞醫院病家分兩均有出售

大丸

參茸扶陽鎮乾鐵丸

曾伯祖鄧兒人生壽禍原於亦人陽之不減亦人陽之不減亦人陽之不減

teurs étant toujours en quête de la maison qui vendait au rabais. Quelques jours se passent encore. Nouvelle visite du syndic à l'imprimeur; mais, cette fois, c'est pour le supplier d'accepter leurs annonces à n'importe quel prix, à la condition, bien entendu, de supprimer les listes malencontreuses.

Le *Chen-pao*, de Shang-Haï, le *Hou-Pao*, et le *Tsin-Paô* (même ville), le *Tcheng-Kouan-Pao* (ou Circulaire d'informations), etc.... ont au moins une grande page d'annonces. Grande page est le mot : même hauteur que chez nous, mais largeur presque double. Un supplément obligé reproduit la *Gazette de Pékin*, et, s'il reste de la place, d'autres annonces encore. Les nouvelles, les articles, les dépêches sont en tête du texte ordinaire (sur la première page).

La fondation du *Hu-Pao* (en Corée) a donné lieu à une discussion grave. Il s'agissait de savoir en quel idiome il serait imprimé; on le rédigea d'abord en chinois, et il y eut des réclamations : il est composé aujourd'hui en chinois et en coréen.

Un journal chinois s'est créé depuis peu en Amérique.

Indes anglaises. — Nous avons déjà parlé des Indes Néerlandaises et de l'Indo-Chine française. Dans les possessions britanniques existent une cinquantaine de feuilles imprimées en anglais, et un nombre au moins égal de journaux indigènes. Ces derniers ont les titres les plus poétiques : *Réflecteur de la lumière, Montagnes lumineuses, Soleil brillant, l'Arbre merveilleux, Océan de la Sagesse, Mer des sciences médicales*, etc., etc.

Japon. — Il y a trente ans, quelqu'un qui eût fondé un journal dans ce pays aurait été un homme mort. Puis, le gouvernement, un beau matin, s'est mis en tête de refaire la nation à l'européenne, et il a fallu créer des journaux pour y préparer l'opinion. On en compte aujourd'hui plus de quinze cents : une vraie végétation tropicale.

Plusieurs de ces feuilles sont quotidiennes et imprimées sur des presses à réaction ou des rotatives. Comme exercice de mé-

moire, voici quatre titres à retenir : le *Hotschishimboun*, le *Nitchinitschisboun*, le *Tchoyashimboun*, le *Maïnitschishimboun*.... — En tout 495 journaux.

Perse. — Ici encore l'origine de la presse est gouvernementale. C'est le schah actuel, Nasser-Ed-din, qui est son créateur. Il fonda en 1850, avec le concours d'un Anglais, M. Burges, le premier des journaux officiels, l'*Iran* (aujourd'hui quotidien, 36 fr. par an) et, depuis, en a fait publier six autres : trois à Téhéran, dont un pour l'armée, un pour l'Instruction publique; un à Tauris; un à Ispahan, *Fahrang* (science et art).

A Constantinople, un groupe de Persans a créé l'*Aktar* (ou Étoile), journal de seize pages à trois colonnes, qui paraît chaque semaine.

Amérique.

États-Unis. — Le journal anglais, c'est Béhémoth; le journal américain, c'est Léviathan. Rien de stupéfiant, surtout dans les numéros du dimanche, comme cet entassement quotidien de petits signes noirs sur fond blanc. Ce n'est plus une débauche de papier et d'encre, c'est une orgie. Tel de ces numéros, avec ses trente-deux pages sur neuf colonnes, ses trente-deux pages de nouvelles, de dépêches, de faits divers, d'interviews, d'annonces, surtout d'annonces, équivaut, comme matière typographique, non plus à un volume in-8, mais à un in-folio, à une Bible, à un vocabulaire. Déplié, il couvrirait un parc, ou les murs d'un appartement. Et le tout pour 15 ou 10 centimes! Inutile de dire que personne ne le lit en entier, pas même le rédacteur en chef.

Quant aux informations, ce n'est plus de la vitesse, de la vélocité, c'est de la fantasmagorie. Y a-t-il eu à Paris une représentation théâtrale à grand orchestre? Le lendemain à sept heures, en même temps que le Parisien, trois heures plus tôt que le Rémois ou le Dijonnais, le New-Yorkais ou le Bostonien a lu sur elle deux ou trois colonnes d'analyse. Y a-t-il un crime à

Philadelphie ou à Washington, les journaux feront mieux que d'en conter les détails, ils se mettront sur la piste de l'assassin, ils arriveront quelquefois à le livrer à la justice.

Ce journalisme à toute vapeur, à toute rage, est bien ce qui convenait à ces lecteurs. Patrie du tout-puissant Dollar, patrie du tout-puissant Barnum. Tout est fièvre, improvisation, tourbillon. Les fortunes paraissent et disparaissent comme dans une salle de jeu. Les villes flambent comme une allumette ou poussent dans les forêts vierges comme un champignon, s'élèvent comme un décor de théâtre. Quand les anciens moines défrichaient un désert, ils y mettaient une chapelle. Quand le colon américain fonde un village, il y établit d'abord une imprimerie et un journal. Il y a des journaux dans les sables aurifères, à Melbourne; il y en a au Texas, au Kentucky, portant des titres terribles : le *Fulgurant*, le *Tonnerre*, et au besoin payables en nature : tant de boisseaux d'oignons ou de livres de porc par an; il y en a chez les Peaux-rouges, chez les Cherokees, chez les Choctaws. L'Américain est trop pressé pour beaucoup lire autre chose, mais il lit le journal avec frénésie. La lecture des journaux est tellement entrée dans les mœurs que, même dans de grandes bibliothèques publiques comme celle de Boston, il y a une salle spécialement affectée à cet usage.

Et lorsqu'il s'agit d'élire le Président ou les Chambres, quel redoublement de fièvre, de lecture, de passion, de polémiques!

Le premier journal fondé en Amérique fut publié en 1675, à Cambridge (Massachusetts), par un groupe d'émigrants anglais : il portait le titre de *May Flover* (Fleur de Mai). Aujourd'hui, il en existe plus de quinze mille, dont un millier au moins de quotidiens : la fleur a donné des fruits.

Sur ces 15 000 feuilles, 75 0/0 environ sont hebdomadaires, 11 0/0 mensuelles. — Plusieurs en allemand ou en français.

Une statistique publiée en 1872 montrait qu'à cette époque la circulation totale des journaux dans l'État de New-York était déjà de 402 770 868 exemplaires par an, soit deux fois plus que le

nombre de ceux imprimés dans n'importe quel autre État de l'Union. Après New-York venait la Pensylvanie, où l'on imprimait 225 380 332 exemplaires. Le Massachusetts en imprimait 107 601 935, l'Illinois, 102 686 204, l'Ohio, 95 594 448. Venait ensuite la Californie avec 45 869 408 exemplaires.

L'année suivante, figurait à l'Exposition de Vienne une collection de 6 000 numéros de journaux et revues périodiques des États-Unis, collection reliée en 119 volumes : maintenant, il en faudrait le double.

A une des dernières assemblées de la société des papetiers américains, on a constaté que l'industrie papetière occupait le quatorzième rang dans les grandes industries américaines. Elle dispose de 80 millions de dollars et de 40 000 personnes environ, gagnant en tout 184 millions de dollars et fabriquant 1 200 000 tonnes. Si notre époque est bien, comme on l'a dit, l'âge du papier, c'est New-York ou Chicago qui est la métropole de la Civilisation.

C'est aussi le pays des bâtisses. Rédacteurs et compositeurs y sont splendidement installés, en plein air, en pleine lumière. Plus encore que l'*editor* anglais, le rédacteur en chef a besoin d'être secondé. Il l'est par trois ou quatre *subeditors*, ayant chacun un département sous sa dépendance et toute une escouade de reporters, d'interviewistes pour établir sa ligne d'opération. Politique, nouvelles étrangères, etc,... forment autant de ministères ayant des chefs et des sous-chefs de division.

Une revue américaine, *the Harpers weekly*, nous faisait récemment quelques révélations sur la situation des écrivains de second ordre. Elle n'est pas plus brillante qu'ailleurs. La copie ordinaire est payée en moyenne de 28 à 35 francs les mille mots. Cette moyenne n'a rien d'absolu : ainsi il y a des journaux qui donnent plus pour une rédaction envoyée par télégraphe que pour le même texte apporté par la poste. Les journaux à images dépensent trois fois plus pour les illustrations qui accompagnent un article que pour l'article lui-même. Il est des journaux quoti-

diens qui n'hésitent pas, pour des primeurs, à accepter le prix taxé par l'auteur lui-même[1]. Mais s'il y a beaucoup d'appelés, il est peu d'élus de ce dernier genre. « Le sort de la plupart des journalistes, ajoute la Revue, est la ruine de l'estomac, le dépérissement du corps, et une mort prématurée. Bien peu atteignent à la richesse, ou même à la réputation. »

Un trait particulier des mœurs américaines : il y a beaucoup de journalistes *dames*. Le directeur de *Harpers*, précisément, est Mlle Mary Booth, qui y gagne une quarantaine de mille francs. Une dame de Washington a, paraît-il, ouvert pour le beau sexe une école de journalisme où se donnera l'éducation nécessaire à former des rédacteurs et des reporters : ce sera une institution particulière à l'Amérique.

Instruits ou non, il faut que les journalistes aient de l'entrain, du diable au corps. Le lecteur américain veut être amusé. Il est vivant, pétulant, on doit l'être avec lui. Il a un goût prononcé pour tout ce qui est vif, reluisant, éclatant. Faits divers, interviews, bruits de villes, mariages, naissances, décès, tout doit être à l'emporte-pièce, au gros sel, *sensasional*; les titres, les réclames doivent tirer l'œil à quinze pas. Tantôt on annonce qu'un assassin « est allé rejoindre Jésus » (a été pendu), tantôt, la mort de **Notre Fritz** (l'empereur Frédéric)... etc. etc... Puérilités! dites-vous. Songez que ce peuple, qui a déjà accompli de si prodigieuses choses, date d'hier. Il a fait ses dents avec l'invention des chemins de fer; il se sert de l'électricité, des téléphones, comme un adolescent se servirait d'échasses ou de vélocipèdes pour courir les aventures. C'est une enfance, si vous voulez, mais l'enfance de Gargantua.

L'Amérique, si vous voulez encore, est comme l'Angleterre, plus que l'Angleterre, la terre promise des excentricités. Outre le journal des voleurs, déjà nommé, on y avait un journal rédigé

1. Le prix de certains articles peut aller jusqu'à 250 dollars. Il est vrai que le dollar, en Amérique, ne fait pas beaucoup plus d'usage que notre modeste franc.

dans une maison d'aliénés, et qui, au dire des mauvaises langues, ressemble aux autres à s'y méprendre. On y avait 120 journaux exclusivement rédigés par des nègres, et dont les rédacteurs se sont formés en syndicat qui crie raca à tout journaliste blanc. On y avait une centaine de journaux spirites. On vient d'y créer le journal *mangeable*. Oui! un pâtissier est parvenu, avec une pâte de sa composition, à fabriquer des feuilles d'une couleur jaunâtre, tout à fait semblables à notre papier et, c'est le cas de le dire, beaucoup plus appétissantes. Sur ce papier nouveau modèle, il imprime, non avec de l'encre, mais avec du chocolat liquéfié.

Quelques mots rapides, pour finir, sur des feuilles un peu plus massives.

New-York Herald. — Né dans une cave; a rapporté aujourd'hui, au fils de son fondateur, 150 millions; le plus connu en Europe; a une édition spéciale à Paris, avec une foule de portraits et de croquis; trains, navires spéciaux; élève des observatoires, fonde des établissements d'utilité publique.

Même ville : le *New-York World*, au moins aussi colossal que le précédent; le *New-York Times*, le *New-York Tribune*, etc.

Presse formidable aussi à Philadelphie : *Evening Telegraph*, etc...

Presse formidable à Chicago : *The inter Ocean*; abonnement 10 francs, etc.

Presse formidable à Boston : *The Boston Herald*, etc.... C'est même à Boston que se publie le géant des journaux géants, *the Evening Gazette*, hebdomadaire, 90 centimètres sur 70!

Presse formidable à Washington (siège du Congrès); presse formidable, enfin, dans toutes les capitales des trente-huit républiques qui forment la grande république américaine.

Canada. — Pays qui fut nôtre et qui, extraordinairement accru sous la domination anglaise, a gardé de nous un souvenir touchant.

700 journaux environ, la plupart en français. Articles de

doctrine et de discussion comme chez nous; extension plus grande des annonces, comme en Angleterre.

La première imprimerie française établie au Canada fut fondée à Montréal, par Fleury Mesplet, le 19 avril 1776. Deux ans après, le 3 juin, il publiait la *Gazette littéraire*, le premier en date des journaux canadiens.

A Prince-Albert, petite ville du Canada, paraît un journal, *the Critic*, fort curieux en ce qu'il ne possède ni imprimerie ni caractères métalliques. Le rédacteur écrit sur papier spécial, à l'aide d'une plume électrique, quatre pages de 4 colonnes chacune, et il tire sur ce papier plusieurs centaines d'exemplaires; le journal est devenu l'organe officiel de la ville, en même temps qu'une source considérable de profit.

Mexique. — Une cinquantaine de journaux, dont plusieurs en français.

Si la plus grande feuille du monde se publie à Boston, la plus petite paraît à Mexico. Elle s'appelle le *Télégramme* et est hebdomadaire; elle se compose en tout de 4 pages de 15 centimètres sur 7, ce qui est à peu près le format d'une enveloppe de papier à lettres. Modeste, elle ne l'est que par le format. Elle a pris pour devise : « Peu de paille; beaucoup de grain ». Il y a beaucoup d'auteurs de livres qui voudraient pouvoir en dire autant.

Amérique du Sud. — Presse sérieuse au Brésil : une centaine de journaux, presque tous sympathiques à la France; un certain nombre en français, et parmi eux le *Brésil*, qui a des bureaux à Paris.

Presse sérieuse au Chili : une centaine de feuilles également, presque toutes sympathiques à la France; quelques-unes en français.

Le rédacteur en chef d'un journal espagnol s'est suicidé récemment en rédigeant ainsi, paraît-il, les motifs de sa détermination :

« Rien de plus difficile que d'être à la tête d'un journal. Faites-vous beaucoup d'articles politiques? les lecteurs se plaignent. En faites-vous peu? on trouve votre journal insignifiant....

« Le rédacteur, croyant bien faire, ne s'occupe-t-il que de questions élevées...? on le traite tout de suite de pédant et de moraliste. Fait-il des articles originaux? les malins trouvent qu'il ferait mieux de copier de bonnes choses dans les journaux des autres. Copie-t-il? on lui reproche de ne se servir que des ciseaux.... Est-il indépendant? on le regarde comme dangereux. Conservateur? on le dit réactionnaire.

« C'est pour être délivré de ces outrages incessants et de ces éternelles médisances que je me donne la mort. »

Pauvre martyr! la terre te soit légère!

Presse sérieuse encore à Buenos-Ayres : 100 journaux environ; dont plusieurs, quotidiens ou hebdomadaires, en français.

Le plus ancien des journaux de Buenos-Ayres date du 1er avril 1801.

N'est-ce pas dans la République Argentine qu'un grand journal, la *Prenza*, a installé en son vaste hôtel, quoi? un cabinet de médecine gratuite à l'usage de ses abonnés, et un cabinet d'avocat!

Et puis?.... Journaux aussi à Vera-Cruz; journaux à Caracas; journaux à Bogota; journaux à Valparaiso.

Et puis?.... et puis il faut s'arrêter. Il y aurait encore bien des choses à indiquer, bien des anecdotes à conter, bien des curiosités à faire connaître. Mais voici déjà trop de place employée. C'est surtout lorsqu'il s'agit du journalisme qu'on n'a jamais fini de tout dire.

CHAPITRE X

L'INFLUENCE SOCIALE

Un procès toujours ouvert. — Dépositions diverses. — Ce que pourrait dire l'accusé. — Le mot d'Ésope. — Puissance formidable appliquée au mal comme au bien, à propager l'erreur comme la vérité. — Le journalisme idéal.

Il y aurait un gros livre à faire rien qu'à enregister le bien et le mal qu'on a dit du journalisme ; ce que les journalistes ont dit les uns des autres demanderait une bibliothèque.

Dès l'apparition des gazettes commence un procès qui ne prendra jamais fin. Le père des gazetiers, Renaudot, est déjà tout ensemble un monstre et une idole. On le chante et on le chansonne.

« La Gazette, écrira peu après l'auteur d'un dictionnaire, la Gazette, que la plupart des gens regardent comme peu de chose, est un des plus difficiles ouvrages qu'on ait entrepris de nos jours. Il demande une connaissance fort étendue de notre langue et de tous ses termes, une grande facilité d'écrire et de narrer nettement et en peu de mots. Il faut, pour bien faire la Gazette, savoir parler de la guerre sur mer et sur terre, et ne rien ignorer de ce qui regarde la géographie, l'histoire du temps... la politique.... les mœurs et les coutumes de toutes les nations du monde. Il n'y a point d'ouvrage qui puisse servir davantage à instruire les jeunes gens qu'une gazette bien faite et bien écrite. »

Voilà un enthousiaste. Voici un sceptique :

Je m'entends à crier nouvelles et gazettes,

fait dire à un colporteur le chevalier d'Accily,

A moi chacun accourt, de moi chacun achette.
Quand le bruit de ma voix s'épand de tous côtez,
Je tire un bon denier de quelques flatteries,
De quelques vérités,
De quelques menteries.

Et voici un détracteur :

« Le journaliste, pour l'Anglais Cleveland, a autant de droit de s'intituler écrivain qu'un colporteur de prendre le titre de commerçant. Quant à l'appeler historien, c'est le voir à travers un verre grossissant; et autant vaudrait qu'on appelât ingénieur un faiseur de souricières. »

Autre enthousiaste :

« Tuer un homme, c'est détruire une créature raisonnable, mais étouffer un bon livre, c'est tuer la raison elle-même. » (Milton, Plaidoyer pour la liberté de la presse.)

Autre détracteur :

Delisle de Sales définissait le journalisme : « le besoin de déraisonner réuni au besoin de nuire »; et les journalistes : « gens qui, n'ayant souvent aucune existence, ni politique ni littéraire, sont possédés de la manie du détrônement. »

Écoutez une enfilade de louanges :

« Point de liberté publique et individuelle sans la liberté de la presse. » (Sieyès.)

« La loi ne fait que protéger la liberté de la presse, elle ne la donne pas. » (Mirabeau.) « Voilà le vrai drapeau, le point de ralliement de toute la nation. » (Id.)

« Il faut laisser à la presse le soin de se corriger elle-même. » (Pitt.)

« La presse est une nécessité sociale plus encore qu'une institution politique. » (Royer-Collard.)

« La presse est la tribune agrandie. » (Benjamin Constant.)

« La presse, machine qu'on ne peut plus briser, continuera à détruire l'ancien monde, jusqu'à ce qu'elle en ait formé un nouveau. » (Chateaubriand.) — « La liberté de la presse a été presque l'unique affaire de ma vie;....j'y ai sacrifié tout ce que je pouvais y sacrifier : temps, travail et repos. » (Le même.)

« La presse est le clairon vivant qui sonne la diane des peuples. » (Victor Hugo.)

« La presse est pour les intelligences ce que les chemins de fer sont pour le sol; elle abrège les distances entre les esprits. » (Anonyme.)

« La liberté du monde est l'œuvre de la presse. » (Viennet.)

« Laissez dire, laissez-vous blâmer, condamner, laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée. Ce n'est pas un droit, c'est un devoir.... car si votre pensée est bonne, on en profite; mauvaise, on la corrige, et l'on profite encore! » (Paul-Louis Courier.)

« En présence des libelles ineptes et des feuilles ordurières, des pamphlets sans valeur, il faut mettre en regard les nobles inspirations d'une presse libre; le crédit dont elle jouit dans les consciences honnêtes, le poids dont elle pèse dans notre histoire, à l'heure des grandes résolutions à prendre, et l'appui solide qu'elle peut prêter dans les crises. » (Dictionnaire Larousse.)

« Qu'est-ce que Bayle? un journaliste. La Mennais, Chateaubriand..... Le journalisme, c'est la raison ornée de toutes les grâces et de toutes les foudres de l'esprit. » (Jules Simon.)

Écoutez une suite de boutades :

« Moins écrivains que libellistes,
Nos Aristarques de greniers
Pour vivre se font journalistes....
Que ne se font-ils journaliers? »

Lebrun.

« On est déjà à la décadence et au Bas-Empire des journaux. » (Sainte-Beuve.)

« Si le Journal n'existait pas, il ne faudrait pas l'inventer. » (Balzac.)

« Si l'extension du roman-feuilleton propageait dans toutes les classes et dans tous les esprits un besoin de lire qui devra, en fin de compte, tourner au profit de la littérature, son effet immédiat avait été de réduire les maîtres au silence et de ruiner la librairie. » (Eugène Hatin.)

« La presse déconsidère les gouvernements sans avantage pour les peuples, et aigrit les peuples qu'elle rend impossibles à gouverner. » (De Bonald.)

« Comme cette fille que Circé avait maudite, la liberté de la presse a enfanté des chiens qui dévorent leur mère. » (Louis Veuillot.)

« Un journal.... résulte ordinairement d'une réunion d'intérêts ou d'ambitions, parfois d'une coalition de rancunes. Sous Louis-Philippe, il n'était pas rare qu'un journal fût fondé simplement pour renverser un cabinet. » (Larousse.)

Tout cela est-il contradictoire? Pas tant qu'il peut sembler : cela dépend du point de vue où l'on se place, des journaux et des journalistes que l'on considère.

Ce qui est contradictoire, c'est la Presse elle-même. Pas de monde plus complexe, plus bariolé. C'est le composé de tous les contraires, l'amalgame de toutes les antithèses, le perpétuel contact de tous les extrêmes.

On ne songe pas à compter les aspects de l'océan : on ne compte pas ceux du journalisme.

Si les philosophes hésitent sur les vertus et les vices du journal, les légistes et les hommes d'État ne sont pas plus fixés. Tantôt ils protègent la presse, tantôt ils la persécutent. Rappelez-vous ses origines : partout, lorsqu'elle aspire à être autre chose qu'un recueil de nouvelles, de commérages, une bavarde de salons et de ruelles, dès qu'elle pense à s emparer de son vrai

domaine, des discussions politiques, des intérêts sociaux, on lui met des fers aux pieds, un bâillon sur la bouche. Peine perdue! Amendes, confiscations, prisons, tout lui devient un marche-pied. Elle rend difficile le rôle de ceux qui la laissent libre : elle rend intolérable le rôle de ceux qui la persécutent.

Un journaliste qui a contribué à faire trois ou quatre révolutions, Émile de Girardin, a aussi passé sa vie à prêcher l'impuissance de la presse, à montrer en elle une mineure qui doit rester irresponsable. Paradoxe brillant, mais paradoxe. La presse n'est pas seulement une puissance, elle les résume toutes. C'est une enclume qui a usé tous les marteaux, c'est un marteau qui a brisé bien des enclumes. Elle a eu raison de toutes les tyrannies, de toutes les taquineries. Selon les temps et les lieux, elle s'est servie de toutes les tactiques, de tous les stratagèmes, de toutes les audaces, de toutes les prudences. Elle a été insinuante ou elle s'est faite terrible. Elle a dissous lentement, goutte par goutte, filon par filon, érosement par érosement, et elle a arraché comme un déluge. Elle a été flèche ou massue, termite ou catapulte. Elle s'est tapie dans les trous ou élevée jusqu'aux astres.

Qui que tu sois, enthousiaste ou sceptique, bon ou méchant, roi ou manœuvre, homme politique ou rat de bibliothèque, le mot du poète t'est devenu applicable :

> Qui que tu sois, voici ton maître,
> Il l'est, le fut ou le doit être.

Maître de tous, il ne reste plus au journal qu'à se maîtriser soi-même.

La toute-puissance sans responsabilité est le pire despotisme : ce serait le sien.

Non seulement, n'en déplaise à Girardin, la presse est une puissance; mais on a pu l'appeler, sans exagération, l'agent prépondérant du monde civilisé. Non seulement elle a bravé ou éludé les lois, mais par la passion des nouvelles, une des plus

inhérentes à notre nature, elle s'est emparée des mœurs. Elle règne sur toutes les nations, elle a fixé même le plus mobile, le plus volage de tous les esprits, l'esprit français. Elle s'est démocratisée avec le siècle. Politiquement et socialement, c'est plus que le quatrième pouvoir de l'État : c'est, par le Suffrage universel, la source de tout pouvoir. Elle embrasse tout, elle connaît de tout, elle absorbe tout. Si, d'après Sainte-Beuve, « tout homme de plus qui sait lire est un lecteur de plus pour Molière », à plus forte raison tout homme sachant lire, si peu que ce soit, est-il un lecteur de plus pour la presse.

Le journal est un des premiers instincts de l'adolescent, une des dernières curiosités du vieillard. Il popularise les découvertes, il propage les connaissances utiles, il fait de chacun de nous un véritable fils du siècle. Par les images, il s'empare de l'enfant; par le roman, de la femme; par la philosophie, le souci des affaires publiques, de l'homme. S'il n'agit pas par les dissertations, il agit par les faits-divers. Il prophétise ou il amuse. Son action est troublante ou réparatrice, impulsive de petites ou grandes idées, mais continue, de chaque heure, de chaque minute. C'est, pour les trois quarts des Français, un guide, un instructeur, un éducateur, un Mentor de tous les instants, un directeur de conscience : c'est, pour l'autre quart, une distraction qui s'impose, un superflu plus nécessaire à la vie que le chemin de fer ou le télégraphe, aussi indispensable que le pain quotidien.

On a posé depuis longtemps ce problème : Sans houille, que deviendrait l'industrie? et la science commence à le regarder en face. Posez cette hypothèse : Sans journalisme, que deviendrait la civilisation? et il semblerait à la multitude que vous parlez de la fin du monde, ou tout au moins que le monde va être un corps sans âme, une machine privée d'un merveilleux ressort.

Merveilleux, le journalisme l'est comme instrument. Mais comme tant d'autres instruments, il peut servir aux fins les plus diverses, au mal comme au bien, aux progrès ou aux catastrophes. C'est un outil de propagande sans pareil, mais il pro-

page l'erreur comme la vérité, l'indignité comme la bonne foi, le vice comme la vertu; il fait des révolutions et il les apaise; il souffle le calme ou la tempête; il peut être une arme pour les coquins aussi bien que pour les braves gens. Y a-t-il plus de braves gens que de coquins? la vérité est-elle plus active que l'erreur? l'esprit a-t-il plus de force que la sottise? Alors l'équation finale du journalisme est une somme d'utilité.

Le levier est capable de soulever le monde. Aux gens de bien d'en accaparer l'impulsion et le point d'appui : « La liberté de la presse, leur déclarait déjà en 1688 un décret du Parlement d'Angleterre, est la seule ressource prompte et certaine contre es méchants. »

Traduit au tribunal de la raison, le journalisme pourrait plaider sa cause en quelques mots.

Il n'aurait qu'à dire :

« Si je vous déplais, ô lecteurs de toutes nations, regardez-vous bien. Je suis votre portrait, je suis l'opinion.

« Ésope vous l'a déjà appris : la meilleure et la pire des choses, c'est la langue de l'homme. Ne cherchez plus à me qualifier : je suis votre langue faite esprit.

« N'ayez que des choses sublimes et délicates à me confier, je parlerai un autre langage.

« Je ne représente plus une aritocratie intellectuelle, je représente la foule. Que la foule ait une âme, je serai une âme aussi.

« Je suis le Forum antique transporté à domicile : n'ayez que des orateurs dominés par l'idée de la Cité.

« Je suis la Bible éparse de l'Humanité : faites-moi des révélations dignes du génie de l'homme.

« Réformez-vous, je me réformerai avec vous. Nos efforts et nos conquêtes s'entr'aideront. A moi de manœuvrer, à vous de prendre le gouvernail. Êtes-vous décidés à répudier les vils égoïsmes, à penser davantage aux choses de la patrie et du progrès général, à séparer le bon grain de l'ivraie, à labourer le champ où sont tant de trésors, à bien cultiver la Vigne légendaire? appe-

lez-moi alors, et vive la besogne! Je suis un bon ouvrier : je me lève tôt et sais me coucher tard. »

Quels sont, pour préciser davantage, les principaux griefs articulés contre le journalisme?

On se plaint du caractère mensonger de certaines nouvelles, et surtout des annonces;

On se plaint de la légèreté de certains reporters, de l'abondance des mots, de la stérilité des idées;

On se plaint du mercantilisme et des licences d'une littérature malsaine.

Pour les annonces, nous avons dit ailleurs tout ce qu'il y a à en dire. En théorie, les journaux en déclinent la responsabilité. En pratique, le public pourrait détruire l'effet des réclames charlatanesques en s'y montrant moins crédule. — Rappelons en outre, à l'honneur de la presse, que l'argent de ces réclames, elle l'emploie souvent à perfectionner ses moyens d'information, à recruter un personnel plus distingué, à avoir de plus belles machines, à répandre le goût des arts, à organiser des fêtes de bienfaisance, à servir d'intermédiaire entre ceux qui ont trop et ceux qui n'ont pas assez.

Pour le reportage il faut s'entendre. Si quelques-uns de ses fidèles accomplissent des actions d'éclat, déploient une énergie exceptionnelle, bravent les dangers, montrent de la présence d'esprit, ont l'héroïsme de la curiosité, le genre tombe trop souvent dans la futilité, la chronique scandaleuse, le vide encombrant. Mais à qui la faute, sinon au Public? Pourquoi a-t-il pris tant de goût aux commérages?

« Reportage » et « interview », aujourd'hui, ne sont pas moins nécessaires que le journalisme lui-même.

Supposez qu'un brillant élève de l'école de médecine, un esprit curieux, au courant des nouveautés scientifiques, aille causer avec M. Pasteur ou M. Berthelot : il leur posera les questions les plus suggestives; il sera en état de comprendre leurs réponses, et les rapportera avec exactitude, avec clarté : ne sera-ce pas intéressant?

Supposez un Janin allant voir un Lamartine et le faisant causer, un About questionnant Renan sur son prochain ouvrage : ne sera-ce pas charmant?

Supposez un ingénieur ayant à son compas une plume alerte, et allant visiter les travaux du Pont-sur-la-Manche, ou accompagnant un aérostier dans une excursion au Pôle Nord : ne sera-ce pas palpitant?

Tout cela, pourtant, serait du reportage; mais quel reportage! Ce n'est pas le reportage ou l'interview du présent; ce sera peut-être l'interview et le reportage de l'avenir.

Les journalistes ont des syndicats pour la défense de leurs intérêts matériels. Ne seront-ils pas amenés à s'en servir pour défendre leurs intérêts moraux et intellectuels? Certes, par le fait même que le journalisme est une profession ouverte, où l'on entre sans diplôme, sans formalités, chacun n'y répond que de soi, n'a d'autre contrôle que sa conscience : il n'existe aucune corporation officielle; mais, là comme ailleurs, l'esprit de libre association produira ses effets bienfaisants.

Voici, à quelques retouches près, les portraits également vrais ou du moins vraisemblables de deux journalistes. Ce sont deux extrêmes sans doute : mais, en peignant l'excès du mal comme l'excès du bien, il faut montrer aux débutants que tenterait cette carrière accidentée jusqu'où peuvent mener les deux voies ouvertes devant eux.

L'un de ces journalistes, c'est le gazetier cuirassé de Hollande, celui qui a été décrit par Beaumarchais, « les bras retroussés, retroussés jusqu'aux coudes et pêchant le mal en eau trouble.... Censures, gazettes étrangères, nouvelles à la main, à la bouche, à la presse; journaux, petites feuilles, lettres courantes, fabriquées, supposées, etc., etc., tout est à son usage. » Il spécule sur la vanité. Il monnaye le scandale. Il est en quête d'histoires louches. « Attention, écrira-t-il alors, mon journal sait tout! » et il offrira de se taire, moyennant finances. Son silence est d'or; sa parole aussi.

Voyez cet autre : quel contraste! Il s'est fait journaliste comme il se serait fait apôtre. Il a embrassé une cause, et il lui a tout donné, à toujours. Ni or ni argent ne l'en détourneraient. Il se bat et il catéchise. Son rêve, c'est l'éducation politique, économique, artistique, morale de ceux qui lisent. Rien de ce qui est humain ne lui reste étranger; tout ce qui est injuste le regarde personnellement. Contre préjugés ou abus, il est toujours prêt à partir en guerre. Les paladins d'autrefois se tenaient dans un carrefour, l'épée nue, à la disposition des opprimés : il est visible à toute heure, la plume en main, dans son cabinet. Si l'esprit de justice était banni du reste du monde, c'est dans son cœur que vous le retrouveriez. Il est, si cela vous sourit, le dernier des don Quichotte.

Le gazetier de Hollande.
(D'après une vieille estampe.)

Et, maintenant, quel sera le journal digne de ce journaliste?

Ce sera celui :

Qui aime son parti, mais plus encore l'impartialité;

Qui a pour consigne : « la vérité, rien que la vérité ». qui la dit même à ses amis, surtout à ses amis;

Qui s'applique à être vite renseigné, et plus encore à contrôler ses renseignements;

Qui, instruit de tout par les voies les plus rapides, ne dit que ce que peuvent entendre les honnêtes gens et surtout les honnêtes femmes;

Qui met son honneur à ce qu'on puisse toujours le laisser sur la table de famille;

Qui, prélevant bonne dîme sur les industriels en quête de réclame, se donne gratuitement aux inventeurs en gestation d'idées;

Qui est sérieux et piquant, instructif et récréatif;

Qui, rédigé par de vrais savants, fuit le pédantisme comme la peste;

Qui a de l'esprit, mais jamais en dépit du bon sens;

Qui parle plus volontiers aux hommes de ce qui les unit que de ce qui les divise;

Qui est tout ensemble le chroniqueur de l'univers et l'ami du foyer, l'encyclopédie du jour, la préface du lendemain.

Il y a déjà, en France et ailleurs, beaucoup de feuilles connues qui ont avec ce portrait de grands airs de ressemblance. Souhaitons qu'en 1991 le journal idéal soit le seul qui se lise en Orient et en Occident, à Pékin et à New-York, dans la plus grande des capitales et dans le dernier des hameaux. Et, en attendant, journalistes mes frères, reprenons notre plume, et servons de notre mieux la vérité et la justice.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

LE JOURNAL AUTREFOIS

Pages

I. — Les journalistes d'avant le journalisme. 1
II. — Premiers bégaiements du journalisme. 10
III. — Le journal se développe et s'affranchit. 24
IV. — Le journal devient une puissance. 55

LE JOURNAL AUJOURD'HUI

I. — Moyens d'informations. 69
II. — Le personnel. 87
III. — L'impression. — I. La composition. 110
IV. — L'impression. — II. Les machines. 143
V. — La question d'argent. — I. Les dépenses. 174
VI. — La question d'argent. — II. Les recettes. 193
VII. — Les journaux et l'art. 221
VIII. — Les grands journaux des deux mondes (la presse française) . . 239
IX. — Les grands journaux des deux mondes (la presse étrangère) . 265
X. — L'influence sociale 303

22 949. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

LE FORUM

PAR

LUCIEN AUGÉ DE LASSUS

Immortale nihil mundi compage tenetur,
Non urbis, non regna hominum, non aurea Roma
(JUVENCUS.)

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 34 VIGNETTES

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1892

Droits de traduction et de reproduction réservés.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

PUBLIÉS DANS LA BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

PAR LA LIBRAIRIE HACHETTE ET C^ie^

Voyage aux Sept Merveilles du monde. Un volume.
Les Tombeaux. Un volume.
Les Spectacles antiques. Un volume.

Prix de chaque volume, broché. 2 25
Relié en percaline bleue, tranches rouges. 3 50

22950. — Paris. Imprimerie LAHURE, rue de Fleurus, 9.

LE FORUM

I

LES BERGERS.

« La mer rougissait des premiers rayons, et au haut de l'Éther la jaune Aurore brillait sur son char rose. »

Ainsi chantera, quand le temps aura franchi l'espace de sept cents années, un poète, le plus aimé et le plus grand qui soit passé en ces campagnes où tant de bruits retentiront, aujourd'hui encore silencieuses.

La terre n'a pas d'autel qui soit mieux qu'un amoncellement grossier de pierres et de gazon. Des cabanes de roseaux, quelques cavernes béantes à peine usurpées d'hier, voilà tout ce qui prête aux hommes, à leur bétail à peine un peu moins sauvage que les fauves partout rôdant et menaçant, une incertaine et précaire hospitalité. Le nouveau jour qui se lève, ramènera, ou du moins la différence ne sera pas bien légère, les travaux, les misères, les alertes, les joies naïves que la veille a ramenés, que ramènera le lendemain. Ce n'est pas le blond Phœbus aux cheveux d'or, Phœbus aimé de Thétys, qui monte et rayonne dans

le ciel déserté de la dernière étoile. En ces rudes campagnes son nom même est ignoré. Ici les dieux sont grossiers comme leurs croyants et leurs serviteurs. Le plus grand, et encore semble-t-il attaché à la terre et peu soucieux des demeures surhumaines, c'est Saturne, le dieu ami des travaux des champs; il guide le semeur aux sillons que péniblement il a creusés dans une terre mal domptée, il instruit la main du travailleur déjà plus curieux et qui blesse, pour les mieux féconder, les arbres où la greffe sera placée; il sait déjà le bienfaisant reconfort des nourritures restituées à la glèbe, à la bonne nourrice : pas de soin vulgaire qui le repousse; c'est un dieu bon ouvrier, il suit les troupeaux à la piste et ne sort de l'étable journellement nettoyée, que les mains pleines ou la corbeille de jonc sous le bras. Aussi est-il familièrement appelé *Sterculus* : les temps ne sont pas encore venus où l'impiété, railleuse et sacrilège du passé, fera de ce surnom de longues moqueries. Saturne apparaît, non dans des images sculptées, que ses dévots ne sauraient lui consacrer encore, mais dans leurs récits enfantins, dans leurs chansons reconnaissantes, la faux à la main. Il est aussi un bon moissonneur, et sa femme, Ops, d'humeur accueillante et simple comme lui, c'est la Richesse.

Il veut l'égalité de tous sur la terre et dans les champs dont la fécondité le réjouit. Il est libre et veut des hommes libres; aussi, quand viendront les jours où l'esclavage aura sans fin multiplié, imposera-t-il aux maîtres la trêve d'une liberté reconquise au moins l'espace de trois journées. Les saturnales rappelleront aux hommes la fraternité désapprise. En la montrant dans le passé, peut-être

le dieu clément la fera-t-il entrevoir dans l'avenir. Durant ces trois jours de paix, les tribunaux seront fermés, les conflits sommeilleront et l'homme voudra bien ne voir que l'homme dans l'homme qui le coudoie, qui rit et qui passe.

Saturne préside aux félicités sereines de l'âge d'or; son souvenir y doit rester associé. N'est-ce pas assez pour qu'il nous soit cher et respectable? C'est déjà bien beau de montrer l'homme heureux, ne serait-ce que dans le mirage d'une fable lointaine! Saturne cependant n'est pas seul adoré sur cette terre appelée de son nom et qui n'en connaît pas d'autre, *Saturnia Tellus*; mais Saturne n'est pas un dieu jaloux, il accepte le partage avec ses frères divins, bien peu nombreux encore et plus humbles que lui; il n'a pour leurs autels plus pauvres que les siens, que des regards de complaisante sollicitude. Et d'ailleurs chacun de ces immortels, si flottante que soit leur immortalité, a son domaine réservé, sinon fermé, de frontières toujours bien délimitées; les empiétements où s'égare la dévotion ne sont pas une conquête violente, encore moins une insultante usurpation. On fait bon ménage chez ces petites gens d'un petit Olympe. Consus, lui aussi, aime les champs; il féconde les semailles; il exige les honneurs de deux fêtes annuelles, quand vient l'hiver et que le grain confié à la glèbe déjà prépare la moisson prochaine, puis quand les jours embrasés de l'été voient tomber sous la faucille les gerbes mûries. Consus, doux à ceux-là même qui savent peiner mais ne savent pas se plaindre, veut que ses fêtes soient celles des humbles et dociles travailleurs que l'homme associe à ses travaux. Ainsi, deux jours l'an, de par son ordre longtemps respecté, le bœuf pesant, la vache

complaisamment nourricière, le mulet, le cheval, le pauvre petit âne trottinant, vont, viennent, trottent, galopent en toute liberté pour leur seule joie et l'oubli des labeurs journaliers; aussi dès le matin ont-ils quitté l'étable et leurs serviteurs, hier et demain leurs maîtres, les ont couronnés de fleurs.

Mais Consus ne manifeste qu'une puissance intermittente. C'est le plus souvent un dieu de l'ombre, du mystère et même de l'oubli. Il se dérobe aux entrailles de la terre. Son autel enseveli ne paraît que par surprise; les pasteurs des hommes, à peine distingués des autres pasteurs, mènent grand bruit et grande fête de l'instant qu'ils le retrouvent. Quand viendra l'homme de Rome, Romulus, le roi à demi légendaire, et qu'il voudra le concours empressé des peuplades voisines, la fête qu'il annoncera, trouvera mieux qu'un prétexte dans la découverte d'un autel dédié au dieu Consus; et la fête qui consacrera, au mois de Sextilis, plus tard au mois d'Auguste, le souvenir du rapt des Sabines et de leur heureuse résignation, sera dite *Consualia*.

Mais Consus, aux jours qu'il disparaît aux profondeurs de la terre, peut-être fraternise avec les divinités infernales. Aussi, comme à ces puissances redoutables de la nuit et du mystère, lui sacrifie-t-on quelquefois une brebis noire. Le bon Saturne préfère d'innocentes offrandes, et quelques-uns des fruits qu'il a fait germer, demeurent pour lui le don le plus agréable. Ce n'est qu'aux jours d'affreuse disette et de grand appétit qu'il a pu se résigner à dévorer ses enfants. Encore faut-il le croire? Ici on ne sait rien de cela.

Le Forum. — État actuel.

Les dieux sont partout en cet âge d'une jeune humanité. On les voit sur la terre de Saturne en une vision moins précise et surtout moins glorieuse qu'aux pays de l'Hellade ; cependant ils grondent dans l'orage, ils murmurent dans les ruisseaux, ils parlent dans les grands bois que la brise balance, ils prophétisent dans le chant et le vol des oiseaux. Le pic vert est sacré. Emplumé de chatoyantes et diverses couleurs, il se plaît au plus profond des bois, il est de forme lourde et gauche, très agile pourtant ; il ne chante pas, il ne crie qu'à de longs intervalles, mais les petits coups secs et répétés sans fin qui révèlent sa présence et son travail acharné, disent de grands secrets à qui sait les comprendre.

Ils sont nombreux ces augures, souvent consultés, car la flèche des chasseurs les respecte, plus nombreux encore les aigles, les faucons, les corbeaux, confidents et révélateurs des oracles divins. Cette contrée en effet apparaît telle encore, ou à peu près, que les dieux l'ont livrée aux premiers hommes.

Un fleuve s'y épand, égarant ses méandres capricieux. Le berger qui du haut de quelque colline le contemple et le suit, ou le devin curieux des libres horizons et des mystères célestes, le compare à la couleuvre paresseuse et flexible qui passe, ondule et disparaît dans les herbes. Plus tard ses eaux jauniront souillées de fange et de limon ; elles sont blanchâtres maintenant. Les sources volcaniques, les émanations souterraines que le soufre pénètre, les ont ainsi colorées. Le feu n'est pas encore déchu de sa toute-puissance. Au pied d'une colline qui sera dite l'Aventin, l'antre de Cacus, le brigand voleur de

bétail, jette des flammes redoutées ; et souvent la terre brusquement secouée se fend, réclamant quelque illustre victime. En des âges que rien ne fait pressentir encore, au milieu même du petit vallon devenu le glorieux Forum, un gouffre s'ouvrira tout à coup, et Décius, qu'un dévouement sacré librement y précipite, seul obtiendra des dieux qu'il se referme.

Ce ne sont là cependant que des craintes bientôt dissipées, des épouvantes passagères ; ces campagnes respirent le plus souvent une quiétude profonde. Sept collines se dressent, huit si l'on veut compter celle que le fleuve sépare des sept premières. Elles ne sont pas si bien délimitées qu'elles ne puissent être, en leurs ondulations fraternelles et voisines, quelquefois confondues. Leur nombre même pourrait grandir, car les plus hautes dressent une cime indécise, et la frondaison des arbres inégalement inclinés la déplace au gré d'un souffle qui passe. Les plus hautes, disons-nous, elles ne sont pas bien hautes. Sans que l'haleine lui manque, le pasteur en quelques enjambées peut les atteindre et les gravir. Les bois les enveloppent presque tout entières, vêtement sombre, doux et plaisant aux yeux, mais que la cognée déjà menace et qu'elle mettra en pièces. Les forêts bientôt ne seront plus que des bois, les bois, des bocages aux étroites limites. La cognée est sacrilège, et le bûcheron jamais ne frappe un vieux tronc moussu qu'une vague frayeur ne lui fasse aux premiers coups trembler la main. Souvent même il murmure une invocation rapide au dieu Pan, ou bien à quelque autre divinité protectrice des ombrages inviolés. Mais il faut du bois aux cabanes

groupées sur les pentes prochaines, il en faut aux bergers que les longs repos dans la campagne rassemblent auprès du feu; il en faut à ceux-là qui veulent asservir la terre et pousser la charrue, de tous les conquérants qui viendront, les premiers et non les moins laborieux. Enfin à ces cultures naissantes il faut ménager la place et de libres étendues. Les premiers champs où verdoie, pour jaunir bientôt, non pas le bon froment, mais l'épeautre, blé plus commun, que seul on devait d'abord connaître, ont usurpé, non les sommets que les bois couronneront longtemps encore, non les vallons où dort et s'épand une eau croupissante, mais les pentes doucement inclinées où commencent les collines. Ces marais qui seront le Vélabre et qui seront le Forum, l'été les dessèche à demi, mais les hivers les remplissent. Une pluie d'orage suffit à faire un cloaque du Forum. Le fleuve qui ne connaît ni la gêne d'une digue ou d'un quai, ni l'insulte victorieuse d'un pont rejoignant ses bords, visite à son gré, aux jours de ses colères, tous les vallons avoisinants. Les noirs sangliers se vautrent dans ses fanges, les bœufs lents mais non pas encornés bien haut comme ceux que de longs siècles plus tard amèneront des barbares inconnus, les brebis placides, non pas les buffles massifs et pesants qui doivent charrier les invasions dernières, viennent piétiner les berges; tantôt ils se glissent dans la ramée frémissante des roseaux, tantôt, en leur impatience de l'abreuvoir accoutumé, ils en jettent bas toute une gerbe que la boue a bientôt souillée.

Ainsi les vallons dont les collines s'environnent, appartiennent aux meneurs de bœufs, autant du moins que le

tolèrent les fauves restés très nombreux. Les travailleurs des champs lentement agrandissent leur domaine; les bergers qui paissent les moutons, et ceux-là qui mènent leurs chèvres, plus hardis, plus fiers, d'humeur moins apaisée, ainsi que leurs bêtes le leur ont enseigné, étendent leur empire aux frontières flottantes, sur les collines, sur les roches que les dents meurtrières ont commencé de dépouiller. Ces hommes sont rudes et simples; ils ne chantent que de lentes et monotones mélopées, les flûtes dont ils s'accompagnent et dont les cris aigrelets éveillent et conduisent les troupeaux, un roseau taillé, percé de trous inégaux, la leur a fournie. Là-bas, bien au delà de ces collines qui leur sont familières et de la plaine qui les entoure magnifiquement étalée, derrière ces montagnes lointaines, aux profils si fiers et qui pour eux semblent limiter le monde, il est un peuple riche et déjà fameux. Ses habitants sont nombreux et ses villes ceintes de murailles; il a des temples, des collèges de prêtres, des augures savants; il faut des palais souterrains au faste impénitent de ses familles les plus puissantes; et le mystère des nécropoles, qu'une jalousie ombrageuse s'ingénie à dérober, réserve aux sacrilèges qui le viendront violer, l'éblouissement d'un butin merveilleux. La mort est là-bas aussi avare que la vie a été prodigue. Les hommes sont cruels, leurs dieux, conçus à leur image, aiment les sacrifices sanglants, et sur la tombe à peine fermée, l'égorgement des victimes expiatoires. Le sang coule en Étrurie autant qu'en aucun lieu du monde. Mais nos pasteurs ne connaissent de ce peuple et de ces villes pour eux trop lointaines, que les mar-

chands brocanteurs de toisons qui passent, quelques amulettes inexpliquées, quelques vases de bronze, luxe bien rare et qui fait bien des jaloux. Si peu nombreux qu'ils soient, car ils ne forment pas même un village, ils ne sont pas issus d'une commune famille humaine; ils le savent, ils le disent, quelquefois brutalement ils se le reprochent. Les montagnards aisément poussent les querelles jusqu'à la bataille. Saturne n'est pas si bien écouté en l'apaisement de ses enseignements champêtres, que la guerre soit inconnue. On a déjà vu des armes meurtrières, des boucliers grossiers, même des chars. La fronde est d'un usage habituel. Les épieux n'ont pas déchiré que le flanc des cerfs ou des sangliers, ils ont goûté du sang de l'homme et ne doivent plus l'oublier. Ces hommes de rapine et de proie dont les fils seront des hommes de victoire et de conquête, coiffent leur tête de la peau fauve des loups. Leur pied gauche est nu; une guêtre grossière revêt leur jambe droite.

Les Marses venus, assurent-ils, des retraites ombreuses où l'eau des lacs profonds, étroitement emprisonnés, reflète les arbres penchants, se vantent de connaître l'art d'assoupir et d'apprivoiser les vipères. Ils les grisent de chants attendris, les fascinent de lentes caresses; les reptiles les suivent docilement. Ce n'est qu'un jeu pour ces charmeurs de guérir les plus cruelles morsures.

L'une des sept collines, celle qui sera fameuse entre toutes, celle qui sera le Palatin et portera le palais des Césars, a vu déjà s'établir une enceinte carrée, bien réduite; elle ne couvre même pas la colline tout entière, mais elle est forte et peut défier un assaut précipité. Ceux

qui l'ont bâtie, enfants perdus que des migrations incertaines ont dispersés aux rivages les plus divers, les Pélasges, voyageurs éternels que ne retient nulle patrie fidèlement acceptée, constructeurs audacieux et qui remuent les rochers pour les entasser en remparts ou les dresser en citadelles, l'ont appelée Rome. Cela veut dire « force » en un langage que les fils du pays ne sauraient connaître; cependant ils sauront justifier la promesse et le présage. Ces Pélasges, étrangers au milieu des peuplades qui les ont accueillis ou plutôt subis, redoutaient quelque surprise, peut-être quelque vengeance; leur campement est devenu une forteresse. Ils disparaîtront ainsi qu'ils sont venus, dans la nuit, dans le mystère, mais un seul nom laissé derrière eux, jeté peut-être au hasard et sans une pensée réfléchie, suffira bientôt à fatiguer les échos d'un monde qui n'aura plus d'autre nom.

Une seule colline, le Palatin, d'un avenir prochain, contient les hommes fils légitimes de cette terre, ou du moins qui ne connaissent plus d'autre aïeule, et les vagabonds plus hardis, mais aussi plus redoutés, qui sont venus se tailler là un refuge passager. Leurs bras sont forts; et les lourdes pierres, à leur commandement, roulées, empilées, péniblement dressées, ont limité une enceinte ininterrompue. C'est la première conquête, la prise de possession d'un libre espace, l'asservissement d'un petit coin de terre. L'exemple sera suivi, et la conquête du monde voulait cet apprentissage et ce commencement. Les pasteurs, longtemps accoutumés à ne voir dans les pierres qu'une immobilité inébranlable, ont raillé ces durs labeurs, puis ils en ont conçu quelque étonnement,

bientôt quelque épouvante ; c'est que l'homme remueur de rochers est un vainqueur, bientôt un maître, et du haut de ces rudes remparts jalousement fermés, aire audacieuse et que seul peut dominer de plus haut et embrasser du regard l'aigle enlevé dans l'espace, le bâtisseur se fait redoutable ; ce qu'il prendra ne sera plus rendu ; il acceptait pour lui d'effrayants labeurs, il saura les imposer à bien d'autres. La citadelle c'est déjà le royaume et le roi, ce sera quelque jour, dans un agrandissement prodigieux, l'empire et l'empereur. Mais alors les camps largement espacés sur les frontières, les fleuves soumis et complices, quelquefois même des remparts énormes et fermant des provinces tout entières, seront la citadelle d'une puissance qui n'eut jamais d'égale. Cependant, tels sont le charme et la persistance des premiers souvenirs que le Palatin, celui-là même des consuls et des césars, sera dit le Palatin des troupeaux, *pecorosa Palatia*, et qu'une de ses portes restera la porte *Mugonia*, la porte mugissante, comme si les bœufs y venaient toujours chercher leur étable hospitalière.

L'enceinte que tracera Romulus, débordera le Palatin. Une charrue par lui-même poussée, en aura sillonné le tracé ; mais s'il lui plaît la marquer d'un vestige plus durable, il lui faudra appeler des manœuvres mieux préparés que les pasteurs de la contrée ou les vagabonds qui déjà suivent sa fortune. Les Étrusques, patients et ingénieux bâtisseurs, viendront dès qu'un chantier sera ouvert, et déjà, en cette aube incertaine d'un peuple commençant, le Romain apparaît l'ordonnateur, l'initiateur, le maître prédestiné.

Et cependant ces pensées ne sont pas encore formulées. Le berger, sa peau de bique sur les épaules, le bâton à la main, le dos appuyé contre un arbre, pense et médite volontiers; ce ne sont pas les cris de ses bêtes qui troublent ses interminables rêveries. Jamais, cependant, il n'oserait pressentir en lui, ni dans les enfants qui se jouent aux herbes des pâturages, une telle descendance de vainqueurs et de héros. Les Romains ne voudront pas renier ces très humbles ancêtres ; ou du moins, si quelque vanité complaisante doit supposer un jour le Grec Héraclès paissant les troupeaux de Géryon au bord du Tibre, si le dieu Mars doit promener ses amours vagabondes en ces campagnes encore sans gloire, jamais ces dieux ne banniront les véritables aïeux, jamais ils ne les feront oublier ; les vrais Romains, les meilleurs, les plus grands, Caton ou Virgile, aimeront les champs et comme le fabuleux Antée, digne rival d'Hercule, ils comprendront que toucher la terre, la fouler, l'étreindre d'une tendresse filiale, c'est reprendre la force et la vie en leurs origines premières. Le rude laboureur fera l'indomptable soldat.

Le jour qui se lève a de charmantes douceurs. Les troupeaux le saluent de leurs beuglements attendris et qui vont se répétant de colline en colline. Les cimes sont déjà caressées par la lumière, les bois profonds où les yeuses répandent d'insondables ténèbres, prolongent une nuit qui ne sera jamais complètement dissipée. Mais les oiseaux restés invisibles ont deviné l'aurore; ils jettent leurs premiers gazouillements, ils ont secoué leurs ailes humides des fraîcheurs de la nuit et leur vol déjà s'est

essayé, traversant les branches, animant le silence et l'immobilité des hautes ramures.

Les arbres qui librement prospèrent, gardent, au moins les plus nombreux, l'éternelle parure d'un feuillage que l'hiver ne saurait flétrir. Ainsi ces yeuses bien des fois centenaires et qui étaient là quand l'homme n'était pas, ainsi ces myrtes constellés de fleurettes blanches que la Grèce consacre à la belle Aphrodite, car il faut la joie d'un printemps éternel à la déesse qui aime et fait aimer, ainsi, de tous ces arbres les plus fiers et les plus glorieux, les lauriers qui couronnent et enveloppent l'Aventin d'un ombrage ininterrompu. Cette colline inspirera, on ne saurait dire par quelle influence mystérieuse, un esprit de dénigrement, d'hostilité, de révolte même à ceux-là qui la graviront. Si Romulus eut réellement un frère, ce fut là que Rémus, interrogeant le vol des oiseaux, vint lui disputer l'honneur de dénommer la cité nouvelle. L'Aventin, un démocrate impénitent, longtemps jalousera le Palatin, un intraitable aristocrate, et les plébéiens en masse s'y viendront retirer, fuyant la tyrannie trop lourde des patriciens. Mais l'Aventin complaisamment aussi prêtera ses lauriers à toutes les victoires, et combien il en faudra pour tresser les couronnes de tant de vainqueurs et suffire à tant de pompes triomphales!

Les hêtres, les cornouillers sèment leur feuillage aux premières rigueurs de l'année finissante. Ils se groupent au voisinage des rochers qui les surplombent. Les sources que les bois disparaissant laisseront taries, sont encore nombreuses; les figuiers les ombragent, leurs larges feuilles tamisent la lumière; il semblerait qu'ils veulent

rendre à cette eau bienfaisante un peu de la fraîcheur qui les a fait naître et qui les réjouit. L'une est dite la fontaine de Juturne. C'est beaucoup moins qu'un petit lac assurément, il faudrait dire une mare, si le mot ne semblait d'une impertinente vulgarité; un peu d'eau librement épandue reflète au pied du Palatin un petit coin d'azur. Le Forum établi la desséchera et fera disparaître; mais le jour de la bataille du lac Régille, Castor et Pollux y seront venus abreuver leurs coursiers divins.

Les Dioscures à la fontaine Juturna.

Le mont Célius dérobe en ses pentes premières la grotte d'Égérie. Juvénal la pourra visiter encore.

Les brumes matinales ont flotté, d'un instant à l'autre plus confuses et plus légères. C'était un voile où disparaissait la profondeur des vallons et des gras pâturages; puis ce n'était plus que de fines écharpes, une gaze transparente, indiscrète et peu jalouse, ce n'est plus rien, et la fuite dernière s'en est évanouie. Une bête rapide chemine la tête basse; elle se hâte comme si elle craignait le jour. Cette campagne lui est familière, elle n'hésite pas, silencieuse elle marche, elle va; c'est une louve, c'est une mère, c'est une nourrice. Elle a dépassé les oseraies et les vieux saules qui révèlent le voisinage du fleuve, elle gagne le Palatin en coupant au plus court devant elle. Un antre la reçoit. Le rocher est humide; les scolopendres y suspendent leurs feuilles allongées ainsi que des fers de lance. La louve se couche, s'étale; ses grands yeux

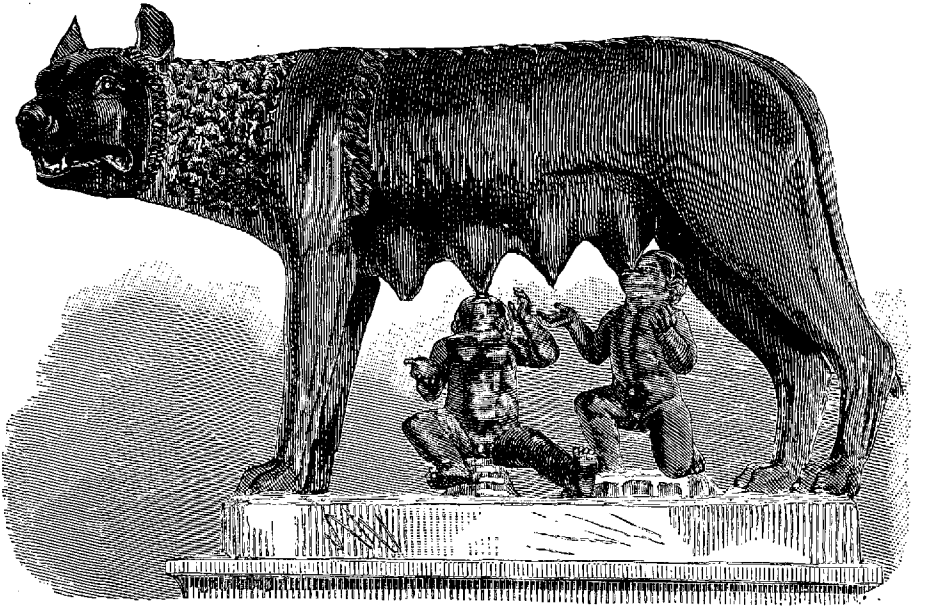

La Louve étrusque du Capitole.

fauves se sont attendris en un regard qui est une caresse, elle abaisse la tête, ses dents blanches et aiguës resteront inoffensives, lentement elle lèche et sous son ventre ses petits se blottissent, pressant les mamelles, avides et gloutons; puis ils vagissent si doucement que l'on dirait des voix humaines, et lentement, reconnaissant dans ces petits sa digne progéniture, si peu ressemblante soit-elle, la louve une fois encore lentement les a léchés.

II

LES CONSULS

« Qu'était Rome lorsque la flûte de l'habitant de Cures frappait de son paisible murmure le rocher de Jupiter et qu'aux lieux mêmes où la loi est aujourd'hui dictée aux nations vaincues, les javelots sabins se voyaient au milieu du Forum romain? »

Ainsi parle Properce, un poète épris en dilettante des choses du passé et qui devait se plaire à les évoquer dans les premiers rayonnements de la Rome impériale. En effet, autant qu'il est possible de dégager l'histoire aux traditions plus qu'à demi légendaires d'un grand peuple commençant, les Sabins sont les premiers que nous trouvons établis au Forum, au Quirinal et même au Capitole. Compagnie de bandits, les hommes de Romulus restèrent longtemps campés au Palatin.

Le Forum, avons-nous dit, fut un marais, au moins intermittent; il devient un marché, c'est dire qu'il n'est déjà plus reconnaissable. Les Tarquins venus d'Étrurie, grands bâtisseurs comme on l'était dans leur patrie d'origine, ont entrepris des travaux importants d'utilité vulgaire, mais aussi de consécration pieuse. Les dieux savent,

tout un monde conquis et devenu Romain proclame, combien l'exemple devait être profitable et fidèlement suivi. Tarquin l'Ancien, meilleur constructeur que les Pélasges, fait donner les premiers coups de pioche, tailler les premières pierres d'un bel et régulier appareil. Tarquin le Superbe poursuit et achève cette tâche digne de son orgueil. Ainsi seront fondées pour ne plus jamais s'ébranler, les premières assises de la Rome monumentale. Une prodigieuse floraison de toutes les splendeurs doit germer et s'épanouir; mais si magnifique soit-elle, jamais elle ne doit abolir ni faire oublier l'œuvre des vieux Tarquins. La *cloaca maxima* reste encore aujourd'hui une des curiosités de Rome. N'est-ce pas une chose remarquable cependant et bien caractéristique, de la voir à son début construire ce monumental égout? L'esprit pratique, un peu terre à terre de son peuple, n'est-il pas ainsi, en ses plus lointaines origines, annoncé et prédit? Si les Tarquins, en fondant le grand temple de Jupiter au Capitole, attestaient leur foi religieuse et dans quel souci ils avaient la protection des dieux, ils révélaient à la même heure qu'un tel souci n'était pas leur unique pensée. S'ils comptaient sur les immortels pour les aider de haut et de loin dans leur tâche royale et humaine, ils ne comptaient que sur eux-mêmes pour se ménager une ville qui leur fût sainement et agréablement habitable.

Tatius, un roi sabin, ou plutôt un chef de bande, avait déjà dressé, dit-on, dans le Forum une statue à Vénus Purifiante, *Venus Cloacina*, preuve nouvelle que ce vallon avait tout spécialement besoin d'être assaini et purifié. Que pouvait être cette statue? Sans aucun doute une idole

très grossière, un fétiche de sauvage. Varron nous affirme, et rien n'est plus vraisemblable, que Rome resta sans statue vraiment digne de ce nom pendant cent soixante et dix ans après sa fondation.

Ainsi les travaux des Tarquins ont desséché les vallons bourbeux. Ces princes peuvent descendre de leurs collines, de leur Regia, la première résidence royale, qui bien modestement préludait aux lointaines splendeurs du Palatin, et de là gagner le Capitole déjà couronné de temples, sans le risque de honteuses souillures ou l'ennui de se frayer passage à travers les roseaux. Tarquin l'Ancien éblouit ses sujets du premier char qu'ils aient vu passer, et dans ce bel appareil, affirmant peut-être sa prise de possession, il gravit le Capitole.

Le Forum, au temps des rois, est un lieu d'assemblée, un tribunal, avant tout un marché. Tarquin l'Ancien en traça le périmètre, en régularisa, au moins à peu près, l'emplacement et l'encadra de portiques. N'est-il pas curieux et d'une instructive ironie de voir ces rois ainsi ménager l'aire bientôt fameuse où la liberté romaine doit tenir ses assises premières, où la haine implacable des rois hautement proclamée devient un article de foi que la tyrannie impériale elle-même pourra duper mais n'osera pas franchement démentir?

A peine cependant le Forum est-il le Forum en toute la terrible majesté de ce mot, que le sang vient d'y couler, et le sang le plus illustre, le plus précieux qui fût alors, aussi le plus cher à cette peuplade que désormais nous pouvons appeler un peuple, le sang même de Brutus. Il abolit la royauté, il fonde l'état républicain, de quelle

main brutale et jamais défaillante! C'est là déjà, non pas dans les joies, mais dans les menaces plutôt d'une aurore qui sera le jour le plus splendide, un de ces durs meneurs d'hommes, implacables à tous comme ils le sont à eux-mêmes, tels que Rome en doit si longtemps enfanter. La lignée commence des féroces serviteurs de la patrie et de la loi. Assis sur la plate-forme du Vulcanal, à l'ombre de l'autel de Vulcain et comme sous l'inspiration de ce dieu des abîmes insondés et de leur mystérieuse épouvante, Brutus est venu siéger, et devant lui, sans qu'un seul instant l'aveu d'un regret ou l'éclair d'une pitié clémente ait plissé sa lèvre ou troublé son regard, il a fait battre de verges et l'un après l'autre décapiter ses deux fils coupables de conspiration, convaincus de connivence avec les derniers partisans des Tarquins.

Brutus.

Seule l'assistance devait manifester quelque horreur et quelque répulsion; et cependant ces triomphes effrayants du citoyen ou du soldat esclave de la loi et de la discipline sur l'homme et sur le père n'étaient pas pour déplaire

aux vrais Romains. Quelque chose du génie de ce peuple, âpre mais grand, avait passé dans l'âme de Brutus.

La royauté romaine n'avait pas disparu sans laisser derrière elle comme une traînée mal effacée. Aussi parmi ce peuple fier et jaloux de ses libertés nouvelles ou plutôt de ses lois librement acceptées, le moindre incident, la plus légère apparence méchamment interprétée éveille aussitôt de l'ombrage. Patriciens et plébéiens rivalisent d'inquiète susceptibilité. Valérius Publicola, l'ami, le collègue en son terrible consulat du premier Brutus, habite la Vélia. C'est moins qu'une colline, à peine un monticule, une butte aux limites incertaines. Cependant elle se dresse à l'extrémité du Forum; elle fait pendant au Capitole.

La Vélia domine le Forum, que seuls les dieux ont droit de dominer. Les rois étrusques ont résidé sur la Vélia. Quel exemple et quel souvenir! N'est-ce pas tramer ou du moins rêver la tyrannie que demeurer si haut? Valérius prévient les soupçons et les accusations déjà formulées. Lui-même et ses pénates, ils délaissent leur citadelle et se transportent plus bas, de plain-pied avec le peuple, de plain-pied avec le Forum.

On ne saurait affirmer que toutes les circonstances de l'histoire romaine en ces premiers siècles soient d'une exactitude sûrement établie. Les Romains ont imposé tant de choses au monde qu'ils ont bien pu, si médiocrement douée que fût leur imagination créatrice, lui imposer aussi une histoire amendée et complaisamment embellie. Tite-Live, en son magnifique orgueil, ne s'en défend qu'à demi. Ces anecdotes sont caractéristiques cependant; elles accusent un grand accent de vérité dans leur ensemble

sinon dans leurs détails. Nous ne saurions jamais puiser nos mensonges ou suivre nos erreurs qu'en nous-mêmes, et nos fables nous racontent, en dépit que nous en ayons. Le voile n'est pas un masque et le visage y transparaît.

La vie romaine, en ses coutumes les plus diverses, en ses vulgarités quotidiennes comme en ses plus rares solennités, emprunte l'encadrement coutumier du Forum. Que ce soit le jour des prières publiques, d'un grand deuil national, d'une lutte civile, des rivalités de partis, des émotions populaires et de leurs terribles flux et reflux, le Forum les voit venir, le Forum les voit passer. Cela ne traîne pas toujours beaucoup de fracas. L'épopée est venue, elle reviendra, il faudra bien des siècles et des ruines pour qu'elle désapprenne ce chemin. Le drame n'abdique jamais; à peine écarté l'espace de quelques jours, on le devine tout prêt à rentrer en scène, tant les échos lui restent fidèles et attentifs. Mais la comédie, la farce même n'est pas toujours ici absente et interdite. Le Forum a vu des jeux, non pas seulement les jeux sanglants des premiers gladiateurs, mais des représentations scéniques où la verve bouffonne des précurseurs de Plaute et de Térence se donnait libre carrière. L'idylle aimable et souriante, une invitée que Rome ne connaissait guère, ne s'est pas toujours détournée dans l'épouvante ou la menace des souvenirs mal apaisés. Strenia, la déesse latine, est une déesse généreuse, elle veut la libéralité répandue sur tous les cœurs et dans toutes les maisons. Les étrennes gardent son nom et sa mémoire; cependant les enfants ingrats ainsi que des hommes ne savent plus qu'ils lui doivent les joies et les surprises de l'année commençante. Strenia a son

sanctuaire au pied de l'Esquilin. Rien de plus modeste, et les ruines en seront bien vite effacées. Le plus souvent le sanctuaire est déserté, sans offrandes. Il n'est joyeux et assiégé de la foule que l'espace d'une aurore. Mais la déesse est bonne mère, indulgente, sans rancune. Une fois l'an, un cortège se forme chez elle; il suit la voie Sacrée, il chemine à travers le Forum. Aux feuillages verts qu'il emporte et balance, on dirait le printemps qui marche et déjà promet, si lointain que soit encore son premier réveil, la joie des verdures renaissantes. Strenia envoie au Capitole une ambassade que les grands dieux de bataille, d'orgueil et de victoire, accueillent en toute complaisance.

Les chevaliers qui devaient prendre, dans la hiérarchie des dignités et des partis, une place si considérable, n'étaient en leur destination première que la cavalerie de Rome. Le recensement et la revue en étaient faits au Forum. Ils s'assemblaient à la Vélia, suivaient la voie Sacrée, cheminant à pied et tenant leur cheval par la bride. Ils passaient devant le temple de Castor et Pollux, plus brièvement dénommé en langage vulgaire le temple de Castor; peut-être ils murmuraient, à l'adresse de ces vaillants dompteurs de chevaux, quelque pieuse oraison, puis pénétraient dans le Forum.

Le censeur, un magistrat redoutable, est là qui les attend, assis devant les rostres. Il est vêtu de pourpre comme un victorieux; il ne marche que précédé d'un licteur et, par un privilège tout spécial, il prête serment solennel de maintenir les lois et de les imposer à tous, au Capitole, attestant bien en face le seul Jupiter, tandis que

les autres magistrats prêtent serment au Forum et n'attestent que le peuple romain. Aussi, en ce qui relève de ses attributions, le censeur, protégé comme d'une investiture divine, décide en toute souveraineté et sans appel. La tenue d'un chevalier lui semble-t-elle négligée : « Vends ton cheval » lui dit-il ! Et cela suffit, le chevalier est déchu de l'honneur de servir Rome. Enfin c'est prudence et sage précaution de surveiller, de réformer son régime quand s'annonce cette épreuve implacable. Une panse de Silène fait scandale et provoque la moquerie ; le soupçon d'une obésité commençante a fait jeter plus d'une fois l'humiliante interjection « Vends ton cheval ! », même à quelque brave vétéran qui s'en va tout penaud.

Cependant le mot *censere* s'appliquait primitivement au dénombrement des troupeaux et le premier censeur fut un berger ; telle est la persistance des souvenirs champêtres toujours reparaissant jusque dans les institutions de ce peuple batailleur.

Les barrières de bois où l'on classe et parque les citoyens aux jours de grandes assises populaires dans le Champ de Mars, sont dites bergeries, *ovilia*. Et les dieux savent cependant si les Romains furent jamais un peuple de moutons ! Les loups ne manquaient pas dans cette bergerie.

La lutte obstinément prolongée des grands et du populaire, des patriciens et des plébéiens, déroule ses diverses péripéties, émouvantes comme une tragédie, fécondes comme les grandes révolutions de la nature, dans ce cadre cependant bien réduit, bien disproportionné à de telles grandeurs, le Forum romain. Mais aussi, comme il est de règle dans un drame bien construit et d'une im-

placable logique, l'action se trouvant resserrée en un court espace, rassemblée en quelques milliers de cœurs si étroitement pressés les uns contre les autres qu'ils pouvaient s'écouter battre, la pièce jouée ne nous en apparaît que plus saisissante, plus profondément humaine. Elle traverse à peu près cinq siècles, ainsi qu'une bonne tragédie bien régulière et bien classique, les cinq actes voulus. Elle ne s'en va pas égarée loin du cadre choisi. Les dieux la suivent et l'embrassent, mais ils demeurent dans une tranquille neutralité; elle est tout humaine ou plutôt toute romaine, très précise, très raisonnée ainsi qu'il convient à un peuple assez ignorant des libres rêveries. Cette pièce, d'autant plus angoissante qu'elle nous est plus prochaine, accepte en son unité en quelque sorte fatale de temps, d'action et de lieu, des épisodes inoubliables, des scènes qui sont des tableaux, qui sont du marbre, qui sont du bronze, comme les belles légendes dont se berçait la Grèce aimée des dieux, et qui cependant sont aussi de la pensée, de l'âme et de la vie. Le drame est un, mais telle est la vie qui le pénètre que les fragments eux-mêmes en restent tout frémissants.

Un jour un homme paraît dans le Forum. C'est presque un vieillard. On le connaît. Mais, depuis de longs jours il était absent, vainement désiré aux maisons où son amitié fréquentait. On le nomme, on l'appelle, on l'entoure. Ses vêtements sont misérables; on sait bien qu'il est pauvre, mais ce n'est plus du dénuement que trahissent ces haillons sordides. Il a le visage défait, sa démarche est chancelante. Jamais au retour de quelqu'une de ses campagnes les plus rudes et les plus lointaines, il ne revint brisé

d'une égale fatigue, épuisé d'aussi cruelles souffrances. Cet homme est un soldat, un soldat toujours vainqueur; mais la victoire n'enrichit que les riches. La gloire est pour la patrie romaine, et cela est bien; à ce vétéran suffit, pour sa part d'immortalité, l'orgueil d'être Romain. Il faut vivre cependant, manger, faire manger les siens. Le butin du soldat n'est qu'une aubaine bien chanceuse. Si lourdement chargé est le légionnaire, qu'il ne saurait ajouter à ses armes, ses pièces de campement, à ses vivres d'ordonnance rien qui soit bien pesant. Le partage des tributs imposés aux peuplades conquises, ou mieux des champs devenus, du droit de la victoire, patrimoine national, lui permettrait de subsister, et le soldat ne retrouverait pas la misère au sortir du triomphe. Mais, nous l'avons dit, les petites gens sont écartés de la curée. Quelques familles prennent et gardent tout, ne partageant que les dangers. Ainsi, dans la dernière guerre, cet homme a vu sa ferme, le seul héritage qui lui soit échu, dévastée; il n'en reste qu'un souvenir et un peu de cendre. Ses troupeaux ont disparu, emmenés par l'ennemi. Les taxes lui ont fait une nécessité de l'emprunt; puis il n'a pu satisfaire aux dettes contractées. Le créancier, un patricien usurier, complaisant la veille, implacable le lendemain, devenu tourmenteur et bourreau, a fait saisir cet homme, et chez lui, dans sa prison d'esclave, cachot honteux qu'ignore la lumière du jour, il l'a jeté, les fers aux mains, les fers aux pieds, à ces pieds qui ont soulevé la poussière des batailles, à ces mains qui ont brandi la lance et jamais n'ont déserté le bouclier! Et l'on dit que Rome n'a qu'une seule prison, celle-là que le roi Ancus Martius fit creuser

au bas du Capitole ! Mais chaque maison qu'un grand nom décore, que hante l'orgueil d'un patricien, est la prison d'un plébéien, ou le sera au gré de son caprice. Ainsi gémit le fugitif tout ébloui de ce grand jour qu'il désespérait de revoir. La tempête gronde autour de lui, les rancunes se réveillent ; et chacun de raconter quelque injustice patricienne, de renchérir sur les cruautés rappelées, et l'hostilité grandissante se ferait meurtrière si tous ces hommes, les plus grossiers, les plus malheureux eux-mêmes, les plus injustement trahis de la fortune et des joies promises, ne voyaient, non pas dans un rêve flottant, mais dans une immédiate réalité partout présente, Rome elle-même, leur commune adoration, imposant son impartiale équité, sa très haute justice, désarmant les haines ou du moins leur dictant une trêve au jour des angoisses suprêmes et des prochains dangers. Longtemps, en leurs colères les mieux fondées, en leurs séditions les plus bruyantes, les plébéiens se borneront au refus du service militaire, et encore jusqu'au mirage docilement accepté des promesses souvent déçues. Une retraite au mont Sacré marquera le terme de leurs plus furieux ressentiments. Longtemps l'altière et maternelle vision de la patrie planera sur le Forum, et ce dieu n'aura pas un athée.

Rome est une cité de guerre et de conquêtes. Ses premiers pas dans l'histoire l'attestent et bien vite elle a pleine conscience de la tâche qui lui est assignée.

Tu regere imperio populos, Romane, memento! « Romain, souviens-toi qu'à toi il appartient de gouverner les peuples ! » Rome l'avait pensé bien avant que Virgile ne le chantât.

Aussi la vie militaire nous apparaît étroitement associée à la vie civile, non pas confondue, au moins dans l'âge des plus fécondes prospérités. Au Forum le soldat redevient citoyen. Un exemple illustre nous y montre cependant, en sa dureté nécessaire mais aussi en sa sublime grandeur, ce qui fut avec la foi ardente aux destinées de la patrie, la force la mieux assise, la condition première des victoires accomplies et des victoires promises, la discipline militaire. Ce jour-là le Forum, partageant les émotions du camp à peine abandonné de la veille, devait assister à la bataille la plus glorieuse; et Rome, sans faire de vaincus, devait dispenser également entre tous l'honneur et la victoire.

On guerroie contre les Samnites, de rudes adversaires et dont la défaite laborieuse laissera le glaive de Rome trempé à ne plus se briser. L'épreuve est décisive et redoutable; les consuls eux-mêmes ne feront plus qu'obéir. Papirius Cursor est dictateur; il a choisi Quintus Maximus Fabius Rullianus pour maître de la cavalerie.

Les poulets sacrés, consultés, ne présagent rien de bon. C'est une grande affaire et dont le chef suprême d'une armée romaine, serait-il campé en face de l'ennemi, ne saurait se désintéresser. Papirius vient à Rome en quête de plus favorables auspices. Cependant il a formellement interdit à Fabius d'engager l'action avant son retour. L'occasion se présente d'une bataille heureusement préparée; Fabius désobéit, livre la bataille et la gagne. La nouvelle est reçue à Rome. Papirius irrité invoque son autorité méconnue, congédie le Sénat qu'il allait consulter, déserte la curie et se hâte vers son camp tout frémis-

sant d'une nouvelle victoire. Fabius s'inquiète; un danger approche et le menace plus redoutable encore que les armes samnites. Lui vainqueur, il demande à ses soldats de le protéger: les acclamations lui répondent et l'accueillent sans le rassurer pleinement toutefois.

Le dictateur a fait diligence. Son tribunal est dressé. Papirius apparaît, il siége, il parle, il commande. Le victorieux n'est plus qu'un accusé. « Que le licteur s'avance! a dit Papirius, qu'il prépare les verges et la hache! » On murmure, on proteste, un tumulte éclate. Papirius impassible ne veut pas l'entendre. Le jour tombe cependant, refusant d'éclairer ce sanglant démenti jeté à la victoire. Selon la coutume, le jugement est remis au lendemain. La nuit est venue, propice et complaisante. Fabius, mal gardé peut-être, s'échappe. Pour une fois et par grand hasard, la vigilance romaine consent à sommeiller. Fabius est à Rome, chez son père. Ce père a été lui-même dictateur, trois fois consul; il appartient, aussi bien que Papirius, à l'une des plus anciennes et des plus honorées familles de Rome. Mais le souvenir de tant d'honneurs et des services rendus, que pourrait-il contre la loi? Papirius est accouru à Rome sur les traces du fugitif. Il ordonne à ses licteurs de le rechercher, de le saisir. Le père supplie, le Sénat se récrie. Rien ne peut fléchir le terrible justicier. Le père de Fabius en appelle aux tribuns et au peuple. La curie est désertée; le Forum est maintenant le théâtre où le drame agrandi poursuivra sa marche haletante et trouvera son dénouement. Jamais conflit plus tragique des passions les plus hautes, des traditions les plus sacrées, de la pitié suppliante, de la justice menaçante et

suspendue ainsi que le tonnerre dans la main des dieux, ne devait captiver l'attention et bouleverser les âmes d'une angoisse plus profonde. Rome est en lutte avec elle-même, et le peuple plus étroitement que ne le fut jamais le chœur antique, est associé à cette tragédie sublime. Il n'est pas un écho docile; il est un acteur, il devient, du moins pour un jour, un de ces dieux inattendus mais toujours présents et qui seuls dénouent ce qui dépasse la volonté des mortels. Sa voix est si haute et si fière qu'elle imposerait silence à la tempête.

Le dictateur monte à la tribune. Fabius vient se placer à ses côtés. Le dictateur l'éloigne et le repousse. Le père de Fabius saisit son fils, se cramponne à lui, atteste le peuple, atteste les dieux, accuse le dictateur. « Des verges, des haches, s'écrie-t-il, pour des généraux victorieux! — A quel supplice plus cruel mon fils aurait-il été réservé si l'armée avait péri? Les temples sont ouverts, les autels fument et disparaissent sous les offrandes, c'est par lui, par lui seul; cependant il sera dépouillé de ses vêtements, déchiré de verges en vue du Capitole, en présence de ce peuple romain qui lui doit sa dernière victoire et de ces dieux que dans la bataille il n'a jamais vainement invoqués! ».

Et le Capitole est là, splendide, radieux, hier salué des acclamations qu'une heureuse nouvelle soulevait aussitôt; ses temples dominent le Forum. Ils sont si rapprochés que les mains des suppliants sont prêtes à les toucher. Et le vieux père embrasse son fils, et le rude soldat pleure au lieu même où pleurait le vieil Horace acharné à sauver son dernier enfant.

Les sénateurs, cependant gardiens jaloux des lois, les tribuns, le peuple se prononcent bruyamment pour le père. Le dictateur reste inflexible. Seul, sollicité des uns, menacé des autres, blâmé de tous, il tient tête à l'orage. Pas un instant son autorité n'est contestée ou méconnue; il demeure le maître, il est tout, il est la loi. « Voulez-vous, dit-il, offrir vos têtes pour protéger l'insubordination de Fabius? »

Les tribuns se troublent. Mais la grande âme romaine a compris et le sublime entêtement de Papirius et l'héroïque entraînement du jeune Fabius. Plus de menaces, plus de tumulte injurieux et qui déshonorerait dans Papirius la plus haute majesté qui soit après la majesté des dieux. D'une commune pensée et de la plus belle des abdications, la foule s'incline, s'agenouille, se prosterne, supplie. Rome demande à son fils la grâce de son fils, jalouse de les confondre en son maternel embrassement; car tous deux elle les aime, elle est fière de la fermeté implacable de l'un comme de la vaillante jeunesse de l'autre. En celui-ci comme en celui-là elle s'est reconnue et jamais elle ne fut plus grande qu'en cette prosternation et ce libre abaissement aux pieds du magistrat, l'exécuteur et l'esclave des lois. Et Papirius accordant la grâce que peut-être il ne retenait qu'à grand'peine, conclut en ces nobles paroles ; « C'est bien! la discipline militaire, la majesté de l'*imperium* l'ont emporté. Quintus Fabius n'est point absous d'avoir combattu contre l'ordre de l'*imperator*; mais condamné pour crime, je le donne au peuple romain, je le livre à la puissance tribunitienne, qui a exercé en sa faveur une intervention officieuse, mais non de droit. »

Cela est compris, approuvé de tous. La foule, partagée en deux libres cortèges, reconduit chez eux, l'un à l'autre également sympathique, le dictateur et Fabius. Voilà comment Rome accomplit et mérita la conquête du monde.

Le Forum résume et concentre la vie romaine; mais dans cette existence tourmentée d'une ville, plus tard d'un empire acharné à son prodigieux labeur, tout n'est pas sonneries de bataille, fanfares de victoire. Les voix s'abaissent à de plus vulgaires discours; les âmes fléchissent en de moins hautes pensées. Au sortir d'une assemblée retentissante, au lendemain d'une scène inscrite en des annales immortelles, la vie journalière reprend ses droits et ses habitudes casanières. Que l'on soit le peuple romain, il faut bien descendre de son piédestal, déserter les splendeurs de l'apothéose. L'homme se découvre et reparaît tel qu'il est partout, dans les fatalités de sa nature, l'homme qui flâne, l'homme qui brocante, l'homme qui rentre dans sa boutique, se tapit dans son comptoir, aime, chante, respire, vient, passe et repasse, oublieux des ambitions surhumaines. Ce n'est plus le torrent qui gronde, bouillonne emportant les renommées éphémères, soulevant celui-ci pour abaisser celui-là aux bonds capricieux de la fortune; ce n'est plus le fleuve magnifiquement épandu et qui fertilise de son limon généreux des contrées toujours nouvelles; c'est un ruisselet au murmure monotone, moins encore une eau endormie en attendant qu'un nouvel orage la réveille, tristement paresseuse et non pas exempte de souillures. Les hommes ne sauraient rien toucher qui n'emprunte à leur passage quelque fange aussitôt déposée.

Plaute est un satyrique, et Thalie lui souffle à l'oreille de joyeuses moqueries; mais c'est aussi un observateur curieux, très expert à soulever les masques. N'est-il pas homme de théâtre et de quelles apparences menteuses se pourrait affubler l'humanité que son regard n'ait aussitôt traversées, que son rire n'ait dissipées ainsi que la lumière perce une ombre décevante? Plaute, toujours en quête d'hommes qui ne soient rien que des hommes d'une espèce très banale, les cherche et les trouve sans peine au Forum et dans ses alentours. « Vous faut-il un parjure? nous fait-il demander par le chef du chœur dans sa comédie de *Curculion*, allez au Comitium! Un menteur, un fanfaron? Allez au temple de Cloacine! Des maris prodigues et libertins? Vous en trouverez sous la basilique, avec de vieilles courtisanes et des intrigantes! Des gourmands? Courez au marché aux poissons! C'est dans le bas du Forum que les gens de bien, les citoyens riches se promènent. Au centre se pavanent les fats et les ambitieux. Au-dessus du lac (Plaute veut probablement parler de la fontaine voisine du temple de Castor), vous rencontrerez les sots, les bavards, les discurs de méchants propos.... Derrière le temple de Castor s'assemblent les emprunteurs et les usuriers. Sous les boutiques vieilles (dans la partie méridionale du Forum) vous trouverez des infâmes; sur le quai de Vélabre, les boulangers, les bouchers, les devins, les faiseurs d'affaires et leurs dupes..... »

Plaute cependant vivait aux jours les plus tragiques mais aussi les plus justement fameux que Rome ait jamais traversés. Il écrivait ses comédies dans l'épouvante des

batailles perdues ou dans le fracas des revanches suprêmes. Jamais le peuple romain ne fut plus grand qu'en ce long duel contre Carthage; et cependant c'est ce peuple que le poète raille et censure. Il n'est peuple qui n'ait sa tourbe.

III

LES TRIOMPHATEURS.

Rome retrouvait le meilleur de son génie dans quelques familles longuement associées à toutes ses épreuves et grandies avec elle. Elle avait ses dynasties de bons serviteurs, de batailleurs et de conquérants. Une seule dynastie, serait-elle issue d'un Alexandre, n'aurait pu suffire à une ville prête à dévorer tant de royaumes et de rois. Marcellus était proclamé l'épée de Rome, Fabius son bouclier. Mais ni Marcellus, ni Fabius, ni le vainqueur de Syracuse et d'Archimède, ni le temporisateur qui devait lasser Annibal, ne devait égaler la renommée de Scipion le premier Africain.

Cannes consomme un désastre qui aurait anéanti toute puissance qui n'aurait pas été la puissance romaine. Quelques fugitifs, à grand'peine échappés, ont désespéré cependant de Rome et de sa fortune. Quelques paroles indignes de défaillance sont murmurées, trop complaisamment écoutées. Un jeune soldat, presque un enfant, les a surprises, durement relevées. Il parle à son tour, il est écouté de ceux mêmes qu'il gourmande, il leur fait jurer de lutter, de combattre encore et toujours; et ce

soldat acharné aux vengeances qu'il s'est déjà promises, c'est Scipion.

Le terrible corps-à-corps de Rome et Carthage ébranle la terre ; et l'on dirait deux bêtes fauves d'une force sensiblement égale, l'une et l'autre d'une masse écrasante et qui se font un libre champ de bataille des campagnes qu'elles fréquentaient. Malheur aux petits, aux faibles qu'une alliance incertaine, nécessaire cependant, menace ou sollicite ! La neutralité serait de la trahison ; une double vengeance la viendrait châtier. Ainsi la guerre étend ses ravages à toute l'Italie, à la Sicile, à l'Espagne, au monde.

Une guerre sans cesse renouvelée l'espace de soixante ans et plus, traversée de répits bien courts, a détourné loin du Forum les souvenirs de l'histoire et même les âmes des Romains.

Carthage réduite à l'impuissance et qui porte à son flanc, comme une plaie béante, la turbulente royauté de Massinissa, a dû accepter un traité, suprême aveu de sa défaite et de sa ruine. La guerre continue cependant, mais plus lointaine ; c'est un orage qui s'éloigne et le sommeil de Rome n'en sera plus troublé. Antiochus n'est pas Carthage ; ce n'est qu'un grand roi et dont la majesté domine une vaste étendue de pays. Lucius Scipion reçoit le commandement des armées de Grèce et d'Asie ; son frère, le grand Africain, sollicite et accepte de servir sous ses ordres. Il sera le conseiller, et de son côté Antiochus a le sien non moins illustre, Annibal lui-même. Mais rien ne saurait plus retarder, sinon l'espace de quelques jours à peine, le vol des aigles romaines.

Cependant le fils de Scipion est tombé aux mains d'Antiochus; Antiochus, ému de générosité peut-être, ou plutôt inspiré d'une politique prévoyante, a renvoyé l'enfant à son père, de bonne grâce et sans rançon. Ce procédé a touché Scipion, très dévoué, très affectueux à tous les siens. Mais cela est raconté à Rome, commenté, méchamment interprété.

La guerre a pris fin au milieu des victoires, et déjà Rome s'accoutume à ne plus traiter qu'avec des vaincus; elle s'en fait une loi. Les vainqueurs sont revenus. Porcius Caton, un plébéien, tête dure, un paysan enragé des plus rudes labeurs, bon soldat et qui a servi sous les ordres de Scipion, mais haineux et d'une morose austérité, un vertueux qui ferait détester la vertu, pérore et cabale contre Scipion. Caton n'aime ni les choses, ni les hommes de l'Orient, ni ceux-là même qui les ont touchés de trop près; il n'aime pas la Grèce, ni les amis de la Grèce; il ne sait que gronder ou sourciller de mauvaise humeur aux sourires comme aux lumières qui lui viennent de là-bas. Cette affaire d'Asie, les politesses d'Antiochus à Scipion, tout cela n'est pas clair, et Caton ne croit ni aux libres générosités, ni aux clémences désintéressées. On sait que ses entêtements ignorent répit et lassitude. Il a tant parlé, tant cabalé qu'une émotion profonde a traversé la ville. Un tribun, personnage inviolable et redouté, un édile, magistrat sacré, ont partagé les envieuses animosités de Caton. Scipion est accusé, poursuivi en face du peuple romain.

C'est au Forum maintenant qu'il va paraître, et ce champ de bataille n'est pas moins redoutable que la plaine

de Zama. On peut craindre toutes les surprises et quelque désastre sans lendemain. La haine est vigilante plus que pas une sentinelle.

Le danger peut grandir de l'indignation même de l'accusé, de son humeur quelquefois hautaine. N'a-t-il pas défendu en plein Sénat à son frère Lucius de s'expliquer sur cette affaire d'Asie? Ne lui a-t-il pas arraché des mains les comptes où l'emploi des sommes payées par Antiochus était détaillé? N'a-t-il pas déchiré les pièces? N'a-t-il pas, de sa main toujours victorieuse, écarté de son frère le tribun qui voulait le saisir? Il a effacé tant de frontières que peut-être il ne connaîtra plus la frontière des lois.

Les assemblées plénières du peuple romain se tiennent au Champ de Mars, les assemblées patriciennes au Comitium, les assemblées plébéiennes, voisines et quelquefois fraternelles de ces dernières, dans le Forum. C'est là que siège celle qui doit juger, condamner peut-être le triomphateur de Zama. Les plébéiens sont là, les patriciens aussi, des magistrats, des sénateurs. Au jour néfaste où le nom de Cannes franchit l'enceinte de Rome, précédant à peine de quelques instants, on pouvait le croire, Annibal lui-même, le Sénat descendait de la Curie dans le Forum, condamnant ainsi sa majesté inviolée et presque divine aux plus vulgaires promiscuités, mais aussi relevant tous les cœurs au contact de cette glorieuse fraternité. Aujourd'hui Cannes n'est plus qu'un souvenir, mais Scipion, le vengeur des désastres accomplis, a droit, lui aussi, à la présence de tous; n'a-t-il pas été le commun sauveur?

Qu'est-il devenu, ce Forum que nous avons vu lentement

émerger des roseaux d'un marais? C'est une puissance, nous l'avons dit, mais quel aspect a-t-il revêtu? Après plus de cinq siècles révolus, le Forum est-il resté reconnaissable?

Nous avons laissé derrière nous les pentes de l'Esquilin et le petit temple de Strenia. Nous suivons la voie Sacrée qui serpente, ménageant les surprises des perspectives changeantes et nous dérobant ses splendeurs dernières. Les larges dalles de pépérin se sont déjà creusées d'ornières au passage des triomphateurs.

Le Palatin élève à notre gauche ses pentes rapides; et le temple de Jupiter Stator, de Jupiter qui arrête la fuite, rétablit la bataille, montre ses colonnes, attestant le souvenir de Romulus, et d'une légende peut-être nous faisant une histoire incontestée. Le souvenir de Numa, le roi pieux, est resté attaché à la Regia, que nous dépassons. C'est une maison sainte, presque à l'égal d'un temple, où demeure le souverain pontife, aussi un lieu d'asile.

Les Vestales habitent auprès de la Regia. Elles ont là leur retraite inaccessible aux hommes sous peine de sacrilège et de mort.

Le temple de Vesta est attenant à l'habitation de ses prêtresses. Il est circulaire, entouré de colonnes, de très modestes proportions et fermé d'une coupole un peu lourdement aplatie. Pas de statue qui trône dans le sanctuaire, rien que la flamme toujours vigilante d'un feu qui ne doit pas s'éteindre; on y pourrait voir l'image symbolique et saisissante du génie même de Rome, toujours prêt à embraser le monde. Ce génie ne serait-il plus qu'une étincelle.

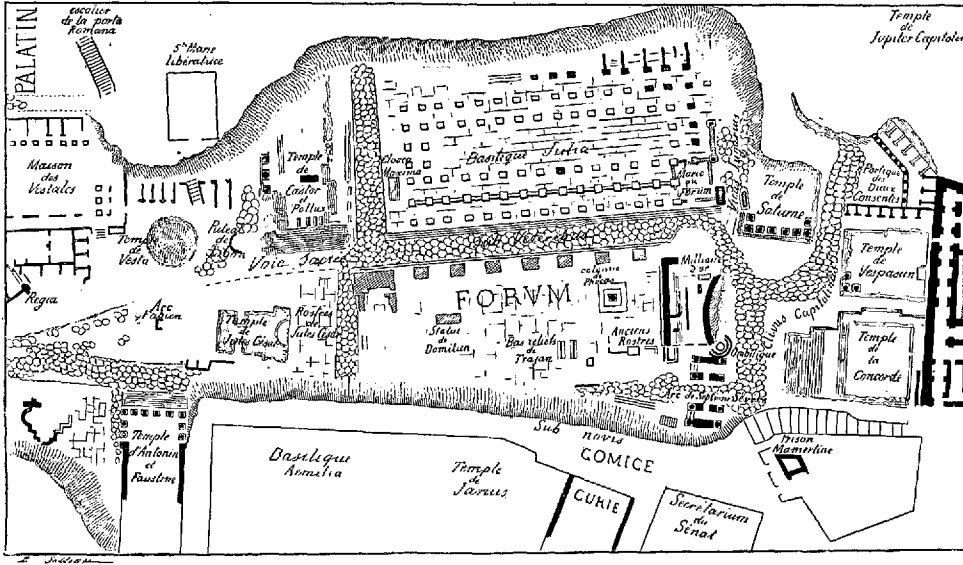

Plan du Forum. — État actuel.

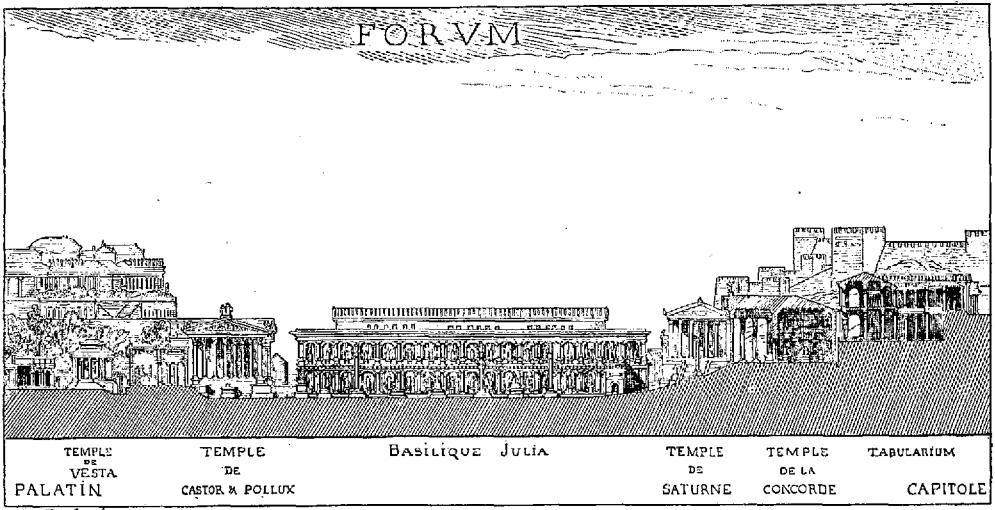

Le Forum restauré. Vue cavalière du côté Nord.

L'arc de Fabius Maximus, vainqueur des Allobroges ainsi que le dit l'inscription, enjambe la voie Sacrée. C'est le premier que le Rome ait élevé. Il est bâti de travertin, d'une très médiocre magnificence.

Le temps n'est pas venu où les marbres charriés à grands frais attesteront le faste des empereurs mieux que la gloire de Romé.

Le sol que la foudre a frappé en devient aussitôt sacré. Le putéal de Libon limite, en son étroite margelle, un petit coin de terre ainsi devenu le patrimoine des dieux.

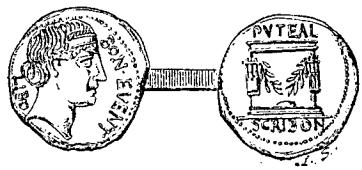

Putéal de Libon. (Médaille d'argent.)

Le temple de Castor, que fonda le dictateur Aulus Postumius et que son fils le duumvir inaugura en l'an 275 de Rome, consacre les plus lointains souvenirs, l'assistance miraculeuse de Castor et de Pollux au combat du lac Régille. Mais le temple que nous trouvons à notre gauche, n'est pas le temple primitif. Lucius Metellus Dalmaticus a déjà présidé à sa complète reconstruction, et ce ne sera pas la dernière.

Tous ces monuments dont nous marchons environnés, les temples et la Regia elle-même, accusent une réfection toute récente. Aux derniers jours de la seconde guerre punique, un incendie, peut-être allumé par une main criminelle, a cruellement dévasté le Forum et tous les édifices voisins.

En avant du temple de Castor, chevauche, drapé dans sa toge, Marcius Remulus, vainqueur des Herniques. La

gloire de Rome a encombré le Forum et ses plus prochains abords. Au cours du VIe siècle il a déjà fallu qu'un ordre du Sénat fît enlever quelques-uns de ses monuments. Marbres et bronzes reviendront, toujours plus nombreux; le Forum ne pourra bien longtemps se refuser à la consécration des renommées toujours plus envahissantes. Une ruelle escarpée borde le temple de Castor et commence l'escalade du Palatin; mais encore plus directement un escalier donne accès sur la colline royale.

Voici que nous dépassons la rue des Étrusques, le *vicus Tuscus*. Elle va du Tibre au Forum et directement amène les bateliers, les bouviers du marché aux bœufs, le populaire du Vélabre, quand le caprice leur prend de faire acte de citoyen. Elle est dénommée aussi *vicus turarius*. Les marchands d'encens et de parfums les plus divers y sont nombreux en effet, ainsi que les marchands d'étoffes précieuses. C'est toute une population commerçante, joyeuse, qu'une clientèle élégante recherche et fréquente, dont s'amuse une flânerie paresseuse, mais que les Romains de la vieille Rome réprouvent et méprisent. Caton verrait flamber toute la rue des Étrusques qu'il n'en témoignerait que du plaisir. Aussi ne doit-il pas fatiguer de ses supplications, Vertumne le dieu du quartier. Un artiste sabin, Mamurius, en a dressé le simulacre de bronze à l'entrée même de la rue et tout près de la basilique Sempronia.

Celle-ci nous apparaît dans tout l'éclat de sa nouveauté. Pour l'établir on a dû restreindre le nombre des boutiques vieilles (*sub veteribus*) qui, sur notre gauche, bordent la voie Sacrée et nous cachent les pentes premières du Pala-

tin. Leurs portiques étaient de bois, aussi le dernier incendie en a-t-il dévoré plus de la moitié. On les a refaits de pierre, et la basilique elle aussi est de pierre. Ses portiques largement ouverts à tout venant, assurent un refuge pendant l'importune maussaderie des journées pluvieuses. On écoute les plaideurs, on rend la justice à l'étage supérieur. Déjà le peuple romain se fait un peu plus délicat; il veut bien que l'on s'inquiète de lui ménager de l'ombre et de la fraîcheur aux heures brûlantes du jour, une promenade et les tranquilles rencontres des compagnies bavardes aux jours des brutales intempéries. C'est désormais une obligation pour tout homme public non seulement de servir les grands intérêts de Rome, mais aussi de prévoir, de provoquer peut-être des appétits moins glorieux.

Le vicus Jugarius sépare la basilique Sempronia du temple de Saturne. Une fontaine très ancienne, dite fontaine Servilia, en marque l'entrée et, dans son auge de pierre, une tête de lion brutalement ébauchée pleure goutte à goutte une eau que tarissent quelquefois les arides baisers de Phœbus. Près de cette fontaine, les piliers d'Horace portent les trophées enlevés aux Curiaces vaincus.

Le vicus Jugarius, contournant le Capitole, va rejoindre la porte Carmentale et le pont Fabricius.

Saturne habite un temple, l'un des plus anciens qui soient. Rome lui confie son épargne toujours grandissante et les enseignes de ses soldats. Le dieu Sancus ne reçoit que les traités passés avec l'étranger; les Nymphes ne gardent dans leur sanctuaire que les registres des censeurs. Rien de tout cela ne vaut une aigle de bronze poudreuse

et toute sanglante, au bout d'une pique. Rien n'est vulgaire et bas que la victoire a sanctifié.

Portique des douze dieux. — Restes du Tabularium.

Le temple de Saturne est d'ordre ionique.

Les douze grands dieux appelés Consentes, c'est-à-dire

les conseillers et les suivants de Jupiter, ont leurs statues dorées dans autant de cellules rangées sous un portique adossé au mont Capitolin, au sommet duquel Jupiter a son temple. Ils nous apparaissent fraternellement groupés; pour les atteindre nous avons enjambé le clivus Capitolinus, la voie la plus fameuse qui donne accès au Capitole. De ce côté la façade monumentale du *Tabularium* revêt la colline sainte. Les arcades symétriques sont encadrées de colonnes à demi engagées. Un seul étage existe encore; mais les archives publiques, dépôt à l'infini multiplié, imposeront bientôt la nécessité d'un second étage et de considérables agrandissements. Appuyé sur les assises puissantes qui contre-butent le Capitole, le Tabularium, domine le temple de la Concorde que Camille, dictateur, a voué afin de consacrer l'union un moment rétablie entre le Sénat et le peuple. Il occupe une très grande partie de ce qui fut la plate-forme de Vulcanal. Là fut aussi placée la statue d'Horatius Coclès, lorsqu'on la transporta du Comitium.

Rome a sa prison, que déjà nous avons signalée et que le roi Ancus tailla dans le tuf de la colline. Elle est là tout près de nous; quelques degrés, une porte basse nous en pourraient révéler les sanglants mystères. C'est moins une prison que l'antichambre de la mort. Les geôliers sont des bourreaux fidèles et pressés. On vivait bien peu de jours dans la nuit de la prison Mamertine. Bientôt Jugurtha y mourra de faim. Combien d'autres non moins fameux n'auront pas même le loisir de graver leurs noms dans la pierre! Rome ne tarde guère en ses vengeances et les veut sans lendemain.

Le *clivus Argentarius* emprunte son nom aux banquiers faisant le commerce de l'argent; leurs étroites boutiques se ferment et se verrouillent au moindre soupçon d'émotion populaire. Le Sénat, le conseil suprême du peuple romain, une assemblée de dieux, ainsi le proclamait l'ambassadeur de Pyrrhus, tient ses assises à la Curie, lorsqu'il ne va pas demander l'hospitalité de quelque temple. Nous ne sommes plus au temps, très lointain, où quelque pasteur, à son de trompe, assemblait dans un pré les conseillers du roi, et ne s'étonnait peut-être qu'à demi de voir venir à lui autant de bonnes bêtes ruminantes et curieuses que de graves sénateurs. Le roi Tullus Hostilius a construit la première curie et lui a laissé son nom. La chute des rois n'a fait que donner plus d'importance à la Curie comme à l'institution du Sénat.

C'est un édifice carré, assez vaste pour contenir sans aucune gêne plusieurs centaines d'assistants. On y accède par un escalier qui descend au Comitium. La Curie présente au dehors des aspects imposants, un peu massifs ; c'est quelque chose de bien assis, de robuste, sans élégance aucune. On dirait le temple d'une divinité un peu morose, d'un abord facile cependant, car tout le jour les portes sont grandes ouvertes. Le Romain, si docile qu'il soit, veut qu'on le gouverne en pleine lumière et les yeux dans les yeux. Quelques œuvres de peinture et de sculpture ont trouvé place dans la Curie; ce n'est pas que les sénateurs en prennent grand souci, mais ce sont là des trophées, souvenirs et promesses de victoire. Pas de tribune dans la Curie et du moins, parmi ces maîtres, ombrageux de toute puissance, règne l'égalité. Chacun

parle de sa place, sans même obtenir le privilège d'un isolement passager.

Le *Senaculum* est une salle destinée à des réunions moins nombreuses. La *Græcostasis* est une sorte de loggia élevée et très en vue, servant d'antichambre aux envoyés des rois ou des cités amies. La majesté romaine, commodément abritée en sa Curie, quelquefois les oublie là, dans l'attente de l'audience sollicitée, et les laisse se morfondre à tous les vents, sous l'injure des intempéries; car la Grécostase n'est pas encore fermée d'un toit hospitalier.

Le Comitium, enceinte autrefois très vénérée, où seules se réunissaient et votaient les tribus patriciennes, complète, avec la Curie, le domaine et la citadelle de la vieille et jalouse oligarchie romaine. L'étendue en est très réduite, et le jour où Caton, dans l'attente de sa nomination à la questure, y jouait à la balle, il risquait fort de l'envoyer rouler dans le Forum.

Les conquêtes de Rome, le culte pieux qu'elle se rend à elle-même, ont multiplié les monuments au Comitium. Un Attius Nævius de bronze est debout sur ses degrés. Un lion de pierre, plus vénérable encore, marque la sépulture légendaire de Romulus, ou du moins la place même où son apothéose l'emporta loin de la terre. Le figuier Ruminal, qui abrita son berceau, transplanté du Palatin, est venu là grandir et prospérer.

Qui aurait prévu la rencontre, au Comitium, et se faisant pendant, du législateur de Crotone, Pythagore, et du plus beau des Athéniens, Alcibiade? Ces bronzes, avant la tristesse de ce dernier exil, ont figuré en quelque cité de l'Hellade ou de la Sicile.

Caton, que toujours on a pu justement qualifier d'*Ancien*, car jamais il ne fut bien jeune, si austère, si ombrageux soit-il, ne dédaigne pas toujours de complaire au peuple romain et même de flatter en lui les goûts de bien-être. A lui revient l'honneur d'avoir élevé la première basilique, la basilique Porcia, toute voisine de la Curie.

Tous ces monuments, déjà si nombreux, et qui doivent encore se multiplier, grandir et renaître plus fastueux, ne sont que le cadre cependant. Ils entourent, ils limitent le Forum : ils ne sont pas le Forum. Le Forum, ainsi que le veut Vitruve, grand architecte et théoricien savant, présente un parallélogramme à peu près régulier et non inclinant jusqu'à la figure trapézoïdale, ainsi qu'on le croyait avant les dernières découvertes. La voie dite *sub veteribus*, sous les boutiques vieilles, prolongement de la voie Sacrée, la limite du côté du sud ; la voie dite *sub novis*, avec les boutiques neuves, le limite du côté du nord. En l'espace de quelques minutes il est aisé de le parcourir. Le Forum est pavé d'un dallage en pierre que partage un étroit canal, dernier témoin des travaux de drainage ordonnés par les rois ; de là vient l'appellation vulgaire donnée aux habitués du Forum, les *canalicolæ*.

Les dévouements héroïques de Curtius et des deux Décius jalonnent le Forum des autels qui leur sont consacrés.

« Plebeiæ Deciorum animæ, plebeia fuerunt
nomina.... »

nous dit Juvénal : « Ames plébéiennes, noms plébéiens ».

Les Décius ne devaient leur immortalité qu'à leur mort consentie et voulue. L'un et l'autre, le père et le fils, dans l'angoisse d'un danger suprême, s'étaient, devant l'armée, solennellement dévoués eux-mêmes, ainsi que des victimes librement offertes, et les dieux, pris à témoin, sommés d'accepter l'échange, avaient deux fois payé l'offrande d'une complète victoire.

La tribune est placée à l'extrémité du Forum la plus voisine du Capitole, à l'est du Comitium et sous sa hautaine protection. C'est une plate-forme allongée, semi-circulaire. Elle domine le Forum, mais le Comitium la domine au moins de quelques degrés, dominé lui aussi par la Curie; et cette hiérarchie expressive, immobilisée dans la pierre, accuse la hiérarchie même de l'État romain. Cependant les choses ne correspondent plus toujours, en une absolue fidélité, à ces traditionnelles apparences. La tribune est une puissance, une âme, une voix redoutable : elle commande au delà de son étroite enceinte, si loin que son tonnerre ait pu retentir et porter.

Rome pieuse, d'autant plus craintive des dieux que toute autre crainte lui devient étrangère, a voulu que la tribune fût sacrée autant qu'elle est glorieuse; elle a été inaugurée, elle est un *templum*. Le nom particulier et le plus vulgaire qui la désigne, les rostres, lui vient des éperons de bronze arrachés aux vaisseaux d'Antium. Ainsi, chaque cité vaincue ajoute une richesse nouvelle ou du moins un curieux trophée à la cité victorieuse.

Les rostres, scellés aux pierres de la tribune, n'ont pas suffi à la gloire de C. Mœnius. Une colonne, que son image surmonte, se dresse tout près de là. Une seconde

colonne, celle de Duilius, porte, elle aussi, des éperons de bronze, souvenir de la première bataille que Rome ait livrée en pleine mer et vaisseaux contre vaisseaux.

. . . . . .

Scipion est à la tribune; la foule immense s'empresse autour de lui, la foule vivante et frémissante des êtres humains qui tant de fois l'ont acclamé, qui aujourd'hui demeurent hésitants, incertains d'eux-mêmes, la foule aussi, non moins nombreuse, non moins directement présente, bien que silencieuse, de tous les souvenirs restés dans la pierre ou dans le bronze. C'est Rome tout entière, celle d'hier que Scipion connaît bien, celle d'aujourd'hui vengée, sauvée par lui, qui va le juger, l'écarter, le proscrire peut-être. Si

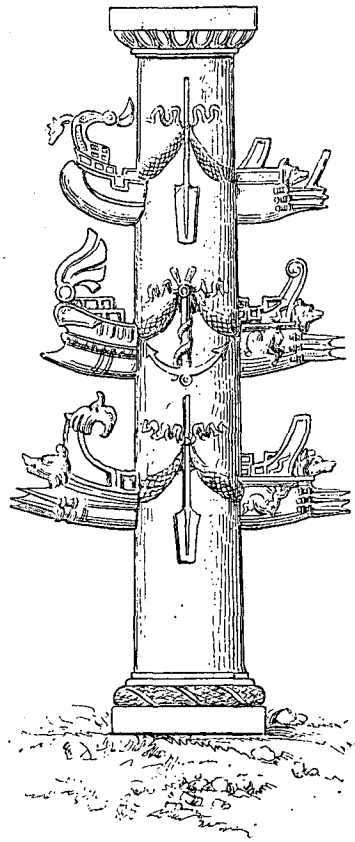

Colonne rostrale de Duilius.

grands que soient les services rendus, ils ne sauraient égaler la grandeur même de Rome; ils n'ont pu désarmer l'envie, ils n'ont pu arrêter les accusations. Scipion ne s'est-il pas laissé quelquefois trop complaisamment circonvenir et aduler? Quelques enthousiastes lui voulaient décerner le consulat à vie ; il les a démentis, mais non brutalement découragés. On lui voulait élever une statue dans le Forum ; il a décliné cet honneur, mais il accepte que sa statue en robe triomphale trône dans le temple de Jupiter ; il est vrai que le dieu est le confident, le familier de l'Africain. Cette statue retirée de sa divine demeure, chaque année, chemine par la ville, répétant, usurpant les honneurs d'un triomphe qui ne finit plus. On sait tout cela, on le répète, on s'en étonne, bien que toutes choses, et jusqu'au rite de ce culte nouveau, se soient accomplis d'un consentement longtemps unanime. La gratitude d'un peuple a souvent des retours et de cruels repentirs.

Du haut de la tribune qu'il vient de gravir, Scipion découvre le Forum et les temples, l'assemblée du peuple et l'assemblée des dieux. Qu'il détourne un peu la tête, il verra le Capitole ; et ce temple où sa divinité commençante est associée à la souveraine toute-puissance du maître des dieux, il le verra tel à peu près que les Tarquins l'avaient conçu, avec son toit triangulaire, son quadrige de terre cuite, ses colonnes de travertin, groupées six par six, sur chacune de ses faces les plus étroites. Il verra le temple de l'épouse divine, de Junon, dite *Moneta*, de Junon qui prévient, qui veille ; ses oies sacrées n'ont-elles pas sauvé le Capitole? Il devinera, plutôt qu'il ne distinguera, mais

l'enseignement est déjà d'une brutale éloquence, la roche Tarpéienne. Le tribun Sicinius en voulait déjà précipiter Coriolan ; et Manlius, renversé de ce piédestal, est venu se briser au pied même de cette colline qu'il avait si vaillamment défendue.

De pareils exemples restent présents à la pensée de tous, Scipion n'est pas homme à les oublier, mais non plus il n'est homme à s'en émouvoir. Il a regardé face à face Annibal et son armée ; il peut regarder les vaincus de Trasimène et de Cannes.

Ce n'est plus le jour cependant des épouvantes suprêmes. On n'est pas venu dire qu'une statue de Mars avait sué du sang à la porte Capène, que dans le *forum boarium*, un bœuf avait grimpé jusqu'au troisième étage d'une maison et qu'il avait trouvé dans l'ouverture d'une fenêtre sa roche Tarpéienne. Au milieu de la cérémonie d'un sacrifice, aucune victime ne s'est échappée, renversant le victimaire, éclaboussant les prêtres de sang. Horreur suprême ! la foudre n'a pas frappé le temple de l'Espérance. Le Sénat ne va pas mettre en vente le champ où campe Annibal ; Annibal ne va pas répliquer en mettant aux enchères les boutiques du Forum. Il n'est plus aucun danger, pas même le mirage d'une lointaine inquiétude, qui se lève dans l'azur de la grandeur romaine.

L'accusation a été formulée : c'est à Scipion de répondre. On attend une harangue, ingénieuse peut-être, tous les Scipions sont rompus à l'escrime de la phrase, comme à l'escrime de l'épée ; dans tous les cas une réfutation des charges alléguées, une apologie savante. Que c'est mal connaître Scipion ! Et comme il pénètre mieux dans

les profondeurs de l'âme romaine! Il va parler, il parle; tout fait silence, les dieux mêmes sont attentifs.

« Tribuns du peuple, et vous, Quirites, à pareil jour, j'ai combattu en Afrique les Carthaginois ; et j'ai bien et heureusement combattu. Aussi, dans un pareil jour, est-il juste d'ajourner tous procès et discussions. Je vais au Capitole saluer Jupiter très grand, très bon, Junon, Minerve, les autres dieux qui règnent au Capitole et dans la citadelle. Je leur rendrai grâce de ce qu'en ce jour-là, comme en beaucoup d'autres, ils m'ont inspiré la pensée et accordé la puissance de bien gérer la chose publique. Que ceux d'entre vous qui le jugent convenable, viennent demander aux dieux des chefs qui me ressemblent! »

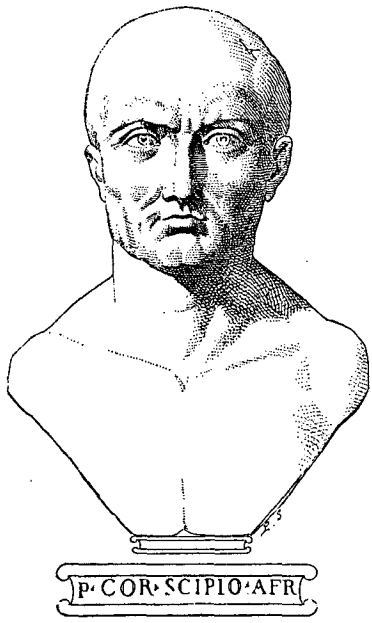

Scipion l'Africain.

Rien de plus, Scipion descend de la tribune. Pas un cri n'a troublé le grand silence. Et Scipion s'éloigne; il monte au Capitole, bientôt suivi de tous. Le peuple

romain une fois encore n'est plus que l'escorte de Scipion.

Au lendemain de la grande solennité triomphale qui avait ramené Scipion à Rome et qui pompeusement l'avait conduit jusqu'au temple de Jupiter Capitolin, un des consuls, interprètes de la pensée et des résolutions du Sénat, interpella dans ces termes les centuries assemblées au Champ de Mars : « Ordonnez-vous que la guerre soit déclarée au roi Philippe pour avoir fait injure et guerre aux alliés du peuple romain? » Aussitôt de courir et d'éclater les plus véhémentes protestations. A peine Rome vient-elle d'échapper à tant de périls, à peine est-elle remise d'une guerre telle que le monde n'en devait jamais connaître de plus acharnée et de plus terrible, à peine sont fermées d'hier les portes du temple de Janus, si longtemps immobilisées toutes grandes ouvertes que leurs gonds ne voulaient plus céder. Il faudra donc repartir, camper, peiner, batailler, mourir! L'existence même de Rome ne sera donc plus qu'une bataille interminable? En effet, cette existence d'épreuves, de durs labeurs mais aussi d'éblouissantes victoires, sera la sienne ; cette loi s'impose comme une suprême fatalité. Rome l'a voulu. La tête ramassée au Capitole et qui lui fut un présage d'avenir, ne lui a-t-elle pas annoncé qu'elle serait la tête du monde? Rome ne saurait échapper au courant qui l'entraîne. Quelque chose a grandi dans son âme, un ouragan la soulève et l'emporte, qui la dépasse en toute-puissance. La voici prisonnière de ses victoires, esclave de ses conquêtes. Elle est une force de la nature ; elle est la tempête qui gronde et qui dévaste, le grand fleuve qui déborde terrible comme la mer,

mais aussi qui nivelle et féconde. Le monde doit appartenir à Rome, mais Rome à son tour doit lui appartenir. Que sert de se plaindre et de récriminer, d'accuser les sénateurs empressés, dit-on, à vouloir l'éternité des campagnes et des guerres pour assurer l'éternité de leur domination! Le Sénat n'est plus lui-même qu'un instrument docile ; une main le pousse invisible mais impérieuse. L'évidente nécessité de cette loi que Rome s'est faite elle-même et qui l'étreint de toutes parts, apparaît bientôt jusque dans les lassitudes mal réparées et la satiété de la victoire. On attaquera Philippe, Antiochus, Prusias, bien d'autres, l'Europe, l'Afrique, l'Asie ; et les provinces ne se compteront plus où planera la majesté romaine, non plus que déjà ne se comptent les cités soumises à ses lois ou qui mendient son alliance.

Quelques flatteries de la Fortune n'ont pu sauver Philippe de la défaite. Il a été vaincu, humilié ; Rome, aux applaudissements d'une foule en délire, a proclamé l'affranchissement et l'indépendance des cités grecques. Rome émiette pour mieux dévorer. Mais Persée, fils naturel de Philippe, a médité la vengeance et le relèvement de la Macédoine.

Monnaie de Persée.

C'est un homme de ruse et capable de très longs desseins. Il ose dire que Mars égalise ses faveurs entre tous. Il se rappelle que cinq mille Macédoniens ont honorablement combattu à Zama et qu'Annibal les comptait au nombre de ses meilleurs

soldats. Il sait préparer la guerre, il sait la soutenir. Les premiers coups portés lui valent la prise d'une flotte romaine, la retraite de Publius Licinius, la fuite d'Hostilius. Le Sénat commence à s'inquiéter d'une guerre si mal engagée; Rome ne sait plus accepter les retards de la victoire. Paul Émile reprendra la tâche compromise. Il inspire toute confiance et saura la mériter.

Il est de très noble maison. Son père est resté sur le champ de bataille de Cannes; sa sœur est devenue la femme du grand Scipion. Longtemps augure et très scrupuleux observateur des pratiques traditionnelles, il a obtenu l'édilité, la préture, le consulat, gagné deux batailles en Espagne, occupé deux cent cinquante villes, tué trente mille ennemis. C'est bien déjà quelque chose. Esprit très cultivé, épris des innocents plaisirs de la paix non moins que des rudes travaux de la guerre, sa vieille austérité romaine accepte et sollicite les doux enseignements de la Grèce; il aime la familiarité des parleurs agréables, il s'entoure, comme les Scipions, et veut entourer ses enfants, de sophistes et de grammairiens. Il a soixante ans; et voici qu'il est nommé consul pour la seconde fois. Son collègue ne lui sera, dans la conduite de la guerre, qu'un auxiliaire subordonné.

Les présages sont heureux, et cette faveur première était bien due à un homme aussi respectueux du vieux culte national. Ce n'est pas lui qui aurait ri des augures ses collègues, ou brutalement fait boire les poulets qui ne voulaient pas manger. A peine est-il rentré chez lui revêtu de ce nouveau consulat qu'il trouve tout en larmes sa dernière fille, la petite Tertia. La pauvrette a perdu

son cher petit Persée, le chien compagnon de ses jeux. Et Paul Émile, si bon père qu'il soit, ne peut que sourire à cette douleur. Les dieux ont condamné Persée. Leurs sympathies, leur assistance s'affirment hautement. En l'espace d'un matin, aux dalles du temple de Jupiter Capitolin, un palmier a germé. C'est un arbre à peu près inconnu de Rome, inconnu aussi de la Macédoine; mais le populaire ne marchande pas ses complaisantes crédulités. Le palmier est fils de l'Orient, et déjà l'Orient est promis à l'empire de Rome.

Paul Émile n'est pas cependant d'humeur plaisante et facile. Il l'a publiquement déclaré, ce n'est que par dévouement que sa vieillesse accepte ces nouveaux labeurs. Ainsi qu'il est d'usage, à la veille de partir, il est venu au Forum, il a parlé; cette harangue n'est rien moins qu'aimable et gracieuse. Elle a sonné comme une fanfare, grondé comme un orage. Il a promis l'implacable fermeté du commandement, le maintien d'une exacte discipline.

Il n'a pas oublié de railler au passage les importuns et les donneurs d'avis : « Si quelqu'un se croit en état de me conseiller dans cette campagne, qu'il ne refuse pas ses services à la république et vienne avec moi en Macédoine, je lui fournirai vaisseau, cheval, tente, et je le défrayerai de tout. Pour ceux qui ne veulent pas se donner cette peine et qui préfèrent les loisirs de la ville aux fatigues de la vie des camps, je les prie de ne pas prendre le gouvernail en demeurant à terre. Rome fournit assez de sujets de conversation pour alimenter leur bavardage; mais qu'ils sachent que les avis de mes lieutenants me suffisent.... »

Pydna et l'espace à peine d'une courte journée ont con-

sommé le désastre de Persée, la ruine de la Macédoine. Rome ne pouvait plus être vaincue par un homme, le plus merveilleux assemblage de toutes les qualités du soldat et du général aurait-il trouvé en lui son incarnation ; les guerres puniques l'ont prouvé.

Cependant l'honneur suprême, la récompense la plus haute que Rome réserve à ses grands victorieux, le triomphe est marchandé à Paul Émile.

Servius Galba a servi sous les ordres du consul, commandé mille hommes; du reste il n'a mérité que des reproches et le consul ne les lui a pas épargnés. Il s'en souvient; c'est une âme basse et vindicative. Le Sénat, plus équitable et que les pilleries militaires scandalisent quand elles menacent de corrompre la discipline, décide d'accorder le triomphe à Paul Émile. Mais il faut que le Forum soit consulté : la Curie ne saurait décider seule et sans appel. Toutes les conditions requises ont été remplies. Paul Émile a combattu *suis auspiciis*, sous ses auspices personnels, sollicités, obtenus par lui-même et dans une interrogation directement adressée aux dieux protecteurs de Rome. Un massacre de cinq mille hommes tombés sur le même champ de bataille, c'est le moins dont Rome se puisse déclarer satisfaite. Pydna en a dévoré vingt-cinq mille.

Servius Galba si bien s'agite et se multiplie, contestant les services de Paul Émile, rabaissant sa victoire, insinuant de vagues et d'autant plus dangereuses accusations, que l'assemblée du peuple, partagée bientôt, témoigne d'une évidente hostilité. Le Forum a ce spectacle indigne, et sans doute bien nouveau, de soldats discutant la pensée

de leur général, refaisant ses campagnes, dissimulant, sous de spécieuses critiques d'art militaire et de stratégie, leur avidité mal satisfaite, leurs appétits déçus. Le temps est déjà passé où Rome n'allait chercher, dans l'amphithéâtre des montagnes dont elle semble l'arène, que des nations pauvres comme elle, comme elle éprises avant tout des joies guerrières. Elle a étendu sa main sur la Sicile, sur l'Afrique; la voilà qui passe des mers pour elle longtemps inconnues; et les éblouissements qui l'appellent ne sont que de l'ombre auprès des réalités touchées de la main, foulées du pied. Une opulence accueillante, résignée au partage, environne, sollicite, grise le soldat. L'avarice est née dans ces hommes; le fer veut de l'or, et les jours ne sont pas loin où le butin sera pour la plupart, sinon pour tous, la plus belle récompense de la victoire.

Paul Émile, de tous les trésors du roi Persée, n'a retenu qu'un petit lot de livres grecs utiles à l'instruction de ses enfants, une coupe d'argent qu'il destine à son gendre Ælius Tubero. C'est là tout. Qu'il aille donc souper avec ce Tubero en famille! La maison est bien fournie de convives, sinon de vivres. Seize personnes à nourrir! cela commanderait une table abondante. La chère est maigre cependant, la cuisine parcimonieuse. C'est affaire à Paul Émile de s'y plaire et de s'en contenter. Le triomphe à cet avare! Non! par les dieux! Il a ramené ses soldats trop maigres du ventre et trop légers d'argent. Ainsi Galba et bien d'autres, avidement écoutés, larves hideuses et rampantes, tout à coup enhardies aux outrages, aux lâches souillures, ont bavé sur les lauriers.

Mais le Sénat, instruit, respectueux même des droits de

la plèbe, n'abdique ni ses droits, ni ses volontés. Il maintient ses résolutions, fort de sentir, siégeant et délibérant avec lui, la vraie Rome digne d'elle-même et la justice aimée des dieux

Paul-Émile ne compte pas que des envieux, de mauvais soldats condamnés à la victoire, mais qui ne sauraient le lui pardonner. Il a des amis, des juges plus dignes aussi, des rivaux, hier peut-être un peu jaloux, mais qu'une honteuse ingratitude révolte. Marcus Servilius est un consulaire; il a bien des fois corps à corps maîtrisé la victoire, car vingt-trois fois il a tué le chef ennemi. Il prend la défense de Paul-Émile. On l'écoute; il montre sa poitrine où les blessures ne sauraient plus se compter; il étale, dans une héroïque impudeur, tout son corps couturé, sillonné de cicatrices. Galba veut rire et se moquer; mais les blessures ne font pas rire les Romains. Galba rit tout seul et ses dernières moqueries lui restent dans la gorge ; Servilius est homme à les y faire rentrer.

« Achève de recueillir les voix, lui a-t-il crié en finissant! Moi j'irai après, observant, remarquant ceux-là qui feront les ingrats, tous ces mauvais citoyens qui veulent la flatterie et non le ferme commandement, comme il est nécessaire qu'un bon capitaine l'impose. »

Paul-Émile a rallié la terre d'Italie. Il remonte le Tibre lentement, pompeusement. Il ne connaît d'orgueil que l'orgueil tout romain de sa renommée justement conquise. Mais le témoignage de sa haute conscience, les calomnies elles-mêmes qui n'ont pas craint de l'assaillir, lui commandent l'affirmation solennelle de sa victoire et l'étalage

d'un magnifique retour. Accueilli comme il devait s'y attendre par la joyeuse envolée de tous les cœurs, il aurait pu, sans plus de tapage, regagner sa très humble maison, ainsi que tant d'autres ont fait aux plus beaux jours de Rome. Un dictateur fameux, à peine descendu de sa toute-puissance, n'a-t-il pas ramassé la pelle et repris la culture de son petit jardin? A peine dévêtus de la robe triomphale, les consulaires Fabricius, Æmilius Papus redevenaient les hommes de la veille et, de leurs mains qui venaient de consacrer aux immortels de solennelles libations, ils préparaient leur maigre souper, n'ayant d'autre vaisselle que des tasses de bois. La pauvreté de Paul-Émile n'est pas à ce point dénuée; mais il est de la famille des grands cœurs insoucieux des vulgaires opulences.

La galère de Persée a reçu Paul-Émile à son bord. Les rameurs se groupent seize par seize. Cependant le lourd vaisseau n'avance que lentement. Il s'envolait jadis d'un essor plus hardi aux radieuses tranquillités d'une mer obéissante. Les flots docilement écartés, les rames précipitant leur rythme sonore, là-bas ont échangé des caresses rapides. A présent la galère appesantit sa marche; l'exil pour elle a commencé, elle avance et voudrait reculer. Elle est cependant parée de toutes les splendeurs qui se puissent rêver; elle est plus drapée de pourpre et d'azur; elle est festonnée de fleurs; elle est pavoisée de longues oriflammes, mais les pavillons pendent le long du mât; il n'est pas de zéphyr qui les soulève, mais les voiles précieuses traînent dans le fleuve et le Tibre les salit en passant, mais l'espace manque tout alentour, et dans les rives étroites,

menaçantes, prêtes aux trahisons d'un naufrage honteux, la pauvre galère chemine inquiète. Elle porte Paul-Émile et les Romains; comme un coursier généreux et fidèle, sent-elle que ce n'est plus le maître accoutumé? Elle porte la honte et la défaite.

Enfin les honneurs du triomphe sont décernés à Paul-Émile; le triomphe retardé n'en sera que plus magnifique. Rome veut réparer l'indignité d'une hésitation première. C'est dans le champ de Mars, auprès du temple de Bellone, que se forme le cortège et que le défilé commence. Le nom même de la divinité présente atteste le caractère essentiel de la fête tout à la fois militaire et religieuse. Plusieurs fois le temple de Bellone a reçu le Sénat, même les ambassades admises à l'honneur d'une séance, mais aux jours seulement où les résolutions dernières, à peine suspendues, présageaient une nouvelle guerre. Le Sénat voulait que la déesse même, associée aux tranquilles colères de Rome, assistât aux suprêmes déroutes d'une vaine diplomatie.

Devant le temple une colonne est dressée, monument redoutable. Au temps lointain où les ennemis de Rome étaient ses voisins immédiats, un prêtre, un fécial, gagnait la frontière que la guerre allait violer. Prenant les dieux à témoin du bon droit de Rome, il lançait un javelot ensanglanté, et la guerre ainsi était déclarée.

On ne saurait imposer au fécial des voyages devenus journaliers et toujours plus lointains. Rome, étroitement formaliste cependant, tient à ses vieilles coutumes. Déjà, pour défier Pyrrhus dans les formes consacrées, elle a fait acheter à quelques Épirotes, ses captifs, un champ sous

les murs de Rome, et c'est là, dans cette apparence d'une Épire commodément rapprochée, que le fécial a planté son javelot. Maintenant la cérémonie est encore plus simple; le fécial vient heurter de son arme la colonne de la guerre, il jette au vent quelques objurgations, et les destins ont décidé. La terre comptera un royaume de moins, quelque nation fameuse s'effacera comme un peu de sable emporté dans la tempête.

La guerre revient au sanctuaire même d'où elle est partie. Paul-Émile et les siens ont regagné le temple de Bellone. C'est un rassemblement immense et qui couvre le champ de Mars tout entier.

Une loi sage, et qui devait longtemps épargner aux pénates romains les batailles fratricides, interdit l'entrée de la ville aux armées. Dans la cité le soldat est et ne doit être que citoyen : sur le seuil il a déposé le glaive et le pilum. Sa gloire suffit à le protéger. Une exception est admise cependant, mais strictement limitée. L'*imperium*, cette puissance souveraine que Rome délègue au chef militaire, pour quelques jours dépasse les remparts, lorsque la guerre achevée n'est plus qu'une fête triomphale. Alors seulement le tumulte des armes remplit librement la ville. Ce bruit, le plus terrible, le plus cher aussi aux vrais Romains, ne saurait manquer dans le sublime concert de toutes les âmes soulevées de joie et d'orgueil. Rome se veut tout entière aux plus grandes fêtes de Rome. Acclamer le vainqueur, fêter son retour, saluer son passage, cela est de tous les temps et de tous les pays. Mais le triomphe réglementé, publiquement sollicité, légalement obtenu, le triomphe noblement ambitionné, estimé la su-

prême récompense, c'est là une institution bien romaine et restée toute romaine.

Déjà le triomphe de Paul-Émile a duré deux jours. Le premier jour on a charrié des tableaux, des statues, quelques-unes de proportions colossales et qui fatiguaient l'attelage de huit ou dix bœufs accouplés. C'était déjà une magnificence singulière que cette arrivée des dieux eux-mêmes infidèles aux vaincus et rabaissant leur toute-puissance sous la majesté romaine. Les tableaux ont beaucoup moins intéressé la foule. Ces planchettes mises en couleur, quelques-unes éteintes et poudreuses, car le pinceau est brisé depuis longtemps qui les avait vivifiées, étonnent plutôt qu'elles ne séduisent. C'est leur faire beaucoup d'honneur que de les apporter de si loin. On dit cependant que cela vaut de lourdes sommes, et des Romains s'en disputeront la conquête si le Sénat, peu soucieux de ces vieilleries, en ordonne la vente.

Deux cent cinquante chariots ont à peine suffi à la solennelle arrivée de ce royal mobilier.

Les arsenaux de Persée ont fourni les lourdes charges voiturées par les rues dans les pompes du second jour. Toute la Macédoine guerrière est venue se livrer aux Romains. Un tel spectacle est mieux compris de la foule, estimé plus haut que les merveilleuses richesses de la veille. Il n'est pas un vieux légionnaire qui ne se complaise à cette exhibition.

Ces jours derniers, les soldats romains, sans négliger le soin de leurs armes, et l'on sait combien Paul-Émile y veille de près, ont dû nettoyer, polir, fourbir les armes de l'ennemi désormais impuissantes. Elles n'avaient pas depui

longtemps resplendi de cet éclat magnifique. Plus de poussière ramassée dans la mêlée, plus de tache, plus de rouille sanglante. Il faut que tout soit de belle et joyeuse apparence : c'est Rome qui passe la revue. On a disposé toutes choses dans un désordre pittoresque et voulu, sur de multiples chariots, les cnémides de bronze qui ralentissaient à peine les rapides enjambées des hoplites, les cuirasses qui modelaient la puissante musculature de leur poitrine, les casques aux aigrettes hardies qui grandissaient les soldats dans la bataille et ne laissaient plus rien d'humain aux visages masqués à demi. Les boucliers de forme allongée sont mêlés aux peltas crétoises, aux cetras circulaires de la Thrace, les épées rassemblées en gerbes, et les longues sarisses jetées en tas sur les chariots comme les épis d'une prodigieuse moisson, les arcs, les carquois encore tout hérissés de flèches, les harnachements, les mors entassés pêle-mêle en un inextricable fouillis.

Tout cela chemine et passe, heurté, retentissant d'un héroïque fracas. Il semble que ce soit, non pas une armée, mais une bataille même qui fait son entrée dans Rome.

Trois mille hommes, des soldats, des exilés, des prisonniers, des esclaves, prêtent docilement leurs épaules au grand pillage de leurs palais, de leurs maisons, de leurs temples, de leurs princes et de leurs dieux. L'argent monnayé remplit sept cent cinquante vases; chaque vase contient la valeur de trois talents, et le talent d'argent vaut plus de quatre mille drachmes. Quel ruissellement d'or dans les carrefours et dans les rues! On apporte aussi par milliers les coupes curieusement ciselées, les vases d'or et

d'argent, les grands gobelets en forme de cornes d'abondance, les cratères énormes, toute une vaisselle digne de contenir l'ambroisie et le nectar et que l'on dirait emportée de la table des dieux.

Le troisième jour est venu, le dernier, le plus fameux. Les personnages principaux, les grands meneurs du drame vont paraître, associant Rome au suprême dénouement. Cette fois encore le champ de Mars prêtera ses larges espaces au premier rassemblement, et le seuil du temple de Bellone marquera l'entrée en marche du cortège.

Les dieux sont là représentés par leurs prêtres : le flamine de Jupiter, les augures, le collège des douze frères Arvales. Ceux-ci portent la prétexte; une couronne d'épis retenue d'un étroit bandeau de laine les désigne comme aux jours consacrés où leurs prières sollicitent Dea Dia, la déesse champêtre qu'ils ont mission de servir. Auprès d'eux les prêtres Saliens, voués au culte de Mars, sont venus se grouper.

Le Sénat tout entier, les tribuns, les édiles, les préteurs, les consuls nouvellement désignés, les consulaires, ont dépassé l'enceinte de la ville et viennent prendre le triomphateur. Rome déserte ses pénates, s'abandonne elle-même pour accueillir celui de ses enfants aujourd'hui le mieux méritant et le plus fameux. Entreprendre de dénommer ces hommes, ce serait raconter les annales mêmes de la cité, rappeler tout son passé, fatiguer les airs d'une évocation qui ne finirait plus.

Le cortège se forme, le cortège s'ébranle. Les licteurs, trop peu nombreux pour la tâche qui leur incombe, ont reçu le renfort de quelques légionnaires. C'est à grand'-

peine que leurs cris, leurs ordres, leurs prières obtiennent un libre passage.

Les *tubicines*, les joues gonflées, leur longue trompette droite aux lèvres, cheminent sur plusieurs rangs. Le bronze éclate en une fanfare furieuse. Ce ne sont pas les chants religieux qu'on est accoutumé à entendre dans les processions solennelles, c'est la charge, comme pour une mêlée prochaine.

Le triomphe n'est pas l'exaltation d'un homme, c'est la pompe d'un sacrifice. Paul-Émile, non plus que Rome, ne voudrait marchander sa gratitude aux dieux qui l'ont si fidèlement assisté. C'est plus encore et mieux que l'hécatombe traditionnelle : cent vingt bœufs, choisis entre les plus beaux et les mieux nourris, marchent, troupeau mugissant. Les conducteurs qui les mènent, le torse nu, les flancs ceints d'une étroite draperie tombante, la hache sur l'épaule, les flanquent et leur imposent un solennel alignement. Les cornes dorées sont festonnées de feuillage et de fleurs.

Encore de l'or, toujours de l'or. Jamais, au comptoir même des argentiers les plus avides, on ne put rêver cette abondance et cette marée toujours montante. Quelle concurrence!

Le premier jour on n'a vu défiler qu'une partie des richesses rapportées. Voici, péniblement soulevés sur des civières, soixante-dix-sept vases contenant chacun en pièces sonnantes la valeur de trois talents. Encore des coupes, toute la vaisselle qui servait à l'usage même du roi Persée. Il l'avait héritée des anciens rois de Macédoine, des généraux d'Alexandre à leur tour passés rois; il l'avait

lui-même augmentée de pièces nouvelles. Les Antigonides sont là, et les Séleucides, et les vases thériciéens plus prisés encore pour leur beauté que ceux-là pour leur richesse; enfin, la coupe d'or massif et scintillante de pierreries, que Paul Émile doit consacrer aux dieux. Elle pèse la valeur de dix talents.

Persée ne possédait pas que de l'or, du fer aussi, richesse plus solide, quoique moins enviée; mais ceci n'a pu sauver cela. Un chariot, attelé de ses chevaux, conduit par ses mêmes serviteurs, porte ses armes, son épée qui n'a pas su vaincre, son bouclier qui n'a pas su le défendre, son bandeau royal qui n'a pas su le protéger du tonnerre.

Le chariot qui suit, plus vaste, drapé de pourpre et d'or, ramène un butin plus rare et plus précieux encore, un butin vivant, une proie dernière et qui laisse la vieille Macédoine dépouillée de tout, même de l'avenir. C'est le rêve de sa grandeur qui vient, c'est la suprême espérance qui passe et qui va s'éteindre dans le flamboiement de la victoire romaine. Trois enfants sont là, une fillette, deux petits garçons.

Comme autrefois, ils sont entourés de leurs gouverneurs, d'officiers et de serviteurs, toute une maison princière. L'un d'eux, dirigé par son précepteur, un homme d'expérience et qui sait à merveillle ce que l'on doit à la force, à tous les favorisés de la fortune, tend les mains, essaye de petits gestes très humbles, comme s'il voulait implorer la pitié. Le plus petit, à peine échappé aux bras de sa nourrice, ne saurait mimer une tristesse aussi touchante. Il fait tout ce qu'il peut, tout ce qu'il sait. Le der-

nier-né du dernier roi de Macédoine envoie des baisers au peuple romain.

Cette foule n'est pas d'une humeur aisément attendrie. Plus d'un visage se détourne cependant dont la grosse gaieté un instant s'est assombrie. Il y a là des mères qui, rentrées au logis, s'empresseront plus inquiètes au berceau de leurs petits; il y a là des pères que cet écroulement de fortune a pénétrés d'une angoisse cruelle. Il ne faut pas voir de trop près les exilés, les orphelins que l'on a faits, d'autant plus misérables que leur innocence ne saurait comprendre l'horreur du châtiment, d'autant plus grands dans leur malheur qu'ils sont plus petits. Rome qui ne payera plus de tribut à puissance humaine, a trouvé quelques larmes pour pleurer les enfants de Persée.

Ils n'étaient pour lui qu'un orgueil, une joie, une espérance, non pas un appui ou un secours; et pourtant, dans cette épreuve sans nom, plus cruelle que la désolation d'une bataille perdue et l'épouvante de la déroute, ils ont épargné à leur père les moqueries, les cris de haine, l'insulte des regards trop brutalement curieux. Ils l'ont couvert de leur innocence, protégé de leur sourire, sauvé de leur abandon. Ils sont trop près pour que cette douce lumière n'ait pas rayonné jusqu'à lui.

Le voilà cependant, seul, bien en vue, sa femme est à côté de lui, il est précédé de ses enfants, suivi de ses familiers, mais dans un isolement voulu et qui devait ne rien lui ménager qui fût de la douleur et de la honte. Il est vêtu de noir; ses pieds sont chaussés de crépides grecques.

Il marche titubant, incertain, les yeux perdus, le geste

fou, la tête basse ainsi qu'un homme ivre. Il ne semble pas qu'une pensée bien précise hante cet esprit ravagé de souffrance et de désespoir. Ce n'est pas en pleine lumière, dans les rues de Rome, que ce roi chemine et passe, c'est dans les ténèbres, dans l'horreur d'une nuit sans aurore, dans un abîme refermé sur l'écroulement de lui-même et de sa haute fortune.

Rome, au moins pour ce dernier jour encore, a laissé au roi vaincu sa royale maison, sa famille, sa cour. Au temps de sa prospérité et des ambitions menaçantes, même des premières victoires par lui gagnées, jamais il n'eut devant lui plus d'empressement, des dévouements plus attentifs, de plus nombreuses adulations. Ceux-là seuls manquent qui sont morts. Rome a voulu la fidélité au malheur; elle a voulu le roi vaincu dans toute la pompe de son cortège accoutumé.

Cependant hier encore Persée a fait conjurer Paul-Émile de lui épargner cette flétrissure. Mais Paul-Émile a répondu : « Il n'a tenu qu'au roi de se l'épargner, et cela est encore en son pouvoir. »

Persée, qui sut combattre, qui sut tuer, même les siens, car il ne dut sa couronne qu'au fratricide, n'a pas su mourir. Ses fidèles se répandent en lamentations, ainsi que l'on voit faire aux pleureuses dont le désespoir est de commande dans la gloire des illustres funérailles.

Cent couronnes d'or sont portées à la suite, présents d'autant de peuples et d'autant de cités de la Grèce et de l'Asie.

Voici enfin le dieu de ces éblouissantes journées. Quatre chevaux blancs le traînent d'un pas doucement rythmé.

Il a revêtu la tunique aux palmes d'or, la toge de pourpre que lui prête Jupiter Capitolin. Il porte d'une main un sceptre d'ivoire qu'un aigle surmonte, de l'autre un rameau de laurier cueilli aux ombrages d'un bois sacré. Il a remis pour ce jour seulement à son cou la bulle d'or permise aux enfants d'illustre lignée, mais qu'ils abandonnent quand leur jeunesse revêt la toge virile. Debout derrière lui, un jeune esclave soulève une couronne, et le rayonnement de l'or enveloppe le front du triomphateur. Une telle exaltation de la gloire humaine griserait jusqu'au délire. Aussi ce même esclave, porteur de diadème, souvent se penche et murmure aux oreilles même de celui qu'il a couronné : « Souviens-toi que tu es un homme! » Ce rappel aux misères de notre destinée commune sans aucun doute est entendu de l'âme de Paul Émile; elle plane encore plus haut que sa gloire.

« Io triumphe! » Ce cri éclate, monte, roule, bondit, tonne. Ce n'est plus un concert de voix humaines qui va traversant et remplissant la ville, c'est la montée d'une mer partout débordante et qui, docile cependant, respectueuse d'une majesté supérieure à la sienne, arrêtée devant une grandeur qui la dépasse, vient expirer sous les pieds d'un soldat.

« Io triumphe! » C'est le refrain. L'hymne s'improvise ou plutôt la chanson, brutale, joyeuse, enragée d'une superbe vantardise. Elle s'est envolée du cœur des soldats, elle a soulevé ces poitrines que chargent les torques gagnés sur les champs de bataille, les phalères cloués sur le bronze des cuirasses et qui proclament les héros des mêlées les plus furieuses; elle a sonné sur leurs lèvres

coutumières des hautains défis, hier encore fatiguées de clameurs guerrières. On ne saurait dire que ce soient là des vers d'une forme régulière, pas même des strophes à peu près ébauchées. Mais les pas des victorieux les scandent et les emportent, les sonneries tapageuses les traversent comme les éclairs un ciel chargé d'orage; cela est grand et magnifique ainsi que la plus sublime épopée, c'est l'âme chantante de la patrie romaine.

L'armée presque tout entière, celle que Paul-Émile avait retrouvée doutant d'elle-même, celle qui devait si vaillamment incarner ses hautes pensées, pour la dernière fois escorte le général. Les combats l'ont quelque peu diminuée et aussi les garnisons laissées dans quelques villes. Mais ces garnisons, très peu nombreuses, témoignent d'une victoire sans retour. L'ombre seule de Rome éteint toute lumière importune, et son nom seul suffit à commander.

Ainsi Rome retrouve à peu près tous les siens. Derrière Paul-Émile, prolongeant mais aussi terminant le cortège triomphal, ce n'est plus qu'un hérissement de piques, l'éclat des aigrettes, l'éblouissement des hauts cimiers de bronze où le soleil accroche de subites étincelles.

Le cortège est arrivé à la porte Carmentale. Elle subsiste telle à peu près qu'elle fut élevée. Cependant Rome déborde son enceinte; elle n'est plus la Rome de Servius Tullius. Bientôt elle rompra cette enceinte trop resserrée encore, inutile, humiliante même à son orgueil.

Des échafauds sont dressés dans tous les carrefours. Quelques-uns ne sont que des planches hâtivement clouées, ébauches de gradins qui branlent et vacillent.

Cependant un assaut furieux les environne et les emporte. Les pauvres seuls exceptés ou les campagnards descendus dans la ville de leurs villages lointains, tous sont vêtus de blanc. La fête est moins celle de Paul-Émile que la fête commune de tous. Rome sent bien qu'elle est, jusque dans l'âme des plus braves, la force et le génie suprême inspirateur; elle se célèbre elle-même, elle-même s'acclame.

On dépasse le Vélabre et le *forum Boarium*.

En ce quartier la population est adonnée à de vulgaires occupations. Elle a tiré de leurs remises de lourds chariots et les a roulés au débouché des rues, et la marée humaine les a submergés. On a dû clore les boutiques; les étaux laissés à l'abandon ont servi de piédestaux.

Le cortège pénètre dans le grand cirque. Les gradins ont disparu sous les spectateurs. Au sortir du cirque, on se détourne de la porte Capène et de la voie Appienne. On passe entre le Cœlius et le Palatin. Quelque verdure y diversifie l'entassement des constructions chaque jour plus pressées. Que ce soit sous la poussée des curieux accrochés aux branches, que ce soit une consigne obéie de tout ce qui respire dans Rome et se nourrit d'une terre aussi féconde, les arbres eux-mêmes inclinent leur ramure. Les lauriers ont salué le victorieux qui passe.

On atteint la Vélia, on la gravit, on la dépasse; et les dalles que foule à présent le cortège sont les dalles mêmes de la voie Sacrée. Le vainqueur fait son entrée dans le Forum. Il n'a plus sous les pieds les rues où circule et fourmille une foule humaine à peu près innommée; il soulève la poussière d'un passé déjà prodigieux, que lui-

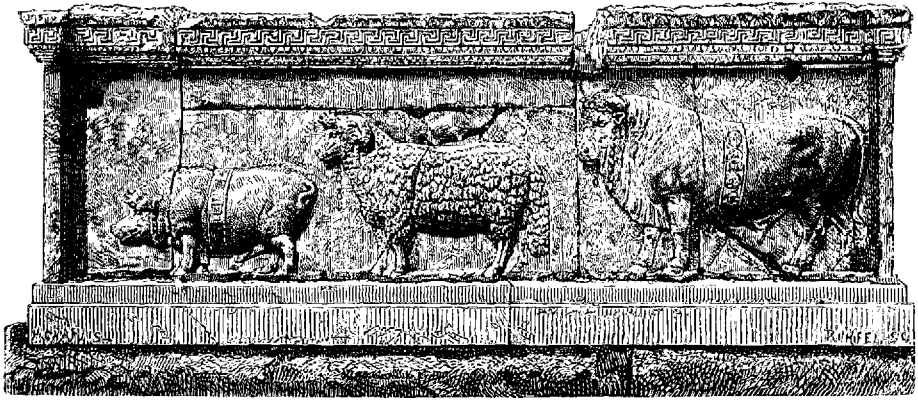

Animaux de sacrifice. — Bas-relief trouvé au Forum.

même continue dignement. Tous les temples ont ouvert leurs portes et l'on aperçoit, dans leurs profondeurs ténébreuses, l'incertaine vision de leurs dieux. Cette immobile immortalité contemple l'éternelle mobilité des hommes. Les fleurs festonnent les colonnes, le feuillage serpente aux cannelures ainsi que le lierre aux vieux troncs noueux. Pas un autel qui ne soit embrasé, et les flammes bleuâtres montent et crépitent plus joyeusement quand le prêtre, aux premières sonneries de la pompe triomphale, s'empresse à les ranimer.

« Io triumphe! » Les monuments disparaissent sous leur parure de fête et sous la foule du peuple qui les assiège.

Voici que l'on passe bien près de la prison Mamertine. C'est un moment redoutable. Pour quelques-uns souvent, non pas les moins fameux, ni les moins curieusement regardés, le triomphe finit là. A quelques pas du triomphateur un abîme est là toujours béant, avide et qui ne rend pas ce qu'il a saisi. Que Paul-Émile esquisse à peine un ordre de la main, moins qu'un geste, un regard, et la mort comprendra; elle est là qui veille et guette. Mais Persée a survécu à sa gloire, il doit survivre à la honte. La pitié ou plutôt le dédain le veut épargner; l'oubli descendra si vite sur cette renommée que Persée, disparu de la scène du monde, semblera s'être évanoui. On ne saura rien de certain sur l'agonie de ses derniers jours, et cette mort n'aura pas de funérailles qui aient laissé un souvenir.

La pompe triomphale a gravi le Capitole, non pas tout entière cependant. Là-bas une foule immense, grouillante ainsi qu'une fourmilière en émoi, remplit le Forum. Mais

le triomphateur et le quadrige qui le semble égaler aux dieux, sont venus s'arrêter devant le temple de Jupiter. Le dieu lui-même, répété en de multiples images, et dépassant de haut notre chétive humanité dans le colosse de bronze que Papirius lui a dressé et consacré du large butin conquis sur les Samnites, regarde Paul-Émile et semble lui faire les honneurs de la colline sainte. Paul-Émile est descendu de son char. Il est debout sur le seuil du temple, saluant le dieu, saluant Rome, saluant sa gloire; il gravit les degrés et, recueilli, le front incliné, avant de commencer le sacrifice, il va déposer sur les genoux du dieu les lauriers dont il est chargé.

La fortune n'a-t-elle pas épuisé toutes ses faveurs? Ne faut-il pas craindre de subits retours et les revanches du malheur? Il a droit à si large part en toutes les choses humaines! Mais non, la gloire de Paul-Émile a payé rançon. L'un de ses fils, à peine âgé de quatorze ans, est mort il y a cinq jours; l'autre compte à peine douze ans, et déjà il se meurt. Il ne survivra que trois jours au triomphe achevé. Quelle veille! quel lendemain! Et de quelles tristesses cette joie apparaît environnée! Paul-Émile accepte l'épreuve durement imposée. Cette fois encore il aura détourné l'infortune loin de sa chère patrie! Seul il est frappé; seul, dans la désolation de sa maison déserte, et non pas au grand soleil, il pleurera la douceur des espérances flétries. Seul peut-être jamais il ne connaîtra l'apaisement d'une douleur finissante. Mais les dieux sont satisfaits.

Quand peu de jours après il revint au Forum et monta à la tribune pour rendre compte, selon l'usage, de ce

qu'il avait fait, après avoir raconté brièvement sa campagne de vingt-six jours terminée par un coup de foudre : « Un succès si rapide m'effrayait, dit-il. Je devais craindre que les dieux jaloux ne le fissent expier. J'ai supplié le grand Jupiter, Junon reine et Minerve, leur demandant que si un malheur menaçait le peuple romain, ce malheur fût détourné sur moi tout entier. Puisqu'il en est ainsi, ils ont exaucé mes vœux. Votre félicité et la fortune publique me consolent. »

IV

LES TRIBUNS

Le Forum n'a pas entendu que des voix fameuses; la tribune n'a pas prêté son glorieux piédestal seulement à des hommes rompus à l'escrime de la parole et dont le nom, à peine avaient-ils gravi les degrés, courait répété par toute l'assemblée. Tout citoyen, si humble que fût son origine, en quelque profonde obscurité qu'il eût traîné ses jours, avait libre accès aux rostres et pouvait affronter le tête-à-tête de la patrie romaine. Ainsi les petits grandissaient égalés aux plus grands; et quelques phrases sans préparation, sans art, tombées de lèvres ignorantes, devaient mériter la fidélité des échos les plus lointains, tant le souffle de la seule pensée les avait emportées à de sublimes hauteurs. A la veille de cette guerre de Macédoine qui promettait de si rudes labeurs, le Sénat projetait l'enrôlement de centurions éprouvés et d'une inébranlable solidité. Il fallait des armes, mais aussi des cœurs bien trempés, pour rompre la phalange d'Alexandre. Mais ces cœurs commençaient à se pouvoir compter, tant les batailles dernières en avaient dévoré. Les centurions, rentrés au foyer si longtemps déserté,

avaient bien souvent servi au delà même de la limite d'âge prescrite par la loi; et malgré les supplications du consul, les refus d'enrôlement pouvaient compromettre la bonne organisation de la nouvelle armée. C'est alors qu'un légionnaire monta aux rostres, non pas d'un élan subit, mais d'un pas ferme, avec cette rectitude et cette assurance que la trompette semble rythmer, comme à l'heure venue d'investir une citadelle. Sa parole rude, coutumière seulement des brefs commandements, trouvait aussitôt la plus mâle éloquence. Cet orateur inattendu ne disait que ce qu'il pensait et que ce qu'il fallait dire : « Je suis Spurius Ligurtinus, de la tribu Crustumine, né au pays des Sabins. Mon père m'a laissé un arpent de terre, la chaumière où je suis né, où j'ai été élevé, rien de plus; c'est là que j'habite.... Ma femme, la fille de mon frère, ne m'apporta en dot que sa condition libre, sa vertu, sa fécondité.... Nous avons six fils, deux filles, l'une et l'autre mariées.... Je commençai de servir sous le consulat de P. Sulpicius et de C. Aurelius; je fus deux ans simple soldat dans l'armée envoyée en Macédoine contre le roi Philippe. La troisième année, Quintius Flamininus me donna, en récompense de mon courage, le commandement de la dixième centurie des hastats.... Puis je suis parti pour l'Espagne, volontaire, sous les ordres du consul M. Porcius.... Il me jugea digne du grade de premier centurion au premier manipule des hastats. Une troisième fois je partis, toujours volontaire, avec l'armée qu'on envoyait contre les Étoliens et le roi Antiochus.... Le roi Antiochus vaincu, les Étoliens soumis, on nous ramena en Italie, où je fis deux fois le

service annuel comme simple soldat. J'ai servi encore deux fois en Espagne sous Fulvius Flaccus et sous Sempronius Gracchus. Flaccus me désigna au nombre de ceux auxquels il accordait l'honneur de l'escorter dans son triomphe. Gracchus me demanda de le suivre dans la province placée sous son gouvernement. En l'espace de peu d'années j'ai commandé quatre fois la première centurie de ma légion. Mes chefs m'ont accordé trente-quatre récompenses militaires; j'ai reçu six couronnes civiques. Je compte vingt-deux ans de service, et j'ai dépassé l'âge de cinquante ans.... »

Il aurait pu ajouter que les blessures reçues dépassaient les années de campagnes et de batailles; et pourtant ce vétéran, ce père chargé de famille et que la guerre ne devait jamais enrichir, s'offrait à repartir. Cette harangue aussi belle que pas une, car la vieille Rome des plus beaux jours l'avait seule inspirée, sonnait sur le Forum ainsi qu'un appel de trompette sur le camp ensommeillé. Dès lors les hésitations premières ne sont plus que de lâches défaillances ; ce soldat tout seul gagne la bataille, consomme la conquête d'un peuple tout entier, plus grand, plus magnifique que pas un conquérant, car ce peuple asservi à sa victoire est le peuple romain. Ce soldat résume un siècle, une nation ; il le faut saluer au passage.

Des paroles aussi fières ne descendaient pas toujours de la tribune. Les vulgarités de la vie journalière, ses petitesses même, nous l'avons dit, n'arrêtaient pas leur inévitable invasion aux premières dalles du Forum. Elles devaient escalader la tribune.

Que parle-t-on de la liberté romaine? Ce n'est rien

qu'une servitude dans la gloire, et chaque jour plus lourdement appesantie. Au lendemain de la bataille de Cannes et dans le deuil des suprêmes désastres, une loi cruelle a été promulguée, la loi Oppia. Défense aux femmes de paraître en public avec des vêtements de couleurs variées, de porter des bijoux dépassant le poids d'une demi-once d'or, défense de monter en char dans l'intérieur de la ville et même dans ses alentours immédiats. Une promenade à plus d'un mille de distance, presque un petit voyage, seul autorise ce luxe effréné. Elles peuvent bien aller à pied! ainsi faisait Lucrèce, ou rester à la maison et filer la laine, ce qui vaudrait mieux encore. C'est la pensée obstinée des vieux Romains de la vieille Rome. Mais la jeunesse violemment les contredit. Combien de fois cette loi Oppia n'a-t-elle pas été déjà effrontément violée! La femme de Scipion, sans même attendre la complicité discrète de la nuit commençante, cheminait en char, et c'était comme un triomphe journalier qu'elle promenait par la ville, car elle se faisait escorter de nombreux esclaves. Mais c'était la femme du grand Africain, et l'on sait que le vainqueur d'Annibal en prenait souvent à son aise avec les lois et les traditions. Les censeurs n'osaient sévir contre les Scipions; quelques autres, autorisées de cet exemple, se sauvaient des punitions méritées, des amendes encourues par la seule rançon d'un sourire ou d'un regard. La coquetterie suppliante trouve à Rome même des cœurs compatissants. Cependant, selon le tempérament du censeur en exercice, selon son âge ou l'humeur de sa femme, il y avait de subites reprises de sévérité, et souvent les amendes grêlaient sur les coupables. Il fallait en

toute hâte se réfugier au plus profond des logis, comme aux jours d'averse on se hâte vers l'hospitalité des portiques les plus voisins; il fallait, quelle désolation! serrer dans les coffres les atours les plus aimés. Que de larmes! Au lendemain de Cannes, c'était bien, ou du moins cela pouvait se justifier! Mais au lendemain de Zama, après Pydna, après la déroute de l'Orient et sa soumission, quelle folie! quelle cruauté! A quoi bon tant de richesses si elles doivent disparaître aux ténèbres du trésor public! Pourquoi les pompes triomphales si pas un reflet ne doit franchir le seuil des vainqueurs? Ne porter qu'une demi-once d'or! Mais un seul bracelet pèse plus que cela! Les pierreries scintillent comme les étoiles, l'or rayonne comme le soleil; les pierreries ont droit à la joie de toutes les fêtes, l'or a droit au libre étalage de ses splendeurs. On dit cela partout, on le répète, on le prouve bruyamment par des plaintes toujours croissantes, dans le concert de clameurs furieuses. Cet Oppius était un homme abominable! Caton n'en juge pas de la sorte : si la loi d'Oppius ne sévissait dans Rome, il l'aurait inventée. Caton gronde, querelle, gourmande. Sa main est prompte à s'abattre aux épaules de ses esclaves, et jamais elle ne fut si prodigue de coups. Dans l'immensité de la patrie romaine il n'est pas d'homme qui soit maudit comme Caton, et Annibal ne fut jamais d'aussi bon cœur voué aux dieux infernaux. Ce Caton a les yeux bleus, il est roux comme un barbare Germain. Ses aïeux sabins ont gardé les porcs dans la Sabine, et de là sa famille est dite Porcia. La glorieuse origine!

Il sait le grec et le parle aisément, lui-même est élève

du pythagoricien Néarque ; mais il déteste tout ce qui vien de Grèce. Voilà que cette Grèce envoie à Rome ses philosophes. Serait-ce une revanche de son abaissement? Carnéade est venu ; un certain Diogène, qui n'est pas le chien aboyant la sagesse dont s'amusait Alexandre, l'a suivi, puis Aristolaüs. Celui-là hantait le bois d'Académus; celui-ci veut enseigner en se promenant, c'est un péripatéticien. Cet autre affecte la gravité du stoïcien. Quelle peste que ces beaux parleurs, que ces subtils raisonneurs ! avec eux la raison n'est jamais sûre d'avoir raison. Caton n'a pas eu de cesse qu'il ne les ait fait jeter hors de la ville. Dehors les philosophes et détruisons Carthage ! Cette double malédiction éclatait en tout lieu où paraissait Caton. Sa haine s'est étendue jusqu'aux barbiers. Encore des Grecs ! et quelle effronterie à ces gens-là, de beaux parleurs eux aussi, de caresser le menton d'un Romain ! Et voilà que Scipion Émilien, un bon serviteur de Rome cependant, car il a ruiné Carthage de fond en comble, a son barbier favori et se fait raser tous les jours ! Peut-être il murmure des vers grecs sur la ruine consentie de sa barbe, il a bien chanté sur la ruine de Carthage !

Au reste, ce Caton chaque soir s'ingénie à trouver pour le lendemain quelque moyen d'être désagréable et fâcheux. Il a fait nettoyer les égouts et les rues, c'est bien mériter de la patrie. Mais il tarit les sources qu'adroitement les riverains des aqueducs avaient su découvrir dans leurs jardins. Il impose un implacable alignement aux maisons et défend la rue comme un chien le seuil de son maître.

Voici en quels termes il exprime ses rancunes et formule sa pensée :

« Romains, si nous avions maintenu nos droits et notre dignité d'époux, nous n'aurions pas affaire aujourd'hui à toutes ces femmes. Nous n'avons pas su leur résister à chacune en particulier, les voilà toutes ameutées contre nous. C'est un sexe indomptable; lâchez la bride à leurs passions, à leurs caprices, et vous verrez ensuite s'il est possible d'imposer une barrière à leurs emportements.... Croyez-moi, c'est pour le malheur de Rome qu'on a ramené dans nos murs les dépouilles de Syracuse. Je n'entends que trop vanter les frises d'Athènes et les statues de Corinthe et railler les images d'argile de nos dieux. Eh bien, moi, je préfère ces dieux qui nous ont protégés et nous protégeront encore, je l'espère, si nous ne les bannissons pas de leurs temples.... »

Telle est l'attitude que devait prendre Caton, et telle il la maintient obstinément. Il ne laisse pas d'en imposer à celles mêmes qui mènent le plus furieusement campagne contre lui et contre l'inhumanité des lois somptuaires. Pas une n'oserait lui tenir tête bien en face, pas une ne soutiendrait les mépris de son silence et de ses yeux. Mais derrière lui, autour de lui, la campagne est poursuivie. Les femmes les plus jeunes, les plus séduisantes, les plus écoutées, tiennent des conciliabules. Les rebelles cependant n'ont pas franchi l'enceinte du Forum ; on les surprend, on les devine errant tout alentour. Une terreur mystérieuse, une majesté divine entrevue vaguement, peut-être seulement l'image du vieux Caton qui passe, défend le Forum et sauve son antique inviolabilité. Mais à la Curie, dans l'assemblée du peuple, au *consilium*, au champ de Mars, chez les chevaliers, les sénateurs, les consulaires,

les tribuns, la question est posée urgente, impérieuse. Les magistrats sont assaillis, investis de toutes parts; il leur faudra capituler, Caton en vain aura montré sa tête de Méduse qui glace et pétrifie. La révolte reprend d'où son regard s'est détourné. Déjà nous l'avons vu dans sa lutte contre Scipion, vaincu, humilié. Combien les Romaines lui étaient devenues des adversaires plus redoutables! Elles ont défendu leurs joyaux d'une rage aussi terrible que les Carthaginoises leur dernière citadelle; mais plus heureuses elles ont triomphé. La loi Oppia est abrogée. Caton n'a plus qu'à se voiler la face. Il part pour l'Espagne, désertant le Forum, mais non pas la cause romaine. Lui aussi a son esclavage et dont rien ne saurait un seul jour l'affranchir. Il a déjà gagné, il gagnera des batailles aux Thermopyles, en Espagne, et ses soldats lui obéiront mieux que les matrones romaines. Au piédestal de la statue qui lui sera dressée, il voudra cependant n'être loué que « d'avoir, étant censeur, remis dans la droite voie, par ses bonnes directions et ses institutions sages, le gouvernement des Romains qui tournait à mal et penchait vers sa ruine ».

Cependant c'est grande fête dans la ville, dans le secret de tous les logis, dans les rues, un peu partout, l'âme seule de Caton exceptée. Un cortège se forme, non pas prévu, non pas réglé par les prescriptions d'un usage consacré et dans la discipline d'une hiérarchie acceptée, mais dans le laisser-aller pittoresque, aimable, d'une subite improvisation, dans l'explosion d'une joie soudaine. La nouvelle d'une victoire fiévreusement attendue ne saurait provoquer un tel émoi. Rome vit désormais dans une si intime

familiarité de la victoire! Les coffres sont ouverts, les cassettes sont vidées. Dès la première heure les esclaves sont accourues à l'appel de leurs maîtresses; et jamais tant de parfums ne seront répandus, jamais tant de joyaux hier encore tristement enfermés dans la nuit des cachettes, n'ont scintillé aux mains qui les caressent. Les plus pauvres trouveront moyen de simuler la richesse. Il en coûtera cher aux pères de famille d'avoir triomphé d'Oppius et de Caton. La revanche est complète. Il a cessé enfin le deuil de la vieille Rome et c'est de ce jour seulement qu'Annibal est bien vaincu.

Il n'est pas une magistrature romaine qui n'ait joué son rôle dans les drames ou les comédies du Forum. Aucune ne fut plus constamment fidèle à ce théâtre que le tribunat. Les tribuns sont la vivante revendication des droits populaires. Leur inviolabilité très longtemps respectée leur conseille toutes les résistances, bientôt même leur permettra toutes les audaces. Au reste, les plébéiens docilement les suivent et de cette obéissance muette relèvent l'autorité tribunitienne. Les tribuns ne vont pas précédés de faisceaux, et tenant ainsi, sous l'immédiat commandement de leur regard, les verges qui souvent châtient, la hache qui tue. Chaque tribun a son *viator*, un homme sans armes qui seul l'accompagne. On ne saurait imaginer plus modeste appareil, et l'orgueil patricien n'en pouvait concevoir quelque ombrage. Le tribun est avant tout un témoin, mais qui sait voir, un auditeur, mais qui sait écouter. Que le Sénat où le patriciat romain se cantonne ainsi qu'en une citadelle bien fermée, s'assemble et délibère, qu'il décide du sort des nations, déchaîne le tonnerre des ven-

geances romaines, il le peut tout à son aise, docilement la victoire attendra qu'un signe lui soit adressé; mais le tribun aussi écoutera. Il est là très humblement assis sur son tabouret de bois, à la porte de la Curie, ou bien à la porte du temple choisi, aux jours où le Sénat délibère dans la familiarité des dieux. Cette porte jamais ne sera fermée. Ainsi le tribun connaîtra toutes choses, les instants qu'un porteur de sceptre peut encore se flatter de régner, la destinée du monde. Il connaîtra aussi les lendemains promis au peuple même de Rome, ou du moins à cette partie du peuple qui est la plus nombreuse et non la moins dévouée aux labeurs de la chose publique. Ce qu'il sait il le redira, ce qu'il a vu il va le publier. Ces patriciens superbes ont leur clientèle à peine un peu moins asservie à leur volonté que leurs esclaves mêmes; mais lui, le tribun, même nouveau, sans nom fameux et sans histoire, homme qui ne saurait peupler sa pauvre maison des images de ses ancêtres, il a sa clientèle aussi, plus nombreuse encore, librement disciplinée, vigilante, tout à l'heure invisible peut-être, mais présente au premier appel et qui remplirait sans peine le Forum tout entier. Le torrent est refoulé, contenu, mais le tribun tient la vanne qui l'arrête et d'un geste il peut le déchaîner.

Aussi le tribun, d'abord toléré, est bientôt redouté, son silence même impose et se fait écouter. Ainsi laborieusement, péniblement, lentement, les plébéiens ont conquis leurs droits. Ils ont monté, les comptant, un à un, les degrés de toutes ou du moins de presque toutes les charges publiques; et cette conquête, poursuivie avec une obstination toute romaine, disputée furieusement, ne présente pas de

moins dramatiques épisodes, de moins glorieuses batailles que la conquête du monde.

Au jour où Paul-Émile descendait de son char triomphal, cette lutte, déjà plusieurs fois séculaire, semblait apaisée dans une accalmie prolongée. Cette trêve donnait l'illusion de la paix. Entre les prétentions rivales, les haines en éveil, les résistances jalouses, les revendications excessives, les rêves menteurs, les réalités prochaines, un certain équilibre s'était établi, un heureux rapprochement avait tempéré toutes choses et consommé un semblant de réconciliation. On avait tant souffert en commun, tant peiné, partagé de si cruelles angoisses! Les désastres subis avaient enseigné l'implacable solidarité de tous; et les veines de tous avaient à peine suffi à rendre un peu de sang au cœur même de la patrie. A cette heure magnifique et sainte, la plus belle que Rome ait vécue dans sa longue histoire, Rome est une, même en l'image diverse de ses institutions, de ses intérêts et de ses pensées. Le Sénat, et les familles patriciennes parmi lesquelles il se recrute de préférence, non plus exclusivement cependant, maintient la religion des grandes traditions nationales, assure la continuité des longs desseins, au nom du passé conseille et règle l'avenir; enfin, du droit des services rendus non moins que des institutions éprouvées, assume une suprématie, exerce une autorité docilement obéie. Les masses plébéiennes glorifiées aux yeux de tous dans l'éclat des victoires communes, relevées dans l'heureuse revendication de droits équitables et cependant étroitement limités, assurent le mouvement, l'utile fermentation des réformes encore désirées, l'agitation

même des rêveries dont se consolent certaines misères présentes, rançon toujours fatale de toutes les prospérités. Les alliés, ces peuples d'Italie successivement vaincus et soumis, quelquefois cruellement foulés, fidèles cependant pour la plupart, au milieu même des épouvantes d'une invasion victorieuse, acceptent, vénèrent et déjà sont à la veille de chérir cette ville prédestinée qui les domine de si haut. Ils ont puissamment contribué à son salut; ils ont partagé l'enivrement de ses victoires. Ils ne sont plus des sujets, ils ont surpris, pour cette Rome, au fond de leur cœur, des tendresses de fils; ils rêvent leur adoption dans cette glorieuse famille.

Il n'est pas d'équilibre laborieusement obtenu qui ne soit instable; et c'est trop demander à la raison mortelle d'accepter longtemps les conseils de la justice et de la modération. Le sacrifice du moi à l'intérêt général, Rome l'a inspiré et commandé, plus docilement écoutée que pas une autre puissance humaine; mais un tel sacrifice n'est facile qu'adressé à la patrie elle-même. Tolérer le voisin, écouter ses raisons, accepter ses conseils, surtout partager avec lui, cela est plus malaisé et plus dur. Tel citoyen qui aurait abandonné à Rome son patrimoine tout entier, épuisé pour elle jusqu'à la dernière goutte le sang de lui-même et des siens, refusera obstinément de morceler son champ et de reconnaître la juste créance du vétéran même qui le coudoyait dans les camps et peut-être l'a sauvé sur les champs de bataille.

Longtemps la guerre n'a poursuivi et brisé que des peuples aussi pauvres ou plus pauvres que Rome. Il n'en va plus de même, et les rançons des victoires gagnées en

Sicile, en Orient, ont rempli, à les faire éclater, les jarres et les coffres du trésor public. L'or monnayé, les objets précieux ne composent pas tout le butin; de vastes territoires sont tombés sous la main de Rome, encore peuplés de troupeaux, dorés de moissons abondantes. La guerre les a dévastés, mais leur fécondité repose. Qu'un nouveau maître la réveille et la sollicite, et des moissons plus riches encore le viendront récompenser. Ces terres, du droit de la conquête, sont la chose du peuple romain. La vulgaire équité, l'intérêt bien compris de Rome en réclament le juste partage. Vaine attente, espérance bientôt déçue! Ainsi que les larmes infécondes d'un ruisselet s'en vont, d'un entraînement fatal, disparaître aux abîmes du torrent le plus prochain, et que le torrent à son tour emporte au fleuve épandu près de là le tribut des eaux qu'il a conquises, tout ou presque tout ce qui devait être la part des humbles et des petits, s'est englouti dans l'immensité dévorante de quelques énormes patrimoines. Rome, prodigieusement enrichie de gloire, d'argent et de terres, a vu la misère étendre, dans ses murailles mêmes et dans ses alentours, ses tristesses, ses hontes et sa désolation. Contraste singulier et qui donne à penser, en attendant le jour prochain des haines trop bien justifiées et des tumultueuses revendications, quelques familles, par leur crédit, l'autorité de leur nom, leur situation déjà acquise et toujours maintenue, ont mis la main sur les épaves du naufrage de tant de nations.

Les campagnes lointaines auraient-elles jeté sur des rivages inconnus hier encore, les fils et le père, à Rome restait une clientèle vigilante ou seulement quelque intendant

expert, jaloux de mériter les éloges du maître; on prenait, on occupait les terres délaissées, provisoirement, disait-on, et seulement pour ne pas attrister les campagnes d'un spectacle d'abandon; puis on oubliait de rendre. Les comptes embrouillés à plaisir, indéfiniment retardés, décourageaient les plaintes, lassaient les réclamations. Enfin l'usure que nombre de patriciens ne rougissaient pas d'exercer, dévorait les petits héritages. Ces légionnaires qui font trembler les empires à la seule cadence de leurs pas, longtemps il leur a fallu pourvoir aux frais de leur équipement; la solde qui leur a été attribuée plus tard est bien médiocre, et si au lendemain de Zama chaque soldat a reçu quatre cents as, pareille aubaine ne se renouvelle pas, et la générosité du grand Scipion ne pourrait une seconde fois en laisser même l'espérance. Cependant l'absence du père de famille est funeste à l'administration d'un modeste patrimoine. Les champs sont mal cultivés, les récoltes perdues; les dettes viennent, tarissant l'abondance de la veille, stérilisant même les promesses du lendemain. Puis la mort a fauché largement, jetant bas les plus braves; les orphelins sont restés, lamentables quémandeurs d'une aumône souvent refusée.

Ainsi Rome qui essaime, sur des rivages chaque jour plus lointains, ses victoires, ses camps, ses ambassades hautaines, voit la solitude se faire en ses campagnes les plus voisines. Jamais elle ne mena si grand tapage par le monde, et les champs restent silencieux que l'on découvre de ses murailles, et c'est déjà un semblant de désert qui la presse et qui l'environne. Oh! certes, ces terres ont des propriétaires, des maîtres jaloux, cruels même; leur orgueil

cependant dépasse leur véritable richesse. Seul le laboureur, libre et que son labeur enorgueillit, obtient de son petit champ une complète redevance. Le champ est encore une patrie, d'autant plus chère qu'elle est resserrée en des limites plus étroites; elle veut de fidèles amours. Le laisser-aller et la superbe indifférence des maîtres à peine entrevus, jusque dans les sillons ouverts où les pâturages démesurés, ne trouvent que des ingrats. Les troupeaux d'esclaves poussés sur ces terres qui leur sont inconnues et peut-être odieuses, ne les cultivent qu'à regret, et la sueur est infeconde tombée d'un front que l'esclavage appesantit.

Rome sans doute offre des spectacles variés, des jeux, des combats de gladiateurs. Dans sa grandeur bien assise, solide comme les murailles qu'elle aime à cimenter, Rome est elle-même un spectacle, et le plus magnifique qu'il soit au monde. Qu'il vienne au Forum, ce paysan de la Sabine, si la pompe de quelque triomphe n'est pas annoncée ou seulement le cortège d'une ovation, il entendra bien quelque orateur parler des grands intérêts de la patrie; on lui nommera des rois qui ce matin encore lui étaient ignorés, des contrées nouvelles où plusieurs mois de voyage à peine le pourraient amener. Il doutera que le même soleil, resplendissant sur Rome, les puisse éclairer.

Il verra dans la Grécostase, car cette enceinte est visible du Forum, ainsi l'a voulu l'orgueil du Sénat romain, des ambassadeurs attendre l'heure de l'audience très humblement sollicitée. Ils sont venus de Grèce, d'Égypte, d'Athènes, d'Alexandrie, de royaumes anciens à ne plus compter les

siècles ou des cités les plus fameuses. Ils auront revêtu des costumes étranges, ceint de hautes tiares, et le populaire s'amusera de cette mascarade imprévue; ou bien, si la cause est plus pressante, ces ambassadeurs ne seront que des suppliants. Ils n'auront revêtu que des vêtements souillés de poussière; leurs cheveux en désordre aveugleront à demi leurs yeux, et leurs mains frénétiques et désolées secoueront des rameaux d'olivier. On les verra, on les entendra en pleine lumière, en toute liberté, et leurs gémissements tomberont presque dans le Forum. Toute cette désolation n'avancera pas l'heure de l'audience. Un jour les envoyés du roi d'Illyrie se sont hasardés à pénétrer dans la Curie, sans que la permission leur en fût accordée; il leur a fallu sortir au plus vite et jamais on n'a daigné les écouter. C'est le temps où un cercle tracé par la baguette de Popilius Lænas suffit à emprisonner le roi Antiochus et à lui imposer l'acceptation d'un traité.

Eh bien, pauvre laboureur sans charrue, citoyen sans pénates, soldat sans obole, cela ne saurait-il te consoler et te suffire? Rome te fera voir, si tu veux, des peuples qui saignent, des rois qui pleurent. C'est beau, c'est grand, mais les enfants crient famine sur les chemins, mais la mère traîne sa misère au seuil de l'usurier qui vous a fait jeter loin de la vieille cabane paternelle. On se peut lasser de tout, même de la gloire. Tout cela ne vaut pas une poignée de pois chiches, et le vainqueur d'Annibal, de Persée, le conquérant de l'Asie, ne prendrait pas le temps de les cuire avant de les dévorer.

La question est posée, impérieuse, bientôt menaçante, l'existence même de Rome s'y trouve intéressée. Un cœur

généreux, une pensée ardente, Spurius Cassius en a voulu chercher la solution. Mais les siens l'ont renié, son père même l'a condamné. Des accusations aussi folles qu'odieuses l'ont poursuivi. Né patricien, mais devenu ami des plébéiens, ou plutôt ami de la justice même, il aspirait, disait-on, à la tyrannie. Il est mort précipité de la roche Tarpéienne.

Un meurtre, si cruel qu'il soit, n'est pas une raison, encore moins une réponse qui puisse satisfaire un peuple. D'autres viendront, aussi hardis, non pas beaucoup plus heureux cependant, qui reprendront la tâche inaccomplie, et la cause des plébéiens méritera de plus illustres martyrs. Les Gracques vont paraître et la lutte reprendra, mieux conduite, plus terrible encore.

Les Gracques sont plébéiens; mais leur famille, alliée aux Scipions, alliée aux Clodius, maisons patriciennes très orgueilleuses et très jalouses de leur renommée, compte entre les plus considérables qui soient à Rome. Ce n'est pas qu'elle possède de grands biens; le patrimoine est médiocre; mais les jours ne sont pas encore venus où les richesses deviendront la première, sinon la seule cause de considération et de respect. L'intégrité reconnue, les services rendus sont une noblesse, et les Gracques la peuvent hautement revendiquer.

En des temps lointains, à peu près oubliés, au pays des Èques, un chef recevait un envoyé de Rome. Ce n'était pas encore l'âge des palais, ni même des temples fermés de murailles jalouses; la lisière d'un bois, une libre campagne suffisait à la majesté de l'audience. Le Romain cependant, devançant un peu les temps, haussait le ton,

et sa diplomatie se faisait menaçante. « Parle à ce chêne! » lui fut-il répliqué. Et ce chef à demi barbare, cet homme, inébranlable et fier comme le chêne même qu'il désignait de la main, s'appelait Gracchus.

Aux jours les plus sombres des guerres puniques, un Gracque enrôle les esclaves de bonne volonté et leur promet la liberté pour prix de leur vaillance et de leur dévouement, estimant que des soldats peuvent être des hommes. Le danger passé, la victoire gagnée, il leur tient parole. Fermeté, indépendance de pensée, haute générosité, tels sont les traits de caractère qui font reconnaître les Gracques à travers le long enfantement des grandeurs romaines.

Sempronius Gracchus a servi en Espagne, d'abord en sous-ordre des Scipions. Brave soldat, mais aussi réformateur attentif et redresseur de torts, il a voulu panser les blessures que la victoire laissait toutes béantes. Il a tendu la main aux vaincus, il a repeuplé les champs, soulagé en les groupant les misères autour de lui gémissantes, et, reparti pour Rome, il a vu surgir à son appel de nouvelles cités. La fille de Scipion, le grand Africain, est devenue sa femme. Cornélie apparaît, fille, épouse, veuve, mère, fière de son père, fière de son mari, plus orgueilleuse encore de ses enfants. Cette figure calme, sereine, grande à l'égal de toutes les grandeurs, est souriante aussi cependant, car Cornélie, nourrie des graves enseignements de Rome, a connu auprès de son père et compris quelque chose des élégances athéniennes. Mère douze fois, elle est à son foyer, elle est dans Rome une divinité protectrice et féconde; chaque enfant lui a été une joie,

presque une gloire, ainsi qu'il en est pour Rome de chaque nouvelle conquête. Ses enfants sont sa parure, a-t-elle dit, ses bijoux; en effet, elle en apparaît environnée, parée, suivie comme une étoile fertile multipliée en un essaim d'étoiles enfantées de sa lumière maternelle. Elle a vu, elle veut la gloire autour d'elle, et elle ne saurait comprendre un Romain qui ne soit le serviteur de Rome, une Romaine qui ne soit la servante d'un Romain, servante très digne cependant, superbe et qui s'élèverait jusqu'à égaler le maître si elle ne voulait limiter son empire au seuil sacré de la maison. Un roi a sollicité son alliance un Ptolémée; elle aurait pu ajouter aux cartouches royaux où se lisent les noms des Bérénices ou des reines compagnes des vieux Pharaons, le nom de la fille des Scipions, mais c'eût été déchoir. Très simplement elle l'a pensé. Elle ne conçoit pas qu'il puisse être au monde quelque chose de plus magnifique et de plus saint qu'une maison romaine, tout à la fois sanctuaire et berceau; car les images des aïeux en bordent l'atrium, attestant le passé, et les rires des enfants la réjouissent, promettant l'avenir. C'est là que la matrone est reine et souvent dans la solitude d'une royauté sans partage, car l'époux est au Forum, à la Curie, ou parti si loin que seule l'espérance le peut suivre et deviner. Quel palais est désirable, quel temple est sacré auprès de cette maison? La puissance de Rome réside avant tout dans la famille romaine; ce rocher supportera le poids d'un monde; c'est dire qu'une Cornélie assure et maintient l'œuvre accomplie aussi bien, mieux peut-être qu'une victoire de Scipion.

Cornélie, née patricienne, n'a pas inspiré, encore moins

conseillé les réformes démocratiques rêvées de son mari, poursuivies de ses fils. Elle a su taire ses répugnances et ses inquiétudes. Si haute que soit la place par elle occupée, elle n'oublie jamais qu'une autre place, encore plus haute, est réservée au père de famille; et le père lui-même disparu, elle sait que le fils, devenu homme, reprend de plein droit cette pleine souveraineté. La mère redevient une fille, une sœur, une amie peut-être, entre toutes vénérée, mais qui ne saurait, sans déserter sa mission véritable, orienter la marche du maître ou les destinées mêmes de la patrie.

Cornélie a vu détruire, et sur l'initiative de son mari, la maison de son père Scipion ; mais un intérêt public le commandait : sur l'emplacement de cette maison et de quelques autres toutes voisines, Sempronius a fait élever la basilique Sempronia, donnant un vis-à-vis à la basilique Porcia, celle-ci toute prochaine de la Curie. Ainsi le Forum a reçu une parure nouvelle. Les boutiques environnantes, les vieilles (*Veteres*), groupées au pied du Palatin, comme les neuves (*Novæ*) en vis-à-vis, une à une disparaissent, faisant place à des édifices d'utilité générale. Le Forum présente un ensemble monumental chaque jour plus complet. Le commerce ne désertera pas, il empruntera l'hospitalité complaisante des portiques partout ménagés; mais il n'aura plus que des installations improvisées, changeantes, craintives en quelque sorte et toujours promptes à disparaître au premier froncement de sourcil d'un édile.

Il y avait autrefois des maîtres d'école au Forum, grecs pour la plupart; il a fallu que la Grèce enseignât à lire aux Romains. La petite Virginie, parée de ses grâces à peine

printanières, — elle comptait tout au plus treize ans, — allait, suivie de sa nourrice, retrouver aux boutiques vieilles, son maître et son école, lorsque du Vulcanal où siégeaient les décemvirs, Appius la vit traverser le Forum. Maintenant Virginius ne trouverait plus, à portée de sa main, un couteau oublié à l'étal d'un boucher et ne pourrait plus sauver ainsi, à défaut de la vie, l'honneur du moins d'une enfant chère à son orgueil de soldat aussi bien qu'à sa tendresse de père.

Ainsi nous voyons transformé en sa décoration architecturale, mais non pas sensiblement modifié cependant, le Forum romain. Les monuments commémoratifs ne cessent d'y multiplier. Il n'est pas un épisode quelconque de cette histoire journalière qui ne soit désormais prétexte à couler le bronze ou à tailler le marbre. Une reine d'Illyrie, Teuca, trop confiante dans le mystère de ses rivages mal connus et dans la terreur qu'inspirent ses hardis pirates, a fait massacrer les envoyés de Rome. Des statues, monuments expiatoires, leur sont dressées, et voici l'ambassade revenue dans le Forum. Le marbre atteste le crime, mais aussi la vengeance obtenue.

Cependant, entre le triomphe de Paul-Émile et le tribunat de Tibérius Gracchus, le Forum n'a pas changé sensiblement d'aspect. Mais combien la foule qui le hante est devenue plus inquiète, plus mobile, plus prompte à des colères chaque jour plus redoutables ! Un souffle de tempête s'est levé et qui ne s'apaisera plus pendant près d'un siècle. Les plus violentes dissensions n'étaient que des querelles aux rapides repentirs, non pas de véritables guerres. L'heure est venue où les rivalités de classes ne

voudront plus s'attarder en de telles innocences. La loi et l'usage, aisément obéis, interdisaient les armes dans Rome et surtout dans les assemblées publiques. Aussi les bourrades et les coups de poing longtemps sont restés les arguments suprêmes. C'était trop peu. Virginius n'aurait qu'à secouer la toge du premier passant pour y trouver couteau ou poignard. On sort armé, on vient armé au Forum et jusque dans la Curie ; on parle, on délibère, assurant de la main, sous les plis de la laine complaisante, la dernière réplique. Cependant l'arme reste cachée, toute petite, en quelque sorte honteuse d'elle-même, et cette pudeur témoigne d'un reste de respect à la majorité des lois.

Tibérius Gracchus le premier a entrepris les réformes. Élevé au tribunat, il a proposé des lois agraires, le partage équitable des terres tombées dans le domaine de l'État et la recherche, la reprise de celles de ces terres que d'insolentes usurpations avaient conquises à quelques familles privilégiées. Caïus Lælius déjà a projeté, annoncé des lois agraires ; les premiers grondements de l'orage pressenti l'ont fait reculer. Ses beaux projets ont disparu comme un songe ; et ses adversaires ont bien voulu récompenser cette défaillance d'une épithète ironiquement élogieuse. Lælius est devenu Lælius le sage.

Tibérius est d'humeur plus hardie. Il n'a rien voulu précipiter cependant. Il s'est appuyé, éclairé de conseils venus de haut. Son beau-père Appius Clodius a reçu ses confidences. De longues entrevues, d'intimes causeries lui ont assuré la collaboration au moins discrète du pontife Crassus et du consul Mucius Scævola. Il n'a pas dédaigné de consulter quelques jurisconsultes grecs. Ce n'est pas

la première fois que la sagesse de la Grèce aura conseillé les lois de Rome.

Tibérius, très prudent jusque dans ses audaces, décidé aux ménagements possibles, n'a pas voulu la reprise de tous les biens détournés et la revanche de toutes les injustices consommées. Il proposait des indemnités consenties même à d'effrontés voleurs. Tout cela n'a servi de rien. La rage des résistances intéressées n'en a pas moins éclaté implacable et folle. Le Sénat surtout, au moins dans sa majorité, oppose à tous les projets de réforme une force d'inertie, ou même la tempête de véhémentes indignations. Tibérius cependant a obtenu que le nombre des sénateurs fût doublé et porté à six cents. Trois cents chevaliers ont désormais accès dans la Curie, et ces chevaliers ne sont pour la plupart que des plébéiens enrichis. Mais ces parvenus, démentant les espérances de Tibérius et leurs origines bientôt complaisamment oubliées, ne font que rivaliser avec les vieux patriciens d'étroitesse jalouse et de basse avidité. Quelques-uns pensent et proclament que les institutions de Rome sont un roc inébranlable et que la main est sacrilège qui entreprend de l'ébranler. Ils ne veulent pas comprendre qu'à Rome même l'immobilité est impossible et que réparer, refaire est parfois le seul moyen de préservation et de salut. Beaucoup ne voient qu'une chose, l'humiliation d'une publique reculade, ou le désagrément d'un sacrifice même partiel, l'ennui de déplacer les images champêtres du dieu Terme trop largement espacées. Restreindre un jardin, découper une villa, raser un bosquet, rentrer au logis quelque aimable divinité venue de Grèce et qui égayait d'un si plaisant sourire

une ombreuse allée de myrtes et de lauriers, n'est-ce pas de la profanation? Tous ces gens-là s'agitent et crient comme les oies du Capitole. La citadelle qu'ils veulent sauver, ce n'est pas le dernier rempart de la patrie romaine, c'est le suprême réduit de leur orgueil et de leur avarice; rien pour eux n'est aussi précieux.

Les plébéiens, pour soutenir leurs justes réclamations, formuler les espérances déjà conçues et les traduire dans le langage impérieux des lois, ont des amis, des partisans, des cœurs ouverts à la pitié, surtout des esprits planant d'assez haut pour embrasser l'horizon du lendemain; ils ont enfin leurs huit tribuns et parmi eux le meilleur, le plus courageux, le plus fier, Tibérius Gracchus. Huit, disons-nous; ils étaient huit en effet, ils ne sont plus que sept. L'un d'eux, Octavius, peut-être secrètement gagné à la cause patricienne, intimidé plutôt, car sa probité n'est pas directement soupçonnée, et timoré, trembleur de sa nature, a déserté la tâche entreprise en commun. La volonté d'un seul des huit tribuns peut suspendre toute l'action tribunicienne. Ainsi Tibérius est mis en échec dans ses projets, dans ses volontés, dans la mission si vaillamment acceptée. Il est encouragé de sa haute conscience, et c'est la force première, de l'accueil même que les tribus plébéiennes ont fait à la seule annonce de ses lois. Si les menaces l'assaillent, il n'est pas que des menaces qui le suivent dans son chemin. Dans la ville, aux carrefours que hantent les petites gens, aux portiques des temples, de préférence dans les rues que Tibérius devra parcourir, aux murs de sa maison, jusqu'au bronze des rostres ou sur les pierres qui les tiennent enchâssés, des

mains hâtives, inconnues, ont écrit à la pointe d'un couteau grossier, ou charbonné en passant : « Va de l'avant!... Nous te suivrons!... Courage! » Et comme si la mort elle-même voulait encore témoigner des souffrances longuement souffertes, des désespoirs qui peut-être prématurément sont venus la peupler, quelques tombes, elles aussi, ont crié : « Courage! »

Cependant les aveuglements, les lâchetés d'un seul, compromettront l'avenir de tout un peuple et la cause plébéienne sera perdue parce qu'un seul tribun, traître à son mandat, l'aura reniée! Tibérius ne peut accepter une telle pensée. Octavius était son ami, il l'est encore. Cette amitié, Tibérius la rappelle et l'atteste. La scène est sublime et telle que le Forum n'en vit jamais de plus émouvante. Tibérius est jeune, il est brave. La gravité redoutable des intérêts qu'il défend le grandit et l'enveloppe d'une majesté qui n'est pas sans tristesse; la fleur de sa jeunesse n'est pas encore cependant oublieuse du sourire. Il apparaît dans l'éblouissement des gloires accumulées, son héritage premier, aussi dans l'aurore de sa renommée grandissante. Pour les pauvres gens qui lui font cortège, c'est comme un retour de l'âge d'or qu'il a promis et qu'il fait entrevoir. Une cabane d'où les petits pénates aimés ne seront plus jetés dehors, c'est le ciel sur la terre, et la gratitude naïve des humbles a commencé l'apothéose de Tibérius.

Son éloquence est célèbre, ses ennemis eux-mêmes renoncent à le contester. Cette éloquence, si cruels que soient les tableaux parfois évoqués, si menaçants que soient les horizons d'un avenir prochain hardiment découverts, est

faite d'une douceur pénétrante. Le ton en est souple, l'allure rapide, mais volontiers caressante. Les larmes viennent aux yeux plus vite que les clameurs indignées sur la lèvre. Tibérius attendrirait des lions comme autrefois Orphée, il remuerait des pierres pour en bâtir une cité nouvelle, comme jadis Amphion; mais ses adversaires ne sont pas des fauves, ce ne sont pas des pierres, ce sont des Romains et des Romains ennemis des Romains; ils seront broyés sur place peut-être, ils ne seront pas déplacés de l'épaisseur d'une épingle.

Le Forum a vu Tibérius conjurer Octavius. Il l'a vu promettre à ce rebelle de l'indemniser intégralement, car Octavius est détenteur de biens mal acquis, et cependant Tibérius resterait ruiné de ce sacrifice. Le Forum l'a vu lui presser les mains, embrasser les genoux. Octavius, surveillé des haines jalouses dont il accepte la complicité, a résisté au tribun son collègue, à son ami, aux supplications de ceux-là même qui devaient le croire associé à leurs peines comme à leurs espérances. Sur l'initiative de Tibérius et cependant à sa profonde douleur, les tribus plébéiennes, consultées une à une, ont retiré à Octavius son mandat de tribun. C'est une illégalité et qui aussitôt en amène une autre encore plus grave. Sur l'ordre de Tibérius et par la main d'un affranchi à lui, Octavius est entraîné loin de la tribune. Un tumulte éclate, Octavius n'échappe qu'à grand'peine. Un de ses esclaves est si brutalement roué de coups qu'il en restera aveugle. L'intervention de Tibérius a cependant sauvé Octavius. Le tribun dégradé a pu regagner sa maison, celle-là même où naîtra un autre Octave plus fameux.

Ce nom et cette maison devaient être fatals à la liberté romaine.

Tibérius l'a emporté, mais l'inviolabilité tribunicienne a été méconnue; le précédent est menaçant et ne sera plus oublié. Cependant le vainqueur librement légifère; il domine le Forum; le voilà, pour quelques jours du moins, la pensée directrice.

Les rois, qu'une politique prudente et ménagère même de la victoire veut bien tolérer encore, en viennent à solliciter la conquête et l'effacement, tant le vertige est irrésistible qui emporte le monde dans le sillage de la fortune romaine. Attale, roi de Pergame, a institué son héritier le peuple romain. Tiberius demande le partage entre tous les citoyens, de toutes les richesses royales. Un bruit est répandu toutefois, complaisamment accueilli de quelques-uns, et qui peut compromettre le crédit de Tibérius. De par la volonté du roi Attale, un bandeau royal a été transporté à Rome, et Tibérius en est le dépositaire! Attale aurait-il deviné un maître dans ce tribun tout-puissant? Tibérius exerce une autorité presque royale, et le titre de roi reste seul à lui manquer. Les insignes souverains sont à portée de sa main, n'osera-t-il pas les prendre et ceindre le bandeau royal? Attale aurait un héritier qui grandirait étrangement son royaume. La calomnie fait son chemin. Les jours du roi prétendu sont comptés, ou plutôt ses instants.

La prochaine assemblée du peuple aura lieu au Capitole; ainsi l'a voulu le Sénat. L'espace est plus étroit, mal commode, resserré. L'encombrement des temples, des sanctuaires, tous voisins, se prête mieux aux surprises, aux

embuscades traîtresses. Le Forum et le libre soleil auraient mieux défendu Tibérius, on le sait bien, et déjà ce changement de scène fait pressentir une lutte nouvelle et sur un champ de bataille qui n'est pas familier au vainqueur. Il sait quelles haines l'environnent, quelles perfidies le guettent. Un jour, dans l'assemblée du peuple, mais dans le Forum cette fois, il avait amené avec lui ses enfants, pauvres petits, ignorants de toutes choses et seulement étonnés de cette foule immense. Il les avait mis sous la garde du peuple romain, sollicitant pour eux cette grande adoption, et quelques-uns avaient pleuré, pressentant déjà dans ces enfants les orphelins du lendemain.

Cependant Tibérius n'est pas homme à se dérober aux luttes suprêmes. Les présages sont funestes. Il a trouvé des serpents nichés dans son casque ; des poulets sacrés ont refusé toute nourriture. Tibérius, sortant du logis, heurte du pied gauche, il se blesse et le sang rougit le seuil.

Tibérius poursuit son chemin. Les amis qui lui font escorte ont pâli et restent silencieux. Un bruit singulier arrive et toujours de gauche ; deux corbeaux se battent sur un toit. Une pierre détachée tombe et se brise aux pieds de Tibérius. Cette fois l'avertissement est direct et plus pressant encore. La flatterie a pris les devants ; maintenant l'amitié l'imite et déserte ce passant, déjà si visiblement abandonné des dieux. Flaccus, un fidèle, est informé des choses vainement tenues secrètes. Il sait que la mort de Tibérius est résolue et préparée. Il le fait prévenir. Tibérius poursuit son chemin.

Il y a quelques jours à peine, le Sénat ne répondait à ses observations que par des huées et des outrages ; il

prépare une réponse plus précise. Cependant, cette fois encore le Sénat veut mettre ses résolutions sous la sauvegarde d'une divinité; il a délaissé la Curie, il siége dans le temple de la Bonne Foi! Il ne pouvait mieux choisir.

Qu'il s'agisse d'ameuter les colères, d'intimider les fidélités déjà chancelantes, de soudoyer les clameurs insultantes et les suprêmes violences, un Scipion, Scipion Nasica, accepte ce rôle. Ce Scipion est possesseur de terres considérables; le meurtre lui semble plus simple, moins préjudiciable qu'un partage redouté.

Tibérius, pressé de ses ennemis, a porté la main à son front, dénonçant ainsi à ses derniers amis, trop éloignés de lui pour que son appel fût entendu, le danger couru et la mort imminente. Aussitôt on a crié qu'il demandait au peuple de le proclamer roi! On l'assomme de coups, on le tue. Un tribun s'est trouvé pour se mettre de la partie. Un certain Lucius Rufus se vantera d'avoir porté le second coup; le premier, par malheur, est resté anonyme. Le corps est tombé sur les marches du temple de Jupiter, à quelques pas des statues des anciens rois de Rome. N'est-ce pas la confirmation du crime dénoncé! Un nouveau Tarquin a disparu; et les nouveaux Brutus se félicitent d'avoir si bien sauvé la république et leurs maisons.

Le père de Tibérius deux fois a promené par la ville sa pompe triomphale. Ce n'est pas un char qu'il faut à son fils, c'est un croc. Lui aussi va roulant par les rues et les carrefours de Rome, précipité de ce Capitole où son père était monté. Un instant il reparaît au Forum; mais

ce n'est plus lui qui le remplit de sa voix hier encore si religieusement écoutée. Il a fallu le concert de bien des voix pour remplacer la sienne! Combien il est changé le peuple qui vient là! C'est déjà la tourbe du Forum, *forensis turba*. Elle entre en scène et ses cris de fauve accusent sa basse animalité.

Le pauvre cadavre n'a plus de tête. Cornélie elle-même le pourrait méconnaître. Du Forum jusqu'au Tibre un assez long chemin lui reste à parcourir. C'est là-bas, dans les flots fangeux, qu'un certain Lucrétius, un magistrat, un édile, jettera cette ruine humaine. Le sobriquet de *Vespillo* lui en sera donné. Hier encore Rome dénommait ses plus augustes fils : l'Asiatique, l'Africain ; voilà qu'elle en trouve un à surnommer le Croque-Mort.

Tibérius a été accusé de viser à la tyrannie ; est-ce pour cela qu'on va lui donner les funérailles d'un petit Alexandre? Trois cents de ses partisans sont massacrés, Villius est cloué dans un tonneau en compagnie de vipères et meurt de leurs morsures. Les serpents du casque de Tibérius ont fait des petits, et voilà que Rome leur donne droit de cité. Les voilà de la famille, ils sont mieux accueillis que les alliés italiens.

Tibérius est mort à trente ans. Nous sommes dans un âge où l'homme peut vivre, épuiser même une vie très grande et très féconde dans l'espace de quelques printemps. Caïus, lui aussi, fils de Cornélie, est plus jeune de neuf ans que Tibérius. La mère, épouvantée dans le secret de son âme non dans ses paroles, d'un tel exemple, a rêvé pour ce dernier fils une existence moins orageuse, non pas obscure cependant; Cornélie veut au libre soleil le

rayonnement de ses enfants. N'a-t-elle pas déjà dit qu'ils étaient sa véritable parure?

Caïus s'est recueilli cependant. Il a pris le loisir de méditer ses desseins, de mûrir son esprit. Il semble qu'il ait voulu de plus loin prendre son élan, espérant peut-être atteindre, plus heureusement que son frère, le but qu'il s'est proposé. Il a hésité cependant, et de cruels combats ont angoissé cette âme. Rien ne doit manquer à la nouvelle tragédie, ni les fluctuations premières des pensées encore incertaines, ni l'envolée héroïque vers l'horizon promis, ni les terreurs des sombres pressentiments, ni même la mystérieuse intervention de ceux-là qui ne sont plus. Un rêve, plusieurs fois répété, a poursuivi Caïus. Son frère lui est apparu : « Hésite tant que tu voudras, lui a-t-il dit, il faudra que tu combattes et que tu meures comme moi! »

Nul ne saurait échapper à sa destinée. Caïus le comprend, et fièrement, résolument, il reprend la tâche inachevée. Il est tribun. Sa popularité grandit. Rome presque tout entière sourit à sa bienvenue. Caïus bénéficie des sympathies acquises à tous les siens, du souvenir de son frère, aussi des remords inavoués de quelques-uns et des espérances toujours prêtes à renaître au cœur des souffrants de ce monde. Il fait construire d'immenses greniers où s'amasse le blé qui sera chaque mois distribué, à moitié prix, à tous les citoyens. Il préside à la construction de quelques routes nouvelles, à la réparation des anciennes. Il les fait jalonner de hautes bornes où les distances sont écrites dans la pierre. L'étranger, curieux des magnificences de Rome, se sentira conduit,

encouragé ainsi que d'un appel répété à des intervalles égaux; et Rome, toujours plus prochaine, semblera venir au-devant de lui. L'usage de ces bornes milliaires, monuments caractéristiques du génie de Rome et qui disent si bien son goût de l'ordre, passera pour une innovation de Caïus. Mesurer et discipliner l'espace, c'est bien romain!

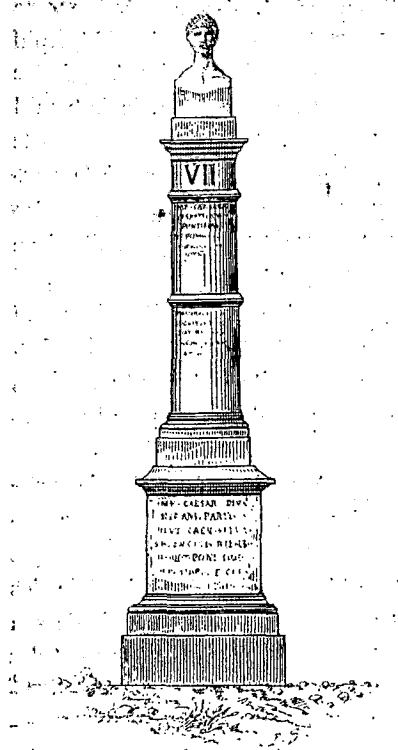

Une borne milliaire.

D'autres soucis et de plus redoutable conséquence, sollicitent Caïus. Le Forum l'appelle. Il monte aux rostres. Il parle, et ses premières paroles sont pour accuser les meurtriers de Tibérius. L'accusation ne sera pas suivie d'effet; mais c'est déjà une franche déclaration de guerre, et Caïus en a mesuré toute la portée. Lui aussi est éloquent, mais son éloquence a des éclats, des coups de tonnerre comme jamais il n'en est échappé aux lèvres

de Tibérius. Caïus se souvient qu'on lui a tué son frère, et ses apostrophes véhémentes le rappellent à tous les échos. Le geste est rapide, quelquefois un peu désordonné. La toge dérange ses plis et parfois c'est comme en un souffle de tempête. Caïus a cependant quelque méfiance de lui-même et voudrait imposer à sa parole, sinon à sa pensée, au moins le répit de quelque apaisement. Souvent il veut l'assistance d'un joueur de flûte; et Licinius le suit, monte avec lui aux rostres, discrètement derrière lui, se place, sa flûte à la bouche et l'haleine suspendue. L'orateur en vient-il à l'instant de perdre toute mesure et tout sang-froid, la voix résonne-t-elle à se briser? La flûte parle aussitôt, timide, presque éteinte. Ce n'est rien qu'un doux rappel, une plainte d'ami qui s'inquiète et s'afflige. Caïus baisse le ton. Il semble qu'un orage s'apaise aux gazouillements d'un petit oiseau. Cette alliance étroite des fureurs oratoires et d'un murmure plaintif, de la colère et du pardon, de la paix et de la bataille, ne surprend pérsonne en cette foule quelquefois bien mélangée, grossière même, que la seule présence de Caïus précipite dans le Forum.

Ainsi accompagnée, la parole de Caïus n'est que plus pénétrante. Un Grec a dû conseiller ce raffinement ingénieux.

Tibérius songeait surtout aux misères immédiates des citoyens de Rome. L'âme de Caïus étend plus loin son inquiète sollicitude. Il veut prolonger Rome jusqu'aux rivages extrêmes de l'Italie, et des alliés italiens faire des Romains, estimant qu'une ville, si grande soit-elle, ne saurait contenir et usurper les destinées d'un monde. Il

médite bien d'autres projets et qui soulèveront d'implacables résistances : l'admission des chevaliers aux fonctions de juge, presque toujours réservées aux sénateurs; un nouveau partage des terres; la création de colonies peuplées de ceux-là qui n'ont plus que leurs bras et l'inutile souvenir des victoires gagnées, enfin la reconstruction même de Carthage. Caïus ne veut pas de rancunes inoubliables; il veut la clémence qui féconde, l'oubli des écrasements furieux. A cette condition, lui-même peut-être consentirait à oublier.

Caïus plus d'une fois a répété les paroles de Tibérius, mais en les accentuant d'une âpreté nouvelle. Tibérius pouvait garder quelque illusion, Caïus sait bien qu'une lutte à mort est engagée :

« En Italie, dit-il, faisant écho à Tibérius, les bêtes sauvages ont leur gîte, cavernes ou tanières où du moins elles peuvent se terrer, tandis que les hommes qui combattent et périssent pour Rome n'ont pas d'asile où abriter leurs femmes et leurs petits. Leur dire sur un champ de bataille qu'ils combattent pour leurs foyers, c'est mentir effrontément, ils n'ont pas de foyer; pour les tombeaux où reposent leurs pères, ils ne sauraient où les retrouver; pour leurs dieux, ils n'ont pas sur la terre la mesure d'un seul pas où ils pourraient élever un autel! ».

Les adversaires de Caïus ont imaginé un moyen ingénieux et d'autant plus perfide de le discréditer. Livius Drusus, un beau parleur, a reçu le mot d'ordre. Il suit Caïus comme son ombre. A peine Caïus a-t-il paru dans le Forum, apparaît aussitôt Drusus. Caïus propose quelque mesure favorable au peuple, aux alliés italiens : Drusus

renchérit. Celui-là promet quelque chose, beaucoup même; celui-ci plus encore. Caïus tiendrait parole; Drusus n'aurait garde d'y songer demain. Celui-là montre une oasis accessible aux traîne-misères, celui-ci évoque un mirage merveilleux, et le mirage fait déserter le chemin de l'oasis. A ce jeu Caïus a dû pressentir la ruine de son crédit.

Il a quitté Rome; il est allé à Carthage; il a voulu lui-même présider à la fondation d'une ville nouvelle. Caton en mourrait de fureur si la mort ne l'avait pas déjà fait taire. L'entreprise est mal vue. C'est comme une revanche d'Annibal, et cela fait scandale qu'un Romain en accepte la complicité. On dit que des loups, dignes fils de la louve romaine, sont allés là-bas arracher les pieux qui marquaient l'emplacement de Carthage renaissante.

Caïus est revenu. Il ne néglige rien pour ressaisir sa popularité, rien qui ne soit juste et avouable cependant. Il ne descendra jamais à des bassesses quémandeuses. Voilà que des jeux publics, des combats de gladiateurs, — le goût s'en est répandu chaque jour davantage — sont annoncés. Sans aucun droit, dans la seule espérance d'un commerce profitable, des gens se sont trouvés qui ont élevé des échafauds et des gradins. C'est encore une insolente usurpation consommée au profit de quelques-uns. Le Forum est le bien de tous et tous en devraient librement user. Mais bientôt les dalles qu'ils foulent de leurs pieds nus, l'air même qu'ils respirent, seraient disputés aux pauvres. Caïus veille et, dans l'espace d'une nuit, les échafauds son jetés bas jusqu'à la dernière planche. Les plus humbles n'auront pas à mendier une aumône incertaine pour mériter la joie d'un beau massacre.

Ce n'est pas tout : Caïus a transporté ses pénates en un quartier tout populaire. Il demeurait au Palatin. Il en descend. Il est allé loger dans la Subura, au milieu de très petites gens, dans le voisinage, d'aucuns diront dans la promiscuité des misères populaires. La rue est sale, bruyante; les chiens errants la remplissent de leurs aboiements. Des tondeurs, des cordonniers, des marchands de fouets, tels sont les nouveaux voisins de Caïus, compagnie peut-être plus sûre pour lui que celle d'orgueilleux consulaires et de riche sénateurs.

Caïus compte de nombreux partisans, aux jours mêmes où le tribunat lui est refusé. Il pourrait recruter une armée; mais son audace coutumière s'arrête, hésitante, aux frontières de la loi. Les rares illégalités consenties le laissent affligé et repentant. Cependant, contre sa volonté, à son insu peut-être, il a sa garde personnelle. L'imminence des suprêmes dangers n'est plus un secret. Aussi, la nuit même, silencieusement, des hommes se glissent auprès du logis de Caïus. Ils veillent, l'oreille tendue à tout bruit qui serait une menace. Quelques-uns ont servi, et l'habitude des camps instruit leur jalouse vigilance. Ils font des rondes, échangent un mot d'ordre et, si le sommeil enfin les gagne, ils ne s'y abandonnent que chacun à son tour, et le dormeur va s'étendre au seuil même de la maison. Caïus a ses chiens fidèles, mais déjà les loups sont en campagne.

Les alliés italiens suivent d'une sympathie constante les campagnes réformatrices de Caïus; Cornélie voudrait en introduire dans la ville le plus qu'il sera possible. Il faut user de ruse. Une consigne sévère, inspirée et donnée

de très haut, veut interdire aux campagnards les portes de Rome. Cornélie conçoit un stratagème. Ils entreront la gourde au côté, la faucille sur l'épaule, ainsi que de très pacifiques moissonneurs. Mais la faucille peut défier le poignard.

Ainsi, le choc suprême est annoncé, préparé. Caïus le pressent. Déjà il sait que dans les masses populaires réside, ou du moins flotte, un peu à l'aventure, la seule force qui le puisse encore soutenir. Il en a fait l'aveu, lui-même l'a proclamé, le jour où, du haut des rostres, il s'est complaisamment tourné vers la gauche, jetant ainsi directement et bien en face sa parole ardente à la foule qui l'écoutait, et réveillant, d'un appel plus hardi, les libres échos du Forum. C'était un usage bien lointain et impérieusement obéi; l'orateur, alors même qu'il voulait parler aux plébéiens et des intérêts plébéiens, devait affecter de s'adresser d'abord au Comitium, désert peut-être, mais où les tribus patriciennes auraient pu s'assembler. Caïus, le premier, a répudié cette déférence, et ce mouvement de corps, cette inclinaison de tête, ce rien est toute une révolution. La foule est invitée à prendre la puissance dominatrice.

La question qui est en délibération est encore celle de la colonie projetée, décidée même sur l'emplacement de Carthage. Scipion Émilien avait dit que l'herbe seule y pousserait, et voilà qu'un démenti lui sera jeté.

Cette fois encore, l'assemblée aura lieu au Capitole. Le précédent est établi, et Caïus, connaissant trop bien les périls des champs de bataille, refusera de l'affronter. Peut-

être n'a-t-il pas renoncé à toute pensée de victoire. Le Forum est un camp. Le consul Opimius l'a fait occuper. Le temple même de Castor et Pollux a reçu garnison.

Un orage a interrompu et dispersé la première assemblée. Ce n'est qu'un répit de quelques heures. L'orage le plus terrible n'est pas dans le ciel, mais aux rues de Rome; et celui-là ne saurait plus se faire entendre dans le déchaînement de celui-ci. Le premier souffle fera la tempête, le premier incident une effroyable mêlée. Un certain Antyllus, attaché au service du consul Opimius, passe, portant les entrailles d'une victime immolée au prochain temple. A Rome, on pense toujours aux dieux, même à l'instant d'outrager leur justice. Antyllus fait du zèle, et, reconnaissant les partisans de Caïus : « Place aux honnêtes gens, leur a-t-il crié, mauvais citoyens! » La réplique est prompte : il est tué. Grand tumulte. Le corps est porté à la Curie. Caïus est resté absolument étranger à ce meurtre, qu'il réprouve et regrette. Il n'importe. Un prétexte est trouvé. Opimius mène furieux tapage. Le Sénat décrète de mort Caïus, Fulvius Flaccus et tous leurs partisans. Opimius était déjà décidé à toutes les violences; voici que le Sénat consent à les autoriser.

Caïus est rentré au logis. Longtemps il a contemplé l'image de son père, et sans doute les yeux de marbre ne lui ont rien dit qui fût un blâme ou un regret. Lui aussi est calme, impassible, comme ce marbre, confident de toutes ses pensées. Toute la nuit, ses fidèles ont veillé autour de sa maison.

Le jour est venu. Il va sortir. Licinia, sa femme, son dernier-né dans les bras, le veut arrêter sur le seuil. Doucement, mais d'une force irrésistible, il se dégage et va son chemin, sans plus détourner la tête. L'enfant crie, appel inutile. Licinia est tombée sur les dalles, évanouie. Quelques amis sont venus rejoindre Caïus, et, parmi eux, son joueur de flûte, Licinius. Mais il a laissé sa flûte au logis; il a pris un glaive. Ce n'est plus le temps des chansons. Et le pauvre flûteur, en sa fidélité touchante, se dit peut-être que tout n'est pas joie et sourire aux jours mêmes d'un musicien. Marsyas, lui aussi, jouait de la flûte, et Apollon le fit écorcher tout vif.

Caïus est arrivé; il a pris un poignard, mais ce n'est pas contre Rome, contre les derniers même des sicaires qu'il compte en faire usage. Caïus ne saurait répandre qu'un sang très pur et qui soit bien à lui.

Cependant Flaccus, moins scrupuleux, plus téméraire, suivi d'une foule amie, mais non pas bien acharnée à la bataille, occupe l'Aventin. Une scission une fois encore fera-t-elle deux peuples du peuple romain? Et cette retraite sur la colline chère aux lointains souvenirs populaires, ne pourrait-elle conseiller une trêve, laisser le temps aux équitables transactions? L'heure n'est plus de ces repentirs et des ressouvenirs fraternels. Opimius fait avancer une armée, des auxiliaires étrangers, des archers crétois.

Flaccus, sur les conseils de Caïus, adresse un messager au Sénat. Il a choisi un enfant, son dernier fils, le plus bel enfant que l'on puisse voir. La verge du héraut à la main, il descend de l'Aventin, il gagne le Vélabre, il suit

la rue Étrusque, il traverse le Forum. Bien des cœurs l'accompagnent ; bien des vœux s'en vont, attachés à ses pas. Il est la suprême espérance, et, grandi de l'importance de sa mission, paré de sa jeunesse en fleur, il semble un messager divin.

Le Sénat, cependant, refuse de l'écouter. Il est renvoyé à son père. Une nouvelle démarche est moins heureuse encore. Opimius fait retenir le messager ; et les archers crétois ont reçu l'ordre d'investir et d'occuper l'Aventin. C'est une belle occasion de satisfaire peut-être de secrètes rancunes nationales ; la bataille n'est pas douteuse un seul instant. Les flèches dispersent la foule. Un beau zèle de massacre et de mort précipite la poursuite. Opimius a mis à prix les têtes de Fulvius Flaccus et de Caïus Gracchus. Il les payera leur pesant d'or.

Déjà Flaccus est tué et l'aîné de ses fils est tombé près de lui. Caïus est entré dans un temple de Diane, et là, embrassant les genoux de la déesse, il la conjure de ne jamais permettre qu'un peuple ingrat et lâche soit un peuple libre.

Quelques amis l'entourent, l'entraînent. Ne pourrait-on sortir de Rome et gagner les provinces? Caïus a des amis en toutes les cités de l'Italie, même les plus voisines. Mais les portes sont gardées. Il faut passer le Tibre et surtout se hâter. Les cris de mort se rapprochent. Un seul moyen reste de retarder la poursuite, peut-être d'assurer le salut de Caïus. Latorius se dévoue et Licinius lui aussi. Caïus a passé le pont. A la même place, Horatius Coclès s'immortalisa en faisant face, lui dernier, à l'ennemi. Voici revenus deux Horaces, non moins

vaillants. Ils tombent massacrés; et le pauvre flûteur n'a plus d'haleine pour en faire une chanson. La route est libre; les planches du pont Sublicius retentissent, ébranlées sous le bondissement de la poursuite un instant arrêtée.

Caïus a pris refuge dans un bois consacré à la déesse Furina, déesse bien obscure. La voilà cependant qui reçoit une victime illustre entre toutes. Caïus a ordonné à son esclave de le tuer; son esclave obéit et lui-même se tue auprès de son maître.

Trois mille partisans ou supposés tels de Caïus sont égorgés. Les vengeances patriciennes s'étaient contentées de trois cents après la mort de Tibérius. On tue le fils de Flaccus, celui-là même que sa mission de paix aurait dû faire inviolable; on le tue, lui ayant laissé le choix du supplice, et comme le pauvre petit ne savait que répondre et s'attardait à pleurer, on l'a égorgé comme un agneau et cela par l'ordre d'Opimius. Cet Opimius est atroce. Du fruit des confiscations il élèvera un temple à la Concorde. Un jour viendra cependant où la présence de ce misérable pèsera trop lourd à la ville de Rome. Elle n'est pas encore de force ni longtemps d'humeur à subir et porter toutes les cruautés et toutes les infamies. — « Ville à vendre! » dira Jugurtha. Pas encore, ou du moins il n'est pas de mortel qui puisse encore y mettre le prix. Mais Opimius vaut moins cher; il se vendra au roi numide et, convaincu de ces hontes, il ira mourir dans le mépris de l'exil.

Défense est faite aux familles des victimes de porter leur deuil. Cornélie elle-même ne pourra librement pleu-

rer ses enfants. A l'exemple de son père qui, lui aussi, mais pour des raisons moins grandes, voulut refuser sa cendre à son ingrate patrie, elle ira mourir loin de Rome. On la verra longtemps encore, au cap de Misène, sublime Niobé, elle aussi dépouillée, commandant le respect de tous, sans plainte, sans colère avouée, enveloppée, deuil immense et toujours inconsolé, de ses longs voiles de veuve et de mère sans enfant. Que l'on dise à cette matrone romaine s'il fut, s'il sera jamais une douleur qui puisse dépasser la sienne!

La nuit est venue. Un homme se hâte vers le Forum. Il tient quelque chose de lourd et qui lui fait fléchir le bras. Cet homme est Septimuléius. Il mérite que son nom ne soit pas oublié. Il n'a fait que voler, ce n'est pas le plus grand criminel de cette journée. Il a volé un assassin, vengeant de son vol la victime. Il a volé une tête humaine, magnifique aubaine. Elle vaut, nous l'avons dit, son poids d'or. Mais Septimuléius est homme de ressources et d'esprit. Il a volé la tête. Il est allé chez un fondeur; il a coulé du plomb dans le crâne, fraude ingénieuse et qui fera sourire Opimius, s'il vient à la découvrir. Opimius n'est pas d'humeur à marchander. Ainsi s'en va la tête. Elle pèse dix-sept livres et deux tiers; elle était moins lourde quand la pensée de Caïus l'habitait.

Un jour, cependant, les martyrs ont leur culte; et les Gracques en sont dignes comme pas un héros ne le fut jamais. Bientôt, des statues leur sont dressées, et par des mains qui ont voulu rester inconnues, piété discrète, peut-être remords dont certaines consciences ont connu

les tourments; et, sur les pieds de marbre, souvent des fleurs, des fruits, prémices rustiques, sont apportés, offrandes bien modestes, pauvres même, plus désirables que toute autre cependant, car les cœurs ont suivi les offrandes, et plus tard les Césars, passés dieux, n'en connaîtront pas qui soient aussi précieuses et mieux méritées.

V

LES DICTATEURS.

Rome ne porte pas que le beau nom de Rome; elle en a un autre, mais celui-là ne doit pas être prononcé, il y va de la vie : Valentia. Le seul crime d'avoir murmuré du bout des lèvres ce nom mystérieux a fait périr Valérius Soranus. Il l'avait surpris cependant, et ce nom redouté, talisman réservé aux secrètes supplications, a traversé les âges et scintille dans la nuit. L'idée de force est encore exprimée en ce nom de Valentia. La force, toujours la force, mais comprise en ses manifestations les plus hautes, réapparaît en tout ce qui est romain.

L'art en ses formes les plus diverses, le culte suprême de l'harmonie et de la beauté, les plus ingénieuses, aussi les plus hardies spéculations de la pensée humaine et son envolée aux plus sublimes horizons, la science épanouie au sein de la nature et triomphante en pleine lumière, ainsi que Pallas échappée au front de Zeus, tout cela est le domaine et l'œuvre de la Grèce. Les grands enseignements religieux, les lois morales formulées et codifiées, les vérités non plus flottantes mais dogmatiques, les hautes servitudes de l'âme sollicitées et consenties, un culte re-

vendiquant d'un langage impérieux une jalouse suprématie, un Dieu isolé et devenu loi, l'élan des ambitions conquérantes mis au service d'un suprême au-delà, tout ceci est le privilège et le labeur d'un petit pays de Syrie. La Judée, l'Arabie n'auront pas de monuments qui les puissent immortaliser ; cependant elles enseigneront un idéal qui rayonnera sur le monde. Rome, complétant cette souveraine trinité, est le gouvernement, l'*imperium*, le faisceau de toutes les puissances conquérantes, administratives et civilisatrices. La dévotion est grande, mais rampante, étroite, elle ramène tout à des intérêts très précis et très prochains. Rome légifère cependant et, dans le domaine des intérêts humains, elle a su légiférer pour le monde ; à travers les siècles, longtemps après l'écroulement, la dispersion même de cet empire colossal si patiemment élevé, elle a imposé ses lois à l'avenir. Rome est l'État, elle est le droit, et ce droit ressaisit toujours, serait-il quelquefois méconnu, sa tranquille autorité. Qui jamais dénombrera les jours où le préteur romain nous doit signifier ses résolutions docilement obéies?

Le Forum a vu naître ce droit et sa puissance tant de fois séculaire. Au Forum les premiers législateurs, venus de Grèce ou inspirés de la Grèce, avaient exposé et publié le code des préceptes qui devaient discipliner la vie romaine. Mais auprès de ce droit officiel, rigide et dont les formules venaient d'un rivage étranger, Rome, toujours lente mais assurée en ses labeurs, devait enfanter un droit plus humain, plus souple, beaucoup plus original, et celui-là bien romain ; ce fut le préteur qui dans cette

tâche journalière, sut résumer et incarner le génie même de Rome. A la veille d'entrer en fonction, le préteur déclare et publiquement expose quelles règles, quels usages même il compte suivre; le préteur est l'équité auprès, au-dessus même de la justice, il est la jurisprudence auprès de la loi; il peut innover, mais il procède prudemment. Son édit, qui lui sera une loi à lui-même, s'étale au Comitium. Mais le Comitium, déserté lorsque défaille le prestige des centuries patriciennes, a décidé le préteur à transporter plus loin son tribunal. Il a traversé le Forum, il siège maintenant près du temple de Castor; c'est là que les plaideurs peuvent lire son édit et devront poursuivre la bataille de leurs procès.

Cette fuite loin du Comitium caractérise une évolution décisive dans la vie romaine. Les grandeurs et les misères du Comitium, la faveur chaque jour plus ouvertement déclarée du Forum, c'est presque toute l'histoire de Rome républicaine. Un jour viendra où trente licteurs suffiront à représenter, dans les comices abandonnés et discrédités, les trente curies patriciennes; et Rome formaliste, toujours éprise de ses vieilles traditions, se contentera de cette lamentable parodie.

Le Forum assemble le peuple, le gouverne, souvent aussi l'amuse; il est tout ou presque tout. Aux jours des élections on le partage, avec des cordes tendues, en trente-cinq compartiments réservés aux trente-cinq tribus; les votants, ainsi parqués, défilent un à un et déposent leurs votes dans des corbeilles. Ces étroits couloirs où la foule s'engouffre et lentement s'écoule, sont dits des ponts.

C'est là une tâche sérieuse, presque sacrée; il en est

de plus joyeuses. Au retour de ses campagnes, Mancinus a fait reproduire d'un pinceau complaisant sa glorieuse épopée. Il l'expose au Forum et lui-même, à tout venant, l'explique et la commente.

Mancinus n'avait pas encore obtenu de plus haute dignité que celle de prêteur. S'il faut l'en croire, il a cependant pénétré le premier dans Carthage. Il le raconte, il le montre, il se montre lui-même, fidèlement portraituré. On assure que son général Scipion Émilien ressent quelque humeur, quelque jalousie peut-être de cet étalage et de ce verbiage fanfaron. Le populaire en est ravi, Mancinus obtient le consulat : c'est le digne prix de tant de politesse.

Déjà Valerius Messala avait fait placer aux murs de la Curie, et bien en vue du Forum, une représentation de la bataille gagnée par lui sur le roi Hiéron; mais il n'avait pas imaginé d'arrêter les passants pour leur en faire les honneurs.

Nous avons dit l'œuvre réformatrice des Gracques, son avortement, la fin tragique de ses promoteurs. Le châtiment n'est pas loin. Les Gracques voulaient la reconstitution d'un peuple de petits propriétaires libres. Rêvant de fermer les brèches que tant de guerres avaient laissées béantes aux flancs du colosse romain, ils méditaient d'étendre à des peuples frères le droit de cité. De tout cela ils n'ont rien obtenu qui soit efficace et durable. Les lois votées ont disparu avec eux. La guerre sociale sera la réponse des Italiens déçus; les agitations du Forum toujours renaissantes, toujours plus cruelles, éterniseront une guerre que les travaux champêtres joyeusement

acceptés auraient peut-être terminée. Cette plèbe que Tibérius et Caïus voulaient laborieuse et docile, travaillera peu ou travaillera mal; elle bataillera pour ne plus accepter que l'ignominie des suprêmes abaissements. Marius fera regretter Caïus et Tibérius; mais l'histoire n'a pas de retours complaisants; elle nous apprend la vanité de tous les regrets.

Marius est à la tribune. Ce n'est pas un beau parleur; il n'a que faire de l'assistance d'un joueur de flûte. Si le caprice le prenait d'un accompagnement à sa rude voix de montagnard, il lui faudrait un sonneur de trompette, et les éclats du bronze sont la musique qu'il préfère. Marius est d'Arpinum; c'est un Volsque, un Sabin au moins d'origine. Romulus et sa bande avaient bien choisi leurs compagnes, et le sang qu'elles devaient associer au sang des louveteaux de Rome, n'était pas moins généreux. Que de Romains, et des plus fameux, avouent des ancêtres Sabins! Marius est plébéien; cependant un Métellus, grand nom, grande race, l'a couvert d'une flatteuse adoption. Marius n'en tire aucune vanité; à peine consent-il à ne pas l'oublier. Ce n'est pas l'homme des tempéraments discrets, des habiles concessions; il est tout d'une pièce comme un rocher de ses montagnes. Ce n'est pas un élève de la Grèce, il s'en vante. Il a fait ses premières armes en Espagne, où Scipion Émilien, interrogé sur les espérances des victoires futures, a dit, lui frappant familièrement sur l'épaule : « Celui-là pourra bien m'être un digne successeur. »

Cependant Marius, d'humeur aisément ombrageuse et jalouse, s'est brouillé avec les Scipions. Il nourrit et per-

sonnifié toutes les rancunes populaires, et les vieilles haines se sont encore enfiellées à lui traverser le cœur. Marius ne sert pas le parti plébéien, il le flatte, il le venge. Des présages répétés ont annoncé ses grandeurs. Tout enfant, ce futur moissonneur de lauriers, ce dénicheur de gloire, a trouvé sept aiglons dans leur aire. Plus tard, confirmant cette promesse mystérieuse, une femme de Syrie, prophétesse qu'il aime à traîner à sa suite, lui a prédit qu'il serait sept fois consul. Jamais Rome n'a vu sur le même front un tel renouveau d'honneurs et de puissance. Marius obtiendra donc sept fois le consulat, par toutes les voies, les meilleures et les pires.

Déjà tribun, puis édile, il ose menacer les consuls et le Sénat. Sa rudesse, le soin qu'il affecte de partager les labeurs les plus vulgaires comme les dangers les plus pressants, lui ont valu la tendresse du soldat. Il a sa clientèle, non pas brillante et joyeuse, mais fidèle et redoutable. Il la recrute au monde des artisans et des campagnards. Les mains calleuses qui poussent la charrue poussent la roue de sa fortune. On dit que Marius embarrasse quelquefois sa parole en d'inextricables hésitations; ainsi Phœbus et les Muses, par lui insolemment méprisés, se vengent et le châtient. Mais le plus souvent il parle haut et ferme : « D'autres, dit-il, trouvent une protection dans l'ancienneté de leur noblesse, dans les exploits de leurs aïeux, dans le nombre de leurs clients. Pour moi, toutes mes espérances sont en moi-même; il faut que je les soutienne par mon courage et mon intégrité, car auprès de ceux-là tous les autres appuis sont débiles.... Ce que les nobles ont appris dans les livres, je l'ai appris dans les

camps.... Ils méprisent ma naissance, je méprise leur lâcheté.... La nature fait tous les hommes égaux; le plus courageux est le plus noble.... S'ils ont le droit de me mépriser, qu'ils méprisent d'abord leurs aïeux dont la noblesse a pour origine, comme la mienne, la vertu.... Ils sont jaloux de mes grandeurs, qu'ils le soient donc aussi de mes fatigues, de mes dangers!... La gloire des aïeux est un flambeau qui jette sa lumière sur les vertus et les vices des enfants.... J'aime mieux avoir fondé ma noblesse que d'avoir déshonoré celle qui m'a été transmise.... Des piques, des récompenses militaires, des cicatrices en pleine poitrine, voilà ma noblesse!... Je n'ai pas appris la littérature grecque; j'ai appris à frapper l'ennemi.... On m'accuse d'avarice et de grossièreté. En effet, je ne sais pas présider aux apprêts d'un festin, je n'entretiens pas d'histrion et je ne paye pas un cuisinier plus cher qu'un valet de ferme.... »

Marius.

A la bonne heure, voilà parler un langage aussitôt com-

pris de tous. Marius semble brandir les foudres d'un Jupiter vengeur, et c'est le tonnerre qui lui répond. Ce sont des mains sales qui l'applaudissent, des bouches empestées d'ail qui l'acclament, mais la tempête que soulève Marius, l'emporte aux sommets de toutes les grandeurs. Cette grandeur, il sait la mériter, cette gloire il sait la soutenir, cette apothéose, il l'accepte, il la veut. Rome est grande, Marius est de taille à la grandir encore; sa hautaine et farouche figure la prendra pour piédestal.

Rome a revu Jugurtha. Il avait déjà paru, audacieux et subtil, superbe ou très humble. Sans cortège, sans aucune suite qui rappelât sa dignité royale, il avait traversé le Forum. Des huées l'avaient accueilli comme un histrion qui a cessé de plaire. De grossières insultes l'avaient flagellé en plein visage. Déjà bien petit d'aspect et de langage, il avait su se rapetisser encore. Il n'avait rien fait que baisser plus bas la tête et seuls de longs sanglots avaient rompu son morne silence. Le populaire enfin l'avait pris en pitié, ou plutôt en un suprême dédain; et Jugurtha était reparti, estimant une victoire inespérée ce libre départ. Il avait recommencé ses fuites savantes et ses batailles toujours inachevées. La gazelle rapide pouvait défier la brise qui passe, non l'aigle de Marius qui a su la rejoindre et la saisir. Et Jugurtha est revenu; une fois encore, la dernière, il a traversé le Forum. La prison Mamertine lui devient un affreux tombeau. Jugurtha, au jour qu'il voulait solliciter les indulgences ou seulement les mépris de la foule, affectait de ne plus posséder que de misérables vêtements. Au jour qu'il a fallu mener la pompe triomphale de sa défaite et de sa ruine, il a figuré

en roi. Aussi, avant de l'abandonner à la faim qui tourmente, qui torture et qui tue, les bourreaux, magnifique aubaine, l'ont dépouillé de ses atours et, pour aller plus vite, impatients peut-être de rejoindre le cortège finissant, ils ont arraché les oreilles avec les anneaux d'or qui s'y balançaient.

Marius a voulu que l'aigle devînt l'enseigne de la légion. Les oiseaux de proie ont toujours un rôle d'importance première dans le drame qu'il joue sur le théâtre de la patrie romaine. Deux vautours, reconnaissants des curées si largement servies, lui témoignent les égards d'une flatteuse familiarité. Quelque guerre est-elle déclarée, les vautours arrivent, battant de l'aile, le cou penché, le bec entr'ouvert, Marius est de leur famille; ils marchent, ils volent devant lui. Ils ont goûté du Numide, ils dévoreront le Cimbre et le Teuton, en attendant le Romain ; Marius n'est pas homme à leur rien refuser. Mais les Teutons, les Cimbres sont loin de Rome, bien que l'ébranlement de leur passage soit venu jusque-là. Nous n'avons pas à suivre cette marée grondante, dans son flux et son reflux. Le limon sanglant qu'elle abandonne féconde une vaste campagne, et des ossements que rejette le soc de la charrue, le laboureur marquera la frontière de son champ. Quel encadrement pour l'idylle joyeuse des vendanges ou de la moisson !

Marius épouse Julia, une haute patricienne. Il a voulu cependant habiter en un quartier tout populaire, au seuil même du Forum et dans la familiarité des assemblées plébéiennes. Il sait bien que sa popularité, si bruyante soit-elle, a besoin de cette étroite alliance. Des trophées

lui sont dressés qui resteront entre les plus fameux des monuments de Rome; mais à Rome même il n'est pas un dignitaire, s'appelât-il Marius, qui conserve et maintienne une autorité docilement obéie. La majesté des lois a trouvé des impies, même de sacrilèges profanateurs, l'exemple est venu de haut. Le rayonnement de gloire au front même d'un triomphateur trouve des regards qui le soutiennent. Il n'est pas de victoire qui puisse intimider ou désarmer la haine. Rome, armée contre tant d'ennemis, est armée contre elle-même. L'agitation est constante, l'émeute presque journalière. Les vieux scrupules ne sont plus de ce temps. La guerre, portée si loin, a reflué dans la ville. Les soldats de Marius sont de toutes les séditions. Le maître ne prend aucun souci de les tenir en bride; peut-être y serait-il impuissant.

Les Gracques ont laissé une lignée de clients affamés, mais aussi de réformateurs maladroits ou violents. Détesté, poursuivi des patriciens, Saturninus s'est enfermé dans le Capitole; il s'y défend. Il est forcé dans ce repaire, traîné dans la Curie, assommé sous les tuiles et les pierres.

L'usure ronge le populaire et la bataille toujours recommence entre créanciers et débiteurs. Un prêteur veut s'interposer. On l'assaille au moment qu'il allait sacrifier au temple de Castor. Il échappe, il veut fuir, gagne le temple de Vesta, sanctuaire qui lui serait un asile sacré. La rencontre d'une vestale, son regard toujours ont suffi à sauver le condamné, serait-il le dernier des criminels. Du temple de Castor au sanctuaire de Vesta la distance est courte. C'est encore trop loin : le prêteur est tué en chemin.

Cependant un terrible rival surgit qui va balancer la gloire, la popularité même de Marius. C'est un patricien de très haute naissance, il appartient à la *gens* Cornelia. Ainsi deux hommes sont en présence, et cela seul suffirait à redoubler toutes les fureurs; mais aussi deux partis, deux classes, deux Romes, l'une dévorée d'avides appétits, de haines folles, autant que l'autre d'implacable avarice et de vengeances inassouvies. Albe et Rome, ménagères d'un sang cependant toujours prêt aux nobles immolations, convenaient de remettre leur suprême querelle à six de leurs enfants. Les temps ont marché; il faut des armées entières aux colères de Marius, aux fureurs de Sylla. Ils se jetteront à la tête comme des lambeaux de la patrie. Les louveteaux vont se battre à faire hurler la louve et la déchirer à lui faire crier grâce. Mais ils ne voudront plus l'entendre. Le règne est commencé des hommes de rapine et de proie.

Déjà Marius et Sylla se sont rencontrés, celui-là consul, celui-ci questeur et servant sous les ordres du premier. Marius a vaincu, pourchassé Jugurtha, mais Sylla a mis la griffe dessus.

Départ, retour, fuite, rentrée victorieuse, le terrible chassé-croisé de ces deux hommes est toute l'histoire du monde pendant plusieurs années, et tout s'efface, tout se tait devant ces lutteurs jamais lassés.

Les patriciens soutiennent Sylla. Il a dû cependant une première fois déserter le Forum, et la maison de Marius toute prochaine l'a sauvé d'une mort très peu glorieuse. Mais cette hospitalité de hasard ne restera pour l'un comme pour l'autre qu'un importun souvenir.

Sylla n'est pas beau. Il a le teint roux, le visage pâle, mais taché de rouge, dès qu'une émotion violente le traverse et l'agite. Ses yeux très mobiles sont toujours prêts à darder des éclairs mauvais. Sa naissance illustre l'a laissé cependant besogneux et d'autant plus avide. Une certaine Nicopolis, servante de Vénus plutôt que prêtresse de Vesta, lui a laissé un héritage opulent et d'origine très mêlée. Sylla, tiré de la misère, peut récompenser d'une main plus généreuse ses histrions et ses bouffons, sa compagnie familière et la plus agréable. Sylla aime à rire et ne manque pas d'esprit. Il plaisante volontiers, toujours prompt à la réplique comme à la vengeance, mais il souffre impatiemment les retours de la moquerie. Il y a de la panthère dans cet homme; la griffe est toujours prête et ne fait pas longtemps patte de velours. Les Athéniens, très spirituels comme on sait, l'apprendront à leur grand dommage, et leurs plaisanteries sur la face couperosée de Sylla, les brocards jetés à sa femme, la divine Métella, leur mériteront de terribles réponses, aux jours où s'écrouleront leurs murailles. Sylla affecte quelque désinvolture impertinente et railleuse à l'adresse des dieux. Il ordonnera le pillage de Delphes et comme Phœbus a rempli son sanctuaire profané des gémissements de sa cithare : « Le Dieu est satisfait, dira Sylla; il chante, donc il payera ». Cependant l'impie sera superstitieux jusqu'au tremblement de la peur; il portera toujours sur lui une petite figure d'Apollon en or, et, sous la menace d'un prochain danger, il ne manquera jamais de lui adresser les plus dévotes oraisons ou de la couvrir de baisers.

Sylla aime beaucoup sa femme Métella, sans se piquer

de fidélité. Il voudra cependant s'épargner le spectacle des douleurs de cette chère compagne et fera mettre dehors son corps gémissant et moribond; la mort est en effet une visiteuse fâcheuse et qu'il vaut mieux renvoyer chez le voisin.

Sylla élève son âme aux plus hautes ambitions. La guerre contre Mithridate promet de rudes labeurs, mais aussi la plus magnifique moisson d'honneurs et de renommée. Marius est déjà pesant, fatigué moins par l'âge que par les travaux accomplis. Il ne veut pas admettre cette décadence, au reste plus apparente que réelle. Son endurance dépasse la mesure vulgaire. Abandonnant sa jambe au fer des médecins, sans vouloir être contenu et maîtrisé de personne, il a subi les tortures d'une très longue opération, et pas une plainte ne lui est échappée. Marius obtient le commandement des armées d'Orient; sa prétendue décrépitude est de force à jeter bas Mithridate et bien d'autres, non pas cependant Sylla.

Sylla n'accepte pas cette décision. Il rentre à Rome de vive force, comme un brigand, faut-il dire, ou comme un conquérant? on n'y saurait trouver que bien peu de différence. Rome n'accepte pas ce viol sans quelque résistance. Qu'on la brûle! Sylla brandit une torche et donne l'exemple. Sylla avance dans la flamme et l'incendie. Il n'en faut plus douter, c'est un conquérant.

Les dieux savent trop bien ce qu'ils doivent à la majesté de Rome, pour jamais se désintéresser de ses destinées. Leurs prodiges ont annoncé les épouvantes maintenant accomplies. Dans un temple, au seuil même d'une souricière, une souris a mis bas cinq souriceaux, mais pour en

dévorer trois aussitôt. Cela était déjà affreux, presque à l'égal de cet incendie mystérieusement allumé et qui a réduit en cendres les hampes des enseignes romaines gardées au temple de Saturne. Aussi téméraire, mais plus redoutable encore que les Gaulois, la flamme escalade le Capitole et dévaste le temple de Jupiter. La querelle de deux hommes laisse sans abri le plus grand des dieux.

Marius s'est enfui de Rome. Nous n'avons pas à le suivre aux marais de Minturnes. C'est affaire aux meurtriers acharnés à sa poursuite de remuer les roseaux fangeux qui le cachent, mais aussi de reculer devant lui. Le monde n'a pas d'assassin qui ose tuer Caïus Marius. Sa Rome ingrate et terrifiée l'abandonne; Carthage lui donnera l'hospitalité, et ce passant doit suffire à repeupler, à remplir de gloire cette immense solitude.

Il garde cependant à Rome même quelques partisans, quelques fidèles. Sylla a bien pu jeter bas les trophées d'Aix et de Verceil, mais non pas abolir la mémoire de l'écrasement des Cimbres et des Teutons. Il a bien obtenu que Marius fût mis hors la loi et déclaré ennemi public, car le Sénat commence l'apprentissage de toutes les servitudes. Le Sénat connaît la peur, et du reste le Sénat, recruté aux familles patriciennes, penche pour Sylla, bien qu'un tel serviteur soit un maître impérieux. Mais le Forum n'est pas unanime à maudire Marius. La tribune romaine est devenue très éloquente. Des bouches y sont béantes qui ne disent rien, mais qui parlent beaucoup. La Rome des anciens jours voulait que sa tribune fût un monument de sa gloire. La victoire est venue y sceller

des éperons de bronze. Sylla imagine une décoration plus expressive. Ce sont des têtes coupées et chaque jour remplacées qui sont là maintenant, clouées sur la pierre. Les flâneurs, les quêteurs de nouvelles, qui des rostres par eux toujours environnés, sont dits *subrostrani*, connaissent ainsi jour par jour, heure par heure, les choses de la politique et la pensée intime du grand Sylla.

Cependant l'éloignement de Sylla, ses campagnes victorieuses ont permis le retour de Marius. L'augure Scævola, un vieillard, avait refusé de s'associer à la proscription de Marius, disant à la face même de Sylla, et l'audace était grande : « Pour un peu de vieux sang qui me reste, je ne déclarerai pas ennemi de Rome celui qui deux fois l'a sauvée. »

Marius ne veut se souvenir que des injures subies. Ses colères sont moins réfléchies que celles de Sylla, mais non moins meurtrières. Il fait tuer dans le temple même de Vesta le fils de ce fidèle Scævola. Plus rien n'arrête ces forcenés et Rome ne vit jamais revenant plus terrible que ce vieux Marius.

Ce n'est pas un délicat. Il a voulu renchérir cependant sur ses négligences accoutumées. Pas une fois, aux jours de son exil, il n'a pris quelque soin de sa personne. Les vêtements en lambeaux, souillés de poussières lointaines et de l'écume que lui ont crachée les tempêtes, les cheveux en désordre, il reparaît, hideux, repoussant, épouvantable, et Rome a tremblé rien qu'à l'apercevoir. Ainsi il a traversé le Forum et regagné sa maison. Lui non plus n'oubliera pas les rostres et la parure infâme qu'ils ne doivent plus de longtemps dépouiller. Les têtes abattues

par l'ordre de Sylla s'étaient enorgueillies de noms fameux; celles qui leur succèdent ne comptent pas d'aussi lointains aïeux, voilà toute la différence.

Cependant Marius a dépassé soixante-dix ans. Pour la septième fois il est consul. La prédiction qui saluait son enfance est accomplie. Il peut mourir, et, s'il veut mourir tout-puissant et redouté, il doit se hâter; car Sylla revient, Sylla accourt, Sylla, tout à la fois renard et lion. Le moribond trouve encore le loisir de tuer, comme si le sang répandu pouvait réchauffer celui-là qui déjà s'est glacé dans ses veines. Il agonise comme il a vécu, implacable et farouche.

Marius avait sa bande, entre toutes dévouée, trois mille hommes qu'il appelait son contre-sénat et que Sulpicius commandait. Sylla est l'homme des patriciens et du Sénat, avons-nous dit. La première fois qu'il le rassemble, c'est dans le temple de Bellone, au seuil même de Rome. Et comme d'affreuses clameurs troublaient la délibération : « Ne faites aucune attention à ces cris, disait Sylla. N'écoutez que moi, ce sont quelques mauvais garnements que j'ai donné ordre de châtier. » Ce n'était rien, en effet, que le massacre de six mille prisonniers.

Sylla procède avec méthode et de sang-froid. Il dresse des listes de proscription, les revoit avec soin, les fait recopier sous ses yeux, biffe quelques noms, en ajoute beaucoup d'autres. Les listes sont affichées au Forum. Au Forum Sylla règne, au Forum il siége, au Forum il fait vendre à l'encan les biens des proscrits. Et les enchères sont suivies, animées. Sylla les préside et les surveille. Il ne saurait tolérer la tiédeur et la nonchalance. Le spectacle

n'est-il pas réjouissant et tel qu'il doive encourager la bataille des enchères? La ville est livrée aux sicaires qui font métier d'assassinat. Les rostres sont un comptoir où les têtes sont apportées et payées comptant. Un tarif est établi; le meurtre d'un maître par son esclave, d'un père par son fils, cela vaut deux talents. Sylla est homme de parole. Quelquefois il daigne dévisager ces pâles visages et se bien assurer lui-même que la proie annoncée est bien celle qui lui est remise.

Monnaie de Sylla.

Cependant Sylla est capable d'obligeance et de bonne camaraderie. Il se vante d'être l'homme du monde qui fait le plus de mal à ses ennemis, mais aussi le plus de bien à ses amis. Un jeune patricien, homme de plaisir, et cela n'est pas pour déplaire à Sylla, a tué son frère, car ce joyeux compagnon débute comme Romulus. Il sollicite de Sylla, il obtient que le nom du mort figure aux listes de proscription. Ainsi le fratricide est excusé, sanctifié même. C'était bien à Sylla d'accorder cette grâce, à Catilina de la demander.

Les rostres ont suffi à l'éloquence de Marius, ils ne sauraient suffire à l'éloquence de Sylla. Au débouché du *vicus Jugarius*, à l'entrée même du Forum, le bassin dit de Servilius prête complaisamment sa margelle aux coupeurs de têtes. C'est une exposition supplémentaire et qui aussitôt proclame la toute-puissance du maître; et le bassin devient, dans le jargon vulgaire, le *spoliarium* de Sylla.

Sylla avait promis la clémence et l'amnistie, mais seule-

ment aux honnêtes gens. Combien ils sont devenus rares! Sylla est le seul juge de l'honnêteté.

Ce dictateur — il s'en est fait décerner le titre et la souveraine autorité — s'abaisse aux plus infâmes rancunes. Il envie la mort et semble lui reprocher les supplices inaccomplis. Il fait exhumer le vieux Marius et le fait jeter dans l'Anio. Le fils a péri dans un égout de Préneste. En ces jours affreux la tombe elle-même est infidèle et traîtresse. Elle ne sait rien défendre de ce qui lui est confié, et la cendre même ne saurait échapper à l'outrage.

Statue équestre de Sylla.

Revers d'une monnaie d'or de la famille Cornelia.

Une statue est consacrée à Sylla. On la place au Forum et tout près du temple de Castor. En effet, c'est là que s'étalent à tout venant les listes de proscription. Près de cinq mille noms y sont inscrits. Aussi le concours est grand, toujours renouvelé, de la foule qui les attend et qui s'attarde à les lire. La presse est telle bien souvent que les derniers venus demandent aux premiers de crier les noms; et ce sont des clameurs soudaines qui répondent à cet appel de la mort, des fuites affolées, ou bien de longs silences traversés de sanglots. Cependant Sylla est toujours présent. Il revit dans le bronze. L'adulation romaine l'a voulu chevauchant, comme dans la bataille. Le Sénat lui a fait ériger devant les rostres une statue équestre dorée.

Il a toutes les audaces. Il triomphe de Mithridate et de l'Orient, dit-il; il devrait dire de Rome! Ceux-là dont il a

tué le père, le frère, les amis les plus chers, ceux-ci dont il a livré le patrimoine à ses vétérans, car Sylla est prodigue du bien d'autrui, lui composent un magnifique cortège, et les mêmes lèvres qui peut-être hier encore criaient de douleur, le saluent, et bruyamment l'acclament. Sylla ordonne, il veut se faire une joie de tous ces deuils.

Il ose plus encore. Il abdique, il descend du faîte des grandeurs atteintes. Le Sénat, convoqué une dernière fois, l'a vu dépouiller sa puissance dictatoriale. Ses vingt-quatre licteurs l'attendaient au seuil de la Curie, guettant son retour. Il les congédie. Seul il regagne le Forum, seul il le traverse, et la dernière liste de proscription est encore là étalée au grand soleil. Il passe devant. Il va lentement, sans défense que son nom et sa gloire sanglante. Pas une main ne s'est levée pour l'arrêter au passage. Un enfant seul, un orphelin peut-être et qui doit son abandon à Sylla, a osé insulter ce passant formidable. Il s'est acharné sur ses pas, toujours l'insulte à la bouche. Sylla n'a pas daigné détourner la tête. Arrivé au seuil de sa maison, près du Palatin, sur la pente du Germate, il n'a dit que ceci, mais la parole est prophétique et devance le lendemain : « Voilà qui empêchera qu'un autre dépose la souveraine puissance ».

Cependant Sylla, non par crainte, mais par lassitude, va quitter Rome. Pouzzoles l'appelle. Sylla se plaît à la sérénité des horizons ensoleillés. Il passera ses journées aux soins du jardinage, aux délassements de la pêche. Une fois seulement, redevenu justicier, il fera devant lui étrangler un magistrat prévaricateur. C'est que le coupable détour-

nait les fonds destinés à la reconstruction du temple de Jupiter Capitolin, et cette juste réparation au dieu tient tout particulièrement au cœur de Sylla. Il se remarie, il mène une existence très joyeuse, presque innocente, toute nouvelle. Il revit son passé, il écrit ses mémoires en grec et quelquefois feuillette les œuvres d'Aristote. Le premier il a voulu les introduire dans Rome. Ne croirait-on pas assister aux jours finissants d'un sage? Un enfant cependant a insulté Sylla, quelque chose de plus petit, de presque invisible d'abord le menace et l'attend. Encore vivant, ce corps tombe en une hideuse décomposition. Il est une proie et Sylla voit lui-même sa répugnante curée. Ainsi meurt, dévoré de vermine et de poux, le grand Sylla, Sylla l'heureux, comme il voulut être nommé, Sylla le favori de Vénus, comme il s'était proclamé lui-même.

Il avait saigné Rome plus cruellement que pas un n'avait encore osé faire, et sa toute-puissance ne devait pas coûter beaucoup moins que les victoires d'Annibal. Aussi Rome est-elle reconnaissante. Elle fait à cette pourriture humaine qu'il a laissée après lui, une entrée triomphale. Les femmes, des veuves peut-être, mais elles ont dû se remarier, des orphelines, mais elles ont dû hériter, accourent sur son passage, prodiguant les parfums, semant les fleurs, et Scipion, vainqueur de Carthage, ne fut pas mieux accueilli. Le ciel même est complice. Au jour marqué pour la solennité des funérailles, des nuages lourds, chargés de pluie, assombrissaient l'horizon, attristaient cette apothéose. Il semble qu'un déluge menaçait Rome, assez terrible pour effacer tant de taches

de sang. Le corps a séjourné quelques heures au Forum, cependant on redoutait toujours quelque averse importune. Mais le bûcher aussitôt dressé au champ de Mars, les nuages se sont dissipés, déroulant un azur tranquille, et la flamme est montée, libre, fière, peut-être reconnaissante, elle aussi, à ce Romain qui lui donnait Rome à dévorer.

VI

LES TRIUMVIRS.

Ces temps sont affreux, et ceux qui vont les suivre ne promettent que des accalmies passagères. Les premiers rôles seront tenus cependant par des hommes quelquefois accessibles à de vagues retours de justice et de pitié. L'atrocité ne sera plus que de la cruauté, au moins quelquefois. Pompée, César, Crassus, Cicéron, Clodius, Catilina, Caton, tels sont les noms qui vont remplir la ville et le monde. Nous n'avons pas à les suivre au loin. Le drame se joue aux frontières chaque jour reculées, car Rome ne fut jamais plus glorieusement conquérante qu'en ces jours de séditions journalières et de tempêtes civiles, mais le Forum reste la place toujours disputée, la conquête suprême, le champ d'une bataille toujours recommencée.

Un premier mariage a fait de Pompée approximativement le gendre de Sylla, sa fiancée étant la fille d'une des femmes de Sylla, mais issue d'une précédente union; et, pour complaire à cette apparence de beau-père, le jeune Pompée s'est si bien essayé aux rigueurs sanglantes, que déjà le dictateur saluait l'adolescence pleine de promesse

d'un petit bourreau : *adolescentulus carnifex*. Mais Pompée, vaillant soldat et qui a reçu de ce même Sylla des enseignements plus avouables, car il a servi dans ses armées, n'a pas le tempérament d'un bourreau, ni même d'un proscripteur implacable. Il a de l'orgueil, mais aussi de la vanité, et la vanité est toujours mauvaise conseillère. Il aime la gloire, et cela convient à ce digne fils de Rome. « Nous sommes tous sensibles aux attraits de la gloire, proclame Cicéron, les grands cœurs plus encore que tous les autres. » Mais Pompée est non moins sensible à la gloriole. Il se payera de cette fausse monnaie. Tout ce qui brille l'attire et l'affole. Il éblouira longtemps le peuple romain, mais il s'éblouira lui-même et partout et toujours. Il saura gagner des batailles et les vanter, les fêter; il apparaîtra comme un dieu au dénouement prochain d'une tragédie; il s'empressera même à moissonner les lauriers des autres, estimant peut-être que toute victoire est chose due au grand Pompée et que son génie l'a inspirée si son bras ne l'a pas décidée. Il rêvera la toute-puissance, très médiocrement respectueux des lois et des traditions de Rome, mais il n'osera directement la saisir. Il attendra des événements, de la fatigue des uns, de l'engouement des autres, une dictature qu'il se garderait bien d'abdiquer à l'exemple de son premier maître. Il briguera, il obtiendra, et même il méritera une immense popularité, mais il ne saura pas la maintenir, et ce grand vainqueur, frappant la terre du pied, aux jours de crise suprême, bien loin d'en faire surgir des légions, n'aura d'autre ressource que l'abandon immédiat de toute l'Italie, la fuite au delà des mers. Il n'aura rien su préparer et rien su prévenir. Il prêtera ses

légions à César pour conquérir les Gaules, imaginant peut-être que ces soldats, longtemps les siens, le resteraient toujours, qu'ils accourraient toujours dociles au mot d'ordre qu'il lui plairait leur adresser, et que les légionnaires de César, vainqueurs des Gaulois, des Bretons, des Germains, de cent peuples dont les noms mêmes jusqu'alors étaient inconnus, redeviendraient les légionnaires de Pompée. On ne saurait dire ce qui l'emporte dans ce calcul de l'outrecuidance ou de la naïveté.

Les campagnes de Pompée, non plus que celles de César, ne sont de notre sujet. De l'un à l'autre de ces deux hommes et plus tard de l'un à l'autre de tous les remueurs de la plèbe qui vont se disputer la suprématie sur les ruines des antiques institutions romaines, nous voyons un homme aller, venir, reculer, avancer, gémir souvent, tonner quelquefois, parler toujours, et cet homme, la gloire de l'éloquence latine, est Cicéron. Sa vie presque tout entière se déroulera à Rome, car il se lamente à peine en est-il éloigné, et toute sa philosophie ne saurait tempérer longtemps ses regrets. « J'ai perdu ma lumière », dit-il, dès que le Capitole n'est plus visible au prochain horizon.

Il est né dans Arpinum comme Marius, mais rien n'aurait jamais rapproché ces deux hommes à peine échappés de leur commun berceau. Cicéron a porté les armes, aucun Romain ne saurait méconnaître ce premier devoir; il a suivi Sylla au pays des Marses, mais il estime que tout est préférable à la vie des camps. Peut-être sa constitution délicate aggrave-t-elle singulièrement pour lui le labeur journalier du soldat. Cependant les présages n'ont pas manqué à son enfance première, et sa nourrice a rêvé que

l'enfant, endormi dans ses bras, serait la gloire et le bienfaiteur de sa patrie.

Cicéron, cela est un nom, ou plutôt un sobriquet burlesque et qui prête à rire. Un pois chiche, cela n'est pas un objet bien rare et d'un usage relevé. Cicéron ennoblira ce nom de famille, il signera son nom de l'objet même, son homonyme, et l'inscrira sur un vase de bronze par lui consacré aux dieux immortels.

Cicéron n'est pas de bien haute naissance. Son mariage, ses talents, largement rétribués, jamais cependant abaissés à quelque indigne vénalité, lui ont assuré les moyens de mener une très large existence. Chevalier, et très attaché à la caste des chevaliers, il habite aux Carines. C'est un quartier élégant, et Pompée lui aussi abrite là ses pénates. Les Carines ne sont pas éloignées du Forum. Cicéron voudra cependant s'en rapprocher encore. Dans cette ville si aimée, le Forum l'attire, le retient, rappelle ses plus constantes pensées. Quelques patriciens d'humeur grondeuse s'indigneront qu'un homme nouveau, issu de petites gens, un provincial, ose venir au Palatin usurper la mitoyenneté des demeures pleines d'ancêtres glorieux; mais Cicéron ne craint pas les propos railleurs. Il manie le rire et la moquerie comme pas un orateur de Rome. N'a-t-il pas entretenu commerce si familier avec la Grèce, qu'au retour de son premier voyage on l'appelait lui-même le Grec? Ce n'est qu'un jeu pour lui de mettre les rieurs de son côté.

Tout enfant il a cadencé dactyles et spondées; et les vers lui resteront toujours un exercice facile. La Grèce l'a enseigné, disons-nous, et dans les écrits des sages dispa-

rus, et dans les harangues encore tout enflammées des orateurs fameux, et dans les leçons avidement écoutées de Philon le philosophe ou du Rhodien Apollonius, fils de Molon. César à son tour sollicitera les conseils de celui-ci.

Apprendre à penser n'est pour l'orateur que la moitié de la tâche. Il lui faut encore posséder la diction, la mimique et le geste. On ne saurait trouver meilleurs initiateurs à cette science que des comédiens. Roscius, le seul acteur qui ait semblé digne par son talent de monter sur la scène et par sa vertu de n'y monter jamais, enseigne Cicéron et reste son familier. Roscius excelle surtout dans la comédie; aussi ses avis ne sauraient suffire, la comédie journalière du prétoire et des rostres sombre trop souvent aux épouvantes de la tragédie. Æsopus, acteur tragique, complète cette précieuse éducation.

Sylla encore debout projetait son ombre redoutée sur le Forum, lorsque, pour la première fois, le très jeune Cicéron a pris la parole. Il ne s'agissait que des intérêts d'un particulier et d'une affaire civile. Mais le plaignant, un premier Roscius, non pas le comédien, avait encouru les colères de Sylla, et si par hasard il avait gardé sa tête sur ses épaules, ses biens étalaient des brèches béantes. Défendre cette victime et ce proscrit, c'était directement attaquer le proscripteur. Aussi voyons-nous Cicéron, d'autant plus en danger que sa parole avait triomphé, déserter aussitôt sa chère Rome et sa douce Italie pour la Grèce lointaine.

Toutefois le Forum avait écouté, applaudi la grande voix d'un maître de l'éloquence; il ne devait plus de longtemps l'oublier.

La première question, mais celle-ci publique et intéressant la destinée même de l'état, qui amène Cicéron aux rostres, est la loi dite Manilia, du nom de Manilius, le tribun qui l'avait proposée. Il s'agissait de confier pour trois ans à Pompée le commandement des armées d'Orient, le gouvernement de la Colchide, de la Cilicie, de l'Arménie, de la Cappadoce, bref d'un empire déjà immense et que de prochaines victoires devaient grandir encore, enfin la direction suprême de la guerre contre Mithridate, un digne adversaire toujours reparaissant, jamais lassé. Quelques-uns, et non des moins prévoyants, résistaient à cette prodigalité d'honneurs et de puissance. Cicéron cependant appuyait la loi et contribuait plus que personne à la faire adopter. Il était dans sa destinée de toujours chérir la liberté romaine, mais non pas toujours de la servir utilement.

Pompée éloigné, emporté au tourbillon de ses conquêtes et bousculant du pied les sceptres et les trônes, Cicéron, tout à coup va grandir et pour quelques jours il occupera la scène, très dignement et, ce qui devient plus rare, très honnêtement.

Cicéron est consul, mais cette dignité, un patricien la lui a disputée. Ce rival, nous l'avons déjà rencontré jeune parmi les plus infâmes sicaires, pourvoyeurs des charniers de Sylla. L'ambition de Catilina, ou plutôt, ce mot est trop beau, son appétit de jouisseur s'est exaspéré avec l'âge. On ne saurait trouver un scrupule qui le gêne. Il a enlevé une vestale; il en a fait sa femme. Il a sa bande, on pourrait dire son armée nombreuse et facilement recrutée parmi les vétérans de Sylla, les quéman-

deurs d'emplois vainement sollicités, les débiteurs perdus de dettes, tous les déclassés, tous les mécontents, les meurtriers publics maintenant sans emploi. Il leur a promis, il s'est promis à lui-même la curée triomphante de Rome, et cette conquête plus profitable, plus prochaine que pas une autre, peut sembler aussi plus facile, tant de lâches défaillances ont épouvanté les esprits, tant de complicités consenties hier, avouées demain, étendent et fortifient cette immense conjuration.

« On ne saurait trouver dans une école de gladiateurs un téméraire, capable de toutes les violences, qui ne se dise l'ami intime de Catilina, ni au théâtre un bouffon énervé et sans âme qui ne se glorifie d'avoir été le compagnon de ses débauches. » Cicéron dit cela et Rome le sait à merveille, car si les menées restent secrètes, ou du moins enveloppées de quelque mystère, le meneur apparaît devant tous et son effronterie même lui devient une force redoutable. Ses vices, ses désordres, ses insolences, ses cruautés, ses sacrilèges même lui sont des titres aux épouvantes des uns, aux espérances des autres. Les vertus et les services rendus à la chose publique ne sont plus ce qui toujours recommande le mieux. Cicéron dira : « Je prends sur moi la haine des pervers ». Parole fière, mais d'une portée bien lointaine et qui ne sera pas oubliée ; défi superbe mais qui sera relevé.

Cependant la terreur est partout, dans les rues de Rome, jusque dans le ciel, comme si les violences pressenties, les crises annoncées ne devaient pas épargner même la majesté des dieux. La foudre a frappé le Capitole ; un hibou piaulant s'en est envolé. La louve de bronze a trè-

buché sur son piédestal. Des enfants sont nés, tenant la main gauche sur la tête. Les tables où sont écrites les lois se sont fendues, comme balafrées d'un poignard invisible.

La nouvelle de ces prodiges a couru toute la ville, et Catilina, audacieux mais habile en ses complots parricides, n'aurait garde d'y contredire. Ces épouvantes déjà le grandissent à l'égal de quelque divinité dévastatrice et vengeresse. On assure que lui-même et ses complices les plus familiers ont échangé d'effroyables serments et que le sang humain, bu dans la même coupe, a sanctionné leur alliance.

Un homme veille cependant, un homme délicat de santé et d'un aspect assez débile. Un de ces gladiateurs, grands amis de Catilina et qui lui prêtent une escorte plus redoutable encore que celle, jusqu'à ce jour refusée, des douze licteurs consulaires, l'assommerait d'un coup de poing ou l'étranglerait, sans même avoir besoin d'y mettre les deux mains, tant le cou de cet homme est effilé et mince. Il est malhabile au maniement du glaive et ce consul peu militaire proclame que les armes doivent céder à la toge civile. Sa poitrine est faible, mais une âme vaillante l'habite, et la voix qui s'en échappe se haussera aux accents les plus superbes, elle sera, pour quelques jours du moins, la voix même de la patrie. Le Forum la reconnaîtra, le Forum qui déjà semblait n'en plus garder le souvenir.

La parole n'est plus un vain bruit qui retentit et qui passe, c'est une action. Faut-il dénoncer le complot, mais aussi l'arrêter? Cicéron a convoqué le Sénat au Palatin, dans le temple légendaire de Jupiter Stator, de Jupiter qui arrête; et c'est là devant Catilina venu prendre séance avec

sa confiante audace de joueur sûr d'une partie gagnée, que la voix révélatrice a tonné et que le traître flagellé en plein visage, dissimulant tout d'abord mais bientôt confondu, s'est lui-même dénoncé. Sa pâle colère décolore, jusqu'à la dernière lividité de la mort, sa pâleur accoutumée; son geste, le plus souvent lent, a quelque chose des paresses nonchalantes de la panthère, puis tout à coup il se précipite véhément et désordonné. La parole a suffi, mais quelle parole a jamais foudroyé de plus haut? et Catilina s'est enfui de l'assemblée. Entre les complices inavoués que peut-être il y comptait, aucun n'a osé prendre sa défense.

Regagner sa maison, toute voisine cependant, car il demeure au Palatin, il n'en saurait prendre le temps. La voix de Cicéron tonne encore sur ses pas et le chasse de Rome. Là-bas une armée l'attend aux montagnes d'Étrurie; il trouvera la bataille, mais aussi la défaite et la mort.

Faut-il maintenant, l'œuvre préservatrice n'étant pas encore achevée, juger les complices de Catilina, ces misérables qui déjà avaient organisé la dévastation de Rome, préparé l'incendie, posté les bandits armés qui devaient activer les flammes envahissantes et massacrer quiconque aurait essayé de les arrêter? Faut-il, suprême infamie, révéler l'alliance monstrueuse de ces Romains et d'une tribu gauloise toute prête à violer la frontière? Cicéron encore une fois traîne à sa suite le Sénat, et cette fois, évoquant une déesse, suprême conciliatrice, il a voulu qu'il siégeât dans le temple de la Concorde.

Le danger n'est pas beaucoup moins grand qu'il ne

l'était la veille; car les dispositions du peuple restent incertaines. Brûler la ville de Rome, cela n'inquiète et n'indigne qu'à demi cette foule avide et qui n'a d'autre toit que les portiques hospitaliers des temples et des basiliques. Crassus, enrichi dans l'achat de patrimoines vendus aux enchères lors des proscriptions de Sylla et qui possède des rues tout entières, comme quelques autres fastueux propriétaires, prendrait de toute cette affaire un plus juste souci. Cependant quelques soupçons circulent, mal démentis, qui font de Crassus un demi-complice de Catilina. « O temps! ô mœurs! » comme s'exclamait hier Cicéron. Combien de peine auront les juges des enfers à sonder les derniers replis de ces âmes ténébreuses! Et combien justement Cicéron dira à son confident Atticus : « Nous avons perdu, non pas seulement la sève et le sang, mais jusqu'à l'apparence et la couleur de notre ancienne Rome! »

Cet Atticus reste l'un des hommes les plus honnêtes et les plus estimables de Rome en un temps où le dénombrement en serait facile. Très habile toutefois, très prudent et même timoré, il est l'ami de tout le monde, et sa diplomatie, toujours en éveil, sollicite et entretient adroitement ces utiles amitiés. Atticus est de bon conseil, mais de conseil timide. Correspondant empressé de Cicéron, dès que Cicéron a quitté Rome soit pour le délassement des champs et l'apaisement discret de quelqu'une de ses villas, soit dans les tristesses d'un bannissement ou d'une fuite involontaire, il écrit longuement, mais toujours se fait renvoyer ses lettres et soigneusement les détruit. Pas d'amour-propre d'auteur ni de prétention littéraire.

Cicéron se ferait étrangler pour sa patrie, aussi pour une phrase éloquente et harmonieusement pondérée. Atticus tient beaucoup à vivre, estimant la vie chose bonne et réjouissante. Aussi, et c'est là un chef-d'œuvre de conduite qui témoigne de son adresse, il vivra longuement, brillamment, heureusement. Sa fille épousera Agrippa, sa petite-fille l'empereur Tibère. Ce cher et bon ami Cicéron aura été égorgé, la liberté romaine prise au lacet aura jeté son dernier râle, nul doute que cet excellent Atticus n'en ressente quelque regret, mais enfin il faut bien penser qu'un long voyage ne saurait s'achever sans que l'un ou l'autre des compagnons reste en chemin. Il relira les charmantes lettres de Cicéron, il les a pieusement gardées, et les dialogues, les petit traités, *de la Vieillesse*, *de l'Amitié* surtout, et nul doute que ces muettes causeries ne consolent ce cher Atticus.

Ce n'est pas lui assurément qui aurait vaillamment soutenu Cicéron dans sa lutte contre Catilina. Par bonheur Caton est là, et cette haute figure domine la tourbe grondante que devient le peuple romain, ainsi qu'un rocher sourcilleux, le flot que la tempête affole et que souille l'écume.

Le premier Caton, le censeur, est son bisaïeul. Il a hérité de lui l'indomptable fermeté d'âme, la rigide et farouche probité, mais non pas la dureté presque cruelle. Tout enfant, plutôt que de reconnaître pour légitimes les revendications des Italiens en quête du droit de cité, il s'est laissé empoigner par un contradicteur un peu brutal, suspendre dans le vide d'une fenêtre béante, et son entêtement se serait broyé la tête sur les dalles de la rue

plutôt que de fléchir. Il n'apprenait pas vite, mais n'oubliait jamais. Son enfance est triste, sevrée de la tendresse d'une mère, curieuse, acharnée à demander le pourquoi de toutes choses, mais sans aimable abandon, sans la détente du rire, sans le rêve qui dore les prochains horizons. A quatorze ans Caton a jugé, condamné la tyrannie de Sylla, et cette innocence, indignée de l'universelle lâcheté, se ferait vengeresse et meurtrière, si les précepteurs en émoi ne la tenaient sous clef. Il est peu causeur : il aura bien le temps de parler, dit-il à ceux-là que cette réserve étonne, le jour où il aura quelque chose à dire qui en vaille la peine.

Ces manières ne sont pas pour lui concilier beaucoup d'amis, encore moins de flatteurs. La fortune de Caton ne saurait promettre que des orages aux rares fidèles qui la suivront.

Nous avons signalé, parmi les monuments qui bordent le Forum, la basilique Porcia, création du vieux Caton. Il paraît que ses dispositions intérieures ne convenaient plus aux habitudes nouvelles, peut-être à l'encombrement d'une affluence toujours grandissante. Les tribuns projetaient de les modifier, désireux de faciliter le va-et-vient de leur clientèle, car c'est là qu'ils ont pris l'habitude journalière de donner audience. A ce beau projet, que sa piété familiale réprouve, le jeune Caton s'est opposé, et tel fut le sujet de sa première harangue.

Ainsi que son ancêtre, Caton dédaigne les manières élégantes. Il est souvent mal mis. Souvent il oublie de se chausser même de vulgaires sandales. On le voit, les pieds poudreux, traverser le Forum et siéger dans la Curie.

Cependant ce va-nu-pieds sait imposer l'attention, le respect et même le silence. Les femmes ne l'aiment guère, la sienne d'abord, qu'il répudiera, sa sœur qui n'aura de tendresse que pour le jeune César, un libertin effronté, mais d'un commerce charmant.

César, fils de Vénus et très fier de cette origine que ses grâces natives à merveille confirment et justifient, est déjà un héros et la renommée lui sourit, pressentant une éblouissante aurore. Il fait des dettes royalement et royalement oublie de les payer. Ses créanciers déjà lui composent une magnifique clientèle et toujours assidue au seuil de sa maison. Il trouvera toujours prêteur, s'estimant lui-même très haut. Sylla méditait d'étouffer cet aiglon dans son aire, devinant déjà en lui plusieurs Marius. Au reste, Julia, la femme de Marius, était la sœur du père de César.

César a dû fuir devant l'hostilité déjà déclarée du dictateur. Un roi est devenu son hôte, Nicomède, roi de Bithynie. Cette hospitalité royale offerte à un citoyen romain, même proscrit et sans dignité officielle, n'est plus qu'un incident vulgaire. Les rois en disponibilité plus ou moins volontaire ne sont pas rares à Rome, et tel citoyen qui ne saurait compter entre les plus fameux, y mène plus grand train. Il n'est pas sûr que les savetiers du Vélabre se détournent toujours pour voir passer ces quémandeurs de couronnes. Pompée aux Carines héberge un Ptolémée; Ariobarzane, roi d'Arménie, tient à grand honneur que son fils habite auprès de Cicéron. Caton lui-même est l'ami du roi des Galates; il n'en tire aucune vanité; et les cadeaux offerts

par l'un, obstinément refusés par l'autre, refroidiront cette amitié.

Le lointain exil de César ne l'a pas fait oublier. Comme personne il sait réveiller l'attention publique, et toujours, de loin ou de près, il est en scène. Très élégant, bien peigné, accoutré selon la mode du lendemain, affectant quelquefois l'insouciance et je ne sais quel détachement des soucis qui sont une fatigue, il déroute les soupçons des uns — tous n'ont pas la clairvoyance de Sylla — il flatte les ambitions des autres; il est multiple, il est changeant, il est redoutable; il est aimé, parle à merveille, la Grèce a perfectionné et raffiné les dons prodigués à ce demi-dieu grandissant, il plaît souvent à Cicéron, beaucoup moins à Caton, mais toujours au soldat, qui devine un puissant meneur d'hommes; au populaire, qu'il flatte avec la désinvolture superbe d'un digne patricien et la camaraderie familière d'un bon camarade.

Tombé aux mains des pirates qui hantent les rivages d'Ionie, taxé à vingt talents, il a voulu lui-même hausser la rançon à cinquante. Puis il a semblé prendre le commandement de ses maîtres d'un jour, les faisant taire lorsque leur bavardage troublait son sommeil et leur promettant de les faire pendre au premier jour. La rançon payée, il a tenu parole. Lui-même a équipé la flotte, conduit la chasse, mené la campagne, vengé sa première défaite. C'est déjà en victorieux qu'il est rentré dans Rome.

Il est questeur, il est édile, il est grand pontife. Cependant il se moque très plaisamment des dieux, pressentant déjà peut-être que les Césars suffiront à repeupler

l'Olympe; il croit peu à son âme, beaucoup à sa fortune. Julia est morte, la femme de Marius, la tante de César. Bruyamment, pompeusement, César mène ses funérailles, et les images proscrites de Marius reparaissent saluées des sympathies, même de l'attendrissement du Forum. César prononce l'oraison funèbre de la défunte. C'est d'un bon parent, aussi d'un politique habile, et le succès encourageant de nouvelles audaces, un beau matin les trophées de Marius, replacés sur leur piédestal, à la grande surprise du Sénat qui voudrait protester, mais n'ose pas, promettent à la Rome des batailles, l'épopée de magnifiques conquêtes.

C'est la coutume des magistrats, des édiles tout particulièrement, de payer leur bienvenue au peuple en fêtes, en distributions, en jeux publics. César inventerait ce bel usage s'il ne le trouvait déjà établi. Il fait les choses grandement. Trois cent vingt couples de gladiateurs, par lui recrutés, toute une petite armée, ont paru dans le Forum. Déjà César est endetté de treize cents talents. Les créanciers pensent avoir placé leurs fonds à très gros intérêts. Le débiteur est encore un usurier plus habile, et ce Pactole répandu emportera bien loin César et sa fortune.

Lui aussi, et bien jeune encore, il donnera l'hospitalité aux rois, ou plutôt (César est coutumier d'aimables galanteries) à une reine, une Ptolémée. Cléopâtre sera la divinité mystérieuse des jardins de César et de sa maison des champs. Il habite la Regia depuis que le suffrage populaire l'a revêtu de la dignité de grand pontife, et cette nomination l'a fait le voisin des Vestales. Mais quelques

heures de son existence, et non les moins charmantes, s'écouleront là-bas, au delà du Tibre. Il n'accueillera que de rares initiés à ces réunions intimes. Cicéron cependant y sera convié, et l'Égyptienne, subtile et ondoyante en ses pensées, comme les vipères de son pays en leur fuite capricieuse, lui promettra l'envoi de quelques curiosités, reliques des anciens Pharaons; l'oubli de cette promesse désobligea beaucoup Cicéron.

César déjà essaye de tout, même de la clémence, et dans le Sénat il a opiné à demi en faveur des complices de Catilina. Il voudrait qu'on épargnât ces précieuses existences, et cette modération, au lendemain des proscriptions de Sylla, sous la menace de complots à grand'peine déjoués, ne laisse pas que de paraître singulière. Mais Caton parle haut et ferme, justicier plus rigoureux que Cicéron lui-même. Il faudra cependant que Cicéron aille un à un prendre les cinq condamnés, tant cette répression suprême apparaît encore mal assurée, que lui-même les escorte à travers le Forum. Il ne les abandonnera qu'au seuil de la prison Mamertine. Cinq misérables exécutés et sacrifiés à la sécurité de Rome, dans l'évidence absolue des crimes déjà consommés, c'est là cependant à peine de la rigueur, et Cicéron répugne à toute cruauté.

Il lui faut pourtant justifier sa conduite, d'abord dans le Sénat, où la tâche est facile, puis dans l'assemblée du peuple, et l'entreprise est plus incertaine. Il l'emporte cependant. César reconnu, a vu sa promenade accueillie de quelques siffets. Cicéron, bien au contraire, a fait taire la haine et des acclamations l'ont salué aux derniers mots de sa harangue.

Si des jeux inaugurent l'entrée en fonction des magistrats d'importance, il est encore d'usage qu'à l'expiration de son année consulaire, le consul rende au peuple un compte solennel et public de sa gestion. Très dignement, très simplement, Cicéron a voulu le faire. Métellus, un tribun, a prétendu lui défendre l'accès des rostres, osant prétexter que l'exécution de citoyens romains, condamnés sans l'accomplissement complet de toutes les formalités légales, était une de ces indignités qui interdisent au coupable la parole publique. Cicéron, cette fois encore, n'a besoin, pour se frayer passage, que d'un geste et d'un regard.

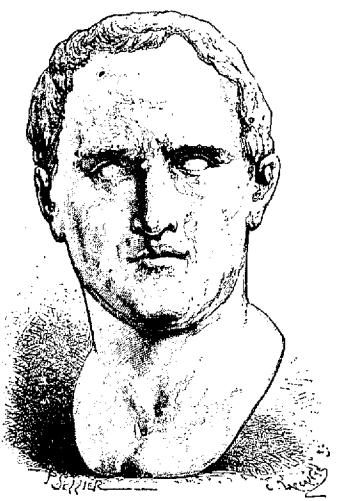

Cicéron.

Il gravit les rostres, et, devant ce peuple mouvant comme une mer aux surprises redoutables, il arrête l'orage à ses premiers murmures, et, grandi d'un magnifique orgueil, il ose dire sans que rien lui réponde que des acclamations : « Je jure qu'à moi seul j'ai sauvé la république et cette ville ».

Voilà donc Cicéron parvenu au terme suprême de son crédit et de sa gloire. Ce consulat, il ne l'oubliera jamais et

trop complaisamment il voudra toujours et partout le rappeler.

Un poète grec, Archias, revendiquant la qualité de citoyen romain, et voulant confier sa cause à l'éloquence d'un avocat écouté, affirmera sa résolution de consacrer un poème tout entier au consulat de Cicéron. Cicéron cependant, estimant sans doute que deux poèmes valent mieux qu'un, se chantera lui-même en latin et se racontera en grec. Il n'est pas d'écho dans l'univers qu'il ne veuille assourdir de sa gloire. A Cumes, à Tusculum, l'historien Lucceius est le voisin de Cicéron; et Cicéron le visite, le courtise, le priant de ne pas l'oublier, même à l'occasion de dénaturer un peu la vérité à son plus grand profit. Il n'est si bonne cause qui ne soit meilleure encore aux lèvres et dans les mains d'un bon avocat. N'est-ce pas d'une naïveté charmante, qui désarme et fait sourire?

Un décret du peuple a proclamé Cicéron second fondateur de Rome, père de la patrie et, ce qui est un hommage de plus haut prix, la parole de Caton l'a confirmé. Deux comédiens ont enseigné l'éloquence à Cicéron dans sa jeunesse, il semble que leur vanité inquiète lui soit devenue contagieuse. Il ne paraît guère au théâtre, où du reste il a fait ménager et réserver aux chevaliers, ses collègues, quatorze gradins particuliers, que pour guetter de flatteuses reconnaissances, des acclamations toujours espérées.

Cependant Pompée est revenu, triomphant; le triomphe lui devient une habitude constante. Déjà, Sylla régnant, et même un peu malgré Sylla, il a voulu triompher, et ce

lui fut un véritable chagrin de laisser quelques-uns de ses plus gros éléphants à la porte. Il les aurait voulu mener jusque dans sa maison. Pompée a le goût de l'énorme; c'est un personnage très encombrant.

Au retour de son second triomphe, Pompée a daigné redevenir un simple chevalier, et, sous cet équipage relativement modeste, il a figuré dans la revue que passent les censeurs. Mais seul son nom apparaîtra dans la dédicace du nouveau temple de Jupiter Capitolin enfin reconstruit, et voici dans quels termes il voudra immortaliser son moi fastueux, en un sanctuaire de Minerve, la déesse très sage et bonne conseillère que du reste il écoute très peu : « Pompée le grand, imperator, ayant achevé une guerre de trente ans, ayant vaincu, dispersé, réduit en esclavage cent vingt et un mille quatre cent vingt-trois hommes, ayant coulé ou pris huit cent quarante-six vaisseaux, ayant reçu la soumission de dix-huit cent huit places ou citadelles, ayant subjugué toutes les régions qui sont entre le lac Maréotis et la mer Rouge, a rempli le vœu fait à Minerve. »

La chlamyde d'Alexandre, après trois siècles et plus, est bien fripée et décolorée, Pompée cependant a voulu la revêtir. On ne le voit aux jeux du cirque que la couronne de laurier en tête et la robe triomphale sur les épaules. N'est-il sorti de sa maison des Carines que revêtu de la robe prétexte, c'est qu'il daignera glorifier de sa présence quelque représentation théâtrale.

César lui-même, plus empressé en ces bons offices que pas un ami de Pompée, a réclamé dans le Sénat et fait décréter la permanence de ces honneurs décoratifs. Ne

serait-ce pas que déjà le sacrificateur se complaît à parer sa victime?

Mais l'étoile de César, déjà levée sur l'horizon, va jeter un tel éclat que tout sera de l'ombre auprès d'elle. Pompée seul, infatué et satisfait, ne saura pas le reconnaître.

Cependant Rome vit de sa vie journalière. Cicéron parle et plaide, assistant de sa parole une clientèle un peu mélangée. Autrefois il poursuivait dans Verrès un préteur avide et pillard. Il l'a montré assisté d'experts émérites, visitant les temples de Sicile et les dépouillant, enrichi d'un immense butin et l'exposant effrontément dans le Forum, ainsi que des trophées de victoire. Le grossier populaire a pu contempler, les fins connaisseurs, chaque jour plus nombreux, ont pu détailler, les uns sottement béats, les autres empressés et bavards, le Cupidon de Praxitèle, celui-là même que Phryné paya de son plus joli sourire, l'Hercule de Myron et son Apollon, les Canéphores de Polyclète, une Diane en robe longue, cheminant le flambeau à la main, trois Cérès, déesses tout particulièrement chères à la Sicile, la Sapho de Silanion, la tête grimaçante, magnifique cependant, d'une Méduse coiffée de serpents. C'était une attention bien délicate à Verrès de peupler ainsi le Forum et de permettre aux plus humbles la vision de cet Olympe merveilleux avant de refermer sur lui les grilles de ses jardins, les portes de ses villas. Cette obligeance devait lui être fatale. La rapine, ainsi solennellement avouée, ne confirmait que trop bien les plaintes désolées de la Sicile et les véhémentes dénonciations de Cicéron. Verrès, condamné, obligé de fuir, hélas!

d'abandonner ses chères statues, a disparu de la scène. Ce pillard, à son tour pillé, a sauvé quelques vases corinthiens, quelques marbres, et ces épaves convoitées d'un autre voleur aussi effronté et plus puissant, Marc-Antoine, lui vaudront les tristesses d'un nouvel exil. Telle sera sa dernière détresse que Cicéron en prendra pitié et la voudra soutenir de ses aumônes.

En attendant, ce même Cicéron, si vaillamment secourable à la Sicile, défend Fontéius, qui a traité les Gaulois comme Verrès les Siciliens.

Scaurus, en quête des honneurs consulaires, use de brigue et de captation; il marchande, achète les votes. On l'accuse. Cicéron le défend : « Tu me demandes ce que je pourrai dire en sa faveur, écrit-il à son ami Atticus : que je meure si je le sais moi-même! » Mais Cicéron est trop modeste; jamais il n'est en peine de belles phrases et d'excellentes raisons; c'est son métier d'en tenir provision. Scaurus est absous. « Après cela, s'écrie son défenseur, qui pourra-t-on condamner? » Scaurus est du reste au Palatin le voisin de Cicéron. C'est un homme tout à fait charmant. Sa maison est ornée de colonnes grecques hautes de trente-huit pieds. Cela devait bien lui valoir une harangue *ornatissima*.

Rome, en des jours de repentirs ou de dégoûts, confie aux lois la tâche vaine de suppléer les mœurs disparues. La loi *De ambitu* poursuit et châtie la captation des votes. Ce nom seul rappelle les promenades affairées des intrigants allant dans le Forum, quêtant les voix prêtes à tous les marchandages. Ainsi l'ambition, les ambitieux viennent du Forum, du moins sous leurs noms désormais

vulgaires. Que de choses, et qui tiennent large place dans la vie humaine, sont venues de là!

Vatinius est l'ami de César, son âme damnée. Il ose disputer la préture à Caton. Impopulaire et méprisé, en dépit de son très haut patronage, sa présence est saluée au Forum d'une bordée de sifflets, quelquefois d'une volée de pierres. Des pierres, c'est trop. Vatinius, par l'intermédiaire des édiles, demande très humblement que le peuple se borne aux fruits, les plus mûrs qu'il sera possible.

Cicéron le déclare indigne de toute défense, cependant il le défend; c'est que César est là derrière, et souvent pour lui César se met en frais de complaisance et de coquetterie.

Ces débats retentissants et toujours suivis d'une assistance nombreuse, car Rome aime écouter quand elle veut bien en accepter le loisir, ont pour théâtre les basiliques avoisinant le Forum ou, plus souvent encore, le tribunal du préteur, maintenant, comme nous l'avons dit, auprès du temple de Castor, depuis que Scribonius Libo l'a fait transporter des abords du Comitium vers l'extrémité orientale du Forum.

L'escrime savante de la chicane et de l'éloquence trouve aux bords du Tibre la faveur que l'Athènes des anciens jours lui prodiguait. Quelquefois Hortensius dispute les victoires de Cicéron. C'est un orateur disert, abondant et très ornementé. Il transporte dans ses discours ses goûts de faste et comme sa gourmandise affamée du rare et du délicat. Hortensius a des viviers bien fournis. On l'a vu pleurer la mort d'une murène, et cette fois ce n'étaient pas des larmes d'avocat.

Cependant César a pris son essor. Élu prêteur, à l'instant de partir pour l'Espagne, ses créanciers inquiets le voulaient retenir et déjà faisaient main basse sur son équi-

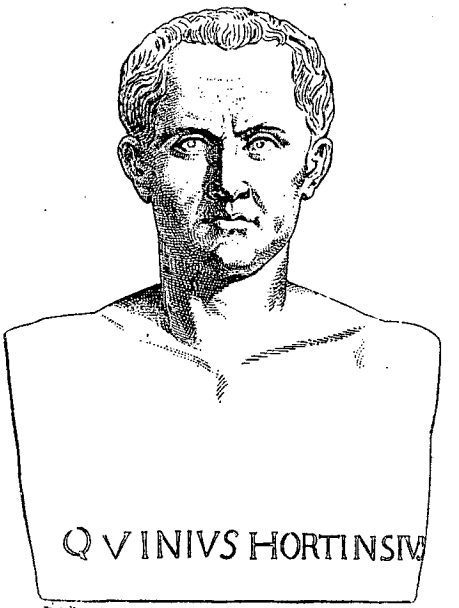

Hortensius.

page de guerre. Crassus a dû répondre pour lui et cautionner une dette de huit cent trente talents.

Pompée conçoit quelque ombrage de l'opulent Crassus. Rome cependant leur a imposé une réconciliation publique et les a nommés tous deux consuls. Il faut bien qu'elle puisse, sans tumulte et fâcheuse bagarre, emmagasiner le blé promis et qui suffira durant trois mois à la nourri-

ture de tout un peuple ; il faut bien encore qu'elle puisse dîner tranquillement et prendre place aux mille tables que le généreux Crassus a fait dresser dans le Forum.

Un personnage, plus turbulent que pas un, usurpe dans la vie de Rome une importance que rien ne justifie, sinon son effronterie tapageuse. Patricien de naissance, il passera aux plébéiens avec armes et bagages. Ce n'est pas là une expression figurée. Clodius, à l'exemple de tous les agitateurs populaires, ses alliés ou ses adversaires, ne paraît dans les rues et surtout dans le Forum qu'escorté d'esclaves armés ou de gladiateurs. Ces assommeurs, ces égorgeurs de profession, font prime ; on les loue, on les achète. Ce commerce prospère comme pas un en ces jours bénis de tous ceux qui préparent et détiennent pareille marchandise.

Fort jeune encore, Clodius, homme de plaisir, a été surpris la nuit, dans la maison de César, en l'absence du maître, car on célébrait les mystères de la Bonne déesse, et seules les femmes ont le privilège d'y assister. Aussi Clodius avait-il revêtu la robe longue et traînante d'une esclave musicienne et tenait sous le bras sa double flûte, à moins que ce ne fût une cithare. Cette belle équipée, ébruitée par la ville et niée vainement, décide le divorce. La femme de César, César l'a proclamé, ne saurait être effleurée d'un soupçon.

Cependant César n'a pas voué à Clodius une haine inexpiable. Déjà sa grandeur répudie toute mesquine rancune. Clodius, non moins prodigue de ses bons offices, appuie la loi qui maintiendra, l'espace de cinq ans, César dans le gouvernement des Gaules.

Il attaque Pompée, et sa brillante faconde éveille des échos très fidèles. « Quel est le Romain, dit-il, le plus perdu de vices? le Romain qui se gratte la tête avec un doigt? » Et chacun de répondre « Pompée ! » et de rire.

S'il se gratte la tête, César aussi affectait cette habitude nonchalante. Pompée n'est pas perdu de vices. Il aime sa femme, ou, pour mieux dire, ses femmes, car il a multiplié ses noces. Julia, que César son frère lui a donnée en mariage, est aimée. Elle aime aussi. C'est un lien entre ces deux hommes qu'une fortune longtemps égale et comme incertaine en ses préférences dernières, isole et laisse dans un redoutable tête-à-tête.

Les quolibets n'ont pas épargné le grand Pompée, non plus que les calomnies, non plus que les coups chaque jour plus libéralement échangés. Couvert de sang dans le tumulte d'une élection chaudement disputée, il dépouille sa toge et la remet à l'un de ses esclaves, lui ordonnant de retourner au logis et d'en rapporter une autre qui n'ait pas encore sollicité les suffrages populaires. Julia, déjà inquiète d'un retour retardé, reconnaît la toge de Pompée, défaille, tombe sur la place, et, devenue mère plus tôt que Lucine ne l'aurait voulu, elle meurt, emportant avec elle toute espérance d'un accord qui ne soit pas une trêve mal consentie,

Cicéron a compté Clodius au nombre de ses amis. Son amitié est indulgente et facile. Mais voilà Clodius acharné contre lui ; Clodius le fait chasser de Rome, de cette ville que Cicéron glorifie et qu'il a sauvée. Ce n'est pas tout, la maison du banni sera jetée bas, rasée ; elle profane la sainteté de Rome.

Les pénates abolis, la place est consacrée aux dieux. On se hâte, Clodius n'étant pas assuré du lendemain. Lui aussi a pillé la Grèce d'une main empressée. Une statue, celle d'une courtisane, est hissée sur un haut piédestal ; voilà cette Laïs, ou cette Phryné des anciens jours, passée déesse, et déesse de la liberté. Clodius a dû rire de cette métamorphose.

Il l'emporte, mais non sans résistance ; et plusieurs fois on le voit cantonner sa royauté orageuse au temple de Castor. Sa bande l'occupe des journées entières ; il en fait une citadelle et, de là, surveille le Forum, ainsi qu'un pilote inquiet, les incertitudes et les mystères de l'horizon.

Après un exil de seize mois, exil désolé, laborieux cependant, car Cicéron, réfugié dans le travail littéraire et les méditations philosophiques, en a su féconder tous les instants, l'exilé revient, il traverse l'Italie, porté, semble-t-il, sur les bras d'un peuple tout entier. Cette rentrée dans Rome réunit le joyeux attendrissement des réconciliations désirées et le tapage d'une marche triomphale. Au retour de Cilicie, une lointaine province qu'il avait honnêtement et très humainement gouvernée, Cicéron, s'enorgueillissant de quelques montagnards traqués, à peu près soumis, jouant à l'*imperator*, a rêvé de triompher comme César même ou le grand Pompée. Ce ridicule lui a été épargné ; il a dû se contenter de l'*ovation* ; et le voilà qui mène le vrai triomphe mérité et désirable, triomphe peu militaire, tout pacifique, innocent et d'autant plus précieux.

La réparation est complète. La maison de l'exilé sera reconstruite sur son emplacement aux frais du Trésor

public, et la liberté de Clodius cédera la place à la tyrannie de Cicéron. Il n'aura plus sa fille, sa chère Tullie, pour réjouir ses pénates retrouvés. Elle est morte, et le père ne cesse de gémir. Ce deuil inconsolable étonne, scandalise quelque peu. Les Romains, les meilleurs même, ne conçoivent de douleur ineffaçable que celle qui intéresse les choses de l'État, et cette bruyante désolation, en des épreuves de la vie intime, est taxée de faiblesse et de puérilité. Clodius la calomnie et la raille.

Le rappel de Cicéron témoigne du repentir de Rome, d'une révolte des consciences, mais non pas d'un apaisement des esprits. Cicéron a toujours eu, il garde encore des protégés peu recommandables. Son ami Cœlius fait jeter bas de son tribunal Trébonius, le préteur urbain, et, maître du Forum par le droit de ses violences, affiche une loi proclamant la gratuité des logements, la suppression des loyers, l'abolition des dettes.

Les Gracques sont dépassés. Ainsi reparaissent les éternelles questions sociales et les projets de lois agraires, mais non plus étudiées par des hommes épris du seul intérêt public. Lois et réformes ne sont que des armes perfides et redoutées. On se les jette à la tête comme les pierres ; elles frappent et souvent par derrière comme les poignards. Elles tombent dans la boue, elles roulent dans le sang, et jamais les mains ne manquent pour les ramasser et les brandir.

Clodius, né patricien, sert le parti plébéien, ou plutôt il cherche à s'en servir. Milon, né plébéien, est inféodé aux patriciens. L'un brigue le consulat, l'autre marchande la préture. Entre Rome et l'ancienne Albe, sur l'illustre

voie Appienne, que César de ses deniers a fait réparer, les deux bandes se sont rencontrées, et sur le très noble champ de bataille où les Curiaces et les Horaces croisaient le glaive et grandissaient leur petite mêlée aux proportions d'une héroïque épopée, esclaves, sicaires en sont venus aux mains ; Clodius est resté sur la place.

Son corps, tout sali des poussières de la route, déchiré, sanglant, rentre dans Rome, et les fidèles le portent, criant vengeance, attestant les dieux comme si le ciel même devait prendre parti en ces misérables querelles. Le cadavre est hissé sur les rostres, les bras ballants, la tête basse, on l'y voit pendre ainsi qu'une guenille méconnaissable. Le populaire, en ses tendresses, est un peu brutal et très capricieux. Le cadavre est repris, porté dans la Curie, visite importune et qui ne saurait conseiller la prompte réunion des sénateurs. Les bancs sont brisés, entassés, un bûcher s'improvise. On y met le feu. Le bois brûle, le cadavre brûle, la Curie brûle, la Curie, enceinte illustre et que tant de souvenirs glorieux auraient dû sauver de l'outrage et de la ruine, si la Rome des anciens jours restait une religion. La Curie, pompeusement dénommée par Cicéron temple de la sainteté, de la dignité, de l'intelligence, la Curie, tête de Rome, qui elle-même est la tête du monde, n'est plus que le bûcher funéraire de Clodius. Ce misérable mêle sa poignée de cendre aux cendres les plus illustres que Rome puisse jeter au vent. Ce n'est pas tout. La basilique Porcia, celle-là même que la piété familiale de Caton si âprement défendait, s'embrase, croule, et longtemps la fumée noire enveloppe le front de la cité. N'est-ce pas qu'elle porte le deuil de

ses grandeurs profanées et de la vieille liberté disparue?

Certes Clodius mérite une large place dans l'histoire du Forum. Mort, il y règne toujours, car il le saccage et le brûle. Les Barbares ne feront pas mieux.

Qui donc maintenant gouverne? Les lois? on ne saurait le dire. Cette Rome, maîtresse du monde, a-t-elle du moins un maître qui soit l'incarnation de son génie et de sa pensée? Elle en a trois. Une trinité dominatrice, sorte de Cerbère aux têtes inégales, Crassus, Pompée, César, ont imaginé une magistrature monstrueuse et que Rome ne connut jamais. Lucques a vu naître le triumvirat, non sans protestation des dieux; ils ont multiplié les présages funestes. Le Tibre débordé a détruit le pont Sublicius; les gradins écroulés d'un théâtre ont enseveli de nombreuses victimes. Les protestations de Caton ont retenti plus haut : elles n'ont pas été moins inutiles. Le triumvirat désole Cicéron, mais Caton bataille avec une autre vaillance. Le monde romain, partagé en autant de lots qu'il y a de partageants, ainsi qu'aux jours néfastes où Sylla morcelait et jetait aux enchères les patrimoines des proscrits, est devenu le butin de trois hommes. Ils ont bien voulu tirer au sort et même solliciter la confirmation complaisante des lois. Les Gaules sont la part de César, l'Espagne, l'Italie, l'Afrique la part de Pompée, l'Orient et ses mirages décevants, qui le doivent dévorer, la part de Crassus. Ils ont décidé cela entre eux, d'une bonne amitié, ou plutôt d'une égale avidité; et tout cela passerait peut-être dans le silence d'un peuple oublieux de lui-même et satisfait, si Caton n'était là debout, plus solide sur sa vieille foi nationale, plus fier en son intransigeance impénitente

qu'une statue de bronze. Celle que Pompée s'est fait ériger devant les rostres, s'abattra de son piédestal plus vite que cet homme de chair et de sang, chaque jour exposé aux tempêtes du Forum, toujours ballotté, jamais englouti.

Pompée.

Déjà le tribun Métellus avait proposé une loi permettant à Pompée de faire entrer à Rome une véritable armée. La résistance de Caton et du tribun Minutius Thermus a fait échouer cette tentative, mais non sans peine et sans tumulte, et Caton a payé sa victoire de quelques blessures. On ne saurait l'intimider. Il a poursuivi en justice quelques-uns des plus compromis entre les sicaires de Sylla, et, ne pouvant leur redemander le sang répandu, il les a du moins contraints à restituer l'argent reçu. On ne saurait le corrompre. Au retour de son expédition de Chypre, il a lui-même escorté les trésors conquis, et, sans détourner un sesterce, il les a fait déposer devant lui, ne se fiant à personne de ce soin, dans le trésor public. Il n'a voulu se réserver qu'une statue du philosophe Zénon. Il a donc ameuté contre lui les tueurs mal satisfaits d'avoir tué gratis, et tous les frelons pillards de la ruche.

Caton est à la tribune, combattant les lois dictatoriales qui doivent armer et sanctionner le triumvirat. Il parle, on l'interrompt. Il continue. Un licteur intervient et l'arrache des rostres, non sans que les ongles aient marqué sur la pierre. On le croit disparu, il reparaît. Il a repris a tribune d'assaut; il parle encore. Ce n'est plus un lic-

teur, c'est toute la bande, grossie de complaisants satellites, qui l'environne, le saisit et l'entraîne. La prison va se refermer sur lui, mais il faut cheminer quelque temps, et la foule curieuse, émue peut-être de cet entêtement sublime, ne met aucune hâte à livrer passage. Caton lui parle, harangue, tonne

Regardons bien cet homme qui s'en va tout seul, sous les bourrades, peut-être sous l'écrasement de ces mains mercenaires; c'est quelque chose de plus grand maintenant que tous les triomphes si souvent étalés, que toutes les magnificences dont le monde a payé sa servitude, c'est la vieille Rome qui passe pour ne plus revenir.

César gagne des batailles; il impose aux Gaulois dont le nom seul fut longtemps une épouvante, mieux que la domination de Rome, sa suprématie bientôt docilement consentie et comme son étroite parenté. C'est moins de l'asservissement qu'une cordiale et féconde adoption. Que fait cependant Pompée pour contre-balancer la fortune grandissante de César? Il soutient la lutte et cette redoutable concurrence; mais César, en ces enchères de popularité, maintient plus haut et son nom et sa gloire. Caton lui-même est trop bon Romain pour ne pas le reconnaître. C'est du fer que César jette dans la balance, à l'exemple des anciens Gaulois, et les jours ne sont pas encore venus où le fer pèsera moins que l'or.

Pompée donne des fêtes; Pompée construit un théâtre, le premier théâtre permanent que Rome ait connu. Déjà Scaurus, le beau-fils de Sylla, le client de Cicéron, en avait improvisé un où quatre-vingt mille spectateurs pouvaient prendre place. Trois mille statues leur tenaient com-

pagnie; trois cent soixante colonnes s'alignaient, et de précieuses mosaïques fleurissaient le dallage de l'orchestre. Ce ne fut cependant qu'une vision à peine entrevue, un rêve dissipé en l'espace de quelques jours. Pompée, plus soucieux de l'avenir, a voulu faire œuvre qui dure. Il a conservé de Mitylène un souvenir toujours complaisamment évoqué. Tous les poètes du pays n'ont-ils pas célébré ses victoires dans un concours par lui-même institué et présidé? Le théâtre de Mitylène a vu cette apothéose, c'est donc le plus beau, le plus glorieux théâtre qui soit au monde; et le théâtre de Rome en présente une répétition agrandie.

Les temps ne sont pas encore oubliés de tous où le Sénat, gardien jaloux des mœurs viriles qui font les bons soldats, interdisait les sièges dans les théâtres. Ces rigueurs ne sont plus de saison. On pourrait, Cicéron l'avoue, dire le théâtre, les comices du peuple. Il faut donc à ce maître toutes les prévenances. Pompée lui a fait ménager des gradins de marbre assez vastes pour contenir quarante mille souverains. Cette fois il a pensé à tout, à Vénus qui asseoit son temple au sommet du théâtre et préside les jeux, au peuple, aux flâneurs curieux seulement de libres causeries et d'aimables rencontres, car un vaste portique les attend et les sollicite, enfin au Sénat qui pourra trouver au sortir du théâtre une curie toute neuve et sans la tristesse des souvenirs importuns. La superbe du grand Pompée offre l'hospitalité aux collègues de Caton.

Les fêtes d'inauguration assurent au fondateur un renouveau de gloire et de crédit. On a joué une tragédie,

le Cheval de Troie, régal très littéraire à l'adresse des délicats, une tragédie comme les aime Pompée, avec beaucoup de cortèges, de la cavalerie, de l'infanterie, toute une armée, trois mille cratères portés en grande pompe, six cents mulets défilant. Cela n'est-il pas plus éloquent qu'une tirade d'Euripide? Puis, cette magnifique concession faite aux lettrés, élèves de la Grèce, on a tué cinq cents lions et vingt éléphants. Les pauvres bêtes, menacées de mort, ont supplié le peuple d'une pantomime si gauche, si lamentable, si désolée que ce fut grande pitié. Comment dire après cela que le peuple romain n'a pas d'entrailles?

Cicéron réprouve ces grossières hécatombes; mais Cicéron n'est écouté qu'en ses harangues solennelles, et pas toujours. L'affaire du meurtre de Clodius agite le Forum et Cicéron accepte d'assister le meurtrier. Milon n'est-il pas de ses amis? Encore une amitié bien compromettante. La mise en scène est magnifique et telle que le Forum ne devait pas souvent en présenter une pareille. Le temple de Castor prête ses degrés à Domitius, qui préside les débats. Des troupes nombreuses en occupent les abords et le débouché de toutes les rues avoisinantes. Pompée, quelquefois perfidement complaisant aux agitations de la rue, car il a plus d'une fois espéré qu'une bonne dictature établie à son profit en serait la conséquence dernière, cette fois a voulu et ordonné l'ordre, la tranquille dignité du silence et le respect des lois. Entouré de soldats, il se tient, bien en vue, devant le temple de Saturne. Le tabularium, dépositaire des archives et des lois, est derrière lui, tel que le consul Catulus l'a

fait remanier et exhausser. Ainsi Pompée étend et de loin et de haut sa présidence souveraine, dominatrice de toutes les autres. Les portiques béants, ouverts sur de confus amoncellements de décombres, les ruines lamentables et que le souvenir de la veille montre encore toutes fumantes, le vide et le silence de la Curie disparue, toute cette immense désolation accuse les enfants parricides acharnés à la profanation de leur vieille mère. Certes Cicéron pourrait tirer de ce spectacle même de sévères enseignements. Il se trouble cependant, il balbutie, il défaille, il se trahit lui-même. Serait-ce que l'innocence de Milon ne lui apparaît plus en toute évidence et que ses complaisances d'avocat redoutent le démenti? Voilà Milon bien mal défendu. L'avenir l'acquittera peut-être, l'avenir est un tribunal toujours attentif à la voix de Cicéron. On peut douter cependant que cette consolation lointaine ait compensé une aussi flagrante déconvenue.

César revient; et lui-même et ses légions victorieuses, ils roulent du sommet des Alpes ainsi qu'une avalanche que rien ne saurait arrêter. « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. » Et partout et toujours il peut dire cela. Le Rubicon n'est qu'un ruisseau franchi d'une seule enjambée. La loi n'est plus qu'un revenant à peu près inaperçu, et César ne croit pas aux revenants. Il paraît, tout se dissipe, tout fuit. Sénat, peuple, magistrats, armée consulaire tout à coup évanouie, tout cela n'est plus qu'une poussière soulevée dans son chemin et qui se dissipe devant lui.

César n'est jamais pris en défaut. Il a depuis longtemps organisé sa police secrète et discrète. Ses *inspecteurs*,

ses *écouteurs* multiplient ses yeux et ses oreilles et lui assurent une stupéfiante ubiquité. Il est partout. N'est-ce pas déjà un attribut divin?

Faut-il user de corruption? La main de César mieux que pas une est adroite et libérale. Un tribun en crédit, cela vaut deux millions de sesterces; Curion le prouve en les empochant. Un consul est de plus haut prix, quinze cents talents, soit sept millions et demi de sesterces; Æmilius Paulus s'est lui-même ainsi taxé. Il est vrai qu'il porte un très grand nom et que la honte n'en est pas vulgaire. Æmilius Paulus veut du reste faire la part du peuple en cette fastueuse aubaine. Il lui construit une basilique nouvelle, à proximité de ce qui fut l'ancienne Curie et dans la mitoyenneté de la basilique Fulvia, œuvre du censeur Fulvius Nobilior. Les marbres précieux commencent à prendre le chemin de Rome. Æmilius Paulus met à contribution la Phrygie et dresse en colonnades des blocs venus de ces lointains rivages. Cicéron lui-même proclame l'édifice nouveau une œuvre très glorieuse.

César lui-même ne saurait dénombrer les sommes englouties aux appétits de Marc-Antoine. Après cela comment s'étonner que les tributs payés, les immenses pillages ne puissent suffire toujours? Le temple de Saturne, l'*ærarium*, le saint des saints, est ouvert et vidé. Il s'est trouvé cependant, pour le défendre de sa présence et de ses protestations, un tribun; c'est déjà beaucoup. César a borné sa victoire à le faire jeter dehors; César n'est pas méchant; il ne veut que les cruautés nécessaires, ou du moins utiles.

Pompée a voulu poursuivre la guerre. Il a trouvé des

peuples et des rois qui ont rallié sa Rome fuyante. La terre est déjà si bien accoutumée à son asservissement qu'elle prodigue ses soldats à ses maîtres, serait-ce pour s'entre-déchirer et bientôt appesantir plus durement le joug de la majesté romaine. Mais les vainqueurs des Gaules ont fait un pacte avec la victoire. « Frappez au visage! », leur a dit César. Et cette fleur de la Rome élégante et joyeuse qui s'en allait traînant dans les camps ses plaisirs et ses dissipations, toute cette jeunesse dorée, prompte à gourmander les lenteurs prudentes du vieux Pompée, a fui plutôt que de se laisser défigurer. Qu'ils sont loin les jours où l'on s'enorgueillissait au Forum d'un corps tout couturé de blessures!

Pompée est mort. Caton est mort, et celui-ci debout, fièrement, librement comme il convient à la cause servie. Il s'est déchiré les entrailles, ne fuyant rien ni personne que la clémence et le pardon de César. Avec lui meurt la vieille liberté romaine. De tous les autres qui en assument la défense, combien l'auraient mieux respectée que César?

A la première nouvelle de la bataille de Pharsale, les statues de Pompée ont disparu. Mais on ne les a pas détruites, seulement emmagasinées. La fortune a des surprises et des retours si singuliers! Pompée laisse une lignée redoutable. Mais César, sceptique et sans rancune, grandi jusqu'aux dédains de bien des choses et de bien des gens, les fait revenir, ces pauvres statues, les remet en pleine lumière, et l'ombre consolée du grand Pompée lui en a dû pardonner sa mort. Il rend aussi à leur piédestal les statues de Sylla. Il n'est plus de gloires ni de

Jules César.

grandeurs dans Rome qui ne disparaissent dans la gloire et la grandeur de César.

Il triomphe; et cependant, au Vélabre, devant le temple de la Félicité, une roue de son char s'est rompue; le triomphateur a failli rouler dans la poussière, funeste présage et qui, l'espace de quelques instants, a fait taire les acclamations. Pour abattre cette idole vivante il suffit donc d'un caillou; l'avertissement ne sera pas perdu.

Grande fête cependant et qui dépasse en magnificence celles mêmes de Crassus et de Pompée. Crassus avait dressé dix mille tables dans le Forum, César en fait dresser vingt-deux mille. On distribue à tout venant, car une armée d'esclaves est mise au service du peuple romain, le blé et l'huile : c'est pour les provisions du lendemain. L'heure présente, plus joyeuse encore, voit circuler à pleins cratères le falerne et le vin de Chio. Les celliers de Lucullus n'étaient pas mieux fournis que la place publique. Ne serait-ce pas que l'on a pillé les villas d'Hortensius? Voilà que les murènes apparaissent servies par milliers. César s'est ingénié à des attentions délicates; il a fait tendre un velum assez vaste pour couvrir le Forum tout entier. On boit frais et beaucoup, et l'on boit à l'ombre. Comment imaginer après cela que le peuple ait perdu un seul de ses droits? La preuve qu'il les conserve tous, c'est qu'il en fait commerce. César se prodigue lui-même. Il visite ses convives, il va de table en table, il parle à chacun et à tous. Puis, les tables rapidement enlevées, des gladiateurs sont venus. Il n'est pas de belle fête romaine que n'arrose le sang. C'est complaire à César

que d'accepter un rôle en ce spectacle. Labérius, un chevalier romain, figure dans une pantomime, et des princes d'Asie ont dansé dans un carrefour.

Le quatrième jour a prolongé les fêtes jusque dans la nuit. Des éléphants sont venus; ils tiennent dans leur trompe des torches embrasées : ainsi s'éclaire la promenade du grand César. Voilà ce que le grand Pompée n'a pas imaginé.

Rome se rue dans la servitude, et les honneurs tombent sur César à l'écraser. Ne serait-ce pas, en effet, dans la pensée de quelques-uns, car il a ses ennemis, pour l'écraser plus sûrement? « Entre ces prérogatives prodiguées, il en est, dira l'historien futur, de trop ridicules pour être mentionnées. » Il est consul pour cinq ans, tribun à vie, il commande aux choses mêmes du ciel et de l'éternité. Ne vient-il pas de réformer le calendrier? Le droit lui est reconnu de disposer du sort de tout citoyen qui a suivi la faction de Pompée; il n'en abusera pas, mais c'est tout un peuple qui lui est abandonné. Lui plaira-t-il déclarer quelque guerre, plus ne sera besoin d'en référer au Sénat, et quant au triomphe, il lui est décerné par avance, pour les victoires qu'il remportera. Enfin il est préfet des mœurs et cela doit lui sembler plaisant. Quel aveu! Rome, paraît-il, n'a plus de citoyen qui l'emporte en vertu sur Jules César!

Cicéron ne pourrait résister à cet universel entraînement. Son frère Quintus a servi dans les armées de César. Cicéron cependant se fait désirer. Il voyage, mais à petites journées. Le rejoindre est facile. Il visite ses villas, c'est sa grande ressource aux jours d'angoisse et d'incertitude.

La conquête du premier orateur de Rome vaut bien quelques pas; César met toute la bonne grâce du monde à les faire, et Cicéron rentre à Rome, un peu humilié, apprivoisé cependant.

A quelque temps de là, une cause criminelle occupe le Forum. Le coupable est de ceux qui ne sauraient espérer de clémence ou d'excuse. César, qui préside les débats, le déclare. Il veut bien écouter l'avocat défenseur, car cet avocat est Cicéron, mais César condamnera, César châtiera. Cicéron parle cependant. L'implacable justicier s'attendrit. César acquitte, il ne sourit pas. César sourit volontiers, mais jamais hors de propos.

Depuis longtemps César a rêvé d'affirmer sa toute-puissance en des monuments d'utilité ou de splendeur publique. Rome a son Forum, César aura le sien. Il a fait acheter, au nord de la prison Mamertine et dans le voisinage de l'ancien Forum, un vaste emplacement. La dépense, réglée par l'intermédiaire obligeant et honnête de Cicéron, a monté à soixante millions de sesterces.

Le retour de César, sa présence ont activé, précipité les travaux. C'est une œuvre d'architecture remarquable, un présent digne de César qui le donne et de Rome qui le reçoit. Tout est là conçu, consacré à la gloire du maître. Il a son temple, ou plutôt celui de Vénus mère. Vénus est l'aïeule de César; personne n'en doute que lui-même, mais il n'aurait garde d'en convenir. Un sculpteur grec de talent et de renom, Arcésilas, a sculpté l'image de la déesse. Arcésilas connaît son mérite; il lui faut la promesse d'opulentes libéralités pour lui mettre l'ébauchoir à la main. La seule reproduction en plâtre d'une coupe

par lui ciselée lui a été payée un talent. Les sujets légers lui plaisent et le sollicitent. Ses nymphes joyeuses laissent la vision d'un âge d'or très accueillant. C'est dire que la Vénus enfantée par lui tempère sa majesté divine d'un sourire aimable et d'une grâce très humaine.

Tout est grec dans le Forum nouveau, et le plan d'ensemble, et les détails décoratifs. La Grèce a été mise à contribution cette fois encore, non sans recherche et sans examen; César est un délicat et un connaisseur. Il juge des œuvres de peinture et de sculpture aussi bien que des hommes. Une Médée, un Ajax du peintre Timomaque ont été payés quatre-vingts talents. Le péristyle du temple leur prête son abri. Mais plus tard Auguste voudra que l'image de Cléopâtre habite le temple même et tienne compagnie à la déesse, jugeant peut-être que l'Égyptienne était une divinité non moins séduisante et non moins redoutable.

César lui-même habite son Forum et l'annonce. Lysippe avait modelé un Alexandre et fièrement l'avait campé sur le fameux Bucéphale. Quelques retouches ont d'Alexandre le Grand fait le grand César. On a corrigé aussi les pieds de Bucéphale, les pieds du cheval favori de César présentant en effet des particularités très remarquables, une forme qui les rapproche d'un pied humain, et, moyennant cette assimilation un peu brutale, Jules César apparaît reconnaissable à ses soldats, reconnaissable à ses sujets.

Quelques-uns de ses trophées de victoire sont conservés dans le temple : six coffrets remplis de pierres gravées, une cuirasse toute garnie de perles ramassées aux

rives les plus lointaines où se soit jamais abattue l'aigle des légions. Elles viennent de Bretagne, de cette île hier encore ignorée de tous. En vérité cette conquête vaut la peine que l'on y songe ; cette cueillette de perles suffit à la recommander, et ce n'est pas sans raison que le Sénat

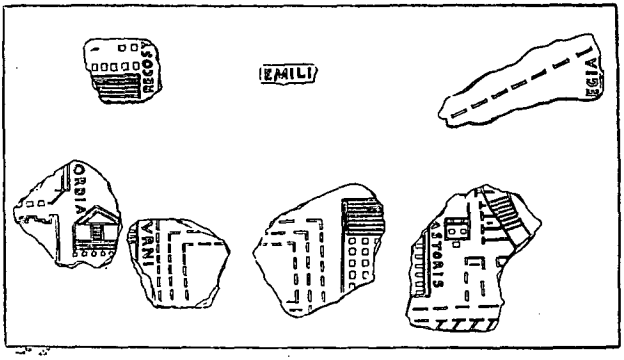

Le Forum.
Fragments du Plan antique de Rome.

ordonna vingt jours d'actions de grâces sur la seule nouvelle de cette expédition aux limites du monde.

Tout cela est beau sans doute et curieux, mais silencieux. César n'a pas voulu de tribune dans son Forum : c'est un meuble inutile, quelquefois gênant. Seuls quelques débats judiciaires viendront là promener leur caquet sans pensée et sans écho. Un bien court espace sépare le Forum nouveau du Forum ancien, un passage dallé qu'interrompt un petit Janus. Mais de l'un à l'autre le contraste est immense. Ces différences apparaissent non pas seulement dans la symétrie magnifique, harmonieuse, mais un peu froide du Forum de César et dans l'irrégu-

larité pittoresque, instructive surtout, du vieux Forum : l'air n'est pas le même que l'on respire là-bas, que l'on respire ici. Les poussières que le vent soulève et rassemble, ne sauraient se confondre, et le soleil, semble-t-il, qui dore les marbres de César, ne vient pas chauffer les vieilles dalles de pierre, ensanglantées de tant de fureurs, mais aussi sanctifiées de tant de gloires. Un Forum qui soit mieux et plus qu'une bâtisse magnifique, cela ne saurait s'improviser. César a son Forum, mais ce n'est rien que le Forum de César.

César lui-même a semblé le comprendre. Le vieux Forum l'occupe, ne vaudrait-il pas mieux dire, l'inquiète et l'obsède? Sur l'emplacement de la basilique *Sempronia*, en bordure de la voie dite « sous les vieilles boutiques », *sub veteribus*, il entreprend la construction d'une basilique qui l'emportera en étendue sur toutes celles qui ont déjà ouvert leurs portiques aux flâneries des promeneurs. La basilique Julia tiendra large place dans la décoration dernière du Forum romain.

Ceci n'est cependant qu'un travail d'édilité, un nouvel acte de munificence. Cela faisant, César fait mieux, mais non pas autrement que tant d'autres puissants du jour. Le Forum lui devra une transformation, ou plutôt une révolution autrement considérable. César déplace la tribune, il la fait reporter vers le sud. Ce n'est rien qu'un voyage assez court, mais César l'ordonne et c'est déjà un signe des temps qu'il soit obéi sans murmure. Le déménagement s'opère en bon ordre, en toute régularité, presque religieusement. Les pierres sont remises en place selon leurs dispositions premières. Quelques-uns des mo-

numents commémoratifs, le complément de la tribune et en quelque sorte le magnifique commentaire de son histoire, l'ont suivie, les éperons d'Antium, les statues des ambassadeurs traîtreusement mis à mort, les figures des trois Parques dites communément les Sibylles, enfin l'indispensable Marsyas que les orateurs sont depuis déjà si longtemps habitués à voir à leurs côtés.

Ainsi la tribune est déménagée. Dans un déménagement bien des choses se perdent, souvent l'âme même de ces choses. Cette déchéance n'est pas pour déplaire à César.

Il a bien fait cependant de remuer ces vieilles pierres et de les asservir à sa personnalité encombrante, au moins autant qu'il est possible. Il rêve, il prépare aux rostres, par lui rajeunis, une consécration singulière et que ces mêmes rostres, encore inviolés, auraient acceptée de bien mauvaise grâce.

Une statue de Jules César a été dressée dans le Forum, et bien que le bronze doré resplendisse à faire baisser les yeux des passants, c'est un hommage assez vulgaire et que Rome prostitue à le décerner trop souvent. Mais un beau matin la statue est apparue ceinte d'un diadème. Quelque gaminerie, sans doute, peut-être un méchant tour de quelque ennemi acharné à compromettre le grand César. Le diadème a été retiré et le premier émoi s'est bientôt apaisé. Mais César vient de monter à la tribune. Un nombreux cortège l'accompagne, presque une cour, on pourrait s'y tromper : l'empressement des fidèles est si humble, si obséquieux. Le regard du maître devient une faveur divine. Il a revêtu la pourpre triomphale ; il est assis sur un siège d'or, un semblant de trône, on pour-

rait encore s'y tromper. Il ne dit rien, tout fait silence. Qu'est-ce donc qu'il attend? Voici qu'un magistrat accourt, écarte la foule, se hisse auprès de lui et dépose à ses pieds un bandeau royal. C'est un tribun, et la commission est singulière pour un tribun. On applaudit, mais sans élan. Le tribun ressaisit le bandeau et le veut placer au front de César. César résiste, César se défend. On lui fait violence évidemment. Le maître de la cavalerie, Lépide, est là dans l'assistance; il l'appelle à son aide. Lépide ne bouge non plus qu'un terme. Un citoyen de quelque renom, Cassius Longinus, prend le bandeau des mains du tribun et le replace sur les genoux de César. Il est bien empressé, bien compromettant, ce Longinus, et César devrait se méfier. On crie, mais les cris sont traversés de longs silences. Décidément la pièce marche mal et se refroidit.

Un acteur nouveau entre en scène, bon comédien et plein de verve. Si la pièce doit être sauvée, lui seul peut accomplir ce sauvetage. C'est le temps des Lupercales, fêtes joyeuses et populaires. Antoine a grossi son escorte ordinaire de bons camarades, de mimes, d'histrions. Son entrée fait grand tapage et réjouit toute l'assistance. Antoine à son tour prend le bandeau royal; il en coiffe César. Enfin le voilà donc couronné! On applaudit. Cela est-il sérieux cependant, ou bien serait-ce une incartade de l'ami Antoine, très égayé des libations dernières? Quelques-uns s'étonnent; les applaudissements se sont ralentis, voilà que des sifflets ont répondu, traversant la sérénité de ce ciel d'apothéose, comme des éclairs, précurseurs d'un terrible orage.

« Salut, roi ! » a-t-on dit. « Je ne m'appelle pas roi, dit le couronné, je m'appelle César. » Et c'est plus rare et plus grand en effet, bien qu'il semble l'oublier. L'audace d'Antoine ne fait pas merveille. César se découronne et loin de lui jette le bandeau qui tombe et roule dans la foule. On le ramasse cependant, on le regarde, on le soupèse, on se le passe, et César, précipitant le dénouement de cette comédie mal engagée, mal sue, surtout mal accueillie, décide enfin que ces insignes royaux seront portés au Capitole, offerts à Jupiter, seul roi des Romains.

Pesante coiffure qu'un diadème, toujours il laisse quelque trace au front qui l'a porté. Ainsi cette royauté, si malheureusement essayée, abdiquée mais non sans regret, a laissé quelque vertige en la pensée de César. Il ose des impertinences que sa prudence lui aurait déconseillées hier encore. La tête lui tourne. Il savait merveilleusement se garder chez les Germains et chez les Gaulois ; il ne sait plus se garder dans Rome, et cependant jamais le péril ne fut aussi pressant.

Un jour qu'il est assis dans son Forum, ou plutôt dans la magnificence de sa nouvelle divinité, il oublie de se lever à l'approche du Sénat ; et quelques-uns l'ont fait observer non sans colère. Une autre fois, traversant le Forum, il aperçoit le tribun Pontius Aquila, et le tribun à son tour affecte de ne pas se lever. « Tribun, redemande-moi la république, lui a crié César tout en riant ! » Et l'on a ri, mais du bout des lèvres. Jupiter affole ceux qu'il a résolu de perdre, et le diadème offert, rebut obligé de César, n'était pas pour le dieu, il le faut reconnaître, une offrande bien flatteuse.

César cependant agite les plus vastes desseins. Sa pensée embrasse les frontières lointaines, la vengeance de Crassus, en même temps qu'un ensemble de travaux publics qui doit transformer la Rome des anciens jours. Rome ne possède qu'un seul théâtre, et ce théâtre consacre la gloire de Pompée, c'est humiliant pour son vainqueur. Aussi César décide la construction d'un second théâtre ; déjà il en a marqué l'emplacement. Le Sénat, si dédaigné qu'il soit, reste une institution, ou du moins une décoration traditionnelle ; cependant le Sénat, que l'incendie a dépossédé de sa curie, vagabonde à travers la ville ; mais déjà l'hospitalité de César lui est promise. César construira une curie nouvelle, sous la seule condition de lui donner son nom.

En attendant, le grand Pompée est l'hôte que le Sénat a choisi. C'est dans la curie mitoyenne du théâtre pompéien qu'il tiendra sa prochaine séance.

Décimus Brutus est allé au-devant de César qui hésite à venir. Deux Brutus sont de la solennité ; la rencontre est menaçante, ce Décimus Brutus, subtil en ses ruses et ses effronteries de comédien, et Marcus Brutus, le neveu, le gendre de Caton.

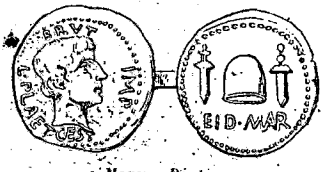

Marcus Brutus.

Nous l'avons dit, César demeure à la Regia, au seuil même du vieux Forum. Les Vestales sont ses voisines. Parmi les reliques sacrées que leur vigilance a reçues et doit garder, sont des boucliers tombés du ciel au jour où le ciel même prenait

soin d'armer les fils de Romulus. L'orage lointain qu'amenaient les Cimbres et les Teutons, déjà les a fait résonner dans le silence de la nuit. Les voilà qui viennent de résonner encore; l'épouvante en a traversé tout le sanctuaire jusqu'à la maison de César. Sa femme, Calpurnie, s'est éveillée gémissante; un rêve lui a montré César percé de coups. Enfin les chevaux de César, ceux-là même qui traînèrent son char de triomphe, ont refusé de manger, et silencieux, immobiles, ils pleurent. Que de prodiges! Que d'avertissements! César en est ému. Décimus Brutus le vient trouver, le presse, le cajole, amicalement le gourmande. Il paraît que l'on attend César à la curie de Pompée; on l'attend impatiemment. Décimus Brutus néglige seulement de dire le nom de ceux qui attendent.

Décimus Brutus a tout prévu. Il a fait apporter une litière. Il y fait monter César, il prend place à ses côtés; il stimule la nonchalance des porteurs.

Ainsi Jules César quitte la Regia, gagne le Forum, dépasse l'arc de Fabius, suit la voie Sacrée, laisse derrière lui le temple de Castor, puis, obliquant sur la gauche, pénètre dans le *vicus Etruscus*. Bientôt il tournera le temple de la bonne Fortune, celui-là même qui, de son perron heurté au passage, a brisé une roue au char du triomphateur. Maintenant il est loin du Forum.

Il revient bientôt. Trois esclaves, en ces premiers instants de surprise et d'émoi, ont pris soin de ce qu'il en reste. Ils l'ont replacé dans la litière, sans même en refermer les voiles. Cette fois ils précipitent le pas, cette charge leur pèse au cœur plus encore peut-être qu'aux épaules, et librement le sang de César a dégoutté tout

le long du chemin. Trente-cinq blessures, profondes, furieuses, acharnées, ont livré passage au sang divin des Jules.

Les clameurs de Calpurnie ont accueilli le mort, et César, rentré dans le Forum, semble à lui seul l'occuper tout entier. Ce mort est de ceux qui encombrent; l'écroulement de César couvre Rome et la terre de ruines. Les meurtriers sont vainqueurs, et les voilà qui fuient. Le Capitole les accueille. Serait-ce donc que déjà ils ont besoin d'un refuge? Cassius, Marcus Brutus en descendent cependant, mais dans un très modeste appareil. Ils gagnent les rostres, ils parlent. On les a laissés faire, on les écoute, mais c'est tout; le succès est médiocre et le cadavre est là tout près; lui aussi peut-être il écoute, et peut-être il va parler.

Il parle en effet. César a laissé un testament; César a tout prévu et rien n'était mieux à prévoir qu'une disparition soudaine. Il lègue à chaque citoyen individuellement trois cents sesterces, au peuple tout entier ses jardins. Antoine sera le dépositaire de ce testament; il en saura faire un usage merveilleux. C'est une arme offensive et défensive. Antoine toutefois, en ces heures premières, use de réserve et de diplomatie. Cinna, que la veille de sa mort César élevait à la préture, publiquement en a dépouillé les insignes, comme si la faveur de César lui était tout à coup devenue une souillure. Cicéron applaudit au meurtre, mais recommande l'oubli et la paix. Antoine ne veut rien compromettre. Il n'a pas suivi Lépide envahissant le Forum, ameutant les vétérans de César.

On va célébrer les funérailles. C'est une bataille su-

prême et César est accoutumé de gagner les batailles. Un citoyen de haut renom vient-il à disparaître, c'est un usage consacré de promener dans le Forum la pompe de ses funérailles; ainsi la vieille Rome est associée au deuil des familles qui lui sont une gloire. Ce n'est là toutefois qu'une étape en ce voyage dernier. Les funérailles de César n'auront d'autre théâtre que le Forum. C'est là qu'elles doivent commencer et qu'elles doivent finir.

Le corps est déposé devant les rostres. Debout dans ces mêmes rostres, Antoine le regarde, Antoine le domine, Antoine semble le consacrer. Il a revendiqué l'honneur de prononcer le panégyrique traditionnel. Antoine n'est pas un orateur délicat et d'une éloquence châtiée jusque dans ses véhémences dernières comme Cicéron; mais il a le geste expressif et puissant, la voix bruyante, la mimique passionnée, et ces dons grossiers suffisent à la domination d'une foule elle-même très grossière et très passionnée. Il n'a pas voulu, selon la coutume, de pleureuses à gage, de joueurs de flûte. Antoine doit suffire à pleurer, à gémir; il a su prévoir qu'un terrible concert de sanglots et de lamentations éclatera, s'il le sait déchaîner. Il le sait à merveille. Il commence à voix basse et dans l'apaisement d'une sorte de résignation douloureuse. Puis les paroles se sont pressées plus rapides sur la bouche. Les phrases sont plus courtes, bientôt haletantes, inachevées. Ce sont des exclamations, des cris, un tonnerre de désolation et de désespoir. Antoine ne parle plus à l'assistance. Il ne veut plus voir que César; il l'interpelle, il le gourmande, il le découvre, il a saisi la toge qui l'enveloppait et qu'une pudeur timorée avait ramenée sur le corps tout entier.

Antoine le veut nu, ce corps sanglant, à peine reconnaissable, tel que l'ont fait les meurtriers, ne faudrait-il pas déjà dire les parricides? Puis, cette toge, cette enseigne nouvelle brandie sur le Forum, Antoine s'exalte; il chante les campagnes lointaines, le monde asservi, cet éblouissement de victoires sans fin que fut la vie de César, il le chante homme et soldat, il le chante fils de déesse, dieu lui-même, et cet hymne improvisé, qui monte et roule dans l'espace, soulève le Forum à le faire trembler.

Ce n'est pas tout. Un dernier usage veut la présence des ancêtres aux funérailles d'un Romain illustre; et leurs figures modelées dans la cire, drapées ainsi que des fantômes, portées sur des litières, suivent docilement jusqu'au bûcher le fils qui les a continués, peut-être grandis encore. César n'a pas besoin d'aïeux, le cortège des siens remplirait le Forum. Il n'en a pas voulu. Cependant ce cadavre gisant devant les rostres, si fameux qu'il soit, ne saurait librement apparaître à Rome tout entière. Antoine le savait bien, et voilà que sur un signe, auprès de lui, dans son tête-à-tête, un César s'est dressé, statue, ou plutôt effroyable simulacre, poupée énorme, d'autant plus hideuse, qui peut-être calomnie la mort; mais le populaire ne connaît pas les répugnances des raffinés. Ce spectre est drapé comme César, il a ses traits, brutalement son apparence. Antoine le secoue, le tourne, le retourne, compte les blessures et les fait compter. C'est bien le grand César revenu des enfers. Qu'il avait donc de sang dans les veines! Le voilà qui saigne encore.

Cette fois c'est une formidable explosion de colère, et des cris de vengeance retentissent grandissants, partout

Marc Antoine.

répétés. Un meurtre politique, cela n'est pas pour scandaliser ni même étonner des Romains; la chose est coutumière, acceptée, honorée même. L'intime conviction d'un saint devoir courageusement accompli pénètre l'âme des conjurés, et l'absolu désintéressement de Marcus Brutus n'est contesté de personne. Rien ne peut tenir sous ce front étroit et sévère qu'une seule pensée : la pensée du salut public seule a tout conseillé, tout préparé, tout consommé. Mais le salut public, les lois, les vieilles institutions de Rome, c'est bien de cela qu'il s'agit maintenant! Ce langage depuis longtemps mal compris devient inintelligible. Caton le parlait et le comprenait, mais Caton est mort, désespérant de l'enseigner au lendemain. Rome a perdu son idole, le peuple a perdu son père. Cela seul est évident, Antoine l'a dit, les plaies béantes l'ont crié mieux encore.

On a saisi le cadavre, on le porte, on le hisse. Il monte au Capitole, salué d'un triomphe posthume. Le Capitole cependant refuse cet hommage, les temples sont fermés, verrouillés. Les Césariens hésitent devant la nécessité d'une violence sacrilège. Voilà le cadavre qui redescend; on le ramène au Forum et devant la Regia, sa demeure, on pourrait dire son temple, un bûcher est improvisé. Il s'allume, il flamboie. C'est une fureur, c'est un délire. Cette flamme qui monte et crépite fera du grand César un peu de cendre et de poussière. On l'attise cependant. Quelques femmes ne se possèdent plus de douleur et de désolation. Elles jettent dans le brasier leurs voiles aussitôt dissipés en une légère fumée, leurs bijoux qui rougissent et se tordent ainsi que des salamandres acharnées à vivre

dans le feu. Les soldats dépouillent leurs insignes, leurs décorations gagnées aux lointains champs de bataille, et l'offrande est plus précieuse encore. Les histrions se dévêtent et sacrifient leurs robes traînantes. Qu'est-ce donc que le grand César n'a pas dévoré?

Des cris de mort ont retenti. On cherche, on appelle Cassius, Brutus, les autres. Ce serait un massacre s'ils paraissaient. On les immolerait sur le bûcher du héros, comme on faisait autrefois des captifs au bûcher du vainqueur. Cela est-il bien certain que César soit mort? Il ne gouverne plus, il règne.

Le premier article de son testament institue héritier son neveu Octave. Antoine a lu cela publiquement; il ne saurait plus ressaisir ses paroles. Antoine, en pleine faveur populaire, dédaigne tout d'abord cet héritier et ne prend de cette désignation suprême aucun ombrage. César charge formellement son héritier du soin d'acquitter ses largesses. La charge est lourde. Antoine, qui se trouve à l'étroit dans la maison de Pompée, n'a-t-il pas dit, en la venant habiter : « Où donc soupait le grand Pompée? » Antoine, toujours besogneux, prodigue de l'argent comme il le sera des royaumes conquis, voit sans regret cette charge tomber aux épaules d'un autre. Octave en sera bien vite écrasé. Il a dix-neuf ans ; c'est un adolescent, presque un enfant, timide, délicat, maladif et qui ne saurait soutenir, tout le fait pressentir, les terribles labeurs des camps ou du Forum. Octave cependant accepte le testament. Il fait honneur jusqu'au dernier sesterce à la parole de César. Ses biens personnels, il les abandonne et les jette à cette magnifique curée. Que va-t-il donc lui rester?

Quelle sera sa part dans l'héritage de César? Cela seul que César a sous-entendu, cela seul qui vaut la peine de se baisser : le monde.

Encore un favori de Cicéron, ce jeune Octave, et qui lui sera fatal comme la plupart de ses favoris. Il l'appelle son fils, un petit jeune homme très saint; et le petit jeune homme lui répond : « Mon père! » Octave ne manque jamais une occasion de rappeler que la même année a vu sa naissance et le glorieux consulat de Cicéron, deux événements d'inégale importance. Le petit Octave voit dans ce rapprochement le plus heureux présage, et ce bon Cicéron s'attendrit à le confirmer. Pourvu du moins qu'il vive, ce frêle roseau, cet adolescent si poli, si ingénieusement attentionné et si bien instruit des grands faits de l'histoire! Ce n'est qu'un souffle. Que Cicéron se rassure! Il n'est pas de tempête qui n'ait commencé par un souffle. Octave vivra. Il a ses ennemis cependant, et bien que les vétérans de César lui fassent volontiers escorte, ainsi que des chiens perdus en quête d'une main qui les nourrisse et qui les flatte, Cicéron veut assurer à celui-là, que des railleurs appellent le beau fils de Vénus, une protection officielle et publique. Octave n'est que préteur ; le Sénat cependant l'autorise à relever sa dignité d'une escorte de licteurs. C'est déjà faire l'apprentissage du prochain consulat.

La vie est dure cependant qu'il faut mener et combien mal assurée du lendemain! Cassius, Brutus ont dû s'éloigner, mais ils ont trouvé des armées pour suivre leur fortune. Ils sont morts, mais la vieille Rome, inconsciente de sa ruine, agonise en des convulsions furieuses et dont

le monde est ébranlé. Le grand Pompée, vainqueur des pirates, a laissé à son fils Sextus, les audaces, l'activité redoutable de ces mêmes pirates. Sextus affame Rome. Les arrivages de blé manquent. On s'en prend à Antoine que l'on insulte, à ce pauvre Octave qui reçoit des pierres par la figure. Tout n'est pas sourire et joie dans le métier de meneur d'hommes. Puis les batailles du Forum ont recommencé. Plusieurs fois Antoine a dû balayer la place d'une main un peu brutale. On l'a vu camper au Capitole et de là lancer ses soldats sur le peuple, souverain de tous les peuples. Dolabella, qui fut le troisième mari de la fille de Cicéron, avait fait enlever du Forum l'autel que la piété populaire avait consacré à César sur l'emplacement même de son bûcher funéraire ; puis il a soutenu le parti de la plèbe contre Trébellius dévoué au Sénat. On a pillé, dans ces désordres, jusqu'au temple de Vesta. Maintenant Dolabella est l'homme d'Antoine. Il lui a vendu sa conscience, ce qui ne vaut pas cher, et son bras, qui vaut un peu plus ; puis, empressé à donner des gages de sa foi nouvelle, il a fait périr en Asie Trébonius, l'un des meurtriers de César.

La réaction contre Brutus et les siens n'a pas tardé beaucoup. Ce sont là des retardataires et qui ne sont plus en communauté de pensée avec la Rome nouvelle. Avant qu'ils aient péri en Orient, Rome les avait déclarés ennemis publics et, du haut des rostres, au milieu d'un terrible silence, un héraut les avait sommés de comparaître. Eux-mêmes sur eux-mêmes, vengeurs et meurtriers, ils ont exécuté la sentence prononcée, désespérant de la vertu, qui n'est plus qu'un nom.

Antoine grandit, et Cicéron, pressentant un Catilina plus redoutable que l'autre, se prononce contre lui. Entre tous ces hommes que la fortune élève ou rabaisse, Antoine est celui que Cicéron a le moins ménagé. S'il a consenti à le voir, s'il a même réjoui de ses causeries charmantes quelques soupers où rayonnait l'astre de la belle Cythéris, ce ne fut qu'une passagère condescendance. Antoine, le soldat brutal, le cynique familier des histrions et des pitres, répugne à toutes les délicatesses, à toutes les élégances, à toutes les honnêtetés un peu timides qui sont l'âme de Cicéron. Infidèle en ses préférences, en ses sympathies trop souvent égarées, Cicéron garde sa fidélité au culte de la patrie; ses espérances versatiles témoignent contre lui peut-être, mais bien plus encore contre les choses et les hommes de son temps.

Le plus fameux des orateurs grecs qui soient descendus dans l'arène des discordes civiles et jusque sur les champs de bataille, le patriote dont Cicéron ambitionne de suivre les traces, Démosthène avait lancé ses harangues enflammées contre le roi Philippe; Cicéron à son tour jette aux échos des âges futurs, ses Philippiques, et dans leur premier vol, elles ont fouetté en plein visage Antoine et les siens.

Cicéron est vieux, moins encore des années révolues que des labeurs subis, de tant d'épreuves traversées. Jamais sa vaillance ne s'est plus fortement ressaisie et proclamée. Plus d'hésitation, plus de défaillance. La guerre est engagée; l'athlète de l'éloquence et de la liberté la soutient, la poursuit sans fléchir. Il parle devant le Sénat, devant le peuple, au temple de la Concorde; encou-

ragé, lui-même enivré des échos bien connus que sa parole y réveille ; il semble que le Cicéron des anciens jours, des jours de victoire, y vienne écouter le Cicéron des jours nouveaux, non moins magnifique, non moins superbe, et plus audacieux que jamais. Il parle aux rostres, et le Forum s'étonne, déjà bien déshabitué de ces indignations hautaines, de ces soulèvements de conscience et de ces terribles mépris. « Que les autres peuples acceptent la servitude, dit-il, la liberté est le propre du peuple romain. »

Et l'on applaudit, n'est-ce pas la parole et le seul bruit qu'elle mène, plutôt que la pensée? Cicéron n'y regarde pas de si près; il a toujours mis quelque complaisance à se tromper lui-même.

« La paix avec Antoine, déclare-t-il fièrement, est honteuse, dangereuse, impossible! »

Ainsi quatorze fois, exaspérant sa véhémence et ses libres fureurs, Cicéron est apparu comme un dieu de salut et de vengeance. Ce n'est plus cependant Rome qui parle sur la lèvre de Cicéron; ce n'est plus que Cicéron à peu près tout seul. Il garde le tonnerre, il n'a plus la foudre; il étonne, il ne saurait plus terrasser.

Antoine a dû quitter Rome; il a précipité une fuite non moins rapide que ne fut celle de Catilina. Cicéron triomphe, mais trop vite. Les images d'Antoine sont menacées, celles aussi de son frère, Lucius Antonius, un sacripant qui n'est pas même un bon soldat et qui cependant tout doré, immortalisé dans le bronze, chevauche au Forum, tout près du putéal de Libon, rendez-vous des usuriers. Le rapprochement est significatif. Lucius Antonius, remueur de vilaines affaires, associé à tous les commerces,

compte ses meilleurs amis dans cette engeance aux doigts crochus.

Fulvie, la femme d'Antoine, elle aussi est menacée. Mais Atticus intervient, l'officieux Atticus, toujours ingénieux à ménager le lendemain comme à prévoir tous les retours. Il épargne à Fulvie les dernières avanies. Combien cette prudence de son meilleur ami fait contraste avec les témérités satisfaites de Cicéron! Il a toujours eu le succès tapageur et bien présomptueux.

Une armée a suivi Antoine dans sa retraite. Les six mille vétérans qu'il avait depuis longtemps étroitement associés à sa fortune, sont aisément grossis de recrues nouvelles. La guerre, les discordes civiles, recrutent aussi facilement que jamais l'a pu faire le salut public. Les soldats ne manquent pas aux batailles, non plus que les bourreaux aux proscriptions.

Antoine cependant a été vaincu à Modène, mais vaincu par qui? — Par Rome et la République? — Cicéron le dit, peut-il bien le penser? — Par Octave et pour Octave? — Telle est la vérité vainement dissimulée. Et le Sénat, qui hésite à décerner au vainqueur les faisceaux consulaires, alléguant l'âge d'Octave et sa trop grande jeunesse, s'est attiré, d'un simple centurion, cette seule réponse : « Voilà qui le fera consul! » et disant cela, le centurion a tiré son épée.

Antoine vaincu reste une puissance. Lépide, un très méchant homme, mais qui a sa clientèle et son parti, mérite aussi qu'on le ménage. Octave est de sa nature même l'homme des ménagements, des compromis; il sait vaincre et dissimuler, mieux encore, attendre. Ces trois hommes se sont rencontrés; ils se sont compris. Aux

portes de Bologne, une petite île émerge à peine au lit fangeux du Reno ; elle a réuni Octave, Antoine, Lépide. C'est le marché où l'empire du monde est brocanté et partagé. Les épanchements des nouveaux triumvirs, leurs confidences, leurs querelles redoutables, leurs accords plus redoutables peut-être, n'ont voulu d'autre témoin que les eaux salies de vase, rouges comme si le sang les avait souillées, qui coulent tout alentour de leur repaire.

Le second triumvirat est conclu et les dieux connaissent à quelles conditions. Aussi les prodiges, plus que jamais effrayants, en apportent la nouvelle. Des loups sont entrés dans la ville, précédant de bien peu les triumvirs et les annonçant. Des bruits d'armes ont traversé les silences de la nuit. Quelques statues ont sué du sang. Les chiens ont hurlé au seuil de la maison du maître, pressentant les meurtres prochains ; et sur le temple consacré au génie du peuple romain, des vautours ont perché.

Les triumvirs approchent de Rome, mais ils ont voulu n'y pénétrer que l'un après l'autre. Trois armées les accompagnent, les suivent. C'est une triple invasion qui maîtrise et foule la cité. Cependant un tribun monte aux rostres, proposant et faisant voter une loi qui établit pour cinq ans le triumvirat. C'est à cela que servent maintenant les tribuns.

Résister, protester, on ne l'ose plus, et bien peu en conçoivent la pensée. Au reste une première liste de proscription, et qui sera suivie de bien d'autres, appelle et retient la foule. C'est aussi intéressant, d'une éloquence plus directe et plus poignante qu'une harangue de Cicéron. Les choses s'accompliront régulièrement, admi-

nistrativement. Octave a le goût de l'ordre, et c'est un excellent administrateur. Chacun du reste a voulu y mettre du sien en des concessions d'importance. Antoine n'abandonne que son oncle; Lépide livre son frère, c'est mieux. Octave a vendu Cicéron; ce n'est point un parent, mais Octave n'a pas oublié qu'il l'appelait son père. Deux triumvirs sur trois vont tricher cependant; le frère de Lépide échappera, l'oncle d'Antoine aura le temps de prendre la fuite; Octave, plus honnête, tiendra mieux sa parole, et Cicéron avait bien raison de compter sur cet excellent jeune homme.

On a fait ainsi le partage des ennemis, même des amis et des familiers. Les délateurs sont en campagne. Les portes sont surveillées, les routes incessamment parcourues de meurtriers en quête des fuyards. Les biens des proscrits étant mis aux enchères ou livrés aux favoris du jour, jamais une activité si grande n'a présidé aux transactions; et c'est un crime capital quelquefois de posséder une belle villa, un jardin bien fleuri, une maison commodément exposée. Combien de ces délicats des nouveaux jours ont dû maudire leurs recherches raffinées de luxe et de vie plaisante!

Les chiens ont hurlé, saisis d'une lamentable désolation, disions-nous, les chiens fidèles sans doute; mais il en est que les lâchetés humaines atteignent et déshonorent. Il en est qui chassent les proscrits et qui d'un flair très sûr, d'un jappement joyeux, les poursuivent dans les roseaux des marais, les dénoncent dans les fourrés des bois qui leur servaient d'asile. Comme au temps de Sylla, les têtes sont payées au Forum, et la tribune est un comptoir où les

sommes promises sont fidèlement comptées. Mais au temps de Sylla, les haines, les rancunes d'un seul homme exigeaient satisfaction; il en faut maintenant satisfaire trois fois plus.

La dépense est lourde : payer les soldats, payer les meurtriers, le trésor public n'y saurait suffire. Treize cents femmes, désignées dans les premières familles de Rome, seront taxées selon la volonté des triumvirs. Ne leur doivent-elles pas leur veuvage ou leur abandon? Cela mérite récompense. Elles résistent cependant, et leur lamentable cortège traverse le Forum. Elles vont trouver Fulvie, sollicitant son intervention auprès d'Antoine, Fulvie les repousse. Elles affrontent les triumvirs eux-mêmes, et les triumvirs, plus accueillants, promettent quelque adoucissement à leurs rigueurs pillardes.

Les meurtres continuent. Les deux Egnatius, le père et le fils, sont proscrits. Ils s'embrassent, ils s'étouffent d'une étreinte si violente qu'un seul coup les jette morts sur la place.

C'est le tour de Salvius, tribun du peuple, mais un tribun mal noté. Il connaît son sort et réunit sa famille, lui voulant adresser un suprême adieu. Le centurion entre et s'avance. Il commande que personne ne bouge; on obéit. Il saisit le père aux cheveux, le décapite et s'en va. Pas un cri n'est sorti de toutes ces bouches béantes, de tous ces cœurs hébétés de terreur; et toute la nuit se passe sans qu'un seul ose quitter sa place ou rompre le silence. Le centurion pourrait revenir.

Le frère de Cicéron et son neveu, Quintus et son fils, reçoivent semblable visite. Un seul est condamné cepen-

dant, le centurion ne sait plus exactement lequel. Le père veut mourir pour le fils, le fils mourir pour le père. Quel pénible débat! Que de temps perdu! Et le centurion n'a pas achevé sa tournée. Il les tue tous les deux.

Quintus, c'est bien, mais il n'a été que le lieutenant de César : Cicéron, c'est mieux, il a été le protecteur et le bienfaiteur d'Octave. Il a pris la fuite, il erre près de Formies, ne pouvant se résigner à quitter cette terre d'Italie qui lui est si chère. Le courage seul de l'exil lui aura manqué. Ses esclaves lui sont restés fidèles; il est aimé, il est bon maître. Les triumvirs lui ont fait les honneurs de toute une expédition. Herennius, un centurion, Popilius Lænas, un tribun militaire, ont retrouvé ses traces; bientôt le rejoignent. Aucune résistance n'est possible, et d'ailleurs Cicéron est Romain, il sait mourir, et jamais cette science ne fut plus utile qu'en ces temps maudits. Lænas tue, et non sans quelque maladresse; il lui a fallu s'y reprendre à trois fois pour abattre cette tête déjà vieille et chancelante et qui ne cherche plus à se dérober. Ce Lænas cependant n'en est plus à son apprentissage d'égorgeur. Il a commencé voilà déjà longtemps, et sur son père, dit-on; cela aurait dû l'aguerrir. Ce fut Cicéron qui le sauva, non sans peine, de cette accusation.

Lænas emporte la tête, puis revient encore couper la main droite, celle-là qui écrivait les Philippiques, estimant que cette main historique lui vaudra une gratification nouvelle.

Il court, il vole, il est à Rome, il est chez Fulvie, Fulvie la femelle du fauve, plus cruelle et plus lâche que lui. C'est une virago plutôt qu'une femme; elle joue au consul,

ceint le glaive, harangue les soldats et passe des revues. Il n'est pas de quolibet ordurier qui la fasse rougir. Le présent de Lænas la réjouit; elle en pousse des clameurs qui ameutent toute la maisonnée. Elle prend la tête à deux mains, l'installe sur ses genoux, la regarde, la dévisage, lui rit au nez, puis lui met la main dans la bouche, tire la langue et d'une épingle d'or elle la perce tout au travers. Cependant elle songe que son mari n'est pas là pour partager sa joie. Lænas reprend sa conquête. Il court au Forum. Que de mouvement il se donne, que de peine, et comme il gagne bien son argent!

Antoine est au Forum. Une nombreuse assistance l'entoure. Lænas crie et de loin, levant le bras autant qu'il est possible, il montre ses trophées. Antoine les a vus, il les reconnaît. A son tour il crie, il appelle. On a fait place et Lænas est devant lui. Lui aussi il prend la tête, il prend la main, il semble qu'il les voudrait dévorer.

Des rires, des soufflets, la mort insultée, profanée et tuée en quelque sorte une seconde fois, c'est la réplique, c'est là tout ce qu'ils ont pu faire, ces misérables! Et ils ne voient pas que cette bouche muette, que cette main inerte les accusent, les condamnent, plus éloquentes, plus terribles que jamais.

Un tabouret est placé auprès de la tribune. C'est là que vient siéger le tribun, c'est là que l'on pose enfin la tête, la main de Cicéron, offrandes faites aux rostres, à cette tribune qui sera bientôt silencieuse. C'est un outrage? — Non pas, une gloire, et Cicéron n'aurait pas souhaité de plus magnifique sépulture. Le dialogue est achevé; Antoine et Fulvie ont répondu à Cicéron.

VII

LES CÉSARS.

Les funérailles de la liberté romaine ont dépassé en violences, en épouvantes, en massacres expiatoires, celles mêmes que s'était promises en mourant l'héroïque vainqueur de Darius. C'est qu'une chose, qui dépassait la grandeur même de l'empire macédonien, soutenue de fondations mieux assises, que l'éblouissante improvisation d'Alexandre, allait périr et disparaître. Il faut de bien rudes coups de pioche pour jeter bas ce que Rome a cimenté.

Le mot sonore et joyeux de liberté ne doit pas nous abuser cependant. La liberté de l'individu, l'indépendance en son activité journalière, se heurtaient, au bord du Tibre, à des frontières très étroites et très durement défendues. Le citoyen appartenait à la cité comme le fils appartenait à ce maître redoutable, quelquefois implacable, qui était le père de famille. Des lois rigides, des coutumes consacrées, souvent cruelles, saisissaient l'homme à son berceau, instruisaient son adolescence, enserraient sa vie presque tout entière, le conduisaient aux comices, l'enfermaient dans les camps, le suivaient jusque dans l'asile

peu discret de son logis, car les censeurs pouvaient surveiller et censurer jusqu'aux défaillances, aux faiblesses secrètes, réglaient ses droits, ses funérailles, enfin ne l'abandonnaient qu'au jour où l'homme n'était plus qu'une poussière humaine. Esclave des lois, jouet du vent, de l'un à l'autre, ni répit, ni transition. Il n'était pas loisible au Romain digne d'un si grand nom, de ne pas être tout Romain. Nul doute qu'un Romain des âges suivants, héritier satisfait de biens immenses, bercé en sa molle oisiveté, aurait maudit une semblable existence et qualifié cette liberté d'insupportable tyrannie. Dans les choses vulgaires et qui sont d'habitude journalière, un César est moins gênant qu'une loi. Jusqu'au jour où il prendra fantaisie à César d'abattre une tête qui lui déplaît, hasard extrême et que l'on peut garder longtemps l'espérance d'éviter, le passant lointain, l'oublié, aura toute liberté de rire et de vagabonder. Le maître ne commande pas la fatigue des graves pensées; bien au contraire, il la déconseille et la réprouve. Les fronts couronnés de fleurs lui agréent le mieux. Vivons donc très contents! C'est la pensée, c'est le cri des âges nouveaux. Il se trouvera bien un César qui dira fièrement : « Travaillons! » mais pas un seul n'aura la cruauté d'imposer ce mot d'ordre au peuple romain.

Que l'on ne parle plus de maîtres insouciants ou paresseux! Les césars seront de tous les humains les plus affairés et les plus dévorés de soins impérieux. Quelques-uns seront occupés à défendre Rome et son empire, les autres à les nourrir et à les amuser, tâche écrasante de tous les jours et de tous les instants.

Auguste.

Octave est ce maître; mais ce n'est plus Octave, c'est Auguste qu'il faut dire. La nuit même qui suivit le jour où cette appellation nouvelle, glorieuse entre toutes, est venue le grandir encore, le Tibre a débordé, et ses fanges ont souillé le Forum. Rome se complaît à relever et à commenter les prodiges; celui-ci est instructif et de haute portée. La vieille Rome est submergée et ne doit plus reparaître.

Au reste, les prodiges n'ont cessé d'accompagner cette existence humaine qui devient celle même d'un peuple et du monde; personne encore n'y pensait il y a quelques années à peine, et la divinité de cette destinée restait voilée à tous les yeux. Elle s'est révélée; l'incrédulité, l'ignorance même, seraient désormais sacrilèges. Auguste, dans ses langes, regardait le soleil en face; plus tard quelques grenouilles irrespectueuses l'importunant de leurs coassements, il leur a commandé de se taire, elles ont obéi; celles-là du moins sont restées muettes. C'était déjà faire l'apprentissage du souverain pouvoir et le peuple romain n'est pas moins docile que les grenouilles. Lui aussi apprend à se taire.

Auguste aime à parler et parle bien, d'une voix très douce, sans jamais improviser toutefois ; il consent à écouter, et cependant, c'est un instinct d'enfance, il aime surtout le silence. Aux jours mêmes où des histrions, des acteurs, venus des contrées les plus diverses, dressent dans les carrefours leurs tréteaux et débitent leurs répertoires dramatiques, en grec, en latin, en patois multicolores, attention ingénieuse à l'adresse d'une foule qui est un monde, nous voyons Auguste honorer d'une faveur

toute spéciale, les mimes et la pantomime. Le silence est d'or. Auguste bannira le mime Pylade, mais il le rappellera : « Laisse-nous quereller entre nous ! lui dira Pylade, nos querelles occupent le peuple, et c'est ce qu'il te faut. » Cet histrion est digne de conseiller César.

Les fêtes du retour, on pourrait dire de l'avènement, durent deux mois; Agrippa les organise, il s'y entend à merveille, aussi bien qu'à remporter une victoire. Cependant le récit risquerait de choir en de monotones redites. Toujours des égorgements de bêtes fauves, alternant avec des massacres de gladiateurs, il faut être bien Romain pour ne pas en ressentir quelque dégoût. César avait montré une girafe; Auguste exhibe un hippopotame, souvenir un peu massif et peu gracieux de l'Égypte et de Cléopâtre. Mais les pauvres bêtes, ainsi qu'il est d'usage, n'ont trouvé, au terme de leur interminable voyage, que l'agonie et la mort. *Saltavit et placuit*, danser, plaire, puis mourir, comme le petit danseur d'Antipolis, c'est aussi le sort d'un hippopotame. Rome n'y a trouvé de différence que dans la manière de danser.

Agrippa cependant, homme de ressource et d'heureuse initiative, a imaginé de mettre, durant ces deux mois de félicité publique, tous les barbiers au service du peuple romain. Soixante jours de suite, les mentons des plus hirsutes ont trouvé la caresse d'une main diligente, très adroite, et tout cela gratis. Les glaives sont rentrés au fourreau; les rasoirs seuls travaillent. Comment après cela douter de la clémence d'Auguste ? D'aucuns prétendent que cette clémence n'est que de la cruauté lassée : ce sont des médisants.

Auguste veut son peuple propre comme il veut sa ville magnifique. Il l'a trouvée de brique, il la laissera de marbre, du moins il le dira. Il en faudrait rabattre. Déjà, pour ne citer qu'un exemple, près d'un siècle et demi avant Auguste, Métellus le Macédonique, vainqueur d'un Philippe prétendu descendant de Persée, consacrait à Junon un temple de marbre, le premier toutefois que Rome ait vu construire.

L'œuvre d'Auguste est une œuvre d'asservissement tempérée d'une prudente et très adroite hypocrisie. Il accumule toutes les dignités, tous les pouvoirs établis et consacrés; il n'a garde d'en imaginer de nouveaux. La vieille Rome en lègue à la Rome nouvelle un arsenal assez bien fourni. Les comices populaires ne sont plus qu'une comédie, une parade pitoyable; cependant Auguste reconstruit dans le champ de Mars les *sæpta* qui doivent parquer les électeurs; il les entoure de portiques et les habille de marbre. Ils seront désormais dits *sæpta Julia.* Il élève un *diribitorium,* édifice où les suffrages seront vérifiés, et ces suffrages ne signifient plus rien. *Inania verba,* paroles vaines, vaines apparences! Ainsi en doit juger Tibère, un politique plus réaliste et moins respectueux des vieilleries traditionnelles, Tibère qui supprimera les comices.

Auguste affecte le respect de tout le vieux décor romain. Peut-être, dans une mesure que les dieux seuls peuvent connaître, est-il sincère. Il n'a pas les incrédulités impertinentes de César; il est pieux, il est dévot. Il faut dire que l'on parle de le proclamer dieu, et, bien qu'il résiste à cette apothéose, le moment se-

rait mal choisi pour jeter quelque discrédit sur les immortels.

Sa piété filiale, bruyamment affirmée, a consacré à son père selon la nature un très modeste sanctuaire, c'est plus encore qu'il ne pouvait espérer, et un vrai temple à son père adoptif, le seul qu'il importe de hautement déclarer. Le peuple même, au jour des funérailles, avait marqué, déjà sanctifié l'emplacement de ce temple. Le Forum reçoit cette parure nouvelle; le Forum obtiendra toute la sollicitude impériale. Le triumwir lui prodiguait les têtes des proscrits, l'empereur lui prodigue les marbres et les bronzes; c'est une faveur constante.

Le temple de César occupe l'extrémité inférieure du Forum, celle-là qui fait face au Capitole. Il n'est pas de très grandes proportions, mais d'une architecture délicate, et soignée, que la Grèce des meilleurs jours n'aurait pas désavouée. Une statue de l'immortel nouvellement promu, en occupe le faîte ; et dans l'intérieur du temple, une Vénus Anadyomène, peinture d'Apelle, est précieusement conservée. Un autel surmonte le perron et prête aussi complaisamment ses degrés aux rostres Juliens. C'est le pendant, ne faudrait-il pas dire la contrefaçon? des rostres anciens déjà déplacés par l'ordre de César et que la politique d'Auguste entreprend de diminuer encore en leur donnant une sorte de vis-à-vis. Rien ne manque à cette tribune, pas même les éperons de bronze arrachés aux vaisseaux ennemis. Ceux-ci viennent d'Actium, et d'Actium à Antium une lettre seule est changée. Souvenir de guerre nationale là-bas, trophée de guerre civile ici, cela diffère un peu cependant. Rien ne manque, disions-

nous, à cette tribune toute neuve, rien en effet que l'âme. Les rostres Juliens ne sont et ne resteront qu'un décor, le marchepied de César.

Auguste a retrouvé Rome dans un grand désarroi matériel et moral. Tant de jours néfastes, de proscriptions et de guerres civiles avaient laissé bien des maisons désertes ou désolées, mais aussi des ruines. Certains quartiers présentaient l'aspect lamentable d'une ville prise d'assaut. Rome ne trouvait plus le temps de panser ses blessures ni de réparer ses brèches. Ce temps, Auguste va le lui donner, et l'œuvre de réparation, de réfection voulue, inspirée d'un maître très ferme et très fidèle en ses desseins, ne connaîtra ni lassitude, ni défaillance. Rome a pu croire qu'elle allait périr, elle reprend confiance en elle-même et en sa superbe immortalité ; c'est une autre Rome cependant, et les splendeurs qu'elle va revêtir ne dissimuleront pas bien longtemps les misères cachées, l'épuisement de sa force conquérante et créatrice.

Properce avait dit : « L'araignée tisse sa toile et les mauvaises herbes croissent dans la demeure solitaire des dieux ». Quatre-vingt-deux temples restaurés dans l'espace d'une seule année, Auguste étant consul pour la sixième fois, justifient l'enthousiasme adulateur d'un autre poète, l'aimable Ovide : « Les édifices sacrés ne connaissent plus la vieillesse. Ce n'est pas assez d'être utile aux hommes, Auguste oblige même les dieux. O saint fondateur de temples ! O toi qui répares les monuments ruinés, puissent les dieux te rendre tout ce que tu fais pour eux ! »

Parmi ces temples relevés de leurs ruines, le temple d'Hercule Musagète mérite une mention particulière.

Hercule, conducteur des muses et sans doute un conducteur à la poigne un peu brutale, cela est bien expressif et résume éloquemment la conquête de la Grèce et de l'Orient. Fulvius Nobilior, vainqueur de l'Épire et des Étoliens, avait consacré ce temple dans le champ de Mars, près de la porte Carmentale. Auguste le restaure, l'embellit et lui confie des peintures de Zeuxis.

Il se garde bien d'oublier les pénates, les lares, les dieux les plus aimés du populaire et qui vivent en son étroite familiarité. Leurs petits sanctuaires, quelquefois de très simples autels, dressés à la rencontre des rues, sont rajeunis et multipliés. Aussi les gâteaux de miel, chers à ces très humbles immortels, ne leur ont jamais été plus généreusement offerts. Un renouveau de tendresse et de piété environne et salue les dieux; cette ferveur est conseillée du maître, on pourrait dire imposée à tout ce qui l'approche et reçoit directement l'impulsion de sa pensée ; elle est aussi librement consentie des âmes naïves, en quête d'un refuge et d'une espérance.

Les dispositions générales du Forum ne sont pas modifiées, mais quelle magnificence nouvelle, et jusqu'à ce jour jamais réalisée, il vient de revêtir! Un seul édifice nouveau de quelque importance a pris place dans cette assemblée monumentale, nous l'avons signalé, le temple de César. L'arc de triomphe, qui bientôt empruntera la protection de son ombre et de son immédiat voisinage, n'aura de grand que le nom d'Auguste écrit dans le marbre. Mais patiemment, un à un, presque tous les édifices, encadrement traditionnel et consacré du vieux Forum, sont refaits. Quelques-uns ne conserveront des siècles passés que

leurs assises premières, et les marbres, charriés de Grèce, d'Afrique, de pays longtemps inconnus, viendront usurper le soleil, condamnant à la nuit les fondations oubliées, les blocs de grossier pépérin que la vieille Rome allait prendre aux carrières prochaines.

Ainsi le temple de Castor reparaît, précédé des plus magnifiques colonnes corinthiennes qui jamais aient jailli de terre. Auguste en abandonne cependant la dédicace à Tibère et à Drusus, les deux frères, préoccupé d'assurer la continuité de son principat et d'associer les siens à l'œuvre entreprise. Auguste repousse la royauté, mieux inspiré que César, mais il rêve d'une dynastie le prolongeant en quelque sorte lui-même à travers les générations.

La basilique Julia est l'œuvre de Jules César. Auguste préside à son dernier achèvement. Bientôt même il lui faut la reconstruire, car un incendie l'a dévastée. Elle renaît de ses cendres, comme le phénix légendaire et comme lui enorgueillie d'une parure plus belle. Les grands débats oratoires que la bataille des procès commande, seule éloquence ou à peu près que l'empire ait tolérée, ont rempli la basilique Julia.

Pline le Jeune, Quintilien, combien d'autres moins fameux, ont trouvé là l'empressement d'un auditoire curieux et l'ivresse des applaudissements. Cette basilique, une des plus vastes, longue à peu près de trois cents pieds, appelle sous ses portiques une foule sans cesse renouvelée; et, tandis que Thémis ou la chicane tempête, résonne dans l'immensité sonore des colonnades intérieures, on voit des gens du populaire qui empruntent la couche un

peu rude des dalles ensoleillées ou bien improvisent des jeux, et, groupés entre camarades, à demi étendus, écrivent dans le marbre leurs noms, des injures, des lignes capricieuses, enfin une pensée vivante, et qu'un avenir lointain voudra comprendre et retrouver.

Les avocats, attendus aux prochaines audiences, prennent rendez-vous, non loin de là, près des rostres anciens, et le vieux Marsyas les écoute préluder à leur bavardage. Athènes, longtemps préoccupée de la mesure et des justes proportions, avait limité étroitement la durée des harangues publiques, et la clepsydre vigilante précipitait les conclusions. Rome, conseillée de Pompée, elle aussi longtemps jalouse de son temps, avait prétendu limiter la plaidoirie d'accusation à deux heures, la plaidoirie de la défense à trois. Maintenant que le temps ne lui est plus un besoin précieux, les plaidoiries dépassent toute mesure; on en verra durer, sans reprise et sans perdre haleine, six heures, même neuf et plus. On parlera jusqu'à épuisement, lutte singulière et dont les Césars ne prennent aucun ombrage. On ne parle jamais si longuement que pour ne rien dire, ou bien peu de chose.

Le temple de la Concorde est reconstruit. Là encore, l'honneur de la dédicace revient à Tibère et à son frère Drusus.

Rome est le centre de la terre; Rome le croit, et l'adulation complaisante de la terre la confirme en cette croyance. Un monument que, dans cette promenade autour du Forum renouvelé, nous venons de rencontrer, précise cette formidable suprématie et la rappelle à tout venant. C'est une haute borne, ou plutôt une colonne

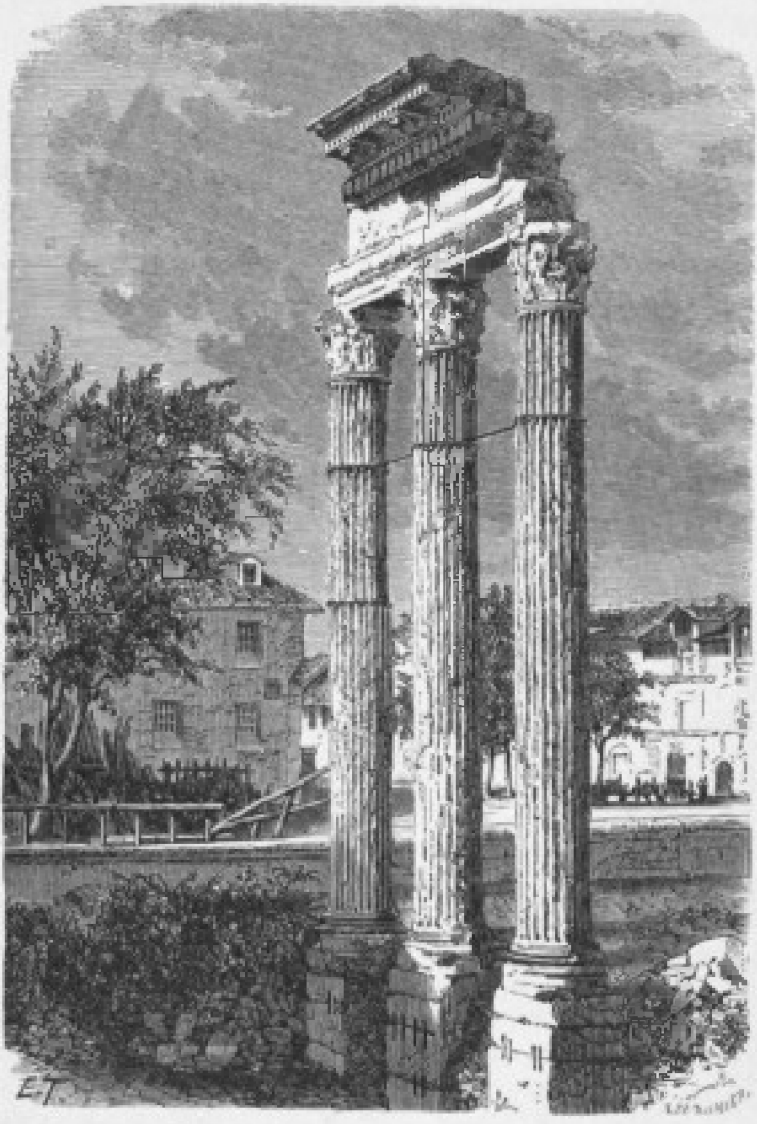

Les trois colonnes du Temple de Castor.

sans chapiteau, mais qu'une boule de bronze doré termine et surmonte. Le milliaire d'or, œuvre d'Auguste, marque le point de départ des voies qui sillonnent tout l'empire, réseau de pierre, solidement établi, qui étreint et enserre le monde. C'est là qu'il commence, c'est là qu'il s'achève, et rien ne témoigne plus glorieusement d'une conquête longtemps si bien consentie qu'elle imposait aux hommes l'illusion de son éternité.

Ce n'est pas cependant de cette borne première que les distances sont comptées, mais seulement des portes de la ville.

César avait promis la reconstruction de la Curie; Auguste, très scrupuleux continuateur de l'œuvre entreprise, ou seulement annoncée, a tenu la promesse paternelle. Le Sénat a retrouvé, sur l'emplacement même que sa longue résidence avait consacré, un toit qui l'abrite. Mais le nom de Jules abrite et protège la Curie, protection un peu hautaine et qui donne à penser. La Curie *Julia* est-elle bien la Curie?

Basilique Æmilia

La basilique *Æmilia*, de plus modestes proportions, répète, sur la face septentrionale du Forum, les dispositions d'ensemble déjà connues : les portiques directement ouverts à la foule et les arcades symétriquement superposées en une ordonnance que la basilique de César nous a déjà présentée.

A peine terminée, la basilique Æmilia a croulé dans les flammes. Les incendies sont fréquents et les vigiles que le divin Auguste a réorganisés, distribués en des postes nombreux dans toute la ville, ne peuvent trop souvent

que restreindre les ravages. Mais Auguste laisse à peine aux cendres le temps de refroidir. La basilique reparaît. Le fils d'Æmilius Paulus la relève et l'inaugure.

Auguste n'est pas seulement présent au Forum dans les monuments qu'il a fait réédifier ou qu'un désir venu de lui suffit à ressusciter; une colonne est érigée, qu'une figure triomphale termine et que des proues décorent, car c'est pour Auguste que son fidèle Agrippa a gagné la bataille d'Actium. Auguste lui-même, dans le marbre, se vante d'avoir, au sortir des discordes civiles, donné au monde la paix et sur terre et sur mer. Il oublie seulement de dire à quel prix.

Les marbres ont mis une sourdine à tous les échos que pouvait éveiller le Forum, et le Forum désormais est empressé en ses flatteries. Sans que rien ait frémi, sans un murmure, il a vu passer et mener un deuil lamentable. Curtius se dévouait au salut de Rome à cette place même; Pacuvius a voulu se dévouer pour Auguste, et Auguste a refusé. De là cette bruyante désolation. Le dévouement de Curtius, c'était la mort; le dévouement de Pacuvius, c'est quelque bon proconsulat.

Le concours d'une population, bruyamment affairée ou joyeusement flâneuse, n'a jamais été plus considérable. A l'ombre des janus, très petites portes qui jalonnent le Forum, l'usure la plus vulgaire, les préteurs qui font commerce de quelques oboles, viennent chaque matin dresser leur bancs et leurs comptoirs. « Combien de fortunes, s'écrie Horace, ont fait naufrage entre les deux anus! »

Le sacrifice du cheval est une antique fête religieuse très

grossière, et que cette grossièreté même recommande à la fidèle observance de la foule. Elle commence au champ de Mars; c'est là que le cheval est immolé, mais elle s'achève à la Regia, au pied même du Palatin, c'est-à-dire que le Forum la reçoit et se réjouit à la voir passer.

Elle se passe aux ides d'octobre. La tête du cheval est tranchée. On la ramasse, on se la dispute. C'est une guerre de quartier, très brutale, parfois sanglante. Les habitants de la Suburra, ceux de la Voie sacrée, ambitionnent le hideux trophée. Ceux-ci, le plus souvent victorieux, apportent leur conquête au temple de Vesta. Les vierges recueillent le sang; il doit servir aux lustrations et purifiera le temple, quand viendront les prochaines Palilies. Ces fêtes rappellent la fondation de Rome et l'innocence de sa vie champêtre; aussi ne sont-elles marquées d'aucune immolation. Palès, divinité rustique et qui veut le joyeux renouveau du printemps, répugne à la pensée même de la mort. Telle est cependant la fatalité de tout ce qui est romain : toujours du sang, serait-il à moitié desséché. L'odeur seule en est bonne à respirer.

Vieux et vieilli, accablé d'années et de gloire, Auguste a pu voir cette fête au seuil même de son logis et la coudoyer; car la Regia enfin lui ouvre ses portes. Revenu de ses expéditions lointaines, vainqueur d'Antoine et du monde, c'est à la Regia qu'il trouvait Lépide, son collègue au triumvirat, Lépide très discrédité, mais paré, protégé peut-être du suprême pontificat. Lépide a vécu, retardant l'ouverture de son héritage vingt-trois ans; mais Octave savait très bien attendre, Auguste le sait mieux encore.

Ce titre de grand pontife, que la mort lui abandonne enfin, le seul qui lui manquait, convenait mieux qu'à personne à ce bâtisseur de temples, serviteur fidèle ou plutôt allié de tous les dieux. Déjà sa piété l'avait associé à toutes les confréries religieuses, aux Féciaux, aux frères Arvales, au collège des Augures, au collège des *Septemviri epulones*.

L'humilité, docilement acceptée, désarme les suprêmes jalousies, celles mêmes, les plus redoutables, qui se pourraient, comme un orage, amasser dans le ciel; aussi, une fois l'an, Auguste, le grand empereur, s'improvise mendiant et tend la main à l'aumône des passants.

La maison, d'assez médiocre étendue, que, l'espace de quarante ans, il habita au Palatin, réunissait les maisons mitoyennes de Catilina et de l'orateur Hortensius. Jamais il n'avait voulu changer même de chambre, témoignant ainsi d'une modestie discrète, et lui-même enseignant à Rome le bon ordre, la constance dans les habitudes et la stabilité. Le nouvel éducateur ne trouve personne qui le contredise. Maintenant que Rome et son maître se pénètrent si profondément que de l'une à l'autre la distinction est bien subtile, Auguste veut l'équilibre et la durée. Seuls deux lauriers, fraternellement dressés, annonçaient la demeure souveraine, et la couronne de chêne, constamment renouvelée au-dessus de la porte, ombrageait cette seule inscription : « Pour les citoyens conservés ». Le marbre a raison : Auguste en a daigné conserver quelques-uns.

Cette maison qui a vu Auguste descendre hâtivement à la cave, dès que lui parvenait le bruit du tonnerre le plus lointain, car ce bruit l'épouvante plus qu'une sédition po-

pulaire, il la partage également, à l'instant de la quitter, entre Apollon qui recevra un temple, Vesta qui grandira quelque peu son domaine tout voisin, et lui-même. C'est encore un triumvirat : mais cette fois les dieux seuls sont admis à partager et seul Auguste règle le partage.

César avait voulu un Forum qui fût sien; Auguste reprend et réalise la même pensée. Un arc de triomphe, plusieurs même, un Forum, puis après la mort, un temple, telles sont les consécrations solennelles qu'exigera l'orgueil des empereurs, de ceux-là du moins, très peu nombreux, qui auront le loisir d'exiger quelque chose.

Le Forum d'Auguste est attenant au Forum de César et répète des dispositions à peu près semblables. Il couvre cependant un plus grand espace, ainsi qu'il est de toute convenance, le fils ayant plus loin que le père projeté son ombre souveraine. C'est encore un ensemble décoratif d'une symétrie un peu froide, harmonieuse cependant. Les portiques et leurs colonnades, régulièrement alignés aux quatre faces de la nouvelle enceinte, encadrent un temple de Mars vengeur. C'est une divinité plus farouche que Vénus mère, l'aimable protectrice du Forum césarien. Mais il ne saurait déplaire à Auguste d'inspirer quelque crainte. Il limite ses vengeances, il ne les oublie pas. Ce temple de Mars est le premier que la ville même de Rome ait vu s'élever. Mars apparaîtra au berceau même de Romulus et de Rémus, les jumeaux à demi-louveteaux. Si honoré qu'il fût cependant, il obéissait à la loi qui interdisait le seuil de la ville à quiconque n'avait pas déposé son attirail de guerre. Les dieux mêmes sont disciplinés dans la vieille Rome, ainsi qu'un bon légionnaire. Mars avait son champ qu'il

dénommait, il le possède encore, mais une constante usurpation le restreint et le transforme. César y marque sa sépulture. C'est donc une sorte de compensation; et toutefois il a fallu une volonté supérieure aux lois désapprises pour que Mars forçât l'hospitalité romaine. Le Forum d'Auguste est symétrique, disions-nous, il semble symétrique; il ne l'est pas tout à fait. Son mur d'enceinte dévie un peu sur l'une de ses faces. Ainsi l'a voulu Auguste, plutôt que de violenter les résistances d'un propriétaire acharné à défendre ses pénates; et cette modération, ce recul docilement accepté chez un maître si bien instruit dans l'art de tout soumettre, de tout aligner, de tout niveler, nous dit le gouvernement d'Auguste, la politique de cet habile endormeur.

Les œuvres d'art, choisies entre les plus rares et les plus fameuses, les marbres adulateurs ne devaient manquer au Forum d'Auguste, non plus qu'à celui de César. Un éclectisme hospitalier, une très orgueilleuse cordialité accueillent les statues des batailleurs qui ont fait Rome. Mars appelait ce cortège plutôt que l'empereur Auguste, toujours mieux inspiré dans le conseil que sur le champ de bataille. Il a voulu cependant les images des provinces soumises, celle même de l'Espagne, et chacun sait qu'en Espagne ce prétendu conquérant n'a fait que promener piteusement, à la suite de ses soldats vainqueurs, ses infirmités et ses maladies. Aussi, dans ce Forum guerrier, auprès d'un char de bronze où triomphe Alexandre, Auguste, avouant ses préférences secrètes, a fait placer une peinture d'Apelle, où la guerre apparaît enchaînée, foulant du pied des armes inutiles.

Les Gaulois, satisfaits d'avoir glorifié leur défaite suprême d'une héroïque résistance, acceptent très docilement la domination romaine. L'un d'eux, Licinius, envoyé procurateur dans son pays même, y réalise de si beaux profits que des plaintes s'élèvent. Auguste les entend, il en conçoit quelque humeur. Licinius prévient l'orage et sollicite l'honneur de partager. Auguste daigne consentir; c'est un petit duumvirat et qui paye la dépense du nouveau Forum.

A Rome la statuaire reste essentiellement grecque. Nous avons déjà dit les premiers enlèvements de statues, d'abord relativement discrets et consommés sous le prétexte spécieux d'assurer aux conquérants la présence protectrice d'images tout spécialement vénérées : ainsi la Junon de Véies installée par Camille sur l'Aventin, ainsi le Jupiter Imperator rapporté de Préneste au Capitole. Puis nous avons dit les grands pillages, cyniquement avoués et encouragés. Les artistes, du moins quelques élèves des grands créateurs disparus, suivirent les œuvres conquises, comme si leurs tendresses fidèles ne pouvaient en accepter l'absence. Ils travaillèrent à Rome pour les Romains, au reste sans y trouver, sauf de rares exceptions, de dignes continuateurs, et moins bien inspirés eux-mêmes qu'ils n'étaient dans leur Hellade regrettée. Les dieux grecs se vulgarisent et s'abaissent à Rome, ainsi des âmes et des ciseaux qui les chérissent et les racontent.

Rome devait mieux comprendre et mieux retenir ce fécond enseignement dans les choses plus précises et plus nettement déterminées de l'architecture. Déjà elle avait su continuer les Étrusques; elle saura continuer la

Grèce, non certes de telle sorte qu'elle la fasse oublier, mais sans trop de maladresse, et même en introduisant, dans cet art chiffré et plus rapproché des réalités utiles, certaines conceptions originales, un esprit nouveau. L'architecture devient un art romain, un art qui peut s'enorgueillir d'une tradition déjà établie. C'est Mutius, un vrai Romain, qui déjà, au temps de Marius, a construit le temple de l'Honneur et de la Vertu. On a vu, et la gloire est telle que nulle autre ne la dépasse, Athènes appeler Cossutius. Le temple de Jupiter Olympien reste inachevé, et c'est un Romain que les Athéniens jugent digne de le terminer. Sylla a détruit l'Odéon de Périclès; c'est un Romain qui le relève. Il faut dire que l'art grec au temps de Sylla ne continuait pas sans défaillance l'art qui avait fleuri aux beaux jours de Périclès. Vitruve est un Romain comme Valérius d'Ostie.

Au Forum d'Auguste, au Forum de César, dans toutes ces constructions nouvelles que multipliera sans fin, jusqu'à sa dernière agonie, la Rome impériale, l'ordre corinthien apparaîtra, complaisamment répété. La Grèce l'avait imaginé, très peu pratiqué; la virilité tranquille, la majesté forte du dorique, l'élégance féminine, la grâce souple de l'ionique semblaient suffire à toutes les conceptions, à tous les rêves d'un merveilleux génie, ainsi que l'homme et la femme, le masculin et le féminin, suffisent à l'harmonie suprême des choses. Rome, éprise du faste plus encore que de l'harmonie, adopte le corinthien et s'en fait le seule parure qui lui semble digne d'elle. Il faut l'acanthe à ses chapiteaux et le laurier à ses triomphateurs.

Auguste n'a jamais été très sévère, ni même très réservé

dans ses mœurs. Cependant le Sénat lui délègue un mandat spécial, une sorte de magistrature supérieure à la censure même, *morum et legum regimen*, le gouvernement des mœurs et des lois. Auguste accepte le mandat, peut-être l'a-t-il souhaité, et, comme toujours, il prend très au sérieux la tâche devenue sienne. Il prépare tout un ensemble de lois qui rendront au monde l'innocence de l'âge d'or; il veut qu'elles portent son nom, c'est un patronage qui leur assure une autorité presque divine; les lois *De adulteriis*, *De pudicitia*, seront *leges Juliæ*.

S'agit-il seulement de revendiquer, pour le domaine de tous et la libre jouissance des plus humbles, les statues, les tableaux que l'égoïsme ombrageux des collectionneurs emprisonne dans leurs villas, Auguste s'en est remis à l'officieux Agrippa et le vieux Forum a écouté cette harangue. Mais cette fois il s'agit des bonnes mœurs, de la pudicité, de tout ce qui assure la sainteté des pénates domestiques, la dignité même d'une ville devenue l'exemple et l'inspiratrice du monde; Auguste lui-même interviendra, Auguste parlera.

On sait que chaque matin il médite, il écrit par avance, sur ses tablettes, le sommaire des conversations attendues et pressenties. Il ne laisse au hasard que le moins qui puisse lui être laissé. Tout est prévu et décidé, même le plus souvent les colères impériales.

Les anciens rostres n'écoutent plus guère de harangue qui soit d'un intérêt général; et les édifices qui les environnent, ne faudrait-il pas dire qui les étouffent, ont si bien grandi que l'horizon tout alentour en est bien rétréci. Voici cependant venir un jour qui continue les traditions

désapprises et Rome peut se croire appelée à délibérer sur ses plus lointaines destinées. Auguste parle élégamment, longuement. Il s'anime, il s'échauffe, il s'indigne même, et l'indignation a l'apparence d'une parfaite sincérité. La foule est édifiée; les cœurs sont bourrelés de remords, les yeux pleins de repentirs ce matin encore inattendus. On applaudit le maître, on atteste les dieux. Nul doute que l'aurore prochaine ne dissipe, jusqu'en leurs brumes dernières, les ténèbres qui voilent la vieille vertu romaine. En attendant, la nuit est venue, le Forum devient désert. Un grand calme s'est fait, un silence que des rumeurs confuses, toujours plus lointaines, seules traversent quelquefois. Le Forum est la demeure commune du peuple romain; les pénates particuliers en sont bannis et dans tout son circuit pas un logis, qui soit un héritage privé, n'interrompt le magnifique défilé des monuments publics. Aussi n'est-il pas une terrasse que la fraîcheur du soir, l'éveil des étoiles espérées peuplent de rêveurs, animent de tardives causeries; pas une seule porte qui s'entr'ouvre à l'appel discret d'un ami, ni de seuil où jappe la vigilance d'un chien fidèle. La vie se retire et se concentre aux rues, aux carrefours; la vie jamais ne sommeille qu'à demi dans une ville que tant de soucis poursuivent, que tant de passions dévorent. Mais le Forum, dès l'instant où les ombres grandissantes se sont rejointes et l'enveloppent tout entier, sommeille pesamment. Cette tranquillité semble d'autant plus profonde qu'une plus furieuse animation l'a précédée hier et lui succédera demain. Les passants bien rares se hâtent, comme si les talonnait l'épouvante de leur solitude. Ils ont le pas furtif, peut-être la conscience mauvaise. Voilés,

hésitants, on dirait qu'ils sont de l'ombre égarée dans cette ombre immense.

Cependant quelque bruit se fait entendre, un bruit tumultueux, continu, toujours plus rapproché et que des rires traversent, explosions soudaines, ou des clameurs brutalement rythmées. C'est un cortège, une bande déchaînée. Le jour est loin cependant qui ramène les saturnales et leurs mascarades effrontées. Voilà déjà longtemps que les mystérieuses bacchanales emportaient, dans les ténèbres des cavernes béantes, au flanc de l'Aventin, une jeunesse grisée d'une fureur démoniaque et d'une orgie sanguinaire. Le Forum les a dénoncées, le Sénat les a proscrites. Les bacchanales reviennent, plus audacieuses cette fois, et le Forum leur abandonne un théâtre plus illustre que les solitudes mal famées de l'Aventin.

Les rostres sont pris d'assaut. On rit! Il semble qu'un orateur apparaisse, essayant une harangue aussitôt interrompue. Et de grands mots, des mots sonores qui furent, il y a bien longtemps, de grandes pensées, tombent des lèvres moqueuses. Ceux-là qui sont venus ont connaissance du passé; ils refont les harangues de Cicéron, celle aussi d'Auguste lui-même. Une comédie est jouée, par des acteurs experts à cet art devenu l'art même du gouvernement. Rome impériale se parodie, se bafoue et gaiement insulte à sa majesté. On rit! Les groupes montent et descendent, et, en passant devant la statue de Marsyas, une couronne est jetée. Ce Marsyas qui porte sur l'épaule son outre

Statue de Marsyas au Forum.

pleine et lève la main droite avec un geste d'orateur, n'est plus ici l'image symbolique du libre Forum, il s'affirme le licencieux compagnon de Bacchus. Quand l'aube renaîtra, les fleurs répandues, les débris souillés porteront témoignage contre les désordres de la nuit. Dans la foule circuleront des noms qui furent jadis fameux, et avec eux celui de la femme du regretté Marcellus, de la femme du vaillant Agrippa, de la femme de Tibère, l'empereur d'un prochain lendemain, de Julia, fille de Scribonia et de l'empereur Auguste.

Auguste remplira le sénat de ses plaintes, et, rappelant la cruelle malédiction que lançait le vieil Homère, à son tour il dira : « Heureux qui vit et meurt sans femme et sans enfants! » Rostres sacrés de la vieille Rome et de la vieille république, cette fois tout est fini! Mieux valaient la tête et le sang de Cicéron.

« Maintenant, Romains, la comédie a été jouée. Applaudissez! » C'est l'ordre de l'empereur sur son lit de mort; et les applaudissements ne sauraient faiblir. La pièce a du succès; elle tiendra la scène l'espace de cinq siècles. L'appareil en est coûteux. Rome cependant ne se lassera jamais de le payer. C'est trop juste, elle est tout à la fois l'acteur et le spectateur, l'esclave et le maître, la victime et le bourreau; les uns complètent et consolent les autres.

Tibère n'aime pas le séjour de Rome, et bien qu'il ait, dans la pompe des funérailles impériales, prononcé l'éloge d'Auguste aux rostres anciens, tandis que son frère Drusus lui faisait écho dans les rostres Juliens, il n'est le plus souvent présent au siège de son empire que de son autorité jamais méconnue et de son ombrageuse vigilance.

Ses lettres verbeuses parlent pour lui, écoutées de tous, du Sénat, du bourreau surtout.

Tibère n'accepte de titre qui ne soit pas changeant et renouvelable que celui de prince du Sénat; mais il fait réparer la prison Mamertine, rattachant ainsi à l'empire les lointaines traditions des rois. Il usurpe, auprès du temple de Saturne, l'arc triomphal de Germanicus, jaloux d'abolir une mémoire importune. Ainsi le Forum n'est pas tout à fait oublié. Une prison toute neuve, un trophée menteur, rappellent que Tibère a passé par là.

Caius Caligula fait plus et mieux. Sa maison d'abord l'occupe; les pénates impériaux démesurément grandissent et bientôt le Palatin tout entier ne sera plus que le palais de César. Une colline, c'est trop peu au maître du monde. Une autre colline plus étroite est là qu'il voudrait toucher de la main: c'est le Capitole. Jupiter l'habite et Caligula rêve de le déposséder. Il daigne cependant n'en rien faire, il se contente de voisiner, du moins convient-il à sa burlesque divinité, de voisiner de plain-pied et sans que César ait la honte de descendre la hauteur d'un seul degré. Un pont est jeté qui enjambe la basilique Julia et rejoint le Palatin au Capitole. C'est une construction de bois appuyée de massifs maçonnés. La fantaisie, ou, pour mieux dire, la tradition longtemps féconde a fait germer, dans l'étroite enceinte du Forum, des monuments que jamais un plan d'ensemble n'a disciplinés, et cette confusion même est un attrait, un enseignement d'une singulière éloquence, cet entassement dit bien le prodigieux débordement des gloires romaines; mais ce pont impérial ne témoigne que d'un caprice extrava-

gant, ou d'un orgueil haussé jusqu'à la folie. Cette bâtisse est laide et déshonore tout ce qu'elle traverse, tout ce qu'elle touche, le temple de Castor qu'elle surplombe, la basilique qu'elle écrase. Ces considérations esthétiques ne sont pas pour toucher le populaire. Caligula est son « poulet », son « petit poupon ». Caligula quelquefois encourage ces caressantes familiarités, et, dans les jours de bonne humeur, on le voit, du haut de sa passerelle ou de la basilique Julia, jeter dans le Forum de l'argent, des tessères qui donnent gratuitement accès en tous lieux où se vendent le rire, la joie et l'oubli. Caligula, il est vrai, souhaitera que le peuple romain n'ait qu'une tête pour l'abattre d'un seul coup, il prendra place dans le temple de Castor, et là debout, entre les statues mêmes de Castor et de Pollux, il attendra; jamais vainement, les offrandes et les prières. Mais Rome apprend à ne plus s'étonner de rien.

Caligula disparaît et son pont est jeté bas. Le caprice des soldats qui l'ont surpris derrière la tenture où l'épouvante le tenait coi, a fait de Claude un empereur. Tibère en avait déjà fait un pitre, un souffre-douleur très complaisant : il lui jetait à la figure des noyaux d'olive, ce qui ne semblait pas le désigner à l'empire du monde; mais la dignité du maître choisi importe peu à la parfaite indignité du peuple. Claude n'est pas méchant; il n'est sot qu'au sortir de table : il est vrai qu'il s'y met très souvent et pour longtemps. Il est aimé. La nouvelle de sa maladie, la crainte de sa mort cette fois retardée, ont précipité dans le Forum un concours immense de citoyens. Il faut que du perron des temples, du haut des rostres,

les magistrats, bruyamment interpellés, rassurent la foule et lui promettent la présence très prochaine de l'empereur.

Le règne de Néron marque un nouveau fléchissement dans la honte et la démence. Quelle consommation d'hommes et de quels hommes au dernier siècle d'une libre existence, et maintenant quelle floraison malfaisante de maîtres à peine restés des humains! Rome vit cependant, elle dure, à peine semble-t-elle menacée de quelques séditions lointaines; elle triomphe, il semble qu'elle prospère. C'est plus que la surprise, c'est la stupéfaction de l'histoire humaine. Caligula avait désigné son cheval pour le prochain consulat, Néron ne devait pas moins avilir les anciennes magistratures, la force et l'orgueil de Rome.

Les édiles nous apparaissent, en leur lointaine origine, revêtus d'un mandat populaire, tout spécialement attachés aux intérêts plébéiens. Leur personne est sainte, inviolable. Un temple de Cérès reçoit le dépôt de leurs archives. Le soin d'approvisionner la ville et d'assurer sa subsistance leur incombe en effet, et la déesse, mère des moissons abondantes, leur devait un fidèle patronage. Il y a bien longtemps de cela, on a vu des plébéiens porter sur leurs épaules, jusqu'au bûcher funéraire, le corps d'un édile qui avait réduit le prix du pain. Cicéron, entrevoyant déjà au-dessus des dieux le Dieu suprême, l'appelle l'édile de l'univers. Un titre plus magnifique ne saurait lui venir à la pensée. Néron, très lettré, mais qui n'aime pas toujours les livres des autres, fait brûler par les édiles les écrits de Crémutius Cordus. Déjà César, Auguste après

lui, avaïent réduit l'édilité aux soins de la police la plus vulgaire. Les ordures et les immondices, les livres mal notés d'une tyrannie aisément ombrageuse, tel est le seul domaine laissé aux édiles impériaux. Ainsi se déforment et s'avilissent toutes les vieilles institutions.

Le colosse haut de cent vingt pieds, qui est Néron déifié, mais qui bientôt ceindra une couronne rayonnante et ne sera plus qu'un Apollon, annonce la Maison d'or. Il est aperçu du Forum, il l'avoisine même, dressé tout près de la Vélia, mais il sera déplacé et n'appartiendra que d'un peu loin à cet ensemble monumental.

Quelques éloges après décès, aussi véridiques, aussi sincères que les adulations de la veille, les éclats d'une éloquence décorative, puis quelques scènes tumultueuses d'émotion populaire sans lendemain et sans pensée, cela résume l'existence du Forum, telle que l'empire l'accepte et la tolère, et cela ne va pas sans une singulière monotonie.

Rome s'ennuie jusque dans sa vie joyeuse; elle va s'amuser. Le vieux Galba ramasse la toute-puissance impériale. Il veut étayer sa débilité grondeuse d'une activité mieux éveillée, d'une virilité jeune et que puisse éclairer l'espérance d'un lendemain : il adopte Pison. Cependant quelques soldats sont venus au Forum. Il fallait trois cents Spartiates pour défendre la Grèce, il suffit de vingt-trois prétoriens, pas un de plus, pour faire un empereur.

Pison quitte le Palatin et gagne le Forum. Il parle, ou plutôt il veut parler, on ne l'écoute guère. Othon que vingt-trois suffrages désignent à la toute-puissance, mieux avisé, gagne le camp prétorien. La foule est partagée,

incertaine, unanime en la seule pensée de sa complète abdication. Les rostres anciens se prononcent pour Othon; les rostres nouveaux, ceux de Jules César, tiennent encore pour Galba, oh! sans conviction profonde. Grande rumeur cependant. Pison a disparu dans un remous du flot populaire. Galba vient à son tour, on le porte dans une litière. Il en veut sortir. On le pousse, on le heurte. Des amis, des ennemis, des sauveurs, des meurtriers? On ne saurait le dire. On siffle et l'on applaudit. La tendresse ou la haine, l'indifférence même, la gaminerie méchante, ont des brutalités presque également redoutables. Galba tombe à la renverse et ne peut se relever. Il faudrait plus d'élasticité chez un élu du peuple. On le piétine, on le cherche, il disparaît; quand la place est vide, plus rien ne reste que des lambeaux sanglants; et l'on pourrait douter que cela fut un César.

Vitellius boit, mange, tue, digère et meurt, non pourtant, lui aussi, sans avoir bataillé dans le Forum, ou du moins fait batailler, car les ennemis bien morts, empestant les alentours, seuls rassurent sa couardise, et l'odeur d'un bon dîner n'a jamais hâté d'une ardeur plus joyeuse sa dévorante obésité. Sabinus, père de Vespasien, est tué au Forum. Les mangeailles de Vitellius ont coûté à Rome un véritable massacre, ce qui, du reste, ne semble pas l'inquiéter beaucoup, et l'incendie du Capitole.

Le Forum, qui a vu la victoire passagère de Vitellius, le voit revenir, à peine quelques jours se sont écoulés, et l'assistance est plus nombreuse encore, plus bruyante s'il est possible. Rome est toujours, au moins de sa présence et de son empressement, fidèle à ses empereurs.

Lié, poussé, fouetté de coups et d'outrages, contraint à tenir la tête haute sous la blessure d'un glaive qui lui pique le menton, Vitellius paraît et de longtemps le Forum n'a connu si joyeuse fête. Cet homme est infâme et lâche; il trouve cependant, pour le jeter tristement à la face d'un tribun, ce mot qui ravale la meute hurlante de ses bourreaux jusqu'à sa bassesse impériale : « J'ai été ton empereur! »

La grande œuvre architecturale et dynastique de la nouvelle famille est l'amphithéâtre Flavien, œuvre durable, entre toutes définitive, car le Colisée suffira, jusqu'aux derniers jours des prospérités et même des misères impériales, aux passions qu'il voulait satisfaire. Vespasien, Titus avaient pris juste mesure et le colosse romain trouva toujours à sa taille son magnifique abattoir. Il convient de signaler encore, cela caractérise une époque, les grands thermes publics qu'à l'exemple d'Agrippa, mais en de plus vastes proportions, les Flaviens devaient abandonner aux flâneries paresseuses. Entretenir le peuple en cette béatitude intime qu'un lavage prolongé redonne ou maintient, l'amuser au splendide étalage d'innombrables statues, lui conseiller la fuite inconsciente des heures, donner à ce peuple librement et tous les jours l'illusion de pénates accueillants ainsi que les rois n'en connurent jamais de plus somptueux, puis l'appeler aux gradins de l'amphithéâtre et l'enivrer de sang, telle a été, au moins pour une part considérable, la politique intérieure des Césars, même les meilleurs.

Vespasien, en sa jeunesse, avait fait le métier de maquignon et son père faisait l'usure; il passe dieu cependant

Temple de Saturne. — Temple de Vespasien. — Temple de la Concorde. (Restauration.)

et ses fils lui ont voulu consacrer un temple. L'espace commence à manquer au Forum; il faudra que les dieux se rangent et se pressent pour faire place au nouveau venu. Le temple de Vespasien apparaît comme enchâssé entre le temple de la Concorde qui le serre de bien près à droite sur le même alignement, et le temple de Saturne qui lui présente au contraire, orienté tout différemment, sa face latérale. La chaussée du *clivus Capitolinus* les sépare et ménage une pente adoucie à la montée du Capitole. Vespasien a relevé et de nouveau consacré le grand temple de Jupiter. Le sien est d'ordre corinthien, tandis qu'au temple de Saturne s'enroule la volute ionique. L'un et l'autre présentent sur leur face six colonnes alignées.

Domitien fait dresser dans le Forum sa statue équestre de proportions colossales. « Tu embrasses le Forum, s'écrie le poète Stace en son enthousiasme de commande; ton front brille au-dessus des temples voisins. »

Le colosse devait bientôt crouler de son piédestal, suivant l'empereur dans sa ruine.

Domitien avait entrepris, derrière la basilique Æmilia et dans le voisinage immédiat du Forum d'Auguste, la construction d'un nouveau forum, celui-ci placé sous la protection de Pallas. Aussi est-il dénommé quelquefois Forum Palladien. Nerva devait le terminer, le consacrer et même lui donner son nom, appellation officielle qui prétendait jeter l'oubli sur la mémoire même de Domitien maintenant proscrite et détestée.

Pallas n'est pas seulement la vierge guerrière qui se plaît aux fureurs de la bataille et protège de son appari-

tion menaçante, de son casque échevelé, les murailles d'Ilion; elle préside aux travaux féminins qui font la joie, le doux apaisement des pénates respectés; elle aime à brandir la lance, mais aussi à manier l'aiguille. Nerva veut le rappeler, et les marbres du temple nouveau montrent, dans l'aimable abandon d'une vie journalière, de très sages fileuses et de laborieuses ménagères. N'est-ce pas une leçon et un reproche adressés à l'oisiveté tapageuse qui déserte le foyer et bientôt le déshonore?

Trajan fait ce que les empereurs n'ont fait que bien rarement avant lui, ce qu'ils n'oseront plus même entreprendre après lui, il recule les frontières de l'empire. Il bataille, il triomphe, et deux arcs le proclament, l'un construit dans le vieux Forum, cette fois ouvert à la consécration d'une gloire digne de lui, l'autre dans un Forum tout nouveau, le dernier que Rome verra construire et peut-être le plus magnifique.

Ici encore c'est une œuvre d'ensemble, de dispositions symétriques. Un seul homme est glorifié, mais c'est Trajan, et cette figure peut suffire à remplir ce cadre grandiose. Une pensée unique a conduit les travaux, rassemblé et dressé les marbres, la pensée du Grec Apollodore, celui-là même que bassement jalousera Hadrien et qui mourra victime de cette jalousie.

L'emplacement même faisait défaut aux édifices projetés; il a fallu le conquérir entre le Capitole et le Quirinal. Ces conquêtes un peu brutales, consommées sur la nature même, plaisent à l'orgueil de Rome. Une colonne dressée, haute de cent dix-sept pieds, marque la hauteur même de la colline disparue. Ainsi le nouveau Forum est bien ro-

Remise de l'impôt des successions sous **Trajan.** — Bas-relief trouvé au Forum.

main par cette violence même et cette terre nivelée qui fait place au triomphateur, bien romain aussi dans l'ordonnance des sujets décoratifs : le bulletin d'une campagne écrit dans le marbre et le vainqueur terminant, comme une exclamation dernière, la spirale triomphale. La Grèce aurait fait chanter au marbre une hymne d'une plus joyeuse envolée. La poésie de Rome est surtout de la prose poétisée; son épopée vole et plane sur la terre sans jamais se perdre en de lointaines immensités.

Le Forum de Trajan est encore grec cependant par les éléments architectoniques mis en œuvre, par une délicatesse, une recherche du beau que Rome ne devait plus connaître, enfin par une harmonie, une pondération savante de lignes et de proportions dont les Romains, constructeurs robustes plutôt qu'artistes raffinés, ne gardaient pas toujours l'inquiétude et le souci.

Le Forum de Trajan, sa colonne, c'est Rome impériale en sa suprême splendeur par grand hasard affranchie de ses laideurs morales, c'est son administration vigilante, son état militaire, sa légion, admirable institution que l'on disait inspirée d'un dieu, c'est son orgueil étalé au grand soleil, le marbre même emportant dans le ciel l'apothéose du maître et forçant en quelque sorte l'entrée du vieil Olympe; c'est mieux encore que tout cela, un beau sourire de la Grèce, à peu près le dernier.

Nulle part mieux qu'ici l'alliance de Rome et de la Grèce n'apparaît consentie librement, heureuse et féconde.

Une basilique, une bibliothèque complètent le Forum de Trajan. Cette bibliothèque fraternellement groupe, sans les confondre, l'œuvre de Rome et l'œuvre de la Grèce,

témoignant encore ainsi d'une mutuelle estime, et les figures des auteurs fameux tiennent compagnie aux travailleurs.

Un usage bientôt s'établit d'affranchir les esclaves dans la nouvelle basilique. Des souvenirs de joie, de gloire, de prospérité sans regret devaient seuls rester attachés au Forum de Trajan.

Les Forums impériaux de César, d'Auguste, de Nerva, de Trajan librement communiquent, et du vieux Forum jusqu'à celui de l'empereur conquérant, on peut cheminer dans le rayonnement des temples, sous l'ombre hospitalière des portiques, coudoyant tout un peuple de statues, s'enivrant soi-même à l'illusion facile de mener une pompe triomphale. Jamais dans le passé, jamais dans l'avenir, rien n'a été conçu, rien ne sera réalisé qui puisse balancer de telles magnificences.

En sa primitive signification, un forum est une place publique et par suite un marché; et les marchés de Rome multipliés, spécialisés ainsi que le commandent les complications de la vie citadine, conservent ce nom fameux. Le plus ancien, le *forum boarium*, que déjà nous avons signalé, est le marché aux bœufs. Les hautes murailles du théâtre dénommé le théâtre de Marcellus, ombragent le marché aux légumes (*forum olitorium*); c'est là, dans ce forum hanté d'une population campagnarde et des ménagères les plus pauvres, que la colonne *lactaria*, la colonne du lait, prête sa base, couchette un peu rude, aux petits abandonnés. La publicité de l'abandon, son libre étalage assurent le plus souvent la pitié réveillée et le berceau retrouvé. Rome ne saurait

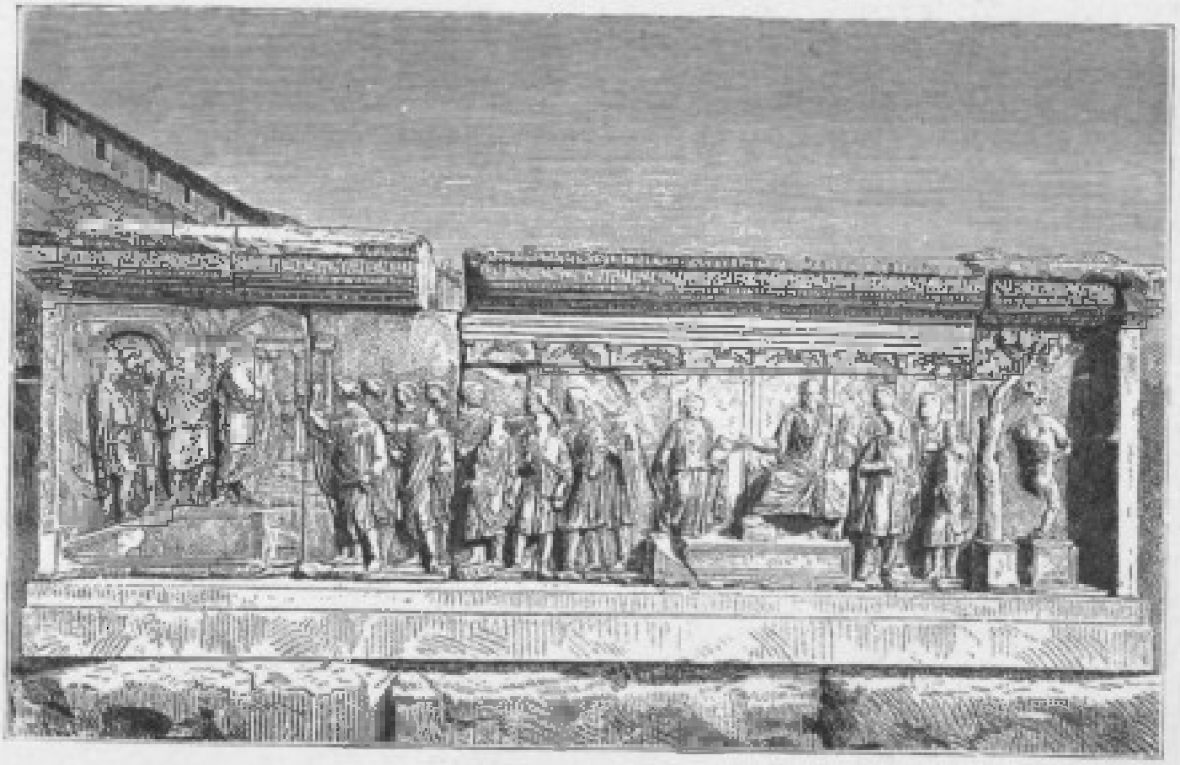

Fondation alimentaire de Trajan. — Bas-relief trouvé au Forum.

oublier que ses premiers maîtres furent deux pauvres abandonnés.

Le marché aux poissons, *forum piscarium*, le marché des friandises, *forum cupedinis*, rejoignent le marché aux légumes, au nord du grand Forum, dans le même endroit (*macellum*) où les bouchers étalent leurs viandes. Ils durent tous être déplacés quand furent construits les Forums d'Auguste, de Nerva, de Trajan. Des boucheries furent ouvertes par Auguste sur l'Esquilin, par Néron sur le Cœlius. Il y avait aussi un marché aux porcs, *forum suarium* au pied du Quirinal et un marché au pain, *forum pistorium* près de l'Aventin, d'autres encore dont on a recueilli les noms sans connaître leurs emplacements.

Mais tous ces forums n'ont d'autre histoire que celle de la vie journalière. Ils ne sauraient nous retenir, non plus que les forums retrouvés à Pompéi, Ostie, et ceux d'autres cités romaines, ne sauraient nous appeler; ces forums de province n'ayant jamais vécu que dans les étroitesses et les obscurités d'une vie municipale.

Il faut bien l'avouer, aux jours où nous sommes arrivés, le vieux Forum romain ne connaît pas une existence beaucoup plus féconde. Les Antonins gouvernent bien, en administrateurs vigilants, en bons soldats, en philosophes très humains, mais enfin ils gouvernent et gouvernent seuls. « Nous n'existons que dans l'empereur, écrit Pline à son cher Trajan; c'est en lui que réside la république, et le seul vœu que nous puissions former, celui qui renferme tous les autres, c'est de souhaiter un bon empereur. Le posséder c'est tout avoir.... Nous sommes flexibles sous ta main; nous te suivons en tous lieux où il te plaît

de nous mener. Tu nous ordonnes d'être libres, nous le serons. »

Cette liberté par ordre impérial ne devait pas beaucoup agiter le Forum, ni réveiller les rostres.

Le temple du divin Antonin et de la divine Faustine vient dresser ses monolithes de marbre cipolin en bordure de la voie Sacrée, en face du temple de Vesta, mais un peu en arrière du temple de César.

Il est devenu impossible de rien construire de nouveau aux alentours immédiats du Forum. Le cadre est complet, ininterrompu, et les rues qui débouchent dans le Forum, même la voie Sacrée, apparaissent d'autant plus étroites et resserrées que de plus majestueux édifices les pressent et les décorent.

Septime Sévère, vainqueur des Daces, des Germains, des Parthes, ne trouve d'autre place à son arc de triomphe que le sol même du Forum. Il le place devant le temple de la Concorde, et non loin de ce qui fut l'ancien Comitium. C'est une décoration nouvelle, peut-être aussi un encombrement. Rome, en ses splendeurs comme en toutes choses, méconnaît la mesure. Cet arc triomphal témoigne déjà de négligences hâtives et d'une prochaine défaillance. L'ensemble reste harmonieux et magnifique; tout ce qui est en quelque sorte chiffré dans l'architecture est connu et maintenu. Mais le détail s'altère, le ciseau s'est alourdi, et les campagnes, les victoires de Septime sont racontées en des vulgarités maladroites qui les diminuent. Ce n'est pas un poète qui parle en ces sculptures, pas même un habile chroniqueur, mais un vétéran grossier qui raconte ses exploits le soir à la taverne. Titus, Trajan avaient

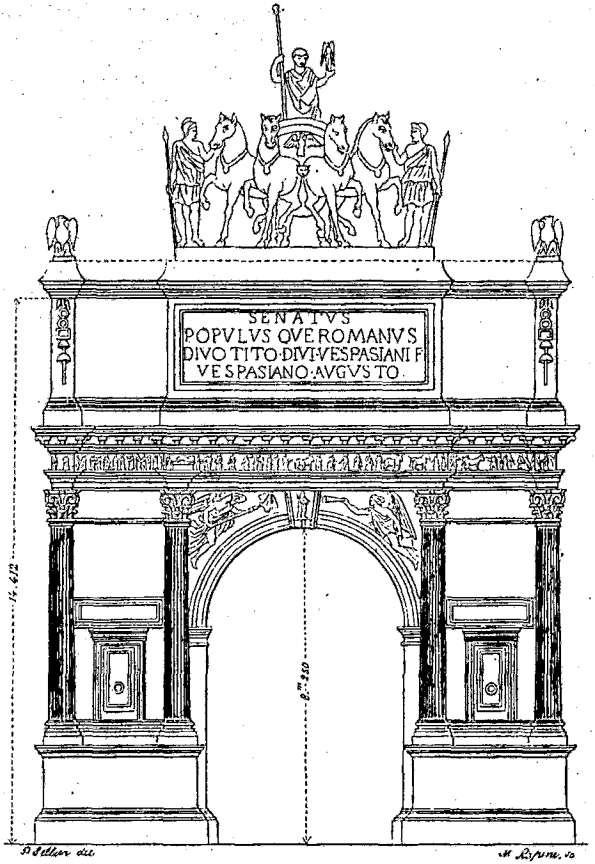
SENATVS
POPVLVS QVE ROMANVS
DIVO TITO DIVI VESPASIANI F
VESPASIANO AVGVSTO
M. 0,12
8.m 7,60
D'Ellan del.
M. Rapine, sc

Arc de Titus.

trouvé des artistes narrateurs qui devaient mieux les raconter.

Cette altération évidente apparaît dans la dimension, dans la forme des lettres mêmes, et jusque dans les formules des inscriptions. Là-bas, plus loin que la Velia, sur la voie Sacrée, l'arc de Titus dénomme en toutes lettres d'abord, et quelles lettres! de géantes majuscules, le Sénat et le peuple romain ; les noms, les titres du César triomphateur ne viennent qu'à la suite de ce premier énoncé. C'est au moins une suprématie décorative que Rome affirme et se réserve. Ici Sévère et ses fils sont les premiers dénommés, et leurs noms enjambent le marbre escortés des surnoms conquis dans les batailles; le Sénat, le peuple romain ne sont plus que des initiales abrégées et rejetées en la dernière ligne de l'inscription.

Septime Sévère, à sa dernière heure, pourra dire en toute vérité : « J'ai été tout, *omnia fui* », et, désenchanté de tout, il ajoutera : « *et nihil expedit*, et cela ne sert de rien ».

L'empire, cela se met aux enchères et se peut acheter argent comptant. Didius Julianus l'a déjà prouvé, lorsque sa femme Manlia Scantilla l'incitait à surenchérir et à se porter acquéreur. Le Forum l'a vue passer, cette impératrice de soixante-six jours, et la proie convoitée qu'elle venait de saisir, ne lui inspirait plus que de l'épouvante, car les acclamations la faisaient pâlir, et c'est toute tremblante qu'elle franchissait le seuil du Palatin.

Le vieux Forum a reçu le suprême complément de sa décoration architectonique. Les statues impériales, celles de quelques puissants du jour se multiplient sans fin. Les

caprices populaires; la gaminerie malfaisante, en jetteront bas quelques-unes, il en restera debout plus encore. Plus rares seront les vraies gloires, les victoires durables que Rome ait à célébrer, plus nombreux seront les monuments qui les doivent immortaliser. Rome mènera d'autant plus grand tapage en cette complaisante faconde qu'elle redoute davantage de se voir oubliée. Il n'est pas nécessaire de crier si haut quand les grandeurs n'ont pas encore trouvé d'incrédule.

Un Claude le Gothique d'argent, ou du moins argenté, est dressé aux rostres.

Le christianisme dépouille ses voiles mystérieux; c'est une aurore, un éblouissement. Le Forum semble ignorer cette immense révolution. C'est un îlot resté tout païen et que la marée montante laisse librement émerger. Les enthousiastes de la foi nouvelle redoutent pour leurs symboles, la promiscuité, le voisinage même des héros, qui leur deviennent suspects, et des dieux, qui leur sont exécrables.

Le dernier César sincèrement païen, Maxence (Julien est plutôt un philosophe), dans un règne éphémère et traversé d'inquiétudes chaque jour grandissantes, trouve cependant le loisir de commencer, non loin du Forum, la construction d'une basilique immense. Il bâtit et il rebâtit, obéissant à ce goût bâtisseur que la Rome des Césars devait transmettre à la Rome des papes. Un incendie a dévasté le temple de Saturne. Maxence le relève en toute hâte, ramassant, rassemblant même au hasard les matériaux qu'il emploie. Cette précipitation flagrante, et que les ruines mêmes attesteront, dit bien les angoisses des jours

sans lendemain, les inutiles rebondissements d'une société expirante. Ainsi le temple de Saturne reste tout à la fois la création la plus ancienne et la construction la plus moderne que le Forum devait connaître. Il était quand Rome était moins qu'une espérance; il est quand Rome abdique ses croyances et ses premières destinées.

Voici venir les Barbares. Les Césars désertent la ville des Césars. Les braves n'osent plus quitter les frontières menacées, ou du moins les villes toutes prochaines, Trèves, Lutèce, Milan; les lâches vont chercher un refuge à Ravenne, gardant plus de confiance en ses marécages empestés qu'en leurs légions amoindries. Tout défaille, d'abord et surtout les âmes.

Des fantômes de consuls, que des fantômes de licteurs escortent, osent pourtant siéger aux rostres et de si haut rendre ce qu'ils appellent la justice. Il en est encore ainsi au temps où fait semblant de régner l'empereur Honorius.

La religion officielle des empereurs est un christianisme d'une orthodoxie souvent incertaine. Cependant le goût du bon ordre, le respect d'un grand passé, une tradition administrative fortement établie leur conseillent quelque réserve en leur zèle de néophyte. On a toléré les sacrifices païens et permis aux vieux temples de laisser leurs portes entr'ouvertes. Bientôt les portes seront closes, mais les temples restent protégés, au moins d'intention.

L'empereur Constant, dans un édit en date de l'an 342 de l'ère nouvelle, parle ainsi : « Bien que notre intention soit assurément de détruire la superstition (c'est-à-dire les croyances et les pratiques païennes), nous voulons pourtant que les bâtiments des temples, situés hors des

murs de Rome, restent intacts et préservés de toute dégradation ».

Le jour s'est levé qui réalise la prédiction d'Horace;

« Vainqueur, le Barbare foulera du pied la cendre de Rome où résonnera le sabot de son coursier. »

Alaric a gueusé les honneurs impériaux, jaloux de se pavaner en ses guenilles éclatantes plus encore peut-être que d'emplir ses coffres. Patrice, maître de la milice, les barbares, les plus fiers et les plus terribles, ambitionnent ces misérables hochets, et rien ne proclame plus éloquemment l'immense prestige que Rome a conservé jusqu'en l'écroulement de son empire.

Alaric pourra bien la violenter et la saccager, mais une hésitation soudaine le saisira à la seule pensée de l'habiter. Ce Visigoth, ce sauvage avoue sa bassesse et son indignité; en vérité il voit dans Honorius un être qui lui est supérieur et d'une essence plus haute. Il est comme un serf en visite chez le maître ou le patron; le serf mécontent et famélique pourra bien déménager le logis, même l'ensanglanter, mais avant d'entrer il se sera déchaussé, il aura essuyé ses mains sales à sa peau de bique, en sortant il reprendra ses sabots. Ainsi fait Alaric.

Rome a résisté. Un suprême réveil de sa conscience païenne lui a conseillé les sacrifices déjà bien discrédités, la consultation des aruspices, mais aussi la patience et le courage. Il a fallu un siège prolongé, la trahison d'une femme chrétienne et l'abandon d'Honorius pour consommer le désastre suprême.

Alaric, en marche et déjà menaçant Rome, avait rencontré un ermite, et l'ermite l'avait conjuré de rebrousser

chemin : « Je ne saurais, avait répondu Alaric d'une voix mal assurée; quelqu'un me pousse en avant et me crie sans cesse : Marche, va dévaster Rome! *Perge, urbem Romam vastaturus!* »

Un égaré, un inconscient, une force déchaînée, un élément à peine un peu plus responsable qu'un torrent débordé, c'est l'histoire même des invasions. La bande d'Alaric le saura comprendre à merveille, achevant et résumant cette orageuse destinée, lorsqu'elle lui donnera pour sépulture et mausolée, le lit fangeux d'un petit fleuve sans gloire.

Alaric est dans cette ville qu'il convoite et qui lui fait peur. La foudre éclate et jette bas quelques statues au milieu du Forum, sinistre présage. Six jours durant, le vainqueur pille, saccage, tue, respectant à grand'peine le seuil de quelques sanctuaires, puis il s'éloigne, il fuit, écrasé de butin, épouvanté de sa victoire. Il semble que les dalles de ces rues où tant de triomphateurs ont cheminé, lui brûlent les pieds; il fuit n'osant pas même regarder en arrière.

« *Nil factum!* » Ce n'est rien, ainsi parle Orose, un contemporain. C'est en prendre bien à son aise, et cet Orose, si complaisamment dégagé des intérêts présents, serait digne d'être l'historiographe de l'empereur Honorius.

Honorius est à Ravenne, très occupé dans son poulailler. Son eunuque favori accourt; il est tout pâle, il tremble, balbutiant des mots sans suite. Enfin il se fait comprendre : « Rome est perdue! » s'est-il écrié. « Eh quoi! elle vient, réplique l'empereur, de manger dans ma main! » Rome est le nom d'une poule qu'il nourrit, empressée à sa voix,

fidèle à ses caresses, et que lui-même a baptisée de ce grand nom. L'eunuque s'explique. Rome est perdue, Alaric campe sur le Capitole! « Bon! dit Honorius, j'avais compris que ma poule était morte. »

Les Barbares bien repus modèrent leurs appétits dévastateurs, et l'admiration béate que le spectacle, pour eux si nouveau, des splendeurs romaines, leur inspire, devient pour ces mêmes splendeurs la meilleure sauvegarde. Aucun de ces grands fléaux du monde ne se risque à revêtir la pourpre impériale. Ils font des empereurs, ils les défont, jamais ils n'oseront continuer les Césars jusque dans la complète usurpation de l'héritage.

Théodoric harangue la foule dans le Forum, en un très mauvais latin, il n'en faut pas douter, et qui aurait cruellement torturé l'oreille de Cicéron, mais la conquête barbare témoigne ainsi d'une solennelle déférence aux souvenirs du passé.

Ce même Théodoric, conseillé de Boèce, de Symmaque, de Cassiodore, car il aime à s'entourer d'esprits cultivés, déclare hautement ses résolutions protectrices. Les monuments seront conservés et même restaurés, étrangement peut-être et d'une main maladroite, mais enfin Théodoric rêve l'adoption de la vieille Rome et commence par la mériter. « Je veillerai, dit-il, sur les monuments avec un zèle infatigable. » Aussi Rome, surprise d'une clémence que ses maîtres romains ne lui témoignaient pas toujours, avoue et proclame son bonheur. Le marbre en reçoit confidence : « *Regnante Domino Theodorico, felix Roma* ».

Au VI^e^ siècle, Procope nous montre « le Forum tout rem-

pli de statues de bronze. On y voit, dit-il, des œuvres de Phidias, de Lysippe et la célèbre vache de Myron.»

Le cirque est l'objet d'une sollicitude toute particulière, le cirque devenu, ainsi que le raconte Ammien Marcellin, le temple du peuple, sa demeure, son lieu de réunion, sa chambre à coucher.

Quelquefois les poètes, au milieu même du tapage un peu vide et sans pensée que menait la Rome impériale, affrontaient les suffrages de la foule, et le Forum retentissait de leur faconde cadencée. L'usage subsiste très longtemps. Aux premières années du VIIe siècle, Fortunat, le poète familier de Clotaire et de la princesse Radegonde, s'enorgueillit d'apprendre que ses vers sont récités au Forum de Trajan. La statuaire romaine, ne saurait-elle plus que tailler d'affreuses caricatures, n'a pas encore renoncé à consacrer les gloires nouvelles et la statue du poète Sidoine Apollinaire est dressée dans ce même Forum.

Les Byzantins ressaisissent l'Italie et pour quelques jours refoulent les Barbares. Aussitôt Smaragdus, préfet de Rome, enlève une colonne au temple de Vespasien, car il faut se presser, les destinées impériales ne connaissant pas beaucoup de lendemains, et le piédestal reçoit une inscription où l'empereur Phocas « très clément (il n'a tué que son prédécesseur et les enfants impériaux) est loué... pour les bienfaits innombrables de sa piété, pour le repos procuré à l'Italie et à la liberté. »

Ce monument de mensonge et d'une basse adulation est le dernier qu'ait reçu le Forum.

Charlemagne, un passant qui du moins chemine dans le rayonnement d'un triomphe mérité, loge, peut-être

vaudrait-il mieux dire, campe au Palatin, dans le palais des Césars.

Mais une puissance s'est élevée qui diminue ou du moins balance toutes les autres. Rome, jusque dans l'écroulement de ses prospérités dernières, ne fait, semble-t-il, que renouveler sa gloire et changer de grandeur. Le monde a subi si longtemps, si docilement accepté l'asservissement même de la pensée que Rome transformée va, sans grande peine, lui jeter le mot d'ordre nouveau et formuler les nouvelles croyances. Les papes, héritiers des césars et prenant après eux le titre de souverains pontifes, réservent peut-être aux élus un royaume qui n'est pas de ce monde, mais dans cette lointaine attente, traitent de haut avec les plus superbes et bientôt établissent en ce monde un empire qui n'a pas de frontière. L'anathème est longtemps aussi fort que la légion.

C'est un retour singulier et qui témoigne d'une longue survivance des traditions les plus lointaines, le Forum reprend son droit d'élection. Les fidèles, souvent non sans tumulte, comme si le choix d'un consul ou d'un tribun ameutait les partis rivaux, désignent le suprême pasteur de l'Église, aux lieux mêmes où reviennent tous les fantômes de la vieille Rome. Un cortège, aussi magnifique qu'un temps de misère et de ruine permet de le rêver, accueille l'élu de Rome et du monde, et le promène à travers le majestueux décor de la métropole païenne. Les arcs triomphaux s'ouvrent docilement à ce triomphe inattendu. Les échappés des catacombes, leurs enfants du moins, effaceraient les pas des grands césars, si rien de ce qui est très grand pouvait jamais être effacé. Le

vnie siècle devait renouveler plusieurs fois ce spectacle singulier.

L'œuvre de destruction est commencée cependant. Rome se déplace, sans toutefois sortir de ses murailles, enceinte devenue trop vaste et qui lui permet d'errer comme en des solitudes chaque jour grandissantes. Les aqueducs sont rompus et de plusieurs siècles ne seront plus rétablis, les fontaines se dessèchent. L'Aventin est déserté presque complètement; l'Esquilin, le Cœlius, le Viminal, quatre collines sur sept, ne présentent plus que des champs, des vignes bien souvent négligées du travailleur, car le travail est infécond au milieu des alertes d'une existence haletante et angoissée. Les grandes ruines apparaissent, se dressant dans cet abandon et ce silence, et d'autant plus majestueuses que la ruine même est une suprême majesté. Rome, bien réduite, se cantonne dans le champ de Mars et se blottit au bord du Tibre. Cette eau fangeuse longtemps lui restera le seul breuvage permis. Rome finit, ou du moins semble finir, ainsi qu'elle a commencé, dans le croupissement d'un marécage.

Le Normand Robert Guiscard saccage et détruit avec une sorte de fureur.

On bâtit cependant, et c'est le désastre inexorable. La vieille Rome devient la carrière de la Rome nouvelle; c'est un prodige qu'elle ait pu suffire à dix siècles de pillage et rester reconnaissable. La ruine, suspendue aux premiers lendemains des invasions, précipite son œuvre; elle a regret et repentir de sa trop longue indulgence. Le pape Eugène IV (1431) prescrit la recherche et l'enlèvement

des marbres anciens. Un four à chaux est établi au collège de Vesta pour les dévorer plus rapidement.

Un bail, officiellement consenti et daté de 1499, porte ces mots : *Locatur marmorariis cava de S. Cosmo e Damiano ad tre colonne*. C'est la location d'une carrière en plein Forum, et le langage employé est aussi barbare que la mesure même.

En cet âge ténébreux, une lumière subsiste, quelquefois à peine une lueur, mais qui semble continuer la flamme protectrice de Vesta. La suprême prééminence de Rome apparaît comme un dogme généralement consenti; les destinées mêmes du monde semblent étroitement soumises à cette Rome gisante et cependant toujours dominatrice. La foi et la légende associent la même pensée. Un Marc-Aurèle équestre qu'une piété ignorante révère, le prenant pour un Constantin, garde quelques vestiges de dorure, et cette dorure lentement reparaît, dit-on. Lorsque l'empereur aura complètement revêtu sa première splendeur, le monde finira. La même toute-puissance de prédiction est attribuée au Colisée. Le monde ne saurait survivre à sa disparition.

Les titres, les dignités même que Rome avait illustrés, n'ont pas trouvé un si complet ensevelissement que de subites résurrections ne les rejettent en pleine lumière. Les agitateurs populaires, poursuivants d'un souvenir perdu dans un passé trop lointain pour pouvoir être rappelé, ou d'un idéal encore trop incertain aux brumes de l'avenir pour qu'il puisse être rejoint, n'imaginent rien qui leur soit une force plus grande, une plus éclatante consécration. Au x^e^ siècle Crescentius est consul; au xii^e^ siècle

Arnaud de Brescia est tribun. Rienzi à son tour reprend le titre de consul; il est toutefois le consul des pauvres et des orphelins, et c'est une appellation en quelque sorte christianisée que les fastes consulaires avaient ignorée. Il semble que le théâtre du vieux Forum devait convenir, mieux que pas un autre lieu en sa Rome bien-aimée, à cet évocateur du passé, lui-même enivré des visions sublimes qui lui faisaient cortège. Le Forum ne paraît jamais avoir reçu que la confidence de ses rêveries et ses visites solitaires. Mais combien de fois, foulant du pied ce passé qu'il connaissait si bien, il a dû réprouver un présent si tristement dissemblable, et quelles malédictions son âme orageuse, au milieu de ces poussières qui furent le Comitium, la Curie, les rostres retentissants, ne devait-elle pas envoyer à ces repaires, à ces citadelles qu'une aristocratie de malandrins et de pillards découpait, crénelait aux ruines insolemment usurpées! Les Orsini au théâtre de Pompée, au tombeau d'Hadrien, les Savelli au théâtre de Marcellus, les Conti au Forum de César, de quel poids écrasant tous ces tyranneaux pesaient au front de Rome!

Sixte-Quint fait du Forum un lieu de décharge publique. Les gravats, les immondices, toutes les inutilités, toutes les impuretés que vomit une ville, l'envahissent et si bien l'effacent que la sépulture même en devient incertaine et controversée.

Le XVI^e^ siècle a multiplié les fouilles et remué le sous-sol romain, mais dans une préoccupation d'avidité plus encore que de curiosité, sans méthode et sans suite. Les tranchées n'avaient pas plus tôt livré quelques beaux marbres, déco-

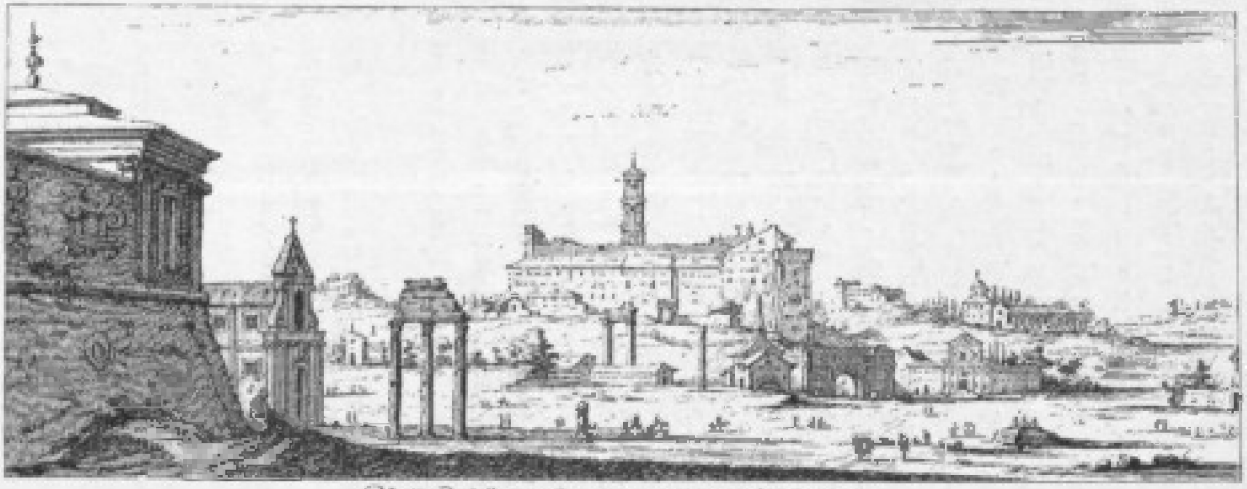

Le Forum au dix-septième siècle.

Le Forum au dix-septiéme siécle, regardant le Colisée.

ration enviée de tous ceux qui bâtissaient des palais ou des villas, qu'elles étaient refermées, et la pioche allait poursuivre un peu plus loin ses recherches. Paul III cependant, désireux de ménager à l'empereur Charles-Quint les pompes d'une entrée solennelle, a ordonné le déblaiement, ou du moins le nettoyage sommaire du Forum, de la voie sacrée et de ses abords immédiats. Ainsi, sans accrocher à la voûte les panaches de ses chevaliers, ce César flamand-espagnol peut cheminer de l'arc de Constantin à l'arc de Sévère. Cette restitution pédante d'un triomphe à l'antique accuse bien le goût du temps; mais ce n'est rien qu'une leçon apprise et plus ou moins maladroitement récitée, une mascarade où traînent des oripeaux menteurs. Le Forum n'en gardera qu'un peu plus de poussière.

Le silence, l'abandon l'ont ressaisi. C'est maintenant le *Campo Vaccino*, le champ des vaches, ainsi qu'il le fut aux jours légendaires où Romulus y poussait son peuple et son troupeau. Tel il nous apparaît au XVII^e^ siècle, lorsque la rage destructive commence à se ralentir. Il n'a plus guère d'habitants que des souvenirs, et encore ils vagabondent indécis entre les débris qui les sollicitent, on dirait des hirondelles revenues d'un très lointain voyage. Elles souhaitent l'abri du vieux nid d'autrefois, mais le cherchent vainement, leur mémoire est voilée de quelque incertitude; elles voltigent inquiètes; les refuges aimés, toutes ces choses qui leur étaient si doucement coutumières, ont si bien changé qu'elles leur sont méconnaissables. Elles voltigent, les pauvrettes, répétant des appels restés inentendus; leurs

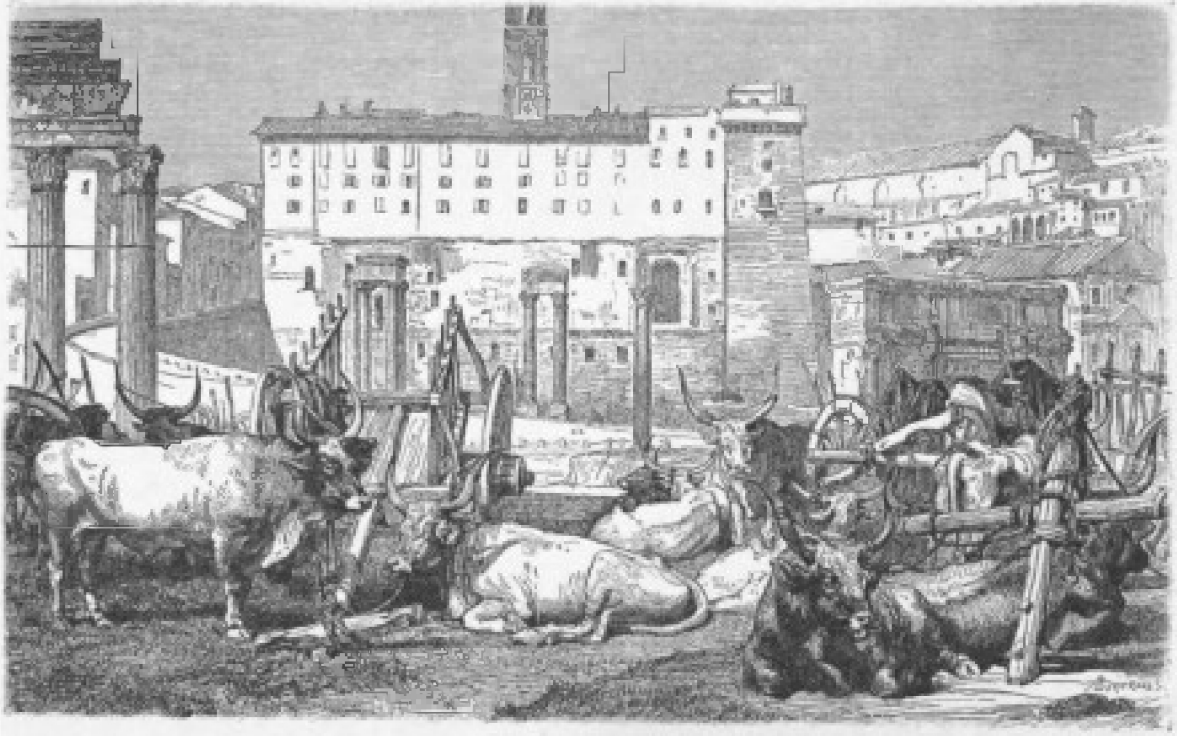

Vue prise du Forum en 1869

tournoiements et leurs petits cris disent leur triste déconvenue.

Le christianisme a conquis le Forum, tardivement, mais enfin complètement. Les sanctuaires consacrés aux saints, aux martyrs, germent presque aussi nombreux que les sanctuaires païens et souvent à la même place. Sainte-Marie libératrice avoisine ce qui fut le temple de Vesta. L'église Saint-Cosme et Saint-Damien enchâssée dans le temple de Romulus, fils de Maxence, une autre église enchâssée dans le temple d'Antonin et de Faustine et qui emprunte sa dénomination vulgaire d'admirable *Miranda*, aux colonnes antiques magnifiquement alignées sur sa façade, bordent la voie sacrée et annoncent le Forum. La Curie et ses dépendances immédiates prêtent l'appui de leurs murailles, ou du moins de leurs fondations, aux deux églises toutes voisines de Saint-Adrien et de Sainte-Martine. La prison Mamertine est un sanctuaire entre tous vénéré; elle ne connaîtra plus les angoisses des agonies secrètes. Le sol même du Forum, ses dalles obstinément païennes ont vu s'élever une petite église de la Vierge mère, Sainte-Marie au Forum. Le rapprochement de ces mots, venus d'horizons si lointains, n'est-il pas curieux et saisissant? C'est là un de ces contrastes comme la ville éternelle en présente souvent. Cependant cette église ne devait fournir qu'une destinée éphémère; elle a disparu comme étouffée entre ces pierres qui répugnaient à lui céder la place; ainsi languit et se dessèche une plante chétive que le hasard d'une brise féconde a fait germer entre deux pavés.

Au reste, toutes ces églises, parure nouvelle et longtemps

imprévue du Forum, empruntent leur plus grande magnificence aux débris qu'elles enchâssent, aux marbres ramassés dans les ruines.

Les basiliques, les sanctuaires qui ont fait la gloire de la Rome papale, sont loin d'ici.

Un long espace de temps devait s'écouler entre l'effacement suprême du Forum et sa longue exhumation, aujourd'hui seulement à peu près achevée. Les bœufs, les vaches y venaient poussés du long bâton ferré, et leurs pasteurs les escortaient, montés sur de petits chevaux. Ce n'était pas une solennelle hécatombe qui se préparait, mais la vente, l'achat très peu glorieux, un commerce très vulgaire. Dans l'attente du nouveau maître qui devait les emmener, les bêtes ruminaient tranquilles et bruyamment reniflaient, inquiètes de ne sentir à portée de leur langue qu'une herbe poudreuse et desséchée; puis elles sommeillaient de longues heures, car leurs maîtres de la veille, comme ceux du lendemain, n'étaient jamais bien pressés de conclure, et le Forum, devenu un pâturage, un dormoir, reflétait la si lointaine vision de ses premiers jours.

Les rêveurs, les chercheurs d'idéal, les glaneurs des hautes pensées, complaisamment visitaient ce Forum silencieux, les uns n'apportant à ce pèlerinage qu'une pieuse tendresse, les autres, le crayon à la main, interrogeant les ruines, ressaisissant à travers les siècles les splendeurs éteintes. Poussin, Gaspard Dughet, Claude Lorrain, combien d'autres sont venus là! Rien ou bien peu de chose troublait ces laborieuses méditations, cette sainte confraternité des grandes âmes et des grands souvenirs. Les

églises avoisinantes n'appelaient que le concours incertain et intermittent de fidèles peu nombreux ; rien ne parlait, rien ne respirait qu'en un discret murmure. Le pape Pie VII voulut même éloigner un peu le marché aux bœufs jusque sur la Vélia et planter d'ormeaux le vieux Forum, ainsi que sur une tombe respectée, on veut la consolation et l'abri de quelque verdure.

Les maisons étaient rares ; quelques pistes mal frayées semblaient chercher à l'aveuglette le tracé des voies anciennes ; un grand escalier, avoisinant la prison devenue église, escaladait le Capitole, et si de là, arrêté sur les derniers degrés, quelqu'un de ceux qui savent penser et qui savent comprendre, se détournait et mesurait l'espace, son regard restait enfermé aux étroitesses jalouses d'un horizon bien réduit. Il ne voyait des temples que des colonnes clairsemées, dernières survivantes de la futaie tombée sous la cognée ; il n'en pouvait pas même mesurer la hauteur, car les décombres leur montaient aux cannelures et les ensevelissaient presque à demi. Les voûtes triomphales des arcs, où le nom des Césars encore resplendissait, s'enfonçaient ombreuses et basses ainsi que l'entrée de mystérieuses catacombes, et les bas-reliefs de guerres, de batailles, descendus au niveau du sol, mettaient vainqueurs et vaincus à portée de la main. Pour suivre l'épopée des victoires impériales il fallait écarter du pied les broussailles ou les herbes folles. Et cependant cette morne solitude grandissait jusqu'à l'immensité d'un monde à ces yeux qui étaient dignes de la contempler, à cette âme qui s'effrayait de ne la pouvoir contenir. C'est que dans ces débris qui sont à peine des ruines, dans

cette tombe fameuse et qui semblait répandre en tous ses alentours le silence et la mort même, se révélait la plus féconde, la plus grande, la plus magnifique de toutes les histoires, et que dans ces poussières frémissait encore la vie la plus haute, la plus superbe qu'ait vécue l'humanité.

FIN

TABLE DES GRAVURES

Pages

Le Forum. — État actuel 5
Les Dioscures à la fontaine Juturna 16
La Louve étrusque du Capitole 17
Brutus 24
Plan du Forum. — État actuel 44
Le Forum restauré. Vue cavalière du côté Nord 45
Putéal de Libon. (Médaille d'argent) 46
Portique des douze dieux. — Restes du Tabularium 49
Colonne rostrale de Duilius 55
Scipion l'Africain 58
Monnaie de Persée 60
Animaux de sacrifice. — Bas-relief trouvé au Forum 79
Une borne milliaire 116
Marius 135
Monnaie de Sylla 145
Statue équestre de Sylla. Revers d'une monnaie d'or de la famille Cornelia 146
Cicéron 167
Hortensius 175
Pompée 180
Jules César 187
Le Forum. Fragments du Plan antique de Rome 195
Marcus Brutus 198

Marc Antoine 205
Auguste. 219
Les trois colonnes du Temple de Castor. 229
Basilique Æmilia. 231
Statue de Marsyas au Forum. 241
Temple de Saturne. — Temple de Vespasien. — Temple de la Concorde. (Restauration.). 249
Remise de l'impôt des successions sous Trajan. — Bas-relief trouvé au Forum. 253
Fondation alimentaire de Trajan. — Bas-relief trouvé au Forum 257
Arc de Titus. 261
Le Forum au dix-septième siècle. 274
Le Forum au dix-septième siècle. 275
Vue prise du Forum en 1869. 277

TABLE DES MATIÈRES

Chapitres.		Pages.
I.	Les Bergers	1
II.	Les Consuls	21
III.	Les Triomphateurs	39
IV.	Les Tribuns	85
V.	Les Dictateurs	129
VI.	Les Triumvirs	151
VII.	Les Césars	217
	Table des Gravures	283
	Table des Matières	285

22950. — PARIS, IMPRIMERIE LAHURE

9, rue de Fleurus, 9

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

MAISONS D'HOMMES CÉLÈBRES

PAR

ANDRÉ SAGLIO

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 42 GRAVURES

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1893

Droits de traduction et de reproduction réservés.

MAISONS
D'HOMMES CÉLÈBRES

CHAPITRE I

L'ANTIQUITÉ
MAISONS GRECQUES — MAISONS ROMAINES

On ne sait que bien peu de choses sur l'habitation des personnages célèbres de l'antiquité et l'on ne peut guère espérer de rencontrer de quelqu'une d'entre elles une exacte représentation. Ce n'est pas que les biographes et les écrivains anciens en général n'eussent pas de goût pour les menus détails et pour les traits de mœurs qui peignent au vif les hommes dont ils nous ont raconté la vie; mais en rassemblant les renseignements les plus propres à faire connaître leur caractère et leur personne, leurs vertus ou leurs vices, ils n'ont pas songé, comme on le ferait aujourd'hui, à décrire leur intérieur.

Cet intérieur était, en effet, ce que l'on connaissait le moins et ce qui semblait d'ailleurs de moindre importance pour leur histoire. La vie des hommes était toute au dehors. Quand on

pénétrait chez eux, ce n'était jamais que dans une partie de la maison en quelque sorte ouverte et publique; le reste était soigneusement fermé pour tout autre que pour les membres de la famille et pour les serviteurs. La partie ouverte consistait, en Grèce, pour les citoyens aisés, en une cour à péristyle, que pouvaient entourer quelques chambres ou des magasins, et, vers le fond, une grande pièce où étaient le foyer, les autels des dieux domestiques, et où l'on prenait au besoin les repas. Derrière cette habitation commune il y en avait une autre qui était réservée aux femmes.

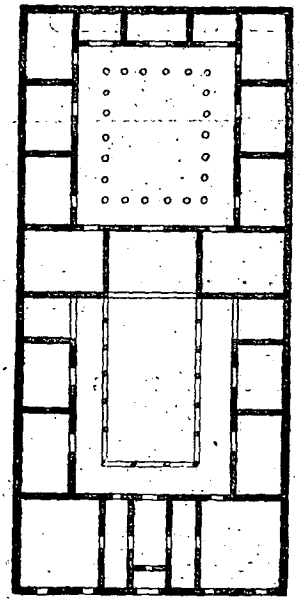

Plan d'une maison grecque.

Mais les gens riches purent seuls pendant bien longtemps posséder de pareilles demeures. Athènes, au temps de Périclès, comptait près de dix mille maisons, la plupart n'ayant qu'une ou deux pièces étroites et obscures. La maison double et à péristyle y fut rare jusqu'au milieu du v^e^ siècle. Au iv^e^, tout était bien changé. Démosthène considérait avec étonnement celles dont s'étaient contentés Miltiade, Aristide et Thémistocle, les plus illustres des Athéniens et les chefs de la cité au temps des guerres médiques. Il fallait encore moins d'espace à ceux (et ils étaient nombreux) qui passaient le jour en plein air et ne rentraient au logis que pour dormir. Encore n'y revenaient-ils pas toujours. Diogène le Cynique n'était pas le seul qui pût dire, en montrant le portique de Jupiter et le Pompéion, que les Athéniens avaient pris soin de le loger. Il avait un jour renoncé définitivement à

habiter aucune maison et pris pour demeure, non pas, comme on le dit communément, un tonneau (ce nom éveille en nous l'idée d'un cuvier fait de douves assemblées, les Grecs n'en connaissaient pas de semblables), mais un très grand vase de terre, un *pithos*, c'est-à-dire une de ces jarres quelquefois énormes, qui servent encore dans le Midi à contenir de l'huile, du vin, des grains ou d'autres denrées. Quand Athènes était assiégée, pendant la guerre du Péloponnèse, on avait déjà vu des pauvres gens chercher un refuge dans des vases semblables. Le *pithos* adopté par Diogène appartenait au Metroon, ou temple de la Mère des dieux. Un jour, un jeune homme le brisa : les Athéniens, qui aimaient le philosophe, lui en donnèrent un autre.

Diogène.

Il n'est pas sûr que Socrate ait jamais fait bâtir cette maison dont parle le fabuliste, que chacun trouvait trop petite; on sait du moins comment il eût souhaité qu'elle fût, s'il l'avait construite à son gré : modeste, en juste proportion avec ses besoins; pour lui la commodité d'une habitation en constituait la véritable beauté. « Il faut, disait-il, donner de l'élévation aux bâtiments tournés vers le midi, pour que les chambres reçoivent le soleil en hiver, et tenir fort bas ceux qui sont exposés au nord, afin qu'ils soient moins battus des vents froids. »

Xénophon, qui rapporte ces propos dans ses *Mémoires sur Socrate*, a-t-il voulu seulement rappeler pour les confirmer, dans le livre des *Économiques*, les principes de son maître, ou a-t-il eu en vue (on aimerait à se le persuader) sa propre demeure

dans les détails qu'il donne sur la maison de l'Athénien Ischomaque? C'était une maison double. L'appartement des hommes, très orné, dit-il, se développait dans sa partie méridionale, de manière qu'il avait du soleil pendant l'hiver et de l'ombrage pendant l'été. Cet appartement était séparé par des bains de celui des femmes, dont la chambre des deux époux occupait la partie la plus reculée et, dans cet endroit, qui était aussi le plus sûr, ils gardaient ce qu'ils possédaient de plus précieux.

Dans beaucoup de petites villes grecques où la population était moins resserrée qu'à Athènes, on n'avait pas attendu aussi longtemps pour avoir des demeures plus spacieuses et plus ornées. Les habitants de la campagne étaient quelquefois mieux partagés que ceux de la grande ville; mais là aussi il y avait bien des différences entre les riches et les pauvres. Pour ces derniers on ne voit pas qu'il y ait eu de transformation pendant le cours des siècles. La chaumière d'Eumée, le porcher d'Ulysse, dont Homère fait une peinture si exacte et si vive, était encore celle du paysan à la fin des temps anciens. Galien, qui vivait au temps des Antonins, a laissé une curieuse description de la maison de son père, aux environs de Pergame : c'est là que ce médecin illustre, le plus grand de l'antiquité avec Hippocrate, avait passé son enfance. « Dans toutes les campagnes de mon pays, dit-il, les maisons sont grandes. Au milieu est le foyer, où l'on allume le feu. Non loin du foyer sont les étables pour les bestiaux, des deux côtés, à droite et à gauche, ou tout au moins d'un côté. Attenant au foyer, par devant, dans la direction de la porte d'entrée, est un four. Telle est la disposition de toutes les maisons de paysans, du moins des pauvres. Les habitations plus riches ont, vers le mur du fond, faisant face à la porte, une salle de réunion et, de chaque côté de cette salle, une chambre à coucher. Au-dessus sont des greniers, placés circulairement le long de trois, souvent même des quatre murs de la salle. De ces compartiments des greniers, celui qu'on voit le mieux des deux côtés est celui qui est au-dessus de la pièce de réunion. » Aujourd'hui encore on rencontre

de semblables maisons dans plusieurs parties de la Grèce et en Asie Mineure.

C'est aussi la maison du paysan qui a été le premier type de l'habitation en Italie. La cabane de Romulus, que l'on montrait à Rome sur le mont Palatin, plusieurs fois incendiée et reconstruite et entretenue dans son état primitif jusqu'à la fin de l'Empire, était une simple hutte couverte de chaume. Telle ou bien peu différente on peut se figurer, aux premiers siècles de la République, la demeure des Fabricius, des Cincinnatus, de tous les vieux Romains fidèles aux mœurs antiques, qui cultivaient leurs champs quand ils n'étaient pas à l'armée. Ce n'était qu'une chaumière contenant une salle éclairée par une ouverture au sommet du toit, un atrium où toute la famille se réunissait, à l'heure du sacrifice et du repas autour du foyer domestique. C'est là que couchaient les maîtres de la maison; la femme y travaillait pendant la journée avec ses servantes. D'autres chambres plus petites s'ajoutèrent autour de cette salle, destinées aux fils mariés, quand ils continuaient à demeurer chez leurs parents, comme il arriva par exemple dans la famille de Caton.

La cabane de Romulus sur une médaille d'Antonin le Pieux.

Caton le Censeur, ce type de l'ancien Romain, dur aux autres et à lui-même, attaché à la terre qu'il cultive, avide du gain qu'il en peut tirer et méprisant le luxe de la ville, avait aux champs toute sa richesse. Il y possédait plusieurs maisons, mais pas une, il s'en vantait, dont les murailles fussent seulement crépies. A Rome, il faisait une guerre acharnée à l'introduction des mœurs de la Grèce, qui transformaient dès lors les habitations. Les plus illustres des Romains de ce temps,

les Scipions, les Gracques, avaient appris à goûter les arts, les lettres, la philosophie des Grecs, mais leurs demeures étaient encore assez simples. La maison de campagne où Scipion l'Africain finit sa vie excitait, au temps des Césars, un sentiment mélangé d'admiration et de pitié. Sénèque en parle dans une de ses lettres philosophiques. C'était une maison bien bâtie, en pierres de taille, mais où l'on avait plus songé à la solidité et à la sécurité qu'à l'agrément. Elle était entourée de bois, qu'enfermait un mur d'enceinte muni de tours. Une vaste citerne, qui aurait pu fournir de l'eau à une armée, s'étendait sous les constructions et au delà dans les terres environnantes; mais l'eau n'en était pas toujours très limpide et, quand il avait plu avec abondance, elle était boueuse. Telle qu'elle était cependant, elle alimentait le bain de Scipion. Ce bain surtout excite la verve déclamatoire de Sénèque : une salle étroite, obscure, recevant le jour, non, à bien dire, par des fenêtres, mais par des fentes étroites, de véritables meurtrières, une voûte nue, un pavé commun; quel contraste avec les thermes somptueux que se faisaient bâtir de simples citoyens ou les riches affranchis de son temps! Là, partout les murailles étaient couvertes de peintures, de mosaïques, des marbres les plus rares, de véritables pierres précieuses; la lumière entrait à flots par de larges ouvertures qui permettaient de jouir, assis dans le bain, de la vue de la mer et de la campagne.

Les progrès du luxe avaient été rapides. Dès le temps qui suivit immédiatement celui de Scipion, Marius, vieux et comblé de biens, possédait sur le rivage de Baiæ une villa magnifique. Cornélie, après sa mort, l'acheta, dit-on, 75 000 drachmes et un peu plus tard Lucullus en donna 500 200, « tant la richesse s'était accrue à Rome, dit Plutarque qui rapporte ces faits, et tant on mettait de prix à toutes les voluptés qu'elle procure! » Lucullus, le conquérant de l'Asie, dépassa tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. « Aujourd'hui même, dit encore Plutarque (il écrivait sous l'Empire), les jardins de Lucullus sont comptés

parmi les plus magnifiques jardins royaux; et Tubéron, le philosophe stoïcien, voyant les ouvrages prodigieux qu'il faisait construire sur le rivage de la mer, ces montagnes percées et suspendues par de grandes voûtes, ces canaux creusés autour de ses maisons pour y faire entrer les eaux de la mer et ouvrir aux plus gros poissons de vastes réservoirs, ces palais bâtis au sein de la mer même, Tubéron appelait Lucullus un Xerxès en toge. Il avait aussi à Tusculum des maisons de plaisance, dont les vues étaient superbes, des salons ouverts à tous les aspects et de belles promenades. Pompée étant allé l'y voir, trouva qu'il avait très bien disposé sa maison pour l'été, mais qu'elle était inhabitable l'hiver. « Croyez-vous donc, lui dit « Lucullus, que j'aie moins d'intelligence que les cigognes et « les grues, et que je ne sache pas changer de demeure selon les « saisons? » Cicéron et Pompée lui ayant demandé à souper, un jour, à l'improviste et ne voulant pas souffrir qu'il parlât à aucun de ses domestiques de peur qu'il ne fît ajouter à ce qu'on avait préparé pour lui, il se contenta de dire à l'un d'eux qu'il souperait dans l'Apollon. Il avait pour chaque salle une dépense réglée, des meubles et un service particulier; le souper dans la salle d'Apollon était de 50 000 drachmes. On dépensa ce soir-là cette somme. »

Au dernier siècle de la République, il y avait des maisons que Salluste compare à des villes, tant elles étaient vastes et comprenaient de constructions variées. Lui-même, il avait fait bâtir sur la hauteur du Quirinal une habitation magnifique avec toutes ses dépendances; ses jardins, qui s'étendaient jusqu'aux murs de la ville, à l'endroit où l'on a vu depuis la villa Ludovisi, passèrent, jusqu'à leur destruction par les Barbares, pour la plus délicieuse promenade de Rome.

La villa de Varron, à Casinum, était renommée pour sa volière monumentale entourée d'une double colonnade formant portique, avec des bassins pour les oiseaux aquatiques et terminée par un hémicycle où se trouvait un petit temple qui

servait de salle de concert. Celle d'Hortensius, l'orateur rival de Cicéron, ne l'était pas moins pour ses piscines et ses garennes : au milieu d'une vaste forêt il avait fait bâtir une sorte d'amphithéâtre où il recevait ses convives; il faisait venir un musicien qu'il nommait Orphée, vêtu de la longue robe des citharèdes et tenant une lyre, tel qu'on voit représenté le chantre de la Thrace dans les monuments de l'art antique. Sur un ordre de son maître, Orphée sonnait de la trompe et aussitôt accourait une multitude de cerfs, de sangliers et d'autres animaux. Varron fut témoin de ce spectacle, « vraiment tragique, dit-il, et auquel il ne manquait que la catastrophe sanglante ».

Cicéron était riche, quoique sa fortune dût paraître des plus médiocres à côté de celle d'un Lucullus ou d'un Crassus. Il possédait plusieurs maisons à Rome, les unes qu'il louait et dont il tirait un revenu; une autre, qu'il tenait de son père, dans le riche quartier des Carines; la plus considérable sur le Palatin, qu'il avait achetée et qu'il habita jusqu'à son exil; elle fut détruite alors : c'est celle pour laquelle, à son retour, il prononça le plaidoyer *Pro domo sua*. Il avait en outre de nombreuses maisons de campagne, qu'il préférait à ses habitations de la ville; elles faisaient son orgueil, il les appelait les joyaux de l'Italie (*ocellos Italiæ*), et elles paraissent avoir mérité ce nom par l'agrément de leur situation et par le luxe et le goût avec lesquels il s'était plu à les orner. On lui en connaît au moins neuf : à Arpinum, dans les montagnes où il était et où il aimait à retrouver les souvenirs de son enfance; à Asturia, dans une île formée par les deux bras d'une rivière, à peu de distance de son embouchure; près de Cumes, sur une hauteur qui dominait la ville et d'où la vue s'étendait sur tout le golfe de Baïæ, alors le rendez-vous de plaisir du beau monde de Rome; il y avait pour voisins Varron, Pompée et Marcus Brutus. Il en possédait une autre à Pompéi et une plus importante à Pouzzoles, où il reçut César revenant d'Orient; une autre encore à Formies, près de Gaëte, qui fut bouleversée par les

sicaires de Clodius et qu'il restaura après son exil. C'est là aussi qu'il revint, lorsque la République fut définitivement abattue, pour mourir sous les coups des émissaires d'Antoine. Sa campagne d'Antium (*Porto d'Anzio*) était située tout au bord de la mer : il a vanté le plaisir qu'il y trouvait à contempler les vagues, son air salubre et les loisirs studieux qu'il goûtait au milieu des livres qu'il avait sauvés du pillage et de la ruine, lorsqu'il était poursuivi par Clodius. Mais il préférait à tout autre le séjour de Tusculum, dont il a immortalisé le nom. C'était une ancienne propriété de Sylla. Là il vécut dans la familiarité des plus illustres hommes de son temps : Pompée, César, Varron, Hortensius, Brutus, Crassus, Metellus, Lentulus, Lucullus, Balbus, Gabinius étaient ses voisins. Pour avoir une idée de ce qu'étaient les campagnes de ces riches Romains, on ne peut mieux faire que de considérer celles qui en ont pris la place, par exemple le casino de la Ruffinella, la villa Aldobrandini, ou, à Tivoli, la villa d'Este, avec leurs architectures de pierre et de verdure, leurs larges avenues, leurs portiques et leurs terrasses partout ornés de vases et de statues, et cette abondance d'eaux dormantes et jaillissantes qui les animent encore aujourd'hui dans leur solitude et leur délabrement. Quelque chose du goût antique s'est perpétué dans ces créations de la Renaissance. On aimait à s'y entourer de constructions qui rappelaient des souvenirs classiques. Cicéron avait pris pour modèle l'Académie et le Lycée d'Athènes ; il avait une palestre à la grecque, un gymnase, un amphithéâtre, un xyste. Il y ajoutait sans cesse de nouveaux embellissements, il s'adressait à son ami Atticus, qui était connaisseur et qui avait longtemps vécu en Grèce. Il ne voulait pas qu'il regardât à la dépense quand il s'agissait de lui procurer un beau marbre ou une belle peinture ; il lui empruntait son architecte. Il lui empruntait aussi son bibliothécaire, qui arrivait avec ses ouvriers chargés de mettre en bel ordre ses chers livres. « Depuis que Tyrannion, lui écrit-il, a arrangé mes livres, on dirait que ma maison a pris une âme. »

Aujourd'hui tout a disparu. Qui oserait affirmer que les amas de briques disjointes que l'on rencontre çà et là sur la montagne, ou quelques débris de statues qui soutiennent des murs de constructions modernes, sont les derniers restes de la villa de Cicéron? Où est celle du puissant Crassus, qui n'estimait pas qu'on fût riche si l'on ne pouvait de son revenu nourrir une armée? Où est celle de Jules César? Toujours prodigue et magnifique, au temps même où sa fortune était le moins assurée, il avait fait démolir pour la reconstruire de fond en comble sa maison de Tusculum à peine achevée, parce qu'elle n'était pas entièrement à son gré. A Rome, on sait qu'il occupa, dans le quartier populeux de Subura, une maison assez modeste jusqu'au temps de son pontificat : dès lors il habita la Régia, l'ancienne résidence des rois devenue la demeure du grand pontife, à l'extrémité de la voie Sacrée, sur le Forum.

Les premiers Césars, à ne considérer que leur habitation privée, sans les larges annexes où le public avait accès et destinées aux réceptions officielles, furent moins somptueusement logés que beaucoup de personnages du dernier siècle de la République. Tibère se contenta d'agrandir une propriété de sa famille, qui datait de ce temps-là. On a retrouvé, il y a un peu plus de vingt ans, sur le mont Palatin, la maison de Livie, sa mère et la femme d'Auguste; elle est petite, mais les pièces principales, bien proportionnées, sont élégamment décorées de peintures dans le goût des meilleures qu'on admire à Pompéi. Ces pièces, qui forment la partie en quelque sorte extérieure de l'habitation, ne communiquent que par un long corridor avec la partie intérieure composée d'une douzaine de chambres étroites entourant un péristyle, au milieu duquel un escalier à deux rampes conduisait au premier étage. De l'autre côté du corridor sont des bains assez exigus et des boutiques; celles-ci n'ouvrant que sur la rue, louées à des marchands. C'était l'usage romain. Presque toutes les rues étaient bordées de boutiques.

Les pauvres gens et les personnes de fortune médiocre se con-

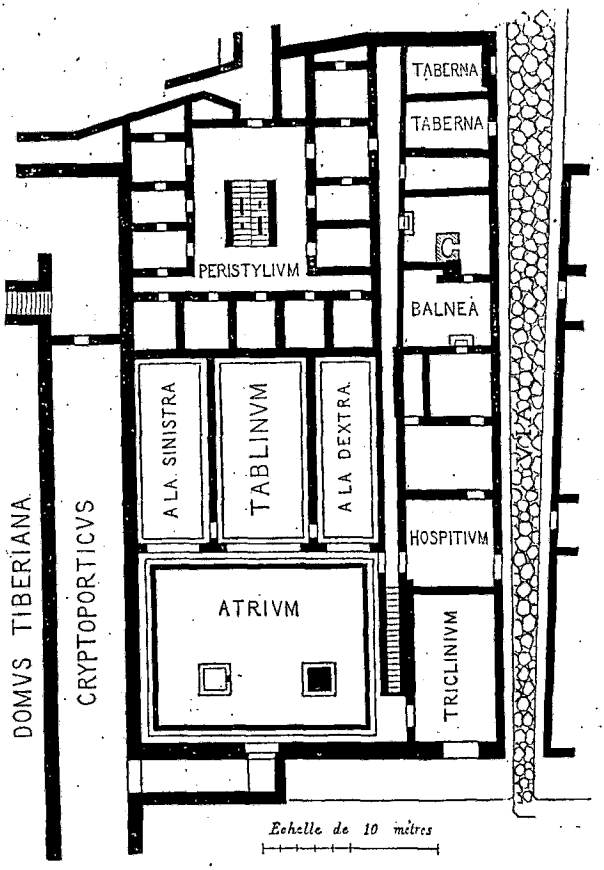

Plan de la maison de Livie.

tentaient d'une chambre ou deux séparées du reste de la maison, ordinairement à un des étages supérieurs : le poète Martial logeait à un troisième étage, « très haut », dit-il, et beaucoup parmi les hommes de lettres, ses confrères, logeaient plus haut encore, sous les tuiles (*sub tegulis*), comme nous l'apprend Suétone dans son livre *des Illustres Grammairiens*. Et à quel prix! Juvénal se plaint de ce qu'il faut donner plus d'argent à Rome, pour demeurer dans un taudis, qu'il n'en coûterait pour avoir à soi une aimable maisonnette dans quelqu'un des plus jolis sites de l'Italie.

Hoc erat in votis! Ce vœu des poètes s'accomplit pour Horace. Il avait aux champs, dans le voisinage de Tibur, grâce à la libéralité de Mécène, un bien où il pouvait dire loin du bruit et des importunités de la ville : « Ici je vis enfin et je suis mon maître, *vivo et regno!* » Et ce n'était pas seulement[1] un petit jardin, un trou de lézard, suivant l'expression de Juvénal, qu'Horace tenait de son protecteur, c'était un domaine véritable, avec des prés, des terres, des bois et toute une exploitation rustique, une fortune en même temps qu'un agrément. Au centre, à mi-côte, se trouvait la maison avec ses dépendances. Tout ce que nous savons de la maison, c'est qu'elle était simple, qu'on n'y voyait ni lambris d'or, ni ornements d'ivoire, ni marbres de l'Hymette et de l'Afrique; ce luxe n'était pas à sa place au fond de la Sabine. Près de la maison il y avait un jardin qui devait contenir de beaux quinconces bien réguliers et des allées droites enfermées dans des barrières de charmille, comme c'était la mode alors. Au-dessous de la maison et du jardin les terres étaient fertiles. C'est là que poussaient ces moissons qui, à ce que prétend Horace, ne trompaient jamais son attente; c'est là peut-être aussi qu'il récoltait ce petit vin qu'il servait à sa table, dans des amphores grossières et dont il ne fait pas l'éloge à Mécène. Un peu plus bas encore, vers

1. G. Boissier, *Nouvelles promenades archéologiques*.

les bords de la Licenza, le terrain devenait plus humide et les prairies remplaçaient les champs cultivés. Il arrivait alors comme aujourd'hui que le torrent, grossi par les pluies d'orage, sortait de son lit et se répandait dans le voisinage, ce qui faisait maugréer Horace, qui prévoyait avec douleur qu'il aurait à construire quelque digue pour mettre les terres à l'abri des inondations. Si le pays était riant vers le bas de la vallée, au-dessus de la maison il devenait de plus en plus sauvage. Il y avait là des « buissons qui donnaient libéralement des prunelles et de rouges cornouilles » ; il y avait des chênes et des yeuses qui couvraient les rampes de la montagne. Dans les rêves de sa jeunesse, le poète ne demandait aux dieux qu'un bouquet d'arbres pour couronner son petit champ. Mécène avait mieux fait les choses : le bois d'Horace couvrait plusieurs jugères. Il y en avait assez « pour nourrir de glands le troupeau et fournir une ombre épaisse au maître. »

Que de fois les amis qu'ils se sont faits d'âge en âge n'ont-ils pas tenté de retrouver les traces de la maison d'Horace ou de Cicéron ! On ne s'est pas livré à moins de recherches pour celles que Pline le Jeune possédait en Toscane et à Laurentum, en s'aidant des descriptions détaillées qu'il en a données dans ses lettres. Des écrivains, des architectes en ont essayé maintes fois la restitution, qui semblait facile au premier abord, tant Pline a mis de complaisance à y promener son lecteur et à lui en faire les honneurs. Toutes ces restitutions cependant sont conjecturales et peu probables. Nous n'en hasarderons pas une nouvelle après tant d'autres. Pline avait beaucoup de belles propriétés, à Tibur, à Tusculum, à Préneste, à Côme, sa ville natale, deux villas sur le lac qui en porte le nom et enfin sa villa de Laurentum, à six lieues de Rome, près d'Ostie, et sa villa de Toscane (près de Tifernum Tiberinum), qu'il préférait aux autres, parce que sans s'éloigner beaucoup de Rome, il s'y sentait libre, à l'abri des importuns. Il y chassait, il y pêchait, il y travaillait. On n'y voyait ni ports creusés dans les mon-

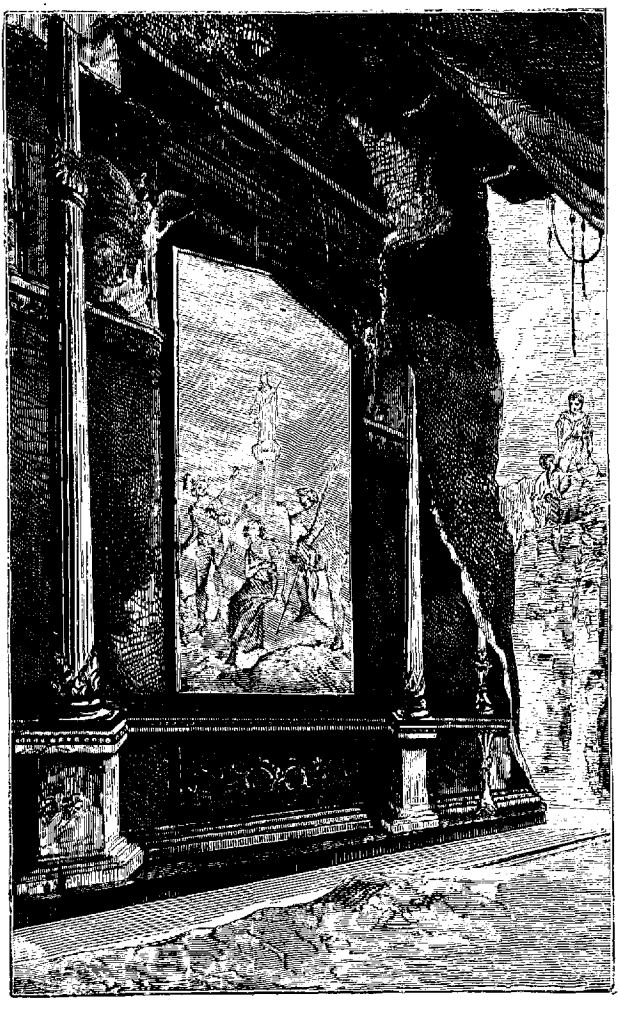

Peinture dans l'intérieur de la maison de Livie.

tagnes, comme chez quelques-uns de ses contemporains, ni musées, ni temples, construits avec les marbres les plus coûteux venus à grands frais de la Grèce, de l'Asie ou de l'Afrique; pas de mosaïques sur les murs, mais de simples peintures; pas de fleurs ni d'arbres rares, ceux du pays seulement; mais la situation la plus riante, en Toscane, sur la pente de l'Apennin, dominant la vallée du Tibre, avec des eaux abondantes; à Laurentum, en face de la mer, et de toutes les fenêtres, une vue choisie; dans la maison, des appartements pour toutes les saisons, des bains chauds et froids, une bibliothèque, un manège, un jeu de paume, partout la recherche savante, non du luxe qui s'étale, mais d'une élégance discrète et de la commodité favorable au repos, au rafraîchissement de l'esprit et aux studieux loisirs. Pline n'avait pas ce qu'on appelait en ce temps la richesse, cependant il jouissait, comme on voit, d'une fortune très honnête et il en usa toujours avec libéralité. Il eut le bonheur de vivre au siècle le plus heureux de l'Empire, sous le règne paisible et florissant de Trajan, qui l'appela aux plus hautes fonctions, et il tint une grande place dans son amitié comme dans celle des plus nobles hommes et des plus beaux génies de son temps.

Transportons-nous à présent à la fin des temps antiques et dans notre propre pays, au milieu du v^e^ siècle. Les peuples barbares ont déjà envahi l'empire; quelques-uns y ont fondé des royaumes, royaumes sans cesse menacés par de nouveaux flots d'envahisseurs; cependant les mœurs romaines n'ont pu être détruites dans les cités plusieurs fois ruinées et brûlées; dans les campagnes, de riches Gaulois continuent à mener une véritable vie de château. Leurs villas étaient des palais entourés de jardins et d'ombrages où se réunissait la belle société de ce temps. Sidoine Apollinaire a décrit avec complaisance celle d'Avitacum, bien de famille qu'il avait reçu de son beau-père Avitus, cet Arverne qui fut un moment empereur. Il fut lui-même un des plus importants personnages de son temps, esprit brillant,

poète renommé dès sa jeunesse, appelé ensuite aux plus hautes dignités, préfet, patrice, puis, dans la seconde moitié de sa vie, évêque élu de l'église d'Auvergne. Avitacum était situé au pied de montagnes boisées, auprès d'un lac (on suppose que c'est celui d'Aydat) que l'on apercevait du portique qui servait d'entrée et de la salle à manger de l'habitation d'été; car il y en avait plusieurs, dont on changeait suivant la saison. Sidoine Apollinaire vante l'agrément du salon de repos où l'on se retirait pour goûter la fraîcheur après le repas : il était tourné vers le nord et l'on pouvait, dans la chaleur du jour, se croire au milieu d'un bosquet plein d'oiseaux. La vue sur le lac était encore plus étendue d'une terrasse située à l'étage supérieur. De là, on voyait les barques courant sur les eaux et les pêcheurs tendant leurs lignes. Il y avait à Avitacum des bains composés d'une série de chambres où la température était graduée, comme on en a retrouvé dans un très grand nombre de villas romaines. La piscine froide recevait une chute d'eau naturelle qui s'y précipitait de la montagne avec fracas. Près de là était l'appartement des femmes avec des ateliers où les servantes tissaient.

Les lettres de Sidoine Apollinaire contiennent de curieux détails sur d'autres habitations, véritables palais renfermant des thermes, des bibliothèques, quelquefois des musées et des théâtres, où se réunissait une société de lettrés, ses amis, élevés dans les écoles des Gaules encore florissantes : derniers refuges de la civilisation antique au milieu de la barbarie qui les enveloppait déjà de toutes parts et qui allait bientôt tout engloutir.

CHAPITRE II

MOYEN AGE
DOCTEURS ET POÈTES

Sommes-nous mieux renseignés sur les demeures des principaux hommes du moyen âge que sur celles des personnages célèbres de l'antiquité? Ni les chroniqueurs dans leurs récits naïfs, ni les biographes crédules et ignorants, souvent au point de prendre, comme saint Ouen, Tullius Cicéron pour deux personnes, ou d'écrire, comme le clerc qui rédigea l'histoire de saint Bavon, que la langue latine florissait à Athènes sous Pisistrate, n'ont eu la pensée de noter des détails domestiques dont l'intérêt leur échappait.

En Gaule, après les invasions germaniques, les maisons en bois prirent peu à peu la place des *villæ* romaines en maçonnerie; mais il ne reste rien aujourd'hui de ces constructions antérieures au XI^e^ siècle. Les grands dignitaires de l'Église possédaient des terres, des métairies, des abbayes où se conservèrent au milieu de la barbarie les traditions de la civilisation antique. Nous savons que saint Remi acheta la terre d'Épernay cinq mille livres d'argent (plus de trois millions de notre monnaie actuelle), et qu'il possédait en outre un grand nombre de villages et de propriétés, qui lui avaient été concédés par Clovis. Les autres évêques de la même époque, s'entouraient dans leurs palais du luxe le plus raffiné; Grégoire de Tours nous décrit leurs pompeux festins d'où ils passaient, « aux

approches du jour, dans un lit somptueux, soigneusement apprêté, qu'ils quittaient pour aller aux bains. »

Plus intéressante est la figure du saint orfèvre Éloi, qui fut évêque de Noyon, sans avoir été jamais clerc, et dont le souvenir s'est transmis si populaire depuis le VII^e^ siècle jusqu'à nous. Dagobert lui fit présent, en 631, d'un domaine aux environs de Limoges, où il fonda un monastère qui devint une vaste école d'orfèvrerie; plus tard il fit construire à Paris même, sur des terres que lui avait également octroyées le roi, un couvent de femmes où l'on exécutait des tissus précieux et des broderies d'or. C'est la célèbre maison de Sainte-Aure (*Aurata*), qui eut une si grande réputation. Dans le cimetière il éleva la chapelle de Saint-Paul-des-Champs, autour de laquelle se groupèrent une multitude d'artisans qui travaillaient les métaux précieux : on appela ce lieu la Culture-Saint-Éloi, c'est aujourd'hui le quartier Saint-Paul. Au centre se dressait encore au XIII^e^ siècle une maison que le peuple de Paris appelait la *Maison au Fèvre*, et qui avait été, selon la tradition, le logis du bon saint.

Aux Barbares mérovingiens et aux rois fainéants succède ce personnage extraordinaire qui avait dans son sein, dit Vitet, tous les instincts qui font le grand homme, Charlemagne. Il assembla autour de lui tous les savants de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre, au milieu desquels brillent Alcuin, qui organisa l'école du Palais, Éginhard son élève, Pierre de Pise, Paul Diacre. Ils accompagnaient le roi dans ses voyages et avaient leur place dans ses châteaux de Kiersy, d'Audiacum, d'Ébreuil, d'Héristal et dans le palais d'Aix-la-Chapelle; ils partageaient probablement les appartements réservés aux grands dans les étages supérieurs, les galeries du bas restant ouvertes aux pauvres et aux voyageurs qui venaient y chercher le feu et le couvert. Peut-être le docte Alcuin se tenait-il à l'écart des pompes de la cour, mais Éginhard, élevé avec les enfants de l'empereur, prenait certainement part à ces festins où chaque nouveau service était annoncé au son des fifres et des hautbois

et où la santé de l'empereur était portée à l'entremets, à trois reprises, par vingt hérauts d'armes; il allait à ces chasses périlleuses qui étonnèrent les ambassadeurs d'Haroun-al-Raschid, et, à Paris, il se promenait avec les grands seigneurs dans le verger impérial, jardin unique en Europe, où fleurissaient quantité de plantes rares et d'arbres fruitiers. Il possédait en propre des domaines nombreux et passa la fin de sa vie dans ses abbayes de Fontenelle, de Saint-Pierre et de Saint-Bavon. En 827 il se retira dans son château de Mulinheim, qui prit le nom d'abbaye de Seligenstadt, lorsqu'il y eut déposé les reliques des martyrs saint Marcellin et saint Pierre.

L'usage d'entretenir dans les palais des philosophes et des savants se perpétua chez les successeurs de Charlemagne. Ils se pressaient autour de Charles le Chauve, dans sa ville de Paris, qu'on surnomma la cité des philosophes (*civitas philosophorum*). Une anecdote connue nous les montre assis aux festins royaux : « Quelle différence y a-t-il entre Scot et sot (*quid intersit inter sotum et Scotum*) ? » demandait Charles à Jean Scot Érigène. « Toute la distance de la table », répondit hardiment le philosophe irlandais.

Pendant bien des siècles encore les seules demeures d'hommes célèbres que nous pourrions décrire sont les palais dont ils étaient les hôtes ou les monastères où ils avaient pris retraite. Ce n'est pas là notre but. Arrêtons-nous un instant, toutefois, à la belle figure de Suger, abbé de Saint-Denis, qui habitait, dit son biographe, le moine Guillaume, une cellule large de dix pieds et longue de quinze, meublée seulement d'une couchette en paille couverte d'un drap de laine, où il faisait pénitence du faste de sa jeunesse. Il avait un autre logis, dont il parle lui-même dans le premier livre de ses *Mémoires sur son administration abbatiale* : « Nous avons acheté 1000 sols une maison qui est au delà de la porte de Paris près Saint-Merri, car les affaires du royaume nous appellent si souvent qu'il nous faut pour loger notre personne et nos chevaux une demeure

digne de notre qualité, qui puisse servir aussi à nos successeurs. » On place cette maison dans l'ancienne rue des Arcis, réunie en 1851 à la rue Saint-Martin; cette dernière, beaucoup moins considérable à cette époque, s'appelait Saint-Martin-des-Champs, elle se terminait à la rue Grenier-Saint-Lazare, où se trouvait, à l'emplacement qu'occupe actuellement l'arc de triomphe de la porte Saint-Martin, la porte de Paris dont parle Suger.

Nous ne dirons qu'un mot d'une maison de Paris aujourd'hui démolie et qui portait le numéro 1 dans la rue des Chantres : d'après la tradition, elle aurait abrité le savant maître Abélard et son amie Héloïse. Deux méchants vers inscrits au-dessus de la porte et répétés sur la façade du quai rappelaient le souvenir des deux amants. Le bâtiment était ancien et curieux par un premier étage en encorbellement avec des poutres sculptées et un petit escalier tournant aux marches en chêne massif. Il se peut qu'Héloïse et Abélard aient demeuré à cet endroit qui est proche du cloître Notre-Dame où le philosophe enseignait la doctrine du conceptualisme, mais nous sommes beaucoup plus certains qu'il ouvrit une école à Melun, où résidait la cour en 1100, puis à Corbeil. On sait qu'après sa défaite il se retira dans l'abbaye de Saint-Denis. Suger, qui en était alors l'abbé, n'exigea pas qu'il y demeurât et le laissa se fixer, avec la permission de l'évêque de Troyes, sur les bords de l'Ardusson, près de Nogent-sur-Seine. Abélard, aidé d'un seul clerc, y éleva avec des joncs et de la boue un oratoire qu'il dédia au Paraclet ou à Dieu consolateur. Ses disciples vinrent bientôt le rejoindre en si grande foule qu'ils bâtirent, disent les chroniqueurs, comme une ville autour de sa demeure et que le pays ne suffisait pas à les nourrir. Ses ennemis le forcèrent bientôt à fuir; il alla à l'abbaye de Saint-Gildas de Ruys près de Vannes, à Cluny, enfin au prieuré de Saint-Marcel près de Châlons-sur-Marne, où il mourut en 1142.

C'est à l'ombre des cloîtres, ce n'est pas dans des demeures particulières, que s'écoula la vie de ces grands religieux qui

conservèrent au moyen âge quelques traditions de la science antique ou, devançant leur temps, ouvrirent par des voies différentes un champ nouveau à la science moderne. Les Vincent de Beauvais, les Albert le Grand, les Thomas d'Aquin, les Roger Bacon furent des moines et ne voulurent pas être autre chose.

Albert le Grand, de la famille des comtes de Bollstædt, que le pape Alexandre IV fit, il est vrai, évêque de Ratisbonne, se démit au bout de trois ans, de ses fonctions pour retourner au couvent et à ses études. Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'il passa trois années de sa vie à Paris (de 1245 à 1248) et qu'il y enseigna avec un tel succès qu'il lui fallut donner ses leçons en plein air à la foule accourue pour l'entendre : le nom de la place Maubert (qui vient de *Magister Albertus*) en conserve le souvenir.

Saint Thomas d'Aquin, qui fut son disciple, était de naissance encore plus illustre, car il appartenait par son aïeule paternelle à la famille impériale d'Allemagne et par sa mère à celle des princes normands, conquérants de la Sicile; il était petit-neveu de l'empereur Frédéric Barberousse, cousin de Frédéric II et parent de saint Louis, roi de France. Il naquit au château de Roccasecca, qui appartenait au comte d'Aquino, son père, à peu de distance du célèbre monastère du Mont-Cassin, où il fit ses premières études. Lui aussi il vint à Paris, il y reçut la licence et la maîtrise, et y passa près de dix années; il y revint encore par la suite, mais pour habiter le couvent de l'ordre des Dominicains dont il avait pris la robe, et dont il fut la lumière et la gloire. C'est aussi au couvent de son ordre qu'il voulut aller mourir, quand, à peine âgé de quarante-huit ans, mais épuisé par les fatigues de sa vie active, il sentit que sa fin approchait. Il était au château de Maganza, qui appartenait à sa nièce, la comtesse de Ceccano. Il essaya de continuer sa route, mais il fut contraint de s'arrêter à l'abbaye de Fossa-Nuova, de l'ordre de Cîteaux, près de Terracine, où il expira le 7 mars 1274.

Roger Bacon, né près d'Ilchester, dans le comté de Sommerset en Angleterre, au début du XIII^e^ siècle, d'une

famille noble et riche, fit ses études aux écoles déjà célèbres d'Oxford, au collège de Merton ou à celui du Nez de Bronze (*Brazen nose hall*). Il les compléta plus tard à Paris, qui attirait tous les théologiens et tous les savants, et y fit plusieurs longs séjours : c'est là qu'il obtint le titre de docteur. On ignore où il demeurait; on ne sait pas davantage quel couvent le reçut quand il retourna à Oxford, après être entré dans l'ordre de Saint-François. « Le seul vestige qu'aient laissé les Franciscains à Oxford, c'est leur nom donné au quartier où s'élevait leur monastère et que l'on appelle encore *the Friars*. Avant 1779, il y avait dans un faubourg situé sur le bord de la rivière, opposé à celui où est située la ville, assez loin de l'emplacement du couvent des moines, une sorte d'édifice élevé, d'apparence sombre, qu'on montrait aux étrangers comme la salle d'études du moine Bacon, *Friar Bacons' study*. C'est là, suivant la tradition, que le philosophe se retirait, loin de ses confrères, dans le silence et la méditation; c'est là qu'il étudiait le ciel et y cherchait pour son malheur le secret des choses d'ici-bas[1]. » On sait en effet que ce grand esprit, qui a plus que personne contribué à établir les sciences naturelles sur la base de l'expérimentation, était adonné aux pratiques de l'astrologie judiciaire.

Grâce aux efforts de quelques hommes de génie, tout était prêt dès la fin du XIIIe siècle pour un développement plus libre de l'esprit, quand des poètes vinrent à leur tour, qui hâtèrent la renaissance des lettres classiques.

Dante est le plus illustre poète de l'Italie et l'un des plus grands de tous les temps. Avant Pétrarque et Boccace, il fit de l'idiome populaire de son pays une langue nouvelle, une langue écrite, fixée et consacrée par une œuvre immortelle. Parmi tous les grands hommes, celui-ci a été le plus errant. Pendant com-

1. Émile Charles, *Roger Bacon, sa vie et ses ouvrages*, Paris, Hachette, 1861, p. 44.

bien de temps eut-il une maison à lui? Celle qu'il habitait dans sa ville natale dans les premières années du XIVe siècle — on suppose que ce fut à la place San-Martino — fut brûlée avec beaucoup d'autres dans les désordres qui ensanglantèrent Florence sous le gouvernement de Charles de Valois. Dante, qui eut quatorze fois l'honneur d'être choisi par ses concitoyens pour ambassadeur de la République, était dans ce temps à Rome auprès du pape. C'est alors que commencèrent pour lui les longs voyages de l'exil. On le trouve tour à tour à Arezzo, où il s'arrêta d'abord, à Vérone, où il fut plusieurs fois l'hôte des della Scala, à Padoue, en Tyrol, en Frioul, à Gubbio, à Ravenne enfin, où il mourut en 1321, âgé de cinquante-six ans, dans la propre maison d'un petit-neveu de Françoise de Rimini. Mais que sait-on de toutes les demeures où il a passé et dont aucune ne fut la sienne? Il est douloureux, il l'a dit, de gravir et de descendre l'escalier d'autrui.

Nous savons du moins, et c'est là un renseignement précieux pour nous autres Français, où il demeura quand il vint dans sa jeunesse compléter à l'Université de Paris, alors si renommée, les leçons de son maître Brunetto Latini. Il se logea dans une maison située entre la rue Galande et la rue de la Bûcherie, dans un petit passage dont deux grilles fermaient chaque nuit les extrémités. Il s'appelait à cette époque rue des Escoliers ou de l'École. C'était alors la coutume des étudiants, qui n'avaient pas de bancs dans les écoles, de joncher les salles de branchages et de paille, et c'est ce qui fit donner le nom de rue du Feurre, ou du Fouarre, vieux mot signifiant paille, à cette rue que Dante habita.

Pétrarque, de quarante ans plus jeune que le poète de *l'Enfer*, voyagea également beaucoup. Il naquit à Arezzo en 1304. Ses premières années se passèrent à Incisa, dans le val d'Arno; puis il alla étudier à Montpellier et à Bologne. Il est probable qu'il eût passé sa vie à Florence, si son père n'en avait été banni en même temps que Dante. Il habita le plus longtemps à

Avignon. Son séjour à la fontaine de Vaucluse est fameux. Il s'était établi là à vingt ans, solitaire, dans une modeste demeure, « au milieu d'un petit champ d'une terre aride et pierreuse, qui par ses soins avait pris un riant aspect de pré fleuri ». Il coula en cet endroit des jours paisibles, chantant la belle Laure de Noves et ne se lassant pas d'admirer la nature. « Sans vanité, dit-il dans son épître à Jacques Colonna, évêque de Lombez, je ne désire rien, je suis content de la vie que je mène. Et d'abord je fais bon ménage avec la pauvreté d'or, en vertu d'un pacte agréable. C'est une hôtesse ni sordide, ni importune. » Il ajoute plus loin : « Que la fortune me conserve, si elle veut, mon petit champ, mon humble toit et mes livres chéris...: Voici le détail succinct de tous les jours de ma vie : j'ai une table frugale qu'assaisonnent la faim, la fatigue et de longs jeûnes. Mon métayer est mon serviteur. J'ai pour tout compagnon moi-même et un chien.... Il ne survient que fort peu de visiteurs et seulement ceux qu'attirent les rares merveilles de la fameuse fontaine. » En d'autre vers il conte ses heures de douce oisiveté dans son jardin, « où les fleurs printanières émaillent le gazon et où, au cœur de l'été, l'on trouve mille ombrages. » Tantôt il « cueille une rime et tantôt un brin d'herbe » et, souvent, ajoute-t-il, « je passe des journées entières seul dans des lieux écartés; j'ai dans ma main droite une plume, dans ma main gauche une feuille de papier, et diverses pensées remplissent mon âme ».

Où était ce jardin, où était cette maison? Malgré tout ce qu'on a écrit, c'est là un point difficile à fixer. Le premier sans doute s'étendait au bord même de la Sorgue, tandis que l'autre devait être placée à mi-côte de la gorge. Cette demeure, où le poète a écrit ses plus beaux vers, est une des seules parmi toutes celles qu'il a habitées, dont il ne nous reste aucune trace aujourd'hui. Celle où il est né, à Arezzo, existe encore quoique très défigurée : une longue inscription sur sa façade la signale aux passants. Le logis qu'il eut à Linterno près de Milan est en

partie converti en chapelle ; il parle dans ses lettres d'une autre habitation qu'il aurait eue dans les environs de la même ville, tout près de San-Ambrogio, mais dont l'emplacement est inconnu. La république de Venise lui offrit comme résidence le palazzo dei Due Torri, quai des Esclavons ; il y vécut de 1363 à 1367 ; c'est aujourd'hui une caserne. A Padoue, le poète habita assez longtemps comme chanoine la maison capitulaire commune ; à Pavie, il logea quelque temps dans la *Casa Malespina*.

Dans une lettre à son ami Luca Cristiano, datée du 19 mai 1350, il l'invite à venir passer un été avec lui à Parme dans « un logis qui n'est pas à la vérité notre propriété, dit-il, mais celle de notre archidiaconat ». Cette maison, entourée d'un grand jardin, peut se voir encore près de l'église de San Stefano, dans la rue Saint-Jean, au numéro 9 ; sa façade principale donne sur la rue San Stefano, numéro 4. Elle appartint pendant la première partie de ce siècle à un certain Joseph Castellinard, qui y plaça une inscription italienne dont voici la traduction : « François Pétrarque posséda et habita cette demeure que Joseph Castellinard de Nice a restaurée en l'an 1836. »

N'oublions pas la maison d'Arqua, où l'auteur des *Triomphes* passa les dernières années de sa vie. C'est un pèlerinage très en faveur que ce petit logis, construit en face d'un admirable horizon aux lignes bornées mais d'une élégance extrême. On a su lui conserver l'aspect général qu'il devait avoir au XIVe siècle, et quelques-uns des meubles qu'il contient sont peut-être authentiques.

La maison du village de Certaldo où naquit et mourut Boccace, et où il fit de longs séjours, n'est pas moins honorée. Elle est bâtie en briques et flanquée d'une petite tour. La marquise Lenzoni Medici la fit réparer en 1823. On montre aux visiteurs la chambre de l'auteur du *Décaméron* : elle n'a plus guère d'ancien que ses fenêtres et dans le mobilier une curieuse petite lampe. On a fait pour ce célèbre logis la même chose que pour la maison d'Arqua, on l'a transformée en un musée de souvenirs, ce qui est encore le meilleur moyen de la faire respecter.

CHAPITRE III

MOYEN ÂGE

LES CONNÉTABLES — DU GUESCLIN — LA TRÉMOILLE JEANNE D'ARC — JACQUES CŒUR

Pas plus que des palais des souverains, nous n'avons à parler ici des châteaux féodaux. Les chroniques sont remplies des récits des sièges que ces forteresses eurent à soutenir et des exploits des grands batailleurs qui les habitèrent, ou encore de la description des fêtes et réjouissances dont ils furent le théâtre; mais combien sont rares les témoignages que l'on peut recueillir au sujet de la vie privée des hommes de guerre, soit dans leurs châteaux, soit dans les hôtels qu'ils possédaient dans les villes!

Sauval, dans ses *Antiquités de Paris*, a recherché avec son soin habituel où avaient demeuré dans cette ville les connétables de France. Il nomme les hôtels de beaucoup d'entre eux qui existaient encore au XVII^e^ siècle ou dont on pouvait retrouver les vestiges.

« Les premiers connétables de Montmorenci avaient, dit Sauval, leur hôtel à la rue qui conserve encore leur nom, quoiqu'il n'y ait plus de maison depuis l'an 1363. Il y avait un autre hôtel de Montmorenci rue Saint-Denys, contre la fontaine du Ponceau. Mathieu, qui devint connétable en 1218 et qui le premier fit valoir cette dignité et la porta jusqu'au plus haut degré où elle pouvait monter, avait au pied de la montagne Sainte-Geneviève

une vigne, accompagnée d'une maison de plaisance appelée le clos Mauvaison, qu'il vendit en 1202 pour y bâtir des rues qui furent celles du Fouarre, des Rats et des Trois-Portes. Robert de Montmorenci, en 1212, demeurait à la rue de la Mortellerie. »

Le connétable Anne de Montmorenci avait quatre maisons à Paris et trois aux environs; il suffit de rappeler ici celles d'Écouen et de Chantilli, où tant de merveilles de l'art se trouvaient réunies, dont une partie du moins a été conservée : quelques-unes sont aujourd'hui l'honneur de nos musées.

« Gaucher de Chatillon demeurait rue Pavée-d'Andouilles, dans un grand hôtel accompagné de cours, prés, jardins, étables, celliers, caves et plusieurs maisonnettes. Olivier de Clisson fit élever les grandes constructions qui devinrent l'hôtel de Guise, à la place d'une maison qui s'élevait au grand chantier du Temple. Bernard d'Armagnac logeait rue Saint-Honoré à l'endroit même où le cardinal de Richelieu a élevé son palais (devenu le Palais Royal) : et c'est là qu'il fut attaqué par les Anglais, en 1418, quand Périnet Leclerc leur ouvrit la porte Saint-Germain et qu'aussitôt le connétable s'étant travesti et sauvé chez un maçon, ce perfide le livra à ses ennemis, qui l'abandonnèrent aux fureurs de la populace. »

Sauval a donné encore de précieux renseignements sur l'habitation de plusieurs connétables de France; mais il n'a rien dit au sujet du plus célèbre de tous. Il appartenait à l'historien moderne de Du Guesclin, si savant et si complet, de réparer cette omission bien surprenante chez l'antiquaire du xvii^e^ siècle. « La rue où Du Guesclin récemment promu à la dignité de connétable établit sa résidence, en 1372, subsiste encore, dit M. Siméon Luce, mais bien déchue de son ancienne splendeur, c'est la rue de la Verrerie; elle devint au xv^e^ siècle le centre du quartier de l'aristocratie et de la bourgeoisie opulente. C'est dans cette rue que se trouvait la demeure du président au parlement, Armand de Corbie, qui était chancelier de France en 1388; ce même Armand de Corbie avait pour l'été une

maison de plaisance au faubourg Saint-Germain, entourée de vastes jardins, qui devint au XVIIe siècle, en 1612, l'hôtel de Condé, dont l'emplacement est à peu près représenté de nos jours par le triangle que circonscrivent les rues de Vaugirard, de Condé et Monsieur-le-Prince. En face de l'hôtel d'Armand de Corbie s'élevait le beau manoir des évêques de Beauvais, alors habité par Jean d'Augerant, mais où devait s'installer deux ans plus tard, un des plus braves compagnons de Du Guesclin, Miles de Dormans. Deux fils de France, Jean duc de Berry et Louis duc d'Anjou, avaient leurs hôtels entre les rues de la Verrerie, de la Tisseranderie et des Deux-Portes. C'est là, à égale distance du château du Louvre et de l'hôtel de Saint-Pol, les deux séjours de prédilection de Charles V, que le connétable, peut-être à l'instigation du roi, devint propriétaire, sans beaucoup se soucier des redevances dont l'immeuble qu'il acquérait pouvait être grevé.

« Bertrand, ce valeureux et rusé capitaine, fut pendant tout le cours de sa vie le plus médiocre, pour ne pas dire le plus nul des hommes d'affaires. Généreux à l'excès, ayant table et bourse ouvertes pour tous ses compagnons d'armes et surtout pour les Bretons ses compatriotes, dont beaucoup étaient besogneux, méprisant trop l'argent, même lorsque cet argent était le sien, pour s'abaisser à en contrôler l'emploi, il n'en avait pas moins la manie, en fils de gentilhomme campagnard, d'acheter à droite et à gauche, à tort et à travers, toutes les terres, toutes les seigneuries qu'on venait lui offrir. Aussi lorsqu'il mourut, en 1388, à Châteauneuf de Randon, il était criblé de dettes.

« Ce n'est pas sans peine que les chanoines de Saint-Merry avaient obtenu de l'acquéreur de l'hôtel de la rue de la Verrerie, nullement versé dans la question des origines si complexes de la plupart des propriétés parisiennes, la promesse de leur payer à titre de droit de lods et ventes, une somme de 200 francs d'or. Les religieuses de Saint-Antoine avaient également des

droits à faire valoir sur ce même hôtel, et dix sols de rente aux clers de matines ou chanoines de l'Église de Paris. Ces prétentions mirent le comble à la surprise du farouche enfant des landes de Bretagne, qui se tira d'embarras en ne payant personne. On lit dans une note du clerc du Mandé (ou des clercs de l'Église de Paris) pour l'année 1378 : « De messire Bertrand « Du Guesclin, connétable de France, pour sa maison de la rue « Barre-du-Bec, ayant appartenu naguère à Guillaume Rat, « dix sous, qui restent à percevoir, vu que le dit connétable ne « veut rien payer. A toutes les réclamations il répond que, tant « que le roi de France aura des guerres à soutenir, il ne payera « rien. Par suite, ici, néant. » Il faut savoir beaucoup de gré au feudiste de la fin du XVII^e^ siècle qui nous a conservé cette amusante réponse où Bertrand, pris comme un lion à demi apprivoisé dans les filets de la fiscalité ecclésiastique, les rompt d'un mouvement brusque et se peint tout entier. »

Louis de la Trémoille, celui qui prit le duc d'Orléans à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488 et qui plus tard fut mis à la tête de l'armée du Milanais par ce prince devenu roi, se fit construire vers 1490, à Paris, dans la rue des Bourdonnais, un hôtel qui jusqu'à ce siècle était resté un des spécimens les plus charmants de l'architecture de l'époque. Il a été malheureusement abattu en 1840, et il ne reste aujourd'hui que quelques fragments de sa décoration, qu'on peut voir à l'École des beaux-arts, enclavés dans le mur de gauche en entrant.

Du côté de la rue des Bourdonnais, sur laquelle s'ouvrait la porte principale et la poterne, la façade était décorée de fins ouvrages de sculpture alternant avec des parties lisses. Le logis principal était situé au fond d'une grande cour. A gauche, sous une tourelle supportée par deux colonnes, un passage permettait, sans pénétrer dans le logis, de passer dans le jardin, qui s'étendait jusqu'à la rue Tirechappe. Le rez-de-chaussée et le premier étage présentaient une distribution semblable; les caves étaient bien voûtées et spacieuses; le bâtiment des cui-

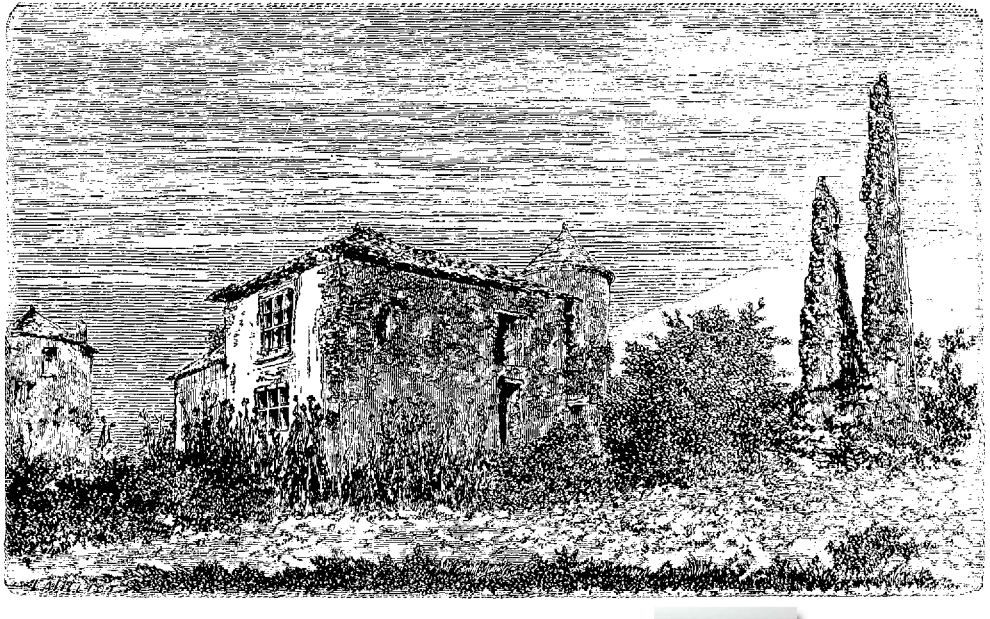

Ruines du château de Bayard.

sines, les communs et le portique qui les séparait du jardin n'avaient qu'un étage.

La maison de la Trémoille, bâtie vers le même temps que l'hôtel de Cluny, était, de l'avis des gens de l'art, un modèle accompli de l'architecture civile à la fin du moyen âge. On ne peut trop déplorer sa perte.

Le château de Bayard aussi a péri. « Le noble Pierre Terrail nasquit en une maison forte nommée Bayard, située au pays du Daulphiné nommé Grisivodam, auprès d'ung chasteau royal dict Avalon.... » De cette maison forte, dont parle ainsi dans son livre le docte Champier, et qui fut le berceau du chevalier sans peur et sans reproche, il ne reste aujourd'hui que des ruines.

Elles se trouvent près de la petite ville de Pontcharra, à six lieues environ de Grenoble. On y accède, par une avenue qu'ombragent de hautes vignes, à un vieux portail délabré, joignant deux tours réduites en pavillons : l'une, qui jadis était la chapelle, sert aujourd'hui d'étable, l'autre est habitée par le métayer de la propriété, et possède une salle voûtée au rez-de-chaussée, encore en bon état. Du corps de logis principal où l'on montrait, il y a quelques années, le cabinet de Bayard et la chambre où il naquit, il ne reste plus maintenant qu'une pièce basse convertie en salon. La cour elle-même, où, avant de partir pour la résidence de Charles de Savoie, Bayard enfant, « assuré comme un lion... mena son cheval à la raison comme s'il eût eu trente ans », est transformée en potager. De l'enceinte du château on ne voit plus que deux flèches de pierre, débris d'une tourelle, qui surplombent mélancoliquement les pentes plantées de vignes produisant le vin du Château-Bayard.

Vendu par la belle-sœur du chevalier, Claudine d'Arvillars, la maison seigneuriale passa successivement aux mains des familles d'Avançon, de Simiane, de Noinville, et fut enfin vendue comme bien national pendant la Révolution.

Le duc de Berry avait, dit-on, formé le projet, peu de temps avant sa mort, d'acheter le château de Bayard et d'en faire une

demeure princière. Il n'eut pas le temps de réaliser ce dessein, et jusqu'à ces dernières années les gens du pays continuèrent à démolir peu à peu ces ruines si pleines de souvenirs, en les exploitant comme des carrières de pierres de taille.

Si toutes les maisons que nous venons de nommer ont été détruites par l'action du temps ou des hommes, deux autres sont encore debout, qui désormais, on est en droit de l'espérer, seront respectées et conservées avec un soin pieux.

L'une est un palais, l'autre n'est qu'une humble chaumière; toutes deux sont consacrées par d'héroïques souvenirs : nous voulons parler de la maison de Jacques Cœur à Bourges et de celle de Jeanne d'Arc à Domrémy.

Actuellement[1] la maison de Jeanne d'Arc se présente, derrière les arbres d'un jardin moderne, avec son caractère de respectable et touchante antiquité. La façade ressemble à la moitié d'un grand pignon, dont le côté supérieur, bordé par la toiture, s'incline fortement de la gauche vers la droite du spectateur; au-dessus de la porte d'entrée se développe une série de sculptures contenues dans un encadrement ogival qui se termine par une gerbe de blé et des branchages de vigne; cette décoration est quelque peu postérieure à Jeanne d'Arc, c'est en 1481 qu'elle a été placée sur l'humble chaumière par la reconnaissance de ses compatriotes. Au milieu de ces sculptures se voit, dans une niche, une statuette de Jeanne.

La façade de la maison a été remise dans son état primitif. Au rez-de-chaussée une double fenêtre éclaire la pièce principale, une autre fenêtre à quatre compartiments donne le jour au grenier; ces ouvertures sont garnies aujourd'hui de vitraux alternativement roses et bleus, dans le style du XV^e^ siècle. Au temps de Jeanne, il n'y avait pour clore les baies que des volets en bois plein.

A l'intérieur, l'habitation est divisée en quatre pièces, dont

1. Garnier et Ammann. *L'habitation humaine.* Hachette, édit.

une servait de cellier. De la rue on entrait directement dans une grande chambre, où la tradition veut que Jeanne d'Arc soit née. C'était l'usage en effet, au moyen âge, que la grande salle d'une habitation rurale servît en même temps de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Les pièces de char-

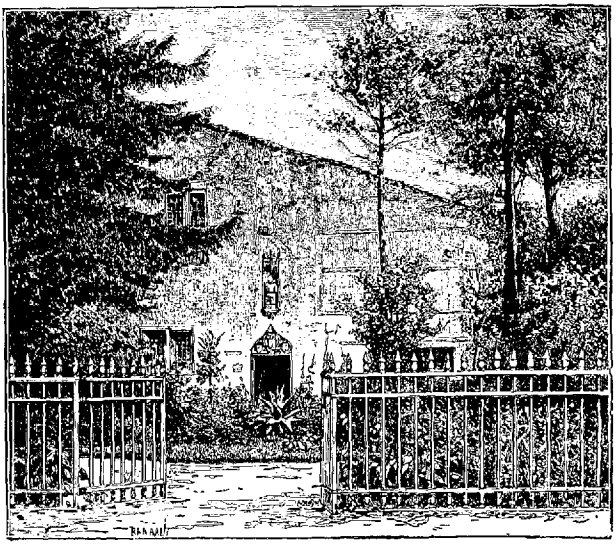

Maison de Jeanne d'Arc, à Domrémy.

pente apparente qui constituaient le plancher supérieur ont été remplacées, lors de la restauration entreprise au XIXe siècle, par des boiseries semblables dans les mêmes encastrements. On recouvrit alors aussi le sol de grandes et larges dalles de pierre; au temps de Jeanne il n'y avait que de la terre battue.

Dans la grande salle, sur le mur de gauche, on remarque un enfoncement formant une double armoire; il renferme aujour-

d'hui un fragment d'une croix ayant appartenu à la famille de l'héroïne. En face, sur le mur de droite, est la cheminée au large manteau sous lequel Jeanne dut s'asseoir bien souvent pendant les longues soirées d'hiver. On y voit une plaque en fer marquée de trois fleurs de lis, et tout à côté un morceau de bois fixé dans la muraille et qui servait sans doute à accrocher le luminaire.

La chambre qui se trouve à droite de la première pièce, en façade aussi sur la rue, est probablement celle dans laquelle couchaient les trois frères de Jeanne; elle ne recevait de lumière que par une étroite fenêtre ouverte sur le jardin. Pendant plusieurs siècles elle a servi d'étable à vaches; aujourd'hui elle a repris sa physionomie primitive. Elle ne contient pas de meubles, on n'y voit qu'une cheminée, sensiblement plus petite que celle de la pièce précédente, une armoire pratiquée dans l'épaisseur de la muraille et un petit escalier qui conduit au grenier. On suppose que ce grenier pouvait aussi être habité et formait avec la petite chambre du bas la partie du logement affectée à l'usage des trois jeunes gens; il y existe en effet, dans le mur, une armoire semblable à celles que l'on trouve dans toutes les autres chambres de l'habitation.

La dernière pièce du rez-de-chaussée, dont la porte ouvre au fond de la grande salle, était anciennement une chambre à four; on peut encore en reconnaître l'emplacement, et le tuyau de la cheminée est marqué encore au-dessus, dans le grenier, sur le mur latéral. Selon toute apparence, c'est dans cette pièce que couchait Jeanne et peut-être aussi sa sœur. C'est une chambre sombre, nue, ayant environ trois mètres de profondeur sur quatre de largeur, éclairée par une très petite fenêtre ou plutôt une lucarne, donnant sur le jardin dont le sol arrive au niveau de cette ouverture. La chambre de Jeanne était donc en contre-bas d'un mètre environ et par conséquent fort humide. De grosses poutres soutiennent au-dessus le plancher du grenier; on y remarque de nombreuses entailles faites par des visiteurs qui

tiennent à emporter de cette chambre, comme reliques, des parcelles de bois. Un grossier encadrement de bois, à moitié détaché, qui entoure l'armoire pratiquée dans le mur, n'a pas été mieux respecté.

C'est à l'angle extérieur de la maison, indiqué par la fenêtre de la chambre de Jeanne et presque sous le chevet de l'église, que la pieuse bergère venait s'asseoir et rêver « en écoutant le son des cloches dont la voix sonore commença à lui parler de sa mission ».

Ajoutons qu'en 1815 la maison appartenait à un brave paysan, Gérardin, qui refusa de la vendre au prix de 6 000 francs à un prince prussien; trois ans plus tard, il la céda pour 2 500 au Conseil général du département des Vosges Depuis cette époque, devenue propriété publique du département, elle a été restaurée et elle est entretenue avec une intelligente piété.

La maison de Domrémy que nous avons décrite est la demeure d'un paysan aisé à la fin du moyen âge. L'hôtel de Jacques Cœur, nous représente l'habitation de ville d'un grand seigneur, construite avec la science merveilleuse des architectes de cette époque; le célèbre argentier de Charles VII y dépensa une douzaine de millions et y fit travailler pendant huit ans les plus habiles artistes.

En l'an 1224, le roi Louis VIII autorisa par une charte les habitants de Bourges à bâtir sur les remparts; plusieurs tours et courtines devinrent ainsi des propriétés privées. En 1445, Jacques Cœur acheta de Jacques Belin moyennant 1 200 écus, un fief comprenant deux tours des remparts, sur lequel il bâtit son hôtel. Ce splendide édifice est aujourd'hui l'Hôtel de Ville de Bourges.

Une porte cochère, avec une poterne à côté, donne entrée dans une grande cour et sur deux portiques fermés, dont l'un ouvrait sur une courette avec un puits. A gauche de la porte un escalier permettait de monter à la chapelle située au-dessus de l'en-

trée, sans pénétrer dans l'habitation. Comme tout le reste de l'édifice, cet escalier est décoré de charmantes sculptures : au-dessus de chacune des trois baies qui l'éclairent, dans les tympans, sont des bas-reliefs : l'un représente un prêtre vêtu de l'aube se disposant à la bénédiction de l'eau, tandis que derrière lui se tiennent un jeune clerc qui sonne la messe et un mendiant appuyé sur une béquille; le second représente des clercs préparant l'autel et le troisième des femmes qui arrivent à l'office précédées d'un enfant qui ouvre une porte. En haut de l'escalier est figuré le Père éternel avec deux anges en adoration. Dans la chapelle, les voûtes sont entièrement peintes et dans chacun des triangles est un ange vêtu de blanc, tenant un phylactère et se détachant sur un fond bleu étoilé d'or. A l'un des angles de l'habitation se trouve l'escalier principal donnant accès au rez-de-chaussée sur une grande salle à manger chauffée par une vaste cheminée et pourvue d'une petite tribune pour les musiciens, qui pouvaient s'y rendre par un escalier particulier. Sur l'aire de la salle s'ouvre une trappe donnant dans les caves : elle devait servir au sommelier pour monter directement le vin frais au moment des repas, ou peut-être aussi, comme on l'a supposé, à jeter l'argenterie en cas d'incendie. La cheminée a six mètres d'ouverture; sur son manteau est représentée une ville fortifiée et, des deux côtés, on voit les statues d'Adam et d'Ève, nus, séparés par l'arbre de la science. A côté de la salle à manger est l'office, d'où l'on faisait passer les plats par un tour; l'office communique elle-même avec deux cuisines, une grande et une petite, cette dernière munie d'un four avec cheminée et fourneau potager. Un petit escalier donne accès de la grande cour dans les cuisines; au-dessus de la porte est sculptée une large cheminée devant laquelle pend un coquemar; un enfant tourne la broche, une femme lave les plats et un cuisinier pile des épices dans un mortier. On pouvait aussi pénétrer directement de la rue dans les cuisines par un couloir et une petite cour de service. Au rez-de-chaussée encore, se trouve

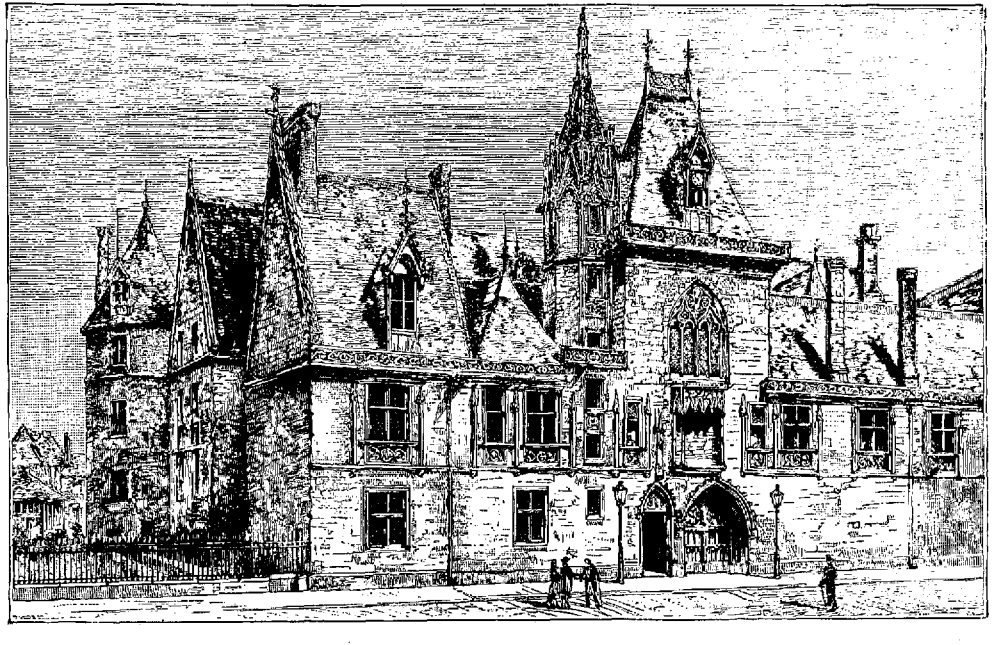

Hôtel de Jacques Cœur, à Bourges.

une galerie où se réunissaient les pauvres attendant la desserte du maître et deux grandes pièces qui ont dû servir de chambre avec garde-robe, disposées dans une des tours et qui avaient une entrée indépendante.

Le grand escalier qui conduit au premier étage ouvre sur une grande salle munie d'une estrade et communiquant avec les appartements d'habitation par des couloirs de service et des issues directes. Chaque appartement avait une sortie indépendante et de nombreux réduits, cabinets, garde-robes fort commodes et parfaitement éclairés.

Qu'on remarque avec quel art merveilleux l'architecte avait su aménager l'hôtel pour la grande commodité des habitants, quoiqu'il fût contraint d'adopter un plan irrégulier par l'existence des vieilles tours gallo-romaines. Rien de plus charmant d'ailleurs et de plus pittoresque que cet intérieur de cour avec ses tourelles d'escaliers, ses combles distincts surmontés de tuyaux des cheminées, d'épis, de lucarnes, de faîtages en plomb, jadis dorés et peints. Nous avons dit que partout étaient prodiguées les sculptures décoratives; des devises étaient gravées sur plusieurs tympans ou peintes sur les vitraux et parmi elles se trouve celle-ci, bien digne du grand homme qui habita cette somptueuse demeure : « A cœurs vaillants rien impossible. »

Jacques Cœur avait fait également construire un hôtel à Paris dans une rue étroite, à laquelle une enseigne curieuse avait fait donner le nom de rue de l'Homme-Armé, entre la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie et la rue des Blancs-Manteaux. Jusqu'en 1842, le souvenir de cette demeure a été rappelé par un buste du grand homme, placé sur la façade du numéro 47 et par cette simple inscription :

JACQUES COEUR

Probité, Prudence, Désintéressement.

Cette maison fut habitée plus tard, par le cardinal La Balue.

Rue de Rambuteau, au numéro 49, est placé un autre buste de Jacques Cœur, en mémoire d'une seconde maison que l'illustre trafiquant aurait fait élever à cette place.

Il avait encore habité une autre maison rue Saint-Honoré, au lieu même où le cardinal de Richelieu bâtit par la suite le Palais Cardinal.

CHAPITRE IV

MARCO POLO
CHRISTOPHE COLOMB — FERNAND CORTEZ — JEAN ANGO

Avec Jacques Cœur nous avons touché à la limite du moyen âge. La deuxième moitié du xv^e^ siècle appartient déjà à l'âge moderne. Elle voit naître l'imprimerie; les livres jusque-là rares et de grand prix deviennent communs et répandent les œuvres retrouvées de la Grèce et de Rome; les lettrés et les philosophes précèdent les réformateurs, et de hardis marins découvrent des continents nouveaux.

La découverte de l'Amérique a plus fait pour l'affranchissement de la pensée humaine que l'ardeur des méditations spéculatives au xiii^e^ siècle, et la première renaissance des lettres classiques au xiv^e^. Elle doubla, pour nous servir de l'expression de Voltaire, les œuvres de la création. Toutefois la gloire de Christophe Colomb, et celle des grands navigateurs portugais qui contournèrent l'Afrique pour trouver vers l'est la route des Indes qu'il avait cherchée à l'ouest à travers l'Océan, ne doivent pas faire oublier ce qui est dû à leurs devanciers, les voyageurs par terre, qui avaient parcouru l'Inde et ceux qui, par l'archipel Indien, étaient allés jusqu'en Chine. Le plus illustre est Marco Polo, dont la maison nous est connue.

La noble famille des Polo avait à Venise, dès le xii^e^ siècle, non loin de l'église de Saint-Jean Chrysostôme, un somptueux palais comme en possédaient alors tous les patriciens de cette ville.

Si nous en croyons un auteur du XVI^e^ siècle, Ramusio, la demeure des Polo avait encore de son temps fort grande apparence. Aujourd'hui, il n'en reste guère qu'une curieuse fenêtre et quelques sculptures qu'on peut voir dans une cour intérieure appelée *Corte Sabbionera*; témoins modestes de la vie d'un homme justement illustre, qu'on doit cependant se féliciter d'avoir conservés pendant six cents ans. L'abbé Zénier, au commencement de ce siècle, avait songé à les consacrer par une inscription latine, malheureusement d'un style fleuri et ampoulé. En 1881, le Congrès géographique qui s'est réuni à Venise a fait placer sur la façade de la maison qui regarde le canal, au-dessus de la porte du théâtre Malibran, une inscription en italien, dont le texte plus simple est plus digne de la grandeur du souvenir qu'il rappelle :

ICI FUT LA MAISON
DE
MARCO POLO
QUI VISITA LES CONTRÉES LES PLUS LOINTAINES DE L'ASIE
ET LES DÉCRIVIT.
ARRÊTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL
1881

Que ne possède-t-on aussi bien un simple vestige d'une habitation de Christophe Colomb! mais on ignore jusqu'au lieu de sa naissance. Plusieurs villages des environs de Gênes, Oneglia, Finale, Boggiasco, Cogoleto et Calvi en Corse réclament l'honneur de l'avoir pour enfant. A Cogoleto on montre une maison où il serait né; on y a même placé l'inscription suivante :

UNUS ERAT MUNDUS; DUO SINT, AIT ISTE : FUERE[1].

Plaçons à la suite de Colomb un autre des conquérants de l'Amérique. Fernand Cortez s'adjugea, lorsqu'il se fut emparé de Mexico, le palais du souverain et il y demeura; mais cet

1. Il y avait un monde; qu'il y en ait deux, dit-il : et il y en eut deux.

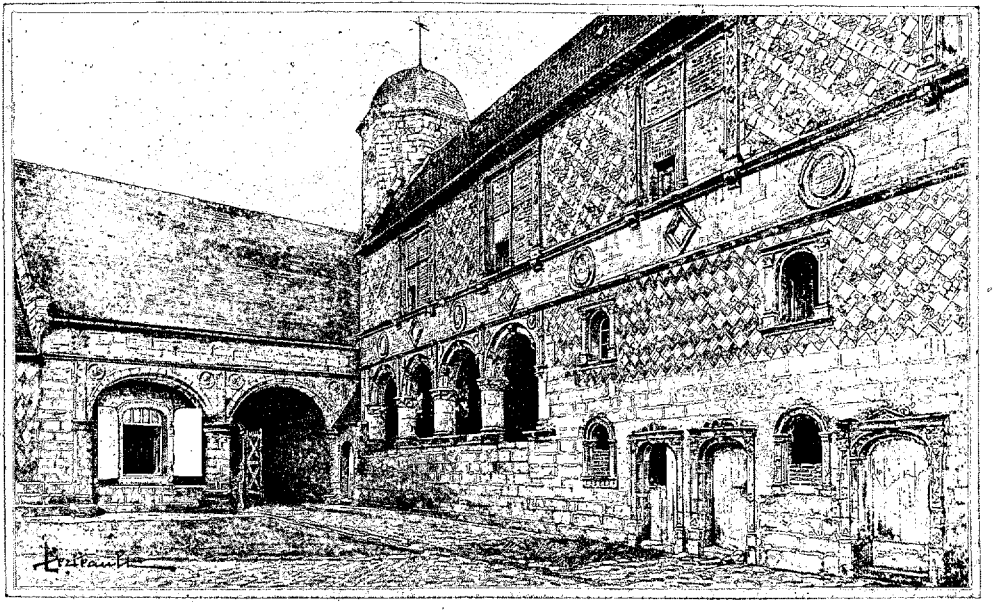

Le manoir d'Ango, près de Dieppe.

édifice avait été si maltraité par la guerre que le conquérant demanda et obtint par cédule royale, en 1529, la concession en toute propriété des habitations qu'il s'était adjugées; puis en 1531, il fit bâtir, probablement sur leur emplacement, une maison si vaste et si magnifique qu'elle excita le mécontentement de l'*Audiencia*. « Le marquis, écrivait-on à Charles-Quint, fait construire ici un palais plus somptueux que ceux qui sont en Espagne; les murs ont plus de cinq pieds d'épaisseur; il occupe trente-cinq carrés (*quadras*) dont chacun a soixante-dix pieds de façade. »

Malgré l'activité de Cortez, ses ennemis surent lui susciter tant d'obstacles qu'il ne put achever cette vaste construction; il la fit alors garnir de boutiques et de magasins qui lui rapportèrent bientôt des loyers de trois mille pesos. Il fit bâtir plusieurs autres maisons : on en montre encore une dans le style mauresque, qu'il habita, selon la tradition.

L'année même de la mort de Christophe Colomb, un vaisseau français touchait les côtes de l'Amérique du Nord : ce vaisseau appartenait au Dieppois Jean Ango. C'était un puissant armateur. Il avait des bâtiments dans toutes les mers et l'audace de ses capitaines fit faire d'importants progrès à la connaissance du globe. Ses richesses, comme celles de l'argentier de Charles VII, étaient immenses et lui donnaient une telle puissance, qu'il n'hésita pas à faire ravager les bords du Tage par une escadre équipée à ses frais, pour venger une injure faite à ses vaisseaux par les Portugais.

François Ier s'arrêta dans l'hôtel d'Ango, merveilleusement somptueux au dire des chroniqueurs, lorsqu'il vint à Dieppe, et il le nomma capitaine de la ville et du château. Mais tant de prospérité lui suscita des envieux et, lorsque le prince qu'il appelait son bon maître fut mort, ils l'accusèrent de prévarications et le firent condamner à restituer des sommes énormes. Toute sa fortune fut engloutie par cette amende. « Il avait acquis, dit M. Vitet dans son histoire de Dieppe, la belle terre de Varengeville,

ancien domaine de la famille de Longueil; la beauté du pays, la proximité de Dieppe l'engagèrent à démolir le vieux castel pour s'y faire bâtir un manoir à la moderne et à sa fantaisie. C'est ce manoir dont il reste encore quelques corps de logis convertis en ferme, mais que par une antique habitude, les habitants du pays ne connaissent et ne désignent jamais que sous le nom du *château*. » Ses granges, ses bergeries, son grand colombier qui se dresse au milieu de la cour, ses murs d'enceinte attestent son antique splendeur.

CHAPITRE V

ARTISTES DE LA RENAISSANCE

De la famille de Jean Ango, qualifié dans les actes du temps de marchand de Rouen et vicomte de Dieppe (c'est-à-dire qu'il exerçait la juridiction royale de la vicomté), était aussi sans doute Roger Ango, qui construisit le merveilleux Palais de justice de Rouen. On ne sait s'il fut l'architecte du manoir de Varengeville, ni quelle part il faut lui faire dans la transformation de l'architecture française au début du XVI^e^ siècle. C'est le temps où l'on vit sortir de terre tant de demeures royales et seigneuriales, dont la description ne peut entrer dans le plan de cet ouvrage : Blois, Chambord, Saint-Germain, la Muette, Chantilly, Follembrai, et les somptueuses résidences des d'Amboise à Gaillon en Normandie, à Chaumont-sur-Loire, Meillan en Berri, Nantouillet qui fut l'habitation du cardinal Duprat, Écouen que le connétable de Montmorency remplit de toutes les merveilles des arts; le Verger en Anjou, demeure des princes de Rohan-Guéméné, et le Vergier près de Nantes, au maréchal de Gié, etc.

Bien rares sont, pour cette époque, les renseignements qu'on a pu recueillir sur la vie et la demeure des artistes qui ont élevé et orné tant de châteaux et de palais. On sait cependant que Pierre Lescot, l'architecte du Louvre, après avoir habité au faubourg Saint-Jacques, eut un logement près de Notre-Dame, dans une des maisons canoniales; il avait été fait chanoine de la cathédrale en 1554, comme il était aussi abbé commen-

dataire de Clermont près Laval, et avait le titre d'aumônier ordinaire du roi. Jean Bullant résidait habituellement à Écouen, dont il construisit le château. Henri II prêta à Philibert Delorme l'hôtel d'Étampes pour y faire le travail du tombeau de François Ier, et plus tard lui en fit don. En 1567, Philibert Delorme commença pour lui-même la construction d'une maison rue de la Cerisaie, entre cour et jardin. Comme Pierre Lescot, il était chanoine de Notre-Dame et y fut inhumé.

On ne connaît pas les domiciles de Jean Goujon, soit à Paris, soit à Rouen, où il fut longtemps occupé. Ce qui est du moins acquis depuis peu à l'histoire, c'est qu'il ne périt pas, comme on l'a longtemps répété, dans le massacre de la Saint-Barthélemy. D'après une pièce retrouvée dans les archives de Modène, il aurait quitté la France en 1562 ou 1563, pour se rendre en Italie, et se serait fixé à Bologne, où il habitait place Saint-Michel. Il serait mort dans cette ville entre 1564 et 1568.

Germain Pilon, né au faubourg Saint-Jacques, dans la rue des Noyers, alla se loger à l'époque de son mariage, vers 1565, près de la porte de Nesles, au bout du Pont-Neuf. Déjà sculpteur du roi, il fut fait contrôleur général de la monnaie, et le roi ayant ordonné que la fabrication des monnaies serait transportée à la pointe de l'île de la Cité, dans la « maison des Étuves », Pilon s'y alla loger; il y mourut en 1590.

Le goût de la décoration italienne, que les rois de France avaient rapporté de leurs expéditions d'Italie, les engagea à faire venir de ce pays un grand nombre d'artistes. Dès le règne de François Ier il y en avait à Paris toute une colonie.

C'est au château de Vinci, près d'Empoli dans le Val d'Arno, que naquit le futur peintre de la *Joconde* et qu'il passa sa prime jeunesse sous l'aimable tutelle de trois jeunes belles-mères qu'épousa successivement son père, ayant constamment sous les yeux un paysage admirable et à ses côtés probablement de savants maîtres. On sait que la peinture le séduisit par-dessus tout : il avait dans le logis paternel une sorte d'atelier où il

pouvait s'isoler, si nous en croyons l'anecdote de la rondache sur laquelle il se plut à peindre une tête de monstre en laquelle il avait rassemblé ce qu'il y avait de plus hideux dans celles des chauves-souris, des serpents, des lézards et des sauterelles. Vasari, à qui nous devons cette histoire, ajoute qu'ayant disposé son œuvre en plein jour sur un chevalet, dans cette chambre où lui seul entrait, il alla chercher son père, qui ne put soutenir la vue de cette épouvantable Méduse.

Partout où il résida, à Florence, à Rome, à Milan, il menait un grand train de vie, dépensant même si largement qu'on le voit réduit à implorer le secours du duc de Milan : « Il n'a plus, écrivait-il, commission de personne... il est en retard de sa solde, il n'a plus rien pour payer ses ouvriers, il demande qu'on lui donne quelques vêtements ». C'est alors que Louis le More lui fit présent, par acte du 26 avril 1499, d'une petite vigne de seize perches, située près de la porte Vercellina.

Lorsque Léonard vint en France, le roi lui donna, avec une pension de 700 écus, le petit château de Clou, ou plutôt de Clos-Lucé, près d'Amboise. Cette habitation a été restaurée de nos jours dans le style du XVI^e^ siècle. Le salon actuel, qui fut l'atelier du peintre, montrait encore çà et là, il y a quarante ans, sous des couches de peinture, des arabesques et des salamandres sur fond d'or datant du règne de François I^er^. La façade du château a gardé quelque chose de sa physionomie antique. « Voilà, écrit M. Arsène Houssaye, la chapelle, les fenêtres sculptées, les briques encadrées de pierres, la porte basse, l'escalier massif; voici le toit aigu qui jette l'eau des pluies par les gueules de loup. Mais sur les pignons remis à neuf tout caractère historique a disparu. De même à l'intérieur. »

La propriété de Léonard de Vinci avait appartenu, avant d'entrer dans le domaine royal, à Pierre Morin, trésorier de France, maire de Tours en 1490, qui l'avait cédée à Charles VIII.

L'acte de vente nous a conservé la description de ce domaine illustre. On nous saura gré de le transcrire ici : « C'est assavoir l'ostel du Cloux, près le chastel d'Amboise auquel a plu-

sieurs corps d'ostel, contenant, tant en ediffices que jardins, vivier, bois, 2 arpents et demy de tenue ou environ. — Ensemble le lieu de Maisières ainsi qu'il se poursuit et comporte en maisons, granges, puye, prés et saullaye, le tout cloux à murailles, aussi contenant 4 arpents ou environ et joygnant audit lieu du Cloux et tout en une tenue, et ses appartenances. Ensemble une pièce de prés et saullaye assise hors ladite muraille contenant demy arpent ou environ. — Item l'ostel, terre et seigneurie de Lucé près ladite ville d'Amboise, contenant en maisons, granges et terres, 15 arpents de tenue ou environ en 5 pièces. »

Léonard avait conservé des biens en Italie, car dans son testament il lègue à ses domestiques Salai et Baptiste Villani, à chacun une moitié « d'un jardin hors Milan » sur lequel était bâtie une maison, et, avec 400 écus à 5 pour 100, un domaine à Fiesole.

Compatriote de Léonard de Vinci, Benvenuto Cellini, l'illustre orfèvre et statuaire, fut aussi appelé à la cour de François Ier. Avant de parler de la somptueuse demeure que le roi lui assigna à Paris près de son palais, nous rappellerons rapidement les différents logis qu'il occupa en Italie. Dans un ouvrage consacré à la ville de Florence, l'architecte Frederico Fantozzi indique une maison de la via Chiara da San Lorenzo, portant alors le numéro 5078, comme étant celle où naquit Benvenuto et où il passa les premières années de son enfance. Elle porte aujourd'hui le numéro 6 et appartient à M. Paoletti; sur sa façade a été apposée une plaque de marbre avec cette inscription :

IN QUESTA CASA
NACQUE BENVENUTO CELLINI
IL 1° NOVEMBRE 1500
E VI PASSO I PRIMI ANNI.

En 1523, le jeune apprenti travaillait chez l'orfèvre Santi, qu'il quitta bientôt pour louer une partie de la boutique d'un Milanais nommé Giovanpiero della Tacca. Il en était unique locataire lorsqu'il quitta l'Italie.

A Paris, il travailla quelque temps chez le cardinal de Ferrare, jusqu'au moment où le roi lui donna le château du petit Nesle pour y établir ses ateliers. L'orfèvre dut prendre cette maison de haute lutte à Jean d'Estouteville, seigneur de Villebon, qui ayant hérité des fonctions du bailli chargé spécialement de la garde des privilèges de l'Université de Paris, demeurant au petit Nesle, prétendait garder ses droits sur cet édifice, où d'ailleurs il ne logeait pas. Fort de la protection du roi, Benvenuto dut expulser successivement tous les locataires. Parmi les plus récalcitrants fut un imprimeur, en qui on croit reconnaître Pierre Gauthier. Un fabricant de salpêtre se moqua des sommations de l'artiste, qui fit jeter ses meubles par les fenêtres. Plus tard un distillateur de parfums protégé par Mme d'Étampes tenta de s'installer au petit Nesle: « Pendant plusieurs jours, l'assaut fut régulièrement donné chez lui par Cellini et ses élèves. A coups de piques et d'escopettes, on le contraignit également à déguerpir; et ce fut encore par les fenêtres que les assaillants déménagèrent son mobilier.[1] »

En même temps, le roi confirma à l'artiste la possession « d'une petite maison et Jeu de Paulme deppendant du dict Hostel », que l'artiste semble s'être appropriés aux dépens d' « un certain Jehan le Roux thailleur et faiseur de pavemens de terre cuyte », par les procédés violents qui lui étaient ordinaires.

L'acte de donation, retrouvé à Florence, est daté de Saint-Mor des Fossés, le 15 juillet 1544.

On sait comment Benvenuto partit subitement pour l'Italie à la suite de démêlés avec la duchesse d'Étampes. Il s'arrêta à Florence. « Ayant le plus grand désir de me mettre au travail, dit-il dans l'histoire qu'il a écrite de sa vie, j'exposai à Son Excellence (Cosme de Médicis) que j'avais besoin d'une maison disposée de manière à pouvoir d'abord y installer des fourneaux et y exécuter les œuvres de terre et de bronze. »

1. E. Plon, *Benvenuto Cellini*

Il indiqua une demeure et le duc écrivit : « Qu'on voie cette maison, à qui il appartient de là vendre et le prix qu'on en demande, car nous voulons complaire sur ce point à Benvenuto. »

Ce logis bien humble, comparé au château de Nesle, lui suscita beaucoup de tracas.

« Je prie Votre Excellence, écrivait-il le 27 juin 1552, de vouloir bien déclarer que si j'ai travaillé dans la boutique de cette maison, c'est qu'elle me fut donnée par Elle pour y vaquer à mon art. Et le motif de ma prière est que chaque jour je suis molesté et sans aucune raison, puisque je l'ai eue de Votre Excellence, ainsi que je le reconnais et que je la lui rendrai quand il lui plaira. » Le 8 janvier 1553, il réclame encore pour y faire à ses frais les réparations nécessaires. « Car, dit-il, telle qu'elle est, je n'y ai aucune commodité pour la pratique de mon art. L'hiver on y gèle et l'été on y grille. »

Les héritiers de l'ancien propriétaire qui n'étaient pas d'accord avec les mandataires du prince lui réclamaient un loyer, et ceux-ci, ne voyant pas la donation régulièrement établie, lui en demandaient un de leur côté. Le 18 juillet 1561, Guido Guidi vint annoncer à son ami de la part de Cosme que la maison était désormais son bien. Il y demeura jusqu'à sa mort, c'est-à-dire en tout vingt-cinq ans.

D'après l'acte de donation, cette maison était située dans le quartier de Santa Croce, dans la rue del Rosaio; un jardin en dépendait. Celle que lui attribue la tradition est située au numéro 38 de la rue della Pergola.

Nous placerons ici ce que nous savons des habitations de quelques artistes étrangers, avant de revenir ensuite à celles des autres hommes célèbres de la Renaissance. Disons tout de suite que le palais Buonarotti, situé à Florence au numéro 38 de la rue Ghibellina, que ne manquent pas de visiter comme la maison de Michel-Ange, tous ceux qui passent dans cette ville, n'a pas été en réalité habité par ce grand homme. Il fut acheté par lui pour son neveu et son héritier Léonard. Vers 1620, son petit-

neveu, Michel-Angè le jeune, qui fut un poète de talent, plein de piété pour la mémoire de son illustre ascendant, y fit peindre par les plus habiles artistes du temps les principaux faits de sa vie et y réunit tout ce qu'il put recueillir de ses dessins, de ses poésies et de ses lettres. Cette collection fut encore accrue par un autre membre de la famille, Philippe Buonarotti, antiquaire de grand savoir et d'excellent jugement qui vivait au commencement du XVIII^e siècle. Une salle au premier étage contient les dessins du maître et, dans l'ancienne bibliothèque et dans la chapelle, on peut voir quelques-unes de ses œuvres sculptées, esquisses en cire et en terre cuite : ce n'est donc pas seulement son souvenir que l'on vient chercher là, mais quelque chose de lui-même est présent et anime cette demeure qu'il avait choisie et léguée à sa famille.

Raphaël naquit à Urbin, dans une maison de la *Contrada del Monte*, la rue la plus montueuse de la petite capitale des ducs de Montefeltro. Son grand-père nommé Santi, qui avait amassé quelque bien en spéculant sur les propriétés et aussi en vendant du blé, de l'huile, des clous et des cordages, avait acheté cette maison pour 240 ducats.

Au XVII^e siècle, une partie de cette modeste demeure était occupée par un architecte nommé Muzio Oddi, qui fit graver sur la façade une inscription latine qui subsiste encore :

NUNQUAM MORITURUS
EXIGUIS HISCE IN AEDIBUS
EXIMIUS ILLE PICTOR
RAPHAEL
NATUS EST
OCT. ID. APR. AN.
MCDXXCIII
VENERARE IGITUR HOSPES
NOMEN ET GENIUM LOCI
NE MIRERE
LUDIT IN HUMANIS DIVINA POTENTIA REBUS
ET SAEPE IN PARVIS CLAUDERE MAGNA SOLET[1].

1. Dans ce modeste édifice, celui qui ne doit jamais mourir, Raphaël, le

Le dernier habitant de la maison de la Contrada fut M. Pier Giuseppe Albini, qui la céda en 1873 à l'Académie d'Urbin, fondée sous le nom de *Regia Accademia Raffaello*, pour la somme de 20 000 francs. La savante société, malgré les actives démarches du comte Pompeo Gherardi, n'était parvenue par des souscriptions qu'à réunir 17 674 livres, ce qui était insuffisant. Un Anglais, M. Morris Moore offrit alors généreusement de parfaire la différence. Le contrat de vente fut signé le 6 avril, dans la chambre où vint au monde Raphaël. L'Académie, pour témoigner sa reconnaissance à M. Morris Moore, décida que son nom serait inscrit parmi ceux de ses membres actifs, qu'une médaille d'or lui serait offerte et qu'il serait logé dans la maison de Raphaël, toutes les fois qu'il viendrait à Urbin.

Le jeune Santi ou Sanzio grandit dans cette maison et y apprit son art de son père, qui était un bon peintre et un excellent dessinateur, comme l'on peut en juger par quelques œuvres que l'on conserve de lui, entre autres une fresque qui existe encore dans sa demeure et représente très probablement Raphaël enfant sur les genoux de sa mère.

Raphaël perdit malheureusement ce guide plein de tendresse à l'âge de douze ans, et trois ou quatre ans plus tard il quitta sans trop de regrets sa maison natale, désormais gouvernée par la seconde femme de son père et sa sœur consanguine, pour se rendre à Pérouse dans l'atelier du savant maître Pietro Vannucci, célèbre déjà sous le surnom de Pérugin. Giovanni Santi, son père, lui avait laissé un avoir suffisant pour payer son apprentissage.

On montre encore l'atelier du Pérugin : il porte le numéro 18 de la via Deliziosa, près de l'église San Antonio, à Pérouse. Une inscription italienne signale à l'attention publique l'humble demeure qu'illustre le double souvenir de Vannucci

peintre excellent; est né, le huitième jour des ides d'avril, 1483. Vénère donc, étranger, le nom et le génie de ce lieu. Ne t'étonne pas, la puissance divine se joue dans les choses humaines et se plaît souvent à renfermer ce qui est grand dans ce qui est petit.

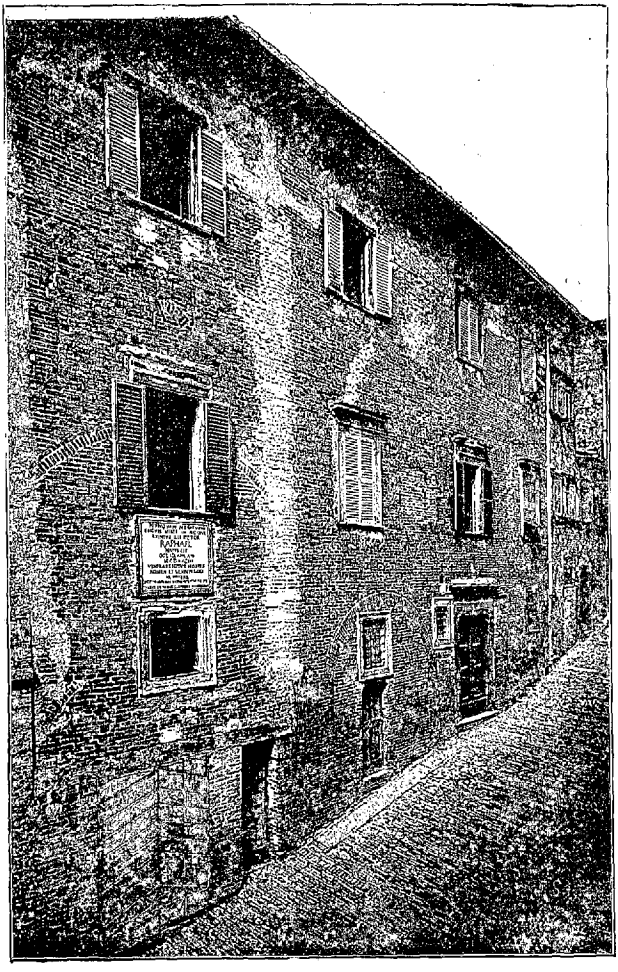

Maison natale de Raphaël, à Urbin.

et de son glorieux élève. En voici la traduction : « Dans cette maison où, d'après une constante tradition, demeura Pierre Vannucci Pérugin, en y mettant sa demeure, son affection et son nom, trois cent quarante et un ans après la mort du grand peintre, en novembre 1865, fut par les soins de la commune posée une pierre afin de témoigner à la nation la vénération de Pérouse pour le fondateur de son école et le maître de Raphaël. »

M. Eugène Müntz, dans son savant ouvrage sur *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*, donne une description de la maison du Pérugin qu'on nous permettra de citer : « Quoique les remaniements modernes aient singulièrement altéré le caractère de la construction, il est encore possible de se rendre compte de la disposition primitive. La maison proprement dite est située au fond d'une petite cour, pleine de soleil, protégée à droite par de vieilles masures. Un escalier de pierre peu élevé conduit à la porte d'entrée, au-dessus de laquelle est encastrée une tête de marbre. On pénètre d'abord dans une sorte de vestibule dont les arcades étaient autrefois ouvertes du côté de la cour. Aujourd'hui encore, quoique les entre-colonnements aient été murés, on distingue les colonnettes à chapiteaux gothiques qui supportaient ces arcades. L'inscription italienne a pris sur l'une des parois, la place du *Saint Christophe* qu'on y voyait autrefois et que la tradition attribuait au Pérugin. Il est écrit que les propriétaires Paris et Muzio Troni l'ont placée là trois cent trente-sept ans après la mort du grand artiste, pour perpétuer le souvenir d'un Saint Christophe, qu'il peignit par affectueux respect pour le nom de son père et qui fut transporté depuis à Rome. Du vestibule on pénètre dans des pièces assez petites, toutes voûtées, ornées de médaillons sculptés (feuillages, têtes de lions) supportant la retombée des voûtes. La salle principale, aujourd'hui coupée en deux, servait probablement d'atelier. A côté d'elles, s'étendent quelques pièces plus petites, aujourd'hui converties en chambres à coucher. Le premier étage offre une disposition analogue à celle du

rez-de-chaussée : ici encore les arcades de la façade ont été murées. Ajoutons que les fenêtres de derrière donnent sur une ruelle étroite.

« Malgré son exiguïté, cette maison a une originalité, une distinction qu'on ne saurait méconnaître. On se croit transporté dans un de ces ateliers d'artistes du XVe siècle, tout ensemble simples et confortables. On ne regrettera que l'absence de jardin : quelques fleurs, quelques touffes de verdure, ajouteraient encore au charme de ce riant tableau. »

Dans cette demeure, où le Pérugin vivait tranquille, en dépit de la gloire, avec son épouse chérie, la belle Claire Fancelli, Raphaël trouva d'aimables condisciples qui presque tous devinrent des artistes renommés, comme Fiorenzo di Lorenzo, le Pinturicchio, Andrea Luigi, Giannicola Manni, Domenico di Paris Alfani, le Spagna. Il y passa deux années. Dans l'intervalle de temps qui sépara sa sortie de l'atelier du maître ombrien et son établissement à Rome, Raphaël habita tantôt chez des peintres avec lesquels il travaillait, tantôt dans les palais ou les couvents qu'il était chargé de décorer. C'est ainsi qu'il passa une partie de l'année 1505 chez les Camaldules de Pérouse qui l'avaient prié de peindre à fresque une des parois de leur sacristie; on le retrouve quelques mois plus tard à Florence, chez le seigneur Taddeo Taddei, logeant dans sa maison et mangeant à sa table, ainsi qu'en témoigne l'inscription suivante placée sur cette demeure :

RAFFAELLO DA URBINO
FU OSPITE DI TADDEO DI FRANCESCO TADDEI
QUESTA CASA NEL MDV [1]

Quand Raphaël fut à Rome chargé des travaux de Saint-Pierre et du Vatican, il voulut avoir une maison dans le voisinage. Vasari parle en deux endroits de cette habitation : « Bra-

1. Raphaël d'Urbin fut l'hôte de Taddeo di F. Taddei dans cette maison, en 1505.

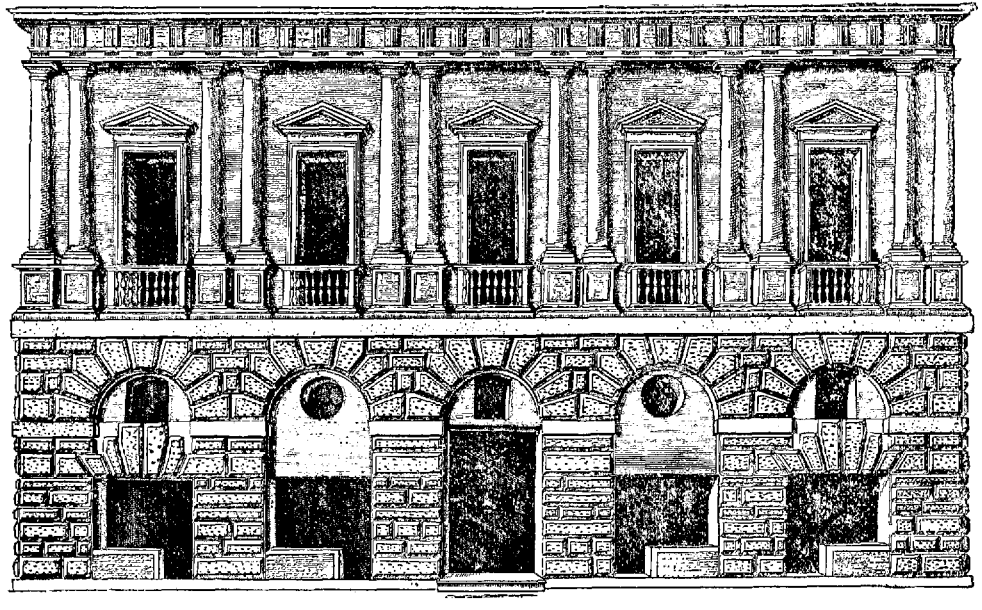

Maison de Raphaël, à Rome, d'après Lafreri.

mante, écrit-il, fit bâtir dans le Borgo le palais qui appartint à Raphaël d'Urbin. Cet édifice est construit en briques et en mortier coulé ; les colonnes et les corniches sont d'ordre dorique et rustique. On remarquera ce moyen si nouveau et si beau d'employer le mortier. » Ailleurs, dans la vie de Raphaël, le même écrivain dit encore : « Pour perpétuer sa mémoire, Raphaël fit élever dans le Borgo Nuovo un palais que Bramante décora au moyen du béton ». Nous nous représenterions difficilement par ces quelques lignes ce que pouvait être la maison de Raphaël si un artiste français, Lafreri, n'avait pris soin de la dessiner et de la graver avec beaucoup de soin. C'est ce précieux document que nous reproduisons ici en fac-similé. L'original est accompagné de la légende suivante : *Raph. Urbinat. ex lapide coctili Romae extructum* (construite en briques à Rome par Raphaël d'Urbin).

Une lettre du Vénitien Marc-Antoine Michiel di ser Vettor, relative à un acte de vente retrouvé récemment, permettra de rectifier l'information de Vasari. Bramante construisit pour le cardinal Caprivi de Viterbe et pour ses frères, et non pour Raphaël, le palais du Borgo : celui-ci l'acheta en 1517, quand Bramante était mort déjà depuis trois ans. Michiel ajoute à tort que le peintre laissa en mourant sa demeure au cardinal Bibbiena. Ce deuxième renseignement est formellement contredit par un bref de Léon X, approuvant la cession faite au cardinal de Saint-Clément, Pierre Accolti, de la résidence de Raphaël, avec la mention des exécuteurs testamentaires, des légataires et des héritiers ab intestat. Bibbiena n'y est nommé nulle part. Le dernier propriétaire de la maison fut le pape Alexandre VII, qui, l'ayant achetée pour 7 165 écus, la fit abattre afin d'agrandir la place de Saint-Pierre.

« Comment Raphaël, écrit M. Eugène Müntz, avait-il décoré cette demeure dans laquelle il passa les années les plus fécondes de sa vie? L'artiste, vraiment débordé par les commandes, à partir de l'avènement de Léon X, a-t-il pu, au milieu de cette existence fiévreuse, se créer un intérieur digne de lui? Je serais assez disposé à croire que les meubles, les ouvrages d'art les

plus précieux s'entassaient dans le palais, sans que le possesseur trouvât le temps de les installer convenablement. Ce magicien, qui avait embelli la demeure de tant d'autres, se voyait réduit à ne songer à la sienne qu'en dernier lieu. Tout portait la trace de la hâte, de l'improvisation. C'est à peine s'il avait eu le loisir de suspendre au mur le portrait dont lui avait fait présent Francia, et celui que lui avait envoyé Albert Dürer. Dans un coin gisaient de superbes tapisseries non encore dépliées. L'antichambre, les corridors étaient remplis d'antiques, dont quelques-unes n'étaient peut-être pas encore débarrassées de la gangue qui les recouvrait. Puis venaient les chevalets des élèves, et des montagnes d'esquisses ou de cartons. »

Raphaël, obligé de loger, ou tout au moins de nourrir, selon la coutume, la foule des élèves qui se pressaient dans son atelier, se trouva bientôt à l'étroit dans son palais du Borgo, et force lui fut d'acheter en l'année 1515, au prix de 200 florins d'or, une seconde maison dans la via Sistina, qui appartenait à l'architecte Perino de Gennari de Caravaggio. A cette maison, il en fallut par la suite adjoindre d'autres, que le peintre loua dans la via Alessandrina aux frères Porcari. Il résolut alors de se construire un vaste palais en rapport avec ses besoins et avec sa fortune croissante. Le terrain qu'il choisit était situé dans la via Giulia, près de Saint-Jean-des-Florentins. « Il est bordé de tous côtés par des rues, est-il dit dans l'acte notarié, et mesure 217 cannes et demie (mesure romaine). La cession a lieu à titre d'emphytéose perpétuelle, avec cette condition expresse que le seigneur Raphaël construira sur le terrain en question une maison destinée à lui servir d'habitation. Dans le cas où ces constructions ne seraient pas élevées dans un délai de cinq ans, le terrain tout entier doit faire retour au chapitre. »

Raphaël signa ce contrat le 24 mars 1520. Treize jours plus tard il expirait.

Jules Romain est digne d'être nommé après Raphaël, dont il fut l'élève favori. Il acquit à son école la pureté, la fermeté du

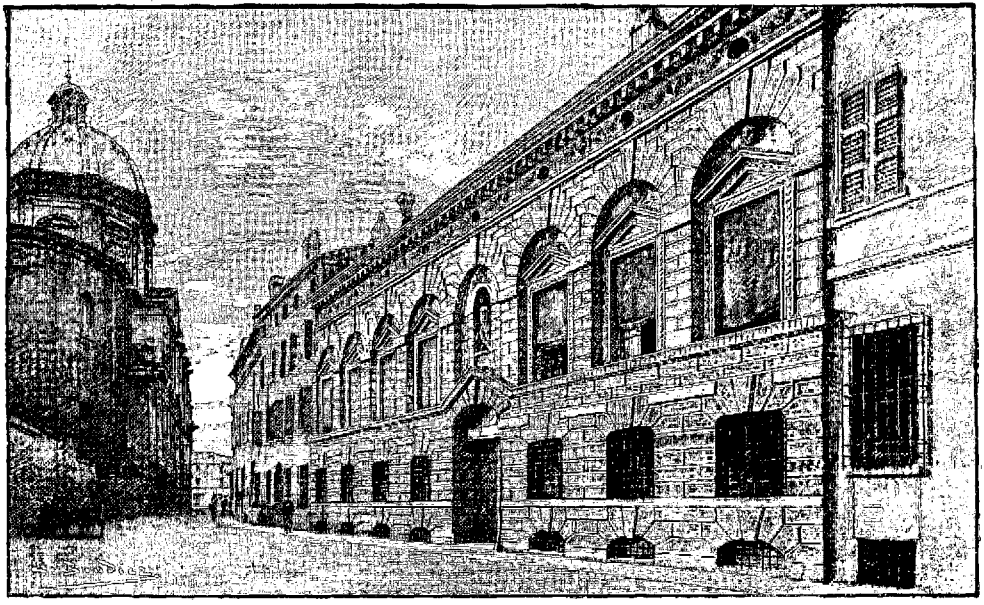

Maison de Jules Romain, à Mantoue.

dessin, la science de la composition. C'est surtout à Mantoue que l'on est frappé par l'abondance et la force de son génie. Il s'y est librement répandu, non seulement au Palais Ducal et au Palais du T, dont tout le monde connaît et admire les peintures, mais dans la ville entière. « Mantoue, dit Vasari, jadis sale et fangeuse au point d'être presque inhabitable, devint, grâce à Jules Romain, aussi saine qu'agréable. Elle lui dut la plupart de ses embellissements, chapelles, maisons, jardins, façades.... Le nombre des dessins qu'il fit pour Mantoue et ses environs est vraiment incroyable : car, nous l'avons dit, on ne pouvait, surtout dans la ville, élever des palais et d'autres édifices considérables que d'après ses dessins. »

Il y fut amené en 1524 par le célèbre comte de Castiglione, l'ami de Raphaël, qui devint aussi le sien et qui sut faire apprécier son mérite au marquis de Mantoue, Frédéric de Gonzague. Celui-ci, dès son arrivée, le combla de caresses, lui accorda une maison magnifiquement meublée, une forte pension et la table pour lui, pour Benedetto Pagni, son élève, et un autre jeune homme qui était à son service. Le marquis lui envoya, en outre, du velours, du satin et d'autres riches étoffes, puis, songeant qu'il n'avait pas de monture, il se fit amener son cheval favori et le lui donna. « Jules Romain se maintint toujours dans les bonnes grâces de Frédéric de Gonzague, qui ne pouvait se passer de lui, dit encore Vasari; il ne lui refusa jamais aucune faveur et, par ses libéralités, le rendit maître d'un revenu de plus de 1000 ducats. Jules se construisit à Mantoue, vis-à-vis l'église San Barnaba, une maison dont il décora la façade de stucs colorés; il enrichit l'intérieur de peintures, de stucs semblables à ceux de la façade, et de morceaux antiques que lui avait donnés le duc. »

C'est là qu'il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1546.

Le Titien habita pendant quinze ans, à Venise, près du grand canal entre la place Saint-Marc et le pont du Rialto, une maison qui avait appartenu autrefois aux ducs de Milan. On y logeait des personnages au service de la République. L'architecte Barto-

lomé Bon en avait été longtemps le pensionnaire. Titien y obtint le logement, en même temps que la charge de courtier de l'Entrepôt des Allemands (*Fondaca dei Tedeschi*), que son maître Jean Bellin avait eue avant lui. Il y resta jusqu'en 1531; puis il loua à Biri Grande sur la paroisse de San Casciano, dans la partie la plus retirée de Venise, un logement plus vaste, dans une maison bâtie depuis peu, qu'on appelait la Casa Grande. Le rez-de-chaussée était loué à d'autres personnes; pour lui, il occupait les deux étages supérieurs : au premier, il y avait un grand atelier où l'on arrivait, en traversant un jardin, par un escalier extérieur, et plusieurs pièces au second. Du jardin la vue s'étendait jusqu'aux cimes de l'Antelao, la montagne qui domine Cadore, patrie de l'artiste. En 1536, il loua encore un des logements qui se trouvaient au rez-de-chaussée et un autre bientôt après, en attendant qu'il pût devenir propriétaire de la totalité. La maison existe encore, mais elle a été entièrement transformée et il est devenu difficile de la trouver dans le quartier retiré où elle se cache[1].

Dans la vieille ville impériale de Nuremberg, non loin de la porte du Jardin Zoologique, s'élève une antique maison, aux murailles zébrées de soliveaux noirs, aux fenêtres larges à vitrages plombés, au toit énorme et saillant, dont les tuiles brunes s'entr'ouvrent en une multitude de lucarnes basses et ondulées qui ressemblent, dit un voyageur, « à autant de grosses grenouilles plates, ouvrant leurs bouches toutes grandes pour invoquer l'eau des nuages. » Dans cette curieuse demeure vécut et « décéda en Dieu », le 6 avril 1528, le plus grand artiste de l'Allemagne, Albert Dürer. Peintre et dessinateur de génie, graveur admirable sur le bois, sur le cuivre, sur le fer, sur l'étain, en camaïeu et à l'eau-forte, il faisait des modèles pour les orfèvres, pour les costumiers, pour les architectes; il combinait en ingénieur consommé des plans de fortifications; enfin

1. G. Lafenestre, *Titien*.

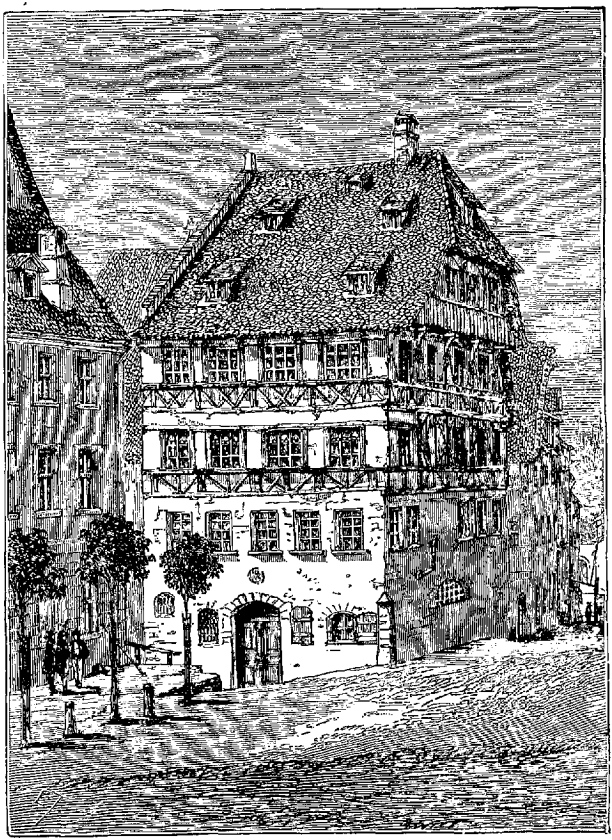

Maison d'Albert Dürer, à Nuremberg.

il s'est fait une place parmi les écrivains allemands du XVIe siècle par ses traités, ses lettres et ses mémoires.

Une petite salle du rez-de-chaussée était spécialement réservée aux modèles vivants, qu'il étudiait beaucoup. On peut la voir encore : le jour y pénètre par une sorte de châssis courbé en forme d'arc, bien visible sur notre gravure. Un escalier en bois conduit de cette pièce au premier étage. Là, entre les fenêtres qu'on y voit encore aujourd'hui, était l'atelier du maître placé dans une petite loge vitrée formant échauguette. Un vaste salon occupe actuellement toute la façade et sert de lieu de réunion à la Société des arts de Nuremberg. Le second étage, en tout semblable au premier, était réservé autrefois au ménage. On voit, sur le derrière, la chambre où couchait Albert Dürer; les portes qui y donnent accès sont si basses qu'on ne peut guère entrer sans se baisser et l'on peut à peine se tenir debout dans l'endroit où le célèbre peintre a passé la moitié de sa vie.

Albert Dürer eut dans cette maison une existence tranquille et modeste avec sa femme Agnès Frey. Il recueillit dans leur vieillesse ses beaux-parents et sa mère Barbara, qui mourut chez lui. Il eut d'illustres amis, parmi lesquels Martin Luther, Mélanchton, Jean Bellin, Raphaël, Érasme, Lucas de Leyde, Patenier; mais le meilleur fut toujours son camarade d'enfance, Wilibald Pirkheimer, à côté duquel il repose dans le cimetière de Nuremberg.

Sa fortune était médiocre, tout juste suffisante à ses modestes besoins, car dans son désintéressement, comme il l'avoue lui-même, il travaillait « plus souvent gratis que pour de l'argent ». Il n'avait qu'une seule servante, qui s'appelait Suzanne.

La rue où se trouve la maison d'Albert Dürer porte aujourd'hui son nom. Elle a été acquise par la ville et une plaque commémorative la signale à l'attention des passants. Nous avons dit que la Société des arts de Nuremberg y tient ses séances. Un peintre verrier y est logé en qualité de majordome et il est chargé de la montrer aux étrangers.

CHAPITRE VI

IMPRIMEURS — ÉRUDITS — RÉFORMATEURS ÉCRIVAINS ET SAVANTS DU XVI[e] SIÈCLE

« Le XV[e] siècle, dit Michelet, a été celui de l'érudition; l'enthousiasme de l'antiquité a fait abandonner la route ouverte si heureusement par Dante, Boccace et Pétrarque. Au XVI[e] siècle le génie moderne brille de nouveau pour ne plus s'éteindre. » Il avait trouvé un instrument merveilleux de propagation : l'imprimerie lui donnait des ailes. C'est vers 1440 que Jean Gutenberg conçut l'idée de l'impression en caractères mobiles. Il était né à Mayence, où l'on pouvait voir naguère encore sa maison paternelle aux angles des rues Pfandhausgasse et Emmeransgasse. Une autre maison de la même ville, la *Hof zum Jungen*, porte une inscription rappelant qu'elle est bâtie à l'endroit où Gutenberg fut associé à Jean Fust, riche négociant qui lui fournit des capitaux, et à Pierre Schœffer, serviteur de Fust, qui perfectionna son invention en fabriquant des poinçons d'acier gravés et établit la presse qui imprima la Bible latine dite aux quarante-deux lignes, prototype de tous les livres imprimés. Plus tard les trois associés transportèrent leur atelier dans la maison dite *Zum Heimbrecht* ou *Heinerhof*, aujourd'hui l'Hôtel des Trois Rois (*Dreikœnigshof*). Gutenberg avait, dit-on, son logis particulier sur l'emplacement où l'on a construit le Casino.

Bientôt Cologne, Strasbourg, Bâle, Bamberg, Augsbourg eurent des presses rivales. D'habiles imprimeurs répandirent

l'art nouveau dans toute l'Europe : en Italie dès 1465; à Paris, en 1469, trois ouvriers de Jean Fust, appelés par Guillaume Fichet, recteur de l'Université, établirent leur atelier en pleine Sorbonne.

Cependant la renaissance des lettres classiques n'avait pas encore commencé en France au début du XVI^e^ siècle, et l'Italie possédait presque entièrement le monopole de la librairie quand le premier des Estienne, celui qu'on appelle Henri I^er^, pour le distinguer de son petit-fils le grand Henri, dont la renommée dépassa la sienne, vint exercer à Paris l'art de l'imprimerie. Il s'établit dans le quartier Saint-Jacques, en face de l'École de décret ou de droit canon, dans le clos Bruneau et la rue Jean-de-Beauvais; il avait pour enseigne un olivier et pour devise ces mots : *Plus olei quam vini* (plus d'huile que de vin); devise à laquelle son fils Robert en substitua plus tard une autre tirée de l'Epître de Saint Paul aux Romains : *Noli altum sapere* (ne retranche pas ce qui est élevé).

Robert Estienne fut en France, avec plus de science encore et de goût, ce qu'avait été en Italie le premier Alde Manuce. Les imprimeurs italiens avaient déjà remis en honneur la plupart des auteurs grecs et latins; il en donna des éditions plus correctes; pour le grec il fit graver les caractères les plus élégants et, soutenu par la munificence du roi François I^er^, il en fit fondre pour la langue hébraïque et, du premier coup, il parut y avoir atteint la perfection; enfin il composa son *Trésor de la langue latine*, œuvre immense qui place son nom à côté de ceux des plus grands érudits du XVI^e^ siècle.

Ménage a dit plaisamment que du « grenier à la cuisine et à la cave, tout le monde parlait latin chez Robert Estienne. » Il n'a fait que répéter ce qu'on lit dans une lettre de Henri Estienne adressée à son fils Paul : « Votre aïeule entendait aussi facilement que si l'on eût parlé en français tout ce qui se disait en latin; et votre tante Catherine, loin d'avoir besoin d'interprète pour comprendre cette langue savait s'y énoncer de manière à

être parfaitement claire pour tout le monde. Les domestiques eux-mêmes s'accoutumaient à ce langage et finissaient par en user. Mais ce qui contribuait surtout à en rendre la pratique générale, c'est que mes frères et moi, depuis que nous avions commencé à balbutier, nous n'aurions jamais osé employer un autre idiome en présence de mon père et de ses correcteurs. » Et il ajoute : « A une certaine époque mon père entretenait chez lui une espèce de décemvirat littéraire, composé d'hommes issus de toutes les nations et parlant toutes les langues : c'étaient dix étrangers qui remplissaient auprès de lui les fonctions de correcteurs, quoiqu'ils eussent assez de mérite pour être auteurs eux-mêmes. » Après avoir été revisés par de tels lecteurs, parmi lesquels on voit figurer Beatus Rhenanus, philologue et historien, et Aymar Ranconet, qui fut depuis président au parlement de Paris, tous les textes passaient ensuite sous l'œil sévère du maître et il appliquait à ce travail une attention que rien ne pouvait distraire. On prétend même qu'un jour, visité par François Ier, il pria le monarque d'attendre la fin d'une correction importante.

Henri Estienne parla le grec avant le latin. A onze ans il était digne d'avoir pour maîtres Pierre Danès et Adrien Turnèbe, deux des professeurs qui ont le plus honoré l'ancien Collège de France, et bientôt il devint lui-même le plus habile helléniste qui, depuis la mort de Budé, eût paru en France et dans l'Europe entière. Robert Estienne avait fait paraître le *Trésor de la langue latine*, Henri publia le *Trésor de la langue grecque*, que de nos jours on a réimprimé en le complétant, mais qu'on n'a jamais songé à refaire.

La vie de Henri Estienne ne s'écoula pas paisiblement dans la docte maison de la rue Jean-de-Beauvais. Il avait l'esprit remuant et l'humeur vagabonde: il voyagea beaucoup, d'abord en Italie, puis il accompagna à Genève son père forcé de fuir pour sa religion. L'imprimerie parisienne resta aux mains de son frère Robert, resté fidèle à l'Église romaine; Henri prit la

direction de celle de Genève; mais sans cesse entraîné au loin par son génie aventureux autant que par les nécessités de ses affaires, on le retrouve à Lyon, à Orléans, à Bâle, à Francfort, à Strasbourg, à Cologne et jusqu'en Hongrie et en Silésie. Il était à Genève en 1587, quand la peste après la famine ravagea cette ville; un contemporain, François Hotman, nous montre Henri Estienne confiné dans sa maison, perdant successivement sa tante, sa nièce et l'une de ses filles, et creusant la terre de son petit jardin pour les y ensevelir, tandis qu'il tremble encore pour une autre de ses enfants atteinte à son tour par la contagion.

Dans cette même année il maria sa fille Florence au savant Isaac Casaubon, celui que Balzac cite dans la VII[e] de ses Dissertations parmi « les trois plus doctes de leur temps, qu'on appelait les triumvirs de la république des lettres »; les deux autres étaient Scaliger et Juste Lipse. Casaubon était peut-être le premier des trois par la science, il l'était certainement par le caractère. Au moment de son mariage, professeur de grec à Genève, sans fortune, il ne demanda pas une grosse dot pour épouser la femme qu'il aimait. Henri Estienne n'était pas riche non plus; ses affaires n'avaient pas prospéré pendant ses longues absences. Quand il revenait de ses courses incessantes, chagrin et misanthrope, il se cachait comme un avare dans sa bibliothèque qui renfermait son meilleur avoir, et ne permettait à personne d'y entrer. A sa mort, son héritage était si modique que son gendre, alors à Montpellier, hésitait, on le voit par une de ses lettres, à se déplacer pour en recueillir sa part. Il ne vint qu'attiré par l'envie de pénétrer dans ce lieu réservé et de contempler le trésor si longtemps riche encore, quoique réduit, dont la vue même lui avait été interdite. Il eut cependant l'abnégation de n'en rien disputer à Paul Estienne qui succédait à son père dans la direction de l'imprimerie et il amena, non sans peine, les autres intéressés au même sacrifice.

Casaubon ne resta pas à Montpellier, où il n'avait éprouvé que

des déboires; il reprit son enseignement à Genève. Henri IV l'appela à Paris et le chargea, en 1603, de la garde de sa bibliothèque. Après la mort du roi de France, ce fut le roi d'Angleterre Jacques Ier, prince lettré et savant, qui voulut l'avoir. Il fallut qu'il négociât diplomatiquement pour obtenir de Marie de Médicis le congé du bibliothécaire dont on prisait si haut et si universellement le savoir. Il partit; mais la reine ne lui laissa pas emporter ses livres, pensant ainsi l'engager à revenir. Il renvoya en France sa femme : elle devait les reprendre chez de Thou son ami, à qui il avait confié ce précieux dépôt; ils étaient entassés, prêts à partir, dans des tonneaux. De Thou s'entremit et ne put rien obtenir. La reine ne consentit à lever l'interdit que pour quelques ouvrages d'un usage indispensable. Casaubon mourut en 1614 et fut enterré à l'abbaye de Westminster, où il repose à côté des hommes les plus illustres de l'Angleterre.

François Ier, qui honorait de ses visites l'imprimerie des Estienne, aimait à s'entourer des hommes dont les connaissances et les talents pouvaient contribuer à rehausser l'éclat de son règne. « Chez lui, point de repas, de promenades, de haltes dans ses voyages, qui ne fussent employés à des conversations instructives, à des discussions littéraires; ceux qui étaient admis à sa table se croyaient au milieu d'une école de philosophie. » C'est aujourd'hui son plus beau titre de gloire, il a aimé les arts, et les arts parlent encore pour lui; il a protégé les lettres et le nom de *père des lettres* lui est resté dans l'histoire. « Les exactions de Duprat sont oubliées, dit Michelet, l'Imprimerie royale, le Collège de France subsistent. »

Le projet du *Collège royal* fut suggéré au roi par l'illustre Guillaume Budé, profond érudit, vrai père de la philologie moderne, et c'est à lui que revient l'honneur de sa fondation définitive en 1550; mais dès 1517, François Ier avait résolu d'avoir à Paris un collège des trois langues (hébreu, grec et latin), semblable à celui qu'avait organisé à Louvain le docte,

Érasme, et il avait essayé sans succès d'attirer en France cet homme illustre dont les livres parcouraient l'Europe d'un bout à l'autre, en ébranlant tous les esprits.

Érasme était né à Rotterdam en 1467, dans une maison écartée, qu'on ne connaît plus maintenant, mais dont le sénat bourgeois se souvint lorsque Philippe II, fils de Charles-Quint, entra solennellement dans la ville, et qu'il fit planter devant la porte du philosophe un mannequin qui le représentait au naturel, dans son costume d'ecclésiastique séculier, tenant une plume de la main droite et de la gauche présentant au prince un compliment en vers latins d'une platitude bien peu digne de l'homme spirituel qui était censé le débiter.

Une partie de la première jeunesse d'Érasme se passa dans les couvents, à Utrecht, à Deventer, à Gouda où il prononça ses vœux en 1486. Il quitta ce monastère pour rejoindre, à Cambrai, l'évêque de cette ville, le seigneur de Bergues, qui l'avait invité à faire partie de sa maison. Cinq ans plus tard, en 1497, nous le trouvons à Paris où il était venu terminer ses études dans ce sinistre collège de Montaigu, où les murailles mêmes, a-t-il écrit, étaient théologiennes. Les étudiants y étaient nourris de poissons et d'œufs gâtés; ils ne mangeaient jamais de viande, et couchaient sur des grabats; on les forçait à porter l'habit et le capuchon de moine et à mendier dans les rues.

Erasme quitta le collège, chassé par la peste qui ravageait l'Europe, et commença une vie errante, qui lui fit visiter la France, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne. Lassé, malade, il se fixa enfin à Bâle en 1541 près de son vieil ami l'imprimeur Froben, chez lequel il retrouvait une famille. Il refusa la maison et la pension que celui-ci lui offrait et fit acheter une habitation où il continua ses travaux « herculéens », selon sa propre expression. Froben acquit en outre pour lui un grand jardin; au milieu se trouvait un petit pavillon dans lequel Érasme venait aux beaux jours traduire quelques pages de saint Basile ou de saint Jean Chrysostome. Il resta longtemps

dans cette demeure, travaillant avec acharnement pour oublier les cruelles douleurs que la maladie qui devait l'emporter lui faisait déjà sentir. M. Ch. Nisard a décrit une des journées du philosophe, dans la retraite qu'il s'était choisie.

« Je me le figure, dit-il, dans sa petite maison de Bâle, aux approches de la foire de Francfort, qui est l'époque où il expédie par paquets ses lettres et ses traités pour tous les points de l'Europe.... Assis sur son lit de douleur, faible, tremblant de fièvre, pendant qu'il corrige les épreuves de son épître à Christophe, évêque de Bâle, sur le choix des mets et sur d'autres points de discipline religieuse, il dicte à l'un de ses secrétaires diverses lettres pour ses amis. Quatre courriers attendent à Bâle ses dépêches; l'un pour Rome, l'autre pour la France, le troisième pour l'Espagne, le quatrième pour la Saxe. Après plusieurs jours donnés aux lettres sérieuses, il faut penser aux lettres de politesse et sourire agréablement à des gens valides, malgré les accès du mal qui lui font tomber la plume des mains. Ce sont d'abord les religieuses d'un couvent de Pologne, qui lui ont envoyé à plusieurs reprises des dragées et autres douceurs pour obtenir de lui en retour quelque écrit qu'elles puissent mettre dans leurs archives. Il dicte en s'interrompant par des gémissements.... Une crise violente le fait retomber sur son séant. Son médecin est appelé, quelques cuillerées de vin de Bourgogne le remettent; c'était le traitement qu'on opposait à ses douleurs de gravelle. La crise passée, sa figure redevient calme et riante, il reprend.... Demain il faudra recommencer cette comédie pitoyable d'un moribond qui fait de l'esprit sur les cadeaux qu'on lui envoie. Demain il faudra remercier sur ce ton quelque grand personnage, soit pour le don d'un gobelet d'argent ciselé, soit pour un anneau, soit pour un cheval que lui enverront d'Angleterre des amis qui le croient encore ingambe et auxquels il répondra qu'il est à peine assez bon cavalier pour se tenir en selle sur un âne. »

Après la mort de Froben, la Réforme envahit Bâle. Réforma-

teur lui-même, mais fort en deçà de Luther et ennemi de toute violence, il craignit pour sa sûreté et, malgré les efforts du sénat pour le retenir, s'embarqua sur le Rhin et remonta jusqu'à Fribourg-en-Brisgau.

Les magistrats de Fribourg le reçurent en grande pompe et lui offrirent, au nom de l'archiduc Ferdinand, une maison où il demeura quelque temps. Mais l'insalubrité de ce logis lui donna l'idée, malgré son grand âge et ses douleurs tous les jours plus violentes, d'acheter une maison : « Si on t'annonçait, écrivait-il à Jean Rinckins, qu'Érasme le septuagénaire vient de prendre femme, ne ferais-tu pas trois ou quatre signes de croix? Oui, Rinckins, et tu aurais grand'raison. Eh bien! j'ai fait une chose qui n'est ni moins difficile, ni moins ennuyeuse, ni moins incompatible avec mon caractère et mes goûts. J'ai acheté une maison d'assez belle apparence, mais d'un prix déraisonnable. Qui désespérera que les fleuves remontent vers leurs sources, lorsqu'on voit le pauvre Érasme, l'homme qui a toujours préféré à toutes choses l'oisiveté littéraire, devenir plaideur, acheteur, stipulateur, constructeur et n'avoir plus affaire avec les Muses, mais avec les charpentiers, les serruriers, les maçons, les vitriers! »

Érasme fut longtemps sans pouvoir trouver dans sa belle maison « même un nid où il pût mettre en sûreté *son petit corps.* » Il finit par se confiner dans une chambre chauffée au point qu'il pût respirer cet « air cuit » qui lui était nécessaire. Mais au bout de sept années il voulut revoir Bâle, son jardin et son pavillon; on l'y porta sur un brancard. On était alors au mois d'août. Ses amis lui avaient préparé une chambre à son goût, petite, sans poêle et au levant; la douceur de la température, le plaisir de revoir les lieux où il avait coulé de si douces heures en compagnie de son bon Froben lui rendirent quelque vie. Il se remit à faire des projets et à préparer un voyage à Besançon, quand soudain la mort le surprit. On montre encore sa petite chambre, derrière la cathédrale, et l'on y

conserve pieusement son anneau, son cachet, son épée, son couteau, son testament écrit de sa propre main et dans lequel il lègue ses biens aux pauvres vieux et infirmes, aux jeunes filles pauvres en âge d'être mariées et aux jeunes gens de belle espérance.

Maison de Luther, à Francfort.

Érasme, par son esprit critique, que l'on a comparé à celui de Voltaire, par sa verve qui s'attaque à toutes les superstitions, à tous les abus, a été un précurseur de la révolution religieuse du XVI^e^ siècle; mais elle ne pouvait être accomplie que par la foi enthousiaste de Luther. On montre en plusieurs villes d'Allemagne des maisons où le réformateur aurait séjourné. A Eisleben, en Thuringe, on voit, près de la Poste, le logis où il vint au monde le 10 novembre 1483. Dans le vieux château roman de la Wartbourg, qui domine Eisenach, on fait visiter aux étrangers une chambre où Luther fut conduit et demeura près d'un an, à son retour de Worms, sous le nom de « gentilhomme Georges »; il y écrivit sa traduction de la Bible. A Wittenberg, dans la cour de l'Augusteum, le séminaire protestant de la Collegienstrasse, dont l'architecture date du XVI^e^ siècle, on conserve avec soin la partie de l'ancien couvent des Augustins qu'il habita, à partir de 1508, comme professeur de philosophie à l'Université.

Non loin de là on voit encore la maison où son disciple et ami, Mélanchton, passa la fin de sa vie.

Mais l'une des plus intéressantes demeures de Luther est celle qui s'élève à Francfort-sur-le-Mein, près de la cathédrale, à l'angle de la place du Marché. Elle a un étrange aspect avec son toit aigu et à triple inclinaison, qui surmonte l'étage principal, son avant-corps saillant, soutenu par un gros pilier. A droite de la porte un bas-relief représente la figure du réformateur, accompagnée de cette inscription : *In silentio et spe erit fortitudo vestra* (votre force sera dans le silence et l'espérance).

Le continuateur de Luther, le dur et éloquent Calvin, vint au monde en Picardie, à Noyon, mais sa maison natale a disparu : celle qu'on montre aujourd'hui en sa place a été construite bien postérieurement. A Genève, au numéro 11 de la rue des Chanoines, on voit encore le sombre logis où, de 1543 à 1564, année de sa mort, il régna en tyran sur la ville.

Ni papiste, ni calviniste, ennemi de tous « cagots, hypocrites, scribes et pharisiens, basochiens, mangeurs de populaire », Rabelais oppose à tous les « chats fourrés » qui « brûlent, écartellent, décapitent », la tolérance, l'humanité, la science universelle. « Adonne-toi à la connaissance des faits de nature... Que rien ne te soit inconnu de ce monde... et par fréquentes anatomies, acquiers-toi parfaite connaissance de l'autre monde qui est l'homme. Que je voie un abîme de science! »

Cette science profonde, il l'avait mise en lui. A l'époque où son histoire cesse d'être légendaire, Rabelais est déjà un helléniste et latiniste éminent, qui correspond avec Budé. Fils d'un cabaretier de Chinon, novice chez les Bénédictins, puis cordelier et prêtre, son savoir excitait la jalousie et la défiance de ses frères ignorants. Il eût peut-être péri dans *l'in pace* du couvent, s'il n'en eût été arraché par l'énergie d'un magistrat, Tiraqueau, qui resta son ami. Il se retira à Ligugé, chez l'évêque de Maillezais, d'Estissac, dont il avait été le condisciple, et pendant six années s'efforça d'ajouter à ce qu'il avait appris toutes les

sciences « qui élargissent la connaissance de Dieu et de ses créatures ». Il étudia la physique, l'histoire naturelle, les langues vivantes de l'Europe, les dialectes provinciaux de la France.

A toutes les connaissances qu'il avait acquises il résolut d'en ajouter une, celle de la médecine. Descartes a écrit dans son *Discours sur la Méthode* : « Si l'on veut bien reconnaître l'art de donner aux hommes plus de sagacité pour découvrir les secrets de la nature et pour en faire sortir toutes les sciences, si l'on veut trouver les moyens de rendre les hommes plus parfaits et par cela même plus heureux, il faut s'adresser à la médecine ». Cette pensée, Rabelais l'avait eue avant l'illustre philosophe. Décidé à étudier la médecine, il lui fallut choisir entre les deux grandes facultés qui se partageaient les étudiants de l'Europe entière, Paris et Montpellier. Il préféra cette dernière, redoutant peut-être l'irritable humeur des « professeurs Sorbonagres » si dangereux pour peu qu'on leur « escorit la cuticule » ; d'ailleurs on trouvait dans la cité méridionale « fort bons vins de Mirevaulx et joyeuse compagnie », ce qui consolait quelque peu d'étudier les maladies, « estat fâcheux par trop et mélancholique[1]. » De récentes recherches faites par M. Dubouchu, à Montpellier[2], ont porté la lumière sur le séjour de Rabelais dans cette ville de 1530 à 1538, et nous renseignent aussi sur le logis qu'il habita.

Les Registres de la faculté attestent qu'il y conquit successivement les grades de bachelier, de licencié et enfin celui de docteur le 22 mai 1537. D'autres documents témoignent de quelques-uns de ses actes durant son séjour à Montpellier : ainsi la *Supplicatio pro apostasia*, qu'il adressa au pape Paul III, rend incontestable qu'il y professa comme maître ordinaire. D'Aigrefeuille nous apprend qu'à la même époque « il forgea pour l'amusement du

1. *Pantagruel*, liv. II, ch. v.

2. *F. Rabelais à Montpellier. Étude historique d'après les documents originaux*. Montpellier, 1887.

peuple le roman de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne ». Un autre écrivain, Serres, qui fit imprimer en 1719 une *Histoire abrégée de la ville de Montpellier*, nous fait savoir qu'il composa et joua avec quelques amis la farce fameuse de « la Femme mute » et qu'il était dans le même temps précepteur d'un jeune gentilhomme, M. de Perdrier, seigneur de Maureillan. Il prenait part aux divertissements des étudiants et s'en allait volontiers avec eux en *l'auberge de la Croix* boire de l'hypocras, du Frontignan ou du vin de Canteperdris. Un seul auteur consacre quelques lignes à l'endroit où logeait Rabelais. Voici cette phrase qui a permis de retrouver sa maison : « Il continua son roman à Montpellier, où l'on montrait de mon temps son cabinet en une maison de M. Hillaire, conseiller en la cour des aydes[1]. » Au milieu des *Guidons* et *Compoix* conservés dans les archives municipales, le *Guidon du sixain Sainte Foy* mentionne en effet « l'habitation de M. Hillaire, conseiller, sise à l'isle des douze pans de Lattes à Montpellieret ». D'autre part le *Compoix de* 1600 indique que M. Jean Hillaire, « conseiller du roy et correcteur en sa chambre des comtes du Languedoc », possédait « une moytié de maison en Sainte Foy, près leglize et ung petit jardin joignant que feust à M. Jean de Lanselergue en Saint Mathieu, F° XXXVII, confronte d'une part lad. église et le restant de lad. maison tenue par dame Honnorade de la Croix la rue derrière les douze pans dix sept livres dix sols, cy. XVII l. X s. » Avec ces renseignements, il devenait relativement facile de retrouver la place de la maison; elle est aujourd'hui habitée par la famille de Fortou, qui l'a fait restaurer : elle est située rue Jacques-Cœur, au numéro 16. Au

1. L'ouvrage est intitulé : *Jugement et nouvelles observations sur les œuvres Grecques, Latines, Toscanes et Françaises de maître François Rabelais, docteur en médecine, ou le véritable Rabelais réformé avec la carte du Chinonois, la médaille de Rabelais, celle de l'auteur et celle du médecin de Chandray, auquel est dédié par un médecin son contemporain et admirateur.* Imprimé à Paris, chez d'Houry, 1697.

temps de Rabelais, le propriétaire en était Guillaume de Lanzelergues, « général de la justice et des aydes, commissaire et député conseiller du roy, seigneur de Candillargues ». Il est intéressant de remarquer l'importance du personnage qui logeait Rabelais chez lui. L'*isle* où se trouvait la maison était une des mieux habitées de la ville, c'était de plus le quartier que choisissaient les étudiants pour leurs divertissements : ils y donnaient des représentations.

Rabelais alla ensuite à Lyon, où il fit imprimer les œuvres d'Hippocrate et de Galien, qu'il avait expliquées à Montpellier. Voilà tout ce qu'on sait de certain sur les habitations de ce savant homme, qui avait pérégriné à travers la France, étudiant à Paris, Angers, Bordeaux, Bourges, Toulouse, avant d'aller à Montpellier. Les récits sur le cabaret de la Lamproie, que l'on montre à Chinon comme le lieu de sa naissance, n'ont pas plus d'authenticité que ceux qui se rapportent au presbytère de Meudon, dont le roi lui avait donné la cure.

Notons encore la tradition qui veut que l'auteur de *Pantagrel* soit mort à Paris en une maison de la rue des Jardins, au quartier Saint-Paul. C'est là qu'il aurait prononcé les fameuses paroles : « Je vais chercher le grand peut-être! » Une autre tradition veut qu'il ait habité quai des Célestins, au numéro 28; elle a paru plus certaine au Comité des inscriptions de la ville de Paris, qui a fait placer une plaque commémorative sur la façade de cette maison.

L'esprit de la Réforme était entré, en France, dans l'enseignement. Parmi les maîtres du droit, de la médecine, des mathématiques aussi bien que de la philologie, beaucoup qui n'étaient encore ni avec Luther ni avec Calvin étaient au moins avec Érasme. L'ardeur d'apprendre était extraordinaire. Il n'était pas rare que des jeunes gens pauvres se fissent servants dans les collèges pour avoir le moyen de s'y instruire. C'est ce qu'avait fait autrefois Gerson, qui devint chancelier de l'Université de Paris. C'est ce que firent Amyot, le traducteur de Plutarque,

qui fut précepteur des enfants d'Henri II et son grand aumônier, et Ramus, un des plus illustres professeurs du Collège Royal, humaniste, grammairien, mathématicien, philosophe; il avait tout étudié pour tout renouveler.

Né à Cuss, entre Soissons et Noyon, il était le fils d'un laboureur. Poussé par l'amour de l'étude, dès l'âge de huit ans, deux fois il vint seul à pied chercher à Paris des leçons qu'il ne pouvait recevoir dans son village, et deux fois, chassé par la faim et par la misère, il fut forcé de renoncer à son dessein. Enfin il s'attacha en qualité de domestique à un écolier riche du Collège de Navarre, et il y demeura jusqu'au moment où il put obtenir la maîtrise. On sait quel retentissement eut sa thèse, dirigée contre l'autorité toute-puissante d'Aristote, et la guerre qui en fut pour lui la suite et qu'il eut à soutenir jusqu'à sa mort. Cependant sa vie, tout entière donnée au travail, s'écoula paisible, malgré les persécutions, dans le collège du Mans, dans celui de l'Ave Maria et enfin dans le collège de Presles ou de Soissons, situé au bas du mont Saint-Hilaire, près de la place Maubert. Il avait pris en 1545 la direction de ce dernier collège. Au travail en hiver dès quatre heures du matin, il y restait jusqu'à dix ou onze heures, faisait le tour de son collège, puis déjeunait frugalement de fromage et de quelques fruits. Après ce repas il prenait un peu de repos, puis il inspectait les classes du collège et faisait quelques tours de promenade ou une partie de paume: il avait fait approprier à ce jeu une salle, qui sans être très étendue était suffisante pour deux personnes. A deux heures il retournait à l'étude et travaillait jusqu'à cinq ou six heures. C'était dans l'après-midi qu'il faisait sa leçon au Collège de France. De retour chez lui, il rédigeait à la hâte et en abrégé les points principaux de sa leçon; ses notes était ensuite remises au net par ses meilleurs élèves. Vers la brune, Ramus faisait une dernière et longue revue des classes, distribuant à tout son monde l'éloge et le blâme et infligeant aux élèves trouvés en faute la peine du fouet. On

sait que telle était l'ancienne méthode. L'heure du dîner arrivait enfin. Ce repas était plus abondant que le déjeuner, et Ramus le prenait en compagnie de quelques convives; mais sa table était toujours celle d'un philosophe, soit pour les mets, soit pour les propos; car on y traitait toujours quelque sujet sérieux et instructif. On causait en sortant de table jusque vers neuf heures; d'autres fois on jouait aux échecs ou au tric-trac, ou bien l'on faisait venir les élèves boursiers les plus habiles à chanter ou à jouer de quelque instrument. Lorsque par hasard le maître avait dîné seul, il terminait la journée en se faisant lire quelque ouvrage de nature à reposer son attention. Cette lecture était son principal remède contre les insomnies. Il connaissait, on le voit, le prix du temps et il avait foi dans la puissance du travail. Il avait sans cesse à la bouche le mot de Virgile, qu'il arrangeait ainsi : *labor improbus omnia vincit*, et il l'écrivit de sa main sur un carton que lui présentait un Allemand désireux d'emporter dans son pays un souvenir du célèbre professeur[1].

On connaît sa fin tragique, au lendemain de la Saint-Barthélemy. Il fut assassiné dans son collège de Presles par des bandits à la solde d'un lâche et envieux rival. Car tout n'avait pas fini dans la sanglante nuit du 24 août : le meurtre et le pillage continuaient à Paris et se répétaient dans les provinces. Il semblait que toute résistance fût brisée. Ceux mêmes qui détestaient le crime descendaient jusqu'à en faire l'apologie. Il y eut cependant quelques âmes généreuses dont la fermeté ne plia pas.

Le chancelier de l'Hospital n'était pas huguenot, mais il avait usé ses forces et sa vie à rendre la paix possible entre huguenots et catholiques. Son gendre, sa fille, ses petits-fils avaient embrassé la réforme. Il avait dû remettre les sceaux et s'était retiré dans sa propriété du Vignay, près d'Étampes, achetée l'année

1. Charles Waddington, *Ramus, sa vie, ses écrits et ses opinions*

même où il était devenu chancelier de France. Il a décrit en quelques traits dans ses poésies latines cette habitation de campagne « assez vaste, dit-il, pour son maître, qui peut même y recevoir trois ou quatre convives, mais dont le champ borné ne saurait contenter que des hôtes tempérants. Elle n'est riche ni en bois, ni en prés, ni en eaux; le puits de la colline suffit aux cultivateurs comme à leurs maîtres, les troupeaux boivent l'eau d'une citerne. » Quand on y apprit les nouvelles de Paris, on le conjura de se cacher. Il n'en voulut rien faire : « Rien, rien, s'écria-t-il; ce sera ce qu'il plaira à Dieu, quand mon heure sera venue. » Le lendemain, on lui dit que des cavaliers approchaient et on lui demanda s'il ne voulait pas qu'on fermât les portes. « Non, dit-il, et si la petite porte n'est bastante pour les faire entrer, que l'on ouvre la grande. »

La grande victime de la Saint-Barthélemy, l'amiral de Coligny, avait sa demeure dans la rue de Béthizy, aujourd'hui rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois : c'est là qu'il fut tué. C'était l'ancien hôtel du comte de Ponthieu; à l'époque où il y entra, il était la propriété d'Antoine Dubourg, chancelier de France, oncle de l'infortuné Anne Dubourg qui fut pendu en Grève comme calviniste, le 15 décembre 1559.

Un des auteurs des *Vies des hommes illustres de France* put visiter, au commencement du siècle dernier, cette demeure tristement célèbre; il écrivait au mois de mars 1747 : « La rue où l'amiral était logé s'appelait rue Béthizy; on la nommait encore ainsi il y a douze à quinze ans, parce qu'elle fait une suite de celle qui porte aujourd'hui le même nom; mais depuis qu'on a mis à chaque rue des écriteaux qui indiquent le nom, on a donné à celle où demeurait Coligny le nom de la rue qui la précède du côté du Louvre, qui est celle des Fossés-Saint-Germain. La maison de l'amiral et ses dépendances appartiennent aujourd'hui à M. Pleurre de Romilli, maître des requêtes. Cet hôtel ne forme maintenant qu'une auberge assez considérable qu'on appelle l'Hôtel de Lisieux. Il n'y a presque rien de changé dans

l'extérieur, même dans l'intérieur du principal corps de logis. La grandeur et la hauteur des pièces annoncent partout que ç'a été autrefois la demeure d'un grand seigneur. J'ai vu l'appartement de Coligny et celui où logeait son fidèle Comaton, l'un de ses gentilshommes favoris. La chambre où couchait l'amiral estoccupée aujourd'hui par le célèbre M. Vanloo, de l'Académie royale de peinture[1]. »

Comme Budé, comme Ramus, comme les Estienne, Bernard Palissy, un des plus grands esprits de la Renaissance, s'était fait protestant. On sait qu'une grande partie de sa vie se passa à Saintes. La tradition place sa maison au faubourg actuel des Roches; on ne sait l'endroit précis où elle était placée. Un jardin en dépendait. « Je n'ai en ce monde, dit-il quelque part, trouvé une plus grande délectation que d'avoir un beau jardin ». Un acte authentique nous apprend qu'il eut une demeure, celle où étaient ses fours certainement, au quai actuel des Récollets. Cet acte est une requête adressée au mois de mars 1576, par un nommé Bastien de Launay, aux maires et aux échevins de la ville de Saintes, conservée sur les registres des délibérations de la maison commune. Il ressort de ce document que l'atelier de Palissy avait été établi aux frais du connétable Anne de Montmorency, et qu'il était situé près d'une des vingt tours qui s'élevaient sur les remparts de Saintes. On la désignait, même à l'époque où Palissy habitait la ville, par son propre nom. Nous connaissons aussi la place qu'elle occupait, par un règlement du service de place, daté du 13 décembre 1575, et fait par M. de la Chapelle, lieutenant du roi en Saintonge : il y est dit que le capitaine « estendra les sentinelles, et les metra depuis la tour de l'Espingolle, jusqu'à la tour qui est entre le corps de garde et la bresche appelée la tour de maître Bernard ».

1. Celui qui écrivit ces lignes aperçut peut-être, lors de sa visite à la tragique maison devenue hôtellerie, une espiègle fillette, née sept ans auparavant dans la chambre où fut frappé l'amiral et où peignait Vanloo : elle devait un jour être fameuse au théâtre sous le nom de Sophie Arnould.

Palissy y peignait des vitraux, quoiqu'on « commençât à les délaisser, dit-il, au pays de son habitation ». Il connaissait heureusement l'art plus lucratif de la *pourtraiture*, c'est-à-dire qu'il savait tracer les plans figuratifs des propriétés. « L'on pensoit, en nostre pays, écrit-il, que je fusse plus scavant en l'art de peinture, que je n'estois, qui causoit que je estois plus souvent appelé pour faire des figures pour les procès. »

C'est dans le jardin de sa maison de Saintes qu'il construisit lui-même, avec ses derniers écus, ce four où, dans une suprême expérience, il jeta les clôtures de sa propriété et jusqu'aux meubles et au plancher de sa demeure. Ce jour-là on le traita de fou, mais le lendemain on vit en lui un artiste de génie.

Catherine de Médicis le fit venir à Paris et lui fit exécuter une grotte décorée d'émaux, aux Tuileries. Le domicile du maître potier dans la capitale n'est pas connu d'une façon certaine. Il est lui-même assez mystérieux à ce sujet, et invite quelque part le lecteur qui désirerait des explications à se « retirer par deuers l'imprimeur et il lui dira le lieu de sa demeure ».

Il dit ailleurs que sa maison est vis-à-vis de la Seine. On a cru la reconnaître dans un vieil hôtel de la rue du Dragon, au numéro 24, qui portait naguère encore, encastrée dans sa façade, une plaque en faïence émaillée représentant Samson étouffant un lion, et entourée de cette légende : *Au fort Sanson*. Quoique le Conseil municipal de Paris ait consacré cette attribution en donnant le nom de Palissy à la petite rue Taranne, qui est voisine, aucun acte authentique ne confirme cette hypothèse.

On connaît mieux la place où étaient ses ateliers et ses fours, au moment où il construisait la grotte que lui avait commandée la reine mère. Une tranchée ouverte au mois de juillet 1865, dans la cour d'honneur des Tuileries en a fait découvrir les assises en briques ainsi que divers fragments de moules, de figures, de plantes, et d'ornements qui sont conservés au musée du Louvre et au musée de la manufacture de Sèvres.

Dévoué à sa foi comme il l'était à l'art et à la science, Palissy,

arrêté à Saintes, fut condamné à mort par le parlement de Bordeaux; il dut cette fois son salut au connétable de Montmorency, dont il avait décoré les châteaux et qui s'entendit avec la reine pour évoquer sa cause au grand conseil à la faveur de son titre « d'inventeur des rustiques figulines du roi ». Il échappa de même, grâce à la protection de Catherine de Médicis, au massacre de la Saint-Barthélemy; mais il fut encore une fois saisi et enfermé à la Bastille, où il mourut.

Le célèbre Ambroise Paré n'avait pas embrassé la nouvelle religion, comme on le croit généralement et comme le veut Brantôme. Tous ses enfants furent baptisés à l'église Saint-André des Arcs et lui-même y fut inhumé. Il habitait, rue de l'Hirondelle, une maison désignée sous le nom de *Maison de la Vache*. Elle existait déjà en 1476, selon Berty, et appartenait en 1540 aux héritiers de feu Jean Mazelin, dont Paré épousa la fille. Il y habita plus de vingt ans et, en 1562, lorsque l'accroissement de sa famille le força à chercher un logis plus vaste et que l'état de sa fortune le lui permit, il acquit dans la même rue la *Maison des Trois-Maures* et plusieurs autres bâtiments voisins. Paré acheta en outre de son beau-frère la partie de la *Maison de la Vache* qui ne lui appartenait pas et se fit ainsi un vaste hôtel. Le célèbre chirurgien, dit M. Le Paulinier[1], « mit l'entrée de sa demeure sur la rue des Augustins, c'est-à-dire sur la rue de Hurepoix, parallèle à celle de l'Hirondelle, et y transporta sans doute son enseigne, dont le souvenir se conserva longtemps dans le voisinage, car en 1789 existait encore rue de Hurepoix, numéro 14, l'hôtel garni des *Trois-Maures*, où maint écolier étudia la chirurgie près des lieux où Ambroise Paré composa ses ouvrages ».

1. *Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents*, par le docteur Le Paulinier (Charavay, 1885).

CHAPITRE VII

AUTRES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XVI^{e} SIÈCLE

Rabelais, Calvin, Amyot ont été au XVI^{e} siècle les vrais pères de la prose française. Il y faut ajouter Montaigne, qui, « en notre langue, trouvait assez d'étoffe, mais un peu faute de façon. » Il acheva de la façonner. Comme Rabelais, il fut l'adversaire du fanatisme et des préjugés. Modéré dans un temps en proie aux violences de la passion religieuse, il devait être, comme il le dit, « pelaudé » (écorché) par tous les partis. Toutefois il sut abriter sa vie et garder à sa pensée la liberté qu'il souhaitait pour tout le monde.

En quittant, à Castillon, la route de Bordeaux à Bergerac, pour prendre la direction du sud-est, on rencontre, après une heure de marche environ, des collines escarpées, couronnées par le petit village de Saint-Michel dont l'église fait face à l'avenue du château de Montaigne, jadis bordée de lauriers.

Le manoir n'a rien de grandiose dans son aspect. Il est entouré d'un mur d'enceinte carré, qui semble remonter au XIII^{e} siècle ; il est percé de meurtrières et son portail extérieur est dominé par une tour. Lorsqu'on pénètre dans la cour formée par cette muraille, on aperçoit sur l'un des côtés regardant au sud-est la maison d'habitation et sur les trois autres trois bâtiments qui renferment les écuries, les greniers, le cellier et le logement des gens de service.

Le château est composé d'un petit corps de logis flanqué de

deux pavillons. Le plus méridional, de forme octogone, est beaucoup plus élevé que l'autre qui est simplement rond. Il est réuni au reste du logis par une tour ronde munie d'un parapet.

Comme l'extérieur, l'intérieur de ce manoir gothique offre des détails de différents âges; il est d'une remarquable simplicité et sa distribution paraît assez mal entendue.

Le philosophe a dit quelque part en ses *Essais* : « Or, j'arrête bien chez moi le plus ordinairement, mais je voudrais m'y plaire plus qu'ailleurs et je ne sais si j'en viendrai à bout. Je voudrais qu'au lieu de quelque autre pièce de sa succession, mon père m'eût résigné cette passionnée amour qu'en ses vieux ans il portait à son ménage. » En un autre endroit il efface cette impression : « Ma maison, dit-il, de tout temps libre, de grand abord, et officieuse à chacun (car je ne me suis jamais laissé induire d'en faire un outil de guerre), ma maison a mérité assez d'affection populaire : serait mal aisé de me gourmander sur mon fumier; et j'estime à un merveilleux chef-d'œuvre et exemplaire, qu'elle soit encore vierge de sang et de sac, sous un si long orage, tant de changements et agitations voisines. »

Les appartements du château ont subi depuis le XVI^e^ siècle tant de transformations, qu'ils ne nous intéressent plus guère. Il n'en est pas de même de la tour contiguë au portail, où Montaigne avait sa librairie, « qui était des belles entre les librairies de village ». Nous allons voir comment elle était disposée sans nous occuper de la tour *Trachère*, à l'angle nord, qui servait de logement à sa femme et qui du reste est en ruine.

« Chez moi, je me détourne un peu plus souvent à ma librairie, d'où tout d'une main, je commande à mon ménage. Je suis sur l'entrée, et vois sous moi mon jardin, ma basse-cour, ma cour, et dans la plupart des membres de ma maison. Là je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces décousues. Tantôt je rêve, tantôt j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voici.

« Elle est au troisième estage d'une tour. Le premier c'est ma chapelle; le second, une chambre et sa suite, où je me couche souvent pour estre seul. Au-dessus, elle a une grande garde-robe. C'était au temps passé le lieu plus inutile de ma maison. Je passe là et la plupart des jours de ma vie, et la plupart des heures du jour. Je n'y suis jamais la nuit. A sa suite est un cabinet assez poly, capable de recevoir du feu pour l'hiver, très plaisamment percé. Et si je ne craignais non plus le soin que la dépense, le soin qui me chasse de toute besogne, je pourrais facilement coudre, à chaque côté, une galerie de cent pas de long et douze de large, à plein pied, ayant trouvé tous les murs montés pour un autre usage à la hauteur qu'il me faut. Tout lieu retiré requiert un promenoir. Mes pensées dorment si je les assis. Mon esprit ne va pas seul comme si les jambes l'agitent. Ceux qui étudient sans livres, en sont tous là.

« La figure en est ronde et n'a de plat que ce qu'il faut à une table et à mon siège; et vient m'offrant en se courbant, d'une vue, tous mes livres rangés sur des pupitres à cinq degrés, tout à l'environ. Elle a trois vues de riche, de libre prospect, à seize pas de vide en diamètre. En hiver j'y suis moins continuellement, car ma maison est perchée sur un tertre, comme dit son nom, et n'a point de pièce plus éventée que celle-ci; qui me plaît d'être un peu pénible et à l'écart, tant pour le fruit de l'exercice que pour reculer un peu de moi la presse. C'est là mon siège. J'essaye à m'en rendre la domination pure, et à soustraire ce seul coin de la communauté, et conjugale, et filiale, et civile. Partout ailleurs je n'ai qu'une autorité verbale; en essence, confuse. »

De la chapelle il ne reste plus qu'une niche taillée dans l'épaisseur du mur, où était l'autel. Dans la chambre où Montaigne couchait on voit encore la large cheminée ancienne et les deux petites fenêtres auxquelles on s'élève par quatre degrés de pierre. Une porte dérobée permettait au maître de suivre la messe sans quitter sa chambre.

Dans le cabinet *esventé* et qui est pavé de briques, on voyait encore, il y a quelques années, à demi effacées, des inscriptions grecques et latines que Montaigne s'était plu à faire peindre. Voici les premières qui se présentaient dès qu'on pénétrait dans la pièce : *Quid superbis, terra et cinis?* (Bourbe et cendre, qu'as-tu à te glorifier? *Essais* L. II, c xii.) — *Væ qui sapientes estis in oculis vestris!* (Malheur à vous qui êtes sages à vos propres yeux!) — Παντὶ λόγῳ λόγος ἴσος ἀντίκειται (Il n'y a raison qui n'en ait une contraire, dit le plus sage parti des philosophes. *Ess.*, L. II, c. xv.) — *Omnia cum cælo terraque marique sunt nihil ad summam summai totius.* (Le ciel, la terre et la mer ensemble ne sont rien auprès de l'universalité des choses[1].) — *Nostra vagatur in tenebris nec cæca potest mens cernere verum.* (Notre esprit erre en aveugle dans les ténèbres sans pouvoir discerner le vrai.)

Dans le cabinet *très plaisamment percé*, on voit des restes de peinture à fresque : au-dessus de la porte, un vaisseau battu par la tempête et sur le rivage un naufragé s'avançant vers un petit temple qui domine les flots. Sur le manteau de la cheminée le sujet connu de la « Charité romaine », une femme allaitant son père dans sa prison; un peu plus loin une scène de la vie champêtre, enfin une Vénus couchée, d'un dessin gracieux. Si l'on jette, en se retirant, un regard au-dessus de cette peinture, on aperçoit les restes d'une inscription latine, dont on peut sans trop de peine reconstituer le sens : « Dans la trente-huitième année de son âge, la veille des calendes de mars, Michel de Montaigne, ayant rempli son service à la cour et dans les emplois publics, se dévoue tout entier au culte des doctes sœurs. Tranquille et exempt de toute inquiétude, il consacre à sa liberté et à son repos cet humble asile et ces douces retraites. »

Après avoir parlé de Montaigne, nous ne saurions passer sous silence Étienne de La Boétie, « son cher frère et inviolable com-

1. On a été forcé de remplacer cette solive à cause de sa vétusté.

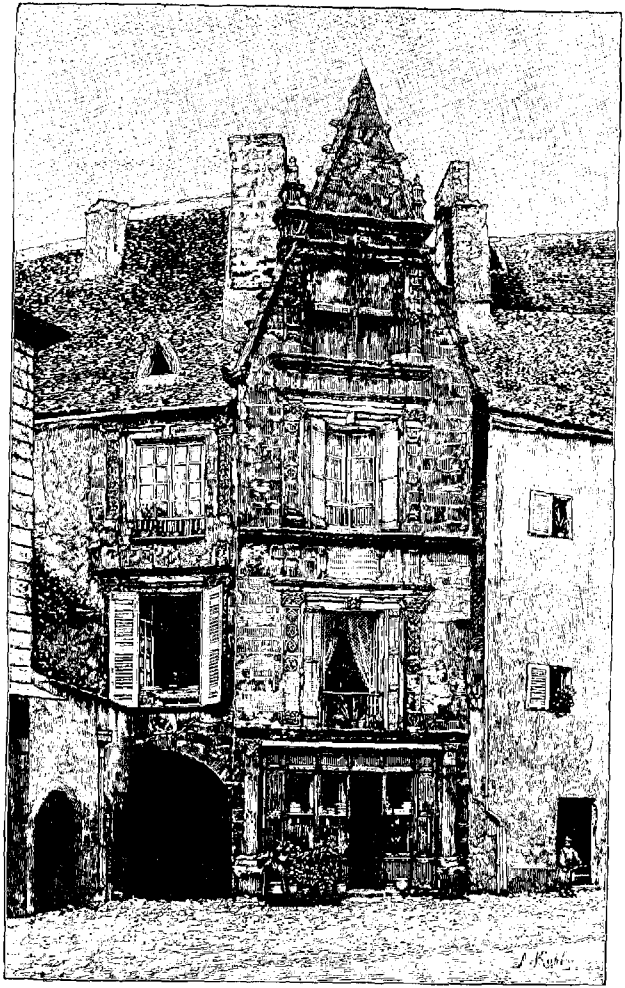

Maison de La Boétie, à Sarlat.

pagnon, » qu'il proclamait « le plus grand homme du siècle ».

Le logis où naquit l'auteur du *Contre-un* est situé dans une ville triste aux rues tortueuses, au milieu de ce sombre pays qu'on appelle le Périgord Noir, à Sarlat. On y trouve cependant un grand nombre de maisons élégantes et d'une fine architecture qui datent de la Renaissance. Étroite et haute, celle où est né La Boétie est surmontée d'une toiture très aiguë, munie de gargouilles et hérissée de crochets frisés; en bas s'ouvre une grande porte surbaissée, entre deux colonnes entourées de bandelettes et couronnés par des chapiteaux couverts d'animaux fantastiques. Trois étages s'élèvent au-dessus du rez-de-chaussée, chacun d'eux éclairé par une fenêtre unique; les deux premières sont encadrées de deux piliers couverts de médaillons; les pilastres entre lesquels est la dernière sont surmontés d'acrotères. Une inscription placée vers le milieu de la façade rappelle que « le célèbre ami de Michel de Montaigne, Étienne de La Boétie, est né dans cette maison le 1er novembre 1530. »

Ces grands prosateurs du XVIe siècle qui sont au premier rang parmi les maîtres de la littérature française, ne furent pas en si grand honneur de leur temps que le poète Ronsard, dont on faisait alors l'égal d'Homère et de Virgile. Dorat, un des poètes de la *Pléiade* qui lui faisait cortège, se plaisait à le désigner par son anagramme en l'appelant Rose de Pindare. Marie Stuart le nommait « l'Apollon de la source des Muses ».

Ronsard naquit le 11 septembre 1524, dans le manoir de la Poissonnière, sur les bords du Loir.

> L'an que le roi François fut pris devant Pavie,
> Le jour d'un samedi, Dieu lui prêta la vie.

Claude Binet, son premier biographe, rappelle ces deux vers en se demandant « si la France reçut par cette prise malencontreuse un plus grand dommage, ou un plus grand bien par cette heureuse naissance ».

Une tradition accréditée avec complaisance par le poète lui-

même rapporte que son aïeul Baudouin, marquis de Ronsard, vint des bords du Danube avec une troupe de soudards et de reîtres et se mit au service du roi Philippe

Qui pour lors avoit guerre encontre les Anglois.

Il se battit avec tant de valeur,

Que le roi lui donna des biens à suffisance
Sur les rives du Loir....

Le pieux gentilhomme se construisit un château fort et sur la porte fit sculpter son écu avec les trois poissons de l'espèce des *ronses* : ce qui valut au domaine le nom populaire de *la Poissonnière*. Le château actuel fut bâti sur les ruines de l'ancien par Louis de Ronsard, père du poète. Il s'élève dans un site que Pierre s'est complu à décrire avec une amoureuse minutie.

Deux longs tertres te ceignent
Qui, de leur flanc hardi,
Les aquilons contraignent
Et les vents du midi.

Sur l'un Gastine sainte,
Mère des demi-dieux,
Sa tête, de vert peinte,
Envoie jusqu'aux cieux.

Et sur l'autre prend vie
Maint beau cep dont le vin
Porte bien peu d'envie
Au vignoble angevin.

Le Loir, tard à sa fuite,
En soi s'esbanoyant
D'eau lentement conduite
Tes champs va tournoyant....

Ronsard quitta la Poissonnière à l'âge de neuf ans, mais il y revint de bonne heure : forcé par une surdité précoce de

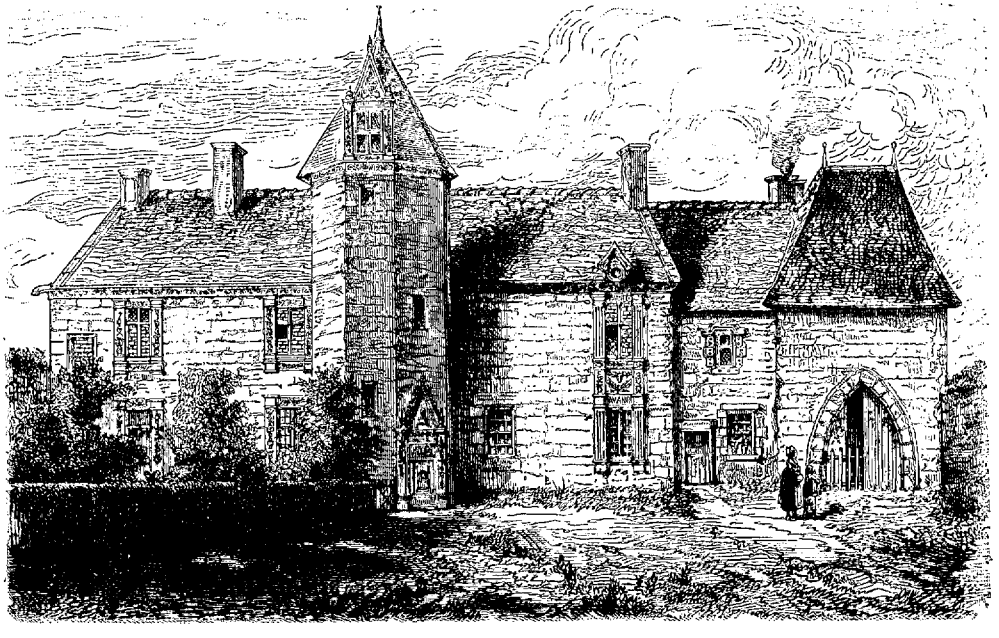

Manoir de la Poissonnière. (Habitation de Ronsard.)

renoncer à la guerre, il s'y enferma avec quelques jeunes gens épris comme lui de littérature et d'antiquité, et avec qui il méditait de réformer la langue française. Il partageait le temps qu'il pouvait passer à la campagne entre son château natal et sa propriété de la Croix-Val-Saint-Cosme. Mais il soupirait quand

> Il était vingt ou trente mois
> Sans retourner en Vendômois.

Il avait aussi une maison à Paris touchant les vieux remparts, dans la rue des Fossés-Saint-Victor.

La Poissonnière se composait d'un grand manoir occupant le côté droit d'une cour; à gauche étaient les communs et, au fond, la chapelle.

Les sculptures des tympans, des pieds droits, des corniches, sont aujourd'hui bien gâtées par les intempéries, mais on peut lire encore, au-dessus des portes, des inscriptions curieuses, comme celles-ci : *Vina barbata* (vins qui ont de la barbe), à l'entrée de la cave aux vieux vins; *Sustine et abstine* (supporte et abstiens-toi), au seuil de l'office; *Voluptati et Gratiis* (au Plaisir et aux Grâces), sur la poterne de la tour. Sur une porte ruinée on déchiffre encore : *Vulcano et Diligentiæ* (à Vulcain, ou au feu, et à l'Activité); *Nyquit nymis* pour *ne quid nimis* (rien de trop), sur une cheminée.

L'escalier qui conduit aux appartements est enfermé dans une tour; parmi les grandes salles qui composent le rez-de-chaussée comme le premier étage, il en est une ornée d'une vaste cheminée toute sculptée, mais barbouillée malheureusement d'un enduit jaune qui empâte les finesses. Au milieu du manteau on voit l'écusson des Ronsards : d'azur à trois ronses d'or, avec la devise : *Non falunt futura merete* (sic), l'avenir ne trompe pas, méritez.

Les environs du manoir de la Poissonnière sont fort beaux et l'on comprend sans peine les regrets du poète, retenu à la

ville, loin de cette campagne « où bien souvent seul, mais toujours en la compagnie des muses, il s'esgaroit ».

Maintes fois il les a chantés, ces coteaux et ces rivières qui s'embellissaient encore à ses yeux de tous les charmes du souvenir.

Tantôt il célèbre le Loir :

Source d'argent toute pleine,
Dont le beau cours éternel
Fuit pour enrichir la plaine
De mon pays paternel.

Tantôt il vante la forêt de Gastine; tantôt enfin il peint avec amour la source de Bellerie :

L'argentine fontaine vive
De qui le beau cristal courant,
D'une fuite lente et tardive
Ressuscite le pré mourant.

CHAPITRE VIII

ARIOSTE — CERVANTÈS — SHAKESPEARE — MILTON

Nous chercherons à présent en dehors de la France les maisons de quelques écrivains célèbres.

On montre encore à Ferrare, au numéro 3355 de la rue Santa Maria delle Bocche, la maison natale de l'Arioste. C'est là que le poète passa son enfance avec ses quatre frères et ses cinq sœurs, à qui il faisait jouer, lorsque son père et sa mère étaient absents, des petites comédies qu'il composait lui-même. Plus tard, quand il eut acquis l'aisance avec la renommée, il en voulut avoir une autre : c'est celle qu'on visite à Ferrare, dans la rue qui porte aujourd'hui son nom; négligée longtemps, elle fut acquise par la ville en 1811, sur la proposition de Cicognara, qui était alors podestat. Lamartine a décrit cette maison dans ses *Souvenirs et Portraits*

« Nous sommes allé une fois à Ferrare, dit-il, uniquement pour visiter la terre où l'Arioste chanta et la maison qu'il construisit du prix de ses chants; plus sage ou plus heureux que le Tasse, qui ne se construisit, dans la même ville, qu'une loge dans un hôpital de fous[1] !

« Cette maison d'Arioste est encore vide aujourd'hui comme

1. Cette loge qui est à peu près la seule demeure authentique de l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, se visite encore à Ferrare. On montre la place où étaient son lit et sa table : elle est éclairée par une fenêtre aux barreaux de laquelle sont enlacés des pampres.

par respect pour sa mémoire : excepté une veuve ou un fils, qui oserait habiter la maison d'un homme surhumain?

« Elle est petite, étroite et basse, cette maison; sa façade en briques, percée d'une porte et de deux fenêtres, ouvre sur une longue rue solitaire et silencieuse, pareille aux rues désertes quoique élégamment bâties, des quartiers ecclésiastiques de Rome. On dirait un long cloître de chanoines dans les environs d'une cathédrale. Un corridor fait face à la porte de la rue; une chambre à droite, une autre à gauche forment tout le rez-de-chaussée. Un petit escalier de pierre conduit par peu de marches au premier et seul étage de la maison. Là étaient la chambre et le cabinet de travail du poète; les fenêtres prennent jour sur un petit jardin carré entouré d'un mur de briques et entrecoupé de plates-bandes d'œillets. Ce jardin, quoique un peu plus grand, est tout à fait semblable aux petits parterres, encaissés de hauts murs, qui sont attenants à chaque cellule de chartreux dans les vastes chartreuses d'Italie ou de France. Il y a autant d'herbes parasites sur le gravier des petites allées, autant de toiles d'araignées filées sur les arbres et sur les murs, autant de silence; seulement il y a plus de rayons de soleil pour égayer les passereaux gazouillant sur les tuiles rouges et pour réchauffer le poète, quand il y descendait dans le frisson de la composition.

« Arioste était très fier d'avoir pu construire avec une certaine élégance architecturale cet édifice pour ses vieux jours, du prix de ses vers. On le juge à l'inscription en lettres romaines qui surmonte la porte :

PARVA, SED APTA MIHI
SED NULLI OBNOXIA,
SED NON
SORDIDA, PARTA
MEO SED TAMEN AERE
DOMUS.

inscription qu'on peut traduire ainsi, en vulgaire français :

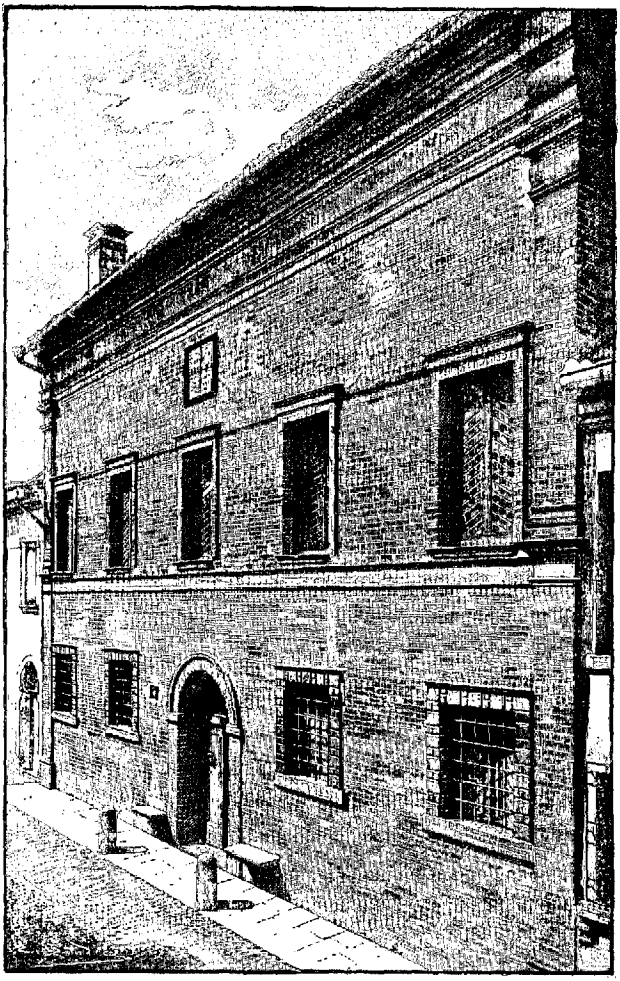

Maison de l'Arioste, à Ferrare.

« Maison petite, mais construite à ma convenance, mais n'enlevant le soleil à personne, mais d'une propreté élégante, et cependant bâtie tout entière de mes deniers personnels. »

Machiavel, l'auteur des *Décades* et du *Prince*, naquit et mourut à Florence, dans une maison qu'on peut voir encore à côté de celle de l'historien Guichardin, qui s'éteignit au numéro 11 de la rue qui porte aujourd'hui son nom.

Comme jadis pour Homère, huit villes se sont disputé l'honneur d'avoir enfanté « le prince des écrivains espagnols » : Madrid, Séville, Tolède, Lucena, Esquivias, Alcazar de San Juan, Consuegra et Alcala de Hénarès. C'est dans cette dernière que Miguel Cervantès vint au monde, et si l'on ignore encore l'endroit précis où se trouvait sa maison natale, on sait au moins que ce fut dans l'église paroissiale de Sainte-Marie Majeure qu'il fut baptisé le 9 octobre 1547.

Cervantès adolescent alla passer deux années à la célèbre université de Salamanque, et l'on suppose que son logis d'étudiant se trouvait dans la rue de *los Moros*. Il y composa probablement ses premiers essais poétiques, entre autres le petit poème pastoral de *Filena* et des *romances* perdues aujourd'hui. Ce fut d'après des souvenirs de son séjour à Salamanque, qu'il écrivit les deux excellentes nouvelles du *Licencié Vidriera* et de *la Tante supposée* (*la Tia fingida*).

Le jeune poète nous apprend lui-même qu'il fut ensuite présenté au nonce du pape, Giulio Acquaviva, dans le temps qu'il était à Madrid, et qu'il suivit plus tard à Rome ce prélat, lorsqu'il eut obtenu le chapeau de cardinal, en qualité de *camarero* ou valet de chambre ; cette fonction n'entraînait aucune obligation de servilité, et les plus nobles gentilshommes s'honoraient de faire partie à ce titre de la maison d'un grand seigneur. On peut donc supposer avec vraisemblance que Cervantès habita depuis le commencement de l'année 1569 jusqu'au milieu de l'année 1570, dans le palais du cardinal Acquaviva à Rome. Il le quitta pour s'engager sous les bannières de Marc Antoine

Colonna et alla se battre contre les Turcs avec une valeur dont nous avons les preuves.

En 1580, Cervantès, mutilé dans la fameuse bataille de Lépante, épuisé par cinq années d'une horrible captivité à Tunis, revint dans sa patrie : il s'y trouva pauvre et oublié, et reprit du service sur l'escadre de don Pedro Valdès. On sait qu'il resta quelque temps en garnison à Lisbonne, où il s'éprit de la doña Catalina de Palacios Salazar, qu'il épousa le 14 décembre 1584. Il quitta alors l'armée et alla demeurer non loin de Madrid, à Esquivias. Il y composa quelques pièces de théâtre qui lui permirent de vivre quatre années en paix, mais le succès de Lope de Vega, « ce prodige de nature, » le força à renoncer à ce genre de travaux, et il dut se résoudre à accepter l'humble fonction de commis de munitionnaire durant dix années à Séville; on sait qu'il y fréquentait la maison du beau-père de Vélasquez, le peintre Francisco Pacheco, dont l'atelier était, au dire d'un contemporain, *l'académie ordinaire de tous les beaux esprits de Séville*. Ce fut pendant ce séjour qu'il écrivit la plupart de ses *Nouvelles*, les *Novelas ejemplares*, divisées en *sérieuses* et *badines*.

Nous n'insisterons pas sur les tribulations que souffrit le poète dans ses ingrats travaux. Plusieurs fois le soupçonneux tribunal de la *Cònturadia-Mayor* l'accusa de malversation et le jeta en prison : sa pauvreté prouva toujours son innocence. Ce fut dans une pareille occasion qu'il alla demeurer à Valladolid, où Philippe III avait porté sa cour : il avait à justifier d'une somme de 2641 réaux, c'est-à-dire environ 670 francs. Comme il était fort pauvre, ainsi que le prouvent des comptes de ménage écrits de sa main à cette époque, il s'installa dans un bâtiment de misérable apparence situé en dehors de la ville, dans un faubourg mal fréquenté. La seule maison du grand écrivain que l'on connaisse aujourd'hui est justement cette pauvre habitation où « Cervantès a connu les jours sans pain, les nuits sans lumière et sans feu », comme le disait, lors d'un de

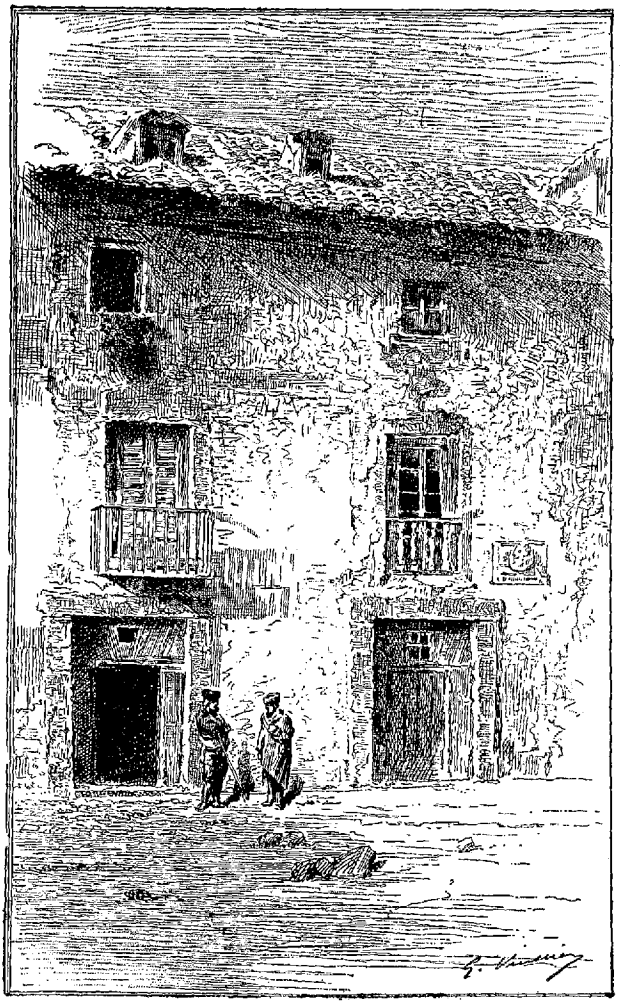

Maison de Cervantès, à Valladolid.

ses derniers anniversaires, son compatriote don José Casenave[1].

Il habitait la moitié du premier étage avec sa femme, sa fille Isabel, sa sœur veuve, doña Andrea de Cervantès, qui avait elle-même une fille de vingt-huit ans nommée Constanza : toutes ces femmes travaillaient à des ouvrages de couture pour ajouter aux ressources du chef de famille et lui permettre de finir la première partie de son *Don Quichotte*, qui parut dans les premiers mois de l'année 1505. Dans les autres appartements du premier étage, demeurait doña Luisa de Montoga, veuve du chroniqueur Esteban de Garibay, avec ses deux fils.

Un événement qui survint dans le temps que Cervantès demeurait à Valladolid, plus encore peut-être que le départ de la cour, le détermina à s'en aller à Madrid.

Une nuit il entendit les appels d'un homme qu'on égorgeait devant sa porte; il se précipita au dehors et trouva un gentilhomme baignant dans son sang : il le transporta dans sa maison, où le blessé expira le surlendemain sans avoir repris connaissance. L'*alcade de casa y corte* fit une enquête et, comme la victime était un noble chevalier de Saint-Jacques, don Gaspar de Ezpeleta, l'affaire eut un certain retentissement. Cervantès et toute sa famille, soupçonnés d'avoir participé au crime, furent arrêtés : il réussit facilement à se disculper, mais il est permis de croire que cette aventure le dégoûta du séjour de Valladolid.

A Madrid, on a pu retrouver quelques-uns des endroits qu'habita Miguel Cervantès dans les dix dernières années de sa vie; ils ont malheureusement bien changé d'aspect. Au mois de juin 1609, l'auteur de Don Quichotte demeurait dans la rue de *la Magdalena*; il la quitta quelques mois plus tard pour loger derrière le collège de Notre-Dame-de-Lorette; en juin 1610, il résidait au n° 9 de la rue *del Leon*; en 1614, dans la

1. *Cervantès et son Don Quichotte*, par Paul Lafitte. Magasin pittoresque, 1881.

rue de *las Huertas*; puis il alla dans la rue du *Duc-d'Albe* au coin de San-Isidoro; enfin dans la rue *del Leon*, n° 20, au coin de celle de *Francos*, où il mourut.

De la vie de Miguel Cervantès à Madrid on sait peu de chose sinon que, malgré l'admiration universelle dont jouissait son livre « divinement écrit dans une langue divine », l'auteur était plongé dans une profonde détresse. Une anecdote racontée par le chapelain de l'archevêque de Tolède, Francisco Marquez de Torrès, montrera mieux que ce que nous pourrions dire l'incroyable négligence de l'Espagne pour son plus grand écrivain : « Je certifie, en vérité (écrivait ce prélat), que, le 25 février de cette même année 1615, l'illustrissime seigneur cardinal-archevêque, mon seigneur, ayant été rendre visite à l'ambassadeur de France... plusieurs gentilshommes français, de ceux qui avaient accompagné l'ambassadeur, aussi courtois qu'éclairés et amis des belles-lettres, s'approchèrent de moi et d'autres chapelains du cardinal, mon seigneur, désireux de savoir quels livres d'imagination avaient alors la vogue. Je citai par hasard celui-ci (le *Don Quichotte*), dont je fais l'examen. A peine eurent-ils entendu le nom de Miguel de Cervantès qu'ils commencèrent à chuchoter entre eux, et vantèrent hautement l'estime qu'on faisait, en France et dans les royaumes limitrophes, de ses divers ouvrages, la *Galatée*, que l'un d'eux savait presque par cœur, la première partie du *Don Quichotte* et les *Nouvelles*. Leurs éloges furent si grands que je m'offris à les mener voir l'auteur de ces œuvres, offre qu'ils reçurent avec mille démonstrations de vif désir. Ils me questionnèrent très en détail sur son âge, sa profession, sa qualité et sa fortune. Je fus obligé de répondre qu'il était vieux, soldat, gentilhomme et pauvre; à cela l'un d'eux répliqua ces paroles formelles : « Eh quoi! l'Espagne n'a pas fait riche un tel « homme! On ne le nourrit pas aux frais du trésor public! » Alors un de ces gentilshommes, relevant cette pensée reprit avec beaucoup de finesse : « Si c'est la nécessité qui l'oblige à

« écrire, Dieu veuille qu'il n'ait jamais l'abondance, afin que, « par ses œuvres, lui restant pauvre, il fasse riche le monde « entier! »

La maison où est né et où a grandi Shakespeare dans Henley street, à Stratford-sur-Avon, a été pieusement conservée jusqu'à

Maison de Shakespeare, à Stratford-sur-Avon.

nous et a été restaurée en ces dernières années aux frais de l'État.

« Je suis venu à Stratford pour un pèlerinage poétique, écrivait Washington Irving. Ma première visite fut pour la maison où Shakespeare est né et où, suivant la tradition, il fut élevé près du métier de cardeur de son père. C'est un édifice de bois et de plâtre, petit et de modeste apparence, un vrai nid pour le génie, qui se plaît de préférence dans les coins reculés; les murs des chambres enfumées sont couverts des noms et des

inscriptions en toutes langues des voyageurs de toutes nations et de toutes conditions, depuis le prince jusqu'au paysan, et présentent un simple mais frappant témoignage de l'hommage universel et spontané de l'humanité au grand poète de la nature. »

Si le romancier pouvait recommencer son pèlerinage, il ne reconnaîtrait certes plus la masure délabrée, au crépit écaillé et au toit houleux, dans l'élégant cottage au front duquel s'étale cette inscription : « C'est dans cette maison qu'est né l'immortel Shakespeare ».

Peut-on mieux juger maintenant, comme le prétendent les Anglais, de ce qu'était la propriété quand John Shakespeare l'acheta? Nous sommes loin de l'affirmer : dans les pièces uniformément blanchies à la chaux qui composent l'habitation, il faut un puissant effort d'imagination pour se représenter la vieille cuisine, pleine d'instruments étranges, où William se tenait avec les autres enfants et prenait ses repas, ou le chaud recoin de la vaste cheminée où il aimait à se blottir, quand il venait de Londres le soir voir sa famille.

Au temps où John Shakespeare l'habitait, ce logis était probablement l'un des plus confortables et des plus commodes de l'endroit, une maison bourgeoise bien établie, car en ce temps les rues de Stratford, quoique larges et ouvertes comme il convient à un lieu où se tiennent des marchés de bestiaux et où le commerce est actif, ne possédaient pas des maisons bien somptueuses.

C'est en 1853 ou 1854, que la maison natale du poète devint propriété nationale et fut restaurée comme nous la voyons aujourd'hui. La principale des pièces qu'on y visite est la chambre où Shakespeare vint au monde. On y monte par dix marches de chêne. Les murailles, le plafond, les soixante petites vitres carrées des fenêtres sont déplorablement souillés par ces milliers d'inscriptions qui faisaient l'admiration de Washington Irving.

Quand Shakespeare mourut, en 1616, un autre poète était né, qui fut après lui le plus grand de l'Angleterre. Nous placerons ici ce que nous avons à dire de lui, quoiqu'il appartienne à un autre siècle et que les deux grands hommes diffèrent autant l'un de l'autre par leur vie et leur caractère que par le temps où ils ont vécu.

Milton, l'auteur du *Paradis perdu*, vint au monde en 1608, dans une maison de Bread street, une des rues les plus populeuses de Londres. Son père, à qui sa conversion au protestantisme avait coûté sa fortune, y avait un office de notaire. Cette maison a été détruite par le grand incendie de Londres. Nous pouvons seulement supposer qu'elle était plaisante, car le *scrivener* aimait les lettres et les arts : il a composé sur son orgue des airs qui furent célèbres, et il a fait peindre la tête de son petit garçon par le peintre hollandais Cornélius Jansen.

Milton fit ses études à l'Université de Cambridge, à Christ-College, où l'on montre encore la chambre qu'il aurait occupée, selon l'usage, avec un camarade. Lorsqu'il en sortit, son père, qui venait de vendre son étude et sa maison de Bread street, l'emmena dans la résidence campagnarde qu'il venait d'acquérir à Horton, dans le Buckinghamshire. « A la résidence de campagne de mon père, écrivait plus tard le poète, où il s'était retiré pour y passer ses vieux jours, j'eus tout le loisir de me distraire en parcourant toute la série des auteurs grecs et latins. Je quittais néanmoins quelquefois le séjour de la campagne, pour celui de la ville, soit pour aller y acheter des livres, soit pour y apprendre quelque chose de nouveau dans la musique et les mathématiques, sciences qui me ravissaient. » Il apprit aussi les langues étrangères, puis l'hébreu et le syriaque, afin de lire la Bible dans les textes originaux.

Il quitta cette demeure paisible pour voyager : il avait trente et un ans; sa mère était morte, son frère marié et établi à Horton. Il traversa la France et gagna l'Italie où il visita Galilée dans sa retraite forcée d'Arcetri, aux environs de Florence, et

tous les hommes « vraiment remarquables et instruits ». Il vit Rome, puis Naples, d'où il fut rappelé par les nouvelles de la révolution d'Angleterre. On sait quelle part il y prit par ses écrits. Chacun de ses célèbres pamphlets fut un acte de courage. Il n'était poussé à les écrire par aucun intérêt personnel et n'aspirait qu'à une retraite paisible favorable à l'étude.

« Je m'enquis, a-t-il dit, d'un endroit où je pourrais me loger avec mes livres; je pris une maison d'une grandeur médiocre dans la Cité, et là, non sans un vif sentiment de joie, je repris le cours interrompu de mes études, laissant bien volontiers la direction des affaires publiques à Dieu d'abord, puis à ceux à qui le peuple en avait commis le soin. » Milton ouvrit une école dans cette maison, qui était située à Saint-Bride's church yard, Fleet street. Il ne semble pas y être demeuré très longtemps, car on trouve son nom dans un rôle de contributions dressé en 1641, qui indique comme sienne une maison avec un jardin dans Aldergate street. Il a tracé le tableau de sa vie à cette époque : « Je vais vous dire où se passaient mes délassements du matin. J'étais debout l'hiver bien souvent avant qu'aucune des cloches de la ville eût appelé les hommes à leur travail ou à leurs prières; l'été, à l'heure où s'éveille l'oiseau le plus matinal, ou bientôt après lui. Je lisais de bons auteurs, ou les faisais lire jusqu'au moment où l'attention se fatiguait, où la mémoire était saturée; alors, par d'utiles exercices, j'entretenais la santé de mon corps, et je l'habituais à rendre à l'esprit un service allègre et dispos, pour pouvoir consacrer mon âme tout entière à la cause de la religion et de la liberté de mon pays, le jour où il aura besoin de cœurs forts dans des corps robustes. »

Il était marié lorsqu'il quitta sa maison d'Aldergate street; il s'en alla loger d'abord dans Barbican street, puis dans Holborn street, à peu près vers l'époque de la mort de Charles Ier.

Au moment où éclata la peste de Londres, le poète, qui était alors établi dans une petite maison près de Bunhill Fields, quitta

la ville pour aller habiter près de Chalfont. C'est là que, vieux et aveugle, il dicta à ses filles les vers du *Paradis perdu*.

La maison de Bunhill fut la dernière demeure de Milton. Un clergyman de Dorsetshire, raconte Richardson, l'y visita dans les derniers temps de sa vie : « il fut introduit dans une chambre tendue de vert pâle : Milton était assis dans un vaste fauteuil, et proprement vêtu de noir, pâle, mais non d'une pâleur cadavérique, ses mains et ses pieds étaient enflés par la goutte. On le voyait aussi, quand le soleil brillait, s'asseoir pour respirer l'air devant sa maison, vêtu d'un habit de drap gris commun, et il recevait là, comme dans sa maison, les visites des gens distingués et de qualité. »

Le 8 novembre 1674, il s'éteignit doucement entre sa femme et ses trois filles, Anne, Marie et Déborah.

CHAPITRE IX

ÉCRIVAINS FRANÇAIS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVII^e SIÈCLE

On peut dire que Malherbe, quoique né en 1556, appartient au XVII^e siècle; il en a été le premier écrivain; il en a fixé la langue; il a rompu avec l'école poétique du XVI^e; c'est lui qui fait de l'un à l'autre la transition.

Il était de vieille noblesse normande. Né à Caen, où l'on peut voir encore sa maison, rue Notre-Dame, à l'angle de la rue de l'Odon, il y demeura peu. Après y avoir fait ses études, qu'il termina à Heidelberg, puis à Bâle, il n'y revint que passagèrement. Il vécut longtemps en Provence, où il fut attaché au grand prieur, fils de Henri II, qui en était gouverneur, et il s'y maria avec la fille d'un président du parlement d'Aix, Coriolis. On ne connaît pas la maison que Malherbe habita dans cette ville, mais on va toujours y voir celle où la fille de son ami Duperrier ne vécut que « l'espace d'un matin, ce que vivent les roses ».

Ce fut Duperrier qui, en 1600, l'année qui suivit la mort de sa fille, présenta le poète à Marie de Médicis, à son arrivée en France, et celui-ci célébra la bienvenue de la nouvelle reine dans des strophes magnifiques : c'est aussi l'avènement de la littérature du nouveau siècle.

Malherbe vint à Paris en 1605; il fut présenté au roi et lui plut. Quelque temps après, quand il eut écrit les *Stances pour*

Henri le Grand allant en Limousin, le roi voulut que son grand écuyer, le duc de Bellegarde, le prît dans sa maison. Il reçut le titre de gentilhomme de la Chambre; il eut la table, un domestique, un cheval, mille livres d'appointements et, il l'a dit lui-même, fut « accommodé comme un prince ». On a recueilli sur lui beaucoup d'anecdotes. Quelques-unes nous le montrent dans son intérieur, usant de sa petite fortune avec un singulier mélange d'économie et de libéralité. Son logis était assez pauvrement meublé; lorsque tous les sièges étaient occupés, s'il survenait un visiteur, il criait, sans ouvrir la porte : « Attendez, il n'y a plus de chaises! » Son ordinaire était frugal; il disait à un hôte qui lui arrivait à l'heure du repas : « Monsieur, j'ai toujours eu de quoi dîner, jamais de quoi laisser au plat ». Mais un autre jour qu'il avait invité sept de ses amis, il leur fit servir sept chapons bouillis, parce que, les aimant tous également, il ne voulait pas, disait-il, servir à l'un la cuisse, à l'autre, l'aile. Il mourut en 1628, dans une maison de la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois.

Malherbe, dans sa vieillesse, fut du nombre des poètes qui récitèrent leurs vers à l'hôtel de Rambouillet. Comment ne pas parler, au début du XVII^e^ siècle, de cet hôtel célèbre où passèrent tant de personnages illustres à des titres divers et qui exerça une si grande influence sur les mœurs et la littérature? Il était situé à quelques pas du Louvre, sur l'emplacement que traversait naguère la rue Saint-Thomas-du-Louvre (cette rue elle-même n'existe plus aujourd'hui) et s'appela d'abord l'hôtel Pisani : il était l'habitation de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, dont la fille Catherine, celle que les poètes ont célébrée sous le nom d'Arthénice, anagramme de son nom, épousa le marquis de Rambouillet. L'hôtel ne changea pas alors seulement de nom, il fut entièrement transformé. La marquise se faisait présenter des plans, mais ils ne la satisfaisaient pas. Un soir, après y avoir bien rêvé, elle se mit à crier : « Vite, du papier, j'ai trouvé le moyen de faire ce que je voulais. » Elle traça un

dessin, qui fut suivi de point en point. « C'est d'elle, ajoute Tallemant des Réaux, qui rapporte cette anecdote, qu'on a appris à mettre les escaliers à côté pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers et à faire les portes hautes et larges et vis-à-vis les unes des autres. »

Sauval, qui confirme ces faits, décrit ainsi l'hôtel de Rambouillet : « Sa cour, ses ailes, ses pavillons et son corps de logis ne sont, à la vérité, que d'une médiocre grandeur ; mais ils sont proportionnés et ordonnés avec tant d'art qu'ils imposent à la vue et paraissent beaucoup plus grands qu'ils ne sont en effet. C'est une maison de briques rehaussée d'embrasures, d'amortissements, de chaînes, de corniches, de frises, d'architraves et de pilastres de pierre. De l'entrée et de tous les endroits de la cour on découvre le jardin qui, occupant presque tout le côté gauche, règne le long des appartements et rend l'abord de cet hôtel non moins gai que surprenant. De la cour, on passe à gauche, dans une basse-cour assortie de toutes les commodités et même de toutes les superfluités qui conviennent à une grande maison. Le corps de logis est accompagné de quatre beaux appartements, dont le plus considérable peut entrer en parallèle avec les plus commodes et les plus superbes du royaume. On y monte par un escalier consistant en une seule rampe large, douce, arrondie en portion de cercle, attachée à une salle claire, grande, qui se décharge dans une grande suite de chambres et d'antichambres dont les portes en correspondance forment une très belle perspective. Quoiqu'il soit orné d'ameublements fort riches, je n'en dirai rien néanmoins parce qu'on les renouvelle avec la mode et que je ne parle que de choses qui ne changent point. Je remarquerai seulement que la chambre bleue, si célèbre dans les œuvres de Voiture, était parée de son temps d'un ameublement de velours bleu rehaussé d'or et d'argent et que c'était le lieu où Arthénice recevait ses visites. Ses fenêtres sans appui, qui règnent de haut en bas depuis son plafond jusqu'à son parterre, la rendent très gaie et

la laissent jouir sans obstacle de l'air, de la vue et du plaisir du jardin. »

Là se rencontrèrent, sous le double règne de la marquise de Rambouillet, puis de sa fille Julie d'Angennes, c'est-à-dire pendant un demi-siècle, les plus grands seigneurs et les plus beaux esprits, les Condé, les Conti, les Bussy, les La Rochefoucauld, les Grammont, le vertueux Montausier, qui fut l'original du *Misanthrope* de Molière, Huet, le savant évêque d'Avranches, Ménage, Racan, Mainard, Segrais, Benserade, Scudéry et sa sœur Madeleine, Chapelain, Godeau, Mme de la Fayette, Mme de Sévigné; le grand Corneille y lut son *Polyeucte* et Bossuet, à seize ans, y prêcha son premier sermon. Balzac et Voiture étaient les oracles de la chambre bleue. Voiture demeurait à côté de l'hôtel, dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre; il était le fils d'un marchand de vins d'Amiens; cependant il vécut sur le pied de l'égalité avec les plus grands noms de France. A force d'esprit et de politesse il devint l'homme le plus recherché de son temps.

Mlle de Scudéry, l'auteur si fameux alors du *Grand Cyrus* et de *Clélie*, qui passait pour un des ornements de l'hôtel de Rambouillet, avait aussi son salon rue de Beauce, près du Temple, où se retrouvait le samedi la société des précieux et des précieuses. On y faisait des réputations et on y décrétait les modes nouvelles, après que les dames les avaient essayées sur la grande Pandore et la petite Pandore : c'étaient des poupées qu'elles habillaient de leurs mains.

Parmi les noms des hôtes de la rue de Beauce et de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, en voici encore un bien grand que l'on ne s'attendrait peut-être pas à rencontrer à côté de ceux de Conrart ou de Colletet : c'est celui de Descartes. Il s'agit, il est vrai, de la nièce du philosophe, qui y était assidue; mais on peut tenir pour certain que lui-même, si attentif comme il le déclare à « considérer les mœurs des autres hommes », ne manqua pas, quand il venait à Paris, de l'accompagner dans des endroits

où il était assuré de voir et d'entendre quelques-uns des plus réputés de son temps. Il vivait alors en Hollande, après avoir longtemps parcouru le monde. Il était né à la Haye en Touraine, où l'on montre encore une maison qui passe pour celle où il vit le jour. C'est une sorte de ferme-manoir avec une grande porte charretière, des petites fenêtres inégales et une tourelle carrée que surmonte un toit pointu. Il avait reçu de sa mère, qui était Poitevine, la petite seigneurie du Perron en Poitou; il y demeura, ainsi qu'à Poitiers, jusqu'au moment où son père, qui appartenait à la noblesse de Touraine, acheta la charge de conseiller du parlement à Rennes. Il fit ses études au collège des Jésuites de La Flèche. A seize ans, il avait épuisé les livres; il les quitta pour étudier, comme il le dit lui-même, le grand livre du monde, et commença cette vie aventureuse qui lui fit visiter une grande partie de l'Europe sans que l'on puisse indiquer nulle part la maison qu'il habita. Celle que l'on voudrait surtout connaître, c'est la maison de la petite ville de Neuburg, sur le Danube, où était cette chambre du *poêle*, dans laquelle le philosophe passa enfermé tout un hiver et d'où il sortit portant dans sa tête la méthode qui allait renouveler la philosophie et les sciences.

On est assuré que Descartes était à Paris au mois de septembre 1647, par une lettre de Jacqueline Pascal, où elle raconte la visite qu'il fit à son frère Blaise Pascal; on ignore où ils demeuraient alors. Il y avait seize ans qu'ils étaient venus d'Auvergne. Étienne Pascal, leur père, était président de la cour des aides à Clermont; il s'était fixé à Paris en l'année 1631. Blaise avait alors huit ans, Jacqueline en avait six. En 1640, Étienne Pascal fut envoyé à Rouen comme intendant de Normandie. On voit, par la suscription d'une lettre datée du 25 septembre 1647, que la famille habita dans cette ville derrière les murs de Saint-Ouen. A Paris, Blaise Pascal eut plusieurs domiciles. Pour l'année 1656, qui est celle où il écrivit les *Lettres provinciales*, on trouve dans une note rédigée par Margue-

rite Périer, sa nièce, une indication très précise : « M. Pascal, qui avait une maison de louage dans Paris, alla se mettre dans une auberge pour continuer cet ouvrage, à l'enseigne du *Roi David*, dans la rue des Poiriers, où il était connu sous un autre nom (il se faisait appeler M. de Mons, ce nom appartenait à l'une des branches de sa famille). C'était tout vis-à-vis du collège de Clermont, qu'on appelle à présent le collège Louis-le-Grand; M. Périer son beau-frère étant allé à Paris dans ce temps-là, alla se loger dans cette auberge. » Nous savons aussi que la maison louée par Pascal était située « hors et proche la porte Saint-Michel, paroisse Saint-Cosme ». Cette adresse est conservée dans plusieurs actes notariés, dont l'un passé entre lui et un certain Renaud Moreau, boisselier, « pour la location de la troisième arcade de la Halle au blé de cette ville de Paris, à main gauche en entrant par la porte de Beauce ». Il était encore six ans plus tard, dans le logis de la paroisse Saint-Cosme, atteint déjà de la maladie à laquelle il devait succomber. Il voulut alors rapprocher de lui Mme Périer, sa sœur, et son mari, qui logeaient « sur le fossé entre les portes Saint-Marcel et Saint-Victor, paroisse Saint-Étienne-du-Mont », et les engagea à louer près de la porte Saint-Michel « une maison à porte cochère... moyennant le prix de sept cents livres »; mais bientôt ce fut lui qui quitta sa maison pour aller chez eux. « Il avait chez lui, dit Mme Périer dans le récit de la vie de son frère, un bonhomme avec sa femme et tout son ménage, à qui il avait donné une chambre et à qui il fournissait du bois, tout cela par charité; car il n'en tirait point d'autre service que de n'être point seul dans sa maison. Le bonhomme avait un fils qui était tombé malade en ce temps-là de la petite vérole; mon frère qui avait besoin de mes assistances eut peur que je n'eusse de l'appréhension pour mes enfants. Cela l'obligea à penser de se séparer de ce malade; mais comme il craignait qu'il ne fût en danger, si on le transportait en cet état hors de la maison, il aima mieux en sortir lui-même, quoiqu'il fût déjà fort mal, disant : il y a moins de danger pour moi dans ce

changement de demeure; c'est pourquoi il vaut mieux que ce soit moi qui quitte. Ainsi il sortit de sa maison le 29 juin 1662 pour venir chez nous, et il n'y rentra jamais. » Il mourut en effet chez sa sœur moins de deux mois après. Selon une tradition qui a été adoptée par la municipalité de Paris, sa dernière demeure aurait été au numéro 8 de la rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont, et aujourd'hui, à la place que devait occuper cette maison, au numéro 2 de la rue Rollin, on peut lire l'inscription suivante :

ICI
S'ÉLEVAIT LA MAISON
OU
BLAISE PASCAL
EST MORT
LE 19 AOUT 1662

M. le comte de Grouchy, s'appuyant sur diverses pièces qu'il a récemment publiées, croit pouvoir affirmer que cette maison n'a jamais été la sienne; elle aurait cependant été habitée par les Périer, mais seulement après la mort de Pascal, survenue dans leur précédent logis.

La famille Pascal avait été à Paris en relations avec ce qu'il y avait de plus considérable à la cour et à la ville; elle connut aussi, pendant son séjour à Rouen, le grand Corneille. Jacqueline Pascal, à qui son talent pour les vers avait valu tout enfant la faveur de la reine et celle du cardinal de Richelieu, fut invitée par l'illustre poète à en composer pour la fête de l'Immaculée Conception, qui était célébrée, comme dans beaucoup de villes, par un concours poétique; elle y remporta le prix.

Corneille vécut tour à tour à Rouen et à Paris.

La maison de Rouen, où il vint au monde, avait appartenu à son grand-père paternel, puis à son père, maître particulier des eaux et forêts en la vicomté de Rouen.

Cette demeure, démolie aujourd'hui, était située rue de la Pie. M. de Jouy, qui la visita en 1821 et qui l'a décrite dans son

Hermite en province, n'y trouva plus trace de l'homme illustre qui y avait séjourné : un crépi avait enlevé aux murailles leur apparence de vétusté; sur la façade on avait placé un buste du poëte avec une inscription où la date de son baptême et celle de sa naissance étaient confondues. Elle fut, il est vrai, rectifiée quelque temps après de la façon suivante :

ICI
EST NÉ, LE 6 JUIN 1606,
PIERRE CORNEILLE.

Cette glorieuse enseigne n'empêcha pas la maison de tomber sous la pioche, ainsi que le logis voisin où était né Thomas Corneille. On les remplaça par des magasins. La porte d'entrée de la première est aujourd'hui au Musée d'archéologie de Rouen; une inscription, rédigée en 1857 par l'Académie de Rouen et rappelant le souvenir des deux frères, n'a pu être placée, par le refus d'un propriétaire, à l'emplacement exact des célèbres maisons : on l'a fixée un peu plus loin.

La jeunesse de Pierre Corneille s'écoula probablement en grande partie dans une petite ferme riante et fraîche que son père avait achetée le 7 juin 1608, à Petit-Couronne.

Il ne quitta Rouen qu'à un âge avancé, mais il venait déjà de temps à autre à Paris : il avait, selon d'Aubignac, « le couvert et la table » à l'hôtel de Guise, rue de Chaume, où est aujourd'hui le Palais des Archives; il avait même « trouvé moyen d'y avoir une chambre », ajoute Tallemant des Réaux.

La *Liste de Messieurs de l'Académie française en janvier* 1676 donne son adresse rue de Cléry, paroisse Saint-Eustache, à Paris.

Il quitta cette demeure pour aller s'établir rue d'Argenteuil. C'est là qu'il connut le dénûment en son extrême vieillesse. Il lui fallut vendre la maison patrimoniale de la rue de la Pie, pour quatre mille trois cents livres; il n'en toucha que treize cents, le reste étant destiné à l'amortissement de la pension qu'il

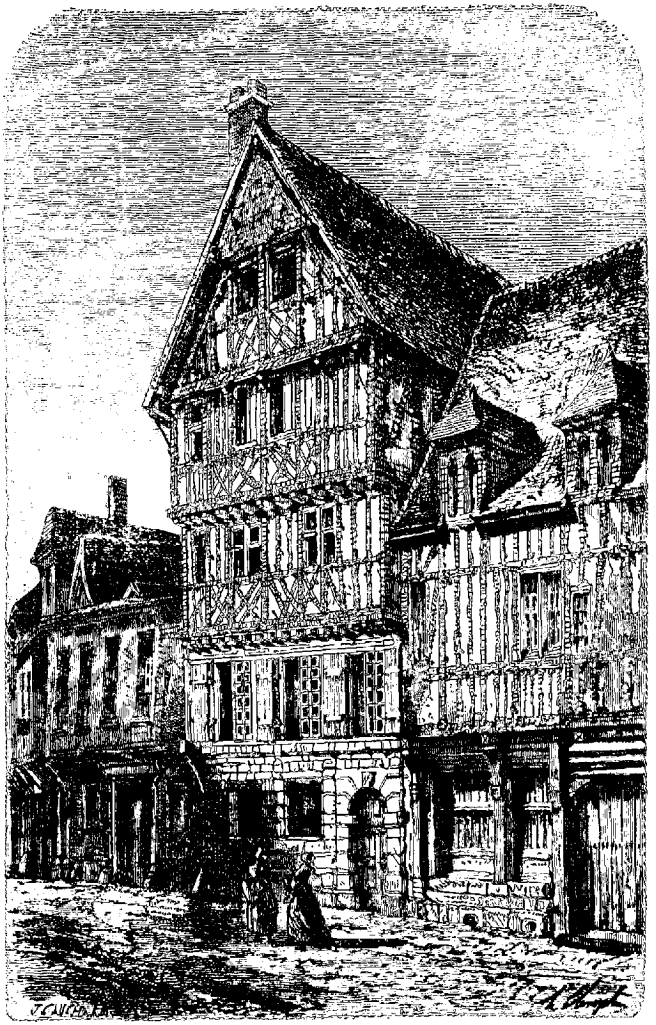

Maison natale de Pierre Corneille, à Rouen.

payait pour sa fille Marguerite, religieuse au couvent des Dominicaines. Le 1er octobre 1684, quelques jours après que Boileau eut obtenu pour lui un secours royal, il expira en son pauvre logis de la rue d'Argenteuil.

Rotrou, que Corneille, par une touchante déférence, voulait bien appeler son père, quoiqu'il fût son aîné de trois ans, était mort depuis longtemps, en 1650. Au moment de sa plus grande activité littéraire, il habitait rue Saint-François, « aux marais du Temple ».

La Rochefoucauld est assurément un des personnages les plus intéressants parmi ceux qui ont appartenu à cette première moitié du XVIIe siècle. Turbulent frondeur dans sa jeunesse, quand il eut perdu, d'assez bonne heure, son humeur aventureuse, il resta un des héros des salons où se formait la société polie, à l'hôtel de Rambouillet, chez Mme de Sévigné, chez Mme de La Fayette. Il habitait dans la dernière partie de sa vie, rue de Seine, l'ancien hôtel de Liancourt, devenu en 1674 l'hôtel de La Rochefoucauld, à la mort de son oncle maternel, Roger du Plessis. Nous transcrirons ici quelques lignes de Piganiol de la Force dans sa *Description historique de la ville de Paris* (1765) :

« Cette maison a appartenu autrefois à Henri de la Tour, prince de Sedan, duc de Bouillon, vicomte de Turenne[1] et maréchal de France. Roger du Plessis, marquis de Liancourt, duc de la Roche-Guyon, pair de France, connu sous le nom de duc de Liancourt, chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de sa Chambre, l'acheta ensuite et l'occupa jusqu'à sa mort; mais Henri-Roger du Plessis, son fils unique, étant mort avant lui et n'ayant laissé qu'une fille unique, nommée Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt, que son grand-père maria le 13 novembre 1659 à François de la Rochefoucauld, septième du nom, elle apporta à son mari cet hôtel et toute la succession

1. Le père du grand Turenne.

du duc de Liancourt, son grand-père, ce qui a fait prendre à cette maison le nom d'hôtel de La Rochefoucauld.

« La porte principale est sur la rue de Seine, et ne donne pas une grande idée de la maison; cependant elle est grande et est décorée d'une architecture dorique en pilastres, tant du côté de la cour que du côté du jardin. On voit dans cet hôtel plusieurs tableaux qui viennent du duc de Liancourt. On y admire surtout un *Ecce homo*, d'André Solario, qui est regardé comme un tableau inestimable. »

La rue des Beaux-Arts a été ouverte en 1825, sur l'emplacement de cet édifice, détruit peu auparavant.

Chaque jour, vers la fin de la journée, La Rochefoucauld sortait de son hôtel, remontait la rue de Seine, la rue de Tournon, tournait à droite dans la rue Vaugirard et entrait dans une maison d'assez noble apparence, située vis-à-vis du petit Luxembourg, à l'angle de la rue Férou. C'est là qu'habitait la charmante et célèbre comtesse de La Fayette. Aux beaux jours, elle se tenait sous son « cabinet couvert » ou véranda, d'où elle avait la vue sur le jardin qui était assez beau et qui possédait un bassin avec un jet d'eau : « le plus joli lieu du monde pour respirer à Paris », disait Mme de Sévigné. Quand sa « petite santé » la forçait à demeurer chez elle, la comtesse se couchait dans son grand lit galonné d'or, et recevait les visites dans sa chambre à coucher, qui était la pièce la plus vaste de l'appartement. Ces jours-là, Mme de Sévigné venait s'installer auprès de son amie, quoique cela lui parût un bien grand voyage d'aller de l'hôtel Carnavalet à la rue Férou; elle lui contait pour la distraire les histoires du jour, s'asseyait au bureau pour écrire à sa fille, et s'interrompait parfois pour lire un passage d'une lettre de sa petite-fille Pauline, si jolie que la malade en oubliait « une vapeur dont elle était suffoquée ».

L'hôtel de Mme de La Fayette avait été bâti en 1640, par les soins de son père, M. de La Vergne, sur un grand jardin acheté aux religieuses du Calvaire.

Parfois, pour se reposer de Paris et du monde, elle allait s'enfermer dans une petite maison qu'elle possédait à Fleury. Elle y passait une quinzaine de jours « suspendue, disait Mme de Sévigné, entre le ciel et la terre, ne voulant ni penser, ni parler, ni répondre, fatiguée de dire bonjour et bonsoir. » Elle délaissait à ces moments Segrais, qui était venu habiter tout à fait chez elle, La Rochefoucauld, que ce départ plongeait « dans une tristesse incroyable », et aussi tous ses familiers affligés de renoncer, même pour deux semaines, à son aimable commerce et aux parties qu'on faisait à la Comédie, à la foire ou dans la jolie maison que le prince de Condé possédait à Saint-Maur. On sait que Boileau y lut son *Art poétique*. Gourville, qui avait passé du service du duc à celui des Condés, y faisait, « avec un coup de baguette... sortir de terre » d'admirables soupers.

Ce Gourville, dont les *Mémoires* sont bien connus, s'était fait donner par Monsieur le prince la capitainerie de Saint-Maur dans l'intention d'aménager le logis pour lui. Il raconte fort plaisamment, à ce sujet, un différend qu'il eut alors avec la comtesse et qui se rapporte assez à notre sujet pour que nous le transcrivions ici. « Mme de La Fayette, écrit-il, après avoir été s'y promener, me demanda d'y aller passer quelques jours pour prendre l'air. Elle se logea dans le seul appartement qu'il y avoit alors, et s'y trouva si à son aise, qu'elle se proposoit déjà d'en faire sa maison de campagne. De l'autre côté de la maison, il y avoit deux ou trois chambres; elle trouvoit que j'en avois assez d'une quand j'y voudrois aller; et destina, comme de raison, la plus propre pour M. de La Rochefoucauld, qu'elle souhaitoit qui y allât souvent. » Elle s'installa d'une façon si complète, que Gourville piqué lui fit remarquer, un jour, que c'était à lui, non à elle, qu'on donnait la capitainerie. « Elle ne me l'a jamais pardonné, ajoute-t-il, et ne manqua pas de faire trouver cela mauvais à M. de La Rochefoucauld. Mais comme il lui convenoit que nous ne parussions pas brouillés ensemble, elle étoit

bien aise que j'allasse presque tous les jours passer la soirée chez elle avec M. de La Rochefoucauld. »

Nous ne suivrons pas Mme de Sévigné dans tous les logis, ils sont nombreux, qu'elle occupa durant sa vie, mais nous choisirons les deux plus illustres : *les Rochers*, sa maison des champs, et *l'Hôtel Carnavalet*, sa maison de ville.

Les Rochers étaient une des terres du marquis de Sévigné, qui épousa Marie Rabutin de Chantal en 1644 et fut tué en duel tout jeune encore, comme l'on sait, par le chevalier d'Albret.

Cette propriété est située à une lieue et demie de Vitré, sur un vaste plateau, au milieu d'une campagne charmante et pittoresque coupée de haies, garnie de grands arbres et toute ondulée ; si le voyageur trouve un grand agrément dans ce paysage sans cesse renouvelé, l'habitant sédentaire par contre regrette les larges horizons. Mme de Sévigné, qui de son château ne pouvait guère porter ses yeux à plus d'une demi-lieue, écrivait à Mme de Grignan, dont le château s'élevait en pleine terre provençale : « Envoyez-moi de la vue et je vous enverrai des arbres ».

Cette demeure, qui subsiste encore et que les propriétaires actuels conservent avec un soin religieux, est d'une architecture intéressante ; la plus grosse partie de la construction fut faite du XII^e^ au XIV^e^ siècle ; on voit dans notre gravure la tour qui loge l'escalier en colimaçon, le corps de logis flanqué des deux autres tours et décoré de figures d'animaux dans le genre gothique, enfin la chapelle bâtie par le « bien bon » (l'abbé de Coulanges) : c'est une grosse tour couverte d'un toit qui rappelle quelque peu par sa forme un bonnet de prêtre.

Nous avons dit que la maison est désormais à l'abri de toute profanation : il n'en a malheureusement pas toujours été ainsi et le gentilhomme breton qui l'habitait au commencement du siècle avait trouvé très convenable de faire blanchir entièrement le vieux castel à trois couches de chaux bien épaisses, en dehors comme en dedans ; « barbarie digne d'un aga turc ! » s'écrie

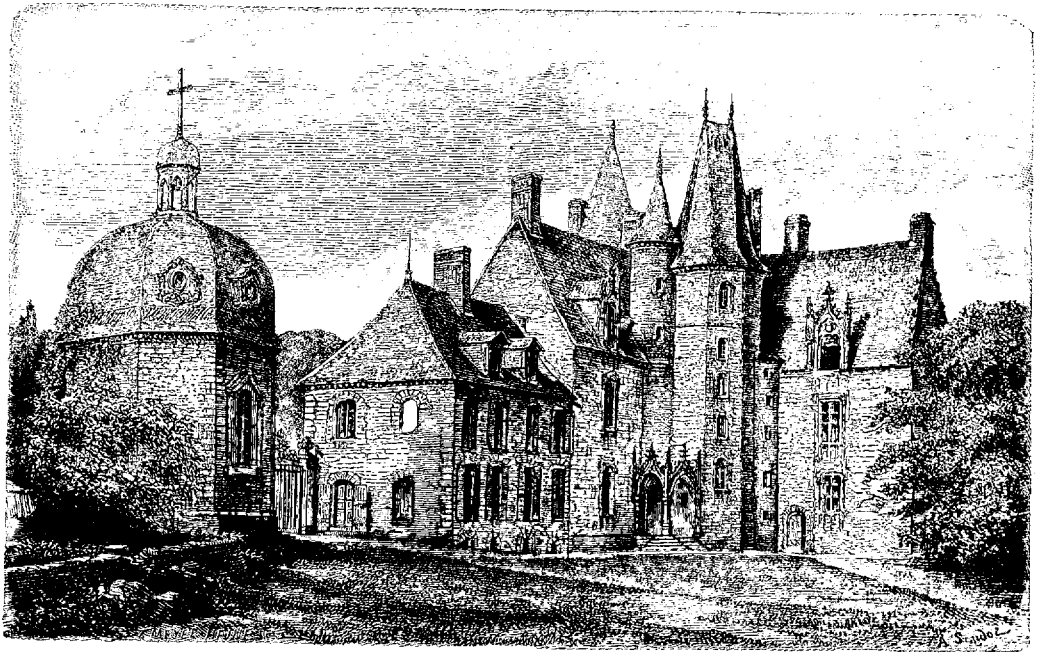

Château de Mme de Sévigné, aux Rochers.

avec indignation Dureau de la Malle, qui fit un pèlerinage aux Rochers en 1822.

Il ne reste plus rien des anciennes dépendances, du lavoir, assez vaste pour servir de caserne, des écuries immenses appuyées sur des colonnes corinthiennes, des basses-cours, des poulaillers ornés de pilastres cannelés, de la métairie grotesque. Le jardin avait déjà été transformé lorsque Dureau de la Malle le visita; il trouva de nouveaux murs en terrasse, une nouvelle orangerie et de jeunes arbres à la place de ces vieux chênes que chérissait la marquise : on les avait abattus, au dire du jardinier « pour faire la charpente, les portes et les fenêtres du logis des poules ». La disposition du parterre avait été cependant conservée, avec ses allées larges et longues à la mode du grand siècle, et l'écho dont s'amusait la châtelaine existe encore. Au commencement du siècle on voyait de vieux orangers contemporains de Pillois, le jardinier de Mme de Sévigné, et l'on pouvait encore se promener dans *l'Allée de ma fille*, seul reste de ces allées chères à la marquise, sur les arbres desquelles elle faisait graver de jolies devises. On y chercherait inutilement aussi *la Capucine*, ce petit pavillon où elle aimait se retirer avec les lettres de sa fille ou ses auteurs favoris, Nicole, Bossuet, le Tasse: *Le Mail, l'Allée Royale, l'Allée du Point du jour, l'Infinie, la place Madame*, « où le midi est à plomb », et cette grande allée, « où le couchant fait des merveilles », ont également disparu. L'intérieur de la maison a été bouleversé : les boiseries, les plafonds, les meubles, les peintures ont été refaits. Elle enferme cependant encore quelques portraits fort précieux de Mme de Sévigné et de sa famille.

C'est en 1677, après s'être logée successivement dans une dizaine de maisons du Marais, que Mme de Sévigné se laissa séduire par l'hôtel Carnavalet, construit pour le sire de Ligneris, président au Parlement, par Bullant sur les dessins de Pierre Lescot. Nous ne décrirons pas cette ravissante habitation, qui passa des Ligneris aux Kernevenoy (on prononçait à la cour

Carnavalet) et enfin à M. d'Agaurri, riche magistrat du Dauphiné. Tout le monde en connaît la belle apparence et peut se rendre compte de sa distribution, depuis que le musée et la bibliothèque de la ville de Paris y sont installés : on sait avec quelle habileté Bullant, Androuet du Cerceau et François Mansart continuèrent l'œuvre de Pierre Lescot, avec quel art Jean Goujon la décora.

Mme de Sévigné se passionna pour cette habitation. Il faut voir, dans ses lettres à Mme de Grignan, son inquiétude tant qu'elle put craindre que la maison ne lui échappât, et sa joie lorsqu'elle y entra enfin.

Vichy, mardi 7 septembre 1677.

« Je vous conjure seulement de mander à d'Hacqueville[1] ce que vous avez résolu pour cet hiver, afin que nous prenions l'hôtel de Carnavalet ou non. »

Vichy, lundi 13 septembre 1677.

« La Providence veut que vous veniez cet hiver et que nous soyons en même maison; je n'ai nul dessein d'en sonner la trompette; mais il a fallu le mander à d'Hacqueville pour nous arrêter le Carnavalet. Il me semble que c'est une grande commodité à toutes deux et bien de la peine épargnée de n'avoir point à nous chercher. Il y a des heures du soir et du matin, quand on loge ensemble, qu'on ne remplit point quand on est pêle-mêle avec les visites. Car je compte, ma belle, que vous viendrez dans l'appartement de ma maison que je vous ai destiné. »

Vichy, jeudi 16 septembre 1677.

« Je crois que d'Hacqueville nous a pris *la Carnavalette*; nous nous y trouverons fort bien; il faudra tâcher de s'y accommoder, rien n'étant plus honnête, ni à meilleur marché que de loger ensemble. »

1. Ce d'Hacqueville était un ami fort obligeant de Mme de Sévigné.

Vichy, dimanche 19 septembre 1677.

« D'Hacqueville lanterne tant pour *la Carnavalette*, que je meurs de peur qu'il ne la laisse aller. Eh! bon Dieu! faut-il tant de façon pour six mois[1]? Avons-nous mieux? Écrivez-lui comme moi qu'il ne se serve point en cette occasion de son profond jugement. »

Vichy, mardi 21 septembre 1677.

« Je crois que d'Hacqueville nous louera l'hôtel de Carnavalet, à moins que Mme de Lillebonne ne se ravise et n'en veuille pas sortir à cette Saint-Rémi. Je reconnaîtrais bien notre guignon à cela. »

Paris, jeudi 7 octobre 1677.

« Dieu merci, nous avons l'hôtel de Carnavalet. C'est une affaire admirable; nous y tiendrons tous et nous aurons le bel air. Comme on ne peut pas tout avoir, il faut se passer des parquets et des petites cheminées à la mode; mais nous aurons du moins une belle cour, un beau quartier et de bonnes petites filles bleues[2] qui sont fort commodes, et nous serons ensemble et vous m'aimez, ma chère enfant. »

Paris, mercredi 20 octobre 1677.

« Il faut un peu que je vous parle, ma fille, de notre hôtel de Carnavalet. J'y serai dans un jour ou deux; mais comme nous sommes très bien chez M. et Mme de Coulanges et que nous voyons clairement qu'ils en sont fort aises, nous nous rangeons, nous nous établissons, nous meublons votre chambre, et les jours de loisir nous ôtent tout l'embarras et tout le désordre du délogement. Nous irons coucher paisiblement,

1. Le dernier bail de Mme de Sévigné n'expirait que six mois après celui de Mme de Lillebonne qui était alors locataire de l'hôtel.

2. Le couvent des Annonciades célestes ou Filles bleues était mitoyen de l'hôtel Carnavalet.

comme l'on va dans une maison où on demeure depuis trois mois. N'apportez point de tapisserie, nous trouverons ici tout ce qu'il vous faut.

« Je reçois mille visites en l'air des Rochefoucauld, des Tarente; c'est quelquefois dans la cour de Carnavalet, sur le timon de mon carrosse. Je suis dans le chaos : vous trouverez le démêlement du monde et des éléments. »

Paris, mercredi 27 octobre 1677.

« M. de Coulanges vous dira comme nous sommes logés fort honnêtement. Il n'y avait pas à balancer à prendre le haut pour nous deux; le bas pour M. de Grignan et ses filles : tout sera fort bien. »

Pressée d'habiter son nouvel hôtel, Mme de Sévigné annonçait qu'elle s'y passerait des « petites cheminées à la mode », elle en fit mettre pourtant et l'on voit encore celles qu'elle fit construire à la place des vastes cheminées anciennes, en marbre blanc d'Italie, dans la chambre en vert de mer qui devint celle de Mme de Grignan. Des glaces de moyenne taille, mais qui devaient paraître fort grandes à cette époque, les surmontent. On a respecté l'économie des appartements : ici était le salon de la comtesse, là celui de sa mère, où se pressèrent tant de brillants personnages, Mme de Coulanges, Mme de Saint-Aignan, la duchesse du Lude, La Rochefoucauld, le cardinal de Retz, le chancelier Séguier, le grand Condé, Turenne, Corbinelli, Brancas, de Thianges.

Le balcon de Mme de Sévigné existe encore ainsi que le cabinet où elle écrivait ses lettres fameuses. On a conservé également la table de marbre où la mère et la fille déjeunaient dans l'intimité, à l'ombre des vieux sycomores.

L'hôtel fut acheté en 1699, trois ans après la mort de Mme de Sévigné, par le riche fermier général Brunet de Rancy, il passa ensuite à la famille de Pommereul, qui ne l'habita point. Après la Révolution il logea pendant quelque temps les bureaux de la Direction de la librairie. Napoléon y établit l'École des

ponts et chaussées. Enfin, en 1829, une institution dont les élèves suivaient les cours du lycée Charlemagne vint s'y installer. En 1846, son directeur, M. Verdot, acheta l'hôtel. Il a été enfin acquis par la ville de Paris; nous avons dit qu'elle y a placé son musée et sa bibliothèque.

Quelle destinée fut plus étrange que celle de Mme de Maintenon, petite-fille du poète et compagnon de Henri IV avant son abjuration, Agrippa d'Aubigné!

Elle vint au monde dans la prison de Niort, où son père Constant d'Aubigné était enfermé. Il obtint sa grâce et partit pour l'Amérique. On montre à Niort une maison où Françoise d'Aubigné aurait passé sa première enfance. Elle n'a d'intéressant qu'une fenêtre décorée dans le goût de la Renaissance.

L'émigré mourut à la Martinique et sa veuve ramena ses enfants en France. Françoise, âgée de onze ans, fut confiée par ordre à une de ses parentes, Mme de Neuillant, chargée de la convertir à la foi catholique. Elle abjura en effet le calvinisme, aux Ursulines de la rue Saint-Jacques. Elle avait seize ans environ lorsque le poète Scarron la vit et fut touché de son infortune. Quoiqu'il eût vingt-cinq ans de plus qu'elle, et qu'il fût depuis longtemps perclus et impotent, il lui offrit de l'épouser.

Le poète avait habité longtemps la rue des Douze-Portes. Il logeait au second étage, à la *seconde chambre*, comme on disait alors, travaillant sans relâche pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses deux sœurs, écrivant *Jodelet*, *Don Japhet*, *l'Héritier ridicule*, se faisant enfin donner 1 500 livres de pension avec le titre extraordinaire de *Malade de la Reine* et, de plus, le logement. Mais il perdit la faveur royale. Il lui fallut aller se loger à ses frais dans le faubourg Saint-Germain rue des Saints-Pères. C'est de là qu'il écrivait à Sarrazin :

Soit en allant ou venant de la foire,
Te détournant de cent pas à côté,
En visant droit devers la Charité,
Tu pouvais bien me rendre une visite.

C'est là aussi que vint le visiter Françoise d'Aubigné, là qu'elle lui conta ses chagrins et qu'elle accepta de devenir sa femme.

Les deux époux allèrent se loger rue de la Tixeranderie. La maison, qui portait le numéro 27, était encore debout en 1854. « En dépit du badigeon, dit M. Édouard Fournier[1], elle conservait encore le caractère de l'époque où elle avait été construite. Sous la couche blafarde on devinait la brique et les cordons de pierres saillantes qui l'encadraient à la manière des façades de la place Royale. Sur la porte aux lourdes ferrures, se voyaient quelques fleurs de lis, insignes sans doute involontaires, souvenirs certainement fortuits du séjour que l'épouse future de Louis XIV avait fait dans cette demeure. La cour était étroite; l'escalier en bois était éclairé, à la hauteur du premier palier, par une de ces hautes fenêtres sans appui, que le marquis de Pisani avait mises à la mode en France, vers le milieu du règne de Louis XIII, lors de la construction de son hôtel de la rue Saint-Thomas-du-Louvre. Vingt-quatre marches séparaient le rez-de-chaussée du second étage où habitait Scarron. Quand nous avons visité cette maison, il y a dix ans à peu près, en 1845, l'appartement du poète, bien qu'encombré par la marchandise d'un marchand de lanternes qui en avait fait son magasin, se retrouvait entier et tout à fait, quant à la distribution, tel que Sainte-Foix, renseigné lui-même par la tradition, l'a décrit dans ses *Essais sur Paris*.

« Il se composait, sur le devant, de deux chambres que l'escalier séparait; à droite logeait Scarron, à gauche était la chambre de sa femme; tout près de la cuisine, donnant sur la cour, se trouvait le cabinet où couchait Mangin, factotum du logis, valet de chambre, laquais et secrétaire. »

Cet intérieur ne dénonçait en rien la gêne : « Quoique Scarron, dit l'auteur du *Segraisiana*, ne fût pas riche, néan

1. *Paris démoli*. Aubry, édit. Paris, 1855.

moins il était logé fort proprement, et il avait un ameublement de damas jaune, qui pouvait bien valoir cinq à six mille livres avec ce qui l'accompagnait. » Les murs étaient ornés de tableaux parmi lesquels une *Exaltation de saint Paul* que le Poussin avait consenti à peindre pour lui à Rome[1]. On le transportait de son petit lit sur sa longue chaise grise, munie d'une planchette soutenue par deux bras de fer, qui lui servait de table de travail. C'est là qu'il recevait les ducs d'Albret et de Vivonne, les comtes du Lude et de Villarceaux, Sarrazin, Ségrais, Mainard, Mlle de Scudéry, qui habitait non loin, rue des Oiseaux, Ninon de Lenclos, qui venait de la rue des Tournelles, et Mignard qui était alors son voisin. Tous ces amis, même les plus nobles, ne dédaignaient pas de venir souper dans le logis de la rue de la Tixeranderie : ils apportaient généralement leur plat.

Lorsque le poète mourut, en 1660, il ne laissa rien à sa veuve et ses créanciers vendirent son mobilier. Elle dut se mettre « à la petite charité », comme l'écrivait Mlle Scarron, sa belle-sœur, c'est-à-dire prendre une chambre chez les Dames Hospitalières de la Chaussée des Minimes. Cette chambre lui fut prêtée toute meublée par la maréchale d'Albret, qui s'en servait pour ses retraites. « Elle lui envoya au commencement, dit Tallemant, tout ce dont elle avait besoin, jusqu'à des habits, mais elle le fit savoir à tant de gens, qu'enfin la veuve s'en lassa et renvoya par une charrette le bois que la maréchale avait fait décharger dans la cour du couvent. »

Elle obtint une pension de la reine Anne d'Autriche et resta au couvent avec sa femme de chambre Nanon Babbien. Elle quitta cependant, vers 1663, cette maison où elle n'était pas assez libre et où trop de monde venait la visiter au gré des religieuses. Elle alla loger rue Neuve-Saint-Louis, au Marais,

1. *Lettres du Poussin*, 7 février 1649 et 29 mai 1650. Ce tableau est aujourd'hui au Louvre.

dans une maison qui lui restait peut-être du bien de son mari, car les registres de l'église Saint-Gervais portent qu'il décéda « en sa maison rue Neuve-Saint-Louis, Marais du Temple. »

Mme de Montespan vint l'y chercher pour lui confier les enfants qu'elle avait eus du roi et l'installer « dans une grande et belle maison... au fin fond du faubourg Saint-Germain, fort au delà de Mme de La Fayette, quasi auprès de Vaugirard[1], dans la campagne. » L'acte qui nomma, en 1624, Françoise d'Aubigné-Scarron gouvernante du duc du Maine, dit en effet qu'elle demeurait « rue de Vaugérard (*sic*), faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice. »

Cette même année elle acheta, grâce aux bienfaits du roi, la terre de Maintenon que mettait en vente Charles-François d'Angennes, marquis de Maintenon. Elle prit le titre de cette terre et fut installée à la cour. Son histoire dès lors ne nous appartient plus.

1. Lettre de Mme de Sévigné, du 4 décembre 1675.

CHAPITRE X

RICHELIEU — MAZARIN — FOUQUET — COLBERT LOUVOIS

Le grand ministre qui dirigea dans la première moitié du XVII^e^ siècle la politique de la France, l'homme qui a le plus fait pour sa grandeur, Richelieu, demeura d'abord à l'Arsenal, puis à la place Royale, où il avait un hôtel. Marie de Médicis lui ayant donné le Petit-Luxembourg, il le fit rebâtir et décorer par Jean Le Maire. Les appartements furent garnis de curiosités, de tableaux excellents. « La maison est fort délicieuse, dit Sauval, elle a un jardin en l'air et portatif, qui est toujours nouveau, et entouré de vitres et de miroirs qui doublent le jardin et les appartements qui l'environnent. » En 1626, Richelieu quitta l'hôtel de la place Royale pour s'installer dans sa nouvelle résidence. En 1633 il acheta, pour 147 000 livres, le château de Rueil et y dépensa tout d'abord 772 000 livres. « On vantait l'abondance et la variété des eaux, l'élégante disposition et l'étendue des jardins, les belles peintures de Vouet et de Le Maire. »

Les demeures des souverains ne peuvent trouver place dans ce petit volume et nous devons forcément en exclure aussi les palais que des ministres tout-puissants comme Richelieu ou Mazarin se sont bâtis pendant qu'ils régnaient sous l'autorité nominale de Louis XIII et de Louis XIV enfant. Nous n'avons donc pas à décrire les merveilles du Palais Cardinal, qui prit le nom de

Palais Royal, quand Richelieu en eut fait don au roi, ni celles du château de Richelieu en Poitou, qui passait pour une des curiosités du royaume, mais où le cardinal n'habita jamais et qu'il n'eut pas même le loisir de visiter, ni le palais Mazarin, construit par Mansart sur l'emplacement de plusieurs hôtels particuliers; il en reste des parties considérables dans les bâtiments de la Bibliothèque Nationale. Mazarin, comme Richelieu et avec plus de profusion encore, avait réuni dans son palais des meubles magnifiques, des tableaux, des sculptures et des collections d'œuvres d'art de toutes sortes.

Fouquet, le surintendant des finances, qui aspira à recueillir le pouvoir après Mazarin et qui put croire qu'il avait atteint le faîte au moment où il allait tomber d'une chute si profonde, dépassa par son faste dans son château de Vaux-le-Vicomte tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Il avait acheté trois villages pour en former le parc. Le Nôtre dessina les jardins; Puget était allé chercher en Italie des marbres dont trois vaisseaux furent chargés; Mignard et Le Brun peignirent les salles et les plafonds. Ce dernier recevait une pension de 10 000 livres et chaque tableau lui était payé en outre comme s'il n'eût pas eu de pension. Fouquet avait dépensé environ neuf millions (près de dix-huit mille d'aujourd'hui et peut-être quarante-cinq, si l'on tient compte de la valeur relative) en batiments, en décorations, en objets d'art, en plantations, en terrassements, en eaux jaillissantes. Il avait pris pour emblème un écureuil avec la devise : *Quo non ascendet* (où ne montera-t-il pas)? Louis XIV la put lire partout, lors de la fête que lui donna le surintendant et qu'il avait lui-même provoquée. Il était déjà éclairé sur les déprédations de son infidèle ministre et avait résolu sa perte.

Mazarin, en mourant, avait dit au roi : « Sire, je vous dois tout, mais je m'acquitte envers Votre Majesté en lui donnant Colbert. » C'est Colbert qui avait montré l'étendue du désordre introduit dans l'administration et la dilapidation des finances : c'est lui qui

les devait rétablir. Il était né dans la boutique d'un marchand drapier à Reims. Ses nombreux biographes l'ont tous répété, mais sans aucun détail sur cette maison natale. Nous devons ceux que nous allons donner aux recherches qu'a bien voulu faire, à notre demande, M. Jadart, secrétaire de l'Académie de Reims.

L'auteur d'une notice sur les rues et les monuments de Reims, Prosper, dit seulement ceci : « Au coin de la rue Nanteuil et de la rue Cérès est une ancienne maison célèbre dans les fastes de Reims. On la connaissait du temps de nos pères, sous le nom du *Long-Vêtu*. Elle le devait à une enseigne représentant un sauvage habillé d'une longue peau fourrée. »

Elle existe encore aujourd'hui et sa porte principale s'ouvre au numéro 13 de la rue Nanteuil; la rue Cérès, sur laquelle donne sa seconde façade portait autrefois le nom de rue de la Vache. La muraille de cette façade ainsi que l'encadrement des fenêtres de l'étage datent du XIII^e^ ou du XIV^e^ siècle; le bâtiment du côté de la rue Cérès a été reconstruit au siècle dernier, ce qui anéantit la tradition populaire répétée par Pierre Clément, le principal historien du grand ministre, qui veut que l'image du *Long-Vêtu* subsiste encore sous la plaque commémorative posée vers 1825 par la municipalité au-dessus de la porte cochère. Cette simple inscription y est gravée :

JEAN-BAPTISTE COLBERT
MINISTRE D'ÉTAT SOUS LOUIS XIV
EST NÉ DANS CETTE MAISON
LE 29 AOUT 1619.

En entrant, on se trouve dans une cour entre trois corps de bâtiments; ceux de droite et de gauche ont très franchement le caractère des constructions du XVIII^e^ siècle, mais celui du fond, modernisé au dehors, est resté à l'intérieur ce qu'il devait être il y a trois siècles. Il n'a pas d'étage et consiste presque entièrement en une vaste salle servant aujourd'hui de magasin, dont le plafond est formé d'un plancher mouluré du XV^e^ ou

du XVI^e^ siècle, avec des parchemins plissés entre les poutrelles. Dans une seconde cour, sur la droite, on aperçoit une arcature gothique du XIV^e^ siècle.

L'habitation de la propriétaire actuelle, qui vend du drap comme Nicolas Colbert et Marie Pussort, les parents du ministre, est sur la droite de la cour; mais le bâtiment de gauche paraît avoir été la demeure des anciens possesseurs. Il est occupé par des magasins, qui servaient probablement d'appartements au XVIII^e^ siècle, et sont décorés dans le goût du temps : on remarque cependant au premier étage quelques ornements datant de la fin du XVI^e^ siècle ainsi que des pans de boiserie et des cheminées qui existaient certainement au moment de la naissance de Colbert. Un corridor est surtout remarquable : il est éclairé par des fenêtres donnant sur la rue Nanteuil, surmontées de panneaux de menuiserie; ceux-ci sont rapportés, il est vrai, mais à coup sûr contemporains de Henri IV. L'un même porte les armoiries des anciens maîtres du logis : celle du grand-père de Colbert, une couleuvre (*coluber*) en pal, et celle de sa grand'mère, Marie Bachelier, une croix avec des paons rouants.

La maison de la rue Cérès fut achetée le 23 novembre 1565 par le bisaïeul du ministre. Cela résulte d'un acte qui n'a pas été publié à notre connaissance et dont voici la teneur :

« 28 mai 1568. — Devant Jean Rogier, notair^e^ à Reims, Hubert Féret, escuyers, seig^r^ de Montlaurent, capitaine de Reims, donné quittance du prix total de 6500 livres tournois, pour solde du prix d'achat fait par honor. homme Oudard Colbert, marchand à Reims, d'une grande maison avec ouvroir, court, chambres... faisant coing des rues de porte Chacre et de la Vache... lad. vendition faite le 23 novembre 1565, devant Jacques Angier et Gobert Gérard not^res^ à Reims. »

La propriétaire actuelle possède au nombre de ses titres une pièce établissant que la demeure sortit de la famille Colbert quatre-vingts ans plus tard :

« 10 juin 1645. — Oudard Colbert, abbé de Saint-Sauveur,

chanoine de Reims (oncle du ministre), vend à Raoul Hachette, marchand bourgeois de Reims, une grande maison faisant coing des rues de la Vache et de Porte-Cère, où pend pour enseigne le Long-Vestu, consistant en bouticque, estude attenante, cuisine, chambre basse, salette, chambres hautes, salle, grenier, court, celliers, jardin, pressoir, caves, le lieu et pourpris, comme il se comporte.... moyennant le prix principal de quatorze mille quatre cens livres tournois. » Cet acte fut passé par-devant Mes Viscot et Rogier, notaires.

La famille Hachette conserva la maison jusqu'au 5 mars 1733 : elle la céda à cette époque aux frères Sutaine-Deperthes et Sutaine-Hibert pour 18850 livres : l'enseigne du Long-Vêtu est mentionnée dans l'acte de vente.

A Paris, Colbert avait pris pour habitation l'ancien hôtel-Bautru, rue Neuve-des-Petits-Champs, qu'il avait magnifiquement meublé; les écuries étaient pleines de beaux chevaux, la bibliothèque (dont l'inventaire descriptif est à la Bibliothèque Nationale) avait été remplie de livres rares et de manuscrits précieux par les soins éclairés d'Étienne Baluze, la galerie abondait en beaux tableaux, en médailles rares et en antiques. « L'équipage de Mme la marquise de Seignelay est faict, lisons-nous dans une lettre adressée à Colbert le 1er octobre 1674; il doit arriver aujourd'hui à Fontainebleau, qui est un carosse et huit chevaux gris que j'ai assemblés du mieux qu'il m'a été possible, étant rares à Paris de ce poil là. »

Colbert acheta aussi et rebâtit en 1679 le château de Sceaux. Le Nôtre en dessina les jardins. Ni le château, ni l'hôtel n'existent plus aujourd'hui.

L'hôtel de Louvois, le rival de Colbert, qui eut sa part dans les grandeurs du règne de Louis XIV et plus encore dans ses malheurs, a également disparu. Il avait été construit vis-à-vis le Palais Mazarin. La place qui s'étend devant la façade de la Bibliothèque Nationale en a conservé le nom. Ce nom était celui d'une seigneurie située près de Reims, en Champagne, érigée

en 1624 en marquisat en faveur de Conflans d'Armentières, et qui fut acquise par le chancelier Michel Letellier, le père de Louvois. Du château, détruit pendant la Révolution, il n'existe plus que les communs, transformés en une belle habitation moderne, et une salle à manger, où la reine Marie-Antoinette fut reçue en 1786.

CHAPITRE XI

GRANDS ÉCRIVAINS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVII^{e} SIÈCLE

Le temps de l'administration de Colbert et de Seignelay, de Letellier et de Louvois est aussi celui du plus complet épanouissement du génie français dans les lettres et dans les arts. Plusieurs des hommes qui avaient acquis toute leur force dans la première moitié du siècle donnent alors leurs plus belles productions et d'autres paraissent à côté d'eux avec un égal éclat.

La Fontaine est parmi les premiers. Il avait commencé à se faire connaître par ses vers à la petite cour de Fouquet, qui le protégea quand il était puissant et à qui le poète garda une fidélité touchante dans ses malheurs.

Depuis cinq générations au moins, les de La Fontaine habitaient Château-Thierry et depuis nombre d'années ils se succédaient dans un vaste hôtel de la vieille rue des Cordeliers, lorsque vint au monde, en l'année 1621, celui qui devait jeter sur le nom de cette famille un si merveilleux éclat.

Jean de La Fontaine hérita de son père la charge de maître particulier des eaux et forêts, qu'il exerça à son tour durant vingt années dans la maison de la rue des Cordeliers.

Elle existe encore, à peu près telle que nous la décrit l'acte de vente qui fut dressé en 1676, quand l'insouciant poète eut, comme il le dit lui-même,

Mangé le fonds avec le revenu.

Ce fut « M. Anthoine Pintrel, gentilhomme de la grande vènerie du roi et damoiselle Marie Cousin son espouze » qui acquirent l'immeuble par-devant maîtres Delaulne et Jorel, notaires à Château-Thierry : « C'est à scavoir une maison couverte en thuilles, scize, en la rue des Cordeliers dudict Chaûry, sur devant, jardin derrière, consistant la maison en une salle, cuisine (chambre et) offices attenant, chambres et greniers dessus icelles et caves dessoubz lesdicts lieux, lesquels s'étendent aussy soubz la cour des pères Cordeliers. Deux aisles et bas costez, l'un estant vers lesd. pères Cordeliers consist. en une salle, chambres et autres lieux, celliers dessoubz et gresniers dessus, le tout de fond en comble. Aussy un escalier basty en tourelle couvert d'ardoises pour monter auxd. lieux. Dans le bas costé étant proche la cour Buisson, consistant en une escurie, collombier (ce mot est peu certain), tourelle, fournil et buscher sur lesquels lieux il y a des gresniers et cabinetz, une grande et petite gallicine, le tout fermé de murailles. »

La maison, assez considérable, on le voit, était agréablement située : dominée par le pittoresque château fort, qui lui formait un joli point de vue, son jardin s'étendait jusqu'aux remparts de la ville, découpés à la mode ancienne, si bien qu'on n'avait qu'une porte à franchir pour se trouver dans la campagne toute remplie de fort beaux sites. Il est permis de croire que cette situation à moitié champêtre de la maison paternelle n'a pas été sans influence sur le génie poétique de La Fontaine. Il avait dans une des ailes de la maison un petit cabinet large de quelques mètres seulement où il s'enfermait pour travailler. On peut voir cette pièce, religieusement respectée, dans la seule aile qui a été conservée, quoiqu'elle soit dépourvue du sommet de sa tourelle, abattue en 1820. Le reste de l'habitation est en bon état : l'architecture semble être de la fin du XVI^e^ siècle, et la date de 1589 gravée dans la pierre à droite de la porte d'entrée vient à l'appui de cette présomption. Cette porte, ornée de sculptures de style renaissance, donne par un

double perron sur la cour, protégée par une grille antique. A l'intérieur, on monte par un bel escalier aux deux étages dégarnis de leurs tapisseries et de leur ameublement. Les fenêtres ont été depuis longtemps dépouillées de leurs vitres encadrées de plomb et des meneaux en pierre qui les ornaient. Dans le jardin, qui a empiété sur les fortifications décrénelées, on voit quelques arbres fort anciens et parmi eux une aubépine séculaire plantée, selon une tradition peu vraisemblable, par La Fontaine lui-même.

Nous avons dit que la maison du fabuliste était entrée, le 2 janvier 1676, en la possession du sieur Pintrel et de sa femme. Après avoir passé en diverses mains, elle était en 1827 la propriété de M. Tribert, président honoraire du tribunal de Château-Thierry : celui-ci demanda et obtint du maire l'autorisation de faire placer sur la porte de sa demeure cette simple inscription :

MAISON DE JEAN DE LA FONTAINE.

M. Héricart de Thury, descendant du grand poète, se chargea de faire graver cette inscription sur une plaque de marbre noir; il obtint même pour cela un subside du gouvernement. La municipalité tenta à cette époque d'acquérir la demeure de La Fontaine, mais elle ne put enchérir sur M. Guilloux dont la famille est encore en possession de l'habitation, quoique depuis 1870 un comité se soit formé sous le patronage de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, dans le but de l'acquérir et d'en faire don à la ville.

On sait que La Fontaine quittait facilement sa maison et sa femme Marie Héricart, avec qui il ne fit pas longtemps bon ménage. « M. de La Fontaine, dit d'Olivet, dans ses *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, s'éloignait d'elle le plus souvent et pour le plus longtemps qu'il pouvait, mais sans aigreur et sans bruit. Quand il se voyait poussé à bout, il prenait doucement le parti de s'en venir seul à Paris, et il y passait des années entières. » Il s'était débarrassé de sa charge de maître des eaux et forêts.

Après avoir été quelque temps attaché comme gentilhomme servant à la duchesse douairière d'Orléans et à sa cour du Luxembourg, il accepta, lorsque cette princesse mourut en 1672, les bienfaits de Mme de La Sablière, qui aimait à encourager de sa fortune les savants et les poètes et qui leur ouvrait sa maison. La Fontaine resta vingt-deux ans dans son hôtel. Il avait soixante-douze ans lorsque sa protectrice mourut. C'est alors qu'il rencontra un autre ami, M. d'Hervart, qui lui proposa d'habiter chez lui. « J'y allais, » répondit naïvement le poète. L'hôtel d'Hervart situé rue Plâtrière (depuis Jean-Jacques-Rousseau) était une magnifique demeure décorée de peintures par Mignard. La Fontaine y passa les deux dernières années de sa vie.

La maison natale de Boileau a été le sujet de bien des controverses. Louis Racine, en effet, dans les *Mémoires* qu'il a écrits sur la vie de son père, prétend que l'auteur des *Satires* est né à Crônes, près de Villeneuve-Saint-Georges, tandis que Brossette, l'avocat lyonnais, également son ami, affirme qu'il vint au monde dans la maison du chanoine Gillot, rue de Jérusalem, dans la chambre même où fut composée la *Satire Ménippée*. Cette dernière opinion semble avoir prévalu, et paraît d'autant plus plausible que Nicolas Boileau fut baptisé dans la Sainte-Chapelle, toute voisine de la rue de Jérusalem. Quoi qu'il en soit, il est certain que Gilles Boileau, son père, avait à Crônes une petite propriété où le jeune « Colin » passa une partie de sa petite enfance. « On le surnomma Despréaux, dit Louis Racine, à cause d'un petit pré qui était au bout du jardin. »

Une lettre de Boileau à Brossette, datée du 27 septembre 1703, écrite pour accompagner l'envoi de l'énigme connue sur la puce, nous apprend que le vieux greffier posséda une habitation à Clignancourt, qu'il acheta peut-être en quittant la rue de Jérusalem : « Je l'avais oublié, écrit-il en parlant de cette petite pièce, et je m'en souvins en allant voir une maison que feu

mon père possédoit au pied de Montmartre où je composai ce bel ouvrage.... »

Mais le plus curieux des logements qu'il occupa dans sa jeunesse fut celui que lui offrit son frère aîné, au Palais de Justice. « C'était, dit Louis Racine, une guérite au-dessus du grenier; quelque temps après on l'en fit descendre parce qu'on trouva le moyen de construire un petit cabinet dans ce grenier, ce qui lui faisoit dire qu'il avait commencé sa fortune par descendre au grenier; et il ajoutoit dans sa vieillesse, qu'il n'accepteroit pas une nouvelle vie, s'il falloit la commencer encore par une jeunesse aussi pénible. » Il faisait, à l'époque où il était si tristement logé, ses études au collège d'Harcourt, et ne pouvait par conséquent avoir cette chambre singulière dans la maison de Crônes, où Louis Racine place le lieu de sa naissance. Voici d'ailleurs une anecdote rapportée par Brossette, qui achève de ruiner cette assertion. « Lorsque Despréaux, raconte-t-il, demeurait chez son frère Gilles, la veuve de Colletet, dans le dénument, vint lui demander un secours. Gilles lui ayant fait fermer sa porte, elle monta au grenier où était M. Despréaux et le pria de lui donner de quoi subsister. Quoique M. Despréaux fût écolier, il avait de l'argent et luy donna généreusement un écu[1]. »

Boileau étant le quinzième enfant d'un greffier trop honnête pour être riche, avait hérité d'un bien fort mince comme il l'a écrit plaisamment :

> Mon père, soixante ans au travail appliqué
> En mourant me laissa, pour rouler et pour vivre,
> Un revenu léger et son exemple à suivre.

Il eut à vingt et un ans la témérité de placer à fonds perdus un tiers de sa modeste fortune sur un emprunt de la ville de Lyon; la chance le favorisa et le sauva du besoin, ce qui lui

1. *Correspondance entre Boileau Despréaux et Brossette*, publiée par M. Laverdet.

faisait dire plus tard que Lyon avait été « la mère nourrice de ses muses naissantes ».

Lorsqu'il put ajouter à cette fortune les gratifications du roi, il se trouva « un poète opulent », comme dit Racine le fils. Il louait déjà depuis plusieurs années un appartement rue du Colombier, où trois fois par semaine il donnait à souper à ses amis, desquels étaient Racine et Molière, lorsqu'il se résolut à faire l'acquisition d'une maison de campagne. Il se décida, en 1685, pour une propriété d'Auteuil qu'il paya 8 000 livres à la veuve d'une sorte de solliciteur au Palais, du nom de Banteuil[1]. « Ce lieu de retraite dont il fut enchanté, raconte Racine, le jeta les premières années dans la dépense. Il l'embellit, fit son plaisir d'y rassembler quelquefois ses amis et y tint table. »

Il voulut en effet continuer à la campagne les agréables soupers auxquels il conviait ses intimes à Paris, soit chez lui, soit dans quelques-uns des cabarets célèbres alors, comme la *Pomme de Pin*, rue de la Licorne, la *Croix de Lorraine* ou l'*Auberge* de Crenet, au *Mouton blanc*, sur la place du Cimetière-Saint-Jean, dans laquelle, selon la tradition, fut composée la comédie des *Plaideurs*.

La maison était située entre celle d'un M. de Frégeville et celle de Mme de Mouchi, sœur de M. de Harlay, premier président. Il s'y trouvait des écuries, car Boileau avait un carrosse dans lequel il allait le dimanche à Chaillot entendre la messe aux Bons-hommes. Il eut même pendant quelque temps avec ses chevaux une ânesse dont on lui avait recommandé le lait pour rétablir sa voix : « Elle y a perdu son latin, écrivait-il, aussi bien que les médecins ». Son enclos devait se composer d'une partie arrangée avec des berceaux selon le goût du temps et d'un potager auquel deux puits fournissaient l'eau. Une place était réservée pour jouer aux boules et aux quilles. Boileau excellait

1. Brossette.

à ce dernier jeu et savait parfaitement abattre neuf quilles d'un seul coup. Il disait parfois en badinant qu'il sacrifierait volontiers son talent de poète pour son adresse à lancer la boule[1].

Il aimait à venir rêver et déclamer tout seul dans son jardin;

Maison de Boileau à Auteuil.

on se rappelle ces vers de l'épître qu'il dédia à son jardinier :

Que dis-tu de m'y voir rêveur capricieux
Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,
De paroles dans l'air par élans envolées
Effrayer les oiseaux perchés dans mes allées?

Ce jardinier, désormais célèbre, s'appelait, nous dit Brossette, Antoine Riquié. Boileau le trouva en entrant dans la maison, il

1. Louis Racine, *Mémoires*.

l'y laissa lorsqu'il la vendit. Il avait fixé ses gages à 250 livres. Il soignait lui-même ses pêchers, répétant à Antoine les préceptes de greffe et d'émondage qu'il tenait du célèbre La Quintinie et, l'été, il envoyait à ses amis, à Mme de Caylus notamment, ses plus beaux fruits.

Jean Racine écrivant à son fils disait que Boileau demeurait dans une *hôtellerie*. « Je l'appelle ainsi, ajoutait-il, parce qu'il n'y a point de jour où il n'y ait quelque nouvel écot et souvent deux ou trois qui ne se connoissent pas trop les uns les autres. Il est heureux de s'accommoder ainsi de tout le monde; pour moi j'aurais cent fois vendu la maison. » Les hôtes les plus assidus du poète étaient Félix, premier chirurgien du roi, l'abbé de Châteauneuf, M. Le Verrier, « ils y venoient dans l'intimité, dit Brossette, ils y couchoient. »

Quelquefois Racine venait avec sa femme et ses enfants passer l'après-midi avec son vieil ami. « Nous allâmes l'autre jour, écrivait-il à son fils[1], prendre l'air à Auteuil et nous y dînâmes avec toute la petite famille que M. Despréaux régala le mieux du monde; ensuite il mena Lionval et Madelon dans le bois de Boulogne, badinant avec eux et disant qu'il vouloit les perdre. Il n'entendoit pas un mot de ce que ces pauvres enfants lui disoient[2]. »

Après les repas on allait prendre le café sous un berceau du jardin, en commentant les nouvelles du jour ou en causant de quelque ouvrage récent. Quelquefois un divertissement inattendu venait s'ajouter aux plaisirs de la conversation. Racine écrivait, au mois de juin 1698, qu'il venait d'entendre ainsi l'auteur d'un opéra destiné à Fontainebleau, nommé Destouches : « Après le dîner il chanta plusieurs endroits de cet opéra, dont ces messieurs parurent fort charmés, et surtout M. Despréaux, qui prétendoit les entendre fort distinctement et qui

1. Octobre 1698.

2. Boileau, à cette époque, était déjà affligé de surdité.

raisonna fort à son ordinaire sur la musique. » Boileau lui-même, parfois, lisait ou récitait quelque morceau. On sait par le témoignage de Brossette qu'il fut « un des meilleurs récitateurs qu'on ait jamais vus ».

Dans les derniers temps de sa vie, Boileau vendit sa maison d'Auteuil et alla loger dans une dépendance du cloître Notre-Dame, « le Palais du silence », selon l'expression de Maucroix. Voici comment Louis Racine raconte la vente de cette petite propriété qui devait être si chère au poète : « Quoique Boileau, dit-il, aimât toujours sa maison d'Auteuil, et n'eût aucun besoin d'argent, M. Le Verrier lui persuada de la lui vendre, en l'assurant qu'il y serait toujours également le maître, et lui faisant promettre qu'il s'y conserveroit une chambre qu'il viendroit souvent occuper. Quinze jours après la vente il y retourne, entre dans le jardin, et n'y trouvant plus un berceau sous lequel il avait coutume d'aller rêver, appelle Antoine et lui demande ce qu'est devenu son berceau. Antoine lui répond qu'il a été détruit par ordre de M. Le Verrier. Boileau, après avoir rêvé un moment, remonte dans son carrosse en disant : « Puisque je ne suis plus le maître ici, qu'est-ce que j'y viens « faire? » Il n'y revint plus. »

Le 13 mars 1711, la mort vint le chercher dans sa dernière et silencieuse retraite. « La compagnie qui suivit son convoi, et dans laquelle j'étois, dit Louis Racine, fut fort nombreuse; ce qui étonna fort une femme du peuple, à qui j'entendis dire : « Il avoit bien des amis! On assure pourtant qu'il « disoit du mal de tout le monde. »

Jean Racine perdit sa mère à l'âge de treize mois, et son père une année après : voilà pourquoi la ville de La Ferté-Milon, sa patrie, ignore l'endroit précis de sa naissance. La municipalité a fait placer cependant une inscription commémorative sur la maison qui porte le numéro 3 de la rue Saint-Vaast (ancienne rue de la Pescherie), où demeurait son grand-père maternel Pierre Sconin, qui fut un de ses tuteurs : on peut en effet

supposer, jusqu'à preuve du contraire, que l'aïeul du poète logeait chez lui sa fille et son gendre. Ce qui est certain, c'est que Jean Racine, aussitôt après la mort de son père, fut remis entre les mains de son grand-père paternel, contrôleur du grenier à sel, son second tuteur. Celui-ci, aidé de sa femme Marie Desmoulins, entoura sa petite enfance de soins tendres et dévoués, Racine n'a pas de mots assez tendres et assez respectueux pour parler de sa grand'mère qu'il n'appelle jamais que « sa seconde mère. »

Le contrôleur de la gabelle, qui portait le même nom que son petit-fils, avait, à l'époque où il l'adopta, sa maison dans la Grande-Rue (aujourd'hui appelée rue de Reims) en face du four banal. Il la vendit en 1640 à un M. de la Clef. Il ne nous reste guère sur cette intéressante demeure qu'un détail donné incidemment par Racine lui-même dans une lettre à Mlle Rivière, sa sœur[1]. « Vous savez, écrit-il, qu'il y a un édit qui oblige tous ceux qui ont ou qui veulent avoir des armoiries sur leurs vaisselles ou ailleurs, de donner pour cela une somme qui va tout au plus à 25 francs, et de déclarer quelles sont leurs armoiries. Je sais que celles de notre famille sont un *rat* et un *cygne*, dont j'avois seulement gardé le cygne, parce que le rat me choquoit; mais je ne sais point quelles sont les couleurs du chevron sur lequel grimpe le rat, ni les couleurs aussi de tout le fond de l'écusson, et vous me ferez un grand plaisir de m'en instruire. Je crois que vous trouverez nos armes peintes aux vitres de la maison que mon grand-père fit bâtir, et qu'il vendit à M. de la Clef. »

Jean Racine fit ses études au collège de Beauvais; il en sortit à seize ans, pour entrer à Port-Royal, où vivaient dans la retraite plusieurs personnes de sa famille. Arrivons rapidement au moment où, abandonné à lui-même, il vint résider à Paris. Dans une lettre qu'il écrivait à sa sœur en 1660, il lui dit de lui adresser ses lettres « à l'image Saint-Louis, près

1. 16 janvier 1697.

de Sainte-Geneviève » ; mais il ne resta pas longtemps à cet endroit, car nous le retrouvons dans le courant de la même année à l'hôtel de Luynes, sous la surveillance peu sévère de son cousin Vitart, qui y occupait, à ce qu'il semble, les fonctions d'homme de confiance. C'est là qu'il écrivit cet épithalame lyrique, *la Nymphe de la Seine*, qui lui valut la protection du poète en faveur, Chapelain, et une bourse de cent louis sur la cassette royale. Ce succès, qui le fit connaître, et quelques amitiés peu sérieuses, comme celle du jeune abbé Le Vasseur, et même celle de La Fontaine qui, demeurant quai des Augustins chez son oncle Jannart, était son voisin, le jetèrent au milieu de ce que M. Tronchai appelle dans son épitaphe « les ensorcellements des niaiseries du siècle », *fascinatio nugacitatis sæculi*. Sa famille inquiète décida son oncle, le R. P. Sconin, à l'appeler en 1661 à Uzès, sous la promesse d'un bénéfice qu'il obtint en effet plusieurs années après. Racine se soumit de bonne grâce. Cet oncle, chanoine de Sainte-Geneviève, avait dans le diocèse d'Uzès une position importante, étant official et grand vicaire. C'était un homme excellent : il donna à son neveu une chambre à côté de la sienne, apparemment dans sa nouvelle demeure dont parle Racine dans une de ses lettres[1] : « Il fait achever une fort jolie maison qu'il a commencée, il y a un an ou deux, à un bénéfice qui est à lui, à une demi-lieue d'Uzès. J'en reviens encore tout présentement. Elle est toute faite déjà ; il n'y a plus que le jardin à défricher. C'est la plus régulière et même la plus agréable de tout Uzès. Elle est tantôt toute meublée, mais il lui en a coûté de l'argent pour la mettre en cet état ; c'est pourquoi il ne faut pas demander à quoi il a employé ses revenus. » Quatre mois plus tard, il contait à sa cousine Vitart que le jardin était tout plein « de roses nouvelles, et de pois verts ». Au mois de juin, il fait un tableau charmant de la moisson qu'il voit de ses fenêtres, car, ajoute-t-il, « je ne pourrois être un

1. A. M. Vitart, le 15 novembre 1661.

moment dehors sans mourir; l'air est aussi chaud que dans un four allumé... et pour m'achever, je suis tout le jour étourdi d'une infinité de cigales qui ne font que chanter de tous côtés, mais d'un chant le plus perçant et le plus importun du monde. Si j'avois autant d'autorité sur elles qu'en avoit le bon saint François, je ne leur dirois pas, comme il faisoit : « chantez, ma « sœur la cigale; » mais je les prierois bien fort de s'en aller faire un tour jusqu'à Paris ou à La Ferté-Milon, si vous y êtes encore, pour vous faire part d'une si belle harmonie. »

Il y avait autrefois près de la cathédrale d'Uzès un jardin appartenant au chapitre de cette église. Racine, dit-on, aimait à venir y rêver et allait parfois travailler dans un petit pavillon ombragé par de grands micocouliers, qui se trouvait dans cet enclos. La tradition veut même qu'il ait composé en ce lieu *la Thébaïde*, et l'on pouvait voir encore en 1850 une inscription rappelant ce souvenir; mais on est assuré aujourd'hui qu'il écrivit cette tragédie à Paris. Le jardin a été transformé en promenade publique, mais le pavillon a été religieusement respecté et porte encore le nom de *pavillon de Racine* : un micocoulier plusieurs fois centenaire l'ombrage toujours de son feuillage.

Le jeune poète, à son arrivée à Paris, s'en vint retrouver son cousin Vitart à l'hôtel de Luynes, au numéro 33 de la rue Saint-Dominique. On le trouve peu après rue de Grenelle-Saint-Germain. Il quitta cette dernière demeure pour s'établir sur la paroisse Saint-Landry, dans une maison qui porte le numéro 7 de la rue Basse-des-Ursins : c'est là qu'il composa *Andromaque*, *les Plaideurs* et la plupart de ses tragedies. Lors de son mariage, en 1677, il habitait rue Saint-André-des-Arcs, au coin de la rue de l'Éperon; on voyait autrefois à l'angle, une petite tourelle à hauteur du premier étage, en saillie sur la rue : c'était là, paraît-il, que se trouvait son « arrière-cabinet ». Il resta dans cette maison jusqu'en 1686, époque à laquelle il vint s'établir rue des Maçons, au numéro 16, près de la Sorbonne. Il y resta neuf ans. La dernière maison de Racine, celle où il

mourut, en 1699, se voit encore au numéro 13 de la rue Visconti, autrefois des Marais-Saint-Germain : son cabinet de travail était au deuxième étage sur la rue. Trois actrices célèbres ont logé non loin de là, au numéro 21 ; ce sont la Champmeslé, Adrienne Lecouvreur et Clairon.

La correspondance de Racine, les mémoires sur sa vie écrits par son fils et les récentes recherches de M. le comte de Grouchy permettent de se faire une idée assez nette de l'intérieur du poète à l'époque de son mariage. Les deux époux apportaient en dot à la communauté chacun 15 000 livres. Mais leur fortune personnelle était beaucoup plus considérable. L'office de trésorier de France et la généralité de Moulins, évaluée 56 000 livres en capital, rapportaient à Racine 2 400 livres net par an. Le sieur Nicolas Vitart lui devait 8 000 livres, dont il lui payait les intérêts au taux de 400 livres par an. Il avait en outre 666 livres de rentes sur l'Hôtel de ville, plus 6 000 livres d'argent comptant.

Son mobilier se composait de : un bassin, une aiguière, douze assiettes, trois plats, deux flambeaux, un chandelier, douze cuillers, douze fourchettes, une salière, une paire de mouchettes, une écuelle, une écritoire d'argent.

Un lit et tous les meubles de damas vert, douze sièges, trois fauteuils, valant 1 800 livres tournois. Un autre lit de brocart en or et argent avec franges, doublé de satin aurore, valant 500 livres tournois. Une tenture de tapisserie de Flandre, valant 500 livres tournois. Trois tentures de tapisserie de Bergame, valant 110 livres tournois. Un grand miroir, plusieurs tableaux, valant 500 livres tournois.

Une montre à pendule, valant 200 livres tournois. La bibliothèque est évaluée 1500 livres tournois.

« Draps, serviettes, nappes, vaisselle d'étain valant 450 livres tournois. »

En 1699, quand il mourut, Racine laissa à ses héritiers 50 000 livres environ, en y comprenant le prix de son office de

conseiller secrétaire du roi, qui fut acheté 49 500 livres, et de sa charge de trésorier de France à Moulins, dont le prix alla à 22 000 livres.

L'inventaire après décès mentionne : un carrosse-coupé, doublé de velours rouge, à ramages, sur son train à arc, évalué 200 livres; une petite chaise roulante, garnie de panne rouge, à glaces, montée sur son train à quatre roues, estimée 75 livres; deux chevaux blancs, « vieux et caduques », portés pour 36 livres seulement; deux pièces de tapisserie de Flandre valant 1 000 livres et une autre estimée 120 livres; « un grand bureau de racine de bois de noyer couvert en partie de maroquin posé sur son pied de pareil bois, deux écritoires de bois de rapport sans garniture prisés ensemble 36 livres. »

Dans les armoires on trouva : « 14 paires de draps de toile de chanvre et lin de deux à trois lez évalués au prix de 25 livres la paire; 18 paires de petits draps de deux lez chacun; 17 paires de draps de domestiques; 24 douzaines de serviettes; 32 nappes, 3 douzaines et demie de chemises de nuit; 33 chemises fines d'homme; 2 douzaines et demie de mouchoirs; 6 cravates de dentelle; 18 paires de bas de coton; 12 paires de chaussons; 6 camisoles de futaine et basin; 2 bonnets de nuit piqués; une perruque évaluée à quinze livres.

L'argenterie est estimée 5 000 livres; un collier de 46 perles rondes d'Orient 1 000 livres; deux tabatières d'écaille 14 livres. La montre de Racine, montre à spirale à boîte d'argent, es estimée à 40 livres.

Racine eut sept enfants : deux fils, Jean-Baptiste et Louis, qu'on surnommait familièrement Lionval, du nom d'une ferme voisine de la Ferté où peut-être il avait été en nourrice; cinq filles, Marie-Catherine sa préférée, qui seule se maria, Nanette, Babet, Fanchon et Madelon; il ne les appelle jamais que par ces jolis diminutifs. Nanette entra en religion à seize ans; Racine, racontant à son fils cette douloureuse cérémonie, ajoutait : « Je n'ai cessé de sangloter, et je crois même que

cela n'a pas peu contribué à déranger ma faible santé. »

Racine était d'une tendresse extrême pour ses enfants et ses gronderies ressemblaient fort à des prières. Son fils nous le montre se mêlant à leurs jeux, s'occupant de leurs études avec des délicatesses presque féminines. Tout le monde connaît la charmante histoire de la procession des petits enfants, où le père portait la croix, et celle de la carpe mangée en famille, pour laquelle il refusa une invitation à dîner du prince de Condé : « Voyez vous-même, dit-il au messager, si je puis me dispenser de dîner avec ces pauvres enfants qui ont voulu me régaler aujourd'hui et n'auraient plus de plaisir s'ils mangeaient ce plat sans moi. Je vous prie de faire valoir cette raison à Son Altesse Sérénissime. » Tous les soirs il récitait la prière devant ses enfants et ses domestiques réunis, puis il lisait l'évangile du jour.

Nous connaissons quelques-uns des ouvrages qui composaient la bibliothèque du grand poète, grâce au don qu'en fit son fils Louis à la bibliothèque du roi. On y trouve les *Vies* de Plutarque, en grec; les *Morales grecques* de Plutarque; un Platon, en grec; la *Morale* d'Aristote; une édition grecque de l'*Iliade*; une autre d'Euripide; deux différentes de Sophocle; les *Veterum comicorum sententiæ*; le *Victorii Commentarius in Poeticam Aristotelis*, avec des passages traduits de sa main; un *Traité sur l'orthographe française*. Tous ces livres ont les marges chargées d'annotations autographes.

Ajoutons enfin que Racine songea plusieurs fois à acquérir une maison de campagne. Il fut même sur le point d'acheter la terre seigneuriale de Silly, près de la Ferté-Milon, lorsque la naissance de son second fils vint arrêter ce projet. Il explique, dans une lettre écrite à cette époque, la nature de cet empêchement : « Je ne veux pas, dit-il, faire tant d'avantage à nostre aîné. Vous savez le droit des aînés sur les fiefs. » Il pensa alors à acheter une ferme à M. de Noirmoutier, mais finit par y renoncer à cause de l'insuffisance de ses revenus.

On sait aujourd'hui d'une manière certaine où étaient situés les cinq maisons qu'habita successivement Molière à Paris. La première, dans laquelle très vraisemblablement il naquit, et où s'écoula sa jeunesse, bien connue sous le nom de *Pavillon des Singes*, à cause d'un pilier sculpté qui la décorait, se trouvait à l'angle des rues Saint-Honoré et des Vieilles-Étuves (aujourd'hui rue Sauval). La deuxième, où il s'installa après ses longs et obscurs débuts en province, qui durèrent douze ou treize ans[1], était *la maison de l'image Saint-Germain*, sur le quai de l'École, à proximité du Petit-Bourbon, où il jouait. Lorsque cet hôtel eut été démoli pour faire place à la colonnade de Claude Perrault, et que la troupe de Monsieur se fut transportée dans la salle de spectacle construite au Palais Royal pour le cardinal de Richelieu, Molière s'en vint loger rue Saint-Thomas-du-Louvre : ce fut sa troisième demeure. En 1672, enfin, après un court séjour rue Saint-Honoré, il s'installa avec sa femme, Armande Béjard, rue de Richelieu, non loin de l'endroit où l'on a élevé la fontaine que sa statue surmonte, dans la maison où il expira le 17 février 1673. Il louait également depuis plusieurs années un appartement à Auteuil : il est probable qu'il s'y retirait souvent pour travailler, car l'inventaire dressé après sa mort constate que la plus grande partie de sa bibliothèque y avait été transportée.

La découverte d'actes notariés concernant la « maison des Singes » et celle de la rue Richelieu, a permis de connaître d'une façon très intime l'intérieur où grandit Molière et celui où il acheva sa vie.

1. M. Louis de la Pijardière, archiviste du département de l'Hérault, a clairement établi que Molière et sa troupe, en 1654-1655, faisaient partie de la maison du prince de Conti, venu pour présider les États de Languedoc, et qu'ils jouaient et demeuraient dans la maison de Girard où résida ce prince pendant toute la durée de son séjour à Montpellier. Cette maison, sise rue de Montpelliéret, fut achetée en 1825 par la ville et c'est sur son emplacement que s'élève aujourd'hui le musée Fabre. Une plaque posée sur la façade du musée en perpétue le souvenir. Voy. *Molière, son séjour à Montpellier* en 1654-1655. Montpellier, 1887.

La demeure de Jean Poquelin et de Marie Cressé, ses parents, a disparu en 1802 ; une autre maison a pris sa place, une inscription apprend aujourd'hui aux passants que « cette maison a été construite sur l'emplacement de celle où est né Molière. » On a, outre les inventaires, plusieurs documents sur cet intéressant « pavillon » ; son histoire, avec son plan, se trouve dans un dossier conservé aux archives de l'Assistance publique ; de plus on le voit représenté sur un tableau de F.-A. Vincent,

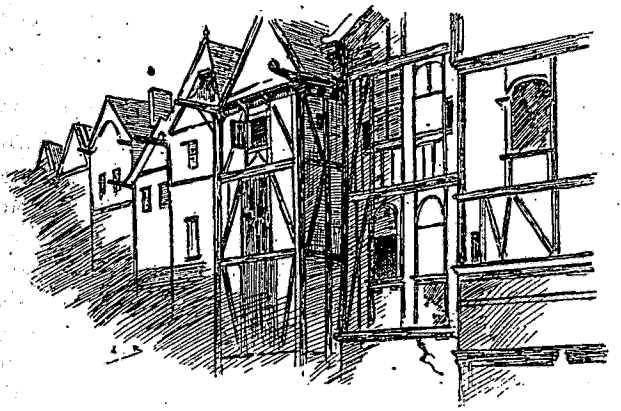

Maison natale de Molière, à Paris, d'après le tableau de F.-A. Vincent.

le Président Molé saisi par les factieux au temps de la Fronde, exposé au salon de 1779, et placé maintenant dans un vestibule du Palais Bourbon. « C'était une pittoresque maison du XVI^e^ siècle, dit M. Gustave Larroumet[1], étroite et profonde, à pans de bois et à pignon, avec deux étages en encorbellement, de petites fenêtres cintrées, et des vitrages encadrés de plomb. Au coin, sur la rue des Étuves, elle offrait un de ces *poteaux*

1. *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1886.

corniers, si nombreux jadis, que la fantaisie des sculpteurs décorait de ces « figures joyeuses et frivoles — dont parle Rabelais — contrefaites à plaisir pour exciter le monde à rire. » Avant la disparition de celui qui nous occupe, Alexandre Le Noir avait pris soin de le dessiner; d'une exécution spirituelle, et, chose rare dans les figures de ce genre, sans indécence ni grossièreté, il représentait un oranger le long duquel grimpaient une troupe de jeunes singes, très heureusement saisis dans la souplesse et la variété plaisante de leurs attitudes. »

Au rez-de-chaussée se trouvait la boutique dans laquelle le père, tapissier comme on sait, recevait les pratiques; à la suite une pièce servant de cuisine et de salle à manger et, au-dessus de cette pièce, une soupente. A l'entresol étaient placés la chambre à coucher, chambre natale de Molière très probablement, et un cabinet. L'inventaire dressé après la mort de Marie Cressé évoque à nos yeux une pièce semblable à celles qu'a dessinées Abraham Bosse : près de la cheminée munie de ses deux grands chenets de cuivre jaune, une couple de petites chaises *caqueterres*[1], au milieu de la chambre « une grande table à sept colonnes, de bois de noyer garnie de son tapis vert à rosette de Tournay », contre le mur « un grand coffre de bahut carré couvert de tapisserie à l'aiguille à fleurs rehaussée de soie », et un autre plus petit, de ceux que l'on nommait *cabinets*, et qui servait à mettre les objets précieux : celui de Marie Cressé était « de bois de noyer marbré à quatre guichets fermant à clef garni par dedans de satin de Bruges ». Le lit, dans l'inventaire, est prisé avec son *fosteuille*; c'était le siège d'honneur où l'on faisait asseoir le médecin ou le confesseur. La muraille, enfin, était tendue d'une tapisserie de Rouen et ornée de cinq tableaux et d'un miroir de Venise. Sur la table se trouvaient seulement deux livres : la *Vie des hommes illustres*

1. Furetière les nomme *caquetoires* et les définit ainsi : petits fauteuils qui servent à mettre auprès du feu et où on caquette à son aise.

de Plutarque et une *Bible*. Remarquons enfin, avant de quitter cette chambre, « un petit coffret couvert de tapisserie », où la mère conservait pieusement le linge baptismal de ses enfants.

Le mobilier du reste de l'appartement et la garde-robe dépassent encore en luxe celui de la chambre à coucher ; le linge de table est en toile damassée et ouvrée ; les pièces d'argenterie ont des anses et des pieds de vermeil ; les bijoux de Marie Cressé sont nombreux et magnifiques, l'inventaire en compte une quarantaine, tant bracelets que bagues, agrafes, colliers, pendants d'oreilles, aiguilles pour retenir les cheveux, « montres d'horloge » en or et en argent, enrichies de diamants, de perles, d'émeraudes et de rubis.

C'est dans cet opulent milieu que grandit Molière : il allait dans le jour suivre les cours du collège de Clermont, et souvent le soir, avec son grand-père Louis de Cressé, à l'hôtel de Bourgogne, proche de la rue des Vieilles-Étuves, où l'on donnait des représentations théâtrales. A vingt et un ans il renonça tout d'un coup à la charge de son père et à la vie tranquille et fortunée qui l'attendait, pour s'en aller à travers la France jouer la comédie avec des « enfants de famille ».

La maison de la rue de Richelieu qu'il se choisit sur la fin de sa vie, se composait d'un rez-de-chaussée sur caves, de trois étages dont il n'habita que le premier et le second, de quatre entresols et de dépendances, écuries, remise de carrosse, communauté de la cour, puits, etc. ; le tout moyennant 1 300 livres de loyer par an. L'installation intérieure, que décrit l'inventaire, était fort luxueuse, bien qu'inachevée au moment où mourut Molière. La chambre à coucher était tendue de satin « à fleurs à fond vert », sa couleur préférée, avec des bordures de satin « à fond blanc et fleurs aurore ». Ses meubles étaient en bois doré « à pieds d'aiglon feints de bronze » ; le lit, également « à pieds d'aiglon », avec un dossier peint et doré, était surmonté d'un « dôme à fond d'azur avec quatre aigles de relief, de bois doré ; ledit dôme garni par dedans de taffetas

aurore et vert en huit pentes. » Dans la même pièce se trouvaient deux petits lits de repos ou canapés « à pieds d'aiglon feints de bronze avec matelas recouverts entièrement de satin à fleurs à fond vert » ; trois tables dont une grande « de bois figuré de parquet de fleurs » recouverte d'un tapis « de Turquie » ; des fauteuils et des chaises de bois verni et doré ; des carreaux en brocatelle de Venise, « dont huit à grandes fleurs rouges et quatre verts ». Enfin sur des rayons une centaine de volumes parmi lesquels les œuvres de Sénèque, de Plutarque, de Lucien, de Juvénal, de Térence, de Virgile, les ouvrages de Corneille et de La Mothe le Vayer, l'*Alaric* de Scudéry, un dictionnaire de philosophie, une quarantaine de volumes de comédies françaises, espagnoles et italiennes.

Nous n'entreprendrons pas la description du reste de la maison de Molière : tout, depuis la cuisine avec ses grandes fontaines en cuivre rouge, jusqu'à la chambre de débarras où gît « la chaise à porter, garnie de damas rouge par dedans, avec les bâtons », tout répond à la richesse et au confort de la chambre du maître. Le lit seul de Molière et celui d'Armande Béjard représentent une valeur de 2 000 livres, c'est-à-dire environ 10 000 francs de notre monnaie actuelle.

Avant de quitter l'intérieur du grand comique, qu'on nous permette de jeter encore un coup d'œil sur le cabinet où il serrait ses habits de ville et ses habits de théâtre. Là, à côté du simple juste-au-corps de « drap d'Hollande noir », qu'il mettait pour sortir, ou du « rhingravè de drap d'Hollande musc, avec la veste de satin de la Chine blanc, » qu'il portait chez le roi, on voit son habit de Clitidas en moire verte, son costume du Sicilien en satin violet brodé d'or et d'argent, le jupon de satin aurore avec lequel il paraissait dans *le Festin de Pierre*, et le pourpoint de serge jaune, garni de radon vert, qu'il revêtait pour jouer *le Médecin malgré lui*.

Lulli, qui eut l'honneur d'être le collaborateur de Molière et de La Fontaine, était né à Florence et avait été amené en France

encore enfant par le duc de Guise qui en fit *cadeau* à Mlle de Montpensier. On s'amusait de la verve avec laquelle il jouait du violon, mais on le laissait à la cuisine. Il en sortit cependant, reçut des leçons et comme il était encore plus industrieux que bon musicien, il sut faire promptement son chemin. Il devint surintendant de la musique de la chambre du roi, et acquit une grande fortune. L'abbé de Dangeau écrivait en 1682 à M. Cabart de Villermont : « L'on ne se peut empescher d'admirer la continuation des insolences de Lulli. Le premier président vouloit avoir le comté de Grignon et l'avoit porté à 400 000 livres ; le violon a fait une enchère de 60 000 livres ; cela est fort bon pour les créanciers ; mais en vérité, faut-il qu'un baladin ait la témérité d'avoir de telles terres, lequel s'est chargé d'un grand nombre d'enfants ; mais aussy cet homme a sçu plaire au plus grand roy du monde ! La richesse d'un homme de cette qualité est plus considérable que celle des premiers ministres des autres princes de l'Europe ! »

Le domaine campagnard de Lulli répondait à l'opulence de la maison de ville qu'il s'était fait construire à la butte Saint-Roch. C'est en 1670 qu'il vint s'y installer avec sa femme, « demoiselle Magdeleine Lambert, fille de Michel Lambert, maître de la musique du Roy, » dont il avait eu six enfants.

Lulli avait acheté à l'angle de la rue Sainte-Anne et de la rue des Petits-Champs un grand terrain de 108 toises à 210 livres la toise, ce qui faisait une somme totale de 22 680 livres, prix fort considérable en ce temps. Il y fit construire un des plus somptueux hôtels de Paris ; il existe encore aujourd'hui. Sa façade, à deux côtés, est ornée de pilastres d'ordre composite ; elle a quatorze croisées hautes dont neuf s'ouvrent sur la rue Sainte-Anne et cinq sur la rue Neuve-des-Petits-Champs. Sur la principale façade le musicien fit sculpter des attributs de son art, une timbale, des trompettes, des cornets, une guitare, etc. Les clefs de voûte des cintres du rez-de-chaussée sont décorées de masques comiques. Lulli, toujours homme d'affaires, n'avait pas

laissé inoccupées les parties de sa maison qu'il n'habitait pas : il les avait louées pour une somme totale de 3000 livres.

Il ne mourut pas, ainsi qu'on l'a généralement rapporté, dans cet hôtel, mais bien dans une autre maison qui occupait, au coin de la nouvelle rue Royale, une superficie de 72 toises et qui lui donnait chaque année un revenu de 1 600 livres. Son acte de décès dit, en effet, qu'il s'éteignit « âgé de cinquante-cinq ans ou environ, dans sa demeure, rue de la Magdeleine ». La construction de ce bâtiment avait été achevée en 1682.

Regnard, qui fut au moins par la gaîté et par le langage le premier des successeurs de Molière, demeura comme lui, rue de Richelieu. Il était riche, recevait largement; écrivains, artistes, gens du monde recherchaient sa maison soit à Paris, soit à la campagne. Il avait acquis une charge de trésorier de France au bureau des finances et l'intendance du château de Dourdan; il possédait, près de là, la terre seigneuriale et le château de Grillon, qu'il avait embelli; il y chassait et menait joyeuse vie : c'est là qu'il mourut en 1709.

Si Regnard tient à Molière par la forme, La Bruyère tient à lui par le fond, comme on l'a très bien dit.

Vers le mois de juillet de l'année 1684, le duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé, finissait sa seconde année de philosophie au collège de Clermont. Il était âgé de seize ans et son instruction était loin d'être complète. On lui donna pour précepteurs deux pères jésuites, le P. Alleaume et le P. du Rosel, qui avaient mission de lui enseigner surtout « la religion et le règlement des mœurs »; un professeur laïc, M. Deschamps, fut chargé de la surveillance générale des études du jeune duc et de lui enseigner l'histoire, la géographie et les sciences militaires. Sa santé le força bientôt à se démettre de ses fonctions; il fallut le remplacer : c'est alors que l'évêque de Meaux, Bossuet, songea à un ancien trésorier de Caen, qui vivait en philosophe « dans une chambre proche du ciel », quai des Grands-Augustins. Quoiqu'il s'appelât de La Bruyère, et que ses fonctions lui

permissent de porter le titre d'écuyer, il n'avait pas de prétentions nobiliaires; son père avait été lieutenant civil et son trisaïeul paternel apothicaire fort achalandé de la rue Saint-Denis. « Il y a peu de familles dans le monde, a-t-il dit quelque part, qui ne touchent aux plus grands princes par une extrémité et par l'autre au simple peuple. »

Un contemporain de La Bruyère, Bonaventure d'Argonne, nous a laissé une description amusante du logement où Bossuet vint chercher l'auteur des *Caractères* : « Sans supposer, dit-il, d'antichambre ni de cabinet, on avoit une grande commodité pour s'introduire soi-même auprès de M. de la Bruyère, avant qu'il n'eût un appartement à l'hôtel de... (Condé). Il n'y avoit qu'une porte à ouvrir et qu'une chambre proche du ciel, séparée en deux par une légère tapisserie. Le vent, toujours bon serviteur des philosophes, courant au-devant de ceux qui arrivoient, levoit adroitement la tapisserie et laissoit voir le philosophe, le visage riant et bien content d'avoir occasion de distiller dans l'esprit et le cœur des survenants l'élixir de ses méditations. »

La Bruyère présenté à Condé fut chargé d'apprendre l'histoire, la géographie et les institutions de la France au petit duc de Bourbon, tandis que le mathématicien Sauveur avait pour tâche de lui enseigner la géométrie et la fortification. Le philosophe entra en fonction le 15 août 1684; ses appointements furent réglés à 1 500 livres par an. Après quelques mois passés à Chantilly, il vint s'installer à Versailles dans l'hôtel de Condé. Le déménagement du prince de la Roche-sur-Yon, neveu de Condé, qui venait d'acheter la maison de M. de La Rochefoucauld, le grand veneur, permit aux professeurs de s'installer commodément. « Son Altesse est venue régler toutes choses pour les chambres et offices de Mgr le duc de Bourbon, écrivait le P. du Rosel. Elle a tout visité avec Mgr son fils. Nous avons bien de l'obligation à Son Altesse, qui nous a donné le choix de tout ce qui s'est trouvé de meilleur; nous avons pris les chambres de M. le chevalier d'Angoulême, et une autre qui est voisine, afin

d'être près l'un de l'autre, avec une garde-robe pour un valet. M. de La Bruyère a aussi pris une chambre auprès des nôtres. »

L'inventaire fait à la mort de La Bruyère permet de reconstituer son appartement de l'hôtel de Condé. Il était fort modeste, se composant seulement de trois pièces : une chambre, un cabinet et une garde-robe. Encore était-il placé sous les toits, ce qui ne devait pas laisser que d'être en été fort pénible; une lettre de La Bruyère adressée le 16 juillet 1695 à Phélypeaux de Pontchartrain en fait foi : « Avant-hier, Monseigneur, écrit-il, sur les sept heures du soir, les plombs de la gouttière qui est sous la fenêtre de ma chambre se trouvèrent encore si échauffés du soleil qui avoit brillé tout le jour, que j'y fis cuire un gâteau, galette fouée ou fouace, que je trouvai excellente. »

La chambre dont il parle ici était celle dans laquelle il couchait et recevait ses visiteurs : elle était indépendante des deux autres pièces, si bien qu'après son décès Huguet, concierge de l'hôtel, n'eut à sceller de son cachet que la porte de cette pièce. Dans une encoignure était placé le lit recouvert d'une housse de serge verte, avec de hauts piliers qui n'étaient déjà plus guère de mode; un grand rideau de moquette le dissimulait. Près de la cheminée avec sa garniture et son « soufflet de cuir rouge », était placée une petite table de noyer, couverte d'un tapis de drap vert « avec une peau de cuir par-dessus » ; vis-à-vis « un fauteuil de commodité » en noyer, recouvert de tapisserie; deux autres de même espèce garnis de serge verte et un quatrième avec un siège en paille, complétaient l'ameublement. Le seul luxe de la chambre, qu'éclairait une fenêtre unique, était une grande glace bordée de bois noirci et un portrait de Bossuet dans un cadre doré.

La Bruyère se tenait plus volontiers dans le cabinet attenant, converti en salle de travail. Les murailles étaient dissimulées en partie par des morceaux de tapisserie de Bergame verte, en partie par des cartes de géographie et des plats de faïence; sur le reste s'étageaient des rayons où l'écrivain avait rangé toute sa bibliothèque, « cent quarante-cinq volumes tant petits que

gros, de divers auteurs, traitant de plusieurs matières. » Un pupitre à lire monté sur son pied se dressait près de la fenêtre; contre le mur se trouvait la table où sans doute il écrivit la plus grande partie de ses *Caractères*; elle était en bois de chêne et de sapin, couverte d'un tapis vert : dessus était placée une cassette de cuir noir à plaques de cuivre, contenant probablement tout ce que le philosophe possédait d'objets précieux, ses jetons de l'Académie, une chaîne avec un crochet et une plaque de manchon en argent, et un petit flacon de vermeil, le tout, ne valant pas plus de quinze livres. Dans un coin étaient posées « une épée de deuil et une canne à petite poignée d'argent ».

L'inventaire de la garde-robe permet de pénétrer d'une façon plus intime encore dans la vie du grand homme. Nous trouvons là surtout ses habits de cour : deux vestes, l'une « de chamois garnie de galon d'or et l'autre de gros de Tours à fleurs d'argent », une autre veste « de drap bleu garni de boutons, boutonnoires et agréments d'or »; un manteau de drap rouge « bordé d'un petit bord d'or », un de camelot doublé de velours rouge. Puis tout le linge, consistant en onze chemises fines, six cravates à dentelles, douze de mousseline et deux effilées, cinq paires de manchettes plates de deuil, cinq coiffes de nuit, un rabat de deuil, etc. Deux vieux chapeaux sont inventoriés 30 sols, l'un « de Caudebec et l'autre castor ».

Lorsque l'éducation du petit-fils de Condé fut terminée, La Bruyère n'eut guère pour charge que de s'occuper de la bibliothèque, déjà pourvue du reste d'un bibliothécaire, ou bien d'écrire pour ses maîtres des lettres délicates, comme l'épître à Santeuil. Dans les derniers temps de sa vie il vivait fort retiré, communiquant aussi peu que sa position le lui permettait avec ses collègues, les gentilhommes de M. le duc.

La partie de l'hôtel de Condé où logeait à Versailles cet « homme illustre par son esprit, par son style et par la connoissance des hommes », selon l'expression de Saint-Simon, se voit encore au numéro 14 de la rue des Réservoirs : un restau-

rateur s'y est établi. Sur la façade, la municipalité a fait graver, en 1857, ces lignes :

Ici Jean de la Bruyère, hôte et ami du prince de Condé, a écrit son livre des Caractères. On ignore le lieu de sa naissance; mais il a longtemps vécu en cette demeure, où il a livré sa pensée aux hommes et rendu son âme à Dieu: † 11 *mai* 1696[1].

La famille princière à laquelle était attaché le philosophe quittait souvent Versailles pour le Petit-Luxembourg qui était sa résidence de Paris. Là aussi on avait donné à La Bruyère un logement qui ressemblait fort à celui de la rue des Réservoirs; même distribution ou à peu près, c'est-à-dire une petite chambre au second étage, dont la fenêtre donnait sur la rue de Vaugirard, une garde-robe contiguë, et un cabinet « avec une espèce de grenier à côté dudit cabinet ». Dans la chambre on trouve, comme à Versailles, « une couchette à hauts piliers » avec un « tour de lit contenant deux rideaux, deux bonnes grâces, le dossier et un soubassement, le tout de taffetas à fleurs blanches et fond vert. » Adossée à la muraille a cheminée, avec une garniture de faïence commune, était surmontée d'une glace encadrée dans une simple bordure de bois peint; elle était garnie de « deux chevrettes et deux chenets » en fer poli, d'une « pincette à tenailles » et d'un soufflet. Vis-à-vis devait être placé le bureau « de bois de chêne et de sapin, garni de trois tiroirs fermés à clef, couvert d'un tapis de serge de Berry verte », flanqué de deux guéridons de bois de noyer. Outre ce bureau, il y avait dans la chambre deux tables, l'une « de bois blanc, avec son châssis garni d'un tiroir, avec deux guéridons de bois de hêtre noir et doré, et

1. Depuis la rédaction de cette inscription, M. Jal a découvert que La Bruyère est né à Paris, dans la Cité, et qu'il a été baptisé le 17 août 1645 dans l'église de Saint-Christophe.

l'autre de bois de noyer plaqué, aussi posé sur son châssi à piliers tors. » Contre les murs, recouverts de tapisseries de Bergame, étaient rangées quatre chaises et quatre fauteuils « de bois de noyer à piliers tors, couverts de brocatelles à fleurs blanches et fond vert. » La fenêtre était munie de deux rideaux de toile peinte et le seul ornement de la muraille était une glace semblable à celle qui surmontait la cheminée.

La garde-robe était meublée de quatre chaises de paille, d'une armoire et d'un lit de repos couvert de serge verte. L'huissier au châtelet, chargé de l'estimation des biens du défunt, note qu'il trouva aussi dans cette petite pièce « quatre morceaux de vieille tapisserie..., une tête à perruque et une carte mappemonde. » La chambre donnait par une porte vitrée sur le cabinet où La Bruyère serrait ses livres : son libraire, Michallet, prisa en bloc « lesdits livres, tant en grand que petit volume, reliés en veau et en parchemin, sur sept tablettes de bois de sapin », 278 livres. Il y avait encore dans ce cabinet un costume de drap d'Angleterre gris brun et une perruque à longs cheveux gris blonds, qui devaient composer la tenue ordinaire du philosophe. Citons enfin parmi les objets entassés sans ordre dans le grenier attenant au cabinet, un prie-Dieu, une vieille paire de bottes garnie de ses éperons, un lit de repos, deux valises de cuir, « un vieil comptoir de bois de chêne couvert d'un tapis de serge rouge, » etc...

Voici comment La Bruyère se peignait lui-même dans sa chambre de la rue de Vaugirard, travaillant, en 1693 ou 1694, à la septième édition de ses *Caractères* : « O homme important et chargé d'affaires qui, à votre tour avez besoin de mes offices, venez dans la solitude de mon cabinet : le philosophe est accessible; je ne vous remettrai point à un autre jour. Vous me trouverez sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'âme..., ou la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter.... Entrez, toutes les portes vous sont ouvertes; mon antichambre n'est pas faite pour s'y

ennuyer en attendant; passez jusqu'à moi sans me faire avertir. Vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'argent et l'or, si c'est une occasion de vous obliger.... Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée? Quelle interruption heureuse pour moi que celle qui vous est utile!.... »

L'estimation des objets inventoriés au Petit-Luxembourg (en comptant environ 2 000 livres d'argent qu'on y trouva) s'élève à 2 436 livres 14 sols, qui, ajoutés aux 566 livres 2 sols représentant la valeur du mobilier de l'appartement de Versailles, forment un total de 3 002 livres 16 sols. Pour avoir une idée juste de la fortune que La Bruyère laissa à sa mort, il faut augmenter cette somme de la valeur d'un petit bien qu'il possédait au village de Saulx-les-Chartreux : il se composait d'une « petite portion de maison, jardin et cinq arpents huit perches de terre et pré ». Dans ce logis, que sa belle-sœur Claude-Angélique Targas déclare vieil et caduc, il n'y avait qu'une chambre meublée fort simplement et décorée de trois cartes de géographie. Son rapport annuel était de 80 livres qu'absorbaient presque entièrement les soins d'entretien. La Bruyère enfin était propriétaire pour un tiers de la ferme de Romeau dans le Perche.

Fénelon avait loué en 1693 à Versailles, à quelques pas du logis où mourut La Bruyère, une maison sur la place du Petit-Marché (Petite-Place, numéro 1), à raison de 600 francs par année. C'est là qu'il composa son *Télémaque*. Cette maison n'était composée que de deux chambres et un cabinet au premier et au second étage. Elle communiquait par les derrières à la maison du peintre Le Brun, à l'hôtel de Mme de Maintenon et à celui du duc du Maine. Trop petite pour loger les gens du prélat, c'était un simple cabinet de travail. Fénelon n'ayant qu'une fortune fort modeste, avait dû se contenter, lorsqu'il avait été nommé en 1689 précepteur du duc de Bourgogne, de l'appartement qui lui avait été donné dans le château, sans pou-

voir accepter, comme Bossuet, les charges d'une maison particulière.

Louis XIV avait en effet donné à Bossuet, devenu précepteur du dauphin, un hôtel qui se trouvait à l'emplacement occupé actuellement à Versailles par les maisons numéros 2 et 4, place Hoche. Ses familiers, l'abbé de la Broue, l'abbé Renaudot, l'abbé Fleury, l'abbé de Saint-Luc, l'abbé de Longuerue, Cordemoy, Pellisson, La Bruyère, Galland, et plus tard Fénelon, s'y réunissaient à jours fixes pour y parler philosophie, et faire la lecture de la Sainte Écriture, que chacun suivait dans son exemplaire et discutait. M. l'abbé Fleury rédigeait à l'instant les observations par écrit.

Bossuet écrivit un grand nombre de ses ouvrages dans cet hôtel, qui devint plus tard l'hôtel de Torcy.

Avant sa nomination à l'évêché de Condom, et dans le temps de ses plus beaux triomphes oratoires, Bossuet vivait fort retiré dans le doyenné de Saint-Thomas-du-Louvre. Pendant sa célèbre querelle avec Fénelon, il demeurait place des Victoires. Il mourut le 12 avril 1704, dans un hôtel de la rue Sainte-Anne, vis-à-vis le couvent des *Nouvelles Catholiques*, supprimé en 1790.

CHAPITRE XII

VAUBAN — CATINAT — JEAN BART — DUGUAY-TROUIN

Ne dirons-nous rien des hommes de guerre de ce grand siècle? Leurs contemporains ont laissé dans l'ombre presque tout ce qui s'est passé de leur vie en dehors des champs de bataille.

Vauban, aussi illustre par sa grandeur morale que par ses talents militaires, descendait d'une famille de gentilshommes, que des revers de fortune avaient peu à peu réduits à une très humble position. Il naquit dans une fort pauvre maison, qu'on voit encore au village de Saint-Léger-de-Foucheret, près de Saulieu (Yonne); bâtie sur la rue, elle est couverte en chaume, et se compose seulement d'une salle basse, servant de cuisine et de chambre, d'un grenier et d'une écurie. Vauban habita plus tard le château d'Épiry, qui était la demeure des parents de sa femme, mais surtout, dans les rares congés qu'il pouvait obtenir du roi, le domaine de Bazoches, en Avallonais, qui avait jadis appartenu à sa femme, et qu'il racheta en 1675 pour 69 000 livres. Il fit rebâtir le château, dont les quatre tours aux toits pointus se dressent encore au milieu des chênes et des rochers. On y montre une chambre à coucher soigneusement restituée dans le goût du XVII^e^ siècle et la galerie où étaient suspendus les plans et les dessins. Sous la Révolution, tous ses papiers et ses plans de villes fortes furent brûlés sur la place de Cublize. L'ancien aumônier de la maison réussit à en sauver quelques-uns; il les garda longtemps, puis finit par

les échanger contre deux tonneaux de vin de Beaujolais.

A Paris, à l'angle de la rue de Sorbonne et de la rue des Mathurins, s'élevait l'hôtel de Catinat, le vainqueur de la Marsaille. Le percement de la rue des Écoles en a fait disparaître une partie; le reste est devenu la propriété des éditeurs Delalain, après avoir appartenu aux Barbou, autres célèbres libraires. C'était une belle maison datant de la Renaissance; d'intelligentes réparations à la partie qui subsiste permettent de se faire encore quelque idée de sa façade primitive.

Le fameux Jean Bart allait se reposer, après ses courses aventureuses contre les Anglais, dans sa petite maison de la rue du Bar, à Dunkerque, et Duguay-Trouin, son digne émule, trouvait une paisible retraite dans la vieille demeure de ses parents, rue Jean-de-Châtillon, près du château de Saint-Malo. On la montre aux étrangers comme un des plus charmants spécimens des constructions malouines du XVI^e^ siècle; sa haute façade en bois sculpté qui porte glorieusement le nom du célèbre homme de mer, est percée d'une série de baies carrées contiguës, fermées par des fenêtres aux petites vitres encadrées de plomb.

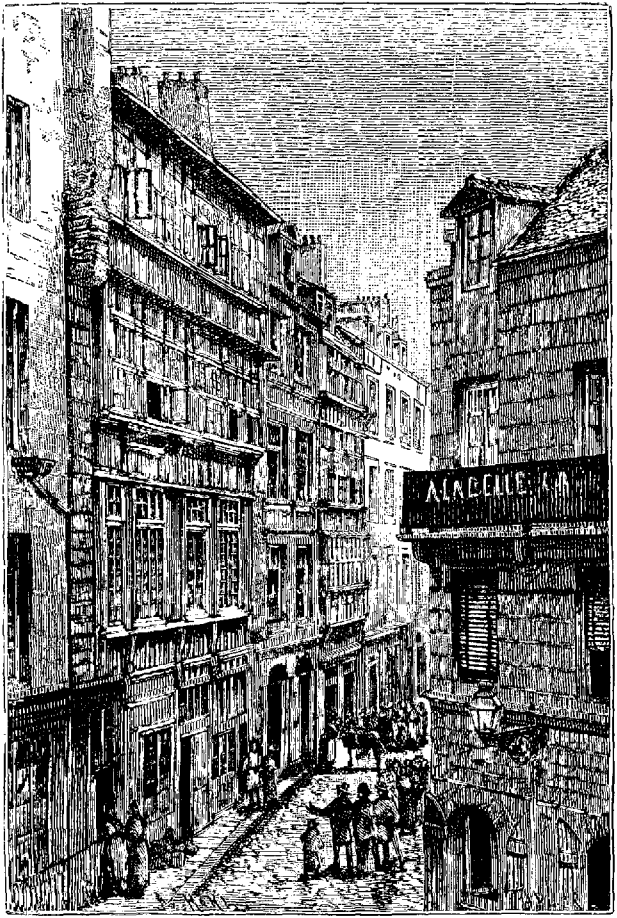

Maison de Duguay-Trouin, à Saint-Malo.

CHAPITRE XIII

ARTISTES DU XVII^e SIÈCLE

Nous n'avons jusqu'à présent nommé aucun des artistes qui se sont illustrés dans le siècle de Louis XIV; nous en réunirons dans ce chapitre quelques-uns, dont les demeures nous sont connues. Commençons par le chef de l'école flamande, déjà glorieux dans les premières années du XVII^e siècle. Rubens vint au monde dans la petite ville allemande de Siegen, où son père était détenu pour des raisons politiques par le comte de Nassau. Les habitants de Cologne montrent cependant encore dans la *Sternengasse*, le lieu prétendu de sa naissance, qui, en réalité, ne fut que durant quelques années, l'abri de sa première enfance. C'est une maison qui a six fenêtres de front, et une porte cochère, modeste maison toutefois, qui avait naguère encore un épicier pour locataire. A droite et à gauche de l'entrée, sont placées deux inscriptions. L'une peut se traduire ainsi :

« Le 20 juin de l'année 1577, jour consacré aux apôtres Pierre et Paul, naquit dans cette maison et fut baptisé dans l'église de la paroisse, Pierre-Paul Rubens. Il était le septième enfant de ses père et mère, qui ont habité vingt ans ce logis. Son père, le docteur Jean Rubens, avait été échevin de la commune d'Anvers; il se réfugia à Cologne pendant les guerres de religion, mourut dans cette ville en 1587, et fut enterré avec pompe dans l'église Saint-Pierre.

« Notre Pierre-Paul Rubens, l'Apelle germanique, voulait revoir sa cité natale avant sa mort, et consacrer de ses propres mains à l'église même où il avait reçu le baptême, son excellent tableau représentant la crucifixion de saint Pierre, tableau que lui avait demandé le célèbre connaisseur Jaback ; mais la mort le prévint, et il expira le 30 mai 1640 à Anvers, dans la soixante-quatrième année de son âge. »

Sauf l'erreur essentielle de cette inscription, qui fait naître Rubens à Cologne même, les détails qu'elle donne sont exacts. Voici la seconde :

« Dans cette maison chercha aussi un asile la reine de France Marie de Médicis, veuve de Henri IV, mère de Louis XIII et de trois reines. Elle avait appelé d'Anvers, où il demeurait, notre Rubens, pour qu'il vînt tracer dans le palais du Luxembourg, à Paris, l'épopée de sa vie et de ses destins. Il en forma vingt et un grands tableaux. Mais, poursuivie par l'infortune, elle mourut à Cologne, le 3 juillet 1642, âgée de soixante-huit ans. »

Étrange fatalité qui conduisit la grande reine proscrite à l'endroit même où avait grandi dans l'exil le peintre qui la représenta dans tout l'éclat de sa gloire!

En 1604, Rubens, qui était allé en Italie se perfectionner dans son art par l'étude des grands maîtres de la Renaissance, revint dans la Néerlande, sa patrie. Sa réputation déjà grande lui valut de la famille archiducale les honneurs les plus flatteurs. Le 15 octobre 1609 il épousa une jeune fille qu'il aimait, Isabelle Brandt, et résolut de s'établir à Anvers.

Il habita quelque temps chez son beau-père, licencié en droit et secrétaire de la régence, mais il s'y sentit bientôt à l'étroit, tant pour exécuter des commandes de jour en jour plus nombreuses que pour recevoir les élèves qui briguaient en foule le privilège d'être admis dans son atelier. Sa fortune lui permettait de mener un train presque royal; car, outre les héritages qu'il avait faits dans sa famille et la dot de sa femme, il gagnait déjà par an environ 80 000 francs. Le 14 janvier 1611, il acheta

un hôtel dans la rue qui porte aujourd'hui son nom, le fit démolir et réédifier suivant ses plans. La construction de ce palais

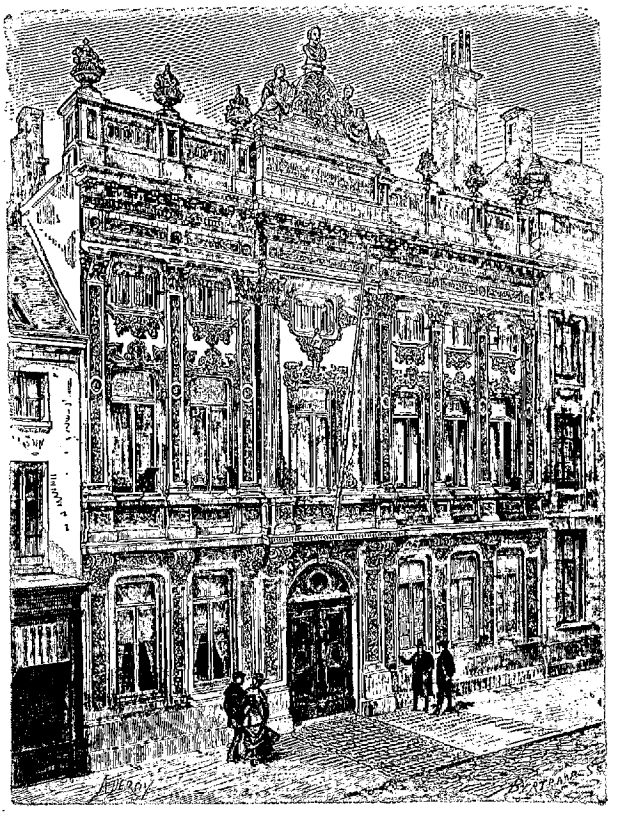

Maison de Rubens, à Anvers.

lui coûta plus de 60 000 florins (environ 127 000 francs), somme énorme pour le temps. La pièce la plus considérable et la plus somptueuse était son atelier, auquel on accédait par un large

escalier dont les dimensions permettaient de monter les toiles les plus considérables. Entre la cour et le jardin il fit élever un pavillon en forme de rotonde, éclairé de tous côtés par des fenêtres cintrées et surmonté d'une lanterne dont la forme rappelait celle du dôme du Panthéon, à Rome. Il y rangea ses précieuses collections de tableaux, statues, médailles, pierres gravées, vases précieux, qu'il avait rapportées d'Italie.

Cette maison est restée dans la famille de Rubens jusqu'en 1669; à cette époque le fils du grand peintre la vendit à un sieur Jacques Van Eyck; onze ans plus tard, en 1680, elle devint la propriété d'un prêtre de l'église Saint-Jacques, nommé Henri Hillewerve, qui adjoignit à l'habitation principale une fort belle chapelle. Vers le milieu du XVIIIe siècle, le propriétaire de la maison de Rubens était un sieur Joseph de Bosschaert, qui la rebâtit et en changea complètement l'aspect. La rotonde où le maître avait ses collections a été détruite, il y a une quarantaine d'années, lorsqu'on sépara l'habitation en deux.

Malgré sa fortune, Rubens dans son palais d'Anvers mena jusqu'à sa mort la vie la plus laborieuse. Tous les matins après la première messe, à laquelle il assistait régulièrement, il se mettait à l'ouvrage et, pendant qu'il peignait, se faisait lire quelques chapitres de Plutarque, de Sénèque ou d'un autre classique latin, prêtant à la lecture et à son travail une égale attention. Si des amis intimes, qu'il avait peu nombreux et choisis, le venaient à ce moment visiter dans son atelier, il causait avec eux sans suspendre sa peinture. Une heure avant son principal repas, fixé au milieu du jour selon la vieille mode, il prenait un peu de loisir. Après le dîner il se remettait à l'œuvre. Le soir seulement, vers cinq ou six heures, il montait un des magnifiques chevaux qu'il entretenait dans ses écuries, et allait faire une promenade sur les remparts ou hors de la ville, car il aimait passionnément l'équitation. Quand le temps ne lui permettait pas de sortir, il se divertissait à examiner ses collec-

tions ou lisait quelque ouvrage nouvellement imprimé qu'il s'était fait envoyer.

Dans la belle saison, Rubens quittait la ville pour son château de Steen, dans la bourgade d'Elewyt, entre Malines et Vilvorde. C'était une ancienne construction pittoresque et poétique, au toit saillant percé de fenêtres mansardées, dont les pignons étranges se miraient dans la pièce d'eau qui l'entourait. La campagne pleine de beaux sites qui s'étend autour d'Elewyt a inspiré plusieurs des fonds de paysage qu'on voit dans ses tableaux, entre autres celui de *la Pêche miraculeuse*.

A une lieue environ du château de Rubens se trouvait le château de David Teniers le jeune; on le nommait « le château des Trois Tours », parce que trois tourelles au toit conique dominaient le manoir bâti au milieu d'une pièce d'eau qui en faisait une sorte d'îlot. Un domaine assez considérable était attenant à l'habitation. Un acte conservé dans les Archives de Bruxelles en donne la description suivante : « Une métairie ou maison de plaisance, nommée la *Ferme des Poules* ou les *Trois Tours*, située sur le territoire de Perk avec toutes ses dépendances, comme champs, prairies, vergers, avenues, granges, étables, formant ensemble trente-cinq bonniers bien mesurés, tels en un mot ledit sieur David Teniers et feu son épouse, Isabelle de Fren, les ont acquis de feu le seigneur Brockhoven de Bergeyck. » Ce seigneur était le deuxième mari d'Hélène Fourment; que Rubens avait épousée en secondes noces.

Teniers n'acheta le château des Trois Tours que dans la maturité de l'âge, lorsque, peintre officiel de l'archiduc Léopold, chargé des commandes du roi d'Espagne et de toute la cour, il fut devenu riche. Il demeurait alors à Bruxelles, dans une maison qu'il s'était fait bâtir dans la rue des Juifs, sur la paroisse de Caudenberg. On la nommait l'hôtel de Ravenstein; un document judiciaire nous apprend que c'était une demeure spacieuse,

avec des écuries et d'autres dépendances.[1] » Il avait habité jusque-là à Anvers, dans la Longue Rue-Neuve, la maison de la *Sirène*, qui abrita successivement pendant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles, trois artistes renommés : d'abord, Jean Breughel de Velours, qui la transmit à David Teniers devenu son gendre, lequel la céda plus tard à Jean Érasme Quellin.

C'était la coutume de désigner ainsi les habitations par quelque enseigne qui les fît reconnaître. La coutume était ancienne à Anvers : à la fin du XV^e^ siècle, lorsque Quentin Metsys vint s'y établir, il loua, dans la rue des Tanneurs, une maison où l'on voyait au-dessus de la porte l'image d'un singe.

Un autre grand peintre de l'école d'Anvers, Jacques Jordaens, habitait dans cette ville une maison de la rue Haute. En 1639, enrichi par son talent brillant et fécond, il acheta dans la même rue une autre maison appelée la *Halle de Turnhout*, qu'il fit bientôt reconstruire sur un plan qu'il traça lui-même. « La grande salle avait la forme d'une croix grecque, l'artiste en décora les plafonds et les portes de magnifiques peintures, parmi lesquelles on remarquait *les Douze Apôtres*, *les Douze signes du zodiaque*, *Suzanne et les Vieillards*. D'autres sujets et de nombreuses sculptures lui donnèrent à l'extérieur et au dedans la somptuosité d'un palais. Le splendide hôtel de Rubens empêchait de dormir tous les artistes anversois[2]. »

Rembrandt tient au XVII^e^ siècle dans l'art hollandais la haute place que Rubens occupe dans l'art flamand. Plus jeune d'une trentaine d'années que le peintre d'Anvers, ses origines furent extrêmement modestes. Il vint au monde dans un pittoresque moulin, perché sur un des saillants du rempart de la ville de Leyde non loin de la porte Blanche (Wittepoort), dans la rue qu'on appelle le *Weddesteeg;* c'est-à-dire la petite rue de l'abreuvoir. Un bras du Rhin baignait la muraille, démolie

1. A. Michiels, *Histoire de la peinture flamande*, p. 461.
2. Ibid., p. 379.

aujourd'hui, qui servait d'assise à cette demeure, et c'est de là que vint à Herman, le meunier, le surnom de Van Ryn, que garda son fils.

On lui fit faire des études, mais sitôt qu'il fut revenu au moulin de ses parents il s'abandonna tout entier à son penchant pour le dessin, et cette humble maisonnette fut son premier atelier. Il y fit son portrait sous tous les costumes, en paysan, en gentilhomme, en brigand, et dans les greniers à farine il étudia pour la première fois ces effets de clair-obscur qui le passionnèrent si étrangement par la suite.

Plus tard, il alla s'établir à Amsterdam sur le Breestraat et c'est là qu'il se maria. Il demeura dans le quartier des Juifs. Sa maison existe encore, dit M. Charles Blanc. « Cette maison de brique avec pierres saillantes, divisée aujourd'hui et habitée par deux familles, est la seconde à droite, en venant du pont Saint-Antoine. Elle porte les numéros 2 et 3 du Breestraat. On a longtemps cru que la maison de Rembrandt était située dans le Saint-Antoine Breestraat, et l'on voyait même sur une des maisons de cette rue une pierre incrustée dans le mur, où était gravé le nom de Rembrandt; mais les papiers découverts par M. Scheltema ne laissent plus aucun doute à cet égard. Une singularité de la vraie maison, c'est qu'elle porte, gravée sur une pierre, au second étage, la date de 1606 qui est celle de la naissance de Rembrandt. N'y a-t-il là qu'une coïncidence? »

Le peintre avait vingt-quatre ans lorsqu'il entra dans ce logis. Il le remplit d'objets d'art, qui ne lui semblaient jamais trop chers s'ils étaient beaux : ces acquisitions absorbèrent une partie de la fortune de sa femme Saskia Uylenburg. Après la mort de celle-ci, il se remaria et il lui fallut rendre ses comptes à son fils Titus Van Ryn; cela lui fut impossible, et par autorité de justice ses biens furent mis en vente. En 1656, époque de crise pour la Hollande, sa maison n'eût pas trouvé d'acquéreur : la vente fut ajournée à 1660; elle produisit 6 713 florins 3 stinvers. Le 14 novembre 1657, la merveilleuse.

collection d'objets d'art de Rembrandt, ses meubles et ses effets mobiliers avaient été vendus conformément aux ordres de la Chambre des insolvables d'Amsterdam, pour la somme dérisoire de 4 964 florins 4 stinvers, qui ne suffit pas même à désintéresser complètement les créanciers. Nous possédons l'état qui fut alors dressé de ces objets; il figure sur les registres de la Chambre des insolvables sous le titre suivant : *Inventaire des tableaux, meubles et autres effets mobiliers délaissés par Rembrandt Van Ryn, et qui se sont trouvés dans sa maison située dans le Breestraat, près l'écluse Saint-Antoine.*

Dans le vestibule, outre plusieurs études du maître et des œuvres d'Adrien Brouwer, de Jean Lievensz, nous trouvons des moulages en plâtre, quatre chaises espagnoles avec des coussins noirs et un petit « plancher en bois de sapin. »

L'antichambre était ornée d'un très grand nombre de tableaux; une grande *Descente de croix*, une *Résurrection de Lazare*, une *Flagellation de Jésus*, etc., par Rembrandt, une *tête* par Raphaël, et des toiles signées Palme le Vieux, Persellis, Jean Pinas, Lievensz.... Les meubles étaient une glace dans son cadre d'ébène, un vase à rafraîchir en marbre, une table de noyer avec un tapis de Tournay et sept chaises espagnoles garnies de coussins en velours vert.

Un petit cabinet, derrière l'antichambre, contenait plusieurs tableaux parmi lesquels, une *Vierge* et un *Crucifiement*, du maître, une *Tête de vieillard* par Van Eyck; il était meublé d'une petite table en chêne, de quatre chaises ordinaires, de quatre coussins verts, et aussi de quatre abat-jour (*Kaert-Schiden*), d'une presse en bois de chêne, d'un chaudron en cuivre et d'un portemanteau.

Les murs du salon étaient décorés de plusieurs des plus importants tableaux de Rembrandt, parmi lesquels la *Résurrection de Jésus* et *la Mise au tombeau*; d'œuvres de Giorgion de Lastmann, de Seghers, et d'une *Vierge* de Raphaël. On y trouvait une grande glace, six chaises avec des coussins bleus,

une table en chêne, une presse en bois jaune marbré, une petite armoire du même bois, un lit de plume et un traversin, deux taies d'oreiller, deux couvertures, une garniture bleue, une chaise de paille, un fer à repasser.

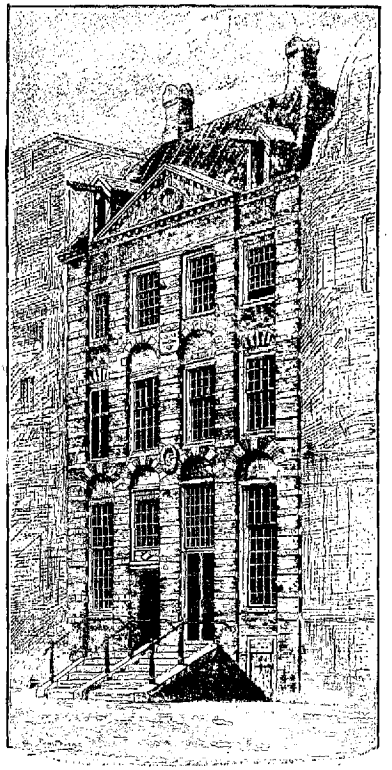

Maison de Rembrandt, à Amsterdam.

Le cabinet (*Kunst-caemer*) était un véritable musée : on y remarquait entre autres choses des statuettes de porcelaine, un More « moulé sur nature », un casque japonais, deux autres en fer et un quatrième ancien (*een curbaetse helmet*), une poire à poudre des Indes orientales, une boîte remplie de minéraux, des têtes antiques, vingt-trois échantillons d'animaux marins et terrestres, un hamac.... Une tablette dans le fond de la pièce était encombrée par des objets non moins disparates, une arbalète, des cornes, des plâtres moulés sur nature, un bouclier en fer « orné de figures par *Quintin le Maréchal* (Quentin Metsys), », etc.... On trouvait enfin dans ce cabinet

une grande quantité de volumes de dessins et de gravures des plus grands maîtres. L'antichambre qui le précédait renfermait divers tableaux, un vieux bahut, quatre chaises avec des coussins de cuir noir et une table.

Dans le « petit atelier » se trouvaient plusieurs cases occupées par une multitude d'armes, mousquets, flèches, dards, carquois, arcs des Indes, d'instruments de musique et de moulages.

Le « grand atelier » contenait des hallebardes, des épées, des « éventails des Indes », un « habit d'homme et un habit de femme des Indes », un « casque de géant », cinq cuirasses, une trompette en bois, deux *Mores* peints par Rembrandt et un *Enfant,* par Michel-Ange.

Sur l'appentis de peinture (*schilderloos*) étaient une peau de lion et une peau de lionne, ainsi que deux justaucorps de couleurs variées, et deux peintures.

Un petit cabinet contenait dix peintures de Rembrandt et un bois de lit. Une petite cuisine enfermait des ustensiles divers, un buffet et quelques vieilles chaises. Dans le couloir étaient placés deux plats de terre et neuf tasses blanches. L'inventaire se termine par ce dernier article : « Du linge, qu'on dit être chez le blanchisseur : 3 chemises d'homme, 6 mouchoirs de poche, 12 serviettes, 3 nappes, quelques collets et manchettes. »

On ne peut lire sans tristesse cet acte qui va jusqu'à supputer la valeur des manchettes que le pauvre grand homme avait envoyé blanchir; il nous semble voir en vérité sur sa figure, que ses portraits nous ont rendue si familière, tout le sombre désespoir qu'il dut ressentir en se voyant arracher ses propres études, ses gravures achetées souvent à haut prix, comme *l'Espiègle* de Lucas de Leyde, qu'il paya 80 florins, les peintures enfin de ses maîtres favoris.

Il ne mourut que treize ans plus tard, et son acte mortuaire conservé dans la Westerkerk (église occidentale) nous apprend que sa dernière demeure était située sur le Rosengracht (canal des roses) « vis-à-vis le Labyrinthe ».

Notre grand peintre français Nicolas Poussin a passé, on le sait, la plus grande partie de sa vie à Rome. Les chefs-d'œuvre de l'antiquité et ceux de la brillante Renaissance italienne y attiraient depuis longtemps les artistes de tous les pays. Ce fut, au commencement du XVII^e^ siècle et surtout sous le règne de Louis XIII, le séjour d'un assez grand nombre de Français : Jacques Sarrazin, Simon Vouet, François Perrier, le Valentin, Stella, Mignard, Claude Lorrain, Gaspard Duguet, Sébastien Leclerc. Poussin avait trente ans quand il vint à son tour dans cette ville. Tout ce qu'il y voyait devait charmer son génie sérieux et méditatif, tout l'y devait retenir. Il s'y fixa, pensant y demeurer toujours. Cependant, quand sa renommée eut grandi et fut parvenue en France, il y fut appelé par le roi, qui le choisit pour un de ses peintres ordinaires, et voulut lui donner la direction de tous les ouvrages de peinture et d'ornement qu'il se proposait de faire pour l'embellissement des maisons royales; « pour lui donner le moyen de s'entretenir à son service, il lui accorda trois mille livres de gages par an, avec une maison et un jardin dans le milieu du jardin des Tuileries, pour y loger et en jouir sa vie durant. »

Poussin se plut beaucoup dans cette maison : « C'est un petit palais, écrivait-il, à son arrivée en France, à Carlo del Pozzo qui avait été son protecteur en Italie. Il est situé au milieu du jardin des Tuileries; il est composé de neuf pièces en trois étages, sans les appartements d'en bas qui sont séparés. Ils consistent en une cuisine, la loge du portier, une écurie, une serre pour l'hiver, et plusieurs autres petits endroits où l'on peut placer mille choses nécessaires. Il y a en outre un beau et grand jardin rempli d'arbres à fruits, avec une grande quantité de fleurs, d'herbes et de légumes; trois petites fontaines; un puits, une belle cour, dans laquelle il y a d'autres arbres fruitiers. J'ai des points de vue et je crois que c'est un paradis pendant l'été. »

Il resta en France un peu moins de deux années. Il n'est pas

nécessaire de rappeler ici les tracasseries mesquines que lui suscitèrent ses envieux et le dégoût qui le saisit : l'histoire en est connue. Il retourna à Rome, où il était vers la fin de 1642, et où il resta jusqu'à sa mort. Sa maison était située sur le Pincio, près de la Trinité-des-Monts. Il y menait une vie extrêmement régulière. « Il se levait, dit Bellori, le matin de bonne heure; il sortait pour une promenade d'une heure ou deux, quelquefois dans la ville de Rome, mais presque toujours près de la Trinité-des-Monts, non loin de sa maison sur le Pincio, où l'on monte par une pente rapide (l'escalier qu'on y voit aujourd'hui n'avait pas encore été construit), agréablement ombragée d'arbres et ornée de fontaines, d'où l'on jouit d'une très belle vue de Rome et de ses superbes collines, lesquelles forment, avec les magnifiques édifices dont elles sont couvertes, comme une décoration de théâtre. Là il s'entretenait avec ses amis de sujets curieux et intéressants. Rentré chez lui, il se mettait immédiatement à peindre jusqu'à midi; après avoir pris son repas, il peignait encore plusieurs heures, et c'est ainsi qu'il sut, par des études continuelles, mieux employer son temps qu'aucun autre peintre. Le soir, il sortait de nouveau, se promenait au bas du même mont Pincio, sur la place (du Peuple), au milieu de la foule des étrangers qui ont coutume de s'y rassembler; il y était toujours entouré de ses amis qui le suivaient, et c'est également sur cette place que ceux qui désiraient le voir ou l'entretenir familièrement pouvaient le rencontrer, le Poussin étant dans l'usage d'admettre tout galant homme dans sa familiarité. Il écoutait volontiers les autres, mais ses paroles étaient graves et reçues avec attention. Il parlait souvent de l'art et avec tant de clarté, que non seulement les peintres, mais encore les amateurs venaient entendre de sa bouche les plus beaux préceptes de la peinture, qu'il ne débitait pas comme un professeur qui fait sa leçon, mais qu'il disait simplement suivant l'occurrence. »

C'est ainsi que Nicolas Poussin vécut pendant vingt-trois

années après son retour dans sa maison du mont Pincio. Il y mourut le 19 novembre 1665.

Quoi que l'on doive penser au sujet de l'amitié qui unit Eustache Le Sueur et Nicolas Poussin et des lettres qu'ils échangèrent, dit-on, quand le dernier fut retourné à Rome, la parenté de leurs âmes et de leurs talents est incontestable. L'histoire de Le Sueur est pleine d'obscurité et de légendes. Ses rapports avec Simon Vouet, avec Charles Le Brun, ont donné lieu à bien des faux récits. Celui de sa mort au couvent des Chartreux a été démenti par la publication de son acte de décès; on sait aujourd'hui qu'il mourut en 1655 dans une maison de l'île Saint-Louis, où il demeurait déjà quand il s'était marié en 1644. Il voulut que son corps fût transporté à Saint-Étienne du Mont, en souvenir de son mariage dans cette église.

Philippe de Champaigne passa quarante-six ans de sa vie, depuis l'année de son mariage en 1628, jusqu'à celle de sa mort en 1674, dans la rue des Escouffes, qui était sur la paroisse Saint-Gervais. Il paraît avoir habité à un certain moment sur celle de Saint-Médard. La reine lui donna un logement au palais du Luxembourg. Simon Vouet, Sarazin, Warin en avaient un au Louvre.

On a fait enfin justice des récits qui représentaient Charles Le Brun comme animé de sentiments envieux à l'égard de Le Sueur. Ce brillant et fécond artiste n'avait pas besoin d'user de procédés coupables pour se faire la grande situation à laquelle il arriva de bonne heure : il y était comme porté par une certaine conformité, et ce que Vitet a spirituellement appelé une harmonie préétablie entre son propre goût et celui de Louis XIV. Il avait déjà le titre de peintre du roi quand il alla en Italie. Quand il en revint, il fut presque aussitôt associé à Le Sueur dans la décoration de l'hôtel Lambert, et Fouquet, tout-puissant alors, voulut qu'il ornât aussi de ses peintures le château de Vaux. Pour se le mieux attacher, il lui donna un appartement

artistement meublé : sa chambre était tendue de tapisseries, garnie de tableaux et de sculptures : une vaste garde-robe servait au peintre d'atelier. Il avait 10 000 livres de pension, et le surintendant payait à part chaque tableau peint pour lui. Dès l'année 1644, le titre et la fonction de premier peintre du roi avaient été rétablis en sa faveur. Quand Colbert organisa la manufacture des Gobelins, il y appela Le Brun, qui s'installa dans l'appartement même qu'occupe actuellement le directeur de cet établissement. Il recevait une pension de 12000 livres « pour la conduite et direction de la manufacture des tapisseries » ; plus 4800 livres « pour la direction de toutes les peintures des maisons royales », indépendamment du prix des autres ouvrages dont il pouvait être chargé.

M. Jules Hubert, auteur d'une curieuse notice sur les maisons de Le Brun, a démontré que la maison située rue du Cardinal-Lemoine, numéro 49, désignée par une inscription connue, « l'Hôtel de Charles Le Brun », fut construite seulement en 1700, par Charles Le Brun, auditeur des Comptes, neveu du premier peintre du roi. Celui-ci cependant possédait dans ce quartier plusieurs maisons. Il en avait acheté une en 1651, alors qu'il habitait rue Neuve-Saint-Paul : elle était située « au faulxbourg de Saint-Victor, sur le fossé d'entre les portes de Saint-Marcel et de Saint-Victor », et lui avait coûté « sept mille livres, plus cinquante sols tournois de cens et rente envers l'abbaye de Saint-Victor. »

L'acte d'achat qu'il signa en 1657, d'une habitation contiguë à la sienne, fut rédigé dans sa maison « ès-faubourg Saint-Victor, sur le fossé » ; elle lui coûta l'abandon de « 200 livres de rente », dues à lui et à sa femme, par son beau-père Robert Bustaye, peintre ordinaire du Roi. Le Brun s'engageait en outre « à payer une soulte de 2500 livres ».

En 1664, Le Brun se rendit acquéreur pour 12000 livres tournois « d'un corps de logis sur le fossé, où pend pour enseigne la *Fleur de Lys* ». Douze ans plus tard, il achetait enfin

une quatrième maison dans la même rue pour 27000 livres. C'est dans un de ces logis que Suzanne Bustaye, devenue veuve, se retira et qu'elle mourut en 1699.

Le Brun possédait encore deux maisons à Paris, sises l'une place Maubert : c'était la maison paternelle, où il avait passé son enfance; l'autre, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur.

C'est aux Gobelins qu'il demeura presque constamment, ne les quittant guère que pour la maison qu'il avait fait construire à Montmorency et qu'il aménagea lui-même à son goût. Le noyau de son domaine fut la propriété dite « les Clozeaux », qu'il acheta en 1670, et qu'il arrondit par des acquisitions successives en 1672 et en 1675. D'Argenville, qui la visita au siècle dernier, décrit ainsi le parc dans son *Voyage pittoresque des environs de Paris* :

« Les jardins doivent leurs principales beautés à Le Brun, leur ancien maître. On trouve d'abord une terrasse soutenue d'un talus au bas duquel sont deux pièces de parterre, et un bassin terminé par une seconde terrasse du côté de la campagne. Sur le côté droit est un boulingrin suivi d'un autre, de forme ronde, avec un bassin. Vous voyez en face la serre de l'orangerie dont le plan est circulaire. Élevée par Oppenord[1], elle est décorée de trois arcades à bandes, avec des masques à leur clef. Un Amour monté sur un lion fait l'amortissement de la principale arcature. Plus haut est un petit jardin fermé servant d'orangerie. On aperçoit à côté un très joli bâtiment entouré de portiques et bâti par Le Brun qui y a peint quelques morceaux. Ce bâtiment a vue sur une grande pièce d'eau à pans; au-dessous et à côté sont différentes salles et une grotte ornée de fontaines et d'une rangée de nappes, formant une petite cascade, dont le réservoir est une pièce d'eau échancrée qui se trouve dans le haut du jardin. En face de la maison, au-dessus de la

1. Comme on le voit, cette serre est d'une date postérieure à Le Brun.

cour, il y a une pièce d'eau octogone, dite de la Laitière, entourée de quinconces. »

Voilà pour les jardins, où l'on reconnaît le goût de Le Nôtre, l'ami du peintre. D'Argenville est malheureusement beaucoup plus discret sur l'habitation, qu'il appelle simplement un « très joli bâtiment entouré de portiques ». « Que ne prend-il la peine de le décrire! » s'écrie M. Henry Jouin dans son savant ouvrage sur *Charles Le Brun et les Arts sous Louis XIV*. « L'estampe d'Israël Silvestre excite notre curiosité. La maison du Premier Peintre, sous le burin du graveur, respire la solitude, la paix, les joies intimes, l'inspiration.... Pourquoi d'Argenville n'est-il pas entré? » Peut-être a-t-il voulu respecter la retraite de l'écrivain illustre qui l'occupait alors, de Jean-Jacques Rousseau, qui l'a ainsi décrite dans ses *Confessions* :

« Le parc ou jardin de Montmorency n'est pas en plaine. Il est inégal, montueux, mêlé de collines et d'enfoncemens dont l'habile artiste a tiré parti pour varier les bosquets, les ornemens, les eaux, les points de vue, et multiplier pour ainsi dire, à force d'art et de génie, un espace en lui-même assez resserré. Ce parc est couronné dans le haut par la terrasse et le château; dans le bas, il forme une gorge qui s'ouvre et s'élargit vers la vallée, et dont l'angle est rempli par une grande pièce d'eau. Entre l'orangerie qui occupe cet élargissement et cette pièce d'eau entourée de coteaux bien décorés de bosquets et d'arbres, est le petit château dont j'ai parlé. Cet édifice et le terrain qui l'entoure appartenoient jadis au célèbre Le Brun, qui se plut à le bâtir et le décorer avec ce goût exquis d'ornemens et d'architecture dont ce grand peintre s'étoit nourri. Ce château depuis lors a été rebâti, mais toujours sur le dessin du premier maître. Il est petit, simple, mais élégant. Comme il est dans un fond entre le bassin de l'orangerie et la grande pièce d'eau, par conséquent sujet à l'humidité, on l'a percé dans son milieu d'un péristyle à jour entre deux étages de colonnes, par lequel l'air, jouant dans tout l'édifice, le maintient sec,

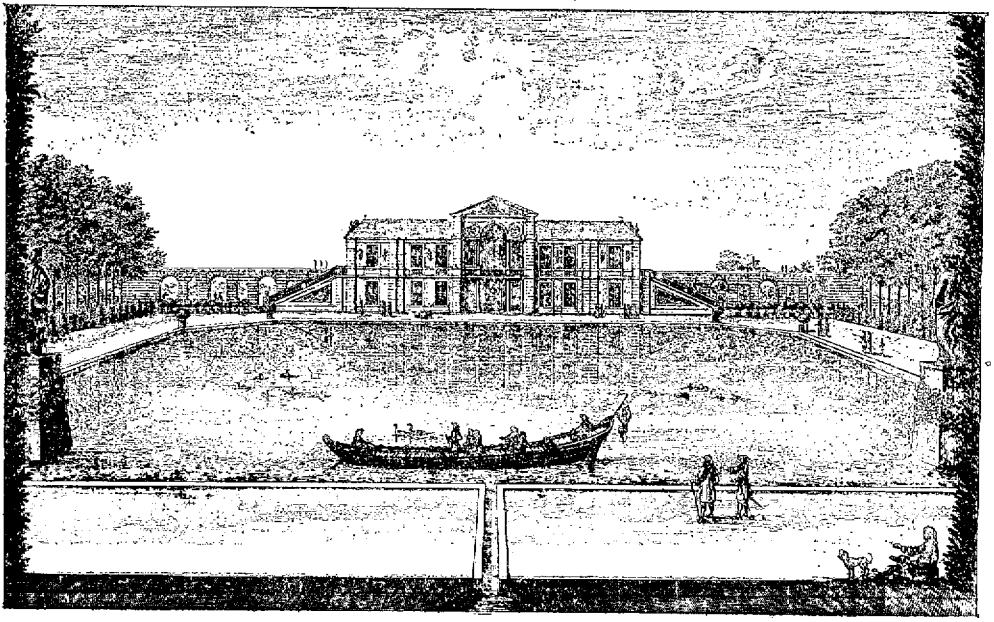

Maison de Le Brun, à Montmorency.
(Fac-similé de la gravure d'Israël-Silvestre.)

malgré sa situation. Quand on regarde ce bâtiment de la hauteur opposée qui lui fait perspective, il paraît absolument environné d'eau, et l'on croit voir une île enchantée ou la plus jolie des trois îles Borromées, appelée *Isola Bella*, dans le lac Majeur ».

Nous citerons encore un passage du livre de Florent Le Comte, qui nous renseigne sur la vie privée du premier peintre du roi[1]. « Monsieur Le Brun, dans la vie civile, avoit un talent tout particulier de recevoir ses amis et de converser avec eux; sa liaison avec les sçavans l'engageoit souvent à des parties de plaisir, où il tenoit un rang de prince, tant pour la table que pour les divertissemens; quant au monde politique, il sçavoit en faire la distinction par des déférences et des respects correspondans à leurs qualitez. Il affectoit d'être propre; mais jamais le superflu n'a été de son goût, il étoit parfaitement bien logé et bien meublé, les tableaux et les curiositez dont il étoit la source ne lui manquoient pas, il sçavoit l'arrangement et la disposition des choses comme si cet art fust né avec luy; enfin il avoit un génie si éclairé sur tous les arts que rien n'échapoit à ses sens; son tempérament n'étoit pas moins réglé que sa vie; et s'il avoit des heures de délassement, il en avoit bien d'autres, où il se rendoit infatigable dans la multiplicité des inventions. »

« La qualité du premier peintre du Roy luy faisoit honneur, et franchement il n'en abusoit pas, non plus que des gratifications extraordinaires qu'il a plû à Sa Majesté lui accorder tant de fois; il avoit de fort bons appointemens réglez; tous ces avantages unis l'un avec l'autre faisoient un capital considérable, sur quoy sa fortune rouloit. »

La maison de Montmorency, habitée successivement par Le Brun, Pierre Crozat et Rousseau, n'existe plus. Achetée en 1813 par le comte Aldini, qui y reçut magnifiquement Napo-

1. *Cabinet des Singularitez.*

léon Ier, elle devint, à la chute de l'Empire, la proie de la bande noire : on prétend qu'elle fut achetée pour 103 000 francs par un chaudronnier de la rue des Tournelles, nommé Benech, qui la fit démolir et en vendit les matériaux.

Ce fut Pierre Mignard qui recueillit la succession de Charles Le Brun. Peintre habile et non moins habile courtisan, il avait depuis plusieurs années commencé à lui disputer la faveur du roi et de la cour. Quand le premier peintre du roi mourut le 1er mars 1690, il le remplaça dans cette charge et dans celle de directeur de la manufacture des Gobelins, puis fut nommé dans une seule journée membre, recteur, chancelier, directeur de l'Académie de peinture, à laquelle il n'avait pas voulu appartenir du vivant de son rival.

Il avait, à son arrivée à Paris, demeuré rue Montmartre; il s'était fixé rue du Faubourg-Saint-Jacques dans le temps qu'il peignait le dôme du Val-de-Grâce; dans ses dernières années il habita chez sa fille, la baronne de Feuquières, dans un hôtel qui était situé rue de Richelieu, à l'emplacement actuel du passage Saint-Guillaume.

Louis Hardouin-Mansart a été le Le Brun de l'architecture. Le constructeur des palais de Versailles, de Marly, de Meudon, des bâtiments de la place Vendôme et de la place des Victoires à Paris, de l'église des Invalides et de tant d'autres ouvrages dont l'éclat fastueux répondait si bien au génie même de Louis XIV, se fit bâtir pour lui-même, à la fin du siècle, quant il fut enrichi par des travaux sans nombre et arrivé au comble de la faveur, deux hôtels, l'un à Paris, rue des Tournelles, l'autre à Versailles, rue de la Pompe. Il en eut d'autres encore : d'abord un de ceux qu'il avait bâtis place Vendôme, c'est celui qui est situé à l'un des angles de la place, au midi, et qui est actuellement le siège du gouvernement militaire. L'auteur des *Curiosités de Paris* en signale un quatrième en 1716 : « Voyez, dit-il, dans cette rue (Saint-Antoine), la maison de Hardouin Mansart, habile architecte, mort surinten-

dant des Bâtiments du roy; elle donne sur le rempart et le bâtiment en est tout agréable. »

François Mansart, oncle de Jules Hardouin, l'architecte qui donna les plans du Val-de-Grâce, était mort à Paris en 1666, rue Payenne. Plusieurs des architectes du Louvre, Lemercier, Levau, Robert de Cotte paraissent avoir eu un logement dans ce palais. Claude Perrault, l'auteur de la colonnade, avait sa maison place du Chevalier-du-Guet, et plus tard rue de Fourcy; son père Charles demeura rue Neuve-des-Bons-Enfants, et quand il eut quitté la place de contrôleur des bâtiments, il alla se loger au faubourg Saint-Jacques, pour se rapprocher des collèges où il voulait envoyer ses enfants, « ayant toujours estimé, dit-il dans ses Mémoires, qu'il vaut mieux que des enfants vinssent coucher à la maison de leur père que de les mettre pensionnaires dans un collège. »

Le Nôtre, qui n'eut pas moins de part que Mansart et que Le Brun à la magnificence des résidences royales, en en dessinant les jardins, habitait aux Tuileries.

Quand Pierre Puget revint pour la première fois d'Italie en France, peintre habile, sculpteur en bois et décorateur de navires renommé, c'est à Marseille, sa ville natale, qu'il pensait exercer ses talents variés et qu'il voulait avoir sa maison; mais le temps d'un établissement définitif n'était pas venu pour lui. En 1650, à vingt-huit ans, il se maria à Toulon et se fixa dans cette ville où ses travaux lui procuraient l'aisance. Dix ans après, il était devenu un grand architecte et un grand statuaire; il venait de construire la porte de l'Hôtel de ville de Toulon et de sculpter les deux Atlas en cariatides qui en soutiennent le balcon. On le voit, à ce moment, par des pièces retrouvées il y a peu d'années, occupé de l'achat d'un terrain gagné sur la mer, que les consuls mettaient en vente; il se proposait d'y bâtir; mais il ne put réussir à s'en rendre acquéreur. C'est seulement en 1671, que, revenu à Toulon, après un long séjour à Gênes, il fit élever à l'angle

de la rue du Môle (aujourd'hui de l'Hôtel-de-Ville) et de la rue Bourbon (aujourd'hui de la République), une maison qui existe encore, mais dont l'aspect a été altéré parce qu'on y a multiplié les ouvertures en faisant deux étages d'un seul qu'elle avait primitivement au-dessus du rez-de-chaussée et d'un entresol. Des piliers à bossage s'élevant du sol au premier étage séparent des arcades alternativement aveugles ou percées de fenêtres. La porte d'entrée a pour clef de voûte une grande tête en mascaron, barbue et coiffée d'un turban, accompagnée de feuillages de chaque côté. L'étage supérieur est aussi orné de pilastres et supporte une belle et large corniche, qui, avec l'attique renfermant encore un petit étage, couronne le bâtiment. « Au droit de la porte d'entrée de la maison et à la hauteur du premier étage, existe une balustrade en pierre qui, composée de trois acrotères et de balustres engagés, faisait partie d'une *loggia* (tenant la place d'une fenêtre de cet étage) dont la baie était géminée, c'est-à-dire à deux arcades séparées par une jolie colonne, très renflée à sa partie inférieure et à chapiteau ionique. La colonne, de l'invention de Puget, se voit encore, ainsi qu'une niche circulaire en élévation et en plan, située au-dessus, dans le tympan des arcades. Au bas de cette niche peu profonde se trouve une console destinée à supporter un buste[1]. » Un escalier de marbre avec une belle rampe de fer forgé conduit au premier étage, où se trouvait, avant la transformation de la maison, une grande salle au plafond de laquelle Puget avait peint un tableau sur toile représentant les *Parques*. On voyait encore dans la même pièce une autre peinture, *Hercule filant aux pieds d'Omphale*; ces deux peintures sont aujourd'hui perdues. On y voyait aussi le portrait de l'artiste, actuellement à Paris, et deux tableaux de Solimène, qui sont au musée de Toulon.

1. Ch. Ginoux, *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, 12e session 1888, p. 106 et suiv.

Dans le même temps, Puget avait, au village d'Ollioules, à 8 kilomètres de Toulon, une bastide ou maisonnette fort simple, qui existe encore : elle a deux étages avec trois fenêtres en façade; une terrasse, sur laquelle trois piliers supportent une treille, est attenante.

Puget fut aussi propriétaire à Marseille. On peut voir sa maison rue de Rome : elle se compose d'un rez-de-chaussée d'ordre rustique avec entresol, de deux étages encadrés de pilastres et d'un attique. La configuration du terrain ne permettait pas d'élever une construction parfaitement régulière. L'artiste utilisa un pan coupé pour faire la façade principale; la fenêtre de ce côté s'ouvre sur un balcon à balustres et se couronne d'une sorte de fronton tronqué : « Il y a quelque quarante ans, dit Léon Lagrange[1], l'attique a été détruit et la corniche rognée. Le maçon chargé de réparer l'habitation allait poursuivre son œuvre, c'est-à-dire raser les chapiteaux, les pilastres et tous les ornements d'architecture, qu'il déclarait n'être que des nids à poussière, quand M. Fauris de Saint-Vincent, savant archéologue de la ville d'Aix et ami du propriétaire, arrêta ce vandalisme sans objet. On voit encore sur la façade la niche circulaire où Puget avait placé un buste du Sauveur avec cette inscription :

SALVATOR MUNDI, MISERERE NOBIS.

Le couronnement de la fenêtre portait aussi ces mots :

NUL BIEN SANS PEINE.

Puget avait encore à Marseille une autre habitation sur la colline de Fongate, dans une situation des plus heureuses : l'œil y découvrait à la fois les campagnes, la vieille ville et la mer. « Le terrain, d'une superficie d'environ 3 hectares et d'une largeur de 32 mètres, escaladait en droite ligne les pentes raides de la colline. Dans le bas passait le chemin dit de Saint-Giniés,

1. L. Lagrange, *Pierre Puget*, 1868, p. 296.

Là s'ouvrait le portail; des deux côtés, un petit corps de logis; au milieu, une chapelle dont la façade était de marbre blanc, avec un portique et un dôme, puis une double rampe conduisait à la vigne; une allée la traversait et aboutissait à une fontaine surmontée d'une statue de marbre (le *Faune* qui est aujourd'hui au château Borély). On se trouvait alors sur une première terrasse; Puget s'y était construit de chaque côté un atelier. Un perron en fer à cheval donnait accès à la seconde terrasse ombragée de deux grands arbres devant l'habitation. Celle-ci occupait toute la largeur du terrain. En façade, elle ne présentait qu'un rez-de-chaussée, mais par derrière la hauteur de l'entablement avait permis de pratiquer un petit étage. Un pavillon central et deux ailes latérales faisaient saillie. C'était, suivant l'*Almanach* de Marseille, de Grosson, « un pavillon à la romaine », et d'Argenville ajoute : « un petit palais d'un fort bon goût. » Quant à l'intérieur, l'inventaire dressé quelques jours avant la mort de Puget ne nous en laisse rien ignorer[1]. Il y avait un grand salon d'honneur éclairé par les jours de la coupole; les murs étaient couverts de tableaux; des copies rapportées de Gênes, un portrait du doge Lomellini, celui de Van Dyck par un Flamand inconnu, des originaux de Tintoret, de Ribera; sur des colonnes, aux angles du salon, deux têtes de marbre du cavalier Bernin. Quatre bancs de noyer, un lit de repos, une table noire à l'italienne couverte d'un tapis turc, une armoire de poirier sculpté et décorée de marqueterie, chef-d'œuvre de Caravaque, élève et ami de Puget, forment l'ameublement. Une chaise de noyer curieusement travaillée sert de support à un vase de marbre de Milan. A main droite s'ouvre un petit salon, la salle à manger meublée de douze chaises, six en poirier noir garnies de vache à la génoise, six en noyer garnies de maroquin du Levant; de plus, six pliants à l'italienne et une table de noyer noir avec un tapis turc; sur les murs, des

1. L. Lagrange, *ibid.*, p. 501.

copies de Van Dyck et deux peintures de Puget. A gauche du salon se trouve la chambre de parade. Le lit a des courtines de taffetas bleu et de fine serge couleur aurore et des couvertures d'indienne. Les chaises sont en bois noir garnies de tapisseries « à la mode du temps ». L'inventaire signale encore une table de marqueterie de marbres précieux, à pied façon ébène, une glace également encadrée de bois noir, un tapis de moquette, etc. Parmi les tableaux il faut remarquer une *Sainte Madeleine* du Cambiaso, le peintre génois, une tête de la même sainte par l'Albane, un *Saint* de Caravage, un *Crucifix* de Bassan le Vieux, d'autres peintures du Pordenone, de Cigoli, du Napolitain, de Schedone, puis des copies du *Saint Georges* de Raphaël, d'Annibal Carrache, de Ribera, du Bernin.

Deux autres chambres complètent l'appartement : l'une n'a que six chaises simplement garnies et deux ébauches de la main de Puget; l'autre est sa chambre à coucher : un lit de serge, six chaises de bois tourné, deux garde-robes de noyer et une glace de Venise composent le mobilier. Le maître y a placé son dessin du vaisseau *la Reine*, celui du baldaquin qu'il avait projeté pour l'église de Carignan, la copie de sa *Vierge* du palais Carega, par Veirier, et aussi, selon l'expression de l'inventaire, « un peu de bibliothèque » : la Bible, *la Vie rustique*, un tome de *la Vie des saints*, les *Épîtres dorées* de Guenare, le *Voyage de saint Louis à la Terre Sainte* et *les Images* de Philostrate. Les murs sont couverts d'armes précieuses. L'inventaire énumère avec la même exactitude tout ce que renferment la cuisine, la cave, les petites chambres du deuxième étage, l'écurie et enfin les ateliers; l'un est une forge où l'on fabrique et où l'on serre les outils; l'autre, où travaille le maître, est orné d'un paysage du Guaspre, de deux copies d'après le Guide et Annibal Carrache, d'un portrait de Henri IV et d'un portrait du père de Mme Puget; il renferme un lit pliant garni de toile blanche, six pliants, deux petites tables.

Cet inventaire si détaillé donne une idée complète de la

fortune de Puget. Son testament indique qu'elle était répartie sur neuf ou dix immeubles et montre qu'il l'administrait avec soin. On peut l'évaluer, au taux actuel de l'argent, au moins à 600 000 francs. « Parti de Marseille avec ses outils, obligé à Gênes de les engager pour avoir du pain, Puget, dit encore Léon Lagrange, pouvait jeter sur son passé le regard de satisfaction de l'honnête homme et se dire : « J'ai bien employé ma vie. »

La vie de ce puissant artiste, qui produisit de si grandes choses loin de l'absorbant foyer où se concentrait alors l'activité de tous les talents, « pour le service du roi », contraste avec celle de la plupart des artistes du temps. Tous venaient travailler à Paris et à Versailles, comme Coyzevox, qui était de Lyon, et Girardon, qui était de Troyes. Le premier eut son logement aux Gobelins, qu'il ne quitta que pour venir aux Galeries du Louvre où demeuraient aussi Girardon, Desjardins, Van Clève, Regnaudin, Anselme Flamen, les Coypel, Boulle, Ballain et beaucoup d'autres. Cette faveur du logement au Louvre accordée à des artistes devint de plus en plus fréquente à cette époque. L'habitation aux Gobelins était de droit pour tous ceux qui étaient attachés à un titre quelconque à la manufacture. C'est ainsi qu'on y trouve, à côté de Coyzevox, le sculpteur Tuby et le premier des Caffieri, les peintres Van der Meulen, Martin, Monnoyer, de Sève, Verdier, les graveurs Audran, Édelinck, Sébastien Leclerc, et les Germain, parmi les orfèvres.

Jouvenet, en 1675, année de son mariage et de sa réception comme membre titulaire de l'Académie de peinture, habitait sur le quai de l'Horloge. Il eut ensuite jusqu'à sa mort un logement dans l'un des pavillons sur le bord de la Seine, au collège des Quatre Nations (actuellement palais de l'Institut). Le roi lui avait donné, ainsi qu'il avait fait pour d'autres artistes, un terrain à Versailles, à condition d'y bâtir une maison. Ce terrain contenait « 12 toises de face sur l'avenue Saint-Cloud sur 41 toises de profondeur, tenant d'un côté au sieur Le Hongre et au sieur Guérin, d'autre au sieur Mazeline, et par derrière à la rue des

Coches[1] ». Ces voisins de Jouvenet sont tous des sculpteurs qui ont travaillé comme lui à Versailles. Le Hongre eut une très grande part aux embellissements du château et du parc. A Paris, il demeura rue Darnetal (ou Greneta), puis rue Montmartre, et eut enfin un logement aux galeries du Louvre. Gilles Guérin, qui a sculpté le groupe des chevaux et des tritons qui fait partie de la décoration des bains d'Apollon, à Versailles, le mausolée de Charles de la Vieuville, dans l'église des Minimes, et de belles figures décoratives au Louvre, demeura à Paris, rue d'Argenteuil, puis rue de Bourbon, où il mourut. Mazeline habitait cette même rue. Il est surtout connu par le monument du chancelier Michel Le Tellier, à l'église Saint-Gervais, et par celui de Charles de Créqui, à Saint-Roch, l'un et l'autre exécutés avec Hurtrelle, comme lui sculpteur du roi et qui était son voisin rue Bourbon.

Les sculpteurs Balthasar et Gaspard Marsy étaient domiciliés à Paris, rue Saint-Marc, en dehors de la porte Montmartre. Pierre Le Gros, qui avait épousé la fille de Gaspard, passa en Italie la plus grande partie de sa vie, et habita, quand il vint à Paris, la maison de son beau-père ; il se maria en secondes noces avec une fille de Lepautre, le sculpteur. Celui-ci demeurait rue Saint-Denis.

Le grand portraitiste Hyacinthe Rigaud appartient par son talent au siècle de Louis XIV plus qu'à celui de Louis XV, bien qu'il ait vécu jusqu'en 1743 : il passa les cinquante dernières années de sa vie dans une maison de la rue Neuve-des-Petits-Champs, au coin de la rue Louis-le-Grand. Largillière, qui mourut à quatre-vingt-dix ans en 1746, appartient aussi aux deux siècles. Il avait demeuré longtemps rue Sainte-Avoye, mais quand il se fut enrichi en peignant ses beaux portraits et aussi, paraît-il, en faisant commerce de tableaux, il se fit construire, rue Geoffroi-Langevin, un hôtel qu'il meubla magnifiquement et orna de toutes sortes d'objets d'art.

1. Manuscrit de la Bibliothèque Nationale, cité par Jal, *Dictionnaire critique*.

CHAPITRE XIV

GRANDS ÉCRIVAINS DU XVIIIe SIÈCLE

Entre les hommes du siècle de Louis XIV et ceux qui par leur vie et leurs œuvres appartiennent entièrement au suivant, se place une génération qui participe de l'un et de l'autre. Saint-Simon, qui a vécu jusqu'en 1755, a peint dans ses Mémoires, rédigés dans ses dernières années sur des notes accumulées jour par jour, tout ce qu'il avait vu à la cour pendant les vingt-cinq ans qu'il y passa. Ce qu'il a connu, ce qu'il a raconté, c'est la vieillesse du grand roi et la minorité de son successeur. Il avait son appartement au château; il avait aussi à Versailles un hôtel sur l'avenue de Paris; il louait à Paris une maison qui a disparu dans le percement du boulevard Saint-Germain : elle était située à l'angle de la rue des Saints-Pères et de la rue de Grenelle, dans l'axe de la rue Taranne.

Fontenelle, né en 1657, mort en 1757, a été le témoin d'âges très différents : il était neveu de Corneille, et il fut le confrère des savants et des philosophes qui ont préparé la révolution française.

Il naquit à Rouen et passa son enfance dans une modeste maison de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde. A vingt ans il vint rejoindre à Paris Thomas Corneille, rue du Clos-Georgeau. C'est là qu'il écrivit, après s'être malheureusement essayé dans la tragédie, les *Dialogues des morts* et les *Poésies pastorales*; les salons où il parut à cette époque ne virent d'abord en lui

que Cydias le Bel-Esprit. Il ne triompha qu'au siècle suivant, et lorsque, centenaire, il décéda dans sa maison de la rue Saint-Honoré, proche l'église de l'Assomption, doyen de l'Académie française, beaucoup de gens s'imaginèrent que la littérature et les sciences avaient fait en sa personne une irréparable perte.

Le chancelier d'Aguesseau n'appartient comme Fontenelle au XVIIe siècle que par la première moitié de sa vie (il naquit en 1668); bien plus que lui cependant, il est un représentant de ce siècle par son caractère, ses mœurs, son respect du passé : en cela il était fidèle à la tradition paternelle.

Valincourt, l'ami de Boileau, a vanté quelque part la douceur, la probité et la modeste vie du père de ce grand homme. « Pendant que les magistrats se faisaient un faux honneur de surpasser les financiers par le luxe de leurs équipages et par le nombre de leurs valets, il venait à Versailles avec un seul laquais et dans un petit carrosse gris traîné par deux chevaux qui souvent avaient assez de peine à se traîner eux-mêmes. » Une anecdote assez connue, qu'on nous permettra de rappeler ici, donne une juste idée de l'intérieur sans luxe où grandit le futur garde des sceaux. Lorsque son père eut été nommé membre du conseil des finances, ses amis l'engagèrent à renouveler son ameublement et à le mettre en harmonie avec sa dignité nouvelle; il mit donc 25 000 livres dans un sac et les porta à sa femme. Celle-ci lui dit : « Il est vrai, monsieur, que ce lit et ces meubles sont bien vieux et ne sont plus de mode, car voilà cinquante ans qu'ils nous servent; mais ils nous serviront bien jusqu'à la fin de notre vie, qui n'est pas éloignée. Cependant, il y a dans Paris beaucoup d'honnêtes familles réduites à coucher sur la paille faute de lit et qui passent souvent la journée entière sans manger parce qu'elles n'ont pas de pain ni personne qui leur en donne. Ne serait-il pas plus à propos de soulager leur misère? » Des larmes vinrent aux yeux du vieillard. « J'avais dessein, dit-il, de vous proposer la même chose; mais puisque

vous m'avez prévenu, distribuez vous-même cette somme à ceux que vous croirez en avoir besoin. »

Le chancelier habitait à Paris, rue Saint-Dominique, dans l'ancien hôtel de Montmorency, devenu hôtel de Guerchy; mais à cette somptueuse demeure il préféra toujours la paisible résidence campagnarde qu'il possédait à Fresnes, en Brie. Elle se composait d'un château construit en partie par Mansart, entouré d'un parc planté d'arbres splendides, arrosé par des eaux abondantes. Le fond du paysage y est borné par un rideau de collines pittoresques, au pied desquelles coule la Marne.

D'Aguesseau avait réuni dans cette demeure une précieuse bibliothèque, comprenant plus de cinq mille volumes.

Une foule de gens attirés par son esprit aimable se pressaient à Fresnes même au plus fort de sa disgrâce, et parmi les plus assidus étaient Maupertuis, Valincourt, Rollin, Louis Racine.

Rollin, professeur au collège du Plessis, puis au Collège Royal, principal du collège de Beauvais, enfin recteur de l'Université, ne fut occupé jusqu'à cinquante ans que de son enseignement. C'est seulement quand on l'eut obligé de résigner ses fonctions, à cause de son attachement au jansénisme, qu'il composa son *Traité des Études* et ses *Histoires*. Il s'était retiré rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont, dans une maison des plus modestes, mais qui avait un petit jardin. Au-dessus d'une porte intérieure il avait fait écrire un distique latin dont voici le sens : « Maison à toutes préférée, où je suis habitant paisible de la ville et de la campagne, où je suis à moi et à Dieu. »

Parmi ses élèves il avait eu Louis Racine. Le fils du grand tragique passa comme directeur des finances une partie de sa vie à Salins, à Lyon, à Moulins, où il se maria. Lorsqu'il revint à Paris, il se fixa rue Sainte-Anne. Après la mort de son fils, qui périt à Cadix lors du grand tremblement de terre de 1755, il devint comme étranger au monde. Il avait loué dans le faubourg Saint-Denis un jardin, qui fut la seule distraction de ses dernières années.

Nous avons déjà nommé Regnard, qui fut, autant qu'on lui pouvait succéder, le successeur immédiat de Molière. Par sa vie, sinon par ses œuvres, il appartient au XVIIe siècle plus encore qu'au XVIIIe : il mourut avant Louis XIV. Parmi les écrivains dont la vie s'est inégalement partagée entre les deux siècles, plusieurs appartiennent à la famille des observateurs qui se sont plu à la peinture des mœurs. Le Sage, né au village de Sarzeau, près de Vannes, où l'on montre encore sa maison natale, eût été peut-être, à son tour, le maître de la scène, s'il ne s'était brouillé, après avoir donné son *Turcaret*, avec les acteurs de la Comédie-Française. Il travailla pour le théâtre de la foire Saint-Laurent et pour celui de la foire Saint-Germain. Il demeurait tout près de ce dernier, rue du Vieux-Colombier, jusqu'en 1695, et ensuite au cul-de-sac du Four-Saint-Germain. Sa situation fut toujours médiocre, même après qu'il eut fait *Gil Blas*; il passa dans l'obscurité une vie toujours honorable, embellie par les affections domestiques et par des amitiés fidèles. Un de ses fils s'était fait comédien contre son gré et s'était rendu célèbre sous le nom de Montmesnil; mais il s'était réconcilié avec lui. Il le perdit en 1743, et en fut inconsolable. Il se retira alors avec sa femme et sa fille à Boulogne-sur-Mer, chez le second de ses enfants, qui était chanoine de la cathédrale de cette ville.

Nommons tout de suite quelques-uns des auteurs dramatiques de la première moitié du XVIIIe siècle.

Destouches, qui commença sans ressources une existence longtemps aventureuse, la termina, grâce à beaucoup de savoir-faire, membre de l'Académie française et gouverneur pour le roi de la ville et du château de Melun, dans sa terre de Fortoiseau, près de cette ville. Il demeurait, à Paris, rue de Seine.

Piron, dont la vie fut toujours difficile, avait cinquante et un ans quand il se maria, à la grande surprise de ses amis. Il demeurait alors rue des Saints-Pères; il mourut dans une maison de la rue des Moulins. Comme Le Sage, il avait écrit beaucoup

de pièces pour le théâtre de la foire Saint-Germain. Il avait même sauvé l'entreprise de ce théâtre, menacée par les procédures de la Comédie-Française, en lui donnant son *Arlequin Deucalion*. Rameau, qui fit la musique de cette pièce, proclamait le livret un chef-d'œuvre. Le célèbre compositeur avait son domicile rue des Deux-Boules, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois; à la fin de sa vie il habita rue des Bons-Enfants.

Gresset, l'auteur de la comédie du *Méchant*, plus populaire par son *Vert-Vert* et par sa *Chartreuse*, a chanté dans ce dernier poème la chambre qu'il habita au lycée Louis-le-Grand, à l'époque où il y professait.

Dans cette pédantesque rue
Où trente faquins d'imprimeurs,
Avec un air de conséquence,
Donnent froidement audience
A cent faméliques auteurs,
Il est un édifice immense
Où dans un loisir studieux
Les doctes arts forment l'enfance
Des fils des héros et des dieux :
Là du toit d'un cinquième étage,
Qui domine avec avantage
Tout le climat grammairien,
S'élève un antre aérien,
Un astrologique ermitage,
Qui paraît mieux dans le lointain
Le nid de quelque oiseau sauvage
Que la retraite d'un humain.
C'est pourtant de cette guérite,
C'est de ce céleste tombeau,
Que votre ami, nouveau stylite,
A la lueur d'un noir flambeau,
Penché sur un lit sans rideau,
Dans un déshabillé d'ermite,
Vous griffonne aujourd'hui sans fard,
Et peut-être sans trop de suite,
Ces vers enfilés au hasard.

Si ma chambre est ronde ou carrée,
C'est ce que je ne dirai pas.
Tout ce que j'en sais sans compas,
C'est que, depuis l'oblique entrée,
Dans cette cage resserrée
On peut former jusqu'à six pas,
Une lucarne mal vitrée,
Près d'une gouttière livrée
A d'interminables sabbats,
Où l'université des chats,
A minuit, en robe fourrée,
Vient tenir ses bruyants états;
Une table mi-démembrée,
Près du plus humble des grabats;
Six brins de paille délabrée
Dressés sur deux vieux échalas :
Voilà les meubles délicats
Dont ma chartreuse est décorée.

Selon la tradition du lycée, cette chartreuse serait le belvédère du bâtiment neuf. Un ancien élève du lycée, M. de Saint-Maurice, a raconté en 1836, dans le *Journal général de France*, une excursion qu'il y fit avec quelques condisciples. Ils trouvèrent écrits sur le mur les noms de Max. Roberpierre (*sic*), de Camille Desmoulins, de Picard, du fils de Barnave (1804), et de Victor de Buffon (1806), petit-fils du naturaliste.

Avant d'entrer à Louis-le-Grand, Gresset avait logé quelque temps dans un petit hôtel garni qu'on appelait l'hôtel Saint-Quentin et qui était situé tout près de la Sorbonne, au coin de la petite rue des Cordiers. C'est dans cette vieille maison que Leibniz descendait lorsqu'il venait à Paris. Jean-Jacques Rousseau y vint demeurer aussi. « Sur une adresse que m'avait donnée M. Bordes, dit-il dans ses *Confessions*, j'allai loger à l'hôtel Saint-Quentin, rue des Cordiers, proche de la Sorbonne, vilaine rue, vilain hôtel, vilaine chambre, mais où cependant avoient logé des hommes de mérite, tels que Gresset, Bordes, les abbés de Mably et de Condillac et plusieurs autres dont malheureusement

je ne trouvai plus aucun. » Il y revint encore en 1745, car il écrivait alors à M. Roguin : « Vous savez que j'ai entrepris un ouvrage sur lequel je fondois des ressources suffisantes pour m'acquitter; il traînoit si fort en longueur que je me suis déterminé à venir m'emprisonner à l'hôtel Saint-Quentin, sans me permettre d'en sortir que je ne l'aye achevé; c'est ce que je viens de faire. » L'aubergiste gratta bientôt l'enseigne de son hôtel pour inscrire à sa place : *Hôtel Jean-Jacques Rousseau*. Hégésippe Moreau y a demeuré depuis et Gustave Planche y est mort.

Et puisque nous avons parlé d'une auberge, rappelons que Sterne raconte dans son *Voyage sentimental* qu'il logea à Paris rue Jacob, à l'hôtel de Modène; que Walpole préférait celui du Parc-Royal, rue du Vieux-Colombier, plus rapproché du couvent de Saint-Joseph, rue Saint-Dominique, où s'était retirée son amie Mme du Deffant; et que Vauvenargues, officier du régiment du roi, lorsqu'il venait en permission dans la capitale, s'arrêtait à l'hôtel de Tours, rue du Paon-Saint-André.

Crébillon « le Tragique » était déjà vieux, presque oublié, quand on l'arracha à sa retraite pour l'opposer comme un rival à Voltaire. Il avait eu ses plus grands succès quand Louis XIV vivait encore. Il s'appelait Jolyot, et n'ajouta un nouveau nom à celui-là que lorsqu'il eut acheté, en 1686, le petit fief de Crébillon.

On montre à Dijon, rue Porte-d'Ouche, la maison de son père, Jolyot, « conseiller du Roy, greffier en la Chambre des comptes »; il y naquit en 1674. Venu à Paris pour finir ses études au collège Mazarin, il entra ensuite, selon le vœu paternel, chez un procureur. Il y était encore lorsqu'il épousa, après le succès d'*Idoménée* (1705), la jeune Marie Péaget, fille d'un apothicaire de la place Maubert. Il demeura plusieurs années chez ses beaux-parents. Son fils Claude-Prosper Crébillon, l'auteur des contes galants, y vint au monde, et sa femme y mourut en 1711. C'est sans doute après ce douloureux événement que le poète quitta la place Maubert. Vers 1730, il habitait rue de Mâcon,

dans un grenier où, en proie à une sombre misanthropie, et ne voyant guère que son fils, il passait les journées à fumer entre ses chiens, ses chats et ses corbeaux familiers. D'Alembert rapporte que sa principale occupation dans cette solitude était d'imaginer des sujets de romans, qu'il composait ensuite de tête et sans les écrire, car sa mémoire était prodigieuse. Dix ans plus tard, membre de l'Académie et censeur royal, il était établi dans un logis plus convenable, que Scarron, dit-on, avait habité avant lui; la porte d'entrée donnait sur la rue Saint-Louis-au-Marais, mais son appartement ouvrait sur la rue des Douze-Portes. Il y décéda en 1762.

CHAPITRE XV

VOLTAIRE — ROUSSEAU — MONTESQUIEU
DIDEROT — D'ALEMBERT

Arrivons aux grands noms du XVIII^e^ siècle, en qui l'on est habitué à le résumer tout entier : Voltaire, Montesquieu, Rousseau, les encyclopédistes.

On ne saurait imaginer le nombre des maisons, hôtels et châteaux que Voltaire habita durant sa longue existence. A Paris seulement on en connaît sept, à commencer par sa maison natale, voisine de celle de Boileau, s'il faut en croire ce vers de l'*Épître* dédiée au satirique :

Dans la cour du Palais je naquis ton voisin.

La plus somptueuse de ses résidences parisiennes fut l'hôtel Lambert, à l'angle du quai d'Anjou et de la rue Saint-Louis-en l'Ile, où Mme du Châtelet lui offrit longtemps l'hospitalité. Elle l'emmena aussi dans son château de Cirey, où elle lui avait fait installer un appartement fort luxueux, à en juger par la description que nous en a laissée Mme de Graffigny : « Il a (dit-elle de Voltaire) une petite antichambre grande comme la main; ensuite vient sa chambre, qui est petite, basse et tapissée de velours cramoisi; une niche de même avec des franges d'or : c'est le meuble d'hiver. Il y a peu de tapisserie, mais beaucoup de lambris, dans lesquels sont encadrés des tableaux charmants, des glaces, des encoignures de laque admirables, des porcelaines,

des marabouts, une pendule soutenue par des marabouts d'une forme singulière, des choses infinies dans ce goût-là, chères, recherchées, et surtout d'une propreté à baiser le parquet; une cassette ouverte où il y a une vaisselle d'argent, tout ce que le superflu, *chose si nécessaire*, a pu inventer : et quel argent! quel travail! il y a jusqu'à un baguier où il y a douze bagues de pierres gravées, outre deux de diamants. De là on passe dans la petite galerie, qui n'a guère que trente à quarante pieds de long. Entre ses fenêtres sont deux petites statues fort belles, sur des piédestaux de vernis des Indes. L'une est *Vénus Farnèse*, l'autre *Hercule*. L'autre côté des fenêtres est partagé en deux armoires : l'une de livres, l'autre de machines de physique; entre les deux, un fourneau dans le mur, qui rend l'air comme celui du printemps; devant se trouve un grand piédestal sur lequel est un Amour qui lance une flèche.... La galerie est boisée et vernie en petit jaune. Des pendules, des tables, des bureaux, rien n'y manque. Au delà est la chambre obscure, qui n'est pas encore finie, non plus que celle où il mettra ses machines; c'est pour cela qu'elles sont encore dans la galerie. Il n'y a qu'un seul sopha et point de fauteuils commodes, c'est-à-dire que le petit nombre de ceux qui s'y trouvent sont bons, mais ce ne sont que des fauteuils garnis. Les panneaux des lambris sont des papiers des Indes fort beaux; les paravents sont de même; il y a des tables à écran, des porcelaines; enfin tout est d'un goût extrêmement recherché. Il y a une porte au milieu qui donne dans le jardin, le dehors de la porte est une grotte fort jolie. »

On nous excusera de borner à cet intéressant et précieux souvenir la description des habitations de Voltaire avant sa retraite en Suisse, et de passer rapidement à son domaine des bords du lac de Genève, et à sa célèbre résidence de Ferney.

Il venait d'acheter la terre qui porte ce nom, lorsqu'il écrivait au comte d'Argental, à la fin de l'année 1758 : « Je me suis fait un assez joli royaume dans une république ». La pro-

priété de Ferney, jointe en effet à celle de Tourney que le président de Brosses lui avait cédée par bail emphytéotique, et à celle des Délices, acquise en 1755, occupait « une grande étendue de pays », empiétant à la fois sur la Suisse, le territoire de Genève, la France et le duché de Savoie, si bien qu'il pouvait à bon droit pousser cette exclamation fameuse : « Je suis de toutes les nations! » Il possédait alors, avec sa maison de Lausanne, quatre biens, « quatre pattes », comme il le disait plaisamment à son ami Thiriot. « Le tout monte, poursuivait-il, à la valeur de plus de dix mille livres de rentes, et m'en épargne plus de vingt, puisque ces trois terres défraient presque une maison où j'ai plus de trente personnes et plus de douze chevaux à nourrir. »

Il passa près de vingt ans à Ferney, et sa correspondance ainsi que les relations de plusieurs des voyageurs qui le visitèrent à la fin de sa vie donnent sur ce qu'était alors cette fameuse propriété une foule de détails qu'il est intéressant de rassembler. Placé dans une position merveilleuse, le château de Ferney embrasse un paysage d'une magnificence extrême. Voltaire l'a décrit de manière à prouver qu'il l'admirait profondément : « Il étonne et ne lasse point, dit-il. C'est d'un côté le lac de Genève, c'est la ville de l'autre; le Rhône en sort à gros bouillons, et forme un canal au bas de mon jardin; la rivière d'Arve, qui descend de la Savoie, se précipite dans le Rhône; plus loin on voit encore une autre rivière. Cent maisons de campagne, cent jardins ornent les bords du lac et des rivières; dans le lointain s'élèvent les Alpes, et à travers les précipices on découvre vingt lieues de montagnes couvertes de neiges éternelles. »

L'habitation est un grand bâtiment carré d'une construction très simple, qui se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, éclairés chacun sur la façade par neuf croisées. Voltaire, qui en avait dirigé lui-même la reconstruction, admirait beaucoup son œuvre : « Vous seriez enchanté de mon château, écri-

vait-il; il est d'ordre dorique; il durera mille ans. Je mets sur la frise : *Voltaire fecit.* On me prendra dans la postérité pour un fameux architecte. »

Au-dessus de la grande porte, il avait fait sculpter ses armes. Les appartements sont spacieux : quatorze chambres, de son temps, étaient réservées aux visiteurs. On y trouvait nombre d'œuvres d'art, originales ou copiées d'après les grands maîtres. Lepan, d'après Bœrnsthal, parle d'une remarquable *Vénus* de Paul Véronèse, d'une *Flore* du Guide et de deux tableaux de l'Albane. « Dans la chambre de Mme Denis, poursuit-il, est le portrait de Catherine, impératrice de Russie, travaillé en soie par un artiste de Lyon, nommé La Salle. Dans la même pièce se remarque la statue en marbre de Voltaire. Cette même statue se retrouve, ainsi que son buste en plâtre, dans toutes les chambres du château. Dans l'une de ces pièces sont plusieurs portraits de famille, et celui de Mme de Pompadour peint par elle-même et dont elle avait fait don à Voltaire. » Le philosophe avait réuni en outre dans sa retraite les bustes des princes et des hommes célèbres qui lui étaient chers.

Sa chambre à coucher était d'une simplicité sévère : une seule fenêtre l'éclairait. Aux murs étaient accrochés quelques portraits gravés, dans des cadres noirs, et près de son lit, un pastel représentant Lekain. L'ameublement se composait de quatre fauteuils dont le bois était peint en gris et l'étoffe de damas bleu clair. Le baldaquin était de couleur semblable : un voyageur qui visita Ferney quelques années après la mort de Voltaire, raconte que « les dévots avaient déchiré les morceaux des rideaux du lit, qui perdirent ainsi deux aunes de leur longueur et pendaient en lambeaux ». Le lit était modestement de sapin « à deux dossiers, adossé au mur, en regard du midi »; avec, de chaque côté, deux encoignures, « en bois de placage, à dessus de marbre ». Voltaire, selon Lantier, avait fait installer cinq pupitres : il passait de l'un à l'autre suivant l'ouvrage qu'il voulait travailler, car il en avait constamment plusieurs en

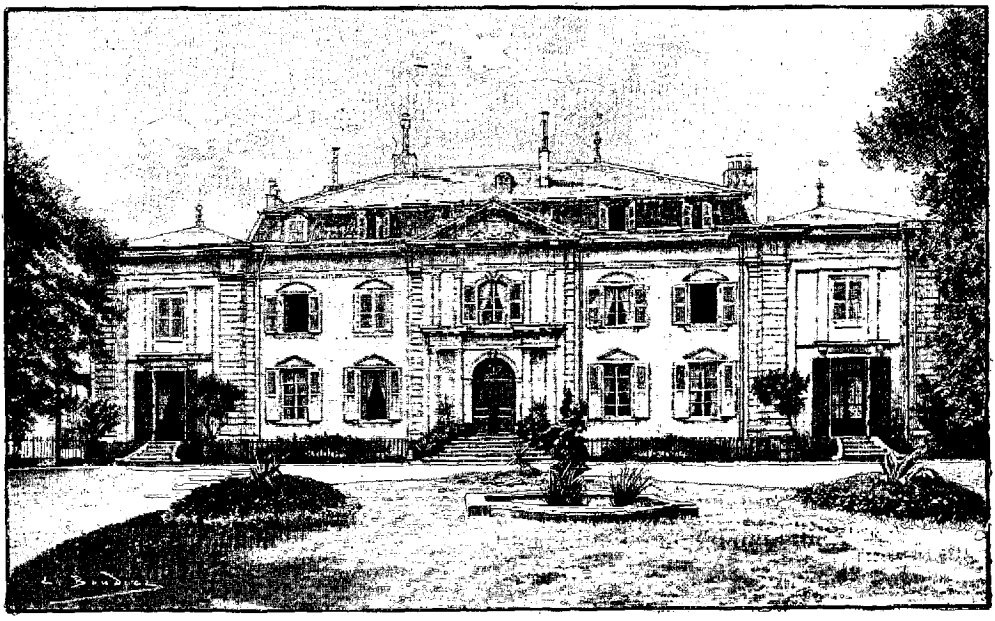

Château de Voltaire, à Ferney.

train. Son fauteuil de bureau était d'une construction remarquable : tout en jonc, couvert d'une housse semblable aux rideaux du lit, il portait à l'un des bras un pupitre pivotant, et à l'autre une table à tiroir qui pouvait se mouvoir à volonté[1].

Le salon, petit et carré, n'offrait d'autres particularités intéressantes que son gros poêle de faïence en forme de pyramide, surmonté du buste du maître de la maison. On y voyait aux

Chambre à coucher de Voltaire, à Ferney.

murs d'assez bonnes peintures. Il ouvrait sur le parc par une porte vitrée.

Dans la salle à manger, les assiettes et les plats, tous d'argent, étaient marqués des armes de Voltaire, les cuillers et les fourchettes étaient en vermeil. Trois domestiques en livrée servaient à chaque repas ; il y avait deux services.

1. On avait conservé cette chambre intacte jusqu'en 1845, mais à cette époque d'urgentes réparations forcèrent de bouleverser le désordre qu'on respectait.

Une des parties intéressantes de la résidence de Ferney était le « cabinet de livres », garni de plus de sept mille volumes, qui fut acheté après la mort de Voltaire par Catherine de Russie pour cinquante mille écus et pareille somme en diamants et en fourrures, suivant Wagnière. Tous ces livres, dont beaucoup sont chargés de notes, se trouvent aujourd'hui à Saint-Pétersbourg au palais de l'Ermitage.

Nous n'avons garde enfin d'omettre le théâtre. L'auteur de *Zaïre* eut la passion du théâtre de salon jusqu'à la fin de sa vie. Déjà lorsqu'il vivait chez Mme du Châtelet, il organisait à Cirey des représentations, prenant pour jouer toutes les personnes de bonne volonté, visiteurs et laquais, si bien qu'il ne restait quelquefois plus de spectateurs, tous les gens du château déclamant sur la scène, ou attendant dans les coulisses le moment de parler à leur tour. Plus tard, pendant son séjour à Paris dans l'hôtel de la rue Traversière, il organisa une salle de spectacle où débuta Lekain, et où s'empressait l'élite de la haute société. Lorsqu'il acheta, en 1755, sa maison de Mourion, près de Lausanne, il s'empressa de monter un théâtre dans une grange de Mon-Repos, qui appartenait au marquis de Langalerie. Il y jouait lui-même ainsi que sa nièce, Mme Denis. A Tourney il mit tous ses soins à dresser une salle de spectacle, vert et or, « grande comme la main,... mais le plus joli des théâtres ». Il écrivait, le 24 octobre 1759, au comte d'Argental : « Le théâtre de Polichinelle est bien petit, je l'avoue; mais, mon divin ange, nous y tînmes, hier, neuf en demi-cercle assez à l'aise; encore avait-on des lances, des boucliers, et on attachait des écus et l'armet de Mambrin à nos bâtons vert et clinquant, qui passeront, si l'on veut, pour pilastres vert et or. »

Le théâtre de Ferney devait être de plus grandes proportions : « Notre salle, écrivait Voltaire à propos de la représentation de sa *Cassandre*, est sur le modèle de celle de Lyon : le même peintre a fait nos décorations; la perspective en est étonnante : on n'imagine pas d'abord qu'on puisse entendre les acteurs qui

sont au milieu du théâtre; ils paraissent éloignés de 500 toises. » Il y avait même, pour les spectateurs désirant garder l'incognito, deux loges grillées. Ce théâtre, construit dans la cour du château, n'existe plus, il a été remplacé par une corbeille de fleurs.

Voltaire parle avec enthousiasme de son jardin de Ferney et de ses potagers « les plus beaux du royaume ». Il écrivait au commencement de l'année 1761 : « Ferney est devenu un des séjours les plus riants de la terre. J'ai fait des jardins qui sont comme la tragédie que j'ai en tête; ils ne ressemblent à rien du tout. Des vignes en festons à perte de vue; quatre jardins champêtres aux quatre points cardinaux : la maison au milieu; presque rien de régulier. »

Lepan, qui visita ces jardins en 1775, tout en constatant l'originalité de son dessin, rend témoignage de sa beauté : « Le jardin est fort beau et très grand. Il forme avec le parc une vaste enceinte. Le parc renferme un beau bois planté de chênes, de tilleuls et de peupliers, de belles et longues allées. Les vues en sont fort belles. Ici ce sont des feuillages et des buissons toujours verts; là un gazon vert entouré de bosquets avec quatre entrées ou ouvertures. Au milieu est un grand et antique tilleul bien touffu, qui couvre le bosquet de ses branches épaisses. C'est ce qu'on appelle le *cabinet de Voltaire* : c'est là qu'il travaille. Tout près est un petit bâtiment où l'on élève des vers à soie, qui lui servent de délassement. Non loin de là est un paratonnerre dont la chaîne descend dans une fontaine. A côté du bâtiment des vers à soie, il y a un champ qu'on appelle le champ de M. de Voltaire, parce qu'il le cultivait de ses propres mains. Ce parc offre encore de beaux labyrinthes, une grande pêcherie, de beaux parterres, des vignes et d'excellents raisins, des jardins potagers et fruitiers, dont les murs sont partout couverts de poiriers et de pêchers.... Près du château est une salle de bain : c'est un petit pavillon en marbre.... »

Voltaire aimait à se promener dans sa propriété. Il plaisan-

tait lui-même de ses goûts champêtres : « Ma destinée, écrivait-il à Mme du Deffant, était de finir entre un semoir, des vaches et des Genevois. » Coiffé par-dessus sa perruque à quatre marteaux bien poudrée d'un petit bonnet de velours noir, enveloppé dans une grande veste de basin qui lui descendait jusqu'aux genoux, les jambes dans des bas gris fer et les pieds dans des souliers gris[1] ou même dans des sabots[2], il allait à sa ferme du *Grand-Commun* voir ses bœufs qui, disait-il, « me font des mines. »

Le dimanche seulement il revêtait un bel habit mordoré uni, veste et culotte de même, mais la veste à grandes basques et galonnée en or, à la Bourgogne, galons festonnés et à lames, avec de grandes manchettes à dentelles jusqu'au bout des doigts; « car avec cela, disait-il, on a l'air plus noble »[3]. Ce ne fut que dans les derniers temps de sa vie qu'il ne voulut plus quitter la robe de chambre qu'a rendue fameuse la statue de Houdon.

Voltaire avait fait construire un tombeau « à sa taille » dans l'église de Ferney : il ne devait point y reposer. Il mourut à Paris, dans l'hôtel du marquis de Villette, rue de Beaune. Quelques jours auparavant il avait acheté en viager une maison de la rue Richelieu.

Jean-Jacques Rousseau, dont l'existence fut si troublée, eut, on le sait, des demeures nombreuses et diverses. Chacune marque une des étapes de son aventureuse carrière. Obligé à un choix, nous nous bornerons aux plus importantes.

Les Charmettes, où il passa les plus beaux jours de sa jeunesse, sont situées à l'extrémité d'un vallon, au fond duquel coule un petit ruisseau, tout près de Chambéry. Le chemin qui conduit à la maison de Mme de Warens longe ce petit cours

1. Prince de Ligne, *Mélanges*, t. X.
2. Lettre au comte d'Argental, 19 mars 1761.
3. Prince de Ligne, *Mélanges*, t. X.

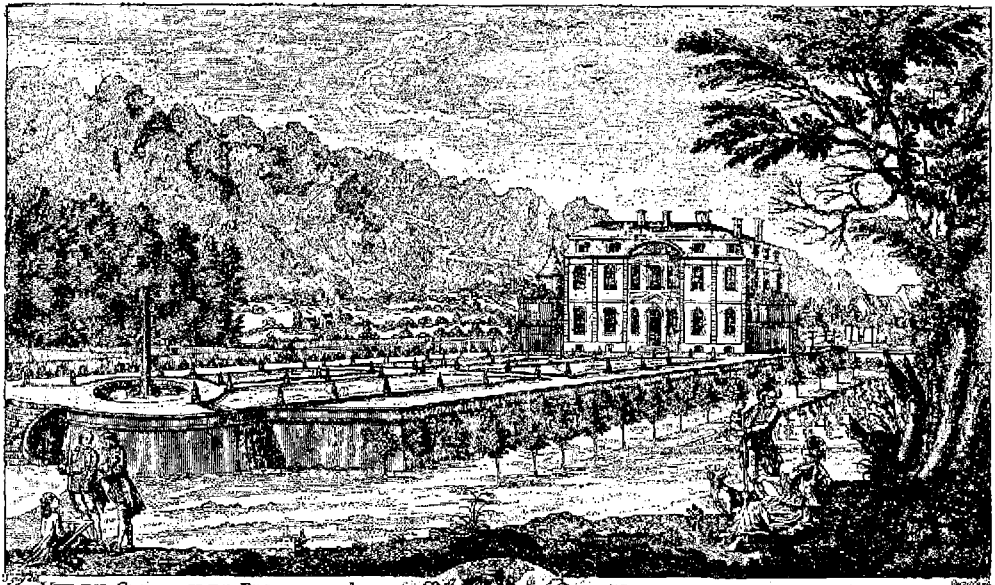

VUE DU CHATEAU DE FERNEY A M.r DE VOLTAIRE, DU COTE DU COUCHANT

Dedié à Monseigneur le Duc de Praslin, Pair de France, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Chef du Conseil Roial des Finances Ministre et Secretaire d'Etat &c.

Se vend chés Duhac ébéne.r St Germain de l'Auxerrois, et rue St Honoré S.t Jérôme l'Opera.

Par son très humble et très obéissant Serviteur Sigisy.

d'eau, et il en est baigné par endroits. Ailleurs la route est plus élevée et l'eau coule sans bruit dans les prés qu'elle surplombe.

La maison est un peu au-dessus du chemin; sur le devant est une terrasse environnée d'un parapet à hauteur d'appui, que coupe une barrière de bois à deux battants : elle ferme l'entrée de la terrasse où l'on monte par quatre marches de pierre. La face principale de la maison est tournée au levant et parallèle au chemin. C'est un petit bâtiment régulier de forme rectangulaire; il est couvert d'un toit en ardoise à angle aigu, à quatre pans et surmonté de deux aiguilles. Les *rustiques* sont au midi et attenants à la maison, et le jardin est au nord.

Au-dessus de la porte d'entrée on voit les armoiries des anciens propriétaires; on les a mutilées, mais on distingue encore la date 1660. Dans le même mur et sur la droite est incrustée une pierre blanche portant l'inscription suivante, placée par Hérault de Séchelles en 1792 lorsqu'il était commissaire de la Convention, avec l'abbé Simon et Jagot, dans le département du Mont-Blanc :

Réduit par Jean-Jacque habité,
Tu me rappelles son génie,
Sa solitude, sa fierté,
Et ses malheurs et ses folies.
A la gloire, à la vérité,
Il osa consacrer sa vie,
Et fut toujours persécuté
Ou par lui-même ou par l'envie.

Le rez-de-chaussée est composé du vestibule et d'une petite cuisine à gauche, qui n'existait pas du temps de Jean-Jacques, d'une première salle où était autrefois la cuisine actuelle, d'un salon communiquant directement avec le jardin et de quelques autres petites pièces.

L'escalier est intérieur; il est construit en pierres de taille et composé de deux rampes. Au premier palier une porte extérieure s'ouvre sur une petite esplanade derrière la maison;

c'est là qu'était le « cabinet de Houblon » dont parle Jean-Jacques. Du même palier l'on entre dans une petite chambre et dans un cabinet dont l'aspect n'est plus le même qu'autrefois. Au second étage, une porte à droite s'ouvre sur un corridor qui communique à la chambre que Rousseau occupait. Une autre porte donne accès dans un petit vestibule, où l'on avait fait transporter la chapelle extérieure, dédiée à la Vierge.

On passe ensuite dans une chambre carrée, grande et lumineuse, dont les fenêtres s'ouvrant sur le jardin ont une vue étendue et fort agréable : c'est la chambre de Mme de Warens.

Pour se rendre au jardin, on passe par une seconde petite terrasse, où Jean-Jacques cultivait des fleurs, comme on le fait encore aujourd'hui. Ce jardin est oblong et dirigé dans le sens du chemin; on l'a fort négligé. Il est situé entre la vigne et le verger, c'est à son extrémité septentrionale qu'étaient placées les ruches de Mme de Warens, et l'on peut voir encore la place où Rousseau avait établi cet observatoire dont il nous parle dans les *Confessions*, qui le faisait prendre pour un sorcier par les paysans.

Le jeune homme ne resta pas longtemps dans cette charmante retraite. En 1741, après avoir passé un an chez M. Mably comme précepteur, il partit pour Paris qu'il allait voir pour la seconde fois. De 1749 à 1756, il vécut à l'hôtel du Languedoc « chez de très bonnes gens ».

En les quittant, au bout de sept années, il était assez indécis sur ce qu'il devait faire, lorsqu'il reçut de Mme d'Épinay une lettre qui décida de son sort : « J'ai réfléchi, mon cher Rousseau, écrivait-elle, sur les raisons qui vous portent à accepter les propositions qu'on vous fait, et sur celles qui vous engageraient à les refuser. Si vous refusez, m'avez-vous dit, il n'en faut pas moins quitter Paris, parce qu'il est au-dessus de vos forces d'y rester. En ce cas, j'ai une petite maison qui est à vos ordres. Vous m'avez souvent ouï parler de l'Hermitage, qui est à l'entrée de la forêt de Montmorency, elle est située dans la

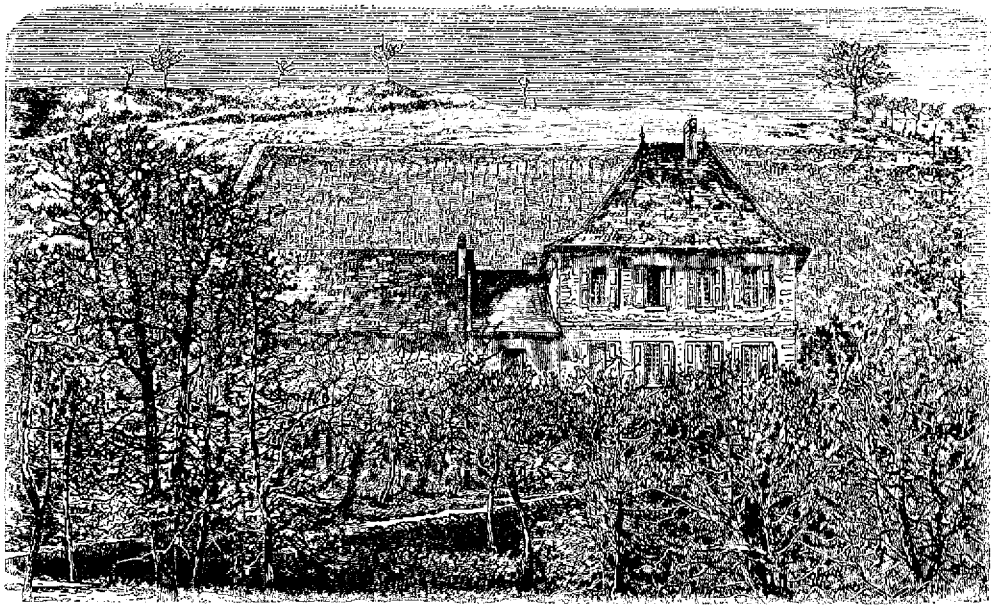

Les Charmettes.

plus belle vue. Il y a cinq chambres, une cuisine, une cave, un potager d'un arpent, une source d'eau vive et la forêt pour jardin. Vous êtes le maître, mon bon ami, de disposer de cette habitation, si vous vous déterminez à rester en France. » Et ne sachant point encore si le philosophe accepterait, elle mit les ouvriers à l'Hermitage.

Rousseau revint de Genève, où il s'était déjà rendu. « Je fus

L'Hermitage de Jean-Jacques Rousseau.

très surpris, lit-on dans une de ses lettres, de trouver au lieu de la masure, une petite maison presque entièrement neuve, fort bien distribuée, et très logeable pour un petit ménage de trois personnes. Mme d'Épinay avait fait faire cet ouvrage en silence et à très peu de frais, en détachant quelques matériaux et quelques ouvriers de ceux du château[1]. Au second

1. M. d'Épinay, voulant ajouter une aile qui manquait au château de la Chevrette, laisait des dépenses considérables pour l'achever.

voyage, elle dit en voyant ma surprise : « *Mon ours*, voilà votre « asile, c'est l'amitié qui l'offre ; j'espère qu'elle vous ôtera « la cruelle idée de vous éloigner de moi ».

Notre gravure montre ce qu'était la maison à l'extérieur. Quant au mobilier des cinq chambres et de la cuisine, il appartenait en grande partie à Mme d'Épinay ; le reste fut transporté à Montlouis lorsque Jean-Jacques abandonna l'Hermitage ; cependant en 1820, quelques-uns des meubles de Rousseau existaient encore. Nous en connaissons le détail : le bois de lit de Jean-Jacques, une table en bois de noyer sur laquelle il composa une partie de sa *Julie*, deux chiffonniers en bois de noyer, un petit corps de bibliothèque, un baromètre, quatre bocaux qui lui servaient à mettre de la lumière quand il travaillait le soir dans le jardin, deux gravures, dont une anglaise, représentant *the Soldier's return* (le retour du soldat), et l'autre, *les Vierges sages* et *les Vierges folles*.

Il est vraisemblable que Rousseau avait laissé ces objets à son départ comme appartenant à Mme d'Épinay. On sait qu'il quitta l'Hermitage en 1758, quand il se fut brouillé avec elle. « Comme je me trouvais, dit-il, dans le plus grand embarras où j'aie été de ma vie, la fortune aida mon audace. M. Mathas, procureur fiscal de M. le prince de Condé, entendit parler de mon embarras ; il me fit offrir une petite maison qu'il avait au jardin Mont-Louis à Montmorency[1]. »

Il nous a fait lui-même la description de son nouveau logis, et nous a raconté comment d'une vraie masure, il fit une maison très confortable, grâce à la générosité de M. et Mme de Luxembourg. « Sitôt que la petite maison de Mont-Louis fut prête, je

1. Plus exactement située rue Mont-Louis, derrière la butte Jonvelle. De la chambre à coucher du premier, la vue s'étend sur le bas de la vallée et au delà de Sannois et d'Orgemont, dans la direction du Mont-Valérien. Il y a dans cette maison une terrasse et, à l'extrémité, un donjon, d'où l'on aperçoit d'un côté Montmartre et Paris, de l'autre, la forêt et la ville de Saint-Germain. Voir les maisons de Le Brun, ci-dessus, p. 202.

la fis meubler proprement, simplement. Je trouvai moyen de me faire d'une seule chambre, au premier, un appartement complet, composé d'une chambre, d'une antichambre et d'une garde-robe. Au rez-de-chaussée étaient la cuisine et la chambre de Thérèse. Le donjon me servait de cabinet, au moyen d'une bonne cloison vitrée et d'une cheminée qu'on y fit faire. Je m'amusai, quand j'y fus, à orner la terrasse qu'ombrageaient déjà deux tilleuls; j'en fis ajouter deux pour faire un cabinet de verdure, j'y fis poser une table et des bancs de pierre, je l'entourai de lilas, de seringat, de chèvre-feuille; j'y fis faire une belle plate-bande de fleurs parallèle aux deux rangs d'arbres, et cette terrasse, plus élevée que celle du château, dont la vue était du moins aussi belle, et sur laquelle j'avais apprivoisé des multitudes d'oiseaux, me servait de salle de compagnie. »

Peu de temps après s'être installé dans cette maison, Rousseau fit passer dans l'étude du notaire de Montmorency un acte de « reconnaissance et obligation », par lequel il déclarait que tout le mobilier appartenait à Thérèse Levasseur, sa « servante ». Cet acte nous permet de reconstituer l'ameublement de la maison. Dans la chambre à coucher, « une couchette à bas piliers, paillasse, lit et traversin de coutil rempli de plume, ainsi que deux oreillers avec leurs taies, deux matelas de laine, deux couvertures de laine blanche, deux draps de toile de ménage. » Le lit était recouvert de « la housse complète de serge verte, ornée de rubans de soie à chenille jaune à dessins. » Puis « une commode en bois de noyer, ayant deux tiroirs par le haut et deux plus bas, iceux fermant à clef et garnis de leurs entrées de cuivre et mains. » Au milieu de la chambre, une « table couverte de drap vert à damiers. » Les murs étaient ornés « d'une pendule de bois avec ses poids et cordages, et deux estampes encadrées, l'une représentant un portrait garni de sa glace, et l'autre un vase. »

Dans ce que Rousseau nomme son antichambre et sa garde-robe se trouvaient « une armoire cintrée à deux battants, fer-

mant à clef, de bois de chêne et de noyer, deux petits tiroirs au milieu et un grand en bas, item un fauteuil de commodité couvert de tapisserie à l'aiguille. »

Dans le donjon qui lui servait de cabinet, une tablette en forme d'encoignure sur laquelle Rousseau écrivait généralement debout (c'est là qu'il composa, devant un paysage splendide, l'*Émile* et finit *la Nouvelle Héloïse*); « deux tablettes à mettre livres, une table de bois noir couverte de cuir de la même couleur appliqué sur le dessus d'icelle, et quelques chaises de bois foncées de paille. »

Au rez-de-chaussée, c'est-à-dire dans l'appartement de Thérèse Levasseur, « une couchette à bas piliers sur laquelle sont une paillasse, deux matelas de laine, couverts de toile à carreaux, une couverture de laine blanche, traversin et oreiller de coutil remplis de plumes. Une table de bois blanc montée sur son châssis ployant. » L'acte de reconnaissance énumère ensuite les ustensiles de la cuisine, très simplement garnie. Jamais Rousseau ne se trouva plus heureux qu'à Mont-Louis, car il s'y sentait chez lui et délivré de tous les soucis que cause à un homme peu fortuné la fréquentation des grands. Cependant, brusquement il dut abandonner cette demeure après la publication de l'*Émile*. Il se sauva à Genève; mais banni de France, il le fut bientôt aussi de sa ville natale, puis du canton de Vaud, où il s'était réfugié chez son ami M. Roguin. C'est alors qu'une nièce de ce dernier, Mme Boy de la Tour, offrit à Rousseau une maison que son fils possédait au village de Motiers, dans le Val de Travers, comté de Neuchâtel. La maison que Rousseau occupa à Motiers n'existe plus qu'en partie; elle ne manquait ni d'art ni de goût. On peut en juger par les belles fenêtres, élégantes et curieuses, qui restent encore dans la partie conservée. Elles sont plus hautes que larges, et divisées en deux ou trois parties par des colonnes élancées sur lesquelles reposent des entablements triangulaires qui tendent à donner à ces fenêtres l'aspect d'ogives. La chambre de Rousseau, chambre à coucher et de

travail, n'a pas été changée; elle est petite, mal éclairée, orientée au nord, sans autre vue que la cour étroite et triste de la maison voisine; on y voyait encore, il y a peu d'années, la planche attachée au mur en pupitre, sur laquelle il écrivait debout. La cuisine est à côté, ainsi qu'une petite chambre, celle de Thérèse probablement. Ces deux pièces donnent sur une galerie extérieure tout en bois, et reposant sur d'épaisses colonnes de pierre. Lorsque Rousseau voulait éviter des visiteurs importuns et s'échapper, ce qui fut toujours une de ses préoccupations, il trouvait, au bout de la galerie, un escalier qui le conduisait à la grange, et de là dans les champs. Deux grandes pièces au soleil levant sur la grande rue, complétaient le logement qui avait tout le rez-de-chaussée pour entrée[1].

Voici un joli tableau de l'intérieur de Rousseau à Paris, quand il y revint habiter, rue Plâtrière, à peu près vis-à-vis de l'hôtel de la poste. Il a été tracé par Bernardin de Saint-Pierre. « Nous montâmes, dit-il, au quatrième étage, nous traversâmes une fort petite antichambre où des ustensiles de ménage étaient proprement rangés. De là, nous entrâmes dans une chambre où J.-J. Rousseau était assis en redingote et en bonnet blanc, occupé à copier de la musique. Il se leva d'un air riant, nous présenta des chaises et se remit à son travail en se livrant toutefois à la conversation.

« Près de lui était une épinette sur laquelle il essayait de temps en temps des airs; deux petits lits de cotonnade rayée de bleu et de blanc, comme la tenture de la chambre, une commode, une table et quelques chaises formaient tout son mobilier. Aux murs étaient attachés un plan de la forêt et du parc de Montmorency où il avait demeuré, une estampe du roi d'Angleterre, son ancien bienfaiteur; sa femme était assise à coudre du linge, un serin chantait dans sa cage suspendue au plafond; des moineaux venaient manger du pain sur ses fenêtres

1. *Rousseau au Val de Travers*, par Fritz Berthoud. (Fischbacher.)

ouvertes du côté de la rue, et sur celles de l'antichambre on voyait des caisses et des pots remplis de plantes, telles qu'il plaît à la nature de les semer. Il y avait dans l'ensemble de son petit ménage un air de propreté, de paix, de simplicité qui faisait plaisir. »

Nous passerons enfin à la dernière demeure de Jean-Jacques, au château d'Ermenonville. Placée au centre du parc et coupant la vallée en deux parties, dont l'une est sauvage et l'autre champêtre, l'habitation, mal construite, est flanquée de quatre tours. La rivière de la Nonette passe sous un pont de bois qui fait communiquer les deux parties du village; elle tombe en cascade vis-à-vis du château, en remplit les fossés et coule ensuite à pleins bords au milieu d'une vaste prairie. En sortant du château du côté du midi on suit à gauche le long de la rivière un sentier ombragé qui mène à la grotte de la cascade, puis on arrive au *Désert* par un chemin montueux. C'est un lieu aride et sauvage; on y voit des rochers, dont l'un très escarpé est creusé en grotte et abrité par un toit de chaume; à l'intérieur sont aménagés une cheminée et un siège garni de mousse : c'est là que Jean-Jacques venait travailler et méditer.

Du haut de ce rocher la vue se promène au loin dans la campagne et suit les contours du lac qui baigne les pieds du rocher et traverse le parc en formant une multitude de petites îles plantées d'arbres d'espèces différentes. On lit sur quelques pierres voisines du rocher plusieurs pensées du philosophe.

En franchissant le pont on arrive à l'habitation qui contient encore plusieurs souvenirs du grand écrivain, la table sur laquelle il corrigea l'*Emile*, le clavecin où il se délassait en composant, l'herbier avec ses plantes bien rangées sur de belles feuilles de papier à lettres encadrées d'un trait rouge, étiquetées selon le système de Linné et disposées de manière à ce qu'on puisse distinguer au premier coup d'œil le *facies* propre à chaque genre et à chaque espèce. Dans la chambre de Rousseau se trouvent encore le fauteuil qu'il choisissait de référence et le

lit où il est mort âgé de soixante-six ans, le 2 juillet 1778. Il était arrivé à Ermenonville le 20 mai de la même année.

Montesquieu a passé une notable partie de sa vie, et a composé plusieurs de ses ouvrages dans la Gironde, au château de la Brède, où il était né le 18 janvier 1698. C'est une curieuse habitation de forme polygonale, entourée de larges fossés pleins d'eau; ses murailles sont défendues à l'ouest par une grosse tour ronde haute de 30 mètres et couronnée de mâchicoulis. Une chambre de cette tour, datant du xv^e^ siècle et au-dessous du niveau de l'eau, servait jadis de prison. Trois ponts-levis protégés par des tours et des murailles donnaient accès dans le château. Au premier étage est installée la bibliothèque; sur la cheminée une grande peinture de la fin du xv^e^ siècle représente vraisemblablement le roi Charles VII prenant possession de la Guyenne. Une porte fait communiquer cette pièce avec la chapelle. On montre encore la chambre de Montesquieu qui a conservé ses meubles et sa cheminée usée, dit-on, par le frottement de son pied. Quoiqu'il fût souvent à Paris ou en voyage, il revenait toujours avec joie dans sa maison natale. Il écrivait à son ami l'abbé de Guasco :

1^er^ août 1744.

« L'air, les raisins, le vin des bords de la Garonne et l'humeur des Gascons sont d'excellents antidotes contre la mélancolie. Je me fais une fête de vous mener à ma campagne de la Brède, où vous trouverez un château gothique à la vérité, mais orné de dehors charmans, dont j'ai pris l'idée en Angleterre. Comme vous avez du goût, je vous consulterai sur les choses que j'entends ajouter à ce qui est déjà fait; mais je vous consulterai surtout sur mon grand ouvrage (*l'Esprit des Lois*), qui avance à pas de géant depuis que je ne suis plus dissipé par les dîners et les soupers de Paris. Mon estomac s'en trouve aussi mieux et j'espère que la sobriété avec laquelle vous vivrez chez moi sera le meilleur spécifique contre vos incommodités. »

16 mars 1752.

« Enfin, je jouis de mes prés pour lesquels vous m'avez tant tourmenté; vos prophéties sont vérifiées; le succès est beaucoup au delà de mon attente; et l'Eveillé dit : *Boudri ben que M. l'Abbat de Guasco bis asco.* »

9 avril 1754 (de Paris)

« Je serai au mois d'août à la Brède. *O rus, quando te aspiciam!* Je ne suis plus fait pour ce pays-ci, ou bien il faut renoncer à être citoyen. Vous devriez bien revenir par la France méridionale : vous trouverez votre ancien laboratoire, et vous me donnerez de nouvelles idées sur mes bois et mes prairies. La grande étendue de mes landes vous offre de quoi exercer votre zèle pour l'agriculture.... »

A Paris, Montesquieu avait son hôtel dans la rue Saint-Dominique.

Auprès de ces grands noms de Voltaire, de Rousseau et de Montesquieu se placent naturellement ceux de d'Alembert et de Diderot et, à leur suite, de toute cette phalange d'écrivains célèbres enrôlés par eux dans la grande entreprise de *l'Encyclopédie*.

Diderot était fils d'un coutelier de Langres. Il fut envoyé à Paris pour achever ses études. Il habita longtemps rue des Deux-Ponts, dans l'île Saint-Louis. Il vivait médiocrement en donnant des leçons de mathématiques et de français, lorsqu'à trente ans il se maria; ne pouvant installer sa femme dans son galetas de garçon, il loua un petit appartement rue Saint-Victor. En 1750 nous le retrouvons rue de la Vieille-Estrapade. C'est au mois de novembre de cette année qu'il lança le prospectus de *l'Encyclopédie*. Il demeura plus tard rue Taranne. Il mourut rue de Richelieu, dans un bel appartement où l'impératrice de Russie l'avait installé à ses frais.

Enfant trouvé sur les marches de l'église Saint-Jean-le-Rond, d'Alembert ne connut d'autre maison familiale que celle de la

nourrice qui l'avait recueilli. Cette brave femme lui disait, le voyant acharné à l'étude : « Vous ne serez jamais qu'un philosophe. — Et qu'est-ce qu'un philosophe? demandait-il. — C'est un fou qui se tourmente pendant sa vie, pour qu'on parle de lui après sa mort. » Elle était vitrière rue Michel-le-Comte. D'Alembert habita chez elle quarante ans, dit Marmontel dans ses *Mémoires*, une petite chambre mal éclairée, mal aérée, avec un lit à tombeau, très étroit. Il n'aurait pas eu l'idée de changer, même pour se rapprocher de son amie Mlle de Lespinasse, qui, depuis qu'elle avait quitté Mme du Deffand, vivait avec les meubles dont lui avait fait présent la duchesse de Luxembourg, rue de Bellechasse. Mais une maladie subite le frappa; Bouvart, son médecin, ayant déclaré que l'appartement de la rue Michel-le-Comte lui serait funeste, on le transporta dans l'hôtel de Watelet, voisin du boulevard du Temple. Mlle de Lespinasse s'établit sa garde-malade, et quand d'Alembert revint à la santé, il alla vivre près d'elle. Elle mourut bientôt et, presque dans le même temps, d'Alembert perdit une autre excellente amie, Mme Geoffrin, qui l'aidait à oublier qu'il n'avait pas de famille. « Maintenant, s'écria-t-il en apprenant ce malheur, il n'y a plus pour moi ni soir, ni matin! » C'est alors, dit Marmontel, qu'il vint comme s'ensevelir dans le logement qu'il avait dans un entresol du Louvre : il n'en sortit plus; mais il y fut entouré, jusqu'à sa mort, de fidèles amis.

CHAPITRE XVI

SALONS PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES — LE TEMPLE

Les salons ont joué un grand rôle dans l'histoire de la société du XVIIIe siècle : d'Alembert ne fut pas le seul à partager ses soirées entre celui de Mme Geoffrin et quelques autres qui sont restés célèbres. Mme Geoffrin donnait deux dîners par semaine : les lundis étaient réservés aux peintres, sculpteurs, architectes; les mercredis, aux littérateurs, aux philosophes et aux savants. Ses soirées, toujours terminées par un petit souper, réunissaient aux artistes et aux écrivains, des hommes appartenant à la plus haute noblesse, et des étrangers de passage à Paris.

La plupart se rencontraient déjà rue de Lille, chez Mme de Tencin. « Savez-vous ce que la Geoffrin vient faire ici, disait celle-ci à la fin de sa vie, elle vient voir ce qu'elle pourra recueillir de mon inventaire. » Mot méchant, appliqué à une femme dont elle n'avait ni le sens droit, ni la bonté. Mme de Tencin n'était qu'une intrigante d'un esprit supérieur, mais elle avait assez d'esprit pour retenir auprès d'elle des hommes tels que Fontenelle et que Montesquieu.

Le salon de la vertueuse Mme de Lambert, dont l'hôtel, situé à l'angle de la rue de Richelieu et de la rue Colbert, a été englobé plus tard dans les bâtiments de la Bibliothèque Royale, avait un caractère plus sérieux. « C'était, disait Fontenelle, à un petit nombre d'exceptions près, la seule maison qui se fût

préservée de la maladie épidémique du jeu, la seule où l'on se trouvât pour se parler raisonnablement et même avec esprit selon l'occasion. »

Il faut nommer encore celui de Mme d'Épinay, chez qui l'on vit tour à tour, soit à Paris, soit à sa campagne de La Chevrette, Rousseau, Grimm, l'abbé Galiani; Diderot et les encyclopédistes; puis Mme du Deffand, qui, lorsqu'il lui fallut renoncer à briller dans la société de la duchesse du Maine, s'était retirée rue Saint-Dominique, à la maison de Saint-Joseph, fondée par Mme de Montespan; elle y avait entraîné toute la petite cour de Sceaux, et attiré tout ce qu'il y avait à Paris d'hommes de mérite et de beaux esprits. Montesquieu, de son château de la Brède, écrivait qu'il ne regrettait de Paris que les soupers de Mme du Deffand.

On sait que le Temple de Paris et l'enclos qui l'entourait furent habités, dans les deux derniers siècles de la monarchie, par un grand nombre de personnes dont quelques-unes portaient un nom illustre. Les grands prieurs ne demeuraient plus dans les bâtiments conventuels. En 1667, le grand prieur de Souvré fit construire par Mansart un vrai palais, qui ne coûta pas moins de 108 000 livres, et qui fut encore embelli en 1720 par Oppenord. Les vastes terrains compris dans l'enclos s'étaient aussi couverts de maisons avec jardins. Mme de Sévigné, qui habitait au temps de cette transformation le faubourg Saint-Germain, ne pouvait se consoler d'avoir vu son amie, Mme de Coulanges, y contracter un bail de trente-cinq ans et y offrir un appartement à son frère, l'abbé de Coulanges. « Mon intérêt me rend si injuste, écrivait-elle à l'abbé, que je hais la belle vue et cette campagne toujours étalée, qui conte tous les secrets et tous les charmes du printemps, comme toutes les horreurs de l'hiver; en mille ans vous ne me feriez pas aimer cette fausse campagne. »

Les grands prieurs étaient alors des princes qui n'avaient de religieux que le titre. Sous Philippe de Vendôme surtout, le Temple devint le quartier général des esprits forts. Ses soupers et ses fêtes sont restés fameux par leur licence et par l'esprit

qui s'y dépensait. Plusieurs de ses commensaux habitaient l'enclos du Temple : le poète Chaulieu d'abord, que le grand prieur avait fait intendant général de ses biens; la Chapelle, Palaprat qui était son secrétaire, et qui hébergeait son collaborateur Brueys; et parmi les simples habitués, on peut citer La Fontaine, La Fare, Vergier, Saint-Aulaire, Mme Deshoulières, les abbés Fètu et de Châteauneuf, Servien, Campistron, plus tard, Jean-Baptiste Rousseau, etc.

D'autres salons que celui du grand prieur attiraient encore au Temple le monde élégant et littéraire : Voltaire, en 1720, fréquentait ceux du chevalier de Sully; les réceptions ainsi que le beau parc de la comtesse de Boufflers étaient aussi fort appréciés.

Il y avait encore nombreuse et brillante société au Temple, à l'époque, du grand prieur, prince de Conti, qui aimait aussi les réceptions mais sans le scandale de son prédécesseur. On connaît ses soupers dans le « salon des quatre glaces » et ses thés à l'anglaise[1], par les jolis tableaux d'Olivier qui sont au musée de Versailles, et par celui du Louvre, où l'on voit le prince causant avec Trudaine, le président Hénaut, Pont de Veyle, Meyran, les maréchales de Mirepoix et de Luxembourg, la comtesse de Boufflers et sa fille, les deux comtesses d'Egmont, le prince et la princesse de Beauvau, etc., tandis que devant un clavecin, est assis le petit Mozart, alors âgé de dix ans, que le violoniste Géliotte accompagne.

Deux maisons encore étaient connues alors comme les foyers du mouvement philosophique : celle de d'Holbach, que l'abbé Galiani nommait plaisamment « le maître d'hôtel de la philosophie » et qui fit beaucoup plus, on le sait, que de recevoir à sa table les écrivains de *l'Encyclopédie*; il demeurait au numéro 12 de la rue Taranne, et y fut assez longtemps le voisin de Diderot; puis celle d'Helvétius, située au coin de la rue Vivienne et de la rue Neuve-des-Petits-Champs, près du perron du Palais

1. H. de Curzon : *La Maison du Temple de Paris*, Hachette, 1888.

Royal. Ancien fermier général, connu par sa bienfaisance comme d'autres exerçant la même charge l'étaient par leurs exactions, possesseur d'une grande fortune, dont il faisait le plus honorable usage, il menait une vie fort simple dans son hôtel, y passant quatre ou cinq mois, et le reste de l'année dans sa terre de Voré, dans le Perche. Une fois par semaine, ses salons étaient ouverts non seulement aux encyclopédistes dont il était le collaborateur et l'ami, mais aussi à tous les hommes le plus en vue, Français ou étrangers, littérateurs, savants, économistes, artistes, grands seigneurs. Quand il mourut, en 1771, sa veuve se retira à Auteuil : elle était une demoiselle de Ligneville, nièce de Mme de Graffigny, qui l'avait élevée. Son esprit, sa beauté, sa bonté exerçaient sur tous ceux qui l'approchaient un charme irrésistible. Quand elle rouvrit sa maison, la « société d'Auteuil » acquit bientôt une grande célébrité. Elle vécut assez pour voir la fin de l'ancien régime et de nouveaux hôtes succéder dans sa maison à ceux qui avaient fréquenté l'hôtel d'Helvétius. Franklin y fut fêté avec éclat pendant le séjour qu'il fit à Paris. Bonaparte s'y reposa au retour de l'expédition d'Égypte. « Vous ne savez pas, lui dit la maîtresse du lieu, combien on peut trouver de bonheur dans trois arpents de terre! »

CHAPITRE XVII

BUFFON — LINNÉ

La plupart des écrivains en renom du XVIII^e^ siècle ont collaboré à *l'Encyclopédie*, sans excepter les plus illustres, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Buffon. L'année même (1749) où Diderot conçut le plan de *l'Encyclopédie* est aussi celle qui vit paraître les premiers volumes de l'*Histoire naturelle*.

Buffon, né à Montbard, vint, très jeune encore, demeurer à Dijon avec son père, qui avait acheté une charge de conseiller au parlement de Bourgogne. Celui-ci, prévoyant que ses séjours dans cette ville seraient fréquents et de longue durée, acquit l'ancien hôtel de Quentin dans la rue du Grand-Pôtet. Le Conseil municipal de Dijon a consacré ce souvenir en donnant à cette rue le nom de Buffon, et en faisant placer sur la maison une inscription commémorative. En 1732, le conseiller, qui s'était remarié, se vit obligé de vendre la terre de Buffon; mais son fils, qui tenait à cette propriété dont il portait le nom, la racheta. Il y passa la plus grande partie de son existence.

En 1734, il entreprit de restaurer et d'embellir la maison natale que son père avait entièrement abandonnée pour le séjour de la ville. Son ami l'abbé Le Blanc, « fumant comme un grenadier », se chargea de surveiller les ouvriers. Plusieurs maisons du voisinage furent achetées, et le château de Montbard devint tel que nous l'a décrit Millin, en 1804, dans son *Voyage dans les départements du midi de la France*.

« La maison de Buffon ressemble plutôt à une grande habitation bourgeoise qu'à un château, elle est placée sur la Grande-Rue, et la cour est derrière. Il faut monter un escalier pour entrer dans le jardin; ce jardin est établi sur les ruines de l'ancien château, dont les murs forment les terrasses. Au sommet il existe encore une tour octogone, c'est celle dans laquelle Buffon a fait ses observations sur le vent réfléchi; son élévation est de 140 pieds au-dessus de la petite rivière de Brenne, qui traverse la ville. Ce jardin pittoresque et singulier n'est pas aussi bien entretenu que du temps de son illustre propriétaire, mais les arbres étrangers qu'il y avait rassemblés en très grand nombre, y forment des bosquets agréables; cependant on n'y voit plus les fleurs que Buffon aimait à mêler aux arbres avec profusion. Les potagers sont au sud-ouest, sur sept terrasses; les jardins sont, en tout, composés de treize. Il eût été impossible de tirer un parti plus avantageux d'une position si sauvage et si agreste.

« Le bon Lapierre[1] nous montra tous les lieux dans lesquels son maître se plaisait le plus; il nous fit voir surtout le cabinet dans lequel Buffon allait travailler dans les grandes chaleurs de l'été; il est placé dans un pavillon qu'on appelle la *Tour de Saint-Louis*. Hérault de Séchelles a décrit ce modeste laboratoire. On y entre par une porte verte à deux battants; l'intérieur ressemble à une chapelle à cause de l'élévation de la voûte et les murs sont peints en vert. Lapierre nous fit surtout remarquer un autre cabinet : c'est un petit bâtiment carré placé sur le bord d'une terrasse. Buffon s'y tenait pendant une grande partie de l'année, parce que l'autre endroit est trop froid. De ce pavillon la vue s'étend sur une plaine coupée par la rivière de Brenne et bordée par des coteaux qui présentent de très beaux sites. C'est là que Buffon a composé presque tous ses ouvrages : il s'y rendait au lever du soleil, faisait fermer exactement les volets et les portes, et travaillait jusqu'à deux heures à la clarté de quelques

1. Le vieux domestique de Buffon.

bougies. « Le bon Lapierre, mesurant les instructions à l'intérêt que nous y mettions, ne nous laissait rien passer; il nous fit voir la maison de Daubenton, cet assidu compagnon des travaux de Buffon; il nous montra l'escalier que Buffon montait tous les matins à cinq heures pour se rendre au cabinet que nous venons le visiter. »

On pourrait, à l'aide de l'inventaire dressé après la mort de Buffon, décrire toute sa maison. Le fameux cabinet de travail était éclairé par trois fenêtres, garnies chacune d'un rideau de toile de coton, blanc, encadré de toile d'Orange rayée et à fleurs; entre les croisées étaient placées « deux glaces dont la bordure est dorée, composées chacune de trente-six petites glaces carrées, surmontées par un cintre ou demi-rond aussi de glaces. » La cheminée en pierre était surmontée d'une glace dans un cadre peint en bleu; au milieu de la pièce se trouvait la table à écrire, tapissée en vert et couverte de toile cirée; devant, un gros fauteuil de tapisserie à fleurs avec des bras recouverts de velours d'Utrecht et un tapis bleu et blanc, « en forme de natte » pour poser les pieds. Un guéridon en marbre à pied doré, un lit de repos de brocatelle à fleurs rouge, un buffet, un paravent tendu de papier, six chaises de maroquin noir et deux de paille, complétaient l'ameublement. Les murailles étaient décorées de cent soixante-seize dessins, gravures, tableaux, portraits et bustes ou spécimens zoologiques.

La bibliothèque devait avoir assez bel air avec ses grands pans, couleur d'ocre jaune, ses fauteuils couverts de tapisserie bleue et jaune, à fleurs, ou de damas bleu, ses grands bureaux décorés de cuivre et d'écaille, et les portraits du maître et de la maîtresse de la maison par Drouais.

Dans la chambre à coucher, le lit était « à quatre colonnes, de satin brodé des Indes; » quatre pans de tapisserie de satin, parés, ornaient les murs ainsi que de grandes glaces; la cheminée était de marbre brèche avec un garde-feu de fer-blanc et une garniture en cuivre doré; une pendule dans sa boîte de

cuivre doré était accrochée à la muraille : six fauteuils de satin des Indes, aux montures dorées, que recouvraient des housses à carreaux étaient rangés contre les murs avec un secrétaire en marqueterie. Un fauteuil couvert de maroquin rouge était approché d'une petite table de bois à pieds de biche : elle supportait une grande écritoire en marbre blanc.

Il est intéressant de rapprocher de Buffon un autre grand naturaliste, le Suédois Linné, son contemporain.

« Un ignorant magister de village faillit, dit Cuvier avec indignation, faire d'un grand homme un obscur ouvrier. » Interrogé par les parents du futur auteur du *Système de la nature*, il assura que leur enfant n'avait d'autre vocation que celle de cordonnier. Le petit jardin que cultivait le père de Linné autour de la maison qu'il possédait dans le village de Stenbrohult empêcha son génie d'être étouffé à sa naissance; c'est dans ce modeste enclos que Charles Linné commença à s'éprendre de la botanique. Il y obtint un petit coin de terre : c'était pour la famille le « jardin de Charles »; il y passait la plus grande partie de ses journées, et y cultivait un échantillon de chacune des espèces variées qui croissaient dans l'enclos de son père.

Il fit ses études au gymnase de Wexio, puis à l'académie de Lund, enfin à l'université d'Upsal, où il se trouva dans le plus grand dénûment : il raconte lui-même que, n'ayant pas le moyen de s'acheter des souliers neufs, il s'efforçait de dissimuler avec des vieux papiers les trous de la paire unique qu'il possédait. Mais sa fortune allait changer. Le savant docteur en théologie Olaüs Celsius le prit en affection, le logea chez lui et l'aida à faire imprimer ses premiers ouvrages, qui rendirent bientôt son nom célèbre dans toutes les universités d'Europe.

A la fin de l'année 1741, il fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'université d'Upsal. L'Académie fit reconstruire pour lui la maison du professeur décédé Olaüs Rudbeck, « qui n'avait, écrit-il, pour charpente que des anneaux de fer, et qui ressemblait à un vieux nid de hiboux. » Il s'y installa avec sa jeune

femme et son premier enfant. La nouvelle habitation, spacieuse et commode, était placée au milieu d'un vaste jardin botanique dans lequel Linné fit bâtir une orangerie, plus tard augmentée d'un musée. Il possédait en propre de riches collections de minéraux, de plantes, d'insectes et d'oiseaux, et une bibliothèque composée d'un nombre considérable d'excellents ouvrages. Les murs de son cabinet étaient ornés des portraits des naturalistes célèbres, Tournefort, Rajus, Morison, Rivinus, Vaillant, Boerhaave, Burmann, Plukenet. Sur la porte de sa chambre à coucher, meublée sans luxe, il avait fait écrire ces mots : *Innocue vivite : numen adest.* « Il était, écrit Cuvier, peu accessible aux honneurs du monde, vivant avec ses élèves qu'il traitait comme ses enfants : quelque plante singulière, quelque animal d'une forme peu ordinaire avaient seuls le droit de lui procurer de vraies jouissances. » Un des disciples de Linné, qui s'est distingué depuis dans les sciences sous le nom de Fabricius, logeait en hiver avec deux de ses camarades vis-à-vis de la maison du savant professeur. « Il venait nous voir presque tous les jours sans cérémonie, raconte-t-il, en robe de chambre rouge et en bonnet vert garni de fourrure, sa pipe à la main. Sa conversation était vive et agréable; il nous amusait du récit de beaucoup d'anecdotes relatives aux naturalistes suédois et étrangers qu'il avait autrefois connus.

« La vie que nous menions à la campagne n'était pas moins agréable. Nous logions dans une chaumière de paysan à peu de distance de sa maison. En été, Linné se levait ordinairement à quatre heures, il venait fréquemment nous voir à six, et après avoir déjeuné, faisait des leçons sur les ordres naturels des plantes jusqu'à dix. Alors nous l'accompagnions aux rochers voisins, où il était suffisamment occupé à décrire et à détailler leurs différentes productions jusqu'à midi, heure où il avait coutume de dîner; nous nous rendions ensuite chez lui et passions la soirée dans sa compagnie. Tous les dimanches nous recevions la visite de Linné et de toute sa famille. Nous

avions toujours un paysan qui jouait d'une espèce de violon, et nous dansions dans une grange avec une satisfaction infinie. Le vieillard, qui d'ordinaire était assis fumant sa pipe avec mon ami Zoega et nous regardant, se levait de temps en temps et se joignait à la danse polonaise, dans laquelle il surpassait de beaucoup les plus jeunes de la compagnie. »

A trois milles d'Upsal, dans la commune de Dannack, on voit l'habitation champêtre où Linné passa les dix dernières années de sa vie : elle se nomme Hammarby. Le jardin qu'il avait créé autour de sa demeure et qu'il appelait son *hortus sibiricus*, est dépouillé aujourd'hui des arbres et des fleurs qu'il y avait rassemblés. Des prairies s'étendent au bout de ce jardin jusqu'à un monticule aride où le grand naturaliste avait fait bâtir un pavillon destiné à renfermer ses collections. C'est un carré long, éclairé sur trois faces par une grande croisée; sur la quatrième est la porte d'entrée, au-dessus de laquelle on distingue encore les armes que le roi de Suède avait données à Linné. Au pied de la colline se développe un paysage magnifique coupé çà et là par de nombreux villages, où logeaient les disciples du grand naturaliste. Upsal et le fleuve Sala apparaissent au loin ainsi que les hautes montagnes de la Dalécarlie.

CHAPITRE XVIII

ÉCRIVAINS DE LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

Buffon avait eu pour prédécesseurs au Jardin des plantes d'abord Hérouard, premier médecin du roi Louis XIII et Gui-Labrosse, son médecin ordinaire, qui en furent les véritables fondateurs; puis, après un intervalle de quelques années, sous l'administration de Colbert, Fagon, premier médecin de Louis XIV et neveu de Gui-Labrosse, obtint la surintendance du jardin. Il était habile botaniste, et créa pour cette science une chaire qu'il occupa avec honneur. Un autre médecin du roi, Dionis, fit publiquement au Jardin des plantes la démonstration de la circulation du sang, découverte par l'Anglais Harvey, et que la Faculté de médecine de Paris refusait d'admettre. Fagon était domicilié à Versailles, rue de la Paroisse, au numéro 53; Dionis dans la même rue, au numéro 43. Le roi donna à Félix, le célèbre chirurgien qui l'opéra de la fistule, par acte daté du 17 février 1685, « une place à bâtir entre la maison de Dionis et celle de Fagon ». La surintendance du Jardin des plantes était réservée par privilège aux médecins du roi; mais ils se montrèrent moins bons administrateurs que savants professeurs, et le privilège fut révoqué. Dufay, physicien connu par ses découvertes sur l'électricité, fut le premier administrateur spécial du Jardin du roi. C'est lui qui, en 1739, se sentant dépérir, jeune encore, d'une maladie de langueur, demanda que Buffon fût son successeur. Le grand naturaliste créa, développa le

muséum; pour donner plus de place aux collections, il céda même ses appartements. Quand il mourut en 1788, le voyageur botaniste La Billardière le remplaça pendant trois ans. En 1791, Louis XVI nomma intendant Bernardin de Saint-Pierre, que désignait non sa science, mais l'immense succès de ses livres. Bernardin de Saint-Pierre était surtout l'auteur de *Paul et Virginie*; il avait, il est vrai, écrit auparavant les *Études de la nature*, et une sorte de réaction spiritualiste les opposait volontiers aux *Époques* de Buffon.

La maison natale de Bernardin de Saint-Pierre se voit encore au Havre. C'est un bâtiment très simple, sans ornements, à deux étages avec des mansardes : un jardin en dépend; Bernardin enfant y possédait un petit coin de terrain où chaque jour il allait « cherchant à deviner comment une grosse tige, des bouquets de fleurs, des grappes de fruits savoureux, pouvaient sortir d'une graine frêle et aride ».

A dix ans il fut mis en pension à Caen, chez un curé qui logeait dans un joli presbytère aux portes de la ville. Il y trouva le volume de *Robinson Crusoé*, qui décida son premier voyage à la Martinique. Ce fut le premier pas dans cette carrière aventureuse qui le mena tour à tour en Allemagne, à Malte, en Hollande, en Russie, à l'île de France. Après tous ses voyages il revint à Paris plus pauvre que jamais. Il se logea quelque temps à l'hôtel de Rouen, rue de la Madeleine-Saint-Honoré, puis rue Saint-Étienne-du-Mont, où « il se mit dans ses meubles », dans une mansarde, chez la vieille servante qui l'avait élevé. Cette pauvre femme gagnait par un travail assidu six sous par jour, qui suffisaient à sa subsistance, « quand le pain n'était pas trop cher ». Recommandé à d'Alembert, Bernardin de Saint-Pierre fut reçu dans le salon de Mlle de Lespinasse et se mêla à la société philosophique; mais il n'y réussit pas, et retourna à la solitude. La réputation et la fortune lui vinrent après la publication des *Études de la nature*. Le succès bien plus éclatant encore de *Paul et Virginie*, le rendit assez riche

pour acheter une petite maison avec un jardin dans la rue de la Reine-Blanche à l'extrémité du faubourg Saint-Marceau. C'est de là qu'il alla au Jardin des plantes. Il venait de se marier avec la fille de l'imprimeur des *Études*, Mlle Félicie Didot; il était dans sa cinquante-septième année, elle en avait à peine vingt. Quand la tourmente révolutionnaire le força de quitter ses nouvelles fonctions, il alla s'établir dans une petite île de la rivière d'Essonne, où il fit bâtir au milieu d'un agreste et charmant paysage, une maison lourdement décorée d'un prétentieux péristyle. Il avait dessiné le jardin, qui était, comme on le voit par les lettres adressées en ce temps à sa jeune femme, l'objet de ses continuelles recommandations. A la fondation de l'École normale, il fut nommé professeur de morale, mais n'y fit que quelques leçons, et il entra à l'Institut dès qu'il fut créé. En 1803, il habitait rue de Varenne, à l'hôtel de Broglie. Marié une seconde fois, à soixante-sept ans, avec une jeune pensionnaire de la maison de Saint-Denis, Mlle de Pelleport, il passa ses dernières années à Eragny sur les bords de l'Oise, dont il a vanté, dans une lettre à Ducis, la belle situation, les « cultures semblables à celles de la vallée de Montmorency, avec des lieux agrestes et rocailleux au sommet de ses collines, qui suivent à perte de vue les sinuosités de l'Oise ».

Ducis naquit à Versailles. On peut voir encore, rue de la Paroisse, la maison où il vint au monde; elle occupe actuellement le numéro 75, et porte cette enseigne : *A la bannière de France*. Le poète vécut toujours dans une extrême simplicité. Ses goûts étaient d'accord avec sa fortune. Il eût seulement rêvé d'avoir un petit bien champêtre qu'il ne put jamais acquérir L'académicien Campenon, qui fut l'ami de Ducis, a raconté à ce sujet un entretien plaisant qu'il eut avec lui. Tous deux passaient en revue ses poésies.

« Quand nous en fûmes aux petites pièces qu'il adresse à *son logis*, à *son parterre*, à *son potager*, à *son petit bois*, à *son caveau*..., je ne pus m'empêcher de lui faire remarquer

en riant, que dans cent ans, il courrait le risque de mettre à la torture l'esprit de ses commentateurs. Il se mit à rire, et me raconta comment, ayant désiré inutilement depuis sa jeunesse d'avoir une maison de campagne avec un petit jardin, il avait pris le parti, à l'âge de soixante-dix ans, de se les donner de sa propre autorité de poète, et sans bourse délier. Il avait d'abord commencé par avoir la maison, puis le goût de la possession augmentant, il y avait ajouté le *jardin*, puis le *petit bois*, etc., etc. Tout cela n'existait que dans son imagination; mais c'en était assez pour que ces petites possessions chimériques eussent de la réalité à ses yeux. Il en parlait, il en jouissait, comme de choses vraies; et son imagination avait une telle puissance que je ne serais pas étonné que dans les gelées des mois d'avril ou de mai, on lui eût surpris un sentiment d'inquiétude pour son vignoble de Marly.

« Il me conta à ce sujet qu'un honnête et bon provincial, ayant lu dans les journaux quelques-unes des pièces où il chante ses petits domaines, lui avait écrit pour lui offrir ses services en qualité de régisseur, ne lui demandant que le logement et les honoraires qui seraient jugés convenables. »

En 1780, il loua, avec son ami Thomas, une petite maison à Marly : c'était presque la réalisation de son vœu le plus cher.

> Oh! qu'on me donne un enclos, un verger,
> Où l'eau serpente, où le zéphyr s'amuse;
> Un toit rustique où je puisse loger
> Moi, mon ami, le sommeil et ma muse,
> Et l'on verra si j'en voudrai changer.

Il le fallut bien cependant : l'humidité du logis le rendait malade et il dut s'installer à Auteuil.

Douze ans plus tard, sous la Terreur, nous le retrouvons cependant à Marly. Il vit là tranquille après son grand succès d'*Othello* et, tout entier à la poésie, prépare *Abufar*.

Il fut obligé toutefois, pour surveiller les répétitions de ses

pièces, d'avoir successivement plusieurs logements à Paris. En 1790, il habita rue de l'Oratoire; en 1812 il avait un petit appartement rue de la Monnaie. Campenon raconte en ces termes une visite qu'il lui fit dans ce dernier logis :

« Je connaissais ce cabinet. C'était une misérable petite chambre, au sixième étage, n'ayant pour tout ameublement, entre quatre murs bien nus, qu'une gravure de Saint François son patron, une table, une chaise, quatre planches sur lesquelles on remarquait une *Imitation de Jésus-Christ*, *la Vie des Pères du Désert*, à côté d'un *Horace*, et dans le fond un grand coffre où se trouvaient pêle-mêle les manuscrits de ses ouvrages.

« Il y fit porter une seconde chaise et deux chaufferettes, car l'hiver commençant à se faire sentir, il n'y avait pas d'autre moyen d'échauffer cette pièce, et nous voilà installés... »

L'homme qui vivait avec cette austérité avait soixante-dix-huit ans. Napoléon avait voulu non seulement lui donner des honneurs en le faisant sénateur et en le décorant, mais lui assurer pour ses vieux jours une douce aisance : « Je suis, disait Ducis, catholique, poète, républicain et solitaire ». Il refusa tout.

Le poète revint finir ses jours à Versailles. Son appartement, toujours aussi modeste, était décoré de la manière la plus disparate des images de tout ce qu'il avait aimé. On y voyait singulièrement rapprochés au chevet de son lit un Christ et un bénitier, au pied la sainte Vierge et le portrait de Mlle Clairon, puis ceux de Talma, de Dante, d'un vieux gouverneur des pages, de Le Mercier, de Mlle de La Vallière, des dessins d'après ses tragédies, les gravures des *Sept Sacrements* du Poussin; enfin entre les portraits de son père et de sa mère il avait placé la figure de Shakespeare. « Je n'oublierai jamais, dit encore Campenon, qu'étant allé le voir à Versailles par une assez froide journée de janvier, je le trouvai dans sa chambre à coucher, monté sur une chaise et tout occupé à disposer avec une certaine pompe autour de la tête de l'Eschyle anglais une énorme touffe de

buis : « Vous ne voyez donc pas, dit-il, que c'est demain la Saint-Guillaume, fête patronale de mon Shakespeare? »

Marmontel fut l'ami de Ducis, quoique d'un caractère bien différent du sien. Comme lui il habita Versailles, dans le temps qu'il était secrétaire des bâtiments. Il avait eu cette place par la faveur de Mme de Pompadour; il la quitta quand, grâce à la même protection, il obtint la direction du *Mercure de France*. Ayant résolu de se donner tout entier à sa nouvelle fonction, il vint habiter Paris. Mme Geoffrin lui offrit un logement dans sa maison, mais il ne voulut être que son locataire. Elle l'appelait « mon voisin ». Il était de ses dîners du mercredi. Il fut aussi bien de tous les salons où les hommes de lettres étaient alors recherchés. Cependant, au milieu de sa vie mondaine, Marmontel conserva toujours un certain amour de la vie champêtre, qui lui a fait écrire quelques-unes de ses meilleures pages. On connaît la charmante peinture du petit bien de Bort, en Limousin, où il avait passé son enfance. Le goût de la campagne le ressaisit à la fin de sa vie. Il délaissa l'appartement qu'il avait à Paris, rue Saint-Honoré, à côté de l'église des Feuillants, il céda ses logements de secrétaire de l'Académie française et d'historiographe de France à Versailles, pour 1800 livres, et alla vivre à Grignon, où il avait acheté une propriété. Trois fois par semaine, sa voiture l'amenait aux séances de l'Académie française. « Ma maison de campagne, dit-il dans ses *Mémoires*, avait pour moi, dans la belle saison, encore plus d'agrément que n'avait eu la ville. Une société choisie, composée au gré de ma femme, y venait successivement varier nos loisirs et jouir avec nous de cette opulence champêtre que nous offraient dans nos jardins, l'espalier, le verger, la treille, les légumes, les fruits de toutes les saisons. »

Ces hôtes, dont Marmontel aimait à s'entourer, c'était, avec Ducis, Morellet d'abord, dont son mariage l'avait fait le neveu; c'était Mably, Grétry, Thomas, qui, après avoir quitté la rue Saint-Sulpice pour la rue Villedo, fut obligé par sa déplo-

rable santé de chercher en Provence un ciel plus doux; il succomba; mais les autres amis de Marmontel, que nous venons de nommer, vécurent assez pour voir le siècle finir, la révolution s'accomplir et un autre monde commencer. Quant à lui, il mourut le 31 décembre 1799.

Marmontel avait commencé la fortune de Grétry, venu de Liège à Paris, sans ressources, en lui donnant ses premiers livrets d'opéra. Le musicien demeurait alors rue Traversière à un quatrième étage, et malgré sa pauvreté, s'y était marié par amour. Il devint riche; à la fin de sa vie, il était luxueusement installé au numéro 7 du boulevard des Italiens, et avait pour campagne l'Hermitage de Jean-Jacques à Montmorency, devenu sa propriété : c'est là qu'il mourut en 1813.

Grétry avait trouvé au milieu de sa carrière un auteur plus délicat à la fois et plus dramatique que Marmontel, Sedaine, qui, collaborateur de Monsigny, venait de donner des modèles à l'Opéra-Comique. Quand ce musicien, menacé de perdre la vue, renonça à composer, Sedaine venait de lui apporter le livret de *Richard Cœur-de-Lion*. « A qui dois-je le remettre? demanda le poète, à Dalayrac ou à Grétry? — A Grétry, répondit Monsigny, la veine est plus riche. »

La maison où Sedaine a écrit la plupart de ses aimables pièces existe encore : elle a été habitée après lui par un grand historien de notre temps, Michelet.

Qui songe aujourd'hui, en gravissant la rue montueuse, étroite et sale, qui passe devant la prison des condamnés à mort, pour s'en aller finir au seuil du Père-Lachaise, que ce chemin sinistre traversait, il y a moins d'un siècle, des lieux tout pleins de soleil et de verdure où croissait à foison la fleurette qui, dit-on, lui a donné son nom, la *roquette*?

Entre toutes les agrestes demeures qui s'échelonnaient le long de cette rue, il y en avait une que l'on se montrait avec respect, car on savait qu'elle avait été la maison du poète Sedaine. Elle avait encore ce cachet d'élégance seigneuriale que

s'était plu à lui donner le carrossier Ruelle, lorsqu'il la fit construire dans la première moitié du XVII^e^ siècle. Avec son large perron en pierre, haut de huit marches, ses deux étages, et ses toits en terrasse, d'où l'on découvrait toute la ceinture de collines verdoyantes qui enserre Paris, elle eût été digne de l'ancien maître des lieux, messire Charles-Henri Malon, seigneur de Bercy, de Charenton, de Conflans, et président au premier conseil du roi.

En l'année 1654, le président vendit au sieur Marin Gadray pour la somme de « cent livres », plus « quatre chapons sur cens et rente », ce terrain sur lequel ne s'élevait alors qu'un bâtiment de peu d'apparence, où le nouveau propriétaire logea une compagnie de Suisses de la garde royale. Quelques années plus tard, Marin Gadray se laissa tenter par la somme élevée que lui offrait Ruelle, le carrossier, et lui revendit maison et jardin. L'acquéreur congédia les Suisses et se construisit le petit hôtel qui existe encore. Il arrondit la terre qui l'entourait jusqu'à la mesure d'un arpent, et pour imiter en tous points les grands seigneurs, il planta devant l'entrée une allée d'arbustes rares à cette époque et fort chers, orangers, grenadiers, lauriers-roses. Peut-être le mûrier ombreux qui abritait le seuil de Michelet, lorsqu'il habita à son tour cette maison de 1818 à 1827[1], était-il un reste de la précieuse pépinière du carrossier. Au fond du jardin, enfin, celui-ci fit élever deux pavillons destinés probablement à loger, en été, son fils et sa fille, mariés tous deux. En 1750, les petits-enfants de Ruelle vendirent la propriété à Claude-François-Nicolas Lecomte, conseiller du roi en ses conseils, ancien lieutenant criminel au Châtelet. Ce magistrat, riche et généreux, était le protecteur de Sedaine.

Celui-ci avait trente-deux ans, au moment où fut acquise la

1. Nous empruntons ces détails au récit de Mme veuve Michelet, *Nouvelle Revue*, 1^er^ janvier 1884.

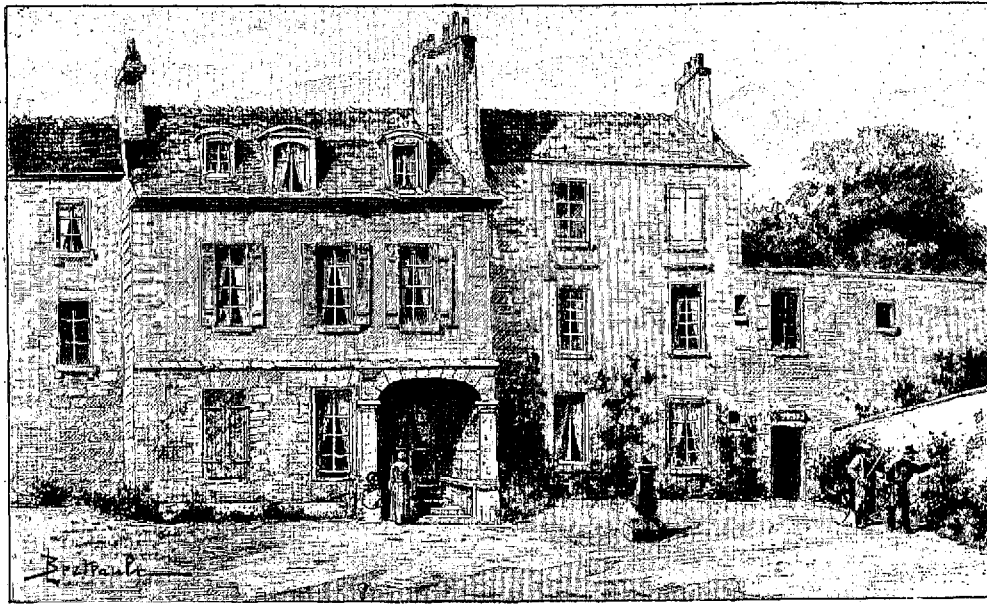

Maison de Sedaine, à Paris.

maison de la rue de la Roquette, et comme il avait fait, on le sait, des études d'architecture, il s'occupa naturellement de remettre en état le bâtiment fort délabré. M. Lecomte et sa femme habitèrent l'hôtel, mais le jeune poète abandonna bientôt la chambre qui lui avait été attribuée, pour aller s'établir dans un des pavillons du jardin, enfoui dans un fourré vert et plein d'oiseaux : « Elle me parle surtout, ma muse fidèle, écrivait-il, quand j'erre sous ces ombrages doucement éclairés d'une lumière discrète. » Parfois il s'asseyait devant sa porte, et se mettait à écrire sur une table en pierre, longtemps respectée après sa mort; ce fut là qu'il fit son chef-d'œuvre, *le Philosophe sans le savoir*. Il passait souvent ses après-midi dans la bibliothèque, installée dans le logis principal, et le soir il se délassait avec les amis choisis qui venaient quotidiennement, attirés par le charme de cette maison à la fois champêtre et parisienne, par l'aimable hospitalité de ses hôtes et par l'esprit délicat de Sedaine. C'étaient des artistes comme Houdon ou Pajou, des musiciens comme Grétry, Philidor, Monsigny, des écrivains comme Rousseau, Diderot, d'Alembert, Grimm, La Harpe, Ducis, Vadé, Duclos, Collé, Lemierre, de Vailly, Mme d'Épinay.

En 1818, quand Michelet vint s'établir dans la maison, il la trouva telle à peu près que Sedaine l'avait laissée. Dans le salon se dressait toujours le buste de l'auteur de *Rose et Colas*, par Pajou; dans la bibliothèque, les rayons s'étageaient encore prêts à recevoir les auteurs chéris du poète, ce Molière, ce Shakespeare surtout, dont la première lecture le fit tomber en une « extase » qui lui valut ce mot spirituel de Grimm : « Vos transports ne m'étonnent pas, c'est la joie d'un fils qui retrouve son père qu'il n'a jamais connu. »

CHAPITRE XIX

ARTISTES DU XVIII[e] SIÈCLE

C'est avec Antoine Watteau que commence véritablement l'art du XVIII[e] siècle. Fils d'un couvreur de Valenciennes, il vint à dix-huit ans à Paris, sans argent et sans hardes, d'abord chez un barbouilleur du pont Notre-Dame, qui lui fit faire à la douzaine des *Saint-Nicolas* et d'autres tableaux de vente courante, pour trois livres par semaine et la soupe tous les jours; il lui donnait probablement aussi le logement.

Le jeune artiste trouva cependant le temps de faire quelques études qu'il montra au peintre Claude Gillot. Celui-ci l'invita à venir demeurer chez lui. Watteau y passa quelques années; puis il se brouilla avec son maître, et trouva un troisième logis au Luxembourg, chez Claude Audran, peintre ordinaire du roi et concierge du palais. Là il put étudier à loisir Rubens, dans la galerie de Marie de Médicis, et esquisser les promeneurs dans les allées du jardin, « qui, dit Caylus, brut et moins peigné que ceux des autres maisons roïales, lui fournissoit des points de vue infinis. »

Il habita ensuite chez Sirois, le marchand de tableaux qui lui avait acheté sa première peinture, et enfin dans l'hôtel du riche financier Crozat, possesseur d'une splendide galerie où il se familiarisa avec les maîtres vénitiens.

Crozat avait fait construire ce palais en 1704, à l'extrémité de la rue de Richelieu, un peu au delà de la porte du même

nom récemment abattue. Il couvrait avec ses dépendances une superficie supérieure à 9 arpents et avait enlevé à l'hôtel de Grancey une vue sans pareille, au dire de Sauval. Le jardin s'étendait en terrasse jusqu'au rempart, et se prolongeait encore au delà sur une partie des terrains de la Grange-Batelière, dont Crozat avait fait son potager et son fruitier et qui étaient reliés au jardin par un chemin souterrain. Souvent aussi il emmenait le peintre, son hôte, à sa campagne, qui était cette belle propriété de Montmorency dont nous avons déjà parlé[1].

Mais Watteau « n'étoit pas sitôt établi dans un logement, dit le comte de Caylus, son ami, qu'il le prenoit en déplaisance. Il en changeoit cent et cent fois, et toujours sous des prétextes que, par honte d'en user ainsi, il s'étudioit à rendre spécieux. Là où il se fixoit le plus, ce fut en quelques chambres que j'eus en différans quartiers de Paris, qui ne nous servoient qu'à poser le modelle, à peindre et à dessiner dans ces lieux uniquement consacrés à l'art, dégagés de toute importunité. »

« Il allait un peu partout, dit à son tour M. Paul Mantz, quelquefois dans des quartiers éloignés chercher le calme et le silence. C'est dans un de ces accès de mélancolie qu'il alla un jour loger aux Porcherons.... Au commencement du XVIII^e^ siècle, les Porcherons, c'était presque la campagne, avec des jardins et des sentiers dont quelques-uns sont devenus des rues. »

Gersaint, gendre de ce Sirois qui avait jadis été l'hôte de Watteau, dit que le peintre, en quittant l'hôtel Crozat, alla se réfugier chez son beau-père « dans un petit logement, et défendit absolument de découvrir sa demeure à ceux qui la demanderoient. »

Au commencement de l'année 1719, nous le trouvons logé avec le peintre Nicolas Vleughels, un ami de récente date, « dans la maison du neveu de M. Le Brun, sur les fossés de la Doctrine chrétienne », c'est-à-dire dans la rue des Fossés-Saint-Victor,

1. Voy. plus haut, p. 201, les maisons du peintre Le Brun.

qui était très voisine de l'établissement des Pères de la Doctrine chrétienne. Elle est aujourd'hui confondue dans la rue du Cardinal-Lemoine, mais la maison existe encore au numéro 49 : c'est celle qui jusqu'à ces derniers temps passait à tort, comme nous l'avons dit, pour celle du peintre Le Brun[1].

Un beau jour Watteau quitta Vleughels et la maison Le Brun pour s'en aller à Londres. Quand il en revint, las et malade, il se mit à chercher un logis ; « il ne faisait plus qu'errer de différents côtés, » dit Caylus. Cette horreur des appartements clos et de la vie sédentaire ne s'explique que trop par la terrible maladie dont l'artiste se sentait frappé à mort. Il se fixa pourtant quelque temps chez Gersaint qui tenait boutique de tableaux au pont Notre-Dame, et là, pour « se dégourdir les doigts », prétendit son hôte, il peignit d'après nature et en huit jours, son fameux tableau *l'Enseigne*, qui fut, faute de place, disposé comme un plafond dans le magasin et que les curieux allaient voir en foule.

Watteau mourant éprouva bientôt l'impérieux besoin d'un air plus pur que celui de Paris. Son ami, M. Le Fèvre, intendant des menus, avait une maison à Nogent : il alla s'y installer. Ses derniers jours furent employés à donner des leçons à son élève et compatriote Pater, et à peindre un *Christ en croix* pour le curé de Nogent qui lui donna les dernières consolations. Il s'éteignit dans les bras de Gersaint, le 18 juillet 1721.

Watteau eut pour élèves directs Lancret et Pater. Le premier était le fils d'un graveur de la rue de la Calandre. Comme son maître, il changea souvent de logement. A l'époque où il fut reçu à l'Académie, en 1709, il demeurait sur le quai Neuf, aux Deux-Bourses ; en 1723, son domicile est indiqué sur le même quai, au Lion d'Or, et l'année suivante, quai de Harlai ; en 1727, on voit qu'il s'est transporté au quai de la Mégisserie, puis au quai de la Ferraille ; en 1728, à la Croix de Diamants ; en 1740, on

1. Voy. p. 200.

le retrouve dans une maison de la rue Saint-Nicaise, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. Pater était né comme Watteau à Valenciennes; il vécut et mourut à Paris, rue Quincampoix.

François Lemoyne, qui fut nommé premier peintre de Louis XV, après l'exécution du plafond du salon d'Hercule à Versailles, demeurait rue des Bons-Enfants.

Chardin était le fils d'un habile menuisier de la rue de Seine, qui faisait les billards du roi. Quand il se maria, en 1731, il alla s'établir rue Princesse au coin de la rue du Four-Saint-Germain; il y resta lorsqu'il se remaria, après un assez long veuvage, en 1744, et ne quitta cette maison, en 1757, que pour aller habiter au Louvre, comme tant d'artistes de ce temps, Boucher, La Tour, Tocqué, Roslin, Desportes, Lépicié, Fragonard, Jean-Baptiste Lemoine, le sculpteur, les Couston, Falconet, Pajou, Vien, les Moreau, les Dumont, les Vernet. Le roi avait donné à Joseph Vernet, en 1761, l'appartement laissé vacant à la mort du peintre Louis Galloche. Il était resté longtemps à Rome dans sa jeunesse et s'y était fort intimement lié avec le compositeur Pergolèse. Les deux artistes travaillaient souvent ensemble; le peintre avait installé, dans la chambre qu'il louait à un perruquier, un forte-piano pour son ami, qui, en revanche, avait fait porter chez lui un chevalet et une palette.

Il mourut au Louvre en 1789. Carle Vernet, son fils, était né à Bordeaux. Il épousa la fille de Moreau le jeune, le merveilleux dessinateur, qui demeurait alors rue du Coq; lui-même habitait l'appartement du Louvre qu'avait occupé son père : il y courut de grands dangers le 10 août 1792, quand la populace, s'étant imaginé que quelques Suisses échappés au massacre s'étaient réfugiés dans cette partie du palais, commença à tirer sur les fenêtres du palais. Il saisit son jeune fils Horace, tandis que Mme Vernet prenait sa petite fille, et ils s'enfuirent chez les Moreau.

Greuze avait eu aussi son logement au Louvre. Fils d'un maçon, dont on montre encore la pauvre maison dans la pitto-

resque petite ville de Tournus, il le fit venir à Paris, quand il eut obtenu ses premiers succès, et se logea avec lui dans la rue du Petit-Lion, aujourd'hui confondue dans la rue Saint-Sulpice. Il s'y maria et alla s'établir, en 1759, rue de la Sorbonne, jusqu'au moment où il fut admis aux galeries du Louvre. Quand la Révolution l'en eut chassé avec tant d'autres, il vécut négligé, oublié, jusqu'en 1805. Il demeura quelque temps rue Basse-Porte-Saint-Denis, et mourut enfin, fort misérable, au numéro 11 de la rue des Orties.

Clodion aussi survécut à la société élégante et frivole pour laquelle son talent gracieux était fait. Il avait épousé la jeune fille de Pajou ; mais ce mariage, mal assorti par l'âge (elle n'avait que seize ans, il en avait quarante-deux), ne fut pas longtemps heureux. Dans ses dernières années, il vécut à la Sorbonne, où un assez grand nombre d'artistes avaient trouvé un asile qui remplaçait pour eux les logements du Louvre. Il suffit de rappeler le plus illustre, Prudhon, qui y mourut si malheureusement.

Parmi les sculpteurs, nommons encore Pigalle, qui alla s'établir, après son mariage, rue Saint-Lazare, près du cabaret fameux de Ramponeau, et Houdon, qui passa sa vie à Versailles. Il y était né dans la maison de M. de Lamotte, dont son père était valet de chambre. Il mourut âgé de plus de quatre vingt-sept ans, à l'Institut.

CHAPITRE XX

MOZART — HAYDN — BEETHOVEN

Nous avons nommé, dans les chapitres qui précèdent, quelques musiciens français : nous ne devons pas omettre, et nous allons mettre à part dans celui-ci, trois des plus grands noms de la musique allemande.

On montre aux étrangers qui passent à Salzbourg deux maisons conservées depuis un siècle avec vénération : la première, qui porte le numéro 7 de la Getreidestrasse, est celle où Wolfgang Mozart vint au monde, le 27 janvier 1756. C'est un logis assez vaste à la porte encadrée d'ornements dans le goût du temps; la chambre natale a été transformée en un musée où l'on a recueilli une quantité de souvenirs du grand homme. La famille Mozart n'habitait que le second étage. L'autre maison, située sur la place Makart, autrefois place Annibal, est simplement désignée, à Salzbourg, sous le nom de la Wolhaus. Elle était, il y a un siècle, la propriété de Hagenauer, dont le nom revient souvent dans les lettres du père de Wolfgang. C'est dans ces deux maisons que le célèbre compositeur passa la première partie de sa vie : ces années d'enfance qui n'ont généralement dans l'histoire des grands esprits qu'un intérêt secondaire, ont eu une importance extraordinaire dans la courte existence de cet artiste de génie, qui, à six ans, jouait déjà du clavecin avec un merveilleux talent, qui, à huit, composait une symphonie à grand orchestre, et qui, à douze, écrivait la musique de ses premiers opéras.

Une partie de la jeunesse du compositeur se passa en voyages à travers l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, la France l'Angleterre, et les Pays-Bas.

En 1781, après l'éclatant succès de l'opéra *Idomeneo, re di Creta*, le prince-archevêque de Salzbourg se fit suivre à Vienne par Mozart et le logea dans son hôtel. Le jeune artiste fut ébloui par cet honneur imprévu. Il écrivait à son père, le 17 mars : « ....Maintenant parlons de l'archevêque. J'ai une *charmante* chambre dans la maison même où il demeure.... Brunetti et Ceccarelli logent dans une autre maison; *che distinzione!* mon adresse : Maison Allemande — Singerstrasse. »

L'archevêque était un homme avare et orgueilleux; il voulut contraindre Mozart à manger à l'office avec ses valets et à ne jouer que pour lui seul. Le musicien le quitta, après une scène des plus orageuses, et alla prendre pension chez Mme Weber : le caractère irascible de cette dame l'empêcha de rester longtemps son hôte, malgré les séductions de sa fille Constance, dont il s'était passionnément épris. D'ailleurs le logis n'était matériellement pas tenable. Le 22 août 1781, il annonce à son père qu'il est en pourparlers pour deux appartements : « ....Il paraît que M. de Arnhammer vous a écrit que j'ai déjà un logement?... Il est vrai que j'en ai déjà eu un, mais quel logement! bon pour des rats et des souris et non pour des hommes. A midi il fallait chercher l'étroit escalier avec une lanterne. La chambre aurait pu être appelée un petit cabinet; on y arrivait par la cuisine et il y avait une petite fenêtre à la porte. Il est vrai qu'on me promettait d'y mettre un rideau, mais en même temps on me priait de le rouvrir aussitôt que je serais habillé, parce que sans cela on n'y voyait clair ni dans la cuisine ni dans une autre chambre contiguë. La dame elle-même appelait la maison : *le nid aux rats*. Quelle noble demeure c'eût été pour moi, quand tant de personnes de distinction viennent me voir! »

A la fin du mois d'août, le jeune homme se décidait pour une chambre située au troisième étage d'une maison du *Graben*

Maison natale de Mozart, à Salzbourg.

et portant le numéro 1175; il la dit « très jolie et bien arrangée » et ne donnant pas sur la rue « afin d'avoir plus de tranquillité ». C'était là encore un bien misérable logis, car lorsque son père lui demanda au mois de novembre de recevoir pendant quelques jours un de ses amis, de passage à Vienne, il fut obligé de refuser : « Je n'ai qu'une unique chambre qui n'est pas grande, écrivit-il, et qui est si bien remplie par l'armoire, la table et le piano que je ne sais où l'on pourrait installer encore un lit.... »

Il habita cependant la maison du *Graben* jusqu'à son mariage qui se fit l'année suivante. Une lettre adressée à sa sœur, le 13 février 1782, nous donne des détails sur sa vie de célibataire :

« Dès six heures du matin, en tous temps, on me frise et à sept heures je suis complètement habillé. Alors je compose jusqu'à neuf heures. De neuf heures à une heure j'ai mes leçons, puis je mange, quand je ne suis pas invité quelque part où l'on dîne, à deux et même à trois heures.... Je ne puis pas travailler avant cinq ou six heures du soir et souvent j'en suis empêché par un concert, sinon je compose jusqu'à neuf heures. Je vais alors chez ma chère Constance, où le plaisir de nous voir est généralement empoisonné par les aigres discours de sa mère.... A dix heures et demie ou onze heures, je rentre chez moi, cela dépend de l'impétuosité de sa mère et de mes forces à l'endurer.... J'ai l'habitude (surtout quand je reviens de meilleure heure à la maison) de composer un peu avant d'aller dormir, et puis... je me relève à six heures. »

Le 4 août 1782, Mozart épousa Constance Weber. Ne voulant pas, à tout prix, vivre sous le même toit que son acariâtre belle-mère, il avait loué un petit appartement au deuxième étage sur le Grand-Pont. « Vous ne savez pas du tout (mais peut-être que si) où je demeure?... écrivait-il à son père : dans la même maison que nous avons habitée il y a quatorze ans, sur le Grand-Pont, maison Grunwald; mais maintenant elle s'appelle maison Grosshaupt, numéro 387. »

Il ne resta pas longtemps dans ce logis, comme nous l'apprend la curieuse lettre suivante, qui est datée du 22 janvier 1783.

« La semaine passée, j'ai donné un bal dans mon appartement, mais bien entendu les *chapeaux* (les messieurs) ont payé chacun deux florins. Nous avons commencé à six heures du soir et fini à sept. — Quoi! rien qu'une heure? — Non! non! à sept heures du matin! Mais vous n'allez pas comprendre que j'aie eu assez de place pour cela? — Bon, voilà qu'il me vient à l'idée que j'ai toujours oublié de vous écrire comme quoi, depuis un mois et demi, j'ai pris un autre logis!.. mais il est aussi sur le Grand-Pont, quelques maisons plus loin. Nous habitons donc Petite maison Herberstein, numéro 412, au troisième étage, chez M. Wezlar, un riche juif. Eh bien! j'ai là une chambre de mille pas de long sur un de large et une chambre à coucher, puis une antichambre et une belle grande cuisine. A côté de nous, il y a en outre deux grandes belles pièces qui sont encore vacantes; ce sont elles que j'ai employées pour notre bal privé. »

Mozart resta cinq ans chez M. Wezlar : celui-ci eut alors besoin de l'appartement du compositeur et, très généreusement d'ailleurs, s'employa à lui chercher une habitation provisoire dont il paya deux mois de terme. Mozart annonce ce changement de domicile à son père, le 21 mai 1783. « Voilà seulement que je m'aperçois que depuis tout ce temps déjà je suis dans mon second logement et que je ne vous l'ai pas encore écrit! Le baron Wezlar a reçu une dame dans sa maison, et alors, pour lui faire plaisir, nous nous sommes installés, sans attendre le terme, dans un mauvais logis sur le *Kohlmarkt* (marché au charbon). Nous avons cherché un bon logement et nous l'avons trouvé sur la *Judenplatz* (place des Juifs); c'est là que nous sommes à présent. « Voici donc notre adresse : *Judenplatz*, maison Burg, numéro 244, premier étage. »

Mozart n'aurait pu refuser le secours de M. Wezlar; malgré son talent et sa célébrité, la pension qu'il recevait de l'empereur

était misérable, et l'obligation où il était de fréquenter dans la haute société lui causait de grandes dépenses. Le 17 juin 1788, dans une lettre émouvante adressée à M. Puchberg, où il lui dépeint le triste état de ses affaires et le supplie de lui prêter quelque argent, il donne des détails sur une maison où il vient de s'installer : « Nous couchons aujourd'hui pour la première fois dans notre nouveau logement où nous resterons hiver et été. Je trouve cela au fond indifférent, sinon meilleur, et je n'ai pas, après tout, grand'chose à faire en ville; je pourrai travailler plus à loisir, n'étant pas exposé à recevoir tant de visites; et si je suis obligé, pour raison d'affaires, d'aller en ville, ce qui, du reste, arrivera assez rarement, le premier fiacre venu m'y mènera. Et puis le logis est meilleur marché et sera plus agréable le printemps, l'été et l'automne, puisque j'ai aussi un jardin. « L'adresse est : Wahringergasse, aux Cinq Étoiles, numéro 135. »

Au printemps de l'année 1791, Mozart habitait le premier étage au numéro 970 de la Rauhensteingasse; cette maison portait la désignation spéciale de Kaiserhaus. Sa femme, qui attendait à cette époque son deuxième enfant, logea quelque temps dans un tout petit appartement chez le syndic de Baden, aux environs de Vienne. Le compositeur venait passer près d'elle ses jours de loisir; il en profitait pour prendre quelque exercice et le matin à cinq heures, se levait sans la réveiller pour monter à cheval; jamais il n'oubliait de laisser à son chevet un petit mot pour lui souhaiter le bonjour et lui indiquer l'heure probable de son retour. Ce furent ses derniers beaux jours; le 5 décembre 1791, il s'éteignait à Vienne dans sa maison de la Rauhensteingasse. Il n'avait pas trente-cinq ans.

Haydn, de vingt-quatre ans plus âgé que lui, prolongea sa vie jusqu'en 1809. Il avait acheté dans sa vieillesse une petite maison dans un faubourg de Vienne, il y mourut, mais son tombeau est à Eisenstadt où il avait longtemps vécu, dans la maison du prince Antoine Esterhazy, et composé ses plus belles symphonies.

Beethoven aussi passa de longues années à Vienne; il était né à Bonn, dans une maison qui porte aujourd'hui son nom : c'est une habitation des premières années du XVIII^e^ siècle, avec boutique au rez-de-chaussée, trois étages réguliers éclairés par une rangée de fenêtres carrées à petites vitres hexagones, et au-dessus un haut pignon dont la double rampe est bordée d'accolades mises bout à bout. C'est au second étage qu'est né Beethoven, et que les étrangers vont chercher ses reliques et ses souvenirs.

CHAPITRE XXI

GŒTHE — SCHILLER

Weimar montre avec orgueil à ses visiteurs la maison où Gœthe[1] a passé la plus grande partie de sa vie, et où il est mort,

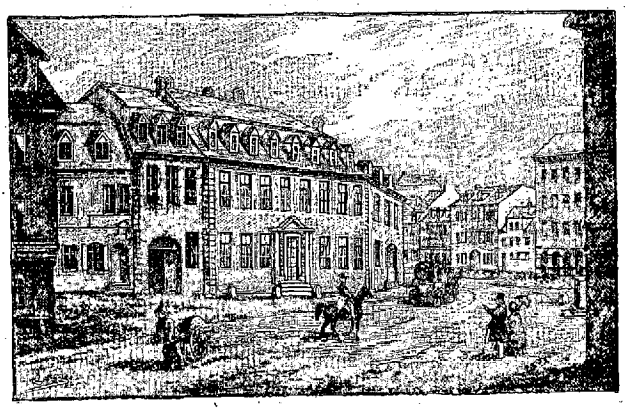

Maison de Gœthe, à Weimar.

s'éteignant doucement à quatre-vingt-deux ans, après avoir savouré pendant près d'un demi-siècle toutes les jouissances que

1. Nous devons à M. E. Délerot, le traducteur connu des *Conversations de Gœthe*, recueillies par Eckermann, les renseignements qui vont suivre sur es intérieurs de Gœthe et de Schiller.

peut donner une gloire universellement reconnue. Dans cette demeure venaient en pèlerinage non seulement les écrivains de tous les pays, mais aussi les souverains, heureux et fiers de causer quelques instants avec « le prince de la littérature allemande ».

Rien de particulier ne signale au dehors cette demeure historique : c'est une construction du siècle dernier qui aujourd'hui paraît assez surannée; aucun luxe d'architecture ne la fait remarquer. Elle est placée sur l'un des côtés d'une place de médiocre étendue (la place des Dames), entourée d'autres maisons assez vulgaires.

Mais dès qu'on franchit la porte d'entrée, l'impression est tout autre. Du premier coup d'œil, on reconnaît l'habitation d'un homme qui a le goût des choses d'art et le culte de l'antiquité. L'escalier refait par Gœthe, après son retour d'Italie, a grand air et est orné de nombreux moulages de statues grecques. On n'est plus dans une petite ville d'Allemagne, on est transporté dans un *palazzino* italien. Gœthe avouait même plus tard que, cédant trop à son désir de rappeler les beaux et larges vestibules qui lui avaient tant plu à Rome, il avait pris tout l'espace disponible pour l'escalier, et n'avait plus laissé assez de place pour les chambres d'habitation. L'artiste l'avait emporté sur le chef de famille, ce qui, du reste, est assez d'accord avec l'ensemble de la manière d'être de Gœthe.

En haut de cet escalier italien s'ouvrait l'appartement du poète. Sur le seuil de la première pièce on lisait, comme dans une maison de Pompéi, l'inscription de bon augure : SALVE. Deux ou trois salons suivaient, tous meublés avec la plus grande simplicité, mais décorés d'une foule de belles gravures, de bonnes copies, parmi lesquelles on distingue les *Noces Aldobrandines*, recouvertes d'habitude de rideaux verts pour les défendre contre les rayons du soleil. C'est dans ces pièces, à la fois très simples et très riches en œuvres d'art, que Gœthe donnait ses soirées ou recevait ses visiteurs. Là aussi se trouvaient, au-dessous des gravures et des tableaux, des meubles

remplis de collections d'histoire naturelle, car il ne faut pas oublier que Gœthe était au moins autant un savant qu'un artiste. Il attachait même au fond plus d'importance à ses théories sur la lumière et sur le transformisme qu'à ses poésies, qui en effet lui avaient coûté infiniment moins de temps et de peine.

Au delà de l'appartement de réception, on trouvait la pièce intime par excellence : le cabinet de travail. Ici la simplicité

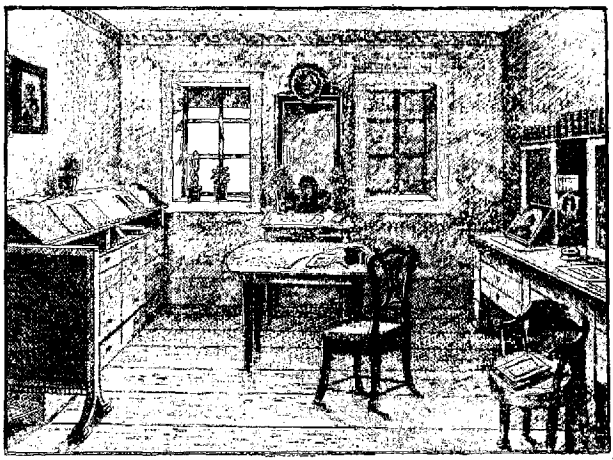

Cabinet de travail de Gœthe.

touchait à la nudité. Gœthe ne pouvait pas supporter autour de lui le luxe banal d'un mobilier à la mode. « Dès que je suis dans une pièce richement meublée, disait-il, je ne peux plus penser, et je deviens inerte d'esprit.... Au contraire, une habitation mesquine, comme la mauvaise chambre où je vis d'habitude, dans un *ordre* un peu *désordonné*, un peu bohème, voilà ce qui me convient; cela laisse à ma nature pleine liberté pour agir et créer. » Sur la fin de sa vie, obéissant aux conseils de sa belle-fille, il s'était un jour acheté « dans une vente publique », un

bon fauteuil d'occasion. On l'installa dans le cabinet, mais, quelques jours plus tard, il disait à son ami Eckermann : « Je ne m'en servirai guère ou pas du tout, car toute espèce d'aise est contraire à ma nature. Vous ne voyez aucun sofa dans ma chambre ; je suis toujours assis sur ma vieille chaise de bois, et voilà seulement quelques semaines que j'ai fait ajouter une espèce d'appui pour ma tête. Un entourage de meubles élégants et commodes suspend ma réflexion et me plonge dans un état de bien-être passif. A moins qu'on n'y soit habitué depuis sa jeunesse, de beaux appartements et un beau mobilier ne *conviennent qu'aux gens qui n'ont et ne peuvent avoir aucune pensée.* »

Conformément à ces principes, le principal meuble du cabinet, une espèce de long pupitre-casier, était tout simplement en bois blanc. C'est sur ce pupitre plus que modeste que Gœthe, debout, a écrit la plupart de ses poésies. Quant à ses ouvrages en prose, il les dictait d'habitude à un secrétaire, assis à une petite table au milieu du cabinet.

Belles gravures, bons tableaux, médailles rares, collections curieuses d'histoire naturelle, tel était donc le seul luxe que Gœthe admît dans son intérieur. Il y avait cependant un autre luxe qu'il se permettait. Derrière sa maison était un vaste jardin, et, dans ce jardin, Gœthe cultivait avec le plus grand soin de fort belles fleurs. Il avait en particulier la passion des roses. A la belle saison, il montrait avec orgueil sa collection. La rose, en effet, savait flatter en même temps le savant et l'artiste. Elle était une application éclatante des théories du transformisme, par la métamorphose des étamines en pétales et, par là, elle intéressait le naturaliste ; par le charme de ses formes et de ses couleurs, elle ravissait le poète amoureux de la beauté. Dès que le printemps commençait, Gœthe aimait à déjeuner dans ce jardin, où il avait fait installer un pavillon, et on le surprenait parfois là, entouré de fleurs, de minéraux, d'insectes, d'échantillons variés d'histoire naturelle, se livrant à des méditations d'où sortait tantôt une nouvelle poésie pour le

Divan, ou un nouveau paragraphe de sa théorie des couleurs.

Ce jardin de ville ne suffisait pas à l'amour de Gœthe pour le plein air. A quelques minutes en dehors de Weimar, au bord de l'Ilm, au pied d'un coteau boisé, il possédait une petite maisonnette, entourée d'un véritable petit parc, et c'est là qu'il se plaisait à passer l'été, loin des bruits vulgaires de la rue, entouré d'arbres splendides qu'il avait plantés, ayant devant lui une vaste prairie silencieuse où l'Ilm coulait à pleins bords.

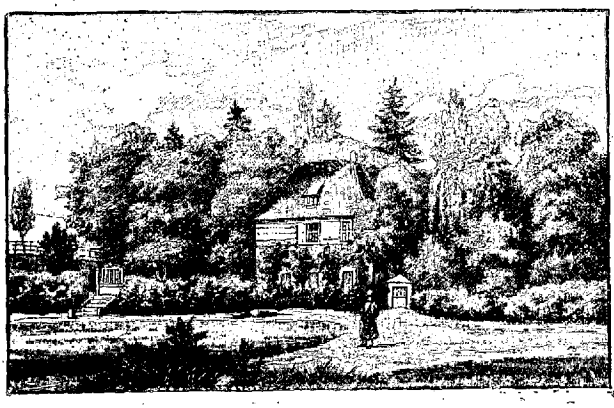

Jardin de Gœthe, à Weimar.

Rien de plus paisible que cette retraite champêtre, mais rien aussi de plus surprenant que sa simplicité d'installation. Comme on l'a dit, un jardinier de bonne maison refuserait aujourd'hui d'habiter cette demeure que Gœthe déclarait délicieuse, et où il trouvait ces rêveries qui devenaient un jour ou l'autre d'exquises et immortelles poésies.

On s'est parfois étonné que Gœthe ait pu se résigner à passer toute sa vie dans une petite ville, et n'ait pas préféré Munich ou Berlin. Aurait-il donc trouvé dans ces cités bruyantes ce que son prince et Weimar lui avaient si largement donné, et ce que le poète

désiré avant tout : le calme, l'espace, l'amitié persévérante, le commerce quotidien avec la nature et la liberté illimitée de la rêverie?...

Ici vécut Schiller. Il faut cette inscription, si éloquente dans sa brièveté, pour que le passant s'arrête, et non sans émotion, devant une petite maison du quartier neuf de Weimar. Certes, la demeure de Gœthe était modeste, mais elle paraît luxueuse à côté de celle de son rival et ami. Là se retrouve et se reconnaît encore une fois le contraste des deux destinées : l'une, heureuse, brillante, facile; l'autre, tourmentée, pénible, assombrie par la pauvreté. Il n'y a plus là, comme chez Gœthe, une espèce de petit musée artistique et scientifique, amassé lentement et avec amour pendant un séjour de plus d'un demi-siècle dans la même demeure : c'est l'abri passager d'une famille poussée çà et là par le sort, et qui se blottit enfin, après bien des orages, dans un nid où elle croit trouver le repos, mais où bien vite la mort vient frapper un coup terrible. Schiller, après avoir été professeur à Iéna, avait pu s'installer à Weimar, et se livrer tout entier au travail poétique. Il choisit sur l'Esplanade, c'est-à-dire dans une partie de la ville alors très solitaire, cette maisonnette où il composa ses derniers chefs-d'œuvre. C'est sur le seuil de la porte de cette maison que, le soir du 29 avril 1805, Gœthe, qui était venu voir son ami, lui donna, en lui disant adieu, une poignée de main qui devait être la dernière. Schiller mourut le 9 mai suivant. Il est aujourd'hui difficile de retrouver les anciennes dispositions intérieures de la demeure du poète; elle a été habitée maintes fois. Son cabinet de travail cependant a été conservé; on y voit encore sa table, et un clavecin où il se plaisait à faire un peu de musique. Il y a une quarantaine d'années, un traducteur de *Faust*, Gérard de Nerval, visitait cette chambre avec Liszt. Le clavecin fut rouvert un instant, et de cet instrument bien vieilli et toujours muet, le grand pianiste sut tirer encore quelques sons mélodieux, hommage poétique dont le souvenir fait désormais partie des traditions que rappelle l'humble demeure du noble poète.

CHAPITRE XXII

PERSONNAGES CÉLÈBRES A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

Quoique né en 1732, et contemporain des philosophes et des encyclopédistes, Beaumarchais est déjà l'homme d'un siècle nouveau. Avec lui la Révolution commença, le jour où fut joué *le Mariage de Figaro*.

C'est dans une boutique d'horloger que vint au monde Pierre-Augustin Caron, qui ajouta à ce nom celui de Beaumarchais.

A l'instant qu'il naquit
Il montra tant d'esprit,
Un si grand savoir-faire,
Que ses parents charmés
Disaient : « C'est un Voltaire
Dont nous sommes accouchés. »

Ainsi chantait naïvement sa sœur Julie « pour fêter Pierrot », à l'un de ses anniversaires. En attendant qu'il réalisât cette belle prédiction, il fallut que le jeune Caron se distinguât dans l'horlogerie. « L'amour d'une si belle profession, lui disait son père, doit vous pénétrer le cœur et occuper uniquement votre esprit. » La boutique paternelle était située rue Saint-Denis, presque en face de la rue de la Ferronnerie; elle n'était pas éloignée de l'antique hôtel de Bourgogne, où, comme Molière, il prit la passion du théâtre. Il demeura ensuite rue des Cinq-Diamants, puis rue de Tournon, et après son premier mariage,

rue de Braque, au Marais. Devenu veuf en 1768, il ne se remaria que dix ans après, et alla habiter, au numéro 26 de la rue de Condé, une maison qui appartint longtemps à sa famille; elle est encore telle qu'au temps où il l'acheta 60 000 francs : dans les balustres des fenêtres on déchiffre aisément les initiales C, A. Bien des fois, dans sa correspondance d'Espagne, le jeune Caron parle des « bonnes gens de la rue de Condé ».

Beaumarchais possédait à la fin de sa vie jusqu'à six maisons qui, toutes ensemble, ne lui avaient pas coûté moins de 1 941 063 francs. L'une d'elles était située rue de Montreuil, une autre rue de Ménilmontant, deux qui faisaient le coin des rues des Marais et Grange-aux-Belles, enfin la plus considérable fut ce grand hôtel qu'il se fit construire et qu'il habita, à l'angle du boulevard Saint-Antoine et de la rue Amelot. On possède encore la feuille de papier où il esquissa grossièrement le plan de la demeure qu'il souhaitait, et l'on conserve les dessins et les lavis qu'exécutait sous ses yeux son architecte. Cette habitation était composée de deux parties, l'une qu'il se réserva pour son usage particulier, l'autre composée d'une maison de location, de huit « boutiques, arrière-boutiques et entresol, enfin d'une location particulière sur le boulevard »; le loyer de chaque partie fut estimé, après son décès, 15 000 francs, et la valeur de la totalité de cette propriété, « évaluation relative au temps présent », fut jugée de 500 000 livres : la première évaluation était de 1 500 000 francs.

Quelques années avant la Révolution, Beaumarchais, lassé, malgré son inépuisable activité, de tant d'affaires dont il s'était chargé et dont le poids aurait écrasé tout autre, riche d'ailleurs, songeait à se retirer définitivement dans cette maison, dans ce palais, pourrions-nous dire. Il écrivait alors à un ami : « Vous arrivez trop tard en France, monsieur Lindhal, pour avoir autre chose de moi que mes adieux au monde ». Et il signait ses lettres : « Le cultivateur de la Porte-Saint-Antoine ». Il avait malheureusement, comme l'a fait remarquer son savant bio-

graphe M. Lintilhac, eu le tort de placer cette retraite, sur la porte de laquelle il avait plaisamment écrit : *Tombeau du Bonhomme*, en face de la Bastille.

C'était une très belle maison à quatre étages dont l'entrée, en plein cintre, décorée des statues de la Seine et de la Marne par Jean Goujon, s'ouvrait sur le numéro 1 du boulevard Saint-Antoine. Les appartements, spacieux comme on les faisait alors,

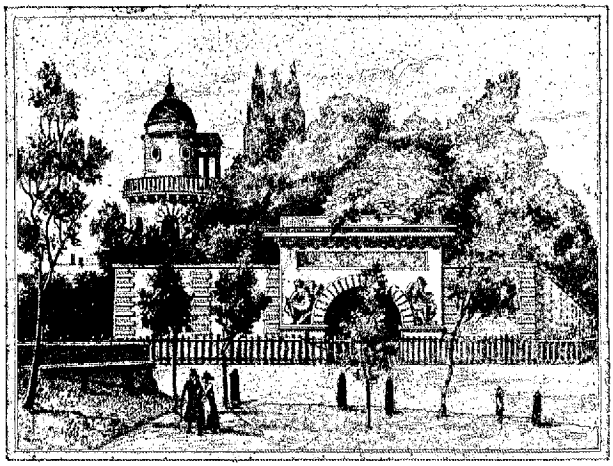

Hôtel de Beaumarchais, entrée des voitures.
(D'après une peinture inédite appartenant à Mme la Csse A. de Beaumarchais.)

étaient installés avec un confort tout moderne. Il y avait, outre un « magnifique salon, peint par Robert », des salons d'hiver et d'été, des boudoirs ornés de glaces et de peintures, une bibliothèque et une salle de billard (Beaumarchais dit lui-même qu'il était très fort au « noble jeu de billard »). Il y avait aussi une caisse et des bureaux pour ses commis.

Le mobilier était du plus grand luxe; dans toutes les chambres étaient appliquées d'immenses glaces; les murs disparaissaient

sous de précieuses peintures et d'élégantes sculptures de marbre ou de bronze; les meubles étaient d'acajou et de bois rares alors à la mode, merveilleusement menuisés : sa seule table à écrire lui avait coûté 30 000 francs. Plusieurs grands poêles dissimulés chauffaient par des bouches de chaleur les appartements, et même l'escalier à rampe de cuivre, *unique en son genre*, dit l'inventaire. Les écuries, très vastes, pouvaient contenir douze chevaux et les remises, plusieurs carrosses; elles s'ouvraient sur une grande cour circulaire « avec galerie et colonnade, ornée de vasques et de statues en plomb », et au milieu se dressait sur un rocher la statue du *Gladiateur*. Cette courétait séparée du jardin par une grille. Le jardin, de deux arpents, était planté à l'anglaise; des arbres rares l'ombrageaient et les allées étaient ornées de statues; au milieu des pelouses s'élevaient de petits temples, comme dans les jardins de Trianon, dont l'un était surmonté d'une sphère, qu'une énorme plume-girouette faisait tourner au vent; tous portaient des inscriptions : *A Voltaire*; *Erexi templum à Bacchus, amicisque gourmandibus....* On y voyait aussi des grottes, des bassins, des cascades, un pont chinois, et Beaumarchais avait fait percer au centre un « souterrain ayant sortie sur la rue du Pas-de-la-Mulle (*sic*) », qui lui fut utile le samedi 11 août 1792, lorsqu'il reçut, comme il le raconte, « la visite de 40 000 hommes du peuple souverain ».

Avant sa mort il avait désigné un bosquet, une *salle verte*, plantée de sa main, où il désirait que fût enseveli son corps, ce corps « qui n'est pas nous », disait-il.

Cette maison, expropriée en 1818, est remplacée aujourd'hui par les maisons qui vont du numéro 6 au numéro 20 du boulevard Beaumarchais.

Beaumarchais demeurait encore rue de Condé en 1776, quand il eut l'audace de se charger de tous les préparatifs que le gouvernement ne pouvait faire ouvertement pour soutenir les États-Unis d'Amérique prêts à déclarer leur indépendance. Franklin,

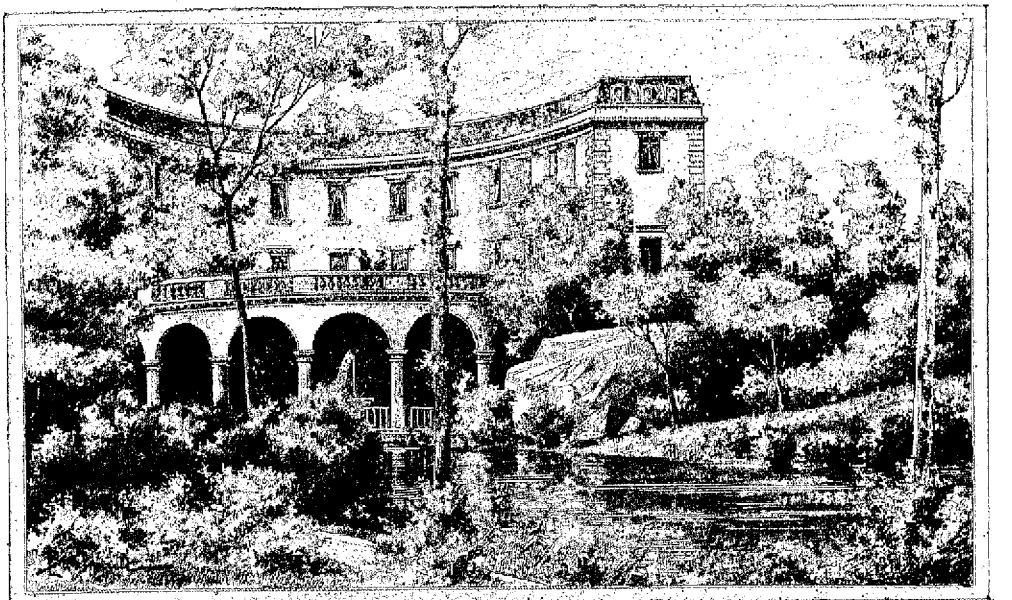

Hôtel de Beaumarchais, vue intérieure.
(D'après une aquantinte inédite appartenant à Mme la Comtesse A. de Beaumarchais.)

qui avait rédigé la déclaration d'indépendance, vint en France la même année. A Paris, il conquit tout le monde et jouit au bout de peu de jours d'une immense popularité.

Il était né à Boston dans la petite maison en bois que représente notre gravure, d'après un dessin conservé en Amérique. Cette pauvre demeure, où son père fabriquait des chandelles et du savon, était située rue du Lait; elle a été brûlée en 1810. Les *Mémoires* de Benjamin Franklin sont pleins de souvenirs se rapportant à la petite maison de Boston et à sa petite bibliothèque, exclusivement composée d'ouvrages de polémique religieuse. Il la quitta bien jeune pour aller travailler à Philadelphie, comme ouvrier imprimeur. Là, il se logea chez M. Read, dont il devait un jour épouser la fille. On sait qu'il passa à Londres un certain temps de sa jeunesse. Il y avait pris, avec un camarade, une chambre dans Little-Britain, pour trois shillings et demi par semaine. La maison était contiguë à la boutique d'un libraire auquel il louait des livres.

Il demeura ensuite dans Duke-Street, en face de la chapelle catholique. La chambre, placée au troisième, était la propriété d'une veuve âgée et percluse par la goutte; il lui tenait compagnie le soir et soupait avec elle : le repas se composait d'un demi-anchois pour chacun, d'une très petite tranche de pain et de beurre, et d'une demi-pinte d'ale, qu'ils partageaient.

De retour à Philadelphie, Franklin établit une imprimerie. Il loua une petite maison près du marché; le loyer n'était que de 24 livres par an (600 francs), et il trouva moyen de l'alléger en en sous-louant une partie à un vitrier nommé Thomas Godfrey et à sa famille, qui le prirent en outre en pension ainsi que son camarade Meredith. Dans cette maison commença pour lui une vie plus fortunée. Il y demeurait lorsqu'il fonda la *Junte* en 1727, club d'ouvriers où l'on discutait des questions de morale, de politique ou de science; il y publia une gazette; plus tard, il adjoignit à l'imprimerie une petite boutique de papeterie, organisée sur le modèle de celles qu'il avait vues à

Londres; enfin il créa, dans une chambre où se réunissait la *Junte*, la première *bibliothèque populaire*.

Il était alors marié : « Ma femme, écrit-il dans ses *Mémoires*, m'aidait de tout cœur dans mon commerce; pliait et cousait les brochures, arrangeait la boutique, achetait de vieux chiffons pour les revendre aux fabricants de papiers, etc: Notre table était simple et frugale; notre mobilier le moins cher possible. Par exemple, je déjeunai longtemps avec un morceau de pain et du lait, que je prenais dans une écuelle de terre de deux sols, avec une cuiller d'étain. Mais voyez comme le luxe s'introduit dans les familles et y fait des progrès en dépit des principes! Un matin, je trouvai mon déjeuner servi dans une tasse de porcelaine, avec une cuiller d'argent. C'était ma femme qui avait fait cette emplette pour moi, à mon insu, et cela lui avait coûté la somme énorme de 23 shillings. Elle ne put excuser ou justifier cette dépense qu'en disant qu'elle pensait que *son* mari méritait une cuiller d'argent et une tasse de porcelaine tout aussi bien que le mari d'aucune de ses voisines. Ce fut la première apparition que l'argenterie et la porcelaine firent dans notre maison; mais avec le temps, et à mesure que notre fortune augmenta, cela s'éleva peu à peu jusqu'à une valeur de plusieurs centaines de livres. »

A son arrivée en France, Franklin se logea d'abord dans la Grande-Rue-Verte, aujourd'hui rue de Penthièvre, dans une maison qu'habita plus tard Lucien Bonaparte. Il n'y resta guère et alla s'installer à Passy, dans le bel hôtel de Valentinois, qui appartenait à M. Leray de Chaumont, grand ami de l'Amérique, qui ne voulut jamais accepter de loyer de son hôte.

Le héros de la guerre d'Amérique, Washington, était né en Virginie sur les terres que, depuis 1657, sa famille cultivait au bord du Potowmak. Il aurait sans doute mené là modestement la vie des planteurs, si le patriotisme n'avait fait de lui, à l'heure du danger, un grand général et un grand homme d'État. Mais après le triomphe final, lorsqu'il eut remis ses

pouvoirs au Congrès, il reprit le chemin de sa ferme de Mont-Vernon. Au mois de janvier 1784, il écrivait à La Fayette : « Enfin, la veille de Noël, au soir, les portes de cette maison

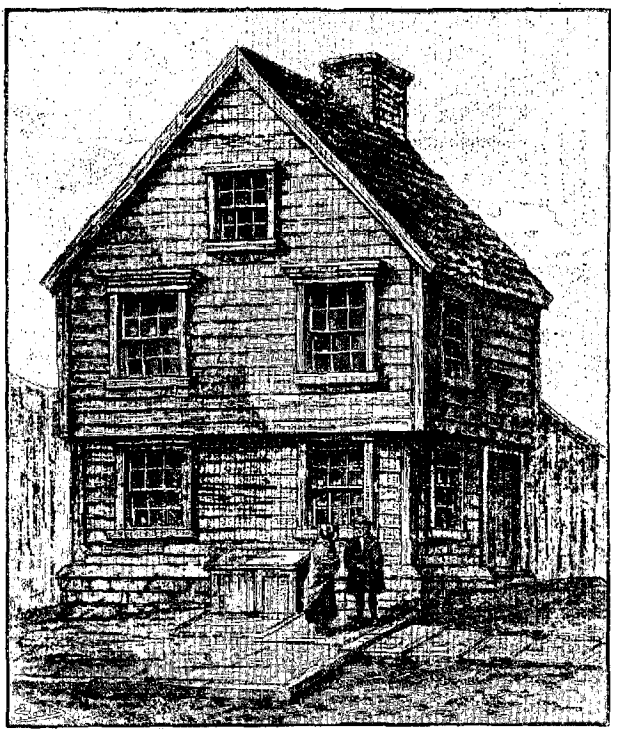

Maison de Franklin, à Boston.

ont vu entrer un homme plus vieux de neuf ans que lorsqu'il l'avait quittée. »

Cette demeure, placée sur une colline dominant la rivière et plantée de grands arbres, est un grand bâtiment carré, à un

seul étage en bois et en brique, surmonté à cette époque par un clocheton vitré, auquel on a substitué depuis une terrasse; on a également orné le péristyle à colonnes et on a construit de chaque côté deux petites ailes.

L'illustre poète Longfellow a longtemps habité après Washington cette champêtre demeure.

C'est la guerre d'Amérique qui tourna vers les études politiques Condorcet, déjà illustre comme savant et comme écrivain. Il devint l'ami de Franklin et de Jefferson pendant leur séjour en France, comme il était déjà celui de Voltaire, de Buffon, de Linné, d'Euler et de Vaucanson. Son salon de l'hôtel des Monnaies fut un moment, selon l'expression de Michelet, le centre naturel de l'Europe pensante; on y voyait, avec tout ce que Paris comptait d'hommes célèbres dans les sciences, dans les arts et dans les lettres, l'Américain Thomas Payne, l'Anglais Williams, l'Écossais Mackintosh, le Genevois Dumont, l'Allemand Anacharsis Cloots, tous les étrangers qui venaient chercher et discuter les théories nées en France.

En 1791, membre de l'Assemblée législative, il demeura rue de Lille au numéro 73. Mais une maison a paru à la Municipalité de Paris plus digne de garder le nom de Condorcet : c'est celle qui porte le numéro 15 de la rue Servandoni où logeait Mme veuve Vernet, parente des peintres dont nous avons parlé, et où il vint se réfugier lorsqu'on l'eut décrété d'arrestation, le 8 juillet 1793 : c'est là qu'il écrivit les admirables pages sur les *Progrès de l'esprit humain*.

Bientôt, craignant de compromettre Mme Vernet, il quitta Paris, erra à peine vêtu dans la campagne, malgré le froid rigoureux, et vint se faire arrêter dans une auberge de Clamart. On l'enferma à Bourg-la-Reine dans une maison à un seul étage mansardé, surmontée d'un clocheton, qui servait de corps de garde et qui n'existe plus aujourd'hui. Ses geôliers l'y trouvèrent mort un matin : il s'était tué, disent les uns, avec un poison que lui avait donné son beau-frère Cabanis; il était mort

« d'une apoplexie sanguinaire », d'après le rapport de l'officier de santé Labrousse, qui constata son décès.

Au début de la Révolution, les salons de Paris n'avaient rien perdu de leur éclat. Il n'y en avait pas alors de plus brillant ni de plus recherché que celui de Necker. Son hôtel était situé au numéro 4 de la Chaussée-d'Antin. Les hommes politiques s'y mêlaient aux hommes de lettres et aux philosophes : il y avait les grandes réceptions du jeudi et celles du mardi, qui étaient plus intimes. Ces jours-là même, la politique se faisait de plus en plus envahissante; vers onze heures les domestiques étaient congédiés, les portes closes, et l'on discutait les questions du jour. La fille de Necker était mariée avec le baron de Staël, ambassadeur de Suède, et elle avait dès lors aussi son salon à Paris, à l'angle de la rue de Grenelle et de la rue du Bac. Plus tard, quand elle dut quitter la France, elle se retira au château de Coppet, dans le canton de Vaud, où elle resta enfermée pendant presque toute la durée de l'empire, ayant pour société habituelle Benjamin Constant, Guillaume de Schlegel, Sismondi, Bonstetten, le comte de Sabran. « Chaque année y ramenait une ou plusieurs fois M. Mathieu de Montmorency, M. de Barante, le prince Auguste de Prusse, la beauté célèbre désignée par Mme de Genlis sous le nom d'Athénaïs (Mme Récamier), une foule de personnes du monde, des connaissances d'Allemagne ou de Genève. » Il y avait souvent jusqu'à trente personnes, dit Sainte-Beuve, à qui nous avons emprunté les lignes qui précèdent. Coppet conserve encore l'aspect qu'il avait au temps où il recevait tant d'hôtes renommés; on y voit le buste de Necker, le portrait de Mme de Staël par David, la table où elle écrivit *Corinne* et le livre *de l'Allemagne*.

Mais Mme de Staël appartient moins au siècle dernier qu'au nôtre, et il nous faut revenir au temps où la Révolution vient de commencer.

La Fayette, revenu d'Amérique, demeure à l'hôtel de Forcal-

quier, rue de Bourbon (aujourd'hui rue de Lille) ; Bailly n'est plus au Louvre, où son père avait un logement comme peintre du roi et garde de ses tableaux, il habite à Chaillot, en attendant qu'il aille à l'Hôtel de ville. Quelques salons conservent sans concession l'esprit et les préjugés de l'ancien régime, comme celui de la comtesse de Sabran, rue Neuve-des-Petits-Champs. Il y en a encore de purement littéraires, comme celui de Mme Panckoucke; d'autres qui réunissent l'ancienne société et les hommes nouveaux qui entrent en scène : tels sont, rue de Tournon et ensuite rue de la Chaussée-d'Antin, celui de la comtesse Fanny de Beauharnais, tante de celle qui devait être l'impératrice Joséphine, et rue Chantereine celui de la séduisante Julie Carreau, qui fut plus tard Mme Talma, « également passionnée, dit Arnault dans ses *Souvenirs d'un Sexagénaire*, pour les arts, les lettres, la philosophie et la politique. Après avoir réuni chez elle ce que la cour et la ville avaient de plus aimable, elle y réunit, depuis la Révolution, aux littérateurs et aux artistes les plus célèbres, les plus célèbres membres de la législature ». On y vit Barnave et Mirabeau, Vergniaud, Guadet, Gensonné et les autres orateurs de la Gironde.

L'abbé Morellet avait aussi son salon rue Saint-Honoré, où les philosophes et les encyclopédistes étaient remplacés peu à peu par des hommes plus activement mêlés aux événements, Target, Rœderer, Pastoret, Lacretelle, Mirabeau.

Mirabeau se rencontrait aussi chez Adrien Duport, le brillant avocat, élu représentant de la noblesse de Paris, avec La Fayette, le duc de La Rochefoucauld, le duc d'Aiguillon. Nous ne suivrons pas le fougueux et puissant orateur dans tous les domiciles où le conduisit sa vie agitée et qui furent trop souvent le château d'If, le donjon de Vincennes ou l'asile d'un pays étranger; on sait qu'il mourut, le 2 avril 1791, dans la maison portant le numéro 49 de la rue de la Chaussée-d'Antin, qui appartenait à Mme Talma.

Mme Roland parle avec émotion dans ses *Mémoires* de

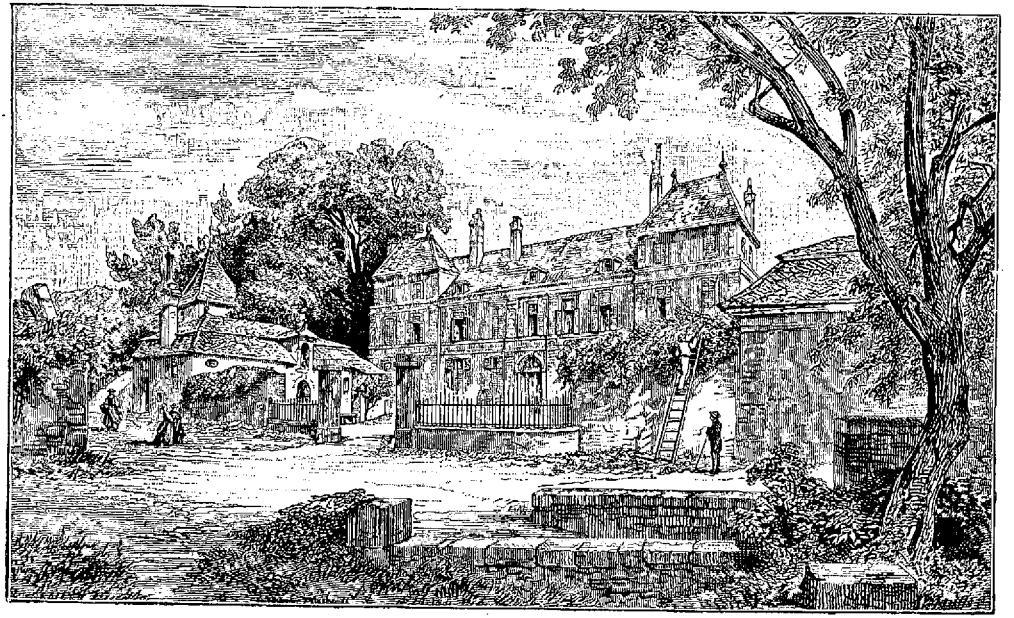

Château de Coppet.

l'endroit où s'écoula sa jeunesse. Elle était née rue de la Lanterne (absorbée depuis par la rue de la Cité), où son père, graveur, avait un atelier qu'il transporta place Dauphine; puis « dans la traverse du quay des Morfondus », qui s'est appelé depuis quai des Lunettes, aujourd'hui le quai de l'Horloge.

L'appartement était situé au premier étage, dans la maison qui fait le coin, à droite, de la rue du Harlay.

« Les tableaux mouvants du Pont-Neuf variaient la scène à chaque minute et je rentrais véritablement dans le monde, au propre et au figuré, en revenant chez ma mère. Cependant, beaucoup d'air, un grand espace s'offrait encore à mon imagination vagabonde et romantique. Combien de fois de ma fenêtre, exposée au nord, j'ai contemplé avec émotion les vastes déserts du ciel, sa voûte superbe, azurée, magnifiquement dessinée, depuis le levant bleuâtre, loin derrière le Pont-au-Change, jusqu'au couchant, doré d'une brillante couleur aurore derrière les arbres du Cours et les maisons de Chaillot! »

Mme Roland a laissé dans sa correspondance des descriptions fraîches et animées du clos de la Platière, maison patrimoniale de son mari, située au milieu de vignobles, près de Lyon, où le ménage passait, avant la Révolution, la plus grande partie de l'année. Sa dernière demeure à Paris fut une maison de la rue de La Harpe qui faisait face à la rue de l'École-de-Médecine et qui a été démolie lors du percement de la rue des Écoles.

Camille Desmoulins logeait au coin de la rue du Théâtre-Français et de la place du même nom, actuellement place de l'Odéon. Là aussi habitait Fabre d'Églantine, qui fut guillotiné le même jour que Camille Desmoulins; Danton, qui partagea leur supplice, avait logé pendant quelque temps cour du Commerce numéro 1; le boulevard passe aujourd'hui à l'endroit où s'élevait cette maison, à l'extrémité de la rue de l'École-de-Médecine.

Marat fut assassiné par Charlotte Corday rue des Cordeliers, au numéro 20 (18 de la rue de l'École-de-Médecine) dans un

appartement au premier étage donnant sur une cour mal aérée.

Robespierre habitait, en 1791, rue de Saintonge, au numéro 20; sa chambre était située au deuxième étage. Il avait quitté ce logement lors de la proclamation de la loi martiale, pour loger avec son frère, chez leur ami Maurice Duplay, « rue Honoré, section des Piques ». C'est la maison qui portait le numéro 366 de la rue Saint-Honoré; elle a été abattue quand on a percé la rue Duphot, en 1807.

Vergniaud demeurait place Vendôme, dans l'ancien hôtel bâti par Mansart, occupé plus tard par le maréchal d'Estrées, et qui est aujourd'hui le siège du commandement militaire de Paris. Marie-Joseph Chénier y habita quelques années plus tard; André Chénier fut arrêté, en 1793, dans son appartement du numéro 97 de la rue de Cléry. Il avait voulu être, après avoir partagé toutes les aspirations généreuses de la Révolution, un des conseils qui assistèrent Louis XVI. Le principal défenseur du roi, le vertueux Lamoignon de Malesherbes, fut envoyé comme lui à l'échafaud. Son hôtel, qui a été démoli, s'élevait sur l'emplacement du numéro 67 de la rue des Martyrs, où est à présent la cité Malesherbes.

CHAPITRE XXIII

SAVANTS DE LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

Le créateur de la chimie, Lavoisier, périt aussi sous la Terreur, victime de sa grande fortune. Il avait acheté une charge de fermier général, pour s'assurer la liberté de poursuivre ses expériences et se donner tout entier à la science. Il quitta, en 1790, la rue du Four-Saint-Honoré pour le boulevard de la Madeleine, et enfin, en 1793, il vint habiter l'hôtel Lecoulteux, au coin de la rue Richelieu et du boulevard Montmartre. Cet hôtel devint sous le Directoire la grande maison de jeu de Frascati.

L'émule de Lavoisier, Berthollet, était né en Savoie, dans une petite maison qui est la gloire du joli village de Talloires, sur les bords du lac d'Annecy. Son nom est inséparable de celui de Monge. Pendant l'expédition d'Égypte, les soldats de Bonaparte les appelaient indifféremment Berthollet-Monge et Monge-Berthollet. Ce grand mathématicien, le créateur de la géométrie descriptive, était fils d'un pauvre marchand forain. Professeur, membre de l'Académie des sciences en 1780, il fut nommé examinateur pour la marine trois ans après et vint se fixer à Paris. En 1792, il fut ministre de la marine. L'Empire le fit comte, sénateur, grand-cordon de la légion d'honneur; la Restauration lui ôta tout, jusqu'à sa place de l'Institut; il mourut en 1818, dans une maison située au fond de la propriété qui s'ouvre rue Bellechasse au numéro 31. Ce logis est le seul reste de l'ancien couvent des *Chanoinesses du Saint-Sépulcre*, établi

dans le clos de Bellechasse en 1636 et démoli en 1790. Le célèbre savant avait habité en 1793 la rue des Petits-Augustins, qui, se confondant avec les rues Saint-Germain-des-Prés et du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, est devenue en 1852 la rue Bonaparte. Plusieurs savants ont demeuré là à la fin du siècle dernier : Vicq d'Azyr, le fondateur de l'Académie de médecine, dans la maison qui porte le numéro 27 de la rue Bonaparte; Lacépède occupa le numéro 8 avant de s'établir rue de l'Université; le chimiste Vauquelin demeurait en 1802 au numéro 39. On sait qu'il était fils de paysans normands : ses parents avaient une ferme dans le Calvados, à Saint-André-d'Hébertot, qu'ils ne quittèrent jamais, au temps même de la plus grande prospérité de leur fils. Lui, de son côté, ne manquait pas chaque année de retourner les voir dans l'humble maisonnette en torchis, sans étage et couverte de chaume, qui avait abrité son enfance et qui fut aussi sa dernière demeure. Il l'avait quittée à quatorze ans pour entrer chez un pharmacien de Caen nommé Mezaine, puis à Paris il avait trouvé en 1777 un autre patron nommé Chéradam. Ses progrès en chimie furent si remarquables, qu'en 1793 il était professeur à l'École de pharmacie, dont il devait plus tard être le directeur. Il fut nommé ensuite chef essayeur à la Monnaie, puis professeur à l'École des mines, et enfin, en 1804, il succéda à Brongniart comme professeur-administrateur du Muséum d'histoire naturelle, et fut logé au Jardin des plantes.

Bien des savants se sont succédé dans la petite maison enfouie dans la verdure où est mort dernièrement Chevreul et où avant lui avaient vécu Daubenton, Gay-Lussac, les Jussieu, Étienne et Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Cuvier. Voici une brève description du pavillon du Jardin des plantes tel qu'il était en 1801. Nous la trouvons dans une notice sur la vie de Cuvier, par son ami le conseiller Pfaff, de Stuttgart.

« L'habitation de Cuvier était un édifice peu imposant, qu'on pouvait prendre pour un pavillon du jardin. Le rez-de-chaussée servait au ménage; au premier étage, un salon et une petite

salle à manger composaient le local pour la vie de société; et le second, qui était mansardé, formait ses cabinets d'étude. On avait vidé des granges attenant à l'habitation pour y disposer la riche collection d'anatomie comparée. L'étendue des pièces n'avait rien d'imposant; elles manquaient même de jour. Aussi le ménage de Cuvier était-il alors très simple; une seule gouvernante y suffisait; nul domestique ne contrastait avec une simplicité qui était pour ainsi dire encore républicaine. »

Vingt-huit années plus tard, le conseiller revit son ami dans la même demeure, mais le citoyen Cuvier était alors le baron Cuvier. Il avait fait agrandir son logement devenu trop étroit et l'avait mis dans l'état où on peut le voir aujourd'hui. « Au pavillon qui était maintenant réservé pour le service, écrit Pfaff, se reliait une grande aile offrant une suite de chambres magnifiques, éclairées par le haut, où était disposée une volumineuse et riche bibliothèque; dans la plus grande de ces pièces, qui servait de cabinet de travail, se trouvaient des bocaux contenant des poissons rares et d'autres curiosités. »

L'auteur de *l'Exposition du système du monde* et de *la Mécanique céleste*, Laplace, habita la rue Louis-le-Grand, qu'il quitta vers 1790 pour la rue Christine. En 1806, il acquit une propriété à Arcueil. Le savant Biot a écrit sur cette demeure, en 1854, une courte notice que nous transcrivons ici.

« Il l'acheta sans l'avoir vue, sur le rapport de Mme Laplace, se contentant de savoir qu'elle était contiguë à celle de son ami Berthollet. Un simple mur de jardin les séparait. Berthollet y fit percer une trouée, et placer une porte, avant que Laplace arrivât; puis il vint le recevoir en cérémonie sur la limite de leurs domaines respectifs, lui apportant les clefs de communication qui leur donnaient un libre accès l'un chez l'autre. C'était dans cette délicieuse retraite que Laplace passait toutes les journées, tous les instants de liberté que lui laissaient les affaires; non pour s'y livrer à un repos oisif, mais pour continuer avec une passion infatigable ses grands travaux sur la physique mathé-

matique et sur le système du monde; ne sortant de ses méditations que pour aller s'entretenir des sciences chimiques et physiques avec son ami. C'est là aussi qu'il recevait, qu'il accueillait avec une inépuisable bienveillance, un cortège de jeunes gens zélés qu'il daigna depuis appeler ses collègues, et qui se sont toujours tenus bien plus glorieux d'avoir été les enfants adoptifs de son esprit. Autour de lui, dans une sphère plus élevée, on voyait sans cesse Berthollet, souvent Lagrange, Cuvier, et d'autres savants déjà célèbres, auxquels il initiait ses jeunes protégés. Ce sanctuaire des sciences a été conservé, avec un religieux respect, par Mme Laplace, à laquelle il appartient aujourd'hui. La maison, les jardins où il s'est promené sont tels qu'ils étaient alors. Le cabinet de travail, où il a composé et terminé tant de beaux ouvrages, subsiste intact, avec les mêmes meubles, les mêmes livres qui lui ont servi, dans le même état où il les a laissés. Lui seul y manque, au profond regret de ceux qui l'ont connu, et qui ne reverront jamais rien de pareil. »

Ce ne fut pas à Arcueil, mais dans une maison qui porte le numéro 108 de la rue du Bac, que Laplace acheva sa vie : une inscription la signale aux passants.

CHAPITRE XXIV

BONAPARTE

Tandis que la Révolution, comme Saturne, dévorait ses enfants, selon la parole énergique de Vergniaud, les héros de nos guerres nationales avaient les camps pour demeure. Il serait peu intéressant de les chercher dans leurs maisons natales ou de décrire les palais de ceux qui, échappés aux hasards des batailles; sont devenus les maréchaux et les grands dignitaires de l'Empire. Nous nous arrêterons seulement sur celui qui, soldat de fortune comme eux et leur compagnon au début, fut bientôt leur maître et le maître de l'Europe.

La maison natale de Napoléon à Ajaccio, l'aire de l'aigle, comme on l'a appelée, est une maison de construction moderne que l'on ne remarquerait certainement pas sans l'inscription commémorative placée à son fronton. Elle est située presque au centre de la vieille ville; on l'a dégagée en établissant devant elle une petite place carrée, qui a reçu le nom de place Lætitia. Le bâtiment lui-même a été modifié, il a été exhaussé d'un étage.

On trouverait à l'intérieur sans doute plus de souvenirs de la jeunesse du grand empereur, si le logis n'avait été pillé en 1793 par les mercenaires de Paoli, qui l'auraient brûlé s'ils avaient pu y mettre le feu sans incendier les maisons voisines. Au premier étage, auquel on monte par un bel escalier à rampe de fer, on voit la chambre où travaillait la mère de Bonaparte, Mme Lætitia, puis un petit salon, et à côté sa chambre à coucher

qu'une seule fenêtre éclaire : c'est là que Napoléon vint au monde.

En 1779, il entra comme élève boursier à l'école de Brienne et n'en sortit que pour se rendre à Paris, à l'École royale militaire. Il avait seize ans lorsqu'il en franchit la grille.

On lui donna, selon l'usage, une chambre qu'il partagea avec un camarade, Desmazis cadet, plus tard nommé administrateur du mobilier de la couronne. Cette cellule avait un aspect assez triste; il fallait monter pour s'y rendre cent soixante-seize marches, et l'unique fenêtre qui l'éclairait donnait sur la cour de l'école. L'ameublement se composait de deux lits ayant chacun un sommier de crin, un matelas, deux couvertures et un traversin, qui occupaient les côtés de la porte d'entrée, d'une grande table placée à droite de la fenêtre, de deux chaises recouvertes de cuir, d'une armoire spacieuse, à gauche de la fenêtre, et d'une planchette servant de table à toilette. La muraille n'était décorée que d'un grand crucifix noir : le jeune Bonaparte accrocha au-dessus de son lit une vue d'Ajaccio et les portraits de ses trois sœurs, qu'il avait faits de mémoire. Il crayonna en outre ainsi que son camarade, des sentences sur les murs; c'était la tradition de l'école. On y lisait entre autres inscriptions :

« Le plus beau jour de la vie est celui d'une bataille. »

(Vicomte de Tinteniac.)

« Une épaulette est bien longue à gagner. »

(De Montgivray.)

« La vie n'est qu'un mensonge. »

(Le chevalier Adolphe Delmas.)

« Tout finit sous six pieds de terre. »

(Le comte de Villette.)

On était à cette époque moins sévère pour les cadets qu'on ne l'est aujourd'hui pour les élèves officiers des écoles de Saint-

Cyr ou de Fontainebleau : on leur donnait assez facilement des permissions, et la plupart des jeunes gentilshommes de l'École Royale en profitaient pour avoir un appartement en ville. Bonaparte, malgré l'extrême modicité de ses ressources, fit comme les autres, et loua une petite chambre, 5, quai Conti, à l'angle de

Maison de Bonaparte, à Ajaccio.

a rue de Nevers; on aperçoit, du Pont-Neuf, la fenêtre en saillie qui éclaire cette illustre mansarde. Il y coucha pour la dernière fois le 15 octobre 1785, la veille du jour où, son brevet en poche, il partit pour rejoindre son régiment à Valence.

Le jeune officier se fit remarquer dans les clubs les plus avancés de sa garnison, et à la suite d'un rapport de son

colonel, on lui ordonna, en mai 1792, de se rendre à Paris. Il n'y était revenu qu'une fois depuis qu'il était militaire, en novembre 1787, et il était descendu à l'hôtel de Cherbourg rue du Four-Saint-Honoré. Cette fois, il n'avait guère que quelques centaines de francs pour toute fortune : il alla se loger dans un hôtel très modeste de la rue du Mail, l'hôtel de Metz, qui était tenu par le frère d'un ancien valet de chambre tapissier du comte d'Artois, nommé Maugeard; celui-ci inscrivit sur son registre : « M. de Buonaparte, capitaine d'artillerie, arrivé le 21 mai à sept heures du soir. Une chambre au troisième, *numéro 14.* »

Le lieutenant général comte de Narbonne fut, semble-t-il, indulgent pour le jeune officier, mais ne l'invita pas cependant à rejoindre son corps. Bonaparte resta quatre mois à l'hôtel de Metz; malgré son économie, et quoiqu'il se contentât des repas du traiteur Justat, rue des Saints-Pères, qui donnait un plat pour six sous, il aurait bientôt vu la fin de ses ressources, si son camarade Bourienne n'était venu à son aide. Ils assistèrent ensemble aux journées du 20 juin et du 10 août. Le 29 septembre, Bonaparte, renonçant à obtenir un poste des hommes qui étaient au pouvoir, partit pour la Corse avec sa sœur Marianne-Élisa, qui avait quitté la maison de Saint-Cyr.

Il ne revint à Paris que deux ans après; il était alors général d'artillerie. Cette fois encore il s'arrêta rue du Mail, non plus à l'hôtel de Metz, mais à l'hôtel des Droits de l'Homme, vieille maison à plusieurs étages, ayant chacun quatre fenêtres sur la rue. Le général loua un petit appartement garni au quatrième ; ses deux aides de camp, Junot et Louis Bonaparte, prirent chacun une chambre au-dessus de lui. Tout ce logement coûtait en bloc 27 livres par mois, payables en numéraire. Si minime que fût la dépense, elle ne laissait pas que d'être lourde pour Bonaparte, qui ne possédait alors que 400 francs; il fut forcé de vendre pour 1200 francs ses chevaux et le cabriolet qui l'avait amené.

A la suite de démêlés avec le Comité de la guerre, le général partit pour Marseille. Il ne tarda pas à revenir à Paris, et alla se loger cette fois rue de la Michodière, dans une maison bourgeoise, où il loua à la décade un fort pauvre appartement garni : son dénûment était tel à cette époque, que si son camarade Bourienne, qui demeurait avec sa jeune femme rue Grenier-Saint-Lazare, ne lui était venu en aide, il se serait vu parfois forcé de dormir sans souper.

Il quitta la rue de la Michodière pour s'installer dans un chétif hôtel qui avait substitué au nom compromettant d'*Éperon-Royal* celui de *Mirabeau*, en même temps que l'impasse du Dauphin, où cet hôtel était situé, prenait le nom d'impasse de la Convention. C'était une maison haute de trois étages, aux murailles enfumées percées de fenêtres en guillotine. Une allée étroite et sombre, coupée en son milieu par un ruisseau bourbeux, donnait accès dans la cour de l'hôtel : elle n'avait que huit pieds carrés et était presque totalement encombrée par un puits et par un double escalier à vis qui conduisait dans le corps de logis de devant et dans celui de derrière. La maison se composait de dix-huit chambres ou cabinets que l'on louait de six à dix-huit francs par mois. L'hôte, nommé Rouget, s'était réservé pour lui, sa femme et sa fille Fanchette, le rez-de-chaussée. Une vieille servante faisait pour une trentaine de sous par mois le service des locataires. Bonaparte avait la chambre numéro 5. C'était une des plus somptueuses de l'hôtel. Elle était située sur la rue au premier étage, et était meublée d'un assez mauvais lit, de quatre chaises de paille, d'une commode en marqueterie et d'un bureau peint en noir. Un petit miroir était accroché au mur, et la fenêtre unique était garnie de rideaux à carreaux rouges et blancs ainsi que l'alcôve : des poutres inégales traversaient le plafond, et le sol était carrelé.

Là, Bonaparte connut pour la dernière fois la misère. Il fut, dit-on, obligé, pour payer son loyer en retard, d'accepter une

avance de Talma, avec qui il s'était lié. Le 13 vendémiaire, Barras se souvint de lui. Il le mit à la tête des troupes qui culbutèrent les insurgés près de cet hôtel *Mirabeau* que le jeune général venait de quitter, et où l'on établit ce jour-là une ambulance. Celui-ci n'y rentra jamais; nommé par la Convention général en chef de l'armée de l'intérieur, on lui donna pour résidence l'hôtel de *la Colonnade*, rue Neuve-des-Capucines.

C'était une magnifique habitation construite par un duc, embellie par un fermier général; elle était encore intacte après la Terreur. On n'avait touché ni à sa magnifique galerie de tableaux ni à son grand escalier, dont la double rampe en fer forgé avait conservé dans sa décoration des fleurs de lis. Bonaparte fit bivouaquer des soldats dans la cour et, dans le salon où il avait installé son cabinet, il fit enlever les lambris, les lustres, les consoles de laque; les canapés de brocart furent remplacés par un bureau, les fauteuils de velours gorge de pigeon par des chaises de canne, les tableaux par des drapeaux tricolores; on mit à la place de la statue de l'Amour un buste de Brutus; la pendule seule resta : elle représentait la mort du chevalier d'Assas.

C'est à l'hôtel de la Colonnade que Bonaparte épousa, le 9 mars 1796, Joséphine, veuve du comte de Beauharnais; et, le jour même, il alla s'installer dans la maison qu'il venait d'acheter rue Chantereine.

Elle avait été bâtie par Perrard de Montreuil, architecte du comte d'Artois, et acquise de lui pour 50 000 livres par la charmante Julie Carreau, qui devint la femme de Talma. Une inclination réciproque les avait rapprochés. Ils se marièrent en 1790. Le grand tragédien quitta alors l'appartement qu'il habitait rue Molière, près du théâtre. En 1796, ils se séparèrent: l'hôtel de la rue Chantereine fut vendu, et Talma alla demeurer rue de la Loi (c'était alors le nom de la rue de Richelieu). L'acte de vente portait pour acquéreur : « Napoleone Buonaparte, prési-

dent de la légation française au congrès de Rastadt. » Cet acte ne fut enregistré que deux ans après, le 31 mai 1798; la rue Chantereine avait pris le nom de la rue de la Victoire, en souvenir des champs de bataille d'Italie.

La maison consistait en un bâtiment unique, en forme de temple au milieu d'un jardin anglais. Une longue avenue conduisait de la porte de la rue au péristyle, décoré de peintures à l'antique. Au rez-de-chaussée se trouvaient une petite antichambre, une salle à manger, un grand salon éclairé par quatre fenêtres et un grand cabinet. Au premier étage étaient la chambre à coucher des maîtres de la maison, la salle de bains dallée en marbres de diverses couleurs, un cabinet de toilette et la bibliothèque qui servait de cabinet de travail au général. Le deuxième étage comprenait quelques chambres d'amis, l'appartement d'Eugène de Beauharnais et celui d'Hortense sa sœur, enfin une grande pièce où se tenaient Bourienne et les aides de camp. Deux petits bâtiments placés de chaque côté de la cour contenaient les cuisines, l'office, les écuries, les remises et les chambres des domestiques.

Joséphine demeura dans cette maison pendant les campagnes d'Italie et d'Égypte. Elle la quitta lorsque Bonaparte, nommé consul au 18 Brumaire, alla loger au Luxembourg. Il avait choisi la partie du palais qu'avait habitée Mlle de Montpensier, au rez-de-chaussée, à droite en entrant par la rue de Vaugirard. Son cabinet communiquait par un petit escalier dérobé à l'appartement de Joséphine et de sa fille, situé au premier étage. Les aides de camp logeaient au deuxième et les domestiques sous les combles.

Bonaparte au palais du Luxembourg cesse déjà de nous appartenir, et lorsque, le 30 pluviôse an VIII (9 février 1800) il se rend en grande cérémonie, avec ses deux collègues, au palais des Tuileries, il nous échappe tout à fait.

Nous nous arrêtons au début de ce siècle qui n'est pas

encore achevé. Nous y avons suivi jusqu'au terme de leur carrière quelques-uns de ceux qui l'ont commencée dans le précédent. A mesure qu'ils se rapprochent de nous et deviennent nos contemporains, en même temps que les noms se multiplient et que les détails sont plus abondants, il paraît plus délicat d'y entrer : parler de ceux que l'on a vus de près est difficile, il est plus difficile encore de parler de ceux que tout le monde a pu connaître et que l'on n'a pas connus soi-même.

LISTE DES PERSONNAGES

DONT LES HABITATIONS SONT CITÉES

Abélard 22
Agueseau (d') 216
Albert le Grand 23
Alcuin 20
Alembert (d') 246
Amyot 87
Ango 49
Anjou (Louis duc d') 51
Arc (Jeanne d'). 36
Arioste 107
Aristide 2
Armagnac (Bernard d'). . . . 30
Arnould (Sophie) 91
Audran (Girard) 212
Audran (Claude). 271

Bacon (Roger) 23
Bailly 302
Ballain 212
Bart (Jean) 184
Bayard 35
Beauharnais (Fanny de) . . . 302
Beaumarchais 291
Beethoven. 284
Bernardin de Saint-Pierre . . 260
Berry (Jean, duc de) 31
Berthollet. 307, 309
Boccace 27
Boileau 156
Bonaparte 311
Bon (Bartholomé). 69
Bordes 220
Bossuet 180
Boucher. 274
Boulle 212
Breughel de Velours 192
Brueys 251
Buffon. 253, 259
Bullant 52

Caffiéri 212
Calvin. 84
Carreau (Julie) 302, 316
Casaubon 78
Catinat 184
Caton. 5
Cellini (Benvenuto) 54
Cervantès 111
César (Jules) 10
Champaigne (Philippe de) . . 199
Champmeslé (Mlle de) 165
Chardin 274

Châtelet (Mme du) 223
Châtillon (Gaucher de) . . . 30
Chaulieu 251
Chénier (André) 306
Chénier (Marie-Joseph) . . . 306
Chevreul 308
Cicéron 8
Cincinnatus 5
Clairon (Mlle) 165
Clisson (Olivier de) 30
Clodion 275
Cœur (Jacques) 39
Colbert 148
Coligny 90
Colomb (Christophe) 46
Condillac 220
Condorcet 300
Corbie (Armand de) 30
Corneille (Pierre) 129
Corneille (Thomas) . . . 129, 215
Cornélie 6
Cortez (Fernand) 46
Cotte (Robert de) 207
Coulanges (Mme de) 250
Coustou (les) 274
Coypel (les) 212
Coysevox 212
Crassus 10
Crébillon (les) 221
Crozat 205, 271
Cuvier 308

Dante 24
Danton 305
Daubenton 255, 308
Deffand (Mme du) 221, 250
Delorme (Philibert) 52
Descartes 126
Desjardins 212
Desmoulins (C.) 305
Desportes 274
Destouches 218
Diderot 246
Diogène 2
Dionis 259
Dormans (Miles de) 31
Ducis 261
Dufay 259
Duguay-Trouin 184
Du Guesclin 30
Dumont (les) 274
Duperrier 123
Dürer (Albert) 70

Edelinck 212
Éginhard 20
Éloi (Saint) 20
Épinay (Mme d') 239, 250
Érasme 80
Estienne (les) 76
Estrées (le maréchal d') . . . 306

Fabre d'Églantine 305
Fabricius 5
Fagon 259
Falconet 274
Félix 259
Fénelon 180
Flamen (Anselme) 212
Fontenelle 215
Fouquet 148
Fragonard 274
Franklin 294
Fust (Jean) 75

Galien 4
Galilée 119
Gay-Lussac 308
Geoffrin (Mme) 249
Geoffroy Saint-Hilaire (les) . . 308
Germain (les) 212
Gerson 87
Gillot 156
Girardon 212

Gœthe 285
Goujon (Jean) 52
Gracques (les) 6
Gresset 219
Grétry 265
Greuze 274
Guérin (Jules) 213
Gutenberg 75

Haydn 283
Héloïse 22
Helvétius 251
Hérouard 259
Horace 13
Holbach (d') 251
Hortensius 8
Houdon 275
Hurtrelle 213

Jordaens 192
Jouvenet 212
Jussieu (les) 308
Juvénal 13

La Billardière 260
La Boétie 98
La Brosse (Guy de) 259
La Bruyère 174
Lacépède 308
La Chapelle 251
La Fayette 302
Lafayette (Mme de) . . . 134, 146
La Fontaine 153, 163
Lambert (Mme de) 249
Lancret 273
Laplace 309
Largillière 213
La Rochefoucauld 133
La Tour 274
Lavoisier 307
Le Brun (Charles) 180, 199
Leclerc (Sébastien) 212
Lecouvreur (Adrienne) . . . 165
Le Gros (Pierre) 213
Le Hongre 212
Leibniz 220
Lemercier 207
Lemoine (J.-B.) 274
Lemoyne (François) 274
Le Nôtre 207
Lépicié 274
Le Sage 218
Lescot (Pierre) 51
Lespinasse (Mlle de) 247
Le Sueur 199
Letellier (Michel) 151
Levau 207
L'Hospital 89
Linné 256
Livie 10
Longfellow 300
Louvois 151
Lucullus 6
Lulli 172
Luther 83

Mably 220
Machiavel 111
Maintenon (Mme de) 143
Malesherbes 306
Malherbe 123
Mansart (François) 207
Mansart (Louis Hardouin) . . 206
Marat 306
Marco Polo 45
Marius 6
Marmontel 264
Marsy (Gaspard et Balthasar) . 213
Martial 13
Martin (Pierre) 212
Mazarin 147
Mazeline 212
Médicis (Marie de) 188
Metsys (Quentin) 192

Michel-Ange 56
Michelet. 265
Mignard. 206
Miltiade. 2
Milton. 119
Mirabeau 302
Molière 168
Monge 307
Monnoyer 212
Montaigne 95
Montesquieu. 245
Montmorency (les) 29
Moreau (Hégésippe) 221
Moreau (les) 274
Morellet. 302
Mozart 277

Necker 301

Pajou. 274
Palaprat 251
Palissy 91
Panckoucke (Mme) 302
Paré (Ambroise) 93
Pascal 127
Pater 274
Perrault (Charles et Claude) . 207
Pérugin 58
Pétrarque 25
Pigalle 275
Pilon (Germain) 52
Piron 218
Pline (le jeune) 14
Poussin (Nicolas) 197
Prud'hon 275
Puget. 207

Quellin (J.-E.) 192

Rabelais 84
Racine (Jean) 161
Racine (Louis) 217
Rambouillet (marquise de) . . 124
Rameau 219
Ramus 88
Raphaël 57
Regnard 174
Regnaudin. 212
Rembrandt 192
Remi (Saint) 19
Richelieu 146
Rigaud (Hyacinthe) 213
Robespierre 306
Roland (Mme) 305
Rollin 217
Romain (Jules) 66
Romulus 5
Ronsard. 101
Roslin 274
Rotrou 133
Rousseau (J.-J.) . . 202, 220, 232
Rubens 187

Sabran (Mme de) 302
Saint-Simon (duc de) 215
Salluste 7
Sarazin 190
Scarron 143, 222
Scipion (les) 6
Schiller 290
Schœffer (Pierre) 75
Scot Érigène. 21
Scudéry (Mlle de) 126
Sedaine 265
Segrais 135
Sève (de) 212
Sévigné (Mme de) 136
Shakespeare 117
Sidoine Apollinaire 17
Socrate 3
Souvré (de) 250
Staël (Mme de) 301
Sterne 221
Suger. 21

Talma 316
Tencin (Mme de) 249
Téniers (le jeune) 191
Thémistocle 2
Thomas 264
Thomas d'Aquin (Saint) . . . 23
Tibère 10
Titien 69
Tocqué 274
Trémoille (Louis de la) . . . 32
Tuby 212

Van Clève 212
Van der Meulen 212
Vanloo 91
Varron 7
Vauban 158
Vauquelin 308
Vauvenargues 221
Vendôme (Phil. de) 250
Verdier 212
Vergniaud 306
Vernet (les) 274
Vicq d'Azyr 308
Vien 274
Vinci (Léonard de) 52
Voiture 126
Voltaire 223
Vouet (Simon) 199

Walpole 221
Warin 199
Washington 299
Wateau 271

TABLE DES GRAVURES

	Pages.
Plan d'une maison grecque	2
Maison de Diogène	3
La cabane de Romulus, sur une médaille d'Antonin le Pieux	5
Plan de la maison de Livie	11
Peinture dans l'intérieur de la maison de Livie	15
Ruines du château de Bayard	33
Maison de Jeanne d'Arc, à Domrémy	37
Hôtel de Jacques Cœur, à Bourges	41
Le manoir d'Ango, près de Dieppe	47
Maison natale de Raphaël, à Urbin	59
Maison de Raphaël, à Rome (d'après Lafreri)	67
Maison de Jules Romain, à Mantoue	63
Maison d'Albert Dürer, à Nuremberg	71
Maison de Luther, à Francfort	83
Maison de La Boétie, à Sarlat	99
Manoir de la Poissonnière (habitation de Ronsard)	103
Maison de l'Arioste, à Ferrare	109
Maison de Cervantès, à Valladolid	113
Maison de Shakespeare, à Stratford-sur-Avon	117
Maison natale de Pierre Corneille, à Rouen	131
Château de Mme de Sévigné, aux Rochers	137
Maison de Boileau, à Auteuil	159
Maison natale de Molière, à Paris, d'après le tableau de F.-A. Vincent	169
Maison de Duguay-Trouin, à Saint-Malo	185
Maison de Rubens, à Anvers	189
Maison de Rembrandt, à Amsterdam	195
Maison de Le Brun, à Montmorency. (Fac-similé de la gravure d'Israël Silvestre.)	203
Château de Voltaire, à Ferney	227
Chambre à coucher de Voltaire, à Ferney	229

Pages.
Vue du château de Ferney. 235
Les Charmettes. 237
L'Hermitage de Jean-Jacques Rousseau. 239
Maison de Sedaine, à Paris. 267
Maison natale de Mozart, à Salzbourg 279
Maison de Gœthe, à Weimar. 285
Cabinet de travail de Gœthe 287
Jardin de Gœthe, à Weimar 289
Hôtel de Beaumarchais, entrée des voitures. 293
Hôtel de Beaumarchais, vu du jardin 295
Maison de Franklin, à Boston. 297
Château de Coppet 303
Maison de Bonaparte à Ajaccio 313

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
CHAPITRE I.	— L'antiquité, maisons grecques, maisons romaines. . .	1
— II.	— Moyen âge, docteurs et poètes.	19
— III.	— Moyen âge, les connétables, Du Guesclin, La Trémoille, Jeanne d'Arc, Jacques Cœur	29
— IV.	— Marco Polo, Christophe Colomb, Fernand Cortez, Jean Ango	45
— V.	— Artistes de la Renaissance	15
— VI.	— Imprimeurs, érudits, réformateurs, écrivains et savants du XVI^e^ siècle.	75
— VII.	— Autres écrivains français du XVI^e^ siècle.	95
— VIII.	— Arioste, Cervantès, Shakespeare, Milton.	107
— IX.	— Écrivains français de la première moitié du XVII^e^ siècle.	125
— X.	— Richelieu, Mazarin, Fouquet, Colbert, Louvois. . . .	147
— XI.	— Grands écrivains de la seconde moitié du XVII^e^ siècle.	155
— XII.	— Vauban, Catinat, Jean Bart, Duguay-Trouin.	183
— XIII.	— Artistes du XVII^e^ siècle.	187
— XIV.	— Grands écrivains du XVIII^e^ siècle.	215
— XV.	— Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Diderot, d'Alembert.	225
— XVI.	— Salons philosophiques et littéraires, le Temple . . .	249
— XVII.	— Buffon, Linné	255
— XVIII.	— Écrivains de la fin du XVIII^e^ siècle.	259
— XIX.	— Artistes du XVIII^e^ siècle	271
— XX.	— Mozart, Haydn, Beethoven.	277
— XXI.	— Gœthe, Schiller	285
— XXII.	— Personnages célèbres de la fin du XVIII^e^ siècle	291
— XXIII.	— Savants de la fin du XVIII^e^ siècle	307
— XXIV.	— Bonaparte	311

25388. — Imprimerie LAHURE, rue de Fleurus, 9, à Paris.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

LA GUERRE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS R.F.

DON. M.C. 68374

PAR

LE Lt-COLONEL HENNEBERT

Ancien professeur à l'École de Saint-Cyr et à l'École supérieure de guerre

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 34 GRAVURES

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DÉPÔT LÉGAL 1893

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1893

Droits de traduction et de reproduction réservés.

LA GUERRE

INTRODUCTION

Il y a longtemps que des amis de l'humanité ont, pour la première fois, maudit le principe de la guerre et gémi sur ses « œuvres de mort ». Tout récemment encore, miss Colenso formulait, à cet égard, les plaintes les plus touchantes; d'autre part, M. Biancheri fulminait en termes violents contre l'« hydre infâme de la guerre » (*sic*). Et, se faisant l'écho de ces cris douloureux, un de nos meilleurs écrivains lâchait aussi sa petite bordée de malédictions. « Je hais la guerre, disait-il, cette guerre qui fait boire au sol la sève de toute une nation; qui, sous les pas de son lourd cheval, écrase le blé en herbe et, de son glaive pesant, fauche l'humanité en fleur. »

La guerre est un fléau, voilà chose entendue. N'en aura-t-on jamais raison? Les maux qu'elle entraîne ne disparaîtront-ils pas un jour de la surface du globe?

Voilà la question.

Quelques bons esprits ont conçu l'espoir qu'il ne tardera pas à luire, ce jour où les hommes auront renoncé définitivement aux luttes sanglantes. M. Jules Simon entend déjà sonner l'heure où les peuples sauront allier le patriotisme national à ce qu'il appelle le *patriotisme de l'humanité*. M. Frédéric Passy dit avoir acquis cette conviction que « partout désormais en Europe les nations prises dans leur masse sont lasses de la haine, de la violence et de l'antagonisme, avides de travail et de paix et anxieuses de fonder enfin la stabilité du présent et la sécurité de l'avenir sur autre chose que le dangereux équilibre des canons et des baïonnettes ».

Et d'autres âmes généreuses prophétisent hardiment dans le sens indiqué. « Quand je regarde dans l'avenir, s'écrie l'une de ces âmes enthousiastes, quand je regarde avec les yeux élargis du rêve, je vois distinctement une civilisation sans frontières, une fraternité sans limites qui, se tournant vers nous à travers les siècles, entrevoyant, dans les brumes de l'Histoire, l'éclat des casques et le fourmillement des baïonnettes, parlera de notre époque ainsi que nous parlons — nous — de l'âge de pierre et de l'âge de fer, des Barbares et des Primitifs. »

. . . . . .

« Je verrai, nous verrons cette ère paisible et douce où, pour une pauvre ligne tracée sur le sable par le doigt moqueur du hasard, les hommes, faits pour s'aimer, ne s'entr'égorgeront plus; où

chaque être, de par le fait de sa naissance, aura droit à l'heureuse destinée; où l'on ne s'inquiétera plus de savoir quel suc auront tété les racines des épis, quelle lumière auront bue les grappes, puisque le pain a même goût et le vin même saveur! »

. . . . . .

Les amis de l'humanité ne se sont pas bornés à faire de beaux rêves, à formuler des vœux, à concevoir de grandes réformes. Partisans de la vieille maxime : « Aide-toi, le Ciel t'aidera », ils ont créé des *Sociétés de paix*, ils ont ouvert des *Congrès de la paix*; ils font partout assaut d'éloquence.

Ont-ils chance d'aboutir, ces généreux efforts? Se réaliseront-elles jamais, ces belles espérances? Il est bien permis d'en douter. Pour que de tels désirs ne pussent pas être taxés de vaines aspirations, il faudrait commencer par changer la nature humaine; il serait, au moins, nécessaire que notre pauvre humanité eût atteint un singulier degré de perfection. Or il est encore loin, bien loin de nous, ce résultat enviable.

Parallèlement aux philosophes et aux poètes, il est des économistes et des sociologues qui demandent aussi le retour à l'âge d'or. « Il faut, disent-ils, que nous donnions l'exemple de la sagesse en débarrassant la France de l'esprit de chauvinisme. Il ne doit plus y avoir de guerre entre les nations. Marchons, nous Français, avec tous les peuples. *Le travail, c'est la paix!* »

Eh bien! non. Nous ne saurions souscrire au sens dangereux de ce spécieux aphorisme. Le travail,

en effet, n'est rien sans le commerce, et le commerce engendre la concurrence. Or la concurrence internationale est la vraie source de tous les conflits à main armée. D'où il suit que, contrairement à l'opinion émise, *le travail, c'est la guerre*. Et qu'on ne vienne pas ici nous parler de progrès. En pareille matière le progrès est difficile. Il semble même que le fait de l'activité croissante des nations soit de nature à multiplier entre elles des sujets de rivalité commerciale; à faire les *casus belli* aussi fréquents peut-être que ceux du temps jadis.

De ces prémisses la conclusion est facile à tirer.

En attendant l'heure du triomphe définitif de ce *patriotisme de l'humanité*, dont on attend tant de bienfaits, il est bon que nous fassions un peu de patriotisme national.

La politique extérieure d'un État vise, on le sait, la protection des intérêts nationaux qui se sont développés par delà les frontières du pays. Or, de tous les moyens d'influence que le pouvoir exécutif peut mettre en jeu pour assurer cette protection, le plus actif, c'est une menace de guerre. Le ton de sa diplomatie est nécessairement en harmonie avec le bruit des canons qu'il est en mesure de faire tonner. Sa politique extérieure ne saurait être qu'une manifestation courtoise, mais une manifestation de sa puissance militaire.

Voilà des faits indéniables. D'où il suit qu'aucun peuple ne saurait échapper à l'obligation de veiller à la bonne organisation de ses armées.

La puissance militaire d'un pays dépend essentiellement des forces physiques, intellectuelles et morales de ses habitants; de son régime politique; des ressources matérielles qu'il tire de son sol; de son régime financier, de sa richesse et de son crédit; de la situation, de l'étendue, de l'économie générale de son territoire; de la nature et de la forme de ses frontières.

Veillons à l'entretien de notre puissance militaire. Aujourd'hui que chacun doit le service personnel, chacun doit être pourvu de certaine instruction technique. Le livre qu'on va lire comporte un aperçu des connaissances indispensables à quiconque doit servir son pays. Nous disons bien « aperçu », car il est difficile de condenser en trois cents pages des connaissances dont un simple abrégé didactique emplirait, à lui seul, une bibliothèque.

Ce livre se divise naturellement en trois parties distinctes, savoir : l'*Outillage*, la *Mobilisation*, les *Opérations de guerre*, correspondant respectivement aux travaux de préparation à la guerre exécutés au cours du temps de paix; au passage du pied de paix au pied de guerre; aux faits et gestes de tout genre des armées en campagne.

L'*Outillage*[1] d'un pays comprend : les *Forces*

1. Le mot « outil », qui s'écrivait primitivement « houstil » (*hostile*), impliquait jadis la signification d'engin de guerre et s'appliquait à tout moyen ou instrument de lutte à main armée.

militaires, les *Fortifications* et les *Moyens de communication* dont dispose le pays considéré. Facteur principal de la puissance militaire, les « forces militaires » en procèdent directement par voie d'organisation et moyennant le concours de l'industrie nationale. On appelle « fortifications » les modifications apportées au terrain naturel à l'effet d'accroître la puissance défensive de certains points qui réclament une protection spéciale, soit pour leur sûreté propre, soit à l'effet de servir d'appuis à des opérations de forces mobiles. Facilitant, dans le temps et l'espace, la mise en œuvre des forces militaires, les « moyens de communication » peuvent se distinguer en moyens de *transport* et moyens de *correspondance*. La première de ces deux catégories comprend les routes et chemins, les voies navigables, maritimes et fluviales, et les voies ferrées; la seconde, tous les modes de transmission de la pensée.

On appelle *Mobilisation* l'opération d'un passage du pied de paix au pied de guerre. Le nom est nouveau, mais la chose est ancienne et même aussi vieille que le monde. La mobilisation moderne consiste en l'art d'appeler sous les drapeaux, non plus comme autrefois une partie de la jeunesse, mais la population valide d'un pays tout entier; non plus quelques milliers, mais des centaines de mille, voire des millions d'hommes. Et cette opération doit s'accomplir vivement. On ne compte plus par jours, mais par heures. La raison en est que du fait d'une mobilisation rapide dépend le succès d'une concentration également rapide et que de deux

belligérants le premier concentré sur sa frontière se trouve, ainsi qu'on le verra plus loin, placé dans des conditions avantageuses.

Sous la rubrique *Opérations de guerre*, il convient de placer les divers modes de stationnement des troupes en campagne, les marches, les reconnaissances, les batailles et les combats, les travaux de fortification de campagne, l'organisation défensive des accidents du sol, l'occupation des positions, etc. Sous le même chef viennent encore se ranger quantité d'opérations spéciales telles que l'attaque et la défense d'un convoi, l'exécution d'un fourrage, le passage d'un cours d'eau, l'attaque et la défense d'une place forte et, généralement, toute œuvre dont l'exécution procède des principes de la stratégie ou de la tactique.

PREMIÈRE PARTIE

L'OUTILLAGE

LIVRE PREMIER

LES FORCES MILITAIRES

CHAPITRE I

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FORCES MILITAIRES

Sommaire. — L'homme. — Qualités physiques, intellectuelles et morales. — Anciennes méthodes de recrutement. — Le service personnel obligatoire. — Matériel vivant. — Matériel proprement dit ou inanimé.

Les éléments constitutifs des forces militaires d'un pays peuvent se classer sous deux chefs distincts : *Personnel* et *Matériel*.

De tous ces éléments le plus important c'est l'homme. De la valeur de l'homme, de ses qualités physiques, intellectuelles et morales dépend, pour la majeure part, la valeur des forces militaires.

L'organisation physique de l'homme lui permet de développer certains mouvements requis par les exigences de la guerre, mais ses forces, essentiellement limitées, s'épuisent vite, alors qu'on en abuse. Il ne peut supporter bien longtemps ni la fatigue, ni la privation de sommeil, ni la faim, ni la soif. Très délicate au fond, la nature humaine est loin de pouvoir résister facilement à l'influence des climats et des agents atmosphériques. Elle craint la grande chaleur et le froid excessif, les brusques changements de température, l'humidité persistante et nombre d'autres circonstances météorologiques. Quand l'action de ces

causes diverses dépasse certaine limite, l'organisme humain sūbit un malaise qui peut dégénérer en maladie et même amener la mort.

L'intelligence rend l'homme capable de juger sainement des choses de la guerre; de distinguer le bon du mauvais; d'utiliser, pour atteindre le but visé, les moyens que la nature et l'industrie mettent à sa disposition; de comprendre les ordres qu'on lui donne et de les exécuter correctement. Elle est inappréciable, la valeur des hommes qui ont un esprit éveillé, un coup d'œil sûr et prompt; qui raisonnent facilement des effets et des causes; qui, actifs et entreprenants, sont munis des connaissances nécessaires à l'effet de s'orienter partout; de bien apprécier chaque situation et d'en tirer le meilleur parti possible. Quelle différence n'y a-t-il pas entre ces sujets d'élite et les déshérités à l'esprit paresseux, au jugement obtus, qu'on trouve sans cesse irrésolus, lourds, sans initiative, ignorants ou incapables de mettre en œuvre les connaissances qu'ils ont acquises? Ceux-ci, les Gaulois nos ancêtres les qualifiaient « gourds »; ceux-là sont justement appelés *dégourdis*.

Au point de vue de la résistance morale aux effets écrasants de la guerre, les hommes diffèrent beaucoup les uns des autres. Le courage naturel résultant du mépris de la mort, de la foi en Dieu ou du fatalisme, l'amour de la patrie, le sentiment du devoir, de l'honneur et de la gloire, l'habitude de l'obéissance, un respectueux attachement aux chefs, l'esprit de corps ou de camaraderie, même des passions violentes — telles que la haine, l'ambition et l'intolérance — peuvent accroître dans des proportions considérables la force de volonté et, par suite, la valeur militaire de l'homme considéré comme élément principal des forces militaires d'une nation.

Il importe d'observer que cette valeur dépend : d'une part, des qualités physiques, intellectuelles et morales que possèdent les hommes au moment de leur incorporation; et, d'autre part, des développements et perfectionnements dont ces qualités naturelles sont susceptibles sous l'in-

fluence de l'organisation, de l'instruction et de l'éducation militaires.

Comment les États se procurent-ils des hommes?

Suivant les principes de la science économique, à tout service rendu doit correspondre un juste émolument ou salaire, une rémunération consentie à prix débattu. En matière de service militaire, l'antiquité l'avait ainsi compris, et il n'y a pas longtemps que les puissances euro-

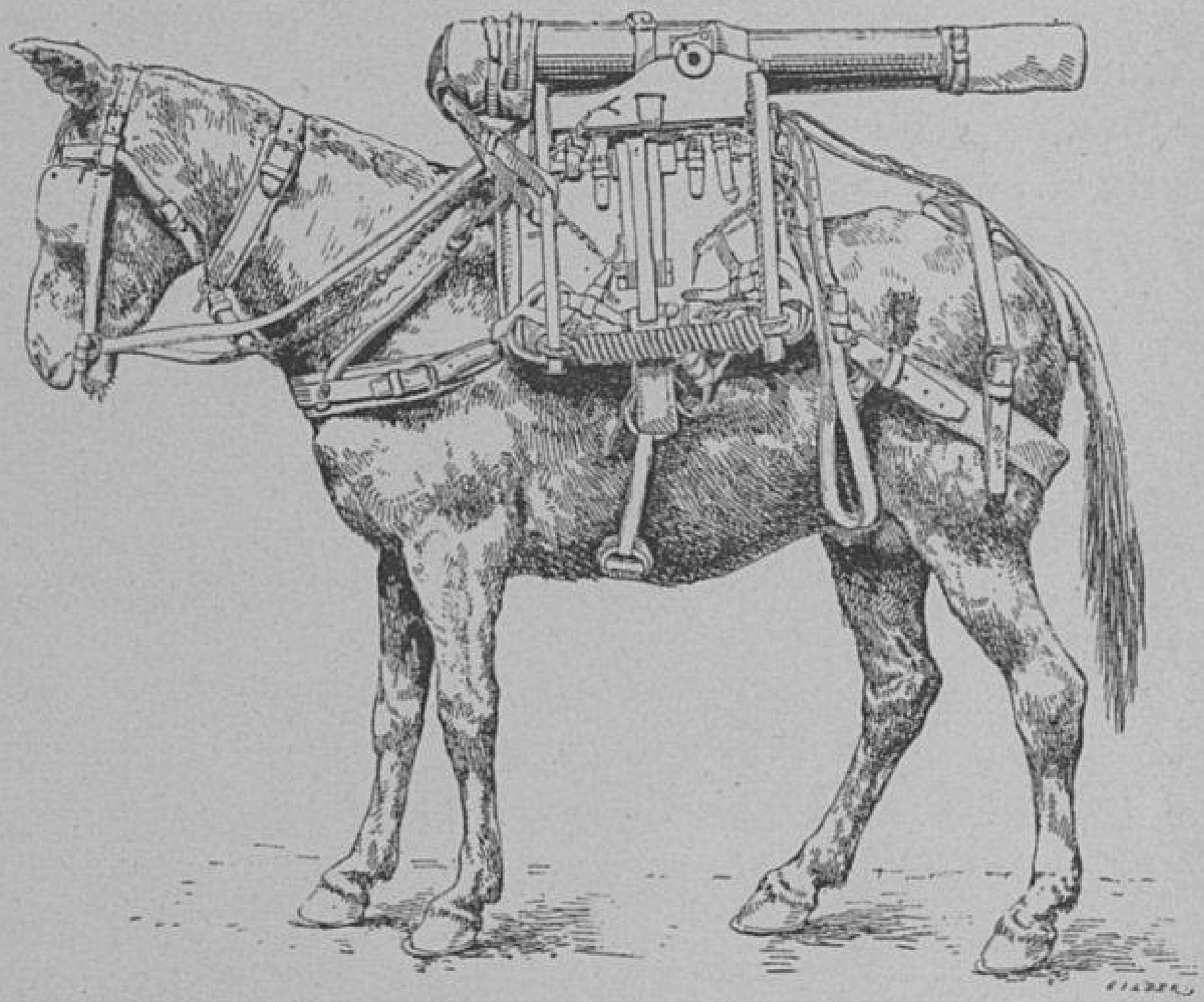

Mulet de bât chargé d'une bouche à feu de montagne.

péennes se procuraient encore des hommes à prix d'argent. Un contrat intervenait, qui liait le soldat enrôlé à l'État enrôleur. Les Allemands et les Suisses faisaient surtout de la guerre un métier; les tarifs de solde variaient selon la loi de l'offre et de la demande. « Aujourd'hui, dit fort bien M. Von der Goltz, si quelque grande puissance continentale voulait, d'après l'ancien système d'enrôlement, lever une armée assez forte pour lui permettre de jouer son rôle, les frais en seraient énormes. » Assurément, la

dépense pourrait être dite colossale. Cela étant, les gouvernements ont préféré ne pas payer du tout. Jadis les effectifs étaient nécessairement limités, faute de fonds suffisants; aujourd'hui que le recrutement ne coûte plus rien, on ose des chiffres formidables[1].

Voilà le progrès!

Le matériel de guerre est partie *animé*, partie *inanimé*. Le premier comprend, ainsi que le nom l'indique, des animaux vivants tels que chevaux, ânes, mulets, bœufs, buffles, éléphants, dromadaires, pigeons, etc., etc., dont la vie et l'entretien ont leurs exigences. Les animaux sont incapables de supporter, au delà de certaines limites, les fatigues et les privations. S'ils sont moins accessibles que les hommes aux influences démoralisatrices, il leur manque, par contre, la faculté de relever leurs forces physiques par un apport quelconque de force morale.

Le matériel proprement dit, ou *inanimé*, comprend les armes, les munitions, les effets d'habillement, d'équipement, de harnachement, les subsistances; le matériel d'ambulances, les outils propres à l'exécution de tous les travaux de campagne; enfin, le matériel roulant nécessaire au transport des objets que ne peuvent porter l'homme et le cheval de selle.

1. La plupart des puissances militaires du globe ont adopté le système du service personnel obligatoire.

Le texte et le mécanisme d'exécution de nos lois nationales de recrutement sont trop connus de tout le monde pour qu'il soit utile d'en parler, même très succinctement, ici.

CHAPITRE II

PRINCIPES D'ORGANISATION DES FORCES MILITAIRES

Sommaire. — Unité du commandement. — Répartition par groupes. — Répartition par *armes*. — Entretien des troupes.

La valeur des forces militaires dépend essentiellement de leur aptitude au combat et de leurs facultés manœuvrières, c'est-à-dire des qualités qui leur permettent de se mouvoir facilement, rapidement, en ayant toujours des moyens d'existence assurés.

Le principe fondamental de l'organisation des forces militaires, c'est l'*unité du commandement*, seul moyen de régler les efforts individuels de manière à les faire concourir au succès d'une seule et même action commune.

Un chef unique ne saurait cependant réunir sous son commandement direct qu'un nombre d'hommes assez limité. Il lui faut, en conséquence, des *intermédiaires* chargés du soin de transmettre sa pensée et de veiller à l'exécution des détails de l'action d'ensemble, en tenant compte de la diversité des circonstances provenant du fait de la grande étendue du terrain occupé par des éléments isolés. De là la nécessité de grouper les combattants par unités et sous-unités ayant respectivement des chefs auxquels ils doivent directement obéissance.

Les exigences de la guerre sont trop multiples et diverses pour qu'il soit possible à l'organisateur d'une armée de parer à toutes les éventualités en donnant à tous les groupes ou unités de combattants le même armement, le même équipement, la même instruction. Il lui

faut donc répartir les forces militaires par *armes* ayant chacune une mission spéciale à remplir.

En outre, l'organisateur doit prendre telles mesures qu'il appartient à l'effet de pourvoir chaque groupe ou unité de tout ce qui rend possible son emploi à la guerre. Il doit opérer de façon à maintenir les troupes en bon état, constamment prêtes à combattre et, par conséquent, assurer, au cours des opérations, le service de remplacement dont les pertes en personnel et matériel réclament, à chaque instant, la bonne exécution.

CHAPITRE III

INSTRUCTION ET ÉDUCATION MILITAIRES

Sommaire. — Développement des forces physiques, intellectuelles et morales des jeunes soldats. — Importance de la discipline. — Puissance de l' « esprit militaire ». — Ce qu'il faut penser du pouvoir de l'enthousiasme. — Le commandement d'une armée. — Le généralissime. — Les officiers généraux. — Corps d'officiers. — Les sous-officiers. — Utilité d'une certaine proportion d'anciens soldats.

Les hommes appelés sous les drapeaux n'ont pas toujours atteint leur complet développement physique; peu d'entre eux sont assez maîtres de leurs organes pour tirer le meilleur parti possible de leurs forces réelles. Effacer les défauts corporels, accroître la résistance et la ténacité des membres, les assouplir, enseigner aux recrues le moyen d'obtenir un bon rendement de leurs muscles, tel est le premier but que se propose l'instructeur militaire.

En même temps que les qualités physiques, l'instructeur doit s'attacher à développer les facultés intellectuelles du jeune soldat, encore ignorant des exigences de la vie militaire. Il n'est pas rare de rencontrer parmi les recrues des esprits cultivés qui manquent absolument de coup d'œil pratique; des jeunes gens instruits, mais encore inhabiles à juger sainement et rapidement des choses. Il doit être pourvu par l'instruction à ces défectuosités diverses.

Mais la partie la plus importante de l'éducation militaire est tout entière d'ordre moral et comporte des difficultés particulières. Quand on pense que des hommes

heureusement doués se sont, toute leur vie, appliqués à exercer leur volonté, à acquérir une grande force de caractère et qu'ils n'y sont jamais complètement parvenus, on voit combien les jeunes soldats qui arrivent au régiment sont loin du but qu'ils doivent atteindre. Et cependant, il faut en faire des gens de guerre. C'est à l'éducateur militaire qu'il appartient d'éveiller et de stimuler les qualités innées qui peuvent donner à l'homme la force d'envisager résolument et froidement le danger; de supporter, sans rien perdre de sa vigueur, des souffrances et des privations sans égales. C'est lui qui doit s'attacher à inspirer au jeune soldat le sentiment du devoir et de l'honneur, une confiance inaltérable en lui-même, la probité, le désintéressement, l'esprit de camaraderie et le patriotisme.

L'éducation militaire développe le courage individuel, mais son rôle essentiel est d'habituer le soldat à l'observation d'une discipline sévère, de cette sainte discipline qu'on a si justement appelée « mère de la victoire ». C'est grâce à la discipline qu'il est possible de donner aux efforts des troupes cette impulsion sûre qui, seule, permet d'employer une multitude de forces individuelles à la réalisation des desseins du généralissime.

Pratiquement, l'éducation militaire marche de pair avec l'instruction. En même temps qu'on élève aussi haut que possible le moral du jeune soldat, on lui apprend le maniement des armes, on lui montre comment il doit combattre.

Tout cela n'est pas l'affaire d'un jour. « On a cru, dit le maréchal Bugeaud, qu'il suffisait d'apprendre à un homme à faire l'exercice pour en faire un bon soldat. C'est une erreur. L'exercice est la moindre chose dans l'éducation d'un soldat. On n'est soldat que quand on n'a plus la maladie du pays; quand le drapeau du régiment est considéré comme le clocher du village; quand on est prêt à mettre le sabre à la main toutes les fois que l'honneur du numéro est attaqué; quand on a confiance en ses chefs, en son voisin de droite et de gauche; quand on les aime; quand *on a longtemps mangé la soupe ensemble*, selon l'ex-

pression de l'empereur Napoléon. Voilà ce qui fait le véritable soldat. »

D'une sorte de catéchisme militaire, tout récemment publié par le général Dragomirow, nous extrayons ces quelques préceptes formulés à l'usage du soldat russe :

« Vois dans la troupe ta famille, ton père dans ton supérieur, tes frères de sang dans tes camarades, tes parents plus jeunes que toi dans tes subordonnés; tu seras alors joyeux et dispos, et toutes les épreuves te seront faciles à supporter.

« Ne pense pas à toi, mais aux camarades; les camarades pensent à toi. Tombe toi-même, mais sauve tes camarades.

« Marchez déployés, mais attaquez réunis; on frappe avec les poings et non en écartant les doigts. Un pied soutient l'autre, une main aide l'autre.

« Conservez la cohésion. Une épreuve ne signifie rien, deux épreuves ne signifient guère plus; mais le véritable malheur, c'est la dispersion.

« On compte inutilement sur la dispersion; se rapprocher permet de s'assister. Vaincre bravement d'abord, se reposer ensuite.

« Seul, le poltron a le dessous.

« Attaque toujours et ne te défends jamais : si la baïonnette manque, frappe avec les poings; si les poings manquent, mords à belles dents. Celui-là seul obtient la victoire qui se bat en désespéré jusqu'à la mort.

« Au combat, le soldat est comme une sentinelle; même dans la mort, sa main ne doit pas quitter ses armes.

« Porte toujours des munitions pour trois jours, car tu ne sais pas d'où tu dois en obtenir; tire rarement mais bien; marche à la baïonnette et à fond. La balle trahit, la baïonnette jamais; la balle est une folle; la baïonnette, une brave compagne.

« Vise à chaque coup; tirer à l'étourdie, c'est divertir le diable. On vise les condamnés à mort, on ne leur envoie pas de balles folles. Sois économe de tes cartouches; si tu les consommes de loin, à la légère, quand

tu seras plus près tu n'auras pas de quoi tirer, alors que cela sera nécessaire. Un bon soldat a assez de trente cartouches, même pour le combat le plus chaud.

« Prends les cartouches des morts et des blessés.

« Que tu surprennes l'ennemi à l'improviste ou qu'il te surprenne lui-même, combats sans longue réflexion et ne lui permets pas de se reconnaître. Celui-là est le héros qui crie le premier : Hourra! Si tu as affaire à trois assaillants, perce le premier, fais feu sur le second et dépêche le troisième à la baïonnette. Dieu ne protège que les braves.

« L'abîme que franchit un audacieux engloutira le timide.

« Pour les braves soldats, il n'y a ni flancs ni derrières, mais front partout, d'où que vienne l'ennemi.

« Contre la cavalerie, fais toujours front; hausse de 200 pas!.. feu de salve!.. croisez la baïonnette!.. et... repos!

« A la guerre, tu ne peux manger à ta faim; tu ne peux dormir, tu ne peux te dorloter, tout simplement parce que c'est la guerre. Ce qui semble dur, même au vrai soldat, écrase le timide. Mais, si cela te paraît dur, ce n'est pas plus agréable à l'ennemi qui, peut-être, le trouve encore plus dur que toi. Tu ne vois que ton fardeau et non celui de l'ennemi, qui cependant existe. Ne te laisse point abattre; plus mal tu seras, plus opiniâtre et plus acharné tu seras pour combattre; si tu es vainqueur, tu seras mieux; et l'ennemi, plus mal. Seuls, les persévérants arrivent au but.

« Ne crois pas que la victoire se fixe sans peine et qu'elle tombe dans tes bras du premier coup; ton ennemi, lui aussi, est persévérant et opiniâtre. Souvent, on ne réussit ni à la deuxième, ni même à la troisième fois; en avant donc pour la quatrième, et plus s'il faut, jusqu'à ce qu'on arrive!

« Aussi longtemps que tu combats, n'aide que les valides; si l'ennemi est battu, alors pense aux blessés. Qui secourt les blessés pendant le combat et quitte son

rang pour ce motif n'est pas un bon Samaritain, mais un mauvais soldat; ce n'est pas son camarade de combat, mais sa propre peau qui lui est chère. Sois vainqueur, et tu pourras t'occuper à ton gré des bien portants et des blessés.

« Pendant les marches ne quitte pas ta place; si tu t'arrêtes une minute seulement, tu restes de cent vingt pas en arrière. Marche allègrement et ne te laisse jamais décourager.

« Au bivouac, tout le monde ne peut se reposer : l'un dort, l'autre veille. Si tu dois dormir, dors tranquillement jusqu'à ce que l'on te réveille; les camarades font bonne garde. Mais si tu dois veiller, tiens ferme, quand même tu aurais cent verstes dans les jambes.

« Si tu as, un jour, à commander, tiens tes hommes dans la main et commande avec réflexion, et non pas seulement : *Marche!* — *En avant!* dis Avant tout, ce qui doit avoir lieu; que chacun sache le pourquoi et le comment; alors tes commandements de : *En avant!* — *Marche!* seront à leur place.

« *Chaque soldat doit comprendre sa manœuvre.*

« Meurs pour la foi orthodoxe, pour le Tsar, ton *petit père*, et pour la sainte Russie; l'Église prie Dieu pour toi. Qui donne la vie pour Dieu, la retrouvera; les survivants récolteront gloire et honneur.

« Pas de violences à l'égard de l'habitant qui nous donne à boire et à manger. Le soldat n'est pas un voleur!

« Le soldat doit être sain, brave, dur, résolu, loyal et honnête. »

On doit s'attacher à inspirer aux recrues ce que leurs anciens nomment l'*esprit militaire*. Elle n'est d'ailleurs pas facile à donner la définition de cet esprit tout spécial. C'est un sentiment profond de la devise *Dieu et Patrie*; c'est l'intelligence exacte des mots *Service*, *Ordre* et *Consigne*; c'est une habitude invétérée de l'accomplissement du devoir, une disposition généreuse au dévouement, à l'abnégation, au sacrifice. C'est le *virtus* des Latins.

N'est pas toujours bon militaire qui veut. L'instruction, l'expérience, la vigueur physique, le courage et la fermeté n'y suffisent pas. Pour être militaire dans l'âme, il faut avoir le feu sacré, le fanatisme du métier; il faut aimer les aventures de guerre, avoir l'esprit libre, indépendant, le cœur honnête et haut placé, le dédain de la fortune et du bien-être, le mépris de la souffrance et de la mort. Il faut, enfin, la gaieté, la simplicité, la sérénité d'âme qui ne peuvent procéder que d'une bonne conscience.

Il se rencontre de par le monde de braves gens professant que la discipline et l'esprit militaire peuvent être avantageusement remplacés par l'enthousiasme issu de l'admiration des beautés de la cause qu'on défend.

C'est une erreur.

L'enthousiasme est en bien des cas fort utile, mais on est en droit de le trouver singulièrement exigeant. Il se refroidit vite alors que la guerre apparaît à ceux qu'il inspire dans sa sombre et triste réalité. Quand, par exemple, les troupes souffrent de la faim dans un bivouac humide, sous une pluie glacée; quand, durant des heures, elles demeurent exposées au feu de l'ennemi, sans pouvoir y répondre; quand, ayant été battues, elles sont en prise à la poursuite du vainqueur, alors... oh! alors l'enthouiasme est réduit à néant, et l'on ne saurait compter sur ce souffle naguère ardent pour assurer le salut compromis d'un corps de combattants trahis par le sort des armes. En pareil cas, il n'y a que la sainte discipline qui puisse rendre à des troupes abîmées un peu de cohésion et de solidité.

Toute armée doit avoir un chef suprême — ou généralissime — sous les ordres duquel sont hiérarchiquement placés des officiers généraux de divers grades. A l'exemple de l'Allemagne, la plupart des puissances européennes ont cru devoir instituer des grades spéciaux correspondant aux divers commandements à exercer. Sous des dénominations diverses leur hiérarchie supérieure comprend : le grade de *général-major*, affecté au commandement de la bri-

gade; de *lieutenant-général*, à celui de la division; de *général d'armes* ou chef de corps d'armée; de *feld-maréchal*, auquel est attribué le commandement d'une armée.

Cette échelle est d'ailleurs devenue insuffisante, aujourd'hui qu'il est admis que la guerre comporte une mise en mouvement d'armées combinées; qu'un *groupe* se compose théoriquement de trois armées actives et d'une armée de réserve. A ce commandement de *groupe d'armées* doit correspondre un grade auquel on attribuera, si l'on veut, la désignation de *général en chef*. Et ce ne sera pas encore là le dernier échelon du commandement, attendu que les divers groupes d'armées combinées doivent être placés sous la main d'un chef unique qui prendra le nom de « chef suprême » ou *généralissime*.

Voilà, tout compte fait, six échelons hiérarchiques logiquement distincts.

L'instruction et l'éducation militaires ne peuvent se donner à de jeunes soldats que dans des cadres formés d'un bon corps d'officiers et aussi d'un corps de sous-officiers. Ces chefs, bien choisis, ne sont pas seulement les instructeurs du temps de paix, mais encore, et avant tout, les inspirateurs de cet esprit militaire qui, en temps de guerre, implique le succès. Ces piliers de la discipline sont, à l'heure du danger, les conducteurs du peuple en armes. C'est de leurs qualités, de leurs aptitudes que dépend la valeur des troupes; et cela est surtout vrai des armées de nos jours, constituées d'après le principe du service obligatoire et composées d'hommes passant peu de temps sous les drapeaux.

Le principal agent d'exécution des ordres du commandement, c'est le corps d'officiers. « Les officiers, dit avec raison le général Derrécagaix, créent, entretiennent et développent à leur maximun d'intensité les qualités morales. Ils exercent cette influence par les principes dont ils sont les propagateurs, par la tradition qu'ils conservent, par l'exemple qu'ils donnent, par l'autorité individuelle qu'ils exercent, par le prestige qu'ils acquièrent. » Le corps d'offi-

ciers, telle est la pierre fondamentale de l'édifice militaire. S'il est à hauteur de sa mission; s'il unit le savoir, l'activité et la persévérance à ce puissant esprit militaire qui met l'honneur et le devoir au-dessus des jouissances de la vie et même de la vie elle-même, ce corps prépare au pays des forces d'une valeur incontestable.

Mais quel métier que celui d'officier dans une armée moderne! Quelle tâche de Sisyphe que celle d'instructeur! « Qui en a fait l'épreuve, dit fort bien le prince de Hohenlohe, peut seul savoir ce qu'il faut de patience pour inculquer aux recrues ce qu'ils doivent apprendre en fait d'ordre, de discipline, de service en campagne.... Quand il m'arrive de voir dans les journaux ou les compte rendus des séances du Reichstag ou de la Chambre des députés que, se basant sur des faits isolés, on conclut au despotisme militaire en général, je ne puis m'empêcher de souhaiter que tous ceux qui désirent parler, écrire ou émettre un jugement sur ces matières soient, de par la loi, tenus de faire pendant douze ans le service d'officier ou de sous-officier instructeur. »

Car, à tout prix, il faut des sous-officiers dans une armée, comme dans un grand établissement industriel il faut des contremaîtres. Il est indispensable d'avoir des hommes sûrs qui, en temps de paix, instruisent les recrues; qui soient dans les régiments les fermes gardiens de la discipline et les inspirateurs de l'esprit militaire. « Un de nos contemporains les plus spirituels, ajoute le prince de Hohenlohe, un de nos contemporains a dit ce mot célèbre : « Les victoires allemandes ont été *remportées par le maître d'école allemand*. Ce n'est là qu'une vérité relative. On devrait plutôt dire que c'est le sous-officier prussien qui les a remportées. » Mais le sous-officier reçoit son instruction de l'officier, d'où il suit que celui-ci est, répétons-le bien haut, la pierre fondamentale de l'édifice.

En France, le corps d'officiers est, de l'aveu de tous, excellent; il peut y en avoir à l'étranger d'aussi bons; il n'y en a point de meilleur.

Quels que soient leur nombre et leurs mérites, les officiers et sous-officiers ne sauraient initier des recrues à tous les petits détails de la vie militaire. Il importe, en conséquence, que les cadres dans lesquels sont versés des jeunes gens sans expérience comprennent un certain nombre d'anciens soldats faits à la discipline, ayant déjà de l'aplomb, connaissant le métier et respirant à pleins poumons cet esprit militaire dont on attend, à bon droit, des merveilles.

CHAPITRE IV

CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES FORCES MILITAIRES

Sommaire. — Corps francs. — Milices ou forces territoriales. — Armée. — Troupes *de campagne*. — Troupes *de réserve*. — Troupes *de remplacement*.

Considérées au point de vue de leur valeur intrinsèque et du droit qu'a l'État de les employer, les forces militaires d'un pays peuvent se classer théoriquement sous trois chefs distincts : l'*armée* proprement dite ; les *milices*, ou troupes territoriales ; les *corps francs*.

Des *corps francs* s'organisent difficilement dans un pays où, tous les citoyens étant assujettis au service obligatoire de longue durée, l'armée proprement dite et la territoriale absorbent la majeure part des éléments en état de porter les armes. Nous ne les mentionnons ici que pour mémoire.

Les *milices* sont des troupes dont les gouvernements ne disposent que pour la défense du territoire national. En principe, ces forces ne doivent point passer la frontière, mais on doit admettre que, étant données certaines circonstances, elles peuvent être appelées à prêter un utile concours à l'armée proprement dite.

L'*armée* proprement dite, ou armée active, comporte toutes les forces dont le pouvoir exécutif dispose d'une manière absolue pour faire la guerre.

Toutes les grandes puissances continentales de l'Europe ont, nous l'avons dit, adopté le principe du service

personnel obligatoire et, chez chacune d'elles, l'armée comprend des troupes *de campagne*, des troupes *de réserve* et des troupes *de remplacement*. Les troupes de campagne sont affectées aux opérations de première ligne. Les troupes de réserve peuvent, dès le commencement des hostilités, être appelées à remplir des missions d'ordre secondaire. Ultérieurement, quand les troupes de campagne commencent à s'affaiblir — ce qui se produit inévitablement — il leur appartient de frapper le coup décisif. Les troupes de remplacement sont chargées du soin de fournir aux corps qui affrontent l'ennemi les remplacements dont ils ont constamment besoin en personnel et en matériel. Le rôle qui leur est spécialement dévolu est celui d'instruire des hommes, de dresser des chevaux, de créer du matériel de toute sorte. Il est facile de comprendre l'importance que l'État doit attacher à ces troupes de remplacement destinées à combler les vides qui se produisent d'une manière continue dans la masse des troupes de campagne. C'est par le nombre et la valeur des renforts qu'elles reçoivent que ces troupes en présence de l'ennemi peuvent conserver à peu près intacte leur valeur première et, par suite, soutenir convenablement la lutte engagée.

CHAPITRE V

LES TROIS ARMES

SOMMAIRE. — L'Infanterie. — La Cavalerie. — L'Artillerie. — Action comparée des trois armes.

Depuis l'époque de l'invention des armes à feu, les combattants se répartissent en trois classes ou *armes* principales, appuyées de diverses troupes auxiliaires techniques. Ces armes sont : l'*Infanterie*, la *Cavalerie* et l'*Artillerie*.

Le fait d'une bonne constitution de l'Infanterie est toujours l'indice certain d'une large civilisation, car un tel fait implique celui de l'initiation de la nation entière à l'idée de patriotisme. Dans toute armée moderne l'infanterie est, à elle seule, plus nombreuse que l'ensemble des autres armes. C'est là le peuple des camps, l'irrésistible multitude dotée de la puissance fatalement dévolue aux masses. C'est là, tout à la fois, la colonne vertébrale et le faisceau des fibres musculaires du corps des combattants.

Incontestablement, les autres armes rendent aussi d'éminent sservices; ce sont des forces utiles, mais, en somme, accessoires. L'infanterie n'a pas toujours besoin d'invoquer leur concours et peut, à la rigueur, agir seule. Elle est indépendante et maîtresse de ses mouvements. Tandis que l'effectif d'une troupe de cavalerie s'évalue et se chiffre par chevaux; celui d'une troupe d'artillerie, par pièces; dans l'infanterie, c'est par hommes que l'on compte. Là, l'élément humain est le seul qu'il y ait à considérer. Partout où l'homme peut vivre, un corps de

combattants à pied trouve une scène qui se prête au développement de son activité. L'infanterie sait, en effet, se mouvoir sur toute espèce de terrains, de nuit aussi bien que de jour; elle est apte à la lutte à distance comme au combat corps à corps; à l'offensive autant qu'à la défensive; ses mouvements admettent des modes d'exécution essentiellement variés. En résumé, son incomparable valeur vient de ce que, sur un espace d'étendue restreinte, elle peut toujours, et sans aucune aide, développer une grande somme de force et d'intelligence.

Soldat d'infanterie de ligne.

La valeur de la Cavalerie dépend essentiellement de la rapidité et de la résistance du cheval qui porte le cavalier là où l'on a besoin du développement de la force, du courage, de l'adresse et de la sagacité de celui-ci.

Cette arme est loin d'avoir l'indépendance d'allures dont jouit l'infanterie. La première raison en est que son action est nécessairement subordonnée à la nature du terrain sur lequel elle est appelée à opérer. En plein jour, des cavaliers hardis et bien montés sont en mesure de se porter vivement d'un point à un autre point à peu près quelconque, bien que ce ne soit pas toujours par le plus court chemin; mais des masses de cavalerie ne peuvent se mouvoir qu'à travers des champs ouverts et

non coupés d'obstacles. Une haie, un chemin creux, un cours d'eau, un simple fossé rompt leur élan, les arrête, ou même les met gravement en péril. D'autre part, le cavalier dépend beaucoup de son cheval. Or les chevaux sont loin d'avoir une force de résistance comparable à celle de l'homme; ils ne peuvent supporter, au delà de certaines limites, les fatigues non plus que les privations, et il est toujours difficile de leur assurer, en campagne, une nourriture suffisante. Leur maintien en bon état réclame des soins incessants. S'ils sont, moins que les hommes, accessibles aux influences démoralisatrices, il leur manque, en revanche, le ressort moral qui, dans les circonstances critiques, relève si bien le physique abattu du soldat.

La Cavalerie a sur le sort des batailles moins d'influence qu'autrefois, mais il lui reste encore un beau rôle à remplir. Si ses charges doivent être désormais assez rares, elle peut toujours s'utiliser dans la poursuite d'un ennemi battu. C'est à elle qu'incombe le soin de protéger l'armée nationale en marche vers son adversaire, de l'éclairer, de la masquer. C'est elle qui est chargée de l'exécution du service de sûreté, du service de renseignements et de découverte. Elle doit, en certains cas, se déployer en « rideau », se porter vivement à grande distance; entreprendre des *raids* en vue d'une exécution rapide de certains travaux de campagne, tels que destruction d'ouvrages d'art, rupture de rails, etc.

L'arme traverse, en ce moment, une période de transformation, mais son futur domaine ne semble pas devoir être moins vaste que celui d'autrefois.

L'Artillerie « de campagne », ou « de bataille », est, dans l'ordre chronologique, la dernière venue des trois armes; mais, au point de vue des effets d'un important facteur du succès — le feu, — elle est la plus redoutable des trois. Une armée où elle fait défaut n'a guère de vigueur intensive. D'autre part, elle alourdit les mouvements d'ensemble des troupes engagées et, attendu qu'elle est absolument impropre à la lutte corps à corps,

il lui faut toujours un soutien; on ne saurait la faire agir isolément.

Aujourd'hui, plus que jamais, le rôle de l'artillerie est considérable; l'action de cette arme tend, de plus en plus, à devenir le régulateur du combat; à l'avenir, chacun des partis en présence devra, dès le début d'un engagement, s'attacher à faire prévaloir la valeur active de son matériel.

Dragon.

Au cours de nos guerres modernes, le combat se livre selon deux modes essentiellement distincts, savoir : le FEU, exerçant à distance son pouvoir destructeur, et la MÊLÉE, ou lutte corps à corps. L'infanterie est seule apte à suivre alternativement, à volonté, l'une ou l'autre méthode; la cavalerie ne connaît guère que la lutte corps à corps; l'artillerie n'agit que par le feu. Le feu!... la valeur en est grande; mais, somme toute, en toute affaire sérieuse c'est la mêlée qui doit avoir le dernier mot. Il suit de là qu'on peut, à la rigueur, imaginer une armée formée uniquement de corps de cavalerie et, à plus forte raison, uniquement de corps d'infanterie. En rêver une exclusivement composée de troupes d'artillerie, ce serait poursuivre une chimère.

CHAPITRE VI

CORPS AUXILIAIRES

Sommaire. — Artillerie de forteresse. — Pontonniers. — Ouvriers d'artillerie. — Artificiers. — Train des équipages militaires. — Troupes du génie (sapeurs-mineurs).

Outre l'Infanterie, la Cavalerie et l'Artillerie, il est diverses troupes ayant mission d'accroître la valeur générale des trois armes. Voici la nomenclature de ces corps auxiliaires techniques : Artillerie de forteresse; Pontonniers; Ouvriers d'artillerie; Artificiers; Train des équipages militaires; Génie (sapeurs-mineurs).

Les troupes classées sous la rubrique *Artillerie de forteresse* sont spécialement attachées au service des pièces de gros calibre. Ces énormes et lourdes bouches à feu ne peuvent se déplacer que lentement et sur un sol ferme et uni ; au cours de l'action à laquelle elles prennent part, il leur est impossible de quitter leur position première. Elles prêtent ordinairement leur concours aux opérations d'attaque et de défense des places.

Appliquée génériquement aux corps de troupes auxquels incombe le soin de jeter des ponts militaires, la dénomination de « pontonniers » est spécialement affectée, en France, aux deux régiments d'artillerie qui jettent les ponts de *bateaux des équipages de ponts*.

Nous avons, en France, dix compagnies d' « ouvriers d'artillerie ». Ces hommes sont attachés : en temps de

paix, au service des arsenaux; en campagne, au service des parcs. Dans les arsenaux, ils exécutent des travaux de construction et d'usinage; aux parcs, ils sont chargés du soin de faire toutes les réparations que réclame le matériel.

A l'Artillerie se rattachent encore, dans notre pays, trois compagnies ayant dans leurs attributions la préparation de tous les artifices de guerre : artifices de signaux, d'éclairage, de mise du feu; artifices incendiaires, axphyxiants ou enfumants. En temps de guerre, les artificiers sont chargés du service des munitions dans les parcs.

Canonnier.

En France, le Train des équipages attelle et conduit toutes les voitures de l'armée autres que celles des équipages régimentaires, des batteries d'artillerie, des sections de munitions, des parcs de l'artillerie et des parcs du génie. Les troupes du train sont donc spécialement affectées au service des convois administratifs, des ambulances, des postes et télégraphes, des états-majors, du trésor, etc.

Les troupes du Génie (pionniers, sapeurs-mineurs) ont spécialement mission d'exécuter les travaux d'attaque et de défense des places; de faire tous travaux de cam-

pagne tels que : ouvrages de fortification passagère, organisation défensive des accidents du sol, destruction d'obstacles, établissement des camps, etc.; de jeter, au besoin, certains ponts militaires. Leur définition veut qu'elles aient aussi dans leurs attributions le service des voies de communication, notamment celui des chemins de fer. Enfin, on leur a donné le service des aérostats, de la télégraphie optique, de l'éclairage électrique et, plus généralement, de tous les moyens d'action spéciaux que l'art militaire emprunte à l'industrie moderne.

CHAPITRE VII

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL
ET SERVICES GÉNÉRAUX DE L'ARMÉE

Sommaire. — État-major général. — Qualités requises d'un officier général. — Service d'état-major. — Contrôle de l'administration de l'armée.

Tout groupe d'hommes visant ensemble un but déterminé a besoin d'être dirigé intelligemment et fermement maintenu dans la voie qu'il est appelé à suivre. Suivant ce principe, il importe que des troupes — officiers, sous-officiers et soldats — soient correctement menées dans le droit chemin. Le moteur de cette grande machine vivante qui a nom « armée française », c'est l'*État-major général*, secondé des *Services généraux de l'armée*.

Il n'est pas inutile de répéter ici ce que nous disions plus haut, savoir que la plupart des puissances de l'Europe admettent aujourd'hui des variantes du grade de général, variantes hiérarchiquement distinctes. La brigade est placée sous les ordres d'un « général-major » ; la division, sous ceux d'un « lieutenant général ». Le corps d'armée est commandé par un « général d'armes » ; l'armée, par un « feld-maréchal ». Au-dessus des feld-maréchaux plane la main du généralissime, investi du commandement d'un ou plusieurs groupes d'armées. En France, l'état-major général de l'armée de terre ne comprend que des généraux de brigade et des généraux de division[1].

1. Le maréchalat n'est pas un grade, mais une dignité militaire. La loi du 13 mars 1875 dispose que les conditions de nomination

Certain public s'imagine que les fonctions d'un grand chef militaire consistent à passer élégamment devant le front d'une troupe en armes; à saluer, d'un geste noble, étendard ou drapeau; ou bien encore, à l'heure d'une action décisive, à se mettre à la tête de quelques hommes; à lever le sabre haut en l'air en criant d'une voix de Stentor : « En avant! en avant!... » Laissons là les tableaux de bataille et les revues de Longchamp! Un général digne du grade dont il est investi a bien autre chose à faire qu'à parader sur un beau cheval ou à mener au feu des combattants entraînés de longue date par de braves officiers.

Elles sont multiples, les qualités requises d'un bon général. L'homme doit être brave, audacieux, entreprenant et, en même temps, plein de prudence. Il a besoin de volonté, de persévérance, d'opiniâtreté, de ténacité et aussi d'entrain. Il lui faut de l'intuition, du coup d'œil, de la mémoire, de l'esprit d'invention, de l'adresse et une infatigable activité. La mission qui lui incombe réclame de sa part un grand fonds de philosophie, une foi robuste en sa valeur personnelle, de la décision, un ferme parti pris d'assumer de lourdes responsabilités. Inutile d'ajouter qu'il faut à cet homme d'élite une solide instruction technique, une forte constitution, une santé à toute épreuve.

Sous la rubrique « services généraux de l'armée », il faut comprendre le *Service d'état-major* et le *Service du contrôle*.

Pour remplir ses fonctions vitales de relation, le corps humain est pourvu d'organes merveilleux : une cervelle, un système nerveux, un appareil musculaire. Le cerveau est le siège de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté; les muscles sont les agents d'exécution de cette volonté intelligente; les nerfs, les conducteurs qui mettent cervelle et muscles en communication directe.

et le nombre des maréchaux de France seront déterminés par une oi spéciale

Ainsi d'une armée. Là, les idées stratégiques ou tactiques émanent du commandement dont les troupes attendent les ordres; mais la conception doit se relier à l'exécution moyennant le jeu d'un rouage intermédiaire. Ce mécanisme, cet agent de transmission, c'est l' « état-major ».

Une loi de 1882 a créé en France le *Contrôle de l'administration de l'armée*, composé de cinquante-deux contrôleurs de grades divers. Tenus de faire chaque année plusieurs tournées d'inspection, ces fonctionnaires ont charge de visiter les magasins; de voir, de leurs yeux, s'il n'y a été rien distrait des approvisionnements de réserve; de s'assurer que le matériel prévu au plan de mobilisation se trouve partout au complet et en bon état, etc.

CHAPITRE VIII

ÉTATS-MAJORS ET SERVICES PARTICULIERS DE L'ARMÉE

Sommaire. — Intendance militaire. — Officiers d'administration. — Commis et ouvriers militaires d'administration. — Officiers de santé militaires. — Infirmiers militaires. — Écoles d'instruction préparatoire, d'élèves-officiers, d'application, techniques. — École supérieure de guerre. — Aumôniers militaires. — Justice militaire. — État-major de l'artillerie. — État-major du génie. — Trésor et postes. — Vétérinaires militaires. — Télégraphie militaire. — Services des chemins de fer. — Service du recrutement et de la mobilisation, des réquisitions et de l'armée territoriale. — Service des remontes. — Affaires indigènes de l'Algérie. — Interprètes militaires.

Aux combattants il faut, bien entendu, des armes, des munitions, des chevaux; il faut, de plus, qu'il soit pourvu à leurs moyens d'existence. L'État est tenu de les habiller, de les nourrir, de leur servir une solde, de les soigner quand ils sont blessés ou malades. Le pays, auquel ils donnent leur temps, leur santé et souvent leur vie, ne peut non plus se dispenser de donner satisfaction à tous leurs besoins moraux. On leur doit des moyens faciles de correspondance avec leurs familles; on leur doit la justice; on leur doit un service religieux, à chacun suivant sa confession, etc., etc.

D'autre part, le mécanisme qui fait mouvoir les combattants implique obligatoirement certains rouages spéciaux dont le jeu soit de nature à faciliter l'accomplissement de la tâche du commandement.

De là la raison d'être des *États-majors* et *Services particuliers de l'armée*.

Avant d'analyser rapidement le rôle de ceux que comporte l'organisation de notre armée nationale, il convient d'observer que, sous diverses dénominations, des états-majors et services similaires fonctionnent nécessairement à l'étranger.

L'administration de l'armée est instituée à l'effet de pourvoir, en temps de guerre, comme en temps de paix, à la satisfaction de tous les besoins des combattants. L'intendant militaire a charge de diriger les services des Subsistances, de l'Habillement, des Hôpitaux, et d'exercer sur les corps de troupes la surveillance administrative prévue par les règlements. Ce fonctionnaire intervient, d'ailleurs, en toute affaire où peuvent se trouver en jeu les intérêts de l'État dont il est le représentant-né. Il prend part aux opérations de recrutement; il préside les séances d'adjudication des marchés; il assiste le receveur des domaines alors que celui-ci est appelé à vendre des effets ou chevaux réformés, etc., etc.

Les officiers d'administration sont les agents des fonctionnaires administratifs. L'intendant ordonne, le comptable « gestionne » et tient les écritures conformément aux instructions données. Ce personnel se répartit en quatre catégories distinctes, correspondant aux quatre services des *Bureaux de l'intendance*, des *Subsistances*, de l'*Habillement et campement* et des *Hôpitaux*.

Les fonctionnaires administratifs disposent, en outre, de certains auxiliaires formés en troupes d'administration. Chaque groupe constitué de ces troupes *sui generis* comprend des *commis aux écritures*, des *ouvriers du service des Subsistances*, des *ouvriers du service de l'Habillement*.

Quels éminents services ils nous rendent, nos braves et dignes médecins militaires! Les salles d'hôpitaux, les

ambulances, voilà, dit-on parfois, leurs vrais champs de bataille. C'est vrai, mais l'on doit ajouter qu'ils se trouvent souvent en scène sur le champ de bataille de tout le monde. Au point de vue des dangers à courir, les officiers de santé ne diffèrent guère des autres officiers spécialement chargés du soin de mener au feu des combattants. La Convention de Genève n'a pu les rendre invulnérables.

Le rôle des infirmiers militaires se définit en deux mots. Ce sont les agents d'exécution des prescriptions des officiers de santé.

Parallèlement aux besoins physiques des combattants se placent certains besoins intellectuels à la satisfaction desquels il est également indispensable de pourvoir.

Nos écoles militaires se classent sous plusieurs chefs distincts, savoir : écoles d'instruction préparatoire; écoles d'élèves-officiers; écoles d'application; écoles professionnelles; École supérieure de guerre, celle-ci formant, à elle seule, une classe à part.

Les établissements d'instruction préparatoire sont : le Prytanée militaire; les écoles militaires préparatoires; les écoles régimentaires.

Affecté à l'éducation des fils d'officiers sans fortune et de sous-officiers morts au champ d'honneur, le Prytanée de La Flèche est un lycée soumis au régime militaire, mais où les membres du corps enseignant sont des professeurs de l'Université.

Les *écoles militaires préparatoires* sont instituées à l'effet d'élever et de diriger vers la profession des armes les enfants de troupe qui y sont admis.

A chaque corps de troupes est annexée une *école régimentaire* comprenant trois subdivisions ou classes des 1er, 2e et 3e degrés. C'est là qu'on dégrossit un peu les conscrits dits *illettrés*.

Les *écoles d'élèves-officiers* sont : l'École polytechnique; l'École spéciale militaire de Saint-Cyr; l'École militaire de Saint-Maixent (infanterie); l'École militaire de Saumur

(cavalerie); l'École militaire de Versailles (artillerie, génie et train des équipages).

Sous la rubrique *Écoles d'application* se placent : l'École d'application de l'artillerie et du génie (Fontainebleau); l'École d'application de cavalerie (Saumur); l'École d'application de médecine et de pharmacie militaires (Paris, Val-de-Grâce).

Nos établissements d'instruction technique ou professionnelle sont : les écoles d'artillerie; l'École centrale de pyrotechnie (Bourges); les écoles régimentaires du génie; l'École normale de gymnastique; l'École normale et les écoles régionales de tir; l'École d'administration.

Élève de l'École polytechnique.

En instituant l'*École supérieure de guerre*, le législateur s'est proposé d'ouvrir une haute école du commandement, de créer une pépinière de généraux en chef.

Considérons enfin les besoins d'ordre moral auxquels il convient de satisfaire.

La question religieuse est un facteur qui doit nécessairement entrer dans les formules de l'art du commandement des troupes. C'est dans cet ordre d'idées, admis par la loi, que des ministres des différents cultes sont attachés aux camps, forts et lieux de garnison isolés, comportant un rassemblement de 2 000 hommes au moins et distants de plus de 3 kilomètres d'une église ou d'un temple.

En cas de mobilisation, des ministres de ces divers cultes sont également attachés aux armées, corps d'armée et divisions.

La *Justice militaire* a été instituée à l'effet de connaître non seulement de tous crimes et délits de droit commun imputés à des gens de guerre, mais encore et surtout des crimes et délits *militaires* que ces gens peuvent commettre, tels que : infraction aux lois du recrutement, fautes graves contre la discipline, mutinerie, désertion à l'intérieur ou à l'ennemi, maraude, etc.

Des moyens légaux de répression sont prévus par un Code pénal militaire, promulgué en 1857.

Le service de la Justice militaire comprend les tribunaux, parquets et greffes des *conseils de guerre* et des *conseils de révision*; les *établissements pénitentiaires*; les *prisons militaires*.

Un *conseil de guerre* peut se comparer à une cour d'assises. Composé de sept juges dont les grades dépendent du grade et de la situation de l'accusé, ce tribunal fonctionne sans l'assistance d'aucun jury. Il y est attaché un « rapporteur » (similaire de juge d'instruction), un « commissaire du gouvernement » (ministère public) et un greffier.

Un *conseil de révision* n'a pas à connaître des faits qui ont motivé une condamnation; il a seulement mission d'examiner si les conseils de guerre de son ressort ont correctement appliqué la loi. C'est donc une assemblée similaire de la cour de cassation. Tout conseil de révision se compose de cinq membres — dont un rapporteur — de divers grades dépendant de la composition du conseil de guerre qui a rendu le jugement attaqué. Il y est, en outre, adjoint un commissaire du gouvernement et un greffier.

Les *établissements pénitentiaires* se distinguent en *pénitenciers* et *ateliers de travaux publics*. Les premiers ont pour hôtes des militaires condamnés par les conseils de guerre à la peine de l'emprisonnement ou qui ont obtenu

commutation d'une peine plus grave. Les ateliers reçoivent les hommes condamnés par les conseils de guerre pour crimes et délits prévus au livre IV du titre II du Code de justice militaire, ou qui ont obtenu commutation d'une peine plus grave.

Les *prisons militaires* sont faites pour recevoir des militaires en prévention ou voyageant sous l'escorte de la gendarmerie, ou condamnés attendant une destination, ou condamnés à l'emprisonnement et qui, pour des raisons diverses, ne sauraient être dirigés sur un pénitencier.

Un mot du personnel : aux termes de la loi, les juges des conseils de guerre et des conseils de révision sont des militaires en activité nommés *ad hoc* par l'autorité compétente. Les rapporteurs et commissaires du gouvernement sont généralement des officiers en retraite. Quant au service des greffes, il est exécuté par des officiers d'administration de la Justice militaire.

Élève de l'École de St-Cyr (cavalerie).

L'État-major particulier de l'artillerie a mission de fabriquer les armes et munitions de guerre, de les entretenir et de les distribuer, en temps utile, aux combattants. Il est chargé de la direction des établissements et

services divers qui sont, suivant cette définition, de son ressort[1].

Sous la rubrique *État-major du génie* se place le personnel des ingénieurs militaires. Les officiers qui font partie de cet état-major particulier sont chargés des travaux de construction et d'entretien des fortifications nationales et des *bâtiments militaires*, c'est-à-dire des immeubles affectés à l'exécution de tous les services du département de la guerre. En temps de guerre, ils exécutent les travaux de campagne, les ouvrages de fortification passagère, les travaux d'attaque et de défense des places.

Prévu et nettement défini par la loi, le Service de la trésorerie et des postes aux armées est exécuté par un personnel technique dépendant : partie, du Ministère des finances; partie, du Ministère des postes et télégraphes. Voitures, attelages et conducteurs appartiennent au train des équipages militaires.

Les *vétérinaires militaires* sont chargés du soin de veiller au bon entretien du matériel vivant de l'armée.

Organisé militairement, le service de la Télégraphie comprend, en temps de guerre, un service *de marche* ou de première ligne; un service *d'étapes* ou de deuxième ligne; un service *territorial* ou de troisième ligne.

Tous les employés et agents des services de première et deuxième ligne sont formés d'une manière permanente en sections correspondant, autant que possible, aux circonscriptions des corps d'armée; ces sections ne se mobilisent qu'en cas de guerre ou lors des grandes manœuvres. Leur personnel se compose de chefs de section et de poste, de télégraphistes et d'ouvriers. Le service de 3e ligne — com-

1. Pour plus amples détails, voy. dans la *Bibliothèque des Merveilles* notre livre de *L'Artillerie*. Quatrième partie, chap. VII, pag. 227-230.

prenant celui des réseaux de nos forteresses et établissements militaires — est assuré par l'administration des télégraphes. La télégraphie militaire est placée, en campagne, sous les ordres des chefs d'état-major des armées, corps d'armée et divisions.

Les transports militaires par voies ferrées se distinguent en transports *en deçà* et transports *au delà* de la base d'opérations. Le service *en deçà* est assuré par les Compagnies requises à cet effet. Il est préparé, dirigé et surveillé par une *Commission militaire supérieure* sous l'autorité de laquelle fonctionnent des *Commissions de lignes* et des *Commissions d'étapes*.

Le service *au delà* est dirigé par une commission siégeant à l'état-major de chaque armée, commission dite *Direction militaire des chemins de fer de campagne*. L'exécution dudit service est confiée à des *Commissions militaires des chemins de fer de campagne* dont les présidents ont sous leurs ordres des *commandants militaires d'étapes* et un *personnel d'exécution*.

Celui-ci comprend des *ouvriers militaires de chemins de fer* (sapeurs du 5e régiment du génie) et des *sections techniques* d'ouvriers de chemins de fer de campagne, organisées d'une façon permanente par les soins et avec les ressources des Compagnies. Ces sections sont au nombre de *huit*, dont deux tirées de la Compagnie P.-L.-M.; quatre formées par le personnel des Compagnies du Nord, d'Orléans et de l'Ouest; et deux mixtes, c'est-à-dire composées d'éléments appartenant à des Compagnies diverses.

Chaque section sur le pied de guerre comprend 1273 agents répartis en trois groupes correspondant aux services du mouvement, de la voie et de la traction. Assujettis à toutes les obligations du service militaire, officiers et soldats portent un uniforme analogue à celui du Génie L'insigne distinctif est une *roue* frappée au bras droit.

L'exécution du *service du recrutement et de la mobilisation, des réquisitions et de l'armée territoriale*

implique l'emploi d'un personnel spécial au recrutement, à la mobilisation et aux réquisitions; un personnel administratif spécialement affecté à l'infanterie de l'armée territoriale; un autre, à l'ensemble des troupes de l'armée territoriale autres que celles de l'infanterie.

Secondés par des officiers de divers grades, ayant eux-mêmes sous leurs ordres des *secrétaires d'état-major et du recrutement*, les commandants des bureaux de recrutement dirigent les différentes branches de leur service sous l'autorité des généraux auxquels est confié le commandement des subdivisions de région, et qui sont eux-mêmes placés sous l'autorité supérieure des commandants de corps d'armée.

Le *service des remontes* est exécuté par un personnel attaché d'une manière permanente aux établissements militaires dits *dépôts de remonte*. Le commandement d'un dépôt est attribué d'ordinaire à un chef d'escadrons hors cadres, ayant sous ses ordres un officier acheteur, un officier comptable, un vétérinaire, un ou plusieurs officiers de cavaliers de remonte. Les annexes de dépôts sont commandées par des capitaines.

Une loi de 1874, dite de la *conscription des chevaux*, nous permet, en cas de mobilisation, d'affecter aux exigences du service militaire la totalité des ressources de notre sol national, et ces ressources s'élèvent à trois millions de têtes.

On comprend sous la rubrique *Affaires indigènes de l'Algérie* : les *bureaux arabes* et les *commandements de cercles*. Le personnel des bureaux se compose d'officiers hors cadres ou détachés des corps de troupes; le commandement est exercé par des officiers employés en Algérie.

Sous l'autorité des bureaux du gouvernement général, une section des affaires indigènes est instituée et fonctionne au chef-lieu de chacune des trois divisions (Alger, Oran, Constantine).

Aucun général en chef ne saurait se dispenser du concours d'un certain nombre d'agents sûrs, sachant la langue du pays dans lequel il doit opérer.

Aux termes d'une loi de 1875, le cadre de nos *interprètes militaires* comprend quarante fonctionnaires de grades divers et trente-cinq auxiliaires ; au total, soixante-quinze interprètes pour l'arabe et le kabyle.

Il convient de mentionner, en outre, un corps d'interprètes *de réserve* sachant ensemble toutes les langues qui se parlent en Europe. Ce corps, de création récente, se recrute surtout parmi les professeurs de l'Université.

Cavalier de remonte.

La Gendarmerie est une arme à part. En temps de paix, elle est chargée du soin de veiller au maintien de l'ordre public, ainsi qu'au respect des lois ou ordonnances de police, et de procéder à l'exécution des arrêts rendus par les autorités judiciaires. En temps de guerre, on confie à la gendarmerie la direction des équipages, la recherche et la constatation des crimes et délits, l'arrestation des inculpés, la poursuite des maraudeurs, la chasse aux traînards, en un mot, la police générale des armées en campagne. Les gendarmes sont, en particulier, tenus de surveiller de près les vivandiers, les *mercanti*, toute la vermine interlope qui s'attache avec tant de ténа-

cité aux troupes en marche et comporte souvent des espions de haut ou bas étage. Ce service de *prévôté* est de la plus haute importance.

D'un effectif total de 26 500 hommes, notre gendarmerie nationale se divise en gendarmerie *départementale*, gendarmerie *d'Afrique*, gendarmerie *coloniale* et *garde républicaine* de Paris.

CHAPITRE IX

GROUPEMENT DES FORCES MILITAIRES

Sommaire. — Petites unités tactiques. — Sous-multiples et multiples de ces unités primordiales. — La division d'infanterie. — Le corps d'armée. — La division de cavalerie indépendante. — L'armée. — Le groupe d'armées. — Importance de nos forces nationales. — Groupement du temps de paix. — Régions et subdivisions de régions du territoire français. — Gouvernements de Paris et de Lyon. — Organisation d'un corps d'armée. — Armée active. — Armée territoriale.

On désigne sous le nom de *petites unités tactiques* les groupes maxima de combattants qui peuvent obéir *à la voix* d'un seul et même chef. Pour l'infanterie, la fraction primordiale c'est la *compagnie* à l'effectif de guerre de 250 hommes; pour la cavalerie, l'*escadron* de 150 chevaux; pour l'artillerie, la *batterie* de 6 pièces.

Ces groupes constitués admettent des sous-multiples. La compagnie d'infanterie se décompose en 2 pelotons, 4 sections, 8 escouades; l'escadron de cavalerie, en 4 pelotons; la batterie d'artillerie, en 3 sections de 2 pièces chacune.

Dans chaque arme, d'ailleurs, la petite unité tactique est appelée à former des multiples. Dans l'infanterie, le bataillon comprend 4 compagnies; le régiment, 3 bataillons; la brigade, 2 régiments. Dans la cavalerie, le régiment se compose de 5 escadrons; 2 régiments forment une brigade; 2 brigades une division. Pour ce qui est de l'artillerie, on admet aujourd'hui le principe de l'action combinée de 4 batteries formant *groupe*.

Tous ces multiples des petites unités tactiques sont essentiellement homogènes. Voici maintenant venir des groupes plus importants et d'ordre composite :

La *division d'infanterie* consiste en l'ensemble de deux brigades de l'arme, appuyées d'artillerie et de cavalerie. C'est la plus faible des unités supérieures dans la formation desquelles entrent normalement les trois armes; c'est la *petite unité stratégique*. Dotée d'indépendance, la division peut manœuvrer et opérer isolément. Elle dispose, à cet effet, de tous les accessoires — personnel et matériel — nécessaires.

Pour les grandes opérations militaires, la division d'infanterie ne se trouve pas assez largement étoffée; la conduite de ces opérations veut une unité plus puissante. On a, par suite, été amené à jumeler deux divisions. Ce système, à la fois souple et robuste, a reçu le nom de *corps d'armée*. Comprenant des troupes de toutes armes combinées dans des proportions convenables, le corps d'armée peut, comme la division, opérer isolément; il est d'une mobilité suffisante, tout en mettant en jeu des forces respectables. C'est la véritable *unité stratégique* de nos armées modernes.

Outre sa cavalerie, son artillerie et ses accessoires *divisionnaires*, le corps d'armée est pourvu d'une cavalerie, d'une artillerie et de divers accessoires *de corps*.

Il est une autre unité stratégique, de constitution tout à fait spéciale, exerçant son action parallèlement à celle du corps d'armée. Nous entendons parler de la *division de cavalerie indépendante*, formée de 3 brigades à 2 régiments : une brigade de cavalerie légère, une de ligne, une de grosse cavalerie. A ce système de 3 brigades sont annexées 3 batteries d'artillerie à cheval.

On appelle *grande unité stratégique*, ou *armée*, l'ensemble de plusieurs corps d'armée placés sous un même commandement. Il est impossible de concevoir une masse de plus de cinq corps manœuvrant de concert avec des divisions de cavalerie indépendante. D'accord avec l'expérience, la logique veut que l'effectif d'une armée ne

dépasse pas le chiffre de 150 000 à 200 000 combattants répartis en quatre masses : un corps principal, deux ailes et une réserve.

On donne le nom d'*unité stratégique majeure*, ou *groupe d'armées*, à l'ensemble des forces destinées à opérer sur un même théâtre, à recevoir leur impulsion d'un seul et même commandant en chef.

La mobilisation de nos dix-huit corps d'armée implique l'emploi de plus de 200 000 chevaux et le roulement de près de 40 000 voitures. S'ils pouvaient être, un jour de revue, établis sur une seule et même ligne de bataille, ces corps mobilisés y occuperaient une étendue de plus de 600 kilomètres. A passer devant ce front, un général en chef, à cheval au galop, mettrait plus de trente heures; un train express en mettrait douze.

Les groupements du temps de paix devant être, autant que possible, calqués sur les groupements du temps de guerre, on a pris l'unité stratégique ou corps d'armée pour élément du système de répartition des troupes à l'intérieur du territoire national.

En conformité des dispositions de l'article 1er de la loi du 24 juillet 1873 sur l'organisation générale de l'armée, le territoire de la France a été divisé, pour l'armée active, la réserve de l'armée active, l'armée territoriale et la réserve de l'armée territoriale, en *dix-huit* régions. Chaque région a été affectée à un corps d'armée appelé à y tenir garnison. Un décret conforme, rendu le 28 septembre 1873, a porté création de ces dix-huit corps d'armée. Un autre décret du 6 août 1874 a, conformément à la loi, divisé chaque région en huit subdivisions de région; il a, en outre, déterminé les limites de ces régions en subdivisions de régions territoriales.

Voici le tableau de répartition :

RÉGIONS.	CHEFS-LIEUX DE RÉGIONS.	SUBDIVISIONS DE RÉGIONS.
1re.	Lille	Nord. Pas-de-Calais.
2e	Amiens	Aisne. Oise. Somme. Seine-et-Oise (partie). Seine (partie).
3e	Rouen	Calvados. Eure. Seine-Inférieure. Seine-et-Oise (partie). Seine (partie).
4e	Le Mans.	Eure-et-Loir. Mayenne. Orne. Sarthe. Seine-et-Oise (partie). Seine (partie).
5e	Orléans	Loiret. Loir-et-Cher. Seine-et-Marne. Yonne. Seine-et-Oise (partie). Seine (partie).
6e	Châlons.	Ardennes. Aube. Marne. Meurthe-et-Moselle. Meuse. Vosges.
7e	Besançon	Ain. Doubs. Jura. Haute-Marne. Haut-Rhin. Haute-Saône. Rhône (partie).
8e	Bourges.	Cher. Côte-d'Or. Nièvre. Saône-et-Loire. Rhône (partie).

RÉGIONS.	CHEFS-LIEUX DE RÉGIONS.	SUBDIVISIONS DE RÉGIONS.
9e	Tours.	Maine-et-Loire. Indre-et-Loire. Indre. Deux-Sèvres. Vienne.
10e	Rennes	Côtes-du-Nord. Manche. Ille-et-Vilaine.
11e	Nantes	Finistère. Loire-Inférieure. Morbihan. Vendée.
12e	Limoges.	Charente. Corrèze. Creuse. Dordogne. Haute-Vienne.
13e	Clermont	Allier. Loire. Puy-de-Dôme. Haute-Loire. Cantal. Rhône (partie).
14e	Grenoble	Hautes-Alpes. Drôme. Isère. Savoie. Haute-Savoie. Rhône.
15e	Marseille	Basses-Alpes. Alpes-Maritimes. Ardèche. Bouches-du-Rhône. Corse. Gard. Var. Vaucluse.
16e	Montpellier	Aude. Aveyron. Hérault. Lozère. Tarn. Pyrénées-Orientales.

RÉGIONS.	CHEFS-LIEUX DE RÉGIONS.	SUBDIVISIONS DE RÉGIONS.
17e	Toulouse	Ariège. Haute-Garonne. Gers. Lot. Lot-et-Garonne. Tarn-et-Garonne.
18e	Bordeaux	Charente-Inférieure. Gironde. Landes. Basses-Pyrénées. Hautes-Pyrénées.

Un corps d'armée spécial est affecté, sous le numéro 19, à l'Algérie.

Au nombre de ces dix-huit régions de corps d'armée ne sont pas compris les gouvernements de Paris et de Lyon. Le gouvernement de Paris comprend les départements de la Seine et de Seine-et-Oise; celui de Lyon, le département du Rhône avec quelques communes de l'Ain et de l'Isère.

Chacun des corps d'armée des dix-huit régions comprend deux divisions, soit quatre régiments d'infanterie et un bataillon de chasseurs; une brigade de cavalerie, une brigade d'artillerie, un bataillon du génie, un escadron du train des équipages, ainsi que des états-majors et divers services accessoires.

L'état-major du corps se compose d'un chef et d'un sous-chef d'état-major; plus d'un certain nombre d'officiers du service d'état-major répartis en deux sections : l'une, *active*; l'autre, *territoriale*. A chacune de ces sections est attaché un archiviste.

L'artillerie, le génie, l'intendance militaire, le service de santé et le service vétérinaire sont respectivement placés sous les ordres d'un directeur compétent.

L'état-major de chacune des deux divisions d'infanterie

se compose d'un chef d'état-major et d'un officier attaché à ce service.

Chaque région possède des magasins généraux d'approvisionnement dans lesquels se trouvent les armes et munitions, les effets d'habillement, de harnachement, d'équipement et de campement nécessaires aux troupes de diverses armes qui concourent à la composition du corps d'armée.

Chaque subdivision de région possède un ou plusieurs magasins renfermant les armes et munitions, ainsi que tous les effets d'habillement, d'armement, de harnachement, d'équipement et de campement nécessaires et alimentés par les magasins généraux de la région.

Aux termes des lois en vigueur, l'armée active se compose de troupes de toutes armes; du personnel de l'état-major général et des services généraux de l'armée; du personnel des états-majors et des services particuliers; de la gendarmerie et, enfin, du régiment de sapeurs-pompiers de la ville de Paris.

Aux termes du titre IV de la loi du 24 juillet 1873 sur l'*Organisation de l'armée*, la territoriale comprend des troupes de toutes armes, troupes organisées : par subdivision de région en ce qui concerne l'infanterie; par région, pour ce qui est des autres éléments constitutifs.

En cas de mobilisation, les corps de troupes de l'armée territoriale peuvent être affectés à la garnison des places fortes, aux postes et lignes d'étapes, à la défense des côtes, des points stratégiques. Ils peuvent aussi être formés en brigades, divisions, corps d'armée mixtes et appelés à tenir la campagne.

LIVRE DEUXIÈME

LES FORTIFICATIONS

CHAPITRE I

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Sommaire. — Définitions. — Classification. — Fortifications *permanentes*. — Importance stratégique des places fortes.

La fortification (*fortiorem facere*) est l'art d'organiser une position de telle sorte que le corps de troupes qui l'occupe puisse y résister sans désavantage à un corps d'un effectif plus considérable que le sien.

Les obstacles opposés à l'agression d'un assaillant peuvent être *naturels* ou *artificiels*. Ceux-ci, façonnés de main d'homme, portent le nom de *fortifications* (au pluriel).

Les fortifications se distinguent en *permanentes*; *semi-permanentes*, ou « provisoires »; *passagères*, ou « de campagne »; *improvisées*, ou « de champ de bataille ». Nous n'entendons parler, pour l'instant, que des fortifications dites *permanentes*. Ce sont d'importantes défenses dont les projets ont été mûrement étudiés et dont les travaux s'exécutent sans précipitation au cours des loisirs de la paix. On y applique toutes les ressources de l'art des constructions; on y consacre des matériaux de choix, en tirant parti des découvertes de la science et des progrès de l'industrie.

Un centre de population muni de défenses permanentes se désigne sous le nom de *forteresse*, *place forte* ou simplement *place*.

Les places d'un État sont de grande importance au point de vue stratégique. Les fortifications assurent une protection indispensable aux grandes villes, aux dépôts et gîtes d'étapes; elles servent à la défense de certaines voies de communication : chemins de fer, routes en pays de montagnes, points de passage de cours d'eau, etc. Les places constituent d'utiles pivots d'opérations pour la défense de la partie du territoire national qui se trouve hors des limites du théâtre principal de la guerre. Points d'appui des troupes nationales qui tiennent la campagne, elles leur assurent certaine protection contre la poursuite de l'ennemi et peuvent, d'autre part, menacer les derrières d'un envahisseur.

CHAPITRE II

PRINCIPES DE L'ART DE LA FORTIFICATION

Sommaire. — L'*obstacle* et le *couvert défensif*. — Variation continue des procédés de l'art. — Histoire de la fortification. — Quatre périodes distinctes.

Une fortification quelconque doit placer le défenseur dans une situation telle qu'il puisse combattre avec avantage et imposer à l'assaillant des conditions diamétralement contraires. Pour atteindre ce double but, tout ouvrage défensif est nécessairement formé de deux éléments distincts : le *couvert* et l'*obstacle*. Le *couvert* doit être tel que le défenseur, alors qu'il combat, fasse aisément usage de ses armes; qu'il soit, le moins possible, exposé aux coups de l'adversaire; qu'il puisse facilement abriter ses troupes de réserve ainsi que ses approvisionnements. L'*obstacle* est fait pour arrêter l'assaillant dans sa marche et l'exposer à découvert aux coups du défenseur. Obstacle et couvert doivent d'ailleurs être organisés de façon à résister, le plus longtemps possible, à l'action des engins de destruction que l'on peut employer contre eux.

Il suit de là que l'art de la fortification ne saurait être assujetti à des règles pratiques invariables. Les procédés qu'il emploie dépendent, en effet, des ressources dont peuvent disposer l'attaque et la défense, c'est-à-dire de l'état d'avancement des arts industriels, considéré à un moment donné. Etant nécessairement subordonnés à la puissance des armes, les organes des forteresses doivent se transformer en même temps que celles-ci. L'ensemble

de ces transformations successives constitue l'histoire de la fortification, laquelle embrasse, du fait du perfectionnement continu des engins destructeurs, quatre périodes distinctes : la première, comprenant les temps antérieurs à l'époque de l'invention de la poudre et correspondant, par conséquent, aux temps préhistoriques, à l'antiquité et au moyen âge; la deuxième, afférente aux siècles au cours desquels il n'a été fait usage que de bouches à feu *à âme lisse* et s'étendant ainsi du milieu du XV^e^ siècle à l'année 1860; la troisième correspondant à l'emploi de l'artillerie *rayée* et embrassant, par suite, les années qui se sont écoulées de 1860 à 1886; la quatrième, enfin, comprenant les années 1886-1892, au cours desquelles a prévalu l'emploi des projectiles de rupture à charges brisantes.

CHAPITRE III

FORTIFICATIONS DES TEMPS ANTÉRIEURS A L'ÉPOQUE DE L'INVENTION DE LA POUDRE

Sommaire. — Temps préhistoriques. — Antiquité. — Moyen âge.

Les fortifications des temps préhistoriques ne consistent d'abord qu'en *refuges* établis en des points d'accès difficile : pics de grande altitude, grottes et cavernes à issues occultes, rochers abrupts, îles fluviales ou terrains mouvants perdus au milieu des marécages. L'homme primitif ne fait qu'utiliser défensivement les couverts et obstacles naturels du pays qu'il habite.

Ultérieurement, l'instinct de l'industrie s'éveille; il s'exécute de main d'homme d'humbles travaux de fortification artificielle. On voit apparaître les enclos palissadés analogues à ces enceintes que les indigènes de l'Afrique centrale désignent sous le nom de *bomas*. Quelques peuplades organisent leurs demeures dans les arbres ou sur des tabliers que portent des pieux recépés à certaine hauteur au-dessus du sol[1]. D'autres les établissent sur des pilots dont les têtes émergent des eaux d'un marais ou d'un lac[2].

1. On rencontre encore des exemples de ces habitations fortifiées dans la vallée du Niger, en Malaisie, aux Philippines. Les riverains de l'Orénoque bâtissent leurs *ajoupas* sur des pilots naturels formés de troncs de palmiers.

2. Tel était l'usage des populations primitives de l'Helvétie, dont les *palafittes* remontent à l'âge de la pierre polie. Le lac Tchad est encore semé de villages lacustres.

Les progrès s'accentuent. L'homme préhistorique remue d'énormes quartiers de roc et, d'une main déjà puissante, organise en blocs bruts des murailles défensives de dimensions énormes. Les enceintes qu'il construit sont d'un type qui nous frappe encore aujourd'hui d'un profond étonnement.

D'un âge postérieur à celui des monuments mégalithiques, les constructions dites *cyclopéennes* — que l'on rencontre en Italie et en Grèce — sont communément attribuées aux Pélasges. Les pierres non équarries en sont d'un cube considérable et maçonnées sans intermédiaire d'aucun mortier ou ciment.

Il faut enfin admettre au rang des fortifications préhistoriques ces constructions étranges dont les éléments ont été soudés les uns aux autres par le moyen du feu et qui ont reçu le nom de *forts vitrifiés*. On trouve des forts de ce genre en Allemagne, en Écosse et en France, notamment dans nos départements de la Creuse, de la Mayenne, de l'Orne et des Côtes-du-Nord.

Ayant porté ses investigations au cœur des civilisations antiques, la science a pu se convaincre de ce fait que toutes les grandes cités y étaient munies d'ouvrages de fortification. Plusieurs milliers d'années avant notre ère, Thèbes et Memphis, Ninive et Babylone, Tyr et Sidon étaient ceintes de murailles. Au xv^e^ siècle avant Jésus-Christ, le pays de Chanaan était semé de puissantes forteresses ; la Bible fait mention de tous les sièges qu'eurent à former les Israélites au temps de Josué et de ses successeurs. Ultérieurement, dans notre région occidentale, s'élèvent les fortifications de tous les centres de quelque importance politique ou militaire, tels que Carthage et Rome, Corinthe et Syracuse, etc. Au temps de Jules César, les Gaulois nos ancêtres possèdent nombre de places fortes (*oppida*), parmi lesquelles il convient de noter celles de Besançon, Laon, Soissons, Reims, Bourges, Paris, etc.

Le tracé des enceintes de l'antiquité a pour caractéristique la présence d'un grand nombre de tours en saillie

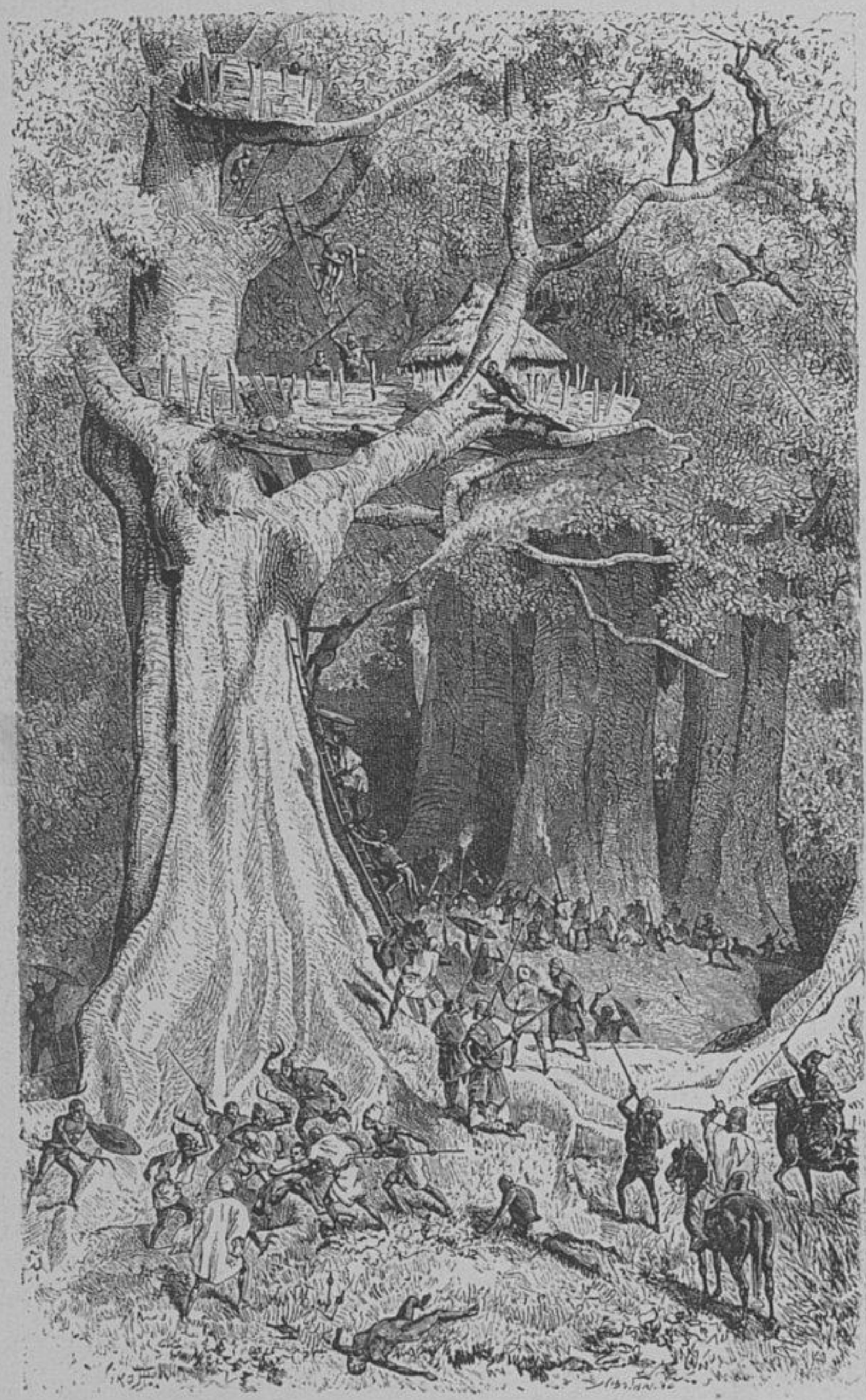

Habitations défensives établies sur des arbres.

et *à cheval* sur le rempart continu. Ces tours assurent l'indépendance des différentes sections de l'enceinte et exercent sur celles-ci un commandement prononcé.

Quant au profil, il est de dimensions considérables. L'obstacle consiste en une muraille de 12 à 30 mètres de hauteur et de 10 à 25 mètres d'épaisseur[1].

Pourquoi les ingénieurs antiques adoptaient-ils de telles proportions, lesquelles nous semblent aujourd'hui prodigieuses? Pour deux raisons. D'abord, les murailles devaient être dotées d'une épaisseur suffisante à l'effet d'opposer quelque résistance à l'action des engins démolisseurs — pics, tarières et béliers. D'autre part, le défenseur devait prendre sur l'assaillant le plus grand commandement possible afin d'écraser les travaux d'approche de celui-ci sous des projectiles de grand poids. Le matériel d'artillerie névrobalistique[2] ayant peu de puissance, il était naturel d'avoir surtout recours à l'action de la pesanteur.

Le haut de la muraille antique était disposé en terre-plein d'une dizaine de mètres en largeur. Sur ce plan les défenseurs se trouvaient abrités des traits de l'assiégeant par l'écran d'un petit mur de 2 m. 50 de haut, crénelé et percé d'embrasures. Çà et là, par intervalles de 50 à 200 mètres, s'élevaient les grandes tours d'enceinte dont les plates-formes étaient tenues à 6 ou 7 mètres au-dessus du terre-plein. En avant de l'escarpe s'ouvrait un fossé d'une dizaine de mètres de largeur. Quelquefois le profil était plus compliqué, car certaines places étaient munies de plusieurs enceintes concentriques. Ecbatane en comptait sept; Carthage, Utique, Adrumète, Thapsus et autres villes du littoral africain en avaient trois.

Le mode de construction des fortifications antiques variait naturellement avec le site de la place et les res-

1. Les escarpes de Ninive et de Babylone mesuraient 24 mètres de hauteur et autant d'épaisseur.

2. Voyez dans la Bibliothèque des Merveilles notre livre de *L'Artillerie*, première partie, chapitres 1 et suivants.

sources du pays en fait de matériaux de construction. Les murs de Babylone étaient massifs, en maçonnerie de briques liées avec du bitume. A Carthage, la partie inférieure de l'escarpe était seule massive en pierres de taille. Au-dessus de cette base, assez solide pour défier les coups de bélier, s'élevaient deux étages de casemates. A Rome, au temps de Végèce (IVe siècle de notre ère), le profil comportait deux murs parallèles entre lesquels étaient massés les matériaux de remplissage noyés dans une bonne terre damée. On voit à Pompéi un spécimen intéressant de l'architecture militaire romaine.

La muraille gauloise du temps de Jules César était d'un type fort original. Pour la bâtir, le constructeur assemblait de grands corps d'arbres posés *debout* au parement; les interstices de cette charpente se remplissaient de moellons et de terre pilonnée. Quant au parement, il était formé de blocs de pierre de gros échantillon. Une telle ordonnance, offrant des alternances régulières de pierres de taille et d'abouts de bois, n'était pas seulement agréable à l'œil mais encore favorable aux intérêts de la défense. La maçonnerie mettait le mur à l'abri des dangers de l'incendie; le bois debout résistait bien au choc du bélier. Le temps a laissé venir jusqu'à nous quelques œuvres de l'art gaulois; on voit les restes d'une de ces murailles à Murceint, commune de Cras, arrondissement de Cahors (Lot).

A la chute de l'Empire romain d'Occident, la fortification subit le sort commun à tous les arts. C'est l'heure de la décadence et des ruines; les forteresses impériales sont incendiées ou démolies par les Barbares.

Il n'entrait ni dans les goûts ni dans les mœurs des envahisseurs de se fortifier dans les régions qu'ils avaient conquises; nos rois Mérovingiens n'eurent guère recours au talent déjà discrédité des ingénieurs gallo-romains.

Vivement inquiété par les Normands, Charlemagne apprécia, lui, la valeur des points d'appui créés sur les rives de l'Escaut, de la Somme, de la Seine et de la Loire. Il construisit ou répara quelques places, entre autres

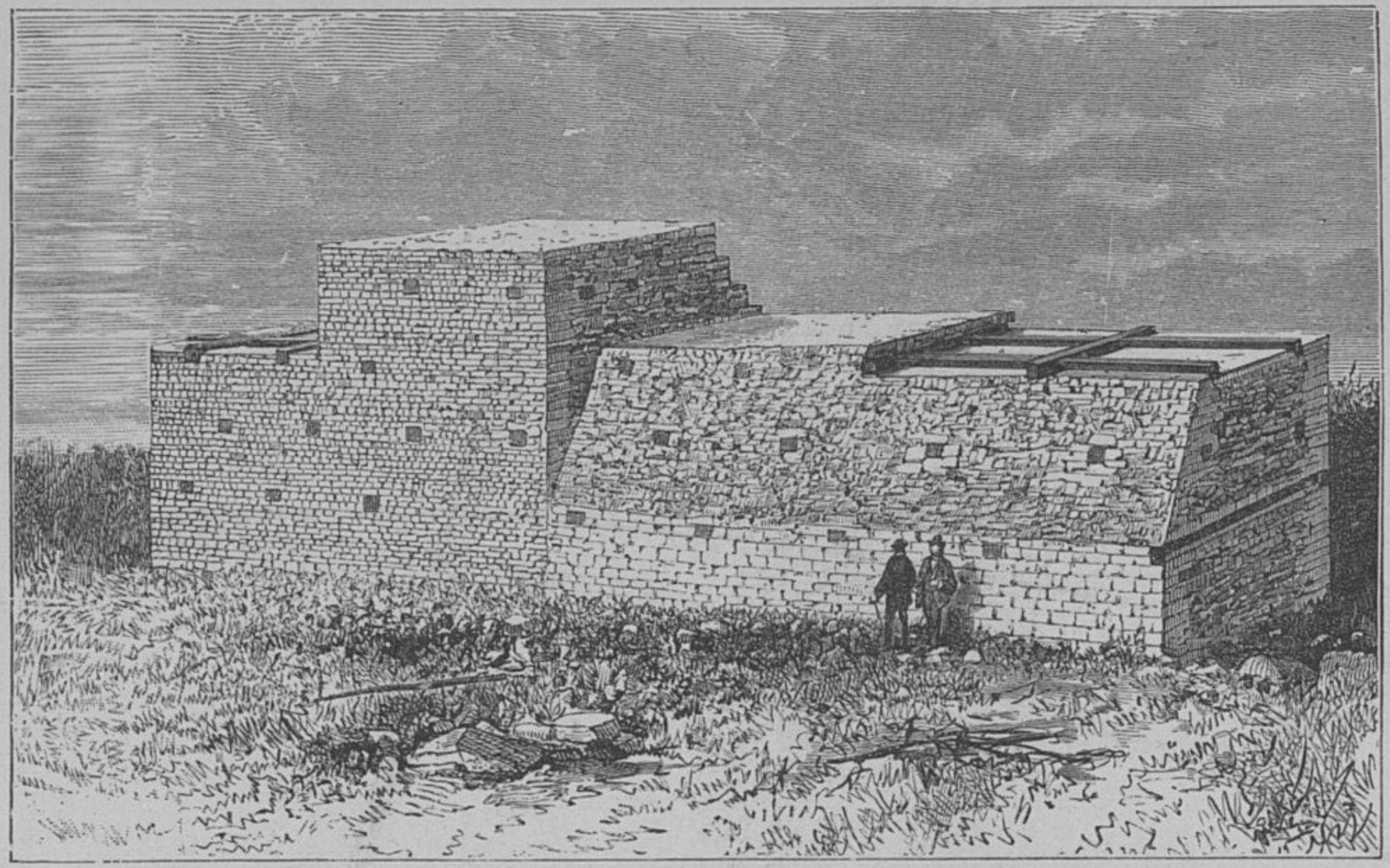

Fortifications gauloises. — L'*oppidum* de Murceint (Lot).

Paris qui, grâce à des travaux de restauration exécutés en temps utile, put faire, en l'an 886, cette belle défense dont le moine Abbon nous a laissé, en vers latins, une narration curieuse, consacrant la gloire du comte Eudes et de l'évêque Gozlin.

Les Carlovingiens laissèrent malheureusement périr avec le reste cette partie importante de l'œuvre de Charlemagne, et la fortification retourna au néant. Les forteresses du IXe siècle sont à peine dignes de ce nom, car ce ne sont que de pauvres enceintes formées de mottes de terre couronnées de haies et munies de palissades[1]. On en voit un curieux spécimen sur la célèbre tapisserie de Bayeux.

L'art de la fortification ne reprend quelque faveur qu'à l'origine de la féodalité, alors que tout baron, s'étant adjugé quelque lambeau de l'héritage de Charlemagne, prend le parti de se fixer au sol. La possession de ce sol, conférant seule alors des droits sociaux ou politiques et tout pouvoir central faisant défaut, chaque possesseur terrien se trouve mis en demeure de songer à la défense de son domaine. De là cette prodigieuse quantité de châteaux forts qui surgissent au cours des Xe, XIe et XIIe siècles. On n'en compte pas en France moins de *soixante mille!*

La forteresse féodale ne fut d'abord qu'une simple tour[2] élevée à la pointe d'un roc ou baignée par des marécages. Destinée à servir, en cas de besoin, de refuge au seigneur et à ses vassaux, elle est ordinairement désignée sous le nom de *donjon*[3]. Ultérieurement, une enceinte de mu-

1. Un édit de Charles le Chauve désigne ces ouvrages en terre et en bois sous les noms de ***castellas***, ***firmitates***, ***hagas***. De ***firmitas*** vient notre mot « ferté »; de ***haga***, le mot « haie ». Les documents de cette époque mentionnent également la ***curtis*** (palissade). Telle est l'origine du mot « courtine ». C'est aussi de là que viennent tous les noms de villages affectés de la désinence ***court***.

2. Du celtique *taur*, d'où le latin *turris*.

3. Du celtique *down*, d'où le latin *dunum*, et le roman *donion*. La plupart des noms latins de nos places gauloises comportent cette désinence *dunum*. Exemples : *Augustodunum* (Autun), *Melodunum* (Melun), *Ebrodunum* (Embrun), *Vellaunodunum* (Château-Landon),

railles s'éleva au pourtour du donjon primitif, et le fait de cette annexion constitua le type du castel ou château féodal. Quand l'enceinte était formée d'une simple palissade en bois, le système se désignait sous le nom de *palissis* ou *plessis*.

Les fortifications du moyen âge[1] ne sont, au fond, que des copies de l'antique. On y retrouve, partout et toujours, l'épaisse et haute muraille en maçonnerie flanquée de tours de modèles divers. Elles l'emportent cependant sur leurs aînées du fait d'un meilleur choix du site de l'assiette; de l'art d'y adapter des moyens de défense n'exigeant qu'un nombre assez restreint de gens de guerre; du perfectionnement des détails d'organisation. Elles s'en distinguent essentiellement par le soin avec lequel les défenseurs soutiennent la guerre de chicanes[2], et par l'emploi combiné de deux sortes de créneaux affectés : les uns, à l'exécution du tir horizontal; les autres, à celle du tir sous-vertical.

C'est à la fin du XII^e^ siècle ou au commencement du XIII^e^ que le dispositif propre à permettre un tir de haut en bas fut importé de Syrie en Occident par les Croisés. Les ingénieurs militaires du temps avaient observé que certaines saillies en encorbellement sur l'escarpe permettaient aux Sarrasins de bien surveiller et défendre le pied de leurs murailles; qu'ils possédaient ainsi, sur un point donné du rempart, deux modes distincts mais combinés

Uxellodunum (Puy d'Issolu), *Noviodunum* (Noyon), ***Noviodunum Suessionum*** (Soissons), *Noviodunum Æduorum* (Nevers), etc. Les noms de Verdun, Loudun, Issoudun, Châteaudun, etc., accusent même origine.

1. Voyez sur ces fortifications originales : le P. Daniel, *Histoire de la Milice françoise*; Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture militaire*; Rey, *Études sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie et dans l'île de Chypre.*

2. Cette défense pied à pied est préparée d'une façon permanente au moyen d'un dédale souvent inextricable de coupures, de ressauts, d'escaliers, de *hahas* savamment agencés. L'observation d'un tel système fait des fortifications du moyen âge de véritables boîtes à surprises.

Le château Gaillard.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

de résistance et de nature à faciliter : l'un, des opérations de défense à distance; l'autre, de défense rapprochée.

Ces saillies s'introduisirent en France sous forme de *moucharabys* ou *garites*[1], petits postes en encorbellement affectés au logement temporaire d'un ou deux hommes de service. Nos ingénieurs firent ensuite régner sur tout le pourtour du rempart cette saillie qui prit alors le nom de *hourd*.

Les hourds étaient des constructions en charpente faites pour protéger les défenseurs établis sur le terre-plein de la fortification. Ils se composaient de poutres posées transversalement sur le haut du mur, débordant le parement extérieur et servant de gîtes à un plancher méthodiquement percé de « jours », ou *créneaux de pied*, par lesquels on pouvait surveiller le bas de l'escarpe et laisser tomber des corps pesants, de l'huile bouillante, du plomb fondu, des matières incendiaires. Un parapet, aussi en bois, abritait les défenseurs contre les coups de plein fouet; des créneaux ordinaires leur permettaient de « traire » (tirer) en avant. Une toiture en charpente les protégeait contre les effets du tir courbe. Les remparts d'Aigues-Mortes offrent un spécimen, à peu près intact, du dispositif en usage pour la mise en place des hourds de bois.

Cependant, ces hourds se détériorant vite, les bois dont ils étaient formés furent, peu à peu, remplacés par de la maçonnerie. Aux poutres on substitua des corbeaux en pierre de taille; au masque en bois, un petit mur; à la ferme de charpente, une voûte, et l'on obtint ces superbes mâchicoulis dont on retrouve des vestiges dans les ruines de nos forteresses des XIV^e^ et XV^e^ siècles. On en voit surtout de beaux spécimens au château de Coucy et à la vieille enceinte d'Avignon.

Les relations qui s'étaient établies entre les ingénieurs du Bas-Empire et les chefs des Croisés initièrent ceux-ci à nombre de procédés de construction échappés au naufrage des institutions militaires de l'antiquité. C'est à

1. De là vient notre mot *guérite*.

raison de leur séjour à Constantinople et en Palestine que Philippe Auguste et Richard Cœur-de-Lion purent réimporter en Occident les principes oubliés de l'art de la fortification. Le fameux Château Gaillard, construit près des Andelys sur les rives de la Seine et construit à la fin du XII^e^ siècle par Richard en personne, peut, à bon droit, rivaliser avec ce que les anciens ont exécuté de plus parfait.

Le XIII^e^ siècle obéit à l'impulsion qu'il a reçue de Richard et de Philippe Auguste; il voit s'élever le château de Coucy, la cité de Carcassonne, Aigues-Mortes, le château d'Angers, etc. L'art de la fortification est désormais en honneur; un savant ingénieur militaire — Egidio Colonna — est fait précepteur du jeune Philippe le Bel.

Quelle est la physionomie d'une forteresse de cette belle époque? Les tours flanquantes y sont nombreuses et d'un relief considérable. L'intérieur en est creux et divisé en une foule de compartiments voûtés. Au-dessus règne, à ciel ouvert, une plate-forme avec parapet coupé de créneaux et muni de mâchicoulis. L'épaisseur des murs est énorme; tous les détails de construction accusent une imposante solidité.

CHAPITRE IV

FORTIFICATIONS DU TEMPS DE L'EMPLOI DES BOUCHES A FEU A AME LISSE

Sommaire. — Fin du moyen âge. — Premières bouches à feu de siège. — Temps modernes. — Premiers perfectionnements du matériel d'artillerie. — Expédition de Charles VIII. — Modifications apportées aux fortifications du moyen âge. — Genèse du bastion. — Tracé bastionné. — Tracé polygonal.

Les premières bouches à feu qui se voient en France sont celles que les Anglais servent au siège de Cambrai (1339). Leurs détonations inattendues préludent d'une façon saisissante à la révolution qui va transformer l'art de la fortification.

Le fait de la mise en service d'un matériel d'artillerie *à feu* fut d'abord tout à l'avantage de la défense. Ces premiers canons, en effet, étaient assez grossièrement établis et extrêmement lourds. Dépourvus d'affûts à roues, le transport en était difficile et l'assiégeant ne pouvait songer à se munir, à cet effet, d'un train d'artillerie suffisamment puissant. Quant au défenseur, il lui était, au contraire, possible de hisser ces nouveaux engins sur ses remparts. Là, une fois en batterie, n'ayant plus à changer de place, les *bombardes* rendaient d'éminents services. Ces gros tubes, de 40 à 60 centimètres de diamètre intérieur, projetaient d'énormes boulets de pierre, rendaient absolument impossibles toute espèce de travaux d'approche et maintenaient l'assaillant à distance. Celui-ci, n'ayant non plus à sa disposition que des boulets de

pierre auxquels il n'imprimait qu'une quantité de mouvement médiocre, ne pouvait entamer la maçonnerie des escarpes. Les forteresses françaises ont alors, à bon droit, grand renom de puissance; les plus remarquables de celles qui s'élèvent au cours du XIVe siècle sont : Avignon, le château de Pierrefonds, la Bastille de Paris, le donjon de Vincennes, etc.

Cependant l'artillerie réalisait rapidement ses premiers progrès; au simple boulet de pierre, qui se brisait souvent, elle avait substitué le boulet de pierre *cerclé en fer*. Les frères Bureau, grands-maîtres des arbalétriers de Charles VII, remplacèrent celui-ci par un boulet *tout de fonte de fer*. Ils purent, dès lors, réduire les calibres; doter par conséquent leurs bouches à feu de certaine mobilité; imprimer aux projectiles une plus grande vitesse et leur donner un pouvoir de pénétration plus considérable.

Bientôt après, le canon de bronze fit son entrée en scène.

C'est à l'ensemble de ces deux découvertes — canon de bronze et boulet de fer — que furent dus les succès étonnants de l'expédition de Charles VIII en Italie (1494). Au cours de cette merveilleuse campagne, les pièces françaises commençaient par disloquer ou même détruire les organes que la défense avait coutume d'établir au haut de ses murailles. Hourds et mâchicoulis, embrasures et créneaux, tout tombait. Ainsi privée *à la fois* de tous ses moyens d'action, l'escarpe devenait absolument inerte. Cela étant, l'assaillant obtenait à coups de canon la rupture des portes, ou faisait brèche à des maçonneries qui n'étaient pas faites pour résister à de tels chocs.

Le bruit de cette expédition eut en Europe un grand retentissement et, dès lors, les fortifications du moyen âge furent à jamais condamnées. Les hautes murailles nues étaient devenues inutiles; elles devaient disparaître ou, tout au moins, subir de notables transformations.

Les ingénieurs du temps commencent par surépaissir considérablement ces murailles exposées au feu des pièces de siège; ils ont, en même temps, l'idée de donner cer-

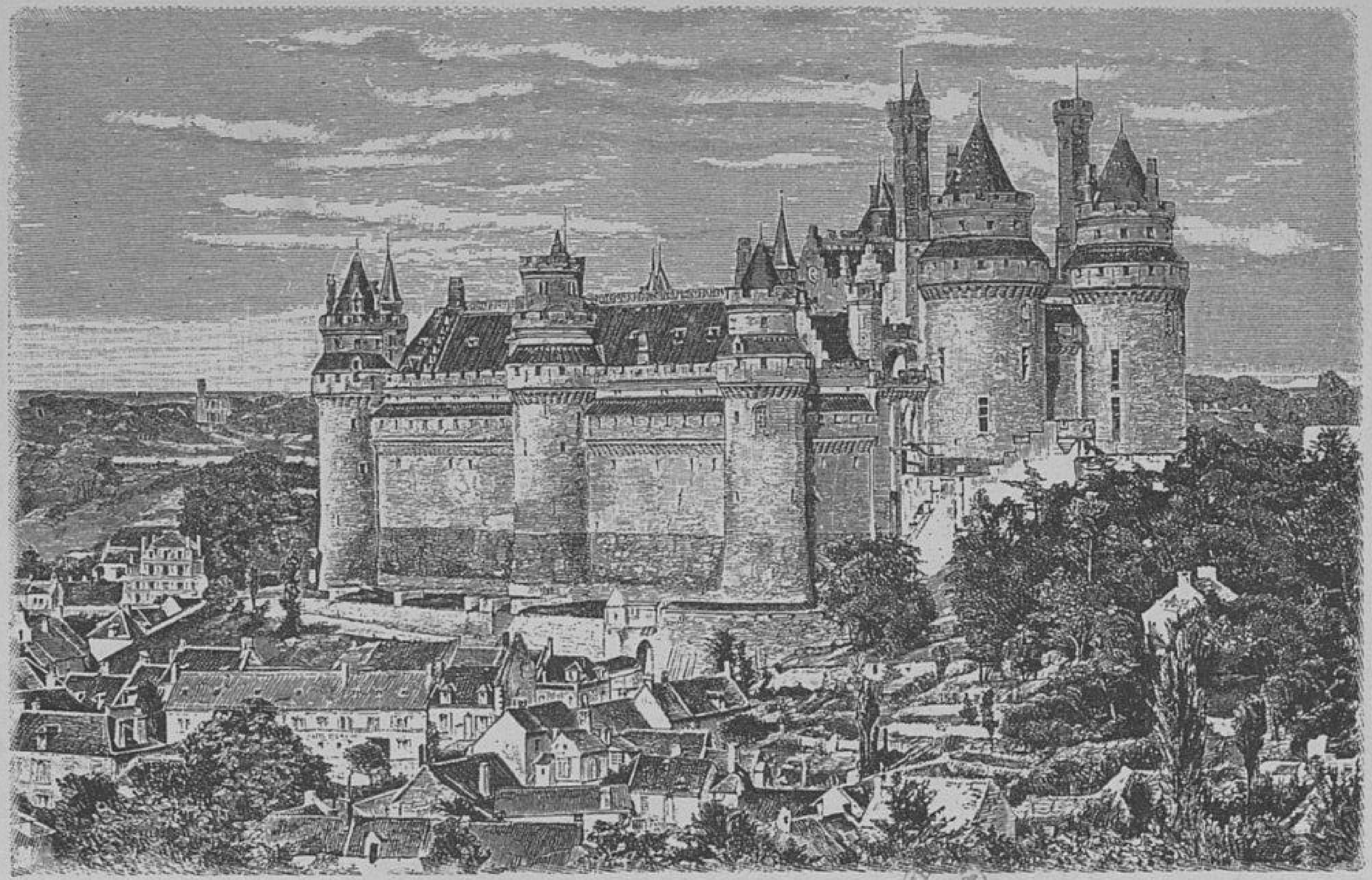

Le château de Pierrefonds

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

taine courbure au profil, en vue d'y faire ricocher le projectile et d'en amortir ainsi le choc. On les voit ensuite se ménager plusieurs étages de feux et de bons flanquements. Ils organisent dans les fossés de la forteresse, et en saillie sur l'escarpe, de petits ouvrages en maçonnerie ou simplement en charpente, crénelés et quelquefois blindés. Ces casemates basses, que l'ennemi ne peut voir de loin, reçoivent en Italie le nom de *capannati*[1] et, en France, celui de *moineaux*[2].

Le surépaississement des murailles n'ayant pas donné tous les résultats qu'on se croyait en droit d'en attendre, on imagina de renforcer les maçonneries par le moyen de certaine quantité de terres fortement damées et formant *masse d'appui*. Recourir à ce procédé de consolidation, c'était « remparer » (*rursus parare*) la muraille[3].

Pour opposer encore plus de résistance aux coups de l'assaillant, le défenseur enveloppa ses ouvrages de contregardes en terre qui, disposées devant tours et courtines, prirent le nom de *braies*. D'autre part, les « rempareurs », ayant besoin de terres, obtenaient celles-ci en approfondissant le fossé, à quelque distance du pied de l'escarpe. Il restait alors, en avant de ce pied, un massif qui, pourvu

1. C'est de là que vient notre mot « caponnière ».

2. Corruption de *mesneaulx*, *mesnils*, *manoirs*. « Les moineaux, dit Monstrelet, étoient petites maisons en bois où les gens se tenoient pour faire le guet, moult subtillement faites et composées. »

Louis XI en avait fait établir plusieurs en son château de Plessis-lès-Tours et ces constructions étaient *blindées*. « Le roi, dit Commines, estant malade au Plessis du Parc, feit faire quatre moyneaulx tous de fer bien espois en lieu par où l'on pouoyt bien tyrer à son aise et estoit chose bien triumphante... et y meit quarante arbalestriers ; iour et nuyct estoient en ces fossez et auoient commission de tyrer à tout homme qui approcheroyt de nuyct. »

Il est bon d'observer que le blindage en fer n'est pas de l'invention de Louis XI. Les auteurs didactiques de l'antiquité en préconisaient déjà l'usage.

3. Ce qu'on appelait en France *remparer* se disait en Italie *bastionare*, sans doute parce que les terres se damaient à la batte (*bastone*).

d'un mur de soutènement, servit d'assiette à un « chemin des rondes », chemin qui fut désigné sous le nom de *fausse braie*.

Enfin, pour échapper plus sûrement aux effets du tir de l'artillerie, les défenseurs abaissèrent leurs murailles.

En résumé : surépaississement des maçonneries d'escarpe; courbure du parement extérieur; pluralité d'étages de feux; flanquements perfectionnés; remparement; création de braies et de fausses-braies; abaissement des reliefs, telle est la liste des principales modifications apportées aux fortifications du moyen âge en conséquence de l'invention de la poudre.

On a longtemps agité la question de savoir où et comment le bastion a été inventé. La découverte en a été, tour à tour, attribuée au pacha turc Ahmed, à Jean Ziska, à Antoine Colonne, à San-Michele, à bien d'autres encore. La création de ce type d'ouvrage ne s'est pas produite tout d'une pièce, mais bien par étapes successives. Le bastion tire son origine de l'obligation où s'est trouvée la défense d'abaisser ses tours; d'accroître la superficie de ses plates-formes pour y mettre plus de pièces en batterie; de donner plus d'extension aux *moineaux*; d'organiser, en avant des murs, des massifs de terre dits *boulevarts*[1]. Ces massifs étaient fortement battus à la dame[2]. De là le nom donné au nouvel ouvrage dont le tracé n'était, au fond, qu'une variante de celle de la tour flanquante.

C'est au cours de la seconde moitié du XVI^e^ siècle que le tracé bastionné, préconisé par les ingénieurs italiens, est adopté par la plupart des puissances de l'Europe. Ce tracé consiste en une alternance de saillants et de rentrants telle que des faces spéciales, dites *flancs*, battent tous les fossés et n'en laissent aucun point à l'abri de leurs feux.

1. De *Boll-werk*, ouvrage affecté au lancement des projectiles.
2. Ces terres, frappées au *bastone* (ital.), étaient dites bastionnées (de l'ital. *bastionare*).

C'est ce qu'un poète[1] a cru pouvoir exprimer en ces termes :

Les villes sans effroi ne sont plus approchées.
Leurs bastions, croisant leurs angles et leurs feux,
D'un regard mutuel se protègent entre eux,
Surveillent leurs fossés, leur penchante esplanade
Que d'un front hérissé soutient la palissade.

Considéré au cours de la période de l'emploi des bouches à feu à âme lisse, l'art de la fortification touche à son apogée au temps de Sébastien le Prestre de Vauban.

Le tracé bastionné a été, à peu près exclusivement, usité en France depuis la fin du XVI^e^ siècle jusque vers l'année 1860. Toutefois, il ne l'a pas été sans conteste; le maréchal de Saxe, Montalembert et Carnot ont, tour à tour, combattu les bastionnements à outrance. Le plus acharné des opposants — Montalembert — a, vers la fin du XVIII^e^ siècle, proposé de les détrôner, de les remplacer par un tracé dit *polygonal* dans lequel les flanquements se tirent d'une pièce spéciale, dite *caponnière*, établie dans le fossé, vers le milieu du côté du polygone à fortifier[2].

1. Népomucène Lemercier, Poème d'*Alexandre*.
2. Voyez dans les traités de fortification les détails techniques relatifs aux tracés bastionné et polygonal.

CHAPITRE V

FORTIFICATIONS DU TEMPS DE L'EMPLOI DES BOUCHES A FEU RAYÉES

SOMMAIRE. — Révolution due au fait de la mise en service des premières bouches à feu rayées. — Conditions imposées à l'économie des fortifications. — Type de place forte moderne. — Places fortes à forts détachés. — Forts isolés dits forts *d'arrêt*. — Réorganisation défensive de la France après la guerre de 1870-71.

Au moment où la lutte, plus que séculaire, menaçait de s'éterniser entre les tenants passionnés des systèmes antagonistes, un événement se produisit qui coupa court à toutes les discussions. Tel qu'un personnage brutal entrant violemment en scène à l'effet d'y dénouer une situation compliquée, un nouvel engin de guerre frappait les partis en présence d'un même saisissement.

Cet engin inattendu, qui fit son apparition en France vers 1858 et fut mis, pour la première fois, en service en 1859, c'était la bouche à feu *rayée*; c'était une pièce dont le tir était d'une justesse merveilleuse. Le projectile creux qu'elle lançait atteignait partout son but, détruisant également toutes les maçonneries mal couvertes, que ces maçonneries fissent, ou non, partie intégrante d'un front polygonal ou bastionné; ruinant uniformément tous les remparts, quel qu'en fût le tracé, quand leurs organes vulnérables ne se trouvaient point défilés du feu plongeant des batteries de l'attaque.

Il fallut nécessairement tenir compte de ces progrès de l'artillerie d'où procédait un ordre de choses absolu-

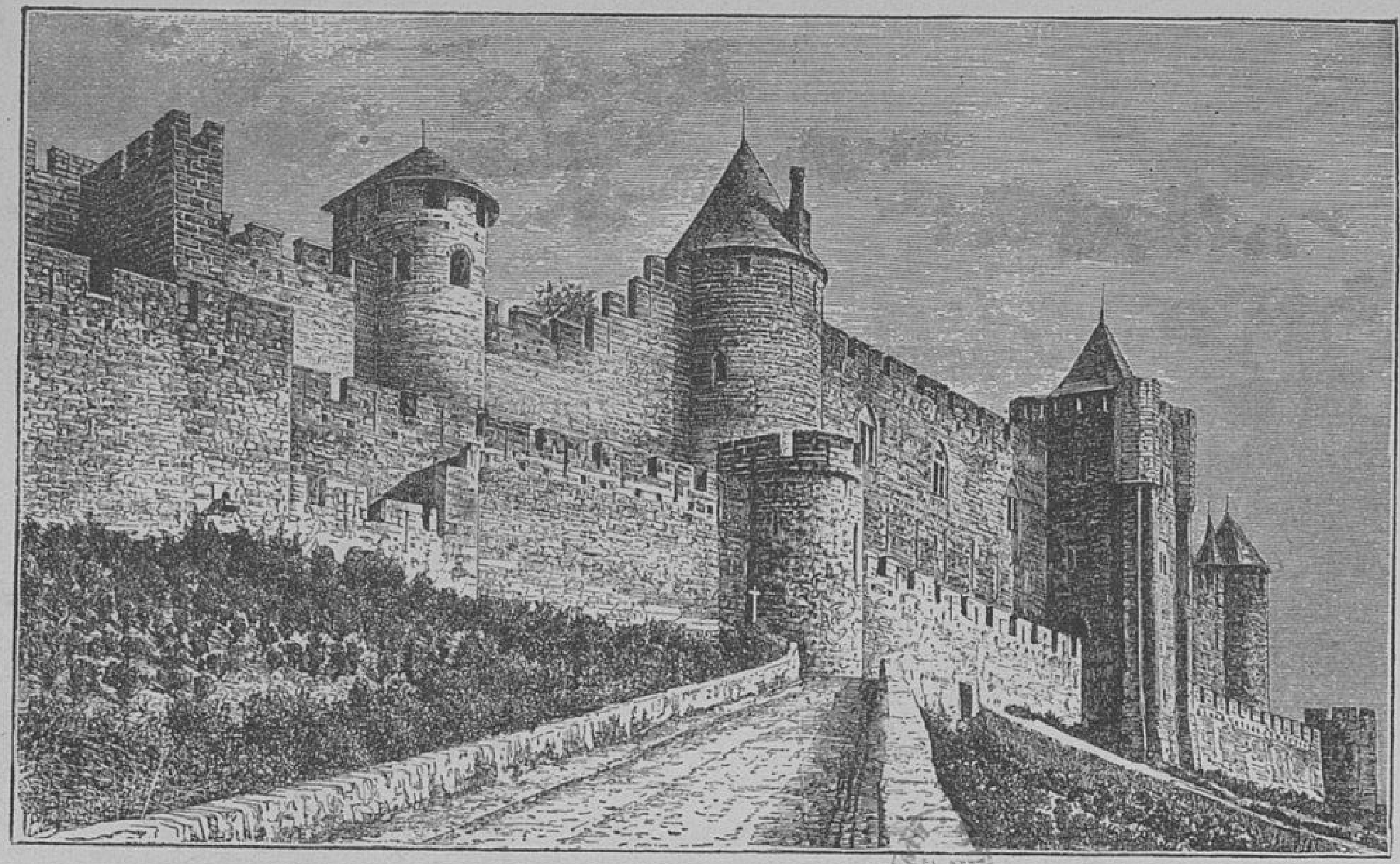

Enceinte de Carcassonne.

ment neuf. La révolution due au fait de la mise en service des bouches à feu rayées était, au moins, comparable à celle qu'avait jadis opérée l'invention de la poudre.

De là l'inauguration d'un nouveau genre d'ouvrages défensifs. On se vit dans l'obligation de doter les fortifications nouvelles d'organes de nature à soustraire personnel et matériel aux effets de la puissance des feux de l'ennemi. On eut largement recours à l'emploi des abris voûtés et des cuirassements; et ce n'est pas seulement aux arts métallurgiques que la défense demanda de nouveaux moyens d'action; elle fit appel à tous les arts industriels et ne craignit pas de réclamer l'aide de la vapeur, de l'électricité, etc.

Quel fut, dans cet ordre d'idées, le type d'une forteresse nouveau modèle?

Une place munie d'une simple enceinte n'est plus, disait-on, bonne qu'à parer un coup de main tenté par quelque détachement de faible effectif. Se trouvant nécessairement en prise, d'enfilade et de revers, à tous les projectiles de l'ennemi, elle est condamnée à être vite transpercée de part en part. La ruine en est fatale. Il est impossible aujourd'hui de concevoir une place forte de quelque importance qui ne soit pas munie d'une ceinture de forts détachés.

Dans cet ordre d'idées, les grandes forteresses modernes, dites assez inexactement *camps retranchés*, comprennent un *noyau central* ou *corps de place* à l'entour duquel sont jetés, comme autant de satellites, une série d'ouvrages défensifs, faits pour se prêter un solide et mutuel appui.

Le noyau central n'est, le plus souvent, autre chose que l'espace enfermé sous une ancienne enceinte bastionnée, appuyée ou non d'un ensemble compliqué d'ouvrages extérieurs. Une telle enceinte est et demeure capable de rendre de bons services, car elle n'a d'autre rôle à tenir que celui de former obstacle continu et d'empêcher la ville qu'elle couvre de tomber d'emblée aux mains d'un assaillant qui serait parvenu à percer la ligne des forts.

Chacun des ouvrages détachés qui forment la ceinture du noyau central fait, à la fois, fonction de batterie, de caserne, de magasin et d'arsenal. Il comporte d'importants massifs de terre dans l'épaisseur desquels sont organisés de vastes abris voûtés sous lesquels personnel et matériel trouvent protection contre les effets du bombardement. Chacun affecte en plan la forme d'une grande lunette aplatie, à saillant très obtus.

Jetés à 7 ou 8 kilomètres en avant du noyau central, les forts détachés doivent être établis de telle sorte que l'intervalle de deux forts voisins mesure également une étendue de 7 à 8 kilomètres. Les intervalles de ces ouvrages ne sauraient, d'ailleurs, demeurer vides et, par suite, livrés aux insultes de l'ennemi; on les occupe, au moment du besoin, moyennant une construction — étudiée à l'avance — d'ouvrages de fortification provisoire ou même d'ouvrages de fortification de campagne.

Le système défensif des frontières d'un État comprend aussi des forts *isolés*. Chacun de ces ouvrages est appelé à tenir un rôle individuel, essentiellement passif; c'est une petite place destinée à intercepter une voie de communication, cours d'eau, route ou chemin de fer, à commander un défilé, etc. Et il convient d'observer ici que la voie ferrée peut être considérée comme une sorte de *défilé continu* dont le défenseur doit se réserver la possession exclusive, en en occupant certain nombre de points, principalement les embranchements[1].

Un fort isolé affecte les mêmes formes et dispositions intérieures qu'un fort d'enceinte, à cette différence près

1. Les voies ferrées se sont tellement multipliées et l'on a dû, par suite, faire tant de forts isolés que quelques bons esprits, croyant à 'avènement d'une fortification nouvelle, ont donné à ces ouvrages le nom de *forts d'arrêt*. Or il n'y a là nulle création nouvelle. On connaît de longue date les forts isolés qui s'élevaient surtout en pays de montagnes. S'il avait fallu affecter une dénominaton moderne à une chose très ancienne, on eût dû en adopter une autre que celle de « fort d'arrêt » laquelle constitue un fâcheux pléonasme. Est-ce que toute fortification, en effet, n'est point faite pour arrêter l'ennemi?

qu'il doit être organisé de façon à pouvoir faire de toutes parts tête à l'ennemi.

Telles sont les règles suivant lesquelles le général de Rivière, secondé du général Béziat, a procédé méthodiquement à la réorganisation de notre système défensif[1].

Le traité de Francfort avait ouvert sur notre frontière de l'Est une brèche de 250 kilomètres, allant de Longwy à la Suisse. Appuyés sur Metz et Thionville couvrant leur flanc droit, maîtres des cols et des tunnels de Saverne, les Allemands pouvaient aisément se concentrer sur la ligne Metz-Sarrebourg et, de là, se jeter au cœur de la France.

Aujourd'hui, la brèche est fermée.

1. Cette œuvre considérable s'est accomplie en six ans, du 1er février 1874 au 10 janvier 1880.

CHAPITRE VI

NOTRE FRONTIÈRE DE L'EST OU D'ALLEMAGNE

Sommaire. — Principes de réorganisation. — Verdun. — Toul. — Position *Verdun-Toul*. — Position *d'Épinal à la Suisse*. — Positions *de seconde ligne*. — Positions *centrales*.

Il fut admis que, pour fermer cette brèche ouverte sur notre flanc, on utiliserait le massif de l'*Argonne orientale* — qui court sur la rive droite de la Meuse de Dun à Neufchâteau — et celui de la *Chaîne des Faucilles* — qui sépare les bassins de la Moselle et de la Saône.

Il existait déjà dans l'Argonne deux points fortifiés : Verdun, commandant la ligne *Metz-Châlons*; et Toul, la ligne *Strasbourg-Paris*.

A l'ancienne place de Verdun et à sa citadelle, qui ont soutenu le siège de 1870, on a ajouté certain nombre de forts détachés, savoir : sur la rive droite de la Meuse, le fort de Tavannes, la redoute de Saint-Michel, la redoute de Belleville, l'ouvrage d'Haudainville, le fort du Rozelier; sur la rive gauche, les ouvrages de Marre, Regret, La Chaume, Dugny et Belrupt.

Au sud de Verdun se trouvent les forts de Génicourt et de Troyon, qui commandent la vallée de la Meuse; puis le « camp des Romains », gardant toutes les routes qui convergent vers la trouée de Vigneulles et traversent la Meuse sur les ponts de Saint-Mihiel. Les passages qui s'ouvrent au sud de cette ville sont maîtrisés par les forts de Lionville et de Gironville.

L'ancienne place de Toul, aujourd'hui réorganisée dans

les règles, a sa ceinture formée des forts de Saint-Michel, Écrouves, Lucey, Domgermain, le Tillot, Villiers-le-Sec, Blénard, Pogny et Saint-Vincent.

Ainsi se trouve constituée la grande position militaire Verdun-Toul, derrière laquelle peuvent s'opérer nos premières concentrations, de manière à menacer les flancs d'un envahisseur qui chercherait à passer soit par le nord de Verdun, soit par le sud de Toul.

De même, dans les Faucilles, on a créé *d'Épinal à la Suisse* une ligne de fortifications très imposantes, commandant toutes les routes carrossables. Les ouvrages d'Épinal constituent, pris ensemble, une vaste position défensive qui se conjugue avec celle de Toul. La trouée est fermée par plusieurs forts, notamment par celui de Harlemont, sis à l'ouest de Neufchâteau.

Au sud d'Épinal s'échelonnent les forts des Arches, de Remiremont, de Rupt, de Château-Lambert et de Servance. Vient ensuite l'importante place de Belfort. Puis, près de Montbéliard, se sont élevés les forts de la Chaux et de Montbard. Enfin, avant d'arriver à la frontière suisse, on rencontre l'ouvrage de Lomont et la batterie des Roches, établie au-dessus de Pont-de-Roide.

En résumé, dans les sections de notre frontière de l'Est comprises entre Verdun et Toul d'une part, entre Épinal et la Suisse d'autre part, tous les passages praticables aux voitures sont commandés par des ouvrages. Il est permis de penser que — du moins au début de la guerre — aucune irruption dangereuse ne saurait s'opérer au travers de ces sections.

En conséquence, tous les mouvements possibles de l'envahisseur se trouvent cantonnés entre Épinal et Toul, d'une part; entre Verdun et Longwy, d'autre part.

Il importe d'observer que, dans la section de frontière considérée, les voies ferrées pénétrantes sont commandées par de grandes places — Verdun, Toul, Épinal, Belfort — dont le siège ne saurait qu'être long et pénible. Or la libre pratique d'un chemin de fer *au moins* est indispensable à l'ennemi, s'il veut aborder nos positions de seconde

ligne et ensuite Paris, centre politique ou cœur de la France. Il est donc permis d'affirmer que ledit ennemi visera, du premier coup, ces places; que, par suite, il est peu probable que ses attaques s'adressent aux positions intermédiaires.

Les premières rencontres de nos forces nationales et de l'armée d'invasion auront vraisemblablement lieu en zone frontière; mais qu'un désastre survienne en cette région, la route est ouverte à l'envahisseur.

Pour parer à de telles éventualités, on a créé un système de positions *de seconde ligne* établies en deçà de ladite zone frontière, en prenant pour base de ce système la ceinture de collines qui semble décrite au compas à l'entour de Paris pris pour centre et qui passe par La Fère, Laon, Reims, Épernay. Là, cette ceinture se soude aux falaises de Champagne, passe par Nogent-sur-Seine et se poursuit jusqu'à Montereau. L'ensemble des hauteurs destinées à servir d'assiette au système des défenses de seconde ligne dessine donc en plan, entre l'Oise et la Seine, une demi-circonférence dont la convexité regarde l'envahisseur. Sur cette courbe s'échelonnent : la position dite *de Saint-Gobain*, appuyée sur sa gauche à l'Oise, et sur sa droite à une ligne établie de Laon à Condé-sur-Aisne; la grande position *de Reims-Épernay*; la position *de Nogent-sur-Seine*.

De même, Langres et Dijon font office de positions fortifiées de seconde ligne.

Enfin, en arrière de ce second rang de défenses, sont organisées les grandes positions *centrales* de Paris et de Lyon, dont il n'est pas besoin de faire ressortir l'importance.

C'est dans le même esprit qu'a été conçue la réorganisation défensive de nos frontières de *Belgique*, de *Suisse*, d'*Italie*, d'*Espagne*; enfin, celle de nos frontières maritimes[1].

1. Nous regrettons que le fait des proportions assignées à ce livre ne nous ait point permis d'esquisser le système défensif des frontières autres que celle de l'Est.

Couvrir la mobilisation, la concentration, les formations de combat des armées nationales, régler les débouchés de l'invasion, organiser — tant à la frontière qu'à l'intérieur — de solides points d'appui qui, sans entraver la liberté des opérations, exaltent les propriétés stratégiques du territoire, tel est le but qui a été poursuivi et atteint.

CHAPITRE VII

FORTIFICATIONS DU TEMPS DE L'EMPLOI DES PROJECTILES DE RUPTURE A CHARGES BRISANTES

SOMMAIRE. — Expériences du fort de Malmaison. — Moyens de résistance aux effets des nouveaux explosifs. — Avenir de l'art de la fortification.

Le fait accompli de la réorganisation de nos frontières nous donnait toute espèce de satisfaction quand un événement inattendu vint assez brutalement nous tirer de notre état de quiétude. Ce fut comme un coup de théâtre. Notre pays fut saisi d'un douloureux émoi à la nouvelle du résultat des célèbres expériences du fort de Malmaison[1]. Il apprit alors qu'on avait tiré sur cet ouvrage de fortification permanente des projectiles creux à charge de certaine matière explosible dite *mélinite*, et que ces projectiles étaient singulièrement redoutables à raison de leur pouvoir de pénétration et de rupture ; de la force vive de leurs éclats ; des commotions dont ils frappaient l'air ambiant et des propriétés asphyxiantes des gaz qui s'en échappaient.

Le kilogramme de poudre ordinaire produisant un travail de 42 000 kilogrammètres, le kilogramme de mélinite en produit un de 200 000. Les puissances comparées des deux substances sont donc à peu près dans le rapport de un à quatre. A ces causes, nos fortifications, élevées à si

1. Le fort de Malmaison faisait partie du système d'ouvrages dit *Position de La Fère-Laon-Soissons*, système appelé à défendre le secteur de territoire compris entre Aisne et Oise.

grands frais de 1874 à 1880, se trouvèrent tout d'un coup démodées, condamnées comme le furent, au XV^e^ siècle, les châteaux forts du moyen âge du fait de l'invention de la poudre à canon; comme l'ont été, de nos jours, les fortifications des successeurs de Vauban au lendemain de la mise en service des bouches à feu rayées.

Les ingénieurs militaires durent aussitôt s'attacher à la recherche d'un moyen de résistance au pouvoir des nou-

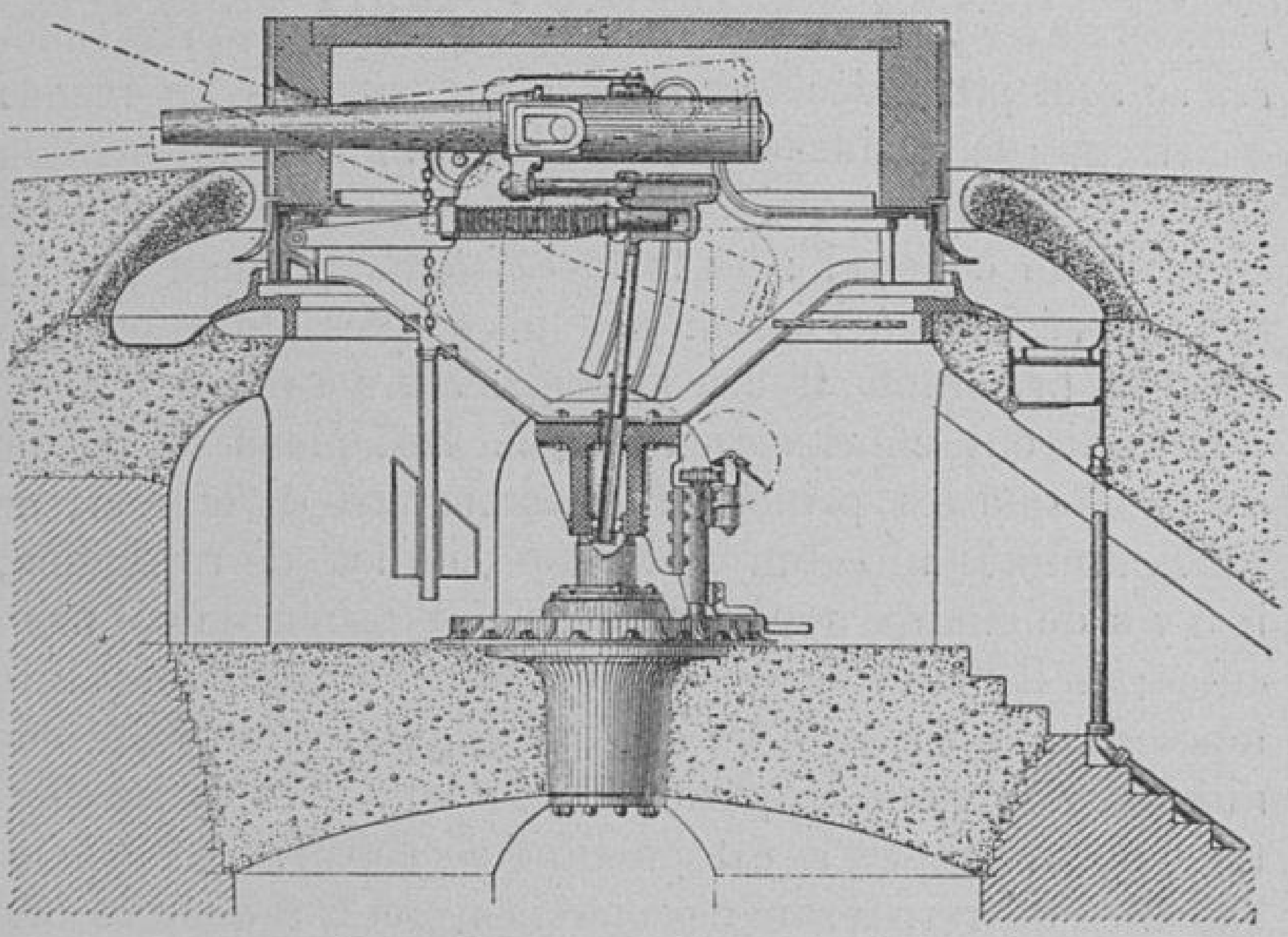

Tourelle *ou* coupole cuirassée.

veaux explosifs, pouvoir qui plaçait la défense dans un état d'infériorité notable vis-à-vis de l'attaque.

Des raisons techniques les ayant empêchés de recourir à l'emploi des surépaisseurs de terre, ils furent conduits à faire usage du *béton de ciment* et des *cuirassements métalliques*.

On sait maintenant qu'il est possible d'assurer aux fortifications existantes une invulnérabilité relative moyennant des renforcements, surépaississements, reprises, doublages ou réfections méthodiques en béton de ciment. C'est le béton qui, désormais, doit entrer, pour

une large part, dans la constitution de nos défenses.

Quant à l'armement — l'âme de toute espèce de fortifications — il réclame aussi de nouveaux dispositifs de mise en batterie, lesquels n'auront qu'une analogie lointaine avec ceux d'autrefois. Il est moins que jamais possible, le tir à ciel ouvert. La bouche à feu de place a maintenant besoin d'être logée sous l'abri métallique qu'on nomme *tourelle* ou *coupole cuirassée*[1].

Après le très brillant et très bruyant succès des expériences de tir du fort de Malmaison, quelques esprits timorés se sont plu à déclarer qu'il n'y avait plus au monde d'ouvrages de fortification possibles. Une telle affirmation était, au moins, risquée. Les seules conclusions permises eussent été celles-ci : les forts *existants* ne sont pas en état de résister à l'action des projectiles de rupture à charges brisantes. Que les fortificateurs avisent!

Ceux-ci ont effectivement avisé. Réflexions faites, ils estiment que les principes fondamentaux de leur art ne sont ni ruinés ni compromis; que, en fait de révolution, il n'y a de changé que le mode d'application de ces principes; qu'il y a certainement, comme à toutes choses, des limites à la puissance des explosifs; que les merveilles de l'industrie métallurgique ouvrent à leur art des perspectives nouvelles; qu'il est possible de construire des forts capables de résister aux projectiles creux à charges brisantes; que l'artillerie manifeste une confiance exagérée en ses nouveaux moyens d'action; que, pour s'emparer d'un fort, il ne suffit pas d'en ruiner l'armement; qu'une attaque de vive force n'a aucune chance de succès alors que les organes de flanquement ne peuvent être détruits de loin; que, étant donnés de bons abris, de bons fossés, des revêtements bien défilés, il leur est bien permis, à eux fortificateurs, d'espérer que la lutte engagée ne se terminera pas à l'avantage de l'attaque, mais bien à celui de la défense.

1. Voir sur les cuirassements métalliques : Bibliothèque des Merveilles, *L'Artillerie*, IV^e^ partie. chap. VIII, *Attaque et défense des places*, pag. 243 et suivantes.

LIVRE TROISIÈME

LES MOYENS DE COMMUNICATION

CHAPITRE I

ROUTES ET CHEMINS

Sommaire. — Voies romaines du territoire français. — Réseau de nos routes et chemins modernes.

Les chemins ont, au point de vue des intérêts militaires d'un pays, une importance que les anciens ne pouvaient méconnaître. Les Romains, par exemple, avaient tout un système de routes destinées à rendre extrêmement faciles les mouvements de leurs légions; ils les distinguaient en voies *consulaires* et voies *prétoriennes*. Une fois soumise à la domination impériale, la Gaule fut, comme les autres provinces, sillonnée de belles communications. Auguste avait relié la ville de Lyon à l'Italie par le moyen de deux routes dont l'une était praticable aux voitures. Son gendre Agrippa prit cette même ville de Lyon pour tête de quatre voies principales respectivement dirigées : sur *la Baltique*, par les vallées du Rhin et de la Meuse; — sur *la Manche*, par Autun, Troyes, Châlons, Reims, Soissons et Amiens; — sur *l'Océan*, par Limoges vers Saintes et Bordeaux; — sur *la Méditerranée*, par la vallée du Rhône. Sur ces grandes voies romaines, qui se multiplièrent durant l'Empire, s'échelonnaient des *stationes*, espèce de caravansérails fortifiés, abondamment pourvus de vivres, d'ap-

provisionnements de toute sorte, de chevaux, de mules, etc. Le développement total des voies militaires principales ouvertes sur le sol de notre pays au cours de la période gallo-romaine atteignait au moins 15 000 kilomètres ; celui des chemins secondaires était bien plus considérable.

L'avènement des voies ferrées n'a pas fait perdre aux routes leur importance d'autrefois. Notre réseau a toujours sa valeur. Le nombre des routes *nationales* était en 1870, de 233 ; leur développement total, de 38 500 kilomètres. A la même date, les routes *départementales* classées étaient au nombre de 1749 et mesuraient ensemble 47 650 kilomètres. Les chemins *vicinaux* avaient une étendue totale de 548 503 kilomètres. Soit, pour tous chemins et routes du territoire français, un développement de 634 654 kilomètres.

CHAPITRE II

VOIES NAVIGABLES

Sommaire. — Communications maritimes. — Importance militaire de nos ports. — Communications fluviales. — Réseau de navigation intérieure de la France.

On a coutume de dire qu'une puissance privée de l'appui d'une flotte est dans la situation précaire d'un oiseau dépourvu d'ailes.

Sur les frontières maritimes de notre territoire national, les ports ont eu, de tout temps, à tenir un rôle militaire important. C'est non loin du site de Boulogne qu'embarqua Jules César pour opérer sa descente en Angleterre. Plus tard, sous la domination romaine, Marseille et Narbonne furent, avec Arles, les grands ports militaires de la Méditerranée; sur l'Océan s'organisèrent les stations navales de Bayonne, Calais, Boulogne, Dieppe, Cherbourg et Brest.

Au moyen âge, Marseille a militairement la prééminence; elle est le principal port d'embarquement des Croisés. Dans l'ouest, Dieppe et Saint-Valery-sur-Somme servent de bases à de grandes expéditions. C'est à Saint-Valery qu'embarque Guillaume le Conquérant partant pour l'Angleterre. Dieppe arme pour Philippe de Valois cinquante navires de guerre; elle met ensuite une flotte entière au service du roi Charles V.

Au XVII^e^ siècle, Colbert crée Rochefort. De grands arsenaux s'organisent, en même temps, à Dunkerque, au Havre, à Brest, à Toulon, pendant que Vauban construit

les fortifications de ces places maritimes. Vers la fin du règne de Louis XIV, c'est à Lorient que s'effectuent les grands armements militaires.

Depuis la fin du XVIII^e^ siècle jusqu'à ce jour, les moyens de transports maritimes ont singulièrement facilité les opérations de nos armées de terre, témoin le succès de la plupart de nos expéditions lointaines : guerre de l'Indépendance des États d'Amérique; expédition de Saint-Domingue; expédition d'Égypte; conquête de l'Algérie; campagnes de Crimée et Baltique, de Chine, de Cochinchine, de Syrie, du Mexique. Aujourd'hui encore, c'est grâce aux moyens de transport mis à leur disposition par la marine et le commerce que nos troupes ont pu faire la Tunisie et le Tonkin.

Les communications fluviales n'ont pas, au point de vue des opérations militaires, moins d'importance que les communications maritimes. C'est ce que les anciens avaient parfaitement compris. Polybe mentionne les embarcations qui croisaient sur le Pô au temps de la deuxième guerre Punique. Devenus maîtres de la haute Italie, les Romains se ménagèrent et entretinrent sur ce fleuve des moyens réguliers de navigation. Ultérieurement, ils eurent des flottilles sur le Rhin (*classis Germanica*), sur le Danube (*classis Mœsica* ou *Pannonica*), sur le Rhône (*classis fluminis Rhodani*), sur la Saône (*classis Ararica Caballoduno*), sur la Seine (*classis Anderetianorum*). Celle-ci mouillait ordinairement dans les eaux d'Andrezy, non loin du confluent de la Seine et de l'Oise.

Une fois en possession du territoire de la Gaule, les Romains y ouvrirent dans un but stratégique des voies navigables *artificielles*. Un siècle avant l'ère chrétienne, Marius faisait creuser par ses troupes un canal (*fossæ Marianæ*) qui reliait le Rhône à la mer. Ultérieurement, des moyens de transport furent régulièrement assurés aux légions sur la Loire et sur la Moselle.

L'importance militaire des communications fluviales est loin de s'effacer au cours des temps modernes. C'est ainsi, par exemple, que dans un intérêt purement stratégique

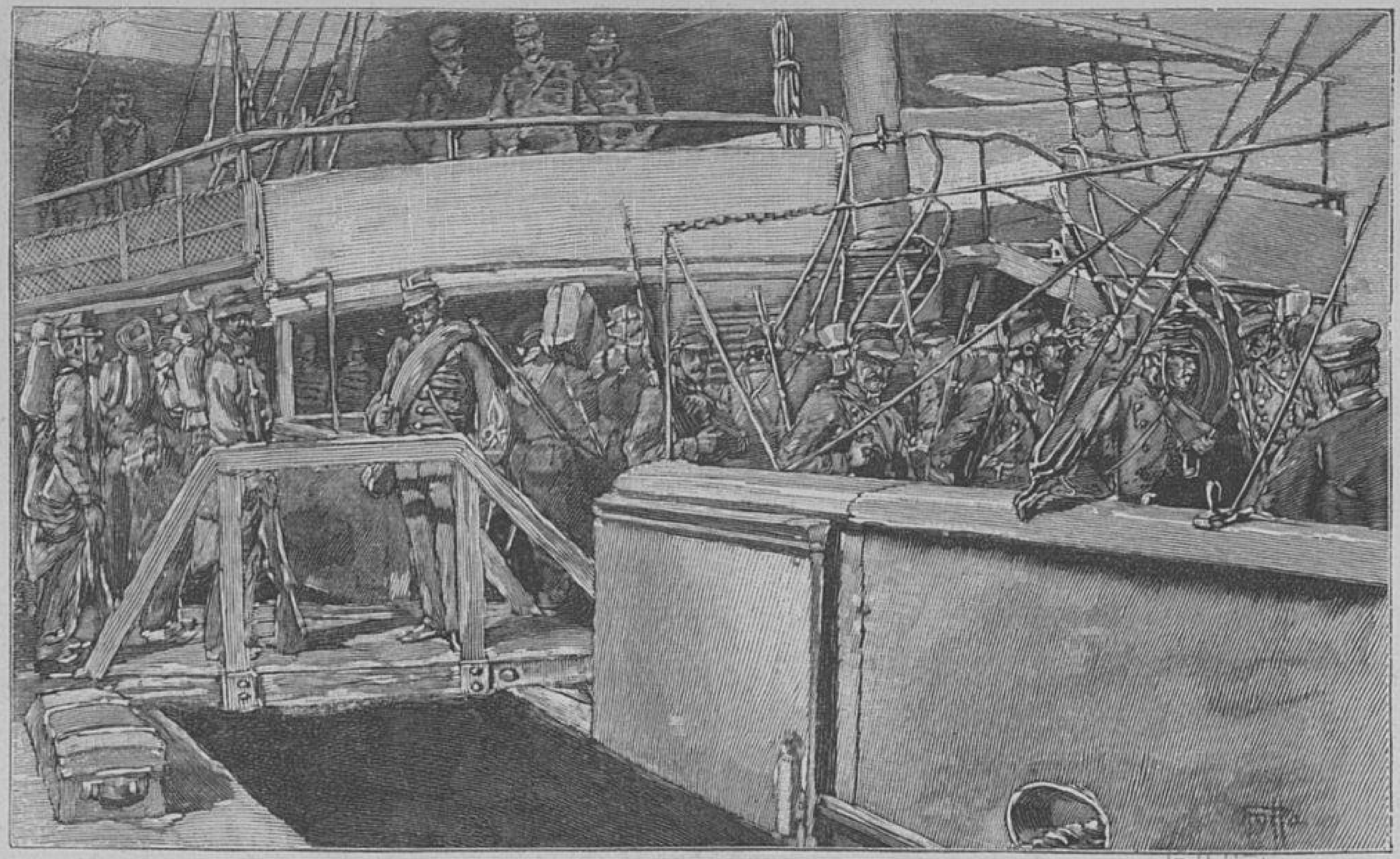

Embarquement de troupes à bord d'un navire.

Vauban ouvre, vers la fin du XVII^e siècle, le canal de la Brusche.

Aujourd'hui, les belligérants prennent encore certains fleuves pour théâtres de leurs opérations. Citons : pendant la guerre de l'Indépendance des États d'Amérique, la Delaware ; — au cours de la guerre de la Sécession, le Mud river, la Neuse, le Yazoo river, le Mississipi, le Roanoke river, le Jones river, le Red river, le James river, le Cape Fear river, le North Edisto river ; — durant la guerre du Paraguay, le fleuve de ce nom ; — en 1870-71, la Seine, à Paris et à Rouen ; — au cours de la guerre turco-russe (1877-78), le Danube.

Le système de navigation intérieure de la France consiste en un vaste réseau suivant les éléments duquel on peut aller, sans rompre charge, d'un point à un autre point quelconque. Les voies navigables artificielles que nos ingénieurs ont ouvertes — soit en prolongeant les cours d'eau naturels, soit en franchissant les faîtes moyennant création de canaux à point de partage — leur ont permis de faire communiquer entre eux le Rhin, le Rhône, la Seine, la Gironde et la Loire. Paris est le centre du réseau. De ce centre — que circonscrit une ligne de ceinture formée des canaux Saint-Denis et Saint-Martin et d'une section de la Seine — rayonnent de grandes voies se dirigeant vers la Manche (le Havre et la baie de Somme) le Pas-de-Calais (Calais, Gravelines, Dunkerque), la Belgique (Furnes, Gand, Mons, Charleroy), la Suisse (Bâle), la Méditerranée (Cette et Port-de-Bouc), l'Océan (Nantes et Brest). Enfin, le canal du Midi (de Bordeaux à Cette) unit l'Océan à la Méditerranée.

CHAPITRE III

CHEMINS DE FER

Sommaire. — Période de mobilisation. — Période de concentration. — Période des opérations. — Service de ravitaillement. — Propriétés des voies ferrées. — Importance militaire de ces moyens de communication. — Réseau français. — Organisation, dès le temps de paix, du service militaire des chemins de fer. — Organisation du service en temps de guerre. — Transports de concentration. — Transports de ravitaillement et d'évacuation. — Exécution du service des transports dans la zone de l'intérieur. — Exécution dans la zone des armées. — Détails techniques relatifs au transport des troupes et du matériel. — Mode d'alimentation des troupes au cours des transports stratégiques.

Durant la période de mobilisation[1], les chemins de fer offrent aux réservistes et aux territoriaux le moyen de rejoindre rapidement leurs unités d'affectation. Ils permettent à l'autorité militaire de grouper, également en un temps très court, ces unités sur le territoire du corps d'armée auquel elles appartiennent.

La mobilisation une fois terminée, il s'agit de transporter à la frontière menacée les troupes et le matériel de guerre disséminés sur toute l'étendue du territoire national. Sur un terrain de dimensions relativement restreintes, dit *zone de concentration*, il faut rassembler des armées pourvues de tout ce qui leur est nécessaire pour vivre et pour combattre. Or les effectifs des armées modernes sont tellement considérables que l'emploi des chemins de fer est seul de nature à permettre d'en effectuer

1. Voir ci-après Deuxième partie, *Mobilisation*.

Embarquement de troupes en wagons à voyageurs

la concentration avec une rapidité suffisante. Voilà pourquoi l'on voit, non seulement la France, mais toutes les puissances européennes s'imposer de grands sacrifices à l'effet de construire des lignes *stratégiques*, c'est-à-dire se prêtant à une concentration rapide sur leurs différentes frontières.

Sur un théâtre d'opérations donné, l'emploi des voies ferrées pour le transport des troupes ne peut être qu'un fait exceptionnel, car les distances à parcourir y sont généralement de peu d'importance et, dans ce cas, la pratique des routes ordinaires offre de notables avantages, alors surtout qu'il s'agit de faire mouvoir de gros effectifs. Mais, d'autre part, les chemins de fer rendent de grands services chaque fois qu'il convient de faire passer un ou plusieurs corps d'armée d'un théâtre d'opérations sur un autre théâtre situé à grande distance du premier.

Pour assurer la bonne exécution du service de ravitaillement — en vivres et munitions — des armées appelées à tenir la campagne, il est indispensable que ces armées soient reliées par des chemins de fer à l'intérieur du territoire national. Sous le premier Empire, les troupes étaient souvent obligées de s'étendre sur des espaces considérables, et cela, à raison de la nécessité qui leur était imposée de vivre sur le pays. Aujourd'hui, les effectifs formidables que l'on songe à mettre sur pied auraient vite fait d'épuiser les ressources des contrées les plus riches. Le problème de l'alimentation serait absolument insoluble si l'on ne disposait point d'un nombre suffisant de chemins de fer.

L'avantage inhérent à l'emploi militaire des voies ferrées se manifeste avec évidence si l'on observe qu'un bataillon d'infanterie, qui met au moins sept heures à faire à pied une étape de 30 kilomètres, peut être, dans le même espace de temps, transporté à 210 kilomètres de son point de départ. De plus, après une marche de 30 kilomètres, les forces des hommes de troupe sont, en général, épuisées au moins pour vingt-quatre heures, tandis que le bataillon est capable de supporter sans

fatigue sérieuse un voyage de 750 kilomètres en chemin de fer.

En ce qui concerne le matériel, il convient d'observer qu'un train peut, en une heure, transporter à *une étape de distance* une quantité d'approvisionnements dont le transport par routes nécessiterait l'emploi d'une colonne de 250 voitures.

De ce qui vient d'être succinctement exposé il appert que les voies ferrées sont l'un des éléments principaux de la puissance militaire d'une nation. Un réseau de chemins de fer bien tracé constitue une arme offensive de premier ordre. C'est en même temps — aussi bien et même mieux qu'un système quelconque de forteresses — une arme essentiellement défensive; c'est le moyen de réaliser une concentration rapide à la frontière et d'exécuter à l'intérieur des mouvements en harmonie avec les intérêts bien entendus de la défense du territoire.

Le développement total des voies ferrées françaises était, en 1870, de 17 500 kilomètres. Depuis lors, nous avons complété notre réseau en vue des besoins éventuels de la guerre. Il nous était indispensable de procéder à des créations de voies pouvant permettre d'opérer des concentrations rapides, c'est-à-dire allant des différentes « régions de corps d'armée » vers des points déterminés de la frontière[1]. Parallèlement à cette frontière et en arrière des zones de concentration, nous avons ouvert d'autres voies stratégiques de nature à permettre d'effectuer, au cours même des opérations de guerre, des déplacements latéraux de masses considérables. Toutes ces lignes ont été méthodiquement dotées de gares militaires, de quais d'embarquement, de stations *haltes-repas*, etc. Notre ré-

1. Toute ligne affectée au service de concentration part d'un grand centre de garnison et comporte divers embranchements destinés à relier le tronc commun à tous les dépôts, arsenaux, magasins, etc. Le *terminus* s'en trouve au point assigné par le plan général de campagne, avec embranchements, si besoin est, en deçà et au delà de ce point. Aucun de ces tracés n'a de section commune avec une ou plusieurs autres lignes.

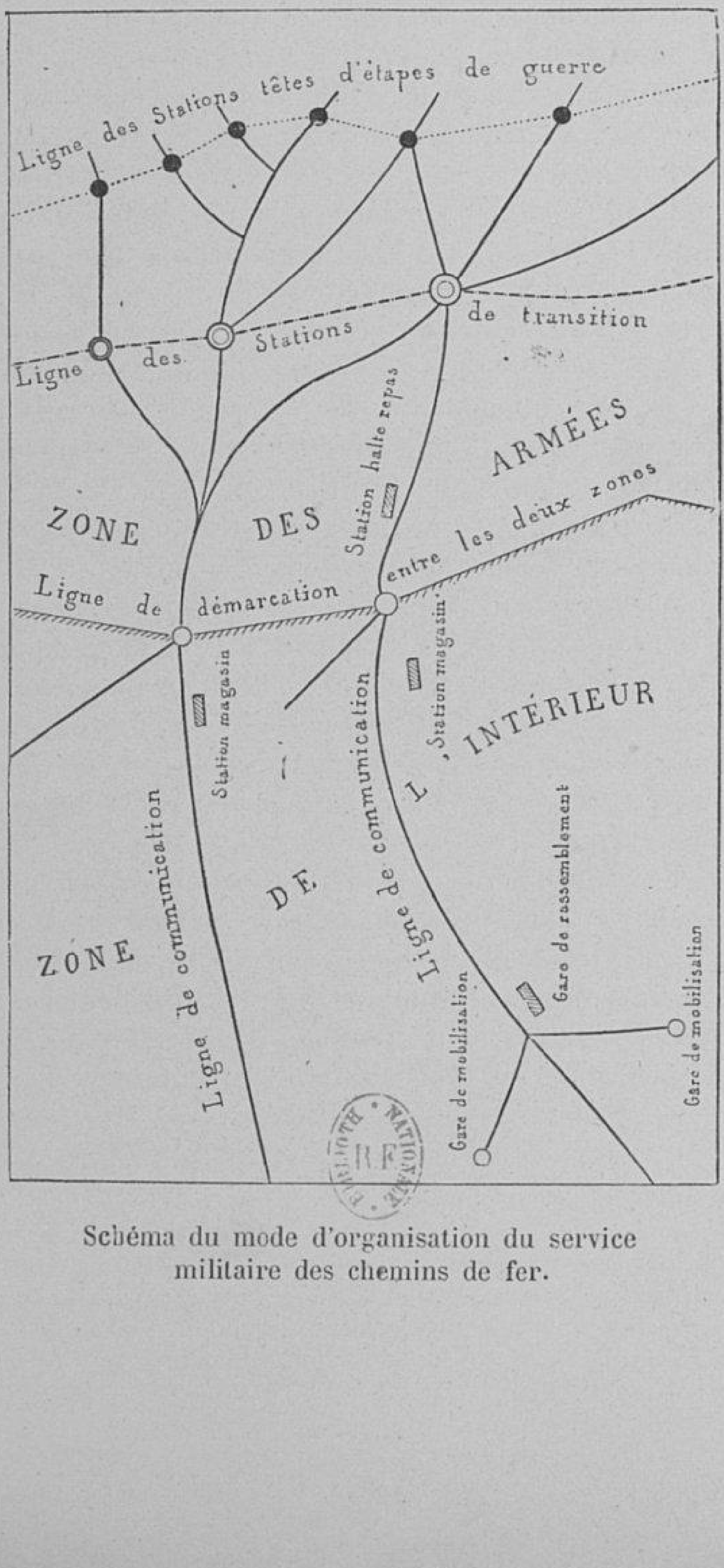

Schéma du mode d'organisation du service militaire des chemins de fer.

seau mesure un développement de plus de 50 000 kilomètres. En fait de matériel roulant, nous disposons de plus de 6000 locomotives et de 200 000 wagons.

Pour tirer des voies ferrées tout le rendement militaire qu'elles comportent, il est indispensable de procéder, dès le temps de paix, à toutes les créations et améliorations possibles, et aussi de réglementer en tous détails leur mode d'exploitation en temps de guerre. Cette tâche compliquée est, de par la loi, dévolue à la *Commission militaire supérieure des chemins de fer*.

A l'heure de la mobilisation, les Compagnies de chemins de fer remettent tout leur personnel et tout leur matériel aux mains du ministre de la guerre. Le territoire français se divise alors en deux sections, savoir : la *zone de l'intérieur*, sillonnée des voies qui demeurent sous les ordres directs du ministre ; et la *zone des armées*, comprenant les chemins de fer mis à la disposition du commandant en chef des forces nationales. Il convient d'observer que la *ligne de démarcation* de ces deux zones peut changer au cours des opérations qui vont s'entamer.

Sur chacune d'elles les transports militaires se distinguent en *transports stratégiques proprement dits* (comprenant les transports de concentration et les transports de troupes au cours des opérations) et les *transports de ravitaillement et d'évacuation*.

L'exécution des transports de concentration est étudiée à fond dès le temps de paix ; tous les détails en sont prévus. Pour chacune des éventualités possibles, le ministre détermine la composition et la zone de concentration des armées ; il trace les *lignes de transport* que chaque corps doit suivre ; il lui fixe ses gares d'embarquement et de débarquement. Étant donnés les effectifs à transporter sur ces lignes, il lui est facile de chiffrer le nombre de trains nécessaires et d'établir les *tableaux de marche* de ces trains.

D'autre part, les commandants de corps d'armée divisent leurs troupes et services à mobiliser en *unités de transport*, c'est-à-dire en fractions constituant chacune le char-

gement d'un train; ils en dressent des états indiquant le lieu de la mobilisation, le jour et l'heure où l'unité est prête à partir, etc.

Ces états sont adressés, en temps utile, au ministère de la guerre. Là, on les complète en tenant compte des tableaux de marche et l'on arrive ainsi à déterminer d'une façon précise la marche que chaque unité est appelée à suivre depuis son point de départ jusqu'à son point de débarquement. L'ensemble de ce travail est dit *plan de transport*.

Dans chaque région de corps d'armée il est une gare, dite *gare de rassemblement*, désignée à l'effet de servir de lieu de concentration et de départ de tous les envois provenant de la région à destination de l'armée.

Les envois de matériel sont dirigés sur des gares dites *stations-magasins* (lesquelles font office d'entrepôts) et, de là, expédiés sur d'autres gares dites *stations-têtes d'étapes de guerre* où s'opère le débarquement. C'est à partir de ces dernières stations que les transports commencent à s'exécuter par voie de terre. On y installe des magasins où les troupes viennent se ravitailler.

Les évacuations s'effectuent en sens inverse, suivant les mêmes principes.

On appelle *en-cas mobiles* des trains d'approvisionnements formés dans les stations-magasins et tenus prêts à partir au premier ordre.

Le service des transports dans la zone de l'intérieur est placé, en temps de guerre, sous la haute direction du chef d'état-major général. L'exploitation de chaque réseau est confiée aux soins d'une *Commission de réseau*[1] secondée d'une ou plusieurs sous-commissions dites aussi « de réseau » et de *Commission de gares*. Le personnel et le matériel d'exploitation sont ceux qui fonctionnent normalement en temps de paix, mais renforcés, s'il y a lieu, sur cer-

1. On compte en France sept grands réseaux, savoir : ceux des Compagnies du Nord, de l'Est, d'Orléans, de l'Ouest, de P.-L.-M., du Midi et le réseau de l'État. D'où il suit qu'il y a sept « commissions de réseau ».

taines lignes par prélèvement sur d'autres lignes, militairement moins importantes.

Constituée dès le temps de paix, chaque commission de réseau prend, en temps de guerre, la direction du service complet du réseau auquel elle est attachée. Chaque commission de gare est chargée de faire procéder, en ce qui la concerne, à l'exécution rigoureuse des transports ordonnés.

Dans la zone des armées, le service des transports est placé sous la direction d'un officier général qui prend le titre de *directeur des chemins de fer aux armées*. Quant

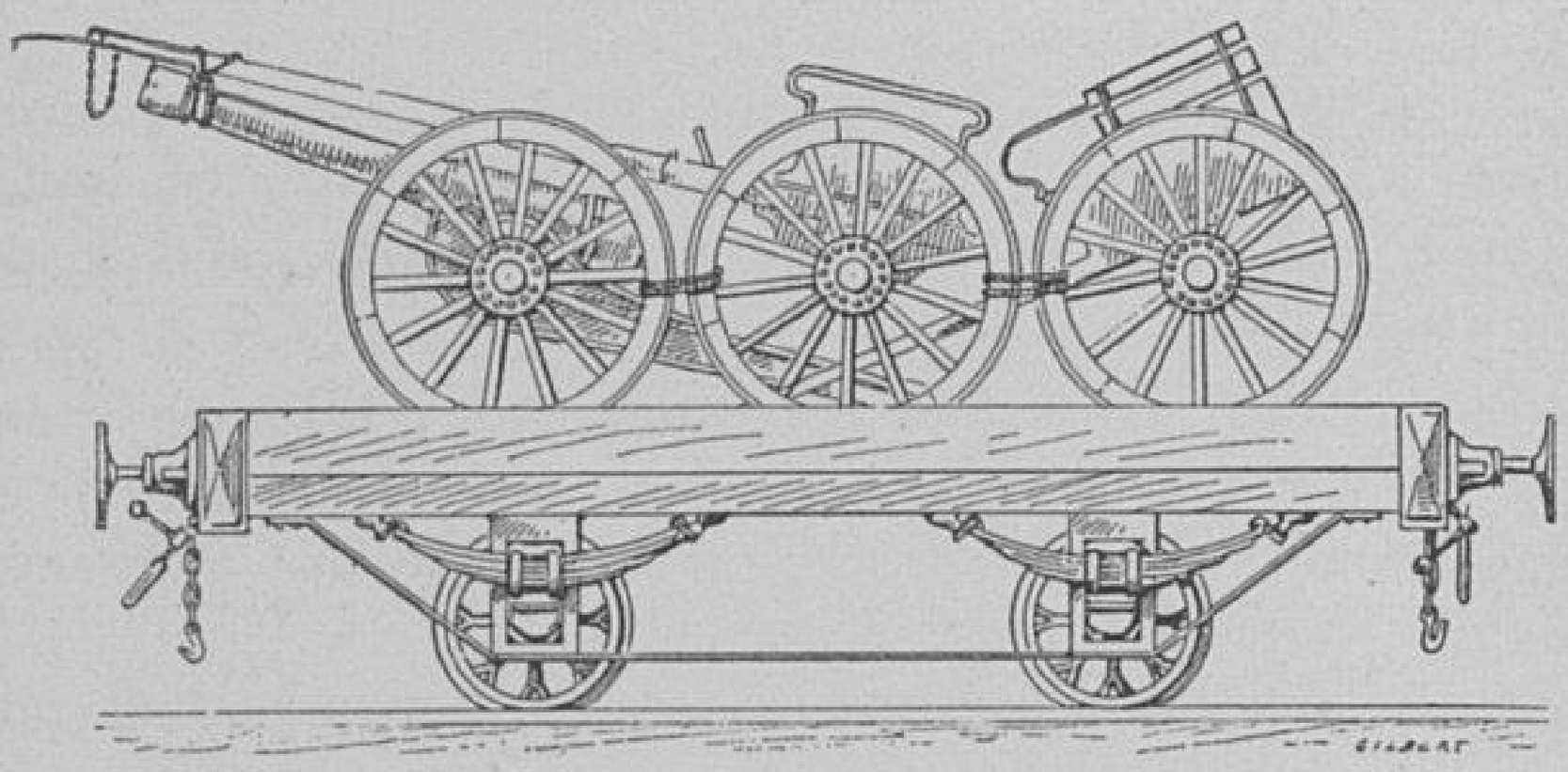

Mode d'arrimage sur un truc de trois demi-voitures d'artillerie.

au personnel d'exécution, ce n'est plus le même. On comprend, en effet, que, dans le voisinage de l'ennemi, la sécurité n'est plus assez grande sur les voies ferrées pour que l'exploitation puisse en être assurée par les soins du personnel ordinaire des Compagnies. Il devient indispensable de remplacer celui-ci par un personnel purement militaire, assujetti à une sévère discipline et, de plus, armé de façon à opposer une résistance efficace aux attaques que l'ennemi pourrait tenter.

On appelle *ligne des stations de transition* la ligne qui sépare les sections exploitées par le personnel des Compagnies de celles que doivent exploiter les troupes de chemins

de fer. En deçà de ces stations, le service est fait, comme dans la zone de l'intérieur, par les commissions de réseau et les commissions de gare; au delà, l'exploitation est confiée à des *Commissions de chemins de fer de campagne*. Le personnel que dirige chacune de ces commissions comprend une ou plusieurs compagnies de *sapeurs de chemins de fer*, une ou plusieurs *sections de chemins de fer de campagne*, une ou plusieurs *sections télégraphiques de 2e ligne*. Sous les ordres des présidents de commissions sont placés des *commandements de gares* similaires des « commissions de gares », qui fonctionnent dans la zone de l'intérieur.

Un train militaire dans lequel entrent plus de quatre wagons à voyageurs ne doit pas comprendre, en tout, plus de cinquante voitures. Sa vitesse moyenne est de 25 à 30 kilomètres à l'heure.

Le transport d'un quartier général de corps d'armée nécessite la formation de . . . . . 2 trains;
d'un bataillon d'infanterie . . . . . 1 train;
d'un escadron de cavalerie . . . . . 1 train;
d'une batterie montée ou à cheval . . . . 1 train;
d'une section de munitions d'infanterie . . 2 trains;
d'une section de munitions d'artillerie . . 1 train;
d'un équipage de pont de corps d'armée . 3 trains.

D'où il suit que l'enlèvement d'un corps d'armée sur le pied de guerre exige environ *cent dix trains*.

Les officiers voyagent dans des voitures de 1re ou 2e classe; les sous-officiers et la troupe, dans des voitures de 3e classe ou des wagons à marchandises aménagés à cet effet. Suivant leurs dimensions, ceux-ci peuvent contenir 32, 36 ou 40 hommes assis sur des bancs installés longitudinalement dans le sens de la voie.

En principe, les chevaux sont transportés dans les wagons couverts que les Compagnies affectent au transport des bestiaux et des marchandises. Ils y sont placés au nombre de huit parallèlement à la voie.

Quant au matériel militaire roulant, il est hissé sur des

trucs qui, suivant leurs dimensions, peuvent recevoir ou 3 4 demi-voitures d'artillerie.

Pour faciliter l'exécution des opérations d'embarquement et de débarquement des troupes et du matériel, on

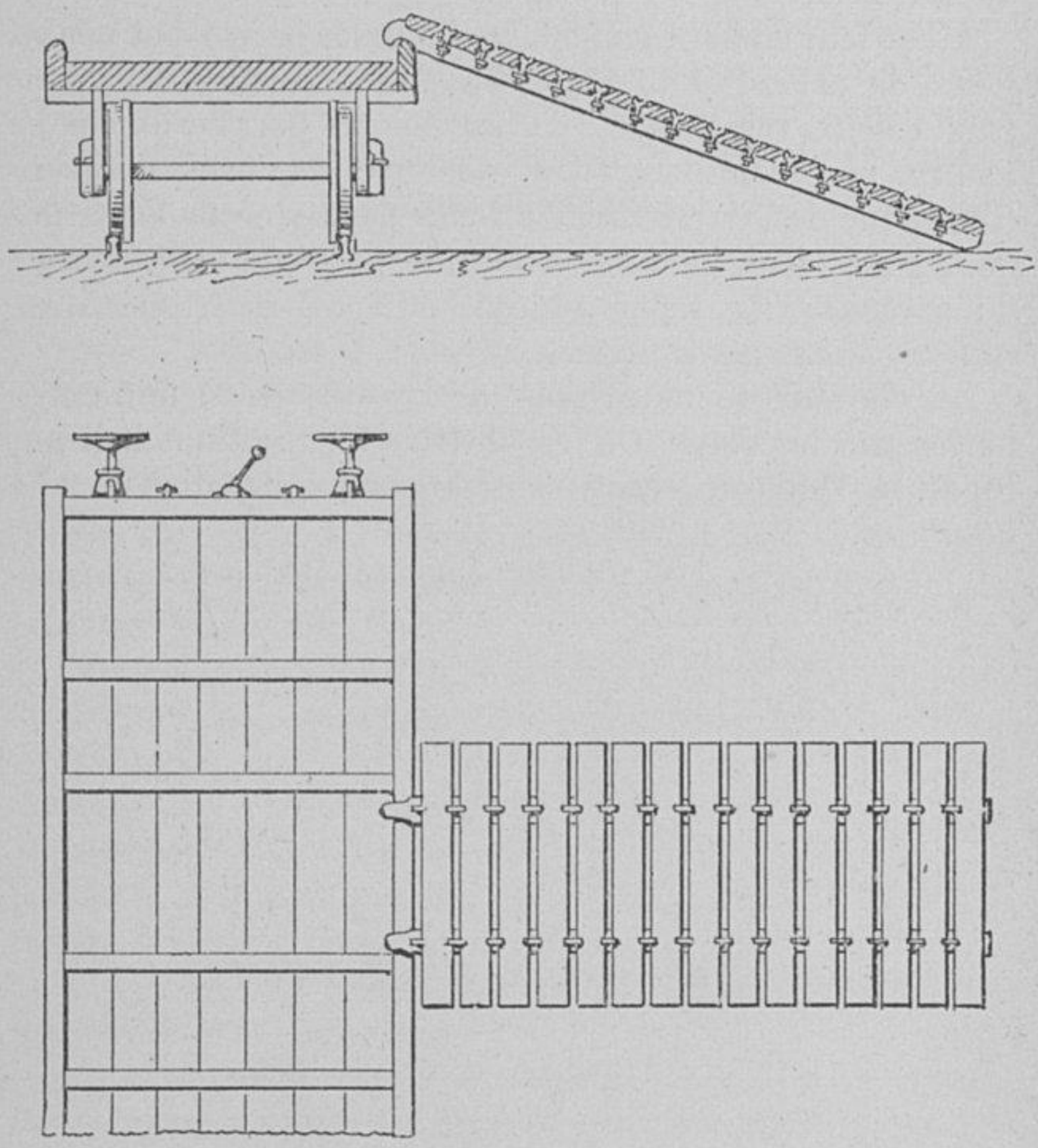

Rampe mobile à longrines en fer pour embarquement en pleine voie.

a annexé à toutes les gares de certaine importance des quais spéciaux d'une étendue souvent très notable. Le terre-plein de ces quais se trouve à peu près à hauteur du plancher des wagons et, dès lors, il suffit de jeter de l'un à l'autre de petits ponts volants.

Pour embarquer ou débarquer en pleine voie, on fait usage de *rampes mobiles* en charpente à longrines de fer ou d'acier. Ces rampes, qui sont démontables, font partie du chargement de tout train qui emporte des chevaux ou du matériel.

Avant leur embarquement, les hommes perçoivent deux jours de pain. Durant le transport, ils ont droit chaque jour à deux repas dont l'un est fourni par l'ordinaire; l'autre, par l'administration. Au repas de l'ordinaire, on consomme des vivres froids achetés par les corps la veille du départ et en quantité suffisante pour toute la durée du parcours. Le repas administratif est distribué aux *stations haltes-repas* prévues au plan de transport.

Les chevaux se nourrissent de l'avoine et du foin emportés par les corps. On les abreuve aux stations haltes-repas, à l'aide de seaux en toile dont ces stations sont pourvues.

CHAPITRE IV

SERVICE DES ÉTAPES

SOMMAIRE. — Définition. — Direction du service. — Personnel d'exécution. — Unité de direction du service des étapes et du service des chemins de fer.

Le service des étapes a été institué à l'effet d'assurer la bonne exécution des transports par voies de terre et d'eau et d'exploiter les ressources des régions qui se trouvent en arrière des armées.

Suivant cette définition, le service dont il s'agit prolonge les lignes de communication (constituées par les voies ferrées) en établissant des *routes d'étapes* reliant les armées aux stations terminales des chemins de fer. Ces routes sont jalonnées de *gîtes d'étape* distants entre eux de 20 à 30 kilomètres. Le gîte le plus voisin de l'armée prend le nom de *tête d'étapes de route*.

Les troupes de passage trouvent dans les gites d'étape le logement et la nourriture.

Le service des étapes entretient en bon état et renouvelle en temps utile les denrées et le matériel tirés du sol national ou obtenus sur place par voie d'exploitation de la *zone des étapes*.

Tous les services — artillerie, génie, intendance, santé, télégraphie, etc. — ont chacun leur service d'étapes chargé du soin d'assurer les arrivages du matériel qui leur est destiné. Le directeur de chacun de ces services particuliers est placé sous les ordres du *directeur des étapes* de l'armée, lequel a rang de sous-chef d'état-major général.

Pour diriger l'ensemble du service des étapes, celui-ci dispose de troupes spéciales appelées à veiller à la sécurité des voies de communication et à la tranquillité du pays occupé.

A chaque gîte d'étape est affecté un *commandement d'étapes* à la tête duquel est placé un officier supérieur.

Le contact du service des étapes et de celui des chemins de fer s'opère aux commandements d'étapes des stations têtes d'étapes de guerre.

Il est facile de comprendre que, concourant au même but et se complétant l'un par l'autre, le service des chemins de fer et celui des étapes réclament une impulsion unique. Aussi sont-ils placés tous deux sous une seule et même autorité, celle du *directeur général des chemins de fer et des étapes*, lequel a rang d'*aide-major général* de l'armée.

CHAPITRE V

SERVICE DE CORRESPONDANCE

Sommaire. — Transport des dépêches. — Courriers et estafettes. — Moteurs animés. — Hirondelles messagères. — Pigeons messagers. — Cours d'eau. — Aérostats. — Télégraphie acoustique et Téléphonie. — Télégraphie optique. — Télégraphie électrique. — Emploi combiné des divers modes de correspondance.

Est-il besoin de faire ressortir l'importance d'un service de correspondance bien organisé? Faute de moyens de transmission des nouvelles et des ordres, un général ne saurait réussir ni même tenter aucune opération de guerre un peu sérieuse.

Le transport des dépêches écrites est le mode de correspondance le plus élémentaire.

Ce transport s'effectue ordinairement moyennant l'emploi d'un homme à pied ou pourvu soit d'une monture quelconque — cheval, éléphant, dromadaire, — soit d'un véhicule — voiture ou appareil vélocipédique.

On peut, en certains cas, confier des messages à des moteurs animés autres que l'homme, à des animaux tels que le chien, l'hirondelle, le pigeon, etc. L'historique des événements de guerre qui ont eu plein succès grâce au concours de ces précieux auxiliaires, cet historique pourrait former, à lui seul, toute une bibliothèque. Il ne sera parlé ici que des oiseaux.

Elle n'est pas neuve, tant s'en faut, l'idée d'employer l'hirondelle à titre de messagère. Pline nous apprend, en effet, qu'un certain chevalier romain du nom de Cécina — lequel chevalier avait une écurie de course — emportait

de Volterre à Rome des hirondelles qu'il lâchait ensuite au moment voulu pour télégraphier à ses amis la décision des arbitres touchant le résultat du concours et la distribution des prix courus. Les oiseaux revenaient à leur nid les plumes teintes de la couleur du parti victorieux.

A la guerre, les Romains employaient aussi l'hirondelle. « Fabius Pictor, dit Pline, Fabius rapporte en ses Annales qu'un poste romain bloqué par des Ligures lui expédia une hirondelle enlevée à ses petits afin que, lui nouant un fil à la patte, il indiquât par un nombre de nœuds convenu le jour de l'arrivée de son armée de secours, date à laquelle les défenseurs devaient exécuter en conséquence une sortie combinée. »

L'usage des pigeons messagers remonte à l'aurore des temps historiques et, dès lors, il n'est pas étonnant que les Romains le connussent. C'est à l'aide de pigeons que, l'an 43 avant notre ère, Decimus Brutus, assiégé dans Modène, correspondait avec le consul Hirtius. Celui-ci renvoyait à Brutus ses messagers porteurs de réponses. A cet effet, il les privait, durant un certain temps, de nourriture. Aussitôt lâchés, les oiseaux se dirigeaient vers la ville, où les assiégés avaient eu soin d'étaler des grains sur les plates-formes de quelques tours.

Ce mode de correspondance aérienne était fort en faveur au temps de la Renaissance. On sait, enfin, quels services les pigeons nous ont rendus pendant le dernier siège de Paris. Plusieurs éleveurs avaient, avant l'investissement, organisé dans Paris même un certain nombre de colombiers. Les oiseaux messagers partaient par les ballons de l'administration des postes et nous rapportaient des nouvelles de la province. De 363 pigeons emportés par les aéronautes, 57 seulement revinrent au colombier.

Le service inverse a également fonctionné pendant quatre mois. Quelques jours avant le 18 septembre 1870, le préfet du Nord et le président de la Chambre de commerce de Lille avaient eu l'heureuse idée d'expédier à Paris 900 oiseaux appartenant aux Sociétés colombophiles de Tourcoing et de Roubaix. Lâchés à Paris, ces oiseaux

retournaient en deux ou trois heures à leurs colombiers du Nord.

Depuis la guerre de 1870-71, nous avons organisé en France des colombiers militaires dont il convient de dire ici quelques mots.

Le mode de correspondance aérienne dont il s'agit est basé sur le fait de l'instinct qui pousse irrésistiblement le pigeon à regagner, aussitôt qu'on l'en a distrait, le colombier dont il a l'habitude. L'oiseau, pour atteindre son but, franchit à grande vitesse des espaces considérables[1].

Avant d'employer les pigeons au service de correspondance, il faut les *aduire*, c'est-à-dire les accoutumer à leur gîte et les entraîner. Quand les oiseaux sont nés au colombier, leur éducation se fait très facilement. Ceux qui viennent du dehors doivent être âgés de trente à trente-cinq jours. Au-dessous de trente jours, ils ne savent pas encore se nourrir; à plus de trente-cinq, ils sont dejà *aduits* à leur colombier de naissance. Dans les limites d'âge sus-indiquées, les jeunes pigeons *s'aduisent* en 8 ou 10 jours. L'opération réussit rarement sur des sujets plus vieux.

L'installation d'un colombier est chose simple. On utilise, à cet effet, les greniers d'un bâtiment quelconque en y organisant des compartiments à claire-voie. Le local

1. La distance de Paris à Moulins (290 kilom.) a été franchie par des pigeons en trois heures, soit à la vitesse de 1600 à 1700 mètres par minute. Un concours eut lieu, le 23 juin 1878, entre pigeons belges et pigeons allemands. Le lâcher se fit à Rome à cinq heures du matin. La distance à parcourir était de 1430 kilomètres et ce, dans des conditions atmosphériques très défavorables. Le premier pigeon allemand rentra le 2 juillet à douze heures trente-cinq minutes à son colombier d'Aix-la-Chapelle; le second, le 3 juillet après-midi. Le premier pigeon belge arriva à Bruxelles le 4 juillet à douze heures quarante minutes.

Lorsque les conditions atmosphériques sont favorables, c'est-à-dire qu'il n'y a ni fortes pluies, ni surtout vents ou brouillards, la vitesse moyenne est théoriquement de 1200 à 1400 mètres à la minute pour des parcours de 200 à 300 kilomètres.

doit être mis à l'abri de l'humidité et de l'attaque des rongeurs. Il faut en assurer la ventilation et y entretenir en état de propreté le sol qu'on recouvre d'une légère couche de gravier mélangé de sable. On aligne le long des murs des casiers de 0 m. 30 sur 0 m. 50. Chacun de ces compartiments est garni d'un nid pour un couple; une porte à coulisse en ferme l'issue. Des mangeoires et des abreuvoirs sont posés sur le sol.

Nous avons vu, d'ailleurs, à l'Exposition de Paris de 1889, divers types de colombiers militaires perfectionnés.

Les dépêches à porter par le pigeon doivent être écrites sur de petites feuilles de papier très mince, de 4 centimètres de largeur au plus (feuilles de papier à cigarettes). Ces dépêches sont insérées dans des tubes de plumes d'oie de 4 à 5 centimètres de long. Ainsi préparées, on les attache à l'une des plumes de la queue de l'oiseau, plumes que les spécialistes nomment *couteaux* ou *rémiges*. On distingue divers modes d'attache. Voici celui qui se préconise dans les colombiers militaires français. Il convient de choisir une des plumes du milieu de la queue et de s'assurer de sa solidité en exerçant sur elle une légère traction. Alors on fait entrer la tige de ladite plume dans la plume d'oie qui contient la dépêche. Cette plume d'oie est maintenue en place au moyen d'un bout d'allumette qui fait fonction de coin.

Pour entraîner le pigeon, il est nécessaire de procéder graduellement par distances successives de 10, 30, 40, 50, 80 kilomètres. La direction des colombiers militaires s'impose la limite de 600 ou 700 kilomètres, et encore ne fait-elle subir cette dernière épreuve qu'aux sujets les plus vigoureux. Les campagnes d'entraînement doivent être coupées de périodes de repos. Il faut faire boire l'oiseau avant le moment du lâcher, lequel doit avoir lieu le jour et par un beau temps.

Le pigeon lâché prend facilement l'habitude de se nourrir au dehors et peut demeurer absent, jusqu'à quatre ou cinq mois, du colombier où il a été aduit. Il est rare qu'il n'y revienne pas tôt ou tard.

Pour mettre, au moment de la guerre, une place forte en communication avec une autre, il suffit d'expédier dans des paniers *ad hoc* les pigeons de la première sur le colombier de la seconde, et réciproquement.

Cela fait, les oiseaux se lâchent au fur et à mesure des besoins de la correspondance.

L'industrie humaine a conçu l'idée de divers appareils dont la poste militaire tire, à l'occasion, bon parti. Si, par exemple, un cours d'eau passe à proximité du théâtre des opérations, on peut l'utiliser comme véhicule des dépêches et faire, à cet effet, usage soit de flotteurs, soit de corps immergés.

Enfin, tout le monde sait que le transport des dépêches peut s'effectuer par voie aérienne, au moyen d'un aérostat — ballon libre ou ballon monté.

En 1870, les assiégés de Paris et de Metz commencèrent par faire usage de ballons libres, mais ils ne tardèrent pas à renoncer au lancement de ces appareils dont l'emploi comportait plus d'un inconvénient.

Au cours du siège de 1870-71, 64 ballons montés, partis de Paris, ont ensemble emporté 64 aéronautes, 91 passagers, 363 pigeons et 9000 kilogrammes de dépêches, soit 3 millions de lettres de 3 grammes chacune. Cinq de ces aérostats ont été capturés par l'ennemi ; deux autres se sont perdus en mer.

Il était naturel que les guerriers des âges primitifs eussent l'idée de substituer au son de la voix humaine des sons conventionnels tirés de divers appareils d'une puissance supérieure à celle de leurs cordes vocales. Tels le tambour, le clairon, le sifflet dont on se sert encore aujourd'hui dans les troupes. Les armées modernes disposent, en outre, du bruit que fait le tir de leurs armes à feu. Mais la transmission du son s'opère d'une façon relativement lente et demeure soumise à toutes les variations des circonstances atmosphériques. Le vent peut, par exemple, faire absolument obstacle à cette transmission. D'autre part, le

tumulte du combat gêne singulièrement l'opérateur. Enfin, le sens des signaux risque d'être compris de l'ennemi. A ces causes, la télégraphie acoustique ne rend que des services imparfaits.

Il est juste d'ajouter que le *téléphone électrique* permet aujourd'hui de transmettre des émissions de sons parlés sous secret et à grandes distances.

Dotée d'une vitesse considérable, la lumière est un agent bien autrement puissant que le son. Les anciens savaient correspondre au moyen de signaux perceptibles à l'œil, consistant en objets de formes et de couleurs variées. Pendant le jour, ils allumaient parfois de grands feux dont la fumée pouvait se voir de loin ; la nuit, c'était la flamme qui parlait. Pour composer un alphabet qui leur permit de se faire comprendre à distance, les anciens avaient recours à la méthode basée sur le principe de la pluralité des reprises d'allumage. Mais, ne comportant qu'un nombre limité d'informations, le procédé était insuffisant; on eut l'idée de le combiner avec l'emploi de certain appareil construit d'après les lois de l'écoulement des liquides et l'on obtint le *télégraphe à eau*[1].

Il est d'ailleurs certain que les anciens connaissaient le télégraphe aérien à bras[2]; et que Chappe, par conséquent, n'a fait que remettre en vigueur l'usage d'un dispositif oublié.

Les armées modernes se servent encore aujourd'hui de fanions ou pavillons de formes ou teintes différentes, de feux de couleurs et d'aspects variés, ainsi que du télégraphe aérien.

La télégraphie optique a fait, de nos jours, de grands progrès. On sait, au moyen de puissantes lentilles, concentrer les rayons d'une source lumineuse sur tel point avec lequel on veut communiquer. Des verres de couleur et des écrans permettent de composer des télégrammes

1. Voir la description de cet ingénieux appareil *ap.* Polybe, liv. X.
2. Végèce, *Inst. rei milit.* III, v.

qui, moyennant l'emploi d'une forte lunette, se perçoivent à grandes distances.

Ne comportant le jeu d'aucune espèce de conducteurs, le télégraphe optique échappe à tout danger de destruction de la part de l'ennemi, mais il est quelquefois difficile de conjuguer des stations d'où les opérateurs puissent réciproquement s'apercevoir. L'appareil ne peut s'employer par les temps de brouillard et de pluie, assez fréquents dans les régions élevées, lesquelles conviennent le mieux à l'installation des postes. Enfin, il ne laisse pas de traces des dépêches.

On sait que l'organisation d'un télégraphe électrique implique l'emploi d'un fil continu. De là résultent divers inconvénients : assez lourd matériel à transporter; obligation de construire des lignes, ce qui peut être, en certains cas, fort difficile; en certains autres cas, tout à fait impossible; chances de dérangement ou de destruction des lignes établies, etc. Le système comporte, en revanche, des avantages précieux. Le télégraphe électrique fonctionne également bien de jour et de nuit, et indépendamment de l'état de l'atmosphère. Son action n'est momentanément entravée que durant les gros orages. Point n'est besoin de veiller à l'orientation des appareils. Le choix des stations est relativement facile. Enfin, l'on garde trace écrite des télégrammes expédiés.

Les divers moyens de correspondance ci-dessus énumérés peuvent souvent se combiner de la façon la plus heureuse. Qui ne se rappelle, par exemple, le fait du soulagement moral apporté aux Parisiens assiégés par l'emploi du système mixte *via* télégraphe, ballons, pigeons et *photomicroscopie*?

Ce système consistait à centraliser à Tours tous les télégrammes de province; à les condenser une première fois en les typographiant de façon à en former comme les colonnes d'un grand journal; à photographier ce journal en en réduisant les dimensions au huit-centième, réduction

qui correspondait à peu près à l'étendue superficielle d'une feuille de papier à cigarettes, et à tirer cette épreuve sur une feuille de collodion fort mince, du poids de quelques centigrammes. Un pigeon, emporté de Paris par ballon, y rapportait cette légère pellicule. A son arrivée, la dépêche était placée sur le porte-objet d'un microscope photo-électrique de grande puissance. L'image obtenue se projetait sur un écran, avec une amplification telle qu'on pouvait facilement déchiffrer à l'œil nu tous les mots des télégrammes.

Chaque pigeon emportait une vingtaine de pellicules dont le poids total ne s'élevait pas à un gramme. L'ensemble des dépêches ainsi transportées comportait environ trois cent mille lettres ou chiffres et représentait à peu près la valeur d'un volume in-12. Cent mille télégrammes ont été ainsi expédiés à Paris pendant le siège. Imprimées en caractères ordinaires, ces dépêches réunies formeraient une bibliothèque de plus de cinq cents volumes.

Tout cela venu sur des ailes d'oiseau!

DEUXIÈME PARTIE

LA MOBILISATION

CHAPITRE I

L'APPEL

Sommaire. — Appel des hommes. — Livret matricule. — Livret individuel. — Appel des officiers. — Fixation du premier jour de la mobilisation. — Départ des mobilisés. — Transport. — Arrivée au corps. — Logement. — Habillement, équipement, armement. — Subsistances.

En temps de paix, il n'y a sous les drapeaux qu'une faible partie des hommes appartenant à l'armée active. Aujourd'hui, l'armée permanente n'est plus qu'une grande école d'instruction où les jeunes gens viennent apprendre le métier des armes. Au jour de la mobilisation, cette armée permanente ne constitue qu'un noyau à l'entour duquel viennent se grouper les appelés de la dernière heure : réservistes, disponibles, etc.[1].

Pour que les choses se passent avec ordre et célérité, il est indispensable que chacun de ces appelés connaisse, en temps utile, le corps et l'unité qu'il doit aller rejoindre. Il faut qu'il sache exactement quel jour, à quelle heure et par quelle voie il doit se rendre à son poste.

Tout doit être à l'avance préparé pour qu'il soit, à son arrivée à destination, logé, nourri, habillé, équipé.

Or le temps presse; à bref délai l'armée active doit être à la frontière. Il faut en conséquence que toutes les opérations s'exécutent avec méthode, sans faux mouvements,

1. Ces appelés de la dernière heure sont de beaucoup les plus nombreux. Leur effectif est à celui des hommes présents sous les drapeaux dans le rapport de 3 à 1.

ni perte d'une minute. A cet effet, il est établi par les soins des commandants de Bureaux de recrutement deux livrets spéciaux dits : l'un, *livret matricule*; l'autre, *livret individuel*.

Le *livret matricule* comprend, entre autres renseignements, le signalement, l'état civil et l'état militaire de l'homme; ses mesures; l'indication de ses changements de domicile et de résidence; les dates de ses passages successifs dans les diverses armées et réserves; la nomenclature des effets qu'il doit recevoir lors de la mobilisation, etc. Cet ensemble de documents est conservé par le corps auquel l'homme est légalement affecté.

Le *livret individuel* contient les mêmes indications que le matricule. Au cours de la présence de l'homme sous les drapeaux, on y inscrit tout ce qui concerne ses états de services. Avant son départ, on y insère un fascicule comprenant : d'une part, des feuillets relatifs aux appels du temps de paix; d'autre part, un certain nombre d'*ordres de route* visant le cas de mobilisation. Le premier de ces ordres est rempli par le corps[1]; les autres ordres, laissés provisoirement *en blanc*, sont faits pour être remplis ultérieurement, au fur et à mesure des modifications qui doivent être apportées au dernier ordre donné[2].

En principe, le livret individuel doit toujours demeurer entre les mains de l'homme; mais, en fait, l'autorité militaire est souvent obligée de le lui reprendre pour y faire des inscriptions nouvelles. Pour la durée de ce retrait, on remet au porteur un récépissé résumant les indications de l'ordre de route. L'homme ne saurait donc, alors même quand il n'a pas son livret, arguer de son ignorance des obligations auxquelles il est assujetti en cas de mobilisation.

Tous les officiers et assimilés reçoivent, dès le temps de

1. Cet ordre indique le corps et l'unité d'affectation de l'homme; — le lieu où il doit se rendre; — le jour et l'heure de son départ; — s'il doit, ou non, faire usage des voies ferrées, etc.

2. Ce dernier ordre, désormais non avenu, doit être correctement *bâtonné*.

paix, une « lettre de service ». Établie par les soins du ministre de la guerre, cette lettre leur fait connaître le poste qu'ils doivent occuper en cas de mobilisation, le jour auquel ils devront être rendus à ce poste, etc. Toutefois, pour ceux des officiers qui auront à remplir une mission secrète, la lettre ne porte nulle indication autre que celle du lieu où ils doivent se rendre. Arrivés là, ils reçoivent de l'autorité militaire un pli cacheté portant notification des fonctions qui leur sont confiées.

Chacun sachant ce qu'il doit faire en cas de mobilisation, le ministre n'a qu'à fixer le *premier jour* de cette opération du passage du pied de paix au pied de guerre. Pour que la transmission de l'ordre ministériel subisse le moins de retard possible, des affiches imprimées[1] ont été adressées aux commandants de corps d'armée, qui les ont distribuées aux commandants de gendarmerie par paquets ficelés et scellés, à raison d'un paquet par commune.

Gendarme à pied.

1. Ces affiches portent que le *premier jour* de la mobilisation est le (date laissée en blanc et inscrite au dernier moment). Viennent ensuite diverses indications relatives aux disponibles, aux réservistes, aux territoriaux, aux hommes de l'armée de mer. Les autorités compétentes ont déterminé à l'avance les endroits — places publiques, gares de chemins de fer, etc. — où ces affiches doivent être placardées.

Chaque gendarme de chaque brigade a son itinéraire prévu. Aucun faux mouvement n'est à craindre, et l'on a calculé que, *six heures* après le moment où le télégramme de mobilisation aura été remis au ministère des postes et télégraphes, les affiches seront apposées dans les *neuf dixièmes* des communes de France.

Des hommes appelés les uns rejoignent directement leurs corps; les autres — et c'est le plus grand nombre — ont reçu l'ordre de se rendre au bureau de recrutement de la région. Là, ils sont formés en détachements et dirigés sur leurs corps respectifs sous escorte et surveillance de *cadres de conduite*, composés de gradés de la réserve ou de l'armée active.

Les transports de tous ces détachements ont été méthodiquement prévus. Des tableaux dressés par le ministre de concert avec les grandes Compagnies de chemin de fer indiquent exactement, pour chacun de ces groupes, la gare de départ, l'heure de l'embarquement et celle du débarquement à la gare d'arrivée.

Munis de tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin, les corps de troupes ont envoyé à cette gare d'arrivée un poste de police avec des plantons qui sont chargés de recevoir les réservistes et de les conduire à la caserne affectée à leur réception. Là, ils sont immédiatement répartis dans les différentes compagnies, escadrons ou batteries dont ils doivent renforcer l'effectif. A cet effet, chaque unité a détaché en permanence dans la cour du quartier deux gradés porteurs du contrôle de ses réservistes; ces gradés font l'appel desdits réservistes au fur et à mesure de leur arrivée et les conduisent successivement au lieu fixé pour la mobilisation de l'unité.

Le casernement normal n'ayant qu'une contenance absolument insuffisante eu égard à la masse des réservistes appelés, il a été établi, pour chaque centre de mobilisation, un « plan de cantonnement » dans l'économie duquel figurent en première ligne les bâtiments publics tels que lycées, docks, halles, etc. Chaque unité a dans ses archives le plan des locaux qui lui sont

affectés; à ce plan est annexée une légende indiquant la destination que chaque local doit alors recevoir.[1]

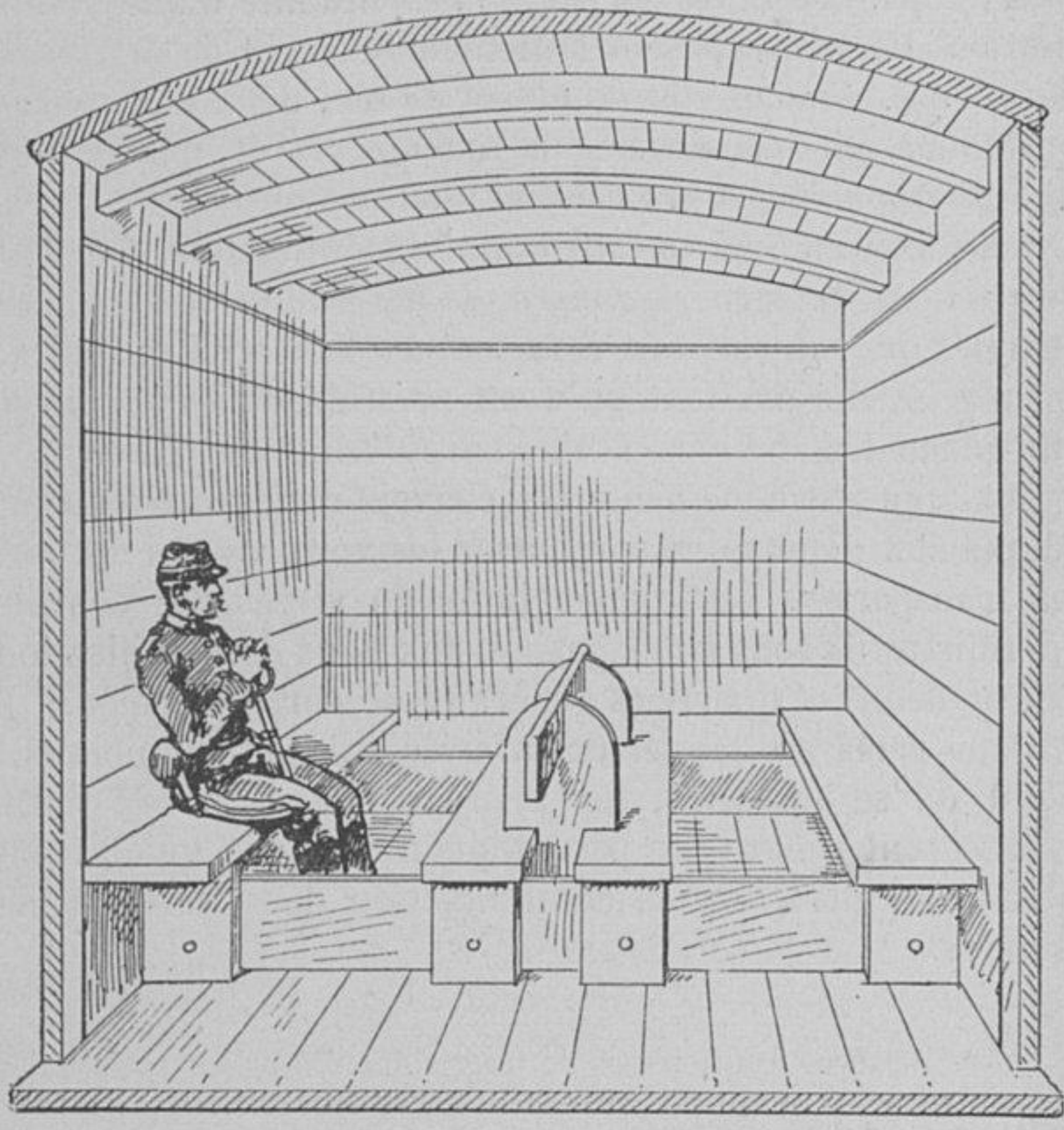

Wagon à marchandises aménagé en vue du transport des hommes de troupe.

Pour chaque unité constituée dès le temps de paix, ou à créer à l'heure de la mobilisation, il a été formé un lot

1. Les besoins de chaque unité ont dû être minutieusement prévus, conformément à sa constitution spéciale. Pour une batterie d'artillerie, par exemple, il faut des chambres pour les hommes, un magasin d'habillement, un magasin de harnachement, un magasin à fourrages, un emplacement de parc aux voitures, un autre terrain pour mettre les chevaux à la corde à défaut d'écuries suffisantes, etc., etc.

d'effets *neufs* d'habillement et d'équipement[1], ainsi qu'un lot d'armes portatives et de cartouches[2].

Des approvisionnements de subsistances sont faits et, en tout temps, conservés en vue de l'éventualité d'une mobilisation. Ils se composent réglementairement de dix jours de vivres[3]. dont quatre de *vivres de sac*, deux des *approvisionnements des convois régimentaires* et quatre des *approvisionnements des convois administratifs*.

Conservés en principe aux lieux de mobilisation des corps ou portions de corps, les *vivres de sac* ne doivent être consommés que sur un ordre formel de l'autorité militaire. On n'y touche pas tant qu'il est possible de se procurer sur place les denrées alimentaires dont on a besoin[4].

Les approvisionnements des convois régimentaires sont réunis aux dépôts des corps avec les voitures qui doivent les transporter. Les quatre jours de vivres des convois administratifs sont emmagasinés aux lieux de mobilisation des divisions et quartiers généraux de corps d'armée.

Pour parer au danger des avaries qui ne manqueraient point de se produire, les approvisionnements de toute espèce sont renouvelés périodiquement. Ceux qu'on remplace sont alors mis en consommation dans les corps de troupes.

1. Les mesures des hommes de troupe ont été prises alors qu'ils étaient sous les drapeaux et inscrites sur leurs livrets. Mais les hommes de 20 à 25 ans, n'étant pas encore faits, changent notablement de corpulence après leur retour dans leurs foyers. A ces causes, on reprend à nouveau leurs mesures au cours des périodes d'instruction qu'ils font comme réservistes.

2. Les lots d'armes et de munitions sont ordinairement conservés dans les magasins de l'Artillerie, qui doit les distribuer aux parties prenantes à des jours et heures déterminés.

3. Une journée de vivres se compose de : une ration de pain ou biscuit ; une ration de viande de conserve et une ration de *petits vivres* (sucre, café, riz, haricots, sel).

4. C'est le cas qui se présente au cours de la période de la mobilisation proprement dite. D'autre part, au cours de celle des transports de concentration par voies ferrées, la nourriture des hommes est assurée aux *stations haltes-repas*. D'où il suit que, à l'arrivée sur la base de concentration, les quatre jours de vivres de sac doivent être intacts.

CHAPITRE II

LES RÉQUISITIONS

Sommaire. — Recensement annuel des chevaux et voitures. — Classement. — Répartition. — Réception. — Mode d'exécution de la réquisition. — Arrivée des animaux requis à leurs corps respectifs.

L'armée qui se mobilise n'a pas à se compléter seulement en personnel, mais encore en matériel. Les ressources dont elle a besoin en fait de chevaux, mulets et voitures, elle les demande à la *Réquisition*, en conformité des dispositions du Titre VIII de la loi du 3 juillet 1877 — loi frappant les animaux et véhicules d'une conscription analogue à celle qui résulte pour les hommes des termes de la loi du recrutement.

Avant le 1er janvier de chaque année, tous les propriétaires sont tenus de déclarer à la mairie de leur commune tous les chevaux et mulets qu'ils possèdent. Ces déclarations s'inscrivent sur un registre spécial, et ce document permet au maire de dresser une liste des animaux qui, à raison de leur âge[1], peuvent être frappés de réquisition. Le maire adresse, d'ailleurs, à l'autorité militaire un relevé numérique de tous les animaux, en distinguant ceux qui peuvent être classés de ceux qui ne sauraient l'être. Centralisés par les soins des bureaux de recrutement, ces relevés font connaître les ressources dont on peut disposer.

1. Six ans au moins pour les chevaux; quatre ans, pour es mulets.

Il est procédé d'une manière analogue en ce qui concerne les voitures.

Le classement des chevaux et voitures est confié aux soins des *Commissions de classement* qui, instituées à raison d'une commission[1] par circonscription de recrutement, se transportent successivement dans toutes les communes suivant un itinéraire préalablement porté à la connaissance des intéressés.

Présentés par leurs propriétaires, les animaux sont, l'un après l'autre, examinés par la Commission qui, selon qu'il convient, les réforme ou les classe dans une des catégories prévues par les règlements[2]. Cela fait, la Commission établit un *tableau de classement* portant, avec un numéro d'ordre, le signalement de chaque animal, le nom, la profession et le domicile de son propriétaire.

En même temps que les chevaux et mulets, la Commission classe les voitures. Celles-ci, une fois examinées, sont inscrites pour être réquisitionnées dans un ordre déterminé par voie de tirage au sort.

Le territoire de chaque corps d'armée est divisé en *circonscriptions de réquisition* dans chacune desquelles une localité, dite *centre de réquisition*, est choisie à l'effet de réunir les chevaux et voitures que les propriétaires doivent y amener. Les ressources de chaque circonscription sont réparties entre les différents corps et services aux besoins desquels elles doivent pourvoir, conformément aux indications d'un tableau dont un extrait

1. Une Commission comprend : un officier de troupes à cheval président; un membre civil, habitant la commune; un vétérinaire civil ou militaire ayant voix consultative; un sous-officier secrétaire.

2. Ces catégories sont les suivantes :

1re catégorie, cavalerie de réserve;
2e — — de ligne;
3e — — légère;
4e — chevaux de selle d'artillerie;
5e — chevaux de trait d'artillerie;
6e — chevaux de gros trait (train des équipages.)

Dans les 3 dernières catégories sont portés les mulets de bât, de trait léger et de gros trait.

est adressé à chacun desdits corps et services intéressés.

Des *Commissions de réception*, composées de la même façon que les Commissions de classement, et dont les

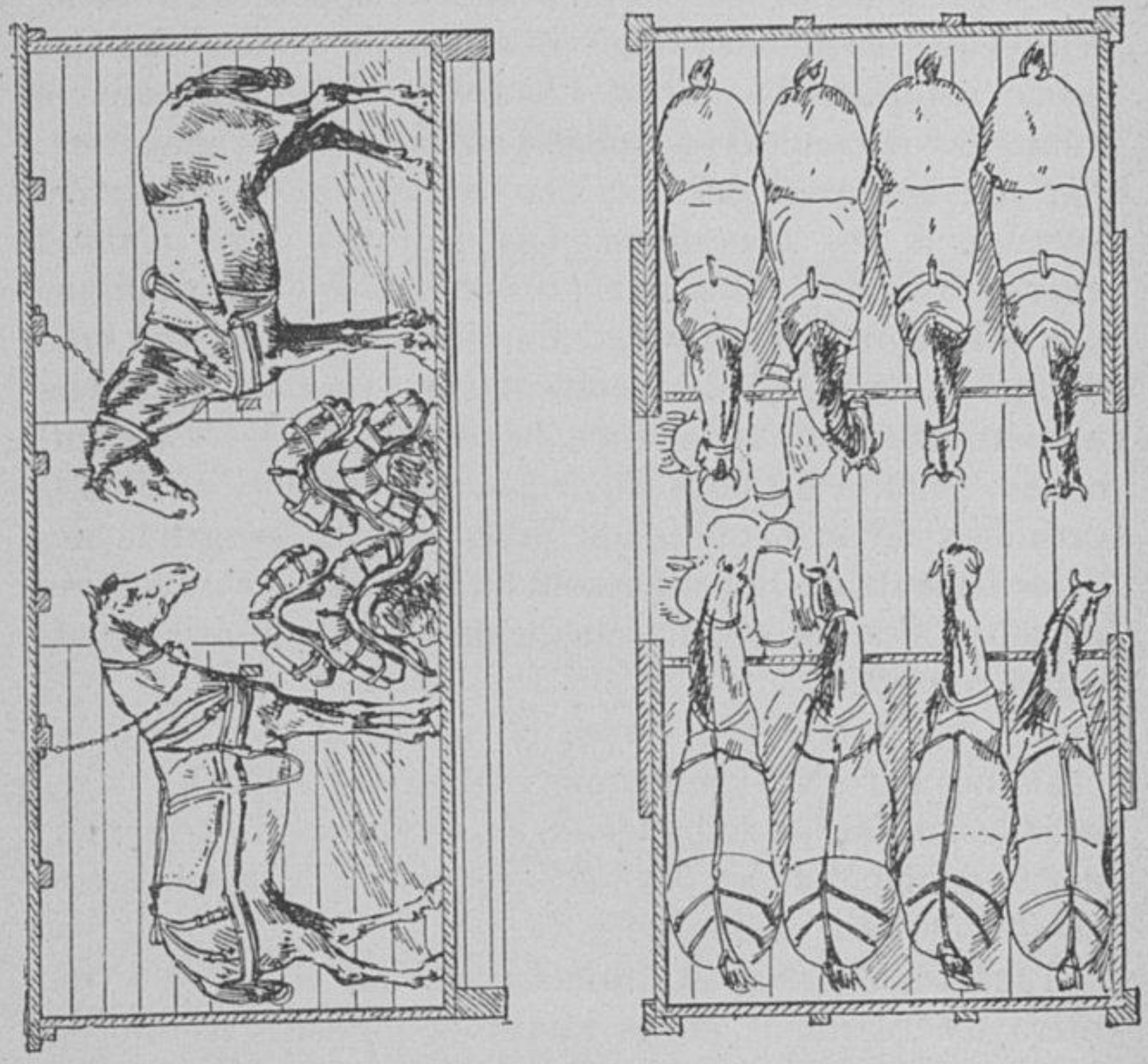

Wagon à marchandises aménagé en vue du transport des chevaux (embarquement en long).

membres sont désignés dès le temps de paix, fonctionnent au moment du besoin pour recevoir chevaux et voitures[1]. Des détachements, dits *cadres de conduite*, sont formés,

1. Chaque circonscription de réquisition comporte une Commission de réception. L'expérience a démontré qu'une Commission ne peut recevoir par jour que de 120 à 150 chevaux. Or il en faut environ 8000 par corps d'armée. D'où il suit que, pour assurer l'exécution de l'opération en un temps relativement court, il a fallu multiplier les circonscriptions. Le nombre de celles-ci varie de 36 à 90 par corps d'armée.

dès le temps de paix, pour mener animaux et véhicules du centre de réquisition à leurs corps respectifs.

La réquisition des chevaux et voitures est ordonnée par voies d'affiches préparées à l'avance et apposées en même temps que les affiches relatives à la mobilisation. Ces placards indiquent le jour et l'heure auxquels animaux et véhicules doivent être amenés au centre de réquisition. Là, aux heure et jour dits, la Commission de réception procède à ses opérations. Les animaux sont d'abord groupés *par commune*, puis présentés dans l'ordre indiqué par le *tableau de classement*. Une fois reçus, ils sont conduits à la forge, où ils reçoivent sur le sabot gauche un numéro matricule et la lettre du corps d'armée[1]. Cela fait, on les groupe de nouveau, mais par catégories. Puis le président de la Commission procède à la formation des détachements en se conformant aux indications du tableau de répartition, et ces détachements sont dirigés vers leurs corps respectifs.

Une fois arrivés au corps, les animaux sont derechef examinés par une *Commission régimentaire* qui les classe dans les escadrons ou batteries, en ayant soin d'affecter aux unités de dépôt celles des bêtes requises qui sont le moins en état de faire campagne.

Tous les chevaux et mulets reçoivent au sabot le numéro du régiment et de l'unité à laquelle ils doivent appartenir.

Puis ils sont harnachés. Il est, à cet effet, et dès le temps de paix, constitué des lots de harnachements neufs[2] pour chaque unité mobilisée de troupes à cheval.

1. Le prix de chaque animal requis est payé au propriétaire suivant un tarif arrêté par le ministre. Ce prix varie, bien entendu, avec la catégorie dans laquelle la bête est classée.

Un tarif analogue régit le remboursement du prix des harnais et voitures.

2. Ces harnachements sont conservés et entretenus dans les directions d'artillerie ou dans les magasins des écoles d'artillerie.

CHAPITRE III

LES FORMATIONS DU TEMPS DE GUERRE

Sommaire. — Infanterie. — Régiments subdivisionnaires. — Régiments régionaux. — Chasseurs à pied. — Zouaves. — Tirailleurs algériens. — Formation éventuelle d'un dix-neuvième corps d'armée. — Cavalerie. — Artillerie. — Artillerie de campagne. — Régiment divisionnaire. — Régiment de corps.

Sur le pied de guerre, chaque corps d'armée comprend : une portion *mobile*; une portion *disponible*; une portion qui doit demeurer sur le territoire. La première se compose de troupes de campagne appelées à combattre en première ligne; la deuxième est destinée à pourvoir à des formations de deuxième ligne ou de réserve; la troisième, enfin, comprend les dépôts des corps de troupe.

Nous n'esquisserons ici que les règles générales de mobilisation des trois armes : infanterie, cavalerie, artillerie.

Actuellement, l'infanterie se compose de : 144 régiments *subdivisionnaires* — ainsi nommés parce qu'ils se recrutent dans les subdivisions de régions de corps d'armée — et de 18 régiments *régionaux*.

Au moment de la mobilisation, chacun des trois bataillons actifs d'un régiment subdivisionnaire se complète à l'effectif de 250 hommes par compagnie[1] et, ainsi complété, part englobé dans la portion mobile. Il est, en

1. Les bataillons actifs ne reçoivent que des réservistes instruits et bien exercés.

outre, créé dans chaque régiment un quatrième bataillon[1] qui, avec les deux premiers bataillons du régiment territorial, forme un régiment *mixte*, et un dépôt de 4 compagnies[2].

En résumé, dans chaque corps d'armée l'infanterie subdivisionnaire fournit à l'heure de la mobilisation : 8 régiments actifs (à 3 bataillons) groupés en 4 brigades; — 8 quatrièmes bataillons constituant le noyau des régiments mixtes destinés aux formations de réserve; — 32 compagnies de dépôt chargées du soin d'instruire les hommes destinés à subvenir aux besoins du remplacement.

Les régiments territoriaux ne forment point de quatrièmes bataillons et se bornent à porter leurs 3 bataillons à l'effectif de 250 hommes par compagnie.

Les *chasseurs à pied* forment, en temps ordinaire, deux groupes distincts dont le premier comprend 18 bataillons (1 par corps d'armée) à 4 compagnies. Lors de la mobilisation, ces bataillons forment chacun 2 compagnies de dépôt. Fort de 12 bataillons, le second groupe est spécialement affecté à la défense des régions alpines. Constitué à 6 compagnies, chacun des bataillons forme, à la mobilisation, une septième compagnie (de dépôt).

Les quatre régiments de *zouaves* demeurent en Algérie. Les réservistes de France, qui doivent rejoindre à Arles et à Salon, forment deux régiments de *zouaves de marche*, chacun à 3 bataillons et un dépôt.

Les trois premiers régiments de *tirailleurs algériens* à l'effectif de 3 bataillons (complétés par des emprunts faits aux quatrièmes bataillons) viennent en France et prennent

1. Les cadres du 4e bataillon sont formés des cadres disponibles du temps de paix (4 capitaines, 4 lieutenants) auxquels viennent s'adjoindre un certain nombre d'officiers de réserve et de sous-officiers prélevés sur les bataillons actifs. Quant à la troupe, elle se compose de réservistes exercés ou non exercés et d'hommes *à la disposition*.

2. Les cadres du dépôt comprennent des officiers du cadre actif qui ne se trouvent pas en état de faire campagne et des officiers de réserve. Pour la troupe, elle ne se compose que d'hommes non instruits.

à Avignon leur matériel roulant. Les quatrièmes bataillons, laissés en Algérie, y recrutent des hommes par voie d'engagement. Le 4e régiment demeure tout entier en Tunisie.

Les troupes d'infanterie d'Algérie (zouaves et tirailleurs algériens) sont spécialement affectées à la formation du noyau d'un 19e corps d'armée.

Chasseur à pied.

Les quatre premiers escadrons de chaque régiment de cavalerie (escadrons actifs) effectuent immédiatement leur départ après s'être complétés à 120 chevaux au moins, à l'aide des ressources du 5e escadron. Celui-ci, qui fait fonction de *dépôt*, reçoit les réservistes, ainsi que les chevaux de réquisition et dirige ultérieurement ces renforts sur les escadrons actifs afin de les porter à l'effectif de guerre[1].

La cavalerie forme, à la mobilisation, 19 brigades de corps d'armée et 6 divisions de cavalerie indépendante[2].

1. L'effectif de guerre d'un escadron est de 6 officiers, 175 hommes (dont 15 à pied) et 157 chevaux.

2. Ces forces n'ayant point paru suffisantes, une loi récemment promulguée dispose qu'il sera procédé à la formation d'un certain nombre de nouveaux régiments de cavalerie.

Des trois armes l'artillerie[1] est celle dont les formations du temps de guerre comportent le plus de complications. Toutes les unités du temps de paix se dédoublent[2] à l'effet de constituer soit des *sections de munitions*, soit des *sections de parc*, soit enfin des *batteries bis*.

En temps de paix, à chaque région de corps d'armée est attachée une brigade d'artillerie de campagne composée de 2 régiments à 12 batteries, dont l'un est dit *régiment divisionnaire*; l'autre, *régiment de corps*.

Le *régiment divisionnaire* de chaque brigade est appelé à fournir : 12 batteries *montées* à l'effectif de guerre et réparties en 4 groupes de 3 batteries (2 groupes par division); 2 sections de munitions d'infanterie numérotées 1 et 2 (une par division); 4 sections de munitions d'artillerie (2 par division); 4 sections de parc constituant le parc d'artillerie du corps d'armée; 2 batteries de dépôt.

Le *régiment de corps* fournit : 2 groupes de 3 batteries *montées*; 1 groupe de 2 batteries *à cheval*; et 2 sections de munitions d'artillerie, le tout constituant l'artillerie *de corps*. Le régiment forme, en outre, une batterie à cheval affectée aux divisions de cavalerie indépendantes et 2 batteries de dépôt.

1. Voir notre livre *l'Artillerie* de la Bibliothèque des merveilles.

2. Les dédoublements ne s'effectuent pas, tant s'en faut, suivant une règle unique et invariable. D'un corps d'armée à l'autre on observe de grandes différences dans les formations de guerre. Il ne sera parlé ici que de ce qui se passe uniformément dans toutes les régions.

CHAPITRE IV

PLAN DE MOBILISATION

Sommaire. — Plan de mobilisation spécial à chaque unité constituée. — Plan de mobilisation du corps d'armée. — Journaux de mobilisation. — Carnets de mobilisation.

Une opération aussi importante que celle de la mobilisation de nos forces nationales ne peut réussir que si tous les détails d'exécution en ont été prévus et si chacun connaît exactement le rôle qu'il est appelé à tenir au moment voulu.

En conséquence, l'autorité militaire a mis entre les mains de chaque chef de corps, d'établissement ou de service des documents d'une précision quasi-mathématique, indiquant par le menu tout ce qui doit se faire. L'ensemble de ces documents constitue le *plan de mobilisation spécial à chaque unité*. Ce plan, le chef de l'unité doit l'avoir étudié à fond et s'appliquer sans cesse à le perfectionner.

Chaque commandant de corps centralise tous les plans spéciaux de sa région et les condense à l'effet d'établir le *plan de mobilisation du corps d'armée*, lequel ne devient exécutoire qu'après avoir reçu l'approbation du ministre. Dressé au cours du premier semestre de chaque année pour faire loi durant l'année suivante, le plan de mobilisation comporte des documents de diverse sorte, tels que : *situation du personnel*; *situation du matériel*; *tableaux de mouvements*; *tableaux relatifs au plan de réquisition*, etc.

Le travail du corps d'armée est adressé, en temps utile, au Ministère de la guerre où il est vérifié, complété et d'où, une fois revêtu de l'approbation ministérielle, il est retourné au corps d'armée.

Les différents corps de troupes, services ou établissements possèdent dès lors des données précises qui leur permettent de procéder sans retard à la rédaction ou à la revision méthodique de leurs journaux de mobilisation.

Le journal de mobilisation n'est autre chose qu'un memento exposant minutieusement en tous détails ce qui doit s'accomplir au moment de la mobilisation et comprend trois parties distinctes, savoir : *Indications générales touchant la mobilisation du corps*[1] ; *Mesures à prendre au cours de la période de préparation à la guerre*[2] ; *Détail des opérations de la mobilisation*[3].

Chaque chef d'unité — compagnie, escadron ou batterie — tient un *carnet de mobilisation*, lequel n'est autre chose qu'un « aide-mémoire » contenant tous les renseignements — extraits du journal de mobilisation du corps d'armée — de nature à présenter quelque intérêt à cette unité.

1. Répartition du corps sur le territoire; circonstances locales; effectifs de paix et de guerre ; ensemble des mesures de mobilisation prévues ; composition et mouvement du personnel et du matériel, réquisition des animaux et des voitures; cantonnements ; tableaux divers.

2. Mention et ouverture des plis cachetés portant indication des mesures à prendre au cours des périodes de tension politique qui peuvent faire prévoir une déclaration de guerre.

3. Dans l'hypothèse d'un ordre de mobilisation, énumération de tout ce qu'il faut faire *jour par jour* pour exécuter, dans les meilleures conditions possibles, toutes les opérations prescrites.

TROISIÈME PARTIE

LES OPÉRATIONS DE GUERRE

LIVRE PREMIER

STRATÉGIE ET TACTIQUE

Sommaire. — Considérations générales. — L'art de la guerre. — Stratégie. — Plans de campagne. — Système des opérations à entreprendre. — Objectifs. — Lieux de concentration. — Bases d'opérations. — Lignes de communication. — Formations tactiques. — Formations de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie.

Considéré étymologiquement et pris dans son acception la plus large, le mot *stratégie*[1] implique la signification d' « art de diriger les armées » dans les voies qui leur permettent d'atteindre le but que se propose la guerre.

« La stratégie, dit Clausewitz, fait le plan de guerre; elle y rattache la série des opérations destinées à le réaliser; elle rédige les projets de campagne, dispose et échelonne les divers combats à livrer pour arriver au but. Mais, comme son travail se base sur des hypothèses générales qui souvent sont irréalisables, attendu que maintes circonstances ne se laissent ni deviner ni prévoir, la stratégie doit tenir la campagne pour être à même de disposer chaque chose à son heure et en sa place, et d'apporter dans l'ensemble des opérations les incessantes modifications que les diverses situations réclament. La stratégie doit, en un mot, avoir sans cesse la main à l'œuvre. »

En somme, la stratégie est l'art du général en chef.

1. Les mots grecs Στρατηγία et Στρατηγὸς viennent tous deux de στρατὸς (armée) et ἄγειν (conduire).

Toutefois, dans le langage militaire usuel, le mot comporte un sens plus restreint. On comprend sous la dénomination générique de *tactique*[1] tout ce qui est relatif à l'emploi des forces militaires dans le combat, tout ce qui les règlemente en vue du combat; sous le nom de *stratégie*, l'art du général, abstraction faite des opérations qui sont du domaine de la tactique.

Stratégie et tactique sont les deux branches conjuguées d'un même art exercé par une même main, et dont les domaines ont des limites qui souvent chevauchent l'une sur l'autre.

Lorsqu'il est obligé de combattre par suite d'une rencontre fortuite de l'ennemi, le général procède à une opération tactique; mais, s'il recherche le combat dans un but déterminé, il fait acte de stratégie.

La stratégie fixe à l'armée le but à atteindre et la direction à suivre à l'effet d'y parvenir; c'est à la tactique qu'incombe le soin de l'exécution. Celle-ci veut donc que celle-là lui fournisse, en temps et lieu, les moyens dont elle a besoin pour accomplir sa tâche.

Il convient d'observer que ce sont là des distinctions subtiles. Où commencent, où finissent la stratégie et la tactique? On a écrit là-dessus des volumes qui formeraient ensemble une bibliothèque, et la question n'est pas élucidée, car il est bien difficile d'assigner des limites certaines à chacune des deux branches de l'art.

Comment devenir expert en l'art de la guerre?

Cet art, observe le général du Barail, ne peut baser ses procédés que sur des hypothèses. Ses règles sont multiples, attendu que les problèmes qu'il s'agit pour lui de résoudre, et qui donnent lieu aux combinaisons les plus variées, dépendent essentiellement des dispositions *incon-*

1. Τακτικὴ, du verbe τάσσειν, ranger. C'est, au sens étymologique, l'art de ranger les troupes en bataille, de leur faire faire d'utiles évolutions, d'en obtenir le meilleur rendement possible sur des terrains de combat qui se prêtent au développement de leur action spéciale.

nues de l'ennemi. Quelle habileté ne devez-vous pas avoir pour l'obliger à conformer ses manœuvres à vos propres mouvements? Telle manœuvre réputée savante peut échouer là où peut réussir une autre manœuvre exécutée contre les règles.

D'où il suit que l'art dont il s'agit est essentiellement difficile.

Fort bien, mais, encore une fois, comment peut-on s'initier aux procédés qu'il emploie?

A ce propos, voici ce qu'écrivait tout récemment le colonel Stoffel :

« Les connaissances qui ont trait aux institutions militaires, à l'emploi des différentes armes, aux manœuvres, à la tactique, aux faits historiques, etc., peuvent s'acquérir dans les écoles ou par la lecture des traités spéciaux, et il n'est pas un officier qui ne doive les posséder; mais elles ne sont pour lui qu'un premier fonds nécessaire, semblable à ce que serait la connaissance de la grammaire pour l'auteur qui voudrait écrire un poème. »

Cela est parfaitement exact. La partie transcendante de l'art de la guerre, celle que Napoléon appelle la *partie divine*, ne s'apprend ni dans les écoles, ni dans les traités didactiques. A défaut d'expérience, les jeunes officiers ont un moyen, mais un seul, de surprendre les secrets de l'art et d'acquérir l'instinct des choses de la guerre, c'est d'étudier à fond l'histoire des guerres et des batailles des grands capitaines, anciens et modernes, depuis Annibal et César jusqu'à Napoléon.

Napoléon lui-même a écrit ce qui suit :

« Les principes de la guerre sont ceux qui ont dirigé les grands capitaines dont l'histoire nous a transmis les hauts faits : Alexandre, Annibal, César, Gustave-Adolphe, Turenne, le prince Eugène, Frédéric le Grand. Alexandre a fait huit campagnes, pendant lesquelles il a conquis l'Asie et une partie des Indes; Annibal en a fait dix-sept, une en Espagne, quinze en Italie, une en Afrique; César en a fait treize, huit contre les Gaulois, cinq contre les

légions de Pompée; Gustave-Adolphe en a fait trois, une en Livonie contre les Russes, deux en Allemagne contre la maison d'Autriche; Turenne en a fait dix-huit, neuf en France, neuf en Allemagne; le prince Eugène de Savoie en a fait treize, deux contre les Turcs, cinq en Italie contre la France, six sur le Rhin ou en Flandre; Frédéric en a fait onze, en Silésie, en Bohême, et sur les rives de l'Elbe. L'histoire de ces quatre-vingt-trois campagnes, faite avec soin, serait un traité complet de l'art de la guerre; les principes qu'on doit suivre dans la guerre offensive et défensive en découleraient comme de source. »

Napoléon dit encore :

« Voulez-vous savoir comment se donnent les batailles? Lisez, méditez les relations des cent cinquante batailles de ces grands capitaines. Faites la guerre offensive comme Alexandre, Annibal, César, Gustave-Adolphe, Turenne, le prince Eugène et Frédéric; lisez, relisez l'histoire de leurs quatre-vingt-trois campagnes; modelez-vous sur eux. C'est le seul moyen de devenir grand capitaine et de surprendre les secrets de l'art. »

Voilà qui est clair. Mais savoir lire, savoir méditer les enseignements de l'histoire, savoir profiter de ses leçons, voilà toujours le difficile.

Ne devient pas militaire qui veut. On naît grand capitaine comme on naît poète, musicien, peintre ou sculpteur.

Les bibliothèques militaires regorgent de traités de stratégie, lesquels édictent chacun quantité de belles maximes. C'est dans ces rigides formulaires que, aux termes des arrêts de certaine école, les généraux seraient tenus d'aller, non pas puiser des inspirations, mais bien calquer des types invariables.

Ce serait vraiment bien commode, car il suffirait d'avoir en poche un bon aide-mémoire pour s'improviser général accompli. Mais ce n'est pas ainsi que les choses se passent. L'art de conduire les armées ne saurait être assujetti à des règles inflexibles. Il ne comporte, cet art, qu'un très petit nombre de principes très simples dont toute opération de guerre implique l'application. Le reste dépend des

circonstances, et les circonstances ne se commandent pas. On ne peut que les saisir.

Qu'on ne s'imagine donc point que le succès d'une opération quelconque est assuré par cela seul que le général en chef a rédigé son plan de campagne conformément aux principes. Il y a loin de la coupe aux lèvres. « Un général, dit le maréchal Gouvion Saint-Cyr, un général a toujours le loisir nécessaire pour bien concevoir son plan d'opérations; il opère dans son cabinet à l'abri des injures du temps et de toute espèce de dangers; il peut, s'il le juge nécessaire, s'entourer de conseils. Les grandes difficultés sont réservées pour l'exécution. C'est là qu'il s'en présente en foule et de toute sorte, au point qu'il est *très difficile de faire exécuter les meilleures dispositions*; mais, pour les mauvaises, cela devient tout à fait impossible. » Répétons-le donc bien haut, l'histoire militaire, le récit des campagnes des grands capitaines, voilà le seul traité de stratégie réellement utile, et qu'il convient de consulter.

Aujourd'hui que, au lendemain d'une déclaration de guerre, les voies ferrées peuvent jeter à la frontière d'un pays des masses de troupes considérables, il convient que ce qu'on appelle le *plan de campagne* soit conçu dès le temps de paix et arrêté dans ses grandes lignes.

Un tel plan doit répondre à toutes les éventualités qui peuvent se présenter. L'auteur dirigera donc successivement ses études dans l'hypothèse d'une guerre avec chacune des puissances limitrophes du pays considéré. En chacune de ces hypothèses, il basera son projet sur un fond de bons documents politiques, géographiques et militaires; il verra quels sont les divers théâtres d'opérations possibles; il déterminera les directions générales dans lesquelles devront rationnellement s'engager les armées; il examinera si son plan doit être offensif ou défensif; il rédigera un programme d'ensemble des opérations, démonstrations, diversions et feintes admissibles en chacun des cas prévus, etc., etc,

Mais, si bien fait qu'il puisse être, un plan de campagne ne saurait répondre à toutes les éventualités de la guerre étudiée; il ne peut même embrasser nul horizon par delà le terrain de la première rencontre avec le gros des forces ennemies. Les événements de nature à modifier la situation respective des belligérants se précipitent en si grand nombre et d'une façon si brutale qu'un plan ne consiste, de fait, qu'en un choix judicieux des points de concentration et du premier but qu'on se propose. Le reste se trouve à la merci de ce que les anciens nommaient la fortune ou le sort des armes. Pour jouer ce terrible jeu de la guerre, il est bon d'avoir des atouts, mais les atouts ne suffisent pas. Il faut encore de la chance, du coup d'œil et de la décision.

Il convient d'examiner tout d'abord s'il vaut mieux porter la guerre sur le territoire ennemi ou attendre l'adversaire chez soi sur un terrain connu et préparé. Quand on a fait choix du système, il faut s'attacher à prendre l'offensive, car un général qui prend l'offensive stratégique se ménage, de ce fait même, quelque chance de succès. Cette façon de procéder lui assure, en effet, sa liberté d'action et lui subordonne jusqu'à certain point les mouvements de son adversaire. Elle lui permet de frapper celui-ci en des points où les coups lui seront le plus rudes.

L' « objectif des opérations » ne saurait être, au début d'une campagne, autre chose que l'armée ennemie. Il faut la chercher, cette armée; il faut l'attaquer, la battre, la ruiner par une poursuite vigoureuse et incessante. C'est le système que Napoléon a suivi si longtemps avec tant de succès.

Quand les forces organisées de l'ennemi sont détruites ou hors de cause, on doit tendre à occuper la majeure partie de son territoire, et l'on s'en assure la possession en se rendant maître des places fortes qui tiennent encore. L'occupation de la capitale du pays envahi est de telle

importance que la prise de cette place devient alors l'objectif principal des opérations. En 1870, après la journée de Sedan, Paris fut l'objectif de nos envahisseurs.

Du fait de l'énorme effectif des forces qu'elle mobilise, chaque nation moderne se voit mise en demeure de former plusieurs armées dont l'ensemble doit être placé sous le commandement d'un généralissime. Celui-ci coordonne leurs mouvements et les fait correctement concourir à l'exécution d'une action commune.

A chacune de ces armées est assigné un lieu de concentration spécial, et ces points de concentration doivent être situés de telle sorte que les armées considérées soient en mesure de se prêter un mutuel et solide appui. Point n'est besoin qu'elles se sentent les coudes; il suffit que deux armées voisines ne soient pas séparées par un intervalle de plus d'une ou deux journées de marche, soit de 20 à 40 kilomètres.

Jadis un général en chef prenait pour « base de ses opérations » la portion de frontière adjacente au pays ennemi et se concentrait sur cette base. Il y établissait de grands dépôts dans lesquels étaient réunis les hommes de recrue, les blessés, les malades qu'on dirigeait, aussitôt instruits ou guéris, sur l'armée active. On y organisait de grands magasins qui expédiaient aux troupes en campagne des approvisionnements de toute nature.

Aujourd'hui, magasins et dépôts sont maintenus à l'intérieur du territoire national, et les chemins de fer viennent y puiser de quoi satisfaire régulièrement et rapidement aux besoins des combattants. Au point de vue de l'entretien des troupes, c'est donc le pays tout entier qui fait maintenant l'office de base d'opérations.

Dans les conditions qui s'imposent actuellement aux opérations stratégiques, qu'est-ce qu'une base?

A cette question la réponse est facile à faire. Une armée qui prend l'offensive a pour base indiquée l'ensemble des régions fortifiées qu'elle laisse sur ses derrières et sous la protection desquelles elle est assurée de pouvoir se refaire

en cas d'échec et de retraite. Pour une armée qui se tien sur la défensive, la base est nécessairement l'ensemble des régions fortifiées auxquelles elle appuie ses manœuvres.

L'étendue, la forme et la direction d'une base peuvent exercer une grande influence sur les opérations.

Un envahisseur qui réussit à gagner du terrain et qui, par conséquent, se trouve trop loin de sa base première est bientôt obligé d'en constituer une seconde en avant. Quant au défenseur, il doit s'en être ménagé une seconde en arrière, en prévision du cas où l'ennemi l'aurait délogé de celle qu'il occupait au début de la campagne.

Une armée en marche ne saurait pratiquer une seule et unique route; elle doit nécessairement former plusieurs colonnes, lesquelles suivront des directions à peu près parallèles, sans toutefois s'astreindre à l'obligation de maintenir leurs têtes *à hauteur*. Il faut que ces colonnes soient assez nombreuses pour pouvoir se déployer facilement et, d'autre part, assez rapprochées l'une de l'autre pour se prêter, à tout moment, appui. Elles doivent pouvoir, en cas de besoin, se concentrer en une seule journée et converger sur un champ de bataille. On appelle *ligne d'opérations* la bande de terrain comprenant le faisceau de voies de communication de toute espèce (routes, cours d'eau, canaux, chemins de fer) que pratique une armée en marche.

L'expérience a démontré qu'une armée quelconque ne doit avoir qu'une seule ligne d'opérations. Au cas de plusieurs armées agissant de concert, les lignes d'opérations doivent être contiguës afin que le mutuel appui soit toujours possible.

Lorsque l'armée adverse a fait la faute de se diviser, il est avantageux de prendre une ligne d'opérations *intérieure*, c'est-à-dire telle qu'on puisse, à volonté, se porter avec toutes les forces dont on dispose contre l'un ou l'autre des corps ennemis.

Une armée qui a passé la frontière et s'avance à l'inté-

rieur du pays ennemi doit demeurer en communication constante avec le territoire national. Tel un ballon captif toujours relié au sol. C'est de la mère patrie qu'elle tire ses renforts et ses ravitaillements; c'est sur la mère patrie qu'elle doit faire évacuer ses blessés, ses malades et les prisonniers faits à l'ennemi.

Ses *lignes de communication* doivent sans cesse être bien couvertes, c'est-à-dire organisées de telle sorte que la sécurité et la régularité ne soient jamais compromises en ce qui concerne la marche des convois sur les routes et celle des trains sur les chemins de fer. Une armée d'invasion doit, en conséquence, se créer des bases d'opérations successives. Des détachements de troupes de deuxième ligne occupent les principales villes et stations d'étapes, de manière à les mettre à l'abri d'un coup de main; d'autres détachements sont chargés du soin de protéger les principaux ouvrages d'art des routes et des chemins de fer. Enfin, des corps de troupes d'un effectif parfois considérable assiègent ou bloquent les places fortes occupées par l'ennemi. Ces places, une fois emportées, pourront servir de points d'appui ou, du moins, empêcher les garnisons de menacer, ne fût-ce que momentanément, les communications de l'armée.

Les *formations tactiques*, c'est-à-dire le dispositif et l'ordre que doivent prendre des troupes appelées à combattre, doivent nécessairement se modifier en même temps que les armes mises à la disposition des combattants.

Quelles sont aujourd'hui les formations rationnelles des trois armes?

L'infanterie peut prendre quatre formations distinctes, savoir : en ligne déployée; en colonne; en ligne de colonnes; en ordre dispersé. La formation en *ligne déployée* — dite jadis « en bataille » — n'est plus aujourd'hui qu'une formation de parade. Dans une formation *en colonne* les éléments placés l'un derrière l'autre peuvent être à distance entière ou serrés en masse. La première manière constitue une formation de marche; la seconde,

une formation de rassemblement. La *ligne de colonnes* est une formation préparatoire de combat ; la formation de combat est celle qui est dite *en ordre dispersé*.

La cavalerie se forme soit *en colonne*, soit *en ligne de colonnes*, soit *en bataille*. Elle prend aussi, parfois, certaine formation en ordre dispersé, servant de prélude à la charge dite *en fourrageurs*.

La formation en colonne comporte trois modes distincts, savoir : la colonne de route; la colonne avec distance — dite aussi colonne simple — et la colonne serrée. Dans la colonne de route, les cavaliers marchent par deux ou par quatre. Analogue à la colonne à distance entière de l'infanterie, la colonne simple se prête à une formation en bataille par conversion[1]. Elle s'emploie alors qu'il faut marcher en terrain varié, parcourir de longues distances ou franchir un défilé. La colonne serrée comporte un régiment ayant ses quatre escadrons en bataille l'un derrière l'autre à 18 mètres de distance. Essentiellement transitoire, cette formation se prend alors que le terrain ne permet pas de présenter à l'ennemi un front plus étendu ou quand il s'agit d'exécuter des charges successives par escadron. C'est une formation de rassemblement.

La formation en ligne de colonnes consiste pour le régiment en l'ensemble de ses escadrons en colonne avec distance, ayant leurs têtes alignées, et placés à intervalles de déploiement. On passe rapidement de la ligne de colonnes à la formation de combat. La *masse* est une ligne de colonnes à intervalles réduits; on l'emploie pour faire mouvoir la cavalerie sur un champ de bataille hors de la portée des feux de l'artillerie ennemie. C'est également une formation de rassemblement.

La formation en bataille est celle que la cavalerie prend pour charger. Elle se commande encore alors qu'il s'agit de bivouaquer ou de stationner en terrain plat et découvert, sous le feu de l'artillerie.

1. La « colonne double » est formée de deux demi-régiments en colonne avec distance, accolés à 12 mètres d'intervalle.

La cavalerie prend l'ordre dispersé dit *en fourrageurs* quand elle est appelée à poursuivre une cavalerie qui a tourné bride sans attendre la charge en ligne dirigée contre elle, ou pour charger de front une masse d'artillerie prise en flanc et de revers par d'autres groupes en ordre compact.

L'artillerie prend, selon les circonstances, l'une des formations suivantes : *en bataille*, *en colonne*, *en ligne de colonnes*, *en masse* et *en batterie*.

Chasseur d'Afrique.

« En bataille » est une formation de parade et de rassemblement. Les formations en colonne par pièces, sections ou batteries sont des formations de marche. La colonne serrée dans laquelle les batteries sont les unes derrière les autres en bataille est une formation de rassemblement. Dans la ligne de colonnes, les batteries sont en colonne par section, leurs têtes alignées à même hauteur et à intervalles de déploiement. Quand les intervalles sont réduits, la formation prend le nom de *masse*. La ligne de colonnes et la masse sont des formations de manœuvres. « En batterie » est la formation de combat.

LIVRE DEUXIÈME

AVANT LA LUTTE

CHAPITRE I

STATIONNEMENT DES TROUPES EN CAMPAGNE

Sommaire. — Modes de stationnement. — Cantonnement. — Campement. — Bivouac. — Formations de rassemblement.

A la guerre, les troupes — alors qu'elles ne combattent point — ne peuvent qu'être en marche ou en station. Le stationnement a lieu par voie de *cantonnement*, de *campement*, de *bivouac* ou de *formation de rassemblement*.

Le fait du logement chez l'habitant est, de tous points, favorable au maintien en bon état des troupes et du matériel. Ce mode de stationnement, dit *cantonnement*, nécessite peu de travaux d'appropriation. Il suffit, la plupart du temps, de réparer des communications existantes; d'ouvrir quelques chemins secondaires; de jeter sur des ruisseaux quelques ponceaux ou passerelles; d'organiser des abreuvoirs et des lavoirs; quelquefois, des cuisines. En tout cas, il est indispensable de planter des poteaux indicateurs à tous les carrefours de chemins et sur toutes les places de rassemblement. Un cantonnement est dit *étendu* quand hommes et chevaux y sont à l'aise; *serré*, dans le cas contraire.

Le *campement* permet d'avoir une concentration plus grande que celle qu'on obtient par voie de cantonnement, même serré. Un camp consiste en certaine étendue de

terrain sur laquelle on installe des logements pour les hommes de troupe. Le site à choisir doit assurer aux occupants la sécurité, la salubrité, la commodité. On met les hommes à l'abri des coups et des surprises de l'ennemi en adoptant pour assiette un terrain haut, prenant de bonnes vues sur les alentours et commandant bien les routes du pays. Le sol doit en être abrité des vents régnants, et légèrement en pente afin que les eaux n'y séjournent pas. Enfin, pour être réputé commode, le camp doit se trouver à proximité du bois et de l'eau.

Le site une fois déterminé, il faut procéder à des travaux d'aménagement du sol et, d'abord, assurer aux eaux pluviales un prompt écoulement. Les rues du camp seront dotées d'un bon empierrement et reliées par des chemins bien empierrés aux voies de communication voisines. Partout où besoin sera, on plantera des poteaux indicateurs. Quand ces travaux préparatoires auront été exécutés, on organisera le logement des hommes soit sous la tente, soit dans des baraques ou des *grâba* (pluriel du mot *gourbi*).

Les tentes des anciens étaient *en cuir* et, par conséquent, plus solides que les nôtres. Nos tentes modernes *en toile* sont elliptiques ou coniques. La tente elliptique peut loger 16 fantassins ou 12 cavaliers; la tente conique, 12 fantassins ou 10 cavaliers.

Lorsqu'on dispose de quantité de bois de charpente et de menuiserie, on construit des baraques analogues à celles dont il a été fait usage au cours de la défense de Paris. A défaut de bois équarris et de planches, on peut utiliser les bois en grume de petites dimensions, pareils à ceux qu'on trouve dans les taillis. Ces bois servent à faire des carcasses de baraques en torchis.

Un *gourbi* n'est autre chose qu'une construction légère en rondins et torchis pouvant abriter de 3 à 6 hommes. Il peut aussi se faire en simples gaulettes clayonnées[1]. L'or-

1. En fait d'art militaire, les anciens sont nos maîtres ou, plus exactement, nos initiateurs. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aien

ganisation d'un camp comporte, en outre, la création de nombre d'accessoires tels que postes, chevalets d'armes, guérites, piquets pour les chevaux, fours de campagne, cuisines, latrines, lavoirs, abreuvoirs, etc., etc.

Le *bivouac* n'est autre chose qu'un campement de courte durée. Les hommes y sont en plein air et ne peuvent se soustraire aux intempéries des saisons qu'en ayant recours à l'emploi de la *tente-abri* ou à des abris *de bivouac* faits avec des matériaux trouvés sur place.

L'élément de la tente-abri, inventée par nos zouaves, est un rectangle de toile percé d'œillets et muni de lacets. Il faut deux de ces morceaux de toile pour former un abri ouvert à ses deux bouts; il en faut trois pour faire une tente fermée à l'une de ses extrémités. Le matériel comprend une corde, des supports et quelques piquets.

Assez décrié depuis la guerre, l'usage de la tente-abri reprend maintenant faveur en Allemagne.

Un abri de bivouac pour quelques hommes peut se composer d'une traverse portée par deux fourches plantées en terre, traverse qui sert d'appui à un pan de toiture inclinée formée de branchages, de paille, de clayonnages, de planches, de portes, ou de toiles goudronnées trouvées sur place. Quelques minutes suffisent à improviser pareille installation qui, bien orientée, comporte certaine protection contre l'action du vent ou de la pluie.

S'agit-il d'abriter un poste de 40 à 60 hommes, on organise, suivant les mêmes principes, un abri circulaire au centre duquel il convient d'établir un foyer.

Le bivouac a ses avantages à l'heure des grandes concentrations qui précèdent la bataille. Une division, massée sur un terrain de 70 hectares de superficie, peut être mise en mouvement un quart d'heure après en avoir reçu l'ordre. Un corps d'armée, occupant 150 hectares, se trouve placé dans les mêmes conditions.

D'autre part, quand le temps est mauvais, les bivouacs,

connu le baraquement. Les baraques romaines étaient dites *casæ militum* ou *hibernorum ædificia*.

même de courte durée, exercent une fâcheuse influence sur la santé des hommes et l'état du matériel. En conséquence, on ne devra faire bivouaquer les troupes que lorsque les circonstances réclameront une concentration plus grande que celle qui résulte du cantonnement serré.

La *formation de rassemblement* s'emploie au cas où les troupes doivent se mettre en mouvement *immédiatement* après en avoir reçu l'ordre. Dans cette situation, elles n'occupent pas le quart de l'espace dont elles disposent au bivouac. En fait de repos octroyé, les fantassins ne peuvent que former les faisceaux et se décharger de leurs sacs; les cavaliers peuvent tout juste mettre pied à terre.

Cela étant, on ne doit ordonner cette formation que dans des situations très tendues et qui ne doivent pas se prolonger, comme, par exemple, quand il s'agit de masser des troupes en arrière et à proximité d'une position de combat qu'on a l'intention d'occuper. On demeure rassemblé en attendant que, par la direction de ses attaques, l'ennemi ait indiqué le dispositif de combat qu'il convient d'adopter.

CHAPITRE II

MARCHES

Sommaire. — Mouvements de troupes. — Pratique des voies de terre, à pied et à cheval. — Marche à travers champs. — Marche par chemins ou routes. — Discipline et vitesse de marche. — Marches de nuit. — Ponts militaires. — Conditions générales d'établissement. — Ponts à supports flottants. — Ponts à supports fixes. — Ponts sans supports intermédiaires. — Moyens accessoires de franchissement. — Ponts volants. — Trailles. — Bacs. — Ponceaux et passerelles. — Passage à gué, sur la glace, à la nage. — Exploitation et rendement militaires des voies ferrées. — Communications fluviales. — Communications maritimes.

Les troupes se déplacent soit à pied ou à cheval, soit par chemins de fer; elles prennent aussi parfois les voies navigables, fluviales ou maritimes.

La marche à pied ou à cheval est le mode de locomotion le plus usité. Selon les exigences de la situation, cette marche s'effectue soit à travers champs, soit sur des chemins ou des routes.

Au cours d'une marche à travers champs, hommes et chevaux se fatiguent beaucoup. D'autre part, le terrain n'est pas toujours facilement praticable. Aussi ce mode de déplacement n'est-il usité qu'en cas de besoin absolu et pour des parcours d'étendue restreinte.

Les routes et les ponts sont de largeur telle que l'infanterie doit les pratiquer *par quatre*; la cavalerie *par trois*; les pièces d'artillerie et les voitures *à la file*. Suivant cette méthode, on ménage une libre circulation aux voitures roulant en sens inverse de celui du mouvement de

la colonne; on livre passage aux officiers sans troupe, aux estafettes, etc.

Une telle formation de marche implique pour les troupes la nécessité d'occuper un front étroit et une profondeur relativement considérable. Les longueurs normales sont celles qui se trouvent consignées au tableau ci-contre :

UNITÉS.	1 PROFONDEUR de marche de la partie combattante, y compris : voitures de munitions, voitures d'ambulance, voitures d'outils et les équipages de pont dans les divisions.	2 PROFONDEUR de marche des autres voitures (bagages des états-majors, des troupes; voitures de cantinières).	3 TOTAUX des colonnes 1 et 2.	4 PROFONDEUR de marche les convois administratifs, des trains et des colonnes.	5 TOTAUX des colonnes 3 et 4.
	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.
1 bataillon d'infanterie.	302	83	385	»	»
1 brigade d'infanterie	1,952 (En chiff. rond 2 kil.)	533	2,485	»	»
1 régiment de cavalerie	686	83	769	»	»
1 batterie montée	424	»	»	»	»
1 groupe de 4 batteries montées . . .	1,758	34	1,792	»	»
1 batterie à cheval.	444	»	»	»	»
1 division d'infanterie, y compris la comp. de pionniers, l'équip. de pont, le détachement sanitaire, mais sans les autres trains et colonnes.	7,296 (En chiff. rond 7 k. 1/2)	1,311	8,607	117	8,724
1 division de cavalerie (sans trains) . .	5,464 (En chiff. rond 5 k. 1/2)	594	6,058	72	6,130
Artillerie de corps.	3,664 (En chiff. rond 3 k. 1/2)	80	3,744	»	»
1 colonne de munitions.	»	»	»	570	»
1 colonne de vivres	»	»	»	565	»
1 colonne du train des équipages. . .	»	»	»	970	»
1 ambulance de campagne	»	»	»	125	»
1 corps d'armée.	18,790 (En chiff. rond 19 kil.)	2,878	21,668	16,850	38,518

Ces longueurs, dont l'expérience a consacré l'exactitude, s'accroissent inévitablement alors que les chemins sont mauvais; que les conditions atmosphériques contrarient la marche ou qu'il faut passer par des ponts militaires. Au cas d'un concours de circonstances défavorables, ces longueurs peuvent aller du simple au double.

Le fait d'une mauvaise discipline de marche a particulièrement grande influence sur l'allongement des colonnes de troupes. Que dans l'infanterie, par exemple, la distance de route entre deux rangs consécutifs s'accroisse seulement de 25 centimètres, cette irrégularité produit pour le corps d'armée un supplément de profondeur de 1500 mètres. Si les distances réglementaires ne sont pas rigoureusement observées; si, au lieu de garder une allure régulière, la tête va tantôt vite et tantôt lentement, il se produit des *à-coup* dont les effets se répercutent et s'accroissent de la tête à la queue. Les colonnes s'allongent et les hommes se fatiguent.

Dans les conditions ordinaires, une distance moyenne de 20 à 25 kilomètres peut être parcourue : par un régiment de cavalerie ou une batterie à cheval en 4 heures; par un bataillon d'infanterie isolé ou une batterie montée, en 5 heures; par une colonne de voitures, en 6 heures. Mais ces chiffres n'ont rien d'absolu. Des troupes d'élite peuvent fournir une marche beaucoup plus rapide; réciproquement, le temps peut doubler s'il s'agit de troupes mal entraînées, fatiguées, peu disciplinées ou quand les chemins sont mauvais; qu'il pleut, qu'il neige ou qu'il vente.

Une marche de 25 à 30 kilomètres doit être considérée comme le maximum qu'hommes et chevaux puissent, sans être surmenés, fournir plusieurs jours consécutifs. Toutefois, en cas d'urgence, mais exceptionnellement, on peut demander bien davantage aux troupes.

Les marches de nuit s'effectuent plus lentement que les marches de jour. Elles exercent une fâcheuse influence sur la santé des hommes et les forces des chevaux; de plus, elles ruinent la discipline. On ne doit y avoir recours qu'en cas d'absolue nécessité.

De tous les obstacles qui contrarient les libres mouvements des armées en campagne les plus sérieux, les plus fréquents sont ceux qui résultent de la rencontre des cours d'eau.

Fleuves et rivières se franchissent, en temps de paix, sur des ponts permanents; mais, en temps de guerre, ces ouvrages sont souvent défendus ou ruinés par l'ennemi et, dès lors, les troupes en marche sont arrêtées par une solution de continuité de la voie — route ou chemin de fer — qu'elles suivent.

Cela étant, elles peuvent opérer leur passage soit *à la nage*, *à gué*, ou *sur la glace*, soit au moyen d'embarcations ou autres corps flottants; mais on ne saurait jamais compter sur de telles solutions du problème. Un corps de troupes régulières doit disposer de moyens de franchissement sûrs et expéditifs; nous voulons dire être toujours en mesure de jeter des *ponts militaires*.

Les ponts militaires se classent d'après la nature de leurs supports. On les distingue en ponts *à supports flottants* — *à supports fixes* — et *sans supports intermédiaires*.

Qu'ils soient fixes ou flottants, les supports se disposent parallèlement au fil de l'eau. Ainsi établis, ils reçoivent des poutrelles sur lesquelles se posent transversalement des madriers. L'ensemble de ces madriers et poutrelles constitue le TABLIER, lequel est d'un seul et même type pour tous les genres de ponts. Les madriers sont maintenus en place sur leurs poutrelles de support par le moyen d'autres petites poutrelles, dites *de guindage*, qui se relient aux premières à l'aide d'une corde — ou *commande* — serrée par un billot. L'intervalle compris entre deux supports voisins constitue une *travée* de pont.

Les ponts militaires à supports flottants se distinguent en *ponts de bateaux des équipages*[1]; — ponts de bateaux du commerce; — ponts de radeaux; — ponts de tonneaux, d'outres gonflées d'air, de caisses calfatées, etc.

1. C'est le service de l'artillerie (pontonniers) qui jette les ponts de bateaux des équipages.

Pour supports fixes des ponts militaires à jeter sur des cours d'eau de peu de profondeur, on peut prendre des chevalets, des voitures, des gabions emplis de terre et de pierres ou des pilots battus à la sonnette.

Les ponts *sans supports intermédiaires* se construisent soit en charpente, soit en cordages. Ceux-ci se distinguent en ponts *sur chaînette* et ponts *suspendus*.

Le tablier d'un pont sur chaînette s'établit sur deux ou plusieurs câbles tendus d'une rive à l'autre. Ce moyen de passage ne s'emploie guère qu'en pays de montagnes au-dessus de torrents de 20 à 25 mètres de largeur. Dans le cas du pont suspendu, les câbles suspenseurs passent sur des potences dressées sur les deux rives; le tablier se relie à ces cinquenelles par une série d'ordonnées verticales en cordes.

Outre les ponts militaires, il est, pour les corps de troupes, des moyens accessoires de franchissement tels que ponts-volants, trailles, bacs, etc., etc.

Un *pont-volant* consiste en un système de deux ou plusieurs bateaux pontés, reliés par un cordage d'ancre à un point fixe en amont. On fait osciller le système d'une rive à l'autre, en le présentant obliquement au courant. Cet appareil est fort commode pour jeter quelques détachements sur la rive ennemie; pour y faire passer un peu de cavalerie et d'artillerie, pendant que l'infanterie opère son passage en bateaux.

La *traille* est une espèce de pont-volant qui, au lieu d'osciller sous la dépendance d'un point fixe, se meut en glissant le long d'une cinquenelle tendue d'une rive à l'autre, assez haut pour ne pas être mouillée. Cet appareil, ainsi que le précédent, ne s'établit avantageusement que sur des cours d'eau rapides.

On appelle *bac* un grand bateau plat de forme rectangulaire, qu'on peut manœuvrer en halant sur une cinquenelle tendue en travers d'une rivière à faible courant.

Quand l'obstacle à traverser n'a que peu de largeur, on construit, à cet effet, un *ponceau* ayant pour supports quelques poutrelles jetées d'une rive à l'autre.

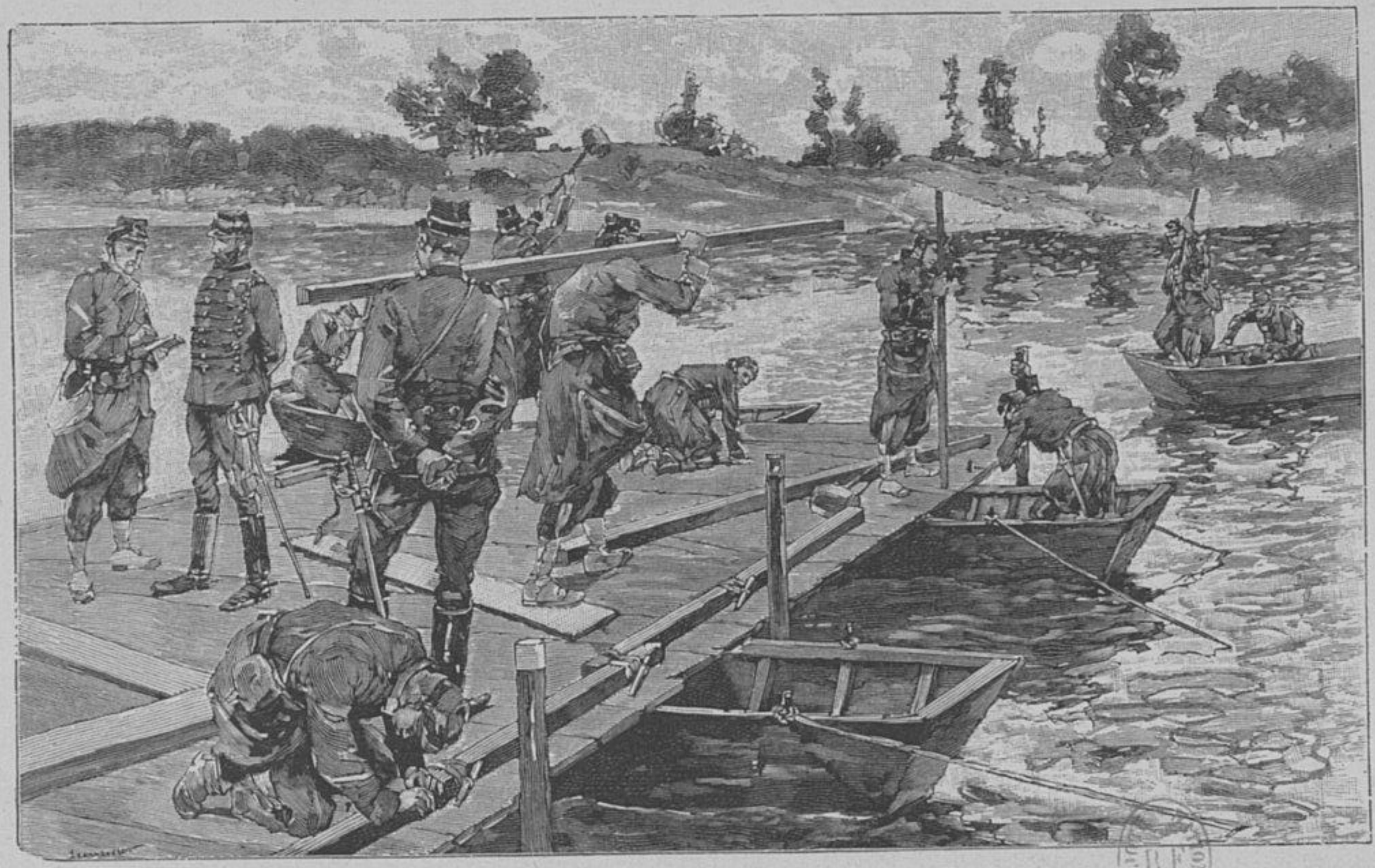

Construction d'un pont militaire à supports flottants.

On donne le nom de *passerelles* à des ponceaux de construction rapide, destinés à livrer passage à l'infanterie sur un champ de bataille. Les passerelles à plusieurs travées s'établissent sur petits pilots, sur chevalets de types divers ou sur des corps d'arbres flottants.

S'il ne s'agit que de mettre en mouvement quelques hommes isolés, on peut se borner à abattre un arbre de telle façon qu'il tombe en travers du courant et pose sur l'eau en s'arc-boutant à la rive opposée. On élague quelques branches et les hommes passent à la file. Si le ruisseau est large, on abat deux arbres, un sur chaque rive, en les faisant tomber l'un et l'autre les branches en avant. Ces branches une fois enchevêtrées, la communication se trouve établie.

Il est enfin des moyens naturels de franchissement de l'obstacle opposé par un cours d'eau.

Un gué est praticable à l'infanterie quand la profondeur du fleuve au point dont il s'agit ne dépasse pas 1 mètre; que le courant est peu rapide; le sol, ferme et uni. La cavalerie passe facilement par des gués de 1 m. 20 à 1 m. 30 de hauteur d'eau, mais l'artillerie de campage et les voitures dont le chargement craint l'humidité ne peuvent traverser des hauts-fonds de plus de 0 m.65 à 0 m.80 de profondeur.

Il suffit qu'une glace ait 0 m.08 d'épaisseur pour que l'infanterie y marche sans danger à files ouvertes; de 0 m.12, pour qu'elle puisse livrer passage à la cavalerie et aux voitures légères; de 0 m.16, aux grosses voitures de l'artillerie; de 0 m.30, aux plus lourds fardeaux militaires.

Des détachements d'infanterie peuvent parfois passer une rivière à la nage. En 1799, Soult avait formé une compagnie de 150 nageurs; Lecourbe, une de 80. Ce mode de franchissement est très pratique pour la cavalerie. Quelquefois, on se borne à faire passer à la nage les chevaux que tiennent par la longe leurs cavaliers embarqués.

Les chemins de fer offrent aux armées modernes le vrai

mode de transport qui puisse leur convenir, puisque ce sont eux — chemins de fer — qui ont provoqué l'avènement de ces effectifs énormes dont l'entretien ruine aujourd'hui toutes les puissances.

Nous avons exposé plus haut l'organisation du service militaire des voies ferrées. Quelles en sont les conditions d'exploitation? Quel en est le rendement?

On dit communément qu'un bataillon d'infanterie embarque en une demi-heure; un escadron de cavalerie, en une heure et demie; une batterie d'artillerie, en deux ou trois heures. De fait, il s'en faut souvent beaucoup que les choses aillent aussi vite que cela. Même en admettant ces chiffres, on voit que, si d'une gare tête de ligne on devait lancer un train toutes les vingt minutes, il faudrait qu'il y eût, en même temps, grand nombre de trains en formation. D'où la nécessité de pouvoir disposer d'une grande longueur de quais et de bon nombre de voies de garage. Or les grandes gares de Paris avec leurs annexes — Pantin, la Villette, Ivry, la Chapelle — peuvent seules se prêter, en France, à de tels embarquements simultanés.

La question capitale des transports militaires par chemins de fer est, sans contredit, celle du débarquement. Cette opération réclame beaucoup de quais, et de quais spéciaux correspondant aux divers déchargements. Il faut, de plus, beaucoup de main-d'œuvre et de moyens de transbordement, si l'on veut déblayer la gare d'arrivée au plus vite. Le chargement d'un wagon est de cinq tonnes en moyenne, soit 250 tonnes pour un train de 50 wagons. Or une voiture du train des équipages ne peut charger qu'une tonne; il suit de là qu'il ne faut point, pour chaque train, moins de 250 voitures. Ce chiffre suffit à faire mesurer les difficultés de l'exécution du service.

Lorsqu'il s'agit de transporter de grandes masses de troupes, la rapidité de cette exécution dépend de nombre de facteurs divers. Une certaine préparation est indispensable à l'effet de réunir le personnel et le matériel nécessaires; de régler les détails de l'embarquement, du débarquement et du transport.

Il faut que, durant ce transport, les lignes utilisées soient à l'abri des entreprises de l'adversaire, attendu que des troupes embarquées sont absolument sans défense. On ne doit jamais perdre de vue ces conditions délicates du fonctionnement des chemins de fer.

Il ne faut pas non plus omettre de considérer que, lors du transport d'une grande unité, les divers éléments en sont à grande distance les uns des autres, tant que ledit transport n'est point parachevé. Aussi doit-on redoubler de prudence quand on se trouve à proximité de l'ennemi, pour que les premiers débarqués n'aient pas à soutenir une attaque de forces supérieures avant l'arrivée du reste des troupes embarquées.

Soldat du train des équipages.

Sur les théâtres d'opérations d'Europe, la navigation fluviale est de peu d'importance en ce qui concerne le transpert des troupes. On ne peut guère employer, dans cet ordre d'idées, que les grands bateaux à vapeur desservant le cours moyen ou même seulement le cours inférieur des fleuves. Ces bateaux, qui sont en petit nombre, ne peuvent embarquer chacun que quelques compagnies d'infanterie et sont tout à fait impropres au transport des chevaux. Il n'est donc pas possible de compter sur ce moyen, alors qu'il s'agit de mettre de grandes masses en mouvement.

En fait de communications maritimes, des troupes peuvent être embarquées à bord d'un navire de guerre, d'un transport de l'État ou d'un bâtiment du commerce nolisé au moment du besoin.

Les grands vaisseaux de guerre ne sont pas très propres au transport des troupes. Le fait de leur grand tirant d'eau les empêche souvent d'accoster la terre et rend, par conséquent, difficile l'embarquement ainsi que le débarquement des hommes, des chevaux et du matériel. Les transports de l'État sont aménagés de manière à satisfaire aux conditions requises par leur destination spéciale, mais leur contenance est relativement assez restreinte. Chacun d'eux ne peut guère embarquer qu'un bataillon, un escadron ou une batterie. Les grands vapeurs de la marine marchande ne contiennent pas plus de monde que les transports de l'État. Leur affectation au transport des troupes implique, d'ailleurs, la nécessité d'un aménagement intérieur, et une opération de ce genre demande beaucoup de temps.

CHAPITRE III

LES RECONNAISSANCES

Sommaire. — Service de renseignements. — Observatoires militaires. — Ballons captifs. — Photographie.

La recherche d'une solution de toute espèce de problème implique nécessité d'un ensemble de données certaines. L'art militaire est soumis à cette loi ; aucune opération de guerre ne saurait être raisonnablement tentée sans une série de reconnaissances préalables. Avant de rien entreprendre, le commandant des troupes appelées à prendre part à quelque action de vigueur doit indispensablement se renseigner sur la force, les positions, les intentions probables de l'adversaire ; se procurer des informations précises touchant les ressources du pays et la nature du terrain sur lequel il doit risquer une affaire.

Les reconnaissances militaires sont faites par des officiers qui tantôt opèrent isolément, ou accompagnés d'une faible escorte, tantôt s'avancent à la tête d'un détachement de certain effectif. Le plus souvent, il faut le dire, reconnaître, c'est combattre.

Les officiers chargés d'un service de découverte doivent se munir des instruments dont on se sert pour faire des levers topographiques et, avant tout, d'une bonne jumelle.

Pour prendre ses vues et renseignements, l'officier a souvent besoin de s'établir en station sur des points de grande altitude, tels qu'une éminence dominant la plaine, une pointe de rocher dans la montagne, un piton commandant les alentours. Or les reliefs naturels du sol ne

sont pas toujours suffisamment prononcés, et l'explorateur doit s'ingénier à improviser des observatoires de campagne qui lui permettent d'accomplir la mission dont il est chargé.

A défaut d'édifices — tours, clochers de villages, etc. — on peut se poster au haut d'un arbre, ainsi que le faisaient, durant la guerre de la Sécession des États d'Amérique, les officiers du *Signal corps* placés sous les ordres du général Albert Myer. Mais les arbres eux-mêmes peuvent faire défaut au pays qu'on explore et, dès lors, il devient urgent de construire de toutes pièces des observatoires, espèce de beffrois en charpente. Les puissances européennes ont mis la question à l'étude, désireuses qu'elles sont de doter leurs armées d'un matériel démontable et facilement transportable, lequel suivrait les troupes à la manière d'un équipage de ponts.

Mais aucun de ces moyens — arbres, clochers, observatoires en charpente de fer ou bois, etc. — ne vaut celui d'un emploi rationnel de ballons captifs. Dès qu'ils ont atteint une altitude de 300 à 500 mètres, les aéronautes découvrent merveilleusement bien la campagne qui prend, à leurs yeux, l'aspect d'une grande carte, sur laquelle ils parviennent aisément à s'orienter. Ils communiquent avec le sol par le moyen d'un fil téléphonique et transmettent, au fur et à mesure, les résultats de leurs observations. On peut ainsi reconnaître d'assez grandes étendues de terrain, telles que des positions ennemies, les abords d'une place forte, etc.; on peut observer les points de chute des projectiles, rectifier le tir des batteries, etc.

Un officier expert en l'art du photographe peut prendre des vues utiles et même faire des levers topographiques. Il était intéressant de savoir si l'on pouvait se servir d'appareils photographiques à bord de la nacelle d'un ballon. Des expériences faites dans ce sens ont parfaitement réussi; il est désormais acquis qu'on arrive à prendre des vues très nettes du terrain sous-jacent; et cela, en opérant à 1 000 mètres d'altitude. La photographie aérostatique est appelée à tenir un rôle important dans le service des reconnaissances.

LIVRE TROISIEME

LA CRISE

CHAPITRE I

BATAILLES ET COMBATS

Sommaire. — Considérations générales. — Le combat. — La bataille. — Batailles de rencontre. — Attaques de front et attaques enveloppantes.

Le combat est l'opération militaire par excellence. A la guerre, rien ne doit se produire qu'en vue du combat; tout doit y tendre, s'y rapporter, y concourir. Une action stratégique quelconque implique toujours nécessairement l'idée d'un combat.

On ne saurait avoir raison d'un adversaire qu'en détruisant ses forces soit par le feu ou de toute autre manière, en tout ou seulement en partie, mais à un point tel qu'il ne puisse ou ne veuille plus continuer la lutte. Le but final de tout combat, c'est l'anéantissement total ou partiel de l'adversaire. Tout combat est un duel à mort.

Il est, de par l'expérience, avéré que, au cours d'un combat, les pertes matérielles subies de part et d'autre accusent rarement des différences sensibles. Elles sont souvent égales. Parfois même, c'est le vainqueur qui a le plus souffert au moment où la fortune s'est prononcée en sa faveur. Les grandes pertes ne commencent pour le vaincu qu'avec la retraite et, dès lors, son adversaire y échappe. Chez le vaincu, les hommes épuisés ne peuvent plus mar-

cher; les bataillons, ébranlés et désunis, sont sabrés par la cavalerie. Canons et caissons, brisés ou en détresse dans les mauvais chemins, tombent aux mains du vainqueur. Les détachements isolés s'égarent dans la nuit et sont faits prisonnniers avant d'avoir pu songer à se défendre.

Ce ne sont pas seulement les forces matérielles qui s'épuisent au cours d'un combat; les forces morales s'y brisent aussi. Ce n'est pas uniquement à raison de ce qu'il a perdu en hommes, en chevaux et en armes, mais bien encore en courage et en confiance, qu'un combattant se résigne à abandonner le champ de bataille. En fin de compte, on appelle vainqueur celui des deux qui a su garder le plus de puissance matérielle et de vigueur morale.

La dépression des forces morales du vaincu va sans cesse en s'accentuant à partir du moment où commence son mouvement de retraite. L'ordre et l'unité, déjà fortement ébranlés par la lutte, achèvent de se perdre et, dès lors, tout acte isolé de résistance devient plus nuisible qu'utile. Le courage n'est plus soutenu, ni par l'émulation, ni par l'espérance d'un succès. Il se brise et la situation apparaît dans toute son horreur. Tel est le moment dont le vainqueur doit profiter pour atteindre le vrai but du combat, lequel but est, il faut le répéter, l'anéantissement le plus complet possible des forces de l'adversaire.

Tous ceux qui ont fait la guerre ont mesuré l'étendue du danger résultant de l'obligation d'avoir à combattre de deux côtés à la fois, et celle du danger, plus grand encore, de se voir couper de la ligne de retraite prévue. De là certaine tendance instinctive qui influe singulièrement sur la direction de la guerre et se manifeste dans tous les combats, celle de tourner l'adversaire et de ne pas se laisser tourner par lui. Si faible que soit son effectif, une troupe ne combattra jamais sans veiller à la conservation de sa ligne de retraite et, dans la plupart des cas, sans menacer celle de l'ennemi. Cette idée du mouve-

ment tournant préside à la plupart des mouvements stratégiques et tactiques; elle constitue la première préoccupation des combattants.

Le « combat » résulte du fait de la rencontre d'une fraction isolée de l'armée avec l'ennemi. Il se compose d'une série d'engagements simultanés ou successifs, poursuivant tous avec ensemble un résultat commun.

Quand deux puissances belligérantes ont amené en présence la majeure partie de leurs forces disponibles, le choc de ces forces est dit « bataille ». Il convient d'observer qu'une bataille n'est, au fond, qu'un ensemble de combats particuliers, ceux que livrent les corps d'armée, les divisions, etc., s'engageant simultanément ou successivement. La « bataille » ne diffère du « combat » que par le nombre des troupes engagées dans la lutte et du fait de l'importance que son issue peut avoir sur la conduite ultérieure des opérations. Soumise aux règles générales du combat, elle a, plus que tout autre combat, ce caractère qu'on ne la livre que pour elle-même, c'est-à-dire dans l'intention d'y obtenir une victoire décisive. La « journée » où elle se donne constitue un moment capital de la guerre.

Les batailles modernes ne se livrent pas, en général, sur des positions choisies d'avance. Elles se produisent, le plus souvent, du fait des circonstances qui font tomber l'une sur l'autre les deux armées en marche, chacune vers son but, et sont pour cette raison dites batailles « de rencontre ».

Quelle est la physionomie générale d'un engagement de ce genre?

Une armée composée de plusieurs corps est en marche dans certaine direction par colonnes de corps d'armée ou de divisions, selon les facilités que lui offre le réseau des voies de communication dont elle dispose.

Elle a pris le contact avec l'ennemi; l'ensemble des

renseignements fournis par les reconnaissances de cavalerie permet d'apprécier les forces de cet adversaire et de pénétrer, jusqu'à certain point, ses intentions. Sur ces données, le commandant en chef assigne à ses différents corps les positions qu'ils doivent occuper; le déploiement s'opère et l'action s'engage.

L'artillerie, qui s'est portée rapidement à la tête des colonnes, protège le déploiement. C'est à elle qu'appartient l'introduction du combat.

Puis l'action se développe, l'infanterie dessine ses attaques, secondée qu'elle est par les deux autres armes opérant de concert avec elle.

L'engagement est bientôt général.

Il a pour dénouement le succès de l'un des partis; la défaite de l'autre. Quant à l'épilogue, c'est pour le vaincu la retraite ou la déroute; pour le vainqueur, la poursuite à outrance du vaincu.

Les mouvements tactiques qui s'exécutent sur un champ de bataille résultent nécessairement de l'une ou l'autre des deux combinaisons suivantes :

Le général en chef refuse les ailes de son armée et donne sur le centre de l'ennemi par une attaque *en coin*. C'est ce qu'a fait Napoléon à Austerlitz.

Opérant tout différemment, ce général concentre ses forces en face de l'une des ailes de l'adversaire pour le tourner et prendre ses positions à revers, tandis qu'il l'occupe sur son front. Le mouvement enveloppant peut même se dessiner à la fois contre les deux ailes. C'est ce que les Prussiens ont fait à Sadowa.

La puissance des feux modernes est telle que, à moins de pouvoir cheminer à couvert, l'attaque de front *en coin* passerait aujourd'hui pour une opération téméraire et que l'attaque enveloppante est devenue, pour ainsi dire, de règle. Celle-ci n'est cependant pas sans inconvénients, car elle détourne les troupes assaillantes de leur ligne d'opérations et compromet parfois leur ligne de retraite; mais elle menace, en même temps, celle de l'ennemi.

Les résultats d'un double mouvement tournant peuvent être considérables. Voyant sa ligne de retraite compromise de deux côtés à la fois, le défenseur se voit mis en demeure d'abandonner le champ de bataille. Il bat précipitamment en retraite, mais il n'opère cette retraite qu'au prix de pertes énormes. Enfin, quand, profitant d'une grande supériorité numérique, l'agresseur peut fermer, par une jonction de ses deux ailes, le cercle qui enferme les troupes de la défense, il se produit une de ces catastrophes qui font époque dans la vie des nations.

Telle fut pour nous la journée de Sedan.

CHAPITRE II

FORTIFICATION DE CAMPAGNE

Sommaire. — Importance des travaux de fortification de campagne. — Éléments constitutifs d'un retranchement. — Classification des retranchements en terre. — Tracé des retranchements. — Ouvrages ouverts, mi-fermés et fermés. — Ouvrages simples. — Lignes. — Organisation intérieure des ouvrages de campagne. — Organisation extérieure. — Défenses accessoires. — Abatis. — Réseaux de fil de fer. — Palissades — Palanques. — Obstacles improvisés. — Fraises. — Croix de Saint-André. — Chevaux de Frise. — Trous-de-loup. — Chausse-trapes. — Petits piquets. — Planches à clous. — Fougasses. — Trompe-l'œil.

L'importance des travaux de campagne est absolument irrécusable. Voici ce qu'en dit l'Instruction ministérielle du 23 mars 1878 :

« Les travaux de campagne ont eu, de tout temps, une importance considérable. Depuis l'adoption des armes à tir rapide, ils sont devenus, sur les champs de bataille, une force et un moyen d'action toujours utiles, souvent indispensables.

« Si, dans la défensive, ils permettent de compenser l'infériorité numérique des troupes sur un point donné, dans l'offensive ils donnent à l'assaillant les moyens de détruire les défenses de l'ennemi ou de les retourner contre lui. Ils permettent de se cramponner au terrain conquis et de s'en assurer la possession. Dans l'attaque et la défense des positions importantes, les troupes du génie feront, le plus souvent, partie des colonnes de travailleurs, mais ces troupes ne peuvent se subdiviser à l'infini et, dans beaucoup de cas, ce sera l'infanterie seule qui devra détruire

les obstacles accumulés par la défense, élever des ouvrages simples, préparer avec rapidité des abatis, réparer des routes, jeter des passerelles sur de petits cours d'eau, faire sauter un mur, etc. »

On appelle *retranchement* tout ouvrage de campagne organisé de façon à constituer un « couvert défensif ». Tout retranchement comporte donc essentiellement une *masse couvrante*, et cette masse peut être formée de toute espèce de matériaux : terres apportées sur place dans des récipients divers; — maçonnerie de moellons ou de pierres de taille; — tas de bois ou bûchers; — chariots emplis de corps d'arbres; — alignements de troncs d'arbres jointifs; — corps d'animaux de haute taille; — rangées d'hommes; — cadavres d'animaux et même cadavres humains. Le plus souvent, il faut le dire, la masse couvrante est faite de terres prises sur place.

Au cas — le plus fréquent — d'un retranchement en terre, la masse couvrante prend le nom de *parapet* quand elle est organisée pour le tir; d'*épaulement*, si elle doit couvrir des hommes ou défiler du matériel. Quand l'excavation qui a fourni les terres s'ouvre en avant du parapet pour y constituer un obstacle, on lui donne le nom de *fossé*; si elle se développe en arrière à l'effet d'offrir aux hommes un logement-abri, on l'appelle *tranchée*. En tous cas, on affecte la dénomination de *terre-plein* à la bande de terrain sur laquelle se tiennent les défenseurs. Couverte par le parapet, cette zone peut se développer soit au niveau, soit en contre-haut ou contre-bas du sol naturel.

Les retranchements en terre sont dits *ordinaires*, *rapides* ou *improvisés*, selon le pouvoir de résistance dont on juge à propos de les doter, le temps qu'on peut consacrer à leur construction, la durée probable qu'on suppose devoir leur attribuer.

Les retranchements *ordinaires* sont ceux qui s'exécutent méthodiquement, sans précipitation, moyennant l'emploi du matériel tiré des parcs du génie.

Les retranchements *rapides* se font à petite distance ou même à proximité de l'ennemi. Ainsi que le mot l'exprime,

le temps qu'on peut consacrer à la création de ces ouvrages ne saurait se prolonger au delà d'un nombre d'heures assez restreint.

Les retranchements *improvisés* sont des couverts défensifs qui s'exécutent vivement sur le champ de bataille quelques instants avant la lutte, ou même au cours de la lutte engagée.

Les conditions d'établissement d'un retranchement quelconque sont surtout déterminées par les formes du terrain pris pour site. L'ouvrage doit y être tracé de manière à bien voir les abords de la position, à occuper celle-ci de la façon la plus sûre et la plus favorable à l'action des armes qui sont aux mains des défenseurs.

Les ouvrages de campagne peuvent être ouverts à la gorge, mi-fermés ou fermés. On appelle *mi-fermés* ceux dont la gorge est clôturée par le moyen d'une palissade ou d'une tranchée de faible relief, permettant cependant aux défenseurs tournés par l'ennemi de tenir jusqu'à l'arrivée d'un soutien. Les ouvrages *fermés* sont munis d'une gorge défensive et peuvent isolément résister de toutes parts.

Considérés sous un autre point de vue, les retranchements se distinguent en *ouvrages simples* et *lignes*.

Il se faisait jadis des ouvrages simples ouverts ou mi-fermés de types très divers. C'était : la *coupure* ou *barricade*; — le *redan*; — la *demi-redoute*; — la *tenaille*; — le *bonnet-de-prêtre*; — la *queue d'aronde*; — la *lunette*; — la *ligne bastionnée*; — l'*ouvrage à cornes*; — l'*ouvrage à couronne*; — l'*ouvrage à double couronne*. Aujourd'hui, on ne fait plus guère usage que de la coupure, du redan, de la lunette et de la demi-redoute. On improvise, d'ailleurs, sur le champ de bataille, divers abris très simples, tels que le *rifle-pit* ou *trou de tirailleurs*, des embuscades pour petits postes, des épaulements pour canons de campagne, caissons et avant-trains.

Les ouvrages simples fermés qui se construisaient autrefois étaient la *redoute carrée*, le *fortin étoilé*, le *fort carré bastionné* ou *demi-bastionné*. Tous ces types sont aujourd'hui démodés et pour cause; il ne se fait plus

Ouverture d'une tranchée-abri.

guère que des *redoutes pentagonales* à saillant très obtus et aussi aplaties que possible. Les ouvrages simples fermés qui s'exécutent sur le champ de bataille sont : l'*ouvrage de compagnie*; — les *ouvrages de bataillon*; — l'*ouvrage d'escadron*; — l'*ouvrage de régiment* (de cavalerie).

Une « ligne » consiste en une série d'obstacles — naturels ou artificiels — affectés à la défense d'une position.

On distingue les lignes *continues* des lignes *à intervalles*.

Les premières admettent un tracé rectiligne. Toutefois, celles qui doivent être de certaine étendue se font : *à redans*; *à demi-redoutes*; *à tenailles*; *à redans et tenailles*; *à crémaillère*. Les lignes continues sont de nature à bien couvrir une position, mais leur construction demande assez de temps. Elles exigent une garnison nombreuse et se prêtent difficilement à l'offensive. On ne les emploie que pour défendre des positions d'une étendue restreinte.

Une ligne « à intervalles » se compose d'une série d'ouvrages simples qui se prêtent un mutuel appui et entre lesquels sont ménagés des intervalles destinés à donner aux mouvements de troupes toute espèce de facilités. Ces ouvrages s'établissent généralement sur plusieurs rangs suivant le dispositif dit *en échiquier*.

Quand un ouvrage a été tracé et profilé sur le terrain; qu'on en a exécuté les terrassements et les revêtements, il convient de l'organiser, c'est-à-dire de le mettre en état de servir. Les organes spéciaux dont il a besoin se distinguent en : *traverses*; *pare-éclats*; *bonnettes*; *créneaux*; *abris*; *caponnières*; *coffres flanquants*; etc.

Les « traverses de défilement » sont des masses couvrantes destinées à mettre les défenseurs à l'abri des effets du tir plongeant. Les « pare-éclats » sont faits, comme le mot l'indique, pour arrêter au passage les éclats des projectiles creux. On donne le nom de « bonnettes » à des exhaussements du parapet appelés à protéger les défenseurs. Les tireurs debout sur les banquettes de l'ouvrage sont, de ce fait, découverts sur une hauteur

qu'on peut évaluer au cinquième ou même au quart de leur taille. Afin de les soustraire, autant que possible, aux vues de l'ennemi et de rendre le tir de celui-ci incertain, on monte sur la plongée des *masques* dans lesquels sont ménagés des créneaux évasés vers l'extérieur. Les « abris » accroissent singulièrement la valeur d'un ouvrage. Ils se distinguent en *abris pour les hommes* et *magasins aux munitions*. La *caponnière* ou *coffre flanquant* consiste en un abri défensif en saillie, soit sur le milieu d'une face, soit au saillant d'un ouvrage. Cet organe de flanquement se construit dans le fossé.

Le fait d'un champ de tir libre en avant d'un ouvrage assure à celui-ci grande valeur. Il convient donc de dégager ce champ de toute espèce de couverts, d'abattre tout ce qui peut faire écran aux feux ou seulement gêner les vues. Il faut supprimer des haies et bouquets de bois, démolir des murs, brûler des meules, coucher sur le sol vignes et moissons, etc. Ces dégagements doivent, autant que possible, s'effectuer jusqu'à 400 ou 500 mètres en avant de l'ouvrage considéré. Il demeure entendu qu'il s'agit seulement ici des couverts de nature à fournir un abri à l'assaillant. C'est ainsi qu'on peut conserver en avant d'un ouvrage un mur parallèle à la direction des feux et, par conséquent, bien battu sur ses deux faces.

On donne le nom de *défenses accessoires* à certains petits obstacles artificiels destinés à entraver les progrès de l'assaillant en le maintenant, le plus longtemps possible, exposé aux feux du défenseur. Ces obstacles se disposent habituellement en avant, dans les fossés ou à la gorge des ouvrages; ils s'emploient aussi très avantageusement à l'entour des villages et des bois dont on veut protéger les abords. Il est très difficile de les faire disparaître sur une grande étendue; l'assaillant ne peut qu'y pratiquer, çà et là, quelques brèches étroites et, pour défiler par ces trouées, il doit abandonner son ordre de combat, ce qui rend sa situation singulièrement critique. Elles ont, ces défenses, beaucoup plus de valeur qu'autrefois et ce, à raison de la mise en service des armes à tir

rapide. Si minimes qu'elles soient, si insignifiantes qu'elles puissent paraître, elles ne sont jamais à dédaigner car, en arrêtant même fort peu de temps l'assaillant, elles l'exposent à recevoir, quasi à bout portant, plusieurs décharges successives.

Les défenses accessoires usuelles sont : les *abatis*; les *réseaux de fils de fer*; les *palissades* et les *palanques*.

On appelle « abatis » une série de corps d'arbres abattus, chevauchant les uns sur les autres, solidement fixés au sol, présentant à l'ennemi leurs branches entremêlées et taillées en pointe.

L'emploi des abatis remonte à la plus haute antiquité. Les Romains y eurent recours dès le temps des guerres puniques. Jules César, qui en fit grand usage au cours de sa guerre des Gaules, les désigne sous le nom de *cervi* (bois de cerf), quand ils sont couchés à terre, et sous celui de *cippi*, alors qu'ils sont plantés debout.

Les *réseaux de fils de fer* consistent en rangées de pieux plantés en quinconce et reliés entre eux *transversalement*, *longitudinalement* et *diagonalement*. Les fils dont on fait usage à cet effet s'attachent à la tête et au pied des pieux, alternativement. Les toiles d'araignée ainsi obtenues sont difficilement perceptibles, au moins de loin, à l'œil de l'ennemi. Elles ne masquent point les feux de la défense et sont, pour ainsi dire, invulnérables à ceux de l'artillerie de l'attaque. A ces causes, ils rendent de bons services, alors surtout qu'ils s'étendent sur de grandes profondeurs et que l'ennemi n'en soupçonne point l'existence. Ils se combinent fort bien avec les abatis.

A défaut de fils métalliques, on peut se servir de cordes, de harts, de lanières de cuir, etc., ou entre-croiser des alignements de *croissants* en gaulettes, analogues à ceux qui nous servent à délimiter les allées et plates-bandes de nos jardins. Ces entrelacs, en apparence si frêles, suffisent fort bien à rompre l'élan d'une colonne

On appelle *palissade* un alignement de palis ou pieux, plantés non jointivement, mais à quelques centimètres d'intervalle les uns des autres et reliés entre eux par une

traverse ou « liteau ». Les palissades constituent un excellent obstacle; elles ne sont pas défensives, mais il est très facile de les rendre telles.

Les *palanques* consistent en murailles de corps d'arbres en grume plantés jointifs et taillés en pointe conique à leur extrémité supérieure. Dans les joints de ces arbres on ouvre de petits créneaux qui confèrent à l'obstacle des propriétés défensives. Les palanques sont de beaucoup plus résistantes que les palissades.

A défaut de temps ou de matériaux à mettre en œuvre, on peut improviser de sérieux obstacles à l'aide de herses, de charrues, de roues de voiture, de rails, d'objets de toute espèce entassés pêle-mêle, enchevêtrés soit dans le fossé, soit à la gorge des ouvrages à défendre.

Il est encore d'autres défenses accessoires dont il convient de dire un mot, bien qu'elles soient de moindre valeur que les précédentes.

On donne le nom de *fraises* à des collerettes de palanques, de palissades ou d'abatis qu'on dispose horizontalement au sommet d'une escarpe ou d'un talus dont on veut empêcher l'escalade.

Les Croisés français avaient donné le nom de *croix de Saint-André* à l'appareil que les Grecs appelaient λαμδαραία; et les latins, *tribulus ligneus*. Très en faveur au temps des guerres du Bas-Empire, Héron de Constantinople, Végèce et l'empereur Léon en conseillent l'usage à qui veut faire obstacle à des charges de cavalerie.

La *croix de Saint-André* consiste en un système de trois palis — taillés chacun en pointe à leurs deux bouts — dont deux sont assemblés à angle droit en leur milieu, et le troisième est établi perpendiculairement au plan des deux premiers. Un tel appareil de charpente peut poser sur le sol par trois de ses six pointes et présenter les trois autres pointes à l'assaillant. Trois rangs de croix de Saint-André bien enchevêtrées constituent un obstacle sérieux, mais l'organisation de ces défenses accessoires demande beaucoup de bois, beaucoup de temps. Aussi ne les emploie-t-on plus guère.

Déjà très en vogue au temps des Ptolémées, les *chevaux de Frise* se confectionnaient alors en fer. Les Espagnols du XVI^e^ siècle en firent grand usage dans les Pays-Bas pour rompre les charges de la cavalerie ennemie. De là les noms de *Spanische Reiter* et de *cheval de Frise* donnés par ironie à ces défenses accessoires.

Un *cheval de Frise* n'est autre chose qu'une poutrelle de 3 à 4 mètres de longueur sur 20 centimètres d'équarrissage, traversée — normalement à ses faces — de deux cours de lances ou *fuseaux*. Ces lances qui, de part et d'autre, font saillie de 1 m. 50 sur la poutrelle, sont armées de sabots en fer ou simplement taillées en pointe. Plusieurs chevaux de Frise, attachés l'un à l'autre, forment barrière, mais cette barrière est assez vulnérable.

Les défenses accessoires qu'on appelle *trous-de-loup* étaient dites par Jules César *scrobes* ou *lilia*. Ce dernier nom vient de ce que chacun de ces trous défensifs affecte en profil la forme d'une fleur de lis.

Les *trous-de-loup* sont des excavations tronconiques (de 1 m. 30 de profondeur) établies en quinconce. Au fond de chaque trou sont plantés trois forts piquets taillés en pointe. Il est bon de dissimuler ces pièges sous des amas de ronces ou de broussailles.

La *chausse-trape* était déjà d'usage courant au temps d'Alexandre de Macédoine et, depuis lors, elle n'a jamais cessé de l'être. Les anciens l'appelaient τρίβολος, *tribulus* ou *murex ferreus*, du nom du coquillage *murex* qui en est le prototype.

Cet appareil consiste en un système de quatre clous forgés de telle sorte que, projeté sur le terrain, il retombe toujours nécessairement une pointe en l'air. Les chausse-trapes se sèment à 0 m. 30 d'intervalle en tous sens et dans une zone de 10 à 12 mètres de largeur.

L'emploi des *petits piquets* ne date pas d'hier; les Romains, qui les nommaient *stili*, en garnissaient les abords de leurs positions. Jules César les employait régulièrement et c'est à raison de ce fait historique que les Allemands donnent aux petits piquets le nom de *Cæsarpfähle*. César

plantait aussi des piquets du type dit *stimulus*. Ceux-ci étaient en fer,

On plante les *petits piquets* irrégulièrement à 0 m. 20 ou 0 m. 30 d'intervalle, de manière à leur faire dépasser — irrégulièrement aussi — le niveau du sol de 0 m. 25 à 0 m. 35. Une fois plantés, on les taille en pointe. Il en faut une quinzaine par mètre carré de terrain qu'on veut rendre impraticable.

Les *planches à clous* s'employaient en Grèce dès le IVe siècle avant notre ère. Les auteurs didactiques alexandrins en ont ultérieurement préconisé l'usage.

De la famille des chausse-trapes et des petits piquets, les *planches à clous* sont, comme le nom l'indique, des planches que traversent des clous de fortes dimensions, dont les pointes font saillie de 0 m.08 à 0 m.10. Ainsi préparé, l'appareil se cloue sur de gros piquets, solidement enfoncés dans le sol.

Faute de planches à clous, de petits piquets et de chausse-trapes, on peut semer le sol à défendre de cailloux pointus, débris de poteries, tessons de bouteilles, etc.

Mentionnons enfin quelques défenses accessoires d'un ordre tout spécial.

La *fougasse* ordinaire, ou « torpille », consiste en un baril de poudre enterré à peu de profondeur dans le sol et qu'on enflamme au moment précis où l'assaillant passe à l'aplomb de l'emplacement que cette charge occupe.

La *fougasse à bombes* ne diffère de la précédente qu'en ce que le baril de poudre se trouve remplacé par une caisse en bois contenant quatre bombes de gros calibre.

La *fougasse-pierrier* est un dispositif destiné à faire office de bouche à feu pour projeter une gerbe de pierres sur les colonnes d'un assaillant.

Il est quelquefois utile d'intimider l'ennemi par des *trompe-l'œil*, c'est-à-dire au moyen d'une habile mise en scène.

C'est suivant ce principe que les Kabyles font souvent passer par les créneaux de leurs maisons des bouts de

roseaux brunis à la mine de plomb et figurant des canons de fusil. Réciproquement, nous avons provoqué chez nos adversaires des illusions d'optique au moyen de bûches de bois offrant assez bien — de loin — l'aspect d'une rangée de bouches à feu de montagne.

Les Allemands ont fréquemment recours à ce procédé d'intimidation. A Metz, par exemple, au cours du combat du 7 octobre 1870, livré sous Ladonchamps, nos troupes tombèrent sur une batterie ennemie ayant pour affûts des charrues ; et pour canons, des tuyaux de poêle.

CHAPITRE III

ORGANISATION DÉFENSIVE DES ACCIDENTS DU SOL

Sommaire. — Utilisation militaire des accidents du sol, naturels ou créés de main d'homme. — Organisation défensive des berges, levées de terre, routes en remblai; — des fossés, sauts-de-loup, canaux, cours d'eau, marais; — des clôtures; — des chaussées; — des lisières de bois; — des maisons.

Les ouvrages de fortification de campagne ne sont pas les seules défenses dont on fasse usage. Le sol est semé d'accidents naturels ou créés de main d'homme, et le moindre de ces accidents peut être utilisé. Il sera toujours facile d'en tirer bon parti si l'on ne perd pas de vue qu'un retranchement quelconque revêt à la fois deux caractères distincts : qu'il doit être, en même temps, *obstacle* et *couvert défensif*. Il suffira, en chaque cas, d'improviser à la hâte celui des deux éléments qui fait défaut, ou d'en accroître la valeur s'il existe à l'état rudimentaire. Faute de temps à consacrer à ces travaux, c'est toujours l'*obstacle* qu'il conviendra de sacrifier à l'avantage du couvert défensif.

Si la hauteur d'une *berge* est suffisante, on peut, dans le talus opposé à l'ennemi, découper une banquette sur laquelle les défenseurs prendront place, comme sur celle d'un parapet de retranchement. On procède de même alors qu'il s'agit de *digues*, *levées de terre*, *routes en remblai* et, plus généralement, de toute espèce de ressauts du terrain.

Un *fossé sec* ou chemin creux fait excellemment fonction d'obstacle. On en tirera parti en ouvrant, vers la crête du

talus opposé à celui qui se trouve du côté de l'ennemi, une tranchée qu'occuperont les défenseurs. C'est également ainsi qu'il conviendra de traiter les *sauts-de-loup*, les *fossés pleins d'eau*, les *canaux*, les *rivières*.

On organise défensivement un *marais* en y semant, quand il y a peu d'eau, des chausse-trapes, des petits piquets, des planches à clous, des herses. On creuse d'ailleurs, dans les parties à sec des trous ou tranchées qu'on emplit d'eau en barrant les rigoles d'assèchement. Un bourrelet de terre élevé sur le bord qui voit venir l'ennemi sert à abriter les tireurs. Ceux-ci doivent surtout surveiller les chaussées qui traversent le milieu marécageux.

Les clôtures qu'un corps de troupes peut rencontrer sur son passage sont : des haies, vives ou sèches ; — des clôtures en bois ; — des grilles en fer ; — des murs en maçonnerie.

Les *haies* offrent l'avantage de dérober leurs défenseurs aux vues de l'ennemi et de constituer un obstacle d'autant plus sérieux qu'elles sont plus épaisses, mais elles ne comportent nul couvert, attendu que leur massif ne saurait arrêter une balle. Il convient donc de creuser, en arrière de la haie à défendre, un fossé dont les déblais sont jetés contre l'obstacle jusqu'à hauteur des éclaircies qu'on y pratique en vue du tir. Une haie trop touffue pour que de telles éclaircies y soient praticables présente au moins, vers son pied, des corps d'arbustes dégarnis de menues branches et de feuilles. En ce cas, l'on ouvre à niveau du sol une tranchée pour tireurs couchés.

Comme les haies, les *clôtures en bois* constituent un obstacle, mais le couvert qu'elles comportent est insuffisant, attendu que la balle du fusil d'infanterie traverse facilement de notables épaisseurs de bois. On les organise défensivement de la même façon que les haies, après qu'on y a ouvert des créneaux à hauteur convenable.

La *grille en fer* constitue un excellent obstacle, très difficile à détruire, mais le couvert y est nul. Aussi doit-on creuser, au pied du mur de soubassement, une tran-

chée qui donne abri aux défenseurs. Les déblais sont rejetés à l'extérieur au travers des barreaux de la grille. Il est bon de garnir la tablette du mur de sacs à terre disposés de façon à former créneaux.

Les *murs en maçonnerie* masquent les défenseurs et les protègent bien contre les balles et les éclats d'obus. Là se trouvent réunis le couvert et l'obstacle; il n'y a plus qu'à rendre *défensif* le couvert existant.

S'il est peu élevé — de 1 m. 20 de hauteur par exemple — le mur est tout prêt à servir à des tireurs debout qui peuvent faire feu par-dessus. On peut améliorer ce dispositif de rencontre en recouvrant le chaperon de quelques rangs de gazons dans lesquels on se ménage des créneaux. Quand le mur ne mesure pas plus de 1 m. 70 de hauteur, on peut l'utiliser en l'écrêtant de distance en distance et pratiquant ainsi des appuis disposés à 1 m. 30 en contre-haut du sol naturel. Quand la hauteur du mur est plus considérable, on y perce des créneaux ou l'on improvise une banquette qui doit s'établir à 1 m. 30 en contrebas du chaperon. On combine parfois les créneaux avec des échafaudages permettant de tirer par-dessus le mur et, de cette façon, l'on dispose de deux étages de feux.

Quand une chaussée est à niveau du sol, on l'organise défensivement en approfondissant un peu le fossé qui regarde l'ennemi. On laisse ainsi cette chaussée derrière soi de façon à éviter les éclats provenant de la chute des obus sur l'empierrement. L'obstacle est formé par les arbres qui complantent le bord de la route et qu'on dispose en abatis.

Une chaussée *en déblai* s'organise à la manière d'un fossé sec; une route *en remblai*, comme une digue ou levée de terre.

Les bois constituent, en toute circonstance, un excellent masque aux vues de l'assaillant. Dans les futaies ce masque devient « couvert défensif », attendu que les corps d'arbres arrêtent les balles, ainsi que les éclats d'obus, et que les tireurs peuvent faire feu en démasquant, de temps à autre, les troncs qui les protègent. Toutefois, ce

couvert n'est pas exempt d'inconvénients. Les branches, que brisent et font tomber les projectiles de l'ennemi, deviennent elles-mêmes projectiles; les obus à fusée percutante rencontrent partout des écrans qui les font éclater; l'épaisseur du fourré s'oppose à la facilité des mouvements et ne permet pas au commandant des troupes d'embrasser d'un coup d'œil le théâtre de l'action.

Quant à l'obstacle, il est à peu près nul — du moins contre l'infanterie — et il y a lieu de le créer de toutes pièces. On le constitue à la lisière au moyen d'*abatis naturels*, formés de quatre ou cinq rangées d'arbres abattus les uns sur les autres et non détachés de leurs souches. Partout où il est nécessaire de renforcer l'obstacle, on a recours à l'emploi des fils de fer. Ces fils se tendent entre les branches des abatis et l'on a soin de les faire passer à l'entour des arbres laissés debout à la lisière du bois.

Une maison se met en état de défense alors qu'elle doit servir de poste ou de réduit. Elle se prête à l'exécution des travaux nécessaires quand elle est en bonne maçonnerie et d'une capacité suffisante. On est en droit d'en attendre de bons services si elle occupe un site qui la place à l'abri des coups d'une artillerie opérant à distance et lui permette d'exercer *à portée de fusil* un bon commandement sur le terrain d'alentour.

L'organisation défensive d'une maison isolée comporte les opérations suivantes :

Faire évacuer les lieux ou, tout au moins, exiger que les habitants se retirent dans des locaux où ils soient isolés des défenseurs et à l'abri des projectiles de l'ennemi;

Raser tous les couverts dans la limite de la portée des armes, dégager les abords et les couvrir de défenses accessoires;

Consolider les murs; doubler en sacs à terre les plus mauvais et les plus exposés; étançonner les planchers; démolir toutes les portions de construction qui pourraient prendre feu, telles que toitures en chaume, etc.; enlever et transférer au loin toute matière combustible, comme le

foin ou la paille ; placer partout des baquets pleins d'eau destinés à l'extinction des incendies possibles ;

Barricader solidement toutes les ouvertures. On tire, à cet effet, parti de toutes les ressources que renferme la maison en meubles, matelas, bois de démolition, tonneaux, sacs à grains, etc. Les bois équarris trouvent surtout un utile emploi au cours de cette opération. Les soupiraux des caves se bourrent de sacs à terre.

Toutes les portes du rez-de-chaussée doivent être fermées. Celles qui s'ouvrent en dedans sont maintenues closes moyennant des barres de bois encastrées dans les murs ou des étais frappés obliquement sur le sol. Celles qui s'ouvrent en dehors sont clouées sur des traverses intérieures engagées dans la maçonnerie et doublées de barricades en meubles, matelas, tonneaux emplis de terre, etc.

Les fenêtres sont ouvertes ; et les volets, fermés. Ceux-ci sont renforcés par des barricadements en bois de démolition sciés de longueur, empilés horizontalement entre les jambages et maintenus en place par des montants verticaux qu'arc-boutent des étais. A défaut de bois, utiliser les meubles, matelas, etc.

Il faut ouvrir des créneaux dans tous ces bouchements de portes et fenêtres. Au cas où le nombre de baies ainsi crénelées est trop restreint à l'effet d'assurer à la défense un ensemble de feux suffisamment nourri, il convient de créneler les murs. Dans le grenier, on se ménage d'excellents feux en soulevant, çà et là, quelques tuiles de la couverture.

Il convient d'assurer de bons flanquements à toutes les parties de la maison. On établit, à cet effet, des tambours en palanques aux angles ou sur le milieu des façades du bâtiment. Ces ouvrages sont mis, au moyen de baies improvisées, en communication avec l'intérieur.

Pour voir le pied des murs, on perce des mâchicoulis dans les balcons existants ou dans des balcons improvisés. Ceux-ci consistent en poutrelles solidement reliées au solivage, dépassant la façade et portant un plancher crénelé pour l'exécution du tir de haut en bas.

Organisation défensive d'une maison.

On doit se ménager des moyens de défense intérieure *pied à pied* en construisant un tambour en deçà de la porte d'entrée, en crénelant les murs de refend, en barricadant les portes des chambres. Les escaliers qui mettent le rez-de-chaussée en communication avec l'étage doivent être démolis et remplacés par des échelles essentiellement mobiles.

Une organisation de ce genre ne demande pas moins de dix à quinze heures de travail. Pour ce qui est de l'effectif de la garnison nécessaire à la défense, il faut compter un homme par mètre courant de crénèlement du mur extérieur.

CHAPITRE IV

DE L'OCCUPATION DES POSITIONS

Sommaire. — Mode d'occupation d'un monticule ou d'un mont isolé. — Occupation d'un éperon ou contrefort ; — d'un plateau ; — d'une chaîne de hauteurs ; — d'un défilé. — Occupation d'un cours d'eau. — Occupation d'un bois. — Occupation des lieux habités. — Organisation défensive d'un groupe de bâtiments. — Mise d'un village en état de défense.

Tout tacticien doit connaître la manière de marier la fortification de campagne au terrain ; il est, en d'autres termes, tenu de savoir comment il convient d'établir les ouvrages qui doivent servir à l'occupation d'une position donnée.

Un *monticule isolé* — de dimensions restreintes — se couronne d'un ouvrage dont le tracé doit suivre les méandres de la crête militaire. C'est suivant ce principe que, en 1793, les Anglais, maîtres de Toulon, avaient organisé, près de la Seyne, leur fameuse redoute dite « Fort Mulgrave » ou *Petit Gibraltar*.

S'agit-il d'occuper un mont isolé de certaine étendue, il convient d'asseoir un bon ouvrage en chacun des saillants. Tous les ouvrages ainsi établis sont ensuite reliés entre eux par des batteries ou des tranchées. C'est ainsi que, en 1870, au cours du siège de Paris, nous avons fortifié les hauteurs dont le sommet est dit *plateau d'Avron*.

Un *contrefort* ou *éperon* s'organise défensivement de la même manière qu'un monticule. C'est la crête topogra-

phique qui doit alors se couronner d'ouvrages reliés entre eux par des batteries ou des tranchées. Ces batteries n'ont le plus souvent qu'un champ de tir limité; mais dotées, comme elles le sont, d'un grand commandement, elles exercent une puissante action sur le terrain éloigné qu'occupent les soutiens et réserves de l'ennemi.

Un *plateau* peut être occupé, soit *en arrière*, soit *en avant* d'une vallée.

Dans le premier cas, la vallée elle-même sert de fossé; les pentes du plateau font office d'escarpe et l'on commande bien les abords de la position. On établit sur les points vifs de la crête militaire une série d'ouvrages dont le système batte bien toutes les pentes. En arrière de cette première ligne, et vers le sommet du plateau, on élève, à bonne portée de canon, une seconde ligne de retranchements solides, faits pour recevoir l'ennemi qui serait parvenu à forcer les défenses de la crête. C'est ainsi que, le 6 août 1870, nous nous étions établis sur le plateau de Spickeren.

Dans le second cas, on se prive des avantages ci-dessus énumérés et l'on s'expose, en outre, au danger d'une retraite difficile qu'il faut protéger moyennant la construction d'une ligne spéciale de retranchements.

Ce mode d'occupation n'est admissible que si l'on est résolu à prendre une offensive vigoureuse. Il est souvent dangereux, témoin l'échec des Russes à Friedland en avant de l'Alle et celui des Autrichiens en avant du Mincio. A Iéna, il est vrai, Napoléon combattit le dos aux escarpements de la Saale; mais, la veille, il avait eu soin de se fortifier sur son front en élevant des redoutes sur sa gauche et en mettant la lisière d'un bois en état de défense.

Une *chaîne de hauteurs* constitue une excellente position défensive quand ses pentes en avant sont assez roides pour faire fonction d'escarpe; et ses pentes en arrière, assez douces pour ne pas rendre la retraite trop difficile. S'agit-

il d'occuper la chaîne, on établit, le long des crêtes militaires, une première ligne d'ouvrages de faible profondeur; on construit des batteries sur les éperons et l'on coupe les abords des cols. En arrière, sur les cimes, il faut créer une seconde ligne d'ouvrages à l'effet de soutenir la première et de couvrir, au besoin, la retraite sur le versant opposé de la chaîne.

Un *défilé* peut se défendre soit *à l'intérieur*, soit *en arrière*, soit *en avant*.

Pour interdire à l'ennemi le passage d'un défilé, on y choisit, *à l'intérieur*, un étranglement qu'on obstrue d'abatis, de blocs de pierre, etc., et l'on coupe la route en ce point. En arrière de l'obstacle, on élève des retranchements qui battent bien le défilé; on établit, en avant, nombre de défenses accessoires avec postes de flanqueurs bien abrités. Pour peu que le défilé soit long et tortueux, il faut ainsi barricader la route en plusieurs endroits. Quand les conditions sus-énoncées sont bien remplies, il suffit de quelques hommes pour arrêter une armée entière, témoin les événements qui se sont accomplis : en France, au pertuis Rostang; en Algérie, aux Portes-de-Fer et dans les gorges de la Chiffa; en Afghanistan, etc., etc.

Pour une défense *en arrière*, on laisse l'ennemi s'engager dans la gorge en ayant soin de prendre des mesures de nature à lui en interdire le débouché. Les défenseurs se trouvent alors dans une situation avantageuse, car au front étroit de l'adversaire ils opposent un front étendu.

Dans cet ordre d'idées, ils organisent dans le prolongement du défilé, à bonne portée de fusil, une première ligne d'ouvrages *concave par rapport au débouché* et solidement appuyée aux bases des derniers contreforts. En arrière de cette première ligne, ils élèvent, à bonne portée de mitraille, un chapelet de batteries destinées à balayer le terrain. Cela fait, ils attendent que l'ennemi dessine son mouvement de sortie des gorges.

On défend un défilé *en avant*, soit pour s'en assurer la possession, se ménager les moyens de le franchir et d'en

déboucher offensivement; soit, en cas de retraite, pour contenir l'ennemi et l'empêcher de mettre à exécution ses desseins de poursuite.

Dans le premier cas, il faut tenir l'adversaire à distance assez grande pour qu'on n'ait rien à craindre de son feu lors du débouché des colonnes, et se ménager l'espace nécessaire au déploiement de ces colonnes en ordre de combat. A cet effet, on organise à 1500 mètres au moins de la bouche du défilé une ligne *convexe* d'ouvrages avancés, ligne dont les ailes s'appuient aux escarpements de la montagne et dont les intervalles soient assez larges pour permettre aux colonnes déployées d'exécuter une marche en avant. Au débouché même, on élève une seconde ligne de retranchements faits pour battre l'intérieur des ouvrages de première ligne, au cas où ceux-ci seraient tombés aux mains de l'adversaire.

Dans le second cas, — celui d'une retraite nécessaire — on construit à l'entrée du défilé un solide réduit, mais il n'est plus besoin d'une ligne convexe d'ouvrages avancés puisqu'il n'y a plus lieu d'effectuer des déploiements. En revanche, sur les hauteurs qui dominent collatéralement le débouché, il convient d'établir des batteries et des postes. On aura soin de couper tous les chemins secondaires de la montagne afin de ne pas se laisser tourner. Enfin, l'on aura soin de préparer la destruction de la route, en un ou plusieurs points de l'intérieur des gorges.

Les *cours d'eau* constituent d'excellentes lignes de défense en avant ou sur le flanc des positions; un simple ruisseau a son importance, si l'on a soin d'en obstruer les gués.

Le thalweg est un accident topographique de nature à donner lieu à deux sortes d'opérations distinctes. On se propose, en effet, soit d'interdire à l'ennemi le franchissement du fleuve; soit de se réserver, exclusivement à soi-même, la faculté de le franchir.

Dans le premier cas, on détruit tous les moyens de passage, gués ou ponts; on enlève tous les bacs, embarcations

ou radeaux dont l'ennemi pourrait faire usage; on coupe toutes les voies par lesquelles il pourrait amener un matériel de ponts militaires. En outre, on exerce sur ces voies une surveillance active.

Dans le second cas, il est indispensable de construire sur la rive ennemie une *tête de pont* destinée à couvrir les ponts permanents ou militaires dont on veut se réserver la libre pratique.

Une *tête de pont* moderne doit pouvoir permettre aux troupes nationales de déboucher et de se déployer à l'abri des feux de l'adversaire. Elle se compose, en conséquence, d'ouvrages détachés en avant sur les points culminants de la « rive ennemie » et disposés suivant une ligne *convexe* par rapport à la direction des attaques possibles. On construit, en même temps, sur la « rive amie » des batteries qui puissent bien balayer le terrain en avant, flanquer les ouvrages de la tête de pont et les rendre intenables à l'ennemi qui s'en serait emparé.

Quand l'armée ennemie peut arriver à volonté d'un côté ou de l'autre, il faut se tenir prêt à changer de rive, au moment du besoin. On doit se mettre, en ce cas, *à cheval* sur le fleuve et organiser, à cet effet, une *double tête de pont*. Les anciens connaissaient le procédé, témoin Trajan qui avait construit une double tête de pont sur le Danube, en aval de Vienne, à Orsowa.

Observons, en terminant, qu'une place forte *à cheval* sur un fleuve n'est autre chose qu'une double tête de pont permanente.

Pour mettre un *bois* en état de défense, il faut d'abord en organiser la lisière dans les règles exposées ci-dessus. Il faut ensuite se ménager à l'intérieur un réseau de communications qui permette de faire arriver vivement des renforts sur les points de la lisière qui pourraient être attaqués. On doit utiliser, à cet effet, tous les chemins existants et s'ouvrir de nouveaux sentiers moyennant un débroussaillement rapide.

C'est au fait d'un bon système de communications inté-

rieures que Dumouriez dut le succès de son occupation de la forêt de l'Argonne. C'est grâce au soin qu'ils prirent de ne point se désunir dans leurs combats sous bois à Sadowa que les Prussiens réussirent à défendre la position de Maslowed contre des forces quatre fois plus nombreuses que les leurs.

Une fois qu'il a fortement organisé ses *lignes intérieures*, le commandant des troupes divise la défense en secteurs, établit ses réserves en des carrefours munis d'abris et prépare ses lignes de retraite, lesquelles doivent pouvoir s'obstruer dès après l'exécution du mouvement.

Les *lieux habités* tiennent souvent sur un champ de bataille un rôle de pivot tactique ou « clef de position ». C'est ainsi que, en 1815, le village de Lagny arrête l'armée française et l'empêche d'entamer les Prussiens.

Un groupe de bâtiments peut faire office de fort. Ainsi, à Salamanque, le couvent de Saint-Vincent, mis en état de défense par les Français, soutient, dix jours durant, un véritable siège. Un tel groupe, situé à proximité d'une place forte, peut y rendre autant de services qu'un ouvrage avancé. Tel le couvent de San-Bartholomé, sis à 900 mètres de Saint-Sébastien. Défendu en 1813, par un détachement de 400 soldats français, il résiste dix-neuf jours à l'assaut des forces anglo-espagnoles.

Les villes ouvertes peuvent s'organiser en têtes de pont comme Marienbourg (1807), Pont-à-Mousson et Orléans (1870). Elles peuvent aussi se transformer de manière à tenir un rôle de place forte, comme firent Saragosse et Puebla.

Les groupes de bâtiments tels que fermes, hameaux, couvents, châteaux, usines, gares de chemin de fer, etc., etc., comportent d'ordinaire de sérieux éléments de défense qu'il ne faut jamais négliger de mettre en œuvre. La Haie-Sainte à Waterloo, la ferme de Montigny-la-Grange à Saint-Privat témoignent du parti qu'on peut tirer d'une agglomération de constructions.

L'organisation défensive d'un groupe comprend deux

séries de travaux distincts, bien qu'ils s'exécutent simultanément. Il faut constituer une enceinte en utilisant à cet effet clôtures et bâtiments accessoires et, en même temps, faire du bâtiment principal un « réduit ».

Une reconnaissance des lieux permet de déterminer quelles sont les clôtures qu'il est possible d'utiliser à l'effet de créer une enceinte. Au cas où ces clôtures présenteraient des solutions de continuité, on en compléterait le système par des abatis, des palissades, etc., etc.

Le tracé de l'enceinte une fois arrêté, on en bouche solidement toutes les baies ; on rase les bâtisses qui se trouvent en avant; on dégage le terrain dans l'étendue du champ de tir; on en éloigne toute espèce de matières inflammables ou seulement combustibles. Les différentes parties de l'enceinte sont ensuite organisées défensivement, chacune suivant son espèce. On y crée des flanquements, en profitant de tous les saillants et rentrants, murs en aile, bâtiments annexes en saillie sur les murs de clôture, etc. A défaut de brisures de fortune, il faut construire des tambours en palanques ou de petites lunettes protégées par des abatis. Il est indispensable que les défenseurs puissent facilement communiquer entre eux d'un bout à l'autre de la ligne qu'ils occupent. A cet effet, on pratique dans les clôtures transversales des brèches qu'il faut d'ailleurs être en mesure de barricader rapidement, en cas de besoin.

Quant au bâtiment principal pris pour réduit, on l'organise défensivement selon les règles ci-dessus prescrites pour le cas d'une maison isolée.

La plupart des champs de bataille comportent la mise en état de défense d'un ou de plusieurs villages; l'histoire militaire fourmille à cet égard d'exemples. Citons seulement parmi les plus célèbres : Castiglione (1796), Ligny (1815), Saint-Privat (1870).

Dans la guerre de siège, les adversaires fortifient des centres de population semés dans la banlieue de la place

attaquée : les assaillants, pour appuyer leurs lignes d'investissement; les assiégés, pour assurer quelque solidité à leurs opérations de contre-approche.

Les villages sont dotés de certain pouvoir de résistance aux efforts d'une attaque sérieuse, et l'on en a vu d'aucuns tenir aussi bien que de véritables forts, témoins Essling et Gross-Aspern. Ce fait s'explique facilement à qui ne s'exagère point l'étendue des effets des projectiles de l'artillerie de campagne contre des maçonneries. Sous Metz, en 1870, le village de Lessy eut à subir, de la part des Allemands, une canonnade des plus violentes, laquelle fit plus de bruit que de mal. Une maison du village eut sa façade démolie; quelques toits furent troués à jour; il tomba dans les rues des tuiles et des éclats de pierres, mais il n'y eut ni tués ni blessés, parmi les habitants et les défenseurs. Toutefois, il est certain que, en général, le tir des bouches à feu de campagne est de nature à ruiner des pans de muraille, allumer des incendies et faire voler en éclats des objets ou matériaux de toute espèce. On ne saurait se dissimuler que des troupes établies dans des maisons situées en bordure d'un village ne peuvent s'y maintenir longtemps sans éprouver des pertes sérieuses. Il suit de là qu'on a tout intérêt à reporter la défense en avant des maisons du pourtour d'un centre de population; à créer, au moyen de matériaux pris sur place, une *enceinte* de tracé rationnel.

Pour se prêter à l'opération d'une mise en état de défense, un village doit : comporter à son pourtour de solides clôtures assez développées pour donner des feux directs bien nourris et dont l'ensemble affecte en plan des formes propres à rendre facile un bon dispositif de flanquements; — être établi en un site qui ne soit point commandé par des points dangereux; — se composer de maisons construites en maçonnerie et, par suite, capables de défier jusqu'à certain point les incendies que peuvent allumer les obus; — être découpé de rues larges et de places assez vastes pour que les mouvements des réserves puissent s'y exécuter aisément; — enfin, comprendre un

groupe de bâtiments solides, bien isolé et dont on puisse faire un réduit.

Telles sont les conditions les plus favorables à l'exécution des travaux de mise en état de défense — travaux dont le programme dépend d'ailleurs essentiellement de la forme du village, de son étendue, de la position qu'il occupe sur le champ de bataille.

Après s'être rendu compte des intentions de l'adversaire, le défenseur doit s'attacher à lui fermer l'accès des flancs du village afin de lui imposer une attaque de front. Cela fait, il lui faut, parallèlement au front, barrer ce centre de population par des lignes successives d'obstacles, et organiser la défense du débouché de l'assaillant supposé maître de la lisière extérieure.

Cette lisière, qui doit être tout d'abord constituée, se composera de toutes les clôtures existantes, de tous les obstacles qui se rencontrent d'ordinaire aux abords des villages — murs, haies, palissades, fossés, ruisseaux ou chemins creux. Les lacunes qui pourraient séparer ces divers éléments de résistance seront comblées par des tranchées que protégeront des abatis. On obtiendra de cette façon une *enceinte* dont les flanquements seront, au besoin, assurés par une improvisation rapide d'ouvrages en terre ou de tambours en palanques. Tous les chemins d'accès seront coupés de barricades. Il sera, d'ailleurs, nécessaire de créer, en arrière de l'enceinte, une voie de communication continue. On ouvrira, à cet effet, des brèches dans les murs ou haies de séparation des enclos, dans les murs de refend des maisons; on taillera des rampes et l'on construira des passerelles en vue d'un facile franchissement des fossés. Il faudra enfin dégager le champ de tir dans un rayon de 400 à 500 mètres, raser les broussailles et les remises, incendier les meules, démolir les bâtiments isolés.

Pour défendre le débouché de l'assaillant, supposé maître de la lisière extérieure du village, on organise, avons-nous dit, plusieurs *lignes intérieures* successives, parallèles à ladite lisière.

La *première ligne intérieure* est formée du premier rang de maisons, lequel ne doit pas se trouver à moins d'une cinquantaine de mètres de la lisière emportée. Le fait d'un plus grand intervalle ne peut d'ailleurs qu'être favorable à la défense. Cette première ligne doit être continue, solide et bien flanquée.

Une *deuxième ligne intérieure* se tracera le long de la première grande rue parallèle, et l'on en occupera les maisons faisant face à l'ennemi. Les maisons sises de l'autre côté de la rue devront être éventrées sur leurs façades regardant les défenseurs. Dans les sous-sols de ces bâtiments ouverts on disposera, si faire se peut, des torpilles sèches de poudre ou de dynamite.

Une troisième, une quatrième ligne intérieure pourra s'organiser d'une manière analogue. Quant aux rues transversales allant d'une ligne à l'autre, elles seront coupées de barricades.

S'il existe, à l'intérieur du village, une place publique suffisamment vaste, la défense pied à pied devra se conduire de manière à y amener l'assaillant. Embusqué sur le côté opposé au sens de l'arrivée de son adversaire, le défenseur y mettra des pièces en batterie derrière des épaulements improvisés ou mieux derrière des murs de rez-de-chaussée percés à cet effet d'embrasures. Dans les étages supérieurs, étayés si besoin est, ou pourra monter des pièces légères, comme cela s'est fait à Saragosse, à Puebla, et même à Paris en 1871.

Les *réduits* s'organisent dans des édifices situés sur les lignes de retraite; ils doivent être solides, peu dominants et pourvus d'un bon champ de tir. A leurs abords on multiplie les défenses accessoires.

Enfin, il conviendra d'organiser une *lisière intérieure* consistant en un ou plusieurs ouvrages mi-fermés dont la gorge puisse être facilement détruite par des batteries construites en arrière. Ces batteries, qui feront partie d'une ligne de retraite, auront mission d'empêcher l'ennemi de se maintenir sur la lisière intérieure et d'en déboucher en bon ordre.

CHAPITRE V

ORGANISATION D'UN CHAMP DE BATAILLE

Sommaire. — Champ de bataille *offensif*. — Champ de bataille *défensif*. — Champ de bataille *défensif-offensif*.

L'organisation d'un champ de bataille consiste en l'exécution d'une série de travaux ayant pour objet de corriger les défectuosités d'une position, de *préparer* le terrain sur lequel doit s'engager la lutte.

Théoriquement — et bien que la distinction soit un peu subtile — on peut dire qu'un champ de bataille peut s'envisager sous trois aspects différents et être dit : tantôt *offensif* ou *défensif*; tantôt *défensif-offensif*.

Les troupes considérées font, dès le début, choix de l'offensive et se portent vivement à la rencontre de l'ennemi pour en attaquer les positions. L'action s'engage. Elle s'engage sur un terrain dont on n'est pas maître, qu'on ne connaît guère, et il ne saurait être question de préparer ce terrain à peu près inconnu. Il faut s'en rapporter à la puissance de l'élan des troupes que l'on commande, mais il est bon de prévoir l'éventualité d'un échec et de se ménager de bonnes lignes de retraite.

En conséquence, on utilisera les premiers obstacles qu'on rencontrera sur les directions de ces lignes pour y construire des batteries, y mettre en état de défense les bois, les fermes, les villages; y occuper, moyennant de solides ouvrages, les points qui peuvent être dits des *clefs de position*. Ces travaux s'exécuteront pendant la lutte

et sans que les troupes engagées en aient connaissance. En cas d'insuccès, lesdites troupes se replient sur ces ouvrages dont le système dessine la limite du mouvement rétrograde et peut permettre de reprendre ultérieurement l'offensive. Si, au contraire, l'attaque a réussi, la prudence exige que l'on s'établisse fortement sur les positions conquises afin d'y défier les retours offensifs de l'adversaire.

C'est dans cet ordre d'idées que, en 1859 en Italie, pour soutenir notre marche offensive et nous assurer une retraite en cas d'échec, nous avons fortifié Vercelli et Palestro.

Le champ de bataille est dit *défensif* quand, malgré son infériorité numérique, une armée est forcée d'accepter le combat et de défendre les positions qu'elle occupe. L'ennemi est survenu inopinément en forces et l'action s'engage, soit sur-le-champ, soit dès le lendemain matin au plus tard. En tout cas, à moins de s'être mal éclairé, l'on dispose de cinq ou six heures, et ce délai permet encore de procéder à l'exécution de quelques travaux rapides.

On prend aussitôt pour ligne de combat la zone de terrain qui se développe en arrière d'un obstacle naturel, — escarpement, marais ou cours d'eau. — et cette ligne sert d'axe à l'établissement de la *position principale*. A 1500 ou 2000 mètres en avant, l'on occupe d'autres points dont l'ensemble constitue une *position d'avant-ligne*. En arrière enfin de la position principale, et sous la protection du premier obstacle qui pourra se rencontrer, on organisera une *position d'arrière-garde*. Un champ de bataille défensif comprend ainsi trois lignes distinctes.

La position d'arrière-garde est, cela va de soi, destinée à couvrir, si besoin est, la retraite. Celle d'avant-ligne est faite pour obliger l'ennemi à engager prématurément ses forces; pour limiter l'étendue de ses reconnaissances; pour lui dissimuler les dispositions prises en arrière; pour donner au défenseur le temps d'organiser sa position principale. Celle-ci devra comprendre deux lignes de retranchements : une première ligne bordant l'obstacle et composée d'ouvrages ouverts à la gorge, espacés de

300 à 400 mètres avec batteries et tranchées dans les intervalles; une seconde ligne, à 600 ou 800 mètres en arrière. Les ailes de la position principale doivent s'appuyer à de sérieux obstacles naturels, à défaut desquels on devra construire de solides couverts défensifs, armés de façon à déjouer toute tentative de mouvements tournants de la part de l'ennemi.

Le champ de bataille est dit *défensif-offensif* alors que l'armée considérée demeure sur la défensive au début de l'action. Elle laisse cette action s'engager sur un terrain qu'elle connaît, qu'elle occupe, mais dans l'intention bien arrêtée de prendre l'offensive aussitôt que le permettront les péripéties de la bataille.

Dans ces conditions l'armée doit, comme dans le cas précédent, se pourvoir d'une position d'avant-ligne et d'une position d'arrière-garde. Seule, la position principale s'organise d'une autre façon; elle se compose de groupes d'ouvrages que séparent de larges intervalles par lesquels puissent déboucher commodément des troupes déployées.

Citons à titre d'exemples de champs de bataille bien préparés : Fontenoy, Jemappes, Austerlitz, Wagram, la Moskowa, Sadowa, Spickeren, Saint-Privat, etc.

CHAPITRE VI

TRAVAUX DE DESTRUCTION

Sommaire. — Destruction ou annihilation des défenses accessoires. — Destruction des obstacles opposés par les accidents du sol. — Mise hors de service des voies de communication. — Destruction d'obstacles et objets divers.

Lorsqu'on doit attaquer un ouvrage, il faut d'abord avoir raison de l'obstacle opposé par des défenses accessoires d'ordre divers, telles que palissades, palanques, abatis, fraises, chevaux de Frise, trous-de-loup, petits piquets, réseaux de fils de fer, chausse-trapes, planches à clous, fougasses, etc.

Les palissades, palanques, abatis et fraises se démolissent à la poudre ou à la dynamite.

Les chevaux de Frise se détruisent à coups de hache.

Les trous-de-loup se comblent à la pelle. On peut aussi les recouvrir de planches ou de claies.

Les petits piquets doivent se couper à la hache ou se casser à la masse.

Il est difficile d'attaquer des réseaux de fils de fer. On peut couvrir de planches ou de claies ceux dont les piquets sont, à peu près, de même hauteur, et dont le fil est suffisamment fort. On tente parfois d'en arracher ou d'en casser les piquets; d'en couper le fil à la cisaille, etc.

Les anciens munissaient de chaussures spéciales dites *endromides* ceux de leurs combattants qui se trouvaient exposés au danger de passer par un champ semé de chausse-trapes. Ils avaient aussi des râteaux dits *griffons* (γριφάναι) qui leur servaient à nettoyer le terrain. Nous

employons aujourd'hui des râteaux de jardinier et, faute d'outils de ce genre, de simples branches d'arbre qui, bien manœuvrées, suffisent à balayer le sol.

Les planches à clous doivent se détacher de terre; on fait, à cet effet, usage de pinces ou de pieds-de-biche

Quant aux fougasses, il n'est pas facile d'en paralyser l'action. Si l'on en connaît le site, il est bon de les tourner pour parer aux effets déplorables que leur explosion ne manque jamais de produire sur le moral des colonnes d'assaut. On peut simuler une attaque pour inciter l'ennemi à les faire partir prématurément ou chercher à surprendre, pour les couper, les conducteurs disposés en vue de la transmission du feu. Pour les fougasses à inflammation automatique — dites *torpilles sèches* — on doit, si l'on en connaît approximativement l'emplacement, faire battre le sol par des hommes armés de longues perches, de manière à en provoquer l'explosion avant le lancement des colonnes.

A la guerre, on est souvent dans l'obligation de ruiner des obstacles créés de main d'homme, tels que clôtures en bois, grilles en fer, murs en maçonnerie, édifices, etc.

Les barrières, portes, ou clôtures en bois se brisent à la hache ou s'enfoncent à coups de bélier. Opposent-elles trop de résistance, on a recours à l'emploi d'une charge de poudre ou de dynamite.

Les mêmes matières explosibles servent à détruire les appuis d'une grille en fer.

Les murs en maçonnerie s'attaquent à la mine. On les ruine, en tout ou en partie, moyennant l'emploi judicieux d'une charge de poudre ou de dynamite, calculée d'après l'épaisseur de l'obstacle à détruire.

La ruine d'une maison peut s'opérer de plusieurs manières. Quand les murs en sont peu épais, on peut les renverser au moyen d'un bélier. On peut aussi saper ces murs, les étançonner avec des pièces de bois, et mettre ensuite le feu aux étançons; ou bien encore saper les trumeaux de manière à ne laisser que quelques piliers

Mise hors de service d'une voie ferrée.

servant de supports à l'édifice. Cela fait, on organise dans ces piliers des fourneaux qui doivent jouer simultanément. Enfin, si l'on dispose d'une notable quantité de poudre et qu'on soit pressé par le temps, on ferme toutes les baies de l'édifice et l'on place dans les caves une charge calculée, répartie en plusieurs tas que relient entre eux des saucissons ou traînées de poudre. On peut aussi opérer à la dynamite.

La destruction des maisons *en masse* s'effectue par voie d'incendie ou d'explosions combinées.

Veut-on interdire à l'ennemi la pratique d'une route, il est inutile d'y multiplier des difficultés insignifiantes, si l'on ne se propose pas de la défendre. Les obstacles passifs doivent être sérieux. Il faut y opérer de larges solutions de continuité et en faire sauter à la mine les grands ouvrages d'art. Ainsi, au cas d'une route en déblai, fortement encaissée entre des talus perreyés ou des murs de soutènement, on organise derrière ces perrés ou murs des fourneaux dont le jeu puisse combler la tranchée sur une grande étendue. En plaine, on bouleverse l'empierrement en disposant, sous le massif de la chaussée, une série de charges bien compassées.

En tous points d'un cours d'eau, on met obstacle à la navigabilité moyennant la destruction des ouvrages hydrauliques tels que bâtardeaux, digues, barrages, écluses, etc. On peut aussi, dans le même but, y préparer des obstructions à l'aide de navires coulés, chaînes et filets noyés, barrières de pilots, estacades de radeaux et chapelets de torpilles.

Les ponts permanents peuvent se détruire à la hache ou par l'incendie, s'ils sont en bois; à la dynamite, s'ils sont métalliques; à la poudre ou à la dynamite, s'ils sont en maçonnerie.

Pour mettre une voie ferrée hors de service, on en incendie le matériel roulant; on en détruit ou détériore le matériel fixe : aiguilles, plaques tournantes, appareils d'alimentation d'eau, signaux, etc. On peut aussi détruire

la voie ou la plate-forme sur une assez grande étendue; ou, enfin, ruiner les grands ouvrages d'art, — ponts, viaducs et tunnels.

Il se rencontre, à la guerre, toute sorte d'obstacles imprévus qu'il importe de faire disparaître et d'objets qu'il convient de détruire. Un emploi judicieux de pétards de dynamite permet de briser instantanément des pièces de fonte ou des bois équarris; d'abattre un arbre ou un poteau télégraphique; de mettre hors de service une bouche à feu de campagne; d'opérer une rupture de glaces; etc., etc.

CHAPITRE VII

ATTAQUE ET DÉFENSE DES POSITIONS

Sommaire. — Reconnaissances. — Organisation des colonnes d'attaque. — Obstacle des défenses accessoires. — Attaque et défense d'un ouvrage de campagne; — d'un bois; — d'un village. — Opérations spéciales.

Avant de procéder à l'attaque d'une position quelconque, il est indispensable de la reconnaître en tous détails. Il faut se procurer des données aussi exactes que possible touchant l'effectif des forces de la défense; — celui des troupes qu'il convient d'engager; — l'emplacement et l'armement des batteries nécessaires; — les formes et la nature du terrain; — le point d'attaque à choisir; — l'importance des défenses accessoires constituant le premier obstacle, etc., etc.

L'effectif de chaque colonne d'attaque peut être évalué à deux ou trois fois l'effectif présumé des troupes de la défense. Théoriquement, une colonne comprend cinq groupes distincts, savoir : une tête de colonne; — une colonne de travailleurs avec sa réserve; — une colonne d'assaut; — une réserve de la colonne d'assaut; — un détachement d'artillerie.

Il convient de ménager d'un groupe à l'autre les intervalles suivants : de la tête de colonne aux travailleurs, un jeu de 200 à 300 mètres; — des travailleurs à la colonne d'assaut, 500 mètres; — de cette colonne à sa réserve, environ 500 mètres aussi.

On calcule l'effectif de la colonne de travailleurs d'après la nature des travaux à exécuter, en n'attribuant à chaque homme qu'une seule et même espèce de travail. A ce chiffre calculé l'on doit ajouter sa moitié, à titre de réserve destinée aux remplacements des hommes mis hors de combat, et aussi afin de tenir compte d'un certain nombre d'hommes de corvée porteurs d'une réserve d'outils, de sacs de poudre, de pétards de dynamite, etc., etc.

Le matériel d'attaque se détermine en raison de la nature des obstacles à détruire. On le compose généralement d'outils de terrassier, de haches, serpes, pinces, cisailles, masses, fourches, marteaux et clous ; — de crocs, leviers, échelles, cordes à nœuds, claies, planches, fascines, bottes de paille ou de foin ; — de cartouches de dynamite, poudre, pétrole, torches, lances à feu, etc.

Pour opérer l'attaque d'un ouvrage de campagne, il importe, tout d'abord, d'avoir raison des défenses accessoires qui en rendent l'accès difficile. La destruction de ces défenses peut s'exécuter soit antérieurement à l'attaque, soit au moment même de cette opération. Dans le premier cas, les travailleurs s'avancent seuls et sans bruit, le plus souvent à la faveur de l'obscurité, procèdent rapidement à leur besogne et se retirent en silence. Cela fait, les troupes donnent l'assaut. Au cas où les défenseurs auraient été mis en éveil, il faut, avant l'assaut, exécuter une canonnade vigoureuse.

Dans le second cas, les travailleurs s'avancent immédiatement derrière les tirailleurs de l'attaque. Arrivée aux obstacles, cette chaîne se couche à terre afin d'exécuter un tir de précision, à la faveur duquel les travailleurs se mettent à l'œuvre. Cette œuvre parachevée, la colonne donne l'assaut.

La tête de colonne lancée vient s'embusquer à la crête des glacis de manière à envelopper l'ouvrage visé et, de là, tire à outrance sur les défenseurs. Sous la protection de ce feu nourri, les travailleurs sautent dans le fossé pour en roganiser le passage ; pour préparer les moyens de des-

Attaque d'une position.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

cente de la contrescarpe et d'escalade de l'escarpe[1]. Au cas d'un fossé plein d'eau, ils s'efforçent d'en opérer un comblement partiel en y jetant méthodiquement des fascines, des bottes de paille ou de foin, des sacs à terre, etc., etc.[2].

Au moment voulu, les colonnes d'assaut s'élancent au pas de course sur les traces des travailleurs, franchissent le fossé et gravissent l'escarpe, pendant que leurs réserves, qui se sont avancées jusqu'à la contrescarpe, ouvrent sur les défenseurs un feu des plus violents. De la berme, où elles ont un instant repris haleine, les colonnes d'assaut prennent de nouveau leur élan et se précipitent dans l'ouvrage.

Pour défendre dans les règles un ouvrage de campagne, la moitié de l'effectif de la garnison a dû prendre position sur la banquette du parapet; l'autre moitié s'abrite derrière le réduit — réduit qui a, d'ailleurs, sa garnison spéciale. Au moment de l'assaut, les défenseurs qui occupent la banquette exécutent un feu rapide pour arrêter les colonnes au revers de la contrescarpe. Au cas d'un insuccès, ils continuent néanmoins de tirer sur les réserves qui bordent la crête du glacis. Quand l'assaillant entreprend le franchissement du parapet, le défenseur monte sur la plongée et fusille son adversaire à bout portant. Si celui-ci, malgré tout, pénètre dans l'ouvrage, la réserve entre en scène et s'efforce de le refouler. Au cas d'un insuccès persistant, toute la garnison se replie sur les ailes du réduit qu'elle a soin de laisser démasqué. Là, elle se reforme pour reprendre, si faire se peut, l'offensive ou défendre la gorge de l'ouvrage.

Une tête de colonne est ordinairement en mesure de

1. Ils taillent des gradins ou des rampes dans les talus d'escarpe et de contrescarpe.

2. Dans le cas assez fréquent d'un fossé qui ne mesure pas plus de 4 à 6 mètres de largeur, on peut en opérer le franchissement à l'aide de ponts mobiles spéciaux, dits *ponts-échelles*.

forcer, à elle seule, la lisière d'un bois. Dès qu'elle a pu y prendre pied, elle se porte à quelque distance en avant. Les soutiens se répandent le long de la lisière pour en chasser les derniers défenseurs; les réserves demeurent au dehors.

Une fois maîtresse de la lisière, la tête de colonne se reforme rapidement en chaîne et poursuit en avant. Les échelons marchent à court intervalle les uns des autres; celles de leurs escouades qui se trouvent près des chemins jettent en avant des éclaireurs; à droite et à gauche, des flanqueurs. Soutiens et réserves suivent le mouvement. Les travailleurs s'avancent derrière les soutiens et lancent les détachements partout où besoin est, afin de détruire les obstacles. Dans le même ordre que leurs têtes de colonnes marchent les colonnes d'assaut. Elles doivent fouiller minutieusement tous les fourrés et refouler l'ennemi progressivement. Se heurte-t-on à une ligne de défense intérieure, il lui faut la déborder. Si cette ligne ne peut être tournée, on en prépare l'attaque suivant les dispositions déjà prises. On ne doit déboucher d'un bois qu'on a conquis qu'après en avoir organisé définitivement la lisière de sortie. Il faut, d'ailleurs, avant d'exécuter ce mouvement de sortie, reformer les unités de combat qui se sont éparpillées au cours de la lutte et attendre l'arrivée des grandes réserves.

Les défenseurs d'un bois doivent garder un quart de leur effectif en réserve à l'intérieur, et affecter les trois autres quarts à la défense des secteurs. Dans chacun de ceux-ci, les troupes se disposent suivant quatre échelons aussi rapprochés que possible. Les tirailleurs de la chaîne s'embusquent de façon à pouvoir tirer au travers des abatis.

C'est sur la lisière du bois que la défense doit concentrer tous ses moyens d'action; c'est là qu'elle doit se ménager le moyen d'exécuter des feux croisés, bien nourris. Elle appellera, s'il le faut, jusqu'au dernier homme de la réserve générale à l'effet d'empêcher l'ennemi de

Défense d'un bois.

forcer cette lisière. Si l'ennemi la perce en quelque point, la défense doit s'attacher à maintenir intacte la cohésion de la chaîne; à disputer le terrain pied à pied, arbre à arbre, en s'appuyant sur la portion de lisière qui tient encore.

Si l'on a eu soin de préparer en arrière une seconde ligne d'obstacles, les réserves s'y portent pour arrêter les progrès de l'attaque et soutenir la retraite; elles se concentrent surtout aux ailes afin d'empêcher les mouvements tournants. Il est bon que cette seconde ligne soit armée de pièces tirant à mitraille dans les clairières; et à obus, sur les chemins enfilables.

Les échelons de la tête de colonne occupent les abords du village qu'il s'agit d'attaquer et préparent, par le moyen d'un feu rapide, l'entrée en scène des colonnes d'attaque. Celles-ci se précipitent aux brèches ouvertes par l'artillerie ou à la mine, repoussent les défenseurs jusqu'aux premières maisons et cherchent à y pénétrer avec eux. Si elles n'y parviennent point, elles se replient sur la lisière qu'elles occupent fortement, en en retournant, au besoin, les défenses.

De cette lisière, prise pour base, on prépare l'attaque de la première ligne intérieure. Les troupes qui s'y sont cramponnées se réorganisent, reconnaissent les points qui leur semblent propices au succès de l'opération prochaine, les font battre à distance par leur artillerie et les battent directement elles-mêmes, s'il leur a été possible de se faire suivre de quelques pièces.

L'attaque de la première ligne intérieure s'opère suivant les mêmes principes que celle de la lisière, à cette différence près que les colonnes peuvent être d'un moindre effectif. On occupera solidement les maisons conquises, on s'étendra sur toute la ligne et les réserves viendront occuper la lisière.

Appuyé sur cette première ligne intérieure solidement organisée, l'assaillant dessinera franchement ses attaques par l'avenue principale et les rues perpendiculaires à la

base considérée. Son artillerie enfilera ces voies de communication, démolira les barricades et battra les maisons qui les flanquent. Les barricades une fois enlevées, les rues seront balayées et dégagées par un violent tir à mitraille.

Alors dans chaque rue s'avancera résolument une colonne d'attaque. Les tirailleurs, à la file de chaque côté, surveilleront les portes et fenêtres du côté opposé; les travailleurs briseront les portes et perceront les murs pour établir des communications intérieures, à l'abri du feu; les renforts et soutiens fouilleront de haut en bas les maisons. On poussera ainsi jusqu'à la première rue transversale.

Si toutes les attaques ont bien marché de front, les barricades de cette transversale se trouveront nécessairement tournées. Au cas contraire, on ira les prendre à revers. On paralysera l'action des maisons qui les flanquent en passant par les cours et les jardins qui se développent sur les derrières des façades de la rue.

La transversale prise, on attaquera le tronçon suivant de la rue perpendiculaire, et ainsi de suite.

Si l'on était arrêté du fait de quelque édifice mis en état de défense ou d'une place dont les maisons seraient fortement occupées, on devrait cheminer intérieurement, de maison en maison, jusqu'à complet enveloppement de l'édifice ou de la place.

Les défenseurs d'un village se répartissent d'ordinaire ainsi qu'il suit : un quart de leur effectif se forme en réserve générale; les trois autres quarts sont affectés à la défense des secteurs.

Dans chaque secteur, les troupes se forment, autant que possible, par fractions constituées et réparties chacune en quatre échelons. La chaîne se développe le long de la lisière; les renforts et soutiens s'établissent sous des couverts en arrière; les réserves, dans les maisons de la première ligne intérieure.

La réserve générale, massée ou fractionnée, prend position au centre du village et occupe les étoiles de voies de

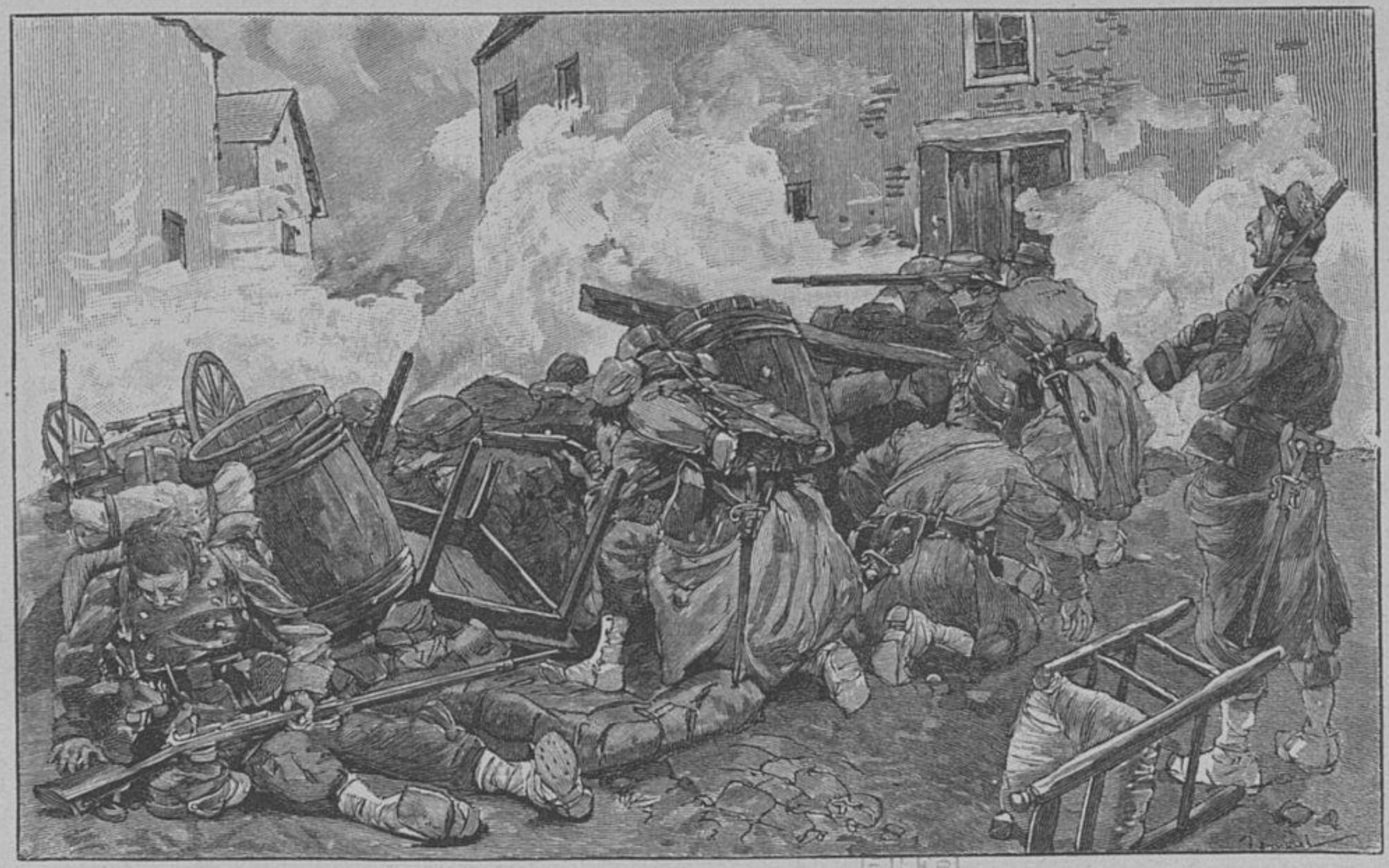

Défense d'un village.

communication. La garnison du réduit, s'il s'en trouve un, est tirée de la réserve générale ou des réserves des secteurs.

Durant le combat d'artillerie, les défenseurs n'ont qu'une chose à faire : se couvrir le mieux possible. Quand le feu cesse, les tirailleurs s'embusquent de façon à bien envelopper les brèches; des groupes, massés derrière les portions intactes de l'obstacle, se tiennent prêts à prendre en flanc l'assaillant; les créneaux de la lisière fournissent un feu rapide sur les tirailleurs des têtes de colonnes et sur les travailleurs; ceux des maisons de la première ligne intérieure — qu'occupent les réserves de secteurs — donnent un second étage de feux. En cas d'échec, chaîne, renfort et soutien se replient derrière ces réserves qui tiennent bon sous leurs abris.

Les barricades destinées à appuyer la défense intérieure doivent être rasantes, bien flanquées et outillées de banquettes pour deux rangs de tireurs.

Dans les lieux habités de certaine importance, — places fortes ou villes ouvertes — on peut faire une *guerre de rues*, c'est-à-dire organiser séparément la défense de chaque îlot de maisons; relier entre eux tous ces îlots fortifiés par des communications bien couvertes; barricader les rues qui les bordent. On constitue, suivant cette méthode, une série de citadelles que l'ennemi est tenu d'emporter l'une après l'autre. Chacun de ces sièges partiels est souvent de très longue durée, témoins tous ceux dont Saragosse fut le théâtre en 1809. La place avait été emportée de haute lutte le 26 janvier, mais les Espagnols avaient barricadé leurs rues et crénelé leurs maisons qu'il fallut prendre l'une après l'autre. La ville ne se rendit que le 21 février suivant, soit après une guerre de rues de vingt-cinq jours. La moitié de ses édifices étaient en ruines[1].

1. Voy. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, livre XXXIII.

Outre la question des combats en rase campagne, outre celle des attaques et des défenses de positions, il est à la guerre quantité de problèmes particuliers qu'il faut savoir résoudre. Au nombre de ces opérations spéciales se placent : l'attaque et la défense des convois; l'escorte des prisonniers; les réquisitions et les fourrages; les surprises et les embuscades; le passage des cours d'eau; la guerre en pays de montagnes; l'attaque et la défense des places fortes.

Les deux livres qui vont suivre seront consacrés à l'étude des moyens d'attaque et de défense des places.

LIVRE IV

POLIORCÉTIQUE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Elles sont très diverses, les raisons militaires qui imposent à une armée active l'obligation de s'emparer d'une forteresse.

Des envahisseurs, par exemple, sont tenus de se rendre maîtres des points stratégiques qui doivent appuyer leur ligne d'opérations. C'est ainsi que, en 1870, les Allemands ont dû attaquer Mézières, Verdun, etc.

Ici, la place gêne les communications de l'armée d'invasion; elle intercepte d'une manière absolue une route, un fleuve, un canal. Si l'on veut prolonger la ligne d'opérations, il est indispensable d'avoir raison de l'obstacle. Toul entravait, en 1870, la marche des Allemands; nos adversaires ont nécessairement dû l'attaquer.

Là, il s'agit d'une forteresse qui renferme de grands magasins d'approvisionnements, des arsenanx, des ateliers; il faut mettre la main sur un important matériel de guerre. Voilà pourquoi, en 1870, nos ennemis ont assiégé Strasbourg.

Ailleurs, il est une place occupant, sur les frontières d'un pays voisin, une position à la possession de laquelle on attacherait soi-même le plus grand prix. On cherche à la prendre afin de l'annexer au territoire national. C'est dans cette situation que se trouvait Metz au moment de l'ouverture des hostilités.

Une autre fois, l'on observe qu'il est chez l'ennemi telle grande ville — la capitale le plus souvent — tenant un rôle politique considérable; que cette ville peut être dite le cœur du pays; que la prise d'un tel centre de population mettrait fatalement fin à la guerre. On cherche à s'en rendre maître à tout prix. C'est ainsi que, en 1870, Paris était le suprême objectif des Allemands.

S'agit-il, au contraire, d'un pays envahi dont les armées ont pu reprendre l'offensive? Il lui faudra enlever successivement à l'envahisseur les places que celui-ci a conquises et qui commandent le territoire. Ainsi, en 1813 et 1814, les alliés eurent à faire le siège des forteresses d'Espagne, d'Allemagne et des Pays-Bas, où tenaient encore des généraux français : Rapp à Dantzig; Carnot à Anvers; etc.

Enfin, au cours des guerres civiles, les gouvernements ont parfois à assiéger les places dont des insurgés se sont rendus maîtres. Exemples tout récents : Paris et Carthagène.

L'art de l'attaque des places, auquel on donne aussi le nom de *Poliorcétique*, procède suivant deux méthodes distinctes : *à l'aide de la force* et *par voie d'industrie*. L'assaillant qui suit la première se propose de conquérir, à main armée et de haute lutte, la forteresse visée. L'attaque par voie d'industrie consiste à poursuivre la reddition de la place moyennant des opérations qui, n'étant plus exclusivement militaires, réclament de l'assaillant, non plus seulement de l'énergie, mais encore de l'adresse et de la patience. Chacune de ces deux méthodes comporte elle-même des modes différents. La première subdivise ses moyens d'action en : attaque de vive force ou d'emblée; attaque par surprise; bombardement; attaque régulière ou siège. La seconde a recours : à la ruse; aux intelligences dans la place; à l'intimidation ou au blocus. Il faut d'ailleurs observer que, dans la pratique, ces divers procédés peuvent s'employer isolément ou se combiner en des proportions diverses, variant avec les circonstances et se prêtant un appui mutuel et concordant.

CHAPITRE I

DES DIVERS PROCÉDÉS D'ATTAQUE PAR VOIE D'INDUSTRIE

Sommaire. — La ruse. — Les intelligences dans la place. — L'intimidation. — Le blocus.

On désigne sous le nom de « ruse » le coup de main qui consiste pour l'assaillant à s'emparer d'une porte de ville par le moyen d'une mise en scène faite pour tromper la garde de cette porte. L'exécution en est confiée d'ordinaire à des hommes de troupe déguisés en paysans, en moines, en femmes, etc., ou même revêtus de l'uniforme des défenseurs. Les partisans chargés du soin de jouer la comédie militaire qui doit avoir pour dénouement la prise de possession d'une porte n'arrivent jamais seuls devant la place; ils sont soutenus par de petits détachements qui, dès la veille, ont pris position dans des ravins, des carrières, des bois du voisinage, et par une réserve qui se tient également défilée, mais à plus grande distance. Dès que le coup a réussi, nos gens appellent à la rescousse leurs détachements de soutien et réserve, et l'opération se termine comme au cas de l'emploi de la vive force, qui sera analysé ci-après.

L'histoire militaire de l'antiquité et celle du moyen âge fourmillent d'exemples de cette manière poliorcétique, tout indiquée alors que la défense jouissait d'une grande supériorité sur l'attaque. On peut citer dans les temps modernes la tentative de Henri IV sur Paris, dite *journée des Farines* (1591), la prise d'Amiens par les Espagnols (1597), etc.

Aujourd'hui, contre une grande place de guerre un tel moyen d'action n'a guère de chance d'aboutir, mais il peut encore être employé avec succès par qui se propose d'enlever un fort isolé.

Le mode d'attaque par *intelligences dans la place* consiste en l'art de se faire remettre les clefs d'une ou plusieurs portes de l'enceinte par des traîtres avec lesquels on s'est adroitement entendu. L'assaillant n'a pas toujours besoin de faire appel à la trahison; l'idée de livrer la place vient souvent toute seule à quelque défenseur enflammé par l'ardeur d'une passion noble ou vile.

Quand il lui est fait des propositions de ce genre, le général qui commande les attaques examine d'abord si leurs auteurs sont en mesure de tenir les engagements qu'ils prennent; si le projet qu'ils présentent a quelque chance de succès. Se méfiant à bon droit des personnages suspects qui pourraient jouer un double jeu, il les surveille de près, exige d'eux des garanties personnelles et matérielles et les met en demeure de prendre part à l'affaire pour qu'ils soient les premières victimes du guet-apens qu'aurait préparé leur contre-trahison possible.

Quand les propositions sont acceptables et que le marché se conclut, les choses se passent de la manière suivante : la nuit, à l'heure dite, l'homme avec lequel on a traité livre une porte dont il a la garde ou qu'il a su se faire ouvrir. Quelques assaillants s'empressent de pénétrer dans la place où, sur un signal par eux donné, ils sont bientôt suivis de détachements importants. Ceux-ci, une fois maîtres de l'entrée, appellent à la rescousse le gros du corps de troupes auquel ils appartiennent. On se trouve bientôt en nombre et l'affaire se poursuit comme au cas de l'attaque de vive force, lequel sera analysé ci-après.

A titre d'exemples historiques on peut citer la prise de Babylone par Darius aidé de son fidèle Zopire; la prise de Casteggio et celle de Tarente par Annibal; celle de Paris par les Bourguignons auxquels Perrinet Le Clerc

a livré la porte de Saint-Germain-des-Prés, etc., etc.

Un tel moyen peut encore s'employer aujourd'hui contre les villes, les grands ouvrages détachés, les forts isolés.

L'attaque *par intimidation* consiste en l'exposé d'un savant programme de manifestations comminatoires. Tantôt la menace — écrite ou verbale — est pure et simple; tantôt elle est accompagnée ou suivie d'un commencement d'exécution.

Pour réussir l'audacieux coup de main dont il a médité l'accomplissement, l'assaillant se présente un matin — au petit jour — prend franchement position aux abords de la place et, une fois installé, envoie au gouverneur un émissaire éloquent. Ce parlementaire, qui sait son rôle, fait au gouverneur un discours qui ne respire autre chose que de profonds sentiments d'humanité. Que veut-il, lui parlementaire? Une seule chose, une seule!.. Soustraire une innocente population aux horreurs de la guerre, épargner des femmes et des enfants, sauver des vieillards, empêcher l'effusion du sang!... Le gouverneur aurait-il le cœur de fermer l'oreille à des paroles de paix? On lui offre du reste, à lui et aux habitants, des conditions extrêmement douces. Qu'il les accepte et tous les malheurs seront conjurés[1]. La péroraison, toujours très fleurie, implique sommation d'avoir à rendre la place dans un délai de deux ou trois heures, sous peine de conséquences morales et matérielles effroyables et dont l'assaillant décline, bien entendu, la responsabilité.

Là-dessus, le parlementaire prend congé du gouverneur en lui laissant cette terrible responsabilité des malheurs qui vont s'accomplir.

A l'expiration du délai notifié, le feu des pièces de

1. Il est bien entendu que le parlementaire exagère honnêtement l'importance des forces dont dispose son général en chef. Il énumère, par exemple, avec complaisance les bouches à feu qui viennent d'être mises en batterie en vue d'un bombardement éventuel. Il les proclame *de gros calibre*, alors que ce ne sont que des pièces *de campagne*, etc., etc.

campagne s'ouvre sur les maisons de la ville et de préférence sur celles des quartiers populeux. Il redouble d'intensité sur les points où s'allument les premiers incendies;... il se prolonge jusqu'au moment où la place affolée demande grâce et hisse le drapeau blanc.

C'est ainsi que, en 1806, Magdebourg, Glogau et d'autres petites places allemandes cédèrent à l'intimidation.

On appelle « blocus » l'opération qui a pour objet d'isoler complètement une place; d'empêcher la garnison de renouveler ses approvisionnements en vivres et munitions; d'amener le gouverneur à capituler en suite de l'épuisement de ses ressources. On a recours à l'emploi de ce procédé quand, sans avoir besoin de prendre la forteresse on veut seulement la *masquer*, c'est-à-dire paralyser sa garnison; ou que, faute de matériel, on ne peut employer un moyen plus rapide et qu'on a le temps d'attendre l'arrivée de ce que les Allemands appellent le « moment psychologique », c'est-à-dire l'heure de la capitulation.

L'antiquité usait beaucoup de ce moyen basé sur son aptitude à faire acte de patience. On peut, à titre d'exemples, mentionner les attaques de Potidée, de Platée, de Véies, de Lilybée, d'Alésia, etc., etc.

Le blocus antique s'opérait de la manière suivante : pour être lui-même à l'abri des insultes de son adversaire, l'assaillant s'enfermait entre deux lignes : l'une, dite *de contrevallation*, organisée contre les défenseurs de la place; l'autre, *de circonvallation*, opposée aux attaques toujours à craindre, des armées de secours. Ces lignes se construisaient ordinairement en bois, quelquefois en maçonnerie; en tous cas, très solidement. L'assaillant se logeait ainsi dans une véritable forteresse de forme annulaire, enveloppant la place bloquée. L'espace, également annulaire, compris entre la place et la contrevallation servait de scène aux luttes à main armée, à ces combats singuliers dont les péripéties ont servi de sujets à tant de poèmes héroïques.

Le moyen âge n'a usé de ce procédé qu'avec sobriété.

Quant à l'histoire militaire des temps modernes, elle a enregistré les blocus de La Rochelle, d'Ostende, de Mayence, de Mantoue, de Gênes, de Hambourg, etc.; enfin, en 1870-71, ceux de Metz et de Paris.

Le corps de troupes chargé du soin d'opérer un blocus doit présenter sur la garnison de la défense une notable supériorité numérique. Quand il ne dispose point de forces suffisantes à l'effet de former un étroit investissement[1], ce corps se borne à intercepter les voies de communication qui rayonnent de la place; à occuper fortement les meilleures positions environnantes. Il complète ensuite son investissement moyennant une action combinée de colonnes mobiles d'infanterie et de patrouilles de cavalerie. L'infanterie disperse les corps de partisans et contient la population rurale; la cavalerie arrête les convois dirigés sur la place, pousse au loin des reconnaissances et frappe des réquisitions.

Une grande facilité de concentration sur un point quelconque de ses lignes, telle est la condition qui s'impose au commandant du blocus. Cet officier général doit savoir attendre avec une patience extrême que les défenseurs aient achevé de consommer leurs approvisionnements. Il doit se borner à les tenir en respect sans jamais profiter de leurs échecs pour les serrer davantage, mais sans jamais non plus leur permettre de rompre ses lignes, de s'étendre et encore moins de conserver des positions qu'un succès partiel leur aurait fait conquérir. C'est à la veille du dénouement probable, au jour où le bloqué se trouve vraisemblablement à bout de ressources et, par conséquent, accessible à l'idée des entreprises désespérées, c'est à ce moment que le corps de blocus est tenu de redoubler de vigilance et de fermeté.

Aujourd'hui, l'on n'établit plus, à la manière des anciens, de ces lignes continues d'une solidité sans égale et qui constituaient de vraies enceintes fortifiées à la manière

1. Voy. ci-après les règles qui doivent présider à l'exécution de l'opération dite « investissement ».

des ouvrages permanents. On se borne à occuper par des ouvrages de fortification de campagne quelques positions défensives bien choisies. On charge des colonnes légères d'infanterie et des groupes d'escadrons de cavalerie du soin de couvrir le corps de blocus; d'exercer à l'extérieur des lignes une surveillance active; de prévenir les entreprises dont il pourrait être menacé soit par des troupes régulières, soit par des corps de partisans.

CHAPITRE II

DES DIVERS PROCÉDÉS D'ATTAQUE COMPORTANT L'EMPLOI DE LA FORCE

Sommaire. — La vive force. — La surprise. — Le bombardement. Le siège.

Une attaque *de vive force* ne peut raisonnablement se tenter que contre des fortifications qui ne sont pas à l'abri de l'escalade; dont l'armement est insuffisant; la garnison, faible ou démoralisée.

Après avoir pris sur la place visée tous les renseignements nécessaires et poussé nombre de reconnaissances destinées à contrôler l'exactitude de ces renseignements, le corps de troupes chargé d'exécuter l'opération s'avance vers la place. Sans avoir l'air de la menacer, il s'en rapproche insensiblement et finit par arriver sous les murs d'enceinte une belle nuit, quelques instants avant le jour.

Sur-le-champ, son artillerie se met en batterie et ouvre un feu très vif sur les ouvrages voulus. Les projectiles, vivement lancés coup sur coup, démontent le matériel de la défense, chassent l'assiégé de ses remparts et ruinent quelques pans de muraille.

Pendant que ce feu s'exécute, le commandant des troupes organise ses colonnes d'assaut. Il va, pour diviser l'attention de l'ennemi, tenter l'aventure *à la fois* sur deux ou trois points dont l'un, au moins, soit porte de ville ou débouché de poterne. Chacune des deux ou trois colonnes d'assaut doit être forte de quatre à cinq cents

hommes. En tête de colonne marche un détachement de vingt à vingt-cinq sapeurs du génie, munis de haches pinces, cisailles, etc., pour détruire les défenses accessoires, briser portes et barrières, faire sauter les palissades, etc. Derrière eux vient un détachement de quarante à quarante-cinq travailleurs, portant des fascines pour le comblement des fossés et des échelles pour l'escalade des escarpes. A leur suite arrivent les combattants qu'accompagnent quelques canonniers et d'autres escouades de travailleurs. Enfin, à 400 ou 500 mètres en arrière des combattants de chaque colonne, marche une *réserve spéciale* chargée du soin d'en appuyer l'assaut ou d'en couvrir la retraite. Il est, en outre, formé une *réserve générale* ayant mission de repousser les attaques possibles de la défense sur les flancs des colonnes.

Quand il juge que la résistance est suffisamment ébranlée par les feux d'artillerie, le commandant des troupes lance ces colonnes d'assaut. Précédée de tirailleurs qui couvrent les travailleurs munis de leurs engins, chaque colonne se jette en avant *sans tirer un coup de fusil*, franchit rapidement le terrain qui précède le glacis, puis le glacis lui-même, saute dans le chemin couvert et, de là, dans le fossé que les travailleurs ont comblé comme ils ont pu. Les échelles sont appliquées au mur... et les hommes y montent à la file. Dès que la colonne a parachevé son escalade, les canonniers retournent contre les défenseurs les bouches à feu en batterie sur les remparts ou bien ils les mettent hors de service; les travailleurs improvisent un logement sur le terrain conquis; les combattants chargent à la baïonnette.

En cas de succès, les officiers s'empressent de reformer les troupes qui ont donné l'assaut. On s'étend à droite et à gauche le long des remparts, de manière à commander les débouchés des rues qui y donnent accès, et l'on s'attache à se rendre maître d'une porte de ville, au moins, afin de s'assurer libre communication avec l'extérieur. Tous ces mouvements doivent s'effectuer avec un ordre et une prudence extrêmes, à raison des retours offensifs

Batterie de campagne en marche vers sa position de combat.

que peut, à chaque moment, tenter la garnison refoulée. Au fur et à mesure des progrès que l'on réalise, les travailleurs organisent défensivement le terrain conquis. Si, malgré tout, l'on ne peut résister à l'action de ces retours, on se retire vers l'un des points que l'on a eu soin de fortifier près d'une porte ou d'une poterne, et l'on bat méthodiquement en retraite sous la protection de l'artillerie qui a gardé ses positions.

Les fortifications antiques et celles du moyen âge étaient établies dans des conditions qui n'invitaient guère l'assaillant à des tentatives de vive force. On peut cependant citer la réussite de l'escalade de Jérusalem par les Croisés en 1099. Pour ce qui est des temps modernes, on peut mentionner le succès de l'attaque de Schweidnitz par Laudhon ; celle d'Oporto par le maréchal Soult. La plupart des autres opérations de ce genre n'ont abouti qu'à des échecs. Valence, Berg-op-Zoom, Constantine, Rome, Toul, le fort des Perches de Belfort et Plewna ont vaillamment résisté au déploiement des moyens de vive force de l'assaillant.

La *surprise* est une opération par laquelle on pénètre dans la place — inopinément et d'une manière occulte — par un point faible, tel qu'un pan d'escarpe en mauvais état, une poterne, un égout, une conduite d'eau, etc. Un coup de main de ce genre peut se tenter avec quelque chance de succès au cas où la garnison manque de vigilance ou que, à raison de la faiblesse de ses effectifs, il lui est impossible de faire correctement : à l'extérieur, le service de sûreté; à l'intérieur, le service de garde.

En ce qui concerne l'exécution, ce procédé d'attaque offre grande analogie avec celui de la *vive force*. Il exige les mêmes reconnaissances préalables et un secret non moins absolu touchant le dessein qu'on médite. L'effectif et la composition des colonnes sont les mêmes que dans le cas précédent. Les travailleurs doivent être munis des mêmes engins : échelles, matériaux de comblement, outils pour rupture d'obstacles. Une seule différence : l'artillerie n'a plus de rôle à tenir.

Pour opérer la surprise dont il a conçu le projet, l'assaillant exécute — de nuit et à l'improviste — une marche forcée qui le porte sous les murs de la place quelques instants avant le point du jour. Arrivé là, il s'avance avec précaution, sans bruit ni feux d'aucune espèce. Chaque colonne a pour avant-garde un groupe d'hommes résolus — canonniers et sapeurs du génie — et ce détachement s'introduit dans la place en escaladant silencieusement l'escarpe ou forçant la poterne indiquée par le commandement. Il surprend les gardes et court ouvrir une ou plusieurs portes de la place....

Par ces portes ouvertes les colonnes se précipitent à l'intérieur, occupent les ouvrages et dissipent les rassemblements armés. L'affaire se termine comme au cas de l'attaque de vive force.

L'histoire militaire fait mention de nombre de surprises parmi lesquelles on remarque celles de Ninive par Nabopolassar; de Babylone, par Cyrus; de Calais, par le duc de Guise; de Crémone, par Eugène de Savoie; etc.

Il importe de distinguer le « bombardement » exécuté par des *bouches à feu de campagne* (pour servir auxiliairement de sanction à des essais d'intimidation) d'un autre genre de bombardement préparé de longue main et qui comporte un sérieux emploi de *pièces de gros calibre*.

Érigé aujourd'hui en méthode d'attaque, celui-ci vise la destruction des principaux moyens de résistance de l'ennemi : constructions civiles et militaires, approvisionnements en vivres et munitions, matériel de guerre de toute espèce. L'assaillant qui l'exécute se propose de démoraliser la garnison, d'empêcher la population civile de prendre part à la défense, de l'inciter à peser sur les résolutions du gouverneur, à le sommer de capituler à bref délai.

Le corps chargé de bombarder une place doit commencer par l'investir. Cela fait, ses batteries s'établissent à une distance de 3 à 5 kilomètres des remparts. Il doit s'attacher à inquiéter la défense *à la fois sur tous les*

points où celle-ci peut agir. Quelques pièces concentrent leurs feux sur les édifices qu'on veut détruire et tirent sans relâche là où se déclarent des incendies, afin d'en écarter tous secours. Toutes les pièces doivent d'ailleurs entrer en jeu, mais méthodiquement, sans précipitation ni temps d'arrêt exagérés. On fait, de temps en temps, cesser le feu afin de ménager les munitions et de laisser aux habitants le loisir d'exercer une pression sur l'esprit du gouverneur. A chaque reprise, on redouble l'intensité du bombardement, afin de proportionner l'importance des dégâts à la durée de la résistance. La nuit, quelques batteries mobiles, agissant de concert avec les batteries de position, viennent, de plus, inquiéter les défenseurs et contribuent à ébranler leur moral, qu'on suppose déjà notablement affaibli.

L'antiquité connaissait le moyen d'attaque dit aujourd'hui bombardement. Au siège de Rhodes, par exemple, les *lithoboles* de Démétrius, en batterie à 600 mètres, y projetaient des pierres de 5 à 17 kilogrammes. Vespasien a de même bombardé Josapata ; Titus, Jérusalem.

Le moyen âge obtenait des effets analogues au moyen de ses *trébuchets*.

En fait de bombardements modernes, on n'a, pour citer des exemples, que l'embarras du choix. Au XVI^e^ siècle, ce sont ceux de Padoue par Maximilien ; de Bréda, par Spinola ; de Gertruydenberg et de Groningue, par les Nassau ; etc. Le XVII^e^ siècle est témoin des bombardements de Stettin, de Mayence et de Bonn, par l'électeur de Brandebourg ; d'Embrun, par le duc de Savoie ; de Bruxelles, par Louis XIV ; etc. Le XVIII^e^ siècle voit s'exécuter les bombardements de Toulon par Eugène de Savoie ; de Prague, par Frédéric II ; d'Ypres et de Lille, par le duc de Saxe ; de Maëstricht et de Charleroy, par Marescot ; etc. Au XIX^e^ siècle, ce sont ceux de presque toutes les places d'Espagne, depuis Saragosse jusqu'à Badajoz et Saint-Sébastien ; enfin, ceux de vingt et une places françaises au cours de la guerre de 1870-71.

L'*attaque régulière* — ou *siège* — consiste en travaux

d'approche que l'assaillant exécute sous l'appui de son artillerie. Méthodiquement conduits et souvent disputés pied à pied, ces travaux lui permettent d'arriver *à couvert* jusqu'aux abords des fortifications et au pied même des brèches qu'il y a ouvertes en vue d'emporter la place de haute lutte.

L'étude de ce procédé fera l'ojet du chapitre suivant.

CHAPITRE III

ATTAQUE RÉGULIÈRE OU SIÈGE

Sommaire. — Considérations générales. — *Période de préparation.* — Investissement. — Reconnaissance de la place et choix du point d'attaque. — Parcs d'artillerie de siège. — Batteries de siège. — Parcs du génie de siège. — *Période des attaques.* — Attaque de la « ligne de résistance ». — Attaque de la « ligne principale de défense ». — Attaque de la « ligne intermédiaire » ou « position de soutien ». — Attaque du « noyau central ».

L'opération du siège d'une place forte comprend deux temps distincts : l'un, *de préparation*; l'autre, *d'exécution*. Au cours du premier, l'assaillant procède à l'organisation des moyens d'action qu'il se propose d'employer; durant le second, il fait jouer tous les ressorts qu'il a su tendre.

Le temps de l'exécution comporte d'ailleurs lui-même deux périodes distinctes, savoir : la *période de l'investissement* et la *période des attaques*. Pendant la première, l'assiégeant cerne la place et s'attache à la serrer aussi étroitement que possible; il veille à l'arrivage de ses équipages de siège et confectionne son matériel; il procède à la reconnaissance de la forteresse, se fortifie dans ses lignes, arrête son projet d'attaque et construit ses batteries. Durant la seconde période, il s'avance sous la protection de son artillerie, exécute ses travaux d'approche, enlève, l'une après l'autre, toutes les positions de la défense, donne l'assaut et brise les dernières résistances des assiégés.

La « période de préparation » du siège comprend :

l'*investisement* de la place; — l'arrivage du matériel et son installation dans des établissements dits *parcs de siège*; — la construction des batteries de siège destinées à contre-battre l'artillerie et à ruiner les ouvrages de la place.

Fort d'un ou de deux corps d'armée, le *corps de siège* doit commencer par investir la place, c'est-à-dire l'envelopper de façon à la réduire à ses propres ressources, en l'isolant du reste du territoire envahi.

A cet effet, le corps de siège se fait précéder d'une masse de cavalerie qui, se répandant au pourtour de la place, à grande distance des forts détachés, y intercepte et maîtrise toutes les voies de communication.

A une dizaine de kilomètres des premières positions de la défense, le corps lui-même exécute un déploiement en éventail et gagne du terrain à droite et à gauche de son point d'arrivée jusqu'à complet enveloppement de la place. Mais, au cours de ces premières opérations, il a nécessairement à livrer à la défense mobile, qui tient la campagne, un certain nombre de combats, afin de la rejeter sur les positions fortifiées. On admet que, grâce à sa grande supériorité numérique, l'assaillant obtiendra toujours ce résultat au bout d'un temps plus ou moins long.

Cela fait, le corps de siège s'attachera à organiser l'occupation du terrain conquis de façon à pouvoir résister aux sorties de la place investie. Les troupes chargées du soin d'assurer ainsi l'investissement se partagent en deux groupes principaux, à peu près d'égale force. Désignés sous le nom de troupes de « première ligne » et « de seconde ligne », ces deux groupes alternent entre eux pour l'exécution du service.

Le gros des troupes de première ligne se porte à environ 3 kilomètres des premières positions de la défense et s'y établit solidement selon les règles de la fortification passagère. Il a soin de se couvrir d'un réseau d'avant-postes[1].

1. Comprenant une ligne de sentinelles doubles, des petits postes, des grand'gardes et des réserves d'avant-postes, ce réseau mesure une profondeur de 1500 à 1800 mètres.

Les troupes de seconde ligne sont cantonnées ou baraquées à 8 ou 10 kilomètres en arrière, et se tiennent prêtes à se porter en forces sur les points qui viendraient à être menacés.

La zone d'investissement se divise en secteurs déterminés, autant que possible, par des limites naturelles, et chaque secteur est occupé par une unité constituée : régiment, brigade ou division.

Pendant que cette prise de possession s'effectue dans les règles, le général commandant le siège fait procéder par les services de l'artillerie et du génie à une reconnaissance détaillée de la place. Il complète les renseignements qu'il a pu recueillir à l'avance touchant les formes et la nature du terrain, l'importance de l'armement, l'emplacement exact des batteries de la défense, et ce complément d'informations lui permet de faire rationnellement choix du point d'attaque[1]. Le secteur des attaques une fois déterminé, l'assiégeant procède à l'installation de ses parcs.

Dans l'attaque des ouvrages de fortification, la bouche à feu tient le rôle principal. Aussi toutes les puissances se sont-elles pourvues d'un matériel *ad hoc* auquel on donne le nom d'*équipages de siège*. La France possède et entretient en temps de paix cinq équipages, comprenant chacun 176 bouches à feu de différents calibres, respectivement appropriées aux divers usages qu'on en doit faire. Ce sont[2] : des *pièces longues* (canons de 220, de 255, de 120) pour le tir de plein fouet, à grande distance, contre des obstacles ou des troupes à découvert; des *pièces courtes* (canons de 155 court, mortiers rayés de 270 et de 220) pour le tir plongeant, fait pour produire des effets d'écrasement ou atteindre quelque but défilé derrière une masse couvrante; enfin, des *canons de* 95 affectés à l'exécution

1. Quelles que soient les raisons qui puissent déterminer ce choix, il est indispensable que le point d'attaque se trouve à proximité d'une ligne de chemin de fer.

2. Voy. dans la Bibliothèque des Merveilles notre livre : *L'Artillerie.*

d'un genre de tir analogue à celui des canons longs, mais contre des obstacles peu résistants; pièces précieuses à raison de leur grande mobilité, auxquelles il convient d'adjoindre des *mitrailleuses* ou *canons à tir rapide*.

Chaque équipage de siège peut se fractionner de façon à répondre aux besoins éventuels de la guerre. Il se divise en deux demi-équipages : un demi-équipage *léger*; un demi-équipage *lourd*. Toutes les bouches à feu sont groupées en batteries de 4 pièces de même calibre; chaque pièce comporte un approvisionnement de 200 coups.

Il faut entendre par *parc d'artillerie de siège* l'ensemble des établissements temporaires qui s'organisent devant une place assiégée à l'effet d'approvisionner le service de l'artillerie. Cet ensemble comprend : un grand parc; un petit parc; différentes annexes.

A raison du poids énorme des objets matériels qu'il est appelé à recevoir, le « grand parc » doit nécessairement s'établir à proximité d'une voie ferrée. Pour se trouver, d'ailleurs, hors d'atteinte des coups de l'ennemi, il doit être installé à 10 ou 12 kilomètres des ouvrages les plus avancés de la place. Telles sont les conditions générales d'installation de cet important établissement temporaire qui comprend : un emplacement où sont méthodiquement rangés bouches à feu, outils, matériaux, bois à plates-formes, attirails, armements; un « parc aux munitions » comprenant : un dépôt de projectiles vides, des ateliers de chargement et un dépôt de munitions confectionnées; des « magasins à poudre principaux » placés à certaine distance en arrière des parcs à munitions.

Le « petit parc » doit s'établir à proximité de quelque gros village, offrant des hangars et des abris. On y installe les ateliers de réparations; on y aménage des emplacements réservés aux distributions quotidiennes des objets d'usage courant.

On comprend, sous le nom d' « annexes », les dépôts intermédiaires, les dépôts de projectiles et les ateliers de fascinage (confection des gabions, fascines, etc.).

Les pièces d'artillerie dont on doit faire usage s'in-

stallent dans des ouvrages en terre — dits « batteries de siège » — au terre-plein desquels on accède par des communications enterrées. Dans celles-ci sont ménagés de petits magasins pour les gargousses et projectiles correspondant à la consommation d'une journée, soit de cinquante à soixante coups par pièce.

Le *parc du génie de siège*, qui s'organise en même temps que le parc d'artillerie de siège, comprend un approvisionnement d'outils de terrassier, d'outils de sape, d'outils pour confection de fascinage, d'outils de mineur, d'outils d'ouvriers d'art (charpentier, forgeron, etc.); un approvisionnement d'engins et matériaux de construction de voies ferrées, etc., etc.

Sapeur du génie.

Avec l'ouverture du feu des batteries de siège s'ouvre la « période des attaques ».

Depuis l'époque de la mise en service des premières bouches à feu jusqu'à ces derniers temps, les méthodes d'attaque des forteresses, dûment établies et sanctionnées par l'expérience, étaient l'objet d'un enseignement précis; mais le fait de l'entrée en scène des obus-torpilles a révolutionné l'art poliorcétique. Les procédés classiques, dérivés des principes posés par Vauban, ont dû être aban-

donnés, et de nouvelles règles semblent devoir présider aujourd'hui aux opérations de l'attaque.

Ces règles, il convient de les exposer rapidement.

L'assaillant qui menace une grande place à forts détachés se heurte successivement à quatre séries d'obstacles, savoir : la *ligne de résistance*; — la *ligne principale de défense*; — la *ligne intermédiaire* ou *de soutien*; — le *noyau central*.

Défendue par des batteries de campagne, la « ligne de résistance » est une position de champ de bataille organisée à environ 3 000 mètres en avant des forts suivant les procédés de la fortification passagère. Cette position devra être enlevée de vive force suivant les règles de la guerre de campagne. Toutefois, comme cette ligne est soutenue en arrière par une puissante artillerie de gros calibre, il sera nécessaire d'établir des *batteries lointaines* — à 6 ou 7 kilomètres des forts — armées de bouche à feu puissantes (canons de 155 et 120) qui devront réduire momentanément au silence l'artillerie de la « ligne principale ». La préparation de l'assaut de la ligne de résistance sera demandée à des pièces de campagne et des pièces des équipages légers de siège. Il sera procédé à l'assaut selon les règles des attaques de vive force.

Ayant rejeté le défenseur sur la ligne des forts, l'assaillant établira des batteries à l'effet d'entamer la lutte d'artillerie qui doit constituer le premier acte des attaques proprement dites. Ces premières attaques visent la « ligne principale de défense » ayant pour points d'appui les forts détachés de la place et les redoutes élevées dans les intervalles de ceux-ci. Espacées d'environ une centaine de mètres, les batteries seront groupées par quatre ou six, au plus, sous un même commandement. Les batteries *dérobées aux vues* de l'assiégé seront armées de canons de 155 court et de mortiers de 220, lesquels se prêtent le mieux à l'exécution d'un tir plongeant; les batteries *de crête*, de canons longs (155 long, 120) dont le tir de plein fouet est des plus précis; les batteries *de protection*, de pièces de campagne. Toutes ces bouches à feu doivent

être, *avant l'ouverture du feu*, approvisionnées au moins pour deux jours à raison de : 80 coups pour les pièces de moyen calibre; 60 coups pour les canons de gros calibre; 40 coups pour les mortiers. Contre les obstacles naturels on emploiera des obus à charge de mélinite; contre le personnel, des obus à mitraille.

Voici quel sera le mode de conduite du feu : les batteries *dérobées aux vues* de la défense entameront la lutte par voie d'un énergique bombardement des forts. Ce n'est qu'après que la résistance de ceux-ci aura été suffisamment désorganisée que les batteries *de crête* se démasqueront pour en achever la ruine par le moyen d'un tir précis. Alors, avec ensemble, tous les groupes de batteries tireront à outrance afin de préparer l'assaut.

A l'issue de ce duel d'artillerie, on se trouve en présence de l'une des deux situations suivantes : ou la défense est ébranlée; ses points d'appui ont été détruits; on a fait brèche aux escarpes et renversé les contrescarpes, etc.; ou cette défense est encore en mesure de continuer la lutte; il n'a pas été possible d'ouvrir dans les ouvrages des brèches praticables aux colonnes d'assaut; les défenseurs, qui disposaient de nombre d'abris, n'ont pas trop souffert du bombardement.

Dans le premier cas, on peut tenter une attaque de vive force, laquelle doit être préparée par un bombardement à outrance non seulement de la position principale, mais encore de la position de soutien de la défense.

Dans le second cas, il faudra se résigner à cheminer en zigzag selon les principes des méthodes poliorcétiques préconisées par Vauban. Donc, à 1000 mètres environ des ouvrages, on ouvrira une *première parallèle* et, du même coup, on approchera certain nombre de batteries de pièces courtes — lesquelles seront dites *batteries de seconde position* — pour parachever, si faire se peut, par un tir précis l'œuvre de destruction des escarpes et contrescarpes.

Partant de la première parallèle, l'assaillant continuera ses cheminements, s'avancera en zigzag pour ouvrir suc-

cessivement une *deuxième* et une *troisième* parallèles. Enfin, débouchant de celle-ci, il exécutera une dernière tranchée dite *couronnement du chemin couvert*.

Cela fait, il procédera à l'exécution des brèches à l'escarpe et au renversement de la contrescarpe. Si le profil de la fortification comporte une escarpe et une contrescarpe *en maçonnerie* surmontées chacune d'un massif de terre — et c'est là le cas général — on peut faire brèche non plus en tirant sur la maçonnerie même, comme cela se pratiquait autrefois, mais en attaquant le massif de terre en avant ou en arrière du mur (selon qu'il s'agit d'une contrescarpe ou d'une escarpe.) Les obus-torpilles, pénétrant en terre, y agissent à la manière d'autant de fourneaux de mine et renversent les parapets dans le fossé. Il suffit, pour obtenir ce résultat, d'un petit nombre de coups tirés par des pièces établies en batterie à grande distance.

Au cas d'une escarpe en béton, il faut un tir méthodique et de grande précision, exécuté par des mortiers faisant partie de l'armement des batteries *de seconde position*.

Enfin, au cas d'une contrescarpe formée d'un puissant massif de béton, on serait vraisemblablement obligé d'avoir recours à la mine.

Le renversement de la contrescarpe constitue le dernier épisode des travaux d'attaque et, dès qu'il a réussi, on peut donner l'assaut. Les colonnes doivent être lancées simultanément sur tous les points d'appui du secteur attaqué; sur trois forts, par exemple, et deux ouvrages intermédiaires.

La « ligne intermédiaire », ou *position de soutien* de la défense, est organisée de la même manière que la position principale dont l'assaillant vient de se rendre maître, à cette différence près qu'elle ne se trouve, le plus souvent, constituée que par de simples ouvrages de campagne ou, tout au plus, de fortification provisoire. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on y rencontrera, comme à Paris, des ouvrages permanents. La marche des attaques sera pareille à celle qui vient d'être indiquée en ce qui concerne la position principale. Il est, d'ailleurs, peu probable

qu'on doive avoir recours à des cheminements, attendu que les points d'appui de la position de soutien sont moins puissants que ceux de la position principale; que ces points ne sont plus défendus que par un adversaire affaibli et démoralisé du fait des échecs qu'il vient de subir.

Une fois maître de la *position de soutien*, l'assiégeant attaquera le *noyau central*. Il établira sur les positions conquises de nouvelles batteries de gros calibre et bombardera les points vifs de la place. Ce violent bombardement aura vraisemblablement raison des derniers efforts de la défense. S'il en était autrement, il faudrait procéder par voie de cheminements, comme on a déjà pu avoir à le faire lors de l'attaque des forts détachés constituant la position principale.

LIVRE V

DÉFENSE DES PLACES

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La défense d'une place forte impose à qui en est chargé une situation difficile, une mission extrêmement dure à remplir. Il s'agit de lutter contre un ennemi qui compte déjà plus d'un succès à son actif, et, pour ce faire, on manque souvent des ressources indispensables. Les ouvrages de la forteresse ne se trouvent pas en état; les approvisionnements sont insuffisants; le personnel et le matériel, incomplets.

L'ennemi est arrivé sous les murs de la place. Comment faut-il engager la défense? A cet égard point de méthode indiquée, point de théorie fixe. Les principes sont vagues. L'action du défenseur est absolument subordonnée à celle de l'assiégeant; aucune initiative ne lui est permise. Le gouverneur ne saurait se le dissimuler, sa place est condamnée, quoi qu'il fasse; l'événement ne se peut conjurer. C'est affaire de temps seulement. L'unique espoir qui lui soit permis, c'est celui de prolonger la résistance de la forteresse dont le sort est remis en ses mains. Telles sont les dispositions d'esprit dans lesquelles se trouve fatalement un gouverneur mis en demeure de faire son devoir. Pour remplir dignement sa mission, cet homme doit être doué de qualités militaires exceptionnelles. « Pour « déduire, disait le chevalier de Ville, toutes les bonnes « qualités qu'un gouverneur doit avoir, ce serait trop long « discours. Suffira de dire qu'il n'en saurait trop avoir. »

Vauban ne tenait guère un autre langage alors qu'il avait à se plaindre du manque de fermeté des gouverneurs de son temps. « Il y a longtemps, disait-il, que j'ai remarqué « que l'esprit de ceux qui avaient à défendre des places « n'avait guère moins besoin de fortification que les « places mêmes. »

Avec Vauban il est toujours permis de dire : « Tant « vaut l'homme, tant vaut la place ».

CHAPITRE I

DEFENSE CONTRE LES ATTAQUES OPÉRÉES PAR VOIE D'INDUSTRIE

Sommaire. — Ruse. — Intelligences dans la place. — Intimidation. — Blocus.

Pour échapper au danger que peut lui créer quelque *ruse* de l'ennemi, le gouverneur ne livre à la circulation que les portes et poternes dont la pratique est strictement indispensable à l'exécution du service. Toutes les autres baies de l'enceinte sont rigoureusement condamnées. Les portes laissées libres sont placées sous bonne garde et tenues constamment fermées. Chaque fois qu'elles doivent s'ouvrir pour livrer passage à des convois de matériel ou à des détachements amis, la garde se tient sous les armes et l'on reconnaît avec un soin minutieux les gens qui doivent entrer. L'officier chef de poste est tenu de se conformer scrupuleusement aux prescriptions du règlement sur le service des places de guerre, prescriptions relatives à la police des passages publics.

Contre les machinations des traîtres qui peuvent songer à livrer la place et avec lesquels l'ennemi entretient des intelligences, le gouverneur doit prendre des mesures de précaution. Animé d'un sage esprit de méfiance, il aura organisé de longue date une police et une contre-police chargées du soin de surveiller les gens d'allures suspectes; de fouiller à fond les lieux mal famés ou ceux qu'on a quelque raison de considérer comme des foyers de conspi-

ration. L'action de cette police s'exercera avec une rigueur extrême si l'on se trouve en contact avec une population hostile, de religion et de mœurs autres que celles de la garnison et du gouverneur.

Un gouverneur, que d'habiles parlementaires viennent sommer d'avoir à se rendre, doit avant tout se dire que des menaces de ce genre sont d'autant plus violentes que l'ennemi est moins en mesure d'en réaliser le progamme; que les troupes dont on veut lui faire peur sont vraisemblablement d'un effectif restreint et seulement appuyées de batteries *de campagne*; que le temps de procéder à une action sérieuse fait défaut à un corps qui sans doute est en marche; que, si l'on tient bon quelques heures, ce corps sera tenu de se retirer l'oreille basse. C'est dans ce sens qu'il adressè aux habitants une proclamation vigoureuse et donne des ordres à la garnison. Quant aux moyens d'intimidation auxquels a recours le parlementaire, il n'en tient, bien entendu, nul compte. Il invoque les principes du droit des gens, dégage nettement sa responsabilité d'homme de guerre, laisse à l'assaillant l'odieux de l'aventure et déclare qu'il se défendra jusqu'à la dernière extrémité.

Quand un *blocus* est bien mené par l'assaillant, le défenseur ne peut baser l'espoir de sa délivrance que sur l'arrivée en temps utile d'une armée de secours. Sa conduite est dès lors tout indiquée. Il doit, sans jamais perdre courage, s'attacher à tenir le plus longtemps possible.

A la veille de l'investissement, le gouverneur n'aura pas manqué de se débarrasser des bouches inutiles. Quand cet investissement est chose faite, il doit, après avoir fermé ses portes, ordonner que l'économie la plus stricte préside à la distribution des vivres. Le rationnement doit fonctionner dès le début et se modifier aux diverses époques du blocus, suivant les besoins de la situation.

Le gouverneur doit entretenir l'activité de la garnison et en maintenir haut le moral; diriger contre les lignes

ennemies des chicanes de tous les instants; opérer de petites sorties à des heures très diverses, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, un jour avec une cinquantaine d'hommes, un autre jour avec cinq cents; ne jamais risquer de grandes sorties ni provoquer d'engagements de nature à dégénérer en batailles.

Au cas d'une population animée d'un bon esprit, il faut en soutenir, en exalter le patriotisme; l'encourager à supporter vaillamment souffrances morales et privations physiques. Au cas d'une population hostile, le gouverneur n'hésitera pas à la maintenir sous un joug de fer; à réserver ses vivres pour les besoins de la garnison; à réduire au minimum la ration de l'habitant; à s'emparer de ses approvisionnements par voie de réquisitions domiciliaires; à envoyer à l'ennemi — qui la nourrira s'il veut — cette population turbulente.

Il faut, en outre, s'attacher à entretenir avec l'extérieur des correspondances régulières par messagers, ballons, pigeons, télégraphe optique, etc.

Enfin, la veille du jour où les vivres vont décidément faire défaut, le gouverneur se rend.... il se rend, mais en réclamant les conditions honorables auxquelles il a droit. Au cas d'un déni d'octroi de ces conditions, il menace l'ennemi de lancer sur ses lignes des troupes mourant de faim et prêtes à se faire tuer plutôt que de subir une honte imméritée.

CHAPITRE II

DÉFENSE CONTRE DES ATTAQUES COMPORTANT L'EMPLOI DE LA FORCE

Sommaire. — Vive force. — Surprise. — Bombardement. — Siège.

Un gouverneur menacé d'une attaque *de vive force* doit tenir au complet son armement de sûreté, organiser avec soin la défense extérieure, surveiller de très près les portes et poternes de la place, préparer en des points de concentration clairement indiqués le rassemblement rapide de tous les défenseurs qui n'ont point de poste assigné aux remparts.

Au moment où l'attaque se dessine, le gouverneur fait prendre les armes à tout son monde, consigne les habitants chez eux, fait circuler des patrouilles par les rues de la ville, met sur pied tout le personnel du service d'incendie; enfin, de sa personne, se rend avec sa réserve sur une des places publiques, prêt à se porter sur tel point qui réclamera d'urgence une action vigoureuse.

L'artillerie de la défense riposte au feu de l'attaque avec les pièces qui constituent l'armement de sûreté et quelques bouches à feu légères qu'on amène vivement sur les terre-pleins. Dès que les colonnes d'assaut sont en vue, on dirige sur elles tous les feux dont on dispose. Il faut essayer de les arrêter au chemin couvert, de les empêcher d'entreprendre une escalade; il faut surtout défendre l'accès des portes et des poternes. Au cas où l'ennemi réussit à pénétrer dans la place, le gouverneur, qui combat sur un terrain connu, peut tenter avec succès des retours offensifs.

Le gouverneur qui est parvenu à repousser une colonne

d'assaut doit bien se jeter hors des murs à sa poursuite.

Au cas d'un échec, s'il n'avait plus assez de monde pour se défendre contre un assaillant maître de l'enceinte et qu'il eût à contenir une population hostile, le gouverneur devrait rassembler ses forces en un faisceau compact. Il se mettrait à leur tête et se retirerait dans son réduit pour s'y défendre avec une énergie suprême, en attendant l'arrivée possible d'un corps de secours. En tout cas, il se ménagerait ainsi le moyen d'obtenir une capitulation honorable.

Pour parer à l'éventualité d'une *surprise* de la place, le gouverneur doit déployer une vigilance extrême; exercer sur l'exécution du service de garde une surveillance de tous les instants; avoir constamment l'œil ouvert sur tous les points faibles : portes, poternes, conduites, entrée ou sortie de cours d'eau. Il doit faire, nuit et jour, circuler à l'extérieur, et à grande distance, des patrouilles de cavalerie; faire battre à petite distance les abords de la place par des détachements d'infanterie reliés à ces patrouilles. A l'intérieur, il indique à chaque corps de troupe un lieu de rassemblement en cas d'alerte; il veille à ce que les appareils d'éclairage électrique soient tenus en bon état et prêts à fonctionner.

Au cas de l'imminence d'un *bombardement* dans les règles, le rôle du gouverneur est tout tracé. Si sa place est pourvue d'un nombre suffisant d'abris pour les hommes et le matériel, il peut braver, jusqu'à complet épuisement de vivres et de munitions, les effets d'une grêle de projectiles, si terrible qu'on la suppose. Il lui suffit d'organiser les services de garde et d'incendie dans des conditions qui lui permettent d'en assurer la parfaite exécution. Dès que le bombardement commence, il doit risposter aux batteries de l'attaque et engager avec elles une lutte vigoureuse.

D'autre part, ses proclamations feront connaître aux habitants que ce bombardement ne le fera pas capituler;

que cette opération de l'ennemi ne saurait exercer sur des remparts qu'une action absolument insignifiante; que ce feu, très peu meurtrier, ne peut que ruiner des maisons; que ces maisons seront ultérieurement réédifiées aux frais du Trésor public; que les particuliers seront largement indemnisés de toutes leurs pertes matérielles; qu'il compte sur leur abnégation et leur patriotisme.

C'est ainsi que le gouverneur parlera à des populations amies.

Au cas où les habitants manifesteraient des dispositions hostiles, il les tiendrait sous une main de fer, expulserait des abris les meneurs les plus dangereux et ne craindrait point d'agir à la manière de ce gouverneur de Prague qui, assiégé par Frédéric, faisait pendre haut et court les gens qui venaient lui parler de capitulation.

La méthode de défense *en cas de siège* fera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE III

DÉFENSE EN CAS DE SIÈGE

Sommaire. — Matériel d'artillerie affecté au service de la défense des places. — Armement de sûreté. — Armement de mobilisation. — Armement disponible. — Batteries mobiles. — Défense extérieure active. — Guerre de chicanes pendant les préparatifs du siège. — Défense de la « ligne de résistance ». — Défense de la « ligne principale ». — Défense de la « ligne intermédiaire » ou « de soutien ». — Défense du « noyau central ». — Capitulation.

On emploie aujourd'hui pour la défense des places des bouches à feu du modèle de celles qui entrent dans la composition des équipages de siège (canons de 220 millimètres, 155 long, 120, 155 court, 95, et mortiers de 270 et 220 millimètres) ; — des pièces de modèles plus anciens, mais de nature à rendre encore de bons services (canons de 138 millimètres, 24 de place, 12 de siège, etc.) ; — des canons de campagne de 80 et 90, et des pièces de 5 et de 7, types qui ont servi de transition entre l'ancienne artillerie se chargeant par la bouche et l'artillerie actuelle ; — enfin, des pièces à tir rapide — canons-revolvers, canons à balles, etc., — pour le flanquement des fossés et l'exécution des opérations de défense rapprochée.

L'armement d'une place forte se répartit, d'ailleurs, en 4 catégories distinctes, savoir : armement de sûreté ; — armement de mobilisation ; — armement disponible ; — batteries mobiles.

Destiné à repousser une surprise et à tenir l'ennemi à distance au cours de la période de l'investissement, l'armement « de sûreté » est placé, dès le temps de paix, sur la

ligne principale de défense soit dans les forts, soit à proximité de ces ouvrages permanents. Il se compose de pièces légères, pour la défense rapprochée, et de canons longs très puissants (155 et 120), pour l'action à distance.

L'armement dit « de mobilisation » comprend un premier approvisionnement de pièces de tout calibre, en nombre suffisant à l'effet de résister à une tentative de vive force et d'assurer la défense jusqu'au moment où l'assaillant aura dessiné les limites de la zone de ses attaques. Cet armement se place dans des batteries d'un type analogue à celui des batteries de siège, batteries construites dans les intervalles des forts et de deux types distincts : les unes *à vues directes*, plus spécialement destinées à agir contre des buts mobiles, tels que des troupes lancées à l'assaut; les autres, *dérobées aux vues*, faites pour battre des buts immobiles ou des points déterminés du terrain.

On désigne sous le nom d'« armement disponible » un second approvisionnement de matériel destiné à renforcer l'artillerie des secteurs attaqués. On le met en batterie soit sur la ligne principale de défense, soit sur la « ligne intermédiaire » ou « de soutien », qui doit être organisée aussitôt que l'assaillant a manifestement déterminé son point d'attaque.

Composées chacune de 6 pièces de campagne et de 6 caissons bien attelés, les « batteries mobiles » accompagnent d'abord les troupes mobiles chargées du soin de la défense des positions extérieures et concourent ensuite à la défense de la « ligne de résistance ». Après la chute de celle-ci, elles servent à renforcer les batteries de protection de la « ligne principale de défense ». Dans ces dernières circonstances, elles s'établissent derrière des épaulements.

Ces préliminaires posés, il convient d'indiquer comment doit se conduire la défense d'une grande forteresse moderne.

Dès qu'il est avisé de l'approche d'un corps de siège, le

gouverneur expédie à sa rencontre un détachement de troupes de toutes armes, lequel doit prendre le contact avec l'ennemi, le harceler sans relâche, s'attacher à retarder, par tous les moyens possibles, son arrivée sous les murs de la place. L'officier qui dirige cette « défense extérieure active » doit couper, partout où besoin est, les voies de communication et créer des centres de résistance sur les positions que leur site rend naturellement fortes. Il ne doit, sous aucun prétexte, se laisser couper de la place; il évite de s'engager à fond, à moins d'avoir sur l'ennemi une supériorité marquée ou d'être suffisamment soutenu par le canon des forts.

Une défense active bien conduite peut retarder assez longtemps l'investissement; mais, grâce à sa supériorité numérique, l'ennemi finit toujours par réussir cette importante opération. A partir de ce moment, le défenseur doit s'attacher à entraver les préparatifs du siège. Il exécutera des mouvements offensifs pour refouler les lignes d'investissement et reconquérir certaines positions éloignées. Il bouleversera les travaux, détruira le matériel, gênera la construction des batteries de l'assiégeant. Il tirera sur lui, de préférence à la chute du jour et pendant la nuit, en vue de ne point démasquer les emplacements de ses propres pièces. Il couvrira de feux les cantonnements, les batteries, les dépôts de matériel de l'ennemi. Il lui fera, en un mot, une « guerre de chicanes » de nature à ne lui laisser nul répit.

Au feu des « batteries lointaines » ouvert par l'assiégeant le gouverneur répond par celui de toutes les pièces à longue portée qui peuvent efficacement entrer en jeu, et il s'attache à écraser ces batteries par le feu convergent des siennes. Il tient, d'ailleurs, soigneusement dissimulées toutes ses autres bouches à feu, notamment les pièces courtes dont l'action ne doit être utilisée que plus tard.

Cependant il faut admettre que, au cours de ce duel d'artillerie, l'ennemi parvient à faire prévaloir sa supériorité et, par suite, à diriger son feu sur les points d'appui de la « ligne de résistance » dont il va préparer

l'attaque par le moyen d'un bombardement énergique.

Cela étant, cédant à la violence du feu, le gouverneur doit retirer les pièces et abriter les troupes qui auraient trop à souffrir, mais en les tenant prêtes à reprendre leur poste de combat au moment opportun, c'est-à-dire quand l'assaillant lancera ses colonnes d'assaut.

A ce moment, le défenseur démasque toutes ses pièces légères et à tir rapide; il fait battre les abords des points d'appui de la « ligne de résistance » par les pièces de gros calibre à vues directes qui font partie de l'armement de la « ligne principale »; il garnit les banquettes des ouvrages de troupes d'infanterie qui reçoivent, à bonne distance, les colonnes d'assaut.

Si la défense est bien conduite, cet assaut peut échouer. Le moment est alors venu d'une vigoureuse contre-attaque exécutée par des troupes de réserve. Au cas contraire, si l'assaillant l'emporte, il faut indispensablement renoncer à garder la position et se replier sur la ligne principale de défense, en disputant pied à pied le terrain qu'on abandonne. L'artillerie de cette ligne principale ouvre aussitôt un feu violent sur les positions évacuées, afin d'empêcher l'ennemi de s'y installer solidement.

Après qu'il s'est rendu maître de la « ligne de résistance », l'assaillant se voit dans l'obligation de construire de nouvelles batteries destinées à lutter contre celles de la « ligne principale ». Le rôle de l'assiégé est alors de s'opposer à cette construction, soit en exécutant des sorties, soit en couvrant de projectiles les positions sur lesquelles lesdites batteries doivent s'établir. Si les emplacements choisis lui en sont exactement connus, il tirera des obus à mélinite afin de bouleverser les travaux; sinon, il fouillera le terrain avec des obus à mitraille.

Cependant l'assiégeant parvient à ouvrir son feu, et une lutte d'artillerie s'engage. Au fur et à mesure que les batteries de l'attaque se démasquent, la défense met en jeu les siennes; aux bouches à feu de l'ennemi elle répond sur le même ton par une action de pièces de mêmes genre et calibre. Elle a, d'ailleurs, tout particulièrement

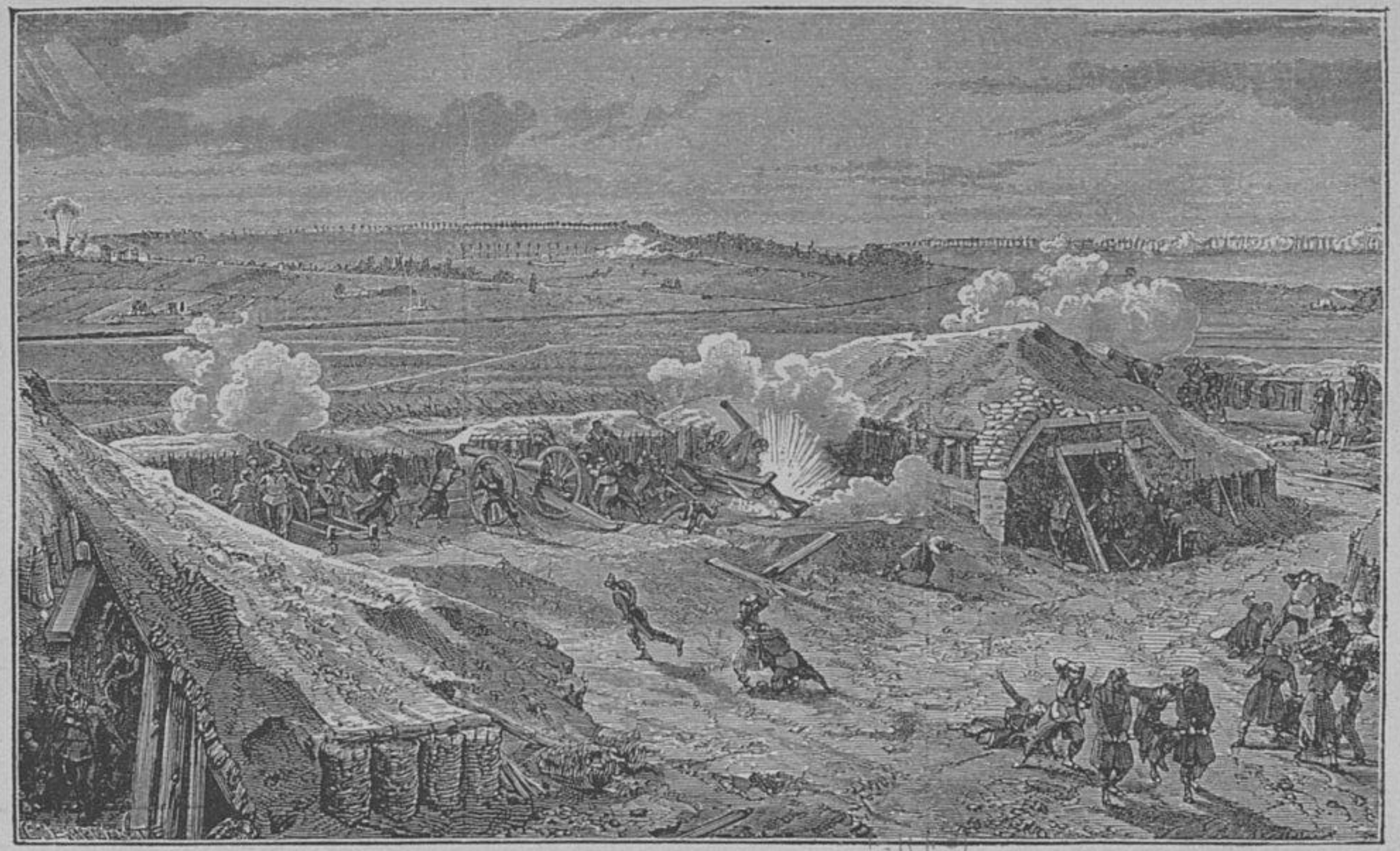

Attaque et défense des places. — Le duel d'artillerie.

recours à l'exécution d'un tir à mitraille dont les effets sont très meurtriers.

Mais bientôt la supériorité du feu de l'attaque s'affirme incontestablement. La défense se voit dès lors obligée de faire peu à peu sortir de scène ses pièces de gros calibre — voire celles de ses batteries dérobées aux vues — et de les porter en arrière sur la position de soutien. Finalement, il ne restera plus sur la position principale que les batteries cuirassées des forts, des pièces légères gardées en réserve et des batteries mobiles.

Au cas où, à l'issue du duel d'artillerie, l'assiégeant tente une attaque de vive force, l'assiégé se prépare à repousser l'assaut. Au moment voulu, les sentinelles se replient sur les petits postes; et ceux-ci, sur les grand'-gardes qui résistent assez longtemps pour permettre aux troupes occupant les ouvrages de venir prendre leurs positions de combat. Ces troupes ouvrent un feu violent sur les colonnes d'assaut qu'arrêtent les défenses accessoires, et la lutte se poursuit comme il a été dit plus haut à propos des attaques de vive force.

Au cas où l'assaillant doit se résigner à passer par les lenteurs d'un cheminement pied à pied, le défenseur doit redoubler de vigilance à l'effet de surprendre les travaux d'ouverture de la première parallèle et de construction des batteries de 2e position. Ses patrouilles parcourront en tous sens le terrain des attaques, terrain que des faisceaux de lumière électrique éclaireront durant la nuit. Une vigoureuse sortie, exécutée la nuit de l'ouverture de la première parallèle, peut très bien faire échouer cette opération.

Admettons cependant que cette première parallèle ait été ouverte et que l'ennemi soit parvenu à construire ses batteries de 2e position, faites pour ruiner les organes encore intacts des forts attaqués. Le défenseur devra se soustraire le mieux possible aux effets du feu de l'adversaire. Ses troupes se retireront sous leurs abris, en se tenant prêtes à garnir les parapets au premier indice d'une tentative d'assaut. Toute interruption du tir de

l'attaque sera mise à profit pour boucher les brèches, les obstruer, les rendre impraticables. Des batteries de mortiers légers s'emploieront à bouleverser les travaux de sape; des pièces légères, mises en batterie à l'abri des vues, se tiendront prêtes à soutenir les retours offensifs de la garnison. Enfin, s'il existe un dispositif de mines, des mesures seront prises à l'effet d'en tirer parti à l'approche des colonnes d'assaut de l'assiégeant.

Si, malgré tout, cet assaut réussit, le défenseur battra méthodiquement en retraite sur la position de soutien, en faisant jouer ses fourneaux de mine sous les forts qu'il est contraint d'abandonner. Cette retraite, l'artillerie de la position de soutien la protégera facilement. Elle ouvrira un feu violent sur l'ennemi cherchant à s'emparer de la position principale; elle pourra peut-être lui rendre le terrain conquis intenable, comme cela s'est produit pour les Allemands au siège de Belfort après l'enlèvement du fort des Perches.

La « ligne intermédiaire », ou *de soutien*, sera défendue comme l'a été la position principale après la chute de la ligne de résistance. Toutefois il convient d'observer que, ses points d'appui n'étant organisés que suivant les principes de la fortification provisoire ou même seulement passagère, elle ne saurait tenir aussi longtemps que la position principale.

Le gouverneur doit avoir organisé la défense du « noyau central » de manière à prolonger sa résistance jusqu'à la dernière extrémité. Des pièces légères à tir rapide, abritées et soigneusement dissimulées sur le rempart, se tiennent prêtes à tirer sur l'assaillant. En arrière sont établies des batteries dérobées aux vues qui contrebattent l'artillerie ennemie et contrarient, jusqu'au dernier moment, les travaux d'approche. Le gouverneur se ménage, si faire se peut, un *réduit* — formé d'un ou plusieurs forts — où se retireront ses troupes après la chute de l'enceinte.

Il est peu probable que l'assiégeant cherche à réduire le noyau central ou « corps de place », autrement que par

voie de bombardement. Le gouverneur doit donc prendre des mesures en conséquence. Un service d'incendie sera correctement organisé; des baquets emplis d'eau seront installés en chaque étage des maisons. On prescrira aux habitants de se réfugier dans leurs caves ou autres abris souterrains; au besoin, on les fera sortir de la ville pour les loger dans les villages des secteurs non attaqués. Les troupes qui ne sont point de service seront également tenues hors de la place.

Au cas où l'ennemi croirait devoir entreprendre une attaque régulière, la défense serait conduite comme l'a été celle des forts de la ligne principale. En outre, de grandes sorties seraient dirigées contre les flancs des cheminements. Partant des secteurs adjacents au secteur des attaques, ces sorties viseraient la ruine des travaux et la destruction du matériel de l'assiégeant.

Enfin si, comme il faut s'y attendre, l'ennemi parvient à forcer l'enceinte, le gouverneur entreprendra, s'il y a lieu, une guerre de rues et battra ensuite en retraite sur le réduit général.

Forcé dans ses derniers retranchements, le gouverneur devra traiter de la capitulation conformément aux dispositions du décret sur le service des places. S'il a contraint son adversaire à passer par toutes les difficultés d'un siège en règle; s'il l'a tenu en échec pendant un temps assez long, on pourra dire qu'il a fait son devoir et bien mérité de la patrie.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

FIN

TABLE DES GRAVURES

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

	Pages.
Mulet de bât chargé d'une bouche à feu de montagne.	5
Soldat d'infanterie de ligne	21
Dragon	23
Canonnier.	25
Élève de l'École polytechnique.	33
Élève de l'École Saint-Cyr (cavalerie)	35
Cavalier de remonte.	39
Habitations défensives établies sur des arbres.	55
Fortifications gauloises. — L'*oppidum* de Murceint (Lot). . .	59
Le château Gaillard.	63
Le château de Pierrefonds.	69
Enceinte de Carcassonne	75
Tourelle ou coupole cuirassée	85
Embarquement de troupes à bord d'un navire.	91
Embarquement de troupes en wagons à voyageurs.	95
Schéma du mode d'organisation du service militaire des chemins de fer	99
Mode d'arrimage sur un truc de trois demi-voitures d'artillerie.	103
Rampe mobile à longrines en fer pour embarquement en pleine voie.	105
Gendarme à pied.	121
Wagon à marchandises aménagé en vue du transport des hommes de troupe.	123
Wagon à marchandises aménagé en vue du transport des chevaux (embarquement en long)	127
Chasseur à pied.	131
Chasseur d'Afrique	147
Construction d'un pont militaire à supports flottants.	159
Soldat du Train des équipages.	163

Ouverture d'une tranchée-abri. 175
Organisation défensive d'une maison. 189
Mise hors de service d'une voie ferrée 207
Attaque d'une position. 213
Défense d'un bois. 217
Défense d'un village 221
Batterie de campagne en marche vers sa position de combat . 235
Sapeur du génie 245
Attaque et défense des places. — Le duel d'artillerie. . . . 263

TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

PREMIÈRE PARTIE

L'OUTILLAGE

LIVRE PREMIER

LES FORCES MILITAIRES

CHAP. I. — ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FORCES MILITAIRES

Sommaire. — L'homme. — Qualités physiques, intellectuelles et morales. — Anciennes méthodes de recrutement. — Le service personnel obligatoire. — Matériel vivant. — Matériel proprement dit ou inanimé 3

CHAP. II. — PRINCIPES D'ORGANISATION DES FORCES MILITAIRES

Sommaire. — Unité du commandement. — Répartition par *armes*. — Entretien des troupes. 7

CHAP. III. — INSTRUCTION ET ÉDUCATION MILITAIRES

Sommaire. — Développement des forces physiques, intellectuelles et morales des jeunes soldats. — Importance de la discipline. — Puissance de l'« esprit militaire ». — Ce qu'il faut penser du pouvoir de l'enthousiasme. — Le commandement d'une armée. — Le généralissime. — Les officiers généraux. — Corps d'officiers. — Les sous-officiers. — Utilité d'une certaine proportion d'anciens soldats 9

CHAP. IV. — CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES FORCES MILITAIRES

Sommaire. — Corps francs. — Milices ou forces territoriales. — Armée. — Troupes *de campagne*. — Troupes *de réserve*. — Troupes *de remplacement*. 18

Pages.

CHAP. V. — LES TROIS ARMES

SOMMAIRE. — L'Infanterie. — La Cavalerie. — L'Artillerie. — Action comparée des trois armes. 20

CHAP. VI. — CORPS AUXILIAIRES

SOMMAIRE. — Artillerie de forteresse. — Pontonniers. — Ouvriers d'artillerie. — Artificiers. — Train des équipages militaires. — Troupes du génie (sapeurs-mineurs). 24

CHAP. VII. — ÉTAT-MAJOR ET SERVICES GÉNÉRAUX DE L'ARMÉE

SOMMAIRE. — État-major général. — Qualités requises d'un officier général. — Service d'état-major. — Contrôle de l'administration de l'armée. 27

CHAP. VIII. — ÉTATS-MAJORS ET SERVICES PARTICULIERS DE L'ARMÉE

SOMMAIRE. — Intendance militaire. — Officiers d'administration. — Commis et ouvriers militaires d'administration. — Officiers de santé militaires. — Infirmiers militaires. — Écoles d'instruction préparatoire, d'élèves-officiers, d'application, techniques. — École supérieure de guerre. — Aumôniers militaires. — Justice militaire. — État-major de l'artillerie. — État-major du génie. — Trésor et postes. — Vétérinaires militaires. — Télégraphie militaire. — Services des chemins de fer. — Service du recrutement et de la mobilisation, des réquisitions et de l'armée territoriale. — Service des remontes. — Affaires indigènes de l'Algérie. — Interprètes militaires 30

CHAP. IX. — GROUPEMENT DES FORCES MILITAIRES

SOMMAIRE. — Petites unités tactiques. — Sous-multiples et multiples de ces unités primordiales. — La division d'infanterie. — Le corps d'armée. — La division de cavalerie indépendante. — L'armée. — Le groupe d'armées. — Importance de nos forces nationales. — Groupement du temps de paix. — Régions et subdivisions de régions du territoire français. — Gouvernements de Paris et de Lyon. — Organisation d'un corps d'armée. — Armée active. — Armée territoriale. 41

LIVRE DEUXIÈME

LES FORTIFICATIONS

CHAP. I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SOMMAIRE. — Définition. — Classification. — Fortifications *permanentes*. — Importance stratégique des places fortes. . . 49

Pages.

CHAP. II. — PRINCIPES DE L'ART DE LA FORTIFICATION

Sommaire. — L'*obstacle* et le *couvert défensif*. — Variation continue des procédés de l'art. — Histoire de la fortification. — Quatre périodes distinctes. 51

CHAP. III. — FORTIFICATIONS DES TEMPS ANTÉRIEURS A L'ÉPOQUE DE L'INVENTION DE LA POUDRE

Sommaire. — Temps préhistoriques. — Antiquité. — Moyen âge 53

CHAP. IV. — FORTIFICATIONS DU TEMPS DE L'EMPLOI DES BOUCHES A FEU A AME LISSE

Sommaire. — Fin du moyen âge. — Premières bouches à feu de siège. — Temps modernes. — Premiers perfectionnements du matériel d'artillerie. — Expédition de Charles VIII. — Modifications apportées aux fortifications du moyen âge. — Genèse du bastion. — Tracé bastionné. — Tracé polygonal. 67

CHAP. V. — FORTIFICATIONS DU TEMPS DE L'EMPLOI DES BOUCHES A FEU RAYÉES

Sommaire. — Révolution due au fait de la mise en service des premières bouches à feu rayées. — Conditions imposées à l'économie des fortifications. — Type de place forte moderne. — Places fortes à forts détachés. — Forts isolés dits forts *d'arrêt*. — Réorganisation défensive de la France après la guerre de 1870-71 74

CHAP. VI. — NOTRE FRONTIÈRE DE L'EST OU D'ALLEMAGNE

Sommaire. — Principes de réorganisation. — Verdun. — Toul. — Position *Verdun-Toul*. — Positions *d'Épinal à la Suisse*. — Positions *de seconde ligne*. — Positions *centrales* 80

CHAP. VII. — FORTIFICATIONS DU TEMPS DE L'EMPLOI DES PROJECTILES DE RUPTURE A CHARGES BRISANTES

Sommaire. — Expériences du fort de la Malmaison. — Moyens de résistance aux effets des nouveaux explosifs. — Avenir de l'art de la fortification. 84

LIVRE TROISIÈME

LES MOYENS DE COMMUNICATION

CHAP. I. — ROUTES ET CHEMINS

Pages.

Sommaire. — Voies romaines du territoire français. — Réseau de nos routes et chemins modernes 87

CHAP. II. — VOIES NAVIGABLES

Sommaire. — Communications maritimes. — Importance militaire de nos ports. — Communications fluviales. — Réseau de navigation intérieure de la France. 89

CHAP. III. — CHEMINS DE FER

Sommaire. — Période de mobilisation. — Période de concentration. — Période des opérations. — Service de ravitaillement. — Propriétés des voies ferrées. — Importance militaire de ces moyens de communication. — Réseau français. — Organisation, dès le temps de paix, du service militaire des chemins de fer. — Organisation du service en temps de guerre. — Transports de concentration. — Transports de ravitaillement et d'évacuation. — Exécution du service des transports dans la zone de l'intérieur. — Exécution dans la zone des armées. — Détails techniques relatifs au transport des troupes et du matériel. — Mode d'alimentation des troupes au cours des transports stratégiques 94

CHAP. IV. — SERVICE DES ÉTAPES

Sommaire. — Définition. — Direction du service. — Personnel d'exécution. — Unité de direction du service des étapes et du service des chemins de fer. 107

CHAP. V. — SERVICE DE CORRESPONDANCE

Sommaire. — Transport des dépêches. — Courriers et estafettes. — Moteurs animés. — Hirondelles messagères. — Pigeons messagers. — Cours d'eau. — Aérostats. — Télégraphie acoustique et Téléphonie. — Télégraphie optique. — Télégraphie électrique. — Emploi combiné des divers modes de correspondance. 109

DEUXIÈME PARTIE

LA MOBILISATION

CHAP. I. — L'APPEL

Pages

Sommaire. — Appel des hommes. — Livret matricule. — Livret individuel. — Appel des officiers. — Fixation du premier jour de la mobilisation. — Départ des mobilisés. — Transport. — Arrivée du corps. — Logement. — Habillement, équipement, armement. — Subsistances. 119

CHAP. II. — LES RÉQUISITIONS

Sommaire. — Recensement annuel des chevaux et voitures. — Classement. — Répartition. — Réception. — Mode d'exécution de la réquisition. — Arrivée des animaux requis à leurs corps respectifs 125

CHAP. III. — LES FORMATIONS DU TEMPS DE GUERRE

Sommaire. — Infanterie. — Régiments subdivisionnaires. — Régiments régionaux. — Chasseurs à pied. — Zouaves. — Tirailleurs algériens. — Formation éventuelle d'un dix-neuvième corps d'armée. — Cavalerie. — Artillerie. — Artillerie de campagne. — Régiment divisionnaire. — Régiment de corps. 129

CHAP. IV. — PLAN DE MOBILISATION

Sommaire. — Plan de mobilisation spécial à chaque unité constituée. — Plan de mobilisation du corps d'armée. — Journaux de mobilisation. — Carnets de mobilisation . . 133

TROISIÈME PARTIE

LES OPÉRATIONS DE GUERRE

LIVRE PREMIER

STRATÉGIE ET TACTIQUE

Sommaire. — Considérations générales. — L'art de la guerre. — Stratégie. — Plans de campagne. — Système des opérations à entreprendre. — Objectifs. — Lieux de concentration. — Bases d'opérations. — Lignes de communication. — Formations tactiques. — Formations de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie. 137

LIVRE DEUXIÈME

AVANT LA LUTTE

CHAP. I. — STATIONNEMENT DES TROUPES EN CAMPAGNE

Pages.

SOMMAIRE. — Modes de stationnement. — Cantonnement. — Campement. — Bivouac. — Formation de rassemblement . 149

CHAP. II. — MARCHES

SOMMAIRE. — Mouvements de troupes. — Pratique des voies de terre, à pied et à cheval. — Marche à travers champs. — Marche par chemins ou routes. — Discipline et vitesse de marche. — Marches de nuit. — Ponts militaires. — Conditions générales d'établissement. — Ponts à supports flottants. — Ponts à supports fixes. — Ponts sans supports intermédiaires. — Moyens accessoires de franchissement. — Ponts volants. — Trailles. — Bacs. — Ponceaux et passerelles. — Passage à gué, sur la glace, à la nage. — Exploitation et rendement militaires des voies ferrées. — Communications fluviales. — Communications maritimes. . 153

CHAP. III. — LES RECONNAISSANCES

SOMMAIRE. — Service de renseignements. — Observatoires militaires. — Ballons captifs. — Photographie 165

LIVRE TROISIÈME

LA CRISE

CHAP I. — BATAILLES ET COMBATS

SOMMAIRE. — Considérations générales. — Le combat. — La bataille. — Batailles de rencontre. — Attaques de front et attaques enveloppantes 167

CHAP. II. — FORTIFICATION DE CAMPAGNE

SOMMAIRE. — Importance des travaux de fortification de campagne. — Eléments constitutifs d'un retranchement. — Classification des retranchements en terre. — Tracé des retranchements. — Ouvrages ouverts, mi-fermés et fermés. — Ouvrages simples. — Lignes. — Organisation intérieure des ouvrages de campagne. — Organisation extérieure. — Défenses accessoires. — Abatis. — Réseaux de fil de fer. —

Pages.

Palissades. — Palanques. — Obstacles improvisés. — Fraises. — Croix de Saint-André. — Chevaux de frise. — Trous-de-loup. — Chausse-trapes. — Petits piquets. — Planches à clous — Fougasses. — Trompe-l'œil 172

CHAP. III. — ORGANISATION DÉFENSIVE DES ACCIDENTS DU SOL

SOMMAIRE. — Utilisation militaire des accidents du sol, naturels ou créés de main d'homme. — Organisation défensive des berges, levées de terre, routes en remblai, — des fossés, sauts-de-loup, canaux, cours d'eau, marais; — des clôtures; — des chaussées; — des lisières de bois; — des maisons. 184

CHAP. IV. — DE L'OCCUPATION DES POSITIONS

SOMMAIRE. — Mode d'occupation d'un monticule ou d'un mont isolé. — Occupation d'un éperon ou contrefort; — d'un plateau; — d'une chaîne de hauteurs; — d'un défilé. — Occupation d'un cours d'eau; — d'un bois. — Occupation des lieux habités. — Organisation défensive d'un groupe de bâtiments. — Mise en état de défense d'un village 192

CHAP. V. — ORGANISATION D'UN CHAMP DE BATAILLE

SOMMAIRE. — Champ de bataille *offensif*. — Champ de bataille *défensif*. — Champ de bataille *défensif-offensif* 202

CHAP. VI. — TRAVAUX DE DESTRUCTION

SOMMAIRE. — Destruction ou annihilation des défenses accessoires. — Destruction des obstacles opposés par les accidents du sol. — Mise hors de service des voies de communication. — Destruction d'obstacles et objets divers . . . 205

CHAP. VII. — ATTAQUE ET DÉFENSE DES POSITIONS

SOMMAIRE. — Reconnaissances. — Organisation des colonnes d'attaque. — Obstacle des défenses accessoires. — Attaque et défense d'un ouvrage de campagne; — d'un bois; — d'un village. — Opérations spéciales 211

LIVRE QUATRIÈME

POLIORCÉTIQUE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. 225

Pages

CHAP. I. — DES DIVERS PROCÉDÉS D'ATTAQUE PAR VOIE D'INDUSTRIE

SOMMAIRE. — La ruse. — Les intelligences dans la place. — L'intimidation. — Le blocus 227

CHAP. II. — DES DIVERS PROCÉDÉS D'ATTAQUE COMPORTANT L'EMPLOI DE LA FORCE

SOMMAIRE. — La vive force. — La surprise. — Le bombardement. — Le siège. 233

CHAP. III. — ATTAQUE RÉGULIÈRE OU SIÈGE

SOMMAIRE. — Considérations générales. — *Période de préparation.* — Investissement. — Reconnaissance de la place et choix du point d'attaque. — Parcs d'artillerie de siège. — Batteries de siège. — Parcs du génie de siège. — *Période des attaques.* — Attaque de la « ligne de résistance ». — Attaque de la « ligne principale de défense ». — Attaque de la « ligne intermédiaire » ou « position de soutien ». — Attaque du « noyau central » 241

LIVRE CINQUIÈME

DÉFENSE DES PLACES

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES 251

CHAP. I. — DÉFENSE CONTRE LES ATTAQUES OPÉRÉES PAR VOIE D'INDUSTRIE

SOMMAIRE. — Ruse. — Intelligences dans la place. — Intimidation. — Blocus 253

CHAP. II. — DÉFENSE CONTRE LES ATTAQUES COMPORTANT L'EMPLOI DE LA FORCE

SOMMAIRE. — Vive force. — Surprise. — Bombardement. — Siège 256

Pages.

CHAP. III. — DÉFENSE EN CAS DE SIÈGE

Sommaire. — Matériel d'artillerie affecté au service de la défense des places. — Armement de sûreté. — Armement de mobilisation. — Armement disponible. — Batteries mobiles. — Défense extérieure active. — Guerre de chicanes pendant les préparatifs du siège. — Défense de la « ligne de résistance ». — Défense de la « ligne principale ». — Défense de la « ligne intermédiaire » ou « de soutien ». — Défense du « noyau central ». — Capitulation 259

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS R.F.

24740. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

LA BIJOUTERIE

PAR

ROGER-MILÈS

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE 221 GRAVURES

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1895

INTRODUCTION

Pour étudier les merveilles de la bijouterie à travers les siècles, deux méthodes se présentaient à nous. L'une consistait à prendre chaque espèce, bagues, colliers, broches et fibules, pendants d'oreilles, bracelets, etc., et à en suivre le développement isolément : cela permettait de saisir les modifications successives subies par chacune. L'autre méthode consistait à prendre tous les bijoux de chaque époque et à en poursuivre l'étude dans l'ordre chronologique : c'est cette méthode que nous avons cru devoir adopter.

Il est évident que tous les bijoux ont un même but: concourir à l'agrément de la parure; si les espèces varient, c'est là une nécessité du rôle attribué à chacune; mais il y a dans l'inspiration de toutes les espèces d'une même époque une corrélation nécessaire. On ne trouve pas, aux heures de création ou seulement d'évolution, des changements de types qui n'aient pas un retentissement sur tous les bijoux; ces changements se produisent à la fois dans toutes les espèces, avec plus ou moins d'importance. La relation des époques est certaine; la relation des espèces entre elles est plus étroite, et c'est pourquoi nous n'avons pas hésité. Telle transformation du pendant d'oreille n'a d'autre cause qu'une transformation analogue précédemment accomplie dans le pendant de cou; tel agrément qui change l'aspect du collier, se retrouve dans le bracelet et même dans le bijou de coiffure.

Cette méthode, qui a d'ailleurs ses inconvénients, nous ne le dissimulons pas, ne nous empêchera pas de noter pour chaque espèce la filiation des époques. Parfois nous serons

contraint d'y être infidèle, par la nécessité d'établir cette filiation même, et certains bijoux ne seront pas cités à leur place chronologique. Mais, dans les limites forcément resserrées de ce travail, l'ordre chronologique nous permettait des observations d'ensemble que l'autre méthode eût rendues difficiles.

Enfin, quelque incomplète que soit notre étude, nous souhaitons qu'elle renseigne le lecteur autant qu'il nous a intéressé de l'écrire, puisqu'en nous forçant à des recherches longues et patientes, elle nous a fait connaître de savants ouvrages, qui nous ont beaucoup aidé, et à la compétence desquels ce nous est un devoir de rendre un public hommage.

L. R.-M.

LA BIJOUTERIE

CHAPITRE I

LA BIJOUTERIE ET LES BIJOUX

Avant de commencer l'étude rapide que nous nous proposons, quelques définitions ne sont pas inutiles. La bijouterie et la joaillerie sont trop souvent confondues pour qu'on n'exige pas de nous de marquer avec précision les limites de chacune. Cette précaution nous empêchera de nous égarer, et elle nous évitera le reproche d'avoir fait œuvre incomplète.

Qu'est-ce donc qu'un bijou?

Le mot est moins aisé à définir qu'il n'en a l'air. Appellerons-nous bijou tout objet, de dimension moyenne, qui concourt à la parure sans être partie nécessaire du vêtement? Cela serait trop large. Nous bornerons-nous à le définir, comme la plupart des

dictionnaires : un petit objet d'or que le travail a rendu précieux? Cela serait trop étroit.

A notre sens, le bijou est un objet que la matière dont il est fait et le travail qu'il a reçu rendent précieux, et qui, de plus, est destiné à la parure. Remarquez que nous ne désignons pas à dessein le métal : nous indiquons seulement les conditions nécessaires pour que le bijou existe, et nous verrons qu'il est tel objet de bronze, tel objet de pâte de verre, que le travail a rendu précieux à l'égal de tel bijou d'or célèbre. Si donc le métal n'est important dans un bijou qu'à cause de sa valeur intrinsèque, au moins autant qu'à cause de ses propriétés d'éclat et de malléabilité, on peut dire que tout l'intérêt du bijou va au travail qui a su l'inventer. Il existe des pièces d'argent, de cuivre, d'électrum, de vermeil, d'acier, qui sont d'une haute curiosité, et dont les collectionneurs donnent ou donneraient beaucoup plus que pour des bijoux d'or, fussent-ils à vingt-deux carats.

D'autre part, à côté des bijoux inventés et fabriqués dans le but indiqué plus haut par des hommes spécialement attachés à leur production, il existe une masse d'objets que les individus, par caprice et souvent par goût, ont détourné de leur destination, pour s'en faire des objets de parure. Ainsi, dans les montres du siècle dernier, il y avait ce qu'on appelle des *coqs*, d'une grande finesse de travail : c'étaient la plupart du temps des rondelles de cuivre,

découpées à la scie en rosace, et agrémentées de ciselures : beaucoup de ces *coqs* sont devenus des broches ou des épingles de cravate. Ainsi encore des pièces de monnaie, qu'on a non seulement montées en broches, épingles, boucles d'oreilles, colliers, bracelets, bijoux de coiffure, mais dont une fantaisie a fait découper la figure, que l'on insère alors dans un croissant d'or.

Ces bijoux-là, et vingt autres que nous pourrions citer, seraient intéressants à étudier; mais ils ne représentent qu'une fantaisie du goût, et ne rentrent pas dans le plan d'un ouvrage où, seules, les merveilles de la bijouterie doivent être passées en revue.

Il faut donc nous en tenir aux bijoux visés par la définition que nous donnions plus haut, et qui sont œuvre de bijoutier.

La bijouterie sera en conséquence, pour nous, la profession de celui qui travaille les métaux précieux et les émaux pour en faire des objets de parure, et qui parfois demande le concours des diamants et des autres pierres précieuses, sans que ce concours empêche d'apprécier le travail de la monture.

A propos des opérations qui se succèdent dans la fabrication d'un bijou, nous n'avons pas l'intention d'entrer dans de nombreux détails techniques et de montrer l'ouvrier maniant à l'instant nécessaire le marteau, la boutrolle, la filière, le ciselet, l'échoppe.

le foret, la lime, le chalumeau, les tenailles à coulant et autres outils du métier.

Mais il y a certains renseignements qu'il est utile de donner dès maintenant pour n'avoir plus à y revenir. On sait que l'or ne s'emploie pas à l'état de métal pur, pour la fabrication des bijoux; on l'emploie à l'état d'alliage, c'est-à-dire mêlé de cuivre, qui diminue sa malléabilité, et aussi abaisse son prix. Les titres ont varié avec les époques et suivant les pays. En France, il s'est maintenu à un titre élevé, excepté pour les bijoux destinés à la seule exportation. Autrefois, le titre de vingt-deux carats était un titre exceptionnel prévu par les règlements, comme il appert des ordonnances royales et des textes conservés dans le *Livre des métiers* d'Étienne Boileau[1]. Le titre le plus communément usité est à dix-huit carats.

Or l'alliage, on le comprend sans peine, fait subir au métal pur, en passant par les divers états de la fabrication, non pas une détérioration, mais de simples désagréments d'aspect, auxquels il est nécessaire de remédier. Ainsi, sous l'action du feu, il se forme à la surface du bijou une oxydation du cuivre contenu dans l'alliage : cette oxydation, qu'il faut faire disparaître, donne lieu aux opérations du grattage, du polissage et de la mise en couleur.

1. Collection de documents publiés sous les auspices du Conseil municipal pour servir à l'Histoire générale de Paris.

Le grattage enlève simplement la calamine[1]. Ensuite on polit la pièce avec une mixture de ponce en poudre, de tripoli et de rouge. Mais ce travail ne va pas sans abîmer la forme de la pièce et sans lui donner un éclat artificiel, trop brillant pour que son caractère n'en souffre pas. La mise en couleur consiste à donner à l'alliage, à l'aide d'un bain de sels et d'acides en ébullition, le ton jaune blond de l'or pur. Mais là encore, l'éclat est de peu de durée : à l'usage, cette patine artificielle disparaît sous une nouvelle oxydation, sans compter les rayures que le moindre frottement fait subir au bijou ainsi préparé.

Lorsque l'or est à un titre élevé, à vingt-deux carats par exemple, le bijou subit une dernière préparation qui en augmente le charme ; mais cette préparation ne s'obtient que lentement, par l'effet du temps, qui lui donne une patine chaude et moelleuse. C'est pour cela, c'est pour éviter les déformations trop faciles de l'or à un titre élevé, et les oxydations de l'or à un titre moindre, que M. Fontenay, un maître regretté à la compétence de qui je ferai de fréquents appels dans ce travail, avait fabriqué des bijoux où il doublait l'or à vingt-deux carats d'or à dix-huit.

Enfin nous remarquerons de suite que la vie du bijou est soumise à tous les avatars d'une vie humaine ; le bijou a en quelques sorte sa physiologie. Il

1. C'est le nom donné à la matière carbonatée qui résulte de l'oxydation.

est l'ami complaisant des amours-propres et des orgueils fortunés ; il est, à certaines époques, le confident et le messager des serments les plus délicats : quand il s'appelle l'anneau de fiançailles, ou l'alliance, il est le symbole des cœurs qui s'unissent et des foyers qui se fondent, et il est un rappel constant aux devoirs de famille : suivant qu'entre des mains habiles il prend d'autres formes, il récompense le courage civique, il honore les chères mémoires, il scelle les secrets des nations, il donne de l'augustesse au front qui le porte, ou, ce qui n'est pas une de ses moindres fonctions, il aide à faire triompher la beauté.

Sa variété de dessins, sa multiplicité d'attributions, sa couleur ont trouvé dans l'imagination des peuples des ressources infinies, jamais épuisées. Il est l'éternellement jeune, et, si l'on en juge par les reliques du passé, et par la valeur qu'on leur prête, il est l'éternellement beau. De toutes les formes que peut affecter l'art décoratif, le bijou, dans ses mesures souvent restreintes, mérite d'occuper le premier rang, car s'il est précieux par l'art qui l'inspire, il est précieux également par la matière dont il est fait. Au hasard des successions, les tableaux se dispersent, et l'on met une certaine fierté à opérer cette dispersion avec éclat ; les meubles également vont chercher d'autres gîtes ; le bijou, lui, le bijou demeure dans les écrins aussi longtemps qu'on le peut

garder. C'est une richesse pour laquelle des situations modestes, qui eussent pu s'améliorer en s'en défaisant, consentent des sacrifices ; et on a trouvé pour le désigner un mot empreint d'émotion secrète ; on l'appelle bijou de famille. Il semble que, dans les reflets adoucis de son métal, il y ait un bon sourire d'autrefois, l'autrefois des consciences robustes et des serments fidèles, et lorsque des circonstances malheureuses obligent les possesseurs de ces bijoux-là à en réaliser la valeur, c'est un peu du souvenir, un peu de l'âme du foyer qui s'en va !

CHAPITRE II

LES BIJOUX DANS L'ANTIQUITÉ

Quand on considère les monuments qui nous sont parvenus de l'art antique, on est surpris de rencontrer partout, sur la figuration des êtres humains et même des animaux, des éléments décoratifs dont la réalité devait être des bijoux. Ces éléments étaient plus ou moins nombreux, plus ou moins élégants, suivant le génie du peuple qui en faisait usage et le degré de civilisation de ce peuple.

Mais en dehors de ces documents figurés, nous possédons des pièces de métal souvent précieux et d'un travail intéressant. Ce sont elles qu'il convient de passer en revue. Pour rester fidèles à la méthode que nous nous sommes imposée, nous étudierons chaque pays isolément et nous commencerons par l'Égypte.

ÉGYPTE

Le premier métal dont les Égyptiens se soient servis est le cuivre, qu'ils avaient facilement, des mines du Sinaï, et tout d'abord ils l'employèrent pur. Puis, les Phéniciens ayant importé chez eux de l'étain, ils connurent l'alliage du bronze, avec des proportions d'ailleurs très variables. Le musée de Boulaq possède, en fait de bijoux de bronze, une épingle à tête ovoïdale, d'un travail primitif, et un manche de miroir d'une agréable simplicité. Plusieurs archéologues pensent que les Égyptiens ont également fait usage du fer, pour leurs bijoux, pendant les périodes primitives. Ce qu'il y a d'acquis par les découvertes qui se poursuivent tous les jours, c'est que le bronze, à des titres variables, était d'un usage plus fréquent.

L'or, d'ailleurs, ne tarda pas à être connu; les veines de quartz des montagnes situées entre le Nil et la mer Rouge leur en ont fourni abondamment, et il est à remarquer qu'en ces époques lointaines, l'or avait moins de valeur que l'argent, métal qu'il fallait aller demander aux gisements d'Asie.

Le musée du Louvre est assez riche en bijoux d'or qui datent de la période thébaine. On cite entre autres un bijou funéraire destiné à être placé sur la poitrine du mort, et pour cela nommé pectoral par les archéologues; M. Pierret, dans son catalogue, en donne la description suivante: « Bijou en forme de

naos[1], dans lequel sont juxtaposés un vautour et un urœus; au-dessus d'eux plane un épervier aux ailes éployées, tenant dans ses serres le sceau, emblème

Fig. 1. — Vautour naos. Pectoral.

d'éternité. Au-dessous de la frise du naos est gravé le cartouche-prénom de Ramsès II. Deux *tat* sont placés aux angles inférieurs du cadre. »

Ce bijou était emblématique et religieux, les signes

1. C'est là un terme d'architecture par lequel on désignait la partie centrale des temples grecs où se dressaient les statues des dieux: on l'applique encore aujourd'hui à la nef réservée aux fidèles dans les églises catholiques grecques.

qui y sont représentés ont leur explication dans les mythes sur la vie future.

Aussi, dans les sarcophages de personnages moins importants que Ramsès II, en trouve-t-on qui sont faits de matières plus viles. Parfois encore, et c'est le cas de celui que nous reproduisons, le métal forme des compartiments remplis de pâtes dures de verre de diffé-

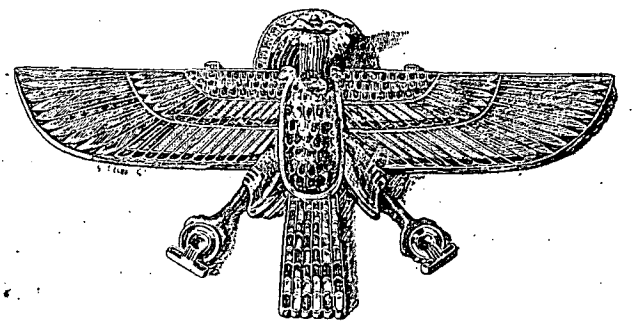

Fig. 2. — Épervier en or et pâtes de verre.

rentes couleurs; il ne s'agit pas de cloisonnés qui impliquent une action du feu et l'intervention de l'émail, mais d'insertion directe et à froid des pâtes dans les espaces laissés libres par le dessin du métal.

La même vitrine du Louvre renferme encore deux éperviers d'or, ornés de la même manière : l'un, à tête de bélier, a les ailes éployées et horizontales à la partie supérieure; l'autre a les ailes arrondies en forme de croissant; tous deux retiennent dans

leurs serres le sceau, « symbole de reproduction et d'éternité ».

Depuis quelques années, le goût moderne s'étant tourné vers les choses de l'archéologie, on a vu à la vitrine des bijoutiers des reproductions de ces éperviers ; seulement, les pâtes de verre étaient remplacées soit par de véritables cloisonnés, soit par des

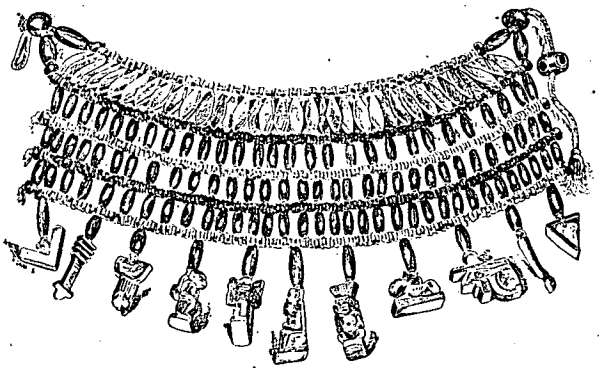

Fig. 5. — Collier en pâtes de verre.

pierres précieuses qui font rentrer le bijou dans le domaine de la joaillerie.

Le collier a été naturellement d'un usage fréquent en Égypte comme chez les autres peuples. Nous verrons qu'il est un des agents les plus ordinaires de la coquetterie féminine. Tantôt il se compose d'un simple fil de métal, tantôt il se complique suivant la fantaisie et la richesse de celle qui le porte. En Égypte, où les pierres colorées naturelle-

ment et les pâtes de verre étaient d'un commerce commun, on enfile pierres et pâtes de verre dans un certain ordre, suivant un dessin prévu, et on obtient des parures d'un luxe réel. On possède au Louvre des pièces détachées à l'aide desquelles on a pu reconstituer un collier à quatre rangs, sans compter son complément de breloques symboliques; il y a là des plaquettes, des barillets, et des poires isolées par des enfilés de perles.

Les bagues ont été également, en Égypte, un bijou connu dès l'heure primitive. Les plus anciennes qui soient parvenues jusqu'à nous ont ceci de particulier qu'elles ne portent pas de soudure. Elles étaient faites d'une partie de métal, fil ou ruban, martelé; à chacune des extrémités on perçait un œillet; puis on courbait le ruban et dans chaque œillet on passait le fil de métal qui servait à fixer une pierre, scarabée ou autre, percée elle-même pour livrer passage à une goupille autour de laquelle elle pouvait tourner. Le musée du Louvre possède plusieurs bagues exécutées avec cette simplicité, mais d'un goût très sûr quoique primitif. Le scarabée, dont la face opposée porte une inscription, est fait de pierre dure, et quelquefois de pâte de verre. Quelquefois encore, le

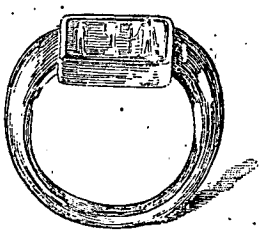

Fig. 4. — Bague à sceau.

scarabée est remplacé par un chaton rectangulaire, dont les faces sont très habilement gravées. L'un des bijoux les plus connus de cette manière est le *sceau du roi Armaïs*, que ses dimensions font sortir de la série des bagues, bien que sa monture en ait la forme. Ce sceau appartient à la collection du Louvre : il doit rentrer dans la catégorie des sceaux sacrés, à la garde desquels, dans l'antique hiérarchie égyptienne, un haut personnage était commis.

Par la suite, les bagues, tout en conservant la forme extérieure d'un étrier, reçurent diverses modifications ; on remplaça d'abord le fil d'attache par une sorte de rivets, puis, suivant M. Eug. Fontenay, dont le livre[1] est plein de détails à ce sujet, « le contour extérieur de l'anneau perdit sa rondeur brusquement et monta des deux côtés pour aller saisir, à angles droits, la plaque du sceau, qui était large comme tout le doigt ». L'intérieur de l'anneau présentait un rond. On a même une bague dans cette forme, avec deux anneaux accouplés, qui indiquent un métier déjà avancé. Par la suite, on fit des bagues en pâte de verre et en cornaline, dont l'anneau s'émincait, pour laisser de l'ampleur au chaton, gravé d'hiéroglyphes,

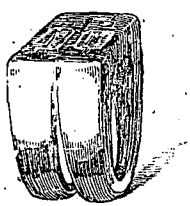

Fig. 5.
Bague à sceau.

1. *Les bijoux anciens et modernes*, Paris 1887.

et présentant des formes plus fantaisistes de rectangles, d'écussons ou d'ellipses.

Enfin, avec la forme dite *chevalière*, la bague présente un aspect qui est encore de mode aujourd'hui : l'étrier disparaît pour faire place à un cercle. A la partie antérieure le sceau est encore gravé, puisque la bague, avant d'être un attribut de luxe, a dû être un objet utile, moyen de constatation et d'identité, mais elle est ainsi, dans son métal d'or ou d'argent massif, un bijou élégant, d'un harmonieux dessin pour l'œil et d'un porter commode la main.

M. Fontenay relève, en dehors des catégories ainsi définies, une bague unique, d'un travail délicat. « C'est, dit-il, une bague en incrustations de pierres et de verres colorés, tenus dans des alvéoles. Elle figure deux belles fleurs de lotus qui prennent de chaque côté le chaton, composé de cinq petits cylindres en lapis et cornalines alternés. »

Si les Égyptiens ont confié à leurs bagues la mission de leur servir de sceaux, ils encerclèrent leurs bras de bracelets qui n'étaient certainement qu'un objet de luxe. Comme l'idée de la bague, l'idée du bracelet est très ancienne. Des perles et des verroteries enfilées dans un ordre prévu en faisaient les frais, et les peintures égyptiennes nous prouvent que pour ce genre de bijou, on recherchait les couleurs accentuées. Le Louvre possède un certain nombre de bracelets égyptiens d'un réel intérêt : les

uns sont faits de perles de cornalines taillées et de tons différents; les autres d'or et de pâtes de verres incrustées, et formés de deux demi-cercles montés sur charnière. Ces pièces sont d'un art médiocre, si on les compare aux pierres intaillées des bagues.

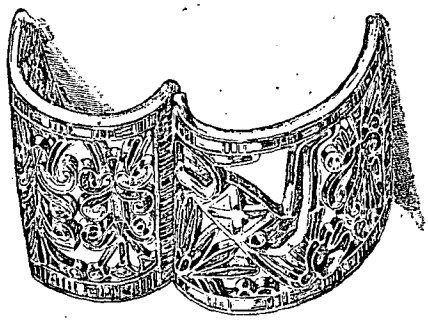

Fig. 6. — Bracelet à charnière en or et pâtes de verre.

On cite comme bijoux précieux dans ce genre un bracelet du musée de Boulaq, qui fut trouvé dans le sarcophage de la reine Aah-Hotep, et qui est formé de petites perles de couleurs enfilées. Disons en passant que la parure se composait chez les Égyptiens de quatre bracelets: deux aux poignets et deux au-dessus du coude.

Enfin on connaît quelques cercles d'or; mais on remarque que ce devait être là des bijoux royaux, la bijouterie chez les Égyptiens ayant surtout usé de pierreries et pâtes de verre.

Parmi les bijoux servant à orner les coiffures il faut

citer le diadème d'or et de pâte de verre bleu lapis découvert dans la sépulture de la reine Aah-Hotep, avec son cartouche royal flanqué de sphinx d'or; cette pièce unique est conservée au musée de Boulaq.

Enfin un bijou du Louvre, d'un admirable travail,

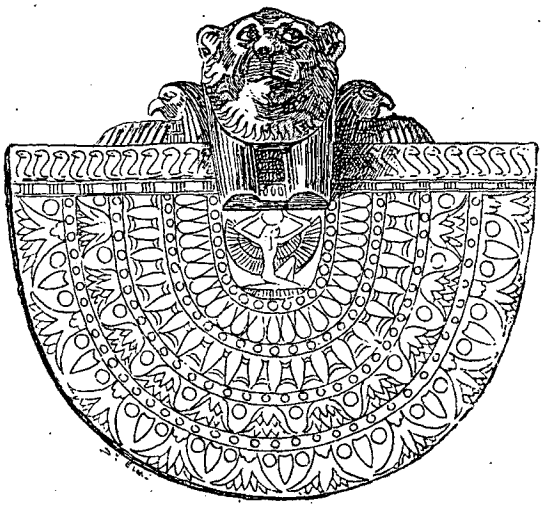

Fig. 7. — Égide en électrum.

dit égide, portant la tête de lionne de la déesse Sekhet[1], nous permet de constater à l'époque de la XXII^e^ dynastie, l'emploi d'un alliage d'or et d'argent, désigné sous le nom d'électrum. On ne sait pas exactement quel était le titre de cet alliage. Mais en de-

1. Le nom de Sekhet appartenait à une divinité abstraite adorée par l'élite de la nation; elle est représentée parfois avec un corps de femme et une tête de lionne.

hors de son métal qui n'est pas sans intérêt, le bijou en question est précieux par le fini du travail; il se compose d'une plaque présentant une moitié d'ovale coupée à la partie supérieure par une ligne droite. Au milieu de cette ligne paraît la tête de lionne de la déesse Sekhet, flanquée à droite et à gauche d'une tête d'épervier. La plaque est décorée de gravures indiquées d'une pointe légère : la bordure du haut est occupée par une série de petits urœus vus de profil à droite et à gauche, suivant qu'ils sont placés à droite ou à gauche de la tête de lionne. De cette bordure, partent cinq zones inégales séparées chacune par des guirlandes de petits cercles. Dans les quatre zones extérieures sont figurées des fleurs de lotus, depuis l'état de graines jusqu'à l'état d'épanouissement; la cinquième zone, celle du centre, est occupée par une figure agenouillée dont la silhouette se dessine sur des ailes éployées d'ibis. C'est là une fort belle pièce, d'un jaune paille mêlé de tons verdâtres.

ASSYRIE ET CHALDÉE

Les monuments de sculpture assyrienne et chaldéenne nous indiquent comment les bijoux étaient portés par les peuples de Babylone et de Ninive, et l'histoire nous a transmis d'enthousiastes descriptions du luxe de Nabuchodonosor et de Sennachérib : cependant les collections des musées ne sont pas très

riches de documents matériels concernant le genre d'objets dont nous nous occupons. Il est certain néanmoins qu'il faut y distinguer deux sortes de bijoux, suivant la classe à laquelle appartenaient les individus. Pour les gens du commun, les bijoux formés de pierres plus ou moins précieuses, cornalines, jaspes, sardoines brunes, améthystes; pour les rois et le personnel de leur cour, les bijoux d'or et de bronze; l'ambre jaune, très employé par les riverains de la Méditerranée, n'est pas connu à Babylone ou à Ninive plus qu'il ne l'a été en Égypte. Les bijoux de pierres sont composés de la façon la plus rudimentaire; les pierres affectent la forme de perles, de barillets, de graines, de noyaux de datte, et même de petits cubes irréguliers; elles sont percées de part en part, et enfilées bout à bout, dans un ordre plus ou moins respectueux de la symétrie. On en fait des colliers et des pendants d'oreille: l'ornement ne doit son éclat qu'à la couleur des pierres, auxquelles parfois on mêlait des perles de terre émaillée et des pâtes de verre, comme nous l'avons vu en Égypte.

Les bijoux de métal n'étaient pas d'une complication plus grande. On connaît par exemple des bracelets et des pendants d'oreilles de bronze qui révèlent un métier très simple : il s'agit d'une tige de bronze, émincée aux extrémités et courbée au marteau en un cercle inégal.

A Ninive, l'art cependant paraît plus avancé: le

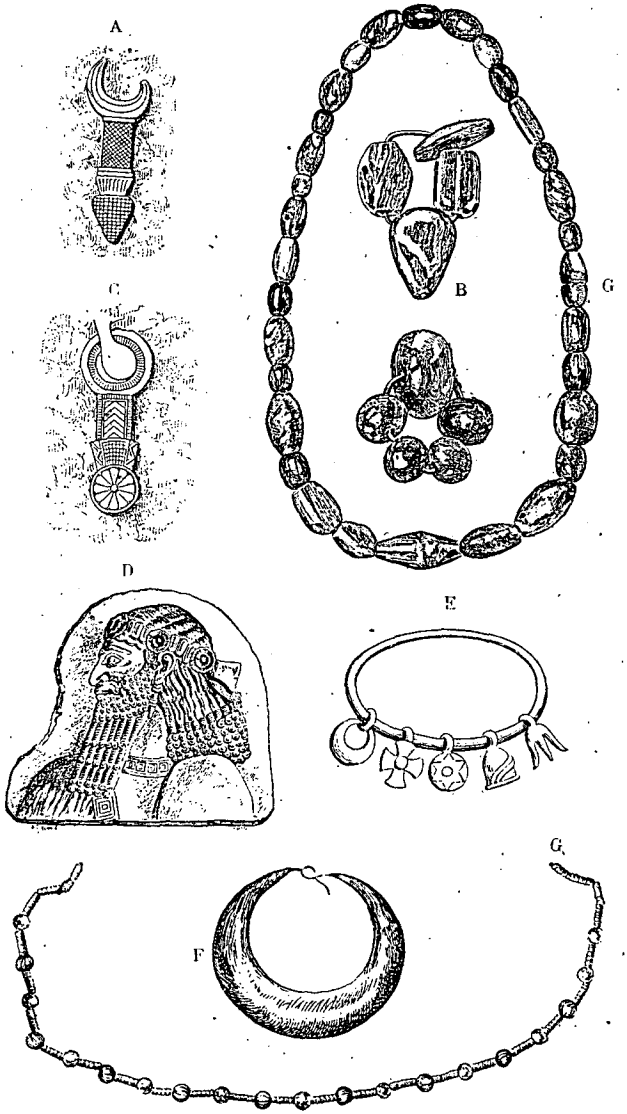

Fig. 8 à 15. — A, B, C, F. Pendants d'oreilles. G. Colliers. D. Pendant d'oreille et diadème. E. Collier royal à pendeloques symboliques.

diadème royal était orné de place en place par des rosaces d'un dessin harmonieux, et au collier étaient pendues des petites pièces de différentes formes, croix, rondelles, cercles et autres, qui avaient peut-être des significations symboliques, mais qui, peut-être également, n'étaient que des breloques affectant la forme d'objets aperçus chez les peuples contre qui l'on avait combattu. Les bas-reliefs nous fournissent aussi des types de pendants d'oreilles qui paraissent faits en orfèvrerie.

Les bracelets, dont les personnages des bas-reliefs ont les bras chargés, ne témoignent guère d'un plus grand effort d'imagination, cependant le Louvre possède un bracelet de bronze, non fermé, et dont chaque extrémité est terminée par une tête de bélier.

Un collier d'or du Musée Britannique est formé de perles fuselées séparées chacune par un petit tube de même métal. Enfin, ce qui indique que la bijouterie de ce peuple eut peut-être un éclat auquel le manque d'objets ne nous permet pas de rendre hommage, c'est qu'on a retrouvé un certain nombre de moules à bijoux, creusés dans des plaques de calcaire dur ou de serpentine, et dont on se servait soit pour couler le métal en fusion, soit pour estamper les formes, à l'aide du marteau.

Parmi les bijoux précieux de Babylone on cite une bague d'or qui daterait du IX^e^ siècle avant notre ère, et qui fut trouvée à Salonique. La plaque intaillée

soudée à l'anneau et où se trouve ménagée une cavité pour le passage du doigt, servait de sceau, si l'on en croit une coutume rapportée par Hérodote. Elle représente deux guerriers luttant contre des lions et fait partie de la collection de M. Danicourt[1].

PHÉNICIE ET CYPRE

Les Phéniciens, essentiellement commerçants et affamés de gain, devaient avoir une bijouterie très complète : ils n'y ont point manqué; mais alors que d'autres peuples se proposaient par les bijoux d'agrémenter leur propre parure, les Phéniciens songeaient surtout à préparer des marchandises qui convinssent au luxe des pays par eux visités; ils étaient les grands pourvoyeurs de la mode, se pliant au goût de leur clientèle cosmopolite, imitant beaucoup, mais, par un instinct de leur race, se faisant aussi inventeurs dans une certaine mesure.

Les bijoux qu'on a retrouvés dans différents pays et qu'on peut leur attribuer, dénotent de leur part, sinon un art parfait, au moins un métier où ils étaient passés maîtres. Le bijou plaisait à ceux qui profitaient de leurs transactions: ils en ont fait des quantités, mettant en usage les pierres, les perles, les pâtes de verre, l'or, l'argent, le cuivre, et, comme leurs voyages leur avaient mis en mains d'autres métaux moins précieux, les alliages d'or, d'argent et

1. Fontenay, *Les bijoux anciens et modernes*, p. 91.

de bronze, ils ont même fabriqué, par mesure d'économie sans doute, et pour satisfaire à toutes les classes de la société qu'ils fournissaient, des bijoux d'argent ou de bronze recouverts d'un plaquage d'or.

Et comme l'industrie était prospère, que les besoins du luxe s'adressaient à eux pour trouver à se contenter, ils ont créé des bijoux pour toutes les parties du corps susceptibles de s'en parer. Nous verrons quelle variété de formes et d'objets ils ont produite, et quelle place vraiment remarquable leur industrie mérite de tenir dans les fastes de la bijouterie.

Pour les cheveux, ils ont créé des épingles et des anneaux. On connaît une épingle d'argent dont la tête en forme de boule côtelée rappelle des épingles de chapeaux encore de mode aujourd'hui.

Fig. 15. Épingle d'argent.

Mais si les épingles étaient commodes pour retenir les tresses de cheveux, elles ajoutaient peu à la parure. Les Phéniciens firent alors pour la chevelure des anneaux, dont le motif antérieur présente parfois un travail ciselé ou repoussé, d'une jolie invention. L'idée leur en était peut-être venue de conques de métal qui, d'après les statues cypriotes, servaient à recouvrir les oreilles.

Les anneaux pour la chevelure se fixaient au-devant du front ou sur les tempes; ils se composaient d'un

anneau, de bronze la plupart du temps. La partie antérieure était chargée d'une armature solide, ser-

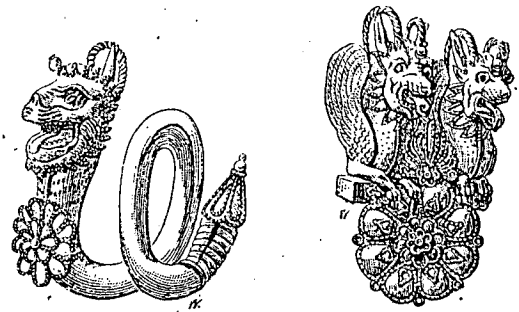

Fig. 16 et 17. — Anneaux d'or pour la chevelure.

vant à porter l'ornement d'or, plaque repoussée au marteau; en voici deux qui furent trouvés dans le trésor de Curium, et que Cesnola a reproduits dans son ouvrage. L'un porte une tête de griffon au col agrémenté d'une rosace, l'autre est formé de deux têtes de griffons, la langue tirée, les pattes appuyées sur une barre horizontale, et semblant retenir une rosace d'un dessin compliqué et élégant.

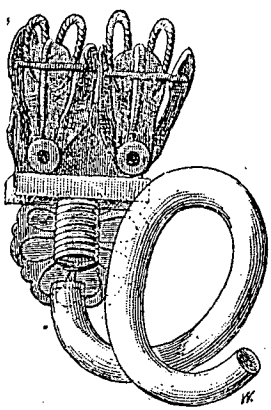

Fig. 18. — Revers de l'anneau.

Le ton chatoyant du métal devait certainement s'harmoniser avec la couleur et l'arrangement des

cheveux; c'est d'ailleurs un luxe bien féminin et probablement très primitif que celui des fleurs piquées parmi les tresses; et il n'est pas impossible que le bijou de métal, remplaçant la fleur rapidement flétrie, ait eu un rôle symbolique dans la coquetterie funéraire.

Les Phéniciens se livrèrent à une fantaisie très variée de boucles et de pendants d'oreilles. Leur bijouterie donne en ce genre une infinité de modèles. On en a trouvé à Cypre et en Sardaigne qui

Fig. 19, 20 et 21. — Pendants d'oreilles or.

sont à la gloire des bijoutiers phéniciens. Tantôt c'est une boucle d'une seule pièce; tantôt l'objet est fait de plusieurs parties, avec des formes de rubans,

de chaînettes, de pierres taillées, de grènetis d'or sur une plaque, d'animal, de pendeloques, de poires, à la base ornée de pierres, de fleurettes de métal, de petits vases, de pépins, etc.

Quand ils eurent introduit, au lieu de fines chaînettes, des anneaux pour lier les différentes parties du bijou, ils purent se livrer à tout le caprice que la richesse demandait plus que le bon goût. Ainsi, le musée de Cagliari possède une boucle d'oreille d'or qui provient de Tharros, et qui certes est d'une complication excessive. La partie supérieure présente une corbeille dont l'anse très allongée sert de boucle; au-dessous, pendu par le dos, à l'aide d'un fort anneau, un épervier se tient raide, les ailes repliées; au-dessous encore, et suspendu par un nouvel anneau, un alabastre est très délicatement décoré, au col et à la panse, de losanges, d'oves et de chevrons. On retrouve des éléments à peu près semblables, mais accouplés en moindre quantité, dans des pendants d'oreilles en or, du Musée Britannique.

D'après MM. Perrot et Chipiez, dont l'autorité ne saurait être contestée en ces matières, et qui s'étonnent comme nous de l'incommodité qu'il y aurait eu pour l'oreille à porter de pareils ornements, ces bijoux devaient n'être que des bijoux funéraires ou encore des bijoux votifs destinés à parer les statues des déesses. Certains éléments, comme le petit boisseau surchargé de grains, avaient eu

Fig. 22 à 30. — Pendants d'oreilles en or.

effet une signification facile à comprendre ; et on le rencontre fréquemment à Cypre et en Sardaigne, ici moins élégant que là.

Tandis qu'en Sardaigne les bijoutiers s'appliquèrent, avec une certaine gaucherie, à fabriquer des anneaux alourdis à leur base par une croix ansée

Fig. 51. — Collier d'or trouvé à Curium.

ou à copier des chrysalides, les bijoutiers, à Cypre, en composèrent en réunissant des croissants garnis de filigranes délicats, ou des grappes de fruits divers joliment arrangés. Les bijoux étaient en or ou en bronze ; l'argent était plus rare, à moins qu'il ne se soit détruit dans l'humidité séculaire des nécropoles.

Les colliers étaient naturellement une marchandise courante pour les Phéniciens, d'autant qu'on les portait à plusieurs rangs, et que les rangs n'étaient pas nécessairement partie de la même parure. On en portait un au col : celui-là était étroit et attaché sous le menton par une pièce centrale, médaillon ou boucle : les autres s'arrondissaient sur la poitrine, dessinant des courbes cossues. Pour cela, on employait non seulement le métal, mais encore les pierres aux couleurs bariolées, les gemmes, et les pâtes de verre, si chères aux Égyptiens.

Or, ç'a été un des talents des bijoutiers phéniciens d'avoir su varier à l'infini l'arrangement de tous les éléments dont ils composaient leurs colliers. On en possède que les fouilles ont rendus, et qui sont vraiment d'un goût heureux.

Un collier d'or, trouvé à Curium, et aujourd'hui au musée de New-York, est composé de soixante-dix perles d'or alternant de trois en trois avec un gland de même métal : au milieu est pendue une tête grimaçante de Méduse : c'est là un bijou d'un travail très fin où l'influence grecque n'est pas étrangère. Un autre collier, d'or également, trahit par ses fleurs de lotus son origine orientale : les fleurs alternent avec des boutons, qui pendent des perles constitutives du collier; là, la tête de Méduse est remplacée par une tête de femme coiffée suivant la tradition égyptienne. Enfin un collier fait d'une tresse de fils d'or atteint

presque la perfection : à l'une des extrémités est une tête de lion d'où s'échappe un œillet qui devait recevoir l'agrafe d'un fermoir, fait lui-même d'un nœud compliqué, agrémenté d'une rosace.

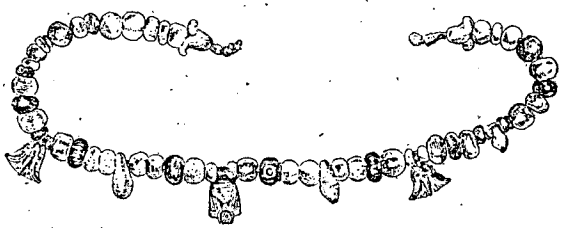

Fig. 32. — Collier en or et verre.

Mais ces colliers, faits de métal précieux et d'un travail achevé, ne pouvaient convenir qu'à des personnes riches; pour les gens moins fortunés, il y avait

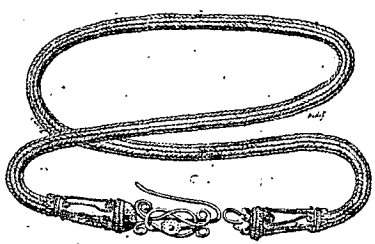

Fig. 33. — Collier en or.

des bijoux plus modestes, de pierres communes, de terre émaillée et de pâtes de verre. Quelquefois il s'y mêlait de petits tubes d'or ciselé. Les uns étaient faits de perles allongées et renflées sur le milieu, d'autres de perles rondes dont le changement de cou-

leurs était tout l'agrément ; d'autres encore portaient à la partie antérieure une tête à longue barbe, ou une petite amphore qui devait servir à enfermer une goutte de parfum précieux.

Peut-être n'est-ce pas trop s'avancer que de faire la supposition suivante. Les Phéniciens devaient fournir à leurs clientes une infinité de pièces isolées préparées à être enfilées et dont les femmes pouvaient, suivant le goût du jour, se composer des colliers. Rien en effet de plus aisé que de remplacer à volonté une tête de Bacchus par une petite amphore, ou encore par une de ces plaques d'or estampées, représentant le torse d'une divinité égyptienne, le ventre découvert et les deux mains pressant les seins. Des bijoux de ce genre servaient parfois de pendants d'oreilles, mais il n'y a rien d'impossible à ce que l'assemblage de plusieurs figures semblables ait constitué des colliers d'un certain effet décoratif. Les Phéniciens, qui obtenaient ces pièces par des procédés mécaniques, avaient trop le génie du commerce pour n'en avoir pas répandu l'usage et développé le goût.

Fig. 34.
Pendant d'oreille en or.

Il est à remarquer d'ailleurs que les plus anciens médaillons phéniciens qu'on connaisse n'étaient autres que la pièce du milieu des colliers ; un anneau placé derrière servait à les suspendre. Il est un bijou

merveilleux légué à la Bibliothèque nationale par le duc de Luynes : c'est un corymbe épanoui, aux pétales en forme de poire, dépassés par les sépales du calice ; à l'extrémité de deux diagonales perpendiculaires l'une à l'autre se trouvent deux têtes de femmes coiffées à l'égyptienne et deux têtes de taureaux ; entre les pétales l'espace est occupé par un granulé très fin, aboutissant comme les rayons d'une roue à un saphir qui occupe le milieu ; enfin, par une dernière fantaisie du bijoutier, deux abeilles complètent l'œuvre et semblent prendre le suc de la fleur. C'est là une pièce rare d'un art très avancé.

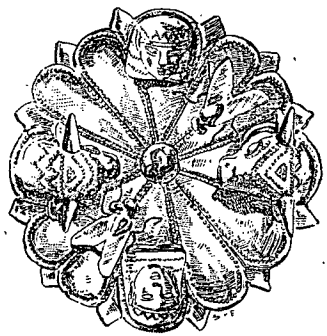

Fig. 35. — Médaillon or.

Les Phéniciens firent aussi des bracelets, dont l'usage était réservé aux femmes. Si l'on en voit, dans certains monuments, à des bras d'hommes, c'est que ces hommes étaient des dieux, et que ces bracelets étaient des bijoux votifs. Ceux-là étaient en or plein. Pour le commun des mortels, les Phéniciens fabriquaient des bijoux creux, dont l'intérieur était rempli de soufre, pour éviter la brisure du tube de métal par des chocs.

La forme généralement adoptée par les Phéniciens

est le disque sans fermoir, comme nous l'avons vu chez les Assyriens. Or ou argent, le bracelet est fait d'après les mêmes principes; son élasticité permet d'y passer la main : à chaque extrémité du disque se trouve une tête de lion, la gueule furieuse, les yeux méchants, comme si le fauve voulait dévorer celui qui lui fait face et qu'il ne peut atteindre. Parfois encore, il n'y a qu'une tête de lion, et l'autre partie du bracelet se termine par un corps et une queue de serpent.

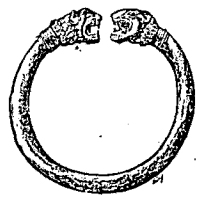

Fig. 56. — Bracelet en or.

Mais les Phéniciens ne firent pas que des bracelets de métal; ils tenaient de l'Égypte les bracelets d'émail et de pâtes de verre, et de l'Assyrie des rangées de perles qui viennent s'agrafer aux côtés d'un médaillon à pendeloques; tel est le bracelet de grains d'or qui provient du trésor de Curium et est conservé au musée de New-York; le médaillon du milieu est de forme ovale: il est en or et formé d'un onyx en-

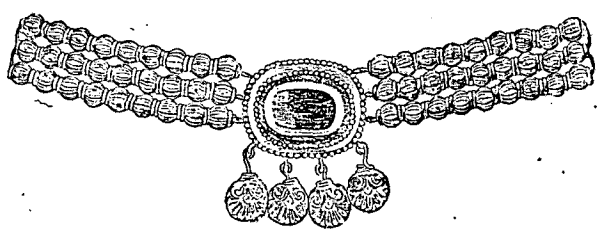

Fig. 57. — Bracelet de grains d'or, trouvé à Curium.

cerclé d'argent; à la partie inférieure pendent quatre petites platines où s'épanouit une palmette.

On a trouvé à Tharros un bracelet assez joli que possède le Musée britannique: c'est une série de plaques incurvées où le même sujet, palmettes et fleurons, se répète alternativement de deux en deux en

Fig. 33. — Bracelet en or, trouvé à Tharros.

sens inverse et en décroissant. Le travail en est délicat et le grènetis qui règne le long du dessin est d'une précision extraordinaire.

Un peuple qui a des bracelets de cette qualité doit posséder également des bagues et des anneaux; et les baguiers phéniciens ont été étrangement garnis. Il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les bourses, depuis le simple anneau de verre ou d'ambre jusqu'aux anneaux d'argent et d'or. Mais les Phéniciens, pas plus en cette matière qu'ailleurs, n'ont nullement innové: ils imitent et se contentent de perfectionner; c'est à l'Égypte qu'ils empruntent le scarabée et le scarabéoïde, mobile autour d'un axe, ainsi que le serpent enroulé; c'est à l'Assyrie qu'ils demandent les anneaux d'or dont la partie médiane,

aplatie, reçoit une image gravée. D'ailleurs la bague est le bijou indispensable chez les Phéniciens : tout le monde en porte, et les tombes nous en ont livré un grand nombre.

La bague servait aussi de sceau ; cependant on connaît en Phénicie certain gros cercle d'argent, découvert à Curium et qui porte à sa partie antérieure un

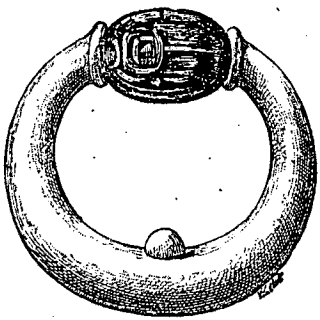

Fig. 39. — Sceau en argent.

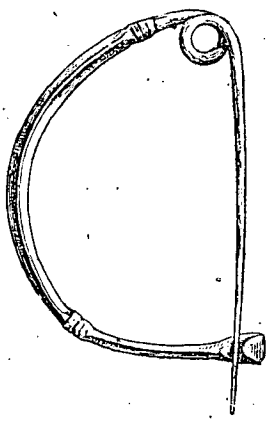

Fig. 40. — Fibule en or

scarabée au plat d'une gravure pseudo-égyptienne ; il est trop large pour une bague, trop étroit pour un bracelet, on peut donc supposer qu'il devait se porter pendu à un bracelet ou à un collier.

Enfin, sans nous arrêter aux petits boutons plats de métal dont les Phéniciens devaient étoiler des étoffes, sinon pour les hommes, du moins pour les robes votives des dieux, il convient de signaler quelques

fibules, sortes d'épingles d'une forme assez voisine de nos épingles de nourrices, et dont on se servait pour attacher les vêtements. Les unes étaient d'or, d'autres étaient ornées de perles ou de verroteries; il en est encore qui, au sommet de l'agrafe, portaient un petit oiseau, d'un travail rudimentaire. Tels ont été les bijoux phéniciens participant, quant aux formes, de toutes les inventions des peuples visités par les négociants de Phénicie.

JUDÉE

Les Hébreux ne nous fournissent pas une série intéressante de bijoux, bien qu'ils aient aimé à se charger de chaînettes et de plaques; mais ce goût était celui de nomades qui, au hasard de la route, gardent ce qu'ils rencontrent et se font un ornement de ce qui n'était nullement destiné à le devenir. D'ailleurs ce n'est guère que vers le x^e^ siècle avant notre ère, c'est-à-dire lors de l'établissement de la royauté, que le peuple d'Israël prit souci de son art et de son industrie: on ne sait rien de certain de la longue période qui précède.

Nous avons dit que les Hébreux et les Chananéens avaient le goût de la parure : ils l'avaient au point d'orner de bijoux leurs bêtes de somme et leurs montures; mais il faut noter que les peuples nomades n'avaient pas de monnaie, et que ces objets de parure, souvent en argent, leur servaient à faire des

échanges ; quand ils voulaient se rendre possesseurs d'un objet, ils mettaient dans la balance, pour un poids déterminé, les éléments de parure dont nous venons de parler.

Cependant ils avaient certainement des bijoux dont l'attribution était plus conforme à la coquetterie de la race. Les femmes se paraient, même à l'excès, de pendants aux oreilles, de colliers où était attaché le croissant symbolique d'Astarté ou Astaroth, la grande déesse sémitique, de chaînettes qui tombaient en rangs multiples sur la poitrine, de plaques qui contournaient les seins, ou s'incurvaient sur la ceinture, de bracelets au poignet et au-dessus du coude, comme nous l'avons vu chez les Égyptiens, de bagues, d'anneaux placés au bas de la jambe, au-dessus de la cheville. Ces bijoux ne présentaient pas une grande originalité : ils avaient été, pour la plupart, inspirés par des bijoux apportés des villes du littoral de la Méditerranée, et étaient seulement copiés plus simplement, et aussi plus grossièrement. Un bijou cependant semble appartenir en propre à l'art hébraïque : c'est le *nezem*, dont parle la Bible, et qui pourrait bien avoir été le bijou des fiançailles. Dans un verset de la Bible, Eliézer dit en effet, en parlant de Rebecca : « J'ai mis le nezem à son nez ».

Mais comment se portait ce bijou? Le passait-on dans le cartilage, comme cela se fait en Anatolie chez les Turcomanes? C'est peu problable; nous pen-

sons qu'il s'agit plutôt de cette sorte de petit bouton d'or, le *Khergéh*, que les femmes de Damas portent suspendu à l'une des narines. Dans tous les cas, comme ce bijou était parfois incrusté et enrichi de pierres précieuses, il est permis de supposer qu'il était de fabrication phénicienne. Ce n'est un doute, aujourd'hui, pour aucun archéologue, que les Phéniciens eurent des rapports constants avec les Hébreux ; ce n'est qu'à la longue que ceux-ci se formèrent à leur école et se firent eux-mêmes industriels.

SYRIE, CAPPADOCE, PHRYGIE, LYDIE, CARIE, PERSE

Nous arrivons à l'étude de quelques peuples chez qui la production originale fait totalement défaut. D'abord les Hétéens, peuple habitant en Syrie et en Cappadoce. On leur connaît des bijoux : les bas-reliefs nous montrent des personnages qui en sont chargés ; mais rien qui leur appartienne en propre. Leur terre était riche en métaux précieux, qu'ils vendaient aux Phéniciens contre des bijoux tout fabriqués ; eux-mêmes ne travaillaient guère le bronze et l'argent que pour se fournir d'armes et multiplier les images de leurs dieux.

On doit citer cependant un bracelet en or trouvé à Alep, où était la capitale d'une des principautés hétéennes ; bien qu'il ne soit pas d'invention exclusivement originale, ce bijou est assez oriental pour

avoir été ciselé par un ouvrier hétéen. Il s'agit d'un cercle d'or non fermé, comme ceux que nous avons déjà rencontrés : à chaque extrémité se trouve une tête de lion ; seulement le bijoutier ne s'est pas contenté de la tête de lion : il l'a appuyée sur les pattes de devant, sculptées en ronde bosse, et il a ciselé le reste du corps sur le bracelet.

On cite encore, comme original, un pendant d'oreille formé d'un demi-cercle d'or, aux extrémités duquel est pendue une jolie corbeille au grènetis assez fin : mais cela seul indique que l'influence phénicienne et grecque n'y est pas étrangère.

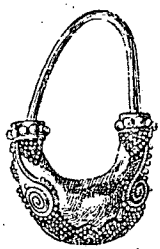

Fig. 41. — Pendant d'oreille en or.

La Phrygie, qui avait des brodeurs renommés, n'est représentée par aucun objet relevant de l'art industriel que nous étudions. Il en est de même de la Lydie. Les fouilles entreprises dans les nécropoles cariennes ont été moins avares et nous ont fait connaître quelques bijoux d'un travail assez habile. Ainsi on a retrouvé des fibules en bronze, d'une courbe vraiment élégante, des fils d'or tordus en spirale, qui avaient dû servir à faire des bagues et des bracelets très légers, et des plaques, battues au marteau, dont l'usage s'était peut-être transporté de la décoration des sarcophages à l'ornementation des vêtements. Ces plaques portent une décoration géométrique assez complexe, mais d'un

goût très sûr : ce sont des rosaces aux lignes diversement et régulièrement combinées.

Les bijoux lydiens sont également rares, et les quelques morceaux qu'on possède nous font hésiter sur le point de savoir s'ils doivent être classés comme

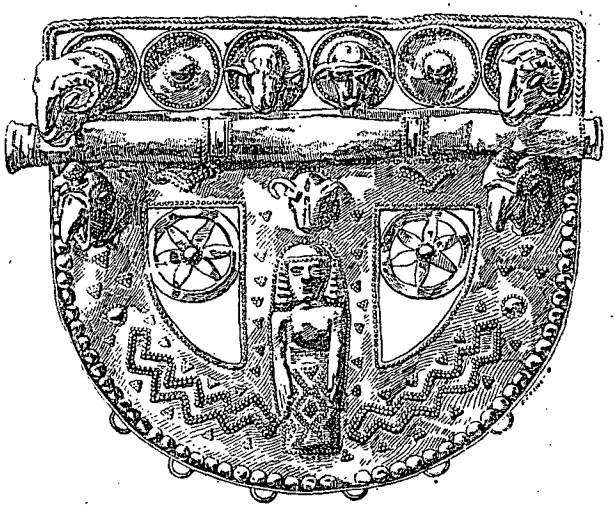

Fig. 42. — Plaque d'or, bijou lydien.

objets d'orfèvrerie ou de bijouterie. Le Louvre en conserve quelques échantillons : ce sont des plaques en or pur portant des figures d'animaux et de divinités, des rosaces, des grains, des ornements géométriques, et munis d'œillets et de bouclettes, qui permettaient de les coudre sur l'étoffe : il y a là un souvenir de l'égide égyptienne. Parfois la plaque affecte la forme

d'une hache à double tranchant déployée de chaque côté d'un tube : les plats sont décorés de perles et de boutons à rayonnement central. Mais les origines de ces bijoux ne sont pas exemptes de doute, et MM. Perrot et Chipiez, dans leur savante *Histoire de l'art dans*

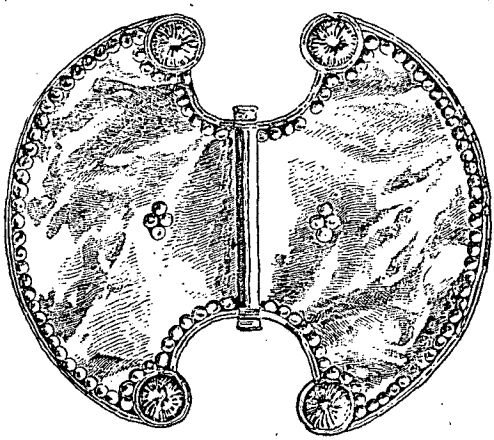

Fig. 43. — Bijou lydien en or. (Musée du Louvre.

l'antiquité, ont raison de noter cette réserve : « Si ces ouvrages, disent-ils, sont de mains lydiennes, ils doivent avoir été exécutés sous Gygès ou l'un de ses successeurs, mais il n'y aurait rien d'impossible que ces bijoux fussent de fabrication phénicienne. »

Enfin on possède très peu de renseignements sur les bijoux de la Perse, dans l'antiquité. Le Louvre garde précieusement un bijou d'électrum, trouvé près de Sparte et portant une tête de taureau aux cornes

allongées en forme d'anneau. Les lignes de la tête sont indiquées grossièrement avec des globules de métal; la pièce est exécutée au repoussé, et les différentes parties en sont soudées. Mais est-ce bien là un bijou? et ce bijou, découvert en Grèce, est-il persan? On peut être plus affirmatif au sujet d'un bracelet formé d'un serpentin de bronze faisant six tours, et qui fut découvert à Rey; au sujet également de longues épingles de forme triangulaire, dont l'extrémité opposée à la pointe se termine en spire double[1].

La sculpture assyrienne nous fournit également quelques renseignements sur les bijoux des Perses, qui ont pu, pour les classes aisées, être faits d'or ou d'argent.

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. V, p. 881.

CHAPITRE III

LA GRÈCE

BIJOUX GRECS

On possède encore une grande quantité de bijoux qui sont les témoins d'un art très ancien et très original, précédant, sur les rivages de la mer Egée et dans ses îles, l'influence orientale; mais de bonne heure cette influence a pénétré en Grèce et elle a ensuite été persistante; les boutons d'or retrouvés dans la seconde ville présumée de Troie rappellent de très près ceux que les Hétéens et les Assyriens se plaisaient à coudre sur leurs étoffes; les boucles d'oreilles de même provenance ont une analogie flagrante avec celles que fabriquaient les bijoutiers de la Phénicie; et, plus tard, lorsqu'il s'agissait de figurer une tête de femme, on ne se faisait pas faute de la montrer coiffée à l'égyptienne. Un collier trouvé à Camiros est formé de plaques estampées où des figures de centaures ainsi coiffées alternent avec

l'image de la Diane asiatique. Les Grecs avaient donc demandé à l'Orient et des formes et aussi la technique du travail des métaux et des émaux.

Pourtant, à mesure que leur art national se développa, les bijoutiers grecs ne gardèrent plus de l'in-

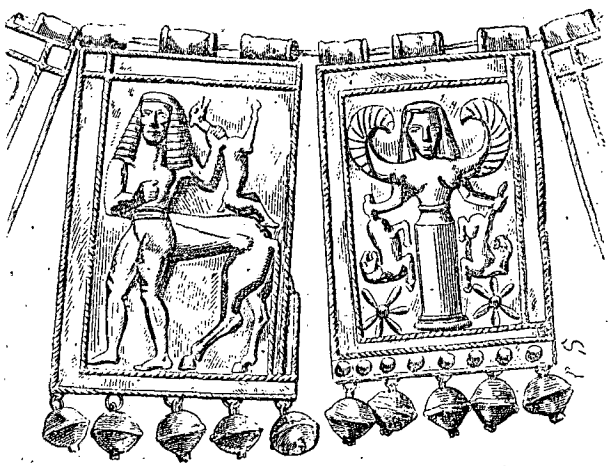

Fig. 44. — Collier de plaques d'or estampées.

fluence subie qu'une sorte de reflet, qu'un guide de leur inspiration, et ils apportèrent dans les pièces sorties de leurs mains plus de finesse et de légèreté, plus de délicatesse et de perfection. Chez eux on use du bijou, on n'en abuse pas : leur esthétique passe des arts plastiques aux objets de l'art décoratif, et, il arrivera un moment où leur bijouterie aura une telle splendeur qu'à son tour elle ira influencer heureusement le goût des bijoux en Occident.

Et tout d'abord occupons-nous des bijoux de coiffure. Si les Grecs reproduisaient en leurs bijoux des têtes de femmes coiffées à l'égyptienne, ils ne gardèrent pas la même coiffure pour leur usage propre. Ils demandaient à l'ampyx, à la stéphané et à la tænia un élément de parure que les femmes d'aujourd'hui connaissent bien. Nous verrons, au chapitre de la bijouterie étrusque, la description d'une stéphané.

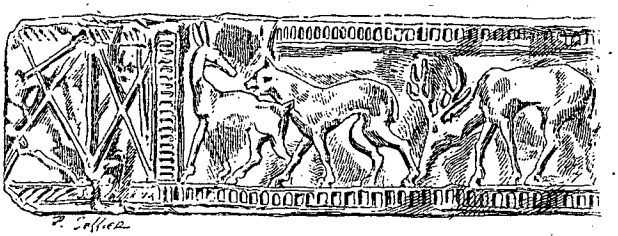

Fig. 45. — Plaque d'or estampée.

vraiment admirable que possède le Louvre, et qui, si elle ne rentre pas géographiquement dans les chefs-d'œuvre de la bijouterie grecque, lui doit néanmoins sa perfection et le charme de son dessin compliqué.

L'ampyx était un bandeau moins large que la stéphané, et la tænia, plus étroite encore, consistait en une lame de métal souple qui séparait, comme eût pu le faire un ruban, les cheveux de devant des autres. Le Louvre en possède une en or, qui provient d'Athènes et qui est remplie par une file d'animaux, cerfs, ou lions, ou panthères.

Le musée de l'Ermitage possède toute une collec-

tion de couronnes grecques qui furent découvertes en Crimée et dont la plus belle, la couronne d'olivier,

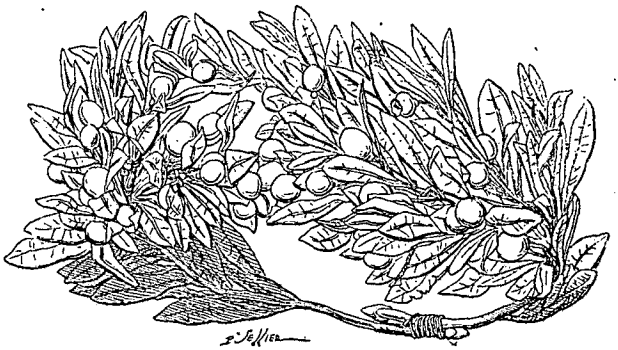

Fig. 46. — Couronne funéraire en or, à feuilles d'olivier.

date peut-être de la première moitié du IVe siècle. Ce qui prouve que dès cette époque l'art grec, réputé

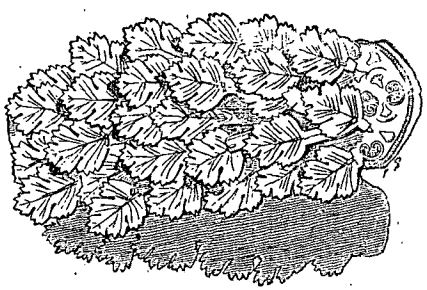

Fig. 47. — Couronne funéraire en or, à feuilles de chêne.

depuis longtemps en dehors de la Péninsule, cherchait, grâce à son commerce, de nouveaux débouchés de ce côté.

Il convient de citer encore, à côté de ces bijoux destinés à être portés, les couronnes destinées à parer les morts et ensevelies avec eux. Par raison d'économie, elles étaient faites de feuillages découpés dans des plaques de métal extrêmement minces, et estampées, qu'il était difficile de manier sans les détériorer.

Fig. 48. — Couronne funéraire en or, à feuilles de myrte.

Mais les Grecs ne se bornaient pas aux bandeaux et aux couronnes pour orner leur coiffure : un bouquet d'épis en or a été trouvé sur la tête d'un squelette de femme, dans un tombeau de la Crimée. Les Athéniens, tant qu'ils portèrent les cheveux longs, les retenaient au moyen d'une cigale d'or qui était

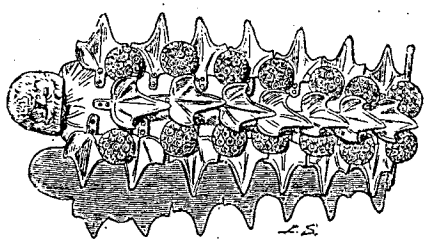

Fig. 49. — Couronne funéraire en or, à feuilles de lierre.

pour eux un symbole. Ils prétendaient être de race autochtone, et ces cigales étaient comme un symbole de leur antiquité, car ils croyaient que cet insecte était directement engendré par la terre. Ils abandonnèrent cette coutume à peu près à l'époque des guerres médiques.

Plus tard épis et cigales firent place à de coquettes

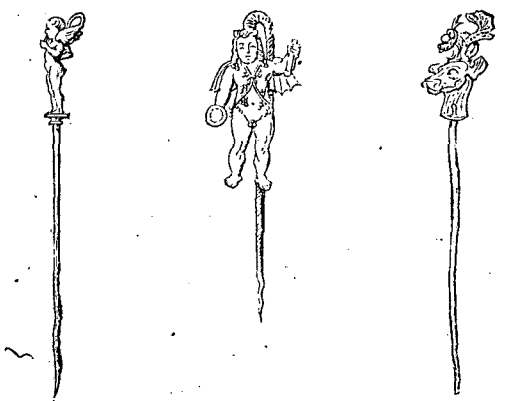

Fig. 50 à 52. — Épingles grecques.

épingles qui ne ressemblaient en rien à la bijouterie rudimentaire trouvée à Troie, et dont les spécimens conservés au Louvre ont servi fréquemment de modèle aux bijoutiers modernes.

Relevons en passant une forme assez curieuse que Schliemann affirme avoir été un bijou d'oreille, tandis que Virchow y voit, peut-être avec trop de fantaisie, un bijou pour le nez.

Il s'agit de deux petits boutons d'or à surface convexe, et munis l'un d'une pointe, l'autre d'un petit tube. On devait passer le petit tube dans l'oreille et entrer la pointe dans le petit tube. N'est-ce-pas ce qui se fait aujourd'hui, avec la seule différence que le tube est remplacé par un petit écrou?

Fig. 53. — Bijou d'oreille.

Il nous reste des pendants qui nous permettent d'apprécier dans toute sa beauté l'art grec arrivé à sa perfection; c'est, par exemple, un pendant d'oreille représentant une jolie tête repoussée en ronde bosse, coiffée d'une stéphané aux filigranes d'une ténuité extrême, et parée de colliers et de boucles d'oreille travaillés à la main et rapportés, si l'on en croit M. Fontenay: c'est encore un Génie ou une Victoire tenant une couronne; un pendant d'oreille représente le char du Soleil escorté de figures ailées.

Fig. 54 et 55.
Pendants d'oreille.

Enfin est-ce à l'art des bijoutiers grecs ou à celui des Phéniciens qu'il faut rattacher un pendant d'oreille rhodien tout à fait analogue à ceux qu'on a vus plus haut? Il est composé d'un petit vase antique muni de deux anses croisées au sommet et soudées à leur point de jonction à un anneau

passé dans un autre anneau fixé à celui de l'oreille.

Pour leurs bagues, les Grecs ne se mirent pas en frais d'imagination : le scarabée et la *chevalière* des

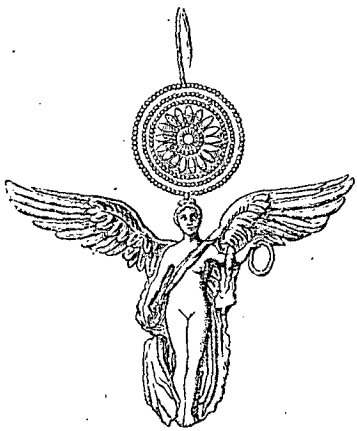

Fig. 56 et 57. — Pendants d'oreilles en or.

Égyptiens furent adoptés par eux; seulement on a retrouvé un scarabée en or d'un travail très soigné, qui montre le perfectionnement apporté par les ouvriers grecs dans la fabrication de ce type; dans une autre bague, au musée de l'Ermitage, le scarabée est transformé en un lion taillé dans une cornaline orientale. Le chaton est mobile : au revers est gravé un trophée. Le Louvre et le British Museum possèdent

d'autres bagues en or, au chaton intaillé, d'un seul morceau et obtenues par le martelage sans soudure.

Parmi les chevalières les plus connues, il faut citer la bague en or du baron Jérôme Pichon, qui non seulement est d'une grande richesse de travail, mais encore d'un titre de métal plus élevé que d'habitude : cette bague remonterait au siècle de Périclès. Le chaton est rempli par une calcédoine sur laquelle est gravée une tête de Silène.

Fig. 58. — Bague d'or.

Les colliers grecs présentent plus de variété : il est vrai qu'ils étaient susceptibles d'apporter aux

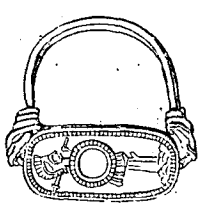

Fig. 59 et 60. — Bague grecque en or avec chaton mobile en cornaline.

costumes un élément puissant de parure, et qu'en cette matière les Grecs ont été des maîtres. Ici plus de masses lourdes de métal, une ténuité au contraire qui amène une élégance rare, et rappelle le goût phénicien, si toutefois ce n'est pas l'art grec lui-même

qui l'a éveillé. Un collier trouvé à Athènes, et faisant partie des collections du Cabinet des Antiques, montrera mieux d'ailleurs comment les Grecs savaient user de cet élément précieux de parure.

« Chaque groupe de trois pendants, dit M. Fontenay, en forme de boutons d'asphodèle ou de capsules de

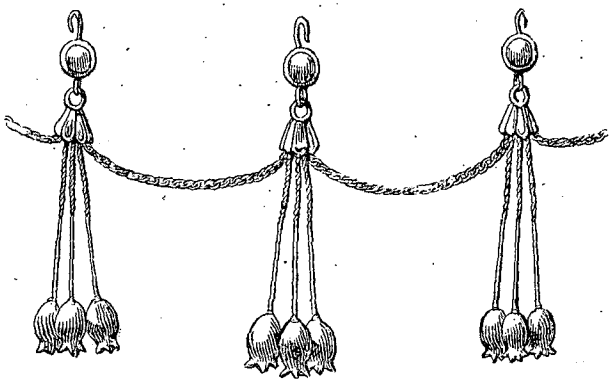

Fig. 61. — Collier grec en or.

pavot, est heureusement rattaché à de petites chaînettes par des boudins en fil d'or simulant les queues. Cette pièce offre une disposition particulière : chacun des huit groupes de pendants est surmonté d'un petit disque muni en dessous d'un crochet fin, dont la destination semble avoir été de retenir la chaîne du collier au bord supérieur du vêtement et d'une épaule à l'autre, accrochée librement et sans qu'elle soit tendue. »

Le musée de Naples possède un collier fort joli éga-

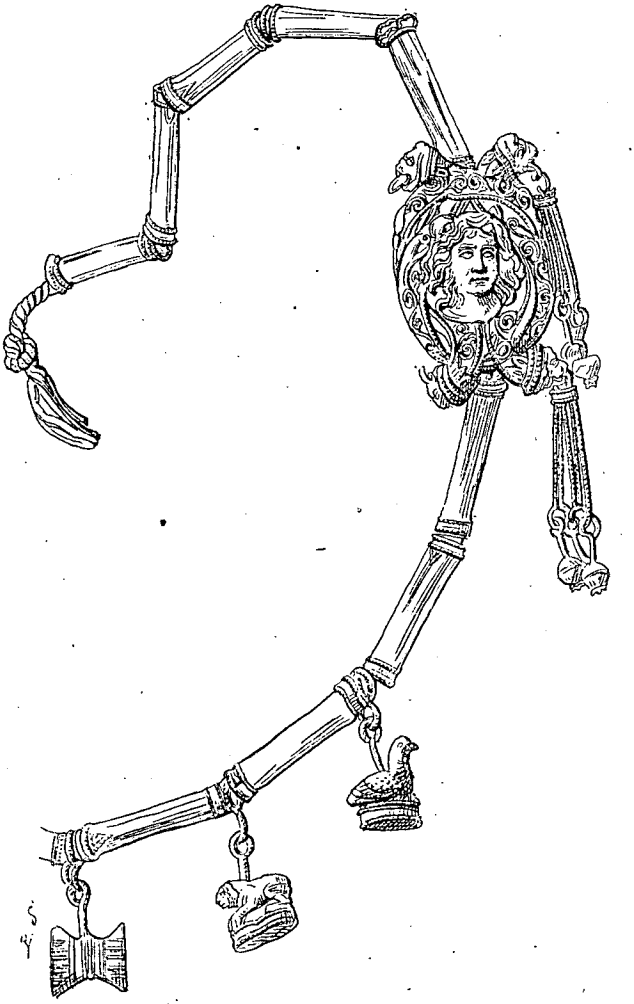

Fig. 62. — Collier grec en or.

lement, formé de petites amphores attachées en pendeloques, par des rosettes sur une tresse d'or plate.

Un autre, dans un style analogue, mais plus pur encore, a été découvert à Kertch : il est également formé d'amphores; seulement, dans l'intervalle des doubles chaînettes qui les portent, se balancent d'autres amphores plus petites. Le musée de l'Ermitage, très riche en bijoux grecs, possède un collier d'un haut intérêt : c'est un enfilé de dix-huit petits cylindres interrompus deux fois pour laisser place à de gros nœuds en ganses plates terminés à chaque extrémité par des têtes de lions: ces têtes retiennent dans leurs gueules des chaînettes supportant de petites amphores ornées de myosotis à la partie supérieure. Chaque nœud est enrichi dans sa partie médiane d'un masque de Méduse au repoussé. Les pendants des colliers devaient être soumis à toutes sortes de variations; les amphores n'étaient certainement pas le motif unique, encore que le plus fréquent. Ainsi, à Athènes, on a trouvé une petite Victoire, moulée pour le corps et obtenue au repoussé pour les ailes et les draperies. On connaît encore des têtes de taureau, de lion ou de panthère repoussées en plein relief, et une tête d'Apollon d'un travail très fin : la tête est repoussée, des rayons l'entourent, l'or est pâle et orné d'un cordelé ténu. Quelquefois tout le long du collier sont suspendus de petits animaux ou de menus objets de toute espèce.

Enfin, on usait aussi de colliers faits de tresses plates et portés à plusieurs rangs, ainsi que de chaînes également tressées en fils d'or ou d'argent.

Nous rapprocherons de ces colliers une ceinture d'or trouvée dans l'île d'Ithaque; elle a pour fer-

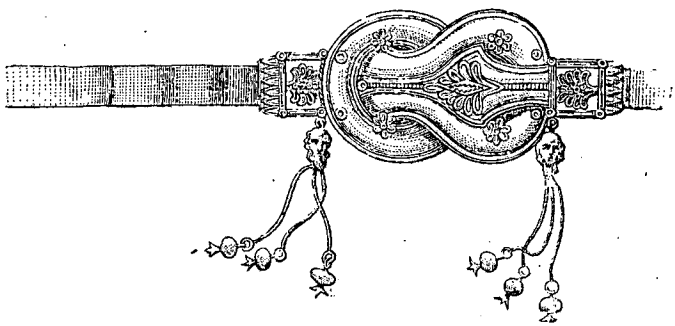

Fig. 63. — Ceinture en or ornée de grenats.

moir un nœud orné de fleurons et rehaussé de petits grenats; de chaque côté sont suspendues à des têtes de Silène trois cordelettes terminées par des grenades.

Les bracelets grecs ont affecté deux formes principales; c'étaient tantôt des cercles massifs ciselés, ou des plaques repoussées unies par des charnières et terminées par un fermoir; quelquefois, lorsque les plaques étaient rondes, le vide extérieur de la courbe était orné d'une pierre précieuse ou d'une pâte de verre. On en connaît un, d'un joli style, qui fut découvert en Épire, et se compose de médaillons

imités des hektés de Mitylène, accompagnés de petits grenats, et un autre qui vient du Bosphore cimmé-

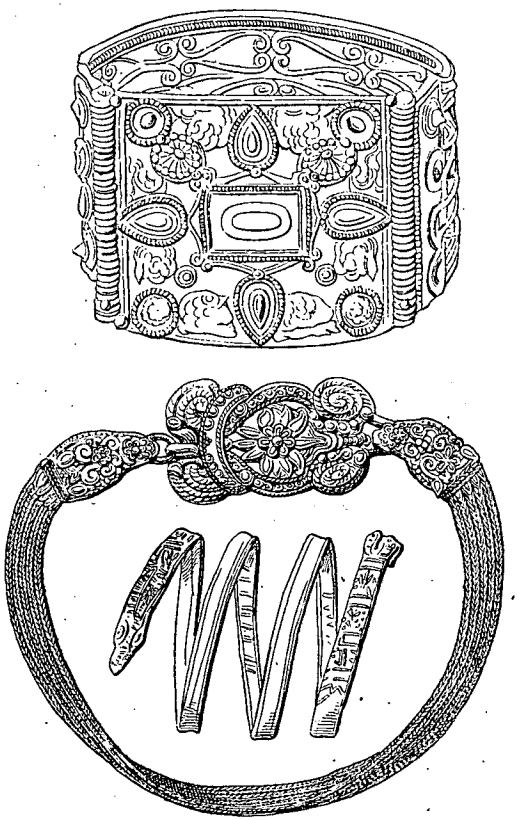

Fig. 64 et 65. — Bracelets d'or et de pierres précieuses.

rien, a été trouvé à Kertsch et présente, à chaque extrémité d'un câble roulé, des sphinx à tête de

femme, se faisant face. Les sphinx tiennent au câble par une virole filigranée et bordée d'oves en émail

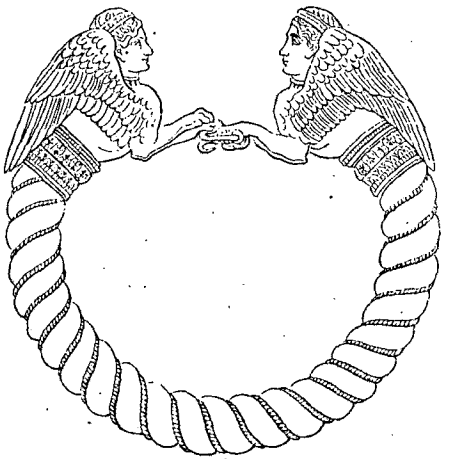

Fig. 66. — Bracelet d'or.

bleu, et leurs griffes se serrent sur un nœud de fils d'or, qui ferment le bracelet.

Quant aux fibules avec lesquelles les femmes attachaient leur péplos, les hommes leur chlamide, elles étaient de la forme la plus simple et ne nous révèlent rien de nouveau.

BIJOUX ITALO-GRECS

Il y a toute une civilisation qu'il convient d'étudier de suite et qui se rattache intimement à l'histoire

de la Grèce, c'est la civilisation qui répandit l'influence hellénique dans les provinces italiennes, celle qui nous fera apprécier dans toute leur originalité les bijoux que nous sommes forcés de désigner de ce mot un peu barbare d'italo-grecs. L'invention se fait plus indépendante; les bijoutiers sont de véritables artistes; le dogme et le symbole ne les enferment plus dans des formes traditionnelles; la fantaisie s'empare d'eux et les guide, innovant dans le style et forçant le goût à des délicatesses jusque-là inconnues.

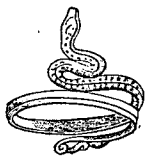

Fig. 67. Bague d'or.

Nos bagues d'aujourd'hui ont, les plus belles au moins, emprunté leur type aux bagues italo-grecques. Quoi de plus gracieux que celles dont on voit des exemples au Louvre, composées d'un serpent mince qui s'enroule autour du doigt tandis que la tête et le col s'allongent, et que les replis de la queue équilibrent tout le dessin du bijou?

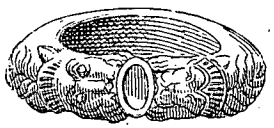

Fig. 68. — Bague d'or.

D'autres, d'un caprice plus étonnant encore, dans la collection du musée de Naples, décrivent des méandres compliqués. Une autre bague porte deux petites têtes de bélier affrontées en guise de chaton, et son anneau est décoré d'astragale et de cordelé.

Quoi de plus ferme et de plus délicat que cette autre bague dont l'anneau se termine par deux têtes de lion qui mordent et retiennent un chaton en forme de scarabée?

Fig. 69.
Bague avec les figures de la triade éleusinienne.

Quelle plus amusante fantaisie que cette bague en or, dont le ruban de cordelés parallèles se roule en une spirale, aux extrémités terminées par deux petits mascarons souriants, qui font valoir le ton mat de l'anneau?

Une bague, qui doit dater du IVe siècle, est faite d'un anneau d'or, élargi à la partie antérieure et décoré de filigranes très délicats; le chaton comporte une cornaline blanche, dont le revers intaillé représente un éphèbe soutenant un vase de ses deux mains. Les bagues de ce type, qui appartient au Cabinet des antiques, étaient très à la mode, et l'on en a retrouvé un certain nombre. Enfin, nous citerons encore dans la même collection un petit anneau fait d'un fil d'or très fin, tordu en un nœud herculéen, et portant à ses extrémités deux feuilles minuscules en émail bleu, dans une bordure d'astragale.

Fig. 70. — Anneau d'or avec cornaline.

Les colliers italo-grecs révèlent chez les bijoutiers cur préocupation de rompre la monotonie du métal employé seul, en y mêlant les pierres précieuses et les verroteries. Le musée du Louvre nous en fournit de nombreux exemples : c'est, par exemple, le collier qui porte comme pendant de milieu un médaillon en pâte de verre, où figure une tête égyptienne, et dont le décor très compliqué est fait de palmettes suspendues à des nœuds de métal, de pendants à la base présentant une tête humaine, de rosaces, d'enfilés de minces rondelles de pâte de verre et d'autres figures de poissons, crocodiles, etc.

D'autres colliers du Louvre ont une valeur d'art plus grande encore. Il convient de citer le collier aux petites amphores, le collier à amphores séparées par des glands estampés, le collier de plaques estampées, où le bijoutier s'est efforcé de donner deux couleurs d'or, suivant un goût qui remonte à la plus haute antiquité, et, quoiqu'il se rapproche davantage de l'art étrusque, le collier de grains de grenat et de boules d'or, dont le motif principal est une figure humaine accroupie, le collier à deux rangs dont huit têtes humaines au front garni de cornes forment le motif principal, et l'admirable collier de prismes d'émeraudes séparées par des boules d'or disposées en trèfle, et portant en son milieu une tête de lionne la gueule ouverte, d'un beau travail au repoussé.

Pour les pendants d'oreilles italo-grecs, les sujets

les plus affectionnés semblent être les figures de sphinx femelle ou d'oiseaux, colombes, paons, aigles, cygnes; parfois, au-dessus de l'oiseau, dans un cercle de métal, on voit une pierre, grenat ou pâte de verre; parfois encore c'est la fable de Ganymède enlevé par l'aigle que le bijou raconte. Dans la première époque l'anneau reçoit une décoration, et fait corps avec le pendant; plus tard l'anneau n'a plus qu'un rôle d'utilité: tout le dessin du bijou est contenu dans la partie antérieure. Le musée du Louvre en possède une collection rare, où l'émail est souvent heureusement distribué.

Fig. 71. — Pendant d'oreille en or et émail.

Enfin on peut faire remonter à la civilisation italo-grecque certaines fibules qui se rapprochent davantage de la broche actuelle, comme on le voit au même musée, dans la petite main qui termine un serpentin d'or, et porte sous le poignet l'attache de l'épingle.

CHAPITRE IV

L'ÉTRURIE

L'art du bijou chez les Étrusques est particulièrement intéressant; suivant les époques où il est créé, il va d'une très gracieuse simplicité à une élégance qu'on n'a pas dépassée. Malheureusement, on ne peut exactement préciser les dates; on est obligé de s'en tenir à des probabilités. Ce sont les découvertes faites dans les nécropoles qui nous aident à échafauder une doctrine, en nous fixant sur les périodes de l'histoire de l'Étrurie, où la coutume fut des tombes à *camera* (caveaux), des tombes à *pozzo* (sépultures à incinération) ou des tombes à *fossa* (sépultures à inhumation et à crémation). Or les tombes à pozzo et à fossa ne nous ont rien fourni de nature à nous éclairer; la tombe à camera dite de Regulini Galassi, au contraire, dont le trésor fut découvert en 1836, nous permet de penser que ce n'est guère que vers le VII^e^ siècle, à un moment où les métaux précieux

étaient d'un usage fréquent et où les influences grecques et orientales avaient pénétré en Étrurie, que l'industrie du bijou a dû prendre de l'éclat.

Auparavant les métaux précieux étaient rares, et par métaux précieux il faut entendre ici le bronze, qui n'avait que douze fois moins de valeur que l'or, et le fer, qui n'en avait guère moins, à cause des difficultés de son extraction et de son travail. On s'en servit pour des objets qui furent objets de toilette avant de devenir objets de parure; ainsi les fibules, qui étaient indispensables pour retenir l'étoffe des vêtements.

Mais les métaux n'étaient pas seuls employés pour le bijou : on faisait usage également de verroteries, qui provenaient de Phénicie ou de Carthage, et sont demeurées longtemps dans le goût des populations italiques; et d'ambre, appliqué à la parure surtout, comme le fait justement remarquer M. Martha, dans son savant ouvrage[1], chez les Étrusques de la région circumpadane.

Les bijoux de métal obtenus par divers procédés, le laminage, la fonte ou l'étirage, ont eu, comme chez les peuples de l'Orient antique, une double destination. Ainsi, parmi les bijoux en or, les uns étaient des objets de parure funéraire, et les autres, beaucoup moins légers, étaient des objets de parure pour les vivants.

On pourrait encore les distinguer, sous un autre rap-

1. *L'art étrusque* (Firmin-Didot, éditeur, 1889).

port, en bijoux estampés, bijoux soudés, bijoux filigranés et granulés.

Les bijoux estampés, qui n'étaient pas tous des bijoux funéraires malgré leur délicatesse, étaient faits le plus souvent d'un ruban sur lequel étaient appliqués, comme on le voit dans le diadème du Louvre, un grand nombre de petits morceaux d'or, de minces lamelles à forme de palmettes et de pétales; on retrouve d'ailleurs dans d'autres petites plaques très minces et de différentes formes, des trous qui ne laissent aucun doute quant à la nécessité de les coudre sur des étoffes ou sur des rubans.

Les bijoux sardes, postérieurs aux précédents, étaient comme eux travaillés au repoussé; seulement ils se composaient de deux surfaces aux bords soudés l'un à l'autre. L'apparence était celle d'un corps plein; mais leur légèreté était grande, et le toucher suffisait à les déformer, quand on n'y prenait pas garde. On donnait aux bijoux à double face ainsi obtenus une forme variée, boule, perle, petite amphore, tête d'homme, figure d'animal. A partir du VII^e^ siècle on ne connut pas d'autres procédés. Cette fabrication délicate, à laquelle les bijoux pleins font une exception, amena sans doute les Étrusques à une invention d'où ils devaient tirer un parti excellent, je veux parler du filigrane et du granulé.

Le filigrane était de l'or réduit à l'état de fil extrê-

mement fin, et dont on se servait soit en chaînettes et torsades, soit en réseaux ajourés, soit en reliefs disposés sur une surface métallique suivant un certain dessin, et soudés à cette surface, comme le montre une plaque ronde qui formait sans doute le motif principal d'une broche, ou le côté d'une agrafe, et que conserve le Louvre. Elle est ornée d'une décora-

Fig. 72. — Pendeloque de collier en or.

tion concentrique, denteléc à l'extérieur, ajourée ensuite, présentant un harmonieux arrangement de perles, de palmettes et de demi-boucles.

Le granulé est plus fin encore : il est formé d'un semis de poussières d'or, en forme d'invisibles perles, qui donnent au métal un aspect mat et le rendent rugueux au toucher. Nous avons un exemple de ce procédé dans une tête de Bacchus, conservée au Louvre. Ce bijou en or, qui pouvait bien être la pièce principale d'un collier, présente un granulé très fin

dans le bandeau qui ceint le front du dieu, et dans la barbe, tandis que les cheveux bouclés sont exécutés en filigrane. On a beaucoup cherché, MM. Castellani entre autres, comment les Étrusques obtenaient ces résultats vraiment remarquables. On est arrivé pour le filigrane à reconstituer le procédé; mais le granulé n'est encore expliqué que par des hypothèses.

Enfin, avant de passer à l'étude même de quelques bijoux étrusques, nous devons signaler encore quelques applications d'émail et de pâte de verre sur les bijoux d'or. Les bijoux que nous possédons au Louvre en sont la preuve; entre autres le diadème que nous signalions plus haut, et des pendants d'oreille, affectant la figuration d'un cygne ou celle d'une grappe de raisin.

Nous retrouvons en Étrurie les mêmes séries d'objets de parure que chez les peuples précédemment étudiés; c'est-à-dire les bijoux de coiffure, les boucles et pendants d'oreille, les colliers, les bracelets, les bagues, les fibules et les agrafes.

La coiffure était chez les Étrusques l'objet de soins particuliers. Les hommes ne le cédaient en rien aux femmes, sur ce chapitre de la coquetterie. On faisait usage, pour des arrangements savants, de bandeaux, d'épingles et même de fils métalliques. Ces modes d'ailleurs étaient sans doute venues de Grèce. Nous avons vu qu'à l'époque où elle subissait l'influence grecque, l'Égypte avait eu des recherches semblables

de coiffure. Dans les tombes étrusques on a trouvé de véritables armatures en fils de bronze, destinées à soutenir l'édifice des boucles. A mesure que l'usage

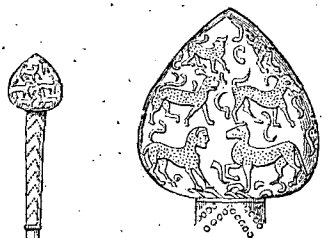

Fig. 74. — Tête de l'épingle en grand

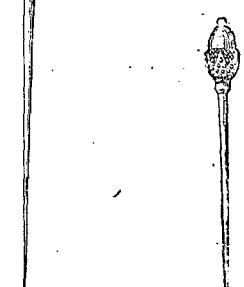

Fig. 75.
Aiguille de tête en or.

Fig. 75.
Épingle en or.

Fig. 76.
Aiguille de tête en argent.

des métaux précieux se répandit, l'argent et l'or remplacèrent le bronze.

Mais les fils seuls ne suffisaient pas; on avait recours également à des épingles. Celles-ci, d'abord très simples, et terminées par une boule creuse, reçurent

plus tard un travail assez soigné. C'est ainsi qu'à Chiusi on découvrit une épingle d'or, à tête conique, figurant en granulé différents animaux, lions, panthères, bouquetins et sphinx.

La collection Campana, au Louvre, possède plusieurs autres épingles en or et en argent doré, d'un intérêt non moins précieux. Il y en a une dont le sommet se termine par un gland ; une autre qui présente un lion couché sur un socle, une troisième que complètent des têtes de sanglier et de bélier. On en connaît d'autres, mais de source peut-être moins authentique ; par exemple, une épingle en or terminée par quatre boules granulées montées sur un petit ressort et groupées autour d'un disque, et une autre en or également portant un génie ailé.

Ces épingles devaient servir à fixer ou à maintenir le bandeau, la couronne ou le diadème dont les Étrusques faisaient un usage fréquent.

Le décor habituel des bandeaux et des couronnes était le feuillage du myrte, du laurier, de la fève, de l'olivier, de la vigne, de l'ache et du lierre, suivant l'idée symbolique prêtée à ces feuillages, et suivant celui qui devait porter la couronne.

« La plupart, dit M. Martha, sont composées de feuilles minces et d'une fragilité telle qu'il est difficile de ne pas les considérer comme des parures funéraires. Il y en a pourtant quelques-unes qui ont dû être portées par des vivants, par exemple la cou-

ronne de myrte en or émaillé du musée Grégorien. Les feuilles étaient fixées sur un ruban d'or, qui lui-même présentait quelquefois, au milieu, des ornements estampés. Une couronne du Louvre a ainsi, dans la partie du ruban qui se trouvait placée juste au-dessus du front, un groupe de jeunes gens armés d'une massue et paraissant converser ensemble. »

Lorsque le bandeau portait un motif central, ce qui était fréquent, chacune des extrémités par où on le fixait était munie d'une plaque estampée; parfois le ruban d'or ou d'argent était garni dans toute sa longueur de sujets de métal estampé, disposés dans un ordre de symétrie parallèle. Il y avait donc une très grande variété dans ces bijoux ; on en a même trouvé un à Vulci, fait de cuivre doré, avec une pièce centrale en or; mais ce mélange n'est pas un fait ordinaire dans la bijouterie étrusque. Le plus gracieux de tous, comme délicatesse d'art semble être une stéphané que possède le Louvre, et dont M. Martha a donné une exacte et minutieuse description.

« Le bandeau, dit-il, se compose d'une série de petites lames d'or mises bout à bout et reliées entre elles à la partie inférieure par une bande estampée en astragale. Toute la surface du bandeau, qui n'est en réalité qu'une doublure, est cachée sous une sorte de végétation d'or qui tremble au moindre mouvement, chacun des éléments qui la constituent étant monté soit sur une charnière, soit sur un pivot. Au

milieu se détachent, piquées les unes à côté des autres comme dans une guirlande, des marguerites délicatement découpées et dont le centre est formé d'une perle en pâte de verre. Chaque marguerite est encadrée de quatre fleurs plus petites dont le centre est aussi une perle de verre et que relient quatre palmettes placées tantôt dans le sens vertical, tantôt dans le sens horizontal, chacune des palmettes ayant en guise de nervure une goutte d'émail. Le bord supérieur présente une rangée et comme une crénelure de palmettes dressées, semées de petites gouttes d'un bel émail bleu. A chaque extrémité, le bandeau s'arrondit en cylindre et se termine par un anneau où passaient les cordons pour fixer le diadème sur la tête. Il est impossible d'imaginer quelque chose de plus élégant et de plus léger comme composition, de plus délicat comme facture. »

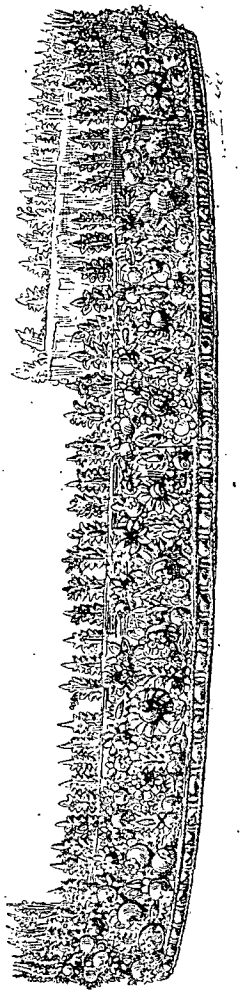

Fig. 77. Diadème étrusque. or et émail.

Les boucles et les pendants d'oreilles étaient très variés chez les Étrusques; on en faisait de bronze, d'or et d'argent, de toutes les formes et de toutes les grandeurs : il y avait même de ces bijoux dont le poids excessif déterminait une affection de l'oreille chez les élégantes qui les subissaient.

Pour justifier les blessures faites par de lourds pendants aux oreilles, on a montré certains anneaux énormes auxquels pendait un autre motif de parure : anneau à lentilles tangentes, oiseaux, chaînettes portant des palmettes, etc. Mais il nous paraît plus raisonnable de nous ranger à l'avis de ceux qui voyaient dans ces anneaux trop gros pour l'oreille et trop lourds, non pas des boucles d'oreille, mais des boucles dans lesquelles l'art de la coiffure faisait passer des cheveux de chaque côté des tempes.

On trouve même une preuve assez décisive qu'il devait en être ainsi, si l'on considère que les formes primitives de la boucle d'oreille chez les Étrusques a été l'anneau, et que le besoin de parer les cheveux a certainement précédé celui de percer et de déchirer les oreilles. Mais ne nous attardons pas aux discussions et examinons quelques types de bijoux de cette catégorie.

Fig. 78. — Boucle d'oreille *à baule*.

Le Louvre possède une boucle d'oreille très curieuse du type dit *à baule*, ainsi nommé parce qu'il

affecte la forme d'un petit coffret au couvercle cintré. C'est une petite plaque à la surface habilement décorée : la partie inférieure offre un rectangle orné de spirales et de bouclettes; la partie supérieure, arrondie en arc de cercle, est bordée d'un perlé intérieur et porte une rosace en son milieu. M. Martha croit que ce type peut remonter au v^e^ siècle.

Le Musée Grégorien possède un autre type, une petite gondole, dont le relèvement supérieur est pris dans un anneau, et dont la partie large et inférieure est ornée de lentilles qui se touchent, et d'une grappe de perles minuscules. Enfin, les Étrusques avaient peut-être pris des Phéniciens l'usage des pendants d'oreilles faits d'une plaque de métal de dimensions assez grandes pour que l'oreille fût presque entièrement cachée, lorsque le fil d'or en était fixé au lobe de l'oreille : la plaque était quelquefois unie, quelquefois travaillée au repoussé, comme on le voit sur certaines statues.

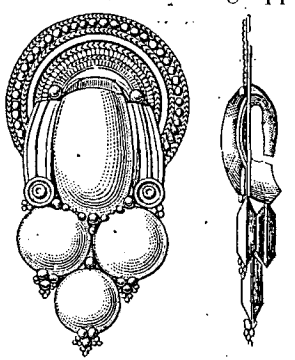

Fig. 79 et 80. — Pendant d'oreille, vu de face et de profil.

Au IV^e^ siècle, on fit usage de boucles avec pendeloques de différentes formes : nous arrivons alors à la combinaison suivant la fantaisie d'un chacun;

on compose ainsi des pendants dont chaque partie est d'un travail ingénieux, mais qui, dans leur ensemble, atteignant parfois dix centimètres, sont lourds et de mauvais goût.

Il y eut pourtant, à côté de ces bijoux où devait s'affirmer le besoin du luxe, d'autres bijoux qui demeurèrent fidèles à une tradition d'art plus affiné: ainsi une boucle d'or, dont la partie antérieure porte une jolie tête d'ambre; ainsi encore une boucle formée d'un disque décoré de reliefs filigranés, et portant suspendue par des chaînettes une amphore élégante. Nous en pourrions citer d'autres encore, dont nous avons dit un mot précédemment; ici, une pyramide renversée; là, un cygne; là, une tête de lion, une autre avec une grappe de raisin, une autre encore avec des parties d'émail sur les pendeloques; enfin certains croissants sertissant un grenat. Le Louvre en possède une d'un art exquis : c'est une tête d'ambre coiffée et montée d'un cordelé d'or.

Il faut prendre garde, quand on étudie les bijoux étrusques, comme les bijoux grecs ou phéniciens, de faire rentrer dans les différents types de boucles d'oreille certaines plaques faites de métal, très minces et très légères, qui devaient se porter sur les tempes et les côtés de la tête et aidaient à l'édifice des coiffures; nous avons d'ailleurs pour cela des renseignements précieux dans les pierres sculptées.

Le collier a été de tout temps un bijou préféré

chez les Étrusques ; et cela parce qu'en dehors de l'élément de parure qu'il offrait, il était fait souvent de pièces répondant à des superstitions locales. Les hommes et les enfants en portaient comme les femmes, et les statues des dieux en étaient également pourvues.

« L'élément principal du collier étrusque, dit M. Martha, est ce qu'on appelle la bulle, sorte de capsule lenticulaire à laquelle on attachait une vertu préservatrice, et qu'on tenait à porter sur soi, comme aujourd'hui les populations de l'Italie méridionale ont à leur chaîne de montre ou à leur bracelet un petit cône d'émail destiné à les garantir du mauvais œil. L'usage de la bulle paraît remonter à à une époque très ancienne. »

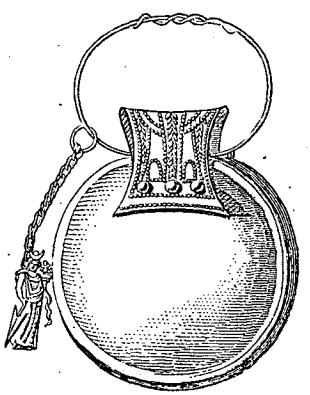

Fig. 81. — Bulle d'or.

Ces bulles à l'origine furent de bronze ou simplement de cuir ; puis, lorsque l'usage des métaux précieux se fut répandu en Étrurie, on les fit en or, sans autre décor que des fils cordelés, soudés sur la bélière. On en trouve cependant dont la face antérieure est enrichie de figures gravées ou repoussées, et portant soit une

tête humaine, soit quelque autre image mythologique.

La bulle ne se suspendait pas toujours par unité au

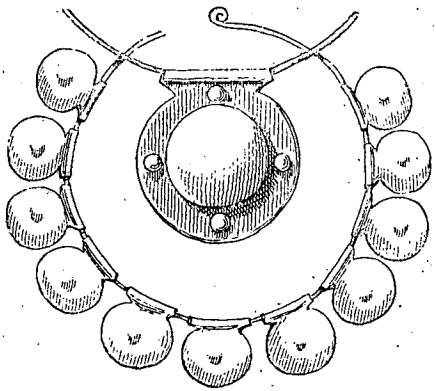

Fig. 82. — Bulle et bracelet de bulles en bronze.

collier; la vertu qu'on lui prêtait et le désir de bénéficier de cette vertu engageaient les gens à s'en fournir abondamment. Le collier en portait donc plusieurs, espacées symétriquement. Le musée du Louvre en possède un en or, qui fut trouvé à Cervetri, et dont les bulles de formes diverses se succèdent nombreuses, pendues à des chaînettes, et constituent une parure charmante.

Fig. 83. — Femme étrusque parée de bijoux.

Mais tous les colliers n'étaient pas aussi simples. Si, à l'origine, les Étrusques se plaisaient, dans l'igno-

rance où ils étaient des métaux précieux, à enfiler des verroteries, des dents de castor, des pierres, des perles de bronze, etc., à l'époque où le commerce leur fit connaître l'or, ils compliquèrent à plaisir leurs colliers à bulles et à amulettes : on eut alors des colliers où les billes d'or uni alternaient avec des billes gravées et des annelets aux perlés d'or soudés;

Fig. 84. — Collier d'or à deux rangs.

d'autres où les billes gravées étaient remplacées par des olives de même métal; d'autres encore où l'olive était terminée par une perle, d'autres enfin où les olives étaient séparées par des glands, des amphores, et portaient comme motif central une tête de Méduse. La variété de monture n'était pas moins grande. Les

chaînes d'or tressé, variant de largeur et d'arrangement, se prêtaient on ne peut mieux à la suspension des pendeloques. Quelquefois même, comme on le voit dans un collier du Louvre, il semble que toute la pièce soit faite de pendeloques: le premier rang de ce collier se compose d'olives alternant avec deux boules séparées elles-mêmes par un anneau auquel est pendu un petit vase muni d'une perle. Chaque olive supporte par une rosace une tête humaine à laquelle est suspendu un gland, par une rosace également. Des boules d'or granulées séparent les têtes et sont elles-mêmes séparées par une nouvelle rosace où s'accroche un coquillage. La pièce du milieu est formée d'une rose rattachée par deux chaînettes à un étui d'or, et portant elle-même une pomme de pin. Comme on le voit, c'est là un bijou particulièrement compliqué, mais il ne manque pas d'un réel effet décoratif.

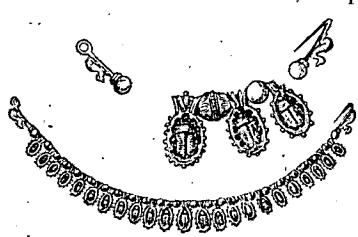

Fig. 85.
Collier de scarabées en cornaline.

Les Étrusques surent aussi mêler les gemmes au métal; on connaît d'eux un collier fait de vingt-huit émeraudes opaques séparées par des amphores en or estampé, surmontées de têtes humaines; un autre est composé de cornalines intaillées en forme de scarabées, au plat

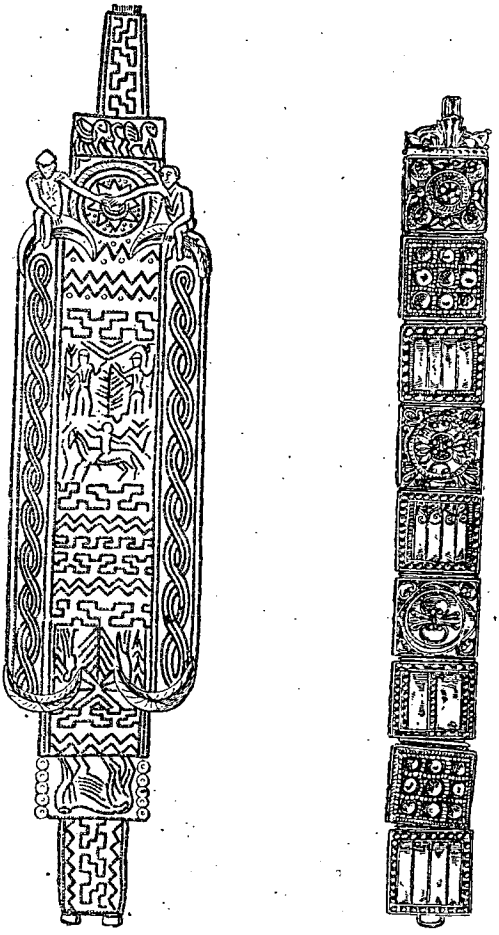

Fig. 86 et 87. — Bracelets étrusques en or.

décoré de figures en creux : les perles d'or qui isolent les scarabées sont d'un travail particulièrement fin.

Il est donc certain que les bijoutiers étrusques, encouragés par une mode à laquelle les dames romaines devaient plus tard vouer leur coquetterie, étaient arrivés à un degré d'habileté qui n'a pas été dépassé dans ce genre.

Si les colliers étaient un bijou favori chez les Étrusques, le bracelet jouissait également de toutes leurs faveurs. Les hommes en portaient autant que les femmes, non seulement au poignet, mais encore au-dessus et même au-dessous du coude; quelquefois à l'attache de l'épaule, la plupart du temps aux deux bras. Aussi, pour éviter la monotonie de la parure, les formes en étaient très variées. Le bronze, le fer, l'argent et l'or étaient les métaux employés à leur fabrication.

Le cercle était tantôt ouvert, comme dans ceux des Orientaux étudiés précédemment, tantôt fermé; ils affectaient le dessin d'une torsade, d'un simple ruban, d'une tresse filigranée, d'une spirale simulant l'enroulement d'un serpent et terminée par la tête du reptile.

Il y en avait, comme le bracelet d'or du Louvre, qui étaient faits de petites plaques diversement décorées réunies par une charnière, et mobiles autour d'elle.

Le métal était souvent agrémenté d'incrustations d'or, d'émail, d'ambre, de pâtes de verre, et même de

pierres précieuses ; ou encore de pendeloques assorties à ceux des colliers et des pendants d'oreilles, et d'amulettes. Ainsi l'Apollon de Ferrare a le bras pris dans un bracelet auquel sont suspendues des bulles.

On conserve dans les collections des bracelets de bronze faits de tiges contournées en spirale. Les dimensions de quelques spirales, retrouvées dans les fouilles, laissent supposer que parfois il n'y avait pas seulement là un bijou de parure, mais peut-être un bijou protecteur, qu'on portait soit au bras, soit même à la jambe ; et ce qui donnerait raison à cette hypothèse, c'est que jusqu'en Scandinavie, on a découvert des bijoux de bronze semblables.

Si la spirale eut ses fervents en Étrurie, il semble qu'elle n'ait pas eu l'Étrurie comme berceau d'origine. M. Fontenay, résumant les plus récentes recherches, a établi avec beaucoup de sagacité qu'elle devait provenir du Caucase.

« Dès les temps reculés, écrit-il, les colonies asiatiques sont venues s'établir à Cære, et de là se sont répandues dans l'Étrurie. Une autre émigration, paraissant venir du Caucase, remontait le cours du Danube. Une partie abordait l'Italie subalpine, tandis que l'autre se répandait dans le nord de l'Europe. Cette émigration apportait la spirale en bronze. »

D'autres bracelets ne présentent pas moins d'intérêt. Le British Museum possède une paire de grands bra-

celets, faits d'une feuille d'or large et mince, décorés de sujets estampés, sujets symboliques dont l'explication appartient à toutes les mythologies de ces siècles lointains, avec, cependant, de légères différences locales.

Nous citerons encore un bracelet curieux appartenant au musée de l'Ermitage, et composé d'un anneau d'or en gros fil d'or forgé, et dont les extrémités roulées s'engagent l'une dans l'autre ; et un bracelet simulant un ruban souple et fait de plaques carrées reliées entre elles par des chaînettes : ce bracelet est d'une grande richesse.

Les bagues étaient encore un bijou dont les Étrusques abusaient. Tous leurs doigts, même le pouce, en étaient garnis ; c'est ce qui explique pourquoi les fouilles ont permis d'en retrouver un si grand nombre ; mais ces bagues n'étaient souvent que des anneaux, ayant beaucoup de ressemblance avec nos alliances modernes : ces anneaux étaient en argent, en or uni, filigrané, ou granulé, ou même en fer doublé d'une mince feuille d'or.

Cependant, si c'était là le type général, on connaît d'autres formes qui sont à l'honneur de la bijouterie étrusque. Voici, par exemple, la bague d'or en spirale du Musée Grégorien : chacune de ses extrémités est terminée par une tête. Le même musée possède encore une bague en or à chaton, figurant un scarabée. Quelquefois le chaton, au lieu de comporter une petite

pierre dure enchâssée dans le métal, présente une gravure faite dans le métal même, et empruntée à l'art oriental ou à la mythologie grecque, et atteint des dimensions exagérées. « La forme, écrit M. Martha, est celle d'une amande ou plus ordinairement d'un cartouche rectangulaire arrondi aux angles. Le plat est une feuille d'or estampé, dont les bords se replient et s'appliquent sur le contour du chaton. » D'ailleurs il ne fait pas de doute aujourd'hui que les Étrusques aient subi successivement en premier lieu l'influence de l'Asie Mineure et de la Lydie, en second lieu celle de la Grèce : aussi les formes de leurs bagues sont-elles très anciennes. C'est l'influence orientale qui a inspiré la gravure en intaille d'un chaton du cabinet des Antiques, chaton représentant un lion et un sphinx affrontés, et ayant dû servir de sceau ; c'est de la même influence que relève une autre bague du musée du Louvre, gravée en intaille également, et représentant un char traîné par un sphinx.

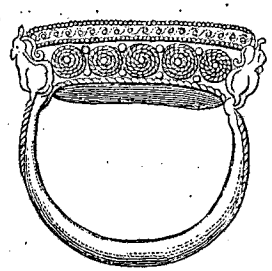

Fig. 88. — Bague en or.

L'influence grecque, au contraire, semble se faire jour dans le chaton d'une bague, obtenu en relief et figurant Apollon monté sur un char que traînent des chevaux ailés. Ce bijou est d'un art plus affiné, et

marque une civilisation plus avancée. Ajoutons que souvent le bijoutier ne se contente pas d'orner le chaton, et grave des figures à ses points d'attache avec l'anneau.

L'usage des fibules, en or particulièrement, ne semble pas remonter avant le VI^e^ siècle, et ne dispa-

Fig. 89. — Fibule d'or.

rut jamais entièrement, laissant la place à l'agrafe. Celles qu'on retrouve dans les tombes appartiennent au type de la fibule *sanguisuga*, c'est-à-dire que la partie opposée à l'ardillon était, dans sa courbe,

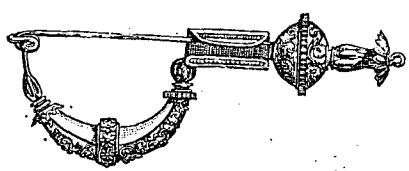

Fig. 90. — Fibule d'or.

boursouflée comme une sangsue gorgée de sang. L'ardillon venait se prendre dans une sorte de gaine généralement assez longue, tandis que la courbe, peu développée, devait suffire à retenir les plis de l'étoffe.

Le métal était tantôt uni, tantôt granulé ou filigrané, tantôt chargé, du côté de la gaine de l'ardillon, de figures, lions couchés, sphinx accroupis, fleurs aux pétales développés. La plus belle fibule que l'on connaisse est celle du Louvre, qui provient d'une tombe de Chiusi. Son décor est compliqué et d'une extrême finesse; de plus la gaine où vient se prendre l'ardillon est terminée par une boule et un appendice en rosace. Mais elle est peut-être d'une date plus récente qu'on ne le pense généralement: c'est un joli bijou, antérieur cependant à la fibule du Musée Britannique, qui porte des lions debout et accroupis sur la gaine.

Nous ne parlons pas, à dessein, de fibules de plus grandes dimensions qui entrent plus dans les éléments d'un harnachement que dans la bijouterie de parure.

Si maintenant nous considérons d'ensemble toute la bijouterie étrusque, nous sommes amené à penser que si habiles que soient les auteurs, ils n'ont rien inventé de nouveau : l'imitation, quelque parfaite qu'elle soit, est flagrante, et retire aux Étrusques le mérite de l'originalité; mais les Étrusques ont été des ouvriers de premier ordre, et si le goût leur faisait souvent défaut, si la mode les obligeait à se charger de bijoux, les pièces, prises isolément, n'en sont pas moins souvent des œuvres d'un art décoratif étrangement séduisant.

CHAPITRE V

ROME

Lucien, l'écrivain grec si extraordinairement spirituel, a critiqué violemment chez les dames romaines le luxe de la parure, et M. Fontenay cite de lui quelques lignes qui nous renseignent, à défaut des bijoux perdus.

« Que dirai-je, lisons-nous, de leur luxe ruineux, de ces pierres précieuses qui pendent à leurs oreilles et valent plusieurs talents ; de ces serpents d'or roulés autour de leurs poignets et de leurs bras? Une couronne de *pierreries des Indes* ceint leur tête, et leur front luit étoilé de mille diamants. Des colliers d'un prix immense descendent de leur col. L'or est condamné à ramper sous leurs pieds. »

Le goût des dames romaines s'était donc laissé influencer par les civilisations d'Orient, de Grèce et d'Étrurie, et si l'on en croit Lucien, l'abondance des bijoux portés établissait la situation de fortune ;

diadèmes et couronnes chargeaient la coiffure; pourtant on y joignait encore des épingles d'un art très attachant, à en juger par celles que nous voyons au Louvre. L'épingle d'ailleurs n'était pas un genre nouveau, elle était pour les femmes d'un usage indispensable, et l'on prétend même que les hommes s'en paraient également, quand la mode voulait que les cheveux fussent portés longs. Cette mode, venue d'Asie, paraît s'être particulièrement développée chez les Ioniens; aussi peut-on suivre assez bien l'histoire de l'épingle, non seulement en Assyrie, et surtout chez les Juifs, non seulement chez les Grecs et les Étrusques, mais encore chez les dames romaines, qui y cachaient des essences parfumées ou des poisons, quand la tige de l'épingle était creuse.

Du type romain il faut surtout retenir, dans la collection du Louvre, l'épingle d'argent à la tête portant une petite figure nue, accoudée contre un hermès, l'épingle au chapiteau formé de glands, une autre en forme d'épée et l'épingle au coq d'argent, d'une expression si vivante. Une épingle surmontée d'un buste a été trouvée dans le tombeau d'une femme chrétienne. Des fibules, quoique de formes très variées, ne s'éloignent pas dans leur forme générale de celle des Étrusques.

Les bagues romaines sont très imitées de l'art étrusque et italo-grec. Dans la collection du Louvre, voici un anneau ouvragé, dont le chaton est rem-

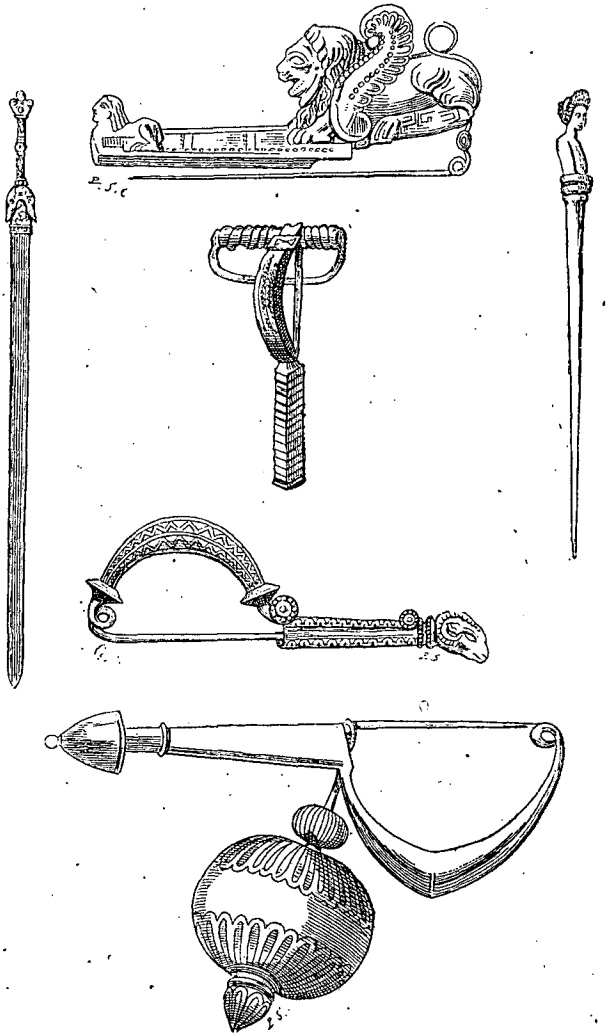

Fig. 91 à 96. — Épingles et fibules romaines.

placé par un nœud herculéen, fait d'un fil double l'un uni, l'autre cordelé; aux endroits où les courbes du nœud le permettent, le bijoutier a semé de petites boules d'or d'un effet aussi heureux qu'imprévu.

Voici une autre bague d'une fantaisie charmante : de l'anneau simple, quant à la partie postérieure, s'échappent trois anneaux qui forment la partie antérieure, et doivent leur éloignement à la largeur des trois chatons accolés dans le sens de la hauteur, et garnis chacun d'une pierre précieuse. Le même principe de décoration, mais plus lourd d'effet, se trouve multiplié dans une bague dont la face ne comporte pas moins de cinq demi-anneaux, enrichis de deux saphirs alternant avec trois grenats.

Les chevalières étaient très goûtées, mais elles se compliquaient parfois d'une manière disgracieuse. Il

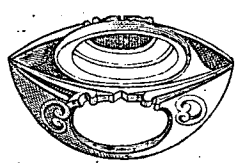

Fig. 97.
Anneau figurant un œil.

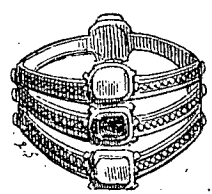

Fig. 98. — Bague
à triple chaton (Louvre n° 505).

faut citer cependant deux bagues qui sont d'un style curieux, quoique lourd; c'est d'abord une chevalière massive, dont l'ouverture à passer le doigt prend la forme d'un étrier à cause de l'ampleur du chaton

ovale, gravé en creux et pouvant servir de sceau; une autre, dont le chaton tournant sur un axe offre la figure d'un œil, et est une amulette contre la fascination. Notons encore une bague aux bustes de Proserpine et de Cérès, dressés sur les boucles de métal, qui forment la partie antérieure de l'anneau.

Fig. 99. — Bague ornée de deux bustes.

Le bracelet figure au premier rang des bijoux chez les Romains. Si l'on se rappelle qu'ils le portaient au bras droit, tandis que les Sabins le portaient au bras gauche, on est amené à penser que le bracelet devait avoir chez eux une autre signification qu'un besoin de parure. On l'appelait *armilla*, et c'était un cercle d'or ou de bronze qui se répétait plusieurs fois. Nous allons voir que plus tard, les dames romaines se prêteront davantage à l'usage du bracelet, tandis qu'il ne sera plus chez les hommes qu'un signe de distinction, une sorte de décoration accordée en récompense d'une action d'éclat ou d'un service national; alors le bracelet d'or sera plus ténu, et les hommes le porteront sur la poitrine, attaché à une chaînette.

Les femmes romaines eurent le goût du bracelet, qui prit plusieurs noms suivant l'endroit où elles le portaient; et suivant cette place, le bracelet devait avoir une forme et une dimension spéciales. Au poi-

gnet c'est un simple cercle d'or, mince, rappelant les porte-bonheur d'aujourd'hui; on l'appelait *dextrale* ou *dextrocherium*, parce que le bras droit en était paré. Entre le coude et l'épaule, une spirale monte, pressant d'une étreinte élastique la partie charnue du bras : c'est le *spinther*. A l'autre poignet, des pendeloques sont attachées par une petite chaînette : c'est le *spathalium*; enfin un anneau d'or ou d'argent est porté au-dessus de la cheville, au bas de la jambe, c'est le *compes*. Mais tous ces bijoux, dont la facture était élégante, étaient désignés sous le nom général de *armilla*. Il faut ajouter que le *compes* n'était guère porté que par les plébéiennes et les danseuses, dont les robes ne descendaient pas jusqu'à terre comme les robes des matrones. Les bracelets romains ont été faits, en dehors de la spirale d'autrefois, dont le goût ne s'était pas complètement éteint, d'un cercle d'or plus souvent creux que massif et non fermé. Chaque extrémité était ornée d'une tête de serpent ciselée. La conformation de la langue de ces serpents laisse supposer que le bracelet pouvait à volonté être fermé à l'aide d'un anneau ajouté. Le Louvre en possède un autre plus original comme conception : il est également ouvert, et, porte deux têtes de serpents, mais le cercle en est fait de deux gros fils d'or pleins et tordus l'un autour de l'autre.

Dans un bracelet du musée des Offices, nous retrouvons les mêmes têtes de serpent aux extrémités

d'un double anneau d'or aplati en forme de ruban, et retenu par deux coulants de fil de même métal, qui permettent d'élargir ou de rétrécir à volonté le passage du poignet. C'est là un bijou très curieux et dont la conception a eu son écho jusqu'aux temps modernes. D'ailleurs l'or se prêtait à ces enroule-

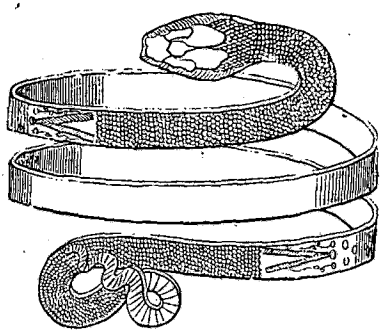

Fig. 100. — Bracelet d'or trouvé à Pompéi.

ments lorsqu'il était employé en fils pleins, et le Louvre possède un de ces fils, terminé par une tête de serpent, et que l'on pouvait rouler autour du bras suivant le caprice de celle qui le portait.

C'est le même principe que l'on trouve dans un bracelet d'enfant, également au Louvre; un anneau double en spirale: à l'une des extrémités se trouve une tête de serpent, que continue sur une partie du premier anneau un cordelet finement travaillé.

Enfin, après ces bijoux qui révèlent un art très près de la perfection, le goût s'altère, la fabrication

s'alourdit et l'on arrive au IIe siècle avec le gros bracelet d'or creux, conservé au musée de Lyon, et qui voudrait, à travers sa fabrication banale, garder un peu du beau caractère d'où la tradition le fait procéder. Il y a plus d'élégance dans un bracelet du Cabinet impérial de Vienne, découpé à jour et où

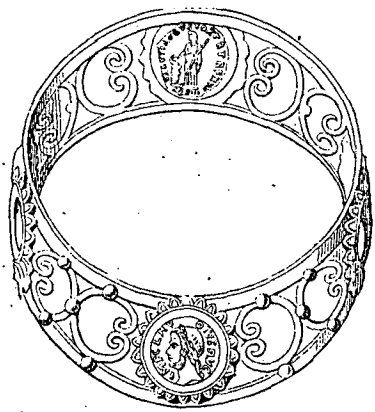

Fig. 101. — Bracelet d'or romain avec médailles enchâssées.

sont enchâssées des médailles d'empereurs des IIe et IIIe siècles. Ce bracelet, de grande dimension, était fait pour être porté au haut du bras.

Les anneaux et les pendants d'oreilles romains ont suivi une curieuse évolution. On n'oserait pas dire que les bijoutiers ont innové dans la forme et dans le détail, et cependant on ne peut refuser aux différents types qui nous sont venus d'eux une certaine part

d'originalité. C'est au Louvre encore que nous irons chercher des documents intéressants. Voici un grand anneau d'argent non fermé : toute une partie, limitée par deux cordelets, est garnie d'un perlé régulier, la partie inférieure portant deux anneaux jumeaux où peuvent s'accrocher des pendants.

En voici un autre qui dessine un croissant aux cornes rapprochées : la base renflée porte un passant en forme de socle; de chaque côté de ce passant s'en trouvent deux autres, terminés par une sorte d'éperon arrondi.

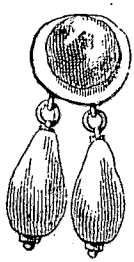

Fig. 102. *Crotalium.*

Il y avait un type de pendants d'oreilles qu'on désignait sous le nom de *crotalium*, parce que, d'après Pline, chaque mouvement de la tête faisait rendre un bruit aigu aux perles dont il était composé et qui se choquaient l'une contre l'autre. La collection Castellani en renfermait trois paires, dont une constituée par un grenat cabochon, pris dans un croissant d'or et complété de deux pendeloques d'une pâte de verre bleuâtre.

Plus tard, on fit des anneaux d'un fil assez mince auquel était passé un pendant, parfois aplati et d'une jolie simplicité. Il faut enfin signaler une boucle portant deux petits poissons auxquels le mysticisme chrétien prêtait une signification, et les boucles funéraires, faites de feuilles d'or estampé et d'une

légèreté économique. La décadence amena des lourdeurs dans la fabrication des boucles et pendants d'oreilles, comme elle en avait amené dans la fabrication des bracelets. Le bijou devint alors ou trop long, avec ses glands de chaînettes aggravées de nœuds et de boules, ou trop lourd, comme on le voit dans une boucle du Louvre dont l'une des branches porte une sorte d'ovule filigrané, et à laquelle est suspendue une médaille d'or.

Fig. 105. Boucle d'oreille, or et pierreries.

A côté de ces bijoux, il convient de rappeler que les boucles avec pierreries étaient recherchées des dames romaines et d'un style assez voisin des bijoux italo-grecs, si l'on en croit une boucle en cornaline et grenat du Louvre, et d'autres garnies de pierres imitant l'émeraude et le grenat, du musée Poldi-Pezzoli, de Milan.

Nous avons réservé pour la fin de ce chapitre les bagues aux époques de l'empire et de la décadence, parce que c'est le genre qui nous a laissé les spécimens les plus beaux de la bijouterie romaine, comme cette bague en or du Cabinet des Antiques, aux deux têtes de serpent affrontées.

Le goût s'était porté du côté des bagues pouvant servir de sceau ; des bagues sigillaires, et de nombreuses pierres gravées nous montrent à quel degré

de perfection l'ouvrier romain était parvenu. Cette étude rentre, à notre grand regret, dans l'histoire de la glyptique plus que de la bijouterie, mais nous nous reprocherions de ne pas signaler en passant les types conservés de ces bagues, où les gemmes de toute nature étaient étroitement serties dans le métal.

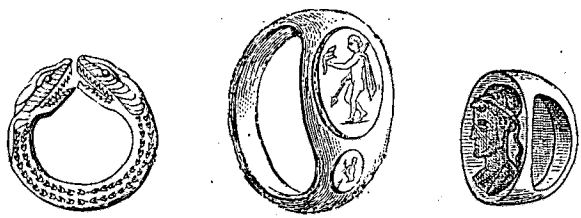

Fig. 104 à 106. — Bagues romaines.

Quelques-unes ont plusieurs chatons garnis de pierres gravées. Une bague du Musée britannique, en forme de chevalière, montre une curieuse application d'émail bleu et blanc sur le chaton, incrusté d'or, comme on l'eût fait sur pierre.

Les fouilles opérées à Pompéi en ont fait connaître d'autres, où s'affirme la décadence; ainsi les bagues de fiancés, formées de deux anneaux jumeaux et portant une pierre précieuse dans chaque chaton, saphir et rubis cabochon, par exemple; ou les bagues votives d'amitié, comme celle de la collection de Luynes, formée de deux anneaux réunis par un fil d'or passé en lacet, et portant sur les deux chatons une inscription grecque. Cependant toutes les bagues de fiancés

n'étaient pas formées de deux anneaux : il y en a une, au musée de Naples, qui se rapprocherait assez de nos alliances modernes, si la face antérieure ne se renflait pas en forme d'un chaton, où se trouvent sous un nœud, et entre deux initiales, deux mains unies.

Mais passons à l'examen d'autres bagues qui semblent surtout provenir du bas-empire. Le musée des Offices, à Florence, en possède une connue sous le nom d'*anneau de l'empereur Auguste*, en or massif, très lourde de forme, et dont le chaton est occupé par un onyx où un sphinx est intaillé. Le Cabinet des Antiques en possède une tout au moins bizarre : l'anneau est d'or et le chaton triple retient deux saphirs et un grenat cabochon.

Notons dans la même collection une bague en or avec des saphirs sertis sur l'anneau et un rubis cabochon très en relief sur le chaton ; une autre bague en or, de forme octogonale, au chaton formé de fils d'or contournés sertissant une turquoise cabochon ; une autre encore en or dont les côtés voisins du chaton sont ciselés et percés à jour, et dont le chaton épouse un *quinaire* d'or de Maximin Ier suivant les uns, d'Alexandre Sévère suivant les autres ; on s'accorde cependant sur la date de 235 de notre ère.

CHAPITRE VI

LA GAULE

Avant de passer à l'étude des bijoux gallo-romains, et même de suivre les bijoutiers latins à travers les siècles de la civilisation byzantine, il nous a semblé plus conforme à l'ordre chronologique adopté jusqu'ici, d'étudier de suite la Gaule avant la conquête romaine et les bijoux qui nous ont été rendus par les fouilles; car il y a là toute une civilisation antérieure, d'un intérêt très certain.

A ces époques lointaines, très longtemps même avant notre ère, les rivières de la Gaule roulaient de l'or en grande quantité, et les bijoux étaient, quant au métal, d'un luxe et d'une richesse inconnus ailleurs. Aussi le bijou par excellence était-il en Gaule le collier, c'est-à-dire celui qui employait le plus de métal, et l'on sait que le *torques* — ainsi nommait-on le collier rigide des Gaulois — pesait parfois plus de 600 grammes, parfois encore, comme celui dont

parle Tite-Live, plus de 1 600 grammes. Enfin l'on sait que la Gaule fit à Auguste, comme affranchie nationale, présent d'un torques gigantesque qui ne pesait pas moins de cent livres romaines, soit 52 kilogrammes, au bas mot. Nous parlons là, bien entendu, de l'époque de la Gaule, et non d'une époque plus ancienne encore où l'homme des cavernes se contentait pour parure de pierres ou de coquillages enfilés en colliers.

Les torques, cependant, n'étaient pas toujours d'or, et les chefs, car cette parure convenait aux guerriers, les chefs portaient souvent un torques de bronze. Les Romains, quand ils voulaient représenter un Gaulois, ne manquaient jamais de lui mettre au cou un collier semblable. C'était un anneau de cou, plus qu'un collier, d'origine gallo-grecque, ce qui explique pourquoi ceux qui ont été découverts dans les cimetières de la Marne et portent une décoration variée, trahissent presque tous l'inspiration grecque; ce qui explique également pourquoi ce bijou s'était répandu chez les peuples du Bosphore cimmérien, comme le prouvent les colliers du roi et de la reine de Koul-Oba, deux colliers d'or massif conservés au musée de l'Ermitage et présentant un très grand intérêt de curiosité.

On y retrouve le principe bien gaulois des gros fils de métal tordus, et parfois façonnés de longues cannelures ; et si l'on considère que des colliers et des bra-

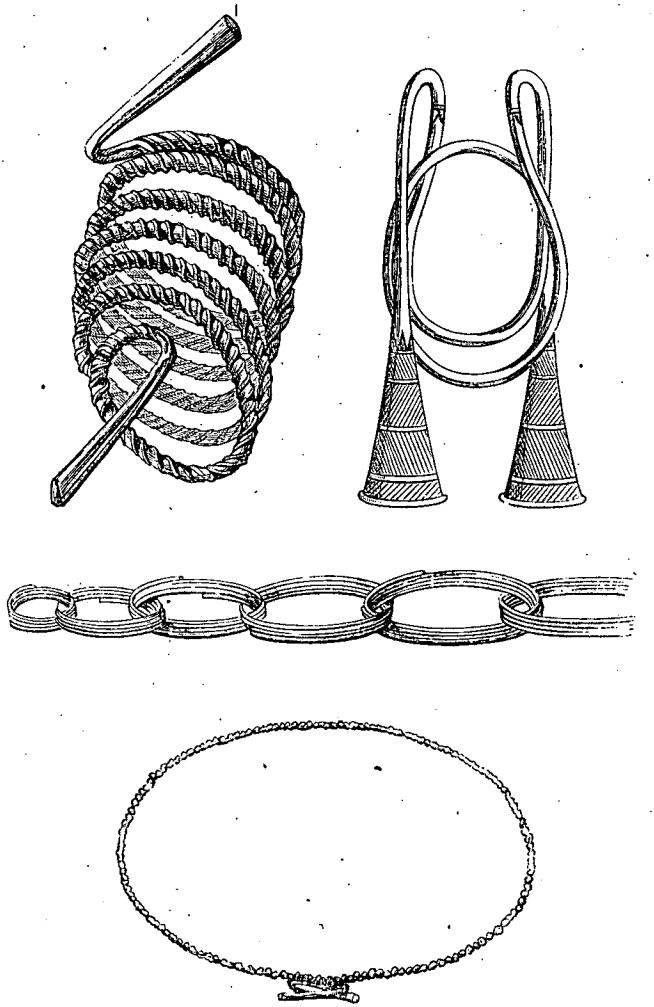

Fig. 107 à 110. — Bracelet, ceinture, chaine et torques gaulois.

celets de ce genre ont été découverts aussi bien en Gaule et en Armorique que sur les bords du Bosphore, et même, dans le nord, aux pays scandinaves, on est amené à penser que la civilisation

Fig. 111. — Chaine d'ornement.

gauloise avait eu son retentissement dans toute la vieille Europe.

Les torques ne se portaient pas unis, surtout lorsqu'ils étaient en bronze; ils étaient gravés de traits parallèles de zigzags, de petits ronds; quelquefois on y suspendait par des anneaux grossièrement travaillés des perles d'ambre, des rondelles de verre et

de pâtes de verre de couleur, et des coquilles et d'autres ornements de bronze et de fer. Cela se comprend si l'on se rappelle que les torques étaient particulièrement portés par les guerriers, tandis qu'aux femmes et aux enfants étaient réservés surtout les colliers souples que le latin désigne du nom de *monilia*. On possède des échantillons intéressants de ces bijoux. Le musée de Saint-Germain est assez riche en torques de bronze, de dessins peu variés et terminés par des tampons, des pommes de pin ou une sorte de tulipe. Le Cabinet des Antiques en a un de 1 m. 30 de longueur, qui fait hésiter sur le rôle qu'il devait jouer: était-ce un collier à deux tours, ou une ceinture? Il est d'argent et tordu en une corde de cinq gros fils de métal.

Le musée de Cluny en possède un en or, qui fut trouvé à Cesson (Ille-et-Vilaine), et qui pèse 389 grammes; il ne développe pas moins de $1^{m},40$ et a été façonné au marteau d'une seule pièce. Il est muni d'un crochet à chaque extrémité, et les arêtes sont d'une netteté parfaite. Bien qu'il ait été trouvé roulé en spirale, il y a de fortes probabilités cependant pour que cet objet ait été non pas un torques, mais une ceinture. Le dessin d'un autre torques de grande dimension, trouvé à Flamanville, près Cherbourg, en fera mieux comprendre l'usage. On voit des ceintures semblables ceignant des guerriers gaulois dans quelques rares représentations. La ceinture était une né-

cessité du costume national, et la facilité d'avoir du métal bon marché aurait fait de cette nécessité un agent du luxe. Les musées possèdent nombre de

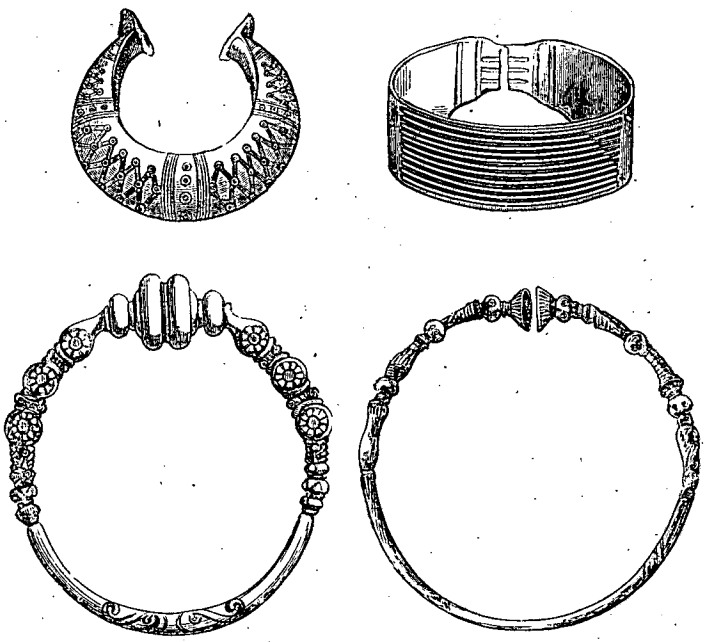

Fig. 112 à 115. — Bracelets en or et en bronze.

fermoirs et de boucles en bronze et alliages d'or et d'argent, qui prouvent que la ceinture était un objet cher à la coquetterie gauloise; il n'y a donc rien d'impossible à ce que parfois on ait remplacé le ruban tissé ou le cuir de la ceinture par une pièce

tout entière en métal. Il est probable néanmoins que des bijoux de cette valeur ne devaient être portés que par de hauts personnages. Nous savons que le torques de bronze était donné aux soldats romains comme récompense.

Plus tard, on remplaça la pièce unique de métal par des pièces de différents dessins enfilés dans un certain ordre; on mêla même au métal les verroteries et les pierres. Ainsi le beau collier du musée de Saint-Germain, fait de perles d'ambre et de grosses pièces de verre; ainsi les chaînes de métal aux anneaux passés les uns dans les autres; on verra plus loin une admirable pièce du Cabinet des Antiques, composée de colonnettes enfilées, et séparées l'une de l'autre par une bélière, portant soit un camée, soit une pièce de monnaie d'or romaine. Mais ce collier-là, tout romain, date du milieu de l'empire.

Les bagues de métal ne semblent pas avoir été un bijou commun chez les Gaulois; les fouilles de Caranda dans l'Aisne, ont seulement révélé quelques anneaux qui font partie de la collection de M. F. Moreau père. Ils portaient surtout des bagues de verre que leur fragilité a empêchées d'arriver jusqu'à nous.

Les bracelets de verre, au contraire, bien qu'ils fussent également fragiles, nous sont connus par les curieux échantillons du musée de Saint-Germain.

Mais la plupart des bracelets gaulois étaient des cercles ouverts ou fermés, faits de bronze surtout, d'or, et aussi de bois, comme ceux du musée de Besançon, qui furent trouvés dans le Doubs, aux fouilles de la Croix du Gros-Murger. Les bracelets de bronze se portaient par paire; ils étaient tantôt tordus, comme le métal des torques, tantôt cannelés, rayés ou pointillés suivant des procédés primitifs.

Quelquefois l'anneau cesse d'être égal; nous en avons des exemples dans trois pièces de bronze curieuses: l'une est un bracelet de bronze percé de trois anneaux dans l'épaisseur du cercle, alternant avec d'autres anneaux dans le sens inverse; l'autre porte une vague indication de têtes humaines, alternant avec des incrustations de petits émaux; le troisième se complique de nœuds se croisant sur le cercle et épousant la masse, et rappelle certain bijou romain.

Le musée de Cluny possède deux bracelets d'or massif, d'un poids excessif, et d'un travail au marteau des plus remarquables: l'un est fait de trois gros fils ronds tordus, et maintenus dans une sorte de rondelle de boulon, à leur extrémité, par cinq ou six liens de fils de métal. L'autre, plus lourd, est tordu sauf à ses extrémités, et présente du cordelé sur ses arêtes: ils furent découverts tous deux à Villers-Cotterets.

Plus tard, les Gauloises, vers le IIe siècle, se

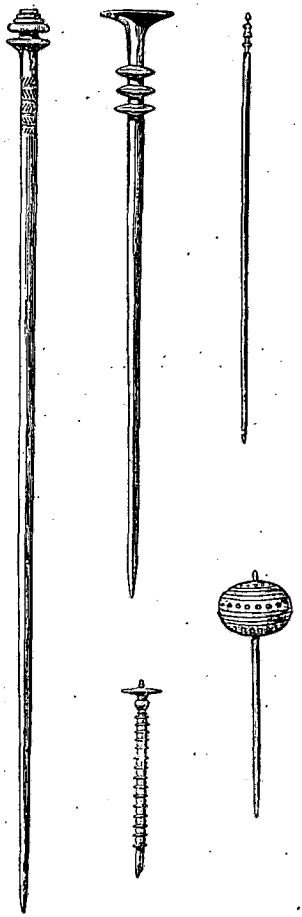

Fig. 116 à 120.
Épingles de toilette en bronze.

laissèrent aller à aimer, comme les dames romaines, les bracelets d'or encadrés de camées et de pierres précieuses.

Enfin, nous devons signaler l'emploi de la lignite pour les bracelets gaulois : mais cette mode ne demeura pas en Gaule, et passa en Angleterre.

Le bracelet, d'après le glossaire gaulois, s'appelait *maniaké* ou *maniakou* : il était surtout porté par les guerriers.

Les épingles, fibules et broches étaient très employées chez les Gaulois. Les épingles sont parfois si courtes qu'on les a baptisées du diminutif d'épinglettes. Le musée de Saint-Germain et les collections particulières, telles que celles de MM. Duquenelle, de Reims, et Desor, de Neuchâtel,

en possèdent de nombreux et rares spécimens. Tantôt la tête est faite d'une petite boule, ou d'une boule plus grosse unie et percée de trous qui permettaient d'y sertir des perles d'ambre; tantôt elle s'arrondit en lentille; parfois elle présente avant d'arriver à l'épingle une série de renflements et de

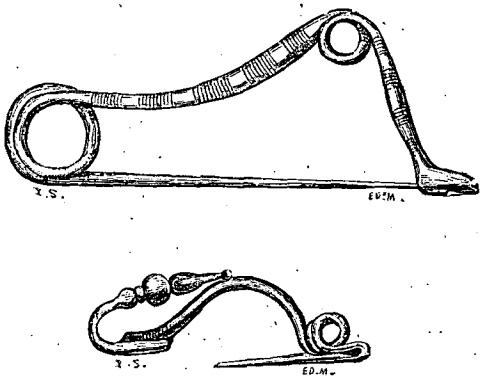

Fig. 121 et 122. — Fibules en bronze.

rondelles; parfois elle affecte la forme d'un cône, ou d'un lis aplati. Elle est dans tous les cas variée à l'infini.

Le métal employé est généralement le bronze.

Les fibules gauloises, de proportions moyennes et d'usage pratique, si l'on en juge par la collection très complète du musée de Saint-Germain, sont originales. Mais la tradition ne s'y maintient pas : le métal s'aplatit à une certaine époque; au lieu de pré-

senter une courbe où se serrait l'étoffe, il offre une plaque qui cache complètement l'ardillon : c'est la broche qui prend naissance.

On fera bien encore des pièces où la charnière et le crochet de la fibule seront apparents, mais la partie

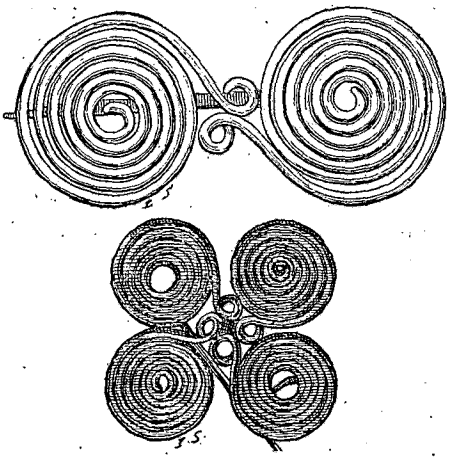

Fig. 123 et 124. — Fibules en bronze à spires.

entière restera aplatie et développée de façon à se prêter à un décor ciselé, ou à des incrustations de pierre et d'émail. Jusqu'en Scandinavie, comme le prouve une fibule en forme de plaque très connue, la nouvelle mode se répand et tiendra contre la fibule antique.

Quelquefois la plaque veut imiter la figure d'un oiseau; le plus souvent elle présente une surface

ronde dans laquelle est indiquée une spirale, ou deux de ces surfaces à côté l'une de l'autre, ou encore, ainsi qu'on le voit dans un curieux bijou du Louvre, quatre spirales formant quatre plaques rondes et unies par leurs derniers tours qui se prolongent et se croisent.

Enfin, il convient de citer encore parmi les bijoux gaulois que les fouilles ont tirés soit de la terre, soit des sépultures, toute une collection d'amulettes, de bulles, de pendeloques, de verroterie, de ferrets, de rondelles, etc., qui ne rentrent pas dans les catégories ordinaires d'objets de parure, et dont le rôle, quant à présent, demeure très vague. Il est probable que certaines rondelles devaient se coudre sur les étoffes, et que les amulettes, verroteries et autres, se portaient en pendeloques aux colliers, aux bracelets, et peut-être aux épingles dont les Gauloises aimaient à retenir leurs chevelures.

CHAPITRE VII

LES GALLO-ROMAINS

Les bijoux gallo-romains, sans être d'un art parfait, sont souvent d'une très heureuse harmonie, et ce que les bijoutiers semblent avoir cherché, c'est le mélange agréable des pierres de couleur avec l'or, et cela avec une préoccupation constante de la symétrie. Les colliers qui sont conservés dans divers musées sont de nature à nous éclairer sur ce point. Les Gallo-Romains firent bien des colliers tout en or : par exemple le collier de mailles estampées du musée de Lyon ; le collier de mouches du musée de Saint-Germain, le collier trouvé à la Celle, près d'Autun, le collier en boules creuses trouvé dans le cimetière des Lazaristes, à Lyon, et le collier, dans la manière des torques gaulois, qui appartient au musée de Troyes. Mais les meilleurs colliers des Gallo-Romains sont ceux où se mêlent les pierres. On en connaît un où les chaînons d'or auxquels pendent de petits ba-

rillets de pierres vertes alternant avec des chatons de pierres de même couleur; un autre où l'or sertit des pierres brunes, de forme ovoïde au collier et en forme de poire aux pendants ; un autre encore où des petits cœurs en or alternent avec des ovoïdes de pierres violettes, serties dans une monture d'or où pendent des pierres de même couleur, et d'une forme plus allongée ; un quatrième est fait de pierres bleues allongées, séparées par de petites boules d'or; dans un cinquième, les pierres bleues, en forme de boules, sont séparées par une petite grenade en or ; dans un sixième, des chaînons d'or retiennent de place en place une double chaîne de pierres vertes et rouges ; ces trois dernières pièces faisaient partie du trésor du coteau de Fourvières et appartiennent au musée de Lyon. Enfin, nous citerons encore un joli collier du musée de Troyes, dont la partie postérieure, formée d'une double chaînette en or, retient par deux palmettes munies d'un crochet, la partie antérieure, où les boules de pierres rouges interrompent de place en place la chaînette d'or, et un collier du musée de Lyon, à chaînettes d'or, où les perles vertes alternent avec des pierres noires. Tous ces colliers sont d'un goût très simple auquel l'art moderne n'a pas dédaigné de faire des emprunts.

Nous avons déjà dit un mot, au précédent chapitre, du beau collier du Cabinet des Antiques, trouvé à Naix dans la Meuse : il est composé de cinq tron-

çons cannelés comme des colonnettes et séparés par des bélières, auxquelles sont suspendus deux camées et six médailles d'empereurs romains dans des encadrements d'or repercé.

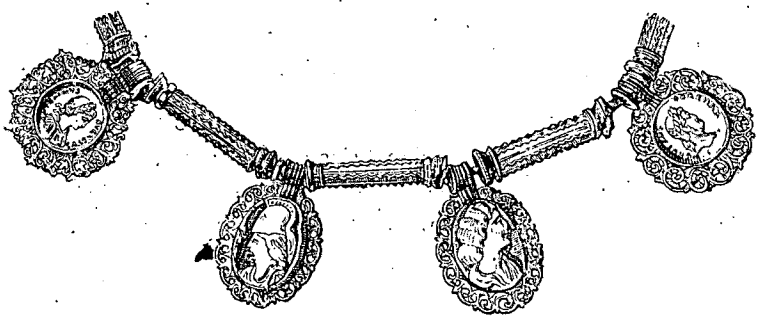

Fig. 125. — Collier d'or avec médailles et camées.

Les musées sont très pauvres en bracelets gallo-romains; M. Fontenay donne cette description d'un bracelet du IVe siècle qui fait partie de la collection de M. Castellani de Rome: « Il est composé de cinq mailles carrées et de six entre-deux. Au centre de la maille, il y a une perle fine; les quatre autres manquent. Les quatre coins sont faits alternativement à l'une des mailles en saphirs cabochons, à l'autre en émeraudes cabochons. Ces pierres sont serties rabattu. Les chatons carrés qui forment entre-deux sertissent des pierres variées, saphirs, émeraudes, aigues-marines, et sont encadrées d'un fil taraudé jouant le granulé. »

Mais cette pièce rare, qui fut trouvée à Viterbe, appartient-elle bien à la civilisation gallo-romaine? Le caractère me semble plus affirmé, se rapprochant cependant moins de la formule romaine que de la formule gauloise, dans un bracelet trouvé à Mailly, et appartenant au musée de Troyes : un cercle d'or massif, ouvert, aux deux extrémités légèrement renflées en tampons; ainsi que dans un autre bracelet qui fit partie de l'ancien trésor des Lazaristes, et appartient au musée de Lyon. Ce bracelet, fait d'un anneau rayé en spirale, porte à la partie antérieure un chaton-médaillon renfermant une figure de l'empereur Commode.

Nous ne sommes guère plus riches en ce qui concerne les anneaux et pendants d'oreilles, et cependant les Gauloises n'avaient pas été longues à adopter les modes des dames romaines.

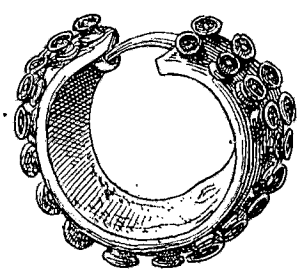

Fig. 126.
Boucle d'oreille en or.

Le musée de Saint-Germain conserve deux types d'anneaux qu'on rapporte généralement à l'époque gallo-romaine. C'est d'abord une sorte de double coquille, de double godron strié, en or très malléable, ce qui permettait de relever pour l'entrer dans l'oreille, et de la rabaisser après cette opération, la

petite feuille de métal roulé qui, sans soudure, faisait corps avec le bijou. C'est, ensuite, un anneau de dimensions exagérées, hérissé de petites patères rangées sur deux lignes, et dont les bords sont relevés. Mais en voyant la tige destinée à fixer le bijou à l'oreille, on se demande si les Gallo-Romaines pouvaient bien acheter une parure de si mauvais goût au prix d'un véritable supplice.

Le musée de Lyon possède quelques spécimens trouvés dans le clos des Lazaristes et procédant exactement de la bijouterie romaine : ce sont, d'une part, des boucles à pendants de pierres vertes et blanches, montées sur or et rappelant le genre dit *crotalium* ; d'autre part, des boucles à un seul pendant allongé, de pierres vertes et brunes, également montées sur or, et se rapprochant du *stalagmium* latin ; enfin, comme dernier type, une boucle d'or ronde ornée d'une pierre, avec deux pendants ayant plusieurs pierres chacun ; les pierres de cette boucle sont vertes et noires.

Les fibules et agrafes gallo-romaines présentent un très vif intérêt de fabrication, parce qu'en dehors des pièces d'or et de bronze, nous y trouvons des applications d'émail d'une formule que nous n'avons pas encore rencontrée jusqu'à présent.

Signalons en passant des fibules de bronze gardées au musée du Louvre, et dont l'ardillon est caché derrière la plaque de métal, ainsi qu'une

fibule et une agrafe d'or faite de deux rosaces retenues au vêtement par des chaînettes, et portant un

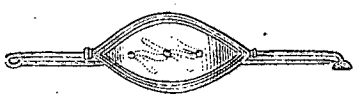

Fig. 127. — Fibule arquée en forme de plaque.

crochet primitif; et arrivons aux fibules et broches gallo-romaines à décor d'émail.

L'application des pâtes de verres colorées dans l'or,

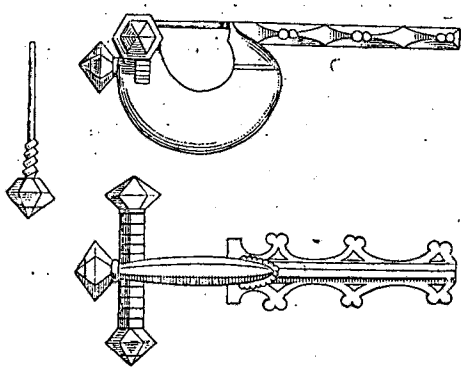

Fig. 128 à 130. — Fibule arquée à vis.

l'argent et le bronze constitue un art essentiellement gaulois; les émailleurs du mont Beuvray, si l'on en croit les historiens de l'émaillerie chez les Éduens avant l'ère chrétienne, pratiquaient cette industrie d'art à Bibracte, à une époque où les Romains n'avaient pas encore envahi la Gaule.

Mais leur fabrication était rudimentaire et ne sortait pas de quelques modèles sans cesse répétés : les Gallo-Romains reprirent cette industrie et la firent leur par les perfectionnements qu'ils y apportèrent. Leurs bijoux se firent alors remarquer par

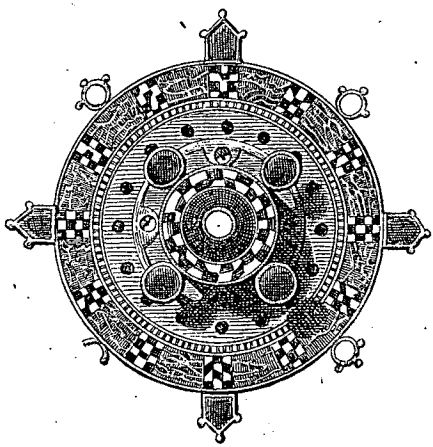

Fig. 151. — Fibule décorée d'émaux.

le bel éclat des couleurs, et leurs champlevés furent d'un dessin particulièrement heureux. Remarquons en passant que le champlevé diffère du cloisonné en ce que dans le champlevé on creuse le métal même en réservant des saillies à l'avance, tandis que dans le cloisonné on dispose les arêtes après coup, en les contournant autour de la pâte de verre, et en les soudant simplement sur le fond.

Curieuse coïncidence à noter, les trois couleurs dont les Gallo-Romains se plaisaient le mieux à parer leurs bijoux étaient justement celles qui sont devenues nos couleurs nationales. Il n'en faut pas déduire, ce qui serait plaisant, que leur art soit gaulois à cause de cela; mais, à notre avis, c'est par erreur que quelques auteurs prêtent aux Romains l'invention des bijoux émaillés de cette manière. En Gaule, même aux temps de la domination romaine, c'est plutôt l'influence grecque, qui nous semble avoir prévalu; mais en dépit de cette influence les émailleurs avaient gardé les traditions d'une industrie vraiment nationale; ils n'avaient pas à prendre à l'étranger un procédé, mais des modèles pour se perfectionner dans leur art et pour affiner leur goût.

On possède une grande quantité de ces bijoux en bronze incrusté d'or, en bronze champlevé et ornés d'émaux, en bronze émaillé; le musée du Louvre, le musée de Cluny et différentes collections particulières en ont de curieux spécimens. Toutes les formes y sont traitées, et les décors y varient à l'infini : des cercles, des rosaces, des roues, des mailles, des losanges, des carrés aux angles garnis de trèfles, des boucles, des croissants, des amphores, des croix, des poires, des courbes inscrites dans des hexagones aux arêtes garnies de petites boules, et des animaux, oiseaux, cheval, lièvre, lion, cerf, etc.

D'ailleurs cette industrie que nous voyons très vivante chez les Gallo-Romains, nous la retrouverons très florissante entre les mains des bijoutiers mérovingiens, et il ne serait pas déraisonnable d'y voir l'origine de ces jolis émaux bressans qu'on fabrique encore aujourd'hui au Puy-en-Velay et à Bourg-en-Bresse.

Les Gallo-Romains nous ont laissé un certain nombre de bagues de types assez intéressants, et d'inspiration purement romaine, puisque, nous l'avons vu plus haut, les Gaulois ne portaient pas de bagues, si ce n'est des anneaux de verre d'une extrême fragilité.

Les plus caractéristiques des bagues gallo-romaines sont des anneaux de bronze où le chaton est remplacé par une clef. Le Louvre et le musée de Saint-Germain en possèdent de jolis spécimens. Cette clef était destinée à ouvrir de petits coffres en fer, où les Gallo-Romaines enfermaient leurs bijoux, ce qui laisse à entendre que même à cette époque lointaine, la prudence n'était pas une précaution inutile. Mais en dehors de ces bagues qui étaient plus des objets d'utilité que des objets de parure, nous connaissons d'autres bijoux qu'il convient de citer dans cette étude des merveilles de la bijouterie.

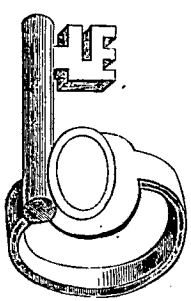

Fig. 152. — Anneau à clef

Voici d'abord un anneau en or, d'une forme étrange et imprévue, qui ne répond à aucune donnée esthétique et se défend par sa bizarrerie : il appartient au musée de Saint-Germain. Voici ensuite, au même musée, une bague en argent, de forme volumineuse, et enrichie d'une intaille représentant un guerrier.

Continuons notre nomenclature, au hasard de la découverte, dans les vitrines de nos antiquités nationales, et retenons :

Une bague en or d'une jolie forme avec gravure écaille en creux, représentant un cheval et des guerriers;

Une bague en or avec nicolo gris portant gravée en creux l'image d'une écrevisse;

Une bague en or dont la partie antérieure présente un nœud simple et gracieux;

Une bague en or dont le chaton en losange placé sur le champ et bordé d'un perlé de métal, porte six rondelles émaillées bleu et rouge;

Une bague en or à facettes ovoïdes martelée;

Une bague en or dont le chaton saillant représente, gravé en creux, un saint à cheval et portant une croix;

Une bague en or dont l'anneau est ciselé de feuilles de palmier serrées dans le bas par un lien : le chaton, très saillant et affectant la forme d'un entonnoir, sertit une pierre décolorée dite pierre de lune;

Une bague en or faite d'une torsade : le chaton mobile sur son axe est orné de jaspe ;

Une bague en or dont le chaton tournant sertit une pierre de lune ;

Une bague en or, appartenant au musée d'Angers et faite d'un cercle renflé, au devant duquel, dans deux cartouches retenus par des boules placées en trèfle, on lit le nom des fiancés : *Marco Nivia*. Cette bague a été découverte dans les fouilles opérées aux environs d'Angers ;

Une bague en or, appartenant au musée de Troyes, et sur le chaton de laquelle on lit gravé le mot *Heva* ; cette bague faisait partie du trésor de Théodoric ;

Une bague en or faite d'un cordelé natté, et dont le chaton est remplacé par un nœud ciselé ;

Enfin, une jolie bague en or, dont le chaton, de petite dimension, porte un oiseau gravé en creux.

Comme on le voit, la bijouterie gallo-romaine est des plus importantes pour l'histoire de l'art

CHAPITRE VIII

MÉROVINGIENS. — CAROLINGIENS.

Un fait qui frappe tout d'abord quand on étudie les bijoux mérovingiens, c'est que l'or, si abondant chez les Gaulois et les Gallo-Romains, qui le prodiguaient, est devenu rare: on peut même se demander s'il n'y a pas eu des périodes où il a complètement disparu, et l'on trouve d'ailleurs à ce fait une explication et une cause déterminante dans l'invasion de 406 par les Germains. Il faudra donc aux bijoutiers mérovingiens un art ingénieux pour dissimuler la rareté du métal dans les placages, et nous verrons que les placages ne suffisant même pas, le goût se tournera vers un genre de parure autre que le bijou.

Les bagues d'origine mérovingienne sont assez nombreuses, et M. Fontenay pense qu'elles peuvent se ramener à trois types principaux: la bague à grains, la bague à chaton en tambour, et la bague à chaton en entonnoir.

Le premier type procède assez directement de l'art gallo-romain, romain surtout: les grains qui le caractérisent sont placés par deux l'un près de l'autre, ou par trois, en trèfle, de chaque côté du chaton. Le Cabinet des Antiques possède de ce type une bague d'or massif d'un travail grossier; de chaque côté, sur l'anneau, des fils sont enroulés comme nous l'avons vu dans la première époque des bagues égyptiennes; le chaton en est fort mal gravé d'une tête, d'une croix et de caractères d'inscription. Le baron Pichon en possède une autre, en or fin, dont le chaton carré et lourd est orné d'un grenat à quatre faces, serti et rabattu, et garni d'une cordelette nattée.

Dans le second type, comme on le voit dans la bague d'argent aux six verres de couleur du musée de Saint-Germain, le chaton affecte le relief d'un petit cylindre d'arête minime; une autre en or, de la collection du baron Pichon, est plus curieuse encore : cette bague, dont le tambour est garni de colonnettes, était le sceau de Childebert, roi d'Austrasie, et le chaton porte gravé le nom de *Gulfetrude*, fille de Pépin l'Ancien. Cette bague ne remonte donc qu'au VII^e^ siècle.

Une bague en or qui appartient à M. Ed. Corroyer, montre la combinaison du tambour et des grains. Le chaton proéminent, où est barbarement gravée une tête de profil, est entouré de huit petites bases triangulaires alternativement basses et élevées sur

chacune desquelles six grains sont comme empilés.

Nous citerons, dans la collection de M. Moreau comme exemple du troisième type, une bague en fer doré à la feuille, au chaton godronné et aux parois côtelées, portant un verre de couleur grenat.

Au musée de Saint-Germain, une bague est ornée d'un chaton carré avec émeraude cabochon sertie

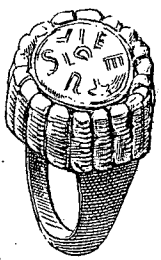

Fig. 133.
Bague à chaton en tambour.

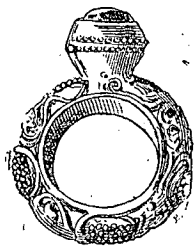

Fig. 134.
Bague à chaton en entonnoir.

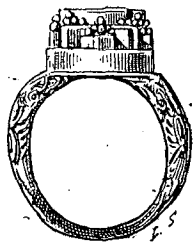

Fig. 135.
Bague à chaton en tambour et à grains.

dans une double cordelette, et faite d'un anneau où rampe un sarment de vigne; le chaton d'une autre est enrichi d'un saphir cabochon, flanqué de quatre cabochons plus petits; cette dernière bague, que les auteurs datent du VIII^e^ siècle, rentre dans la catégorie des bagues épiscopales, dont les chatons à entonnoirs se continueront jusqu'à la fin du XIV^e^ siècle.

En dehors de ces bagues, il convient de citer quelques anneaux très connus, et ne rentrant dans aucun genre. C'est d'abord la bague du roi Ethelwulf (838-858), père d'Alfred le Grand, bague qui affecte la

forme d'un bonnet d'évêque et a été trouvée à Laverstock, dans le Hampshire. Elle fait partie de la collection du British Museum, et est en or aux champs garnis de nielle. Rappelons de suite que le nielle est un alliage fusible de cuivre, d'argent, de plomb, de soufre et de borax, qu'on applique en poudre dans les champs réservés du bijou, et que le feu durcit, en lui donnant une couleur noire. C'est un procédé qui était connu des Romains et qui fut employé par les orfèvres byzantins d'Orient et d'Occident.

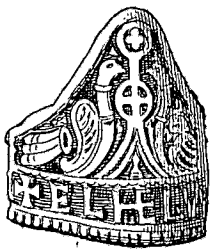

Fig. 156. Bague du roi Ethelwulf.

Une autre bague anglo-saxonne, niellée également, porte deux chatons en tambour, ornés des trois grains mérovingiens à l'endroit où ils se joignent à l'anneau.

MM. Baudot et F. Moreau père possèdent quelques bagues en or massif, d'un travail grossier, qu'ornent des émeraudes et des rubis. A signaler encore une bague de fiançailles inspirée d'une forme vue précédemment, un anneau d'or dont la partie antérieure porte en deux cartouches les noms des fiancés gravés en caractères d'inscription; et la bague de saint Loup, archevêque de Sens, mort en 620 : l'anneau est terminé par deux têtes de serpent, de chaque côté du chaton, enrichi d'un gros saphir cabochon.

Cette pièce, qu'on a lieu de supposer authentique, appartient à la cathédrale de Sens.

Les Mérovingiens, pour la raison que nous énoncions plus haut, n'ont pas laissé de bracelets en grand nombre : un seul, trouvé à Pont-Audemer, et conservé au Cabinet des Antiques, mérite d'être signalé. Ses dimensions sont larges, mais son poids

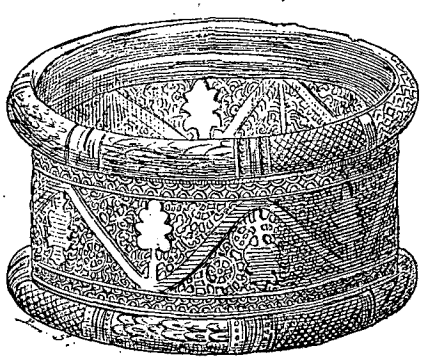

Fig. 137. — Bracelet en or trouvé à Pont-Audemer.

est infiniment plus léger qu'on ne le croirait au premier aspect. Le bandeau central est ajouré et présente un joli dessin. Ses bords, en godrons, sont ciselés avec un goût parfait et varié, faisant alterner les quadrillés avec des feuilles de laurier. M. Fontenay remarque judicieusement que si son dessin, d'une parfaite harmonie, appartient au m^e^ siècle, son poids en fait attribuer l'origine à la première époque mérovingienne.

A partir du VI^e^ siècle les femmes renoncèrent au bracelet. Pendant toute la dynastie carolingienne, qui s'achève en 987 et plus tard jusqu'au XII^e^ siècle, elles ne portent plus aux poignets que des manchettes de soie brodées d'or et de perles, qu'on appelait *bandes* ou *chasse-bras*.

Nous ne sommes guère plus heureux au sujet des boucles d'oreilles mérovingiennes ; cependant nous savons, par quelques objets qui nous sont parvenus, que ces boucles se bornaient à un type presque unique : un cercle de métal, assez mince, sur le bout duquel était passé le cabochon, ou la pierre taillée à facettes géométriques, et parfois à peine dégrossie. Telle la boucle d'oreille du musée de Saint-Germain, faite d'un cube aux angles abattus qui ne présente pas moins de quatorze faces ; telle encore une autre boucle du même musée, ornée de verres de différentes couleurs apposés.

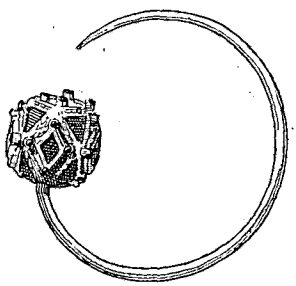

Fig. 138. — Boucle d'oreille mérovingienne.

M. Moreau père en possède qui sont d'une invention plus délicate : l'une est en argent et cristal de roche taillé ; l'autre, en argent également, présente un fleuron à quatre lobes enrichis « de cinq verres rouges jouant sur paillons et lapidés à plat, celui

du centre étant porté par un chaton légèrement en relief[1] ». Celle du musée de Cluny, qu'on voit à la page précédente, a six faces serties d'or rehaussées par des pierres grenats.

Plus de trace d'émail; l'art des Gallo-Romains va sommeiller à Limoges, où il ne se réveillera qu'au XII[e] siècle. Les modes changent du tout au tout; le bijou n'a plus sa magnifique expansion des siècles précédents, et les boucles d'oreilles d'Arcy et de Charnay rentrent dans les types que nous venons de voir : une boucle d'or ronde et une pierre précieuse en relief.

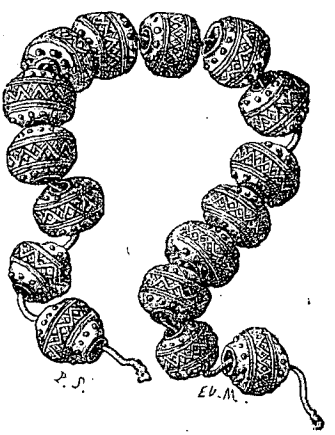

Fig. 150.
Collier d'argent mérovingien.

Même pénurie pour les colliers. On trouve bien encore dans les sépultures des colliers faits de grains de terre cuite émaillée et de verroterie : un collier en argent trouvé en Vendée est ici reproduit. M. Fontenay dit encore excellemment : « A l'époque mérovingienne, une profonde transformation dans les mœurs nous fait perdre le collier de vue. Il ne réapparaît que sous les successeurs de

1. Fontenay. *Les Bijoux*, p. 120.

Clovis, alors que, affranchis de toute sujétion à l'Empire, on les vit, eux et leurs femmes, copier la tenue des souverains de Constantinople. Encore n'en trouvons-nous trace que dans les représentations qui en sont faites sur les mosaïques où figurent des colliers de pierreries et de perles. Ceux des princesses sont faits de plusieurs rangs; ils s'étalent sur une espèce de poitrinal en or. »

Nous sommes plus heureux avec les fibules, qui, pendant toute la période mérovingienne, se rapprochent davantage de la broche, et présentent une plaque décorée d'un seul côté.

Le décor de ces plaques ainsi que leur forme indiquent les préoccupations des bijoutiers : le bronze

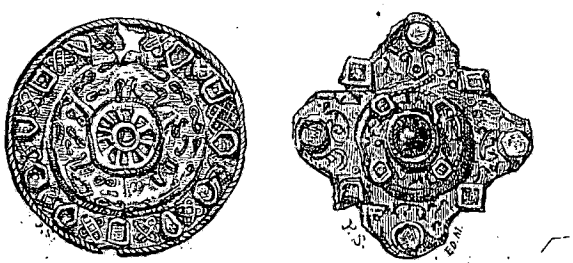

Fig. 140 et 141. — Fibules mérovingiennes.

ou l'argent doré donne un certain éclat, qu'il faut multiplier par un dessin compliqué. La plaque alors présente presque toujours une partie allongée, puis, après une gorge, une partie rectangulaire ou arrondie du côté extérieur. C'est ce que nous constatons :

dans la fibule trouvée sur la poitrine d'une femme ensevelie dans une sépulture mérovingienne : dans la fibule du musée de Munich, trouvée à Nordendorf et dans une autre du même musée, où le métal, habilement travaillé, est enrichi de grenats; dans la fibule du musée de Saint-Germain, qui semble presque avoir subi une influence byzantine.

On trouve aussi des boucles rondes ou carrées, ornées de la même manière.

La fibule fait place également pendant cette période à des agrafes ornées d'une plaque ronde joliment décorée. Le musée de South-Kensington, le Cabinet des Antiques et le musée de Saint-Germain en possèdent de très intéressantes dont certaines parties sont même recouvertes d'émail, suivant le procédé gaulois. Ces agrafes seront caractéristiques dans l'histoire de la bijouterie mérovingienne, comme nous allons le voir en étudiant les ceintures. Le goût des pierreries, qui triomphe à Constantinople, a son retentissement jusqu'en Occident, et les successeurs de Clovis, qu'on le retienne bien, sauront donner à cette mode un éclat d'une extrême richesse. Les fouilles exécutées à la Sablonnière, à Arcy et à Charnay nous en ont révélé des spécimens d'une élégance qui étonne; quelques-unes font partie de la collection du musée de Cluny. Si la fibule s'effaçait devant la broche, l'épingle pour la coiffure devenait plus apparente et se parait d'un luxe inaccoutumé. M. F. Moreau père en possède deux

d'une formule différente : l'une est un long style de bronze dont l'extrémité opposée à la pointe est légèrement arrondie et porte à quelques centimètres de cette extrémité un renflement rectangulaire : toute cette partie est ornée de cannelures. L'autre épingle, moins longue, porte une double chaînette de métal et de perles de verre soufflées, qui se termine par un crochet, destiné à retenir soit un pli d'étoffe, soit un bandeau.

Fig. 142. Épingle de coiffure.

Enfin la même collection renferme quelques épingles plus courtes dont la tête devait imiter une tête d'oiseau, ou s'arrondir en boule hérissée de grains. Mais ces bijoux, trouvés avec d'autres dans les fouilles de Charnay et de Caranda, rentrent davantage dans la banalité d'une production industrielle. Vers la fin du v^e^ siècle, la coiffure se complète souvent d'un diadème, qui prend une forme droite, et qui joignant ses deux extrémités derrière la tête, devient une véritable couronne, faite de plaques légères en bronze sur lesquelles le bijoutier a gravé des ornements symétriques.

Les Mérovingiens donnèrent dans leur costume une grande importance à la ceinture : c'est là qu'ils suspendaient leurs breloquiers, et aussi des instruments indispensables de toilette,

Fig. 143. — Boucle de bronze.

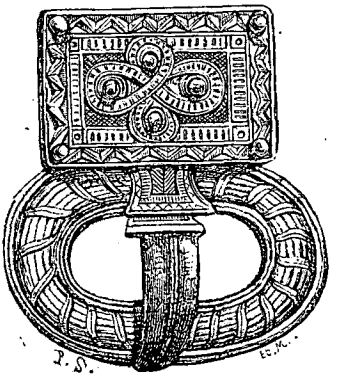

Fig. 144. — Boucle d'argent.

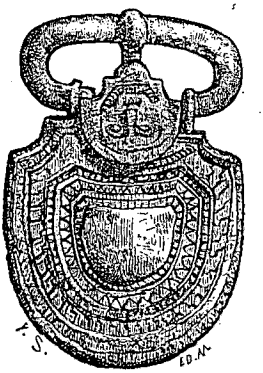

Fig. 145. — Boucle de bronze.

peigne, miroir, ciseaux, etc. Rien d'étonnant que le luxe se soit glissé dans ces ceintures, sous forme de plaques, de boucles, de rondelles à suspendre les objets, etc.

Les plus belles plaques de ceintures (il en reste quelques-unes, très détériorées, au musée de Saint-Germain, au musée de Cluny et dans les collections particulières, comme celle de M. Moreau), les plus belles plaques de ceinture étaient en fer incrusté d'étain. L'étain a disparu de presque toutes, mais nous savons, par une savante étude de M. Germain Bapst sur l'étain, quel rôle important ce métal a joué à certaines époques de l'histoire du bijou.

On connaît aussi des fermoirs de ceinture en bronze, comme celui du musée de Saint-Germain, qui peuvent

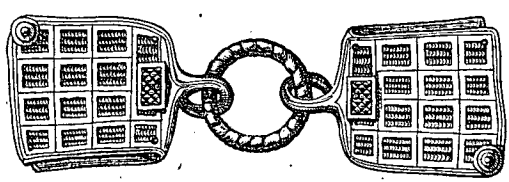

Fig. 146. — Agrafe d'argent mérovingienne.

bien être d'origine burgonde, ou le fermoir visigoth du même musée, dont la plaque porte profondément gravée en traits naïfs la figure de Daniel dans la fosse aux lions, et celle d'Abacuc, le huitième des douze prophètes d'Israël.

On retrouve également, dans d'autres plaques de

ceinture, le goût des Mérovingiens pour les incrustations de métal avec des grenats et des morceaux de verre cabochon. Le musée de Saint-Germain possède quelques boucles de bronze ornées de verres de couleur, qui révèlent un art sincèrement décoratif, et il est évident que l'ouvrier qui a exécuté la boucle du musée de Cluny en or avec grenats sertis est un artiste de valeur.

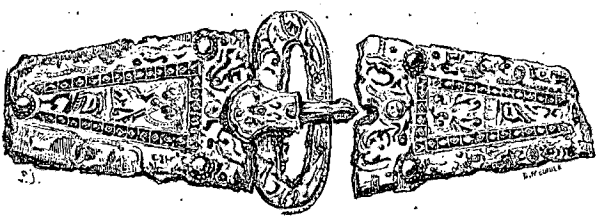

Fig. 147. — Agrafe de fer damasquinée d'argent.

D'ailleurs, après le VI^e^ siècle, dit M. du Cleusiou, « l'influence du judéo-christianisme de saint Jean, qui dominait dans tout l'Orient, s'implanta pour des siècles à la cour des rois de France. Toute lumière pour eux vint alors de Constantinople, et par conséquent, en fait d'art, l'art byzantin, dans les hautes sphères, fut considéré comme le seul admissible. De par le goût des souverains, il devint l'art officiel et régna seul en maître chez nous, jusqu'au milieu du XII^e^ siècle. »

L'époque des Carolingiens ne nous apporte rien ou presque rien de nouveau pour l'histoire des bijoux : sa contribution est plutôt restrictive qu'imitative. Le

collier va disparaître presque complètement, les femmes ayant adopté des guimpes couvrant à ce point le cou, que le port d'un collier soit rendu impossible. Il est vrai que pour les hommes, le collier fut remplacé

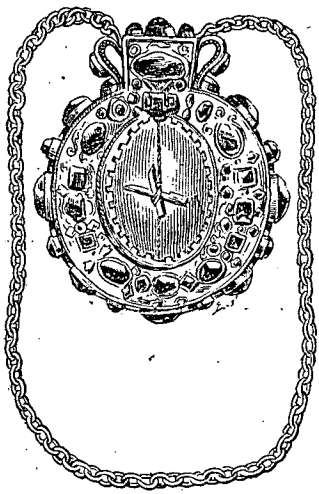

Fig. 148. — Reliquaire de Charlemagne.

par une chaîne destinée à porter un reliquaire, comme l'indique un dessin du Cabinet des Antiques, qui représente le reliquaire offert à Charlemagne par le calife Haroun-al-Raschild, et renfermant un morceau de la croix et une épine de la couronne du Christ. Ce reliquaire devait être même singulièrement riche avec ses saphirs et ses grenats cabochon.

CHAPITRE IX

LE MOYEN AGE DU XI^e^ AU XV^e^ SIÈCLE

Le moyen âge a fourni d'admirables éléments à l'histoire de l'art décoratif : pendant des siècles nous suivons son expansion. L'architecture religieuse sert de marraine à l'orfèvrerie d'église, qui fournit des pièces d'une incomparable richesse; mais dans tout cela la bijouterie s'efface presque.

La fibule, qui s'était transformée en broche, devient au VIII^e^ siècle le fermail, qui n'est autre que la boucle romaine de la décadence; seulement la partie décorative du bijou est parfois ronde, en forme d'un anneau bourrelé, et l'ardillon occupe le milieu et partage en deux le bijou, qu'il ne dépasse d'aucun côté. Le Louvre en possède deux conçus dans cette formule, l'un, du XIII^e^ siècle, est en argent niellé et doré; l'autre, du XV^e^ siècle, est également en argent niellé et doré, mais la décoration en est plus cherchée et plus riche. On voit ici reproduit un fermail

en électrum orné de filigranes et de pierreries, de la collection de M. Victor Gay. Il est du XIIIe siècle.

Un autre fermail, du musée du Louvre, se rapproche davantage de la broche : il est de forme arrondie, présenté dans le sens d'un losange aux

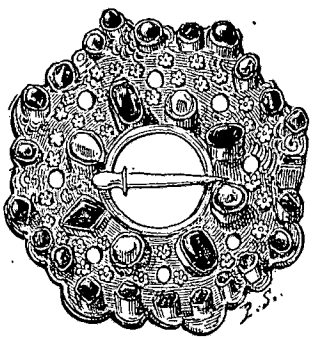

Fig. 149. — Fermail du XIIIe siècle.

angles abattus, en argent émaillé et doré. Le milieu est occupé par une scène où l'on voit un personnage debout couronner un autre personnage agenouillé devant lui. Ce joli bijou, à l'émail translucide, est du XIVe siècle.

Nulle part on ne s'occupe du bracelet, remplacé par une sorte de manchette sur laquelle sont cousues des pierreries, et que pour cette raison on appelait *manique* ou *manicle*; c'est de ces manicles sans doute que Rabelais parle lorsqu'au chapitre LVI de *Gargantua*, au sujet du vêtement des religieuses de

Thélème, il dit : « Les jartières estoient de la couleur de leurs bracelletz, et comprenoient le genoul au dessus et dessoubz. » Plus loin il cite les bijoux dont se complètent leurs parures, et la liste en est restreinte. « Les patenostres, dit-il, anneaulx, jazerans, carcans, estoient de fines pierreries, escarboucles, rubys, balays, diamans, saphiz, esmeraudes, turquoyzes, grenatz, agathes, berilles, perles et unions d'excellence. »

Le *jazeran* ou jazeron était une chaîne d'or à anneaux très fins, le carcan une forme spéciale de colliers, dont nous nous occuperons dans la suite. Mais le bijou est moins répandu. Peut-être faut-il en chercher la raison dans le goût des Byzantins pour les pierreries, ces pierreries qu'ils préféraient coudre sur les étoffes, comme une semée de lumières étincelantes. Ce goût s'était répandu en Occident, en même temps que le métal se faisait plus rare. Et, en ce qui concerne le bracelet, on peut douter que les bracelets d'or à cabochon de saphir conservés au musée de Pesth soient bien du XIV^e^ siècle. L'attribution qui les donne à Marie, reine de Hongrie, nous paraît hasardée, quand nulle part, dans les livres ou dans l'estampe, nous ne trouvons trace de ce genre de bijou.

A partir du XIV^e^ siècle, ce sont les dames qui mettent des bracelets d'or aux bras des hommes, des bracelets qui doivent être portés, même sous

l'armure, au bras gauche, et sont le gage tenu discret des serments de fidélité.

Mais, dès la fin du XV^e^ siècle, les femmes en ont généralement repris l'usage. D'ailleurs une première renaissance pour le bijou se produit à cette époque : le métal apparaît de nouveau, on lui invente des formes, on lui donne des rôles, non pas inconnus, mais depuis longtemps oubliés, dans la parure.

Grandes dames et bourgeoises se défont de la manière de sobriété dont leur costume avait longtemps témoigné, et le luxe prend des aspects variés et multiples. Toute l'ardeur dépensée par les orfèvres pour donner aux objets du culte une richesse qui correspondît à l'intensité de la foi, va se tourner peu à peu du côté des objets profanes, et les bijoutiers auront désormais de belles inspirations sans toutefois que la joaillerie religieuse ait à se plaindre d'être délaissée. Un poète qui fut écuyer de Charles V et de Charles VI, Eustache Deschamps, mort en 1422, a pris soin de nous conter par le menu, quels sont les bijoux qu'une femme veut avoir dans ses coffrets, pour s'en parer à loisir. « Il faut, écrit-il avec une pointe de gaîté,

. . . . . Aux matrones,
Nobles palais et riches trônes,
Et à celles qui se marient,
Qui moult tôt leurs pensers varient,
Elles veulent tenir d'usage
Vestements d'or, de draps de soye,

Couronne, chapel et courroye
De fin or, espingle d'argent;
Puis couvrechiefs à or batus,
A pierres et perles dessus.
Encor vois-je que leurs maris,
De Reims, de Rouen et de Troyes,
Leur rapportent gant et courroyes,
Tasses d'argent et gobelets,
Avec bourses de pierreries,
Coulteaux à imageries,
Espingliers taillés à émaux.

Et cela ne suffit pas encore : elles réclament

Pigne et miroir d'ivoire
Et l'estuy qui soit noble et gens,
Pendu à chaines d'argent;
Heures missal me fault de Notre-Dame,
Qui soient de soutil ouvraige,
D'or et d'azur, riches et cointes,
Bien ordonnés et bien pointés
De fin drap d'or très bien couvertes,
Et quand elles seront ouvertes,
Deux fermaux d'or qui fermeront.

Comme on le voit, une fortune pouvait aisément passer à satisfaire une belle; et les matrones, comme les appelle Eustache Deschamps, devaient se montrer difficiles. Malheureusement si l'orfèvrerie religieuse de cette époque est toujours vivante aujourd'hui, en des pièces d'une rare beauté, les bijoux en matières précieuses ont disparu, ou se sont modifiés, entre les mains de leurs propriétaires successifs. Il nous en reste pourtant quelques-uns que nous allons passer en revue.

Les bagues nous offrent un joli tribut, et pour mieux les étudier d'ensemble, pour mieux saisir les modifications lentes qu'elles vont subir, nous avons cru devoir en retenir pour ce chapitre, qui auraient pu trouver place dans le chapitre précédent. Ainsi le Louvre possède une bague sacerdotale du IXe siècle d'un joli caractère. Le chaton figure une petite châsse au toit en forme de pyramide, et garni de grains aux angles. L'anneau est façonné à jour et présente un double biseau. Cette bague est en or massif.

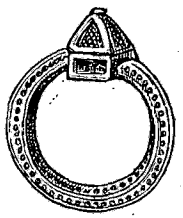

Fig. 150.
Bague sacerdotale.

Une bague épiscopale du Cabinet des Antiques mérite aussi d'être signalée; elle est en or massif: le chaton, en forme d'entonnoir, porte un cachet où sont figurés Jésus-Christ et deux apôtres, ou peut-être, comme on peut le supposer avec les préoccupations de l'iconographie chrétienne de l'époque, les trois personnes de la Trinité. Une autre bague épiscopale, plus récente, et datant de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle, qui pourtant se borna à suivre les errements des siècles précédents, appartient au Cabinet des Antiques. C'est un bel anneau en or massif repercé

Fig. 151.
Bague épiscopale.

et habilement ciselé. Le chaton, qui fait bien corps avec le reste du bijou, porte un saphir ou une améthyste cabochon moins beau toutefois que l'anneau gravé et niellé, provenant de la tombe d'un évêque à Notre-Dame de Paris, qui a été généreusement donné au musée du Louvre par M. Corroyer. Le Louvre possède encore une bague en or fin, fort curieuse, et que l'on connaît sous le nom de bague de saint Louis, bien que son anneau seul peut-être ait appartenu à ce roi. Sur l'anneau en godron, il y a des fleurs de lis réservées dans un champ niellé; le chaton à biseaux porte son saphir, où l'on voit repoussée l'image du roi debout tenant d'une main un sceptre, de l'autre une boule terrestre; ainsi que les initiales S. L. A l'intérieur de l'anneau on a gravé en caractères d'inscription cette mention: « *C'est le sinet du roi Saint Louis.* » *Sinet*, pour *signet*, a ici le sens de sceau pour les affaires courantes.

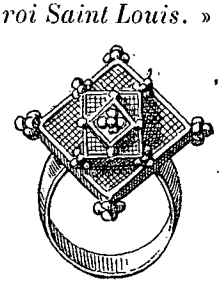

Fig. 152.
Bague d'argent du XIV^e^ siècle.

Du XIV^e^ siècle le musée de Cluny possède une pièce très rare; c'est un anneau d'argent dont le chaton est formé de trois carrés superposés en sens différent, de façon que les angles du plus petit soient tangeants aux côtés de celui qui vient après: les angles sont ornés de fleurons formés de quatre grains. Retenons, au même musée.

un anneau, antérieur à la bague précédente, et dont le chaton est occupé par un gros saphir astérie, que quatre griffes assurent dans leur monture.

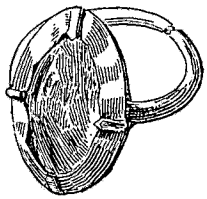

Fig. 153.
Bague du XIIIe siècle.

Pour corriger ce que le chaton surélevé pouvait avoir de disgracieux, un bijoutier avait trouvé au XIVe siècle un décor ingénieux, comme nous le voyons dans une bague de la galerie d'Apollon, au Louvre. L'anneau, assez fort, porte de chaque côté du chaton un dragon qui émerge d'une couronne : l'effet en est heureux ; d'ailleurs, à mesure que nous avançons,

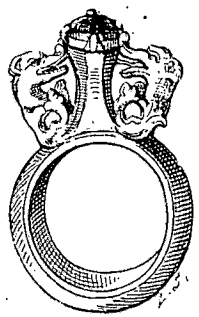

Fig. 154.
Bague du XIVe siècle.

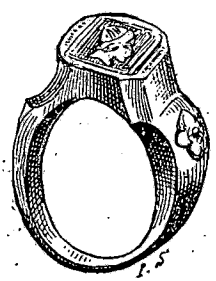

Fig. 155.
Bague du XIVe siècle.

les anneaux que portent les hommes, et qui de plus en plus entrent dans le type et l'utilité des anneaux sigillaires, deviennent non pas plus lourds, mais plus mâles. Ainsi le voyons-nous dans un joli anneau

sigillaire du Cabinet des Antiques. Sur le biseau de l'anneau règne une devise en caractères gothiques, et le chaton intaillé porte un écu timbré d'un casque; ainsi également dans une très belle bague de la collection du baron Pichon, que M. Fontenay décrit attentivement et prend comme type des bijoux de l'époque. « Une petite tête intaillée, écrit-il, sur une calcédoine saphirine en forme de chaton. De chaque côté sont gravés, en caractères gothiques, les mots : *S. B. de Turre*, ce qui signifie : *Sigillum baron de Turre*. Le chaton et l'anneau, faits d'un seul morceau d'or, taillé largement à la lime, sont admirablement reliés ensemble. Cet effet, obtenu par les oppositions de plans que fournissent les chanfreins en architecture et les biseaux en orfèvrerie, constitue le caractère principal qui s'est manifesté dès la fin du XIII^e^ siècle, ainsi qu'on l'a pu voir plus haut, et jusqu'au XV^e^, et dont les piliers de la cour du Bargello à Florence offrent un type si accompli de rude élégance. On y trouve, comme dans notre bague, le souffle mâle et guerrier de la forte époque qui précédait la Renaissance, en la préparant. » Et il ajoute : « Les travaux à la lime semblent avoir pris alors une importance exceptionnelle et avoir atteint un développement et une perfection précédemment inconnus, car on n'en rencontre aucune trace dans l'antiquité. Nous sommes donc redevables de cette invention aux artisans de la fin du moyen âge. »

Nous réservons, pour les étudier au chapitre de la Renaissance, les bagues dites à *pointes naïves*, et les bagues des Viriot ou Wœriot qui en firent un si merveilleux usage, car s'ils ne sont pas absolument de la Renaissance, ils en ont été les précurseurs immédiats.

Fig. 156.
Anneau pontifical de Sixte IV (xv^e siècle).

Mais il nous plaît de citer encore deux objets anciens qui ne sont pas des bagues, à cause de leurs dimensions exagérées, mais des sceaux à forme de bagues. C'est d'abord, datant du xii^e siècle, l'anneau pastoral des Visconti, dont l'un, Mathieu, dit *le Grand*, fut vicaire impérial et seigneur perpétuel de Milan en 1295, et encourut plus tard les anathèmes du pape Jean XXII. Sur les côtés de l'anneau on voit un serpent à tête de dragon surmonté d'une couronne.

L'autre est l'anneau pontifical de Sixte IV, et date du xv^e siècle. Sur un des côtés sont représentés Adam et Ève, chacun d'un côté de l'arbre de la science défendu, au-dessus duquel les deux clefs de saint Pierre sont croisées et surmontées d'une mitre aux fanons écartés. Le fond est occupé par un grainetis irrégulier.

Si les anneaux furent de mode pendant tout le moyen âge, il n'en fut pas de même du collier, qui subit divers avatars.

Aux environs de l'an 1000, les craintes mystiques qui avaient fixé pour cette date la fin du monde, et l'industrie des superstitions qui avait exploité ces craintes, avaient amené une sorte d'austérité limitée au côté extérieur des mœurs. La vie n'était plus que le temps indispensable et implacablement marqué pour faire son salut et conquérir les béatitudes célestes : aussi s'était-on appliqué à se donner l'aspect de toutes les vertus, et la simplicité en était une qui devait combattre victorieusement la vanité et l'orgueil. De là ces guimpes montantes dont nous avons parlé, et ces capes qui enveloppaient la tête, et ne laissaient à nu que la plus petite partie possible du visage. C'est dans cet état général de pénitence que le XI^e^ siècle se vit accueilli.

Les modes conservèrent jusqu'au XII^e^ siècle cette manière de mortification universelle, et ce furent les hommes qui les premiers reprirent l'usage des colliers. Mais ces colliers ont changé d'aspect : ce sont des chaînes qui s'arrondissent sur la poitrine et pèsent sur les deux épaules; ces chaînes sont un des insignes des chevaliers. Puis à ces chaînes on suspend des médaillons; parfois ces médaillons seront de précieux reliquaires : la foi y trouve donc son compte; plus tard, ils ne sont que des hochets

de coquetterie, en attendant qu'ils deviennent les ordres; la chaîne reprendra alors le nom de collier. Quand la chaîne est simple, les hommes en portent quelquefois plusieurs rangs.

La femme se décide à abandonner la guimpe au XIV^e^ siècle, et elle reprend l'usage du collier. Mais le bijou qu'elle porte est particulier : c'est un collier étroit qui prend la forme du cou, sans descendre sur les épaules, et auquel elle suspend souvent un petit reliquaire ou un pendant, et ce collier s'appelle un *carcan*. Les femmes, d'ailleurs, ne furent pas seules à le porter, mais alors que les hommes n'en portaient qu'un, les femmes devaient en porter plusieurs, comme l'indique ce passage du *Spécule des pécheurs*, écrit en 1468, et précisant quelle doit être la toilette d'une accouchée pour recevoir les visites de relevailles : « L'accouchée est dans son lit, plus parée qu'une épousée, coiffée à la coquarde, tant que diriez que c'est la teste d'une marotte ou d'une idole. Au regard des brasseroles[1], elles sont de satin cramoisi ou satin de paille : satin blanc, velours, toile d'or ou d'argent, ou autres sortes qu'elle sait bien prendre et choisir. Elle a carcans autour du col, bracelets d'or, et est plus parée qu'idole ni royne de cartes. »

Plus tard, nous verrons le carcan s'élargir, et se composer d'une suite de bijoux à pierres précieuses cabochons.

1. C'était une sorte de camisole aux manches courtes.

Les boucles d'oreilles disparurent pendant plusieurs siècles : après la crise du XI^e^ siècle, quand les bijoutiers et les joailliers forcèrent la mode, on ne songea plus qu'à des pièces voyantes où le mysticisme de la foi aveugle trouva à se satisfaire, et c'est alors que l'on multiplia les ceintures garnies de pièces et de boucles incrustées de pierres, et les fermaux de manteaux, ainsi que les *tressoirs*, les chapelets de tête, les *patenostres*, les couronnes, que hommes et femmes portaient avec excès.

Et comme on ne sentait pas la nécessité de porter des boucles d'oreilles, les femmes n'hésitèrent pas, jusqu'à la seconde moitié du XV^e^ siècle, à dissimuler leurs oreilles derrière les bandeaux tombants de leurs cheveux.

Chez la femme, la coiffure, du X^e^ au XV^e^ siècle, eut en effet une grande importance et une grande variété, depuis le bandeau destiné à retenir le long voile jusqu'au diadème et à la couronne de la plus grande richesse. Mais nous ne pouvons nous attarder longtemps sur ce point spécial, qui est du domaine de la joaillerie. Quelques mots cependant sont indispensables pour ne pas laisser de vides dans notre étude des bijoux.

Au X^e^ siècle le voile était maintenu par un simple ruban qui ceignait le front et la tête : on l'appelait *chapelet*; au XI^e^ siècle, on orna ce ruban, on y accrocha des bijoux en forme de cabochon, et peu après on

remplaça le ruban par un cercle plat de métal : ce fut le *tressoir*; en même temps que le voile, les cheveux se trouvaient également maintenus sur la

Fig. 157. — Jeanne de Bourgogne.
(Sur un vitrail de la cathédrale de Chartres.)

nuque par cet objet de parure. Cette mode se poursuivit jusqu'au XIII^e^ siècle, comme on en peut juger par une figure de Jeanne de Bourgogne, peinte sur une verrière de la cathédrale de Chartres, aux environs de 1240. Il y eut alors des tressoirs où les perles se

mêlaient aux pierres précieuses, avec un luxe débordant, puisque les perles continuaient, comme sortant du tressoir, à se mêler aux deux longues nattes qui pendaient sur le dos, sous le voile de mousseline. A partir du XIV^e^ siècle, le tressoir s'agrandit par en haut; il se hérissa de pointes, de palmes en forme de trèfles, et s'appela *fronteau* : c'était une sorte de diadème quelquefois de métal uni, quelquefois enrichi de pierres et de perles : les statues funéraires et les pierres tombales de l'époque nous montrent des femmes, reines et princesses, coiffées de fronteaux. Ces fronteaux furent de bon goût, puis on les compliqua de bourrelets, de cornes, de cœurs, de trèfles qui élevèrent sur la tête des femmes, avec l'aide de longues épingles d'argent, de véritables édifices, et dont Eustache Deschamps se raillait spirituellement en ces vers :

Fig. 158. — Marguerite d'Écosse. (1483)

> Vostre affubler est comme un grand cabas :
> Bourriaux y a de coton et de laine,
> Autres choses plus d'une quarantaine,
> Frontiaux, filets, soye, espingles et nœuds,
> De les trousser est à vous trop grand peine.

Enfin, au XIVe siècle la coiffure se modifie de nouveau : sur le chapeau, ou chapel, on plante le flocart en fil d'or, tandis que le chapel lui-même est tout filigrané, et il faudra que Charles VIII promulgue les lois somptuaires votées par les États généraux de 1485 pour que la mode revienne à des fantaisies moins ruineuses. Nous verrons par la suite si ces lois eurent plus de succès que celles de 1292.

En attendant, du XIIe au XVe siècle, ce n'est pas seulement sur le fronteau et sur le chapel qu'on place des bijoux, c'est sur les étoffes qu'on coud des pierreries et des copeaux d'or ou d'argent appelés branlants.

Les fermaux prennent des dimensions inaccoutumées, afin de sertir plus de pierres précieuses, dont les clartés étincellent sur le manteau ; les ceintures mêmes s'allongent en dessous de la boucle pour donner plus de place au luxe ; chez les femmes, cette prolongation descend jusqu'aux pieds et est toute constellée de pierres ou de pièces d'or ; chez les hommes, la courroie ne descend que de 30 centimètres. Puis la ceinture se fait tout entière de métal ciselé, argent ou argent doré. Le musée de Cluny en possède une qui est d'un joli dessin et provient, d'après M. Fontenay, d'un travail allemand. Mais, comme on le voit, la bijouterie proprement dite s'efface pour un temps derrière la joaillerie dont l'éclat est particulièrement brillant à la fin du moyen âge.

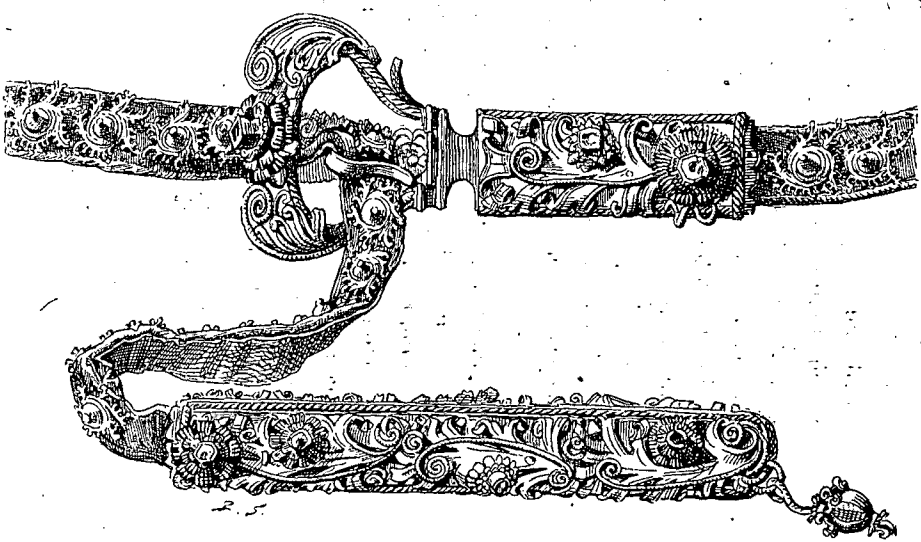

Fig. 159. — Ceinture. Fin du quatorzième siècle.

CHAPITRE X

LA RENAISSANCE

ITALIE ET FRANCE

Bien qu'il ne s'agisse pas dans ce petit livre de donner trop d'importance à l'expression des théories, la Renaissance a eu un retentissement trop profond dans toutes les créations de l'art, à quelque forme qu'appartinssent ces créations, pour que nous n'en donnions pas la définition, avant d'examiner, en ce qui concerne les bijoux, les merveilles qu'elle nous a léguées.

On a longtemps discuté sur la véritable définition de la Renaissance. Mais la définition était ou trop spéciale, et n'envisageait que certains côtés de cette extraordinaire expansion de fécondité intellectuelle, de cette magnifique et triomphante poussée de génie; ou bien elle devenait trop générale, laissant alors dans l'ombre des détails typiques et des faits caractérisés, de nature à en établir justement l'idiosyncrasie.

En définitive, notre avis est que la Renaissance ne peut pas être rigoureusement définie. Son effort est trop complexe pour en permettre la synthèse rapide ; mais ce que nous pouvons faire, c'est définir le résultat, c'est mesurer toute l'ampleur de l'effet produit, et cette définition-là, un savant érudit, M. Eug. Müntz, l'a donnée éloquemment, quand il a écrit, à la fin d'un de ses précieux ouvrages sur la Renaissance : « Ne pourrait-on pas appeler la Renaissance l'antiquité ajoutée à la nature? »

« Répétons-le à satiété; ce n'est pas le fait d'avoir copié servilement les modèles antiques qui a donné à la Renaissance la vie et la fécondité : son triomphe vient de ce que cet héritage a été recueilli par les Italiens, successeurs directs et légitimes des Grecs et des Romains, sur les bords fortunés de la Méditerranée, de ce que les Italiens se le sont assimilé, qu'ils en ont fait leur chair et leur sang, de ce qu'une nation moderne si longtemps à la tête de toutes sortes de progrès a repris pour son compte — au prix de combien d'efforts et d'angoisses! — cet héritage tombé en déshérence, en y ajoutant la vivacité du génie moderne et les conquêtes du christianisme. »

« L'antiquité jointe à la nature », a dit M. Eug. Müntz; les deux mots sont particulièrement justes, appliqués aux bijoux. Nous allons voir, en effet, surtout dans les bagues et les pendants de cou et d'oreil-

les, des formes souvent reprises de l'antiquité, mais auxquelles un décor nouveau est appliqué : ce décor est la représentation de la figure humaine.

L'attribut décoratif emprunté à la figure humaine, voilà quelle a été surtout, à notre avis, la grande révolution opérée dans le bijou par la Renaissance. Autrefois nous avons bien rencontré, de temps en temps, une figure de quelque divinité païenne, dont la ligne générale se rapprochait de la figure humaine. Dans sa naïveté à représenter ses dieux, l'homme était bien obligé de les façonner à son image : mais dans ces figures-là, il y avait toujours une part de symbolisme, et aussi une formule relevant d'une inévitable tradition. Quand on regarde ces masques ou ces formes assises ou agenouillées que nous avons signalées précédemment, il ne vient pas à l'idée que cela puisse être autre chose qu'une interprétation symbolique des dogmes pratiqués ou des divinités en vénération.

A l'époque de la Renaissance, la figure humaine dépouille le symbole ; elle se présente belle de sa seule beauté, de son harmonie de lignes et de formes, ne voulant pas exprimer autre chose que la figure humaine. La loi de ces religions païennes qui considéraient, surtout en Orient, la représentation de la figure humaine comme un sacrilège, cette loi est désormais lettre morte ; et les arts plastiques ont donné de la figure humaine, pendant la Renaissance,

une interprétation vraiment incomparable; nous verrons que les bijoux ont obéi à l'irrésistible entraînement.

Mais ce serait une injustice de ne pas reconnaître à l'art du moyen âge le mérite d'avoir préparé cette révolution, ou mieux cette évolution. Pendant longtemps les splendeurs de la Renaissance ont aveuglé les historiens au point de leur faire laisser dans l'ombre le gigantesque effort des artistes de l'âge précédent. Parce qu'ils ne rencontraient qu'une collectivité de résultats, ils ne s'y arrêtaient pas, attirés qu'ils étaient par les individualités de la Renaissance. Il était temps qu'on réparât cet oubli, et c'est notre siècle qui s'est chargé de cette haute mission. Nous autres, Français, nous devons nous souvenir que le génie anonyme de l'âge gothique était le génie de la nation tout entière.

Mais revenons aux caractères qui distinguent les bijoux de la Renaissance. Dans le métal naît la forme humaine : un autre caractère a trait à la taille des pierres. C'est au xv^e^ siècle, lorsque le goût des joyaux était en pleine vogue, que les joailliers semblent s'en être préoccupés.

« Avant qu'on ait découvert, écrit M. Fontenay, les principes définitifs de la taille du diamant, c'est-à-dire le nombre, la coordonnance et l'inclinaison des facettes, il était d'usage pour les grands seigneurs de porter à leur doigt ce qu'on appelait alors des

pointes naïves. C'étaient de beaux diamants naturels offrant exactement la figure de deux pyramides qu'on aurait soudées ensemble par la base, c'est-à-dire d'un octaèdre parfait. » Une fois que la pierre était montée, qu'elle était devenue partie du bijou, un seul côté de la double pyramide était apparent : l'autre était enfermé dans le chaton ; et de ce fait le chaton dut modifier sa forme ; il se fit plus léger, plus gracieux, se prêtant avec plus de simplicité non seulement à sertir et à dégager les *pointes naïves* de diamants, mais encore à retenir les autres pierres dont le goût du joaillier pouvait vouloir garnir ce chaton.

Nous allons voir maintenant par des objets ce que les bijoutiers obtinrent des modifications apportées dans la construction et le décor des bagues, modification dont l'une au moins, la taille en *pointes naïves*, est d'origine italienne, et daterait du milieu du xv^e^ siècle.

D'ailleurs, en dehors des pièces appartenant aux collections, comme certaine bague du Louvre, dont le chaton est décoré d'émail noir, nous avons des documents précis sur la mode qui régna pendant plus d'un siècle, de 1420 à 1461, par l'ouvrage de Pierre Wiriot-Wœiriot de Bouzey, qui contient le catalogue de ses œuvres « avec les dernières gravures attribuées à ce maître ou à plusieurs membres de sa famille. »

Les Wiriot-Wœiriot étaient des orfèvres-graveurs lorrains, dont l'origine datait de 1331 et qu'une tradition faisait proches parents de Jeanne d'Arc. Un manuscrit d'Épinal, appartenant à M. Chapellier, et dont M. Jacquot a donné une savante communication à un récent congrès des sociétés de Beaux-Arts des départements, contient d'intéressants documents à leur égard, et les Wœiriot marquent une date trop importante dans l'histoire de la bijouterie française de la Renaissance pour que nous ne nous arrêtions pas à les bien faire connaître.

« Toute la famille en général de messires les Viriot, dit le manuscrit, était sortie originairement du comté de Vaudémont et ensuite divisée en plusieurs branches....

« Celle de messire Viriot de Bazoilles, s'étant établie en la ville et aux environs de Mirecourt, prit le nom de Bazoilles dont ils étaient seigneurs, comme on peut le voir et justifier par les titres de noblesse et gentillesse qui sont entre les mains de messire Jean de Valentin l'aîné, dit de la Roche-Valentin, seigneur de Vitray en Bretagne, chevalier, allié aux messires Viriot de Bazoilles, à cause de damoiselle Marie Viriot de Bazoilles, fille de Jacques Viriot, chevalier, seigneur dudit lieu. Les messires Viriot de Neufchâteau (branches de François Ier et de Charles-Joseph) descendent du frère aîné du père de Jacques Viriot, chevalier, seigneur de Bazoilles, duquel il

est parlé cy-dessus, ainsi et de même que nous, comme nos ayeux l'ont raconté plusieurs fois et transmis à la postérité; la terre de Bazoilles étant sortie depuis longtemps de la famille et de la branche de messires les Viriot de Bazoilles, par une fille de l'aîné de plusieurs frères de cette branche, qui la porta dans une autre famille. »

Le même manuscrit rappelle que dans leurs armes, les Wiriot portaient une bague à pointe naïve, ces bagues dont ils avaient été les glorieux ouvriers en France : les armes des Wiriot de Lorraine « où tous ceulx de ce nom sont tenus pour bons et anciens gentilshommes » sont : « d'azur à une fasce chargée de trois croisettes recroissettées aux pieds fichés de gueulle et accompagnées en chef de deux besans d'argent et en pointe de *trois bagues d'or, le diamant taillé en pointe*; les supports en cimiers sont deux loriaux d'or, de gueulle et de sable. »

Or le plus illustre descendant de cette famille est l'orfèvre Pierre II Wiriot-Wœiriot[1], orfèvre et graveur, qui a publié en 1461 le *Livre des Anneaux d'orfèvrerie*. Dans le *Cabinet de l'Amateur* du 2 avril 1861, M. Piot, parlant de ce précieux ouvrage, déclare, en désignant les bijoux qui y figurent, que « c'est sur ces modèles français, répandus partout, qu'on a exécuté en Allemagne et en Italie » les pièces

1. Faut-il écrire le nom par un V ou un W? Sur cette question consulter le mémoire de M. Jacquot dont il est parlé précédemment.

qui sont aujourd'hui l'orgueil des collectionneurs.

Ces modèles représentent toute une suite d'anneaux « propres aux metteurs en œuvre » que nous désignerons simplement par leur titre, puisque nous les retrouverons exécutés, soit en Allemagne, soit en Italie, soit en France: ce sont, entre autres, l'anneau avec deux cornes d'abondance, l'anneau à têtes de béliers, l'anneau à têtes de satyres, l'anneau au serpent qui mord sa queue en tenant deux perles; l'anneau formé d'un satyre posant le pied sur un mascaron; l'anneau terminé par deux têtes de Turcs près du chaton; l'anneau montrant une femme et un homme dos à dos, et soutenant le chaton, l'anneau dont le chaton renferme un cadran de montre (ce qui prouve que l'idée d'une montre dans une bague ou un bracelet ne date pas d'hier), l'anneau montrant un enfant à califourchon sur un satyre; l'anneau montrant deux hommes à califourchon sur deux satyres finissant en gaine; l'anneau avec deux figures grotesques finissant en gaine; l'anneau formé de deux squelettes soutenant une tête de mort, etc.

Toutes ces indications de Pierre Wœiriot, nous les retrouvons dans des bijoux exécutés, d'un éclat exquis, et d'un métier qui se confond avec l'art le plus délicat; pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à interroger la belle collection de bagues du XV^e^ et du XVI^e^ siècle, qui avaient été réunies par Frédéric

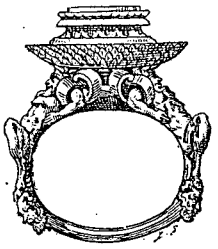

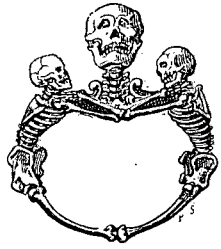

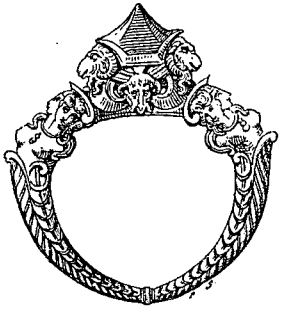

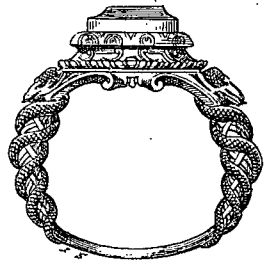

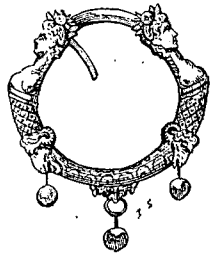

Fig. 160 à 161.
Bagues du *Livre des Anneaux d'orfèvrerie* de Wœiriot.
Fig. 165. — Pendant par Wœiriot.

Spitzer, et nous trouvons : une bague en or du xv^e^ siècle (N° 1883), dont l'anneau élargi vers le chaton enchâsse un saphir irrégulier à cinq pans ; une bague en argent doré (N° 1885) de la même époque, où deux lions affrontés, de haut relief, soutiennent un

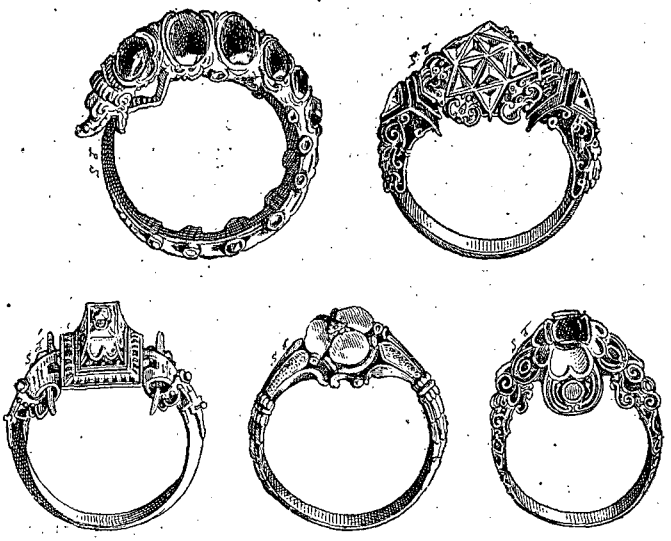

Fig. 166 à 170. — Bagues du seizième siècle.

chaton de forme ovale, dont la bate élevée enchâsse un grenat cabochon; pour le xvi^e^ siècle (N° 1888), une bague en or ciselé et émaillé de travail allemand, le chaton en pyramide enchâsse une étoile de dix diamants triangulaires; une bague en or (N° 1890), dont l'anneau figure un dragon d'or

exécuté au repoussé et ciselé, et dont la queue arrondie vient se nouer autour du cou; le dos du monstre est enrichi de riches cabochons et ses flancs le sont de petites émeraudes; une bague en or (N° 1894), ornée d'imbrications émaillées de bleu et de blanc, l'anneau porte deux petits rubis de chaque côté du chaton, qui est composé d'un premier étage enchâssant un diamant dans une bate quadrilobée et d'un second étage contenant une cassolette; une bague en or émaillé (N° 1897) dont l'anneau porte, de haut relief, deux enfants nus qui soutiennent le chaton, rectangulaire, composé de volutes superposées, découpées à jour et émaillées; une bague en or émaillé (N° 1900) dont l'anneau s'épaissit vers le chaton et se recourbe en volute décorée de chaque côté de deux diamants et d'un rubis; le chaton, à forme polyédrique, est enrichi à sa partie supérieure d'une étoile de diamants à cinq pointes naïves; une bague de fiançailles en or (N° 1926) faite de deux anneaux réunis par une soudure et ornés au chaton d'un rubis et d'un saphir; une bague en or émaillé (N° 1938), travail hollandais du XVII^e^ siècle; le chaton est en forme de livre ouvert accompagné d'une tête de séraphin et d'une tête de mort placée au-dessus d'un sablier, le tout est émaillé ainsi que les caractères gravés sur le livre; deux bagues dont le chaton figure la *Crucifixion*, l'une (N° 1937), de travail allemand du XVII^e^ siècle,

est émaillée; sur le chaton, sous une plaque de cristal bombée, est représentée la scène religieuse. Les personnages microscopiques, mais très nets, sont en or émaillé; l'autre (N° 1939), plus riche, est émaillée et enrichie de diamants carrés, de chaque côté du chaton octogonal enchâssant la Crucifixion peinte sur une plaque de cristal de roche.

La collection Strauss, au musée de Cluny, renferme plusieurs bagues de fiançailles juives, qui se

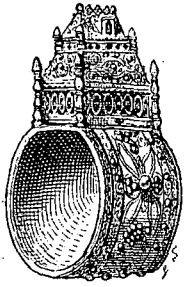

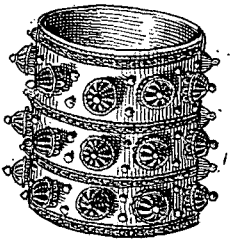

Fig. 171 et 172. — Bagues de fiançailles juives.

rapprochent davantage des bijoux du moyen âge, et datent du XVI^e^ siècle; dans l'une, l'anneau large et d'un joli décor porte, en guise de chaton, une petite maison, emblème du foyer qui se fonde; une inscription gravée sur la toiture traduit l'expression d'un vœu. L'autre est un triple anneau, dont le corps est hérissé de reliefs hémisphériques, à jour et terminés par un grain d'or. Inutile d'ajouter que ces anneaux de dimensions peu commodes n'étaient portés que

pour la cérémonie nuptiale, et conservés ensuite comme bijoux de famille.

Dans un autre genre, plus léger, le musée Poldi-Pezzoli de Milan possède une bague vénitienne mystérieuse; sur le chaton, une figure de femme en émail blanc rosé est à demi cachée par un petit masque d'émail noir, qui laisse voir les yeux allumés de deux brillants; le bijou est joli, et fin de monture. Enfin, pour en finir avec les bagues de la Renaissance, nous emprunterons au Cabinet des Antiques et au Louvre quelques spécimens qui ne rentrent dans aucun des types précités, si ce n'est l'anneau en acier ciselé, de la collection Sauvageot, accosté de deux cariatides aux bras croisés et soutenant un chaton gravé d'un autel enflammé autour duquel règne cette inscription: RIENS SANS AMOVR; au-dessus, un serpent est également gravé. Ces spécimens sont les deux bagues aux anneaux émaillés et aux chatons remplacés par une tête de femme en grenat sculpté, et par une tête de nègre, obtenue en ronde-bosse dans une agate à deux couches; une autre, en fer ciselé, ornée d'un cerf couché en argent ciselé, et une dernière en corail sculpté et présentant deux figures adossées.

Fig. 173.
Bague en acier ciselé.

Nous allions oublier une curieuse bague du musée de Dijon, faite d'or fin avec émail blanc et noir, et ayant en guise de chaton une tête de mort portée sur deux tibias.

Les pendants d'oreilles et de colliers sont aussi variés que les bagues; seulement les perles en poire fournissent un élément de plus à la parure. Lorsque ces perles peuvent s'assortir, on appelle le bijou ainsi composé *unions d'excellence*; nous avons vu cette expression dans Rabelais, on s'en souvient: ces unions d'excellence étaient surtout recherchées pour les oreilles et les femmes en étaient jalouses. Les hommes mêmes se mêlèrent de la partie : Henri II en porta, et Henri III en imposa la mode à la cour de France, mode qui d'ailleurs avait pris naissance à la cour d'Espagne.

M. Fontenay croit que le genre était de ne porter qu'une boucle d'oreille, se basant sur ce que dans l'inventaire de Gabrielle d'Estrées on n'a trouvé que des pendants dépareillés. Nous n'oserons pas le suivre dans cette voie, certains portraits d'hommes de cette époque laissant voir deux boucles d'oreilles.

Ce qu'il y a de plus sûr, c'est que si les bijoux de cette époque, pendants et boucles d'oreilles, sont fort beaux, la simplicité de métier pour l'application des perles ne demande ni effort ni invention au bijoutier, et l'art s'en ressent

C'est encore Pierre Wœiriot qui nous fournit les

plus curieux documents sur les pendants du xv^e^ et du xvi^e^ siècle, parce qu'il est à son époque, et sera après lui, par son livre de modèles, l'inspirateur des types dont le succès sera persistant. Voilà quelques-unes de ses compositions de pendants, d'après le mémoire de M. Jacquot :

Un pendant fait d'un mascaron de face avec deux masques de satyres et une perle appendue à leur barbe; en haut, une femme dont les bras sont formés de cartouches et de rinceaux enrichis de pierres précieuses; en bas, un cartouche vide d'où part un ornement garni d'une perle. — Un pendant fait d'une pierre précieuse soutenue par deux figures accroupies dans des encorbellements agrémentés de masques et d'une guirlande, d'où part une grosse perle; dans le haut, un décor de trois masques regardant un homme et une femme nus placés à droite et à gauche. — Un pendant fait d'un masque de géant garni au front, dans les yeux et la bouche, de pierres précieuses; sur les côtés du front, un homme et une femme couchés; cinq perles pendent au bas, et le haut est surmonté d'une tête de bélier. — Un pendant fait d'un cartouche garni de pierres précieuses, posé sur le dos d'un homme agenouillé tenant sous ses bras deux pierres précieuses; de la barbe du mascaron placé en bas, pend une perle; deux satyres sont accroupis aux côtés vers le haut. — Un pendant fait d'un mascaron de face avec une pierre précieuse

en bas; au milieu, trois mascarons isolés par des cartouches garnis de perles; au-dessous, une pierre précieuse; en bas, un mascaron avec barbe soutenant une perle; le haut présente un mascaron identique. — Un pendant fait d'une pierre précieuse encadrée, surmontée d'une figure assise. Aux côtés, un homme et une femme debout, drapés à l'antique, les pieds posés sur deux satyres enlacés vers le bas, d'où pend une perle boursouflée. — Un pendant fait d'une figure d'homme assis à califourchon sur un mascaron d'où pend une grosse perle; la figure, terminée en rinceaux, a les bras qui soutiennent deux pierres précieuses. — Un pendant fait d'un cartouche portant un camée ovale présentant un sacrifice, soutenu par deux satyres fuyant en rinceaux; de leur cou s'échappent deux perles; ils sont séparés par un petit camée: *Vénus et l'Amour*. Au bas pend une grosse perle; en haut un autre camée avec une figure nue en pied, auquel sont adossées deux sirènes, etc.

Il y en a d'autres encore, d'une invention aussi ingénieuse, d'un effet décoratif aussi certain, d'un goût aussi affiné. Si maintenant nous nous reportons, comme pour les bagues, à différentes collections et tout d'abord à la collection Spitzer, nous trouvons des indications mises en œuvre, des pendants d'oreilles et de cou de travail français, allemand ou italien, qui trahissent la source où fut puisée leur inspiration. Nous en noterons quelques-uns :

Un pendant de cou en or émaillé (N° 1817) : « Sur un médaillon de lapis, de forme ovale, est fixé un buste de femme, drapé à l'antique, dont le visage est

Fig. 174 et 175. — Pendants de cou du seizième siècle.

d'or émaillé, les cheveux et les vêtements sont d'or repoussé. Des perles forment les seins et les épaules. L'encadrement est d'or et émaillé. Trois perles sont suspendues au bas du bijou muni d'une triple chaîne

de suspension terminée par une bélière émaillée ornée d'une perle ronde. »

— Un autre pendant de cou en or émaillé, de travail allemand (N° 1819) : « Au-dessus d'un bouquet de fleurs émaillées au centre duquel est enchâssé un diamant en table, est placée une figure de cerf en or émaillé. L'animal au galop est tourné vers la droite, porte sur son dos une figure de femme demi-nue, symbolisant la Force. Double chaîne de suspension en or. Une bélière enchâssant un rubis cabochon, accompagné d'une perle à double renflement, termine cette chaîne. Trois perles sont suspendues au bas du bijou. »

— Un pendant de cou en or émaillé, même travail et même époque (N° 1826) : « Sur un gros poisson d'or, recouvert d'émail translucide, orné de rubis et de diamants, sont assises deux figures d'or émaillé : Amphitrite et l'Amour tenant une draperie que gonfle le vent. Trois perles sont pendues au ventre du poisson muni d'une double chaîne de suspension terminée par une bélière à volutes émaillées. »

— Un pendant de cou en or émaillé, celui-là de travail italien du XVI^e^ siècle (N° 1827) : « Sur un chameau en or émaillé est assis l'Amour, tenant en main un arc et une flèche. Des rubis, des diamants et des émeraudes sont semés sur le corps de l'ani-

mal. Trois grosses perles en poire sont suspendues à ses pattes et à sa queue. »

— Un pendant de cou en or émaillé. Travail alle-

Fig. 176. — Pendant de cou.

mand de la même époque (N° 1828) : « Ce bijou se compose d'un aigle héraldique en or ciselé et émaillé de noir, sur la poitrine duquel est enchâssée une

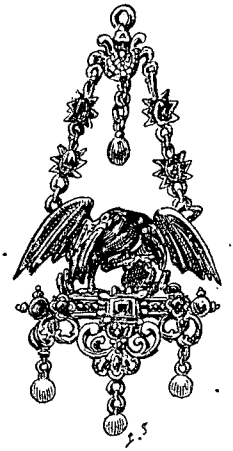

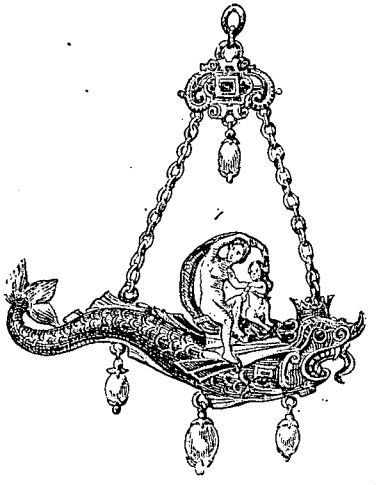

Fig. 177 à 179. — Pendants de cou et d'oreilles du seizième siècle.

grosse aigue-marine cabochon. L'aigle est surmonté d'une petite couronne; des fleurs, composées de rubis, d'émeraudes et de saphirs, sont fixées sur ses ailes et sur sa queue. Sept perles pendent comme une frange au bas du bijou. La bélière est décorée d'une croix, formée d'un saphir cantonné de quatre rubis, et surmontée d'une couronne fermée et fleurdelisée. »

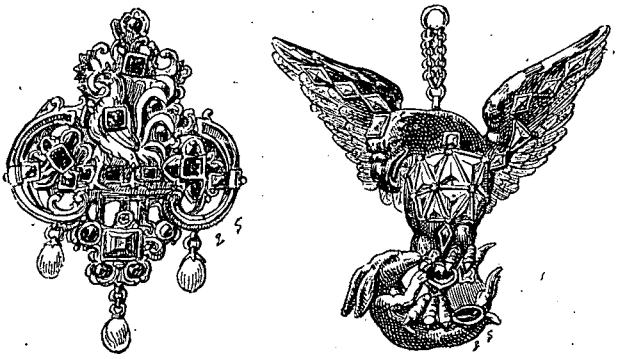

Fig. 180 et 181. — Pendants de cou.

— Un pendant de cou en or émaillé (N° 1842) : « Au-dessus d'un ornement d'or composé d'une corne d'abondance, se dresse une figure de chien de haut relief, émaillée de blanc. La double chaîne de suspension est composée de fleurettes émaillées de vert alternant avec de menues perles percées. Trois perles sont suspendues au bas du bijou. »

— Un pendant de cou en or émaillé (N° 1845) : « Un perroquet de haut relief, les ailes fermées, forme ce pendant; l'oiseau, en or ciselé, est entièrement

émaillé. Dans chacune de ses pattes il tient une perle ronde, et sa poitrine est formée d'une grosse perle baroque. »

— Un pendant de cou en or émaillé (N° 1854) : « Sur un fond composé de volutes d'or émaillées est fixé un coq de haut-relief. Il pose la patte sur un diamant et deux autres petits diamants sont placés sur sa poitrine. Au bas du bijou pendent trois petites perles »

— Un pendant de cou en pâte, monté en or émaillé : c'est là le type (N° 1855) des bijoux de deuil au XVI^e^ siècle. « Ce bijou est modelé en pâte noire odoriférante incrustée d'or. Sur une terrasse bordée d'un ornement en or émaillé se dresse une figure de femme vêtue d'une longue tunique symbolisant la Charité. La double chaîne de suspension est en pâte noire et en or émaillé. Une grosse perle de pâte noire sertie d'or termine le bijou à sa partie inférieure. »

— Enfin, un pendant de cou en or émaillé, de travail allemand (N° 1858) : « Sur un cor en or est représenté un chasseur, un genou en terre, ajustant avec une arquebuse un gibier imaginaire. Trois perles en poire sont suspendues au bas du bijou que termine une bélière émaillée, ornée également d'une perle. »

Quand ces pendants n'étaient pas fixés à des boucles d'oreilles, ils étaient suspendus à des colliers, et s'appelaient alors *pend-à-col*. Comme il est aisé de le

voir, il ne s'agit plus là ni d'un amulette, ni d'un bijou pieux, bijou votif ou reliquaire; mais d'un bijou dont le seul but est d'agrémenter et d'enrichir la parure.

Les colliers étroits, prenant la forme précise du cou, se prêtaient à leur usage : d'ailleurs, suivant la coquetterie de la personne qui le possède, le pendant ne se mettra pas qu'aux oreilles ou au jaseron, mais encore, en guise de plaque, à la toque ou au chapeau, dans les cheveux, où il est retenu alors par une épingle. Le XV^e^ siècle s'en tient à la forme ronde quand le pendant est fait d'un médaillon; le XVI^e^ siècle apporte une innovation : il donne au médaillon la forme ovale, plus élégante, moins ramassée. Le musée du Louvre, le musée de Cluny et le Cabinet des Antiques possèdent de ce genre des pendants précieux, tels que le pend-à-col italien, fait d'une pièce de cristal de roche, enchâssée dans une monture d'or émaillée de vert et de rouge, et le pend-à-col dont le milieu en or ciselé représente d'un côté la *crucifixion* et de l'autre le serpent d'airain et est couvert de deux lentilles chevées en cristal de roche; la monture est émaillée noir à godrons blancs et rouges et ornée de quatre rubis. Quant aux colliers, ils deviennent l'accessoire, toute l'importance appartenant au pendant; ils étaient alors faits de chaînes en filigranes avec quelques chaînons d'émail, comme on le voit dans certains colliers du Louvre.

Un collier florentin cependant suffit seul à son effet : il est fait de boucles en trèfles renversés alternant avec des croix plus petites; la pièce du milieu surmontée d'une couronne, est ornée d'un cœur; il est émaillé blanc et porte, en guise de pendants, des perles percées de part en part et montées sur une goupille rivée. C'est un bijou fort délicat et d'un goût certainement plus affiné qu'un pendant célèbre, composé d'une nef en or émaillé et soutenue par une triple chaîne garnie de perles.

Les bracelets réapparaissent au XVI^e^ siècle; mais nous ne pouvons guère connaître que ceux qui ont été figurés par les peintres dans les portraits et les tableaux. Chez les uns, nous voyons des gourmettes de différentes grosseurs; chez d'autres, des chaînes avec pendants alternés; chez d'autres encore, des cercles d'or, unis, ciselés ou émaillés; enfin, quelques-uns nous montrent, des camées, et le Cabinet des Antiques en possède deux de ce type, qui ont appartenu à Diane de Poitiers. Les camées sont montés très délicatement en or émaillé.

Pour la coiffure, nous avons vu qu'on faisait parfois usage d'un pendant : le plus souvent, comme les cheveux étaient couverts par un chaperon ou enfermés dans une résille, sur le devant de laquelle on mettait des perles, on cerclait le front d'une ferronnière unie, ou portant au milieu une pierre précieuse, améthyste, turquoise, rubis ou grenat. C'était

Fig. 182. — Claude de France, d'après une peinture postérieure à 1529.

comme une larme de lumière étoilée, brillant sur la matité de l'épiderme. Les portraits que nous possédons du XVI^e^ siècle sont à cet égard précieux comme documents.

Chez les hommes, la mode exigeait qu'un bijou appelé *enseigne* ou *affiche* fût fixé au chapeau; le sens

Fig. 185. — Enseigne de chapeau (XVI^e^ siècle).

de ce mot s'étendit même, à cause de la vogue ou de l'abus qu'on fit de l'objet qu'il servait à désigner; et, avec l'orthographe et la prononciation picardes, *affiquets*, il fut employé au XVI^e^ siècle pour désigner tous bijoux d'or, d'argent et de bronze.

Le Cabinet des Antiques possède quelques-uns de ces affiquets, au milieu représentant des personnages ou des têtes, et à la monture plus ou moins

ouvragée, le plus souvent émaillée, mais toujours d'un goût particulièrement aimable.

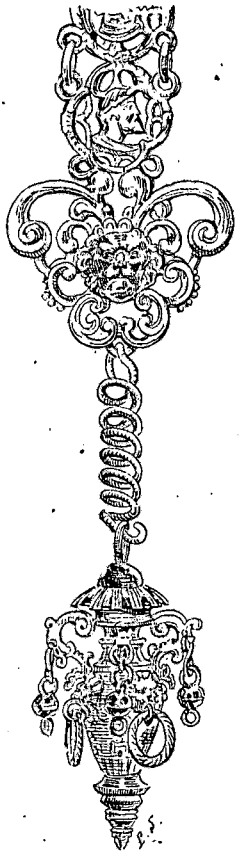

Fig. 184.
Chaîne de ceinture.

Enfin, nous ne pouvons pas quitter les bijoux de la Renaissance sans indiquer une série d'objets qui touchent d'assez près à la bijouterie, si l'orfèvrerie et la joaillerie sont en droit de les revendiquer; nous voulons parler des ceintures et de tout ce qu'on y suspendait, peut-être par un vieux souvenir des coutumes gauloises.

Nos collections sont malheureusement très pauvres de ces ceintures, et nous sommes obligés de nous en rapporter encore aux documents iconographiques pour nous faire une idée de la richesse et de la variété que ces parures étaient susceptibles de recevoir. Les plaques de métal filigranées, les pierreries, les chaînes émaillées, les médaillons, tout était mis en usage pour elles. Les fermoirs et les ferrets étaient souvent d'un travail très poussé, qui

en faisait de véritables bijoux. A ces ceintures les dames pendaient de petites trousses où se trouvaient un mince couteau, des ciseaux, un petit flacon ou quelque autre bibelot de toilette. Mais nous ne pouvons insister sur ces objets sans sortir des limites qui nous sont assignées.

CHAPITRE XI

LES BIJOUX AU XVII^e SIÈCLE

L'histoire des bijoux au XVII^e siècle est marquée par ce fait que la bijouterie disparaît de plus en plus derrière la joaillerie. Le goût des pierres précieuses se répand d'autant mieux qu'il flatte la solennité orgueilleuse des individus, et que le sentiment, qui cherche une excuse à ces dispendieuses coquetteries, attribue aux pierres employées des vertus symboliques. La pierre n'est plus seulement un objet de parure, elle devient l'agent d'une superstition, et l'on sait que les superstitions, qui trouvent toujours de bons esprits pour les combattre, trouvent également une infinité de gens pour les adopter.

Malgré notre désir de nous en tenir aux objets de bijouterie, force nous est de suivre l'évolution du bijou même lorsqu'il devient objet de joaillerie.

Dans les bagues surtout nous allons voir la pierre jouer le rôle important; la taille en est variée, on ne

se borne plus pour le diamant à la pointe naïve, en pyramide à quatre faces, et pour les autres pierres l'emploi de la pierre en cabochon, dans sa forme primitive, et polie seulement. Au XVII^e^ siècle, on connaissait des tailles qui sont encore pratiquées aujourd'hui pour les diamants et les autres pierres; ce sont les tailles en *table*, *à coins rabattus*, en *rose*, en *non recoupé*, en *recoupé*. Tout l'intérêt portant sur la pierre, point n'est besoin de s'ingénier à ciseler des figures humaines en cariatides, le long des anneaux; l'anneau devient plus simple, plus léger même; cependant on ne le laisse pas absolument découvert; on y met encore de l'émail, cet émail qui se prête d'ailleurs avec une rare variété de tons au besoin d'encadrer richement le diamant ou la pierre.

En guise de chaton, le bijoutier s'efforçait d'imiter une fleur; et cette fleur était faite de pierres, de parties d'émail sur le métal, or ou argent. On eut comme cela des bagues d'une invention naïve, que l'extrême habileté de l'ouvrier fait considérer avec plaisir. Ici, c'est un jasmin, fait d'un rubis serti dans l'or, et accompagné de roses et de brillants sertis dans l'argent; l'anneau est en or repercé, et a reçu une ciselure qui indique la continuation du feuillage. Là, c'est une fleur plus inventée encore : une couronne de pétales figurés par des opales, au centre de laquelle une émeraude rectangulaire est tenue

dans une griffe: autour des pétales, des parties émaillées rouge et blanc figurent des pédoncules; l'anneau, d'or, suivant la manière généralement adoptée, est fait d'un feuillage qui continue le chaton.

A côté de ces bagues à fleurs qui répondaient comme décor à des idées de simplicité, et offraient un moyen aisé et fécond de faire valoir la qualité des pierres, il y avait d'autres bagues où l'influence des sentimentalités de l'époque se fait sentir. N'oublions pas que nous sommes au siècle des Précieuses ridicules, au siècle où le cœur se livre à de fastidieuses discussions sur la carte du Tendre. Le cœur n'est plus qu'un agent employé à faire des serments, et aussi à les trahir: il devient une personne suivant les règles de la fable; une personne qu'il faut enchaîner, qu'il faut garder sous des verrous, ainsi qu'on garde un prisonnier; il est le captif qui exhale sa plainte, au fond des bastilles du sentiment.

Les bagues portent le reflet de cet état des esprits au XVII^e siècle. La collection de M. Taburet-Boin nous en fournit la preuve, avec une bague dont l'anneau est plat et repercé du corps, et dont le chaton est fait d'une topaze en forme de cœur, qui brûle de trois flammes en roses serties dans de l'argent. L'idée s'affirme plus encore dans une bague de fiançailles de la collection Massin, bague que M. Fontenay croit être une bague allemande. Là, il ne s'agit pas d'un

cœur, mais de deux cœurs faits en dents de broquart unis par un cadenas de forme triangulaire; de chaque côté de l'anneau est suspendue une petite clef, une pour chaque époux. C'est un véritable rébus de la constance conjugale, dans la forme de pensée la plus banale; pour cette raison peut-être la mode se répandit des bijoux de ce type; seulement, suivant la fortune des épousés, les deux dents de broquart étaient entourées de pierres et de diamants; les variations seules changeaient sur le même thème; le broquart étant le nom donné au sanglier d'un an, les dents d'une bête de cet âge, encore vierge de tout méfait, devaient donc, pour ainsi dire, recevoir le serment de deux cœurs décidés à devenir fidèles.

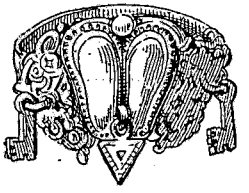

Fig. 185. — Bague allemande de fiançailles.

Cependant, si le cœur a ses exigences, le plaisir d'exposer aux yeux d'autrui des bijoux qui parlent de richesse a les siennes; et à côté des bagues de sentiment, le XVII^e^ siècle s'attache aux bagues de diamant. Là, plus de fleurs, plus de symboles, une pierre, un diamant, aussi gros que le permet l'état de fortune, un diamant habilement taillé, et monté de manière à ce que nulle parcelle de son éclat ne soit distraite. Quelquefois même un diamant ne suffit pas; on en sertit plusieurs au chaton. Nous avons, pour nous ren-

seigner à cet égard, à défaut de bijoux existants, les dessins inventés par Gilles Légaré, orfèvre du roi. L'anneau, bien qu'on y ciselle des fleurettes, n'a pas de signification d'art, il est le servant de la rose taillée parfaitement, qui couvre le doigt de ses feux; c'est riche et solennel comme tout ce qui se fait autour du roi-soleil. Que le voyageur Chardin importe d'Orient le goût des pierres de couleurs, saphirs, topazes, émeraudes, rubis, et voilà immédiatement la mode qui reprend plus violente qu'à l'époque carolingienne. Seulement les pierres sont mieux préparées et mieux montées; elles ont subi des tailles variées et ruissellent dans toute la parure.

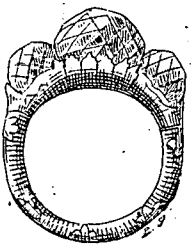

Fig. 186. — Bague dessinée par Gilles Légaré.

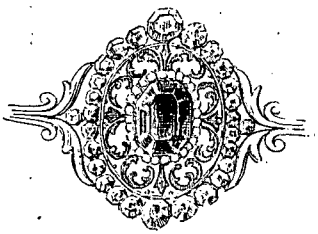

Fig. 187 et 188. — Bagues du XVII^e siècle.

On comprend alors pourquoi les chatons des bagues où les pierreries doivent s'entasser deviennent parfois si volumineux: un beau bijou de la collection

Poldi-Pozzoli, de Milan, en fournit un exemple intéressant.

Dans de telles dispositions on peut s'étonner que le bracelet n'ait pas offert au luxe du XVII^e^ siècle un champ tout préparé pour recevoir des pierreries. Peut-être y a-t-il à cela deux raisons : d'abord le prix très élevé auquel eussent atteint des cercles tout endiamantés, et ensuite le costume, la manche, qui ne l'eût pas comporté. A cette époque, en effet, nous voyons deux sortes d'ornement au poignet. Tantôt une mince chaînette d'or qui en fait plusieurs fois le tour, tantôt un ruban assez large dont le nœud sert de parure. Le nœud se remplace, chez les personnes de qualité, par un fermoir, et ce fermoir est souvent une sorte de médaillon au cadre ciselé ou enrichi de pierres, où se trouve enchâssé un camée. Ce bijou avait cela de commode, qu'il devait certainement être employé, suivant la volonté de la personne qui le portait, comme ornement au poignet, ou comme pendant de collier, ces pendants qui eurent tant de succès au XVII^e^ siècle, grâce au talent des artistes qui en fournissaient les modèles.

Il y avait néanmoins des pendants qui se fussent refusés à jouer un autre rôle dans la parure; ces pendants étant généralement terminés à la partie inférieure par une ou plusieurs perles en pendeloques. A la fin du XVI^e^ siècle, Jean Collaert, un graveur d'origine flamande, et Jacques Androuet, archi-

tecte, surnommé Du Cerceau, à cause de l'enseigne qui pendait à sa maison, ont dessiné des modèles

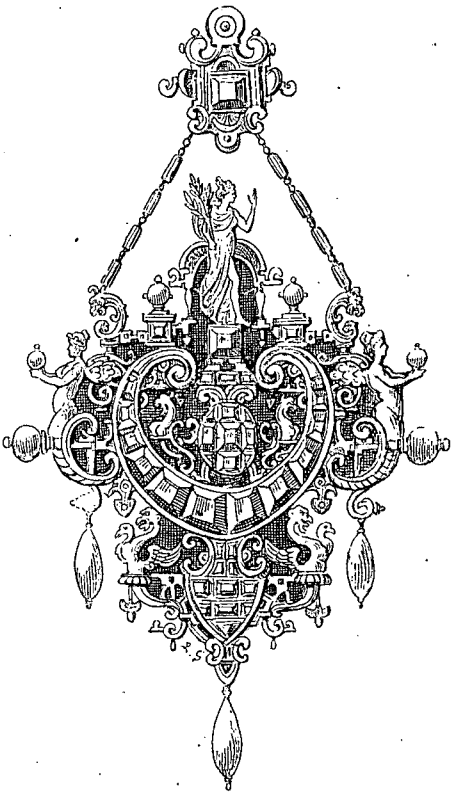

Fig. 189. — Pendant par Jean Collaert.

fort élégants où la pierre et la perle s'harmonisaient autour de quelque figure mythologique, et qui, parce

qu'ils interprétaient le goût de l'époque, ont certainement dû être exécutés ; mais nous n'en avons aucune preuve. Collaert était plus compliqué que Du

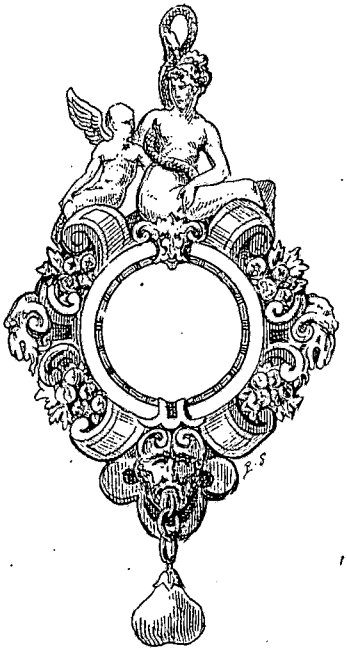

Fig. 190. — Pendant par Androuet Du Cerceau.

Cerceau : le premier, à l'aide de figures et de monstres, se plaisait à donner une signification philosophique aux pendants qu'il rêvait; il y mettait une pensée, qui en faisait ce qu'on appellerait aujourd'hui de la bijouterie littéraire, multipliant à plaisir les pierres taillées en table. Le second est plus simple, et

s'il ne peut prétendre avoir été plus artiste, il fait toutefois preuve de plus de goût ; il varie peu ses formes, mais ses plaques, dont le décor fondamental est formé de cuirs roulés, de têtes d'animaux et de fleur s'ornent sans lourdeur de figures d'une spirituelle mythologie, nymphes, amours, faunesses, têtes de chérubins ou de satyres. Cela, à l'exécution, eût donné de fort jolis bijoux, et indique d'une manière précise combien étaient sérieuses alors les préoccupations de l'art décoratif : le style n'est plus laissé au hasard et à l'invention des artisans; il est au contraire réglé, pesé, étudié, imposé presque, bien qu'en définitive les artistes qui ont contribué à son évolution se soient inspirés d'un goût qu'ils savaient devoir plaire à leurs contemporains.

Qu'on n'oublie pas, d'autre part, que le XVII^e siècle a eu une orfèvrerie particulièrement somptueuse, à la beauté de laquelle l'art des Théodore de Bry et des Stéphanus n'est pas étranger ; rien d'étonnant alors que la bijouterie ait subi l'influence de l'effort décoratif dépensé dans l'orfèvrerie, qui n'est, si je puis m'exprimer ainsi, qu'une bijouterie agrandie; il y avait pour les deux arts une direction commune dans les grandes lignes, et s'il était permis à des fantaisistes d'improviser des tendances et de satisfaire à des caprices, il appartenait aux maîtres dont nous avons donné le nom de défendre les traditions et d'en créer de nouvelles.

« Cette direction voulue, qui existait alors, écrit M. Fontenay avec une haute raison, puisait sa force dans une grande conviction professionnelle, partagée par le maître et par l'élève, et les beaux résultats qu'elle atteignait se sont encore manifestés longtemps; puisqu'en 1702 nous voyons le brave Bourguet, maître orfèvre à Paris, faire un recueil de modèles de travaux à l'usage des jeunes apprentis graveurs, intitulé : *Livre de taille d'épargne*, et commencer son œuvre par cette phrase : « Mon dessein, en faisant ce livre, a été d'instruire la jeunesse et de soulager les maîtres ».

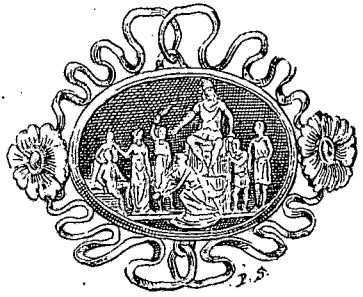

Fig. 191. — Médaillon encadré de rubans d'or émaillé.

Cependant le métal employé seul et l'émail n'étaient pas absolument dédaignés, puisque nous possédons au Louvre un collier d'argent doré fait de monogrammes découpés à jour, reliés entre eux par un chaînon. Dans certains médaillons même, appartenant à d'autres collections, le portrait qui occupe le milieu du bijou est encadré d'or ciselé et émaillé : on peut en donner comme exemple le médaillon ovale, représentant le *Jugement de Salomon* (Cabinet des Antiques), qui est encadré de fins rubans

émaillés, ayant leur point de départ sous deux larges fleurs; un autre bijou, un beau camée d'une femme drapée à l'antique, de forme elliptique, est encadré d'une guirlande assez large de fleurs émaillées. L'émail est employé de différentes façons, tantôt en plein relief, tantôt incrusté au feu dans des champlevés d'or, comme nous l'avons vu au moyen âge, tantôt en bas-relief dans des bijoux qui gardaient certainement le souvenir des splendeurs de la Renaissance. Mais l'étude technique des procédés employés pendant le XVII^e siècle, si intéressante qu'elle soit, nous entraînerait trop loin, et nous devons nous borner à signaler encore quelques pendants curieux qui peuvent être considérés comme des merveilles de bijouterie, ou tout au moins comme des types ayant servi à développer la mode à l'époque de leur invention. Nos collections du Cabinet des Antiques et du Musée du Louvre en possèdent quelques-uns de précieux.

Fig. 192. — Camée dans un cadre de fleurs émaillées.

C'est, par exemple, un camée ovale, représentant de profil à droite et en buste Henri IV et Marie de

Médicis ; la monture est faite d'émaux rouges et noirs incrustés à plat dans des champlevés d'un dessin Renaissance; c'est encore le camée de forme octogo-

Fig. 195. — Henri IV et Marie de Médicis.
Camée dans un cadre d'or émaillé.

nale, représentant Louis XII enfant; le cadre est d'or émaillé de noir, de blanc et de vert, dans le dessin dit *cosses de pois*; c'est enfin l'envers d'une boîte de médaillon, du Louvre, émaillé en relief, et portant

toute une flore épanouie, un chef-d'œuvre d'une incomparable maîtrise. A citer encore : un camée représentant une famille antique; ce camée a la forme d'un carré dont on aurait renflé les côtés en abattant les angles ; il est monté sur une plaque au

Fig. 194. — Monture *cosses de pois*.

fond émaillé bleu, aux rinceaux émaillés blanc et noir, aux larges feuilles d'ornements émaillées en vert transparent jouant sur flinqué[1]. C'est une pièce de cabinet de toute beauté : l'envers même porte un travail très fini d'émail blanc et d'arabesques

1. L'opération de *flinquer* consistait à rayer le métal pour y faire mieux tenir l'émail.

bleues et noires; un autre camée, de forme ovale : Louis XIV de profil à droite vu jusqu'aux épaules. L'encadrement est double : un premier cadre dentelé et ciselé et un second, extérieur, repercé à jour : cette monture d'or ne porte pas d'émail.

Un pendant vénitien composé d'une rosace et d'un cœur : le métal, façonné en forme de feuilles d'une rare entente décorative, a reçu de nombreuses roses qui font de ce bijou une belle pièce de joaillerie ; ce pendant fait partie de la collection de M. G. Morchio, ainsi qu'un pendant plus élancé encore, et terminé par une croix de grosses pierres.

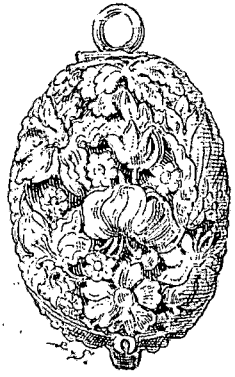

Fig. 193. — Boîte de médaillon émaillée.

Mais ces pendants, il est facile de s'en rendre compte, quelle que soit leur valeur décorative, avaient des dimensions excessives ; les bijoutiers français de la seconde moitié du XVII^e^ siècle en firent de proportions plus restreintes, où l'art atteint à la perfection. Ils s'étaient souvenus des tentatives de Daniel Mignot, qui voulait que la monture restât insignifiante à côté de la juxtaposition des pierres, comme il en avait donné l'exemple dans un pendant où un rectangle était occupé par trente-cinq diamants taillés en table. Les bijoux de ce genre, qui répon-

daient à des appétits d'amour-propre, étaient trop coûteux pour que la mode en persistât. Gilles Legaré ramena les choses à une donnée plus saine; les pendants de son invention sont d'une grâce toute charmante et d'une élégante légèreté d'aspect. Il part d'une conception unique : un ruban dont il varie les nœuds et les détours, de façon à pouvoir y sertir des diamants ou y suspendre des perles; la mobilité même de certaines parties du bijou est un agrément de plus.

Fig. 196.
Pendant vénitien en joaillerie.

Nous nous sommes longuement attardés aux pendants de cou du XVII[e] siècle, parce qu'ils sont très remarquables; et il est facile de comprendre que toute l'importance allant au pendant, le collier était moins cherché; on trouvait bien encore des carcans, des colliers prenant exactement la mesure du cou; on se servit aussi beaucoup de chaînes d'or, ou de chaînes enfilées de perles, que les femmes portaient de différentes façons : tantôt en plusieurs

rangs libres sur la poitrine, tantôt en bordure du corsage décolleté : dans ce cas, les pendants servaient, comme des broches, à retenir les courbes du collier aux épaules et au dessin de la gorge : les portraits du XVII^e^ siècle nous fournissent à cet égard de précieux renseignements.

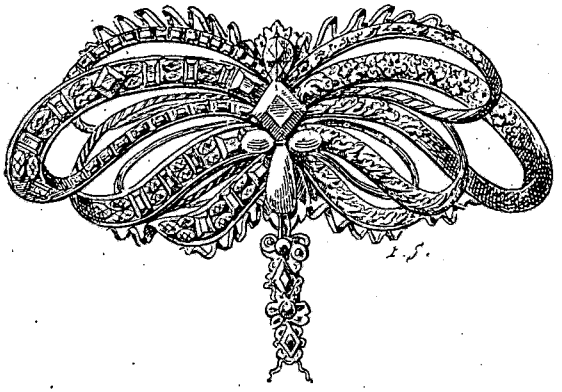

Fig. 197. — Pendant en joaillerie, d'après Gilles Légaré.

Ainsi que nous venons de l'indiquer, la broche, au XVI^e^ siècle, est la sœur jumelle du pendant de cou; elle ne diffère que par sa destination : tandis que le pendant pèse sur la chaîne du collier, la broche au contraire soutient cette chaîne. Cependant la broche, telle que nous l'entendons encore aujourd'hui, est postérieure au collier. A notre sens, elle ne se distinguera absolument du pendant qu'au moment où la suspension du collier, suivant la

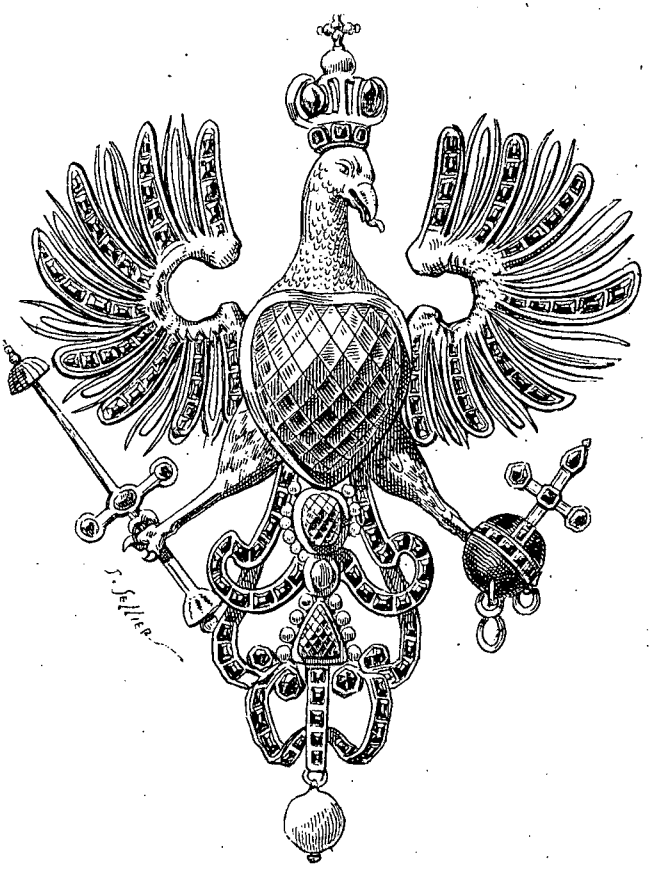

Fig. 138. — Aigle agrafe en ambre, émaux et grenats.

forme du corsage, obligera le bijoutier à munir la pièce d'un ardillon, pour qu'elle puisse être portée seule.

C'est de ce type de bijou que relève l'agrafe du Louvre, figurant une aigle blanche héraldique, vue de face, les ailes éployées, la tête portant une couronne, les serres soutenant à droite le globe croiseté, à gauche une épée terminée en sceptre. Le corps rebondi est fait d'un morceau d'ambre brun taillé à facettes multiples; le reste du corps émaillé de blanc et de noir porte sertis un grand nombre de grenats en table. Nous nous souvenons avoir vu un bijou de ce modèle répété trois fois dans un petit portrait de princesse de Gaspard Netscher (1639-1687) : le plus grand était au bord du corsage décolleté, au creux de la gorge; et deux petites chaînettes d'or agrémentées de perles de place en place l'unissaient aux deux plus petites placées sur les épaules.

Lorsque la mode des chaînes, mode coûteuse, disparut, elle entraîna momentanément celle des broches ainsi placées; on était alors au milieu du XVII^e siècle, et cette disparition se fit un peu brusquement par raison d'État; les bijoux, les étoffes, les passements enrichis de houppes, d'emboutissements, de cannetille, de paillettes, absorbaient tant de métal, que les écus étaient fondus pour en fabriquer; Mazarin, qui préférait les espèces sonnantes à ce luxe ruineux, voulut sauver le numéraire de la crise qui

le menaçait : il décréta en 1644 que les habits les plus somptueux ne devraient être qu'en soie, et il ajouta par une déclaration supplémentaire, qui annonçait la sévérité de la sanction en cas de désobéissance, que le roi lui-même s'interdisait ce qu'il défendait à ses sujets.

On remplaça alors les bijoux par des coques de rubans, que l'on baptisa du nom de *galants*; puis, lorsque le décret eut perdu quelque peu de sa force, on retint le galant avec une petite broche, ou même des ferrets ornés de pierres. Ensuite le galant disparut à son tour sous des bijoux de pierres fausses débitées par un marchand du Temple. Enfin, vingt ans après, on ne se soucia plus du décret de Mazarin : les pierres fausses étaient remplacées par de vraies pierres, non plus seulement à la place où l'on fixait les galants, mais ruisselant sur tout le corsage dont le devant n'était plus qu'une vaste pièce de joaillerie.

Les pierreries se continuaient sur la ceinture, qui en était garnie la plupart du temps. Mais cette mode était combattue par une autre mode qui faisait les ceintures d'un tissu en fil de métal et les décorait de plaques émaillées. On y suspendait des petites trousses à ouvrage en métal ciselé, or ou argent, ou bien un miroir, aux plaques chargées également de riches émaux et de fines incrustations. Ce n'est que plus tard qu'on y suspendra, par une châtelaine courte, la montre au boîtier travaillé avec art.

Enfin, pour les bijoux de coiffure au XVII^e siècle, la mode exigea d'abord que des rangées de perles fussent mêlées aux tresses échafaudées des cheveux : les portraits de l'époque nous montrent à quelle va-

Fig. 199.— Aigrette de joaillerie, d'après Petrus Marchant.

riété d'effet les artistes capillaires savaient atteindre avec ce genre de parure. Cette mode se prolongea sous Louis XIV : mais les perles sous Louis XIII et sous Louis XIV ne devaient former que le fond essentiel de la parure, le besoin de luxe devait inventer quelque chose qui fût moins discret, et nous allons voir ce qu'on inventa pour y satisfaire.

Sous Louis XIII, les femmes joignirent aux perles un nœud de ruban, appelé *culbute*, qui semblait placé en équilibre au sommet de la tête : ce ruban portait parfois en son milieu un petit bijou ; nous en avons vu un exemple dans un portrait de Hond-

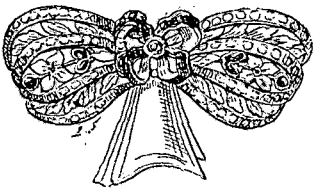

Fig. 200. — Affiquet en forme de nœud de ruban.

thorst ; parfois il était remplacé par une aigrette de joaillerie, ornée de brillants et de roses, comme celle dont Petrus Marchant, l'un des initiateurs de la joaillerie, a donné le dessin.

Sous Louis XIV, les femmes empruntent aux hommes du xvi^e^ siècle l'affiche dont ils ornaient leur chapeau, et elles s'en font des affiquets. Seulement elles en modifient la forme, et l'affiquet a désormais l'aspect d'un nœud de ruban en métal ajouré, ou d'une gerbe fleurie, pour laquelle les pierres et l'émail font les frais d'un décor ingénieux. Un peu plus tard, avec l'habitude qu'on avait prise de tout désigner par des images, sous l'influence du caquet mièvre et métaphorique des précieuses, ces affiquets, qui avaient des tremblements et des reflets, au bout des longues

épingles qui servaient à les fixer sur la tête, ces affiquets s'appelèrent *guêpes* et *papillons*, à cause des insectes que leur aspect pouvait évoquer chez des imaginations complaisantes : et Boursault, dans sa comédie des *Mots à la mode*, en a donné une description très précise en quatre vers souvent cités :

> Ce qu'on nomme aujourd'hui guêpes et papillons,
> Ce sont les diamants du bout de nos poinçons,
> Qui, remuant toujours et jetant mille flammes,
> Paraissent voltiger dans les cheveux des dames.

La rime n'est pas riche, mais la description est nette. Ces guêpes et ces papillons étaient très variés de sujets : on y représentait des oiseaux, des fleurs, des fruits, et quelques-uns qui sont parvenus jusqu'à nous font le plus grand honneur à la joaillerie du XVII^e siècle; c'était d'ailleurs l'époque où les mines de Golconde inondaient le continent de diamants, et Louis XIV, malgré le désir qu'il en exprima, ne put enrayer le luxe qui se montrait favorable à cette inondation.

CHAPITRE XII

LES BIJOUX AU XVIIIe SIÈCLE

Dans une savante étude sur l'orfèvrerie française au XVIIIe siècle, M. Germain Bapst a caractérisé en quelques mots très justes le double courant qui préside à l'art décoratif pendant le dernier siècle :

« Sous Louis XV, écrit-il, le roi a bien encore un rôle dans la direction des esprits et dans le choix du style, mais c'est surtout la favorite qui dirige les beaux-arts.

« Sous Louis XVI, tout est abandonné au public : la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau donne des goûts de sentimentalité exagérée. Il n'y a plus de direction de l'esprit public, la fantaisie déraisonnée règne partout : le mauvais goût commence. »

En ce qui concerne les bijoux, un fait plus grave s'était affirmé pendant le XVIIIe siècle ; les progrès de l'industrie aidant, et la chèreté du métal s'étant accrue en raison du besoin plus grand que tout

le monde semblait en avoir, nobles et bourgeois, la bijouterie en faux s'était répandue, faisant une terrible concurrence aux bijoutiers-orfèvres, et aggravant la situation de ces derniers, déjà très précaire.

Et cela était d'ailleurs de leur faute : la communauté des bijoutiers et des orfèvres avait accueilli avec joie la mode qui mettait de l'or partout, et employait à cette décoration le métal des monnaies. En 1754, l'abbé Coyer, le spirituel écrivain des *Bagatelles morales*, écrivait : « On ne connaissait l'or qu'en monnaie, il n'était employé qu'à établir des manufactures, qu'à construire des ponts et des flottes, qu'à élever des monuments, qu'à circuler dans l'État. Nous le fixons, nous le travaillons, pour la magnificence ; il se transforme en cent petits meubles, qui distinguent la bonne compagnie ; il enrichit nos étoffes et brille sur nos voitures et dans nos appartements ; il a même passé aux antichambres ; un laquais de l'autre siècle, qui aurait tiré une montre d'or, eût été arrêté comme un voleur. »

Aussi, que se produisit-il? Un orfèvre de Lille, nommé Renty, inventa un alliage de métaux brillants, et prit un brevet royal en 1729 ; cet alliage, qui avait le tort de se détériorer trop rapidement, fut perfectionné par le fondeur du roi, Leblanc, qui lui donna toutes les apparences de l'or, d'où son nom de *similor* ; et en dépit de la guerre que lui fit la commu-

nauté des orfèvres, le similor jouit d'une vogue extraordinaire pendant toute une partie du XVIIIe siècle. Cependant, à la suite de divers procès, on en limita l'emploi aux boucles de souliers, aux pommes de canne, aux gardes d'épée, aux boutons d'habit, et même aux boîtiers de montre, réservant le métal vrai pour les autres objets de bijouterie : c'était la porte grande ouverte aux contrefaçons.

Malgré cela, le luxe de l'aristocratie nobiliaire et financière allait grandissant, et s'était répandu jusque dans les classes moyennes de la bourgeoisie. On usait, à profusion, de joyaux rehaussés de perles et de pierreries ; les écrins des nobles dames et des bourgeoises enfermaient des fortunes. L'anneau et la boucle d'oreille pour les femmes semblaient aussi indispensables que les vêtements ; et celles qui étaient riches s'appliquaient à ne paraître en société que couvertes de diamants. Dans les jardins publics on rencontrait des élégantes qui sur elles ne portaient pas moins de 100000 francs de bijoux, si l'on en croit les chroniqueurs du temps ; les corbeilles de mariage devaient en déborder, et celle de Marie-Josèphe de Saxe, qui épousa le dauphin, fils de Louis XV, en 1747, en contenait pour une valeur de 158 954 livres, dont les objets avaient été fournis par les artistes les plus en renom de l'époque, Hébert, Balmont, Girost, Fayolle, et autres encore.

On comprend aisément, dans ces conditions, quel

éblouissement devait offrir au regard une salle de spectacle, où les princesses rivalisaient de coquetterie avec les femmes des fermiers généraux et des financiers. Comme cela ne suffisait pas de porter sur soi des joyaux, on avait trouvé, pour en multiplier encore l'usage, la mode des portraits en miniature, montés soit en médaillon, soit à l'envers d'un miroir, soit sur le couvercle d'une tabatière. La cour avait puissamment contribué à répandre ce goût. « Au jour de l'an et à certaines époques de l'année, écrit l'éditeur du *Journal de Lazare Duvaux*, le roi, la reine, les princes et les princesses distribuaient régulièrement aux principaux personnages de la Cour un grand nombre de portraits en miniature. Les portraits étaient commandés aux meilleurs artistes et livrés ensuite aux bijoutiers les plus remarqués, pour être montés en tabatières, en boîtes de toutes sortes, en bracelets, en bagues ou en broches. »

Ces miniatures, souvent demandées à Lebrun, Liotard, Drouais, Charlier et d'autres moins réputés, avaient rencontré pour les monter un homme qui s'en était fait une spécialité, le joaillier Basan, que le duc de Choiseul avait pompeusement baptisé *le Maréchal de Saxe de la curiosité.*

Voilà donc quel était le goût du XVIII^e^ siècle pour les bijoux ; nous allons voir maintenant quels étaient ces bijoux.

Les bagues ont été un bijou particulièrement cher au XVIIIe siècle, parce qu'elles présentaient en dehors de l'objet de parure une expression de sentiment. Les bagues de mariage arrivent au premier rang avec ce caractère. Le South-Kensington Museum en possède une qui est fort jolie, et qui est de 1706. Le chaton est formé de deux mains en émail blanc, avec des manchettes piquées d'émail noir, et tenant entre les pouces et les index une rose en forme de cœur, sertie dans l'argent et surmontée d'une couronne.

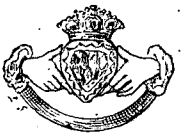

Fig. 201.
Bague de fiançailles.

Une autre bague, qui pourrait bien avoir été aussi une bague de mariage, nous paraît plus heureuse encore de style : le chaton comporte deux cœurs, l'un de saphir, l'autre de brillant, entourés chacun de petits brillants, et surmontés d'un nœud de rubans semés de roses.

Mais il y avait d'autres bagues qui, en dehors d'une date solennelle d'hyménée, n'avaient d'autre but que d'affirmer la tendresse et de parler, à celle qui la portait, d'affectueux souvenirs. N'oublions pas que nous sommes au temps des pastorales et des bergeries enrubannées, et que toute la production du luxe tient à satisfaire un même état d'esprit universellement accepté. Nous avons écrit autre part[1] quelques

1. *Cent chefs-d'œuvre de collections françaises et étrangères.* Un vol. in-folio, orné de 100 reproductions en héliogravure; préface de M. G. Lafenestre. Georges Petit, éditeur, 1895.

lignes qui expliquent cette manière d'être et de penser :

« Il n'y a là qu'une déviation accidentelle du goût, ou, si le mot *déviation* paraît exagéré, qu'une modification de ce goût, et nullement une note dominante capable de nous guider dans la recherche de l'idiosyncrasie d'une époque. Il semble que la préciosité puisse être considérée comme une période de transition entre les écoles du XVII^e^ siècle et celles du XVIII^e^, comme il s'en était formé une entre celles du XVI^e^ et du XVII^e^ : transition entre l'étude du cœur humain et des passions et la sentimentalité.

« Ce qui prouve abondamment qu'il en fut ainsi, c'est le succès de mode qui accueillit ce genre au XVIII^e^ siècle : ce genre-là répondait aux besoins et à l'état d'esprit de la société alors extra-polie, ayant des codes de bienséance, exagérant la grâce et la dignité, mise en fièvre par le besoin de paraître, et comprenant qu'à sa licence parfois scandaleuse il fallait mettre un masque, celui des belles manières avec lesquelles le bon ton ne devait pas transiger, et de la naïveté de sentiment qui pensait donner le change. Même à la fin du règne de Louis XIV, dans ces années quelque peu moroses où l'astre vieilli laissait mener son char embourbé par l'austère Maintenon, la préciosité n'aurait su déplaire à la partie jeune de la cour; à plus forte raison devait-elle séduire, sous la Régence et au début du règne de

Louis XV, la société généralement légère et avide d'amusements; elle y puisa des éléments pour se développer et peut-être aussi pour se discréditer. Lancret n'avait-il pas été reçu à l'Académie, en 1719, en qualité de *peintre des fêtes galantes*, ce qui lui était comme un brevet d'historiographe des amusements mondains? Il est vrai qu'à aucune autre époque la vie de l'aristocratie n'a été plus exclusivement oisive. Il s'agissait, non pas d'occuper le temps, mais de tuer le temps; et l'on sait, par les mémoires qui nous sont parvenus, que l'on s'ingéniait à trouver des distractions pour toutes les heures de la journée, en dehors de toute attention sérieuse : ceux qui constituaient le monde n'avaient d'ailleurs pas le choix et ils sont presque excusables; les affaires publiques leur étaient interdites, et les esprits n'avaient pas encore osé s'inquiéter des grandes questions d'ordre scientifique, philosophique ou social qui, dans la suite, furent mises en circulation. Il ne leur restait donc qu'à être de beaux esprits et à goûter, sans autre souci, les jouissances spirituelles et autres, que les circonstances et leurs goûts mettaient à leur portée. Ajoutons encore que la vie sans isolement, la vie de société où l'on redoutait l'ennui toujours menaçant et où l'imagination n'était sollicitée par rien de sérieux, était surtout et extraordinairement favorable à la préciosité.

« Par un sentiment bien humain, ces mondains

inutiles et conscients de leur inutilité rêvaient une autre vie que celle qu'ils s'étaient faite, pleine d'inavouées servitudes et de vaines complications. De là cet âge d'or qu'ils se sont forgé et qu'ils se représentent comme une éternelle pastorale, mais une pastorale spéciale où tous les bergers étaient un peu des princes, où toutes les bergères étaient des princesses. »

Et les bijoux aidaient, dans la mesure qui leur était propre, à donner l'illusion d'une primitivité de mœurs, à une époque dont l'histoire nous montre les mœurs singulièrement dépravées.

Mais revenons aux bagues sentimentales : M. Fontenay en cite plusieurs qui sont typiques. C'est

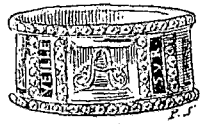

Fig. 202 et 203. — Bague rébus. — Bandeau de la bague développé.

d'abord un anneau muni d'un chaton elliptique d'un verre bleu cambré à la meule, ce qui lui permet d'épouser la forme du doigt, et sur lequel de petites roses serties en relief dessinent cette inscription : *A l'Amitié*.

C'est ensuite un bandeau, en forme de collier de chien, qui comprend quatre cartouches garnis au fond de paquets de cheveux que recouvrent des cristaux de roche à biseaux cambrés. Ces cartouches sont séparés par des plaques d'émail bleu, qui portent cette inscription gravée : *Amour veille sur elle*; chaque cartouche est gravé d'une lettre majuscule dont la lecture traduit un rébus : L. A. C. D., ou « Elle a cédé ». Comme on le voit, il est impossible d'être plus tourmenté de sentiment. Cette bague fait partie de la collection de M. Taburet-Boin.

Enfin une autre bague demandait les termes du rébus à la lettre initiale des pierres qui étaient serties dans le chaton, et pour signifier le prénom *Adèle*, on se servait des pierres suivantes :

ᗷMÉTHYSTE
ᗡIAMANT
ᗰMERAUDE
ᒪAPIS
ᗰMERAUDE

Pour un autre prénom, *Aglaé*, on employait :

ᗷMÉTHYSTE
ᗣRENAT
ᒪAPIS
ᗷGATE
ᗰMERAUDE

Cela, comme on le pense, ne pouvait donner que des bijoux médiocres ; l'imagination qui s'y dépensait nuisait plus à sa valeur qu'elle n'y ajoutait : quand la bague ne procédait pas de cette mode, elle

demandait aux bijoux récemment découverts à Pompéi sa genèse d'inspiration. Il fallut arriver à l'époque de Louis XVI pour que se répandit un genre vraiment nouveau, la bague dite *bague marquise*. « La bague marquise, écrit M. Fontenay, a un beau caractère. Elle ne ressemble à aucune autre. Un grand chaton allongé, soit ovale, soit octogone, placé en travers de l'anneau, couvre toute la phalange du doigt. Le tour du chaton est généralement fait de petits diamants, tantôt sertis clos à filets, tantôt maintenus par des chatons à quatre chiffres juxtaposés, toujours en argent. Le centre est occupé par un grand verre bleu cambré à la meule et jouant sur un paillon guilloché. Il reçoit comme décor soit un seul brillant isolé, soit un bouquet, soit une série de brillants disposés dans un ordre déterminé. L'anneau de la bague, fait en or rouge, est très délié dessous et s'évase tout à coup. Quelquefois l'évasement est couvert de petites roses. »

Ce sont là les caractères généraux de la bague marquise, très nettement définis par le regretté maître dont nous avons eu maintes fois à citer le nom dans cet ouvrage; mais ce n'est là, il est aisé de le comprendre, qu'une allure principale de la bague marquise, où les bijoutiers se sont plu à apporter toutes les modifications possibles de détails. Les ouvriers de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle étaient des habiles qui savaient éviter la monotonie, sans trop

pécher contre le bon goût. Nous citerons quelques exemples de ces bagues marquises, qui toutes ont le corps ciselé en or. En voici une dont le chaton a la forme d'une double ogive opposée par la base : le milieu est orné de brillants et de roses. Une autre est plus compliquée : le chaton est de forme octogonale allongée et présente dans son milieu la forme

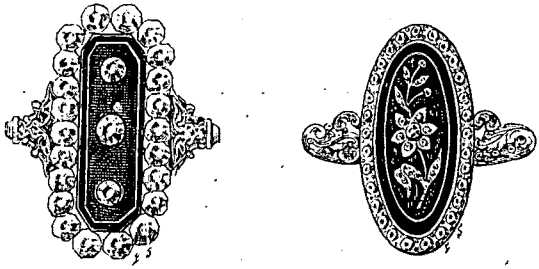

Fig. 204 et 205. — Bagues marquises.

de double ogive de la bague précédente ; le décor est composé de brillants et de roses, mais sur la ligne du centre on a disposé trois pierres de couleur.

Une troisième est également de forme octogonale : le milieu est occupé par une rangée de cinq roses, qu'entourent une vingtaine de brillants.

La quatrième, de même forme, présente en son milieu et en relief une rangée de quatre roses, séparées d'un encadrement de brillants par un léger dentelé d'or.

La cinquième, fort belle, de même forme, mais plus développée, porte en son milieu un octogone de

verre bleu, agrémenté de trois roses : le verre bleu est entouré lui-même d'autres roses, qui forment un dentelé au bord du chaton.

La sixième est de forme ovale allongée : la courbe extérieure est ornée de petites roses, et le verre bleu du milieu porte une branche de fleurs, avec brillants et roses.

Une septième encadre de brillants un fond de cristal vert émeraude, de forme ovale, agrémenté lui-même de roses.

Enfin, pour en finir avec les bagues au XVIII^e^ siècle, nous rappellerons que les bijoutiers n'avaient pas abandonné l'émail, et qu'on en possède dont le chaton, en ovale élargi, porte, de ce procédé, des décors de plusieurs couleurs, blanc, bleu, vert, noir.

Les colliers du XVIII^e^ siècle continuent à quelques différences près les traditions du XVII^e^. Le pendant est toujours en faveur et on le porte passé dans un velours plat. Quelquefois le pendant est remplacé par un nœud de brillants; dans ce cas, il est cousu sur le velours, qu'il semble retenir, afin d'avoir plus de fixité. Au point de vue de la monture, les colliers de métal sont faits suivant les pierres qui les ornent, d'argent pour sertir les diamants et d'or pour sertir les pierres de couleur. Cela relève surtout de la joaillerie.

Comme les perles étaient assez abondantes, la mode était favorable aux colliers de perles à deux ou

plusieurs rangs; la bourgeoisie elle-même en faisait usage, si l'on en juge par les portraits et les gravures du temps.

Il faut, comme pour les bagues, arriver à l'époque de Louis XVI pour trouver des types plus originaux de ce bijou. Ainsi la monture d'un très beau camée représentant Louis XV et qui fait partie de la collection du Cabinet des Antiques : elle offre un remarquable travail de fleurs émaillées découpées à jour et modelées en bas-relief.

Ainsi encore un joli collier de la collection Taburet-Boin. Le tour du cou est composé d'une chaîne de mignonnes plaquettes d'or agrémentées de place en place par des pendants de saphir, entourés de perles, que joignent en une courbe gracieuse d'autres doubles rangs de perles. Au milieu, un saphir entouré de perles porte, en guise de pendant, une sorte d'écusson en cristal de roche, orné d'un ovale en émail bleu mauve, agrémenté lui-même d'une rose : le tour de l'écusson est enrichi d'un rang de perles.

C'est ici qu'il convient de parler d'une sorte de bijoux exquis que portaient au milieu du XVIIIe siècle les paysans de la Bresse, et qui, à cause de leur fabrication toute locale, sont connus encore aujourd'hui sous le nom *d'émaux bressans*. Il s'agissait généralement de plaquettes de métal, où l'émail était appliqué avec une extraordinaire habileté : ces plaquettes de toutes formes, rosaces, croix, rectangles, poires,

chaînons, s'unissaient suivant un certain ordre et formaient les plus jolies variations qui soient. M. Fontenay en cite un qui fait partie de la collection de M. Fornet, et qui est d'un goût vraiment délicieux. Aujourd'hui encore, ces bijoux de la Bresse ont con-

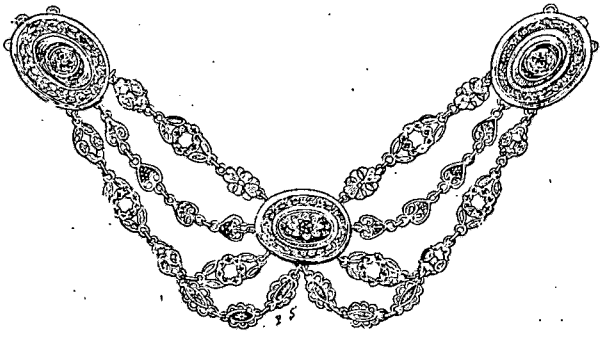

Fig. 206. — Collier d'émaux bressans.

servé je ne sais quel charme naïf, et Gabriel Vicaire, le poète exquis, a trouvé de jolis accents émus pour les chanter; il a dit en effet, dans son livre des *Émaux bressans* :

Certes ce n'est pas grand'chose,
Ce gage d'un simple amour :
Un peu d'or et, tout autour,
Du bleu, du vert et du rose.

D'accord, messieurs, mais au cou
De la gentille fermière,
Rien ne rit à la lumière
Comme cet humble bijou.

La matière en est commune,
Mais quel charme sans pareil!
Il a l'éclat du soleil,
La douceur du clair de lune.....

Vrais joyaux du petit monde,
Imaginés tout exprès,
Pour qu'on puisse à peu de frais
Les mettre aux mains de sa blonde.

C'est l'instant, entrez, entrez,
Choisissez dans la boutique.
Près d'une agrafe rustique
Voici des anneaux dorés.

Voici des pendants d'oreilles,
Force croix et bracelets,
Des grains pour les chapelets,
Que sais-je? Un tas de merveilles!

Mais quittons ces bijoux d'une genèse d'inspiration toute locale, et revenons aux objets créés par le XVIIIe siècle et disparus avec lui. Rappelons en passant qu'à l'époque de la Révolution, les bourgeoises remplacèrent dans leurs colliers, par un médaillon contenant un débris de la Bastille, les croix à la *Jeannette* qui étaient considérées alors comme des emblèmes séditieux.

D'ailleurs le bijou où il entrait un débris de la Bastille fit fureur à la fin du XVIIIe siècle, c'est même la seule innovation — innovation créée par les circonstances — que connut en ce siècle la boucle d'oreille.

Pendant tout le XVIIe siècle, les femmes s'étaient

contentées de porter à l'oreille une grosse perle en forme de poire, et lorsqu'au lieu d'une perle elles en portaient trois, la monture était insignifiante, l'œuvre du bijoutier disparaissait. Pour trouver des boucles et des pendants d'oreilles curieux au XVIIIe siècle, il faut donc sortir de France et aller les chercher en Portugal, en Italie, en Allemagne : les pièces rencontrées dans ces différents pays portent le souvenir flagrant des bijoux français du XVIe siècle.

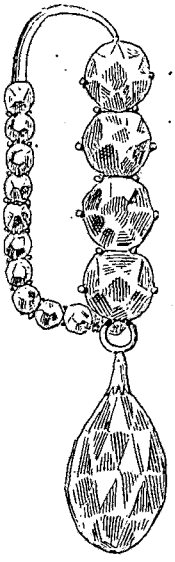

Fig. 207.
Boucle d'oreille de Marie-Antoinette.

Marie-Antoinette avait bien remis à la mode les boucles avec pendants de diamants, et ceux qu'elle portait étaient d'une dimension et d'une richesse peu communes. Ce sont sans doute ces deux qualités qui empêchèrent le gros du public de s'y attacher. A l'époque de la Révolution, les femmes de Nantes s'affublèrent de boucles d'oreilles qui ne représentaient rien moins qu'une petite guillotine surmontée d'un bonnet phrygien ; ce manque de goût n'atteignit pas Paris, où la mode des anneaux d'or unis commençait à se répandre ; seulement ces anneaux, que portaient même les *incroyables*, affectèrent bientôt des développements exagérés, mais le principe

en était bon, et nous verrons comment, au XIX^e siècle, il fut adopté à différentes dates. Nous devons cependant rappeler, d'après M. Fontenay, un très grand pendant d'oreille des paysannes de Padoue, qui remonte à cette époque et reste dans des traditions alors oubliées autre part. Cette pièce, d'un assez bel effet, fait partie de la collection de M. G. Morchio.

D'ailleurs il faut avouer que le luxe des boucles

Fig. 208. — Affiquet.

d'oreilles pouvait être délaissé et abandonné au hasard, quand celui des broches et des bijoux semés sur le vêtement était si exagéré.

Les broches demandaient aux pierres de couleur et aux diamants un étincellement bariolé; à l'épaule, au lieu d'une broche, on mettait des nœuds de joaillerie, d'un dessin heureux, quand il émanait de Lempereur ou de ses élèves Pouget fils et Duflos; au corsage, on multipliait les boucles et un autre bijou d'un aspect lourd, à cause des grosses perles qui le boursouflaient, la *girandole*; puis, sur le vêtement, la manie de coudre des pièces de joaillerie avait

amené un luxe que nuos ne connaissons plus aujourd'hui, celui des boutons. Les boutons d'habit étaient de véritables bijoux; parfois ils étaient composés de pierres précieuses, parfois de miniatures, parfois de petits paysages dans le goût d'Hubert Robert, parfois encore de verres bleus travaillés; enfin de fils d'acier; ce métal, importé d'Angleterre et répandu en Belgique, avait été admirablement travaillé par un nommé Dauffe, qui en fit des merveilles.

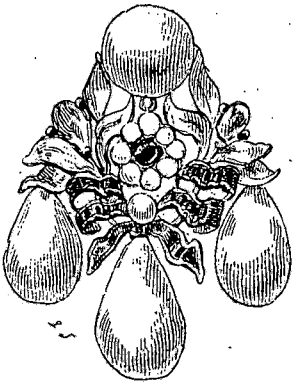

Fig. 209.
Girandole, XVIIIe siècle.

Le bouton est certainement un des bijoux les plus curieux du XVIIIe siècle : la mode en ressemblait à de la fureur, les hommes aussi bien que les femmes faisaient des folies pour s'en procurer, et les bijoutiers ne savaient qu'inventer pour satisfaire au désir incessant de nouveauté de leur clientèle. Le bouton était si bien une parure, qu'on se contentait d'indiquer la boutonnière, en se gardant bien de l'ouvrir. « Le comte d'Artois, par la tête duquel passèrent toutes les folles idées, eut un jour, raconte Quicherat, celle de se faire faire une garniture

Fig. 210. — Bouton.

Fig. 211 à 216. — Boutons de la fin du xvme siècle.

de petites montres arrangées en boutons. Lorsque l'empereur Joseph II fit son voyage à Paris, se promenant à Paris avec un habit gris d'une simplicité plus que bourgeoise, il fut salué par une poissarde qui lui dit : « Heureux le peuple qui paye vos boutons ! » C'était une allusion aux dispendieux boutons du comte d'Artois. »

Pour la coiffure, l'aigrette devait répondre aux nœuds d'épaules et aux bouquets dessinés par Lempereur pour les corsages, aussi le goût s'en multiplia-t-il : ces aigrettes étaient faites en pierreries et semblaient, comme un accident lumineux, surgir des rangs de diamants ou de perles habilement mêlés à la chevelure. Pouget fils, dans son recueil, en a dessiné plusieurs, d'une coquette invention, où les rubis, les émeraudes, les topazes d'Orient et les brillants sont distribués avec goût.

Fig. 217.
Aigrette, XVIIIe siècle.

Duflos, dans son album, en donne également qui nous paraissent supérieures à celles de Pouget. Il est évident que les aigrettes eurent une vogue extraordinaire et qu'on en varia le dessin à l'infini.

Il nous reste, pour le XVIIIe siècle, à parler des brace-

lets et des ceintures. Les bracelets ne sont l'objet d'aucune innovation, d'aucun perfectionnement. Quand les femmes ne portent pas au poignet quelques rangs de perles, elles demandent à un ruban de velours le complément de leur parure. Ce ruban est alors enrichi soit d'un nœud de pierreries, soit d'un médaillon qui fait office de fermoir, et contient un portrait en miniature ou un camée; c'est à peine si, dans quelques portraits, une femme a le poignet chargé d'une gourmette d'or.

La ceinture est plus intéressante, non par elle-même, mais par ce qu'on y suspend, la châtelaine. La châtelaine est ce bijou exquis que les femmes du XVIII^e^ siècle pendaient par un crochet à leur ceinture, et à l'extrémité duquel un mousqueton retenait la montre, ou le cachet, ou quelquefois un minuscule flacon d'odeur.

La châtelaine, qui a résisté à l'envahissement de la joaillerie, a été le dernier refuge du bijoutier; on la faisait en or naturel, ciselé, découpé, repoussé, en émaillé, ou en argent, et comme elle présentait une certaine surface, comme elle admettait, sans pécher par le goût, une dimension assez forte, elle a fourni à l'imagination des bijoutiers un thème inépuisable. On peut dire que la châtelaine a été le bijou par excellence du XVIII^e^ siècle, car nul autre n'a laissé de traces plus brillantes, après avoir obtenu une vogue plus justifiée.

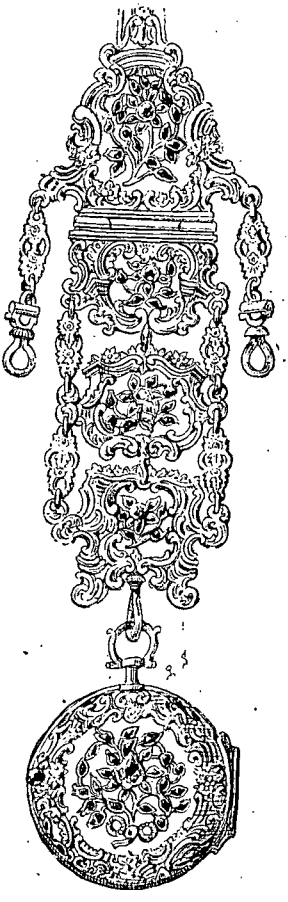

Fig. 218. — Châtelaine et montre.

C'est dans les châtelaines, où les émaux blancs incrustés à plat sur or et peints ensuite, et aussi dans ces montres, dont le décor était harmonisé à la châtelaine qu'elles complétaient, qu'il faut chercher un style à la bijouterie du XVIIIe siècle. Les rosaces, les fleurs, les bergeries et les chinoiseries, alors très répandues, s'y multiplient avec une extraordinaire fantaisie et dans un concert vraiment délicieux de formes et de couleurs.

La facilité de charger le bijou était une tentation trop forte pour ceux qui le possédaient ; et la châlaine, vers la fin du XVIIIe siècle, ne portait pas seulement la montre, mais en même temps le cachet, la clef de montre au décor compliqué, jusqu'à des bagues, quand la variété des breloques ne suffisait pas.

Les hommes, eux-mêmes, s'étaient mis à porter des breloquets qui pendaient du gousset à la façon des châtelaines ; c'est l'excès qui perdit le goût dont ce bijou, dans sa joliesse primitive, était l'expression. Et nous allons voir, dès le commencement du siècle suivant, toute la séduction du style rocaille s'effacer sous les lourdeurs du style rococo.

CHAPITRE XIII

LES BIJOUX AU XIX^{e} SIÈCLE

S'il est un siècle où l'histoire des bijoux présente des difficultés et des complications, c'est bien le XIX^{e} siècle. Depuis la Révolution, cette fin de l'autre siècle, qui a servi de berceau à la civilisation contemporaine, que de secousses politiques et sociales se sont produites! Que d'éléments au retentissement gigantesque, qui devaient exercer une influence irrésistible sur les choses, en même temps qu'ils pesaient sur les idées! Que de mouvements, aussi violents que ceux des vagues de l'océan aux jours de tempête, qui devaient entraîner les appétits et les fortunes au caprice de la marée humaine !

Les guerres, les changements de régime, le progrès industriel, l'internationalisme grandissant, à mesure que les rapports entre les peuples devenaient plus aisés, les expositions servant à affirmer cet internationalisme, l'émancipation du travail, tout

cela a amené des conditions nouvelles dans la production, tout cela a provoqué des évolutions successives et rapides dans les arts, et l'art de la bijouterie ne pouvait pas se soustraire à cette énorme poussée vers l'inconnu, qui ne fut pas toujours le mieux.

« L'action du principe démocratique est si puissante, a écrit M. Alfred Rambaud, qu'elle s'exerce non seulement dans les lois, mais dans toutes les manifestations de la vie intellectuelle. Ni la littérature, ni l'art, n'échappent à cette influence. »

Aussi, depuis le commencement du siècle, que de modifications se sont produites dans le goût public et, partant, dans les bijoux! Le Directoire, le Consulat, l'Empire, la Restauration, le Romantisme de 1830, la Révolution de 1848, le second Empire, la troisième République ont amené avec eux des modes qui les caractérisent. Mais toutes ne sont pas également intéressantes; certaines ont été marquées par le goût le plus douteux, et ce n'est que pour mémoire que nous les rappellerons dans notre étude : si, aujourd'hui, nous jugeons celles-là avec moins de sévérité, c'est que l'esprit moderne est tout entier porté au culte de l'autrefois, à la reconstitution des époques, et que le dieu bibelot s'est installé en maître dans nos collections. Mais c'est là une disposition contre laquelle, à notre sens, il faut réagir. Un objet n'est pas beau, ou simplement curieux, par le

seul fait qu'il a eu jadis son heure de vogue, et que son authenticité est garantie; il est beau parce qu'il a des qualités qui le rendent tel, et s'il n'est pas revêtu de ces qualités, il est laid et ne saurait être autrement, en dépit du respect souvent intéressé et de l'admiration aveugle dont l'entoure son propriétaire.

Le goût de la reconstitution d'ailleurs ne date pas exclusivement de l'époque actuelle; si les efforts triomphants de l'archéologie nous apportent chaque jour des découvertes nouvelles, ce qu'on devinait des civilisations encore mal connues suffisait, il y a soixante ou quatre-vingts ans, pour tenter un retour aux choses oubliées. C'est ainsi que l'Empire a créé un art antique, art basé sur des traditions erronées; c'est ainsi que plus tard, à l'heure du romantisme militant, le moyen âge et l'art mauresque ont semblé revivre, alors que cette résurrection n'était qu'un travestissement de carnaval. Aujourd'hui même l'évolution ne se fait-elle pas, mais plus certaine, sur l'art gothique et sur le symbolisme hiératique de la civilisation byzantine?

Et il n'y a pas à blâmer outre mesure ces mouvements de l'esprit, qui ont été suivis par des mouvements de mode : on y remplaçait par l'engoûment, et même par l'enthousiasme, l'érudition absente et la solidité de doctrine. Mais il faut bien reconnaître que la facilité à puiser dans des formules restreintes,

plus ou moins vieillies, a nui considérablement à l'intérêt de production de l'art en général, des bijoux en particulier. Ce n'est pas un style propre à elle qu'a apporté chaque période de notre siècle, mais une reconstitution propre. De là cette pauvreté d'imagination dont les bijoutiers ont fait preuve; de là cette habitude qu'a prise le public de demander non pas un bijou du XIXe siècle, mais un bijou grec, étrusque, égyptien, pompéien, mérovingien, moyen âge, Renaissance, que sais-je? Tout, excepté ce qui est marqué au coin d'une originalité inédite; excepté ce qui, en faisant oublier le passé, ferait bien augurer de l'avenir. Mais n'anticipons pas, et notons, à travers les années, quelques rares bijoux qui ne déparent pas nos vitrines de merveilles.

La Révolution avait créé des bijoux émaillés aux couleurs nationales, et les broches, qui avaient de vagues aspects de cocardes, étaient souvent complétées de devises. Les devises furent la monnaie courante de l'esprit français pendant cette époque : c'était le langage énigmatique des choses.

Sous l'Empire, où David avait apporté des doctrines d'antiquité classique, et opéré dans l'art une renaissance dont il ne faut pas médire, les broches, quand elles ne se bornaient pas à une grosse topaze sertie dans le métal, étaient composées surtout d'un camée encerclé d'or et de pierreries.

La Restauration garda comme un écho des

Fig. 219. — Bouquet, par Bapst.

rocailles du siècle précédent : on n'y parlait plus de bergers ni de bergères, mais on avait un culte pour les épis de blé, pour les fleurs des champs; pour les gerbes, en un mot, dont l'usage était commode soit en guise de broche, soit comme ornement au bord du corsage décolleté, soit même comme détail de parure à piquer dans les cheveux. La maison Bapst, dont la réputation remonte au delà de notre siècle, a conservé de ces bouquets des dessins de bijoux exécutés par elle, qui révèlent un goût pur et une entente très heureuse de l'art décoratif.

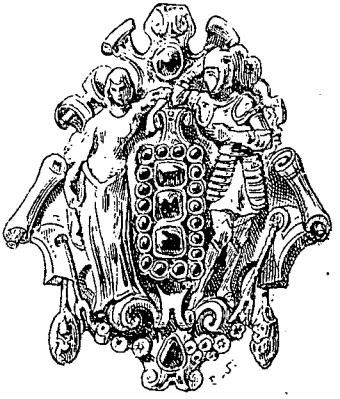

Fig. 220. — Broche, par Robin.

A partir de 1832, le romantisme s'imposa aux bijoutiers, et l'on vit porter des broches où un écusson de pierreries servait de console à des guerriers mélancoliques sous leurs armures, et à de nobles châtelaines aux yeux pudiquement baissés:

des épingles dont le motif principal, de formes peu discrètes, représentait un Mazeppa lancé au galop de son « coursier » tout blanc d'écume, ou une Grecque douloureusement assise sur les ruines de sa patrie en deuil. Comme la vogue de ces bijoux était aussi grande qu'était ardente la bataille littéraire, et que, d'autre part, tous ceux qui désiraient y sacrifier n'avaient pas la fortune nécessaire pour se permettre l'or et les pierreries, on appela les autres métaux à la rescousse, et l'argent bruni, oxydé, connut son heure de succès. Le cuivre même fut mis à contribution, et nous ne gagerions pas que l'acier ne fût pas employé, lui aussi.

Plus tard, vers 1840, Robin et Froment-Meurice fournirent d'agréables modèles, où la figure humaine formait le principal motif de décoration, non plus comprise à la façon des romantiques, mais dans le sens de l'esthétique de la Renaissance ou mieux dans le goût des sculpteurs du XVIII^e^ siècle. Mais c'étaient là des pièces d'art, d'un effet trop délicat pour séduire la foule, et d'un prix trop coûteux pour l'attirer. Un fabricant s'appliqua à faire des cuirs roulés à l'aide d'une feuille « découpée qu'on emboutissait et qu'on battait ensuite tout autour[1] ». Le même fabricant, Marchand, qui voulait maintenir son succès, revint aux nœuds de métal, parfois enrichis de pierres, et il en exécuta beaucoup qui furent justement goûtés.

1. Fontenay. *Broches et fibules.*

Les romans de Walter Scott, en tournant tous les regards vers l'Écosse, avaient amené un mouvement nouveau dans le bijou. On ne voulait plus que toques, gibecières, cornes, claymores, et tout cela se faisait en métal ciselé et émaillé : c'était d'un goût sujet à caution. Mais Lefournier avait su en faire des merveilles, et le public applaudit à ses émaux d'un art consommé, où ressuscitait la mode du XVe et du XVIe siècle.

Puis il y eut les maîtres comme Fossin et Petiteau, pour interpréter en leurs bijoux, dont eux-mêmes fournissaient les dessins, des branches fleuries, des grappes de fruits portant des oiseaux, ou des encadrements de camées empruntés à la tradition grecque ou romaine, suivant la figure qu'il s'agissait de garnir. Petiteau est même l'inventeur d'un bijou qui eut d'autant plus de succès qu'il était moins coûteux : c'étaient des perles de corail montées sur de l'argent émaillé noir et poli blanc, par parties.

Plus près de nous enfin, et jusqu'à l'heure actuelle, la broche a reçu toutes les formes possibles et tous les décors imaginables, sans qu'il soit permis de définir quel est exactement son caractère. Quand il s'agit de pierres, la joaillerie prend le dessus, et la monture est d'autant meilleure qu'elle est plus cachée. Quand le métal reprend tous ses droits, la bijouterie se fait comme un malin plaisir de fouiller dans ses souvenirs d'antan, et d'appeler à elle les

influences étrangères. Tous les sujets lui sont bons, tous les styles lui agréent. Certes ce qu'elle produit est d'un métier extraordinairement habile; mais, encore une fois, pourquoi dépenser tant de talent à refaire ce qui a été fait, à exhumer ce qui est enfoui sous la poussière de l'oubli, quand il serait si bon et si généreux de créer? A quoi bon tant de laborieux efforts pour n'atteindre qu'à des copies adroites?

La boucle d'oreille se caractérise encore moins que la broche, au XIX^e^ siècle. Il y eut un temps où on la portait en forme de poires allongées en or, puis en forme d'anneau, mais cela dura peu. La joaillerie s'est emparée de la boucle d'oreille, comme de bien d'autres bijoux, et aujourd'hui plus que jamais, nous voyons le bouton de diamant piqué sur le lobe de l'oreille comme une goutte de lumière. Quand le chaton contient un gros diamant, comme il alourdirait le lobe en le cachant, on ne monte pas ce chaton avec écrou, mais on le pend à une boucle dont la partie antérieure est souvent garnie de brillants.

Le collier a été plus heureux; il est vrai qu'il prête plus que la boucle d'oreille à la variété et à l'imagination. Jusqu'en 1830, une chaîne de mailles estampées, d'un travail assez ordinaire, entrait comme élément indispensable dans la composition des colliers : on y joignait un pendant. Sous la Révolution, cepen-

dant présentait une forme symbolique rappelant le grand bouleversement social qui élevait un monde nouveau sur les ruines de l'ancien. Sous l'Empire, les choses de la guerre avaient éveillé des goûts différents, et, dans des médaillons, les dames portaient des portraits militaires. Sous la Restauration, comme on n'osait ni ressusciter les bergeries, bien fades, ni continuer l'esprit belliqueux de l'Empire, on reprit les perles; seulement, au lieu d'en faire des rangées sans solution de continuité, on les serra de place en place sur la chaîne.

C'est de là que la nécessité de faire des chaînes plus légères amena un perfectionnement dans le travail, et l'on vit alors les chaînes-sautoirs, qui donnaient l'impression d'un cordonnet souple, passé au col, et pendant par devant pour porter la montre ou la face à main. Les hommes en faisaient usage comme les femmes. Par un besoin d'opposition qui est la loi de succession des modes, la longue chaîne-sautoir fut remplacée par une chaîne plus courte, la léontine, qui se suspendait à une petite broche, en attendant qu'on la munît d'un crochet, et qui, à l'autre extrémité, portait la montre et les breloques. Enfin, à partir de 1852, nous entrons dans la bijouterie moderne, parfaite sans doute au point de vue de la fabrication et du procédé, et dans laquelle on ne peut refuser de reconnaître du goût, mais qui demeure tributaire d'une inspiration antérieure. M. Froment-Meurice,

l'un des plus grands noms de la bijouterie en ce siècle, s'adonna sans regret à des recherches dans l'esprit de la Renaissance. On cite de lui tel pendant de cou qui est une pure merveille, mais dont l'idée première se retrouve entière dans les bijoux de Wœiriot et autres de la Renaissance que nous avons décrits aux chapitres précédents.

Le médaillon cependant, bien que rentrant dans la joaillerie par les pierres qui en sont l'élément habituel, a obligé les bijoutiers à un certain effort de création, et au premier rang de ceux-ci il convient de rappeler les médaillons exquis inventés par A. Falize, et où le décor fait d'émaux transparents sur un fond neutre d'émail opaque, était d'une délicatesse et d'un charme particuliers. Aujourd'hui on ne peut pas dire que tel ou tel collier est de mode; que telle ou telle chaîne est celle qu'il convient de porter; que tel ou tel pendant ou médaillon confisque le succès à son profit : tout est de mode, tous les styles se donnent rendez-vous dans les vitrines des bijoutiers, dans les coffrets de nos élégantes. Qu'un tableau, qu'une pièce de théâtre fasse sensation et attire la foule, et voilà qu'aussitôt l'époque évoquée par ce tableau ou cette pièce de théâtre devient le fonds où la mode ira puiser à pleines mains. L'industriel fait ainsi un peu d'histoire pratique, et l'archaïsme souhaité ne demande au progrès que de broder de meilleurs travaux sur

des thèmes anciens : c'est le conseil de Chénier appliqué à rebours.

Voyez les bracelets; au commencement du siècle, on les faisait de plusieurs rangs de perles qui s'unissaient sous un camée, ou un médaillon à miniature, quelquefois sous une pièce de joaillerie. Mais, en 1852, avec Wagner et Froment-Meurice, nous avons eu une invasion de bracelets dits « moyen âge », non qu'ils fussent exactement copiés sur des pièces authentiques de l'époque — ce qui eût été difficile, et pour cause, nous l'avons montré plus haut — mais parce qu'ils étaient conçus dans un caractère permettant d'évoquer cette lointaine époque. M. Fontenay déclare que toutes ces productions sont bien du XIXe siècle. Nous en convenons, et nous le regrettons : c'est l'influence romantique s'exerçant de la façon la plus néfaste, puisqu'elle donnait à l'inspiration de l'artiste une manière de sentiment conventionnel et factice, sans que l'art en reçût au moins le mérite de l'exactitude historique.

En face de l'influence romantique, on vit se dresser le souvenir de la civilisation grecque, et l'on opposa au chevalier bardé de fer, immobilisé dans une position de rêverie sentimentale, le serpent de l'Ariane du Vatican, enroulé sur lui-même. Certes les pièces qui furent faites en ces temps par les Froment-Meurice, les Marchand, les Robin, les Crouzet, sont d'une belle correction, d'un goût éclairé, d'une précieuse

habileté; mais pourquoi, alors qu'ils le pouvaient, qu'ils étaient les arbitres de la mode, pourquoi n'avoir pas appliqué leurs qualités excellentes d'archéologue à des travaux qui fussent absolument marqués de leur talent? pourquoi s'être obstinés à découvrir, quand il leur eût été certainement aisé d'inventer?

Il n'est pas jusqu'au bracelet ruban émaillé de 1850 jusqu'au bracelet-jarretière de 1860, jusqu'au bracelet porte-bonheur de 1869, dont on ne puisse trouver la genèse autre part que dans l'inspiration de nos bijoutiers.

Les bijoux de coiffures, diadèmes, épingles, cercles, broches au moyen desquelles on arrête un nœud de ruban, puisent aux mêmes sources. L'Empire s'était distingué par la lourdeur de ses diadèmes. Sous la Restauration, on revint aux coiffures en brillants qui bientôt s'alourdirent. Un dessin de Petiteau père montre cependant quel parti on savait tirer encore du travail de l'or ciselé en feuillage et rehaussé seulement de menues perles ou turquoises formant des fleurs.

Aujourd'hui les diadèmes légers, les cercles et les aigrettes, le tout constellé de diamants et de pierres, rentrent dans la joaillerie, ce qui nous dispense de nous y attarder. Nous remarquerons cependant que, en dépit de l'adresse de métier dont font preuve leurs auteurs, tous ces bijoux ne sont pas d'un goût plus

pur que ceux qui se trouvent représentés dans les portraits funéraires de l'époque gréco-égyptienne.

Il faut cependant mettre à part les peignes qui se portèrent au commencement du siècle, et les épingles que depuis dix ans les bijoutiers contemporains essayent de varier.

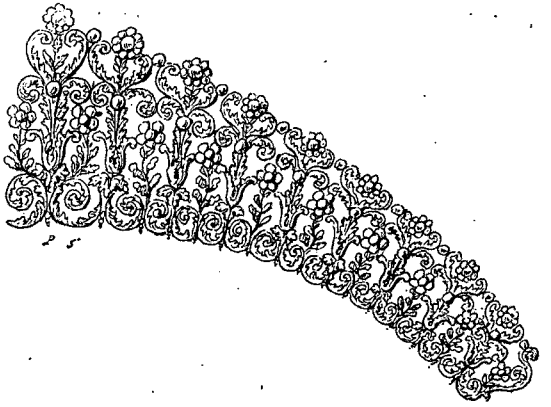

Fig. 221. — Diadème dessiné par Petiteau père.

A la ceinture, dont la boucle, après avoir contenu un camée, revient à la joaillerie, les femmes portent encore des châtelaines, d'un travail souvent précieux, et les hommes laissent pendre du gousset des breloques, des médailles, des rubans avec des sortes de broches découpées ou ciselées, et quelquefois des plaquettes émaillées.

Enfin les bagues, qui ne sont plus qu'un objet de parure, sont faites avec beaucoup de talent selon

toutes les formules étudiées jusqu'ici, et il n'est pas jusqu'à la *bague sorcière*, faite en or d'un double cordelé parfaitement égal, où notre œil cependant voit des inégalités, suivant le jour sous lequel il l'examine, il n'est pas jusqu'à cette bague sorcière qui n'ait dans le passé son origine, en Allemagne, ou en Bohême peut-être.

CONCLUSION

Il n'est pas, qu'on nous comprenne bien, dans nos intentions de dénigrer la bijouterie contemporaine au profit des bijouteries anciennes. Au point de vue du métier, les bijoutiers modernes sont arrivés à une perfection sans rivale : les pièces qu'ils ont établies et qu'ils établissent encore sont d'un goût heureux et d'une valeur décorative incontestable. Mais ce que nous leur reprochons, c'est de s'être trop souvent cantonnés dans les traditions et les routines, c'est de ne s'être pas aperçus qu'il n'y a originalité que là où il y a invention, que là où il y a un effort créateur.

En cela, d'ailleurs, les bijoutiers ont suivi la voie où l'art décoratif s'est engagé tout entier. Nous sommes aujourd'hui tout au culte du passé, et nous oublions trop la grande leçon qui nous est donnée par ceux-là même que nous nous efforçons de ressusci-

ter, par ceux-là dont l'éternelle gloire sera d'avoir su regarder obstinément devant eux.

La France, qui donne, en matière d'art, le ton à toutes les autres nations, s'est cristallisée dans cette routine de fidélité aux goûts disparus, et son influence a eu son retentissement partout. On ne s'est pas rendu compte du peu de logique qu'il y avait à s'entourer de tout le décor du passé, pour élever la voix en faveur d'une émancipation sans cesse accrue de l'intelligence et de la pensée; on n'a pas senti ce qu'il y avait de contradiction à réédifier le théâtre des féodalités mortes, pour y jouer le drame de nos libertés naissantes. Qu'on admire avec respect, avec enthousiasme même, ce que l'art du passé nous a laissé, rien de plus juste; il y a là des reliques qui relèvent du beau absolu et appartiennent à tous les temps, sans doute parce qu'elles portent la marque indélébile de celui où elles sont sorties, — choses éternelles — d'un cerveau humain; mais qu'on se plaise à copier ces reliques; qu'on applique à cette besogne tout l'effort d'une activité laborieuse, généreuse même, c'est là ce qu'il faut combattre. L'art ainsi compris, — et nous parlons ici pour toutes ses formes, aussi bien pour les arts plastiques que pour les arts décoratifs, — l'art ainsi compris n'est plus l'art; il n'est plus qu'une contrefaçon de l'histoire : il n'est qu'un métier auquel devrait se refuser la sève de la civilisation!

Mais revenons aux bijoux; pour montrer que notre sévérité repose sur des documents officiellement constatés, reportons-nous à l'année 1889.

L'Exposition universelle nous a permis de voir d'ensemble, à Paris, quel était l'état de la bijouterie dans toutes les contrées civilisées, et nous avons pensé que nous ne pouvions mieux faire pour comparer toutes les productions entre elles, que d'y revenir, avec le rapport substantiel de M. E. Marret, au jury international.

Le rapporteur remarque très justement, aux premiers feuillets de son travail, combien depuis un siècle la bijouterie a marché parallèlement avec l'orfèvrerie; ce sont, à des mesures différentes, les mêmes inspirations qui ont animé l'une et l'autre, et le goût, en modifiant l'une parfois, modifiait nécessairement l'autre.

Une autre remarque de M. Marret porte sur ce fait que si, dans certains pays, le bijou a subi peu de transformations, et s'est au contraire attaché à des traditions locales, en France la variété du métal, le progrès dans les procédés, le besoin d'innover ont amené une production extraordinairement complexe, où toutes les influences ont été acceptées pour mieux faire sentir sans doute la mesure de nouveauté et d'originalité que les bijoutiers avaient su apporter dans leur habitude ou leur désir de reconstitution. Mais, avant d'étudier l'état de la bijouterie française

en 1889, donnons quelques renseignements rapides sur celle des autres nations.

L'Autriche-Hongrie affirme sa personnalité avec des bijoux d'or, à bas titres, et ornés de grenats, dans le goût de ses bijoux primitifs; cependant, « à côté de ces bijoux primitifs il y a lieu de signaler un genre plus moderne, en grenats de Bohème, taillés sur des formes calibrées, qui accusent plus de recherche dans le dessin et un travail plus précieux dans la monture et dont l'effet a l'avantage de faire variété. »

Les mines d'opale de Hongrie fournissent encore un aliment abondant à la bijouterie locale; l'opale se dispute la mode, avec de fausses turquoises faites de matière fine agglomérée. La bijouterie d'art s'en tient presque exclusivement à des reconstitutions de la Renaissance du XVI^e^ siècle.

L'Italie est la plus intéressante : Rome et Florence rivalisent de goût pour la mosaïque, mais Florence l'emporte avec ses fleurettes d'un très bel éclat, d'un modelé délicat, obtenu par les morceaux de marbres taillés, ajustés avec précision et harmonie, et incrustés dans un fond d'ardoise ou de marbre noir. Quant à la monture, elle est toujours de style étrusque et en or, à bas titre, de ton jaune clair et travaillée adroitement.

Gênes produit des filigranes d'argent qui consacrent sa réputation, et sur les bords de la mer ou dans les golfes on obtient du travail de corail une

infinité de formes qui se prêtent à une très grande variété de bijoux. Mais, comme le vrai corail demeure toujours dans les prix élevés, l'industrie a tiré une imitation de corail pâle de coquilles roses dont l'effet est assez heureusement trompeur. En fait de bijoux où le métal est employé seul, l'argent, souvent filigrané, et l'argent vieilli, rehaussé d'une ornementation en fils d'or rouge, trouve une mode toujours disposée à en tirer des bracelets, des bagues, des broches, des pommes de cannes.

La bijouterie d'or est exécutée avec beaucoup d'art par M. Mélillo, de Naples, qui suit les traditions de son maître, le savant Castellani. Enfin le bijou Campana, avec ses camées, ses coraux, et ses reproductions d'objets anciens, s'il ne se transforme pas, conserve du moins ses traditions d'autrefois, et n'est pas oublié par le succès.

L'Angleterre est trop près de la France pour n'en pas subir l'influence : sa bijouterie rentre surtout dans la joaillerie, et son travail des pierres n'a rien de marquant, si ce ne sont ses grenats à peine dégrossis, quand ils sont travaillés aux Indes.

La Suisse, qui fait à la machine des boîtiers de montre qu'on dirait ciselés, fournit encore de jolis émaux champlevés où la recherche du style ancien est manifeste.

En Espagne, c'est le damasquiné qui domine; l'opération, faut-il le rappeler, consiste à « tracer

préalablement sur une plaque de fer des ornements en creux plus étroits à l'orifice et incruster dans ces ornements des parties d'or et d'argent qu'on ciselle ensuite. » D'autres bijoux y sont créés en or, et dans le style de l'Égypte ancienne, ou bien en filigranes d'argent.

Le Danemark produit des copies des bijoux et ornements d'autrefois. « Tous ces objets de style norois, écrit le rapporteur, procèdent des mêmes ornements; colliers, bracelets, broches sont uniformément composés d'un jonc s'amincissant et se croisant et ornés de cordes en fils d'or alternées et soudées sur un fond uni en bel or jaune; l'aspect en est joli et l'exécution dans tous ses détails est parfaite et très remarquable. »

La Russie, à part quelques nielles, des turquoises et des bijoux d'imitation, était trop insuffisamment représentée pour qu'on puisse en parler avec justice.

En Norvège l'argent domine, employé en filigrane sur des fonds d'argent oxydé ou doré, ou d'émaux variés; « mais les formes ont un caractère très spécial par leur diversité; elles se retrouvent invariablement dans toutes les vitrines et constituent un bijou national d'un aspect original, égayé par une quantité de pendants mobiles en croix de Malte, en disques, en croissants découpés sur une feuille mince d'argent brillant. »

C'est le filigrane d'argent qui l'emporte également

dans les bijoux de Suède, et aussi de Grèce, de Roumanie et de Serbie, avec quelques adjonctions heureuses de médailles grecques.

La Belgique est tout à la joaillerie et à la taille du diamant, qui y atteint d'ailleurs une rare perfection sans dépasser cependant l'habileté des tailleries de Hollande.

Les États-Unis d'Amérique se distinguent par le côté utilitaire des objets créés par la bijouterie, tels que les porte crayons, porte-plume, briquets, etc. Cependant le rapporteur ajoute :

« Les immenses fortunes de l'Amérique ont leur reflet dans la prodigalité de richesses réunies dans cette exposition; diamants, perles et pierreries y sont remarquables.

« Une grande variété dans les objets de fantaisie dénote une recherche de nouveauté digne d'être signalée et qui emprunte avec succès les ressources de l'émailleur et du lapidaire; telles sont les fleurs variées d'orchidées en or émaillé, les flacons aux formes hardies en cristaux de roches, en améthystes, sertis de pierres incrustées, les montres gracieusement dissimulées dans de jolies fleurs. »

Le Mexique monte grossièrement ses opales tirées des mines de Queretaro, et le Salvador s'en tient à des filigranes rudimentaires. L'Afrique ne présente presque que des bijoux rétrospectifs.

Voyons maintenant ce que dit le rapporteur de la bijouterie française.

Il salue tout d'abord les splendeurs de la joaillerie, qui de plus en plus l'emporte sur la bijouterie. Puis, sans s'arrêter à des réflexions d'un ordre pareil à celles que nous émettions tout à l'heure, il décrit les pièces qui, à son avis, constituent les merveilles des bijoutiers et des joailliers d'aujourd'hui.

« Les fleurs et le feuillage en joaillerie, écrit-il, se partagent la plus grande vogue pour les joyaux de coiffure et de corsage ; beaucoup se recommandent par une exécution très étudiée, une mise à jour irréprochable et solide qui a toutes les qualités requises dans la joaillerie anglaise, même les doublures en or blanc, mais avec des dispositions élégantes et nouvelles, des recherches heureuses dans les dessins.

« Une pièce unique dans son genre, bien remarquable par son exécution, avec un serti modelé et fleuronné, abandonné de nos jours, est à citer : c'est une pointe de corsage Louis XVI, d'après un dessin de l'époque. La forme en est dessinée par un ruban dentelé, assez ample, en bas-relief, qui s'enroule tout autour, coupé de place en place par des pompons qui se répètent et accusent la ligne du centre ; tout l'espace vide est rempli par un ramage de fleurettes et de petits feuillages qui courent aussi dans les rubans. C'est du plus joli effet : on croirait revoir les étoffes de cette époque de goût. »

Et plus loin :

« Ces miroirs, ces branches d'éventail, où la ciselure montre toutes ses ressources artistiques, sont très variés; le style Louis XV a été préféré pour plusieurs, il se prête à une ampleur d'ornementation que le ciseleur modèle grassement à son gré sur un champ libre.

« De fort jolis bracelets d'or, sans aucune autre décoration que la ciselure, sont ces motifs empruntés à Watteau et cette ronde de petits amours en ronde-bosse; ils mettent une telle action à leur danse, qu'on oublie qu'ils sont voués à s'immobiliser sur un bras. Les garnitures de toilette en or repoussé sur le ton du coup de feu et d'un beau travail Louis XV sont autant de manifestations artistiques qu'a fait surgir l'Exposition.

« Les bonbonnières en cristal de roche fumé que relèveront des arabesques en petits diamants, les flacons en topazes, en améthystes creusées en torses, dans lesquelles s'épanouiront des rameaux de fleurs en émaux et en pierreries, sont l'œuvre du bijoutier d'or allié au lapidaire et caractérisent le goût parisien; mais ils sont l'exception dans l'industrie de la grande famille qui manipule l'or.

« Le bijou d'or proprement dit, supplanté par la petite joaillerie, trouve encore quelques vaillants interprètes, peu nombreux, mais qui maintiennent la bonne tradition. Nous sommes heureux d'en voir

plusieurs à l'Exposition et leurs produits sont très recommandables; des bracelets autres que les chaînes et des broches de style Renaissance en ciselure, des bijoux d'homme, des carnets très élégamment ornés et bien d'autres bijoux de goût, conservent au bijou d'or sa réputation.

« Les bagues sont une spécialité qui appartient au bijoutier d'or, bien que leur monture disparaisse souvent sous la richesse des pierres; nous en parlerons donc ici, surtout pour rappeler une revue rétrospective fort curieuse qu'a présentée M. Teterger sous le titre d'*Histoire de la bague*, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, et comprenant toute une vitrine de spécimens de bagues, reproductions de toutes les époques. »

On ne peut pas être plus explicite, l'éloge ne peut porter que sur des pièces où la préoccupation des styles antérieurs est flagrante; pas une, si ce n'est la bourse et l'aumônière d'or, en fils tressés, qui permette de saluer une bijouterie spéciale au XIX^e^ siècle. C'est là ce qu'il était sans doute bon de signaler, à la fin de cette étude. Peut-être que lorsqu'on aura ramené le bijoutier à étudier sur nature la plante et la fleur, ces deux agents qui fournissent des modèles à tout l'art décoratif, peut-être aurons-nous une formule nouvelle. En attendant une exposition de la plante qui tendrait à cette éducation, et dont M. Falize a

appuyé le projet de toute sa personnalité, de toute sa raison, de toute son éloquence, il nous faudra assister longtemps encore sans doute au spectacle d'ouvriers merveilleusement doués, se refusant le luxe d'une inspiration de première main, et courbés implacablement sous la routine des traditions.

TABLE DES GRAVURES

Figures.		Pages.
1.	— Vautour naos. Pectoral	11
2.	— Épervier en or et pâtes de verre	12
3.	— Collier en pâtes de verre	13
4.	— Bague à sceau	14
5.	— Bague à sceau	15
6.	— Bracelet à charnière en or et pâtes de verre	17
7.	— Égide en électrum	18
8 à 15.	— Pendants d'oreilles et Colliers	21
15.	— Épingle d'argent	25
16 et 17.	— Anneaux d'or pour la chevelure	26
18.	— Revers de l'anneau	26
19, 20 et 21.	— Pendants d'oreilles en or	27
22 à 30.	— Pendants d'oreilles en or	29
31.	— Collier d'or trouvé à Curium	31
32.	— Collier en or et verre	33
33.	— Collier en or	33
34.	— Pendant d'oreille en or	34
35.	— Médaillon en or	35
36.	— Bracelet en or	36
37.	— Bracelet de grains d'or, trouvé à Curium	36
38.	— Bracelet en or trouvé à Tharros	37
39.	— Sceau en argent	38
40.	— Fibule en or	38
41.	— Pendant d'oreille en or	42
42.	— Plaque d'or, bijou lydien	43
43.	— Bijou lydien en or	44
44.	— Collier de plaques d'or estampées	48
45.	— Plaque d'or estampée	49
46.	— Couronne funéraire en or, à feuilles d'olivier	50

Figures. Pages.
47. — Couronne funéraire en or, à feuilles de chêne. 50
48. — Couronne funéraire en or, à feuilles de myrte 51
49. — Couronne funéraire en or, à feuilles de lierre 51
50 à 52. — Épingles grecques. 52
53. — Bijou d'oreille. 53
54 et 55. — Pendants d'oreilles 53
56 et 57. — Pendants d'oreilles en or. 54
58. — Bagues d'or. 55
59 et 60. — Bague grecque en or avec chaton mobile en cornaline. 55
61 — Collier grec en or 56
62. — Collier grec en or 57
63. — Ceinture en or ornée de grenats. 60
64 et 65. — Bracelets d'or et de pierres précieuses. 61
66. — Bracelet d'or. 62
67. — Bague d'or. 63
68. — Bague d'or. 63
69. — Bague avec les figures de la triade éleusinienne. . . . 64
70. — Anneau d'or avec cornaline. 64
71. — Pendant d'oreille en or et émail. 66
72. — Pendeloque de collier en or. 70
73. — Aiguille de tête en or. 72
74. — Tête de l'aiguille en grand. 72
75. — Épingle en or 72
76. — Aiguille de tête en argent. 72
77. — Diadème étrusque or et émail. 75
78. — Boucle d'oreille *à baule*. 76
79 et 80. — Pendant d'oreille vu de face et de profil. 77
81. — Bulle d'or 79
82. — Bulle et bracelet de bulles en bronze. 80
83. — Femme étrusque parée de bijoux. 80
84. — Collier d'or à deux rangs. 81
85. — Collier de scarabées en cornaline 82
86 et 87. Bracelets étrusques en or. 85
88. — Bague en or 88
89. — Fibule d'or. 89
90. — Fibule d'or. 89
91 à 96. — Épingles et fibules romaines 93
97. — Anneau figurant un œil. 95
98. — Bague à triple chaton. 95
99. — Bague ornée de deux bustes. 96
100. — Bracelet d'or trouvé à Pompéi. 98
101. — Bracelet d'or romain avec médailles enchâssées. . . . 99
102. — Crotalium. 100

Figures. Pages.
103. — Boucle d'oreille, or et pierreries. 101
104 à 106. — Bagues romaines. 102
107 à 110. — Bracelet, ceinture, chaîne et torques gaulois . . 107
111. — Chaîne d'ornement. 109
112 à 115. — Bracelets en or et en bronze. 111
116 à 120. — Epingles de toilette en bronze 114
121 et 122. — Fibules en bronze. 115
123 et 124. — Fibules en bronze à spires. 116
125. — Collier d'or avec médailles et camées. 121
126. — Boucle d'oreille en or. 122
127. — Fibule arquée en forme de plaque. 124
128 à 130. — Fibule arquée à vis 124
131. — Fibule décorée d'émaux. 125
132. — Anneau à clef. 127
133. — Bague à chaton en tambour 133
134. — Bague à chaton en entonnoir. 133
135. — Bague à chaton en tambour et à grains 133
136. — Bague du roi Ethelwulf. 134
137. — Bracelet en or trouvé à Pont-Audemer. 135
138. — Boucle d'oreille mérovingienne. 136
139. — Collier d'argent mérovingien. 137
140 et 141. — Fibules mérovingiennes 138
142. — Epingle de coiffure. 140
143. — Boucle de bronze 141
144. — Boucle d'argent. 141
145. — Boucle de bronze 141
146. — Agrafe d'argent mérovingienne. 143
147. — Agrafe de fer damasquinée d'argent. 144
148. — Reliquaire de Charlemagne. 145
149. — Fermail du XIIIe siècle. 148
150. — Bague sacerdotale. 152
151. — Bague épiscopale. 152
152. — Bague d'argent du XIVe siècle. 153
153. — Bague du XIIIe siècle. 154
154. — Bague du XIVe siècle. 154
155. — Bague du XVe siècle 154
156. — Anneau pontifical de Sixte IV (XVe siècle). 156
157. — Jeanne de Bourgogne. (Sur un vitrail de la cathédrale de Chartres.) 160
158. — Marguerite d'Ecosse (1483) 161
159. — Ceinture. Fin du XIVe siècle. 163
160 à 164. — Bagues du *Livre des anneaux d'orfèvrerie* de Wœiriot 173
165. — Pendant par Wœiriot. 173

Figures. Pages.
166 à 170. — Bagues du XVIe siècle 175
171 et 172. — Bagues de fiançailles juives. 177
173. — Bague en acier ciselé. 178
174 et 175. — Pendants de cou du XVIe siècle 182
176. — Pendant de cou 184
177 à 179. — Pendants d'oreilles du XVIe siècle 185
180 et 181. — Pendants de cou. 187
182. — Claude de France, d'après une peinture postérieure à 1529. 191
183. — Enseigne de chapeau (XVIe siècle) 193
184. — Chaîne de ceinture. 194
185. — Bague allemande de fiançailles. 200
186. — Bague dessinée par Gilles Légaré 201
187 et 188. — Bagues du XVIIe siècle. 201
189. — Pendant par Jean Collaert 203
190. — Pendant par Androuet Du Cerceau. 204
191. — Médaillon encadré de rubans d'or émaillé. 206
192. — Camée dans un cadre de fleurs émaillées. 207
193. — Henri IV et Marie de Médicis. Camée dans un cadre d'or émaillé. 208
194. — Monture *cosses de pois* 209
195. — Boîte de médaillon émaillée. 210
196. — Pendant vénitien en joaillerie 211
197. — Pendant de joaillerie, d'après Gilles Légaré. 212
198. — Aigle agrafe en ambre, émaux et grenats. 213
199. — Aigrette de joaillerie, d'après Petrus Marchant. . . . 217
200. — Affiquet en forme de nœud de ruban. 218
201. — Bague de fiançailles. 225
202 et 203. — Bague rébus. Bandeau de la bague développé . 228
204 et 205. — Bagues marquises. 231
206. — Collier d'émaux bressans. 234
207. — Boucle d'oreille de Marie-Antoinette. 236
208. — Affiquet. 237
209. — Girandole du XVIIIe siècle. 238
210 — Bouton. 238
211 à 216. — Bouton de la fin du XVIIIe siècle. 239
217. — Aigrette, XVIIIe siècle. 241
218. — Châtelaine et montre. 243
219. — Bouquet, par Baspt 251
220. — Broche, par Robin. 253
221. — Diadème dessiné par Petiteau père. 261

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

CHAP. I. — La bijouterie et les bijoux. 1

CHAP. II. — Les bijoux dans l'antiquité. (Égypte. — Assyrie et Chaldée. — Phénicie et Cypre. — Judée, Sardaigne, Syrie, Cappadoce, Phrygie, Lydie, Carie, Perse.). 9

CHAP. III. — La Grèce. (Bijoux grecs. — Bijoux italo-grecs.). 47

CHAP. IV. — L'Étrurie 67

CHAP. V. — Rome. 91

CHAP. VI. — La Gaule 105

CHAP. VII. — Les Gallo-Romains. 119

CHAP. VIII. — Mérovingiens. — Carolingiens. 131

CHAP. IX. — Le moyen âge. (XI^e^ au XV^e^ s.) 147

CHAP. X. — La Renaissance. 165

CHAP. XI. — Les bijoux au XVII^e^ siècle. 197

CHAP. XII. — Les bijoux au XVIII^e^ siècle. 221

CHAP. XIII. — Les bijoux au XIX^e^ siècle. 247

CONCLUSION. 263

TABLE DES GRAVURES. 275

28569. — Imprimerie LAHURE, rue de Fleurus, 9.